LA

BRETAGNE

PAR

M. JULES JANIN

ILLUSTRÉE PAR

MM. H^TE BELLANGÉ, GIGOUX, GUDIN ISABEY, MOREL-FATIO, J. NOEL, A. ROUARGUE, SAINT-GERMAIN, FORTIN ET DAUBIGNY.

PARIS

ERNEST BOURDIN, ÉDITEUR

RUE DE SEINE, 51.

Copyright les éditions d'Amay Lyon 2008

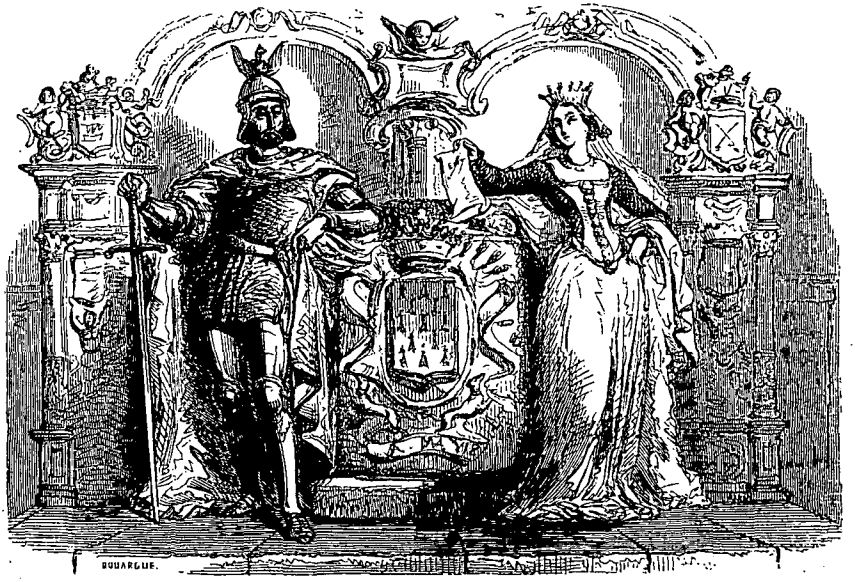

CHAPITRE PREMIER.

Origines. — Limites de la Bretagne. — Les Celtes. — Les Druides. — Velléda. — Tacite. — Jules César. — Pline le naturaliste. — Division des Gaules par les Romains.

Pour l'homme habile et de bon sens qui tient à se rendre compte des diverses parties dont se compose la patrie française, il n'est pas de meilleure méthode que celle-ci : jetez un vaste coup d'œil sur l'ensemble, et quand enfin vous aurez compris par quelle suite régulière et providentielle de progrès, de conquêtes, d'alliances, de grands hommes, d'heureux hasards; par combien de prévoyance et de sagesse a été formé et s'est composé le royaume de France, alors vous pourrez revenir tout à l'aise sur les parties diverses de cette grande histoire. Après avoir étudié dans ses développements magnifiques cette terre bénie du ciel et fêtée des hommes, le lecteur en étudiera les di-

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

verses contrées avec soin, avec zèle, avec respect. Noble étude, qui consiste à remonter de la province au royaume, à savoir le royaume pour mieux savoir la province; noble étude, à laquelle l'histoire préside, et avec l'histoire tous les grands hommes qui l'ont faite, les hommes de la paix, les hommes de la guerre, le soldat et le poëte, le philosophe et l'artiste, les belles personnes et les gentilshommes, le peuple et le roi; œuvre immense de la patience et du génie, à laquelle tout contribue, le temps qui passe, le législateur qui fonde, le peuple qui obéit, le souverain qui commande, le soleil qui éclaire, la mer qui féconde, la liberté qui agrandit la terre, la Providence qui mène le monde. Ainsi vue de très-haut, l'histoire n'a pas de landes stériles, elle est la même pour chacun et pour tous. L'histoire du village qui se repose à l'ombre nourricière de la charrue, n'a pas moins d'intérêt et ne porte pas en elle-même moins d'émotions, que les annales de la cité superbe tout occupée à repousser des siéges ou à porter l'invasion chez les peuples voisins; le paysan dans sa cabane n'est pas moins digne de notre étude et de notre sympathie, que le baron dans son manoir féodal. Entendez-vous toutes ces voix diverses qui s'élèvent de chaque partie de la France? Que de bruits, que de clameurs, que de travaux, que de haltes laborieuses, les armes à la main! Que d'épées brisées, que de charrues fatiguées! que de génie et de courage dépensés à combler la distance qui sépare les provinces de la France! Eh bien! pour être justes envers toutes les parties de ce grand territoire, il les faut interroger l'une après l'autre; il faut rechercher patiemment leurs titres de noblesse, et leurs travaux passés, et les espérances présentes, et les luttes d'autrefois, et les mœurs et les croyances, et le paysage, et tout ce qui fait dire aux cœurs bien nés : *Que la patrie est chère!* Et, croyez-nous, ce sera un grand jour quand chaque fragment de la patrie commune aura rencontré son historien actif et studieux; alors seulement de ces provinces bien étudiées et de cette réunion d'études faites avec soin et conscience, se composera la grande histoire, —l'histoire de toutes ces races diverses, de toutes ces villes, de tous ces hameaux, de ces fleuves, de ces mers, des sceptres et des épées, et en un mot de tous les nobles outils de la civilisation humaine : — serfs attachés à la glèbe, soldats qui suivent leurs capitaines, magistrats qui fondent les lois, prêtres qui enseignent l'Évangile, peuple qui se réveille, bataille, tumulte, royaume, république, empire, liberté!

L'histoire que nous écrivons aujourd'hui est une des histoires les

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

plus difficiles et les plus curieuses qui se puissent entreprendre. A l'ouest de la France s'étend d'une façon formidable une grande presqu'île ; elle va s'allongeant entre deux mers, et elle forme à l'occident la pointe la plus avancée du continent européen. Cette contrée, qui appartient autant à la poésie qu'à l'histoire, tour à tour république fédérale, royaume, duché, province du royaume de France, c'est la Bretagne. Depuis les temps de Jules César jusqu'au dixième siècle, elle a défendu ses libertés par toutes les résistances de la parole et des armes. Elle a tenu à ses priviléges comme les honnêtes gens tiennent à l'honneur de leur nom. Ses soldats se sont battus sur tous les champs de bataille; ses grands capitaines ont contribué autant que les plus grands rois de France à l'établissement du royaume. Les Bretons ont été les plus hardis conquérants de la mer; ils ont leur part dans toutes les gloires pacifiques et guerrières de la nation française, par Duguesclin, par Abeilard, par M. de Chateaubriand. Province austère, elle eut pour ses premiers historiens et pour ses premiers architectes les vieux druides. Vastes forêts, landes stériles, bruyères, torrents, mer qui gronde, bardes qui chantent, philosophes qui rêvent, illustres penseurs, énergiques précurseurs de la croyance et du doute, qui s'arrêtent à M. de Lamennais comme à leur héritier le plus illustre et le plus direct.

La côte nord de la Bretagne commence aux grèves du Mont-Saint-Michel, qui la séparent de la Normandie, son ancienne et formidable rivale. La limite est digne des deux provinces : forteresse imprenable, voilà pour la Normandie ; formidable écueil, voilà pour la Bretagne. A partir de ce point terrible, le regard, épouvanté, s'arrête sur une côte hérissée de rochers et percée de baies profondes; vous comprenez, rien qu'à suivre ces choses bouleversées, que le flot de la mer s'en est rendu maître par la violence. En effet, le continent a perdu tout l'espace, aujourd'hui recouvert par les flots, qui s'étend entre la Normandie, les îles de Jersey et la côte bretonne. Là s'élevait, profonde, remplie de ténèbres et de mystères, la forêt de Scissy, cette terre des fables et des miracles dont parlent les légendes. On trouve encore, le long de ces grèves, à quelques pieds sous le sable, des arbres entiers ensevelis par la mer, irrécusables vestiges de ce déluge dont l'histoire n'a gardé qu'un vague souvenir. Le cap Frehel, pâles rochers que l'on prendrait de loin pour autant de fantômes, grottes profondes habitées par des géants, est la partie la plus pittoresque de cette côte, dont le sillon de Talberg est le point le plus avancé. Des îles nombreuses,

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

des écueils noirs et tranchants, des bruits d'une ardeur sauvage, semblent défendre cette terre solennelle, où viennent se briser incessamment les vagues vertes et saccadées de l'océan Britannique.

A l'ouest et au sud de la Bretagne se déroulent les flots de l'Atlantique. Cette fois encore le paysage prend un aspect plus sauvage, les côtes s'élèvent plus désolées et plus menaçantes, ce ne sont que souvenirs lugubres, tristesses infinies, histoires de funérailles et d'horribles catastrophes. Qui pourrait compter les marins engloutis entre le cap Saint-Matthieu et la baie des Trépassés? qui pourrait dire

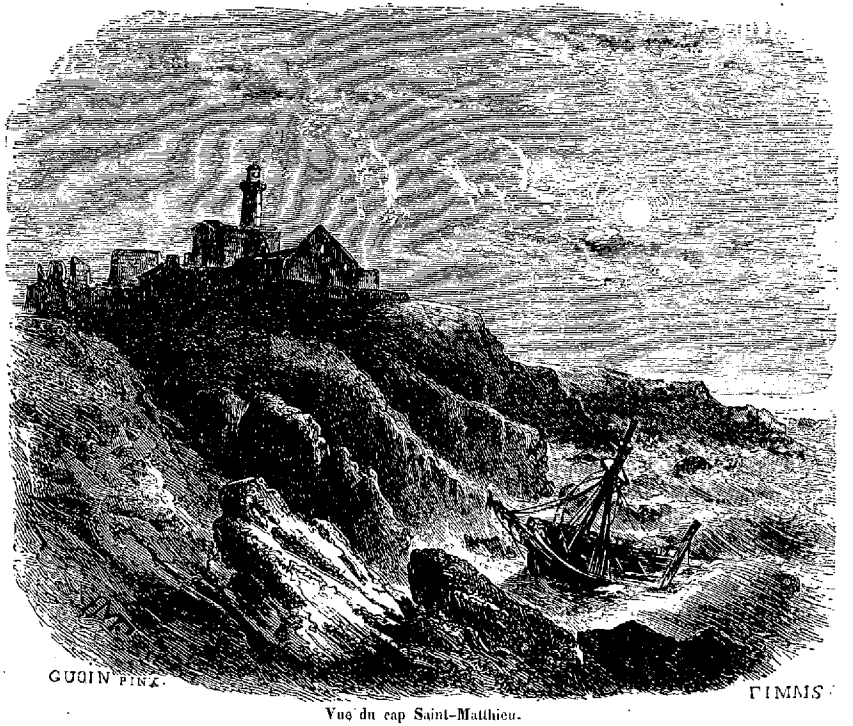

Vue du cap Saint-Matthieu.

les naufragés massacrés par les pilleurs de mer entre les brisants de l'île de Sein et l'embouchure de la Loire? Ce fleuve, qui sépare le Poitou de la Bretagne, continue au midi les limites de cette province, dont les marches de l'Anjou, du Maine et de la Normandie forment la frontière continentale.

Le sol de la Bretagne est tout hérissé d'accidents pittoresques : collines, plaines, montagnes, ruines, déserts, fraîche verdure, pro-

Copyright des éditions d'Artuy Lyon 2008

fonds silences, vaste campagne, vaste nature. La province est traversée, dans la direction de l'ouest, par deux chaînes de montagnes peu élevées. De ces hauteurs plus humaines descendent toutes sortes de petits ruisseaux sans nom qui arrivent à la mer aussi inconnus qu'au départ. Ces beaux petits filets d'eau, d'une limpidité si charmante, rafraîchissent le paysage : paysage rempli d'une sauvage grandeur, de surprises naturelles, de souvenirs; les bruyants orages passent sur la tête du laboureur sans la toucher; ciel nuageux; mais, quand le rayon vainqueur perce la nue, toute la limpidité éclatante des soleils du Nord.

La question des origines de la race bretonne a été le sujet inépuisable de dissertations sans nombre et de livres sans fin [1]. Les uns parlent, à propos de la Bretagne, d'une colonie phénicienne qui s'était établie sur la côte occidentale de la Gaule, favorisée par le commerce que la reine des mers entretenait avec Thulé et les îles Cassitérides. Cette colonie devint riche et florissante; elle s'étendit de proche en proche, elle finit par peupler toute cette île et par coloniser à son tour les îles Britanniques. Ce système repose principalement sur une prétendue analogie entre la langue celtique et l'ancien idiome des Phéniciens et des Carthaginois. Malheureusement, il paraît que la langue phénicienne est tout à fait perdue, et même il est impossible de juger à quel point les hypothèses fondées sur les étymologies entassées par le savant Bochart et par les étymologistes à sa suite, méritent la confiance des bonnes gens qui, même en fait d'origines, n'aiment pas à remonter trop haut.

Voici la seconde hypothèse; au moins elle repose sur un son, sur une analogie, sur quelque chose de plus que rien, et on peut l'adopter à tout hasard. Donc les philologues modernes ont découvert, et non sans quelque surprise, que les mêmes sons qui se répètent depuis deux mille ans dans les chaumières de la Bretagne et du pays de Galles se conservent depuis bientôt trois mille années dans la langue sacrée des pagodes de l'Inde. S'il en est ainsi, un fait précieux resterait acquis à la science : la race celtique, comme presque toutes les races occidentales, appartient à la race indo-germanique; elle se lie au berceau commun du genre humain, par les Romains, par les

[1] Un digne historien breton, avoue naïvement qu'il ne sait rien de ces orignes : « A l'é-« gard de l'origine des Bretons, j'avoue que je ne la connais pas. »

Abrégé de l'Histoire de Bretagne, de M. d'Argentré, par M. Lesconvel, p. 2.

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

Grecs, par les Germains, et non pas par les Phéniciens et les races sémitiques, comme on l'a cru longtemps. Mais par quelle suite d'événements inexplicables cette race orientale est-elle venue s'égarer au milieu des brouillards de notre Europe? Quelle route a-t-elle suivie? A quelle époque s'est accompli ce long pèlerinage? Tel était, à tout prendre, le point important de la question, et, en ceci encore, les nouvelles recherches des savants n'ont pas été sans résultats. Ils ont retrouvé dans Hérodote que vers la fin du septième siècle avant Jésus-Christ, la guerre éclata entre les Scythes et les Cimmériens, qui habitaient alors les vastes plaines situées entre la mer Caspienne et le Pont-Euxin. Les Cimmériens furent vaincus, et tandis que les uns portaient le ravage dans l'Asie-Mineure, les autres franchissaient le Dniester et se dirigeaient vers les contrées de l'Ouest. Ces Cimmériens, de l'aveu de tous les historiens grecs, sont les mêmes peuples que les Cimbres, dont nous voyons les établissements divers se déplacer de siècle en siècle sur la carte du monde, sans doute à mesure que de nouveaux flots de populations asiatiques refoulaient ce peuple, débordé à son tour, vers les limites occidentales de l'Europe. Bientôt, par le rapprochement qui se doit tirer des notions que nous fournissent les historiens grecs, les récits des histoires romaines, et enfin les traditions nationales de la race celtique, les hommes habiles à retrouver la suite des faits dans la suite des âges sont parvenus à renouer un à un les chaînons brisés de la généalogie de ce peuple et à établir l'identité des Cimmériens, des Cimbres, des Kimbres et des Celtes modernes. Tout cela sans doute appartient encore quelque peu à l'hypothèse, que l'on pourrait appeler, sinon la mère, du moins l'aïeule de l'histoire; mais les preuves sont fortes, le système est vraisemblable, et, bien plus, la marche analogue suivie quelques siècles plus tard par les barbares qui ont renversé l'empire romain, donne à cette hypothèse glorieuse pour tous, tout l'aspect, sinon toute la force, de la vérité.

Pendant que la race celtique, chassée de son berceau, allait d'exil en exil prendre possession de ses nouveaux domaines, tout porte à croire que les Pélages, ce peuple mystérieux qui se montre sur divers points de l'empire dans le crépuscule de l'histoire, et dont les monuments de Pœstum attesteront longtemps encore la toute-puissance et le génie, avaient précédé les Celtes sur la terre de Bretagne; les Pélages y avaient même séjourné (mais à quelle époque perdue dans le nuage des temps?) avant de se répandre dans le Midi, où ils ont

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

engendré les Ibères, ces peuples de vieille date, que longtemps aussi on a voulu rattacher aux races sémitiques.

Quoi qu'il en soit de toutes ces hypothèses, au temps où l'histoire commence enfin à jeter une clarté plus vive sur la situation des peuples placés entre le Rhin, les Alpes, les Pyrénées et l'immense Océan, les Celtes occupaient déjà toute la lisière maritime de cette contrée et les grandes îles situées à l'ouest. Il semble toutefois que quelques-unes de ces tribus soient restées en arrière, égarées sans doute dans les forêts de la Germanie ; car un grand siècle avant l'ère chrétienne, nous rencontrons des Cimbres qui ne savent plus où les pousse la fortune. Ils sont venus du Nord, ils se sont réunis aux faibles restes des peuplades germaniques tombées sous les coups de Marius dans les plaines ensanglantées d'Aix et de Verceil. De ces batailles de Romains à barbares, de cette lutte terrible entre les deux peuples, les historiens nous ont transmis d'horribles et éloquents souvenirs. La taille énorme, les yeux farouches, les armes et les vêtements étranges des barbares avaient d'abord jeté l'épouvante dans le camp des Romains. L'armée des Cimbres occupait la longueur d'une lieue, et les rangs de leur infanterie étaient liés ensemble par des chaînes de fer. Les Cimbres vaincus, leurs femmes, qui les accompagnaient toujours dans ces lointaines excursions, demandèrent grâce au vainqueur. Le Romain répondit à ces femmes, filles, femmes et mères des héros, par l'ironie et par l'insulte. Aussitôt les voilà qui relèvent la tête : elles priaient pour leurs enfants, non pas pour elles ; mais plutôt que d'en faire des esclaves, elles les étranglent et les jettent sous les roues de leurs chariots ; puis, leurs enfants morts, elles se pendirent elles-mêmes par un nœud coulant aux cornes de leurs bœufs. Cependant la victoire des Romains n'était pas complète : les chiens des Cimbres défendirent longtemps les cadavres de leurs maîtres ; il fallut tuer le chien à côté du soldat.

Le peuple qui occupait la contrée comprise aujourd'hui sous la dénomination de Bretagne se composait de plusieurs peuples. Il y avait les Kimbres, les Celtes purs, pressés sur la côte, et les Galls ou Goëls, qui habitaient l'intérieur. Nous aurons occasion de faire remarquer plus d'une fois les oppositions de ces races, dont la rivalité n'est pas complétement éteinte encore. On retrouve la trace de ces vieux ressentiments dans la haine héréditaire qui subsista de tout temps entre la haute et la basse Bretagne, entre les vrais Bretons de pure race et ces Gallœt, qui ont oublié la langue et négligé les mœurs de leurs pères.

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

S'il vous plaît, nous laisserons les savants[1] se reconnaître dans ces races diverses, et retrouver avec cette patience qui tient du génie les diverses branches de la famille gauloise : ici les Kimbri de la première invasion et les Kimbri de la seconde invasion ; plus loin, sur les faîtes des Pyrénées, sur les bords de la Garonne, sur les rives de la Méditerranée, les *Aquitani* et les *Ligures* ; laissons-les saluer dans l'ancienne Provence la famille *grecque-ionienne* ; en Corse, la famille *græco-latine*, la RACE ARABE dans les synagogues, la RACE GERMANIQUE dans les campagnes de l'Alsace et dans les villes de la Lorraine : tout ce que nous pouvons faire, c'est d'accepter ces origines si bien débattues ; nous n'avons pas la prétention de deviner comment s'est opéré le mélange de toutes ces races diverses avec les Celtes, les pères de nos pères. Celtes et Gaulois : voilà de quels peuples nous sommes sortis — *Celtæ-Galli* ; leurs titres de noblesse se retrouvent dans Strabon[2] et surtout dans *les Commentaires* de Jules César. Ces Celtes-Gaulois ont déjà quelque chose de l'esprit français : ils sont hardis et goguenards, impétueux et frivoles, très-braves et très-légers, hospitaliers, généreux, avides de justice et de liberté. Rome, qui n'estimait guère ce qui n'était pas la république romaine, porte aux Celtes une grande estime ; elle en parle avec de sérieuses louanges, et, ce qui est le plus sûr hommage, elle en parle avec une certaine terreur : elle trouve que ces barbares sont pleins d'intelligence et de hardiesse ; que rien ne les étonne, non pas même la civilisation, l'organisation et les beaux-arts de la ville éternelle. Quand Rome disait cela, elle se rappelait qu'il y avait dans les forêts de la Gaule d'intrépides soldats sept cents ans avant la fondation de Rome ; même à Rome toute-puissante ; il avait fallu soixante années d'une guerre acharnée et les plus rudes travaux de ses plus grands capitaines pour dompter cette race celtique, et pour faire de la terre des Celtes une province romaine. C'est la gloire de Jules César d'avoir soumis à ses armes la Gaule transalpine. Il s'est battu tour à tour contre les *Celtes*, contre les *Aquitains*, contre les *Belges*, contre les *Kimbri* ; et quand enfin tous ces enfants de la même famille eurent cédé pour un temps au génie de Rome, alors les Romains n'eurent pas de cesse qu'ils n'eussent divisé la Gaule d'abord en quatre provinces : *la Belgique*, *la Celtique*, *l'Aquitanique*, *la Narbonnaise* ; puis en sept provinces, puis en douze ; Valentinien

[1] Amédée Thierry, *Histoire des Gaules*, tome II.
[2] Strabon, liv. IV, chap. iv.

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

en fit quatorze; l'empereur Gratien en fit dix-sept : quinze de ces provinces renfermaient le territoire actuel de la France; mais pour se bien rendre compte de ces divisions importantes, il est nécessaire de les bien expliquer.

La *première Narbonnaise* était formée du Roussillon, d'une grande partie du comté de Foix; la *seconde Narbonnaise* comprenait la plus grande partie de la Provence; les *Alpes maritimes* se composaient d'une partie du Dauphiné, de la Provence et du Piémont. La *Novempopulanie* occupait le territoire de la Gascogne, de l'Armagnac, du Béarn et de la basse Navarre. — Dans la *première Aquitaine* étaient compris : le Quercy, le Rouergue, l'Auvergne, le Bourbonnais, la Marche, le Limousin, le Velay, le Gévaudan, une partie du Languedoc, le Berri et une partie du Poitou. — *La seconde Aquitaine* contenait l'autre partie du Poitou, la Saintonge, l'Angoumois, le Périgord, l'Agenois et le reste de la Guienne. — *La Viennoise* renfermait une partie de la Provence et tout le comtat Venaissin, partie du Dauphiné, avec la principauté d'Orange, du Languedoc et de la Savoie, y compris le territoire de Genève. — *La grande Séquanaise*, c'est-à-dire une partie de la Bourgogne, de la Franche-Comté, du pays de Basigny, d'une portion de l'Helvétie. — *La première Lyonnaise*, le Lyonnais, le Beaujolais, le Forez, une partie de la Bourgogne, du Nivernais, de la Franche-Comté et de la Champagne. — *La deuxième Lyonnaise*, à savoir la Normandie, le Vexin français, la plus grande partie du Perche. — *La troisième Lyonnaise*, pays des *Redones*, sur le territoire de Rennes; des Vénètes, peuple puissant et navigateur, sur le territoire de Vannes; des *Namnètes* à Nantes, des *Arvii* sur les bords de l'Arve, qui se jette dans la Sarthe; les *Cenomani*, aux environs du Mans; les *Anedandecavi*, habitants d'Angers; les *Turones* habitants de la Touraine : telle était *cette troisième Lyonnaise*, qui sera le théâtre de cette histoire et qui comprenait la *Bretagne*, le *Maine*, l'*Anjou*, la *Touraine*. Quelle que soit notre envie de nous renfermer dans le cercle de cette entreprise, il nous est impossible, puisque ainsi nous avons commencé, de ne pas poursuivre le dénombrement de toutes les forces dont se compose la vieille France; le lecteur comprendra beaucoup mieux, nous le répétons, tout l'ensemble de cette histoire, quand il en aura bien étudié tous les détails. Il ne faut pas oublier que *la quatrième Lyonnaise* renfermait la Beauce, l'Ile-de-France, la Brie, une partie de la Champagne, de la Bourgogne et du Nivernais, le Gâtinais et l'Orléanais; — *la première Belgique*, seulement en France,

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

renfermait le *pays* Messin, Verdun, Bar, Toul et une partie de la Touraine. — *La deuxième Belgique* comprenait le Cambrésis, une partie de la Picardie, la Flandre française, le territoire d'Amiens, le Beauvoisis, le Valois, le Soissonnais, une partie de la Champagne, le territoire de Reims, de Laon et de Châlons. — *La première Germanie*, qui s'étendait sur les deux rives du Rhin, comprenait, dans notre province d'Alsace, Strasbourg, Saverne et Neuf-Brisac. Et notez bien que chacune de ces contrées avait ses peuples à part; ces peuples avaient leurs noms, leurs origines, leurs histoires, leurs grands hommes, leur dialecte enfin.

Les Celtes *Armoriques* [1] se rappelaient confusément les Phéniciens, qui, les premiers, avaient touché ces rivages, pendant que les Celtes de l'Irlande se servaient, non pas des caractères grecs, mais d'un alphabet de leur invention. De tous ces idiomes mêlés et confondus, est résulté le *galique*, une langue qui se parle encore dans plusieurs des îles Britanniques. Le galique se divise en plusieurs idiomes : le *kumbre* (*kimri*, ou le celto-Belge, dont on rencontre des traces dans la Belgique et dans la Flandre), enfin le *breyzad*, ou le bas-breton, que parlent encore les paysans de la Bretagne [2].

Le bas-breton même n'a pas moins de quatre sous-dialectes qui répondent à la langue vulgaire du Finistère, du Morbihan, d'une partie des Côtes-du-Nord : le *léonard* ou *léaunais*, qui se parle sur le territoire de Saint-Pol-de-Léon ; le *trécosien*, qui est le patois de Trégué; le *cornouillé*, fêté à Quimper-Corentin ; le *valteux*, qui est la langue du territoire de Vannes ; quatre langues différentes qui ne se parlent qu'aux lieux mêmes où elles ont eu leur origine, à ce point que le paysan de Trégué serait à peine compris par le paysan de Cornouaille. Langue simple et primitive, énergique, austère, tout entière consacrée à parler de l'agriculture, des travaux des champs, des périls de la mer. A peine si de tous ces dialectes est sortie par hasard une chanson populaire; et parmi toutes ces chansons, à peine si l'on en cite une ou deux qui soient restées fidèlement dans la mémoire de ces campagnes; seulement il en est une qui est célèbre, elle commence par

[1] Du mot breton armorik, composé de la préposition *ar*, sur, et du substantif *morik*, diminutif de *more*, mère.

[2] Le breyzad s'écrit avec vingt-deux lettres : on y remarque l'*n* nasale, le *j*, le *ch*, l'*l* mouillée des Français et le *ch* des Allemands. Cette langue n'a pas de voyelles muettes à la fin des mots, comme en français, en allemand, etc. Elle a plusieurs lettres aspirées. On n'y prononce pas toujours toutes les consonnes écrites, et quelques-unes même se changent en d'autres consonnes plus douces. — Voyez l'*Atlas ethnographique* de M. Ad. Balbi.

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

ces mots : *an ini coz;* et sur l'âme du paysan breton, ce simple chant, d'une mélodie plaintive, n'est pas moins puissant que le *ranz des vaches* sur les enfants de l'Helvétie; souvenir de la patrie absente, de la jeunesse évanouie, des premières amours, des veillées de l'hiver et des printemps de là-bas.

Mais si parmi tous ces peuples différents, la langue n'était pas la même, ces peuples étaient réunis par les mêmes intérêts à défendre, par la même liberté à sauver. Figurez-vous la Gaule celtique comme une réunion intelligente et vivace de petits États et de petites Républiques, les uns gouvernés par des magistrats à vie qui s'appellent des rois, les autres par des magistrats électifs qui ne gardent la puissance que pour un temps limité; chaque année, au printemps, ces diverses fractions de la Gaule se réunissent, représentées par leurs députés, dans une assemblée générale où se débattent les intérêts de tous. Là, tout homme libre était le bienvenu ; l'assemblée était silencieuse, austère, intelligente; elle savait écouter en silence, et quiconque troublait la délibération solennelle, était averti qu'il eût à prendre garde à sa langue et à son manteau ; à la troisième interruption, l'homme perdait la moitié de son manteau. Si parfois les colères étaient trop vives, les passions trop bruyantes, soudain les bardes chantaient, et leurs voix respectées calmaient cette émeute. Le poëme de ces temps primitifs serait beau à écrire; ces hommes des bois, comme l'indique leur nom, évitaient l'enceinte des villes; leurs cabanes étaient çà et là éparses dans les forêts, sur le bord des fleuves; l'homme libre avait seul le droit de porter des armes; il abandonnait l'agriculture à sa femme et à ses esclaves. Quand il n'avait pas à se battre pour son propre compte, il louait son courage à qui lui promettait de la gloire et du butin. La bataille était terrible, la victoire féroce; les guerriers buvaient le vin, la bière et l'hydromel dans le crâne de leurs ennemis. Le Celte avait pour juge son épée, pour ornement sa longue chevelure blonde et ses colliers d'or; il n'épousait qu'une seule femme, qui lui disait : « Vous êtes mon maître et je suis votre esclave! » Sur cette femme, en effet, le mari avait le droit de vie et de mort, et le droit de divorce; la femme adultère était brûlée vive. Quant à la croyance, ces barbares, comme des peuples intelligents à qui l'avenir était réservé, adoraient l'intelligence suprême qui a créé le monde et le soleil; mais point de temples; leur temple c'était la forêt, leur dôme c'était le ciel; seulement, pour témoigner de leur passage sur la terre et de leur croyance en la puissance invisible, ils ont laissé des pierres

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

inexplicables, des cercles mystérieux, des monuments tout bruts dont personne encore aujourd'hui n'a trouvé le sens véritable; mystères des générations passées dont nous savons à peine le nom : *dolmen, cromlech, peulven, menhir* [1].

De ces monuments étranges d'un aspect si nouveau, la Bretagne tout entière est remplie. Entre les baies de Brest et de Douarnenez, des bords de la rivière d'Aûn (Aulne) jusqu'à la pointe de Toulinguet, la presqu'île de Crozon attire l'attention et tous les regards de l'antiquaire. Cette presqu'île, célèbre dans l'histoire du druidisme, se divise en trois fractions principales : la *presqu'île de Quelern*, l'*île Longue*, la *pointe de la Chèvre*. Le paysan breton vous dira le nom de toutes ces anses battues par la mer : Poulmic, le Fret, Roscanuel, Camaret, qui sert d'abri contre la tempête. Dans ce groupe d'îlots, d'anses, de presqu'îles, de curiosités naturelles, témoin l'arche immense de Morgatte, les druides avaient transporté leurs mystères, loin des regards profanes. Des plus curieux monuments de la religion des Celtes, la péninsule de Crozon est remplie : autels, tombeaux, sanctuaires, tombelles, pierres vacillantes, cimetières. Les anciennes traditions du Nord racontaient que les alignements angulaires du Leuré étaient jadis le souvenir des guerriers morts à cheval : *Ordo cuneato equestrium designans sepulturas.* La presqu'île de Quelern, toute chargée de verdure, riches bosquets, jardins fertiles, frais paysages, possède un menhir de quatorze pieds. Les paysans disaient que le menhir renfermait un trésor, mais personne n'eût consenti à porter sur cette antique pierre une main impie. Un soldat qui passait en Bretagne fut plus hardi que les gens de Quelern; il se mit à la recherche du trésor, mais la pierre croulante s'abattit sur le téméraire, qui resta enseveli sous cette masse. — Vous retrouvez les mêmes pierres à la pointe de Toulinguet, sur les

[1] *Dolmen*, ou *dolmin*, signifie en breton table de pierre; *cromlech*, lieu courbe, lieu voûté; *peulven*, pilier de pierre, et *menhir*, pierre longue. Le *dolmen* est composé d'une pierre plate ou de forme tabulaire, élevée sur plusieurs autres enfoncées en terre. On croit qu'il servait d'autel sur lequel on sacrifiait les victimes. Le même nom s'applique encore à une réunion de pierres larges, plates et hautes, disposées à côté les unes des autres, de manière à former une enceinte carrée, fermée de trois côtés et couverte de pierres plates; c'était une sorte de sanctuaire, dans lequel le pontife se plaçait pendant les cérémonies religieuses.

Le *peulven* ou *menhir* est un obélisque, ou plutôt une pierre placée verticalement sur le sol.

Le *cromlech* est composé d'un nombre plus ou moins considérable de *peulven* ou d'obélisques disposés en cercle, quelquefois sur deux ou trois rangs, et dominés par un *peulven* plus élevé, placé au centre. D'autres fois cette dernière pierre manque; alors le monument druidique n'est plus qu'une enceinte sacrée, dont l'entrée était interdite aux profanes, et qui recevait le nom de *mallus*.

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

côtes de la Pallue, au nord du Bec-de-la-Chèvre (Beg ar C'haor); la rivière de Labes est chargée sur ses deux rives de ces dolmens; une de ces tombelles s'appelle *la tombe d'Artus.* Mais quel Artus? Le chef illustre, le digne chef de la *Table-Ronde*, l'homme qui a donné le signal à tant de vaillants hommes, le véritable Artus, est enterré non loin du château de Keruel, dans l'île d'Aval. Mais qui pourrait compter tous les monuments du même genre dans la Cornouaille Armorique?

Pierres druidiques de Meneck près Karnac.

A la pointe du Raz, le point le plus reculé du vieux monde, sur ce rocher miné, à cette hauteur de trois cents pieds qui domine sept lieues de côtes, existe un menhir. — Dans l'île de Sein existait, il n'y a pas cinquante ans, un monument celtique renversé par les Anglais; c'est l'île célèbre, la demeure des vierges sacrées. Les poëtes ont fait de cet inculte rocher le collége des druides. En langue celtique, *sen* veut dire *vieillard*. — Au village de Primelen, une source d'eau fraîche et limpide sort en murmurant d'une vieille pierre druidique; la pierre, c'est l'autel; la source cachée, c'est la divinité inconnue. Un long bassin, formé de longues pierres, reçoit cette eau murmurante, dans laquelle le monument druidique prolonge son ombre vénérée. Dans la baie d'Audierne, à la pointe du doch, non loin de la petite crique de Poulhant, s'élève le plus imposant dolmen de tout le

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

Finistère. La plate-forme du monument est portée sur seize pierres verticales; le monument n'a pas moins de quarante-trois pieds de long sur six pieds et demi de large. — Lieu sauvage tout rempli de silence et de mystère! pas un troupeau et pas un pâtre; pas une cabane dont l'ondoyante fumée vous promette l'accueil hospitalier et le repas du soir. Les cris de l'oiseau de proie se mêlent aux grands bruits de la mer :

Goëlands! Goëlands!
Rendez-nous nos maris! rendez-nous nos enfants!

A la pointe de Penmarc'h, à travers les débris d'une ville dont le nom même n'est pas resté, il serait difficile de compter tous les monuments celtiques. Le menhir de la plaine est remarquable par sa hauteur; masse informe et glorieuse, qui a demandé, pour être placée là, la force de toute une armée. Le chef vainqueur, dort sous ce rocher élevé à sa gloire. Un peu plus loin, près du bourg, deux menhirs de vingt pieds. Près du manoir de Gouenac'h, une table de pierre; sur cette table ruisselait le sang des victimes humaines; un de ces monuments s'appelle *ty ar Gorriket*, la maison du Nain; car ces masses de pierre, à en croire le paysan breton, ont été portées là par les nains et les mauvais génies. De même que dans tout le reste de la France on croit aux géants, la Bretagne croit aux nains; le nain est le roi de ces contrées; il a la malice des petits êtres : il est railleur, il est taquin, il a les caprices et les colères d'un enfant à qui rien ne résiste.

A Quimper, le premier évêché de la Bretagne, les évêques de l'Église primitive ont fait une guerre assidue aux souvenirs des vieilles idoles; seulement, les plus gros rochers sont restés immobiles; apportés là par des mains inconnues, pas une force humaine ne les a pu arracher de cette place. Non loin de Pontaven, l'antique forêt de Lusuen (du mot celtique *lusu*, *lousou*, gui, fougère, verveine, plante salutaire) prolonge encore son ombre fatidique; c'est toute l'histoire du passé, cette forêt de Lusuen; sa forteresse n'a pas été renversée tout à fait par le temps et par les hommes. Le plus beau dolmen de Lusuen s'élève à quarante pieds; de chaque côté de cette pierre solennelle a grandi un chêne séculaire; dans une fente du milieu, dans cette pierre des vieux siècles, un autre chêne a poussé. Que de siècles représentent ces pierres et ces arbres! combien de générations se sont agenouillées à cet ombrage! A Saint-Yvi, dans les genêts qu'agite incessamment le vent du nord, se rencontre un

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

dolmen incliné, le plus curieux de la contrée. Sur les côtes de Kerlouan, tout au sommet de la stérile colline, vacille sur son pivot, aussi agitée que les genêts de Saint-Yvi, une immense pierre vacillante posée, pointe pour pointe sur le roc vif : miraculeux équilibre, pivot de diamant qui ne s'est pas encore usé! A Plouescat, entre la chapelle de Brelevenez et le village de Cléder, la pierre des sacrifices contient un bassin carré. — Mais qui pourrait compter tous les vestiges laissés par ses premiers prêtres sur cette Bretagne croyante et sauvage? La plaine de Tregune, à elle seule, suffirait à fatiguer toute une académie d'antiquaires. Dans tout le cours de cette histoire, nous rencontrerons bien d'autres débris de la même époque et de l'époque romaine, et les vestiges du moyen âge, et toutes les ruines qu'entraînent après elles la guerre et l'émeute. Le monument druidique est resté dans ces campagnes reculées, sinon un monument sacré, du moins un objet de vénération et de respect. Sous ces larges toits de granit, aujourd'hui chargés de mousse et de lichens, le paysan breton s'abrite contre l'orage, non pas sans dire sa prière à la bonne Vierge, la patronne de tous les humbles cœurs; priant ainsi, le Breton ne songe ni aux Celtes, ni aux druides, ni au sang des victimes immolées; il a peur du mauvais génie habitant de ce lieu; il évoque le couriquet ou le couril, caché dans ces ruines; il se le figure porté sur deux ailes de chauve-souris; tête difforme, sourire malin, poussant de petits cris d'ironie et de joie. Malheur à qui tombe dans la danse infernale de ces malins génies! Il faut aller encore, il faut aller toujours; il a beau résister, le tourbillon l'emporte; les malins diables l'enlacent dans les anneaux de leur queue traînante. Trop heureux encore de se tirer d'affaire, une fourche à la main, en récitant ces paroles cabalistiques :

Les hi, les han !
Baz ann arar a zo gant han ;
Les han, les hi !
Baz ann arar a zo gant hi.
Laisse-la, laisse-le, laisse-le, laisse-la,
Le bâton du char le voilà.

Vous savez l'histoire du petit tailleur de Coad-Bily. Il était si bossu, si trapu, si chevelu, si barbu, qu'il dit un jour : « Pourquoi donc n'irais-je pas danser au clair de la lune avec les couriquets, les cournils, les cournicanets? » Il dit, et il va. Justement la lune était sombre, le vent bruyant, la bruyère agitée, les follets un peu moins fous

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

que d'habitude ; la danse commençait à peine. On fait place au nouveau venu ; seulement on le trouve un peu laid pour un couriquet. Vous savez ce que disaient les follets en dansant? trois mots qui sont toute leur joie : *dilunn*, lundi, *dimeurs*, mardi ; *dimerch'er*, mercredi ; lundi, mardi, mercredi, ainsi disait le tailleur. La ronde était triste et monotone, la joie commençait à peine ; elle allait de *dilunn* à *dimeurs*. Enfin le petit bossu ajoute aux trois journées des follets : jeudi et vendredi, *dialiaou na digwener*. A ce moment, la danse devient un tourbillon, c'est la ronde infernale dans toute sa joie ; on reconnaît le petit bossu, on l'embrasse, on l'étouffe ; il était parti avec une bosse, il revient avec deux bosses : digne charge de couriquets ! — Beaux petits contes populaires ! ils ont donné une vie nouvelle aux vieux monuments de la race celtique, ils ont rajeuni ces vénérables pierres que le christianisme avait ébranlées ; ils ont rendu à ces quatre mille années couchées sous ces dalles funèbres, un peu d'intérêt et de passion. Souvenir des races celtiques, et tenant au plus antique honneur de la Bretagne, le monument druidique est l'ornement de ces bruyères roses, de ces ravins, de ces rocs, de ces rivages ; il a conservé (à Loc-Mariaker) quelques-unes des lettres de cette langue, plus vieille de mille années, que la langue d'Homère. Race austère et dévouée, cette race des vieux Bretons, française par le cœur, elle a toutes les vertus de la France, elle a peu de ses défauts. Que de fois la Bretagne a sauvé la France ! Les premiers, les Bretons de Nomenoé ont résisté à l'invasion des hommes du Nord ! Qui donc a chassé les Anglais de la France au quinzième siècle? Duguesclin le Breton ! Au quinzième siècle? le Breton Richemond ! Qui a battu les Anglais sur toutes les mers? Duguay-Trouin, le Breton !

Dans le département du Morbihan, non moins que dans le Finistère [1], les monuments des druides sont nombreux et d'un intérêt puissant. Un vieux Celte sortirait aujourd'hui de son tombeau de pierre, il reconnaîtrait la vieille patrie ; aujourd'hui comme autrefois, la bruyère entoure de sa fleur empourprée les têtes grisâtres des pierres placées sur la tombe des héros ; la fontaine sacrée murmure sa douce complainte sous le feuillage du hêtre ; l'autel du dieu Thor et d'Esus attend le sacrifice ; du haut du dolmen, le druide peut haranguer tout son peuple ; debout au centre de ces grands cercles taillés dans le roc, la prêtresse peut se livrer, le soir à minuit, à

[1] *Antiquités de la Bretagne*, par M. le baron de Fréminville.

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

ses incantations magiques. C'est vous que j'atteste, pâles rochers de *Kerhan*[1], dolmen de Locmariaker (lieu de la belle Marie), *Men ar Rumm*, pierres de la colline, qui dominez l'entrée du golfe du Morbihan, nobles traces, fiers souvenirs, chantés par Ossian, le poëte des Celtes : « Place-moi, Fingal, sous quelque pierre mémorable qui « atteste la gloire de Calma..... Cathula, dresse ma tombe sur la « colline, et place sur ma tombe *cette pierre grise*.... Ici repose, sous « ce bloc, le chef de la race de Dermid. — Ces pierres diront aux « siècles à venir : Ici se rencontrèrent Ossian et Cathmor, et ils se di- « rent des paroles de paix ! — Pierres, vous parlerez aux années qui « s'élèvent derrière les siècles ! » — Dans ces chants du barde, le tombeau se retrouve toujours aussi souvent que paraît la gloire; mais à tant de distance, qui donc pourrait dire à ces pierres : « *Levez votre tête grisâtre, et dites-nous les noms des héros que vous cachez ?* »

Cependant, si la pierre druidique n'a pas gardé le nom du héros qu'elle recouvre, elle a gardé son nom à elle, et ce nom-là sert à la désigner et à la faire reconnaître : Kerguelvan (*pierre des pleurs*), Kerroch', *lieu des rochers;* ou bien le christianisme naissant s'est emparé des pierres druidiques, tout comme il s'est emparé du Capitole romain. La croix et l'image de la Vierge protégent plus d'une pierre de

Vue de la plaine de Karnac.

la plaine de Karnac; Karnac, le cimetière aux tombes éternelles! Les

[1] *Kerhan*, en breton, le champ de bataille.

Copyright des éditions d'Ainay Lyon 2008

Romains, jaloux de tout ce qui n'était pas Rome, appelaient Karnac *le camp de César*. Mais le savant et vaillant homme à qui était réservée une si belle mort, l'antiquaire le plus illustre du Morbihan, le premier grenadier de France, Latour-d'Auvergne, dans ses *Origines gauloises*, se demande avec juste raison si les Romains ont jamais retranché leurs camps par un pareil entassement de rochers. Un autre antiquaire [1], pour échapper aux Celtes sans tomber dans les Romains, affirme que les roches de Karnac sont l'œuvre des Égyptiens, et la preuve, c'est que parmi les ruines de Thèbes *s'élève* une ruine appelée Karnac ! J'aime tout autant les traditions des habitants de la Cornouaille, qui appellent les pierres de Karnac les soldats de saint Corneille (*saint Corneli, soudard*). C'est tout un poëme de pierres ce Karnac, lugubre poésie, silencieuse, solennelle, imposante. Suivez toujours la trace druidique, elle vous conduira à Kennebon, à Cloukinec, landes désertes, sombres forêts, aspect sauvage. La plaine d'Ardven est inculte comme aux premiers jours ; les pierres d'Ardven sont disposées dans un ordre régulier et sur neuf files parallèles. Le dolmen de Kerkouno est le plus vaste du Morbihan ; les villages voisins en ont fait un lieu de réunion et de plaisir ; c'est le cabaret du village les jours de *Pardons*, depuis que le *Pardon* a cessé d'être une fête toute religieuse. Une de ces pierres s'appelle *la pierre du diable*, et même on raconte la chronique de *la pierre du diable*. C'est un véritable peulven celtique, destiné à rappeler une histoire oubliée à jamais ; la légende seule est restée. Comme les manœuvres chrétiens élevaient la cathédrale de Saint-Pol, le diable, pour écraser l'église naissante, prit cette pierre et la jeta sur le clocher, qui déjà s'élevait dans les airs ; mais la pierre, lancée avec trop de violence, est retombée à cette place. Et en preuve, le diable a laissé dans le roc la double empreinte de sa griffe de fer.

A une demi-lieue d'Auray, se rencontre le *Manë Korriganet* (la montagne des petits hommes), apportée là par les Korrics ; cette montagne, presque aussi abrupte qu'un monument celtique, est une des premières forteresses de la Bretagne féodale. Mais, dans ce premier chapitre, nous n'irons pas plus loin que les Celtes ; nous retrouverons plus tard les antiquités françaises, les vieux manoirs, les châteaux forts, les tours féodales, les inscriptions, l'inscription de la tour d'Elven, par exemple : « *Ci-gît Erec, fils d'Alain de Broerec,*

[1] M. de la Sauvagère.

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

dont Dieu ait l'âme. » C'est une belle histoire à écrire et à entendre, cette histoire de Bretagne. Dieu vienne en aide à notre esprit!

C'est ainsi que les vieilles pierres druidiques, longtemps négligées comme les vains caprices d'un peuple enfant, sont devenues autant de pages d'une histoire sérieuse, importante, et pour ainsi dire authentique.

Rien qu'à voir ces monuments d'une simplicité si grande, ces dalles grisâtres en guise d'autel, ces vieux chênes qui devenaient tout un temple, on comprend quel grand peuple a passé dans ces campagnes. Quant à deviner le dieu qu'ils ont adoré, de ce dieu-là les Celtes n'ont pas laissé l'image; à peine s'ils ont laissé le nom : il s'appelait *Teutatès*. C'est le nom du dieu pacifique qui présidait à l'agriculture et aux beaux-arts; le dieu de la guerre s'appelait *Hésus*, du mot celtique *goez* [1].

Au reste, chaque dieu des Celtes avait son nom, ses attributs, ses fantaisies. Le dieu qui présidait à la joie, qui avait apporté la vigne dans les Gaules, le Bacchus gaulois, avait nom *Kernunos*, du mot celtique *korn*; et l'on sait en effet que le Bacchus venu de Phénicie portait des cornes. Le dieu d'où venait l'inspiration poétique avait aussi son nom propre, et il tenait sa place à côté des deux autres. Quant aux divinités secondaires, les génies inférieurs, les fées, le lutin familier, les farfadets, tous les petits génies qui président à la poésie populaire, ils avaient noms *Drac*, *Gripi*, *Fada*. Ces peuples adoraient aussi l'eau et le feu, la terre et les vents, et les montagnes. Chacune de ces divinités avait ses prêtres; parmi les prêtres, les uns étudiaient les lois naturelles, les autres s'occupaient de l'histoire vivante des temps passés; ils rappelaient dans leurs chants la mémoire des héros, ils célébraient les vainqueurs de la bataille, ils chantaient l'hymne funèbre; la jeunesse prêtait l'oreille à ces chants de guerre et sentait s'allumer son courage aux récits des exploits de leurs pères. Après les bardes, venaient les sacrificateurs, et au-dessus de tous ces prêtres, les *druides* [2].

Les druides étaient les sages de la nation. Ils étaient les maîtres de la loi, les chefs de la justice, le conseil de ces peuples, la loi vivante,

[1] *Forêt* qui fait *es* par contraction, ou du mot *euz* terreur.

[2] Le nom de *druide* est *derwidda* en langue kimrique, il dérive du mot par lequel les Gaulois désignaient le chêne, c'est-à-dire *derv* en kimrique, *deru* en armorique, et *duer* en gaëlique. Il est à remarquer que Diodore de Sicile traduit *druides* par un mot grec qui signifie *hommes des chênes*.

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

pour tout dire. Ils enseignaient toute la morale, toute la politique. Qui manquait à la loi, qui manquait de courage, était chassé, par les druides, de l'assemblée universelle. A la voix de ces prêtres vénérés, la nation prenait ou déposait les armes ; la femme du druide, le type de la femme gauloise, était, comme son mari, éloquente, inspirée, entourée de terreur et de respect. La voix des prêtresses était écoutée à l'égale de la voix de Dieu; elles ont créé des prodiges : devant elles marchait la terreur. Au sommet des roches escarpées, sur le bord de la mer furieuse, au pied du chêne gaulois, la prêtresse se tenait debout, et, l'œil au ciel, elle prédisait l'avenir. La foudre et l'éclair et la tempête gardaient la demeure de la druidesse. La mer obéissait à sa voix, le vent à sa parole ; elle prenait toutes les formes, elle passait comme une ombre, elle se montrait surtout quand la patrie était en danger. Rappelez-vous à ce propos cette femme poétique, cette Velléda inspirée dont M. de Chateaubriand a écrit l'histoire. C'est la plus vaillante héroïne, et ce n'est pas la moins touchante, du poëme des *Martyrs*.

Dans l'Armorique, les prêtres portaient le surnom de *Belhec*, parce qu'ils étaient vêtus de lin [1], et les prêtresses celui de *Léanes*, parce qu'elles étaient toujours habillées de laine blanche [2].

Mais à propos de la Velléda et du poëme de M. de Chateaubriand, trop heureux sommes-nous de rencontrer, au commencement de ce livre, ce grand poëte, l'honneur de la Bretagne moderne, pour nous guider à travers les Gaules primitives, dans cet étrange mélange de mœurs, de religions, de civilisation, de barbarie.

C'en est fait, le vieux monde va se retremper dans la religion nouvelle; le christianisme a commencé son œuvre éternelle, le vrai Dieu s'est montré à l'univers lassé de ces fausses grandeurs. Nous sommes sous le règne de Dioclès; la longue voie romaine se déroule à travers la forêt des druides. Au milieu des bois sauvages, tout à côté de la hutte du Gaulois, entre ses forteresses de solives et de pierres, les Romains ont élevé les plus beaux monuments de l'architecture grecque et latine. Pourtant, la forêt domine encore tout cet ensemble; de temps à autre, vous rencontrez les vestiges du camp de César, vous retrouvez les plantes semées par les vainqueurs ; quelques restes de cette civilisation armée se rencontrent même dans les endroits les

[1] *Belh*, en langue gallique, signifie *lin*. — En Bretagne on désigne encore sous le nom de *belhec* un prêtre.

[2] *Gloan*, et par contraction *léans*, signifie *laine* en langue gallique.

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

plus sauvages. Le héros de M. de Chateaubriand, Eudore, arrive enfin dans cette belliqueuse Bretagne dont M. de Chateaubriand se souvenait avec tant de joie et d'orgueil quand il écrivait son poëme. Suivons Eudore, il nous guidera par la main dans les sentiers et dans les villes de l'Armorique. Il arrive chez les *Rhédons* (les peuples de Rennes), et laissez-le décrire tout à l'aise cette terre de la résistance et des miracles :

« L'Armorique ne m'offrit que des bruyères, des bois, des vallées « étroites et profondes, traversées de petites rivières que ne remonte « point le navigateur, et qui portent à la mer des eaux inconnues; « région solitaire, triste, orageuse, enveloppée de brouillards, re- « tentissant du bruit des vents, et dont les côtés hérissés de rochers « sont battus d'un océan sauvage.

« Le château où je commandais, situé à quelques milles de la mer, « était une ancienne forteresse des Gaulois, agrandie par Jules César « lorsqu'il porta la guerre chez les *Venètes* (les peuples de Vannes), « et les *Curiosolites* (peuples des environs de Dinan). Il était bâti sur « un roc, appuyé contre une forêt et baigné par un lac. »

Ceci dit, le poëte raconte l'histoire de Velléda, la prêtresse des Bretons. Que pourrions-nous ajouter, nous autres, à cette histoire ainsi racontée? Quels détails M. de Chateaubriand, le Breton, n'a-t-il pas appris dans son enfance? Quel récit n'a-t-il pas retrouvé dans ses souvenirs? Dans notre premier livre, *la Normandie*, plus d'une fois, quand l'histoire nous manquait, nous avons appelé les poëtes à notre aide. Shakspeare et Walter Scott[1] nous ont raconté les passages les plus difficiles et les plus obscurs des vieilles annales; M. de Chateaubriand ne fera pas moins pour l'histoire de ces peuples bretons parmi lesquels il a vu le jour, pour cette noble terre où il a choisi sa sépulture. L'épisode de Velléda, c'est toute l'histoire de la vieille Bretagne. — « Les habitants de l'Armorique avaient conservé leurs « mœurs primitives et portaient impatiemment le joug romain. Bra- « ves, comme tous les Gaulois, jusqu'à la témérité, ils se distinguaient « par une franchise de caractère qui leur est particulière, par des « haines et des amours violentes, et par une opiniâtreté de sentiments « que rien ne peut vaincre. » Tel est ce portrait des Bretons; il est traité de main de maître, à la façon de Chateaubriand ou de Jules César. Bientôt paraît Velléda la prêtresse. Est-ce une femme? est-ce une

[1] La Normandie, *le Roi Jean*, p. 129; *Ivanhoé*, p. 284.

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

ombre qui passe, emportée par la vague? Elle est seule dans sa barque; elle jette aux flots de la mer des toisons de brebis et de petites meules d'or et d'argent. « Sa taille était haute; une tunique noire, « courte et sans manches, servait à peine de voile à sa nudité. Elle « portait une faucille d'or suspendue à une ceinture d'airain; elle « était couronnée d'une branche de chêne. La blancheur de ses bras « et de son teint, ses yeux bleus, ses lèvres de rose, ses longs che- « veux blonds qui flottaient épars, annonçaient la fille des Gaulois, « et contrastaient par leur douceur avec sa démarche fière et sauvage. « Elle chantait d'une voix mélodieuse des paroles terribles, et son sein « découvert s'abaissait et s'élevait comme l'écume des flots.

« Je la suivis à quelque distance : elle traversa d'abord une châtai- « gneraie dont les arbres, vieux comme le temps, étaient presque « tous desséchés par la cime; nous marchâmes ensuite, plus d'une « heure, sur une lande de mousse et de fougère; au bout de cette « lande, nous trouvâmes un bois, et au milieu de ce bois une bruyère « de plusieurs milles de tour. Jamais le sol n'y avait été défriché, et « l'on y avait semé des pierres pour qu'il restât inaccessible à la faux « et à la charrue. A l'extrémité de cette arène s'élevait une de ces ro- « ches isolées que les Gaulois appellent *dolmen*, et qui marquent le « tombeau de quelque guerrier.... La nuit était descendue; la jeune « fille s'arrêta non loin de la pierre, frappa trois fois des mains en « prononçant ce mot mystérieux : *An gui, l'an neuf!* A l'instant je vis « briller dans la profondeur du bois mille lumières [1]. »

Bientôt, l'assemblée est complète; les Gaulois arrivent la torche à la main. Les Eubages marchaient les premiers, conduisant deux taureaux destinés au sacrifice; les bardes suivaient en chantant les louanges de Teutatès. Trois sénavis (philosophes) venaient ensuite; la prêtresse marchait la dernière. L'autel est dressé au pied d'un jeune chêne où la prêtresse a découvert le gui sacré, que l'Eubage coupe avec la faucille d'or; sur le dolmen monte la prêtresse [2].

Quand la foule a fait silence, la prêtresse prononce d'austères paroles : « Où sont, dit-elle, ces États florissants, ce conseil de fem- « mes auquel se soumit le grand Annibal? Où sont les druides qui « élevaient dans leurs conseils sacrés une nombreuse jeunesse?.... « O île de Syane, ô île vénérable et sacrée! je suis demeurée seule des

[1] *Les Martyrs*, liv. IX et suivants.

[2] « Au pied du dolmen étaient appuyées deux autres pierres qui en soutenaient une troi- « sième couchée horizontalement. »

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

« neuf vierges qui desservaient votre sanctuaire! » En même temps elle annonce à ces Gaulois que les tribus des Francs qui s'étaient établis en Espagne retournent maintenant dans leur pays; leur flotte est à la vue des côtes; ils n'attendent plus qu'un signal pour marcher sur Rome. Puis, quand elle a parlé et remué profondément tous ces courages, la prêtresse demande la victime humaine que réclame Teutatès. Sur un bassin de fer, elle va pour égorger un vieillard; mais l'aube matinale paraît enfin, et nos Bretons se séparent en chantant ce chant funèbre :

« Teutatès veut du sang; il a parlé dans le chêne des druides. Le « gui sacré a été coupé avec une faucille d'or, au sixième jour de la « lune, au premier jour du siècle. Teutatès veut du sang; il a parlé « dans le chêne des druides! »

La scène est belle, elle est grande; à cette hauteur, la poésie, c'est de l'histoire. M. de Chateaubriand a écrit, en effet, l'histoire de ces bruyères et de ces solitudes. Il a retrouvé les titres de noblesse de la Bretagne, et il les lui a rendus. Il me semble que ces quelques passages du poëme nous en apprennent beaucoup plus sur la religion des druides que bien des gros livres. Voilà ce que c'est que de voir de très-haut et de tout embrasser d'un coup d'œil : c'est le privilége des hommes de génie !

Notez bien que ces poétiques récits dont personne ne songerait à lui demander les témoignages, M. de Chateaubriand les appuie sur les preuves les plus complètes : non-seulement il a vu et parcouru dans tous les sens cette terre de Bretagne, mais encore il a lu tous les livres qui en parlent. Parle-t-il des factions qui ont divisé la Bretagne, et des révoltes des Bretons contre leurs maîtres, il salue en passant le nom du Breton Caractacus défendant la Bretagne contre Plautius, général des Romains. Caractacus le héros tombe dans le piége romain; il est conduit devant l'empereur, et, à la vue des palais de Rome, il s'écrie : *Les voilà donc, ces avides possesseurs de tant de palais, qui sont assez à plaindre pour désirer une chaumière dans nos bois!* En même temps il rend hommage à la reine Boadicée, ce digne soldat de la Bretagne dont parle Tacite dans ses *Annales*. L'instant d'après, M. de Chateaubriand va chercher dans Strabon la description de l'Angleterre, qui se peut si bien appliquer à la Bretagne : « Plus d'ombre que de soleil, moins de neige que de pluie. » En même temps il vous explique ce que les anciens entendaient par ces mots *contrées armoricaines*, c'est-à-dire la Normandie, la Bre-

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

tagne, la Saintonge, le Poitou; et il ajoute : « Le centre de ces con-
« trées était la Bretagne, dite par excellence l'Armorique. Lorsque les
« dieux des Romains et les ordonnances des empereurs eurent chassé
« des Gaules la religion des druides, elle se retira au fond des bois de
« la Bretagne, où elle exerça encore longtemps son empire : on croit
« que le grand collége des druides y fut établi. Ce qu'il y a de certain,
« c'est que la Bretagne est remplie de pierres druidiques. Pomponius
« Mela et Strabon placent sur les côtes de la Bretagne l'île de Syane,
« consacrée au culte des *dieux* gaulois. »

Il a aussi retrouvé, dans un chapitre de Diodore de Sicile, cet usage des Gaulois d'attacher au cou de leurs chevaux les têtes des ennemis qu'ils-ont tués à la guerre. Ils font porter devant eux toutes sortes de dépouilles sanglantes, et ils décorent de ces terribles trophées la porte de leurs maisons. Quant aux forêts des Gaules, elles sont célèbres dans toutes les histoires. Pline, le grand naturaliste, cite avec éloge le chêne, le bouleau, le frêne et l'ormeau des forêts gauloises; Strabon vante les glands de la Gaule. César et Tacite ont décrit avec complaisance les forêts des Gaules. Dans la langue celte, *cel*, un mot qui revient à la fin de tous les mots, *cel* veut dire forêt; comme aussi, dans Ammien Marcellin, nous trouvons de la femme gauloise le portrait suivant : « La femme gauloise est encore plus forte que son
« mari; ses yeux sont encore plus sauvages. Est-elle en colère, sa
« gorge s'enfle, elle grince des dents; elle agite ses bras aussi blancs
« que la neige; elle porte des coups aussi vigoureux qu'une arme
« de guerre. » Arrangez donc ce passage avec ce mot-là de Diodore de Sicile : *Feminas licet elegantes habeant!* — l'élégance gauloise!

Le cri de Velléda : *an gui, l'an neuf*, a été retrouvé, par le poëte, dans le livre de Sainte-Foix. Pline l'Ancien, au livre XVI de l'*Histoire naturelle*, parle du gui druidique; nous traduisons :

« N'oublions point l'admiration des Gaulois pour le gui. Les
« druides, tel est le nom de leurs mages, ne voient rien au monde de
« plus sacré que le gui, et que l'arbre sur lequel il se produit, quand
« c'est un chêne; aussi choisissent-ils des bois de chêne, et ne font-
« ils aucun sacrifice sans avoir des feuilles de cet arbre; si bien qu'on
« peut croire que leur nom de druides vient du mot *gui*, qui signifie
« *chêne*. Lors donc qu'ils trouvent la plante parasite sur cet arbre,
« ils s'imaginent que c'est un présent du ciel, et croient que l'arbre
« est favorisé des dieux. Le gui se trouve rarement; aussi ne le cueille-
« t-on qu'avec un grand appareil religieux, et choisit-on surtout

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

« pour cette opération le sixième jour de la lune, jour par lequel « commencent leurs mois et leurs années, ainsi que leurs siècles, qui « ne renferment que trente ans. Ils choisissent ce sixième jour, parce « qu'alors l'astre, sans être au milieu de son cours, est dans toute sa « force d'ascension. Le nom de gui, dans la langue des Gaules, veut « dire remède universel. Lorsque les objets nécessaires pour les sacri- « fices et le banquet sont prêts sous le chêne, ils amènent des tau- « reaux blancs qui n'ont jamais été soumis au joug, et dont les cornes « sont liées pour la première fois. Le prêtre, vêtu d'une robe blanche, « monte sur l'arbre, tranche avec une serpe d'or le gui, qui est reçu « dans un sagum blanc. Ils immolent ensuite les victimes, et prient « les dieux de rendre ce don propice à ceux qui le reçoivent. Ils pen- « sent que le gui donne la fécondité à tous les animaux stériles qui le « prennent en boisson, et que c'est un contre-poison universel, tant « les nations sont promptes à révérer comme divins les objets les « plus frivoles. » Dans le dictionnaire *franco-celtique* du père Rostrà- nem, il est dit, à propos des dolmens : « Lieu des fêtes et des sacri- « fices ; pierres plates fort communes dans la Bretagne. » Ammien Marcellin parle des bardes en ces termes : « Leurs poëtes, qu'ils ap- « pellent bardes, s'occupent à composer des poëmes propres à leurs « cantiques ; ce sont eux-mêmes qui chantent, sur des instruments « presque semblables à nos lyres, des louanges pour les uns et des « invectives contre les autres. Ils ont aussi chez eux des philosophes « et des théologiens, appelés *saronides*, pour lesquels ils sont remplis « de vénération... C'est une coutume établie parmi eux, que personne « ne sacrifie sans un philosophe ; car, persuadés que ces sortes « d'hommes connaissent parfaitement la nature divine, et qu'ils en- « trent pour ainsi dire en communication de ses secrets, ils pensent « que c'est par leur ministère qu'ils doivent rendre leurs actions de « grâces aux dieux, et leur demander les biens qu'ils désirent... Il ar- « rive souvent que lorsque deux armées sont prêtes d'en venir aux « mains, ces philosophes se jetant tout à coup au milieu des piques « et des épées nues, les combattants apaisent aussitôt leur fureur « comme par enchantement et mettent bas les armes. C'est ainsi que « même parmi les peuples les plus barbares, la sagesse l'emporte sur « la colère, et les Muses sur le dieu Mars. » (*Diodore de Sicile*, livre V, trad. de Terrasson.)

On ne saurait croire tout l'intérêt de cette histoire des Gaules, même avant qu'il n'y ait une France. La France n'est pas là encore,

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

mais elle y doit régner, et le regard charmé s'arrête avec orgueil sur le théâtre où se passera le grand drame de la nation française. Tous les vieux peuples seront les bienvenus sur cette terre qui sera nôtre; ils nous précèdent, donc ils sont quelque peu nos ancêtres. Voilà pourquoi ce noble débris des populations celtiques nous tient attentifs et nous trouve empressés, car ce débris sera bientôt la race bretonne. A l'heure où nous sommes, la Gaule est occupée par deux peuples, les Barbares et les Celtes. La nation celte obéit aux druides et aux nobles, et pourtant chaque année il fallait procéder à un nouveau partage des terres de la nation; car c'était la loi, dit César, que pas un homme dans ce peuple ne fût plus riche que son voisin. De la langue des Celtes bien des mots sont restés dans notre langue [1]. La Bretagne, de toutes les nations gauloises, a parlé le plus longtemps la langue celtique. Elle était placée au bout du monde (*finis terræ*, Finistère); elle était éloignée du théâtre de ces guerres de Romains à Barbares; elle obéit longtemps à un chef indépendant; à plusieurs reprises, quand la Bretagne va être envahie par Rome, vous verrez les insulaires de la Grande-Bretagne apporter de leur île le vieux langage et le remettre en honneur. Nous avons dit où en était l'art des Celtes; ils se sont contentés d'entasser des pierres presque au hasard, les mêmes pierres que vous retrouvez en Danemark, en Suède, en Norwége, en Irlande; jouets d'enfants qui ne savent pas se bâtir un temple. Leur architecture, c'est comme leur poésie, dont rien ne reste, sinon des fragments, pierres détachées d'un édifice qui n'a jamais été construit. Où sont les chants des bardes? Ils se sont évanouis avec les colères qu'ils soulevaient. Et les hymnes sacrés, et les chants de guerre, et les satires contre les lâches?... tout cet esprit s'est perdu, emporté par l'oubli.

Lucain, le grand poëte, s'est souvenu des bardes dans *la Pharsale*, et il parle de leurs chants nombreux (*carmina plurima*); de ces chants nombreux pas un seul ne s'est conservé dans la mémoire des hommes. La poésie s'est perdue en même temps que s'effaçait le respect qui entourait les poëtes. Après avoir été longtemps chef parmi les chefs, et l'égal des druides, le barde devint plus tard un mercenaire que l'on faisait venir au milieu du festin pour amuser les convives : le *vates* avait fait place au comédien. C'est là sans nul

[1] Exemples : *bancs*, *fin*, *parc*, *cri*, *fi! drud*, *héros* (dru), *bren*, corruption; *truand*, misérable.

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

doute le motif de l'oubli qui pèse sur les chants des bardes; l'orgie a dévoré cette poésie de parasites. Au dixième siècle, sous le roi Houël *le Bon*, nous vous dirons la résurrection des bardes; mais si le barde est ressuscité, la poésie est morte, morte à ces joies si vraies, à ces douleurs si vives. — L'Irlande, plus heureuse en ceci que l'Armorique, a conservé le nom de ses bardes : Ossian et Fingal, et même un assez bon nombre de ses poésies nationales, ont-elles surnagé, pour qu'un habile esprit (Mac'pherson) refît quelques-uns de ces étranges poëmes, élégies guerrières mêlées d'amour, où se retrouve toute la pâle mélancolie du Nord. — Des bardes gaulois, nul ne dit le nom, pas même Ausone, le poëte chrétien, qui se souvient avec tant de joie des dieux du paganisme quand il écrit ses vers. Comme il ne pouvait pas, et comme d'ailleurs il n'eût pas voulu peut-être se prêter à une supercherie à la Mac'pherson, le savant M. Delarue a tenté du moins de retrouver, dans les jongleurs et les trouvères, les enfants des bardes de l'Armorique; il a voulu élever le *lai breton* à la dignité de poëme des Celtes [1]. A cette découverte, on ne voit pas ce que la Bretagne peut gagner. Vous avez vu une noce de Bretagne : quand la noce, toute parée, sort de l'église, deux hommes précèdent, celui-ci le jeune époux, celui-là la mariée, et chacun de ces hommes s'en va célébrant, le premier la beauté de la femme, le second les vertus du mari; autant vaudrait dire que ce sont là des *bardes*. Il est plus facile de convenir tout de suite que cette poésie s'est perdue, et que l'écho des vieux âges s'est lassé de la répéter.

Les lois des druides, plus que les chants bardes, ont échappé à ces ravages. Dans un livre écrit en toute naïveté de style et d'opinions philosophiques [2], nous retrouvons les *ordonnances des druides*: S. P. Q. G.—En peu de mots, nous pouvons résumer ces divers commandements : — « Sur toutes choses, honorons celui qui nous a « mis sur terre. — Défendons aux Gaulois de faire aucun sacrifice « sans les prêtres. — Que le druide vive pur et chaste. — Sera chassé « des sacrifices, qui aura manqué à la loi, et nul ne sera si hardi que « de s'y montrer sans pardon. — Assistez à la parole du druide; qui « troublera la parole du prêtre, perdra partie de son manteau. — Ne « parlez ni de religion ni des affaires publiques. — Qui sait une nou- « velle intéressante pour la république, la rapportera à l'instant même

[1] *Lai, led*, en latin de la grande décadence, *leudus*.

[2] *Histoire de l'Estat et Républiques des anciens François, depuis le déluge universel jusques à la venue de Jésus-Christ en ce monde.* (Noël Taillepied, cordelier.) — 1585.

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

« au magistrat. — Soyez muet devant l'étranger. — Le jour du sacri-
« fice, le dernier eubage arrivé à l'autel sera immolé pour qu'on lise
« l'avenir dans ses entrailles. — Le barde, l'eubage, le druide, sont
« exempts de tout tribut. — Que le juge soit un vieillard à barbe grise
« et longue, et couvert d'honorables vêtements.—Nous absent, chaque
« village a le droit de se nommer des chefs qui nous représentent: —
« Les femmes peuvent être juges et arbitres. — Vous n'irez pas com-
« mercer au loin. — Défense aux marchands étrangers d'apporter le
« luxe chez nous. — Prenez soin des malades. — Le voleur sera
« sacrifié sur l'autel de Mercure. — L'usure est un vol, à l'usurier
« tu ne dois rien. — Épouse ta femme sans dot. — Toute puissance
« tu as sur ta femme. — La femme *accusée* d'avoir empoisonné son
« mari sera brûlée vive. — Point d'enfants dans les villes. — L'en-
« fant, pour devenir un homme, sera élevé au village, sinon la répu-
« blique n'en veut pas. — A l'âge de vingt-cinq ans, le jeune homme
« qui aura le ventre trop gros, sera tué en châtiment de sa gourman-
« dise. — Ton ami mort, tu es le maître de le suivre dans sa fosse
« ou sur le bûcher. »

Ce fut Annibal qui indiqua aux Romains le chemin des Gaules, mais les Phéniciens avaient tracé à l'avance l'admirable sentier qui côtoie les rivages de la Méditerranée jusqu'à Marseille; plus tard, César se chargea de dompter les Gaules. Si vous voulez avoir, non pas une idée complète de la cruauté et de la perfidie des légions romaines, mais une juste idée du courage et de la résistance des Bretons, vous lirez le troisième livre des *Commentaires*. César, après ses premières victoires dans les Gaules, croyait les Gaules pour longtemps pacifiées; le sénat avait décrété quinze jours d'actions de grâces à rendre aux dieux, ce qui ne s'était jamais fait; *quod ante id tempus accidit nulli*. Les Belges étaient battus, les Germains repoussés, les Séduniens vaincus dans les Alpes; César lui-même, tranquille de ce côté, était parti au commencement de l'hiver pour l'Illyrie, dont il voulait visiter les nations et reconnaître le territoire. Mais tout à coup les Bretons raniment la guerre dans les Gaules. Le jeune P. Crassus hivernait avec la septième légion chez les Andes (*les habitants de l'Anjou*), près de l'Océan. Comme il manquait de vivres, il avait envoyé ses tribuns militaires en réquisition chez les peuples voisins : chez les Curiosolites (peuples de l'Armorique), chez les Venètes (dans le territoire de Vannes). Ce dernier peuple était, au temps de César, le plus puissant de toute cette côte

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

maritime. Les Vénètes possédaient un grand nombre de vaisseaux, sur lesquels ils trafiquaient en Bretagne, et la Bretagne les regardait comme ses plus habiles navigateurs. Ils occupaient d'ailleurs, sur une vaste mer, féconde en naufrages, tous les ports, et tout navire étranger leur devait son tribut. Comme ils virent venir à eux les tribuns militaires Silius et Velanius, les Venètes les retiennent, disant qu'ils ne les rendront que contre les otages confiés à la garde de Crassus. Cet exemple est suivi dans toutes les villes où s'adressent les Romains. Dans les Gaules, toute résolution est prompte et vive; si bien qu'à l'instant même, le peuple se remet à la guerre, et que César revient en toute hâte. A la nouvelle de son retour, les Bretons s'encouragent les uns les autres; ils se fortifient, ils équipent des vaisseaux, ils coupent les chemins, ils affament l'armée romaine. Abandonnés à eux-mêmes dans ce pays peu connu, sans vaisseaux pour tenter cette mer perfide, les Romains s'interrogent avec inquiétude. Dans quel port, sur quelle rade, dans quelle île se fortifier? Comment se reconnaître dans cette mer sans bornes, qui ne ressemble en rien à cette mer italienne que la terre entoure de toutes parts? Car les Romains ne connaissaient que la Méditerranée; sur cette mer domptée par tant de victoires et par tant de grands hommes, ils étaient les maîtres tout-puissants. Mais aux Romains l'Océan faisait peur: les peuples même les plus braves ont toujours peur de l'inconnu. En même temps les Bretons fortifiaient leurs villes; ils appelaient à l'aide de la chose commune tous les peuples d'alentour : les Osismiens (*Finistère et Côtes-du-Nord*), les Namnètes (*Nantes*), les Ambiens (*Amiens*), les Morins (*le Boulonnois*), les Diablintes (*le Perche*), les Runcpères (*partie du Brabant vers la Gueldre*), la Bretagne (*Angleterre*), les Trévires (*Trèves*), l'Aquitaine (*Garonne et Gascogne*), les Coralliens, les Coriosilites, les Lexicoviens (*Coutances, Quimper et Lisieux*). A la nouvelle de cette révolte, César prend soudain toutes les dispositions d'un général habile; il accourt, il arrive, et pendant qu'il opère une diversion puissante à l'aide de ses capitaines, lui-même il se porte contre les Venètes. — Rude voyage! « La « plupart des villes de cette côte sont situées à l'extrémité de langues « de terre et sur des promontoires; elles n'offrent d'accès ni aux gens « de pied quand la mer est haute, ni aux vaisseaux que le reflux « laisse à sec sur le sable [1]. »

[1] *De Bello Gallico*, liv. III.

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

Il était donc impossible d'assiéger les villes de la Bretagne; ou bien si, en fin de compte, la ville assiégée était serrée de trop près, soudain les Bretons, montés sur leurs légers navires, emportaient, en fuyant, tous les biens et toutes les personnes de la ville assiégée. Ajoutez que les vaisseaux des Bretons étaient construits tout exprès pour obéir aux caprices et aux fureurs de cette mer turbulente; moins que les navires des Romains ils redoutaient le flux et le reflux et les bas-fonds de l'Océan. La proue, plus haute, résistait davantage aux vagues et aux tempêtes; le bois de chêne pouvait supporter les chocs les plus rudes : « Les ancres sont retenues par des chaînes de fer au lieu de cor-« dages; les voiles sont de peaux molles, amincies, bien apprêtées, « soit qu'ils manquent de lin ou ne sachent pas l'employer, ou plutôt « qu'ils croient impossible de diriger avec nos voiles des vaisseaux aussi « pesants à travers les tempêtes et les vents impétueux de l'Océan. « Dans l'action, nôtre seul avantage est de les surpasser en agilité et « en vitesse; du reste, ils sont bien plus en état de lutter contre les « mers orageuses et contre la violence des tempêtes. Nos vais-« seaux, avec leurs éperons, ne pouvaient entamer des masses « aussi solides, et la hauteur de leur construction les mettait à « l'abri des traits. Comme aussi craignent-ils moins les écueils. « Si le vent vient à vibrer, ils s'y abandonnent avec moins de « périls, et ne redoutent ni la tempête, ni les bas-fonds, ni, dans « le reflux, les pointes et les rochers : tous ces dangers étaient à « craindre pour nous. » Vous le voyez, dans ces premiers chapitres de leur histoire, ces peuples de la Bretagne montrent tout d'abord une grande énergie; cette idée de se battre contre les Romains de César enflamme leur courage. Quand arrive la flotte romaine, les Bretons se précipitent sur deux cent vingt navires tout prêts au combat, et les Romains les attaquent non par la force, mais par la ruse. Ils coupaient avec de grandes faux les voiles et les agrès des barques bretonnes; ce n'était plus une bataille navale, c'était un combat corps à corps, sous les yeux mêmes de César, qui, du rivage, encourageait les siens de la voix et du geste. Cette fois encore les Romains furent vainqueurs, mais César souilla lui-même sa victoire sur les Venètes, il fit mourir tout le sénat, et les soldats, qui n'étaient pas sénateurs, il les vendit à l'encan.

Les plus belles pages des *Commentaires* sont consacrées à raconter ces guerres si vives avec la vaillante Bretagne. César, à force de s'en occuper dans son livre, comme il s'en était occupé les armes à la main,

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

a fondé l'illustration des anciens Bretons. La constance de ces braves gens est égale à leur courage; vous les croyez vaincus, ils reparaissent

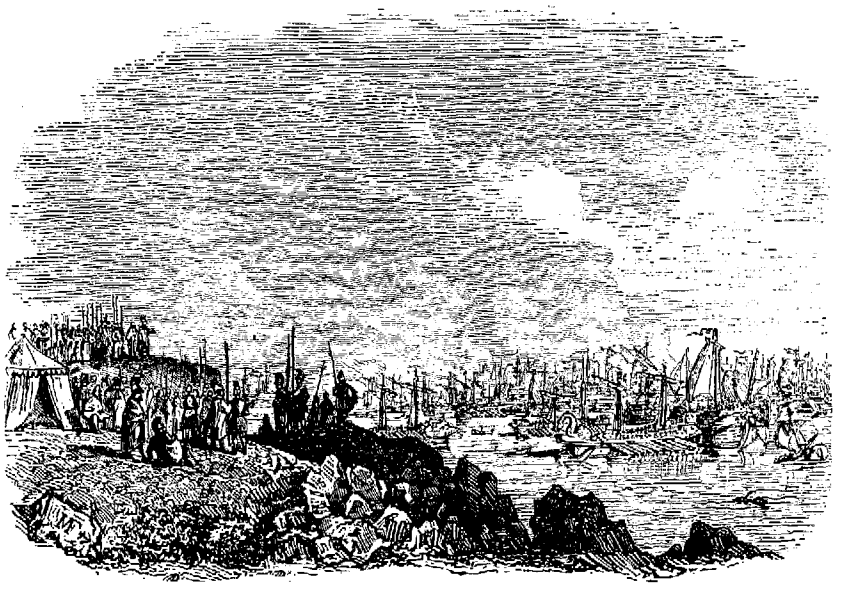

plus puissants et plus forts. Les trêves qu'on leur accorde, ils les emploient à rétablir leurs armées. A la fin, César est forcé d'abattre les forêts pour voir venir l'ennemi, et de ces forêts renversées il se fait des remparts. C'est un admirable récit, cette histoire de la guerre des Gaules, écrite par le grand homme qui les a domptées; les Français ne sauraient la lire avec trop d'enthousiasme et d'orgueil; car, à chaque pas que fait César dans cette terre, qui est la nôtre, César rencontre ce qu'il appelle de grandes nations, *maximas nationes*. En même temps il raconte les mœurs de ces peuples : les uns se battent pour la cause générale, les autres cultivent les terres; la terre est commune à tous, ils consomment peu de blé, ils vivent en grande partie de laitage ou de la chair des troupeaux, ou des bêtes tuées à la chasse. Ces têtes, si fières et si hautes, sont impatientes de tout joug, l'enfant lui-même est déjà un homme indomptable, ils sont grands et forts; habitués au froid, à peine couverts de quelques peaux, ils se baignent chaque jour dans les fleuves glacés. Si les marchands étrangers viennent chez eux, c'est plutôt pour acheter à ces hardis soldats le butin qu'ils font à la guerre, que pour leur vendre des objets futiles. Leurs chevaux sont laids, lourds et difformes, au témoignage même

Copyright des éditions d'Auray Lyon 2008

de Tacite [1]. Mais ils s'en contentent, car ces chevaux sont infatigables, et ils auraient honte d'acheter bien cher les beaux coursiers si recherchés par les jeunes et riches sénateurs. Dans la bataille, et quand l'affaire est bien engagée, le cavalier descend souvent de son cheval, qu'il monte sans selle, et il se bat à pied; ils ne boivent pas de vin. Pour savoir les nouvelles, ils arrêtent quiconque passe dans leur ville, et si vous voulez pénétrer plus avant, répondez à leurs questions. L'île de la Grande-Bretagne fournit à ces peuples des auxiliaires toujours prêts à combattre. César, pour visiter la Grande-Bretagne, se porte sur le pays des Morins (le Boulonnois et une partie de la France maritime), il arrive et il trouve toutes les collines couvertes de troupes ennemies. La descente fut difficile et il ne fallut rien moins que le courage et l'habileté de César pour planter ses aigles sur ce rivage. A peine débarqué, et comme il attendait le reste de son armée, la tempête disperse ses vaisseaux. Tout à coup l'armée romaine voit arriver les sauvages insulaires traînés dans leurs chariots de guerre; la résistance fut périlleuse, et César lui-même s'estima heureux de rejeter ces hordes terribles dans les forêts qui les avaient vomies. On croirait lire un poëme épique où tout au moins quelque chose qui ressemble à l'invasion de Guillaume le Conquérant. En effet, tout comme *le Conquérant*, Jules César rend toute justice à l'énergie et au courage des hommes du comté de Kent; c'est à peu près la même guerre, avec les mêmes incidents. Des deux côtés, c'est la même ardeur à attaquer, la même ardeur à se défendre. Que de noms de peuples aujourd'hui inconnus; que de villes renversées, dont on n'a plus retrouvé même les vestiges! Mais aussi que de soldats employés à cette guerre, dont le nom est resté dans l'histoire! Tremutius, un des meurtriers de César; Minutius Plancus, qui devait fonder la ville de Lyon plus tard; Quintus Cicéron, le frère de l'orateur; Cneius, le fils du grand Pompée, toute l'histoire romaine se passe à cette heure sur ces rives sauvages. Gloire à nous! la Gaule est le théâtre sur lequel se portent toutes ces forces réunies. C'est un immense conflit dans lequel l'esprit peut suivre à peine le progrès des vainqueurs, les luttes des vaincus; mais de cette lutte importante la grande nation française devait surgir.

Nous arrivons ainsi à la résistance de Vercingetorix, ce jeune homme qui s'est généreusement chargé de la vengeance de tant de peuples. A

[1] *Equi non formâ, non velocitate conspicui.* TACITE, *Germ. IV.*

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

peine César a-t-il quitté les Gaules, que Vercingetorix appelle à lui tous ces peuples divers. Ceux de l'Auvergne, du Poitou, du Querci, de la Touraine, de la Sarthe, de l'Eure, du Limousin, du Berri, de l'Agenois, du Dauphiné, du Vivarais, et surtout les soldats de l'Anjou et de toutes les villes qui bordent l'Océan. Les Gaules entières répondent à l'appel du héros ; à ce bruit d'armes, César arrive ; il comprend que cette fois encore la puissance romaine, dans les Gaules, est remise en question. A l'approche des Romains, les Gaulois redoublent d'ardeur, ils se pressent près de leur chef, qu'ils appellent le grand général : *summum ducem*. Ils défendent les villes assiégées, ils attaquent les Romains dans leurs remparts. Vercingetorix est partout, combattant par l'épée et par la parole, car Jules César, qui se connaissait en éloquence, n'a pas dédaigné de rapporter dans son livre les discours du jeune Gaulois. Les guerres romaines n'ont rien de plus grand que cette guerre. César s'y montre dans toute sa force et dans toute son intelligence, et Vercingetorix est pour le moins à la taille de César. Parmi tous ces peuples qui se distinguent, nous retrouvons nos amis du Vexin, de la Normandie, de Rennes, d'Avranches, et les Osismiens, et les Curiosolites, et les Venètes. Jamais les Gaulois n'avaient été plus près de la liberté, jamais ils n'avaient fait de plus grands sacrifices pour redevenir les maîtres. Mais, hélas ! c'était le dernier effort de l'indépendance nationale ; la fortune était pour César, les Gaulois sont battus sans retour. Leur chef illustre, ce vaillant homme d'un si ardent génie, pris vivant, est conduit à Rome, où il est égorgé dans le cachot encore tout rempli du sang de Jugurtha. Grande douleur dans les Gaules, profonde misère, dernier coup porté à cette confédération puissante qui avait enfanté tant de héros.

Voilà, à coup sûr, cette nation gallo-bretonne dont les commencements sont dignes d'un grand peuple. A lire cette histoire, non pas dans les chroniques écrites au hasard par des plumes ignorantes, mais écrite par le plus grand historien de Rome, celui-là qui était un aussi habile écrivain qu'un habile capitaine, combien nos ancêtres nous paraissent grands, forts, et dignes de nos louanges, dignes de nos respects ! Ils commencent, tout simplement, par être des héros, pendant que les Romains et les Normands ont commencé par être des voleurs et des pirates. A peine arrivés, ils se précipitent sur les vieilles phalanges de la Rome guerrière et souveraine, leur courage ne recule devant rien et devant personne ; ils ont besoin de bruit,

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

de mouvement, d'invasion, et l'on dirait qu'ils entendent sans cesse retentir à leurs oreilles ce grand mot de Bossuet : *Marche! marche! marche* encore! Enfants naïfs d'un peuple nouveau, ils ont tout le courage et toute la grâce de l'enfance : rien ne les trouble, rien ne les étonne; pour eux le grand malheur, ce serait de reculer devant un obstacle, même pour le mieux franchir. Ils veulent être les maîtres, par vanité, non par ambition; ils veulent tout conquérir, par orgueil, non par nécessité; car ils n'ont besoin de rien, et pourvu que le ciel ne tombe pas sur leurs têtes, ils sont contents. Qui a voulu se poser sur leur terre a été chassé tout au loin, témoin les Ibères, refoulés par les Celtes jusqu'aux Pyrénées. Vous avez vu passer dans les Gaules, pâli par les excès de la débauche et du travail, ce fabuleux Jules César; dites-nous si vous n'êtes pas restés épouvantés devant tant de vices, tant de courage, d'éloquence et de génie? Dans les derniers temps de son séjour dans les Gaules, Jules César s'attachait uniquement à cultiver la bienveillance des cités, à leur ôter tout désir et tout prétexte de reprendre les armes, car il ne voulait pas, à la veille de quitter le pays conquis, courir les chances d'une guerre nouvelle. Voilà par quels motifs, pris dans la peur même du conquérant, les Gaulois furent traités tout autrement que ne l'avaient été les habitants de la Narbonnaise. César, en effet, n'établit pas de colonies militaires dans la Gaule, et ces mêmes peuples, dont le courage, même abattu, tenait Rome en respect, ne furent dépouillés ni de leurs terres ni des formes essentielles de leur gouvernement.

Bien plus, les faveurs les plus éclatantes furent prodiguées aux vaincus. Le sénat romain vit un jour, non pas sans stupeur, les fils de Brennus quitter les braies nationales pour venir prendre place, vêtus du laticlave, à côté des fiers descendants de Camille, de Quintus Maximus, et de vous tous, les anciens vainqueurs des Gaulois.

Par cette politique habile (la seule qui puisse convenir aux véritables grands hommes), César enchaîna la bouillante indépendance des peuples domptés. Ils accoururent en foule sous les drapeaux du dictateur. Lui-même il nous apprend qu'en marchant sur Rome avec la petite armée qu'il avait sous ses ordres, il fut rejoint, non loin du Rubicon, par deux cohortes levées dans les Gaules.

En Afrique, à Alexandrie, en Espagne, le Gaulois se battait loyalement pour la cause de Jules César. Toutes les douleurs, toutes les calamités de la patrie, ils les oubliaient sur les champs de bataille;

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

César les voyait combattre, il applaudissait à leur courage, et ils se trouvaient assez payés. On vit un jour, en Afrique, trente de ces cavaliers des Gaules chasser devant eux deux mille hommes de la cavalerie numide, et les mener battant jusque sous les murs d'Adrumète.

Héroïsme mal employé, courage inutilement dépensé! C'était ajouter encore à l'épuisement dans lequel deux années d'une lutte acharnée avaient jeté la Gaule.

« Qu'on se représente, dit Orose, un malade pâle, décharné, défiguré, après une fièvre brûlante qui a épuisé son sang et ses « forces, pour ne lui laisser qu'une soif brûlante qu'il ne lui est « pas donné de satisfaire. Voilà l'image de la Gaule, subjuguée « par César, de la Gaule d'autant plus altérée de l'amour de la « liberté perdue, que ce bien précieux semblait lui échapper pour « toujours. »

Cette déclamation, d'une vérité si frappante, nous explique pourquoi, pendant toutes les guerres civiles qui éclatèrent après la mort de César, et bien que l'occasion fût belle, la Gaule ne fit aucun effort pour reconquérir ses antiques libertés.

Plus tard, sous Octave, le malaise de la servitude, l'inaction, l'ardeur naturelle à ces courages oisifs, produisirent quelques explosions sans résultat. Agrippa battit les Aquitains révoltés; puis, courant aux bords du Thin, menacés par des bandes germaniques, il mit cette frontière de l'empire à l'abri de nouvelles invasions ; le moyen était simple : donner aux Ubes, peuplade admise au nombre des alliés de Rome, une partie du territoire des Trévires, livrer aux Tongres les terres désertes des Éburons.

Cependant, après cette illustre et décisive victoire d'Actium, Auguste, devenu maître absolu de l'empire, vint lui-même dans les Gaules pour y régler selon ses vues les formes de l'administration; alors fut introduit dans le gouvernement de l'univers romain ce système de fiscalité impitoyable qui, bien plus que les invasions barbares, devait contribuer à la ruine de tout l'empire.

Le premier soin de l'empereur fut de briser le lien de confédération qui unissait entre elles les différentes nations gauloises; il voulait établir, à la place de cette confédération nationale, l'unité romaine. Cette fois, toutes les anciennes divisions territoriales furent bouleversées. La Gaule était, avant la conquête, partagée en grandes sections longitudinales qui s'étendaient du nord au midi;

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

l'empereur Auguste, par une nouvelle division, établit des sections transversales de l'est à l'ouest[1].

Ces sections, ou provinces, furent au nombre de trois : l'Aquitaine, la Belgique, la Lugdunaise. Lugdunum (Lyon), ville de fondation récente, devint le siége des Gaules, à la place de la cité des Carnutes (Chartres), l'antique métropole nationale. Ce fut de la nouvelle capitale que partirent, ouvertes à toutes les forces et à toutes les concussions de l'empire, les grandes voies qui devaient couper la Gaule des Alpes au Rhin, à l'Océan, aux Pyrénées, et à la frontière narbonnienne.

Cependant les Gaulois, malgré tant de bouleversements, ou, pour mieux dire, à cause même de ces changements qui dérangeaient leurs espérances, acceptaient le joug des vainqueurs.

L'esprit national s'agitait encore sous l'empire des enseignements druidiques. Auguste, en politique consommé, comprit qu'il fallait ruiner les mœurs publiques pour arriver à modifier profondément le génie de cette indomptable nation qui, jusque-là, avait placé au premier rang les vertus guerrières. Rien ne fut épargné pour parvenir à ce but d'un maître absolu qui veut assurer le repos de son règne. Le prince résolut de détruire sourdement l'antique croyance dans laquelle, suivant Jules César, les Gaulois puisaient à la fois l'amour de la patrie et le bouillant courage qui les précipitait même dans les résistances impossibles. Sous le prétexte spécieux de mettre un terme à des coutumes barbares, l'empereur frappa d'interdiction certaines pratiques du culte druidique. O la rare humanité de ces maîtres du monde! Ils protestaient contre les sacrifices humains! Ils ne voulaient pas que le prêtre des druides immolât sur l'autel de son Dieu les coupables que la loi eût frappés à défaut du prêtre! L'effusion du sang de quelques vils scélérats faisait horreur à l'homme du triumvirat, au bourreau qui avait ordonné de sang-froid le meurtre des plus illustres citoyens de Rome!

A la fin, l'univers indifférent apprend que son maître vient de mourir, après avoir demandé aux amis rassemblés autour de son lit de mort *s'il n'avait pas bien joué le mime de la vie!* Un comédien non moins habile le remplace sur le théâtre du monde, et, pendant neuf années, il s'y fait applaudir avec le même succès.

Les premières années du règne de Tibère ne semblèrent pas présa-

[1] Passim.

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

ger les temps affreux que le pinceau de Tacite a décrits dans ses annales immortelles. Mais le moyen de contenir le tigre affamé? Bientôt les instincts dépravés du maître éclatèrent et ne connurent plus de frein. Nulle garantie, à partir de ce moment, pour les malheureuses provinces. Les *présides*, sûrs de l'impunité, s'abandonnèrent à tous les excès, et ces excès de la force avide furent poussés si loin, que la Gaule, dont Germanicus proposait l'obéissance pour modèle à son armée révoltée, se souleva, indignée de tant de cruautés et d'insolences. Julius Florus, chez les Trévires; Julius Sacrovir, chez les Éduens, se mirent à la tête de ce mouvement, qui n'était pas encore une révolution.

Au même instant, et par l'effet de l'indignation unanime, toutes les cités des Gaules entrèrent dans le complot. L'impatience des Andegaves (Angevins) et des Turones (Tourangeaux), qui se levèrent avant le signal, déjoua tous les projets des conjurés. Ces deux peuples furent écrasés, l'un par Aviola, accouru de Lyon avec une légion; l'autre par des légionnaires envoyés de la Germanie inférieure, et dont les rangs s'étaient grossis d'une troupe de *principes* gaulois qui, pour masquer leur défection, affectèrent toutes les apparences d'un zèle ardent.

Pendant ce temps, Florus poursuivait ses projets. Il voulait appeler à son aide un corps de cavalerie gauloise que les Romains avaient levé à Trèves; mais, trompé dans son attente, le chef gaulois se vit forcé de se diriger vers la forêt des Ardennes. Là, il rencontra les légions commandées par Silius et par Varron; alors il fallut combattre. La discipline romaine fit promptement justice de cette *bagaudie* gauloise.

La révolte des Éduens ne fut pas moins rapidement comprimée. Sacrovir, qui la dirigeait, ne voulut pas survivre à sa défaite.

Ceux-là vaincus et morts, tout rentra dans le calme. La Gaule, fatiguée, se laissa dépouiller patiemment par Caligula, qui avait franchi les monts pour arriver à cette victoire devenue facile. A ce moment de l'histoire, on se demande où sont les Gaulois. — Ils obéissent à qui commande; ils sont soumis même à l'empereur Claude. A l'exemple d'Auguste, le nouvel empereur s'attaque à la religion des druides. En vain l'histoire a répété à travers les siècles les louanges que valut au successeur de Caligula l'abolition du druidisme; il est permis de douter que des motifs d'humanité aient seuls inspiré l'empereur. Tout comme Auguste, Claude ne songeait sans doute qu'à

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

éteindre chez les Gaulois cette énergie vigoureuse que l'homme puise dans l'austérité de ses croyances, dans le respect qu'il se porte à lui-même et qu'il porte à la religion.

Néron régnait depuis quatorze ans, et l'univers le souffrait, *patiente mundo*, selon la belle expression de Pline, quand tout à coup le bruit se répandit que la Gaule était en armes. La province lugdunaise avait alors pour gouverneur un Gaulois issu de race royale. Ambitieux d'une espèce bien rare, Vindex n'aspirait qu'à une seule gloire, la délivrance de la patrie. Il fit un appel énergique au vieil esprit gaulois, et soudain la plus grande partie de la Gaule vint se ranger sous les drapeaux de cet homme généreux.

Éclairés cette fois sur les dangers de l'isolement, les révoltés tendirent la main aux légions d'Espagne :

« Viens, écrivait Vindex à Galba; la Gaule est un corps vigoureux « auquel il ne manque qu'un bras pour le diriger. »

L'avénement du vieux Galba fut le premier signal de la délivrance du monde.

Après avoir tenté, mais en vain, d'arracher le Capitole de sa base éternelle, les Gaulois comprirent enfin qu'il était plus facile de transporter, en quelque sorte, le centre de l'empire romain dans les Gaules que d'ébranler cette organisation formidable.

Ce fut là, durant quatre cents ans, le noble rêve de nos ancêtres. La Gaule a toujours eu l'ambition de dominer le monde.

Après Galba vint Vitellius, proclamé sur le Rhin par les légions gauloises et germaniques. Vers le même temps, un fanatique, qui se prétendait envoyé de Dieu pour venger le pauvre peuple des ravages que les divers partis exerçaient dans les campagnes, réunit sous son drapeau de hasard plusieurs milliers d'hommes; ces hommes obéissaient à deux mots d'ordre tout-puissants et qui reparaissent toujours dans les époques malheureuses : « *Vengeance et Liberté !* » Telle fut la première étincelle de ces terribles révoltes populaires que la misère et le désespoir vont désormais multiplier sous le nom de *bagaudie* [1]. Maricus, fait prisonnier, fut massacré par les soldats de Vitellius; mais une nouvelle révolte, la plus terrible de toutes, éclata chez les Bataves, et l'on put espérer un instant que ce serait la dernière. La trahison des Rhêmes et le génie de Cérialis sauvèrent l'empire. — Repos d'un jour! la semence était jetée dans l'âme des Gaules,

[1] Voir *l'Histoire des Origines et des Institutions de la Gaule armor.*, par M. de Courson.

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

et tôt ou tard elle devait porter ses fruits. Civilis et Vindex avaient laissé après eux leur exemple et leur souvenir. La Gaule, toujours frémissante sous le joug, ne cessa de protester, par des révoltes continuelles, en faveur de son indépendance. Réduits à l'inertie pendant plus d'un siècle et demi, les Gaulois se mirent à s'agiter de nouveau en 193, lorsque Claudius Albinus traversa le détroit avec les légions bretonnes pour venir combattre son rival.

Sous le règne ou plutôt sous le joug de Caracalla, de Macrin et d'Héliogabale, les Gaulois attendent en silence l'heure de l'action; ils abandonnent l'empire à tous les troubles qui l'agitent; plus tard seulement nous voyons cet empereur malheureux, vertu qui ne sait pas se défendre, Alexandre Sévère, tomber sous les coups des légions du Rhin; dans ces légions violentes les soldats gaulois se faisaient remarquer par leur humeur intraitable et leur indiscipline. *Verùm gallicanæ mentes, ut sese habent, duræ* ET SÆPE IMPERATORIBUS GRAVES *severitatem hominis nimiam... non tulerunt*, dit Lampride dans sa Vie d'Alexandre Sévère.

Le règne de Gallien fut pour l'empire romain une suite non interrompue de calamités de tous genres; en revanche, il fournit à la Gaule une occasion de réaliser ses rêves d'indépendance. Les *tyrans*, ainsi Rome les appelait, se montrèrent de toutes parts, et plusieurs de ces chefs nationaux, que les historiens à gages couvraient de tant d'insultes, furent de brillants modèles de vertus et de courage. Posthume, entre tous ces princes, sut mériter l'amour et l'admiration de ses sujets. Maître de toutes les Gaules durant sept années, il en chassa les Germains, il fit même construire des forteresses au delà du Rhin, et mérita le glorieux surnom de restaurateur de son pays.

Victorinus, Lollius, Marius et Tetricus, qui remplacèrent tour à tour ce grand homme, s'efforcèrent de soutenir le poids du nouvel empire... la lâcheté et la trahison du dernier de ces princes firent écrouler cette monarchie des Gaules rêvée par le Batave Civilis, fondée par le génie de Posthume, et dont la durée ne put dépasser quatorze ans.

Sous l'empereur Probus, on vit Proculus et Bonose entraîner une partie des Gaulois dans leur révolte. La Gaule, gouvernée comme une province détachée par les princes qu'on plaçait à sa tête sous le titre de César et d'Auguste, formait une sorte d'empire indépendant. Obligée qu'elle était de défendre son Auguste ou son César contre l'ambition de leurs compétiteurs, son énergie s'exalta jusqu'à l'enthou-

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

siasme, et sur ces champs de bataille où les Romains ne savaient plus mourir, la *magnanimité gauloise*, pour parler le langage d'Ammien, se retrouva ce qu'elle avait été à ses plus beaux jours.

C'est à l'épée des Gaulois et des Bretons que Constantin dut sa victoire contre Maxence, et Crispus sa victoire sur les Francs.

Julien appelait nos pères ses grands compagnons d'armes (*magni commilitones*). Sous Valentinien Ier, l'intrépidité et l'indépendance d'esprit des troupes gauloises étaient encore proverbiales. *Ces troupes*, dit Ammien Marcellin, *étaient d'ordinaire assez peu soumises à leurs princes légitimes et toujours prêtes à accueillir les nouveautés.*

Gratien, jeune prince à peine âgé de dix-sept ans, succéda à Valentinien. Ce jeune homme, dont la douceur et la bonté attiraient tous les cœurs, dont les vertus faisaient l'admiration de saint Ambroise, devint tout à coup odieux à ses sujets ou plutôt à ses armées.

Mais avant de raconter la catastrophe qui précipita du trône le jeune Gratien pour livrer l'empire des Gaules au Breton Maxime, il est indispensable que nous jetions un coup d'œil rapide sur l'histoire des Gaulois armoricains et des Bretons insulaires.

Cette fois, si notre tâche s'agrandit, notre travail se simplifie. A cette heure, grâce à l'intérêt que cette histoire de *la Bretagne* soulève de toutes parts, nous avons rencontré un guide sûr, énergique, austère, infatigable ; ce noble guide, un des savants les plus distingués de la jeune Bretagne, nous conduira, comme par la main, à travers ces ténèbres qu'il a éclaircies, à travers ces landes stériles qu'il a cultivées, par ces sentiers peu fréquentés que le premier il a découverts dans les annales de sa patrie bien-aimée. Fiez-vous donc à lui tout comme nous nous y fions nous-même, et suivez-le avec le zèle et l'ardeur qu'il met à nous conduire et à nous pousser en avant.

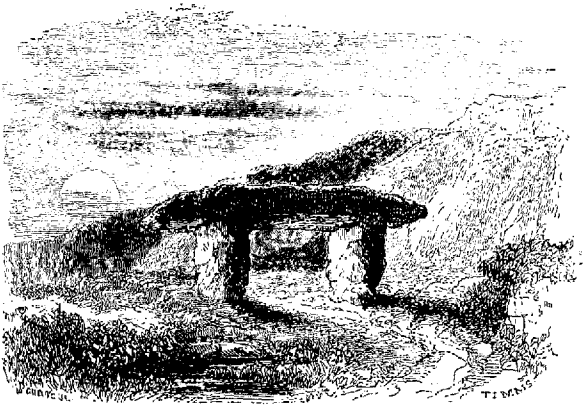

Copyright des éditions d'Assay Lyon 2008

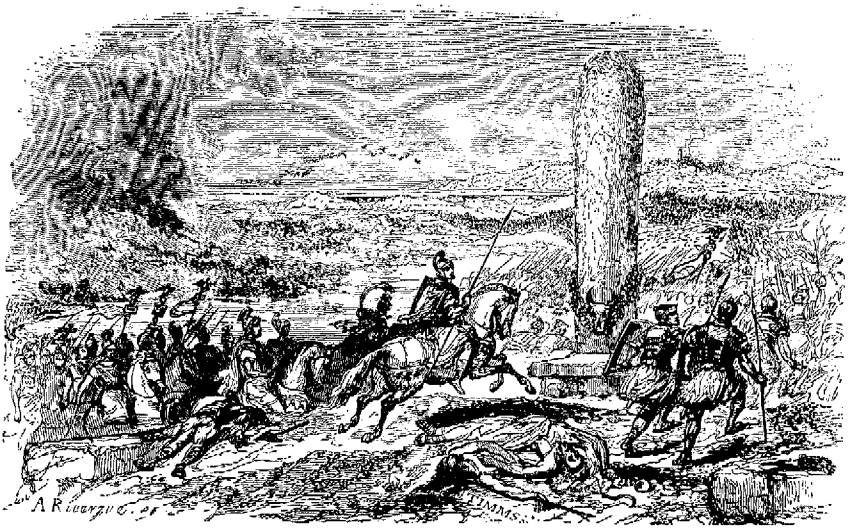

CHAPITRE II

Ce que les anciens entendaient par le mot armorique. — Divisions territoriales. — Confédération armoricaine. — Son histoire. — Lutte contre les Romains et contre les tribus germaniques.

Nous revenons quelque peu sur nos pas, et c'est prudence; pour toucher ce but lointain et difficile d'une histoire comme celle que nous tentons, on ne saurait commencer par être trop exact et trop clair.

Le mot Armorique (ou Armor), lorsque César fit la conquête des Gaules, était une appellation qui s'étendait à toutes les contrées limitrophes de l'Océan; plusieurs siècles après César, sous Dioclétien, ce mot-là désigna toutes les contrées placées sous le commandement de l'officier chargé de la défense des côtes de la Gaule. Suivant la Notice des Gaules publiée

Copyright des éditions d'Auray Lyon 2008

vers la fin du quatrième siècle, *le Tractus armoricanus* comprenait cinq provinces, à savoir :

La première Aquitaine ;
La deuxième Aquitaine ;
La Sénonaise ;
La seconde Lyonnaise ;
La troisième Lyonnaise.

Il peut sembler étrange, au premier abord, qu'un arrondissement maritime s'étende aussi loin dans l'intérieur des terres que Bourges et Troyes ; mais il faut se rappeler que l'intérêt de la défense du pays avait été l'unique origine des divisions militaires qui partageaient la Gaule.

Au cinquième siècle, les limites de l'Armorique se resserrent. Plus tard même, ce mot ne s'appliquera plus qu'à la presqu'île occupée par les Bretons, ainsi que l'expliquera la suite des événements ; bornons-nous, quant à présent, à l'histoire de la confédération armoricaine.

Les révoltes qui éclatèrent sous le faible Gallien avaient brisé, avons-nous dit, presque tous les liens qui unissaient la Gaule à l'Italie. Le génie d'Aurélien et les victoires de Probus arrêtèrent quelque peu cette première dissolution de l'empire romain ; mais tous les efforts des princes, leurs successeurs, furent impuissants à restaurer le vieil édifice qui tombait en ruines. Le génie administratif de Dioclétien, célébré par quelques historiens modernes, ne fit qu'ajouter à tant de désordres et de calamités.

En divisant l'univers romain en quatre parts, l'empereur multipliait les armées dans la même proportion. Or, comme chaque prince s'efforçait de rassembler autour de sa personne le plus de soldats et le plus de créatures qu'il pouvait réunir, le nombre de ceux *qui prenaient* devint bientôt tellement supérieur à ceux *qui payaient*, que les colons, écrasés par les impôts, désertèrent leurs champs, chassés par la plus affreuse misère. Les agents du fisc, comme une nuée d'oiseaux de proie, dévoraient la substance des provinces. Lactance nous a laissé un tableau déchirant de cette effroyable époque. Tant de souffrances jetèrent enfin dans le désespoir les petits cultivateurs, réduits à un état voisin de l'esclavage. Armés des instruments de leur profession, et poussés par une fureur aveugle, ils attaquent leurs ennemis et massacrent tout ce qui leur résiste. Les laboureurs combattent à pied, les pâtres montent à cheval. Ces bandes, qui rappellent celles

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

de Maricus, et dont nous retrouverons plus tard l'indomptable énergie et le même sentiment national chez les vaillants compagnons des chefs révoltés de la petite Bretagne, portèrent dans toutes les Gaules le carnage et la dévastation. Les rebelles avaient pour chefs Ælius et Amandus, chrétiens tous deux, s'il faut en croire une antique tradition. La discipline des légions commandées par Maxime obtint une victoire facile sur cette multitude confuse et mal armée; mais la bagaudie, vaincue à Saint-Maur-des-Fossés, ne fut pas étouffée.

La révolte des provinces armoricaines, au commencement du cinquième siècle, ne fut, en effet, que le triomphe définitif de toutes ces insurrections nationales.

Nous allons laisser l'historien Zozime raconter cette grande révolution, qui rétablit non-seulement dans l'Armorique, mais même dans une grande partie des Gaules, l'ancien état de choses antérieur à la conquête :

« Comme la plus grande partie des troupes de Constantin étaient « employées en Espagne, il arriva que les barbares d'outre-Rhin en- « vahirent à leur gré les provinces; ils forcèrent les habitants de l'île « de Bretagne et certaines nations celtiques à se séparer de l'empire « romain, à secouer le joug de leurs lois et à vivre selon leurs pro- « pres institutions. En effet, les Bretons prirent les armes, et, voyant « qu'il y allait de leur salut, ils parvinrent à mettre leurs villes à « l'abri des insultes de ces barbares. A l'exemple de la Bretagne, « toute l'Armorique et les autres cités gauloises proclamèrent leur « indépendance; après avoir expulsé les magistrats romains, elles se « constituèrent en une sorte d'état indépendant[1]. »

Enfin l'Armorique était libre. Mais il fallait lutter incessamment contre la double attaque des légions impériales et des barbares, qui se montraient de tous côtés.

Dès l'année 416, un préfet du prétoire des Gaules essaya de ramener les nations armoricaines à l'unité romaine. Un peu plus tard, Littorius les attaqua; Sidoine Apollinaire, le seul historien qui ait raconté cette expédition, ne nous dit pas quel fut le résultat définitif de la campagne. Ce qui est certain, c'est que *cette nation toujours mobile et indomptable*[2] ne craignit pas de porter ses armes jusque sous les murs de Tours, en 445; même cette ville de Tours serait tombée au pouvoir des Bretons si Majorien n'était pas arrivé en toute hâte au secours de la ville assiégée. Ce grand homme battit

[1] Zozime, l. VI, chap. v, in fine. — [2] Const. *in Vit. sancti Germ.*

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

les confédérés, mais il ne réussit pas plus que ses devanciers à faire rentrer dans le devoir ces peuples belliqueux et indépendants[1].

Aétius, furieux d'une résistance dont il lui était impossible de prévoir le terme, prit enfin le parti d'exterminer ce peuple. Il avait établi, peu d'années auparavant, une colonie d'Alains sur les bords de la Loire, pour tenir en respect les bagaudes armoricaines. Ce fut au chef de ces païens, nommé Eocarik, que le patrice romain confia la mission de châtier l'Armorique.

La confédération, attaquée à l'improviste, allait être infailliblement écrasée, lorsque Dieu lui suscita pour défenseur saint Germain d'Auxerre. Germain, descendant d'une famille sénatoriale, avait étudié la jurisprudence à Rome, et plaidé avec un grand succès. Revenu à Auxerre, son pays, avec le titre de duc et de commandant des troupes que la révolte de l'Armorique obligeait d'entretenir dans ces provinces, il y vivait en grand propriétaire gaulois, ne s'occupant guère que de chasse quand son service ne l'appelait pas aux armées. Mais cet homme, marqué du doigt de Dieu, était réservé à de plus hautes destinées[2]. Un jour qu'il était entré armé de toutes pièces dans la basilique d'Auxerre, Amator, évêque de cette ville, vint à lui, et lui ayant fait déposer ses armes, il le prit par la main et le proclama son successeur. Après la mort d'Amator, Germain, malgré sa résistance et ses supplications, fut en effet élevé à l'épiscopat. Depuis ce jour une transformation complète s'opéra dans les habitudes du nouvel évêque. Il ne vivait plus que de pain d'orge qu'il pétrissait lui-même; l'eau de la citerne était toute sa boisson. Un cilice avait remplacé le brillant costume du chef militaire.

L'évêque d'Auxerre revenait de l'île de Bretagne, où il avait confondu l'hérésie pélagienne et relevé les espérances des Bretons assaillis par les barbares, lorsque les députés de l'Armorique rencontrèrent le saint prélat. Malgré toutes les fatigues qu'il venait d'éprouver, saint Germain n'hésita pas à se mettre en marche pour aller trouver le roi des Alains.

« Devant ce roi, ministre des idoles, s'écrie le biographe du saint « évêque dans un beau moment d'enthousiasme et de respect, devant « ce peuple si belliqueux se présente un vieillard; le vieillard est « sans armes, il est seul, mais fort et plus puissant qu'eux tous par « le divin secours du Christ. Il emploie d'abord les supplications à

[1] *Sid. Apoll. Carm.* — [2] Constant, *in Vit. sancti Germani*, l. II, ch. v.

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

« l'aide d'un interprète ; mais, voyant que le roi barbare refuse de « l'écouter, il lui adresse de vifs reproches, et saisissant d'une main « ferme la bride de son cheval, il arrête dans ce lieu même l'armée « entière avec le chef. »

Éocarik, étonné de tant de courage, et plein de vénération pour un prélat *dont la vue seule imprimait le respect*, consentit à retourner sur ses pas.

Comment s'étonner, après ce grand triomphe de la vertu sur la force brutale, que les évêques fussent à cette époque les arbitres et même les directeurs temporels des peuples ! Les opprimés auraient-ils donc pu trouver ailleurs, sinon dans le ciel, de plus puissants protecteurs ? Héros de la foi chrétienne, nobles courages, saints vieillards, ils ont été toute la consolation sinon tout le courage des peuples opprimés !

Cependant les Armoricains, après la mort de saint Germain, avaient de nouveau pris les armes. L'arrivée d'Attila ne permit pas au patrice Aétius de tirer vengeance de tant d'insultes. *Le fléau de Dieu*, après avoir passé le Rhin et saccagé les principales villes des Gaules, s'était mis en marche vers la Loire. A cette nouvelle, Aétius, avec une célérité qui tient du prodige, marche sur la ville d'Arles, il entraîne Théodoric, et parvient à soulever contre l'ennemi commun

Copyright des éditions d'Auray Lyon 2008

toutes les petites nations éparses sur le territoire gaulois. Les Armoricains combattirent avec tous ces peuples aux plaines catalauniques. Tandis que ces luttes se passaient dans les Gaules, l'île de Bretagne devenait la proie des barbares. Trahis par les Saxons, dont ils avaient imploré l'assistance contre les Pictes et les Scotts, les insulaires se virent réduits à chercher un asile, les uns dans les montagnes de la Cambrie, les autres au delà des mers, dans la péninsule armoricaine, d'où leurs ancêtres étaient primitivement sortis.

Ici se termine l'histoire des Gallo-Armoricains; mais avant de dérouler les annales des Bretons, qui vinrent au quatrième et au cinquième siècle s'établir dans la péninsule gauloise, nous devons jeter un coup d'œil rapide sur les révolutions dont la Grande-Bretagne fut le théâtre. Ces révolutions elles-mêmes, pour que le lecteur les puisse suivre sans confusion, ne se peuvent expliquer qu'en remontant aux origines des Bretons insulaires.

A coup sûr, les autorités ne nous manqueront pas, il ne s'agit que de les chercher avec zèle, avec dévouement, avec respect. « La partie « intérieure de la Bretagne est habitée, si l'on s'en rapporte à la tra- « dition, par des peuples indigènes; le littoral est occupé par des « tribus auxquelles les joies de la guerre et l'appât du butin firent quit- « ter la Belgique. Les émigrés ont presque tous conservé les noms des « cités auxquelles ils appartenaient lorsqu'ils vinrent, les armes à la « main, s'établir dans la contrée sur laquelle aujourd'hui la charrue « se fait sentir [1]. »

Ainsi parle Jules César; vous voyez qu'il nous vient en aide de nouveau; et que partout où il a passé il a laissé sa trace. Tacite confirme, sur ce point, le témoignage du grand capitaine : « Ceux des habitants de la Gaule qui sont les plus rapprochés des Gaulois conservent entre eux toutes les ressemblances de la commune origine, à moins qu'il ne soit permis de dire que, pour les Bretons, cette ressemblance ne soit un caprice de la nature. Cependant, tout porte à croire que les Bretons sont venus s'établir sur une côte si voisine de leur île; le culte est le même, ils parlent la même langue à quelques différences près; également braves dans les dangers, et désespérés dans la défaite. Toute la différence est à la louange des Bretons, qu'une longue paix n'a pas énervés [2].

Quoi de plus vrai? la science moderne, après bien des recherches,

[1] Tacite, Agricol. XI. — [2] Cæs. *de Bell. Gall.*, l. V, ch. XII.

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

est arrivée aux conclusions de Jules César, aux jugements de Tacite. Un savant du premier ordre, que nous ne pouvons trop citer dans les premières années de cette histoire, a retrouvé, avec la patience de la science nouvelle, les preuves qui manquaient à l'histoire écrite par Tacite et par Jules César. Voici ces preuves :

1° Le géographe Ptolémée nous apprend qu'il y avait des Atrébates, des Parisiens et des Belges parmi les émigrés gaulois établis dans la Grande-Bretagne [1]. Beaucoup d'autres tribus, émigrées de la Gaule, avaient conservé dans l'île *les noms des cités d'où elles étaient sorties*, par exemple, les Morini, les OEdui, les Rhemi, les Cenomani, les Menapii (Irlande, etc.).

2° La peuplade des Britanni elle-même, qui donna son nom à l'île tout entière, avait habité antérieurement les côtes actuelles de la Flandre et de la Picardie, s'il en faut croire le témoignage de Pline et de Denys le Périégète [2].

3° Enfin les triades historiques du pays de Galles (d'accord en ceci avec les assertions des deux grands historiens) rapportent que les Brythons qui vinrent s'établir dans l'île de Bretagne sortaient de cette partie de la Gaule qui est située entre la Seine et la Loire. Véritablement, et à partir des temps les plus reculés, nous trouvons des *Veneti* établis sur le continent, dans la péninsule gauloise, et au delà des mers, aux extrémités de la Grande-Bretagne. Or, comme ces peuples étaient les rois des mers qui baignaient leurs rivages, on comprend que les habitants de la péninsule armoricaine et ceux de la côte opposée devaient en quelque sorte ne former qu'un seul et même peuple.

Dans les premiers temps de l'invasion des Gaules, César avait compris que cette confraternité presque invincible des peuples de la Bretagne et de la Gaule armoricaine lui imposait l'obligation de soumettre les insulaires à ses armes. Ainsi fit-il. Nous avons vu plus haut quel avait été le résultat des deux campagnes mémorables de cet habile capitaine contre les intrépides Bretons. Auguste, Tibère, Caligula, laissèrent en paix les peuples domptés par César. L'empereur Claude, poussé par Bérie, prince exilé de la Bretagne, entreprit la conquête de cette île, que César, suivant la vive expression de Tacite, n'avait fait qu'indiquer à ses successeurs [3]. Aulus Plautius, avec quatre légions, traversa le détroit et battit les Bretons. Ostorius Scapula, successeur de Plautius, eut à défendre contre les insulaires toutes les conquêtes accomplies.

[1] Ptolém. géog. l. II, ch. III. — [2] Plin. Hist. nat. IV, ch. XXXI ; — Dionys. Perieg. v. 280 et seq. — [3] Tacit. Agric. XIII.

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

Les Icènes qui avaient pris les armes furent domptés, et les Romains fondèrent une colonie à Camalodunum. Ceci fait, ils attaquèrent les Silures, nation indomptable que gouvernait un prince nommé Caradoc (Caractacus). Caradoc se trouva, tout brave qu'il était, le moins fort. Il résolut d'attendre les Romains, non pas dans la plaine, mais derrière un retranchement formidable qui s'appelle encore aujourd'hui Kaer-Caradoc (citadelle de Caradoc). Sur cette montagne aux retranchements solides Caradoc fut poursuivi, et il se défendit à outrance. Cette fois encore la vieille discipline des légions romaines triompha de l'énergie et de l'héroïsme des Bretons. Caradoc fut vaincu; sa femme, sa fille, ses frères, tombèrent au pouvoir de l'ennemi. Lui-même, il avait espéré trouver un refuge chez sa belle-mère; mais cette femme vendit son gendre aux soldats romains. Abandonné et trahi par qui devait le défendre, le malheureux capitaine est traîné à Rome pour orner le triomphe du vainqueur. Le peuple entier avait été convié à cette fête, fête imposante en effet. La ville entière est dans la joie; les prétoriens, sous les armes, sont rangés en bataille dans la plaine qui borde leur camp. Quand tout fut prêt, commença le triomphe; les clients du chef prisonnier, ses trophées d'armes, son cheval de bataille, puis ses frères, sa femme, sa fille, furent indignement livrés en spectacle à la plèbe romaine; — spectacle dont Rome pouvait se repaître, car elle n'avait plus longtemps à se réjouir ainsi.

Ce grand triomphe remplissait la ville entière; Caractacus parut le dernier de tous, comme le plus irrécusable témoignage de la victoire. Il marchait le front calme, la tête haute, le regard assuré. Claude l'attendait, assis sur ce trône déjà menacé par le crime qui devait y placer Néron. Arrivé au pied du trône impérial, écoutez le discours que prononça l'illustre Breton; Tacite l'a conservé avec soin, et ce discours tient sa place à côté des chefs-d'œuvre de Tacite :

« Si ma modération dans la prospérité eût égalé ma naissance et « ma fortune, on me verrait, ici même, l'ami de Rome et non pas son « captif. L'empereur n'eût pas dédaigné l'alliance d'un homme qui « descend d'une longue suite d'aïeux et qui commande à plusieurs « nations. Maintenant le sort m'humilie autant qu'il vous élève. Na- « guère encore, je ne savais pas le nombre de mes coursiers, de mes « soldats, de mes richesses : quoi d'étonnant que j'eusse voulu défen- « dre tous ces biens? Si votre ambition veut donner des fers à tous, est-ce « donc une raison pour que tous les acceptent? Au reste, une prompte « soumission n'eût illustré ni votre victoire, ni moi-même. Tuez-

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

« moi, ma mort reste illustre! laissez-moi la vie, votre clémence est « immortelle. »

Si l'empereur Claude ne se connaissait guère en fait d'héroïsme, en revanche, il se connaissait en éloquence. Il pardonna à ce héros qui parlait si bien, il lui rendit ses enfants et sa femme, mais sans lui rendre la liberté. Au reste, privés même de leur roi, les Silures n'en continuèrent pas moins la guerre, et Suétonius Paulinus, le rival de Corbulon, fut envoyé dans la Bretagne pour dompter les rebelles.

L'île de Mona était alors le refuge de tous ceux qui fuyaient la Bretagne pour échapper au joug de l'étranger, lieu d'asile, position excellente, dont Paulinus résolut de se rendre maître. Là, en effet, les Bretons fugitifs transportaient leurs dieux, leurs croyances, leurs libertés. La cavalerie romaine reçut l'ordre de traverser le détroit à la nage, tandis que l'infanterie le franchissait sur des bateaux plats. Lutte admirable! rude épouvante! En approchant de l'île sacrée, les Romains aperçurent l'armée ennemie qui offrait aux regards comme une forêt armée; c'était une multitude d'hommes furieux, et dans cette foule ameutée, convaincue, se tenaient, hurlantes, des femmes en longs habits de deuil, échevelées, furieuses, et portant à la main des torches enflammées. Tout autour de cette masse, les druides, les mains levées au ciel, vomissaient d'horribles imprécations.

C'était effrayant à voir, terrible à aborder, sauvage à entendre. A l'aspect de cette résistance de la voix, des armes, de la superstition, de la croyance, l'armée romaine se trouble et s'épouvante; les soldats s'arrêtent, éperdus. Ils regardent, ils interrogent l'espace, ils pâlissent; leurs mains défaillantes laissent tomber l'arme prête à frapper... Le courage leur revint à la voix de leurs chefs! Eh quoi! reculer devant des femmes, devant des prêtres, eux, les descendants des Scipion, des Camille et des Brutus! Obéissant à la voix de leurs chefs, les Romains marchèrent en avant, et précipitèrent les druides dans les flammes qu'ils avaient eux-mêmes allumées.

Ce fut à peu près vers la même époque qu'une nouvelle et terrible insurrection éclata dans l'île de Bretagne. La femme du roi des Icéniens avait été battue de verges; ses filles, sous les yeux de leur mère, avaient été déshonorées par des soldats romains. A la nouvelle de ces atroces exécutions, voici qu'une grande partie des insulaires courent aux armes et se ruent dans la vengeance. La colonie de Calomadunum, dont les soldats exerçaient sur les indigènes d'horribles brigandages, se trouve attaquée la première. Vieillards, femmes, enfants,

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

tous sont passés au fil de l'épée. De cette ruine sanglante, vingt mille Bretons marchent sur Londinium et sur Vérulam. Vainement Cérialis veut leur barrer le chemin, il est écrasé; les deux villes sont emportées d'assaut; tous les habitants sont égorgés sur la place. Cette fois, sans l'énergie de Suétonius, les Romains étaient chassés à tout jamais de la Bretagne indignée. Cet habile général, par un effort de valeur incroyable, avait percé, au travers des ennemis, jusqu'à Londinium, dont il voulait faire le centre de ses opérations; mais, considérant la faiblesse de son armée, il prit le parti de sacrifier une ville pour sauver la province. Avec dix mille hommes, il courut se poster à l'entrée d'une gorge étroite dont les derrières étaient fermés par un bois. Là, il attendit l'ennemi de pied ferme. La bataille fut longue et vaillamment disputée; mais enfin tous les efforts du courage et du patriotisme breton vinrent se briser contre l'admirable discipline des légions.

Après tant de défaites, la Bretagne refusait encore de se soumettre. Il ne fallut rien moins que le génie d'Agricola, pour établir définitivement la domination romaine dans cette indomptable contrée.

La louange d'Agricola, par le grand historien qui a été son gendre, est restée dans toutes les mémoires; l'illustre général n'a pas été au-dessous de cette louange. Il avait le courage qui gagne les victoires, il avait la sagesse qui les conserve. Il savait très-bien que la violence peut tout perdre, et même les causes gagnées; et comme il vit que le peuple breton ne pouvait pas être seulement dompté par les armes, il résolut d'en venir à bout par la bienveillance et par la justice. Aussitôt, grâce à ce sage conquérant, l'administration civile et militaire est ramenée violemment dans les limites de l'autorité et de la justice; les concussions et les tyrannies des agents du fisc sont punies avec une sévérité inflexible; bien plus, à l'exemple d'Auguste lui-même, dont le souvenir dominait même les consciences les plus honnêtes, Agricola, et c'est là ce qui souilla sa victoire tout en l'affermissant, n'hésita pas à appeler à son aide les plaisirs et les infâmes voluptés de Rome. Il comprenait, comme un homme qui veut réussir à tout prix, et qui s'inquiète peu que sa victoire ne dure qu'un jour, que le grand moyen de dompter ces peuples austères, c'était de déshonorer leurs mœurs. Aussitôt — voyez la honte! et comme les peuples vaincus étaient traités même par ceux qui les devaient protéger et défendre! — le vice romain vient en aide à la victoire; Rome se met à corrompre les peuples qu'elle ne peut pas dompter; le luxe et la

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

mollesse débordent de toutes parts dans ces contrées primitives ; les poésies efféminées, les licences, les temples profanes, les portiques où l'on causait d'art et de poésie, les bains, les théâtres, tout l'attirail des corruptions dont parle Juvénal, envahissent la province souillée.

« Insensés ! s'écrie Tacite (après avoir loué son héros), qui ne s'apercevaient pas que toutes ces élégances formaient comme une partie de leur servitude ! [1] »

Plus encore que tous ces vices, la bataille des monts Grampiens, gagnée sur les Calédoniens de Galgacus, consolida la puissance romaine dans la Bretagne.

Cependant, après le départ d'Agricola, les tribus du Nord n'avaient pas tardé à franchir les forts dressés entre les deux détroits. En moins d'un demi-siècle, la situation de l'île devint si précaire, que l'empereur Adrien se vit contraint de faire, en personne, une campagne contre les Bretons. Un monument construit par les ordres de ce prince a bravé jusqu'ici les ravages du temps : nous voulons parler du rempart qu'il fit élever, à partir de la baie de Solway, sur la côte occidentale, jusqu'à l'embouchure de la Tyne, sur la côte orientale. Un peu plus tard, Lollius Urbicus, pour résister aux attaques des Ordovices et des Brigantes, fit élever une autre muraille de plus de trente mille pas d'étendue ; à ce rempart il donna le nom de mur d'Antonin.

Si l'obstacle était grand, il ne put guère arrêter les ravages exercés par les tribus indépendantes de la Bretagne. L'empereur Sévère, dont les lieutenants réclamaient à grands cris la présence, fut obligé de traverser le détroit à la tête d'une armée formidable. Il arrive ; battus par lui, les Calédoniens implorent la paix du prince irrité ; Sévère pardonne, et cependant il fait construire, à la place du mur de gazon élevé sous Adrien, une muraille toute en pierre, haute de douze pieds, et dont les fondations variaient de deux à trois verges [2].

A partir de cette époque jusqu'au règne de Gallien, l'histoire ne fait plus mention de la Bretagne. L'état de trouble et de faiblesse dans lequel se trouvait l'empire à la fin du troisième siècle inspira de nouveaux projets de pillage et de dévastation aux barbares qui, sous le nom de Francs et de Saxons, ne cessaient de ravager le littoral des contrées que baigne l'Océan. Pour s'opposer à ces hordes sauvages que poussait le pressentiment de l'avenir, Dioclétien fit équiper une

[1] Tacit. Agric. XXI. — [2] Bed. hist. I, XII.

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

flotte à Gessoriacum (Boulogne), et de cette flotte il confia le commandement à Carausius, Ménapien de basse origine. Ce Ménapien avait les instincts d'un brigand et l'intelligence d'un prince. Il était à la fois un voleur et un grand capitaine ; pour échapper au châtiment réservé à ses effroyables brigandages, il se fit indépendant de l'empereur, il s'embarqua pour la Bretagne, il embaucha les troupes qui s'y trouvaient, et enfin il se revêtit de la pourpre. Étrange époque, où pour se sauver il fallait se faire empereur.

Voilà donc Carausius devenu césar ; et ce qui est plus étrange, c'est que le règne de ce tyran fut heureux et plein de gloire. Les Calédoniens s'enfuyaient devant ses aigles ; ses flottes victorieuses couvraient le détroit, elles commandaient les bouches du Rhin et de la Seine, et portaient la terreur du nom breton jusqu'au détroit de Gibraltar. Dioclétien et son collègue se virent contraints de reconnaître le tyran. Mais dès que les deux empereurs Galérius et Constance se furent associés à l'empire, Constance reçut la mission d'arracher la Bretagne aux mains de l'usurpateur. La prise de Boulogne fut le premier exploit de Constance. Carausius fut tué, mais non pas en bataille rangée ; après sa mort, la Bretagne, qui déjà se croyait libre, retomba sous la loi des Romains.

A cette heure, le père de Constantin le Grand, prince équitable, habile et sage politique, accorde quelque trêve aux misères des peuples vaincus. La Bretagne, un instant calmée, rêve des jours meilleurs. — Hélas ! l'heure de la paix et de la liberté était encore bien loin. A défaut de la tyrannie politique, elle tomba dans la persécution religieuse. Depuis Caradoc, la Bretagne s'entretenait des vérités de l'Évangile. La loi nouvelle, la loi salutaire et sainte, soit qu'elle ait été introduite par le tyran Carausius, au dire des traditions galloises, soit qu'elle ait été enseignée par la femme du proconsul Plautius, Pomponia Gracina, si l'on en croit de plus graves témoignages, pénétrait déjà de toutes parts, avec sa puissance et sa force invincibles, dans l'âme et dans la conscience de ces peuples austères. — Dioclétien et Maximien — vanité de la toute-puissance ! — lancèrent leur édit contre le christianisme naissant. Tout d'un coup la persécution s'étendit, sanglante, acharnée, impuissante, contre la Bretagne chrétienne. Le martyre commençait pour cette contrée heureuse, et, sans le savoir, elle entrait ainsi, à la clarté de l'aurore chrétienne, dans l'affranchissement universel, dans cette délivrance tant rêvée des nations vaincues. Parmi les premiers martyrs de la croyance chrétienne, généreux

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

courages qui donnaient l'exemple aux peuples à venir, la Bretagne cite, avec un orgueil reconnaissant, saint Alban et deux généreux citoyens de Kaerléon, Julius et Aaron. Les bourreaux, lassés, s'avouèrent vaincus par tant de courage; le christianisme grandit, fécondé par ce noble sang. Longtemps spectateur de ces violences qu'il ne pouvait empêcher, Constance fut enfin proclamé empereur, et aussitôt il laissa en paix ces consciences patientes et convaincues. Délivrés de la persécution, les Bretons payèrent à Constantin la dette de reconnaissance qu'ils avaient contractée envers son noble père; aussi se trouvèrent-ils dévoués et fidèles, quand il fallut chasser Maxence. Ces Bretons, vainqueurs de Maxence, s'il en faut croire Guillaume de Malmesbury, auraient reçu comme récompense de leurs services des terres à cultiver et à défendre dans la péninsule armoricaine. Mais ce fut surtout vers la fin du quatrième siècle (383) que l'Armorique se remplit d'insulaires. Comme nous l'avons dit, Gratien avait soulevé contre sa faible autorité les légions romaines, indignées de la préférence que le jeune empereur accordait aux barbares. Les troupes qui tenaient garnison dans l'île de Bretagne, se voyant abandonnées à elles-mêmes et regrettant les joies de Rome, ou, mieux encore, la vie abondante et facile de l'Orient, mirent à profit les défections qui entouraient l'empereur, pour revêtir de la pourpre leur général, nommé Maxime. Maxime accepta ce grand titre que lui décernait toute une armée, et du même pas il passa dans la Gaule, à la tête de ses légions et d'une foule de jeunes Bretons accourus sous les drapeaux de ce hardi aventurier, qui promettait de les mener en triomphe jusqu'au palais des Césars. Ces Bretons insulaires étaient intrépides, ambitieux. Le chef ou *conan* de leur nation qu'ils s'étaient choisi, s'appelait Mériadog. Un historien moderne, d'un esprit très-ingénieux, a tenté de prouver que l'existence de ce conan était une fable, et qu'il était impossible de retrouver la trace de la donation qui fut faite par Maxime à ce prince imaginaire des terres désertes de l'Armorique; un autre historien, non moins persuasif, a répondu à ces assertions faites avec art par des preuves heureusement trouvées. Nous n'avons pas le droit de nous mêler à ces débats historiques, nous écrivons pour raconter, et non pas pour prouver : *ad narrandum, non ad probandum;* seulement il nous semble que, tout bien considéré, il ne serait guère facile de nier que Maxime, le meurtrier du jeune Gratien, ait en effet établi des Bretons, non-seulement dans la péninsule armoricaine, mais encore de l'autre côté des Pyrénées,

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

où dix-sept églises bretonnes existaient encore au septième siècle autour du *monastère de Maxime*[1].

Où en était cependant l'île de la Bretagne?

Privée des bras qui la pouvaient défendre, elle était restée abandonnée à toutes les insultes des barbares. En vain elle appelait à son aide les jeunes Bretons qui avaient suivi Maxime; en vain eût-elle appelé les Romains, occupés à se disputer ce qui restait de l'empire du monde; abandonnés à eux-mêmes, ces peuples se firent libres (409), pour avoir au moins leur liberté à défendre contre les barbares. D'abord cette résistance ne fut pas sans quelques succès. Les Pictes, les Scotts, sentirent le courage des Bretons; mais le moyen de se défendre contre le flot qui monte toujours? Repoussés, les Pictes revenaient, et les Scotts, et avec eux les pirates de race germanique. Il fallut qu'à la fin Rome elle-même envoyât des troupes dans l'île de Bretagne, car la Bretagne se sentait impuissante à chasser toutes ces hordes qui l'assiégeaient, et en désespoir de cause, elle appelait l'empire romain à son aide; en effet, mieux valait être Romain que barbare. Mais lorsque les Romains, après avoir relevé le mur construit naguère par Sévère et renversé par les barbares, furent contraints de quitter pour jamais ces rivages, à la suite d'une dernière victoire remportée sur les Pictes, ils déclarèrent aux Bretons que désormais ils eussent à se défendre et à se protéger eux-mêmes. Rome, occupée à sa propre défense, ne pouvant rien de plus pour ces peuples placés au bout du monde. Ainsi partirent, de la Bretagne insulaire, les derniers soldats de Rome; ils se sauvèrent comme des soldats que tout décourage et même la victoire, et qui d'ailleurs s'inquiètent peu d'une île perdue, d'un peuple impuissant à se défendre. A peine la dernière voile romaine disparaissait dans le lointain, que soudain, dans cette île abandonnée, reparaissent les montagnards. Cette fois ils sont les maîtres; la Bretagne ne peut plus se défendre; tous ses soldats sont morts ou sont allés chercher des destinées nouvelles; Rome n'est plus là pour chasser les barbares. Entendez cependant les faibles restes de ces populations naguère indomptables, voyez-les tendant aux Romains qui s'enfuient leurs mains suppliantes, et implorant l'appui des légions d'Aétius : « Les barbares nous refoulent vers la mer, et « la mer nous repousse vers les barbares! Alternative horrible! ici « le fer qui extermine, plus loin le flot qui engloutit![2] »

[1] C'est dans la collection des conciles d'Espagne que M. de Courson a retrouvé les preuves de ce fait, qu'il était important de rétablir. — [2] *Gildas, De excidio Britanniæ*, cap. xvii.

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

Ces gémissements, — et c'est M. Guizot cet homme au ferme coup d'œil, à qui rien n'échappe dans les mystères de l'histoire[1], qui parle ainsi, — ont été considérés comme un monument de la mollesse des Bretons; on les a taxés de lâcheté pour avoir imploré l'assistance d'Aétius et demandé comme une grâce la protection d'une légion romaine : ce reproche est injuste, il est cruel. Mais, au contraire, ces Bretons dont on a fait des lâches, soldats négligés par les grands capitaines, et moins habitués à se servir des armes romaines que les autres sujets de Rome, ils ont résisté aux Saxons, et cette résistance difficile, elle a laissé son chapitre et sa trace dans l'histoire. A la même époque, des Espagnols, des Italiens, des Gaulois, l'histoire ne parle guère[2]. Mais allez donc arrêter les flots dans leur course; faites revenir sur leurs pas ces Romains qui ne songent qu'à retourner du côté des fêtes, des grands débats et du soleil! Si touchante que fût la plainte des Bretons, cette plainte ne fut pas écoutée. Hélas! il fallut céder à la force; le Picte et le Scott chassèrent le propriétaire légitime de sa terre et de sa maison; on vit alors les maîtres de l'île de Bretagne errer çà et là dans les sombres forêts, se cacher dans les cavernes ou dans les marécages de l'Ouest. Ce fut alors qu'un Wortigern[3], élu dans l'assemblée générale du pays, poussé à bout par tant de misères, résolut — triste remède! — d'appeler à l'aide de l'île écrasée une troupe de guerriers saxons. Nos Bretons insulaires savaient cependant quel était le Saxon; ils avaient appris à le connaître dans la mêlée; ils le savaient féroce, indomptable, avide, enfant d'une race nombreuse qui n'attendait plus qu'un signal pour se ruer sur toute proie à sa convenance. — Au premier appel, les Saxons répondirent; d'abord ils ne demandaient qu'une récompense convenue, et dès la première bataille contre les Pictes, ils gagnèrent vaillamment la récompense promise; mais de même que le flot appelle le flot, le Saxon appelle le Saxon; alors vous eussiez vu, de tous les côtés du Nord et sur tous les rivages de l'île, accourir les Saxons plus nombreux que les Pictes, que les Scots, que tous les barbares maîtres de l'île. A ce moment le danger change; il faut que les Bretons chassent à main armée leurs terribles défenseurs; la guerre commence de part et d'autre, acharnée et favorable d'abord aux Saxons. La lutte était sanglante et féroce des deux parts. *Les débris de nos tours ren-*

[1] Essai sur l'histoire de Fr. p. 2.

[2] L'illustre écrivain ne s'est pas souvenu de l'Armorique.

[3] Wortigern n'est pas un nom propre, mais le titre d'une dignité; Mor ou Wor, *grand*; tghern, ou tiern, *chef, roi*.

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

versées nageaient dans le sang, disent les anciens poëtes; la chronique saxonne est encore plus énergique : « En ce temps-là, Ælla et Cissa assiégèrent Andérida, et ils firent un tel carnage de ses habitants, que c'est à peine si un seul Breton réussit à s'échapper [1]. Les chefs nationaux déployèrent dans toutes ces guerres de grands talents militaires : Ambrosius, Arthur, Urrien, ne se montrèrent ni moins braves ni moins habiles que jadis Caswallanw ou Caradoc. Courage donc! Vues à cette distance, ces luttes terribles donnent à cette histoire je ne sais quel intérêt tout-puissant. La férocité de ces rudes jouteurs disparaît pour ne laisser voir que leur courage. Mais le courage ne suffit pas toujours, la force a de grandes chances de succès; dans ces mêlées de peuple à peuple, celui qui attaque a ce grand avantage sur celui qui se défend, que la nécessité le pousse, et que ses vaisseaux sont brûlés. L'histoire des Bretons insulaires sera l'histoire des Saxons, plus tard. Donc aujourd'hui les Saxons restent les maîtres, les Bretons cèdent la place, la victoire du Saxon fut complète, la fuite des Bretons fut sans retour; chassés de la plaine, qui est le beau pays, ils furent réduits à chercher un asile dans les montagnes de Cornwall et de la Cambrie. Les Saxons laissèrent les fugitifs dans leurs derniers retranchements, mais ils firent main basse sur tout le reste. Le fer et la flamme se mirent de la partie dans cette occupation d'une terre volée à ses maîtres légitimes. Tout ce qui voulut se défendre fut mis à mort; qui fut pris, fut vendu comme esclave. Pauvre île et célèbre de la Grande-Bretagne! par combien d'invasions encore, et par combien de massacres, et par quels *conquérants* il te fallait passer, avant que d'arriver à remplir le monde de ta gloire, de ton égoïsme et de ta grandeur!

[1] *Chronique saxonne,* p. 15.

Copyright des éditions d'Auray Lyon 2008

CHAPITRE III

État des personnes dans les Gaules. — Mœurs et coutumes des Gaulois et des Bretons. — Gouvernement. — Établissement des Bretons dans l'Armorique (cinquième siècle). — Le récit d'Ernold le Noir (Nigellus). — Haine implacable des Bretons contre les Saxons et les Francs.—Règnes d'Eusèbe et de Budic.— Houël, roi de Bretagne.—Victoires sur les Frisons. — Partage de la Bretagne. — Cruautés de Canao. — Chramne en Bretagne. — Les Francs s'emparent des comtés de Rennes et de Nantes. — Héroïsme de Warroch. — Avénement des Carlovingiens.

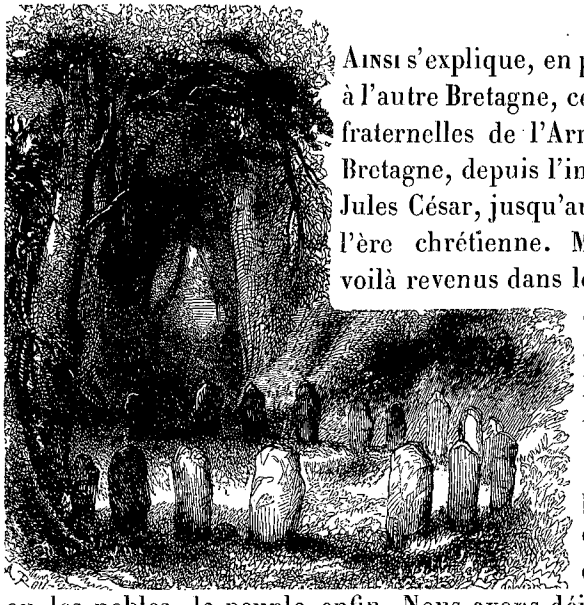

Ainsi s'explique, en passant d'une Bretagne à l'autre Bretagne, cette histoire des tribus fraternelles de l'Armorique et de l'île de Bretagne, depuis l'invasion des Gaules par Jules César, jusqu'au cinquième siècle de l'ère chrétienne. Maintenant que nous voilà revenus dans les Gaules, il nous faut entrer dans plusieurs détails nécessaires à l'intelligence de l'histoire qui doit suivre.

Chez les Gaulois, les personnes se divisaient en trois classes : les druides, les équites ou les nobles, le peuple enfin. Nous avons déjà parlé des druides,

- Copyright des éditions d'Auray Lyon 2008 -

nous en reparlerons tout à l'heure; ils tenaient le premier rang dans la hiérarchie; après le prêtre venait le noble, entraînant, comme un témoignage de son autorité, une troupe nombreuse et fidèle de compagnons *inféodés* à sa personne. L'éclat des services, la grandeur du courage, pouvaient donner la noblesse gauloise; la noblesse était héréditaire; les nobles composaient une classe à part. Après les prêtres, après les nobles, tout au bas de l'échelle sociale et placé dans une *quasi-servitude*, comme disent les *Commentaires*, se tenait le peuple. Le peuple ne pouvait rien par lui-même, il n'avait pas de place au conseil, et cependant, qu'on y prenne garde, le peuple gaulois avait son influence dans les affaires de la nation. Tout comme à Rome, si les nobles seuls exerçaient directement le pouvoir, la souveraineté résidait dans les mains des hommes libres. — « Telle est, disait le roi des Éburons aux Romains, telle est la nature de mon autorité : la *multitude* a autant d'autorité sur moi, le roi, que moi sur elle. » — La condition de cette multitude était loin d'être la même pour tous; les uns (les petits propriétaires) s'engageaient, en qualité d'*ambacte* ou de *soldure*, au service de quelque guerrier puissant; telle était la condition de ces soldats volontaires, s'il faut en croire Jules César, *qu'ils jouissaient de tous les biens de la vie, protégés par les capitaines à qui ils s'étaient consacrés par un pacte d'amitié.* Les autres, comme les *liti* germaniques et certains colons du moyen âge, étaient soumis à de plus dures conditions; les patrons exerçant sur un grand nombre *presque tous les droits du maître sur l'esclave.* Cependant ce n'était pas là, tant s'en faut, la servitude telle qu'elle existait à Rome, mais, ainsi que l'a démontré notre savant maître, un véritable servage tout pareil à la condition des serfs du moyen âge. En effet, ce système de *recommandation* pratique porte en lui-même son caractère, et doit nous servir à retrouver, d'une façon incontestable, l'origine des bénéfices et la conversion des alleux en bénéfices; ce système adopté et reconnu comme loi de l'État, parmi les nations de race gauloise, était déjà établi dans la plus haute antiquité. César, durant la guerre des Gaules, et le prêtre marseillais Salvien, dans son livre *du Gouvernement de Dieu*, attestent ce fait de la manière la plus formelle, d'où il suit que le régime politique de la Gaule, à l'époque où César en fit la conquête, différait peu du système qui régissait ces contrées sous les premiers rois mérovingiens.

Pour ce qui regarde les mœurs et le gouvernement des Gaulois, il

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

est impossible de ne pas retrouver dans ces détails les dignes commencements d'un grand peuple. Il est vrai qu'un assez bon nombre de plagiaires parmi les historiens modernes, gens à courte vue, peu sérieux, très-disposés à l'ironie, ce qui est une très-commode façon de se délivrer des labeurs de la science, et d'ailleurs tout remplis des préjugés du siècle qui a produit l'*Essai sur les mœurs* et le *Dictionnaire philosophique*, auraient cru faire outrage à la dignité du temps présent, s'ils n'avaient pas représenté nos pères, les Gaulois, comme autant de bêtes sauvages à peine marquées du doigt de Dieu. On dirait que toute cette sauvagerie donne une bonne apparence à l'histoire, et pourtant quelle plus excellente origine, pour un peuple, que de descendre d'une nation qui était intelligente il y a déjà tant de siècles? Les historiens de l'antiquité sont plus justes pour nos pères que les historiens modernes. Pline *l'Ancien* cite les Éduens et les Bituriges comme autant d'ouvriers habiles à qui l'on devait d'intéressantes et ingénieuses découvertes. Ceux-ci avaient trouvé l'art du placage, ceux-là avaient enseigné l'art salutaire d'étamer le cuivre. La Gaule était renommée pour ses belles étoffes brochées et pour ses riches teintures. On attribue à ses habitants l'invention de la charrue à roues, des cribles en crin, des tonneaux en bois cerclés pour conserver les vins. Ils furent les premiers, parmi tous ces peuples, qui firent usage de la marne comme d'un engrais puissant; les premiers, ils firent lever leur pain avec l'écume de la bière. — Nous avons vu combien était formidable la marine de la Gaule, la marine guerrière aussi bien que la marine marchande, disposées l'une et l'autre pour tirer le meilleur parti de cette mer orageuse et de ces côtes formidables; les cent vingt vaisseaux des Venètes étonnèrent César. La richesse gauloise était passée en proverbe, et en preuve, Posidonius rapporte qu'un prince des Arvernes, qu'il nomme Luern, ne se montrait jamais en public sans jeter d'une main libérale des poignées d'or et d'argent à la foule ameutée. Là ne s'arrêtait pas sa magnificence : il donnait souvent de grands festins, et, dans l'enceinte des douze stades carrées préparée pour les convives, il faisait creuser des citernes qu'il remplissait d'hydromel, de vin et de bière. Le voyageur grec nous a laissé de ces repas gaulois une description tout à fait homérique. Homère n'eût pas mieux dit, Achille n'eût pas mieux fait.

« Voici, dit-il, les mets qui sont placés sur la table : peu de pain et « beaucoup de viandes bouillies, rôties, grillées; on est servi très- « proprement, dans des plats de bois ou de terre cuite, chez les pau-

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

« vres ; vaisselle de cuivre ou d'argent chez les riches... Les serviteurs « nombreux font circuler à la ronde une large coupe, et dans cette « coupe d'argile ou d'or, selon la fortune du maître, les convives « peuvent s'abreuver soit du vin généreux de la Gaule, soit des vins « plus recherchés de l'Italie, ou tout au moins de bière et d'hydro- « mel. Dans les repas d'apparat, LA TABLE EST RONDE (ce point est à « noter), les convives se rangent en cercle tout autour. La place du « milieu est réservée au plus brave, au plus noble, au plus riche. A « côté du roi de la table s'assied le maître du logis, et ensuite cha- « que convive prend sa place *d'après sa dignité personnelle et sa classe :* « c'est là le cercle des patrons. Derrière ceux-ci se tient, attentif et « silencieux, le cercle des fidèles, compagnons d'armes des chefs mi- « litaires. Une rangée de ces fidèles porte les boucliers ; l'autre rangée « porte les lances ; tous sont traités comme leurs maîtres eux-mêmes : « ainsi l'exige l'hospitalité gauloise. »

Le repas était suivi d'une fête ; la fête rappelait de son mieux les joies de la guerre ; les convives s'amusaient à lutter de force et d'adresse ; peu à peu le jeu s'animait, ce qui avait commencé, comme un duel à armes courtoises devenait bientôt une bataille véritable ; les coups étaient portés en pleine poitrine ; à la fin, la colère se mêlait au vin, le feu montait au regard, et si vous ne vouliez pas qu'un des convives restât sur la place ensanglantée, il fallait séparer les combattants. Tels étaient les plaisirs des hommes ; le vin et le sang, le festin et le carnage. Que devenait cependant la femme gauloise ? Elle restait la femme dévouée, sérieuse, fidèle ; elle gardait dans sa pureté et dans son respect le foyer domestique ; elle nourrissait l'enfant, elle était la joie modeste et sainte de la maison. Du reste, la condition de la femme gauloise ne se peut comparer en rien à la condition précaire de la dame romaine. La femme gauloise est l'amie de son mari, non une esclave ; elle obéit, mais elle obéit comme une femme née pour commander. Le bien est commun entre les deux époux, et cette égalité seule est déjà pour la femme un témoignage de déférence et de respect. En quoi donc ces élégances gauloises et presque romaines, cette magnificence héroïque, ces fêtes même et ces luttes brillantes où le génie guerrier reparaît dans les fumées du vin ; en quoi donc, je vous prie, cette sage constitution de la famille, la chasteté gardienne du foyer domestique, ces femmes laborieuses et respectées, ressemblent-elles à la barbarie ? En un mot, où se rencontre l'état sauvage en tout ceci ?

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

Au contraire, il nous semble que César lui-même, qui s'y connaissait, retrouve dans tous ces détails, qui ne sont pas sans poésie, tous les caractères d'une civilisation très-avancée : les villes des Gaules sont bien bâties, les maisons sont nombreuses, maisons bâties en bois de chêne et recouvertes du chaume, ami de la paix intérieure. Çà et là, aux plus beaux endroits, vous rencontrez des villages consacrés à la grande culture, et non loin de ces villages l'*oppidum*, la citadelle féodale, pour ainsi dire, dans laquelle, au premier bruit de guerre, le laboureur venait abriter sa femme et sa charrue, ses

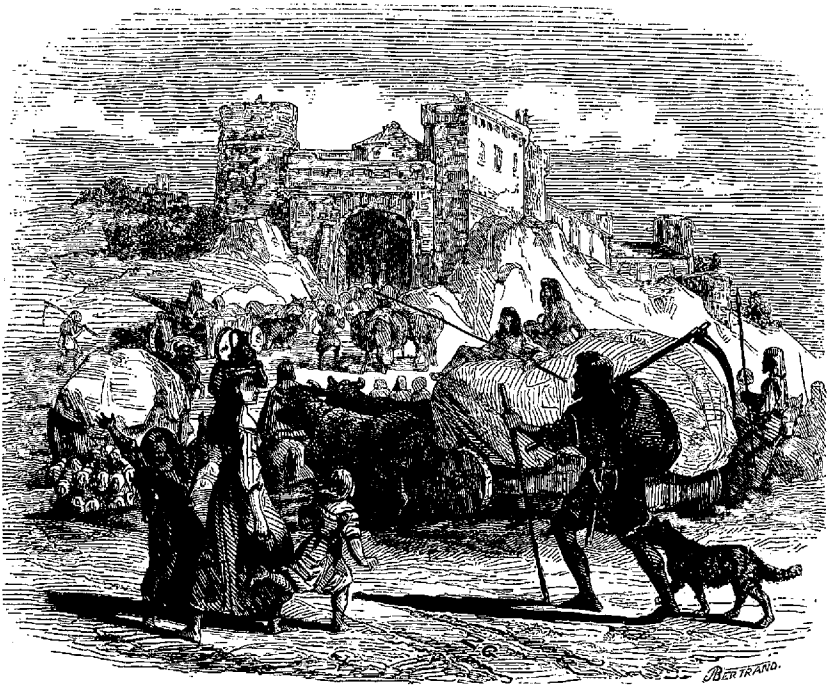

bœufs et ses enfants. En quel lieu loge le chef du clan ou de la tribu ? Il loge, non pas comme un sauvage, blotti dans sa hutte, mais comme un baron du moyen âge, dans un château fort ! Il est l'abri, il est la force ; il prête aide et protection à qui les réclame ; plus il est sage et plus il entoure sa demeure, ouverte à tous les siens, d'embûches, d'eaux profondes, de marécages. On reconnaît, on retrouve déjà quelque chose, en tout ceci, de la France des enfants de Charlemagne. Le gouvernement des Gaulois s'explique très-bien par

Copyright des éditions d'Auray Lyon 2008

la famille gauloise : le père est le commencement du maître ; de l'autorité paternelle toute loi est dérivée; du foyer domestique viennent le droit et le devoir. La division politique n'est pas d'une explication plus difficile : chaque cité se subdivisait en quatre *pagi* ou cantons, chaque *pagus* comptait cent bourgs. A la tête de la cité était le chef; les historiens romains donnent à ce chef le titre de REX, pendant que les Gaulois, dans leur idiome, le désignent sous le nom de Brenin (Brennus). La naissance, condition préalable de l'éligibilité tout comme chez les Germains, désignait aux suffrages publics les rois de la cité. A côté de cette royauté secondaire, il existait une autre royauté que, dans certaines circonstances, le peuple déférait au plus habile capitaine ou au plus vaillant. Cette charge, les traditions bretonnes la désignent sous le nom de *royauté suprême du pays*. Vercingétorix, Adcantanus, Viridovix, dans les Gaules; Caswallawn, dans l'île de Bretagne, furent revêtus de cette dignité, à laquelle les Gaulois avaient recours seulement dans les circonstances difficiles de l'invasion, et qui finissait aussitôt que le danger était passé; à proprement dire, c'est la dictature gauloise. En un mot, les mœurs et les usages des Bretons insulaires, ainsi que le témoignent les historiens anciens et les antiques coutumes, différaient à peine des mœurs et des coutumes de leurs voisins du continent. Seulement, Strabon fait observer que les mœurs de certaines peuplades de l'île étaient plus sauvages que tout le reste, et en ceci l'historien fait sans doute allusion aux tribus des Mactes et des Calédoniens, braves peuplades qui furent les dernières à se soumettre à la civilisation romaine.

Toutefois, cette institution de villes, de villages, d'*oppida*, de lois certaines et reconnues, ce n'est pas là l'état général des nations bretonnes. Il faudra bien du temps encore pour que chaque contrée ait sa ville et son bourg; si la civilisation même compte et redoute ses sauvages, à plus forte raison la barbarie a les siens. Il est donc juste de dire que plus d'une nation, parmi les nations bretonnes, se peut comparer aux Germains de Tacite : ils fuient l'enceinte des villes, ils auraient honte de se cacher derrière un rempart; cela leur paraît un métier d'esclave de cultiver la terre; ils vivent noblement de leur chasse, des herbes de leurs jardins et des fruits que leur fournissent les arbres des forêts. « Ce que nos pères nous ont enseigné, disait la reine « Boadicée à son armée prête à en venir aux mains avec les légions « romaines, ce n'est pas la science de l'agriculture, ce ne sont pas « les arts de la paix, mais la façon de faire glorieusement la guerre à

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

« l'ennemi. L'herbe suffit à notre nourriture, l'eau à notre boisson, « l'arbre à notre toit. »

Naturellement, nous avons consacré aux druides les premières pages de cette histoire ; c'est la faute des Romains, maîtres de la Gaule durant tant de siècles, si l'histoire n'en sait pas davantage sur la religion de nos pères. Mais tel était le dédain de Rome pour tout ce qui n'était pas Rome, que ses historiens s'occupent fort peu de raconter l'histoire des peuples conquis. Le peuple est dompté, la cité est prise, les lois sont changées, et quant aux dieux de la nation soumise, Rome les emporte avec elle, puis, sous prétexte d'adoption, elle les cache dans un coin obscur de son Capitole. L'histoire romaine est muette à propos du druidisme; nous avons retrouvé à grand'peine quelque mention des druides dans les vers des poëtes. Resteraient, pour nous guider dans cette étude, les documents nationaux; mais, chez les Gaulois, la religion est un mystère, c'est une tradition orale, non pas écrite. A cette distance et dans ce nuage, la religion d'un peuple s'entoure de je ne sais quoi d'imposant et de solennel qu'elle n'aurait pas peut-être si elle était vue au grand jour. Dans le dogme druidique, l'âme est immortelle, le corps seul doit mourir; au-dessus de ce monde, il y a un autre monde dans lequel l'âme est attendue. En vain Diodore de Sicile et Valère Maxime ont raconté que les Gaulois croyaient à la métempsycose, les Gaulois sont plus avancés que cela; ils croient à un seul Dieu et à l'âme immortelle. Il est vrai que dans les triades historiques du pays de Galles, il est parlé de trois cercles, de trois sphères d'existence. Dans la première se tient, immuable, la Divinité elle-même; la seconde sphère est habitée par l'homme, à l'heure de l'épreuve, de la lutte, du combat; enfin, dans le troisième cercle, *le cercle de la félicité*, l'épreuve est accomplie, et, de ce degré sublime, l'homme s'élève jusqu'au ciel. D'où il suit que, toute métempsycose à part, le druide enseignait à ses disciples que l'homme, jugé indigne d'aller au ciel, était rejeté sur la terre et recommençait l'épreuve sous une autre forme humaine. Or, quel était le crime qui vous éloignait ainsi de la demeure bienheureuse? — L'ignorance — l'indifférence pour le bien — la passion pour le mal. — Voilà pour la doctrine fondamentale de cette religion austère, sérieuse, imposante.

Vous savez déjà, et M. de Chateaubriand lui-même nous l'a raconté, la hiérarchie des druides : les bardes, les ovates, les druides; le barde, qui chante, l'ovate, qui prie, le druide, qui est le grand juge

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

de la nation. Il est l'arbitre des récompenses et des peines, il porte dans le pli de son manteau la paix et la guerre ; respectés de tous, les druides obéissent eux-mêmes à un pontife souverain. Plus l'autorité des druides est grande, et plus on exige de ferveur, de travail, de zèle, d'abnégation de l'aspirant à cette dignité religieuse. Il lui faut vivre, pendant vingt ans, dans la solitude, dans la prière; il habite les cavernes profondes, les impénétrables forêts. La persécution romaine, loin d'abattre ces fiers courages, les fit grandir; en même temps ces vieux Celtes, fiers de leurs croyances, se sentirent pénétrés d'admiration et de reconnaissance quand ils virent les dépositaires de la loi divine rester fidèles à la croyance nationale. Et d'ailleurs, quel dieu, parmi leurs dieux licencieux et profanes, leur Vénus souillée, leur Jupiter adultère, leur Junon furieuse, les Romains eussent-ils donné à ces peuples, en échange de Teutatès? Peuples d'un génie grave et mélancolique, les Armoricains et les Bretons insulaires méprisaient de toutes les forces de leur bon sens ces récits de galanterie et de licence dont les peuples antiques faisaient leurs croyances stériles ; pas un ne voulut reconnaître les dieux de Rome, niés par Cicéron lui-même et par tous les philosophes de l'école. Même le mépris est si grand pour ces dieux de la mythologie païenne, qui déjà succombent sous le faix des années et de l'orgie, qu'une fois hors de l'enceinte des colonies romaines, vous aurez beau chercher dans les deux Bretagnes, du premier au deuxième siècle de l'ère chrétienne, un seul monument, un seul, élevé par les fils des druides aux dieux de Rome ! — La religion primitive resta souveraine en Bretagne, si dominante et si absolue, qu'elle se défendit même contre le christianisme, même contre les apôtres de la loi nouvelle! L'Évangile était prêché dans toutes les Gaules, qu'une grande partie de l'Armorique et de l'île de Bretagne restait fidèle à ses vieilles divinités ; pour s'en convaincre il suffit de lire la vie de saint Samson, ou bien la vie de saint Mélaine, un des héros chrétiens du sixième siècle, — et par exemple le passage que voici :

« Un habitant du pays de Vannes avait perdu son fils. Il vint « trouver saint Mélaine, évêque de Rennes, et, les yeux baignés de « larmes : — « Serviteur de Dieu, s'écria-t-il, je crois qu'il est en ton « pouvoir de me rendre mon enfant qui est mort. » A ces mots, « ajoute le naïf hagiographe, le bienheureux Mélaine se tournant vers « la foule qui avait suivi ce malheureux père : — « O Vénètes, leur « dit-il, que vous importent les miracles qui s'opèrent au nom et par

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

« la puissance de Notre-Seigneur Jésus-Christ, à vous qui, jusqu'ici, « avez refusé de croire en lui et de suivre ses préceptes? » *Et, en « effet, les Venètes étaient presque tous encore des gentils.* Mais quand ils « entendirent ces paroles, ils répondirent : « Nous t'en faisons la « promesse : si tu ressuscites cet enfant, nous adorons tous le Dieu « que tu adores! » Or, saint Mélaine ayant ressuscité l'enfant mort, « de tous ceux qui étaient présents à ce miracle, ce fut à peine s'il y « eut un seul homme qui refusa de se faire baptiser. »

Et quand enfin l'Armorique à son tour fut chrétienne, l'antique religion ne se trouva pas tout à fait abolie. Si le druidisme ne reparut pas dans les croyances de la Bretagne, il se montra dans les souvenirs. Prudente et sage, bonne mère qui ne voulait pas heurter ces enfants nouveaux convertis, l'Église de Bretagne adopta, des anciens usages, tout ce qui n'était pas en opposition avec la loi de Jésus-Christ. Au sommet des menhirs, l'évêque plaça la croix comme sur un digne piédestal; sur le bord des fleuves, à la source des fontaines, à tous les endroits vénérés par les ancêtres, l'évêque, le prêtre, le cénobite, ont construit des chapelles, des ermitages, des calvaires; en un mot, pour nous servir d'une juste et vive expression de M. le comte de Maistre : *L'Église laissa subsister, du druidisme, une certaine racine qui était bonne.*

Permettez-nous de compléter en peu de mots ce chapitre des origines, à propos des grossiers monuments de l'antique religion des Celtes. Nous avons tenté de les décrire, mais il faut que la description cède la place à l'histoire. Ces monuments attribués à la religion des Celtes sont-ils, en effet, des temples et des sanctuaires de la religion druidique? Telle a été longtemps l'opinion des plus savants hommes; et le moyen de ne pas le croire avec eux? Mais avant toute autre opinion, et même au hasard de retrancher quelque peu de l'intérêt et du pittoresque de cette histoire, nous ne serions pas éloigné de cette opinion, moins politique, mais plus sage, qui prétend que ces monuments étranges n'ont pas été placés dans la Bretagne par les druides; de plus savants que nous, logiciens inflexibles, se sont demandé de quel droit on attribuerait aux druides des monuments informes que l'on retrouve, à peu près semblables, dans toutes les parties du globe, par exemple, dans l'île de Corse, dans la vallée de Cauria. Les mêmes dolmens et des menhirs tout aussi informes se rencontrent dans le nord de l'Europe, au sommet des montagnes du Nouveau-Monde, dans toutes les contrées de l'Inde. Les plages lointaines de l'île de Malte offrent

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

aux regards étonnés les mêmes et abruptes monuments qui n'ont pas dit à l'avenir les secrets du passé ; d'où il faut nécessairement tirer cette conclusion, qu'à une époque très-reculée, les mêmes symboles religieux existaient chez tous les peuples de la terre. Ainsi donc ces monuments, qu'on appelle encore les monuments celtiques, remontent à des temps antérieurs au druidisme ; ils appartiennent à une civilisation disparue dans la nuit des temps ; ces pierres sont indignes d'un peuple dont la civilisation était déjà célèbre et reconnue, et qui a laissé dans l'histoire plusieurs des traces que laisse après elle toute nation intelligente : *Philosophia manavit a Gallis*. Qui donc, en effet, voudrait reconnaître dans les monuments inexplicables et fantastiques de Carnac, cette grande nation gauloise, célèbre par son industrie, par son agriculture, par sa sagesse dans les conseils, et dont l'histoire romaine parle avec tant de déférence et de respects ? Mais, à ce compte, le sauvage qui se fabrique une idole barbare serait cent fois supérieur à nos vieux pères les Gaulois, qui se seraient contentés de couvrir leurs bruyères de ces rochers mystérieux. Nous en sommes fâché pour les systèmes historiques des antiquaires celtiques ou phéniciens, mais quelle que soit (et nous l'avons prouvé dans les premières pages de ce livre) notre bonne volonté de ne pas donner à la tradition de trop cruels démentis, et de ne pas nous poser comme des historiens-inventeurs, il nous est impossible de ne pas reconnaître tous les motifs sur lesquels s'appuient les sceptiques, quand ils font remonter à bien des siècles au delà du druidisme les pierres de la Bretagne celtique.

Ceci dit, revenons à notre histoire, souvent interrompue, souvent reprise ; mais qu'importe, pourvu que nous soyons rapide et clair?

Nous avons laissé les Bretons insulaires trahis par ces mêmes Saxons qu'ils avaient appelés à leur aide. Écrasés par leurs alliés, les Bretons insulaires se sont réfugiés, les uns dans les montagnes de la Cambrie et du Cornwall, les autres au delà des mers, parmi les peuples de la Péninsule, *d'où leurs ancêtres étaient primitivement sortis*. Gildas, le seul historien national et contemporain qui ait parlé de ces émigrations, ne nous a laissé aucun détail ni sur la prise de possession, ni sur les conditions imposées aux nouveaux venus, par les anciens propriétaires du sol de l'Armorique ; donc l'histoire nous manque, et dans ces questions d'un si grand intérêt, nous en sommes réduits aux inspirations partiales d'un bon moine gallo-franc du neuvième siècle. Ce Gallo-Franc est naturellement un grand admirateur

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

des conquérants germains, et pourtant le poëme dont nous parlons peut, à tout prendre, remplacer l'histoire. En effet, ce poëte, nommé Ermold le Noir (Ermoldus Nigellus), avait fait avec l'empereur Louis le Débonnaire la campagne de 818, dans l'Armorique et, en son chemin tout rempli d'accidents et de découvertes, il avait sans doute recueilli, tout autant que dans les monastères où il s'arrêtait, des traditions vivantes encore, pour ainsi dire, sur l'établissement des Bretons insulaires dans cette contrée.

Voici les premiers vers de cette épopée barbare ; au chapitre suivant vous aurez dans son ensemble éloquent et naïf ce curieux poëme, qui doit jeter une clarté si grande sur les ténèbres de cette histoire ; alors vous retrouverez, nous l'espérons du moins, l'historien exact et véridique sous l'enveloppe grossière du poëte gallo-franc :

« Traversant les mers sur de frêles barques, ce peuple (les Bretons), « ennemi des Francs victorieux, était venu, des extrémités du monde, « chercher un asile dans les Gaules. Pauvres et suppliants, ils furent « jetés par les flots SUR LES RIVAGES QU'OCCUPAIENT ALORS LES GAULOIS ; « comme l'huile sainte du baptême avait coulé sur leur front, on « leur donna des terres et ils purent même s'étendre dans le pays. « Mais à peine avaient-ils obtenu de jouir des douceurs du repos, « qu'ils allument des guerres meurtrières et présentent à leurs hôtes « du fer pour tout tribut, le combat pour toute reconnaissance. Les « Francs étaient alors occupés dans des guerres plus importantes. « Aussi la conquête de ce pays fut-elle ajournée durant un si grand « nombre d'années, que les Bretons, couvrant toute la surface du « pays, ne se contentèrent plus du territoire qu'on leur avait con- « cédé lorsqu'ils étaient venus, pauvres et fugitifs, demander l'hos- « pitalité. »

Est-il besoin de nous arrêter longtemps sur ce passage mémorable d'*Ermold le Noir*, cité pour la première fois par l'auteur de l'*Histoire des institutions bretonnes*? Quoi de plus précis et de plus net ? Quand arrivent les émigrés bretons du cinquième siècle, ces rivages *sont occupés par les Gaulois*, les Francs de Clovis n'ont pas encore franchi le Rhin ; mais à peine un demi-siècle s'est-il écoulé depuis que les exilés de l'île de Bretagne se sont mêlés à leurs frères du continent, que d'autres guerriers (ceux-là sont de race germanique) se présentent aux frontières du nouveau royaume. La lutte s'engage, dès le principe, aussi terrible, aussi implacable que la lutte des Bretons de l'île contre les Saxons eux-mêmes. — De ces guerres soudaines et terribles, l'his-

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

torien ne doit pas s'étonner, non plus que le lecteur. Ces deux terres se rencontrent de bonne heure dans leurs haines aussi bien que dans leurs sympathies. Les deux Bretagnes s'étaient mises à haïr d'une égale ardeur l'oppression étrangère. Sorties du même berceau, et se retrouvant, après tant de migrations, sur la même terre, les deux peuples s'aimaient, autant par la toute-puissance des souvenirs que par le sentiment du danger présent et des destinées à venir. Plus d'une fois, même au plus fort de l'invasion germanique, les soldats de l'Armorique s'en vinrent, sur les rivages de la Bretagne insulaire, pour se battre contre les Saxons, contre *la race maudite*, pour parler comme Gildas. La Bretagne, occupée par le Saxon, était le champ clos de ces entreprises, qui plaisaient au courage des Bretons du continent. Ils débarquaient précédés par les bardes, qui disaient le chant national : *La Bretagne a tout conquis !* En même temps que nos Bretons du continent allaient, pour ainsi dire, à la chasse du Saxon, ils rejetaient fièrement tout accord avec les Francs. Déjà l'orgueil national se montre dans toute son énergie. — Ici commence la royauté bretonne. — Les premiers rois de la Bretagne appartiennent à la légende plus encore qu'à l'histoire. Les plus savants historiens, de leur autorité privée, ont effacé plus d'un nom de cette liste des chefs bretons, et il nous faut obéir à la logique de l'histoire; pourtant, si parmi les noms propres effacés de cette liste glorieuse, nous avions eu le droit de demander grâce pour quelqu'un, nous l'eussions demandée pour le roi Audren, que les Bretons de l'île viennent supplier pour qu'il daigne les secourir et se faire roi de Bretagne. Audren, dit la tradition, ne voulut pas de cette Bretagne, qui, plus tard, sera le rêve illustre et excellent de tous les ducs de Normandie, à commencer par Rollon Ier, jusqu'à Guillaume *le Bâtard*. Après le roi Audren, la légende, qui cherche de son mieux à nous expliquer ce que deviennent ces nations mal affermies sur le sol qui les nourrit avant que le donjon féodal ait remplacé la tente du soldat, nous montre un usurpateur, Eusèbe, assis sur le trône de Bretagne, au préjudice de Budic, comte de Cornouailles et fils d'Audren. Dans la vie de saint Mélaine, écrite au sixième siècle, Eusèbe nous apparaît comme un tyran souillé de sang et de vices; mais c'est là le nom d'un Romain et non pas d'un Breton. Eusèbe mort, Budic, fils d'Audren, est rappelé par les Bretons de la petite Bretagne, qui envoient chercher leur nouveau roi dans le domaine insulaire où il s'était réfugié. Le nouveau roi de Bretagne débarqua dans le duché de Cornouailles avec toute sa famille; il fut

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

accueilli par l'enthousiasme de tout un peuple, et, pour signaler son arrivée, il mit en fuite les Frisons, ces nouveaux venus de la Germanie, qui avaient envahi les côtes de l'Armorique. C'était commencer dignement le nouveau règne; règne trop court pour tant de travaux et de périls. Au roi Budic succéda Houël, son fils. Houël fut obligé de s'enfuir devant l'invasion des races germaniques; mais, à peine arrivé dans l'île de Bretagne, on eût dit qu'il voulait prendre sa revanche sur les Saxons, les ennemis de sa race; si bien que, du roi détrôné de la petite Bretagne, les insulaires, délivrés par lui, firent leur roi. Voilà certes des fortunes bien diverses et dont la légende seule peut répondre. Toutefois, et ceci est un fait incontestable, on ne peut douter que le roi Houël, après quatre ans de cet exil glorieux, ne soit revenu, à la tête d'une petite armée de Bretons insulaires, revendiquer les droits que lui avait transmis son père. Le roi Houël n'a pas régné moins de trente années. Il avait réussi à chasser les barbares qui s'étaient fixés sur quelques points du littoral de l'Armorique, mais il eut, en mourant, la fatale pensée de partager son royaume entre ses fils, à l'exemple des rois francs. De là, des haines et des guerres sans fin. Toutefois, Canao, l'un des héritiers d'Houël, volonté féroce et violente, rétablit, mais à quel prix! l'unité nationale. Trois de ses frères tombent d'abord, assassinés par Canao; le quatrième, nommé Macliau, n'échappa au même sort que grâce à l'intervention de saint Félix, évêque de Nantes, qui fit enfermer son protégé dans un monastère, d'autres disent dans un tombeau, où le malheureux prince s'était caché vivant.

Tandis que ces choses se passaient le roi Childebert était mort; maintenant la France, divisée en plusieurs royaumes, depuis la mort de Clovis, obéit au même maître. Le nouveau roi des Francs, nommé Clotaire, avait un fils, Chramne, dont l'esprit mobile et remuant troublait incessamment le repos de ce royaume tout rempli des plus fougueuses et des plus violentes passions. Chramne, après la mort de Childebert, s'était, il est vrai, réconcilié avec son père Clotaire; mais, impatient du repos, le jeune prince mérovingien ne tarde pas à rentrer dans son ambition et dans ses révoltes. « Comme il vit enfin, dit Grégoire de Tours, qu'il lui serait impossible d'échapper au châtiment que méritait sa rébellion, Chramne se réfugia chez le comte de Bretagne, chez le meurtrier Canao. Aussitôt Clotaire et ses Francs viennent à main armée, pour ressaisir le prince révolté et le fils rebelle, dans cet asile où il se croyait en sûreté. Chramne, de son côté, n'hésita pas à marcher contre son père. » Ce fut dans

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

une lande située entre Châteauneuf et Saint-Malo, si l'on en croit la tradition, que se rencontrèrent (véritable bataille du moyen âge !) le père et le fils. Pendant la nuit qui précéda la bataille, le comte Canao, rapporte Grégoire de Tours, alla trouver Chramne dans sa tente et lui parla ainsi : « Je dis qu'il est criminel à toi de t'avancer « les armes à la main contre le roi ton père. Laisse-moi donc mar- « cher seul contre lui, et je l'exterminerai avec son armée. » Chramne, poussé sans doute et emporté par quelque influence surhumaine, ajoute le saint évêque de Tours, ne voulut pas écouter ce sage conseil et combattit au milieu des siens. La victoire fut longtemps incertaine ; mais les soldats commandés par Canao ayant lâché pied, il s'ensuivit une déroute complète pour l'armée bretonne. Frappé de la malédiction paternelle, Chramne périt au milieu des flammes dans une chaumière où il avait cherché un refuge avec sa femme et ses enfants. Pour compléter son œuvre, le roi Clotaire s'empara des deux comtés de Rennes et de Nantes. Ici il est nécessaire d'établir la séparation de ces contrées d'avec le reste de la Bretagne. Elles ont été repeuplées, en quelque sorte, par des tribus germaniques, et désormais elles feront cause commune avec l'étranger. Désormais le génie breton, les mœurs et les coutumes nationales ne se retrouveront plus qu'aux extrémités de la péninsule, dans cette partie de l'Armorique que défendent ses montagnes, ses marais et les innombrables fossés dont elle est coupée.

Cependant, vaincus par des forces supérieures, et cachés au milieu de l'immense forêt de Brekilien, qui s'étendait des bords de la Vilaine aux confins de la Cornouailles[1], les Bretons, malgré les dissensions civiles qui déchiraient leur patrie, virent encore briller quelques jours glorieux. Ce peuple intrépide que rien ne lasse, et dont on peut dire ce que dit Tacite des Saxons eux-mêmes, que, pour cette nation sauvage, ne pas combattre ce n'est pas vivre : *Ferox gens nullam esse vitam sine armis putat,* semble (les chroniques de France en témoignent à chaque page leur stupeur) puiser une énergie nouvelle après chaque défaite. Plus d'une fois le roi des Francs apprit, non pas sans épouvante, que ses armées, maîtresses d'une grande partie de l'Armorique, venaient d'être taillées en pièces par quelques bandes rassemblées de la veille ; armées éphémères que poussent l'indignation et la

[1] Diocèses de Léon et de Quimper (Finistère). Nous parlerons plus tard de cette antique forêt, que les poëtes du moyen âge ont choisie pour le théâtre de leurs fables les plus merveilleuses.

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

colère du moment, elles rappellent, dans leurs excès mêmes et par la soudaineté de leur attaque, les bagaudes du troisième et du quatrième siècle, en même temps qu'elles nous font songer à des batailles plus récentes, aux luttes terribles soutenues par les soldats de Larochejaquelein et de Cadoudal.

Parmi tous ces chefs que l'on dirait poussés par une inspiration irrésistible, et qui se retrouvent, de siècle en siècle, dans les landes glorieuses de la Bretagne, il en est un dont le génie, sauvage si l'on veut, mais héroïque, était digne d'un plus vaste théâtre. Cet homme était Waroch, fils de ce frère de Canao sauvé par saint Félix. S'il faut en croire Grégoire de Tours, ce prince avait sollicité de Chilpéric le gouvernement de Vannes, qui était tombé entre les mains des Francs. Cependant l'histoire nous apprend que ce fut à la tête d'une armée victorieuse que ce prince fit son entrée dans la capitale des Venètes. A cette nouvelle, le roi Chilpéric, ajoute l'évêque de Tours, fut saisi d'une grande colère ; il fit marcher contre les Bretons toutes les milices de Tours, de Poitiers, de Bayeux, du Mans, d'Angers, et *de beaucoup d'autres cités encore.* Les Francs, cependant, placèrent leur camp sur les bords de la Vilaine ; aussitôt Waroch se présente sur l'autre rive comme pour disputer le passage du fleuve. La nuit vient ; dans l'ost des Francs tout s'endort ; alors Waroch, rassemblant toutes ses bandes, met à profit le silence et l'obscurité de la nuit. La Vilaine est franchie ; le Breton se précipite avec fureur sur les Saxons de Bayeux, qu'il extermine. En ce moment, la victoire était complète, et tout autre capitaine eût pu s'abandonner à ses entraînements ; Waroch, plus habile, songe à profiter de sa victoire. Il sait que les Francs viendront bientôt avec toutes leurs forces, et il s'estime heureux de conclure un traité avec les lieutenants de Chilpéric. Par ce traité, le comte de Vannes promettait de payer le tribut au roi des Francs, et en attendant des conditions meilleures il livrait, comme otage de sa fidélité, son propre fils. Le roi franc ne comprit pas l'habileté du prince breton ; il prit la modération de son ennemi pour de la peur, et telle fut sa dureté, que soudain Waroch s'empara du comté de Rennes et du comté de Nantes. C'en est fait, tout est mis à feu et à sang ; le contrat est déchiré ; les Bretons n'obéissent plus, ils se vengent, rien ne les peut arrêter dans leurs fureurs ; la voix même du saint évêque Félix n'est plus écoutée ; désormais les Bretons veulent être libres sous des rois de leur nation, ils n'entendront à la paix que lorsqu'ils auront repris les contrées envahies par les Francs. En même temps, fureur

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

pour fureur, Chilpéric jette ses soldats et ses torches dans le comté de Vannes; *mais ces terribles représailles ne firent qu'exciter la fureur insensée de ces peuples* [1]. Battus sur un point, les Bretons se montrent à vingt lieues de là, et le lendemain ils battent, à leur tour, l'ennemi qui les croit en fuite. C'est déjà la grande guerre dans toutes ses allures, impétueuse, active, pleine de ruses, violente autant qu'habile. Sur l'entrefaite, meurt le roi Chilpéric; arrive à cette puissance tant rêvée la reine Frédégonde; et, le premier de tous, Waroch le Breton passe du côté de Clotaire II, ou plutôt du côté de la veuve de Chilpéric, contre Gontran, qui déjà songeait à s'emparer du trône de son jeune pupille. Plus ardents que jamais, les Bretons portent le ravage sur la terre des Francs; Waroch les commande en personne, et bientôt il apprend que Gontran lui envoie une nombreuse députation d'évêques, de comtes et autres personnages illustres. «Que le comte de Vannes, dit Gontran, répare tout le « dommage qu'il a causé, qu'il se soumette et paie le tribut, sinon son « pays sera envahi et ses peuples seront passés au fil de l'épée!» L'habile Waroch, cette fois encore, se montra de très-facile composition: il promit tout ce qu'on lui demandait; mais les envoyés de Gontran n'avaient pas encore atteint la frontière de France, que le comte de Vannes marchait sur le comté nantais. On était en automne, la vigne était chargée de grappes mûres; les Bretons se jetèrent sur les vignobles et firent la vendange. Le vin récolté fut ensuite transporté à Vannes. La fureur de Gontran, en apprenant cette nouvelle perfidie des Bretons, n'eut pas de bornes; toutefois, dit Grégoire de Tours, *ce prince s'apaisa*. C'est que, suivant toute apparence, la saison était trop avancée pour que les Francs consentissent à s'aventurer dans les marécages qui environnaient les retraites de l'ennemi. Encouragés par l'impunité, les soldats de Waroch exercèrent, dans les années suivantes, d'effroyables dévastations dans la haute Bretagne. Gontran, poussé à bout, fit enfin marcher contre ces ravageurs une armée formidable sous les ordres des ducs Ébrachaire et Beppolène. Or, pour le salut des Bretons, il se trouvait que ces deux généraux étaient ennemis implacables. Pendant toute la route, les deux rivaux s'accablèrent d'injures. Waroch, instruit de ces démêlés, attire Ébrachaire sur un champ de bataille qu'il a choisi, il extermine les Francs avec leur chef, puis il envoie faire des propositions de paix à Beppolène, qui n'avait pas voulu prendre part au combat. — La paix est conclue. — « Retire-toi, dit Waroch au « général des Francs; maintenant je suis prêt à me soumettre, de

[1] Greg. de Tours.

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

« mon plein gré, aux conditions imposées naguère par ton maître. »

Les Francs commencent leur retraite, contents d'avoir la victoire à si bon compte; ils marchaient sans défiance, lorsque Waroch, qui se joue des traités, jette à travers cette retraite inoffensive l'embuscade qu'il avait placée sur les bords de la Vilaine. Une partie de l'armée ennemie n'a pas encore traversé le fleuve, que déjà les Bretons tombent sur l'arrière-garde et la taillent en pièces. Ce fut la dernière trahison comme la dernière victoire de ce hardi Waroch, qui mourut peu de temps après. En souvenir des exploits de ce prince, les Bretons donnèrent son nom au comté qu'il gouvernait : *Provincia Warochi*, disent les anciens actes, pour désigner cette contrée qui, de nos jours, a vu naître Georges Cadoudal.

Après Waroch, Alain Ier, surnommé, sans injustice, Alain *le Fainéant*, transmet ses droits au trône de Bretagne à son fils aîné Judicaël. Ce prince, tranquille désormais du côté de la France, prit le nom d'Houël III et se fit proclamer roi suprême de Bretagne; c'était un titre que les souverains de ce pays n'avaient pas osé prendre depuis le règne de *Houël le Grand*.

Houël III mourut après un règne paisible de vingt-trois ans. Ce digne prince avait mis à profit cette longue paix, et il laissait pour en jouir à sa place, vingt-deux enfants qui se vouèrent, pour la plupart, à la vie du cloître, une vie de prière et de méditation. Salomon II, le quatrième fils de Houël II, après de longs débats avec son frère aîné Judicaël, monte sur le trône de Bretagne, et de son frère Judicaël il fait un moine. — La paix la plus florissante semblait alors entourer l'Armorique de toutes ses faveurs; à peine si les Bretons eurent à soutenir une guerre étrangère sous cet usurpateur Salomon, pacifique et ami du peuple, tout autant qu'un roi légitime.

Edwin et Cadwallon, princes cambriens, avaient été élevés à la cour du roi de l'Armorique. Nés tous deux d'un même père, élevés l'un près de l'autre, ils avaient appris à s'aimer dans leur enfance, mais quand ils furent devenus des hommes, l'ambition les poussa l'un sur l'autre, les armes à la main. Rentrés dans leur patrie, ces deux princes se disputèrent avec acharnement l'héritage paternel. Cadwallon, roi de Galles, ayant demandé des secours à Salomon II, ce prince lui fit passer un renfort de deux mille hommes; Edwin, attaqué par les confédérés, fut fait prisonnier, et son frère le fit mourir.

A la mort de Salomon II, Judicaël, son frère aîné, dont Salomon tenait la place, sortit du cloître qui lui servait de prison. Par un

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

bonheur providentiel, ce moine se trouva un prince habile. Toutefois le roi Dagobert, qui s'intitulait « Roi des Francs et Prince du peuple ro- « main, » se remit en mémoire les droits que lui donnait, sur l'Armorique, la conquête des Gaules par Clovis. Avant que d'en venir aux mains, entre les deux princes s'élève un long et difficile débat, Judicaël défendant avec hauteur l'indépendance de sa terre, pour laquelle tant de braves gens s'étaient battus, et depuis si longtemps. Cette loyale résistance et ce courage, dans un prince qui sortait du cloître, irrita le roi Dagobert, et il fit marcher une armée en Bretagne ; l'armée fut battue sans trop de peine par le Breton Judicaël, et, du même pas, le roi de Bretagne envahit le territoire des Francs. La guerre commençait donc sous d'heureux auspices ; Judicaël avait pour lui le bon droit, la première victoire, et la chance heureuse de combattre sur le territoire même de l'ennemi. Mais le roi Dagobert recule devant la guerre que lui-même il avait provoquée ; il envoie au roi de Bretagne un ambassadeur souvent écouté, habile à force de vertu, grand politique à force de probité, Éloi, évêque de Noyon. A la vue du prélat, le roi des Bretons sent tomber toute sa colère, il pardonne au roi des Francs son injuste agression, il retire son armée du royaume envahi, et lui-même, comme s'il eût voulu prendre sa part de cette paix généreusement accordée, content d'avoir affermi de nouveau l'indépendance de la Bretagne, il revient librement et avec des actions de grâces au Seigneur, dans ce monastère de Gaël où il avait été jeté par son frère. C'est une belle et glorieuse vie, la vie de ce roi de Bretagne, pieux dans le cloître, brave à la guerre, sage dans le conseil, et rentrant dans la paix du monastère, après avoir donné la paix à son peuple.

Sous le règne d'Alain II, l'un des fils du pieux monarque, Cadwalestre, roi du pays de Galles, passa dans l'Armorique avec une partie de ses sujets que l'épée saxonne venait de chasser du dernier coin de terre qui leur servait de retraite. La plupart de ces insulaires se fixèrent sur les côtes occidentales de la péninsule armoricaine (671) ; ainsi, de siècle en siècle, des essaims d'émigrés bretons traversent les mers pour venir chercher un refuge sur les rivages mêmes d'où étaient partis les premiers colonisateurs de l'île de Bretagne !

A ce moment de notre récit, et quand s'éteint dans l'indolence et dans la peur la race mérovingienne, l'histoire de Bretagne n'est plus qu'une suite lamentable et confuse de meurtres, de fratricides, de violences, de crimes ; on se perd dans une nuit sans clarté, dans un

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

abîme sans fond; l'épouvante est au comble, comme la honte.

C'est que, en effet, cette fin du huitième siècle est remplie d'hésitations et de malaise; cette société demi-romaine, demi-barbare, a bien de la peine à déchirer les langes qui l'enveloppent comme ferait un suaire. Rois et leudes, Francs et Gaulois, évêques et moines, ne savent guère où commence, où finit leur autorité, leur influence; les éléments romains et germaniques se heurtent et se confondent partout, luttant et transigeant au hasard; en un mot, les Francs ne sont pas encore parvenus à fonder un État; ils sont mêlés aux Romains, aux Visigoths, aux Bourguignons; ce vaste territoire manque de centre, d'unité, il n'a pas le même nom, il ne parle pas la même langue. Chaque peuple voisin veut avoir sa part dans les Gaules conquises; à l'Orient, les Frisons et les Saxons consentent à faire partie de la confédération franque, mais sans vouloir reconnaître l'autorité suprême du roi Pépin; à l'Occident, les Bretons menacent sans cesse les frontières de la Neustrie, pendant que l'Aquitaine se fait indépendante au Midi; donc le royaume est à faire, la société reste à fonder; Pépin d'Héristal et Charles Martel fonderont le royaume, Pépin *le Bref* et Charlemagne fonderont la société.

Pépin, le premier de tous les rois francs, donne à sa royauté un caractère sacerdotal et presque divin. Chef d'une race nouvelle, il voulut être sacré roi, afin que le sacre lui servît tout autant que le baptême servit à Clovis. A sa voix, l'Église endormie se réveille, le clergé marche au-devant de la civilisation qui s'avance; les évêques ont leur place dans les conseils de la nation, non pas seulement comme possesseurs du sol, mais comme princes de l'Eglise, et ils amènent avec eux, dans ces assemblées turbulentes, le calme, la paix, la belle langue latine, les souvenirs de la législation romaine. Pépin mort, arrive le maître et le chef souverain de l'histoire moderne, celui qui doit achever l'œuvre commencée par ses trois prédécesseurs, quand ils tentèrent de faire, du camp des Francs, un royaume. Laissez faire ce grand homme; sa main puissante, soit au Nord, soit au Midi, arrêtera les envahisseurs; depuis tantôt huit cents ans que l'univers est entré dans la décadence et dans la torpeur, Charlemagne saura tirer le monde de cet abîme et remettre un peu d'ordre dans cette société aux abois. Mais que de soins! que de labeurs! — Cinquante-trois guerres suffisent à peine à rallier tous les habitants des Gaules, à soumettre les populations romaines, encore impatientes du joug des barbares, à subjuguer les peuples germaniques, à pousser

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

tous à la fois les vaincus, les vainqueurs, les Germains, les Romains, contre les derniers envahisseurs.—Ces cinquante-trois guerres, entreprises dans un but de civilisation plus encore que de conquête, l'histoire les compte ainsi : dix-huit contre les Saxons, sept contre les Sarrasins d'Espagne, cinq contre les Sarrasins d'Italie, quatre contre les Arabes, cinq contre les Lombards, deux contre les Grecs, une contre les Thuringiens, deux contre les Bretons.

Mais il ne faut pas anticiper sur les événements ; tout ce qu'il est possible, en ce moment, d'entrevoir dans les vicissitudes du trône de Bretagne, ce sont des rivalités d'ambition, et la nécessité pour les princes vaincus de se jeter dans les bras des Francs, naguère repoussés loin du sol avec tout d'héroïsme et de constance, jusqu'à l'heure terrible où, des murs de la cité d'Aleth jusqu'aux rivages de Penfir, retentira le cri de guerre des enfants indomptés de l'Armor.

- Copyright les éditions d'Amay Lyon 2008 -

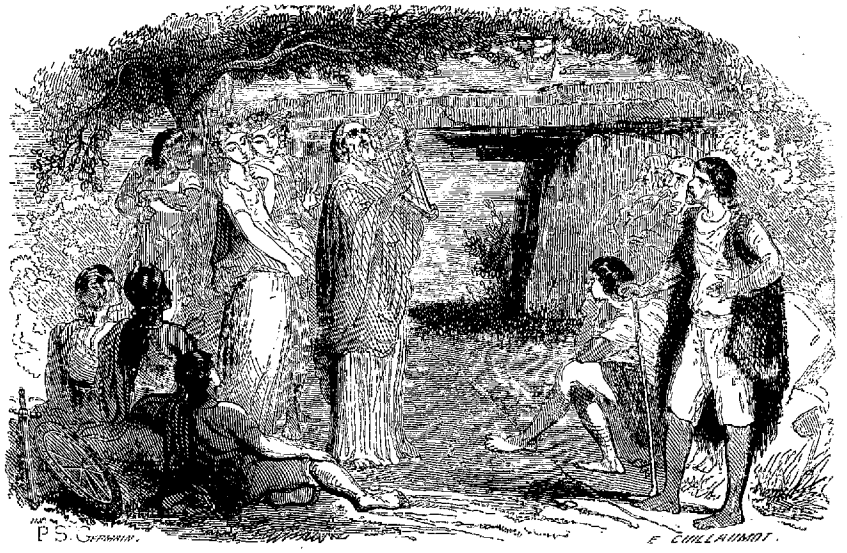

CHAPITRE IV.

Fin de la race des Mérovingiens. — Charlemagne. — Révolte des Bretons. — Le poëme d'Ermold le Noir. — Morvan. — Ses exploits. — Sa mort. — Nominoé. — Jarnhitin. — Dol, église métropolitaine. — Hérispoé. — Charles le Chauve. — Salomon, roi de Bretagne. — Gurwand et Pascwiten. — Alain et Judicaël. — Les Normands en Bretagne. — Exil dans la Bretagne insulaire. — Erwen, comte de Léon. — Le jeune Alain revient en Bretagne.

Une nouvelle famille de rois puissants venait de succéder à la race avilie des Mérovingiens, et la longue suite des rois fainéants était enfin épuisée, lorsque le maire du palais, Pépin d'Héristal, jugea qu'il était temps, puisqu'il savait la porter, de placer sur sa tête la couronne de France. Pépin, sacré à Soissons par le successeur de Zacharie, mit à profit les dissensions qui régnaient dans la péninsule armoricaine, pour rendre à la France les bornes qu'elle s'était données aux jours de sa force et de sa puissance. La Bretagne était rentrée dans la plénitude de son indépendance depuis l'année 632; toutefois,

- Copyright des éditions d'Auray Lyon 2008 -

trois villes importantes de ces contrées : Rennes, Nantes et Vannes, restaient entre les mains des Francs. Soit que l'autorité des comtes eût fait peser trop lourdement sur les vaincus le joug de la conquête, soit que toute autre circonstance que l'histoire n'a pas enregistrée eût réveillé, chez ces derniers, le souvenir de leur nationalité perdue, la révolte éclata dans ces trois villes à la fois.— Au premier bruit de ces soulèvements, le roi Pépin fait marcher contre les rebelles une armée formidable. Vannes, naguère emportée d'assaut par les Bretons, est replacée sous la domination franque. Mais là, suivant toute apparence, s'arrêtèrent les exploits de Pépin et rien ne donne à penser que le nouveau roi des Francs ait mieux réussi, que ses devanciers, à établir sa domination sur la Bretagne. Cependant, une main plus puissante encore que la main qui protégeait Rome et l'Église romaine, allait bientôt courber tout l'Occident sous son sceptre impérial. — Charlemagne vient de monter sur son trône! A peine le maître de cet empire qu'il allait faire si vaste, Charlemagne, roi d'Italie, roi des Francs, roi des Lombards, roi partout, fit occuper l'Armorique par Andulphe, grand maître de sa maison. Cet Andulphe ne se borna pas, comme les généraux de Pépin, à soumettre les Venètes; il poursuivit les Bretons dans leurs retraites les plus cachées, renversant les forteresses, brûlant les forêts, interrogeant les marécages. Cette fois, enfin, on pouvait croire que ces peuples étaient domptés; mais tel est leur usage: — vous les croyez vaincus, ils répondent par une révolte nouvelle. Sur l'entrefaite, le comte Guy, qui commandait les Marches de la Bretagne, reçut de l'empereur la mission de châtier les rebelles; il part, il réunit ses forces aux forces des autres comtes ses collègues, et parcourant la péninsule dans toute son étendue il soumet entièrement cette vieille terre bretonne *que jusque-là les Francs n'avaient pu dompter*. La chronique ajoute que le général victorieux offrit à Charlemagne, à son retour de la Saxe, les armes des chefs ou mactierns bretons, sur lesquelles étaient gravés les noms de ces derniers, en signe de la soumission des seigneurs du pays, de leurs vassaux et de leurs terres.

Mais, cette fois encore, à peine ont-ils demandé la paix, que, de nouveau, les Bretons se révoltent. Ils se révoltent contre cet empereur, vainqueur des Saxons, protecteur des papes, dont le génie était reconnu par l'Italie, par l'Espagne, en Angleterre, en Allemagne, partout, excepté dans cette petite Bretagne, disposée à tous les héroïsmes comme à toutes les résistances! Cette nouvelle révolte eut lieu en 809,

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

et d'abord les Francs furent rejetés au delà de la Vilaine. Deux ans plus tard, ce fut à recommencer une conquête qui avait déjà coûté de si grands sacrifices. La patience de Charlemagne était à bout; par ses ordres, l'Armorique tout entière est mise à feu et à sang : l'incendie dévore jusqu'aux églises bâties, au milieu des flots, par les saints de la Grande-Bretagne, qui, au cinquième siècle, étaient venus chercher un refuge chez leurs frères du continent. Cette énergique résistance aux armes du grand empereur, et tant de révoltes qui ne cessèrent d'éclater dans la Bretagne jusqu'au jour où Nominoé plaça sur son front la couronne armoricaine, peuvent nous faire comprendre combien était robuste la nationalité de ce vaillant peuple. L'année même de la mort de Charlemagne, les Bretons, dont ce grand événement avait réveillé les espérances, élevèrent à la royauté suprême un certain Jarnhitin, désigné, dans le Cartulaire de Redon, sous le titre de machtiern. On ne peut dire par quel accident ou par quelle volonté disparaît tout à coup ce prince breton; l'histoire nous apprend seulement que, deux ans après l'élection de Jarnhitin, Morvan, comte de Léon, fut élevé au rang de *chef des chefs* (penteyrn). Il paraît que le choix de ce nouveau généralissime inspira des craintes sérieuses au successeur de Charlemagne, car l'empereur, dans un plaid tenu à Aix-la-Chapelle en 818, se mit à interroger lui-même un de ses capitaines qu'il avait envoyé en Bretagne. Un moine contemporain, dans ce curieux poëme dont nous avons déjà cité quelques passages empruntés à la *Revue de l'Armorique*, cet Ermold le Noir, élevé naguère à la dignité d'historien par M. de Courson, raconte en ces termes la conversation du César germanique et de son lieutenant :

« Eh bien! dit César, que fait la nation que tu as visitée? Honore-
« t-elle Dieu et sa sainte Église? A-t-elle un chef et des lois? Laisse-
« t-elle nos frontières en repos? — Cette nation, répond le lieute-
« nant, s'est jusqu'ici montrée orgueilleuse, indomptable et sans
« loyauté. Tout ce qu'elle a de chrétien, c'est le nom; quant à la foi,
« quant au culte et aux œuvres chrétiennes, en vain les chercherait-
« on dans la Bretagne. Là, nul soin de la veuve, des orphelins ou
« des églises. Là, le frère et la sœur s'unissent ensemble, et le frère
« enlève la femme de son frère... Les Bretons habitent les bois et vi-
« vent de rapines, à la manière des bêtes fauves. La justice n'a parmi
« eux ni règle ni tribunal; Morvan est leur roi, si toutefois l'on peut
« donner ce titre à qui ne gouverne personne; on les a vus, plus d'une
« fois, envahir nos frontières, mais ce ne fut jamais impunément.

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

« — Sais-tu, reprit César, que les choses que tu viens de me rapporter sont graves? Quoi! une nation de fugitifs possède des terres dans « notre empire sans nous payer de tribut, et elle pousse encore l'orgueil jusqu'à attaquer nos frontières! A moins que les flots qui les « jetèrent sur nos rivages ne leur offrent de nouveau un refuge, c'est « par les armes que nous châtierons leur crime : l'honneur et la justice le commandent. Cependant, comme leur chef a reçu le saint « baptême, il convient que je l'avertisse du sort qui le menace. »

« Or, il y avait par hasard dans l'assemblée un moine franc, nommé Witchar, homme probe et d'une sagesse éprouvée. Ce religieux possédait, près des frontières mêmes des Bretons, une abbaye et des richesses dignes d'un roi. L'empereur choisit Witchar pour porter son message à Morvan. Aussitôt le bon moine monte à cheval, et le voilà sur la route de Bretagne. L'habitation de Morvan était située au milieu d'un vaste espace fermé d'un côté par une rivière et, de tous les autres côtés, par des bois, par des marécages et des haies impraticables. Dans ces lieux naturellement fortifiés se plaisait le Breton Morvan; là, il trouvait repos et sécurité. En ce moment les Bretons accouraient en armes vers la demeure de leur chef; Witchar s'y présente à son tour et demande à voir le prince. Morvan, à cette nouvelle, entre dans une grande inquiétude; toutefois, impatient de connaître le but de ce message, il ordonne que le moine soit introduit. Ici nous reprenons le pittoresque récit d'Ermold *le Noir* : »

« Morvan, je te salue, dit Witchar, et je t'apporte aussi le salut « de César, le pacifique, le pieux, l'invincible. — Salut à toi, Witchar, « répond Morvan, après lui avoir donné le baiser d'usage, et puisse « le pacifique César gouverner son empire durant de longues années! »

« Tous deux s'asseyent alors et, sur un signe de Morvan, ses compagnons se retirent. Witchar expose en ces termes le message de l'empereur :

« L'empereur Louis m'envoie vers toi et vers les tiens, et voici ce « qu'il m'a chargé de vous transmettre : « Vous cultivez dans mon empire un vaste territoire où la mer vous a jetés pauvres et exilés, et « pourtant vous me refusez le tribut qui m'est dû, vous insultez les « peuples que je gouverne, et vous vous préparez à porter la guerre « sur leurs terres. Il est temps que toi et ton peuple vous cessiez de « vous abuser; hâtez-vous donc de venir implorer la paix. — Tel a été « le langage de l'empereur; et moi je dirai, avec ta permission, « quelques conseils inspirés par l'intérêt que je te porte. Accepte,

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

« crois-moi, et sans délai, les conditions que t'offre César. Songe à « ton peuple, à ta patrie, à tes enfants, à la femme qui partage ton « lit. Va trouver Louis, pars à l'heure même; le pieux monarque, « sois-en sûr, te permettra de régner dans cette contrée, devenue « alors ta propriété légitime. Pars, Morvan, car malheur à qui atta- « que les Francs! Les Francs n'ont pas d'égaux en courage, *et leur « fidélité à leur religion leur assure toujours la victoire!* »

« Morvan, attentif et le front incliné, frappait la terre de son pied, « en écoutant ces paroles. Witchar, par son langage insinuant, par « ses adroites menaces, avait presque réussi à fléchir ce cœur ir- « résolu, quand tout à coup la femme de Morvan se présente pour « donner, selon l'usage, le baiser du soir à son mari. La première, « elle lui baise les genoux, la barbe et le cou; elle presse de ses lè- « vres son visage et ses mains. Elle va, vient, tourne autour de son « époux et lui prodigue, en femme habile, les caresses les plus tendres « et les plus hardies. Morvan la reçoit dans ses bras, la serre contre « son cœur, et s'abandonne à ses douces étreintes. Elle alors, jetant « sur le moine un regard de mépris : — O roi des Bretons! dit-elle,

« toi dont le bras a élevé si haut la gloire de tes ancêtres, de quelle

Copyright des éditions d'Auzay Lyon 2008

« contrée vient donc cet étranger? Comment a-t-il pu parvenir jus-
« qu'à toi? Que nous apporte ce messager de malheur? Est-ce la paix?
« est-ce la guerre? — Ce moine m'est envoyé par le roi des Francs,
« répond Morvan en cherchant à dissimuler les sombres pensées qui
« l'oppressent. Qu'il apporte la paix ou la guerre, c'est l'affaire des
« hommes; pour vous, femme, occupez-vous des travaux de votre
« sexe. — Witchar, comprenant toute la puissance de cette femme sur
« l'esprit de son mari, s'efforce alors d'obtenir sans retard une ré-
« ponse. — Il est temps, dit-il, que je rapporte à César le message
« dont tu dois me charger. — Donne-moi la nuit pour y réfléchir,
« répond Morvan.

« Au point du jour, Witchar se présente à la porte de Morvan, de-
« mandant sa réponse. Morvan paraît; ses yeux, appesantis par l'i-
« vresse, peuvent à peine s'ouvrir, et c'est avec effort qu'il parvient à
« articuler ces paroles : — Voici la réponse que je te charge de reporter
« à ton roi. Cette terre n'a jamais été la sienne et je ne lui dois ni sou-
« mission, ni tribut. Qu'il règne sur les Francs, moi, je régnerai sur
« les Bretons. Les Francs, dis-tu, me déclareront la guerre, qu'ils
« viennent; je pousserai mon cri, et mes ennemis verront si mon
« bras a perdu de sa force. — Nos ancêtres, répond Witchar, ont
« toujours pensé que ta race était légère et inconstante, et tu m'en
« donnes aujourd'hui la preuve.

« Le bon moine, après avoir prédit à Morvan le plus funeste des-
« tin, remonte à cheval et s'éloigne. — Va, lui crie Morvan, bientôt
« tu me verras m'élancer, à la tête de mes chariots armés, sur les
« bataillons dont tu me menaces! N'ai-je pas les vives couleurs de
« mes boucliers à opposer à vos pâles boucliers? — Witchar se hâte
« de rapporter à l'empereur l'insultante réponse du Breton. Louis
« ordonne aussitôt qu'on prépare des munitions et des armes; lui-
« même, parcourant son royaume, il appelle à lui ses guerriers;
« Vannes est assignée, pour lieu de réunion, aux troupes impériales;
« l'empereur s'y rend en personne; là s'étaient déjà réunis des mil-
« liers de Suèves accourus à la voix de leurs centeniers, des Saxons,
« des Thuringiens, des Burgondes et une foule d'autres peuples.

« Avant de franchir les frontières de Bretagne, le pieux Louis dé-
« pêche un second messager au comte de Léon. — Rappelle-lui, dit
« l'empereur, les serments qu'il a prêtés, les obligations qu'il a con-
« tractées jadis avec Charles, mon père. Excité par sa femme, Morvan
« rejette avec dédain ces nouvelles ouvertures; il appelle aux armes

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

« tous ses Bretons, prépare ses embuscades et se tient prêt à tout « événement. Cependant les Francs se sont avancés au milieu des « landes et des bruyères de l'Armorique ; ils s'enfoncent dans les forêts, « battent les broussailles et déterrent, çà et là, les richesses de toute « espèce enfouies par les Bretons. Pour ceux-ci, plus de refuge. Du « fond des bois, des repaires souterrains, des taillis écartés, on amène « des hommes, des troupeaux, des provisions. Toutes les maisons « deviennent la proie des flammes ; les églises seules sont respectées. « Quant aux Bretons, ils ne se montrent nulle part en rase campagne; « on les rencontre divisés par pelotons peu nombreux, à l'entrée de « tous les défilés, au milieu des taillis, sur toutes les hauteurs qui « dominent les chemins et les sentiers. Du milieu des bruyères s'éle- « vaient, d'instants en instants, de grands cris, auxquels répondaient « des cris semblables, dans le lointain. »

« Il paraît que la plupart de ces bandes étaient composées d'hommes de guerre, de *soldurii*, que le chef suprême entretenait à ses frais. Repoussés de poste en poste, ces soldurii se virent enfin refoulés jusqu'au pied des remparts de la forteresse de Morvan. Ce dernier ne s'était pas encore mis à la tête des guerriers d'élite de son clan ; il attendait le résultat du premier choc ; enfin, à l'approche de l'ennemi, Morvan se décide à tenter le sort des armes. Il avait réuni autour de sa personne sa femme, ses enfants, ses serviteurs : — Restez sous mon toit, leur dit-il ; moi, avec un petit nombre d'hommes, je vais rallier mes bandes dispersées, et bientôt je reviens couvert de gloire et chargé de butin. — Ainsi il parle. En même temps il s'élance, à toutes brides, suivi de ses fidèles. — Qu'ils viennent, ces Francs, qu'ils viennent, et je leur paierai le tribut avec du fer. — A la vue des siens qui fuient de toutes parts à travers les campagnes dévastées, Morvan, pleurant de rage et de douleur, s'élance sur les escadrons ennemis. — « Tantôt il les attaque « de front, tantôt, suivant la tactique de sa nation, il semble fuir et « revient comme la foudre sur ses ennemis disséminés. Il y avait dans « les rangs des Francs un Franc nommé Cossus, qu'aucun exploit « n'avait jusqu'alors signalé. Morvan se précipite sur ce guerrier de « toute la vitesse de son cheval. — Franc, s'écrie-t-il, voici un présent « que je te réservais depuis longtemps. Disant ces mots, il lance à « son adversaire un trait qui devait être mortel. Cossus évite le coup « fatal, et lui-même : — Tiens, dit-il, présent pour présent. Sous « la lance de Cossus, Morvan tombe ; et, l'instant d'après, le bruit

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

« court dans l'armée que le roi des Bretons est mort et que sa tête a « été apportée dans le camp de César. Les Francs accourent autour du « sanglant trophée, en poussant des cris de joie; l'on se passe de « main en main la tête de Morvan, horriblement déchirée par le « glaive qui l'a séparée du tronc, et Witchar est appelé pour affirmer « si c'est bien la tête du comte de Léon. Le moine jette de l'eau sur « cette face livide, il écarte la longue chevelure, et du premier coup d'œil « il déclare qu'il reconnaît les traits de Morvan. Cependant, au fond

« des forêts où sont retirés les Bretons, se répand la fatale nouvelle. « Toute résistance cesse aussitôt, les vaincus s'empressent de venir « implorer la clémence du très-pieux empereur. La femme, les enfants, « tous les parents de Morvan se présentent eux-mêmes devant le « prince, dont ils reconnaissent la puissance. La Bretagne, qui, depuis « tant d'années était perdue pour la France, est de nouveau placée « sous sa dépendance. »

Il était impossible de mieux raconter et d'une façon plus claire, plus nette, plus vraie enfin, une lutte plus décisive. Notre Bretagne se sert du poëme de ce clerc gallo-franc, tout comme la Normandie s'est servie du *Roman de Rou*. Le difficile, c'est de savoir

Copyright des éditions d'Auray Lyon 2008

trouver l'histoire dans les poëmes, dans les chroniques, dans les légendes, dans les souvenirs d'un peuple, et même dans ses chansons. Ce poëme d'*Ermold le Noir* est tout une découverte, et des plus importantes; il complète, à la façon d'une épopée barbare, les récits héroïques des expéditions des Francs en Bretagne, et, ceci dit, il n'est pas nécessaire que nous relevions les calomnies du clerc gallo-franc, qui, dans son dévouement aux intérêts du César germanique, ne craint pas d'accuser cette terre de Bretagne de vol, d'inceste et de rapines. Toute haine à part, cet *Ermold le Noir* mérite véritablement l'honneur que notre historien vient de lui faire. Il a parcouru la terre de Bretagne; il a franchi les rochers, il a battu les broussailles, il a entendu la mer grondante. — Quittons le poëme, pour revenir aux annales écrites en prose : Morvan, mort comme un soldat et comme un roi, est remplacé par Wiomarc'h; ce Wiomarc'h n'est autre, selon toute apparence, que le fils de Morvan; à coup sûr il est l'héritier de son courage. A peine roi, Wiomarc'h ravage les frontières des Francs, et il faut que le comte Guy se porte de nouveau sur la Bretagne. Bientôt le comte Guy ne suffit pas, trois armées conduites par trois chefs, par l'empereur et ses deux fils en personne, viennent pour combattre ce petit peuple, et encore fallut-il quarante jours pour venir à bout de ces Bretons de Morvan et de Wiomarc'h. — A la fin, il fallut se soumettre. — Au plaid d'Aix-la-Chapelle, en 825, le héros de la Bretagne, accompagné des princes et des machtierns de la Domnonée, va se présenter à l'empereur, qui accepte ses hommages. Mais le Breton n'était pas dompté; il voulait que sa terre fût libre; il fallut tuer Wiomarc'h pour venir à bout de cette révolte. Privés de leur chef, les Bretons demandent la paix et jurent de nouveau fidélité à l'empereur. Louis *le Débonnaire* se hâte de pardonner, tant il était las de ces victoires! — Sous le règne du *Débonnaire*, un jeune Breton, fils des rois du pays, Nominoé, avait été fait gouverneur de Bretagne. Ce jeune homme, digne de remplacer Morvan, Wiomarc'h et Waroch, avait autant de patience que de courage. Il attendit l'heure de la délivrance, car il savait que cette heure sonne toujours pour les peuples qui lui prêtent un cœur vaillant et une oreille attentive. — Mais avant que la Bretagne ne soit libre, il faut attendre bien des révolutions dans le palais de l'empereur et dans les destinées de l'empire. Il faut d'abord que Louis le *Débonnaire* perde la reine Hermengarde, tendrement aimée; il faut que la nouvelle impératrice, Judith, dans tout l'éclat et dans toute la fleur de la plus dangereuse beauté, mette au monde un enfant, Karl,

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

qui sera Charles *le Chauve*. Mère d'un prince, la femme de Louis *le Débonnaire* ne songe plus qu'à faire à son enfant une part dans l'héritage paternel. La part du fils de Judith fut prise sur la part de son frère Lothaire. D'abord, le jeune Charles eut pour domaines l'Allemanie, la Rhétie, quelques cantons de la Burgondie, mais à ce partage s'opposent les fils de l'empereur, et ils forcent le vieillard leur père, le propre fils de Charlemagne, d'abdiquer l'empire!

Dans cette révolte des fils contre leur père, des sujets contre leur maître, l'habile Nominoé, qui comprend quelle diversion puissante est promise à la Bretagne durant ces guerres intestines, se hâte de déclarer que, pour lui, il restera fidèle à l'empereur dépossédé. Gouverneur de Bretagne par la grâce de l'empereur, il ne tiendra qu'au *Débonnaire* le serment prêté au *Débonnaire!* Homme habile, cet illustre Breton, car il abritait sa révolte future derrière la fidélité du serment. A ce moment commence véritablement l'œuvre nationale de Nominoé.

La victoire de Ballon assurait à Nominoé la couronne armoricaine, et les Bretons le reconnurent pour leur roi. Roi par le droit de sa naissance, de son courage, de son génie, Nominoé et son peuple, pour que rien ne manquât aux liens qui les unissaient, n'attendaient plus que la consécration de l'Église. Mais la plupart des évêques de la Bretagne, soit par dévouement aux princes carlovingiens, soit par la peur d'irriter le roi des Francs, hésitaient à donner l'investiture chrétienne au roi Nominoé. — Lui alors, qui veut une Église nationale, il n'hésite pas à faire déposer tous les évêques rebelles; désormais telle est la volonté du prince, la Bretagne aura sa métropole. Justement, dans l'abbaye de Rhedon, vivait en ce temps-là, entouré de toutes les déférences du peuple, un saint homme, nommé Conwoïon. Depuis longtemps, et déjà même sous Louis *le Débonnaire*, Nominoé s'était gagné l'affection et le dévouement de l'abbé de Rhedon. Il le savait plein de courage, plein d'ardeur, très-indigné surtout contre le crime de simonie, et c'est justement en criant, *A la simonie!* que le roi de Bretagne soulève, en sa faveur, le zèle du vieillard Conwoïon. Aussitôt tout évêque de Bretagne qui est resté dévoué au roi des Francs se voit dénoncé pour crime de simonie par le roi Nominoé. Dans cette dispute, le roi breton s'adresse à l'abbé de Rhedon comme à son arbitre naturel; il le fait juge des crimes qu'il dénonce; menacés, les évêques réclament en cour de Rome; de son côté, le roi de Bretagne envoie à Rome

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

l'abbé de Rhedon, demandant qu'il lui soit permis de chasser de leur siége les évêques suspects. De tout temps la cour pontificale s'est hâtée lentement; elle est prudente, elle se consulte, elle ne serait pas infaillible s'il lui fallait obéir aux passions qui s'adressent à sa sagesse. Le souverain pontife fit attendre sa réponse impatiemment attendue; fatigué de ces lenteurs, Nominoé se passera de la décision du souverain pontife; il convoque, dans son château de Coëtlou, les évêques, les abbés, les seigneurs de son royaume. Chacun obéit au prince redouté, et cette réunion a toutes les apparences d'un concile : ici les juges, plus loin les accusés. Le prince avait fait prévenir ces derniers qu'on n'en voulait pas à leurs siéges; on leur demandait seulement un aveu pour la forme; il suffisait qu'ils ne donnassent pas un démenti à l'accusation portée contre eux par leur maître et seigneur; à ce prix, on les laissera vieillir et mourir dans leurs églises. Au jour solennel, et confiants dans la promesse qu'ils ont reçue, les évêques suspects avouent qu'en effet leur évêché n'a pas été obtenu sans quelques apparences de simonie... A cet aveu, dicté par lui et tout bas, le roi breton entre soudain dans une grande fureur; les nobles, qui prennent leur part dans cette comédie, paraissent animés de l'indignation du prince; — *manger l'herbe d'autrui!* — on se précipite sur les évêques, on les dépouille de leurs insignes, on les menace, et la violence va si loin, qu'ils sont forcés de se réfugier à la cour du roi des Francs. Voilà ce que voulait Nominoé! Une fois délivré de cette gêne, il comprend que son autorité va grandir, maintenant qu'elle est dégagée de cette résistance; et comme le métropolitain de Tours est tout entier à la dévotion du roi franc, Nominoé place à Dol l'évêque métropolitain de la Bretagne. Singulière volonté! étrange courage! incroyable succès d'un prince assez hardi pour oser entreprendre et accomplir cette révolution religieuse, si peu d'années après le règne obéissant et craintif de Louis *le Débonnaire*, ce roi excommunié, déposé par l'Église, et tendant une main suppliante aux évêques, qui daignent à peine jeter un coup d'œil de pitié sur le fils de Charlemagne!

Ne pensez pas cependant que l'Église, ainsi frappée dans sa toute-puissance, s'abandonne elle-même. Un concile se réunit à Tours et fulmine l'anathème contre le prince des Bretons; l'anathème tombe sur Nominoé sans l'abattre. Au contraire, on dirait que cela l'excite et l'enhardit de montrer à ses peuples comment aurait pu se conduire le fils de Charlemagne. Nominoé l'excommunié appelle à son aide tous

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

les soldats de Bretagne ; il porte ses armes sur le territoire des Francs, ses anciens maîtres ; le voilà sous les murs d'Angers ; et bientôt la ville est prise ; on le voit jusque dans le Maine, et déjà les hommes, éperdus, prenaient les Bretons pour des Normands. — *A furore Britonum libera nos, Domine!* Il fallut bien que Charles *le Chauve* vînt en aide à son royaume menacé. En effet, il arrive en toute hâte ; d'abord il reprend la ville de Rennes et la ville de Nantes, et il croit que maintenant il peut repartir ; il repart ; revient alors Nominoé ; Rennes est à lui de nouveau, et Nantes tout comme Rennes. Pour cette fois le Breton garde ses conquêtes ; on dit même que dans la joie de ce triomphe, Nominoé fit sa paix avec l'Église ; il rendit aux monastères les richesses dont il les avait dépouillés, il rebâtit les églises renversées dans toutes ces luttes ; sous la loi de cet habile capitaine, la Bretagne s'habituait, peu à peu, à vivre libre et à vivre en paix ; cette paix d'un jour fut troublée par ce même Lantbert, comte des Marches de Bretagne ; poussé par Lantbert, le roi Nominoé se remet en marche ; il prend l'Anjou, il prend le Maine en quelques semaines ; il avait déjà dépassé Vendôme, et il touchait de son épée le pays Chartrain, lorsqu'il se sentit frappé d'une maladie subite qui l'emporta en trois jours. Ce dernier jour les soldats perdirent un grand général, la Bretagne un maître habile, le peuple, un roi qui l'aimait. Le sachant mort, les Francs revinrent sur l'armée des Bretons, mais Lantbert repoussa toutes ces attaques, et par une retraite vaillante, il ramena dans cette Bretagne que Nominoé avait tant servie l'armée et les dépouilles mortelles du héros ! — Toute la Bretagne était en larmes ; elle pleurait son libérateur. Au contraire, du côté des Francs, la joie était grande, ils se sentaient délivrés d'un ennemi puissant ; parmi ces peuples que menaçaient les armes du roi des Bretons, c'était à qui rendrait au ciel des actions de grâces pour avoir été délivré de ce conquérant à qui les villes n'osaient plus résister. Dans le fond des monastères se rencontra plus d'une plume hostile à ce grand homme qui avait fondé l'Église nationale de son royaume. Que d'histoires étranges racontent, à ce propos, les chroniques ! Elles disent, par exemple, que le jour de sa mort, au moment où le roi breton allait monter à cheval, saint Maurille lui apparut, et qu'après lui avoir reproché tous ses crimes, il le frappa du bâton qu'il tenait à la main ; alors Nominoé tomba pour ne plus se relever. . . . . .

Le fils de ce valeureux et habile roi de Bretagne avait nom Hérispoé ; à la mort de son père, Hérispoé était plutôt un enfant

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

qu'un jeune homme; à peine est-il assis sur ce trône nouvellement fondé et chancelant, Charles *le Chauve*, qui avait reculé devant le père, espère venir facilement à bout de l'enfant. — Or, il se trouva que ce jeune homme n'était pas moins brave que Nominoé lui-même; on eût dit le même feu dans le même regard, le même emportement à la bataille, la même patience quand la guerre n'est pas encore engagée; surtout c'était la haine aussi violente contre les Francs et la ferme volonté d'être le roi libre d'une nation libre. Cependant, Charles *le Chauve* accourait à la tête d'une armée puissante; il marchait comme s'il ne devait pas arriver assez vite pour reprendre sa Bretagne; sur les bords de la Vilaine, l'armée du roi Charles rencontre les Bretons du jeune Hérispoé; la bataille fut sanglante, elle fut décisive; le fils de Nominoé commença comme avait fini son père, il tailla en pièces cette armée trop vite triomphante; à ce point, et c'est la chronique de l'abbaye de Fontanelle qui le raconte, que ce fut à grand'peine si quelques-uns des chefs de l'armée franque parvinrent à s'échapper. Battu à la première rencontre, le roi Charles implore la paix du prince breton, et cette paix est signée à Angers. Par ce traité, le fils de Nominoé gardait toutes les conquêtes de son père, et certes il était impossible de se montrer plus hautement son digne successeur. Cette paix d'Angers fut troublée trop vite par la guerre civile; l'Armorique, après s'être battue contre l'étranger, allait se déchirer de ses propres mains. Le frère de Nominoé, Riwallon, frappé de respect par tant de courage, n'avait été que le premier sujet de son frère; mais le roi Nominoé et Riwallon étant morts à la même époque, le fils de Riwallon, Salomon, qui se portait tout à la fois l'héritier de son père et l'héritier de son oncle, réclama comme sienne la couronne de Bretagne. Ce prétendant, venu tout d'un coup et comme par hasard, après la bataille, fut traité avec le plus grand mépris par son cousin Hérispoé. Alors Salomon s'en fut demander à la cour de Charles *le Chauve* cet asile intéressé que les rois, aussi bien que les ducs ou les comtes, n'ont jamais refusé aux fils de leurs voisins, quand ces voisins sont des ennemis. A son hôte Salomon, le roi des Francs donne le comté de Rennes, et, malgré tous ses efforts, Hérispoé ne put pas empêcher son cousin de régner sur cette partie du royaume de Bretagne.

Mais les temps étaient difficiles, l'heure était menaçante; ces descendants dégénérés de Charlemagne et des anciens Francs, que l'on a peine à reconnaître, tant ils ressemblent peu aux terribles soldats des

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

premiers âges, ne sont pas les seul ennemis que la Bretagne ait à craindre. Les Normands ; les Normands, ce fléau qui ravage, ce torrent qui déborde, ces nouveaux venus des glaces de la Norwége, ont débarqué sur les côtes de Bretagne. On les a reconnus à l'incendie, au pillage, au meurtre, à toutes leurs fureurs. Ils ont pris et pillé de fond en comble la ville de Nantes ; tout fuit devant eux, et, à mesure qu'ils avancent, s'étend la solitude. Non, l'épouvante du moyen âge, à l'annonce de la fin du monde, n'a pas frappé les âmes de cette terreur ! Pour comble de misère, une nouvelle flotte de ces pirates vient de se réunir à ceux qui déjà sont les maîtres de Rennes ; un de ces pirates s'appelle Cédric, il est entré dans les eaux de la Loire ; mais, comme il est trop faible pour s'attaquer aux Normands maîtres de Rennes, Cédric le Normand appelle à son aide le Breton Hérispoé. Il nous semble qu'en ceci le Normand Cédric manquait à l'habileté des gens de sa race ; ce n'est guère l'usage de ces bandits de s'attaquer les uns les autres ; nous verrons plus tard, il est vrai, dans l'histoire de Normandie [1], Guillaume *le Conquérant* blessé par son fils, et, sous les murs d'une ville de la Sicile, les deux fils de Tancrède prêts à en venir aux mains ; mais ces disputes ne durent guère : le fils repentant tombe aux pieds de son père, le frère se jette dans les bras de son frère : c'est le génie du Normand de ne pas diviser ses forces ; au contraire, ils s'aiment, ils se protégent les uns les autres, ils s'encouragent dans la bataille, ils se montrent le chemin qui conduit à la conquête et au soleil !

Appelé à prendre sa part dans ce grand débat de Normands à Normands, Hérispoé accepte avec joie l'alliance de Cédric. Réunis, tous ces Normands étaient invincibles ; divisés, on les tuera l'un par l'autre. L'affaire s'engage ; Cédric et Hérispoé chargent, d'un commun effort, les Normands de Godefroy, qui s'étaient retranchés dans l'île de Bièce ; et le combat fut terrible. Mais bientôt reparaît le bon sens normand : Godefroy, plutôt que de prolonger cette lutte qui devait sauver la Bretagne aux dépens des deux armées envahissantes, propose à Cédric, son camarade, de faire la paix, de se réunir en vrais Normands, de partager le butin déjà fait et le danger à venir. La paix conclue, Cédric échappe aux Bretons, il passe à Godefroy, et l'un et l'autre ils quittent la Loire, ils entrent dans la Vilaine, ils portent leurs tentes sous les murs de cette même abbaye de Rhedon fondée par le saint moine qui avait été l'ami et l'ambassadeur du roi Nominoé. Un jour de plus, et

[1] *La Normandie*, page 49.

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

l'abbaye était dévastée de fond en comble; mais, dans la nuit, la foudre gronde, le ciel est en feu, l'orage éclate, la terre tremble; épouvantés par cette double colère de la terre et du ciel, les Normands posent les armes et s'enfuient devant le dieu des chrétiens; cette abbaye dévouée aux flammes, les Normands la sauvent; ces richesses qu'ils voulaient emporter comme des voleurs, non-seulement ils les respectent, comme des chrétiens, mais encore ils ajoutent au trésor du couvent une part de leur butin ramassé à Angers; par leurs soins, l'église se remplit d'encens, les autels se couvrent de cierges allumés, enfin ils remontent sur leurs vaisseaux, non pas sans laisser à la porte du monastère quelques soldats pour le garder. Ils partaient donc en vrais pèlerins qui viennent d'accomplir un vœu solennel, quand ils se virent assaillis par Hérispoé, naguère l'allié de Cédric, et le jeune Breton jette le désordre dans cette armée. Bretons et Normands, la haine nationale était déjà vive; on eût dit qu'ils pressentaient les batailles futures. Peut-être même que le digne fils de Nominoé eût chassé pour longtemps ces terribles pirates; mais Salomon, son cousin, en voulait à la vie du hardi capitaine; il le fit tuer au pied de l'autel, un jour de fête, dans une église du diocèse de Vannes, comme le roi de Bretagne assistait à l'office divin.

A la nouvelle de ce meurtre, qui pouvait être si funeste à la fortune de la Bretagne (857), Charles *le Chauve* est saisi d'un beau zèle; il marche contre les Bretons; mais, sur le point d'en venir aux mains, la résolution manque au roi des Francs, et il traite de la paix avec l'assassin d'Hérispoé! Cette paix ne dura guère; peu d'années après, Charles *le Chauve* marchait contre Salomon, qui avait donné asile à Louis le Bègue, son fils révolté. L'armée franque s'en vint jusque sous le monastère d'Antrêmes (près de Laval). Certes, en pareille occurrence, Nominoé ou son fils Hérispoé auraient vaillamment combattu, cette fois encore, pour l'indépendance nationale. Salomon, mal assis sur ce trône usurpé, et dont le pied glissait dans le sang, trouva qu'il était plus prudent de traiter avec le roi Charles et d'acheter la paix; le prix de ces sortes de trêves était fait depuis longtemps, à savoir: cinquante livres d'argent! — Mais pour ces Bretons intrépides, quelle paix était durable? Nous les retrouvons, l'instant d'après, en compagnie des Normands (pour la seconde fois), et prenant l'Anjou sur Charles le Chauve. Là s'arrête, non pas la renommée, mais la vie et le labeur de Robert *le Fort*, ce *Machabée*, comme on l'appelle. Il préparait, à la façon d'un homme

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

de génie, la dynastie appelée à remplacer la dynastie de Charlemagne; Robert *le Fort* (honneur aux vaincus, autant qu'aux vainqueurs!) tomba sous le fer des Bretons. Privé de son meilleur capitaine, Charles *le Chauve* comprend que désormais il lui est impossible de résister à l'attaque des Normands; en conséquence, il s'adresse au roi des Bretons, implorant son appui contre l'ennemi commun. Pour payer cette alliance, le roi des Francs offrait au roi de Bretagne une partie du territoire d'Avranches et du Cotentin. L'offre était splendide; Salomon accepte, et tout de suite il conduit son armée sur le bord de la Vilaine, en face d'Avezac. Ce fut un rude labeur pour les soldats de la Bretagne; pendant une longue année de batailles sans cesse renaissantes, ils soutinrent l'effort des Normands. Résistance inutile! Charles *le Chauve* oublia de venir en aide au Breton son allié, et le Breton finit par acheter la retraite des pirates du Nord; ils partirent, emmenant avec eux cinq cents vaches en récompense de leur départ. Ce roi Salomon, si l'on pouvait oublier le crime qui souilla sa vie, et les premières actions de son règne, trop prudentes pour un usurpateur, qui surtout a besoin d'audace, n'était pas, assurément, un prince sans intelligence et sans courage; son règne a servi à la gloire et à la liberté de la Bretagne; mais le remords de son crime troubla la vie de Salomon; l'image sanglante d'Hérispoé lui apparaissait dans son sommeil; plus de repos, plus de sommeil : *Macbeth a tué le doux sommeil, cette mort de la vie de chaque jour;* au pied de l'autel, Salomon se rappelait son cousin et son roi, tué par ses ordres. En vain il appelait à son aide la piété et l'aumône, la conscience parlait plus haut que les bonnes œuvres. La bataille seule et ses émotions terribles calmaient pour un instant cet esprit agité; les Normands à combattre lui procuraient la seule distraction du remords; pour apaiser cette fièvre d'un esprit malade, Salomon résolut, entre autres exploits, de prendre la ville d'Angers. La ville appartenait aux pirates; de cette position formidable ils commandaient à la Mayenne; pourtant lorsque Charles *le Chauve* arriva sous les murs de cette ville, qu'il fallait reprendre pour éteindre l'incendie qui menaçait toute la Gaule : *Ad extinguendum commune incendium,* dit la chronique, Charles *le Chauve* trouva que le Breton était arrivé avant lui. Réunis aux Francs, les Bretons pressent la ville avec une activité singulière. A chaque instant, la nuit et le jour, l'assaut se renouvelle; de leur côté, les Normands se défendent comme on les attaque; ils savent que toute retraite leur est fermée, et ils vendront chèrement leur vie. La faim,

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

la maladie, le découragement, menaçaient déjà l'armée coalisée, et le roi des Francs parlait de la retraite, lorsque soudain Salomon eut une de ces inspirations guerrières dignes de Nominoé lui-même. Il fait creuser par ses soldats, autour des murs de la ville assiégée, un large fossé au-dessous du niveau de la Mayenne; le fossé commençait à partir de la tête du pré de l'île des Aubiers et s'arrêtait en face du Maine. Dans ce lit formidable, la Mayenne se précipite, laissant à sec les vaisseaux normands. De cette flotte perdue, les Bretons s'emparent en jetant des cris de victoire; maîtres des vaisseaux, la ville leur appartient, et pour peu que l'on mette à profit cette victoire, pas un seul de ces Normands atterrés ne restera vivant ou libre... Le roi Charles recule devant sa victoire! Il tenait ces Normands, il les sauve; à travers cette armée indignée, les Normands passent, la tête haute, non pas, il est vrai, sans avoir payé au roi des Francs un immense tribut, fruit de leurs rapines, et ils se retirent sains et saufs dans une des îles de la Loire. Pour comble de prudence, Charles *le Chauve* avait fait jurer aux pirates qu'ils respecteraient désormais le royaume des Francs: serment de pirates! A peine fortifiés dans l'île qui leur servait de refuge et à laquelle est demeuré depuis le surnom d'*Ile du carnage*, ils recommencent leurs dévastations et leurs brigandages. C'était bien la peine de les avoir tenus si cruellement courbés sous l'épée des Bretons valeureux!

Vainqueur et couvert de gloire, Salomon était retourné en Bretagne, et, sur la frontière de ce royaume volé par un crime, le premier qui lui fit cortége, ce fut le roi Hérispoé! — c'était l'ombre du roi égorgé! On dirait de l'histoire d'Hamlet! L'ombre était toujours menaçante, le crime restait entier, la conscience retrouvait son trouble, la nuit son insomnie. Si grand et si poignant fut le remords qui lui déchirait le cœur, que Salomon résolut d'abdiquer et de placer la couronne sur le front de son fils Wigon. Dès ce moment, le roi Salomon fut perdu. Courantgen, évêque de Rennes, mit à profit cette abdication volontaire, pour soulever contre l'usurpateur les principaux seigneurs de la Bretagne. L'évêque s'en va trouver Gurwand, comte de Rennes, le gendre du feu roi Hérispoé, et il lui persuade que le glaive doit venger le meurtre de son beau-père; en même temps, il parle au propre gendre de Salomon lui-même, de cette couronne de Bretagne que le gendre de Salomon, Pascwiten, rêve déjà depuis longues années. A tous les seigneurs de Bretagne, l'évêque annonce que Salomon, troublé par ses remords, veut rétablir l'autorité de l'ancien

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

métropolitain de Tours, la créature du roi des Francs; ainsi, plus d'Église de Bretagne, plus d'indépendance nationale! Soulevée par ces paroles pleines de menaces et de promesses, la révolte éclate soudaine et furieuse. A ces colères terribles, Salomon, loin de résister, prend la fuite; il va se cacher, ou plutôt il va se perdre dans un monastère du comté de Poher. Les conjurés le suivent; ils sont à la porte du monastère, menaçant de tout briser; toutefois, ils n'osent pas souiller le lieu saint, et ils font dire à Salomon qu'il ait à sortir de sa retraite, s'il ne veut pas en être arraché de vive force. Celui-ci, pour toute réponse, reste prosterné à l'autel, comme dans un lieu d'asile inviolable. Vain espoir! les conjurés pénètrent dans l'église, l'épée au poing. Alors le courage revient au prince proscrit; il était à genoux, il se relève, et, d'un regard inspiré, d'un front sévère, il va au-devant de la révolte! A la vue de leur prince, les sei-

gneurs bretons se sentent touchés, non pas de pitié, mais de respect. Ils quittent le lieu sacré; ils ne veulent pas ensanglanter l'autel. — Cependant, à l'endroit le plus sombre de l'église, se cachaient quelques-uns de ces vils soldats, prêts à tout crime; chassés de l'armée franque pour leurs méfaits, ils s'étaient réfugiés dans les derniers

- Copyright des éditions d'Auray Lyon 2008 -

rangs des Bretons. Ces hommes, quand les seigneurs bretons, frappés de respect, ont quitté l'église, se précipitent sur le roi Salomon, et, d'une main furieuse, ils lui crèvent les deux yeux. En tombant, le roi de Bretagne se rappelle son cousin égorgé, lui aussi, à l'autel! Le lendemain, il rendait le dernier soupir, plein de reconnaissance pour ce Dieu vengeur qui lui envoyait enfin l'expiation de son crime! — Au dehors du monastère les conjurés s'étaient réunis pour délibérer sur le sort de leur roi, lorsqu'ils apprirent qu'il était mort. Alors ils se partagèrent la Bretagne; Gurwand eut pour sa part tout le nord de l'Armorique; Pascwiten s'établit dans les contrées méridionales; l'ouest devait obéir aux comtes de Poher, de Cornouailles, de Léon, chacun de ces petits princes se réservant dans ses domaines une souveraineté entière. Rien ne manquait à ce partage de la nation; rien, sinon l'accord entre les divers maîtres qui s'emparaient d'elle. Bientôt, en effet, du partage même, vous voyez sortir une lamentable guerre civile; Gurwand et Pascwiten veulent avoir, chacun de son côté, la Bretagne tout entière. Gurwand était le plus faible, son armée était la moins nombreuse, mais il avait, pour lui servir d'armée, une action héroïque et l'assentiment unanime de la Bretagne guerrière. C'était un jour, dans l'oisiveté du camp. On parlait des Normands, et chacun exaltait à l'envi le courage des hommes du Nord.

« Propos de lâches! s'écria Gurwand; pour moi, je n'ai pas besoin « des soldats du roi de Bretagne, je ne veux que mes vassaux pour « venir à bout de tous ces Normands trop vantés! » Ainsi il parle, et sa parole ne tombe pas dans une oreille inattentive. A quelques jours de là, un messager venu du camp des Normands se présente au roi Salomon, parlant ainsi: « Nous savons que tu as dans ton armée un chef « qui se vante de combattre Hasting, notre chef, sans autre secours « que ses propres vassaux. Hasting m'envoie pour lui dire, à lui, ton « vassal, que les Normands l'attendront demain dans la plaine qui « borde leur camp! » Il dit et part. Gurwand est informé que Hasting accepte son cartel, Gurwand sera exact au rendez-vous. En vain le roi Salomon le veut retenir, rien n'y fait; Gurwand, quand l'heure du combat est arrivée, se présente fièrement dans la plaine qui lui est désignée; comme il l'avait promis, le chef breton n'amène avec lui que ses vassaux, à peu près deux cents hommes, pour combattre toute cette armée! Chose héroïque des deux parts! A mesure que les Bretons avancent, les Normands, saisis d'admiration, reculent épouvantés par

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

tant de courage. Tel était Gurwand, mais aussi tel était Hasting, ce chef des pirates devenu comte de Nantes plus tard, qui avait brûlé une ville de la Toscane, se croyant entré dans Rome. Toute cette histoire ressemble au poëme que le Tasse doit donner à l'Europe chrétienne, le poëme des soldats, des batailles, de la chevalerie et des grands noms du moyen âge qui surgissent de toutes parts, entourés de cette auréole naissante que le temps et la gloire feront grandir.

Cette audace heureuse de Gurwand le rendit populaire par toute la Bretagne; aussi bien, quand il se fut agi de se mesurer contre cet intrépide, Pascwiten, quoique supérieur en forces, n'osa pas l'attendre de pied ferme. Il ne se croyait pas encore assez fort, son armée n'était pas encore assez nombreuse pour combattre le comte de Rennes, et à ces causes il appelle à son aide les Normands: — les Normands accourent, ils sont déjà sous les murs de Rennes; réunis aux soldats de Pascwiten, on pouvait compter trente mille assiégeants; à peine si Gurwand pouvait disposer de quelques mille soldats. — « Allons! dit-il, la victoire n'est pas dans le nombre, c'est Dieu qui la donne, et enfin, quel autre danger courez-vous que la mort? » Il dit, on le suit dans cette mêlée, on le suit avec l'enthousiasme qui donne la victoire. La trouée fut immense dans l'armée de Pascwiten. Les Normands tombaient sous l'épée de Gurwand, « *ainsi tombe l'herbe des prés sous la faucille;* » à la fin les Normands prennent la fuite devant ce lion comme autant d'agneaux timides. Complète, entière, glorieuse victoire! « Jamais l'Armorique n'avait été arrosée de tant de sang! »

Donc Gurwand reste le maître : *Sa seule présence gagnait les batailles,* dit la chronique de Metz. Pascwiten, battu de toutes parts, se retire prudemment de la lutte, jusqu'au jour où le bruit se répand que Gurwand est frappé d'une maladie mortelle; aussitôt Pascwiten, qui se croit délivré de ces ennemis à qui rien ne résiste, envahit le comté de Rennes. — Les vassaux de Gurwand osaient à peine troubler l'agonie de leur illustre chef en lui portant cette funeste nouvelle; cependant ils arrivent jusqu'à son lit, le front morne, le regard abattu : « Ta ville est menacée, disent-ils enfin. — Eh bien! dit « le chef, vous le voyez, je ne puis pas vous conduire; mais prenez « mon étendard et le montrez aux Normands, ils auront peur! » A ce discours du chef, les vassaux restaient immobiles. — Alors Gurwand sortant de son lit, « Marchons donc, marchons ensemble, « mieux vaut mourir sur le champ de bataille que dans un lit! » Il

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

se lève, il prend son épée; ses soldats le portèrent à la tête de son

armée, comme leur véritable étendard. Gurwand expirant assista à sa dernière victoire, il put suivre d'un regard attentif l'armée du comte de Vannes qui s'enfuyait dans le lointain. Mais ce dernier effort, cette dernière émotion, avaient brisé ce reste de vie, l'âme partit au bruit de la victoire; âme invincible, héros digne d'une si belle mort!

Pascwiten fut moins heureux que son rival; ses alliés, les Normands, le voyant inutile, égorgèrent le comte de Vannes. A ces deux princes succédèrent Alain, frère de Pascwiten, Judicaël, fils de Gurwand. Dans cette part de l'héritage, Alain et Judicaël acceptèrent les haines qui avaient divisé les deux comtes. La guerre civile reparut en Bretagne, et de ces guerres malheureuses les Normands profitèrent pour s'emparer du territoire qui s'étend de la Loire au Blavet. — La leçon était rude. Alain et Judicaël finirent par comprendre dans quel abîme leurs dissensions pouvaient jeter la patrie commune, et que s'ils ne réunissaient pas leurs forces contre ces féroces ennemis, la Bretagne était perdue. Réconciliés par cette nécessité de chasser les pirates, les deux princes se donnent rendez-vous sur le champ de bataille. Judicaël arrive le premier; et comme le comte Alain était en

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

retard, il imagine de ne pas l'attendre. On en vient aux mains à l'instant; les Bretons se jettent sur les Normands, et bientôt la victoire est gagnée; les Normands ont reconnu, à ses coups, le fils de Gurwand; ils fuient, Judicaël veut les suivre, rien ne l'arrête, ni les fossés, ni le courage désespéré des vaincus. On vit les Normands se précipiter, tête baissée, dans l'armée bretonne, où ils firent une immense trouée; lui-même, Judicaël, il tomba dans la mêlée, jeune et brave capitaine fait pour un meilleur sort. Comme les Normands s'en allaient d'un pas moins hâté, ils rencontrèrent en leur chemin Alain, le comte de Rennes; pour arriver trop tard, Alain arrivait juste à temps. Il arrivait pour mettre à profit une victoire toute faite, pour écraser un ennemi déjà vaincu, pour hériter du comté de Vannes, maintenant sans maître par la mort de Judicaël. — Délivrée des barbares par les armes des deux comtes, la Bretagne porta sa reconnaissance, non pas sur le jeune guerrier qui était mort pour elle, mais sur celui qui restait debout. Il y avait près d'un demi-siècle que les Normands troublaient ce royaume, maintenant arraché aux pirates. Dans leur reconnaissance, les Bretons saluent le comte Alain de ce beau surnom donné à bien des capitaines après la victoire, et que bien peu ont conservé dans l'histoire : *Allan-Re-Bras*, Alain *le Grand*.

Cette victoire remportée sur les pirates, *Allan-Re-Bras* la complète bientôt par la prise de Coutances. Chassés de la terre, chassés des rivages de la Bretagne, les Normands laissent en repos cette Armorique qui leur était si terrible. Tant que régna le roi Alain, c'est-à-dire de 877 à 907, la Bretagne fut délivrée de l'invasion normande. Mais Alain mort, soudain l'Armorique indignée vit accourir les barbares; déjà ils sont arrivés sous les murs de Nantes, ils assiégent la ville, la ville est prise, et sur cette proie opulente les hommes du Nord se vengent des victoires d'Alain le Grand.

L'histoire de ces ravages est la même toujours : villes qui tombent, remparts qui s'écroulent, populations égorgées, monastères au pillage, villages en flammes, l'incendie mêlé au sang. Cette fois, la petite Bretagne est frappée tout comme l'a été l'île de la Grande-Bretagne. La torche et le poignard, la rapine et toutes ses violences se sont abattues sur cette terre malheureuse. Hélas! le lien commun, le lien sauveur dans ce grand mouvement des populations et des siècles, l'Évangile, l'Évangile est jeté aux flammes; la divine empreinte du saint baptême est effacée, par le sang, sur ces fronts abrutis par la guerre; le prêtre, faible vieillard chassé de son temple brisé, emporte tout au

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

loin les reliques des saints, et la relique vénérée est suivie des femmes, des enfants, des vieillards, de toutes les terreurs, de toutes les misères... Au plus fort de cet exil des hommes de la péninsule, la Grande-Bretagne reconnaissante se rappelle l'hospitalité qu'elle a reçue dans des circonstances pareilles ; elle offre à l'Armorique l'asile de ses forêts, de ses montagnes et de sa mer bruyante, formidable retranchement. Dans l'île hospitalière, la petite Bretagne envoie ses comtes, ses barons, ses machtierns, son dieu et ses prêtres, ses enfants, ses femmes, ses vieillards ; ne pouvant plus défendre le présent, l'Armorique, du moins, sauvait l'avenir. « Car telle était la volonté de Dieu ! il fallait « que la péninsule armoricaine devînt comme une profonde solitude ; « les pirates en devaient faire un vaste bûcher. Ils passaient comme « la foudre, brisant, renversant, égorgeant ! » Pas un endroit de la contrée ne fut à l'abri de ces dévastateurs venus du Nord, sinon, dit la chronique, une *seule contrée*[1]. C'est que le comté de Léon était défendu par un digne enfant de la Bretagne, Ewen, le descendant du grand comte Morvan. Quand tout fuyait, Ewen resta sur sa terre ; il attendit le Normand de pied ferme ; il appela autour de sa bannière tout Breton qui voulut combattre et mourir en soldat ! Son exemple devait trouver des imitateurs hardis en Angleterre, aussi bien que dans cette Armorique désolée. Parmi les plus jeunes réfugiés que la foule des femmes et des vieillards avait entraînés dans l'île de la Grande-Bretagne, se trouvait un adolescent, le jeune Alain, fils de Matuédoi, comte de Poher. Le jeune Alain, à la cour du roi des Angles, rêvait déjà qu'il reprendrait sur les barbares le royaume d'Alain *le Grand*, son aïeul. Il avait vingt ans à peine, il était exilé, il savait la Bretagne conquise par les hommes du Nord ; à peine s'il avait pu réunir autour de sa jeunesse quelques jeunes Bretons comme lui, et cependant il part pour reconquérir la Bretagne. Chacun, le voyant passer, se met à le suivre. Les Anglais eux-mêmes marchent volontiers avec ce jeune homme qui leur promet de terribles rencontres avec les Normands... On part... on franchit la mer obéissante... on aborde à Cancale... Les premiers Normands se sont retranchés à Saint-Brieuc, et le jeune Alain tombe sur ces barbares avec la rage de la vengeance. De marche en marche et à travers une longue traînée de cadavres normands, nos jeunes Bretons arrivent jusqu'à Nantes ; là s'étaient réfugiés les pirates, c'était leur dernier asile ; la ville est emportée d'assaut ;

[1] Le comté de Léon, qui forme, avec l'ancienne Cornouailles, le département du Finistère.

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

le Normand est mis en pièces ; Alain, tout couvert de poussière et de sang, pénètre dans la basilique de Saint-Félix pour rendre grâce au dieu des armées ! — O misère ! l'antique église avait à peine conservé ses murailles ; le toit était tombé et le ciel servait de dôme ; l'autel était brisé, les tombeaux étaient ouverts, les saints avaient été précipités de leurs niches ; la ronce croissait dans le sanctuaire, les bêtes fauves se cachaient dans le parvis sacré ; solitude, dévastation, ravage ! Pour arriver jusqu'à l'endroit où fut l'autel, Alain est obligé de se frayer un chemin à travers ces ronces et ces ruines ! Mais le *Te Deum* de la victoire ne se chante pas avec moins de reconnaissance et de ferveur sur les ruines du temple profané que sur l'autel resté debout. Le vainqueur, agenouillé dans ces ruines, pense avec joie qu'il va relever tout ce que l'ennemi a renversé, la liberté de son peuple, le rempart de sa ville, l'autel de son Dieu !

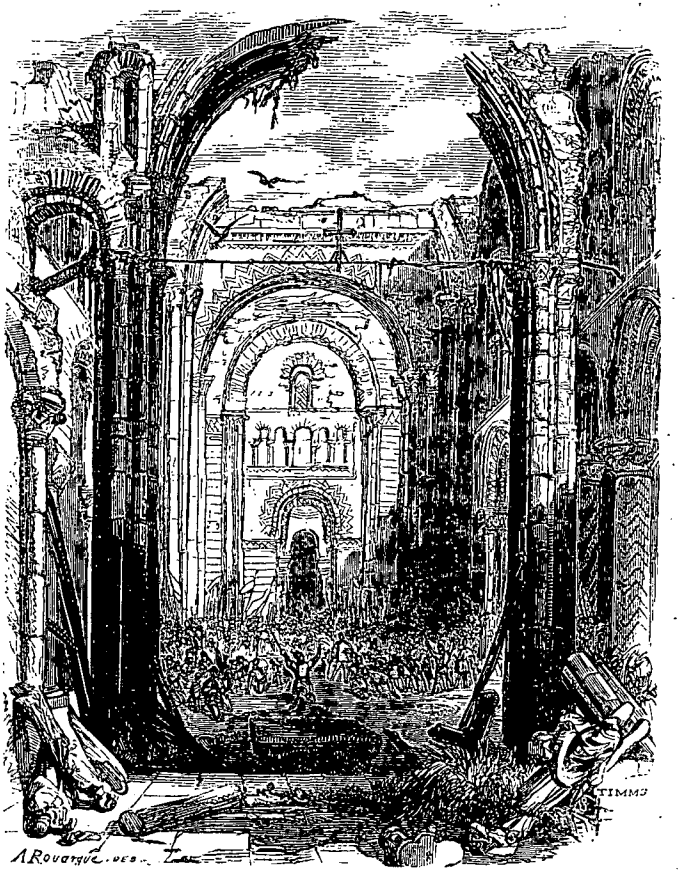

Copyright les éditions d'Amay Lyon 2008

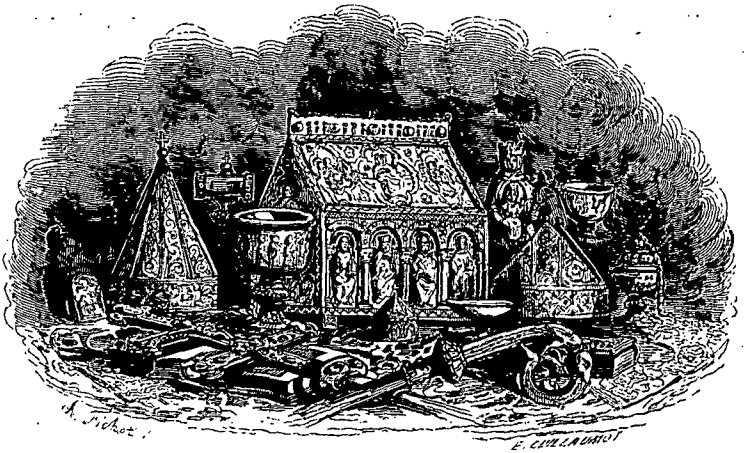

CHAPITRE V

L'Église de Bretagne. — L'Hérésie de Pélage. — Saint Augustin. — Bossuet. — L'Évêque de Tours. — Évêchés de Saint-Brieuc et de Tréguier. — Saint Colomban. — L'Évêché de Dol.

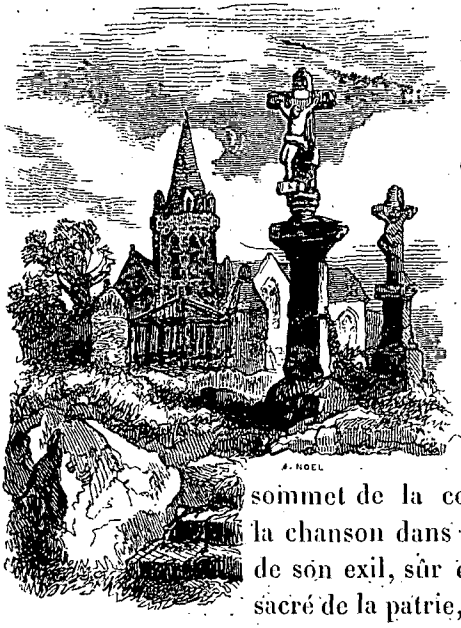

En effet, la paix, cette chose divine, la paix, qui sauve et qui repose, qui fait de l'épée une charrue, de la malédiction une prière, de la misère une espérance; la paix, ennemie des ronces et des ruines, est bientôt rendue à la Bretagne glorifiée; elle retrouve à la fois ses églises et ses chaumières, ses haies vives et ses génisses dans les pâturages, le château fort au sommet de la colline, la barque sur l'Océan, la chanson dans le hameau. Le vieillard revient de son exil, sûr de mourir désormais sur le sol sacré de la patrie, les femmes consolées apportent de nouveaux enfants à l'antique foyer; un frère revient; l'en-

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

fant exilé revient avec le courage et les armes d'un soldat. — Revinrent aussi les reliques, les prières et les saints exemples que l'Église bretonne avaient emportés avec elle; Église charitable et laborieuse, elle avait des consolations pour le pauvre, des conseils pour le puissant, des prières pour tous; la dernière à la fuite, la première au retour, vous la retrouvez dans tous les pénibles sentiers, dans toutes les voies difficiles, triomphante ou couronnée d'épines, bienveillante aux jours de sa force, courageuse dans l'adversité, intelligente toujours. De l'Église de Bretagne nous allons dire les origines; cette clarté nouvelle, introduite dans cette histoire, ne peut qu'ajouter à l'intérêt et à l'authenticité du récit.

Nous l'avons dit, et le savant homme qui, jusqu'à présent, nous a servi de guide dans cette histoire, l'a prouvé d'une façon qui nous paraît sans réplique, entre les deux Bretagnes, l'île et la péninsule, entre la grande et la petite Bretagne, se rencontrent des ressemblances si complètes, que l'on dirait une seule et même contrée. Les traditions, les mœurs, les institutions, tout est commun entre les deux Bretagnes. A ces causes, on ne trouvera pas étrange si, même à propos de l'histoire religieuse, et pour retrouver les origines de l'Église bretonne, nous allons chercher nos preuves de l'autre côté du détroit.

Déjà, avant la fin du deuxième siècle, le christianisme avait pénétré et s'était établi dans l'île de la Grande-Bretagne. Ces nouveaux chrétiens, placés à l'extrémité de l'Occident, loin du bruit, des paradoxes et de l'enivrement des controverses religieuses, étaient restés tout simplement fidèles à l'Évangile; c'est à peine si, de temps à autre, ils avaient entendu parler, comme d'autant de nouveautés dangereuses, des hérésies et des schismes qui agitaient les Églises d'Orient. Cependant l'hérésie, ardente, inquiète, qui ne se fie à rien ni à personne, avait fini par aller visiter, à leur tour, les chrétiens de la Bretagne insulaire, et elle leur avait apporté, — présent funeste! — ses doutes, ses fantaisies, ses petites recherches, son audace. Ce fut un moine, sorti, dit-on, du monastère de Bangor, qui propagea ces doctrines déjà condamnées. Cette fois, le syllogisme impétueux et les distinctions subtiles d'Aristote semblèrent ajouter une force nouvelle aux raisonnements de ce rhéteur venu de Cambrie sous le nom celtique de Morgan (*enfant de la mer*), ce Morgan qui, sous le nom de Pélage, s'était fait une si médiocre célébrité. De Rome, où il avait prêché pour la première fois sa doctrine, Pélage s'était rendu

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

en Afrique, et il avait osé aborder à ces mêmes rivages que l'évêque d'Hippone éclairait de son éloquence et de sa doctrine. Le système de l'hérésiarque, auquel ses disciples donnaient plus de crédit par leurs violences que le maître lui-même par son éloquence qui manquait d'inspiration et de génie, anéantissait la grâce de la rédemption en exagérant les forces de la nature ; il attaquait la doctrine du péché originel, la liberté de l'homme et l'efficacité du baptême. Cette étrange hérésie inquiéta tout d'abord les plus sages prélats de l'Église. Un premier concile, convoqué à Carthage (en 418), avait condamné Pélage et son disciple Célestius, mais ni l'un ni l'autre ne tint compte de la censure des évêques, et ce fut alors que saint Augustin lui-même entreprit d'opposer une digue puissante à ce torrent qui menaçait déjà d'envahir l'Italie. Ainsi l'avait ordonné saint Jérôme, lorsque du fond de sa solitude il avait désigné l'évêque d'Hippone comme le vengeur de la vérité, contre les artifices de l'enseignement de Pélage. C'est la gloire de saint Augustin, d'avoir été le plus fidèle interprète, et aussi le plus éloquent, des sentiments que l'Église avait professés avant lui, et d'être devenu après sa mort l'oracle invariable des décisions de l'Église, toutes les fois que l'Église a dû se prononcer sur ces difficiles questions. « C'est dans les « livres de ce grand évêque, dit le pape Célestin, qu'il faut chercher « et puiser la doctrine que professe l'Église sur la grâce de Jésus-« Christ, sur le libre arbitre de l'homme et sur la prédestination des « saints [1]. »

Tel était ce pauvre moine, plus obstiné qu'il n'était éloquent et convaincu. C'est surtout pour avoir rencontré en son chemin saint Augustin lui-même, que Pélage l'hérésiarque a été célèbre ; du reste, il n'a rien fondé, il n'a rien détruit. Sa doctrine, un instant acceptée et débattue dans la Grande-Bretagne, fut réduite au néant

[1] Pascal explique à la façon du génie chrétien cette thèse si cruellement et si souvent débattue du péché originel : « Il est sans doute qu'il n'y a rien qui choque plus notre raison « que de dire que le péché du premier homme ait rendu coupables ceux qui étant si éloi-« gnés de cette source, semblent incapables d'y participer. Cet écoulement ne nous semble « pas seulement impossible, il nous semble même très injuste ; car qu'y a-t-il de plus con-« traire aux règles de notre misérable justice, que de damner éternellement un enfant, inca-« pable de volonté, pour un péché où il paraît avoir si peu de part, qu'il est commis six mille « ans avant qu'il ne fût en être? Certainement, rien ne heurte plus rudement que cette « doctrine ; et cependant, sans ce mystère, le plus incompréhensible de tous, nous sommes « incompréhensibles à nous-mêmes. Le nœud de notre conviction prend ses retours et ses plis « dans cet abîme ; de sorte que l'homme est plus inconcevable sans ce mystère que ce mystère « n'est inconcevable à l'homme. » (*Pensées.*)

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

par les prédications des deux évêques, des deux frères chrétiens saint Germain l'Auxerrois et saint Loup, apôtres des Gaules, qui venaient pour enseigner l'Évangile aux chrétiens et aux païens insulaires. Véritablement, on est tout honteux quand on voit quelle importance certains beaux esprits ont donnée à ce Pélage. Ils en ont fait comme le précurseur de Luther, ils ont voulu prouver qu'il était l'*alpha* et l'*oméga*, le *tohu* et le *bohu* de toute philosophie. A les entendre, cet homme est l'héritier direct des anciens bardes de l'Armorique, dont il aurait sauvé la philosophie dans ce naufrage universel de toutes les opinions qui n'étaient pas l'opinion de l'Église catholique. Et comme, une fois dans l'exagération, les plus sensés et les moins hardis ne consentiraient pas à s'arrêter, même devant l'absurde, les faiseurs de grands caractères pour les romans historiques n'ont-ils pas tenté de nous prouver, à force de périodes sonores et vides, et avec le plus grand sang-froid du monde, que dans ce moine Pélage se personnifiait tout le génie breton? A les en croire, toute la Bretagne se résumerait dans l'hérésie de Pélage. Au douzième siècle, ils retrouvent Pélage dans Abeilard; sous Louis XIV, ils le retrouvent dans Descartes; de nos jours ce sera M. de Lamennais, à moins encore que l'on n'en fasse M. de Chateaubriand lui-même. Insigne entêtement, de tout vouloir soumettre au joug du même paradoxe! Bien plus, de l'hérésie de Pélage, cette fausse doctrine mal exposée, mal défendue par un homme sans talent et sans génie, et foudroyée de toutes parts par les voix les plus éloquentes et les plus écoutées, on a fait comme la base des Églises de l'Armorique; on a relevé, tout exprès pour en charger la Bretagne, ce mur de division entre saint Augustin et Pélage. En vain les plus grands docteurs, saint Augustin, et avec saint Augustin, Bossuet, ont-ils prouvé à ces romanciers de l'histoire toute la perturbation apportée par Pélage, l'Église livrée à la discorde, les pasteurs sans autorité sur le troupeau, le troupeau sans pasteur, la vérité sans appui, les esprits flottants et chancelants dans la foi, la ruse et l'imposture de ces pélagiens réclamant un tribunal qui n'est pas, non pas pour être jugés, mais pour se soustraire au tribunal qui est; en vain a-t-on appliqué à cette hérésie misérable cette parole sévère : que ne pouvant pervertir le monde catholique, ils tentent de le soulever (*orbem catholicum quoniam pervertere nequeunt, commovere conantur*), rien n'a pu empêcher les déclamateurs de jeter sur l'Église de Bretagne, qui s'en indigne, ce froid manteau d'hérésie pélagienne! Heureusement de bons et sages es-

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

prits, peu disposés à recevoir, les yeux fermés, les inventions des faiseurs de paradoxes, ont-ils accablé sous les sarcasmes du bon sens toutes ces suppositions puériles; ils ont démontré, en se jouant, qu'Abeilard était, en effet, un autre homme que Pélage, et que Descartes n'avait rien de commun avec le moine de Bangor. Quant à l'accusation plus grave, d'une hérésie pélagienne qui eût été apportée par les réfugiés de l'île dans la péninsule armoricaine, cette accusation a été réfutée d'une façon nette et sérieuse, comme doivent l'être toutes les questions qui tiennent à la conscience des peuples. En effet, comment donc se peut-on expliquer, qu'en récompense de son hospitalité, si pleine et si entière qu'elle accepta même le nom de la nation émigrée, l'Armorique ait reçu, pour tout bienfait, de ces réfugiés chassés par le Saxon... une hérésie? Mais de cette hérésie que des Bretons insulaires auraient conservée avec tant de soins et tant de peines, où est la trace? Ni dans les monuments de l'histoire, ni dans la vie des saints de Bretagne, ni dans les actes des conciles, il n'est question de cette hérésie transplantée de si loin et à travers tant de périls. Il est vrai qu'une hypothèse anticatholique a tant de chances d'être acceptée! A ce propos, M. de Courson a découvert, avec ce rare bonheur qui ne le quitte pas, un passage de la chronique de Wotton, qui nous paraît tout aussi décisif que le poëme d'Ermold le Noir : « *Semper inter eos fides remansit integra...* etc. « *Leur foi est restée pure de tout alliage*, malgré l'hérésie de Pélage, « qui a causé de si grands ravages dans l'esprit des Saxons... surtout « dans le pays de Galles et dans la Cornouailles (dans toute la partie « de l'île restée bretonne), l'hérésie fut rejetée avec haine et mépris! » — C'est aussi une des louanges très-méritées que Bossuet accorde à l'Église des Gaules, *que la Providence fut soigneuse de réveiller parmi nous l'ancien esprit et d'y faire revivre les premières grâces.* — Écoutez encore Bossuet vous raconter comment l'Église gallicane resta pure et dégagée de toute hérésie. — « Quand le temps fut arrivé que l'em- « pire romain devait tomber en Occident, et que la Gaule [1] devait « devenir France, Dieu ne laissa pas longtemps sous des princes « idolâtres une grande partie de la chrétienté, et voulant trans- « mettre au roi des Français la garde de son Église, qu'il avait confiée « aux empereurs, il enseigna à la belliqueuse nation des Francs « que le dieu de Clotilde était le vrai dieu des armées! » — Et dans

[1] *Sermon sur l'unité de l'Église* (9 novembre 1681), tome XV, page 522, éd. de Lebel.

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

cet autre passage d'un livre que nous savons tous par cœur [1] :

« Un siècle si malheureux à l'empire, où il s'éleva tant d'hérésies, « ne laissa pas d'être heureux au christianisme. Nul trouble ne l'é- « branla, *nulle hérésie ne le corrompit;* l'Église, féconde en grands « hommes, confondit toutes les erreurs. — La foi chrétienne s'affer- « missait et s'étendait tous les jours. »

A ces éloquentes et sincères paroles d'un si illustre docteur, que peuvent répondre les écrivains qui ont fait de Pélage un grand philosophe et, peu s'en est fallu, un symbole? C'est bien le cas de reconnaître, avec Bossuet lui-même, cette *doctrine céleste,* comme il parle en parlant de saint Augustin. Ceux qui veulent à toute force retrouver Pélage dans toutes les opinions et dans toutes les croyances de la Bretagne, ceux-là n'ont pas lu les réfutations victorieuses, non-seulement de saint Augustin, mais de *tous les maîtres de la science en Occident.* Ils ne se rappellent donc pas ce beau et ferme discours prononcé dans l'église de Carthage le jour de la nativité de saint Jean-Baptiste, par l'évêque d'Hippone, quand il défendait avec tant d'énergie la puissance divine des eaux du baptême. Cette doctrine de saint Augustin était reconnue comme la vraie doctrine, en Espagne, où elle était professée par saint Isidore; dans les Gaules, où elle fut enseignée par saint Prosper et saint Césaire d'Arles; à Lyon, par saint Remi; en Allemagne, par le vénérable Haimon d'Alberstadt; en Angleterre, par Bède, le savant historien, et saint Anselme, l'archevêque de Cantorbéry; en Italie, enfin, par les souverains pontifes de l'Église, Célestin, Boniface, Sixte, Léon, saint Grégoire. Ainsi ont pensé les plus savantes institutions religieuses, et surtout l'ordre de Saint-Benoît, qui pendant huit ou neuf siècles a présidé à la doctrine et rempli les plus grands siéges de l'Église. On le voit, le monde chrétien et catholique est unanime à repousser ce Pélage, tout comme l'Église de Bretagne. Il est vrai que plus d'une fois, entre le clergé breton et le clergé gallo-franc, des dissensions se sont élevées, mais ces dissentiments passagers ne doivent être attribués ni à la dissidence religieuse, ni à ce système de résistance anticatholique dont quelques historiens des derniers temps ont voulu honorer l'Église de Bretagne, qui se reconnaît, grâce à Dieu! indigne de tant d'honneur.

Vers la fin du troisième siècle, saint Gatien, évêque métropolitain de Tours, avait fondé les évêchés de Rennes et de Nantes; mais soit que

[1] *Discours sur l'histoire universelle.*

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

le petit nombre des ouvriers évangéliques eût mis obstacle au zèle des deux évêques de la haute Bretagne, soit que la langue des prêtres gallo-romains fût inconnue aux populations encore *idolâtres* de la pointe occidentale de l'Armorique, il est certain que la conversion des habitants de la basse Bretagne ne date guère que de l'arrivée des Bretons dans la péninsule. Il paraît même que, pour la création des nouveaux siéges de l'Armorique, le consentement de l'évêque de Tours ne fut pas sollicité. C'est qu'en effet, au milieu des bouleversements de l'empire, et dans ce terrible instant de confusion universelle où la religion même avait à lutter de toutes parts contre les attaques des païens, l'évêque métropolitain de Tours ne pouvait guère songer à faire valoir ses droits ecclésiastiques.

On a prétendu, mais à tort, que les droits de l'archevêque de Tours reposaient uniquement sur une division antérieure du territoire ; ce qui est vrai, c'est que les droits de l'archevêque de Tours avaient pour base un article très-net et très-formel du concile d'Antioche. Telle fut l'origine de cette séparation funeste qui s'établit de si bonne heure entre les évêques bretons et le clergé gallo-franc. De là bien des conflits déplorables entre les deux peuples.

D'autres causes, non moins graves que cette négation de l'autorité métropolitaine, devaient entretenir la méfiance et la discorde entre les deux clergés de Bretagne et de France. Un jour, l'archevêque d'York, saint Samson, étant venu prendre possession du siége de Dol, donna la consécration ecclésiastique à plusieurs prêtres bretons. Peut-être l'évêque venu d'Angleterre croyait-il avoir le droit de consécration en sa qualité d'archevêque : en effet, les évêques et le clergé bretons qui avaient converti la partie armoricaine encore idolâtre, ne reconnaissaient-ils pas la juridiction du prélat avant d'avoir quitté la terre natale? ou bien encore, l'archevêque ne faisait-il qu'obéir au désir du roi Houël de Bretagne ? Quoi qu'il en soit, les évêques de Tours se virent forcés de protester hautement contre cette violation des règles canoniques. A cet effet, un concile solennel fut convoqué à Tours, en 566; tous les évêques de l'Armorique y devaient apporter leur expérience et leurs lumières, mais deux évêques seulement, l'évêque de Rennes et l'évêque de Nantes, se rendirent à l'assemblée, tous les autres refusant de prendre part au concile. Cependant le concile, dûment convoqué, se mit à l'œuvre avec autant d'autorité que si l'assemblée était complète. Il établit plusieurs canons relatifs aux objections proposées ; dans l'un de ces articles,

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

défense était faite qu'à l'avenir aucun prêtre breton ou armoricain (gallo-armoricain) pût être ordonné évêque sans le consentement du métropolitain de Tours, « car, ajoutaient les prélats, ceux-là méri- « tent d'être séparés de notre communion qui semblent mépriser « les ordonnances des conciles. » Le texte était clair et précis, la défense était formelle, et nonobstant les Bretons persistèrent dans leur résistance. Trois siècles plus tard, Nominoé foulait aux pieds, avec plus d'audace encore, le privilége du métropolitain de Tours. De sa propre autorité, ce prince créa deux nouveaux évêchés, celui de Saint-Brieuc et celui de Tréguier. La métropole, durant plusieurs siècles, réclama près du saint-siége en faveur de ses droits méconnus; mais elle ne put obtenir gain de cause qu'en 1199, sous Philippe-Auguste, et dans le moment où la Bretagne se trouvait soumise à la domination du roi de France comme le tuteur et bientôt comme le vengeur du jeune duc Arthur.

En résumé il est donc impossible, dans toutes ces dissensions, de retrouver rien qui ressemble à l'hérésie de Pélage ou à toute autre hérésie. En tout ceci la doctrine évangélique n'est pas en cause; ces disputes des Églises de France et de Bretagne sont tout au plus des disputes politiques. La Bretagne est chrétienne, elle est catholique, elle est romaine, tout autant que la France.

« Dieu, dit le père Maunoir, dans son naïf langage, envoya dans « les limites de la Gaule celtique sept brillantes lumières pour y dis- « siper les ténèbres de l'idolâtrie : saint Pol, en Léon; saint Tugdual, « en Tréguier; saint Brieuc, au diocèse de ce nom; saint Malo, à « Aleth; saint Samson, en Dol; saint Paterne, en Vannes; saint Co- « rentin, en Cornouailles. Ce sont eux qui dans les commencements « du royaume de la petite Bretagne, y ont jeté les premiers rayons « de l'Évangile. Aussi l'Église leur donne-t-elle cette louange, chan- « tant ces paroles :

Septem sanctos Britanniæ
Veneremur, et in ipsis dimiremur
Septiformem gratiam !

Lorsque les Saxons, ces païens indomptables, envahirent l'île de Bretagne, ils s'abandonnèrent à toutes les fureurs; on eût dit qu'ils en voulaient surtout au Dieu des chrétiens : pour échapper à la violence de ces barbares, cette Église naissante, prêtres, solitaires, missionnaires de l'Évangile, les hommes les plus savants et les plus

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

saints des quatre premiers siècles, s'en vint chercher un refuge dans les landes, sur les rivages, dans les îlots de la péninsule armoricaine. Même au plus fort des persécutions et de l'invasion des barbares, l'œuvre chrétienne restait active, attentive, dévouée. Aux premiers jours du cinquième siècle, à l'instant même où il était facile de reconnaître, à l'épouvante de toutes les âmes, que les barbares allaient venir, l'armée des évangélistes veillait la nuit et le jour, comme autant de lampes toujours allumées, tout prêts à convertir les nouveaux païens qui allaient régner sur l'empire, tant était grande la vertu de ces apôtres, tant était dévoué leur courage. A ce point leur abnégation les poussait dans le péril, que bientôt les peuples, éperdus, arrivèrent à considérer cette milice de Jésus-Christ comme autant d'hommes d'une nature supérieure à la nature humaine. Ils étaient la force, ils étaient l'espérance, ils étaient la charité. Dans cet épouvantable naufrage de toutes choses, les chrétiens avaient tout sauvé, et même les œuvres et le souvenir du génie antique. Ils étaient à la fois les historiens et les agriculteurs, les hommes de l'avenir et les hommes du temps présent; ils réunissaient dans leur personne tous les droits à la reconnaissance et à la vénération des peuples, les peuples les suivaient dans leur sentier de moisson et de science, demandant, les mains jointes, leurs bénédictions et leurs conseils. — A peine un monastère, à peine une église étaient construits dans quelques-uns de ces frais et calmes paysages, favorables à la méditation et à la prière, ou bien au milieu de ces landes stériles qui appellent la pénitence et le travail, soudain on voyait accourir une foule d'hommes d'élite demandant à partager cette vie de prière et de travail. Dans cette épouvantable confusion de l'antique société qui s'écroulait, les meilleurs esprits et les plus nobles âmes n'aspiraient qu'à l'oubli et au repos des solitudes chrétiennes: « Quam « pulchra tabernacula tua Jacob! et tentoria tua, Israel! — Que vos tentes sont belles, enfants de Jacob! ô Israël que vos pavillons sont merveilleux! » Ainsi parle le prophète (*Livre des Nombres XXIV*) à la vue du camp d'Israël dans le désert; ainsi parlaient toutes les âmes en peine des premiers siècles de l'Église. Et, je vous prie, quelle plus belle image, et plus vraie, pour représenter l'Église chrétienne, que cette nation d'Israël sortant de l'Égypte et des ténèbres de l'idolâtrie, cherchant la terre promise au sein d'un désert immense; nulle terre, nulle culture, nul fruit; une solitude effroyable, nul pain qu'il ne lui faille envoyer du ciel, nul rafraîchissement qu'il ne lui

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

faille tirer par miracle du sein d'une roche. « Dans l'horreur de cette « vaste solitude ont la voit entourée d'ennemis, ne marchant jamais « qu'en bataille, ne logeant que sous des tentes, toujours prête à « changer de place et à combattre. Heureuse néanmoins dans cet état, « tant à cause des consolations qu'elle reçoit durant le voyage, qu'à « cause du glorieux et immuable repos qui sera la fin de sa course. « *Voilà l'image de l'Église pendant qu'elle voyage sur la terre*[1] ! »

Nous autres, nous disons, voilà l'état de l'Eglise *de Bretagne*. Eglise qui combat en même temps qu'elle enseigne; elle a sa grâce particulière, elle a sa physionomie qui lui est propre, elle a sa beauté qu'elle emprunte à la beauté de l'Eglise universelle, *cette vraie beauté qui vient de la santé et de la force*. En dépit de tant d'accusations, ou, ce qui revient au même, de tant de louanges philosophiques qu'elle n'accepte pas, l'Église de Bretagne n'a rien fait, elle n'a rien dit, elle n'a rien pensé que ne pût avouer l'Eglise universelle; elle a obéi à des règles sévères qui lui ont été tracées à l'avance par des hommes d'une voix éprouvée, d'une vertu éminente, renommés pour l'ardeur de leur charité, saint Grégoire, saint Benoît, saint Colomban. Coulm (en français Colombe) ou Colomban, de l'ancienne race des Neils d'Irlande, avait converti par l'autorité de sa parole et la toute-puissance de ses miracles, les sauvages habitants de la Calédonie, et, son œuvre accomplie, il eut pour sa récompense l'île d'I-Colm-Kil. Dans cette île, la plus petite des Hébrides, saint Colomban avait fondé un monastère célèbre tout rempli de l'esprit de celui qui dit : « *Je tirerai tout à moi!* » De ce monastère sont sortis ces nombreux missionnaires qui vinrent porter dans l'Armorique les lumières de la foi chrétienne, et y répandre l'esprit de piété et de pénitence.

On ne sait pas de plus beau spectacle que le spectacle de la Bretagne pendant les premiers siècles qui suivirent l'établissement des Bretons dans l'Armorique. Également attentive à l'Évangile et à la philosophie, civilisée, croyante, cultivant avec un égal succès les arts de la paix et les arts de la guerre, elle échappe aux ténèbres et à l'ignorance qui déshonorent le reste de l'Europe. Lisez la Légende bretonne, c'est tout à fait de l'histoire; la Légende raconte tout à la fois et avec la même naïveté, le luxe des seigneurs et la pauvreté des apôtres; les fêtes de ces cours corrompues et brillantes, et la mâle activité de ces missionnaires que pousse l'esprit de Dieu; c'est un pêle-mêle édi-

[1] *Sermon sur l'unité de l'Église.*

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

fiant et pittoresque dans lequel se rencontrent, comme dans un tableau plein de variété et d'agrément, la besace du moine et le manteau brodé des seigneurs, le bâton du pèlerin et le voile de la jeune fille, la croix du missionnaire et l'épée du capitaine; le cantique se perd dans les chants du barde; tel vieillard, courbé sous le poids des ans et du martyre, est accueilli par la dame châtelaine; et le soir venu, c'est la fille du comte qui lave les pieds fatigués du voyageur. Laissez passer les pèlerins des deux Bretagnes! Recueillez ces exilés que vous envoie le Dieu de l'Evangile! Ainsi firent tous les comtes, les seigneurs, les machtierns de la petite Bretagne. Ils acceptaient cette nation, qui venait s'abriter sur leur sol, et ils l'accueillaient justement parce qu'elle était chrétienne. Pas un fief, pas un comté qui n'ait fondé son prieuré, son monastère, son église, pour que ces chrétiens voyageurs y pussent porter à loisir ce qu'ils savaient des sciences divines et de la science humaine. Admirable partage de la civilisation en Bretagne! en ce moment chacun est à l'œuvre et prépare l'avenir. Le seigneur va se battre à l'armée, le peuple cultive la terre, le moine et le prêtre viennent en aide à tous ceux qui souffrent, le pauvre, l'orphelin, l'ignorant, le vieillard; le prêtre devient l'arbitre et le conseil de ce peuple en l'absence de ses maîtres, il panse les blessures du corps; il guérit les maladies de l'âme, et comme il est bien difficile que cette puissance chrétienne et intelligente ne se mêle bientôt aux plus graves affaires de la société civile, il arriva que ces réfugiés de l'Evangile furent reconnus comme une autorité presque souveraine. Par la vie et par les travaux de saint Félix, évêque de Nantes, on peut comprendre à quel point s'étendait l'autorité d'un évêque dans la Bretagne. A la voix du saint pasteur, un temple s'élève qui était la merveille des Gaules, dit le poëte Fortunatus; le cours de la Loire est changé; l'Erdre, au cours tortueux, devient un fleuve obéissant, et court dans un lit creusé par la main des hommes; le prélat embellit, agrandit, répare: un roi puissant n'eût pas mieux fait que cet évêque. Dans le conseil du prince la voix de l'évêque est écoutée, car elle parle avec modération et sagesse. L'évêque lui-même est entouré comme un comte de Bretagne, il est prince, il a sa cour, il a son tribunal, sa bannière, son armée, sa terre enfin. Si l'évêque est attendu dans la capitale de son diocèse, on dirait que le roi lui-même est attendu et qu'il arrive dans une pompe toute royale, tant était grand l'empressement et profond le respect des peuples. Dans certaines villes, la ville de Kemper, par exemple, l'évêque était le juge souverain

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

et sans appel de tous les habitants; ainsi vous lisez *dans les Actes de Bretagne*, que Guy de Thouars est cité à comparaître devant l'évêque pour avoir osé bâtir une maison dans l'enceinte du fief de saint Corentin sans le consentement du prélat; Guy de Thouars est excommunié, une partie de ses domaines est frappée d'interdit.

L'évêque de Dol, entre autres droits qui n'appartenaient qu'aux seigneurs suzerains, donnait le champ à ceux qui devaient se battre en duel. — Sans doute c'étaient là de grands priviléges, difficiles à défendre, une autorité difficile à maintenir; l'Église se préparait bien des inimitiés et bien des haines à être devenue si puissante; mais cependant craignons de tomber dans les excès puérils de l'histoire écrite par ces mêmes hommes qui ont tout détruit sans rien rétablir. Rien n'est si facile que la déclamation; rien n'est plus populaire que cette récrimination du temps présent contre le passé, et en ceci nos historiens déclamateurs avaient le champ d'autant plus vaste, que les plus graves docteurs de l'Église, saint Bernard et le pape Grégoire VII, s'étaient inquiétés les premiers de cette prospérité du clergé catholique. — Il faut dire aussi, pour être juste envers tout le monde, que cette force morale du clergé, dans ces temps malheureux où la violence était le droit, où la nécessité écrasait les plus faibles au profit des forts, était devenue le seul refuge et l'unique protection des faibles contre toutes les injustices, contre toutes les violences. De toute nécessité, quand le seigneur était injuste, il fallait que l'évêque fût puissant; quand le château fort devenait prison, l'église devenait lieu d'asile; et comment donc le clergé eût-il résisté à ces violences, comment eût-il consolé ces misères, s'il n'eût pas été, lui-même, propriétaire et seigneur? Plus l'ordre manquait à cette société barbare, et plus il était nécessaire que l'Église rétablît quelque peu l'harmonie entre ces forces imprévoyantes, injustes, brutales. Cette pitié pour les pauvres, cette charité pour les faibles, le clergé de Bretagne, non moins que le clergé de l'Irlande, l'exerçait avec un dévouement qui n'a pas eu de bornes; noble clergé, dévoué aux malheureux, fidèle aux faibles, ami des libertés nationales, se recrutant parmi les pauvres aussi bien que parmi les riches; de là, en partie, cette égalité de tous les hommes d'esprit et d'honneur dont le clergé catholique a donné l'exemple au monde, étonné et charmé de voir plus d'une fois le prêtre studieux devenir l'évêque de son peuple, le fils du laboureur devenir prince de l'Église ou chef de la chrétienté!

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

Si l'Evangile a dit avec raison : rendez à César ce qui est à César, il serait juste, ce me semble, de rendre au souverain pontife Grégoire VII la part d'admiration et de louange qui lui revient pour avoir donné à l'Église universelle cette organisation toute-puissante autour de laquelle se sont agitées toutes les forces du monde moderne. Ce fut le rêve de cette ferme volonté de réaliser dans la personne du souverain pontife la double qualité d'empereur et de pontife, dont se vantaient les césars, avec cette différence, toutefois, que Grégoire VII faisait passer le titre de pontife avant le titre d'empereur. Quand les empereurs furent devenus les fléaux du monde, à l'heure où le christianisme naissant jetait au loin ses premières et ineffables clartés, ce grand titre d'empereur-pontife se divisa, le césar restant à peine empereur, pendant que le vrai, le seul pontife, le successeur de saint Pierre, ne songeait qu'à devenir la consolation et le refuge des peuples écrasés par les barbares. Cependant l'avenir appartenait à l'autorité pontificale; en 774, le pape Adrien Ier, d'une famille patricienne, appelle à l'aide de l'Italie Charles, le roi des Francs, et Charlemagne accourt à la première parole de l'évêque. Sur la tête de ce fils aîné de l'Église, le pape Léon III pose la couronne, et Charlemagne ne la trouve que plus précieuse, ainsi donnée. Sous le roi Charles *le Chauve* (875), sous le roi Charles *le Gros* (885) et pendant tout le dixième siècle, l'ordre n'est plus nulle part, et avec l'ordre l'autorité est partie. On ne sait plus à quoi se tenir; le régime féodal a changé tous les principes, la corruption des mœurs est au comble. Le clergé, qui a si longtemps donné tous les bons exemples, s'abandonne à des scandales infinis. Le pape lui-même n'est plus que la créature subalterne de l'empereur ou de tout autre monarque dont il faut payer la protection par la plus extrême obéissance. Le pape donnait la couronne à qui lui avait donné l'anneau pastoral; ce n'était pas une élection libre et spontanée, c'était un échange de bons offices; puis la vénalité descendant du haut en bas, envahissait les derniers rangs de la hiérarchie. Jusqu'à la moitié du onzième siècle, cette honte et cette plaie de l'Église furent maintenues. Mais enfin le législateur de l'Église entière allait sortir des ténèbres austères et savantes de l'abbaye de Cluny. Cet homme d'un si rare génie, Hildebrand, était né en Toscane; son père était un charpentier, lui-même il fut élevé à Sainte-Marie du mont Aventin, et pour son maître, il rencontra Gratien, qui devint pape sous le nom de Grégoire VI; l'abbaye de Cluny, en France, acheva l'éducation reçue à Sainte-Marie, à Rome. Savante était cette abbaye de Cluny,

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

qui a fourni tant de lumières à l'Église. Ses études achevées, le moine Hildebrand devint le précepteur du fils de l'empereur Henri *le Noir* (Henri III). Ainsi l'élève d'un pape devenait le maître d'un empereur. Le pape Grégoire VI, quand il fut sur le trône de saint Pierre, voulut avoir dans son conseil son élève chéri, Hildebrand, qui apprit ainsi, et de bonne heure, l'art de régner. Dangereux moment pour l'Église! Elle avait résisté avec un égal bonheur à la persécution, depuis Néron jusqu'à Constantin; aux hérésies et aux schismes qui divisaient les chrétiens depuis six cents ans, et maintenant elle semblait énervée et comme perdue par la corruption des mœurs, qui, sous les descendants de Charlemagne, avait fait des progrès si rapides. La simonie, c'est-à-dire la vente effrontée de tous les biens, de toutes les dignités ecclésiastiques, menaçait de tout envahir; peu de cœurs étaient restés honnêtes, peu d'âmes étaient sans corruption, peu de consciences sans reproche. L'évêque n'était souvent que le flatteur du prince; on le voyait à la cour, dans la foule des courtisans les plus avides, prendre sa part de toutes ces haines et de tous ces crimes. Pourtant, les meilleurs esprits du monde chrétien comprirent bien vite que la régénération religieuse était possible; l'Evangile ne devait pas mourir; il fallait se mettre à l'œuvre, il fallait que la réforme partît de Rome, et que le siége de saint Pierre donnât au monde consolé l'exemple de toutes les vertus. Telle fut l'œuvre du pape Grégoire VII. Toute sa vie il a été fidèle à la tâche illustre qu'il s'était imposée : agrandir la puissance de l'Église en la purifiant, prouver à l'empereur que le pape était au-dessus de sa tête, mettre Rome à l'abri des ambitions qui menaçaient à chaque instant la dignité pontificale, conjurer tous les malheurs dont l'Église était menacée après tant de scandales; en un mot, régénérer spirituellement le saint-siége en doublant sa puissance temporelle, ce sont là autant de travaux accomplis par ce grand pape, souverain pontife et empereur! Toute la vie de ce grand homme s'est passée à combattre l'incontinence et la simonie du clergé. Le premier il a défendu ouvertement, et sous peine d'excommunication, les investitures des évêchés et des abbayes que les rois donnaient aux ecclésiastiques en leur remettant la crosse et l'anneau. Il a délivré Rome de tous ses tyrans subalternes retranchés naguère dans leurs forteresses inaccessibles. — Il a résisté à toutes les violences et à toutes les colères de l'empereur d'Allemagne, et le monde étonné a pu voir ce monarque superbe, Henri, roi de Germanie, un des plus puissants rois de l'Europe, attendre vainement pendant trois jours, dans la cour du château de

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

Canosse, les pieds nus et le corps couvert d'un cilice, que le pape voulût jeter sur sa misère un regard de pardon et de pitié.

Grégoire-VII montra dans sa vie tout ce que peut accomplir une âme grande et fière. Il étendit aussi loin qu'elle pouvait s'étendre la domination pontificale. Ce fut lui qui donna à Guillaume le *Conquérant* la bannière que portait Guillaume sur le vaisseau qui le jetait à l'Angleterre. — Il a résisté à toutes les violences. — Il a fait taire toutes les injures. — Il a brisé tous les schismes; — au pied de son trône se sont courbées les têtes les plus hautes. — Il a donné et repris les couronnes. — Il n'a pas présidé à moins de cinq conciles. — Il a soutenu un siége de deux années contre toutes les forces de l'empire, et enfin quand il est mort dans le château de Salerne, à l'âge de soixante-quatorze ans, il a pu se rendre à lui-même cette justice, sans craindre que pas un ne le démentît dans tout l'univers chrétien, « qu'il avait toujours aimé la justice et haï l'iniquité! » *Dilexi justitiam, et odii iniquitatem! — Propter ea morior in exilio*; « et voilà « pourquoi je meurs dans l'exil! »

Il est mort comme il a vécu, persuadé, au fond de son âme, que tous les trônes temporels devaient être soumis au saint-siége; que Rome, la tête du monde, devait dominer tous les royaumes, et que les rois étaient les premiers serviteurs des ordres immuables de l'Eglise de saint Pierre. C'est à proprement dire la réalisation de cette parole du pape Anastase : « L'épiscopat est autant au-dessus de la « royauté que l'or est au-dessus du plomb! » Au reste, le résumé de la vie et des travaux de Grégoire VII, la doctrine, ou ce qui est plus juste, l'ambition de toute l'Église à venir se rencontre dans les vingt-sept sentences : *Dictatus papæ*, que l'on peut traduire ainsi : — L'Église romaine est fondée par Notre-Seigneur Jésus-Christ. — Le pape est le seul *pontife universel*. — A lui seul le droit de déposer les évêques et de les réconcilier avec l'Église. — Dans les conciles, le légat du pape siége au-dessus des évêques, et il peut les déposer. — Le pape peut déposer les absents. — Nul ne doit habiter la maison de l'excommunié. — Le pape est le maître, il peut faire de l'abbaye un canonicat, diviser un évêché en plusieurs, ou bien de plusieurs en faire un seul. — Lui seul il porte les insignes impériaux. — Les princes baisent les pieds du pape, et du pape seulement. — Seul, le nom du pape est prononcé dans les églises. — Lui seul il s'appelle *le pape!* — Il dépose les empereurs. — Il transfère les évêques. — Il peut ordonner un clerc de quelque église que ce soit. — Le clerc ordonné par le pape ne doit

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

recevoir aucun degré supérieur de quelque évêque que ce soit. — Le pape seul convoque les synodes *généraux*. — Sans l'ordre du pape, pas de conciles canoniques.—Il réforme toute sentence. — Son jugement est sans appel. — Il n'a pas de juges sur la terre. — Qui en appelle au tribunal apostolique ne peut être jugé par aucun autre juge. — Les causes majeures de toute Eglise lui sont déférées. — L'Eglise romaine est infaillible. — Le pape devient saint infailliblement par les mérites de saint Pierre. — Quand le pape le permet, l'inférieur peut accuser son supérieur. — Le pape établit ou dépose les évêques de sa seule autorité. — Nul n'est catholique en dehors de l'Eglise romaine. — Le pape peut délier les sujets du serment de fidélité prêté à des injustes.

Qui voudrait raconter l'œuvre entière de *Grégoire VII*, entreprendrait une tâche de longue haleine; seulement, à propos de l'Eglise universelle, il est impossible de ne pas parler de ce grand homme. La simonie et l'incontinence rencontrèrent enfin l'obstacle salutaire de cette ferme volonté; le prêtre fut soumis au célibat, et désormais il fallut que sa vie fût austère et chaste pour être respectée; ainsi protégé par cette loi rigoureuse, le clergé catholique n'eut plus pour toute patrie et pour toute famille que l'Eglise universelle; le prêtre devint pour l'Eglise comme le soldat d'une armée qui partait du Capitole, emportant pour tout bagage des croyances authentiques. — Saluez donc Grégoire VII comme le pontife suprême! Il a donné, le premier, à l'Eglise catholique l'éclat, la puissance, l'autorité, la majesté enfin, toutes ces grandeurs qui ont devant elles quatre cents ans de durée avant l'arrivée de Luther.

Disons aussi, car il faut qu'à chaque ouvrier catholique toute justice soit rendue, que dans cette entreprise immense de Grégoire VII, Grégoire VII n'a pas eu toute la gloire; il faut ajouter, à tant de travaux immenses, les travaux de saint François d'Assise et de saint Thomas d'Aquin. François d'Assise n'avait pas vingt ans, que déjà on l'appelait *l'homme de Dieu*. Il prêchait la loi stricte enseignée par les apôtres. Il prit pour le fondement de sa *règle* l'Evangile. Il enseignait le *renoncement*, la pauvreté, l'humilité, la chasteté. Le disciple de saint François ne portait ni sac, ni valise, ni pain, ni argent, ni bâton. S'il entrait dans une maison : — Paix à cette maison, disait-il : *Pax huic domui!* Il buvait et mangeait ce qui lui était offert; sans jamais se plaindre, il devait supporter toute injure; frappé sur une joue, il présentait l'autre joue; s'il rencontrait un pauvre, il donnait

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

au pauvre, même l'habit qui le couvrait. Voyager à pied, travailler à la terre, telle était la loi pour le frère mineur; seulement il ne devait être le domestique de personne; le disciple de saint François ne doit pas tendre la main au salaire, il doit tendre la main à l'aumône. — Soyez humble, soyez pauvre, demandez l'aumône sans honte, dites *merci* même à qui vous refuse, car celui-là vous donne au moins une humiliation salutaire. — Aimez Dieu, aimez Dieu ! telle était la loi, tel était le fondateur des ordres mendiants. — Sa loi faite, François d'Assise la soumet à l'approbation du chef de l'Eglise, et lui-même il s'en fut à Rome, suivi de ses frères. Ils allaient à pied, et chemin faisant ils venaient en aide aux malades, donnant l'exemple de la charité et de l'aumône. L'entrée à Rome de ces pèlerins inattendus produisit une sensation immense. — Le clergé était si puissant et si riche ! il avait poussé si loin la parure extérieure, l'éclat et la richesse des habits ! Le pape lui-même, Innocent III, recula d'abord, comme s'il eût été épouvanté de tant de misère et d'humilité. — Mais bientôt Innocent III fut frappé de cette abnégation profonde ; le cardinal de Saint-Paul, touché du dévouement de François d'Assise, s'écria que si l'on rejetait ce mendiant, *on rejetait l'Évangile même.* — Le pontife approuva donc l'institution nouvelle, et ces mendiants héroïques reprirent leur course à travers les nations pour enseigner l'Evangile. On les vit donc dans toute la chrétienté, en Espagne, en Provence, en Allemagne, en Lombardie, en Toscane, en France enfin, soutenus par la conviction et par l'éloquence qui vient d'en haut.

A l'instant même où saint François d'Assise rendait cette belle âme qui avait répandu tant de bienfaits (1226), venait au monde Thomas d'Aquin, le plus célèbre disciple de l'abbaye du mont Cassin. Comme savant, comme philosophe, comme théologien, il mérite la première place dans la reconnaissance du treizième siècle. Il montra de bonne heure la plus rare intelligence unie à une grande vertu. A vingt-deux ans il renonçait aux séductions du monde où l'appelaient son nom, sa jeunesse, ses talents, et il prit l'habit de saint Dominique. — Son éloquence était égale à sa volonté, il était pieux autant que savant, et si l'on voulait citer le plus parfait théologien de la chrétienté, son nom arriverait tout d'abord. Il savait, en effet, toutes les paroles de la théologie, il les avait coordonnées avec une sagacité égale à sa science. La théologie a été le travail de toute sa vie, c'est surtout à l'activité et au zèle du saint docteur que l'Église universelle est redevable de cette règle fixe, de cette unité disciplinaire auxquelles

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

le catholicisme devait se conformer. — L'Université de Paris est fière de compter saint Thomas d'Aquin au nombre de ses plus illustres professeurs, tout comme elle est fière du docte Abeilard. — La vie de Thomas d'Aquin a été trop courte, et cependant l'esprit se refuse même à compter tant de travaux accomplis en si peu d'années. En moins de dix-sept ans il a écrit ces dix-huit tomes qui contiennent dans leur ensemble toute la science théologique, et surtout ce livre immense, *la Somme de saint Thomas*, dans lequel l'auteur a renfermé toutes les questions qui se rattachent aux trois divisions de la science sacrée. Caractère admirable et sincère, modestie incomparable, étranger aux choses du siècle et ne s'inquiétant que du triomphe de cette religion chrétienne; d'une probité à toute épreuve, lui aussi il a dit tout comme disait le pape Grégoire VII : *Vivre de l'autel et non par vendre l'autel!* — Il a touché à tous les points de la controverse et de la politique, mais il y a porté une main sage, prudente, modeste, chrétienne; tel a été cet homme dont la vie fut pour l'Église une grande occasion de triomphe et d'espérance. Il a complété par sa science et son génie l'œuvre entreprise par la volonté de Grégoire VII, et soutenue par la charité de saint François d'Assise.

Nous n'ignorons pas que ce n'est plus guère l'usage de parler avec respect de ces institutions formidables, traitées si lestement par l'école historique du siècle passé; mais avant tout, et même au hasard de ne pas passer pour des philosophes, nous voulons parler gravement des choses graves, nous voulons parler avec reconnaissance des forces et des intelligences qui ont abrité et sauvé les vieux siècles. Et, d'ailleurs même cette déférence pour l'Eglise et pour ses grands pontifes, même ce profond respect que les peuples portent au clergé qui les nourrit, qui les défend, qui les protége, c'est tout simplement la reconnaissance du faible, du pauvre, du serf, pour l'appui juste et fort, pour l'inépuisable bienveillance qu'il rencontre en son chemin. Frappées de toutes parts, ces populations malheureuses pensaient avec orgueil qu'il y avait à Rome le père des chrétiens qui pouvait jeter l'anathème sur les tyrans; elles se sentaient encouragées par ces humbles moines, enfants du peuple. Le monastère était ouvert à qui n'avait pas d'asile; plus d'une fois, quand tout fuyait devant les pirates normands ou tout autre barbare sans foi, sans patrie et sans aveu, quand le seigneur lui-même était en fuite, trop heureux d'éviter le châtiment de ses vassaux poussés à bout, on vit l'évêque attendre de pied ferme le barbare qui s'avançait, et, d'un geste, d'un regard,

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

faire tomber à ses pieds toute cette colère. En un mot, depuis tantôt dix-huit siècles, le paysan et le prêtre ont mangé le même pain, ils se sont agenouillés au même autel, ils ont défendu les mêmes libertés et les mêmes croyances, ils ont supporté les mêmes douleurs et subi les mêmes persécutions; quoi d'étonnant qu'ils soient restés unis et confondus dans les mêmes croyances, dans le même espoir? Voyez l'Irlande catholique! Si la foi soulève les montagnes, c'est la force catholique qui fait de ces montagnes soulevées un inexpugnable rempart.

Dans toute histoire, mais surtout dans une histoire de Bretagne, le chapitre de l'Église est d'une haute importance, car il domine tous les autres. C'est par l'Évangile, et par l'Évangile seulement, que commence l'histoire de la civilisation moderne. M. de Chateaubriand l'a dit avec raison : « Aucune religion sur la terre n'a offert « un pareil système de bienfaits, de prudence et de prévoyance, de « force et de douceur, de lois morales et de lois religieuses[1]. Rien « n'est plus sagement ordonné que ces cercles qui, partant du der- « nier chantre de village, s'élèvent jusqu'au trône pontifical, qu'ils « supportent et qui les couronne. L'Église, par ces différents de- « grés, touchait à nos divers besoins : arts, lettres, sciences, légis- « lation, politique, institutions littéraires, civiles et religieuses, « fondations pour l'humanité, tous ces magnifiques bienfaits nous ar- « rivaient par les rangs supérieurs de la hiérarchie, tandis que les « détails de la charité et de la morale étaient répandus, par les degrés « inférieurs, chez les dernières classes du peuple. Si jadis l'Église « fut pauvre, depuis le dernier échelon jusqu'au premier, c'est que la « chrétienté était indigente comme elle. Mais on ne saurait exiger « que le clergé fût demeuré pauvre, quand l'opulence croissait au- « tour de lui. Il aurait alors perdu toute considération, et certaines « classes de la société, avec lesquelles il n'aurait pu vivre, se fussent « soustraites à son autorité morale. Le chef de l'Église était prince « pour pouvoir parler aux princes; les évêques marchant de pair « avec les grands, devaient les instruire de leurs devoirs; les prêtres « séculiers et réguliers, au-dessus des nécessités de la vie, se mêlaient « aux riches dont ils épuraient la vie, et le simple curé se rappro- « chait des pauvres, qu'il était destiné à soulager par ses bienfaits et à « consoler par son exemple. »

Et plus bas, car le grand poëte dont la Bretagne est fière, quand

[1] *Génie du christianisme*, tome III, chap. II.

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

il écrivait ces lignes, pensait avec orgueil aux paysans de sa patrie bien-aimée : « Le paysan sans religion est une bête féroce ; il n'a « aucun frein d'éducation ni de respect humain ; une vie pénible « a aigri son caractère ; la propriété lui a enlevé l'innocence du sau- « vage ; il est timide, grossier, défiant, ingrat surtout. Mais, par un « miracle frappant (ici apparaît la Bretagne !), cet homme, natu- « rellement pervers, devient excellent dans les mains de la religion. « Autant il était lâche, autant il est brave ; son penchant à trahir « se change en une fidélité à toute épreuve, son ingratitude en un « dévouement sans bornes, sa défiance en une confiance absolue. « Comparez ces paysans impies profanant les églises, dévastant les « propriétés, brûlant à petit feu les femmes, les enfants et les « prêtres, comparez-les aux Vendéens défendant le culte de leurs « pères, et seuls libres quand la France était abattue sous le joug « de la terreur ; comparez-les, et voyez la différence que le ciel peut « mettre entre les hommes ! »

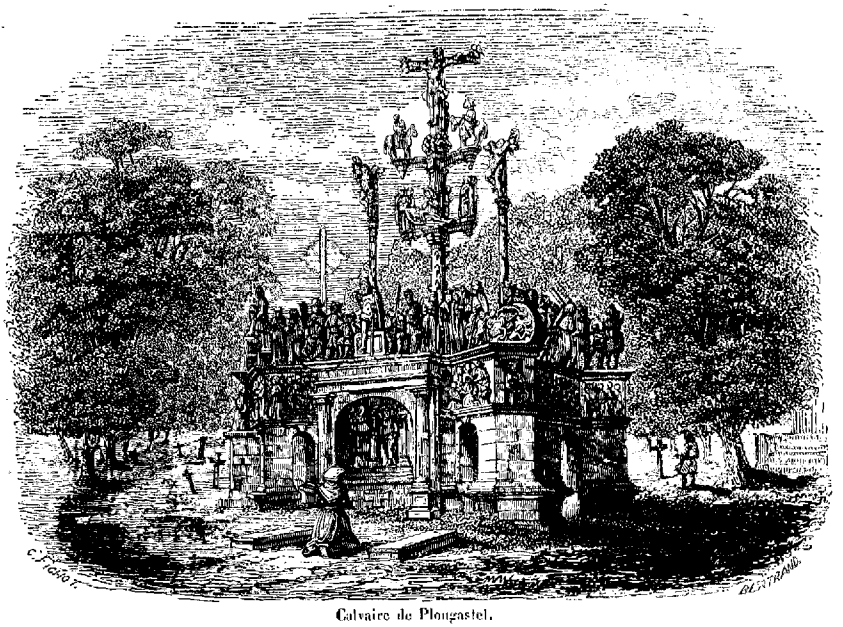

Calvaire de Plougastel.

Copyright des éditions d'Assas Lyon 2008

CHAPITRE VI

Les Normands de la Seine. — Charles le Simple. — Réfutation des historiens de Normandie.—Alain Barbe-Torte, duc de Bretagne. — Hoël et Guerech. — Conan I. — Alain, duc de Bretagne. — Conan II. — Les Bretons en Angleterre. — Alain Fergent. — Il fait lever le siége de Dol. — Henri I, roi d'Angleterre, et les Plantagenets. — Conan IV. — Henri II. — Il envahit la Bretagne. — Ligue des Bretons. — Geoffroy, duc de Bretagne.— Il se révolte contre son père, le roi d'Angleterre. — Il meurt à la cour du roi de France Philippe-Auguste. — Les obsèques du comte Geoffroy. — Mort de Henri II.

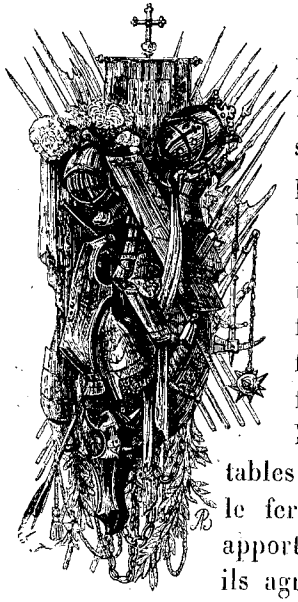

Revenons aux luttes glorieuses de la Bretagne héroïque et chrétienne que nous avons laissée sous les lois ou pour mieux dire sous les drapeaux d'Alain Barbe-Tort, et se battant avec une rare énergie contre les Normands de la Loire. Voici donc qu'un jour, jour funeste et terrible, sur la Seine, à l'embouchure du fleuve, à l'endroit où la mer jette son dernier flot sur le rivage de France, les peuples effrayés ont signalé les Normands. Ceux-là, les Normands de la Seine, ils sont plus redoutables que tous ceux que vous avez rencontrés déjà le fer et la torche à la main; le flot qui les a apportés ne les remportera pas, ils garderont, ils agrandiront la terre qu'ils ont prise, et si de nouveau vous les voyez passer l'Océan, c'est qu'ils n'affrontent

- Copyright des éditions d'Auray Lyon 2008 -

ces nouveaux orages que pour s'emparer d'un royaume nouveau.

Nous l'avouons, arrivés à ce moment de notre histoire, nous nous trouvons arrêtés par un de ces grands embarras dont il serait bien difficile de se tirer si l'on n'y mettait une grande, une entière bonne foi. Ce récit de la Normandie envahie par Rollon, son premier duc, ces pirates qui s'arrêtent à Jumiéges, qui de là remontent jusqu'à Paris, où ils trouvent une rançon, le traité de Saint-Clair sur l'Epte, Charles le Simple donnant sa fille Gisèle au chef des pirates, en un mot, les premiers chapitres de cette histoire de Normandie telle que nous sommes habitués à la lire dans les livres des historiens les plus graves, nous-mêmes nous l'avons racontée naguère avec toute la complaisance d'un écrivain qui puise les faits aux meilleures sources et qui n'a pas peur d'être démenti [1].

Mais quoi! à peine allais-je revenir sur les détails de cette histoire de l'invasion des Normands, que voici notre guide dont la voix austère se fait entendre : — Y pensez-vous, nous dit-il, et de quel droit allez-vous répéter des contes historiques, d'autant plus dangereux qu'ils ont pour eux les autorités les plus graves? Que les Normands se soient emparés de la Seine, qu'ils aient battu Eudes lui-même, le vaillant comte de Paris, que Charles le Gros ait éloigné à prix d'argent (700 livres) la flotte des pirates, que de Paris ces farouches pillards se soient portés à Meaux et qu'ils aient mis à rançon Eudes lui-même, ce sont là des faits acquis à l'histoire. Il faut croire, sans nul doute, au traité de Saint-Clair sur l'Epte et à la cession de la Normandie, la plus belle des provinces de France, faite aux Normands par Charles le Simple, quoique cependant nul ne puisse dire avoir jamais retrouvé ce traité fatal de Saint-Clair sur l'Epte; seul, le doyen de Saint-Quentin, Dudon, parle du traité fait par Rollon avec *le Simple*, et encore ce Dudon écrit sous la dictée et par l'ordre du duc de Normandie, son doux maître. Quant au reste de cette histoire, prenez garde; si ce reste-là est vraisemblable, il n'est pas vrai. Certainement ce n'est pas Franco, l'archevêque de Rouen, qui a baptisé Rollon en 912, car, en 912, l'archevêque de Rouen s'appelait Vito. Le mariage de la petite-fille de Charlemagne avec un pirate venu des glaces de Norwége, donnerait à coup sûr le sujet d'un beau roman ou d'une touchante tragédie, je le veux bien, mais je ne vois en tout ceci qu'une petite difficulté : Charles le Simple, marié en 912, depuis sept ou huit ans à peine, ne pouvait pas donner sa

[1] *La Normandie*, chapitre I, page 4.

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

fille au duc de Normandie. — Cette princesse Gisèle, pour laquelle vous avez eu tant de pitié, à l'exemple de tous les historiens de Normandie, elle était la fille, non pas de Charles le Simple, mais de Lothaire; elle avait épousé, non pas Rollon le pirate, mais Godefroy le voleur! Vous voyez donc qu'il faut se méfier des histoires les mieux faites, et par les esprits les plus difficiles. Quant à la cession de la Bretagne faite à Rollon par Charles le Simple, sous le prétexte que la Normandie, cette terre fertile par excellence, ne suffisait pas à nourrir tous ces Norwégiens, méfiez-vous de cette annexe au traité de Saint-Clair sur l'Epte; les Bretons n'y ont jamais cru, les Normands eux-mêmes n'y croient plus, maintenant qu'ils n'ont plus aucun intérêt à y croire. Tout ce que je vous puis accorder, pour ne pas trop détruire les premiers chapitres de votre histoire de la Normandie, c'est qu'en effet, devenus les voisins des princes normands par le droit de la conquête, les ducs de Bretagne aient été astreints à faire hommage aux successeurs de Rollon, mais seulement pour cette partie de leur territoire concédée jadis par les rois francs aux ducs de Bretagne, et qui était limitrophe de la Normandie. De cette parcelle d'un hommage tour à tour accordé, refusé, imposé, étendu tout au loin ou ramené dans ses plus strictes limites, de longues guerres devaient surgir : à savoir, trois siècles de combats, d'invasions, de vengeances entre les princes bretons et les princes normands!

Ainsi parle notre maître en fait d'histoire, et comme il a toujours les preuves à la main, comme il est d'une analyse inflexible, comme ses déductions sont nettes et précises, il faut bien le suivre, tout en regrettant les récits bien arrangés, les drames tout faits, les paroles mémorables, les descriptions et les anecdotes consacrées par tant d'assentiments unanimes. La vérité est souvent d'un aspect bien austère; mais enfin elle est la vérité, elle a des droits imprescriptibles, et quand elle commande il faut obéir.

Sur l'entrefaite, et quand la Bretagne, exposée à ses rudes voisins les Normands, avait besoin, pour se défendre contre les envahissements de la violence ou de la ruse, de toute sa prudence, de tout son courage, Alain, le vaillant Barbe-Torte, venait de mourir. Il laissait, pour unique héritier de ses longs travaux et de ce royaume à défendre, un enfant, un fils au berceau, nommé Drogon, triste et nouvelle occasion de dissensions intestines, de guerres civiles, de crimes sans fin pour la Bretagne! A peine veuve, la femme d'Alain prend un nouveau mari, elle se donne à Foulque, ce fameux comte d'Anjou, d'exé-

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

crable mémoire. Il était lâche autant qu'il était ambitieux; une couronne volée par un crime lui paraissait achetée à meilleur prix que si elle eût été gagnée loyalement par la patience et par le courage. A peine marié à la veuve d'Alain, Foulque réclame la tutelle du jeune Drogon, et peu après cet enfant, ce prince de Bretagne confié à la garde de son beau-père, sa mère le trouve étouffé dans son berceau. En même temps, les Bretons de la Barbe-Tort apprennent, non pas sans indignation et sans colère, que pour la cinquième fois les Normands assiégent la ville de Nantes, et que le mari de la reine ne va pas au secours de la ville assiégée. — Ah ! dit la veuve d'Alain, on voit bien *que le grand pieu qui naguère fermait l'entrée de la Loire est renversé !* — Heureusement, toute la race d'Alain n'était pas morte étouffée dans le berceau de son fils légitime. Alain avait laissé deux bâtards destinés à châtier le comte d'Anjou : l'un s'appelait Hoël, et il prit à main armée le comté de Vannes et de Nantes ; l'autre, Guerech, était l'évêque de Nantes en personne. Hoël, à peine maître de ce comté où il était protégé par son frère l'évêque, se voit exposé aux perfidies de Conan I, comte de Rennes. Ce Conan était un politique de la force de Foulque lui-même, et il s'y prit de la même façon pour se défaire de son rival ; Hoël fut assassiné par le comte de Rennes. Aussitôt l'évêque de Nantes, ce Guerech, le frère du prince égorgé, se dépouille de la robe du prêtre pour revêtir le manteau du comte ; il jette le bâton pastoral et il prend l'épée ; Guerech avait véritablement du sang d'Alain dans les veines... il meurt assassiné, comme son frère, par le comte de Rennes. C'en est fait, ce n'est déjà plus la Bretagne de nos premiers chapitres; tous ces crimes, tous ces meurtres, toutes ces misères tiennent la place de la liberté et de la gloire. Il faut que l'histoire se hâte pour arriver enfin à quelque action d'éclat et de courage, à un beau caractère, à quelque dévouement généreux. A ces titres, nous attendons que vienne à nous Alain V, duc de Bretagne. Il a eu l'honneur de refuser l'hommage à ce célèbre Robert III, duc de Normandie, le père de Guillaume le Conquérant, Robert le Diable, pour tout dire [1]. Dans cette lutte contre le Normand, le Breton fut vaincu ; mais il céda avec gloire, témoin ce château fort que fit construire pour se défendre contre les Bretons le duc Robert le Diable, ou, si vous l'aimez mieux, le Magnifique : château formidable qui avait pour fossés la rivière de Coësnon. Sur cet emplacement pittoresque s'élève aujourd'hui la ville de Pontorson.

[1] Voyez *La Normandie*, page 31 ; toute la vie de Robert-le Diable.

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

La paix faite entre les deux cousins, Alain de Bretagne et Robert de Normandie, fut une paix fondée sur l'amitié et sur l'estime. Comme ils s'étaient battus bravement l'un contre l'autre, il arriva que le duc de Normandie, quand poussé par la fantaisie et par ce besoin d'aventures qui annonçait la fièvre des croisades, Robert III voulut visiter l'Italie et la terre sainte, saluer à la fois le pape et l'empereur du Bas-Empire, n'alla pas chercher un autre homme que le duc son ancien ennemi, pour lui confier tout à la fois son duché de Normandie et son fils Guillaume, Guillaume le Bâtard, le fils d'Arlette, la belle fille de Falaise, cet enfant de huit ans à peine, qui devait être de si bonne heure Guillaume le Conquérant.

« Le duc Robert manda Robert, son oncle, archevesque de Rouen, « et les autres prélats de la duchié de Northmandie, et tous les ba- « rons et princes de la dite duchié, et leur dist qu'il voulait aller au « saint sepulchre d'oultre-mer, en pelerinage pour le salut de son « âme. — Sire, répondirent iceulx, ce ne ferez-vous pas. Qui nous « garderait et nous gouvernerait? Vous n'avez nul hoir (héritier) de « votre chair issu; si savez comme Alain, le conte de Bretaigne et « celui de Bourgogne, qui sont vos prochains de lignage, tiennent « chacun d'eulx entre les plus prochains. Si vous merez (mourez), « nous sommes perdus. — Par foy, dist le duc, sans seigneur ne « vous lairay-je pas. J'ay ung petit bastard qui croist. Il sera prud- « homme, si Dieu plaist, et je suis certain qu'il est mon fils. Si vous « prie que vous le recevez en seigneur, car je le fais mon hoir; et « vecy Alain, conte de Bretaigne, qui gouvernera et sera sénéchal de « la duchié, tant que mon fils Guillaume sera en âge, et le roi de « France le gardera. »

Le duc de Bretagne, ami fidèle, allié généreux, tuteur d'un enfant qui était un bâtard et qu'il maintint duc souverain, sénéchal de cette illustre province qui menaçait la Bretagne, Breton lui-même, fut à la fois un père pour le jeune duc, un bon prince pour la Normandie. Enfin, le jour même où, dans le duché du duc Robert III, arriva la nouvelle que le prince était mort et que la fièvre l'avait tué au sortir de la Palestine, sur les bords de cette douce mer d'Italie qui ressemble si peu à l'Océan, Alain de Bretagne entrait en Normandie à la tête d'une armée; sur ce trône dont plus d'un baron normand eût fait sa proie, Alain asseoit son pupille, et il se retire quand il a vu le jeune Guillaume la couronne au front, l'épée au côté, le sceptre à la main.

Les choses se passaient moins bien en Bretagne. Pendant que les fiers

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

seigneurs de Normandie obéissent à un enfant, petit-fils d'un bourgeois de Falaise, le noble prince Alain V est empoisonné dans cette Bretagne qu'il a défendue par ses armes, qu'il a honorée par sa probité. C'est toujours la même histoire d'usurpation et de violence. Conan II, un enfant de trois mois! remplaçait Alain, son père. Eudes, l'oncle paternel de Conan, s'empara de la tutelle de l'enfant et du royaume de Bretagne, et sans tenir compte de la juste réclamation des seigneurs. Conan II avait quinze ans lorsqu'il fut arraché à la dangereuse protection de son oncle : — nouveau prétexte d'une guerre civile de cinq longues et sanglantes années. A peine sur le trône, à peine reconnu par l'attachement unanime des Bretons, Conan II est exposé, et certes le danger était imminent, à l'ambition de ce grand capitaine, Guillaume *le Bâtard*. Guillaume avait été appelé par les mécontents de la Bretagne; il était dans l'âge des vastes ambitions et des projets immenses; il partit pour la Bretagne, sûr de vaincre; mais, digne fils de son père, digne héritier de tant de valeureux capitaines, Conan II, attaqué dans ses États, lève aussitôt une flotte nombreuse, et il s'en va attaquer à l'embouchure de la Seine ce vaillant et habile capitaine dont l'ambition devait remplir deux royaumes. En même temps le duc de Bretagne envoyait à Guillaume de Normandie ce hardi cartel :

« J'apprends que vous vous disposez à passer la mer pour faire la « conquête d'Angleterre : je m'en réjouis; mais je vous prie de me « rendre la Normandie. Lorsque le duc de Normandie, ce Robert le « Magnifique, dont vous dites que vous êtes le fils, dont vous êtes à « peine le bâtard, partit pour Jérusalem, il confia son héritage au roi « Alain de Bretagne qui véritablement est mon père et qui était son « cousin. Vous cependant, vous l'étranger, avec l'aide de vos com- « plices, vous avez brisé la vie de mon père par le poison; vous avez « traîtreusement envahi une terre qui est mienne, et que je ne pou- « vais défendre à cause de la faiblesse de mon jeune âge, et vous « l'avez retenue jusqu'à présent. Mais aujourd'hui que je suis un « homme, ou vous me rendrez la Normandie, qui m'appartient, ou « j'irai vous porter la guerre avec toutes mes forces. »

Ainsi parle Conan II; paroles dignes d'un chevalier et remplies d'une indignation bien sentie. A vrai dire, le duc de Bretagne n'avait pas d'autre droit sur le duché de Normandie, que du chef de son aïeule; bien plus, son père Alain avait été le premier à mettre en possession de sa noble province son pupille Guillaume, le premier

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

il l'avait salué duc des Normands; mais, d'autre part, Guillaume ne songeait qu'à s'emparer de l'Angleterre, il savait tous les obstacles qui s'opposeraient à cette conquête illustre, il avait besoin, pour l'entreprendre, de l'assentiment général; il lut donc avec attention le manifeste du duc de Bretagne, en même temps qu'il se demandait si l'invasion de cette courageuse province était une entreprise sage et prudente. — L'histoire ajoute (elle est sans pitié) que le duc Guillaume se tira de cette difficulté par un crime! Ce qui est vrai, c'est qu'en 1066, peu après sa déclaration de guerre, le jeune prince de Bretagne expira dans d'horribles convulsions, et mourut du poison, tout comme son père était mort. Grande délivrance pour le duc de Normandie! Il revint de plus belle aux préparatifs de sa conquête. Avec quels soins il l'a préparée! avec quelle habileté infinie! Comme il fait servir à ses projets les soldats, les capitaines, les comtes, les barons, les évêques, le pape enfin! Il appelle à son aide quiconque veut avoir sa part dans cette gloire et dans ces dépouilles. Les Francs sont les bienvenus et aussi les Bretons, et en un mot quiconque sait tenir une épée. A cet appel héroïque les Bretons ne sont pas les derniers. Guillaume de Poitiers, l'historien véridique, rend à la Bretagne cette justice qu'elle est véritablement *la patrie des hommes d'armes*. « Les Bretons de ce temps-là, dit Guillaume « ne s'occupaient que d'armes et de chevaux, ils dédaignaient « la culture de la terre, ne mangeaient presque pas de pain, et vi- « vaient de laitage. Dans la paix, ils s'exerçaient au carnage sur « les bêtes fauves, et la guerre déclarée, ils s'élançaient avec en- « thousiasme sur le champ de bataille; ils combattaient avec fu- « reur. Prompts à rompre les rangs des ennemis, difficiles eux- « mêmes à enfoncer, ardents et féroces dans la mêlée, tels étaient « les Bretons. »

Vous pensez si le duc de Normandie accueillit avec joie des soldats de cette trempe! Il leur promit qu'ils se battraient au premier rang; il leur promit la plus noble part dans le partage de cette Angleterre qu'il allait prendre pour s'en faire un royaume. A l'appel du *Bâtard* (*Ego Guillelmus cognomine batardus*; c'est le duc lui-même qui parlait ainsi), répondent les plus illustres parmi les Bretons et ceux du meilleur lignage : les deux fils du comte Eudon, les comtes de Léon et de Porhouët, les seigneurs de Dinan, de Vitry, de Fougères, de Gaël, de Châteaugiron, etc.; en véritables soldats ils ont accompli leur mission guerrière, et ils sont revenus de la conquête, riches proprié-

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

taires dans cette île de Bretagne dont *le Conquérant* fit un des plus grands royaumes de l'Europe moderne.

L'histoire de la conquête d'Angleterre n'entre pas dans notre récit, nous l'avons racontée autre part [1]; nous avons dit combien ce fut là une proie facile, opulente, féconde en fortunes soudaines, fortunes conservées, encore aujourd'hui, dans la famille des premiers soldats qui l'ont conquise. Le récit de cette pompeuse victoire, de cette domination complète sur ce vaste royaume partagé entre tous les compagnons de Guillaume, et ces vachers normands, et ces pâtres bretons qui deviennent la souche des plus illustres et des plus nobles familles de l'Angleterre, devait exciter, au delà de toutes les bornes, la cupidité et le courage des aventuriers d'outre-mer; l'émotion ne fut pas plus grande, même en Espagne, après la découverte du nouveau monde. Aussi l'émigration en Angleterre fut-elle générale. Les plus hardis ne rêvaient plus qu'un beau comté dans le royaume de Guillaume le Conquérant. Bretons, Normands, Français, des Allemands même, ils s'abattaient sur cette Angleterre conquise comme font les oiseaux de proie sur un champ de funérailles. Cette fureur de nouveauté fut poussée si loin, que les plus riches manoirs de Bretagne, abandonnés par leurs propriétaires, restèrent en friche, faute de bras pour labourer. Le Breton quittait sa maison pour n'y plus revenir. Même à ce propos, la chronique, qui s'égaie parfois en vraie commère un peu bavarde, nous raconte la bienvenue d'un petit seigneur, nommé Guillaume de Cognisby, lequel s'en vint en Angleterre avec sa femme Tiphaine, sa servante Mansa, et son chien Hardi-Gras. Cette transplantation d'une Bretagne dans une autre Bretagne, de la petite dans la grande, se faisait avec aussi peu de cérémonie que se peut faire un déménagement de nos jours.

Pourtant si l'établissement fut facile, la nécessité de défendre la terre que chacun avait eue en partage, l'absence de droits bien reconnus, l'envie naturelle à tous ces propriétaires devenus propriétaires par hasard, amenèrent bientôt les violences et les révoltes. Un des Bretons nouvellement établis de l'autre côté du détroit, Raoul de Gaël, comte de Norfolk, leva, le premier de ces titulaires de fraîche date, l'étendard de la révolte. Ce Raoul de Gaël avait été fiancé à la jeune Emma, sœur de Roger, comte de Hereford. Cette alliance, on ne sait pour quelle raison, déplut à Guillaume le roi d'Angleterre, et Guillaume, qui était alors dans son duché de Normandie, où il allait

[1] *La Normandie*, page 65.

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

fréquemment, poussé par un vent propice et par les nécessités d'une guerre immense, envoya dire, à qui de droit, qu'il s'opposait à ce mariage. A cet ordre, les deux familles établies dans le royaume du *Conquérant* n'avaient plus qu'à se résigner et à obéir; au contraire, elles ne tinrent pas compte de la lettre du roi, et, le jour fixé pour le mariage, la jeune fiancée fut conduite en grande pompe à Norwich, ville principale du comté de Norfolk. A cette fête, disent les chroniques, afflua toute la noblesse des comtés environnants : des Normands, des Saxons et même des Bretons du pays de Galles, que le comte de Hereford avait invités en l'honneur de son beau-frère de Gaël. La fête fut splendide; les discours furent remplis de mépris et d'insultes pour le prince normand; enfin, les têtes s'échauffant au choc des coupes souvent remplies, souvent vidées, et mauvaises conseillères, ces chevaliers s'emportèrent en injures contre la tyrannie de ce duc de Normandie qui avait osé s'opposer à une alliance entre deux familles bretonnes. « Guillaume, disaient les convives, est « occupé outre-mer par des affaires interminables, faisons en sorte « qu'il ne repasse plus le détroit. » A cette déclaration de guerre de bruyantes acclamations répondirent; les comtes Raoul de Gaël, Roger de Hereford et une foule de clercs, de barons et de guerriers saxons et normands, se promirent, dans un serment unanime, de s'opposer de toutes leurs forces aux envahissements du roi Guillaume; ce serment, fait dans l'ivresse du festin, fut tenu dès le jour suivant; soudain le drapeau de l'Armorique est levé en pleine Angleterre, c'est à qui se hâtera de se réunir à la révolte, pas un Gallois qui ne s'estime heureux de se battre pour la bonne cause avec ses frères de la petite Bretagne. A la première nouvelle de cette émeute des Bretons et des Gallois, accourent les Normands de Guillaume, soldats et capitaines également dévoués à la fortune de leur chef, car ils n'ont pas d'autre intérêt que l'intérêt même du *Conquérant*. Ces Normands, d'ailleurs, n'étaient guère contents d'avoir partagé tant de gloire, et surtout de si belles terres, avec les gentilshommes de la Bretagne, et ils brûlaient de rentrer dans cette part de la conquête. En effet, l'armée des rebelles se rencontra avec les troupes royales, non loin d'un lieu appelé Jadagon, et la défaite des conjurés fut complète. A grand'peine, le chef de la révolte, Raoul de Gaël, parvint à s'échapper et à se mettre à l'abri dans sa citadelle de Norwich; c'était une défaite sans rémission. Pendant qu'il retourne en Bretagne pour en ramener des soldats et des armes, la jeune femme de Raoul défend contre les soldats de Guillaume la

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

citadelle confiée à sa garde; Norwich ne fut pris que par famine. « Loué soit Dieu, disait l'archevêque Lanfranc au roi Guillaume, loué soit Dieu, qui a purgé votre royaume de cette écume des Bretons (*spurritia Brittonum*). »

Cette révolte des Bretons fit rentrer dans le partage général une grande quantité de fiefs qui avaient été donnés par le nouveau roi aux soldats venus de Bretagne; toutefois les Bretons ne perdirent pas toutes leurs terres anglaises à la révolte de Raoul; de nombreuses familles bretonnes ont fait souche en Angleterre et conservé les terres de la conquête, et ce ne sont pas les maisons les moins considérables de l'île de Bretagne. — Maître de cette révolte, révolte insensée, tant il était fort et puissant, Guillaume le Conquérant, avant de revenir dans son royaume d'Angleterre, résolut de châtier la Bretagne tout entière. Il se rappelait les résistances du prince Conan, et surtout il se rappelait que la Bretagne, déjà même du temps de Rollon, était un vaste sujet d'ambition pour les ducs de Normandie. Donc le roi Guillaume s'en va mettre le siége sous les murs de Dol, la ville métropolitaine; et sans l'armée du roi de France, la ville de Dol était prise. La France, en effet, lorsqu'à son duché de Normandie le roi Guillaume eut réuni l'Angleterre, était devenue l'alliée naturelle des Bretons. Bretons et Français, ils s'inquiétaient à bon droit de ce formidable voisin qui disposait de tant de forces réunies. C'est la gloire d'Alain Fergent, fils de Hoël V, d'avoir forcé le roi Guillaume Ier à lever le siége de Dol et à renoncer à cette Bretagne qu'il regardait déjà comme l'appoint nécessaire de sa conquête d'Angleterre. Cette victoire, illustre et bien gagnée, non moins que le droit de sa naissance, plaça sur la tête d'Alain la couronne ducale de la Bretagne (1084). Plus que jamais les temps étaient difficiles; la province était déchirée par des guerres intestines depuis plus d'un siècle; ses finances étaient épuisées, son armée était perdue; telle était la pénurie du trésor public, que le nouveau duc, vainqueur des Anglo-Normands, fut obligé, à son avénement au trône (vous pouvez lire cet acte dans le Cartulaire de Quimperlé), de changer l'une de ses terres avec les moines de Quimperlé, contre mille sols d'or et un cheval de bataille. Le roi Guillaume, qui ne négligeait aucun des moyens utiles, eut bientôt appris par ses espions que l'argent, que les soldats, que l'espérance même, que tout manquait en Bretagne, et en conséquence il exigea, plus impérieux que jamais, l'hommage que lui devait, disait-

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

il, le duc de Bretagne. Ainsi provoqué, Alain Fergent refuse l'hommage; de son côté, Guillaume, irrité, se montre de nouveau sous les murs de Dol, à la tête d'une armée nombreuse. Cette fois encore il se croyait sûr de la victoire, mais voilà que tout à coup les Bretons, conduits par leur duc, se précipitent dans le camp des assiégeants; ils sont terribles, rien ne peut résister à l'impétuosité de cette attaque soudaine; les Normands sont enfoncés de tous côtés, ils sont battus, dispersés, en fuite, et — quelle gloire! le conquérant de l'Angleterre s'enfuit à toutes brides devant son vassal, laissant tout son bagage, évalué à plus de 15,000 livres sterling, entre les mains des vainqueurs!

Depuis ce jour, disent les chroniqueurs normands, Guillaume, plein d'estime pour le courage d'Alain, renonça à toute idée de conquête dans la Bretagne. Le premier, il demande la paix au duc de Bretagne, et il lui donna sa fille Constance en mariage. Toute cette gloire, tous ces honneurs n'emplirent pas le cœur d'Alain Fergent. Tranquille désormais sur le sort de la Bretagne, il voulut porter en Palestine ce courage dont il avait donné tant de preuves. Le duc de Bretagne est en effet un des premiers pèlerins qui ait indiqué à l'Europe chrétienne le chemin laborieux des croisades. A peine fut-il de retour de la terre sainte (1112), qu'il entra dans le cloître pour finir dans l'obscurité et la pénitence une vie si noblement commencée. Il mourut dans le monastère de Redon, et fut remplacé sur le trône de Bretagne par Conan III, Conan *le Gros*, bien peu digne de toucher à cette épée qui avait fait reculer Guillaume *le Conquérant*.

Conan III, successeur d'Alain Fergent, et son fils du second lit, avait été marié, du vivant de son père, avec Mathilde, fille naturelle de Henri Ier, roi d'Angleterre. De ce mariage étaient nés deux enfants, un fils nommé Hoël, et une fille qui portait le nom de Berthe. Grand fut l'étonnement des seigneurs bretons, lorsqu'ils entendirent leur duc, à son lit de mort, désavouer publiquement le jeune homme qu'ils avaient tous regardé jusqu'alors comme l'héritier direct du duché de Bretagne, et déclarer qu'il reconnaissait la jeune princesse Berthe pour le seul enfant légitime de son mariage. Cette déclaration inattendue devait être, pour la Bretagne, une cause de calamités sans nombre; à savoir cinquante ans de guerre civile qui ont pesé sur cette malheureuse contrée, victime du caprice ou de la vengeance d'un prince inquiet et jaloux. Cette fille, Berthe, trop aimée de son père, avait été mariée à Alain *le Noir*, fils du comte de Penthièvre. Alain,

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

plus ambitieux que brave, voulait rétablir l'antique monarchie de la Bretagne; il meurt, assassiné, dit-on, par Berthe sa femme. En même temps, Hoël *le Déshérité* réclame l'héritage de Conan III, le mari de sa mère Mathilde. Hoël était appuyé dans sa réclamation par le comte de Cornouailles et par le comte de Nantes; de son côté Berthe, la princesse reconnue par son père, au lit de mort, comme son enfant unique, avait choisi pour son mari et pour le défenseur de ses droits (on dit même qu'elle n'avait pas attendu la mort de son premier mari), Eudes de Porhouët, vicomte de Rennes, le chef de cette illustre maison de Rohan, qui tient une si grande place dans l'histoire de France et de Bretagne. Ici les événements prennent une nouvelle importance, et il est nécessaire de bien comprendre cette suite de faits et d'idées pour ne pas se perdre dans les plus étranges confusions.

Hoël, que les villes de Nantes et de Quimper avaient reconnu pour leur prince, est battu par le mari de sa sœur, Eudes de Porhouët, fils du comte de Rennes, et, partant soutenu par les vassaux de son père; mais après la bataille, les Nantais, également indifférents aux destinées des deux compétiteurs, que ne recommandaient ni leurs services ni leur courage, ferment la porte de leur ville; ils ne veulent ni du vaincu ni du vainqueur; en effet, que leur importe le comte de Vannes ou le comte de Rennes? Nantes est plus française que bretonne; plus d'une fois elle s'est placée sous la protection immédiate de la France; elle a plus de rapports avec les rives de la Loire qu'avec les déserts de la Bretagne, et d'ailleurs c'est le moment où la famille des Plantagenets est toute-puissante; elle possède l'Anjou, le Maine, la Touraine, elle commande à l'Angleterre, à la Normandie, à l'Aquitaine enfin, et naturellement ces Plantagenets doivent désirer avec ardeur quelque partie de la Bretagne. Par toutes ces causes réunies, la ville de Nantes repousse Hoël et Eudes, pour se donner à l'Angevin, à Geoffroy, fils du comte d'Anjou et frère du roi d'Angleterre Henri II. Comme on le voit, c'était là une scission véritable; pis que cela, ce fut un prétexte que donnait la ville de Nantes, sans le vouloir, au roi d'Angleterre, qui devait réclamer bientôt Nantes comme l'héritage du comte d'Anjou. Geoffroy ne jouit pas longtemps de sa nouvelle dignité; il mourut (1158), et celui-là à peine mort, Conan IV, fils de Berthe et d'Alain *le Noir* son premier mari, se présenta pour recueillir l'héritage de son aïeule. Conan IV disait: d'abord, que son oncle était un enfant illégitime; et en second lieu, que Berthe sa mère ne pouvait pas transmettre à son second mari les droits de l'enfant du premier lit. A peine Conan IV, sou-

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

tenu par Henri d'Angleterre, était-il proclamé duc de Bretagne, qu'une ligue de seigneurs bretons se forma contre le protégé des Anglais, et alors celui-ci se vit réduit à implorer le secours du roi d'Angleterre. Aussitôt Henri II, qui ne demandait pas mieux que d'intervenir, passe la mer, il envahit la Bretagne à la tête d'une armée nombreuse, et les seigneurs confédérés sont mis en pièces. Pour prix de sa victoire, le prince anglais réclamait la principauté de Nantes qui, disait-il, lui devait revenir comme l'héritier de son frère Geoffroy. Tous ces appuis des princes étrangers, ce sont les nations qui les paient. Le lâche Conan IV n'osa pas résister aux prétentions de l'ambitieux monarque. Ce n'était donc pas assez, pour Henri Plantagenet, de la Normandie, de l'Anjou, de la Touraine, et enfin de la Guienne, qu'il tenait du chef de sa femme Éléonore d'Aquitaine, il lui fallait encore réunir la Bretagne à ses nombreuses provinces du continent! Ce projet, d'une ambition sans frein et sans justice, qui sera plus tard entre les deux peuples l'occasion d'inimitiés implacables, ne tarda pas à se réaliser par le mariage du fils de Henri II avec Constance, fille et héritière de Conan de Bretagne. A ce moment, et quand il eut bien compris toute la domination qui allait peser sur sa tête, et qu'il tombait sous le sceptre anglais, après s'être affranchi de la protection de la France, le peuple breton, dans son désespoir, reporta sur les Anglo-Normands toute la haine qui l'avait animé jadis contre les Saxons, persécuteurs de sa race; alors aussi le Breton se rapprocha de la France, l'ennemie jalouse et la rivale attentive de l'Angleterre. Les barons de Bretagne, que la couardise de leur duc indignait, ne désertèrent pas, comme lui, la cause nationale. Pour l'honneur du pays, non moins que pour la défense de leurs priviléges, méconnus ou menacés par l'Anglais, ils prirent les armes. Les vicomtes de Léon, ces dignes descendants de Morvan, se montrèrent les plus intrépides champions de l'indépendance de la Bretagne. On les vit, renfermés dans leur cité de Morlaix, braver toutes les attaques du roi d'Angleterre, tandis que, dans la haute Bretagne, Raoul, baron de Fougères, mettait en déroute les Brabançons de Henri. Cette résistance de tout un peuple mérite qu'on l'admire et qu'on le loue; mais hélas! il fallut céder au nombre. La Bretagne, accablée, dépose les armes en frémissant; au même instant le roi d'Angleterre, qui les voit écrasés, abandonne les Bretons à ses lieutenants, et lui-même il revient dans son royaume, qui était plein d'agitation et de malaise; mais à peine est-il rentré dans sa tour de Londres que les Bretons, impatients du joug, courent aux armes. — La vengeance de Henri II

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

fut digne d'un Plantagenet; il voulut que le fer et la flamme fissent expier à la noble province sa légitime révolte. Tout est brûlé, tout est brisé, tout est vendu. Les moissons sont détruites dans leur germe, les châteaux sont arrachés jusqu'en leurs fondements. Bien plus, ce féroce Henri II, pour mettre le comble à tant de misère, n'a pas honte de déshonorer une enfant, un otage, Alix, la fille du comte de Porhouët confiée à ce roi chevalier! Lâche et féroce attentat qui a souillé la gloire de cet homme! Tout écrasée qu'elle était dans sa fortune et dans sa dignité, la Bretagne trouve encore de la colère contre ce tyran; une nouvelle insurrection éclata dans toute l'Armorique; l'Anjou même, la patrie des Plantagenets, fournit ses soldats et ses armes à la province insultée. La ligue bretonne avait pris pour patron le roi de France, Louis le Jeune, cet indolent monarque, si peu intelligent et si peu brave. Ce roi-là ne comprit pas que la cause de la Bretagne était la cause de la France; il ne comprit pas, qu'à aucun prix, la France ne devait et ne pouvait tolérer que la Bretagne passât dans les mêmes mains qui tenaient l'Angleterre, qui tenaient la Normandie, et qui bientôt allaient tenir l'Écosse et l'Irlande. Ce triste prince, élève indigne de l'abbé Suger, au lieu de combattre Henri d'Angleterre jusqu'à la mort, accepte la paix proposée; il consent à une entrevue avec ce Plantagenet, maître de l'Océan; l'entrevue des deux monarques eut lieu à Montmirail. Le roi d'Angleterre, accompagné de ses trois fils, Henri au *Court mantel*, Richard et Geoffroy, se présenta devant Louis de France. — « Mon seigneur et mon roi, « lui dit-il, en ce jour (c'était le jour de l'Épiphanie) où trois rois « de la terre viennent offrir leur hommage au Roi des rois, je mets « à votre disposition moi, mes enfants, mes terres, mes armées, mes « trésors, pour en user et en abuser à votre volonté, les retenir ou les « donner à qui et comme il vous plaira. » — Louis répondit : « Puis- « que ce Roi qui reçut les offrandes des trois mages vous a inspiré « ainsi, que vos fils se présentent et qu'ils tiennent désormais de « ma bénignité les terres qu'ils possèdent. »

Henri au court mantel s'avança et fit hommage au roi pour le comté d'Anjou, le Maine *et la Bretagne*, après quoi il reçut à son tour l'hommage de son frère Geoffroy pour la Bretagne, qui était remise à Geoffroy à titre d'arrière-fief.

Cette dérision nous rappelle, et d'une autre façon, l'hommage de Rollon au roi Charles *le Simple*, quand un des pirates, sous prétexte de porter à ses lèvres le pied du roi de France, jeta dans la poussière

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

le petit-fils de Charlemagne. Abominable façon de rendre hommage à un roi qui vous donne la plus belle part de son royaume!

En conséquence, la Bretagne, trahie par le roi même qui la devait le plus défendre, car la cause de la Bretagne était la cause de la France, fut envahie par ce Plantagenet qui l'avait si souvent et si vainement vaincue. Ce qui anéantit la nationalité du peuple breton, ce fut l'accord funeste des deux rois d'Angleterre et de France. L'un devint le seigneur direct des Bretons, l'autre en fut le seigneur suzerain. Jamais plus grande iniquité ne fut accomplie avec aussi peu de résistance; la Bretagne était vaincue et sans espoir; le duc qui la tenait, n'eut même pas l'honneur d'être détrôné, Henri II le méprisant à ce point qu'il le laissa vivre en paix dans son comté de Guingamp. Plus tard, et quand son rival d'Angleterre se fut bien établi dans le duché de Bretagne, ce triste roi de France comprit qu'il avait trahi la cause même de la monarchie; il eut peur du duc de Normandie, dont il avait doublé les domaines sur le continent, alors enfin il s'inquiéta de la Bretagne, et — voyez la toute-puissance de la nationalité d'un peuple! — il arriva que le propre fils du roi d'Angleterre, lui qui avait été placé par son père et par son frère dans le duché de Bretagne, voyant que le roi de France se décidait à secourir les Bretons, prit fait et cause, de son côté, pour les Bretons contre les Anglo-Normands! Véritablement ce Geoffroy, duc de Bretagne, accepta l'alliance de la France; il fut tout à fait un prince breton; il résolut de briser, lui fils du roi anglo-normand, le joug de l'Anglais! Il est vrai d'ajouter que l'histoire n'offre peut-être pas d'exemples d'une famille plus divisée que celle des Plantagenets, par les ambitions, par les haines et les discordes. « C'est une loi, dans « notre maison, disait Geoffroy à un prêtre qui l'exhortait à s'humilier « devant son frère, c'est une loi que les haines divisent les enfants « et que les enfants détestent leur père. »

En effet, dans les dernières années de ce grand règne, les fils de Henri Plantagenet ne cessèrent de guerroyer contre leur père. Après la mort de Louis *le Jeune*, et quand la France eut passé sous la loi d'une royauté intelligente, quand le roi de France s'appela (bientôt!) Philippe Auguste, alors ces guerres intestines des Plantagenets signalèrent, pour l'Angleterre, un danger tout nouveau. Habile à profiter des dissensions de ces terribles adversaires, Philippe se servait également de l'indignation du roi, de la douleur du père, de l'ingratitude des fils. Quand Geoffroy, duc de Bretagne, pour compléter le duché où

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

il se faisait aimer à force de haïr son père et de lui résister, voulut forcer le roi Henri d'Angleterre à lui céder le comté d'Anjou, ce fut à la cour de France que le duc Geoffroy alla chercher un asile et des secours. Philippe Auguste traita son jeune vassal en fils bien-aimé; les fêtes succédaient aux fêtes, les tournois aux tournois; toutes les magnificences et toutes les séductions du nouveau règne éblouissaient à l'envi le fils rebelle; mais au milieu de ces fêtes, on dirait que le ciel voulait châtier le parricide. On donnait un tournoi, la cour était brillante et parée, les capitaines portaient leurs plus riches armures, les belles dames leurs plus frais atours; ces jeunes gens, enflammés sous le regard de la reine de beauté, se battaient à armes courtoises, quand soudain, au milieu de la lice remplie des acclamations et des cris de joie, Geoffroy de Bretagne tombe renversé par

son cheval; il meurt à la fleur de l'âge, il meurt regretté par ces mêmes Bretons qui l'avaient accepté pour leur duc avec tant de répugnance; il meurt sur le point d'hériter pour sa part de quelqu'une de toutes ces couronnes qui chargeaient le front de son père. Événement sinistre! Grave malheur que le saint archevêque de Cantorbéry, Thomas Becket, avant de tomber assassiné dans son église, avait prédit jadis au roi Henri!

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

Voilà comment mourut ce jeune duc Geoffroy, que le roi Louis *le Jeune* avait laissé sans trop de crainte, et comme si Geoffroy n'eût pas été un Plantagenet, s'établir dans la Bretagne, et dont le roi Philippe Auguste eût tiré un grand parti contre Henri II, si le duc de Bretagne eût vécu. En effet, des fils du malheureux roi Henri II, le duc Geoffroy n'eût pas été le dernier à ruiner la grandeur de cette illustre maison et à briser les liens de fer avec lesquels Guillaume *le Conquérant* et le roi Henri Ier avaient réuni violemment tant de royaumes et tant de duchés des deux côtés de l'Océan. Témoin intéressé de toutes ces fureurs, la France, qui d'ailleurs portait peu d'intérêt aux peuples de Bretagne, s'habituait à regarder ces Anglo-Normands comme autant d'ennemis de Dieu et des hommes. Le roi Philippe Auguste[1] ne rêvait à rien moins qu'à établir en même temps la royauté et le royaume de France. Le premier il avait dit cette grande parole qui affranchissait la couronne de France de tout hommage : « Nous ne pouvons ni « ne devons rendre hommage à personne. » Il assistait d'un regard attentif à la décadence des Plantagenets. En vain se débattait le roi Henri II contre les trahisons de ses enfants, si méchants et si débauchés, qu'ils s'appelaient eux-mêmes les *fils du diable*, le roi Henri II sentait son bonheur s'en aller avec sa vie. Son fils Henri était mort, son fils Geoffroy venait de mourir, Richard *Cœur-de-Lion* s'emportait en toutes sortes de révoltes, Jean, Jean *Sans-Terre !* le favori de son père, n'attendait que l'heure de la trahison. Après la mort de son fils Geoffroy, Henri II avait demandé aux états de Bretagne la tutelle de ce duché, qui relevait du duché de Normandie ; les seigneurs bretons répondent fièrement par une protestation unanime ; ils ne veulent pas que la Bretagne soit traitée par le roi d'Angleterre comme un fief de sa famille ; ils ont, Dieu merci, une duchesse, et d'ailleurs le duc Geoffroy lui-même n'était-il pas prince des Bretons, du chef de sa femme ? La question était grave ; le roi de France et le roi d'Angleterre avaient un intérêt égal à se voir investis de la garde du duché pour toute la durée d'une longue minorité. Le roi de France prétendait que le duc Geoffroy avait placé sous sa garde royale son duché, sa femme, ses enfants et lui-même, lui, le fils de Plantagenet. Henri II, de son côté, réclamait la garde du duché comme père de Geoffroy et comme duc de la Normandie. Aux

[1] Tout ce mouvement de l'histoire de la royauté française est expliqué dans la *Normandie*, page 301, et aussi toute la suite du travail de la royauté française et de son influence sur la destinée des peuples voisins.

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

prétentions de l'un et de l'autre roi, les Bretons répondaient que sur le trône de Bretagne est assise une duchesse, souveraine de son propre chef, et qu'à elle seule appartient la garde et la tutelle de la Bretagne. Dans toute autre circonstance, plus sûr de lui-même et moins abattu par cette adversité croissante qui a pesé sur lui jusqu'à la fin de sa vie, le roi Henri II n'eût pas cédé aux seigneurs bretons, mais il sentait la fortune échapper à ses mains, et, n'osant plus commander, il appela l'habileté à son aide. Sous le prétexte que le comte de Léon, depuis la mort du duc Geoffroy, avait repris Morlaix, Henri II entre en Bretagne, et de la veuve de son fils, de cette duchesse de Bretagne, de cette mère du jeune Arthur qui venait de naître à peine (30 avril 1187, son père était mort le 19 août 1186), Henri II fait la femme d'un sujet à lui, de Ranulphe, comte de Chester. A vrai dire, ce comte de Chester était un trop petit compagnon pour oser aspirer à la main d'une duchesse de Bretagne, mère d'un prince qui avait des droits si directs à la couronne d'Angleterre; mais par le nouveau mari qu'il imposait à sa bru, Henri II comptait dominer les volontés de la duchesse Constance. Privé de la tutelle de son petit-fils, le roi d'Angleterre y rentre par une de ces habiletés dans lesquelles il est passé maître : bien plus, il veut que le comte de Chester devienne duc de Bretagne. — Vain espoir ! Pour les fidèles Bretons il n'existait qu'un prince légitime, Arthur, le fils de Geoffroy et de Constance, ce noble enfant promis à des destinées si brillantes, et devenu le héros infortuné d'une lamentable tragédie. Deux filles seulement étaient nées du mariage de Geoffroy et de Constance, et la Bretagne avait tout d'abord salué la princesse Éléonore comme sa duchesse légitime; mais quand elle apprit que la veuve de son duc Geoffroy allait être mère une troisième fois, la Bretagne tout entière se sentit animée d'une vive passion. Elle attendit, avec l'impatience d'une nation qui espère, l'enfant qui allait venir! Elle priait le ciel que cet enfant fût un duc de Bretagne ! A la fin, — toutes les prières étaient ardentes, — la veuve du duc Geoffroy donna le jour à cet enfant tant désiré, et qui devait décider de la destinée de tout un peuple. La Bretagne battit des mains, ivre de joie et d'orgueil. En vain le roi Henri II veut qu'on appelle son petit-fils Henri, la Bretagne appelle cet enfant Arthur, Arthur, le nom du héros populaire, le nom populaire dans les souvenirs du peuple breton et de l'histoire, le nom du fondateur immortel de la *Table ronde*, le héros des légendes nationales. Le voilà enfin de retour, cet Arthur, l'espoir

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

et l'amour de la terre! ainsi s'accomplissent les prédictions de Merlin l'Enchanteur, ainsi la Bretagne verra bientôt à l'œuvre cet enfant qui doit continuer d'une main vaillante l'œuvre de ses premiers défenseurs! — *Seclorum nascitur ordo.* — Décevantes illusions d'un peuple qui sent en lui-même fermenter le vieux levain des antiques libertés, et qui attache ses espérances aux appuis les plus frêles, — voire au berceau d'un enfant!

Notons ceci, en passant, que ce fut sous le règne du duc Geoffroy, en 1185, que les états de la Bretagne s'assemblèrent pour régler la succession des nobles. Dans cette année 1185 furent réunies ces assises célèbres, — *les assises du comte Geoffroy,* dans lesquelles il fut établi qu'à l'avenir la totalité de l'héritage noble, partagé autrefois entre les enfants du même père, serait recueillie par l'aîné seulement; comme aussi nous devons faire remarquer que cette ordonnance eut plutôt un effet politique qu'un résultat civil. Le prince, lorsqu'il établit l'hérédité d'un seul, voulait empêcher que les seigneuries chargées de fournir des soldats ne fussent délivrées, par la division même des héritages, de cette obligation essentielle. Le texte de ce règlement, qui porte le sceau et la signature de la duchesse Constance (et c'est le seul de tout son règne), est rapporté dans le recueil des *Historiens de France* « *faisant ce gré, aux évêques et aux barons, ouï le commun assentiment.* » Les évêques, c'étaient ceux de Rennes, de Vannes, de Nantes et de Saint-Malo.

Depuis deux ans à peine, les Bretons obéissaient à regret au nouveau maître que leur imposait le roi Henri II, lorsque tout d'un coup ils déclarent qu'ils n'ont pas d'autre maître et seigneur que le jeune Arthur; ils renvoient, d'un commun accord, le protégé du roi Henri; Constance elle-même, honteuse du mari qu'on lui impose, chasse de son lit ce comte de Chester, pendant que ses sujets le chassent du trône. Trop heureux fut ce Ranulphe de regagner l'Angleterre sain et sauf, car dans l'intervalle, son protecteur et son maître, le roi Henri, venait de mourir. Dévoré de chagrins cuisants, battu de toutes parts, courbé sous une paix humiliante, forcé de se reconnaître, lui, le roi de tant de terres, *l'homme lige* de Philippe, le roi d'Angleterre avait peu de regrets à la vie; son reste de courage l'abandonna lorsqu'en jetant les yeux sur la liste des seigneurs qui l'avaient trahi, de son premier regard il put lire le nom du prince Jean, son fils bien-aimé : « Ah! dit-il, que m'importe le monde « entier? honte sur moi, le vaincu! maudit soit le jour où je suis

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

« né ! Maudits soient les fils que je laisse ! » Lui mort, expira la puissance des Plantagenets, pendant que la race des Capétiens s'emparait de la France et de l'avenir.

Nous devons remarquer ici qu'à ce moment de l'histoire fut réglée enfin, par le souverain pontife, la contestation qui existait entre l'évêque de Dol et l'archevêque de Tours, réclamant, l'un et l'autre, la juridiction sur toutes les églises de Bretagne. Après tant de discussions sans résultat, le souverain pontife se décida en faveur de l'archevêque de Tours; cependant il envoya encore à l'évêque de Dol le *pallium*, avec le titre d'archevêque, ordonnant aux évêques bretons d'obéir à la juridiction de l'évêque de Dol, jusqu'à ce que Rome eût définitivement réglé leurs rapports avec le métropolitain de Tours.

Mais il est temps de vous raconter la vie et la mort du jeune Arthur, dont la naissance avait été pour la Bretagne le sujet de triomphantes acclamations.

Copyright les éditions d'Assay Lyon 2008

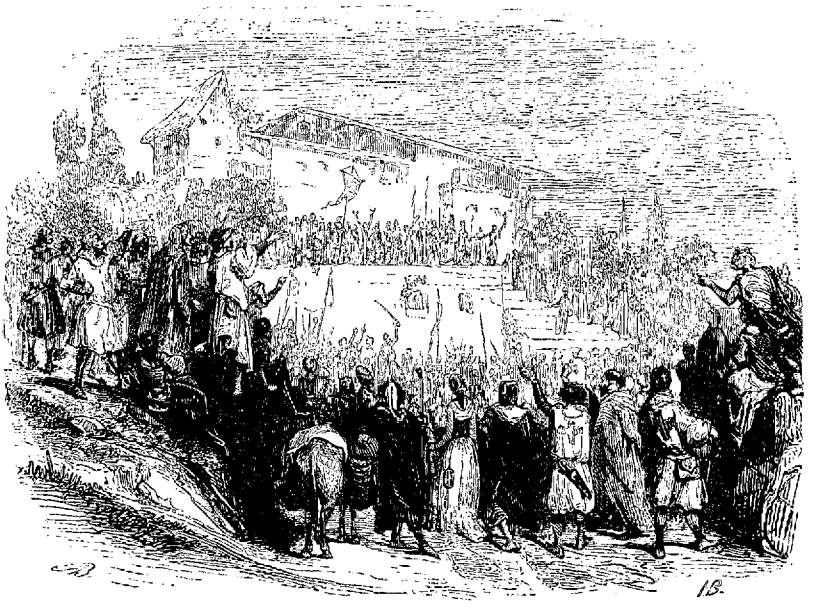

CHAPITRE VII

Les Croisades. — Les noms et armoiries des gentilshommes bretons qui se sont battus en Palestine. — Législation de la Bretagne. — Le Serf. — Le Colon. — Le Bourgeois. — Le Seigneur. — Constance, duchesse de Bretagne. — Son second mariage. — Arthur, duc de Bretagne. — Traité entre le roi de France et le roi d'Angleterre. — Captivité d'Arthur. — Il est assassiné par Jean Sans-Terre. — Gui de Thouars, duc de Bretagne. — Jean Sans-Terre condamné par la Cour des Pairs.

A son père Henri II, succéda, sur le trône d'Angleterre, Richard *Cœur-de-Lion*, le frère du feu duc de Bretagne, Geoffroy. A peine roi, Richard fait alliance avec le roi de France, et l'un et l'autre ils partent pour la Palestine. La croisade était alors dans toute sa ferveur; la monarchie universelle de l'Église était arrivée à son apogée. La royauté de Charlemagne, restée vivante dans tous les esprits, s'était déjà élevée à la dignité du poëme épique. C'était le siècle des aventures sans fin, des voyages aux pays lointains, des ambitions de toutes sortes, ambitions de l'esprit, de la révolte, du pouvoir, de la conquête. Déjà depuis

- Copyright des éditions d'Auray Lyon 2008 -

longtemps (1087) le génie du pape Grégoire VII avait vu, non sans épouvante, que l'Évangile, banni de l'Afrique, était poursuivi en Asie par les disciples de Mahomet, que le Coran pénétrait en Europe par les Pyrénées, la Sicile et le Bosphore; le pontife avait entendu les cris de détresse de la Grèce et de l'empire d'Orient : *Salva nos, Domine! perimus!* Seigneur! Seigneur! sauvez-nous, nous périssons! — Et tout ce qui se perdait, Grégoire VII le voulait sauver. A ces causes, il s'était fait le centre de toutes ces luttes qui devaient décider de la croyance du monde; il avait soulevé toutes les haines généreuses de l'Occident, il avait appelé à l'aide de l'idée chrétienne les seigneurs, les rois, les peuples, posant l'Église comme la tête de la monarchie universelle. Pendant vingt ans de cette œuvre immense, Grégoire VII s'était abandonné à ce beau rêve qu'il avait légué à ses successeurs. Quelle cause plus juste, en effet, et plus digne de réunir dans la commune vengeance tous les peuples chrétiens! Les infidèles n'ont-ils pas été les premiers à attaquer les enfants de Jésus-Christ? D'ailleurs, il était temps de défendre l'Évangile menacé; la loi de Mahomet s'était organisée à l'égale de la foi chrétienne; Bagdad était la capitale des fils de Mahomet, tout comme la ville de Rome était la capitale de la race et de la loi des chrétiens; ici le chef des croyants, là-bas le pape, c'est-à-dire deux peuples et deux religions qui devaient combattre l'un contre l'autre, jusqu'à la mort. Songez donc que sans l'épée, ou plutôt sans le marteau de Charles Martel, l'Europe tombait sous la domination des Sarrasins; des plaines d'Arles les Sarrasins avaient passé en Italie, et déjà ils menaçaient les murs de Constantinople! C'était une lutte immense engagée désormais entre l'Europe et l'Asie, entre le Christ et Mahomet; guerre légitime et populaire, dans laquelle le christianisme vainqueur devait nécessairement l'emporter sur cette croyance d'emprunt qui déjà menaçait de crouler sous les désordres et les discordes de ses sectateurs. La croisade, c'est le cri universel dans toutes les nations chrétiennes; à la voix du pontife, qui proclamait le danger de la foi catholique, le monde chrétien prend les armes; les rois oublient toute ambition personnelle, le clergé se reforme, les peuples accourent, les chevaliers rêvent la gloire et les contrées lointaines, et les royaumes à conquérir, et le saint sépulcre à protéger, et les aventures, les poésies, les combats à outrance. Au même instant, et pour porter le dernier coup à l'enthousiasme universel, vous voyez revenir de la Palestine, le crucifix à la main et les pieds nus, le grand prédicateur des croisades, Pierre l'Ermite; il raconte à qui veut l'en-

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

tendre les misères des chrétiens de l'Orient; il parle aux peuples, ivres de colère, des insultes dont le Bas-Empire est entouré; bientôt, juste ciel! le Coran, si on n'y prend garde, l'emportera sur l'Évangile. Cette parole de Pierre l'Ermite produit sur les âmes l'effet d'une lampe ardente jetée sur des gerbes de blé; l'Italie, la première, tout occupée à constituer ses petites républiques, ne demande qu'à partir aussitôt que l'ordre sera rétabli dans cette terre agitée de tant de passions diverses; la France accepte avec enthousiasme les batailles qu'on lui promet, elle sauvera le sang chrétien, elle prendra en pitié *la chair chrétienne;* Dieu le veut! il faut délivrer l'Europe et l'Asie du joug de Mahomet, il faut sauver la cité du Christ! Telles sont les paroles de Pierre l'Ermite; on l'écoute en frémissant; les femmes, les enfants, les vieillards se jettent à ses pieds en criant: Vengeance! Les prêtres, les nobles, les serfs, le chevalier et le bandit, prennent la croix et jurent de partir, les uns pour la gloire, les autres pour le butin, tous pour le ciel! La misère pousse les moins braves dans ces nobles hasards qui promettaient la fortune ici-bas, et là-haut la vie éternelle!

Ce fut là la grande passion du moyen âge. Pour arriver plus vite au tombeau du Christ et aux richesses de l'Orient, l'artisan vendait son métier, le seigneur son château, le laboureur son champ, ensemencé déjà pour la moisson prochaine; les villes, plus prudentes, rachetaient à vil prix leurs droits féodaux; l'Europe était remplie de pèlerins qui partaient pour la croisade. On partait au hasard, sans même savoir de quel côté il fallait marcher; le malade lui-même se mettait en route, comptant sur un miracle pour toucher le but lointain. Vile cohue, illustre mêlée, gentilshommes et populace, ces croisés s'avançaient à travers les débris des villes et des nations. Pierre l'Ermite marchait devant eux, essayant, mais en vain, de s'opposer à tous ces brigandages. Cette foule imprévoyante s'en fut tomber sous le coup des Turcs. En même temps, trois armées régulières s'avançaient par trois sentiers différents jusque sous les murs de Constantinople; l'une, l'armée du Nord, venait de la Flandre, de la Lorraine, des bords du Rhin, sous la conduite de Godefroy de Bouillon, qui était parent de Charlemagne par sa mère; l'armée du centre, Français, Normands, Bretons, Bourguignons, avait pour chefs Hugues, comte de Vermandois, et Robert, comte de Normandie; l'armée du Midi, enfin, composée de Gascons, de Provençaux et de Toulousains, obéissait à Raymond de Saint-Gilles, comte de Toulouse. Tous ces hommes, couverts du double airain, la foi et le fer! quand ils se trouvèrent sous

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

les murs de Constantinople, furent bien près d'oublier que Constantinople était une ville amie et chrétienne, et peu s'en fallut qu'ils ne s'emparassent de cette capitale de l'empire d'Orient. La ville fut sauvée par la loyauté des Francs et l'habileté de l'empereur Alexis. — Sortie de cette tentation, l'armée chrétienne poursuivit sa route, et cette marche fut d'abord une suite de victoires. Maîtres sur tous les points, les croisés arrivent en Syrie. Après neuf mois de siége, la ville d'Antioche est emportée. Mais nous ne dirons pas toutes ces guerres; le siége de Jérusalem, à lui seul, c'est tout un poëme. Godefroy de Bouillon, maître de la ville, se prosterne, nu-pieds et sans armes, au tombeau du Sauveur. Soixante mille Sarrasins tombent dans cette défaite, et, sur tant de cadavres, Godefroy de Bouillon est nommé roi de Jérusalem. Mais ce royaume fondé, il fallut le défendre, il fallut créer les lois de ce nouvel empire. Alors la féodalité de l'Europe fut résumée dans un corps de lois élaborées dans ce conseil, qui a conservé le nom d'*assises de Jérusalem*. Les lois de Godefroy de Bouillon ont soutenu pendant deux siècles cet empire éphémère, et pendant deux siècles, tant qu'il y eut un roi chrétien à Jérusalem, la terre sainte fut le but des plus nobles ambitions et des plus hardis courages que contenait l'Europe. Cette fois donc, du monde entier, le pontife romain était le maître; il avait appelé tous les peuples chrétiens à l'œuvre commune, et les peuples avaient obéi; il avait fait taire toute querelle privée, il avait suspendu toute guerre de peuple à peuple; la grande guerre, elle était là-bas. La poésie agissait tout autant que la croyance; tel qui arrivait de la terre sainte avait à raconter tant de merveilles, tant de combats glorieux, et aussi tant de misères! Voilà par quels travaux et quelles batailles la féodalité chrétienne poussa ses domaines jusqu'à l'Euphrate, après avoir fondé quatre royaumes chrétiens, comme autant d'avant-postes que l'Europe posait là contre l'Asie. Cette guerre utile et généreuse avait mis Constantinople à l'abri des Turcs; elle avait rendu à l'empire d'Orient une partie de l'Asie Mineure et des îles voisines; elle avait enchaîné pour trois cents ans la puissance musulmane, qui menaçait de tout envahir; surtout, et c'est là un de ses plus excellents bienfaits, la croisade avait prouvé aux divers peuples de l'Europe chrétienne qu'ils n'étaient qu'un seul et même peuple; elle avait agrandi leurs idées, leurs passions et leur courage, et comme elle avait forcé la féodalité de sortir de ses retranchements, de vendre à vil prix ses châteaux forts, elle prépara, plus que tout autre secours, l'affranchissement des communes. Elle ouvrit

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

au commerce des routes inconnues, enfin elle agrandit la renommée de la France. La France a joué le beau rôle dans les croisades; sa bannière a flotté plus haut que toutes les bannières, dans le ciel de l'Orient. La langue française, déjà parlée en Angleterre et en Sicile, fut encore parlée en Syrie pendant deux siècles. Les rois de Jérusalem étaient Français; qui dit *un Franc*, dit encore un chrétien; donc il nous faut parler toujours avec reconnaissance et avec respect des croisades, comme l'œuvre de l'Europe entière, dans laquelle la France a la plus belle part.

Puisque nous sommes arrivés dans cette salle des croisades, au cri : *Dieu le veult ! Montjoie ! Saint-Denis !* cherchons, s'il vous plaît, à reconnaître, parmi ces bannières flottantes, parmi ces casques, ces armures, ces boucliers, ces devises, quelques-uns des noms glorieux de la Bretagne militante et chrétienne. Certes, la liste de ces héros est longue, honorable, bien remplie; mais aussi les Bretons n'y manquent pas.

En effet, parmi les nobles bannières qui brillèrent au soleil des croisades, dans les plaines de Ptolémaïs, sous les murs de Saint-Jean-d'Acre et de Jérusalem, les bannières des enfants de l'Armorique se montrèrent avec éclat. Si les soldats qui les portaient, moins ambitieux ou moins habiles que les Normands, ces fondateurs de royaumes, n'ont point fondé ou conquis des empires, ils n'étaient cependant ni les moins braves ni les moins croyants. Si nous la voulions faire complète, la liste serait longue de ces Bretons illustres, mais, Dieu merci! nous avons pour nous borner et pour nous conduire, la liste des croisés telle qu'elle est écrite sur les murs reconnaissants du musée de Versailles. Donc, pénétrons, s'il vous plaît, au milieu de cette histoire, peinte en or et en émail sur les murs, sur les colonnes, sur les frises, sur les plafonds de ces salles magnifiques; dans ces nobles pages, toutes remplies de la gloire et de l'histoire des diverses croisades, vous retrouverez la science, l'équité, l'étude sérieuse et patiente, le goût exercé et sévère d'une royale princesse, Madame la princesse Clémentine. Savante dans l'art du blason, qu'on pourrait appeler la broderie et la dentelle de l'histoire, la digne sœur de la princesse Marie a recueilli, pour venir en aide à l'œuvre paternelle, le nom, les alliances, les armes, les devises des plus nobles maisons de l'ancienne monarchie; elle sait les combats de chacun, et après le combat, elle dit la récompense. Plus d'un titre de noblesse égaré dans la nuit des temps, la noble dame l'a retrouvé avec une patience

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

infatigable. Elle a écrit, à elle seule, le chapitre sinon le plus important, du moins un des plus difficiles de cette longue histoire que renferme aujourd'hui le palais de Louis XIV, comme si le grand roi était le seul qui fût digne de présider à cette longue épopée de toutes les vertus privées et publiques, pacifiques et guerrières. Nous, cependant, pour cette histoire de l'armorial breton, nous n'avons pas choisi d'autre guide que la princesse Clémentine elle-même, car nous savons la justice, la loyauté et la sincère vérité qui ont présidé à cette glorification de tant de combats, de tant de courages, de ces grandes victoires, de ces héros.

Des soldats croisés, les plus nombreux et les plus braves, ce furent les gentilshommes de la Bretagne. Comme nous l'avons dit, le duc Alain Fergent, tout couvert de l'*hermine* de Bretagne, marchait en tête des héros de la première croisade; venaient ensuite :

2 Herbert, vicomte de Thouars : *d'or, semé de fleurs de lis d'azur, au franc quartier de gueules.*

3 Guy de Laval et ses cinq frères : *de gueules, au léopard d'or.*

4 Hervé de Léon : *d'or, au lion de sable.*

5 Clotard d'Ancenis : *de gueules, à trois quintefeuilles d'hermine.*

6 Conan de Lamballe : *d'hermine, à la bordure de gueules.*

7 Riou de Loheac : *de contre-vair de six pièces.*

8 Rivallon de Dinan; il portait : *de gueules, à quatre fusées d'hermine, posées en fasce et accompagnées de six besants du même, trois en chef, et trois en pointe.*

A la seconde croisade, les chevaliers bretons sont moins nombreux, ils ont d'autres combats à soutenir. Les troubles qui agitaient la patrie commune ne permettent guère aux chevaliers bretons de suivre les drapeaux de Louis *le Jeune* dans cette expédition qui fut si funeste au roi de France, s'il est vrai qu'il y perdit l'estime de la reine Éléonore d'Aquitaine, qui devait apporter en dot au roi d'Angleterre, son nouveau mari, tout le beau midi de la France. Toutefois, les chevaliers bretons ne furent pas si fort occupés de leurs dissensions intestines qu'ils n'eussent leurs dignes représentants à la guerre sainte.

9 Jean de Dol y déploya sa riche bannière, *écartelée d'argent et de gueules.*

10 Des témoignages authentiques attestent aussi la présence de Geoffroy Waglip ou Gayclip, l'aïeul de Du Guesclin ou Duguesclin, qui portait à ses armes : *d'argent, à l'aigle éployée de sable, couronnée d'or.*

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

Nous trouvons, parmi les chevaliers qui prirent part à la troisième croisade, les noms suivants, qui appartiennent à la Bretagne :

11 Alain, vicomte de Rohan; il portait à ses armes : *d'argent, à sept macles d'or* (le nombre en a été porté à *neuf* depuis).

12 Guethenoc de Bruc : *d'argent, à la rose à six feuilles de gueules, boutonnée d'or.*

13 Raoul de Langle : *d'azur, au sautoir d'or, cantonné de quatre billettes du même.*

Quant à la quatrième et à la cinquième croisade, le *Musée de Versailles*, cet admirable arsenal de tant d'événements et de grands souvenirs, ne contient aucun des noms de la Bretagne guerrière, mais, en revanche, nos Bretons se dédommagèrent hardiment à la sixième croisade. D'abord :

14 Pierre de Dreux, dit *Mauclerc*, duc de Bretagne; blason : *échiqueté d'or et d'azur, au franc-quartier d'hermine, à la bordure de gueules.*

15 Gilles de Rieux : *d'azur, à dix besants d'or.*

16 Geoffroy de Chateaubriand : *de gueules, semé de fleurs de lis d'or.*

17 Guillaume de Goyon : *d'argent, au lion de gueules.*

18 Alain de Lorgeril : *de gueules, au chevron d'argent, chargé de cinq mouches d'hermine, et accompagné de trois molettes d'or.*

19 Hervé de Saint-Gilles : *d'azur, semé de fleurs de lis d'argent.*

20 Payen Feron : *d'azur, à six billettes d'argent.*

21 Geoffroy de Goulaine, *mi-partie de France et d'Angleterre.*

22 Guillaume de Kergariou : *d'argent, fretté de gueules, au franc quartier de pourpre.*

23 Hervé Chrétien : *de sinople, à la fasce d'or, accompagné de trois heaumes du même, tarés de profil.*

24 Hervé de Budes : *d'or, à l'arbre de pin de sinople, accosté de deux fleurs de lis de gueules.*

25 Olivier de Carné : *d'or, à deux fasces de gueules.*

26 Payen Freslon : *d'argent, à la fasce de gueules, accostée de six ancolies d'azur, tigées de gueules.*

27 Eudes de Quelen : *d'azur, burelé d'argent et de gueules.*

28 Jean de Quebriac : *d'azur, à trois fleurs de lis d'argent.*

29 Raoul de la Moussaye : *d'or, futé d'azur.*

30 Geoffroy de Boisbilly : *de gueules, à neuf étoiles d'or.*

31 Roland des Nos : *d'argent, au lion de sable, armé, lampassé et couronné de gueules.*

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

32 Hervé de Saint-Pern : *d'azur, à deux billettes percées d'argent.*

33 Macé de Kerouartz : *d'argent, à la roue de sable, accompagnée de trois croisettes du même.*

34 Bertrand dé Coetlosquet : *de sable, semé de billettes d'argent, au lion morné du même.*

35 Raoul de Coetnempren : *d'argent, à trois tours crénelées de quatre pièces de gueules.*

36 Robert de Kersauson : *de gueules, au fermail d'argent.*

37 Huon de Coskaer : *écartelé, aux un et quatre d'or, au sanglier effrayé de sable, aux deux et trois, contre-écartelé d'or et d'azur.*

38 Hervé et Geoffroi de Beaupoil, deux frères, ils portaient : *de gueules, à trois accouples d'argent, posées en pal, les laisses d'azur tournées en fasce.*

39 Hervé de Sesmaisons : *de gueules, à trois maisons d'or.*

40 Henri et Hamon le Long : *d'or, à une quintefeuille de sable.*

41 Olivier de la Bourdonnnaye : *de gueules, à trois bourdons d'argent.*

42 Hervé de Boisberthelot : *écartelé d'or et de gueules.*

43 Guillaume de Gourcuff : *d'azur, à la croix pattée d'argent, chargée en cœur d'un croissant de gueules.*

44 Guillaume Hersart : *d'or, à la herse de sable.*

45 Henri du Coëdic : *d'argent, à une branche de châtaignier, à trois feuilles d'azur.*

46 Robert de Courson : *d'or, à trois chouettes de sable, becquées et membrées de gueules.* Une branche de cette famille s'est établie en Angleterre sous le *Conquérant.* — Les armes sont les mêmes, seulement les émaux sont renversés.

47 Hervé de Kerguelen : *d'argent, à trois fasces de gueules, surmontées de quatre mouches d'hermine.*

48 Raoul Audren : *de gueules, à trois tours crénelées, maçonnées de sable.*

49 Guillaume de Visdelou : *d'or, à trois têtes de loup arrachées de sable, lampassées de gueules.*

50 Pierre de Boispéan : *écartelé, aux un et quatre d'argent, semé de fleurs de lis d'azur, aux deux et trois d'or, fascé de gueules.*

51 Macé le Vicomte : *d'azur, au croissant d'or.*

52 Geoffroy du Plessis : *d'argent, à une bande de gueules, chargée de trois macles d'or, surmontées d'un lion de gueules, armé, lampassé et couronné d'or.*

53 Aymeric du Verger, de cette souche illustre est sortie la noble maison de La Rochejaquelein, qui porte toujours : *De sinople, à la*

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

croix d'argent, cantonnée de quatre coquilles du même, et chargée en cœur d'une coquille de sinople.

54 Geoffroy de Kersaliou : *fascé d'argent et de gueules, au lion de sable, armé et lampassé d'or.*

55 Aymeric et Guillaume de Montalembert. Cette famille, originaire de Bretagne et qui suivit *Mauclerc* à la croisade, s'est établie depuis dans le Poitou. Elle porte : *d'or, à la croix ancrée d'azur.*

A cette phalange guerrière se joignaient encore :

56 Payen Gauteron, qui portait : *d'azur, à six coquilles d'argent.*

57 Alain de Bois-Baudry : *d'or, à deux fasces de sable, chargées, la première de trois, la seconde de deux besants d'argent.*

58 Hervé de Siochan-Kersabiec : *de gueules, à l'annelet d'or, traversé par quatre fers de lance réunis en sautoir.*

N'oublions pas, puisque nous en sommes à suivre les chevaliers bretons de cette sixième croisade :

59 André de Vitré, qui fut tué à la bataille de la Massoure : *de gueules, au lion contourné et couronné d'argent.*

60 Thomas Taillepied : *d'azur, au croissant d'or, accompagné de trois molettes du même.*

Ajoutons, pour clore cette longue liste remplie de noms illustres et glorieux à bon droit :

61 Geoffroy de Monboucher : *d'or, à trois chausses* ou *marmites de gueules.*

62 Thomas de-Boisgélin : *écartelé, aux un et quatre de gueules, à la molette d'argent, aux deux et trois d'azur.*

Enfin, dans ce musée consacré à toutes les gloires de la France, nous rencontrons, parmi les chevaliers de la septième croisade, le nom et les armes de :

63 Prégent, sire de Coëtivy : *fascé d'or et de sable.*

64 Geoffroy de Rostrenen : *d'hermine, à trois fasces de gueules.*

65 Pierre de Kergorlay, *airé d'or et de gueules.*

Tels étaient les plus illustres croisés de la Bretagne; ils ont eu leur bonne part, sinon dans la récompense, du moins dans la bataille et dans la gloire. Ces noms-là, vous les retrouvez dans toutes les vieilles histoires, dans les chroniques d'Albert d'Aix et de Guillaume de Tyr, dans les livres de Ville-Hardouin et du sire de Joinville. — Ces nobles Bretons étaient à toutes les villes conquises; ils étaient à la bataille de Tinchebray; ils ont été les dignes compagnons des plus excel-

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

lents capitaines; les premiers à l'attaque, les derniers à la retraite. Grâce à tant de labeurs, l'Orient était devenu une seconde patrie chrétienne; c'était comme le reflet de la France chevaleresque. Les chevaliers du Temple, de l'Hôpital, de Saint-Jean-de-Jérusalem, soldats qui faisaient vœu de pauvreté, de chasteté et d'obéissance, moines-chevaliers, puissants à l'égal des rois, avaient fait de cette guerre comme une croisade permanente.—La colonie chrétienne était arrivée à son apogée; les Français, aidés des Génois, avaient pris Ptolémaïs, ils s'étaient emparés de Tyr à l'aide des Vénitiens. Le roi de Jérusalem (1131) était alors Foulque, naguère comte d'Anjou, le père de Geoffroy Plantagenet. Mais bientôt la prospérité, qui vient à bout des plus hardis caractères (Annibal à Capoue!), les disputes religieuses, qui portent le trouble dans les âmes les plus honnêtes, les licences des chevaliers du Temple et de Saint-Jean, amenèrent une cruelle décadence. Les Sarrasins reparurent, et, dans une seule ville (la ville d'Éden), ils égorgèrent trente mille chrétiens et ils firent vingt mille

esclaves. Ce fut alors que poussée de nouveau par le spectacle lamentable de ces chrétiens vendus comme des bêtes de somme, et surtout poussée par l'éloquence passionnée de saint Bernard, la France se précipita dans la deuxième croisade, malgré la volonté de son grand ministre Suger. Mais nous avons raconté cette deuxième croisade

- Copyright des éditions d'Auray Lyon 2008 -

dans un autre livre [1], et comme nous avons la juste prétention de ne faire qu'un même ouvrage, en deux tomes, nous renvoyons nos lecteurs à *la Normandie*, tant nous avons hâte de revenir, par ce détour nécessaire, au point où nous nous sommes arrêté tout à l'heure, pour interroger les croisades. Tout affaiblie qu'elle vous paraisse par la puissance redoutable de ce Henri Plantagenet, vassal trois fois plus puissant que le roi de France, son suzerain, la couronne de France l'emportera tôt ou tard. A cette heure, Louis VII et Henri Plantagenet vous représentent deux rivaux qui s'étudient pour savoir lequel des deux restera le premier roi de l'Europe. Des deux côtés on parle la même langue, ce sont les mêmes mœurs, les mêmes idées. Henri possède dans son entier la partie la plus occidentale de la Gaule, depuis l'embouchure de la Somme jusqu'à celle de l'Adour, moins la Bretagne. La lutte est donc toute française, et l'Angleterre n'a encore rien à y voir, car les fiers barons de race normande ou angevine estiment trop peu cette illustre conquête, pour en faire leur séjour habituel. Eh bien! dans cette lutte si inégale du vassal et du roi, vassal tout-puissant et d'une habileté admirable, qui se bat contre un roi faible et inhabile, c'est la royauté qui finira nécessairement par l'emporter. Dans cette lutte étrange, qui vous fera comprendre la toute-puissance de cette force appelée la légitimité, la Bretagne était un obstacle pour le roi Henri II. La Bretagne rompait la continuité des États du roi d'Angleterre; en vain elle était fief de la Normandie, elle n'avait presque rien de commun avec cette province, pas plus qu'avec le reste de la France, tant elle était occupée de ses dissensions intestines. Et c'était là encore un vaste espoir pour le roi d'Angleterre; toute l'activité, tout le courage de la Bretagne, se dépensaient inutilement dans les guerres qui séparaient la ville de Nantes et la ville de Rennes, rivalités dont l'explication est facile : le comté de Nantes, voisin de l'Anjou et du Maine, s'occupait d'agriculture, de navigation et de commerce, pendant que le reste de la Bretagne, encore tout gallique, était resté à demi sauvage. Une très-curieuse étude, mais compliquée et difficile, ce serait de se reconnaître dans ces divers intérêts si longtemps débattus entre ces seigneurs, ces abbés, ces barons, ces évêques, et le peuple de Bretagne; ce serait d'indiquer les phases diverses de ce territoire partagé si souvent, et tour à tour occupé par les Bretons insulaires, par les Francs, par les Normands. Peut-être ferions-nous bien d'expliquer ici les diverses insti-

[1] *La Normandie*, page 232.

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

tutions qui régissaient et nobles et bourgeois et paysans en Bretagne, mais ce travail trouvera naturellement sa place ailleurs. Bornons-nous à dire que dès la fin du dixième siècle, toute trace de servitude *réelle* avait disparu de la Bretagne.

Le duc Conan III eut l'honneur d'apporter quelque soulagement aux misères de son peuple; les seigneurs qui résistèrent aux lois du prince furent traités sans ménagement; le vicomte de Donges eut sa tour rasée, Olivier de Pont-Château fut enfermé dans la tour de Nantes, en châtiment de ses tyrannies. Les pauvres gens, se voyant défendus et protégés enfin, se mirent à aimer le pouvoir salutaire qui leur venait en aide et protection. — Bientôt toutes ces petites lueurs de liberté se réunissent et projettent une clarté plus vive dans ces ténèbres. Les villes firent alliance entre elles; les administrations municipales se formèrent; la nation, moins maltraitée, devint elle-même plus clémente, et cet odieux *droit de bris*, ce crime qui donnait, à l'homme assis sur le rivage, la vie et les biens du naufragé que la mer jetait,

hurlante, sur ces côtes inhospitalières, le droit de bris, dans un concile assemblé à Nantes en 1127, et présidé par l'archevêque de Tours,

Copyright des éditions d'Assay Lyon 2008

fut frappé de l'excommunication de l'Eglise. — C'est un des faits caractéristiques de l'histoire de Bretagne, ce droit du paysan breton de courir sus, comme ferait un sauvage, sur les dépouilles que lui jette la mer irritée. Ceux qui trouvent une excuse à toute chose, prétendent que les vaisseaux des pirates normands tombèrent, les premiers, sous la rapacité vengeresse des paysans de la péninsule; le droit de bris avait donc commencé par être de bonne guerre, mais, les pirates disparus, l'habitude resta; le naufrage fut considéré comme un crime; les paysans sauvages se précipitèrent sur cette triste curée que leur apportait la tempête; nul ne rougit de manquer à la loi la plus sainte des hommes, le respect dû au naufrage, témoin ce vicomte de Léon, qui se vantait de posséder une pierre plus précieuse que toutes les pierreries qui paraient la couronne de France. Cette pierre, c'était un écueil!

Plus que jamais, maintenant que par la rivalité des deux couronnes, la voilà mêlée aux affaires de la France, la Bretagne subit l'influence de la monarchie française; où l'une ira, l'autre veut aller. Le souffle qui pousse celle-ci poussera celle-là; à ces causes, l'intérêt historique s'en va augmentant toujours.

Si la guerre sainte a beaucoup contribué à fonder l'estime et l'amitié réciproques des deux peuples, en revanche les misères de la Bretagne n'ont pas peu servi à la jeter dans les bras de la France. Surtout la vie et la mort du jeune Arthur ont beaucoup avancé les intérêts français dans la Bretagne.

Rappelez-vous la croisade de 1189; les nouvelles d'Orient étaient funestes, Saladin venait d'envahir la plaine de la Tibériade, peu d'instants après il s'emparait de Jérusalem. L'Occident était consterné, le pape Urbain III mourait de douleur. Alors et de nouveau l'Europe chrétienne s'engagea dans la croisade, et certes il y avait lieu de se hâter, car Saladin menaçait de conduire ses soldats en Europe, et déjà quatre cent mille barbares, venus de l'Afrique, s'étaient jetés en Espagne. Excités par cette épouvante du monde chrétien, le roi de France et le roi d'Angleterre prennent la croix. Avant le départ de Philippe et de Richard pour la Palestine, il y eut entre les deux princes un serment solennel, Philippe jurant de défendre la terre de son rival comme il défendrait sa ville de Paris, Richard comme il défendrait sa ville de Rouen. A peine arrivés dans la Sicile, cette amitié si bien jurée était déjà rompue. Richard n'avait pas hérité de l'habileté du roi Henri, son père, il avait toute la fougue et tout l'emporte-

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

ment d'une jeunesse royale ; autant il était fier et superbe, autant le roi de France était patient et rusé. Pendant que l'un s'abandonnait à ses instincts pleins d'énergie et de violences, l'autre préparait l'abaissement de l'Angleterre et la grandeur de la France. Il faut dire toutefois que Richard, et avec lui la noblesse d'Angleterre et de Bretagne, se montrèrent les premiers et les mieux faisant dans cette deuxième croisade, qui coûta plus de sang qu'il n'en fallait pour conquérir l'Asie entière. Si donc Philippe Auguste eut le rôle de l'homme habile dans cette guerre, le rôle brillant et glorieux resta au roi Richard. La vie de ce poétique chevalier est dans toutes les mémoires. Vous savez comment, après ces exploits, qui touchent à la fable, Richard quitte la Palestine, comment il est jeté sur les côtes d'Allemagne et fait prisonnier par le duc d'Autriche, qui le livre à l'empereur Henri VI, fils de Frédéric Barberousse. Que faisait cependant la Bretagne? La Bretagne, en l'absence du roi Richard, avait proclamé pour son duc le fils de Geoffroy, le jeune Arthur, sous la tutelle de Constance, sa mère. En même temps, Guillaume, évêque d'Eli, chancelier et régent d'Angleterre, avait fait reconnaître le jeune duc Arthur comme l'héritier présomptif de la Grande-Bretagne. En effet, les droits de ce royal enfant étaient incontestables, et derrière lui se tenait, prêt à mourir pour son prince légitime, le vaillant peuple qui l'avait adopté. Le malheur voulut que, sur le deuxième échelon du trône d'Angleterre, fût assis un de ces princes qui suffiraient pour déshonorer tous les trônes de ce monde. Ce prince, la honte des chevaliers, avait été le plus mauvais des enfants de ce malheureux père, le roi Henri II; sa jeunesse c'est une longue trahison mêlée de lâcheté et d'envie. Trop loin du trône d'Angleterre pour y monter sans résistance, trop près du trône pour y renoncer jamais, il avait choisi pour aller à son but les ténèbres, les trahisons, les sentiers détournés, les vices honteux, et chemin faisant, il était prêt à tout céder pour poser sur sa tête avilie cette couronne usurpée que son grand-père et son aïeul avaient faite si brillante. Traître envers son père, le prince Jean devait trahir son frère et son roi, le roi Richard, et pour accomplir sa trahison, il choisit justement l'instant où le *Cœur-de-Lion* s'abandonnait aux plus fougueux excès du courage. Voilà sous quelles couleurs, et plus tristes encore, dans un livre impérissable (*Ivanhoé*), Walter Scott nous a présenté le roi Jean; Shakespeare n'en parle pas avec plus de respect; M. Guizot, dans la préface du *Roi Jean*, voue cet homme abominable à l'exécration et à la honte. Quand donc le prince Jean

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

eut appris que le chancelier d'Angleterre avait reconnu pour l'héritier de la couronne le jeune duc Arthur de Bretagne, le fils de Henri II chassa violemment l'évêque de son siége, et lui-même il se posa comme le seul qui pût hériter du royaume de son frère. De ces tentatives ambitieuses, Richard fut averti au plus fort de ses batailles, et voilà pourquoi, même au hasard d'être chansonné par les chansonniers de la croisade, il voulut revenir en toute hâte. Il partit donc sur une barque, ce maître absolu d'une si grande flotte, — tout seul, ce seigneur de tant de seigneurs, — sous l'habit d'un pèlerin, ce vaillant capitaine qui commandait à trois armées; plus l'aventure était périlleuse, et plus elle plaisait au roi Richard. Le reste de cette histoire, c'est plus qu'un drame, c'est véritablement un poëme; mais à quoi bon le redire? La tempête jette sur les bords de l'Adriatique la faible barque qui portait le *Cœur-de-Lion* et sa fortune; rejeté par la mer en courroux, le roi Richard s'imagine qu'il pourra traverser l'Allemagne entière sans être reconnu par personne; mais sa haute mine, son fier maintien, son geste impérieux, ce vif regard dont les hommes des croisades, amis ou ennemis, avaient peine à soutenir l'éclat et l'énergie, eurent bientôt fait reconnaître le roi d'Angleterre, duc de Normandie et suzerain de la Bretagne. Suivi à la trace par les satellites du duc d'Autriche, Richard fut arrêté dans un cabaret, assis au coin de la vaste cheminée, et le duc d'Autriche (contre le droit des gens et des rois!) vendit son captif à l'empereur. Pendant une longue année, l'Europe chrétienne se demandait avec épouvante ce qu'il était devenu, le héros des croisades. Hélas! il attendait, dans les ténèbres d'une forteresse, que l'empereur et le duc d'Autriche consentissent à lui rendre sa liberté.

Cependant le roi de France, Philippe Auguste, et le prince Jean d'Angleterre, avertis de bonne heure de la captivité de Richard, se hâtèrent d'en profiter, le premier pour l'agrandissement de son royaume, le second pour l'usurpation du royaume de son frère. L'un et l'autre, Philippe et Jean, ils envahirent, d'un commun accord, la Touraine, le Vexin et la Normandie, et, par une dérision insultante, le roi de France fit signifier au prisonnier du duc d'Autriche sa déclaration de guerre. — Que faire alors? que devenir? comment retrouver ce royaume au pillage? comment châtier ce voisin redoutable? comment faire rentrer dans le devoir ce frère infidèle? La violence était grande; Richard *Cœur-de-Lion* accepta, pour en sortir, des conditions étranges acceptées par un roi si puissant naguère, par le hardi chevalier qui était le modèle et l'orgueil de la chevalerie.

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

Enfin, comme l'écrivait le duc d'Autriche au prince Jean : « *Prenez garde, le lion est lâché!* » à prix d'argent, le lion était lâché; Richard était rentré dans son royaume à travers les sombres forêts où vivaient encore, errants et vagabonds, sous les lois de Robin Hood, les derniers restes des Saxons vaincus par *le Conquérant*. L'Angleterre, qui s'était épuisée à payer la rançon de son roi captif, était divisée en deux partis; l'un tenait pour le roi chevalier, pour le héros de l'Orient, pour l'aventurier généreux et brave; l'autre, c'était le parti des habiles, tenait pour le prince Jean qui, tôt ou tard, à force de crimes, de lâchetés et de violences, devait monter sur le trône de son frère. De ces divisions, la Bretagne avait profité pour retrouver un peu de force et de liberté; un instant la duchesse Constance, mère et tutrice d'un jeune prince dont les destinées pouvaient être si grandes et si belles, avait montré, à la faveur de cette trêve, qu'elle savait porter une couronne. Le retour du roi Richard déjoua toutes ces espérances. Quand le roi eut appris que, lui vivant, et malgré la tendre jeunesse de son neveu Arthur, Arthur avait été reconnu par les états de Bretagne pour leur prince légitime, le roi Richard se sentit profondément blessé dans son orgueil; toutefois il cacha sa colère, il fit taire son orgueil; il savait quel prix la nation des Bretons attachait à ses libertés, et quel amour ils avaient voué à cet enfant. Pour venir à bout de ce peuple et de sa duchesse, *le Cœur-de-Lion* prit cette fois des détours tout au plus dignes de Jean, son frère; on eût dit que sa loyauté chevaleresque était restée dans les prisons de l'Autriche, tant c'est un grand malheur d'avoir à compter avec sa fortune! Voici donc que le roi Richard passe le détroit, il arrive au château de Pontorson, et de là il envoie dire à la duchesse de Bretagne qu'elle ait à venir conférer avec lui des intérêts de son duché. Le piége était bien tendu, la loyauté passée de Richard servait sa perfidie présente. A l'ordre du roi, la duchesse arrive sans défiance, mais à moitié chemin elle est arrêtée par Ranulphe, par ce mari inattendu que lui avait imposé le feu roi Henri II, et ce Ranulphe, l'associé de Richard, enferme la duchesse de Bretagne dans le château de Saint-James de Beuvron. Grand éloge que le roi Richard faisait à la duchesse Constance, l'estimant assez pour se dire à lui-même, qu'une fois privés de leur princesse, les Bretons se soumettraient au roi d'Angleterre, sans plus songer à leur jeune duc Arthur.

Ce calcul de Richard d'Angleterre fut trompé par la loyauté, par la

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

fidélité et le courage de la Bretagne tout entière. A cette nouvelle que sa duchesse était la prisonnière de Ranulphe, et qu'elle était tombée dans un infâme piége tendu à sa bonne foi par le roi chevalier, soudain la Bretagne est en feu. Les évêques se réunissent, le peuple s'agite, les chevaliers préparent leurs armes, les temples sont remplis de prières, d'armes les châteaux forts, tous les cœurs de colère. En même temps, des ambassadeurs sont envoyés au roi Richard, réclamant la liberté de leur souveraine. Richard répond qu'avant peu la duchesse sera libre, pourvu qu'elle consente à se laisser guider par son seigneur, le roi d'Angleterre; le délai expiré, comme leur duchesse ne leur était pas rendue, les Bretons reviennent, et cette fois leur parole est menaçante. Parole méprisée, colère dont le roi anglais ne tient pas compte; bien plus, Richard fait envahir par ses mercenaires le duché de Bretagne; il veut que le duché, d'un bout à l'autre, soit livré à la fureur de ses Brabançons. La Bretagne a osé se plaindre, qu'elle soit livrée aux flammes; elle a redemandé sa duchesse, tout sera passé au fil de l'épée; elle entoure de ses sympathies le jeune Arthur, on fera de ses villes un désert. Telle est la volonté de Richard. Ah! les héros du roman et même les héros de l'histoire, vus de près, ne sont pas toujours ce que pense le vulgaire. Cette dévastation de la province à laquelle les Plantagenets devaient tant de reconnaissance, ne pèse pas autant qu'elle devrait peser sur la mémoire de Richard *Cœur-de-Lion*. Sa captivité, ses malheurs, son courage, ses poésies, cette histoire de Blondel aveugle, sa mort enfin, entourent *le Cœur-de-Lion* d'une auréole mensongère; mais à cette gloire couverte du sang des Bretons, la Bretagne ravagée donne un démenti formel. Que de vieillards égorgés! que d'enfants tués au berceau! Même les cavernes profondes et les souterrains cachés dans les bois, ne mettaient pas à l'abri de ces barbares. On enfuma les malheureux Bretons comme des lapins dans leur terrier, et plus d'une fois, riant aux éclats, on vit le roi Richard qui regardait comment ces malheureux allaient sortir de leurs cavernes incendiées. Digne fils, ce jour-là, de ce roi Henri II qui livra ses deux petites-filles au gouverneur de la tour d'Ivry pour qu'il leur fît crever les yeux, couper le nez et les oreilles! digne fils de ce même Henri II abandonnant sa fille Julianne, sa propre fille, à la risée et aux sarcasmes de ses soldats!

C'en était trop pour la patience de la noble patrie de Waroch et de Nominoé; la Bretagne, poussée à bout par ces fureurs, se révolte

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

enfin ; ses plus nobles enfants accourent, empressés, à la défense de la mère patrie. L'histoire sait leurs noms, elle les a retenus, ils brillent encore dans le souvenir du peuple, ils ont conquis cette couleur historique qui donne un si grand relief aux vieux tableaux, aux vieilles médailles, aux pieux respects des peuples. Voici quelques-uns de ces noms populaires : Alain de Dinan, le vicomte de Rohan et le vicomte de Léon, le baron de Fougères, les seigneurs de Dol et de Vitré. Le courage de tous ces braves gens ne se porta pas au hasard et à l'aventure, mais au contraire il fut plein d'habileté et de bon sens. Même dans leur emportement et dans leur colère, les Bretons comptaient avec l'ennemi, comme ils le firent voir au roi Richard, quand il rencontra, près de Calais, les chevaliers et les hommes d'armes de la basse Bretagne, force imposante à laquelle rien ne résiste. Battu de ce côté, Richard apprend que son rival, Philippe de France, s'avance dans la Normandie, et qu'il assiége le château d'Aumale. A cette nouvelle, Richard se rend, en toute hâte, au-devant de Philippe ; mais cette fois encore, et près du roi de France, le roi d'Angleterre rencontre des Bretons, accourus pour le combattre en personne. Le vaillant capitaine du parti national, Alain de Dinan, se jette dans la mêlée, demandant où est Richard. Il le rencontre enfin, il le presse, il le pousse, il le combat corps à corps, et Richard, ce hardi, ce vaillant, ce héros, à qui pas un ne résistait dans les joutes ou dans les combats

des croisades, Alain de Dinan le jette à bas de son cheval ; déjà le

Copyright des éditions d'Auray Lyon 2008

glaive était tiré, déjà le coup était porté, c'en était fait du *Cœur-de-Lion*, il allait expier sous l'épée d'un Breton ses pilleries et ses ravages, lorsqu'un escadron anglais vint arracher le roi chevalier des mains d'Alain de Dinan. Certes, il eût mieux valu mourir ainsi d'une noble épée, que frappé de la flèche d'un archer, et pourquoi? pour conquérir un morceau d'or ou d'argent trouvé dans un sillon par un laboureur normand!

Durant ces guerres et ces bouleversements de sa noble province, le jeune Arthur avait été confié à la garde du roi de France. Le temps était loin déjà où les rois de France confiaient leurs enfants à la garde et à la loyauté des ducs de Normandie, où le duc Robert *le Diable* remettait au duc de Bretagne son fils Guillaume. Ajoutez que le temps n'était plus où ces précieux dépôts étaient gardés par l'honneur des couronnes. Certes, Philippe Auguste a beaucoup fait pour l'agrandissement de la monarchie; il tient sa place parmi les rois les plus utiles de notre histoire; mais quand nous le voyons, lui, le tuteur du jeune Arthur, se vouloir servir de cet enfant pour agrandir son propre royaume, il nous est impossible de parler, sans en rougir, de cette habileté du roi de France. Les barons et les soldats de Bretagne comprirent, de leur côté, les dangers d'une pareille tutelle; ils savaient ce que valait la protection de cet habile voisin pour un duc de Bretagne à peine entré dans les premières années de sa jeunesse. Aussi bien, quand ils virent le roi Richard devenu plus traitable, les Bretons firent-ils avec lui une alliance nouvelle. Le traité entre le roi Richard et ses vassaux de Bretagne s'est perdu dans les ténèbres de l'histoire; seulement il est certain que par ce traité entre le duc et les seigneurs bretons, la duchesse Constance fut rendue à ses sujets, et que désormais, Anglais et Bretons, ils devaient se battre les uns et les autres contre la France.

La France, cependant, ou plutôt le roi Philippe Auguste, car le temps n'est pas encore proche où l'on dira : *la France!* avait gardé comme un otage précieux le jeune duc de Bretagne. C'est l'histoire du jeune Richard *sans Peur*, gardé à vue par Louis *d'Outremer*, et que le fidèle Osmond de Centvilles arrache au roi de France, caché dans une botte de foin. On ne dit pas par quelle ruse le jeune Arthur fut délivré de la tutelle de Philippe Auguste, mais ces détails suffisent pour nous faire prendre en pitié, et de très-bonne heure, ce fils, ce petit-fils des ducs, des princes et des rois, ce descendant direct d'une maison illustre entre toutes les maisons régnantes du moyen âge. A

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

l'aide de ce beau jeune homme, pâli par les douleurs de la captivité et par la fatigue des batailles, le grand poëte Shakespeare a composé son plus beau drame ; peut-être aussi le poëte aura-vu ce pauvre Arthur, comme nous le voyons nous-même, proscrit dès le berceau, exposé d'abord au mauvais vouloir de son grand-père Henri, maltraité par son oncle le prince Jean, menacé par son oncle Richard, partout malheureux, partout menacé ; aujourd'hui l'hôte du roi de France, et le lendemain son otage ! Enfant qui trace à l'avance le sentier de larmes et de sang par lequel marcheront les enfants d'Edouard ! Ainsi Jane Gray a préparé l'échafaud fatal sur lequel devait tomber la tête de Marie Stuart !

De la cour du roi Philippe Auguste, voilà donc le jeune Arthur qui passe dans le camp de son bel-oncle le roi Richard, naguère son ennemi et l'ennemi de sa mère. Le roi fut touché, sans doute, des grâces et du courage naissant de son neveu Arthur, et quand il le vit combattre sous sa bannière, il sentit s'évanouir quelque peu ses inquiétudes ; on peut croire qu'il en fut ainsi à voir la bonne intelligence qui s'établit alors entre la duchesse Constance et le roi Richard. Pour tous ces gens, Bretons, Anglais et Normands, la France n'était plus qu'une ennemie à combattre, à envahir. A ce moment les haines entre les deux nations d'Angleterre et de France ne sont pas encore excitées comme elles le seront plus tard, après Crécy, après Azincourt, mais déjà elles se dessinent d'une façon très-vive et très-nette, et elles ne peuvent que grandir. D'abord Philippe Auguste est battu par les Anglais, aidés des Bretons ; il est battu à Rouen, il est battu à Gisors. A chaque victoire, Richard, fier de retrouver son bonheur d'autrefois, retrouvait en même temps sa vaillance. On le reconnaissait à son courage, à son ardeur, à ses grands coups d'épée... un événement inattendu, un accident vulgaire, moins que rien, le bas-relief d'argent, d'autres disent le trésor trouvé dans les champs du vicomte de Limoges, et dont le vicomte de Limoges n'offre que la moitié au roi Richard, voilà toute la cause de cette mort qui va changer la face de l'histoire. Pour avoir cette trouvaille à lui seul, voilà le puissant roi d'Angleterre qui a donné tant de millions au duc d'Autriche et à l'empereur d'Allemagne, qui s'en va faire le siége du château de Châlons ! Sous les murs de cette bicoque, l'homme qui avait élevé la quadruple forteresse de Château-Gaillard reçut au bras une flèche, et il fut tué de cette piqûre ! C'est bien le cas de répéter avec l'histoire et le psalmiste — *que tout est vanité !*

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

A la nouvelle de cette étrange mort, le prince Jean se hâte et s'intrigue ; il met à profit l'étonnement de la France et la consternation de l'Angleterre (elle aimait son roi Richard, en raison même du sang et de l'argent qu'il lui avait coûtés) pour se faire proclamer roi d'Angleterre au lieu et place du *Cœur-de-Lion*. Certes, le droit à cette couronne était du côté d'Arthur de Bretagne ; l'évêque d'Éli, chancelier d'Angleterre, tant il prévoyait une mort violente pour le roi Richard, avait désigné à l'avance le prince Arthur pour l'héritier présomptif du royaume. Par son père, le duc Geoffroy, troisième fils de Henri II, Arthur excluait du trône ce même prince Jean, qui n'était que le quatrième fils du roi Henri ; Richard lui-même avait reconnu de nouveau le droit de son neveu Arthur, il l'avait désigné comme l'héritier de sa couronne, et quand il mourut, il commençait à lui apprendre à tenir une épée. Richard est mort avant d'avoir eu le temps d'aimer et de couronner son neveu Arthur. Mais, vous l'avez vu plus d'une fois dans cette histoire, et même dernièrement encore à propos d'Étienne et de Mathilde, le droit n'est pas toujours consulté dans la succession au trône d'Angleterre. Les barons anglais et les barons normands n'ont pas tous le même intérêt dans ces changements de monarque. Le Normand propriétaire en Angleterre, entouré des rancunes toujours vivaces du peuple vaincu, sentait en toute hâte la nécessité d'un roi qui le pût protéger et défendre contre la révolte de la nation écrasée, pendant que le Normand de Normandie, propriétaire légitime de sa terre et maître chez lui, pouvait attendre et choisir son nouveau maître. Cette fois, cependant, la Normandie et l'Aquitaine, à l'exemple de l'Angleterre, reconnurent le prince Jean pour leur maître, pendant que l'Anjou, le Maine, la Touraine, se déclaraient pour le jeune Arthur. Les Poitevins, de leur côté, partagèrent cette défection, ils formèrent avec leurs voisins du nord et de l'ouest une ligue active pour l'attaque et pour la défense. La bataille était engagée, et elle ne demandait pas mieux que d'être acharnée et sanglante. Soutenu par son droit d'abord, et ensuite par les armes de tant de braves gens, Arthur de Bretagne pouvait espérer, sinon une prompte victoire et le trône d'Angleterre, du moins une large part dans les dépouilles du roi Richard. Mais hélas ! à l'instant même où ce prince infortuné avait si grand besoin de l'appui, de l'assistance et des conseils d'une mère, sa mère n'était occupée qu'à se donner un troisième mari ! Pour comble de misère, ce nouveau mari de la duchesse Constance, Guy, vicomte de Thouars, n'était ni assez

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

brave, ni assez intelligent, ni assez puissant pour être de quelque poids dans la défense de la Bretagne et dans la cause du jeune Arthur. Restait pour toute espérance, espérance fragile et menteuse, l'appui du roi de France, Philippe Auguste. Plus que jamais, le roi Philippe avait son regard arrêté sur la Normandie, comme sur une proie assurée et légitime. Il s'était dit qu'il ne mourrait pas sans avoir rendu à la royauté de France ce magnifique royal fleuron que Charles le Simple avait laissé arracher à la couronne de Charlemagne. Dans toutes ces causes diverses qui s'agitaient autour de son royaume, Philippe Auguste ne voyait que la Normandie à conquérir; c'était là son rêve, c'était là sa gloire. Jeune homme, il avait été élevé dans la haine des Plantagenets; devenu roi, il les avait rencontrés partout, comme un obstacle à sa puissance, dans la Bretagne, dans l'Anjou, dans le Poitou, en Angleterre, en Palestine; il s'était battu contre le roi Henri II, il avait jouté contre Richard Cœur-de-Lion, et maintenant que ce brillant Plantagenet, Richard, était tombé dans la poussière, sous la flèche d'un archer, était-ce donc au roi de France à prendre parti pour le prince Jean ou pour le duc Arthur, pour celui qui avait la Normandie ou pour celui qui tenait la Bretagne? Non, Philippe Auguste ne prendra parti que pour la France. Cependant, il encourage les prétentions d'Arthur; lui-même il va, pour le recevoir, jusqu'au Mans; là le jeune duc fait hommage au roi Philippe pour les provinces de Normandie et de Bretagne; par serment, Arthur se reconnaît le vassal du roi de France; il reçoit l'ordre de chevalerie de la main de son seigneur suzerain. En même temps, la guerre approchait; plus le choc sera terrible, et plus le roi de France en saura profiter. Les troupes du roi Jean s'avançaient au nord par la Normandie, au midi par le Poitou; il s'agissait d'arracher au duc de Bretagne les provinces dont il venait de faire hommage au roi de France. On allait en venir aux mains, la bataille était imminente; le roi de France attendait de pied ferme le roi d'Angleterre; les partisans d'Arthur sont pleins de confiance dans la bonté de leur cause, et ils se montreront demain dans la bataille..... Il n'y eut pas de bataille! Les deux rois se rencontrèrent en effet, mais pour se jurer une amitié constante, pour faire une paix doublement déshonorante aux dépens du jeune duc de Bretagne! Dans ce traité, les deux rois furent impitoyables. Arthur, déshérité, vit passer sous le joug du prince Jean le royaume et le duché de son oncle Richard. Alors ce jeune homme n'eut plus qu'à reconnaître pour son

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

roi, pour son maître en Angleterre, en Normandie, en Bretagne, partout, cet homme qui, en bonne justice, n'aurait dû être que son premier sujet. Même il fit hommage au roi Jean, pour le duché de Bretagne! Nous ne sommes pas d'assez forcenés politiques pour expliquer d'une façon légitime la conduite du roi de France envers cet enfant qu'il devait aimer comme un père. Avec la meilleure volonté du monde, on ne comprend pas cet abandon du prince Arthur par le roi Philippe Auguste; on ne voit pas par quels motifs le roi de France fait la paix avec le roi Jean, pour lequel il avait autant de haine que de mépris. Toutefois, vous n'avez pas longtemps à attendre pour que toutes ces colères se réveillent; l'ambition de Philippe est insatiable, les passions du roi Jean sont effrénées. Un jour, tout marié qu'il était, le roi Jean enlève la femme du comte de la Marche; insultés dans l'honneur de leur chef, les barons du pays demandent aide et protection au roi Philippe Auguste. Philippe, content de ce nouveau prétexte, fait citer Jean, son vassal, pour qu'il ait à comparaître devant son trône, et à se défendre de l'accusation du prince de la Marche. A cette citation de son seigneur suzerain, Jean refuse d'obéir. Aussitôt, une armée française entrait en Normandie, tant le roi de France éprouvait en lui-même un remords subit d'avoir abandonné les droits du jeune duc de Bretagne. Maintenant Philippe Auguste reconnaît qu'il a été trop vite, il veut avoir Arthur auprès de sa personne, il l'appelle son pupille; jamais il ne l'a tant aimé, jamais il ne l'a trouvé si aimable et si brave; désormais le roi de France veut être le père du duc de Bretagne, il lui donnera, dit-il, sa propre fille en mariage, et, pour dot, Arthur aura la Normandie, le Maine, la Touraine, l'Anjou. Ceci se passait dans le camp du roi de France, à Gournay. Arthur, confiant comme on l'est à son âge, acceptait avec joie ce magnifique avenir, déjà il était impatient de mériter sa fiancée. Avec une poignée de soldats, il promet de conquérir les cinq provinces qu'on lui donne, et il s'en va, l'imprudent, avec deux cents hommes d'armes, se jeter, tête perdue, contre toutes les forces du roi Jean.

Dans cette circonstance difficile, la Bretagne n'abandonna pas le prince qu'elle aimait. Aux deux cents hommes d'armes du roi de France, se réunirent quatre mille fantassins bretons, et cinq cents chevaliers, l'élite de la noblesse. Même avec ce renfort, la troupe était faible, le chef était imprudent et sans expérience, le sang-froid manquait à ce jeune homme, si souvent victime des plus hideuses

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

conspirations de la politique déloyale. Pour commencer cette campagne, dans laquelle il devait tout envahir, le prince breton va mettre le siége devant Mirebeau, ville située à six lieues de Poitiers. Là s'était renfermée la reine Éléonore d'Aquitaine, l'aïeule et l'ennemie d'Arthur. La ville fut emportée d'assaut, mais le château ne fut pas si facile à prendre : la reine Éléonore le défendait comme une femme habituée à la guerre. En même temps, elle envoyait prévenir son fils de ce qui se passait, pour qu'il vînt en toute hâte pour la délivrer. Le roi Jean ne se fit pas attendre : il se mit en route la nuit même, afin de prévenir l'arrivée des renforts qui accouraient de toutes parts grossir l'armée du jeune duc. Celui-ci, cependant, était sans inquiétude et sans défiance ; dans cette ville nouvellement conquise, les soldats victorieux se livraient au plaisir et à la bonne chère. Aussi le roi Jean surprit-il facilement cette place, autour de laquelle on n'avait pas même eu la précaution de placer des sentinelles. « Là, dit un vieux chroniqueur, les Bretons furent deffaicts sans travail, les seigneurs pris, comme enveloppez en un filé. » Le prince Arthur fut au nombre des prisonniers, et le lendemain il était envoyé au château de Falaise. Alors seulement cet enfant retrouva l'énergie d'un homme ; vaincu et captif, et sachant quel était son oncle, Arthur résista aux volontés du roi Jean. En vain on le menace, s'il ne renonce pas à ses droits sur le duché de Bretagne : le prince reste inflexible. Vous avez lu ou vous lirez l'admirable scène de la tragédie de Shakspeare : *Ne crève pas mes pauvres yeux, Hubert!* S'il en faut croire un historien véridique, Raoul, abbé de Coggeshale, cette scène terrible, où la pitié et la terreur sont poussées aussi loin qu'elles peuvent aller dans l'âme humaine, c'est de l'histoire. Ce qui est certain, c'est que les bourreaux manquèrent pour égorger l'héritier des ducs de Bretagne, et que le roi Jean fut obligé de remplir lui-même l'office de bourreau. On raconte qu'avant de prendre la résolution de ce grand crime, le prince Jean, éperdu et poursuivi par le remords avant-coureur, fut se cacher dans le bois de Moulineaux, situé au-dessus de la ville de Rouen. Là, on ajoute que pour venir à bout de ses incertitudes, le malheureux appela l'orgie à son aide, tant cela lui paraissait horrible, même à lui, de porter des mains criminelles sur ce jeune homme, enfant orphelin de son propre frère, le petit-fils de Henri Plantagenet ! Enfin, après trois nuits de cette angoisse et de cette ivresse brutale, la bête féroce sort de son repaire. Minuit allait sonner (1203), Arthur dormait dans son cachot ; une main brutale le réveille. — Marchons ! dit une voix menaçante. Ce

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

réveil, ce n'est pas la liberté, car on laisse ses chaînes au captif ; à peine éveillé, on le conduit au pied de la tour, une barque se montrait près du rivage ; il lui fallut monter dans cette barque, et alors l'infortuné se trouvant en présence de son oncle, il devina qu'il allait mourir. — Son courage l'abandonne.—La nuit ! la rivière grondante ! le château qui projette son ombre massive ! ce roi Jean, qui chancelle sous le double vertige de l'ivresse et du crime ! — Il y avait de quoi trembler. — Plein d'épouvante, Arthur se jette aux pieds

de son oncle ; il prie, il supplie, il pleure, il demande la vie. Sans doute, en ce moment suprême, cet enfant adoré de la Bretagne se rappelait les beaux jours de l'enfance, les vœux de son peuple, les prédictions des bardes nationaux, les espérances de l'Armorique tout entière ; toujours est-il que l'enfant pleurait, en suppliant. Dans l'âme du roi Jean, le trône d'Angleterre et la couronne du duché de Bretagne l'emportaient sur les larmes de son neveu Arthur, et afin que rien ne manquât à ce grand crime, sur le refus de son propre écuyer Pierre de Maulac, le roi, lui-même, touche sur cet enfant enchaîné, il le poignarde de sa main, et quand il a tué son neveu, son roi, pour mieux dire, il précipite le cadavre dans les eaux de la Seine indignée. Arthur

- Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008 -

de Bretagne avait seize ans à peine, il mourait victime de l'ambition de deux princes rivaux; il mourait parce qu'il était le roi légitime de l'Angleterre, parce qu'il était le duc légitime de la Bretagne. Ah! ce sont là de ces crimes devant lesquels l'esprit éperdu recule épouvanté; taches de sang, taches funestes dont l'histoire ne peut se laver. Tout ce qu'elle peut faire, c'est de passer vite en se voilant le visage, et de courir au-devant de la gloire et de la liberté.

Le bruit de cette mort blessa la Bretagne jusqu'au fond du cœur; la noble province bondit, à ce coup, comme si elle avait été frappée à mort. Arthur fut pleuré comme on pleure l'enfant de ses rêves. Les Bretons, dans un moment de superstition bien naturelle, avaient attaché à la vie de leur prince la destinée de leur province bien-aimée; tant qu'Arthur serait vivant, ils croyaient qu'ils seraient libres. Arthur égorgé et perdu dans les sables de la Seine, la Bretagne ne songea plus qu'à échapper au meurtrier de son prince, et elle se donna au roi de France; car maintenant qu'Arthur était mort, par l'abandon même de ce Philippe Auguste, l'habile monarque ne songeait qu'à le venger. Pour la deuxième fois, le roi Philippe fait citer à sa barre le roi Jean d'Angleterre, comme son vassal pour le duché de Normandie. Sur l'ordre souverain de son seigneur, il faut que Jean comparaisse devant les hauts barons de France, ou, pour parler comme les romans de chevalerie, devant ses pairs. Avant que d'obéir, le roi Jean demande un sauf-conduit, il fait prier le roi Philippe de lui donner du répit, promettant de comparaître à sa barre. Le roi veut que la sentence s'exécute à l'instant même, sans excuses, sans sauf-conduit, et comme il l'a dictée. Absent, le roi Jean est condamné par ses pairs; la condamnation est absolue, elle est sans réplique; Jean est déclaré traître et déloyal, toutes les terres qu'il tenait du royaume de France sont déclarées *forfaites*, et enfin, quand la sentence est portée, les Bretons sont invités à prendre les armes pour aider à l'exécution; car maintenant que son œuvre s'accomplit, le roi de France, même avec la Normandie, ne sera pas content s'il n'a la Bretagne, en sa qualité de vengeur d'Arthur, le fiancé de Marie de France.

L'indignation universelle contre le roi Jean servit le roi Philippe Auguste au delà de ses plus vastes espérances. Un soulèvement général lui livra le Poitou; les soldats jetaient leurs armes, les places fortes ouvraient leurs portes pour aider à la vengeance du prince Arthur; cependant les Bretons exaspérés s'étaient jetés sur la Normandie, et à chaque homme qui tombait sous

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

leurs coups, on eût dit qu'ils égorgeaient le prince Jean lui-même.

On assurait que le Mont-Saint-Michel était une place imprenable; les Bretons commenceront par attaquer le Mont-Saint-Michel. Située sur un îlot, ou plutôt sur un rocher taillé à pic, au milieu d'une grève perfide qu'on ne traverse jamais sans péril, cette ville, protégée par la mer qui l'environne deux fois par jour, était de plus dominée par un monastère, véritable forteresse, où retentissait aussi souvent le cri de la guerre que le chant religieux des moines. Les difficultés d'une semblable entreprise n'ont rien qui effraie nos Bretons, tant ils sont altérés de vengeance. Ils se précipitent, tête baissée, sur l'unique porte de la ville, et la porte est enfoncée en un moment. Maîtres de la ville, les Bretons la livrent aux flammes, et l'incendie, se communiquant de proche en proche, atteint bientôt cette fière citadelle. Tout fut consumé : l'église elle-même, ce beau monument de l'architecture romane dont on voit encore quelques vestiges, fut enveloppée de cet immense désastre ! La victoire fut complète ; elle fut aussi terrible et sans pitié. Mais les Bretons avaient trop d'injures à venger, le meurtre du jeune Arthur avait soulevé trop d'indignation pour qu'il pût en être autrement. Le Mont-Saint-Michel brûlé, les Bretons se jettent sur Avranches, qu'ils prennent et livrent au pillage ; puis, ravageant tout ce qu'ils rencontrent, villes ou bourgades, ils poursuivent leur marche jusqu'au cœur de la Normandie. — Rassasiés de sang, de butin et de vengeance, ils font leur jonction avec l'armée de Philippe Auguste, qui les attendait sous les murs de Caen. Ce roi guerrier, ce rusé politique, à qui devaient profiter toutes ces guerres, toute cette fureur, n'était pas non plus resté inactif. Il avait pris aussi pour sa part Andelys, Domfront, Lisieux, Évreux, et s'était rendu maître d'une grande étendue de pays. De tout ce vaste domaine de ses aïeux, il ne restait plus au roi Jean, dans la province de Normandie, que Verneuil, Rouen et Château-Gaillard.

Que faisait-il donc ce descendant dégénéré du *Conquérant*, que faisait-il donc, tandis que l'on prenait ainsi, les unes après les autres, ses villes et ses forteresses ? Le roi Jean chassait avec ses amis, dînait splendidement avec sa belle reine, et prolongeait le sommeil du matin jusqu'à l'heure du repas. Puis, comme il fallait de l'argent pour mener cette belle vie de joie et de festins, et que le roi Richard n'avait laissé à son successeur qu'un trésor vide et un pays ruiné, le roi Jean, qui s'était déjà fait tant mépriser, commençait aussi à se faire haïr par ses exactions. Rien n'égalait d'ailleurs l'incurie et l'insou-

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

ciance de ce prince pour tout ce qui concernait le gouvernement : un seul exemple fera juger combien peu il était capable d'occuper le trône dans ces temps difficiles. Rouen, la ville fidèle des ducs de Normandie, étroitement pressée par les Bretons et les Français réunis, après avoir souffert toutes les horreurs du siége, toutes les extrémités de la famine, envoya demander secours à ce roi Jean, auquel elle se montrait si dévouée. Les ambassadeurs trouvèrent à Londres le prince qui jouait tranquillement aux échecs, et à peine daigna-t-il leur répondre sans quitter sa partie : « Faites comme vous l'entendrez ; pour moi, je « n'ai pas le moyen de vous secourir. » Aussi la ville de Rouen, indignée de cette conduite et de cette réponse, ouvrit-elle ses portes à Philippe Auguste ; et les Bretons virent avec joie tomber les remparts de cette puissante cité, qui avait été si longtemps le siége du gouvernement des princes normands, les implacables ennemis de l'Armorique.

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

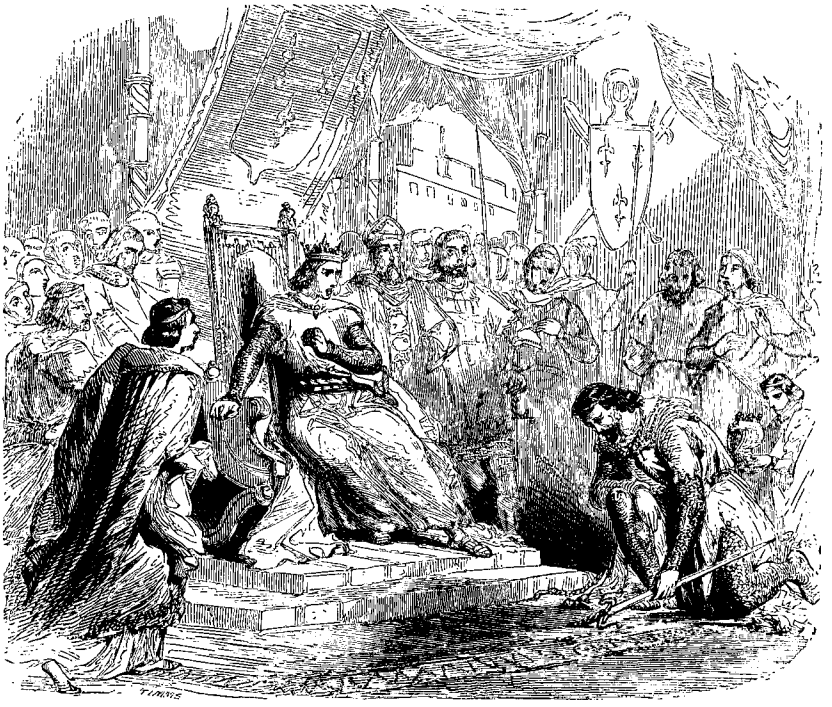

CHAPITRE VIII.

Pierre de Dreux (Mauclerc), duc de Bretagne. — Ses démêlés avec les évêques. — Il fait alliance avec le roi de France contre les Anglais. — Coalition contre la reine Blanche. — Il fait hommage au roi d'Angleterre. — Il obtient son pardon du roi Louis IX. — Il abdique. — Son départ pour la croisade. — Sa mort. — Jean Ier. — Il est à la croisade sous saint Louis. — Lois et règlements du duc Jean Ier. — Jean II. — La Bretagne, duché-pairie. — Arthur II. — Jean III (le Bon). — Canonisation de Saint-Yves. — Mort de Jean le Bon. — 1212-1341.

Une fois qu'ils eurent tiré vengeance de la mort de ce noble enfant, les seigneurs de Bretagne songèrent à se donner un souverain en mariant Alix de Bretagne, la sœur d'Arthur, et désormais la seule héritière du duché. L'homme qui tout d'abord se présentait au choix des Bretons, comme l'époux futur de la fille de Constance, c'était Henri d'Avaugour, fils d'Alain, comte de Trégnier, et chef de la

- Copyright des éditions d'Auray Lyon 2008 -

maison de Penthièvre. Henri descendait de la race des anciens rois du pays ; il était l'arrière-petit-fils de Gurwand, comte de Rennes, gendre du roi Erispoé ; et, partant, le sang de Nominoé fermentait dans ses jeunes veines. Depuis déjà deux siècles, cette branche cadette des ducs de Bretagne était séparée du trône, et comme elle s'était trouvée exposée aux haines et aux rivalités des aînés de sa maison, elle avait choisi les rois de France pour ses protecteurs naturels. Ce mariage convenait donc à la France ; on y fit consentir le père d'Alix, Guy de Thouars. Le contrat de mariage d'Alix et de Henri d'Avangour avait été dressé à Paris même, avec l'assentiment et la signature du roi de France ; mais bientôt Philippe Auguste s'inquiéta de cette union qui devait relever les plus chères espérances de la Bretagne. Les époux étaient deux enfants ; le mari avait quatre ans, la princesse en avait sept ; et la Bretagne, non plus que la France, ne pouvait guère s'arranger de cette longue minorité. Aussi bien, dès que la princesse Alix eut atteint sa onzième année, le roi choisit pour son lieutenant, pour son duc de Bretagne, un sien cousin, arrière-petit-fils de Louis le Gros. Il s'appelait Pierre de Dreux, et quelle que fût l'illustration de sa race, il avait grand besoin de faire sa fortune. Présenté par le roi de France, il était impossible que le nouveau duc ne fût pas agréé par les états de Bretagne, comme le mari de la princesse Alix. Il faut dire aussi que ces états ne représentaient pas tout à fait la volonté nationale, dominés qu'ils étaient par la chevalerie semi-française des comtés de Rennes et de Nantes. Ce mari de la jeune duchesse de Bretagne se trouva être à la fois un grand capitaine dans la bataille, et un habile politique dans le conseil. Il avait accepté avec l'empressement le plus égoïste les principes du gouvernement absolu qui déjà s'introduisait à la cour de France. De ses qualités brillantes autant qu'habiles, Pierre de Dreux se servit pour opprimer le peuple qu'il était chargé de gouverner. En vain la *Coutume du pays de Bretagne* avait-elle assigné des bornes au pouvoir du souverain, le nouveau duc n'en tint pas compte, et pour prouver qu'il était bien le maître, il s'attaqua tout d'abord aux deux grandes puissances de la province, au clergé et à la noblesse.

Pour être sincère, nous avouerons que les évêques de Bretagne étaient devenus tout-puissants et comme autant de rois dans leurs évêchés. Ils étaient maîtres et seigneurs à Dol, à Nantes, à Quimper, à Saint-Malo ; la justice se rendait en leur nom ; plus d'un abbé réunissait sur sa tête des bénéfices sans nombre, à ce point qu'un jour, l'un

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

d'eux étant mort, le pape fut étonné de la quantité d'abbayes qu'il laissait après lui. « Il faut, disait le pontife, que tous les abbés de Bretagne soient morts à la fois! » Pierre de Dreux n'était pas homme à supporter cette rivalité. Plus que jamais il était souverain dans le duché; la mère d'Alix, Éléonore, vivait renfermée dans le monastère de Bristol, sans plus songer aux ardentes ambitions, aux combats, aux enivrements de sa jeunesse; Guy de Thouars était mort un an après le mariage de sa fille, et même avait-il déjà remis à son gendre son reste d'autorité, tant il aimait le repos, le sommeil, l'oubli de la guerre; tant il avait trouvé que c'était un rude labeur de gouverner un duché au nom de la femme dont il était le mari! Ce qui ajoutait encore à l'orgueil de Pierre de Dreux, c'est qu'il pouvait faire valoir près de la France ce duché de Bretagne comme une conquête dont la France devait tenir compte à un prince de la race des Capétiens. Que de motifs pour être superbe et volontaire! Le nouveau duc commença hardiment la guerre contre le clergé de Bretagne. L'occasion était belle de donner une leçon à l'évêque de Nantes; l'Anglais était débarqué sur la côte de Bretagne, il fallait mettre Nantes à l'abri; en conséquence, on creuse des fossés, on élève des remparts, on renverse des couvents, des églises, des maisons appartenant à l'évêché; c'était de droit commun, et pourtant l'évêque réclame contre les violences de *Mauclerc* (ainsi on appelait le prince, parce qu'autre fois, en sa qualité d'enfant d'une maison où il y avait vingt-sept fils ou filles à pourvoir, il avait étudié pour se faire d'Église). Le *Mauclerc* prouva, par le fait même, qu'il avait eu raison de mettre la ville à l'abri d'un coup de main. D'autres réclamations parties des églises de Dol, de Nantes, de toutes les églises bretonnes, arrivèrent jusqu'au pontife; Mauclerc maltraitait les vassaux de l'Église; il faisait mettre les clercs en jugement et les tenait en prison; enfin, pour tout dire, il était excommunié. Tels étaient ses griefs et bien d'autres. D'abord le duc supporta assez patiemment toutes ces résistances; bientôt, il appela la noblesse à son aide contre l'envahissement du clergé. A quoi servait-il, en effet, que les barons de Conan III (1127) eussent renoncé au droit de succession sur les meubles de leurs vassaux, si aujourd'hui les abbés s'en emparaient? De quel droit l'Église prend-elle au mort une partie de son bien, même quand le mort n'a pas témoigné de sa volonté dernière? Des deux côtés, la lutte était vive et pleine d'obstination; on cherchait, pour s'attaquer, tous les faibles endroits, et nul doute que cette lutte funeste ne se fût prolongée si les barons étaient restés jusqu'à la fin dans le parti du duc de Breta-

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

gne; mais quoi? les gentilshommes bretons supportaient impatiemment la loi insolente de Pierre de Dreux : dans le duc de Bretagne, les seigneurs bretons voulaient trouver, non pas un maître, mais un compagnon et un égal. Cette jalousie des seigneurs était un nouveau péril pour Pierre de Dreux; ce nouveau péril ne lui fit pas peur. Comme il ne pouvait les attaquer de front, il appela la ruse à son aide; il sait quels dangers le menacent, que les vicomtes de Léon, chassés de leurs terres, ont formé une ligue contre lui, Mauclerc, et que, dans cette ligue sont entrés les Rohan, les Craon, les Penthièvre, plusieurs seigneurs du Maine et de la Normandie; il sait enfin que la guerre civile peut recommencer; rien ne l'abat; pendant dix ans, il résiste à toutes ces forces réunies, et enfin il se réconcilie avec les plus dangereux capitaines de cette ligue. Les Rohan passèrent du côté de Mauclerc; aidé par ces vaillants et redoutés capitaines, Pierre de Dreux gagna la bataille de Châteaubriant. Mais pour avoir été battue, la noblesse bretonne n'était pas domptée. Malgré leur défaite, ces gentilshommes obstinés à se défendre redemandaient leurs droits aussi anciens que le duché même de Bretagne; Rome, de son côté, appelée en témoignage par les évêques, lança son excommunication et ses foudres. Un instant le duc courba la tête, il promit ce que demandait le pontife; mais à peine Rome avait accordé son pardon, que la persécution recommençait pour l'Église de Bretagne. Les curés furent privés de la dîme, les évêques de leur temporel, plus d'un prélat fut chassé de son siége. A ces plaintes nouvelles du clergé, le souverain pontife répondit par une excommunication nouvelle. Les terres du duc furent mises en interdit, ses sujets furent déliés du serment de fidélité, et une fois encore, vaincu par cette force qui brisait toutes les tyrannies, Pierre de Dreux implora son pardon, il se soumit à la volonté du pontife. Puissance active et souveraine, l'autorité pontificale devait au moyen âge être la défense de l'opprimé, une digue aux passions mauvaises, un frein salutaire aux plus indomptables volontés. Sur l'entrefaite mourut Alix, la duchesse de Bretagne, laissant un fils pour héritier de son duché, quand ce fils sera majeur. Inquiet pour l'avenir, et peu disposé à renoncer à cette couronne qui ne pesait guère à sa tête, Pierre de Dreux résolut de s'assurer par un second hymen ce duché que lui avait donné un premier mariage. Rien ne convenait mieux aux projets du prince que la princesse Jeanne, fille du comte de Hainaut; seulement une petite difficulté se présentait à ce mariage : Jeanne de Hainaut était mariée; mais Pierre de Dreux comptait faire

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

casser ce mariage par la cour de Rome, qui lui avait rendu ses bonnes grâces. Certes, le projet était vaste, l'alliance était bien choisie : par elle, Pierre de Dreux doublait sa force et ses ressources; la volonté du roi de France fit manquer cette fortune, et le comte de Flandre, prisonnier à Paris, fut remis en liberté par le roi de France lui-même, trop heureux d'arrêter l'ambition de son dangereux voisin, Pierre Mauclerc.

Quand nous disons : le roi de France, nous disons : la régente Blanche de Castille, la mère illustre de Louis IX. En effet, depuis trois ans, Philippe Auguste était mort, remplacé par Louis VIII, et en attendant que son fils, Louis IX, devînt le héros des croisades et l'admiration du monde chrétien, Blanche de Castille dirigeait d'une main ferme et dévouée ce beau royaume, l'orgueil et l'envie de l'Europe. Toutefois, comme c'était l'usage durant les minorités de ces rois qui voulaient être absolus, les grands feudataires de la couronne tentèrent de se révolter contre l'influence irrésistible de la royauté française : déjà la féodalité comprenait qu'elle serait absorbée, quelque jour, par cette puissante monarchie. Dans cette ligue des seigneurs de France contre un roi mineur, Pierre de Dreux prit sa bonne part, poussé qu'il était par la vengeance autant que par l'ambition. La fermeté de la reine Blanche et le dévouement de Thibaut, comte de Champagne, illustre comme soldat, populaire comme poëte, amoureux de la reine Blanche d'un chaste et respectueux amour qui s'exhalait en chansons charmantes, en folles et plaintives élégies, vinrent en aide à cet enfant-roi, à ce royaume. Saluons en passant Blanche de Castille, elle est le type le plus gracieux et le plus fort de la femme au moyen âge. Énergique et tendre, magnanime et dévouée, elle devait réunir, dans sa personne, les plus rares élégances de la chevalerie, la fermeté de la croyance chrétienne. Elle avait compris de bonne heure que cette royauté de la France, telle que l'avait faite Philippe Auguste, n'était pas un fief, mais un pouvoir vivant de lui-même et par lui-même; elle disait que les barons de la France n'en voulaient pas seulement à la tutelle de son fils, mais à la monarchie que Philippe Auguste avait fondée à Bouvines. Cette tutelle de la reine Blanche mérite l'attention et l'intérêt de l'histoire. Pendant que les barons de l'Angleterre arrachaient au roi Jean la grande charte, et se faisaient indépendants de la couronne, Blanche disputait aux seigneurs de France les restes de leurs droits féodaux; pendant que l'aristocratie fondait sa puissance en Angleterre, au contraire, c'était, en France, la royauté qui fondait sa toute-puissante autorité. Disons les noms de quel-

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

ques-uns des barons conjurés avec le duc de Bretagne : c'étaient Hugues de Lusignan, comte de la Marche; Richard, duc d'Aquitaine; Raymond VII, comte de Toulouse. Un instant, cette ligue formidable pensa l'emporter sur la fortune et le génie des Capétiens; mais heureusement les Parisiens vinrent au secours du roi et de la reine, attaqués de toutes parts. La ligue des seigneurs féodaux se dissipa, et le seul duc de Bretagne, qui avait résolu de châtier l'*étrangère*, continua la guerre commencée. C'en est fait; il oublie qu'il appartient, par le sang et par son serment, au roi de France; il passe du côté de l'Angleterre; il appelle le roi anglais à son aide, et il s'engage à lui faire hommage de son duché, *envers et contre tous*. Cela ne se passait pas ainsi sous le règne du duc Geoffroy, quand le fils de Henri II d'Angleterre implorait l'alliance de la France contre les Anglais et contre son propre père; aujourd'hui, c'est un prince du sang royal de France qui brigue le secours des Anglais contre la Bretagne, contre la France! C'est qu'en effet il est des époques d'aveuglement et de désordres dans lesquelles tout se perd, tout se confond; nul ne distingue plus le juste de l'injuste, la vérité du mensonge. Les plus grands courages et les plus nobles intelligences se pervertissent au point de trahir même la patrie, au point d'oublier les sentiments les plus naturels du cœur humain.

Dans cette circonstance difficile, menacée à la fois par le roi d'Angleterre et par le duc de Bretagne, la reine Blanche ne sentit pas fléchir son courage. Elle eut l'habileté d'intéresser à sa cause le ministre même du roi d'Angleterre, Hubert Dubourg. Le ministre anglais, oubliant les intérêts de son roi et de son pays, s'opposa de toutes ses forces aux instances de Pierre de Dreux. Il fit avorter cette guerre, que l'Angleterre accueillait avec joie, et le duc de Bretagne, abandonné d'un allié sur lequel il devait compter, se vit cité à comparaître à Melun, lui vassal du roi de France, devant Louis IX, son légitime suzerain. Vous avez vu déjà que cette citation directe de la couronne de France est un événement grave et solennel. Pierre de Dreux refusa de comparaître au tribunal de son suzerain. En conséquence, il fut condamné par ses pairs, comme l'avait été le roi Jean. Il fut jugé traître, félon et déchu *de la garde* du duché de Bretagne. A cette nouvelle, le duc de Bretagne s'abandonne aux plus violentes colères, et, par un de ses hérauts, il ose défier le roi de France. En même temps il ouvrait aux Anglais les portes de la Bretagne. L'invasion ne se fit pas attendre, elle aborde sur toutes les côtes, elle remplit toutes les places fortes, elle occupe la province entière; mais cette fois en-

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

core les Anglais ont à faire à forte partie, car les Bretons n'ont oublié ni les crimes du roi Jean, ni la mort d'Arthur, ni le carnage et les fureurs de hommes venus de l'autre côté du détroit. Dans une indignation unanime contre l'étranger, les seigneurs bretons prennent les armes et s'en vont du côté de la France, pour rejoindre le roi Louis IX. Celui-ci, de son côté, arrivait en toute hâte, il était déjà sous les murs d'Ancenis quand les Bretons rejoignirent l'armée française. Parmi le peuple breton, l'indignation ne fut pas moindre que parmi les gentilshommes; Mauclerc n'entendit sur son passage que des malédictions. Cette armée d'Anglais qui le suivait, elle prit la fuite, chassée par la faim et par la fièvre; pour cette fois, Pierre de Dreux se trouva un trop petit seigneur; et malgré son insolent défi de se battre contre le roi de France, il s'en fut le trouver, la hart au cou, et les mains jointes, demandant grâce et pardon. « *Mauvais traître!* » dit le roi; mais il pardonna à Mauclerc, *en considération de son origine.* Cette paix, ou plutôt cette trêve, coûta cher au duc de Bretagne: il y perdit le château de Saint-Jacques de Beuvron, toutes ses terres dans l'Anjou et dans le Maine; en même temps il rétracte son serment au roi d'Angleterre, il promet de rendre la Bretagne à son fils le jour où le fils d'Alix sera majeur. Paris, la bonne ville, qui avait eu l'honneur de défendre le roi Louis IX, eut la joie et l'orgueil d'assister à l'humiliation du duc de Bretagne, prosterné aux pieds de ce trône qu'il avait voulu renverser!

Ce terrible, cet ambitieux, ce vaillant Mauclerc, était donc vaincu; il courbait la tête, comme toute la noblesse de France, devant la royauté triomphante. Pierre de Dreux s'était reconnu le vassal de la France (1231), mettant ainsi à néant les prétentions du roi d'Angleterre, Henri III, sur la mouvance de Bretagne, à cause qu'elle était la vassale de la Normandie. Il avait profité de la première trêve pour marier Jean, son fils aîné, à la princesse Blanche, la fille unique de ce comte de Champagne qui, dans tout le cours de cette guerre, avait tant adoré et tant inquiété la reine Blanche; mais à présent qu'il était vaincu sans retour et qu'il se trouvait chargé de l'exécration unanime de la noblesse de son duché, le duc Pierre de Dreux remit le duché de Bretagne à son fils. Jean Ier, duc de Bretagne, fit hommage au roi de France. Désormais, telle est la volonté de Pierre de Dreux, il ne s'appellera plus que : *Pierre de Braisnes, chevalier;* mais soyez tranquilles, ce nom si simple sera grand entre tous les noms de la chevalerie; cet écu, désormais sans devise et sans armoiries

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

princières, brillera au premier rang parmi les soldats du Christ. A la nouvelle que le roi Louis IX partait pour la Palestine, le chevalier de Braisnes prit la croix, non pas le premier, non pas le dernier des barons de la Bretagne. A le voir devenu si humble et resté si brave, les chevaliers bretons oublièrent quelles injures ils avaient reçues de leur ancien duc. Les vieilles haines s'apaisèrent, les rancunes furent oubliées sur la frontière, on partait pour remplir les mêmes devoirs, pour supporter les mêmes fatigues, et comme il fallait un chef à ces nobles enfants de la Bretagne, ils choisirent naturellement le plus intrépide et le plus habile, et ils se rangèrent sous l'étendard du chevalier de Braisnes. Les uns et les autres, ils combattaient ensemble dans les plaines fatales de la Massoure ; si les conseils de l'ancien duc de Bretagne eussent été suivis, l'honneur de cette journée était sauvé. C'est une des pages les plus tristes et les mieux senties du sire Joinville, sénéchal de Champagne, l'ami du roi Louis :

« Et pensa l'en (pensa-t-on) que nous estions trestous perdus « dès celle journée, se (si) le cors le roy ne feust[1], car le sire de « Courcenay et monseigneur Jehan de Saillenay me contèrent que « six Turcs estoient venu au frein le roy [2], et l'emmenoient pris ; « et il tout seul s'en delivra aus grans cops qu'il leur donna de l'es- « pée ; et quant ses gens virent que le roy metoit deffense en li, ils « prestrent cuer et lessèrent le passage du flum (fleuve) et se tres- « trent vers le roy pour li aider [3].

« *A nous tout droit devers la Massoure vint le conte de Bretaigne,* et « estoit navré d'une espée parmi le visage, si que le sanc lui chéoit « en bouche. *Sus un bas cheval bien fourni seoit* [4] ; ses rênes avoient « getées sur l'arçon de la selle et *les tenoit à ses deux mains* [5], pource « que sa gent qui estoit d'arières, ne le getassent du pas [6]. »

Après cette journée de la Massoure, *où lui et ses gens obtinrent grand los,* Pierre de Bretagne quitte cette terre d'Afrique, qui peut encore aujourd'hui attester la gloire et le courage des nobles enfants de l'Armorique [7].

[1] Si le roi saint Louis ne se fût trouvé là en personne.

[2] Six Turcs avaient saisi les rênes du cheval monté par le roi.

[3] Se retirèrent auprès du roi, etc.

[4] Les chevaux de race bretonne sont de petite taille.

[5] Il tenait la bride de son cheval à deux mains, etc.

[6] Pour que les troupes qui le suivaient ne le forçassent pas à précipiter la retraite.

[7] Le général de Lamoricière, le général Bedeau, et avec eux tant de jeunes et braves officiers de la même province.

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

Les fatigues de la guerre, les blessures, les chagrins de l'âme, l'ennui d'une rude captivité (*nos pieds*, dit le sire de Joinville, *estoient à l'endroit le visage du bon comte de Bretaigne, et les siens estoient à l'endroit le mien visage*), avaient brisé les forces du vaillant capitaine; cependant il espérait vivre assez longtemps pour mourir en Bretagne. Rachetés, lui et les siens, par les soins du roi, ils revenaient dans leur patrie, lorsque Pierre de Dreux mourut des suites de sa blessure, vers la fin de mai 1250; il mourut avec le cou-

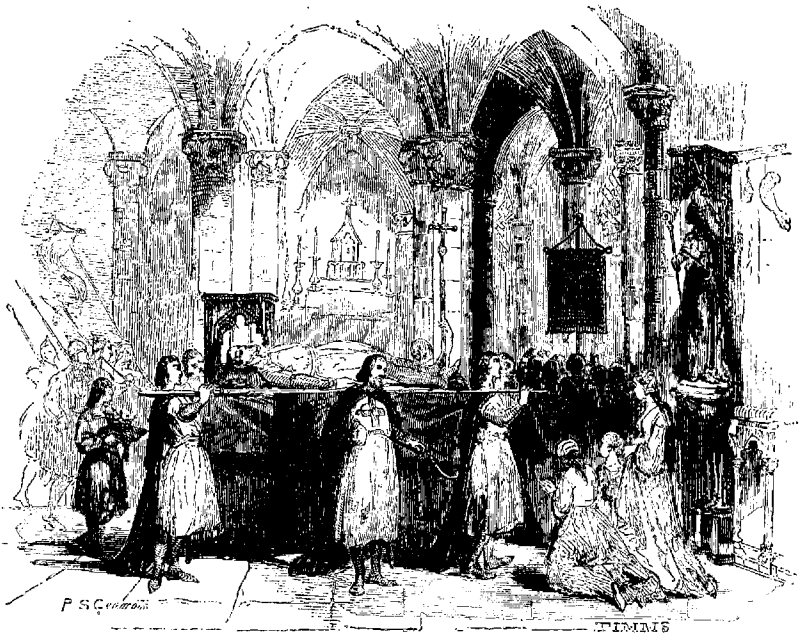

rage d'un héros et la résignation d'un chrétien. La mort de ce vaillant capitaine expia, et au delà, les violences et l'ambition de sa vie. Ce prince, qui avait été un instant le tyran et le fléau de la Bretagne, unissait, au plus brillant courage, un esprit vif qui touchait à toutes choses, même à la poésie. Dans cette croisade, ils étaient plusieurs poëtes d'un génie facile, grands maîtres dans l'art de tirer un bon parti d'une langue qui était la langue des princes et des belles dames : Quecsnes de Béthune, Thibaut, comte de Champagne, et avec eux *le chevalier de Braisnes*, enseignèrent, les premiers, la route poétique que devaient parcourir le duc d'Orléans et François Villon. — Ses frères d'armes rapportèrent les restes glorieux de Pierre de Dreux dans l'abbaye

Copyright des éditions d'Auray Lyon 2008

de Saint-Yves de Braisnes, où son fils lui fit élever un tombeau.

Le fils de ce vaillant *Mauclerc*, Jean *le Roux*, d'autres disent : Jean *le Mauvais*; commença, comme avait commencé Pierre de Dreux lui-même, par une lutte vigoureuse avec le clergé *de sa duché* de Bretagne. Dès le premier jour, le duc Jean avait déclaré la guerre aux évêques, quand dans l'assemblée de la nation, à l'instant même où il jurait de maintenir les libertés des seigneurs, il avait refusé d'accorder ses garanties au clergé. A peine s'il avait daigné prendre des mains de l'évêque de Rennes l'épée et la bannière des ducs de Bretagne.

Cette révolte contre l'Église toute-puissante n'annonce guère un esprit facile, et surtout quand on vient à songer que cette Église, attaquée dans ses droits par un prince d'une puissance secondaire, c'est l'Église d'Innocent III, qui a mis en interdit le roi Philippe Auguste, pour son divorce; elle a frappé d'excommunication le roi d'Angleterre, pour le meurtre de l'archevêque de Cantorbéry; elle a donné, repris, donné encore les principautés et les royaumes! — C'est l'Église d'Honorius III, qui a dépouillé le comte de Toulouse; l'Église de Grégoire IX et d'Innocent IV, qui ont excommunié l'empereur, à quatre fois différentes; l'Eglise d'Alexandre IV et celle d'Urbain IV, qui a donné le trône de Naples à Charles d'Anjou; de Clément IV, qui a fait de la Sicile un bien que le pape donnait et retirait à son bon plaisir : pontifes redoutés, inébranlables; violents génies qui enseignaient l'autorité aux rois, par l'exemple des papes, et l'obéissance aux peuples, par l'exemple des rois! L'excommunication est la grande peine du moyen âge. Elle frappe sur les têtes les plus hautes, elle trouble les consciences les plus fières; dans sa résistance à la toute-puissance du clergé, Pierre de Dreux avait été soutenu par le concours de plusieurs grands vassaux de la couronne, à savoir le comte d'Angoulême et le comte de Saint-Pol. Durant quatre-vingts ans, c'est-à-dire de 1247 à 1329, sous Philippe de Valois, ce grand débat fut maintenu. Pour en finir avec cette lutte acharnée de deux grands principes, du pouvoir spirituel et du pouvoir temporel, force fut enfin au duc Jean de Bretagne, écrasé par cette puissance suprême à laquelle rien ne résiste, de s'en aller demander, à Rome même, au pied du trône pontifical, l'absolution et le pardon. Le duc fut pardonné, à condition qu'il rendrait les droits dont il l'avait privé, au clergé de Bretagne, qu'il forcerait les excommuniés de se réconcilier avec l'Église; qu'il reconnaissait, à l'avance, comme bons et légitimes, les dons faits à l'Église, et même le don des terres nobles. — Enfin, le pays de Bretagne devenait, à dater

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

de ce jour; *pays d'obédience*, c'est-à-dire que le pape pouvait nommer, pendant huit mois de l'année, aux bénéfices vacants.

A peine réconcilié avec la cour de Rome, le duc Jean (car c'est le siècle de tous les extrêmes, les passions les plus contraires se mêlent et se confondent avec une ardeur qui tient du délire), le duc Jean, semblable à son père par ses débats avec le clergé et par son repentir, n'a rien de plus pressé que de partir pour la Palestine. Le roi Louis IX venait d'appeler à la huitième croisade les princes de l'Europe qui voudraient prendre leur part de gloire dans ce dernier pèlerinage dont la fin sera si cruelle. Jean de Bretagne, que devaient retenir tant d'intérêts à régler dans son duché, s'embarqua, l'un des premiers, pour l'Orient; il menait avec lui la duchesse sa femme, le comte de Richemond son fils aîné, et même la femme de son fils; les plus nobles seigneurs de la Bretagne accompagnaient le duc et la duchesse; les uns et les autres, ils arrivèrent en Afrique, juste à temps pour voir mourir sur la cendre, et plein de gloire, ce grand roi que le ciel avait donné à la France et au monde moderne, comme pour leur montrer à quel degré presque impossible un roi chrétien peut pousser la vertu. La mort de saint Louis (donnons-lui son titre dans le ciel!) jeta un trouble immense dans toutes les consciences; les croisés s'accusaient de n'avoir pas accompli l'œuvre qui les poussait en Palestine; ils quittèrent la terre d'Afrique pleins de désespoir; la tempête les jeta sur les côtes de la Sicile; plusieurs moururent, à peine eurent-ils touché les rivages de France; parmi ces morts, il faut compter la femme de Philippe *le Hardi*, Thibaut, comte de Champagne, l'émule et l'ami de Pierre de Dreux, Alphonse, comte de Toulouse, et sa femme, le dernier rejeton de la maison de Saint-Gilles. Le roi Louis IX, victime héroïque, devait clore, par sa mort funeste, la guerre sacrée commencée depuis tant d'années. Cependant, le duc de Bretagne, fidèle à son œuvre jusqu'à la fin, avait gagné la Palestine pour y chercher vainement quelque peu de la gloire que son père avait conquise dans la croisade précédente. Au bout d'une année ils revinrent, lui, sa femme, son fils, sa bru, les seigneurs qui l'avaient suivi, et le croisé commença son métier de prince régnant. Pendant quarante-cinq années d'une paix profonde, l'administration de Jean *le Roux* fit sentir ses prévoyances et sa sagesse au duché de Bretagne. Les règlements du duc Jean sont nombreux et dignes que l'histoire s'en souvienne; à la prière des évêques, abbés, barons et vassaux de Bretagne : *Ad precationem episcoporum, abbatum,*

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

baronum ac vassalorum Britanniæ, il prononce à perpétuité le bannissement des Juifs, « annulant les créances qu'ils pouvaient avoir dans « la terre dudit seigneur, » et le roi de France *étant supplié de confirmer* la présente ordonnance; ainsi, le roi est appelé à appuyer de son autorité les actes du duc de Bretagne. — Une autre preuve de la vassalité du prince régnant, c'est l'arrêt du parlement de Paris, qui condamne le duc de Bretagne à rétablir sur l'ancien pied sa monnaie, qu'il avait altérée. — Une sage loi fut rendue en faveur de l'aîné de toute famille noble; les cadets de famille, nommés *juveigneurs*, quand ils mouraient sans enfants, laissaient leurs biens, non plus au duc de Bretagne, mais à l'aîné de leur maison, sous toute réserve de l'hommage qui était dû au suzerain. — La terre noble, qui, d'abord, ne pouvait pas être vendue, fut dégrevée de cette condition moyennant un droit, le droit de *lods et ventes*, perçu par le seigneur duc. — L'usage des appels et ajournements qui arrachaient les seigneurs à la juridiction de leur prince légitime pour les faire passer sous la juridiction du roi de France, fut également aboli par le duc Jean, chacun restant soumis à la juridiction à laquelle il appartenait. — Par ce moyen, en même temps qu'il se privait *de l'appel* à son tribunal, le duc Jean gagnait l'appel de son tribunal à celui du roi de France. — Jean *le Roux* abolit aussi *le droit de bail*, le droit par lequel les biens des mineurs (usage qui avait passé d'Angleterre en Bretagne) étaient administrés par l'oncle paternel de l'enfant mineur, ou, à défaut de l'oncle paternel, par un tuteur nommé *ad hoc*. Or, comme ce droit-là était soumis (ainsi le voulait l'ordonnance du duc Geoffroy) à l'approbation du seigneur, il arriva nécessairement que le seigneur, sous le prétexte de fournir son contingent de soldats à l'armée nationale, prit le bien du mineur, sans payer les dettes de la succession, et sans même veiller à l'éducation de son pupille. Ce droit odieux, Jean *le Roux* le remplaça par une année du revenu.

Avec le même soin qu'il apportait au bien de ses sujets, le duc de Bretagne administrait les intérêts de sa couronne. Il maria son fils avec la fille du roi d'Angleterre, mais en même temps il se fit rendre le comté de Richemont, que Guillaume *le Conquérant* avait donné à Alain *le Roux*, fils d'Eudon, comte de Penthièvre; ce comté de Richemont devait passer de la maison de Penthièvre dans la maison de Bretagne, par le mariage d'Alain le Noir avec Berthe, l'héritière de Bretagne. — A force de volonté et de persévérance, le duc Jean re-

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

trouva plusieurs terres et châteaux que la couronne ducale avait perdus dans les guerres civiles; ce qu'il ne put pas reprendre de force, le duc le racheta des seigneurs ruinés; voilà comment le comté de Léon fut vendu au duc Jean par son propriétaire, écrasé sous le poids de ses dettes. On raconte que l'emplacement magnifique sur lequel s'élève aujourd'hui la ville de Brest, l'inexpugnable rempart, fut vendu par ce même comte de Léon au prix de cent francs de rentes et d'une haquenée blanche. En un mot, le duc de Bretagne, dans son projet d'agrandissement, procède tout à fait comme procédera le roi Louis XI plus tard. Il est vrai que les seigneurs de Bretagne finirent par deviner quel était le projet de leur duc et seigneur, et qu'ils exigèrent de lui et de ses successeurs l'engagement formel de ne plus acheter à l'avenir les biens des Bretons.

Ce long règne, qui se manifeste si brillant au dehors, fut utile et pacifique au dedans. Ce prince habile fut modéré, même dans ses plus justes colères. Il ne voulut rien obtenir par la force, il obtint beaucoup par l'habileté et par la prudence. Il poussa la prudence si loin, qu'il renonça, pour une pension de trois mille livres, à ses droits sur la couronne de Navarre. Il avait épousé en effet la fille unique du roi de Navarre, avec cette clause que la Navarre lui reviendrait, si le roi son beau-père mourait sans enfants du premier lit. — Son fils aîné, le comte de Richemont, succéda au duc de Bretagne, sous le nom de Jean II.

Au moment où le nouveau duc montait sur le trône de Pierre de Dreux et de Jean Ier, la France et l'Angleterre se faisaient une guerre acharnée. Une obscure querelle entre des marchands de Guienne et de Normandie avait amené cette violente rupture entre les deux peuples; la rivalité des deux rois remuait une partie de l'Europe, les uns prenant parti pour Édouard Ier, prince habile, dont la Palestine savait le nom pour l'avoir vu à l'œuvre des croisades, les autres passaient du côté du roi de France, Philippe IV, qui avait fait de son royaume l'État le plus compacte de l'Europe, en réunissant à la France la Champagne, la Brie, la Marche, l'Angoumois et le comté de Bourgogne. Le roi de France n'avait plus à prendre, ou si vous aimez mieux, à reprendre — dignes objets des vœux et des efforts de cette monarchie, — que quatre grands fiefs de la couronne, et le roi voulait commencer par la Guienne. Par une tactique facile à expliquer, chacun des deux rois cherchait ses alliés à côté de son ennemi : — le roi de France avait pour lui les Gallois et les Écossais,

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

pendant que le roi d'Angleterre était appuyé par Adolphe de Nassau, roi des Romains, et par le comte de Flandre. Entre ces deux nations rivales, la Bretagne devait prendre parti, car à rester neutre elle avait tout à craindre; pour sortir de cette difficulté, le duc de Bretagne servit tour à tour le roi Édouard et le roi Philippe, Anglais aujourd'hui, Français demain, selon la nécessité du moment. D'abord il fut pour le roi Edouard, et suivant le compte qui en est resté sous ce titre : *l'Ost du duc de Bretagne,* il résulte que le duché devait au duc, partant pour la guerre, cent soixante-dix chevaliers, dix-sept écuyers et une compagnie d'archers. — Plus d'une fois déjà, nous avons vu que le Breton n'était pas porté pour l'alliance anglaise. Les habitants des campagnes voyaient arriver, avec rage, ces insulaires insolents, pillards effrontés, véritables sauterelles d'Égypte, qui traînaient la famine avec eux. Aussi, en dépit même de leurs ducs, plusieurs parties de la Bretagne font la guerre aux hommes venus de l'autre côté de l'Océan. Les premiers, et à l'aspect des voiles anglaises blanchissantes dans le lointain, les habitants de Saint-Malo abandonnent leur ville, que les Anglais livrent aux flammes; les habitants de Brest, sentant approcher ce terrible allié, cachent dans la terre leur blé et leurs effets les plus précieux; la haine du nom anglais fut si grande, et si cruel fut le pillage de cette flotte sur ces côtes dévastées, que le duc Jean II, las de cette alliance odieuse à son peuple, passa à Philippe *le Bel* : alors le roi Philippe, habile négociateur, fit de la Bretagne un duché-pairie (1299), en même temps que le duc Jean II mariait son petit-fils avec la jeune Isabeau, fille aînée de Charles de Valois, père de Philippe *le Bel.* La Bretagne devint duché-pairie, par extinction de la pairie de Champagne, la Champagne ayant été réunie à la couronne de France. C'est le premier exemple de la dignité de pair conférée par lettres patentes. Ce nouveau titre, donné à leur terre, devint un grand sujet d'inquiétude pour les seigneurs de Bretagne, car, en fin de compte, ils ne voulaient pas soumettre l'hérédité de leur pays à la loi française; Philippe *le Bel* les rassura, ajoutant par un nouvel acte : « *Que la coustume de la du-* « *chée de Bretagne ne pouvait être restrécie en aucunes choses,* et qu'elle « demeurait *en la manière et en la condition qu'elle estoit en l'heure et au* « *jour que nous en fismes pairie.* »

Ceci était dit, surtout pour rassurer la duchesse Yolande de Dreux sur ses droits éventuels à cette couronne de Bretagne, qui constituait pour ainsi dire une royauté véritable, *mais cependant une royauté mo-*

Copyright les éditions d'Aujourd'hui Lyon 2008

difiée et limitée par les droits ou prétentions des rois de France, et surtout par leur puissance supérieure[1].

Plusieurs faits attestent cependant que nonobstant toute protestation de la duchesse Yolande et des gentilshommes bretons, ce titre de pair du royaume fut plutôt une chaîne qu'un honneur pour le duc de Bretagne. Il fut soumis, par la couronne dont il relevait, aux exigences qu'elle faisait peser également sur tous les sujets. Par exemple, dans l'embarras financier du roi Philippe *le Bel*, le roi ordonne à ses sujets qu'ils aient à porter à la monnaie du royaume la moitié de leur vaisselle d'argent, et cet ordre est adressé même au duc de Bretagne. Au couronnement du roi Philippe *le Long*, le duc de Bretagne, pair du royaume, pour n'avoir pas assisté à la cérémonie où sa place était désignée par son titre de pair, est obligé de solliciter des lettres de rémission, et quand Philippe *le Bel* supprime l'ordre du Temple, il réclame même à la Bretagne, qui ne voulut pas les rendre, les biens des chevaliers du Temple. — Une fois rentré en grâce avec le roi qu'il avait combattu, le roi Jean II, fidèle à l'exemple de son père Jean Ier, et de son aïeul le duc *Mauclerc*, entra en lutte avec le clergé de Bretagne. C'était un vieil usage que le tiers des biens du père de famille décédé appartînt au prêtre breton; un autre usage lui accordait, pour chaque mariage, une somme égale aux frais du repas de noces; le premier droit s'appelait : *le tiercage*; le second droit : le *past nuptial*, droits contestés par ce prince que l'histoire nous donne comme un modèle de droiture et d'équité, droits que le clergé breton défendait avec énergie. Cette fois encore (c'était le troisième duc de la famille de Pierre de Dreux cité devant le pontife), le duc de Bretagne fut obligé de venir, en personne, porter au pontife lui-même la justification de sa conduite. Ce voyage devait être funeste. Le pape était à Lyon, il revenait en grande pompe de l'église cathédrale, précédé du roi de France, qui tenait la bride de sa haquenée, et suivi du duc de Bretagne à pied, ainsi que les plus illustres seigneurs de la couronne. Le cortége passait au milieu de l'adoration du peuple, quand une muraille, trop chargée d'une foule de spectateurs, s'écroule à l'instant où passait le pontife : le pape est renversé sous les décombres, le père du roi est blessé cruellement, le duc de Bretagne, écrasé, meurt après quatre jours d'une longue agonie.—Jean II était de ces princes habiles et prévoyants qui ne devraient pas sitôt mourir. Plus que tout autre duc de Bretagne, il s'était occupé de la lé-

[1] *Droit public de la province de Bretagne*, chap. I.

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

gislation de son duché, imitant en ceci le saint roi Louis IX, à qui il a emprunté plusieurs lois, les mieux faites et les plus sages. C'est au duc Jean II que commence la coutume écrite de la Bretagne, chaque canton ayant obéi, jusqu'à ce jour, à des usages particuliers. — Quelques-unes de ces lois annoncent un justicier prévoyant et sage : « Le gentilhomme « ne peut donner à ses fils puînés que le tiers de son héritage, il peut « donner à qui bon lui semble ses acquêts et ses conquêts. — Toute « baronnie, si le père ne la partage entre ses enfants, reste au fils aîné, « qui est obligé d'élever ses frères et de marier ses sœurs. — Qui va à « la taverne sans rien gagner, doit expliquer *pour sçavoir de quoi il* « *vit*. — Gentilhomme ne se bat pas en duel à vingt ans, il en est dis- « pensé à quarante. »

Ce fut sous le règne de ce sage législateur que vint au monde l'un des hommes les plus populaires de la Bretagne, le bienheureux saint Yves, patron des *travailleurs ès procès*, avocats et jurisconsultes :

« Ses parents, dit le vieux dominicain Albert de Morlaix dans le « naïf recueil des légendes qu'il nous a transmises (mais il ne faut « pas abuser de la légende quand on écrit l'histoire), furent très soi- « gneux de l'eslever, surtout sa mère, dame fort pieuse, laquelle avoit « eu spéciale révélation de la sainteté de son fils. Et aussitôt qu'il eust « passé ses premiers ans, le pourveurent d'un précepteur, lequel, en « la maison paternelle, luy donna les premières impressions de la « piété, et luy enseigna les premiers rudimens des sciences, à quoy « l'enfant se portait en grande affection... Ayant suffisamment étudié « au pays, son père, le voyant désireux de continuer ses estudes, l'en- « voya à Paris, l'an du salut 1267 et de son âge le quatorzième. »

A Paris, dans cette Université savante entre toutes, dont nous raconterons tout à l'heure les travaux et les efforts, le jeune Breton devint *maistre ès arts ;* il surpassa ses plus studieux condisciples dans la science de la théologie scolastique et du droit canon. Yves étudia ensuite le droit civil à Rennes, cette patrie des plus illustres jurisconsultes, les d'Argentré, les Hevin, les Toullier, les Corbière. Ses études terminées, le jeune légiste s'adonna à la science sacrée, et quand enfin il eut reçu l'ordre de la prêtrise, il vint exercer son ministère apostolique au fond des campagnes de la basse Bretagne, sa patrie. « C'est là, dit « Albert de Morlaix, qu'il s'acquit ce beau et glorieux titre de père et « d'advocat des pauvres veuves et des orphelins. »

« Saint Yves, ajoute Alain Bouchard, ne desprisait pas l'advocation « de patrociner ; car il avoit certaine crédence que, après l'office de

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

« juge, n'y a point au royaume des cieux de plus sublime gloire que « ceux qui sont advocats. » La Touraine, l'Anjou et la Bretagne furent témoins des prodiges opérés par l'éloquence de *l'advocat des pauvres et misérables*. Yves fut canonisé sur la demande du duc de Bretagne, honneur, dit Loisel, qui ne fut le partage d'aucun autre avocat. Il existe un hymne fort ancien consacré à la gloire de saint Yves; cet hymne se termine par cette strophe où perce, sans fiel, la malice populaire :

Sanctus Yvo erat Brito,
Advocatus et non latro,
Res miranda populo!

Saint Yves était Breton,
Avocat et pas larron,
Chose rare, se dit-on!

Telles furent les vertus de ce saint homme, et si grande était la reconnaissance que lui avaient vouée les populations de la Bretagne, que son nom, vénéré comme il l'était au treizième siècle, est porté par l'immense majorité des habitants des diocèses de Saint-Brieuc et de Tréguier. Là il naquit, là il exerça son ministère d'éloquence, de justice et de piété. C'est la reconnaissance des pauvres et des infortunés, qu'ils préfèrent l'homme bienfaisant au grand capitaine. Interrogez le pâtre breton, à peine s'il pourra vous dire quel était Duguesclin... Au contraire, le plus humble et le plus pauvre, parmi ces pauvres gens, va vous dire la vie et les bienfaits de saint Yves, le bon avocat.

Sous le règne d'un bon prince, les belles et bonnes actions ne sont pas rares; les honnêtes gens non-seulement osent penser, mais encore ils osent agir. Un prêtre breton, nommé Jean-Nicolas de la Grève, pour venir en aide à ce besoin d'étude et de science qui déjà se faisait sentir sur cette terre longtemps sauvage, fonda à Paris le *collége de Cornouailles*, où plus d'un jeune Breton fut élevé aux frais du bienveillant fondateur. Ce noble exemple fut bientôt suivi par Geoffroy Duplessis Balisson; il donna à la Bretagne une maison qu'il possédait sur les hauteurs savantes de la rue Saint-Jacques; le célèbre collége Duplessis, qui a fourni tant d'hommes distingués à la science et aux beaux-arts, n'a pas d'autre origine. A peu près à la même époque, tant l'émulation des bonnes œuvres est puissante! un bon chanoine de Tréguier, nommé Guillaume de Coëtmohan, instituait le *collége*

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

de *Tréguier*, et savez-vous que ce collége de Tréguier est devenu l'endroit célèbre où, depuis deux siècles, se sont fait entendre les habiles, les savants professeurs du *collége de France!*

Arthur II, fils de Jean II, monta sur le trône de son père, en 1305, et à peine s'il régna huit années. Le procès que le feu duc de Bretagne avait porté à Lyon par-devant le pontife, ne fut jugé que cinq ans plus tard, *le droit de tierçage* étant réduit au neuvième, toute dette payée, *le past nuptial* réduit à deux et à trois sols, pour ceux qui avaient plus de trente sols de mobilier. A l'occasion de cette concession du pontife, une assemblée se tint à Ploërmel (1309), et pour la première fois on vit apparaître, dans une réunion politique, les hommes des villes, des députés qui n'appartenaient ni au clergé, ni à l'ordre de la noblesse; c'est que, même en Bretagne, dans ce pays d'aristocratie plus encore que de royauté, le peuple se faisait jour.

Peu s'en fallut que sous le règne d'Arthur II, la Bretagne ne changeât de suzerain et ne payât les frais de cette longue guerre entre le roi de France Philippe *le Bel* et Édouard, roi d'Angleterre. La guerre venait de finir, Édouard, pour mieux cimenter la paix, épousait la princesse Isabelle, fille de Philippe, et en même temps il exigeait que le roi de France lui cédât et transportât sur la couronne d'Angleterre tous les droits de suzeraineté et de vasselage que le roi de France avait sur le duché de Bretagne. A quoi le duc et la duchesse de Bretagne répondirent : *qu'on ne pouvait leur imposer un seigneur moins digne que celui qu'ils avaient.* Cette opinion de leurs princes fut proclamée hautement par les jurisconsultes les plus célèbres de la Bretagne, pendant que les plus vaillants capitaines se préparaient à la soutenir les armes à la main.

Le duc Arthur II mourut en 1312, laissant après lui une famille nombreuse qui devait entraîner la Bretagne dans cette guerre de succession, la plus cruelle et la plus longue des guerres civiles, puisqu'elle a duré plus de vingt-trois années et qu'elle a coûté deux cent mille hommes à la Bretagne. Expliquons en peu de mots l'origine de cette épouvantable guerre civile. Le duc Arthur s'était marié deux fois; de sa première femme, Marie, fille de Guy IV, vicomte de Limoges, il laissait trois fils : Jean III, son fils aîné, Guy, comte de Penthièvre, et vicomte de Limoges, Pierre, mort sans enfants. De sa seconde femme, Yolande de Dreux, comtesse de Montfort-l'Amaury et veuve du roi d'Écosse, le duc Arthur avait eu un fils, Jean de Montfort, et cinq filles.

L'héritier direct de *Mauclerc* et de Jean *le Maurais*, Jean III, monta

Copyright les éditions d'Amay Lyon 2008

sur le trône de Bretagne en 1312. Il eut l'honneur d'être surnommé Jean *le Bon* par la reconnaissance même du peuple que la Providence avait confié à ses soins. Il commença son règne par bien préciser quelle était l'autorité du roi de France sur la Bretagne; et afin que l'explication fût nette et précise, il exigea, dans l'assemblée des États convoquée à Rennes en 1315, que les évêques et les seigneurs eussent à déclarer qu'ils ne reconnaissaient que le seul duc de Bretagne pour leur maître et seigneur. Son autorité bien marquée au dedans, le duc de Bretagne voulut montrer son courage au dehors, et il se battit en compagnie du roi de France, non pas comme son vassal, mais comme son *allié;* il se battait pour le roi, contre le comte de Flandre, et il était blessé à la bataille de Cassel. Une seconde fois, toujours contre la Flandre, le duc Jean III amenait à sa suite huit mille Bretons; Froissard en parle avec son admiration naïve pour toutes les choses étoffées et princières. C'est ce même duc Jean qui rendit à la Bretagne l'hermine nationale, antique symbole de la race bretonne, que les ducs de Bretagne avaient quittée pour prendre les armes de la maison de Dreux. Comme Jean *le Bon*, après la trêve (1341), revenait dans ses États, il fut pris dans sa bonne ville de Caen d'une fièvre qui le mit au tombeau en peu de jours. Jean *le Bon* fut enterré à Ploërmel dans le monument de ses ancêtres, le 30 avril 1341. La Bretagne pleura ce digne prince qui, entre autres bienfaits, lui laissait le code appelé *le Code des anciennes Coutumes.* Hélas! si elle avait pu deviner de quelles misères devait être suivie la mort de son duc, si elle avait pu prévoir de quelles batailles sans rémission et sans pitié elle serait désormais le théâtre, la Bretagne eût pleuré Jean *le Bon* avec des larmes de sang! Lui-même, le digne prince, lorsque pour se venger de sa belle-mère Yolande de Bretagne, il mariait Jeanne sa nièce à Charles de Blois, au préjudice de Jean de Montfort, son frère du second lit, certes il ne savait guère que de sang devait couler, que de batailles allaient surgir et de quelles misères infinies serait suivi sitôt ce testament funeste qui plongeait la Bretagne dans un abîme de malheurs!

Ce sont là de tristes pages à écrire, cette ardente mêlée de la France et de l'Angleterre dont la Bretagne sera le champ clos; ces malheurs qui pèsent également sur deux princes également dignes d'intérêt et de pitié, Jean de Montfort, Charles de Blois, prisonniers l'un et l'autre, morts misérablement, celui-ci et celui-là, instruments généreux dont se servent tour à tour la France et l'Angleterre au profit des ambi-

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

tions et des haines nationales. — Dans ce formidable duel, la Bretagne n'a rien à gagner, elle a tout à perdre. — Elle est exposée doublement au pillage des Anglais, aux représailles de la France. — L'invasion la menace, de quelque côté qu'elle appelle à son aide ! — Les soldats de l'un et de l'autre pays, avides de butin et de pillage, disaient chacun dans son âme, que la paix n'était pas faite pour eux : « car « estoit plus profitable que ces guerriers et pilleurs se retrissent en la « duché de Bretagne qui est un des gras pays du monde et bon pour « tenir gens d'armes... dont ce fut péché et mal fait, » ajoute Froissard. — *Un des gras pays du monde !* quel affreux motif de ruiner un peuple ! — Mais patience et courage ! fiez-vous à la Providence, elle saura bien tirer l'ordre du chaos, compenser par la gloire ces longues et ineffaçables souffrances, et enfin donner à ce peuple éperdu, à cette Bretagne, devenue, comme la Normandie, le champ clos sanglant de la France et de l'Angleterre, quelques-uns de ces hommes, la sauvegarde présente des peuples que la guerre dévore, et leur renommée éternelle dans l'avenir.

Copyright des éditions d'Auray Lyon 2008

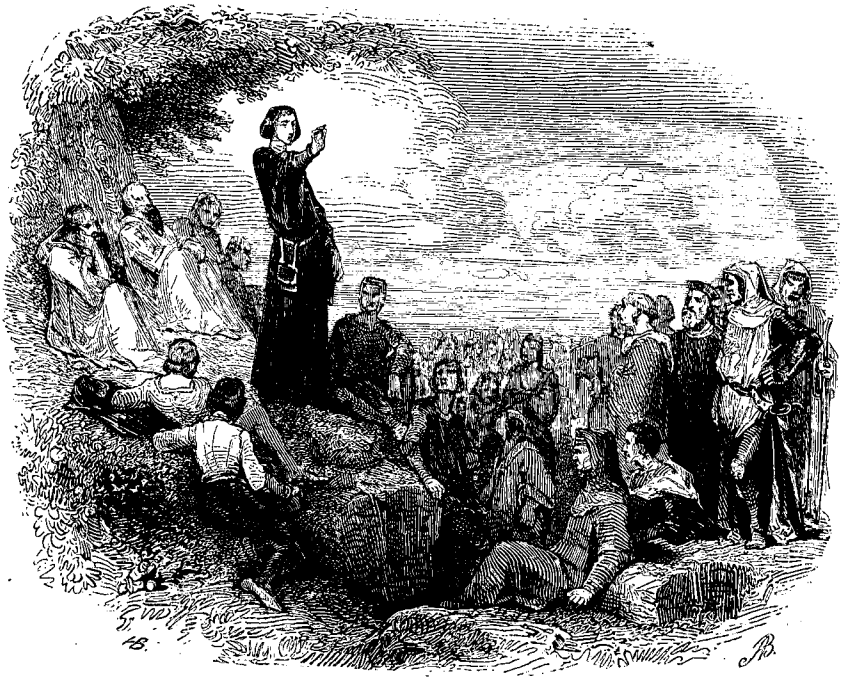

CHAPITRE IX.

Abeilard, ou la dialectique. — Des études au douzième siècle. — Les réalistes et les nominaux. — École du cloître Notre-Dame. — Guillaume de Champeaux. — Les amours d'Héloïse et d'Abeilard. — Héloïse en Bretagne. — Le Paraclet. — L'abbaye de Saint-Gildas. — Saint Bernard. — Pierre le Vénérable. — Mort d'Abeilard. — Le tombeau d'Héloïse et d'Abeilard.

Revenons quelque peu sur nos pas, vers l'aurore déjà resplendissante du douzième siècle, quand tout se réveille dans la Bretagne et à côté de la Bretagne, dans cette France qui sera bientôt la patrie commune. Révolution immense, inespérée, le sol devient fertile, fécondé par d'intelligentes sueurs; les villes se chargent des merveilles de l'art chrétien, on parle enfin du droit et de la liberté, et des garanties. L'établissement des communes et les croisades ont réveillé les âmes assoupies; la croyance est partout, elle est dans l'art, elle est

- Copyright des éditions d'Auzay Lyon 2008 -

dans la poésie, elle est dans la guerre et dans la paix. L'architecture du moyen âge, cette passion nouvelle des peuples modernes et qui n'emprunte rien à l'antiquité, appelle à son aide tous les autres arts dont elle se fait comme autant de chevaliers servants : la peinture, la sculpture, la musique ; en même temps que la foi jetait son divin souffle sur les plus beaux esprits, sur les monuments les plus hardis, sur les forces les plus imposantes du douzième siècle, la théologie se posait comme la mère et la dominatrice des sciences. L'Église, ce grand cercle d'or et d'airain dont la circonférence était partout et le centre nulle part, embrassait dans son ensemble, infini comme la pensée divine, la réunion des sciences humaines ; l'Église donnait leurs rois aux trônes de ce monde, ses ministres à l'autel, ses saints au paradis, ses philosophes au monde, étonné de voir sortir, même du sein de la théologie, une explication plus nette et plus limpide. A ces causes, nous devons nous arrêter avec l'intérêt le plus vif et le plus vrai devant cet illustre enfant de la Bretagne, devant l'homme qui, par l'éloquence et par le raisonnement, par les rares qualités de son esprit et par les fautes de sa vie, par son talent pour l'enseignement et par l'éclat de ses malheurs, a contribué plus que tout autre à fonder l'université de Paris ; cet homme, c'est Pierre Abeilard, le contemporain de saint Bernard, de saint Thomas d'Aquin et de l'abbé Suger.

Quand cet enfant de la Bretagne vint à Paris afin d'essayer, dans les écoles de l'Université, cette passion innée pour la polémique qui a fait la grandeur et le désespoir de sa vie, l'Université de France pouvait à peine prévoir à quelle hauteur elle devait s'élever un jour à l'aide de quelques hommes venus tout exprès pour fonder l'autorité de cette puissance naissante, qui bientôt marchera l'égale des pontifes et des rois. L'heure était bien choisie pour fonder cette discipline universelle des jeunes esprits par l'enseignement commun. Au temps d'Abeilard, la langue française est parlée en tous lieux ; — les Normands l'ont portée en Angleterre et en Sicile, la croisade l'a portée à Jérusalem ; à l'aide de ce merveilleux instrument du bon sens et de la raison, la France est devenue le centre de l'Europe chrétienne, et comme Paris est déjà la tête de la France, c'est à Paris que se rendent, pour y chercher la renommée, l'autorité, la fortune, les jeunes gens qui se sentent poussés par l'inspiration intérieure. Les nobles écoles fondées par Charlemagne marchaient de progrès en progrès. Avant même le douzième siècle l'enseignement comprenait *les sept arts*, la rhétorique, l'astronomie, l'arithmétique, la théologie, la grammaire, enseigne-

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

ment plus littéraire que philosophique dans lequel Homère et Virgile tenaient la grande place, — une place si grande, en effet, que Virgile était cité, en pleine chaire chrétienne, à côté des Pères de l'Église.— A cette étrange nouveauté, de savants docteurs s'inquiétèrent; ce retour chrétien, si l'on peut parler ainsi, à l'antiquité profane, épouvanta les prévoyants et les sages; un des premiers, dans le sixième siècle, saint Anselme donna l'exemple d'une adoption complète de la langue théologique, en même temps cependant qu'il appliquait au raisonnement le plus rigoureux l'enseignement de la théologie; ainsi avait fait saint Augustin lui-même quand il appelait à son aide Platon et Aristote, le chef suprême de toute dialectique. Saint Anselme, digne disciple de son maître, nous apprend qu'il a voulu n'employer *que le style vulgaire et des arguments à la portée de toutes les intelligences;* qu'il est resté fidèle *aux règles de la plus simple discussion,* même pour démontrer l'existence de Dieu et *le mystère de la très-sainte Trinité.* Il est un des premiers docteurs de l'Église qui ont ouvert la route par laquelle devait passer Abeilard, d'un mouvement plus hardi, sans doute, mais non pas avec moins de dévouement à l'Évangile. Ce saint Anselme n'est pas un novateur, c'est un homme de bon sens, c'est un profond métaphysicien qui, dans ces temps de barbarie, s'élève au plus haut degré de l'intelligence humaine.—En effet, la raison appelée à l'aide de la foi, quel plus admirable auxiliaire et quelle révolution plus importante dans la philosophie! Non pas, certes, que nous soutenions, avec de malheureux novateurs, que Notre-Seigneur Jésus-Christ ait eu besoin de s'abriter à l'ombre protectrice de Platon; mais quoi! l'alliance rêvée par Boèce il y avait déjà cinq cents ans, entre le fond de l'Évangile et les formes platoniciennes, se montrait possible enfin; non-seulement elle était possible, mais encore elle était devenue nécessaire : quand bien même il ne l'eût pas voulu, le théologien ne se pouvait plus contenter des saintes Écritures, des saints Pères et des sentences de l'Église; comme il fallait répondre aux hérésies, aux sectaires, aux disputeurs habiles, le théologien, à l'exemple de ses adversaires, rudes jouteurs, cherchait ses armes partout où il les pouvait trouver, dans la métaphysique, dans la logique; comme elle était attaquée par le raisonnement, il fallait que l'Église se défendît par le raisonnement. Les catégories d'Aristote, Boèce les appelait à bon droit *Organum, l'instrument,* l'arme offensive et défensive, l'épée et le bouclier; et enfin par quels moyens, sinon par le raisonnement, aborder la grande dispute des réalistes et des nominaux, grave sujet de préoccupations et de colères

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

infinies pour le douzième siècle? Cette dispute, dans laquelle ont pris part les plus rares et les plus vigoureux génies du moyen âge : Lanfranc, Roscelin, Pierre le Lombard, Guillaume de Champeaux, Gilbert de la Porée, et de plus haut qu'eux tous, car chacun parle de la hauteur de son génie, saint Bernard et Pierre Abeilard, la voici en deux mots :

Les idées existent-elles par elles-mêmes indépendamment des sens? En d'autres termes, l'intelligence de l'homme peut-elle se passer de son corps, ou bien l'idée est-elle le produit des sens? Les réalistes soutenaient la préexistence, la *réalité* de l'idée; les nominaux affirmaient que les idées sont le résultat des sensations; la pensée même n'est amenée à l'état d'idée que par le travail de la raison et l'emploi de la parole; et, chose étrange! réalistes et nominaux, séparés par des abîmes, ils adoptaient, pour débattre cette grande dispute, les règles de la logique telles qu'Aristote les avait enseignées aux deux partis. Roscelin, quand il soutenait le *nominalisme*, ne raisonnait pas autrement que saint Anselme ou l'intrépide Guillaume de Champeaux, soutenant, celui-ci dans ses livres, celui-là dans sa chaire, la cause des réalistes. L'école de Guillaume de Champeaux était la plus suivie des écoles du douzième siècle. Un jour, parmi ses écoliers nombreux, le maître vit entrer un jeune homme d'un vif regard, d'un geste hardi, à la parole prompte et rapide; l'énergie respirait dans sa personne, l'éloquence dans ses yeux; son front était le front inspiré d'un poëte. Il n'avait encore rien écrit, et déjà il était célèbre sur la docte montagne de Sainte-Geneviève; les jeunes gens récitaient ses compositions galantes à leurs maîtresses enamourées; il savait la langue vulgaire (chose rare) presque aussi bien que l'hébreu, le grec et le latin. Il était fils d'un gentilhomme. Il venait d'un humble hameau de la Bretagne, de Palais, un petit village du comté nantais; il allait bientôt s'appeler Pierre Abeilard. — A la façon dont le nouveau venu prêtait l'oreille à ses leçons, Guillaume de Champeaux eut bientôt compris que dans ce champ clos de la logique, ouvert à toute discussion, il allait rencontrer un terrible adversaire. En effet, la guerre fut vite engagée. Abeilard s'en prenait tout ensemble à Roscelin *le nominaliste*, à Guillaume de Champeaux *le réaliste;* son but et sa gloire, c'était de faire honte aux deux écoles de la double extrémité dans laquelle elles s'étaient placées par leur faute, et d'arriver à composer avec l'une et avec l'autre, par de sages concessions, une troisième école, une école médiatrice qui satisfît également et la foi et la raison. Œuvre difficile, travail plein de périls, cendres brûlantes sur lesquelles on ne pouvait marcher avec

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

trop de prudence et de précautions habiles; car, en fin de compte, comment éviter de tomber dans un des deux abîmes que signalait Abeilard? Comment marcher d'un pas égal entre Roscelin et saint Anselme? Par quels tours de force de l'esprit et du bon sens appartenir en même temps à l'école d'Athènes et à l'Évangile, sans que la philosophie nuise à l'orthodoxie des chrétiens? Tâche brillante, impossible! Mais que ne peut la vivacité de la parole, que ne peuvent les grâces éloquentes de l'esprit? Par quelle popularité devait être accueilli le jeune docteur qui, le premier sur la brèche, semblait appeler l'émancipation complète de la pensée humaine! De sa doctrine il a fait un livre intitulé le *Sic et Non*, le *Oui* et le *Non*, le *Pour et le Contre*, et déjà, à la façon des sceptiques, il ne se donne guère la peine de résoudre les cinquante-sept propositions posées dans son livre : l'unité de Dieu, la trinité, le péché originel, le libre arbitre, l'incarnation de Jésus-Christ, et enfin la discipline ecclésiastique, la vie de l'homme en passage sur cette terre. Il y a même cette phrase à la louange du doute : *Il n'est pas inutile de douter de chaque chose en particulier : Dubitare autem de singulis, non erit inutile;* et certes jamais conseil n'a été mieux suivi. Depuis Abeilard les mystères même de la religion chrétienne ont été soumis à l'examen préalable de la dialectique; les divers passages des saintes Écritures ont été comparés l'un à l'autre; les saints Pères et les philosophes de l'antiquité ont été cités par-devant le même tribunal; la raison est devenue la seule limite de la croyance, et telle fut la toute-puissance de l'arme aiguisée par Abeilard, que l'Église s'en inquiéta comme elle eût fait d'une hérésie. Saint Bernard, avec son admirable bon sens, ne s'y est pas trompé, il a pressenti que le doute, une fois lâché dans le monde, ne s'arrête plus; il s'est inquiété, jusqu'à la fin, de cet enseignement d'Abeilard, qui n'a pas duré moins de trente-deux ans (1108-1140), enseignement dont il fallait s'occuper en effet, car nul ne peut dire avec quel succès fut écouté le nouveau docteur. C'est un enthousiasme dont nous n'avons nulle idée, nous autres, non-seulement autour de la chaire de nos professeurs les plus écoutés, mais encore au théâtre où paraissent nos grands comédiens et nos illustres chanteurs. En pleine ville de Paris, entre deux écoles fameuses, l'école du Cloître-Notre-Dame, l'école de Saint-Victor, Abeilard enseigne sa doctrine, et bientôt, autour de cette chaire nouvelle, d'autres chaires s'élèvent, tantôt pour répondre au maître, tantôt pour soutenir sa doctrine; cette réunion d'enseignements et d'écoles est le véritable commencement de l'U-

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

niversité de Paris. On n'est plus populaire comme l'a été Abeilard; sa popularité lui était venue du jour où il avait réduit au silence Guillaume de Champeaux, l'incomparable docteur. A cet instant, Abeilard est le maître; la persécution ne fera que le grandir; si son école est fermée à Paris, il transportera plus loin son école, et ses disciples le suivront, attirés par l'enchantement et par la nouveauté hardie de son discours. Ainsi il allait enseignant, tantôt à Melun, tantôt à Corbeil, et enfin sur la montagne de Sainte-Geneviève, qui se couvrait d'auditeurs, pendant que les écoles de Paris restaient désertes, à la grande honte et indignation des plus illustres professeurs. Un des plus étranges disciples du savant théologien, Jean de Salisbury, qui avait assisté aux éloquentes leçons d'Abeilard sur la docte montagne (la montagne de Sainte-Geneviève, hors des murs, avant Philippe Auguste), raconte, qu'avant tout, l'enseignement d'Abeilard brillait par sa clarté; plus l'explication était simple et à la portée des plus lentes intelligences, et plus le maître l'acceptait avec empressement; il faisait tout pour être compris, laissant aux esprits mal faits les épais nuages sous lesquels s'enveloppait complaisamment la science des professeurs de l'Université naissante. Toutefois, cet enseignement, d'une calme et simple apparence, s'élevait souvent aux plus heureuses hauteurs de l'éloquence. La croyance s'y montrait, de temps à autre, dans ce qu'elle a de grand et de solennel; plus d'un fréquent retour sur lui-même jetait sur le professeur une sympathie mélancolique, dont l'effet était irrésistible. Dans ses heures d'abattement, Abeilard racontait à ses disciples les déceptions de la science et les vanités du génie : « Malheur à moi, disait-il (nous traduisons, et nous croyons que ce passage est traduit en français pour la première fois), malheur à moi cependant, si j'abandonnais mon illustre entreprise pour céder aux clameurs de l'envie! L'envie est forte, mon courage sera plus fort; j'ignore quel avenir est destiné à ces travaux, mais quoi qu'il arrive, je m'abandonne en toute assurance au Dieu puissant qui donne l'éloquence et qui enseigne la vérité! » Noble langage rempli de cette inquiétude si naturelle à l'homme entreprenant qui déjà s'était vu condamner en plein concile (le concile de Soissons, 1121), pour être entré tout armé de syllogismes dans les domaines de la théologie. — En tout ceci, le grand crime d'Abeilard c'était d'avoir suivi Platon de trop près, et déprécié l'idée du Saint-Esprit, *en le considérant comme l'âme du monde.* « Il a fait de Platon « un chrétien! » s'écrie saint Bernard. Ajoutez l'attrait incroyable

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

d'une science qui comprenait dans son ensemble tout ce qu'un homme pouvait savoir au douzième siècle. — Le premier il avait obéi au mouvement intellectuel qui avait commencé par ramener l'Europe chrétienne vers l'antiquité si longtemps oubliée ; le premier il avait recueilli, en disciple dévoué, les restes inanimés de la philosophie ancienne, et il leur avait rendu la vie de son souffle puissant, préparant à l'avance le règne d'Aristote, qui devait dominer la philosophie trois siècles plus tard. Ce génie de la scolastique, comme nous l'avons dit, se révéla pour la première fois dans l'école de Notre-Dame, présidée par Guillaume de Champeaux ; dès la première leçon, Abeilard étonne le maître, il lui arrache une concession importante, et à l'instant même il lève l'étendard de la révolte. Aussitôt la nouvelle bannière est entourée d'une foule obéissante, la nouvelle doctrine se fait jour à travers les fortunes les plus diverses ; elle réussit par la vérité, elle réussit par l'erreur, elle réussit par la sympathie des hommes assemblés, elle réussit par la persécution, et surtout par l'esprit d'indépendance et de critique qu'elle représente et qu'elle propage ; c'en est fait, l'école d'Abeilard éclipse les autres écoles de Paris et de la France, — elle règne, — elle régnera dans l'avenir. Voilà par quels travaux l'illustre docteur marcha l'égal de saint Bernard lui-même ; dignes en effet, celui-ci et celui-là, d'occuper également l'attention et les sympathies des hommes. Le premier représente à merveille l'esprit qui s'inquiète, l'âme qui cherche et qui rêve, la raison qui ne se méfie pas assez de ses propres excès ; l'autre, au contraire, c'est le bon sens pratique, c'est le croyant qui ne voit rien ni en deçà ni au delà de la croyance chrétienne et qui ne veut pas que l'humanité tente la voie dangereuse qui la doit ramener aux doctrines du Portique. Autant saint Bernard est obéi et respecté, respecté à l'égal d'un souverain pontife, autant Abeilard est entouré d'une admiration enthousiaste. Sa méthode est pleine de périls, qui en doute? Mais elle a été féconde autant que florissante, féconde, hélas! en persécution et en malheurs.

S'il vous plaît, nous allons chercher l'histoire de cette vie, si remplie par le travail et par l'amour, dans le beau livre qui la renferme. *Les Lettres d'Héloïse et d'Abeilard* ont survécu aux tumultes de la théologie et de la philosophie du moyen âge. Quand il écrivit l'histoire de ses infortunes, *Historia calamitatum suarum*, Abeilard était vieux, il était malade, persécuté, il sentait le besoin de jeter au dehors quelque peu de l'amertume dont son cœur était rempli. Bénissons cette

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

première lettre : répandue aussitôt dans l'Europe entière comme un événement très-grave, cette lettre nous a valu la réponse et les lettres d'Héloïse. Eh! comment donc raconter, si nous étions privés de ces renseignements admirables, la touchante histoire de cette jeune femme précipitée du monde au désert? Avec Héloïse commence l'amour chrétien, c'est-à-dire le redoutable combat de la passion et du devoir, de la croyance et de la tendresse. Pauvre femme! elle est bien à plaindre en effet. A peine s'est-elle abandonnée à la première ivresse des jeunes amours, il lui faut choisir entre Dieu et l'amant qu'elle adore! Jeune, belle, savante, célèbre, elle renonce en même temps à l'amour et à la gloire. Le nom d'Héloïse a grandi de siècle en siècle, et chaque jour l'auréole est plus brillante, plus fraîche, sous les fleurs qui entourent cette tête inspirée. « Elle me ramena à moi-« même, en m'éclairant d'un doux sourire, et elle dit : Tourne-toi, « écoute... ne crois pas que le paradis soit seulement dans mes yeux! » Ainsi parle Dante à Béatrix, la sœur poétique d'Héloïse; c'est qu'en effet le paradis était dans leur cœur!

La première lettre d'Abeilard commence à l'instant même où il obtint, à Paris, cette chaire de philosophie théologique qui était l'objet de sa plus vive ambition. Mais à quoi bon raconter nous-mêmes ce que raconte avec tant d'énergie l'illustre docteur? Laissons-le parler, en choisissant dans cette merveilleuse autobiographie tout ce qu'on y peut choisir :

« A peine installé, je repris les Commentaires d'Ézéchiel, et plus que jamais l'opinion publique reconnut en moi le théologien et le philosophe; l'affluence était grande; j'étais adopté, écouté, entouré; mais la prospérité est cruelle, elle énerve les âmes les mieux trempées. Un instant je me crus le plus grand philosophe de l'univers, et dans mon orgueil, je lâchai la bride à mes passions longtemps contenues. — Plus mes progrès étaient grands dans la philosophie, et plus ma vie était impure. Que j'ai été puni cruellement de ces deux vices de mon âme,—la luxure et l'orgueil!

« Cependant plus d'un obstacle se rencontrait à mes passions. Descendre jusqu'aux plus vils degrés de la débauche? c'était impossible! Rechercher la société des belles dames de la noblesse ou de la meilleure bourgeoisie? mes leçons prenaient tous mes loisirs. Ce fut alors que je fis la rencontre d'une jeune fille nommée Héloïse, la nièce du chanoine Fulbert. Le nom d'Héloïse était déjà un nom célèbre; dans cet âge si tendre de la plus délicate et de la plus chaste beauté, elle réu-

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

nissait les dons les plus rares de l'esprit et de la science.—Pour moi, j'avais en ce temps-là une grande renommée; j'étais jeune et beau et d'une taille élégante; quelque femme que j'eusse aimée, elle eût accepté mon amour avec orgueil.—J'étais donc sûr de plaire à cette belle jeune fille.—J'écrivis, elle lut mes lettres, elle y répondit, non pas parce qu'elle m'aimait déjà, mais pour faire ses preuves de jeune fille éloquente et savante.—Afin de la voir et de l'entendre tout à l'aise, je fis proposer au chanoine Fulbert de me prendre en pension dans sa maison, et lui, l'imprudent! il accepta, croyant faire doublement un bon marché, car il aimait presque autant sa nièce qu'il aimait l'argent; et, ma pension payée, il attendait un grand profit de mes leçons sur l'esprit d'Héloïse.—Me voilà donc l'hôte de la maison; Héloïse est confiée à ma garde par son oncle, qui me donne toute autorité sur elle; il était rassuré par la régularité de mes mœurs.—Nous voilà sous le même toit, Héloïse et moi; bientôt nous sommes

réunis par le cœur. Sous le prétexte d'étudier ensemble, nous étions

Copyright des éditions d'Auray Lyon 2008

tout à l'amour. Les livres restaient ouverts à la même page; mais, entre l'élève et le maître, il y avait plus de baisers que de paroles; ses yeux étaient fixés sur mes yeux plus que sur les pages savantes.—Ainsi nous avons passé par les phases diverses de l'amour heureux, joies si nouvelles pour Héloïse et si charmantes pour moi! — Une fois tombé dans les délices des véritables amours, j'oubliai tout; pour moi, l'étude n'eut plus de charmes; mon enseignement fut sans force, mes leçons n'offraient plus d'intérêt à l'esprit inquiet de mes disciples; le corps d'Abeilard était dans son école, son esprit était ailleurs. L'inspiration m'avait quitté, à peine si la mémoire faisait son office; je ne composais plus guère que des vers d'amour, des chansons, fugitives mélodies chantées dans la France entière par les jeunes cœurs ivres d'amour.

« Aussi vous pouvez juger des lamentations de mes disciples, lorsqu'ils virent leur maître chéri abandonné à ce vain délire. Ce fut un cri unanime dans mon école; et en même temps, car le secret de nos tendresses n'était plus un secret pour personne, Fulbert fut averti de la honte de sa maison. D'abord il ne voulut pas croire à ces tristes confidences, tant il était sûr de l'honneur de sa nièce et des bonnes mœurs de son hôte; mais enfin il fallut se rendre à l'évidence. Le chagrin de ce pauvre homme ne saurait se comparer qu'à la douleur des deux amants, forcés de se séparer et devenus la fable de la ville. Chère Héloïse! elle restait calme et fière sous le coup du déshonneur qui nous frappait publiquement. — Ajoutez qu'à peine séparés, Héloïse reconnut qu'elle était mère; dans notre abaissement, ce nous fut une grande joie. Alors j'envoyai Héloïse en Bretagne, dans la maison de ma sœur, où elle mit au jour Astrolable, notre fils.

« Que devint Fulbert, lorsqu'en rentrant chez lui, il n'y trouva plus sa nièce Héloïse? Peu s'en fallut qu'il n'en devînt fou de honte et de rage. Il voulait se venger; mais comment se venger? Un attentat sur ma personne laissait Héloïse exposée aux vengeances de mes parents de Bretagne. Me jeter dans un cachot, nul ne l'eût osé, et d'ailleurs j'étais sur mes gardes contre le guet-apens le mieux tendu. A la fin, touché de compassion pour l'oncle, autant que j'étais pris d'amour pour la nièce, j'allai trouver Fulbert, et, comme une réparation volontaire, je lui offris de devenir le mari d'Héloïse. Seulement, par respect pour mon titre de docteur, j'exigeais que le mariage se fît en secret et restât dans le mystère; Fulbert promit qu'il se tairait; il me pardonna, il m'accepta pour le mari d'Héloïse, il me

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

tendit ses bras; désormais je serai son fils. Ce mariage arrangé, j'allai chercher ma femme en Bretagne, et je lui dis mon projet, comptant qu'il serait accepté avec joie; au contraire, et sans hésiter, Héloïse me représenta les inconvénients d'une pareille union. — Avait-elle donc le droit de prendre pour elle seule un homme que la nature avait créé à la gloire du monde entier? Le mariage! quel état pour un philosophe comme Abeilard : l'enfant qui pleure, la nourrice bavarde, les valets bruyants, la maison en désordre, la dépense et le tracas d'un ménage! Telles étaient les répugnances d'Héloïse, si dévouée. Cependant elle céda; nous confions notre enfant aux bons soins de ma sœur, et nous revenons à Paris, où nous fûmes mariés dans l'église, au point du jour, à l'heure de vigiles, en présence du chanoine Fulbert et de ses amis. La cérémonie achevée, et comme je devais compter sur le silence qui m'était promis, Fulbert et les autres témoins de ce mariage n'ont rien de plus pressé que de colporter en tous lieux cette nouvelle. Héloïse, indignée, proteste avec énergie que rien n'est plus faux; elle n'est ma femme que devant Dieu! A ce démenti de sa nièce, Fulbert s'abandonna à mille violences; ses mauvais traitements me forcèrent à conduire ma jeune épouse dans l'abbaye des nonnes d'Argenteuil, où elle prit l'habit complet, moins le voile. Ce fut en ce moment que l'oncle Fulbert, s'imaginant que j'ensevelissais sa nièce dans un cloître, résolut enfin, et à tout prix, de se venger.

« Cruelle, implacable, indigne et féroce vengeance! Une nuit, comme je dormais, de vils exécuteurs sont introduits dans ma chambre par un de mes valets corrompu à prix d'or. O malheur! ô quelle honte! Le lendemain, dans tout Paris, chacun savait mon supplice; on se racontait avec épouvante que j'avais été mutilé dans mon lit, et que j'étais châtié par où j'avais péché. A cette nouvelle, l'indignation fut au comble, la ville entière accourut à ma maison pour savoir de mes nouvelles. Mes ennemis triomphaient, mes amis et mes disciples étaient au désespoir; ma misère, publiée en tout lieu, allait occuper le monde entier de la honte d'un seul homme, et maintenant je n'étais plus digne d'entrer dans le sanctuaire : l'Église me repoussait de son seuil comme une moitié d'homme, je n'avais plus de refuge que dans l'ombre du cloître. Ma pauvre Héloïse, qui m'avait gardé son obéissance et son amour, prit le voile dans le monastère d'Argenteuil, et moi, je devins un des moines de l'abbaye de Saint-Denis. Ma blessure se guérit lentement; mais à peine convalescent, je vis accourir de

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

toutes parts mes disciples ; ils s'écriaient que maintenant je devais à Dieu seul le génie qu'il m'avait accordé. Cependant cette abbaye de Saint-Denis, mon asile, était remplie de désordres contre lesquels je m'élevais avec colère, sans redouter la haine implacable des moines, qui ne cherchaient qu'une occasion de se délivrer de mes censures. Quand donc ils entendirent que mes écoliers redemandaient leur maître, ils me laissèrent partir sans opposition, et je me retirai dans un prieuré, pour y reprendre le cours de mes leçons. L'affluence de mes disciples fut si grande qu'ils ne savaient où se loger, ni comment se nourrir. Ce qui ajoutait à l'empressement général, c'est que j'attirais mon auditoire par un certain avant-goût de philosophie qui n'était pas sans influence pour l'intelligence des divines Écritures : grand sujet d'inquiétude et d'envie pour mes ennemis, deux surtout, Albéric et Lotulfe ; ils s'étaient partagé l'héritage de Guillaume et d'Anselme, nos maîtres communs, et comme ils gouvernaient l'un et l'autre les écoles de Reims, je me vis citer devant un concile tenu à Soissons, pour avoir à leur expliquer l'ouvrage fameux que j'avais composé sur la Trinité [1]. Aussitôt, j'obéis à l'ordre du concile ; j'arrive à Soissons au milieu des injures et des insultes d'une population prévenue contre moi ; je présente mon livre au jugement de l'archevêque et de mes rivaux ; en vain ont-ils scruté le livre d'un bout à l'autre, page à page, et mot à mot, ils n'y trouvent rien qui sente l'hérésie. Plus leur accusation était lente à se dévoiler, et plus mon innocence éclatait au grand jour. A la fin l'archevêque, comme le président du concile, prenant la parole, s'écrie qu'avant de juger cet homme dont le génie étend ses rameaux d'une mer à l'autre, au moins faut-il ne pas le juger sans l'entendre. A ces prudentes exhortations, mes rivaux comprennent qu'ils sont perdus si la parole m'est laissée, et ils forcent le légat à condamner mon livre sans information préalable. Donc je suis condamné en plein concile ; on veut que moi-même je brûle mon livre, et moi-même je le jette aux flammes. Le crime accompli, je suis livré à l'abbé de Saint-Médard, pour que l'abbaye me serve de prison. Les moines de Saint-Médard, me voyant arriver dans leur abbaye, poussent des cris de joie, comme si je devais leur rester jusqu'à la fin de mes jours.

« A peine ma condamnation eut pénétré dans le public, qu'une voix unanime s'éleva contre le légat qui l'avait prononcée. Lui, hon-

[1] *Le Pour et le Contre* (*Sic et Non*), *l'Introduction à la Théologie chrétienne* (1122), non moins que le Traité de la *Trinité*, devaient amonceler les orages sur la tête d'Abeilard.

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

teux de sa faiblesse, il me relâche de ma prison et il veut que je rentre dans l'abbaye de Saint-Denis. J'y fus reçu comme un étranger importun, non pas comme un frère persécuté. Un jour même, ayant démontré à ces moines que saint Denis, le patron de leur abbaye, ne pouvait être l'aréopagite de l'Église d'Athènes, les moines, furieux, vont me dénoncer à l'abbé, et l'abbé porte sa plainte jusqu'au roi, disant que j'insultais le saint patron de la France! Cette fois encore j'étais perdu si je ne m'étais pas enfui au plus vite de ce monastère impitoyable. Le frère du comte Thibaut me donna d'abord un asile, puis il obtint de ma communauté que je pourrais vivre monastiquement dans l'endroit que je choisirais. La proposition fut accueillie avec joie, seulement mes frères de Saint-Denis me défendaient d'entrer dans une autre communauté de moines. J'accepte la convention, et je me retire dans une solitude du diocèse de Troyes, avec le consentement de l'évêque. L'endroit était inculte et sauvage, la campagne stérile; je fus obligé de me construire une cabane de roseaux, mon oratoire était couvert de chaume, je le dédiai à la très-sainte Trinité. — A peine étais-je installé dans mon désert, que soudain mes disciples reviennent plus empressés que jamais, abandonnant les châteaux et les villes pour se construire d'humbles cabanes autour de la mienne; on vivait de pain et d'herbes sauvages, on couchait sur la mousse, on menait la vie du désert comme la décrit saint Jérôme... autre sujet de calomnies et d'envie pour ceux qui s'étaient mis à me haïr! Quoi donc? je remplissais le désert, je peuplais la solitude; pauvre et abandonné que j'étais, la foule venait à moi, et parmi ces disciples empressés, c'est à qui élèvera ma maison ou cultivera mon champ! Rien n'était plus vrai; on avait voulu faire de moi un mendiant, et j'étais riche comme un seigneur; mon oratoire de chaume était devenu une chapelle tout en bois et en pierre; j'avais nommé cet oratoire *le Paraclet*, en témoignage de la bonté divine, qui m'avait accordé enfin un peu de consolation, sinon d'espérance! Perdu dans ce lieu, mon nom remplissait l'univers, semblable à l'écho, grande voix qui n'a pas de corps. A l'aspect de tant de biens inespérés, la haine redoubla d'acharnement et d'insultes; je me vis accablé sous les mensonges les plus graves; le malheureux Athanase n'avait pas été soumis à une persécution plus grave. J'étais inquiet, j'avais peur, il me semblait, à chaque instant, que j'allais être cité devant quelque concile; peu s'en fallut que j'allasse, tout au loin, demander aux infidèles le calme et le repos que me refusaient les chrétiens.

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

« Pour me tirer de ces angoisses, je me laissai attirer dans un piége abominable. Il y avait en Bretagne, dans l'évêché de Vannes, une abbaye de Saint-Gildas de Ruys, que la mort du pasteur laissait sans direction. Je fus appelé au siége vacant de Saint-Gildas, avec la permission de mon maître, l'abbé de Saint-Denis. Certes, il fallait que j'eusse grand besoin d'un abri, pour accepter une abbaye dans ce pays barbare, au milieu de moines dissolus, d'une population brutale et sauvage. Là s'arrêtait le rivage de l'Océan aux voix effrayantes, la terre manquait à ma fuite. *Des extrémités de la terre*, ô Seigneur, *j'ai crié vers vous, mon cœur étant dans l'angoisse!* — J'étais entouré de périls pour mon âme et pour mon corps. En vain aurais-je voulu gouverner ces moines sans discipline; et pourtant, si je les abandonne à leurs penchants mauvais, je m'expose à la damnation éternelle. Tout manquait dans l'abbaye, le seigneur du pays avait ravagé nos terres; de leur côté, les moines avaient fait main basse sur tout ce qui pouvait s'emporter; mes périls étaient les mêmes au dedans et au dehors. Ah! comme je regrettais le Paraclet, c'est-à-dire *le Consolateur;* ingrat que j'étais, j'avais abandonné mon premier asile sans pouvoir y laisser, (tant j'étais pauvre!) même un prêtre pour la prière de chaque jour; mais la bonté divine me délivra de ce remords.

« Comme j'étais à regretter mon calme ermitage du Paraclet, Héloïse et ses sœurs de l'abbaye d'Argenteuil furent chassées de leur monastère par l'abbé de Saint-Denis, qui avait des droits sur Argenteuil. Ces pauvres sœurs, privées violemment de leur asile, Dieu m'inspira de leur offrir le Paraclet, c'est-à-dire l'oratoire et ses dépendances; et là, en effet, la Providence accompagna ces saintes filles. Leur détresse toucha les âmes les plus dures, et en moins d'une année, elles eurent fondé ce saint asile que je leur avais indiqué. Ce fut la gloire d'Héloïse, Dieu voulut qu'elle trouvât grâce devant tous; les évêques la chérissaient comme leur fille, les abbés comme une sœur, les laïques comme une mère; tous admiraient également sa fervente piété, sa sagesse et sa patiente douceur. On la voyait peu, elle vivait cachée dans sa cellule, toute à la méditation et à la prière; moi, cependant, pour leur venir en aide, au moins en leur apportant la parole du divin maître, je rendais au Paraclet d'assez fréquentes visites; mais cette fois encore, la calomnie, plus mordante que l'acier, me poursuivait dans ma bonne œuvre. On disait que j'étais rappelé près d'Héloïse par le souvenir de nos amours!

« Les calomnies me rejetaient dans mon cloître le cœur ulcéré, et,

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

HÉLOÏSE RACHETANT ABÉLARD AU PARACLET.

- Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008 -

dans mon cloître, je retrouvais d'autres misères. Les moines, mes frères, en voulaient à ma vie : leur rage alla si loin, qu'ils empoisonnèrent le calice, un jour de fête. Une autre fois, chez un de mes consanguins, à Nantes, ils payèrent un valet qui devait m'empoisonner, et telle fut la volonté de la Providence, qu'un moine qui m'accompagnait mourut du poison qu'il avait bu dans ma coupe. De ces miracles, les moines de Saint-Gildas ne tinrent nul compte; ils apostent, la nuit, des assassins à leurs gages, ils me tendent toutes sortes d'embûches; rien ne les arrête dans leurs mauvais desseins, non pas même l'excommunication. A la fin il me fallut renoncer à une entreprise désespérée : prolonger la lutte était impossible; je partis, et, chemin faisant, je répétais cette parole de consolation et d'espérance : *O mon Dieu, que votre volonté soit faite!* — Telle est en abrégé cette première lettre d'Abeilard, elle trouva l'Europe chrétienne attentive comme à un grand événement; dans sa retraite du Paraclet, Héloïse ne fut pas la dernière à la lire; les douleurs de cette âme en peine, longtemps comprimées, se réveillèrent avec la violence d'une flamme mal éteinte. Héloïse, en relisant cet écrit d'Abeilard, de cet homme tant aimé, revit d'un coup d'œil les chères joies et les transes brûlantes de cet amour par lequel elle avait été, un instant, la plus heureuse des femmes. Alors il faut bien que cette douleur éclate, non pas en sanglots étouffés dans le silence du cloître, mais en vives et éloquentes paroles, expression sincère de cette douleur profonde qui entoure encore aujourd'hui de son auréole inspirée le beau front d'Héloïse. Aussitôt l'abbesse du Paraclet répond à son maître, *non pas à son maître, mais à son père;* à son époux, *mieux qu'à son époux, à son frère,* car elle est sa servante, elle est sa fille, elle est son épouse, elle est sa sœur, elle est tout pour Abeilard. Notez-le bien, c'était la première fois, depuis que l'Évangile avait été apporté à la terre consolée, que la femme chrétienne prononçait ces austères paroles d'un pur amour. Héloïse a donc lu *par hasard* cette lettre de son époux, toute remplie de fiel et d'absinthe, sans qu'il ait daigné se souvenir, l'ingrat, de la félicité passée. Eh quoi! Abeilard n'a-t-il donc que des plaintes et des chagrins dans son cœur? si du moins il confiait ses douleurs, non pas à un ami sans nom, mais à ses sœurs du Paraclet, ce serait une grande consolation pour elles dans leur désert et dans leur solitude! « O mon maître, ce n'est pas sans un étonnement pénible que j'ai « remarqué votre oubli pour les commencements de notre conver- « sion! Vous m'avez abandonnée dans ma foi chancelante et dans le

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

« triste accablement de mon cœur. Votre voix n'a pas résonné à mon « oreille, vos lettres n'ont pas consolé ma solitude. » En même temps, elle lui rappelle qu'elle est sa femme, qu'ils sont unis l'un et l'autre par le sacrement du mariage, et qu'elle l'a aimé à la face de la terre et du ciel. Tendre femme, elle pleure sur lui, non pas sur elle; elle a mis aux pieds de son amant ses souvenirs, ses espérances, sa volonté; quand il a commandé, il a été obéi; elle se fût estimée heureuse, non pas d'être sa femme, mais d'être seulement sa maîtresse, et de ne pas entraver, par le mariage, ses glorieuses destinées. Elle se rappelle les moindres détails des premières années, elle regrette les plus petits bonheurs, elle voit encore Abeilard, tel qu'il était aux jours de ses triomphes oratoires : sa renommée égalait celle des rois; les villes les plus fières ouvraient leurs portes pour le mieux recevoir, on se précipitait pour le voir et pour l'entendre, son nom volait de bouche en bouche, ses vers tenaient leur place dans les mélodies amoureuses, pas une femme n'eût résisté à l'amour d'Abeilard. « Oh! que je suis à plaindre, dit Héloïse, moi qui vous ai coûté si cher. » La malheureuse femme, elle ne voit pas qu'au contraire c'est elle qui est la gloire d'Abeilard, c'est elle qui le protége de son amour, c'est elle qui le sauve de l'oubli, en nous ramenant ainsi *aux heures enchantées de leur pure passion.* A cette première lettre d'Héloïse, Abeilard répond, non pas comme un amant qui se souvient, mais comme un prêtre austère qui a tout oublié. Maintenant, c'est le théologien qui parle, c'est l'abbé, chef de monastère, qui s'adresse à sa sœur en Jésus-Christ. Il cite, sans doute pour n'en pas trop dire, les Homélies de saint Grégoire, il s'abrite derrière l'Ancien et le Nouveau Testament. Hélas! où est le temps où il envoyait à la belle Héloïse ces odes éloquentes d'une gracieuse latinité, qui l'ont faite célèbre entre toutes les femmes?

Que de baisers jadis! Maintenant, il lui envoie des prières, des conseils, des bénédictions. La pauvre femme, à cette lettre, reconnaît l'écriture d'Abeilard, mais non pas son âme; elle a bien pleuré en lisant ces lignes austères dans lesquelles son amant parle de la mort, comme si la mort était proche. — La pénitence! dites-vous, Abeilard, mais pour que la pénitence soit complète, il faut la ressentir, il faut le remords, et le remords n'est pas entré dans l'âme d'Héloïse. Au contraire, cette âme est encore remplie d'amour; même dans ses plus ardentes prières, le bonheur d'autrefois lui apparaît environné de ses séductions riantes. La jeunesse ne s'est pas enfuie si loin, que sa voix ne

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

se fasse pas entendre, « et s'il reste en moi quelque peu de vertu, « oh ! mon maître, prenez garde, ma vertu ne me sauvera pas du « souvenir. »

Vain espoir ! De son souffle si pur, Héloïse agite à peine ces cendres éteintes ; Abeilard a pris au sérieux le cloître et ses rigueurs ; le souvenir lointain des jeunes années n'est plus qu'un souvenir confus dans l'âme du savant docteur. Héloïse est faible encore, Abeilard aura du courage pour elle et pour lui ! — Il laisse à son épouse chrétienne toute la poésie, gardant pour lui les cendres et les épines. Elle parle comme une femme passionnée, il répond comme un directeur des âmes ; ce qui vous explique pourquoi nous donnerions toutes les lettres d'Abeilard pour une lettre d'Héloïse. Cette noble femme est autant qu'une sainte, ou peu s'en faut, car c'est une femme vraie et passionnée. Elle obéit à cet homme qu'elle a tant aimé, comme le valet du centenier dans l'Évangile : « *Viens ici, et il vient ; fais ceci, et il le fait.* » Le malheur lui va bien, car elle pleure toujours avec des larmes sincères, quelquefois avec un sourire. Sa vie entière, la voici en deux mots : « Être aimée d'Abeilard, et puis, — ô misère ! — l'avoir perdu sans retour ! » De tout le reste, elle ne sait rien, elle ne sait que ceci, elle aime encore ; elle aime l'ombre de l'époux qui n'est plus qu'une ombre ; sa vie est la vie de la Madeleine pénitente, moins le repentir. Ni la prière, ni le jeûne, ni l'aumône, ni cette foule attentive à la parole savante de l'éloquente abbesse du Paraclet, ne peuvent calmer les agitations de ce cœur amoureux. Laissez-la donc s'abandonner à ses plaintes touchantes ! laissez-la se raconter à elle-même ses concerts d'autrefois ! laissez-la pleurer et gémir, et se plaindre avec des larmes à ce malheureux homme à demi mort, qui ne sait plus quelle langue on lui parle. Pourtant, ne soyons pas ingrats envers Abeilard, plaignons-le, et ne disons pas qu'il n'aime pas assez Héloïse. — Qu'en savons-nous ?

D'ailleurs le théologien fait place souvent, même dans les lettres écrites du froid couvent de Saint-Gildas, à l'homme qui se souvient des jours meilleurs. La première fois qu'il est allé voir Héloïse, elle est venue le recevoir dans le réfectoire du couvent, et dans ce lieu *consacré à la Vierge*, ils ont pleuré comme deux amants qui se retrouvent après une absence qu'ils croyaient éternelle. Larmes amères ! larmes inutiles ! Le cœur a saigné, le repentir est venu, non pas pour Héloïse, mais pour Abeilard, honteux de pleurer encore, comme s'il avait encore le droit d'être ému. — Par la mort, seulement, il revient

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

à l'austérité du devoir; elle et lui, ils ne sont plus que des ombres. « La cellule est ma tombe; votre voile, ma sœur, est un linceul. »

A ces paroles sévères, Héloïse obéit, non pas sans peine. Puisque son amant l'exige, elle ne sera plus que l'abbesse du Paraclet; à ce titre, elle prie l'abbé de Saint-Gildas de lui écrire ce qu'il pense de la vie monastique, et pourquoi les fondateurs de la vie religieuse se sont si peu occupés des femmes. En même temps (souvenir des anciennes causeries!) Héloïse cite Aristote, et après Aristote saint Augustin, dont elle avait deviné toute la poésie. — Dans cette lettre d'Héloïse, pas un mot d'amour. Il a dit: *ma sœur!* elle répond : *mon frère!* Abeilard sera content. En effet, l'abbé de Saint-Gildas félicite l'abbesse du Paraclet de ce qu'elle a suivi, cette fois, l'exemple de Marthe et Marie. Il écrit à ce sujet plusieurs épîtres, et maintenant qu'il est délivré du souci des allusions au bonheur d'autrefois, sa lettre est moins troublée, sa parole est plus ferme, il ose dire : « Héloïse, naguère *mon épouse chérie dans le siècle*, aujourd'hui ma sœur bien-aimée en Jésus-Christ. » Ce fut le dernier sacrifice d'Héloïse; elle ne parla plus de son amour dès qu'Abeilard le lui eut défendu. Hélas! elle eût été trop heureuse encore, si l'homme aimé eût voulu lui permettre de lui dire encore : *je t'aime toujours, mon Abeilard!* Lui cependant, l'infatigable et malheureux esprit qu'il était, après s'être défendu violemment contre les souvenirs et contre la tendresse de son épouse Héloïse, il revient aux luttes, aux combats, aux disputes religieuses; cette humble vie, cette vie sans autre écho que le cœur d'Héloïse, lui parut insupportable. Il aimait la dispute, et il la recherchait pour le plaisir même qu'elle donne. Et d'ailleurs, après tant de bruit, comment accepter ce silence? Il venait de publier un nouveau livre : l'*Introduction à la Théologie*, et dans ce livre, les ennemis du savant docteur eurent facilement trouvé de damnables hérésies. Nous avons déjà indiqué l'opposition de saint Bernard à cette alliance de la théologie et de la philosophie dont il comprenait confusément toute la portée. Il regardait comme un devoir de chrétien catholique de maintenir la théologie dans ses limites primitives, et il se méfiait de ces hardiesses de l'intelligence, semblable en ceci à saint Anselme de Cantorbéry, déclamant *contre ce rhéteur dangereux qu'animaient le souffle et l'esprit d'Aristote.* Abeilard avait soixante ans, et depuis trente-deux ans il attirait autour de sa chaire les esprits les plus jeunes et les plus ardents de l'Europe, lorsqu'il fut cité à comparaître au concile de Sens (l'an 1140). A cette nouvelle, Abeilard relève la tête; il se pré-

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

pare pour la bataille; il sait que Bernard lui-même, ce grand organisateur, doit tenter de le ramener dans la bonne voie. En vain on lui donne le choix ou de nier que l'ouvrage accusé soit de lui, ou de confesser sa faute. Pierre Abeilard répond qu'il est prêt à se défendre!— De son côté, Bernard accepte la lutte, non pas sans quelque hésitation, contre ce terrible argumentateur. Cependant, fort de sa conscience, l'illustre antagoniste d'Abeilard accepte le combat avec toutes ses chances; il arrive au concile d'un pas calme; la force qui vient d'en haut le soutient et l'encourage; d'ailleurs, c'est la seule vérité qui le pousse, ce chrétien qui aurait pu s'asseoir sur le trône de saint Pierre, et qui est resté un simple moine; il ne recherche ni les joies du triomphe ni les plaisirs de la lutte, mais il sera heureux s'il peut convaincre cet obstiné Pierre Abeilard. — Et pourtant saint Bernard était le maître du concile, le maître d'Abeilard, le maître dans le monde catholique; il n'avait qu'à faire un signe, et pour lui prêter main-forte, accouraient le roi Louis *le Jeune*, le comte de Champagne, le comte de Nevers, le pape enfin, l'épée, la tiare et le sceptre. — L'illustre apôtre ne voulut pas de secours étranger à sa cause; il combattit, comme un simple moine, contre le maître de la scolastique, celui chez qui le raisonnement obéissait en esclave; il fut écouté avec déférence par Abeilard, avec respect et soumission par tous les autres. « Cet homme joue avec la dialectique, s'écrie saint Bernard, « sans s'inquiéter d'entasser ses propres erreurs sur d'autres erreurs; « il parle comme si en effet il pouvait savoir ce qui se passe ici-bas « et là-haut, et il se croit si bien préparé à rendre raison de toutes « choses, qu'il va vous expliquer ce qui n'appartient à l'explication de « personne! » Ainsi il parle, et telle est l'autorité de la véritable grandeur, qu'en présence de l'apôtre du douzième siècle, Abeilard hésite, sa logique l'abandonne, son habileté s'arrête, éperdue, devant cet homme grave et austère. Cette fois, Pierre Abeilard est condamné après avoir parlé librement; condamné, sauf son appel en cour de Rome, appel qui avait des chances de succès; car, même pour la philosophie, quand elle s'est arrêtée aux limites de la foi, Rome a été juste et bienveillante. Abeilard n'alla pas loin pour savoir sa sentence; il apprit à Lyon l'arrêt souverain d'Innocent II : il était déclaré hérétique; ses livres étaient jetés au feu, et lui-même il devait rester enfermé dans un couvent jusqu'à la fin de ses jours. — Hélas! tout était dit pour ce grand philosophe, qui tient une place si importante dans l'histoire des efforts de l'esprit humain. Proscrit, condamné,

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

loin d'Héloïse, sans asile et sans pain, il ne cherchait plus qu'un lieu d'asile pour y mourir. Ce fut alors que Pierre *le Vénérable*, abbé de Cluny, tendit à cet infortuné une main charitable et fraternelle; il accueillit dans son cloître cette misère éclatante et digne de tant de pitié. L'abbé de Cluny réconcilia son hôte avec saint Bernard, qui pardonna un peu en souvenir de l'abbesse du Paraclet, dont il admirait les vertus et le génie; le pape lui-même accorda à Pierre Abeilard la paix et le pardon de l'Église. — Mais l'âme était brisée, le corps était à bout de souffrances, l'esprit s'était éteint. — La fièvre vint, qui emporta obscurément cet illustre docteur.

Pierre Abeilard mourut le 21 avril 1142, à l'âge de soixante-trois ans. Ce fut, dans l'Europe entière, un concert unanime de regrets et de louanges. « L'abbé de Cluny, le voyant mort en la foi catholique, dressa cette oraison funèbre en témoignage de sa doctrine[1] :

Gallorum Socrates, Plato maximus Hesperiarum
Noster Aristoteles, logicis, quicumque fuerunt
Aut par, aut melior, studiorum cognitus orbi
Princeps, ingenio varius, subtilis et acer,
Omnia vi superans rationis, et arte loquendi,
Abælardus erat : sed hunc magis omnia vicit
Cùm Cluniariensem monachum moremque professus,
Ad Christi veram transivit philosophiam, etc.

« Tel était Abeilard ! le Socrate de la France, le Platon de l'Occident, « notre Aristote, l'égal sinon le maître des plus habiles logiciens, — « le maître de ce siècle, — génie fécond, varié, prompt à la réplique « et à l'attaque,—d'une raison si haute, que son éloquence seule pou- « vait l'égaler. — Sa retraite et son humble vie dans l'abbaye de « Cluny l'ont fait plus grand encore; il venait de s'élever à la vérita- « ble sagesse, la sagesse de l'Évangile. »

Et, non content de cette louange envoyée à l'adresse d'Héloïse comme une consolation, Pierre *le Vénérable* compose une véritable épitaphe, destinée à être gravée sur la tombe d'Abeilard :

Petrus in hâc petrâ latitat, quam mundus Homerum
Clamabat.

« Il est enseveli sous cette pierre, ce Pierre que le monde charmé

[1] Bertrand d'Argentré, *Histoire de Bretagne.*

Copyright les éditions d'Aimay Lyon 2008

« comparait à Homère. » Et enfin ces deux derniers vers, les seuls qu'Héloïse ait gravés sur le tombeau :

Est satis in tumulo, Petrus hic jacet Abælardus
Huic soli patuit, scilicet quidquid erat.

« Pierre Abeilard ! Ce nom suffit à la gloire de cette tombe. — Il « savait, à lui seul, tout ce qu'un mortel peut savoir. »

L'histoire a conservé la lettre de Pierre *le Vénérable*, abbé de Cluny, à sa très-respectable et chère sœur Héloïse, abbesse du Paraclet, et la lettre de l'abbé de Cluny est digne de compléter, tant elle est remplie de grâce et de vérité, le récit des malheurs d'Héloïse : « Femme sage « vraiment, qui avait laissé la logique pour l'Évangile, la physique « pour l'apôtre, Platon pour le Christ, l'académie pour le cloître !... « — Nous avons eu pour notre hôte le serviteur et le véritable philo- « sophe du Christ, le maître Pierre Abeilard, que la Providence di- « vine a bien voulu nous envoyer à notre abbaye de Cluny, dans les « dernières années de sa vie, et nous pouvons dire qu'elle nous a fait, « dans sa personne et dans ses exemples, un don mille fois plus pré- « cieux que l'or et les perles. Chacun de nous rend témoignage à la « modestie et à la dévotion de notre frère Abeilard ; personne n'a été « plus humble dans sa vie et dans son vêtement ; saint Martin lui-même « n'était pas plus inculte, saint Germain plus couvert de haillons. « Dans les processions il marchait si courbé, que nul n'aurait pu dire « que c'était là ce même illustre docteur qui avait rempli le monde « du bruit de sa parole ; à peine s'il mangeait pour se soutenir. L'é- « tude, la prière, le silence, l'austérité, marchaient avec lui ; de temps « à autre il élevait la voix pour instruire ses frères ; à Dieu seul ont ap- « partenu ses derniers jours (Pauvre Héloïse !), et jusqu'à la fin, sem- « blable à Grégoire *le Grand*, il a prié, il a étudié, il a dicté. Quand la « mort est venue, elle l'a trouvé prêt à partir ; et persévérant dans la « douceur et l'humilité, il est allé rejoindre, nous devons le croire, « notre divin Rédempteur !

« Ainsi, notre vénérable sœur, celui auquel vous avez été unie d'a- « bord par les liens de la chair, et ensuite par les liens plus sacrés et « plus étroits de l'amour divin, il est maintenant dans le sein du Sei- « gneur, qui vous le rendra à la voix de l'Archange, au bruit solen- « nel des trompettes du jugement. » — La réponse d'Héloïse à l'abbé de Cluny est digne de tout le reste. — La sainte femme, maintenant

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

que son mari était mort pour la seconde fois, redemandait le corps d'Abeilard, pour qu'il fût ramené au Paraclet; l'abbé de Cluny consentit au dernier vœu d'Héloïse. Lui-même, quand Abeilard reposa enfin dans sa tombe, il vint visiter au Paraclet la tombe d'Abeilard, couché là, et d'Héloïse vivante encore.—Héloïse n'écrivit plus qu'une fois à l'abbé de Cluny, pour lui recommander son fils Astrolable : « Veuillez, mon père, je dirais « mieux, mon seigneur, obtenir pour « mon fils une prébende de l'évêque de Paris ou de tout autre dio- « cèse! » — «Votre fils, répondit Pierre *le Vénérable*, qui est aussi le « nôtre à cause de vous, aura une prébende dans quelqu'une de nos « églises! » Mais il ajoute : *Ce sera difficile!* Difficile, une prébende, pour l'enfant d'Héloïse et d'Abeilard! Enfin, vingt et un ans après Abeilard, le 17 mai 1163, âgée de soixante ans, Héloïse descendit dans cette tombe où elle devait être réunie à l'homme qu'elle avait tant aimé. Depuis tantôt sept cents ans, le même cercueil renferme ces nobles cendres; la révolution française, qui a respecté si peu de tombeaux, n'a pas osé briser tout à fait cette sépulture si remplie de souvenirs, elle s'est contentée d'en faire l'ornement d'un musée; ce ne fut que plus tard, et quand la société française, agitée par les désordres et les tempêtes, eut retrouvé enfin quelque repos, que les restes des deux amants furent rendus à la terre consacrée. — Des débris du Paraclet, une main pieuse leur a construit une chapelle au cimetière du *Père-Lachaise;* là ils reposent enfin — Abeilard à l'abri de son génie, Héloïse protégée par son amour!

- Copyright des éditions d'Auray Lyon 2008 -

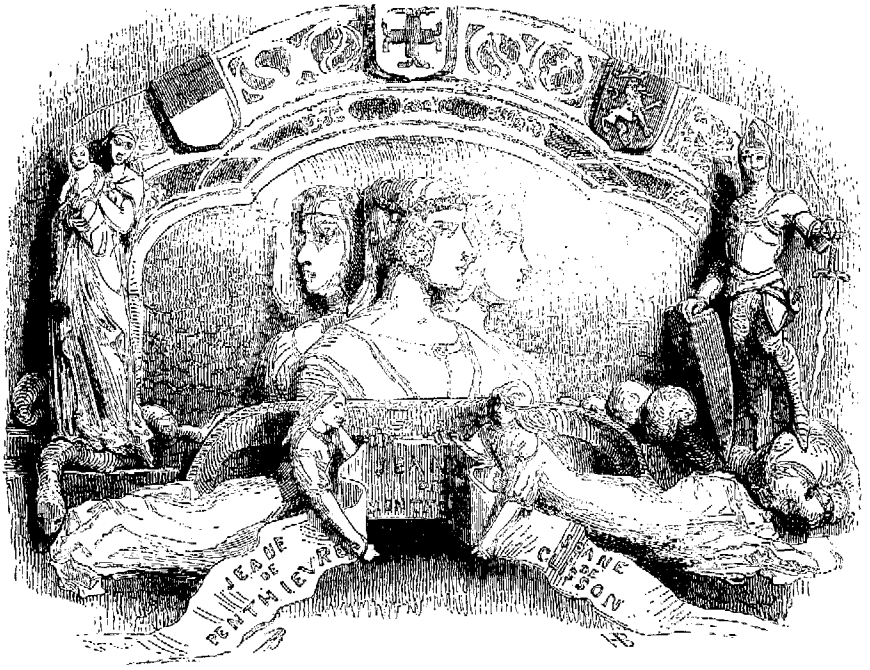

CHAPITRE X.

Rivalités de Jean de Montfort et de Charles de Blois.—Ils font valoir leurs droits au tribunal des pairs de France. —Charles de Blois soutenu par la France. — Jean de Montfort appuyé par l'Angleterre. — Jean de Montfort fait prisonnier à Nantes. — L'héroïsme et le courage de la comtesse de Montfort. — Défense d'Hennebon. — Second siége d'Hennebon. — Olivier de Clisson décapité à Paris.— Indignation de sa veuve, Jeanne de Belleville.—Prise de Quimper par Charles de Blois.— Il est fait prisonnier au combat de La Roche-d'Ériens.— Jeanne de Penthièvre.— Combat des Trente. — Charles de Blois sort de sa prison. — Bataille d'Auray.—Mort de Charles de Blois.—Traité de Guérande.— 1341-1365.

Jean III, duc de Bretagne, (Jean *le Bon*,) ressentait au fond de l'âme une haine si violente pour sa belle-mère, qu'il avait enveloppé dans cette haine Jean de Montfort, son frère consanguin. De là une grande ardeur à déshériter Montfort et à donner la couronne ducale à la fille de Guy de Penthièvre, le frère de Jean III. — Consultés par le prince, les États répondent qu'ils s'en remettent à la sagesse

- Copyright des éditions d'Auray Lyon 2008 -

de leur duc, et cette réponse une fois connue, le prince Jean ne songe plus qu'à trouver, pour sa nièce, un mari qui sache défendre la princesse et la couronne de Bretagne contre Jean de Montfort. Il y avait en ce temps-là, à la cour de France, un prince de la maison de Châtillon, neveu du roi de France, Charles de Blois; Charles de Blois fut choisi par le duc de Bretagne pour être le mari de Jeanne *la Boiteuse*, l'héritière du duché de Bretagne. A peine eut-il marié sa nièce, Jean III mourut, hors de son duché, et sans avoir eu le temps de désigner Charles de Blois comme l'héritier de sa couronne ducale.— Celui-ci se proclama duc de Bretagne, à la place de l'oncle de sa femme, Jean *le Bon;* et comme il ne pouvait guère compter sur la protection du roi de France, dont son compétiteur était le cousin, il se tourna du côté de l'Angleterre et du roi Édouard III. A cet instant commencent, mais sans les haines violentes qui éclateront plus tard, les rivalités de la France et de l'Angleterre. Dès l'année 1335, Édouard III disputait à Philippe de Valois la couronne de France, qu'Édouard III revendiquait du chef de sa mère. La guerre de succession en Bretagne se présentait, juste à point, pour servir de prétexte aux collisions des deux couronnes. Le prétexte était d'autant mieux choisi, que cette question d'hérédité était plus remplie de difficultés et de nuages; car le droit public de la Bretagne ne reposait encore que sur des faits. Jusqu'alors (nous ne parlons pas des nécessités que les révolutions entraînent avec elles), la souveraineté s'était transmise de mâle en mâle, suivant le droit d'aînesse, le fils excluant la sœur, même plus âgée, en même temps, qu'à défaut d'héritier mâle, la fille du prince recueillait l'héritage paternel. Ainsi Havoise, la fille d'Alain III (1066), Berthe, la fille de Conan III (1148), Constance et Alix, dans des temps plus rapprochés, avaient porté légalement la couronne ducale. Mais, d'une part, Jean III ne laissait pas d'enfants, son frère était son parent le plus proche, et d'autre part, sa nièce invoquait les droits de son père qui, s'il eût vécu, aurait hérité directement de Jean *le Bon*. Dans cette occurrence, Jean de Montfort s'était emparé de Nantes; il s'était fait reconnaître par les évêques; il s'était composé un parti parmi les seigneurs bretons, parti d'abord peu nombreux, parce que les seigneurs étaient tenus en respect par la France, mais bientôt le nombre de ses partisans avait augmenté, à mesure que Jean de Montfort devenait plus puissant, et surtout depuis qu'il se fut emparé des trésors du feu duc de Bretagne. Bientôt Brest, Rennes, Vannes, avaient ouvert leurs portes à Jean de Montfort, et maintenant que l'Angleterre va se met-

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

tre de la partie, la lutte deviendra sérieuse; elle sera terrible. En effet, des deux côtés les chances étaient égales, les deux concurrents au trône de Bretagne avaient des droits égaux. Si l'un descendait en droite ligne de Louis le Gros, l'autre, par sa mère, Marguerite de Valois, la sœur du roi régnant, appartenait à une famille qui s'était alliée plus d'une fois à la maison royale de France. Entre ces deux rivaux, Philippe VI devait exercer son autorité de suzerain. A ces causes, le roi de France convoque une cour composée des pairs et des grands du royaume ; Montfort y comparut escorté de quatre cents gentilshommes; jamais couronne, avant d'être débattue par les armes, ne fut disputée d'une façon plus légale ; la loi divine et la loi naturelle, le droit romain et le droit féodal, les coutumes et les canons, furent invoqués tour à tour par les deux prétendants. Montfort tirait son droit du droit public de la monarchie française; la loi salique, invoquée récemment par Philippe le Long lui-même, Montfort l'attestait en sa faveur, soutenant que si la Bretagne était un fief du roi de France, c'est-à-dire une portion du domaine de la couronne, le droit public de la Bretagne devait rester sous l'empire de la constitution française. D'ailleurs, n'était-il pas le frère du dernier duc, et par conséquent plus proche parent de ce prince, que la fille d'un autre frère, et surtout que le mari de cette même fille, inhabile à recueillir personnellement un fief qui, de sa nature, ne pouvait pas être possédé par une femme? Il est vrai que la Bretagne avait obéi à des duchesses ; mais d'abord, ces héritières d'un si grand patrimoine n'avaient possédé la couronne qu'à défaut d'héritiers mâles, et ensuite, en ces temps-là, la Bretagne n'était pas encore ce qu'elle est devenue depuis, une duché-pairie, unie à la France par les liens les plus étroits.

A ces raisons de Jean de Montfort, Charles de Blois répliquait, de son côté, que sa femme, Jeanne de Penthièvre, devait recueillir tous les droits de son père; elle était, disait-il, le seul rejeton de la branche aînée; les femmes pouvaient posséder des fiefs en Bretagne, et certes elles n'étaient même pas exclues de la pairie française, témoin la comtesse d'Artois, à qui la pairie avait été adjugée de préférence à son neveu. — En résumé, pour les uns et les autres prétendants, les motifs ne manquaient pas; mais, ici encore, il s'agissait moins de reconnaître des droits que de défendre des intérêts. Jean de Montfort eut bien vite compris que dans tous ces débats il n'avait rien à attendre du roi de France ; et pour ne pas s'exposer à se voir retenir, malgré lui, par la volonté de son suzerain, il renonça à cet

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

injuste protectorat dans lequel sa cause était jugée à l'avance. Alors, chose étrange, et c'est une remarque de Voltaire, on vit un roi de France, héritier du trône par exclusion de la ligne féminine, prendre en main la cause d'un prince qui tenait tous ses droits de sa femme, tandis que l'autre prince, le roi d'Angleterre, à l'instant même où il revendiquait la couronne de France du chef de sa mère, se déclarait le champion d'un principe tout opposé ; — dans la personne du comte de Montfort, Philippe de Valois donnait un démenti formel à la loi salique, pendant que le roi Édouard de son côté en adoptait toutes les conséquences, par sa levée de boucliers contre le comte de Blois ; exemple trop fréquent de la facilité avec laquelle les souverains sacrifient et les principes et les droits sacrés de la justice à l'intérêt de leur ambition !

Ici va commencer cette longue guerre qui a duré plus de vingt années, toute remplie de vicissitudes incroyables, de défaites bientôt oubliées, de nombreuses victoires sans résultat. C'est qu'en effet il ne s'agit pas seulement de savoir à qui restera le trône de Bretagne : il s'agit de savoir qui l'emportera, de la France ou de l'Angleterre ; il s'agit de savoir de quelle terrible façon va s'engager la lutte de ces deux grandes nations, lutte acharnée et qui n'aura pas moins de quatre siècles de durée ! Jusqu'au règne de Philippe de Valois, les guerres entre la France et l'Angleterre n'ont pas ce caractère de haine et de violence qu'elles auront bientôt ; c'était de la guerre, ce n'était pas une rivalité nationale, ce n'était pas cette antipathie que rien n'arrête, ce duel sans miséricorde et corps à corps, sur terre et sur mer, cette séparation complète, absolue, sans retour, de deux peuples qui avaient eu jusqu'alors tant d'origines communes, tant de rapports de bon voisinage et d'intérêts ; cette fois, l'Angleterre cessait tout à fait d'être normande, elle renonçait tout d'un coup à ses habitudes françaises, à ses instincts français, même à la langue française, son vieil amour, pour revenir à la langue des esclaves, à l'idiome saxon, que les capitaines de Henri Ier et de Richard *Cœur-de-Lion* avaient en exécration : *Linguam anglicanam abhorrebant.* — Nous le répétons, la guerre de Bretagne ne fut tout au plus que le prétexte, cherché avec tant d'ardeur par les deux peuples de France et d'Angleterre, pour se battre enfin tout à leur aise, jusqu'à ce que les terribles leçons de Crécy, de Poitiers et d'Azincourt, eussent appris aux Français à ne jamais désespérer de la patrie. Aussitôt donc que la cour des pairs de France eut adjugé à Charles de Blois le duché de Bretagne,

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

il arriva que le royaume entier fut soumis aux destinées d'une seule province. A ce moment aussi la Bretagne ouvrait la France aux Anglais, mais en revanche elle donnait Duguesclin à la France : « La Bretagne, c'est M. de Chateaubriand qui parle, jusqu'alors peu connue « dans notre histoire, formait à l'extrémité occidentale de la France, « un état différent du reste du royaume, pour le génie, les mœurs et « la langue d'une partie de ses habitants. Cette longue presqu'île, « d'un aspect sauvage, a quelque chose de singulier : dans ses étroites « vallées, des rivières, non navigables, baignent des donjons en ruines, « de vieilles abbayes, des tentes couvertes de chaume, où les trou- « peaux vivent pêle-mêle avec les pâtres. Ces vallées sont séparées « entre elles, ou par des forêts remplies de houx, grands comme des « chênes, ou par des bruyères semées de pierres druidiques, autour « desquelles plane l'oiseau marin, et paissent des vaches maigres « avec de petites brebis. Un voyageur à pied peut cheminer plusieurs « jours, sans apercevoir autre chose que des landes, des grèves, et une « mer qui blanchit contre une multitude d'écueils : région solitaire, « triste, ombrageuse, enveloppée de brouillards, couverte de nuages, « où le bruit des vents et des flots est éternel.

« Il faut que le pays et les habitants aient frappé de tout temps l'ad- « miration des hommes ; les Goths et les Romains y placèrent les restes « du culte des druides, l'île de Sayne et ses vierges, la barque qui pas- « sait en Albion les âmes des morts, au milieu des tempêtes et des « tourbillons de feu ; les Francs y trouvèrent Murman et mirent Roland « à la garde de ses *marches ;* enfin, les romanciers du moyen âge en « firent le pays des aventures, la patrie d'Artus, d'Yseult aux blan- « ches mains et de Tristan le Léonois. Sur les bruyères et dans les « vallées de la Bretagne, vous rencontrez quelques laboureurs couverts « de peaux de chèvre, les cheveux longs, épars et hérissés ; et vous « voyez danser, au pied d'une croix, au son d'une cornemuse, d'au- « tres paysans portant l'habit gaulois, le sayon, la casaque bigarrée, « les larges braies, et parlant la langue celtique. »

Tel était le théâtre, tel était le prétexte de la guerre entre les deux grandes nations d'Angleterre et de France : les deux compétiteurs, dans ces luttes acharnées, seront soutenus par des forces à peu près égales ; du côté de Charles de Blois s'avancent les ducs de Normandie, de Bourgogne et de Lorraine, le roi de Navarre, des soldats ramassés en Espagne, à Gênes, partout ; du côté de Montfort, arrivent le roi d'Angleterre, Robert d'Artois, beau-frère du roi de France, traître à

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

son roi, traître à son pays, et la plus grande partie des villes de Bretagne. Illustre mêlée, dans laquelle les rois de France, d'Angleterre et de Navarre croisèrent leurs épées; capitaines fameux : Beaumanoir, le duc d'Espagne, Clisson, Duguesclin, jeune homme qui faisait ses premières armes; on se battait sur mer, on se battait sur terre. Les femmes elles-mêmes, les femmes surtout, eurent leur part, et leur bonne part dans la gloire de ces batailles. La guerre commença avec rage. Au début de la première campagne, le duc de Normandie, fils aîné du roi de France, entra en Bretagne à la tête d'une armée de dix mille hommes. La ville d'Ancenis tomba au pouvoir des Français. D'Ancenis on marcha sur Champtoceau, et la forteresse fut vivement emportée. Ces premiers succès encouragèrent à entreprendre le siége de Nantes. Nantes était résolue à se bien défendre; la ville était forte et brave, elle était entourée de points d'appui qui ne laissaient pas que d'ajouter à sa confiance; surtout elle comptait sur le château de Valgarnier. Valgarnier avait pour gouverneur le capitaine Ferrand, intrépide Breton, peu disposé à subir les lenteurs d'un siége. Aussi bien, quand il se vit serré de près par le duc d'Athènes, Ferrand propose, pour en finir à l'instant même, que la querelle soit vidée, non pas derrière des murailles, mais en champ clos, épée contre épée, cœur contre cœur. Le château de Valgarnier, Ferrand promit de le rendre au duc d'Athènes si, dans un combat de deux cents chevaliers français contre deux cents chevaliers bretons, ce sont les Bretons qui succombent. De part et d'autre la proposition est acceptée; on se rencontre, ainsi qu'il est convenu; on se bat de part et d'autre, pour la France, pour la Bretagne! — A la fin, ce sont les champions de la France qui l'emportent. Parmi les vaincus on en prend trente à qui l'on coupa la tête, et les têtes sanglantes de ces braves gens sont jetées dans la ville de Nantes, comme un avertissement affreux! — Alors la ville parla de se rendre; ces têtes coupées avaient anéanti son courage. Abandonné par ceux même qui avaient juré de le défendre, Jean de Montfort livra la ville au duc de Normandie, à condition qu'un sauf-conduit lui serait donné pour aller trouver le roi de France, devant lequel il voulait lui-même plaider sa cause. Montfort fut, en effet, envoyé à Paris, non pas comme un prince souverain à qui une trêve est accordée, mais comme un vulgaire prisonnier de guerre dont on dispose. La tour du Louvre lui servit de prison.

Certes, à cette heure, il n'est personne qui n'eût pensé que la guerre

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

était finie, Montfort laissant à peine derrière lui un enfant en bas âge, dans les bras d'une femme jeune et inoffensive, dont on ne parlait que pour son esprit tout féminin et sa bonne grâce; — mais cette guerre de la succession de Bretagne, cette grande cause qui se juge au quatorzième siècle, c'est la cause de la rivalité entre la France et l'Angleterre, c'est le duel terrible de la royauté française et de la royauté anglo-normande, qui depuis cinq cents ans se disputent la domination des Gaules; cette femme qui recommence la guerre civile quand on la croit apaisée, c'est Jeanne de Flandre.

La noble dame était à Rennes quand elle apprit la captivité de son mari; à l'instant même, la comtesse de Montfort comprit qu'elle seule elle était appelée à le défendre, à le venger, à relever la fortune expirante de sa maison. Cette princesse, cette noble dame que l'histoire a désignée comme la femme la plus extraordinaire de son siècle, était douée d'une énergie que l'adversité ne devait pas abattre. Sa beauté, son esprit à la fois gracieux et indomptable, faisaient autant d'a-

dorateurs de tous les chevaliers qui combattaient sous sa bannière. « Seigneurs, leur disait-elle, ne vous ebahissez mie de monseigneur

- Copyright des éditions d'Auray Lyon 2008 -

« que nous avons perdu; ce n'estoit qu'un homme; vecy mon petit « enfant qui sera, si Dieu plaist, son restorier, et vous fera des biens « assez. » En même temps, Jeanne levait des troupes et parcourait les villes de Bretagne, le casque en tête, et montée sur un cheval de bataille. Elle fit plus, elle conduisit, elle-même, son jeune fils en Angleterre, et elle obtint du roi Édouard III les secours qu'il avait promis à Montfort. A ce propos, le *Livre du duc Jehan*[1] raconte que le roi d'Angleterre protégea la dame de Montfort, *quar il estoit :*

Droit breton, chacun le sçavoit,
Et les Bretons, très-bien le sçoie,
S'entredoivent tous d'un accord
Amer et craint jusqu'à la mort.

Dès que la comtesse de Montfort eut obtenu le secours qu'elle implorait, on la vit reparaître sur les champs de bataille, et plus brave que jamais, pour disputer, à main armée, cette couronne que Charles de Blois croyait affermie sur sa tête.

Ce prince, maître de la ville de Rennes et d'une grande partie de la Bretagne, voulut terminer la guerre par un effort décisif, et il s'en vint mettre le siége devant Hennebon; derrière ces remparts restés fidèles à sa fortune, se tenait la comtesse de Montfort, cherchant et préparant les moyens d'engager la lutte de nouveau et de la soutenir. Surprise dans Hennebon, Jeanne de Flandre était perdue si elle eût hésité une heure; mais, avec le courage d'un vieux soldat, elle accepte le siége; elle attend l'ennemi de pied ferme; elle fait sonner le tocsin, elle harangue ses troupes, elle jette dans les âmes l'enthousiasme qui l'anime. C'est en vain que les assauts succèdent aux assauts; les assiégés, inébranlables sur leurs remparts, repoussent les plus vives attaques. Jeanne de Flandre est partout, chevauchant de rue en rue, priant, poussant, gourmandant les soudards. « Qu'on dépave les cours, montez des pierres aux créneaux, préparez la chaux vive et l'huile bouillante; que les femmes elles-mêmes donnent l'exemple aux soldats! » Ainsi parlait la dame de Montfort; on obéit, on accourt, le tocsin fait entendre sa voix puissante, les trompettes font retentir leur cri de guerre; en même temps Jeanne voit accourir autour de sa bannière déployée Guillaume Cadoudal, Yves de Trésiguidy, le sire de Landerneau, le capitaine de Guingamp, les deux frères de Guirisech, Henri et Olivier de Spinefort, gentilshommes intrépides,

[1] C'est le *Livre du bon Jehan.*

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

heureux de se battre pour une si belle cause, et sous les ordres d'un tel capitaine. Au reste, et c'est la justice que lui rend Froissart :

« La comtesse, qui étoit armée de corps et étoit montée sur un bon « coursier, chevauchoit de rue en rue par la ville, et semonoit ses « gens de bien défendre, et faisoit les femmes, dames, demoiselles et « autres, défaire les chaussées et porter les pierres aux créneaux « pour jeter aux ennemis, et faisoit apporter bombardes et pots pleins « de chaux vive pour jeter sur les assaillants. »

Un jour, enfin, peu s'en fallut qu'Hennebon ne tombât entre les mains des assiégeants. La ville venait de soutenir un assaut qui n'avait pas duré moins de dix heures, elle était attaquée, de trois côtés à la fois, par les troupes du comte de Blois. Jeanne de Montfort, au sommet d'une tour, étudiait les mouvements de l'ennemi; l'idée lui vint alors que, pendant l'assaut, le camp de Charles de Blois était resté sans défense. Seigneurs, chevaliers, communiers, ils étaient tous aux remparts, résolus d'en finir. En ce moment décisif, la comtesse eut le coup d'œil d'un héros; elle descend de la tour, elle prend avec elle trois cents lances, et, sortie par une porte opposée à celle qu'on attaquait, la voilà qui tombe sur le camp de Charles de Blois; le camp est tout en flammes; le peu de soldats laissés à sa garde s'en vont en criant : « Au secours! » Où est l'ennemi? d'où vient-il? quel secours inespéré arrive à la ville d'Hennebon? On n'en sait rien, mais les assiégeants sont épouvantés de se voir assiégés à leur tour; ils venaient pour prendre une ville, et c'est eux qui seront pris tout à l'heure. Vous les eussiez vus alors abandonner en toute hâte ces murailles dont ils occupaient déjà les hauteurs, et chercher, dans l'incendie et le désordre de leurs tentes, l'ennemi qui les était venu surprendre. — Cet ennemi invisible et présent, c'était la comtesse de Montfort. Quand elle voit revenir les troupes de Charles de Blois, Jeanne comprend que la ville est sauvée; en même temps elle ordonne à ses compagnons de ne pas attendre les Français, et de gagner de toute la vitesse de leurs chevaux la ville d'Auray, située à six lieues de là. Elle-même, heureuse de sa citadelle délivrée, elle pousse en avant, l'épée et le flambeau à la main. Les siens la croyaient perdue, au bout de cinq jours ils la voient reparaître au milieu d'un escadron ramené d'Auray. Avec quel empressement la ville lui fut ouverte au bruit des clairons, au son des trompettes, au *vivat* même de l'armée française, charmée, dans une si belle et fière princesse, de tant d'héroïsme et de sang-froid!

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

Pourtant, dans cette armée accourue au siége d'Hennebon, comme à une affaire décisive, se trouvaient Charles de Blois, le duc de Bourbon, Bertrand, maréchal de France, le vicomte de Rohan, Louis de La Cerda, capitaine espagnol, brave et expérimenté gentilhomme, qui se battait également bien sur terre et sur mer. — Plus que jamais le siége était poussé avec vigueur; à la femme courageuse qui défendait la ville, on faisait l'honneur d'une attaque vive et sérieuse. Avec douze machines de guerre, La Cerda battait les murailles d'Hennebon; rien n'entrait dans la ville, pas un soldat, pas une épée, pas un morceau de pain, pas même l'espérance. Serrés de si près, la ville et le château parlaient de se rendre, enfin. Seule, la comtesse de Montfort espère encore; elle prie, elle supplie! Qu'on lui donne encore trois jours, rien que trois jours, au bout desquels, s'il faut la rendre, eh bien! elle brisera son épée. — Mais, dans trois jours, l'armée anglaise peut venir. Et, en effet, l'armée anglaise viendra, soyez-en sûrs; le roi Édouard III ne renoncera pas à cette facile entrée d'Angleterre en France que lui offre la Bretagne; la Guienne est trop éloignée de l'Angleterre; aussi bien avec quelle joie Édouard III n'a-t-il pas accepté l'hommage de la Bretagne! D'un coup d'œil, le roi anglais avait compris les avantages de cette domination. A l'aide de la Bretagne, il devait rétablir l'autorité des Plantagenets sur le continent; la Bretagne l'aiderait à reprendre la Normandie, comme autrefois la Normandie avait aidé le roi d'Angleterre à prendre la Bretagne. Voilà ce que savait la comtesse de Montfort, aussi bien qu'Édouard III lui-même; voilà pourquoi elle attendait nécessairement la flotte anglaise! Elle se demandait pourquoi la flotte ne venait pas; elle repassait en elle-même toute sa mauvaise fortune : son mari captif, sa cause perdue, son enfant bientôt sans asile; elle-même, Jeanne de Montfort, elle se voyait déjà entre les mains de l'homme à qui elle avait si énergiquement disputé le trône de Bretagne. — Vaines plaintes! prières inutiles! Il fallait se rendre! Jeanne de Montfort n'aura pas ce répit de trois jours; au dehors l'armée ennemie, au dedans des espions et des traîtres, comment résister à ces forces conjurées? — L'évêque de Léon était dans la ville d'Hennebon, où il soutenait la cause de Montfort, pendant que son neveu Henri servait le comte de Blois. — C'en était fait, la ville d'Hennebon allait ouvrir ses portes; déjà même l'évêque de Léon appelait son neveu pour qu'il eût à recevoir la ville au nom de Charles de Blois. — O bonheur inespéré! — Jeanne sur les créneaux, regardait tout au loin, du côté de l'Angle-

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

terre, pour savoir si elle ne verra rien venir : — Aux armes ! s'écria-t-elle, aux armes ! — Fermez les portes ! — Revenez aux murailles ! voilà le secours ! voilà le secours !—En effet, les voiles anglaises blanchissaient au loin ; l'anse du Blavet était couverte de vaisseaux grands et petits, c'était bien la flotte anglaise retardée par les vents contraires. Au même instant la négociation est rompue, l'évêque de Léon quitte la ville et suit son neveu au camp de Charles de Blois ; les Anglais débarquent sur le rivage, conduits par Gauthier de Mauny, l'un des plus célèbres capitaines de l'Angleterre, et la fleur de ses chevaliers ; Jeanne elle-même, au comble de sa joie, s'en vint recevoir ses libérateurs : « Qui adonc vit la comtesse descendre du châtel et « baiser messire Gauthier de Mauny et ses compagnons, les uns « après les autres, deux ou trois fois, bien peut dire que c'était une « vaillante dame. » (Froissart, liv. I.)

Les Anglais furent reçus comme des libérateurs ; à peine entrés dans la ville ils repoussent l'attaque désespérée de Louis d'Espagne ; toute la nuit la ville fut battue en brèche, mais le jour venu, Gauthier de Mauny se précipite sur l'armée française, l'épée au poing. — Il fallut céder au nombre et le siége fut levé ; Louis de La Cerda, duc d'Espagne, forcé de renoncer au château d'Hennebon, se jette dans la basse Bretagne ; Auray, Guérande, Vannes, Carhaix, Dinan, sont ravagées et pillées par ces mercenaires. Pour ajouter à ces misères, monté sur quelques vaisseaux marchands, ce féroce La Cerda dévaste les côtes ; il arrive par mer à Quimperlé, et il va pour compléter son butin dans ces campagnes désolées, lorsqu'au retour il rencontre Gauthier de Mauny, qui le suivait à la trace des maisons brûlées et des populations égorgées ; cette fois, aux soldats anglais s'étaient réunis les paysans bretons, avides de la vengeance commune. Point de répit, point de pardon : il fallut que l'Espagnol payât ses violences ; on le pousse, on le presse, lui et sa bande ; il est blessé, son neveu est tué dans la mêlée, il veut retourner à ses vaisseaux, les vaisseaux ont été pris par les Anglais ; enfin il se jette dans une barque qui l'emporte jusqu'au port de Rhédon, toujours suivi par le chevalier de Mauny ; de Rhédon, La Cerda, monté sur un petit cheval du pays, arriva sous les murs de Rennes, aussi heureux et aussi fier de l'aventure que s'il n'avait perdu ni ses soldats, ni son neveu, ni son butin. Quant au chevalier de Mauny, une fois qu'il eut renoncé à prendre La Cerda, il voulut revenir par mer à Hennebon ; la tempête jeta ses vaisseaux aux environs de *La Roche-Perriou*. — Alors, pour ne pas être oisif, l'idée

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

vint à l'Anglais de prendre le fort. — La *Roche-Perriou* était défendue par un vaillant homme, Gérard de Maulain. — Au premier assaut, Jean de Bouteiller et Matthieu Dufresnoy, qui s'étaient des mieux battus à Quimperlé, sont blessés grièvement à côté du chevalier de Mauny. — Pour comble d'accident, à une lieue de là, dans un petit fort appelé le *Faouët*, se tenait le frère de Gérard de Maulain. Quand donc René de Maulain sait que son frère est attaqué par le chevalier de Mauny, René accourt à l'aide de Gérard, et, chemin faisant, la première barque qu'il rencontre, c'est la barque qui remportait les deux chevaliers blessés. — Il enlève la barque, il emmène dans son fort Bouteiller et Dufresnoy. — De son côté, Mauny revient pour délivrer ses compagnons, et il met le siége devant le *Faouët*.—A son tour arrive le capitaine de La *Roche-Perriou* au secours du *Faouët* assiégé.—Mauny se retire furieux d'être battu, furieux de laisser aux mains de l'ennemi ses deux compagnons d'armes; seulement, et pour ne pas avoir tous les démentis, il s'empare d'un château fort qui dominait une hauteur boisée. — Puis il revient à Hennebon, où la comtesse de Montfort l'attendait, non pas sans impatience, car le siége d'Hennebon allait recommencer.

En effet, Charles de Blois, maître d'Auray, de Vannes, de Carhaix, était revenu devant Hennebon, promettant de ne pas se reposer qu'il ne l'eût prise. Avec le prétendant était La Cerda, ce noble aventurier ce fantasque Espagnol, naguère et si complétement battu à Quimperlé. Maintenant Louis d'Espagne avait avec lui, non pas des Espagnols mais des Génois. Superbe et plein de rancune, il n'avait pas oublié sa défaite, sa fuite, cette barque de pêcheur, ce cheval de paysan; aussi, à peine sous les murs d'Hennebon, La Cerda s'en va trouver Charles de Blois, et ayant toute demande, il lui fait jurer, au nom des services rendus et des services à rendre encore, que la première grâce dont lui, La Cerda, il fera la demande, lui sera sur l'heure accordée! Charles de Blois, sans méfiance, et qui ne peut guère songer qu'à un prince, chevalier et chrétien, La Cerda puisse jamais faire une demande indigne d'un chrétien et d'un chevalier, jure qu'il fera ainsi que veut Louis d'Espagne! Alors, celui-ci, sans nulle honte, demande la tête de Jean de Bouteiller et de Hubert Dufresnoy, les deux chevaliers bretons faits prisonniers par René de Maulain.

« Je vous prie que vous fassiez ici, tantôt, venir les deux chevaliers « qui sont en votre prison du chastel de Favet, et me les donniez pour « en faire ma volonté, c'est le don que je vous demande! Ils m'ont

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

« chassé, d'esconfit et blessé ; ils ont occis monseigneur Alphonse, « mon neveu. Si ne m'en suis autrement vengé, fors que je leur ferai « les têtes couper devant leurs compagnons qui céans sont ren- « fermés.

« Messire Charles, qui de ce, fut moult ébahy, lui dit : Certes, les « prisonniers volontiers, puisque demandez les aurez, mais il serait « grand'cruauté et blâme à vous, si vous faisiez deux si vaillants hom- « mes mourir, et auroient nos ennemis cause de faire ainsi aux nô- « tres, quand tenir les pourroient; pourquoi, cher sire et bon cousin, « je vous prie que vous veuilliez être mieux avisé! » — Noble langage! et pourtant, comme il avait donné sa parole, Charles de Blois se crut obligé de la tenir ; il envoya chercher les deux prisonniers que demandait La Cerda, et, à son vif regret, Jean de Bouteiller et messire Hubert Dufresnoy sont livrés à l'Espagnol, pour qu'il en soit fait à sa merci. Donc pas plus tard que demain, au lever du soleil, si Dieu ne leur vient en aide, les deux chevaliers seront mis à mort.

Cette triste nouvelle arrive jusqu'à Jeanne de Montfort, et tout autant que la courageuse dame, le chevalier de Mauny s'en indigne. Rien qu'à apprendre les lâchetés de l'ennemi, les assiégés sentent redoubler leur courage ; aux cruautés de La Cerda ils répondent par des railleries. « *Allez requerre vos compagnons qui se reposent aux champs de Quimperlé,* » disaient-ils; mais quand il est revenu de la première surprise, le chevalier de Mauny, encouragé dans ce nouvel exploit par Amaury de Clisson et par Jeanne de Montfort, explique son projet de délivrance : — « Ce serait grand honneur à nous « si nous pouvions délivrer nos compagnons. — Tentons-le, et si « nous succombons dans cette entreprise glorieuse, le roi Édouard « nous en sera gré. » Il dit, ses compagnons l'approuvent. On convient qu'au point du jour, avant l'heure du supplice, deux troupes de cavaliers sortiront de la place. — L'aube paraissait à peine, que, d'une part, Amaury de Clisson se précipite sur le quartier de Charles de Blois ; surpris, mais non pas découragés, les Français arrivent et font face au danger le plus pressant. Clisson soutient bravement leur attaque, et, par une retraite habile, il attire les assiégeants hors de leur camp. Pendant ce temps, Gauthier de Mauny s'élançait avec sa troupe dans la partie du camp qui servait de prison aux nobles chevaliers qu'attendait le supplice. Où sont-ils? On les trouve; les gardes sont massacrés, et les prisonniers, si heureusement délivrés, rentrent dans Hennebon au bruit des

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

fanfares et des cris de joie. Grand bonheur de se battre ainsi! admirable bataille qui délivre de braves chevaliers! touchant témoignage de la fraternité de la chevalerie! Ces sortes d'histoires héroïques servent merveilleusement à reposer celui qui écoute et celui qui raconte. — Découragé, moins encore par cette sortie heureuse que par la mauvaise action qu'il avait permise, Charles de Blois, une seconde fois, leva le siége d'Hennebon, et la comtesse de Montfort mit à profit cette heure de trêve pour aller en Angleterre chercher de nouveaux renforts.

Vous savez quel était le roi d'Angleterre, Édouard III : bon chevalier, hardi capitaine, héros à son heure, grand ennemi du roi de France, par politique autant que par haine nationale [1]. Son règne commençait à peine, et en attendant les nombreux travaux qui devaient remplir sa vie, il s'était épris de la comtesse Alix de Salisbury. Alix, cette belle dame qui a laissé sa trace brillante et passionnée dans l'histoire d'Angleterre, avait eu l'honneur, tout comme Jeanne de Montfort, car on dirait que c'est le siècle des héroïnes, de défendre le château de Salisbury, attaqué par David, roi d'Écosse, en personne. « Là était la comtesse de Salisbury, qu'on tenait pour la plus belle « dame et la plus sage du royaume d'Angleterre. » Elle-même, Alix, elle avait remis le château, sauvé par elle, au roi Édouard. « Si le « blessa tantôt une étincelle de fine amour au cœur, qui lui dura « par longtemps! »

Une autre circonstance singulière, c'est que les maris de ces deux femmes étaient, en même temps, les prisonniers du roi de France. Si le courage était le même, la haine était égale, comme la beauté. Quand donc la comtesse de Montfort arriva à cette jeune et brillante cour d'Angleterre, le roi Édouard III donnait une fête à la comtesse de Salisbury; à cette fête étaient conviés les plus brillants et les plus hardis chevaliers de l'Europe. Là brillaient, au premier rang, le roi d'Angleterre, le comte de Hainaut, Robert d'Artois, les comtes de Derby, Glocester, Warwich, Cornouailles, Suffolk; de leur côté, jamais les dames qui étaient l'ornement et la parure chatoyante de cette fête n'avaient été plus richement parées et plus belles; seule, Alix était vêtue d'une robe sans ornements. Pour être au niveau de ces rares merveilles de la jeunesse, de la beauté, de l'élégance,

[1] Un laborieux et savant magistrat, M. Auguste Vidalin, a écrit naguère dans un style plein d'images, d'intelligence et d'un beau mouvement historique, un très-beau livre intitulé *Édouard III et le Régent*. Nous y renvoyons nos lecteurs.

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

les beaux jeunes gens des nobles familles, et même les vieux capitaines, jeunes encore tant ils étaient impétueux et braves, s'étaient parés de leurs plus riches armures : le casque d'or, l'épée d'acier, l'armure complète, sans oublier l'écharpe brillante, aux couleurs symboliques. La fête était complète : l'esprit, les yeux, le regard, tout en était ! Messire Jean Froissart lui-même, le grand historien et le poëte, avait fait une tragédie d'*Ariane* qui fut applaudie comme plus tard sera applaudi le *Cid* de Corneille. Même, c'était l'instant où la comtesse de Salisbury, triomphante, venait de laisser tomber ce beau petit ruban bleu qui rattachait, d'une élégante façon, son bas de soie. *Honny soit qui mal y pense !* mais ce ruban, ramassé par l'amoureux Édouard, a donné naissance à l'une des plus brillantes chevaleries de l'Europe : *ordre moult honorable, et où tant d'amour se nourrissait.* Ce fut à ce moment que la comtesse de Montfort se présenta dans la fête royale ; et telle est l'autorité du vrai courage, qu'au nom seul de la comtesse, soudain toute la cour fait silence. Les chevaliers s'empressent à qui saluera, le premier, cette noble femme ; la comtesse de Salisbury elle-même vint baiser cette main qui tenait si bien une

TIMMS

épée, et tout d'abord, dans l'orgueil de cette visite, le roi Édouard III accorda à Jeanne de Montfort un secours de quarante-six vaisseaux, commandés par Robert d'Artois, ce prince du sang royal de France,

Copyright des éditions d'Auray Lyon 2008

que nous verrons bientôt mourir, les armes à la main, en combattant contre son roi et contre sa patrie.

Quand cette flotte partit des côtes d'Angleterre, la trêve était expirée. Charles de Blois avait équipé trente-six navires d'une grandeur remarquable, pour s'opposer à la descente des Anglais, et il en avait confié le commandement à Louis d'Espagne. Les deux flottes se rencontrèrent à la hauteur de Guernesey. Les guerriers des deux partis déployèrent sur l'Océan le même courage et la même animosité que sur les champs de bataille de l'Armorique. Cette fois encore, Jeanne de Montfort donna l'exemple; elle combattit de sa personne sur le pont de son navire. On se battit toute la journée avec un incroyable acharnement, jusqu'à ce qu'un épouvantable orage, survenu à la tombée du jour, eût dispersé les deux flottes. La flotte de La Cerda fut jetée sur les côtes de Biscaye, pendant que la comtesse de Montfort, plus heureuse, parvenait à gagner les rivages de Bretagne; elle aborda près de Vannes, et elle résolut d'assiéger cette ville, que le sort semblait désigner à ses armes. En effet, Vannes fut enlevée à Charles de Blois, et presque sans coup férir; mais elle fut reprise presque aussitôt par Hervé de Léon, par Robert de Beaumanoir, maréchal de Bretagne, par Olivier de Clisson enfin, car ces Clisson se rencontrent en chaque bataille. A peine Vannes est-elle reprise, que le roi d'Angleterre arrive au secours de Jeanne de Flandre. Il assiége Vannes, Nantes, Rennes, il prend Rohan et Pontivy; il sait très-bien que l'interminable duel entre la France et l'Angleterre commence à peine, mais il ne dit à personne quels grands rêves s'entassent et s'agitent dans son cœur. En effet, Édouard III ne pense pas qu'il soit impossible de réunir sur sa tête ces deux illustres couronnes : France! — Angleterre! Son arrivée sur les rivages de la basse Bretagne avait été signalée par la consternation générale; mais, après les premiers succès, Édouard III s'était trouvé dans une position difficile. Du côté de l'Angleterre, les Communes, déjà menaçantes, n'envoyaient plus au roi anglais, que de rares subsides et des soldats moins nombreux que les exigences et les conseils. D'autre part, Louis d'Espagne tenait la mer avec sa flotte et coupait les convois. Pour ajouter aux embarras de la position, Édouard apprend que le duc de Normandie s'avance à la tête d'une armée de quarante mille hommes. Livrer bataille dans un pays comme la Bretagne, le prince anglais ne l'osa pas; il pensa qu'il était plus prudent de se retrancher près de Vannes, et là d'attendre l'ennemi. Bientôt arrive le roi de France. Les deux armées enfin se trouvaient en

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

présence, et la querelle de la France et de l'Angleterre allait se vider aux plaines illustrées jadis par Waroch ; mais à l'heure du combat, on vit accourir deux cardinaux, légats du pape Clément VI, qui faisait sommer les deux rois, pour qu'ils eussent à déposer les armes. L'ordre pacifique de Clément VI est le bienvenu d'Édouard et de Philippe, l'un et l'autre n'étant guère disposés à jouer de si importantes destinées sur le résultat d'une seule bataille; entre la France et l'Angleterre une trêve est consentie; cette trêve devait durer trois ans, mais au premier prétexte la trêve fut violée par les Anglais, et sous le prétexte que voici : Olivier de Clisson, fait prisonnier à la prise de Vannes par le roi Édouard III, avait été rendu à la liberté à condition que, même à la cour de France, lui, Olivier de Clisson, traître à la cause soutenue par son roi, il servirait les intérêts de Jeanne de Montfort. Le même traité avait été conclu avec plusieurs seigneurs bretons et normands, serviteurs de la France. Le secret de ces intelligences fut acheté par le roi de France; d'autres disent qu'il lui fut donné pour rien, par le mari de la comtesse Alix de Salisbury, et que, pour se venger du royal amant de sa femme, Salisbury avait livré au roi de France les sceaux des seigneurs vendus au roi d'Angleterre. — Froissart, qui n'aime pas à accuser de si puissants seigneurs, s'exprime ainsi en parlant d'Olivier de Clisson : « Je ne sais « s'il en étoit coupable ou non, mais je crois moult enuis (avec peine) « que du si noble et si gentilhomme comme il estoit et si riche homme, « on ne dût penser ni pourchasser fausseté ni trahison. » En même temps que Clisson, furent dénoncés comme ses complices Geoffroy d'Harcourt, le sire d'Avangour, le sire de Laval, Geoffroy de Malestroit, Jean son fils, et Jean de Montauban; arrêtés au milieu d'un tournoi, le roi de France leur fait trancher la tête, sans autre forme de procès, au milieu des halles de Paris. — Seul, Geoffroy d'Harcourt parvient à s'échapper; la Normandie paya plus tard à Geoffroy d'Harcourt, la dette du roi de France. — Ainsi périrent de la mort des traîtres, Alain de Quedilhac, les trois frères Guillaume, Jean et Olivier des Brieux, Denis Duplessis, Jean Mallart, Jean de Sénédavi, Thibaut de Morillon et Denis de Calac.

« Et non content, dit Pierre Lebaud, ledit roy Philippe, de celle « crudélité, fist prendre en Bretagne maistre Henry de Malestroict, « frère du dessus dit Geoffroy de Malestroict; lequel Henry estoit clerc « et diacre; et pour ce que l'évêque de Paris le demanda comme clerc, « il le luy fit mener en sa cité, sans chapperon, lié de chaînes de fer,

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

« en un tombereau, sur un gros bois mis de travers, afin de le vili-
« pender, et que tous le peussent mieux voir à leur aise. Puis après,
« par commission que ledit Philippe impétra du pape, de le dégrader
« de diacre et de tout autre ordre, le fist mettre en une eschelle et
« montrer à tout le peuple de Paris, lequel meu à la fureur de leur
« roy, le lapidèrent, et mourut trois jours après. »

A quoi bon ces terribles supplices, même quand ils sont mérités? et comment donc le roi de France pouvait-il espérer que la tête d'Olivier de Clisson, suspendue aux murailles de Nantes, ne serait pas pour la Bretagne un profond sujet de douleur et de colère? Le roi d'Angleterre témoigna un profond ressentiment de ces vengeances; il écrivit au pape pour se plaindre de ce que le roi de France avait osé porter la main sur des nobles *attachés à sa personne*, et, malgré la trêve, il se déclara leur vengeur immédiat. D'autre part, épouvantés de ces exécutions formidables, les seigneurs chancelants n'hésitent plus à passer au roi Édouard III; même ceux qui étaient fidèles au roi de France hésitent, ils se demandent s'ils doivent continuer à servir ce roi ombrageux et sanguinaire. Ainsi la trêve est rompue; le bourreau des halles de Paris a donné le signal d'une guerre nouvelle et plus impitoyable. De nouveau la Bretagne est invoquée comme l'arbitre de la fureur et de l'ambition des deux peuples d'Angleterre et de France; on dirait que les deux nations s'en viennent chercher dans la vieille Armorique, l'Angleterre ses lettres de noblesse, la France ses chartes de propriétaire. Dans la vieille Bretagne aux landes sauvages, la Bretagne bretonnante, berceau de la mère patrie, les Anglais sont les maîtres. Dans la haute Bretagne, la France domine. Vous le voyez, les Bretons du quatorzième siècle sont invoqués comme juges, soldats et capitaines, dans toutes les causes féodales; la noblesse, les villes, le peuple de Bretagne, apportent leur courage et leur constance dans ce débat commencé d'une façon désespérée pour la France, et qui aboutit cependant à l'expulsion des Anglais, chassés de la terre de France par l'épée de Duguesclin et la sagesse de Charles V. Cependant, soyez attentifs! une autre héroïne va tout à l'heure mériter votre attention et vos respects. Olivier de Clisson, non moins favorisé qu'Amaury de Montfort, aura pour son vengeur, lui aussi, sa veuve elle-même, Jeanne de Belleville, tant le noble exemple de la comtesse de Montfort portait ses dignes fruits de courage et de fidélité. En effet, à la première nouvelle que son mari a subi le supplice des traîtres, la veuve d'Olivier de Clisson appelle à son aide et à sa vengeance; quatre cents

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

gentilshommes dévoués à la fortune de sa maison. Aussitôt commencent les sanglantes représailles : on se met en marche pendant la nuit; une partie de cette petite troupe reste cachée dans une embuscade, pendant que son général, à la main blanche, au sourire charmant, suivi de quelques cavaliers, s'en va frapper à la porte d'un château occupé par les troupes de Charles de Blois. La garnison ignorait le supplice d'Olivier de Clisson ; celui qui commandait pour Charles de Blois, sans défiance, ouvre la porte à cette dame qui demande un asile pour la nuit. — Elle entre. — A peine entrée, un des siens fait retentir les airs des sons du cor; on pensa que c'était une fanfare : c'était un signal pour les chevaliers restés en embuscade; et les voilà qui accourent : ils sont sous les murs de la citadelle; la citadelle est prise, la garnison est égorgée, et quand le roi de France demande à Charles de Blois qui donc cause tous ces revers, Charles de Blois répond au roi de France : — Sire, c'est Jeanne de Clisson qui se venge!

En effet, Jeanne de Clisson avait déclaré la guerre au roi meurtrier de son mari. On la voit, sur les côtes de France, comme autrefois les Normands de Rollon, porter le ravage et la dévastation. A force de prendre des vaisseaux au roi et de piller les villes du littoral, Jeanne de Clisson reconstruit la fortune de sa maison, dont les biens ont été confisqués. Grande louange pour la comtesse de Montfort, de voir son exemple suivi avec tant d'héroïsme! — Et avec quelle joie se rencontrèrent ces deux femmes, quand Jeanne de Clisson vint offrir à Jeanne de Montfort son jeune fils Olivier, enfant de sept ans il est vrai, mais déjà cet enfant se plaisait au choc des armes; déjà, dans son regard brillait le feu guerrier. La comtesse Jeanne de Montfort accepta avec orgueil l'inestimable présent que lui faisait Jeanne de Clisson; elle voulut que le fils de Clisson partageât *la bonne nourriture* du fils de Jeanne de Montfort. Ce jeune Clisson, laissez-le grandir, il deviendra le seul homme en France qui osera porter l'épée du grand connétable Duguesclin.

Cependant Charles de Blois avait repris la campagne; la ville de Kemper fut la première conquête du prince. Quatorze cents habitants tombaient massacrés par une soldatesque altérée de vengeance, et le massacre durait depuis le matin, lorsqu'un chevalier vint dire au prince Charles, qu'on avait vu — chose horrible à voir! — le corps sanglant d'une pauvre femme, sur lequel un enfant à la mamelle se traînait encore, pressant ce sein glacé de ses lèvres innocentes. Saisi d'horreur à ce récit, le comte de Blois versa des larmes et suspendit le

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

carnage. Que ces larmes lui soient comptées ! c'est si rare, un chrétien qui pardonne au milieu de la bataille ! c'est si rare et si beau, un soldat qui pleure sur le sang que répand la guerre autour d'elle ! Cependant un des capitaines du roi d'Angleterre, le comte de Northampton, s'était emparé des places de Carhaix et de La Roche-Derrien ; Charles de Blois, à la tête de quatorze mille hommes, s'en vint mettre le siége devant cette dernière place. Il poussa l'assaut avec tant de vigueur, que bientôt les assiégés demandèrent à capituler. Charles, trop assuré de la victoire, exigea que ses ennemis se rendissent à discrétion. Réduits à une si terrible extrémité, les assiégés répondirent que mieux valait mourir ; et, en effet, ils se battaient encore, lorsque l'Anglais Thomas d'Agworth et Tanneguy Duchastel se montrèrent au loin, à la tête de huit mille combattants qu'ils amenaient au secours de la forteresse. A ce moment, et quand il aurait dû serrer la ville de plus près, Charles de Blois laissa une partie de son armée sous ces murailles dont la résistance est doublée par l'espérance, et avec le reste de ses troupes, il s'en va attendre l'armée anglaise sur les bords de la rivière du Jaudi. — Le moment était bon pour se battre contre la France. Cette grande misère qui a pesé sur notre pays de 1345 à 1366, était si grande en ce moment, que nul ne se pouvait douter que cette misère grandirait encore. L'heure fatale de Crécy, moins fatale cependant que le glas funèbre de Poitiers, avait sonné pour la France ; avec sa gloire, l'ambition de l'Angleterre avait grandi ; il ne s'agissait plus, à cette heure, de savoir qui donc sera duc de Bretagne, mais de savoir comment s'appellera le roi de France. Édouard d'Angleterre, forcé par la tempête de relâcher en Normandie, avait poussé jusque sous les murs de Paris, et maintenant il revenait de cette expédition hasardée, vainqueur et tout-puissant, maître de tout sauver, maître de tout briser sur son passage. Évidemment, la fortune était du côté de l'Angleterre[1]. Quand donc il eut vu Charles de Blois diviser ses troupes pour aller au-devant du grand capitaine qui revenait des plaines de Crécy, d'Agworth mit à profit cette faute sans excuse, il évita les troupes que Charles de Blois avait placées sur son chemin pour lui barrer le passage ; il traversa la rivière au pont Aziou ; la rivière franchie, il tomba comme la foudre, — la nuit était obscure, — sur le camp ennemi, et une bataille effroyable se livra entre les deux

[1] *La Normandie*, chap. XII, pag. 332 et suivantes : tout le passage du roi Édouard III à travers les provinces françaises. Plus que jamais les deux récits sont complétés l'un par l'autre ; c'est la même histoire, ce sont les mêmes hommes qui se portent sur des points différents.

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

partis, à la clarté des torches. D'Agworth, deux fois prisonnier, fut deux fois délivré par ses soldats, qui enfin restèrent les maîtres du champ de bataille. En vain Charles de Blois s'élance sur les pas des Anglais qui emmenaient leur chef, en vain d'Agworth est fait prisonnier de la main même du duc de Bretagne, les Anglais, éperdus, avertirent la garnison bretonne de La Roche-Derrien; la garnison fit une sortie et délivra encore une fois le vaillant d'Agworth.

En ce moment, l'intrépide Charles de Blois (car il faut rendre justice à ce rare courage uni à tant de fervente et sincère piété), se trouvant attaqué de deux côtés à la fois, ne put soutenir ce double choc. Longtemps il s'efforça de rallier ses troupes dispersées; la valeur du chevalier ne put réparer la faute du capitaine. Entouré d'ennemis, couvert de dix-huit blessures, le comte ne voulut rendre son épée qu'à Robert du Chastel, chevalier breton. Tel fut le résultat de la bataille de La Roche-Derrien, qui se livra le 18 juin 1347.

A La Roche-Derrien en Tréguier [1]
Où mourut maint bon chevalier,
Maint bon vassal et maint baron
Et maint écuyer de regnom,
Furent mors, pris et desconfis,
Les uns armés les autres esbis.
Ce fut la nuit à la chandelle,
La bataille y fut moult belle.
Je vais nommer les principaux
Qui là souffrirent tant de maulx :
Premier le sire de Laval,
Rohan, Montfort, Rogé, Derval,
Le sire de Chateaubriand,
Moururent là, en un moment.
L'on mena Charle en Angleterre
Comme prisonnier de droit guerre.

Singuliers accidents de la fortune! Maintenant c'était au tour de Charles de Blois à rendre son épée, tout comme le comte de Montfort avait rendu la sienne; des deux compétiteurs à la Bretagne, l'un et l'autre étaient prisonniers de guerre; également braves celui-ci et celui-là; mais le plus digne de notre intérêt et de nos sympathies, c'est le protégé de la France, c'est Charles de Blois : il unissait la piété au courage, à ce point que, mort comme un soldat, l'Église en voulut faire un saint dans le ciel. Chaque matin, son aumônier lui disait la messe, et la présence même de l'ennemi ne mettait pas obstacle à ce pieux

[1] C'est le *Livre* du *bon Jehan*.

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

devoir. Prisonnier des Anglais, Charles de Blois retrouva cette résignation chrétienne à laquelle il s'était habitué de si bonne heure; sa patience fut plus grande que les épreuves n'étaient rudes. C'était, plus que jamais, la guerre sans pitié et sans respect, dont Duguesclin, le premier, devait faire honte aux soldats de la France et de l'Angleterre. Le prisonnier, quel qu'il fût, était soumis au plus affreux dénûment. Prince souverain, gentilhomme chevalier dont l'humanité n'était mise en doute par personne, et, tout blessé qu'il était, à peine si Charles de Blois obtint la faveur d'un lit de paille; telle fut sa pieuse fermeté, qu'à dater de ce jour il ne voulut plus d'autre couche. — Le comte de Blois, prisonnier et traité comme le dernier des serfs, Jeanne de Montfort était sans doute assez vengée; elle tenait l'ennemi de sa maison, car Charles de Blois s'était rendu à un Breton, non pas à un Anglais; il était donc à la comtesse. Pour tout dire, elle usa de la victoire comme une femme qui se venge; elle fit promener son captif dans les villes de Bretagne, à travers les carrefours de Carhaix, de Quimperlé, de Vannes, de Brest, d'Hennebon, et enfin elle fit jeter son ennemi dans la Tour de Londres, où le comte de Blois resta neuf années. Au bout de ces neuf années de captivité et de misère, le roi Édouard III consentit à échanger le prisonnier de La Roche-Derrien. L'offre acceptée, les deux fils de Charles de Blois, devenus les otages de leur père, sont amenés à Londres par une brillante compagnie de chevaliers amis du comte de Blois : le sire de Beaumanoir, Bertrand de Saint-Pern, Martin de Fléchières, quelques-uns disent Bertrand Duguesclin. Le roi anglais fit aux ambassadeurs de son captif une réception toute royale. — A la fin, Charles de Blois quitta la tour de Londres, laissant à sa place ses deux enfants qu'il ne devait plus revoir, et qui restèrent trente années dans cette prison, comme les otages de la paix en Bretagne. Ce fut le beau moment de la vie de Jeanne de Montfort, ennemie de la France; la France était humiliée outre mesure : point de frontières, le pillage partout, l'autorité nulle part, le désordre au dedans, la peur et l'ennemi au dehors, les campagnes sans culture, les villes sans défense, l'Église sans prières, l'armée sans discipline, la féodalité, désormais impuissante à protéger ce royaume qu'elle avait divisé en mille parcelles inaperçues; Paris qui déjà s'inquiète et s'agite, aspirant déjà après une liberté qu'il faudra payer de tant de sang :—quel État plus misérable?—surtout si vous comparez l'abaissement de la France à l'orgueil de cette nation anglaise triomphant contre nous

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

sur tous les champs de bataille? — Telle était la joie de notre brillante héroïne : triomphe complet et sans réplique, à ce point qu'un jour enfin, dans le château d'Hennebon, la comtesse de Montfort, — bonheur inespéré! — vit arriver ce mari pour lequel elle s'était battue si longtemps. C'était bien lui, en effet, c'était lui ! Montfort avait brisé ses fers, il avait trompé ses geôliers, il retrouvait sa femme enfin, ses amis, peut-être même le duché de Bretagne... la mort l'arrêta dans ce vaste espoir, et Jeanne de Montfort, qui parlait au nom de son mari captif, parla désormais au nom de son fils enfant. Toujours est-il que ce comte de Montfort, qui a régné si peu de temps, qui est mort sitôt après sa délivrance, est un embarras pour les faiseurs de chronologies. Les uns le placent, sans hésiter, parmi les ducs de Bretagne, sous le nom de Jean IV, si bien que son fils devient Jean V et son petit-fils Jean VI ; les autres, par ce motif, qu'en effet, le premier Jean de Montfort n'a pas régné sur la Bretagne, et parce qu'il est mort avant que la querelle entre la maison de Blois et la maison de Montfort eût été décidée par le traité de Guérande, ont fait, du fils de Montfort, *Jean IV*. Ici, et comme si cette guerre de la succession eût été faite pour manifester dans tout son éclat le courage des femmes, nous allons retrouver notre troisième héroïne, cette troisième Jeanne, Jeanne de Penthièvre, la digne émule de Jeanne de Clisson et de Jeanne de Montfort.

Celle-là, elle aussi, elle aimait son mari d'un amour loyal, sincère, dévoué; elle voulait défendre sa gloire ; tout autant que la dame de Montfort ou la dame de Clisson, Jeanne de Penthièvre était brave et hardie; mais cependant sur qui s'appuyer pour sa vengeance? Car cette fois il ne fallait pas songer à la protection de l'Angleterre, Jeanne de Penthièvre n'en voulait pas, la Bretagne n'en voulait plus.

Peu à peu, en effet, s'était effacée, du côté des Anglais, cette élégante courtoisie d'une nation qui avait vécu si longtemps des mœurs, de l'esprit, des passions de la société française. Peu à peu, l'Angleterre, si longtemps bienveillante pour la France, en était venue à l'irritation insolente qui devait engendrer cette inimitié et ce long divorce entre deux nations longtemps unies par les mêmes intérêts, par les mêmes devoirs. En un mot, et après tant de sincères sympathies, l'Anglais, à force d'user et d'abuser de sa victoire, était devenu l'exécration de la Bretagne. Maintenant, elle supportait difficilement cette alliance, féconde en misères ; les villes étaient cruellement rançonnées, les campagnes subissaient les plus affreux ravages; de leur

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

côté, les Français, sous le prétexte que l'Anglais occupait la Bretagne, brûlaient les châteaux qui tenaient pour le comte de Montfort : sanglantes représailles des massacres de La Roche-Derrien. — Les prisonniers eux-mêmes, contre le droit des gens, n'étaient pas respectés dans ces fureurs. Nous savons bien que l'on peut nous opposer la suspension d'armes de 1348, entre les rois de France et d'Angleterre; mais pourquoi donc acceptez-vous cette trêve, qui a duré plusieurs années, sans donner une heure de repos, une heure ! — à la Bretagne?

Qui donc a parlé de repos, quand chaque jour, au contraire, amenait une collision nouvelle entre les Bretons de Charles de Blois et les Anglais, alliés de Montfort? Pas un instant de répit, pas un jour sans quelque venin jeté sur ces plaies saignantes! Le brave d'Agworth tombe sous le fer d'un aventurier au service de Charles de Blois, et dès le lendemain, l'ami de d'Agworth, Richard Bembro, gouverneur de la ville de Ploërmel, pour venger son frère d'armes, s'abandonne aux plus violents excès de la colère. Alors l'indignation de la Bretagne ne connaît plus de bornes. Le sire de Beaumanoir s'en va demander, lui-même, compte à Richard Bembro de ses insolences, et l'Anglais répond à Beaumanoir par un défi : — Seul contre seul, ou trente contre trente, — peu importe, pourvu que les épées ne restent pas dans le fourreau, inoccupées? La trêve sera peut-être violée, mais la trêve et la paix jurées doivent passer après la joie d'en venir aux mains et de savoir laquelle des deux nations est la plus brave. L'offre de Bembro est acceptée par Beaumanoir. On se battra donc, tout de suite, demain, dans les landes de la Croix-Hellan, près du chêne de mi-voie, à égale distance de Ploërmel et de Josselin. — On se battra pour savoir (la belle excuse!) *qui a plus belle amie.*

Ainsi fut cette besogne affermée et créantée; mais laissons parler maître Froissart :

— « Quand le jour fut venu, les trente compagnons de Brandebourg ouïrent messe, puis se firent armer et descendirent tous à pied, et ainsi firent les compagnons à monseigneur Robert de Beaumanoir. — Et quand ils furent l'un devant l'autre, ils parlementèrent un peu ensemble tous soixante, puis se retirèrent arrière, les uns d'une part, les autres d'autre part. Puis fit l'un d'eux un signe, et tantôt se coururent sus et se combattirent fortement tous en un tas, et rescouaient (se venaient en aide) bellement l'un et l'autre quand ils voyaient leurs compagnons à meschef.

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

COMBAT DES [illegible].

- Copyright les éditions d'Artay Lyon 2008 -

« Assez tôt aprez qu'ils furent assemblés, fut occis l'un des François, mais les autres ne cessèrent pas de combattre, au contraire; ils se maintinrent de part et d'autre aussi bien que si tous fussent Rolands et Oliviers. Je ne sais dire, à la vérité « s'ils se tinrent le mieux et s'ils le firent le mieux », mais tant se combattirent longuement, que tous perdirent force et haleine et pouvoir entièrement. Il leur convint alors de s'arrêter et reposer, et se reposèrent par accord, et se donnèrent trêve jusqu'à ce qu'ils se seroient reposés, et que le premier qui se releveroit rappelleroit les autres. Quatre François et deux des Anglois étoient morts. Ils se reposèrent longuement d'une part et d'autre, et tels y eut qui burent du vin que on leur apporta en bouteilles, et restreignirent leurs armures, et fourbirent leurs plaies.

« Quand ils furent ainsi rafraîchis, le premier qui se releva fit signe et rappela les autres. Alors recommença la bataille, si forte qu'en devant, et dura moult longuement.

« Ainsi se combattirent comme bons champions, et soutinrent cette seconde reprise moult vassalement; mais finallement les Anglois eurent le pire, car ainsi que je ouï recorder, l'un des François qui étoit à cheval les brisoit et fouloit trop mésaiment, si que Brandebourg leur capitaine y fut tué, et huit de leurs compagnons, et les autres se rendirent en prison, car ils ne pouvoient ni ne devoient fuir. Et ledit messire Robert et ses compagnons, qui étoient demeurés en vie, les prirent et les emmenèrent au château de Josselin comme leurs prisonniers, et les rançonnèrent depuis courtoisement quand ils furent tous resanés (rétablis) car il n'y en avoit nul qui ne fût fort blessé, et autant bien des François que des Anglois. »

Froissart ajoute : « Si fut en plusieurs lieux cette aventure contée et recordée. » La Bretagne chante encore à cette heure le combat des *Trente comme une belle appertise d'armes*. Les poemes, les chansons nationales, les récits de la veillée, nous parlent de cette brillante mêlée que les Anglais ont voulu mettre en doute. Durant plusieurs siècles, on a pu lire sur une pierre placée au bord du chemin qui conduit de Ploërmel à Josselin : — *Que cette pierre était dressée à l'immortelle louange de la bataille des Trente, gagnée par monseigneur le maréchal de Beaumanoir, le* 26 *mars* 1350. Enfin, et c'est là un témoignage des plus authentique, voici la liste des combattants de la *Croix Haeslan*.

- Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008 -

- Copyright les éditions d' Ainay Lyon 2008 -

Copyright ©a cnrs-imagel Lyon 2010

Plus nous avançons dans ce récit et plus nous trouvons que la cause française est désespérée, en Bretagne, en Normandie, en France. La bataille de Poitiers et la captivité du roi Jean ont comblé la mesure de nos misères. A l'instant même où il croyait tenir le prince Noir, le roi Jean devient le prisonnier de l'Angleterre; Lancastre, qui allait au secours de l'armée anglaise la croyant perdue, s'arrêta et du même pas envahit la Bretagne. La première opération de Lancastre fut le siége de Rennes; le siége fut long et difficile, la ville était bien défendue et courageuse. Elle aimait le comte de Blois, elle se méfiait de l'Anglais, elle avait pour la défendre au dedans, Bertrand de Saint-Pern, pour la protéger au dehors, le jeune Duguesclin, qui faisait ses premières armes. Le ciel même prit en aide cette cité généreuse. Une nuit que les Anglais s'introduisaient par la brèche, les cloches de Saint-Sauveur sonnèrent à toutes volées, agitées par des mains invisibles; et comme les habitants accouraient en toute hâte, la statue de la Vierge désigna d'un geste de quel côté venait le péril. Repoussé par la force, et malheureux dans ses ruses de guerre, le duc de Lancastre appela à son aide la famine. Il fit serrer la ville de plus près, et enfin cette malheureuse cité, pressée de toutes parts, se demanda ce qu'elle allait devenir. A l'hôtel de ville sont convoqués tous les habitants de Rennes, ils entrent *à portes ouvertes*. Le gouverneur, le sire de Penhouët prenant le premier la parole, demanda à ces malheureux encore un peu de résignation et de courage; sa voix n'est pas écoutée, l'assemblée est unanime, elle déclare qu'il faut se rendre! Ce fut alors qu'un bourgeois de Rennes, un de ces braves gens qui ont prouvé maintes fois que le courage civil n'était pas inférieur au courage des hommes d'épée, parla en ces termes :

« J'ai une femme et des enfants qui vivent encore et qui me demandent du pain ; j'ai perdu mon fils aîné à la dernière sortie, donc je puis dire, autant que le plus malheureux d'entre nous, combien sont grandes les misères de ce siége. Considérez cependant, avant de rien décider, que si vous vous rendez ainsi, le parti de monseigneur le comte de Blois est à jamais perdu, et que l'honneur vous défend de rendre sa dernière ville, au moins sans son aveu. Or voici ce que je propose : je me charge, quel que soit le péril, de faire connaître notre situation au seigneur duc qui est à Nantes. Mieux vaut qu'un seul périsse que toute une cité. Je vais me rendre au camp de Lancastre; je captiverai la bienveillance du prince, et j'en profiterai pour m'évader. Pour prix de mon dévouement, je ne demande qu'une grâce : si

- Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008 -

je péris dans cette entreprise, ceux qui sont ici présents feront en sorte de pourvoir aux besoins de ma femme et de mes sept enfants. » Cette proposition généreuse est dignement accueillie. Le jour d'après, on fit une sortie ; le généreux bourgeois, qui s'était mêlé aux soldats, se laisse prendre par les Anglais, et demande à parler à leur général. Le prisonnier est introduit dans la tente de Lancastre. Là, le rusé Breton raconte avec une feinte simplicité une histoire préparée à l'avance : « Un convoi conduit par quatre mille Allemands est attendu à Rennes, demain, au lever du soleil, ni plus tôt, ni plus tard ; ils viendront par tels sentiers. » Les Anglais se laissent prendre à cette feinte; ils marchent en grand nombre au-devant des routiers allemands, et cependant, le bourgeois s'échappe et gagne la route de Nantes. Justement, Duguesclin chevauchait de ce côté avec sa bande, n'ayant pas pu entrer dans la ville assiégée, bien qu'il en eût fait la demande à Lancastre. Le bourgeois lui raconte sa ruse et le jeune capitaine la met à profit sur-le-champ; il court au camp des Anglais, gardé par un petit nombre d'hommes; tout est passé au fil de l'épée, et, vainqueur, il rentre dans la ville de Rennes, précédé d'une longue file de charrettes chargées de provisions enlevées à l'ennemi.

Grâce à ces généreuses résistances, la ville de Rennes fut sauvée, mais la France était bien malade. Peu s'en fallut (1356) que le roi Jean ne donnât sa couronne pour retrouver sa liberté. — Mais, menacée d'être anéantie pour le paiement de cette rançon royale, la France entière s'était soulevée, et Paris avait attendu, de pied ferme, le roi Édouard III, et le prince Noir. Devant Paris et devant Reims, ces fiers Anglais s'arrêtent, étonnés de l'obstacle. Lancastre, sur l'entrefaite, avait été rejoindre son père et son frère; les Anglais prendront la Bretagne quand il auront la France ; en attendant, une trêve de trois années fut consentie entre Blois et Montfort : trois ans, c'est-à-dire que la trêve sera maintenue tant que les Anglais seront sous les murs de Reims et de Paris, tant que Lancastre sera arrêté en Normandie, tant que le traité de Bretigny sera observé entre les deux peuples. Et cependant, cet instant d'un repos si court soulagea grandement la noble province, car c'est étrange à dire, c'est une chose difficile à croire, et pourtant rien n'est plus vrai, la Bretagne retrouvait, grâce à ce peu de repos, son ardeur, son courage, des ressources pour faire la guerre, des armes pour la soutenir. Noble époque, ce quatorzième siècle! Rien n'abat ces nations qui se heurtent d'un choc si violent. Vous les croyez brisées dans la mêlée, soudain elles reparaissent plus brillantes et plus fortes. Dans toutes

- Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008 -

ces ruines grandissent les forces, dans toutes ces batailles se retrouve une exubérance de vie incroyable; une société se fonde sur les débris de la société féodale; le peuple se montre enfin au milieu de ces tumultes. — Le passé n'est déjà plus, mais l'avenir approche. — De ces sanglants tumultes, deux nations vont sortir : la France et l'Angleterre. Véritablement, à cette heure, l'histoire moderne est dans le travail d'un grand enfantement.

On sait le traité de Bretigny, dicté à Londres en 1360; la France rendait Calais, le Poitou, le Limousin, la Saintonge, l'Aunis, l'Angoumois, le Périgord, le Rouergue, le Quercy, l'Agénois; mais cette fois la France, du moins, conservait la Normandie, l'Anjou, le Maine, la Touraine, la suzeraineté du duché de Bretagne et du comté de Flandre. — Il était arrêté, entre les deux puissances, que le roi de France, conjointement avec le roi d'Angleterre, déciderait du sort de Charles de Blois et de Jean de Montfort, se réservant, l'un et l'autre monarque, le droit d'aider chacun son allié dans le cas où les deux adversaires poursuivraient leur lutte à main armée, mais sans que cette guerre (misérable fiction!) pût passer pour une guerre entre la France et l'Angleterre. Enfin il était dit, quel que fût le duc, qu'il s'appelât Blois ou Montfort, il rendrait hommage au roi de France. — Or, quelle trêve plus lamentable et plus lâche? Voici deux grandes nations qui conviennent de faire une halte dans le sang, à condition qu'une malheureuse province intermédiaire continuera à se battre à leur profit! — Nous ne nous battrons pas avec nos armes et nos soldats, mais nous nous battrons avec les armes et les soldats de la Bretagne; nous tiendrons notre champ de bataille en haleine, et des deux parts, Anglais et Français, au nom de Montfort, au nom de Blois, nous continuerons à piller la province malheureuse. Indigne calcul! mais il servait la politique des deux peuples de France et d'Angleterre. En effet, excités par cette double haine, les Bretons se mirent à se haïr, ceux de Montfort de toute la haine qu'ils portaient à la France, ceux de Charles de Blois de toute la haine qu'ils portaient à l'Anglais. De part et d'autre, tant la rage était grande, on n'attendit pas la fin de la trêve entre les deux rois de France et d'Angleterre pour en venir aux mains. Trêve dérisoire, en effet; elle n'avait pas arrêté un seul instant les exactions, le pillage, la violence; les deux prétendants au duché de Bretagne étaient restés sous les armes, tout prêts à livrer bataille. Le premier, et six mois avant la Saint-Michel, Charles de Blois rompit la trêve, et les Anglais, qui ne l'avaient guère respec-

- Copyright les éditions d'Amay Lyon 2008 -

tée, furent attaqués avec furie. Duguesclin commençait à enseigner à la France la haine de l'Anglais, cette haine devenue nationale. Si l'attaque avait été vive, les représailles furent sérieuses. Un jour, le château de La Roche-Tesson tombe entre les mains de Duguesclin; un autre jour, Duguesclin lui-même est fait prisonnier par Hue de Cauvelée, et forcé de payer trente mille florins d'or pour sa rançon. Sur l'entrefaite, cette armée de Montfort se trouva portée au grand complet; l'armée se composait de trois mille hommes d'armes, quatre mille archers à cheval, neuf mille hommes de pied, commandés par les meilleurs gentilshommes du duché de Bretagne. — D'abord Charles de Blois fait signifier la guerre au comte de Montfort; Montfort répond qu'il accepte la guerre. — Aussitôt Charles de Blois prend à Montfort la ville de Carhaix; de Carhaix, le comte va pour assiéger le château de Bécherel, et le gouverneur promet de se rendre, si, dans quinze jours, il n'est pas secouru par le comte de Montfort. En même temps accourait Montfort; mais, comme il trouvait la place envahie, il se résolut, non pas sans hésitation, à forcer les lignes de Charles de Blois, à moins que Charles de Blois et Montfort, en présence des deux armées, n'en finissent par un duel. — Ce duel plaisait à Charles de Blois; ses capitaines répondirent, pour leur prince, que l'armée entière acceptait le duel proposé par le comte de Montfort. C'en est fait, le sort en est jeté; on se battra dans huit jours, et ce sera la dernière bataille; le lieu de la lice est arrêté de part et d'autre, on se rencontrera dans les landes d'Évren.

En effet, huit jours après, jour pour jour, et comme s'il se fût agi d'un duel d'homme à homme, les deux armées furent exactes au lieu du rendez-vous. Cette mêlée avait, pour les combattants, tout l'attrait d'un dernier coup de dé jeté sur la table où se joue la dernière partie. Montfort arrivait, tout bouillant de courage, à la tête des Anglais amenés par Jean Chandos; lui-même, Montfort, il conduisait deux cents gentilshommes bretons, ayant à sa droite son compagnon Olivier de Clisson, jeune homme qui faisait ses premières armes; venaient en même temps Tanneguy Duchâtel, Olivier de Cadoudal, Olivier de Trésiguidi, Robert Knoles et le seigneur de Montaigu. — Du côté de Charles de Blois arrivaient, d'une allure hardie et calme, le sire de Léon, Jean de Laval, sire de Châtillon, Duguesclin, les sires de Rochefort, de Rieux, de Malestroit, le vicomte de Rohan et le sire de Retz. Déjà tous ces hommes étaient en présence, l'immense prière de ces bataillons épais était montée jusqu'au ciel, les deux armées n'atten-

- Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008 -

daient plus que le signal des batailles, lorsque soudain les évêques des deux côtés de la Bretagne, prélats qui ne voyaient que des frères dans l'une et l'autre bataille, membres de cette Église désolée qui ne savait pour quel parti invoquer la puissance du dieu des armées, s'interposent enfin dans cette querelle! — Ils avaient trouvé, disaient-ils, la base d'une paix durable. Prêtez l'oreille, enfants de la Bretagne, prêtez l'oreille à vos pasteurs. N'obéissez pas plus longtemps, vous aux inspirations de la France, et vous à l'ambition de l'Angleterre. Pourquoi tant de sang répandu? pourquoi tant de villes renversées, et tous ces enfants de la même patrie qui déjà lèvent le fer contre leurs parents, leurs amis, leurs voisins? La Bretagne n'est-elle donc pas assez grande pour que Montfort et Charles de Blois y vivent en paix? La couronne ducale ne peut-elle donc pas suffire à ces deux têtes? — Qu'ils soient ducs l'un et l'autre; qu'ils portent l'un et l'autre le manteau d'hermine : on verra alors s'ils aiment véritablement la commune patrie, et si en effet les Bretons doivent servir plus longtemps de sanglante risée à la France, à l'Angleterre. — A la voix de leurs prélats, les enfants de la Bretagne, quel que soit l'homme qu'ils appuient, se sentent prêts à déposer les armes. Qu'il en soit ainsi, disent-ils, puisque les deux compétiteurs ont des droits égaux, qu'ils se partagent, par portions égales, cette terre qui appartient aux princes de leur race. Que s'ils ne veulent pas de cet accord, eh bien! les Bretons feront, à leur tour, comme ont fait les Anglo-Normands de Richard *Cœur-de-Lion* et les Français de Philippe-Auguste, ils resteront immobiles de part et d'autre, ils demanderont, ils exigeront la paix! Si les Anglais et les Français veulent se battre, le champ leur est ouvert, les Bretons (à chacun son tour), s'amuseront à juger des coups et des courages. — C'est ainsi que parlent ces intermédiaires pacifiques. — L'armée le voulait, il fallut obéir. Désormais, nonobstant le consentement de la princesse Jeanne *la Boiteuse*, duchesse de Bretagne et femme du comte de Blois, le duché sera partagé en deux principautés égales, désormais la ville de Rennes sera la capitale de la partie échue au comte de Blois, pendant que Nantes appartiendra au comte de Montfort. La condition est acceptée, les otages sont donnés de part et d'autre, l'arrangement est agréé des deux parts; — Blois et Montfort signent le traité le 12 juillet 1363. — Un autel était dressé entre les deux armées. — Les serments les plus solennels furent prêtés sur l'Évangile et sur l'hostie consacrée; les landes d'Évren retentissent du cri de joie des deux armées. — A ce moment la Bretagne pouvait

- Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008 -

espérer quelque trêve... La volonté hautaine de Jeanne de Penthièvre, l'indécision de Charles de Blois, son mari, le peu de foi qu'il avait dans la bonté de sa cause, vinrent briser ce traité qu'il avait juré sur l'autel. — « Non, certes, disait l'altière princesse à Charles de Blois, « non, je ne signerai pas un contrat qui fait de moi la moitié d'une « duchesse! Je veux toute la Bretagne, ou bien je ne veux rien! » Le traité fut déchiré; Charles de Blois fut le premier (et pourtant il était pieux, s'il en fut!) à renoncer au partage. — Il garda la ville de Nantes, qui était déjà entre ses mains. — De son côté Montfort conserva les otages qu'il avait reçus, et parmi ces otages était Bertrand Duguesclin! — Au reste, le traité de Bretigny n'avait guère duré plus longtemps que le traité d'Évren; la France s'était rencontrée aussi fière que Jeanne de Penthièvre elle-même, elle avait voulu toute sa terre, et le roi Jean était revenu en sa prison anglaise, poussé par un sentiment chevaleresque, peut-être aussi rappelé par une invitation moins glorieuse. Une fois encore, la Bretagne redevenait le champ clos de la France et de l'Angleterre; seulement entre Blois et Montfort tout se préparait pour que la bataille fût décisive : de jour en jour les hommes et les événements grandissaient. Le duc de Normandie s'appelait maintenant Charles V, et son nouveau règne venait d'être *étrenné* par une des plus belles victoires de Duguesclin, la bataille de Cocherel (17 mai 1364). Plus que jamais Charles de Blois appelait à son aide; dix-huit mille combattants lui répondirent. De son côté, le comte de Montfort, arrêté au siége d'Auray, n'était pas resté oisif. Il avait avec lui ces terribles Anglais, dont le nom était inscrit en lettres de feu sur les murailles de nos villes; et pourtant, la veille même de la bataille, Montfort hésitait encore; il se faisait un crime d'exposer, dans sa querelle personnelle, la vie de tant de braves gens; bien plus, il envoya un héraut à Charles de Blois, offrant, une dernière fois, l'exécution pleine et entière du traité des landes d'Évren. Montfort suppliait Charles, son cousin, de ne pas pousser plus loin cette guerre impie; il s'engageait, si le traité d'Évren était maintenu, à rendre à Montfort ou à ses héritiers la partie du duché de Bretagne qui lui serait dévolue, à lui Montfort, dans le cas où il mourrait sans enfants.—Le héraut apporte au comte de Blois et à la duchesse le message dont il est chargé; il est reçu avec mépris et renvoyé avec des paroles outrageantes.—La duchesse Jeanne voulait toute sa terre. — « Monseigneur, disait-elle à Charles de Blois, je vous prie, ne passez aucun traité, sinon que le duché me reste! » Cependant la ville d'Auray, serrée de très-près par

- Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008 -

Montfort, envoie dire à Charles de Blois qu'elle ne peut plus tenir que peu de jours, et qu'elle se rendra si elle n'est bientôt secourue. — Il fallut se mettre en marche, non pas sans quelque hâte. On était à une journée d'Auray ; la halte du premier jour se fit à l'abbaye de Lanvaux, du diocèse de Vannes. Charles de Blois et son armée pouvaient entendre, du camp même, les cris de joie et le son des cloches, les habitants d'Auray chantant déjà leur délivrance. A l'arrivée de Charles de Blois, Montfort fait sortir son armée du camp où elle s'était retranchée. Les deux armées employèrent tout un jour à prendre leur ordre de bataille ; et sauf la bravade d'un chevalier anglais qui s'en vint, sur le bord du ruisseau qui coupait la plaine, demander si quelque chevalier breton voulait faire le coup de lance, la journée entière fut pacifique. A l'appel de l'Anglais, le Breton Hervé de Kergoet sort des rangs, renverse l'Anglais du premier coup de lance, puis, de la façon la plus courtoise, il lui rendit ses armes et son cheval.

L'aurore pâle et froide du 29 septembre 1364 trouva les deux armées prêtes à combattre ; de chaque côté flottait la bannière nationale, l'hermine brillait également sur l'armure des deux chefs, le mot d'ordre était le même : *Bretagne! Malo! Au riche duc!* les combattants portaient les mêmes noms ; ils se connaissaient pour s'être rencontrés dans les mêmes fêtes de la jeunesse, dans les mêmes combats de l'age mûr. Plus nombreux étaient les soldats de Charles de Blois, mieux posée était l'armée de Montfort, que venait de renforcer une troupe d'Anglais accourus des plaines de Normandie, et même la position était formidable à ce point, que Duguesclin n'était pas d'avis de livrer la bataille. Le comte de Blois entendit trois messes, et enfin, après s'être approché de la sainte table, il donna le signal du combat. Jean de Montfort, pendant ce temps, prenait ses amis à témoin qu'il n'avait rien voulu d'injuste, et qu'il était poussé à cette extrémité. — L'affaire s'engagea lentement. L'armée française s'ébranla la première, « et c'étoit, dit Froissart, chose belle à voir, car les François (l'armée franco-bretonne) estoient aussi serrés et aussi joints qu'on ne peut y jeter une pomme qu'elle ne chust sur un bassinet ou sur une lance. » Jamais les landes de l'Armorique n'avaient été témoin d'un spectacle mieux fait pour enflammer tous les cœurs.

Un ruisseau murmurait entre les deux armées ; mais, peu à peu, le ruisseau jaseur s'enflait et devenait un torrent difficile à franchir. Les Français furent les premiers à passer l'eau, sans égard pour leur ordre de bataille, qui s'en trouva dérangé ; ils avaient à leur tête le comte

- Copyright les éditions d'Amay Lyon 2008 -

d'Auxerre, Louis de Châlons, Duguesclin, qui commandait un corps de Bretons; la réserve obéissait au sire de Rieux. Du côté de Montfort se tenaient Jean Chandos et Clisson. La réserve de Montfort était commandée par le sire de Caverley, l'un des héros du combat des *Trente;* « et chaque fois, dit Froissart, que l'une des *batailles* de l'armée de Montfort plioit, mestre de Caurrèbé, qui étoit sur èle, venoit à cet endroit où il veoit les gens branler, ou disclore, ou curir, il les reboutoit et mettoit sus par force d'armes. Et cette ordonnance leur valut trop grandement. » — L'affaire s'engage avec grandes précautions, tant chacun comprenait l'importance de cette bataille décisive. Bientôt, cependant, le comte de Blois (non pas sans avoir demandé une absolution dernière à son confesseur), brave autant qu'il était pieux, se jeta dans la mêlée, et c'est à grand'peine si le vicomte de Rohan lui-même put le suivre. — Du premier bond, Charles se rencontre avec un chevalier vêtu d'hermine, et d'un coup de massue, il le jette à ses pieds, en criant : Bretagne! Bretagne! pensant avoir tué Jean de Montfort... Ce n'était pas Montfort; Montfort était plus loin, appelant son rival; mais on lui avait prédit avant la bataille, que celui-là serait tué qui porterait l'hermine, et il en avait revêtu un de ses compagnons d'armes. — Chandos fut le premier à l'attaque ; de l'arrière-garde, Olivier de Clisson s'en fut droit au comte d'Auxerre. — La bataille grandit sous tous ces courages réunis, en même temps que se gonfle le ruisseau enflé par la marée. L'enseigne de Montfort est renversée par Louis de Châlons, Robert Knoles la relève; de leur côté, Clisson et Jean Chandos *faisaient merveilles d'armes* : « Tenoit ce jour-là une hache, Olivier de Clisson, dont il ouvroit et rompoit les rangs, et ne l'osoit nul approcher, et se combattit si avant... que trouva forte rencontre sur lui, tant que du coup d'une hache il fut féri en travers, qui lui abattit la visière de son bassinet, et lui entra la pointe de la hache à l'œuil, et l'eut depuis crevé. » Chandos allait cherchant Duguesclin par une prévision nationale, comme s'il eût deviné que celui-là était né pour arracher la France à l'Anglais ; il le rencontre enfin, et, bondissant comme un lion, il précipite Duguesclin de son cheval. C'en était fait du grand capitaine sans le secours d'Eustache Lahoussaie, de Charles de Dinan, de Beaumanoir, déjà prisonnier, mais à qui Montfort, par courtoisie et pour que son prisonnier prît sa part de la fête (les élégances chevaleresques!) , avait permis de combattre jusqu'à la fin de la bataille. Pour tout achever, revient Clisson, soutenu du sire de Caverley, qui met en désordre les troupes

- Copyright les éditions d'Amay Lyon 2008 -

du comte de Blois. — Tout fuit... tout est perdu. — Seul, Duguesclin est resté à sa place, cherchant, du regard, comment sauver cette cause et cette armée... « Rendez-vous, cria Chandos, rendez-vous, Guesclin : la journée n'est pas vôtre! » — Duguesclin rendit le tronçon de son épée : il était le seul qui eût survécu des quatre commandants de l'armée bretonne. Privés de leurs chefs valeureux, les soldats n'eurent plus qu'à s'enfuir. « Sauf, dit Froissart, aucuns bons chevaliers et écuyers de Bretagne qui ne vouloient mie laisser leur seigneur, monseigneur Charles de Blois, mais avoit à plus cher à mourir que reproché leur fut leur fuite. » — Voilà toute cette bataille d'Auray. « Là fut toute la fleur des chevaliers de Bretagne, pour le temps et pour la journée, occis ou pris. »

A la fin de la journée, et quand la victoire n'était plus en doute, Montfort, voyant venir à lui Clisson et Chandos, couverts de sang et de poussière, les serre tous les deux dans ses bras, s'écriant qu'après Dieu il leur doit sa couronne! Au même instant arrivèrent deux chevaliers qui dirent à Montfort : « Victoire, monseigneur! messire le comte de Blois (nous l'avons vu) est mort. » — Montfort, plus troublé que joyeux, se dirige vers le lieu où avait été trouvé le cadavre. A cette

vue, le prince ne put retenir ses larmes : « Ah, mon cousin! s'écria-

- Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008 -

t-il, il me déplaist quand je vous trouve ainsi, car il eût pu arriver autrement.» Mais l'Anglais Chandos, tirant le prince en arrière, lui dit : « Sire, sire, partons d'ici, et rendez grâce à Dieu de la belle aventure que vous avez; car, sans la mort de votre cousin, n'eussiez pas eu le duché de Bretagne. » Le cadavre de Charles fut transporté à Guingamp, et enseveli dans l'église des Cordeliers avec les plus grands honneurs. En ce moment enfin, Jean de Montfort s'appela Jean IV, duc de Bretagne, et fut surnommé *le Conquérant*. Désormais la cause de Jeanne *la Boiteuse* était tout à fait perdue; elle-même, l'obstinée princesse, pour sauver quelques débris de cette fortune, elle fut obligée de reconnaître Montfort comme duc de Bretagne.

Par ce tu dois considérer
Et sagement toy adviser,
Comme fortune n'est point estable,
Ains en tout temps est variable[1].

Et maintenant, c'en est fait de vous, Charles de Blois! Vous êtes mort comme un soldat, vous avez vécu comme un chrétien.—Le premier qui fut instruit officiellement de cette victoire d'Auray, ce fut le roi d'Angleterre; en même temps, Jean de Montfort offrait au roi de France l'hommage voulu pour le duché de Bretagne. La France, vaincue sur tous les champs de bataille, et trop occupée à se défendre pour prendre en main une autre cause que la sienne, renonça désormais à protéger la maison de Blois; elle envoya en Bretagne Jean de Craon, l'archevêque de Reims, et le maréchal de Boucicaut. Hommes sages, ils commencèrent par poser en principe que la Bretagne ne serait pas partagée. La comtesse de Blois conserva à grand'peine le comté de Penthièvre et le vicomté de Limoges, ses deux jeunes enfants restant détenus en la tour de Londres, non pas maintenant comme otages de leur père, qui n'était plus, mais comme une garantie que la paix ne serait pas troublée par les prétentions de la ligne féminine. Quant à poursuivre la guerre, le peuple de Bretagne criait *merci*; il se battait depuis trop longtemps, pour vouloir recommencer ces luttes sanglantes. Les villes étaient en ruines, les champs étaient dévastés, les églises étaient profanées; les vieillards et les femmes restaient seuls dans les chaumières désolées.—La paix! la paix! disait-on de toutes parts. On fut sur le point de se battre au nom de la paix; mais enfin, loué soit Dieu! après cinq mois de longues conférences

[1] C'est le *Livre du bon Jehan*.

- Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008 -

commencées à Rennes, achevées à Guérande, fut signé le traité du 11 avril 1365. Voici en un seul mot ce qui fut arrêté :

Les filles ne succéderont au duché de Bretagne qu'à défaut d'héritiers mâles. — Et voilà cependant pourquoi on se battait depuis vingt-trois années ! Et voilà la querelle qui avait coûté tant de misère et tant de sang ! et voilà pour quels motifs cette nation bretonne se battait avec toutes les chances malheureuses de la guerre civile ! — Une guerre faite par l'étranger ! pour l'étranger ! Deux cent mille hommes qui se battent pour des droits mal définis ! — Le nouveau duc de Bretagne s'en vint à Paris pour apporter, en personne, l'hommage au roi de France. Ledit hommage se fit ainsi qu'il est dit dans un acte tiré des *Archives de la province de Bretagne :*

« *Acte de l'hommage fait au roi Charles par Jean, duc de Bretaigne,* « *comte de Montfort,* lequel fit ledit hommage, ayant ôté son manteau « et son chaperon, le genou baissé et les mains jointes entre celles du « roi, disant faire ledit hommage comme duc et pair de France, en la « forme et manière que ses prédécesseurs, ducs de Bretagne, avaient « fait aux rois de France, lui offrant la bouche et les mains; à quoi « il fut reçu par le roi, qui fit lever le duc et le baisa; et par après, « ledit duc lui fit l'hommage lige, par cause du comté de Montfort- « l'Amaury, de Néoufle et autres terres qu'il tenait en France, à quoi il « fut pareillement reçu; et ce fait, l'évêque de Beauvais, chancelier « de France, protesta que ledit hommage que le duc avait fait était « hommage lige, et que ses prédécesseurs l'avaient ainsi fait, et exhiba « au duc et à son chancelier, et autres gens de son conseil, deux actes « d'hommage, auparavant faits au roi de France par le duc Arthur et « autres pairs, la copie desquels est insérée audit acte; à quoi fut ré- « pondu, par le chancelier et gens du conseil dudit duc, que l'hom- « mage n'était lige, et que les prédécesseurs du duc ne l'avaient fait « autrement. — Le 13 décembre 1366. »

Cette guerre de la succession amena les plus graves changements dans l'état social de la Bretagne; la hiérarchie féodale s'en ressentit la première. Toute la puissance des temps antérieurs devait s'anéantir, on le conçoit, à une époque de trouble et d'anarchie où chacun pouvait, suivant son penchant ou ses intérêts, prendre parti pour l'un ou pour l'autre des prétendants au trône de Bretagne. Dans la bourgeoisie, les événements provoquèrent des modifications non moins importantes. Tandis que la noblesse, décimée et appauvrie par tant de combats, voyait s'évanouir les derniers restes de son autorité, les

- Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008 -

classes moyennes, enrichies par le commerce, acquirent des fiefs nobles et s'introduisirent jusque dans le conseil privé du prince, réservé naguère à l'élite des hauts barons. Une mesure prise par le duc Jean IV grandit encore les bourgeois à leurs propres yeux. Le prince fit aux communautés de leurs villes la cession des murs et des remparts ruinés pendant la guerre, à condition toutefois de supporter les frais de réparation et d'entretien. Or, du jour où une autre classe de la société obtenait à son tour le privilége de consacrer au pays son sang et sa fortune, la noblesse perdait le seul de ses priviléges qui fût véritablement un illustre, un digne sujet d'envie et d'orgueil.

- Copyright les éditions d' Ainay Lyon 2008 -

CHAPITRE XI

La vie et les travaux du connétable Duguesclin. — La chronique de Cuvelier, trouvère du XIVe siècle. — Duguesclin au siége de Rennes. — Bataille de Cocherel. — Duguesclin, prisonnier de Jean Chandos. — Histoire des grandes compagnies. — Duguesclin en Espagne. — Bataille de Navarette. — Duguesclin, prisonnier du prince Noir. — Charles V donne à Bertrand Duguesclin l'épée de connétable de France. — Droits et prérogatives du connétable. — Duguesclin entre en Bretagne à la tête de l'armée du roi de France. — Jean IV, duc de Bretagne, s'enfuit en Angleterre. — Il est rappelé par le vœu unanime de son peuple. — Mort du connétable Duguesclin. — Mort de Charles V. 1320—1380.

« En ce temps-là s'armoit un che-
« valier de Bretaigne, qui s'appeloit
« messire Bertrand Duguesclin. Le
« bien de lui, ni sa prouesse, n'es-
« toient mie grandement renommés
« ni connus, fors entre les chevaliers
« qui le hantoient au pays de Bretai-
« gne, où il avoit demeuré et tenu la
« guerre pour monseigneur Charles
« de Blois, contre le comte de Mont-
« fort. »

Telles sont les premières lignes consacrées par l'illustre et excellent historien Froissart, au grand capitaine qui résume dans sa gloire, et de la façon la plus brillante,

- Copyright Bibliothèque d'Amay Lyon 2008 -

le courage, l'audace et le génie des soldats de la Bretagne. Duguesclin! De quelque façon que ce nom-là s'écrive : Claquin [1], Glaicquin [2], Klesquin, Gléaquin, Cleyquin, Glasquin, Giayaquin, Guescquin, Guaquin, de Guesclin, comme il est écrit sur son tombeau à Saint-Denis, du Guesclin, Duguesclin enfin, comme dit la *Biographie Universelle*, ce nom-là est partout dans la Bretagne; c'est le souvenir qui se retrouve dans tous les orgueils; pas une ville, pas un donjon, pas une tour féodale qui ne se rappelle le courage et l'ardeur de Bertrand Duguesclin. — Il a traversé la Bretagne d'un pas solennel; il s'est promené dans ces bruyères comme un aventurier intrépide; ces sombres forêts l'ont vu, jeune homme, qui rêvait de la guerre; le Morbihan a été le théâtre de ses premiers exploits. — Il a été le défenseur actif, il a été l'ennemi prévoyant de la Bretagne. — Héros de l'histoire, héros du poëme, célébré et *rechanté*, dit d'Argentré, *par les histoires et les romans en tout l'Occident*, c'est dans le poëme d'un trouvère du quatorzième siècle que nous allons chercher les matériaux de cette biographie illustre; le héros grandissant le poëte, et la majesté sérieuse des événements remplaçant les charmes puérils de la fiction. Cette épopée chevaleresque a pour titre : *la Chronique de Bertrand Duguesclin;* l'auteur est un poëte picard nommé Cuvelier, ou comme dit Philippe de Mézières dans *le Songe du vieil Pèlerin*, « le pouvre homme appelé Cimelier. » Son poëme n'a pas moins de trente mille vers que nous avons lus et étudiés avec le zèle et la reconnaissance d'un homme heureux d'étudier une belle chose, d'approfondir une grande vie et qui va de découvertes en découvertes. Le sujet véritable de ce livre, dont Bertrand Duguesclin est le héros, c'est la révolution qui s'opère au quatorzième siècle dans les divers États de la Gaule. En effet, depuis tantôt cinq cents ans, la Gaule est divisée en plusieurs États souverains qui obéissent, ceux-ci à l'influence de la royauté française, ceux-là à l'influence de la royauté anglo-normande. A laquelle de ces deux influences restera la Gaule? Là était la question quand Bertrand Duguesclin vint au monde; question longtemps débattue et longtemps entourée d'obscurités et de périls, jusqu'à ce qu'enfin, grâce à l'épée de son connétable, la France eût échappé au joug de l'Angleterre. Qui l'eût prévu, cependant, qu'un jour les rois de la race capétienne l'emporteraient sur les princes de la race anglo-normande; que de ces brillants Plantagenets tout-puissants dans la Gaule occidentale, rien n'allait rester debout, sinon le souvenir, et que, d'une façon si com-

[1] Manuscrit de l'Arsenal. — [2] Manuscrit de la Bibliothèque du Mans.

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

plète, la Normandie même finirait par oublier ses origines pour redevenir tout à fait, d'esprit et de cœur, une province française?— Dans cette *Chronique de Duguesclin*, dans ce poëme écrit sans art, non pas sans chaleur, le trouvère Cuvelier a reproduit les moindres événements, les plus petits accidents de la vie de son héros. C'est bien moins là le récit d'un poëte que d'un chroniqueur, d'un romancier que d'un historien. La fantaisie n'a rien à voir dans cette odyssée terre-à-terre, le conteur, tant il est poussé par les événements, ne prenant nul souci de la meilleure façon d'arriver au récit, à l'intérêt épiques. — Le véritable, le grand intérêt de ce poëme, c'est le nom du héros, c'est l'importance des événements, surtout c'est la grandeur et l'éclat de l'idée qui le pousse et l'obsède. Pas de grand capitaine, s'il n'obéit qu'à son caprice, pas de héros véritable, sans une cause vraiment grande. Les contemporains, témoins des efforts que fait un homme courageux pour mériter la gloire et la louange, ne s'inquiètent guère de savoir de quelle façon cette louange est méritée; mais, en revanche, pour que l'avenir s'occupe du héros, il faut que l'œuvre du grand homme soit restée grande et imposante. Or, le travail du connétable Duguesclin, le voici : il a puissamment aidé à briser l'élément féodal; il a fait de la royauté française un pouvoir à part, vivant de sa propre vie et n'empruntant rien à personne; il a fait de la nation française une nation indépendante de tout entourage; il lui a dit : marche! et elle a marché. — Sois grande et forte! elle a été forte et grande. — Ne compte que sur ton épée... et sur la mienne. — Révolution importante dans la situation respective de la France et de l'Europe, et dont vous verrez bientôt les résultats. Quoi de plus juste, en effet? La féodalité est à bout de ses labeurs, elle a laissé toute sa force dans les croisades; elle recule devant l'unité naissante du royaume de France; elle comprend, enfin, que sur les ruines du monde féodal va s'élever la royauté triomphante, et que la royauté une fois établie, la monarchie féodale de l'Angleterre et de la Normandie, la monarchie des Plantagenets, sera abaissée devant la monarchie des rois de France; en un mot, il s'agit cette fois de la défaite du vassal tout-puissant, de la grandeur du suzerain humilié. — Il s'agissait de mieux que cela : l'Angleterre deviendra-t-elle France? la France deviendra-t-elle Angleterre? — Telle était la question que s'adressait notre poëte. Quel poëme à écrire, et quel parti en aurait pu tirer l'homme qui a rempli une *Iliade* avec *la colère d'Achille!*

Plus elle était mêlée à des intérêts nombreux, et plus la question

- Copyright les éditions d'Amay Lyon 2008 -

était difficile à résoudre. En ce temps-là encore, malgré tant de guerres acharnées, la France et l'Angleterre étaient unies par des liens puissants d'amitié et de bon voisinage. La puissance anglo-normande était acceptée comme un fait qui ne soulevait ni haines ni discordes dans les villes de la France; l'Anglais était aimé comme un maître intelligent, courageux, brutal parfois, juste et loyal souvent. A Bordeaux, tout autant que son père dans sa bonne ville de Londres, le prince *Noir* était aimé, honoré, obéi. Dans tous ces débats, la race anglo-normande luttait, non pas sans de fréquents avantages, sur la race française; si le courage était le même chez les deux peuples, la victoire s'était décidée pour les Anglais dans les plaines de Crécy et de Poitiers. Le roi Jean se bat à merveille, mais enfin il est obligé de rendre au prince *Noir* cette épée, véritable épée d'un héros de roman, pendant qu'Édouard III se conduit comme un grand politique, après s'être battu en vaillant capitaine. A ce moment de l'histoire moderne, vous cherchez la France dans ses villes, dans ses champs de bataille, sur l'Océan; la France est anglaise. Tout le Midi obéit au roi anglais; la Navarre, la haute Normandie tout entières appartiennent aux ennemis du roi de France; le roi Jean est prisonnier des Anglais; la Bretagne n'attend que de l'Angleterre seulement un peu de répit et de liberté; Paris est la proie des Jacques; le Nord et l'Ouest de la France sont captifs, tout autant que le Midi. A la vue de ces lamentations et de ces misères, le poëte est tenté de s'écrier : — *Je chante l'abaissement de la France et la captivité de Paris!* Ne chante pas si vite la ruine de la monarchie française, ô poëte! tu compterais sans la volonté de la Providence, sans la sagesse de Charles V, sans l'épée de Duguesclin, sans l'enthousiasme divin de Jeanne d'Arc.

Dieu merci, car Dieu ne l'a pas voulu, même au plus fort de ces misères et de ces hontes, la France n'était pas prête à mourir; au fond de ses malheurs elle avait conservé l'espérance; elle avait conservé son courage et son orgueil. Les villes savaient encore se défendre; le peuple fuyait, mais en bon ordre; l'habitant des campagnes arrivait, au bruit du tocsin, pour se réfugier à l'ombre inexpugnable de quelques citadelles vaillantes; dans la communauté de ses incertitudes et de ses douleurs, la France apprenait à devenir une nation. — Et, plus elle devenait une nation, moins l'élément étranger restait possible; plus nous étions Français, et moins grandes étaient les chances de l'Angleterre. Si le peuple souffrait, les nobles souffraient davantage, et d'ailleurs, au prix même de ses souffrances, le peuple faisait une affaire

- Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008 -

belle et bonne quand il se voyait enfin appelé à prendre part à ces luttes, auxquelles étaient attachées les destinées présentes et futures de la patrie commune. — A ces causes s'élève, au grand bénéfice de l'un et de l'autre royaume, ce mur d'un airain éternel qui sépare à tout jamais l'Angleterre de la France. Vaste sujet d'une histoire qui devait avoir Froissart pour historien, Cuvelier pour son poëte, Charles *le Sage* pour son Roi, Duguesclin pour son héros!

Avec cette *Chronique de Duguesclin*, nous avons composé le présent chapitre; en effet, où donc trouver des sources plus fidèles, que dans ces naïves productions de notre langue? Quels historiens sont plus exacts, mieux renseignés, plus habiles à nous expliquer les antiquités bretonnes ou normandes? Poëmes écrits à la louange des héros, enseignés à la jeunesse amie des rimes sonores et faciles à retenir, compositions d'une inspiration calme et vraie; belle langue du douzième et du quatorzième siècle, à l'allure vive et leste, au sourire joyeux, à la voix sonore, à l'accent viril. Chaque province, en ce temps-là, parlait la langue qui convenait à ses passions, à son esprit, à son génie; autant de langues qui appartiennent à la même famille cependant, bien que leur physionomie soit différente. Plus la langue était naïve, mieux l'écrivain était écouté; il vous racontait librement et sans effort les lois et les mœurs, les superstitions et les croyances, les élégances et les douleurs nationales. Eh! le peu d'historiens qui ont réussi de nos jours à écrire l'histoire, où donc l'ont-ils trouvée toute cette histoire enfouie comme un marbre précieux sous les ronces et sous les ruines, sinon dans le récit des chroniqueurs?

Bertrand Duguesclin naquit, en 1320, au château de la Motte-Broons (*le château des Joncs*), à quinze lieues de Rennes; il était l'aîné de dix enfants de Regnauld Duguesclin et d'une *moult gentil dame*; mais, ajoute Cuvelier, le poëte dont nous allons citer bien des vers :

> Je croi qu'il n'est si laid de Rennes à Dinant.
> Camus estoit et noir, malostru et mussant;

Bref, il était si laid, que son père et sa mère elle-même, sa mère!

> . . . en leurs cuers alloient desirant
> Qu'il fut mort ou noiez en une eau courant!

Plus tard, quand ce *malostru* fut devenu le plus grand capitaine de son siècle, on racontait que sa naissance était annoncée dans les prédictions de Merlin. L'enfant cependant, tout difforme qu'il était,

- Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008 -

n'était pas disposé à mourir : il avait la vigueur d'un jeune *passereau*, la colère d'un jeune lion :

Et si tenoit toujours en sa main un bâton.

Fi des livres ! fi des maîtres ! Il était indomptable et superbe. Un jour, il vit ses frères et ses sœurs :

Très-bien assis à table et mangeant un chapon.

Ça, dit-il, je suis l'aîné, qu'on me fasse place ! On obéit en tremblant. Il s'assied et il *prent à plein poing !* et quand sa mère veut le renvoyer, il monte sur la table comme un furieux : — *Com rude charreton !* Et la dame Duguesclin de s'écrier de nouveau : *Plût à Dieu qu'il fût mort !*

Un autre jour, encore à l'heure du dîner, toute la famille était à table : *Bertran assis tout bas sur le planchier*, quand l'abbesse d'un couvent voisin s'en vint frapper à la porte du manoir. Elle entre, et son premier regard tombe sur cet enfant accroupi. Il y avait déjà sur ce jeune front quelque chose de si grand, que la religieuse resta immobile ! Elle approche, elle prend la main de l'enfant :

Enfant cil te bénit qui souffrit passion !

Alors la dame Duguesclin s'écrie avec orgueil : « *Le mien corps le porta !* » et elle le fit asseoir à table, à côté d'elle :

Il n'aura son pareil en tout le firmament,

ajouta l'abbesse.

Lors s'apaisa la dame a cestui parlement
Et depuis tint l'enfant plus honnorablement.

Abandonné à ses instincts bons et mauvais, le jeune Bertrand ne s'occupa bientôt que de guerres et de batailles ; il levait une armée d'enfants dont il était le chef ; il divisait son armée en deux bandes qui se battaient l'une contre l'autre, lui, choisissant de préférence les soldats les plus forts pour les combattre. De ces mêlées, il revint plus d'une fois meurtri, ensanglanté : *Tous ses draps déchirez ;* puis, quand arrivait le jour de la solde militaire :

A l'hôtel il s'en va prendre un hanap d'argent ;
Ou vendre à Renne une bonne jument.

Il apprit ainsi, ou, pour mieux dire, il devina tout le métier du soldat : l'arc et la hache, l'épée et la lance, dompter un cheval, lutter,

- Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008 -

sauter, jeter la barre, ranger des soldats en bataille. — Il en fit tant, que les enfants du pays, *navrés* dans ces batailles, demandèrent un peu de repos ; l'armée de Bertrand fut licenciée par les pères et mères de famille. Resté seul, notre capitaine sans armée ne pouvant plus se battre en bataille rangée, cherchait des duels corps à corps; tant pis pour qui se rencontrait en son chemin; il fallait en venir aux coups. — Son père, pour dompter ce méchant garçon, l'enferma. Chaque matin, une chambrière lui apportait de l'eau et du pain. Bertrand guette la pauvre fille, il l'enferme dans la prison à sa place, et le voilà qui se sauve à travers champs. — Une jument était attelée à la charrue ; Bertrand monte sur la bête, et il arrive, tout débraillé, chez un sien oncle, *à Rennes l'onnourée.* L'oncle reçoit son neveu à merveille :

Il convient, et c'est droit, jeunesse soit passée ;

Puis il ajoute, et ceci ne déplaît pas à ce fier bandit qui jeûnait depuis tantôt quatre mois :

Nous avons de bon vin et de la chair salée,
Dont tu oras assez, tant qu'il ora durée.

Il resta toute une année chez ce brave homme d'oncle, qui avait déjà *epousé la soixantaine*, et durant cette heureuse année, il ne fut occupé que de joutes, tournois, dîners, bombances, gros jurons :

Il n'avait que XIII ans quand ainsi se menoit.

Aussi, hors de chez lui, chacun l'aimait, *l'onnouroit*, le louait; il jetait l'argent à pleines poignées, tant qu'il trouvait sous ses mains, joyaux, chevaux, hanaps d'argent. S'il rencontrait un pauvre en son chemin, il lui jetait son manteau :

En deux incontinent, sa robe divisoit.

En l'année 1338, toute la province de Bretagne était en liesse pour célébrer le mariage de Jeanne de Penthièvre (prologue de la guerre de vingt ans) avec Charles de Châtillon, comte de Blois. A cette occasion, les chevaliers bretons font publier à son de trompe un tournoi en l'honneur des dames, envoyant leur cartel en France et en Angleterre, aux plus braves gens des deux nations. Le champ clos est à Rennes; un diamant sera le prix du tournoi. A l'annonce de cette fête guerrière, le jeune Guesclin sent battre son cœur d'une ardente convoitise ; son père était un des jouteurs du tournoi, et chaque jour il

- Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008 -

ramentevoit à Bertrand les armes, les honneurs, l'*estat* et le *maintien* des seigneurs bretons. Bertrand avait *bien XVI* ans; il estois *grans et fors*, et *bien formez*; mais son père n'osait pas encore le hasarder dans ces mêlées dangereuses; d'ailleurs tout manquait au pauvre jeune homme, ni cheval, ni harnais, ni casque, ni cuirasse. — A la fin, le grand jour arrive (c'était un mardi!) Bertrand s'en va à Rennes, monté sur un méchant cheval, *un roussin*. La ville de Rennes était pleine de fêtes brillantes; dans les rues pavoisées, circulaient gentiment *les dames de prix* et les jolies *bourgeoises blanches comme fleurs de lys*. « Hé Dieu! se dit Bertrand, je suis laid, mais l'honneur me ferait des amis. » Disant ces mots, il courbait la tête, car la ville entière se le montrait avec dérision. — O le bouvier! disait-on; ô le manant!

Et si va chevauchant le cheval d'un meunier.

Pour comble de misère, notre jeune homme, rouge de honte, rencontre, sur le marché de Rennes, de belles dames, *des dames à estat*.

« Bien vestues de soie, de tresses, de sandal,
« Et voit un chevalier bien armez de camail.
« Ha Dieux! se dist Bertran, que n'ai-je un bon cheval!
« A tous les mieux montés irois-je faire assal,
« Et j'acquerrais honnour ou grace général
« Plus que Roolant, Gauvain, Artus, ou Perceval.

Dans cette ville si moqueuse aux pauvres diables, tout s'agitait pour le tournoi. Les chevaliers passaient, montés sur des chevaux *grenus*, si vêtus qu'ils en étaient *fervétus*, suivis de bons écuyers prêts à bien faire. Bertrand seul se voit *mal montez et tout nus*. Il est tiré de sa doléance par le son des trompettes; c'est le tournoi! On prépare les lances, les écus, les écharpes flottent au vent; la place de Rennes est remplie d'une belle foule; les meilleurs Bretons entourent l'écu de Bretagne; la lutte commence: plus d'une lance vole en éclats, plus d'un coursier tombe dans la poussière, plus d'un casque roule sur l'arène. Entre autres chevaliers, il y en avait un qui se battait avec courage et nonchalance; soit qu'il fût revenu des vanités de la gloire, soit qu'il trouvât que le jeu ne valait pas la peine, ce digne gentilhomme, quand il eut exactement rempli les courses d'ordonnance, reprit ses armes et son cheval, et s'en retourna bonnement dans sa maison, sans plus s'informer de l'issue de la journée. A ce moment, le jeune Duguesclin eut une inspiration d'en haut. Il suit le gentilhomme, et quand celui-ci est monté dans sa chambre, quand il a retiré son

- Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008 -

casque, son épée, sa cuirasse, Bertrand se jette à ses pieds, la tête haute, les mains jointes, le regard ardent. — Ah! dit-il, par notre

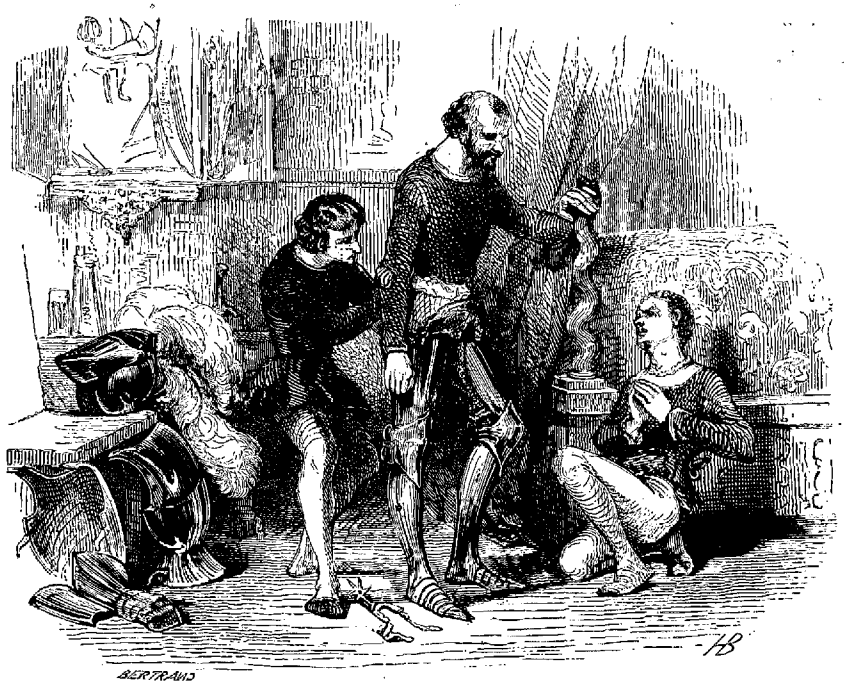

dame la sainte Vierge, monseigneur, prêtez-moi vos armes et votre cheval,

Et je ne l'oublierai tant que j'aurai durée!

A cette touchante prière d'un héros de seize ans, le chevalier breton répond comme il fallait répondre : — *Vous armerai, sans plus soyez content.*

Et quand il fut armez, sur le cheval monta,

et le voilà qui entre dans la lice, la visière baissée. Du premier coup de lance, Bertrand jette sur l'arène un des mieux faisant de la journée; le cheval meurt sur le coup. Le chevalier, furieux, se relève, il est terrassé une seconde fois. Ce que voyant, le seigneur Duguesclin se présente pour faire vider les arçons au nouveau venu; mais Bertrand reconnut son père à sa devise, et il baissa sa lance en signe de courtoisie. Survint un troisième champion qui s'avança *pleinement*, et le jeune homme, du premier coup, fait voler en éclats la visière de ce

- Copyright les éditions d' Ainay Lyon 2008 -

chevalier, ce qui était le comble de l'art en champ clos. Vous jugez de la joie et de l'orgueil du jeune homme! il n'eût pas changé cette bonne fortune contre tous les trésors de Jeanne *la Boiteuse*. Enfin, après quinze lances, un chevalier normand enleva à Bertrand sa visière, et chacun reconnut le jeune rustre monté naguère sur un cheval de meunier. Il fut le héros de la journée; les chevaliers battaient des mains, les dames agitaient leurs écharpes; on le conduisit en grande pompe à l'église cathédrale, où fut chanté le *Te Deum!* Le père n'était pas moins heureux et moins fier que le fils :

Certes, beau fils, dit-il, je vous acertific
Que je vous donnerai, ne vous en fauldrai mie,
Or, argent et chevaux, tout à votre baillie,
Pour aller, tout par tout, acquerir vaillandie.

A peine eut-il le pied à l'étrier, Bertrand Duguesclin fut appelé à faire ses premières armes dans cette longue guerre que nous vous avons racontée de notre mieux, au chapitre précédent, entre Charles de Blois et Jean de Montfort. Le jeune gentilhomme commença par lever à ses frais une petite bande, et quand l'argent manquait, notre officier en allait voler chez sa mère : puis, quand la mère n'eût plus rien à prendre, Bertrand vécut de maraude. Au reste, notre trouvère en fait un rude portrait :

Bertran s'étoit monté dessus une jument
Qui estoit grande et forte, et couroit roidement;
Une hache à son col portoit le bon Bertrand...
Il voit un chevalier armé moult noblement
Monté sur un destrier qui valloit grand argent.

Alors Bertrand s'approche et demande au chevalier s'il n'est pas Anglais et partant ennemi de Charles de Blois? — *Oïl*, dit l'Anglais; à quoi répond Duguesclin :

A mort te metterai assez procheinement;
Et fiert (frappe) le chevalier si efforciement
Qu'à terre l'abatit sur l'herbe verdoiant :
Là ne se releva pour or, ni pour argent.

Et tant et si bien il fit, qu'en effet il rembourса à sa mère l'argent qu'il lui avait emprunté. *La chose tant alla*,

Que Bertran li gentilz, à sa mère donna
Pour 1 denier, xx sols, de ce qu'il emporta.

Et la mère, très-heureuse, de s'écrier :

Que benoite soit l'eure où mon corps le porta!

- Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008 -

Il nous semble, sauf meilleur avis, que c'est un peu là la vie d'un bandit de grand chemin. Cet homme, qui va jouer un si grand rôle politique et guerrier, n'est encore qu'un aventurier très-hardi et très-brave, dormant à ciel ouvert, habitant, lui et sa bande, les forêts de Rennes et de Chateaubriand. Il aimait le danger pour le danger, il recherchait la bataille pour le plaisir de la bataille. Son instinct était sûr, son coup d'œil net et rapide, il portait en lui-même toutes les ruses et imaginations de la guerre. On s'entretenait de ses prouesses dans l'armée de Lancastre, on riait même de ses bons tours. A force d'en parler et d'entendre raconter ses coups d'épée et ses ruses infinies, le duc de Lancastre voulut voir le jeune capitaine, et un beau matin, il envoie au gouverneur de Rennes un héraut pour *bailler à Bertran qu'à lui veuille venir.* — Le héraut est porteur d'un sauf-conduit pour le capitaine Bertrand et trois ou quatre de ses amis. — La porte de la ville est ouverte à l'envoyé de Lancastre. On lui montra un petit homme trapu, portant une hache à son cou, et vêtu d'un jupon noir *comme une crémaillie ;*

Bien ressemble brigand qui les marchands épie.

Alors le héraut, quelque peu tremblant, explique comment *li bonduc de Lancloistre* fait prier Bertrand de venir, de bonne amitié, dîner sous sa tente. Celui-ci, toujours prudent, se fait *recorder* le sauf-conduit :

Car lire ne sçavoit, n'escripre, ne conter,

et ceci pour de bonnes raisons, c'est, dit la chronique, qu'il n'avait jamais rien voulu apprendre : *qu'à férir et frapper.*

Bertrand mène le héraut à son castel, il lui fait donner *un bon gippon de soie* et cent écus d'or, à la grande joie du héraut. Il avait pris avec lui quatre bons compagnons, et ils sortirent ensemble de la ville de Rennes. Lancastre, impatient, envoie au-devant du capitaine Bertrand quatre officiers des mieux renommés de l'armée anglaise ; de chaque côté du chemin, la foule s'était portée. Les uns disaient : C'est un bandit ; les autres disaient : Regardez :

Regardez qu'il est fort, tous les poings sont quarrez.

Arrivé à la tente du duc de Lancastre, Bertrand Duguesclin, introduit auprès du prince par Jean Chandos, met un genou en terre, mais le duc le relevant tout aussitôt, — lui a dit : — Bertran,

Je vous sai moult bon gré, et ne vous en doubtez
Qu'à moi estes venus, quant vous estes mandez.

- Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008 -

Ces hommes-là allaient droit au fait et sans détour; ils sont plus brefs que les Troyens et les Grecs d'Homère, dans leurs diverses rencontres. On parle de la grande querelle entre Charles de Blois et Jean de Montfort. — Il en coûtera cent mille hommes, disait Lancastre. (Il se trompait de moitié.) Tant mieux, disait Bertrand, nous aurons de quoi en armer cent mille autres. — L'instant d'après : — Soyez des nôtres, dit Lancastre, vous aurez en moi *un bon loyal ami*, et je vous donnerai de grandes terres et vous ferai un des chefs de l'armée. A cette proposition sire Bertrand fronça le sourcil :

Bertran le regarda comme un lyon creté.

Cependant il se contint, et il répondit au duc que son épée appartenait à Charles de Blois; jusqu'à la fin de la guerre l'Anglais trouvera Duguesclin opposé à ses armes, mais si un jour la paix était faite entre l'Angleterre et la Bretagne, lui, Bertrand, il servirait volontiers le seigneur duc de Lancastre.—Ceci dit, on se met à table, on mange et l'on boit, le vin est épicé, on en boit *hardiment*. Tout à coup un chevalier anglais, nommé Guillaume Bembro, sans être retenu par la présence du prince, arrive à Duguesclin et lui dit :—Bertrand, vous avez pris le château de Fougeray, vous avez tué Robert Bembro, mon cousin; vous plaît-il que nous fassions, vous et moi, III coups d'épée?

Et quant Bertran l'oï, sans nul détriement
S'en vint au chevalier, et par la main le prent :
— Biaux sire, grand merci! car sachiez le vraiment
Vous en demandez trois — six, si besoin vous prent!

Or, le père de ce Richard Bembro avait été le chef des trente Anglais qui se battirent contre les trente Bretons du maréchal de Beaumanoir, le 27 mars 1351, entre Josselin et Ploërmel; lui-même, Bembro, il était brave et habile ; ce duel avec Duguesclin était sérieux ; on arrêta que la rencontre aurait lieu le lendemain ; les deux champions auront pour témoins la ville de Rennes et l'armée de Lancastre. Avant de se séparer, Lancastre fait avancer pour Bertrand un cheval *qui valoit maint denier ;* Bertrand l'accepte non pas sans quelque hésitation :

Et demain le viendrai, devant vous, essayer.

Le lendemain, de bonne heure, Duguesclin était prêt pour le combat :

Bertran a fait chanter sa messe hautement —
Prist une soupe au vin qui estoit moult poignant. —

- Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008 -

RENNES.

Copyright les éditions d'Art Lys 2008

Il traverse la ville, à cheval; toute la ville était en émoi. — *Beau nieps! beau nieps!* Beau neveu, disait sa tante, n'y allez pas; l'Anglais est un traître : *Li Anglois tiennent peu les convenants!* A quoi Bertrand répondait : L'écolier apprend à lire pour devenir un clerc; moi, je vais à l'école *pour apprendre, en joustant,* à devenir un vaillant chevalier, et vous, ma tante :

Allez ent à l'ostel, votre mari baisant,

rentrez à la maison et embrassez votre mari pour moi. Je reviendrai bientôt, le temps d'allumer vos réchauds, et prenez garde que le dîner soit cuit à point :

Faites que vous ayez le disner apresté.

Et il s'en va d'un pas tranquille, chevauchant à travers les verdoyantes prairies, — *les prés herbus!* — Non loin de la ville l'attendait le héraut pour le mener au camp des Anglais, pendant que les fanfares se faisaient entendre du côté des remparts; sur le champ de bataille se tenait Bembro, assisté de toute l'armée de Lancastre. Il est convenu, de part et d'autre, que l'on se battra seul à seul, corps à corps, sans que nul puisse venir en aide au blessé. — Bertrand salue courtoisement son antagoniste, puis tout de suite ils en viennent aux mains. Au premier coup de hache, Bertrand brisa le casque de l'Anglais, et le haubert aussi, et le hoqueton creva du choc :

Mais adonc nullement point la chair n'entama.

Bembro répondit par un coup non moins terrible, et le Breton ne courba même pas la tête :

Tout aussi qu'une tour en estriers s'afficha.

Le troisième coup ne porta pas. — En voulez-vous encore? dit Bertrand, je vous ai *deporté* (ménagé) par égard pour Lancastre, *pour le duc qui est là,* mais prenez garde, si nous recommençons, ce sera le diable! — *le diable y sera.*

J'aime assez la réponse de l'Anglais, il n'est guère moins brave que le Breton, il est plus laconique. — *Nous recommencerons,* dit Bembro, ce qu'il appuya d'un coup si violent que l'arme s'arrêta dans la cuirasse de Bertrand; Duguesclin répondit d'un coup d'épée qui perça Bembro d'outre en outre, moins le foie et le poumon :

Puisqu'il ne li perça le foie ni le poumon.

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

Cependant l'Anglais en avait assez *pour sa livroison*, il était mort!

Bertrand Duguesclin fut le héros du siége de Rennes; il rendit à la ville assiégée l'audace et l'espérance; il mit à profit également le courage et la ruse; routier, soldat, capitaine, officier de fortune, il fut même quelque peu matamore, ce qui ne déplaisait à personne. Charles de Blois, pour récompenser ses bons et fidèles services, donna au jeune capitaine la terre et seigneurie de La Roche-Derrien. Ainsi Bertrand Duguesclin faisait une grande fortune dans cette guerre de Bretagne pleine de misères. Terre malheureuse, s'écrie le poëte; malheureuse autant que la France, ce beau jardin qui se couvre de tant d'épines à cette heure funeste, car il faut le dire, notre chroniqueur Cuvelier est plus Français qu'il n'est Breton, il s'inquiète beaucoup plus pour la France que pour la Bretagne; ce qui l'occupe surtout, c'est le résultat des grandes luttes de la France et de l'Angleterre; de la vieille Armorique, il ne sait rien, sinon ce qu'il en a appris dans les prophéties de Merlin et du roman de Brut. Mais cependant les Bretons se retrouvent dans chacune de ces batailles, ils sont mêlés à ces rudes guerres dont leur presqu'île est le théâtre; ils tiennent la première place dans cette ardente mêlée des faits, des idées et des hommes français, normands, anglo-normands, anglo-saxons. Ils sont partout, en Espagne, en Italie, en Allemagne, faisant leurs preuves de courage, d'habileté, d'audace, de patience; soldats qui avaient en eux-mêmes l'instinct et le génie de la guerre, aventuriers héroïques qui s'en vont au loin chercher les aventures, pendant que leur pays est envahi par un peuple étranger; si bien qu'en dépit même de ses sympathies toutes françaises, le vieil historiographe de Duguesclin en revient toujours à la Bretagne, comme au théâtre solennel des guerres qu'il raconte.

Les premiers chants de notre poëme sont remplis du récit des duels et rencontres du *bon* Bertrand. Il a cependant vingt-huit ans, à cette heure, mais le poëte ne lui en donne que dix-huit et il le traite en conséquence. L'aventure du siége de Dinan est vivement racontée. C'était pendant la trêve; le frère de Bertrand, Olivier Duguesclin, qui fut plus tard un des meilleurs capitaines de l'armée française, était alors un *jeune faisant ses volontés;* à l'abri de la trêve, Olivier sort dans les campagnes et il fait la rencontre d'un capitaine anglais, Thomas de Cantorbéry, frère du célèbre archevêque assassiné au pied des autels. L'Anglais, contre le droit des gens, et par haine pour Bertrand, s'empare de ce jeune homme désarmé et tout

Copyright les éditions d'Amay Lyon 2008

seul. Le jeune homme après s'être nommé dit au capitaine Thomas : — Je me rends,

Mais je crois vraiement que vous me renderez.

Thomas emmenait son prisonnier, lorsque Olivier fut reconnu par un soldat breton, qui s'en vint prévenir Bertrand Duguesclin en toute hâte. En effet il rencontre Bertrand,

Qui regardoit le jeu de la paume à Bandon...
Et quand Bertran l'oyt, rougit comme un charbon.

Au même instant Duguesclin montait à cheval, et il s'en va à *quinte d'éperon* au camp du duc de Lancastre. A cette nouvelle que le bon capitaine est au camp anglais, tous les Anglais d'accourir et de lui faire amitié. Jean Chandos, Robert Knoles, lui-même le comte de Monfort, font gracieux visage à Bertrand. Le duc de Lancastre jouait aux échecs (à ce jeu-là Jean *sans Terre* a perdu la Normandie). — Soyez le bienvenu, dit-il à Bertrand : *de mon vin beuverez.*

Alors voilà Bertrand qui raconte l'insulte de Thomas, *le frère à l'arcevesque.* Il redemande son frère Olivier Duguesclin. — Sire Bertrand ! votre frère vous sera rendu, répond Lancastre. — Beaux seigneurs, grand merci, dit Bertrand ; mais il faut que la réparation soit complète, — faites venir le chevalier. — Faulx chevalier, dit Guesclin,

Jamais ne mangerai que iii soupes au vin,

avant d'avoir châtié ta félonie. Or ces *trois* soupes au vin, le bon chevalier les mangeait en l'honneur de la très-sainte Trinité. Ces sortes de vœux étaient fort en usage dans la chevalerie : la reine Isabelle fait vœu de ne pas changer de chemise avant d'avoir pris Grenade ; durant la guerre de Flandre, les chevaliers anglais portent un morceau de drap rouge sur l'œil gauche. — La cause de Duguesclin paraît si juste à tous ces Anglais, que Jean Chandos, dont l'estime et l'admiration vont jusqu'à l'enthousiasme, jusqu'au respect, lui prête son meilleur cheval. Le bruit de cette rencontre remplit bientôt et le camp et la ville ; les remparts se couvrent d'une foule inquiète, attentive ; — ce fut alors que la propre fille du seigneur Robert Raguenel, la belle Tiphaine, *qui vingt-trois ans avoit, et bien endoctrinée*, — Tiphaine *la Fée*, ainsi on l'appelait tant elle était sage, voyant toute cette ville épouvantée du danger que courait son défenseur, se mit à les rassurer tous :

Car vous le reverrez, avant la nuit faillant !

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

Cette ville de Dinan qui s'inquiétait avec des larmes de son vaillant défenseur, a eu l'honneur de posséder le cœur du connétable, ce fut même sa dernière volonté, car à Dinan même, dans l'église des Jacobins, reposait cette belle Tiphaine Raguenel, la fée bienfaisante qui, plus d'une fois, à l'heure de minuit, s'est montrée sur les ruines de la Motte-Broons. Le temps a passé sur le château, et il en a dispersé même les ruines. A peine peut-on vous dire l'emplacement de la tourelle, à peine si vous retrouvez quelques vestiges des vieux fossés ; une modeste pyramide s'élève seule au milieu de ces marais solitaires!— Mais l'ombre de la fée Raguenel, mais le souvenir du bon connétable, mais la reconnaissance et le respect des hommes pour tout ce qui a été grand et fort, protégent encore ce silence, cette tristesse, cette désolation.

Quant au champ de bataille sur lequel vont se rencontrer tout à l'heure les deux champions, de jeunes arbres entourent aujourd'hui de leur ombre bienveillante cette arène célèbre ; le champ-clos est devenu une promenade, c'est toujours le *Champ Duguesclin ;* mais reprenons notre récit.

Cette fois, plus que jamais, la rencontre promettait d'être terrible et solennelle. Le comte de Penhouët, gouverneur de Dinan, homme prudent et avisé, pour mettre sa ville à l'abri de toute surprise, fait prier Lancastre que la rencontre ait lieu dans la ville même. Lancastre accepte, il viendra dans la ville, lui vingtième, accompagné des deux champions. Jamais le sire Duguesclin n'avait été plus magnifique ; riches habits, bassinet d'or, et les gants et le glaive et le harnois et le cheval à l'avenant. Moins assuré était déjà le chevalier anglais. Il n'avait pas compté sur un champ clos si bien gardé; il espérait que ses gens le soutiendraient au besoin dans ce duel. — A la dernière minute, un accommodement est proposé par l'Anglais, mais Bertrand ne veut rien entendre. Il se battra, à moins que Thomas de Cantorbéry,

> Si rendre ne me veult, devant la compagnie
> Son espée en sa main, par la pointe aiguisie...

Puis il ajoute...

> Ce serait grand folie,
> Car on doit plus doubter la mort que vilhenie.

Les moindres détails de cette rencontre sont pleins d'intérêt.

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

Duguesclin se bat en gentilhomme; l'Anglais se défend comme un traître qui a peur. A la fin, Duguesclin se jette sur ce chevalier félon,

et il va pour lui trancher la tête; l'Anglais tremble :

Il ne voit point Bertran, mais il le sent assez.

Des chevaliers, accourus au nom du duc de Lancastre, demandent grâce et merci pour le vaincu. La colère de Bertrand est si grande (lui si humain d'ordinaire), qu'il résiste à cet ordre :

Beaux seigneurs, laissés-moi ma bataille appointer.

Appointer est d'une rare énergie. Cependant il se laisse toucher, il ouvre cette main de fer qui tenait l'homme à la gorge :

Et, disoient les Anglois, que cet homme est donc grand!

Lancastre fait délivrer à Bertrand : *le baron,* les armes et le cheval de Thomas; il veut que Thomas paie mille florins d'or, et enfin il le chasse de sa cour; ce qui prouve que le jeune Olivier Duguesclin avait raison quand il disait à Thomas de Cantorbéry :

Mais je crois vraiement que vous me renderez.

- Copyright les éditions d'Amay Lyon 2008 -

Cette journée mémorable s'acheva dans les fêtes et dans les plaisirs ; la ville de Dinan donna un grand festin à ses hôtes, et les dames de la ville, sans oublier la belle Tiphaine, la fée heureuse et fière de sa prédiction accomplie, burent à la santé du duc de Lancastre. L'ancienne courtoisie vivait encore ; la vieille amitié n'était pas tout à fait évanouie ; l'Anglais restait en grande estime, et certes on ne peut s'empêcher d'applaudir à cette parole de Lancastre, qu'il ne veut ni traîtres, ni poltrons à sa cour :

Et que jardin est beau, et de noble façon
Où l'ortie ne peut venir en sa saison.

Voilà par quelles saillies impétueuses d'un courage que rien n'arrête, Bertrand Duguesclin préludait au grand rôle qu'il va jouer tout à l'heure. Jusqu'à présent nous n'avons guère vu que le soldat intrépide, mais le chef d'armée, mais l'habile capitaine, celui-là, nous allons le trouver à la tête des soldats de la France, sauvant tout simplement une grande monarchie et un grand peuple. Certes, il se fait temps que ce vaillant homme vienne en aide à la France. Le roi est captif, le royaume est au pillage, l'autorité n'est plus nulle part, la trahison est partout, le traité de Brétigny pèse sur nous comme un joug de fer. Alors se rencontrent Charles V et Duguesclin, pour accomplir, celui-ci par sa sagesse, celui-là par son épée, une œuvre presque impossible. Entre Duguesclin et le roi Charles V, le traité fut bientôt conclu : à l'un le trône des ancêtres, à l'autre l'épée des conquérants ; à l'un la gloire de la paix, la gloire sainte et calme, celle qui fait les peuples heureux ; à l'autre, la gloire, le tumulte, les émotions, les ambitions ardentes et généreuses de la bataille ; à l'un et à l'autre, l'Anglais à combattre, la France à rendre puissante et grande, le sol à délivrer de ces ennemis qui reviennent toujours.

N'allons pas si vite ; entre la levée du siége de Dinan et la bataille d'Auray, qui ravit à la duchesse de Bretagne son mari et son duché, il faudrait placer de nombreux exploits de Bertrand Duguesclin contre les Anglais qui désolent la Bretagne. Peu à peu, malgré les gracieusetés de Lancastre et les amitiés que lui fait Jean Chandos, messire Bertrand se met à haïr les Anglais de tout son cœur. Haine vigoureuse, active, passionnée ; et en ceci, Duguesclin était imité par toute la Bretagne. Les Bretons le saluaient, les mains jointes ; les hommages, les respects, les riches présents l'attendaient à son passage. Charles de Blois avait confié à Bertrand Duguesclin une partie de sa cause, il l'avait présenté en grande pompe à la duchesse ; — et cette dame hautaine, qui préféra

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

perdre le duché entier, plutôt que d'en sauver la moitié seulement, se levant au nom seul de Duguesclin, se jeta à son cou avec des larmes. Elle-même elle voulut le marier à cette belle Tiphaine Raguenel, qui avait été pour Bertrand la fée bienveillante. Ainsi maître Cuvelier ne mentait pas en disant : Et fut son *espousée*

Malgré maint chevalier dont elle fut aimée.

Tiphaine, ou bien Épiphanie Raguenel, était fille de Robin Raguenel et de Jeanne de Dinan, héritière de Bellièvre, et elle a montré qu'elle était bien digne d'être la femme d'un héros. — On raconte que le jour même de ses noces, et quand le château de Pontorson était dans la joie, le sire Duguesclin fut appelé au dehors par un Anglais nommé Jean Felleton, qui venait de débarquer à la Hogue à la tête de trois cents lances. Jean Felleton est fait prisonnier, à la suite d'une sanglante rencontre, dans la lande de Combour. Cet Anglais-là n'est guère mieux traité par les faiseurs de chroniques que tous les autres. Felleton est un vantard, un homme sans foi, un faux chevalier, un traître ; il veut prendre, la nuit, par surprise, le château de Pontorson ; mais Julienne Duguesclin (morte abbesse de Saint-Georges, à Rennes, en 1405), réveillée par un songe, renverse l'Anglais de son échelle et donne l'alarme à tout le château.

Ce fut durant la guerre contre Charles *le Mauvais*, protégé et soutenu de toutes les forces de l'Angleterre, que Bertrand Duguesclin entra véritablement au service de la France. Le dauphin l'appelait à son aide, Duguesclin obéit au régent de France ; il prend congé de sa femme (comme Hector d'Andromaque, dit la chronique), et il arrive sous les murs de Melun, avec deux cents hommes à lui. Accueilli avec grande faveur par le régent, sire Bertrand paie d'abord les intérêts de sa mauvaise mine. — *Petit on le prisait*, mais quand on le vit à l'œuvre, sous les murs de Melun, grimpant à l'échelle, l'écu sur la tête, puis précipité dans le fossé par une pierre qui devait tuer un bœuf, et se relevant l'épée à la main, en criant : — *Notre-Dame Guesclin!* alors il fallut bien que les beaux gentilshommes de l'armée française rendissent toute justice à ce noble enfant de la Bretagne. Désormais, l'armée française n'aura pas d'autre chef que Bertrand Duguesclin ; c'est contre lui que Charles *le Mauvais* aura à se défendre. En vain le roi de Navarre s'est préparé à la guerre de longue main ; en vain il a fortifié les villes à l'avance, Duguesclin saura tout reprendre. C'est ainsi qu'il prit au roi de Navarre, la ville de Mantes, la veille même du jour où

Copyright (c) Editions d'Amay Lyon 2008

le roi Jean mourait dans sa prison de Londres, le 7 avril 1364. — La ville de Mantes fut prise par une de ces ruses admirables que l'illustre capitaine a introduites dans la guerre moderne. Il s'était déguisé en vigneron :

Droit au soleil levant à cette matinée
Sont venus les bourgeois à la porte fermée,
Li un a regardé parmi une valée :
— Quelles gens vienne ici qui leur voie ont hâtée?
Ce sont des vignerons de la nostre contrée
Qui se viennent louer pour gagner leur journée...
Et les vignerons ont commencé la meslée,
Aux bourgeois ont donné mainte dure colée.

Le sire Duguesclin, *monté sur un noyer*, suivait du regard le succès

de sa ruse. Arrivent, au cri de leur chef, le capitaine Lannoy, Louis

Copyright les éditions d'Amay Lyon 2008

de Châlons, toute la bande ; les habitants se réfugient dans l'église, car, dit le poëte, assez prudent de son naturel :

Il vaûlt mieulx reculer une grant enjambée
Que chercher le debat pour mourir à l'espée.

Et l'église se rendit tout comme la ville de Mantes. — La tour de Rolleboise fut emportée le jour suivant.

La tour bien et dûment rasée, Duguesclin s'en va mettre le siége devant Meulan, accompagné des bourgeois de Rouen qui avaient défendu Rolleboise. Meulan devenait plus que jamais, pour le roi de Navarre, une ville importante à garder. Hautes murailles, forteresse bien défendue, pont sur la Seine, qui dominait le cours de la rivière; — habitants disposés à ne pas ouvrir leurs portes. — Toute la ville était bien pourvue :

De pain, de chair salée et de bon vin friant.

Quand il a considéré la place sous toutes ses faces, Duguesclin la fait investir. Il donne le signal de l'assaut; les échelles sont placées aux murailles; on brise les barrières. Victoire! la ville est prise, les bourgeois se rendent, les soldats se retirent dans la citadelle. « Vous la prendrez quand vous aurez des ailes! » disait le gouverneur. — Aussitôt Duguesclin fait avancer quelques pièces de canon ; c'était encore un art dans l'enfance, mais le coup d'œil du grand capitaine ne s'était pas trompé, et il prévoyait combien, avant peu, ce serait là une importante révolution dans l'art de la guerre. En même temps il faisait miner la citadelle, et, sur sa tour croulante, le gouverneur se rendit enfin :

Ainsi consquit Bertran la ville et le donjon.

La perte de ces trois villes porta un coup bien funeste à la fortune du roi de Navarre. « Tant que nous aurons Duguesclin contre nous, disait le Navarrois, nos affaires iront de mal en pis. » A quoi le captal de Buch, qui ne doutait de rien : « Sire, laissez-moi faire, je vous l'amènerai pieds et poings liés. — Ah! beau cousin, répondit Charles *le Mauvais*, plût au ciel! » Cependant le Navarrois redoublait d'efforts, Duguesclin, de prudence; Duguesclin appelait à lui les plus vaillants hommes, amis du roi de France, car maintenant le duc de Normandie était devenu Charles V par la mort de Jean, fils de Philippe de Valois. Duguesclin avait choisi Rouen pour le rendez-vous de son armée, et là se rencontrèrent, pour servir sous les drapeaux du vaillant capi-

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

taine, le comte d'Auxerre (Louis de Châlons), le comte de Tonnerre, les seigneurs de Hannequin, de Beaumont, de Bournonville, de Rambures, de Serpi, de Villequier, de Bétancourt, de la Treille, le Bègue de Villaine, de Cayeu, de Graville, de Beaujeu, de Vienne, de Poitiers :

Toute gens de grant biens, hardi et combattant,

et aussi les compagnons inséparables de la fortune de Bertrand, son frère Olivier, Guillaume Bouestel, Olivier de Mauny, Eustache de la Houssaye, Roland du Bois. A la tête de cette brillante armée, Bertrand s'en va jusqu'à Pont-de-l'Arche, attendant le captal. Le captal de Buch ne paraissait pas encore : où il était, nul ne pouvait le dire. C'est que de son côté, il cherchait l'ennemi, avec la bonne envie d'en venir aux mains, car il savait l'armée de Duguesclin moins nombreuse que celle de Charles *le Mauvais*, et qu'une fois revenus de sacrer leur roi à Reims, les meilleurs seigneurs de la France, en toute hâte, reprendraient le harnais. En un mot, nous sommes à la veille de la bataille de Cocherel.

Entre la ville d'Évreux et le pont de Cocherel s'élève une colline que domine une montagne ; au pied de cette colline s'étend une vaste plaine sur les bords charmants de la rivière d'Eure. C'est là que s'arrête le captal de Buch pour attendre l'ennemi. La position était forte et bien choisie ; la gauche du captal était couverte par un bois taillis ; la colline décroissante devait protéger l'aile droite ; l'arrière-garde, placée sur les hauteurs, devait accourir au premier ordre ; la campagne d'Évreux pouvait fournir tous les vivres nécessaires. — La nuit se passa en préparatifs.

Le lendemain, le 16 de mai, à dix heures du matin, arrivait d'un bon pas Bertrand Duguesclin. Il passe le pont de Cocherel et va se poster dans la plaine, sans que l'ennemi fasse mine de disputer le passage. Tout comme le captal, Duguesclin avait divisé son armée en trois corps : — un corps de soldats bretons dont il s'était réservé le commandement ; un corps de soldats français, normands, picards, bourguignons, sous les ordres du comte d'Auxerre ; un corps de Gascons commandés par un Breton, Guillaume Bouestel ; la bataille se présentait à peu près comme dans la lande d'Évren. D'une voix unanime, le comte d'Auxerre donnant l'exemple, il est convenu que l'armée aura pour cri de ralliement : *Notre-Dame Guesclin !* — Le combat était imminent. — Cependant Bertrand Duguesclin fait crier à son de

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

DUGUESCLIN

trompe, que celui-là peut se retirer librement qui sent faiblir son courage; mais on sera sans pitié pour quiconque s'enfuira durant la bataille; et les soldats disaient :

Nenni, nenni, Bertran, pas n'avons cœur de cel
Nous mourrons ou vivrons, avec vous sur le préel !

Sur les hauteurs qu'il occupe, le captal de Buch reste immobile; on le provoque, on lui tue des fourrageurs, rien ne lui fait quitter sa position. La journée s'écoula sans autre incident que le trait hardi d'un bon chevalier français, Enguerrand de Hesdin. Il avait passé la nuit à Vernon, où se trouvait Blanche de Navarre, et la noble dame, pour empêcher le gentilhomme de rejoindre Duguesclin, avait fait fermer les portes de la ville. Enguerrand s'était précipité, à cheval, dans la rivière, et il arrivait à bride abattue, pour prendre sa part de gloire dans la journée de Cocherel. « Ah! disait la reine, tant de vaillance est d'un mauvais présage pour nous. »

Le lendemain, on se remit en bataille; Duguesclin manquait de vivres et ne pouvait attendre plus longtemps. Un hasard heureux vint enfin engager l'une et l'autre armée. Un chevalier anglais, fanfaron comme nous l'étions à Crécy, s'en vint au milieu de la plaine pour faire le coup de lance contre le plus hardi de l'armée. Tous se présentent, Duguesclin choisit, pour être le champion de l'armée, Bertrand du Bois, gentilhomme breton. Du premier coup de lance, du Bois perça l'Anglais de part en part; comme il emmenait le cheval du vaincu, six chevaliers du captal accoururent pour reprendre le cheval, à son tour du Bois est secouru par six Bretons de sa compagnie... Déjà Bertrand se frottait les mains de joie, pensant que le captal allait descendre, le captal resta silencieux et immobile sur ses hauteurs.

Alors l'idée vient à Bertrand, esprit inventif, de sonner la retraite. On plie les tentes, on replace les bagages, on fait défiler les chariots, l'armée entière s'ébranle pour rejoindre le pont. — Et la ruse réussit, et le captal lui-même bien étonné, crut à la retraite de Duguesclin; surtout l'Anglais Jean Touel était impatient de se jeter dans cette mêlée. Le premier il se précipite sur les fuyards; il est suivi par le captal : c'en est fait, l'armée du roi de Navarre est engagée... A ce moment Duguesclin s'écrie que sa bataille est gagnée. En vain le captal de Buch veut reprendre sa position, il est forcé de rester dans la plaine. Cette fois, en effet, il fallait en venir aux mains. On se bat avec un acharnement incroyable; le courage est égal de part et d'autre; ce n'est pas une bataille, c'est une boucherie. On se battait

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

corps à corps, et chaque coup portait. — Un chevalier breton, Thibaut du Pont, tenait à deux mains une épée longue et pesante avec laquelle il tranchait les têtes les plus hautes; son épée se brise, alors il prend sa hache d'armes et recommence de plus belle. « Pour « Dieu, disait Guesclin, mes amis, souveygne-vous que nous avons « un nouveau roi en France, qu'aujourd'hui sa couronne soit *estrainée* « par nous! » Le combat dura depuis midi jusqu'au soir avec le même acharnement. On ne se bat ainsi que dans les guerres civiles : Français contre Français, Gascons contre Gascons. La rage était si grande, que les goujats des deux armées, laissés à la garde du camp, en vinrent aux mains, à coups de dagues, de bâtons et de couteaux. — Le captal de Buch (Jean de Grailly, allié aux princes de la maison de Foix) combattit jusqu'à la fin, pied à pied, avec un courage digne d'une meilleure cause. A la fin il allait succomber sous la hache de Thibault de Pont, qui lui criait en vain : « *Rendez-vous!* » lorsque Dugueselin vint à l'aide du captal, et le captal lui remit son épée :

Seigneurs, à Cocherel droit en mi la vallée
Fut grande la bataille et fière la mellée,
Hardis fut le captal et le noble Bertran;
Furent mus les Englois à deuil et à torment.

La bataille était gagnée, l'armée du Navarrois était dispersée, lorsque l'on vit accourir dans le lointain un corps de cent cinquante lances anglaises qui fut taillé en pièces. Telle fut cette bataille de Cocherel, bataille signalée entre toutes, par la justice de la cause, par l'importance du résultat. La nouvelle heureuse en vint à Charles V, au pied de l'autel de Reims, et jamais *Te Deum* solennel ne fut chanté avec plus de joie et d'orgueil.

A Cocherel, Bertrand Dugueselin fit peut-être autant que de sauver la France, il sauva la royauté; aussi bien la récompense fut digne d'un roi : le roi Charles V s'en vint à Rouen pour complimenter cette armée qui l'avait si bien servi; il nomma Dugueselin maréchal de Normandie, seigneur de Pontorson, comte de Longueville [1].

Quand il eut repris (en passant) la tour de Valognes, défendue par trente Anglais qui se croient insultés et qui font tête à toute une ar-

[1] Longueville *la Guiffarde* en Caux, lequel comté, confisqué sur Charles *le Mauvais*, fut repris par Charles V, lorsqu'il eut payé la rançon de Dugueselin fait prisonnier à la bataille d'Auray. Cette récompense méritée, qui faisait de Dugueselin un des plus grands seigneurs de la monarchie française, lui fut décernée le 27 mai 1364, dix jours après la victoire de Cocherel.

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

mée !) Il quitta la Normandie pour gagner en toute hâte la Bretagne; on était à la veille de la bataille d'Auray. — A ce moment se place la mort du bon gentilhomme qui était le père de Duguesclin. C'est la perte irréparable, même pour les plus illustres enfants, car enfin, cela double la gloire d'obtenir l'applaudissement paternel. — Duguesclin fut de retour assez tôt pour être le témoin de cette bataille d'Auray qui se donnait sans son consentement. Cette fois encore l'Angleterre était triomphante; la lutte des deux nations, lutte affreuse dont la Bretagne était le théâtre, se terminait au préjudice de la France. Montfort était mort, Duguesclin était prisonnier de Chandos, qui l'entourait, dans sa captivité, de preuves innombrables de bienveillance et d'intérêt. C'étaient deux hommes faits pour s'aimer, deux soldats, aimant la guerre l'un et l'autre d'une passion généreuse; se connaissant de vieille date pour s'être vus à l'œuvre, chacun de son côté. Naturellement Chandos voulait un haut prix de son captif; nous avons sous les yeux la lettre de Chandos au roi de France, traitant de la rançon de Duguesclin, et la lettre est d'un brave homme. Sur les cent mille francs qu'il a demandés pour rendre son captif (somme énorme en ce temps-là), Chandos a reçu quelques avances : « Mon très-honoré et très-redoubté seigneur, écrit-il au roi Charles V, « vous savez, s'il vous plaist, come dernièrement vous me deviez et « estoiez tenu faire paiement de vingt mille francs, demeurant de « plus grande some pour cause de monseigneur Bertran, de laquelle « some je n'ai heue ny reçue, que douze mille et cinq cents francs. » Et il ajoute que s'il presse ainsi le roi d'acquitter sa dette, c'est que lui-même, Chandos, il est obligé de payer à Aubert Jehan, *un de vos bourgeois*, mille francs pour mon amé compagnon Michel d'Agworth. Faisant droit à cette requête, le roi de France ordonne à son trésorier qu'il ait à payer « notre amé et féal Jean Chandos, vicomte de Saint- « Sauveur et connétable d'Aquitaine; et gardez bien, ajoute-t-il, que « en ce, n'ait aucun défaut. » Et notez bien que le roi de France ne se trouva pas assez riche pour payer à lui seul cette somme qui lui rendait un capitaine dont la France ne pouvait se passer; Duguesclin en paya sa bonne part, toutes ses économies y furent employées, et il rentra dans les armées aussi pauvre qu'il y était entré d'abord.

Le traité de Guérande, qui assurait la couronne ducale de Bretagne au gendre du roi Édouard III, semblait avoir apporté quelque trêve entre la France et l'Angleterre; mais le royaume de France, au sortir de ces guerres sans conclusion, se trouvait la proie de tous les

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

soldats et officiers de fortune; ils s'étaient habitués à ne vivre que de leur épée, et, maintenant que la paix était faite, ils ne savaient plus quel emploi donner à leur courage. Ces bandits, et quel nom leur donner? avaient fait de la guerre un gagne-pain. Des citadelles à renverser, des murailles à défendre, des batailles et des rencontres, — le pillage surtout, tel était leur travail de chaque jour. Facile et terrible travail, travail d'un instant suivi de longues débauches, abominable métier d'un soldat vénal qui ne se bat ni pour la gloire, ni pour l'honneur, ni pour le toit domestique, ni pour le vieillard, ni pour l'enfant au berceau, ni pour sa mère éplorée, ni pour son prince, ni pour son Dieu; — il se bat pour boire et pour jouer aux dés toute la nuit et tout le jour. Aussi longtemps que durait la guerre, ces gens-là avaient une valeur, on louait leurs bras à tant la bataille; mais durant la paix, ils n'appartenaient plus à personne; pas un seigneur n'en voulait, même pour rien; alors ils devenaient l'effroi du laboureur; à leur approche toute cité fermait ses portes, toute citadelle faisait entendre le cri d'alarme. La société avait beau rentrer par la paix dans ses droits imprescriptibles, elle restait face à face avec ces brigands. Il en venait de partout, du Brabant et de la Flandre, de l'Angleterre et de l'Écosse, de la Normandie et de la Bretagne; ajoutez que de la discipline militaire, et ceci ne les rendait que plus dangereux, ils avaient conservé l'union et l'obéissance. Ce n'était pas une bande, c'était une armée. C'était ce qu'on appelait alors *les grandes compagnies*, et chaque compagnie avait un chef, et le plus souvent ce chef lui-même était ou un gentilhomme ruiné ou le cadet de quelque grande famille; les uns avaient leur fortune à faire, les autres avaient à la refaire. Eh ! ce sont les mêmes hommes que nous avons rencontrés dans ces batailles à chaque instant renaissantes! Ce sont les vaillants hommes que nous avons retrouvés à la suite de Duguesclin, en Normandie, en France, en Espagne, dans la Bretagne, redoutables chevaliers à qui ces bandes obéissaient sur un signe; on n'eût pas osé les licencier; quant à les attaquer en bataille rangée, ils auraient battu l'armée royale! Ils s'étaient établis dans le cœur de la France, à peu près comme les Normands de Tancrède dans le cœur de l'Italie, et vous pensez si le roi Charles V avait hâte de purger le royaume de cette écume. — Telle sera l'œuvre de Duguesclin ! voilà le grand service qu'attend de lui le royaume de France. Ah ! si nous étions encore au temps des ferventes croisades! si saint Bernard était là encore pour traîner au bout de

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

son cordon cette ardente populace jusque sous les murs de Jérusalem, avec quelle joie Bertrand Duguesclin eût retrouvé dans les plaines de Damiette et de la Massoure les traces de son aïeul Glayquin, digne compagnon du duc de Bretagne! Mais l'Orient était une terre trop lointaine pour les projets de Charles *le Sage;* il avait à refaire, avant tout, l'autorité royale, à retrouver les frontières de la France, perdues dans les ruines et dans les incendies; s'il faisait les frais d'une guerre, encore fallait-il que cette guerre portât ses fruits. A ces causes, il avait mieux que la croisade à entreprendre, il avait à châtier un ennemi de la France, un allié de l'Angleterre, don Pèdre (Pierre *le Cruel*), roi de Castille, l'assassin de sa propre femme Blanche de Bourbon, qui était la belle-sœur de Charles V. Blanche avait été tuée en 1361, il y avait déjà six années! Cette guerre de Castille était belle autant qu'utile; la France, dans cette invasion qui transportait la guerre et les grandes compagnies hors du royaume, pouvait compter sur l'alliance du propre frère de don Pèdre, don Henri de Transtamare, le fils du même père. Henri, chassé par son frère, s'était réfugié à la cour de France, où il avait fait amitié avec les plus nobles maisons. Le roi Jean l'aimait pour son courage; ce jeune prince était à la bataille de Poitiers, et il n'avait quitté la France que pour aller au secours du royaume d'Aragon, envahi par don Pèdre. Donc le pays était nouveau, le motif était juste, la cause populaire, l'heure bien choisie pour délivrer la France de ces bandes de *tard-venus* que la paix de Brétigny avait repoussés de l'Ile de France, de la Normandie, de la Bretagne, de l'Aquitaine, pour les rejeter dans le Berry, dans le Limousin, dans les terres du Pape. — Au nom de Duguesclin les grandes compagnies répondirent que cette fois elles étaient prêtes à partir; où le bon chevalier les voudra conduire, elles le suivront; où il ira, elles iront : ils n'étaient pas moins de quarante mille hommes à prêter ce serment de dévouement et d'obéissance. Non, le départ pour la Palestine ne se fit pas avec plus d'enthousiasme et de plus vastes espérances. Ces bandits étaient fiers de leur mission; l'imprévu les animait et les poussait; leurs capitaines s'estimaient heureux de servir le roi de France et de combattre sous Duguesclin; de chefs de bandes qu'ils étaient naguère, ils redevenaient de bons et loyaux gentilshommes.

Avignon fut la première étape de ces étrangers convertis. La visite et le voisinage n'étaient pas rassurants pour le saint-père (Urbain V); — l'avalanche passa sans faire très-grand mal au souverain pontife,

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

sinon l'emprunt forcé de quelque argent et de ses bénédictions; plus on avançait et plus ces bandes devenaient des soldats. Ils se faisaient en leur chemin raconter les crimes de don Pèdre : sa mère empoisonnée par lui, ses frères égorgés, ses sœurs exposées aux lions; plus ils approchaient du but, plus grandissait l'indignation. Enfin on arriva dans la Castille, et aussitôt Duguesclin mit à l'œuvre cette armée ramassée au hasard : Français, Bretons, Espagnols, Anglais, Aragonais, il y en avait de toutes les nations dans cette armée, et de l'émulation de tous, Duguesclin se servait habilement. C'est ainsi qu'au siége de Burgos, il s'écria que les Anglais étaient déjà sur les remparts! A ce cri les Bretons et les Normands percent le mur pour que l'Anglais n'entre pas le premier dans la ville. Cette guerre de Castille montre Duguesclin dans le plus vif éclat du commandement militaire; il y employa tout son courage et tout son génie; il créait, en se jouant, un art nouveau; cette armée formée par lui, dont il était l'âme et le chef, l'obéissance et la vertu, apprenait à cette école les plus rares et les plus difficiles secrets de la guerre, soit qu'il s'agisse de prendre une ville ou de la défendre, de renverser un rempart ou de l'élever si haut que nul ne puisse l'atteindre; ou bien de se battre en bataille rangée, ou même, en certains cas, pour déjouer les prévisions de l'ennemi, d'arriver par sauts et par bonds, à la façon d'une bande de pillards. Après avoir fait ses soldats obéissants, Duguesclin les fit riches, car vous l'avez vu par l'exemple des plus braves et des plus honnêtes gens, la guerre en ce temps-là peut et doit enrichir son homme; la ville prise est livrée au pillage, le captif paie sa rançon; si l'armée fait un roi (elle en fit un en Castille, don Henri, frère de Pierre *le Cruel*), le nouveau roi devra payer et paie en effet sa bienvenue sur ce trône que les soldats lui donnent.

C'est ainsi qu'à son couronnement, dans le monastère de Las Huelgas près de Burgos (le jour de Pâques 1366), don Henri donna à Duguesclin le comté de Transtamare et le comté de Soria; il le créait en même temps duc de Molinès et connétable de Castille. Les chefs de l'armée ne furent pas oubliés dans cette reconnaissance d'un prince qui avait besoin de tout son monde. Pour n'être pas en reste avec don Henri, Duguesclin lui donna Tolède, et avec Tolède, Séville. Dans Séville s'était retiré don Pèdre, comme dans sa dernière forteresse; de là il avait appelé les Maures à son aide, ce qui donnait aux *grandes compagnies*, ou, pour parler comme les Castillans, aux *compagnies blanches* (*gente blanca*), un petit air de croisade chrétienne qui

Copyright les éditions d'Amay Lyon 2008

n'était pas inutile au courage des soldats. — Au siége de Séville, Duguesclin est partout, il appelle à son aide son courage et son génie : les embuscades, les feintes, les faux avis, les alertes, les surprises, les ruses, la vérité, le mensonge, les semblants, les moindres hasards, il est bon à tout, prêt à tout, à la bataille rangée et à l'échauffourée, comptant sur l'avant-garde, et comptant sur la réserve, fort avec la cavalerie, fort avec les gens de pied, se servant du canon et des arcs, essayant, cherchant, inventant ; aujourd'hui content de cent bonnes lances, le lendemain n'ayant pas trop de vingt mille hommes ; capitaine, général, soldat qui se bat la hache à la main : il était çà et là conduisant ses Bretons, l'oreille tendue aux moindres bruits, l'œil au guet, la main à l'épée. — Et pourtant le siége durait depuis trois mois ; c'était à recommencer chaque matin. — A la fin la ville est prise ; prise, Séville, la merveille ! Voilà don Henri tout à fait roi d'Aragon et de Castille ! Désormais don Pèdre est en fuite, et n'a plus d'autre espoir que dans le roi de Navarre, *le Mauvais*, digne allié du *Cruel*, et en la protection du prince de Galles, ce grand prince qui à l'âge de quatorze ans avait eu sa bonne part dans la victoire de Crécy gagnée sur Philippe de Valois. Le *prince Noir* avait alors trente-cinq ans, il commandait en Guienne, en Poitou et dans les provinces cédées à l'Angleterre par le traité de Brétigny ; riche et tout-puissant, le frère des chevaliers, le bienfaiteur des beaux-arts, le prince de Galles tenait à Bordeaux une cour brillante et digne d'un roi. Don Pèdre, chassé de l'Espagne, vint se jeter aux pieds du prince Noir, et il ne fallut pas le prier longtemps. Cette guerre plaisait à Chandos, à Felleton, à tous les capitaines anglais et gascons avides de gain et de gloire. Ici recommence sur un autre théâtre la guerre qui s'est agitée naguère entre les deux peuples de France et d'Angleterre pour la succession au trône de Bretagne ; ici vous allez retrouver une lutte qui ressemble à la lutte de Blois et de Montfort. En Castille, l'Anglais aura de nouveau la France à combattre, le *prince Noir* va retrouver Duguesclin ; on se bat aux dépens de l'Espagne, comme on se battait naguère au préjudice de la Bretagne. En Castille d'ailleurs non moins qu'en Bretagne, l'intérêt anglais s'accommodait peu de l'influence française ; le *prince Noir* n'était guère tenté d'agréer un roi castillan couronné par la France, et de protéger une guerre qui apprenait aux dépens de la Castille, à cette armée de soudards et de routiers convertis, l'obéissance et les devoirs du soldat ; un secret instinct disait déjà à l'Angleterre qu'il ne fallait pas laisser s'abaisser

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

les Pyrénées devant la France; aussi, tout en méprisant *Pierre le Cruel*, l'Angleterre accepta avec joie cette occasion nouvelle de se mesurer contre la France. Quelle plus belle occasion en effet, pour le vieux roi Édouard III, d'illustrer dignement la fin de son règne? Aussitôt toute la Guienne est en armes; l'armée anglaise ne demande qu'un passage qui la conduise en Espagne : le roi de Navarre donnera le passage. Duguesclin cependant et le roi Charles V suivaient avec l'intérêt du courage et du génie ce nouveau remuement de l'Angleterre. Le grand capitaine avait été à Paris, pour en conférer avec le roi de France; mais à Paris Duguesclin ne demeura guère, et il revint en toute hâte dans la Castille, amenant avec lui des Bretons et des Normands et plus d'un jeune gentilhomme français, pendant que, de son côté, le duc de Lancastre allait rejoindre le prince de Galles. Dans l'armée anglaise se rencontraient également des soldats de toute nation : Anglais, Bretons, Gascons, Poitevins, qui s'étaient battus à toutes les batailles de France, de Normandie et de Bretagne; imposante armée de quarante mille hommes de bonne infanterie, soutenus par trente mille hommes de la meilleure cavalerie de l'Europe. La guerre s'engagea vite et bien. Le sire de Mauny, pour châtier le roi de Navarre, le fait prisonnier au milieu même de son royaume; Duguesclin, plein d'ardeur et qui se plaisait à ces fêtes, se porte à l'instant même contre les Anglais et il met en pièces leur avant-garde. Si Duguesclin eût été le maître, il eût fatigué, à force d'escarmouches, l'armée du prince de Galles; il savait les impatiences de l'ennemi, et qu'en deux ou trois mois s'userait cette belle ardeur. — Mais sa prudence ne fut pas écoutée. L'Espagnol s'écria qu'il viendrait à bout de l'Anglais, même sans le secours de Duguesclin; — à quoi Duguesclin répondit sans se troubler à don Henri : — Eh bien, sire, combattons! mais à cette journée je serai prisonnier ou mort. Ainsi le même homme qui s'était opposé à la bataille d'Auray s'opposait encore au combat de Navarette. La bataille est donc arrêtée, toutes les dispositions sont prises : à l'avant-garde Duguesclin et ses Bretons, l'espoir de l'armée espagnole, pleine de cette confiance aveugle qui épouvantait (c'est le mot) le connétable de Castille.

On était au samedi 3 avril 1368, le soleil montrait à peine son premier rayon, quand s'ébranla l'armée anglaise : là se tenaient la fleur des chevaliers et des capitaines : le duc de Lancastre, frère du prince de Galles, Jean Chandos, les deux maréchaux de Guienne, Hue de Caurelée, Martin de Karres, le roi de Mayor-

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

que, les comtes d'Armagnac et d'Albret, le captal de Buch, qui se rappelait Duguesclin, le prince de Galles enfin, le digne chef de tous ces gens. Les trompettes sonnent, les deux armées s'ébranlent, le duc de Lancastre marche à Duguesclin; les flèches épuisées, on tire les épées, et véritablement la bataille commence. Mais l'exemple de Duguesclin et de ses Bretons fut impuissant à retenir l'armée espagnole; soit trahison, soit terreur, soit l'étonnement d'avoir à combattre toute une armée composée de gentilshommes, les Espagnols lâchèrent pied sans combattre. — Le prince de Galles, qui tient à l'ordonnance de la bataille, dédaigne de poursuivre les fuyards, il veut avant tout venir à bout de Duguesclin et de don Henri. Seul en effet, de cette armée nombreuse, Duguesclin se défend encore. A ses côtés se tenait don Henri comme pour montrer qu'il n'était pas indigne de cette couronne que le héros breton avait placée sur sa tête. — « Partez, prince! » disait Duguesclin, et il force don Pèdre à quitter la sanglante mêlée. Lui cependant il se battait toujours; seul contre une armée entière, il ne parlait pas de se rendre. Jean Chandos cherchait Duguesclin, espérant le prendre une seconde fois; Lancastre le voulait avoir, le captal de Buch y attachait son honneur, don Pèdre voulait tuer le plus ferme soutien de la France: mais l'honneur de cette épée était réservé au prince de Galles. Aussitôt qu'il eut vu que la bataille était sienne, le prince Noir s'était inquiété de Duguesclin:

Car Bertran Duguesclin, pour Dieu! n'occiez mie!
Et li dit: — Rendez-vous, vous y avez trop mis!
Bertran voit tout autour, ses gens pris ou occis.
— Au bon prince me rends... car c'est li plus gentilz.

Vainqueur, le prince de Galles resta fidèle aux sentiments d'un vrai chevalier. Il ne voulut pas abandonner cette victoire que Dieu lui donnait à la férocité et aux vengeances de Pierre *le Cruel*, et il confia Duguesclin à l'honneur du captal de Buch :

Gardez-moi bien Guesclin, car je vous le commande!

Cependant, don Pèdre, forcé de respecter l'hôte du *prince Noir*, cherchait au moins à reconnaître parmi les morts le roi don Henri; peu s'en fallut, dans sa colère, que cet homme ne poignardât Duguesclin, en s'écriant: — *Qu'as-tu fait de mon frère?* Toutefois, l'Espagne entière se soumit, oubliant les derniers serments faits à Henri de Transtamare. Cette guerre de Castille, commencée et terminée par la bataille de Navarette, n'eut qu'un instant de joie pour le prince de

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

Galles; il prit en haine sa victoire, quand il vit de près quel était l'homme qu'il avait rétabli sur ce trône ensanglanté par tant de fureurs. Ingrat autant que perfide, don Pèdre supportait péniblement la présence du héros qui l'avait ramené dans son royaume :

Aï prince dè Galles d'Angleterre la grande,
Vous avez fait péché en sauvant le tiran
Dom Pèdre le félon, le hardi mécréant.

Tels étaient les pensers, nous devrions dire les remords du prince de Galles, lorsqu'il revint dans sa bonne ville de Bordeaux, menant avec lui, comme le plus digne trophée de sa victoire, son prisonnier, le connétable de Castille, Bertrand Duguesclin.

A Bordeaux, l'affluence est grande; le prince de Galles est véritablement le roi de ces contrées; il est le modèle et l'orgueil de toute chevalerie; cependant il retient Duguesclin dans une prison sévère et ne veut pas entendre parler de sa rançon. En même temps le malheureux détrôné, don Henri, errant et fugitif, précipité tout d'un coup d'une fortune si haute, n'avait plus d'espoir qu'en Duguesclin : on raconte que don Henri, pour revoir son connétable, s'en vint à Bordeaux même, sous l'habit d'un pèlerin (l'habit de Richard *Cœur-dè-Lion*, dans les États du duc d'Autriche). A cette nouvelle que le roi Henri le vient chercher jusque dans sa prison, Duguesclin commande un grand repas, et il donne à dîner à cet hôte illustre, que la fortune peut abattre, mais non pas déshonorer. Durant le repas, on convint que don Henri passerait sur-le-champ en Castille; on se promit des jours meilleurs. — Le danger était grand d'être surpris; don Henri sortit cependant sain et sauf de cette dangereuse ville de Bordeaux. Le *bon Bertrand* dut s'estimer fort heureux ce jour-là : il avait revu un ami, il avait mis en défaut les Anglais !

La captivité commençait à paraître longue au sire Duguesclin; l'oisiveté lui pesait; il savait que deux grands peuples avaient besoin de son courage; que don Henri ne serait jamais roi sans l'aide du connétable de Castille; que Charles *le Sage* ne serait jamais le vainqueur des Anglais, sans le connétable de France. Mais comment devenir libre? l'Angleterre ne voulait pas relâcher son captif. Il fallut une ruse généreuse, pour que Duguesclin eût le droit de traiter de sa rançon, et cette ruse, la voici : — Monseigneur, disait un jour le sire d'Albret au prince de Galles, qu'ai-je entendu raconter? N'a-t-on pas dit que si votre seigneurie ne mettait pas Bertrand à rançon, c'est qu'elle en avait peur? — A l'instant même, le noble prince, piqué au vif, envoya

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

querir Bertrand Duguesclin dans sa prison, pour le mettre en liberté tout à l'heure. — Par ma foi, monseigneur, dit Bertrand, quand il eut mis un genou en terre, je m'ennuie fort de n'entendre que le cri des

souris de Bordeaux, quand chantent si bien les rossignols de mon pays! — Sire Bertrand, dit le prince, on dit que je vous crains, et moi je vous mets à rançon; que vous plaît-il de me donner? — Alors Duguesclin, la tête et la voix hautes, — Par le ciel! dit-il, si ce n'est que l'argent, je suis libre, et monseigneur Henri redevient roi de Castille. Oui, monseigneur! la cause est juste, le prince est bon; convenez donc que vous avez protégé un mauvais roi. Quant à ma rançon, puisque j'en suis le maître... — Cent francs me suffisent, dit le prince. — Dites cent mille florins d'or! s'écria Duguesclin; j'ai des amis en Bretagne, qui vendront leurs terres, et au besoin le roi de Castille et le roi de France ne me feront pas faute! Rien que les femmes de France, monseigneur, suffiront à payer ma rançon; il n'y a pas une bonne quenouille qui ne file pour moi toute l'année :

Ni filaresse en France qui sache fil filer.
— Quand le prince l'oyt : Par Dieu! cet homme est bon!
Li 1 à l'autre dit — Voila 1 bon Breton!

- Copyright les éditions d'Amay Lyon 2008 -

Cette fois, Bertrand est libre sur sa parole ; reste à trouver sa rançon, et l'argent ne l'inquiète guère; Charles V n'est-il pas le plus grand homme d'affaires de son royaume? L'histoire a conservé le texte de l'obligation de Duguesclin envers le roi de France : « Nous, Bertrand « Duguesclin, duc de Transtamare, comte de Longueville, etc., — « comme noble prince Édouard, aîné fils du roy d'Angleterre, « prince d'Aquitaine et de Galles, auquel nous sommes prisonnier « de la bataille qui naguères fut devant Navarette, au royaume de Cas- « tille... savoir faisons que nous, considérant la grâce et l'amour que « le roy, nostre dit seigneur, nous a montré, et que sans icelle ne po- « vions avoir notre délivrance, avons promis et promettons par notre « foy, et sur l'ordre et honneur de chevalerie que nous avons, que la « dite somme nous payerons ou ferons payer, au dit prince, ou ren- « drons notre corps en ses prisons, etc. » A quoi le roi Charles V répond par un mandat sur Pierre Scalifa, trésorier, pour que le dit Scalifa ait « à payer à notre neveu le prince d'Aquitaine et de Galles, « en la ville de Poitiers, pour notre amé et féal Duguesclin, etc. — « Donné à Melun, dixième jour de mars. » — *De la main du roi*, et en marge (noble prince!) : *Gardez que en ce, n'ait faute, car il touche notre oneur trez grandement ; escrit de notre main.*

La nouvelle que Duguesclin était libre fut la bienvenue même parmi les Anglais. Jean Chandos accourut offrant sa bourse à Duguesclin ; la princesse de Galles, attendue à Bordeaux, écrivit au prince son mari, qu'elle le priait de garder Guesclin à sa cour jusqu'à son retour, afin qu'elle pût le voir. Elle arrive : la ville présente à la princesse les fruits confits et les meilleurs vins de la Gascogne ; la princesse envoie à Bertrand le présent que lui faisait la ville, et elle ajoute à cette gracieuseté trente mille florins d'or pour l'aider à payer sa rançon. — « Eh, madame ! s'écriait Bertrand, je croyais être le plus laid gentilhomme de France ! » Il part ; au sortir de la ville, il rencontre un pauvre gentilhomme de Bretagne prisonnier comme lui. Le digne capitaine, sur sa parole, était allé en Bretagne, à pied, pour y chercher sa rançon; et il s'en revenait à pied, dans la prison anglaise, aussi pauvre qu'il était parti. — Ah ! monseigneur, disait-il, vous voilà libre, ma captivité en sera plus rude. — Que vous faut-il ? disait Bertrand pour votre rançon. — Cent francs, disait le gentilhomme. — Cent francs pour votre rançon, dit Bertrand, et cent francs pour votre cheval et l'équipement. — Le gentilhomme achète sa délivrance, et il se met à la suite de Bertrand.

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

— Sire, dit l'écuyer, Dieu vous face pardon,
Vous m'avez délivré du plus mauvais glouton!...

Qu'il devait être heureux, le bon sire Guesclin, quand il se vit libre et monté sur un bon cheval! Les peuples saluaient son passage, les soldats ennemis se le montraient avec admiration, le roi de France lui écrivait d'arriver, la France et l'Espagne regardaient tout au loin, pour savoir si elles ne verront rien venir. De Bordeaux il se dirige vers le Languedoc. Le duc d'Anjou, frère du roi, assiégeait Tarascon. Duguesclin, sans armes (il ne pouvait pas se battre avant d'avoir payé sa rançon), s'en va sommer la garnison de se rendre, et à son nom seul la garnison met bas les armes. Il passe par Avignon, où il reçoit l'hospitalité du pontife. Un jour qu'il était entré dans une auberge du grand chemin, il rencontra des gentilshommes bretons faits prisonniers à Navarette, qui s'en allaient de Bordeaux en Bretagne, chercher l'argent qui leur manquait pour être libres. Ils étaient sans habit et sans argent. — Mais avec quoi me payerez-vous? disait l'hôtelier. —

Tu ne sais donc pas que Bertrand est hors de prison? répondaient-ils, nous le cherchons, il payera pour nous. — A la bonne heure, ré-

- Copyright les éditions d'Amay Lyon 2008 -

pondait cet homme, si Bertrand est libre, buvez mon vin, mangez mes moutons :

Je vous ferai servir de rôti, de pâtés,
Car du meilleur du monde aujourd'hui me parlez.
Et quand Bertran l'oyt, s'en va l'hôte embracier.

Bertrand paye en effet la dépense et la rançon de ces braves gens; puis aux remontrances d'Yvon son trésorier :

Cilz argent que je porte ne me doit demorer,
De l'autre il en viendra pour nous aracheter.

De retour à Bordeaux, les prisonniers apportent leur rançon à ces *gloutons* d'Anglais; mais on leur demande où ils ont pris tant d'argent puisqu'ils n'ont pas eu le temps d'aller en Bretagne. A quoi ils répondent, et il nous semble que ce sont là d'aimables et glorieux détails :

Trouvé avons Bertran qui en Bretaigne va !...
Lesquels oyant, l'Anglais mainte fois se signa.

A Niort, Bertrand est reçu par Chandos, qui lui fait mille fêtes; son passage était un vrai triomphe; qu'il rencontrât des Français ou des Anglais, c'étaient les mêmes respects; enfin il arrive à Paris dans le palais des Tournelles, habité par le roi Charles V. Le roi le reçut comme un ami, et l'hébergea durant huit jours.

De Paris, notre héros se rendit enfin dans sa Bretagne, et Jean de Montfort, oubliant toute inimitié, lui fit dire qu'il serait le bienvenu à sa cour. La Bretagne entière était en fête; de toutes parts on accourait pour voir le brave gentilhomme et pour le saluer, dans son château de la Roche-Derrien, dont sa femme faisait les honneurs avec grande magnificence et grande courtoisie. Les Rohan, les Craon, les Laval, les sires de Beaumanoir, de Coëtquen, de Montboucher, de Dinant, de la Bellière, de Quitté, s'empressent autour de Duguesclin; il en vint de l'Anjou, du Maine, de la Normandie :

Chascun li accorda requeste et seigneurie.

Noble et digne seigneur, en effet, et la femme digne du mari; car comme il s'informait de cent mille livres gagnées en Espagne et déposées au Mont-Saint-Michel, — N'y comptez pas, dit la dame de Raguenel, ne comptez ni sur cet argent, ni sur les revenus de nos terres de Longueville, de Pontorson, de la Guerche, de la Roche-Derrien; j'ai tout donné à vos compagnons pour se racheter et pour

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

acheter des armes. Vous n'avez plus d'argent, mais je vous ai fait beaucoup d'amis, monseigneur. — Ah! ma dame, s'écria-t-il en l'embrassant de joie, voilà de l'argent placé à grosse usure; qu'est-ce une terre, comparée à un bon soldat, à un ami?

On fit ce qu'on put faire, on emprunta; les seigneurs bretons se cotisèrent; le comte de Laval, à lui seul, prêta quarante mille livres à Bertrand, mais cet argent même, Bertrand le dépensa en son chemin à force de racheter les Bretons prisonniers à Navarette. De soixante-dix mille florins d'or, il ne lui restait pas... *un ognon!* Mais, disait-il au prince de Galles, j'ai mieux aimé racheter quatre mille braves gens. — Et comment faire? dit le prince. — Je redeviens votre prisonnier, et d'ailleurs je sais le chemin de ma prison, reprit Guesclin. Mais cette fois le prince lui donna place à sa table, et lit sous son toit.

Le lendemain, pas plus tard, à l'heure du dîner (Bertrand dînait à la table du prince Noir), on vint annoncer au prince qu'un inconnu venait d'amener un mulet chargé d'or, pour payer la rançon du bon capitaine. D'où venait cette grosse somme? nul ne pouvait le dire. Bertrand, joyeux, boit à la santé du prince, et comme le mulet portait de surplus cent mille livres, avec cet argent, Bertrand racheta les prisonniers français, bretons et castillans restés à Bordeaux. Noble façon de lever une armée! — et du même pas il partit pour l'Espagne; tout prêt à rentrer en guerre, lui et ses soldats. — La Castille entière battit des mains quand elle vit revenir don Henri, son bon roi, et Duguesclin, son bon connétable. Le chemin fut facile jusqu'à Tolède, mais Tolède, cette fois, se défendit avec une rare énergie. Don Henri, Duguesclin et son digne frère Olivier, le chevalier de Mauny et le Bègue de Vilaines, et les plus braves soldats de France et de Bretagne, eurent grand'peine à s'emparer d'une place défendue au dedans par une armée entière, secourue au dehors par dix mille soldats venus d'Afrique. — Pourtant une seule bataille décida de Tolède et de la monarchie de Castille. Duguesclin et ses Bretons avaient une revanche à prendre contre Pierre *le Cruel*, ils la prirent complète, éclatante, glorieuse. Lui-même, Duguesclin, il abattit d'un coup de hache l'étendard de don Pèdre. La fuite seule put sauver les débris de cette armée de mahométans et d'Espagnols, et encore, de dix mille qu'ils étaient, cinq cents à peine se sauvèrent. C'est l'histoire du *Cid* de Corneille. — *Nous nous levons alors!*

Cette fois, au châtiment de Dieu et à la vengeance des hommes, rien ne manquait; à tout jamais Pierre *le Cruel* était vaincu; pas un

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

soldat, pas un ami, pas d'espérance; car, à être secouru de nouveau par l'Angleterre, la cause était trop désespérée; Edouard III était trop vieux, le prince *Noir* trop mécontent. Il faut croire en la providence; elle a des châtiments pour tous les crimes. Après avoir roulé d'abîmes en abîmes, de halliers en halliers, pauvre, seul, tout nu, sans pain et sans armes, à travers les ronces sanglantes, et se traînant plutôt qu'il ne marche, don Pèdre arrive au bord de la mer, il rencontre une barque, frêle navire d'une fortune qui faisait eau de toutes parts. — Don Pèdre se nomme; à ce nom odieux, les matelots reculent d'épouvante et d'horreur!—C'est à nous, disent-ils, à châtier ce misérable! Un juif qui passait par là voulut bien hasarder quelques deniers sur cette tête sans respect et sans couronne, et il obtint que Pierre *le Cruel*, Pierre le menteur et le meurtrier, ne fût pas jeté à la mer. — La bataille de Montiel mit le comble au châtiment de cet homme. A cet écueil vint se briser le dernier espoir de don Pèdre et le dernier effort des Sarrasins de l'Espagne. Duguesclin n'a jamais été plus grand peut-être que dans cette journée; jamais plus excellent courage ne fut uni à un plus rare génie. « Cette bataille des Espa-« gnols l'un contre l'autre et des deux rois et leurs alliés, assez près « du château de Montiel, fut, en ce jour, moult grande et moult hor-« rible. Et moult y furent bons chevaliers du côté du roi Henry, — « et y firent maints grandes apertises d'armes, et bien leur étoit be-« soin, car ils trouvèrent contr'eux gens assez étranges, tels que Sar-« rasins et Portugalois. Les juifs qui étoient là tournèrent tantôt le « dos et point ne combattirent; mais le firent ceux de Grenade et de « Bellemaine, et portoient arcs et hacheguies (piques) dont ils savoient « bien jouer, et dont ils firent plusieurs grandes apertises d'armes, « de traits et de lances. Et là étoit le roi don Pèdre, hardi homme « durement, qui se combattoit moult vaillamment, et tenoit une hache « dont il donnoit les coups si grands que nul ne l'osoit approcher. « Là s'adressa la bannière du roi Henry devers la sienne, bien épaisse » et bien pourvue de bons combattants, en écriant leurs cris et en « boutant fièrement leurs lances. — ... Pendant ce, combattoient les « autres qui étoient épars sur les champs, et faisoient les aucuns, ce « qu'ils pouvoient; car les Sarrasins qui là étoient et qui le pays « point ne connoissoient, avoient aussi cher que s'ils fussent morts. »

A la fin tout céda à ce grand cri : *Notre-Dame Guesclin!* tout fut tué, le roi Maure et son fils, et ses capitaines; les meilleurs soldats de l'Aragon restèrent sur la place. Dans cette extrémité, Pierre *le*

Copyright les éditions d'Amay Lyon 2008

Cruel, qui sentait se briser entre ses mains son sceptre impie, cherchait au plus fort de la bataille son frère, don Henri, content de tomber, s'il entraînait son frère dans l'abîme. Duguesclin arriva avec ses Bretons, qui enfonça les vingt mille hommes, le dernier espoir de don Pèdre. — La victoire de Montiel était gagnée. Cette armée malheureuse laissa sur le champ de bataille ses drapeaux, ses bagages, ses chevaux, ses armes, cinquante mille Maures. Les chrétiens seuls furent épargnés; tout prisonnier, juif ou mahométan, fut égorgé sur l'heure. Cette bataille de Montiel, dans son ensemble, dans ses détails, dans ses moindres prévisions, passe à bon droit pour le chef-d'œuvre de Bertrand Duguesclin. — C'est sa bataille d'Austerlitz! (13 août 1369.) « Ce que voyant, don Fernand de Castro, qui avait à garder et conserver le roi don Pèdre, son seigneur, vit bien que leurs gens se espardoient et déconfisoient; il dit au roi don Pèdre : Sire! sauvez-vous et recueillez en ce château de Montiel, dont vous êtes ci ce matin parti; si vous êtes là retrait vous serez en sauve-garde; si vous êtes pris, vous êtes mort! Le roi don Pèdre crut ce conseil et se partit au plus tot qu'il put, et se retrait devers Montiel. Si y vint si a point, que il trouva les portes ouvertes, et le seigneur qui le reçut, lui douzième, tant seulement. »

Il est impossible d'imaginer un récit plus dramatique que le récit de Froissart, le poëte est dépassé par l'historien de toute la hauteur du génie. On assiste aux moindres angoisses du misérable vaincu de Montiel. Les vivres manquaient. « Ils étaient si près guettés de nuit et de jour, que pas un oiseau ne put partir du chatel qu'il ne fût vu et aperçu. » Cependant il fallait prendre un parti. Don Pèdre « qui était là dedans *en grande angoisse de cœur*, » résolut de sortir *à heure de minuit*, et de se remettre à la grâce de Dieu. Il faisait, cette nuit, *durement épais et brun*. Le camp de don Henri était plongé dans le silence; enfin le roi avait mis le pied hors de la forteresse, retenant son souffle. Mais au bruit que faisaient les chevaux, le Bègue de Vilaines tirant sa dague, « Qui entre là? cria-t-il; parlez, ou vous êtes mort! » Parlant ainsi, il le prit par le frein de son cheval. Alors il fallut se rendre. — « Bègue, Bègue, cria le roi, je suis le roi don Pèdre de Castille! si je te prie, au nom de gentillesse, que ne nous mettes à sauveté et me tires des mains du bâtard Henri, mon frère! — Sur ce, le Bègue amena don Pèdre dans sa tente, et alors don Henri accourant, « Où est, dit-il, ce fils de putain juif qui s'appelle roi de Castille? » Alors s'avança le roi don Pèdre : « Mais

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

c'est toi le fils de putain, car je suis fils du bon roi Alfonse. » Et à ces mots il prit à bras le roi Henri son frère, et l'abattit sous lui; en même temps il tirait son poignard, lorsque par un effort soudain don Henri se relève, « lequel traict tantôt une coutille longue de Castille, que il portait en écharpe, et lui en bourra au corps. — A don Ferrano de Castro, et aux autres, on ne fit point de mal. »

Ainsi finit le roi don Pèdre de Castille, qui jadis avait régné en si grande prospérité. A l'avenir, don Henri sera le seul roi de Castille; connétable de Castille, comte de Soria, duc de Molina (laquelle lui valoit bien vingt mille francs par an), Duguesclin pouvait désormais rêver le repos après tant de batailles, mais il était de ces hommes qui ne se reposent que dans la tombe. L'Espagne pacifiée, restait la France, restait le roi de France, les deux amours de Duguesclin. — Pendant que le grand capitaine composait, pour le roi Charles, cette armée disciplinée et fidèle, formée du débris vagabond et pillard des grandes compagnies, Charles V préparait à son capitaine l'accomplissement des vastes desseins mûris depuis longtemps dans sa pensée royale. Déjà dans les moindres parties du royaume le roi s'est fait sentir : son trésor est rempli, ses arsenaux sont au complet; des négociations sont entamées dans les provinces conquises. Le plan de l'œuvre est dressé à l'avance; à cette armée nouvelle, un chef manquait, ce chef sera Duguesclin. — Oui, par le ciel! Duguesclin sera connétable de France! Le roi envoie à Bertrand le maréchal d'Audreham, son vieux compagnon d'armes, pour lui annoncer cette dignité qui le faisait l'égal — le maître — des plus grands feudataires de la couronne. — Il part. — Du pied des Pyrénées sa marche fut un combat continuel; mais aussi c'étaient à chaque pas de nouveaux renforts, de nouveaux soldats accourus sous cette illustre bannière. Cette armée triomphante traverse le Languedoc, le Périgord, le Limousin, réveillant dans toutes les âmes l'instinct français, et avec l'instinct le courage. Dans les frémissements de ce peuple qui courait aux armes, on reconnaissait la France. Les vieillards sortaient des chaumières pour voir Duguesclin, les enfants aux bras de leurs mères pour lui sourire; les jeunes gens, prêts à le suivre, l'interrogeaient du regard; l'espérance et la liberté de cette nation volaient à la suite du grand homme; lui cependant il prenait en pitié ce royaume mutilé, ces villes encombrées d'ennemis, ces pauvres maisons pillées par les Anglais, ces campagnes fertiles privées de laboureurs; la plus vive pitié se peignait sur ce

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

noble visage, et voilà pourquoi la France espérait, pourquoi l'Angleterre était inquiète. — Au seul nom de Duguesclin, le roi d'Angleterre, cet Édouard III, funeste ennemi, qui conservait, dans un âge avancé, l'activité et la patience de la jeunesse, se met en marche, lui et son armée ; il envahit la Normandie et le Maine, il jette Robert Knolles sous les murs de Paris, afin qu'au moins la ville ne soit pas secourue par le vainqueur de don Pèdre... Mais à peine a-t-il passé la Loire, Duguesclin laisse son armée à son digne frère Olivier, et lui-même, sous l'habit et sur le cheval d'un marchand, il arrive à Paris, à travers le camp des ennemis, qui ne se doutaient guère que

ce manant qui passait était le connétable de France. — Rien qu'à le voir arriver, le peuple le reconnut. C'est lui!—c'est Bertrand ! c'est l'homme attendu par la France! On l'entoure, on le presse, on le porte en triomphe à l'hôtel Saint-Paul, et le roi Charles V vient recevoir son ami sur le seuil du palais : vivez tous deux, régnez tous deux, sire et chevalier ! *Hé dieux! se dit li rois, je t'ai bien désiré!*

Copyright les éditions d'Amay Lyon 2008

Ceci se passait au mois de septembre 1369. — Le mois suivant, le roi Charles V confiait à Bertrand Duguesclin l'épée de connétable de France. On ne sait pas assez aujourd'hui quelle était cette imposante dignité, si haute en effet et si complète, que le roi Louis XIV, dans l'orgueil de sa toute-puissance, n'a pas osé en revêtir M. le maréchal de Turenne, et qu'il ne pardonna jamais au maréchal de Boufflers d'avoir porté jusque-là son ambition[1].

Depuis Henri Ier en 1030, jusqu'à Louis XIII en 1627, se sont succédé quarante-deux connétables. — Sept connétables sont morts sur le champ de bataille; quatre se sont battus contre le roi et contre la France; deux sont morts de la main du bourreau; l'un est tombé dans une émeute en 1418.—Louis XIV, de son autorité royale, en abolit le titre, aussi bien que la charge. — L'empereur Napoléon tenta, mais sans avoir grande envie de réussir, d'avoir un connétable; il en fit un de son frère le prince Louis Bonaparte; le seul connétable, c'était l'empereur Napoléon lui-même. — Superbe et antique dignité; elle remonte aux derniers empereurs de Rome et de Byzance. Les rois de la première race voulurent avoir, eux aussi, leur *compagnon d'estable, comes stabuli*. — En 585, le connétable Simegisile conspire contre le roi Childebert. — En 1030, Henri Ier fait de cette charge toute militaire un office de la couronne.—En 1090, le connétable s'appelle Montmorency.—Sous Louis le Gros (1120) le connétable de Vermandois commande les armées royales. — Philippe Auguste (1218) avait un Montmorency pour connétable, et ce connétable était à Bouvines. — Louis IX et Philippe de Valois augmentèrent la charge du connétable, à ce point qu'un des regrets de Louis XI, c'était de s'être donné un connétable. — Le connétable recevait du roi seul l'investiture de sa charge; les princes du sang eux-mêmes, en présence des grands du royaume, lui ceignaient l'épée royale; cette épée nue, la pointe haute, fleurdelisée, et tenue par un gantelet de fer, le connétable la plaçait à droite et à gauche de ses armoiries. — Avec l'épée le connétable avait le bâton, insigne du commandement. — La solde du connétable était de soixante sous tournois par jour. — Il prélevait une journée de solde sur tout militaire aux gages du roi; il retenait

[1] Madame de Maintenon elle-même disait à son frère d'Aubigné (dans une lettre citée par madame de Caylus) : « Je ne pourrais vous faire connétable quand je le voudrais, et quand je « le pourrais, je ne le voudrais pas, étant incapable de vouloir demander rien de déraisonnable à celui à qui je dois tout, et ne voulant pas qu'on fît pour moi-même une chose « au-dessus de moi. »

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

une journée sur chaque officier ou soldat changeant d'*étables* (de garnison). Les chevaux, les harnais, les vivres, pris dans les forteresses ennemies, appartenaient de droit au connétable. Il avait double paye les jours de bataille et d'assaut. Chemin faisant il disposait de tout le butin, réservant au roi l'or et les prisonniers seulement.—Plus d'un connétable a puisé tout simplement dans les coffres de l'État, témoin le sire de Clisson (1589), qui possédait un million sept cent mille livres de ce temps-là, ce qui représenterait quinze ou vingt millions aujourd'hui. — Le connétable était de droit l'héritier des biens confisqués sur les coupables de haute trahison, et pour peu qu'il fût âpre à la curée, comme Clisson ou comme Montmorency, la confiscation n'était pas la partie la moins importante de cette finance.—Les dignités et les honneurs du connétable égalaient ses autres priviléges. Chef d'armée, il avait pour aide de camp le maréchal *de l'ost* (*maréchal de camp*) ; à lui seul appartenait le commandement des troupes réunies. Il réglait souverainement la police de l'armée ; il avait, pour sa garde personnelle, une compagnie d'ordonnance dont il ne devait compte à personne, sinon au roi. — A l'armée, il plaçait les postes et les gardes ; son cri d'armes accompagnait le cri du roi ; il donnait le mot aux sergents d'armes, il avait la nomination des capitaines d'infanterie, il avait le droit de grâce, un droit tout royal ; la justice était rendue par son grand prévôt ; il était à lui seul toute la loi, toute la juridiction de l'armée ; il marchait dans Paris au son des trompettes, il plantait sa bannière sur les villes prises par les troupes ; de son autorité privée, il pouvait accorder titres, noblesse et bannières de chevaliers.—Officier de la couronne, il avait droit de vie et de mort sur les gens suivant la cour.— Il marche en avant et à la droite du roi ; au sacre et dans les cérémonies publiques, il porte l'épée nue devant la personne royale. — Le souverain lui dit : *Mon frère !* —Il s'intitule *chef des armes ;* sa femme est *madame la connétable.* — Qui attente aux jours du connétable se rend coupable du crime de lèse-majesté. — Il donne des ordonnances en son propre nom. — A la bataille, il mène la première ligne ; à la retraite, l'arrière-garde. — Il passe les revues des troupes ; il les lève et les licencie. — Que si vous tenez compte de tous ces priviléges amoncelés, vous pourrez à peine vous faire une idée complète de ce qu'était alors un connétable de France. — Voici le serment prêté par le connétable Duguesclin entre les mains du roi Charles V[1].

[1] *Archives du royaume, cahier historique K, papiers de l'ancienne pairie.* On a même re-

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

« *Acte du serment et mise de possession de Bertrand Duguesclin en sa charge de connestable, par la tradition d'une espée nue que le roy Charles V lui donna de sa main, le* 20 *octobre* 1370, *en présence du grand conseil.*

« Bertrand Duguesclin, très-brave, très-noble et très-honnête che-« valier, *probus inter omnes*, — connétable de France;

« Que Dieu lui accorde une longue vie sur la terre, une place à « ses côtés dans le repos éternel, en récompense de tant de gloire « et de grandes actions !

« Le dit jour du xi octobre 1370, dans son hôtel de Saint-Paul, « le roi notre sire a reçu le serment de Bertrand Duguesclin, et l'a « mis en possession de sa charge en lui confiant de sa main une « épée nue, en présence des pairs du royaume. »

Le jour de son serment, Duguesclin avait juré en effet que cette épée, confiée à sa garde, elle ne rentrera dans le fourreau que lorsque l'Anglais sera chassé de la terre de France. Par une de ses inspirations soudaines, le nouveau connétable arrête aussitôt qu'on attaquera l'Anglais, non pas en le refoulant de Paris à la mer, mais au contraire en remontant les provinces conquises, à commencer par la Normandie ! Ainsi sera coupée toute retraite. Quant à la ville de Paris, laissons les Anglais sous ses murs, Paris est assez fort pour se défendre jusqu'au jour où l'ennemi lèvera le siége, s'il ne veut pas être pris entre deux armées. Ceci arrêté en plein conseil, le connétable se rend à Caen en toute hâte; son château de Pontorson était sur la route, il s'arrête à peine un instant, le temps de revoir cette femme tant aimée, cette dame de Raguenel qui s'était attachée de si bonne heure à la fortune du héros. A l'appel du connétable se rendent soudain les meilleurs chevaliers de tout le royaume de France et du duché de Bretagne. Cette monstre (revue) de Bertrand Duguesclin, en 1371, existe encore [1]; au besoin on y pourrait retrouver non-seulement les meilleurs noms de la Bretagne, mais encore les noms des seigneurs espagnols qui, des plaines de la Castille, avaient suivi la fortune du connétable. Dans cette liste dressée sous les yeux et par

trouvé, *dans la chambre des comptes de Paris*, la quittance d'un mois des appointements de connétable de France : « Sçachent tous que nous Bertrand Duguesclin, duc de Moulines, comte de Longueville et de Bourges, avons eu et reçu d'Estienne Braque, trésorier des guerres du roy nostre sire, la somme de neuf cent soixante francs d'or, pour notre estat du présent mois. Le vingtième d'avril mil trois cent soixante et onze. Donné à Paris, sous notre petit scel, en l'absence de notre grand. »

[1] *Histoire de Duguesclin*, par Paul Hay, seigneur de Châtelet, 1666.

Copyright les éditions d'Amay Lyon 2008

les ordres de monseigneur le *chef des armes*, le nom de chaque chevalier est précédé du *monsieur* : *monsieur* Hervé de Mauny, *monsieur* Guillaume de Montboucher; le simple *écuyer* est appelé Geoffroy Payen tout court, Henri Quartier, Diaz Galopez, Alvar Fernandez. On désigne même le cheval de l'homme d'armes, cheval *bai*, *brun*, *liart*, *fauve*, *clair-fauve*, *tout noir*, *bai-clair* ; on n'oublie pas la solde des chevaliers, cent livres, vingt-cinq livres; des écuyers, quarante livres, vingt-cinq livres ; on dit le nom des compagnies, et par quels chevaliers a été passée la montre; le chevalier de la Feuillée, Jehan Macé, secrétaire du roi ; et combien d'archers *étoffés*.

Ces sortes de détails nous donnent tout à fait l'idée d'une armée à laquelle rien ne manque pour bien faire, ni les soldats ni les capitaines. Avant de se mettre en marche, le connétable donne un grand dîner en son château de Pontorson. Là fut servie pour la première et la dernière fois la vaisselle d'or du roi don Pèdre, que don Henri avait donnée à son connétable, et le dîner achevé, cette vaisselle d'or, et sa propre vaisselle d'argent, et tous les joyaux de sa femme, Duguesclin les partage entre les hommes d'armes qui vont suivre sa fortune ; noble conduite, surtout comparée à l'avidité dont fera preuve le connétable Olivier de Clisson.

Alors enfin commence cette incroyable série de victoires qui se peuvent appeler à bon droit les revanches de la France. Pour commencer, le capitaine Thomas Grandson est surpris à Pont-Vallain, à l'heure même où il ne pouvait se douter que le connétable fût entré en campagne. Le choc fut rude; — c'étaient les vieux soldats des premières batailles qui se rencontraient encore une fois. Le capitaine anglais se battit d'un grand courage ; quand il vit que tout était perdu, il voulut sortir de la vie et de la bataille par un coup d'éclat, et s'attachant à Duguesclin lui-même, peu s'en fallut qu'il ne lui brisât la tête d'un coup de hache. Le coup était terrible; Duguesclin l'évita d'un bond, et Grandson rendit son épée. — Victoire complète. L'armée anglaise perdit à Pont-Vallain la fleur de ses capitaines ; à leur tour les chevaliers du prince Noir comprirent enfin qu'ils n'étaient pas invincibles. — Le château du Pas fut emporté à la grande joie de l'armée française, indignée d'avoir entendu le gouverneur anglais appeler un connétable de France : *son ami*, *son cher ami!* Au pied de la tour et avant de marcher à l'assaut, un jeune Breton, Roulequin de Tameval, se jette aux pieds du connétable, le priant de l'armer chevalier. — De là nous allons à Saint-Maur, place forte entre l'Anjou et le Poitou, sur le bord de

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

la Loire, qui remplit les fossés de Saint-Maur. Il faut le dire, les Anglais se défendent à merveille : sont-ils les moins forts, ils mettent le feu à la place, et ils vont chercher d'autres murailles à défendre. — La haute tour de Bressuire n'arrête Duguesclin ni son armée ; là fut blessé à mort le vieux compagnon du connétable, le digne maréchal d'Andreham.

Le temps nous manque pour compléter comme il conviendrait la biographie du grand capitaine. Mais songez donc qu'il faudrait le suivre encore pendant dix ans, non pas seulement à Saumur, à Saint-Maur, à Bressuire, mais dans toutes les parties du royaume de France occupées par les Anglais d'Edouard III, du prince de Galles ou du duc de Lancastre. Le Poitou, la Saintonge, la Guienne, l'Auvergne, sentent la présence de ce grand homme; pas une de ces places qu'il n'ait prise, pas une ville dont il n'ait chassé les Anglais. On se perd dans ces détails de mines et de contre-mines, d'assauts et de sorties; il n'est pas une muraille si haute, que l'échelle de Duguesclin ne touche aux créneaux; attendre plus d'un jour devant la forteresse la mieux défendue, cela lui paraissait insupportable; on cite telle ville, la ville de Poitiers, par exemple, qui fut prise en vingt-quatre heures et comme par hasard; un capitaine breton laisse tomber dans les fossés sa hache d'armes, et il descend dans le fossé pour la reprendre à la face des assiégés. D'autres villes se rendaient par amour pour la France ; la prise de La Rochelle fut un coup de fortune. Dans cette ville bien gardée, les Anglais avaient établi le chef-lieu de leur tyrannie; les bourgeois eux-mêmes reprirent cette ville qui était à eux, et, la ville prise, ils l'envoient dire au connétable, étonné de rencontrer des bourgeois aussi braves que lui.

Qui n'eût pensé qu'à la seule menace du siége de Thouars, l'Angleterre ne dût accourir avec toutes ses forces ? — En effet, la flotte anglaise était prête, elle apportait les Salisbury, les Warwick, Suffolk, Strafford, Arundel ; mais le même vent qui avait poussé de Saint-Valery la flotte de Guillaume *le Bâtard*, arrêta la flotte du prince de Galles, et la ville de Thouars se rendit le jour de la Saint-Michel.— La bataille de Chisay est une grande bataille, dans laquelle on trouve *moult étoffement de chevaliers et d'écuiers*, la fleur des gens d'armes de Bretagne, de Normandie, de Bourgogne, Auvergne, Berri, Touraine, Blois, Anjou, Limousin et Maine, *et grand foison d'étrangiers.* Cette victoire de Chisay a rendu à la France l'Aunis et la Saintonge, elle a préparé à merveille la conquête de la Guienne, de l'Aquitaine et de

Copyright les éditions d'Amay Lyon 2008

l'Auvergne. Ce jour-là, les Bretons de l'armée anglaise passèrent sous les drapeaux de leur compatriote le connétable. « Vous êtes bien mé-« chantes gens, disaient les Bretons à leurs compatriotes, qui voulez « vous faire occire ou découper pour les Anglais. » Dans cette mêlée, le connétable fut le point de mire de quiconque lançait une flèche ou portait une épée. — La ville, le château, la bataille, furent gagnés en un jour. — Le même soir, et couverts de casaques anglaises (une bonne ruse du connétable), deux cents cavaliers français se font ouvrir les portes de Niort.

A ce moment, moment difficile dans la vie de notre héros, il faut placer la nouvelle guerre qui se préparait en Bretagne. Avec cette habileté qui se portait également sur toutes les parties de la terre dont il voulait composer le royaume de France, le roi Charles V avait tenté et tentait encore chaque jour les sujets du duc Jean IV de Montfort. Ce trône de Bretagne n'était pas si bien affermi qu'on ne pût le renverser encore. Les partisans de Charles de Blois n'étaient pas tous morts à la bataille d'Auray, ils n'avaient pas tous signé le traité de Guérande ; enfin, au roi Charles V il fallait la Bretagne, tout comme il lui fallait la Normandie ; mais, d'autre part, le duc Jean IV devait sa couronne au roi d'Angleterre, dont il était le gendre; plus d'un seigneur anglais vivait à sa cour ; enfin cette campagne du Midi et les Anglais à demi chassés de la Guienne, avaient rempli d'émotion et de terreur le duc et la duchesse de Bretagne. — L'obéissance de Jean de Montfort au roi de France, ne résista pas longtemps à ses sympathies toutes anglaises. Il ne vit pas que le roi Édouard III s'éteignait dans les infirmités d'une vieillesse déshonorée par d'ignobles passions; que la France, en si peu d'années, avait repris l'essor ; que les seigneurs de Bretagne étaient jaloux du crédit des Anglais à la cour même de leur souverain ; enfin, il ne comprit pas que les plus vaillants soldats de la Bretagne, et à leur tête Duguesclin, appartenaient si fort à la France et à son roi, — leur haine contre l'Anglais était si grande, leur dévouement au roi Charles V si complet, qu'ils n'hésiteraient pas entre la France, ennemie de l'Angleterre, et la Bretagne, son alliée. En même temps, le duc Jean IV aurait dû se rappeler que le roi de France était son seigneur suzerain, qu'il lui avait juré foi et hommage, qu'il s'exposait, par sa félonie, à voir son duché confisqué par son seigneur.— Charles V comprit tous ces motifs mieux que le duc de Bretagne lui-même. Il portait dans sa politique autant de ruses ingénieuses que Duguesclin dans ses batailles. Il surveillait à la fois le beau-père et le

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

gendre ; il était de moitié dans leurs intelligences les plus secrètes. De leur côté, les seigneurs de Bretagne tenaient le roi en éveil : « Lui « remontrant comment leur duc avoit mandé grand confort en Angle- « terre pour mettre les Anglois en leur pays, ce que jamais ne con- « sentiroient, car ils sont et veulent demeurer bons et loyaux Fran- « çois ; et si estoit seu et tant clair qu'il vouloit, ses châteaux et ses « forteresses, garnir et pourvoir d'Anglais ! »

A ces plaintes des Bretons, le roi de France demande *quelle chose étoit bonne à faire.* « Ils répondirent que il mit sus une grande chevauchée « de gens d'armes et les envoyât en Bretagne, et se hâtât du plus fort « qu'il pût, et prît la possession de toutes cités, villes et châteaux, car « le duc avoit forfait la terre. » Ce conseil et ces offres des chevaliers et des barons de Bretagne *plaisirent grandement au roi*, et il envoya Duguesclin en Bretagne. « Si se trouvèrent bien quatre milles lances « chevaliers et écuyers, et bien dix mille *d'autres gens.*» Cette fois le duc Jean IV eut grand'peur, voyant « comment François et Bretons « venoient sur lui pour prendre et saisir de force sa terre et son corps « aussi... Si en douta le duc grandement de soi-même, et que il ne fût « pris et attrapé, et ne tenoit en Bretagne plus une ville où il osât « s'enclore. » Cependant, par une habileté déplorable, et pour con- jurer la colère du roi Charles V, à peine a-t-il donné aux Anglais le passage dans ses États, que Jean IV envoyait un ambassadeur à Charles V, pour l'apaiser. Cette mission fut confiée à Olivier de Clisson, qui, jadis à Guérande, avait juré sur la vraie croix que son seigneur se conduirait en vassal fidèle du roi de France. Comme le chevalier breton se répandait en protestations sur la sincérité de son maître, les ministres du roi de France exhibèrent à l'ambassadeur, stupéfait, les preuves du traité secret que Jean IV venait de conclure avec les Anglais. Furieux du rôle indigne qu'on lui faisait jouer, Clisson abjura le service du duc et alla rejoindre le vaillant connétable Duguesclin, en attendant qu'il fût connétable à son tour.

A la fin, le duc de Bretagne « doutant plus que devant » s'embarqua en toute hâte à Concarnau (28 avril), et cingla droit vers l'Angleterre, — il arrive à Cornouailles et de là à *Windesore, où il fit grand chair*. Le duc raconta à Édouard III l'état de la Bretagne, *et comment la Bretagne allait*, et que pour l'amour de lui, il avait perdu son pays, « et l'avoient tous ses hommes *relinqué.* » En effet, l'abandon était général. Pas un grand seigneur de Bretagne qui n'eût pris immédiatement ses précautions contre la rapacité des Anglais. Le comte de Laval s'en-

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

VANNES

ferme dans Rennes, Vannes passe sous les lois du vicomte de Rohan. Heureuses les villes qui échappent à l'Anglais ! A la fin, la province entière désespérant de ce prince, qu'elle trouvait trop Anglais pour elle, tourna ses espérances du côté de cet illustre enfant de la Bretagne, le connétable Duguesclin. Le connétable, « qui avoit la commission du roi de France de prendre et de saisir tout le pays de Bretagne, y entra à plus de quatre mille armures de fer, et tous à cheval; et ne prit mie le chemin de Nantes premièrement, mais celui de la bonne ville de Rennes et de la Bretagne bretonnante, pourtant qu'ici étoient et ont toujours été plus favorables au duc de Bretagne que les François appeloient le comte de Montfort. » Le connétable prend Fougères et Saint-Aubin du Cormier; la ville de Rennes lui ouvre ses portes. Vannes « se met à l'ordonnance du connétable. »

« Tant chevaucha le connétable, que ils vinrent devant la ville de

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

« Hennebon. » La ville avait fermé ses portes, disposée à se bien défendre. Le lendemain, « à heure de soleil levant, le connétable s'en vint « jusques aux barrières, la coiffe d'acier en tête tant seulement, et dit « ainsi, en faisant signe de la main : — Dieu le veult, hommes de la « ville qui là-dedans estes, nous vous aurons et entrerons dans la ville « de Hennebon, si le soleil y peut entrer; mais sachiez que s'il y en « a nul de vous qui se montre pour se mettre à défense, nous lui fe- « rons sans départ trancher la tête. Ainsi eut le connétable de « France la ville et le château de Hennebon : *par son sens, non par « grand fait*, et *s'enpartirent* les Anglois et vinrent à Brest. »

Que faisait cependant le duc de Bretagne ? « Si oyoit tous les jours « nouvelles des siéges qui se tenoient en Bretagne. » Il comprenait enfin que sa cause était perdue, que l'Angleterre avait bien d'autre souci que de protéger le duché de Bretagne ; que Duguesclin était plus puissant et plus fort que le roi Edouard III, et qu'enfin « les besognes pour lui et son pays se portoient assez petitement. » — Ce malheureux duc de Bretagne, chassé de sa province par les armes françaises, en était réduit à livrer aux Anglais la ville de Brest, son dernier rempart, le plus riche fleuron de sa couronne ducale, afin que l'Angleterre pût transporter ses arsenaux sur les côtes de France. — Battu de toutes parts, Jean de Montfort finit par adresser au roi de France un véritable cartel. Dans cette lettre, plus insolente qu'il n'eût fallu, le duc de Bretagne se plaignait surtout du connétable ; il accusait le sire Duguesclin d'avoir pris, en son duché de Bretagne, « tout plein de villes, châteaux et forteresses. » — Mais on n'avait pas le temps de répondre au duc de Bretagne, les Anglais étaient débarqués à Calais, ils venaient d'envahir la Picardie, amenant avec eux, comme un des *conduiseurs ou gouverneurs* de leurs troupes — chose malheureuse ! — le duc de Bretagne. — Ils étaient soixante mille hommes, commandés par le duc de Lancastre. C'était le dernier effort d'une puissance expirante ; la France ne voulait plus des Anglais, et les Anglais comprirent, cette fois enfin, qu'ils n'étaient plus sur leurs terres; on ne les battit pas dans une seule bataille, on les battit en détail ; chaque jour amenait, pour eux, son dommage, sa rencontre malheureuse, sa fuite, sa famine, sa misère, son désespoir. Duguesclin les chasse devant lui, plutôt à coups de bâton qu'à coups d'épée, et d'un mépris si grand, qu'on se demande si, par hasard, ce sont là en effet ces mêmes Anglais dont Olivier de Clisson disait naguère dans le conseil du roi de France : — « Anglois sont si grands d'eux-mêmes et ont eu tant de belles journées,

Copyright les éditions d'Amay Lyon 2008

« que il leur est avis qu'ils ne puissent perdre, et en bataille ce sont les « plus emportés gens du monde, car plus ils voyent grande effusion de « sang, soit des leurs ou de leurs ennemis, tant sont-ils plus chauds « et plus arrêtés de combattre. » Durant cette chevauchée du duc de Lancastre et du duc de Bretagne parmi le royaume de France, les Anglais eurent à subir plusieurs disettes de vivres, et *grandes froidures*, en *moult povre pays*. — « Ils passèrent, en ce *meschef*, toutes « les rivières qui sont courantes entre la Seine jusques à Bordeaux : « la Loire, l'Allier, la Dourdogne et Garonne, mais de leur charroi, « ils ne purent pas se tirer pour se remettre en la cité de Bordeaux, « et si leur moururent plusieurs écuiers et chevaliers de froidure « et de povreté. »

Pour compléter les longues misères de cette campagne, Saint-Malo, « une belle forteresse et havre de mer, » assiégée par la flotte anglaise, est délivrée par Duguesclin. Froissart parle de quatre cents canons qui faisaient feu incessamment sur la ville ; tous ces canons ne purent empêcher la meilleure noblesse de France de mettre les Anglais en déroute. C'est la belle heure de la vie de Duguesclin, c'est le beau moment des chevaliers de Bretagne ; ils sont partout où l'on se bat ; ils assistent, et de très-près, à toutes les querelles. — Vous les avez vus à l'œuvre en Espagne, en Guienne, en Picardie, en Bretagne, partageant l'ardeur du héros qui les guide ; l'Italie se souvient encore de leur bravoure. Dès l'année 1375, une guerre ayant éclaté entre le pape Grégoire XI et la ville de Florence, le souverain pontife fit faire une levée d'hommes en Bretagne. Dix mille hommes furent rassemblés par le cardinal Robert de Genève, et s'embarquèrent sous la conduite de Jean de Malestroit et de Sylvestre de Budes. Ces auxiliaires jetèrent dans les différentes petites républiques italiennes la même terreur que leurs ancêtres les Gaulois y avaient répandue jadis, lorsqu'ils franchirent les Alpes et se précipitèrent sur Rome. Rome, disputée par deux papes à la fois, Urbain VI et Clément VII, fut dominée pendant toute une année par le chevalier Sylvestre de Budes, et telle était la terreur qu'inspiraient aux Italiens les soldats bretons, que les Romains, quand Sylvestre de Budes eut rendu le château de Saint-Ange, quand le capitaine Malestroit eut été tué à la bataille de Macicco, décernèrent à leur capitaine victorieux Balbiano, soldat d'Urbain VI, le glorieux surnom de *Camille*, pour avoir, disaient-ils, délivré une seconde fois l'Italie de l'invasion des Gaulois!

Mais revenons à Jean de Montfort. A coup sûr sa cause vous semble

Copyright les éditions d'Amay Lyon 2008

désespérée; ses alliés, les Anglais, sont chassés de toutes les parties du royaume de France; son protecteur, son beau-père, Édouard III, s'éteint tristement sous les glaces de l'âge; — Charles V, tout prudent et tout sage qu'il était, pouvait donc et devait donc rêver que déjà il s'emparait de cette Bretagne dans laquelle ses armées avaient rencontré si peu d'obstacles; déjà même il avait fait citer, comme autrefois fut cité le roi Jean, le duc de Bretagne à comparaître devant ses pairs; appelé devant la table de marbre, Jean de Montfort n'avait pas répondu; en conséquence, il avait été déclaré rebelle et contumace, son duché demeurant forfait, confisqué et réuni à la couronne de France. L'arrêt du parlement était formel, il fallait le soutenir. Le roi Charles, qui comptait sur le dévouement des compagnies bretonnes dévouées à sa personne, prend à peine le temps de les consulter sur l'invasion de leur province; les uns répondent par ce froid silence qui est la leçon des rois; d'autres, et, des premiers, le comte de Laval, représentent au roi Charles V, que c'est faire trop bon marché de la Bretagne que de déposséder le duc Jean IV, pour donner à la France une province qui ne se donne pas elle-même. — Le roi Charles, impatient (pour la première fois de sa vie, peut-être), ordonne à ses généraux, Louis de Bourbon et le maréchal de Sancerre, de passer outre. — A cet ordre formel l'armée française envahit le duché de Bretagne; mais à l'instant même et quand ils virent que la nationalité de la Bretagne était menacée, soudain les ressentiments s'apaisent, les colères font silence, et dans un transport unanime de dévouement à l'indépendance nationale, voilà nos Bretons qui passent du côté de ce même duc Jean IV, qu'ils avaient chassé comme allié de l'Angleterre. — Cette fois, il s'agit de rester un peuple, une nation, de se maintenir — Bretagne! « Les cités et les bonnes villes de Bretagne se tenoient « toutes closes et désiroient moult que leur seigneur retournât au « pays; et jà l'avoient mandé par lettres et messages; mais il ne s'y « osoit bonnement fier ni assurer. — En nom de Dieu, disoient les « aucuns, il y a bien cause, car nous le mandons trop simplement! » A ces causes, les Bretons envoient à leur prince légitime messire Geoffroi de Kaermel et messire Eustache de la Houssaye. « Ces chevaliers « recordèrent au duc tout l'état de son païs et comment on le desiroit « à recevoir, et montrèrent belles assurances des barons, des prélats « et des bonnes villes. Quand le roi d'Angleterre et son oncle furent « informés comment le païs de Bretagne, excepté Cuisclin (Duguesclin)

« clin), Cliçon, Laval et Rochefort, rappeloient leur duc et seigneur, « si dirent-ils : *Vous vous en irez par de là, et vous racointerez de vos « gens et de votre païs*, et vous laisserez votre femme la duchesse par « deçà, avec sa mère et ses frères. » Tous se préparent pour cette restauration. Le duc de Bretagne, *tout réjoui de ces nouvelles et paroles*, s'en vint à Nantes. « Là le vinrent voir les barons, les prélats, « les chevaliers et les dames, et se offrirent et mirent tous à son « obéissance, et se complaignirent grandement des François et du « connétable de France, qui avoit couru devers Rennes, sur son païs. »

Depuis la naissance du jeune Arthur, jamais si complet enthousiasme n'avait éclaté dans le duché de Bretagne. Nobles, bourgeois et paysans, ils se prosternaient sur la grève pour témoigner à leur prince leur affection et leur dévouement. Son retour était une fête nationale, à ce

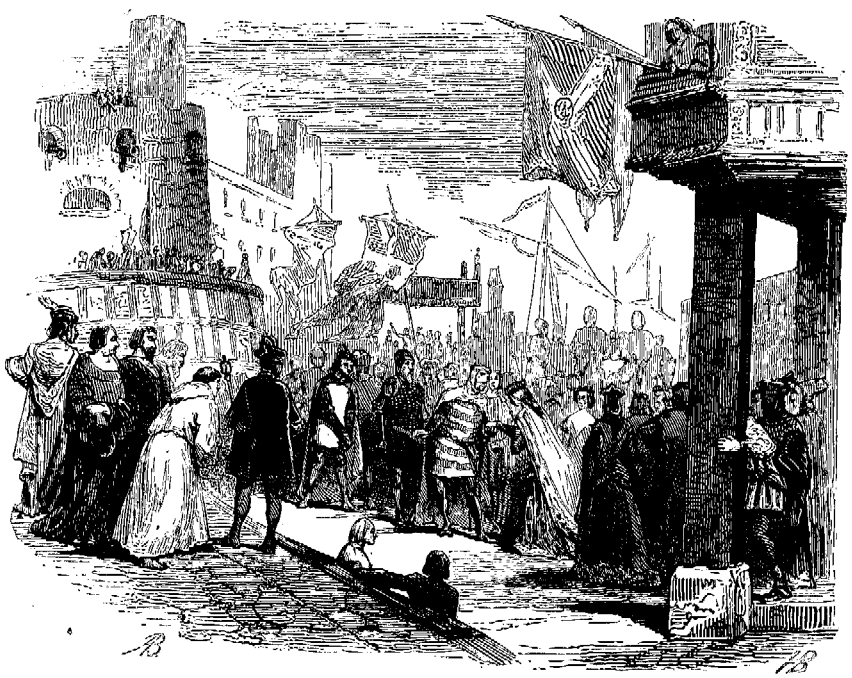

point que Jeanne de Penthièvre elle-même, la veuve de Charles de Blois, sortant de ce deuil profond dans lequel elle restait plongée depuis sa dernière défaite, s'en vint offrir son hommage à ce duc de Bretagne qu'elle n'avait jamais voulu revoir.

On ne résiste pas, quand le ciel vous a donné une âme prudente et loyale, à ces manifestations de tout un peuple ; le roi Charles V, qui

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

comptait prendre la Bretagne, fit sa paix avec elle. Il se fiait d'ailleurs à la haine instinctive que la noble province portait à l'Anglais, au courage que les Bretons avaient montré dans ses armées;—il fit la paix.— Duguesclin cependant, fidèle et dévoué jusqu'à la fin, s'était remis en campagne; quelques nuages (à propos de la Bretagne menacée), qui s'étaient élevés entre le roi et le connétable, s'étaient bien vite dissipés de part et d'autre, et le connétable était parti pour la Guienne, heureux de s'éloigner de la Bretagne, contre laquelle il ne pouvait plus combattre, maintenant qu'elle défendait, non pas la cause de l'Angleterre, mais la sainte cause des libertés bretonnes. A l'entendre, c'était sa dernière campagne; pourvu qu'il reprît la Guienne aux Anglais, il était content. Après quoi il ira revoir le roi don Henri de Castille, puis il reviendra dans son château de Pontorson pour s'y reposer quelques heures avant la mort! Vain espoir!

« Comme il étoit en Auvergne, à grands gens d'armes, il mit le « siége devant Châteauneuf de Randon, à trois lieues près de la cité « de Mende, et à quatre lieues près du Puy. Et étoient en ce châtel An- « glois et Gascons, ennemis au royaume de France, qui étoient issus « du Limousin, où grand foison de forteresses angloises avoit. Si fit, « le siége durant, plusieurs assauts, et dit et jura que de là ne par- « tiroit, si auroit le chastel. Une maladie prit au connétable, de la- « quelle il se coucha au lit. » Poussés à bout, les Anglais promettent de se rendre, s'ils ne sont pas secourus sous huit jours. — Hélas! le connétable Duguesclin ne devait pas vivre huit jours encore; il succombait sous quarante années de travaux et de batailles. L'armée le vit mourir lentement, miné par la fièvre, *dont ce fut dommage pour ses amis et le royaume de France.*— A l'heure désignée pour la capitulation, la ville assiégée, qui devait remettre les clefs entre les mains du grand capitaine, eut l'honneur de les déposer sur son cercueil. Ceci nous rappelle la belle inscription pour le roi de Suède, tué à Lutzen : *Etiam post funera victor.*

La mort de Duguesclin fut digne de sa vie. Il voulut baiser, la tête nue, cette épée que la France avait remise entre ses mains, et dont il avait fait un si digne usage. Il consola les vieux capitaines, qui pleuraient, leur recommandant les prêtres, *le pauvre peuple*, les femmes, les enfants, les vieillards. — « Et puis trespassa de ce siècle, le ven- « dredi treizième jour de juillet, au dit an, mil trois cent quatre-vingts, « à l'âge de soixante-deux ans. »

Le roi Charles V, la France entière, se sentirent frappés au cœur à

Copyright les éditions d'Amay Lyon 2008

la nouvelle que ce grand homme était mort. — *Indoluêre exteræ nationes regesque ; tanta illi caritas in socios, mansuetudo in hostes !...* et tout ce que dit Tacite à la mort de Germanicus, « qu'il avait toute la grandeur et toute la majesté d'une haute fortune sans en avoir l'orgueil.» Son corps fut exposé en l'église des Cordeliers, au Puy en Auvergne, « et le lendemain on l'embosma et appareilla, » et fut mis en son cercueil. — Le royaume entier prit le deuil. Sur le passage du *sercueil*, les villes faisaient silence; le peuple tendait les mains aux soldats dans le transport de la commune douleur. Ce royaume, délivré par le bon connétable, ne savait que gémir et pleurer, maintenant que son défenseur était mort. S'il est vrai que la tristesse publique soit le plus noble appareil des pompes funèbres, on peut dire que rien n'a manqué aux funérailles du connétable.— Enfin, le corps du bon Guesclin fut déposé dans le caveau funèbre que le roi Charles V avait préparé, de ses mains, pour lui-même et pour la reine Jeanne de Bourbon, sa femme, qui reposait sous ces marbres depuis l'an 1377. — « Et fit le corps de son connétable mettre et coucher à ses pieds, et puis fit faire, en l'église Saint-Denis, son obsèque aussi sévèrement et aussi notablement comme si ce fût son fils, et y furent les trois frères du roi ! » Toute la noblesse de France assistait à ces obsèques royales. — Le deuil fut mené par messire Olivier de Clisson et par messire Olivier Dugueslin, et par les deux maréchaux de France; armés de toutes pièces, à cheval, tous les quatre, ils entrèrent dans la nef, à la lueur des torches. — Sous cette voûte chargée des bannières anglaises, l'évêque d'Auxerre prononça l'oraison funèbre sur ce texte : *Nominatus est usque ad extrema terræ; sa renommée a volé d'un bout du monde à l'autre :*

Les princes fondoient en larmes
Des mots que l'évêque monstroit ;
Car il disoit : Pleurez, gens d'armes,
Bertrand qui tretous vous aimoit !
On doit regretter les fets d'armes
Qu'il fit au temps qu'il vivoit :
Dieu ait pitié, sur toutes âmes,
De son âme, car bonne estoit.

Deux mois après, le roi Charles V, mort si misérablement dans la force de l'âge et de la volonté, venait occuper, dans ces funèbres caveaux de Saint-Denis, la place qu'il s'était réservée, *très son vivant*, à côté de son bon connétable. Il était juste, en effet, que ces deux hommes ne fussent pas séparés dans la mort, après avoir brisé l'un et l'autre des obstacles dignes de leur vertu. A eux deux ils avaient préparé les

Copyright les éditions d'Amay Lyon 2008

destinées de la France nouvelle ; ils l'avaient aimée d'un même amour, ils l'avaient aidée d'un même zèle et d'un même courage. Ils avaient réglé le débat entre la France et l'Angleterre, le roi enseignant à son peuple que *l'empire des lois est plus puissant que celui des hommes ;* pendant que le connétable, par le miracle de sa gloire, avait appris à la France à ne jamais désespérer de l'avenir. A ces deux grands hommes, Duguesclin, Charles V, commence le sentiment national français. Désormais, la France peut être envahie de nouveau, elle ne saurait être domptée ; et maintenant, grâces au ciel, pour sauver le royaume de Charles VII, pas ne sera besoin de la pesante épée du connétable Duguesclin, la houlette de Jeanne d'Arc suffira.

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

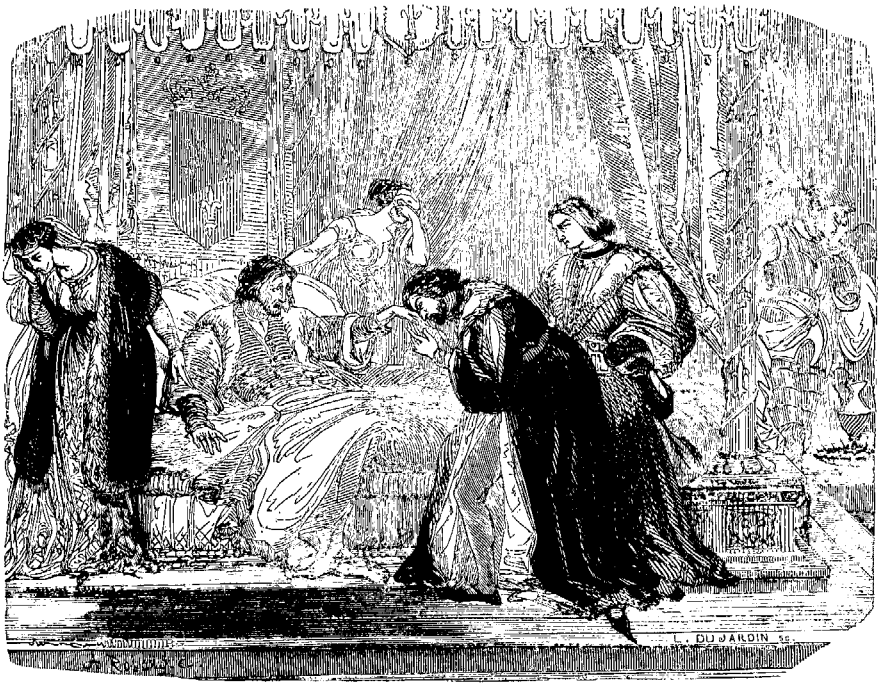

CHAPITRE XII.

Les Anglais en Bretagne. — Alliance de la Bretagne et de la France. — L'ordre de *l'Hermine*. — Tentative de Clisson contre l'Angleterre. — Clisson rachète l'héritier de la maison de Blois, prisonnier à la tour de Londres. — Le duc Jean IV s'empare, par trahison, du connétable de Clisson. — Guerre de Clisson contre le duc. — Guet-apens du château de l'Hermine. — Assassinat de Clisson par Pierre de Craon. — Brest évacué par les Anglais. — Mort du connétable de Clisson. — Jean V, duc de Bretagne. — Le duc de Bourgogne administrateur du duché. — Majorité du duc Jean V. — Jean V tour à tour ami d'Armagnac, partisan du duc d'Orléans, allié du roi. — Bataille d'Azincourt. — Le prince Richard de Bretagne. — Attentat des Penthièvre contre le duc de Bretagne — Jean V délivré par les Bretons. — Arthur de Richemont, connétable de France. — 1378 – 1421.

Nous reprenons notre récit à l'instant même où nous l'avons laissé, au chapitre XI de cette histoire, pour suivre, à sa trace brillante, le connétable Duguesclin. — Nous avons appris, chemin faisant, plus d'un détail utile à savoir, et surtout comment « le duc de Bretagne, messire « Jehan de Montfort, étoit rudement courroucé « au cœur des contraintes que les François faisoient « aux Anglois » ; comment le roi de France, « qui

Copyright les éditions d'Art Lyon 2008

« sage étoit et subtil, là *où sa plaisance l'inclinoit*, et qui bellement « savoit gens *attraire et tenir en amour*, avoit fait tant, que les prélats de « Bretaigne, les barons, et les chevaliers et les bonnes villes, étoient « de son accord. » En un mot, nous vous avons expliqué ce que dit Froissart en son chapitre CCCLIX : « Comment le duc de Bretaigne étoit « Anglois et les Bretons étoient François. » C'était là, au reste, la grande préoccupation du roi Charles V. — Le roi de France suivit de bien près, dans le tombeau qu'il lui avait préparé de ses mains, l'illustre connétable ; à son lit de mort, l'habile monarque « traitoit secrètement avec « les villes de Bretagne, afin qu'elles ne se voulussent ni ouvrir aux « Anglois, ni les recevoir.—Si ordonna, comme sage homme et vail- « lant qu'il étoit, toutes ses besognes, et manda ses trois frères, le « duc de Berry, le duc de Bourgogne et le duc de Bourbon, et dit le « roi : Mes beaux frères, je sens bien et reconnois que je ne puis « longuement vivre, si vous recommande et vous charge Charles, « mon fils. N'oubliez pas que le duc de Bretaigne, plus Anglois que « François dans le cœur, est un homme inconstant et perfide. Songez « qu'il n'y a pas de meilleur moyen, pour rendre sa haine impuis- « sante, que de gagner les habitants des villes et de vous attacher les « gentilshommes bretons autant que vous pourrez. Remettez l'épée de « connétable au sire de Clisson ; il est Breton, et il convient à cette « charge mieux que personne. »

Ainsi Charles V, mourant, reconnaissait la faute qu'il avait commise en s'aliénant, par l'invasion de leur patrie, les braves soldats et chevaliers de Bretagne : inutiles conseils, prévoyance trop vite oubliée ! — Et pourtant le duc Jean IV devait justifier par sa conduite ultérieure toutes les inquiétudes du roi de France. Jean IV, rappelé avec tant de louanges obéissantes et passionnées, se sentait pourtant mal affermi sur ce trône qui lui était rendu par l'enthousiasme national ; tant qu'il aurait à redouter la vigilance de la France, il se défiait de l'obéissance de ce peuple breton qui pouvait passer, encore une fois, de l'obéissance à la révolte. « Cil duc, qui appeloit le roi d'An- « gleterre son père, car il avoit eu sa fille en mariage, recordoit « moult souvent, en soi-même, les beaux services que le roi d'An- « gleterre lui avoit faits, car jà n'eut été duc de Bretagne, si le con- « fort et aide du roi d'Angleterre et de ses gens ne lui avoit mis.., et « cuidoit par ses paroles colorées attraire ses gens, pour faire partie « avec lui contre le roi de France. Mais jamais ne les eût amenés, car « ils étoient très-fort enracinés en l'amour du roi de France et du con-

Copyright les éditions d'Assay Lyon 2008

« nétable, qui étoit leur voisin. Et tant en parla le duc aux uns et aux « autres, que les gens commencèrent à douter; si gardèrent les cités, « le châtel et les bonnes villes, plus près que devant, et firent grands « guets. Le duc vit ce, il se doutà aussi de ses gens, et qu'ils ne lui « fussent contraires; si signifia tout son état au roi d'Angleterre. » Et, en effet, le roi d'Angleterre envoya six mille hommes au duc de Bretagne (funeste alliance qui tuera la nationalité bretonne). Au nom seul de l'Anglais et fidèles aux vieilles rancunes, les villes du duché de Bretagne ferment leurs portes; d'énergiques représentations s'élèvent de toutes parts contre ce prince malavisé : « Monseigneur, disaient « à leur duc les grands barons, le vicomte de Rohan, les sires de Dinan, « de Laval et de Rochefort, monseigneur, vous montrés à tout le monde « que vous avez le cœur tout anglois. Vous avez mis et amené ces Anglois « en ce pays, qui vous tondront votre héritage. Quel profit ni plaisance « prénez-vous en eux tant aimer? Regardez comme le roi de Navarre, « qui se confiait en eux et les mit dans la ville de Cherbourg, oncques « depuis, ils ne s'en voldront partir ni ne partiront; mais les tiendront « comme leur bon héritage. Aussi si vous les eussiez jà mis et semés « en vos villes fermées en Bretagne, ils ne s'en partissent jamais, car « tous les jours seroient-ils rafraîchis de leurs gens. Regardez comme « ils tiennent Brest; ils n'ont nulle volonté de vous le rendre, qui est « de votre droit domaine et héritage ; *et n'est pas duc de Bretagne, qui « n'est pas sire de Brest.* Pensés à ce que vous avez un des beaux héri- « tages de chrétienté sans couronne. Si vous suffise... que vous soyez « aimé de vos gens de la duché de Bretagne et des gens d'icelui pays « qui ne relinqueront jamais le roi de France pour servir et être au roi « d'Angleterre. Si votre mouttier (femme) est d'Angleterre, quoi de « ce? Voulez-vous, pour ce, perdre votre héritage qui tant vous a coûté « de peine et de travail à l'avoir, et toujours demeurer en guerre?... « Laissez-vous conseiller ; le roi de France, que vous n'aviez pas bien « en grace, ni il vous, est mort; il y a à présent un jeune roi et de bel « et de bon esprit, et tel hayoit le père qui servira le fils. Nous vous « ferons votre paix avec lui, et mettrons à accord, si demeurerez sire « et duc de Bretagne et en grande puissance, et les Anglois s'en retour- « neront tout bellement dans leur pays. » (Froissart.)

Ainsi parlaient les prélats, les chevaliers, les barons et les *consaulx* des cités et des bonnes villes de Bretagne, remontrant au duc que si paisiblement il voulait demeurer au pays, il ne fallait pas être Anglais *couvertement*. Le duc, qui vit adonc ses gens durement émus et cour-

- Copyright les éditions d'Amay Lyon 2008 -

roucés sur lui, répondit si sagement et bellement, « que cette assem-« blée se départit par paix. Mais pour ce, ne départirent mie les An-« glois de la ville de Saint-Mathieu, ainçois s'y tinrent toute la saison. « Si demeurèrent les choses en cet état, le duc en guet et en soupçon « de ses gens, et ses gens de lui. »

Cette paix entre le duc de Bretagne et ses fidèles sujets fut à peine une trêve. Jamais, cependant, la position n'avait été plus difficile pour le duc Jean IV. Son protecteur tout-puissant, ce roi d'Angleterre qui lui avait donné sa fille, qui l'avait assis lui-même sur le trône de Bretagne, Edouard III venait de mourir, le dixième jour de l'an mil trois cent soixante-dix-sept : « De laquelle mort tout le pays et le royaume « d'Angleterre fut durement désolé. » Le vaillant prince de Galles avait précédé dans la tombe le roi son père; un jeune prince s'était assis sur le trône de France; tout faisait un devoir à Jean IV de renoncer à l'alliance d'une nation dont l'alliance devenait un sujet de haine et de révolte pour les Bretons. Jean IV resta aux Anglais. En conséquence, Rennes, révoltée, ferma ses portes à l'armée du duc de Buckingham, pendant que Nantes ouvrait les siennes aux Français, comme pour mieux protester de ses répulsions contre l'alliance anglaise. Les Anglais, en butte à la haine des populations, se replièrent sur la basse Bretagne; mais là, *les Saxons* (Saôzons) étaient plus détestés encore. Exposés à toutes les misères d'un hiver rigoureux, les malheureux soldats de Buckingham se virent en proie, sur une terre ennemie, à toutes les horreurs du froid et de la famine. Ils en furent réduits, eux, les mangeurs de viande, à se nourrir d'un pain fabriqué avec le chardon et la graine des plantes sauvages. — Cette fière conduite des villes de Bretagne fut un gage de paix et d'alliance entre la Bretagne et la France; la paix fut définitivement signée à Guérande, le 15 janvier 1381, entre Jean IV et les tuteurs du roi Charles VI; le renvoi des Anglais était la condition principale de ce traité. Les Anglais s'embarquèrent pour regagner les rivages de leur île, non pas sans se *mérencolier*, et maudissant la perfidie du duc de Bretagne, qui les avait abandonnés dans les plus dures nécessités de l'hiver, tout prêts à revenir, *à la douce saison d'été, quand il fait bon hestoyer et loger aux champs.*

Pour mieux célébrer cette nouvelle paix de Guérande, le duc Jean IV institua l'ordre de *l'Hermine.* Il espérait, sans doute, par un serment plus solennel et plus direct, attacher à sa personne les mêmes seigneurs qui l'avaient combattu avec le plus d'ardeur. Les femmes

Copyright les éditions d'Amay Lyon 2008

n'étaient pas exceptées de cet ordre de chevalerie, *l'Hermine* de Bretagne avait ses chevaleresses. Mais la grande question, l'affaire importante pour le duc de Bretagne, c'était d'obtenir du nouveau roi de l'Angleterre le retour de la duchesse de Bretagne, restée à Londres; la restitution du comté de Richemond, et enfin, et avant tout, l'évacuation de la ville de Brest. Le duc de Bretagne voulait Brest, mais la Bretagne entière voulait à tout prix que la bonne ville ne restât pas anglaise; la France, de son côté, redemandait Brest, au nom de Jean IV et même en son nom propre!—L'Angleterre rendit à Jean IV sa femme et son comté de Richemond, elle gardait obstinément le port de Brest. Le duc, tant par la prière de ses barons « que pour ce aussi, « il eût voulu volontiers redevenir sire de Brest, ordonna à mettre siége « devant la ville, et y envoya grand foison d'escuyers et de chevaliers « de Bretaigne... Et vous dis que devant Brest avoient souvent aux « barrières des escarmouches et des faits d'armes. » Brest, attaqué vivement, fut promptement secouru. — A cet instant même, le duc de Lancastre faisait voile vers l'Espagne, avec une flotte nombreuse. Le roi don Henri venait de mourir, et du royaume de Castille « Lancastre se tenoit héritier par la condition et droit de sa femme, car il avoit à femme l'aisnée héritière de Castille... Si entra le duc de Lancastre en une galère armée duement, belle et grande, et avoit de lez lui, sa grosse nef pour son corps et pour la duchesse sa femme, qui de grand courage allait en ce voyage, car elle espéroit bien retrouver son héritage de Castille et être royne à son retour. Et avoient bien largement mille lances, chevaliers et écuyers, de bonnes gens, et deux mille archers et mille gros varlets. Si eurent beau temps et bon vent, car ce fut au mois de mai, qui fait bel et joli et qu'il vente à point. Et s'en vinrent côtoyant les îles de Wisque et de Grenesie (Wight et Guernesey), et tant qu'on les véoit tout à plein de Normandie, car ils étoient plus de deux cents voiles tout d'une vue. Si étoit grande beauté de voir ces gallères courir par mer, et d'approcher les terres garnies et armées de gens d'armes et d'archers et querant les aventures. » Le tableau est complet, rien ne manque à cette narration pittoresque. Froissart compare la flotte anglaise à une volée de faucons voyageurs, « qui ont grand faim et grand desir de repaître! » Pourquoi, disaient les Anglais, n'allons-nous pas voir, chemin faisant, les ports de Normandie? là sont chevaliers et escuyers qui nous *recueilleroient et qui nous combattroient*. Mais quand ils apprirent que *grand foison* de chevaliers et escuyers de Bretagne avaient mis le siége

- Copyright les éditions d'Amay Lyon 2008 -

devant le château de Brest, Lancastre fit dire à l'amiral messire Thomas de Percy, qu'il fît voile vers la Bretagne : «Car il vouloit aller voir le chastel de Brest et visiter les compagnons, ceux de dedans et ceux du dehors. » Et comme les uns et les autres, ils connaissaient bien le chemin et les entrées de la mer de Bretagne, *qui sont moult périlleuses*, les Anglais *orent* ces nouvelles avec grande joie. « Et pour ces jours le temps étoit si beau et si joli, et les eaux si guètes et si attrempées, que c'étoit grand plaisir à aller par mer et sur l'eau. Ils cinglèrent les nefs d'Angleterre aval le vent, qui à point ventoit droit à l'embouchure de Brest. Et attendirent les mariniers la marée si à point, —*car bien s'y connoissoient*, que avecque le flot ils entrèrent au havre de Brest. » Dans Brest la joie fut grande de ce renfort. « Grand plaisance étoit de ouïr les clairons des barques et des nefs, et ceux du chastel aussi. —Moult furent les Anglois réjouis, quand ils virent arriver Lancastre à bon port. — Lancastre apprit que les Bretons serroient la ville de près, et il promit que dès le lendemain il iroit les voir et les combattre, « car ils avoient grand faim et grand volonté de faire faits d'armes encontre les François. »

En effet, le lendemain même de leur arrivée, les Anglais font une sortie terrible : « Là on put voir grand foison de beaux faits d'armes et de dures rencontres, et de *fortes poussées* de lances. » La victoire fut longtemps disputée. D'abord les Anglais donnèrent *moult fort affaire* aux Bretons; l'instant d'après, ceux-ci, obéissant à la voix de leurs chefs, « fichèrent leurs lances et leurs glaives en terre, et s'appuyèrent fortement sur leurs pas, et boutèrent de bras et de poitrine courageusement sur ceux qui les avoient reculés et boutés hors des barrières. » D'autres soldats bretons s'étaient réfugiés dans la tour de leur camp, fortifié comme une ville. « Là fut grand assaut et dur d'Anglois et d'archers, et commencèrent les Anglois à picqueter et à piocher, et à caver, et à ôter pierres, et affoiblir grandement la tour, tant que la moitié s'ouvrit et crevaça. Si eut une grande huée d'Anglois quand ils virent les Bretons à découvert, et la nuit venue, les Anglais disaient aux Bretons : « Seigneurs, seigneurs, demeurés là cette nuit et faites bon guet, car demain nous viendrons vous voir. » Mais durant la nuit, les Bretons montent à cheval et se retirent dans Hennebon. « Ainsi furent délivrées par le duc de Lancastre les bastides de Brest, et le lier jour (le surlendemain) Brest délivrée du siége; ils se *disaultèrent* et puis *s'enpartirent*. »

Pendant que le duc de Lancastre s'en allait en quête de la cou-

Copyright les éditions d'Amay Lyon 2008

ronne de Castille, bien était le roi de France, et ses oncles aussi, informés du plan de voyage des Anglais, car renommée *court, va et vole et partout tantôt*. Puisque la lutte recommençait sur la terre d'Espagne, la France, cette fois encore, envoyait en Espagne ses meilleurs et plus illustres capitaines. Les préparatifs furent immenses : « Tout l'été, on ne fit que moudre farine et cuire biscuits à Tournay, à Lille, à Douai, à Arras, à Amiens, à Béthune, à Saint-Omer, et peu s'en fallut que, par une diversion ardemment désirée, le duc de Bourgogne, le comte de Saint-Pol, le connétable de France, le roi lui-même, qui disaient : Pourquoi n'allons-nous pas en Angleterre voir le pays et ses gens? ne fissent une descente à Londres même. Seul, le duc de Bretagne refusa de prendre sa part dans cette guerre toute française. Cependant tout était prêt : douze cents vaisseaux étaient armés dans les ports de l'Écluse et de Dunkerque ; déjà, à l'exemple de Guillaume le *Conquérant*, Olivier de Clisson avait fait ouvrer et charpenter en Bretagne *la mesure* d'une ville « pour asseoir en Angleterre là où il leur plairoit. Cette ville étoit tellement ouvrée et ordonnée, que l'on la pouvoit défaire par charnières et réunir membre à membre. » L'idée était grande, elle épouvanta l'Angleterre, qui, de son côté, jeta des troupes et des vivres dans Calais. — « *Et je vous dis*, ajoute Froissart, qu'à cette menace de la France, les peintres gagnièrent tout ce qu'ils voulurent : on faisoit bannières, pennons; on peignoit les mâts des nefs jusques aux combles, et couvroit-on plusieurs feuilles de fin or, et dessous on y faisoit les armoiries des seigneurs. » Riches navires, sans doute! mais tenez, voilà ce qui gâte cette richesse : « Les belles naves payaient povres gens dans le royaume de France, tant les tailles étoient grandes pour *assouvir* ce voyage! » — Sur l'entrefaite, le comte de Lancastre, « *à belle charge de gens d'armes et d'archers*, était arrivé en Galice, et se défendait de son mieux le roi Jean de Castille. » En aide à ce trône de Castille, fondé par son illustre frère le connétable, Olivier Duguesclin, soldat de la France, avait amené une armée nombreuse, et dans cette armée servaient un grand nombre de chevaliers bretons ; les chroniques françaises et espagnoles citent au premier rang : Geoffroi de Montbourcher, Alain du Parc, Pierre de Lohéac, le sire de La Houssaye, Guillaume Ferron, Pierre de Courson et Yves de Kérimel. — L'attaque de Lancastre contre le duc de Castille n'eut guère de meilleur résultat que la tentative du connétable ; à peine si les Français mirent le pied en Angleterre, et pour Lancastre, il se contenta de marier sa fille au fils de don

Copyright les éditions d'Amay Lyon 2008

Pèdre. Dans son duché, le duc de Bretagne attendait les événements pour profiter, cette fois, du conflit des deux peuples. Sa colère grandissait contre Olivier de Clisson et contre les seigneurs de Laval, de Beaumanoir, de Roye, de Rohan, de Dinan, de Rochefort, amis de la France; hommes d'autant plus à ménager, que «là où ces barons se veulent incliner, toute Bretagne s'incline! — Bien veulent être ces seigneurs avec leur duc contre tout homme, excepté contre la couronne de France.» Et pourtant l'amitié la plus intime avait uni, durant toute leur enfance, Jean de Montfort et le sire de Clisson. Nés tous deux d'héroïnes célèbres, ils avaient été dressés à la même école, ils avaient partagé les mêmes jeux, affronté les mêmes périls. Plus que Jean Chandos peut-être, Olivier de Clisson avait contribué au gain de la bataille d'Auray, qui donna le trône à Montfort. Ces liaisons si intimes de l'enfance et cet héroïque dévouement du chevalier à la cause de son seigneur, furent moins puissants que les rivalités et les haines de l'âge mûr.

De ces disgrâces des favoris, Tacite donne quelque part un motif puisé dans l'égoïsme et l'ingratitude des hommes; tantôt, c'est le prince qui se lasse d'aimer si longtemps le même homme, tantôt c'est le favori qui se retire, parce qu'il n'a plus rien à attendre de la munificence du prince. Pourtant, quand on se rappelle quel fut Clisson, les grands services qu'il a rendus à la maison de Monfort, la bataille d'Auray, gagnée sur Duguesclin lui-même, son courage à toute épreuve, l'amitié qu'il portait à tous les gens de guerre, témoin son désespoir au passage de la Lys, quand il s'écriait, en s'arrachant les cheveux: Ah! Rohan, Laval, Longueville, Beaumanoir, ah! mon cher Rieux, qu'allez-vous devenir? — Et son discours à la bataille de Rosebecque, lorsqu'on proposait de faire garder le roi par Clisson, pendant que le sire de Coucy commanderait l'armée à sa place : «Très-cher sire, il n'y a pas de plus grand honneur que de garder votre personne, mais que dira mon avant-garde, si je ne suis pas à sa tête? — D'ailleurs, voici quinze jours que je prépare mes batailles, et que diront mes gens si je me retire? — Ce sont là de ces paroles qui dessinent tout un caractère, ajoutez que le connétable était habile, grand négociateur, sachant la politique aussi bien qu'homme de son temps, il avait de nombreux partisans en France, il en avait en Bretagne; riche, redouté, tout-puissant, plus puissant et plus redouté que le connétable Duguesclin lui-même, car à la force, Clisson unissait la ruse. — Donc le moyen de s'imaginer que le duc de Bretagne

Copyright les éditions d'Amay Lyon 2008

oublierait tout à la fois les amitiés passées, et le péril présent! Ce fut pourtant ce qui arriva.

Or, telle fut la première cause de ces rivalités effrayantes; après la bataille d'Auray, bataille décisive pour son trône, le duc de Bretagne avait refusé à Clisson le château de Gavre, près de sa terre du Blain, pour le donner à l'Anglais Chandos. Clisson, indigné, marche sur la forteresse de Gavre, il l'emporte d'assaut, il la livre aux flammes. Ce

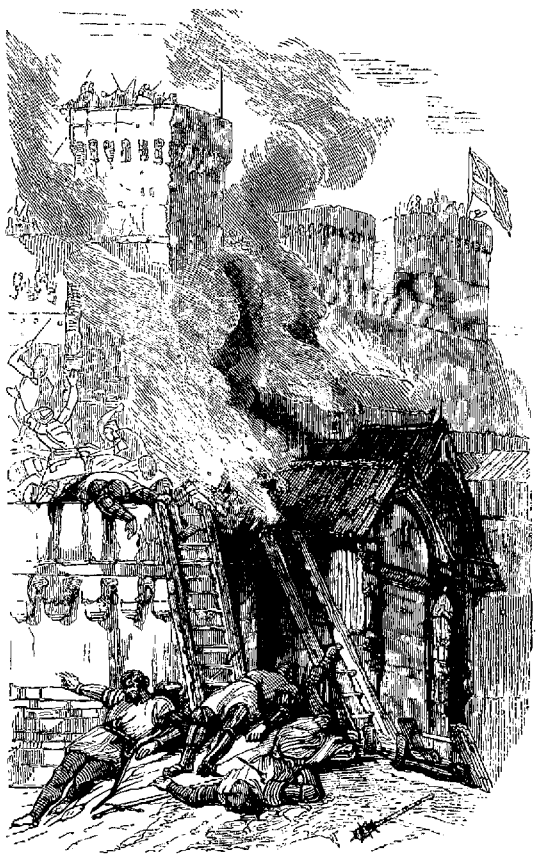

n'est pas tout, Olivier refusa de remettre aux mains du duc de Bretagne Chantonan, dont il s'était emparé pendant la guerre; il fallut que le duc assiégeât la place et la reprît de vive force. Ce fut, entre le prince et le sujet, une guerre déclarée, sérieuse, et désormais Olivier de Clisson eut en grande joie de prouver au duc de Bretagne que le connétable de France n'est pas de ces ennemis que l'on dédaigne. Sur l'entrefaite, l'occasion se présenta belle et

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

illustre pour que le sire Olivier pût tout à l'aise satisfaire son ambition et sa haine. Jeanne de Penthièvre, qui avait été la digne rivale de Jeanne de Montfort, la veuve dévouée et vaillante de Charles de Blois, venait de mourir (10 octobre 1384), et le duc de Bretagne s'était emparé des biens de cette princesse malheureuse, morte sans avoir embrassé ses enfants. L'un des fils de la duchesse avait succombé à Londres dans les ennuis d'une captivité de trente-six ans; l'autre fils, le dernier espoir de cette maison de Blois, Jean de Penthièvre, restait le prisonnier des Anglais, et ils demandaient, pour la rançon du prince, cent vingt mille livres, c'est-à-dire un million de notre monnaie. Ce fut alors que l'ambition vengeresse d'Olivier de Clisson voulut rendre la liberté à Jean de Penthièvre, et avec la liberté, le duché de Bretagne; et enfin, du duc de Bretagne, le connétable fera le mari de Jeanne de Clisson sa fille. Le projet est hardi, mais la chose est possible. Le connétable sait, à n'en pas douter, les rancunes des Anglais contre Jean de Montfort, et qu'ils ne pardonnent pas au duc de Bretagne les misères de la dernière guerre, quand ils ont été forcés de manger les chardons des champs, car les Anglais se plaignaient à haute voix; en même temps, ils menaçaient Montfort de relâcher le fils de Charles de Blois. — Encouragé par ces justes plaintes, Olivier de Clisson envoya à Londres un sien écuyer pour saluer, disait-il, *son maître*, Jean de Bretagne. — « Sire, dit l'écuyer, monseigneur le connétable a une belle fille à marier; là où vous voudrietz jurer et promettre que vous, retourné en Bretagne, vous la prendrés à femme, il vous ferait délivrer d'Angleterre. » Jean de Bretagne répondit : « Ouil vraiment. Vous retournerez par de là, dites au connétable que sa fille je prendrai et épouserai très-volontiers. » Ceci fait, l'écuyer revient en Bretagne, et le connétable, *qui désiroit l'avancement de sa fille, ne fut pas négligent de besogne et exploits.*

Le connétable paya donc la rançon de Jean de Bretagne, et le jeune prince débarqua à Boulogne. « Là il trouva son arroy tout prêt que « le connétable lui avait fait appareiller. Si s'en vint en France, pre- « mièrement à Paris; là trouve le roi et les seigneurs de son lignage « qui lui firent très-bonne chère, et le connétable aussi qui l'emme- « na en Bretagne, et Jean de Bretagne espousa sa fille ainsi que conve- « nancé avoit. » D'où il suit que la haine violente du duc Jean IV pour le connétable de Clisson avait sa cause dans plusieurs motifs qui expliquent bien des haines. — D'abord l'ancienne amitié tournée en fiel; les violences du connétable contre tout ce qui appartenait à cette

Copyright les éditions d'Amay Lyon 2008

Bretagne qu'il avait longtemps aimée et servie ; l'exemple qu'il donnait aux principaux seigneurs de quitter le service de leur prince direct pour le service du roi de France, d'autres ajoutent la rivalité du prince et du sujet, à propos de la jeune duchesse de Bretagne, Jeanne de Navarre, le duc Jean IV s'étant marié pour la seconde fois (1386), et surtout la bonne volonté de Clisson pour le fils et l'héritier de Charles de Blois, tous ces motifs réunis avaient accumulé la plus violente rancune dans l'âme du duc de Bretagne. Ajoutez que le fils aîné de Charles de Blois, Jean de Penthièvre, devenu le gendre du sire de Clisson, s'était rendu très-populaire en Bretagne, en refusant, même dans sa prison, l'appui intéressé de l'Angleterre. Au fait, c'était là la grande irritation et inquiétude de Jean de Montfort ; il s'en était expliqué très-librement et plus d'une fois. « Voire, disait-il, me cuide messire Olivier de Clisson mettre hors de mon héritage, il en montre les signifiances ; il veut mettre hors d'Angleterre Jean de Penthièvre et lui donner sa fille, telles choses me sont moult desplaisantes, et par Dieu ! je lui montrerai un jour qu'il n'a pas bien fait, quand il s'en donnera le moins de garde. » — Il dit la vérité, ajoute Froissart, et en effet il le *remontra* trop durement *dedans l'an*. Le piége fut si bien tendu que messire le connétable y tomba sans méfiance. Les états de Bretagne venaient d'être convoqués à Vannes ; le duc Jean IV avait convié à cette assemblée Olivier de Clisson (Clisson était alors à Tréguier préparant toutes choses pour son expédition en Angleterre) et les plus nobles seigneurs du duché, « les priant *moult doulcement et affectueusement*, par les lettres, que tous y viennent. » La fête avait été brillante, le festin royal, l'amitié pleine de démonstrations de part et d'autre. Le sire de Clisson et le duc de Bretagne avaient bu dans la même coupe ; ainsi faisaient-ils à trente ans en deçà, quand ils n'avaient que vingt ans l'un et l'autre. Bref, le duc tint ses hôtes en paroles amoureuses et en *grand soulas* durant tout le dîner.

« Vous devez savoir que assez près de Vannes, le duc de Bretagne « faisait faire un chastel très-bel et très-fort, lequel chastel on appelle « *l'Hermine*, et qui étoit alors presque tout fait. Le duc, qui voulait at- « traper le connétable là-dedans, dit à Clisson, au seigneur de Laval, « au vicomte de Rohan, au seigneur de Beaumanoir, et à aucuns ba- « rons qui étaient là : « Beaux seigneurs, je vous prie, à votre départe- « ment, que veuillez venir voir mon chastel de l'Hermine, li verrez « comment je l'ai fait ouvrer et fais encore. » Tous le lui accordent

Copyright les éditions d'Amay Lyon 2008

et montent à cheval jusqu'au château de l'Hermine. Le duc, par la main, les mena de chambre en chambre et d'office en office, et devant le cellier, et *là les fit boire.* Arrivés au pied de la tour principale, le duc s'arrêta *à l'entrée de l'huis* et dit au connétable : Messire Olivier, il n'y a homme deçà la mer qui se connoisse en ouvrage de maçonnerie mieux que vous faites ; je vous prie, beau sire, que montiez là sus, si me saurez à dire comment le lieu est fortifié. Le connétable, sans méfiance, entre dans la tour, mais quand il eut passé le premier étage, ci y avoit gens embuchés qui le lièrent en une chambre, fermèrent l'huys, *et l'enferent de trois paires de fers,* non pas sans lui dire : Monseigneur, pardonnez-nous, mais c'est l'ordre ! En vain le connétable appelle à son aide, on lui ferme la voix. — Il veut résister, on le charge de coups. — Il se débat, on le jette dans les profondeurs de la tour. Dans la tour, profonde était l'obscurité, terrible était le silence ; cependant, à la pâleur du duc de Bretagne, à sa parole troublée, à son oreille attentive, à son visage *plus vert que une feuille,* le sire de Laval comprit une partie du crime. — Ah ! monseigneur, s'écria le sire de Laval, qu'allez-vous faire? n'ayez nulle traître volonté sur beau-frère le connétable ! — Sire de Laval, répondit le duc d'une voix sévère et d'un ton résolu, montez à cheval et vous partez de ci. — Monseigneur, répétait le comte, jamais ne partirai sans beau-frère le connétable.—En même temps arrivait Beaumanoir, que le duc *hayait grandement* ; il était le compagnon du connétable et son plus vieux frère d'armes ; cette trahison lui faisait horreur. « Ah ! monseigneur, s'écriait-il en pressant les genoux du prince, « je vois tant de noblesse en vous, que, s'il plaît à Dieu, vous ne nous « ferez que droit, car nous sommes en votre merci et par bonne « amour, et par bonne compagnie, et à votre requête et prière, nous « sommes ci venus. Si ne vous deshonorez pas pour accomplir au- « cune felle (cruelle) volonté, si vous l'avez sur nous, car il en se- « rait trop grande nouvelle.—Or, va, va, répliqua le prince, tu n'au- « ras ni pis ni mieux que lui ; » et Beaumanoir est jeté dans la tour de Clisson, garrotté. En même temps, le duc, excité par l'opposition même de ces braves gens, fait appeler un de ses lieutenants, homme d'honneur et dévoué ; le duc veut que, cette nuit même, le connétable de Clisson ait cessé de vivre. En vain ce gentilhomme, nommé Jehan Basvalen, hasarde quelques objections timides, le prince répond, en frappant du pied, qu'il faut obéir. — Basvalen sort en homme décidé à obéir. — La nuit vint ; bonne et sage conseillère,

Copyright les éditions d'Amay Lyon 2008

la nuit calme les colères; elle jette une bienfaisante lumière dans les passions humaines; elle a des silences favorables au remords. Cette nuit-là, Jean de Montfort ne put pas fermer ses paupières brûlantes, le souvenir du passé augmentait en cette âme peu méchante les angoisses du remords. Eh quoi! il va donc faire égorger son compagnon Olivier! Olivier, cet orphelin que Jeanne de Belleville, sa mère, allaitait encore dans les champs de bataille, il va mourir, cette nuit, tout à l'heure, hôte égorgé par son hôte! — Et demain, demain, que dira la Bretagne? que pensera la France? quelles indignations dans l'Europe? Ne dira-t-on pas que le duc de Bretagne s'est pleinement et entièrement déshonoré? Quoi! le connétable est venu dîner chez lui sur parole, il a bu de son vin, — et maintenant le prince l'a livré aux bourreaux! « Oncques si grande lansqueté ni mauvaiseté ne fut pourpagée. » Et d'ailleurs en qui peut-on avoir fiance, sinon en son seigneur? car le seigneur doit tenir ses gens en droit et en justice. — Ainsi il pensait, et même dans ces longues heures d'une nuit sans sommeil, il semblait à Jean IV qu'il voyait égorger sous ses yeux, par de vils assassins, après un abominable guet-apens, cet illustre chef d'armées, un connétable de France, un si grand baron et si grand chevalier! — La nuit fut horrible. — Le matin venu, Basvalen se présente au chevet du duc, —le duc avait peur. — Monseigneur, dit Basvalen... Et comme le prince osait à peine porter un œil hagard sur ce remords en chair et en os qui se dressait à son chevet : — C'en est fait, dit le gentilhomme baissant la voix... Noyé dans les fossés du château! A ces mots, le désespoir du prince éclata :

— Messire Jehan, messire Jehan! s'écria-t-il, plût à Dieu que j'eusse suivi vos conseils! Ah! je vois bien que jamais sans détresse ne serai. Retirez-vous, messire, et que jamais plus je ne vous revoie! Et poussant des cris affreux, il courut s'enfermer dans les réduits les plus obscurs. Il pleurait, il se désolait, il rejetait toute nourriture : c'était une douleur violente; la rougeur au front, le sanglot à la bouche, la main crispée, l'épouvante sur le visage; d'autres fois, il disait qu'il voulait mourir.

Vers le soir, Basvalen, malgré la défense qui lui avait été faite, demanda à parler à son seigneur. Il connaissait le cœur de son maître; il se rappelait les nobles larmes répandues sur le cadavre de Charles de Blois, et il avait veillé toute la nuit à la porte du connétable, prêt à le défendre contre tous:—A la nouvelle que le connétable vivait encore,

Copyright les éditions d'Amay Lyon 2008

Montfort se jeta dans les bras de son ami Jehan : « Basvalen, tu as été un bon serviteur de ton maître, tu m'as rendu le meilleur service qu'un homme puisse rendre à un homme, je te donne mille florins sur mon épargne ! » — Mais ce beau remords n'empêcha pas Jean de Montfort d'abuser de sa trahison. Il exigea, pour rendre Olivier de Clisson, cent mille livres en or, et en même temps que l'on remettrait purement et *liement*, entre ses mains, Josselin, Lamballe, Broons, Jugon, Blain, Guingamp, la Roche-Derrien, Châteaudren, Clisson et Chanteaucé. Moins le meurtre, le guet-apens restait le même.—Cependant, le connétable signe cet infâme traité. L'argent est compté, les places sont livrées, enfin la prison du connétable est ouverte. « Et se tint très-heureux quand il fut hors du castel et qu'il eut *la clef des champs*. Le connétable ne fit pas grand séjour en Bretagne, mais monta tantôt sur un grand coursier et bon, et fit tant qu'il fut en deux jours à Paris. Et descendit premièrement à son hôtel et puis alla au Louvre devers le roi et les oncles ; ses gens et son arroy le suivaient tout bellement par derrière. » On ouvrit les portes de la chambre du roi, comme à la coutume, et se jetant à genoux, le connétable, « Très-redouté sire, s'écria-t-il, vous m'avez revêtu d'une dignité dont je déclare ne m'être point rendu indigne ; et si quelqu'un soutenait le contraire, je lui prouverais qu'il a menti. » A ces mots, il s'arrêta, et comme tous gardaient le silence, Clisson reprit en ces termes : « Le duc de Bretagne m'a pris en trahison et m'a forcé, en menaçant ma vie, de lui abandonner tous mes biens. La guerre que moi et mes compagnons comptions faire pour vous est arrêtée ; cette injure, sire, a été faite au chef de vos armées, à l'un des grands officiers de votre couronne ; il ne se peut que vous n'en éprouviez un vif ressentiment ; je vous demande justice, vengeance, et hors d'état désormais de soutenir convenablement la dignité dont j'étais revêtu, je vous rends l'office de la connétablie, « et y pourvoyez tel qu'il vous plaira, car je ne veux plus m'en charger. »

Mais, hélas ! où était le roi Charles V, où était-il, le sage et prévoyant monarque qui savait tirer parti des moindres accidents de l'histoire ? Avec la trahison de Montfort et les justes ressentiments du connétable de Clisson, Charles V eût conquis la Bretagne ! — Son faible successeur fut touché, mais à quoi bon ? de la juste indignation de ce terrible soldat. Les deux oncles, les ducs de Berri et de Bourgogne, pour toute consolation au connétable offensé, le blâmèrent gravement de ce qu'il était allé à Vannes « *quand il se sentait en haine au*

Copyright les éditions d'Amay Lyon 2008

duc. » Bien aperçut le connétable que ces seigneurs lui étoient plus rudes que le roi n'étoit. En effet, le duc de Berri avait conclu un traité secret avec le duc de Bretagne, qui lui devait faire obtenir en mariage la fille du duc de Lancastre. Alors, ne pouvant faire, de sa cause personnelle, une guerre de France à Bretagne, Clisson en fit une ligue. Si le roi de France ne vient pas en aide à son connétable, le connétable sait se suffire à lui-même, et il le prouve. A l'œuvre donc! Et, au grand étonnement de la France, de l'Angleterre, de la Bretagne, en moins de quinze jours l'échappé de la tour de l'Hermine a repris, par l'escalade, par la surprise, par l'habileté ou par la force, Guingamp, Châteaudren, Lamballe. C'était une guerre véritable entreprise par un particulier contre un prince souverain. En vain les tuteurs du roi de France, comprenant enfin que la chose les regarde quelque peu, envoient ambassadeurs sur ambassadeurs : l'amiral Jean de Vienne, le sire Jean de Breuil, Louis Blanchet, le comte d'Étampes, l'évêque de Beauvais, l'excellent chancelier de France, mort en chemin, à Montlhéry, l'évêque de Langres, rien n'y fait; Montfort résiste au roi, il refuse toute satisfaction au connétable. « Je le hais à la « mort, disait-il, on prend ses ennemis où on les trouve; — je garde « ses châteaux, à moins que le roi ne m'en chasse. » En même temps le duc de Bretagne se préparait à résister aux volontés du roi, et comme la noblesse était contre lui, il tâchait d'avoir le peuple, il traitait avec l'Angleterre, il traitait avec la Navarre, ce que voyant et que le duc de Bretagne était incorrigible, et qu'il restait aveuglé par la colère, les plus sages du conseil de France disaient : On parle d'aller en Allemagne, on devrait parler d'aller en Bretagne et se ruer sur ce duc hautain, qui a toujours été contre la couronne de France, *qui ne veut obéir ni ne daigne.* « Il ne craint, aime, ni prise nel lui! » Et ils ajoutaient : Prenez garde! le duc de Bretagne mettra les Anglais en son pays et les Anglais entreront en France! Cependant, Olivier de Clisson, poursuivant sa vengeance commencée, prenait au duc de Montfort tout ce qu'il pouvait prendre. Les villes tremblaient; Olivier de Clisson parlait en maître; pour mettre un terme à cette guerre entreprise sous les yeux de la France et sans la France, le roi fait citer directement, à son tribunal, le duc de Bretagne et le sire de Clisson. Il fallut obéir. Déjà battu par le connétable, le duc de Bretagne ne se sentait pas assez fort pour résister seul au roi Charles. « Il vous faudra briser votre propos, disaient ses conseillers, ou perdre trop grossement et mettre votre

Copyright les éditions d'Amay Lyon 2008

terre en guerre, et si est madame votre femme grosse, à quoi vous devez bien penser et regarder. Nous savons bien que vous avez en grande haine le connétable de Clisson, mais puisque les barons de France s'engagent à l'encontre vous, il sera secouru, car il est connétable. En Angleterre vous n'avez que faire, car les Anglais sont assez ensoignés d'eux-mêmes. » Les conseillers de Bretagne ajoutaient que le duc Jean IV n'avait pas à attendre d'autres secours que le secours du duc de Bourgogne : « Il vous a toujours aimé, à cause de votre bonne amie et cousine madame de Bourgogne, sa femme. — Il a des enfants qui sont vos parents les plus proches. » En même temps, ses amis rappelaient au duc de Bretagne la puissance et autorité du parlement de Paris, et que si le parlement le condamne à restitution, il faudra obéir, et qu'enfin le roi de France est son souverain et naturel seigneur.—La cause fut plaidée en effet *en chambre du parlement*. Le duc de Bretagne s'y présenta en personne, et bien en prit à Jean de Montfort que l'amitié des frères du roi l'eût préservé du chagrin de rencontrer Clisson face à face, Clisson l'eût insulté en présence de tous leurs pairs, et de son gendre Jean de Blois. — Ce terrible débat fut terminé par la restitution, au sire de Clisson, de l'argent compté au duc de Bretagne, et des villes qui lui avaient été arrachées. —Désormais la paix semblait rétablie entre Olivier de Clisson et le duc de Bretagne, lorsqu'un nouvel incident ralluma les haines du connétable contre Jean IV. Pierre de Craon, l'ancien favori du roi, avait été disgracié et chassé de la cour. Comme il attribuait sa disgrâce à Clisson, Craon résolut de tuer Clisson. En conséquence, il attendit, avec quelques affidés, le connétable au coin de la rue Culture-Sainte-Catherine; à minuit, comme le connétable sortait de l'hôtel Saint-Pol pour regagner son logis, qui est aujourd'hui l'hôtel de Soubise, à peine suivi de quelques serviteurs qui portaient des flambeaux, les affidés de Craon voyant venir le connétable, se mirent à crier : *A mort ! à mort ! tue et tue!* et le renversèrent de son cheval. — Pierre de Craon frappa le premier, en disant : — Je suis Craon ! Les autres frappent à leur tour.— Le connétable portait à son côté un coutelas avec lequel il tenta de se défendre. — A la fin, il tomba à la porte d'un boulanger qui chauffait son four, la porte s'ouvrit au choc, et le boulanger tirant à lui messire le connétable, le sauva du coup de la mort. — Soit que les assassins aient pensé qu'il n'y avait plus rien à faire, soit qu'ils n'aient pas voulu descendre de cheval pour porter les derniers coups, soit qu'enfin ils aient été frappés de terreur en apprenant que

Copyright les éditions d'Amay Lyon 2008

ASSASSINAT DU DUC.

- Copyright les éditions d'Amay Lyon 2008 -

l'homme assassiné était le connétable de France, ils prirent la fuite et se départirent tout au loin. — La nouvelle de ce meurtre féroce remplit Paris d'indignation et d'épouvante; le roi lui-même, à peine eut-il appris le crime, se rendit dans la pauvre maison où était couché messire le connétable; Clisson commençait à reprendre ses sens. — Ah! s'écria le roi, comment allez-vous, connétable, et qui vous a mis en cet état? — Cher sire, répondit Clisson, c'est Pierre de Craon et ses complices! — Connétable, répondit le roi, jamais chose ne sera payée et punie si cher que celle-là! Sur l'entrefaite, arrivent les chirurgiens et médecins; le roi demandant à chaque instant où en est le connétable. — Et quand le roi fut assuré que dans quinze jours messire Olivier serait sur pied et à cheval, — Dieu soit loué! s'écriait-il, voilà une bonne nouvelle! Prenez soin du connétable; quant au reste, c'est mon souci. — Cher sire, grand merci de votre visite! disait Clisson.

De retour en son palais, le roi fait appeler le prévôt de Paris, il veut qu'à l'instant même on arrête Pierre de Craon. — Craon, comprenant que la partie était perdue, s'était sauvé de toute la vitesse de son cheval; tout ce qu'on put prendre, ce fut trois des assassins, qui furent exécutés quatre jours après le crime: le poing coupé, la tête tranchée, le corps pendu au gibet. — Dans Paris, l'intérêt fut unanime pour Olivier de Clisson; les bourgeois s'informaient dans les rues des nouvelles du connétable; ses frères d'armes pleuraient autour de son lit; la grande voix publique accusait Craon et demandait vengeance. Pierre de Craon fut condamné à la mort des traîtres, son hôtel démoli, ses biens confisqués; la rue qu'il habitait s'appela désormais la rue des *Mauvais-Garçons*. — Dans son beau château de la Ferté-Bernard, Craon avait laissé sa femme et sa fille; sa femme, Jeanne de Châtillon, jeune et belle, l'enfant digne de la mère; ces deux femmes furent chassées à demi nues, et le château de La Ferté confisqué comme tout le reste. — A chaque journée, Craon apprenait ces désastres, et plus la colère du roi et du peuple était terrible, plus il fuyait au loin, jusqu'à ce qu'il arrivât chez le duc de Bretagne. — « Vous êtes bien chétif, disait le duc, de n'avoir pas tué qui vous teniez entre vos mains! » Puis il ajoute : « Or, maintenant, nous n'en sommes pas quittes; le roi et le connétable vont me donner de leurs nouvelles; soit ainsi fait, mais je vous protége! » Le surlendemain, un message arrivait de France de la part du roi, qui réclamait messire de Craon. Le duc de Bretagne répondait au roi qu'il n'avait que faire, lui le duc, de se mê-

Copyright les éditions d'Amay Lyon 2008

ler aux querelles du sire de Clisson. Le roi se trouvait personnellement offensé à son tour; la cour était indignée, le connétable était revenu à la vie, donc la guerre est décidée avec la Bretagne. Seul, le duc de Berri résistait à cette guerre; mais le moyen de l'emporter sur toutes ces volontés implacables? — Le duc de Berri y fit tous ses efforts. Il disait que c'était dommage de remuer la France pour la vengeance personnelle de M. de Clisson; il rappelait que le peuple de Paris était déjà ruiné et foulé, le clergé se plaignait du connétable, l'université était mécontente; enfin, le testament du connétable était un vif sujet de jalousie et de disgrâce. Quoi donc! outre ses domaines, Clisson possédait dix-sept cent mille francs en effets mobiliers! —Ainsi on parlait; mais le roi voulait la guerre contre la Bretagne, il la voulait absolument; il ordonne que chaque seigneur convoque ses chevaliers et ses vassaux. Jamais Charles VI n'avait exprimé sa volonté d'une façon plus impérieuse et pétulante; une idée fixe le poussait; et comme il vit que ses oncles partaient de mauvaise grâce, il partit seul. Ses oncles, comprenant que c'était pour tout de bon, rejoignirent leur royal neveu à Chartres; arrivés au Mans, on passa une grande revue. L'armée partageait l'ardeur du roi, et prenait sa part dans les injures du connétable; elle s'écriait que le duc de Bretagne était le fléau de la France: il n'aime pas la France; il ne l'a jamais aimée; il n'aime que le comte de Flandre et madame de Bourgogne; il abhorre Clisson parce que Clisson tient pour la France! Ainsi parlait l'armée. — Cependant le roi, toujours ardent à la guerre, s'irritait de plus en plus; la fièvre l'avait pris, et la fièvre augmentait encore cette irritation mal contenue. Il s'écriait qu'il fallait entrer en Bretagne. — A grand'peine si le duc de Berri et le duc de Bourgogne obtiennent la permission d'envoyer une sommation dernière au duc de Bretagne; le duc répond par de nouveaux mépris.—Non! il ne cédera pas, quand bien même tout son duché dirait *Oui!* — Alors, pour gagner du temps, le duc de Bourgogne imagine de dire au roi, que Pierre de Craon vient d'être arrêté à Barcelone. — Non, mon oncle, disait le roi, n'en croyez rien; Craon est bien tranquille chez le duc de Bretagne.—En effet, la nouvelle était fausse; et, au bout de trois semaines, comme le roi était plus que jamais résolu à partir, l'armée se mit en marche et quitta le Mans. — Les présages étaient mauvais, l'armée se sentait tirailler en sens inverse, le roi allait tout droit son chemin, pensif, très-échauffé sous sa tunique; il portait un chapeau écarlate, garni de grosses perles, que lui avait donné la reine; le duc d'Orléans et le duc

Copyright les éditions d'Amay Lyon 2008

de Bourbon, les sires de Coucy, de Navarre, d'Albret, de Bar, d'Artois, suivaient à distance. — On venait d'entrer dans la forêt du Mans, lorsque tout à coup se dressa dans l'ombre d'un chêne un homme couvert de haillons ; c'était comme un fantôme sorti des entrailles de la terre ; l'apparition se tenait immobile sur le chemin ; le cheval s'arrêta, et le jeune roi entendit une voix funèbre ; la voix criait : « *Arrête, ô roi ! — on te trahit !* »

A ces cris, le prince, affaibli par de cruelles souffrances, perd le peu de sang-froid qui lui restait ; pour comble d'horreur, car, dans ces graves perturbations de l'intelligence, le moindre accident peut devenir funeste, l'un des pages qui suivaient le roi laissa tomber sa lance ; la lance retentit sur le casque du page voisin avec un bruit de trahison et de meurtre ; à ce bruit, à la vue de cette arme qui étincelle, le roi se trouble et s'imagine qu'en effet il est assailli par des traîtres. Il met l'épée à la main, et sa raison s'égarant de plus en plus, il se précipite sur ceux qui l'entourent, frappant d'estoc et de taille comme un furieux. Ceci se passait le 13 août 1392. Dans le premier accès d'une démence qui devait finir si tard, Charles VI abattit à ses pieds quatre de ses serviteurs ; son frère lui-même, le duc d'Orléans, reçut un coup d'épée :

Copyright les éditions d'Art Lyon 2008

ce fut à grand'peine si l'on put reconduire le jeune roi sur un chariot, et comme à demi mort, dans la ville du Mans. — « Voilà le voyage de Bretagne terminé, disait le duc de Berri; » et, de fait, la maladie du roi sauva le duc de Bretagne, elle entraîna la disgrâce de Clisson. — Fasse le ciel que Clisson fût mort, et avec lui tous ceux de son parti, plutôt que de voir ainsi le roi notre sire! s'écriait le duc de Bourgogne; le roi n'a été empoisonné et ensorcelé que de mauvais conseils. — Le duc de Berri, de son côté: Ah! Clisson, Clisson, voici l'heure où je vais te payer en ta monnaie, forgée à la même forge! — Madame de Bourgogne, qui était à Paris dans l'intendance de la maison de la reine, portait une grande haine au connétable; quant au duc de Bourgogne, il était d'un esprit plus froid et plus calme que son frère de Berri; il avait pour maxime de ne pas se trop hâter: « Il est vrai disait-il, que le duc de Bretagne est un grand seigneur, et que le sire de Clisson n'est pas pour lui être comparé, mais aussi le connétable de Clisson dit et montre bien que notre cousin de Bretagne n'a commencé à le haïr que parce qu'il a bien servi la France, et c'est aussi la commune renommée. Maintenant, la chance tourne contre le sire de Clisson et contre ceux qui ont conseillé ce voyage, tout le monde leur en veut; mais, patience! la verge qui les doit châtier est déjà cueillie. — Tels étaient les propos du duc de Bourgogne; à quoi le duc de Berri répondait que c'était trop attendre, et que puisque les verges étaient prêtes, il fallait s'en servir. Les dix-sept cent mille francs du testament de Clisson tenaient au cœur du duc de Berri, et il ne parlait rien moins que de faire juger le connétable en pleine cour du parlement, nonobstant la vive et sincère amitié que le duc d'Orléans et les barons de France lui portaient. — Clisson savait ces mauvais vouloirs, mais aussi il connaissait ses propres forces; il voulut prouver au duc de Bourgogne qu'il ne reculait pas devant une disgrâce, et, un matin, il s'en vint trouver Monseigneur en son hôtel d'Artois. Le connétable était à cheval, menant avec lui grand'foison d'écuyers. — Il est introduit chez le duc de Bourgogne, et tout de suite Clisson commence par demander au prince, de l'argent pour payer les dépenses militaires qui concernent sa charge. — A quoi le duc de Bourgogne répondit d'une voix pleine de colère : « Clisson, vous n'avez que faire de vous embarrasser de l'état du royaume, il se gouvernera bien sans vos services. Mais où donc avez-vous pris tout l'argent que vous avez? vous êtes plus riche à vous seul que moi et mes deux frères. — Puis s'échauffant à sa propre colère : « Sortez! s'écria le duc de Bourgogne, quittez ma

Copyright les éditions d'Amay Lyon 2008

chambre, et qu'on ne vous revoie ! Je ne sais pourquoi je ne vous fais pas crever votre bon œil ! » Resté seul, le connétable courbe la tête sous le poids de cette disgrâce ; puis il rentre silencieux dans son hôtel. — Le soir même, le connétable se sauva à toute bride dans sa tour de Montlhéry, et certes fut-il bien avisé, car sur l'heure les frères du roi avaient donné l'ordre d'arrêter Clisson, et grand fut leur chagrin lorsqu'ils apprirent qu'il était parti. Cependant le duc de Bourgogne et le duc de Berri envoient à Montlhéry un de leurs capitaines et trois cents lances, avec ordre de ramener le connétable mort ou vif ; mais parmi ces lances plus d'une avait marché à la suite de Clisson, et Clisson, averti qu'on était en force pour le prendre, eut le temps de gagner sa bonne forteresse bretonne de Josselin. On fit leur procès à tous les conseillers du roi, le sire de Noviant, le sire de la Rivière, et les autres ; le connétable fut d'abord ajourné à la chambre du parlement de Paris ; au jour désigné, Clisson fut appelé à la porte du palais, sur le perron de la chambre de Messieurs, et comme il n'eut garde de comparaître, il fut banni du royaume de France et déclaré traître à la couronne ; — l'amende étant de cent mille marcs d'argent. — Le condamné restait dépouillé de l'office de connétable. — Sentence inique ! Tout ce que put faire le duc d'Orléans ce fut de refuser à ses oncles de Bourgogne et de Berri sa signature et son adhésion à l'arrêt qui frappait le connétable. — Mais le sire de Clisson ne s'avoua pas vaincu par l'arrêt du parlement de Paris. Cette épée qu'on lui reprend, il refuse de la rendre ; les châteaux confisqués il les garde ; Olivier de Clisson se fie à l'estime que lui porte le peuple de France, à l'amitié du duc d'Orléans, à la bonne volonté du roi qui, dans ses moments lucides, appelle à son aide son ami le connétable dont il avait l'habitude. — Quand le roi Charles VI fit son pèlerinage au Mont-Saint-Michel, son premier soin fut de s'interposer dans cette guerre entre Clisson et le duc de Bretagne, qui agitait toute la province ; mais les deux ennemis ne voulaient rien entendre. « Que me veulent ces Français ? « disait le duc de Bretagne, qu'ils partent, au nom du diable ! Je n'ai que faire d'eux ! » et pendant même qu'on traitait avec lui, il s'empare par trahison de la Roche-Derrien, un des châteaux de Clisson, et il le fait démolir de fond en comble. Cependant le duc de Bourgogne, qui n'aimait pas ces guerres de prince à sujet, avait résolu de réconcilier Clisson et le duc de Bretagne. Pour ce faire, le duc de Bourgogne arrive, vers la mi-octobre jusqu'à Ancenis, menant avec lui non pas tout à fait une armée, mais une suite considérable, à savoir : deux

Copyright les éditions d'Amay Lyon 2008

cents hommes d'armes et nombre suffisant d'arbalétriers, sans compter de beaux et nombreux présents pour le duc de Bretagne, les riches tapisseries de la Flandre, les vins généreux de son duché de Bourgogne ; enfin un traité de paix fut conclu entre le duc et le connétable, le duc ne pouvant plus résister dès que son cousin de Bourgogne lui retirait son aide et appui. En conséquence, Jean IV fait écrire au sire de Clisson une lettre si remplie de bons vouloirs et d'urbanité amicale, que Clisson lui-même ne pouvait en croire ses yeux.

Clisson, redoutant et à bon droit quelque piége caché sous cette amitié inattendue, répondit qu'il ne se rendrait à l'invitation du duc, que si le prince lui livrait en otage son fils aîné; à quoi Montfort, sans hésiter, donne l'otage précieux que Clisson lui demande; mais quand il vit arriver dans sa forteresse le fils de son ancien compagnon d'armes, l'héritier de la couronne de Bretagne, Olivier de Clisson se sentit touché jusqu'au fond de l'âme; le noble chevalier ne voulut pas le céder en générosité à son souverain, et lorsque, le lendemain, le sire de Clisson, pour obéir à l'invitation du duc de Bretagne, se rendit au lieu du rendez-vous (près de Rhedon, 30 octobre

1395), le connétable parut, tenant par la main le fils et l'otage de

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

Montfort ; la paix fut faite, elle fut durable. Quoi d'étonnant? elle avait commencé par un acte de confiance et de loyauté!

Cependant, après avoir célébré à Paris les noces de son fils aîné avec Jeanne, fille de Charles VI, roi de France, — deux enfants, — Jean IV se rendit à Saint-Omer. Étaient de ce voyage le roi de France Charles VI et Richard II, roi d'Angleterre. Le duc, par une délicatesse toute chevaleresque, confia à Olivier de Clisson, avec la garde de ses états, la garde de sa femme et de ses enfants. Ce fut seulement durant ce voyage des deux rois, que l'Angleterre consentit à rendre au duc de Bretagne la ville de Brest qu'elle occupait depuis si longtemps. — Peu de temps après, au château de Nantes, et d'une mort imprévue, à l'instant même où il possédait sans conteste ce duché de Bretagne qu'il avait acheté par tant de hasards, mourut le duc Jean IV. Il avait été marié trois fois : à Marie, fille d'Édouard III; à Jeanne, fille de Thomas Rolland, comte de Kent; à Jeanne, fille de Charles *le Mauvais*, roi de Navarre. Jeanne de Navarre, la seule des quatre duchesses de Bretagne qui eût laissé des enfants, avait donné à son mari quatre fils : Jean V, Arthur III, Gilles et Richard. Clisson, maintenant que Jean IV était mort, devait faire valoir les droits de son gendre à la couronne ducale. Ces droits de l'héritier de la maison de Blois, qui donneront tant d'inquiétude aux ducs de Bretagne avant peu, quand le roi Louis XI s'en sera rendu l'acquéreur à son tour, ne pouvaient être valables qu'avec le consentement des barons de la Bretagne. Le duc d'Orléans lui-même, à la tête d'une armée française, était venu jusqu'à Pontorson pour attendre la décision des états; les états déclarent d'une voix unanime que la couronne de Bretagne appartient sans conteste aux princes de la maison de Montfort; la mort leur a enlevé Jean IV, mais ils répondent à cette heure de la vie et de la couronne du jeune duc Jean V; ils promettent de lui être bons, fidèles, dévoués, tuteurs et gardiens, et quand il aura l'âge d'homme, Jean V ira lui-même à Paris pour prêter foi et hommage au roi de France. L'arrêt était formel, la décision sans réplique ; Olivier de Clisson comprend qu'il faut remettre à un autre jour les prétentions de son gendre et de sa fille sur le duché de Bretagne; les Français qui étaient venus pour soutenir au besoin la cause de la maison de Blois, se retirèrent sans aller plus avant.

Nous rencontrons ici une bataille gagnée sur la mer, par les Bretons, contre les Anglais. La guerre maritime fut toujours, pour les Anglais, la guerre véritable, sérieuse ; c'est surtout par la mer que les

Copyright les éditions d'Amay Lyon 2008

Anglais faisaient subir mille maux à la France. Aussi les plus habiles et les plus prévoyants parmi les seigneurs de France, de Bretagne, de Normandie, attaquèrent l'Anglais sur son véritable élément, la mer. A chaque instant nous rencontrons quelqu'une de ces entreprises partielles, qui ressemblent, non pas à la guerre d'un grand peuple contre un grand peuple, mais à la tentative aventureuse de quelque hardi pirate. En Normandie, les sires de La Roche-Guyon, de Martel et d'Acqueville, à la tête de deux cents voiles, et sans prendre congé de personne, s'en vont chercher fortune sur les côtes d'Angleterre. Ils abordent dans l'île de Portland et tombent entre les mains des Anglais, qui les accablent sous le nombre. Parmi les seigneurs de Bretagne que poussait l'instinct maritime, il faut placer au premier rang les sires de Chateaubriand, de Clisson, de La Jaille, Tanneguy Duchâtel et son frère Guillaume; ils comprenaient que le vaisseau couvre la patrie mieux qu'une armée; ils avaient l'instinct de ces grandes forces qui font les nations puissantes et riches. Ce combat du cap Saint-Matthieu fut gagné par le sire de Penhouët, amiral de Bretagne, à la tête de six cents vaisseaux de guerre; aussitôt qu'ils eurent découvert les voiles anglaises, les Bretons voulurent marcher à l'escadre ennemie, mais l'amiral remit le combat au lendemain. La nuit fut bien employée; protégés par une ombre propice, les Anglais s'étaient retirés dans la Manche; les Bretons, pour leur couper toute retraite, avaient divisé leur flotte en deux escadres : la première escadre resta sous le commandement de Penhouët, l'autre fut dirigée par Guillaume Duchâtel. Les Anglais, arrêtés dans leur marche, partagèrent, comme avaient fait les Bretons, leur flotte en deux divisions. Les Bretons engagent le combat, sans s'inquiéter des forces de l'ennemi; le combat dura six heures. Après six heures d'une lutte acharnée, les deux escadres bretonnes se réunirent en un seul corps de bataille, et l'action recommença avec une nouvelle furie. A la fin, les Anglais succombèrent. Quarante vaisseaux et deux mille prisonniers furent conduits à Brest, au milieu des cris d'enthousiasme des populations rurales, accourues sur les côtes, pleines de joie et d'orgueil.

Cette victoire remportée par les marins de la Bretagne fut le prélude d'une lutte implacable entre les deux peuples, et de sanglants triomphes pour les Bretons. Excités par la haine nationale qui n'avait jamais cessé d'exister contre les *Saozons* (Saxons, Anglais), les Bretons allèrent brûler la ville de Plymouth, et leurs vaisseaux revinrent dans les ports de Bretagne, chargés de trophées et de butin.

Copyright les éditions d'Amay Lyon 2008

BREST.

En ce temps-là, les marins bretons étaient devenus la terreur des habitants de la côte opposée, que les escadres anglaises étaient impuissantes à défendre. Mais enfin ce n'était pas l'habitude des Anglais de voir la guerre descendre sur leurs rivages, d'assister immobiles à l'incendie de leurs cités, à la dévastation de leurs campagnes, de céder à leurs voisins, l'empire des mers. Une flotte formidable aborda aux rivages de l'Armorique; les Bretons, qui ne s'attendaient pas à cette vive attaque, perdirent quatre-vingts vaisseaux. Saint-Matthieu et Pennarch sont vigoureusement assaillis; le ravage est complet, le pillage est sans frein, la désolation était grande, grande fut la colère; un cri de rage retentit dans la Bretagne : vengeance! mort aux Saxons! — A l'instant même, deux mille hommes sont embarqués et prennent terre près de Darmouth. La fortune, cette fois

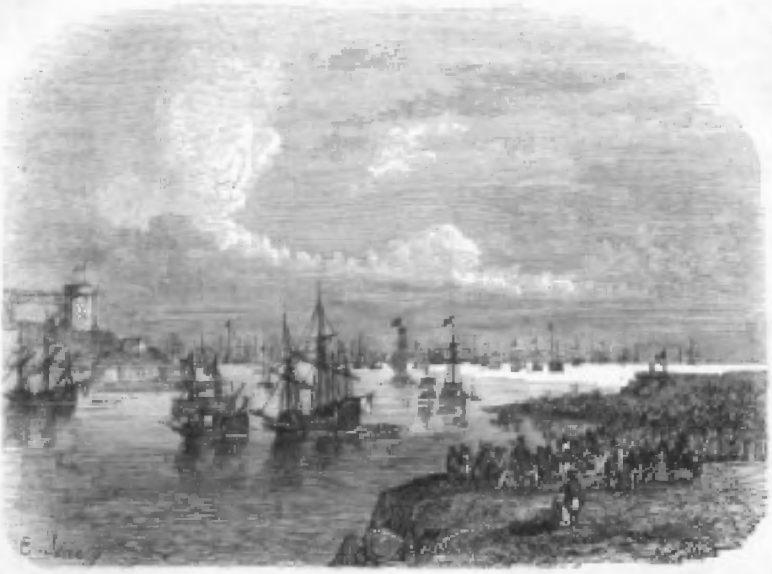

encore, trompa le courage de ces vaillants hommes; enveloppés par une armée de six mille Anglais, les Bretons se défendirent avec un indomptable courage; ils furent écrasés, mais non pas sans avoir jonché le champ de bataille de quinze cents cadavres ennemis.

Au nombre des morts qu'ils laissaient sur la place, les Bretons pleuraient surtout le frère de Tanneguy Duchâtel, un des plus vail-

Copyright les éditions d'Amay Lyon 2008

lants chevaliers du royaume de France, et celui-ci résolut de venger son frère. Suivi de nombreux vaisseaux et de quatre cents gentilshommes bretons, Tanneguy Duchâtel s'en vient mettre le feu à la ville de Darmouth ; bientôt la ville entière est en cendres ; les Bretons remontent sur leurs navires à la clarté de cet incendie, dont le reflet lugubre se prolonge au loin dans la mer, et Tanneguy Duchâtel, triomphant et vengé, ramène avec lui un immense butin.

A la mort de son père, Jean de Montfort, Jean V, le fils et l'héritier du duc de Bretagne, avait onze ans à peine ; le jeune prince resta d'abord sous la tutelle de sa mère et sous la garde des barons de Bretagne ; mais bientôt la veuve de Jean IV (1402) devint, en secondes noces, la femme de Henri IV, roi d'Angleterre ; de ce mariage, dont les suites pouvaient être si funestes au repos des peuples, la France s'inquiéta à ce point que le duc de Bourgogne, l'oncle du roi Charles VI, s'en vint tout exprès dans la Bretagne, pour y contre-balancer l'influence anglaise. Ce duc de Bourgogne, c'est Philippe le *Hardi*. Les barons et les évêques de Bretagne, et la duchesse de Bretagne elle-même, bien que la femme d'un roi anglais, acceptèrent pour le jeune prince Jean V la tutelle du duc de Bourgogne, et celui-ci amena à la cour de France, le duc Jean et deux de ses frères. — Quatre ans plus tard, il avait quinze ans, le duc Jean V fut déclaré majeur, et il revint en Bretagne avec sa jeune femme, la fille du roi de France. Clisson, Tanneguy Duchâtel, le maréchal de Rieux, se pressèrent autour du jeune duc de Bretagne. — C'est l'heure funeste de la révolte des princes, des partis qui déchirent le royaume de France, des Bourguignons et des Armagnacs, des Anglais qui s'agitent, regardant la France comme une proie assurée. — Hélas ! la journée d'Azincourt n'est pas loin. — Dans ces tumultes, le duc Jean V resta fidèle à la France ; il fit ses premières armes contre les Anglais, qui avaient opéré une descente près de Brest ; pour cette guerre nationale, le jeune prince avait fait un appel énergique à la noblesse du duché, et cette vaillante phalange avait dignement répondu ; l'énergie de ces braves gens força les Anglais à s'embarquer de nouveau.

Cette campagne était à peine achevée, que la guerre civile, triste résultat de l'ambition de quelques vassaux puissants, désola de nouveau l'Armorique. Olivier de Clisson se révolta contre le fils, comme il s'était révolté contre le père. Pour forcer à la soumission ce sujet rebelle, Jean V vint l'assiéger dans son château de Josselin. Clisson, retenu au lit par une maladie dangereuse, obtint la levée du siége

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

au prix de cent mille francs, que la mort ne lui permit pas d'acquitter. L'illustre compagnon de Duguesclin mourut, en effet, le 22 avril 1407. Robert de Beaumanoir avait été chargé par Olivier, peu de temps auparavant, de remettre au roi de France cette épée de connétable qui passera tout à l'heure, entre les mains d'un prince de la maison de Bretagne.

Le comte de Penthièvre, gendre du connétable de Clisson, était mort quelques années avant son beau-père. Restée veuve, mais convaincue qu'elle sera un jour duchesse de Bretagne,—vain espoir!—Marguerite de Clisson, aussitôt que la mort eut emporté son père le connétable, recommença les hostilités contre le duc Jean V. Pour soutenir cette guerre, hardiment commencée, la comtesse de Penthièvre avait fait alliance avec le duc de Bourgogne; déjà le duc de Bourgogne avait donné sa fille à l'héritier de Penthièvre, et il devait nécessairement encourager les prétentions de la maison de Blois. Sans plus attendre, la dame de Penthièvre, nonobstant toutes remontrances des états de Bretagne, fit mettre ses places en état de défense, et refusa net de se soumettre à l'autorité de Jean V, son légitime souverain.

Sur l'entrefaite, des événements de la nature la plus grave s'étaient accomplis au royaume de France. Les princes du sang royal, avides accapareurs des plus riches apanages, maîtres absolus de domaines nombreux, dans lesquels ils exerçaient tous les droits des anciens seigneurs féodaux récemment dépossédés, se servaient, les uns contre les autres, des soldats levés pour la défense du trône; ils dépouillaient ce royaume aux abois pour satisfaire à leurs passions, à leurs vengeances personnelles; la France était en pleurs, elle était à l'encan: c'était à qui volerait un lambeau sanglant de ce royaume, déchiré par les factions. Heureux encore, dans cette misère, le royaume de France d'avoir à sa porte, non plus le duc Jean IV, allié naturel des Anglais, mais un jeune homme élevé en France, allié de la France, marié à une princesse française; du parti qu'allait prendre ce jeune homme, entre les factions de Bourgogne et d'Orléans, une grande question allait dépendre.—En effet, la querelle de ces deux maisons, Orléans et Bourgogne, a pensé perdre la France; la France fut partagée également entre celui-ci et celui-là; le duc de Bourgogne, plein d'ardeur, brillant, éloquent, passionné, furieux; le duc d'Orléans, plein de grâces, d'esprit, de gaieté, l'ami des poëtes, des belles dames, des artistes. Le duc de Bourgogne, le premier, donna le signal du crime; il fit assassiner le duc d'Orléans (23 novembre 1407), et le peuple de Paris

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

applaudit au crime de Jean *sans Peur*. Paris aimait son pauvre roi malade, insensé, mais Paris portait une haine violente aux lâches et aux ambitieux qui abusaient de la maladie du malheureux prince. Celle-là surtout, la reine adultère et déshonorée, Isabeau de Bavière, régente indigne du grand rôle auquel semblait la réserver la maladie du roi son maître, le peuple la couvrait d'ironie et d'insultes. Attaquée dans Paris par les amis du duc de Bourgogne, la reine se mit à implorer l'assistance de son gendre, le duc de Bretagne ; et le duc Jean V, en témoignage de ses rancunes contre le duc de Bourgogne, l'allié des Penthièvre, se hâta d'aller trouver à Melun sa belle-mère, qu'il ramena en souveraine à Paris.

Châteaugiron, qui commandait l'avant-garde de l'armée bretonne, portait pour devise sur ses drapeaux : « *Pensez-y ce que vous voudrez !* » Les Parisiens, dévoués au parti bourguignon, éclatèrent en murmures quand ils virent les enseignes qui portaient cette devise, plantées aux portes du Louvre. Soudain les mécontents, que la nuit couvre de son ombre, prennent les armes, les chaînes sont tendues, les barricades s'élèvent menaçantes, le duc de Bretagne avait déjà rangé ses troupes en bataille, déjà on allait en venir aux mains, lorsque le prévôt des marchands et les échevins se rendirent auprès du prince, et le calmèrent par leurs soumissions.

Du séjour du duc de Bretagne à Paris, la reine Isabeau avait profité pour faire instruire le procès du duc de Bourgogne, assassin du duc d'Orléans. Si l'arrêt était juste, le châtiment fut sans force. A l'instant même où il était condamné comme meurtrier d'un prince de sa maison, le duc de Bourgogne écrasait sans miséricorde ni pitié la révolte des Liégeois, et, du même pas, il marchait sur Paris, à la tête d'une puissante armée. Cette fois encore, la reine Isabeau est obligée de s'enfuir, ses partisans la suivent dans sa fuite ; Jean V et ses Bretons accompagnent la régente et le roi Charles VI jusqu'à Tours. Plus que jamais, la France est prête à s'écrier : Charles *le Sage*, et vous, Bertrand Duguesclin, où êtes-vous ?

De ces dissensions et du triomphe de Bourgogne vivant, sur d'Orléans assassiné, Jeanne de Clisson, que le souvenir de Jeanne de Montfort empêchait de dormir, profitait cependant pour remettre en lumière contre le duc Jean V, les prétentions de la maison de Blois au duché de Bretagne. Le duc de Bourgogne avait prêté quelques soldats à la fille de Clisson ; de son côté, Jean V avait envoyé des sergents pour ajourner la princesse Marguerite ; ces sergents, dans leur

Copyright les éditions d'Amay Lyon 2008

dévouement empressé, portent la main sur la dame de Clisson; les domestiques de la comtesse les chassèrent à coups de hallebarde, et même deux ou trois restèrent sur la place. — Par devant les barons du duché, le duc de Bretagne fit condamner Jeanne de Clisson pour crime de félonie; ses terres, confisquées au préalable, furent ouvertement attaquées, et, comme la noblesse bretonne s'inquiétait de cette expédition, Jean V (toujours l'Angleterre!) appelle à son aide les soldats de l'Angleterre. Voilà donc la guerre civile qui recommence, et, cette fois encore, elle est poussée avec acharnement. Guingamp, la Roche-Derrien, Châteaulin (sur Trien), furent pris et presque entièrement démolis. La comtesse Marguerite, accablée par l'Anglais, en appela à l'intervention de la France. De part et d'autre on nomma des arbitres; Jean V choisit pour ses arbitres le roi de Navarre et le duc de Bourbon; Marguerite choisit le roi de Sicile et le duc de Berri. La conférence se tint à Gien. Les Penthièvre furent reconnus bien et dûment déchus de leurs droits à la couronne ducale et renvoyés au traité de Guérande; grande douleur pour Jeanne de Clisson, mais comment faire? Il fallait attendre, elle attendit. De son côté, le jeune duc de Bretagne se défendait en homme habile et sage, refusant de se mêler aux brigues, aux intrigues, aux ambitions environnantes; sa grande ambition, c'était de donner un peu de repos et de bonheur à son peuple; son grand travail, c'était de passer, sans trop d'encombres, à travers ces passions brûlantes; c'était de maintenir l'équilibre entre les maîtres de la France. A ces causes, quand il vit que le duc de Bourgogne allait être écrasé par la ligue *du bien public* (cette ligue *du bien public* se retrouvera sous le roi Louis XI), ou, si vous aimez mieux, *la ligue des princes*, à savoir : les ducs de Berri, de Bourbon et d'Orléans, les comtes d'Alençon, de Clermont et d'Armagnac, — le duc de Bretagne prit parti pour son cousin de Bourgogne, pendant qu'Arthur de Richemont, moins prudent et moins sage que son frère le duc Jean V, amenait à l'armée coalisée, seize cents hommes d'armes bretons.

Certes, la France, ainsi divisée, sans roi, sans gouvernement, sans honneur, paraissait une proie trop facile pour que ces mêmes Anglais qui se rappelaient Édouard III, le prince Noir, Lancastre, et les deux victoires de Poitiers et de Crécy, n'eussent pas le plus vif désir de recommencer, en France, des conquêtes interrompues depuis le règne de Charles V. Henri IV avait laissé, en mourant, le trône à son fils Henri V, et ce nouvel héritier de l'Angleterre, voyant qu'enfin l'Angleterre

Copyright les éditions d'Amay Lyon 2008

était redevenue obéissante à son roi, tourna les yeux vers le royaume de France, déchiré par des factions implacables et privé de gouvernement depuis la maladie de Charles VI.

Ce sont là de grandes misères à raconter! Avant toute déclaration de guerre, le roi d'Angleterre fit demander en mariage la fille du roi de France; il exigeait que la dot de la princesse se composât des provinces cédées autrefois par le roi Jean à l'Angleterre, c'est-à-dire : la Normandie, la Guienne, l'Anjou, le Maine et la Touraine.—Naturellement, la proposition parut peu acceptable, et ce fut à peine si la France daigna répondre au roi Henri V. — Au premier refus de la France, le roi anglais débarqua à Harfleur avec toute son armée. — La bataille d'Azincourt met le comble aux malheurs de Crécy et de Poitiers. Une folle présomption, une ardeur mal dirigée, amenèrent, dans cette journée funeste, les mêmes fautes et les mêmes résultats. On eût dit que nous étions incorrigibles. Les capitaines les plus sages voulaient, qu'avant d'en venir aux mains avec les troupes anglaises, on attendît l'arrivée du duc de Bretagne; et, en effet, le duc Jean V, plein d'ardeur maintenant pour la cause française, accourait en toute hâte à la tête de deux mille hommes d'armes; il n'était plus qu'à deux journées de marche de l'armée française, et sa présence pouvait tout sauver, mais on eût dit que ces sages conseils s'adressaient aux chevaliers du roi Jean, tant ils furent peu écoutés; au contraire, les Français se battaient avec d'autant plus de hâte, que les Bretons étaient plus proches.—Le vainqueur d'Azincourt fut le maître de la France. — Il était à Rouen. — Il marchait sur Paris.—Cependant, à Paris même, que faisaient les factieux? A peine savaient-ils si l'on s'était battu à Azincourt; ils ne songeaient qu'à s'égorger. O ce Paris de Bourguignons et d'Armagnacs! Ce sont des scènes folles et brutales; dans une seule nuit, les Armagnacs, les amis du dauphin de France sont égorgés par les Bourguignons, et, si Tanneguy Duchâtel ne l'eût emporté jusqu'à Melun, le dauphin était perdu. Le connétable, le chancelier, les évêques sont égorgés, le massacre dura trois jours; celui qui était naguère le maître tout-puissant, Armagnac est traîné en lambeaux avec un de ses fils; on porte sur des piques la tête des enfants : c'est à qui, parmi les gentilshommes alliés de Bourgogne, excitera davantage les fureurs de ce peuple en délire : — *Pille et tue!* ainsi criaient les Luxembourg, les Chevreuse, les d'Harcourt! Un seul prince, dans cette mêlée sanglante, se montra prince, gentilhomme et chrétien, et ce vrai gentilhomme, Richard, le

Copyright les éditions d'Assay Lyon 2008

quatrième frère du duc Jean V, sauva, à ses risques et périls, Marie d'Anjou, la femme du dauphin. Au Breton Richard, le dauphin donnait, plus tard, le duché d'Étampes « à notre très-cher et très-amé cousin Richard de Bretaigne, pour plusieurs notables services faits à nous et à notre très-chère et très-amée compaigne, la dauphine du Viennois, laquelle estoit demeurée en grand doupte de sa personne. »

Voilà ce que faisait Paris, pendant que la France succombait dans les plaines sanglantes d'Azincourt!

Arrivé trop tard pour prendre sa part dans les dangers de cette journée, le duc de Bretagne voulut au moins chercher quelque moyen d'arrêter ces lamentables divisions. Il y mit son zèle, son crédit, son dévouement tout entier; et enfin, ses bons soins, réunis à ceux des légats du saint-siége, déterminèrent le dauphin et le duc de Bourgogne à nommer des plénipotentiaires, pour traiter d'un accommodement. Déjà un traité avait été rédigé, et la France allait échapper à d'effroyables catastrophes; mais les favoris, maîtres des volontés du dauphin, rejetèrent un accord qui replaçait entre les mains du duc de Bourgogne les rênes d'un pouvoir qu'ils voulaient exercer à leur profit. Le duc de Bretagne, indigné de toutes ces intrigues, abandonna à leurs folies insensées et sanglantes ces ennemis furieux, et il revint dans son duché.

Plus on se battait à Paris, et plus le roi d'Angleterre s'avançait à grandes enjambées. En son chemin, il prenait les villes du royaume de France, et s'y établissait en homme qui désormais n'en doit plus sortir. Il était si près de Paris, qu'on pouvait entendre des remparts de la ville épouvantée, le bruit solennel de cette armée de cinquante mille hommes à qui rien ne résiste. — Que faire alors? que devenir? est-il bien temps de s'abandonner aux fureurs civiles? En présence de cette nécessité cruelle, le duc de Bourgogne et le dauphin prennent enfin la résolution d'établir un peu d'ordre dans ces discordes, sinon Paris est perdu.

La première entrevue des deux rivaux eut lieu à Pouilly-le-Fort, entre Melun et Corbeil. Les deux princes, en se retirant, étaient convenus de se revoir, un mois après, à Montereau. Ils furent l'un et l'autre exacts au rendez-vous. Mais, pendant que le duc de Bourgogne et le dauphin disputaient entre eux avec une aigreur naturelle à des hommes depuis tant d'années rivaux acharnés, Tanneguy Duchâtel, indigné de quelques paroles trop hardies échappées au duc de Bourgogne, saisit sa hache et il étend le prince à ses pieds.

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

Ce crime imprévu, cette vengeance stérile, porta à leur comble les maux de la France. Le nouveau duc de Bourgogne, Philippe *le Bon*, et la reine Isabeau de Bavière, poussée par la haine violente qu'elle portait à son fils, acceptent, ô comble de honte! la royauté des Anglais. Par le traité d'Amiens (17 avril 1423), il est convenu que le roi d'Angleterre, Henri V, devient le mari de la propre fille de Charles VI. Lui-même, Henri V, tant que vivra le roi son beau-père, il sera régent de France, et quand Charles VI aura rendu à Dieu cette âme troublée, l'Angleterre et la France, — deux royaumes! — n'auront qu'un seul et même roi! — Par ce traité, l'héritier de la France, le fils de tant de rois, le dauphin, reste à jamais chassé du trône de ses pères. — Mais, Dieu soit loué! Henri V est mort quelques jours avant Charles VI, afin, sans doute, qu'on ne pût pas écrire sur la tombe d'un seul homme : — Roi d'Angleterre *et de France!*

Pendant que le triste royaume de France était en proie à ces calamités, pendant que Lahire, Richemont, Dunois, Xaintrailles, valeureux champions de cette France privée de Duguesclin et d'Olivier de Clisson, attendent encore le secours qui leur doit venir d'en haut l'arrivée de Jeanne d'Arc, la Bretagne, heureuse sous le sceptre pacifique de son prince, voyait son commerce renaître et ses plaines incultes se couvrir de riches moissons. De tous côtés les plus malheureuses familles abandonnaient cette France trop faible pour les protéger, trop pauvre pour les nourrir; trente mille familles de l'Anjou, de la Touraine, de la Normandie, vinrent s'établir dans la haute Bretagne. L'Armorique, arrivait ainsi, a toute l'importance d'un royaume habilement et heureusement gouverné, lorsqu'un événement imprévu vint interrompre le cours de cette éphémère prospérité.

Jean V, si dévoué naguère à la cause française, avait fini, à force de dégoûts et de mauvais traitements de la part de ses alliés, par oublier qu'il était le vassal et le gendre de Charles VI, qu'il était le beau-frère de Charles VII; peut-être aussi Jean V eut-il peur de se mêler aux destinées de cette France qui semblait perdue. Charles VII, au contraire, croyait à la bonté de sa cause; quelque chose lui disait que la France et le trône ne pouvaient pas disparaître ainsi dans l'abîme; et comme il lui fallait l'appui de la Bretagne, il résolut de placer la couronne ducale sur la tête d'un allié et d'un ami. Rien n'était plus facile, grâce aux rivalités anciennes; les Penthièvre étaient là toujours, rêvant à la succession des comtes de Blois. Charles VII, par lettres revêtues de son sceau, s'engagea à rendre aux Penthièvre le duché de Bretagne,

- Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008 -

s'ils parvenaient, de leur côté, à s'emparer de la personne de Jean V. Marguerite de Clisson, qui n'eût pas reculé devant un crime plus grand, accepta volontiers cette complicité malheureuse avec le roi de France. A vrai dire, l'entreprise était difficile; le duc de Bretagne était aimé, et par conséquent bien gardé. On eut recours à la ruse, la pire des trahisons. Le comte de Penthièvre, Olivier, se rend au château de Nantes dans l'attitude d'un suppliant. Il voulait, disait-il, rentrer dans les bonnes grâces du duc de Bretagne. Le duc reçoit ce jeune homme avec grande amitié, et bien plus, il accepte la fête à laquelle l'invite la dame de Clisson dans sa terre de Chantoceaux. De grands préparatifs ont annoncé à l'avance cette heureuse journée; la chasse sera brillante, le festin splendide : le bal appelle les plus belles et les plus jeunes dames de la contrée, et l'on dit que Jean V ne les haïssait pas. — Le prince, sans défiance, accepte l'invitation des Penthièvre. On était au mois de février (1419). Le duc partit de Nantes avec son frère Richard, le maréchal de Bretagne, Bertrand de Dinan, plusieurs seigneurs de sa cour, et une faible escorte. La chevauchée du premier jour fut pleine de gaieté et de saillies. Le lendemain, arrivé

au pont de la Troubarde, le prince mit pied à terre. Les planches du

- Copyright les éditions d'Artey Lyon 2008 -

pont avaient été déclouées à l'avance, et la suite du comte de Penthièvre les jeta dans la rivière dès que Jean V eut passé, afin de séparer le prince de son escorte. Le duc regardait faire, jugeant que tout cela était badinage, lorsque Charles de Penthièvre, frère du comte, sortit d'une embuscade à la tête d'une troupe de cavaliers et barra le passage à son souverain. Au même instant accourait Olivier de Penthièvre, et portant les mains sur Jean V, il lui déclara qu'il était prisonnier du dauphin. — Désormais, pour condition de sa liberté, le duc Jean V doit renoncer à la couronne de Bretagne !

La trahison était lâche, abominable, sans excuse, sans rémission. Olivier de Clisson, prisonnier de Jean IV, et jeté dans la tour de l'Hermine, n'avait pas songé à une pareille revanche. Le duc, les yeux bandés et la jambe droite attachée à l'étrier de son cheval, fut conduit à Palluan, entre deux épées nues; trois jours après, il fut transféré, avec son frère, à Chartreaux, et renfermé dans une des tourelles du château. Le soir même, il reçut la visite de Marguerite de Clisson et de la jeune comtesse de Penthièvre, digne du sang de Bourgogne qui coulait dans ses veines et montait à son regard. Aux questions du prince, ces deux femmes répondirent par les plus énergiques menaces. Cette dame de Clisson portait tant de conviction et d'énergie dans sa parole, elle rappelait avec tant d'audace l'infâme guet-apens dont son père le connétable avait été victime sous le règne de Jean IV, il y avait déjà trente-trois ans, elle était si complétement devenue la femme et la mère des princes de la maison de Blois, que le duc de Bretagne eut peur. Il s'humilia sous la main et sous la menace de la comtesse; il demanda la vie, disant « *qu'il ne challoit de sa position de seigneurie, pourvu qu'il ait la vie sauve.* » L'impitoyable Marguerite, sans répondre à cette humble prière, sortit de la tour en récitant d'une voix lugubre ce verset menaçant : « *Deposuit potentes de sede.* » — Elle se croyait duchesse de Bretagne à son tour !

A cette affreuse nouvelle que son mari était le prisonnier des Penthièvre, la jeune duchesse de Bretagne est saisie d'une vive douleur; le duché s'indigne, les états s'assemblent dans une sympathie spontanée. Devant cette réunion des plus grands seigneurs de ce duché au désespoir, paraît la duchesse de Bretagne, la fille d'un roi de France. Elle se présente, les yeux baignés de larmes et montrant ses deux enfants orphelins du vivant de leur père, elle fait un appel pathétique à la générosité et au courage de ses Bretons. La cause de cette épouse, de cette mère, était gagnée à l'avance; à sa voix, les

Copyright les éditions d'Assay Lyon 2008

épées sortent du fourreau, les capitaines montent à cheval ; pas une forteresse des Penthièvre qui ne soit attaquée, à l'instant même, par cinquante mille hommes à la fois. Telle était l'horreur inspirée par le lâche attentat de Jeanne de Clisson et de ses fils, que même les gentilshommes bretons qui se trouvaient dans les pays étrangers s'en revinrent aussitôt dans leur patrie pour prendre part à la guerre. Guingamp, la Roche-Derrien, Jugon, Broons, Châteaulin et beaucoup d'autres places sont assiégées. Quand il se vit traqué de toutes parts, et désormais impuissant à toucher cette couronne qui lui brûlait les mains, le comte de Penthièvre s'abandonna à la plus violente fureur ; l'œil en feu, l'insulte à la bouche, l'épée à la main, il se précipite dans la prison du duc de Bretagne, lui jurant ses grands dieux qu'il sera coupé en morceaux s'il ne fait lever le siége de Lamballe ! La menace était sincère ; Jean V, accablé de tant de nuits sans sommeil, de tant de jours sans espoir, traîné de cachots en cachots, attaché, par le froid et la neige d'un rude hiver, à la porte des hôtelleries, où ses gardiens se reposent en buvant, eut encore la faiblesse de donner tous les ordres qu'on lui dictait !... Les Bretons n'avaient garde d'obéir. Ils s'emparèrent du château de Lamballe et le firent démolir ; Broons fut rasé ; Guingamp, la Roche-Derrien, Jugon, forcées de capituler ; Chantoceaux même allait se rendre au comte de Penhouët ! La Bretagne, la Bretagne soulevée voulait son prince ; elle le voulait vif ou mort ; ajoutez que dans Chantoceaux même étaient renfermées Marguerite de Clisson et la femme du comte Olivier de Penthièvre, otages du duc Jean V. A la fin, poussé au bout par l'indignation de ce peuple qui redemande son prince et son père, le traître recule devant sa trahison ; Penthièvre, épouvanté, rendit leur souverain aux soldats de la Bretagne : on relâcha sa mère, on relâcha sa femme, on rasa la forteresse, et il resta accablé de la honte d'une trahison inutile. — A l'aspect de son duc bien-aimé qui lui était rendu, la Bretagne se remplit de cris de joie. Dans sa prison, le duc Jean V avait fait à Notre-Dame et à saint Yves un vœu qu'il s'empressa d'acquitter. Il se plaça, armé de pied en cap, dans l'un des plateaux d'une balance, et fit charger le plateau opposé, jusqu'à ce qu'on eût atteint le poids de trois cent quatre-vingts marcs d'argent et sept onces d'or. Il donna également à saint Yves son pesant d'argent ; et telle était cette âme sincère et facile au pardon, que, bien loin de songer à tirer vengeance de l'horrible conduite des Penthièvre, Jean V leur voulut faire grâce de la vie et de la ruine, à cette condition

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

qu'ils viendraient lui demander miséricorde et merci en présence des états. — Et les Penthièvre acceptèrent d'abord cette humiliation méritée. Ils l'avaient juré! Marguerite de Clisson, Jean et Guillaume, ses dignes enfants, devaient se confesser, en présence des barons, d'avoir *traîtreusement pris et constitué prisonnier le duc Jean;* ils devaient demander *pardon, grâce et miséricorde* au duc lui-même, séant en son parlement tenu à Nantes, le 16 février 1424. — Ils avaient même donné, pour otage de leur repentir et contrition, leur jeune frère Guillaume... cependant le courage de cette honte dernière leur manqua, et à l'heure de l'humiliation solennelle, ils refusèrent de comparaître. — C'en était trop! — La patience du prince était à bout. — Olivier, Charles et Jean de Blois, et Marguerite de Clisson, leur mère, furent condamnés à avoir la tête tranchée : *leurs biens, meubles et héritages confisqués, et dégradés de tout honneur et des armes et noms de Bretagne.* — Pour mettre le comble à la misère de cette maison, le dauphin, disons maintenant le roi de France, qui avait poussé la comtesse de Clisson à la révolte, l'abandonnait, elle et ses ennemis, aux vengeances des seigneurs de Bretagne. Bien plus, le roi de France signait à Sablé (le 8 mai 1421) un traité d'alliance avec le duc Jean V, contre ses cousins Charles et Olivier de Blois, confisquant même les biens que ceux-ci avaient en France. Abandonnés à eux-mêmes, les Penthièvre furent écrasés et dépouillés sans pitié. Toutes leurs forteresses, en Bretagne et dans le bas Poitou, furent prises, et pour la plupart rasées et démolies. Les coupables cherchèrent leur salut dans la fuite, laissant leur jeune frère en prison, victime innocente sacrifiée à la déloyauté du reste de sa famille. Ce prince, dit l'histoire, versa tant de larmes dans les diverses forteresses qu'il habita pendant vingt-sept ans, qu'il y perdit les yeux. Ces belles terres furent distribuées, par le duc de Bretagne, à ses libérateurs : de Rohan, Guéménée, Rieux, Chateaubriand.

Cependant le traité d'Arras, qui, malgré le vœu de la nation et les lois fondamentales de l'État, appelait un étranger à régner sur la France, avait été suivi du traité de Troyes. Ce traité de Troyes confirmait toutes les clauses du traité précédent, et d'abord, le duc de Bretagne refusa d'y souscrire; cette conduite était dictée par l'honneur. Vassal et gendre du roi Charles VI, beau-frère du roi Charles VII, pair de France, le duc de Bretagne ne devait pas avoir d'autre parti que le parti de la France, attaquée et perdue. Longtemps il avait paru hésiter entre les divers partis qui se divisaient la nation,

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

l'hésitation ne lui était plus permise en présence des Anglais. Son rôle était beau, son rôle pouvait être illustre. Jean V ne sut pas obéir jusqu'à la fin à sa première inspiration, qui était bonne et loyale. — Tout d'un coup nous le voyons, non pas sans douleur, signer le traité de Troyes, qui faisait du roi de France le roi de Bourges !—L'histoire, bienveillante pour le duc Jean V, explique cette trahison en disant que le duc de Bretagne se vengeait de Charles VII, qui le voulait assassiner. —Mauvaise excuse ! Il ne s'agissait pas de Charles VII, il s'agissait de la France !

On dit encore, et cette excuse n'est pas meilleure, que le duc Jean V fut précipité dans ces changements qui ne sont pas à sa gloire, par le dévouement qu'il portait à son frère, celui qui devait être connétable de France, Arthur de Richemond. Il s'agissait d'arracher Richemond aux prisons de l'Angleterre, et, pour la rançon de son captif, l'Angleterre exigeait l'adhésion du duc de Bretagne au traité de Troyes. Ce noble frère du duc de Bretagne, Richemond, a gagné sa bonne part dans les hommages qui reviennent aux vaillants capitaines du roi Charles VII, pour avoir sauvé la France ; son nom est le premier qui se lise tout d'abord dans la liste glorieuse de ces intrépides combattants : Dunois, Lahire, Xaintrailles, Illiers, Barbazac, Ambroise de Loré, dignes compagnons du roi Charles VII. — Il nous est donc impossible, bien que le temps nous presse, de ne pas donner une place, dans ce livre, au troisième connétable que la Bretagne ait fourni à la France dans l'espace de si peu d'années, au connétable Arthur de Richemond [1].

« Cy commence la chronique de très-hault et très-excellent prince de bonne mémoire, Artus, troisième de ce nom, extrait de la noble lignée royale et ducale de Bretaigne, en son vivant, comte de Richemond, seigneur de Parthenay, connestable de France, et à la fin de ses jours, duc de Bretaigne, comte de Montfort et de Richemond ; qui régna trop petit en Bretaigne, car il ne fut duc que quinze mois. — Il fut fils du bon duc et vaillant le duc Jehan, qui gaigna et recouvra son païs de Bretaigne à l'espée. — Il naquit l'an de grâce 1393, et fut traité et nourry ainsi qu'il appartient à fils de si noble lignée et maison. » — Guillaume Gruel raconte que lorsque le duc de Bourgogne emmena à Paris le jeune duc de Bretagne et ses deux frères, il fallut tenir par la bride le cheval du petit comte de Richemond. —Il fit ses premières armes contre le duc de Bourgogne, pour messeigneurs d'Orléans et de Berri, en compagnie de très-notables gens : le vicomte de

[1] *Histoire de Richemond*, par Guillaume Gruel, publiée par Théodore Godefroy, en 1622.

Copyright les éditions d'Amay Lyon 2008

la Belière, messire Armel de Châteaugiron, messire Eustache de La Houssaye, messire Alain de Beaumont, et messire Guillaume Delaforest.

« L'an 1415, monseigneur de Richemond mit le siége à Parthenay, et, pour aller secourir le roy et le royaume, se leva de son dit siége, pour tirer la part où les Anglois tireroient. — Et du païs de Bretaigne y avoit bien cinq cents chevaliers et escuyers, entre lesquels estoient le sire de Combour, messire Bertrand de Montauban, messire Jehan de Coëtquen, messire Geoffroy de Malestroict, Guillaume Le Veer, Olivier de La Feuillée, Édouard de Rohan, et le seigneur Du Buisson, qui portoit la bannière. Et tira notre dit seigneur de Richemond sur la rivière de Somme, pour se joindre aux seigneurs lesquels faisoient leurs assemblées pour combattre les Anglois; entre lesquels étoient messeigneurs d'Orléans, de Bourbon, le connétable d'Albret, de Brabant, de Nevers, d'Eu, et le maréchal de Boucicaut. »

L'affaire d'Azincourt est du mois d'octobre : « Et fut le duc de Clarence, frère du roy d'Angleterre, abattu à coups de hache, et le roy son frère vint mettre le pied sur luy, de peur qu'il fust tué, et eut un tel coup sur sa couronne, qu'il fut abattu sur le genouil. Et deux autres, qui étoient habillés proprement comme le roy, furent tuez, et l'oncle du roy, le duc d'Exeter, fut tué, et moult d'autres.—Toutefois assez fort après, en peu d'heures, ainsi comme Dieu, qui est maistre des batailles, voulut que nos gens fussent déconfits, et morts, et prins, et en fuite, lesquels estoient dix cents hommes d'armes; et le roy d'Angleterre avoit bien de onze à douze cents combattants. Et là furent prins messeigneurs d'Orléans, de Bourbon, et monseigneur de Richemond, qui fut tiré de dessous les morts, et un peu blessé, et fut cognu à sa cotte d'armes, qui estoit toute sanglante, et furent tuez deux ou trois sur luy, puis fut mené au roy d'Angleterre, qui en fut plus joyeux que de nul des austres. Pourtant furent prins, à celle journée, messeigneurs d'Eu et de Vendôme, et plusieurs autres seigneurs et capitaines; et y eut de morts, messeigneurs d'Alençon, de Brabant, de Nevers, d'Albret, de Bar; et soubs la bannière de monseigneur de Richemond et de sa compagnie, moururent monseigneur de Caubour, messire Bertrand de Montauban, Jean de Coëtquen, Geoffroy de Malestroict, de Châteaugiron, de Laforest, Guillaume Le Veer; et entre les prisonniers furent : messires Édouard de Rohan, Olivier de La Feuillée, Jehan Giffard, le seigneur Du Buisson. Et le lendemain se partit le roy d'Angleterre, et s'en alla à Calais, et emmena les prisonniers, et de là s'en alla en Angleterre. Et ne demeura avec monsei-

Copyright les éditions d'Amay Lyon 2008

gneur de Richemond, sinon un varlet de chambre nommé Janin Catuyt. Aussitôt après que ils furent à Londres, la royne (la duchesse de Bretagne, mariée en secondes noces au roi d'Angleterre), mère du dict comte de Richemond, demanda congé au dict roy d'Angleterre de veoir son fils qui estoit prisonnier, et le roy le luy accorda. Et les gardes du dict seigneur l'amenèrent devers la royne sa mère, laquelle quand elle sceut sa venue, elle mist une de ses dames en sa place, qui bien sçavoit parler et le recevoir (en effet, Richemond n'avait pas vu sa mère depuis les premières années de sa tendre enfance), et se mist du rang de ses autres dames, et en mist deux devant elle. Quand le dict seigneur de Richemond arriva, il cuida de la dame que ce fust sa mère, et la salua et luy fieit la révérence; et la dame l'entretint une pièce, puis luy dist qu'il allât baiser les austres dames. Et quand il fut endroict à la royne, le cueur luy tendrea, et elle luy dist : — Mauvais fils, m'avez-vous descogneue? Et tous deux se prinrent à pleurer, puis firent grand chère. Et luy donna, la royne sa mère mille nobles, qu'il despartit aux prisonniers ses compagnons, et à ses gardes, et aussi luy donna des chemises et des habillements, et depuis il n'obtint guères le congé de parler à elle, ny de la visiter comme il l'eût voulu. »

Cette guerre était implacable. Les Anglais de Lancastre et d'Édouard III, que Duguesclin poursuivait de sa haine prévoyante, ne sauraient se comparer, pour la férocité, même aux Anglais de Henri V. Si nous voulions citer les témoins oculaires, que de misères! Du camp anglais partaient des compagnies avec mission « de bouter le feu en tous les petits villages et grands, pillant « les abbayes, prenant les reliques pour avoir l'argent qui autour « estoit... L'ung regarda un prestre qui chantait la messe, et pour ce « qu'elle lui sembloit trop longue, quand le prêtre eût dit : *Agnus* « *Dei*, un grand ribaut saute avant, et tantost prit le calice. — « Ordre estoit que nul ne fust si hardi, sous peine d'être pendu par « la gorge, de soi loger en l'ostel des bourgeois, ni démesnaiger « outre sa volonté, ou de piller personne, s'il n'est natif d'Angle- « terre. » Chaque jour amenait pour les Anglais un progrès rapide; la Normandie leur appartenait toute entière, moins le *Mont-Saint-Michel*, la forteresse qui sert de limite aux deux provinces de Normandie et de Bretagne. Déjà le Mont-Saint-Michel était assiégé par terre et par mer, lorsque le duc Jean V, malgré les traités qui l'unissaient aux Anglais, prit enfin le parti de prêter secours aux assiégés. Une flotte armée à Saint-Malo, et équipée en grande partie par les bourgeois

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

de cette ville, mit à la voile et atteignit la flotte des Anglais. Le génie maritime des peuples de la Bretagne n'avait fait que grandir depuis les temps de Jules César; le combat commence; les Bretons plièrent d'abord, mais le chef de la flotte ayant ordonné l'abordage, la victoire se déclara pour les Malouins. Une partie des vaisseaux de l'ennemi tomba

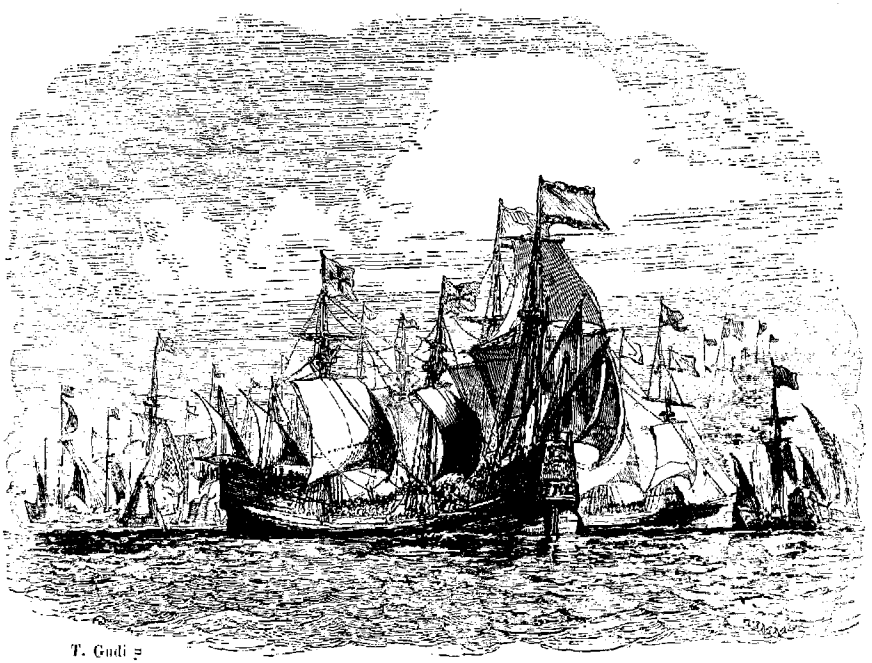

au pouvoir des marins de la Bretagne, le reste de la flotte prit la fuite, et l'Anglais leva le siége. A la bonne heure! nous retrouvons les fidèles Bretons de Charles V!

Ledit seigneur de Richemond resta prisonnier en Angleterre depuis ladite journée d'Azincourt jusqu'à l'an 1420, et il ne retrouva la liberté que lorsque son frère, le duc de Bretagne, fut tombé entre les mains de Jeanne de Clisson et de ses fils. Quand donc ils virent que leur duc et seigneur était prisonnier, Richard, seigneur d'Étampes, frère de Jean V, la duchesse sa femme, le maréchal de Bretagne, Bertrand de Dinan, et les barons, chevaliers, écuyers et les états de Bretagne envoyèrent supplier le roi d'Angleterre de leur *prester* monseigneur de Richemond pour être leur chef, s'obligeant, les divers états, de rendre ledit Richemond audit roi d'Angleterre, mort ou vif, ou une grande somme d'argent. La députation des gentilshommes de Bretagne s'en vint trouver le roi d'Angleterre sous les murs de Melun, et bien que dans l'intervalle les Bre-

- Copyright les éditions d'Amay Lyon 2008 -

tons eussent retrouvé leur duc et seigneur (ce dont fut bien *marry* le roi d'Angleterre), permission fut donnée au comte de Richemond de demeurer en Normandie, en la foi et sous la garde du comte de Suffolk. Richemond donna sa parole, et s'en vint en effet en Normandie, sur les confins même de la Bretagne ; là il *jouait aux champs et tirait de l'arc*, et quand les Bretons le voulurent délivrer *de force*, il répondit qu'il était prisonnier sur sa parole, et il n'eût rompu son ban à aucun prix. — Son frère lui-même, le duc de Bretagne, s'en vint pour visiter Richemond dans le château de Pontorson, et y vinrent beaucoup de gens de Bretagne, et entre autres monseigneur de Montauban et monseigneur de Combour, et Dieu sait *s'ils s'entrefirent bonne chère, et s'ils pleurèrent bien fort*. Après quoi Richemond, fidèle jusqu'à la fin à la promesse qu'il avait faite, s'en revint en Angleterre, où il resta jusqu'à ce que le roi Edouard eût rendu à Richemond sa liberté pleine et entière « pour retarder son frère d'Estampes (Richard) et les Bretons d'aller servir le dauphin, qui jà estoit allé à Cosne à l'encontre des Anglois. »

L'arrivée du comte de Richemond à Vannes fut le sujet d'une grande allégresse dans la Bretagne entière ; entre toutes les villes heureuses de revoir le vaillant capitaine, la ville de Rennes se signala ; Richemond, trouvant la ville trop petite pour retirer et loger tant de peuple, pensa à la fortifier, et incontinent il traça l'enceinte fortifiée, et en huit mois furent creusés *les plus beaulx fossés qu'on pust trouver*, fortifiés de palis et de bonnes tours et murailles. — Peu de temps après, le comte de Richemond se marie avec la sœur du duc de Bourgogne, madame de Guienne, veuve du dauphin Louis, mort en 1415. Richemond disait : « que toujours les deux maisons de Bourgongne et de Bretai-« gne s'entre étoient bien aimées. » Le mariage fut conclu en présence même du duc de Bretagne, arrivé tout exprès à Amiens, malgré les représentations des états ; les noces furent célébrées à Dijon par l'archevêque de Besançon en personne, et Dieu sait la feste et les joustes qui y furent et la grande chère. Madame de Guienne apportait en dot pour son douaire : Montargis, Gien-sur-Loire, Dun-le-*Roi*, Fontenay-le-*Comte*. — L'alliance du comte de Richemond et du roi Charles VII n'est pas racontée avec de moins curieux détails. Le roi de France étant à Angers, Richemond le vint trouver accompagné des meilleurs seigneurs de Bretagne, non pas sans avoir pris toutes ses précautions : otages, villes, châteaux forts ; le roi Charles reçut le comte de Richemond à Angers, *dans un jardin*, et lui fit

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

grand'chère et grand accueil, si grand accueil qu'il lui donne l'épée de connétable de France, l'épée de Duguesclin et d'Olivier de Clisson. A peine connétable, le comte de Richemond s'en va trouver le duc de Bourgogne et le duc de Savoie, pour obtenir (et c'est là un curieux détail) *leur consentement* à être connétable de France : « car « pas ne vouloit prendre l'épée sans le consentement des ducs de « Bourgongne, de Bretaigne et de Savoye ! » Avec le connétable, marchaient, par l'ordre même du duc de Bretagne, M. de Châteaubriand, M. de Porhouët, amiral de Bretagne, maître Pierre de L'Hospital, président de Bretagne ; enfin le septième jour du mois de mars (1424), le comte de Richemond reçut, des mains du roi Charles VII, l'épée de connétable. « Notre très-cher et amé cousin Arthur de Richemond, « frère germain de nostre très-cher et amé frère le duc de Bretaigne, « attendu les grands sens, industrie, prouesse, prudence et vaillance « de sa personne, tant en course que autrement, la prochenneté dont « il nous atteint; et la maison dont il est issu, — ayant exposé et « abandonné moult honorablement sa personne à la journée d'Azin- « court — lui commettons et baillons le soin de nos plus hautes af- « faires, qui sont le faict et conduicte de nostre dicte guerre, espe- « rant, par son moyen et celui des siens, qui sont grands et puissans. « — avons faict, ordonné, constitué et établi, — et lui donnons « pouvoir d'ordonner les frontières, garnisons de chasteaux et de « villes, capitaines de gens d'armes et de traict, — et généralement « de faire et ordonner, audit faict de la guerre, comme représentant « notre personne, — voulant ledit sire par tous obéi, comme à nostre « dicte personne, et comme faire se doibt à un connétable de France. « Lui avons baillé et commis la garde de nostre épée — en tesmoin « de ce, avons faict mettre nostre scel à ces dictes présentes données « à Chinon, le septième jour de mars l'an de grâce 1424, et de nos- « tre règne le troisième. » Et ont signé après le roi, le comte de Vendôme, les archevêques de Rheims et de Sens, l'évêque d'Angers, le maréchal de Sévérac, Christophe de Harcourt, le maître d'hostel le sire de Montrejean, maître Adam de Cambray, président du parlement, le maréchal et président de Savoye, l'amiral de Bretagne, Guillaume d'Avangour, maître Arnault de Marle, le sieur de Trignal, l'archidiacre de Rheims, le gouverneur d'Orléans.

A peine connétable de France, le comte de Richemond trouva le royaume *le plus au bas que fust jamais*, et (c'est le biographe qui parle) le laissa *le plus entier que fust passé a quatre cents ans.* « Et avant qu'il

- Copyright les éditions d'Amay Lyon 2008 -

« prît l'épée, le roi leur promit et jura d'envoyer hors de son « royaume tous ceulx qui avoient été cause de la mort de monsei- « gneur de Bourgogne, et consentant de la prise du duc Jehan de « Bretagne. » — Bientôt après s'élevèrent contre le nouveau connétable les intrigues et les cabales de la cour ; lui cependant, sans s'inquiéter et sûr de couper court, lorsqu'il le voudra bien, à ces sourdes menées, se met à l'œuvre à l'instant même; à sa voix (1425), une armée de vingt mille hommes se leva de tous les côtés de la Bretagne, et pour commencer dignement cette guerre, ils enlevèrent d'assaut Pontorson; de Pontorson, Richemond s'en vint mettre le siége devant Saint-James-de-Beuvron ; la forteresse était défendue par six mille Anglais, qui repoussèrent l'attaque avec grande énergie ; cependant le connétable mène ses hommes à l'assaut ; déjà les remparts se couvraient de soldats bretons, déjà l'Anglais parlait de capituler, la ville était prise, lorsque les assiégés virent accourir une grande compagnie de gens d'armes qui revenait de fourrager, tout au loin ; à voir accourir ce gros de soldats, les Bretons s'imaginent qu'ils vont avoir toute l'armée anglaise sur les bras, et ils commencent à faiblir. Une fois commencée, la déroute fut complète. L'armée du roi y perdit MM. de Molac, de Coëtivi, Alain de La Motte et son fils Guillaume et Guillaume Eder. — La panique fut si grande que le connétable « resta « abattu en la presse, cheval et tout passoient pas dessus luy et nul « ne l'eut secouru. — Et pensez que c'est un grand chose quand un « désarroy se met en un grand ost et de nuit. » Et l'historien ajoute : « Ce fut un des grands déplaisirs que mon dict seigneur eust en sa « vie ! » Mais si l'affront était grand, le châtiment fut terrible. Le connétable attribuait, non sans cause, la défection de son armée au mauvais vouloir du sire de Giac, chancelier de Bretagne. Giac avait laissé sans ressource l'armée du connétable, « à l'occasion de ce ils « n'avoient de quoi payer les vivres, » et quand il vit que Richemond était battu, « il luy avoit haussé son chevet devers le roi. Aussi « monseigneur le connétable prend ledit Giac en la ville d'Essoudun, « et s'en vint luy et les gens de sa maison et ses coches « li oult étoit « couché le dict Giac, et montèrent contremont, si rompirent l'huis, « et ledit Giac demanda : Qui c'était? l'on luy dit que c'étoit le con- « nétable, et lors il dit qu'il estoit mort. Et madame sa femme, ma- « dame de Tonnerre, se leva toute nue (la première dame de Giac « morte empoisonnée par son mari, comme on verra au chapitre « suivant); mais ce fut pour sauver la vaisselle, et incontinent on fit

Copyright les éditions d'Amay Lyon 2008

« monter le sire de Giac sur une petite haquenée, et n'avoit que sa « robe de nuit et ses bottes, et fut tiré à la porte. »

Tout le reste du récit n'est pas moins dramatique. L'arrestation du sire de Giac, favori du roi, ministre tout-puissant, la nuit, dans sa maison, fit grand bruit. Plus d'un fit mine de vouloir soutenir M. de Giac, mais le connétable leur répondit qu'ils ne bougeassent, et qu'il travaillait *pour le bien du roi*. M. de Giac fut mené au château de Dun-le-Roy, qui appartenait à M. le connétable, et *incontinent* commença le procès *dudit Giac*, par le bailli de monseigneur le connétable. Il confessa « tant de maulx que ce fut merveilles, *entre lesquels la mort de sa femme toute grosse et le fruit dedans.* » En même temps il offrait au connétable de lui donner cent mille écus, et de n'approcher jamais du roi de vingt lieues, pourvu qu'il eût la vie sauve. « Non, non, « disait le connétable, tu aurais tout l'argent du monde, tu mourras ! » On fit venir un bourreau de Bourges qui mit à fin le sire de Giac. Grand fut d'abord le courroux du roi ; mais quand il eut été bien informé *de la vie et gouvernement dudit Giac, le roi fut très-content* [1].

Quand il eut ainsi assuré ses derrières et montré aux favoris du roi son maître comment il savait les traiter, le connétable de Richemond, pour n'être plus en cette peine, voulut donner au roi un favori de sa main ; il lui donna le seigneur de La Trémouille, et le roi dit au connétable : « Beau cousin, vous me le baillez, mais vous en repentirez ; « car je le connais mieux que vous. » Et La Trémouille ne fit pas le roi mentir, car il fit le pis qu'il put à monseigneur le connétable.

Cependant M. de Richemond avait levé une nouvelle armée destinée à châtier ces mêmes Anglais qui, depuis leur dernière victoire, désolaient les côtes de Bretagne. Bien plus, Pontorson était assiégée par toutes les forces anglaises, à savoir : le comte de Warwick, gouverneur et lieutenant général du roi d'Angleterre ; « les sires de Talbot, de « Scales, de Ross, de Ovyrebi, et en effect toute leur puissance qui « pour lors étoit en Normandie. » Le duc Jean V, voyant la place bien

[1] Au reste cette justice expéditive du connétable de Richemond contre les ministres et les favoris qui lui déplaisent, vous la retrouvez peu d'instants après le supplice du sire de Giac, à l'encontre du ministre qui l'avait remplacé, le sire de Beaulieu : *car il gâtait tout* et ne voulait que homme approchât du roi et faisait pire que Giac... Le maréchal de Bossac traite Beaulieu aussi mal que le connétable a traité Giac. « Il le fit amener en un petit pré après le château de Poitier sur la rivière, et des compagnons qui estoient au dit maréchal de « Bossac luy donnèrent sur la teste tant qu'ils la luy fendirent, et luy coupèrent une main « tant qu'il y resta, et s'en alla celuy qu'il avoit amené, et mesna son mulet au château, là « où estoit le roy, qui le regardoit, et Dieu sait s'il y eut beau bruit. »

Copyright les éditions d'Amay Lyon 2008

attaquée, mal fortifiée, n'osa pas attendre l'ennemi de pied ferme, et il ordonna à ses troupes d'évacuer Pontorson. A cet ordre du duc de Bretagne, les soldats de France et d'Écosse obéissent, mais les Bretons refusent d'obéir. Ils répondent qu'ils tiennent Pontorson, non pas pour le duc, mais pour monsieur le connétable. « Et par délibération « de tous ceux qui estoient dedans, fut conclu de le tenir tant que « faire se pourroit. » — Et ils tinrent jusqu'au huitième jour de mai, sous les ordres des sires de Chateaubriand et de Beaumanoir, tant qu'ils n'eurent plus de vivres ; « et si y eust dès le jeudy absolu un « mauvois échec, car ceux qui apportoient des vivres à ceux du siége « furent desconfits, et y mourut beaucoup de gens de bien, à sçavoir, « monseigneur de La Hunaudaye, de Chateaugiron, le baron de Cou- « lonces, messires Guillaume L'Évesque, Robin de Quiste, et Olivier « Tomelin, et plusieurs chevaliers et escuyers, et furent prins le vi- « comte de La Belière et plusieurs autres. » Et ainsi la ville de Pontorson ne fut rendue, par ces bons compagnons, qu'à la dernière extrémité. Ce sont là de ces exploits dignes d'avoir Duguesclin pour témoin. — Cependant l'argent manquait ; il fallait vivre, il fallait payer les troupes ; Richemond et ses capitaines étaient à bout de toutes leurs ressources ; le bâtard d'Orléans, Poton, La Hire, La Paillière, Alain Giron, les uns et les autres, ils en étaient réduits aux expédients. M. de Richemond eut recours aux usuriers, il mit en gage une couronne d'or et de pierreries, sur laquelle un nommé Jean Besson lui prêta dix mille écus, avec lesquels on tenta de ravitailler Montargis. Et, en effet, la ville de Montargis fut délivrée ; et les Anglais, en se retirant sur un pont qu'ils avaient fait « pour s'entrecou- « rir, le dit pont rompit et se noyèrent grand nombre, et les autres « furent morts et prins, et furent desconfits tous ceulx du siége de « celuy costé. » Et s'en vint ensuite le connétable de Richemond à Laval, à Craon, à Angers, chassant l'Anglais, reprenant les villes, servant le roi de France malgré les intrigues de La Trémouille, que lui-même il avait donné au roi.

Ces victoires partielles ne pouvaient pas sauver la France ; la France était envahie de toutes parts, et il fallait une grande révolution pour la délivrer de l'Anglais. Cependant, en toutes ces rencontres, le connétable se fait sentir, il est Breton, il mène des Bretons avec lui ; le duc Jean V, leur seigneur direct, ne s'oppose en rien à cette défense du royaume de France ; de cette neutralité le duc de Bedfort demande compte à Jean V. Abandonné à ses propres forces, le duc de Bretagne

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

se soumet au régent d'Angleterre. Si nous comptons bien, c'est pour la quatrième fois que ce prince, abandonné à lui-même, promet obéissance aux Anglais.— L'obéissance n'alla pas jusqu'à porter les armes contre la France. De ce moment (1427) jusqu'à la fin du règne de Jean V, dix ans plus tard, la Bretagne conserva une complète neutralité au milieu des luttes qui désolaient la patrie française. Heureusement pour elle — et pour nous — la noblesse bretonne se montra de plus difficile composition que son souverain. Ennemie implacable des Anglais, avide de l'émotion des champs de bataille, guerrière, à elle seule, autant que toutes les noblesses de l'Europe, elle émigra, pour ainsi dire, dans les armées qu'Arthur de Richemond commandait en France. Durant les siècles qui déjà se sont écoulés, nous avons trouvé presque toujours des enfants de l'Armorique à la tête des armées et des flottes françaises, donnant l'exemple aux timides, les égaux des plus braves; soldats par goût, par inclination, par héroïsme, par nécessité; fidèles!— fidèles à ce point, que Richemond, disgracié par la trahison de La Trémouille, Richemond chassé par le roi Charles VII, revient en Bretagne tout exprès pour lever, à ses frais, une nouvelle armée, résolu qu'il était de sauver la France et son roi malgré le roi lui-même; tant il était difficile de mener à bonne fin ces grandes entreprises contrariées à chaque instant par les volontés d'un favori et les caprices d'une maîtresse.

Cependant la femme du connétable, madame de Guienne, était restée à Chinon, gardée par un certain capitaine nommé Guillaume Belier; ce Belier livre Chinon au roi de France. Grande fut l'inquiétude de madame de Guienne, qui eut grand'peur d'être maltraitée; mais le roi lui fit dire qu'elle était la maîtresse de rester ou de se retirer autre part, à condition qu'elle resterait éloignée du connétable; à quoi elle répondit qu'elle ne voulait demeurer en place où elle ne pourrait voir monseigneur son mari. En effet, la noble dame s'en vint à Parthenay rejoindre le connétable, et elle fut grandement reçue; et avec sa femme, se consola monseigneur de Richemond d'être exilé de la cour.

Ceci est le moment le plus critique de l'histoire de France; l'abaissement de la France est complet! A moins d'un miracle (mais, Dieu merci! c'est alors que le miracle va venir!) le royaume de tant de rois français sera la proie de ces terribles Anglo-Normands, dont les conquêtes ne s'arrêtent pas depuis tantôt quatre cents années! De secours à attendre, nulle part: les alliés naturels du roi Charles sont absents ou sont occupés à se défendre. Le roi de Sicile, comte de Provence et duc

Copyright les éditions d'Amay Lyon 2008

d'Anjou, restait à Naples; les Anglais occupaient la Normandie, la Champagne, la Picardie, l'Ile-de-France et la Guienne. Philippe *le Bon* était harcelé; le duc de Bretagne restait immobile. Les Anglais étaient maîtres de Paris, des deux Bourgognes, des deux tiers de la France; autour du duc de Bedford, se tenaient ses vaillants capitaines : Salisbury, Warwick, Arundel, Sommerset, Suffolk, Talbot. On se battait sur tous les points du royaume, les villes étaient prises, les campagnes ravagées, les garnisons étaient massacrées; le roi de France n'était plus que le *roi de Bourges;* Richemond, mécontent, pouvait d'un instant à l'autre adopter la cause de l'Angleterre, à laquelle il tenait par ses alliances. Montargis était assiégé, et les soldats manquaient pour délivrer cette ville importante. De son côté, Bedford menait la guerre anglaise avec le génie d'un homme qui dispose de toutes les forces d'un grand royaume. Déjà, pour sa part, il avait pris l'Anjou et le Maine; il avait donné la Champagne à son frère, le comté du Perche à Salisbury. Sur la rive droite de la Loire, tout était pris; seule, la ville d'Orléans faisait mine de se défendre.—Perdre Orléans, c'était tout perdre, c'était réunir aux provinces que les Anglais occupaient déjà les provinces que le roi de France possédait encore; la position semblait désespérée; où trouver des troupes pour faire lever le siége? comment venir en aide à cette garnison valeureuse? comment chasser ce Bedford, maître chez nous, et qui se reposait *en cités de France, à son ayse, lui et sa femme, qui partout le suivoit?* L'Europe entière avait les yeux sur la ville d'Orléans; dans ses murs assiégés s'étaient portés les plus valeureux chevaliers de la France ! Pour enclore la cité, les Anglais fermèrent et fortifièrent plusieurs boulevards et bastides enclos de fossés et de tranchées, surtout les grands chemins passants, c'est à savoir : la bastides St-Laurent, du Colombier, la Croix-Boissée, et ces bastilles qui portaient insolemment le nom de : Londres, Paris, Rouen, si bien que la ville se trouva serrée à la fois dans treize bastilles et qu'il devenait impossible de la secourir d'aucun côté. Ainsi pas d'espoir de sauver la ville assiégée; tout manquait, le temps, l'argent, les hommes et surtout l'espérance. C'était donc un trône écroulé, c'était donc une France perdue. C'était la perte de vos travaux à vous tous, ô Charlemagne, ô Philippe Auguste ! ô grand roi, saint Louis ! plus de Normandie, plus de Bretagne, plus de France, plus rien ! Tout est pris, tout est perdu, tout succombe, la conquête de l'Angleterre par les Normands de Guillaume *le Bâtard* va enfin trouver son digne pendant! — A cette grandeur incroyable des Lancastre qui s'intitu-

Copyright les éditions d'Amay Lyon 2008

laient « vrais héritiers du trône usurpé depuis Philippe de Valois », la France ne savait que répondre. Du fond de la tombe où ils dorment côte à côte, Charles *le Sage* et Duguesclin ont tressailli de douleur... Eh bien ! l'heure est venue de la délivrance, l'heure est venue où le joug sera brisé. Dans les plaines de Vaucouleurs, une simple fille des champs a entendu, au fond de l'âme, la voix inspiratrice qui lui disait : — « Va hardiment, et quand tu seras vers le roi, — vers le peuple, — le peuple et le roi auront signe de te croire et de marcher dans ton sentier ! »

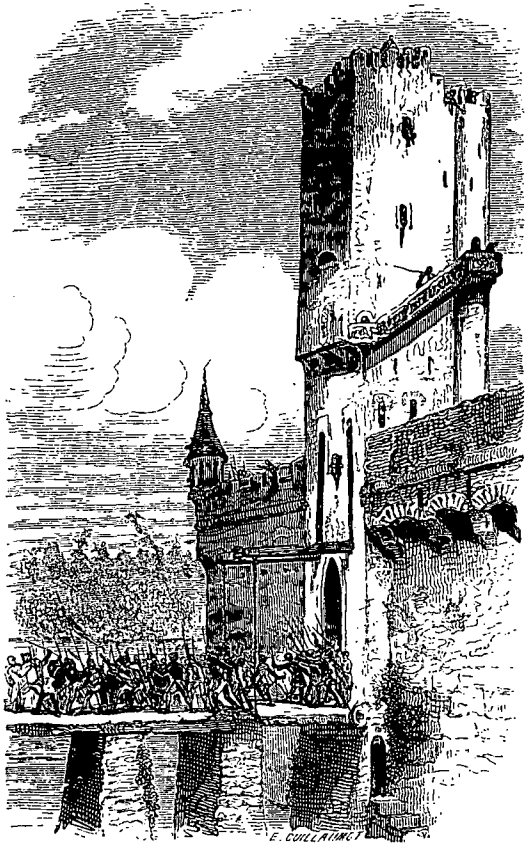

Copyright les éditions d'Assay Lyon 2008

CHAPITRE XIII.

Lettre de Guy de Laval.—Jeanne d'Arc.— Le connétable de Richemond gagne la bataille de Patay.— Richemond reprend Paris aux Anglais. — François Ier, duc de Bretagne. — Procès et supplice de Gilles de Laval, maréchal de Retz. — Gilles de Bretagne.—Bataille de Formigny, gagnée par le connétable.—Horrible mort de Gilles de Bretagne.—Mort du duc François Ier. — Son testament.—Pierre II, duc de Bretagne. — Le connétable de Richemond, duc de Bretagne, sous le nom d'Arthur III. — Sa mort. —Règne du duc François II.—Louis XI.—Le duc de Bretagne entre dans la ligue du Bien-Public. — Le duc de Bourgogne et le duc de Bretagne. — François II fait alliance tour à tour avec le roi de France et avec le roi d'Angleterre. — Prétentions du roi Louis XI sur le duché de Bretagne. — Ligue contre le roi. — Les troupes françaises en Bretagne.—Landois, favori du duc François II. — Guerre des seigneurs Bretons contre le ministre Landois. — Maladie du duc François II. — Siége de Nantes par les Français — Bataille de Saint-Aubin du Cormier.—Traité *du Verger*. — Mort du duc François II.—Le sculpteur Michel Columb. — 1422-1488.

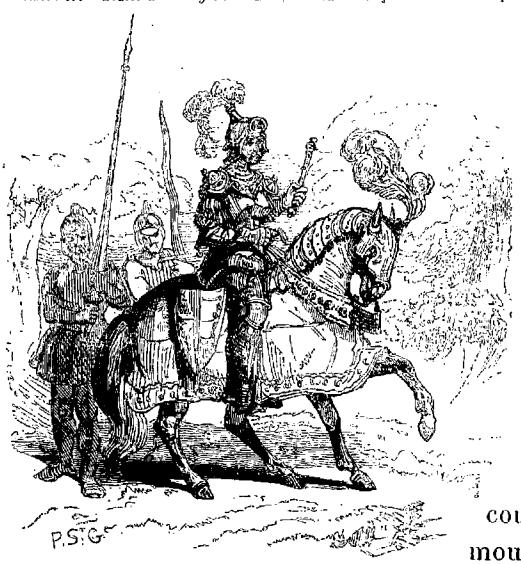

« Mes très-redoutées dames et mères... j'arrivai le samedi à Loches, et allai voir le dauphin au chastel, à l'issue de vespres, en l'église collégiale, qui est très-bel et très-gracieux seigneur, et très-bien formé, bien agile et habile, dans l'âge de sept ans qu'il doit avoir, et alors vis ma cousine madame de La Trémouille, qui me fit très-bonne chère. Le dimanche, j'arrivai à Saint-Aignan, où était le roi, qui me

- Copyright les éditions d'Auzy Lyon 2008 -

dit moult de bonnes paroles... et le lundy me party d'avec le roy pour venir à Selles, en Berry, à quatre lieues de Saint-Agnan, et fit le roy venir devant lui la Pucelle, qui était auparavant à Selles, disant aucuns que ce avoit été, en ma faveur, pour que je la visse, et fit la dite Pucelle très-bonne chère à mon frère et à moy, estant armée de toute pièce, sauve la tête, et tenant la lance en main; et après que nous feusmes descendus à Selles, j'allay en son logis la voir; et fit venir le vin et me dist qu'elle m'en feroit bientôt boire à Paris. Et semble chose toute divine, de son faict et de la voir et de l'ouyr. Et s'est partie ce lundi, aux vespres de Selles, pour aller à Romorantin, à trois lieues en allant avant; et approchèrent des advenuës, le maréchal de Boussac et grand nombre de gens armés et de la commune avec elle; et la veis monter à cheval, armée toute en blanc, sauf la tête, une petite hache en sa main, sur un grand coursier noir, qui à l'huis de son logis se demenoit très-fort, et ne souffroit que elle le montast. Et lors elle dist : — *Menes-le à la Croix*, qui étoit devant l'église, auprès, au chemin. Et lors elle monta sans que il se meust, comme si il feust lié; et lors se tourna vers l'huys de l'église, qui étoit très-prochain, et dist en assez voix de femme : — «Vous les prêtres et gens d'église, faites processions et prières à Dieu.» Et lors se tourna en son chemin, en disant : *Tirez avant ! tirez avant !*... Son estandart ployé que portoit un gracieux page, et avoit sa hache petite en sa main, et un sien frère qui est venu depuis huit jours, partoit aussi avec elle, tout armé de blanc... La princesse m'a dit en son logis, comme je la suis allé y voir, que trois jours après son arrivée, la Pucelle avoit envoyé à vous, mon ayeule, un beau petit anneau d'or, mais que c'estoit bien petite chose, et qu'elle vous eust volontiers envoyé mieux, considéré votre recommandation. — Elle s'en est partie devant les places angloises d'environ Orléans, et elle ne s'émeut pas.» *Écrit de Selles, le* 8 *juin* 1429.

Certes, il est impossible de mieux parler de Jeanne d'Arc, qu'en citant ce très-curieux passage d'une lettre écrite par le jeune comte de Laval aux dames de Laval[1] et de Vitré, sa mère et sa grand'mère. L'apparition soudaine de cette fille des champs, au regard inspiré, qui seule, dans tous ces désastres, ne désespéra pas de donner un roi à la France, et à ce roi de France un royaume, est un des plus grands

[1] Dans un des chapitres de notre *Histoire de Normandie*, nous avons raconté avec de grands détails la vie, les travaux et le martyre de la Pucelle; nous renvoyons le lecteur à ce passage de notre premier livre.

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

miracles que le ciel pût accorder à la terre très-chrétienne. Quand elle parut, elle seule elle pouvait sauver ce royaume de France, sauvé une première fois par les Bretons de Duguesclin. Au temps de Duguesclin, en effet, la force militaire était du côté de la France; la France comptait, dans ses rangs, des Bretons, des Gascons, des Dauphinois, des Aragonais, des Lombards; sous Charles VII, non-seulement l'armée manquait au roi, mais encore le roi manquait à l'armée. La cour de France, si sage et si prudente naguère, s'était remplie, peu à peu, de témérités et de folies. Arthur de Richemond, le bon connétable de France, était tout occupé à combattre, auprès du roi Charles VII, l'influence des conseillers armagnacs et de la belle-mère du roi. Point d'argent dans les coffres de l'État, pas de solde à l'armée. «Madame ma mère, disait Jean de Laval, vous qui avez mon sceau, n'épargnez pas ma terre par vente ni par engage, car si nous ne payons, nous demeurons tout seul.» Quoi de plus? la famine partout, les campagnes ravagées, pas une maison debout hors des villes, et pour comble de misère, les Anglais avaient forcé la barrière de la Loire; leurs meilleurs soldats et leurs plus habiles capitaines menaçaient les murs d'Orléans, les Salisbury, les Suffolk, les Talbot; Orléans, le centre de la France, la clef du Midi, la ville restée fidèle au roi de France, même quand Paris l'abandonne! — seule, elle se défendait encore, dans ce royaume aux abois; mais quand partit Jeanne d'Arc au secours de la ville assiégée, la ville ne pouvait plus tenir. — Jeanne arriva donc sous les murs d'Orléans en même temps que Lahire, Xaintrailles, Armagnac, en même temps que les Bretons du maréchal de Retz, cet abominable bandit dont l'histoire est pleine d'épouvante; indomptable et féroce volonté, qui pourtant courbait la tête devant cette force inconnue, nouvelle, innocente, que Dieu envoyait de si loin, pour tout sauver!

L'inspiration marchait aux côtés de la jeune guerrière, et avec l'inspiration, le dévouement. Le peuple se précipitait pour toucher les crins de son cheval; les Anglais en avaient grand'peur. — En dix jours, la *Pucelle* délivra Orléans d'un siége acharné qui avait duré sept mois, du 12 octobre 1428 au 8 mai de l'année suivante. — Et maintenant, — les chemins étaient ouverts! — Charles VII pouvait aller d'Orléans à Reims, chercher son sacre et sa couronne. — Dans cette défense de la France et du roi, le connétable de Richemond se montra plein de générosité et d'ardeur. Chassé de la présence du roi, il ne tint compte de pareille disgrâce. A la nouvelle du siége d'Orléans,

Copyright les éditions d'Amay Lyon 2008

Richemond avait réuni une très-belle et bonne compagnie, composée des garnisons de Sablé, de La Flèche, de Dureteuil et de Bretagne ; il amena avec lui plusieurs notables gentilshommes : Robert de Montauban, Guillaume de Saint-Gilles, Alain de La Feuille, et grand nombre de gens de bien de la terre de Poitou. — Ces braves gens marchaient sur Orléans à grandes enjambées, quand ils rencontrèrent en leur chemin le sire de La Jaille, qui leur était envoyé par le roi Charles VII, avec défense de passer outre. Richemond s'écria : qu'ils étaient partis pour le service du roi, et que, nonobstant tout contre-ordre, ils iraient en avant. A quoi le sire de La Jaille répondit : — « Monseigneur, il me semble que vous ferez très-bien ! » Ainsi fait le connétable ; mais Dieu merci la Pucelle avait suffi à la délivrance d'Orléans; ce qu'apprenant, le connétable va pour s'enfermer dans Beaugency, assiégé par les Anglais. Au-devant de Richemond, accompagnée des capitaines de l'armée, accourt la Pucelle, et, du plus loin qu'elle vit monseigneur le connétable, tout disgracié qu'il était et mécontent du roi, elle va embrasser mon dict seigneur par les jambes. — « Jehannes, dit Richemond, on m'avait dit que vous voulez me combattre. Je ne sçay si vous êtes de par Dieu ou non : si vous êtes de par Dieu, je ne vous crains rien, car Dieu sçait mon bon vouloir ; si vous êtes de par le diable, je vous crains encore moins ! » Et cette nuit-là, comme c'était l'usage pour les nouveaux venus qui doivent le guet, monseigneur le connétable monta la garde devant le château. « Et ce fut le plus beau guet qu'eût été en France passé de long-temps. » — Beaugency fut sauvé par le connétable, et Talbot renonça à prendre une ville si bien défendue. Mais à peine l'armée anglaise a-t-elle commencé sa retraite, que le sire de Rostrenen, s'approchant du connétable, « Monseigneur, dit-il, faites tirer votre étendard en avant, et tout le monde vous suivra. » En effet, tout le monde suit le connétable, la Pucelle donnant l'exemple. Les uns et les autres, ils marchaient en belle ordonnance par cette *belle Beausse;* et tant galopèrent ces braves gens à cheval, la Pucelle allant avant, qu'ils rencontrèrent les Anglais au village de Patay. L'armée anglaise, en grand désarroi, fut battue à fond ; tout fut pris ou mis en fuite. Parmi les prisonniers étaient Talbot et le sire de Scales, son compagnon. M. le connétable passa la nuit dans le village de Patay ; les uns et les autres, soldats et capitaine, ils avaient besoin d'une nuit de repos après cette victoire. Mais plus le connétable rendait de services à la France, plus Charles VII s'obstinait à nier les mérites du

- Copyright les éditions d'Amay Lyon 2008 -

bon capitaine, à ce point que le roi fit au comte la défense formelle de le suivre jusqu'à Remis. Le voyage était beau pourtant; l'enthousiasme avait gagné même cet indolent monarque; les politiques et les courtisans, les jeunes soldats et les vieux capitaines, les fous et les sages, il n'y avait qu'une voix pour pousser le roi de France jusqu'à Reims. Et alors seulement, il sera le vrai roi, le seul roi, et les Anglais pourront, sans danger pour la France, faire sacrer leur roi Henri.—Eh bien ! cette fête de la monarchie secourue et sauvée, Richemond ne la verra pas ! Il ne suivra pas !—(la défense du roi est formelle),—l'armée française dans son triomphe. — Richemond, au désespoir de ne pas faire partie de cette chevauchée royale, où sa place est marquée à la droite du roi, prie et supplie le roi de France de ne pas lui faire tant d'affronts; il envoie au roi ses deux amis, Rostrenen et Beaumanoir, redemandant, au nom de l'armée, son vaillant capitaine, Arthur de Richemond! Jeanne d'Arc elle-même, Jeanne, qui se connaissait en héros, embrassait les genoux du roi de France, en redemandant : Richemond ! Richemond ! Charles VII, obstiné dans ses petites colères, répondit que Richemond ne serait pas du voyage de Reims, qu'il n'assisterait pas à ce sacre qu'il avait préparé. — Et j'aimerais mieux, ajoutait Charles VII, ne jamais être couronné à l'autel, que d'avoir pour témoin Arthur de Richemond ! — Donc, comment résister à ces volontés si violentes? Richemond, indigné, quitta l'armée de ce prince ingrat ! Il fut accueilli, en son chemin, par toutes les insultes que put inventer l'ennemi du connétable, le sire de La Trémouille, ce favori que lui-même il avait donné au roi, et le roi avait dit au connétable : *Vous vous en repentirez !* Au nom seul du connétable, les villes de guerre, celles que Richemond avait reprises, et celles qu'il avait défendues, fermaient leurs portes. — Comme il passait devant Châtellerault, et que les portes de la ville restaient fermées, le connétable jeta dans ces murailles ingrates sa hache d'armes, en signe de mépris et de colère. Les soldats osaient à peine saluer leur vaillant capitaine, tant La Trémouille était le maître de cette armée que lui abandonnait le roi de France. Spectacle lamentable, ces mesquines divisions qui compromettent les plus grandes entreprises ! — Et dans quel moment ces discordes? A l'heure sanglante et funeste où l'héroïne de cette France reconquise, de cette royauté rétablie, Jeanne d'Arc expie, sur le bûcher des Anglais, son innocence, son courage et sa vertu.

Par cette mort qui souille, d'une tache à jamais exécrable, l'histoire d'Angleterre, les Anglais comptaient sauver le roi Henri VI, un

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

enfant de neuf ans, dont la tête était surchargée du poids fabuleux des deux couronnes de France et d'Angleterre. Faible nature, affaiblie encore par les leçons de lord Warwick, une ombre enfantine qu'entouraient les malédictions de deux grands peuples :

Indigne également de vivre et de mourir.

Ce fut un des bonheurs de Charles VII, de rencontrer des serviteurs dévoués qui le servaient malgré lui, M. de Richemond, par exemple; on dirait que tant d'injures et d'injustices n'ont fait que redoubler la surveillance du connétable; il allait, sans que rien l'arrêtât; sauvant ou reprenant des villes, tuant des Anglais sans miséricorde; et enfin, comme s'il eût voulu mettre le comble à ses bons offices, le connétabe réconciliait à la France les maisons de Bourgogne, de Bourbon et d'Anjou, si longtemps hostiles. Restait à ramener au roi de France le duc de Bretagne, mais le duc de Bretagne profitait de la guerre qui avait jeté dans son duché plus de trente mille Normands, laboureurs ou artisans de Normandie; le duc hésitait donc à finir une guerre qui lui était profitable; en revanche, et déjà nous avons vu cela plus d'une fois, si le duc de Bretagne n'était pas pour la France, les Bretons avaient en haine l'Angleterre, ils suivaient le connétable, ils tenaient un bon rang dans l'armée française, qui les appelait : *les bons corps!* — En ce moment, M. de Richemond veut surtout être le maître de Paris; il arrive; il traverse Pontoise; il est à Poissy au soleil couchant. Il était arrivé, lui et son armée, à une heure de Paris, que Paris ignorait encore cette approche. Richemond cependant, grâce aux intelligences qu'il avait dans la place, savait que les portes s'ouvriraient à son nom, et que, pour lui, on *besognait aux halles*. A la porte Saint-Jacques, il frappe, disant : *Ouvrez au connétable!* La porte s'ouvre en effet, et M. de Richemond entre dans la ville, monté sur son beau cheval. De la rue Saint-Jacques au Petit-Pont et du Petit-Pont au pont Notre-Dame, le connétable fut porté en triomphe; aux halles, on lui présenta les épices et il but à la santé du peuple! Des halles, il se rendit à Notre-Dame, où il entendit la messe tout armé. — Au même instant Paris redevient la ville des rois de France; la ville couvre de ses huées cette valetaille d'Anglais à laquelle Paris n'a que trop obéi; l'Anglais, chassé de toutes parts, s'estime heureux de s'embarquer sur la Seine, qui l'emporte jusqu'à Rouen.

Le roi Charles VII fit son entrée dans Paris au mois d'octobre 1437; il fut reçu par les acclamations unanimes de tout un peuple. Le dau-

Copyright les éditions d'Assay Lyon 2008

phin, le connétable, M. du Maine, messeigneurs de Vendôme et d'Orléans étaient du cortége, le connétable de Richemond en était. — Il faut encore quinze années de luttes et de travaux pour que la France soit tout à fait délivrée des Anglais, mais déjà l'Anglais comprend que la domination touche à son terme; bientôt, à leur tour, ces insolents vainqueurs, ils vont connaître les fureurs de la guerre civile; la guerre des *deux roses* n'aura rien à envier aux guerres de Bourgogne et d'Armagnac. — Dieu soit loué, cependant! le roi de France est enfin à Paris, il n'a plus qu'à attendre pour être tout à fait le maître; il a pour lui le peuple, le clergé, la noblesse, l'avenir.

Au reste, l'instant est mauvais pour tous ces gentilshommes, il faut renoncer aux vieux priviléges; la féodalité s'en va pour ne plus revenir. A les voir de près, ils ont perdu l'éclat et la grâce chevaleresque; ils ont oublié la justice et la pitié, et jusqu'au nom de Dieu! Le seigneur n'est plus qu'un chef de bandes qui de temps à autre rentre dans son manoir après avoir pillé les plus humbles chaumières. Ils sont fiers des sobriquets que leur inflige le peuple malheureux : *écorcheurs*, *houspilleurs*, *tondeurs*. — Ils s'enivrent dans l'orgie et dans le sang. A Paris même, le bâtard de Bourbon, pour arracher quelque argent à un malheureux bourgeois, le fait enfermer dans un coffre, et par-dessus le coffre la femme de ce pauvre homme est attachée, et elle assiste à la longue agonie de son mari. Le comte d'Harcourt tient son père dans une étroite prison, et le vieillard meurt sans avoir revu la lumière duciel; la comtesse de Foix empoisonne sa sœur; le sire de Giac empoisonne sa femme, et quand elle a pris le poison, « il la feist monter derrière luy à cheval, et chevaucha quinze lieues en cettuy estat, puis mourut la dicte dame incontinent. » Et quand enfin le connétable de Richemond eut pris M. de Giac, et qu'il fallut tuer ce misérable, Giac supplia le connétable de lui faire auparavant trancher sa main droite, que lui Giac il avait donnée au diable, de crainte qu'avec cette main, le diable n'emportât tout le corps. — Ce sont partout mêmes histoires cruelles et lamentables de sang et de crimes. Ce chapitre ne s'achèvera pas sans que nous ayons à vous raconter comment le duc de Bretagne laissa mourir de faim Gilles, son frère! — Au même instant, Adolphe de Gueldre traîne son père par les cheveux, dans la neige, dans un sentier de cinq lieues, jusqu'à l'abîme où il précipite le vieillard! « Nous sommes tous parricides de père en fils »! disait Adolphe de Gueldre. Voilà par quelle trace sanglante nous arrivons jusqu'au fameux procès du maréchal de Retz, un des plus

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

grands seigneurs de Bretagne, car il appartenait, par les Laval, à la maison régnante de Montfort; il tenait à la maison de Thouars par sa femme, et il avait hérité de Jean de Craon, son aïeul maternel, des seigneuries de la Suze, d'Ingrande, de Champtocé. Depuis bientôt quinze années, Gilles de Retz était l'effroi de la contrée. Il avait à ses gages une horrible vieille femme surnommée la Meffraie, qui enlevait de petits enfants qu'elle entraînait dans le château du sire de Retz, et ces enfants, on ne les revoyait plus. Ce Gilles de Retz n'avait peur de rien et de personne; il avait gagné, à la pointe de l'épée, son titre de maréchal de France; il était au sacre de Reims, où le connétable de Richemond n'était pas, et c'est lui-même que le roi Charles VII avait choisi pour porter la sainte ampoule!—Pourtant, la voix des mères désolées qui redemandaient leurs enfants disparus parla plus haut que les services et la vaillance de cet homme.—On l'arrête.—L'évêque de Nantes, intrépide et sans peur, commence hardiment ce procès de scandales et de meurtres.—Il pénètre dans ce château, ou pour mieux dire, dans cette caverne, et il trouve les cadavres calcinés de tant de pauvres enfants égorgés par ce misérable!—Alors la province entière se mit à porter l'accusation contre Gilles de Laval. Maintenant qu'il ne pouvait plus échapper à la justice humaine et divine, on se racontait tout haut ses orgies de la nuit, ses débauches dans le jour, ses évocations magiques quand il appelait l'esprit des ténèbres à son aide, en chantant l'office de la Toussaint en l'honneur des démons. A force d'invoquer Satan, lui-même il était devenu Satan! Il n'avait pas de plus grande joie que de contempler les convulsions des lentes agonies. Il avait fait du crime une bouffonnerie; il faisait porter aux courtisanes de ses orgies nocturnes la guimpe des religieuses, aux baladins la mitre et la crosse des évêques. Bientôt vint la ruine de cette fortune indignement gaspillée.—Gilles de Retz mit en vente plusieurs de ses domaines, mais à la vente de ses biens s'opposa le parlement de Bretagne.—Alors le désespoir s'en mêla; il fallait à cet homme de l'argent à tout prix; il appela le diable à son aide.—Oh! l'horreur! un pauvre petit enfant fut égorgé en l'honneur de Satan! Lui-même, Gilles de Retz, il offre à la divinité infernale le cœur, les yeux, le sang de la tendre victime; il donne au diable tout ce que peut donner un homme,—moins son âme! —Eh bien! de ce seigneur tout-puissant par la vaillance, par le courage, par son titre de maréchal de France, noblement gagné dans les batailles, le parlement de Bretagne a fait justice; rien n'a pu sauver Gilles de Laval. Condamné à être brûlé vif, la sentence fut exécutée

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

dans la plaine de Nantes. Seulement on fut moins cruel pour ce damné que les Anglais ne l'avaient été naguère pour Jeanne d'Arc. Il fut étranglé avant que le feu ne montât jusqu'à lui, et quand il fut mort (au vent les cendres de Jeanne d'Arc!) — *des demoiselles de grand état* vinrent le détacher du bûcher et l'ensevelirent dans l'église des Car-

mes. — Honte aux Anglais, qui avaient corrompu à ce point les mœurs de la noblesse féodale! A force de troubler les âmes, les consciences, les courages, les libertés de ce peuple, ils ont rejeté la nation française dans la sanglante barbarie! Ils ont arraché du cœur de cette nation les rares vertus qui en faisaient la nation chevaleresque et chrétienne par excellence; ils ont fait de nos villes un désert, de nos campagnes un amas de ronces; ils ont donné à cette nation la faim et les maladies contagieuses! Aux portes même de Paris se tenaient les loups enragés, demandant à l'Anglais et à la famine leurs

- Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008 -

cadavres de chaque jour ! O pauvre France ! que la voilà bien malade. Mais, quoi ! maintenant que l'Anglais est en fuite, il ne faut désespérer ni du roi, ni du peuple de France. Le peuple va se presser autour du roi ; il va travailler maintenant à la paix, qui console et qui sauve ; il va donner à la royauté toute cette puissance éparse dont les gentilshommes ont abusé pour s'abandonner à leurs instincts féroces. Dans cette œuvre où l'avenir est en jeu, le connétable de Richemond prêtera volontiers aide et appui au peuple et au roi ; Richemond a eu l'honneur d'être aussi utile à la cause de la paix et de la justice que Jacques Cœur, le financier, et Jean Bureau, le maître des comptes ; ajoutez à ces trois-là Yolande d'Évreux, la belle-mère du roi Charles VII, celle qui a protégé *la Pucelle*, et même, car il faut être juste pour tous, enveloppez dans votre indulgente reconnaissance Agnès Sorel, la dame de courage et *de beauté*.

Cependant, le 19 avril 1442, le duc Jean V était mort à Nantes, dans le manoir de La Touche. Il laissait la Bretagne florissante, au milieu des calamités qui accablaient et dépeuplaient le royaume de France. Prince généreux, dévoué à son peuple, de mœurs faciles, il fut aimé, partant il fut pleuré des Bretons. Jamais chrétien ne fut plus charitable. « *Celui*, disait-il à ses courtisans, *de qui vous me parlez mal, vous vaut par aventure bien.* » L'histoire rapporte du duc Jean V un de ces beaux traits qui éclairent tout un caractère. Peu de temps avant sa mort, il avait fait demander en mariage pour François, son fils aîné (on disait parfois : *le comte de Nantes*), Isabelle d'Écosse, sœur du roi Jacques, et comme les ambassadeurs du duc de Bretagne lui disaient, au retour, que cette princesse avait une trop grande simplicité d'esprit, le duc leur demanda « *si elle avait bonne santé et était propre à avoir des enfants.* — Oui, certes, répondent les envoyés de la Bretagne. — Cela suffit, leur dit le prince ; *elle est telle que je la veux. Ces grandes subtilités, dans une femme, nuisent souvent plus qu'elles ne servent. Par saint Nicolas, je tiens une femme assez sage, quand elle sait distinguer la chemise d'avec le pourpoint de son mari !* »

Notre grand poëte Molière a mis en beaux vers cette parole très-sensée du duc Jean V, quand il a dit, dans *les Femmes savantes* :

> Nos pères sur ce point étaient gens bien sensés
> Qui disaient qu'une femme en sait toujours assez
> Quand la capacité de son esprit se hausse
> A connaître un pourpoint d'avec un haut-de-chausse.

Le duc Jean V est le dernier des ducs de Bretagne qui ait laissé des

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

enfants mâles. Son fils aîné monta sur le trône ducal, en 1442, et il régna sous ce nom-là, François Ier. Il fut couronné en grande pompe et avec toutes les cérémonies accoutumées : le prince, au milieu d'un nombreux cortége, arrivait jusqu'aux portes de Rennes, monté sur un beau cheval. « Et Dieu sait comment il étoit accompagné, et c'é-« toit belle chose à voir les seigneurs, chevaliers et escuyers ! » A la porte de la ville, le nouveau duc était reçu par l'évêque, qui demandait, par le guichet : « *Que voulez-vous?* — Ouvrez, disait

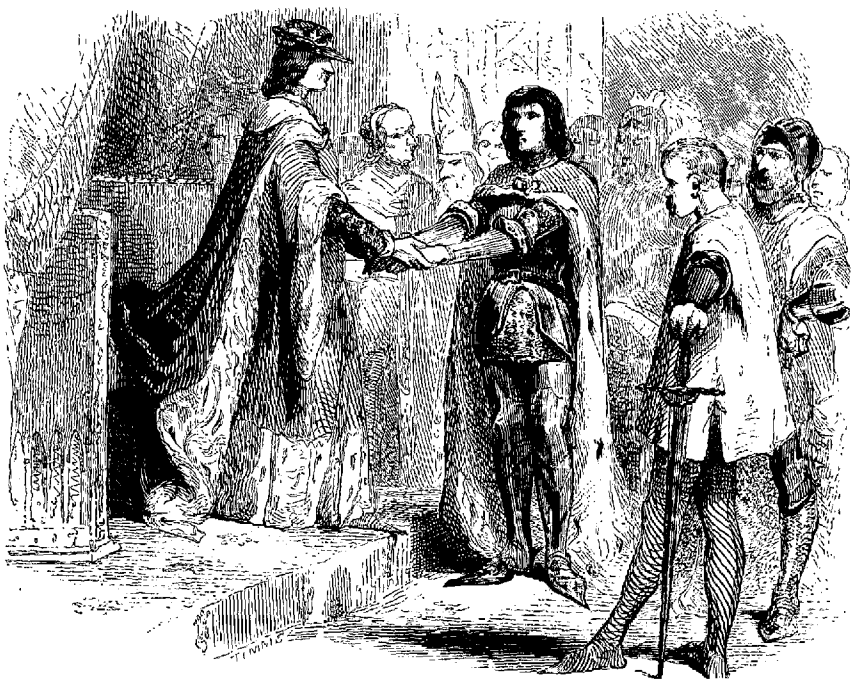

le prince ; je viens chercher l'épée et la couronne ! » Alors, et le serment prêté, la porte s'ouvrait à deux battants ; le prince passait la nuit en prières dans la cathédrale, et, au matin, l'évêque de Rennes remettait au duc l'épée et la couronne.

L'année qui suivit son couronnement, l'an 1444, *en esté*, le nouveau duc de Bretagne, pour obéir à l'invitation du roi de France, s'en vint signer à Tours la trêve conclue avec l'Angleterre ; il vint accompagné de son frère le connétable, et à Tours il y eut grande assemblée, et fut conclu le mariage du roi d'Angleterre et de madame Marguerite, fille du roi de Sicile ; et après s'en alla le duc en Bretagne, et le connétable à Parthenay. La trêve signée devait durer deux ans ; mais à

- Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008 -

quoi tiennent ces repos des armes? Charles VII savait que peu de trèves sont durables; que la paix même, en certaines rivalités, se peut rompre d'un jour à l'autre; aussi, lorsque François Ier s'en vint faire au roi hommage pour le duché de Bretagne, le jeune duc se vit entouré d'honneurs et d'amitiés. Charles VII était en son château de Chinon; le duc François, debout, la tête nue, les mains dans les mains du roi, prêta foi et hommage de la duché de Bretagne et de ses appartenances! — Là étaient le dauphin et le roi de Sicile, messeigneurs d'Orléans, de Bourbon, d'Alençon, du Maine.—Le serment prêté, les fêtes commencèrent. Le roi de France tenait, avant tout, à se faire de son homme lige un sujet fidèle et dévoué. Pour que la réconciliation fût complète entre la maison de France et la maison de Bretagne, des lettres *d'abolition et de pardon* furent octroyées, par le roi, au duc François et au comte de Richemond, connétable de France, son frère, et à tous leurs sujets, officiers et serviteurs, de tous les forfaits commis contre le roi et la couronne de France. A la nuit, et quand M. le connétable veut rentrer dans son logis, il se trouve que le logis du connétable est occupé par le duc de Nevers. M. de Richemond réclame sa maison, et M. de Nevers est obligé de céder, disant : *C'est pour l'amour de l'office!* c'est-à-dire : Je cède au connétable! A quoi M. de Richemond répond : Et vous céderiez quand il s'agirait simplement d'Arthur de Bretagne. —Au même instant, la maison de Penthièvre se réconciliait, de son côté, avec la maison de Bretagne, et promettait de renoncer à ces sanglantes rivalités qui avaient fait tant de mal à la patrie commune. — Ainsi, le règne du duc François Ier s'annonçait sous des auspices pacifiques. Une mésintelligence inattendue, survenue entre les deux frères, François et Gilles de Bretagne, rejeta dans les guerres acharnées la France et l'Angleterre. Vous savez en effet, depuis longtemps, que ces mésintelligences sont dangereuses, car l'Anglais est au fond de toutes ces questions. Or, voici cette tragédie épouvantable qu'on pourrait appeler *la Thébaïde bretonne.* Le fils puîné de Jean V, Gilles de Bretagne, avait reçu en apanage et en fief, pour lui et ses hoirs, *procréés de sa chair en loyal mariage,* héréditairement et perpétuellement, six mille livres de rentes, assises en diverses châtellenies de Bretagne. Comme il ne se contentait guère de son partage, le jeune prince avait prié son frère de lui affecter quelques propriétés dans le duché même. Il paraît que cette requête fut accompagnée d'observations dont le ton déplut au duc François, qui rejeta la demande de son frère; d'autres racontent[1]

[1] *Histoire de Charles VII*, par Matthieu de Coucy.

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

« que le dit Gilles, qui étoit un beau chevalier, bien formé et puis-
« sant de corps, avoit été élevé et nourri durant sa jeunesse avec son
« cousin germain Henri d'Angleterre, lequel roy l'avoit fait son con-
« nétable, et, à cette occasion, il s'étoit mis à séduire et à attirer plu-
« sieurs grands seigneurs de la duché de Bretaigne en faveur des
« Anglais. » Quoi qu'il en soit, le prince Gilles fit une opposition déclarée à son frère et seigneur le duc de Bretagne, et le duc François Ier en prit grand ombrage. D'ailleurs, le prince Gilles avait auprès du duc un ennemi acharné, Arthur de Montauban, maréchal de Bretagne. Le père du chevalier de Montauban était de la maison de Rohan, sa mère était une Visconti; il avait tous les vices d'un ambitieux de bas étage, et pas un moyen, pas un crime, ne lui coûtait pour réussir. Sa haine violente contre Gilles de Bretagne lui venait de ce que ce prince avait enlevé et épousé une riche héritière des maisons de Chateaubriand et de Dinan, et cette héritière des biens de deux familles, Montauban la voulait pour sa femme. En attendant, il en avait fait sa maîtresse; maître de la femme et pour mieux perdre le mari, Montauban avait cherché à Gilles de Bretagne des ennemis acharnés dans la maison de Laval.—Ce fut une conjuration véritable.—Les conjurés convinrent qu'ils perdraient l'ennemi commun par la calomnie! — A les entendre, les murmures du prince Gilles ce sont des menaces; si le prince se retire dans son château de Guildo, c'est que le prince conspire. Le prince Gilles, élevé en Angleterre avec le roi Henri VI, touchait une pension du gouvernement anglais; c'est qu'il voulait ouvrir la Bretagne à l'invasion anglaise. — Quelques archers anglais viennent-ils de Normandie au château de Guildo pour tirer de l'arc avec le prince, aussitôt ces archers anglais prennent la dimension d'une armée. — De tous ces bruits s'inquiète le roi de France; il se souvient, non sans effroi, de la Bretagne envahie. — « Sur ces advertissements, il fut arrêté entre le roy et le duc, que le roy envoyroit prendre Gilles, et qu'on le constitueroit prisonnier. Et de fait, tost après le partement et le retour du duc, le roy envoya messire Prégent de Coëtivy, admiral de France; messire Pierre de Brézé, sénéchal du Poitou, et messire Renault de Dresnay, capitaine breton, avec quatre cents lances : lesquels, le dimanche vingt-sixième jour de juin mil quatre cent quarante-six, arrivèrent au Guildo : et trouvans ce jeune prince jouant à la paulme en la court du chasteau, demandèrent à entrer : et dirent de la part de qui ils étoient envoyez : comme il sceut qu'ils estoient de la part du roy, il fit ouvrir les portes, leur disant qu'ils fussent bien venus : et

Copyright les éditions d'Amay Lyon 2008

demanda des nouvelles des dispositions du roy son oncle. Il fut bien étonné quand il sçeut la commission dont ils étoient chargez, et qu'ils étoient venus pour le faire prisonnier. Leurs exploits furent qu'ils se saisirent des clefs, pillèrent indignement sa vaisselle d'argent, bagues et joyaux qu'ils trouvèrent, sans rien épargner ny respecter, ny sa femme ny sa belle-mère, Catherine de Rohan. Puis, l'ayant saisi, le menèrent à Dinan devers le duc son frère, qui ne le vouloit point recevoir. » L'expédition fut tenue si secrète, que le connétable de Richemond lui-même, *le chef des armes*, n'apprit qu'à la dernière minute le complot qui menaçait la liberté de son neveu. A l'instant même, le connétable demande son cheval; il part, il chevauche la nuit et le jour; il espérait arriver assez tôt pour sauver son neveu François d'un crime, et Gilles son neveu d'un attentat épouvantable. Arrivé chez le duc François, Richemond se jette aux pieds de son neveu, demandant la grâce de Gilles. — Aux prières de Richemond, se joint Pierre de Bretagne, le second fils de Jean V; rien n'y fait, François Ier est inflexible! Il veut la liberté, il veut la vie de son frère! — Il la demande au parlement de Bretagne! — Le duc voulait que son frère fût condamné sans être entendu; mais les états, par la voix d'Olivier de Breil, procureur général de Bretagne, résistent à la volonté du prince. — Alors François livre le prisonnier à la garde d'Arthur de Montauban, son ennemi implacable; la victime était désormais sous la main du bourreau. — Cette querelle entre les princes de la maison de Bretagne devait exercer son influence accoutumée sur les destinées de l'Angleterre et de la France.

C'est depuis longtemps une vieille habitude de l'Angleterre, de se poser comme la gardienne des droits légitimes; qu'une injustice se commette, dont elle puisse tirer quelque profit en la réparant, elle crie à l'injustice! Vous pensez bien que la captivité et les malheurs de Gilles de Bretagne furent un prétexte d'invasion que l'Angleterre mit soudain à profit. Elle accourait, disait-elle, au secours d'un prince infortuné! — Au nom de Gilles de Bretagne, les Anglais occupent la ville de Fougères; et comme le duc François demandait raison de cet outrage au duc de Sommerset, Sommerset répliqua que l'Angleterre ne répondait que de ses soldats et non pas des aventuriers qui vivaient au jour le jour du hasard de leur épée. — Bref, la guerre recommençait entre les deux nations; la trêve était rompue; des deux côtés on se mettait en campagne, et Charles VII, content du prétexte, commençait par envahir la terre par excellence pour la couronne de France, le

Copyright les éditions d'Assay Lyon 2008

duché de Normandie. Richemond, cette fois, menait l'armée française; car le roi de France lui permettait de rendre à la France la plus belle de ses provinces. Richemond obéit, et cependant il prie le roi d'intercéder pour son neveu, renfermé à Dinan. Pour être agréable à son connétable, le roi de France envoie en Bretagne son amiral, M. Prégent de Coëtivy, et le duc François remet à M. de Coëtivy lui-même l'ordre d'ouvrir au jeune prince les portes de sa prison. — Tel n'était pas le compte des faussaires. — Ils font composer, par un certain Pierre Larose, autrefois employé dans les chancelleries d'Angleterre, une fausse lettre du roi Henri VI, adressée au duc François. La lettre était remplie de menaces si violentes, que le duc de Bretagne non-seulement ne veut plus relâcher son frère, mais encore il veut que sa prison soit plus étroite que jamais.—Bien plus, on traîne le malheureux prince de prisons en prisons; on l'accable de mauvais traitements et d'injures; on brûle ses lettres à son frère, et à ces lettres suppliantes on substitue des lettres de menaces. C'est ici le lieu de raconter la bataille de Formigny, gagnée par le connétable de Richemond, le quinzième jour d'avril 1450. Le matin, le connétable ouït la messe à Saint-Lô; après quoi il fit toutes ses dispositions pour le combat : il plaça à l'avant-garde M. de Blossac et le maréchal de Lohéac; il confia les archers aux deux frères, Jean et Philippe de Malestroit, gardant autour de sa personne, Regnauld de Volvire, Pierre du Pan, Yvon de Tréenna, Jehan Budes, Hector Mériadec, Jehan du Bois, Colinet de Liguières, Guillaume Gruel, son écuyer et son historien. La bataille s'engagea tout d'abord autour d'un moulin à vent, où les armes du connétable firent merveille. Dans cette mêlée se distinguèrent au premier rang le jeune comte de Clermont, qui gagna ses éperons de chevalier, Jacques de Chabannes, Joachim Rouault, Olivier de Broons, Jehan de Rochewaen. — L'armée anglaise fut battue en moins de trois heures; la déroute fut complète; les prisonniers étaient nombreux. Le premier soin du comte de Clermont et du connétable, ce fut d'enterrer les morts. Cette nouvelle victoire devait profiter à coup sûr au malheureux Gilles de Bretagne; elle agrandissait l'autorité du connétable, et, plus que jamais le comte de Richemond réclamait, en homme qui veut être obéi, la liberté de ce neveu qu'il aimait. — Vain espoir! poussé à bout par tant d'habiles mensonges, le duc de Bretagne avait composé un tribunal tout exprès pour en obtenir une sentence contre son frère. Le sire de Montauban, et son digne frère, Arthur de Montauban, étaient au nombre de ces juges iniques. Une

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

seule nuit suffit à dresser la sentence; sans avoir été entendu, Gilles de Bretagne est condamné à mort par Louis de Rohan Guéménée-Guingan, l'oncle de Montauban et chancelier de Bretagne. En vain le garde des sceaux du duché, Eon Beaudoin, refuse de sceller cet arrêt inique, le chancelier de Rohan destitue le digne magistrat, et, lui-même, il met le sceau de Bretagne à ce fratricide ! Au reste, l'arrêt de mort était confié à des mains dignes de l'exécuter. On sait même le nom des bourreaux : Robert Roussel, Jean de La Chaise, Maletouche, Jean-Rageard. — La mort du malheureux Gilles de Bretagne rappelle une funèbre histoire du moyen âge, dans cette sanglante Italie où Montauban, le fils de l'Italienne, avait appris « les attentats, les poisons et les énormités que la France déteste, » ce sombre drame qui se passe à Pise même, sur la *place des Chevaliers*, dans *la Tour de la Faim !* — C'en est fait, le jeune homme, condamné à mort, est jeté tout vivant dans un abominable sépulcre. La faim le prit dans ces ténèbres immondes. Des hommes qui passaient sous les fenêtres de cette affreuse prison entendirent ces cris d'angoisses : « Oh pitié! oh pitié! — Du pain! du pain! au nom du Christ! — De l'eau! au moins une goutte d'eau, mes frères ! » — La peur contenait les plus hardis; chacun eût voulu sauver le fils du duc Jean V, l'amour de la Bretagne; pas un n'osait. — Seule, une pauvre vieille femme fut assez courageuse pour faire l'aumône d'un morceau de pain à ce fils de tant de princes ! — Et avec la bonne femme vint un humble cordelier, pour entendre la confession suprême de ce malheureux prince qui va mourir ! — Le prêtre, passant sa main généreuse à travers les barreaux, accorda à cet infortuné la bénédiction suprême. — Encore les assassins trouvaient-ils que Gilles de Bretagne vivait trop longtemps; ils l'étranglent; et quand il a rendu le dernier soupir, ils s'en vont à la chasse ! — Ainsi périt seul, sans consolation, après une captivité de près de quatre ans, dans ce château de la Hardouinaye, si triste et si sombre, au bord de son grand étang, au milieu de sa vaste forêt, ce dernier reste d'une si grande maison. En effet, Gilles emportait avec lui l'avenir de la maison de Bretagne (24 avril 1450). Cet abominable fratricide jeta sur le règne du duc François Ier une épouvante invincible, « *qui ternit la douceur et la beauté de ce règne!* »

La nouvelle de cette mort remplit la Bretagne d'épouvante et d'horreur. Le duc François était alors au siége d'Avranches, et il venait d'être rejoint par son frère le connétable, par Chabannes, Loheac, Blossac, Couvron, Rosnivinen, en un mot, les principaux seigneurs de

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

Bretagne; ils apprirent tout à coup les horribles nouvelles de monseigneur Gilles, et les uns et les autres ils en furent atterrés. M. de Richemond contenait son indignation à grand'peine; les seigneurs portaient un front consterné; le duc François sentit le remords grandir dans son cœur. Malheur à celui qui attend que le crime soit accompli pour en voir toute l'horreur! — Devant le mépris de tous ces visages, devant le courroux de Richemond son oncle, et surtout quand il entendit au fond de sa conscience le grand cri, le cri terrible : *Caïn, qu'as-tu fait de ton frère?* le fratricide quitta le siége d'Avranches, sans trop savoir où porter ses pas. Il était à cheval, avec peu de suite, et il allait sur la grève qui mène au Mont-Saint-Michel, lorsque soudain, et comme s'il fût sorti de terre, un homme au regard terrible, au geste menaçant, se dressa devant le prince; c'était le cordelier qui avait reçu, à travers les barreaux de son cachot, la confession de monseigneur Gilles de

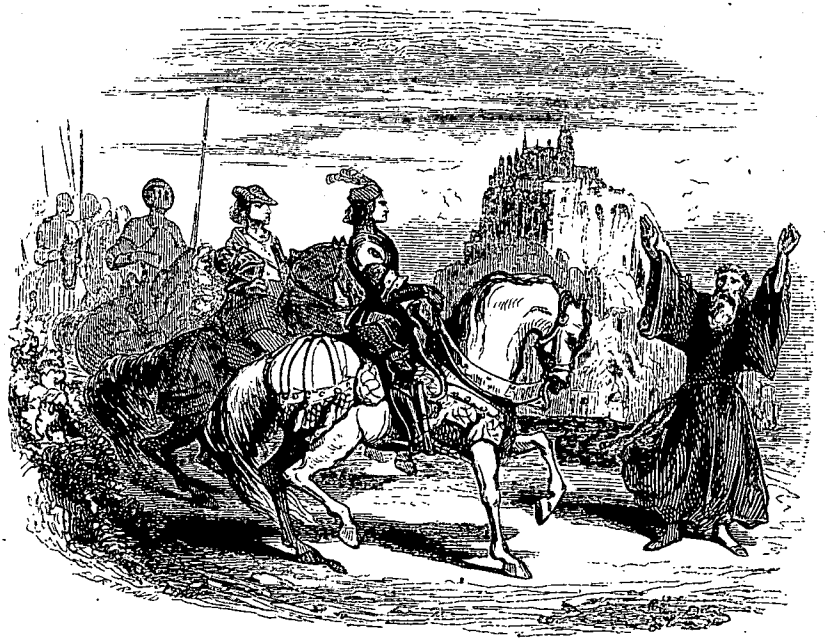

Bretagne. — Fratricide! s'écria le terrible missionnaire, au nom de monseigneur Gilles, ton frère, mort de faim dans tes prisons, je te somme à comparaître dans quarante jours devant le tribunal de Dieu! — Prépare-toi! — Et, en effet, quarante jours après cet appel

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

terrible, heure pour heure, le fratricide comparaît au tribunal du juge dont l'arrêt est sans appel. — 17 juillet 1450!

Comme il ne laissait pas d'héritiers mâles, le duc François Ier, en présence des évêques de Dol, de Nantes, de Saint-Brieuc, de Quimper, avait institué, pour héritier de sa couronne, son frère Pierre; et, dans le cas où celui-ci mourrait sans postérité masculine, son oncle Arthur de Richemond, connétable de France, montait sur le trône de Bretagne; enfin, à défaut d'héritier de ce dernier, François, son cousin germain, fils de Richard, comte d'Étampes, auquel François Ier avait accordé la jeune Marguerite, sa fille aînée, était désigné comme l'héritier possible du duché de Bretagne (1450).

Par ce testament, le duc François Ier, qui pourtant laissait deux filles de son sang, suivait à la lettre le traité de Guérande, où il avait été décidé que les filles n'héritaient du duché de Bretagne qu'à l'extinction complète de la ligne masculine.—Dans ce même testament, François Ier instituait une fondation pour l'âme de feu son frère Gilles. — Ce dernier acte d'une volonté intelligente et ferme fut obéi en tout point. Pierre monta sur le trône de son frère François Ier.

L'histoire ne peut rien dire du règne de Pierre II. — A défaut d'actions illustres, les historiens ont ramassé des anecdotes. — Pierre II est taciturne, dévot, inquiet, très-jaloux de sa femme; il la frappe sans pitié, au moindre soupçon.—Il voulut que les assassins de Gilles, son frère, fussent traités selon leurs mérites; il les fit saisir jusque sur les terres du roi de France, et les misérables, ramenés en Bretagne, furent livrés au bourreau. — Seul, le plus coupable de tous ces assassins, Arthur de Montauban évita le supplice en prenant la robe de moine. Même, c'est chose triste à dire! ce bandit que réclamait l'échafaud de Gilles de Laval, il devint plus tard, non pas évêque en Bretagne, car la Bretagne se fût soulevée, mais archevêque de Bordeaux! — Pierre II mourut en 1457, non pas sans avoir confirmé le testament de François Ier. Désormais, le comte de Richemond devenait duc de Bretagne. Si la couronne était pesante, le front qui la devait porter était digne de la couronne. Depuis plus de trente ans, le comte de Richemond tenait dans ses mains l'épée de connétable de France; il est de tous les capitaines venus après le connétable Duguesclin, celui qui a le mieux marché sur ses traces. Moins heureux que Duguesclin, qui s'appuyait sans peur sur la sagesse bienveillante du roi Charles V, Richemond avait eu à combattre, même pour sauver la couronne de France, les mauvais vouloirs du roi Charles VII. Il servit

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

malgré lui le roi de France ; malgré le roi, il prit Beaugency et gagna la bataille de Patay ! — Il négocia le traité d'Arras, qui fit rentrer dans le devoir le duc de Bourgogne.—Formigny, c'est la vraie bataille de Richemond, et cette fois, du moins, la France gardera la Normandie.—Il fut le réformateur de la milice française ; le premier, il a institué les compagnies d'ordonnances qui ont fait longtemps la force des armées et les ont mises sur un pied fixe. — Homme énergique et vrai, il établit dans l'armée l'obéissance et le respect du commandement ; il fut à la fois sévère et juste ; ses soldats l'appelaient d'un beau surnom : *le justicier*. — Monté au trône de Bretagne, et comme les seigneurs bretons lui conseillaient de ne pas garder la charge de connétable, « Il faut, dit-il, que ma vieillesse honore la dignité qui a été l'honneur de ma jeunesse ! » Aussi bien, dans les grands jours, faisait-il porter devant lui, par Philippe de Malestroit, *son escuyer d'escurie*, l'épée de Bretagne à sa droite, et à sa gauche l'épée du connétable, cette épée qui, dans les mains de trois capitaines bretons, avait sauvé la France sous trois rois chancelants : Charles V, Charles VI, Charles VII.

Même sur son trône, Arthur cherchait du regard et du cœur, avec des regrets bien sentis, les princes de sa maison, les jeunes gens qui l'avaient précédé dans la tombe : François, Gilles, Pierre ! « Le roy « (de France) et son conseil vouloient qu'il fist hommage lige à cause « du duché de Bretagne ; il répondit qu'il n'en feroit rien qu'il n'eust « parlé aux états de son pays, et jamais ne fust-il retourné devant le « roy et ne lui eust fait nulle redevance, si n'eust été pour sauver « la vie à monseigneur d'Alençon, son neveu ; et il fist redevance « au roy, telle que ses prédécesseurs avoient fait, et non autre- « ment ; puis après la condamnation de monseigneur d'Alençon, le « duc s'en vint en son pays, et pleust à Dieu que jamais n'eust été à « Vendôme, car oncques puis ne fust sain jusqu'à la mort ! Le bon « prince s'en fust à Nantes et fust le bien reçu, et fist grand'chère. » — Son grand rêve, le rêve de sa vie entière, la préoccupation de sa mort, la gloire à côté de laquelle toute gloire lui paraissait incomplète, c'était de marcher sur les traces de Guillaume *le Conquérant*, c'était de retrouver ce sillon de l'Océan qui devait conduire l'armée triomphante dans cette île de la Grande-Bretagne ! Avec quelle joie ineffable il eût recommencé la bataille d'Hastings ! — Il le voulait, il en était sûr, sûr à ce point qu'il avait, lui aussi, son *livre de partage*, où à l'avance il avait divisé sa conquête entre ses amis et ses compagnons d'armes. — La mort vint interrompre ces vastes projets de con-

Copyright les éditions d'Assay Lyon 2008

quête. « Depuis la Conception de Notre-Dame, fust toujours le bon « prince malade jusques à Noël, nonobstant que toujours estoit sur « pied et point ne se couchoit, et jeusna les Quatre-Temps, et la vigile « de Noël se confessa, et fut à matines et à la messe de minuit, et à la « grand'messe du jour, et à vespres, et le jour de Sainct-Étienne ouyt « la messe, et dict les heures à genoux bien dévotement, comme bon « et loyal chrestien; car je sais que en son temps il n'y avoit meil- « leur catholique que lui; et pour quelques mauvais termes que luy « tint le roy Charles son maître, oncques ne dit mal de luy et ne laissa « de le bien servir. — Oncques homme ne hayait plus toutes sortes « d'hérésies et de sorcelleries qu'il hayoit, et bien y parut, car il fist « plus contre les sorciers en France, en Poitou et en Bretagne, que nul « autre en son temps. Il étoit preudhomme, chaste et conciliant, et « tous les jours, au moins une fois, parloit de la guerre et y trouvoit « grand plaisir, — et aimoit et soutenoit le peuple plus que tout autre, « et faisoit grandement des biens aux mendiants et aux pauvres de « Dieu. Celuy bon duc trespassa de ce monde, le jour de la Sainct- « Étienne, lendemain de Noël, environ six heures après midi, et « rendit à Dieu son esprit le vingt-troisième jour de décembre de « l'an 1458, et repose son corps en l'église des Chartreux, près Nan- « tes, dans une chapelle, laquelle s'appeloit auparavant chapelle du « Duc, que le bon duc Jehan son père avoit fondée, et depuis l'aug- « menta, et fit enfin le monastère; et depuis sa mort, la duchesse « Catherine, sa femme, a fait parachever les cloîtres, fait faire des « chaires, donné cilices, livres, chappes, chasubles, avec leurs ap- « partenances, et fait plusieurs autres biens. »

Achevons cette oraison funèbre en deux mots : quand le roi Charles VII confiait au comte de Richemond l'épée de connétable, les Anglais étaient les maîtres du royaume de France; à la mort du connétable, les Anglais n'avaient plus, de leurs conquêtes en terre de France, que la ville de Calais!

Ici, nous touchons aux derniers jours de l'Armorique indépendante. La faiblesse des derniers ducs de cette maison de Montfort, qui gouverne la Bretagne depuis tantôt deux cent cinquante années, la défaite complète et définitive du régime féodal, et enfin même, le dévouement et le sacrifice des Bretons pour cette France qu'ils s'habituaient, à force de la servir, à regarder comme une seconde patrie; toutes ces raisons réunies poussent à la réunion de la Bretagne et de la France. Nous n'avons plus, avant de voir s'accomplir cette révolu-

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

tion depuis longtemps prévue, que deux règnes à vous raconter. Vous avez vu que le testament du duc François Ier s'exécutait dans toutes ses parties. Arthur de Richemond, Arthur III, venait de mourir sans enfants, et sur ce trône auquel les héritiers allaient manquer, monta, sans conteste, François II, comte d'Étampes, fils de Richard de Bretagne. Dans la personne du nouveau prince, petit-fils du duc Jean IV et mari de la fille aînée du duc François Ier, se réunissaient les droits des deux branches, et tous ces droits accumulés sur sa tête, François II ne savait à qui les transmettre. Depuis tantôt deux cent cinquante années que la maison de Jean de Montfort régnait sur la Bretagne, cette maison n'avait jamais été plus près de s'éteindre. François II avait perdu, presque en même temps, sa femme et son fils, et quand il aurait dû songer à un second mariage, il perdit les belles années dans ses vaines amours avec la dame de Villequier. Le moment était mal choisi pour un duc de Bretagne, de s'abandonner ainsi lui-même, car François II allait avoir affaire avec une forte partie. En effet, en ce moment régnait sur la France S. M. très-terrible et très-habile le roi Louis XI. A peine roi, il avait montré que désormais il marcherait dans sa voie d'un pas ferme et sûr; il avait commencé par se faire le maître absolu dans la Normandie, dans le Poitou, dans la Guienne, sur les rivages où pouvaient se présenter les Anglais. Le roi Charles VII avait emporté dans la tombe la puissance des grands vassaux, et désormais le nouveau roi, Louis XI, ne veut plus, autour de son trône, que le peuple et les villes. D'ailleurs, dans ce royaume qu'il allait agrandir de moitié, Louis XI se sentait seul et livré à ses propres forces. Les grands lui étaient hostiles, les petits ne le comprenaient pas encore; il avait été traîné, pour ainsi dire, jusqu'à Reims, par son hôte le duc de Bourgogne. On eût dit le vainqueur qui conduisait son captif; ce captif, c'était le roi de France. Il est à genoux, il se relève; il était si humble tout à l'heure, bientôt il sera terrible! — Laissons-le faire, il brisera tout ce qui reste encore du monde féodal. Or, de toutes les provinces de l'ancienne Gaule, la plus considérable, la plus belliqueuse, et surtout la moins disposée à porter le joug du pouvoir absolu, quel qu'il fût, c'était la Bretagne! La Bretagne était à prendre; il est vrai que d'un second mariage, car enfin il avait épousé en secondes noces Marguerite *Sein-de-Lis*, la fille de Gaston IV, comte de Foix, François II avait eu deux filles, mais ces deux enfants ne pouvaient pas être un grand obstacle à Louis XI. Il était déjà le maître du Roussillon, qu'il avait acheté, et de la Provence, que lui avait laissée le testament de Charles

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

d'Anjou, il ne lui manquait plus que la Bretagne pour rendre à la France ses limites naturelles et tant rêvées. Mais l'exemple même de son père Charles VII, et Jean de Montfort rappelé du fond de l'Angleterre par l'inquiétude de ses sujets, à l'instant même où l'armée française envahissait son duché, c'étaient là des leçons que Louis XI devait mettre à profit. En conséquence, il commença par étudier avec soin son duché futur.

Les difficultés étaient grandes, sinon insurmontables, au dedans et au dehors de la Bretagne. D'abord le duc de Bourgogne et le duc de Bretagne paraissent disposés à s'entr'aider, le roi Louis XI les sépare, en nommant ce dernier son lieutenant dans les provinces entre Seine et Loire; en même temps roi dévot et plein d'astuce, il faisait de fréquents pèlerinages dans les chapelles des saints de Bretagne qui attirent encore aujourd'hui un si grand nombre de pèlerins. Il visitait, en priant et surtout en regardant çà et là, derrière lui et devant lui, en haut et en bas, dans le peuple et parmi les seigneurs, Notre-Dame du Mont-Saint-Michel, et l'église de Saint-Sauveur de Redon, et même Notre-Dame de Nantes; véritable pèlerin, il en avait le chapeau, le bâton, et presque l'habit. Quant à s'inquiéter des voyages d'un si bon homme, comment le duc François s'en fût-il inquiété? Le roi Louis, bon compagnon quand il voulait, avait accablé le duc François des témoignages de sa tendresse royale, il voyageait seul, en petit équipage, accompagné de quelques serviteurs seulement, avec défense « que nul, sous peine de mort, ne *s'avanschât* de le suivre. » Seulement, beaucoup plus loin, arrivaient sa garde et ses canons, mais sans bruit et sans que le royal visiteur en tirât vanité. Et enfin, son pèlerinage accompli, il s'en vint de Nantes à La Rochelle. Chemin faisant, il se faisait des amis, achetant les volontés, arrêtant les résistances, disputant comme un bon bourgeois, qui ne veut pas être trompé, avec les corporations et les villes. — Et d'ailleurs, le moyen de croire qu'il songeait à la Bretagne? Il avait l'air de n'en vouloir qu'à l'Espagne. Ou bien il était en Normandie, suivant, du rivage, la flotte plus menaçante que dangereuse, du comte de Warwick. — Dans ce voyage qui ne fut qu'un voyage, les Anglais purent s'assurer par eux-mêmes que maintenant la France était gardée par de bonnes villes et de bonnes armées. Tout ce que put faire Warwick, ce fut de descendre sur les côtes de Bretagne. Ainsi la Bretagne paya pour la France; mais assurément ce n'était pas la faute du roi Louis XI, pourquoi le ciel ne lui a-t-il pas donné la Bretagne? Vous verriez comme il saurait la dé-

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

fendre!—Bientôt Louis XI, laissant Marguerite d'Anjou perdre l'Angleterre, pendant que son père et son frère se perdaient en Italie [1], menaçait Calais avec un blanc-seing de cette reine infortunée. Dans cette armée de la reine Marguerite, les Bretons et les Normands étaient en nombre; à peine si le roi Louis XI avait hasardé à cette restauration impossible quelques soldats et quelque argent; c'était trop peu pour reprendre une des portes de la France. — Cette fois, Calais était loin, et aussi la Bretagne; le Roussillon même redevint espagnol.—Eh donc, encore une fois, qui parle de prendre la Bretagne? Mais, moins que jamais, elle redoute sa réunion avec la France. Tout au rebours, l'Angleterre, la Bretagne et la Bourgogne se proposent, entre elles, alliance offensive et défensive contre l'ennemi commun. — Peu à peu cependant, le roi Louis revient à la Bretagne; plus il la convoitait de l'âme et du regard, et plus il comprenait qu'il était difficile de la prendre. Parmi tous les grands fiefs, le duché de Bretagne était le plus difficile à entamer. C'était mieux qu'une province, plus qu'un duché; c'était véritablement une terre à part, une exception, quelque chose qui ressemblait aux anciennes colonies militaires, les capitaines et les soldats restant, en fin de compte, réunis par la même passion et les mêmes nécessités. Là, tout gentilhomme était prince souverain; le duc régnait par *la grâce de Dieu*; les Bretons croyaient à la royauté de la Bretagne, même avant de croire à la royauté de la France; car, disaient-ils, qui donc a sauvé le trône de France? Deux soldats de Bretagne, le connétable Duguesclin et le connétable de Richemond! La fierté du prince et l'orgueil des sujets étaient puisés aux mêmes sources; ajoutez que la Bretagne était florissante; les villes étaient riches et peuplées, les campagnes ne manquaient pas de laboureurs, les remparts de soldats pour les défendre, l'Océan de marins pour livrer aux vents la voile bretonne. — Donc, par quelle brèche entrer dans ce peuple bien défendu, bien gardé, et qui voulait, même quand il prenait sa bonne part des combats et des travaux du peuple de France, rester le peuple breton?

Le roi Louis XI entra dans cette nation par une de ces brèches qu'il savait faire. Il y entra par des arguments, par des discussions, par la légalité. Amaury d'Acygné, évêque de Nantes, successeur de Guillaume de Malestroit, avait refusé, tout comme son prédécesseur, l'hommage au duc de Bretagne pour le temporel de son Église; et, en conséquence, le duc François II avait déposé l'évêque de Nantes; l'évêque

[1] *La Normandie*, chapitre VII, l'histoire des Normands d'Italie.

Copyright les éditions d'Amay Lyon 2008

en avait appelé, non pas à la justice des barons du parlement, mais au roi de France en personne. Cet appel à une autre juridiction que la juridiction de son parlement, était une atteinte formelle aux droits de François II; appel peu dangereux cependant, la Bretagne n'étant pas soumise, comme la France, à la pragmatique sanction; toutefois, Louis XI reçoit l'appel de l'évêque de Nantes, et il répond qu'il rendra justice à qui de droit. — Entre le duc de Bretagne et le roi de France, il y avait non-seulement rivalité de puissance à puissance, mais une haine toute personnelle, la haine de deux natures ambitieuses qui se sont comprises l'une et l'autre. Dans ses révoltes contre son noble père Charlés VII, le dauphin de France avait sollicité, mais en vain, les secours du duc de Bretagne; et quand après la mort de Charles *le Sage*, le duc de Bretagne s'en vint à la cour du roi Louis XI, il y fut reçu avec une froideur qui tenait du mépris.—Dans cette dispute entre l'évêque de Nantes et le duc François II, Louis XI remit ses pleins pouvoirs au comte du Maine, son oncle, et celui-ci rendit une sentence qui privait le duc de Bretagne du droit de régale, un droit important reconnu dans les états de 1462, par lequel le duc de Bretagne, à l'exclusion de tout autre prince, pouvait disposer des juridictions temporelles des évêques. Et comme le duc François II refusait de se soumettre à l'arrêt qui le privait d'une partie de cette autorité, qu'il regardait comme une autorité vraiment royale, Louis XI, à l'instant même, fait marcher ses troupes sur le Poitou. En même temps, il adressait au duc de Bretagne des propositions inacceptables. Le roi de France exigeait donc : 1° que le duc de Bretagne cessât de s'intituler désormais : duc *par la grâce de Dieu*, formule qui impliquait l'indépendance; 2° que le duc cessât de battre monnaie; 3° qu'il renonçât à lever des impôts en son nom, attendu qu'au roi de France seul appartenait le droit de les percevoir.

Ces propositions jetèrent un étonnement qui tenait de la stupeur, dans le conseil du duc de Bretagne. François II demanda trois mois de délai, afin de consulter les états sur cette affaire. Les trois mois écoulés, un autre délai fut exigé, mais cette fois encore le duc de Bretagne promettait de porter lui-même sa réponse à Paris. C'est qu'il voulait donner, à main armée, la seule réponse qui fût honorable et possible; et c'est qu'il voulait lever des troupes et entraîner dans son alliance quelques-uns des grands feudataires de la couronne. Ce plan d'une politique habile avait été tracé par Tanneguy Duchâtel, neveu du célèbre conseiller de Charles VII. A la fin, le duc de Bretagne

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

entrait dans les résistances nécessaires; il dépêchait des courriers, cachés sous quelque habit de religieux, à tous les princes du royaume. Ces princes, comprenant que Louis XI n'avait qu'un but, anéantir toute noblesse au profit de son despotisme, se liguèrent immédiatement avec le duc de Bretagne. Cette ligue prit le nom de *ligue du Bien public;* à ces causes, le comte de Dunois et une foule d'autres seigneurs se réfugièrent en Bretagne, accompagnés de la plupart des capitaines qui avaient combattu sous leur bannière contre les Anglais.

Cette conjuration redoutable avait pour son chef ostensible le duc de Berri, faible esprit, timide courage, volonté chancelante, un de ces princes qui ne font d'ombrage à personne. — De tous ces chefs coalisés, le plus dangereux, c'était le comte de Charolais, le même qui allait être bientôt Charles *le Téméraire,* duc de Bourgogne. Pour celui-là, il comprenait qu'entre lui et le roi de France, son beau cousin, c'était une lutte à mort. Il attendait, non pas sans impatience, son avénement au duché de Bourgogne, qu'il était résolu à bien défendre; il dominait, en attendant, toute la haute noblesse flamande et wallonne; il avait dans l'âme plus d'un vice orgueilleux qui le rapprochait du roi Louis XI. Placé entre ces deux tyrans, le vieux duc de Bourgogne avait fort à faire. L'un et l'autre, Louis XI et le comte de Charolais, l'*Habile* et le *Téméraire,* ils en voulaient également à ses domaines et à sa couronne. — Telle était l'alliance. Dans cette conspiration du *Bien public,* François II fit entrer les états de Bretagne. Le duc de Bourbon lui-même, tout chancelant qu'il était, y prit sa part. — La Bourgogne et les Pays-Bas envoyèrent, pour donner l'exemple, quatorze cents gens d'armes, huit cents archers, des coulevrines et des arquebuses; en même temps, arrivait le duc de Bretagne avec ses Bretons. De son côté, Jean de Calabre amenait ses gens, ramassés aux quatre coins de la France, pendant que le duc de Berri allait rejoindre le gros de cette armée. — Ainsi, les uns et les autres, ils attaquaient, chacun de leur côté, l'influence française. Bourbon soulevait le Bourbonnais; le comte de Charolais envahissait la Picardie; la Bretagne, menacée naguère, menaçait à son tour. L'occurrence était difficile, le danger pressait; la lutte était engagée par des gens qui ne pouvaient plus reculer, et cependant le sang-froid du roi Louis XI lui vient en aide; il avait tout prévu à l'avance; il avait le calcul des têtes fortes et des courages de sang-froid. Il estimait assez peu cette féodalité qu'il voulait briser, pour imaginer que tous ces princes réunis ne composeraient jamais une armée. Son but et son plan, les

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

voici, et rien de plus simple, on le peut voir : qu'il vienne à bout d'arrêter deux mois, seulement deux mois, le Bourguignon sur la Somme, le Breton sur la Loire; qu'on lui donne le temps d'écraser tout de suite le duc de Bourbon, à l'aide des renforts venus du Dauphiné, du Languedoc, de l'Italie; et celui-là brisé, que l'on puisse tomber sur le Bourguignon avant que la Bretagne ne lui vienne en aide, et c'en est fait de la ligue du *Bien public*, et cette fois le roi est le maître encore. A l'œuvre donc! Louis XI n'est pas homme à long-temps réfléchir lorsque absolument il faut prendre un parti. Aussitôt le roi entre en campagne. — Le duc de Bourbon s'est caché dans les remparts de Bourges; le roi va plus loin : il prend Montrond, et Montluçon, et Sancerre; il demandait deux mois : trente jours lui suffisent pour reprendre le Bourbonnais. En même temps, il pénétrait dans le Berri et dans l'Auvergne, appelant à lui Armagnac et ses Gascons. — Avant tout autre auxiliaire énergique et dévoué, Louis XI comptait et devait compter sur le duc de Nemours. Il avait donné à Nemours des biens sans nombre dans le nord de la France, à Meaux, à Châlons, à Langres, à Sens. Nemours arrive enfin à l'ordre et au secours du roi; mais il arrive lentement, comme un homme qui veut imposer sa loi, et cette loi, c'était d'être duc souverain d'un duché-pairie, au même titre que les ducs de Bourgogne ou de Bretagne. Ce Gascon s'entendait avec l'évêque de Bayeux; — un Normand! pour trahir le roi de France. Mon Dieu! le plan du Normand et du Gascon était des plus simples : le duc de Nemours aura l'Ile-de-France, le comte de Dunois la Normandie; la Picardie restera à Saint-Pol, la Champagne à Jean de Calabre, Lyon et le Nivernais au duc de Bourbon; et, ceci conclu, le roi de France s'arrangera comme il l'entendra avec les derniers lambeaux de son royaume, sous la tutelle et curatelle de deux évêques et de douze pairs! Les insensés et les imprudents! ils traitaient, à l'avance, Louis XI comme une proie qui leur était assurée. En effet, trahi par Nemours, peu sûr de la fidélité du duc de Nevers, qui devait arrêter les soldats de Bourgogne; doutant fort du comte du Maine, qui devait tenir tête au duc de Bretagne, et très-inquiet de savoir comment il empêchera ses deux ennemis de se réunir pour l'accabler sous la double force qu'ils entraînent, le roi de France semblait perdu.

—Que faire alors? que devenir? comment se défendre? Le comte du Maine, au lieu de combattre, cédait la place au duc de Bretagne tout le long de la Loire, si bien que ces mêmes Bretons qui étaient naguère à Duguesclin, à Clisson, à Richemond, voyant la bannière nationale

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

qui les semblait appeler, passèrent du roi de France au duc de Bretagne : irrésistible puissance de la bannière et des souvenirs de la patrie! — Sur les bords de la Somme, le duc de Nevers n'était guère plus avancé que le comte du Maine sur la Loire. Nevers était le neveu de Philippe *le Bon*, il était le cousin du comte de Charolais, *le Téméraire*, et il voulait traiter de cousin à cousin, de puissance à puissance. — Ceux que Jupiter veut perdre, il les rend fous, dit le proverbe latin; et rien qu'à voir ces nobles champions de la France oublier ainsi toute loyauté envers le roi leur maître, tout devoir envers la France leur légitime souveraine, on se demande avec effroi comment finiront ces accès de démence. — Cependant le comte de Charolais et le duc de Bretagne faisaient des progrès de jour en jour. Sur leur chemin, les villes ouvraient leurs portes, les peuples criaient *Délivrance!* Avec le duc de Bretagne était le duc de Berri; l'armée des Bretons se composait de dix mille hommes. C'en était fait, le comte de Charolais campait sous les murs de Paris, à Saint-Denis même; et même de sa bonne ville de Paris le roi Louis XI n'était pas sûr, tant ce grand nom de Bourgogne retentissait encore dans l'âme des bourgeois de Paris; ils avaient tant aimé Philippe *le Bon*, ils avaient bu si souvent de son vin, et lui, de son côté, il avait si souvent courtisé leurs fillettes, qu'ils ne pouvaient s'empêcher de faire des vœux pour son fils, *le Téméraire*. — A tout instant grandissait le danger. Trahi par les seigneurs, peu aimé des bourgeois, servi par de faibles âmes, attaqué par de hardis courages, le pas était difficile pour ce roi sombre, ombrageux, qui n'avait foi en personne; mais, heureusement, les Bretons marchaient à petites journées; on les attend aujourd'hui, on les attend demain, ils viendront dans trois jours à coup sûr... On avertissait François II *à tue-cheval*... Bref, François II et ses Bretons ne venaient pas; les Bourguignons perdaient patience; deux ou trois assauts inutiles les avaient convaincus que Paris était un trop gros morceau pour leurs armes. Pourtant le Bourguignon sondait la ville, on se faisait amitié du haut des remparts, on se disait de bonnes paroles à travers la herse levée. — On se visitait au pont de Saint-Cloud. — Il était temps que le duc de Bretagne arrivât, ou bien il était temps que le roi Louis XI se montrât enfin. Le roi accourait en effet; bonne et solide armée, bien payée, bien équipée, française dans l'âme, parisienne aussi, et qui brûlait, ainsi que le roi Louis, de rentrer dans Paris; car, depuis le temps du roi Charles VII, c'était une vérité démontrée, qui avait Paris avait la France. Le roi accourait donc, sûr de

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

ses soldats, inquiet de ses capitaines. Cependant, pour qui arrivait du Bourbonnais dans Paris, il fallait traverser le camp des Bourguignons. L'armée de Bourgogne est forte, et à coup sûr elle se mettra entre le roi et la ville. — Mais ceci ne gêne pas Louis XI ; son plan est fait : le maréchal de Rouault, qui commande Paris, sortira, avec deux cents lances, contre l'aile droite des Bourguignons, pendant que lui, le roi, il attaquera l'aile gauche. Puis, une fois dans Paris, la Bretagne peut se réunir à la Bourgogne, Armagnac à Nemours, le duc de Nevers et le comte du Maine pourront trahir Louis tout à l'aise, Louis XI sera toujours le roi de France. — Ainsi, le roi arrive à Montlhéry. — Là, on lui dit que le Parisien est immobile, que les deux cents lances ne viendront pas, que le maréchal de Rouault reste immobile dans les murs. — Il fallait se suffire à soi-même ; à cette heure, la trahison est partout contre le roi. Le duc de Brézé lui-même, ce grand sénéchal de Normandie dont on voit le tombeau dans la cathédrale de Rouen[1] ; parent du roi, puisqu'il avait épousé la fille de Diane de Poitiers et du roi Charles VII, Brézé, qui commandait l'armée royale, était d'intelligence avec les princes du *Bien public*. C'était un vaillant capitaine, indifférent au bien et au mal ; à force d'avoir vu des trahisons soudaines et de soudains retours, il était tombé dans le scepticisme de vieux politiques, qui donneraient le choix d'un maître pour un bon mot ou pour un écu. Il fut tué un des premiers à cette bataille de Montlhéry, et nul ne le regretta, pas même sa femme, quand elle le vit bien enfermé dans son magnifique tombeau.

Cette bataille de Montlhéry n'a été ni gagnée ni perdue ; ce fut une de ces rencontres après lesquelles il est permis à chacune des deux armées de crier victoire et d'allumer des feux de joie, si elles ont du temps à perdre. Le roi paya de sa personne, et Saint-Pol, bien qu'il voulût être connétable, fut forcé de s'aller cacher dans un bois. Le comte de Charolais poussa au centre de l'armée française, et à force d'aller en avant, il se trouva presque seul ; on le presse, on l'entoure, un soldat lui porte à la gorge un coup de pointe ; arrive un Flamand, sur un gros cheval flamand, qui dégage son prince, et le prince le fait chevalier. De son côté, le roi de France n'était guère mieux gardé que le comte de Charolais ; le duc du Maine, qui aurait dû soutenir le roi, avait emmené avec lui l'arrière-garde ; ainsi, pas d'armée d'une et d'autre part, et deux princes abandonnés à eux-mêmes, l'un ici,

[1] *La Normandie*, chapitre VII.

Copyright les éditions d'Amay Lyon 2008

l'autre là-bas. Les deux armées ne pensaient qu'à fuir. Le roi fut le premier qui quitta la place, et il s'en alla à Corbeil. Cette marche rétrograde sur Corbeil rassura l'armée de Bourgogne, qui déjà levait ses tentes. Entre ces deux forces également craintives, Paris restait immobile ; il n'ouvrit ses portes ni au roi ni au Bourguignon ; on eût dit que la ville assistait à un tournoi du haut de ses remparts. Alors, quand il vit que le Bourguignon n'entrait pas dans Paris, le roi y vint de Corbeil. Une fois là-dedans, il fut le maître. Lui, cependant, il se faisait plus que jamais bonhomme. — Vous voulez ceci? Prenez-le. Vous me voulez conseiller? Conseillez-moi ; je suis à vous, par Dieu ! — Les seigneurs se disaient : — Il est nôtre ! Les bourgeois le traitaient comme un camarade. — Sous les murs de Paris, le comte de Charolais faisait le beau ; quant au duc de Bretagne et au duc de Berri, ils arrivaient à petites journées, sans trop se hâter, comme des jeunes gens qui sont sûrs de leur fait. — A la fin, cependant, Bourgogne et Bretagne se rencontrent à Étampes ; à Étampes (le duc de Bretagne, enfant, était duc d'Etampes), on dresse les tentes, on se repose, on fait bonne chère. Arrivent à leur tour, bonnement et sans se gêner, les autres chefs de la confédération : Armagnac, Bourbon, le maréchal de

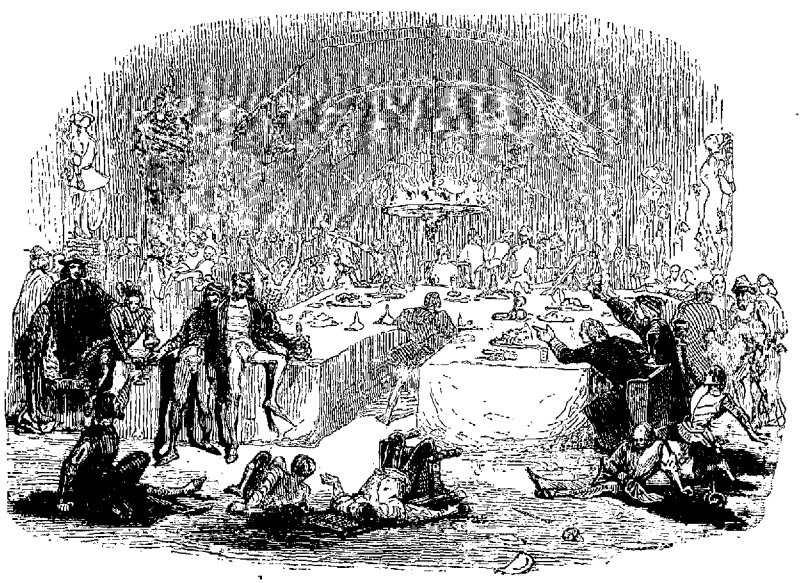

Bourgogne, et enfin le duc de Lorraine. On dînait, on conspirait, on se faisait des niches ; bref, le *Bien public* était au grand complet. — Tout

- Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008 -

cela est très-bien fait, ma foi! que le roi Louis soit content ou mécontent, peu importe; ces bons princes avaient l'air de se dire : «Seigneurs, nous sommes bien ici, dressons-y, s'il vous plaît, nos tentes.» Et véritablement ils seraient restés là jusqu'à la fin du monde, armés à la légère, — car, dit Commines : « On disoit même qu'ils portoient des cuirasses de soie couleur de fer ; *qu'il n'y avoit que de petits clous dorés par-dessus le satin, afin de leur moins peser*,» — si l'on avait trouvé à Conflans de quoi nourrir ces trois ou quatre armées, ces cinq ou six peuples. — A proprement dire, c'est la tour de Babel! — Que de peuples! que de langues diverses! Suisses, Provençaux, Lorrains, Allemands, Armagnacs; le Midi et le Nord, les habits du chevalier et les haillons, la plus vile populace des camps et l'honneur des cités, le père de famille et le soudard, de nobles soldats et des voleurs de grands chemins, le plus vil ramassis de ces armées fabuleuses dont, le premier, Duguesclin était venu à bout de délivrer la France : — Cela était grand et bouffon tout à la fois; — puis, dans cette populace, les deux vrais princes, François II et le comte de Charolais; les deux vraies provinces, Bourgogne et Bretagne;—les Bourguignons glorieux, et disant qu'ils avaient gagné la bataille. Les Bretons, peu faits à ces manières insolentes, et malheureux d'être arrivés (contre leur habitude) quand la bataille était gagnée, rongeaient leur frein impatiemment. Certes, ces gentilshommes bretons qui luttaient contre le roi de France lui-même avec l'orgueil, avec l'épée, noblesse à demi féodale, à demi rebelle, ne pouvaient guère supporter les vanteries du comte de Charolais; ils regardaient d'un mauvais œil ces Bourguignons tout disposés à se faire la part du lion dans les misères de la France. Qu'étaient-ils donc, comparés aux Bretons? d'où venaient-ils? que voulaient-ils? Le duc de Berri, le futur roi de France, qui donc le ramène, sinon le duc de Bretagne et les soldats de Bretagne? Ainsi ils se disputaient, les insensés! pour ces dépouilles opimes, traitant le roi Louis XI avec autant de dédain que s'il était mort! — Cependant le roi était maître de Paris, il était maître des événements; il savait déjà où il voulait aller, où il était, et en quelle fumée s'en ira cette révolte du prétendu *Bien public*. Il disposait son armée lui-même, il allait en Normandie (10 août 1465) chercher des renforts; il se rendait assez puissant dans Paris même pour en sortir à volonté et sans avoir à craindre que les portes lui fussent fermées au retour; et d'ailleurs les princes coalisés s'étaient répandus çà et là, eux et leurs armées, au caprice des pâturages et des moissons, ou des vignobles, dans la Brie, dans

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

l'Auxerrois, dans la Champagne; qu'ils fassent un mouvement sur Paris, et le roi sera de retour avant qu'ils n'aient avancé de vingt-quatre heures. — La diligence des coalisés fut plus prompte que le roi ne l'avait pensé; ils n'arrivèrent pas, ils accoururent; et, de Lagny, ils font tenter le nouveau gouverneur de Paris, le comte d'Eu; ils envoient leurs proclamations aux bourgeois, à l'Université, à l'Église; ils s'adressent au Parlement, comme des plaideurs dont la cause est bonne. Le vrai est qu'ils plaidaient l'épée au poing.

Paris, entendant ces promesses et ces menaces, fut plongé dans une grande incertitude. Après tout, comment refuser d'ouvrir les portes de la ville aux grands feudataires de la couronne? Comment dire au duc de Berri, au duc de Bretagne, au fils du duc de Bourgogne : — *Vous n'entrerez pas!* C'était manquer à tous les égards dus aux princes du sang. Ainsi raisonnaient les bourgeois de Paris, rassemblés dans leur hôtel de ville; mais, cependant, que dira le roi Louis XI, si, lui absent, Paris reçoit tous ces rebelles? Le roi se fâchera, à coup sûr; et la colère du roi est terrible... Heureusement que le bon peuple parisien fut délivré de cette incertitude par l'arrivée du roi, qui ramenait des hommes, des armes, de la poudre, des vivres, et, ce qui vaut mieux, l'autorité! Avec l'abondance, Paris retrouva le courage; il avait du pain, du vin, de la viande, du poisson, des pâtés même, tous les délices que lui apportent la Seine d'en haut et la Seine d'en bas, et, dans ces bombances de la guerre prudente et sage, les assiégeants mouraient de faim; « les joues velues, pendantes de malheu-« reuseté; sans chausses ni souliers, pleins de poux et d'ordures, ils « avoient telle rage de faim aux dents, qu'ils prenoient fromages sans « peler, et mordoient à même! » Voilà les gens de Bourgogne bien loin de l'abondance plantureuse de leurs campagnes, et les Bretons bien au regret des poissons de leur mer et du gibier de leurs forêts. — Une bataille aurait pu tout sauver, mais le roi Louis XI était trop prudent et trop sage pour hasarder une bataille avec ces affamés. Il attendit; il se mit en campagne, non pas pour tuer du monde aux coalisés, mais pour les acheter; qui voulait se vendre au roi de France était le bien reçu; on lui donnait beaucoup, on lui promettait davantage; en toutes choses, le roi se montrait d'humeur fort accommodante; tant promis, tant payé; ceux qui voulaient le quitter le pouvaient faire, et passer à l'ennemi; sa maison était une tente; entre et sort qui veut entrer, qui veut sortir. — Ainsi il affrianda les ambitions, il jeta dans mille inquiétudes ces alliés d'un jour, celui-ci

Copyright les éditions d'Amay Lyon 2008

se hâtant de traiter, de peur que son voisin ne traitât sans lui. Ils y passèrent tous, les uns après les autres : les Armagnacs, le comte de Saint-Pol, Jean de Calabre, laissant à leur orgueil le Bourguignon et le Breton. — Le roi n'était pas inquiet de ces deux-là, il savait comment les prendre. Il mit le feu aux poudres des Liégeois, et l'explosion de la ville de Liége fit bondir Charolais dans son camp. En toute hâte, il fallait partir pour mettre à la raison les bourgeois de Liége, et voilà notre cousin de Charolais qui demande une trêve au roi de France. A cette demande de trêve se joignait le duc de Bretagne, qui ne pouvait pas prendre Paris à lui tout seul. Seulement, le duc de Bretagne demandait, pour le duc de Berri, la Normandie ou la Guienne; le comte de Charolais demandait, pour lui-même, toute la Picardie. C'était à prendre ou à laisser, et tout d'abord le roi ne dit pas *non*. — Quand donc ils virent ce roi qui ne refusait rien, nos seigneurs coalisés demandèrent davantage; et, revenant une seconde fois sur Paris, ils redoublent de menées et de perfidies; le roi Louis XI eut encore là un moment difficile : il avait confié Pontoise à un sien ami, qui livra Pontoise aux Bretons; son propre héritier le quitta pour passer au duc de Berri; la veuve du maréchal de Brézé, tué naguère à Montlhéry, cette femme à qui le roi, dans un moment de confiance peu commune, avait laissé la garde de la ville et du château de Rouen, remit à la coalition les portes du château et de la ville : triste abus des rares bontés d'un pareil monarque. Avec Rouen, Evreux et Caen se soulèvent; peu s'en fallut que le comte de Nevers ne vendît Péronne; il fut écrasé en un tour de main. — Cependant, le roi comprit que la position était mauvaise, et, ajournant toute vengeance, il se prit à capituler. — C'était un roi habile; il savait reconnaître le danger où il était; il ne se fiait pas aux apparences, mais au contraire allait-il au fond des choses; il sentait, autour de sa personne et de sa couronne, toutes sortes de froideurs cachées : l'évêque mal conseillé, le peuple incertain, le bourgeois mal disposé; il entendait les chansons satiriques, les noëls méchants, l'esprit frondeur; et puis il n'était pas très-sûr de ses fidèles sujets les Normands, gens quelque peu pillards et bavards. Quant à leur faire percer la langue à tous, c'était impossible. — D'un pas alerte et pour en finir, en attendant mieux, le roi Louis s'en va trouver le comte de Charolais, et il lui annonce qu'il accepte la paix proposée. — C'en est fait, le roi consent à tout. — On veut la Normandie, il cède la Normandie; il donne la Seine, il donne Dieppe et Honfleur, il renonce à tout l'espace magnifique de Calais à Nantes;

Copyright les éditions d'Amay Lyon 2008

tout cela est au duc de Berri, son frère; au duc de Bourgogne, le roi donne Boulogne et Guines ; il rend les villes sur la Somme ; quant au duc de Bretagne, notre sire, voici ce que gagne le duc François II à cette guerre du *Bien public :* — Il va rentrer dans son duché, maître absolu de l'Église de Bretagne, maître de ses barons, maître de frapper des monnaies à son effigie, maître de lever les impôts comme un roi dans son royaume. Pour lui-même, le duc de Bretagne n'en veut pas davantage; mais il demande la Saintonge pour les Écossais, c'est-à-dire pour les Anglais.—Or, la Saintonge avait été promise aux Écossais par le roi Charles VII, en échange d'une armée venue d'Écosse; l'armée n'était pas venue, et cependant les Écossais réclamaient la Saintonge ! — Va donc pour la Saintonge ! D'ailleurs le duc François II gagnait ceci, à voir le duc de Berri maître de la Normandie, qu'il espérait fort devenir, lui duc de Bretagne, le tuteur du duc et du duché de Normandie.—Dans cet abominable démembrement du royaume de France, qu'il rêvait si beau et si complet, le roi Louis XI resta impénétrable; on eût dit qu'il réglait sa conquête. De son côté, Charolais était insatiable ; chaque matin il se relevait avec de nouvelles exigences ; avec le comté de Boulogne, il voulut Amiens, puis Langres et Sens, puis le Vermandois, puis le comté de Ponthieu ; le roi donnait tout ce qu'on lui demandait. —En voulez-vous encore? parlez donc! Plus il était facile en affaires, et plus il était surveillé par les gens du *Bien public ;* le Bourguignon se tenant à Amiens, le Gascon à Nemours, le Breton à Étampes; dans Paris même, le roi avait des espions. — Du reste, autour de lui, tout était ruiné, gaspillé, perdu. Les princes ses alliés en firent tant, qu'eux-mêmes ils prirent en pitié ce pauvre roi qui jouait avec eux *au roi dépouillé,* et qu'ils se retirèrent chez eux enfin, chargés de dépouilles, non pas sans avoir fait promettre à leur seigneur suzerain que désormais il renonçait au droit de faire comparaître ses vassaux par devant sa personne ; tout au plus le laissait-on le maître d'aller dans les duchés de Bourgogne et de Bretagne, mais après avoir prévenu son monde trois mois à l'avance ! Et maintenant, bon voyage, messeigneurs !

Ces gens partis, le roi de France avise en lui-même, car il était tout son conseil, par quels moyens il va panser tant de plaies saignantes. Le premier moment de joie qui lui vint, ce fut d'apprendre les dissensions survenues entre le duc de Bretagne et le nouveau duc de Normandie. Le Breton voulait être le maître à Rouen, et Rouen s'était soulevé, ne reconnaissant pour son seigneur que le seul duc de Berri.

Copyright les éditions d'Amay Lyon 2008

« Je serai obligé de reprendre mon duché de Normandie ! » disait le roi avec un gros soupir. La chose fut d'autant plus facile, que le comte de Charolais était occupé à châtier cette pauvre ville de Liége, soulevée et plantée là par ce dévot Louis XI, qui tuait un peuple pour gagner, chez lui, une heure de répit. — A l'heure même où cette cité de travailleurs tombait sous la boucherie du Charolais, le roi de France entrait en Normandie, et, pour que la partie fût plus sûre, il faisait du duc de Bourbon son lieutenant dans tout le Midi; il achetait le duc de Bretagne au prix énorme de cent vingt mille écus d'or! Et encore, le duc de Bretagne ne passa au roi de France que lorsqu'il eut été chassé de Rouen par les bourgeois même de la ville. D'ailleurs François II s'était repenti d'avoir tant contribué à l'élévation de ce duc de Normandie à qui la Bretagne allait devoir foi et hommage. — Quand il sut que le roi son frère venait d'entrer en Normandie, Monsieur, duc de Berri, se retire non pas chez le comte de Charolais, son ami, qui n'avait pas pu le secourir, mais chez le duc de Bretagne, son ennemi, qui l'avait abandonné le premier. — Toute cette affaire de Normandie restant soumise, disait le roi, à l'arbitrage des ducs de Bourbon et de Bretagne. — Si bien soumise, que Louis XI est le maître dans toute la Normandie, et que désormais il n'en sortira pas.

En effet, quand ils virent le roi de France maître partout dans cette province, qu'ils avaient arrangée et disposée pour en faire un véritable royaume, rival du royaume de France, François II et le comte de Charolais comprirent toute leur imprudence; le Bourguignon se repentit d'avoir perdu tout ce temps-là et tous ces hommes devant Liége; le Breton se repentit de l'argent qu'il avait accepté pour rester neutre. Un allié leur restait, c'était l'Anglais; mais chez les Anglais, Louis XI avait son grand ami Warwick, et, de son côté, le comte de Charolais, fils d'une princesse de Lancastre, ne pouvait guère prétendre à l'appui de la maison d'York. — Cependant il pouvait arriver que le roi Édouard voulût désobéir à Warwick, que l'Angleterre fût attirée par un traité de commerce avec la Bretagne et la Flandre, et que les Anglais fissent une nouvelle descente sur les côtes de France, aidés des Bretons, autant de motifs pour que le roi Louis XI ne fût pas pris à l'improviste. Ses préparatifs furent immenses; on triplait les taxes des villes, on s'abattait sur les biens d'église. A l'Angleterre, à la Bourgogne, à la Bretagne, le roi, pour se sauver (et il ne pouvait guère se sauver autrement) opposait, à prix d'argent, Bourbon, Anjou, Orléans. — Le duc de Bourbon, maître du centre de

Copyright les éditions d'Amay Lyon 2008

la France, devait garder tous les pays du centre, la France des grandes plaines. — En un mot, le duc de Bourbon avait la moitié du royaume; mais il restait renfermé dans ce même royaume, mais il était sans enfants, mais Pierre de Beaujeu, son frère cadet, était le serviteur du roi Louis XI; il sera bientôt son beau-fils, et partant, l'esclave de sa femme, digne fille d'un tel père.—Quant au comte d'Anjou, Jean de Calabre, c'est le héros besogneux qui pour de l'argent est destiné à accepter les emplois les plus difficiles; voilà le noble chevalier que le roi Louis XI enverra en Bretagne pour ramener Monsieur, le duc de Berri, dont l'anneau d'or a été brisé en plein parlement de Normandie. —Pour ce qui regarde le comte de Saint-Pol, cet ennemi dangereux, l'oncle de la reine d'Angleterre, l'allié du comte de Charolais, il devait être et sembler plus difficile à ramener; le roi en vint à bout avec l'épée de connétable de France, votre épée à vous trois, Duguesclin, Clisson, Richemond! Le connétable de Saint-Pol, dans la pensée du roi, devait lui servir à reprendre la Picardie. — En Picardie, le comte de Saint-Pol était tout-puissant; le populaire était pour lui, la noblesse était en ses mains. — Restait l'autre ennemi, le Charolais, sur lequel semblait compter l'Angleterre; mais, de bonne foi, le chef de la maison de Bourgogne ne pouvait pas se donner, lui, Français et gentilhomme du sang royal de France, à l'Angleterre! et enfin n'était-il pas Lancastre, et devait-il donc tendre la main à Édouard d'York?—Il y avait encore à redouter et à éloigner ces dangers-là : l'alliance des Castillans avec les Anglais; l'Espagne, qui oublie les services du roi et de Duguesclin; la sœur de Louis XI, duchesse de Savoie, qui complote avec le duc de Berri, avec le duc de Bretagne, un nouveau partage de la France. — Warwick et l'Angleterre déjouèrent ces mauvais vouloirs. Édouard d'York voulait la guerre avec la France; mais le peuple anglais (et le peuple anglais avait sa volonté) ne la voulait pas. — Le roi de France comprit bientôt que de ce côté-là, du côté de l'honneur bourguignon, il avait fait un faux calcul; car, sur l'entrefaite, Philippe *le Bon* était mort; Charles *le Téméraire* était désormais le duc de Bourgogne, et le nouveau duc, sans songer à la honte qui allait rejaillir sur sa maison, avait appelé à son aide les lances anglaises! —Les Bourguignons et les Anglais réunis, terribles menaces pour la France! — Et aussi l'alliance des Castillans et des Bretons, et ce duc de Berri qui déjà signait le partage de la France, sous la dictée du duc de Bretagne! — Dans cette terrible occurrence, le roi Louis XI rendit à la ville de Paris les armes que lui avait enlevées Charles VI, que Char-

Copyright les éditions d'Amay Lyon 2008

les VII n'avait pas osé lui rendre. — Paris était son dernier, son seul espoir ; il l'accable de bienfaits, il l'entoure de ses complaisances les plus empressées, royales dans le fond, bourgeoises dans la forme. Aussi il leva sans peine une armée de quatre-vingt mille hommes. — Armée bourgeoise et guerrière, avec laquelle le roi vivait, fraternisait, buvait le petit vin des campagnes parisiennes. Et il faisait bien, car enfin le duc de Bretagne était entré en campagne, il avait pris Alençon, Caen avait ouvert ses portes aux Bretons, enfin même François II était à Rouen, et, sous le nom de son hôte le duc de Berri, il gouvernait toutes choses. Quant à s'opposer au Breton, Louis XI ne le pouvait guère sans attirer sur lui toutes les forces du duc de Bourgogne. — *Le Téméraire*, plus que jamais, était l'ennemi du roi de France; il avait même menacé le connétable de Saint-Pol, qui voulait parler de la paix; c'est le grand moment de sa puissance; il est le prince de toute chevalerie, il est juge de l'honneur, chef de la Toison-d'Or, l'exemple et la récompense de tous les courages. Dans cette seconde ligue du *Bien public*, *le Téméraire* avait résolu que l'Angleterre serait de la partie, car il venait d'épouser Marguerite d'York, et de ces fiançailles royales la France devait payer tous les frais. — Cette Marguerite d'York, *la sœur des trois fratricides*, apportait avec elle un siècle et demi de guerres civiles : Bourguignons, Bretons, Anglais, ils devaient tomber du même coup sur la France... Le Breton seul se mit en campagne, et le roi, voyant que l'Anglais n'arrivait pas, que le Bourguignon restait immobile, se porta contre le duc de Bretagne par deux côtés à la fois, par le Poitou, par la Normandie; il reprend Bayeux, Vire et Coutances. En vain François II appelle à son aide! le duc de Bourgogne se demande à quoi lui servira que le duc de Bretagne soit le maître en Normandie. Et comme en même temps, Ancenis et Machecoul ouvraient leurs portes, le duc de Bretagne se vit forcé d'implorer une trêve, et Louis XI accorde la trêve. Mais quelle triste suspension d'armes de part et d'autre! Le roi et le duc avaient, chacun de son côté, ses espions et ses traîtres; François II achetait les secrets du roi, Louis XI achetait les sujets du duc, Pierre de Rohan [1], par exemple, le plus

[1] Lettre de Louis XI à propos de M. de Rohan. — « J'ai été adverti que M. de Rohan « traite son appointement avec le duc, et qu'il s'en veut aller en Bretagne; et à cette cause, « s'en est allé en une abbaye près de Nantes. Je serois bien marry, vu le temps qui court, « qu'il s'en allast; et pour ce, je vous prie qu'incontinent vous en alliez là où il est, et que « vous trouviez façon de le faire venir devers moy, et prenez trois à quatre de ses gens qui « mènent ce train de le faire venir en Bretagne, et *parlez à ceux qui sont de nostre bande*, « et leur promettez beaucoup de biens, et aussi que je traiteray bien M. de Rohan. Quoi

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

grand seigneur de la Bretagne, après le duc; le roi achetait même la maîtresse du duc François, Antoinette de Magnelon, dame de Villequier; même son ministre Aylin, sire de Lescun; même son favori Pierre Landois, un valet de sa garde-robe. — Peu à peu les projets du roi Louis XI grandissaient, mais de temps à autre un accident imprévu abîmait cette fortune. Tantôt c'était la tempête qui jetait sur les côtes de Bretagne des princes du sang des Lancastre, et le duc François II se servait de ces épaves de la mer pour dominer dans sa tour de Londres le roi Édouard, l'usurpateur tremblant du trône des Lancastre; tantôt c'était ce même duc de Bretagne qui, malgré la foi jurée sur les plus terribles reliques (la vraie croix exceptée, car c'était la croyance : qui trahissait le serment prêté sur la vraie croix mourait dans l'année), s'abandonnait de nouveau à l'Angleterre; ou bien le terrible accident de Péronne, quand le roi de France s'en vint à l'étourdie se jeter sous la main, nous devrions dire sous la griffe de Charles *le Téméraire*, à l'heure trop hâtée où tout d'un coup, au milieu de l'entrevue des deux princes, tombe la nouvelle de la révolte de Liége, et que la ville est à feu et à sang par les menées du roi de France! — L'habileté du roi le tira de cette méchante affaire, dans laquelle tout autre eût succombé. La fortune voulut que le duc de Bourgogne ne se souciât guère de faire un roi de France de ce duc de Normandie élevé à la cour du duc de Bretagne. — Bourgogne se contenta de démembrer la France; il ne voulut plus savoir le frère du roi en Normandie, c'était être trop près du Breton; il lui fit donner la Brie et la Champagne.—Et, pour mettre le comble à ses vengeances, Charles *le Téméraire* entraîna à Liége même, témoin obligé de ses massacres, le roi Louis XI; Louis accepta presque librement cette commission affreuse d'assister à la ruine d'une vaillante cité que lui-même, en guise de diversion, il avait poussée à la révolte. — Expliquez donc, avec le seul secours de l'intelligence, la conduite d'un si habile roi. — Refaire son royaume deux fois, reprendre la Normandie deux fois, tenter la Bretagne toujours, avoir un parti considérable dans les Flandres, et venir se heurter dans ce piége de Bourgogne! — Ce qu'on peut dire, c'est que de ce piége où il devait à jamais rester, ce piége tendu par lui, le roi Louis XI est sorti. — Et même il en est sorti non pas sans avoir acheté, autour du duc de Bourgogne, quiconque avait voulu se vendre; il avait payé sans marchander; il avait prouvé

« qu'il en soit, *gardez qu'il ne s'en aille point*, en quelque façon qu'il le veuille prendre; « mais si par douceur le povez avoir, je l'aimerais mieux qu'autrement. ».

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

qu'il était habile, sage et prudent. — Ce roi-là était le roi du quinzième siècle, enfin.

Mais pour bien savoir ce qui se passe en Bretagne, il est utile que nous ne soyons pas ignorants de ce qui se fait en Angleterre à cette heure. C'est l'Angleterre mobile et changeante des *deux Roses*, la rose d'York, la rose de Lancastre; l'une et l'autre florissant, rouge ou blanche, à la volonté de Warwick. Pour York se tenait le duc de Bourgogne, le mari de Marguerite, et toute la Flandre. Pour Lancastre s'agitait Louis XI; mais Louis XI n'avait pour lui que Warwick; des sympathies de la nation anglaise, il n'avait rien; rien du côté de la Bretagne, rien du côté de la Bourgogne. Son seul espoir, c'était que son frère consentirait à accepter l'Aquitaine et la Guienne en échange de la Champagne, — et aussi que le duc de Bretagne consentirait à porter l'ordre de Saint-Michel. Le frère du roi accepta, empressé, l'échange que lui proposait son frère, sans plus s'inquiéter du duc de Bourgogne, son allié, qui voulait faire de la Champagne un grand chemin tout ouvert pour aller à Paris. Quant au duc de Bretagne, il comprit le danger que portait avec lui le cordon de Saint-Michel. Saint-Michel avait été créé par le roi de France, à l'imitation de la Jarretière et de la Toison-d'Or; le serment des nouveaux chevaliers

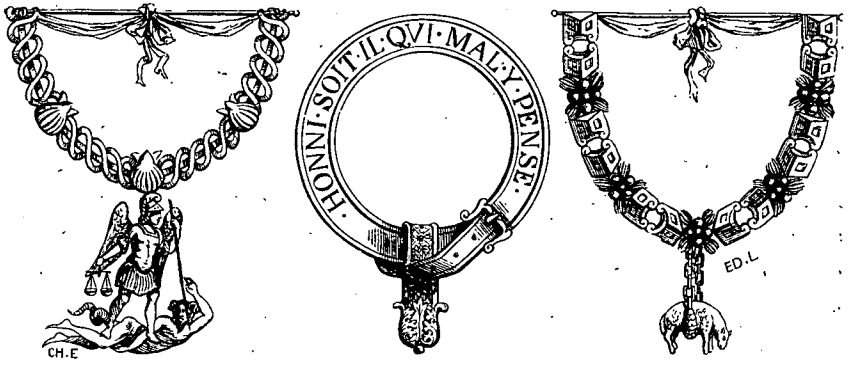

était solennel; ils juraient de rester les amis du roi de France envers et contre tous, et de n'avoir pas d'autre alliance, et d'avoir pour ennemis ses ennemis! Le duc de Bretagne refusa cet honneur, mis à si haut prix. Le roi dévora l'injure; il était patient, il attendit; il comptait sur son ami Warwick pour dissiper cette triple alliance : Angleterre, Bretagne, Bourgogne. — Justement, Warwick venait de mettre la main sur les deux rois de l'Angleterre; l'un est enfermé à la Tour

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

de Londres; l'autre, dans un château fort loin de la ville; un troisième restait, Clarence, le frère du roi Édouard, qui venait d'épouser la fille aînée de lord Warwick. Une lettre du duc de Bourgogne, dans laquelle *le Téméraire* se plaignait à ses amis d'Angleterre, fit tomber cette haute fortune. *Le Téméraire* demandait compte aux Anglais du roi Édouard, le frère de sa femme Marguerite, et Warwick fut obligé de ramener lui-même le roi, qu'il avait enfermé dans la Tour. Ceci fait, Warwick n'eut plus qu'à s'enfuir; il arriva en Normandie, et là, par le bon vouloir de Louis XI, il put revenir bientôt, proclamant cette fois, non plus la rose blanche d'York, mais la rose rouge de Lancastre; non plus Édouard, mais Henri. Quelle pitié! Warwick adoptant la cause de ces Lancastre qu'il a traînés dans la fange et dans le sang!

Ceci servait à merveille la fortune de Louis XI; battu à Londres, le duc de Bourgogne fut dénoncé à Paris comme traître et félon; la France, disait Louis XI, déchirait d'une main indignée le traité de Péronne. La mort de Warwick dérangea encore une fois les plus savantes combinaisons du roi de France. Maintenant que l'Angleterre appartenait à Richard III, le roi Louis pouvait avoir sur les bras toutes les forces anglaises, et avec l'Angleterre, l'Espagne, l'Aragon, la Castille, la Bretagne. Heureusement, les Anglais hésitent; le duc de Guienne, ce frère mal conseillé, cet obstacle qui avait été, entre les mains des ennemis du roi de France, une arme terrible, meurt empoisonné si fort à temps, que Louis XI est accusé, non pas sans quelque justice, d'avoir hâté cette mort; la grande preuve, c'est que lui-même, le roi Louis, il était institué l'héritier de ces vastes domaines qui menaçaient d'envahir la France entière [1]. Grâce à la mort de son frère, le roi garda la Picardie et prit la Guienne.—Voilà la guerre qui recommence, voilà le duc de Bourgogne et le duc de Bretagne qui font alliance de nouveau contre le roi de France; mais le roi Louis ne veut pas que ces deux forces se réunissent; il tenait le Breton dans son duché et l'empêchait d'en sortir. En vain le duc de Bourgogne traîna l'incendie et le pillage dans toute la Normandie, le roi de France ne s'en inquiète

[1] On a fait de cette mort un bon conte. Un jour, le roi était en oraison à Notre-Dame de Cléry, sa bonne patronne, au grand autel, et il disait tout haut : « Ah! ma bonne dame, ma « petite maîtresse, ma grande amie, en qui j'ai eu toujours mon reconfort, je te prie de sup- « plier Dieu pour moy et estre mon advocate envers luy : qu'il me pardonne la mort de mon « frère, que j'ai fait empoisonner par *ce méchant* abbé de Saint-Jean. Mais qu'y pouvois-je? « il ne faisoit que troubler mon royaume. Fais-moi donc pardonner, ma bonne dame, et je « sçai ce que je te donneray! »

Copyright les éditions d'Amay Lyon 2008

guère, il lui suffit de contenir la Bretagne; il prend Champtocé, Machecoul, Ancenis, et le duc de Bretagne, ne voyant venir à son aide ni les Anglais au Nord, ni les Aragonais au Midi, sollicite une trêve; le roi accorda la trêve, et même à la trêve il ajouta de l'argent. Seulement il gardait Ancenis, sans compter plus d'un bon ami que le roi sut attirer à sa cause, entre autres ce vicomte de Rohan, si célèbre sous le nom de *maréchal de Gizé*. Voilà donc la Bretagne réduite au silence, et la Guienne réunie à la couronne; le midi et le nord du royaume sont domptés, à l'heure même où les plus habiles disaient que tout était perdu. Six mois après, la guerre recommençait de nouveau, et aussi recommençaient les transes du roi. Comment tenir la mer contre les flottes réunies d'Angleterre, de Flandre et de Bretagne? Le roi se fie à son génie et aux discordes qui peuvent tourner, l'un contre l'autre, ces alliés d'un jour; il prend les Anglais par toutes sortes d'amitiés et de prévenances. Arriva enfin la mort de Charles *le Téméraire*, que le roi Louis XI battit par les longues épées de ses amis les Suisses. Voilà donc à quoi en était réduite cette grande fortune! Charles *le Téméraire* à demi dévoré par les loups! Alors reparaît, brillante et ferme, l'étoile du roi Louis XI; alors il se rappelle toutes les terres françaises possédées par cette ingrate maison de Bourgogne. Le roi entra en Picardie et en Bourgogne, car la Bourgogne revenait naturellement à la France par la mort de Charles *le Téméraire*, les apanages ne passant point aux filles. Il s'empara des villes sur la Somme, il prit une partie de l'Artois, et pour se dégager de la suzeraineté de la ville de Boulogne sur cette province, il donna cette suzeraineté à la sainte Vierge. En même temps il serrait les Anglais dans Calais; tout lui cédait alors, les grands fiefs devenaient la France; seule, la Bretagne se défendait encore; province obstinée entre toutes, elle ne voulait pas absolument devenir la France. Pressée de toutes parts, privée de son allié le duc de Bourgogne, la Bretagne appelait l'Anglais à son aide; l'Anglais ne venait pas, et cependant Louis XI est en Flandre, et bientôt il est en Bourgogne; et de là il pressait, il serrait la Bretagne à l'étouffer; il la voulait, il y employa dix ans de ruses, de prudence et d'activité. Au midi de Nantes, le roi occupait La Rochelle, il tenait Alençon du côté opposé, il avait l'Anjou tout en face; il tenait le Maine, et pour comble, il avait acheté de Jean de Brême et de Nicole de Bretagne, sa femme, au prix de 35,000 livres tournois (26 janvier 1479), les droits très-éventuels de la maison de Blois au duché de Bretagne; par les Rohan il avait les Laval; il maria Jeanne

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

de Laval, belle et grande jeune fille de vingt ans, au roi Réné, qui en avait quarante ; ce qui était une façon de faire du bon Réné un roi appartenant à la France. Peu de temps avant sa mort, il avait réuni à Pont-de-l'Arche une nouvelle armée, destinée à envahir les États du duc François II ; pour commencer, il prenait Champtocé au Breton, et le Breton comprenait en frémissant qu'il allait être enclos dans cette France qui se réglait enfin, et qui s'étendait, triomphante, dans ses limites naturelles. La mort arrêta le roi de France dans cette ambition.—Dans son codicile, tout rempli d'une prévoyance vraiment royale, le roi Louis XI avait écrit de sa main : « Nous avions songé à chasser les Anglais « de Calais, mais ce seroient de trop grosses affaires pour qui se meurt. « —*Qu'on termine tous nos débats avec la Bretagne, et qu'on laisse en paix « le duc François, sans plus lui donner trouble ni crainte.* C'est ainsi qu'il « en faut user maintenant avec tous nos voisins : cinq ou six ans de « bonne paix sont bien nécessaires au royaume ; le peuple a trop « souffert, il est en grande désolation. » La mort de ce roi si pesant à son peuple (24 août 1483) fut un grand sujet de joie pour quiconque avait été placé à la distance de son sceptre et de son glaive. La France, opprimée, se sentit revivre ; les Flandres accablaient de leur exécration ce tyran qui les avait jetées dans ces immenses misères ; la Bretagne, quand elle apprit la mort du roi de France, se dit à elle-même qu'elle échappait à un grand danger. Louis XI, en effet, eût donné tous les États du duc de Bourgogne pour être le maître de cette souveraineté importante qui gênait ses mouvements, pour fermer de sa main de fer cette porte incessamment ouverte aux Anglais sur le royaume de France. — La mort du roi, son seigneur suzerain, et la minorité de Charles VIII, promettaient enfin au duc François II quelques paisibles années avant sa mort ; vain espoir ! la fin de ce règne, rempli d'agitation et de tempêtes, fut troublée par des dissensions intestines. Le duc de Bretagne avait pour son favori le fils d'un tailleur de Vitré, nommé Pierre Landais ; cet homme, habile par la volonté, était devenu grand trésorier de Bretagne ; après le duc toujours, et plus d'une fois même avant le duc, cet homme était le maître dans la Bretagne ; pas un ne résistait à Pierre Landais, sinon messire Chauvin, le chancelier, Chauvin, esprit ferme, âme intelligente, calme bon sens, probité sévère. Il accablait de son mépris inflexible le trésorier de Bretagne, réparant tant qu'il pouvait les injustices de Landais, s'opposant à ses cruautés, reproche vivant du délire de ce favori. La lutte entre ces deux hommes

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

devait finir par une accusation de trahison et de péculat, et naturellement l'innocent fut l'accusé, le coupable se porta l'accusateur; l'homme austère qui, pendant vingt années de zèle et de probité avait été à la tête de la magistrature de son pays, fut traîné devant les juges menacés par Landais, et cependant pas un de ces juges tremblants n'osa condamner messire Chauvin! Le chancelier fut traîné de prisons en prisons, dans la forteresse de Nantes, dans les cachots d'Auray, dans les gênes du château de l'Hermine; en même temps, la confiscation avide et féroce faisait main basse sur les biens du magistrat injustement attaqué, à ce point que la femme et la fille du chancelier se virent dépouillées de leur dernier manteau et de leur lit! Des anciens amis du chancelier, pas un n'osa élever la voix pour réclamer un traitement moins sauvage envers un homme innocent; à peine si dans son cachot, cet homme vénérable obtenait le pain et l'eau des plus vils criminels. Seul entre tous, l'évêque de Nantes, Jacques l'Espinaz, osa faire entendre le langage d'un homme sincère et trop honnête pour supporter ces iniquités de la toute-puissance; — l'évêque de Nantes est chassé de son siége; lui-même, le cardinal de Saint-Georges, pour avoir voulu prendre en main la défense de l'évêque, il est chassé de son église de Tréguier. Nantes et Tréguier, deux siéges de cette Église au désespoir, sont donnés aux propres neveux de Landais, à des enfants! A la fin, le malheureux chancelier, qui ne put rencontrer dans toute la Bretagne ni un juge pour le condamner, ni un bourreau pour achever sa misère, succombe sous la faim, sous les coups, sous la vermine des cachots. Presque en même temps sa femme expirait de honte et de misère sur la place publique de Nantes, où cette malheureuse dame tendait sa noble main à l'aumône. Les biens de cette famille infortunée servirent à constituer un majorat pour le fils adultérin de la maîtresse du duc de Bretagne, la dame de Villequier! Tel était ce Pierre Landais, avare et traître, aveugle et féroce; il accabla sous la honte les gentilshommes du duché de Bretagne; mais enfin le vieux sang breton remonta au cœur de tous ces hommes, ils s'indignèrent de leurs propres lâchetés, ils se demandèrent par quels miracles ce vil ministre les dominait? Ils prennent alors la résolution d'en finir avec cet ambitieux.

Jean de Châlons, prince d'Orange, le neveu du duc de Bretagne et le maréchal de Rieux, Louis de Rohan-Gueménée, étaient les chefs des conjurés. — Une première fois Landais échappe à ses ennemis,

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

et alors commence entre le fils du tailleur et les Rohan une guerre acharnée. Seul contre tous, Landais résista longtemps ; en désespoir de cause, les seigneurs de Bretagne appelèrent à leur aide l'influence et les armes de la France. Retranchés dans la ville d'Ancenis, qui appartenait au maréchal de Rieux, les conjurés s'adressent à la régente de France, la dame Anne de Beaujeu, à qui le roi Louis XI, son père, avait confié le royaume et la tutelle du roi Charles VIII, promettant, si elle leur accorde aide et appui, de reconnaître, quand le duc François sera mort, les droits de la maison de Blois, achetés par feu le roi Louis XI ! Landais, de son côté, invoque la complicité du duc d'Orléans. Ce prince avait accepté indocilement l'autorité d'Anne de Beaujeu, il en avait appelé tour à tour au parlement de Paris et aux états du royaume, réclamant la tutelle du jeune roi. Quand il vit la dame de Beaujeu passer du côté des seigneurs de Bretagne, le duc d'Orléans vint à Nantes, promettant son secours à Landais. Anne de Beaujeu, de son côté, qui poursuivait,—les uns disent de son amour, d'autres, de son inquiétude et de sa haine, M. le duc d'Orléans, l'hôte des Bretons,—promet aux conjurés toute assistance. Du côté de Landais se tenait le sire de Coëtquen ; les conjurés obéissaient au sire de Rieux. Voilà donc la guerre, la guerre civile bien engagée de part et d'autre ; mais quand il fallut en venir aux mains, il y eut comme une grande honte parmi ces seigneurs, de tout le noble sang qui allait être versé pour chasser ou pour maintenir ce Pierre Landais ! C'en fut assez ; les deux chefs se tendent la main ; les deux armées n'en font plus qu'une ; les uns et les autres, désormais amis et alliés, s'en vont jusqu'à Nantes, poussés par la même haine contre le vil auteur des émotions de la Bretagne. A cette nouvelle, que l'armée du prince s'est réunie aux conjurés, Pierre Landais fait tête à l'orage. A quoi donc croyez-vous qu'il soit occupé à cette heure ? Il rédige un acte par lequel sont déclarés traîtres et félons tous les gentilshommes de l'armée ducale ; la noblesse entière était mise au ban du duché de Bretagne. Rien ne manquait à cette violence que la signature du chancelier ; le chancelier n'hésite pas, il refuse ; il passe, lui aussi, à l'armée qui s'avance ; il fait mieux, lui, chancelier de Bretagne, il signe un décret de prise de corps contre Pierre Landais ! A cette attaque imprévue, Landais comprit enfin qu'il était perdu : ce que n'avaient pu faire tant d'épées coalisées, un mot du magistrat en vint à bout sans peine. Condamné par le chancelier, Pierre Landais est condamné par le peuple ; le peuple se porte au château de Nantes, il demande

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

la tête du ministre ; les portes sont enfoncées, la foule hurlante remplit les cours et le palais ; on cherche Landais, on le trouve ; il était caché dans une armoire, l'armoire est brisée : « Landais ! Landais ! » criait le peuple. En vain le beau-frère du duc François II, le comte de Foix, harangue le peuple et demande au nom du prince : calme et silence ! le peuple répond : « Landais ! Landais ! » Le comte de Foix s'en revint tout attristé chez son beau-frère : « Par Dieu ! disait-il, mieux vaut « gouverner un million de sangliers que tels Bretons ; et quant à votre « trésorier, il faut le leur jeter en pâture, ou nous sommes perdus ! » — Ainsi fut fait. Tout ce que le prince put obtenir, ce fut que Landais ne serait pas déchiré par le peuple furieux, et le ministre fut traîné jusqu'à la prison, au milieu des cris de rage de cette multitude ameutée. Son procès ne dura guère, tant les juges avaient hâte et joie de venger leur ancien chancelier Pierre Chauvin ! Le 19 juillet 1486, un homme pâle et les yeux hagards était conduit sur la place du Bouffay ; le

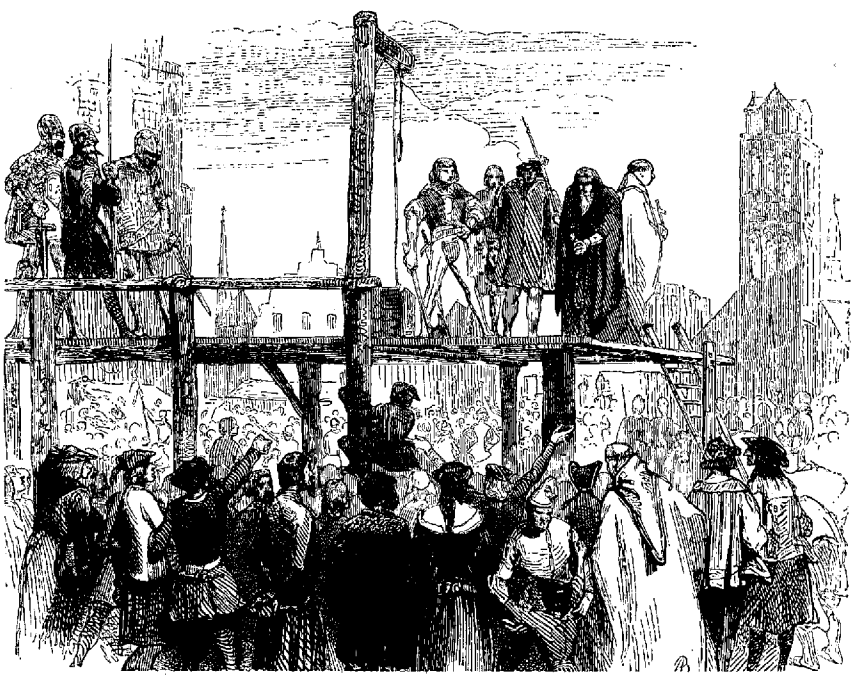

bourreau attendait cet homme à une potence, au milieu des imprécations publiques. Cet homme, c'était Pierre Landais ! François II apprit tout à la fois la condamnation et le supplice de ce ministre

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

qu'il avait tant aimé. La mort de Landais mit fin à ces disputes : par une déclaration signée du prince, furent réhabilités les seigneurs rebelles ; les conjurés obtinrent non-seulement leur pardon, mais encore des faveurs et des grâces, comme s'ils avaient servi la chose publique. Le prince d'Orange fut nommé lieutenant général ; le sire de Rohan fut créé baron de Louviers.— Ainsi se terminait par ces dissensions intestines ce règne agité de tant de passions différentes : François II, accablé d'années et de maladies, et sentant sa fin prochaine, bien qu'il eût à peine cinquante ans, songeait avec effroi aux malheurs que l'ouverture de sa succession pourrait attirer sur la Bretagne ; à ces causes, il rassemble les états de Bretagne, déclarant que « attendu « que, de toute antiquité, lui et ses prédécesseurs, les rois, ducs et « princes de Bretagne, ils ont régné par la grâce de Dieu » lui, duc de Bretagne, il laisse son duché à la princesse Anne, sa fille aînée, et, à défaut de la princesse Anne, à la princesse Isabelle. Les états reconnaissent en effet Anne de Bretagne pour l'héritière de leur prince, ils lui prêtent serment de fidélité comme à leur future et légitime souveraine. De son côté, Anne jura devant tous, par le précieux corps de Jésus-Christ, qu'elle maintiendra l'indépendance de la Bretagne! Désormais, en effet, à défaut de descendants de la couronne de Bretagne, par la ligne masculine, Anne et sa sœur Isabelle étaient les seules héritières de la couronne. Cette grande affaire sagement réglée, le duc François devait penser qu'à la fin il pouvait mourir en paix ; hélas ! les agitations de son règne le suivirent jusque dans la tombe. La Bretagne était loin d'être calme ; la France était là qui guettait cette proie opulente que lui avait indiquée Charles VII, que lui avait préparée Louis XI. Nous avons dit comment le duc d'Orléans, persécuté par la dame de Beaujeu, s'était réfugié en Bretagne ; en vain il avait été rappelé à la cour, le duc d'Orléans avait refusé d'obéir ; madame de Beaujeu l'avait fait déclarer coupable du crime de lèse-majesté, et en même temps une armée française envahissait la Bretagne sous le prétexte de s'emparer du coupable ; en réalité, c'était dans le but d'opérer la réunion du duché à la France.

Les intrigues de la cour de France jetaient incessamment de cruelles divisions parmi les seigneurs les plus puissants de la Bretagne ; les uns voulaient qu'on guerroyât contre la France, si la régente s'obstinait à exiger l'expulsion du duc d'Orléans; les autres se demandaient de quel droit le duc de Bretagne pouvait et devait prendre le parti du duc d'Orléans, qui était la cause ou du moins le prétexte de cette guerre?

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

La régente de France eut l'habileté de faire accepter des secours à l'un de ces partis, à la tête duquel se trouvaient placés le maréchal de Rieux et le baron d'Arangois, fils naturel de François II. Par le traité de Châteaubriant, ce parti s'engageait à porter les armes jusqu'à l'expulsion du duc d'Orléans, du prince d'Orange et du comte de Dunois. En même temps, la France devait fournir quatre cents lances seulement, et, si ses alliés l'exigeaient, quatre mille hommes de pied. Ce sont là des traités qui se peuvent appeler des trahisons. Quand ils traitaient ainsi avec la France, les seigneurs de Bretagne savaient, à n'en pas douter, que l'armée du roi Charles VIII était à Vannes et à Ploërmel, et qu'en effet ils signaient l'invasion de leur patrie. — Et l'Angleterre ne voyait pas que la Bretagne devenait France! et le roi Henri VII, vainqueur de Richard III, et mari d'Elisabeth d'York, qui, par ce moyen réunissait sur sa tête les droits et les ambitions des deux maisons d'York et de Lancastre, laissa se consommer, sous ses yeux, la disgrâce d'un prince, son allié, son cousin, Anglais dans le cœur!—Cependant le duc François II avait été forcé de fuir; sans le dévouement des habitants de Guérande et du Croisic, le duc était pris. Nantes était assiégée par l'armée française, dans la ville assiégée s'était réfugié le duc de Bretagne; plus d'espoir; le duc François II avait compté sur l'Angleterre; les Anglais ne venaient pas sur le parti du duc d'Orléans en France; le duc d'Orléans n'avait pas de parti; au moins pensait-on que les généraux de Charles VIII n'étaient guère disposés à se battre contre l'héritier présomptif du royaume de France, au contraire, ils se battaient à merveille, non pas contre le duc d'Orléans, mais contre les Bretons. Depuis deux mois déjà, Nantes était assiégée par Louis de La Trémouille, elle était défendue par le duc d'Orléans et le prince d'Orange. Le secours vint du côté où on ne l'attendait pas : le comte de Dunois, laissé dans les environs de Saint-Malo, parvint à s'introduire dans les remparts de Nantes, avec dix mille soldats que Maximilien d'Autriche envoyait en aide au duc de Bretagne. — Le siége fut levé. Ce fut une joie d'une heure; car tantôt les Français reviendront plus impétueux et plus ardents. Déjà le roi de France se regardait comme le maître de ce duché qui représente le tiers de la France, et que la France convoitait depuis tantôt neuf cents ans.

Donc, la patrie bretonne était en péril; le siége de Nantes était levé, il est vrai, mais Louis II, sire de La Trémouille, marchait sur le Nord par Auray, Vitré et Saint-Aubin-du-Cormier. La Bretagne comprenait confusément qu'elle était abandonnée et trahie; les popu-

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

lations criaient : *Mort aux Français!* Alors les conjurés eurent peur, ils reculèrent eux-mêmes devant le suicide de la patrie commune : le maréchal de Rieux et le baron d'Arangois passèrent du roi de France à leur prince naturel, heureux s'il n'eût pas été trop tard! En même temps, le sire d'Albret amenait 14,000 hommes au service de la Bretagne, pendant que l'archiduc Maximilien, roi des Romains, venait en personne pour mériter, par quelque action décisive, la main et bientôt le domaine d'Anne de Bretagne. De son côté, le roi de France envoyait en Bretagne une nouvelle armée, qui s'emparait de Châteaubriant, d'Ancenis et de Fougères, jusqu'à ce qu'enfin l'armée du roi de France et l'armée de François II se fussent rencontrées à Saint-Aubin-du-Cormier. La bataille eut lieu le lendemain, 28 juillet 1488. La cavalerie française y fit merveilles; elle coupa la ligne de l'armée bretonne avec une impétuosité sans égale. La déroute fut complète, six mille Bretons restèrent sur la place; le duc d'Orléans, qui avait voulu se battre à pied et qui s'était battu comme un héros, fut fait prisonnier à côté du prince d'Orange; le même soir, le duc d'Orléans et ses compagnons soupaient dans la tente de La Trémouille, leur vainqueur, lorsque l'on vit entrer deux moines, en robe noire, deux confesseurs *in extremis!* A la vue de ces moines, les prisonniers pâlirent, et la coupe, pleine encore, tomba de leurs lèvres tremblantes. « Messeigneurs, dit La Trémouille aux deux princes, le roi décidera de votre sort; quant à vous, messieurs, en s'adressant aux autres conjurés, vous êtes soldats et gentilshommes, vous avez trahi votre roi et votre drapeau, marchez à la mort en braves gens! » Ils se levèrent pour aller mourir, non pas sans avoir repris courage et porté la santé du prince! — Le duc d'Orléans fut envoyé à la tour de Bourges, où il resta enfermé près de trois ans. Le sire de La Trémouille mit à profit sa victoire; il envoya à l'instant même sommer la ville de Rennes de se rendre; la ville était défendue par les bourgeois, qui se battirent mieux que des soldats. Leur réponse fut fière et digne : « Vous n'êtes pas encore seigneurs de Bretagne, disaient-ils, rappelez-vous Crécy et Poitiers; vous prendrez Rennes comme vous avez pris Nantes! » Devant ce fier langage, le sire de La Trémouille recula, et comme il n'avait pas de temps à perdre, il prit Dinan et Saint-Malo avant que les troupes anglaises ne fussent arrivées. C'en est fait, la Bretagne est perdue, et même si le chancelier Guy de Rochefort, dans le conseil du roi Charles VIII, n'avait pas pris la parole pour demander s'il était juste de ne pas accorder une heure de répit au

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

duc François II, s'il était juste d'envahir l'héritage d'une enfant, et de forcer les peuples bretons à devenir Français, malgré eux, la France poussait sa victoire aux dernières conséquences. On convint cependant que les droits du roi Charles VIII sur le duché de Bretagne seraient jugés par des commissaires que nommeraient les deux parties. Si le roi a droit, les Bretons seront bien forcés d'obéir ; sinon, la France n'aura pas la Bretagne.—Voilà ce qu'on appelle le traité du Verger ; ce fut une paix d'une heure, une paix menteuse, ce fut tout au plus une trêve accordée au duc François II, pour lui donner le temps de mourir. Et, en effet, il mourut plein de chagrins et d'inquiétudes, tremblant sur l'avenir de son duché et de sa famille, le 9 septembre 1488, à l'âge de cinquante-trois ans, à Coiron, près de Nantes. Il fut inhumé dans l'église des Carmes, à Nantes, où plus tard, par les soins de sa fille, la reine de France Anne de Bretagne, lui fut élevé ce magnifique tombeau qui est resté le chef-d'œuvre de ce grand artiste breton, Michel Columb.

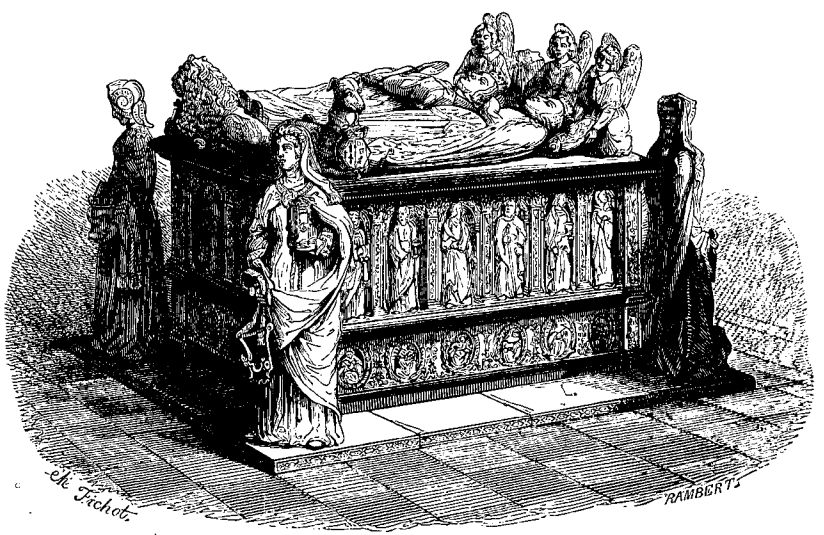

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

CHAPITRE XIV

La duchesse Anne de Bretagne. — Prétentions du sire d'Albret et du vicomte de Rohan. — Traité entre la France et la Bretagne. — Mariage de la duchesse avec le roi des Romains. — Le duc d'Orléans en Bretagne. — Le mariage de la duchesse avec le roi Charles VIII. — Conditions du contrat de mariage. — Charles VIII en Italie. — Mort du roi Charles VIII. — La reine Anne épouse le roi Louis XII. — Procès du maréchal de Gié. — Louis XII en Italie. — Voyage de la reine Anne en Bretagne. — Sa mort. — Ses obsèques. — Ses deux filles, madame Claude et madame Renée. — Mort du roi Louis XII. — Des lois et des institutions de la Bretagne. — 1488. — 1515.

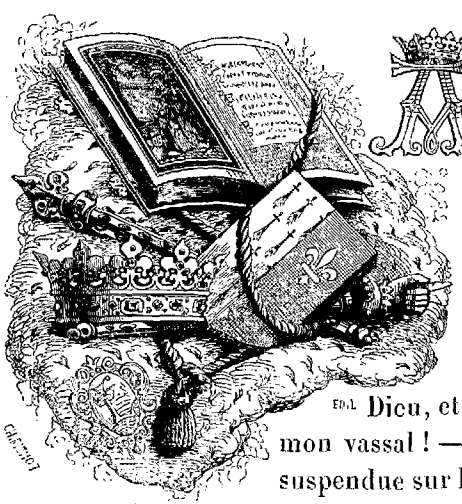

AINSI s'avançait le jour funeste à la nationalité de la Bretagne. Charles VIII l'avait déclaré aux ambassadeurs du duc François II. Comme prince, disait-il, je suis maître de faire grâce ou justice; je laisse la vengeance à Dieu, et je pardonne au duc de Bretagne, mon vassal ! — La vengeance n'était donc que suspendue sur la tête du malheureux prince; il mourut, bien en peine de savoir s'il n'était pas le dernier des ducs

- Copyright les éditions d'Auzas Lyon 2008 -

souverains de cette illustre patrie de tant de héros! Sa fille aînée, la princesse Anne, fut proclamée duchesse de Bretagne dans la ville même de Guérande; mais pour que le roi de France reconnût la souveraineté de la jeune princesse, la fille aînée de François II fut obligée de se soumettre aux trois conditions que voici :

1° Le roi de France devient le tuteur des deux princesses de Bretagne;

2° Des commissaires, choisis par chaque partie, jugeront quelle est la validité des titres sur le duché de Bretagne, que la princesse Nicolle, arrière-petite-fille de Charles de Blois, a cédés au roi Louis XI;

3° Tout soldat ou capitaine étranger sortira à l'instant même du duché de Bretagne.

C'était tout simplement mettre en question l'autorité souveraine de la jeune duchesse. Mais la princesse Anne était une personne d'un grand cœur; elle était née tout exprès pour gouverner, comme elle l'a montré depuis, ce duché de Bretagne, un des plus grands de la chrétienté; d'ailleurs elle avait pour la conseiller et pour la défendre le comte d'Albret, le comte de Comminges et le comte de Dunois. Toute jeune qu'elle était, elle comprit les menaces que renfermaient les conditions imposées par le roi Charles VIII, et elle refusa net d'y souscrire. Certes, la Bretagne était en grand danger de périr, elle n'avait plus d'armée, le trésor public était épuisé; les Français s'étaient emparés, sans coup férir, des meilleures villes de Bretagne : Châteaubriant, Ponthieu, Guingamp, Concarneau, Brest enfin; un capitaine breton, le vicomte de Rohan, venait d'envahir le duché au nom du roi de France. Du côté de la jeune duchesse s'étaient élevées mille dissensions intestines; celui de tous les seigneurs qui auraient dû le mieux la protéger et la défendre, M. le maréchal de Rieux, son tuteur, voulait la marier malgré elle au seigneur d'Albret; la princesse avait refusé d'accepter cette union étrange, et peu s'en fallut que son tuteur ne la fît enlever de vive force. Que faire alors? que devenir? dans quelle place se réfugier? Ici, les Français qui envahissent la ville de Redon, laissant à peine à la jeune princesse le temps de se sauver; plus loin, le maréchal de Rieux, qui ferme à sa pupille les portes de Nantes. Traquée de toutes parts, la jeune princesse était perdue si elle n'eût pas rencontré en son chemin la ville de Rennes, dévouée et fidèle. Dans ces conjonctures, la fille de François II, loin de renvoyer les soldats auxiliaires, en appela d'autres à son aide. Elle promettait ou plutôt elle semblait promettre, à qui la voudrait délivrer, son duché d'abord, et surtout sa main, cette noble main enviée de tous les rois de

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

l'Europe. Elle était belle et agréable, d'une taille élégante, légèrement boiteuse, « aussi peu, dit Brantôme, que la princesse de Condé de la maison de Longueville. » Elle avait l'esprit vif, le regard ardent, l'ambition très-haute, comme une digne élève de madame de Laval, sa gouvernante. Aussi, quiconque tenait une épée et pouvait prétendre par sa naissance et par son courage à cette fière couronne, accourut au secours de la fière duchesse. Le roi des Romains prit Saint-Omer, le roi de Castille fit marcher une armée sur les Pyrénées. Véritablement, la duchesse Anne se fût bien défendue si toute la noblesse bretonne fût restée fidèle à l'héritière légitime de ses anciens maîtres; mais déjà depuis longtemps, plus d'un gentilhomme breton était Français dans l'âme et dans le cœur. A force de se battre pour la France, sous les drapeaux du roi de France, les hommes de la meilleure race avaient passé à la cause française; il faut bien le dire, le connétable Duguesclin lui-même leur avait donné l'exemple du dévouement, envers et contre tous, au roi de France, voire contre le duc de Bretagne en personne. Parmi les ennemis bretons de son duché et de sa personne, la duchesse de Bretagne comptait toujours le vicomte de Rohan. Il avait pris Brest par la force, Guingamp par trahison. A ces causes, le nom du sire de Rohan fut bientôt couvert d'un horrible vernis de haine et de mauvaise renommée. Aujourd'hui encore, dans certains cantons de la Bretagne, c'est un proverbe des toits à porcs : *Il mange à l'auge comme Rohan*, disent les montagnards du Ménez-Arrèz :

Dibri a ra d'ann éo evel ma ra Rohan.

Rohan n'était pas le seul traître à son pays; depuis que François II, le dernier duc de la maison royale de Dreux, était mort, laissant après lui cette belle enfant de douze ans, il était peu de gentilshommes de quelque importance qui ne se fût trouvé quelque droit à la succession du duché de Bretagne. Les Rohan, les d'Orange, le sire d'Albret, supportent impatiemment l'idée d'obéir à cette jeune fille qui attend un mari. Ceux qui ne disputaient pas le trône à la princesse, et de ce côté-là le danger n'était pas moins grand, se disputaient sa main et sa personne. Ce roi des Romains qui accourt à la tête d'une armée, était le petit-fils de l'empereur Frédéric III; il avait nom Maximilien, il était pauvre, criblé de dettes, mais son père était avare et par conséquent très-riche, et lui-même, Maximilien, il sentait que son courage était égal, pour le moins, à ses espérances. Le roi des Romains avait d'assez belles chances pour devenir duc de Bretagne, s'il eût

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

pu se faire agréer de la jeune princesse; mais ce que disaient les courtisans de l'horrible visage du prétendant, son air farouche, son attitude sans pitié, devaient naturellement épouvanter une belle jeune fille élevée avec toutes sortes de prévenances et de respects.

Les autres prétendants, le prince de Galles, fils d'Edouard IV, et le comte de Richemond, dernier rejeton de la famille de Lancastre, ne furent pas plus heureux dans leurs espérances que Maximilien lui-même. Au reste, à cette époque, les riches et belles héritières ne manquaient pas aux soldats de fortune : Marie de Bourgogne, Isabelle de Castille, Élisabeth d'York, Catherine de Foix, tout aussi bien que la jeune duchesse de Bretagne, devaient apporter à leurs maris la grâce, la beauté, la puissance et tous les genres de fortune; et pourtant pas une d'elles n'a été sollicitée avec l'ardeur de la duchesse Anne. D'où venait ce grand nombre de rivaux, et pourquoi tout cet acharnement pour s'emparer de la main d'une enfant dont les droits étaient contestés, dont le domaine était si pauvre, qu'on en fut réduit à faire de la monnaie de cuir? Pourquoi donc le sire d'Albret, par exemple, a-t-il poussé le mensonge jusqu'à supposer des lettres de la jeune duchesse qui compromettaient l'honneur et la bonne renommée de celle dont il voulait faire sa femme? Ceci soit raconté à la gloire de la princesse Anne, elle fut tout d'abord entourée d'un intérêt puissant; on l'aima pour son duché, sans doute, mais aussi pour son élégance et pour sa beauté; cette frêle jeunesse qui échappait à peine à l'enfance, sut trouver le cœur des plus farouches. « Elle pensait nuit et jour à ses affaires en vraie prin-« cesse; chacun parlait de sa haute et de sa très-haute noblesse, et « en parlait avec amour! » Cependant il fallait prendre un mari; c'était l'intérêt de la Bretagne et le devoir de la duchesse. En vain le vicomte de Rohan réclamait, pour son fils, la tutelle et les domaines de la princesse de Bretagne; entre tous ces concurrents elle finit par accepter Maximilien, le roi des Romains; l'Angleterre reconnaissait cette alliance; Maximilien l'accepta avec joie. Il envoie aussitôt, en Bretagne, le comte de Nassau, pour épouser en son nom la jeune duchesse. La cérémonie était solennelle et étrange. Le comte de Nassau, comme le représentant de son maître, est introduit auprès de la jeune duchesse, qui l'attend couchée dans son lit. Alors l'ambassadeur pose dans ce lit royal sa jambe nue, gardant à l'autre jambe sa botte et son éperon. Depuis ce jour, la fille de François II signa ainsi : *Anne, duchesse de Bretagne, reine des Romains,* pendant que de son côté Maximilien signait : *roi des Romains et duc de Bretagne.* Ce n'était guère

Copyright les éditions d'Assay Lyon 2008

le moyen que ce mariage restât secret. Le sire d'Albret en fut informé le premier, et lui-même il fit part de la nouvelle au roi de France, promettant de s'opposer de toutes ses forces à l'accomplissement de ce mariage. En même temps, le sire d'Albret livrait au roi Charles VIII la ville de Nantes, dont il était le maître. Dans cette occurrence, la France en vint à penser que la conquête de la Bretagne était devenue impossible, par l'empressement même de tous les rois de l'Europe à se mêler aux affaires du duché de Bretagne. Désormais la guerre ne suffisait pas; il fallait avant tout que la jeune duchesse apportât librement ses droits et l'autorité de sa naissance. D'ailleurs ce mariage avec Maximilien, qui livrait la Bretagne aux ennemis de la France, était une violation manifeste au traité de Saint-Aubin-du-Cormier, où il avait été arrêté que l'héritière de Bretagne ne pouvait se marier qu'avec le consentement du roi de France.

En ce temps-là régnait, sur la France, la propre fille du roi Louis XI, la dame Anne de Beaujeu, volonté ferme et digne tout à fait d'appartenir à ce fin renard le roi Louis. « Fine femme et déliée s'il en fut. » Brantôme, qui est bien informé en toutes ces matières, prétend que madame de Beaujeu aimait le duc d'Orléans plus tendrement qu'il n'eût fallu, et véritablement, tant la haine ressemble à l'amour, la régente ne fut pas étrangère à la captivité du prince quand il eut été fait prisonnier à Saint-Aubin-du-Cormier. Jamais fille ne ressembla plus à son père que la dame de Beaujeu; elle était habile, patiente, intelligente, vindicative; aussi eut-elle compris bien vite qu'il fallait à tout prix donner la Bretagne à la France; elle accomplissait par cette réunion un des rêves du roi son père, elle faisait de son pupille, le roi Charles VIII, un roi plus puissant que Louis XI lui-même. C'est ce même roi Charles VIII que les Français et les Bretons appelaient avec complaisance *leur petit roi Charles*. De petite stature, il est vrai, mais très-grand de courage et d'âme, de vertu et de valeur, il avait été élevé par le roi Louis son père, dans toutes sortes d'angoisses et de tortures; à peine avait-il reçu, non pas l'éducation d'un roi, mais d'un simple gentilhomme, et pourtant il a pris sa place parmi les rois heureux de la France. Il a rêvé plus de puissance que son père lui-même n'en avait osé concevoir, puisqu'au royaume de France il a voulu ajouter le royaume des Deux-Siciles et tout l'empire d'Orient. Ce fut donc, à coup sûr, un grand coup d'œil de la régente Anne de Beaujeu, quand elle tenta de marier le roi Charles VIII, son pupille, à l'héritière du duché de Bretagne.

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

L'obstacle était grand, il était double; si la duchesse était mariée au roi des Romains, le roi Charles, de son côté, était fiancé à la fille de Maximilien lui-même, la princesse Marguerite, amenée toute jeune en France pour être la femme du fils de Louis XI. A proprement dire, c'étaient deux mariages à briser. Madame de Beaujeu fit déclarer par le souverain pontife : que le mariage de Maximilien était nul et de nul effet. Maximilien, de son côté, avait eu le très-grand tort auprès de sa jeune femme, qui ne l'avait jamais vu, qui ne le vit jamais, de rester en Italie et de ne pas accourir, avec le zèle empressé des amoureux, pour savoir au moins s'il était vrai que sa femme fût accorte et belle, autant que le disait la renommée. Aussi les beaux-esprits de l'Italie faisaient-ils des gorges chaudes de cet amant transi : *admodum tepidus* — qui s'était marié par ambassadeur. Les deux mariages furent donc cassés, cassés à deux fois, par le pape d'abord, et ensuite par madame de Bretagne elle-même. Le roi d'Angleterre s'inquiéta, comme il convenait, de ce mariage rompu; Charles VIII envoya à Londres des ambassadeurs, disant que le roi de France pouvait seul disposer du duché de Bretagne, dont il avait la tutelle et la garde noble. L'Angleterre répondit aux ambassadeurs du roi de France, que de son côté elle réclamait la Normandie, la Guienne et l'Anjou, et même tout le royaume de France. Quant à rompre le mariage d'Anne de Bretagne avec Maximilien, l'Angleterre n'y voyait pas d'obstacle, pourvu toutefois que le roi de France n'eût pas l'intention d'épouser l'héritière du duché de Bretagne. Donc la guerre était imminente entre la France et l'Angleterre. Mais la dame de Beaujeu savait tout prévoir; d'abord, elle eut grand soin de se faire bien venir par le peuple breton; elle lui donnait la paix, elle s'inquiétait de sa fortune, elle négociait, elle intriguait, elle avait des émissaires qui couraient le pays, disant et prouvant que la Bretagne c'était la France. Quand tout fut prêt pour une offre plus directe, madame de Beaujeu résolut d'envoyer auprès de la jeune duchesse un ambassadeur qui pût mener cette négociation à bonne fin; et avec une habileté que Louis XI lui-même aurait avouée, la régente envoya le duc d'Orléans en Bretagne. Ce n'était pas la première fois, vous le savez, que le duc d'Orléans venait en Bretagne. Il y était venu, bien jeune, pour éviter les persécutions de la dame de Beaujeu; il avait vu la jeune duchesse toute enfant, et bien que le contraire fût facile à prouver, nous ne voulons pas déranger l'opinion des faiseurs de romans historiques, qui prétendent qu'à la première venue, et par un tendre pres-.

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

sentiment, le duc d'Orléans était devenu amoureux de l'héritière présomptive du duché de Bretagne. Lors du premier séjour du prince français à la cour de François II, Anne était encore une enfant; il est vrai de dire aussi que ce terrible roi Louis XI n'avait pas moins pesé sur le duc d'Orléans que sur son propre fils, le roi Charles VIII. Fils d'un père renommé pour sa bonne grâce et sa galanterie, un père qui est resté un des grands poëtes de la France! très-disposé à être, comme lui, amoureux et jeune, le duc d'Orléans avait été obligé de fléchir sous la volonté du roi Louis XI, et d'épouser sa fille, la princesse Jeanne, humble femme, timide, dévouée, austère, et tremblante de se voir si peu belle et partant si peu aimée! En vain, quand Louis XI fut mort, le duc d'Orléans avait-il espéré quelque répit et quelques beaux jours de liberté; de la domination du père, il était tombé sous la domination de la fille, et vous avez vu comment Anne de Beaujeu, soit qu'elle aimât un peu trop son cousin, soit qu'elle redoutât l'ambition de monseigneur le duc d'Orléans, l'avait forcé de quitter la cour et de se réfugier en Bretagne. La bataille de Saint-Aubin-du-Cormier et sa cruelle captivité dans la tour de Bourges, où il était resté trois ans en continuelle crainte de mort, avait replacé le duc d'Orléans sous la domination de la dame de Beaujeu, et maintenant elle veut que ce jeune prince, beau et bien fait de sa personne, très-aimé en Bretagne, car il avait été le compagnon de quiconque tenait une épée, s'en aille demander, pour le roi de France, la main de la duchesse Anne de Bretagne! Voilà comment se vengeait la dame de Beaujeu; il fallait obéir; le duc d'Orléans partit donc; il arrive en effet à cette cour où il est le bienvenu; la duchesse le reçoit comme un ami de la maison, comme un allié de son père. Enfin, après les premières fêtes, il fallut bien que monseigneur le duc d'Orléans avouât qui l'envoyait et pour quel motif il était venu, et qu'en un mot la jeune duchesse de Bretagne devait épouser le roi Charles VIII. Alors ce fut dans le château de Nantes un cri de douleur et d'indignation. — Qui, moi? la fille du duc François II, donner ma main à l'ennemi de notre maison! moi qui ai juré aux autels de maintenir l'indépendance de la Bretagne, j'irais donner mon cœur, j'irais donner ma terre au roi de France? — Ainsi elle parlait, ainsi elle s'indignait, très-irritée que le duc d'Orléans eût accepté une pareille mission. Le duc d'Orléans cependant, assez content au fond de l'âme, avait rapporté la nouvelle de ce refus à la régente de France. Aussitôt, car l'armée française en savait bien le chemin, le duché de Bretagne est envahi.

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

Les villes, tentées à l'avance, ouvrent leurs portes sans se défendre; les soldats bretons mettent bas les armes; le roi de France est déjà le maître à ce point dans la Bretagne entière, que les lettres pour la convocation des états s'expédiaient au nom du roi; même la ville de Rennes, la ville fidèle qui a si bien défendu et protégé une première fois sa souveraine, Rennes est serrée de très-près et si on ne la prend par la force ou par la ruse, on la prendra par la famine. Seule dans cette ville assiégée, la jeune duchesse se défendait encore; seule de tous les membres de son conseil, elle se rappelait le serment que les uns et les autres ils avaient prêté au duc François, son père; mais enfin il fallut se rendre, la famine était dans la ville, le conseil de Bretagne appartenait corps et âme à la régente de France. Il y eut même un jour où s'ouvrit en secret une des portes de la ville; par cette porte entr'ouverte, se glissa le roi Charles VIII en personne. Il venait lui-même plaider sa cause auprès de la princesse; il fut tendre et éloquent; il parla beaucoup, non pas du présent, mais de l'avenir! Il donnait la France, et il promettait l'Italie! La visite du roi en fit plus que n'auraient fait tous les ambassadeurs du monde; il fut agréé, et la jeune duchesse consentit enfin à monter sur ce trône de France, que le roi Louis XI avait posé sur une base qui semblait indestructible. Dans cette entrevue décisive, la jeune duchesse plaida surtout la cause de son peuple de Bretagne; elle ne demanda rien pour elle, elle demanda, pour ses sujets, toutes sortes de libertés et de garanties. Elle venait d'avoir quinze ans; elle était éloquente autant que belle; elle parlait comme une princesse très-versée dans la science des deux littératures antiques, qui lisait Démosthène et Cicéron dans leur langue; on se sépara, le traité fut conclu, il fut signé par toutes les parties contractantes, non pas sans avoir été débattu en plein conseil; et, chose incroyable! de ce grand *cas*, comme aurait dit le roi Louis XIV, telle fut l'habileté et la prudence, et si profond était le mystère sous cette race des Valois, disciplinée par le roi Louis XI, rien ne transpira au dehors. Si bien que le roi Maximilien apprit au même instant, et quand on n'eut plus d'intérêt à le cacher, que sa fille lui était rendue, et que le roi Charles VIII, qui devait devenir son gendre, épousait sa femme! Je vous laisse à penser l'étonnement stupide des ambassadeurs du roi des Romains!

De Rennes, le roi Charles VIII était arrivé, toujours incognito, dans le château de Langeais, petite ville située sur la Loire, à quatre lieues de Tours. Là, quinze jours après leur entrevue, le roi de France fut

Copyright les éditions d'Amay Lyon 2008

rejoint par sa fiancée, la duchesse Anne de Bretagne, accompagnée d'une brillante cour, et dans toute la pompe de la majesté royale. Le mariage fut célébré, le 6 décembre 1491, par l'évêque d'Alby, Louis d'Amboise, de cette famille illustre des d'Amboise qui a jeté tant de grâce et de poésie sur le règne de Louis XII. Le couronnement de la jeune

reine eut lieu à Saint-Denis, quelques jours plus tard, et nul ne saurait dire avec quelle magnificence, quel nombre incroyable des plus hardis et des plus célèbres chevaliers de l'Europe. Depuis bien longtemps la France n'avait retenti de ces cris de joie et d'orgueil ; le peuple entier se porta au-devant de cette reine adorée qui complétait magnifiquement ce grand royaume et qui ajoutait cet admirable fleuron de Bretagne à la couronne de nos rois. D'ailleurs, la reine Anne était si jeune et si belle, tant de charme dans le maintien, tant de feu dans le regard, tant de fermeté dans le sourire ! La magnificence extérieure, l'éclat resplendissant des diamants et des perles, ses beaux cheveux flottants, cette robe de brocart, cette hermine de Bretagne, ces pages, ces varlets, ces vieux gentilshommes bretons qui aimaient cette reine comme un enfant nourri chez eux et qu'ils avaient bercé dans leurs bras, ces acclamations qui montaient jusqu'au ciel, et aussi, disons-le, les colères de l'Angleterre, l'indignation de l'Italie, les craintes de l'Espagne, c'étaient là autant de sujets de joie pour cette fière nation française, disposée à toutes les grandeurs. Hélas! pendant ce temps, Marguerite d'Autriche, la jeune archiduchesse, trop jeune encore pour être

Copyright les éditions d'Amay Lyon 2008

mariée, naguère la promise du roi de France, à qui elle apportait en dot la Bourgogne, l'Artois et le Charolais, traversait dans l'abandon et dans le dédain universel ce royaume qui l'avait traitée en reine. Mais quoi! il y a une compensation aux plus terribles disgrâces : cette princesse dédaignée de Charles VIII, et mariée plus tard à l'infant d'Espagne, devait être la mère de l'empereur Charles-Quint!

Voilà ce que c'est que de réussir, tout vous réussit. L'émotion fut grande en Europe à la nouvelle du mariage de la reine de Bretagne. On criait au rapt, à la violence! Ni ces cris, ni ces menaces, ni ces colères des rois et des peuples, ne purent troubler le triomphe de la cour de France. En vain l'Angleterre envoie une flotte à l'extrémité de la péninsule armoricaine : la flotte anglaise est repoussée, et le roi Henri VII, ce Richemond, qui réunit par un rare bonheur les intérêts des *Deux Roses*[1], en est réduit à calomnier, comme une commère mal élevée, la dame de Beaujeu et le roi de France; à quoi la dame de Beaujeu répond, sinon par une guerre, du moins par une émeute au beau milieu de l'Angleterre. On se rappelle l'imposture de Lambert Symmel, qui avait soulevé toute l'Irlande, restée fidèle à la maison d'York. Symmel était, à cette époque, marmiton dans les cuisines du roi Henri VII. La destinée de ce Symmel, qui avait été proclamé roi d'Angleterre et de France, et qui était devenu un valet du château, n'avait pas empêché un nouveau prétendant à la couronne d'Angleterre de réclamer le nom et les droits de Richard duc d'York, second fils d'Edouard IV. Il était, disait-il, le propre frère de cet Édouard V assassiné dans la Tour de Londres, et tout de suite ce nouveau venu fut reconnu par la France, comme le vrai duc d'York et l'héritier légitime de la couronne d'Angleterre. Le roi Charles VIII fit à ce prétendant un accueil presque royal, et lui donna une garde d'honneur. Il appela autour de sa personne les exilés et les proscrits de l'Angleterre qui étaient venus demander un asile à la France. — Voilà par quel moyen la dame de Beaujeu força le roi Henri VII à demander la paix. Quand il se vit ce nouveau concurrent à repousser et cette révolte à contenir, Henri VII ne songea plus guère à réprimer les envahissements de la France, à empêcher la Bretagne de subir le sort des autres grands fiefs que la couronne de France

[1] Il avait la prétention de descendre du roi des Bretons, Arthur, et à ces causes il voulait que son premier fils qu'il eut d'Élisabeth d'York, s'appelât Arthur. *Histoire d'Angleterre* par le docteur Lingard, tom. III, chap. VIII.

Copyright les éditions d'Amay Lyon 2008

venait d'absorber. Le roi Henri VII, en effet, a bien d'autres soucis que de venger la bataille de Saint-Aubin, et les Anglais de sir Édouard Widevile, et les dix-sept cents Bretons égorgés sous les habits blancs et sous la croix rouge des Anglais. En vain l'Angleterre s'indigne de voir la Bretagne passer à la France; en vain l'Espagne, le Portugal, l'Allemagne, se veulent opposer à cet envahissement définitif d'une province si longtemps ouverte aux Anglais. Henri VII met à profit toutes ces colères pour demander au parlement d'Angleterre de nouveaux subsides. L'Angleterre, tant la Bretagne lui tenait à cœur, accorde cent mille livres pour l'entretien de dix mille archers pendant un an; les lords et les communes promettent un dixième du produit annuel de leurs terres, salaires et pensions, et cet argent, Henri le dépose dans ses coffres, s'inquiétant beaucoup moins du sort de la Bretagne que de dompter les mutineries du peuple anglais et de se gagner les bonnes grâces du roi de France. A ces premiers sacrifices l'Angleterre en ajouta de nouveaux, à savoir, un subside de deux dixièmes, un autre subside de deux quinzièmes. Les Chambres poussaient à la guerre de toutes leurs forces; quiconque suivra le roi dans son expédition contre la France peut aliéner ses biens sans payer de droits; il peut inféoder ses terres, afin d'assurer l'exécution des legs de son testament; tout capitaine paiera ses soldats six jours après qu'il aura reçu l'argent du trésor; est déclaré félon tout soldat qui quittera l'armée sans la permission du chef. En même temps, on faisait de grandes levées de soldats : hommes d'armes, accompagnés chacun de son valet et de son page; lanciers, archers à cheval, fantassins armés d'arcs, de piques, de hallebardes. — Le roi Édouard semblait partager un si beau zèle; c'est pour le coup qu'il va châtier la France et le roi Charles! — Enfin, quand il eut bien traîné cette guerre en mille longueurs, et après un simulacre de débarquement à Boulogne, Henri VII, qui devait nous arracher la Bretagne tout au moins, revient à Calais avec un traité de paix; par ce traité inattendu la paix était conclue entre le roi d'Angleterre et le roi de France pour toute la vie des deux princes, Charles VIII s'engageant à payer au roi Henri VII, à des échéances convenues, la somme totale de cent quarante-neuf mille livres sterling, dont vingt-quatre mille livres « *en échange de toute répétition contre Anne de Bretagne,* » et vingt-cinq « mille comme arrérages de la pension faite au roi Édouard IV. » En même temps, le roi Charles renvoyait assez brutalement le prétendant

Copyright les éditions d'Amay Lyon 2008

Perkins Warbeck, qui s'en alla solliciter *sa tante*, la duchesse douairière Marguerite de Bourgogne. Voilà à quel mince résultat aboutirent ces grands efforts de l'Angleterre contre la France! — Un peu d'habile politique fit beaucoup plus pour la tranquillité de ce royaume que n'eût fait une puissante armée. C'est qu'aussi en ce moment solennel de l'histoire où commencent et se fondent tant de choses, nous sommes arrivés enfin à cette science devinée par Machiavel, la politique. L'heure est véritablement singulière dans les annales de l'esprit humain! le moyen âge s'en va dans l'abîme qui l'emporte, par la raison que l'abîme emporte l'abîme; l'Europe féodale est plus que croulante; Constantinople, prise par les Turcs, nous renvoie les peintres, les poëtes, les artistes échappés aux ruines du monde athénien; les belles-lettres font entendre, après ce long silence, leur voix puissante; l'imprimerie jette au loin ses premières lueurs; les beaux-arts se manifestent, divine aurore du grand jour de la renaissance; demain, pas plus tard, Christophe Colomb va découvrir son nouveau monde; la grandeur de la maison d'Autriche se fait pressentir; Henri VIII et Léon X, François Ier et Charles-Quint, Luther et la réformation, ne sont pas loin encore. O bonheur! vous mettez à la fois le pied sur un nouvel univers et le pied sur l'ancien monde, car le genre humain chrétien comprend enfin qu'au-dessous des cendres et de la lave du moyen âge, volcan éteint à cette heure, quelque chose est resté qui s'appelait l'antiquité grecque et romaine, et que si le génie des peuples antiques a paru enseveli pendant tant de siècles, il n'a pas pu, il n'a pas dû mourir. Cette fois enfin, l'Europe se constitue; les royaumes, à force de les chercher, vont retrouver enfin leurs limites naturelles. L'Espagne entière est chrétienne, l'Évangile a chassé le Koran, l'Abencerrage a quitté son paradis de Grenade et de l'Alhambra; la France est bien véritablement la France; l'Anglais a passé le détroit et pour toujours; Louis XI a constitué la monarchie, le monde féodal est ruiné, la poudre à canon a égalisé toutes les forces, et enfin regardez que de conquêtes! l'Anjou, la Guienne, la Provence, la Bourgogne, la Bretagne enfin, ce rendez-vous brûlant de tous les mécontents de la France, cette porte incessamment ouverte aux armées de l'Angleterre, cette formidable patrie des meilleurs soldats de la France et de ses grands capitaines : tout cela conquis par la paix, toute cette terre qui vous est donnée par une enfant de quinze ans à peine! Ce fut alors aussi que, devenu véritablement roi par son

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

mariage avec la duchesse Anne de Bretagne, le roi Charles VIII voulut s'affranchir, par la gloire et par la guerre, de la tutelle utile et pesante de sa tante la dame de Beaujeu.

Aussitôt donc que *le petit roi* Charles se fut résolu à partir, rien ne le put retenir dans ce royaume rempli de fêtes, de luxe et d'élégance, ni les prières de la jeune reine, ni les représentations de son conseil: le roi de France n'avait-il donc pas hérité des droits que la maison d'Anjou avait laissés à la maison de France sur le royaume de Naples? pouvait-il donc et devait-il donc supporter, lui, Charles VIII, que le bâtard de la maison d'Aragon, le vieux Ferdinand, portât une de ses couronnes? — Il part. — A peine a-t-il franchi la moitié du chemin que l'argent lui manque; il emprunte, pour les mettre en gage, les joyaux de la duchesse de Savoie et de la marquise de Montferrat, toutes deux très-bonnes Françaises, royales et charitables. L'Italie entière se sent troublée à cette nouvelle qu'elle est envahie par la France. C'est qu'en effet, avant l'invasion de cette armée régulière, l'Italie n'a vu dans les Français que des aventuriers et des soldats de fortune, et maintenant la voilà qui rencontre un grand peuple! — Ce fut d'abord moins une guerre qu'un pacifique voyage; Rome même ouvrit ses portes à ce roi chevalier qui avait fait vœu, disait-il, d'aller s'agenouiller au tombeau de monseigneur saint Pierre. Ces nouvelles merveilleuses, qui franchissaient les Alpes, devaient plaire à la reine, amoureuse de nouveautés et de gloire; son mari était entré dans Rome bravant et triomphant, la cuirasse sur la poitrine, le casque en tête, la lance sur sa cuisse, comme s'il eût voulu charger une armée; c'était à la fois la pompe d'un triomphe et l'apprêt d'une guerre; les trompettes sonnaient, les tambours battaient, les palais romains s'ouvraient à ces hôtes illustres; le roi de France plantait ses justices et posait ses sentinelles dans tous les endroits de la ville; Charlemagne n'avait pas mieux fait, ni davantage. — C'était le droit du roi Charles VIII: Charles d'Anjou, héritier de son oncle René, avait cédé au roi de France ses droits sur l'Italie; comme aussi André Paléologue, héritier de l'empire de Constantinople, n'avait-il pas cédé à Charles VIII ses justes prétentions sur l'empire d'Orient? — De Rome à Naples se rend le roi de France, et Naples ouvre ses portes à Charles VIII (21 février 1495). Le roi Charles était vêtu comme les empereurs d'Orient et d'Occident à la fois; il règne dans Naples, pendant que le roi Ferdinand se départ et s'enfuit comme devant son maître; et vous devez croire que les Italiens de Naples n'avaient rien vu de pareil depuis les temps du

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

Normand Robert Guiscard, quand vint en Italie la famille de Tancrède de Hauteville, pour rajeunir cette race énervée, moitié grecque et moitié latine. — A Milan, ce fut un vrai triomphe; notre petit roi Charles fit son entrée en manteau d'étoffe écarlate, au grand collet renversé fourré d'hermine mouchetée, le globe d'or en sa main droite, le sceptre en sa main gauche, et le peuple criait : *Vive l'empereur très-auguste!* Ici la joie ne fut pas complète pour cette belle jeune reine restée en son logis; la Renommée, effrontée messagère qui apporte également les bonnes nouvelles et les pires, racontait confusément de galantes histoires de ces belles grandes dames d'Italie accourues au-devant des chevaliers de France, et si belles et si bien ornées de la tête et du corps « qu'il n'y « avoit rien de si beau à voir à nos François nouveaux, qui n'avoient « vu les leurs de France si gentilles ni en si belles parures; » et notez bien que ces belles dames d'Italie en voulaient surtout au roi, l'approchant de très-près et lui présentant leurs jeunes enfants, avec de vives prières de leur donner l'ordre de chevalerie de sa propre main royale, ce qui était réputé un grand honneur, ce que le roi ne refusait guère, ne fût-ce que pour avoir plus de loisir et amusement à contempler leurs beautés, leurs bonnes grâces « et la superbité et « gentillesse de leurs accoutrements. »

Cette fois, les nouvelles d'Italie étaient moins plaisantes pour une princesse de ce lignage récemment mariée, et dont la main avait été mise à si haut prix dès ses plus tendres années. En ceci, on peut bien voir l'habileté et prudence, d'autres disent—*et vengeance*, de la dame de Beaujeu, d'avoir fait partir monseigneur le duc d'Orléans avec le roi Charles : car, en fin de compte, le duc d'Orléans et la reine se connaissaient de longue date. Ajoutez qu'en l'absence du roi Charles VIII, la jeune reine se conduisit en toute prudhomie; elle gouverna, autant qu'il était en elle, ce royaume de France qui était resté confié à la dame de Beaujeu, ou même, ce qui revient au même, à M. de Bourbon, son mari; car de monsieur son mari elle était dame souveraine et maîtresse. Seule, la jeune reine résista à la volonté de cette femme impérieuse et fière. « Elle voulut garder son rang, sa grandeur, sa primauté, toute jeune « qu'elle étoit, car c'étoit une fière Bretonne, qui estoit fort superbe « et altière à l'endroit de ses égaux; de sorte qu'il fallut à madame « de Bourbon (madame de Beaujeu) caller et laisser à la reine, sa belle- « sœur, tenir son rang et maintenir sa grandeur et majesté; et ainsi la « dame de Beaujeu *trouva chaussure à son pied.* » Brantôme ajoute avec sa prudence et précaution ordinaires : « Madame de Beaujeu étoit

Copyright les éditions d'Amay Lyon 2008

« une maîtresse-femme, un petit pourtant brouillonne, et encore que « tout en plein elle ne se mêlât des affaires comme elle avoit fait, « si vouloit-elle mettre le nez partout où elle pouvoit. »

C'en est assez pour expliquer les craintes et l'abandon de la jeune reine; elle était restée presque seule dans le royaume de France; son duché était désert, car les meilleurs compagnons de Bretagne avaient suivi la guerre en grande hâte. Le roi, cependant, s'arrêtait à toutes les bonnes villes, à toutes les belles dames qu'il rencontrait en son chemin. —Cette conquête de Naples ressemble à un rêve, tant le sentier paraît facile qui conduit à ces grandeurs inespérées, sous le soleil éclatant du Midi.—Contre le roi de France, maître du cœur de l'Italie, une ligue est conclue à Venise entre le pape, l'empereur d'Aragon, Henri VII, roi d'Angleterre, Ludovic Sforce et les Vénitiens; les uns et les autres, sûrs de vaincre par le nombre, ils s'en vont attendre l'armée française à Fornoue, si bien qu'il faut se battre pour le retour en France plus qu'on ne s'est battu pour envahir le royaume de Naples. Cependant, grâce à son artillerie, Charles VIII passe et bat les confédérés à Fornoue. Rien qu'à voir l'allure de ce roi-là et de ces gentilshommes, on comprend qu'ils s'amusent à ces guerres; c'est la première, et ce ne sera pas la dernière fois que ces belles contrées seront envahies par une armée régulière venue de France; ce n'est plus comme du temps des Anglais, quand la France était le théâtre de toute bataille; les capitaines ont rencontré enfin un champ de bataille hors de France, des villes à prendre et non pas à reprendre; on ne se défend plus, on attaque; et puis ce n'est pas la haine qui pousse cette armée de Charles VIII; c'est la gloire. A défaut de meilleures nouvelles, la reine Anne pouvait apprendre comment son mari était armé à la bataille de Fornoue; il montait un cheval borgne, mais excellent, que lui avait donné le duc de Savoie, et qui s'appelait *Savoie;* il était armé de toutes pièces, et il avait jeté sur son harnais une cotte de mailles blanche et violette, à courtes manches. A côté du roi se tenaient, prêts à bien faire, et les rois de cette journée, les maréchaux de Gié, de Rieux, de La Trémouille, de Ligny, de Pienne, le bâtard de Bourbon. Le roi lui-même harangua son armée comme un capitaine qui revient de Rome et qui a appris les usages de l'antiquité, racontés par Tite-Live. — La bataille gagnée, l'armée repasse les montagnes, délivre Navarre, dégage le duc d'Orléans, et, quand enfin la paix est conclue, le roi arrive à Lyon, sain et gaillard, joyeux et triomphant, « rencontré « et accueilli de la royne Anne sa femme, l'une des belles, honnêtes

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

« et vertueuses princesses du monde, avec un visage beau et riant, « d'elle et de toutes les dames de la cour, qui en faisoient de même à

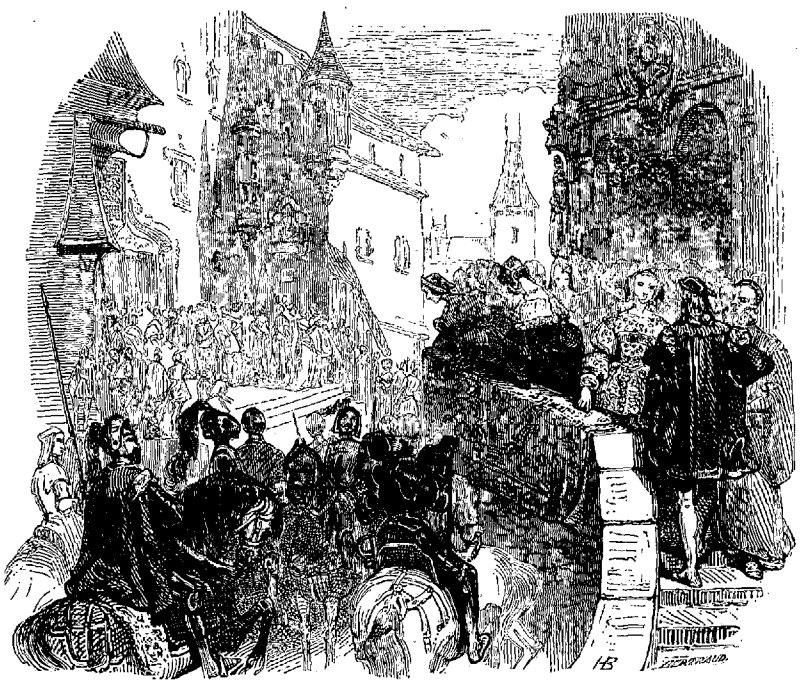

« leurs pères, maris, frères, parents, amis et serviteurs; et Dieu sait « les contes qu'ils leur faisoient de leur voyage. »

De retour de ses guerres d'Italie, le roi Charles VIII avait été demander quelques jours de repos au château d'Amboise, sur les rives de la Loire. La reine suivit son mari dans ce brillant séjour des galanteries et des fêtes, car ces princes de la maison de Valois ont brillé par l'esprit et par la grâce autant que par l'habileté et le courage.—La mort soudaine de ce roi de France, dont le roi François Ier faisait tant de bons éloges, vint suspendre un instant le cours de ces prospérités. Cette mort fut subite, incroyable. Un jour qu'il regardait jouer à la paume, le roi Charles tomba en défaillance, et ce fut à peine si la reine accourut assez à temps pour recevoir le dernier soupir de son mari. C'était perdre beaucoup en un jour, c'était quitter le trône bien avant l'heure. De cinq enfants qu'elle avait eus de son mari, la reine Anne n'en avait pas conservé un seul; ses deux filles étaient mortes coup sur coup; elle avait perdu l'un après l'autre ses trois fils, destinés à ces grands héritages; le dauphin était mort le dernier, et tant la douleur de cette

- Copyright les éditions d'Assay Lyon 2008 -

perte avait été profonde, que les médecins avaient ordonné qu'on eût à distraire la reine si on la voulait sauver. Ce qu'entendant, M. le duc d'Orléans imagina une mascarade plaisante avec une dame de la cour ; mais son zèle pour distraire sa souveraine fut mal reconnu ; bien plus, car la reine Anne se trouva fort irritée de voir le premier prince du sang s'abandonner à sa gaieté, là, sur la tombe du dauphin ! M. le duc d'Orléans fut obligé de s'exiler au château de Blois. Ce sont là de petites anecdotes, je le sais bien, mais ces simples historiettes témoignent, plus qu'on ne saurait dire, de la malignité des historiens, quand ils ont voulu nous montrer le mariage d'Anne de Bretagne et du roi Louis XII comme chose arrêtée à l'avance, depuis longtemps, de concert, le roi vivant !

La douleur de la reine fut très-grande et très-sincère à la mort du roi Charles VIII ; tout d'abord elle déclara qu'elle ne consentirait jamais à être moins qu'une reine ou une duchesse de Bretagne ; elle quitta donc cette cour de France sur laquelle elle avait régné par l'esprit, par l'intelligence, par la beauté ; la France pleurait en se séparant d'une reine qu'elle honorait ; la Bretagne cependant était dans la joie ; la noble province allait donc redevenir la province indépendante et libre, car la reine Anne redevenait la duchesse de Bretagne, car elle rentrait en possession pleine et entière de ce duché qui avait été sa dot. La duchesse fit son entrée dans la ville de Nantes, au milieu des acclamations unanimes ; elle portait le deuil de son mari, non pas en blanc, selon l'usage des reines de France, mais en noir. La belle duchesse portait ce jour-là *la coëffe* nationale, à laquelle elle avait ajouté, d'une main habile et savante dans l'art des chastes et sévères parures, un long voile noir orné de franges rouges en signe de deuil. Elle avait alors vingt-trois ans à peine. Cependant le duc d'Orléans montait sur le trône de France, sous le nom de Louis XII ; la France obéissait avec joie à ce prince qu'elle avait appris à estimer sur les champs de bataille ; l'armée pouvait témoigner de la valeur du nouveau monarque, les peuples savaient qu'il était affable et disposé à bien faire, et, en effet, il s'appela plus tard du plus beau surnom des rois : *le Père du peuple*, c'est-à-dire, le père de cette nation jeune, ardente, affranchie du joug féodal et très-disposée à suivre ses rois, ses derniers et ses vrais maîtres. Louis XII, ce roi tant aimé, dont les mots populaires sont restés dans l'âme de la nation, tout autant que les bonnes paroles de Henri IV, était l'arrière-petit-fils de ce Louis, duc d'Orléans, « par « qui le sang italien commença à couler dans les veines de nos mo-

Copyright les éditions d'Amay Lyon 2008

« narques et à leur communiquer le goût des arts; race légère et « romanesque, mais élégante, et qui mêla la civilisation à la chevale- « rie. » C'est lui qui commença son règne heureux par ce beau cri parti d'une âme bienveillante et généreuse : *que le roi de France ne vengeait pas les injures du duc d'Orléans!* Il était très-beau et très-agréable, de très-haute taille, d'une figure ouverte, tel, en un mot, qu'il faut des rois pour plaire à la France. Une fois sur le trône, le premier soin de Louis XII, ce fut d'épouser cette même duchesse de Bretagne, la veuve du roi Charles VIII. Cette alliance était sage, elle était utile, elle nous rendait la Bretagne, le dernier des grands fiefs qui fût revenu à la couronne et sans lequel désormais le royaume de France ne sera plus complet; mais à cette alliance se présentait un grand obstacle. Le duc d'Orléans était marié à la fille du roi Louis XI, Jeanne de France, bonne et intelligente princesse, mais timide et tremblante, non pas qu'elle manquât d'esprit ou de courage, mais elle manquait de grâces et de beauté. Elle aimait son mari de l'amour résigné et craintif d'une esclave, et comme elle n'avait trouvé dans M. le duc d'Orléans, non plus que dans le roi son père, ni amitié ni sympathie, la duchesse d'Orléans s'était repliée sur elle-même, cachant dans l'ombre la plus sainte résignation et la plus austère vertu.

La princesse Jeanne de France avait été l'ange gardien du duc d'Orléans; elle lui avait sauvé la vie, et quand elle avait vu son mari enfermé dans les cachots de la tour de Bourges, elle n'avait pas eu de cesse auprès de son frère le roi Charles VIII, auprès de sa sœur la dame de Beaujeu, que le prisonnier n'eût été rendu à la liberté. Voilà pourtant de quelle pieuse femme il fallait se séparer! Fille du roi Louis XI, sœur du roi Charles VIII, estimée et respectée pour ses rares vertus, honorée de la France entière, belle âme au-dessus de toutes les passions humaines, madame la duchesse d'Orléans n'avait pas d'enfants; — le roi Louis XII était prêt à jurer qu'il avait été forcé à ce mariage, et qu'il avait laissé sa femme telle qu'il l'avait reçue de son père! D'ailleurs, à quoi bon tant d'explications et de commentaires? le pape, qui brisait ce mariage sans s'inquiéter de savoir s'il ne brisait pas en même temps le cœur d'une infortunée, s'appelait Alexandre VI.—Tout ce qu'on peut dire pour excuser cette cruelle injustice du roi Louis XII, c'est que véritablement Louis XI avait forcé le duc d'Orléans à épouser sa fille. « Je me suis délibéré, écrivait « le roi Louis XI, de faire le mariage de ma fille Jeanne et du petit duc

- Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008 -

« d'Orléans, parce qu'il me semble que les enfants qu'ils auront ne leur « coûteront guère à nourrir. » Néanmoins, c'est grande pitié de voir cette noble princesse, Jeanne de France, se défendre avec tant de modération et de modestie; et quand elle est condamnée, quand le divorce est prononcé, quelle résignation, quel pardon chrétien ! Elle se réfugie, ou plutôt elle disparaît dans un monastère de la ville de Bourges, — une prison où son mari ne viendra pas la voir! — Là, elle termina sa vie en 1498, priant encore pour l'ingrat qui l'avait si vite oubliée, et sacrifiée sans pitié!

Cette fois, plus que jamais, c'est le cas de s'écrier, comme fit Côme de Médicis en apprenant le premier mariage de la duchesse de Bretagne avec le roi de France : *Que cette couronne de France est donc puissante!* En tout ceci, la *duchesse de Bretagne* (elle avait repris son titre) se montra sage, habile et bien avisée; elle savait, à n'en pas douter, les vœux de la France et la tendresse du roi Louis XII, et qu'elle était la maîtresse de remonter sur ce trône, plus respectée et surtout plus aimée du roi qu'elle ne l'avait été à son premier couronnement. Elle commença par reprendre les places fortes de son duché : Brest, Nantes, Fougères, le Conquet, Saint-Malo. — Quand son second mariage fut arrêté, la duchesse, sûre des bonnes dispositions du roi son mari, dicta elle-même son contrat de mariage; et, sans s'arrêter aux *précautions* du contrat signé, un peu forcément, avec le roi Charles VIII, elle agit comme une femme souveraine qui commande, comme une femme jeune et belle qui se sent aimée. Cette fois, laissant de côté les droits prétendus de la couronne de France, la princesse Anne s'intitule *vraye duchesse de Bretagne;* puis elle déclare « qu'afin que le nom de la principauté de Bretagne ne soit et demeure aboli pour le temps à venir, le second enfant provenant dudit mariage, masle, ou fille à défaut de masle, et aussi ceux qui issiront, respectivement et par ordre, seront et demeureront princes dudit pays, pour en jouir et user comme ont de coustume faict les ducs ses prédécesseurs, en faisant par eux, au roi, les redevances accoutumées : et s'il advenoit que d'eux, en ledit mariage, n'issît ou vînt qu'un seul enfant masle, et que cy-après issirent ou vinssent deux ou plusieurs enfants masles ou filles, audit cas ils succéderont pareillement audit duché, comme dit est.

« Et si icelle dame alloit de vie à trespas avant le Roy Très-Chrestien, sans enfants d'eux, ou que la lignée d'eux procréée audit mariage défaudroit, en ce cas, le Roy Très-Chrestien jouira,

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

sa vie durant seulement, desdits duchés de Bretagne et autres pays et seigneuries que ladite dame tenoit à présent : et après le décès d'iceluy Roy Très-Chrestien, les prochains vrais héritiers de ladite dame succéderont auxdits duchés et seigneuries, sans que les autres roys ses successeurs en puissent quereller, ne aucune chose demander. »

En même temps, elle veut qu'en vertu même de son mariage, le roi garantisse les priviléges du duché de Bretagne; qu'il s'engage à ne rien changer de ce qu'elle-même elle a établi depuis son veuvage; à maintenir les officiers qu'elle a nommés; pour l'avenir, la duchesse-reine se réserve, dans son duché, le droit de nommer aux emplois vacants, et le droit de grâce, et le droit d'impôt; bien plus, les gentilshommes de Bretagne appartiennent à la reine, non pas au roi; ils ne sont pas obligés de servir la France, sinon dans les circonstances difficiles. — Ainsi la condition d'Anne de Bretagne s'agrandissait de tout l'amour que lui portait le roi Louis XII, de toute l'expérience d'une femme qui avait appris la royauté à une belle et bonne école. Le contrat du premier mariage était tout au plus le pardon d'un maître irrité à un ennemi vaincu; le mariage avec le roi Louis XII, c'est une alliance glorieuse de souverain à souverain. Cette fois, plus de régente, plus de dame de Beaujeu, plus de roi Charles VIII maître en Bretagne, plus de mari infidèle qui délaisse la reine pour ses filles de chambre, mais un prince amoureux et jeune, constant et fidèle. Désormais, en effet, le roi Louis XII n'avait plus rien à demander à l'ambition et à l'amour. A vrai dire, vous voyez qu'il n'est pas besoin d'antidater le roman de ces royales tendresses; à quoi bon vouloir démontrer que le duc d'Orléans, à la cour du duc François II, se soit épris d'une enfant? Attendez donc qu'il ait vu Anne de Bretagne assise sur le trône de France, pour lui faire aimer tant de grâce, d'intelligence et de majesté. D'ailleurs, tout conviait notre prince à l'amour : la beauté, la grâce, l'esprit, la raison d'État; ajoutez qu'Anne de Bretagne était une reine féconde, en un mot, une illustre dame d'une si entière vertu, que, mariée au roi Charles, elle n'avait jamais accordé au duc d'Orléans un seul mot d'espoir. Cette femme était la vraie reine de France, et toute la vie du roi se passa à l'entourer d'honneurs et de respects. Elle, de son côté, elle témoigna par son humeur généreuse qu'elle était digne d'être la femme d'un si grand monarque. Reine de France, elle avait voulu garder le duché de Bretagne, et qu'elle seule elle eût le droit de lever l'impôt avec l'autorisation des états, et de disposer de cette

Copyright les éditions d'Art Lyon 2008

fortune et de cet argent. En effet, des revenus d'un si riche duché elle disposait comme une reine. Elle faisait des dons immenses au nom du roi ; pas un capitaine de l'armée, pour peu qu'il eût servi la France, qui ne reçût quelque pension de la reine Anne. Elle était libérale et magnifique en toutes choses, elle avait la majesté, le geste, la gravité, la douceur, tout cela entremêlé de la Bretonne et de la Française. Pas une dame de France n'entendait mieux que la reine l'art de l'accoutrement, de l'invention, de l'ornement et de la parure extérieure ; rappelant tant qu'elle pouvait, même dans l'apparat royal, les modes de sa province, qu'elle arrangeait à la française avec un art merveilleux. Aussi bien menait-elle une grosse cour qu'elle avait dressée à son usage, et c'était autour de sa personne bienveillante et royale une grande quantité de dames et de filles des meilleures maisons, qu'elle élevait et qu'elle dressait comme à une école de vertu et d'honneur, dont elle-même elle était l'exemple ; comme aussi elle avait une bande de cent gentilshommes attachés à sa personne, payés par elle ; et vous pouvez juger que l'éducation de ces gentilshommes était bonne, par cette seule histoire de M. d'Estrée, qui fut grand maître de l'artillerie sous François Ier, tout comme l'a été, sous Henri IV, M. le duc de Sully. « M. de « l'Estrée était un fort grand homme, et beau et vénérable vieillard, « avec une longue barbe qui lui descendait très-bas, et sentait bien « son vieux adventurier de guerre du temps passé, dont il avait fait « profession, où il avait appris d'être un peu cruel. Feu mon père et « lui (c'est Brantôme qui parle), avaient été nourris tous deux pages « de la reine Anne, et tous deux allaient sur les mulets de sa litière, « lesquels (à ce que j'ai ouy dire à mon père et audit M. d'Estrée) « elle a bien fait fouetter quand ils faisaient aller les mulets d'autre « façon qu'elle ne voulait, ou qu'ils eussent bronché le moins du « monde. Mon père allait sur le premier, M. d'Estrée sur le second, « et puis tous deux sortant hors de pages, elle les envoya, de là les « monts, à la guerre. » Ce qui indique véritablement une maison royale ; royale était en effet Anne de Bretagne. Le roi l'honorait à ce point, qu'un jour, dans une comédie, les clercs de la basoche s'étant permis quelque allusion contre Louis XII et les gens de sa cour : « Pardieu, dit le roi, je le veux bien, mais sur leur vie qu'ils ne disent pas un mot de la reine, sinon je les fais pendre ! » et comme il le disait, il les eût fait pendre, tout bon qu'il était. Quiconque venait saluer le roi, prince étranger ou ambassadeur, le roi l'envoyait saluer la reine au préalable, et la reine avait pour chacun très-bonnes et belles grâces,

Copyright les éditions d'Amay Lyon 2008

et majesté pour les recevoir, et belle éloquence pour les entretenir. Bien plus, elle poussait la coquetterie de l'éloquence jusqu'à prendre soin de préparer une petite phrase, toute faite à l'avance, dans la langue de l'homme à qui elle parlait, et cette phrase elle la demandait le plus souvent à M. de Grignols, son chevalier d'honneur. Un jour entre autres, et c'est encore une anecdote qui ne déparera pas cette biographie, la reine, qui devait recevoir l'ambassadeur d'Espagne, demande une petite phrase espagnole à M. de Grignols, et celui-ci dicte à la reine une gaillardise un peu forte, même en espagnol, puis il en va faire le conte au roi, qui rit à gorge déployée. Mais la reine fut très-indignée du tour de M. de Grignols, et elle ne s'apaisa que quand celui-ci lui eut juré, ses grands dieux! qu'il voulait seulement faire rire le roi, et qu'il eût averti la reine à temps. Anne pardonna, mais toujours en grognant, et depuis elle ne demanda plus de phrase espagnole à M. de Grignols.

Cependant elle n'était pas si bonne France qu'elle n'aimât la Bretagne et les Bretons; en véritable compatriote et cousine, et tant qu'elle l'a pu, elle a maintenu la Bretagne indépendante du royaume de France. Une fois que le roi était bien malade, la reine ne pensa plus qu'à revenir à son duché de Bretagne et même elle fit emballer ses effets les plus précieux; le bateau qui portait *les bagues* de la reine fut arrêté sur la Loire par le maréchal de Gié, Pierre de Rohan, le bon capitaine qui s'était battu si bien à Fornoue. Là-dessus grande colère de la reine Anne, se voyant donner, par un gentilhomme de son pays, et doublement son sujet, cette leçon peu ménagée! — M. le maréchal de Gié paya de sa ruine cette insulte faite à la reine bretonne. — Mauvaise page à inscrire dans la biographie de cette illustre reine, terrible vengeance d'une femme, plus indulgente d'habitude! Le vieux capitaine, poursuivi par la colère de la reine, livré à des juges complaisants, attaqué dans tout le passé de sa vie guerrière, se soumit à son sort sans daigner proférer une plainte, et il revint dans sa maison du Verger pour y mourir en paix, loin de ces funestes grandeurs. C'est un malheur dans la vie de cette reine qui partagea avec *le Père du peuple* les bénédictions de la France. Les Bretons l'aimaient et la recherchaient, comme le souvenir vivant de leurs anciens princes, aux temps de l'indépendance de la Bretagne. C'était l'usage parmi les gentilshommes de sa garde et les autres gentilshommes bretons qui passaient à Blois, de venir attendre la reine aux heures où elle sortait de sa chambre pour aller à la messe ou à la promenade, sur une petite terrasse qui longeait le châ-

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

teau. — Ah! disait-elle en dessinant son plus beau salut, voilà mes Bretons qui m'attendent sur la Perche! — et depuis, cette terrasse fut appelée la *Perche aux Bretons*.

Des voyages de la reine, ou plutôt des voyages de leur duchesse, les Bretons se souviennent encore. En 1506, après la ruine complète de M. le maréchal de Gié, quand le roi Louis XII fut rétabli de sa maladie, et pour bien témoigner qu'elle était vraiment restée souveraine et maîtresse de ses actions, la reine traversa toute la contrée pour se rendre en pèlerinage à Notre-Dame-du-Folgoët. Le Folgoët était alors (il l'est encore) un des pèlerinages les plus fréquentés de la Bretagne. Au temps de la reine Anne, cette pieuse histoire était toute récente. En effet, sur l'emplacement même de la chapelle, sur la lisière du bois, vivait naguère un pauvre fou, assez éclairé pour croire en Dieu, et à qui nul ne pensait, sinon pour lui jeter de temps à autre le pain de l'aumône. Le fou mourut comme il avait vécu, ignoré; à peine si quelque bonne âme se rencontra pour rendre à cette humble dépouille les derniers, les seuls honneurs que pût espérer le pauvre idiot. — Pourtant, l'humble tertre sur lequel s'agenouillait cet humble chrétien devint bientôt célèbre dans toute l'Armorique par le nombre, par l'éclat, par le retentissement des miracles; le fou n'avait pas eu d'oraison funèbre, mais un beau lis grandit soudain comme pour honorer cette dépouille mortelle; louange à Dieu! le lis portait écrit sur ses feuilles brillantes le nom divin de la mère du Sauveur! Attirés par la suave odeur du lis merveilleux, les fidèles vinrent invoquer le nom de ce bienheureux qui faisait des miracles.— Le duc Jean IV, un des aïeux de la duchesse Anne, jeta lui-même les fondements de cette chapelle élevée au *fou des bois*, et bientôt la chapelle s'éleva, d'une grâce exquise et charmante, sous les efforts réunis d'une pieuse corporation d'artistes bretons, appelés *les Lamballays*. On dirait les francs-maçons de la Bretagne, et en effet, cette association obéissait aux lois qu'elle s'était faites. Ils étaient les ouvriers des cathédrales et des chapelles, demandant, pour leur peine, le pain et la prime de chaque jour. Le Folgoët est resté l'œuvre par excellence des Lamballays; ils ont gravé sur les autels sortis de leurs mains la truelle, l'équerre, le niveau, le plomb, ces insignes de leur antique profession. — Du Folgoët, la merveille la plus excellente c'est le jubé, d'un style merveilleux, tout en pierre de *Kersanton*, noire comme le jais. Ce jubé est en effet un chef-d'œuvre d'une grâce infinie; au ciseau de ces grands artisans, la pierre obéis-

- Copyright les éditions d'Amay Lyon 2008 -

sait comme une cire molle chauffée au soleil. — Tel était le pèlerinage de la reine Anne, et vous jugez quel triomphe pour la

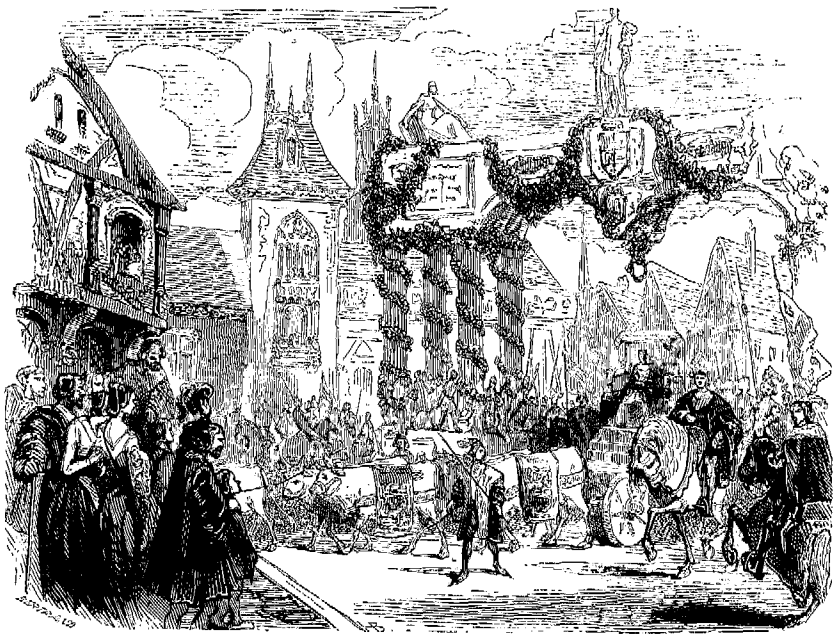

Bretagne, et quelle joie de revoir sa dame et souveraine! Les peuples tombaient à genoux sur son passage, les cloches sonnaient, les prêtres et les nobles, les paysans et les bourgeois se confondaient dans cette ardente mêlée; là où s'arrêtait la reine, s'élevait un monument; si elle entrait dans un château, le château gardait le nom de cet hôte illustre; les poëtes bretons composaient des chansons en son honneur, et ces *guerz* de la Bretagne se chantent encore dans les veillées de l'hiver. Entre toutes les villes de Bretagne, la ville de Morlaix se signala par sa magnificence et son enthousiasme. Un arc de triomphe fut dressé à l'entrée de la ville, lequel, au dire d'Albert (de Morlaix), « repré-« sentait sa généalogie depuis Conan Mériadec, lequel était représenté « suivi des autres rois et ducs de Bretagne; et tout en haut était une « belle fille représentant Sa Majesté, qui, en passant, lui fit une belle « harangue. La ville lui fit présent d'un navire d'or enrichi de pier-« reries, et d'une hermine apprivoisée, blanche comme neige, ayant « au col un collier de grand prix. Ce petit animal, reçu de la reine, « sauta de dessus son bras sur son sein, ce dont elle s'épouvanta un

- Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008 -

« peu; mais le seigneur de Rohan, qui se trouva tout près, lui dit: « Madame, que craigniez-vous? ce sont vos armes [1]. »

En sa qualité de dame souveraine, Anne de Bretagne avait fondé l'ordre de la Cordelière. Les dames seules pouvaient obtenir cet honneur, mais il fallait être reconnue pour une dame de vertus et de renommée irréprochables. Noble et touchante idée, d'avoir fondé un ordre de chevalerie sur la vertu des femmes, et non pas uniquement sur leur beauté! Aussi cette reine passe à bon droit pour une très-honorable reine et très-vertueuse et très-sage, la mère des pauvres, le support des gentilshommes, le recueil des dames, damoiselles et honnêtes filles, et le refuge des plus savants hommes de France et de Bretagne.

Lorsque plus tard (1510) éclata la guerre entre le pape Jules II et le roi de France, et quand le roi Louis XII partit, à son tour, pour tenter la fortune en Italie, et pour reprendre le duché de Milan, la reine Anne, dont la piété répugnait à cette guerre entre le souverain pontife, — comme si ce n'était pas là la Rome des Borgia; César Borgia et la fille du pape, Lucrèce! — suivit, avec les craintes d'une femme dévouée et d'une reine intelligente, la fortune de ce mari qu'elle aimait. Elle assista, de loin, à cette conquête du duché de Milan, tour à tour gagné et perdu, et repris, et qui resta à la France pendant douze années; elle assista à la prise de Gênes, à l'humiliation de Venise; elle reçut à genoux, et comme la consolation des victoires que remportait la France contre un pape, le bois de la vraie croix et la couronne d'épines, dérobés à la Sainte-Chapelle, vendus aux Vénitiens, et repris dans le trésor de Venise par le roi Louis XII. Elle savait mieux que personne..... aussi bien que son mari, le nom et la valeur de tant de capitaines, qui se peuvent comparer, pour la vaillance et pour le nombre des exploits, aux douze pairs de Charlemagne; braves gens, illustres courages qui nous expliquent la devise du roi Louis XII : un porc-épic aux dards acérés, avec ces mots : *Cominùs et eminùs*, de près et de loin. Et en effet, ces vaillants capitaines étaient comme autant de flèches que le roi lançait dans ses batailles et lointaines expéditions; d'où l'on peut conclure que la reine Anne a régné sur de vail-

[1] « L'*hermine* (très-commune dans *le pays de Léon*, aux environs de Morlaix) est un petit « animal de la grandeur d'une belette, le nom propre duquel nous étant inconnu, on luy a « donné celuy de son origine, parce qu'il venoit principalement des montagnes d'Arménie, où « les voyages de terre sainte nous donnoient autrefois autant ou plus d'habitude que nous n'en « avons aujourd'hui avec les Polonais et les Moscovites. Tous nos anciens historiens appellent « cette contrée l'*Herminie*, et ceux qui l'habitent *Hermins*, et cette petite bête *hermine*, comme « qui diroit : *Arménienne*. » Le Laboureur, *de l'Origine des Armes*, page 141; Lyon, 1638.

Copyright les éditions d'Amay Lyon 2008

fants hommes, et qu'elle avait à faire à les récompenser dignement.

Mais si la reine avait été attristée de cette guerre en Italie, la France et la Bretagne virent avec admiration sa conduite et son courage, quand, à la première nouvelle d'une descente des Anglais sur les côtes de Bretagne, elle fit armer dans le port de Brest une flotte, dont le principal vaisseau, *la Cordilière*, portait cent canons et douze cents hommes! La bataille s'engagea entre les Anglais et les Bretons avec la fureur des guerres de Duguesclin; enfin le capitaine breton, Porsmauguer, accroche le vaisseau amiral des Anglais, nommé *la Régente* au cri de : *Vive la duchesse!* et quand il le tient sous le feu de *la Cordilière*, il fait sauter les deux navires! La mer engloutit tout ce courage, et la Bretagne s'enorgueillit d'un héros de plus. Cependant, arrivée à ce comble de la gloire et de la fortune humaines, Anne de Bretagne, dont la vie appartenait également à un grand royaume et à une grande province, se sentit prise tout à coup d'un chagrin profond, avant-coureur d'une mort prochaine. Elle était alors au château de Blois, très-occupée de la gloire de sa maison et de l'avenir de sa famille, lorsqu'en moins de huit jours elle fut frappée d'une mort soudaine et presque aussi inexplicable que la mort du roi Charles VIII. Jamais douleur plus grande d'une perte plus inestimable n'était tombée sur le royaume de France; chacun pleurait, non-seulement les Français et les Bretons, mais l'Allemagne, l'Espagne, l'Angleterre et l'Écosse pleuraient la reine de France, tant la douleur était profonde de voir partir de ce monde, à l'âge de trente-huit ans non accomplis, cette reine illustre et excellente, l'honneur de toute royauté et de toute noblesse. La douleur du roi Louis XII resta inconsolable, en dépit même de son troisième mariage avec la belle Marie d'Angleterre, la propre sœur du roi Henri VIII. La dame était trop jeune et trop belle, ou bien le roi était trop vieux; toujours est-il que le mariage ne dura guère, et que Louis XII y trouva son tombeau. Anne de Bretagne était morte le 21 janvier 1513. Ses obsèques furent dignes de la douleur et des respects de cette grande nation. Pendant trois jours, la reine expirée resta exposée sur son lit de mort, le visage à découvert, et sur ce noble visage se voyaient encore le calme et la majesté royale. Le vendredi 27 du mois de janvier, une longue procession s'en vint chercher la feue reine au château de Blois, pour la conduire à son dernier asile, à Saint-Denis, dans le caveau des rois de France. A cette funèbre cérémonie étaient accourus les

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

plus célèbres gentilshommes et les meilleurs capitaines de ce grand règne, qui vit combattre les La Trémouille, Louis d'Ars, Châtillon, Longueville, Gaston de Foix, et avec eux le chevalier Bayard. — Le cardinal de Luxembourg, les seigneurs et prélats, les évêques, les abbés et les religieux marchaient en tête du convoi funèbre; venaient ensuite le capitaine des gardes et les archers, les hérauts d'armes et le grand écuyer de la reine, car elle avait sa grande écurie; le corps d'Anne de Bretagne était porté par ses

gentilshommes; aux quatre coins du drap funèbre se tenaient le seigneur de Saint-Pol et le seigneur de Lautrec, le sire de Laval et M. de Nevers; le poêle était porté par M. Chateaubriand et M. de Candole. Menaient le deuil : les seigneurs d'Angoulême, d'Alençon, de Vendôme; madame de Bourbon, madame d'Angoulême, madame de Mailly, marchaient à la tête de toutes les dames, damoiselles et filles d'honneur de la reine, vêtues de robes noires et de deuil; venaient ensuite, reconnaissables à leur douleur, les seigneurs et les barons de Bretagne, précédés du roi d'armes nommé *Montjoie et Bretagne;* et sur le chemin de ce vaste convoi c'étaient des larmes, c'étaient des prières. Les grands corps de magistrature, les présidents et conseillers des cours souveraines, venaient rendre les derniers devoirs à la

Copyright les éditions d'Artey Lyon 2008

bonne duchesse; Paris accourut au-devant du cercueil, que traînaient six chevaux harnachés et couverts de satin blanc et noir. L'effigie de la reine, vaine ressemblance de cette beauté royale, était portée par plusieurs gentilshommes dans une litière couverte de drap d'or et enrichie d'hermine. L'effigie avait la couronne en tête, l'habit royal, le sceptre et la main de justice, le tout surmonté d'un riche poêle bleu de ciel aux armes de France et de Bretagne. Un service solennel fut célébré à Notre-Dame de Paris le 15 février, et le lendemain le convoi se remit en route pour l'antique basilique de Saint-Denis, où le corps fut reçu par M. le cardinal du Mans, par les archevêques de Lyon et de Sens, et enfin quand madame Anne, de son vivant très-noble reine de France, duchesse de Bretagne et comtesse d'Étampes, fut honorablement inhumée et ensépulturée, le héraut d'armes *Bretagne* appela d'une voix lamentable les principaux officiers de la reine : le chevalier d'honneur, le grand maître d'hôtel, et tous les autres, afin qu'ils accomplissent une dernière fois le devoir de leurs charges; et quand chacun eut rempli son office avec des pleurs et des sanglots, le héraut d'armes cria par trois fois : *La très-chrétienne reine de France, duchesse de Bretagne, notre souveraine dame, est morte!* Après quoi chacun s'en alla plein de tristesse et de deuil. Comparez, s'il est possible, les honneurs rendus à cette reine bien-aimée et bien pleurée, et les regrets de ce grand peuple, à la façon dont fut ensevelie la reine méprisée Isabeau de Bavière, l'indigne femme du roi Charles VI. A peine morte, on la jette dans une barque sur la Seine, et elle est portée à Saint-Denis comme une pestiférée; juste châtiment de cette femme criminelle qui avait ouvert les portes de la France aux Anglais. Quand il eut perdu *sa Bretonne*, peu s'en fallut que le roi Louis XII ne mourût de chagrin dans son vieux château du bois de Vincennes. Il prit le deuil pour ne plus le quitter; quiconque voulait lui parler, ambassadeur ou courtisan, devait être vêtu de noir, et même le jour où il maria sa fille à monseigneur le duc d'Angoulême, (le roi François Ier) dans la chapelle de Saint-Germain-en-Laye, les deux époux allèrent à l'autel, vêtus de noir, en souvenir du trépas de feu la reine, la princesse Anne de Bretagne.—J'ai perdu *ma Bretonne!* disait le roi avec de gros soupirs, car il l'appelait ainsi dans ses beaux jours. Jamais, quoi qu'il fît, il ne s'en put consoler, et quand enfin il mourut, à l'âge de cinquante-six ans, dans son hôtel des Tournelles à Paris, pleuré, lui aussi de cette nation qui lui devait ses meilleures franchises, il voulut être enterré à Saint-Denis, à côté de sa Bretonne. Il ne

- Copyright les éditions d'Assay Lyon 2008 -

laissait pas d'enfants de sa troisième femme, Marie; sa femme Anne de Bretagne ne lui avait donné que deux filles, madame Claude et madame Renée. La première avait été la joie du roi Louis XII et de la reine Anne, sa mère. Ils la nommaient leur bonne fille et leur bien-aimée, ils lui avaient donné, en présence même du parlement de Paris, le roi son duché de Milan, la reine son duché de Bretagne. La reine la voulait marier à Charles d'Autriche et en faire une impératrice d'Allemagne, et si Anne eût vécu, jamais elle n'eût consenti au mariage de sa fille avec M. le duc d'Angoulême, tant elle prévoyait les mauvais traitements qu'elle en devait recevoir. Madame Claude de France, par sa bonté, sa douceur, sa charité chrétienne, montra qu'en effet elle sortait de bonne souche; elle mourut jeune, en grande odeur de sainteté, laissant à son mari une belle et généreuse lignée, à savoir : trois fils, François, Henri, Charles, et quatre filles, Louise, Charlotte, Madeleine et Marguerite. Quant à madame Renée, *ma fille Renée*, comme disait la reine Anne, elle était née avec un esprit vif et un caractère droit. Elle fut pour les artistes et pour les poëtes une reine véritable. Calvin lui-même, Calvin proscrit et sans asile, fut protégé et sauvé par la duchesse de Ferrare, qui redoutait moins que sa mère Anne les foudres du Vatican. Madame Renée épousa, en effet, avec les duchés de Chartres et de Montargis pour sa dot, Hercule II, duc de Ferrare et de Modène, à qui elle donna deux fils et quatre filles : Alphonse II, qu'on pourrait appeler *le Magnifique*, duc de Ferrare, le cardinal Louis d'Este, digne d'être confondu avec son oncle le cardinal Hippolyte d'Este, madame Anne d'Este, qui épousa le duc de Guise, madame Lucrèce, duchesse d'Urbin, et madame Éléonore, célèbre entre toutes les femmes de l'Italie, pour avoir rempli de ce délire amoureux l'âme du poëte excellent entre tous les poëtes du monde moderne, qui a écrit *la Jérusalem délivrée*. Chose étrange et glorieuse, que cette illustre maison de Ferrare, qui a donné à la poésie moderne son plus brillant essor, ait été surtout agrandie et fécondée par une princesse de la maison de Bretagne!

Mais cependant nous avons beau faire et beau chercher, çà et là, à séparer la France de la Bretagne, arrivés à ce moment de nos annales, la Bretagne nous échappe; politiquement et en bonne histoire, la Bretagne, ou peu s'en faut, c'est la France. Donc il nous semble qu'il est temps de dire quelque chose des institutions et des lois de la noble province, avant sa réunion complète et définitive au royaume de France. — S'il vous plaît, nous parlerons très-simplement, en peu de

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

mots, et sans affecter plus de science qu'il ne convient, des *nobles*, des *bourgeois* et des *paysans*.

« Il n'y a, disent les lois d'Hoël, que trois conditions dans la Cam-
« brie : la condition de comte ou brenin, celle de noble et celle de
« vassal non noble. »

Il en était de même dans l'Armorique. Depuis l'arrivée des Bretons insulaires, chaque petite principauté (comté) de l'Armorique était gouvernée par un chef qui tenait son autorité immédiate des seigneurs inférieurs (barons), qui de leur côté exerçaient un droit de suzeraineté sur des vassaux nobles ou non nobles. Tout vassal devait obéissance à son seigneur direct; les droits et les devoirs étaient réciproques; c'est là le système féodal. Le savant historien de l'Angleterre, le révérend John Lingard, qui a jeté tant de vives lueurs sur les origines de cette histoire, explique à merveille comment il se fait que le régime féodal se soit établi d'une façon uniforme en Angleterre, dans la Bretagne, en Normandie : « La raison en est très-simple,
« dit-il, toutes ces tribus du Nord sont sorties de la même souche;
« leurs institutions, quoique modifiées par le temps, le climat et les
« événements, avaient entre elles une grande ressemblance, et les
« coutumes du vainqueur s'amalgamaient aisément à celles des
« vaincus. »

Le régime féodal est expliqué d'une façon très-nette par le savant historien : « De tous les services féodaux, il n'en existe peut-être pas
« un seul dont on ne puisse découvrir quelque trace obscure chez
« les Anglo-Saxons. » Et ceci dit, il explique, dans les plus grands détails, la condition des différents modes suivant lesquels la terre est possédée. La plus honorable de toutes, c'est *la tenure par service militaire*, chaque tenancier en chef restant obligé envers le souverain d'avoir sous sa bannière un certain nombre de cavaliers ou de chevaliers toujours prêts à combattre. Ceci était d'ordre public, non-seulement pour les tenanciers laïques, mais encore pour les évêques, pour les corporations cléricales et monastiques. Ce que le prince exigeait de ses tenanciers, le tenancier en chef l'exigeait de ses tenanciers.
« Ainsi toute grande propriété, qu'elle fût tenue par un vassal de la
« couronne ou par un sous-vassal, se divisa en deux portions d'iné-
« gale étendue. Le seigneur se réserva l'une pour son propre usage,
« sous le domaine de son nom, en fit cultiver une partie par les vi-
« lains, en afferma une partie, et en donna une à différents tenan-
« ciers, à toute autre condition que celle du service militaire. Il di-

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

« visa la seconde portion en plusieurs lots, appelés fiefs de chevaliers, « et donnés à des tenanciers militaires, avec l'obligation de servir à « cheval, à sa réquisition, le temps accoutumé. » Et plus loin : « Le « serment de féauté était attaché à toute espèce de tenures, même aux « plus basses. Le tenancier militaire avait ce serment, qu'il disait dé- « sarmé, tête nue, à genoux : *Ecoutez, monseigneur! Je deviens votre « homme-lige, de vie, de mort et de révérence terrestre, et je vous garde- « rai foi et fidélité à la vie, à la mort!* — D'abord, l'autorité du sou- « verain ne pouvait atteindre les sous-vassaux qu'en passant par leur « seigneur, qui seul avait juré obéissance au souverain, les vassaux ne « croyant pas faillir en l'assistant en ses guerres et rébellions con- « tre son suzerain. Mais plus tard, la loi féodale fut modifiée, et les « francs-tenanciers des vassaux immédiats du prince furent obligés « au serment de féauté. — Outre le service en temps de guerre, les « tenanciers de la couronne devaient se rendre à la cour du prince « aux trois grandes fêtes de l'année; dans ces assemblées, les sei- « gneurs délibéraient ensemble sur toutes les questions qui intéres- « saient le bien de l'État; ils concouraient, avec le souverain, à faire « ou à modifier les lois, et formaient le plus haut tribunal de l'État. »

Voilà comment les barons, ou seigneurs de fiefs, devinrent par la force même du lien féodal, les conseillers-nés du souverain dans toutes les affaires d'intérêt général. Les rois ou ducs de Bretagne, aussi bien que les princes saxons eux-mêmes, ne pouvaient lever aucun impôt sur les hommes de leurs grands feudataires, sans le consentement formel des grands feudataires. Ces derniers, de leur côté, ne pouvaient imposer leurs vassaux qu'avec la permission du prince. Ces garanties accordées à tous expliquent suffisamment l'union qui, jusqu'à la révolution française, avait toujours régné entre toutes les classes du peuple breton.

« Les gens du peuple en Basse-Bretagne, dit M. Augustin Thierry, « n'ont jamais cessé de reconnaître dans les nobles de leur pays les « enfants de la terre natale; ils ne les ont jamais haïs de cette haine « violente que l'on portait ailleurs à des seigneurs de race étrangère; « sous ces titres féodaux de barons et de chevaliers, le paysan bre- « ton retrouvait encore les tierns et les mactierns des premiers temps « de son indépendance. »

En effet, jusqu'en 1790, les rapports les plus intimes ne cessèrent d'exister entre les gentilshommes bretons et les habitants des campagnes. « C'était une race à part, dit Cambry lui-même, que ces nobles

Copyright les éditions d'Amay Lyon 2008

« campagnards, à qui toute ambition était presque inconnue. » La plupart cultivaient le champ paternel à la sueur de leur front, et ils ne quittaient leur pauvre manoir que pour aller combattre les Anglais ou discuter aux états les intérêts du pays.

Les beaux esprits se sont moqués, avec la grâce des beaux esprits oisifs, de ces humbles gentillâtres qui s'en allaient à Rennes, mal vêtus de l'habit à longues basques qu'avait porté leur grand-père, mal armés de la rapière rouillée qui avait servi à leur trisaïeul ; les beaux esprits ont eu tort de tant se moquer : ces vieux habits recouvraient d'honorables et fières poitrines, sous ces lambeaux battaient de nobles cœurs ; la vieille épée suspendue au foyer domestique pouvait attester le courage des ancêtres et la ferme volonté des enfants. *Noblesse oblige*, telle est la devise de cette noble race de gentilshommes laboureurs. Ils disaient encore : *Vis où tu peux, meurs où tu dois !* — Ils étaient pauvres, mais ils avaient précieusement maintenu les droits du sol et de la naissance. Ils n'avaient pas fait comme les gentilshommes d'Angleterre dont parle John Lingard : « Les plus petites baronnies s'étant « divisées et subdivisées par mariages et transmissions héréditaires, « ils s'exclurent eux-mêmes des assemblées de leurs collègues. » Au contraire, les nobles Bretons, en dépit même de leur pauvreté, se retrouvaient partout au besoin, à l'armée et pleins de courage, dans le conseil de la province, pleins d'énergie et de sagesse ; même plus d'une fois on a vu ces gentilshommes sans habit tenir tête aux plus fiers barons de la Bretagne. Un jour entre autres que l'un d'entre eux assistait à une réunion présidée par le vicomte de Léon (Rohan), celui-ci ayant témoigné quelque étonnement de ce qu'un Kersauzon (c'était le nom du pauvre gentilhomme) se fût rendu à la *montre* en sabots, et quasi en costume de laboureur, « Vicomte de Léon, lui « répondit ce dernier, vous êtes plus riche et plus puissant que moi, « mais je suis d'aussi vieille roche que vous ! »

Les anciens bourgeois de Bretagne n'étaient pas moins dévoués à la sainte cause du pays ; au premier signe, le père de famille se faisait soldat, et ses colères étaient terribles.

De toutes les cités armoricaines, la moitié à peu près appartenait aux ducs de Bretagne, l'autre moitié à des seigneurs laïques ou ecclésiastiques. Ces villes étaient de véritables forteresses soumises à l'autorité militaire ; néanmoins, elles avaient toutes, et cela de temps immémorial, un conseil de bourgeois chargé de veiller aux intérêts communs des habitants. D'ordinaire, ce conseil se composait d'un syndic,

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

d'un miseur, d'un contrôleur de deniers et de six conseillers. Toutes les charges municipales étaient remplies indistinctement par le clergé, par la noblesse, par les bourgeois.

Le mot *commune* n'a été connu en Bretagne que depuis la réunion de ce duché à la France ; en effet, depuis l'établissement des paroisses dans la péninsule, toute église paroissiale avait son conseil de fabrique, et ce conseil de fabrique formait une véritable administration municipale. Dès l'an 1000 (c'est-à-dire près de deux siècles avant l'époque où l'on place l'établissement des communes), nous voyons les bourgeois de Rennes se réunir dans l'église de Saint-Pierre, et décréter un impôt sur les vins, auquel impôt le comte lui-même restait soumis.

Bien que la qualification de roturier (*homo roturarius*) fût appliquée à toute la classe des non nobles, la loi même reconnaissait un moyen terme entre le noble et le roturier. C'est ainsi qu'il est fait mention, dans la très-ancienne *Coutume de Bretagne*, « de bourgeois *de noble anceterie qui ont accoustumé de vivre honnestement et de tenir table franche comme des gentilshommes.* »

Au seizième siècle, les riches bourgeois de Bretagne qui, pour la plupart, prenaient le titre de *nobles hommes*, vivaient, dit le chanoine Moreau, *en logis plus beaux que ceux de gens de qualité, agant de beaux ménagés et buvant dans de magnifiques hanaps d'argent doré.*

Au quinzième siècle (1425), ces bourgeois aux façons si relevées le disputèrent à la noblesse en ardeur militaire et en dévouement au pays. Les Malouins, pour faire lever aux Anglais le siége du Mont-Saint-Michel, équipèrent à leurs frais trente vaisseaux. L'ennemi fut battu ; et, pour reconnaître ce service, Charles VII exempta Saint-Malo *de tous impôts durant trois années.*

Ce fut surtout pendant la Ligue, comme vous le verrez tout à l'heure, que les municipalités de la Bretagne se signalèrent par leur énergie. Les registres des villes de Quimper, de Saint-Brieuc, de Saint-Malo, de Morlaix, nous offrent des peintures pleines de vie de cette grande époque de guerres religieuses. On sait que toute la Bretagne, nobles, bourgeois et paysans, se leva en masse pour combattre le calvinisme ; Saint-Malo se distingua, entre les cités bretonnes, dans cette lutte ardente contre l'hérésie. A la première nouvelle de l'assassinat de Henri III, les Malouins signifièrent à leur gouverneur, catholique peu zélé, qu'ils aviseraient eux-mêmes aux moyens de défendre leur ville contre les entreprises des huguenots. Un conseil extraordinaire fut

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

en effet organisé, et son chef investi d'une sorte de dictature. Ce n'est pas tout : comme ils venaient d'apprendre que le comte de Fontaines entretenait des intelligences avec *les royaux*, les bourgeois, dans une assemblée générale, décidèrent qu'une attaque serait tentée contre le château. Cinquante-cinq matelots, les plus courageux et les plus braves, furent choisis pour accomplir cette entreprise difficile. En effet, quand la nuit fut venue, ces braves gens, au moyen d'une corde, se glissèrent sur la plate-forme du château, et le château fut enlevé en moins d'une heure par ces hardis marins [1].

Les bourgeois de Morlaix n'étaient pas moins dévoués aux intérêts de leur ville que ceux de Saint-Malo.

Un jour que le duc d'Étampes visitait les batteries de la côte de Morlaix, l'un des notables bourgeois de cette ville l'aborda et lui dit : « Monseigneur, vous pouvez voir le grand coustage qu'ont les habi- « tants de Mourlaix et ceux qui sont sur la coste de cette rivière, d'estre « ainsi contraints de feure le guet et mener de la ville artillerye et « munitions pour empescher la descente de l'ennemi. S'il vous plai- « soit moyenner du roy, en fabveur des habitants de ladite ville et « pays circonvoisins, congié de bâtir un fort sur ce rocher que voyez à « l'entrée du havre, ce seroit relever la ville d'un grand ennui et « coustage. »

La permission fut en effet accordée par le roi, et le château du Taureau fut bâti aux frais de la communauté de la ville de Morlaix (1542). C'étaient les habitants qui choisissaient, en assemblée générale, le gouverneur de la forteresse. Une somme de deux cents livres tournois fut assignée pour solde au sire de Kermelec, qui, le premier, fut chargé de garder ce poste important. C'est ce même château du

[1] On lit encore, à propos de cette action courageuse, et entre autres récompenses accordées à la ville de Saint-Malo, le document que voici, fidèlement transcrit dans les Archives de Saint-Malo :

PERMISSION ACCORDÉE PAR PHILIBERT DE LA GUICHE, GRAND-MAITRE DE L'ARTILLERIE DE FRANCE, AUX HABITANTS DE SAINT-MALO.

Nous, Philibert de la Guiche, chevalier des ordres du roi, conseiller d'État, capitaine de cent hommes d'armes, et grand-maître de l'artillerie de France, après avoir veu certain cahier et estat de remontrances, faites à Sa Majesté par les habitants de la ville de Saint-Malo en Bretaigne, arresté au conseil de Sa Majesté et par lequel, entre autres choses, elle leur a permis et permet de faire fondre le nombre de cent pièces pour servir, tant pour la garde et conservation de ladite ville et chasteau de Saint-Malo et l'obéissance de Sa Majesté, que pour armer plusieurs navires et vaisseaux appartenants auxdits habitants, à cette cause, nous, etc., etc.

Signé La Guiche.

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

MORLAIX.

Copyright Bibliothèque nationale de France 2008

Taureau (*Castel-an-Taro*) repris en sous-œuvre par M. de Vauban, qui y fit ajouter une batterie basse à fleur d'eau. Le gouverneur choisi devait prêter serment au pied de l'autel dans l'église du Mur, en recevant l'épée des mains du premier magistrat municipal. Ce privilége, unique dans notre histoire, d'une communauté de ville exerçant un droit souverain dans une place frontière uniquement défendue par des bourgeois, n'a été aboli que sous Louis XIV.

Maintenant il nous reste à parler des paysans ; parlons-en avec respect. C'est la classe la plus nombreuse, c'est la partie de la Bretagne qui est restée entièrement bretonne. Ils ont leur place bien méritée dans l'histoire des hauts faits de notre province : nous les retrouverons bientôt; voici cependant ce qu'on en peut dire, politiquement parlant.

L'administration des communes, ou, pour mieux dire, des paroisses rurales, en Bretagne, était confiée aux notables, c'est-à-dire aux *fabriqueurs* chargés de gérer les intérêts de l'église. Ces notables formaient un corps délibérant, ou assemblée, auquel le seigneur du lieu pouvait envoyer des délégués, mais non pas assister en personne. Chaque paroisse avait ses règlements particuliers. — Les *fabriqueurs* administraient à la fois les intérêts de l'église et les intérêts bien distincts de la commune. « Dans ce dernier cas, les fonctions de trésorier consistaient à gérer, sous le contrôle d'une assemblée de douze notables, toutes les affaires relatives aux droits de la paroisse sur les bois communaux, sur les gouesmons et les pêcheries ; à dresser les rôles relatifs à la répartition de l'impôt (à *l'esgail*), aux levées de deniers nécessaires à la réparation de l'église, lorsque les fabriques manquaient d'argent; à régler la pourvoyance des enfants trouvés, du fruit des *filles engrossées* ; enfin à veiller au soulagement des pauvres de la commune et à l'entretien de l'école chrétienne.»

La très-ancienne Coutume de Bretagne, rédigée vers l'an 1330, renferme quelques lignes curieuses sur le soin apporté par les *fabriqueurs* de nos anciennes paroisses rurales à la *pourvoyance* des orphelins et des enfants trouvés.

Telle fut, aux époques les plus reculées, l'organisation de la commune rurale en Bretagne. Les habitants des campagnes comptaient, dès lors, pour quelque chose dans le gouvernement du pays. En l'an 1089, le cartulaire de Redon nous montre des paysans (*ruricolæ*) assistant avec des chevaliers et des bourgeois à un jugement important. En 1150, le baron de Fougère réunit autour de son lit de mort ses vassaux nobles, ses bourgeois et ses paysans.—Ces *rustiques* cultivaient

Copyright les éditions d'Amay Lyon 2008

leurs terres à l'ombre du château, féodal qui devait leur servir de refuge en temps de guerre. La plupart étaient en quelque sorte associés aux droits du propriétaire foncier, par *l'usement à domaine congéable*. On appelle en Bretagne domaine congéable, ou *cessement convenancier*, un contrat synallagmatique par lequel le propriétaire d'un héritage, tout en s'en réservant le fonds, transporte la propriété superficiaire au colon, moyennant une redevance qui est fixée, avec faculté perpétuelle au foncier de *congédier* le premier, en lui remboursant la valeur *des édifices, superficies et améliorations faites à la terre.*

D'où suivent :

1° La division de l'héritage en deux parties : le fonds d'une part, et d'autre part, les édifices et superficies et la propriété de chacune de ces parties, placés en des mains différentes;

2° La réserve, au profit du propriétaire foncier, d'une rente ou redevance que doit lui servir le colon, appelé à jouir de tout l'héritage;

3° La faculté, pour le propriétaire du fonds, d'évincer le propriétaire *édificier*, en lui remboursant la valeur de toutes les améliorations faites au domaine avec son consentement.

Ce singulier contrat régissait autrefois et régit encore par une exception assez étrange, et que l'on explique de bien des façons différentes [1], les comtés de Vannes, de Cornouailles et de Tréguier, c'est-à-dire la plus grande partie de la Bretagne armoricaine. Voici quels étaient les droits des colons ou *domaniers* et de leurs héritiers.

[1] Le système de propriété dont nous parlons ici a soulevé dans les derniers temps des opinions fort contradictoires. Dès le règne de Henri II, roi de France (1556), un décret fut lancé portant abolition de la *tenure convenancière*, comme empreinte de servitude. « Le roi, y était-il dit, avait grande hâte de faire disparaître une institution qui emportait si grande incommodité, subjection et servitude à ses sujets. Mais on trouva moyen d'éluder les prescriptions de ce décret. En 1790, ces institutions furent de nouveau attaquées, *comme une servitude plus dure que la féodalité même*, et le 27 août 1792, une loi fut rendue qui abolissait les droits fonciers. Cette loi laissait cependant au foncier une rente annuelle, elle ne lui enlevait que la faculté d'évincer le fermier. Mais dans l'intervalle de 92 à l'an VI, beaucoup de membres très-puissants du gouvernement avaient profité des circonstances pour entrer en possession des droits des seigneurs eux-mêmes. Aussi, le domaine congéable fut-il bientôt rétabli par une loi du 9 brumaire an VI, avec ses conditions onéreuses. Alors, ce droit exorbitant, au dire des orateurs de 90, fut trouvé très-juste, et regardé comme une source de prospérité pour le paysan breton. Le *domaine congéable* a été conservé depuis; mais, loin d'être une source de prospérité, des personnes que leur position mettent en état de juger avec connaissance de cause le regardent comme une source de troubles et de misères : 1° il a l'inconvénient de soumettre quelques cantons du royaume à une législation spéciale, exceptionnelle, qui n'a été ni revue ni modifiée depuis les temps féodaux; 2° c'est une source infinie de procès et de ruine pour les colons; c'est, pour les hommes de loi seulement, une mine d'or qu'ils exploitent à leur profit; 3° le plus grand mal dans tout cela, c'est que, dans la Bre-

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

Les colons avaient pour propriété les bâtiments, les clôtures, les arbres fruitiers, les bois blancs, les émondes des chênes plantés sur les fossés, l'herbe des pâturages, le travail présumé de l'aplanissement des prairies, les engrais actuellement enfouis dans les champs, les pousses d'herbes, les bruyères, ajoncs, en un mot toutes les productions quelconques attribuées, non pas à la nature du sol, mais à l'industrie des colons.

Les héritiers *du domanier* arrivaient à sa succession, suivant le mode des usements; ce mode d'usement donnait des droits égaux à tous les enfants, quel que fût leur sexe. Toutefois, il n'en était pas ainsi en Rohan, où l'usement attribuait la tenure au dernier des enfants, ni en Goëllo, où l'aîné, roturier, recevait comme avantage la treizième part de l'héritage paternel. Le propriétaire foncier avait la faculté de congédier le colon, mais non pas sans l'indemniser de sa propriété superficiaire; le colon pouvait vendre ou affermer sa tenure.

D'où il suit que, dans le domaine congéable, il y avait bien réellement deux propriétaires : celui du fonds, le propriétaire possesseur primitif; et celui des superficies (était *superficie* non-seulement le mur, la maison bâtie, l'herbe et les broussailles, et le fumier, mais le sillon même tracé par la charrue), le propriétaire qui pouvait être congédié après indemnité. Quelle avait été l'origine de cette institution? Beaudoin de la Maison-Blanche, qui a traité cette question difficile en jurisconsulte et en historien, pense, d'une façon très-probable,

tagne, en vertu de cette coutume, il est bien peu de propriétaires qui soient bien certains de n'être pas, un jour ou l'autre, forcés de vendre leur propriété. Dans les cantons soumis au domaine congéable, tout était régi autrefois par ce système. Or, les droits du foncier sont imprescriptibles. Une terre sur laquelle on n'a payé aucune redevance depuis plusieurs générations reste soumise au droit foncier, s'il vient à se rencontrer, par hasard, quelque titre qui la range dans la catégorie des *domaines congéables*. Aussi existe-t-il en Bretagne des gens qui font métier et profession de rechercher, dans les archives publiques ou particulières, ces titres de propriété, et l'on cite de grandes fortunes acquises par ce moyen; 4° une dernière et grave considération, c'est que le *domaine congéable* est nuisible à l'agriculture, le colon redoutant comme une ruine la *plus-value* du champ qui le nourrit. La terre sur laquelle il ne paie qu'une faible redevance, il craindra de l'améliorer, dans la crainte d'en être évincé aussitôt que le produit se trouvera hors de proportion avec la *rente foncière*. Il ne peut aussi ni bâtir, ni faire des améliorations considérables, sans une permission expresse du foncier, et celui-ci la refuse presque toujours, afin de n'avoir pas à faire un grand déboursé, s'il veut, plus tard rentrer dans la complète possession d'une terre ainsi divisée. La plupart du temps on se contente pourtant d'un droit de commission exigible tous les neuf ans, et qui anéantit, ou à peu près, le revenu des *droits superficiels* du colon; et même l'amour du Breton pour son pays natal et le titre de propriété qu'il tient de ses pères, quelque chimérique qu'elle soit devenue, le portent souvent à accepter des conditions que tout fermier refuserait comme trop onéreuses.

Copyright les éditions d'Assay Lyon 2008

que ce fut l'arrivée des insulaires, chassés par l'épée des Saxons au cinquième et au sixième siècle, qui donna naissance à ce genre d'usement. A en croire ce savant homme, et il a dépensé à ce travail bien de l'attention et de la science, les nouveaux venus auraient reçu de leurs frères, précédemment établis dans l'Armorique, une certaine quantité de terres incultes, en qualité d'*hospites* (*hospitalité* très-grande en effet), et la concession de cette obligation aurait été l'obligation imposée au colon de payer une redevance au propriétaire foncier; le propriétaire foncier, moyennant une indemnité suffisante, restant toujours le maître de rentrer dans sa terre.

Cette hypothèse nous paraît, en effet, d'autant plus fondée, que nous trouvons des exemples à peu près analogues chez les Francs établis dans les Gaules, tout comme nous en avons trouvé chez les Normands de l'Angleterre[1]; en effet, tel qui avait été favorisé dans le partage de la conquête, s'estimait heureux d'abandonner quelque bonne part de ces immenses et inutiles domaines à qui les voulait cultiver.

Quoi qu'il en soit, c'est à l'établissement du domaine congéable que la Bretagne doit en partie sa colonisation. C'est peut-être aussi à cet usement qu'il faut attribuer l'esprit de propriété qui distingue le Breton, et cette fixité de coutumes locales qu'on ne retrouve nulle part ailleurs.

A côté du domaine *congéable*, arrivait le système féodal et son triste cortége de corvées, tailles, *suite* de moulin, four banal, dot de la fille aînée, rachat du seigneur prisonnier de guerre, et les façons infinies d'imposer l'homme et la terre. Sous ce rapport, la Bretagne n'était pas mieux partagée que la France; distinguons cependant ces deux modes de la propriété féodale, particulières à cette province; à savoir, l'*usement de quévaise* et *l'usement de mothe*. *La quévaise* se rattachait principalement aux établissements religieux. *Le quévaisier* tenait sa terre en bon état, avec défense expresse de rien ajouter à sa propriété primitive, à moins qu'il ne consentît à perdre la première. Il était obligé à résidence; absent depuis un an et un jour, il perdait sa tenue. On peut donc appeler *le quévaisier*, sans lui faire injure, *attaché à la glèbe, adstrictus glebœ*. Il ne pouvait vendre, aliéner, échanger, louer sa terre, sans l'autorisation expresse du seigneur, et encore si le seigneur consentait, le seigneur rentrait de droit dans le tiers du prix de la vente. Entre autres conditions onéreuses, le *quévaisier* faisait les

[1] Voir notre chapitre VI, *de la Normandie*.

Copyright les éditions d'Artag Lyon 2008

foins à l'abbaye, et transportait à ses frais et risques toutes les provisions. Il avait la charge de charrier les bois et les pierres nécessaires à la réparation ou aux constructions nouvelles de l'abbaye. On cite, par exemple, les moines de Bégard, qui, à l'aide de leurs *quévaisiers*, firent construire le mur d'enclos qui renfermait le parc et la forêt. A la mort du *quévaisier*, le plus jeune de ses enfants héritait de la *quévaise*, à l'exclusion des collatéraux. A défaut d'héritier direct, la terre faisait retour au seigneur féodal. — Quant à *l'usement de mothe*, le vassal *mothoyer*, tout aussi bien que le *quévaisier*, ne pouvait ni louer, ni délaisser, ni vendre, ni louer sa terre; s'il mourait sans enfant mâle, les filles n'héritaient pas de leur père, et la terre revenait au seigneur. L'homme *mothoyer* ne pouvait devenir clerc ou demander la tonsure sans la permission de son seigneur. On pourrait joindre à ces tenues, *les taillis;* le tenancier tailli était obligé de rester un an et un jour au château du seigneur, pour faire tous les services desquels il était requis. C'est là encore un genre de servitude que nous trouvons avoir existé en Angleterre, témoin cette histoire du temps du roi Henri VII: Un jour que le roi Henri prenait congé du comte de Lancastre, dans son château de Birmingham, le roi se vit entouré d'un grand nombre de serviteurs et de vassaux à la livrée du comte. « Milord, dit le « roi, votre hospitalité va plus loin encore que tout ce qu'on en ra- « conte. Ces bons gentilshommes et tenanciers que je vois à côté de « moi, sont à coup sûr vos domestiques? » Le comte répondit avec un sourire : « Sous le bon plaisir de Votre Grâce, ce sont, pour la « plupart, mes vassaux, venus à cette époque pour me servir. » A cette réponse le roi s'étonne : « Sur ma foi, milord, dit-il au comte, je « vous sais gré de votre bon accueil, mais je ne dois pas souffrir que « mes lois soient enfreintes sous mes yeux. Il faut que mon procureur « s'arrange avec vous. » Le roi faisait allusion au statut de son premier règlement qui relevait les vassaux du service domestique. En conséquence, le comte de Lancastre fut condamné à payer une amende énorme de dix mille livres. Ces vassaux porte-livrée, c'étaient les *taillis* du comté de Lancastre.

Au reste, les usements n'étaient pas les mêmes dans toutes les parties de la Bretagne. Il y avait l'usement du pays de Bro-Erech, l'usement de Cornouailles, de Goëllo, de Rohan, de l'ancien comté de Poher, autant d'institutions antérieures au seizième siècle, plus dures dans le fond que dans la forme, modifiées par l'usage, par la bienveillance du seigneur, par l'esprit chrétien de ces campagnes; — et

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

d'ailleurs ces campagnes étaient si éloignées de tout débouché! Les habitations étaient séparées l'une de l'autre par de si grandes distances! Pas de routes, pas de fabriques, une mer sans navires, un peuple pauvre et simple attaché au sol et content, pourvu qu'il eût le pain de chaque jour; ce qui vous explique comment *le quévaisier*, *le mothoyer*, *le tailli*, *le tenancier* à domaine congéable, devaient rester si longtemps, sinon les propriétaires, du moins les paisibles usufruitiers d'un sol auquel le propriétaire demandait tout au plus une faible rente chaque année, le droit de chasse, le respect, la reconnaissance et l'honneur de cette famille qui naissait, qui vivait, qui mourait et se renouvelait sur son sol [1].

[1] Et encore cette raison poétique que dit Bussy, écrivant à M. le marquis et à madame la marquise de Sévigné, dans leur château des Rochers :

Salut à vous, gens de campagne,
A vous, *immeubles* de Bretagne,
Attachés à votre maison
Au delà de toute raison.

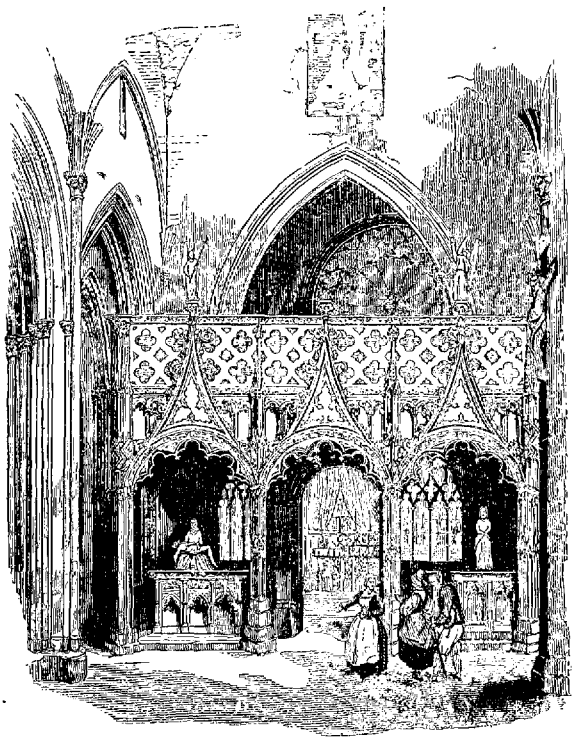

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

CHAPITRE XV.

François Ier.—Il gagne à la France les États de Bretagne.—Bataille de Pavie : le jeune dauphin François, duc de Bretagne, et son jeune frère, sont remis en otage à l'empereur Charles-Quint.—Histoire de la comtesse de Chateaubriand. — Couronnement du dauphin comme duc de Bretagne. — Sa mort. — Le roi François Ier cède au nouveau dauphin l'usufruit de la Bretagne. — Du parlement de Bretagne. — La réforme. — La Ligue. — Prétentions du duc de Mercœur sur le duché de Bretagne. — M. de La Noue. — Les Espagnols et les Anglais en Bretagne. — Les crimes et le supplice de Fontenelle. — Abjuration de Henri IV. — La Bretagne passe au roi de France. — Mercœur se rend au roi. — Gabrielle d'Estrées. — Henri IV en Bretagne. — Son entrée à Nantes. — Édit de Nantes. — Henri IV à Rennes. — M. de Sully. — Paix de Vervins. — 1515–1598.

Par le mariage de la fille de François II, Anne de Bretagne, d'abord avec le roi Charles VIII, et, au défaut du roi Charles, avec le roi Louis XII, la Bretagne se trouvait réunie à la France; mais la Bretagne, ce n'était pas encore la France. Par ses lois, par ses mœurs, par sa langue, par sa noblesse, par ses paysans, par son clergé, par la volonté même de la reine Anne et les dispositions qu'elle avait faites, la Bretagne était restée le duché dont nous avons raconté l'histoire, autant du moins qu'il était en nous de la dire. C'était un royaume

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

dans un royaume, et ce royaume avait le grand désavantage d'appartenir au roi de France à un titre tout différent que la France même. La Bretagne fit partie du domaine de François Ier, non pas parce qu'il était l'héritier de Louis XII, d'après la loi salique, mais parce qu'il était le mari de la princesse Claude, fille aînée de la reine de France, *duchesse* de Bretagne. Situation mauvaise, remplie de périls, qui pouvait entraîner l'avenir en mille complications qu'il s'agissait d'éviter.—François Ier fit tous ses efforts pour régulariser cette conquête du temps, de la paix et de la guerre.

Pour bien commencer, et afin de rendre irrévocable désormais la réunion de la Bretagne à la France, le roi demande à Claude, sa femme, un acte authentique par lequel, « en considération de la grant amour et délection du roi son mari, et de la promesse par lui faite de se charger du mariage de Renée (seconde fille de Louis XII et d'Anne de Bretagne), elle cède et remet le duché audit roi, pour en jouir sa vie durant, et être réputé vrai duc de Bretagne. » Quelques mois après, la reine fit au roi son mari une donation plus explicite encore que la première : elle lui céda, à lui et à ses successeurs, l'entière souveraineté de la Bretagne (28 juin 1515); puis, comme il craignait toujours que la validité d'une semblable donation ne fût contestée par une nation superbe et peu disposée à reconnaître la domination étrangère, le roi voulut donner à cette réunion définitive un caractère libre et national. — A ces causes, il interrogea avec mille déférences les désirs, les volontés, les ambitions du parlement de Bretagne, et quand une fois il se fut assuré de la majorité des hommes parlementaires, il convoqua les états à Vannes (1532). Dans cette assemblée, les députés gagnés à la cause du roi proposèrent d'appliquer au duché de Bretagne les mêmes principes qui servaient de règle à la transmission de la souveraineté pour les autres provinces du royaume. Là-dessus, grands débats, longues contestations, répugnances violentes de la part d'une minorité indomptable. Mais, enfin, nous étions les maîtres; nous avions pour nous le plus grand nombre; nous avions l'amour et les volontés de la reine: il fallut se soumettre, il fallut obéir. Ce fut alors que le parlement même fit demander au roi « qu'il lui plût unir et joindre perpétuellement lesdits pays et duché de Bretagne avec le royaume de France. » L'habile requête fut accueillie comme elle devait l'être. Par un édit royal du mois d'août suivant, François Ier déclara que la Bretagne était et demeurerait irrévocablement incorporée au royaume, « de sorte qu'ils ne puissent être séparés ne tomber en

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

divorce, pour quelque chose que ce puisse être. » Depuis ce jour, on n'entendit plus guère parler de madame Claude que pour apprendre qu'elle était morte (1524), laissant, entre autres enfants de son lit, un dauphin qu'elle-même, dans son testament, elle désignait comme l'héritier de son duché de Bretagne. Madame Claude se montre à peine dans cette histoire, toute préoccupée des élégances, des tumultes, des triomphes et des revers du seizième siècle. On ne peut comparer la noble et obéissante héritière du duché de Bretagne qu'à la première femme du roi Louis XII, la princesse Jeanne, modeste, résignée, chrétienne. Madame Claude fut pourtant une reine féconde; elle donna cinq enfants à la France : Louise (19 août 1515), Charlotte (23 octobre 1516), François, dauphin de Viennois (28 février 1518), nés au château d'Amboise; et à Saint-Germain en Laye, Henri (31 mars 1519), Madeleine (10 août 1520). Ainsi la lignée de Bretagne reste jusqu'à la fin entourée d'honneurs et de respects. — Il faut avouer que le bonheur de François Ier est étrange : sa femme lui donne la Bretagne et cinq enfants; sa mère l'entoure de tendresse et de respects : « Mon roi, mon seigneur, mon bien et mon fils, » disait Louise de Savoie, dans un légitime transport d'amour maternel. Son enfance s'était passée heureuse, honorée, superbe, dans le château d'Amboise; il avait eu pour son compagnon Robert de La Marck, le fils du *sanglier des Ardennes;* pour gouverneur, le maréchal de Gié, emporté, colère, ambitieux, ardent à combattre. La salamandre disait vrai : « *Je me nourris dans le feu, et j'y meurs!* » Beau jouteur, cavalier intrépide, habile à tous les exercices du corps, tel il était. Il grandit sous les yeux du roi Louis XII, sous le regard quelque peu sévère d'Anne de Bretagne. Pour décrire sa vie, il faudrait que « Dieu fît ressusciter Cicéron pour le latin, et maistre Jehan de « Meung pour le français. » Quand le roi Louis XII eut perdu ses deux fils, Louis XII les remplaça dans sa tendresse par le jeune duc d'Angoulême et par Gaston de Foix, duc de Nemours, mort si vite et si jeune (bataille de Ravenne, 18 mai 1514). Le mariage du duc François avec madame Claude de France, la fille adorée du roi et de la reine de France, semblait avoir mis le comble à cette rare fortune. François, en attendant le trône de France, qui ne devait pas lui manquer, possédait par lui-même le duché de Valois, le comté d'Angoulême; et du chef de sa femme, la Bretagne, les comtés d'Ast, de Blois, d'Etampes, de Vertus, Coucy et Montfort-l'Amaury. — Que de bonheurs sur une seule tête! La gloire vint plus vite encore que la toute-puissance. Ce jeune

Copyright les éditions d'Art Lyon 2008

homme fit ses premières armes en compagnie des plus vaillants capitaines, contre le père de don Pèdre de Tolède, le père du duc d'Albe; — et à vingt ans il était roi de France (1er janvier 1515). Après quoi il avait gagné la bataille de Marignan, *ce combat de géants!* Ce jour-là, la chevalerie française prit sa revanche de la journée des Éperons, revanche complète, glorieuse, éclatante. L'armée battit des mains au courage de ce jeune monarque qui portait si dignement cette couronne, cette armure, cette vaillante épée, cette cotte d'armes semée d'azur et de fleurs de lis d'or. — Pour comble d'honneur, le roi François Ier, sur le champ même de la bataille, fut fait chevalier par le chevalier *sans peur et sans reproche.* — « Certes, disait Bayard, ma bonne épée, vous êtes bien heureuse, vous serez moult comme relique gardée et serez toute autant honorée, » et puis après remit au fourreau son épée. — Et encore cette rare fortune que François Ier a partagée avec le roi Louis XIV, — d'avoir été le roi d'un grand mouvement littéraire, le roi des peintres, des poëtes, des artistes, des élégantes amours, roi de *la Renaissance*, au même titre que Léon X et à la même heure! Léon X et François Ier voulurent se connaître et se regarder face à face, et ce fut dans cette entrevue, à Bologne, que Florence fut donnée aux Médicis. A Bologne fut signé, entre le pape et le roi de France, le célèbre concordat auquel s'opposèrent vainement le clergé, le parlement et l'université de France; par ce concordat, le roi se réservait le droit de désigner au choix du pontife les prélats, les abbés, les évêques, tous les dignitaires de l'Église dans le royaume de France. Il était temps de chercher quelque réforme utile à l'Église, car dans le lointain grondait Luther, et déjà le roi d'Angleterre Henri VIII s'abandonnait à ces passions sanguinaires d'où devait sortir un si grand schisme. Heure solennelle et féconde entre tous les instants de l'histoire! L'empereur Charles-Quint venait de monter sur le trône, empereur et roi de tant de royaumes sur lesquels le soleil ne se couchait jamais; l'Amérique appelait toutes les âmes et tous les courages. C'est le règne des aventures, des tentatives, des hasards illustres, des grandes batailles; le Mexique et le Pérou remplissent d'or et d'argent l'Europe étonnée; les mers se couvrent de vaisseaux; le cap des Tempêtes a fait taire son géant Adamastor; les colonies recommencent comme au beau temps de la Grèce, mais bien plus loin et tout à l'extrémité d'un océan sans rivages. Que de mouvement! que de batailles! quelles révolutions sans nombre! Les Pays-Bas domptés, les Flandres écrasées sous les armes

Copyright les éditions d'Art Lyon 2008

de France et d'Autriche, les temps féodaux ressuscités un instant dans leur magnificence, *au camp du Drap-d'Or*, quand se rencontrent François Ier et Henri VIII. Nous vous disons en courant tous ces miracles, afin que vous sachiez tout à fait où vous en êtes. — Bientôt cependant—c'est la vanité des choses humaines!—les beaux jours de François Ier se couvrent de nuages. Car à côté du roi se tenait Charles, sire et duc de Bourbon, connétable de France à vingt-six ans, le chef de cette illustre maison de Bourbon, qui, avant la trahison du connétable, n'avait rien à envier à la maison de Valois. Le connétable de Bourbon, le fils de la dame de Beaujeu, avait lutté de courage avec le roi François Ier, et plus d'une fois il avait primé la renommée de son royal cousin. — Comme il était jeune, et beau et brave, madame d'Angoulême, la mère du roi, avait aimé le connétable de Bourbon; dédaignée, la reine mère avait réclamé les terres et fiefs de Suzanne de Bourbon, duchesse de Beaujeu, et en même temps on avait préféré le comte d'Alençon au connétable pour commander l'armée d'Italie. — Ce fut alors que l'empereur Charles-Quint souffla dans cette âme ardente et vindicative ce violent désir de vengeance qui pensa tout perdre.—Cette fois encore on en revenait à démembrer la France, à détacher du royaume les anciens fiefs; l'Angleterre devait reprendre le Poitou et la Guyenne; Charles-Quint la Bourgogne; Charles de Bourbon aura le Bourbonnais et Moulins pour sa capitale en toute souveraineté, avec la main de la reine veuve de Portugal, la propre sœur de Charles-Quint; même Henri VIII ne renonçait pas à réclamer la tête du roi de France. A ces préparatifs immenses, le royaume de France trembla comme s'il allait crouler. — L'invasion suivit de près la menace; les Anglais, les Flamands, les Espagnols, c'était à qui tomberait sur ce royaume envié des rois. L'empereur Charles-Quint arrivait en personne, et avec lui le duc d'Albe; les Vénitiens eux-mêmes, les Vénitiens, qui avaient décidé de Marignan, abandonnèrent la cause de la France; le chevalier Bayard tombait sous l'arquebuse des soldats de Bourbon, et son dernier regard faisait pâlir le connétable! — Arriva enfin la journée de Pavie : le sang, les morts, le ravage, la noblesse de France qui rappelle les hauts faits d'armes des combats de chevalerie, et dans ces débris, dans ces fondrières, le pied dans le sang, le front dans la poudre, l'épée au poing, la cuirasse percée de coups, entouré de blessés, de mourants et de morts, François Ier, qui veut mourir comme un roi, comme un héros!—Il fallut tuer son cheval et jeter le cavalier par terre, — et le roi ne se rendait pas! — et

Copyright les éditions d'Art Lyon 2008

toute une armée lui criait : *Rendez-vous !* il gardait son épée ! Il fallut enfin envoyer querir le marquis de Lannoy, qui reçut à genoux cette épée dont la poignée vagabonde, gardée à Madrid dans le trésor des rois d'Espagne, reprise par Napoléon, a disparu dans l'immense naufrage de la famille de l'empereur (14 février 1525, un an après la mort de madame Claude, jour pour jour). Ainsi *tout est perdu, fors l'honneur !* Le roi chevalier est le prisonnier de la fédération italienne, ou plutôt de l'empereur Charles-Quint, car c'est à un Espagnol que le roi français a rendu son épée. — François Ier ne sentit sa prison que lorsqu'il fut arrivé à Madrid ; alors enfin il comprit quelles portes de fer se refermaient sur lui. — Alors aussi, après cette rude captivité où il n'eut pas d'autres consolations que les lettres de sa mère et la visite de sa noble sœur Marguerite de Navarre, duchesse d'Alençon, le roi, sur le point de succomber à sa douleur, apprit enfin qu'à force de sacrifices de tous genres, les portes de sa prison allaient s'ouvrir. Charles-Quint fit bien d'en finir, car le roi de France avait abdiqué cette couronne royale en faveur du dauphin François duc de Bretagne, son fils, et le fils de madame Claude. « Nous avons voulu, ordonné et consenti que nostre très-cher et « bien-aimé fils François, dauphin, nostre vray et indusbitable « successeur par la grâce divine, né et appelé après nous à la « couronne de France, soit dès à présent déclaré, réclamé, tenu et « appelé roy très-chrétien de France. » Œuvre royale du roi François Ier, cette résolution nettement formulée donna à penser au roi d'Espagne. François Ier fut libre (traité de Madrid 1516), à des conditions impitoyables : Il épousera la sœur de Charles-Quint, Éléonore, veuve du roi de Portugal ; — il donnera pour otages le dauphin et le duc d'Orléans, ses fils. — Restitution du duché de Bourgogne, — renonciation de tous ses droits sur Milan, Naples, Gênes, Tournay. — Le duc d'Albret renonce à ses droits sur le duché de Navarre. — Amnistie entière pour le duc de Bourbon et ses partisans. — Le dauphin de France épousera, quand il sera en âge d'être marié, la nièce de l'empereur Charles-Quint, la fille du roi de Portugal. — Le roi de France paiera au roi d'Angleterre les dettes de l'Espagne. — Et sur la rive de la Bidassoa, le roi de France n'eut pas la liberté d'embrasser ses deux enfants, qui s'en allaient, — otages désignés, — prendre les fers de leur père. Mauvaise paix, violente et meurtrière. La France et les provinces protestent, d'un commun accord, contre le rude traité de Madrid. Les états de Bourgogne sont les

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

premiers à déclarer que le roi de France n'a pas pu céder la Bourgogne sans leur consentement formel, et que les Bourguignons ne veulent pas obéir au roi de Castille. C'est que les peuples donnent plus volontiers leur argent que leurs personnes. Dans son parlement, le roi François Ier réunit son clergé, sa noblesse, ses capitaines; les cours de Toulouse, de Bordeaux, de Rouen, d'Aix, de Dijon, sont représentées par leurs députés; les échevins et les prévôts de la ville de Paris ont leur place dans cette réunion politique. Là, le traité de Madrid est discuté comme en un lit de justice; le roi demande à chacun et à tous s'il faut exécuter ce fatal traité; que pour lui, il est décidé de se remettre aux mains de l'empereur, plutôt que de rien faire qui soit contraire à l'honneur de la France. A ce noble discours, le clergé répond par un don de quatorze cent mille livres; les gentilshommes mettent à la disposition du roi leur vie et leur fortune; le parlement, plus net et plus ferme dans son âpre volonté, casse de son plein droit (messire Jean de Selle, premier président de la cour) le serment du roi François au roi d'Espagne, déclarant que ledit serment *est nul, contraint et forcé;* — en même temps, le parlement propose, au nom du royaume de France, deux millions d'or pour payer la délivrance de messires le dauphin et le duc d'Orléans. — C'est l'indépendance parlementaire qui se manifeste dans sa résistance loyale et généreuse. A cette rançon du roi de France, la Bretagne répond qu'elle veut contribuer, mais de bonne volonté, et par pure courtoisie, et non pas au même titre que le reste de la France, et sans dire pour quelle somme elle s'oblige. Bien plus, quand la Bretagne eut complété ce sacrifice d'argent, l'argent resta enfermé et scellé dans un coffre, nul n'en sachant le compte, excepté ceux qui l'y avaient mis. Cet argent avait été mis là par le peuple et par la noblesse de Bretagne. Le clergé refusait de contribuer à la rançon du roi, sans la permission du pape, et cette permission est encore à venir.

Pendant ce temps, le connétable de Bourbon ravageait l'Italie à la tête des plus vils bandits que la guerre puisse ameuter contre les villes civilisées. Ces mécréants, la torche à la main et le blasphème à la bouche, marchaient, cherchant leur proie à dévorer. Songez à cette épouvante! Rome, la cité brillante, réparée par le génie de Léon X, Saint-Pierre de Rome, le Capitole chrétien, l'œuvre de Michel-Ange, tiède encore de ce souffle inspiré qui était l'esprit d'un Dieu, le duc de Bourbon y jette la torche et l'épée! — et puis ce Bourbon, qui porte le nom de traître, dont la flamme a dévoré tant de chefs-d'œuvre, il

Copyright les éditions d'Assay Lyon 2008

tombe mort sous l'arquebuse d'un artiste florentin, Cellini ! Ainsi le veut la Providence. — Écrasée par la coalition, l'Italie appela à son aide François Ier, le seul roi qui la pût défendre.—On dit que, pour se venger du père, l'empereur Charles-Quint fit subir aux deux otages, aux deux enfants, une captivité plus dure. Ah ! madame la reine Anne, que vous aviez bien raison quand vous ne vouliez pas donner votre fille Claude à ce grand *garçon qui devait tout gâter!* comme disait Louis XII, car voici que le petit-fils de madame Claude, un enfant, est traité comme traître et félon ! — *Le roy faillit à ses enfants*, dit l'empereur. — Il y eut ici entre les deux rois un duel de comédie, comme si ces intérêts étaient les intérêts de deux hommes et de deux épées ! — On se battit en Italie avec des milliers de lances, et des canons et des arquebuses, dans les vieilles plaines du Milanais; on reprit Pavie, comme si en brisant le théâtre on pouvait anéantir le drame ; on délivra le pape Clément VII, captif de Charles-Quint, geôlier des rois et des pontifes. — Les Français libérateurs furent appelés des anges.... Tout manqua par le mauvais vouloir de Doria; et enfin cet empereur Charles-Quint et le roi de France, François Ier, se laissent accorder par deux femmes, gardiennes de l'intérêt des deux couronnes : Marguerite de France et Louise de Savoie firent le traité de Cambrai. — La France garde la Bourgogne; les deux enfants-otages sont rachetés au prix de deux milliers d'écus d'or ; — Charles-Quint reste le maître de l'Italie; les héritiers du connétable de Bourbon et ses partisans rentrent dans tous leurs biens, droits et honneurs: nouvelle preuve que les crimes d'un grand nombre restent impunis : *Quidquid multis peccatur inultum est.*

Enfin donc l'argent fut envoyé à l'Espagne, car la France entière tenait à honneur de racheter au plus vite la délivrance de ces jeunes enfants. Paris à lui seul donna quatre cent mille écus d'or; qui n'avait pas d'argent fondait sa vaisselle ou la prêtait au roi, — et cet argent bel et bien empilé, compté, encaissé pour le compte du roi d'Espagne, fut pesé écu par écu ; alors seulement l'Espagne rendit les deux enfants, qui pleuraient le beau séjour de Fontainebleau, de Saint-Germain, de Chambord. Le roi leur père s'en vint au-devant de ses fils jusqu'à Bordeaux pour revoir plus tôt ces deux princes, les enfants de la reine Claude. — Ce fut dans toute la France comme une délivrance inespérée quand on sut que le dauphin et son frère étaient libres : — le peuple se jetait au pied des autels, chantant le *Te Deum* de la délivrance. — Vint ensuite Éléonore de Castille, fille de l'empereur Charles-Quint, la veuve du roi de Portugal ; François Ier

Copyright les éditions d'Assay Lyon 2008

l'épousa à Bordeaux, et avec sa nouvelle épousée il revint à Paris. — La France ne vit pas la reine, elle ne vit que le dauphin, beau jeune homme de dix-huit ans, beau regard limpide, jeunesse pâlie par l'exil, mais élégante, svelte, accorte. Son frère Henri, son joli petit compagnon, était surnommé *le petit Guichardet*, des quatre fils Aymon. Le roi Henri VIII lui-même qui n'était pas tendre tous les jours, se réjouissait dans ses lettres de la délivrance « de ses très-beaux et « bons amés cousins et enfants du roy. » — Dès ce moment, le roi de France renonça à conduire lui-même ses armées, et il se mit à travailler de toutes ses forces à l'agrandissement de la monarchie compromise.—Surtout il s'occupe de la Bretagne; il ne la trouve pas assez française; il veut dominer en maître souverain cette formidable ceinture de fières cités que baigne l'Océan, et que la Loire dessert en esclave. Ce fut dans ce but utile d'une réunion plus entière avec la France, que le roi François Ier, accompagné du chancelier Duprat, entreprit un voyage en Bretagne, et c'est par ce voyage (28 juin 1532) que commence le présent chapitre de cette histoire. Ce fut alors aussi que le dauphin, à peine sorti des prisons du roi d'Espagne, fut couronné duc de Bretagne :

Couronné fut l'an mil cinq cent trente-deux
Le duc François à Rennes, prince heureux,
Dauphin de France, et troisième du nom,
Duc de Bretaigne et son premier fleuron [1]

Vous avez vu, plus haut, que cette fois encore les états de Bretagne faisaient leurs conditions et traitaient avec la couronne de France. Le parlement de Paris s'opposa, mais en vain, à cette façon de se rattacher au royaume; le parlement de Paris soutenait que la Bretagne était au roi, *ipso facto*, et par l'ordre légitime et légal des héritages. — François Ier y mit plus de bonne grâce; désormais la Bretagne était à la France, et c'était là la chose importante. Son fils était duc de Bretagne, il avait le sceau ducal, il faisait acte de souveraineté; il choisit lui-même son conseiller spécial en Bretagne. — Une fois encore, une dernière fois la Bretagne espéra — poétique mensonge — qu'elle était redevenue province indépendante et qu'elle obéissait à un prince souverain, au petit-fils de leur bonne duchesse, au descendant des princes de la maison de Montfort :

Il est du sang des ducs, mais il en est le reste.

C'est durant ce voyage en Bretagne qu'il faut placer les dernières

[1] Manuscrit de la Bibliothèque du Roi; coté 8375.

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

et funestes amours du roi François Ier avec la belle comtesse de Chateaubriand. A peine fut-il redevenu le roi de France, François Ier voulut ajouter à la couronne de France cette grâce nouvelle : il voulut qu'aux armures de fer se mêlassent les robes de satin et de brocart; il disait sagement : Une cour sans femmes est un printemps sans roses. Et, en effet, dans ce grand nombre de beaux-arts, de voluptés, de dépenses, d'édifices somptueux, d'orfévreries d'argent et d'or, de riches tapisseries, de lambris, de châteaux, de parcs giboyeux, de poëtes, de grands capitaines et de professeurs royaux, entre l'établissement du collége de France, la restauration du château de Saint-Germain et la création de Fontainebleau et de Chambord, le roi du seizième siècle avait compris que son œuvre de magnificence et de galanterie ne serait jamais complète tant qu'il n'appellerait pas à son aide les plus belles dames du royaume, qui portaient d'une façon si légère et si charmante, à l'aide de leur vingtième année, les plus vieux noms de la monarchie. Mais l'usage résistait; les hommes, habitués à tenir leurs femmes renfermées dans le manoir féodal, ne voulaient exposer à ce déplacement ni eux-mêmes, ni leur honneur, ni leur fortune. Parmi les plus récalcitrants seigneurs de la cour de France, le comte de Chateaubriand était le plus inflexible. Il vivait retiré dans son vieux château de Bretagne, tout occupé des devoirs de la chasse et des amusements d'un bon gentilhomme très-indépendant du roi de France; seulement, de temps à autre il se rendait à la cour, où l'appelaient les intérêts de la Bretagne, dont il était gouverneur. Or, sa femme absente, et sans pouvoir expliquer d'où venait ce bruit de louange unanime, il arriva soudain que la comtesse de Chateaubriand fut l'idole de toute la cour. Personne ne l'avait vue, et chacun en parlait comme d'une beauté accomplie. On racontait sa beauté, son esprit, son origine. Ses ancêtres avaient dignement porté la couronne de Navarre; son père était ce Gaston Phébus, grand poëte et grand chasseur. A la fin, le roi François Ier demande à M. de Chateaubriand, comme une faveur, qu'il veuille présenter Françoise de Chateaubriand dans ce château d'Amboise où règne Louise de Savoie, sa noble mère. D'abord le comte de Chateaubriand résiste et refuse net et ferme; plus tard, il se retranche derrière les habitudes de sa maison : la longueur de la route, les difficultés du chemin, les répugnances de la comtesse; puis enfin, car les volontés du roi étaient souveraines, il consent à écrire une lettre qui appelle madame de Chateaubriand au château d'Amboise. La lettre est écrite

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

sous les yeux du roi, qui la fait partir, et la réponse est impatiemment attendue; elle arrive enfin; la comtesse répond qu'elle n'est pas faite pour tant d'éclat et de bruit. Sa lettre est sérieuse et sans réplique. Voilà le roi François bien étonné que l'on résiste, du fond de la Bretagne, aux enchantements de sa cour. Mais enfin, le roi savait tout, il apprend d'un confident indiscret que madame Françoise de Chateaubriand ne viendra qu'en recevant un anneau dont son mari est porteur. Dans les joies du festin, Chateaubriand perd son anneau. Madame de Chateaubriand reçoit, non pas sans une secrète joie, cette permission d'accourir, et, à peine arrivée, chacun trouve, en effet, que la renommée est restée bien au-dessous de cette gracieuse et chaste beauté. Ainsi commencèrent ces amours; elles finirent comme toutes les amours finissent, chassées par une passion nouvelle. La duchesse d'Étampes, qui s'appelait alors mademoiselle d'Heily (elle épousa plus tard Jean de Brosses, duc d'Étampes et gouverneur de Bretagne), une enfant d'un charmant caractère, vint se mêler aux tendresses de François Ier et de Françoise de Foix. Le roi fut infidèle, la comtesse de Chateaubriand devint jalouse; — c'est l'histoire éternelle! Alors on se rendit, de part et d'autre, tous les gages d'amour; les portraits d'abord, puis les lettres, tout le menu fretin des cœurs amoureux, jusqu'à ce qu'on en fût venu aux parures, aux bijoux, aux magnificences royales. Françoise de Foix, fière et dédaigneuse, fit un lingot de ses bracelets, de ses colliers et de ses bagues, puis elle renvoya l'or, conservant sur son cœur les chiffres entrelacés, et les devises amoureuses, et les serments aussi vite effacés que s'ils avaient été écrits sur le sable. Jusque-là, notre histoire est vulgaire; elle ressemble à toutes les histoires d'amour. Mais voici que la tragédie commence et qu'il faut être attentif.

Le comte de Chateaubriand, gentilhomme de la meilleure race, hardi soldat et bon capitaine, avait pardonné une première fois les amours de François Ier et de sa femme, quand il eut vu le roi de France se perdre et s'abîmer à Pavie. Mais au retour du roi, et quand le roi n'eut rien de plus hâté que d'aller s'installer dans le château même de Chateaubriand, et quand il afficha devant tous cette passion ressuscitée, le comte de Chateaubriand résolut de venger l'outrage fait à son honneur. Porter la main sur le souverain, c'était impossible: toucher au roi de France, son hôte! la chevalerie entière eût été indignée. Le comte attendit que le roi fût parti; puis, resté le maître enfin, on ferme les portes de sa maison; les sentinelles veillent aux

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

créneaux de ses tours; la herse est baissée, les fossés sont remplis. Que se passe-t-il? quel drame se prépare? Françoise est inquiète, elle pleure. — Son mari la vient prendre et l'entraîne dans une chambre haute, tapissée de noir. Des cierges brûlaient d'une façon funèbre; un cercueil s'élevait au milieu de la salle, et sur la tenture noire se lisait en lettres d'argent : FRANÇOISE DE FOIX, COMTESSE DE CHATEAUBRIAND; PRIEZ POUR ELLE!

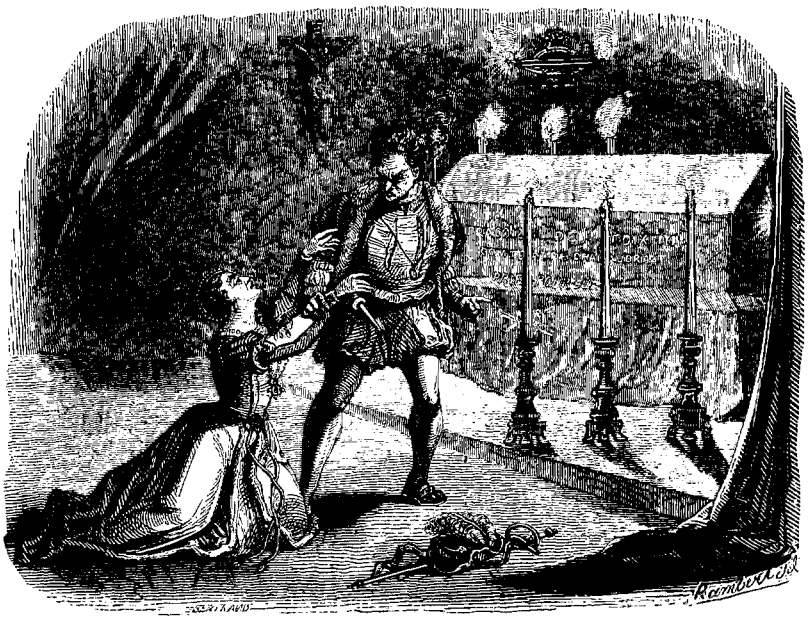

Dans cette tombe, madame de Chateaubriand reste enfermée durant six mois, au bout desquels Chateaubriand eut pitié de sa femme et lui envoya le poison. — On la pleura; nul ne sut au juste comment elle était morte. Aujourd'hui encore, c'est la grande inquiétude des historiens, de savoir si cette histoire est vraie. Bayle, ce grand douteur, et Pierre Hévin, le savant jurisconsulte breton, prétendent que Jean de Chateaubriand est innocent de ce crime. Mais qu'importent les dissertations des historiens? A quoi bon chercher le vrai, chercher le faux dans ces aventures aimées du public, parce qu'elles enseignent à pécher?—*Historias peccare docentes*, dit Juvénal. Il y a des hommes plus puissants que la démonstration la mieux faite, et ces hommes-là, ce sont les romanciers, les poëtes, les inventeurs, ceux qui croient tout d'abord à tout ce qu'il y a de tendre dans l'amour

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

des femmes et de terrible dans la vengeance des hommes. C'est ceux-là qu'il faut croire, sous peine de n'être pas écouté, si on se met à les démentir. J'ouvre, il est vrai, les lettres de la reine de Navarre, et je lis ce passage, adressé au roi : « M. de Chateaubriand a eu bien grand regret de sa femme ! » Mais les faiseurs de drames en pourraient tirer cette conséquence, que M. de Chateaubriand faisait semblant de pleurer. Le nom de Françoise de Foix revient souvent dans les œuvres de Clément, *du gentil Clément*, valet de chambre du roi ; et quand Françoise de Foix fut morte, il n'a pas manqué d'écrire l'épitaphe de son tombeau, qui se voyait en l'église des Mathurins, à Chateaubriand :

Sous ce tumbeau gist Françoise de Foix,
De qui tout bien tout chacun souloit dire :
En le disant, onc une seule voix
Ne s'avança d'y vouloir contredire.

Pour en revenir au traité de Vannes, voici la formule que le roi de France adopta après l'assemblée de Vannes du mois d'août 1532 : « François, par la grâce de Dieu, roi de France, père, légitime admi- « nistrateur et usufruitaire des biens de notre très-cher et très-amé « fils le dauphin, duc et propriétaire du duché de Bretagne. » Par ses lettres patentes, le roi François Ier octroyait à la province le privilége de ne pouvoir être imposée, *si préalablement n'a été demandé aux états d'iceluy pays*. — La justice était maintenue en la forme et manière accoutumées. — Les historiens ont gardé le compte de l'argent que produisait au prince le duché de Bretagne ; en tout comptant : la recette de Rennes, Nantes, Dinan, Ploermel, Quimper-Corentin, Morlaix et Lanion, Vannes, Guérande, Hennebon et Naustaing, Pont-Croix, Pont-l'Abbé, Capcaval, Le Conquet, Fouësnant et Rosporden, Huelgouët, Landernau et Chateauneuf-du-Faon, Carhaix, Duault, Goello, Quimperlé, Carnouët, Gourin, Cesson ; en ajoutant le revenu du sceau, les mines d'argent et de plomb, les revenus de Brest, Saint-Renan, Châteaulin, Edern, Brisiac, Musillac, Rhuis et Sucinio (mais pendant dix ans madame de Chateaubriand n'eut rien à payer au fisc); et sans compter d'autres revenus abandonnés à divers seigneurs ; Fougères, Bazouges, Rinco et Antrain à M. de Montejean, Jugon à M. Duplessis-Bordage, Guingamp à M. d'Annebond, Saint-Aubin-du-Cormier à M. d'Allaigné, Legrave et Lesneven à MM. de Rohan; Lamballe, Moncontour et la vicomté de Loyal à M. le duc de Guise, et tant d'autres belles terres : La Roche-Derrien, Clisson, Champtocé,

Copyright les éditions d'Amay Lyon 2008

Château-Fromont, l'apanage presque royal du sire d'Avaugour, lesquels biens sont restés pour la plupart dans le comté de Penthièvre; — bref, quand tout était payé et en laissant aux tenanciers de la couronne les terres dont la couronne s'était dépouillée, et en comptant le fouage à raison de six livres par feu, pour trente-six mille cinq cent quatre-vingt-dix-sept feux, l'aide des villes, les ports et havres des évêchés de Vannes, Cornouailles, Léon, Tréguier et Saint-Brieuc, toutes dépenses, aumônes, charges ordinaires une fois prélevées, la Bretagne rapportait au roi François Ier 450,000 livres tournois, cinq fois cette somme, en calculant par la monnaie de nos jours. — Cependant le jeune dauphin François, duc de Bretagne, gouvernait la province en toute prévoyance, en toute bienveillance; on eût dit que son ambition se bornait à être duc des Bretons et à se montrer le digne petit-fils de la reine Anne. C'était bien le même jeune homme dont sa tante Marguerite disait avec une tendresse presque maternelle : « M. le dauphin fait merveilles d'étudier, meslant avec l'escole cent mille autres métiers, et n'est plus question de colère mais de toutes vertus ! » Il paraît que le roi François Ier ne vit pas sans inquiétude la popularité du dauphin dans le duché de Bretagne, et l'innocent dévouement des Bretons, qui se débattaient, — vains efforts! — contre la domination de la France. — Tout à coup on apprend que l'empereur Charles-Quint vient d'envahir la Provence; Aix, Marseille, sont menacées; le roi accourt contre l'empereur à la tête de sa noblesse, et avec leur père accouraient les trois enfants du roi de France, le dauphin, le duc d'Orléans et leur plus jeune frère. Le duc de Bretagne accourait joyeux de la guerre qui s'apprêtait... Mais, hélas! chemin faisant, à Tournon, le 10 août 1536, ce noble jeune homme, qui donnait tant d'espérances, succomba empoisonné par Montecuculli, un gentilhomme de sa maison! Du moins, telle fut la rumeur. L'accusé avoua son crime dans les tortures. Mais pourquoi ce crime? à quoi bon ces fureurs? que gagnait l'empereur Charles-Quint à cette mort? — La haine de François Ier trouvait son compte à accuser l'empereur de l'empoisonnement du dauphin de France; Clément Marot en jugeait ainsi quand il fit l'épitaphe du jeune prince :

Cy gît François, dauphin de grand renom,
Fils de François le premier de ce nom,
Duquel il tint la prison en Espeigne.
Cy gît François; une fois en campaigne,

Copyright les éditions d'Assay Lyon 2008

Glaives tranchants et harnois bien fourbis
Aimoit trop plus que somptueux habits.
Très-beau de corps s'il est possible d'être
Le fit nature encore plus adestre,
Et en ce corps haut et droit composé
Le ciel transmit un esprit bien posé,
Puis le reprint quand par grave achoison
Ung Ferrarois lui donna le poison
Au vœu d'autry, qui par crainte régnoit
Voyant François qui César devenoit.

Par la mort funeste de son frère, le duc d'Orléans, le mari de cette jeune et sérieuse enfant des Médicis, Catherine, née au vieux palais de Florence, devenait dauphin de France, duc de Bretagne, l'héritier direct de François Ier. Ce nouvel Henri eut sur son frère cet avantage d'être duc de Bretagne, non pas seulement de nom, mais de fait; car le roi François, pour récompenser le passage des Alpes, forcées par son fils Henri en 1539, renonça en sa faveur à son usufruit sur la Bretagne. Ainsi, au lieu d'un seul maître, la province en avait deux: le roi de France et le duc de Bretagne. — La mort du roi François Ier, expirant dans les ennuis et les maladies d'une vieillesse prématurée et licencieuse, fit monter sur le trône de France, plus tôt qu'on n'aurait pu s'y attendre, le prince Henri, duc de Bretagne, qui mourut après un règne bien court, sous le nom de Henri II (1547). De ce moment, on peut dire que véritablement la Bretagne c'est la France. Vous avez déjà vu que le parlement de Paris regardait la réunion comme indissoluble et complète, comme il le donna à entendre une dernière fois, lorsque le roi François Ier exigea de son fils le duc d'Orléans, duc de Bretagne, le serment du vassal à son seigneur. Henri II prit quelques soins de diminuer toutes les secousses violentes, il donna au parlement de Bretagne son organisation définitive, non pas sans y introduire plus d'un magistrat français. Le parlement de Bretagne était composé de deux chambres : l'une siégeait à Nantes, l'autre à Rennes; il fut décidé que désormais les deux chambres siégeraient à Rennes seulement. Ces nouveautés furent suivies par d'autres ordonnances également favorables à la France. C'est ainsi que la langue française remplaça, dans l'administration de la justice et dans les actes publics, la langue latine; en même temps, et c'était là une précaution qui nous semble superflue, le roi voulait que les fonctions d'avocat et de magistrat ne fissent pas perdre le titre de noblesse; au reste, pour ceux qui ne tiennent pas compte de la nécessité dans les affaires humaines et qui cherchent avant tout le droit légitime, il serait difficile

Copyright les éditions d'Art Lyon 2008

de rencontrer un droit plus complet sur la souveraineté de la Bretagne que celui du roi Henri II. La Bretagne était à lui, d'abord parce qu'il était l'héritier de la couronne de France, et ensuite parce qu'il était véritablement l'héritier le plus direct des anciens ducs de Bretagne, par sa mère, la reine Claude, par la reine Anne, sa grand'mère, par le duc François II, son bisaïeul; et comme pour ajouter à tant de titres, même les titres les plus éloignés, ce même roi Henri II se trouvait l'héritier des droits de la princesse Alix sur le trône de Bretagne. Alix, fille de la duchesse Constance, avait, en effet, transporté tous ses droits de souveraineté à la maison de France par son mariage avec Pierre de Dreux, l'arrière-petit-fils de Louis le Gros. Pendant trois siècles, cette famille, qui n'était rien moins qu'une branche cadette de la maison capétienne, avait régné sur la Bretagne; Anne de Bretagne était la dernière héritière de la maison de Dreux, et par conséquent tous les droits de cette maison s'accumulaient sur son petit-fils Henri. Trois règnes consécutifs avaient d'ailleurs consacré cet état de choses qui mettait un terme aux incertitudes de l'avenir. — Ainsi, le fils de François Ier et de la reine Claude était aussi bien le légitime héritier de la Bretagne que du royaume de France. A plus forte raison devons-nous fort peu nous inquiéter des droits de Jean de Brosse et de Nicole de Bretagne, sa femme; quand le roi Louis XI, en 1419, avait acheté les droits de Nicole de Bretagne, il s'était engagé pour lui et pour les siens, dans le cas où le duché de Bretagne deviendrait la France, à restituer à Jean de Brosse et à ses descendants le comté de Penthièvre. Par l'édit de 1532, et maintenant que la Bretagne était réunie à la France, le descendant de Jean de Brosse, l'arrière-petit-fils de Nicole, réclama en effet, du roi François Ier, tout le comté de Penthièvre, confirmant, du reste, les cessions faites par son bisaïeul et par sa bisaïeule. Le comté de Penthièvre fut, sans contèste, remis par le roi au dernier héritier de cette maison, et celui-ci, à sa mort, ne laissa qu'une sœur, qui hérita du comté de Penthièvre; laquelle comtesse de Penthièvre ne laissa elle-même qu'une fille, Marie de Luxembourg, la femme du duc de Mercœur. — Quant à l'autre fille de la reine Anne, madame Renée, la femme du duc de Ferrare, par son contrat de mariage elle avait renoncé à tous ses droits sur le duché de Bretagne. Ainsi s'accomplit en son entier, et sans secousse, la tentative de Charles VIII, complétée par le roi Louis XII; ainsi nous prenons congé de cette histoire de Bretagne que nous vous avons racontée de notre mieux, avec la prétention très-modeste d'être tout simplement un

Copyright les éditions d'Amay Lyon 2008

historien exact et clair, — la race royale des Valois a fini comme elle devait finir, dans un tournoi, un jour de fête, tranchée par une lance à fer émoulu, au milieu des femmes qui regardent et des jeunes gens qui applaudissent. Hélas! c'en était fait déjà de vos enfants, l'objet de votre tendre sollicitude, ô madame Anne de Bretagne, et ce jour-là, s'est cruellement confirmée votre répugnance pour le prince François de Valois ; c'était l'instinct de la mère qui parlait en vous, sinon la prévoyance de la reine. L'héritier véritable de la maison de Valois, — et son épée l'a bien prouvé, — Henri de Bourbon n'appartenait ni aux Valois ni aux princes de Bretagne; mais cependant ces trois maisons avaient une origine commune. D'ailleurs le Béarnais devait hériter de la Bretagne parce qu'il héritait de la France; il n'y avait plus de duché, il y avait un royaume.

Mais déjà la résistance n'était plus là; il s'agissait bien de droits légitimes, de branche mâle ou de branche cadette! il s'agissait de la croyance religieuse; car, en ce moment étrange où le monde antique va recommencer, où le monde moderne refuse d'aller en avant, le genre humain en est venu à tout vouloir refaire, même la religion des aïeux. Les idées religieuses s'agitent, dans l'Europe entière, d'une façon rapide, inspirée, violente. Léon X règne à Rome, il est vrai, dans la pompe éclatante des beaux- arts, dans la majesté presque divine d'un double empire sur les âmes et sur la fortune de l'univers chrétien, mais soudain (1517), au milieu des murmures, des doutes et des agitations des consciences chrétiennes, épouvantées de tant de désordres, s'élève la voix puissante de Luther. Du fond de ses vices sanglants, Henri VIII prête l'oreille à ce grand cri qui doit renverser tant de choses; l'heure était solennelle, inquiétante; elle deviendra terrible. — Plus le monde moderne s'amuse aux fêtes, aux magnificences, aux beaux-arts, plus il s'occupe de François Ier, de Charles-Quint, de Clément VII, d'un peintre nommé Raphaël, et d'un sculpteur qui a nom Michel-Ange, et d'un certain Torquato Tasso qui adresse des sonnets d'amour à la princesse de Ferrare, une fille de la Bretagne, plus les histoires sont étranges qui remplissent le monde attentif: Soliman II maître de l'île de Rhodes, le chevalier Bayard tué à Rebecq, le connétable de Bourbon qui pille Rome et la brûle, Henri VIII qui épouse des femmes et les égorge, François Sforce décapité; plus, les hommes qui sont à la tête des affaires s'abreuvent à la coupe enivrante de la gloire, des voluptés et des licences infinies, et plus les âmes chrétiennes et sincères se demandent enfin si, dans ce déborde-

Copyright les éditions d'Amay Lyon 2008

ment des plus étranges et des plus diverses passions, l'Évangile même ne va pas disparaître dans un gouffre sans fond? :

Voilà la force de Luther; voilà la puissance de Calvin. L'Europe chrétienne s'inquiète, mais ses passions religieuses, les politiques les exploitent, les partagent et les font tourner au profit de leur ambition et de leur puissance. Henri VIII se sert du schisme grandissant pour affranchir définitivement sa couronne de la tutelle pontificale, Gustave Wasa convertit tout son royaume à la réforme. Le schisme grandit par la persécution religieuse qui prête son éclat et sa force, que disons-nous? son respect même aux erreurs condamnables. Nous assistons, en effet, à une lutte immense; les guerres s'apprêtent, inconnues et terribles; la réforme de Luther ferme définitivement le moyen âge, elle ouvre d'une façon sanglante les temps modernes. C'est qu'en effet cette nouvelle hérésie, si elle a été plus puissante que toutes les hérésies passées, portait en elle-même un certain sentiment de liberté, de doute et d'examen, qui devait flatter singulièrement l'orgueil des âmes les plus honnêtes. La réforme partit d'en haut et des têtes les plus fières, passant du prince au magistrat, du magistrat au capitaine, et de là se répandant enfin dans le peuple, qui l'accepta d'abord avec méfiance; car c'était là une parole austère, une charité correcte, mais sans sympathie, quelque chose de froid et de sec qui ne ressemble en rien à l'effusion fraternelle du bon Samaritain de l'Évangile. Mal étrange et sans remède, cette doctrine de l'affranchissement et de l'examen de l'Évangile; la cour de Rome le comprit bien, mais elle le comprit quand il n'était plus temps de s'opposer à ce torrent qui déborde. La lutte entre les deux croyances commença d'une façon désespérée; la Saint-Barthélemy, la Ligue, l'assassinat de Henri IV, les massacres de l'Irlande, la révocation de l'édit de Nantes et les dragonnades, ces misères et ces plaies saignantes, étaient pourtant contenues en germe dans les premières escarmouches des protestants et des catholiques. Le protestantisme a tout brisé en Europe; il a détruit, il a renversé, il a brûlé; non-seulement il s'est attaqué aux pierres muettes, mais aux sentiments, aux consolations, aux espérances, aux prestiges. Sa première œuvre a été de brûler Rome par les torches du connétable de Bourbon, de laisser incomplet Saint-Pierre de Rome, la magnificence excellente de la religion chrétienne. Il a déclaré la guerre à l'architecture, à la sculpture, à tous les beaux-arts; mais ceci dit, et pour être juste, il faut bien reconnaître que la réforme a développé dans l'âme humaine

Copyright les éditions d'Art Lyon 2008

de grandes qualités qui semblaient enfouies. Elle a donné au courage des héros plus de sang-froid, à la parole plus d'énergie, au foyer domestique plus de gravité peut-être, à l'amitié entre les hommes quelque chose de moins affable sans doute, mais de plus sincère et de plus vrai. La reine Élisabeth, Henri IV, Gustave-Adolphe, Charles XII et Frédéric le Grand, autant d'enfants de Calvin et de Luther. Ajoutez ceci, que la réforme avait en elle-même un certain sentiment républicain qui ne déplaisait à personne, car au peuple elle promettait la liberté, et elle rappelait aux seigneurs, envahis par la royauté, le pouvoir féodal. Telle était la grande cause des discordes, tel était le grand doute à propos du roi Henri IV. Aujourd'hui que toutes les passions se sont calmées, que protestants et catholiques, à force d'indifférence, sont devenus des frères, nous ne comprenons plus ces rencontres meurtrières pour des communions différentes. Mais, au seizième siècle, l'Europe n'avait pas de préoccupation plus grande : — il y allait de la terre, il y allait du ciel ! En vain d'illustres événements se passent sous le règne de Henri II, de François II, de Charles IX et de Henri III : le duc de Guise à Metz, Guise, maître de Calais et de Thionville, qui deviennent enfin les frontières de la France; Marie Stuart, Élisabeth, l'abdication de Charles-Quint, l'amiral de Coligny, les trois factions des Montmorency, des Châtillon et des Guise; le règne des femmes, Catherine de Médicis, Marguerite de Valois, Jeanne d'Albret, la duchesse de Nemours; ici, les magistrats : L'Hôpital, Molé, Harlay, de Thou; plus loin, les écrivains et les savants : Jean de Belloy, Jodelle, Ramus, Ronsard, Amyot, Charron, Montaigne, Passerat, Scaliger; en Espagne Cervantes, en Italie l'Arioste, en Portugal Camoëns, en Angleterre Shakespeare; ces immortels chefs-d'œuvre nouvellement éclos du génie des hommes, ces grandeurs inespérées, l'éclat et la magnificence des noms propres, la beauté des femmes, le courage et le génie des hommes, rien ne doit distraire le seizième siècle de l'attention et de l'intérêt qui le poussent dans les passions, dans les disputes religieuses. On ne s'occupe que de la guerre religieuse, des opinions religieuses, des persécutions religieuses; l'abominable règne de Charles IX en est plein, et il faut dire que jamais acteurs mieux remplis de leur rôle ne se sont rencontrés dans une plus sanglante tragédie. Catherine de Médicis, véritable Italienne de Florence, accoutumée dès le berceau au tumulte de la place publique ou de la *loge des lanciers*, qu'elle pouvait voir de sa fenêtre; le prince de Condé, ambitieux qui fait son che-

Copyright les éditions d'Art Lyon 2008

min à travers les églises ruinées; le connétable de Montmorency et le duc de Guise, deux grands caractères manqués; les huguenots, — et c'est une honte! appelant les Anglais et leur livrant le Havre-de-Grâce; le connétable de Montmorency mourant dans la mêlée, à l'âge de soixante-quatorze ans; Philippe II, qui de loin prend part aux passions de la France, et remplit sa cour de la mort de son fils don Carlos et d'Elisabeth de France,—tragédie dont se doit emparer Schiller! Des batailles brusquées, des paix douteuses, et cependant Henri de Bourbon qui s'avance; la Saint-Barthélemy qui sonne à Saint-Germain-l'Auxerrois, Charles IX qui meurt dans le remords et dans le sang, le génie des Guises étouffé dans cette ligue même que les Guises avaient conçue, et enfin, Henri de Navarre à Courtras, puis Henri IV assassiné. En tout ceci, c'est la passion religieuse qui domine; elle s'étend du roi au peuple, de Paris aux provinces; elle parle, elle se bat, elle assassine, elle tue, elle suit le blanc panache d'Ivry, elle jette dans les bras de la princesse de Guise l'assassin du roi de France.

Cependant les protestants rivalisent de férocité avec les calvinistes, témoin le baron des Adrets dans le Midi, et la ville de Niort indignement ravagée. C'est horrible à voir, c'est horrible à entendre, et l'innocente et catholique Bretagne, quand elle se vit envahie par ces passions et par ces meurtres, dut regretter, plus d'une fois, de s'appeler la France. Elle aussi, la noble province, quoique de plus loin, elle partageait ces funérailles. Le propre frère de l'amiral de Coligny, le sire d'Andelot, neveu du connétable de Montmorency et gendre du dernier seigneur de Rieux, avait été des premiers à prêcher aux Bretons les doctrines de Calvin. Il avait, pour l'aider à cette réforme, qui fut d'abord mal écoutée, la propre sœur du roi de Navarre, la vicomtesse de Rohan, qui avait fait de son château de Blois comme le point de départ de la résistance religieuse en Bretagne. Quel changement dans ce pays catholique pendant tant de siècles, au point que le pape se croyait seul le droit de conférer les bénéfices ecclésiastiques! quel changement dans ce duché d'Anne de Bretagne, qui demandait au pape, pour son propre compte, l'absolution des victoires que remportait le roi Louis XII en Italie! — Ces doctrines dangereuses étaient ardemment prêchées à Vitré, à Nantes, à Blain, à la Roche-Bernard, au Croisic, à Rennes. Cependant, Vitré excepté, nulle part cette dangereuse nouveauté ne descendit dans les masses, restées catholiques par sympathie, par croyance et par respect. Les réformés de Bretagne étaient en général des personnes de

Copyright les éditions d'Assay Lyon 2008

distinction, étrangères à la province par leurs mœurs ou par leur éducation. Il y eut des troubles sans doute, et notamment à Rennes, dans le mois de juillet 1560; des processions solennelles, faites pour demander la cessation des pluies, firent gronder et blasphémer l'émeute; des maisons furent pillées, des violences furent commises, mais l'attachement des Bretons à la foi de leurs pères força les calvinistes à beaucoup de modération, à beaucoup de prudence, et la Bretagne, Dieu merci, échappa aux fureurs et aux meurtres des bandes calvinistes. De l'aveu de Crévain, historien calviniste, « on y méprisait plus les réformés qu'on ne les persécutait, et l'on avait plus de peine à les rencontrer qu'à les combattre. »

Toutefois, les églises réformées se multipliaient mystérieusement, à l'ombre, dans les châteaux surtout; dès l'année 1569, on en comptait déjà vingt-huit. Ces églises, il est vrai, contenaient à peine un petit nombre de religionnaires; le temple de Rennes, par exemple, n'en put jamais réunir plus de soixante, mais cela suffisait pour donner grande et vive inquiétude aux âmes ombrageuses et timorées, pour mettre en émoi le vieux clergé breton, fidèle à l'antique croyance, sorti du peuple, ami du peuple, et sincèrement attaché au culte traditionnel.

Aussi bien la ligue catholique trouva-t-elle en Bretagne de nombreux enthousiastes; tant que les ligueurs bretons restèrent persuadés qu'il ne s'agissait que de la religion catholique; mais la Saint-Barthélemy a fait horreur à la Bretagne. L'ordre vint en effet de cette cour impie, à tous les magistrats du royaume, de seconder par le poignard ce grand meurtre, qui devait envelopper toute la France; mais les magistrats de la ville de Nantes, le maire, du Plessis-Querré, et le chef du corps municipal, messire Michel Leloup du Bréat, reçurent avec horreur cet ordre de sang et de meurtre qui portait la date fatale et réprouvée du 26 août 1572. Il faut donc rapporter à qui de droit le triste honneur d'avoir rempli la Bretagne de ces fureurs religieuses, au duc de Mercœur. C'est lui, c'est l'ambition de cet homme médiocre et frivole, qu'il faut accuser de ces luttes cruelles autant qu'inutiles. — Par son mariage avec Marie de Luxembourg, héritière des prétentions de la maison de Blois à la souveraineté de la Bretagne, le duc de Mercœur, prince de la maison de Lorraine, avait épousé en même temps les réclamations que les descendants des comtes de Blois et de Penthièvre n'avaient cessé de mettre en avant, depuis tantôt deux siècles, sur le duché de Bretagne. — La sœur du duc de Mercœur, ma-

Copyright les éditions d'Artray Lyon 2008

riée au roi Henri III, était assise sur le trône de France, et le roi, son beau-frère, avait donné à Mercœur le seul gouvernement qui pût en faire un homme dangereux, le gouvernement de Bretagne. Même en laissant de côté ces prétentions quelque peu surannées au trône de Bretagne, le duc de Mercœur restait encore un prétendant formidable dans ces époques de désordre et d'anarchie. Il possédait, du chef de sa femme, Guingamp, Moncontour et Lamballe, trois places fortes et dévouées, situées au beau milieu de la province. Ces places, jointes à l'autorité que lui donnait son titre, permirent au duc de Mercœur de prêter à la sainte Ligue une force et une extension qui le mirent, lui-même, en état de braver l'autorité royale. Déjà même il agissait comme s'il eût été le maître et le prince reconnu de tout ce pays, se déclarant contre le roi, son beau-frère, et proclamant la Ligue pour son propre compte, dans toute la Bretagne. En vain le roi fait avertir le duc de Mercœur, Mercœur répond par un guet-apens digne du duc Jean V, en son château de l'Hermine; il fait jeter dans le château d'Ancenis l'envoyé de Henri III, le premier président de Bretagne, François de Ris, et avec M. de Ris, Mercœur fait emprisonner le fils et le gendre du président, et il ne relâche ses prisonniers qu'au moyen d'une rançon de dix mille écus. Au reste, c'était le temps des violences illégales : le duc de Guise venait d'être assassiné au château de Blois; à Paris, la faction des Seize venait d'enfermer le président du Harlay et dix autres parlementaires à la Bastille; toutes les violences se tiennent et aussi toutes les trahisons. Non moins ardente que son mari, la duchesse de Mercœur soulevait autour de sa personne les ambitions et les délires qui germaient dans ces têtes ardentes. Elle ouvrit, par trahison, les portes de Nantes, ameutant le peuple au nom de la sainte Ligue, fouillant les maisons des protestants, au point que Nantes eut sa journée des barricades, et que le duc de Mercœur entra dans la ville; mais il n'y resta pas longtemps.

En effet, le parlement de Bretagne, dont le siége était à Rennes, ne s'accommodait guère des prétentions du duc de Mercœur. C'était un corps prudent, ennemi des troubles et des excès, fidèle en tout au penchant du parlement de Paris vers les idées modérées, et d'ailleurs ce même parlement de Bretagne avait été le premier à reconnaître la réunion de la Bretagne avec la France; il ne pouvait donc guère admettre le duc de Mercœur comme vrai et légitime souverain de la province. Le peuple breton, de son côté, quelle que fût sa bonne envie de retrouver son indépendance ancienne, ne comptait guère sur le

Copyright les éditions d'Art Lyon 2008

duc de Mercœur. Il ne croyait ni à l'habileté, ni au courage, ni aux droits de Mercœur; il croyait à peine à l'existence de cette religion nouvelle contre laquelle M. de Mercœur l'appelait avec tant de bruit et de menaces. Aussi bien, en quelques heures, et quand le maréchal Guy-Lemeneust-de-Bréquigny, une pique à la main, parcourut les rues de Nantes en criant : Vive le roi! les troupes du duc de Mercœur furent chassées de la ville, sans autre forme de procès. — Plus tard, dès que le calme fut rétabli, les états de Bretagne décernèrent au sénéchal de Bréquigny une médaille d'or portant écrits ces mots en latin : *Au libérateur de la patrie!*

Mercœur chassé de Rennes, le parti royaliste du parlement, les *royaux*, comme on disait alors, excités par le président Harpin et le président Barrin, condamnent et déclarent criminels de lèse-majesté les fauteurs et amis du duc de Mercœur : Guébriant, d'Olivet, Saint-Laurent-d'Orvaux, Bonpas, Villeserin, Gassion, Kergouët, Vauvert, Kerdrel, La Vieux-Ville, Keralio, Malenoé, Higuenaie, La Chesnaye-Vaullouët, Miterie, Loysel, de France, les Beaucez. Leurs biens sont confisqués, comme aussi est confisqué le temporel des évêques de Rennes et de Dol, accusés d'avoir trempé dans cette révolte contre leur roi et légitime seigneur. Cependant, en dépit même de la condamnation partie de si haut, Mercœur restait encore le maître de la Bretagne. Le roi n'avait plus guère en son obéissance que les villes de Rennes, Brest, Vitré, Chateaubriand, Montfort, Josselin, Ploërmel, Malestroit, Quimper et Guérande. Le duc de Mercœur s'en va même au-devant du comte de Soissons, le nouveau gouverneur de la Bretagne, et, presque aux portes de Rennes, il le fait prisonnier. Le comte de Soissons est remplacé dans le commandement de l'armée royale par un enfant, le prince de Dombes, incapable de rétablir des affaires si délabrées. Henri III le savait bien lorsqu'il envoyait au duc de Mercœur, exilé, non pas les ordres d'un roi, non pas la prière d'un beau-frère, mais des pardons dont on n'avait que faire, mais de l'argent et les diamants de la reine sa sœur. Sur l'entrefaite, le roi Henri III tombe sous les coups de Jacques Clément (1589). A cette nouvelle, le duc de Mercœur se figure que maintenant rien ne s'oppose désormais à ce qu'il pose sur sa tête la couronne de Bretagne; en conséquence, il envoie dire au parlement de Rennes, et comme si c'était là la plus simple des nouvelles, que le roi de France a succombé sous le couteau. A ce récit, fait avec le plus grand sang-froid et sans la moindre précaution oratoire, sans un mot de pitié ou de

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

respect, le parlement de Rennes se sent blessé au cœur; il s'indigne, il reste assis sur son siége; et, séance tenante, il fait pendre, sous les fenêtres de sa justice, le messager du duc de Mercœur. Or, ce mes-

sager était lui-même un magistrat, le sénéchal de Fougères. Sa mort fut vengée d'une horrible façon par le duc de Mercœur, qui fit pendre un juge de Laval, un jeune homme qui jouait aux échecs avec les dames de la ville, attendant sa rançon, et qu'on vint prendre pour l'attacher à la potence! Vous voyez que nous retombons dans la férocité.

Le sénéchal de Fougères était encore à la potence, que le parlement de Rennes avait proclamé Henri IV pour son légitime souverain, ajoutant cependant que le roi Henri serait supplié d'embrasser la religion catholique, apostolique et romaine. A son insu, Henri de

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

Bourbon était déjà aimé et populaire dans toute la France. On racontait dans les villes, dans les campagnes, à l'armée, mille histoires de son courage et de sa bonne humeur, de sa gaieté et de son esprit, de la façon dont il aimait ses amis, de son insouciance à porter légèrement un pourpoint râpé. Déjà resplendissait, sur ce noble front, l'auréole du soldat heureux qu'inspire le champ de bataille, et qui trouve son génie dans son courage. On se redisait ses bons mots et ses grands coups d'épée : la bataille d'Arques, la prise de Cahors, l'affaire de Coutras, la journée d'Yvetot, et ce blanc panache qui flotte si haut, que son ombre recouvre les plus intrépides soldats de l'armée royale. Voilà ce qui poussait tous les bons esprits, et même les plus fervents catholiques, dans le parti d'un prince, le *conquérant du sien*, comme dirait Agrippa d'Aubigné, et qui était en effet le chef des huguenots.

Eh bien! même à ce vaillant capitaine, ce premier Bourbon couronné par le dernier Valois, le duc de Mercœur ne veut pas rendre la Bretagne; s'il n'avait pas le courage et le bon droit de Charles de Blois, Mercœur en avait l'obstination. A vrai dire, le moment devient critique; la guerre sérieuse remplace les intrigues dont la Bretagne a été le théâtre et le sujet; nous touchons cette fois à tout ce que la guerre civile a de hideux, de lamentable et de lâche. Vous verrez bientôt le crime appelé en aide à la force, et les bandits des grands chemins se mêler à l'ardeur des soldats. C'en est donc fait! la Bretagne est divisée comme au temps des guerres, — mais les belles guerres! — de Charles de Blois et de Montfort. Du côté de Mercœur se lèvent les laboureurs, les prêtres et les hommes de la haute noblesse, pendant que la bourgeoisie, le parlement et la petite noblesse restaient fidèles au roi, que le parlement de Rennes proclame, à l'exemple de la France entière. Restait, dans la Bretagne, un troisième parti, le vrai parti, qui n'était ni pour Mercœur ni pour le roi, le parti breton, les généreux obstinés, ceux qui rêvaient encore l'indépendance et la nationalité, les dévoués et les fidèles à la vieille histoire, les habitants de Saint-Malo, par exemple, qui dans l'espace d'une nuit prennent la citadelle défendue par les troupes françaises; puis quand Mercœur vient pour entrer dans la ville, les Malouins répondent qu'ils veulent rester neutres, qu'ils veulent voir et attendre. En même temps, Saint-Malo offrait aux villes que pouvait tenter l'indépendance, Morlaix, Tréguier, Lannion, Roscoff, Saint-Brieuc, une véritable alliance offensive et défensive, qui à la longue constituerait une Bre-

Copyright les éditions d'Amay Lyon 2008

tagne républicaine. Gens prudents et sages, ces Malouins; en effet, mieux valait attendre, en gagnant son pain de chaque jour, les résultats de la guerre, que de se mêler à ces inutiles fureurs.

Cependant, et pour faire acte d'autorité royale, le duc de Mercœur, désavoué par le parlement de Rennes, constitue de son plein droit un nouveau parlement de Bretagne, tout composé de gens dévoués à son service. Il établit ce parlement à Nantes, comme un sûr moyen de s'assurer le dévouement de cette grande ville, jalouse de Rennes, et qui lui enviait depuis longtemps le titre de ville capitale. Les deux parlements se déclarèrent bientôt une guerre acharnée. Des deux côtés, on se condamne à la roue, au gibet, à la confiscation, et, en attendant mieux, on s'exécute en effigie. Malheureusement, en ces tristes discords, ce qui est ridicule est bien près de devenir abominable. On ne s'en tint pas longtemps à ces innocentes représailles; Henri IV arrivait dans la Bretagne, car il voulait tout son royaume, et ce fut alors que le duc de Mercœur imagina d'appeler à son aide les Espagnols, oubliant, — l'insensé! — que le roi d'Espagne, Philippe II, avait, lui aussi, des prétentions sur le duché de Bretagne, par son mariage avec une petite-fille d'Anne de Bretagne!

Cette arrivée des Espagnols devait être signalée par des crimes indignes d'un peuple chrétien, et surtout de chrétiens qui viennent, disent-ils, en aide à l'Evangile attaqué. Déjà la flotte espagnole blanchissait au loin à l'entrée du Blavet, témoin de si nobles batailles. La côte était défendue par les habitants d'un petit village nommé Locpéran. — Plus tard, sur l'emplacement de ce village, M. le cardinal de Richelieu, en 1616, a fait bâtir la forteresse de Fort-Louis; du haut de ce promontoire, la citadelle de Richelieu domine encore une des plus belles rades de la Bretagne. — Ces braves gens de Locpéran, qui n'avaient pas d'autre retranchement que leur courage, enfants perdus et gardiens de la côte, la défendirent jusqu'à la mort. Mais comment résister à toute une armée qui s'avance? les uns et les autres, ils moururent à leur poste. Tout fut brûlé, tout fut massacré par les Espagnols : les femmes, les enfants, les vieillards; le prêtre à l'autel, l'enfant au berceau ; dans une barque fragile, quelques jeunes filles se sauvaient... mais à quoi bon une narration froide quand nous avons sous les yeux, conservée par la tradition, la sauvegardienne des héros, un *guerz*, un chant de douleur et de funérailles, qui n'a encore été imprimé dans aucun livre, mais qui est resté dans bien des mémoires?

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

« Un bâtiment est arrivé à Locpéran, et il est plein de soldats; les Espagnols sont venus sur leurs vaisseaux : hélas, mon Dieu ! où irons-nous ?

« L'armée est placée du côté du midi et au septentrion aussi. — O Mercœur (Melcunan), si vous êtes le maître, laissez-nous notre honneur!

« Sauvez l'honneur des jeunes filles, elles vous en prient bien humblement.

« Elles étaient vingt-cinq sur leurs deux genoux, pleins de larmes étaient leurs beaux yeux couleur de bluet : — Mercœur, disaient-elles, sauvez-nous la vie, sauvez notre corps aussi bien que notre âme!

« Non ! Mercœur n'a pas répondu, les vingt-cinq jeunes filles se sont levées, elles ont couru vers la mer, et elles ont sauté dans la barque.

« Elles se sont éloignées en chantant : La malédiction de Dieu soit sur Mercœur, qui n'a pas eu pitié des vierges de Locpéran !

« Vain espoir! ô jeunes filles, l'Espagnol veut avoir sa proie! — Venez, dit le vainqueur, vous êtes à nous, nous vous donnerons de l'or et de l'argent.

« — Gardez votre argent et votre or, mieux vaut l'honneur et rester pauvres ; nous aimons mieux perdre la vie que d'offenser Dieu !

« Que d'être déshonorées par ceux qui ont tué nos pères et nos mères; qui ont brûlé nos maisons et nos biens.

« Pourtant, ô Notre-Dame de Pitié, ô madame Marie, ne viendrez-vous pas à notre secours, au secours des pauvres jeunes filles?

« Elles étaient vingt-cinq dans le bateau, et toutes se sont jetées à la mer ; en se tenant par la main, elles se sont jetées à l'eau, en appelant Dieu à leur secours. »

Telle fut la première victoire des dignes alliés du duc de Mercœur. Certes, le moment était difficile, les Espagnols s'étaient fortifiés sur le promontoire de Locpéran, et de là ils dominaient l'entrée du Blavet; le duc de Mercœur s'était emparé d'Hennebond. La Bretagne voulut savoir enfin quelles étaient les ressources du roi de France dans la province; en conséquence une assemblée des états est convoquée à Rennes, cette même année (1590). Pas un évêque ne daigna y venir; il y vint peu de gentilshommes dont le nom eût quelque importance. Seules entre toutes ces villes, Rennes, Vitré, Tréguier, Saint-Brieuc, Moncontour et Malestroit, des villes cependant dont la plupart appartenaient à Mercœur comme héritier des Penthièvre, se firent représenter à cette réunion de Rennes. Toutefois l'ardeur royaliste ne fut pas ralentie par le petit nombre ; le roi Henri IV obtint un secours de soixante-quatorze mille cinq cents écus, outre l'impôt qui devait être pris sur le peuple. En même temps le Béarnais est sollicité d'accepter les forces que la reine d'Angleterre, la reine huguenote, propose d'envoyer en Bretagne ; enfin, les états de Rennes font entendre quelques paroles de douleur pour leur province que désole la guerre civile, que ravage l'invasion étrangère! — De son côté, le duc de Mercœur convoquait à Nantes les seigneurs de son parti, les députés de ses villes. L'évêque de Quimper et l'évêque de Léon répondirent à l'appel de Mercœur ; les gentilshommes et les députés furent plus nombreux à Nantes

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

qu'à Rennes; seuls, les habitants de Saint-Malo refusent de se faire représenter à cette réunion; le temps, disent-ils, n'est pas sûr, les chemins sont mauvais, et autres raisons; bref, ils s'abstiennent, attendant que le jeu soit plus beau pour jeter le dé; les états de Nantes, tout comme ceux de Rennes, votent l'impôt; puis on se sépare sans avoir touché la corde difficile, la souveraineté du duc de Mercœur en Bretagne! — Vous le voyez, la malheureuse province est divisée en deux partis également acharnés à sa ruine : ici les Espagnols de Philippe II, là les Anglais d'Élisabeth : « Sachez, disait la reine, que la France « ne peut souffrir d'éclipse qui ne soit funeste à l'Angleterre, et que « son dernier jour serait un présage de notre prochaine mort! » Et pourtant l'Anglais, tout comme l'Espagnol, se battait dans l'espoir de garder la Bretagne, car Élisabeth, de son côté, avait, elle aussi, ses droits à faire valoir sur la Bretagne : les droits des anciens Normands sur la suzeraineté de la Bretagne aliénée par Charles le Simple à Rollon le pirate! Terre infortunée, chacun la réclamait, seule elle n'avait pas de droits à réclamer.

On hésite à raconter les brigandages de cette guerre durant laquelle les Espagnols et les Anglais se battaient sur le cadavre de la France ! Et quels abominables héros des deux parts! Ce Mercœur, un ambitieux sans portée, un homme à qui la guerre civile donne toute son importance, et qui ne voit pas, l'insensé, que si l'Espagnol triomphe, il sera chassé, lui le premier, de cette Bretagne qu'il appelle sa province! Pour opposer à Mercœur, le roi de France n'avait envoyé personne, sinon le petit prince de Dombes, un de ces soldats mignards et damerets mis à la mode par le roi Henri III, capitaines musqués qui craignent la poussière et le soleil. Jeté par un hasard malheureux en pleine guerre civile, le prince de Dombes jouait avec le feu qui allait éclater sous la cendre; il menait au milieu des fêtes une vie folle et galante, sans beaucoup se préoccuper de la mission qu'il avait à remplir en Bretagne; il avait transporté à Rennes les mœurs relâchées de la cour de ces Valois, que raconte Brantôme sans en rougir. Pourtant, à la nouvelle des progrès de Mercœur, le prince de Dombes se mit en campagne, et enfin, conduit plus qu'il ne les conduisait, par les Anglais auxiliaires envoyés au secours du parti royaliste, il rencontre les ligueurs bretons dans la plaine voisine de Guingamp, dans la commune de Saint-Adrien. Les ligueurs avaient dix mille hommes et du canon de gros calibre; les royaux, y compris les Anglais auxiliaires, étaient à peine cinq mille. Mais, d'une et d'autre

Copyright les éditions d'Arnay Lyon 2008

part, ces hommes n'étaient bons que pour les meurtres isolés et pour le pillage des vagabonds. Les deux armées restèrent six jours à se regarder, immobiles, sauf quelques coups de canon qui ne firent de mal à personne ; Mercœur le premier, tant il comprenait que son bon droit ne tiendrait pas contre les chances d'une seule bataille, donna le signal de la retraite, bien qu'il eût, à n'en pas douter, l'avantage du nombre et de la position ; ce que voyant, le prince de Dombes et l'armée royale s'en vinrent poser le siége sous les murs de Lamballe. C'est seulement alors, en attendant que vienne le Béarnais honorer de sa présence ces férocités et ces brigandages, que vous rencontrez dans cette guerre de la ligue en Bretagne un digne, un sincère, un noble capitaine, le capitaine breton, le brave La Noue, surnommé *Bras-de-Fer*.

M. de La Noue, « grand homme de guerre, et plus grand homme de bien, » disait Henri IV, est un digne enfant de la Bretagne. Il avait appris ses *rudiments de guerre* sous la conduite des meilleurs capitaines de l'Italie ; il s'était trouvé aux plus brûlantes journées des guerres étrangères et des guerres civiles gauloises ; il était des mieux faisant aux guerres d'Espagne ; il avait pris Orléans pour le compte du prince de Condé ; il avait conduit les huguenots dans toutes les rencontres difficiles : en Gascogne, en Languedoc, dans la Saintonge, dans le Poitou ; il avait pris Valenciennes dans les Pays-Bas ; il avait perdu la ville de Mons, mais il ne la rendit qu'à ce grand capitaine, le duc d'Albe. Michel de Montaigne, quand il vient à parler *des grandeurs peu communes* de son temps, loue avec grand enthousiasme « la « constante bonté, douceur de mœurs et facilité consciencieuse de « M. de La Noue en une telle injustice des partis armés... où toujours « il s'est montré grand homme de guerre et expérimenté ! » M. de La Noue était protestant, et d'abord il avait montré bien de la prudence et de la modération dans les opinions nouvelles, à ce point que le roi Henri III l'avait chargé de négocier avec ceux de La Rochelle, et qu'il y avait consenti sans répugnance. Mais quand la Saint-Barthélemi eut rempli de sang et de honte cette cour déshonorée, quand l'amiral de Coligny, pour qui M. de La Noue avait autant d'admiration que de respect, fut tombé sous les insultes et les poignards des assassins, M. de La Noue s'était donné corps et âme au roi de Navarre, qui l'avait fait *surintendant* de sa maison ! Certes la charge était mal choisie pour être donnée à un pareil homme, bien meilleur soldat que bon économe, qui entendait mieux la guerre que le ménage.

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

Aussi M. de La Noue ne fut-il pas longtemps surintendant, et quitta-t-il avec joie *le bureau* et *la marmite* (la maison du roi de Navarre) pour aller guerroyer dans les Flandres. Là il trouva, prête à le suivre, une armée de cinquante mille combattants, et don Juan d'Autriche à combattre. Cette campagne de Flandre mit le comble à la bonne renommée de M. de La Noue; il s'y montra vaillant soldat et habile général. — Il fut pris dans une rencontre sans importance; et, — contre toutes les lois de la chevalerie! ce vieux soldat fut enfermé étroitement dans une prison d'Espagne, où il resta cinq ans, privé de tout secours, et sans espoir de délivrance! Aussi n'aimait-il guère les Espagnols, comme il le fit voir dans tant de rencontres. Lorsque enfin, par les bons soins de MM. de Guise et de Lorraine, M. de La Noue se fut tiré *de l'empire de la mort et du sépulcre*, et quand il eut payé au roi d'Espagne les cent mille écus de sa rançon, la première vengeance du *Bras-de-Fer*, ce fut de gagner la bataille de Senlis, et de délivrer la ville que serrait de près le duc d'Aumale, chef des ligueurs. Ce fut à cette bataille de Senlis que le jeune duc de Longueville remit à M. de La Noue le commandement de l'armée, promettant *d'obéir comme un soldat* à son capitaine. A la bataille de Moncontour, la chance tourna encore une fois: les huguenots furent battus sans rémission, et M. de La Noue tomba entre les mains du marquis de Richebourg, « qui en fit peu de cas, et se mit à le rudoyer, et parler « fort bravachement, et s'en servir, au lieu où il le mena, en forme « de triomphe, non de magnificence, mais de risée et de dédain! » Voilà où la guerre en était venue, que même entre eux, les gentilshommes se couvraient d'insultes malséantes! Ce digne enfant de la Bretagne mérite toute louange; on l'appelait La Noue *Bras-de-Fer*, parce qu'il avait perdu le bras gauche à la bataille; il tenait la bride de son cheval avec cette main de fer, et nul n'aurait pu dire ou osé dire qu'il était manchot. Il excellait surtout dans les guerres de chicane, mettant à profit les plus faibles accidents de terrain : un bois, un marais, un sentier brisé, une ravine; capitaine habile, plein de génie entreprenant et de ressources patientes. Voilà pourquoi, quand il vit la Bretagne compromise par la révolte du duc de Mercœur et l'invasion des Espagnols, le roi de Navarre envoya La Noue en Bretagne, comme son lieutenant général, sous les ordres du prince de Dombes. La Noue obéit, mais à regret; il avait comme un pressentiment de la mort qui l'attendait : « *Je m'en vais*, disait-il, *mourir à mon gîte, comme le bon lièvre.* » Il y fut, et sa seule présence

Copyright les éditions d'Art Lyon 2008

donna quelque dignité à cette guerre, dans laquelle les deux armées se regardaient de loin sans en venir aux mains. Ce n'était pas ainsi que M. de La Noue entendait la guerre. Que M. de Mercœur évite la bataille, qu'il se retire du côté de Pontivy, La Noue saura bien forcer cet étrange prétendant à en venir aux mains. Toutefois, puisqu'on assiége Lamballe, M. de La Noue veut être de la fête. La tranchée est ouverte par dix canons en batterie, et comme déjà, dans l'armée royale, les chefs se disposaient pour savoir si la brèche était praticable, M. de La Noue monte sur les débris de la muraille pour mieux se rendre compte de la tranchée; une balle part des remparts, et frappe au front le brave capitaine. M. de La Noue, qui se tenait par son bras de fer accroché à la muraille, est renversé, et il se brise en tombant. Ainsi mourut, devant une bicoque, un des meilleurs capitaines du roi Henri IV. Chacun pleura M. de La Noue, les catholiques aussi bien que les protestants. Il était de ces hommes rares, également braves dans les batailles, laborieux dans la paix, bons aux coups de main, bons au conseil, tenant bien une épée et une plume, éloquents autant que hardis. Il a laissé des livres sur l'histoire et sur la guerre, où se fait remarquer l'écrivain et le penseur. Il mourut pauvre, ruiné par les diverses rançons qu'il avait payées, et surtout ruiné pour avoir engagé sa terre des Tournelles, une fois que le pain lui manquait pour nourrir ses soldats. C'est au fils de M. de La Noue que le roi Henri IV disait un jour : *Monsieur de La Noue, il faut payer ses dettes : je paye les miennes!* Ceci fut dit tout haut; mais tout bas, Henri IV remettait au fils de La Noue, son bon et fidèle compagnon, des diamants de la couronne pour qu'il les mît en gage! Tel était ce digne enfant de la Bretagne, l'honneur de l'armée protestante, afin qu'il fût dit sans doute que la gloire et la probité bretonnes se manifestaient également dans toutes les croyances et dans tous les camps.

Privée de La Noue, cette guerre entre les Espagnols de Mercœur et les Anglais du prince de Dombes resta longtemps à l'état d'une simple échauffourée. Chacun des deux généraux eût exposé volontiers ses auxiliaires, mais il aurait fallu en même temps risquer le noyau de son armée, et alors il était à craindre que Mercœur n'eût plus que des Espagnols avec lui, le prince de Dombes que des Anglais. Cependant les Anglais du prince de Dombes sont surpris un jour par les Espagnols de Mercœur, entre Craon et Château-Gontier. Grand découragement pour les Anglais, qui demandent à rentrer chez eux par la Normandie. Ainsi font-ils; mais sur leur chemin ils rencontrent les

Copyright les éditions d'Amay Lyon 2008

ligueurs, et de huit cents Anglais qu'ils étaient, à peine si quelques-uns parviennent à se sauver. De ce côté-là donc tout allait bien; mais du côté des Espagnols, l'intervention devenait dangereuse : chaque jour amenait au duc de Mercœur de nouveaux renforts d'Espagnols. Par exemple, le 17 décembre 1592, deux galères et dix-huit vaisseaux, venus d'Espagne, jetèrent une grosse armée non loin de Tréguier. La ville est prise, pillée, brûlée : c'est horrible à dire. — Et pendant ces deux années d'affreux souvenirs, la Bretagne entière se voit exposée à ces misères, à ces violences! Le ravage était partout; partout la faim et la maladie; les chevaux des soldats mangeaient le blé à peine levé dans le sillon; un morceau de pain amenait souvent une bataille. Le paysan de Bretagne, impatient de tant de maux, se révoltait également contre le Mercœur et contre le Navarrais. Sans doute, avec ces forces venues d'Espagne, M. de Mercœur, tout inhabile qu'il était, pouvait en finir avec l'armée royale, abandonnée aux mains de ce timide prince de Dombes; mais ce n'était pas le compte des Espagnols de donner la Bretagne au duc de Mercœur. Quand donc ils se voient les plus forts, les Espagnols s'établissent au Blavet, comme gens qui n'en veulent plus sortir; ils se retranchent dans la presqu'île de Crozon, sur la pointe de Quelern, qui forme la rade de Brest, et cette position formidable leur permet de recevoir les vivres, les secours et les hommes de l'Espagne; en même temps Brest n'est pas loin, qui sait ce qu'il peut advenir? Un coup de main c'est sitôt fait! — Ah! malheur à quiconque appelle l'étranger à son aide! C'est le moyen de déshonorer même la guerre civile. A voir l'ennemi si près de soi, tout se perd, l'espérance, la confiance et même la vertu des peuples. C'est le temps des calamités sans fin, des crimes sans nombre; les bons naturels se corrompent au spectacle de tant d'injustices; les mauvaises natures, libres enfin d'éclater au grand jour, arrivent à des résultats fabuleux. N'accusons pas la Bretagne seule de ces grands crimes; accusons le malheur des temps; accusons l'exemple des licences et des meurtres partis de si haut. En effet, quels enseignements arrivaient aux Anglais, aux Espagnols, aux Bretons, aux soldats et aux capitaines? quels exemples venaient de cette cour de France, naguère l'asile de tout honneur et de toute chevalerie? La Saint-Barthélemi — une nuit de massacres horribles! — suffirait à expliquer même les meurtres du bandit Guy Eder, sire de la Fontenelle. Encore si les égorgeurs avaient fait leur métier sans insulter les morts! Mais comment ont-ils tué Coligny? Et l'assassinat du duc de Guise, que le roi

Copyright les éditions d'Artay Lyon 2008

Henri III frappe à la joue en reculant d'effroi ; car le sang était remonté, du cœur, à cette joue insultée ! Parlerons-nous des orgies sanglantes qui signalèrent la fin du règne des Valois ? En ces temps maudits, chaque homme pouvait impunément avoir des assassins à ses gages ; dans les salles basses du Louvre, les gentilshommes passaient leur vie à calculer l'effet d'un coup d'épée ou d'un coup de poignard ; le couteau était devenu une arme de gentilhomme : témoin ce Coconnas, qui se vantait d'avoir égorgé à lui seul trente huguenots à coups de stylet. Il avait arraché ces malheureux des mains du peuple en furie ; il les avait menés chez lui, il les avait baptisés, et tout lavés des eaux du baptême, il les avait égorgés lentement pour faire durer sa joie et leurs supplices ! — Les folies funèbres de cette cour de Henri III ressemblent aux rêves d'un fiévreux ; ces hommes de la plus honteuse espèce, qui jouent avec des têtes de mort ; ces grains de chapelet attachés avec des faveurs roses ; Marguerite de Valois et la duchesse de Nevers, quand leurs amants sont décapités, se faisant apporter leurs têtes sanglantes, qu'elles arrosent de leurs larmes : — c'est horrible à dire et honteux ! Quoi encore ? Villequier tue sa femme parce qu'elle résiste à Henri III ; Simiers, dont la femme est aimée de son frère, tue son frère : c'est l'heure où cette belle Vanina d'Ornano tombe sous le poignard du Corse San-Pietro, son mari, le père de cet Alphonse Ornano qui, un jour, pour quelque faute légère, tue son neveu à sa propre table, se lave les mains, se remet à table et achève de dîner. C'est l'heure des duels terribles, dont le cruel souvenir fera bondir le cardinal de Richelieu, comme autant de crimes impunis : les Caylus, les Maugiron, les d'Entragues ; Riberac, Schomberg, Rivarot, véritables coqs-plumets du Pré aux Clercs, *qui ne croyaient en Dieu que sous bénéfice d'inventaire.* Cette histoire est pleine de cruelles tragédies. Voilà pour le sang ; les licences ne sont pas moindres : Un roi habillé comme une femme ; les femmes les plus belles de la cour et *les plus honnêtes*, vêtues à la façon des courtisanes, la gorge nue et les cheveux flottants ; des *mignons* frisés et refrisés, les cheveux remontant sur les bonnets de velours, la tête enfoncée dans les broderies de leur chemise ; le fard sur toutes ces joues efféminées, l'ambre sur tous ces corps, des colliers à ces cols, des pendants à ces oreilles. Et des reines ! Catherine de Médicis, maîtresse du cardinal de Guise, accusée d'avoir corrompu son propre fils, Charles IX ! Des aventures ! Madame la duchesse de Guise et Saint-Mégrin, Marguerite de Valois et M. de Canillac, et Martigues, et

Copyright les éditions d'Amay Lyon 2008

d'Aubiac, sans compter Coconnas, qui marche au supplice en baisant un manchon de sa dame. Cette dame, c'était pourtant la femme du Béarnais! Toute moralité était oubliée, toute pudeur évanouie; à proprement dire, c'eût été la fin du monde, sans quelques âmes hautes, fières, chrétiennes, peu dociles à la contagion, dans le parti protestant aussi bien que dans le parti catholique : M. de La Noue, Duplessis-Mornay et M. de Sully; M. de Thou, M. Chrestien de Lamoignon, M. Le Maître, le chancelier de L'Hospital, qui *était bien un autre censeur que Caton*, dit Brantôme, un de ces grands juges et rudes magistrats avec qui il ne fallait pas se jouer; — M. Achille de Harlay, qui fit honte au duc de Guise de sa victoire des barricades, disant : « C'est grand pitié que le valet chasse le maître. » Mais l'autorité de ces hautes vertus était impuissante à réparer tant de misères. La seule biographie d'un seul bandit de la Bretagne peut vous donner une idée de ces fureurs, de ces désordres. C'est une histoire fabuleuse à ce point que les romanciers eux-mêmes ont été forcés d'adoucir quelque peu la vérité de ce caractère infernal. Cet homme, qui a laissé bien loin derrière lui le maréchal de Retz le bandit du sacre de Charles VII, avait deux noms : le gentilhomme s'appelait Guy-Beaumanoir-Eder; il n'était pas, — la chose est prouvée, Dieu merci! — de la famille de l'illustre Beaumanoir : *Bois ton sang*, et pourtant il n'aurait eu qu'un mot à changer à cette devise glorieuse, en s'appelant Guy-Eder : *Bois leur sang.* — Son nom de crime, de viol, d'émeute et de meurtre, était Fontenelle. Grâce à tant de forfaits, ce nom-là est resté dans les mémoires et dans les complaintes de la Bretagne : « Fontenelle est un rude chrétien, tête vive et pied so-« lide; il aime le vin, et les femmes l'aiment, car il est brave et « prompt à l'épée; un jour il disait à son épée : Ma bonne épée, es-tu « assez brillante? Je t'ai lavée dans le sang des prêtres et dans le sang « de mes maîtresses, dans le sang des Anglais et dans le sang des « huguenots et des maltotiers de la ville de Tréguier. — Es-tu con-« tente, ma bonne épée? » Voilà à peu près une de ces mille complaintes bretonnes, si nombreuses, qu'on en compte plus de dix mille, de quoi faire dix gros tomes. Le héros de plusieurs de ces complaintes, ce Guy-Eder, à une autre époque que cette époque de passion et de licence sans frein, se fût sans doute conduit comme un gentilhomme avide, farouche et cruel, mais enfin il eût évité le supplice réservé à des crimes qui ne se peuvent pardonner. Sans doute le sang versé autour de lui portait à la tête de ce

Copyright les éditions d'Art Lyon 2008

jeune homme. D'ailleurs, il avait fait quelques études à Paris, en pleine Ligue, en plein désordre; il avait écouté les sermons, il avait lu les pamphlets de deux partis; il avait cherché, vainement, une loi, un Dieu, un maître, dans cette France en désarroi, et il avait trouvé que chacun obéissait à son caprice. Alors il était revenu, par les plus mauvais sentiers, au village natal, et il s'était établi non loin du château de son frère Beaumanoir, au *Vieux-Bourg-Quintin*, et là, pour bien faire, il avait commencé par essayer du métier de voleur à main armée. Le pays était favorable à cette industrie fort usitée en ces heures infâmes de toutes les violences; pas de chemins, des sentiers perdus, des étangs, des épines, des rivières, des ravins. Notre jeune homme réunit autour de sa personne, bientôt maudite, d'autres bandits de son espèce et de son âge, qui détroussaient les voyageurs; faute de mieux, on arrêtait les jeunes filles qui revenaient des fileries, et on leur demandait violemment tout ce qu'elles pouvaient perdre; du reste, le bandit était beau garçon, la taille haute et bien prise, l'œil de l'aigle et la plume au vent; l'épée ne tenait pas au fourreau. — Il est bien entendu que cette broussaillerie ne pouvait pas convenir à ce jeune sauvage, qui avait tous les instincts de la guerre; aussi s'en va-t-il bientôt tenter la fortune dans les diocèses de Tréguier, de Saint-Pol-de-Léon et de Cornouailles. Chemin faisant, quand on lui demandait de quel droit il marchait ainsi armé, il répondait (s'il daignait répondre) qu'il était un des soldats de la sainte Ligue. Et, véritablement, il se conduisait comme un vrai ligueur : pillant; brûlant, ravageant... et le reste. Quand il eut fait un grand butin, il voulut avoir une citadelle à sa dévotion, afin de savoir où reposer sa tête, où porter son butin, après les fatigues et le pillage de la journée. D'abord, il s'empara de Coatfrec, où il s'arrangea de son mieux. C'était, à coup sûr, un assez mauvais voisinage : demandez plutôt à Paimpol, à Landerneau, à Lannion. Comme il n'était pas encore bien établi dans sa citadelle, on le délogea, non sans peine, et lui alors, insolent comme s'il eût été le duc de Mayenne en personne, il prend son plus riche manteau, ses plus belles armes, son meilleur cheval, et, suivi d'un train de prince, car il avait déjà des gentilshommes et des pages, il arrive à Vannes pour demander justice au duc de Mercœur. Justement M. de Mercœur venait de recevoir des états de Vannes un million de livres pour la contribution de l'année, et dans cette réunion politique de la province aux abois, il avait été question surtout des déprédations de Fontenelle. En conséquence, Mercœur fit

Copyright les éditions d'Art Lyon 2008

arrêter le fringant gentilhomme, et telle était la moralité de cette époque, que chacun s'étonnait qu'on osât jeter en prison ce Beaumanoir, pour avoir dévalisé quelques paysans : le grand crime! Au reste, ce fut tout ce que les états de Bretagne en eurent pour leur argent, car peu de jours après, M. de Mercœur, battu par le prince de Dombes, rendait à Fontenelle sa liberté, et même nous ne serions pas étonnés qu'il lui eût fait quelques excuses. Le vautour revint donc à son nid; mais il trouva que son château de Coatfrec avait été emporté par la garnison de Tréguier. A l'instant le bandit se met en quête d'une autre place forte, et, faute d'en trouver, il s'arrange dans l'église de Saint-Tremeur à Carhaix. La ville de Carhaix était faible, on était mal logé dans cette église, notre brigand était trop grand seigneur pour se contenter de ces murailles nues; il fallut donc chercher un gîte plus convenable, le château du Granec, par exemple, situé entre Collorec et Landelleau. La tentative était hasardeuse, et d'ailleurs le Granec appartenait à un ligueur qui était le cousin de Fontenelle; mais qu'importe? Nous avons la ruse, nous aurons la tour, et la tour prise, eh bien! nous ferons quelque chose pour notre parent, nous le mettrons à la porte en lui laissant la vie sauve. Aussitôt dit, aussitôt fait. Ce damné Fontenelle avait l'instinct des ruses diaboliques : il prenait de toutes mains, il ne rendait d'aucune. C'était la guerre d'un cannibale.—Vous jugez des misères et de l'épouvante; Dieu seul pouvait venir en aide à ces campagnes désolées. Chaque nouvel effort tenté contre le bandit était le signal de nouveaux massacres. — D'un côté, les Espagnols maîtres de la pointe de Quélern qui commande le goulet de Brest, d'autre part Mercœur et l'armée royale, Fontenelle partout, comme la misère et la famine. Il venait justement d'agrandir son repaire en se fortifiant dans l'île Tristan, dont il avait fait un poste inabordable, et de ces repaires partaient, chaque matin, des bandits qui revenaient chaque soir chargés de butin de la journée, et ramenant avec eux le vin et les femmes sacrifiées à leurs orgies. Quand ils avaient tout pris et tout pillé, tout dévoré et tout souillé, ils mettaient le feu aux maisons et ils dormaient à la clarté de l'incendie. Un autre jour, le brigand se faisait pirate, car la terre ne lui suffisait pas pour ses pillages, il lui fallait encore l'Océan. A ces causes, il s'empare de Penmarch, qui était alors une ville puissante et riche, et montant avec ses gens et son butin sur les navires qui étaient dans le port, il rentra dans son île. Chacun le voyant passer se demandait : où donc s'arrêteront ces brigandages? — C'est que véritablement lui seul il

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

agissait, lui seul il se battait, pendant que le prince de Dombes faisait la cour aux belles dames, pendant que M. de Mercœur évitait la bataille, pendant que les Espagnols restaient retranchés dans leurs forts et que les Anglais retournaient dans leur île. Peu s'en fallut que ce Fontenelle ne prît Quimper ! Mais savez-vous ce qu'on fit un jour? —Il fut pris en bataille rangée... et cet égorgeur de tant de gens eut la liberté de se racheter moyennant une rançon ! De Lanoue *Bras-de-Fer*, l'honneur de la chevalerie expirante, avait été moins heureux, il était resté cinq ans dans les prisons de l'Espagne.

Les massacres de Fontenelle sont horribles ! la façon dont il a traité la petite ville de Pont-Croix ne peut s'expliquer que par le délire. Cette petite ville de Pont-Croix eut le malheur de vouloir résister à ce bandit. Lui, Fontenelle, il enfonce la porte. Alors M. de Laville-Rouault, le gouverneur, monte au sommet du clocher avec sa femme et quelques amis, résolus à vendre chèrement leur vie. Fontenelle arrive, il promet au sieur de Laville-Rouault et aux braves gens qui sont avec lui qu'ils auront la vie sauve, il le jure sur son épée et sur sa foi de gentilhomme; aussitôt Laville-Rouault et ses amis et sa femme descendent de la tour, et les malheureux ! à peine ont-ils touché le pavé de l'église, les soldats de Fontenelle s'en em-

parent, l'infortuné Laville-Rouault est attaché à un pilier du chœur, sa femme, jeune et belle, et touchante, dont les larmes auraient tou-

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

ché les tigres, appelle en vain à son aide le secours de Dieu et des hommes, elle est violée, en présence de son mari et de tous les soudards, au pied même de l'autel. Le crime accompli, le mari est pendu, la femme est égorgée, tous les hommes sont mis à mort, et ces cadavres amoncelés restent dans l'église, sans sépulture.

Il y a une histoire de la reine Marguerite de Navarre, non pas la femme de Henri IV, l'autre reine de Navarre, la sœur de François Ier, la Marguerite des Marguerites : Un jour qu'elle se promenait dans l'église de Vannes, sur la tombe des morts, la reine s'arrête; elle demande à M. de Bourdeille (le frère de Brantôme) : *Mon cousin, ne sentez-vous rien mouvoir sous vos pieds?* — C'était la maîtresse du capitaine Bourdeille qui était couchée sur ces dalles, morte à vingt ans! — Eh bien, rien qu'à raconter l'attentat de Fontenelle et de ses gens dans la petite église de Pont-Croix, on sent *mouvoir sous ses pieds* toute une génération des enfants de la Bretagne, qui voudraient sortir de ces tombeaux pour tirer vengeance de tant de forfaits.

Mais enfin, Dieu soit loué! Henri IV, vainqueur des obstacles, s'est écrié, qu'en fin du compte, Paris valait bien une messe : Paris a ouvert ses portes au Béarnais le 22 mars 1594; la France enfin comprend que maintenant elle a un maître qui peut la sauver, qui doit la sauver. — Elle attend, elle espère, elle se repose sur ses armes! Quand il eut pacifié la ville, apaisé de son mieux les passions environnantes, reçu l'absolution du pape, la soumission du duc de Mayenne, préparé dans sa sagesse l'édit de Nantes et le traité de Vervins; quand il fut roi, en un mot, roi de France et de Navarre, le roi Henri IV s'occupa de faire de la Bretagne la France. Cette fois enfin, le duc de Mercœur comprenait la vanité de ses prétentions. La Ligue était brisée, le duc de Mercœur, général de la Ligue, voyait chaque jour les hommes les plus considérables de son parti passer au roi de France. Pour ajouter à la confusion de Mercœur, le maréchal d'Aumont remplaçait Henri de Bourbon, prince de Dombes, dans le gouvernement de la Bretagne, et le premier soin du maréchal, ce fut de châtier les bandits qui désolaient la contrée. Il reprit la ville et le château de Morlaix, il reprit Quimper et le fort de Crozon bâti par les Espagnols, et le château de Corlay, près de Guingamp, naguère encore le repaire du bandit Fontenelle. Ce fut même un des bons indices que la paix était prochaine, quand on vit les sages habitants de Saint-Malo, fidèles à leurs habitudes prudentes, reconnaître enfin pour leur roi le roi Henri IV, qui les reçut dans ses bonnes grâces, leur accor-

Copyright les éditions d'Assay Lyon 2008

dant de nombreux priviléges, entre autres l'exemption de l'impôt pendant six ans et le droit de se garder eux-mêmes. Chaque jour amenait pour le duc de Mercœur une déception nouvelle. Lui cependant, il s'obstinait plus que jamais dans ses prétentions; il se défendait à la fois contre la Bretagne et contre la France. En vain la sœur du duc de Mercœur, la reine Louise, veuve de Henri III, s'en vient à Ancenis pour négocier de la paix avec son frère, Mercœur résiste, même à sa sœur. La guerre, qui touchait à sa fin, durait encore quand le maréchal d'Aumont pensa compromettre la cause du roi par une grande imprudence. Il était amoureux de madame de Laval (la nièce du comte de Chateaubriand, Charlotte de Montmorency-Laval), et pour lui complaire, il s'en va assiéger le château de Comper, occupé par les ligueurs. Il fut blessé à mort sous ces remparts bien défendus, et par cet accident, voilà la paix reculée. Mais enfin le duc de Mercœur, poussé dans ses derniers retranchements et voyant les Espagnols refoulés sur les frontières, demanda, non pas la paix, mais une trêve, autre façon de continuer la guerre. Il était temps d'en finir avec ce reste venimeux des guerres civiles; le roi de France était le seul qui pouvait mettre un terme à ces incertitudes cruelles, le roi seul pouvait venir en aide aux malheureux habitants de la Bretagne, incessamment traqués comme des bêtes fauves par les Espagnols, par les garnisons de tous les châteaux, par la bande de Fontenelle, car Fontenelle reparaissait toujours; tantôt on parlait d'une petite fille de treize ans, et de noble maison, enlevée sur les côtes de Léon, qu'il avait épousée publiquement et entraînée dans son repaire; tantôt d'une petite fille moins à plaindre, qu'il a fait dévorer par un chat, pendant que lui-même il s'enivre entre le père égorgé et la mère expirante. Qui ne payait pas rançon à Fontenelle était mort; qui lui payait la rançon était perdu, car cet infâme n'avait pas même la vulgaire probité des plus mauvais bandits de la Calabre. Que de fois il a renouvelé la scène de viol de l'église de Pont-Croix! Voilà l'homme que le maréchal d'Aumont aurait dû châtier le premier! mais, voyez la misère! Fontenelle, retranché dans la citadelle de Douarnenez, défiait toutes les forces. Le maréchal de Brissac, que le roi Henri IV avait envoyé en Bretagne (1597) quand M. de Brissac aurait dû mettre son honneur et sa gloire à délivrer la contrée de ce brigand, traitait avec *le sire Guy-Eder-de-Beaumanoir*, d'égal à égal, et même, c'est une honte qu'il faut dire, l'histoire a conservé le traité consenti à cet abominable Fontenelle, tout comme elle a gardé le traité conclu avec le duc de Mercœur. Dans

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

ce traité, signé par Henri IV, il est parlé « de l'*intime confiance* du roi en la *fidélité*, la *valeur* et la *prudence* de Guy-Éder, sieur de la Fontenelle ». En même temps, le roi établit Fontenelle capitaine et chef d'une compagnie de cinquante hommes d'armes, pour en jouir aux *honneurs, gages* et *profit accoutumés*. Ce n'est pas tout, le bandit, qui veut prendre toutes ses précautions, exige, et on le lui accorde, qu'ils soient à l'avenir, lui et les siens, « et tous ceux qui « l'ont suivi, *assisté* et *favorisé*, officiers de justice, financiers, capi- « taines, gendarmes, chevau-légers, et autres gens de guerre, leurs « veuves et héritiers, *quittés* et *déchargés de tous crimes, maléfices,* « *meurtres*, brûlement, etc., etc.; notamment de la prise de Pen- « march, dont à toujours *nous abolissons la mémoire, le tenant excusé* « *de l'enlèvement de sa femme, etc., etc.*, imposant sur eux, comme « sur toutes les choses susdites, *silence perpétuel* à nos procureurs « généraux, à leurs substituts, et à tous autres. » Et voyez combien peu s'en est fallu que le châtiment ait manqué à tous ces crimes, et que la vie de ce boucher ne se terminât comme une molle élégie; à l'abri de ses murailles, de son titre de gouverneur et du pardon du roi, le bandit était devenu un vrai berger, doux comme l'agneau; il semblait vivre en paix avec tous et même avec sa conscience; cette femme qu'il avait enlevée à quatorze ans, il s'en était fait aimer, il l'aimait, et même elle lui avait donné un bel enfant; il était presque honoré de ses voisins; pas un mot, pas un souvenir, pas l'ombre d'un remords! Et les victimes de cet homme, celles qui n'étaient pas mortes, — quand elles passaient devant cette opulente maison pleine de silence, d'ombrage, de fraîcheur au dehors, de luxe au dedans, quand ils voyaient aux pieds de cet homme heureux cette femme si jeune et ce bel enfant bouclé, se demandaient, à voir le bonheur de ce bandit, s'il y avait un roi sur la terre et un Dieu dans le ciel. — La vengeance vint enfin, mais tard, après que la Bretagne fut pacifiée, et dès que le roi Henri IV eut le temps et l'autorité de faire justice. — M. le duc Charles de Gontaut de Biron, gouverneur de Bourgogne, amiral de France et de Bretagne, conspire contre le roi, son ami! — Biron est décapité; — lui, mort, on enveloppe dans cette conspiration malheureuse le bandit Fontenelle. — Sur l'ordre du roi, M. de Brissac envoie à Fontenelle le sieur de Coëtnizan (1602). En vain sa femme pleure et le veut retenir, en vain l'enfant tend les deux bras à son père, il faut partir. — Il part. — Sans doute qu'en ce moment l'ombre de M. de Laville-Rouault, de cette femme déshonorée et

Copyright les éditions d'Assay Lyon 2008

perdue dans l'église de Pont-Croix, passa au moins devant l'esprit de Fontenelle.—On l'entraîne à Paris, et aussitôt son procès commence. — Le procès ne fut pas long! La torture s'acharna sur ce misérable

qui avait été sans pitié; et, tout brisé qu'il était, il fut traîné en place de Grève, attaché à la roue et rompu vif des quatre membres; il agonisa durant six quarts d'heure!

Cependant la Bretagne se remettait quelque peu de ces violentes secousses, l'instant de la paix générale était proche, Mercœur n'avait plus qu'à implorer son pardon, Henri IV n'avait plus qu'à régner, quand soudain une flotte immense est signalée en pleine mer; — ô malheur! la Bretagne va recommencer toutes ses misères! l'Espagne revient, à toutes voiles, à toute guerre, avide de vengeance, de sang et d'or... c'est la flotte des Espagnols que la vigie signale au loin. Cette flotte de cent vingt navires, lancée sur l'Angleterre menacée, doit vomir en passant une armée sur la pointe de Brest; déjà les voiles se montraient au loin; tous les hommes valides de la Bretagne, peuple et soldats, échevins et marchands, accoururent sur la plage du Conquet, à l'entrée du goulet de Brest. Le tocsin sonnait dans les villages; les feux s'allumaient sur les hauteurs, comme au temps du roi Morvan; l'anxiété remplissait les âmes; une ardeur virile éclairait les visages, la flotte d'Espagne avançait toujours; soudain, la mer, qui était calme, se gonfle avec une sourde rumeur, l'éclair

Copyright les éditions d'Amay Lyon 2008

déchire la nue, on dirait que tous les orages, que tous les vents des tempêtes, les colères les plus violentes de l'Océan et du ciel, ont résolu de venir en aide à la vieille Armorique, et de la sauver ; et, en effet, cette tempête providentielle disperse la flotte ennemie ; ces fiers vaisseaux, l'orgueil de Philippe II, qui portaient ses meilleurs marins et ses plus vaillants capitaines, disparaissent, emportés et brisés par l'orage. Ce fut comme un heurt immense des éléments, des hommes, des voiles, de la mer, des navires..... et le lendemain au matin, aux premières clartés consolatrices du soleil levant, la mer, grondante encore, mais déjà calmée, jetait d'un flot dédaigneux, sur les côtes de la Bretagne sauvée, les tristes débris de cette invincible *armada*, qui devait à la fois venger Marie-Stuart, et rendre l'Angleterre au pape Clément VIII (29 juillet 1588). Les Bretons, reconnaissants, se jettent à genoux pour remercier le ciel ; et comme un bonheur ne vient jamais seul, presque au même instant, le roi Henri IV entrait, vainqueur, dans la ville d'Amiens.

Désormais donc, nul secours à attendre de l'Espagne, et le duc de Mercœur ne pouvait plus, sous aucun prétexte, prolonger cette guerre désespérée. Henri IV accourait aux frontières de Bretagne avec une partie de son armée triomphante ; les Bretons l'appelaient de tous leurs vœux, offrant leurs vies, leurs biens, leur argent au roi qui va tout sauver, tant ils étaient las de ces troubles, de ces meurtres, de ces ambitions insatiables. Dinan même, que les ligueurs occupaient encore, leur dernière place de sûreté, se soulève aux cris sauveurs de *Vive le roi !* et la ville est rendue au roi par les citoyens eux-mêmes. Henri IV pouvait donc envoyer, à l'heure même, sa cuirasse de soldat à la république de Venise, qui l'a gardée avec respect ; il n'avait donc plus qu'à se montrer ! les villes, les maisons, les cœurs lui étaient ouverts ; les états de Bretagne lui proposaient des canons et des coulevrines, des boulets et de la poudre, et cent cinquante mille écus. On apprend bientôt l'arrivée du connétable de Montmorency, l'homme aux patenôtres (*méfiez-vous*, disait-on, *des patenôtres du connétable !*), qui venait, précédant le roi et plus redouté que Henri IV lui-même. Alors enfin, le duc de Mercœur comprend que le duché de Bretagne est un trop grand rêve pour lui, et il se décide à suivre l'exemple du duc de Mayenne, du duc de Joyeuse, des principaux chefs de la Ligue. Mercœur se rend donc, mais s'il ne combat plus, il intrigue encore ; il ne peut plus résister aux armes de ce roi victorieux, il attaquera le roi dans ses passions. Si le roi n'eût écouté

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

que M. de Sully, grand ménager des deniers publics, certes, les conditions imposées au duc de Mercœur auraient été dures. Tel était le projet : on reprenait à Mercœur la Bretagne tout entière; à peine si on lui accordait une somme de cinquante mille livres, comme on jette une aumône. Le duc de Mercœur comprit qu'il était perdu s'il ne mettait dans son parti un conseiller plus clément, la maîtresse du roi elle-même, Gabrielle d'Estrées. Henri IV avait un fils de Gabrielle, César de Vendôme : eh bien ! le duc de Mercœur offrait au roi et à sa maîtresse de leur remettre sa fille unique, l'héritière de la maison de Penthièvre, pour qu'au jour venu, la jeune princesse, qui avait six ans, pût épouser le jeune César, qui en avait quatre. La proposition était belle : marier le bâtard de Gabrielle à une princesse de Lorraine, la chose valait la peine qu'on la discutât, quelle que fût la jeunesse de ces deux enfants à marier; madame d'Estrées se laissa prendre à ce piége tendu à son orgueil maternel. Le roi Henri IV, qui était parti de Paris le 18 février (1598), dans l'idée de châtier Mercœur, rencontre sur sa route les commissaires qui lui apportent les clefs de Vannes, de Hennebond, d'Ancenis, de Belle-Isle; au Pont-de-Cé se présente la duchesse de Mercœur, demandant grâce pour son mari. D'abord le roi ne veut rien entendre; mais enfin, sur une bonne parole que lui dit Gabrielle, le roi se calme, il oublie de mettre à profit sa victoire; quand il devrait pousser jusqu'en Bretagne, il se rend à Angers, où Gabrielle et la duchesse de Mercœur font une entrée triomphale, portées, l'une et l'autre, dans la même litière. A Angers même furent jetées les bases du traité de paix entre le roi et le duc de Mercœur. Les commissaires du roi étaient MM. de Thou, Colignon de Gèvres, le président Jeannin et de Schomberg, négociateurs habiles qui traitaient sérieusement les affaires sérieuses. Mais cette fois, la bonne volonté des conseillers du roi fut paralysée par le roi lui-même. Henri IV fit plus pour le duc de Mercœur qu'il n'avait promis à la duchesse de Mercœur et à Gabrielle; il rendit au prétendant sa fortune, et il sauva son honneur. Le préambule du traité avec le duc de Mercœur reconnaît en effet, qu'à tout prendre, « M. de « Mercœur a cru servir l'intérêt du roi et de la France en occupant « la Bretagne menacée de l'invasion. » Le roi « se déclare content et « satisfait, » il rétablit le duc de Mercœur dans ses biens, honneurs et dignités, et il lui accorde le délai d'un an pour payer ses dettes. Cette belle et grande cité de Nantes est maintenue dans ses priviléges; désormais l'exercice de la religion réformée n'est plus permis

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

qu'à trois lieues de la ville. Tel était le traité ostensible du 20 mars 1598, entre le roi et le duc de Mercœur; mais ce traité public fut suivi d'un traité secret dont voici les principales dispositions : — « Le roi entend que, dans le délai d'un mois, le duc de Mercœur se démettra du gouvernement de la Bretagne. — En dédommagement de cette charge, et en considération du mariage de César de Vendôme avec la fille du duc de Mercœur, le roi accorde au duc une somme de 235,000 écus. — De plus, pour le dédommager des dépenses faites pendant la guerre, une pension annuelle de 16,666 écus, prélevés sur les impositions du vin qui passait sur la Loire. — Le duc de Mercœur remet entre les mains du roi toutes les places qu'il occupait pour la Ligue; néanmoins, le duc et ses adhérents rentrent en possession des biens, villes, châteaux et places fortes leur appartenant. — Le duc de Mercœur conserve sa compagnie de cent hommes d'armes; il pourra lever en son nom, dans le ressort du duché de Penthièvre, une contribution de 5,000 écus sur les personnes; il sera indemnisé par le roi, de 500,000 livres, pour lesquelles son père avait autrefois servi de caution. — On lui paie les canons dont il a garni les places.—On lui laisse le blé des magasins. — On lui donne 50,000 écus pour être distribués à ses capitaines et partisans, — 15,000 écus pour ses serviteurs. » Ce second traité est onéreux, sans nul doute, et pourtant il ne dit pas tout encore. M. de Sully raconte dans ses Mémoires, avec une vive peine dont les traces sont restées, que cette soumission du duc de Mercœur a coûté au roi la somme énorme de 4,295,350 livres; il est vrai de dire qu'en effet les fiançailles de César de Vendôme et de l'héritière des Penthièvre furent célébrées à Angers par le cardinal de Joyeuse. « Mais, dit M. de Sully, ce mariage ne pouvait « pas manquer si le roi l'avait voulu. Il fallait aller droit sur Mercœur « et le traiter à coups de canon. » Vains regrets! le traité était conclu.

Quand madame d'Estrées eut marié son fils à la princesse de Lorraine, elle fit nommer cet enfant de quatre ans gouverneur de la Bretagne. Ainsi disparaît Philippe-Emmanuel de Lorraine, duc de Penthièvre et de Mercœur. En vain il a tenté de réclamer devant le parlement de Paris (1599) ses droits à la qualité de prince; ni son orgueil, ni ses violences contre M. l'avocat général Servan, à qui il voulait *couper le cou*, ou tout au moins *donner des étrivières*, ne purent lui donner cette principauté qu'il avait tant désirée. Il quitta la France et cette province de Bretagne sur laquelle il avait régné pour ainsi dire pendant dix ans; il alla faire la guerre contre les Turcs avec

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

l'empereur Rodolphe de Hongrie, puis il s'en vint mourir à Nuremberg le 19 février 1602.

Mais revenons au roi Henri. Peu écouté dans la conduite des diverses négociations qui devaient pacifier la Bretagne, vaincu par les beaux yeux de Gabrielle, M. de Sully se vengea noblement; il voulait à tout prix que le roi son maître fût adopté franchement dans ce duché qu'il venait de conquérir. A ces causes, il imagina que le moyen le plus simple c'était de montrer son roi à cette province qu'il fallait sauver. Le roi obéit à Sully, il visita la Bretagne conquise. Hélas! le roi lui-même, tout habitué qu'il était aux dévastations de la guerre, ne pouvait pas imaginer que la triste Bretagne fût ravagée à ce point-là! La première ville bretonne qui se rencontra sur le chemin du roi, c'était Nantes, la capitale des ligueurs de Bretagne. La ville avait cruellement souffert; elle commençait à comprendre qu'il était temps enfin de laisser tomber cette fièvre religieuse et de revenir à des conditions plus calmes. L'entrée du roi Henri dans sa ville de Nantes fut

solennelle, sérieuse, sans l'effusion et sans la joie accoutumée des entrées triomphales. Certes, ce n'était pas un maître irrité qui entrait dans la ville, mais aussi ce n'était pas un ami de vieille date. Henri IV

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

regardait avec un certain étonnement cette forte citadelle, ces formidables remparts, cette Loire qu'on prendrait de loin pour l'Océan. « Ventre-saint-gris! dit-il, ces ducs de Bretagne n'étaient pas de petits « compagnons! » — Evidemment, le roi avait hâte de compléter sa royauté. Maintenant qu'il était en Bretagne, Henri IV comprenait à merveille, par l'exemple même du duc de Mercœur, que s'il avait autour de lui bien des dévouements à récompenser, il avait aussi bien des ambitions à satisfaire. Qu'allaient devenir, maintenant que lui-même il était catholique apostolique et romain, ses camarades huguenots, ses compagnons d'Arques et d'Ivry, des amis, des soldats qui se battaient pour lui depuis vingt-cinq ans? quelle sera la récompense de ces capitaines qui l'ont fait roi? doit-il et peut-il donc oublier tant de services, négliger tant de bons et fidèles serviteurs? Et cependant, s'il s'appuie sur les Rohan, sur les Bouillon, que vont dire les Guise et les d'Épernon? Enfin, peut-il donc ne pas donner quelques gages de la sincérité de sa conversion à la foi catholique? Difficiles questions, longtemps débattues dans la politique et dans la conscience du Béarnais. Cependant, car il sentait qu'il y allait de la gloire et de la popularité de sa couronne, il avait résolu d'en finir, une fois pour toutes, avec les irrésolutions qui jetaient un nuage sanglant sur cette grande conquête du royaume de France; il avait consulté les huguenots, il avait consulté les catholiques, il les avait réunis, les uns et les autres, dans une sorte de conseil, et de ce conseil en partie double était sorti un édit public et avoué qui concernait également les protestants et les catholiques; plus un édit secret qui ne devait être connu que des chefs calvinistes. — C'est là ce qu'on appelle l'édit de Nantes (13 avril 1598); cet édit, destiné à régler le sort et les droits des protestants dans le royaume de France, n'était, à tout prendre, que la conséquence plus développée des transactions de Poitiers et de Bergerac pendant le règne de Catherine de Médicis, dictées sous l'inspiration bienveillante et loyale du chancelier de L'Hospital; en effet, l'illustre magistrat avait compris le premier qu'une fusion entre les huguenots et les catholiques n'était pas impossible. — Or, tel était cet édit de Nantes :

« Oubli et pardon pour le passé; — libre et plein exercice de la religion catholique, apostolique et romaine; — les hommes de la religion réformée peuvent habiter toutes les villes du royaume, sans que leur conscience soit en rien ni jamais inquiétée; — auront seuls l'exercice de la religion réformée les gentilshommes à fiefs de hau-

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

bert, à haute justice, etc.; — nul ne pourra enlever aux hommes de la religion réformée leurs enfants, pour les faire baptiser par un prêtre catholique; — même défense aux huguenots d'enlever leurs enfants aux familles catholiques; — les huguenots observeront les fêtes de l'Église catholique; — ils ne pourront vendre ou travailler en boutique ouverte le dimanche et les jours de fête; — les livres de la religion réformée ne peuvent être imprimés et vendus que dans les villes de la religion; — les hôpitaux sont ouverts indistinctement aux pauvres et aux malades des deux religions; — les huguenots paient aux prêtres catholiques les dîmes et redevances accoutumées; — établissement, dans toutes les villes de parlement, d'une chambre, mi-partie de catholiques et de huguenots, pour juger en dernier ressort les uns et les autres. » — Voilà l'édit ostensible; quant à l'édit approuvé des chefs et connu d'eux seuls, il était déclaré dans cet édit secret : que les calvinistes ne devaient contribuer en rien aux frais du culte catholique; — ils n'étaient pas obligés de tendre leurs maisons les jours de fêtes, ni de recevoir chez eux un prêtre catholique; — enfin, ils restaient les maîtres absolus de l'éducation de leurs enfants. L'édit de Nantes sauvait tout; il protégeait les intérêts, il calmait les consciences. Hélas! sur ce traité loyalement accepté, loyalement consenti, qui calmait tant de blessures, le roi Louis XIV devait porter une main imprudente, brisant ainsi, mais pour un temps bien court, cette liberté de conscience achetée par tant de combats, tant de dévouement, tant de misères.

De Nantes, quand le traité eut été signé enfin, et quand il vit la Bretagne calmée, toute prête à panser ses plaies à l'abri d'un gouvernement régulier et paternel, le roi Henri n'eût pas mieux demandé que de revenir en toute hâte à Paris; mais M. de Sully représenta au roi qu'il était impossible de ne pas visiter Rennes, la ville dévouée et fidèle jusqu'à la fin à la cause royale. Aussitôt, le roi, docile à cette bonne inspiration, se met en route pour Rennes, la royale cité. — Les temps étaient mauvais; les meilleures parmi les bonnes villes avaient grand besoin de consolations et d'espérances. Écoutez ce que dit un vieil historien :

« L'année de la paix en Bretagne, qui fut l'année 1597, la cherté des vivres fut grande; la pipe de froment fut vendue quarante-deux écus, c'est-à-dire plus de trois cents francs de maintenant; la pipe de seigle trente écus, et au prorata les autres graines : qui fut cause qu'un grand nombre de menu peuple, tant à la ville qu'aux champs, pâtirent beaucoup, et bonne partie moururent de nécessité sans qu'il y eût moyen de les soulager, à cause de la misère générale et de la dépopulation par les gens de guerre; car personne n'avait la liberté d'al-

Copyright les éditions d'Art Lyon 2008

ler à sa maison, où il n'eût trouvé que les murailles, le tout étant emporté par les gens de guerre. Quant aux femmes et aux enfants, il les fallait enfermer dedans les maisons; car si quelqu'un ouvrait les portes, il était plus souvent happé jusque dans la maison par les loups... Pendant cette cruelle famine, en quelques endroits aux champs, les uns faisaient bouillir avec de la vinette des orties, et allongeaient leur chétive vie de quelques jours; les autres mangeaient lesdites herbes toutes crues, et d'autres mangeaient de la graine de lin qui leur donnait une puanteur d'haleine qu'on sentait de huit à dix pas; après quoi ils venaient enflés par tout le corps, et de cette enflure peu échappaient qui ne mourussent. On ne trouvait autre chose dans les fossés et par les chemins, que morts de faim, partie ayant encore la vinette ou graine de lin dans la bouche, partie déjà mangés des loups, et les autres

tout entiers jusqu'à la nuit, qu'ils servaient de pâture sans qu'ils eussent d'autre sépulture. D'autant qu'il n'y avait aucun bétail, soit de labour ou autre, et pour dire en un mot, bêtes ni oiseaux domestiques. Cette grande pauvreté aux champs était cause de celle des villes, qui fourmillaient de pauvres qui s'y jetaient de toutes parts, en si grand nombre qu'il était impossible d'y subvenir à tous; de manière qu'il était nécessaire tôt ou tard qu'ils mourussent pauvrement, et principalement en hiver, étant mal nourris, presque tous nus, fors quelques drapeaux pour couvrir leur honte; sans logement ni couverture que les étaux : et où ils trouvaient des fumiers ils s'enterraient dedans comme pourceaux, où toutefois ils n'étaient guère de temps qu'ils n'enflassent fort gros, avec une couleur jaune qui les faisait incontinent mourir. La paix faite, les portes de la ville (Quimper) demeuraient ouvertes, et les loups se promenaient par la ville jusqu'au matin; et aux jours de marchés, les venderesses de pain et autres regrattières, qui se levaient le matin, les ont souvent trouvés autour du chastel et ailleurs, et ils emportaient la plupart des chiens qu'ils trouvaient sur la rue. La nuit, ils blessaient plusieurs personnes sur la rue; et sans le secours et cri que l'on faisait criant : Au loup! ils les eussent mangées.

Quoi de plus? quel tableau plus terrible? quel plus hideux résultat

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

de la guerre? Comme la reine Anne aurait pleuré si elle avait pu voir ses Bretons en ces extrémités lamentables! Aussi le bon Henri, en présence de cette désolation infinie, s'écrie avec une émotion bien sentie : « Où donc ces pauvres Bretons prendront-ils tout l'argent « qu'ils m'ont promis? » Noble et sainte parole d'un cœur vraiment royal, et digne du grand prince qui, dans Paris assiégé, faisait passer des pains sur les piques de ses soldats. A l'instant même, le roi vient en aide à ces misères, qu'il déplore; il fait notifier aux états de Bretagne qu'ils aient à cesser la levée des quarante mille écus par mois destinés aux frais de la guerre; il réduit de moitié l'impôt sur les boissons; il défend qu'à l'avenir pas une contribution ne soit levée en Bretagne sans l'assentiment des états; enfin il remet aux contribuables tous les arrérages des impositions antérieures à 1597. Trop heureux le roi, s'il n'avait pas eu besoin d'argent; mais la guerre a ses nécessités, et il se vit forcé d'accepter, des états de Bretagne, huit cent mille écus. Les états offrirent à M. de Sully six mille écus, en le suppliant de faire démolir plusieurs forteresses qui servaient de retraite aux bandits; Sully fit raser en effet ces affreux repaires, mais, bien qu'il aimât l'argent, il refusa le présent de cette malheureuse province. — C'en était fait, la province était pacifiée, Sully l'emportait sur Gabrielle; la ville de Rennes attendait son roi et son maître, et, cette fois, nous allons rencontrer, même en Bretagne, ce bel et bon enthousiasme qu'inspire le roi Henri IV et qui le rend si heureux. Le vendredi 8 mai, le roi toucha à Fontenay, à quatre lieues de la ville ; le samedi, veille de la Pentecôte, la municipalité de Rennes vint au-devant du roi jusqu'au faubourg de la Madeleine. En ce moment, le maréchal de Brissac, s'approchant de Sa Majesté, lui présenta sur un plat d'argent les trois clefs, qui étaient en vermeil. Le roi les prit, les baisa, et, les remettant à M. de Montbarrot, gouverneur de la ville : « Elles sont belles, dit-il, mais j'aime encore mieux « les clefs des cœurs bretons. »

Je vous annonce la paix générale dans tout mon royaume! Telle fut la première parole du roi Henri. Ainsi il paya sa bienvenue dans cette Bretagne avide de le voir. L'entrée du roi dans la ville de Rennes fut grande et magnifique. Les cloches, les canons, les guirlandes, l'arc de triomphe, le clergé, les parlements en robes rouges, *le Te Deum* chanté jusqu'au ciel par mille voix reconnaissantes! Le roi logea dans le château de la Prevalaye, et l'on vous montre encore aujourd'hui la chambre à coucher et le lit du roi Henri IV. — Grande

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

messe à l'église! — Grande chasse dans la forêt! — Grande profusion de festins! — Bal à l'hôtel de ville, souper chez l'abbé de Saint-Mélaine, et faut-il tout dire? les très-beaux yeux d'une *demoiselle* de Bretagne, fille de maître Jean Yger, sieur de Launay, avocat à Rennes, et femme du capitaine des Fossez. Qui fut bien affligée? Gabrielle d'Estrées; mais elle devait être faite aux façons du capitaine de *Bon Vouloir*, comme disait madame de Verneuil.

Le séjour du roi en Bretagne, son noble cœur, ses bonnes paroles, lui auraient donné la province, quand bien même il ne l'eût pas conquise par ses armes. La paix de Vervins, qui fut conclue vers la même époque entre la France et l'Espagne, ajouta à la sécurité de la noble province qui avait si grand besoin d'un salutaire loisir pour panser et cicatriser ses plaies saignantes. A partir de ce moment, la Bretagne est réunie par le fait et définitivement au royaume de France. Un homme qui a été dans la très-grande confidence de Henri *le Grand*, le maréchal de Bassompierre, explique, d'une façon très-débattable, pour quels motifs cette réunion de la Bretagne et de la France s'accomplit sans plus d'hésitations et de violences :

« La Bretagne, dit-il, pour avoir été incorporée à la France, n'en a pas été de plus « malheureuse condition; ses priviléges et immunités lui ont été conservés, et bien « plus puissamment contre-gardés par un roi de France, qu'ils n'eussent été par un duc « de Bretagne. — La condition de chaque corps de la Bretagne s'est accrue et améliorée « par cette réunion; car l'ordre ecclésiastique a été capable de posséder les amples bénéfices « consistoriaux de la France; la noblesse s'y est enrichie et agrandie, parce qu'il se fait de « bien plus hautes fortunes en de grands royaumes qu'en de petites provinces, et le tiers état « est parvenu aux grandes et lucratives charges de judicature de France. »

On trouve encore dans les Mémoires de Bassompierre un touchant passage à propos des pressentiments de Henri IV. Quelques jours avant qu'il ne tombât sous le poignard de Ravaillac, le roi était obsédé du pressentiment de sa fin prochaine : « Vous vivrez, sire, « lui disait Bassompierre, et s'il plaît à Dieu, vous vivrez de longues « années. Il n'y a point de félicité au monde pareille à la vôtre. Vous « n'êtes qu'en la fleur de votre âge, en une parfaite santé et force « de corps, plein d'honneurs plus qu'aucun des mortels, jouissant en « toute tranquillité du plus florissant royaume du monde, aimé et « adoré de vos sujets, plein de biens, d'argent, de belles maisons, « belles femmes, belles maîtresses, beaux enfants qui deviennent « grands, que vous faut-il de plus? Le roi se mit alors à soupirer et « me dit : — *Mon ami, il faut quitter tout cela!* »

Copyright les éditions d'Art Lyon 2008

Huit jours après, le roi Henri *le Grand* tombait sous le poignard !

Ici s'arrête la partie historique de ce long et difficile travail. Autant que nous l'avons pu, nous avons voulu que la partie historique fût complète, et à ces causes, nous avons rapproché de toutes nos forces la Bretagne de la France, ne tenant pas comme suffisante et agréable aux bons esprits une histoire isolée et comme perdue dans les limites rétrécies d'une seule province. Les destinées de la Bretagne sont accomplies, et désormais elle n'en a pas d'autres que les destinées de la France. Ici s'arrête le passé, et, comme dit le poëte allemand : *Laisse le passé être le passé*[1]. Du reste, telle a été notre tâche. — Mais s'il n'y a plus de révolution possible en Bretagne, le vieux sang breton ne peut mentir, et quand il trouve que le joug est trop dur, il le secoue à tout briser. Que de conspirations et d'émeutes dans cette province, qui n'a pas encore bien compris pourquoi elle est la France? Richelieu, pour en finir à tout prix avec la féodalité, a pesé sur la Bretagne féodale, comme il a pesé sur la Normandie féodale. Ce nom de province l'inquiétait ; il ne comprenait pas que chaque partie du royaume

[1] Lass das Vergang'ne vergangen seyn. (Faust.)

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

de France, chaque partie de ce grand tout eût ses priviléges, ses droits, ses capitulations, et que nul ne pût y toucher, pas même le cardinal de Richelieu! Par l'impôt, Richelieu brisait ces franchises; mais aussi l'impôt devenait la cause et le prétexte de toutes les rébellions, tant cela paraissait de droit commun, dans l'âme des cités libres, de se révolter à chaque usurpation de l'autorité royale! — De là des réactions impitoyables.—Pour le cardinal de Richelieu, briser une province, démolir une forteresse, c'était briser en même temps l'orgueil d'un ennemi, ou, ce qui revenait au même dans sa pensée, c'était abaisser un vassal de la couronne. Il savait tous les mauvais vouloirs des seigneurs, des villes, des royaumes, de l'Angleterre et de l'Espagne, par exemple. Il avait à donner des châtiments sévères, et à chaque instant il cherchait l'occasion de montrer d'une façon terrible, à la façon de Richelieu, comment il entendait l'obéissance. L'occasion ne tarda pas à se rencontrer parmi cette jeunesse imprudente et folle qui entourait le duc d'Orléans, frère du roi Louis XIII.—La cour se rendait en Bretagne: le cardinal menait avec lui le duc d'Orléans, qui devait épouser, à Nantes même, mademoiselle de Montpensier. Au nombre des plus jeunes et des plus brillants courtisans se faisait remarquer, par sa jeunesse, son esprit et ses belles grâces, Henri de Talleyrand, comte de Chalais, maître de la garde-robe du roi et le favori de M. le duc d'Orléans. Chacun aimait Chalais pour sa bonne mine, son élégance et son courage; on admirait ses coups d'épée et ses bonnes fortunes; il était l'amant et l'amant heureux de la duchesse de Chevreuse; bref *ce malheureux gentilhomme*, (ainsi disait le cardinal!) quand il se vit dans cette haute fortune, n'eut rien de plus pressé que de conspirer contre les jours du premier ministre. Il jura qu'il le tuerait, et il fut dénoncé par un sien ami nommé Louvigny. Le cardinal était à Nantes avec le roi; Chalais est arrêté dans son lit. Le même jour, le garde des sceaux, Michel de Marillac est commis avec un conseiller d'Etat, pour instruire le procès de l'accusé; le lendemain Louis XIII ouvre en personne les états de Bretagne, et le garde des sceaux, d'une voix sinistre, annonce aux Bretons assemblés : « Que deux motifs amènent le roi dans sa chère province de Bretagne, l'un agréable, l'autre amer et plein de douleur. Le premier était le désir de visiter ses bons sujets et ses serviteurs, le second celui de prévenir des orages qui menacent la province d'une grande désolation. » En même temps il est dit que le duc César de Vendôme ne saurait conserver le gouvernement de Bretagne, le chancelier donnant à comprendre que le fils bâtard de Henri IV

Copyright les éditions d'Assay Lyon 2008

n'est pas éloigné de faire revivre, en la personne de sa femme, fille du duc de Mercœur, la vieille prétention de Charles de Blois sur le duché de Bretagne, une prétention périmée depuis trois siècles! — Après ce discours sévère, les états applaudissent à la prudence du roi, ils demandent que les forteresses et remparts de César de Vendôme soient rasés, et cette faveur leur est accordée sans conteste; en conséquence, Guingamp, Lamballe, Moncontour, voient tomber leurs remparts. — En même temps le cardinal s'occupait de marier le duc d'Anjou avec la fille de la duchesse de Guise, mademoiselle de Montpensier. — Le mariage se fit, le cardinal le voulait. — Dans sa prison le comte de Chalais, apprenant ce mariage, admira tout haut *le grand pouvoir du cardinal.* Au dehors du château de Nantes, tout était fête et plaisir; dans le château, la victime était abandonnée aux espions et déjà vouée au bourreau. Le parlement de Rennes venait d'envoyer à Nantes même une chambre criminelle, tant il y avait hâte. Au nombre des juges de ce tribunal extraordinaire, on remarque le père de René Descartes et le père du surintendant Fouquet, conseillers, l'un et l'autre, au parlement de Rennes. Après cinq jours de cette procédure, le jeune Chalais est condamné à la torture au préalable, puis à avoir la tête tranchée sur un échafaud, le corps coupé en quatre quartiers et attaché à un pareil nombre de potences! » — Telle fut la fin de cet infortuné jeune homme; le bourreau de Rennes on eut pitié et prit la fuite; à défaut du bourreau, Chalais fut livré à un assassin, qui l'égorgea dans un des cachots de la tour, et ce misérable s'y prit à trente-quatre fois pour couper cette tête charmante! La Bretagne entière resta plongée dans la stupeur; elle se demandait quel était donc ce cardinal lieutenant criminel, qui se vengeait ainsi.

Sous M. le cardinal de Mazarin le château de Nantes servit de prison à un homme plus dangereux sans nul doute, et qui fut beaucoup mieux traité que le prince de Chalais; nous voulons parler de ce vif esprit, le roi des intrigues nébuleuses et des conspirations inutiles, un grand seigneur qui fut l'idole de la multitude, un archevêque de Paris, vice-roi des halles, un cardinal qui fit parler de ses amours et de ses duels presque autant que M. de Lauzun lui-même. Après les batailles de la Fronde, le cardinal de Retz fut enfermé dans le château de Nantes au sortir de la Bastille et courtoisement gardé par M. le maréchal duc de la Meilleraye, qui entourait son captif de fêtes sans cesse renaissantes. Le cachot de Chalais était fermé, le sang du meurtre avait été lavé; la prison avait un air de fête incroyable. La causerie tout le jour

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

et le bal chaque soir, les plus belles dames de la province venaient consoler par leur présence l'heureux captif. Parmi ces dames, il y en avait une jeune et belle qui attendait encore un mari, mademoiselle de Lavergne, la fille de madame de Lavergne, qui avait épousé en secondes noces le chevalier de Sévigné (le beau-frère de madame de Sévigné). M. le cardinal de Retz se mit à aimer mademoiselle de Lavergne « parce qu'elle était fort jolie et fort aimable et qu'elle avait beaucoup d'air de madame de Lesdiguières. » Mais mademoiselle de Lavergne se défendit bel et bien, tant elle trouvait peut-être que M. le cardinal ressemblait peu au prince de Marcillac, et la prison de Nantes perdit alors tout son charme pour le cardinal. Il résolut de s'évader; il mit dans sa confidence et dans ses projets le chevalier de Sévigné et le duc de Brissac, puis en plein jour il s'évada; il était déjà dans les fossés, du haut des remparts les sentinelles le voyaient fuir, mais on ne pouvait l'arrêter à moins de faire feu sur lui; et avant qu'on eût baissé la herse par laquelle il était sorti, et qu'il avait refermée sur lui, il eut le temps de descendre et de remonter avec des cordes les murs d'un bastion de quarante pieds de haut et de s'enfuir de toute la vitesse de son cheval. La citadelle de Nantes fut quelque peu humiliée de cette fuite en plein jour; mais un prince de l'Église romaine, un si vif esprit, un si bon gentilhomme qui s'évade, cela vaut mieux cent fois qu'un malheureux qu'on égorge dans l'ombre; d'ailleurs la formidable prison d'Etat eut de quoi se consoler le jour où lui fut confié un homme que le roi lui-même avait conduit à Nantes pour la tenue des états de Bretagne; cet illustre prisonnier, qui fut un instant le maître de la France, c'était le surintendant Fouquet, le maître de Belle-Isle, qu'il avait fortifiée, résolu qu'il était, on l'a dit du moins, à s'y retrancher et à soulever de là tous les mécontents des deux provinces de Normandie et de Bretagne, deux provinces mal domptées qui pleuraient encore leurs anciennes libertés.

Terminons ici ce long chapitre, le dernier chapitre de cette histoire de Bretagne. Bientôt, en revenant sur nos pas dans ces villes, dans ces villages, dans ces landes, sur ces rivages où brille la mer, nous retrouverons épars çà et là les traditions, les combats, les mœurs, les poésies, les ruines, les légendes, l'illustration entière de la noble province. Toujours est-il que désormais la province de Bretagne c'est la France. — Encore un mot, et ce sera le résumé de cette histoire : — autant que nous l'avons pu, nous vous avons expliqué par quelle suite d'événements, heureux ou malheureux, ce trône de Bretagne a appartenu tour

Copyright les éditions d'Art Lyon 2008

à tour à la dynastie des Plantagenets, à la branche cadette des Capétiens, à la race des Valois. Autant que nous avons pu, et sans nous perdre en mille nouveautés puériles, nous vous avons entretenu des vertus quelquefois, et trop souvent des crimes et des attentats des premiers maîtres de la Bretagne; de ses rois, de ses comtes, de ses ducs, plaçant, comme il était juste, le brave Nominoé sur un piédestal à part. Tour à tour respectée, maltraitée par la France, offerte aux Normands de Rollon par Charles le Chauve, comme un appoint de la Normandie, placée pendant trois cents ans, du moins pour une partie de son territoire, sous la suzeraineté des ducs de Normandie, jamais, en dépit de tout son courage, obstinée et vaillante, féconde en soldats et en grands capitaines, cette province de Bretagne n'a pu jouer dans les affaires humaines le rôle politique de la Normandie, par exemple. Malheureuse, même du côté des Plantagenets, qui ont fourni de grands rois à l'Angleterre, la Bretagne, pour se sauver du joug anglais, se vit forcée d'accepter le joug de la France. Après avoir subi les plus tristes princes de la maison d'Anjeri, elle eut à supporter les restes usés de la famille capétienne, dont le plus brave, Pierre de Dreux, perdit la couronne à force de révoltes. Le fils de celui-là, Jean *le Roux*, quand il aurait dû se conduire comme un conquérant qui gagne la terre à la pointe de l'épée, spécule comme un marchand qui achète les seigneuries au plus bas prix possible. Nous vous avons dit les inconstances et les hésitations de Jean II, la guerre interminable et héroïque de Jean de Montfort avec Charles de Blois, et toutes les forces de la malheureuse Bretagne employées à s'entre-détruire; et quand enfin il est assis sur ce trône qui a coûté tant de sang, Jean IV signale son long règne par un lâche guet-apens contre le connétable de Clisson. Son fils, Jean V, sauve sa couronne chancelante en tournant à tous les vents qui soufflent tour à tour du côté de Paris et du côté de Londres; le duc François Ier inscrit son nom d'une façon lugubre sur la liste des fratricides; on n'a rien à dire de Pierre II, sinon qu'il battait sa femme; Arthur III, le comte de Richemond, n'a régné qu'un an : c'était moins un prince souverain qu'un soldat au service de la France. Naguère encore nous vous racontions les longues misères du règne de François II, mais en revanche nous vous avons dit avec joie, le beau, le grand, le caractère royal d'Anne de Bretagne. Voilà la véritable duchesse, voilà le véritable souverain de la province! Mais Anne vint trop tard pour montrer à l'Europe étonnée, comment il fallait occuper ce trône glissant entouré de tant d'abîmes. Elle

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

vint quand l'indépendance de la Bretagne était à son terme ; tout ce qu'elle put faire, ce fut d'obéir à la nécessité, en sauvant l'honneur de ce trône ducal sur lequel désormais nul ne pouvait plus monter. Voilà toute cette histoire; et ce résumé rapide que nous faisons là, servira plutôt de louange que de consolation. Rien n'a manqué aux enfants de la Bretagne, rien n'a manqué à la vieille Armorique pour être grande entre toutes les souverainetés de l'Europe, sinon de grands princes pour les conduire. Elle a eu le génie, la vaillance, la patience, la modération, le sang-froid, le courage ; elle n'a pas eu véritablement un grand prince ; elle a flotté, incertaine, de la France à l'Angleterre, de l'Angleterre à la France. Mêlée à des passions qu'elle ne partageait pas, à des intérêts dont elle était la victime, théâtre sanglant et ruiné d'horribles batailles dont elle sortait toute meurtrie, quel que fût le parti vainqueur, les grands capitaines qu'elle a produits se sont battus, moins pour elle que contre elle : Pierre Mauclerc en Orient, Charles de Blois contre Jean de Montfort, Duguesclin avec Charles V et pour Charles V; Clisson pour faire sacrer le roi de France, Richemond pour le maintenir. — Vous avez vu cependant qu'abandonnée à elle-même, la Bretagne a fait des prodiges ; elle a gagné des batailles sur terre et des batailles sur mer ; elle a donné Abeilard à la philosophie, tout à l'heure elle lui donnera Descartes ; elle a été patiente, dévouée, fidèle, éloquente et passionnée ; elle a été grande par ses prélats, grande par ses savants, par ses magistrats, par ses docteurs, par ses poëtes. Cette trace qu'elle a laissée dans l'histoire est véritablement la trace d'une grande nation.

Copyright les éditions d'Assay Lyon 2008

CHAPITRE XVI.

La Bretagne divisée en cinq départements. — Département d'Ille-et-Vilaine. — *Rennes*. — Serment des ducs et des évêques. — Les gouverneurs de province. — Révolte des Bretons en 1675. — Révolte de 1719 : supplice de MM. Du Guet, de Pontcallec, de Mont-Louis, du Coëdic. — Le parlement de Rennes. — Magistrats et écrivains célèbres. — La Vilaine. — La Prévalaye. — Vitré. — Fougères. — *Les Rochers*. — Madame de Sévigné en Bretagne. — La vie de château. — Le duc de Chaulnes. — *Les états de Bretagne*. — Anecdotes. — Les gentilshommes bretons. — MM. de Lavardin, d'Harouis, MM. de Rohan et de Molac — La Roche-aux-Fées. — *Dol*. — Le marais de Dol. — La forêt de Scissy. — *Saint-Malo*. — Duguay-Trouin. — Jacques Cartier. — Surcouf. — M. de Lamennais. *Le château de Combourg* et M. de Châteaubriand.

Pour compléter le drame tout-puissant de l'histoire, il est nécessaire d'en donner la décoration, le costume, le paysage, car le récit s'agrandit par la description fidèle de la ville, de la cité, du champ de bataille, du palais, de la forteresse, de l'église, du monastère, de la chapelle. Ce que nous avons fait pour la *Normandie*, nous le voulons tenter pour la *Bretagne*, tâche difficile ; et pourtant, telle a été notre préoccupation pour tout ce qui touche aux événements de l'illustre province, qu'il nous semble que désor-

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

mais les plus grandes difficultés sont enfin surmontées; commençons donc, et plus que jamais, appelons à notre aide les souvenirs et l'enthousiasme de l'artiste. Surtout ici la terre est digne du peuple qui l'habite; les monuments et le sol, le ciel et le rivage, rappellent, comme à l'envi, la race glorieuse qui labourait ces campagnes, qui domptait cette mer formidable, qui élevait ces fières cités, qui se contentait de ces humbles cabanes; race croyante et dévouée, plus fière qu'ambitieuse, attachée à l'Évangile, à la patrie, à la liberté. — Quels hommes plus persévérants et plus intrépides? rudes guerriers, mauvais courtisans, restés Bretons, même depuis qu'ils sont Français. Étudiez, par exemple, admirez le paysan breton; pour lui, le monde entier c'est la Bretagne : là il est né, là il a vécu, là il veut mourir. Que d'autres cieux soient plus cléments, que d'autres terres soient plus fertiles, d'autres rivages moins battus des tempêtes, le paysan breton n'en sait rien, il ne veut pas le savoir, ou plutôt, dans ces terres lointaines aimées du soleil, de la richesse et de la poésie, si vous le transportez par violence, il languit, il meurt, se rappelant sa sauvage patrie et les bruyères odorantes. Bénie soit la terre qui se fait aimer ainsi! — La province de Bretagne se divise en trois zones très-différentes l'une de l'autre, et d'un aspect très-varié; le sol n'est pas le même dans les trois contrées, non plus que l'homme qui les habite; une grande différence se fait sentir dans les usages, dans le langage, dans les mœurs. C'est qu'en effet une barrière, que disons-nous? une puissante chaîne de montagnes sépare, de toute sa hauteur, ces trois familles du peuple breton. Ces montagnes, qui traversent la province d'un bout à l'autre, commencent aux sources de la Vilaine, du Couësnon et de la Mayenne, entre Fougères et Vitré; elles s'avancent vers Bécherel, en passant par Montfort; puis, s'inclinant un peu vers le nord, elles forment, au sud de Moncontour, le Méné proprement dit. Non loin de Corlay, la barrière imposante se perd en une multitude d'embranchements dont il est impossible de décrire tous les caprices; à Callac, cette chaîne de collines, çà et là éparpillées, se réunissent d'une façon formidable, après quoi elles vont se divisant de nouveau et formant deux branches bien distinctes : l'une de ces branches, sous le nom de *montagnes d'Arrée*, se dirige vers l'ouest en ligne droite jusqu'à Plougastel, et là, s'arrête et vient mourir au bord de la rade de Brest; la seconde branche de ce rempart naturel, qui prend le nom de *montagnes Noires*, monte vers le sud et pénètre

Copyright les éditions d'Arnay Lyon 2008

dans le Morbihan. Dans les environs de Gourin, ce n'est plus une chaîne de montagnes, c'est un pêle-mêle de vallons et de collines comme les vagues d'un océan immobile. Bientôt cependant ces montagnes se réunissent de nouveau en tournant vers le sud, et, après avoir formé la haute cime du Méné-Hom, qui domine de sa crête chargée de nuages éternels la baie entière de Douarnénez, s'en vont en s'abaissant toujours, jusqu'à la presqu'île de Crozon ; là elles tombent et s'affaissent sur elles-mêmes, tout en face du premier embranchement, au sud de la rade de Brest. Ces diverses montagnes et le vaste plateau qu'elles renferment forment une région à part, qui ne ressemble en rien au pays des deux zones voisines.—Les anciennes divisions de la Bretagne avaient, jusqu'à un certain point, obéi aux divisions indiquées par l'aspect et par la nature même de ces diverses parties d'une seule et même contrée; les divisions administratives modernes n'ont pas été tout à fait aussi heureuses. Cependant, pour mettre plus d'ordre et plus de clarté dans notre description, nous nous conformerons, autant qu'il nous sera possible, aux nécessités de la France *départementale;* cette division par départements a remplacé, au bénéfice de l'unité, l'antique division des provinces, qui donnait au royaume de France tant de physionomie, de variété et d'intérêt.

Plus que toute autre province, la Bretagne aurait dû peut-être échapper à cette force qu'on appelle d'un mot barbare : *la centralisation.* Certes, la Bretagne, pour produire, a besoin de la sueur de l'homme; la terre est pauvre, mais elle suffit à élever ses enfants, à ensevelir ses vieillards ; le sol veut être remué d'une main robuste, mais il produit, en belle et bonne qualité, le froment et l'orge, l'avoine et le sarrasin, le lin et le chanvre, le trèfle et le colza ; les légumes y viennent à souhait, les abeilles se comptent par essaims ; dans les abondants pâturages paissent des bestiaux nombreux ; le cheval breton est plein de vigueur ; deux races de chevaux composent la fortune de ces campagnes. Que de riches troupeaux ! que de grands bœufs mugissants comme on en voit dans Virgile ! que de vergers couverts de belles fleurs au printemps, rameaux féconds qui courbent sous les fruits en automne ! Plus fertile que la terre et plus complaisante, la mer (*tellus inarata!*) offre aux habitants l'immense plaine féconde, éternellement féconde, où l'homme moissonne, depuis le commencement des siècles, sans jamais l'épuiser, la moisson vivante, éternelle que Dieu sème dans sa munificence infatigable. Que la mer se

Copyright les éditions d'Assay Lyon 2008

retire, et sur ce rivage qu'elle abandonne, elle laisse des salines abondantes. — Comptons aussi dans cette fortune le gibier des forêts et au-dessous du sol, le fer, et du haut des montagnes boisées, l'eau qui tombe, travailleur acharné que rien ne lasse, qui travaille la nuit et le jour sans jamais demander son salaire ; et dans le Finistère, à Poullaouën, au Huelgoat, les plus belles mines d'argent que possède la France. Terre des sculpteurs et des architectes, le granit de Bretagne possède la transparence et la riche couleur du plus beau marbre, unies à la durée du roc vif; le paysage de Bretagne, calme et triste comme ce qui est grand et fort, se fait aimer même des âmes les plus futiles, par l'éclat et la vivacité de ses teintes infinies, par les ondulations merveilleuses du terrain, par l'ornement mouvant de l'Océan qui festonne ces fiers rivages, par les lignes capricieuses et charmantes dont une brume fréquente adoucit, dans les abîmes de l'horizon tranquille, les angles parfois trop heurtés. En aucun lieu de la terre vous ne passez, par une transition plus animée et plus brusque, d'une vallée fertile et riante, à une campage sauvage et dépouillée : — ici les Alpes, — et tout à côté, quelque montagne doucement inclinée sous le poids du feuillage et des fleurs. Telle elle était — et telle elle est encore, la Bretagne des poëtes, des artistes, des rêveurs, des chastes amoureux de l'inconnu ; mais attendez quelques années, laissez le chemin de fer, cette tempête qui marche en avant, faire de ces campagnes historiques comme un faubourg de la grande ville, et alors disparaîtra la physionomie originale : les vallées seront comblées, les montagnes seront abattues, le lac tranquille deviendra un pâturage, le pâtre qui dort à l'abri du vieil arbre, au bruit jaseur de la cascade, se réveillera soudain, à l'annonce de tout ce peuple que traîne après elle la machine triomphante de Fulton. — Telle sera la révolution, — révolution inévitable, et alors, non-seulement il ne sera plus question de distinguer entre elles, à leurs différents caractères, les diverses provinces de la France, mais c'est à grand'peine si l'on pourra distinguer l'un de l'autre, à quelques rares vestiges de leurs antiques origines, les différents royaumes de l'univers.

Les deux départements de l'*Ille-et-Vilaine* et de la *Loire-Inférieure* sont les seuls départements de la Bretagne qui touchent, par leurs confins, aux provinces voisines. Ils composent ce qu'on appelle la haute bretagne. — En effet, et de tout temps, l'espace occupé par les départements d'*Ille-et-Vilaine* et de la *Loire-Inférieure* composa la partie la plus française de la Bretagne. La haute Bretagne parle la langue

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

du royaume de France, elle en a les mœurs, elle est dévouée à nos rois, elle suit volontiers l'exemple des trois connétables, trois Bretons au cœur français. Toutefois, à certains signes irrécusables, à sa tête carrée, à ses yeux d'une expression vive et nette, à ce silence éloquent, à l'inculte peau de chèvre jetée sur ses épaules, il est facile de reconnaître le paysan d'*Ille-et-Vilaine*, de façon à ne jamais le confondre avec le Normand et le Manceau, ses voisins. C'est bien là le rude mortel aux passions fortes, aux haines invincibles, l'homme de la résistance, enfin.

Le territoire d'*Ille-et-Vilaine* est formé par les anciens évêchés de Dol, de Saint-Malo et de Rennes. A peine avez-vous passé la frontière, que vous rencontrez deux villes importantes : Fougères et Vitré, deux sentinelles vigilantes placées à la porte de la province. Le sol de ce pays est généralement plat et marécageux ; il est couvert de belles forêts, de vastes étangs, les arbres parviennent à une puissante et magnifique végétation. C'est un des départements qui fournissent le plus de bois pour les constructions navales. La Vilaine, navigable jusqu'à Rhedon pour les navires de deux cents tonneaux, communique, à l'aide de canaux, avec la Loire, avec la Rance, l'Océan et la Manche. La ville de Rennes est le chef-lieu du département d'*Ille-et-Vilaine*. C'était, vous l'avez vu, la capitale de la Bretagne, le séjour le plus ordinaire de ces princes souverains, de cette cour brillante dont nous avons écrit l'histoire ; là siégeaient habituellement les états de la province. Dès que le prince régnant était mort, le nouveau duc de Bretagne se présentait aux portes de Rennes en grande pompe ; il venait pour demander à la ville la couronne ducale, et il devait jurer solennellement de maintenir les droits et franchises de la nation. Le prince faisait son entrée triomphale par la *porte mordelaise ;* la porte existe encore ; elle est reconnaissable à sa couronne de pierres belliqueuses, à ces rainures profondes ménagées dans le granit pour laisser tomber la herse et faire jouer le pont-levis. — Gloire et triomphe au nouveau duc ! Le peuple battait des mains sur son passage, les grands barons de Bretagne, les chevaliers, les capitaines, les magistrats, se mêlaient au cortége. Entre les mains de l'évêque le duc de Bretagne prêtait le serment religieux de vivre et de mourir dans la foi catholique, de gouverner sagement son peuple, d'observer les anciennes coutumes, de rendre à chacun franche justice. La nuit suivante, le duc la passait, agenouillé au maître-autel de la cathédrale, et quand enfin le jour nais-

Copyright les éditions d'Assay Lyon 2008

sant colorait les vitraux de l'église, le clergé arrivait en grande pompe au chant solennel du *Veni Creator!* L'évêque bénissait l'épée au nom de Dieu et de saint Pierre. Avec l'épée l'évêque imposait la couronne ducale; couronné, le prince se levait alors, il montait d'un pas solennel les degrés de l'autel, — et, la main droite sur l'Evangile, il prêtait à haute voix son serment de chrétien et de prince; — au même instant le *Te Deum* de toutes ces voix reconnaissantes remplissait la vaste cathédrale, la messe du Saint-Esprit commençait, et après la messe chaque baron venait, à son tour, prêter serment entre les mains de son seigneur suzerain, qui lui donnait le baiser de paix en échange.

L'investiture était la même, à peu près, pour l'évêque de Rennes: l'évêque prêtait serment au capitaine, avant d'entrer dans l'église; aux chanoines, avant d'entrer dans la cathédrale. L'origine de la ville de Rennes est toute romaine. Elle était, de l'avis des antiquaires, la capitale des Redones au temps de César. Cette ancienne cité, située au confluent de l'Ille et de la Vilaine, n'occupait qu'une très-petite partie de l'emplacement renfermé dans la cité moderne; elle s'étendait sur les bords de l'Ille. Une inscription presque indéchiffrable qui se lit encore sur une pierre employée par hasard dans la construction de la *porte mordelaise*, et qui a fait partie sans doute d'un monument considérable, est un témoignage irrécusable de l'occupation romaine. Les archéologues ont déchiffré sur cette pierre, toute mutilée par le temps, de quoi s'assurer qu'il s'agit de l'empereur Gordien, *très-heureux, très-pieux et très-auguste*. La ville de Rennes fut longtemps la véritable cité du moyen âge; naguère encore on rencontrait dans les vieux quartiers de la cité plus d'un édifice bizarre, accrochés les uns aux autres par des balcons, des fenêtres, des galeries, des tourelles, des zigzags, des hasards, tous les caprices de la pierre taillée ou non taillée. Mais depuis tantôt cent ans, la vieille cité bretonne a fait place à une ville nouvelle; l'incendie a renversé ces murailles lézardées, non pas, hélas! sans une immense perte et désolation. C'était au commencement du siècle passé, en 1720, la flamme se jeta dans un coin de la rue Tristin, et à l'instant même cette flamme se trouva un incendie; tout brûlait, la ville entière s'enveloppa dans cette fumée, dans ce feu impitoyable; l'incendie dura dix jours, ardent, féroce, implacable; à chaque instant tombait dans ce brasier épouvantable, quelque vieux débris des anciens âges que la flamme démolissait bruyamment; l'ancienne tour de l'horloge, bâtie sur les ruines vigoureuses

Copyright les éditions d'Artay Lyon 2008

d'un temple païen, entraîna dans sa chûte l'immense beffroi, dont la cloche géante faisait bondir les vieux cœurs à l'annonce du danger, les jeunes cœurs à l'annonce de la fête. Quand elle eut dévoré huit cents maisons de cette ville désolée, la flamme s'arrêta enfin. — D'où venait l'incendie? Un homme ivre avait mis le feu à la ville; mais ce peuple était trop malheureux pour chercher à de si grandes misères une cause si simple. Quand il se vit ruiné par la flamme, sans toit, sans pain, sans espoir, le peuple de Rennes se rappela, avec plus d'énergie qu'il n'avait jamais fait, ses résistances aux impôts de 1675 et la cruelle façon dont il avait été traité par le duc de Chaulnes, gouverneur au nom du roi Louis XIV. Triste souvenir! résistance imprudente; histoire qu'il faut dire pour bien expliquer où en était l'administration de la province de Bretagne, quelle était la cause de l'irritation populaire, et enfin quelles étaient les attributions du gouverneur de province. Avant le roi Louis XIV, le gouvernement de chaque province du royaume de France était comme l'apanage inviolable des plus grandes seigneuries de la couronne. Le gouverneur de chaque province était inviolable. C'était une façon de vice-roi qui exerçait, librement et sans contrôle, plusieurs des droits de la royauté. Les gouverneurs de province avaient remplacé en France les *missi dominici* des rois de la première race; le gouverneur levait des soldats, il en disposait arbitrairement; il était à la fois gouverneur et lieutenant général, ce qui lui donnait une double autorité sur les citoyens et sur les soldats. — Plus tard, quand l'autorité royale fut arrivée à son extrême puissance, la couronne songea à modifier cette autorité presque souveraine. En effet, les gouverneurs de province nommés par le roi ne furent plus que des administrateurs de l'autorité royale. Dans cette nouvelle position qui leur était faite, le roi restait le maître absolu de les révoquer; le gouverneur prêtait serment de fidélité entre les mains du roi; ses provisions étaient vérifiées au parlement de la province qu'il administrait; le premier président avait le pas sur le gouverneur, excepté dans les provinces du Dauphiné et de la Franche-Comté. L'éclat, la fortune, l'entourage, tout ce qui pouvait augmenter la dignité extérieure, un état princier, telle était la position d'un gouverneur de province. Il avait une compagnie des gardes. « M. de Chaulnes, dit madame de Sévigné, me fit la plaisan-« terie de m'envoyer quérir par ses gardes, m'écrivant que j'étais « nécessaire pour le service du roi, et que madame de Chaulnes « m'attendait à souper. » Et plus loin : « M. de Lavardin est demeuré

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

« à Vitré pour faire son entrée à Rennes. Il est présentement le gou-
« verneur depuis le départ de M. de Chaulnes, et il n'est plus suffo-
« qué par sa présence, de sorte que les trompettes, les gardes, tout
« est étalé. Il est venu me voir en cet équipage avec vingt gentils-
« hommes de cortége; le tout faisait un véritable escadron. Dans le
« nombre de ces gentilshommes étaient des Lomarias, des Coëtlo-
« gons, des abbés de Feuquières et plusieurs qui ne s'estiment pas moins
« que les autres. » De tous les gouverneurs de province en 1789, un seul existe aujourd'hui; c'est l'ancien gouverneur du Poitou. Il l'était déjà en 1776; il avait trois ans alors : c'est Sa Majesté Louis-Philippe Ier, roi des Français. Sous le règne de Louis XIV, la France se divisait en trente-neuf gouvernements. Le gouvernement du duc de Chaulnes est célèbre dans les fastes de la Bretagne. La vieille province qui avait déjà osé résister à Richelieu, voulait défendre contre le roi tout-puissant le peu des anciennes institutions et libertés qu'elle avait sauvées de son indépendance. Elle était criblée d'impôts; elle avait été forcée de racheter les derniers édits au prix de cinq millions deux cent mille livres, et le clergé avait donné en outre cinq millions, sous le nom quelque peu ironique de don gratuit. Là-dessus on s'était révolté; on avait jeté à M. de Chaulnes de la boue et des pierres. Cinq ou six cents bonnets rouges bas-bretons avaient crié à la tyrannie; ils avaient pillé Fougères, et le bailli de Forbin, capitaine-lieutenant de la première compagnie des mousquetaires du roi, lieutenant général des armées de Sa Majesté, était venu en Bretagne avec six mille hommes pour châtier la province, ou plutôt, comme dit un témoin oculaire, pour la ruiner. De cette révolte des Bretons sous Louis XIV, nous ne voulons pas d'autre témoignage que les récits épars dans les lettres de madame de Sévigné. Elle a écrit, sur les lieux mêmes, le récit de ces misères, et ces misères, elle les raconte sans trop de pitié il est vrai, sans trop de sympathie, comme une très-grande dame qui a dansé avec le roi et qui ne sait rien de mieux que l'obéissance passive. Mais enfin, même dans ce récit peu charitable, nous retrouvons, et c'est là l'important, les Bretons et la Bretagne, de 1675 : « Les troupes sont à Nantes, commandées par Forbin, qui a l'ordre d'obéir à M. de Chaulnes; mais comme ce dernier est dans son Fort-Louis, Forbin avance et commande toujours. On dit que nos mutins demandent pardon; je crois qu'on leur pardonnera moyennant *quelques pendus!* » Cependant la révolte ne recule pas devant les dragons, et la colère des troupes royales s'accroît de la résistance même. Alors la ven-

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

geance des soldats devient atroce, et madame de Sévigné elle-même prend en pitié ces pauvres Bretons égorgés sans miséricorde. « Nos pauvres Bas-Bretons s'attroupent quarante, cinquante par les champs, et dès qu'ils voient des soldats, ils se mettent à genoux et disent : *Meâ culpâ !* C'est le seul mot de français qu'ils disent. On ne laisse pas de pendre ces pauvres Bas-Bretons. Ils demandent à boire, du tabac, *et qu'on les dépêche !* Après les campagnes, les villes seront châtiées, les bourgeois aussi bien que les paysans, paieront la révolte de leur vie et de leur fortune. — On menace Rennes (6 septembre) de transférer le parlement à Dinan : ce serait la ruine entière de cette province. La punition qu'on veut faire à cette ville ne se fera pas sans beaucoup de bruit ! »

En effet, trois jours après, tant la vengeance marche vite : « M. de Chaulnes est à Rennes avec beaucoup de troupes ; il a mandé que *si l'on résistait ou si l'on faisait le moindre bruit*, il ôterait pour dix ans le parlement de cette ville. Cette crainte fait tout souffrir. Je ne sais pas encore comme ces gens de guerre *en usent à l'égard des pauvres bourgeois !* » Bientôt la menace de M. de Chaulnes s'accomplit ; ces mêmes états de Bretagne, que François I^er^ avait sollicités en personne, que Henri le Grand a reconnus, un simple gouverneur de province, au nom de Louis XIV, les exile et les disperse à son gré. « M. de Chaulnes a transporté le parlement à Vannes : c'est une désolation terrible ; la ruine de Rennes emporte celle de la province... On ne croit pas que nous ayons d'états, et si on les tient, ce sera encore pour acheter les édits que nous achetâmes deux millions cinq cent mille livres il y a deux ans, et qu'on nous a tous redonnés ; et on y ajoutera peut-être encore de mettre à prix le retour du parlement à Rennes. M. de Montmoron (il était Sévigné et doyen du parlement de Bretagne) s'est exilé ici (aux Rochers) pour ne point entendre les pleurs et les cris de Rennes, en voyant sortir son cher parlement. Me voilà bien Bretonne, comme vous voyez ; mais vous sentez que cela tient à l'air que l'on respire, et aussi à quelque chose de plus ; car de l'un à l'autre, toute la province est affligée ! »

Quelques jours plus tard, le 30 octobre de la même année, quand la province est punie *au point de ne s'en remettre jamais*, et pour achever *de tout ruiner*, on apprend que Nantes est occupée militairement. « On a fait une taxe de cent mille écus sur le bourgeois, et si l'on ne trouve point cette somme dans vingt-quatre heures, elle sera doublée et *exigible par les soldats*. On a chassé et banni *toute une grande*

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

rue, et défendu de les recueillir sous peine de la vie; de sorte qu'on voyait tous ces misérables, femmes accouchées, vieillards, enfants, errer en pleurs au sortir de cette ville, sans savoir où aller, sans avoir de nourriture ni de quoi se coucher. Avant-hier, on roua un violon qui avait commencé la danse et la pillerie du papier timbré : il a été écartelé après sa mort, et ses quatre quartiers exposés aux quatre coins de la ville. On a pris soixante bourgeois : on commence demain à pendre. Cette province est un bel exemple pour les autres, et surtout de respecter les gouvernants et les gouvernantes; de ne point leur dire d'injures et de ne point *jeter de pierres dans leur jardin.* » A coup sûr il est impossible, pour quelques pierres jetées dans le jardin d'un homme, de se venger d'une façon plus féroce; à les voir torturer la Bretagne entière, on dirait en effet qu'ils veulent en finir avec elle. En vain madame de Sévigné s'écrie-t-elle *qu'à force d'avoir pendu l'on ne pendra plus;* les rigueurs continuent, mais la confiscation, l'exil, la mort, rien n'y fait; plus le Breton est accablé, et plus il fait entendre son cri de détresse et de haine. Il meurt, mais en maudissant la main qui le frappe; il meurt au cri de : « *Vive la Bretagne!* » Les bourreaux s'avouent vaincus; les supplices augmentent la résistance; la misère ajoute à l'horreur de ces réactions. M. de Louvois est impitoyable; il a traîné à Vannes les vieux juges du parlement, et ces vieillards y sont tombés malades! « Quant au parlement, on voulait le faire consentir, pour se racheter de l'exil, qu'on bâtît une citadelle à Rennes; mais cette noble compagnie voulut obéir fièrement, et partit plus vite que l'on ne voulait. » Puis elle ajoute, vérité cruelle, et c'est là le grand malheur des gouvernements absolus : « On aime mieux les maux que les remèdes. »

Telle a été cette prise de possession violente; voilà par quelles dragonnades le roi Louis XIV vint à bout de la province de Bretagne. On la traite comme un pays conquis; on n'imagine rien de mieux que la hâche du bourreau pour briser ces résistances! Mon Dieu! sans remonter jusqu'au roi Louis XIV; sans aller plus loin que M. le régent, ce galant prince d'une âme affable, d'un esprit bienveillant, peu vindicatif et peu sanguinaire d'habitude, nous retrouverons la même cruauté contre la Bretagne. A peine le roi Louis XIV fut-il mort, que M. le régent avait demandé à la province appauvrie une somme de trois millions, et à l'instant même, pour avoir hésité, les états sont dissous, trente mille hommes envahissent la Bretagne de Nantes à Dinan. Attaquée dans ses priviléges, dans sa fortune, dans le respect qui était dû

Copyright les éditions d'Amay Lyon 2008

à un pareil peuple, la province prend les armes, la révolte se dresse tout armée; elle a pour chefs : les Bon-Amour, les Talhouët, les Rohan; ah! même l'Espagne n'est pas si loin qu'on ne puisse l'appeler, comme on a fait au temps de la Ligue. — M. le régent se conduisit avec autant d'orgueil féroce que Louis XIV lui-même; il brisa la révolte; il fit du vieux maréchal de Montesquiou l'instrument énergique et passionné de ses vengeances. O misère! les révoltés furent livrés à une commission militaire, et, le 26 mars 1719, sur un échafaud tendu de noir, à la lueur des torches, furent exécutés sur la place Gaslin à Nantes, par le bourreau, les sires du Guet, de Pontcallet, de Mont-Louis, du Coëdic, — quatre des beaux noms de la Bretagne. Pour tout dire, ces cruelles représailles furent accomplies par les dragons des Cévennes, des bandits ivres de sang, et pourtant ces bandits acceptèrent, comme des gentilshommes, tous les duels qui leur furent proposés. Les égorgeurs se battaient en champ clos, contre quiconque venait leur dire : *Mort au meurtrier*! l'épée des Bretons en laissa plus d'un sur le carreau, et enfin les dragons furent retirés de la Bretagne. Ajoutez à ces désordres l'incendie de Rennes et la banqueroute de Law, qui enleva à la province de Bretagne une grande quantité de son argent comptant. — Mais, Dieu merci, ce n'est pas l'incendie qui vient à bout des villes et des empires; ce qui est brûlé se relève; au contraire, quand le temps renverse, il est difficile de réparer les brèches qu'il fait lentement. — Rennes se releva; elle fut rebâtie dans de grandes proportions, trop grandes peut-être, car, sortie de ses cendres, elle est restée triste et silencieuse : la vie, le mouvement, l'activité manquent à ces longues rues qui rappellent, d'une façon solennelle, le silence et l'écho des rues de Versailles; le magistrat et le professeur remplissent la ville de cette vie sérieuse et correcte qui ne ressemble en rien au mouvement du commerce, de l'industrie, à l'utile agitation d'un peuple qui gagne sa vie dans l'activité affairée et l'énergie puissante du carrefour; même l'étudiant de cette université savante, l'étudiant, la race éveillée et sans souci, joyeuse parce que c'est l'âge qui le veut, on dirait qu'il est saisi de la torpeur universelle; l'étudiant de Rennes a trop d'espace à remplir, pour tout remplir.

Sur la place principale de la ville s'élève un vaste palais d'une architecture massive mais imposante, c'était autrefois le palais du parlement, c'est encore aujourd'hui le lieu consacré à l'étude et à l'application des lois. A peine Henri II eut-il créé un parlement en

Copyright les éditions d'Artray Lyon 2008

Bretagne, que ce fut un vif sujet d'ambition pour la ville de Nantes et pour la ville de Rennes. L'une et l'autre, depuis le commencement de l'histoire régulière, elles se disputaient, avec des droits égaux bien que différents, l'honneur insigne d'être la capitale de la province. Dans ce conflit, honorable pour les deux cités, Rennes l'emporta sur Nantes; l'arrêt du conseil privé est daté du 21 janvier 1561 : Le 15 septembre 1618, sur l'emplacement de l'ancien cimetière de Saint-François, fut posée la première pierre du tribunal par M. le premier président de Bretagne, messire Jean de Bourgneuf de Cicé. Ce somptueux édifice, construit sur les plans de l'architecte Desbrosses, ne fut terminé qu'en 1654. Des peintres habiles ont prodigué, sur les voutes et sur les murailles, les merveilles de leur art : Noël Coypel, Gosse, Jouvenet surtout; — et en effet trop d'honneurs ne pouvaient être accordés à ce sanctuaire des lois d'une province qui a compté tant d'illustres, excellents et éloquents légistes. Qui les voudrait nommer tous ici et compléter cette liste, glorieusement et saintement commencée par Saint-Yves, l'avocat qui est au ciel, entreprendrait un immense travail. François Douaren, l'ami et l'émule du célèbre Cujas; Eginard Baron, l'ami de Douaren et comme lui professeur de droit à l'école de Bourges; le savant, l'ingénieux, le respectable historien et magistrat Pierre d'Argentré, énergique vieillard qui fut, avec Dumoulin, le plus grand jurisconsulte de son siècle, mort dans l'exil le 13 janvier 1590; il faut le regarder et l'honorer comme le réformateur de la coutume de Bretagne. Qui encore? Pierre Hévin, l'auteur des *Questions féodales;* les *Consultations* de Pierre Hévin ont acquis l'autorité de la chose jugée. Interrogez l'enceinte parlementaire, et vous verrez reparaître, comme par enchantement, les plus sincères défenseurs des anciennes libertés : M. de la Jaluère, le premier président, qui paie de toute sa fortune un arrêt qu'il a prononcé et qui se trouve un arrêt injuste; Poulain du Parc, grand avocat, l'auteur des *Principes du droit français;* le premier il a soulevé bien des questions qui occupent encore les plus hardis légistes. Et les noms célèbres de ces hommes, l'honneur de la science, le mur d'airain de la justice, ils sont partout en Bretagne : Lachalottais, que nous allons retrouver tout à l'heure, Lanjuinais, honnête homme au plus fort des colères sanglantes de la Convention nationale, *« resté pur au milieu de tant d'orages*, » disait le roi Louis XVIII; le savant criminaliste M. Legraverend : voilà des noms et des travaux dont une province doit être fière! Mais que disons-nous? Gerbier lui-même, ce Gerbier

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

l'inspiré, l'éloquent et brillant génie dont le nom seul porte avec lui tant de souvenirs des luttes les plus acharnées et les plus brillantes, ce bâtonnier célèbre de l'ordre des avocats de Paris, dont on ne pourrait croire les triomphes aujourd'hui, si nous n'avions pas aujourd'hui même, sous nos yeux, pour rendre tout croyable et tout possible, cet orateur excellent, l'orgueil du barreau français, nommé quatre fois bâtonnier de son ordre, honneur qu'eût envié Gerbier lui-même[1].

La fondation de l'école de droit en Bretagne remonte aux derniers ducs de Bretagne. Jean V et François Ier sollicitèrent auprès du saint-siége la permission d'établir une université dans la ville de Nantes; mais ce fut en 1460, sous le règne du dernier duc, que la bulle fut accordée pour l'établissement de l'université bretonne. Cette université se composait, dans le principe, d'un docteur, un théologien, quatre physiciens-médecins, quatre maîtres ès arts, vingt-sept légistes et quarante et un canonistes; cette université fut transférée provisoirement à Rennes en 1590 et établie définitivement en cette ville en 1735, « afin, était-il déclaré dans l'édit, que les élèves pussent entendre les plaidoiries et connoître les décisions dont elles étoient suivies. »

Parmi les professeurs de l'école de Nantes, école savante qui brille encore d'un si vif éclat (nous ne pouvons parler que de ceux qui sont morts), il en est plus d'un qui mérite les souvenirs et les regrets de la science. On sait les travaux, on sait la mort de l'excellent M. Carré. Il est mort dans sa chaire, au milieu de ses élèves, à l'instant où sa dernière leçon allait finir (1832). M. Toullier, le célèbre professeur de l'école de Rennes, a écrit un livre immense qui passe à bon droit pour le chef-d'œuvre de la science et de l'enseignement; —un homme d'un rare esprit, d'une inépuisable bienveillance, d'un grand courage, savant et ingénieux orateur, dont la vie se rattache au plus terrible événement de notre âge après la chute de l'empire, la chute des princes de la branche aînée de la maison de Bourbon, M. de Corbière, avait professé le droit dans les chaires de Rennes avant de venir se mêler à ces orages et à ces tempêtes, dans lesquels il est resté comme enseveli. Hélas! même la faculté des lettres établie naguère à l'université de Rennes, comme un complément nécessaire à ces

[1] M. Chaix d'Est-Ange :

His genus, ætas, eloquentia æqualia fuêre; magnitudo animi par, item gloria.

SALLUSTE.

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

fortes et sévères études, à peine si elle existe depuis six ans, et déjà elle compte parmi ses morts son professeur le plus brillant et le plus aimé. Intelligence rapide, parole abondante et vive qui rappelle dans tout leur éclat les meilleures leçons données en Sorbonne; noble esprit, noble cœur, la science d'un gentilhomme qui abhorre le pédantisme, et qui regarde de très-haut toutes choses pour les expliquer de très-haut, tel était M. Lehuërou; une mort subite, incroyable, fatale, l'a enlevé naguère (1843) au plus bel avenir, à la science historique, dont il était le brillant adepte, et aux belles-lettres, qu'il aimait, et pour lesquelles il avait déjà tant fait, à l'âge de trente-sept ans [1].

Mais si la ville de Rennes est quelque peu solennelle et sérieuse, en revanche, le paysage éclate au loin, resplendissant d'une grâce et d'une fraîcheur qui échappent à la description. Les bords plantureux de la Vilaine se chargent à chaque instant de riantes maisons enveloppées dans leur frais rempart de feuillage; tour à tour se présentent, aux regards charmés du voyageur : la Prévalaye, le château de Blossac, Pont-Réan et Bourg-des-Comptes; hautes collines, splendides vallées, ombrages charmants, perspectives sauvages, riches aspects d'une nature grande et forte. Sous tous les rapports, la ville de Rennes est véritablement la grande ville de ce département de la Bretagne; Montfort est à peine un grand village, Rhédon est un port, les villes même de Vitré et de Fougères, créneaux jadis formidables, et leur château gothique, à demi enseveli dans les ruines, ne sont plus guère qu'un tableau des siècles devanciers que les peintres copient sans s'inquiéter de l'histoire. Voilà ce que devient l'histoire : « *une ruine qui trempe dans un marécage et qu'on appelle château!* » comme dit La Bruyère. Les seigneurs de Vitré, ces princes magnifiques et généreux que nous avons rencontrés dans tant de batailles, hélas! ils ont été remplacés par des malfaiteurs; cette maison presque royale est devenue une prison tout comme le château de Saint-Germain, qui se souvient de François I^er^ dans ses décombres, et le château de Gaillon, bâti par le cardinal d'Amboise. O douleur! ces riches demeures sont remplies de blasphèmes, de haillons, de misères! Ce séjour des élégances princières est devenu un lieu de malédictions et de grincements de dents. A ces conditions sans pitié et sans respect, il est impossible

[1] M. Lehuërou est l'auteur de deux bons livres remarquables, dans lesquels la critique historique a su prendre les formes d'un très-beau style : *Institutions mérovingiennes.* — *Histoire des institutions des Carlovingiens.*

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

de reconstruire l'histoire. Mieux vaut la ruine complète, mieux vaut le hibou dans les bois, le vent du soir dans les créneaux, la clématite qui grimpe aux murailles croulantes, le revenant, à l'heure de minuit, sur ces balcons que l'on dirait brodés par les fées ; mieux vaut le lierre, manteau de funérailles, et surtout et mille fois, adorons la charrue, qui remplace par l'épi de blé le donjon féodal ; tout vaut mieux que cette insulte impitoyable infligée aux monuments de l'histoire. Des bandits dans l'appartement d'Anne d'Autriche, des hommes de plaisir et des grisettes avinées dans la chambre où Louis XIV vint au monde, des forçats dans les jardins du château de Gaillon, des repris de justice dans la salle des gardes des seigneurs de Vitré !

Que parlons-nous de ruine et d'oubli ? Il n'y a pas de ruine pour la grâce éternelle ; il n'y a pas d'oubli pour le génie, qui ne peut pas mourir ; les villes disparaissent sans laisser de trace, et le sable va garder l'empreinte d'un pas féminin, pourvu que la femme qui a passé par là ait été digne de notre admiration reconnaissante et de nos respects. Rien ne meurt, que ce que les hommes oublient ! Non loin de Vitré, quelle est cette grande maison de belle apparence que le voyageur cherche de loin, au milieu de ce parc verdoyant ? C'est la maison de madame de Sévigné, c'est cette terre des *Rochers*, retraite charmante et sérieuse qui a conservé comme un parfum ineffable des grâces et de l'esprit du dix-septième siècle français. Là vivait, sous le règne du grand roi, attentive aux moindres détails de cette histoire si remplie de courage, de bonheur et de génie, cette grande dame née en Bourgogne, élevée à la cour, et qui *ne s'est pas si fort égarée en Bretagne*, disait Bussy, qu'elle ne soit restée un des souvenirs les plus aimés et les plus glorieux de la province qui a produit Le Sage et Descartes. Madame de Sévigné appartient en effet à la Bretagne par une longue habitude autant que par la famille de son mari le marquis de Sévigné, allié aux plus anciennes maisons de la Bretagne, aux Clisson, aux Duguesclin, aux Rohan. Ce nom seul des Rochers nous rappelle les instants heureux, l'éloquence enjouée, les plus beaux jours de la fille célèbre du baron de Rabutin-Chantal. Même, sans l'avoir parcourue cette terre des Rochers dont chaque allée nous est connue, il nous serait facile de retrouver les moindres traces de cet esprit ingénieux, de cette tendresse infinie, de cette philosophie pratique dont madame de Sévigné nous a laissé d'intarissables modèles. Certes, les paysages de la Bretagne sont pleins d'éclat, de variété, de charme, de puissance ; on s'y perd, on les aime, on les chante ; on

Copyright les éditions d'Art Lyon 2008

vous salue tout au loin, *montagnes d'Arré*, remplies d'ombre et de soleil; et pourtant, ô puissance des souvenirs, même à cet horizon

Les montagnes d'Arré.

sans fin, nous préférons une pierre mémorable, un champ de bataille, une chaumière, une ruine! Madame de Sévigné, où est-elle? Et quand je l'ai rencontrée, enfin, je me prosterne avec respect. Oui, elle est là, je la retrouve, je la vois dans ces longues allées, veuve à vingt ans, remplissant avec la gaieté d'une belle âme les difficiles devoirs de la femme chrétienne et de la mère de famille, économe avec bon sens, libérale avec sagesse, honorable, honorée, l'œil vif et bleu, les longs cheveux blonds et bouclés, la main très-belle, pensive ou rieuse tour à tour :

Se laissant aussi peu d'être belle que sage.

Pour sa retraite de Bretagne, la jeune femme quittait avec joie les fêtes splendides de Versailles naissant, les causeries sans fin de la place Royale, les amis et les admirateurs enthousiastes de cette jeunesse florissante, enviée, déjà célèbre; les beaux esprits qui ont fondé l'hôtel Rambouillet : Voiture, Balzac, Ménage, Chapelain, l'abbé de Montreuil, Segrais et Conrart; les grands seigneurs qui voulaient prendre leur part de ces fêtes de l'esprit : le prince de Conti, le prince de

- Copyright les éditions d'Amay Lyon 2008 -

Condé, M. de Turenne, le duc d'Orléans, et les belles dames; madame de Longueville, madame de Rambouillet, madame de La Fayette; et les maîtres dans l'art d'écrire, illustres génies, génies de l'école de la marquise de Sévigné : Bossuet, Corneille, Racine, La Fontaine, Molière. Elle quittait non-seulement sans peine, mais avec joie, tout le grand siècle et ces gloires nombreuses dont elle était la sœur, pour aller se réfugier dans l'ombre modeste et dans la paix profonde de sa Bretagne bien-aimée. Elle aimait *les Rochers*

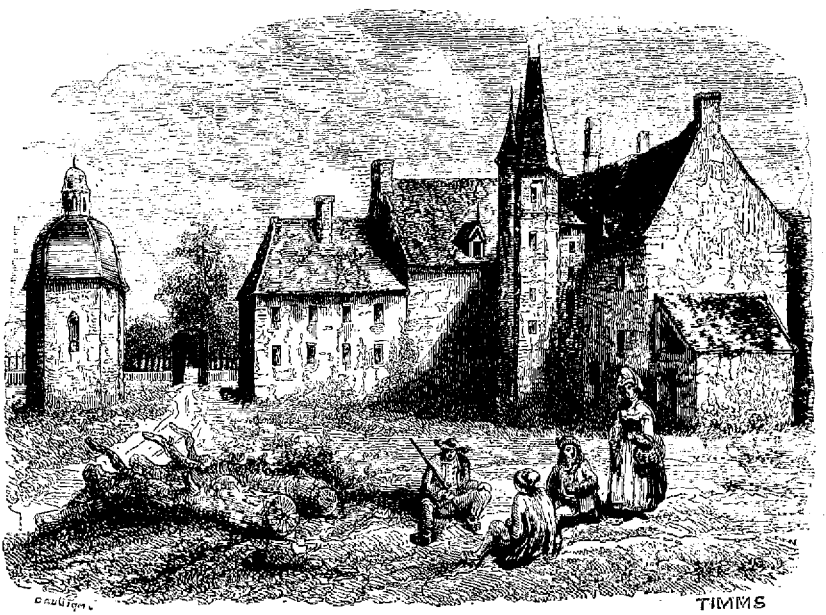

Les Rochers.

comme si elle eût été en effet une enfant de la Bretagne. Le marquis de Sévigné avait été lieutenant de Fougères, et dans ce vallon arrosé par un des affluents de la Vilaine, madame de Sévigné avait passé les seuls instants heureux de son mariage. C'est un pays varié et pittoresque; on dirait une forêt des plus beaux arbres : le hêtre, le châtaignier, le chêne, confondent leur feuillage; le château est posé sur un vaste plateau, à l'horizon peu étendu; ce ne sont, tout autour de la maison, que jardins, feuillages, clôtures et fossés; — les *Rochers*, si l'on veut, mais ces rochers se cachent sous la plus fraîche verdure. Le vieux manoir était déjà, il y a un siècle et demi, une des vieilles maisons de la province de Bretagne; l'escalier occupe une des tourelles; le château est flanqué de deux tours,

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

quelque peu sombres et féodales; on comprend que la force a passé par là : retraite austère à tout prendre pour cette jeune femme l'honneur éloquent des beaux salons du Luxembourg, du Palais-Royal et du Louvre. Oui, mais le bon sens et la probité de cette noble dame ne pouvaient pas rencontrer, plus loin des fêtes, des joies, des délires, des passions de Louis XIV à trente ans, une retraite plus fidèle, plus respectée et plus sûre. Bientôt madame de Sévigné fut populaire dans cette retraite qu'elle aimait. Absente, on l'attend; présente, on la recherche; elle quitte Paris avec joie et en bel équipage : deux calèches, sept chevaux de carrosse, un cheval de bât qui porte son lit, sept chevaux de main, trois ou quatre hommes à cheval; elle emmène avec elle monsieur son fils, *dont les maîtresses ne seront pas inconsolables;* elle a pour l'accompagner et pour la servir son valet de chambre Beaulieu et sa femme de chambre Hélène, à qui maître Beaulieu fait un doigt de cour. — *Je voudrais me voir passer dans ma voiture,* s'écrie-t-elle. — La veille, elle a dîné chez M. de Coulanges; le lendemain, elle part pour Vitré; à Palaiseau, déjà, son meilleur cheval, le *plus beau de France,* boite tout bas; on s'arrête où l'on peut, par exemple chez M. de Lavardin, au château de Malicorne; on part à deux heures du matin pour éviter l'extrême chaleur; on relit en chemin, en guise de bréviaire, les bonnes pièces de Corneille, le livre nouveau de Nicole, que l'on prend pour *de l'étoffe de Pascal;* enfin, après un voyage de douze jours, tout autant, on approche du but, on va revoir son parc, sa maison, ses belles allées, son petit cabinet. Quand les gens des Rochers apprennent l'arrivée de leur dame et maîtresse, ils accourent au-devant d'elle; c'est fête tout le long de la route qui conduit de Vitré au château; Vaillant, le concierge des Rochers, a mis plus de quinze cents hommes sous les armes, le ruban neuf à la cravate, pour mieux recevoir leur maîtresse. A la tête de ces honnêtes vassaux, s'avance maître Pilois le jardinier, Pilois *qui a élevé jusqu'aux nues,* avec une probité admirable, ces beaux arbres que la dame a plantés. A l'intérieur, tout est prêt pour recevoir la dame de céans. Lasmechin, le second valet de chambre, ouvre à grand bruit les portes de la chambre de sa maîtresse, et décore sa table de ses livres favoris : *les Provinciales de Pascal, les tragédies de Corneille, les premières comédies de Molière, l'histoire de Guichardin, les œuvres de Nicolle* et *le dernier roman de mademoiselle de Scudéri,* dont elle aimait les grands coups d'épée. Que madame de Sévigné va être heureuse pendant les beaux jours! c'est aux

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

Rochers qu'elle aime à vivre; c'est là qu'elle fait l'économie de son temps, de son âme, de son esprit, de sa santé, de sa fortune; là, elle prépare l'avenir et la grandeur de sa maison; là, elle pare son esprit de toutes les belles choses dont elle est le juge le plus écouté et le plus difficile; là, elle oublie les fatigues, les joies et les ambitions de la cour; là, elle revient sur ses études favorites : le latin, l'italien, le grec, l'espagnol; elle laisse les contes de La Fontaine pour s'occuper des comptes de ses fermiers. Tout lui plaît, tout la charme. C'est aux Rochers surtout que le rossignol, le coucou, la fauvette, ces chanteurs des forêts de la Bretagne, célèbrent dans leurs chants *le triomphe du mois de mai;* c'est aux Rochers surtout que l'automne retrouve ses beaux jours de cristal *qui ne sont plus chauds, qui ne sont pas froids; jamais la belle maîtresse d'Endymion* ne jeta sur la fraîche campagne des rayons plus doux et plus calmes. Quelle joie d'oublier le fracas de Fontainebleau et de Versailles dans les fêtes naturelles de la fortune médiocre, dans l'obscurité éclairée de la campagne! — Le *Mail* existe encore, il s'arrête encore à cette longue avenue dans laquelle M. de Sévigné et sa mère se cherchaient toujours. «Madame, il fait chaud dans le Mail; il n'y a pas un brin de vent; la lune y fait les effets les plus plaisants du monde. » Il était minuit quand on vint annoncer la lune à la jeune dame, et aussitôt la voilà qui prend sa coiffe et qui s'en va, vêtue à la légère, *donner cette marque de respect à la lune;* la lune, en revanche, dessine sur le tronc des arbres, au milieu des allées, toutes sortes de douces et caressantes images. C'étaient là de grands plaisirs : être seule et causer, de si loin, avec sa fille adorée; créer, en se jouant dans cette solitude, la plus belle langue française; se promener dans ces bois, *la canne à la main,* en rêvant à la philosophie de Descartes, aux austérités chrétiennes de Port-Royal. Voilà la fête des Rochers. — Sans compter que dans l'occasion nous sommes une bonne et libérale maîtresse; nous tenons bien nos comptes, c'est vrai, mais que le métayer, ou le meunier, ou le fermier, soient en retard, celui-ci de huit cents francs, celui-là de mille francs, l'un de cinq, l'autre de trois cents écus, et qu'absolument ils ne puissent pas nous payer, nous leur faisons la remise de tout le passé, les engageant à mieux faire pour l'avenir. D'ailleurs nous en avons qui nous paient rubis sur l'ongle. Par exemple, cette belle petite fermière de Bodigat, qui nous est venue trouver l'autre jour, nous avons été un instant bien injuste envers elle. Il est vrai qu'elle avait de beaux yeux brillants, une belle taille, une robe de drap de Hollande, la jupe

Copyright les éditions d'Arnay Lyon 2008

de tabis, les manches tailladées : elle était charmante ; elle nous devait huit mille francs. O Seigneur Dieu ! avons-nous crié tout bas, cette femme est trop belle pour payer ses dettes, et cependant elle les a payées ! Et ce matin encore, ce Bas-Breton qui est entré dans notre grande salle avec des sacs de tous côtés, il en avait sous ses bras, dans ses poches, sous ses chausses... c'était trente francs que nous devait le bonhomme, et il nous les apportait en gros sous. Nous avons aussi notre fermier de Buron (le douaire de madame de Sévigné), *qui est un gros monsieur ;* on l'appelle monsieur le fermier ; il est fort honnête homme, mais la ferme a dévoré en réparations plus de mille pistoles, et les revenus sont pris pour deux ans. Ce sont *d'étranges mécomptes*, et comme sa mère voudrait tenir le chevalier de Sévigné pour qu'il vît un peu, par lui-même, « ce que c'est que l'illusion de croire avoir « du bien quand on n'a que des terres !... » Si les bois des Rochers sont beaux, en revanche les chemins de Vitré étaient impraticables ; mais le roi et M. le duc de Chaulnes ont ordonné de les raccommoder *pour faire un chemin comme dans cette chambre ;* et tous les paysans de la seigneurie de Sévigné, sous la conduite des cochers voisins, y seront envoyés lundi. Aux Rochers, tout est beau, même la pluie, car on saisit le moment d'entre deux nuages pour faire planter au bout de la grande allée, du côté du Mail, une espèce de *petit labyrinthe*, et un autre au bout de l'*allée infinie*, où l'on pourra se mettre à couvert de l'ondée, et causer, et lire, et jouer. Ces deux petits parasols ou parapluies seront un agrément et une commodité, et ne nous *coûteront presque rien*. Aux Rochers, Pilois est le favori : « Je préfère sa conversation à celle de plusieurs qui ont acquis le titre de chevalier au parlement de Rennes. » Puis elle ajoute : « Voilà les grandes nouvelles de nos bois, je serais tentée de les faire mettre dans le *Mercure galant*. » On a fait mieux que cela, madame, les grandes nouvelles des Rochers, on les a mises dans l'histoire. Si cependant l'hiver arrive enfin, s'il faut absolument convenir que le ciel est froid, eh bien ! on a la ressource du fagot, on a la pyramide de fougère odorante ; on reprend ses habits de décembre, les promenades sont plus sérieuses, on *relit les Conversations de Descartes, la Prédestination des saints de saint Augustin, les Lettres de saint Prosper et saint Hilaire*, et aussi, qui le croirait ! on relit les *Contes de Perrault*. « Ah ! s'écrie-t-elle de cet air enjoué qui ne la quitte jamais, même quand elle est triste, si j'avais dans ces bois la feuille qui chante, oh ! la jolie chose qu'une feuille qui chante ! » Puis, venant à penser qu'elle était peut-être in-

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

grate envers la Providence, elle se rétracte à l'instant même : « Je suis une ingrate, mes feuilles chantent : j'y entends mille oiseaux tous les matins. » La feuille qui chante, madame, la feuille qui chantera éternellement sa douce causerie d'esprit, de grâce et de tendresse maternelle, c'est la page que vous écrivez. Telle est la vie cachée, câline, correcte, silencieuse, murmurante de tous les jours. On se cache aux Rochers; on y vit au soleil, à la pluie, loin des regards. Donc, qui que vous soyez, à moins d'être de ses bons amis, car cette femme rebelle aux passions dangereuses, est restée fidèle à l'amitié et à l'amour maternel jusqu'à la fin de sa vie; n'allez pas troubler madame de Sévigné dans sa solitude des Rochers, ou bien, tant pis pour vous! si vous êtes ennuyeux et importun, vous serez traité de main de maître.

La dame de ces lieux veut être seule, elle s'est arrangée de façon à passer sa journée à sa guise. Elle a bien préparé, ce matin même, sur deux tables différentes, quantité de livres choisis, toute une tablette de dévotion et de morale, toute une tablette d'histoires admirables, de poésies, de nouvelles et de mémoires; quant aux romans, les romans sont méprisés et renfermés dans de petites armoires, voilà toute la compagnie que la châtelaine veut recevoir pour huit jours. Les beaux livres! *on ne met pas la main sur un, tel qu'il soit, qu'on n'ait envie de le lire tout entier.* — Donc, nous voilà heureuse, pourvu que nul importun ne vienne troubler cette heureuse solitude! Voilà l'inquiétude! Et pourtant, à quoi bon venir? nous n'attendons personne, et *notre pot est étrange à écumer.* — Au moins, ce qu'il y a de bon, c'est que lorsqu'il y a du monde au château, et quand on n'a pas pu éviter les importuns, on leur fait comprendre *que le bel air de la cour c'est la liberté*, et du même pas madame de Sévigné va se promener, *pour se consoler* de n'être pas seule. Certes la dame de ces beaux lieux ne serait pas contente si l'on se montrait d'une grande insensibilité à la vue de son château; mais cependant n'y allez pas sans être invité, et même si vous êtes invité froidement, n'y allez pas, croyez-moi. Rappelez-vous madame et mademoiselle Du Plessis, comme madame de Sévigné les traite : « Mademoiselle Du Plessis parle toujours, et Dieu me fait la « grâce de ne l'écouter pas; elle joue la dévote, la capable, la pen- « seuse, la petite poitrine. » Et madame de La Hamélinière, *cette madame qui n'aime point à marcher et qui va se pâmer de rire avec les femmes de chambre, une de ces femmes qu'il faudrait assommer à frais communs.* « C'est une sotte belle femme qui ne sait pas deux choses. » Et les

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

jeunes demoiselles de Vitré, mademoiselle de Kerborgnes, mademoiselle de Kerlouches, mademoiselle Bonnefoi de Croque-Oison; — et de rire aux éclats ! — Vous avez aussi madame de Launay : *bariolée comme la chandelle des Rois,* elle ressemble « au second tome d'un mé- « chant roman, ou *au roman de la Rose* tout d'un coup. » Et la *Bigarre,* qui joue *Tartuffe* au naturel. — Aussi, comme on est heureux quand on voit partir cette *chienne de carrossée* qui emporte cette *Duplesserie* par une pluie horrible. *Le flux les amena, le reflux les emmène.* Au contraire, la lune, la cloche, les beaux froids, quand les feuilles tombent, ah ! ce sont là des fêtes toujours nouvelles. Ne croyez pas cependant que nous ne fassions pas de temps à autre les honneurs de notre maison, comme il convient à une grande dame que nous sommes. Par exemple, le mercredi 31 juillet 1680, nous avons donné à la princesse de Tarente une belle collation; nous avons eu un peu recours à nos voisins, car les perdreaux étaient encore bien rares à cette époque, et nos voisins, grands chasseurs, nous en ont *prêté* quatorze. Oui, mais le lendemain le duc et la duchesse de Chaulnes, le gouverneur de la province et sa femme, ont envoyé savoir si madame de Sévigné *voulait de leurs respects.* Madame de Sévigné a répondu qu'elle irait elle-même, n'ayant nul dessein d'attirer chez elle l'éclat qui les environne. « C'est une belle chose, s'écrie-t-elle, que d'aller dépenser quatre ou cinq cents pistoles en fricassées et en dîners pour l'honneur d'être la maison de plaisance de M. et de madame de Chaulnes, de madame de Rohan, de M. de Lavardin et de toute la Bretagne[1]. — C'était sa maxime : « Ceux qui se ruinent me font « pitié; c'est la seule affliction dans la vie qui se fasse toujours sentir « également, et que le temps augmente au lieu de la diminuer. » — A coup sûr elle était dans un de ces accès d'économie, lorsqu'elle vit tomber aux Rochers le fils d'un gentilhomme de ses amis. Comme le jeune homme était beau garçon, qu'il avait un beau justaucorps boutonné jusqu'en bas, la dame fut d'abord ravie de cette figure; « mais « hélas ! dès qu'il ouvrit la bouche, il se mit à rire de tout ce qu'il

[1] Pour compléter l'histoire de la toute-puissance et du despotisme des gouverneurs de province, lisez, dans les historiettes de Tallemand des Réaux, l'historiette de madame *la gouvernante,* duchesse de la Meilleraie : « A Nantes, *car c'est son empire,* elle faisait asseoir « toutes les principales de la ville autour d'elle, *sur de petits tabourets hauts de demi-pied.* « — On n'osait danser sans le lui avoir fait savoir, et quand elle avait promis de s'y trou- « ver, elle attendait que tout le monde fût assemblé, et puis elle mandait qu'elle n'y pouvait « aller, et alors il *fallait renvoyer les violons,* et c'eût été un crime capital *que d'avoir fait* « *une assemblée quand madame avait témoigné qu'elle n'en pouvait être !* »

Copyright les éditions d'Amay Lyon 2008

« disait, et moi, quasi à pleurer. Il a une teinture de Paris et de « l'Opéra; il chante, il est familier, il vous dit bravement :

Quand on obtient ce qu'on aime,
Qu'importe, qu'importe à quel prix !

Puis elle ajoute: « L'amour est quelquefois bien inutile de s'amuser à ces sottes gens. » — Quand se réunissent à Rennes les états de Bretagne, toute la province est en fête; ce ne sont que bals, festins, réceptions magnifiques; l'impôt devait être doublé par ces fêtes sans fin. — « Je ne suis guère contente de passer ma vie dans un pareil tracas; « quand je dois être hors de Paris, je ne veux que la campagne. « — Je crains le bruit qu'on va faire en ce pays; je crains le bruit « et le tracas de Vitré; si je quitte Paris et mes amis, ce n'est pas « pour paraître aux états; mon pauvre mérite, tout médiocre qu'il « est, n'est pas réduit à se sauver en province comme les mauvais « comédiens.... — Le beau mérite, de l'emporter sur mesdemoiselles « de Kerborne et de Kerquoison ! — Je ne vous dis pas les honneurs « que l'on me fait dans ces états, cela serait ridicule! Dimanche der- « nier, je vis entrer quatre carrosses à six chevaux dans ma cour, avec « cinquante gardes à cheval, plusieurs chevaux de main et plusieurs « pages à cheval : c'étaient M. de Chaulnes, M. de Rohan, M. de La- « vardin, MM. de Coëtlogon, de Lomaria, les barons de Guais, les « évêques de Rennes, de Saint-Malo, MM. d'Axonges et huit ou dix que « je ne connais pas. Je reçois tout cela; et après une promenade dont « ils furent fort contents, une collation très-bonne et très-galante, « sortit du Mail, et surtout du vin de Bourgogne qui passa comme « l'eau de Forges. »

Ce qui la contrarie encore plus que de donner à dîner chez elle, c'est d'aller dîner chez les autres. La ville de Rennes passe sa vie à donner à dîner; il faut dîner chez le premier président, chez le gouverneur, qui habite le vieux château; il faut dîner chez l'évêque de Rennes (Jean-Baptiste de Beaumanoir) : « *Ce sont des festins continuels; on dépense son pauvre esprit en petites pièces de quatre sous; il n'y a pas un grain d'or à tout ce qu'on dit.* » Puis, elle ajoute, avec un regret bien exprimé et bien senti : « *Ah! mon Dieu! quand pourrai-je mourir de faim et me taire!* » Au reste, les fêtes que donnait M. le duc de Chaulnes à Vitré étaient véritablement des fêtes royales. Il dépensait bien au delà des 30,000 écus de supplément que lui donnaient les états de Bretagne. On mangeait à deux tables dans le même lieu; ma-

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

dame la duchesse tenait une des tables, son mari tenait l'autre. « La bonne chère est excessive; après avoir fait murmurer les Bas-Bretons, M. de Chaulnes *sait les radoucir à table;* on remporte les plats de rôti tout entiers; *et pour les pyramides de fruits, il faut hausser les portes.* » Vous croyez que ceci est une plaisanterie de madame de Sévigné, rien n'est plus sérieux, et même elle ajoute : « Nos pères ne comprenaient pas qu'il fallait qu'une porte fût plus haute qu'eux. »

Ces Bretons étaient dans le fait de grands buveurs, de grands mangeurs; il en venait *des quantités inimaginables,* attirés par cette grande chère : *toute la Bretagne était ivre.* « Un jour, chez M. de Chaulnes, on s'est mis à boire, *mais boire, Dieu sait!* on a porté plus de quarante santés; celle du roi avait été portée la première, et tous les verres cassés après l'avoir bue; » c'est que le roi avait écrit de sa propre main des bontés infinies pour sa bonne province de Bretagne, et lui avait fait remise de cent mille écus pour reconnaître la bonne grâce qu'on a eue à lui obéir.

On avait pendant le dîner un régal de violons, de hautbois et de trompettes. Après le dîner s'ouvrait le bal. On s'est fort amusé à voir danser M. de *Bruquenvert* et mademoiselle *Kerikiniki.* « MM. de Lomaria et Coëtlogon dansaient, avec deux Bretonnes, des passe-pied merveilleux et des menuets, d'un air que les courtisans n'ont pas, à beaucoup près. Ils y font des pas de Bohémiens et de Bas-Bretons avec une justesse et une délicatesse qui charment. » Après ce petit bal, on vit entrer en foule tous ceux qui arrivaient pour tenir les états. En effet, le lendemain se sont ouverts les états de la province : M. le premier président, MM. les procureurs et avocats généraux du parlement, huit évêques, MM. de Morlac, Lacoste et Coëtlogon le père, M. de Boucherat et cinquante Bas-Bretons, *dorés jusqu'aux yeux;... cent communautés.* La fête durait tant que les états restaient ouverts. Toutes les maisons de la ville luttaient de fêtes et de magnificence; c'était un jeu, une chère, une liberté, qui attiraient tout le monde. « Quinze ou vingt grandes tables, un jeu continuel, des « bals éternels, une grande *braverie;* voilà les états! » La maison de M. d'Harouïs *était le Louvre des états.* « Je ne crois pas, dit madame de Sévigné, *qu'il y ait une province assemblée qui ait un aussi grand air que celle-ci.* Puis, elle ajoute (et cela se comprend, car nous sommes en plein Louis XIV) : Les états ne doivent pas être longs; il n'y a qu'à demander ce que veut le roi; *on ne dit pas un mot, et voilà qui est fait.* « On a demandé trois millions, nous avons offert, sans chicaner,

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

« deux millions trois cent mille livres; du reste, M. le gouverneur « recevra cinquante mille écus, M. de Lavardin quatre-vingt mille « francs, deux mille pistoles à M. de Molac, à M. Boucherat, au pre- « mier président, au lieutenant de roi, etc.; deux mille écus au comte « des Chapelles, autant au petit Coëtlogon, le reste des officiers en « proportion; voilà cette province! » Aussi un Bas-Breton, témoin de ces magnificences, disait avec esprit qu'il pensait *que les états allaient mourir, de les voir ainsi donner leur bien à tout le monde.* « Il faut « croire qu'il passe autant de vin dans le gosier de nos Bretons que « de l'eau sous les ponts, puisque c'est là-dessus que se prend l'ar- « gent qui se donne à tous les états. » J'oublie trois ou quatre cents pipes de vin qu'on y boit, et si je ne comptais pas ce petit article, les autres ne l'oublieraient pas, car c'est le premier.—Cependant au plus fort de ces prodigalités, madame de Sévigné ne demande rien pour elle-même : « J'ai fait plaisir à plusieurs personnes, j'ai fait un dé- « puté, un pensionnaire; j'ai parlé pour des misérables, et *de Caron « pas un mot,* c'est-à-dire rien pour moi, car je ne sais point deman- « der sans raison. »

On retrouve madame de Sévigné partout dans cette contrée de Bretagne; elle avait aux portes de Rennes une terre qui s'appelait Buron; elle avait, à Vitré même, un bel hôtel qui s'appelait *la Tour de Sévigné,* car cette maison, bâtie sur le fossé, faisait partie des fortifications de la ville; elle l'appelait sa tour, et elle y logeait toutes les fois qu'elle allait souper chez madame de Chaulnes, qu'elle allait au bal ou à la comédie voir jouer le *Tartuffe* ou *Andromaque,* ou, mieux encore, quand M. de Lomaria devait danser. « Hier, dit-elle, j'ai reçu toute la Bretagne à ma tour de Sévigné (12 août 1671). »

C'est dans ces fêtes que se montraient les plus beaux jeunes gens de la province : Tonquédec, le comte des Chapelles, l'abbé de Montigni, évêque de Saint-Pol-de-Léon, et M. de Rohan, *qui n'est pas si pâle que M. de Lomaria.* Mais enfin, quand les fêtes sont passées, la dame des Rochers revient avec une grande joie dans sa douce retraite. Elle n'aime que les Rochers; c'est là qu'elle dépense son esprit en louis d'or : « Je me promène toute seule jusqu'à la nuit, et Dieu « sait à quoi je ne pense point! Ne craignez point pour moi l'ennui « que me peut donner la solitude; hors les maux qui viennent de « mon cœur, je ne suis à plaindre en rien; mon humeur est heureuse, « elle s'accommode et s'amuse de tout... Si vous me demandez com- « ment je me trouve des Rochers, après tout ce bruit, je vous dirai

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

« que j'y suis transportée de joie; j'ai un besoin de repos qui ne se « peut dire; j'ai besoin de dormir, j'ai besoin de manger, car je « meurs de faim à ces festins; j'ai besoin de me rafraîchir, j'ai be- « soin de me taire; tout le monde m'attaquait et mon poumon était « usé; enfin, ma chère enfant, j'ai retrouvé mon abbé, ma Mousse, « ma chienne, mon Mail, Philis, mes maçons. » Puis elle ajoute, car elle veut être juste pour tout le monde : « Il y a des gens qui ont bien « de l'esprit dans cette immensité de Bretons; il y en a qui sont di- « gnes de me parler de vous. » Il est vrai de dire aussi que plus d'un Breton s'est trouvé assez d'esprit pour remettre à sa place cette charmante femme qui raille avec tant de grâces et si peu de malice. « Je « vis, avant dîner, chez M. de Chaulnes, un homme au bout de la « chambre, que je crus être le maître d'hôtel; j'allai à lui et lui dis : « — Mon pauvre monsieur, faites-nous dîner, je meurs de faim. Cet « homme me regarde et me dit : — Madame, je voudrais être assez « heureux pour vous donner à dîner chez moi; je me nomme Pé- « caudière, ma maison n'est qu'à deux lieues de Landernau. C'était « un gentilhomme de Basse-Bretagne ! » Tels sont les vrais plaisirs de madame de Sévigné, voilà ce qui lui est uniquement bon : recevoir des lettres de sa fille par les bons soins de Dubois, le commis de la poste, cultiver sa terre, réparer sa maison. Justement les maçons sont en train d'élever la chapelle des Rochers; c'est l'abbé de Coulanges qui en a donné les plans; les ouvriers travaillent avec ardeur, la chapelle sera finie avant la Toussaint, et la chapelle achevée, on inscrira, en lettres d'or, cette parole de saint Paul : *Soli Deo honor et gloria !— A Dieu seul, gloire et louange !* ce qui sent un peu l'hérésie; mais on la dédiera à la Vierge. La chapelle sera belle et simple; elle aura pour tout ornement un tableau sur l'autel, un crucifix vis-à-vis du tableau; rien de plus : « car je crois fermement que l'ordre est la volonté de Dieu. » Savez-vous un plus joli tableau de genre que celui-là : « J'ai fait planter la plus jolie place du monde; je me plante moi-même au-dessus de la place, où personne ne me tient compagnie, parce qu'on meurt de froid : la Mousse fait vingt tours pour s'échauffer; l'abbé va et vient pour nos affaires, et moi je suis fichée là, avec ma casaque, à penser à vous, ma fille, car cette pensée ne me quitte jamais. » Dans les beaux jours, on ne plante pas, on fauche, et l'on fane. « Savez-vous « ce que c'est que faner? faner est la plus jolie chose du monde, « c'est retourner du foin en bâtifolant dans une prairie; dès qu'on « en sait tant, on sait faner. » — Et, voyez la honte ! seul de toute sa

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

maison, M. Picard le valet de pied, Picard, frère du laquais de madame de Coulanges, il a répondu, quand tout le monde fanait, que ce n'était pas son métier. « Ma foi, la colère m'a monté à la tête! » Bref, on a mis M. Picard à la porte : quoi de plus juste? « C'est le garçon du monde qui aime le moins à faner. » — Douces histoires que vous raconte l'écho sonore qui répétait si bien : *le nom de la belle Madelonne.* A cette heure encore, la place de *ce petit rediseur* est indiquée par un carreau de marbre. Quelle joie d'évoquer tant de souvenirs! joie un peu triste, un peu sérieuse, comme le parc des Rochers. Jamais écrivain, jamais poëte n'a été populaire à l'égal de cette femme; bien mieux que tous les historiens par métier, madame de Sévigné reconstruit l'histoire de notre province sous le règne du grand roi. La France sortait alors de la guerre religieuse, elle avait épuisé ses discordes civiles; elle avait subi Richelieu, toléré Mazarin, payé les dettes du surintendant Fouquet; il ne s'agissait plus que de dompter les provinces qui résistaient encore à la toute-puissance royale. Cette fois enfin, la société française est constituée; la France de Louis XIV, de madame de Sévigné et de Racine, va savoir enfin ce que c'est que l'élégance, l'urbanité, l'atticisme. Cette histoire de l'esprit et des grâces de Versailles, transportés dans la Bretagne, madame de Sévigné l'a écrite sans le savoir. Dans cette maison des Rochers vous retrouverez, en effet, les grands noms et les beaux esprits de la place Royale : M. de Pomenars, qui va lui-même se voir pendre en effigie; M. d'Harouïs, le trésorier des états de Bretagne; M. l'évêque de Saint-Malo, M. de Chésières; M. le président de Mesmes; M. de Mont-Moron; madame de La Fayette et M. de La Rochefoucauld, et madame de Marbœuf. C'est une véritable *camaraderie*, un mot de sa création. On parlait aux Rochers la belle langue du palais de Versailles, on y vivait à la bretonne. Laissez-nous vous montrer, en passant, une des plus jolies créatures qui aient foulé d'un pas léger le gazon de cette prairie. Cette enfant est une jeune Bohémienne. « Elle me fit extrêmement souvenir de votre « danse, je la pris en amitié; elle me pria d'écrire en Provence « pour son grand-père, *qui est à Marseille.* — Et elle disait : *il* « *est à Marseille*, d'un ton doux comme si elle disait : *il est à Vin-* « *cennes!* C'était un capitaine bohème d'un mérite singulier, de « sorte que je lui promis d'écrire à Vivonne (M. de Vivonne, général « des galères). Je n'ai pu refuser cette grâce au ton de la petite fille, « et au menuet le mieux dansé que j'aie vu depuis ceux de made-

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

« moiselle de Sévigné; c'est votre même air, elle est de votre taille, « elle a de belles dents et de beaux yeux. »

Mais la grande fête, ce n'est pas de régner sur l'esprit, et sur les belles grâces du beau monde; notre fête attendue, la gloire de notre maison, c'est demain qu'elle arrive. Tout est prêt : les allées sont bien sablées, la maison est nette et brillante, Pilois a fait de son mieux; les Rochers sont sous les armes et mettent au défi les plus difficiles connaisseurs. Oh! pour cette fois, la fête sera complète, la dame de Paris sera bien heureuse, elle attend son guidon, son bel esprit, l'amoureux de Ninon de Lenclos et de la Champmeslé, cet homme qui cause si bien, qui lit à merveille, qui est l'ami de Despréaux, qui dîne au cabaret avec La Fontaine; hardi, plein de sang-froid, très-calme, même dans ses passions, adorant sa mère dont il a fait sa grande confidente, adorant sa sœur, qu'il entoure de ses bons soins et de ses tendresses. C'est lui, c'est lui-même! il arrive enfin cet homme tant désiré. — Le voilà, l'enfant prodigue! Sa mère est allée l'attendre au bout du parc. Il arrive en toute hâte, mais sans trop se presser; c'est un homme qui aime ses aises, qui commande à son enthousiasme, qui connaît sa mère, et qui sait très-bien que pourvu qu'il arrive, elle sera trop heureuse pour songer à trop le gronder. C'étaient là les grandes heures des Rochers, les grandes joies. En pensant à ses enfants, madame de Sévigné chantait tout bas cette chanson : *Hélas! quand viendra-t-il ce temps, bergère?* Et en effet, jamais joie ne peut se comparer à la joie de cette mère quand son fils est là. Elle le tient, elle peut lui parler tout le jour, elle peut se promener avec lui dans sa maison, dans ses jardins, causant de tout et causant à cœur ouvert. Son fils lui lit des bagatelles, il est le roi des bagatelles; il débite des chapitres de Rabelais à mourir de rire; il lit des comédies qu'il *joue comme Molière* — des vers, des romans, des histoires; il fait des chansons avec sa mère; il est fort amusant, il a de l'esprit, il entend bien, il entraîne; on lit le Tasse, on lit même *Cléopâtre;* on attend que le guidon soit parti pour reprendre quelque belle morale de Nicolle; mais ne faut-il pas bien passer sa vie avec un peu de joie et de repos? Ne croyez pas cependant que toutes les lectures soient frivoles; on lit Montaigne, Pascal, Quintilien, saint Jean-Chrysostome, Tacite *dans toute la majesté du latin;* les jours de grande pluie on épuise un in-folio en douze jours — l'*histoire des Variations*, par exemple; « ah! le beau livre à mon gré! le temps passe comme un éclair. » Parfois la

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

mère et le fils vont se promener jusqu'à la ville voisine, jusqu'à Fouësnel, dans une calèche à six chevaux. *Il n'y a rien de plus joli, il semble qu'on vole.* Bonne mère, fière et forte, voici la justice qu'elle se rend à elle-même, en parlant de ce fils tant aimé : « Il n'y a rien « de bon, rien de droit, rien de louable que je ne tâche de lui inspirer ou de lui confirmer. » Et elle ajoute : *Il a grand plaisir à causer avec moi.* Et puis la vie des Rochers est si réglée; on se lève à huit heures; jusqu'à neuf heures que la messe sonne, on va prendre la fraîcheur des bois. Après la messe on s'habille, on se dit bonjour, on s'en va cueillir des fleurs d'oranger, on dîne, on lit, ou l'on travaille jusqu'à cinq heures. A cette heure on se promène dans ces aimables allées. « J'ai un laquais qui me suit, j'ai des livres, je change de place, et je varie le tour de mes promenades : un livre de dévotion et un livre d'histoire; on va de l'un à l'autre, cela fait du divertissement: un peu rêver à Dieu, à sa providence, posséder son âme, songer à l'avenir. Enfin, sur les huit heures, la cloche sonne, on soupe pendant l'entre chien et loup, puis on retourne *à la place Coulanges*, au milieu de ses orangers, en franchissant cette belle porte de fer, et ces cinq belles grilles en face du château, qui séparent le parterre du parc des Rochers. Voilà cette heureuse vie : mais enfin, le monde nous rappelle, Paris veut nous revoir, nous avons notre gendre à protéger; nous devons faire notre cour au roi de France; adieu mes pauvres Rochers, adieu mes livres, mon prie-Dieu, mes rêves, mes châteaux en Espagne et surtout en Provence, tantôt gais, tantôt tristes; mes belles allées sablées et parées, nos après-souper si gais! Heureuses demeures du *far niente!* il est écrit sur la porte : *Sainte liberté,* et à la ligne suivante : *Fais tout ce que tu voudras!*

Qui le croirait? dans ce même arrondissement de Vitré il y a encore un rocher, et ce rocher s'appelle *la Roche aux Fées.* On vous montre cette merveille dans un champ voisin de la forêt du Theil. Figurez-vous une galerie formée d'énormes pierres de teinte rougeâtre, et recouverte de véritables dalles qui n'ont pu être apportées là que par des géants. — C'est étrange! mais la vraie fée, nous l'avons laissée aux vrais Rochers. — Et d'ailleurs, pourquoi s'arrêter si longtemps à ces pierres qui n'ont plus de sens? Mieux vaut contempler, sur le rivage, la mer qui jette au loin ses gronderies et ses étincelles. — La route est remplie des souvenirs de nos premiers chapitres. Voici les pittoresques débris de *Saint-Aubin-du-Cormier;* voici *Bécherel,* posé sur son roc comme un grand nid de vautour; plus nous avançons,

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

et plus l'Océan se fait entendre. Le Mont-Saint-Michel n'est pas loin, et, tout au delà, la Normandie étend ses plaines verdoyantes. A partir de cette plage solennelle commence véritablement la Bretagne; saluez la limite murmurante, le Coësnon, dont l'eau se perd dans les sables mouvants. A l'horizon, cette ligne sombre et noire qui s'étend sur l'Océan à fleur d'eau, c'est l'*archipel Chausey*. A l'ouest sont les marais de Dol. — *Dol* est plus loin, dans les terres. La ville ambitieuse espéra longtemps qu'elle deviendrait la métropole de la Bretagne; et de quel droit? Dol comptait à peine quatre mille âmes dans ses jours d'ambition, et aujourd'hui même elle n'en contient pas davantage. L'évêché de Dol est une surprise; il se compose principalement d'enclaves si peu régulières, que plusieurs paroisses de la Normandie appartenaient à l'évêché de Dol, ou relevaient de l'évêque de Dol. Tout au bord de cette plaine fertile qui va jusqu'à la mer, à partir de cette colline escarpée, s'élève, si l'on peut dire *s'élève*, la ville de Dol. Les grands bois qui l'entouraient encore au seizième siècle appartenaient à la forêt de Scicy, mystérieuse forêt, la patrie des druides, habitée longtemps par les premiers confesseurs de la foi chrétienne; désert qui se souvient des premiers évangélistes en Bretagne : saint Paër, saint Malo, saint Colomban, saint Magloire, saint Brieuc, ardents prédicateurs, dévoués jusqu'au martyre à l'Évangile, qu'ils enseignaient par leur exemple, encore plus que par leur parole. — Où s'arrêtait la forêt de Scicy, où elle commençait, c'est un mystère! Les flots envahisseurs se sont emparés de ces limites au delà de l'île de Césambre et du Mont-Saint-Michel *au péril de la mer*. Scicy allait plus loin dans l'Océan; elle tenait aux deux îles, jadis armoricaines, Gersey et Guernesey. — L'Océan est venu à son tour, qui a tout couvert de son onde impitoyable : la ville même fut menacée; sans la prière de saint Samson, la ville était perdue. Mais le saint s'adressa à celui seul qui peut dire au flot de la mer : *Tu n'iras pas plus loin!* Cette fois, le grain de sable qui devait arrêter l'Océan, ce fut une église. — L'Océan, vaincu, a reculé dans son lit, laissant, en témoignage de son passage et de sa défaite, le vaste espace qu'on nomme le *Marais-de-Dol*. Les hommes sont venus à leur tour, tenant en main cette force qui accomplit tant de miracles, la bèche et la charrue, et ils ont repris sur l'Océan même cette terre dévastée. — L'Océan, docile à la prière de saint Samson, a reculé devant le soc de la charrue. Hélas! il n'y a pas déjà si longtemps, — longtemps pour les hommes, mais pour l'Océan, c'est un jour, — en 1770, vers le solstice d'été, la terre

Copyright les éditions d'Art Lyon 2008

trembla dans le Marais-de-Dol, avec grand bruit et grande agitation de la mer ; tout à coup des masses d'eau souterraines se frayèrent un passage à travers le sol, et jaillirent à plusieurs pieds de hauteur. La plaine entière fut inondée, la moisson perdue, le bétail noyé ; les hommes, épouvantés de ce terrible prodige, se sauvèrent en toute hâte, laissant à l'inondation leurs maisons et leur pauvre fortune. Où fuir? comment éviter ce désastre? que devenir dans ce flot qui écume? La cathédrale de Dol ouvrit ses portes et servit de refuge à ces malheureux.

Philosophes sceptiques, ne dites pas que la forêt de Scicy est une fable : on vous fera toucher du doigt ces vieux chênes sur lesquels Velléda, la prêtresse des Gaules, cueillait le gui sacré. En effet, dans le Marais-de-Dol, dans les grèves du Mont-Saint-Michel, se retrouvent des arbres entiers que la vague engloutit depuis le règne des druides. — L'été, quand la nuit est tombée sur cette terre des marécages, soudain la flamme bleuâtre s'élève de cet abîme à peine fermé, flottant météore que le paysan de Bretagne regarde, non pas sans prier pour les âmes errantes des trépassés qui attendent que la prière des vivants les délivre du purgatoire! Ne touchez pas à ces croyances ; elles sont autant de motifs de prières, de consolation et d'espérance! — Saint Samson (cinquième siècle) a été le premier évêque de Dol. La cathédrale, d'une rare magnificence et dont la description appartient au crayon de l'artiste, plus encore qu'à la parole écrite, a été élevée sous l'invocation de ce pieux bienfaiteur de la Bretagne. A une petite distance de la ville se trouve une grosse pierre, et cette pierre a fait le tourment des savants, qui, comme on sait, sont de grands assembleurs de nuages : on l'appelle *Pierre du Champ-Dolent*. Cette pierre isolée, énorme, est-elle placée là par un caprice de la nature dans un de ses grands bouleversements, est-ce un monument druidique, une pierre commémorative apportée par les Romains dans un instant de caprice et d'orgueil, et pour prouver qu'ils ont passé par ces domaines? — Voilà la question! comme dirait Hamlet le prince de Danemark qui, lui aussi, a dû rencontrer de pareils phénomènes dans son royaume du Nord.

Oh! oh! voici un monument moins solennel et moins débattable, un monument de joie et de gourmandise, l'enseigne des gourmands et des buveurs, la moisson éternelle de la mer, la fête de Paris, l'ornement et l'introduction des festins, le promontoire des douces folies et des orgies innocentes, le roc savoureux chanté par les gais enfants

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

d'Épicure, adoré par Désaugiers, reconnu par Béranger lui-même, — *le rocher de Cancale*, pour tout dire, — là, tout en face de la baie surmontée de ces maisons blanches qui ont un si bel air de propreté, d'abondance et de contentement.

Saint-Malo n'est qu'à trois lieues du *groin* de Cancale; la ville est bâtie sur une île à l'embouchure de la Rainé; elle ne tient au continent que par une simple chaussée. On dirait un grand vaisseau de granit prêt à s'élancer vers l'inconnu, l'idéal des marins. En effet, cet îlot de Saint-Malo, fils de l'Océan, est un véritable navire à l'ancre, bercé par les tempêtes; les arbres ressemblent à des mâts qui attendent la voile lointaine. L'air, le ciel, le nuage, le bruit, la nuit, le jour, tout rappelle, à Saint-Malo, la vie du matelot des lointains rivages. — Vie de matelots, passion de la mer, amour de l'orage, orgueil de l'écume salée, pêche et bataille, canon et abordage! tel est Saint-Malo. Ce vaisseau est ancré par une ancre éternelle qui touche au fond de la mer. — Dans ce vertige et dans cet amour de tout ce qui sent le goudron et la poudre, sont venus au monde, balancés par tous les vents de malédiction et de triomphe, de victoire et de tempête, d'intrépides marins dont le nom ressemble à des fables: Duguay-Trouin, par exemple, et Jacques Cartier et Surcouf, loups de mer, héros, soldats, capitaines; un grand homme, un grand navigateur, un forban; le boucanier à côté de l'amiral; Christophe Colomb, voisin de l'écumeur de mer. Surcouf, c'est l'héroïsme poussé jusqu'à la folie: il a quelque chose de la renommée des grands pirates; c'est un nom que les Anglais n'auront garde d'oublier, tant cet homme leur a causé d'insomnies! — Pour tenir une belle et digne place dans une histoire régulière, parlez-nous de Duguay-Trouin et de Jacques Cartier. René Duguay-Trouin est né en effet à Saint-Malo, le 10 juin 1673; il fut élevé aux écoles de Rennes, et jamais la ville des étudiants n'avait rencontré un plus vif, plus impétueux et plus amoureux compatriote que celui-là. On ne parlait que des enlèvements, des échelles de soie et des coups d'épée du jeune bachelier, aussi fut-il bien vite rappelé à Saint-Malo: d'abord on en voulait faire un évêque, mais quand on vit comment tournait le prélat futur, on en fit un mousse. Sa première campagne est de 1680; il partit, joyeux et bien réprimandé, sur un navire qui appartenait à sa famille. Rien ne manqua à ce premier voyage: la tempête, l'incendie, le naufrage, l'abordage, la bataille contre les navires d'Angleterre et de Hollande, si bien que l'éducation de notre marin fut tout

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

SAINT MALO.

- Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008 -

de suite des plus complètes. Aussi, dès son second voyage, il abordait avec une seule frégate quinze vaisseaux marchands. — Il en fit tant, que bien vite on parla de lui comme d'un porte-épée qui valait la peine qu'on s'en inquiétât, et pourtant c'était le règne des grands courages et des grands esprits de la mer : d'Estrées, Duquesne, Tourville, Jean Bart, Château-Renaud, Forbin, les conquérants de la mer au nom de Louis XIV ! A dix-huit ans, Duguay-Trouin commandait un navire que lui avait confié son père, et comme la tempête l'avait jeté sur l'Irlande, il ne voulut pas donner un démenti à la tempête, et il s'empara d'un château fort. Nous ne comptons pas les vaisseaux anglais pris par ce jeune homme, qui pour commencer, se conduisit quelque peu à la Surcouf : tantôt il brûlait les navires dans le port, tantôt il les prenait, tout armés, dans le port. La Manche lui fut longtemps favorable et propice, mais enfin il y trouva plus fort que lui, puis un coup de canon le jeta sur le pont sans le tuer, et on vous le conduisit à Plymouth. Là il se souvint de son ancien métier d'amoureux à l'école de Rennes, et une belle jeune fille d'Angleterre se donna à lui une heure, après quoi elle le fit libre. Le voilà parti, et sauve qui peut ! huit jours après il attaquait une flotte de trois cents voiles, escortée par deux vaisseaux de guerre ; même l'un de ces navires anglais avait retenu, prisonniers à son bord, Jean Bart et M. de Forbin... Duguay-Trouin reprend au capitaine anglais les brevets de Forbin et de Jean Bart, que l'Anglais avait conservés en témoignage de sa victoire. Il en fit tant que Louis XIV lui envoya une épée d'honneur (notre marin avait vingt et un ans), et même le roi voulut le voir à Versailles. Il fut reçu, comme avait été reçu Jean Bart, avec cette belle grâce royale qui était l'extrême récompense. Son vaisseau s'appelait *la Gloire*, et comme il racontait au roi un de ses combats : « *J'ordonnai*, disait-il, *à la Gloire de me suivre...* — *Et*, reprit le roi, *elle vous fut fidèle.* »

Duguay-Trouin est partout, à ce moment de l'histoire ; il prend des navires, même sur les côtes du Spitzberg ; il se fait sentir aux Anglais, aux Hollandais, surtout aux Espagnols. — On l'a vu à l'œuvre durant la guerre de la succession ; — il a fait lever le siége de Cadix, puis quand il eut raffermi le trône de Philippe V, il marche contre les Anglais et il leur brûle, en pleine mer, *le Devonshire*, qui s'abîme dans les flots. Le comble de cette gloire, ce fut la prise de Rio-Janeiro, et l'Europe entière resta comme éperdue de tant d'audace et de courage. Le 12 septembre 1681, Duguay-

- Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008 -

Trouin était devant la baie de Rio : la ville semblait imprenable; onze jours suffirent pour nous rendre maîtres des remparts, du port, de la ville, des vaisseaux, des immenses richesses de cet entrepôt du Brésil. Il en revint plus de vingt-cinq millions à la France, et au chef de l'expédition une gloire immortelle. La France et le roi avaient besoin d'entendre ce cri de victoire, les temps étaient mauvais, la guerre avait tout ruiné, Louis XIV, lui-même, ne croyait plus à son étoile; il salua avec transport la brillante étoile de Rio-Janeiro. Le roi voulut que Duguay-Trouin fût gentilhomme, il lui donna des armoiries, et pour devise : *Dedit hæc insignia virtus;* il le fit chef d'escadre, commandeur de Saint-Louis, lieutenant général; il agit en vrai roi qui sait récompenser les hommes. En 1731, sous le règne de Louis XV, Duguay-Trouin portait à Alger, à Tunis, à Tripoli, à Smyrne, la terreur de nos armes. Ainsi avait fait Duquesne, le premier vainqueur d'Alger, cet antre des pirates. Duguay-Trouin mourant écrivait au roi Louis XV pour lui recommander sa famille, et le roi répondait comme eût répondu Louis XIV son aïeul. Cet enfant de Saint-Malo, cet homme illustre, l'honneur de la marine française, fut pleuré de la France entière. L'Académie française a mis au concours l'éloge de Duguay-Trouin, et le prix a été remporté par Thomas, le même homme qui a remporté l'éloge de Marc Aurèle. En fait de louanges, je préfère à toutes les recherches académiques la louange que voici : Un jour que Duguay-Trouin passait dans les rues de Saint-Malo, entouré de ses officiers et suivi d'un grand concours de peuple, une belle dame fendit la foule et s'arrêta en face de l'intrépide marin. « Monsieur, lui dit-elle en dessinant avec grâce sa plus belle révérence, pardonnez-moi, mais j'ai voulu voir un héros vivant! »

Un autre enfant de Saint-Malo, Jacques Cartier, mérite les respects de l'histoire; François Ier lui confia un de ses navires, et, le premier des navigateurs de l'Europe, il eut l'honneur d'entrer dans le golfe Saint-Laurent. Content de cette découverte, il revint à Saint-Malo le 5 septembre 1533. Bientôt il fallut repartir; les meilleures gens de la Bretagne sollicitèrent l'honneur d'accompagner le hardi capitaine. Le jour de la Pentecôte, dans la cathédrale, nos marins s'approchent de la sainte table, et, bénis de l'évêque, ils s'en vont avec joie affronter les nouveaux hasards. Cartier, c'est la gloire pacifique, c'est le chercheur de nouveaux mondes qui se fie à la patience, à la sagesse, à la prudence, pour conserver, pour agrandir, pour

- Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008 -

embellir ce qu'il a conquis à force de zèle et de génie. — Avec ces deux-là, Duguay-Trouin et Jacques Cartier, une cité de marins n'a rien à envier à pas une ville maritime, non pas même à la ville qui est fière de Jean Bart, pas même à Gênes, qui a produit Christophe Colomb.

Parmi les gloires pacifiques, nous avons un très-grand médecin, un très-grand professeur dans l'art de guérir, un de ces révolutionnaires éloquents qui laissent éternellement dans la science les traces vivantes de leur génie, M. Broussais, pour tout dire. — Ne parlons pas de Maupertuis. — Enfin, car nous allons ainsi, dans un si petit coin de terre, de gloire en gloire, en voici deux éloquents, illustres, hardis, inspirés entre tous—M. de Lamennais, M. de Chateaubriand. Ce tribun de l'Évangile, ce Bossuet des libertés populaires, dont la parole ardente a jeté autour d'elle tant de flamme et de fumée, M. l'abbé de Lamennais, l'illustre enfant de la Bretagne, est né à Saint-Malo au mois de juin 1782. Justement le roi Louis XVI, qui aimait à récompenser les belles et bonnes actions, venait d'anoblir cette famille, dont le chef, un des armateurs de la ville, avait nourri les pauvres gens pendant un hiver, comme le pain manquait. Notre jeune homme s'appelait Félicité-Robert de Lamennais, et à le voir, jeune enfant d'une malice pétulante, esprit actif et passionné, on pouvait reconnaître à l'avance le rude athlète de l'avenir. Hélas! la jeunesse de ces derniers-nés du siècle de Voltaire et de Diderot devait être remplie d'affreux spectacles. Du sang partout, partout des discordes, les vieilles maisons démolies de fond en comble, les grandes renommées cruellement attaquées, les violences, le chrétien qui s'enfuit et se cache pour prier Dieu au risque de sa vie dans ces temps d'horrible liberté! — voilà dans quelles misères grandit ce jeune homme.—Mais, à douze ans, la campagne est si belle, l'enthousiasme est si grand à tout écouter, à tout saisir; la passion grandit avec le besoin de savoir. Comme les maîtres et les guides lui manquaient, notre jeune homme s'élève tout seul; il apprend, il devine les histoires de Tite-Live et l'*Iliade* d'Homère. — En même temps, car il faut bien obéir à la jeunesse, notre jeune homme s'abandonne aux violents exercices. — L'épée à la main, il est terrible, il brise d'un bras vigoureux les vagues de l'Océan; pas de cheval qu'il ne dompte, pas de fossés qu'il ne franchisse; puis, de temps à autre, cette âme jeune et bien disposée est frappée d'une illumination soudaine; dans ces agitations violentes de l'esprit et du corps, l'Évangile se fait

- Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008 -

jour, la croyance se manifeste, le doute n'est pas entré dans ce jeune esprit qui lit Jean-Jacques Rousseau avec une sincère ardeur. — Puis enfin l'orage se calme; comme fait l'Océan, la France se retrouve dans ces tristes débris; le Dieu remonte sur l'autel, un soldat est monté sur le trône. — M. de Lamennais se fait prêtre. — C'était en 1817, et déjà se manifestaient les premiers éclairs du grand livre qui devait paraître plus tard. — « Les vérités les plus impor-« tantes, s'écriait-il, on les traite comme des bruits de ville. » Aussitôt qu'il est prêtre, l'abbé de Lamennais entre d'un pas solennel dans la carrière chrétienne; il vit uniquement de la pensée chrétienne; il marche dans cette voie sérieuse, sans se préoccuper de toutes les idées dangereuses qui semblent se rattacher, de près ou de loin, à l'œuvre de l'Évangile reconquis. — Et enfin, tout d'un coup, comme un coup de tonnerre dans un ciel serein, en pleine paix de la Restauration, ce livre, ce grand livre, ou plutôt cet immense ébranlement des esprits, des consciences, des âmes, intitulé : *Essai sur l'indifférence en matière de Religion*, vint révéler au monde épouvanté cet admirable génie qui touchait à saint Augustin par la pensée, à Jean-Jacques Rousseau par l'éloquence. C'était étrange et beau, ce jeune homme qui proclamait, en présence même du vieux trône rétabli sur sa base, en présence de la vieille religion triomphante avec les vieux rois de France, que rien n'était fait encore, mais au contraire que tout était perdu si on ne trouvait pas un moyen de sortir enfin de cette torpeur léthargique. Oui, la société est perdue dans l'Europe chrétienne, si quelque souffle puissant ne suffit pas à ranimer de son inspiration jeune et forte ces ossements arides. Voyez où nous en sommes venus! « Le bien, le mal, l'arbre qui donne la vie et celui qui pro-« duit la mort, nourris par le même sol, croissent au milieu des « peuples qui, sans lever la tête, passent, étendent la main et saisis-« sent leurs fruits au hasard. »

Aussi bien, jamais plus beau livre ne porta un plus grand coup dans les âmes; les bons esprits de la Restauration, les âmes sincères restèrent épouvantés, entendant parler cette terreur si vraie. L'heure était donc arrivée, prédite par Bossuet lui-même : « Je prévois, disait-il, « que les libertins et les esprits forts pourront être discrédités; non par « aucune horreur de leurs sentiments, mais parce qu'on tiendra tout « dans l'indifférence, excepté les plaisirs et les affaires. » En effet, tant que l'esprit doute, l'esprit vit encore; le doute, c'est la lutte; la fièvre est encore un indice de la vie, après quoi il n'y a plus que le

- Copyright les éditions d'Alnay Lyon 2008 -

calme et le silence de la mort. — Mais que faisons-nous là, nous autres profanes, et quelle est notre envie de vouloir soumettre à l'analyse un livre dont on peut dire qu'il a été écrit pour rétablir toute chose dans le Christ : *Instaurare omnia in Christo?*

M. de Lamennais tiendra une page immense dans l'histoire des opinions et des croyances du dix-neuvième siècle. Il aura sa grande part dans l'admiration et dans la censure, dans la louange et dans le blâme de l'avenir.—Mais hommage ou blâme, il restera grand et fier, comme une de ces statues oubliées dans les ruines, que les ruines grandissent encore. Quand la révolution de 1830 fut venue ajouter une indifférence de plus à toutes les indifférences de l'Europe moderne, M. de Lamennais sortit de la lutte du livre pour entrer dans la lutte ardente du journal. Sans le savoir, sans le vouloir, le prêtre se faisait tribun.— Rome seule s'inquiéta de ces nouveaux efforts pour la protection et la défense des idées évangéliques. Elle trouvait que son défenseur allait trop loin, quand elle le vit se placer sur la limite extrême de toutes les libertés de la conscience.—Cité à comparaître devant le tribunal du pontife, M. de Lamennais se met en route; la route fut longue, difficile, remplie de douloureux spectacles qui devaient se refléter plus tard dans les *Paroles d'un Croyant*. Lyon était tombé au pouvoir des ouvriers révoltés, Valence était comme le dépôt de la préfecture de police transportée sur ces beaux rivages pour arrêter les Polonais fugitifs; plus M. de Lamennais approche de Rome et plus il sent fermenter dans son âme indignée le vieux levain des Gracques. Qu'a-t-on fait d'Avignon, ce rempart de la papauté? Il traverse, toujours poursuivi de lamentables souvenirs, Toulon, Cannes, Antibes. — Qui le croirait? le vent tiède de l'Italie, cette mer aux charmants rivages, ces inépuisables richesses de la grande nature, fertiles vallées, ravines profondes, ravissantes beautés de la terre et du ciel, ce chef-d'œuvre de l'amour du ciel pour les hommes, — à peine si le cœur du voyageur s'abandonne un instant à des émotions plus douces... « Telle est, dit-il, la puissance des premières impres-« sions, que dans ces riantes et magnifiques scènes, rien pour moi « n'égalait celles qui frappèrent mes jeunes regards; les côtes âpres et « nues de ma vieille Armorique, ses tempêtes, ses rocs de granit bat-« tus par des flots verdâtres, ses écueils blanchis de leur écume, ses « longues grèves désertes, où l'oreille n'entend que le mugissement « sourd de la vague, le cri aigu de la mouette tournoyant sous la nuée, « et la voix triste et douce de l'hirondelle de mer. » Quel tableau! et

- Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008 -

comme ils savent parler, les uns et les autres, ces nobles enfants de la Bretagne, des beautés sévères de l'admirable Bretagne. — Écoutez encore ce souvenir éloquent de la patrie absente : — « L'ombre des bois, « le bruit de la source qui tombe goutte à goutte, le chant de l'oiseau « dans le buisson, les bourdonnements de l'insecte, l'éclat, le parfum « des fleurs, l'ondoiement de l'herbe que la brise agite; toutes ces « choses, et surtout l'intarissable exhalaison de vie, de cette vie que « Dieu verse à torrents au sein de son œuvre perpétuellement jeune, « perpétuellement ordonnée pour l'ensemble des êtres et pour chaque « particulier, à une visible fin de félicité mystérieuse, raniment l'âme « flétrie, l'abreuvent d'une sève nouvelle, lui rendent sa vigueur qui « s'éteignait. » — Cependant, quand le souverain pontife eut appris que l'auteur du livre de l'*Indifférence* était si proche, le pontife ne voulut pas traiter, pour ainsi dire, de couronne à couronne. M. de Lamennais quitte Rome sans avoir fait juger sa cause. — Le retour n'est pas sans tristesse.—Toujours des choses brisées, des grandeurs anéanties. — Où est la Toscane des Médicis? Le peuple toscan dort, abruti par l'ivresse; Ferrare n'est plus qu'une grande place dévastée où poussent la ronce et le lichen; Venise est plongée dans la fange et dans la mort, et toujours ainsi il va de désolations en abîmes, de hontes en tristesses, — et voilà par quelles routes il a passé. —Il partait pour défendre son journal, *l'Avenir*, — il revint apportant, dans son âme pleine de fiel, *les Paroles d'un Croyant!*—Ah ! le pontife n'a pas voulu le comprendre, Rome n'a pas voulu le juger, l'Église lui refuse toute assistance, eh bien! cette fois le prêtre s'adresse au peuple; si le saint-siége, qui devait le protéger de son ombre, le laisse à découvert, M. de Lamennais fera un appel à ceux qui souffrent! à moi les âmes en peine, les esprits troublés! « Peuple ! Ce livre a été fait pour vous, c'est à vous que je l'of- « fre ! puisse-t-il, au milieu de tant de douleurs qui vous affaissent, « vous ranimer et vous consoler un peu ! — Vous vivez en des temps « mauvais, mais ces temps passeront. — La terre est triste et dessé- « chée, mais elle reverdira; l'haleine du méchant ne pèsera pas « éternellement sur elle comme un souffle qui brûle. — Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, amen ! » — Ainsi il parle à la façon des prophètes, et cette forme biblique, ajoutée à la solennité de sa parole, donne à ces paroles brûlantes quelque chose de la popularité rhythmée et chantée du poëte Béranger. Quel livre! les temps passés s'y déploient dans leur magnificence, dans leur tristesse : — le meurtre du premier homme crie vengeance ! — Et pourtant, « quand vous voyez

- Copyright les éditions d'Alnay Lyon 2008 -

« un homme conduit en prison et au supplice, ne vous pressez pas de « dire : Celui-là est un homme méchant, car avec le premier crime est « venue l'injustice, et avec l'injustice la misère. Or, la justice, c'est la « vie, tout comme la charité c'est la vie ! — et la charité c'est l'égalité ! « Mais contre la tyrannie, il y a la fraternité des hommes entre eux. « Lorsque l'homme est seul, le vent de la puissance se courbe sur la « terre. — Réunissez-vous pour être forts. — Dieu n'a fait ni petits ni « grands, ni maîtres, ni esclaves, ni rois, ni sujets, *il a fait tous les hom-* « *mes égaux !* — La grande question, c'est le travail ; ceux qui disent : Je « ne travaillerai point, sont les plus misérables ! — Mais le travail est « devenu un sujet de tyrannie. On a fait autant de pauvres des travail- « leurs. — Affranchissez le travail ! *affranchissez vos bras !* » Ce livre est le livre du pauvre : « Jamais Dieu n'abandonne les siens ! — Votre patrie, « c'est le ciel ! — Vous n'avez qu'un père, qui est Dieu ! — Avant tout, « il faut être libre ; et pour être libre, il faut être juste ! — Le peuple est « tout. — Qui apparaît autour du Christ ? — Le peuple ! — Qui le voulait « pour roi ? — le peuple ! — Et qui donc a crucifié le Christ entre deux « voleurs ? — Les scribes, les pharisiens, les docteurs de la loi, le roi « Hérode et ses courtisans, le gouverneur romain et le prince des prê- « tres ! » — Et toujours il revient à ces conseils : — « Soyez justes, soyez « charitables, méprisez les richesses — espérez et priez ! — Vous ne réus- « sirez à rien, sans Dieu ! — La liberté est le pain que les peuples doivent « gagner à la sueur de leur front ! — Gloire au soldat ! pitié à l'exilé ! — « et paix aux hommes de bonne volonté ! » A chaque page, à chaque mot de ce livre, on respire comme un âcre parfum de liberté, et à la liberté se mêle l'Évangile : rude combat, noble bataille, victoire poé- tique, nobles aspirations au meilleur avenir !

Plus heureuse et plus complète, moins militante et plus humaine, comme l'étoile du berger lorsqu'elle se lève sur l'Océan calmé, resplen- dit pure et brillante l'étoile souveraine de M. de Chateaubriand dans le ciel poétique et chrétien. — François-Auguste de Chateaubriand est né en 1770 à Saint-Malo, rue des Juifs, dans une maison voisine de la maison où M. de Lamennais devait naître quelques années plus tard. Sa famille appartenait aux anciens Chateaubriand de Beaufort, qui descendent des princes de Bretagne ; il touche ainsi à cette belle comtesse de Foix dont nous vous avons raconté l'histoire. Illustre ori- gine sans nul doute, et presque nécessaire dans un homme qui devait représenter, avec quelle grâce et quel éclat, vous le savez ! le dé- vouement chevaleresque aux vieux rois, aux vieilles croyances. A dix

- Copyright les éditions d'Alloy Lyon 2008 -

lieues de la ville, dans l'intérieur des terres, au delà de Dol, s'élève le château de Combourg : *situé au milieu des forêts dans une contrée re-*

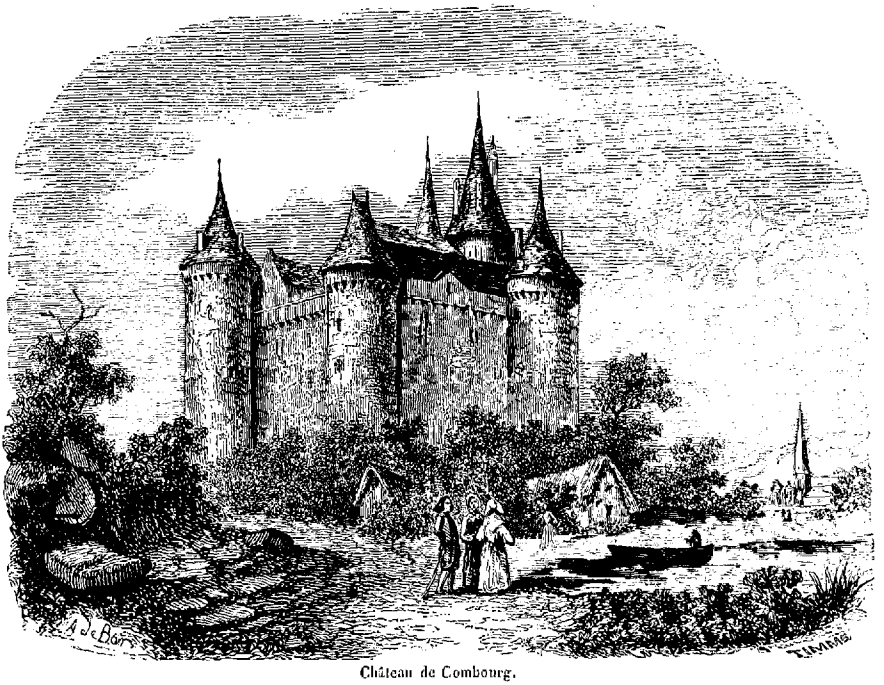

Château de Combourg.

culée. — Ce château de Combourg avait appartenu au duc de Duras, et maintenant il appartenait aux Chateaubriand ; demeure austère, silencieuse, la maison de nos rêves. Là vivait l'antique famille, là grandissaient, sous le regard paternel et sévère du comte de Chateaubriand leur père, six enfants, dont le petit François-Auguste était le dernier-né. L'enfant fut mis en nourrice au village de Plancoët, chez sa bonne nourrice Villeneuve, qui l'éleva avec une sollicitude maternelle. Dans un hameau voisin de Plancoët, à l'abbaye, vivait la grand'-mère maternelle du *chevalier*, c'est ainsi qu'on appelait l'enfant, même chez sa nourrice. Autant la maison de l'aïeule était calme et silencieuse, autant le manoir de l'oncle, à *Montchoix*, était rempli des bruits, des joies et des turbulences de la chasse. —Telles sont les premières années. — Puis l'enfant grandit. — Il grandit à Combourg, — sous le regard sévère de son père, l'austère gentilhomme, très-inquiet de l'avenir de sa maison ; à l'ombre bienveillante de la mère de famille, bonne et tendre femme qui avait conservé dans le vieux manoir les élégantes traditions du grand siècle, car elle avait été élevée elle-

- Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008 -

même par une élève de madame de Maintenon. L'enfance du grand poëte se passa à admirer son père, à aimer sa mère, à voir sourire ses jeunes sœurs. Dans les bois, il écoutait le rossignol; sur le bord de la mer, il jouait avec les enfants et la vague bondissante. « Élevé comme le compagnon des vents et des flots, peut-être dois-je « à cette éducation sauvage quelque vertu que j'aurais ignorée. » Quant au château de Combourg, vous l'avez vu bien désolé et déjà abandonné pour jamais, dans l'histoire de *René* : « J'arrivai au château par la longue avenue de sapins, je traversai à pied les cours désertes, je m'arrêtai à regarder les fenêtres fermées ou à demi brisées, le chardon qui croissait au pied des murs, les feuilles qui jonchaient le seuil des portes, et le perron solitaire où j'avais vu si souvent mon père et ses fidèles serviteurs. Les marbres étaient déjà couverts de mousse; le voilier jaune croissait entre leurs pierres disjointes et tremblantes; un gardien inconnu m'ouvrit brusquement les portes... Couvrant un moment mes yeux de mon mouchoir, j'entrai sous le toit de mes ancêtres; je parcourus les appartements sonores, où l'on n'entendait que le bruit de mes pas. Les chambres étaient à peine éclairées par une faible lumière qui pénétrait entre les volets fermés. Je visitai celle où ma mère avait quitté la vie, celle où se retirait mon père, celle où j'avais dormi dans mon berceau, celle enfin où l'amitié avait reçu mes premiers vœux dans le sein d'une sœur. Partout les salles étaient détendues, et l'araignée filait ses toiles dans les corniches abandonnées. Je sortis précipitamment de ces lieux, je m'en éloignai à grands pas, sans oser tourner la tête. Qu'ils sont doux, mais qu'ils sont rapides, les moments que les frères et les sœurs passent dans la société de leurs vieux parents ! »

M. de Chateaubriand n'aurait pas écrit les Mémoires de sa jeunesse, qu'on les aurait retrouvés dans *René* : « Mon humeur était impétueuse, mon caractère inégal; tour à tour bruyant et joyeux, silencieux et triste, je rassemblais autour de moi mes jeunes compagnons, puis je les abandonnais tout à coup pour contempler la nue fugitive ou entendre la pluie tomber sur le feuillage. »

Quand vint l'âge des études régulières, l'enfant fut arraché à ses chères bruyères et au grand mail, où il s'était promené si souvent avec sa sœur Lucile. On le mit d'abord au collége de Dol; là, comme un écolier destiné à la marine en sa qualité de cadet de Bretagne, il apprit par cœur toutes les tables de logarithmes; en même temps il lisait Horace, et il se consolait des mathématiques dans ces

- Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008 -

beaux vers. Il lisait aussi le quatrième livre de l'*Enéide* et les Sermons de Massillon. De Dol, il passe au collége de Rennes ; il devient le condisciple de Moreau, et on lui donne la chambre du chevalier de Parny. O contraste! Le *Génie du Christianisme* et la *Guerre des Dieux*, vomie à l'autel des furies! Mais cependant quelle tristesse pour cet enfant habitué à parler, de sa voix naïve et pure, au nuage qui passe, à la mer qui gronde, au zéphyr qui murmure, au printemps qui chante, à toute cette belle, puissante, grondeuse et musicale nature qui l'entourait, avec amour, de ses bruits et de ses silences les plus solennels. La poésie n'était pas là, elle était au dehors du collége. « Les oiseaux, les fleurs, une belle soirée de la fin d'avril, une belle nuit lunaire commencée le soir avec le premier rossignol, achevée le matin avec la première hirondelle, ces choses me donnaient le besoin et le désir du bonheur. » Au sortir du collége de Rennes, le chevalier de Chateaubriand fut envoyé à Brest pour y étudier l'art des constructions navales. Mais à Brest, au milieu des navires sur le chantier, il ne vit encore que la mer. Toute science acquise lui faisait peur. Il évitait les leçons; il voulait être, à lui seul, son maître et son disciple. Que lui importent la quille ou le gréement de ce vaisseau en construction? Ce qu'il voulait connaître, c'étaient les terres, c'étaient les cieux, c'étaient les hommes qui se cachaient là-bas dans ce lointain mystérieux. Sa pensée et son espérance l'emportaient au delà des mers; il se trompait lui-même chaque jour; chaque jour il remontait sur un frêle esquif, jusqu'à un certain coude, le torrent qui se jette dans le port, et là, seul dans une étroite vallée entre la mer et le ciel, il s'imaginait qu'il venait de découvrir un monde. Il saluait avec des larmes le navire qui s'éloignait du port, et son cœur tressaillait du coup de canon des adieux. Ainsi le voyageur se révélait; mais il y avait trop d'impatience et d'exaltation dans cette âme, pour que le jeune chevalier devînt jamais un marin. Il le comprit. On lui proposa de se faire prêtre, et il revint au château de Combourg. O le printemps! O la maison paternelle! O la jeune sœur Lucile! Il me semble que j'assiste à cette vie sereine; je vois les quatre tourelles, j'entends la cloche du château; la brise d'hiver gronde en sifflant dans les bois; l'hiver, on se raconte les grandes aventures de revenants et de fantômes. « Le couvent au bord du che-« min s'envieillissait d'une quinzaine d'ormes du temps de Jean V « de Bretagne. » Mais à quoi bon ces détails que l'avenir saura par cœur? D'ailleurs, n'avez-vous pas chanté la douce complainte : *Com-*

- Copyright les éditions d'Alnay Lyon 2008 -

bien j'ai douce souvenance! La France entière a répété, comme un chant national, cette plaintive romance composée sur l'air d'une ronde bretonne; on la prendrait pour une page détachée, par le vent d'automne, des Mémoires de M. de Châteaubriand.

Que de fois l'illustre poëte a regretté sa Bretagne bien-aimée! que de fois, dans cette vie agitée, turbulente, laborieuse, pleine de disgrâces et de périls, sa pensée consolée s'est reportée sous ces doux ombrages! Songez donc qu'il a quitté toute cette paix profonde pour venir assister, chaste et naïf jeune homme, aux dernières licences du dix-huitième siècle français, qui s'éteignait dans le doute et dans la peur. Songez donc qu'il a été représenté, sur l'échafaud des révolutions, par son frère aîné[1], et que lui-même il a dû la vie à quelques-uns de ces hasards providentiels qui se rencontrent toujours pour sauver les hommes de génie; car la Providence, quand elle a créé un pareil homme, le protége et l'entoure de sa bienveillance divine. On touchait à l'aurore turbulente de 1789; le monde était dans l'attente de ce qui allait venir; les poëtes se hâtaient de chanter leurs derniers vers, les femmes se hâtaient d'être belles et parées, les politiques et les sages comprenaient quelle pluie de sang et quelles foudres irrésistibles allaient tomber sur l'Europe menacée.... M. de Malesherbes, dont la petite-fille avait épousé le frère aîné de M. de Chateaubriand, eut pitié de ce jeune homme. Il lui donna le grand conseil d'aller au loin, non pas pour y chercher la sécurité et le repos (notre chevalier ne serait pas parti), mais bien la poésie et l'émotion du voyage. Il partit donc muni des conseils de M. de Malesherbes, et en son chemin, dans les frais paysages, sur le bord des lacs, il rencontra les formes vivantes de ses rêves. — Pendant ce temps, la vieille France était aux abois: le vieux trône s'écroulait; l'abîme appelait l'abîme, le peuple qui avait semé la grêle et l'orage, recueillait des orages et des tempêtes. Quand cette nouvelle, dure et terrible, lui est venue que le roi de France était prisonnier des cannibales, que le maître de la société

[1] Une de ses sœurs, qui devait sa liberté à la mort de son mari, se trouvait à Fougères, petite ville de Bretagne. L'armée royaliste arrive : huit cents hommes de l'armée républicaine sont pris et condamnés à être fusillés. La sœur de M. de Chateaubriand se jette aux pieds de M. de La Rochejaquelein et obtient la grâce des prisonniers. Aussitôt elle vole à Rennes, se présente au tribunal révolutionnaire avec les certificats qui prouvent qu'elle a sauvé la vie à huit cents hommes, et demande, pour seule récompense, qu'on mette ses sœurs en liberté. Le président du tribunal lui répond : « Il faut que tu sois une coquine de royaliste que je ferai « guillotiner, puisque les brigands ont tant de déférence pour toi. D'ailleurs la république « ne te sait aucun gré de ce que tu as fait : elle n'a que trop de défenseurs et elle manque « de pain. »

- Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008 -

française s'appelait Robespierre, M. de Chateaubriand vivait comme un poëte vagabond dans les déserts du nouveau monde; aussitôt plus de voyages, plus de rêverie, plus d'obéissance à la muse; notre poëte revint en toute hâte en plein Paris pour prendre sa part glorieuse de ces dangers et de ces malheurs. « Sans doute, dit-il, les « Bourbons n'avaient pas besoin qu'un cadet de Bretagne revînt « d'outre-mer pour leur offrir son obscur dévouement; » mais lui, il avait besoin de montrer son dévouement et son courage. Il revint donc, et alors il assista sans peur, et au travers de mille épées, à cette histoire dont il sera à la fois l'historien, le poëte, le philosophe, l'orateur inspiré et l'accusateur sans pitié!

Vous savez ses travaux, son exil, sa pauvreté, ses livres, sa patience, son courage, ses victoires, ses triomphes, et le profond coup d'œil qu'il a jeté sur les affaires et dans les consciences humaines. Il a été, tout à la fois, l'homme de la religion, de la monarchie, de la liberté. Il a refait, en la rajeunissant, en la respectant, la langue du grand siècle des chefs-d'œuvre. Soixante ans de travaux, de génie, d'abnégation profonde, de dévouement et de vertu, ont à peine suffi à élever le pieux monument de ces œuvres resplendissantes d'une grave, jeune et poétique jeunesse. Vous savez dans quelles luttes ardentes, généreuses, inspirées, s'est élevé ce monument plus indestructible que l'airain, aussi vivant que l'Évangile, la base éternelle de toutes choses : le *Génie du Christianisme*, — les *Martyrs*; c'est le poëme de la vieille Armorique; *Atala*, c'est le génie du monde primitif; *René*, c'est le point de départ de la poésie moderne; la *Monarchie selon la Charte*; *Moïse*, les *Etudes historiques*, et, enfin, les *Mémoires d'Outre-Tombe*, dont les vives lueurs percent déjà l'obscurité où le poëte les veut retenir; quelle plus immense et plus merveilleuse réunion des plus grandes pensées, des plus illustres services, des plus excellents devoirs, courageusement acceptés et glorieusement accomplis! Ceci est encore à remarquer, qu'il a fallu à M. de Chateaubriand un double génie pour gagner tant de gloire, — une gloire parallèle, — en concurrence avec le géant des armées et des batailles, si grand dans son triomphe, plus grand encore dans ses revers. Car, à mesure que le poëte grandit, grandit en même temps cet enfant du même siècle et de la même année : l'empereur Napoléon. Lutte étrange, admirable, providentielle, calme duel de deux volontés toute-puissantes; celle-ci puissante par la parole et par la croyance, celle-là puissante par la force et par

- Copyright les éditions d'Alloy Lyon 2008 -

l'épée. C'est, en effet, un des plus grands instants de l'histoire contemporaine, quand ces deux grands génies inconnus, Bonaparte et M. de Chateaubriand, accoururent enfin au secours de la France éperdue, éplorée, sans croyance et sans lois, lui apportant : le soldat, l'ordre et la règle; le poëte, la foi et la croyance; l'un qui ouvre les temples fermés, l'autre qui remplit les temples vides; celui-ci qui vient de l'Orient pour être roi absolu; celui-là qui revient de l'exil pour être un prophète écouté; Bonaparte, maître par la force; M. de Chateaubriand, maître par la conviction; l'un qui devait disparaître plus tard dans un nuage mêlé de foudre et d'éclairs, emportant toute son œuvre avec lui et ne nous laissant guère que sa gloire; l'autre qui ne peut pas mourir, et qui nous laissera à coup sûr sa gloire, sa croyance, son génie et cette révolution religieuse dont il est le chef, et ce triomphe inestimable qu'il a remporté sur Voltaire, ce dieu épuisé, plus heureux en ceci, et plus triomphant que l'empereur Napoléon; car celui-là il n'a pu vaincre la révolution, dont il était le fils, que pour un jour!

Donc ils arrivèrent, l'un et l'autre en même temps, l'empereur de la France et le roi du monde poétique, pour prendre possession de leur royaume, mais par deux points bien opposés : l'un, qui voulait la royauté, mais pour lui seul; la croyance, mais au profit de sa royauté d'un jour; l'autre, qui voulait déjà la vieille royauté pour les vieux rois, la vieille croyance pour les vieilles cathédrales. Ainsi ils se mirent à leur œuvre l'un et l'autre en même temps et le même jour; ainsi ils travaillèrent, chacun de son côté, avec la même persévérance, accomplissant à la face de la France et du monde le grand travail d'un empire qui devait crouler si vite, d'une religion divine qui ne pouvait pas mourir.

Immense destinée, sans contredit; auréole brillante du siècle de ces grandes choses, gloire bien gagnée, il est vrai, mais qui n'est pas payée à trop haut prix. Ni ces rudes travaux, ces traverses de tout genre, ni la perte de ses illusions les plus chères et la ruine déplorable de cette maison de Bourbon qu'il aimait, ni l'exil de ce jeune prince qu'il a voulu bénir avant que l'heure de la mort eût sonné, rien ne peut empêcher M. de Chateaubriand d'être un immense sujet d'envie pour tous les hommes quels qu'ils soient, rois ou bergers, jeunes gens ou vieillards. Quelle plus grande existence en effet que celle de cet enfant de la Bretagne? quelle vie plus utile, plus complète, mieux remplie? Il a été un poëte et le plus grand des poëtes

- Copyright les éditions d'Alnay Lyon 2008 -

tant qu'il a été un jeune homme. A vingt ans il a vu les affaires humaines sous leur côté poétique, à vingt ans il a parlé au monde étonné et charmé, de religion, de poésie, de liberté, d'amour. — Sublime effet de la poésie! c'est la poésie qui a donné à M. de Chateaubriand tous les genres de courage, le courage du soldat, le courage du martyr et le courage civil, le plus difficile de tous. Voilà comment il est beau d'être un poëte; on vole sur les ailes de la foi, escorté par la charité et par l'espérance, ces deux blanches colombes filles du ciel. On remet dans son chemin l'humanité, qui a perdu sa route; on rend sa lumière au soleil, sa transparence au nuage qui passe, son espoir au cœur de l'homme. Le poëte isolé, sans appui, sans fortune, n'ayant pas d'autre compagnie que *le peuple* (le peuple de Lamennais), marche entouré de gloire, de force, d'indépendance, de liberté; et quand sur son chemin il rencontre quelque grand crime de la politique horrible, par exemple, le roi Louis XVI sur l'échafaud, le duc d'Enghien dans le fort de Vincennes, Louvel au flanc du duc de Berri, soudain c'est le poëte qui fait justice de ces attentats féroces, car il est toute la justice, et Dieu veuille qu'il ne soit pas tout le remords! Par un privilége presque divin, seul le poëte avance pendant que tout recule devant lui; lui seul il parle tout haut, pendant que tout se tait autour de lui; lui seul il sait être libre pendant que les nations restent enchaînées; seul il se souvient de ses prières pendant que les peuples ont oublié même le blasphème, cette prière des peuples qui sont sur le point de tomber dans cette indifférence de mort dont M. de Lamennais a fait l'histoire. Enfin, voyez la puissance du poëte! Un grand bruit se fait entendre du Midi au Nord, des Pyramides au Kremlin, du levant au couchant; ce bruit s'avance comme un lion entouré de poussière, précédé par la terreur et suivi par la rage; à mesure que le bruit s'approche, les armées expirent le front dans la poudre; les villes sont renversées, déracinées de fond en comble; les montagnes se fendent comme le voile du temple à Jérusalem. Prenez garde! prenez garde! Et en effet voilà que tous les peuples se couchent dans la poudre pour le laisser passer, ce vainqueur, jusqu'à ce qu'il aille se perdre et se briser là-bas, contre ce méchant rocher qui est au milieu de la mer! Or, dans cette foule éperdue, un seul homme reste debout sans trembler, un seul homme attend de pied ferme le hardi conquérant, un seul homme porte sans peur son paisible regard sur ce regard qui brûle; c'est le jeune poëte de tout à l'heure, le poëte du dix-neuvième siècle, c'est M. de Chateaubriand! Bien plus, en 1830,

- Copyright les éditions d'Alnay Lyon 2008 -

quand la maison de Bourbon fut encore exilée pour la troisième fois, le peuple vainqueur, qui revenait du Louvre profané, rencontrait M. de Chateaubriand dans la rue; aussitôt le peuple de Paris mettait bas les armes, il prenait M. de Chateaubriand sur ses épaules, il portait son noble fardeau jusqu'à la chambre des pairs. — O contraste! ce même peuple qui venait de briser la monarchie, il portait en triomphe le plus ferme et le plus fidèle soutien de la monarchie, en s'écriant : « *Honneur aux vaincus!* »

« Je n'ai revu Combourg que trois fois : à la mort de mon père, « toute la famille se trouva réunie pour se dire adieu. Deux ans « plus tard, j'accompagnai ma mère à Combourg; elle voulait meu- « bler le vieux manoir; mon frère y devait amener ma belle-sœur : « mon frère ne vint point en Bretagne, et bientôt il monta sur l'é- « chafaud avec la jeune femme pour qui ma mère avait préparé le « lit nuptial; enfin je pris le chemin de Combourg lorsque je me « décidai à passer en Amérique. C'est dans les bruyères de Com- « bourg que je suis devenu le peu que je suis; c'est là que j'ai « vu se réunir et se disperser ma famille. De dix enfants que « nous avons été, nous ne restons plus que quatre. Ma mère est « morte de douleur, les cendres de mon père ont été jetées au vent. « Si mes ouvrages me survivent, si je devais laisser un nom, peut- « être un jour, guidé par ces Mémoires, le voyageur s'arrêtera un « moment aux lieux que j'ai décrits. Il pourrait reconnaître le châ- « teau, mais il chercherait en vain le grand *mail* ou le grand bois; il « a été abattu : le berceau de mes songes a disparu comme les songes. « Demeuré seul debout sur son rocher, l'antique donjon semble re- « gretter les chênes qui l'environnaient et le protégeaient contre les « tempêtes. Isolé comme lui, j'ai vu, comme lui, tomber autour de « moi la famille qui embellissait mes jours et me prêtait son abri; « grâce au ciel, ma vie n'est pas bâtie sur la terre aussi solidement « que les tours où j'ai passé ma jeunesse. »

Quel admirable coin de terre cependant! Ici les *Rochers* et madame de Sévigné, plus loin l'Océan et Duguay-Trouin, et M. de Lamennais, superbe dans sa révolte; enfin pour compléter cet ensemble magnifique, *le château de Combourg* et M. de Chateaubriand! Donc, n'allons pas plus loin dans cette biographie intarissable; ne tentons pas plus longtemps une œuvre impossible, ne perdons pas de vue les ruines du château de Combourg. Nobles ruines, elles seront désormais pour le voyageur attentif, et qui sait se souvenir, le but d'un

- Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008 -

pieux pèlerinage en reconnaissance de tant de poésies et de bienfaits. Combourg est resté pour M. de Chateaubriand le frais berceau, la belle terre, le ciel bienveillant sous lequel il est né, la terre sacrée où il veut revenir après la mort. Lui-même il a choisi le lieu de sa sépulture,—sur ce rocher battu par les vagues.—Sur un rocher s'est endormi l'Empereur, mais l'Empereur est revenu se coucher dans le bruit et dans l'irritation de la ville immense. M. de Chateaubriand, plus prudent et plus heureux, sortira des bruits de la vie pour aller prendre son repos sur ce roc battu des tempêtes. Ainsi rien ne se perd, pas même les vers des poëtes. On dira, à l'avenir, pour M. de Chateaubriand, ce qu'on a dit longtemps pour l'Empereur :

La vaste mer murmure autour de son cercueil.

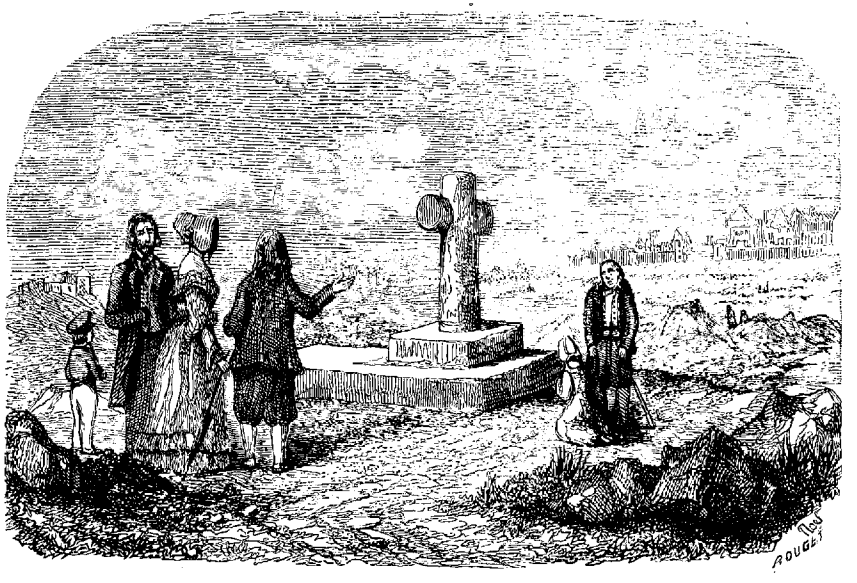

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

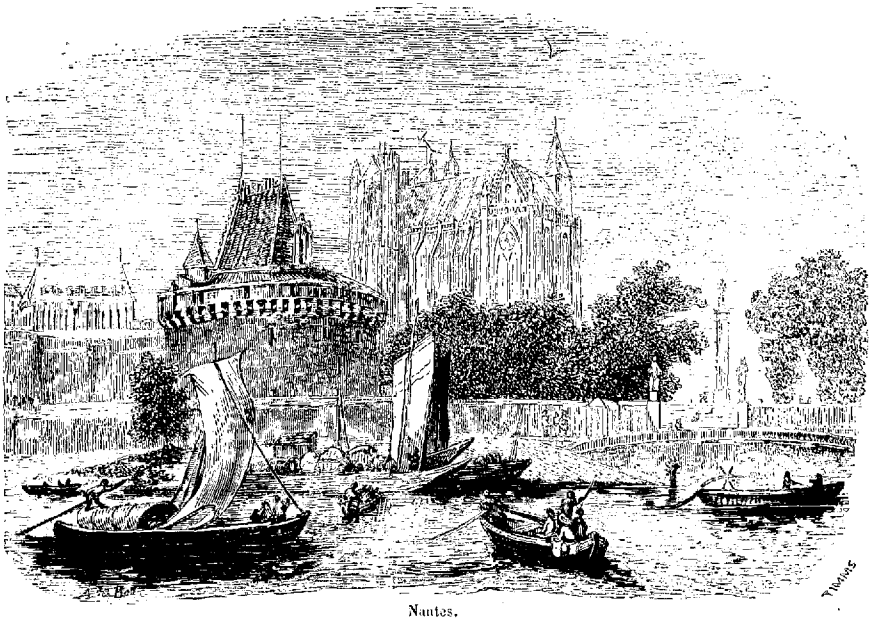

Nantes.

CHAPITRE XVII.

Département de la Loire-Inférieure. — Le comté de Retz. — La Loire. — Chateaubriand. — La Meilleraie. — Les Trappistes. — Ancenis. — Nantes. — L'Erdre. — La Sèvre. — M. de La Chalotais. — La Bretagne en 1793. — Mirabeau contre le parlement de Bretagne. — Carrier à Nantes. — Le château de Clisson. — Grandlieu. — Le Bocage. — Paimbœuf. — Mauves. — La Sailleraie. — Savenay. — Le château de Blain. — La tourbière de Montoir. — Batz et les Marais Salants. — Les Paludiers. — Les Saulniers. — Guérande. — Le Croisic. — Le Phare. — La baie de Pen-Bron. — La baie de Pen-Sten. — Escoublac. — La baie de Poulignen. — *Des usages et des mœurs.*

Le département de *la Loire-Inférieure* se compose de l'ancien comté de Nantes et du pays de Retz, au sud de la Loire. Le comté de Retz, bien qu'il ait souvent appartenu aux souverains de la Bretagne, ne faisait point cependant partie intégrante de notre duché. Vastes plaines, profonds marécages, rivières impatientes et débordées. Presque toutes ces rivières s'en vont, par mille détours, se perdre dans la Loire, ce fleuve magnifique, l'honneur, le mouvement, la fortune et la poésie de ces campagnes. La vaste contrée montre avec orgueil ses villes florissantes, ses heureux villages, ses vaisseaux sans nombre; le pay-

- Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008 -

sage d'alentour est vaste, peuplé, aérien, champêtre, charmant. — Puis tout d'un coup, à *Chateaubriand*, commence la lande stérile; la douce et calme verdure disparaît et s'efface. — Chateaubriand est une des villes les plus anciennes et les moins historiques de la province; la ville se glorifie d'avoir été fondée par les Romains, ces grands fondateurs; mais en revanche elle s'est reposée, tout ce temps-là, sur la gloire de son origine, et elle s'en contente. A peine comptez-vous, dans cette antique cité, quelques centaines de maisons qu'abrite encore de son ombre pacifique et démantelée la haute citadelle, bâtie au dixième siècle par Briant, comte de Penthièvre.

De la tour de Chateaubriand, le voyageur, attentif à interroger le passé, n'oubliera pas de visiter les ruines, encore éloquentes, d'un riche monastère du douzième siècle, *La Meilleraie*. Sur le bord de ces étangs silencieux, dans ces prairies stériles, à travers les mornes décombres de l'abbaye renversée, rien ne poussait que le chardon et la ronce; le vent du soir s'y faisait entendre en longs gémissements; tout était ruine, désolation, misère, abandon, isolement.—Dieu merci! l'idée religieuse qui avait bâti le premier monastère, il y a six cents années, devait le relever de nouveau. Animés au travail comme à la prière, maçons et laboureurs tour à tour, les pieux enfants de la Trappe sont venus, qui ont relevé ces murailles et fertilisé ces landes incultes; ces beaux arbres, ils les ont plantés; ce riche édifice, ils l'ont bâti; ces plantations immenses sont sorties de la bêche infatigable et silencieuse tenue par ces mains innocentes; la prière et la sueur de ces saints travailleurs ont complété en moins de trente années cette entreprise impossible. — C'est ainsi que l'on crée, c'est ainsi que l'on sauve! — L'importance de la petite ville d'*Ancenis* (à moitié chemin de Nantes et d'Angers) ne peut être comparée qu'à l'importance de Chateaubriand, sa voisine. Ancenis est la ville aimée des mariniers de la Loire; la ville et le fleuve se traitent, l'une et l'autre, avec des respects mutuels; parfois pourtant de graves colères s'élèvent entre ces deux associés de l'agriculture et du commerce; alors le fleuve se soulève, il gronde, il écume, il remplit de son onde irritée les rues étroites, jusqu'à ce qu'enfin la ville rentre dans l'ordre et le fleuve dans son lit.— *Nantes*, la ville célèbre, la riche cité, opulente par le commerce et par l'intelligence, longtemps la capitale, sinon de droit, du moins de fait, de ce duché de Bretagne, Nantes est aujourd'hui le chef-lieu de la Loire-Inférieure. C'est véritablement une grande cité, riche, commerçante, pleine d'industrie; c'est la ville la plus populeuse de toute la

- Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008 -

WAPPING.

Copyright © Museum of London

Bretagne, *la Marseille de l'Occident*, pour tout dire. Quelle position fut jamais plus favorable à l'emplacement d'une grande ville? un fleuve large d'une lieue, deux rivières importantes qui portent leur flot docile dans cette Loire, si vaste en ce lieu, l'Erdre au nord, la Sèvre au sud, et ces îles qui semblent placées dans la Loire, fortifiée comme d'infranchissables remparts. S'il nous fallait raconter l'histoire de cette ville fameuse, il faudrait recommencer notre livre. Non-seulement l'histoire de la cité de Nantes se mêle et se confond avec l'histoire de la province entière, mais elle remonte plus haut dans les premiers âges de l'Armorique; elle était une ville importante au temps de César; déjà, au troisième siècle de l'Évangile, Nantes, la ville chrétienne, était attentive à la parole évangélique de ses deux martyrs, Donatien et Rogatien, jeunes gens de race patricienne; encore aujourd'hui, la ville reconnaissante les appelle *ses enfants*. Les plus précieux souvenirs de la Bretagne, les hommes qui l'ont gouvernée, illustrée, défendue, se retrouveraient, au besoin, dans cette ville superbe. C'est là surtout que vous retrouveriez les traces romaines, les inscriptions, les vases, les monnaies, les mosaïques, les voûtes, les débris que laissait Rome sur son passage. Songez donc que cet espace français a appartenu, presque en même temps, aux Visigoths établis sur la rive gauche de la Loire, aux Saxons campés à l'embouchure du fleuve, aux Bretons armoricains accourant sur la rive droite, pendant que les légions romaines restaient établies dans la ville, jusqu'au jour enfin où Saxons, Bretons, Romains, il fallut céder à Clovis. Ce fut alors qu'apparut aux Barbares, par une belle nuit d'été, l'image des saints martyrs Donatien et Rogatien. Ils sortirent de l'église, précédés d'une lente procession muette et vêtue de blanc, et les Barbares, frappés d'une religieuse terreur, reconnaissent le vrai Dieu! — Nantes, c'est toute une histoire : Conan, Mériadec, l'évêque Félix, Hoël, mort à Ronceveaux, Nominoé, Erispoé son fils, païens, chrétiens, Normands, Bretons, pirates, il faudrait tout raconter, pour bien faire; et même en laissant l'histoire, et rien que pour décrire cet ensemble magnifique des forces et des richesses d'une pareille cité, l'entreprise serait pleine de périls. Riche au dehors, belle au dedans, faite à la mer, commerçante et voyageuse, maîtresse chez elle, maîtresse souvent chez les autres, la grande cité bretonne mériterait les honneurs d'un livre à part.

Dans la cathédrale de Nantes, vous pouvez admirer le tombeau du dernier duc de Bretagne, François II, cette œuvre superbe de Michel

- Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008 -

Columb, un de ces heureux artistes qui n'ont laissé que des chefs-d'œuvre en témoignage de leur passage. La cathédrale de Nantes est un riche monument du quinzième siècle; sur ces fières murailles se re-

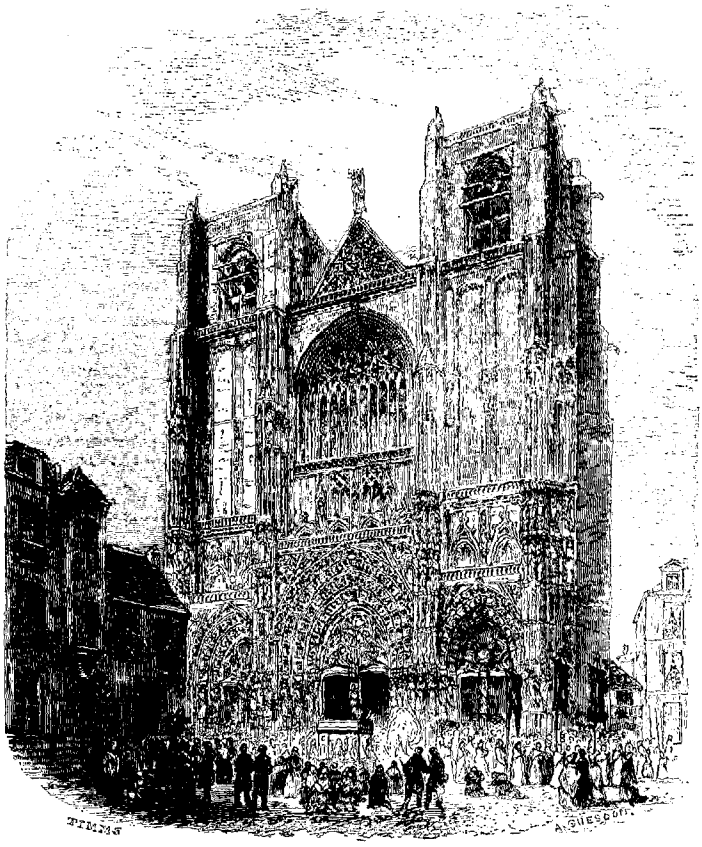

Cathédrale de Nantes.

trouvent encore les dernières splendeurs de cet art brillant du moyen âge, qui va bientôt s'effacer devant les grâces moins naïves de la renaissance. Le vieux château de Nantes, bâti par Allain *Barbe-Torte* (938), s'appelait la *Tour-Neuve*. Réparé à chaque règne nouveau, agrandi par Guy de Thouars, par Pierre de Dreux, par son fils Jean *le Roux*, le duc François II compléta, à la façon d'un prince qui comprend que son trône chancelle, cet immense appareil de fortifications auxquelles le duc de Mercœur trouva encore le moyen d'ajouter quelques défenses : c'est qu'en effet la force brutale était une des conditions de ces royautés sans cesse mises en question. Le château de Nantes composerait à lui seul un terrible, un cruel, un curieux chapitre de notre histoire. Sous ces voûtes désolées ont habité de grands princes; une

- Copyright les éditions d' Auray Lyon 2008 -

cour brillante a rempli ces murailles ; mais plus bas, dans les abîmes de ces tours, quels drames lamentables ! Ah ! si ces pierres muettes pouvaient parler ! si ces tours épaisses qui dominent encore de leur imposante hauteur ce sombre entassement d'édifices irréguliers — le Fontainebleau des prisons — pouvaient, chose terrible à entendre ! nous faire part des accusations qu'elles ont entendues, des supplices dont elles ont été les témoins, des trahisons et des dévouements sans nombre, quelle histoire éloquente ! que de larmes ! que de passions ! que de cruautés ! que de misères ! Il me semble que nous assistons à l'agonie d'un peuple, et que cette agonie dure depuis des siècles. — Dans sa ruine providentielle, la féodalité devait entraîner cet amas de pierres qui lui servait de retranchement impitoyable. — Les murailles restées debout, les tours que nulle force humaine n'a pu briser, les bastilles qui n'ont pas rencontré leur 14 juillet justicier, eh bien ! les peuples libres en tirent le meilleur parti possible ; on en fait un ornement, un hôpital, une prison ; du château de ses princes souverains, la ville de Nantes a fait une poudrière. — Restent les rues et les quais, tout chargés de ces hôtels magnifiques, la magnifique parure de la cité de Nantes, et ces belles places, la place Graslin, la place royale. Reste le port ; dans ce port se fait un commerce immense. La Loire, le plus obéissant et le moins coûteux des chemins qui marchent, suffit à peine à servir ce va-et-vient infini qui ne se repose ni la nuit ni le jour. Les Indes, l'Amérique, la pêche de la morue et la pêche de la baleine, la traite des noirs (de 1750 à 1790), la fabrication des voiles, les toiles peintes, toutes les agitations d'un commerce que rien n'arrête ; voilà ce qui donne au port de Nantes le mouvement, la vie, la richesse. — Ville bien peuplée : la bourgeoisie nantaise était une noblesse ; le marchand de Nantes traitait de pair avec le magistrat de Rennes ; l'un et l'autre réunis, ils pouvaient défier les plus hardis gentilshommes et les plus fiers de la province. — Les habitants sont entreprenants et braves. Pendant que Saint-Malo célèbre ses intrépides corsaires, Nantes se vante de ses hardis flibustiers ; et, même dans ces temps de philanthropie indiscrète, il ne faudrait pas trop déclamer contre la traite des noirs ; plus d'un vieux marin vous répondrait que la traite des noirs compte ses héros.

Hélas ! parmi les souvenirs des travaux et des grandeurs d'autrefois, pourquoi faut-il donc que les meurtres de cet abominable Carrier aient leur place exécrable et méritée ? Qui était ce Carrier, d'où venait-il, par quel bourreau avait été dressé ce misérable ? C'est toute

- Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008 -

l'histoire de la révolution française qu'il faudrait vous dire. Quand s'éleva sur la France l'aurore formidable de 1789, chaque partie du royaume, chaque province conquise, pour la plupart mal domptées, accepta, avec des espérances bien diverses, ces promesses inattendues d'une liberté dont les prémices étaient vertueuses et pacifiques. La Bretagne, à ces premiers cris d'un peuple qui proclame sa délivrance, prêta une oreille impatiente, attentive. Elle se rappelait les exactions récentes, les vengeances du pouvoir, le despotisme de ces rois de France à qui la Bretagne s'était donnée, et qui l'avaient traitée, trop souvent, en province conquise; la veille encore, le parlement de Rennes n'avait-il pas vu son procureur général, Karadeuc de La Chalotais, et son fils, et trois membres du parlement, arrêtés comme des malfaiteurs, sous prétexte de lettres anonymes écrites au duc de La Vrillière, neveu de M. le duc d'Aiguillon? M. de La Chalotais était un vieillard parlementaire, digne d'être comparé, pour le courage et pour l'éloquence, aux plus intrépides magistrats; il avait soixante-quatorze ans, *pissant le sang et écorché de la gravelle*, comme dit Voltaire, lorsqu'il fut traîné dans les prisons de Loches par la maréchaussée. Prisonnier et séparé de ceux qui l'aimaient par un abîme, le malheureux vieillard avait écrit, avec un cure-dents trempé dans son sang, son mémoire justificatif. Le traitement fait à cet homme de bien, au nom d'une compagnie puissante (la Compagnie de Jésus), avait indigné la France entière, et surtout la Bretagne. Chacun s'était ému selon ses passions autour de ce grand procès, et si enfin justice, avait été faite, cette justice avait été tardive : il avait fallu dix ans (11 novembre 1775), pour que le procureur général de La Chalotais fût rendu à sa famille éplorée. A ces causes, la province entière était agitée par mille passions, par mille rancunes, lorsque s'ouvrirent les états généraux. C'était l'heure où Mirabeau, d'un geste hardi, indiquait à la France à venir les sentiers qu'elle devait suivre; lorsqu'il entendit M. de La Houssaie rappeler à haute voix, dans cette assemblée suprême, les antiques priviléges de la Bretagne, Mirabeau s'élança d'un bond à la tribune, et de cette voix irrésistible : « D'où vient donc, s'écria-« t-il, l'audace de ces magistrats? quelle puissance auxiliaire leur « inspire tant de confiance? Ils viennent demander que des priviléges « oppressifs soient établis; la Bretagne a soixante-six représentants « dans cette assemblée, et l'on vient dire qu'elle n'est pas repré-« sentée ! Onze magistrats bretons viennent vous dire qu'ils ne peu-« vent pas consentir que vous soyez les régénérateurs de cet empire!

- Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008 -

« Ce n'est pas dans les vieilles chartes, où la ruse combinée avec la « force a trouvé les moyens d'opprimer le peuple, qu'il faut chercher « les droits de la nation ; c'est dans la raison : les droits sont immo- « biles comme le temps et sacrés comme la nature... C'est une poi- « gnée de magistrats sans titre et sans caractère, qui viennent dire « au souverain : Nous avons désobéi, et la postérité nous admirera. Il « n'y aura que leur démence qui passera à la postérité, si toutefois « elle peut y être transmise ; mais ils n'empêcheront pas cette grande « révolution qui va changer la face du globe et le sort de l'espèce hu- « maine. »

Ainsi parlait Mirabeau. Certes, jamais le cardinal de Richelieu, jamais le roi Louis XIV, n'avaient fait entendre un plus despotique langage. Il fallut obéir, il fallut se soumettre à cette force nouvelle. La Bretagne se soumit donc, mais contrainte et forcée, et plus que jamais regrettant l'indépendance nationale. Mais, juste ciel! à quel abîme ne va-t-on pas courir? Et si la France se perd, pourquoi donc la suivre à l'aveugle? — Vains efforts! prudence inutile! il faut obéir à cette voix qui dit : *Marche! marche!* Bientôt ces bons commencements d'une liberté mal définie se remplissent de doutes cruels; ces premières clartés d'une révolution se voilent d'un nuage sanglant; bientôt il ne s'agit plus ni de la France, ni des provinces : il s'agit des crimes et des violences de Paris; jusqu'à ce qu'enfin, par cette loi vengeresse qui veut que l'abîme appelle l'abîme, que le meurtre appelle le meurtre, l'antique nation française porta sur l'échafaud sa tête vaillante et dédaigneuse. Louis XVI, le roi martyr, meurt à son tour, la plus grande et la plus innocente de tant de victimes. L'horreur est partout au dehors, partout la terreur au dedans; cette nation n'est plus qu'un assemblage de bourreaux et de victimes; qui ne tue pas est tué. Les rois de ces désordres sanglants s'appellent Danton, Marat, Robespierre. Longtemps Paris fut le grand théâtre des crimes de la terreur, et, certes, rien n'était plus juste : Paris avait encouragé les bourreaux; il avait insulté les victimes; il avait semé ces désordres pour recueillir ces tempêtes. Mais enfin, quand cette contagion eut gagné les provinces, les provinces, la voyant de plus près, trouvèrent que *la terreur* était horrible. Elles avaient à demander compte, à Paris même, de la tête de leurs députés, du commerce détruit, de la famine organisée, de ces municipalités armées d'une police terrible, de ces clubs de blasphèmes et de haine, de ces visites domiciliaires et de ces délations, et de ces échafauds ambulants qui

- Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008 -

n'épargnaient personne. Le long des côtes de l'Océan, en tirant de la Gironde à la Loire, et de la Loire aux bouches de la Seine, les terroristes rencontraient pour obstacle les vieux amis de la royauté égorgée, les souvenirs vivants encore des temps féodaux, le dévouement du vassal à son seigneur, du seigneur à l'évêque. Telle était la Normandie, telle était surtout la Bretagne. Ces rives de la Loire étaient restées croyantes et fidèles, en dépit des prédicateurs d'anathèmes et d'anarchie. Population loyale, obstinée, héroïque. Attaché à cette terre, qu'il possédait, à tout prendre, par l'antique nécessité des lois de la province de Bretagne, le laboureur breton, sur ce domaine dont il avait la superficie tout au moins, fut disposé à se battre pour défendre ce sol qu'il possédait en commun avec son seigneur, et le chouan breton a suffi pour épouvanter les dictateurs tout-puissants de 1793. Plus que jamais, en effet, à l'aspect de ces crimes de la toute-puissance populaire, la Bretagne redevenait la vieille Bretagne : elle se serrait toute armée autour de ses seigneurs, de ses évêques, de ses magistrats; elle appelait son roi, même égorgé! Même chassé de son temple, elle invoquait son Dieu! Sur la rive gauche de la Loire, dans l'Anjou, dans le Poitou, avait éclaté la guerre de la Vendée; le Bocage et le Marais étaient autant de champs de bataille presque inaccessibles. Le paysan et le seigneur, enfants de la même famille, avaient compris, à la date régicide du 21 janvier 1793, qu'il était impossible de ne pas prendre leur part dans ces mêlées; Cathelineau, Stofflet, Henri de La Rochejaquelein, ce héros, l'orgueil impérissable des guerres vendéennes, avaient levé d'une main ferme l'étendard de la révolte. La Bretagne fut la première à savoir que ses voisins les Vendéens se battaient pour une cause qu'elle regardait comme une cause sacrée; et, à l'exemple de la Vendée, la Bretagne s'était révoltée. A cette nouvelle, l'inquiétude et la peur furent grandes parmi les égorgeurs de Paris. Dumas était troublé; l'accusateur public, Fouquier-Tinville, voyait dans ses songes sanglants cette longue suite de tombereaux qu'il envoyait chaque jour à la Grève. Infortunés, on leur laissait à peine le temps de donner un dernier baiser à leur père, à leur enfant. Ce fut alors que Carrier arriva à Nantes décidé à accomplir sa mission, c'est-à-dire à tout égorger. Ce Carrier était un de ces hommes d'une grande médiocrité d'esprit, d'une violence sans bornes, qui sont impitoyables; non pas qu'ils soient sans peur, mais parce qu'ils ne connaissent pas le remords; bandits dont les révolutions se servent une heure, pour les cou-

- Copyright les éditions d'Aujourd'hui Lyon 2008 -

vrir l'instant d'après d'exécrations et d'infamies éternelles. Cet homme arriva donc dans cette grande cité de Nantes, si puissante et tout à l'heure encore si heureuse, si libre, précédé de cette indicible terreur que nulle parole humaine ne saurait retracer : la *terreur* de 93! On avait peur malgré soi; la peur était partout, dans les champs, à la maison, sur la place publique, la nuit, le jour, dans l'âme affaissée du vieillard, dans le cœur généreux du jeune homme. Sur le sein même de sa mère, l'enfant avait peur; même dans les bras de son fils, la mère avait peur. Nul n'osait montrer de la pitié dans son regard, on ne se parlait pas, on ne se regardait pas. Parce que, un instant, la ville de Nantes avait voulu venir en aide aux citoyens de Bordeaux, qui voulaient venger leurs députés massacrés, la ville de Nantes était suspecte, et, dans cette ville condamnée à l'avance, dans ce château de Nantes de-

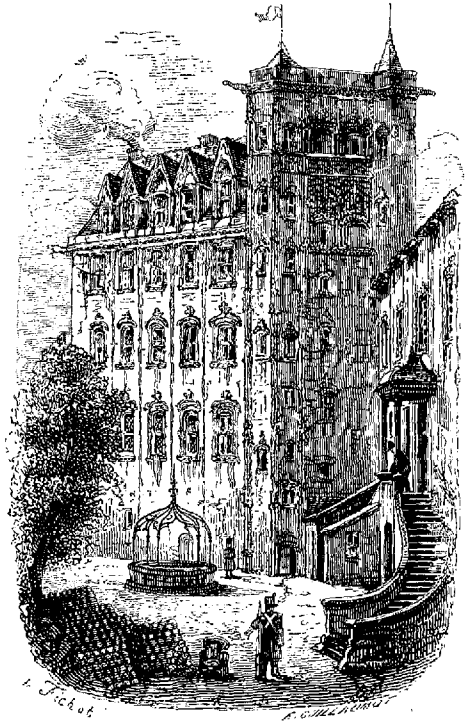

Tour du château de Nantes.

venu la plus horrible et la plus injuste des prisons, arrivaient à toute heure de la nuit et du jour les prisonniers de la Vendée, les malheureux échappés aux massacres du Mans et de Savenay. Incessamment traqués par les armées républicaines, ils venaient se précipiter d'eux-

- Copyright les éditions d'Amay Lyon 2008 -

mêmes dans la gueule béante de la bête féroce. Carrier les entassait dans ses prisons, et là on égorgeait ces infortunés, sans choix, sans mesure, sans ordre, dans l'horrible pêle-mêle inventé par les septembriseurs. Bien plus, les égorgeurs à sa suite, les hommes de Carrier s'en allaient, dans la campagne nantaise, égorgeant des familles entières agenouillées au foyer domestique; et, quand tout était mort, les sans-culottes volaient l'argent de leurs victimes. Bientôt même l'échafaud et le poignard ne suffirent plus à l'impatience du proconsul de la Montagne, et ce fut alors que Carrier imagina de faire, de la Loire même, la complice de ses parricides. Pour commencer, il entassa quatre-vingt-dix prêtres dans un bateau qui faisait eau de toutes parts, et le bateau, et les victimes, tout s'abîma dans la Loire indignée. Ce succès dépassait toutes les espérances de ce bourreau d'une ville entière; la nuit venue, et sans jugement préalable, et même sans qu'on demandât le nom des victimes, on les entassait, par centaines, à fond de cale, on clouait les sabords, on fermait l'entrée des ponts, puis, à coups de hache, le flanc du bâtiment s'entr'ouvrait..... Tout était dit; la nuit suivante amenait d'autres victimes. Les enfants eux-mêmes, innocents et frêles débris des plus grandes familles expirées dans cette misère, furent noyés dans la Loire. L'eau charriait les cadavres; les navires qui venaient des pays lointains jetaient l'ancre dans ces bateaux chargés de cadavres; les oiseaux de proie poussaient leurs cris aigus sur ces rivages habités par le meurtre; les poissons du fleuve, gorgés de cette nourriture humaine, jetaient l'infection et la peste. Ajoutez, partout, la famine, la délation, le vol, la débauche, et vous ne comprendrez pas encore quelles étaient ces heures fatales des *mariages républicains*.

Mais patience! Carrier à Nantes, ce n'est que le premier acte de cette lamentable tragédie; le dernier acte, c'est Quiberon. —De Nantes, l'extrême limite de la Bretagne n'est pas loin: Sur la rive gauche de la Loire, en suivant le cours de la Sèvre, au confluent de la Sèvre et de la Moine, en plein *Bocage*, pour tout dire, dans ce pêle-mêle de vallons, de collines, de pâturages, de jardins, vous rencontrez la ville riante et le sévère château de *Clisson*. Ce château servait de limite guerrière aux trois provinces : l'Anjou, le Poitou, la Bretagne. Clisson vous rappelle cette suite presque fabuleuse de grands capitaines qui ont illustré la maison d'où est sorti le terrible connétable qui a porté, d'une si rude façon, l'épée du connétable Duguesclin. La ville de Clisson s'élève sur les bords de la Sèvre nantaise, dans une vallée

- Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008 -

charmante et presque italienne. Le château domine la ville entière de la hauteur de ses tours, qu'enveloppent de leurs longs festons le lierre, ami des ruines, et la giroflée sauvage. — Non loin de Clisson, vous rencontrez *la Grotte d'Héloïse;* ces hauts peupliers, au feuillage mobile, rajeunissent de leur ombre amie les débris du vieux château qui vit naître Abeilard.—Plus loin encore brille, comme un miroir, le lac de *Grandlieu!* Ces eaux sont belles, ce rivage est un heureux rivage; l'oiseau du ciel passe sur le lac en chantant. On dit pourtant que ce lac de Grandlieu recouvre, sous ses eaux vengeresses, une de ces villes maudites sur lesquelles s'abat la colère de Dieu. — Cette ville, à l'embouchure de la Loire, cette longue suite de maisons, de chantiers, ce peuple de matelots, de voyageurs, ce port creusé sur la Loire, au-dessous de la rade périlleuse de Saint-Nazaire, c'est la ville de *Paimbœuf.*

Paimbœuf est un des faubourgs de Nantes, et ce faubourg est situé à sept lieues de Nantes; mais la Loire réunit les deux cités par le plus facile des sentiers. — Quittons cependant le pays de Retz, car sur cette rive gauche de la Loire nous avons complétement perdu la douce senteur des bruyères, l'odeur suave des plaines fleuries de Bretagne; repassons le fleuve, et jetons, en passant, un coup d'œil sur le bourg de *Mauves*, qui se cache au milieu d'un océan de verdure; çà et là, quelques rochers à tête chenue semblent, en dépit du ciel plus clément, annoncer la vieille Bretagne. Dans cette commune est situé le beau château moderne de *la Sailleraie* : l'entrée est vraiment royale; les galeries s'élancent au loin, soutenues par de magnifiques arcades. Madame de Sévigné, le charmant esprit! s'est promenée sous les arbres de ce vieux parc. — Penché sur sa colline (au sud la Loire, au nord la Vilaine, la mer à l'ouest, un arrondissement peut avoir de pires limites), voici *Savenay.* Savenay a gardé l'église et le couvent des Cordeliers, qui fut fondé en 1419 par le duc Jean V; des guerres de la Révolution, Savenay a gardé un glorieux souvenir. Ici nous quittons l'Italie bretonne. Nous ne sommes pas encore en basse Bretagne, mais on la pressent déjà à l'aspect de ces paysages austères, de ces marais profonds, de ces grèves. Les mœurs sont déjà tranchées; les costumes redeviennent pittoresques. Le costume de *Saint-André-des-Eaux* se fait remarquer entre tous par son élégance. A l'entrée du pays, et sur la lisière protectrice d'une vaste forêt, s'élèvent la ville et le château de *Blain;* ce château est armé de neuf tours de granit, que leur disposition symétrique avait fait comparer à un jeu de quilles. Dans son château de Blain, aux jours du danger, se réfugiait, menaçant encore,

- Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008 -

le terrible capitaine Olivier de Clisson. Voilà *la Tour du connétable*, croulante; le nom de celui qui l'a bâtie la relève! A partir de Blain, le pays n'offre plus qu'une vaste plaine déserte et désolée, landes stériles dans lesquelles paissent de maigres brebis; marais immenses, tourbières inondées d'une eau noirâtre et stagnante; au milieu de ces fanges s'élèvent çà et là quelques îles fertiles et couronnées de hêtres; voilà pour le paysage. A l'approche de la côte se rencontre la grande tourbière de *Montour*, qui n'a pas moins de cinquante lieues de superficie. La tourbe est le bois du pauvre, et comme toute région a ses pauvres, la Bretagne envoie à toutes les indigences voisines les produits de son immense tourbière. C'est l'avis de savants naturalistes, que cette tourbière fut jadis une forêt qui aurait été renversée par les furieux ouragans du huitième siècle. D'autres croient retrouver dans ces tourbières les traces d'un bouleversement souterrain. Cette contrée n'a pas d'autre moisson, pas d'autre fortune que sa tourbe; ni fruits, ni fleurs, ni blé, ni pâturages; ni le repos, ni le bien-être : la contrée est sauvage, le ciel est de fer. Des eaux croupissantes, des exhalaisons empestées, des hommes étiolés, des animaux affamés! — Tout au rebours cette autre fortune, le grain de sel, *mica salis*, le sel apporte avec lui le bien-être, la fortune et la gaieté de toute une contrée. Les marais salants qui s'étendent le long de la côte, voilà la moisson inépuisable! Vous n'êtes pas encore à Guérande, que soudain la nature change d'aspect, le ciel s'embellit d'une pureté inattendue, un doux parfum de violette monte à votre âme charmée; où êtes-vous? quel est ce palais de feux resplendissants comme l'or et le cristal? quel bon génie a entassé, dans cet espace, cet amas de rubis et de perles?—Ainsi brille cette moisson de la mer, durcie au soleil.

Entre *Batz* et *Guérande* sont situées les salines les plus abondantes de la Bretagne. Ce marais était, il y a des siècles, recouvert par les flots de la mer; mais aujourd'hui la marée ne monte pas si haut à toutes ses heures. Le sel restait naturellement déposé sur les grèves; l'eau des grandes marées, retenue par les inégalités du terrain, s'évaporait à l'action du soleil, et l'on n'avait qu'à recueillir. Depuis, l'art est venu en aide à la nature; on a creusé, dans le marais même, une grande quantité de bassins divisés en compartiments ou *œillets*, dans lesquels sont introduites les eaux de la mer. Pendant l'hiver, on submerge les bassins pour prévenir les dégradations que la gelée causerait sur ces talus en argile, et vers la fin d'avril, aux premiers beaux jours, commence la récolte du précieux mi-

- Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008 -

néral. Sept à huit mille travailleurs s'emploient à cette récolte, qui fournit chaque année cinquante millions de kilogrammes de sel. Les premiers exploitateurs de ces marais salants étaient des moines d'une abbaye voisine. — Après eux vinrent les Saxons, qui s'établirent en conquérants sur cette côte; cette race septentrionale, conservée presque sans mélange, forme encore aujourd'hui la population des salines. Ce n'est plus là, en effet, le rude peuple de la Bretagne; l'enfant des salines révèle tout de suite son origine saxonne. Vous reconnaîtrez le Saxon à sa haute taille, à ses cheveux blonds, à son grand œil bleu et fier, à ce besoin du bien-être, inconnu ou dédaigné des vrais Bretons. L'homme des salines ne se contente guère d'une simple cabane; il lui faut une maison, et dans cette maison il veut des meubles bien luisants, et à ses fenêtres il remplace la toile huilée par des vitres nettes et brillantes aimées du soleil; à voir cette richesse inattendue dans ce rude pays, on dirait d'une fraîche bourgade de la Flandre. Le costume même de ces heureux Saxons oubliés en Bretagne, a son caractère bien distinct et sa grâce personnelle. Les femmes des salines, le front couvert d'une ample étoffe attachée sous le menton, aux barbes flottantes sur l'épaule, ne dédaignent ni le collet à dentelles, ni le fichu artistement plissé; elles portent, non pas sans une coquetterie ingénue, la robe blanche à la manche rouge ou bleue; le jupon noir ou violet, bordé de velours, le fin bas rouge et bien tiré, à fourchettes de couleur, complètent ce frais costume, que relève souvent la bonne mine de celle qui le porte. Le costume des hommes n'est pas moins pittoresque : un haut-de-chausses large et plissé, trois ou quatre gilets de toutes les couleurs, superposés étage par étage et de la façon la mieux tranchée, et sur la tête haute, un chapeau à bords larges et fièrement relevés, moins le deuil, car alors les bords du chapeau retombent tout largement sur les yeux; tel est le costume viril de l'habitant des salines.

La population du Marais se divise en deux classes : les *paludiers* et les *sauniers;* les uns récoltent et confectionnent le sel, les autres vont le porter au loin, à dos de mulets; ceux-ci sont riches, ils sont les gentilshommes des salines; ceux-là sont pauvres et, comme des serfs, ils ont grand'peine à vivre de leur faible salaire. De tous les marais, la ville la plus considérable, disons mieux, la capitale des marais salants est Guérande, fondée par Guérech ou Varoch (ce vaillant ennemi des Romains), vers l'an 561. La ville a gardé ses admirables murailles de quinze cents mètres de circonférence; de sa base de gra-

- Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008 -

nit, elle domine la mer et le fleuve ; le moyen âge s'y fait sentir encore : vous le reconnaissez à cette vie simple et bourgeoise, à cette vieille langue naïvement parlée : ville de prières, de batailles, de commerce, Guérande a été, en effet, une ville épiscopale, elle a été une place importante pendant tout le moyen âge; l'on voit encore aujourd'hui les restes imposants de ses remparts. Dans l'église de Saint-Aubin, à Guérande (vous retrouverez sur les murailles quelques traces commémoratives de Gisland son premier évêque), fut arrêté, le 12 avril 1565, le traité célèbre entre le duc Jean IV et la veuve de Charles de Blois ; ainsi se terminait cette guerre de vingt-trois ans, dans laquelle Guérande avait joué, à ses risques et périls, un si grand rôle. — Dans son calme pacifique, la ville est grande encore; vous pouvez entrer par quatre portes qu'on prendrait pour des arcs de triomphe ; des onze tours, dix tours sont restées debout. — La ville de ces parages, qui touche à la mer, située au milieu des marais, c'est le *Croisic*. Le Croisic occupe la presqu'île qui sépare le Marais de la grande mer. Cette petite ville, active, laborieuse et pleine de cette vie que donne le travail heureux, est le chef-lieu d'un quartier maritime. Placée sur une hauteur en vue de l'Océan, elle entend incessamment se briser à ses pieds les grandes vagues, calmes aujourd'hui, le lendemain furieuses. Tout en face du Croisic, à quelques lieues en pleine mer, s'élève, portant son phare flamboyant, le rocher formidable qui est l'écueil de ce port. Sur cet écueil, point de répit; sans cesse le vent, la tempête, les fureurs de la grande mer, irritée de cet obstacle. Sa colère est éternelle, rien ne l'apaise, rien ne la calme ; elle s'indigne de ce rocher et de ces quelques hommes qui l'habitent. Ah ! certes, s'il y eût jamais une existence d'isolement, de privations, d'abnégation sévère, c'est la vie des gardiens du phare qui signale au loin l'horrible écueil. Quoi ! vivre ainsi, loin des hommes, au sommet de cette tour, en pleine mer, l'abîme à ses pieds, sur sa tête l'orage, la tempête partout ! — Il le faut, on y vit — on y meurt. — Au nord du Croisic s'étend la baie de Pen-Bron (*bout de mamelle*). A l'extrémité de cette baie, on distingue la pointe de Pen-Sten (*pointe d'étain*). — Plus bas, si vous suivez le chemin qui ramène à la Loire, vous rencontrez les dunes et le bourg d'*Escoublac*. Près d'Escoublac existait, il y a à peine un siècle, un autre bourg assez considérable; — la mer et les sables amoncelés par masses énormes sur ces bords, et que le vent d'ouest jette ensuite sur la terre comme une immense pluie, ont envahi la malheureuse bourgade. Il y a quelques années sortait encore

- Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008 -

BOURG DE SAINT-ANDRÉ

Gare-Zélateur

- Copyright les editions d'Arnay Lyon 2008 -

de cette désolation, et comme pour attester que des chrétiens avaient vécu et prié Dieu à cette place, la flèche du clocher ensevelie dans un linceul de sable mouvant; mais le clocher même a fini par disparaître avec l'*Herculanum* armoricain, dont il indiquait la place. — La baie de Pouliguen (*baie de l'Hameçon*) vous ramène à la Loire. Ainsi à chaque pas augmente l'intérêt de ce beau voyage ; mais comment espérer jamais de vous donner quelque idée complète de ce royaume breton !—Quinze cent quarante-neuf lieues de superficie occupées par deux millions six cent vingt mille habitants ! Le moyen de parcourir, d'un pas égal, ce double et pittoresque plateau qui s'appuie : l'un sur les montagnes d'Arré, l'autre sur les *montagnes Noires?* — Les plus beaux ports et les côtes les plus dangereuses de la France; — le plus beau des fleuves, la Loire, et des rivières indomptables que la mer rend navigables une fois par jour ; ces terres presque désertes et ces rivages chargés de grandes cités : Vannes, Hennebon, Quimper, Quimperlé, au midi; au nord et à l'ouest, Brest, Morlaix, Lannion, Tréguier, Saint-Brieuc, Dinan ; et après les villes, les moissons, puis les landes stériles, l'abandon, la partie sombre et sérieuse de l'Armorique... C'est à désespérer celui qui décrit, tant il est vrai que toute description est incomplète. En effet, allez donc raconter ce ciel, cette terre, ces peuples, cet océan, ce vaste ensemble des grandes choses éternellement changeantes dont le peintre, l'historien, le poëte, le philosophe, peuvent à peine tracer une image lorsqu'ils passent sur cette terre, poussés par le souffle de Dieu !

Et l'histoire des mœurs de cette rude et naïve nation, qui l'oserait tenter? Où trouver le Walter Scott de la vieille province? Cette histoire à part commence au berceau de l'enfant. — La naissance est une fête, c'est l'heure de se réjouir et de faire l'aumône. Le baptême est une fête : celui qui tient ce vase rempli d'eau pour laver les mains du recteur, c'est le père de l'enfant. Le baptême est suivi d'un long repas arrosé d'un vin généreux. — Quelques jours après, la mère bretonne va rendre grâce à Dieu de ce nouveau-né et de ses heureuses relevailles. — La chaumière est remplie d'austérité et de calme; le vieux père occupe la bonne place au foyer, il tient à la main sa pipe fidèle, il se repose un instant avant la mort. Le lit est fermé comme une tombe. — La table est près de la fenêtre, le banc est à la fois un banc et un coffre. — Le coq qui chante, le soleil qui se lève, l'étoile du berger dans le ciel, disent au laboureur l'instant du réveil, les heures du travail, l'heure du sommeil. — Au lavoir, les

- Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008 -

femmes sont toute-puissantes; que de longues causeries, que de friandes médisances! — Dans les campagnes, au bord des sources limpides, sur le gazon, sous les arbres épais, les enfants jouent en liberté. — La Bretagne se sent encore de l'état pastoral dans lequel les Romains l'ont trouvée. Strabon jugeait les Bretons plus sauvages que les Gaulois. Ils étaient moins blonds et moins robustes, et de plus haute taille que les habitants de la Gaule. « J'ai vu à Rome des sol-« dats de Bretagne, à peine pubères, qui passaient d'un demi-pied les « têtes les plus hautes. » — Race croyante, fidèle, chrétienne. — Au carrefour de toute forêt, à l'angle de tout chemin, à l'entrée de tout village, s'élève la croix sainte; et autour du signe de la rédemption, qu'il ne passe jamais sans le saluer avec respect, le Breton s'agenouille et prie, son rosaire à la main.

- Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008 -

CHAPITRE XVIII

Departement des Côtes-du-Nord. — Dinan. — Église de Saint-Sauveur. — *Duclos.* —*Dom Jamin.* —*Bertrand de Saint-Pern.* — Corseul. — Bataille de Saint-Cast. — Saint-Brieuc. — Lamballe. — Plouha.—La Roche-Jagu. — L'île de Bréhat. — Le Paôn. — Tréguier. — Lannion. — Le cap Fréhel. — Guingamp. — Notre-Dame-de-Grâce. — Loudéac. — Les fileuses. — Notre-Dame-de-Bon-Repos. — La Hunaudaie. — Le Guildo. — Château de Tonquédec. — La forêt de Brocéliande. — La coupe des cheveux.

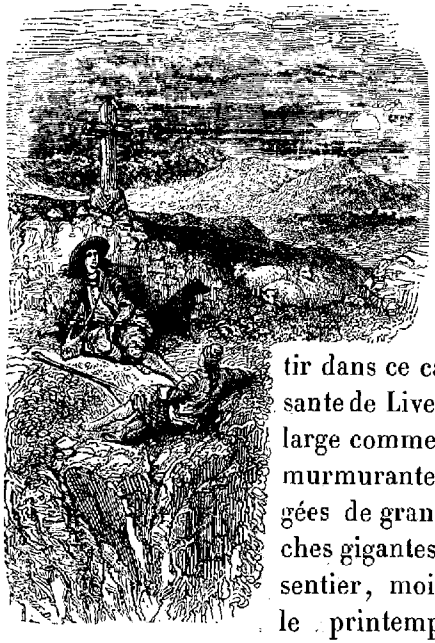

La Rance aux eaux fortunées sépare le département d'*Ille-et-Vilaine* du département des *Côtes-du-Nord*, la haute Bretagne de la moyenne Bretagne. Rien de plus frais et de plus pittoresque, pas de variété plus charmante que les limpides rivages de la Rance. A chaque marée, la mer se fait sentir dans ce canal, que protége la colline puissante de Livet. En aval de l'écluse, la Rance est large comme une mer; figurez-vous une suite murmurante et pittoresque de baies ombragées de grands arbres et dominées par des roches gigantesques. De chaque côté de ce beau sentier, moitié monuments, moitié verdure, le printemps d'hier protégeant les vieux siècles épars, s'élèvent, charmants villages aux aspects variés, *Ta-*

- Copyright les éditions d'Amay Lyon 2008 -

den, Saint-Julien, Saint-Samson. A chaque pas qui vous rapproche de Dinan, le lit du canal se resserre ; alors vous apparaissent menaçantes, comme l'ombre repoussée de ces frais paysages, les carrières taillées perpendiculairement dans ces collines resserrées. Bientôt *Dinan*, la ville des ducs, se présente, fièrement posée sur sa rude colline de granit. Au temps de César, Dinan, capitale des Curiosolites, donnait le mot d'ordre aux villes armées de la confédération gauloise ; quand les Romains furent les maîtres, les Romains placèrent la ville conquise entre quatre longs sentiers qui portaient l'ordre des vainqueurs à la Bretagne septentrionale. — La ville antique a disparu sous le ravage des Normands. — Depuis longtemps déjà, quand vinrent les compagnons d'Harold le Saxon, les Romains s'étaient enfuis, chassés par les barbares qui redevenaient les maîtres de leur terre. Nominoé passe pour le fondateur de cette cité du moyen âge ; plus tard, Dinan fut reconnue une des positions importantes de la duché de Bretagne. Elle eut pour ses maîtres les vicomtes de Dinan : Roland, Riwallon, Alain, Olivier, tous ces hommes que nous avons rencontrés au conseil, à la bataille, à la suite de Guillaume *le Conquérant*, en Palestine, et, plus tard, à la suite des rois de France. La méchante femme qu'avait épousée le prince Gilles de Bretagne, le frère du duc François Ier, elle était l'héritière de ces puissants comtes de Dinan. — Tous les grands capitaines de Bretagne ont passé dans ces murs. — Duguesclin, vous l'avez vu, Duguesclin, protecteur de ces remparts, a bien mérité qu'une statue de bronze lui fût dressée dans cette ville qui fut témoin de sa vaillance, dans les murs, hors des murs, dans la bataille et en champ clos. — Dinan s'élève entourée de sa ceinture de murailles que surmontent les hauts clochers de ses vieilles églises, dominés à leur tour par les créneaux de l'antique citadelle. Mais aujourd'hui, les vestiges guerriers ne sont plus que l'ornement des villes heureuses et libres ; les remparts formidables, les vieilles tours crénelées, les fossés infranchissables, parure pacifique des vieilles cités : elles sont fières de leurs créneaux comme une jeune femme est heureuse de porter les vieux bijoux de son aïeule. Là où s'élevait la ville féodale, la ville imprenable, l'œil charmé ne voit plus que la cité riante, libre, heureuse, peuplée par des étrangers qu'attirent un air pur et salubre, et la vertu des eaux minérales ; Dinan est restée une ville de plaisirs et de fêtes et d'oisiveté printanière, après avoir été la clef de la Bretagne. Placée sur une roche escarpée, à quelque cent quatre-vingts pieds au-dessus de la rive gauche de la Rance, la

- Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008 -

DINAN.

formidable cité était à peu près imprenable de ce côté de la rivière; du côté de la terre, elle était défendue par un appareil imposant de murailles, de tourelles, de créneaux; de ces hauteurs, l'armée des assiégés pouvait défier toutes les menaces. Que de siéges ce vieux Dinan a supportés! que d'efforts il a repoussés! que de sang répandu au pied de ces remparts! que de batailles furieuses dont la noble ville était l'enjeu! que d'hommes tués dans ces vastes plaines, aujourd'hui chargées de l'or mouvant des moissons! Regardez! sous cette verdure s'avance l'ombre glorieuse et triomphante du grand capitaine Duguesclin. Du haut de ces remparts que la paix a ruinés, Dieu merci! les belles dames, les frais jeunes pages et les plus vaillants chevaliers du moyen âge ont assisté au duel terrible de Duguesclin et de l'Anglais Cantorbery. Nous vous avons dit le calme du chevalier allant au combat, les fêtes, les joies et les fanfares du retour. Dans l'église même de Saint-Sauveur, ce grand cœur de Duguesclin est enseveli; rare honneur que le bon connétable a voulu faire à cette ville, qui était l'un des souvenirs les plus charmants de sa jeunesse héroïque, la ville aimée de sa bonne tante, sa seconde mère, la dame Tiphaine Raguenel! Cette église de Saint-Sauveur mérite l'attention du voyageur de bon sens qui sait rendre aux temps passés leur tribut mérité d'étude et de respect. A la force, à l'énergie, à la grâce abrupte de l'édifice religieux, vous reconnaîtrez un monument du onzième siècle, quand le style roman accepte, docile, les premiers ornements de cet art nouveau qui sera, dans deux siècles, l'art ogival. Le portail de Saint-Sauveur est une belle œuvre de l'architecture romane; il est divisé en trois arcades à plein cintre; chaque arcade est trilobée et repose sur des colonnes dont les chapiteaux sont ornés de figures bizarres. Les colonnes même sont ornées de moulures et de rinceaux qui vont s'enroulant en spirale autour des fûts, ornements d'une grâce contestable, mais énergique et d'une grande variété. — Le château de Dinan passait pour imprenable, entouré de ce fossé profond et défendu par ces deux tours.—Pour compléter la cité féodale, quand l'église était bâtie, s'élevait la citadelle; ici la prière d'où vient la force d'en haut, plus loin la forteresse, et, avec le château, l'abbaye. Dans le faubourg de Dinan s'élèvent encore le château et l'abbaye de *Lehon*, vieux débris des splendeurs du passé. Sur l'emplacement de ces demeures princières, témoignages authentiques des grandeurs d'autrefois, a passé la charrue qui nourrit et qui console, la charrue qui apaise les passions, portant avec elle la calme et facile justice des laboureurs. Le châ-

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

teau est un champ, le monastère est un village; où vivaient les moines oisifs, des hommes travaillent; où se débattaient les questions ardues de la théologie, des enfants jouent au sein de leurs nourrices.—La chapelle est restée debout, honorée et sainte; elle a été sauvée par la prière, qui sauve toutes choses. Un simple monument—une pierre,—atteste encore la piété des héros, l'honneur des diverses époques; là, sous cette pierre, a reposé longtemps le vainqueur de la bataille des Trente! — Tombe illustre! Elle a gardé le souvenir du hardi soldat couché là. Mais les dernières dépouilles, les ornements sacrés, ces corps généreux qui avaient été le rempart de l'honneur national, demandez aux vils scélérats de 1793, à l'ignoble tourbe des terroristes, à ces fous ivres du sang léché sur les échafauds, ce qu'ils ont fait de ces saintes reliques de la guerre?—Ils ont fouillé dans ces cendres augustes pour en tirer quelques grains de salpêtre, et de ce salpêtre impie ils ont fabriqué la poudre avec laquelle ils ont fusillé les enfants de la Bretagne. O les malheureux! ni pitié, ni reconnaissance, ni respect! Rien d'humain dans l'esprit, dans l'âme, dans le cœur!

Parmi les enfants célèbres de cette partie de la Bretagne, il faut placer avec honneur Charles Pineau-Duclos, né à Dinan en 1704. Duclos est un des plus beaux esprits du siècle passé, le siècle ardent des beaux esprits. Poëte ingénieux, moraliste facile, écrivain charmant, resté honnête homme, même dans les folies d'une jeunesse avide de licence, de doute et de plaisirs, cet homme était vraiment l'homme *droit et adroit*, comme disait Jean-Jacques Rousseau. — Duclos eut de l'esprit tout de suite; il en eut de plus d'un genre, et cela dans le temps où il était si difficile d'en avoir, sous le règne de Voltaire, de madame de Pompadour et de Montesquieu! D'abord Duclos prit sa part dans l'ironie ingénieuse et facile de chaque jour; il écrivait avec joie, avec talent, avec bonheur; il était le plus actif de tous les pamphlétaires sans cruauté, mais non pas sans malice; *les Etrennes de la Saint-Jean*, *les OEufs de Pâques*, ces folies de l'esprit de tous les jours, empruntaient une grande partie de leur popularité passagère, mais réelle, à l'imagination primesautière de cet enfant de la Bretagne. Un jour il rencontre chez un libraire de très-belles images toutes faites pour un roman qui n'était pas écrit, et aussitôt il compose tout un roman : *Acajou et Zyrphile*, pour ces mêmes images, étonnées qu'on leur obéisse avec tant de bonne humeur galante, tant de verve badine et cet entrain d'un jeune homme amoureux que rien n'arrête et qui veut plaire à toutes les ruelles. — Puis ce même homme, quand il eut chiffonné sa bonne part des rubans, des

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

velours, des grâces éparses du dix-huitième siècle, se mit à écrire d'une plume intelligente et sérieuse la terrible histoire du roi Louis XI, les *Mémoires secrets des règnes de Louis XIV et de Louis XV.* Véritablement, dans ce dernier livre, Duclos fit œuvre d'historien: il vivait au milieu de son histoire; Louis XIV était très-proche, Louis XV vivait encore; il fallait deviner, il fallait comprendre, il fallait apporter à cette œuvre difficile ce tact exquis, ce tact breton dont l'habile écrivain a donné tant de preuves. —En même temps, et comme le complément de cette histoire, comme le plus éloquent commentaire des choses qu'il avait vues, qu'il avait entendues, qu'il avait expliquées, ce rare esprit écrivait un des plus beaux livres de cette époque, féconde en contrastes : *Considérations sur les mœurs*, « L'ouvrage d'un honnête homme, » disait le roi Louis XV. Dans ce beau livre, en effet, l'esprit qui juge, le coup d'œil qui voit, le cœur qui s'émeut, la belle langue correcte et calme, la parole sévère, tout se retrouve; le bon sens y est exquis, la sentence est nettement et vivement formulée : « Je ne regarde « pas loin, c'est Duclos qui parle, mais ce que je regarde je le vois « bien; je n'ai point de coloris, mais je serai lu. » Ce livre est resté en effet au nombre des bons livres de morale qui se font lire, pour le conseil d'abord, et ensuite par la forme irrésistible donnée à ces sages et prudentes leçons. — L'Académie française s'honore du nom de Duclos, aussi bien que l'*Académie des inscriptions et belles-lettres.* Secrétaire perpétuel de l'Académie française, Duclos s'appliqua à agrandir et à régler les attributs de cette illustre compagnie. On lui doit plusieurs réformes importantes; dans l'une et l'autre compagnie, il fut un membre actif et dévoué; il a eu l'honneur, en sa qualité de Breton, de défendre en ami généreux les priviléges de l'Académie, résistant aux grands seigneurs qui la voulaient envahir, et soumettant ses plus nobles collègues à l'égalité des sciences et des lettres, qui ne reconnaissent d'autres supériorités que celles du talent et du génie.—L'Académie doit beaucoup au talent, au zèle, au courage de Duclos ; et cependant, telle était la popularité de cet habile esprit, même en Bretagne, que ses compatriotes de Dinan lui écrivirent à Paris même, qu'ils venaient de le nommer maire de sa ville natale (1744), insigne honneur qui en annonçait un plus grand encore : en effet, il fut nommé, l'année suivante, député aux états de Bretagne. Duclos réunit aux grâces de l'esprit la sincérité des âmes honnêtes; il était vrai jusqu'à la rudesse, et le roi Louis XV, quand on lui rapportait quelques-unes de ces loyales et sévères paroles que répétaient la ville et la cour :

Copyright la librairie d'Auray Lyon 2008

« Oh! disait-il, pour Duclos, il a son franc parler. » Duclos est le vrai philosophe du siècle turbulent de la philosophie. Il avait horreur de ces blasphémateurs sans portée, de ces grands détracteurs des vieilles croyances, de ces fous furieux dont tout est faux, même l'enthousiasme. « Ils sont là, disait-il, une bande d'apôtres impies qui finiront par m'envoyer à confesse. » Il avait commencé à écrire l'histoire de sa vie, la mort l'a interrompu dans ce travail, et c'est dommage, nous aurions eu là une admirable étude du cœur humain. Il est mort au bon moment, le 26 mars 1772, dans sa soixante-neuvième année; tout était ruiné dans la France de nos rois, mais tout était debout encore.

A côté de Duclos, et son compatriote par l'esprit, par la bonne humeur et l'abondance des premières années, il faut nommer dom Janin, le bénédictin-poëte de l'ordre de Citeaux; poëte facile et bonhomme, ami de Dorat, — de Dorat lui-même! — ami et correspondant de Collé; ce bénédictin frivole faisait admirablement le petit vers, il tournait d'une main élégante le bouquet à Chloris, il entendait de loin, et du fond de son cloître, le bruit des baisers et du vin d'Aï, et, comme Abeilard, *il rêvait le reste!* Singulier religieux! Voilà donc à quoi en était arrivée cette congrégation savante à qui nous devons tant de travaux et de science! Dom Janin est mort en même temps que Dorat, il aurait dû être enterré dans le même linceul brodé d'or, arrosé et tout humide des larmes de Flore et de l'Amour. Ce sont là des souvenirs quelque peu profanes; mais n'avons-nous pas, dans ce même arrondissement de Dinan, au milieu des landes stériles, des bruyères désolées, dans un amas de ronces et d'épines, les ruines du château de Broons, le berceau et la maison de Duguesclin? Bertrand de Saint-Pern lui-même n'est-il pas un enfant de ces campagnes, bien digne, ce Bertrand, d'être le parrain du grand connétable. Heureuse terre, où les poëtes, les philosophes, les soldats illustres, se mêlent sans se confondre; on les passe en revue, on redit leurs travaux et leur gloire, à chaque instant se retrouvent les traces éloquentes de leur passage, l'écho de leur bruit; on consigne tout cela dans sa mémoire et dans son livre, c'est un repos excellent, c'est une grande joie. Voilà surtout ce qui nous plaît à rencontrer dans le paysage de notre province, des hommes et des ruines, les œuvres éternelles et les grandeurs passagères. Le critique trouve son compte à ceux-ci, le dessinateur trouve son compte à celles-là, le voyageur accepte l'une et l'autre part de ce vaste labeur. — Le pays compris dans l'arrondissement de Dinan formait, au temps solennel de Jules

Copyright by editions d'Ainay Lyon 2008

César, le territoire des Curiosolites. A chaque pas vous rencontrez quelque trace mal effacée de la grande voie romaine qui partageait le monde; ces grands restes de débris romains arrêtent votre attention et retardent votre passage. Courage, amis! je retrouve le pas du grand peuple qui a passé sur cette terre! courage! je retrouve la grande nation envahissante et les débris épars du Capitole, images, inscriptions, sculptures, poussière des villes antiques, derniers lambeaux de la force romaine, fragments des faisceaux du licteur.—Le village de *Corseul* tout entier repose sur les ruines d'une ville romaine; il est bâti avec les pierres et les colonnes des temples et des sépulcres de ce peuple des Curiosolites, qui a tenu tête à César. Au milieu de ces riches campagnes que la mer attire, s'élève triomphalement encore, après un siècle de gloire, l'humble clocher du petit village de *Saint-Cast*. Il y a de la gloire au pied de ce monument antique, il y a de la gloire semée dans ces campagnes fertiles. Beaux lieux témoins d'un illustre fait d'armes contre l'Angleterre. C'était en pleine monarchie française, en 1758, les Anglais venaient de manquer Saint-Malo, qui les avait nasardés du haut de ses remparts. Comme consolation à ces mépris, les Anglais s'étaient jetés sur la ville de Dol, et, après l'avoir ravagée à l'anglaise, ils étaient repartis pour chercher du renfort. — Partis en juillet, ils étaient de retour au mois de septembre.—Flotte nombreuse, huit mille hommes de troupes, un amiral intrépide et l'ardeur de tout piller. La position était difficile, mais la Bretagne avait grand courage, mais son gouverneur s'appelait Armand Vignerod-Duplessis-Richelieu, duc d'Aiguillon, très-odieux à la province; mais quand elle apprend que l'Anglais menace sa terre et que l'amiral Howe s'avance en bon ordre, la Bretagne donne trêve à ses colères contre la cour de France, et le duc d'Aiguillon s'en va attendre les Anglais dans ses grèves de Saint-Cast[1]. Il eût fallu les voir, bourgeois, soldats, paysans, courant à la hâte, qui s'en viennent, comme au temps du duc François II, repousser l'invasion anglaise. Même un d'entre eux, Rioust de La Villaudrain, avec quatre-vingts paysans, tint en échec toute l'armée anglaise pendant vingt-quatre heures. Bientôt les Anglais, si fiers, hésitent et se troublent; ils regrettent de s'être avancés

[1] L'âge d'un vieil homme nous sépare seulement de ces récits, qui nous paraissent si loin de nous. Une bonne femme plus que centenaire, Jeanne Cornillet, née en 1738, entrée hier à l'hospice de Saint-Brieuc, se rappelle très-bien la bataille de Saint-Cast; la bonne et vénérable aïeule d'aujourd'hui (1er novembre 1844) était alors une belle jeune Basse-Brette de vingt ans!

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

si près sur cette terre ennemie, ils veulent revenir à leurs vaisseaux, les Bretons s'y opposent. — Arrivent alors les troupes du duc d'Aiguillon, auxquelles se sont réunis les paysans armés que conduisaient les sieurs de Cucé, de Montaigu, de Quélen, de Kerguésec, de Launay-Corne, de Caslan, Grout de Saint-Paër, Grout du Meurtel, et autres gentilshommes du voisinage; les uns et les autres, dans une commune ardeur, ils se dirigent vers Saint-Cast; les retranchements des Anglais furent attaqués au pas de course, et emportés après un combat acharné, malgré le feu de la flotte.

A l'occasion de cette descente des Anglais à Saint-Cast, on raconte une histoire qui nous semble digne de tenir sa place tout au moins dans la tradition. Quand elle apprit que les Anglais envahissaient la province, la basse Bretagne s'était vivement soulevée; elle était accourue, prête à bien faire, elle retrouvait ses vieilles rancunes antianglaises; ces vieux Bretons de l'Armorique, fiers de leur langage comme de leur costume, arrivaient donc dans cette plaine héroïque, enflammés de l'ardeur martiale; justement nos bas Bretons firent la rencontre d'un gros de soldats anglais; ceux-ci étaient des Gallois, et, au moment d'attaquer les Bretons, ils entonnent leur chant de guerre dans l'idiome de leur pays. Les Bretons, de leur côté, répondent par leur hymne de combat. Mais, ô surprise! ô quel écho de la patrie commune! Qu'est devenue cette grande fureur? on allait s'égorger de part et d'autre, de part et d'autre on s'arrête, on écoute, on se regarde, on se reconnaît pour s'être rencontrés sous le même ciel et dans la même communauté de patrie, de croyances et de langage, il y a bien des siècles! Aussitôt tous s'arrêtent; ce ne sont plus des ennemis qui vont pour s'égorger les uns les autres, ce sont des frères qui s'embrassent, qui se reconnaissent, qui se retrouvent! — Comment se battre, en effet, quand on chante le même chant de guerre, quand on se reconnaît pour les enfants de la même famille?

Voilà pour l'intérieur de cette partie de la Bretagne. Les Côtes-du-Nord ne renferment pas une seule ville de quelque importance. *Saint-Brieuc* est le chef-lieu de ce département; la mer est au nord, la forêt de Brocéliande est au sud. Saint-Brieuc compte à peine dix mille âmes. La ville est mal bâtie, mais en bel air, agricole et fertile. Rien ne manque à ce beau lieu, la terre est féconde, le ciel est clair, l'Océan limpide, le port bien abrité contre l'orage; qui ramènerait dans la cité silencieuse le mouvement de la vie des hommes, des affaires, des intérêts, des passions, ferait de Saint-Brieuc une grande

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

ST BRIEUC.

- Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008 -

cité. La pêche de la morue, la pêche de la baleine, suffisent à peine à utiliser la baie de Saint-Brieuc. — Au demeurant, ce sont les terres fertiles qui donnent à ce département des Côtes-du-Nord toute son importance. Cette terre est le pays de l'abondance; on dirait une récolte sans fin et sans cesse; la culture est partout, partout la moisson; le champ de blé touche à la prairie, le jardin à la ferme, la ferme au château, le château à la ville; et parmi ces villes nombreuses, il serait difficile de faire un choix. — *Lamballe* était la princi-

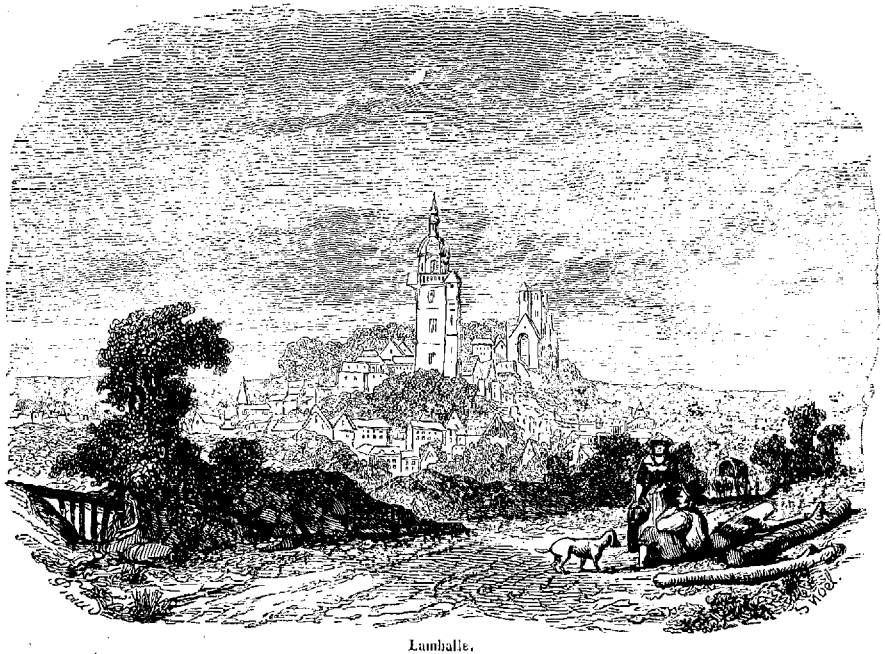

Lamballe.

pale parmi les places fortes de ces princes de la maison de Penthièvre, qui tiennent de si près à la maison de Bretagne. La vieille église est encore immobile sur son rocher; le château de ces princes fastueux n'est plus qu'un haras célèbre. Près de Lamballe, deux grands étangs que séparent un rocher, le Joug (*Jugum* des Romains); sur ce roc bien défendu, les sires de Penthièvre s'étaient construit une seconde citadelle. Plus loin encore, en longeant la côte, vous rencontrez *Pordic, Étables, Plouha,* landes stériles que le varech, riche et fertile engrais que la mer apporte et qu'elle donne à qui le récolte, a changées en terres fertiles. Sur le territoire de Plouha s'élève le beau château de *Lisandré.* Il y a quelques années à peine, Lisandré n'était qu'une terre inculte, et maintenant ce sol, fécondé par d'habiles et persévérantes

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

sueurs, s'est chargé d'arbres admirables, de frais gazons; cultures fertiles, jardins fleuris, pépinières verdoyantes. Ce miracle est l'œuvre d'un seul homme d'une grande volonté : agriculteur habile, il s'est fait le créateur de cette abondance :

Nos arrière-neveux lui devront ces ombrages.

Plus loin se présentent, encadrées dans la verdure, *Paimpol* et *Pontrieux*, deux petites villes qui réclament leur part dans les bénéfices de l'Océan.—Bricks élancés, matelots intrépides. — Et à côté de cette dernière ville, sur ce mamelon couvert de sapins, s'élevait jadis *Châteaulin* (sur Trieu), qui a joué son rôle de forteresse. Mais quittez ces hauteurs, et descendez le cours sinueux du Trieu; là s'élève *la Roche-Jagu*. La Roche-Jagu, c'est cette maison forte et crénelée dont les hautes cheminées, chargées de sculptures, se dressent au milieu des arbres qui pendent au-dessus d'un abîme. A partir de la Roche-Jagu, le Trieu est large comme un fleuve, et ce fleuve s'appela d'un nom sonore et presque italien, le Lédano. Notre fleuve va se perdre dans la mer, entre le phare des Héaux et l'île de *Bréhat*. Bréhat, c'est encore une de ces îles bretonnes folles de la mer, qui donnent tous leurs enfants à la mer; l'enfant, pour peu que ce soit un garçon, est matelot en venant au monde: plus d'une fois le matelot est mort amiral; la vague sert de berceau à l'enfant de Bréhat, elle est sa poésie, elle est sa leçon sérieuse. Trois amiraux de la marine française sont nés dans ce nid d'oiseaux de mer. La mer est le domaine, la mer est la moisson. On dirait un navire à l'ancre, toujours prêt à faire voile pour les pays lointains. Et pourtant, sur ce sol des tempêtes, un pouce de terre végétale suffit à nourrir un arbre. Climat tempéré, ciel voilé, doux soleil! sentez-vous donc l'odeur des myrtes? En effet, le myrte est la décoration de la cabane du pêcheur. Ne gâtons pas cette suave odeur du myrte, en parlant de ce qu'on appelle *le bois d'herbe*. De l'herbe, à la bonne heure; mais cette herbe ne ressemble au bois que par l'usage qu'on en fait; — on la brûle. — C'est le feu de ces foyers peu difficiles. — Dans une ferme bien réglée, le bois d'herbe, c'est tout simplement le fumier que jette la vache dans les champs.

Gaie et riante dans sa partie méridionale, couverte de maisons mal chauffées, il est vrai, mais d'un piquant aspect, l'île de Bréhat prend un aspect plus sombre à mesure que l'on s'avance dans le Nord. Peu à peu disparaît le myrte, le doux arbuste cher à Vénus, fille de la mer du Midi; bientôt le soleil même pâlit et s'enveloppe dans son nuage

Copyright les éditions d'Arnay Lyon 2008

grelottant. Le sol est à peine couvert d'un gazon ras et piquant, et ce lichen disparaît à son tour, tout à l'extrémité de l'île, pour faire place à des entassements de rochers. Deux bancs parallèles de granit, taillés à pic, s'avancent vers l'Océan comme deux murailles. Dans l'intervalle de ces deux roches, — Carybde et Scylla qui se donnent la main, — s'ouvre, béant et formidable, un abîme sans fond! dans l'abîme hurlant l'eau tourbillonne, écumante et féroce! — Sur les deux rives du gouffre repose une masse énorme appelée *le Paôn*, et sur le Paôn se franchit l'abîme, immense arcade jetée là par le grand architecte qui a bâti l'univers!

A l'heure où monte la mer, battant, furieuse, ces obstacles de rochers, il arrive, chose étrange, que le Paôn, ce grain de sable qui indigne l'Océan, est soulevé, comme s'il ne s'agissait que de la frêle nacelle d'un pêcheur. Le roc bondit sous cette écume haletante; à chaque assaut la mer ballotte son hochet à le briser, mais à chaque assaut le granit retombe, avec un bruit épouvantable, sur cette base qu'on dirait éternelle: spectacle plein d'effroi et d'horreur! — Et d'où vient ce roc mobile? quelle main l'a jeté sur ces écueils? Cette main, c'est la main divine!—On tremble, rien qu'à sonder ces miracles visibles! Mais laissez faire la tradition populaire, elle explique poétiquement tout ce qui est inexplicable; — l'imagination des peuples sait employer, à son usage, ce que les esprits ne sauraient concevoir. C'est encore l'usage des jeunes filles de la Bretagne qui veulent savoir ce que le destin leur réserve (comme si le destin avait rien à voir avec ces existences innocentes!) d'interroger l'abîme du Paôn. Quand elle est décidée à interroger l'oracle qui se cache sous cette onde terrible, la jeune fille de Bretagne, tremblante et curieuse, ramasse en frémissant les trois galets fatidiques. — Cette pierre est blanche, la seconde bleue, la troisième est rouge. — D'un pas timide et ferme, la jeune Bretonne monte au-dessus du gouffre, et de ses doigts tremblants tombent les trois pierres aux trois couleurs. — La pierre qui tombe dans l'abîme tout d'un coup, et sans rider l'onde, indiquera l'avenir. Malheureuse enfant! Si la pierre blanche s'engloutit la première, tu mourras vierge! la pierre bleue t'annonce le veuvage; — seule, la pierre rouge, en se précipitant dans le gouffre, annonce la prospérité sans mélange : — un bel hymen, un mari qui vivra longtemps, des enfants forts et nombreux!

Tréguier, ancienne ville épiscopale qui s'élève au confluent du Jaudi et du Guindi, deux petites rivières aux bords pittoresques et fertiles,

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

est une de ces vieilles cités de Bretagne qui étaient déjà de vieilles cités pour les habitants de la vieille Armorique. Hasting le pirate fut le ravageur de cette contrée florissante que délivra Nominoé. L'évêque de Tréguier ne relevait que du duc de Bretagne ; sa terre était un lieu d'asile. Enclavé dans la principauté de Penthièvre, le diocèse de Tréguier eut sa part dans toutes les batailles de la Bretagne. La cathédrale

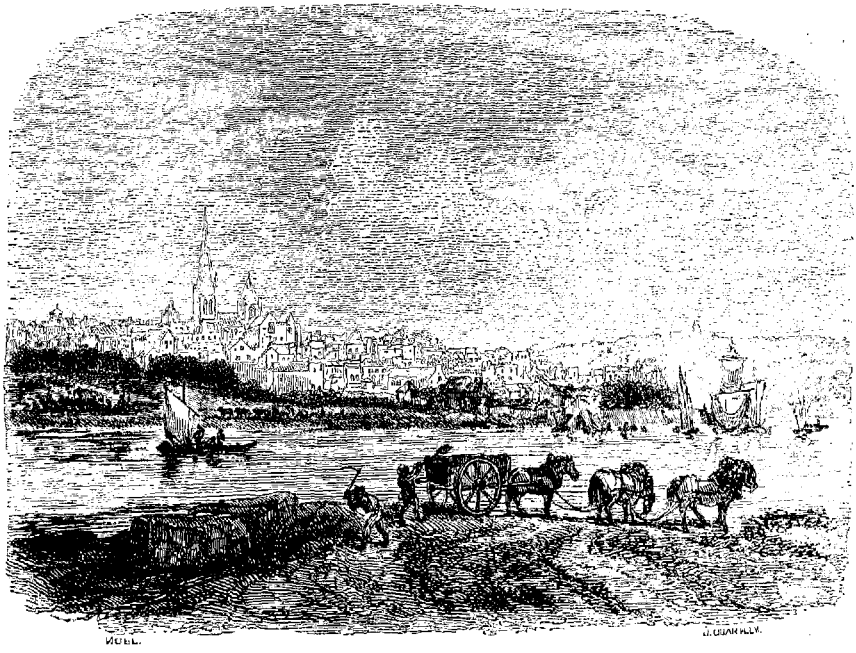

Tréguier.

de Tréguier se peut célébrer à l'égale des plus belles églises de la province; la flèche du clocher appartient au siècle passé: elle est découpée avec une grâce et une légèreté infinies. Le port est creusé au point de jonction du Jaudi et du Guindi, et malgré les rochers qui obstruent ces deux rivières, c'est un des bons ports des Côtes-du-Nord. Toute cette contrée, au cinquième siècle de l'Evangile et de la civilisation moderne, était couverte d'une immense forêt sans issue. Saint Tugdual, le futur patron de la cathédrale, comme il fuyait de l'île de la Grande-Bretagne, bâtit en ce lieu sauvage un ermitage qui servit d'asile aux compagnons de son exil. L'ermitage devint bientôt un couvent, puis une ville. Nominoé fit de cet asile chrétien un siége épiscopal. Aujourd'hui, l'antique évêché de Tréguier est réuni à l'évêché de Saint-

Copyright les éditions d'Amay Lyon 2008

Brieuc. En perdant l'autorité ecclésiastique, Tréguier a perdu la force qui faisait vivre le vieil évêché. — Toute la grâce du paysage disparaît sous une tristesse indicible. — Ce n'est pas une ville, c'est un hôpital, c'est un séminaire, c'est un lieu où l'on prie, où l'on souffre, où l'on espère, où l'humble chrétien attend un monde meilleur.

Lannion est plus loin; ville élégante qui mire dans le Léguer son joli

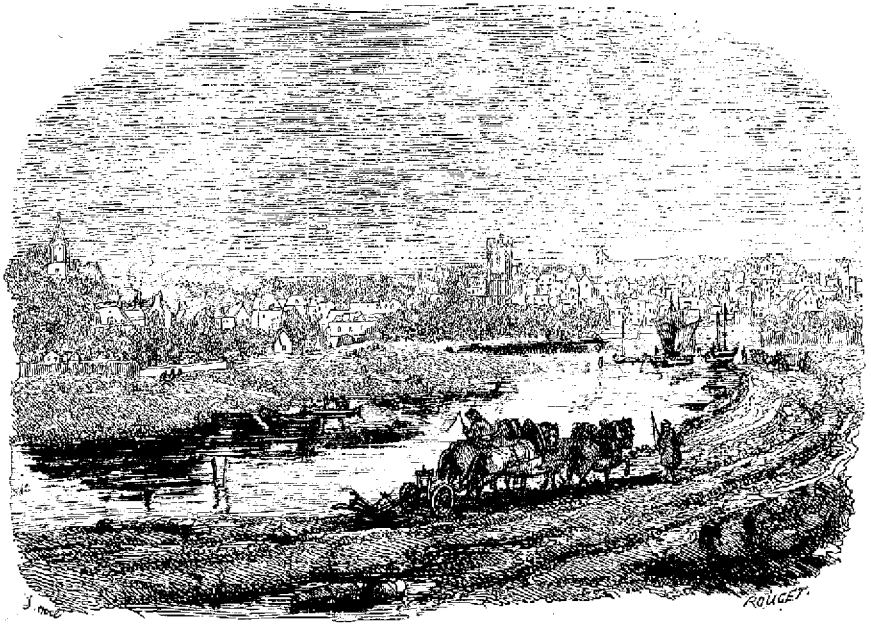

Lannion.

quai et ses maisons blanches. Hors de la ville, dont elle est séparée par une riante vallée, l'église de *Brélevénez*, d'architecture byzantine, rappelle la richesse et la puissance des chevaliers du Temple; le pieux monument s'élève sur une colline escarpée. Vous montez jusque-là par un escalier de mille degrés, ombragé de grands ormes et bordé par des abîmes. Cette église domine toute la ville, le port, le cours sinueux du Léguer et les campagnes environnantes, chargées des châteaux de Kerivon et de Coatillo, aux longues avenues de chênes séculaires et de sapins. Lannion est un des souvenirs de 1792. — Quand on songe que cette horrible révolution se met tout d'un coup à vouloir chasser Jésus-Christ de ses temples; quand on voit le prêtre menacé sur les degrés de l'autel; quand on se dit que ces violences funestes s'exerçaient, non pas seulement dans le Paris incrédule qui avait adoré, vivants, Voltaire et Diderot,

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

qui avait remplacé l'*Evangile* par l'*Encyclopédie* et le *Dictionnaire philosophique*, mais encore que la propagande antireligieuse voulait envahir les pauvres campagnes croyantes et fidèles, les vieux martyrs des vieilles croyances, on ne peut s'empêcher d'être épouvanté de tant d'absurdités sanglantes, cruelles, impitoyables. L'ordre était donc venu, tout d'un coup, dans les provinces de la Bretagne, de ne plus entendre la prière des légitimes pasteurs, et, à cet ordre insensé, la Bretagne chrétienne était restée frappée de stupeur. On attendait, on faisait silence, on évitait les temples, profanés désormais par les prêtres de la Terreur; les Bretons les plus courageux se pressaient autour de leurs pasteurs décrétés de mort, et plus le danger était grand de payer de sa vie la prière catholique, plus la prière était fervente. — Ceci se passait au mois de septembre 1792, un dimanche où la messe avait manqué. Tout d'un coup les campagnes crient *Aux armes!* l'émeute grandit : elle entraîne tout ce qu'elle rencontre en son chemin, ceux de Prat, de Trézélan, de Coatoscorn, Berhet; l'émeute remplit la route de Caouënnec; Goëllo se soulève, Pontrieux comme Goëllo; Lannion est menacée! — comment la défendre? comment la sauver? Le bourgeois tremblait dans sa maison; le marchand se barricadait dans sa boutique : trois petits canons défendaient à peine la cité tremblante; ces trois canons suffirent à arrêter cette foule de paysans furieux; — leur fuite fut terrible : — ils se précipitèrent comme s'ils eussent été poursuivis par une armée, entraînant avec eux tous ceux qui les suivaient. — Ceci s'appelle le *Combat ar vas* (*la bataille des bâtons.*) — Et ce sont pourtant ces mêmes Bretons qui vont bientôt soutenir, à main armée, toutes les fureurs de la Convention nationale! — Que dirons-nous de cette longue plage qui s'étend de l'embouchure de la Rance à l'embouchure du Douron? véritable dentelle de brisants qui s'avancent en pleine mer, et garnissant une côte plate, taillée en dents de scie. Il faut s'être arrêté au cap Fréhel, à la pointe de Talberg, sur les plages de Saint-Michel-en-Grève (*in periculo maris*), pour compendre les tristesses infinies de l'océan Britannique; orages sans fin sous un ciel brumeux, tempête éternellement grondante, oiseaux de mer aux larges envergures, ils passent, l'aile immobile — en poussant leurs cris plaintifs. Il est impossible de rendre la mélancolie qui vous saisit au cœur à l'aspect de cette immensité désolée d'une nature en deuil!

Dans le département des *Côtes-du-Nord*, plus vous approchez de la mer, et plus vous rencontrez un pays florissant, une population nombreuse et riche; au contraire, avancez dans les terres, la désolation

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

commence ; la pauvreté, la misère, l'isolement. La vie est auprès du rivage ; le flot voyageur et fécondant jette le mouvement et la fortune sur ces bords ; plus loin, c'est le désert, c'est l'abandon. A peine avez-vous passé Perdernec (le village des *quatre douleurs*) et la montagne de Bré, autrefois le séjour du barde Guiclan, qui domine tout le pays de Tréguier de son dôme nuageux, que déjà la stérilité commence. A cette misère environnante, échappe seule et par grand miracle la très-jolie ville de Guingamp ; ce fut longtemps une forteresse des Penthièvre ;

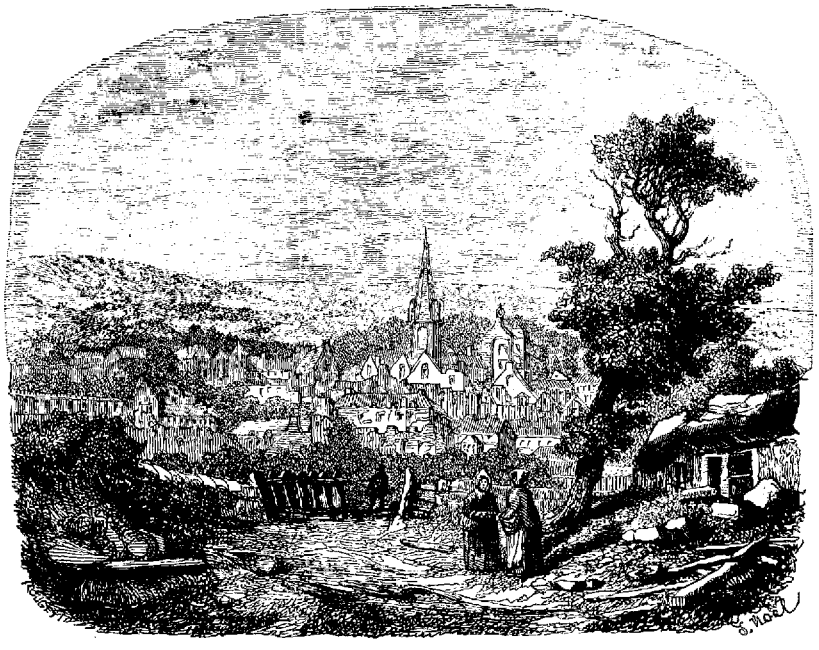

Guingamp.

Guingamp, la ville aux riches clochers, est très-agréablement posée sur la double rive du Trieu. La campagne environnante est plus pittoresque que fertile, elle donne plus de fleurs que de fruits : c'est moins une ferme qu'un jardin. Guingamp peut savoir le compte de ses batailles, elles sont inscrites au livre de l'histoire et chantées par les ballades nationales. Au moyen âge, Guingamp était une place importante, c'était la porte crénelée par laquelle il fallait passer pour aller de la haute Bretagne dans la basse Bretagne. A très-petite distance de cette ville est située Notre-Dame-de-Grâce ; ce fut autrefois un couvent de Cordeliers. Là repose dans sa tombe guerrière le

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

bienheureux Charles de Blois, tué comme un soldat à la bataille d'Auray, le 29 septembre 1364.

A cette ville bien posée, s'arrête le doux aspect, la riche verdure, la terre qui produit; encore un pas, ce ne sont plus que landes, montagnes, épaisses forêts. Quelques rares cultures apparaissent à peine çà et là, comme à regret. Rostrenen, Corlay, Uzel, Quintin et Moncontour semblent se perdre dans les landes. *Loudéac* apparaît comme un point dans ces espaces. Cette dernière ville est un chef-lieu de préfecture; elle renferme 1,500 habitants, presque tous logés sous des toits de chaume : et pourtant non loin de cette ville de chaume, à Bréhaud-Loudéac, fut établie une des premières imprimeries de Bretagne. De ces presses bretonnes, qui ont illustré également Rennes et Vannes, sont sortis (1585) la *Coutume de Bretagne,* les *Colloques d'Erasme* et le *Nouveau Testament* en langue grecque, imprimé par le célèbre maître Jacques Colinée, le disciple d'Henri Étienne : beaux livres que vous reconnaissez au cachet de l'habile imprimeur : le Temps armé de sa faux, avec cette devise : *Virtus hanc aciem retundit, et même la faux du temps s'émousse contre le génie.* Loudéac a été le berceau d'une industrie importante. En 1567, les artisans de la Flandre, chassés de leur patrie par la flamme et le meurtre, vinrent s'établir dans ces parages, emportant avec eux, digne récompense de l'hospitalité qui leur fut accordée! l'industrie des arts utiles, et surtout l'art du tisserand. Cette industrie, fille des Flandres heureuses, prospéra, et bientôt s'étendit dans la Bretagne, étonnée d'une vie plus facilement gagnée. Les toiles de Loudéac furent recherchées dans la province entière. Quintin, Uzel, se hâtèrent d'imiter Loudéac, et bientôt les tisserands bretons rivalisèrent, avec les meilleurs ouvriers de la Flandre, sur tous les marchés de l'Europe. On exportait des toiles bretonnes dans les Indes, en Portugal, dans l'Espagne surtout. Aujourd'hui l'Espagne est ruinée, l'Angleterre, par ses machines qui font en un jour le travail d'une année, a envahi les marchés des deux mondes; la mécanique, force aveugle et sans cœur, qui tue le travail des hommes, vapeur brûlante qui brise, a brisé dans la main désarmée des jeunes filles la quenouille, l'honneur et la fortune sainte du foyer domestique. — Ainsi la force brutale a remplacé l'intelligent travail qui remplissait la chaumière de bien-être, d'innocence et de chansons. — Pourtant les tisserands et les fileurs de Bretagne ne s'avouent pas encore vaincus. Ils restent fidèles à leurs vieux métiers, ils s'obstinent à filer cette ingrate

Copyright les éditions d'Amay Lyon 2008

quenouille; ce métier, qui était jadis une fortune, à peine s'il donne aujourd'hui le pain noir de chaque jour! — Qu'est-elle devenue cette forte et belle race, tout à la fois flamande et bretonne, qui respirait l'aisance, le bien-être, la fortune? Adieu donc les belles fileuses de Tréguier, et les *filottiers* du Bas-Léon, ces courtiers à la longue chevelure, qui échangeaient le lin filé contre les lingots d'or du Brésil!

Ces belles et sévères Côtes-du-Nord renferment d'opulentes et vastes forêts, des mines abondantes (celles de Chatelaudren ont été abandonnées à cause de la trop grande quantité d'arsenic), et un grand nombre de belles et anciennes abbayes. L'abbaye de *Notre-Dame de Bon-Repos*, située sur les bords du Blavet, dans une position magnifique, était une des plus riches de la province : c'est une ruine aujourd'hui. Cette abbaye fut fondée en 1184, par Alain III, vicomte de Rohan; elle était de l'ordre de Cîteaux, comme *Coatmaloën*, *Bégard* et *Beau-Port*. Coatmaloën est situé au milieu d'une forêt, dans une vaste solitude; Bégard a vu tomber sa forêt sous le soc loyal de la charrue. Le parc est devenu un village, l'abbaye est une ville. Beau-Port s'écroule, entraînant dans sa ruine la vieille église gothique et son magnifique réfectoire, chef-d'œuvre de la sculpture gothique; figurez-vous une salle immense aux vastes arcades, d'où l'on découvre au loin la mer et ses grandes vagues brisées par les vents.

Les châteaux du *Guildo* et de *la Hunaudaye*,—le Guildo, placé sur un écueil, la Hunaudaye au milieu d'une forêt [1],—se recommandent également par l'élégance des ruines et par la majesté des souvenirs. Mais, de tous les châteaux, de toutes les ruines de la Bretagne, la grande et la riche merveille, c'est le château de *Tonquédec*. Sur un mamelon solide, au bord du Léguer, s'élèvent ces tourelles de granit, masse lourde et sombre, caveaux sans fond—des abîmes! Tonquédec avec ses préaux, ses onze tourelles, ses deux portes aux rainures profondes, peut donner une idée complète d'un château fort au moyen âge. Le site est d'une fraîcheur ravissante. Des collines boisées, couvertes de hêtres, un étang limpide, un oratoire en granit, un calvaire brisé, et d'autre part le Léguer, couvert de ponts, de moulins, bordé de prairies, belles cascades qui s'enfuient en serpentant au milieu des collines, dont les mille échos répètent le chant joyeux des pâtres, mêlé au tic tac des moulins, voilà l'ensemble : ensemble vivant et magnifique! verdure, clarté, horizon, — le ciel gris de la Suisse, les nuages de l'Écosse! Les forêts sont nom-

[1] « On dit en Bretagne que M. de la Hunaudaye est un peu moins grand seigneur que le roi. » (*Tallemant des Réaux.*)

Copyright les éditions d'Amay Lyon 2008

breuses dans les Côtes-du-Nord. La célèbre forêt de Brocéliande s'étendait jusqu'à Quintin; il est probable qu'elle comprenait les forêts de Fougères, de Rennes, de Paimpont, de La Nouée, de Quintin, de Duault.

Dans ces vertes campagnes, chaque coin de terre a son nom, son troupeau, son berger : le bœuf, le mouton, le pourceau, le cheval bondissant. — Les jours de fête patronale, *les pardons* sont célébrés d'une façon complète; la cloche réveille le hameau, la paroisse entière accourt par les sentiers connus, on s'attend dans le cimetière, où chacun à genoux, prie pour ses morts; au dernier coup de la messe l'église est remplie, on écoute la messe dévotement, puis après la messe, on s'attable au cabaret, à l'heure où les cuisines en plein vent jettent au loin leur odorante fumée; le vin et l'eau-de-vie font oublier les dures privations de toute l'année, les rudes labeurs; on s'amuse de rien, on s'enivre de peu; le vin amène souvent plus d'une bataille bravement entreprise, noblement achevée. — Eh! ne faut-il pas fêter le saint du village? n'avons-nous pas porté sa bannière d'une main haute et ferme? Fête complète! — on prie le matin, on danse dans le jour, on s'enivre le soir. Et fasse le ciel qu'au retour du *pardon*, la tête quelque peu échauffée, nous évitions les périls de la grève du Mont-Saint-Michel !

Saint-Michel-en-Grève.

Copyright les éditions d'Amay Lyon 2008

QUIMPERLÉ.

Intérieur d'une Ferme bretonne.

CHAPITRE XIX.

Département du Finistère. — Brest. — Combat naval du 16 juin 1794. — *Le Vengeur*. — Le Matelot breton. — Landerneau. — Morlaix, invasion de 1522. — De la Tragédie bretonne. — *La Mort de la Vierge*. — Quimper. — Saint-Pôl-de-Léon. — Roscoff. — Lambader. — Tollente. — Trémazan. — La Roche-Maurice. — Landerneau et le château de la Joyeuse-Garde. — Le roi Artus et les chevaliers de la *Table ronde*. — Le *Saint-Graal*. — Romans du cycle breton. — La forêt de Brocéliande. — L'île d'Ouessant. — Le Conquet. — Carhaix. — *La Tour d'Auvergne* — Les mines du Huelgoët. — Châteaulin. — Le Faou. — Courses de Saint-Brieuc. — La baie de Crozon. — *Légendes et Mœurs nationales*. — *Le Pardon*.

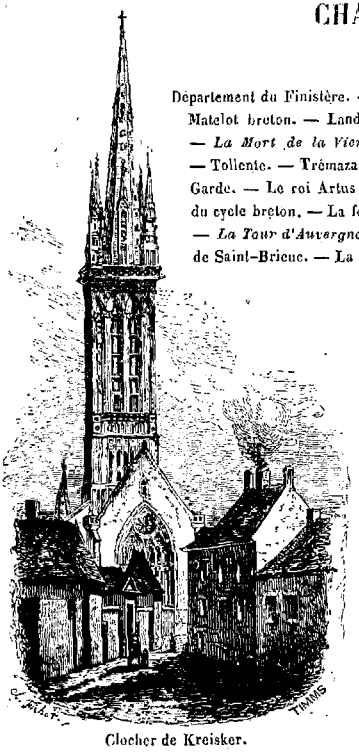

Clocher de Kreisker.

Nous voici, cette fois, au milieu de la basse Bretagne; nous allons enfin retrouver, dans toute sa pureté, le vieux costume, le vieux langage, la vieille nation. Il ne s'agit plus du pays de Tréguier (*Côtes-du-Nord*), qui a accepté, sans trop de violence, les mœurs, les coutumes, les usages même de la civilisation française. — Qui dit le Finistère (*Finis terræ*), dit le vrai pays de Bretagne, la terre celtique du roi Morvan. C'est la terre des belles églises, des traditions poétiques, des montagnes hautes et solennelles. Ceci ne res-

- Copyright les éditions d'Amay Lyon 2008 -

semble en rien à ces parties françaises : la *Loire-Inférieure*, l'*Ille-et-Vilaine*. En vain, du pays de *Léon* et de *Cornouailles* a-t-on composé un département français, cette terre obstinée et fidèle n'a pas cessé d'être le sanctuaire des antiques traditions, le berceau des druides, *la vieille Armorique*.

Le département du Finistère comprend les anciens évêchés de Léon et de Cornouailles; l'un sur le versant septentrional, l'autre sur le versant méridional des montagnes d'Arré. Brest, Morlaix et Quimper sont les villes principales du Finistère et composent la partie la plus peuplée et la plus riche de ce département. Belles régions, riches campagnes, riantes collines, fertiles vallées; regardez, que de fleurs! regardez, que de beaux paysages! Les croix te saluent, les cloches te sonnent l'*angelus*, les frais sentiers te couvrent de leur ombrage, le soleil t'envoie son bonjour amical, l'oiseau chante, l'abeille bourdonne, la mer gronde en jouant; c'est la grande fête de la campagne, de la jeunesse et du soleil! — Mais quoi? avant d'aller plus loin, visitons *Brest*. Brest ce n'est pas la Bretagne, mais c'est la France; c'est le port ouvert aux nations pacifiques, fermé aux nations conquérantes. Brest est plutôt un port qu'une ville, plutôt un arsenal qu'un port. A peine êtes-vous entré dans ces rues turbulentes où se heurtent les soldats, les marins, les étrangers, les marchands, les voyageurs de tous les pays du monde, vous ne songez plus que vous êtes en Bretagne. Vous voilà, certes, bien loin du premier fondateur de Brest, Conan Mériadec. Pour vous, hommes du dix-neuvième siècle, le vrai fondateur de Brest c'est Richelieu, c'est Louis XIV; vous ne songez qu'à pénétrer dans les mystères de cette force placée au bord de l'Océan : — l'arsenal, le bagne, les canons, les vaisseaux, « armées et millions, la force de la France en- « tassée au bout de la France, tout cela dans un port où l'on étouffe « entre ces deux montagnes chargées d'immenses constructions. » C'est un historien, ou, si vous aimez mieux, c'est un poëte qui parle ainsi, c'est M. Michelet. — Brest est le point de départ et le point d'arrivée; qui arrive là vient d'une tempête, il y va, ou il y retourne; on n'entend dans ces rues stridentes que le cri des travailleurs, le bruit des marteaux, la chaîne des forçats; on n'y sent que l'odeur du goudron, de la poudre et de la mer. Brest, comme ville maritime, date de l'an 1630. Il y avait bien le proverbe : *Qui n'est pas maître de Brest n'est pas duc de Bretagne;* mais avant Brest on comptait le port de Vannes, de Nantes d'Aleth (Saint-Malo), et d'ailleurs le port

Copyright les éditions d'Amay Lyon 2008

militaire était encore à créer. — La ville est posée sur le bord d'une rade immense; cette rade est d'un mouillage solide, fortement abritée, fermée de toutes parts. La nature avait préparé le travail de M. de Vauban d'une façon formidable. Sa position à l'extrémité de la France, tout en face de l'Angleterre et de cette Amérique dont le rôle s'agrandit de jour en jour, ajoutait à l'importance de ce rempart. On songea donc à fortifier la passe étroite, le goulet qui forme l'unique issue de cette rade; on creusa le Penfeld pour en faire un port; on construisit, sur les deux rives, des arsenaux, des magasins; enfin, quand tout fut prêt (1683), M. de Vauban lui-même vint à Brest pour diriger les fortifications du port et de la ville.

A la seule annonce de ces grands travaux, la Bretagne s'agite et s'inquiète. Quoi donc! on creuse le port, on enlève les terres, on apporte des canons, donc la liberté de la Bretagne est menacée! En conséquence, le parlement de Bretagne fait défense aux maîtres de forges de fondre des canons; il fait défense aux propriétaires des forêts du Faou et de Cranou, de livrer leurs bois à la marine royale. — Le roi de France fut plus fort que le parlement de Bretagne; on fit venir des canons du Nivernais; on prit, de force, tout le bois nécessaire; pour élargir le Penfeld (*tête du camp*), il fallait briser des masses de granit, elles furent brisées; en même temps, dix vaisseaux de ligne et six frégates se construisaient sur ce formidable chantier, sous l'inspection de maître Laurent Plubac, charpentier du roi. — On ne résistait pas à Richelieu, de même qu'on ne résistait pas à Louis XIV. *Recouvrance*, qui était jadis une ville à part, fut réunie avec Brest dans l'enceinte fortifiée des mêmes murailles; rien ne fut négligé de ce qui pouvait ajouter à l'ensemble de ces remparts. On menait de front le port à creuser, les forteresses à bâtir, la formation des équipages; la côte fut étudiée et sondée de Belle-Isle à Saint-Malo; on dressait en même temps la carte de Brest; on bâtissait l'hôpital, on forgeait des ancres, on armait de canons le Goulet et les côtes du Conquet. Des ingénieurs français furent envoyés dans toutes les places fortes de l'Angleterre et de la Hollande pour étudier l'art difficile de la construction navale. — Les murailles bâties, le port creusé, les canons armés sur les hauteurs, les navires achevés, la Bretagne, un peu par force, beaucoup par instinct et pour la gloire, fournit les équipages de ces vaisseaux, de ces frégates. — A Brest même, dans cette ville naissante et bien établie, se prépara la campagne de 1690, quand le roi de France eut résolu de replacer le roi Jacques, son hôte, sur le trône de

Copyright les éditions d'Amay Lyon 2008

ses pères. — L'infortune du roi Jacques fut plus forte que la puissance même de Louis le *Grand* et le courage de Tourville; — et cependant quelle campagne mieux combinée? quelle flotte plus nombreuse? c'était le vrai témoignage de notre puissance maritime. Nous marchions sur l'Angleterre à la tête de cent vaisseaux de ligne et de six cent quatre-vingt-dix autres bâtiments de guerre; nos généraux s'appelaient Duquesne, Tourville, Forbin, Jean Bart, Duguay-Trouin, Cassart!

Plus que jamais la ville de Brest, ce port immense admirablement défendu, soulevait les violentes jalousies de l'Angleterre. Ils avaient occupé Brest si longtemps, malgré les rois de France, malgré les ducs de Bretagne! Aussi bien, les voilà qui veulent en finir avec cette forte citadelle de l'Océan. A ces causes, les Anglais se préparent à tout entreprendre. L'amiral Barclay arrive avec quarante-neuf vaisseaux de guerre, quatorze brûlots et dix mille hommes de troupes, menaçant la ville de la flamme et du fer, menaçant l'arsenal, les remparts, le port. L'affaire commença le 16 juin 1614; l'attaque fut rude, la défense courageuse; les femmes même voulurent partager ce danger et cette gloire. L'amiral ennemi y laissa la vie, l'Anglais y laissa son drapeau, et les deux flottes s'enfuirent à toutes voiles, aux acclamations de la Bretagne et de la France.

Brest occupe une place immense dans nos annales maritimes : du port de Brest est partie la frégate qui portait la reconnaissance des États-Unis par le roi de France; *la Belle-Poule*, qui commença le feu contre l'Angleterre, sortait du port de Brest, — la flotte du combat d'Ouessant (27 juillet 1778) sortait du port de Brest; blessé à mort, du Couëdic revint à Brest pour y mourir; *la Boussole* et *l'Astrolabe*, commandées par La Peyrouse, sont parties du port de Brest. En pleine révolution française, durant cette grande famine qui s'ajoutait à toutes les terreurs, la France, affamée, avait envoyé chercher du blé, même aux États-Unis. Notre flotte revenait chargée de l'abondante moisson, lorsque entre Brest et les navires chargés de blé vint se poser la flotte de l'amiral Howe. Au-devant des Anglais se porta, de notre côté, M. Villaret de Joyeuse. — On se rencontra à quelque distance de Brest, et comme il s'agissait, pour la France, de gloire et de pain, M. de Joyeuse se battit avec le sang-froid d'un homme qui veut réussir. Longtemps le combat fut égal de part et d'autre, longtemps la victoire fut incertaine : — puis les Anglais reçurent un renfort de six vaisseaux, puis la mer se couvrit d'un nuage épais. — Séparées par un brouillard, les deux flottes de France et d'Angleterre mirent quatre

Copyright les éditions d'Amay Lyon 2008

FLOUGANTEL (PRÈS BREST)
(*Finistère*).

PUBLIÉ PAR ARTHUS BERTRAND, ÉDITEUR.

- Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008 -

jours à se chercher, à se rejoindre, — et enfin elles se heurtèrent tout à l'aise; vingt-six vaisseaux de la France contre trente-cinq vaisseaux de l'Angleterre, trois mille canons anglais contre deux mille! — On se battait, à bout portant, navire contre navire, à coups de boulets et de mitraille. — Les ponts se couvrent de cadavres, les mâts sont brisés, les manœuvres sont rompues. Ce n'était pas un combat, c'étaient vingt combats meurtriers, sanglants, acharnés. Les navires restaient accrochés, feu contre feu, fer contre fer, les matelots se battaient corps à corps. M. de Joyeuse, debout sur son banc de quart, suivait d'un regard attentif cette bataille furieuse. Rude combat dans lequel la victoire même demeura hésitante et incertaine, à ce point que des deux parts on se demandait, A qui la victoire? — A nous! dit la France, car nous avons été les héros du sublime épisode du combat de Brest; à nous la victoire! car l'amiral anglais a reculé devant nos soldats triomphants dans l'abîme! — Prêtez l'oreille! l'Océan nous apporte encore leur cri de gloire et de menace; à nous la victoire! car c'est nous qui montions *le Vengeur!*

Les enfants de la Bretagne sont naturellement portés à aimer la mer; ils aiment à se laisser bercer par cette rude nourrice. Le Breton, c'est l'homme du vaisseau; rien qu'à le voir on reconnaît l'enfant de la mer : Brest, Lorient, Concarneau, Locmariaker, Bréhat, Saint-Brieuc, Saint-Malo, toutes les villes, tous les villages de la côte donnent à la marine française ce rude et énergique matelot, violent, passionné, intrépide, dévoué, furieux dans ses joies et poussant l'ivresse jusqu'au délire. Dans l'inscription maritime de la France, le tiers et plus des matelots est représenté par les habitants de ces rivages. Moins vigoureux que les Normands, mais résistant mieux et plus longtemps, les Bretons passent pour les premiers matelots du monde. Le matelot breton, rien ne l'étonne, rien ne l'effraie, rien ne le fatigue, le soleil brûlant et les glaces du Nord, la tempête et la bataille; blessé à mort, il se résigne, il fait un vœu à quelques-uns des saints de la patrie, il meurt en recommandant à Dieu son âme chrétienne. M. de Chateaubriand rend toute justice au matelot breton : « Vous avez vu que je me suis embarqué à Saint-Malo. Nous sortîmes « de la Manche, et l'immense houle venant de l'Ouest nous annonça « notre entrée dans l'Atlantique. — Il y a dans la vie périlleuse d'un « marin une indépendance qui tient de l'absence de la terre : on laisse « sur le rivage les passions des hommes. Les matelots de Bretagne « ont la rudesse du loup marin et la légèreté de l'oiseau. On ne

Copyright les éditions d'Amay Lyon 2008

« voit point, sur leur front, les soucis de la société; les rides qui le « traversent ressemblent aux plissures de la voile diminuée, et sont « moins creusées par l'âge que par la bise. Ainsi que dans les flots, « la peau imprégnée de sel de ces créatures est rouge et rigide comme « la surface de l'écueil battu de la lame. »

Du *Cours d'Ajot*, admirable promenade qui domine la ville de Brest et que domine le château, on découvre toute la rade, et c'est là un grand spectacle. A l'ouest s'étend, menaçante, imprenable, la presqu'île de Quélern, au sud Lanveau, à l'est la presqu'île de Plougastel et l'embouchure de l'Aulne et de l'Elorn ! — Au milieu de tant de révolutions et d'intérêts si divers, même quand la Méditerranée semble vouloir jouer de nouveau le rôle qu'elle a joué dans l'antiquité romaine, Brest, reine de l'Océan, est restée notre plus formidable rempart contre les forces de l'Angleterre et de l'Amérique. — Sur les bords de l'Elorn se rencontre une cité toute bretonne, *Landerneau*, la ville des tanneries, jolie petite ville assise dans une vallée fraîche et riante, bornée de tous côtés par ces charmantes hauteurs d'où tombent mille ruisseaux limpides, infatigables travailleurs. De ces hauteurs, le regard enchanté domine les campagnes de Léon, et la rade de Brest, et les ruines de Landévénec, et les pierres de l'abbaye Saint-Matthieu, et tout au loin les flots azurés de l'Océan. Dans le château de Landerneau vivaient les princes de Léon : leur regard s'étendait aussi loin que leur empire; Morvan, s'il vous en souvient, était roi de Léon. — *Morlaix*, situé au confluent du Jarleau et du Kerlent, par son importance commerciale est la seconde ville du Finistère. Morlaix occupe de son activité une vallée profonde; son port, que remplit la marée, est vaste et sûr. Ce fut une des villes importantes de la Bretagne durant tout le moyen âge, et elle s'enrichit avec l'Espagne. Tant que l'Espagne resta la maîtresse souveraine de l'industrie, de la fortune et des villes de la Flandre, les vaisseaux de l'Espagne faisaient leur relâche à Morlaix. C'est à Morlaix que se rendait tout gentilhomme breton qui voulait tenter la fortune du commerce. Le gentilhomme venait à l'hôtel de ville, et là il déposait, confiée à la bienveillance des magistrats, son épée et ses titres de noblesse. — Il partait, puis quand sa fortune était faite, ou bien si le commerce avait trompé son espoir, il revenait reprendre son épée, sa noblesse, son orgueil, le nom de ses enfants, le passé et l'avenir de sa maison. Ceci est raconté à merveille dans le *Voyage sentimental* : « Il tira son « épée du fourreau, — il y vit une tache de rouille, — une grosse

Copyright les éditions d'Amay Lyon 2008

LANDERNEAU

« larme tomba sur cette tache ! » Morlaix a eu l'honneur d'exciter, tout comme Brest, les inquiétudes de l'Angleterre. L'an 1187, le roi Henri II, au nom d'Arthur son pupille, s'empara de Morlaix après un siége de trois semaines. Sous le règne de Henri VIII, en 1522, une flotte débarqua au *Dourdu*. Un traître, nommé Latricle, ouvrit la porte à quelques Anglais déguisés en paysans. Les Anglais mettent le feu à la ville, et l'incendie appelle le reste de la flotte. Le ravage fut grand, les meurtres furent nombreux; la ville se défendit mal : les bourgeois étaient à la foire de Pontivy, les nobles s'étaient rendus aux montres de la noblesse, que le seigneur de Laval avait assignées à Guingamp. Au premier bruit de la ville envahie, ces braves gens, tout armés, accourent : ils cherchent l'Anglais; l'Anglais, avant de remonter sur ses vaisseaux, s'était enivré; il dormait de son dernier sommeil. Toute la contrée était en tumulte, le tocsin appelait aux armes, les villages accouraient, ardents à la vengeance. On s'arme, on trouve le vainqueur prêt à être égorgé, on l'égorge. Pas un de ces hommes ne fut épargné : leur sang rougit une fontaine voisine, c'est *Feunteun Ar-Saôzon*, — *la fontaine du sang anglais*. Ce n'est donc pas sans motif que Morlaix a pris pour devise : « S'ils te mordent, *mords-les*. »

Morlaix, en sa qualité de riche et opulente cité, fut longtemps la ville des élégances, des fêtes et des plaisirs. Marie Stuart, dans tout l'éclat de la beauté et de la jeunesse, traversa cette ville charmante et florissante, quand elle vint pour s'asseoir un instant sur le trône de France. Elle passa la nuit dans la chambre même de la duchesse Anne. Les dames de Morlaix sont belles; les bourgeois se rappellent les grandeurs du passé, quand ils traitaient de puissance à puissance avec le roi Henri IV lui-même; la population est active et riche; plus d'un poëte est né sur les bords du Jarleau; à toutes ces causes réunies, la ville est restée la ville des poésies, des fêtes, des élégances, l'asile du drame breton. A vrai dire, le théatre est une grange, mais partout ailleurs la pauvre muse bretonne, sans manteau et sans cothurne, est forcée de dresser en plein air ses échafauds rustiques. C'est tout à fait le tombereau de Thespis, avec les mêmes éclairs soudains de pitié et de terreur. C'est toute une littérature, cette tragédie bretonne; c'est tout un théâtre. Shakespeare lui-même, ce grand inventeur, n'entasse pas, dans ses drames, plus d'inventions enchevêtrées celle-ci dans celle-là; de façon qu'il devient presque impossible de suivre l'action dramatique. Figurez-vous une œuvre de pa-

- Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008 -

tience et de croyance en même temps. Tout s'y rencontre; les éléments les plus divers se heurtant et se croisant dans tous les sens. L'Évangile, la légende, la chevalerie, les grâces naïves du moyen âge, le blâme et le conseil, l'histoire quelquefois, la fable souvent, la croyance toujours, se sont donné un rendez-vous solennel dans ces vastes compositions qui embrassent la terre, le ciel, l'enfer. Tous les hommes, toutes les histoires, toutes les parties du monde connu et inconnu, sont appelés en témoignage. Pareil à l'enchanteur Merlin, le poëte dramatique de la Bretagne évoque, à son gré, les passions, les paysages, les vices, les crimes, les vertus, la pitié, la terreur; quoi encore? le récit, le conte, la vérité, la chose impossible, le miracle, tout lui est bon, tout lui convient. Le caractère religieux du drame antique s'est conservé dans ces grands rêves tragiques pour lesquels se passionne, encore aujourd'hui, le fils naïf des vieux peuples de l'Armorique. La muse celtique, ainsi étudiée avec le respect qu'on ne peut refuser aux vieilles productions du génie d'un peuple, nous apparaît grande, calme, imposante, sérieuse. Cela tient du rêve et de la fantaisie; l'idéal déborde à pleins bords. Oui, certes, l'inspiration est venue, notre poëte est le maître du monde; il se perd dans les régions au delà des sens; il entend résonner, à son oreille charmée, la harpe d'or des séraphins et les mille voix qui chantent l'hymne divin au plus haut des cieux. Il est le roi, il est le dieu de cet univers de sa création. Il fait comparaître au tribunal de sa justice les rois, les princes, les seigneurs, les belles dames, les jeunes princesses qu'il anime d'un battement de son cœur. — A cette heure solennelle et poétique, le drame breton invoque à la fois les saints du paradis et les dieux de la Fable : Vénus et la sainte Vierge, le Christ et Jupiter, le blasphème et la prière, Luther et le pape. — Cependant, tout en bas et tout au sommet du drame tour à tour, s'agite le peuple, le serf, le vassal, le soldat, le laboureur à sa charrue, le moine qui passe, disant son rosaire, le pêcheur sur le bord de l'Océan, la jeune fille des campagnes, le *cloarec* insouciant, le caqueux, la honte de sa nation, malheureux paria qui n'a pas trouvé encore son Bernardin de Saint-Pierre qui le protége et qui le sauve; les uns et les autres ils ont tous leur place marquée dans ce vaste tableau des passions, des grandeurs, des misères, des espérances de tout un peuple. — Et ces tragédies sont nombreuses, et si l'on voulait compter les drames qui se transmettent par la tradition, on arriverait sans doute à un total fabuleux. *Saint Guillaume, comte de Poitou, Charlemagne, Pharaon, sainte Barbe*, —

- Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008 -

autant de tragédies rarement représentées, mais célèbres; en revanche, *les Quatre fils d'Aymon* sont restés au théâtre, applaudis, admirés comme *le Cid!* — Cette composition, qui a toute l'étendue d'un poëme, est divisée en sept journées, à la façon d'une tragédie espagnole. — Le drame des *Quatre fils d'Aymon* se retrouve dans toutes les mémoires; mais nous choisirons, pour donner quelque idée fidèle du drame breton, une composition presque inconnue, une œuvre religieuse : *le Trépassement de la sainte Vierge.* — Dans son prologue, le poëte supplie messieurs du clergé et messieurs de la noblesse de lui être favorables; que si le reste de l'auditoire n'est pas disposé à entendre le récit édifiant qu'on va lui faire, eh bien! on se passera volontiers de ses louanges. — Alors paraît la Vierge et paraît l'ange Gabriel, disant l'*Ave Maria!* à celle qui est pleine de grâces et lui proposant de la conduire dans le ciel; mais avant de monter au ciel, la Vierge veut mourir : — « Non, non, dit-« elle à l'ange, je veux, à l'exemple de mon divin fils, souffrir les « dures étreintes de la mort. » — Quand la Vierge et l'ange sont partis, vous voyez entrer deux personnages, *la Terre et le Ciel.* On dirait que le poëte breton a entendu parler de cette belle scène des *Nuées* d'Aristophane entre *le Juste* et *l'Injuste.* La Terre se plaint, *en son patois*, que le Ciel lui veuille ravir la mère du Sauveur. O Ciel! il faut être juste! Le Christ est là-haut, laissez, sur la Terre, la sainte Vierge, son Étoile, son Arche d'alliance, sa Tour d'ivoire. — Plus la Vierge veut mourir, et plus la Terre fait entendre sa voix éloquente; elle invoque à la fois l'Océan, les montagnes, les forêts, les anges et le Christ sauveur. — Ici finit le premier acte. — Le second acte commence naturellement par une prière, car cette réunion ingénue d'auditeurs chrétiens ne sait pas de meilleure façon d'entrer dans l'illusion poétique, et celle-là vaut bien le bruit tentateur des mélodies efféminées de l'orchestre moderne. Quand elle a prié, la Vierge appelle la mort, lui ordonnant de la toucher de sa faux. C'est la mort, telle que la représente Holbein; c'est la mort des fresques du *Campo-Santo* de Pise. — A l'ordre de la Vierge, la mort hésite; elle a peur de porter ses mains violentes sur le beau corps de l'*Immaculée;* mais enfin il faut obéir; c'en est fait, la Vierge va mourir. Elle appelle ses suivantes, qui préparent toutes choses pour la sainte agonie. Ceci est tout rempli d'une tristesse ineffable. Cependant les amis de la Vierge Marie s'occupent de ses funérailles; la Terre et le Ciel, une fois encore, se disputent ses saintes et chères dépouilles. — Alors le Christ descend du ciel, il frappe à la porte du

- Copyright les éditions d'Amay Lyon 2008 -

tombeau qui renferme le corps de la Vierge : — O ma mère ! levez-vous et me suivez ! Votre sommeil de mort est achevé sur la terre. La Vierge obéit à la voix divine; elle sort de sa tombe, brillante et parée, la tête entourée de l'auréole du ciel. — Telle est cette joie poétique de la Bretagne[1]; par un seul de ces drames on peut les juger tous. — Cependant, par ces frais degrés de collines verdoyantes, beaux sentiers tapissés de la bruyère odorante, au sommet de cette montagne dont la vue superbe domine même les nuages qui couvrent la ville de Brest, dans cet ensemble, varié à l'infini, de baies, de promontoires, de rivières, de vallons, de collines, s'élève, calme et fière, l'antique cité qui fut si longtemps la capitale de la Cornouailles armoricaine, *Quimper*, aujourd'hui le chef-lieu du Finistère. La voici la cité des comtes et des évêques; elle a conservé ses clochers et ses remparts; ses vieilles maisons recouvertes en ardoises sont restées fidèles à l'ombre de ces vieux arbres. On assure que c'est Pierre de Dreux le premier qui a fortifié Quimper. — La cathédrale de Quimper est digne

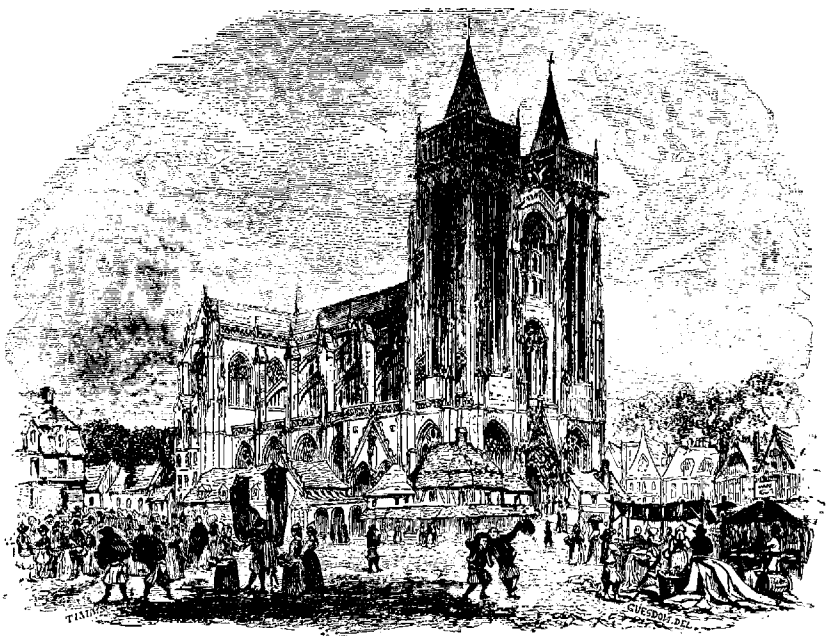

Cathédrale de Quimper.

qu'on l'étudie, c'est une des belles œuvres du quinzième siècle en Bretagne. Saint Corentin, premier évêque de l'antique cité, lui a laissé son

[1] Dans le manuscrit que nous avons sous les yeux, le poëte a grand soin de se nommer : *Louis le Mesnager de la commune de Botlézan.*

Copyright les éditions d'Art Lyon 2008

BRETONS (PRÈS QUIMPER)
(Finistère)

PUBLIÉ PAR GEORGES BERTHAUT, EDITEUR.

- Copyright les éditions d'Amay Lyon 2008 -

nom : Quimper-Corentin, et avec son nom le souvenir de ses miracles, de sa charité, de ses hospitalières vertus. Il avait construit son ermitage à quelques pas de la mer, sur le bord d'une fontaine ; dans le bassin de cette fontaine, un petit poisson fournissait chaque matin au bon ermite sa pitance de chaque jour ; à peine mangé en partie, le poisson fretillait de plus belle dans ce bassin, où il était heureux comme le poisson dans l'eau. Même un jour ce poisson suffit à nourrir le roi Grallon, roi de Cornouailles, et toute sa suite, qui revenaient, affamés, de chasser dans la forêt de Nevet. — *Saint-Pôl-de-Léon* n'a pas l'im-

Saint-Pôl-de-Léon.

portance de Quimper ; c'est la ville cléricale, ville de prière et d'étude, de méditation et de silence. L'église de Saint-Pôl est une belle chose. Parmi les nombreux clochers, M. de Vauban admirait fort le clocher de la collégiale de Kreisker ; il trouvait que cela était grand et hardi. — Si vous voulez retrouver le pittoresque, avancez du côté de la mer ; — — la mer attire toute poésie, elle est tout l'intérêt, toute la passion de cet admirable paysage ; seule elle s'agite dans cette solitude, seule elle parle dans ce silence. — Ce fort, là-bas, c'est le fort du Taureau, qui veille sur Morlaix. — Dans cette tour furent enfermés La Chalotais et son fils. — Au delà de la baie s'étend la pointe de Primel, hérissée de rochers, et tout au loin, au fond d'une anse, le clocher de

- Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008 -

Saint-Jean du Doigt. En effet, dans une urne d'argent, on montre le doigt de saint Jean-Baptiste, comme on fait pour le doigt de Galilée, à la bibliothèque Laurentienne. Le digne historien Albert de Morlaix raconte aussi l'histoire de Grallon et de sa fille Dahut, qui avait pris les sept péchés capitaux pour ses pages. Les crimes de Dahut attirèrent les vengeances du ciel, et durant une nuit terrible, la ville d'Is, la ville sans égale, fut engloutie par les flots de la mer. Voilà ce que raconte la tradition ; c'est si facile, de croire, et les légendes chrétiennes ont un si grand charme ! — Plus loin, au nord, s'étend la mer ; l'île *de Bas*, surmontée de son clocher et de son phare ; *Roscoff*, aux maisons blanchies par l'air salin de la mer, aux fertiles plaines bien cultivées. C'est le jardin de la basse Bretagne, de la Bretagne bretonnante ; et ce jardin, moitié légumes et moitié fleurs, envoie au loin ses fruits, ses légumes et ses fleurs. — Roscoff, c'est l'abondance champêtre. Chaque parcelle de cette terre fertile, fécondée par l'algue marine, suffit pour nourrir toute une famille. Le Roscovite est un heureux agriculteur ; son champ est une fortune ; peu de travail, et dans l'année plusieurs récoltes assurées des meilleurs légumes de la Bretagne ; une vente facile dans les marchés de Brest, de Morlaix, de Rennes et de Nantes ; la longue charrette des Roscovites, touche même aux marchés d'Angers. Le Roscovite est sobre, discret, le bienvenu partout, il est entreprenant et hardi ; l'un d'eux est venu vendre ses légumes à Paris même, en pleine halle. Depuis qu'un bateau à vapeur mène de Morlaix au Havre, les légumes de Roscoff ont accepté ce nouveau marché. — Toutes ces campagnes sont d'une fertilité admirable ; toutes ces côtes sont terribles et redoutables. Vous êtes sur les plages où le *Droit de Bris* s'exerçait avec fureur. Là se tenaient, attentifs à la tempête et à la proie, ces hôtes terribles de Kerlouan ou de Guisseny, qui ne boivent du vin que quand la mer leur en jette. — Mais les mœurs se sont adoucies, le pillage est devenu moins fréquent, l'épave a été mieux respectée, on a même vu les habitants de cette côte sauvage venir en aide à plus d'un équipage sans s'inquiéter du pavillon.

L'habitant du pays de Léon est le plus religieux de la Bretagne entière ; rien n'égale son respect pour les morts : il s'agenouille à la croix de bois qui lui désigne un cercueil, sans même lire le nom du chrétien enterré à cette place. Dans sa prière, il se rappelle même les générations depuis longtemps ensevelies. Quand il n'y a plus de place dans le champ des morts, le Léonais, fidèle au culte

- Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008 -

des ancêtres, recueille cette sainte poussière dans les plus beaux reliquaires de granit, chefs-d'œuvre d'un art naïf et patient. — C'est lui qui élève, aux plus belles places de ses campagnes, ces riches calvaires, en témoignage de la passion de Notre-Seigneur, — drame sincère taillé en *kersanton*; rien n'y manque, depuis le clou de la croix jusqu'à l'éponge imprégnée de vinaigre et de fiel. Les calvaires de saint-Thigonec, de Plougastel, de Clyden, de Guimillau, sont les plus admirables de tous.

Entre autres merveilles de la patience et du génie de ces intrépides sculpteurs chrétiens, on remarque le bénitier qui est à Lambol, auprès de Landivisiau. Deux beaux anges, assis sur les bords de l'urne sainte, tiennent à deux mains, au fond même du bénitier, Satan en personne, qui se débat comme un beau diable. — Mais qui voudrait compter toutes les belles choses des églises de la terre de Léon? les ornements, les rosaces, les croix, les calvaires, les autels, les bancs, les chaires sculptées, les riches baptistères, et, dans les plus humbles chapelles, l'orgue qui mêle sa voix formidable aux louanges du Seigneur. — Autant le paysan du pays de Tréguier est vif, emporté, joyeux, autant le Léonais est grave, imposant, recueilli; il marche à pas comptés, gravement, posément; son habit est sévère comme son visage; il a conservé les vêtements noirs, amples et flottants, le manteau clérical, le chapeau aux longs rebords et la longue chevelure des anciens Kimris. Tout est sérieux en lui, même sa joie, même sa danse. Belle race d'hommes, aux traits réguliers, aux yeux fiers et pleins de feu. — Tel est cet immense tableau, et le cadre est digne du chef-d'œuvre : le cadre, c'est l'Océan, la merveilleuse et resplendissante bordure de ces golfes, de ces caps, de ces écueils, de ces sables aux vifs reflets orageux, de ce double et palpitant azur de la mer et du ciel. En même temps, à ces beautés naturelles se réunissent les souvenirs et les enchantements du passé. Voici les ruines *de Lambader*, la plus belle commanderie des soldats du Temple, en Bretagne. Au bord de la baie formée à l'embouchure de l'Aberwrae'h, reconnaissez la place où fut jadis l'opulente cité de Tollente. Avant l'an 875, année oubliée et perdue dans les nuages d'autrefois, Tollente était une des places les plus importantes de l'Armorique. Les Normands vinrent, qui firent de cette activité une ruine; après les Normands est venue la mer, qui a tout recouvert de ses sables et de ses vagues. Saluez le château de Trémazan, jadis l'habitation des seigneurs suzerains du bas Léon, le formidable berceau

- Copyright les éditions d'Assay Lyon 2008 -

de l'illustre famille de Tanguy ou Tanneguy-Duchâtel. Ce château de Trémazan, au quinzième siècle, appartenait à cet ami du roi Charles VII, Tanneguy Duchâtel, qui sauva la vie au roi de France ; c'est le même qui, dans un moment d'indignation imprudente, frappa de sa hache d'armes le duc de Bourgogne à Montereau. Au milieu de ces campagnes, au bord de l'Élorn, sur la crête d'une colline escarpée, se montrent, dans leur manteau de lierre, les ruines féodales du château de la Roche-Maurice. C'est l'antique palais de ce grand roi Morvan qui régnait sur la Domnonée en 819.—Triste et sauvage majesté des souvenirs ! Ces vieux débris des siècles passés ont conservé, même dans leur linceul, quelque chose d'âpre et de sauvage.—Le château de *la Joyeuse Garde*, sur la lisière de la forêt de Landerneau, rappelle des souvenirs plus anciens encore ; mais la *Joyeuse Garde* est moins austère et moins brutale que le palais du roi Morvan. C'était le séjour de Lancelot du Lac et de la belle Yseult. Le roi des poëtes et des enchanteurs, le roi Artus, y a tenu sa cour, et les preux et les bardes des deux Bretagnes s'y sont disputé le prix du chant et du courage! O les poëtes ! ô les belles et blanches amoureuses aux flottantes écharpes ! ô les chevaliers du tournoi ! ô les fêtes brillantes, et les chasses qui passent, et les poëtes qui chantent! Harpes inspirées, écharpes amoureuses, heureuses histoires de ce doux pays de Léon, poëmes chantés d'âge en âge, inspirations dont Arioste lui-même a fait le profit de sa poésie de fête et de joie italienne, vous êtes restés le souvenir heureux de ces campagnes guerrières ; vous êtes le ruban de soie attaché à ces rudes armures, le blanc panache qui flotte au-dessus de ces casques de fer, la parure et l'ornement, la joie et le charme de ces ruines féodales. — Nous avons beau nous hâter, ne quittons pas ces sentiers poétiques sans avoir, tout au moins, cherché à retrouver quelques-unes de ces traces perdues. C'est un grand mot de Roger Bacon, lorsqu'il a dit *que l'histoire de l'humanité, séparée de l'histoire littéraire, c'était le géant Polyphème privé de son œil unique.* Et d'ailleurs le moyen de ne pas reconnaître la toute-puissance et la valeur historique de ces longs poëmes naïfs qui se retrouvent à l'origine de tous les peuples ! Le moyen âge se présente à nous comme une longue épopée chevaleresque, qui ne s'est arrêtée qu'à l'instant même où l'esprit français a dominé l'imagination et la poésie ; c'est le doute qui est venu à bout de ces longues histoires, c'est la raillerie qui a brisé de sa plume animée et puissante ces interminables épopées. L'Allemagne répète encore ses *Niebelungen*, l'Espagne chante ses *romanceros*,

- Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008 -

et la France, après de longs dédains, revient aussi aux poëmes de la *Table ronde*, comme fait le vieillard qui se laisse bercer des chants de son enfance. Non, nous ne disons plus que le treizième siècle est un siècle barbare! Nous ne nous plaignons plus de cette nuit profonde de moyen âge qui s'achève; au contraire, nous y retrouvons, pleins de reconnaissance et de respect, l'aurore lumineuse de tous les grands arts. A ce moment nous redevenons chevaliers et voyageurs; le génie poétique éclate et se révèle; les portes des châteaux forts sont ouvertes aux troubadours qui célèbrent la gloire et les aventures amoureuses; l'histoire même, pour se grandir et pour atteindre à la populaire auréole, s'abrite sous le manteau de la poésie; l'une et l'autre elles s'en vont du même pas, moitié vérité et moitié mensonge, semant en leur chemin les consolations et les espérances. De cette curiosité, toute nouvelle dans l'âme des peuples modernes, Charlemagne est naturellement le héros. Il résume, en sa personne, mille grandeurs inespérées; il est, pour le moins, à la taille des épopées fabuleuses. — Ainsi la poésie se divise, chaque race en a sa part; chacun célèbre le héros de son choix, de son sang, de ses entrailles : l'Espagne le Cid, la France Charlemagne, la Bretagne célèbre ses comtes et ses ducs. C'est trop juste, les nations tiennent à leur propre gloire; les peuples s'honorent eux-mêmes lorsqu'ils célèbrent leurs grands hommes. Mais comment se reconnaître dans les romans sans nombre du cycle breton? Les premières épopées embrassent les deux Bretagnes; elles adoptent, à la fois, les héros de l'île de Bretagne et les héros de la Péninsule; ce long récit commence à la ruine de Troie, et s'en va, se perpétuant d'âge en âge, comme une longue complainte à laquelle chaque génie a voulu ajouter son couplet de blâme ou de louange. De la *Table ronde*, Artus est le héros, Merlin est l'enchanteur; et pour commencer, le poëte les fait éternels : ni l'un ni l'autre ne peut mourir, car celui-ci c'est le courage qui tient l'épée, celui-là c'est le poëte qui conseille. — Quel est cet Artus? on n'en sait rien; il est l'image errante, l'idée vagabonde qui reparaît toujours. C'est l'Achille immortel des peuples du Nord, nul n'oserait dire comment il a commencé, nul n'oserait dire comment il doit finir. — Il domine, de toute sa hauteur, les rudes chevaliers qui s'agitent autour de sa gloire; il indique le chemin qu'il faut suivre, il nous sert à nous retrouver dans les complications infinies de la *Table ronde*. — Combien compte-t-on de chevaliers illustres dans les deux Bretagnes? cent cinquante! Seuls ils ont le droit de se réunir à cer-

- Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008 -

tains jours et de s'asseoir autour de l'immense table de la fête d'Artus. Mais que de travaux, que de batailles, que de victoires, avant d'être un de ces chevaliers sans rivaux dans les batailles! — De tous ces exploits, des combats, des amours, des revers, des aventures étranges de ces cent cinquante chevaliers ou conviés d'Artus, se composent les *Romans de la Table ronde*. Parmi ces heureux et vaillants chevaliers, la poésie fait encore son triage. Le poëte ne peut pas savoir le nom de tant de héros, il en choisit quelques-uns, sauf à les parer de quelques-unes des gloires environnantes : Ogier le Danois, Lancelot du Lac, et le beau Tristan le Léonais qui représente cette invention moderne que nous avons célébrée nous autres comme une admirable découverte, l'élégie, Tristan, l'amant de la blonde Yseult, c'est le chevalier de Bretagne par excellence. Je vous laisse à penser quel grand nombre d'exploits ont signalé cette première association des plus grands courages!

Les deux Bretagnes sont fières d'avoir servi de théâtre aux exploits des chevaliers de la Table ronde; souvent notre forêt de Brocéliande fut le séjour des chevaliers, des belles dames, des enchanteurs. — La vaste forêt occupait tout le centre de la Bretagne armoricaine.

Il n'y avait ni forêt de Rennes, ni forêt de Paimpont, ni la forêt de Lorges ou de Duault; il y avait comme une immensité de vieux arbres, remplie d'antres, de mystères, de terreurs. C'était comme un entassement effrayant de bruits, de murmures, de ténèbres. Dans cette ombre, agitée par les vents du nord pleins de tempêtes, se perdaient, en murmurant, le Frion, l'Elorn, le Blavet, autant de rivières connues seulement des fées et des druides. Dans cette forêt de Brocéliande s'élevait un palais de marbre et d'or, où la fée Vivianne enferma Lancelot du Lac. — Non loin de cette maison des fêtes sans fin, s'élevait l'austère prison du vice-roi de Gaël. — Fantastique forêt! On dit que l'enchanteur Merlin, cet enfant de la Grande-Bretagne adopté par l'Armorique, est encore enchaîné dans la forêt de Brocéliande. — Là s'élevait *le château ténébreux*, là se trouvait *le val sans retour*, où venaient s'égarer les amants infidèles. — Belles histoires, rêves merveilleux! Ils ont été l'enchantement et la passion des vieux âges; l'Italie elle-même, la florissante et chantante Italie, a disposé à sa façon ces poésies généreuses toutes remplies de l'amour des dames et du courage des héros. — Bien plus, dans ce grand livre, l'honneur et le commencement de l'épopée chrétienne, qui s'appelle *la Divine comédie*, lorsque Dante nous raconte la mort

- Copyright les éditions d'Assay Lyon 2008 -

de Paulo et de Francesca, le livre que Dante met entre les mains de Françoise de Rimini, c'est un poëme du cycle breton, *Lancelot*. « Nous lisions *Lancelot* (*Lancilotto*) pour nous distraire. Nous étions « seuls, — la page était brûlante, — nos fronts baissés. — A un pas- « sage de ce récit d'amour nos deux lèvres amoureuses se rencon- « trèrent... et nous n'avons pas lu plus avant. »

A l'extrémité du pays de Léon, dans la haute mer, se trouve un archipel qui dentelle au loin l'horizon. Ce sont les îles Molènes, l'île de Béniguet, et l'île d'Ouessant. L'île d'Ouessant, à elle seule, renferme une population de près de trois mille âmes. Rien n'égale la tristesse de ce séjour sans cesse battu par les vents; pas un arbre, pas un abri, sur cette terre de granit. Les hommes seuls grandissent et se développent au milieu des orages; les femmes surtout sont de haute taille et d'une beauté antique; la robe est flottante, les cheveux d'une rare beauté; la coiffure rappelle la belle grâce des Napolitaines. — Emprisonné par l'Océan et par l'hiver dans son île, le Breton d'Ouessant doit renoncer, pendant les mauvais jours de l'année, à toute communication avec la terre ferme. Un prêtre, un maître d'école, un médecin payé par l'État, un syndic des gens de mer, voilà leurs autorités et leurs magistrats; quant aux impôts, l'impôt est inconnu : l'île d'Ouessant donne à l'État, non pas de l'argent, mais des hommes. L'île fournit à notre marine des matelots intrépides, élevés de bonne heure à la vie austère; sur ce roc perdu, on n'a jamais entendu parler d'un mendiant, d'un larron ou d'un homme riche, et on n'y trouve pas même un cabaret.

Ces îles sont séparées des côtes du Conquet par une mer terrible et semée d'écueils. Ce passage du Conquet est un des plus redoutables de ces parages. Le phare de l'île d'Ouessant, dont les feux se croisent avec ceux du phare du cap Saint-Matthieu, sert à guider pendant la nuit les navires qui tentent l'entrée du goulet de Brest et le passage de l'Iroise. Sur le cap même de Saint-Matthieu, à côté de ce phare élevé, aux feux mobiles et à ellipses, se trouvent les débris d'un antique monastère. L'église appartient à la fois à l'art roman et à l'art ogival; la voûte est crevassée de toutes parts, mais elle a résisté, triomphante, à cette lutte acharnée, furieuse, de huit cents ans de tempêtes et d'orages.

Si vous suivez l'étroit sentier tracé le long des falaises entre le cap Saint-Matthieu et le Conquet, vous marchez au milieu des surprises et des émotions. Ces grèves déchirées, ces recifs à fleur d'eau où la

- Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008 -

mer jaillit en écume aussitôt brisée; ce bondissement et ce chaos qui se livrent en ce lieu un duel éternel, voilà une de ces émotions poétiques auxquelles on ne résiste guère. Le Conquet était, au temps de jadis, une place importante. Après toutes les dévastations du temps et de la guerre, le Conquet est encore aujourd'hui une très-jolie bourgade. Dans l'église de Lochrist, l'église paroissiale du Conquet, se trouve le tombeau de Michel de Nobletz, le dernier apôtre de la Bretagne. Éloquent par le courage, par la charité, il eut l'honneur de porter, au nom de l'Évangile, le dernier coup à la religion des druides; il fut l'apôtre de la basse Bretagne. De l'île de Saint, qui était un repaire des plus affreux pirates, il fit une terre chrétienne et pacifique. La basse Bretagne a conservé le nom de son bienfaiteur, et ce nom-là reparaît souvent dans les exhortations du prêtre, que sa paroisse écoute avec respect. — Ici s'ar-

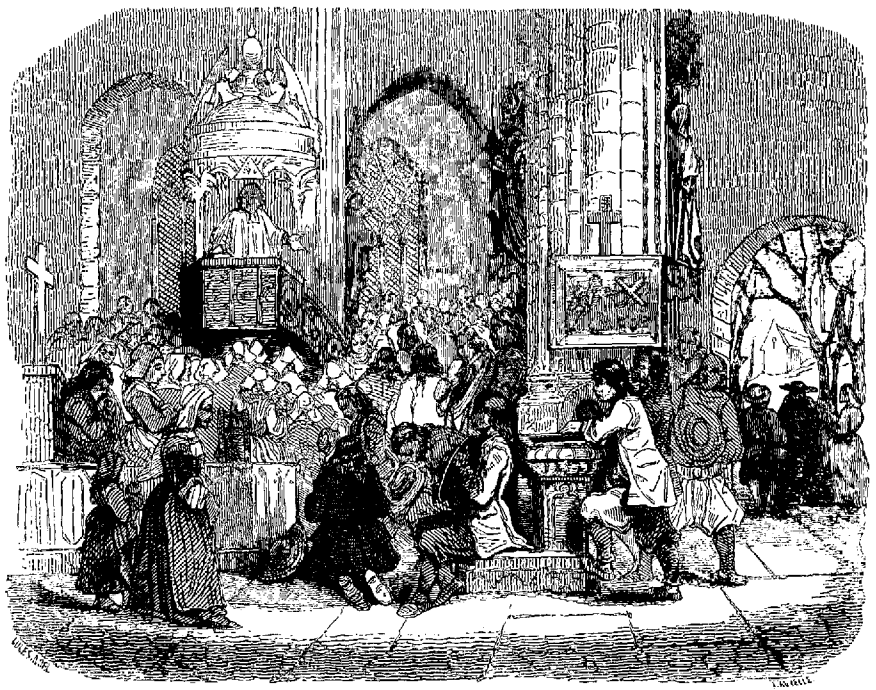

Le Sermon.

rête le pays de Léon; il nous faut maintenant pénétrer dans une région nouvelle. Nous entrons dans la Cornouailles, et nous y entrons non pas par le midi, par le côté fleuri et charmant, mais par le côté sévère, par *les montagnes d'Arré* : landes, bruyères, so-

Copyright les éditions d'Art Lyon 2008

litude, abandon, misère, voilà le funeste sentier qu'il faut suivre. — Au milieu de ces montagnes, sur les confins des *Côtes-du-Nord*, se rencontre la ville de Carhaix. — Carhaix, c'est le centre des régions d'alentour. Ici venaient aboutir les voies militaires, les voies romaines, pour aller de ce point de départ à Vannes, à Saint-Malo, à Brest, à Poitiers.

Carhaix, ville triste, mal pavée, placée entre les montagnes Noires et les montagnes d'Arré; à peine si l'on y sent quelque peu de mouvement et de vie. La gloire de cette ville vouée à l'ennui, c'est d'avoir donné le jour à ce héros, l'honneur des armées françaises, Théophile Malo Corret de Kerbeauffret, ou, pour mieux dire, La Tour d'Auvergne, né dans ces murs le 23 décembre 1743. Ce fut d'abord un jeune et beau et studieux gentilhomme qui prit en grand amour l'histoire de sa province natale. Sa première belle action la voici : il va chercher au milieu du feu et de la mitraille un soldat blessé et il le ramène sur ses épaules. Puis il revint à Carhaix, il se remit à l'étude, il écrivit ce très-curieux livre, *Recherches sur la ville de Carhaix*. Cependant la révolution grondait au loin, la France était menacée, elle criait, Aux armes! La Tour d'Auvergne reprit l'épée, et, avec son grade de capitaine (il n'en voulut jamais d'autre), il se mit à commander *la colonne infernale*, une compagnie de grenadiers. — Ainsi il allait, et, chemin faisant, il achevait son livre *Des Origines gauloises;* et en effet il a indiqué, le premier, le chemin qu'il fallait suivre pour arriver à quelque certitude sur les origines de ce grand peuple, père de tant de nations. — Parti capitaine, La Tour d'Auvergne revint soldat. Ce lâche gouvernement de la France avait rayé de l'armée ce vaillant gentilhomme; mais qu'importe? ce digne enfant de la Bretagne n'a pas besoin d'épaulettes pour bien servir. Il avait cinquante-cinq ans lorsqu'il partit, pour la troisième fois, le fusil au bras et le sac sur le dos, pour l'armée de Rhin et Moselle. — Enfin, la première année de ce siècle, quand le premier consul eut remis un peu d'ordre et de reconnaissance dans l'âme de cette France bouleversée, La Tour d'Auvergne était nommé *premier grenadier de la république*. Il a payé de tout son sang ce grand titre, le 27 juin de la même année : il mourut enveloppé dans un drapeau ennemi qu'il venait de conquérir! Mais, tout mort qu'il était, son nom resta gravé sur la liste de cette compagnie, dont il était l'honneur et l'orgueil. Chaque jour, à l'appel des grenadiers, l'officier disait : *La Tour d'Auvergne?* et les grenadiers de répondre : *Mort au champ d'honneur!*

- Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008 -

Au sortir de Carhaix, vous traversez la petite rivière d'Hière, et bientôt se rencontre *Poulaouën* (le village de la peur), situé sur un vaste plateau. Au milieu d'une lande retentissent les fonderies et les machines énormes qui servent à l'exploitation des mines de plomb argentifère; des roues à l'immense circonférence, à moitié enfouies dans la terre, servent à épuiser l'eau qui suinte dans les profondeurs de la mine. L'aspect de cette plaine est triste, silencieux, monotone; toute l'activité est dans les entrailles de la terre. — Les mines d'Huëlgoat sont voisines de Poulaouën, elles sont plus riches. Cette dernière mine produit annuellement 4,600,000 kilog. de minerai brut, que l'on réduit à 370,000 kilog. de minerai pour la fonte. Huëlgoat occupe une gorge profonde, au milieu d'un site véritablement alpestre. Les montagnes boisées sont couvertes d'édifices perdus dans la verdure; le paysage s'anime du bruit des cascades et de la voix des femmes qui, les bras nus, lavent le minerai en chantant les chansons du pays.

Rien de charmant et de pittoresque comme le sentier qui mène de la mine au bourg de Huëlgoat. Figurez-vous, serpentant le long de la montagne, une chaussée large et bien sablée qui sert à conduire les eaux; ces eaux donnent le mouvement aux machines obéissantes. Au-dessus de votre tête s'élèvent des chênes gigantesques; l'acacia sauvage, les mélèzes, les frênes, les sorbiers chargés de leurs baies éclatantes forment, de leurs feuillages entrelacés, une voûte impénétrable aux rayons du soleil. Sous vos pieds le sol abrupte se précipite brusquement dans une vallée sonore, profonde, pleine de grands arbres; à travers le feuillage complaisant, l'œil charmé peut entrevoir mille échappées du ciel, de la lumière et de la terre, des montagnes arides ou boisées, des vallées plantureuses, des rochers énormes, debout comme des fantômes, riche ensemble entremêlé du murmure argentin des fontaines, que les oiseaux accompagnent de leurs mille chansons. Et pourtant ce n'est pas encore toute la joie qui vous attend, il est encore d'autres enchantements qui se préparent, des surprises nouvelles, des magnificences inattendues, car à la limite du sentier s'ouvre, béant et furieux, le gouffre du Huëlgoat, dont la cascade écume, éclate, jure et se précipite brisée par les rochers, qui étincellent sous l'effort; étourdissant pêle-mêle du bruit qui tombe, de l'écume qui blanchit, du rocher qui tremble, — chaos, confusion, merveille, épouvante, attrait tout-puissant de l'inconnu! Cependant que devient cette onde violente? où est-il ce torrent qui

- Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008 -

PLOUNÉOUR-TREZ (PRÈS LANNION)
(*Finistère.*)

IMPRIMÉ PAR Bénard-Duvivier, à Lyon.

- Copyright les éditions d'Amay Lyon 2008 -

jetait sa poussière et son bruit jusqu'au ciel? — Soudain tout s'engloutit, tout disparaît, plus rien ne reste de ce bruit, de cette tempête; seulement, à cent pas de là, une source infinie de mille petits ruisseaux limpides, s'en vont chacun de son côté, où le pousse le caprice, où l'appellent la verdure, l'ombre, le repos, la rêverie et le soleil!

Tout au-dessous de cet abîme, au bord de son bel étang, est situé le bourg de Huëlgoat. A quelques lieues plus loin, entre la Feuillée et Gourin, non loin de *Saint-Derbot*, admirable chapelle perdue au milieu du désert, on rencontre une cascade plus remarquable peut-être que la cascade du Huëlgoat. Les eaux de l'Elez se précipitent de ces hauteurs dans une étroite vallée; pendant un quart de lieue vous suivez l'eau bondissante sur son lit de rochers. A chaque pas, dans ces montagnes, la nature change d'aspect : précipices, rochers, sentiers glissants, vallées charmantes pleines de repos et d'ombrage, prairies, métairies, moulins; au fond de la vallée les gras pâturages et les grands bœufs dont il est parlé dans Virgile.—Puis, peu à peu, à mesure que s'élève la montagne, paraissent les bruyères, se montrent des ajoncs stériles; la terre est nue, le quartz étincelant a remplacé les herbes verdoyantes; parfois, et surtout vers le printemps, sur la pente inclinée de ces montagnes, s'élève une épaisse fumée: c'est le paysan de Bretagne qui brûle les ajoncs dont la cendre servira à féconder la moisson prochaine. — Sur les bords de la Douphine au lit de rochers, la poudrière de Pont-de-Bois se cache sous d'épais ombrages. Cette poudrière fournit les arsenaux de Brest. Un peu plus loin la petite ville de Châteaulin, fraîche bourgade; Châteaulin occupe le penchant de la colline; l'autre moitié de la vallée, coupée en deux par un canal, montre dans son cercle énergique des montagnes pelées et des rochers stériles. *Châteaulin* est posé sur un banc de schiste. Le sol, c'est de l'ardoise, la muraille des maisons est en ardoise, les toits des maisons sont des toits d'ardoise, la borne des champs est un morceau d'ardoise. — Où s'élève l'église aujourd'hui fut jadis la citadelle d'*Alain le Grand* (*Allan Rebras*, 907).

Faut-il vous dire encore *le Faou*, ce joli bourg, ce joli port? A l'odeur du goudron, on pressent déjà le voisinage de Brest. Plus loin, tout là-bas, à cette place où les montagnes s'abritent comme affaissées sur leur propre poids, fleurissent les jardins de Plougastel. C'est ici la véritable patrie des chevaux bretons. — « Ils ont la tête angu-« leuse, les membres sont secs et nerveux, le sabot bien conformé, la

- Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008 -

« corne est dure. Ces chevaux sont en général sobres, peu maladifs, « légers à la course et infatigables... Par leur conformation et leurs

Le Faou.

« qualités, ils rappellent plus que toute autre la race orientale, type « primitif de l'espèce. » C'est la race du pays de Léon et du pays de Tréguier. Cette race de chevaux est très-ancienne; dans le moyen âge, au temps des tournois, des batailles et des chevaliers, quand les dames même n'avaient pas d'autre monture que le palefroi (*palestræ fractus*), le cheval breton était recherché pour son bon service. La Bretagne fournissait également le *destrier* du chevalier et le *roussin* pour porter son bagage : au cheval, aussi bien qu'au chevalier, on pouvait appliquer cette louange de Guillaume *le Breton* dans sa Philippide, quand il parle des travaux de la paix et des prouesses de la guerre. *Tot bene gesta domi, tot militiæ probitates.* Aujourd'hui encore, le montagnard breton aime le cheval et les courses de chevaux. Il y a peu de fêtes, dans le pays compris entre Corlay, Châteauneuf et Gourin, sans une course de chevaux. Ces courses sont vives, animées, pittoresques; elles sont, pour ainsi dire, une préparation aux grandes courses de *Saint-Brieuc*, où le cheval breton, malgré sa petite taille, entre fièrement et légèrement en lice avec le cheval anglais de pur sang. Par un décret impérial du 4 juillet 1806, furent installées les courses de Saint-Brieuc; l'année suivante les courses commencèrent. L'arène s'ouvrit dans les grèves superbes de Lannion ; les collines, les dunes du

Copyright les éditions d'Art Lyon 2008

FOUESNANT ET LE GRAND-ERGUE.

(*Finistère.*)

FURNE, SAUTELET ET Cie, LIBRAIRES-ÉDITEURS.

- Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008 -

rivage forment un immense amphithéâtre autour de cet hippodrome, dont la mer lave, deux fois par jour, l'arène blanche et sablée. Ces courses de Saint-Brieuc composent un curieux spectacle et des plus pittoresques; c'est fête dans la province entière; là se rencontrent, dans leur variété piquante, les différents costumes de la vieille province : les larges basques du Léon et les coiffures élancées de Tréguier, les belles filles de Lamballe aux cheveux noirs, fièrement drapées dans la cape italienne, les fins corsages de Lannion, les beaux hommes et les belles femmes de Fouësnant, au costume pittoresque (la fille de Fouësnant, corset brun aux manches rouges, la coiffe relevée qui laisse voir d'épais cheveux bruns, un air de nymphe qui marche sur les nuées!), les matelots, les laboureurs, les meuniers, les tailleurs; mille cantons différents dans leurs divers costumes, ceintures rouges, culottes bleues ou rouges, bas gris ou violets, *le peuple bariolé*, viennent prendre leur part de cette fête nationale. L'Océan remplit le fond du tableau de sa majesté turbulente, la tour de Cesson domine de sa hauteur sévère tout cet ensemble d'une grâce imposante. L'habitant des montagnes est petit, trapu; il a la peau brune et les cheveux noirs. Offensez-le, si vous l'osez, vous aurez affaire à une forte vengeance, il vous frappera *sur votre baptême;* le baptême, c'est la tête. Plus la race bretonne se rapproche du soleil, et plus les hommes sont grands et beaux, plus les costumes sont riches et variés. La Cornouailles est le pays de la Bretagne joyeuse; là on aime les fêtes, les danses, les longs festins, les chansons à boire; ce sont des poëtes qui obéissent à l'appel du plaisir. Tout est fête en Cornouailles. Ils ont des poëtes, ils ont des musiciens : Mathelinn, par exemple, le Rossini aveugle de ces campagnes. Les côtes de la Cornouailles sont plus désolées, plus déchirées même que les côtes du Léon; les campagnes d'alentour sont aussi plus stériles et plus abandonnées. Ses baies et ses golfes fournissent, chaque printemps, des myriades de sardines : c'est la moisson abondante et facile de ces parages; les baies de Camaret, de Dinant, de Douarnénez, de Concarneau, emploient au delà de quatre mille barques de pêcheurs.

La baie de Crozon, fermée par la pointe de la Chèvre, est la plus remarquable de toutes les baies que l'Océan a creusées sur les plages occidentales de la Bretagne. Cette baie est entourée de hautes falaises, d'un schiste veiné de quartz, percées de grottes profondes, arcades hardies, à travers lesquelles vous pourrez embrasser, dans son ensemble, cette baie immense, encore agrandie par l'éclat des

- Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008 -

stalactites, et le jour douteux qui vous environne de clartés tremblotantes. A cette baie de Douarnénez se rattachent d'ailleurs de grands souvenirs; car sous cette immense nappe d'argent existait, aux temps jadis, cette ville dont nous avons déjà parlé, cette riche et puissante cité d'Is, engloutie par les vagues vengeresses. — Par un temps calme, les croyants ont vu, disent-ils, au fond de la mer limpide les vestiges de la ville disparue. Sur ces côtes déchirées, l'on voit aussi *le Passage du Raz*, *l'Enfer de Plogoff*, et cette *Torche de Penmarc'h*, où le flot se brise avec un bruit qui s'entend à plusieurs lieues. *La Torche* est un amas de roches énormes, séparées de la terre par un étroit espace appelé *le Saut du Moine*. « Tout ce « que j'ai vu dans mes longs voyages, dit Cambry (*Voyage « dans le Finistère*) la mer se brisant sur les rochers d'Aitarelle, les « côtes de fer à Saint-Domingue, les longues lames du détroit de Gi- « braltar, la Méditerranée près d'Amalfi, rien ne m'a donné l'idée de « l'Océan frappant les rochers de Penmarc'h pendant la tempête. Ces « rochers noirs et séparés se prolongent jusqu'aux bornes de l'hori- « zon; d'épais nuages de vapeurs roulent en tourbillons; bruit et la- « mes se confondent, vous n'apercevez dans tout ce sombre brouil- « lard que d'énormes globes qui s'élèvent, se brisent et bondissent « dans les airs avec un bruit épouvantable; on croit sentir trembler « la terre, et l'on est tenté de fuir; un étourdissement, une frayeur, « un saisissement inexplicables, s'emparent de toutes les facultés de « l'âme; les flots amoncelés menacent de tout engloutir, et l'on n'est « rassuré qu'en les voyant glisser sur le rivage et mourir à vos pieds, « soumis aux lois immuables de la nature. » Voilà pour la terreur ; mais le calme, le repos, le charme des heureuses campagnes, la paix du voyageur, les richesses modestes, le labeur récompensé par la terre féconde, les doux aspects que l'on emporte dans son souvenir pour y placer les scènes diverses des honnêtes passions et des beaux rêves que tout homme de bon lieu apporte avec lui en venant au monde, vous retrouverez toutes ces émotions charmantes dans l'Arcadie de Quimperlé, parmi les hommes de Fouësnant, de Pontaven, la patrie des belles personnes, dans les frais paysages du Scaër, de Lothéa, d'Arzano, de l'Ellé, du Laïta, de l'Isole, de l'Aven, doux pays, noms sonores, mélodies presque italiennes, qui vous font rêver à cette patrie que chante Goëthe : *Connais-tu la terre où croissent les orangers et les myrtes en fleur?*

La joie du Breton, bien qu'un peu grave et solennelle, admet ce-

- Copyright les éditions d'Assay Lyon 2008 -

POINT-L'ARRÊT
Émaillée.

PUBLIÉ PAR HENRY MAUBLANC, ÉDITEUR.

- Copyright les éditions d'Amay Lyon 2008 -

pendant plus d'un jeu ami du bruit et du rire. Chaque dimanche, après la messe, à la porte même de ces belles églises ogivales, se forment des groupes de jeunes gens, de jeunes filles; on joue aux noix, on joue à la galope; la galope, c'est le jeu des garçons; le plus heureux c'est le plus adroit; qui jette son palet le plus près de l'enjeu a gagné; tel qui est vainqueur à la galope, s'en va perdre gaiement aux noix ce qu'il a gagné au palet;—perdre aux noix, quand on a une belle fille pour partenaire, c'est jouer au grand jeu de *qui perd gagne*. —*Le jeu de crosse*, c'est une autre bataille, c'est bel et bien de la bonne bataille. — Il s'agit de conduire à coups de bâton une bille de bois ou de pierre que se disputent les deux camps opposés. Les coups tombent, drus comme grêle, sur la bille convoitée; ainsi frappée, elle franchit d'immenses espaces, on la pousse de ci, on la pousse de là, et plus d'une crosse retombe sur le pied des joueurs. On dirait les deux côtés de la chambre des députés se disputant, à grand renfort de violences oratoires, un malheureux projet de lois. — Le curé du village est le personnage le plus important de la paroisse; il est le conseiller, l'instituteur de ces campagnes; —il enseigne le catéchisme à ces rudes têtes, et comme il parle de Dieu et de la Providence, il est éloquent et écouté. Il parle comme un père à ses enfants; son langage est simple et vrai; il corrige les défauts et les vices par des raisonnements tirés de la vie de chaque jour; il sait à qui il parle; il connaît par leurs noms ceux qui l'écoutent, il passe avec eux son humble vie; plus d'une fois il se permet le petit trait de satire et de moquerie, ce qui ne l'empêche pas de parler terriblement des peines de l'enfer.

Le gentilhomme de Bretagne est resté l'honneur de ces campagnes. Les vieux manoirs sont restés debout, respectés par les démolisseurs et protégés par la présence du maître fidèle, au souvenir des ancêtres. Le gentilhomme breton a porté les armes, sa jeunesse guerrière s'est passée à l'armée ou sur un navire; puis sa tâche accomplie, il est rentré dans sa maison pour n'en plus sortir. Le manoir est flanqué d'une tourelle dont le toit bleu se détache du milieu des châtaigniers et des chênes; un petit bois de haute futaie abrite la noble maison et la protége contre les vents de la mer; une avenue de grands arbres annonce le château; le jardin est vaste, austère, bien cultivé. Les deux pièces habitées de cette maison, c'est la cuisine d'abord, et ensuite la salle où sont restés accrochés les portraits de famille. — Le châtelain passe sa vie à la chasse; la dame châtelaine veille sur le ménage, élève les enfants, reçoit les hôtes nombreux; bienveillante et

- Copyright les éditions d'Art Lyon 2008 -

calme compagne d'un galant homme, elle ne sait rien des bruits du dehors, elle est heureuse de cette existence champêtre; elle est abordable à tous; les paysans l'appellent *leur maîtresse;* souvent ils prennent place à sa table; elle est la marraine des enfants, elle est la garde-malade des vieillards. La famille du manoir est nombreuse, car les enfants sont acceptés comme une bénédiction du ciel. Plus d'une maison, parmi les nobles maisons, renferme telle jeune fille qui, par sa beauté et son blason, eût été, aux temps jadis, l'honneur et l'orgueil de la cour du grand roi; rare esprit, ferme courage, pieuse résignation aux décrets de la Providence, la noble jeune fille se console de cette humble vie entourée de louanges, par la charité, par la bienfaisance, par toutes les grâces de la piété chrétienne; dans les instants d'orgueil, quand elle retrouve dans l'histoire les souvenirs des grandeurs de sa maison, la jeune Bretonne sent en elle-même une voix qui lui crie : *Honneur et respect aux vaincus!*

Fontaine de Saint-Jean-du-Doigt

- Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008 -

Le Repas des Noces.

CHAPITRE XX ET DERNIER.

Le département du Morbihan. — Carnac. — Belle-Isle. — Le cardinal de Retz. — Vannes. — La tour de l'Hermine. — René Lesage. — L'abbaye de Saint-Gildas. — Lorient. — La Compagnie des Indes. — Hennebond. — *De la critique bretonne ;* Fréron. — Geoffroy. — Alexandre Duval. — Ginguené. — Descartes. — La chaumière bretonne. — La veillée. — Le mariage breton. — Ploërmel. — Josselin. — Pontivy. — Auray. — Notre-Dame d'Auray. — Quiberon. — Conclusion. — Description de la Bretagne par M. de Chateaubriand (*Mémoires d'outre-tombe.*)

Nous voilà enfin dans le département du Morbihan. C'est un coin de terre à part. A coup sûr vous ne rencontrerez dans le Morbihan ni l'industrie puissante d'*Ille-et-Vilaine*, ni la richesse pittoresque des *Côtes-du-Nord*, ni le paysage plein d'accidents, de variété et de puissance du *Finistère ;* mais, en revanche, dans ce coin de la Bretagne, vous rencontrerez, plus que dans toute autre partie de la province ainsi divisée, l'esprit, le caractère, la volonté, l'énergie calme, la croyance sincère de notre vieille province ; le paysan du Morbihan est resté un vieux Breton ; il en a gardé les allures, le costume, la langue, les

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

passions. Vous le reconnaissez à son pas assuré et fort, au *pen-bas* qu'il tient à la main, au terrible *terr i ben* dont parle Suidas : « Ili sunt illi qui *terr i ben* vocem vobis in prelio emittunt et comas jactant. »

Allons, courage! nous entrons dans le pays des fables, des mystères, des tristesses indicibles, des usages consacrés. Nous marchons à travers des monuments sans nom : cercles druidiques, grottes hantées par les esprits, tables de pierre, tombeaux, vestiges sans explication et sans forme. — La forêt druidique est tombée, les pierres sont restées comme pour attester d'une façon confuse quelle religion dominait ce pays de Vannes. — Cette terre désolée va s'abaissant toujours. — Le rivage assombri se découpe en mille parcelles bruyantes. Dans ce pays de Vannes, vous avez à vous étonner des peulvens de Bieuzy, de Quiberon et de Gourin, des *menhirs* fabuleux de Locmariaker, des dolmens de Sulniac, d'Elven, des signes hiéroglyphiques du *Gal-gal* de Gavr'innis. — Ce monticule d'Arzon, qui domine l'Océan, c'est une tombe! — Perdu dans les bruyères, quel est ce coin de l'ancienne Gaule qu'on dirait déposé là par les soldats d'Arminius? Que de tombeaux! quelle suite incroyable de pierres funèbres! c'est Carnac! — Carnac, le grand mystère inexplicable, inexpliqué.

Pour obtenir quelque peu le secret de ces onze lignes de pierres qui remplissent deux lieues d'étendue, posées sur une base qu'on dirait chancelante et qui se maintiendra jusqu'à la fin des siècles, les savants se sont adressés à l'Egypte, aux Romains, aux Barbares; ils ont invoqué, tour à tour, Jules César et les divinités infernales... Carnac a gardé le secret de sa sauvage et dédaigneuse grandeur. Cette antique patrie des Vénètes est restée pauvre, stérile et brave; le pain est remplacé par la bouillie de mil ou d'avoine; les hommes sont de fer; ils se rappellent l'antique origine, les vieilles batailles, César étonné de leur courage, ce Clisson impitoyable, le chêne de mi-voie arrosé du sang de Beaumanoir, — et les combats de Charles de Blois et de Montfort, et les premiers pas de Duguesclin, et enfin tout à l'heure, bientôt, la guerre des chouans, la résistance indomptée, qui reparaît comme le génie de la Bretagne! — Plus que toute autre partie de l'Armorique, les côtes de cette terre assombrie sont plates et dentelées par l'Océan. La baie du *Morbihan* (*petite mer*) s'enfonce dans les terres aux environs de Vannes, c'est le *mare conclusum* de César; et cette baie renferme, dit-on, autant d'îles que contient de jours l'année bissextile. A peine si chacun de ces îlots nombreux a son nom; plus d'un îlot renferme sa pierre druidique, son autel de sacrificateur,

- Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008 -

son vestige des temps passés. Des barques de pêcheurs parcourent incessamment cet archipel désolé. — De toutes ces îles, l'île d'Artes est la plus terrible; — elle est peuplée des fantômes, des femmes mariées tout au loin, et dont l'âme errante vient, en pleurant, contempler la terre natale. *Illic stetimus et flevimus quum recordaremur Sion!*

Belle-Isle, après avoir appartenu aux souverains de la Bretagne, fut donnée par Alain Cagnard aux bénédictins de Quimperlé. L'abbaye de Rhedon, qui avait des prétentions sur cette île, en disputa la propriété aux disciples de saint Benoît; de cette prétention surgit un long procès qui dura un siècle et demi; même le débat durait encore, lorsque le roi Charles IX mit fin au litige en s'emparant de Belle-Isle, comme c'était le droit de la couronne de France. Le moyen, en effet, de laisser à des moines cette position avancée des frontières? — Il fallait des soldats pour garder Belle-Isle : le roi la donna aux hommes de la maison de Retz. Ceux-ci font de Belle-Isle une forteresse; pendant près d'un siècle ils se maintiennent dans ce poste confié à leur courage. — Ce siècle-là avait porté bien haut la fortune de cette maison; elle régnait, à cette heure, sur les passions du peuple de Paris par l'autorité toute-puissante du cardinal de Retz; chaque jour, au fond même de la Bretagne, il était question du courage, de l'esprit, du sang-froid, des élégances et des amours de cet amant de la duchesse de Longueville, reine de la Fronde. Puis tout d'un coup, par un jour d'été, le 16 août 1653, — une frêle barque jeta sur la plage de Bangor le cardinal de Retz, qui venait (nous l'avons vu) de s'échapper du château de Nantes. — Belle-Isle reçut avec joie cet enfant de la famille de ses maîtres; mais cependant arrivait en toute hâte M. le maréchal de la Meilleraye, qui voulait, à tout prix, reprendre son captif évadé. — Il fallut fuir de nouveau. — M. le cardinal de Retz remonta dans sa barque, qu'il fit charger de sardines. — Il aborde en Espagne, il vend ses sardines quatre cents écus, — et ces quatre cents écus lui permettent de refuser les bienfaits du roi d'Espagne, ennemi de la France. Sous les habits du matelot, le gentilhomme et le prince de l'Église perçait toujours. — Plus tard, quand il eut été à Rome pour faire un pape, quand il fut revenu en France pour écrire ses mémoires et pour payer ses dettes, M. le cardinal de Retz vendit Belle-Isle, son patrimoine, au surintendant Fouquet. — Fouquet paya Belle-Isle un million. Dans ses heures d'angoisses et de trouble, quand il sentait chanceler sous ses pieds son incroyable fortune, Fouquet rêvait

- Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008 -

qu'il serait plus hardi que le cardinal de Retz, qu'il se retrancherait dans Belle-Isle, et que derrière ces remparts, qu'il faisait réparer, il résisterait à la volonté de Louis XIV. — Il y a de ces rêves qui tuent. Fouquet se réveilla à la Bastille, et Belle-Isle, la *souveraineté* de Fouquet, fut remplacée par le donjon des îles Sainte-Marguerite. — En 1719, Louis XV acheta des héritiers du surintendant cette île, que Charles IX avait prise. — La population de Belle-Isle est de huit mille âmes. — Sol fertile, — laboureurs actifs. — Non loin de Belle-Isle s'élèvent à fleur d'eau deux îlots inoffensifs, l'îlot de Houat (*le Canard*) et Houédic (*le Petit-Canard*), qui servent d'asile à quelques pêcheurs.

A Belle-Isle-*en-mer*, comme on dit, est né l'amiral Jean-Baptiste Willaumez, le digne compatriote de l'amiral Linois, né à Brest, et du brave Emeriau, né à Carhaix, trois Bas-Bretons dont les services sont illustres. A quinze ans, le futur amiral débutait comme Jean Bart, en qualité de mousse sur les vaisseaux du roi. — C'est là encore une vie glorieusement, utilement remplie. Officier de la république, un des hardis soldats de l'empire, mêlé à toutes les batailles de la mer, l'amiral Willaumez, pour mettre le comble à tant d'illustres services, peut réclamer l'honneur d'être le maître du prince de Joinville, le jeune vainqueur de Mogador.

Si nous voulions raconter les récits, les aventures, les trésors, les paysages, les croix, les chapelles, les ruines, les légendes, les fées debout sur le seuil de leurs demeures souterraines, les eaux battues par les génies, les *poulpicans*, ces petits hommes noirs à la danse infatigable, nous composerions tout un volume. Ces rêves, ces souvenirs, ces fantaisies, ont pourtant un intérêt tout-puissant sur l'imagination des hommes. — Vains fantômes! dites-vous? Mais ces fantômes apportent un frisson réel. Entendez-vous ces rires éclatants dans les bruyères qu'agite le vent du soir? Ne vous a-t-on pas raconté les vieilles ruines hantées par les esprits, les gémissements plaintifs dans les bois? Si nous voulions, à notre tour, répéter toutes ces histoires du coin du feu, pareilles aux histoires des chaumières de l'Ecosse, et les âmes maudites incessamment errantes sur une mauvaise barque qui fait eau de toutes parts; — si nous voulions recueillir les chansons, les cantiques, les souvenirs épars, les saints, les vierges, les chevaliers, les belles dames, les tempêtes, les animaux qui parlent la nuit de Noël, les longs discours dans les cimetières quand les morts se réveillent à la pâle clarté de la lune, — ce serait l'histoire

- Copyright les éditions d'Amay Lyon 2008 -

GUÉMINE.

(Mixte wilyan.)

- Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008 -

sans fin. Même sans remonter si loin dans les traditions, il n'est pas bien difficile de comprendre que cette terre est disposée à merveille pour le drame. En effet, ces longs chemins creux que recouvre un épais feuillage, ces champs de genêts immenses où pourrait se cacher une armée, ont fait du Morbihan la retraite impénétrable, soit que le chouan demande à ces retraites l'asile et la protection de leurs sentiers perdus dans les champs, dans les bois, dans les ruisseaux que l'eau recouvre, soit que le réfractaire breton vienne se cacher dans ces genêts favorables. L'habitant du Morbihan aime la guerre, mais il aime la guerre chez lui; il veut se battre sur son sol, à sa guise, avec les siens; mais exiger un service régulier, le soumettre à la discipline militaire, l'envoyer se battre loin, bien loin de la Bretagne, pour des intérêts qu'il ne sait pas et qu'il ne veut pas comprendre, voilà l'œuvre impossible; plutôt mener dans les bois, dans les champs, à la belle étoile, cette vie agitée et vagabonde; plutôt résister aux gendarmes que de se laisser entraîner à ce travail du soldat qui apprend l'exercice. — La vie du réfractaire est une fuite toujours, c'est une lutte souvent. — Il a tant de moyens de fuite! — Il est si fort assuré de rencontrer aide et protection dans les fermes de ces campagnes! — L'hospitalité est grande sur cette terre de proscrits et de fugitifs. On s'aime et l'on s'aide; le gendarme est l'ennemi commun; l'indépendance est le bien de tous; on est hospitalier par penchant et par nécessité. Entre et sois le bienvenu, il y a place à la table, il y a place à la croix et place à la charrue; ne crains rien, notre gars a l'œil perçant, notre chien sentira venir le gendarme, notre femme te cachera, et si nous sommes surpris, eh bien! nous avons encore du plomb et de la poudre, et nous te défendrons. En effet, le paysan du Morbihan est vêtu comme un homme prêt à toutes les luttes; il est plein d'énergie, trapu, vigoureux; bien pris dans sa taille, il a toutes les grâces vigoureuses d'un rude jouteur.

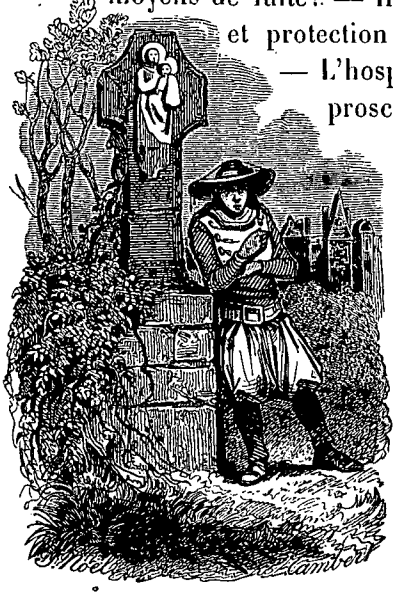

Vannes, le chef-lieu du département, et Lorient, sont les deux

- Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008 -

villes principales de ces contrées. La première de ces deux villes ne saurait dire à quelles années remontent ses origines. Son nom se rattache aux premiers établissements de la province, il se rattache à la dernière page de l'histoire de Bretagne, quand les états séant à Vannes se donnent à la France. Dans les halles de cette ville, Pierre II fut couronné duc de Bretagne. Dans cette tour qui s'appelle encore *la tour du Connétable*, fut enfermé le connétable de Clisson ; c'est la tour du château de l'Hermine.

Sur l'amphithéâtre (*la butte de Kérino*) qui domine le versant méridional de la colline, Vannes la ducale étale avec grâce ses blanches maisons encadrées dans la douce verdure. Les paysans l'appellent Gwénet, *la ville blanche*. Vu de loin, l'aspect de Vannes ne dément pas l'épithète bretonne ; mais si vous pénétrez dans ces rues étroites, dans ces sombres carrefours, dans cet amas de maisons mal bâties, vous vous demandez à vous-même : Est-ce bien là la capitale de ces Venètes dont parle César, hardis navigateurs, maîtres des ports d'alentour, si fiers qu'ils osèrent porter les mains sur les envoyés de Rome? Vous savez les exploits des comtes de Vannes, la puissance des évêques, les pirates du Nord, les batailles de Blois et de Montfort, quand la comtesse de Montfort menaça la ville à la tête d'un parti anglais. — En ce temps-là, on croyait que la cité de Vannes était la meilleure cité de Bretagne après Nantes. — L'église de Vannes remonte à saint Judicaël ; au seizième siècle, les Normands la brûlèrent. — En perdant les ducs de Bretagne, Vannes a perdu sa fortune ; rien n'a remplacé cette cour brillante, cette activité des princes, des évêques, des ambassadeurs, de la double rivalité d'Angleterre et de France ; tout lui a manqué, même son port encombré par les sables et les vases. — Le collége de Vannes est célèbre, et si nous avions le temps, comme cela nous causerait une grande joie de suivre cet aimable récit de la *petite chouannerie* par M. Rio ! — L'église du collége, le château de La Motte, la demeure des anciens ducs, la tour du Connétable, dernier débris du château de l'*Hermine*, voilà tout ce qui reste à Vannes même des magnificences du passé. Non loin de Vannes, dans la presqu'île de Rhuys, est venu au monde un des plus charmants écrivains du dix-huitième siècle français, l'honneur du roman et de la comédie, Alain-René Le Sage, une des gloires de la Bretagne, une de ces gloires impérissables dont nous devons parler.

Il faut placer Le Sage tout simplement à côté de Molière ; il est un

- Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008 -

vrai poëte comique; il a les nobles instincts de la comédie, il en a l'ironie bienveillante, le dialogue animé, le style net et limpide; il a étudié à fond les différents états de la vie; il sait très-bien les mœurs des comédiens et des grands seigneurs, des hommes d'épée et des gens d'église, des étudiants et des belles dames. Il naquit dans la petite ville de Sarzeau le 8 mai 1668; cette année-là, Racine faisait jouer *les Plaideurs*, Molière faisait jouer *l'Avare*. Le père de Le Sage était un homme quelque peu lettré, comme pouvait l'être un honorable avocat de Bretagne, qui vivait au jour le jour, en grand seigneur, et sans trop s'inquiéter de l'avenir de son fils unique. Le père mourut comme l'enfant n'avait que quatorze ans; bientôt après le jeune René perdit sa mère, il resta seul, et sa première éducation accomplie, il rencontra ces terribles obstacles qui attendent inévitablement, au sortir de ses études, tout jeune homme sans famille et sans fortune. *Car ceux-là surnagent difficilement, à qui la pauvreté fait obstacle*, comme l'a dit Juvénal.

Donc, sans autre appui que son talent, sans autre fortune que son esprit, René Le Sage se mit à l'œuvre; il suivit, tout d'abord, le grand Corneille dans son admiration pour la langue et pour les chefs-d'œuvre de l'Espagne. Il étudia avec amour cette galanterie souriante, cette jalousie loyale, ces duègnes farouches en apparence, mais au fond si faciles; ces belles dames élégantes, le pied dans le satin, la tête dans la mantille; ces charmantes maisons brodées au dehors, silencieuses au dedans; la fenêtre agaçante, la porte discrète; sourire par le haut, et murmurant concert à ses pieds!... Aussi, quand il eut découvert ce nouveau monde poétique dont il allait être le Pizarre et le Fernand Cortès, et dont le grand Corneille était le Christophe Colomb, René Le Sage battit des mains de joie; dans son noble orgueil, il frappa du pied cette terre des enchantements; il se mit à lire, avec le ravissement d'un homme qui découvre un nouveau monde, cette admirable épopée du *Don Quichotte;* il l'étudia sous son côté gracieux, charmant, poétique, amoureux, faisant un lot à part de la satire et du sarcasme cachés dans ce beau drame, pour s'en servir plus tard, quand il écrirait ses comédies.

Après les premiers essais inévitables, le jeune Breton rencontra enfin la comédie, et avec la comédie, ce merveilleux et impérissable dialogue que l'on peut comparer au dialogue de Molière, non pas pour le naturel peut-être, mais, sans contredit, pour la grâce et l'élégance. Quel bonheur! il respirait librement dans cet espace qu'il

- Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008 -

s'était ouvert! L'heureuse comédie qui est, sans nul doute, la première œuvre originale de Le Sage, a pour titre *Crispin rival de son maître*. Cette fois, Paris applaudit avec joie; il venait de reconnaître dans cette comédie nouvelle toutes les qualités de la comédie véritable : l'esprit, la grâce, l'ironie facile, la plaisanterie inépuisable, beaucoup de franchise, beaucoup de malice, et aussi un peu d'amour. Cependant faites silence! Turcaret va paraître, Turcaret, que n'eût pas oublié Molière, si Turcaret eût été le contemporain de *Tartuffe*. Comme un digne enfant de la Bretagne qui se rappelle les exactions et les cruautés exercées dans sa province par les partisans : « vrays « hommes de contrebande qui, par leurs inventions, espreignent et « tirent la dernière goutte de la substance du peuple de laquelle « ils s'engraissent, » pour parler comme Nicolas Pasquier, il a su trouver le côté ridicule et en même temps odieux de ces exacteurs de province, qui ont fait tant de mal à la Bretagne. Ainsi est fait *Turcaret*. Le poëte l'a affublé des vices les plus honteux, des ridicules les plus déshonorants, du sarcasme le plus ridicule et le plus amer. Pour éviter ce pilori vengeur, Turcaret offrit de l'argent à Le Sage, toute une fortune; le poëte rejeta cet argent malheureux qui eût tué un chef-d'œuvre. Monseigneur le grand dauphin, ce prince illustre par sa piété et par sa vertu, protégea la comédie de Le Sage, comme son aïeul Louis XIV avait protégé la comédie de Molière; il fallut courber la tête et recevoir cette impitoyable leçon. Après *Turcaret*, *Gil Blas*. Toutes les comédies qui l'obsédaient au dedans de lui-même, Le Sage les entassa dans ce grand livre, qui résume à lui seul la vie humaine. Que dire de *Gil Blas* qui n'ait pas été déjà dit? Comment louer dignement le seul livre véritablement gai de la langue française? L'homme qui a écrit *Gil Blas* s'est placé au premier rang parmi tous les écrivains de ce monde; il est entré, de plein droit, dans la famille des poëtes comiques, qui ont été eux-mêmes des philosophes. Dans cette même veine a été encore écrit *le Bachelier de Salamanque*, qui serait un charmant livre si le *Gil Blas* n'existait pas, si surtout, avant que de nous donner son *Gil Blas*, Le Sage n'avait pas écrit ce charmant livre intitulé *le Diable boiteux*.

Telle fut cette vie toute remplie des plus charmants travaux et aussi des plus sérieux; cet homme qui était né un grand écrivain, et qui a porté jusqu'à la perfection le talent d'écrire, a marché ainsi de chef-d'œuvre en chef-d'œuvre, jusqu'à ce qu'enfin l'heure du repos fût venue. Alors il se retira chez un de ses fils, un bon chanoine de Boulogne-sur-Mer. Là s'est éteint ce rare génie, peu à peu, sans violence

- Copyright les éditions d'Amay Lyon 2008 -

LORIENT.

- Copyright les éditions d'Armay Lyon 2008

et sans secousse; sur ce beau visage ombragé d'épais cheveux blancs, on pouvait deviner encore que l'amour et le génie avaient passé par là. L'illustre vieillard se levait de très-bonne heure, et tout d'abord il se mettait à chercher le soleil; peu à peu les rayons lumineux tombaient sur cette tête qui avait contenu et dépensé tant d'idées; alors la pensée revenait à son front, le mouvement à son cœur, le geste à sa main, le regard perçant à ses deux yeux; à mesure que le soleil montait dans le ciel, cette pensée ressuscitée apparaissait plus brillante et plus nette, si bien que vous aviez tout à fait devant vous l'auteur du *Gil Blas*. Mais, hélas! toute cette verve tombait à mesure que s'éloignait le soleil, et quand la nuit était venue, vous n'aviez plus, sous vos yeux attristés, qu'un bon vieillard qu'il fallait ramener à sa maison.

Non loin de la patrie de Le Sage, sur le bord de cet Océan agité, ces quelques pierres restées là vous représentent les débris de cette abbaye de Saint-Gildas, qui eut pour son abbé l'amant d'Héloïse, Abeilard! — Que de contrastes! que de souvenirs! — Des ruines, — des rêves, — le rire de Le Sage et l'infinie lamentation d'Abeilard, qui ne veut pas être consolé! — Et plus loin encore,— quel est donc ce château fort qu'on dirait bâti d'hier? Rien n'y manque : les tourelles élancées, les ornements sans nombre; c'est pourtant le vieux château, respecté par la guerre, respecté par le temps, le château de *Succinio*, qui fut le berceau du connétable de Richemond!

Lorient est une des jeunes cités de la Bretagne. — Même dans les premiers jours du grand siècle, Lorient comptait à peine comme une ville : *Un lieu qu'on appelle Lorient*, dit madame de Sévigné. « Nous « revînmes le soir, avec le flux de la mer, coucher à Hennebon. » Sur cette côte occidentale de la Bretagne, au fond de la baie de Port-Louis, à une lieue du Blavet, sur la rivière de Scorff, vint s'établir la compagnie des Indes en 1666, et aussitôt le commerce, ce grand assembleur d'hommes et de maisons, apporta la vie, le mouvement, la richesse, sur ces rivages si longtemps endormis. — Des quais, des magasins, des entrepôts, un observatoire sur la *Roche-Jean*, une église, un chantier pour les constructions navales, un barrage qui permit aux plus gros vaisseaux d'aborder l'embouchure du Scorff; en un mot, tout l'ensemble d'une ville opulente et forte, régulière et riche, bien défendue par des remparts, remplaça la misérable bourgade. Quand elle fut bien parée, bâtie avec les granits du Scorff et du Blavet, quand elle eut creusé et disposé son bassin et ses passes, ses quais, ses aqueducs, son hôpital, ses casernes, son moulin à poudre, ses rues

Copyright les éditions d'Art Lyon 2008

bien pavées, ses barrières, ses remparts; quand elle eut conquis ses priviléges, quand elle eut sa maison commune, son maire, ses échevins, son lieutenant, ses députés aux états de la province, sa douane, ses fermiers généraux, ses navires tout chargés qui viennent de l'Inde ou de la Chine, la ville nouvelle voulut avoir ses armoiries, et elle s'adressa à M. d'Hozier, qui lui donna en effet ces armes parlantes : *De gueules à un vaisseau d'argent, voguant sur une mer de sinople, et un soleil levant derrière des montagnes d'argent.*

En moins d'un quart de siècle, la ville compta quatorze mille habitants; sur ses quais superbes furent construits des hôtels magnifiques, de gracieuses maisons s'élevèrent dans les campagnes. La compagnie fondée par Louis XIV apportait chaque jour de nouvelles richesses dans la cité florissante. Des navires chargés des produits des deux mondes sortaient chaque jour du port de Lorient; chaque jour, dans le Port-Louis (*l'anse du Blavet*) entraient de nouveaux navires. De cette ville si jeune, partaient des flottes et des armées, la terreur des Indes orientales, soumises à notre commerce autant qu'à nos armes. De Lorient est parti M. de La Bourdonnaye, pour conquérir la côte de Coromandel. Quiconque voulait faire sa fortune, matelot, soldat, marchand, voyageur, chercheur de nouvelles idées ou de nouveaux mondes, accourait à Lorient, offrant à la compagnie puissante le concours de son bras ou de son génie. Un de ces aventuriers s'appelait Anquetil-Duperron; il rapporta à son retour, noble récompense de ses dangers, les livres de Zoroastre. —L'Europe entière s'inquiéta de ce nouvel effort tenté si heureusement sur le rivage de la Bretagne; l'Angleterre surtout en prit un grand ombrage; à tout prix elle voulait ruiner cette ville de Lorient, qui menaçait de devenir l'entrepôt des richesses de l'Inde. — Une descente est résolue; les Anglais arrivent au nombre de sept mille hommes, commandés par le général Sainclair. Comme ils trouvent que la ville est imprenable, ils débarquent à la baie du Pouldu, à trois lieues de Lorient, et après une première attaque, le fort du Pouldu promet de se rendre demain, au point du jour. Au point du jour, les tambours de la garnison, au lieu de battre la chamade, battent la générale; le général anglais s'étonne, il s'inquiète; au même instant le vent change; bref, les Anglais se retirent en toute hâte, au grand étonnement des assiégés, tout prêts à se rendre. On avait été aussi brave et aussi avisé des deux parts.

Battus de ce côté, les Anglais vont attaquer Lorient dans les

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

Indes; c'est là surtout que la cité bretonne était vulnérable. Ils prennent le Bengale, ils ruinent notre commerce sur les côtes de Coromandel. Attaquée avec tant de persévérance et d'habileté, la compagnie française devait succomber tôt ou tard ; elle succomba enfin, et le 13 aout 1769, la couronne de France se mettant au lieu et place de la compagnie des Indes, s'empara des ports, des navires, des constructions, des magasins, des esclaves, des priviléges de la compagnie, sur les côtes de Bretagne aussi bien que dans les places de l'Inde et du golfe Persique; désormais la route était libre pour tous au delà du cap de Bonne-Espérance. — Lorient, privée de cette compagnie puissante qui l'avait élevé si haut en peu d'années, n'a jamais pû revenir à ces beaux jours de prospérité, de fortune, de travail, d'heureux hasards. Le passé a été, pour cette ville découragée, plutôt un reproche qu'un souvenir d'émulation et un sujet d'espérance. On y a fait un peu de tout et même la traite des noirs. A cette heure on y construit des bâtiments de guerre. La ville est devenue un vaste arsenal : la Loire apporte les bois de construction, le port est un des meilleurs ports de ce royaume, la rade est immense. La tour de la

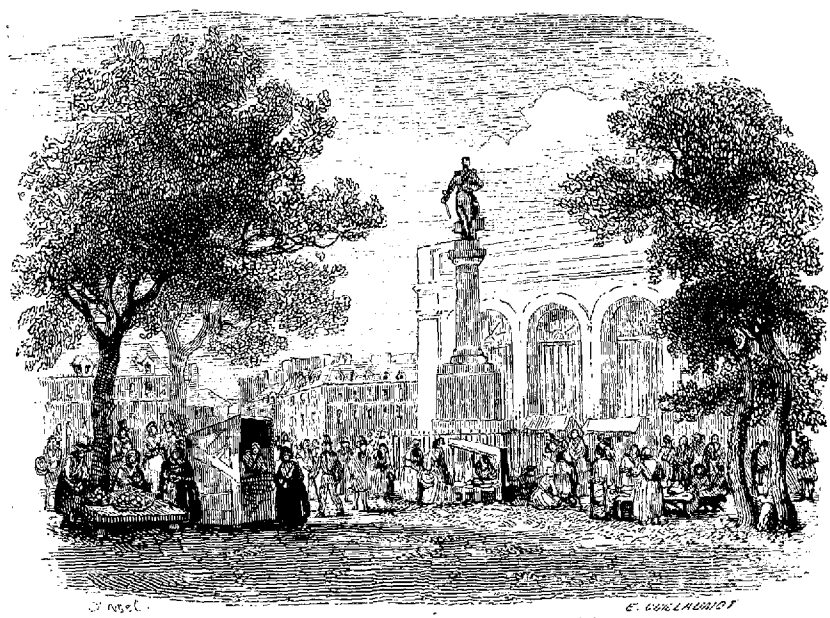

Place Bisson.

Découverte domine cette jolie ville régulière, bien bâtie, ombragée de beaux arbres. Sur la place *Bisson* s'élève, triomphante, la statue

Copyright des éditions d'Auray Lyon 2008

du hardi marin qui, récemment encore, a renouvelé, en pleine mer, l'héroïsme et la gloire des navires de *la Cordelière* et du *Vengeur*.

Ce que nous disions de Brest, à plus forte raison le peut-on dire de Lorient. A la gaieté, à la bonne grâce des habitants, vous reconnaissez l'influence heureuse et saisissante de la mer. L'aspect et l'habit du marin, la franchise et la bonne humeur des rivages, vous annoncent tout de suite quelque chose de moins austère et de moins sauvage que dans les campagnes reculées. Les femmes, les premières, se ressentent de cette élégance du port de mer. Elles portent des coiffes tombantes, des capes en gros drap; tantôt la cape tombe jusqu'à la ceinture, tantôt la cape est un capuchon sous lequel brillent ces beaux regards éveillés par la jeunesse et par les bruits harmonieux de la mer. Les bords du Blavet, qui vient se perdre dans la rade de Port-Louis, forment une nappe d'eau profonde, — et cependant, quand arrive l'heure, la mer remonte bien au delà de *Hennebon*. — Hennebon, c'est cette jolie ville à deux lieues de Lorient, aux blanches maisons pittoresquement renfermées dans ces vieilles murailles qui dominent tout le canal du Blavet. Hennebon a gardé les souvenirs, l'aspect, les fortes apparences d'une cité du moyen âge; les vieux temps, c'était le beau temps de sa grandeur et de sa force. A ce moment de l'histoire, toute forteresse a son importance; pas de rempart, pas un fossé qui ne compte dans les batailles féodales; ce grand nombre de retranchements, de châteaux forts, d'obstacles, de seigneuries, faisait la gloire et l'importance de l'ancienne Bretagne. — La force est autre part aujourd'hui; elle n'est plus sur tel point, à telle place, — elle est partout dans le royaume de France.

Nous vous avons raconté les siéges d'Hennebon au quatorzième et au seizième siècle, et l'héroïsme de Jeanne de Montfort. — Du vieux château restent deux tours; le clocher est une belle œuvre du quatorzième siècle. — Entre Hennebon et la mer, vous rencontrez un petit village qui porte un nom souvent cité dans les histoires, Locpéran ou le Blavet, — place forte sous Louis XIII, très-honorée aujourd'hui d'être le chef-lieu d'un canton, et de s'appeler *Port-Louis*.

Dans ce département du Finistère sont nés deux hommes qui, sans pouvoir être comparés à leur admirable compatriote l'auteur de *Turcaret* et de *Gil Blas*, ont tenu cependant une place éminente, une place méritée, dans la partie militante, la plus périlleuse et la plus ingrate

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

- Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008 -

de la vie littéraire, — ce rude, ce difficile, cet utile et lamentable labeur de la critique de chaque jour. L'un de ces hommes, c'est le grand critique Fréron, l'autre, c'est son digne disciple, son successeur légitime, Geoffroy, deux beaux esprits, deux sages esprits morts sur la brèche qu'ils avaient défendue toute leur vie, deux gloires jumelles, un instant obscurcies par les lâches clameurs des médiocrités vaincues, deux gloires reconnues, proclamées et respectées aujourd'hui!

Elie-Catherine Fréron, un des maîtres du dix-huitième siècle, le chef de l'opposition monarchique et religieuse, appartenait (la belle alliance!) à la famille de ce grand poëte normand, l'un des créateurs de la langue française, qui s'appelait Malherbe.

Pendant quarante ans, de 1754 à 1776, dans l'époque la plus turbulente de notre histoire littéraire, cet homme d'un esprit profond, d'un jugement solide et inflexible, a gouverné d'une façon souveraine les lettres et les arts. Sa lutte éternelle, énergique, infatigable contre Voltaire, le démolisseur, contre Voltaire qui s'est défendu jusqu'aux morsures de la rage, restera comme un modèle de persévérance, de courage et de loyauté. Fréron a combattu jusqu'à son dernier jour pour la cause du goût, de la croyance et de l'ordre; lui seul il a deviné et prédit l'abîme où devait s'engloutir, perdue par l'esprit, cette monarchie de tant de siècles. — Il était, du reste, du naturel le plus facile : esprit enjoué, caractère bienveillant, d'une générosité inépuisable, d'une grandeur d'âme peu commune, et ne haïssant personne, pas même Voltaire, qui grinçait des dents au seul nom de Fréron.

Le successeur immédiat de ce grand critique, Geoffroy, est, lui aussi, un enfant de la Bretagne. Il est né à Rennes en 1743, et il se prépara de bonne heure, par des études sévères, à accomplir les difficiles et périlleux devoirs qui l'attendaient. A la mort de Fréron, Geoffroy publia l'*Année littéraire*, et, pendant quinze ans, il tint d'une main ferme et savante cette férule redoutée.—Dans les mauvais jours de la révolution française, il fallut fuir et se cacher pour sauver sa tête, trop heureux d'exercer l'emploi de pédagogue dans un village des environs de Paris. A la fin, quand cette malheureuse nation se fut décimée tout à l'aise, quand le génie et la volonté d'un homme eurent sauvé cette France qui mourait épuisée sous l'effort, de nobles voix se firent entendre pour proclamer de nouveau quelques-uns des principes éternels. Un éclair se montra dans ce nuage, un peu de liberté reparut dans cet abîme, un peu d'ordre dans ce chaos. Ce fut alors que cet homme excellent, qui eût été, s'il eût voulu, un

- Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008 -

des grands hommes d'Etat de ce siècle, bienveillant et ferme esprit qui a su comprendre tant de nobles esprits et les récompenser tous, M. Bertin[1] l'aîné, quand il institua cette tribune célèbre, le *Journal des Débats*, s'en vint chercher, dans un pensionnat de Picpus, Geoffroy le critique. Aussitôt, sous la conduite de son digne chef, Geoffroy se mit à l'œuvre; il revint avec énergie, avec passion et courage, aux nobles inspirations de sa jeunesse; il rappela à la mémoire des hommes ingrats les génies oubliés, les chefs-d'œuvre méconnus, réveillant en sursaut les nobles instincts de cette nation. Écrivain charmant, railleur, ingénieux, il prenait tous les tons; il cherchait, avec le plus rare courage, toutes les occasions de livrer à la raillerie et à la haine publiques cette révolution qui avait tout détruit, tout effacé. — Ce rude travail a duré quatorze ans. Pendant quatorze ans, Geoffroy a commandé l'attention de l'Europe par son esprit, presque autant que l'Empereur lui-même par ses victoires. — Il est mort le 26 février 1814, et même, au milieu de tant d'émotions cruelles, sa mort fut un événement.

Voilà ce que la Bretagne a fait pour la critique : elle lui a donné Fréron et Geoffroy. C'est à un Breton, à Guinguené, que nous devons l'*Histoire littéraire de l'Italie;* l'auteur des *Héritiers*, d'*Édouard en Écosse;* de la *Fille d'Honneur*, Alexandre Duval était, lui aussi, un enfant de la ville de Rennes. — Mais qui donc voudrait les compter tous?

Un nom reste seul, grand entre tous, un de ces *génies effrayants* qui échappent à l'analyse — l'homme qui s'est dit à lui-même : *Je pense, donc je suis!* René Descartes, pour tout dire. — O idée! disait Gassendi après avoir lu le *Discours sur la Méthode*, et La Fontaine :

> Descartes, ce mortel dont on eût fait un dieu
> Chez les païens, et qui tient le milieu
> Entre l'homme et l'esprit...

Nous arrivons ainsi à notre dernière contrée, à l'arrondissement de Ploërmel (*Plou-Armel, le territoire d'Armel*), qui prend son nom d'un grand personnage, Armel, à qui le roi Chilpéric avait cédé ce désert dans le territoire de Rennes. — C'est le lieu du combat des Trente, si célèbre durant tout le temps du moyen âge. Cette partie de la Bretagne est couverte de landes sans fin, de bruyères stériles. Il faut chercher autre part les riches moissons, les bandes de faucheurs,

[1] A Dieu ne plaise que nous osions transcrire ici toute la lettre que M. de Chateaubriand nous a fait l'honneur de nous écrire. Sa bonté est grande comme son génie! — Mais voici une louange que nous acceptons et dont nous sommes fiers, parce qu'elle est méritée : — » Ainsi que moi, vous êtes resté fidèle au souvenir de mon vieil ami Bertin! »

- Copyright la librairie d'Auray Lyon 2008 -

les joies opulentes du fanage. En revanche, vous rencontrez à chaque pas les antiques usages, les vieilles mœurs, la chaumière bretonne.

« Dans la Bretagne, dit Cambri qui écrivait en 1794, l'habitation « des laboureurs est à peu près partout la même, presque toujours « elle est située dans un fond, près d'un courtil. Un appentis couvert « de chaume conserve les charrues et les instruments du labourage ; « une aire découverte sert à battre les grains. Autour des bâtiments « règnent des vergers enchanteurs, des champs et des prairies tou- « jours entourés de fossés couverts de chênes ou de frênes, d'épines « blanches, de ronces ou de genêts ; on ne voit point, dans le reste du « monde, de paysages plus riants et plus pittoresques. Tous ces « fossés sont tapissés de violettes, de perce-neige, de roses, de ja- « cinthes sauvages, de mille fleurs des couleurs les plus vives, « d'une incroyable variété ; l'air en est parfumé, l'œil en est en- « chanté. »

Dans ces humbles maisons percées comme autant de nids dans les fleurs, le paysan breton abrite d'un côté sa femme, ses enfants, sa famille entière, et l'autre côté est réservé à son cheval, à sa vache, aux animaux domestiques. « Ces maisons n'ont pas trente pieds de « long sur quinze de profondeur ; une seule fenêtre de dix-huit pouces « leur donne un rayon de lumière, et éclaire un bahut, sur lequel « une énorme masse de pain de seigle est ordinairement posée sur « une nappe grossière. Deux bancs ou plutôt deux coffrets sont éta- « blis le long du bahut, qui sert de table à manger. Des deux côtés « d'une vaste cheminée sont placées de grandes armoires sans bat- « tants, à deux étages, dont la séparation n'est formée que de quel- « ques planches, où sont les lits dans lesquels les pères, les mères, « les femmes et enfants entrent couchés ; car la hauteur de ces étages « n'est quelquefois que de deux pieds. Le reste de leurs meubles est « composé d'écuelles de bois, de quelques assiettes d'étain, d'une « platine à faire les crêpes, de chaudrons, d'une poële et de quelques « pots à lait. Je n'ai point parlé du parquet, jamais il n'est carrelé, « ni boisé, ni pavé. C'est simplement de la terre battue. »

Pauvres et calmes chaumières ! Et pourtant la joie et l'amour peuvent habiter même sous le chaume breton ; cette pauvre maison a sa part dans la poésie des hommes ; la veillée ne manque pas de médisances, de bonnes paroles, d'effrayants récits, de poésies chantées. — Les jeunes fileuses se réunissent le soir, et charment la veillée en causant. — Le jour où l'on tue le cochon est un jour de fête

Copyright la librairie d'Auray Lyon 2008

pour la ferme et pour les voisins; on invite ses parents, ses amis, son curé. — Pour battre l'aire nouvelle, chacun prête son concours; les hommes égalisent le terrain, la bêche à la main, les jeunes filles l'égalisent en dansant; chacun apporte, à cette fête, son lait, son pain, son beurre, pour augmenter la joie de cette réunion, où celui qui danse le plus est justement celui qui accomplit le mieux

La danse.

sa tâche. — Plus d'un mariage s'est conclu dans ces fêtes utiles; la jeune fille bretonne n'a que peu d'instants à être libre, à être gaie et folâtre; une fois mariée, son mari est son maître. Aussi les amours de ces campagnes sont souvent de charmantes amours. La danse est une grande fête qui fait oublier toutes les fatigues; les musiciens ambulants, grands joueurs de *biniou* et de *bombarde*, sont toujours prêts à faire sauter cette jeunesse. Les jeunes gens se rencontrent à l'église, dans les champs, dans les veillées, aux *pardons*: voilà pour ce qui regarde l'amour; le mariage, c'est une autre affaire, ceci regarde non pas les jeunes gens, mais le père de la fille et le père du jeune homme. Quand toute difficulté est levée entre les deux familles, les parents du jeune homme font demander la jeune fille. Le *baxaden*, c'est-à-dire l'ambassadeur d'amour, qui est ordinairement le tailleur du village, fait la demande; il est tout à la fois le maître des cérémonies

- Copyright Les Editions d'Ainay Lyon 2008 -

PLEYEGNER (ADOLPHE DE LEUVEN)

Mr. Volpin

- Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008 -

et le poëte de la journée; vous le reconnaissez facilement à ses bas jaunes, insignes de ses galantes fonctions, à son air superbe, à la baguette de genêt qu'il porte à la main. Il arrive à la porte de la fiancée, et sur le seuil même il est reçu par un autre *basvalen*, un

Le basvalen.

poëte de sa force; et alors, entre ces deux représentants des deux puissances, commence un dialogue rimé dont il serait bien difficile de donner une idée. De ces inspirations de la gaieté, de la bonne humeur qui précède et du repas qui va suivre, le tout entremêlé d'un peu de pudique amour, on a fini par composer un recueil qui n'est pas sans naïveté et sans charmes.

Tels sont quelques-uns des usages de ces campagnes, restées fidèles, plus que les villes, aux habitudes de la société féodale. A tout prendre, c'est une vie sérieuse : le fermier partage tous les labeurs de ses serviteurs; il est nourri comme eux, vêtu comme eux. Ce qu'on estime, dans ces campagnes, ce n'est pas l'habileté, ce n'est pas l'homme qui exerce un métier difficile, c'est la force. — Population croyante, la foi les encourage et les console. Dans toutes les actions de leur vie, vous trouvez quelque chose de droit et de simple qui annonce son peuple de vieille origine; aussi le paysan de Bre-

- Copyright les éditions d'Artay Lyon 2008 -

tagne, s'il n'a pas les élégances et s'il ne connaît pas le bien-être de plusieurs parties de la France, il a le grand mérite d'aimer sa terre, de ne la point quitter, d'y vivre de son travail et d'y mourir en paix.

Mais continuons notre voyage à travers cette Domnonée, l'ancien domaine de ces comtes de Rennes qui ont donné des rois à la Bretagne. *Josselin*, n'est plus qu'un gros bourg;—*Pontivy* vient ensuite.—Non loin de Vannes, n'est-ce pas *Auray* qui se montre à nous sous son aspect tout breton?—Auray, c'est la forte citadelle qui a joué ce grand rôle dans notre histoire. Ce nom-là vous rappelle la terrible bataille où mourut Charles de Blois, où Duguesclin fut prisonnier, où Clisson perdit un œil. Son port est sûr, ses fabriques sont nombreuses; elle vit de sa pêche, de son industrie, et enfin elle est célèbre dans toute la Bretagne par le fameux pèlerinage de *Sainte-Anne.—Notre-Dame-d'Auray*, c'est la chapelle élevée à une lieue de la ville, dans les landes de Plunéret, sur l'emplacement même où fut trouvée une image de la sainte. C'est le lieu sacré de la Bretagne, c'est la chapelle des grands miracles, c'est le saint lieu de charité et d'espérance. — *Notre-Dame-d'Auray, priez pour nous!* Chaque année, plus de cent mille chrétiens accourent, de toutes les parties de la province, pour se prosterner à Notre-Dame-d'Auray. — Il en vient du pays de Léon, douces vallées, frais sentiers de verdure, éblouissantes campagnes, la terre bénie des églises, des chapelles, des calvaires placés sur le bord des sentiers. — Vous reconnaissez le paysan de Léon à sa piété profonde, à son regard sérieux, à son pas solennel. Le pèlerinage l'appelle, il part, le chapelet à la main, et déjà son voyage est une prière. Beau voyage d'un chrétien! Les cloches sonnent sur son passage, les oiseaux chantent leurs cantiques, le prêtre le bénit quand il passe, l'église a pour lui un asile et des prières! L'habit du Léonais est austère : l'homme et la femme sont vêtus de noir. — Le pèlerinage d'Auray est la grande fête des croyants de toute la Bretagne. Les pèlerins y viennent du riche pays de Léon, des fraîches vallées de Goëro, ainsi que des plaines arides de la Cornouailles. L'homme de la Cornouailles est poëte, improvisateur; il marche où l'imagination l'appelle; il s'en va à Notre-Dame-d'Auray, tout paré de sa veste brodée, menant sur son cheval sa jeune femme, la tête ornée de dentelles et de ses longs cheveux, sa plus belle parure. — Il en vient du pays de Tréguier, et ceux-là foulent aux pieds la violette et *la fleur de lait*. Ils marchent, les heureux, entre deux haies d'aubé-

- Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008 -

LA ST ECHELLE À STE ANNE D'AUBAC

- Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008 -

pine et de chèvrefeuille. — Laissez passer le paysan de Tréguier, qu'il apporte ses vœux et ses prières à Notre-Dame-d'Auray. Notre-Dame-d'Auray n'a pas d'oreille pour la colère, pour la haine, pour les mauvaises passions du cœur. — Laissez passer le paysan de Tréguier, car il a, dit-on, conservé une antique chapelle dédiée, qui le croirait? à Notre-Dame-*de-la-Haine!* — Laissez passer le paysan de Tréguier. Il a pourtant le pèlerinage de Saint-Mathurin, à Moncontour; le pèlerinage de Notre-Dame-de-Bon-Secours, à Guingamp; mais ni monsieur saint Mathurin, dont les bœufs même vont baiser la châsse d'argent, ni Madame de Bon-Secours, que l'on invoque pendant la nuit, nuit dangereuse aux plus jeunes pèlerins des deux sexes, ne font oublier Notre-Dame-d'Auray. — Saint pèlerinage! il

La neuvaine.

attire toutes les âmes. C'est surtout vers la fin de juillet, à la fête de sainte Anne, que les chemins d'Auray et de Plunéret se couvrent de ces pieux voyageurs; alors le village n'a plus assez de maisons, la ville plus assez d'hôtelleries. Mais qu'importe? Celui qui ne rencontre pas le toit hospitalier, couche à la belle étoile; — Madame Anne lui sourit du haut du ciel, les étoiles le couvrent de leurs clartés divines; il a prié ce soir, et demain, à son réveil, il ira se plonger dans la fontaine salutaire, demain il ira s'agenouiller à l'autel de la sainte, il chantera dans la longue procession la longue litanie. O bonheur! il pourra contempler, face à face, la statue de sainte Anne, sauvée par un miracle. Oui, certes, le miracle éternel et divin de la croyance, de la reconnaissance et de la charité! Mais, au milieu de ces cantiques, de

- Copyright les éditions d'Amay Lyon 2008 -

ces prières ferventes, de ce concours des multitudes, de ce pieux pêle-mêle de tous les âges, de tous les sexes, de toutes les fortunes, la paysanne prosternée à côté de la grande dame, et confondant leurs prières, quel triste souvenir de sang, d'épouvante, de misère, ô Seigneur! vient troubler cette fête chrétienne? Humble rivière d'Auray, aux flots limpides, elle a roulé des flots de sang. Vous voyez cette baie formée d'un côté par le rivage de Bretagne, de l'autre côté, par une presqu'île large d'une lieue et double en longueur, c'est la fameuse presqu'île de Quiberon. Elle tient à la terre par une langue de sable nommée la Falaise. Après bien des efforts inutiles, les débris de l'armée royale s'étaient enfermés dans cette presqu'île de Quiberon. — Plus d'espoir, — plus de salut possible; — il faut périr : — seul, Sombreuil se défendait encore. — Mais que faire? que devenir? Ici l'armée républicaine, et là l'Océan furieux; dans le lointain, les navires anglais qui s'enfuient. — Il fallut se rendre; — il fallut périr. — Une commission militaire, réunie à Vannes, jugea sommairement M. de Sombreuil et ses compagnons d'armes. — On les fusilla sur les bords de la rivière d'Auray. — Noble sujet de honte et de douleur. — *Pudor inde et miseratio.*

Un monument funèbre a été élevé à cette place criminelle, et voyez l'épouvantable épitaphe! — *Neuf cent cinquante-deux* noms sont inscrits sur cette pierre funèbre! — L'épitaphe dit vrai : *Ceci est le monument de la France en deuil—Gallia mœrens posuit.* — L'épitaphe dit vrai, *l'homme juste aura une mémoire éternelle — in memoria æterna erit justus.* — Mémoire éternelle devant dieu, car les hommes oublient si vite! Et puis le moyen de rester attentifs même à ces souvenirs de honte et de douleur, en présence de ce frais spectacle des eaux et des campagnes. La Vilaine porte au loin son doux murmure, le pont de la Roche-Bernard domine ce panorama de rochers et de feuillage. Admirons encore une fois ces frais aspects; asseyons-nous sur ces roches luisantes, prêtons l'oreille à ces mille bruits qui s'élèvent de la terre et du ciel dans une confusion charmante; et sur cette noble terre et sur cette belle histoire, qui nous ont occupés si longtemps, jetons, avant de les quitter, un dernier regard d'adieu et de respect.

Pénible et ingrat travail, rude tâche et difficile labeur, accepté avec tremblement, accompli avec zèle, et qui s'achève à l'instant même où les difficultés d'une pareille histoire étant bien connues, il n'y avait que M. de Chateaubriand qui fût digne d'écrire l'histoire de sa fière patrie! — Écoutez plutôt, et, par cet admirable exemple, appre-

Copyright les éditions d'Amay Lyon 2008

nons tous, les uns et les autres, comment il faut parler de la Bretagne!

« Le printemps, en Bretagne, est plus doux qu'aux environs de Paris et fleurit trois semaines plus tôt. Les cinq oiseaux qui l'annoncent : l'hirondelle, le loriot, le coucou, la caille et le rossignol, arrivent avec de tièdes brises qui hébergent dans les golfes de la péninsule armoricaine. La terre se couvre de marguerites, de pensées, de jonquilles, de narcisses, de hyacinthes, de renoncules, d'anémones, comme les espaces abandonnés qui environnent Saint-Jean-de-Latran et Sainte-Croix-de-Jérusalem à Rome. Des clairières se panachent d'élégantes et hautes fougères; des champs de genêts et d'ajoncs resplendissent de fleurs qu'on prendrait pour des papillons d'or posés sur des arbustes verts et bleuâtres. Les haies, au long desquelles abondent la fraise, la framboise et la violette, sont décorées d'églantiers, d'aubépine blanche et rose, de boules de neige, de chèvrefeuille, de convolvulus, de buis, de lierre à baies écarlates, de ronces dont les rejets brunis et courbés portent des feuilles et des fruits magnifiques. Tout fourmille d'abeilles et d'oiseaux : les essaims et les nids arrêtent les enfants à chaque pas. Le myrte et le laurier croissent en pleine terre; la figue mûrit comme en Provence. Chaque pommier, avec ses roses carminées, ressemble à un gros bouquet de fiancée de village.

« L'aspect du pays, entrecoupé de fossés boisés, est celui d'une continuelle forêt, et rappelle l'Angleterre. Des vallons étroits et profonds où coulent, parmi des saulaies et des chenevières, de petites rivières non navigables, présentent des perspectives riantes et solitaires. Les futaies à fond de bruyères et à cépées de houx, habitées par des sabotiers, des charbonniers et des verriers tenant du gentilhomme, du commerçant et du sauvage; les landes nues, les plateaux pelés, les champs rougeâtres de sarrasin qui séparent ces vallons entre eux, en font mieux sentir la fraîcheur et l'agrément. Sur les côtes se succèdent des tours à fanaux, des clochers de la renaissance, des vigies, des ouvrages romains, des monuments druidiques, des ruines de châteaux : la mer borde le tout.

« Entre la mer et la terre s'étendent des campagnes pélagiennes; frontière indécise des deux éléments, l'alouette des champs y vole avec l'alouette marine; la charrue et la barque, à un jet de pierre l'une de l'autre, sillonnent la terre et les eaux. Des sables de diverses couleurs, des bancs variés de coquillages, des fucus, des varechs, des goëmons, des franges d'une écume argentée, dessinent la lisière

Copyright les éditions d'Amay Lyon 2008

blonde ou verte des blés. J'ai vu dans l'île de Céos un bas-relief antique qui représentait les Néréides attachant des festons au bas de la robe de Cérès.

« Dans les paysages intérieurs du continent, le plan terrestre et le plan céleste se regardent immobiles ; dans les vues maritimes, le roulant azur des flots est renfermé sous l'azur fixe du firmament. De là un contraste frappant ; l'hiver, du haut des falaises, le tableau est de deux couleurs tranchées : la neige, qui blanchit la terre, noircit la mer.

« Pour jouir d'un rare spectacle, il faut voir en Bretagne le soleil, et surtout la lune, se lever sur les forêts et se coucher sur l'Océan.

« Etablie, par Dieu, gouvernante de l'abîme, la lune a ses nuages, ses vapeurs, ses longs rayons, ses ombres portées comme le soleil, mais comme lui elle ne se retire pas solitaire ; un cortége d'étoiles l'accompagne. A mesure qu'elle descend au bout du ciel, elle accroît son silence, qu'elle communique à la mer. Bientôt elle touche à l'horizon, l'intersecte, ne montre plus que la moitié de son front, qui s'assoupit, s'incline et disparaît dans la molle intumescence d'un lit de vagues. Les astres voisins de leur reine, avant de plonger à sa suite au sein de l'onde, s'arrêtent, un moment suspendus sur la cime des flots et des écueils, phares éternels d'une terre inconnue ! La lune n'est pas plutôt couchée, qu'un souffle venant du large, brise l'image des constellations, comme on éteint des flambeaux après une solennité. »

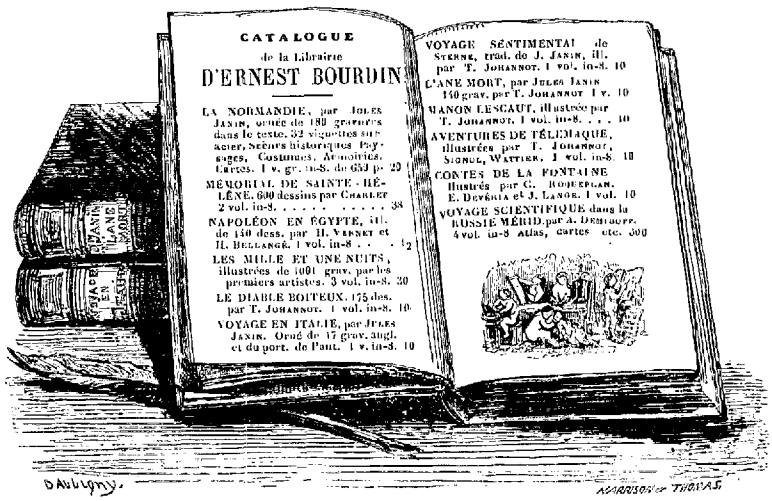

Copyright les éditions d'Amay Lyon 2008

TABLE DES MATIÈRES.

Pages

CHAP. PREMIER. — Origines. — Limites de la Bretagne. — Les Celtes. — Les Druides. — Veléda. — Tacite. — Jules César. — Pline le naturaliste. — Division des Gaules par les Romains..... 1

CHAP. II. — Ce que les anciens entendaient par le mot armorique. — Divisions territoriales. — Confédération armoricaine. — Son histoire. — Lutte contre les Romains et contre les tribus germaniques..... 41

CHAP. III. — Etat des personnes dans les Gaules — Mœurs et coutumes des Gaulois et des Bretons. — Gouvernement.—Établissement des Bretons dans l'Armorique (cinquième siècle).— Le récit d'Ermold le Noir (Nigellus).— Haine implacable des Bretons contre les Saxons et les Francs. — Règne d'Eusèbe et de Budic. — Hoël, roi de Bretagne.—Victoires sur les Frisons. — Partage de la Bretagne. — Cruautés de Canao.— Chramne en Bretagne. — Les Francs s'emparent des comtés de Rennes et de Nantes — Héroïsme de Warroch. — Avénement des Carlovingiens..... 57

CHAP. IV. — Fin de la race des Mérovingiens. — Charlemagne. — Révolte des Bretons. — Le poëme d'Ermold le Noir. — Morvan. — Ses exploits. — Sa mort. — Nominoé. — Jarnhitin. — Dol, église métropolitaine. — Hérispoé. — Charles le Chauve. — Salomon, roi de Bretagne. — Gurwand et Pascwiten. — Alain et Judicaël.— Les Normands en Bretagne. — Exil dans la Bretagne insulaire. — Erwen, comte de Léon. — Le jeune Alain revient en Bretagne..... 77

CHAP. V. — L'Église de Bretagne. — L'Hérésie de Pélage. — Saint-Augustin.— Bossuet. — L'Évêque de Tours. — Évêchés de Saint-Brieuc et de Trégnier. Saint-Colomban. — L'Evêché de Dol..... 101

CHAP. VI. — Les Normands de la Seine. — Charles le Simple. — Réfutation des historiens de Normandie. — Alain Barbe-Torte, duc de Bretagne. — Hoël et Guérech. — Conan Ier. — Alain, duc de Bretagne. — Conan II. — Les Bretons en Angleterre. — Alain Fergent. — Il fait lever le siége de Dol. — Henri Ier, roi d'Angleterre, et les Plantagenets. — Conan IV. — Henri II. — Il envahit la Bretagne. — Ligue des Bretons. — Geoffroy, duc de Bretagne. — Il se révolte contre son père, le roi d'Angleterre. — Il meurt à la cour du roi de France Philippe Auguste. — Les obsèques du comte Geoffroy. — Mort de Henri II..... 121

CHAP. VII. — Les Croisades.— Les noms et armoiries des gentilshommes bretons qui se sont battus en Palestine. — Législation de la Bretagne. — Le Serf. — Le Colon. — Le Bourgeois. — Le Seigneur. — Constance, duchesse de Bretagne. — Son second mariage. — Arthur, duc de Bretagne. — Traité entre le roi de France et le roi d'Angleterre.—Captivité d'Arthur. — Il est assassiné par Jean Sans-Terre. — Gui de Thouars, duc de Bretagne. — Jean Sans-Terre condamné par la Cour des Pairs..... 145

CHAP. VIII. — Pierre de Dreux (Mauclerc), duc de Bretagne. — Ses démêlés avec les évêques. — Il fait alliance avec le roi de France contre les Anglais.— Coalition contre la reine Blanche.— Il fait hommage au roi d'Angleterre. — Il obtient son pardon du roi Louis IX. — Il abdique. — Son départ pour la croisade. — Sa mort. — Jean Ier. — Il est à la croisade sous saint Louis. — Lois et règlements du duc Jean Ier. — Jean II. — La Bretagne, duché-pairie. — Arthur II. — Jean III (le Bon). — Canonisation de Saint-Yves. — Mort de Jean le Bon. — 1212-1341..... 169

CHAP. IX. — Abeilard, ou la dialectique. — Des études au douzième siècle. — Les réalistes et les nominaux. — École du cloître Notre-Dame. — Guillaume de Champeaux. — Les amours d'Héloïse et d'Abeilard.—Héloïse en Bretagne. — Le Paraclet. — L'abbaye de Saint-Gildas. — Saint Bernard. — Pierre le Vénérable. — Mort d'Abeilard. — Le tombeau d'Héloïse et d'Abeilard..... 189

CHAP. X. — Rivalités de Jean de Montfort et de Charles de Blois. — Ils font valoir leurs droits au tribunal des pairs de France. — Charles de Blois soutenu par la France. — Jean de Montfort appuyé par l'Angleterre. — Jean de Montfort fait prisonnier à Nantes. — L'héroïsme et le courage de la comtesse de Montfort. — Défense d'Hennebon. — Second siége d'Hennebon. — Olivier de Clisson décapité à Paris. — Indignation de sa veuve, Jeanne de Belleville. — Prise de Quimper par Charles de Blois. — Il est fait prisonnier au combat de la Roche-Derriens. — Jeanne de Penthièvre. — Combat des Trente. — Charles de Blois sort de sa prison. — Bataille d'Auray. — Mort de Charles de Blois. — Traité de Guérande. — 1341-1365..... 241

CHAP. XI. — La vie et les travaux du connétable Duguesclin. — La chronique de Cuvelier, trouvère du XIVe siècle. — Duguesclin au siége de Rennes. — Bataille de Cocherel. — Duguesclin, prisonnier de Jean Chandos. — Histoire des grandes compagnies. — Duguesclin en Espagne. — Bataille de Navarette. — Duguesclin, prisonnier du prince Noir. — Charles V donne à Bertrand Duguesclin l'épée du connétable de France. — Droits et prérogatives du connétable. — Duguesclin entre en Bretagne à la tête de l'armée du roi de France. — Jean IV, duc de Bretagne s'enfuit en Angleterre. — Il est rappelé par le vœu unanime de son peuple. — Mort du connétable Duguesclin. — Mort de Charles V. — 1320-1380..... 249

- Copyright les éditions d'Amay Lyon 2008 -

Pages.

CHAP. XII. — Les Anglais en Bretagne. — Alliance de la Bretagne avec la France. — L'ordre de *l'Hermine*. — Tentative de Clisson contre l'Angleterre. — Clisson rachète l'héritier de la maison de Blois, prisonnier à la tour de Londres. — Le duc Jean IV s'empare, par trahison, du connétable de Clisson. — Guerre de Clisson contre le duc. — Guet-apens du château de l'Hermine. — Assassinat de Clisson par Pierre de Craon. — Brest évacué par les Anglais. — Mort du connétable de Clisson. — Jean V, duc de Bretagne. — Le duc de Bourgogne administrateur du duché. — Majorité du duc Jean V. — Jean V tour à tour ami d'Armagnac, partisan du duc d'Orléans, allié du roi. — Bataille d'Azincourt. — Le prince Richard de Bretagne. — Attentat des Penthièvre contre le duc de Bretagne. — Jean V délivré par les Bretons. — Arthur de Richemond, connétable de France. — 1378-1421. 505

CHAP. XIII. — Lettre de Guy de Laval. — Jeanne d'Arc. — Le connétable de Richemond gagne la bataille de Patay. — Richemond reprend Paris aux Anglais. — François Ier, duc de Bretagne. — Procès et supplice de Gilles de Laval, maréchal de Retz. — Gilles de Bretagne. — Bataille de Formigny gagnée par le connétable. — Horrible mort de Gilles de Bretagne. — Mort du duc François Ier. — Son testament. — Pierre II, duc de Bretagne. — Le connétable de Richemond, duc de Bretagne, sous le nom d'Arthur III. — Sa mort. — Règne du duc François II. — Louis XI. — Le duc de Bretagne entre dans la ligue du Bien-Public. — Le duc de Bourgogne et le duc de Bretagne. — François II fait alliance tour à tour avec le roi de France et avec le roi d'Angleterre. — Prétentions du roi Louis XI sur le duché de Bretagne. — Ligue contre le roi. — Les troupes françaises en Bretagne. — Landais, favori du duc François II. — Guerre des seigneurs bretons contre le ministre Landais. — Maladie du duc François II. — Siége de Nantes par les Français. — Bataille de Saint-Aubin-du-Cormier. — Traité *du Verger*. — Mort du duc François II. — Le sculpteur Michel Columb. — 1422.-1488. 555

CHAP. XIV. — La duchesse Anne de Bretagne. — Prétentions du sire d'Albret et du vicomte de Rohan. — Traité entre la France et la Bretagne. — Mariage de la duchesse avec le roi des Romains. — Le duc d'Orléans en Bretagne. — Le mariage de la duchesse avec le roi Charles VIII. — Conditions du contrat de mariage. — Charles VIII en Italie. — Mort du roi Charles VIII. — La reine Anne épouse le roi Louis XII. — Procès du maréchal de Gié. — Louis XII en Italie. — Voyage de la reine Anne en Bretagne. — Sa mort. — Ses obsèques. — Ses deux filles, madame Claude et madame Renée. — Mort du roi Louis XII. — Des lois et des institutions de la Bretagne. — 1488-1515. 401

CHAP. XV. — François Ier. — Il gagne à la France les états de Bretagne. — Bataille de Pavie : le jeune dauphin François, duc de Bretagne, et son jeune frère, sont remis en otage à l'empereur Charles-Quint. — Histoire de la comtesse de Chateaubriand. — Couronnement du dauphin comme duc de Bretagne. — Sa mort. — Le roi François Ier cède au nouveau dauphin l'usufruit de la Bretagne. — Du parlement de Bretagne. — La réforme. — La Ligue. — Prétentions du duc de Mercœur sur le duché de Bretagne. — M. de La Noue. — Les Espagnols et les Anglais en Bretagne — Les crimes et le supplice de Fontenelle. — Abjuration de Henri IV. — La Bretagne passe au roi de France. — Mercœur se rend au roi. — Gabrielle d'Estrées. — Henri IV en Bretagne. — Son entrée à Nantes. — Édit de Nantes. — Henri IV à Rennes. — M. de Sully. — Paix de Vervins. — 1515-1598. 441

CHAP. XVI. — La Bretagne divisée en cinq départements. — Département d'Ille-et-Vilaine. — *Rennes*. — Serment des ducs et des évêques. — Les gouverneurs de province. — Révolte des Bretons en 1675. — Révolte de 1719 : supplice de MM. Du Guet, de Pontcallec, de Mont-Louis, du Coëdic. — Le parlement de Rennes. — Magistrats et écrivains célèbres. — La Vilaine. — La Prévalaye. — Vitré. — Fougères. — *Les Rochers*. — Madame de Sévigné en Bretagne. — La vie de château. — Le duc de Chaulnes. — *Les états de Bretagne*. — Anecdotes. — Les gentilshommes bretons. — MM. de Lavardin, d'Harouïs, MM. de Rohan et de Molac — La Roche-aux-Fées. — *Dol*. — Le marais de Dol. — La forêt de Scissy. — *Saint-Malo*. — Duguay-Trouin. — Jacques Cartier. — Surcouf. — M. de Lamennais. *Le château de Combourg* et M. de Chateaubriand. 497

CHAP. XVII. — Département de la Loire-Inférieure. — Le comté de Retz. — La Loire. — Châteaubriand. — La Meilleraie. — Les Trappistes. — Ancenis. — Nantes. — L'Erdre. — La Sèvre. — M. de La Chalotais. — La Bretagne en 1793. — Paroles de Mirabeau. — Carrier à Nantes. — Le château de Clisson. — Grandlieu. — Le Bocage. — Paimbœuf. — Mauves. — La Sailleraie. — Savenay. — Le château de Blain. — La tourbière de Montour. — Retz et les Marais Salants. — Les Paludiers. — Les Sauniers. — Guérande. — Le Croisic. — Le Phare. — La baie de Pen-Bron. — La baie de Pen-Sten. — Escoublac. — La baie de Poulinguen. — *Des usages et des mœurs*. 545

CHAP. XVIII. — Département des Côtes-du-Nord. — Dinan. — Église de Saint-Sauveur. — *Duclos*. — *Dom Jauin*. — *Bertrand de Saint-Pern*. — Corseul. — Bataille de Saint-Cast. — Saint-Brieuc. — Lamballe. — Plouha. — La Roche-Jagu. — L'île de Brehat. — Le Paôn. — Tréguier. — Lannion. — Le cap Fréhel. — Guingamp. — Notre-Dame-de-Grâce. — Loudéac. — Les fileuses. — Les Mages. — La Hunaudaye. — Le Guildo. — Le château de Tonquédec. — La forêt de Brocéliande. — La coupe des cheveux. 561

CHAP. XIX. — Département du Finistère. — Brest. — Combat naval du 16 juin 1794. — *Le Vengeur*. — Le Matelot breton. — Landerneau. — Morlaix, invasion de 1522. — De la Tragédie bretonne. — *La Mort de la Vierge*. — Quimper. — Saint-Pol-de-Léon. — Roscoff. — Lambader. — Tollente. — Trémazan. — La Roche-Maurice. — Landernau et le château de la Joyeuse-Garde. — Le roi Artus et les chevaliers de la *Table ronde*. — Le *Saint Graal*. — Romans du cycle breton. — La forêt de Brocéliande. — L'île d'Ouessant. — Le Conquet. — Carhaix. — *La Tour d'Auvergne*. — Les mines de Huelgoat. — Châteaulin. — Le Faou. — Courses de Saint-Brieuc. — La baie de Crozon. — *Légendes et Mœurs nationales*. — *Le Pardon*. 579

CHAP. XX ET DERNIER. — Le département du Morbihan. — Carnac. — Belle-Isle. — Le cardinal de Retz. — Vannes. — La tour de l'Hermine. — René Lesage. — L'abbaye de Saint-Gildas. — Lorient. — La Compagnie des Indes. — Hennebon. — *De la critique bretonne;* Fréron. — Geoffroy. — Alexandre Duval. — Ginguené. — Descartes. — La chaumière bretonne. — La veillée. — Le mariage breton. — Ploërmel. — Josselin. — Pontivy. — Auray — Notre-Dame-d'Auray. — Quiberon. — Conclusion. — Description de la Bretagne par M. de Chateaubriand (*Mémoires d'outre-tombe*). 605

FIN DE LA TABLE.

Copyright les éditions d'Amay Lyon 2008

BIBLIOTHÈQUE BRETONNE ARMORICAINE

PUBLIÉE PAR LA FACULTÉ DES LETTRES DE RENNES

FASCICULE III

LEXIQUE ÉTYMOLOGIQUE

DES TERMES LES PLUS USUELS

DU

BRETON MODERNE

PAR

VICTOR HENRY

Professeur de Sanscrit et Grammaire comparée des Langues indo-européennes
à l'Université de Paris

RENNES

J. PLIHON ET L. HERVÉ, LIBRAIRES-ÉDITEURS

5, Rue Motte-Fablet, 5

1900

- Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008 -

A MES CHERS AMIS

Claude Keromnès

Paul Le Gac

ET A TOUS LES BRETONS CURIEUX COMME EUX
DES ORIGINES DE LEUR LANGUE

Je dédie ces pages
causées bien avant d'être écrites

- Copyright les éditions d'Ansay Lyon 2008 -

Ce livre a le malheur d'avoir une histoire. Il a été refait trois fois. Il n'en vaut probablement pas davantage. C'est pour plaider les circonstances atténuantes que j'en conte brièvement les aventures.

Il est né, en saison de bains de mer, de mes entretiens avec mes amis bretons, qui voulaient bien m'enseigner leur langue, telle qu'elle voltige *viva per ora virum*, au bord de cette anse de Plougasnou que dominent de loin les flèches historiques de Saint-Pol-de-Léon. Pour ne pas être trop en reste avec eux, je leur apprenais à mon tour le peu que je savais de leur passé celtique, de notre commun passé indo-européen, ou simplement de telle étymologie évidente ou curieuse. J'en avais en effet recueilli un bon nombre, soit dans les ouvrages de MM. d'Arbois et Loth, soit en dernier lieu — le *Glossaire* de M. Ernault n'avait pas encore paru — dans l'*Urkeltischer Sprachschatz* de M. Whitley Stokes. A mesure que j'apprenais par conversation ou lecture une nouvelle expression bretonne, je rangeais ces étymologies par ordre alphabétique de mots bretons, et je me composais ainsi un petit lexique de termes usuels, fort incomplet, mais commode pour mon usage personnel.

Plusieurs années après, ayant suspendu, par des raisons qui n'intéressent que les sanscritistes, ma traduction commentée de l'Atharva-Véda, je me trouvai de loisir pour d'autres travaux, et l'idée me vint de faire profiter mes amis de Bretagne de cette ébauche de dictionnaire. Dans ma pensée ce devait être un répertoire étymologique tout à fait élémentaire : ni appareil érudit, ni citations d'autorités, ni même référence constante aux autres langues soit celtiques soit indo-européennes; rien que des rapprochements, les

- Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008 -

plus frappants possible, avec le latin, le français ou l'anglais, parfois avec le grec, rarement avec le sanscrit ou le slave; bref, un petit livre sans prétention scientifique, exclusivement destiné au public lettré de Bretagne, et que par ce motif je tenais à faire paraître en pays bretonnant.

L'ouvrage à peu près terminé, je le fis offrir gratuitement à un éditeur du Finistère, qui consentit sans hésiter à l'imprimer... à mes frais.

Au fond, peu m'importait : un éditeur parisien qui m'honore de sa confiance acceptait mon manuscrit et le publiait tel quel; mais ma conscience m'interdisait de lui faire courir le risque d'une publication qui, à en juger par cette première épreuve, avait peu de chances de se répandre en Bretagne, et qui, à raison de sa rédaction sommaire, n'en avait aucune d'être demandée ailleurs. Je repris donc mon travail et le refondis sur un plan moins étroit : j'y introduisis les rapprochements de langues « estranges » que j'avais systématiquement écartés, les références aux auteurs dont je m'étais borné à enregistrer la doctrine, les raisons de douter que j'avais souvent passées sous silence; et, pour ne pas le grossir outre mesure, je dus recourir à une concision qui peut-être en compromettait la clarté.

Sur ces entrefaites, MM. Loth et Dottin, apprenant l'existence de mon manuscrit, voulurent bien m'offrir, avec l'hospitalité de leur *Bibliothèque Bretonne-Armoricaine*, la légitime notoriété dont elle dispose tant en France et à l'étranger qu'en Bretagne même. Mais cet honneur inespéré m'imposait de nouveaux devoirs : il ne suffisait plus que l'ouvrage pût être de quelque utilité aux lettrés bretons et aux indogermanistes de tout pays; il fallait, de plus, qu'il fût de consultation commode pour ceux-là mêmes à qui il n'enseignerait rien, pour les celtisants de profession. J'ai donc dû multiplier et préciser les références, soit corniques et cymriques, soit irlandaises et gaéliques, — le récent *Dictionary* de M. Macbain m'a été d'un immense secours, — insister davantage sur les irrégularités phonétiques qui émaillent encore l'étymologie celtique, signaler tout au

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

moins les points controversés entre les spécialistes, vérifier à mainte reprise telle forme rare ou telle orthographe par trop arbitraire ; et ce travail, généralement exécuté sur les placards, les a parfois couverts d'un pittoresque désordre de ratures, de renvois, de corrections et surtout d'additions.

Je saisis cette occasion pour exprimer toute ma reconnaissance à M. Bertrand, mon imprimeur : non seulement son outillage est fort complet ; mais ses compositeurs se retrouvent à merveille dans l'attirail compliqué de signes graphiques et diacritiques qu'il leur faut manier. En somme, après une courte période d'essai, je n'ai plus eu à relever, dès la première épreuve, qu'un minimum vraiment infime de fautes d'impression, et je n'ai eu qu'à me louer de l'intelligence et du soin avec lesquels mes nombreuses « corrections d'auteur» étaient reportées des placards à la mise en pages.

Que sera-t-il sorti de tout cet effort? La critique me le dira, et je ne chercherai pas plus longtemps à fléchir ses arrêts. Aussi bien son indulgence ni sa juste sévérité ne sauraient-elles influer sur la direction ultérieure de mes études. Exilé, depuis trente ans, de ma petite patrie l'Alsace, je m'en étais fait en quelque sorte une seconde de la Bretagne, et j'ai essayé de lui payer ma dette d'affection. Mais le moment est venu de m'acquitter envers la première : je retourne au germanisme et au dialecte colmarien, sur lequel j'ai accumulé assez de documents pour que la grammaire et le vocabulaire en soient mûrs.

Je ne remercierai jamais assez mes deux chers collègues, MM. Loth, doyen de la Faculté des lettres de l'Université de Rennes, et Meillet, directeur adjoint à l'École des hautes-études, qui ont mis à ma disposition, l'un sa connaissance pratique du breton moderne, ses lumières de celtisant et la rare sagacité de sa critique phonétique, l'autre plus spécialement son autorité en matière de zend et de letto-slave et son universelle information indo-européenne. Avec un dévouement qu'apprécieront tous ceux qui savent combien sont absorbantes leurs études personnelles, ils ont consenti de la meilleure grâce à revoir mon manuscrit ou mes épreuves, et m'ont signalé bien des

- Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008 -

lacunes, des erreurs et des invraisemblances. Quoi que vaille l'ouvrage, il n'a pas dépendu d'eux qu'il ne fût beaucoup meilleur. Il le serait sans aucun doute, si j'avais toujours scrupuleusement accédé à leurs suggestions.

V. HENRY.

Sceaux (Seine), 15 décembre 1899.

- Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008 -

INTRODUCTION

I. La première et indispensable condition, pour faire usage d'un dictionnaire étymologique, si modeste soit-il, c'est de se rendre un compte exact de la nature de la science étymologique en elle-même : elle ne consiste point à rapprocher au hasard *deux mots* qui se ressemblent dans deux langues *plus ou moins différentes*, mais à préciser, s'il se peut, les rapports nettement saisissables entre *tous les mots* d'un ensemble de langues qu'on a reconnues avec certitude pour être *apparentées entre elles*.

Supposons qu'un mot breton soit absolument identique à un mot japonais de même signification : ce sera une circonstance fortuite à peine digne de remarque, jusqu'au jour où l'on pourrait démontrer ou soupçonner que ce mot eût été, par exemple, rapporté du Japon par quelque matelot breton et naturalisé tel quel en Bretagne; et, alors même, la constatation de cette identité demeurerait une curiosité isolée, presque sans intérêt, puisqu'il n'existe par ailleurs aucun lien historique ni linguistique entre la Bretagne et le Japon.

Entre deux langues, apparentées ou non, qu'unissent depuis des siècles des relations continues de voisinage et de commerce, la question se posera autrement : si un mot breton ressemble à un mot français de même sens, il n'est pas probable a priori que ce soit pur hasard ; et l'on se demandera, dès lors, si le breton l'a emprunté au français, ou le français au breton, et vers quelle époque ce transport s'est effectué. Mais, de plus, comme le breton et le français sont incontestablement, en dehors de leurs longues relations historiques,

- Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008 -

deux langues linguistiquement apparentées, la ressemblance, même lointaine, même insaisissable à tout autre œil que celui du linguiste, de deux synonymes ou quasi-synonymes de ces deux langues, fera surgir un nouveau problème, le plus intéressant à coup sûr, mais aussi le plus ardu, de l'étymologie : il se peut qu'aucune des deux langues n'ait rien emprunté à l'autre, que le mot breton soit authentiquement celtique, le mot français authentiquement latin, et que leur ressemblance extérieure tienne, non pas à l'union historique constatée de la Bretagne et de la France, mais à l'apparentation préhistorique du celtique et du latin.

Pour s'en assurer, il faudra évidemment restituer le mot breton sous sa forme celtique, le mot français sous sa forme latine, c'est-à-dire tous deux sous la forme qu'ils affectaient il y a au moins deux mille ans. A cette date, le latin nous est connu, mais non pas le celtique, dont les plus anciens documents remontent bien moins haut. L'élément essentiel de la comparaison nous ferait donc défaut, si une légitime induction n'y suppléait : par le rapprochement de toutes les formes celtiques actuellement vivantes ou littérairement constatées, nous pouvons espérer *remonter* à la forme préceltique commune d'où elles sont issues ; par le rapprochement de toutes les autres langues connues pour appartenir à la même famille que le celtique, — sanscrit, grec, latin, etc., — nous pouvons espérer reconstituer, dans sa physionomie générale, la langue primitive et inconnue qui leur a donné naissance, et dès lors, telle forme de cette langue étant donnée, *redescendre* de celle-ci à la forme celtique qui en a procédé. C'est ce double travail d'induction ascendante et descendante qui constitue l'essence de toute étymologie sûre d'elle-même. Mais aussi, à ce prix, atteint-elle des résultats insoupçonnés de la masse des esprits même les plus cultivés : un homme intelligent et lettré peut amuser sa fantaisie à mille rapprochements extérieurs, dont à peine vingt ou trente tiendront debout; quand l'étymologiste est parvenu, *en ramenant deux mots à une forme préhistorique commune*, à en affirmer l'identité primitive, ce n'est plus d'ingénieux jeux d'esprit qu'il s'agit, mais de certitude scientifique

Copyright by Editions d'Artrey Lyon 2008

aussi rigoureuse qu'il s'en puisse rencontrer en dehors des mathématiques.

Il va de soi, d'autre part, qu'une semblable affirmation n'est possible que sous le bénéfice de l'observation constante des rapports relevés entre les diverses langues qui en font l'objet : il faut savoir qu'à telle voyelle grecque répond invariablement telle ou telle voyelle germanique, qu'à telle consonne latine ou celtique se superpose sans exception telle paire de consonnes sanscrites; il faut, en un mot, connaître et appliquer partout les *lois phonétiques*, et demeurer persuadé qu'une étymologie qui les viole peut être vraie à la rigueur et par hasard, mais que, pour vraisemblable qu'elle lui apparaisse, l'étymologiste soucieux de vérité scientifique n'a pas le droit même de la mentionner, sans l'accompagner d'un « peut-être » ou chercher à découvrir les raisons historiques ou psychologiques d'une pareille monstruosité.

La phonétique celtique est fixée dans ses grandes lignes, et la phonétique indo-européenne l'est parfois jusqu'à l'infime détail : c'en est assez pour légitimer provisoirement un essai d'étymologie du breton. Mais ni l'une ni l'autre ne sauraient entrer dans le plan de cette rapide introduction, qu'il n'eût même pas valu la peine d'écrire, — tant sont élémentaires les notions qu'elle contient, — si le présent ouvrage avait la moindre prétention de rien apprendre à qui que ce fût. Mais, comme il n'est bon qu'à stimuler quelques curiosités ou à rafraîchir quelques souvenirs, il a paru nécessaire qu'il se suffit en quelque sorte à lui-même, dans la mesure au moins de ce qu'ont droit d'en exiger les rares amateurs qui daigneront le consulter.

II. Le breton actuel est une langue celtique, — c'est-à-dire qu'il est apparenté, de fort loin déjà, au gaulois disparu depuis quinze siècles, — de plus loin encore au latin et aux langues modernes qui en descendent, — de très loin enfin, à toutes les autres langues de l'Europe, qui, à la seule exception du basque, du hongrois, du turc et du finnois, rentrent dans la grande famille linguistique

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

désignée conventionnellement sous le nom de famille *indo-européenne* ou *indogermanique*, et, par suite, procèdent toutes aussi d'une langue unique, vieille au moins de quarante siècles, en partie restituée par simple conjecture, et conventionnellement dénommée « indo-européen commun ».

La souche indo-européenne s'est scindée en un grand nombre de rameaux, dont huit seulement ont subsisté jusqu'à nous, soit par tradition littéraire, soit sous forme d'idiomes encore actuellement vivants : *indo-éranien*, *arménien*, *hellénique*, *illyrique*, *italique*, *celtique*, *germanique* et *letto-slave*.

1. Le groupe indo-éranien ou asiatique se subdivise à son tour en *indien* et *éranien*, l'un représenté par le *sanscrit*, les prâcrits et les dialectes modernes de l'Inde, l'autre par le *zend*, le vieux-perse, le pehlvi et le persan moderne. — Le sanscrit, la plus ancienne langue indo-européenne qui nous soit parvenue, en tant que langage sacré des livres dits « Védas », a été et reste encore, quoique dans une moindre mesure, le témoin le plus précieux dans la recherche des origines de nos idiomes ; mais le grec aujourd'hui le balance, et même l'emporte sur lui de beaucoup quant à la détermination exacte du vocalisme primitif. Les autres langues de l'Inde n'ont d'intérêt que pour les indianistes. — Le zend est l'antique langue des livres sacrés de la Perse ; et toutefois il ressemble trop au sanscrit pour qu'il y ait nécessité fréquente d'en appeler à son témoignage. On ne le trouvera pas souvent cité ; à bien plus forte raison, le vieux-perse, dont on n'a que quelques spécimens épigraphiques, et les dialectes modernes, très profondément altérés.

2. Le groupe arménien ne contient qu'une langue, sous deux états différents et relativement modernes : l'arménien ancien, qui ne remonte pas au delà du V^e^ siècle de notre ère, et l'arménien actuel, qui relève politiquement de la Russie, de la Turquie ou de la Perse. La valeur scientifique en est donc tout à fait secondaire. Il en serait différemment, si l'on parvenait à démontrer que jadis le phrygien dût s'y rattacher, et surtout si l'on possédait du phrygien autre chose que quelques inscriptions insignifiantes.

Copyright by Editions d'Artrey Lyon 2008

3. Le groupe hellénique ne renferme, lui aussi, qu'une seule langue (le *grec*), mais scindée en une infinité de dialectes, représentée par la plus belle littérature qui soit au monde, l'une des plus riches et des mieux conservées, fixée enfin en un état très ancien par la transmission orale et écrite des poèmes attribués à Homère (VIII^e^-X^e^ siècle av. J.-C.). Cette langue homérique, à bien peu près sans doute contemporaine du sanscrit védique, qu'un intervalle de dix à quinze siècles seulement, selon toute apparence, sépare de la scission de l'indo-européen, passe avec raison pour le reproduire avec une étonnante fidélité dans sa structure, son phonétisme, et parfois jusque dans les nuances de sa délicate accentuation. Aussi nul, s'il n'est helléniste au moins passable, n'aborde-t-il plus aucun domaine de l'indogermanisme. Mais les états modernes du grec, byzantin et grec actuel, sont à ce point de vue quantités négligeables.

4. Le groupe illyrique comprend : dans l'antiquité, l'illyrien du nord ou vénète, et celui du sud ou messapien, dont il ne reste que fort peu d'inscriptions mal comprises ; de nos jours, l'albanais, prodigieusement corrompu par l'infiltration du néo-grec, du turc et des idiomes latins ou slaves. Aucune de ces langues n'a d'intérêt que pour elle-même[1].

5. Le groupe italique embrasse le *latin*, l'*ombrien*, l'*osque* et plusieurs autres langues anciennes, à peine connues, de la Péninsule. Le latin, dont le premier document authentique peut remonter au V^e^ siècle avant notre ère, et dont la littérature considérable nous est parvenue en assez bon état, nous offre seul une documentation complète de cette branche de l'indogermanisme, d'importance d'ailleurs moindre en principe ; car le latin est de l'indo-européen beaucoup moins bien conservé que le grec, le sanscrit ou même le germanique. Mais, s'il recule au troisième plan pour la comparaison générale, il est au contraire, à trois points de vue, d'importance absolument primordiale pour le celtisant.

1. On trouvera dans ce lexique un seul mot illyrien (μόναπος), un seul thrace (βρῦτον), un seul macédonien (ἀδρούτες), pas un albanais. Le thrace et le macédonien sont des unités trop mal connues pour qu'on puisse songer à les classer. Toutefois on a récemment essayé de rattacher l'albanais au thrace, en le séparant de l'illyrique.

- Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008 -

a) De tous les rameaux entre lesquels s'est divisé l'indo-européen commun, il n'en est pas qui montrent à beaucoup près entre eux autant d'affinité que l'italique et le celtique. Tout semble indiquer que Celtes et Latins ont dû cohabiter encore, ou tout au moins voisiner, à une époque relativement tardive, où toutes les autres unités ethniques s'étaient déjà depuis longtemps séparées, en sorte que, s'il est prématuré ou excessif de parler à la lettre d'une sous-unité italo-celte, il doit être permis de se servir de cette expression pour classer les formes qu'ont en commun les Italiotes et les Celtes et qu'eux seuls possèdent, par exemple ce curieux *r* impersonnel bien connu en latin (*legit-ur* « on lit »), qui survit jusque dans le breton usuel de notre temps (*kar-eur* « on aime »).

b) Les Celtes de la Grande-Bretagne, seuls ancêtres de tous les Celtes actuels, furent soumis par les Romains ou civilisés par la culture latine. C'est en latin aussi qu'ils reçurent la prédication du christianisme. Leurs langues se sont donc mélangées, à diverses époques, de nombreux emprunts au latin, qu'il importe de reconnaître, — on verra tout à l'heure à quels indices, — d'isoler du fonds celtique, et même, si faire se peut, de dater approximativement.

c) Le latin, enfin, a une postérité très vivace de langues médiévales et modernes (*romanes*), qui toutes, sauf le rhétique et le roumain, se sont trouvées en contact fréquent avec les idiomes celtiques : nouvelle source d'emprunts, cette fois réciproques, mais beaucoup plus rares dans un sens que dans l'autre. Donc, à partir du VII[e] siècle environ, où cessent les emprunts au latin, commence la période des emprunts au roman, qui se prolonge jusqu'à nos jours. Il va sans dire, au surplus, que l'observation ci-dessus ne s'applique à aucun couple celto-roman autant qu'au breton et au français, contigus durant tout le moyen âge et politiquement unis depuis plus de quatre siècles.

6. Le rameau celtique se subdivise en *celtique continental* (gaulois) et *celtique insulaire*, et celui-ci, à son tour, en *gâdélique* (ou gaélique) et *brittonique*. On le réservera ici pour un plus ample développement.

- Copyright les éditions d'Artrey Lyon 2008 -

7. Le groupe germanique a trois subdivisions.

a) Le *germanique oriental* n'est représenté que par le *gotique*, aujourd'hui éteint, mais bien connu par une traduction d'une partie du Nouveau Testament qui remonte au IV^e^ siècle, constituant par conséquent la forme la plus archaïque du germanique qui nous soit directement accessible. Grâce à ce précieux intermédiaire, l'évolution de la phonétique et de la grammaire de l'anglais et de l'allemand se manifeste avec autant de netteté et de rigueur que celle même du grec et du sanscrit[1].

b) Le *germanique septentrional* ou *scandinave* remonte aussi haut que le gotique, mais seulement par quelques inscriptions en caractères dits runiques. Par ailleurs, il ne dépasse pas le XI^e^ siècle (*vieil-islandais*), mais se perpétue par le danois, le norvégien, le suédois et l'islandais actuels.

c) Le *germanique occidental* comprend essentiellement trois classes d'idiomes, puis chronologiquement dans chacune d'elles : — l'*anglo-saxon* (VIII^e^-XI^e^ siècles), le moyen-anglais (XI^e^-XV^e^ siècles), et l'anglais moderne; — le vieux-saxon, le moyen-néerlandais et le *bas-allemand* moderne; — le vieux-haut-allemand (VIII^e^-XI^e^ siècles), le moyen-haut-allemand (XI^e^-XIV^e^), et le *haut-allemand* moderne. — En dehors de l'importance linguistique générale de tous ces idiomes, l'anglo-saxon en a, pour le celtique insulaire, une toute particulière : langue des conquérants de la Grande-Bretagne, il a dû nécessairement s'infiltrer de fort bonne heure dans la langue des vaincus; beaucoup moins pourtant que le latin, car les Saxons et les Angles étaient bien moins civilisés que les populations brittoniques qu'ils asservirent en premier lieu[2].

8. La répartition du groupe letto-slave ou balto-slave est celle

1. On prononcera : *ái* et *áu* gotiques en diphtongues, mais *aí* et *aú* respectivement comme *e* et *o* ouverts; *ei*, comme *i* long; *u* comme *u* allemand; *w* et *th*, respectivement, comme *w* et *th* anglais (dur). Le reste est sans importance ni difficulté.

2. On prononcera l'anglo-saxon, non comme l'anglais actuel, mais tel qu'il est écrit, en observant bien les signes de longueur; toutefois, le *c* comme *k* en toute position, l'*y* comme *u* français, et le *th* comme *th* anglais dur.

- Copyright les éditions d'Artrey Lyon 2008 -

qu'implique son nom. — Le *lettique* ou *baltique*, en voie de disparition, comprend le *lituanien*[1] (Lituanie russe), le *letton* ou lette (Courlande, etc.), et le vieux-prussien (éteint). — Le slave remonte jusqu'au IX[e] siècle par le vieux-slavon[2], langue religieuse des Slaves dits orthodoxes, et descend jusqu'à nous par la riche expansion des dialectes slaves qui couvrent la moitié de l'Europe. — La portée de l'un et de l'autre, fort considérable en indogermanisme, est naturellement assez restreinte en matière d'étymologie celtique. On n'en relèvera que peu de citations.

III. Revenons donc au groupe celtique, et d'abord envisageons-le dans son ensemble. Une particularité qui lui est exclusivement propre le distingue de tous les autres : dès avant qu'il ne se fût scindé en dialectes, le *p* primitif de l'indo-européen, conservé partout ailleurs, y avait disparu sans laisser de trace. En d'autres termes, soit un mot grec, latin, sanscrit, contenant un *p* initial ou intérieur : cette consonne y manquera dans tous les dialectes celtiques; au latin *porcus* l'irlandais répond par *orc*, et le breton par *leûn* au latin *plēnus*. Ainsi nous sommes sûrs que ces deux mots sont vraiment celtiques, n'ont pas été tirés du latin. Et, d'autre part, si le latin et le celtique, le français et le breton nous offrent, par exemple, un couple de synonymes qui contiennent dans l'une et l'autre langue la consonne *p*, nous pouvons affirmer avec certitude que le mot celtique est un emprunt. On en verra maint exemple.

Un autre critérium, non moins absolu, sépare, dans le celtique lui-même, le groupe iro-gaélique du groupe brittonique. Soit un mot indo-européen contenant la consonne que l'on désigne conventionnel-

1. On prononcera : *è* et *o*, fermés et longs; *e*, ouvert, bref ou long selon l'accentuation; *y*, comme *ī* long; *sz* et *ž*, respectivement, comme *ch* et *j* français; *c* et *cz* comme *ts* et *tch*. L'aigu et le circonflexe sont signes de longueur, mais avec une nuance d'accentuation qui n'est pas brièvement définissable.

2. On prononcera : *e* et *o*, ouverts; *ê*, fermé et long; *ŭ* et *ĭ*, presque muets (*y* est une voyelle très difficile à définir); *ch*, comme en allemand; *ž*, comme en lituanien. Les autres signes graphiques ne se rencontreront pas dans ce livre.

Copyright les éditions d'Artrey Lyon 2008

lement par *q*, à laquelle le sanscrit et le letto-slave répondent par *k*, le grec par π ou τ suivant le voisinage, le latin toujours par *qu*, le gotique par *hw*, etc.: en irlandais, ce mot contiendra un *k* (écrit *c*), et en breton un *p*, dont la genèse est naturellement postérieure à la chute totale et générale du *p* primitif[1] : ainsi, le nom de nombre qui est en latin *quinque* est en irlandais *cóic*, et *pemp* en breton. Si donc nous trouvons en gaélique et en brittonique deux mots synonymes contenant dans l'une et l'autre langue un *k*, nous parierons à coup sûr que le brittonique a emprunté le mot au gaélique; et la réciproque sera vraie de deux synonymes qui contiendront un *p* dans les deux langues.

Ceci n'est qu'un exemple, mais frappant dans sa simplicité et sa rigueur, des mille ressources dont dispose la science pour reconstituer la préhistoire du langage.

Le celtique continental (gaulois) partage naturellement la première de ces particularités avec tout le groupe celtique. Il partage la seconde avec le rameau brittonique : « cinq » s'y disait *pempe*. Ce n'est pas leur seul trait commun : l'*s* initial primitif, qui persiste en gaélique, devient *h* en brittonique; or il reste *s* en gaulois[2]; mais, à l'époque gauloise, il était encore *s* en brittonique. On ne saurait cependant rattacher le gaulois à l'une plutôt qu'à l'autre division. Il forme une catégorie à lui seul, ainsi qu'on doit l'attendre, au surplus, de sa situation géographique.

IV. Cela posé, on esquissera à grands traits l'histoire de chacune des unités qui composent le groupe celtique.

1. Le celtique continental fut la langue de la Gaule jusque vers le II^e^ siècle de notre ère; mais la conquête romaine lui porta un coup mortel, il disparut avec une rapidité qui ne laisse pas de surprendre l'historien contraint de la constater. De quelque façon qu'on s'en

1. Il se peut donc fort bien qu'un mot cymrique ou breton contenant un *p* soit d'origine celtique; mais c'est à condition que la forme indo-européenne dont il descend contienne, non un *p*, mais un *q*. Au contraire, aucun mot iro-gaélique contenant un *p* ne saurait être celtique.

2. Voir notamment, au lexique, les mots *hé-*, *hégar*, *hen*, *hent*, etc.

Copyright les éditions d'Arcay Lyon 2008

rende compte, le fait demeure irréfragable : au IV[e] siècle[1], toute la Gaule — y compris l'Armorique — parlait latin. Celle-ci s'est « receltisée » par immigration, ainsi qu'on va le voir. Prendre les Bretons actuels pour les continuateurs immédiats des Gaulois Armoricains, est une des pires erreurs qui faussent encore dans certains esprits la conception du celtisme.

La précoce extinction du gaulois, jointe à la circonstance qu'il ne possédait point de littérature écrite, — la tradition druidique étant purement orale, — suffit à justifier la rareté des vestiges qu'il a laissés : une trentaine d'inscriptions qui ne sont pas toutes comprises, quelques mots épars dans les auteurs anciens, des noms propres et des appellations géographiques[2], c'est tout ce qu'il en subsiste. En fait, nous ne connaissons pas le gaulois et ne le connaîtrons jamais; nous nous le figurons seulement, avec quelque vraisemblance, d'après ces rares documents et le témoignage de ses congénères plus heureux qui lui ont survécu.

2. L'Irlande, en effet, et la Grande-Bretagne septentrionale (Écosse) ne subirent pas la conquête romaine, et le celtique gâdélique s'y maintint, obscurément du reste, jusqu'au jour où la prédication chrétienne le vint réveiller et où il émerge dès lors dans l'histoire[3].

a) De ce jour (VIII[e] siècle) apparaît, avec sa riche littérature, sacrée ou profane, le gaélique d'Irlande, qu'on appelle plus usuellement *irlandais* tout court. Il se nomme vieil-irlandais jusqu'au XI[e] siècle, moyen-irlandais jusqu'au XVI[e], irlandais moderne, enfin, de nos jours, où il est réduit à presque rien par la concurrence de l'anglais[4].

1. Dans la France du nord, du moins dans les campagnes reculées, le gaulois paraît s'être maintenu jusqu'au VI[e] et même par delà.

2. Encore ne nous sont-ils parvenus, pour la plupart, que sous une forme entièrement latinisée. Voir l'index gaulois à la fin du volume.

3. Toutefois il existe quelques inscriptions gâdéliques, dites ogamiques, qui remontent au paganisme et aux premiers siècles de notre ère; mais c'est une mince ressource.

4. On prononcera : les voyelles et diphtongues telles qu'elles sont écrites, mais longues les voyelles accentuées; *c*, comme *k*, devant toute voyelle; *ch*, comme en

Copyright by Editions d'Artrey Lyon 2008

b) Le gaélique d'Écosse, usuellement *gaélique* tout court, se défend mieux, dans les âpres régions qui lui font une sorte de citadelle; mais les sources en sont bien moins anciennes et moins sûres, et d'ailleurs il ne diffère pas assez de l'irlandais pour qu'on invoque son autorité autrement qu'à titre accessoire et supplémentaire[1].

c) Le *manx* ou gaélique de l'île de Man doit à sa situation insulaire quelques particularités, d'assez médiocre intérêt quant à l'ensemble du celtique.

3. A la différence des Gâdels, qui ne connurent pas la conquête romaine et vécurent, longtemps aussi, indépendants de la conquête anglaise, — ce qui leur permit de constituer dans leur triple contrée une vaste unité territoriale, — les *Brittons* subirent les premiers assauts de l'une et de l'autre, et la seconde les morcela en trois tronçons, dont deux survivent jusqu'à présent, de très inégale importance.

Les Celtes qui peuplaient le sud et le centre de la Grande-Bretagne se désignaient eux-mêmes sous le terme commun de *Brittones*[2]. Soumis par César comme les Gaulois, mais plus fidèles à leur passé, ils gardèrent leur langue sous la domination romaine, moins forte, d'ailleurs, et plus éphémère dans l'île que sur le continent. La fondation de l'heptarchie anglo-saxonne (V^e^ siècle) les absorba ou les dispersa. La langue des vainqueurs prévalut partout, sauf dans quelques régions montagneuses ou maritimes, où la conquête pénétra peu ou plus tardivement, et où les Celtes demeurèrent maîtres de leurs destinées.

a) La principale de ces forteresses celtiques fut le rude pays de

allemand; puis, si l'on veut, — car la prononciation s'est modifiée d'âge en âge, — *dh* et *gh* comme *y* du mot *yeux*, *th* comme *h*, *bh* comme *v*, et *mh* comme un *v* nasal pareil à celui du breton *hanv*, *lenv*, etc.

1. On prononcera : longues, les voyelles marquées d'un accent grave; *é* et *ó*, longs et fermés; les diphtongues très fuyantes; *ea*, *ei* et *eu* à peine diphtongués; le reste, comme en irlandais.

2. Dans le nord de l'île (Écosse actuelle), les Pictes, restés toujours insoumis, parlaient un celtique que le critérium du *p* fait rattacher de plus près au brittonique qu'au gâdélique; mais on ne possède de ce dialecte que quelques noms propres.

Copyright by éditions d'Artrey Lyon 2008

Galles. Les Celtes qui s'y réfugièrent se nomment eux-mêmes *Cymmry* « les compatriotes »[1] : d'où le nom de *cymrique* ou gallois que porte leur langue, dont la difficulté ne doit point être mesurée aux complications de son orthographe[2]. On y distinguera chronologiquement : le vieux-cymrique, qui se confond avec le vieux-breton ; celui du moyen âge, représenté surtout par le recueil de contes dit *Mabinogion* « les Jeunesses » (XII[e] siècle) ; et le gallois actuel, très vivace encore, qui ne cède que bien lentement devant la prépondérance de la langue anglaise.

b) La longue et étroite presqu'île à laquelle sa population valut, comme à la Cornouaille française, le nom de Cornwall, ouvrit au celtique un autre asile. Il y vécut, sous le nom de *cornique*, jusqu'au siècle dernier[3]. Sa maigre littérature, exclusivement biblique, ne remonte pas au delà du XV[e] siècle ; mais il est connu sous sa forme moyenne, par un vocabulaire du XIII[e], qui paraît être la copie d'un original plus ancien. Antérieurement, le vieux-cornique se confond avec le vieux-breton.

c) Même avant la conquête saxonne, des émigrants bretons passèrent la Manche et s'établirent sur le littoral peu peuplé qui faisait face au leur ; plus tard, les Celtes, refoulés vers la mer, affluèrent en plus grand nombre : ainsi s'accomplit la colonisation qui valut à la vieille Armorique son nom actuel de Bretagne, et maintient à l'extrémité occidentale de la France un dialecte celtique, exactement « breton armoricain », usuellement *breton* tout court. — Sa division chronologique comporte trois stades : vieux-breton, depuis le VIII[e] siècle[4], ancêtre commun du cymrique, du cornique et du breton,

1. Voir au lexique le mot *brô*.

2. Voici les règles essentielles de prononciation : *u*, intermédiaire entre *u* et *i* français ; *y*, de même, après *w*, ou dans un monosyllabe, ou en syllabe finale, mais en toute autre position comme *e* muet faisant syllabe ; *w* devant voyelle, comme *w* anglais, mais entre consonnes comme *ou* français ; *c*, comme *k*, en toute position ; *ff* comme *f*, et *f* comme *v* bilabial ; *th* et *dd*, respectivement, comme *th* anglais dur et doux ; les consonnes suivies d'*h*, sans sonorité ; *ll* est presque indéfinissable.

3. On prononcera le cornique à peu près tel qu'il est écrit, — si l'on peut, car certains mots sont d'aspect assez rébarbatif ; mais cela n'a guère d'importance. — Le *dh* est un *th* anglais doux. — Voir au lexique le mot *Kerné*.

4. Les mots antérieurs sont tous latinisés.

Copyright by Editions d'Artrey Lyon 2008

sans aucune littérature, et se réduisant à une liste de cinq cents mots relevés çà et là dans des gloses de manuscrits latins; moyen-breton, dont la littérature religieuse part seulement du XIV[e] siècle; et breton moderne, demeuré la langue rurale d'un département français et de la moitié de deux autres. — Géographiquement, le breton se divise en quatre dialectes, qui correspondent aux quatre anciennes provinces épiscopales : *trécorois* (Tréguier), *léonais* (Saint-Pol de Léon), *cornouaillais* (Quimper) et *vannetais*. Ceux qui parlent l'un quelconque des trois premiers se comprennent entre eux; mais le breton de Vannes en diffère très notablement.

V. On vient de voir que le cymrique, le cornique et le breton, séparés depuis le V[e] siècle, sont restés à peu près identiques, ou du moins sans différence appréciable pour nous, jusque vers le X[e]. Depuis lors, ils ont divergé, mais moins qu'on ne serait tenté de le supposer de prime abord : les relations ont été assez suivies d'un bord à l'autre de la Manche; la terre conquise par le Saxon exécré est demeurée pour le Breton le pays des souvenirs patriotiques et religieux, d'où partent et où se rendent en pèlerinage la plupart des saints qui catéchisent l'Armorique. Ce n'est guère qu'à partir de la fin du moyen âge, que les deux nations, après leur divorce religieux, se voient définitivement emportées, l'une dans l'orbite de la France, l'autre dans celle de l'Angleterre. Il en résulte qu'aujourd'hui encore les idiomes brittoniques se ressemblent beaucoup : non pas, comme on se l'est imaginé, qu'un Breton et un Gallois puissent d'emblée converser ensemble sans préparation, — tant s'en faut; — mais en ce sens que, abstraction faite des lois phonétiques propres à chacune des trois langues, il serait difficile de signaler dans l'une d'elles une tendance générale ou un fait de structure linguistique qui ne fût point partagé presque à un égal degré par les deux autres. Leur évolution a été parallèle, et leurs divergences phonétiques mêmes n'affectent guère que le vocalisme.

Cependant, s'il importait absolument d'assigner au breton un caractère spécial qui l'isolât dans une certaine mesure de ses congé-

- Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008 -

nères, on pourrait peut-être le trouver dans l'extrême fréquence de la métathèse consonnantique. La métathèse se rencontre dans toutes les langues, et de préférence dans les moins cultivées : elle n'a manqué, ni au cymrique, ni surtout, semble-t-il, au cornique ; mais en breton elle foisonne. Dès les premières pages du lexique, on trouvera des formes telles que *alan* pour **ana(z)l*, *arsaô* pour **azanv*, *beulké* pour **beuglé*, etc., qui témoignent en faveur d'une sorte d'instabilité consonnantique et de fréquentes « fautes de langage » dans un parler populaire dialectalement morcelé sans qu'aucune littérature centrale intervînt pour le fixer ; et les nombreux doublets du type *gwesklé* et *gloesker* « grenouille », *gwéstl* et *gloestr* « gage », etc., paraissent bien relever du même principe. On les retrouvera en leur lieu.

Accessoirement, on notera en breton une forte tendance à l'introduction de nasales parasites, surtout dans les mots récents et empruntés, tels que *ampart*, *beñtonik*, *diñs*, *puñs*, *bouñta*, *toñka*, et tant d'autres. Dans bien des cas, comme dans ce dernier, il a pu y avoir confusion de deux quasi-homonymes. Mais la généralité de la tendance doit s'expliquer par une cause plus générale, à savoir la chute phonétique de la nasale dans les mots où elle était étymologique : l'existence de doublets dialectaux du type de *kréñv* et *kréff* « fort », *klañv* et *klaff* « malade », etc., a dû entraîner, par voie de conséquence presque nécessaire, l'insertion fautive de la nasale préconsonnantique dans bien des mots qui ne la comportaient pas et qui, n'étant pas indigènes, se défendaient mal contre cette altération.

A part ces traits, le breton ne se distingue du cornique et du cymrique que par une particularité tout extrinsèque : l'énorme appoint de mots français qu'il a accueillis et naturalisés, avant peut-être et surtout depuis le double mariage d'Anne de Bretagne. Le comble en ce genre est atteint, de nos jours, par ce qu'on pourrait nommer « le breton politicien », langue de journalisme et de profession de foi où, sauf les copules, les désinences grammaticales et de loin en loin quelques mots de la langue usuelle, pas un élément ne relève plus

Copyright Les éditions d'Ansay Lyon 2008

du celtique. Il est superflu de dire qu'un dictionnaire étymologique n'a point à connaître de ces nécessaires mais déplorables néologismes. On ne rencontrera au lexique que les emprunts au français sur lesquels une personne connaissant les deux langues sans en connaître exactement l'histoire serait excusable d'hésiter un instant.

VI. Il serait évidemment excessif de tirer d'un travail aussi parcellaire une conclusion quelconque quant à l'ensemble de l'étymologie celtique. Il est pourtant une remarque qui s'impose : en feuilletant, soit ce lexique brittonique, soit son aîné de quatre ans et sa contrepartie gâdélique, le dictionnaire de M. Macbain, on sera frappé de la fréquence de la mention « Étymologie inconnue ». Ce n'est pas que proportionnellement peut-être elle revienne beaucoup plus souvent que dans un vocabulaire sanscrit, grec, ou surtout latin, dont l'auteur eût religieusement noté ses incertitudes et ses repentirs. Toute étymologie laisse nécessairement un semblable résidu. Lorsqu'il n'est pas imputable à l'imperfection de nos connaissances et de nos moyens d'investigation, il relève d'une circonstance aussi aisée à présumer que difficile à vérifier : le domaine conquis par chacune des peuplades indo-européennes était occupé avant elle par des tribus de race différente; les Grecs, par exemple, avaient gardé le souvenir de semblables devanciers sous le nom de Pélasges; et, comme ces autochtones furent partout asservis, nulle part en tout cas complètement anéantis, il est à supposer que quelques mots de leur langue survivent à notre insu dans le langage indo-européen de leurs vainqueurs. Mais ce qui semble exceptionnel dans le celtisme, c'est que, parmi ces mots qui demeurent en l'air, qui ne s'expliquent, ni par l'indo-européen, ni par un emprunt au latin ou au français, à l'anglo-saxon ou à l'anglais, il y en ait beaucoup de fort usuels, qui devaient appartenir à la vie de tous les jours; — car les mots de ce genre sont généralement indigènes dans chaque langue; — c'est que des mots comme *beûré* « matin », *bloaz* « année », *kôz* « vieux », *sellout* « voir », n'aient point du tout de répondant en dehors du celtique, que d'autres comme *kenn* « peau » n'en aient qu'au prix

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

d'un effort de conjecture plus ou moins plausible, qu'enfin le répondant, s'il se rencontre à coup sûr, n'existe que dans un seul des autres domaines de l'indogermanisme, ce qui interdit d'affirmer qu'il ait vraiment appartenu à l'indo-européen commun. Il est donc à supposer que les Celtes, au moins les Celtes insulaires, se sont trouvés, à un moment donné, dans leur marche d'immigration ou de conquête, en contact avec une nation plus homogène et plus dense que celles qu'ont rencontrées sur leur route les autres envahisseurs de l'Europe, ou bien encore avec une race qui était à peu près leur égale en civilisation[1], qu'ils en ont triomphé et l'ont absorbée, mais non sans y laisser quelque chose de la pureté de leur propre langue, et qu'enfin le celtique commun fut un mélange, à doses fort inégales, mais pourtant encore reconnaissables, des dialectes de ces vainqueurs préhistoriques et de ces vaincus désormais effacés. En un mot, et toutes proportions gardées, bien entendu, la langue de ceux-ci aurait survécu à l'invasion celte comme le latin à la conquête des barbares[2]. Mais c'en est assez sur un secret que le passé nous garde et gardera toujours. La science n'a que faire d'hypothèses qu'elle ne sera jamais en mesure de confirmer ni de réfuter.

1. Selon M. d'Arbois de Jubainville le domaine conquis par les Celtes continentaux l'a été sur les Ligures, population indo-européenne. Cette donnée importante ne nous permet pas néanmoins d'identifier les vocables non-celtiques égarés dans le celte; car nous ne savons presque rien de la langue des Ligures; moins encore, de celle des Ibères, que les Ligures avaient supplantés; et enfin, nous ignorons à quelles peuplades primitives ont eu affaire les Celtes insulaires en envahissant la Grande-Bretagne.

2. Bien d'autres considérations entrent ici en ligne de compte, et mon excellent confrère M. Duvau m'en confirmait une tout récemment. Seuls de tous les Indo-Européens, tous les Celtes ont la numération vigésimale (br. *daou-ugent* = 40). Cette particularité leur est commune avec les Français, seuls de tous les peuples romans (*quatre-vingts, six-vingts, les Quinze-Vingts*); et les Français sont aussi les seuls qui habitent un domaine jadis exclusivement celte. Il est donc impossible de ne pas songer à des occupants préhistoriques, non indo-européens, qui, comme aujourd'hui encore les Eskimos par exemple, comptaient par les dix doigts des mains, puis par ceux des pieds, puis recommençaient, et qui auraient légué leur système aux Celtes envahisseurs.

Copyright by éditions d'Artrey Lyon 2008

INSTRUCTION POUR L'USAGE DU LEXIQUE

L'orthographe, — alors même qu'une autre eût été légèrement plus correcte, — et l'ordre alphabétique suivis dans ce lexique sont exactement, pour faciliter la recherche, ceux des dictionnaires de Le Gonidec, La Villemarqué et Troude, à savoir : a b k d e f g h ch c'h i j l m n o ρ r s t u v w z.

Il y faut joindre les caractères l̨ = *l* mouillé, n̨ = *ñ* espagnol (*gn* français) et n̨ = *n* nasalisant la voyelle précédente. Mais le signe diacritique qui accompagne la consonne ne modifie pas son rang alphabétique.

Les autorités lexicographiques et étymologiques sont citées en abréviation. On reconnaîtra aisément les noms suivants : d'Arbois de Jubainville, Bezzenberger, Dottin, Ernault, Godefroy, Hatzfeld, Le Gonidec, Le Pelletier, Macbain, Thurneysen. Ceux de MM. Ascoli, Duvau, Loth, Meillet, Rhŷs, Antoine Thomas, Whitley Stokes, Windisch, Zimmer, et autres, figurent en toutes lettres.

Les majuscules entre parenthèses (C., L., T., V.) désignent les quatre dialectes du breton moderne[1].

L'astérisque désigne une forme qui n'est nulle part historiquement ou littérairement attestée, mais seulement restituée par conjecture ou induction linguistique, comme le sont, par exemple, toutes les formes indo-européennes, et toutes les formes dites « celtiques » (ou préceltiques), c'est-à-dire appartenant au celtique commun et préhistorique, antérieur à la scission en gaulois, gâdélique et brittonique.

Le signe < entre deux formes indique que la première est issue de la seconde : ainsi, br. *penn* < celt. **qennos*. — Le signe >

1. Il est impossible de confondre la dernière avec l'abréviation « V. = voir », qui généralement n'est pas entre parenthèses et, en tout cas, est toujours suivie d'un complément.

- Copyright les éditions d'Artrey Lyon 2008 -

entre deux formes indique que la seconde est issue de la première : ainsi, lat. *oinos* > lat. *ūnus*[1].

Le signe = indique que deux formes de langues différentes sont phonétiquement et morphologiquement tout à fait identiques, en tant que remontant à une forme antérieure commune : ainsi, br. *pemp* = lat. *quinque*[2].

Voici le tableau des autres abréviations :

adj.	adjectif	germ.	germanique
adv.	adverbe	got.	gotique
ag.	anglais	gr.	grec
ags.	anglo-saxon	id.	même sens
al.	allemand	i.-e.	indo-européen
br.	breton moderne	inc.	inconnu
celt.	celtique	ir.	irlandais moderne
cf.	comparer	lat.	latin
conj.	conjecture[3]	lett.	letton
corn.	cornique	lit.	lituanien
dér.	dérivé	mbr.	moyen-breton
cymr.	cymrique	mhal	moyen-haut-allemand
du.	duel	mir.	moyen-irlandais
empr.	emprunt[4]	mod.	moderne
étym.	étymologie	msc.	masculin
fm.	féminin	n. pr.	nom propre
fr.	français	nt.	neutre
gael.	gaélique	pf.	parfait (temps)
gaul.	gaulois	pl.	pluriel

1. La façon la plus simple de les lire, c'est donc, respectivement « issu de » et « d'où ». On prendra garde de les bien distinguer : la flèche est toujours dirigée vers la forme postérieure et issue.

2. N. B. Ce signe n'indique jamais un simple emprunt d'une langue à l'autre.

3. Cette abréviation sert d'appendice à toutes les étymologies qu'une irrégularité phonétique ou toute autre cause d'invraisemblance rend plus ou moins suspectes. Lorsqu'elle n'est suivie d'aucun nom propre, c'est que la conjecture est personnelle à l'auteur, ou du moins qu'il n'a pas eu connaissance qu'elle eût été formulée avant lui.

4. On prendra garde que l'abréviation qui suit désigne toujours la langue *à laquelle* l'emprunt a été fait : la meilleure manière de lire « empr. fr. », c'est « emprunté au français », et ainsi des autres.

Copyright les éditions d'Artrey Lyon 2008

ppe	participe	s. v.	sous le mot
préf.	préfixe	V.	voir
prép.	préposition	vb.	verbe
rac.	racine	vbr.	vieux-breton
s. f.	substantif féminin	v. g.	par exemple
sg.	singulier	vhal.	vieux-haut-allemand
singul.	singulatif[1]	vir.	vieil-irlandais
sk.	sanscrit	visl.	vieil-islandais
sl.	slave	voc.	vocabulaire[2]
s. m.	substantif masculin	vsl.	vieux slavon

1. On désigne ainsi la formation brittonique bien connue dont le type est *gwézen* « un arbre », en opposition à *gwéz*, « arbre » en général, « arbres ».

2. La distinction du cornique proprement dit et du vocabulaire cornique n'a pas paru partout indispensable, d'autant que l'index final fournit à ce sujet une information suffisante.

- Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008 -

LEXIQUE ÉTYMOLOGIQUE

DES TERMES LES PLUS USUELS DU BRETON MODERNE

A

1 A, préfixe général de conjugaison, br., corn., cymr.: reste d'un ancien démonstratif celtique et primitif (sk. *a-* « ce ») jouant ici le rôle de pronom relatif, en telle sorte que des phrases du genre de *Pér* a *ganò*, *Doué* a *garann*, etc., doivent s'interpréter littéralement « [c'est] Pierre *qui* chantera, [c'est] Dieu *que* j'aime », etc. Cf. *1 é*.

2 A, prép., v. g. *leùn a zour* « plein d'eau », etc. : peut représenter, soit un primitif **ápo* (sk. *ápa*, gr. ἀπὸ, lat. *ab*, sl. *po*), « de, à partir de », soit la prép. primitive à laquelle répond le sk. *á*, « vers, à partir de », confondus pour la forme et le sens.

A-, préfixe de direction, cf. *aba*, *abarz*, *abenn*, etc., etc.: le même que la prép. précédente.

Ab, particule patronymique, cymr. *ab* « fils[de] »: écourté de *mâb* ou *mâp* « fils ». V. ce mot[1].

Aba, adv., prép., depuis: avec mutation douce, pour *a-pa* « à partir de quand ». V. sous *a-* et *pa*.

Abad, s. m., abbé. Empr. lat. (accus.) *abbátem*.

Abaf, adj., étourdi, timide, stupide. Empr. au fr. popul. (le poitevin a un mot *ébaffé* « abasourdi »), mais avec un vague rappel du sens de *bâv*. V. ce mot, et cf. mbr. *abaff* « hésitation ».

1. Un *m* initial, en principe, ne disparaît jamais. Mais l'*m* de *mâb* a commencé par devenir *v* dans la locution courante *Pezr vâb Ælard* « Pierre fils d'Élard », et similaires, qui exigeaient la mutation douce. Après quoi, le *v* initial est tombé, d'où *Pezr ab Ælard* « Pierre Abélard », comme dans *azé* issu de *vazé*, *enor* issu de **ven-vor*, etc. V. ces mots. La chute *constante* du *v* initial est un fait actuellement constaté dans le parler de l'île d'Ouessant : *ar éleien*, « les prêtres »: *da Rest* « à Brest », etc.

Copyright by Editions d'Artrey Lyon 2008

Abalamour, prép., à cause de. Empr. fr. ancien *par amour (de)*, « pour l'amour de, à cause de », avec dissimilation de *r* en *l* et préfixation de la particule *a-*.

Abaoué, adv., prép., depuis : à décomposer en *aba oué*, littéralement « depuis que [ce] fut ». V. sous *aba*.

Abardaez, s. m., soir. Ce mot très ancien n'a, malgré les apparences, aucun rapport avec *deiz* « jour »[1]. On en a rapproché le vbr. *aperth* « victime », pl. *aperthou* « offrandes », qui représente un celt. **at-ber-to-* « apporté » : préf. *at-*, de même sens que le *ad* latin (V. sous *ad-*), et ppe passé du vb. celt. **ber-ō* « je porte », lat. *ferō*, gr. φέρω, etc. (cf. le ppe gr. φερ-τό-ς et voir d'autres dérivés sous *aber*, *kémérout*, etc.). De ce mot *aperth*, une dérivation vbr. **aperthaez* > *abardaez* aurait désigné, dans une religion antérieure au christianisme, le moment où se faisaient les « offrandes », les libations, le repas du soir, d'où « la vêprée ». — Impossible. Étym. inc. (Loth).

Abarz, adv., prép., avant : littéralement « à part », mais sans rapport avec lat. *pars*, cf. corn. *a-barth* *a-bard*, cymr. *o barth*. Le premier terme étant le préf. *a-*, le second est un celt. **qerto-* < **sqer-to-* (ppe passé, cf. **ber-to-* sous *abardaez*, etc.), soit « coupé, divisé », d'où « côté, partie » ; ir. *-scert* « côté », cymr. *parth* « partie ». V. une variante de la rac. sous *skarz*, et cf. peut-être gr. σπαρ-άσσω « je déchire ».

Abek, s. m., cause : mot formé des trois premières lettres de l'alphabet, comme nous dirions « chercher l'*a b c* d'une chose, l'épeler », pour « la décomposer en ses premiers éléments »[2]. — Conj.

Abéki, abégi, vb., contrefaire. Empr. fr. ancien *abéquer*[3] : « s'abéquer » à qqun, c'est se mettre *bec à bec* avec lui, pour mimer par dérision toutes les contorsions de son *bec*.

Abenn, adv., tout droit, à bout, au bout : exactement « à la tête, à l'extrémité de ». V. sous *a-* et *penn*.

1. Cela résulte à l'évidence de ce que, *abarz* signifiant « avant », une juxtaposition telle que **abarz-deiz* ne pourrait désigner que « la matinée » ou même « l'aube ».

2. A l'époque où les Bretons ont emprunté l'alphabet romain, et longtemps encore après, ils en ont prononcé le nom *abéké*, comme faisaient les Romains eux-mêmes. Cf. de nos jours encore, gael. *aibidil* « alphabet » = ir. *aibghitir* = vir. *abbgitir* = lat. *abecedārium*, et cymr. *abcedilros* « alphabet » (le *c* cymr. se prononce *k* en toute position).

3. La différence inconciliable de sens empêche de rattacher ce mot au précédent, ou réciproquement. D'autre part, s'il était un composé breton de *a-* et *bék* (V. ces mots) il ne pourrait avoir en breton que la forme **avégi*.

Copyright by Editions d'Ainay, Lyon 2008

Aber, s. f., embouchure, confluent, baie close, havre (mais sans aucun rapport étymologique avec fr. *havre*[1], qui a pu toutefois influer sur le sens), corn. *aber* « confluent », cymr. *aper* > *aber*, gael. *abhor* > *abar* à l'initiale d'un grand nombre de noms de lieux : d'un celt. **ad-ber-* ou **od-ber-* suivi d'un suffixe nominal formatif, exactement « ap-port » ou « ex-port », rac. BHER « porter » précédée d'un préfixe. Cf. *abardaez*, *kémérout*, etc.

Abevlec'h, s. m., abreuvoir. Empr. fr., mais bien curieusement retravaillé par l'étymologie populaire, qui y a vu les mots *éva* « boire » et *lec'h* « lieu »[2]. V. ces mots (sous *1 léac'h*).

Aboez-penn, loc. adv., à tue-tête : juxtaposée de *a-*, *poez*[3] et *penn*. V. ces mots.

Abostol, s. m. (pl. *ébestel*), apôtre, Épître dite à la messe (parce que l'auteur fut un apôtre). Empr. lat. *apostolus* et *epistola* confondus.

Abostoler, s. m., sous-diacre (qui lit l'Épître de la messe).

Abraŋt, s. f., sourcil, corn. *abrans*, vir. *abrait* pl., ir. et gael. *abhra*, *fabhra*, « paupière, sourcil ». Étymologie peu claire : peut-être un préfixe de la valeur de *a-*, devant un mot celtique correspondant au lat. *frōns* (*front-is*), comme qui dirait « [ce qui est] au devant » ou « au dessous du front » ; mais il faut peut-être tenir compte aussi de l'existence des mots synonymes et quasi similaires, sk. *bhrâ* « sourcil », gr. ὀ-φρύ-ς et macédonien ἀ-βρυτ-ες pl. (toutefois M. Kretschmer, *Einleitg in die Gesch. der Gr. Spr.*, p. 287, propose la correction très plausible ἀ-βρυϝ-ες) ; cf. ag. *brow* et al. *braue*, encore d'une autre origine.

Abréd, adv., de bonne heure, à temps. V. sous *a-* et *1 préd*.

Aked, **aket**, s. m., attention, diligence. Empr. fr. *aguet* « attention » (*être aux aguets*), plus ou moins confondu avec *acquest* au sens de « recherche minutieuse » (*quérir*, *quêter*). V. le suivant.

Akétaou, adv., tantôt, ce matin : altération par confusion de sens avec le

1. En effet, 1° le genre n'est pas le même, mais cette preuve n'est pas décisive, car le breton a opéré beaucoup de changements de genre ; 2° le mot existe identique, non seulement dans tout le brittonique, mais encore dans les noms de lieux du gaélique, qui sûrement n'a pu l'emprunter au français ; 3° dans toutes ces langues, excepté en cymrique, il ne signifie jamais que « confluent, embouchure », et non point « havre ».

2. La métathèse tient ses débuts du français (patoisé) lui-même : le Bas-Maine a une forme *aberwé* Dn.

3. D'une locution telle que *skei a boez hé zicrec'h* « frapper à tour de bras », exactement « de [tout] le poids de ses bras », où l'emploi du mot *poez* s'entend de lui-même, ce mot a été abstrait et transporté à d'autres façons de parler où il n'avait primitivement que faire.

Copyright by Editions d'Ainay Lyon 2008

précédent et ses dérivés[1], de la locution *er-geñtaou* « dans les premiers [moments de la journée] » devenue *égétaou*> *agétaou*> *akétaou* (toutes ces variantes existent). V. sous *keñta*.

Aklouéten, s. f., fer d'aiguillette. Empr. fr. altéré *aiguillette*.

Akr, adj., hideux, vbr. *ar-ocr-ion* pl. « atroces », vir. *acher* « rude » (cf. fr. *âcre*), d'un celt. **akros* et **ākros* formé comme lat. *ācer* « violent » = **āk-ri-s*. V. la rac. AK sous *ék* et *diék*, et cf. *hakr*.

***Ad-**, préfixe général de direction, et surtout, sous la forme *az-* ou *as-*, préfixe verbal et nominal itératif[2] qui équivaut comme sens au fr. *re-*, vbr. *at-*, cymr. *at- et- ed-*, ir. *áith- áid-*, etc. (mêmes fonctions) : d'un celt. **ati-*, qui est le préf. de direction primitif **póti* (sk. *práti*, gr. πρὸς et ποτὶ synonymes) « vers » et, par déviation de sens, « en retour », d'où « de nouveau »[3].

Adâl, prép., depuis, exactement « du front de, de devant, dorénavant ». V. sous *a-* et *1 tâl*.

Adalek, adv., depuis : dérivé du précédent au moyen de la même suffixation adverbiale que dans *bété*, *étrézé*, *goudé*, etc.

Adarré, adv., derechef, ir. *aith-erriuch*. Le corrélatif primitif du lat. *ērigō* « j'élève » étant le celt. **eks-regō* (aussi lat. primitif), la locution adverbiale ci-dessus a été abstraite d'un vb. composé **ati-eks-regō* « je soulève de nouveau ». Voir les composants sous **ad-*, **eks-* et *rén*.

Adarz, adv., perpendiculairement, d'aplomb ; exactement « en perçant ». V. sous *a-* et *tarz*.

Adré, adréñ, adv., prép., arrière, derrière, mbr. *adreff*. Mot obscur : l'ir. *druim* ne ramènerait point à un mot vbr. **treff* « dos », et l'on n'en a par ailleurs aucun répondant. D'autre part, le cymr. *adref*[4] signifie « à la maison, en s'en retournant ». On peut supposer que deux mots très voisins de forme se sont entièrement confondus dans leur signification.

Adreûz, adv., à travers, de travers. V. sous *a-* et *treûzi*.

Adreûz-penn, locution adverbiale, « tout au travers » : combinaison de *adreûz* et *abenn*. V. ces mots.

1. Qui vient le matin est diligent, et réciproquement.
2. Voir plus bas les mots qui commencent par cette syllabe.
3. Les deux prépositions celt. **ad* = lat. *ad* et **ate* = gr. ποτὶ se sont très souvent confondues par voie phonétique (Loth).
4. Le second terme *tref*, le même que vbr. *treb*, « habitation, subdivision du bourg » (cf. *tréó*), remonte à un celt. **trebā*, qui répond peut-être au lat. *tribus* « tribu » et sûrement au germanique qui a donné l'ag. *thorp* et l'al. *dorf* « village ».

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

Aé, s. m., repos du bétail pendant la chaleur : une forme plus ancienne serait **a-hèz*, qui suppose un celt. **apo-sedo-*, « le fait de s'asseoir à l'écart, de se reposer », etc., rac. SED « s'asseoir ». V. sous *a-*, *annez* et *azéza*, et cf. *éc'hoaz*.

Ael, s. m., essieu : pour *ahel*, cymr. *echel* (ir. *ais* « chariot »), d'un celt. **aksi-lo-*, dér. de **aksi-* « essieu », lat. *axis*, lit. *aszìs*, cf. sk. *ákṣa* et gr. ἄξων.

1 Aer, s. f., couleuvre, serpent : mbr. *azr*, corrompu pour **nazr*[1], corn. *nader*, cymr. *neidr*, vbr. adj. dér. pl. *natr-ol-ion* « de serpent », ir. *nathir*, qui correspond peut-être au lat. *nātrix*, « [couleuvre] nageuse, hydre », et sûrement au mot germanique que reproduisent le got. *nadr-s*, l'ag. *adder*[2] et l'al. *natter* « couleuvre ».

2 Aer, s. m., héritier. Empr. fr. ancien *heir* (du lat. *hērēs*), devenu plus tard *hoir*.

Aez, adj., facile. Empr. fr. *aise*, avec le sens de *aisé*.

Aézen, s. f., vapeur, exhalaison (en mbr. « vent doux et agréable ») : emprunt basque *aize* « vent ». — Conj. Ern.

Af, s. m., baiser, corn. *ame* (vb.) « baiser ». Empr. lat. *am-āre* « aimer », qui a ce sens en bas-latin. — Conj. d'Arb., douteuse.

Afeûr, adv., à mesure. Empr. fr. ancien *a fur* (lat. *ad forum*), survivant dans la locution *au fur et à mesure*.

Affô, adv., vite, avec ardeur : préf. *a-* et *fô*. V. ces mots.

Afu, s. m., variante de *aü* et *aou*. V. ces mots.

Agétaou, adv., variante de *akétaou*. V. ce mot.

Agil, adv., à reculons. V. sous *a-* et *kil*.

Agouéz, adv., même sens que *ac'houéz*. V. ce mot.

Agrenn, adv., entièrement : le sens littéral est « tout le tour, en pourtour complet ». V. sous *a-* et *krenn*.

Aheñdall, adv., d'ailleurs : exactement « par un autre chemin ». V. sous *a-*, *heñt* et *all*.

1. Ce n'est pas que l'*n* initial soit tombé naturellement ; mais, dans une liaison telle que **an nazr*, **eun nazr*, l'initiale du nom a fait corps avec la finale de l'article, et l'on a coupé **ann azr*, d'où *azr* tout court. On constatera le même phénomène dans d'autres noms, tels que *añt*, *eñv*, etc., et dans le même mot en anglais (note suivante). La fusion de l'article avec le nom a produit l'effet inverse dans fr. *lierre* = *l'ierre* (lat. *hedera*) et autres.

2. Le phénomène est exactement le même en anglais qu'en breton : **a nadder* a été pris pour *an adder* et l'on a dit *adder*, comme aussi *apron* « tablier » pour le fr. *napperon*.

Copyright by Editions d'Ainay Lyon 2008

Achu, adj., fini, mbr. *achiff*, abstrait du vb. mbr. *achivaff* « terminer ». Empr. fr. *achever*.

1 Ac'h (interjection), fi! Onomatopée de l'action de cracher.

2 Ac'h, prép., de : forme ordinaire, notamment dans les locutions pronominales, du préf. celt. **eks-* = lat. *ex*. V. ce mot.

Ac'houéz, adv., publiquement, cf. *agouéz*, mbr. *a goez* « à vue », cymr. *yn-gwydd*, ir. *fiad fis* (même sens), dont le second terme est un celt. **weid-os* « vue »; cf. gr. Ϝεῖδος > εἶδος « forme extérieure, aspect ». V. la racine sous *gouzout*, et cf. *diskouéza*.

Ac'hub, s. m., embarras, grossesse : abstrait du vb. *ac'hubi* « embarrasser », qui est emprunté au lat. *occupāre*.

Alénen, s. f., source, mbr. *eyen*, paraît remonter, non sans une corruption inexplicable, à un adj. celt. **owen-io-* « écumant ». V. sous *éon*.

Alnez, s. f., limande. Isolé. Étym. inc.

Al, forme de l'article défini, par assimilation, devant un mot commençant par *l*. V. sous *1 ann*.

Ala, vb., véler, mettre bas, aussi *alein* (V.), mbr. *hallaff*, cymr. *alu*. La variante *éala* ramène à *éal*. V. ce mot[1].

Alan, s. f., haleine, mbr. *alazn*, avec métathèse pour **anazl*[2], corn. *anal*, cymr. *anadl*, ir. *anál*, gael. *anail*, qui tous procèdent d'un celt. **ana-tlā*, dér. de rac. ANĀ (sk. *áni-ti* « il respire », etc.). V. sous *anaoun*.

Alar, s. m., variante dissimilée de *arar*. V. ce mot.

Alessé, adv., de là où tu es : simplifié pour **ann lec'h sé* (mbr. *alechse*) « de ce lieu-là ». V. ces mots (*1 ann* et *1 léac'h*).

Alfô, s. m., délire, cf. br. *arfreu* (V.). Empr. fr. *affres* « angoisses », *affreux*, etc., mais le mot altéré par transport de l'*r* en première syllabe, puis modifié sous l'influence de *fô*. V. ce mot. — Conj. Ern.

Algen, s. f., barbe de la coiffe. — Étym. inc.[3]

Alc'houéder, alc'houédez, s. m., alouette, mbr. *ehuedez, huedez*, qui subsistent encore actuellement dans (T.) *ec'houeder* et (V.) *huide*; corn. *ewidit*, cymr. *ehedydd, hedydd, uchedydd*; ir. *uiseóg, fuiseóg*, gael.

1. Si toutefois il est permis de ne pas tenir compte de l'*h* initial mbr., qui fait difficulté; autrement, l'étymologie est désespérée.

2. Conservé encore dans le mot *hanal* ou *hénal* (V.) « haleine », où la prothèse de l'*h* est due à l'influence du français.

3. Le sens, le genre et la phonétique séparent également ce mot de *talgen* « fronteau », auquel pourtant il ressemble de bien près.

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

uiseag. Ces formes difficiles ne se superposent à aucune primitive connue, ni même entre elles[1] : plusieurs laissent entrevoir une onomatopée du chant et de l'essor de l'alouette, modifiée peut-être en breton, soit par l'influence du gaulois-latin *alauda* (d'où fr. *aloue* et *alouette*), soit encore par celle d'un mot conjectural **alc'houered*, venu par métathèse de **aouc'helred*, qui serait le lat. *avis galeritus* « alouette huppée ». Cf. *kabellek* et *kogennek*.

Alc'houez, s. f., clef, corn. *alwedh* et *alwhedh*, cymr. *allwedd*. Mot difficile : on peut le supposer abstrait[2] d'un vb. latin corrompu **alcavidâre* (mbr. *alhuezaff*, br. *alc'houéza*) « fermer à clef », lequel serait issu par métathèse d'un bas-lat. **aclavidâre*, dér. de lat. *clâvis* « clef ». — Conj. d'Arb.

Ali, s. m., avis : abstrait du vb. mbr. *aliaff*, « conseiller », qui est au fond le même que *aliaff*, « allier, lier, engager à un parti ou à une résolution ». Empr. fr. *allier*.

Aliez, adv., souvent, V. sous *a-* et *lies*.

All, autre, cymr. *all*, gaul. *allo-* dans le n. pr. *Allo-broges*, gr. ἄλ-λο-ς « autre », rac. AL. Cf. *eil* et *brô*.

Aloubi, vb., empiéter, usurper. Empr. fr. ancien *rober* « voler » (cf. *dérober* et ag. *to rob*), avec *r* accidentellement changé en *l*, et préf. *a-*.

Alouein (V.), s. m., variante de *elvézen*.

Alter, s. f., délire : abstrait du vb. mbr. *alteraff*, « altérer, gâter, corrompre » [l'intelligence]. Empr. fr. *altérer*.

Aluzen, s. f., aumône. Empr. bas-lat. *elemosina*, qui lui-même n'est autre que gr. ἐλεημοσύνη « compassion ».

Alzourn, s. m., dissimilé pour *arzourn*. V. ce mot.

1 *Am-, préfixe perdu, mais encore reconnaissable en tête de plusieurs mots[3], avec le sens vague de « autour, auprès, vers », ou avec une nuance collective ou augmentative : sk. *abhi*, « vers, autour », gr. ἀμφί, lat. *amb-* (dans *amb-îre* « faire le tour de »), al. *umb* > *um*, etc. Cf. *amézek*, *amprévan*, etc.

1. Chaque langue a fait subir au nom de l'oiseau diverses altérations analogiques et d'étymologie populaire, très finement analysées par Loth, *Mots Latins*, s. v.

2. Il n'est en effet féminin qu'en breton, sans doute sous l'influence du genre du fr. *clef*.

3. Où en principe il produit mutation douce (cf. l'article *dam-*), ce qui implique qu'il se terminait par une voyelle. En fait, les mots gaulois tels que *Ambiâni* « Amiens » indiquent une forme celt. **ambi*, qui concorde avec celle des autres langues. Le cymr. *am* et le gael. *im* signifient également « autour » et ont pris en outre un sens superlatif qui contraste beaucoup avec celui de 2 *am-*.

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

2 Am-, particule privative, à mutation douce. Ce n'est pas la particule privative i.-e. **n-*, si répandue partout ailleurs[1] : sk. *a-*, *an-*, gr. *ἀ-*, *ἀν-*, lat. *in-*, germ. (ag., al., etc.) *un-*. L'*am-* négatif br. ne diffère pas du précédent : en d'autres termes, partant du sens « autour » et passant par celui de « à côté », *am-* en est venu à prendre la fonction de l'ancien *an-* négatif[2], qu'il a entièrement supplanté. — Ern.

Ama, amañ, adv., ici : préf. *a-*, devant un nom perdu partout ailleurs (mais cf. *azé* et *méaz*), qui équivaut à l'ir. *magen* « lieu », dér. du celt. **mag-o-* (même sens).

Amann, s. m., beurre, corn. *amen-en*, cymr. *ymen-yn*, gael. et ir. *im*, vir. *imb*, d'un celt. **emb-en*, dont la rac. est la même que celle du sk. *añj* « oindre », *áñj-as* « onguent », lat. *ungu-ere*, *ungu-en*, *ungu-en-tu-m*, al. *ank-e* « beurre ».

Ambil, adj., qui va en tête : contamination possible de la locution **en-ibil* avec la locution fr. *en cheville*, dont elle est la traduction, et qui se dit dans le Bas-Maine « des bœufs et des chevaux qu'on place en tête des attelages » Dn. — Conj.[3]

Ambren (T., V.), s. f., délire : exactement « déréglement », préf. *am-* > *amb-*, et *rén*[4]. V. ces mots, et cf. *rambré* et *kañtréa*.

Ambrouk, s. m., conduite en cérémonie, mbr. *hambrouc*, corn. *hembrouk* « il reconduira », *hombronkyas* « il reconduisit », mais *hebrenchiat* « reconducteur », cymr. *hebryngiad* (id.), *hebrwng* « reconduire »[5]. Le mot

1. En effet, indépendamment de l'*m* au lieu d'*n*, cette particule, ne se terminant point par une voyelle, ne produit pas et ne saurait produire mutation douce dans les rares mots bretons où elle a subsisté (cf. *koun* et *ankounac'h*).

2. Soit, par exemple, *déré* « décent » et *am-séré* « à côté du décent », d'où « indécent », et ainsi des autres.

3. Ainsi s'expliquerait l'*l* final. Le rapprochement avec *dibil*, *dispil*, etc. (Ern., p. 186), est bien douteux et d'ailleurs dubitatif. Une locution *marc'h ambil* « cheval qui va l'amble », à laquelle j'avais songé d'abord, est moins satisfaisante que l'hypothèse portée au texte.

4. D'après cette étymologie, le mot devrait être masculin : il a passé au féminin, parce que tel est le genre de la majorité des noms terminés en *-en*. Quant à l'insertion du *b* entre *m* et *r*, cf. lat. *camera* > fr. *chambre*, et cent autres exemples du même phénomène dans les langues les plus diverses.

5. Le br. a partout la nasale en première syllabe; le cymr. ne l'a jamais; le corn. alterne : en l'état, il est impossible de savoir si l'une et l'autre forme ne seraient pas légitimes, auquel cas on aurait affaire à deux préfixes différents, ou si, par exemple, le br. *hambrouk* ne serait pas altéré par métathèse d'un plus ancien **habrounk* = cymr. *he-brwng*. La seule chose sûre, c'est que ce préfixe commençait par un *h* et par suite procédait d'un adverbe i.-e. commençant par un *s*, soit **sen-* ou **sĕd-*, qui signifie « à part » : cf. sk. *sanutár* « à part », gr. ἄτερ « sans », al. *sonder* « séparément », lat. *sĕd-* dans *sĕd-itiō*, *sĕ-cernere*, etc., etc.

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

signifie « fait de reconduire à part, isolément, tout particulièrement », par suite « avec grand honneur », en tant qu'il contient, à la suite d'un préfixe, le radical verbal du n. pr. gaul. *Abrincatui*, dont le sens « apporter, amener » résulte à l'évidence du germanique **briŋgan*, got. *briggan*, ag. *to bring*, al. *bringen*, etc.[1].

Amerc'h (V.), s. m., dissimilé pour *armerc'h*. V. ce mot.

Amézek, s. m., voisin, mbr. *amneseuc*. Ce dernier mot se ramène sans difficulté à un celt. **ambi-neds-āko-*, dont on trouvera les éléments composants sous *1 *am-* et *nés*, avec l'adjonction d'un suffixe d'adjectif fort commun en celtique.

Amgroaz, s. f., fruit de l'églantier (rosier sauvage), mbr. *amgros* et *agroasen*. Cette dernière forme paraît la plus pure, en tant qu'on peut la ramener à un lat. *agrestis* « sauvage », ou mieux à un bas-lat. **acrēnsis* dér. de *ācer* « âcre »[2]. Cf. *égras*.

Amhéol, s. m., crépuscule : exactement « absence de soleil », préf. *am-* et *héol*. V. ces mots.

Amc'houlou, s. m., ténèbres: originairement « contre-jour ». V. sous *am-* et *goulou*.

Amiégez, s. f., sage-femme : dér. essentiellement br. d'un radical AM, qui semble un terme de caresse enfantine commun à un grand nombre de langues indo-européennes[3], ir. *ammait*, « nourrice, vieille femme », lat. *amita* « tante paternelle », al. *amme* « nourrice », *heb-amme* « sage-femme », etc.

Amouka, vb., tarder : à décomposer en **am-ouk-aff*, soit le même radical verbal que dans *dougen*, précédé du préf. **am-* avec sens négatif ou atténuatif[4]. V. ces mots.

Ampafal, amparfal, amparval, s. m., lourdaud. Le mbr. a des formes *amparfaret* et *ampafalek* « tâtonnant », qui relèvent de la juxtaposition du préf. péjoratif **am-* avec *palf*. V. ces mots, et cf. mbr. *pafala* « tâtonner ». Mais la forme actuelle la plus usitée a sans doute été comprise

1. Ce radical, qui ne se trouve qu'en celt. et en germ., est sans doute à son tour une amplification spéciale de la rac. BHER « porter ». V. sous *kémérout*.

2. La première syllabe aurait pris la forme du préfixe négatif en vertu d'une vague notion d'étymologie populaire, *am-groaz* étant en quelque façon interprété par **am-rôz* « [fruit] qui n'est pas [celui d'un vrai] rosier ». Le vocalisme inaltéré se retrouve dans le Bas-Maine : *ékrɔ̃* « épine de l'églantier », et *égrasiyáo* « églantier » Dn.

3. Et auquel se rattachent vraisemblablement, tant le lat. *amāre* que les formes réduplicatives **mama*, qui presque partout désignent « la mère » dans la bouche des enfants.

4. Comme qui dirait « tourner autour [du pot] ».

Copyright by Editions d'Ainay Lyon 2008

par l'étymologie populaire comme signifiant *ampart-fal*[1]. V. ces mots.

Ampart, adj., robuste, agile : corrompu du mbr. *apert* = corn. *apert*. Empr. fr. ancien *apert*, « ouvert, franc, dispos, adroit »[2].

Amprévan, s. m., insecte, vermine : formation collective sur le mot *prév* au moyen du préf. **am-*. V. ces mots[3].

Amzaô (C.), adj., facile : exactement « ce qui n'est pas en montée, pas ardu ». V. sous *am-* et *saô*.

Amzeñt, adj., indocile : préf. *am-* et *señti*.

Amzer, s. f., temps, mbr. *ampser*, corn. *anser*[4], cymr. *amser*, ir. *aimser*, gael. *aimsir*, suppose un celt. **amb-menserâ* (soit « mesure tout autour, en cercle », etc., cf. *1* **am-*), dont le second terme très voisin du lat. *mēnsūra*, se rattache à l'universelle racine MÊ MET « mesurer » : sk. *mâtrâ* « mesure », gr. μέτρον id., lat. *mētior* « je mesure » ; cf. ag. *to mete* et al. *messen*[5].

Amzéré, adj., inconvenant. V. sous *2 am-* et la note.

***An-**, préfixe perdu, mais encore reconnaissable en tête de plusieurs mots bretons, où d'ailleurs, à raison de ses origines multiples, il assume les fonctions les plus diverses : — 1° négatif (cymr. *an-*), représentant la négation primitive *n-* (cf. *2 am-*) ; — 2° séparatif, comme procédant d'un celt. **aona* < **apona*[6], celui-ci dérivé de l'i.-e. *ápo* (cf. *a-*) ; — 3° intensif, comme le gr. ἀνὰ et le got. *ana* « par-dessus » (ag. *on*, al. *an*) ; — 4° enfin, oppositif, d'un celt. **andi-* > **ande-*[7], « contre, vis-à-vis », sk. *ánti*, gr. ἀντί, lat. *ante*, al. *ant-* et *ent-* dans *ant-wort* « réponse », *ent-stehen* « se produire », etc., etc. — Cf. quelques-uns des mots suivants[8].

Anaoudek, s. m., adj., connaisseur, reconnaissant : dér. de *anaout*, qui signifie étymologiquement « l'état de bien connaître[9] ».

1. C'est-à-dire comme une traduction littérale, à la construction bretonne près, du fr. *mal-adroit*.

2. Ce mot était fort répandu ; car le gael. *aparr* « expert » en procède aussi, sans doute par l'intermédiaire du moyen-anglais.

3. Soit quelque chose comme l'al. actuel *Ge-würm*.

4. Sans doute faute d'orthographe des mss. pour *amser*.

5. La concordance germanique n'est pas rigoureuse, mais ramène à la variante radicale MED (gr. μέδ-ο-μαι « je mesure > je prends soin de », lat. *mod-u-s*).

6. Survivant en allemand : i.-e. **ponâ* d'où *fona*, aujourd'hui *con*.

7. Visible, par exemple, dans un n. pr. gaul. tel que *Ande-gavi* « Anjou », et nombre d'autres.

8. De ces quatre formes, la première seule est nettement reconnaissable, en ce qu'elle ne peut produire de mutation douce. Les trois autres se confondent pour la forme et souvent pour le sens.

9. Ce mot est donné comme un type de dérivation compliquée et très commune :

Copyright by Editions d'Ainay, Lyon 2008

Anaoué, s. m., anathème, excommunication : le sens originaire a dû être simplement « nomination [solennelle] ». V. sous *2 hanó*[1].

Anaoun, s. f. pl., les morts, exactement « les âmes », mbr. *anavon* = celt. **ana-mon-es*[2], dont la racine est ANÄ : gr. ἄνεμος « vent », lat. *animus* et *anima*, got. *anan* « respirer », etc. V. d'autres formes de la racine sous *alan* et *éné*.

Anaout, vb., connaître, aussi *anavout*[3] et *anavézout* (L.), *anaouein* (V.) : dér. du même radical que *anat*.

Anat, adj., connu, mbr. *aznat* et *haznat* (avec aspiration illégitime) : représente un celt. **ati-gna-to-* « bien connu », conservé tout entier dans le n. pr. gaul. *Ategnatos*. Le second terme[4] est le ppe passé de la rac. GNÔ « connaître » : sk. *jñā-tá-s* « connu », gr. γνω-τό-ς, lat. *gnōtus* > *nōtus*, ir. *gnáth*, cymr. *gnawt* « tenu pour » (al. *kund* « notoire »), etc.

Aṅk, s. m., angle, coin. Empr. fr. altéré *angle*.

Aṅkelc'her, s. m., feu-follet, lutin, mbr. *enquelezr* « géant », corn. *enchinethel, encinedel*, qui se ramènent à un celt. **ande-kene-tlo-*, soit « génération contraire », d'où « monstrueuse », cf. corn. *kinethel* « génération », ir. *cenél* « race ». V. la rac. KEN sous *kent*, et le préf. sous **an-* (4°)[5].

Aṅken, s. f., chagrin, mbr. *anquen*, cymr. *angen* « nécessité », ir. *écen* id. : d'un celt. **ank-enā*, dont on peut rapprocher le gr. ἀν-άγκ-η « nécessité » et peut-être le lat. *nec-esse*[6].

Aṅkoé, s. m., luette : dér. de la rac. ANK « crochu », au même titre que sk. *aṅk-á* « crochet », gr. ἀγκ-ύλο-ς « crochu », ἄγκ-υρα « ancre », ὄγκ-ο-ς

il serait en celt. **ati-gna-but-āko-s*. Le suff. d'adj. *-āko-* est le même que dans *amézek* et autres. Quant à l'élément *-but-*, qui est à la base de tous les infinitifs bretons en *-out*, il se ramène au subst. i.-e, **bhū-ti-* « état » (cf. gr. φύ-σι-ς « nature »), dér. de la rac. BHŪ « être », sk. *bhúc-ati* « il est », gr. φύ-σται, lat. *fu-it*, sg. *to be*, al. *ich bin*, etc.,

1. Cette étymologie a contre elle la forme *aznaoué* (Le Gon.); mais il est probable que celle-ci est purement analogique de *aznaout* > *anaout*.

2. Pluriel du même type que le lat. *hom-in-ēs*, etc.

3. Cette dernière forme rend plus visible l'élément radical *-but-* qui s'est superposé à la racine. Cf. *anaoudek* et la note.

4. Pour le premier, voir sous **ad-* (préfixe). Noter toutefois que *anat* ne saurait être identiquement le même mot que *aznat*, puisqu'on trouve de très bonne heure les formes *anat* et *annat* « spécial » en cymrique.

5. Mais la métathèse qui a donné naissance à la forme actuelle bretonne a évidemment été favorisée par la circonstance que ces êtres fantastiques dansent en rond (*an-kelc'h-er* comme qui dirait « en-cercl-eur ») autour de leur victime. Cf. *kelc'h*.

6. Aucun rapport, par conséquent, avec br. *aṅkou* ni avec fr. *angoisse*, dont la rac. est ANGH (V. sous *eṅk*). Mais il se peut qu'à la base de toutes ces formations se trouve la rac. bien connue ANK « crochu », d'où « pénétrant, torturant ».

Copyright les éditions d'Ansay Lyon 2008

« crochet », lat. *unc-u-s*, ir. *éc-ath* id., al. *ang-el* « hameçon », etc., etc. — Conj.[1]

Aŋkou, s, m.[2], mort, corn. *ancow*, cymr. *angen*, ir. *éc*, d'un celt. **enk-owo-* dont la rac. est NEK « périr » : sk. *náç-ati* « il meurt », gr. νέκ-υ-ς et νεκ-ρό-ς, « trépassé, cadavre », lat. *nex* (*nec-is*) « mort violente », *nec-āre* « tuer », etc.

Aŋkounac'h, s. m., oubli, cf. mbr. *ancoffnez* : répond à un mot celt. qui serait **an-komen-akto-*, c'est-à-dire le mot celt. qui signifie « intelligence, mémoire », amplifié d'un suffixe de dérivation secondaire et précédé d'un préfixe négatif. V. sous **am-*, **an-* (1°) et *kouñ*.

Aŋden, s. f., raie, sillon : dér. de *aŋt*. V. ce mot.

Aŋdévrek (V.), s. f., tas de fumier : dér. de **andevr-* <**vandevr-* <**man-dēvr-*[3], qui n'est autre que l'empr. fr. *main-d'œuvre*, spécialisé au sens de « engrais[4] » par une sorte d'euphémisme.

Aŋdra, tant que, tandis que : variante de *eñdra*.

Aner, s, m., corvée : altéré pour **añger*. Empr. bas-latin *angarium*, « tourment, labeur pénible et vain », d'où aussi al. (vieilli) *enger* « corvée ».

Anéval, s. m., animal. Empr. fr. ancien[5].

Anéz, prép., sans : dér. d'un préf. séparatif tel que gr. ἄνευ et al. *ohne* < vhal. *ane* « sans » (cf. *am-brouk*), ou plus simplement de la particule séparative **an-*. V. sous **an-* (2°).

Anez-, de : particule pronominale, dér. de **an-* (2°).

1 Ann, forme normale de l'article défini : avec chute de l'aspiration, pour **hann*, corn. *an*, ir. *sin* > *in*, d'un démonstratif celt. **sendo-*, qui lui-même est dér. du démonstratif i.-e. **sé-* commun à toute la famille : sk. *sá* « ce », got. *sa*, « ce, le », gr. ὁ ἡ (article), etc., etc.

2 Ann, adv., ici, ir. *and*, dérive d'un démonstratif primitif différent du précédent et commençant par une voyelle[6].

1. Vue à travers la bouche ouverte, la luette fait l'effet d'un petit crochet suspendu devant l'arrière-gorge.

2. La désignation de ce mot comme s. m. pl. (Le Gon., Tr.) paraît une illusion fondée sur sa finale *-ou* et sur une fausse étymologie qui le rattache à *angoisses*. Tout le monde sait que l'Ankou des contes bretons, avec son chariot et sa faux, est un personnage masculin et parfaitement unique.

3. Mutation douce de *m* en *v*, puis chute de *v*. V. sous *âb*.

4. Cf. (même origine) l'anglais *manure* « engrais ». — Ern.

5. L'ancienneté de l'emprunt résulte de la mutation régulière de *m* en *v* entre voyelles, qui remonte extrêmement haut.

6. La forme parallèle *hann* vient de l'analogie du précédent, et l'aspiration s'y est

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

Annéô, s. f., enclume, aussi *annec*, et *annéañ* (V.), mbr. *anneffn*, corn. *ennian*, ir. *indéin*, d'une base celt. **ande-wen-i-* qui signifierait « contre quoi on frappe ». V. le préf. sous **an-* (4°). La rac. est WEN, zd *van-aiti* « il frappe », got. *wun-d-s* « blessé », al. *wund*, ag. *wound* « blessure », etc. Cf. Osthoff, *Idg. Forsch.*, IV, p. 275 ; mais aussi Stokes, p. 15.

Anneûen, s. f., trame, mbr. *anneuffenn*, cf. cymr. *anwe*. V. le préf. sous **an-* (2°, 3°) et la rac. sous *gwéa*.

Annez, s. m., meuble, outil, mbr. *anhez*, abstrait de mbr. *anhezaff* > br. *annéza* « meubler », primitivement « se loger » : préf. **an-* (3°), et **hez-*, forme très pure du radical i.-e. SED « s'asseoir, s'établir »[1]. V. sous *azéza*.

Anô, adv., là (en composition) : dér. de 2 *ann*[2].

Anoued (C., V.), s. f., froidure : préf. **an-* (3°) augmentatif, précédant un celt. d'ailleurs altéré **outā* et **ouktā*, qu'on retrouve dans l'ir. *iacht*, *ócht*, « froidure », et peut-être dans le zd *aota* « froid ».

Añsaô, **añsav**, s. m., aveu, reconnaissance : métathèse pour **az-anv* (*-hanv*), soit une formation qui équivaut à peu près comme sens au lat. *ad-nōminare*. Cf. **ad-*, *anaoué* et *hanô*. — Conj.

Añt, s. m., tranchée, ride, cymr. *nant* « vallée »[3] : mot celtique, qui existait en gaulois, ainsi qu'en témoigne le fr. provincial *nant* « ruisseau » dans le Jura[4], mais sans équivalent connu ailleurs, à moins qu'on ne le rattache au sk. *na-tá-*, « courbé, incliné » < i.-e. *nm-tó-*, rac. NEM.

Añtella, vb., tendre (un piège, un arc), cymr. *annel* « piège », *annelu* « tendre un piège », ir. *indell*, etc. : semblerait répondre à une forme actuelle **an-tenna*, mais modifiée dès l'époque celtique par dissimilation des deux *n*. V. sous **an-*, *stéñ* et *tenna*.

Añter, déaspiré pour *hañter*. V. ce mot.

Añtrônôz, s. f., lendemain. V. sous *trônôz*.

Añv, s. m., orvet, mbr. *anaff*, corn. *anaf* « lézard ». Le roman *anvin* (Bas-Maine *ãvẽ* Dn) indique un empr. qui se rattache au lat. *anguis*.

maintenue parce que le mot « ici » est habituellement accentué dans la phrase, tandis que l'article est atone.

1. Le mot br. équivaut donc tout à fait à l'al. *an-sitzen*.

2. L'élément dérivatif est analogue à celui du lat. *in-de*. Cf. *enô*.

3. Le sens primitif et l'*n* initial conservés dans *kornañdoun*. V. ce mot, et pour la chute de l'*n* cf. *1 aer*, etc. Le Dict. de Le Gon. donne même un mot *nañt* « courant, torrent ».

4. D'où le nom de la ville de *Nantua*.

Copyright by Editions d'Armorique Lyon 2008

Aô, adj., mûr, mbr. *aff*, cymr. *addfed*, vbr. *admet* « [raisin] sec » : suppose un celt. **ati-met-o-* « propre à être moissonné (récolté) ». V. sous **ad-* et *médi*.

Aod, aot, s. m., rivage, corn. *als* « rivage », cymr. *allt* « falaise », ir. *alt*, « hauteur, rivage » : d'un celt. **al-to-*, identique au lat. *al-tu-s*, « nourri, haut, surélevé ».

Aoten, s. f., rasoir, cymr. *ellyn*, vbr. *altin*, ir. *altain*, etc. : d'un celt. **altani-* <**palt-ani-*, dont la rac. est la même que celle de *faouta*[1]. V. ce mot.

Aoter, s. m., autel. Empr. lat. *altāre*.

Aotré, s. m., concession, privilège. Empr. fr. *otrei*[2].

Aotrou, s. m., seigneur, monsieur, corn. *altrou* « beau-père », cymr. *altraw*, « répondant, parrain ». Ainsi que l'indiquent le vir. *altram*, ir. *altrom*, gael. *altrum*, « action de nourrir », les trois sens procèdent, par légères divergences et spécialisation, du sens unique de « nourricier »[3] : celt. **al-travon-*, dér. de la même rac. que lat. *al-ere* « nourrir », gr. ἀν-αλ-το-ς « insatiable », got. *al-an* « croître », etc. Cf. *aod*.

Aoun, s. f., peur, corn. *own*, cymr. *ofn*, vir. *omun*, gael. *uamhunn*, gaul. **omnā* (à en juger par le n. pr. *Ex-omnos* « Sans-Peur ») : d'un celt. **ob-nā*, dont on ne trouve à rapprocher que ir. *oponn* « soudain » et gr. ἄφνω id.

Aour, s. m., or, cymr. *aur*. Empr. lat. *aurum*.

Aourédâl, s. m., séneçon (fleur jaune) : dér. de *aour*.

Aouréden, s. f., dorade : dér. de *aour* (poisson doré).

1 Aoz, s. f., manière : pour **naoz*[4]. V. sous *pénaoz* et *neùz*.

2 Aoz, s. f., lit de rivière : suppose un celt. **aues-ā*, dér. du celt. **auos* « rivière », gaul. Ἄυος et *Avara*[5], n. pr. de fleuves ; cf. sk. *av-ani* « eau courante », *ava* « de haut en bas ». — Conj.

Aoza, vb., préparer, façonner : dér. de *1 aoz*.

Aozil, s. m., osier, mbr. *ausill*. Empr. bas-latin *ausaria* « oseraie », mais peut-être rattaché par étymologie populaire à *2 aoz*.

1. Soit rac. SPALT : la forme à *sp* initial a donné *f* initial, tandis que la forme à *p* initial a régulièrement perdu son *p*. Ces alternances sont fréquentes.
2. Vieux mot, abstrait du verbe *otreyer*, qui est le bas-lat. *auctoricāre* « autoriser ». Aujourd'hui *octroi*.
3. Pour le sens de « seigneur », cf. l'ag. *lord*, qui est l'ags. *hlāf-weard* (serait aujourd'hui **loaf-ward*) « gardien du pain ».
4. Chute de *n* initial comme dans *ant*. V. sous *1 aer*.
5. Aujourd'hui « l'Evre ». — Le Gloss. Ern. p. 165 indique dubitativement une étymologie toute différente.

Copyright by Editions d'Ainay Lyon 2008

Ap, particule patronymique. V. sous *mâb* et *ab*.

Apouel, s. m., auvent. Empr. fr. ancien *apuiail* « gardefou », lui-même dér. de fr. *apui* « appui ».

Ar, forme régulière de l'article défini devant la plupart des consonnes : cf. *ann* et *al*, *eunn*, *eul* et *eur*.

Ar-, préfixe très commun au sens de « vers, à côté, le long de, attenant à », corn. *ar*, cymr. *ar* « près », ir. *ar* « devant », gaul. *are-*, *ar-*, dans *Aremor-ica* > *Armorica* (le pays qui longe la mer) « Bretagne », etc. : sk. *pári* « autour », gr. περί « autour », παρά « auprès », lat. *per* « à travers », got. *fair-* (préf. = al. *ver-*), *faúr* « devant » = al. *vor*, etc., etc.[1]. Cf. la plupart des mots suivants, auxquels parfois le préf. n'ajoute aucun sens bien défini.

Arabad, adj., illicite, mbr. *arabat* : paraît être simplement *a rabat* « de rabais » d'où « de mauvaise qualité, frivole, mauvais », etc. Cf. le suivant. Empr. fr. *rabattre*. — Conj.

Arabaduz, adj., niais, badin : dér. de *arabad* « insignifiant »[2].

Arak, **arag**, s. m., fétu, duvet : peut-être parti du sens de « barbe de blé » ; cf. gaul. *arinca* « espèce de céréale », gr. ἄρακος « gesse » (sorte de pois chiche). — Conj.

Araok, adv., prép., devant, avant : pour **arâk*, avec une diphtongaison accidentelle. V. sous *a-* et *1 rak*.

Araouz, adj., maussade, querelleur : pour **arraj-ouz*, formation qui équivaudrait à un fr. **rageux*, cf. mbr. *arraig* « rage », *arraigiaff* « enrager ». Empr. fr. — Conj.

Arar, s. m., charrue, mbr. *arazr*, corn. *aradar*, cymr. *aradr*, ir. *arathar*, cf. lat. *arātrum*. V. sous *arat*.

Araskl, adj., non mûr, insuffisamment roui : soit en deux mots *a raskl*, « qui râcle, âpre », cf. fr. ancien *rascler* « râcler » et cymr. *rhasgl* « râteau ». Empr. fr. ou bas-lat. V. sous *1 a*.

Arat, vb., labourer, cymr. *ar-ddwr* « laboureur », ir. *air-inn* « je laboure », etc. (cf. *arar*) : rac. ARĀ commune à toute la famille sauf le sk., gr. ἀρόω, lat. *arō*, got. *arja*, lit. *arìu*, sl. *orją*.

Arbenn, adv., à l'encontre. V. sous *ar-* et *penn*.

1. Se garder de confondre ce préfixe avec l'article, dont il se distingue en ce qu'il produit *toujours* mutation douce : *ar-côr* (ce qui longe la mer) « côte », d'où *Arvor* « la Bretagne côtière » ; mais *ar môr* « la mer » sans mutation.

2. Tenir compte toutefois du cymr. *arab* « plaisant » et dérivés, dont au surplus l'étymologie n'est pas connue.

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

Arboell (C.), s. m., épargne, cf. cymr. *arbwyll* « prudence » : préf. *ar-* et *poell*. V. ces mots.

Ardamez, s. f., marque, étiquette, observation attentive : si ce dernier sens était le primitif, le mot pourrait signifier « action de diviser par fragments », d'où « analyse ». V. sous *ar-* et *tamm*. — Conj.

Arem, s. m., airain. Empr. fr. ancien *arem* < lat. *aerāmen* dér. de *aes*.

Argad, s. m., huée : d'un celt. **are-katu-* « [cri] qui précède la bataille ». V. sous *ar-* et *kadarn*.

Argaden, s. f., attaque, razzia : dér. du précédent.

Argarzi, vb., avoir en répugnance, en horreur : le sens littéral est « considérer comme une ordure ». V. sous *ar-* et *karz*.

Argil, s. m., recul : d'un celt. **are-kūlo-* « dans la direction du dos ». V. sous *ar-* et *kil*[1].

Argoat, s. m., la Bretagne intérieure, forestière, en opposition au littoral ou Arvor. V. sous *ar-* et *koat*.

Argoured, s. m., foret : suppose un dér. celt. **are-ko-writ-o-*, où la rac. (à l'état réduit) est WERT « tourner ». Cf. lat. *vert-ere*. V. les préfixes *ar-* et **ke-*, et *gwerzid*.

Argourou, s. m. pl., dot, cymr. *argyfreu* pl., exactement « apports » : suppose un dér. celt. pl. **are-ko-br-ow-es*, où la rac. (à l'état réduit) est BHER « porter ». V. sous *ar-*, **ke-* et *kémérout*.

Argud, s. m., assoupissement : le sens primitif pourrait être « à l'ombre », d'où « sieste », du préf. *ar-* et d'un mot aujourd'hui perdu **kud*, attesté par le mbr. *cud-ennec* « obscur »[2] (mais sans rapport avec le cymr. *cyhudd* « ombre »), dont au surplus l'origine est incertaine.

Arc'h, s. f., coffre, corn. et cymr. *arch*. Empr. lat. *arca*.

Arc'hant, s. m., argent, mbr. *argant*, corn. *argant*, cymr. *ariant*, ir. *argat*, *airget*, gaul. *argenton*, lat. *arg-ent-u-m*, sk. *raj-at-á-m*[3], cf. gr. ἀργ-υρο-ς.

Arc'henna, vb., chausser, cf. cymr. *archen* « soulier », *archenu* « chausser », vbr. *archenatou* « chaussures ». Origine inconnue (lat. *ocrea* « botte » avec métathèse?), mais tout au moins vague rappel de l'idée de « revêtir de cuir » (préf. *ar-* et *kenn*).

1. La formation est donc identique en celtique et en français.
2. Cité au Gloss. Ern. p. 137, et cf. notre article *kudon*.
3. Quelle qu'en soit l'origine indo-européenne, ce mot est donc très ancien et authentiquement celtique ; mais c'est par empr. fr. qu'il a pris en outre le sens de « monnaie ».

- Copyright les éditions d'Ainay, Lyon 2008 -

Ari (V.), s. m., lien : pour **az-rig*. V. sous *éré* et *kéfré*.

Ariéc'houein, arléouein (V.), vb., aiguiser : préf. *ar-* devant le radical de *lib-onik*. V. ce mot.

Arm, s. m., variante de *arem*. V. ce mot[1].

Armé (V.), s. m., saxifrage (casse-pierre), aussi *arc'hmé*, mbr. *arhme*, cymr. *archmain*[2]. V. sous *méan* et cf. *torréan*.

Armerc'h (V.), s. m., épargne : exactement « attention, prudence », préf. *ar-* et *merzout*[3]. V. ces mots, et cf. *arboell*.

Arné, arnéô, arnev, s. m., orage, temps orageux : peut représenter un celt. **arnawio-* « pluie torrentielle », qui serait dér. de **arno-*, « fluide, eau courante », gaul. *Arnos* > lat. *Arnus* « l'Arno » ; cf. sk. *arṇavá-* « rivière », dér. de *árṇa-* « flot », qu'on rattache à la rac. de *ṛ-ṇó-ti* « il met en mouvement », *ṛ-ṇu-té* « il se meut ». — Conj.

Arnod, s. m., essai, début : abstrait du vb. *arnodi*, « essayer, commencer », cf. cymr. *arnod* synonyme de *nod* « marque », préf. *ar-* et *nod*[4]. Empr. lat. *nota* en dérivation verbale.

Aros, s. m., poupe, corn. *airos*, ir. *eross*, d'un celt. **are-sos-to-*, exactement « le siège d'à côté, à l'écart » (la place du pilote), où l'élément *-sos-* est l'état fléchi de la rac. SED « s'asseoir ». Cf. *annez, azéza, aé, éc'hoaz*, etc.

Arré, adv., pour *ad-arré* sans le préf. initial. V. ce mot.

Arrébeûri, s. m. pl., mobilier : exactement « les [accessoires] de pâture » ou « d'exploitation en général », d'où « le mobilier de la ferme » et enfin « celui d'une maison quelconque ». V. sous *ar* (article), *ré* et *peûri*.

Arréval, s. m., mouture : décomposer en **ar-ré-mal*, et voir les préfixes *ar-* et *ra-*, et *mala* « moudre »[5].

Arrez, s. m., arrhes, gages. Empr. fr. *arrhes*.

Arruout, vb., aborder, arriver. Empr. fr. ancien *arriver*.

Arsal, s. m., assaut : abstrait du vb. *arsala*. Empr. fr. *assaillir*[6].

Arvar, s. m., doute, soupçon : préf. *ar-*, et *mar*.

1. En tant que signifiant « arme » il vient naturellement du fr., tandis que corn. *arv* et cymr. *arf* viennent du latin.

2. Le premier élément doit évidemment signifier « briser », mais il est étymologiquement obscur.

3. Ou serait-ce d'aventure l'article coagulé et ne faisant qu'un avec le nom ? Car le préfixe aurait dû causer mutation.

4. La filière des sens est « noter [les linéaments principaux] — ébaucher — essayer — commencer ».

5. Il existe aussi, paraît-il, une forme synonyme *arval*, qui dès lors ne contient que le premier des deux préfixes.

6. L'initiale modelée sur les nombreux mots à préf. *ar-*.

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

Arvara, s. m., reste de pain. V. sous *ar-* et *bara*.

Arvest, s. m., spectacle : paraît composé de préf. *ar-* et d'une dérivation de *bèza*, soit « ce à quoi on assiste ». V. ces mots et *arvez*.

Arvez, s, f., façon, mine : préf. *ar-* et *bèza* « être ».

Arvôr, s. m., côte maritime. V. sous *ar-* et *argoat*.

Arwad, s. m., tanaisie : métathèse pour **aourad*, qui équivaut à peu près à un lat. *aurātum* « doré ». Cf. *aour*[1].

Arwarek (V.), adj., oisif, fainéant : dér. d'une locution *ar-war* = *ar-gwar* « à l'aise ». Cf. *goar* et *gorrek*.

Arwez, s. f., signe de reconnaissance, mbr. *ar-goez* « intersigne », cymr. *arwydd*, ir. *airde* « signe » : suppose un celt. **are-wid-io-* (*-iā*), où la rac. est WID, « voir, connaître ». V. sous *ar-*, *ac'houez* et *gouzout*.

Arzaô, s. m., repos, trêve, mbr. *arsaw* « cesser », cymr. *arsaf* « poste », ir. *airisem* « arrêt » : suppose un celt. **are-sta-men*, où la rac. est STHÂ, soit « station ». V. sous *ar-* et *saô*.

Arzel, s. m., jarret. Empr. bas-lat. **artellus*, altéré de *articulus*.

Arzourn, s. m., poignet : exactement « ce qui est attenant à la main ». V. sous *ar-* et *dourn*.

As-, variante phonétique de la particule intensive et itérative **ad-* (autre variante *az-*). V. ces mots et la plupart des suivants[2].

Asbléô, s. m., duvet : soit « grand nombre de [petits] poils », la nuance diminutive résultant de l'accumulation. Cf. *as-* et *bléô*.

Ask, s. m., coche, entaille : comme qui dirait « une *hachée* » ; mot abstrait d'un vb. mbr. **askiaff*[3], qui équivaudrait à un lat. **asciāre* (fr. *hacher*), dér. de *ascia* « hache ». Empr. lat.

Askel, s. f., aile. Empr. roman *ascella*, métath. de lat. *axilla* « aisselle »[4].

Askel-groc'hen, s. f., chauve-souris : exactement « aile de membrane ». V. sous *askel* et *kroc'hen*.

Asklé, s. m., sein, mbr. *asclez*, pourrait, mais bien difficilement, être un dér. br. d'un emprunt lat. *axilla* « aisselle ». Cf. *askel* et *askré*.

1. Et *aourédàl* « sèneçon » : les deux plantes ont des fleurs jaunes et sont de la même famille. Mais il se peut que la métathèse ait été influencée par l'étymologie de fantaisie que suggère Le Gon. Comparer aussi *baré*.

2. J'ai suivi l'orthographe de Le Gon. : on cherchera sous *az-* les mots qu'on ne trouvera pas sous *as-*, et réciproquement.

3. La forme phonétique correcte eût donc été **esk*, mais la métaphonie a pu être entravée par une cause inconnue.

4. D'où, par syncope, aussi lat **axla* > *āla* « aile ».

Copyright les éditions d'Armeg Lyon 2008

Askleûden (C.), s. f., copeau, cymr. *asglodyn*, par dérivation brittonique du bas-lat. **ascla* < *astula* « copeau ». Cf. *astel*.

Askoan, s. f, réveillon, soit « souper réitéré ».

Askol, s. m., chardon, corn. *askellen*, cymr. *ysgallen*. — Étym. inc.[1]. Cf. pourtant gr. σκόλ-υμο-ς, « chardon comestible, artichaut ».

Askouéz, s. m., rechute. V. sous *as-* et *kouéz*.

Askourn, s. m., os (pl. *eskern*), cymr. *asgwrn* (pl. *esgyrn*), corn. *ascorn*. Décomposer **ast-gourn*. Le premier élément est l'i.-e. **osth-* « os », bien connu : sk. *ásthi*, *asthán-*, gr. ὀστέον, lat. *os* (*oss-is*). Le second est emprunté, par adaptation résultant de contraste sémantique, à *migourn* « cartilage ». V. ce mot[2].

Askré, s. m., sein, cymr. *asgre*, ir. *asgall*, etc. : semblent des dérivations et corruptions, à des degrés divers, de l'empr. lat. *axilla*, mieux conservé dans le gael. *achlais* « aisselle ». Cf. *asklé*.

Asdibr, s. m., coussinet de selle (doublure de la selle).

Asdimizi, vb., se remarier. V. sous *as-* et *dimizi*.

Asdô, s. m., œuf couvé : préf. *as-* et *dòi* < *dòzvi*[3].

Asdrézen, s. m., crémaillon (petite crémaillère qui en *continue* une plus grande). V. sous *as-* et *drézen*.

Aspled (C.), s. m., gardefou : comme qui dirait « surcroît d'attention, précaution accessoire ». V. sous *as-* et *pléd*.

Asrann, s. f., subdivision : préf. *as-* et *rann*.

Asrec'h, s. m., contrition, chagrin, mbr. *azrec*[4], corn. *edrek*, ir. *aithrech*, gael. *aithreach* « repentant » : suppose un celt. **ati-reko-* (pour **-prek-o-*), dont la rac. est PREK « prier », sk. *prcháti* « il demande », lat. *prec-ēs* « prières », got. *fraih-nan* « interroger », al. *fragen*, etc.

Astal, s. m., interruption : comme qui dirait « le fait de re-tenir », préf. *as-* et *dal* « tenir ». V. sous *dalc'h*.

Astaol, s. m., contre-coup. V. sous *as-* et *taol*.

1. Le vbr. a un mot *scal*, de sens douteux, mais qui ne paraît pas signifier « chardon ».

2. Cette conjecture nouvelle est hasardée, mais moins que l'ancienne. La gutturale de l'arménien *oskr* « os » et du zd *açcu* « tibia » pourrait aussi faire admettre un celt. **ask-* signifiant « os », auquel se serait adjoint un suff. *-urno-* pareil à celui du lat. *diurnus*. Mais la rareté de ce suffixe, jointe à d'autres considérations, le rend ici très suspect.

3. L'incubation étant sans doute considérée comme une sorte de répétition ou de continuation de la ponte.

4. Dont la finale aurait été altérée sous l'influence de *rec'h*. V. ce mot.

- Copyright les éditions d'Ainay, Lyon 2008 -

Astel, s. f., demi-boisseau, cf. cymr. *hestawr* et fr. *setier*. Empr. lat. *sextārius*, mais altéré de forme et de genre sous l'influence d'un autre mot *astel* « éclat de bois », qui lui aussi est un empr. lat. (*astilla* dimin. de *astula*[1], fr. *attelle*).

Astenn, s. m., rallonge, cf. cymr. *estyn* « étendre » : préf. *as-* et *tenn*.

Astizein (V.), vb., exciter, intercéder : dér. de l'empr. fr. ancien *hastise* « précipitation ». Cf. *hast* et *atiz*.

Astô, s. m., variante assimilée de *asdô*. V. ce mot.

Astomma, vb., réchauffer. V. sous *as-* et *tomm*.

Astud, adj., chétif. Empr. lat. *astūtus* « rusé »[2].

Astuz, s. m., vermine qui pique, corn. *stut* « moustique », vbr. *ar-stud* « pointe », cf. cymr. *cy-studd* « componction ». La rac., avec ou sans préfixes, est STUD TUD, « piquer, frapper », ici sous la forme fléchie STOUD : sk. *tud-âti* « il frappe », lat. *tund-ere, tu-tud-ī* « j'ai heurté », got. *staut-an*, « heurter, pousser », al. *stossen*. Cf. *1 tonn*.

Asverk, s. m., contremarque. V. sous *as-* et *merk*.

Asvôger, s. f., contre-mur. V. sous *as-* et *môger*.

At, s. m., variante de *âd* = *hâd*. V. ce dernier mot[3].

Atahin (V.), s. m., querelle : contamination probable de deux emprunts français *attaquer* et *taquiner*.

Ataô, adv., toujours, continuellement. — Étym. inc.[4].

Atersein (V.), vb., s'informer. Empr. fr. altéré (*s'*)*adresser*[5].

Atil, s. m., terre en rapport : abrégé de *douar atil*, fr. **terre d'atil* « terrain aménagé ». Empr. fr. ancien *atillié* « [terrain] aménagé, mis en culture, terre chaude ». — Ern.

Atiz, s. m., avis, instigation. Empr. fr. ancien *hatize* « précipitation ». Cf. *astizein*.

Atô, adv., variante de *ataô*. V. ce mot et la note.

1. Tous deux diminutifs de *hasta* « hampe ». Cf. *askleûden*.

2. La filière des sens est fort curieuse : « rusé — qui emploie la ruse — qui n'a que la ressource de la ruse pour déjouer la force d'autrui — faible, chétif ».

3. D'une manière générale, on cherchera sous *h* les mots qu'on ne trouvera pas sous voyelle initiale, et avec *t* les mots qu'on ne trouvera pas avec *d*, ou réciproquement.

4. Peut-être la vraie forme serait-elle *atô*, abstrait d'une locution fr. anc. *a tos colps* « à tous coups ». Il ne semble pas que le cymr. *etto* soit apparenté ; car il signifie « encore, encore une fois, toutefois », mais non « toujours ».

5. La métathèse était déjà opérée en fr. patoisé : le Bas-Maine a *aders* « adresse » et *radersé* « redresser » Suppl. Dn.

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

Atred, s. m., gravois. Empr. bas-lat. **attrītum*, pour *attrītum* « frotté, usé, broyé », d'où « débris ».

Aü, s. m., variante de *avu*. V. ce mot.

Av, adj., variante de *aô*. V. ce mot.

Aval, s. m., pomme, cymr. *afal* et *afallen* « pommier », ir. *aball*, *uball*, etc. : suppose un celt. **aballo-*, d'où procède le dér. gaul. n. pr. *Aballō* « Avallon » (exactement « le Verger »). Empr. lat. [*mālum*] *Abellānum*, à cause de la célébrité des vergers de la ville d'Abella en Campanie[1].

Avañk, s. m., bièvre, castor, cymr. *afanc*, ir. *abac*, soit un adj. celt. **abon-ako-* « fluvial ». V. sous *1 aven*.

Avé, s. m., harnais, attelage, cf. corn. *avond*, cymr. *afwyn* « rênes ». Il est difficile de ne pas songer à une altération plus ou moins profonde du lat. *habēnae*, dont le cymr. est la reproduction exacte.

Avel, s. f., vent, corn. *auhel* « vent » et *anauhel* « tempête[2] », cymr. *awel* et *enawel* id., ir. *ahél*, *aial*, gael. *àile*, etc. : suppose un celt. **aw-ellā*, dérivé comme le gr. * ἄϝ-ελλα > ἄελλα « tempête » ; cf. gr. αὔ-ρα « brise », αὐ-ήρ ἀήρ « air »[3], ἄημι « je souffle ». La rac. AWE « souffler », se présente ailleurs sous la forme WÊ : sk. *vā́-ta* et *vā-yú* « vent », lat. *ventus*, german. *wind*, lit. *vė́-ja-s*, vsl. *vė̀-ja-ti* « souffler », etc.

1 Aven, s. f., rivière (vieilli, mais conservé dans Pont-Aven et autres n. pr.), vbr. *auon*, corn. *auon*, cymr. *afon*, gael. *abhainn*, vir. *ábann*, gaul. *Abona*, n. pr. : rac. AP et AB « eau », sk. *ắp-as* pl. « eaux », *amb-u* « eau », lat. *am-ni-s* « fleuve » de **ap-ni-* ou **ab-ni-*[4].

2 Aven, s. f., mâchoire. — Étym. inc.

Aviel, s. m., évangile. Empr. lat. *Evangelium*.

Aviez, s. f., avives (des chevaux). Empr. fr. bretonisé.

Avoultr, s. m., adultère. Empr. fr. ancien *avoultre*.

Avu, s. m., foie, corn. *avu*, cymr. *afu*, vir. *óa*, ir. *aeghe*, gael. *adha*, *ae*. Rapports incertains, étym. inc.

Awalc'h, adv., assez : exactement « à suffisance ». V. sous *a-* et *gwalc'ha*.

Az-, variante de *as-*. V. ce mot et **ad-*.

1. Même emprunt en germanique (ag. *apple*, al. *apfel*) et en letto-slave (lit. *óbālas*, *obelis*, vsl. *ablanĭ*, *ablŭko*, russe *jabloko*, etc.).
2. Pour le préfixe, cf. *an-* (3°) et *anoued*.
3. Lat. *aura* et *āer* sont empruntés au grec.
4. Bien entendu le celt. n'accuse que la forme en *b*. Cf. Johansson, *Idg. Forsch.*, IV, p. 141.

Copyright les éditions d'Ainay, Lyon 2008

Azaouez, s. f., attention, égards, respect : équivaut à **az-eves* « redoublement d'attention ». V. ces mots. — Conj. [1]

Azé, adv., ici : pour *vase*, de **muse* = **man-se* [2], qui remonte à un celt. **mageni sai* « en ce lieu-ci », locution au locatif.

Azel, s. m., variante vieillie de *ézel*. V. ce mot.

Azen, s, m., âne, cymr. *asyn*. Empr. lat. *asinus*.

Azeûli, vb., célébrer un sacrifice, adorer, cymr. *addoli* « adorer », *addawl* « prière » : la forme du vb. sans préf. se trouve dans l'ir. *áil-iu*, *áil-im*, « je demande, je prie », soit un celt. **āliō* « je prie », sans équivalent partout ailleurs [3].

Azéza, vb., s'asseoir, mbr. *asezaff*, corn. *ysedha*, cymr. *assedu*, cf. ir. *seiss* « il s'assit », préf. **ad-*, et rac. SED « être assis » universellement indo-européenne : sk. *sád-ati* « il s'assied », *sád-as* « siège » ; gr. ἕδ-ος « siège », ἕζομαι « je m'assieds » ; lat. *sed-ēre* [4], *sēd-ēs*, got. *sit-an* « être assis », ag. *to sit*, al. *sitzen*, lit. *sėd-ėti* « s'asseoir », sl. *sęd-ą* « je m'assiérai », et *sėd-ėti* « être assis », etc., etc. Cf. aussi les articles *annez*, *aé*, *éc'hoaz*, *huzel*, *neiz*, *aros*, etc.

Aznaout, etc. V. sous *anaout*, etc.

Azoûg, adv., pendant : la locution *azoùg ann deiz* revient à dire « à port du jour », soit « tant que le jour le porte » ou « se comporte ». V. sous *a-* et *dougen*.

B

Babouz, s. m., bave : exactement « bav-eux », avec un suffixe dérivatif en plus. Empr. fr. *bave*. Cf. *baô* et *mormouz*.

Babu, s. m., guigne : paraît un mot de friandise enfantine passé dans la langue ; il y a une variante *babi*, et la merise dans le Maine se nomme *babiole*, cf. normand *baguiole*, et fr. ancien *badeolier* « sorte de cerisier ». Empr. fr. probable.

1. Il est vrai que *éoez* est s. m. Mais le genre a pu être changé parce que la majorité des noms en *-ez* étaient féminins. En fait, plusieurs noms en *-ez* ont dû être primitivement masculins, puis passer au genre féminin.

2. Pour l'initiale, se reporter à *anndécrek* et *ab*. Le mot **magen-i* est le locatif du substantif qu'on trouvera sous *aman*. Le locatif **sai* se rattache à **se* qu'on trouvera sous *ann*.

3. C'est donc pur hasard si le mbr. *azeuliff* coïncide avec le lat. *adōrāre* ou le fr. *adorer*, qui au surplus a pu et dû influer sur le sens.

4. On observera toutefois que la tête d'article mot exclusivement brittonique, pourrait être aussi un empr. bas-lat. **assedére*.

Copyright by Editions d'Armor Lyon 2008

Bad, s. m., étourdissement, étonnement, badauderie, corn. *bad* « stupide », *bàdus* « lunatique », vbr. *bat* « stupeur » : abstrait du lat. populaire **batâre*, d'où procèdent aussi fr. *béer*, *béant*, *bayer* et *bâiller*[1]. Cf. le suivant. Empr. bas-latin[2].

Badala, **badalein** (V.), vb., bâiller. Empr. bas-lat. **bataculâre* > **batacliâre*[3], d'où aussi fr. ancien *baaillier*.

Badalen, s. f., dague, poignard. Empr. fr. ancien *badelaire* « épée courte » (la finale altérée à cause de la fréquence des féminins en *-en*, noms d'objet ou d'instrument[4]).

Badéz, s. f., baptême : abstrait du vb. *badéza*. Empr. bas-lat. *baptizâre* > **batidiâre* (Loth), cf. corn. *bedidhia* et cymr. *bedyddio*.

Bâg (**bak**), s. f., bateau. Empr. fr. *bac*.

Bagad, s. f., troupe, foule, corn. *bagat* « troupe », *bagas* « grappe », cymr. *bagad*, « grappe, foule », gael. *bagaid* id. : le sens primitif est « grappe », d'un bas-lat. **bacâta*, dér. de *bâca*, « baie », petit fruit généralement assemblé en grappes. Empr. lat.[5]. — Thurn.

Bagol, adj., sain, robuste : altéré pour **magol*[6] « bien nourri ». V. sous *maga* et *meûr*.

1 Bâc'h, s. f., croc, hameçon, corn. *bah*, cymr. *bâch*, vir. *bacc*, gael. *bac*, etc., d'un celt. **bakkâ* ou **bakkos* « croc », qui n'a point d'équivalent connu en dehors du celtique.

2 Bâc'h, s. f., prison, cf. ir. gael. *bac* « empêchement », identique au précédent, à peu près comme on dit en argot « j'ai été au clou » (*ounn bèd er vâc'h* « ... au croc »).

Bac'hein (V.), vb., déconcerter, cf. mir. *bacaim* « j'empêche », soit « j'accroche ou fais accrocher ». Cf. les précédents.

Baian, adj., alezan : contamination de la finale de *alazan* et de l'initiale de *bayo*. Empr. espagnol probable.

1. De là aussi l'ital. *badare* « regarder bouche bée, faire grande attention », et aussi fr. *badin*, *badaud*, mais ceux-ci empruntés au provençal. — Lat. **batâre* serait-il une altération jargonnante de *patêre* « être ouvert » ?

2. Aucun rapport avec vir. *báith* « imbécile », gael. *baoth* id. Cf. Macbain s. v.

3. Fréquentatif de **batâre*. V. le précédent.

4. Tandis qu'au contraire les noms en *-er* sont masculins et noms d'agent. En fait, **badaler* aurait paru signifier « bâilleur » : la corruption est donc très logique.

5. Ce mot, en effet, ne saurait dériver du précédent et signifier « batelée », puisqu'il est commun à tout le celtique, tandis que *bâg* est exclusivement breton.

6. Un *m* ne se change pas en *b*, mais tous deux se changent en *v* en mutation douce et sont alors exposés à se confondre accidentellement. Cf. *bangounel* et *bardel*. — Ern.

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

Baizik, adj., jaloux (mais non pas en mauvaise part) : pour **gw-eizik* « un peu jaloux »[1]. V. sous *gw-* et *oaz*.

Bal, s. m., branle, danse. Empr. fr. *bal* (sens ancien).

1 Bal, s. m., tache blanche au front des animaux domestiques, cheval ainsi marqué, cymr. *bal* id., ir. *ball* id., gael. *ball* « tache » : d'un celt. **ba-lo-*, **bal-no-*, **bal-yo-*, cf. gr. φά-λ-ιο-ς « noir tacheté de blanc », qui se rattache à la rac. BHÂ « luire »[2].

2 Bal, s. m., baquet, cuvier. Empr. fr. *baille*[3], lequel procède du bas-lat. **bajula* (lat. *bajulus* « portefaix »). Cf. *béol*.

Balaen, s. f., balai. Empr. fr. bretonisé *balai*, mais celui-ci à son tour pris au br. *balan*. V. ce mot.

Balafen, s. f., variante de *balaven*. V. ce mot.

Balamour, prép. : écourté de *abalamour*. V. ce mot.

Balan, s. m., genêt, mbr. *balazn*, avec métathèse pour *banazl*. V. ce mot sous *banal*.

Balaven, s. f. (aussi *balafen*), papillon : semble une métathèse de **pabellen* avec contamination de **falen*. Empr. lat. (acc.) *pāpiliōnem*, et *phalaena* du gr. φάλαινα « papillon de nuit ».

Balbein (V.), vb., altérer (donner soif). — Étym. inc., mais cf. lat. *balbus* « bègue » et le suivant.

Balbouza, vb., bredouiller, barbouiller : du lat. *balbūtīre*, ou plutôt d'un adj. br. **balb-ouz* (cf. *babouz*) refait sur **balb-*, puis confondu à raison de l'homophonie avec fr. *barbouiller*. V. sous *balbein*.

Balé, s. m., marche : dér. de *bāl* au sens primitif de « branle, marche réglée et cadencée »[4] ; puis le sens s'est généralisé.

Balek (C.), s. m., répugnance : le même que *baleg*, employé métaphoriquement « cela me fait saillie », comme en argot fr. « cela me sort », pour « cela me répugne » (*baleg am eûz*). — Ern.

1. Sauf la difficulté qui résulte de l'incertitude phonétique du changement du préf. celt. **wo-* en *b-* devant voyelle ; mais elle se reproduit pour d'autres mots, et le préf. a pu exceptionnellement prendre cette forme devant voyelle, par analogie de ce qu'il la prenait en d'autres positions. Cf. *béven*, *bézin*, etc.

2. Rapprocher gr. φαίνω « montrer », φῶς « lumière », etc.

3. Le Dict. Hatzf. indique l'emprunt inverse, qui est bien peu vraisemblable : si *bal* était breton, on ne verrait, ni d'où il vient en breton, ni comment il aurait changé de genre en français ; si au contraire il est français, on conçoit fort bien que les Bretons, l'empruntant sans y rien changer et prononçant par conséquent *er bal* « dans le baquet », l'aient pris pour un nom masculin.

4. Tel est bien, en effet, le sens du vb. fr. *baller*. Voir : Guy, *Essai sur ... Adam de Le Hale*, p. 519.

- Copyright la Librairie d'Auray Lyon 2008 -

Baled, s. m., auvent : dér. du radical **bal-*. V. le suivant.

Baleg, s. m., saillie d'architecture, cymr. *balog* « saillie », cf. cymr. *bal*, « proéminence, pic terminal d'une montagne », ir. et gael. *ball* « membre » (sens spécialisé), gr. φαλλός « pénis » : dér., cf. *baled*.

Balez, s. f., macreuse : dér. de *1 bal* (tachetée).

Balc'h, adj., fier, arrogant, cymr. *balch*, gael. *bailc-each*, « fort », vir. *balc* id. : d'un celt. **balk-o-*, lat. *fulc-iō* « je soutiens », *fulcrum* « étai », germ. **balk* « poutre » (ag. *balk*, al. *balken*), soit une double racine BHELK BHELG « être ou rendre fort ».

Bali, s. f., avenue d'arbres. Empr. fr. ancien *balie* id. [1].

Balir, s. m., variante de *baleg* dér. du même radical **bal-*.

Baltam, s. f., variante de *batalm* (métath.). V. ce mot.

Bamein (V.), vb., ensorceler, tromper. — Étym. inc. [2].

Banal, s. m., genêt, pour **banazl*, cymr. *banadl*, corn. *banathel*, d'un celt. **ban-atlo-* dont la syllabe radicale est identique à celle du lat. *gen-ista*. Aucun autre rapprochement ne s'impose. — Conj. Ern. Cf. *balan* et *balaen* [3].

Banel, s. f., venelle. Empr. fr. [4].

Bangounel, s. f., pompe : pour *mangounell*, « baliste, machine », cymr. *magnol* « canon ». Empr. fr. ancien *mangoneau* [5].

Bann, s. m., éminence, jet, rejeton, rayon, aile (de moulin), aile (de dévidoir), écheveau [6] (cf. *banna* « jeter violemment »), cymr. *ban*, « haut, éminence », vir. *benn*, ir. et gael. *beann*, « corne, cime » [7], gaul. **bennā*, « corne, pointe », dans le n. pr. du lac de Garde *Bēnācos* (aux nombreux promontoires) : d'une rac. GwEN, qui se retrouve dans ag. *kn-oll* « éminence », al. *kn-ollen* « motte de terre ». — Mcb.

1. Le Gloss. Ern. s. vv. semble faire dépendre les uns des autres les mots *balé*, *bali* et *baleg* (*baled*). Il me semble qu'on les explique d'une façon bien plus satisfaisante en les isolant.

2. Est-ce une variante dialectale de *boéma* (C.) « pratiquer les arts [magiques] des bohèmes ou bohémiens > frapper de stupeur », par la filière *boem-* > *bwem-* > *bwam-* > *bam-* ou toute autre ? Rien n'est plus admissible ni moins sûr. En tout cas on ne saurait songer à l'al. *bannen* « ensorceler ».

3. Observer toutefois, au sujet de ces trois mots, que le gael. a un mot *bealaidh* « balai », qui ne saurait être empr. fr.

4. *Ar vanel* a semblé une forme de mutation douce, d'où le *b*.

5. *Ar vangounel* en mutation douce, d'où le *b*. Cf. *bagol*.

6. Tous ces sens paraissent se déduire aisément du premier ou du second, et le dernier de l'avant-dernier.

7. Aucun rapport avec br. *penn*. V. ce mot.

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

Bannac'h, bannè, s. m., goutte, d'où « un peu » et « taie sur l'œil », corn. *bannà*, vir. *bunne* « goutte », mir. *boinne*, ir. et gael. *bainne* « lait » : soit une base celt. **ba-nyā*, ou bien **bannyā* (pour **bat-nyā*) « liquide », rac. BHA ou BHAT ; cf. ag. *to bathe*, al. *bad-en* « se baigner », etc.

Banniel, s. m., bannière. Empr. fr. altéré.

Banô, banv, s. f., truie en gésine, corn. *baneu* « pourceau », cymr. *banw*, vir. *banb*, ir. et gael. *banbh* (et *Banff* n. pr. de lieu), d'un celt. **banwo-*, fm. **banwā*, qui n'a point d'équivalent connu ailleurs.

Banvez, s. m., festin, gael. *banais* « noces », ir. *bain-fheis* « repas de noces », qui suppose un celt. **benā-wēsti-* « repas de la femme » : le second terme, identique au cymr. *gwêst* « repas », à l'ir. *feis* « nourriture », au visl. *vist* id., se rattache à la même racine que le lat. *ves-cī* « se nourrir » ; sur le premier, cf. *ében*.

Baô, s. m., engourdissement, stupidité, timidité. — Étym. inc.[1].

Baot, s. m., voûte (pl. *-ou*), d'où « tortue » (pl. *-ed*), aussi *vaot*. Empr. lat. *volta* < *voluta* « arrondie ». Cf. *bolz*.

Baouik, s. m., nasse, mannequin : pour **baoug-ik*, dimin. d'un celt. **bolgo-* « sac », corn. et cymr. *bol* « le ventre », ir. *bolg* « sac », gaul. latinisé *bulgà* « sac de cuir » (d'où fr. *boug-ette* et ag. *budg-et*) ; soit une rac. BHELGH « s'enfler », en divers états, qu'on retrouve dans lat. **folg-vi-* > *follis* « soufflet, ballon à jouer », al. *balg* « soufflet », ag. *belly* « la panse », etc., etc.

Baoz, s. f., litière à fumier, mbr. *baus*, cf. cymr. *baw* « ordure », fr. *boue* et *bouse*, tous termes d'origine inconnue ; ce dernier, toutefois, pourrait bien se rattacher, avec *baoz*, au même radical que fr. *bœuf*. V. sous *bû* et *buc'h*.

Bâr, s. m. (aussi *barr*), sommet, comble, branche haute, branche, corn. et cymr. *bar* « sommet », vir. *barr*, ir. *bárr*, gael. *bàrr*, gaul. **Barros* conservé dans le n. pr. « Bar » (lieux situés sur une hauteur) : d'un celt. **barso-*, sk. *barsá* « bout », *bhṛṣṭi* « pointe[2] », lat. *fastīgium* (= **farst-īgio-*), vhal. *parrēn* « faire saillie », etc.

1. Il y a un mot br. *baô* « bave » (empr. fr., aujourd'hui remplacé par *babous*) et un mot cymr. *baw* « malpropre » : rapprochements condamnés d'emblée par le sens. En l'état on ne peut guère recourir qu'à une de ces onomatopées par *bab-* (cf. fr. ancien *bab-iller* « bégayer »), qui expriment un peu partout l'idée de claquer des dents (de froid), de bredouiller (par timidité), etc.

2. Ces deux mots ne relèvent pas régulièrement l'un de l'autre ; mais celt. **barso-* est indifférent entre rac. BERS et BHERS ; et à la grande rigueur sk.

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

Bara, s. m., pain, corn. et cymr. *bara*, cf. vir. *barg-en*, ir. *bairghean*, gael. *bairghin*, « pain, gâteau » : ces derniers d'un celt. **barg-o-*, cf. lat. *ferc-tu-m* « gâteau d'offrande », ags. *byrg-an*, « goûter, manger » ; soit une rac. BHERGH sans répondant sûr ailleurs.

Barad, s. m., perfidie, trahison (d'où emprunté fr. *barat-erie*), corn. *bras*, cymr. *brat*, vbr. *brat*, ir. et gael. *brath*, vir. *brath* et *mrath* (forme primitive) ; cf. gr. ἁ-μαρτ-άνω, « je me trompe, je pèche », ἁμαρτωλή « méfait », sans équivalent connu ailleurs.

Baraz, s. f., baquet à anses. Empr. bas-lat. **baratta* « baratte ».

Barbaou, s. m., bête noire (dont on fait peur aux enfants) : mot forgé par onomatopée, ou corrompu du fr. *Barbebleue*, ou plus simplement du fr. ancien *baboue* « épouvantail », fr. *baboue* « moue » Hatzf., d'où *babouin*.

Bark, s. m., barque. Empr. fr. avec changement de genre[1].

Bardel, s. f., barrière, margelle. Empr. fr. *mardelle*. Cf. *bagol*.

Baré, s. m., séneçon, mbr. *bazre* pour **mazre*, corn. *madere* id., ir. *madra* « garance ». Empr. fr. ancien *maderé* > *madré* « veiné, bigarré ». Cf. *marella* et *bagol* (*m* devenu *b*).

Barf, s. m., variante de *baró*. V. ce mot.

Barged, s. m., buse, imbécile, musard, corn. *barges*, cymr. *barcud*, cf. cymr. *cud* « milan » : soit donc un composé **bar-cud* « milan de branche[2] ». Empr. ags. *cȳta* (ag. *kite*). V. sous *bâr*. — Conj.

Bargéden, s. f., nuage devant le soleil : dér. de *barged*[3].

Bargédi, vb., muser, baguenauder, badauder. V. sous *barged*.

1 Barlen, s. f., giron, la partie du tablier qui est au-dessus des genoux, cymr. *barlen* id. : soit « la couverture d'en haut[4] » pour « le haut du tablier, du pagne », etc. V. sous *bâr* et *2 lenn*.

2 Barlen, s. f., verveine : pour *varlen*, cf. gael. *bearbhain*. Empr. fr. *verveine* < lat. *verbēna*, altéré par dissimilation et imitation du précédent.

Barn, s. f., jugement, cymr. *barn*, corn. *barne* « juger », ir. *barn* « juge » :

barsá pourrait être dû à une déaspiration accidentelle. De même *parrēn*, s'il n'est pour **barrēn*.

1. La raison de ces changements fréquents est indiquée une fois pour toutes sous *2 baḷ*. On n'y reviendra plus.

2. La buse doit ses apparences et son renom de stupidité à l'immobilité qu'elle garde, perchée pendant des heures sur la même branche, à attendre qu'une proie passe à sa portée.

3. Métaphore tirée de l'oiseau de proie qui plane.

4. En d'autres termes, un celt. **barro-plinnā*. — Conj.

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

d'un celt. **bar-no-*, **bar-nā*, qui se rattache par métathèse à la même rac. que *breùt*. V. ce mot.

Barô (barf, barv), s. m., barbe, corn. et cymr. *barf*. Empr. lat. *barba* avec changement de genre.

Barr, s. m., variante primitive de *bâr*. V. ce mot.

1 Barrad, s. m., astuce : simple prononciation divergente, avec sens légèrement modifié en conséquence. V. sous *barad*.

2 Barrad, s. m., dans des locutions telles que *barrad glaò* « grosse averse » (coup violent de pluie) : dér. de *bâr*, qui a le même sens dans des locutions analogues, soit « comble de l'ondée ». V. sous *barr*.

Barren, s. f., barre. Empr. fr. bretonisé *barre*. Cf. *barr*.

Barrez, s. f., danse de théâtre. Empr. fr. corrompu *ballet*[1].

Barz, s. m., chanteur public, aussi *barh* (V.), corn. *barth* « joueur [d'instrument] », cymr. *bardd*, « poète, prêtre », vir. *bard*, ir. *bárd*, gael. *bàrd*, gaul. *bardos* « barde » : d'une rac. qui se retrouve sûrement dans gr. φραδ-ής « sage », φράζω « je parle », et peut-être dans germ. (vieux saxon) *grôtian* « interpeller » ; cf. ag. *to greet* « saluer », al. *grüssen*.

Barzennen, s. f., verrou. Empr. fr. *targette*, avec initiale contaminée de *barr* « tige » ou *barren* « barre ». — Conj.

Bâs, s. m., bât. Empr. bas-lat. *bastum* ou fr. ancien *bast*.

Baskik, s. m., (petite) scrofulaire : dimin. de **bàsk*. Empr. lat. écourté (*ver*)*bascum* « bouillon-blanc ». — Conj.[2]

Basta, bastout, vb., suffire, satisfaire. Empr. fr. ancien *baster* (conservé dans *baste!* « il suffit, n'en parlons plus »), cf. ital. *bastare*.

Bastroulein (V.), vb., barbouiller, embrouiller, cf. br. *bastroulh* « souillon », fr. *trouille* id., provençal *mastroui* ou *mastroulha* « manier malproprement », termes d'argot. Empr. fr., et cf. *strouł*.

Batalm, s. f., fronde : exactement « bâton-fronde », l'arme dont le nom technique est en fr. « fustibale ». V. sous *bàz* et *talm*.

Bataraz, s. f., massue, gourdin : pour **mataraz*, sous l'influence de *bâz*. Empr. fr. ancien *matras* « grosse flèche ».

Bâv, s. m. (d'où *bava* « stupéfier »). V. sous *baò*.

1 Bâz, s. f., bâton, aussi *bac'h* (V.) : d'un celt. **battâ*, auquel se rattachent

1. Pour le genre et la finale, cf. *berjez* et autres. L'*rr* analogique de *barz*?

2. Les verbascées et les scrofularinées sont deux familles très voisines, qu'on fait parfois rentrer l'une dans l'autre. — Le lat. *cerbascum* eût donné **gourbask* > **gourvask*. La syllabe *gour-* a disparu, prise pour le préfixe augmentatif, qui n'avait pas de raison d'être en présence de la finale diminutive.

Copyright by Editions d'Ainay Lyon 2008

cymr. *bathu* « battre [monnaie] », *bath* « monnaie », ir. *bás* et gael. *bàs* « mort », vir. *bathach* « moribond », gallo-lat. populaire *batuere*, *battuere* (d'où fr. *battre*) et *anda-bata* (nom d'un genre de gladiateur) ; cf. ags. *beadu* « combat »[1].

2 Bâz, adj., peu profond, corn. et cymr. *bas* : abstrait d'une locution telle que « les eaux sont basses » (*bâz eo ann dour*). Empr. lat. *bassus*.

Bazoulen, s. f., battant de cloche : formé sur un type de dimin. **baz-oul-* (*bahoul* V.), soit un celt. **batt-ul-innā*. V. sous *bâz*.

Bé, s. m., bêlement. Cf. *bégia*. Onomatopée.

Béach, s. m., voyage. Empr. fr. ancien *veiage*, *veage*, id.

Béac'h, s. m., fardeau, mbr. *bech*, cymr. *baich* id. : soit un celt. **baksi-*, forme de métathèse par rapport au lat. *fasci-s* « faisceau », auquel on ne connaît pas d'autre équivalent[2].

Bék, s. m., bec, pointe : gaul. **beccos* (d'où le surnom lat. *Beccō*), qui a passé au fr. (*bec*), à l'ital. (*becco*) et à l'ag. (*beak*), mais qui ne se retrouve avec certitude nulle part ailleurs[3].

Békéd, s. m., brochet : dér. de *bék* (museau pointu).

Béd, s. m., monde, corn. *en-bit* « au monde », cymr. *byd*, ir. et gael. *bith*, gaul. **bitu-* dans le n. pr. *Bitu-rix* « roi du monde », etc. : d'un celt. **bi-tu-*, dér. de rac. celt. BEI « vivre ». V. sous *béó*.

Bég, s. m., variante de *bék*. V. ce mot et les suivants.

Bégar, s. m., mélisse : dér. de *bég*[4], cf. *békéd* et *bégek*.

Bégek, s. m., saumon (fr. *bécard*) : dér. de *bég*.

Bégel, s. m., nombril, zeste de noix (le second sens est dérivé), corn. *begel*, cymr. *bogail*. Empr. lat. *buccella* « petite boucle ».

Bégia, vb., bêler, chevroter, mbr. *baeguel* « bêlement », corn. *begy* « braire », cymr. *beichio* « mugir », ir. *béccim* « je beugle », etc. : d'un celt. **baik-iō*, ou **baikk-iō*, et cf. *bé*.

Bégin, s. f., soufflet : dér. de *bég* (instrument à bec). Cf. pourtant lat. *būcina* « trompette » et lat. *māchina*, toutes formes qui ont pu se contaminer et se confondre en *bégin* et *mégin*. V. ce dernier mot.

1. Sans relation avec ag. *to beat*, dont la racine est tout autre.

2. Ou bien celt. **bakki-* procédant d'un i.-e. **bhad-ki-* ; et dans ce cas le lat. *fascis* équivaudrait à **bhad-ski-* ; mais la racine reste incertaine.

3. Peut-on y rattacher les quasi-synonymes qui commencent par *p*,l at. *picus*, fr. *pic*, etc., cf. espagnol *pico* « bec » ? Noter que le br. suppose **oekos* tout court, car **bekkos* eût donné **bec'h*.

4. La mélisse est une « labiée ».

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

Bec'h, s. m., variante primitive de *béac'h*.

Bélek, s. m., prêtre, mbr. *baelec*, équivaut à un dér. **bac(u)l-āco-s* « qui porte un bâton »; cf. cymr. *bagl* « bâton » et plus spécialement « la houlette pastorale ». Empr. lat. *baculus*[1].

Béler, s. m., cresson d'eau, corn. *beler*, cymr. *berwr*, vir. *biror* > *bilor*, ir. *biolar*, gael. *biolaire*, gallo-lat. *berula* (d'où fr. *berle* et esp. *berro*), etc. : d'un celt. **ber-uro-*, dér. d'un radical **ber-* signifiant « source », qui paraît se retrouver dans gr. φρέ-αρ « puits », ag. *bourn*, al. *born* et *brunnen* « fontaine », etc.

Belc'h, s. m., graine de lin, baie : originairement forme de pl. de *bolc'h* « cosse de lin », qui existe aussi et dépend du type gaul. *bolga* ou *bulga* « sac ». V. sous *baouik*.

Béli, s. f., puissance, autorité. Empr. fr. ancien *bailie* = *baillie*.

Bélôst, s. m., croupion : préf. **gu-* > **be-* et *lòst*. V. ces mots.

Bemdez, bemdiz, adv., adj., chaque jour, quotidien, ouvrable; cf. *pemdéziek*, à initiale restée pure. V. sous *pep* et *deiz*[2].

Bén, s. m., dans *méan bén* « pierre de taille » : abstrait de *béna*.

Béna, vb., tailler, mbr. *benaff*, ir. *be-n-im* « je frappe » : dér. d'une rac. BHEI (état réduit BHI), « frapper, couper » (cf. vir. *ro-bi* « il frappa », *bi-the* « frappé »), laquelle apparaît le plus souvent sous la forme BHID, sk. *bhinát-ti* « il fend », gr. φιτρός « copeau[3] », lat. *find-ere*, got. *beit-an* « mordre » (ag. *to bite*, al. *beissen*), etc., etc. Cf. *bom*, *bouhal*, *kéméner* et *dispenna*.

Beñdel, s. m., moyeu : pour **bedel*[4], cf. cymr. *both*, *bothell*, « rotondité, bouteille, moyeu », etc. Empr. bas-latin *botellus*.

Beñdem (V.), s. f., vendange. Empr. lat. *vindēmia*.

1. Cf. pourtant Loth, *Mots latins*, s. v. *bagl*. — Donné comme sobriquet à la bergeronnette (lat. *motacilla*), ce nom désigne l'oiseau qui donne constamment la bénédiction (en remuant la queue). C'est probablement pour une raison analogue qu'il désigne une sorte d'éperlan (al. *spierling* « frétillant »).

2. La particularité curieuse de ce mot, c'est qu'il conserve, fixée à la faveur de la juxtaposition, une finale casuelle, dans une langue qui les a depuis longtemps toutes perdues: l'*m* médial y représente la fusion du *ρ* et de l'*n* dans une locution celt. **pepon diyesen* « chaque jour », où l'*m* est l'indice de l'accusatif, comme le ν en grec, l'*m* en latin et en sanscrit.

3. Observer que gr. φιτρός peut se ramener à volonté à **bhit-tró-* ou **bhi-tró-*, et que le sk. nous offre, comme le celt., un spécimen de la rac. BHI suivie d'un suff. qui commence par un *n*. Rapprocher en outre vsl. *bi-ti* « battre ».

4. L'insertion d'une nasale dans les mots empruntés est un fait très commun en breton, cf. *beñs*, *beñtonik*, *dañson*, *puñs*, *roñsé*, etc.

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

Béni, s. f., bobine, cf. mbr. *benny* « bobine, corne, cornemuse » : dér. de *bann*. V. ce mot, et cf. *biniou*.

Bennâk, bennâg, quelconque : pour **pep-nàg*. V. ces mots (la négation au sens simplement explétif ou indéfini qu'elle revêt aussi dans les phrases exclamatives).

Bennaz, bennoz, s. f., bénédiction, mbr. *bennoez*, corn. *bennath*, cymr. *bendith*. Empr. lat. altéré *benedictio*. Cf. *binnizien*.

Beńs, s. f., vesce (aussi *bes*). Empr. fr., cf. *beńdel*.

Beńt, s. f., menthe. Empr. lat. *mentha*, et cf. *bagol*.

Beńtonik, s. f., bétoine. Empr. lat. *betonica*, et cf. *beńs*.

Benvek, s. m., outil, mbr. *benhuec*, corn. ancien *binfic* « beneficium », cymr. *benffyg* « prêt[1] ». Empr. lat. *beneficium*.

Béô, adj., vif, vivant, corn. et cymr. *byw*, ir. *biu* > *beò*, gael. *beò*, d'un celt. **biwo-*, rac. Gwī « vivre » : sk. *jīvá* « vivant », gr. βίος « vie », lat. *vīvus*, *vīta*, lit. *gyjwas* et vsl. *živŭ* « vivant », got. *qius* auquel se rattachent ag. *quick* « vif » et al. *queck* > *keck* « emporté », etc., etc. Cf. *béd*, *bivik*, *boed*, *buan*, *buez*, etc.

Béol, s. f., cuve, mbr. *beaul*, corn. et cymr. *baiol*. Empr. bas-lat. *bajula*. V. sous 2 *baḷ*[2].

Béon, s. m., étrape : peut se rattacher à la rac. de *béna*.

Béôtez, s. m., bette. Empr. lat. *bēta* ou fr. *bette*[3].

Bépred, adv., toujours : pour **pep-pred*. V. ces mots.

Bér, s. m., broche. corn. et cymr. *ber*, vir. *bir*, ir. et gael. *bior* « aiguillon » : soit un celt. **gweru-* > **beru-*, lat. *veru* « broche », qui n'a point d'équivalent certain ailleurs (βαρύες· δένδρα Hesych.).

Béra, vb., couler, br. *bérad* « goutte », cymr. *beru* et *dy-feru* « couler ». — Étym. inc.[4].

Berboell, s. m., inconstance, légèreté. V. sous *berr* et *poell*.

Béred, s. f., cimetière, mbr. *bezret*, cymr. *beddrod* = *beddrawd* « chemin de tombes » (?) : composé, dont le premier terme est *béz*, et le second un

1. La filière complète des sens est : « bienfait — prêt — objet prêté — objet susceptible de prêt — meuble — outil ».

2. En d'autres termes, le breton a emprunté deux fois de suite le même mot : d'abord au bas-latin ; puis au français.

3. Bretonisé par l'addition d'un suff. de nom féminin. Quant à *eo* pour *e*, c'est peut-être par vague influence de *béó*.

4. On pourrait songer à la racine BHER. V. sous *aber*, *gouer*, etc., et cf. gr. φέρεσθαι « être emporté ». Mais le mot est trop isolé et la nuance de sens trop distincte.

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

mot de même nature que *1 réč*, ou bien identique à vir. *ráith*, que M. Stokes rapproche de gaul. *Argento-ratum* et de lat. *prātum*, soit donc « pré » ou « terrassement de tombes ».

Berjez, s. f., verger. Empr. fr. bretonisé par l'initiale et la finale[1].

Bern, s. m., monceau, corn. *bern*, soit **berg-en-* dér. d'une rac. BHERGH : cymr. *ber-a* « monceau », *brynn* « colline », gaul. n. pr. *Berg-omum* « Bergame », sk. *bṛh-ánt-* « élevé », visl. *bjarg* « rocher », al. *berg* « montagne », vsl. *brěgŭ* « berge » (empr. germ.?), etc.

Bernout, vb., importer, corn. *bern* « souci », peut-être apparenté à cymr. *brwyn*, ir. *brón* « tristesse » : soit **mr-* > **br-*, et cf. got. *maúr-n-an* « se soucier », ag. *to mourn* « s'affliger », gr. μέρ-ιμνα « souci ».

Bérô, s. m., bouillon, ébullition (aussi *berv*), cymr. *berwi* « bouillir », ir. *berb-aim* « je bous » : rac. BHERw, lat. *fervere* « bouillonner », cf. sk. *bhur-áti* « il tressaille », gr. φύρ-ειν « tremper ».

Berr, adj., court, corn. *ber*, cymr. *byr*, ir. *ber* > gael. *beàrr* (et *béarr-aim* « je tonds ») : suppose un celt. **ber-so-* « court » (cf. gr. φάρσος « fragment »), dont le radical plus simple apparaît peut-être dans φάρω « diviser », lat. *for-āre* « percer », ag. *to bore* et al. *bohren* id.[2].

Berv, s. m. (d'où *bervi* « bouillir »). V. sous *bérô*.

Berz, s. m., défense. Empr. bas-lat. *bersa* « clôture »[3].

Bes, s. f., vesce. Empr. fr. Cf. *beṡ*.

Bes-, préf. péjoratif (aussi *bis-*), emprunté au fr., dans *bes-aigre*, *bé-vue*, *bis-cornu*, etc., indiquant la privation ou le mauvais état de l'objet dont le nom forme le second terme du composé. Cf. quelques-uns des mots suivants.

Besk, adj., écoué, mutilé : ce mot bizarre paraît abstrait de composés, indiquant une infirmité, où le préf. *bes-* était suivi de mots commençant par un *k*, tels que *bes-kourn* « écorné », bas-lat. **bis-cōdus* « sans queue », à moins qu'il ne soit lui-même violemment écourté de ce dernier[4].

1. La triple corruption est très logique : *ar*cerjé* a fait croire à une mutation douce de *b* en *c*, laquelle ne pouvait se produire que dans un mot féminin; d'où, le *b* initial, le changement de genre, et la terminaison féminine *-ez*.

2. Gr. φάρω n'est donné que dans les lexiques. D'autre part, le radical **bers-* est sans doute le même qui apparaît avec métathèse (**bres*) dans fr. *bris-er* et br. *1 bréz-el*.

3. Mais *berc'h* (V.) fait difficulté phonétique. Il est probable qu'il y a ici confusion de deux homophones : *berz* « défense », et mbr. *berz* « prospérité », sur lequel on peut voir Ern. s. v.

4. Le dér. *beskel* « sillon plus court dans un champ qui n'est pas exactement

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

Beskel, s. f., biais, guingois. V. le précédent.

Beskenn, s. f., dé à coudre : pour **bis-gwain* « gaine de doigt ». V. sous *1 biz* et *gouhin*.

Beskoul, s. f., variante de *biskoul*. V. ce mot.

Bestéod, adj., sans langue, bègue. V. sous *bes-* et *téod*.

Bestl, s. f., fiel, bile, corn. *bistel*, cymr. *bustl* id : l'équivalent ne se retrouve qu'en lat. **bislis* > *bīlis*.

Bété, béteg, prép., jusque : dér. par un suff. adjectivo-adverbial (cf. *adalek*) de mbr. *bet*, cymr. *bet*, vbr. *beheit* < *pe-heit*, « combien long, aussi longtemps que ». V. sous *pe* et *héd*.

Beuf, beufik, s. m., bouvreuil : on dirait une confusion du nom de l'oiseau (« petit bouv-ier ») avec le nom de l'animal dont il suit assidument les pas (« bœuf » à la charrue). Empr. fr.

Beulké, adj., hébété, ahuri, imbécile : dér. avec métathèse du fr. ancien *beugle* « bœuf » (lat. *buculus*), cf. fr. *beugler*. — Conj.

Beûré, s. m., matin, corn. *a-var* « tôt » et *a-corou* « demain », cymr. *a-vory* « demain », *y-bore* et *yn-vore* « au matin », *boreu* « matin », vir. *im-bárach*, ir. *márach* et gael. *maireach* « demain » : suppose un celt. **bārego-*, sans équivalent ailleurs [1].

1 Beûz, s. m., buis. Empr. lat. *buxum* ou fr. *bouis* (?).

2 Beûz, s. m., grimaud, petit écolier : comme qui dirait « bousilleur » (dimin. *beûzik*). Cf. le suivant.

Beûzel, s. m., bouse, cf. ir. et gael. *buachar*. Origine obscure. V. sous *baoz*.

Beûzi, vb., noyer, inonder, mbr. *beuziff*, corn. *bedhy*, cymr. *boddi*, « noyer, se noyer », ir. *báidim* « je plonge » : soit un celt. **bād-iō*, rac. GwÂDH, sk. *gáh-ati* « il plonge », *gādhá* « gué », etc., et cf. gr. βαθ-ύ-ς « profond », βένθ-ος « gouffre », βῆσσα « cavité ».

Bév, adj., variante de *béô*. V. ce mot.

Béva : vb., vivre ; s. m., vivres, nourriture. Cf. *bév*.

Béven, s. f., lisière, bord : dissimilé pour **gwév-en*, soit un celt. **web-innā*, « tissu, bord du tissu », qui contiendrait rac. WEi avec le même élément amplificatif que al. *web-en*. Cf. *gwéa* [2].

carré » rappelle aussi le fr. *biseau* ; mais il se pourrait que le sens « biais » fût le plus primitif. Au reste, la plupart des mots qui commencent par ce préfixe sont, même en français, difficiles à expliquer d'une façon satisfaisante.

1. Le *b* irlandais ne permet guère le rapprochement avec got. *maúrg-in-s*, ag. *morrow*, al. *morgen*.

2. Le groupe *gw* ne se change pas directement en *b*. Mais, en mutation douce,

Copyright by éditions d'Ainay Lyon 2008

Bévérez, s. f. : vive (poisson mince et allongé) ; orpin, vermiculaire (plante à tige grêle et rampante). Empr. lat. *vipera* (d'où aussi fr. *guivre*, *vouivre*, *vive*), mais sans doute contaminé du vb. *béva* sous l'influence du fr. *vive* rapporté par fausse étymologie à *vif* et *vivre*.

Bévez, s. m., bienfait, aubaine : pour **benfaéz*. Empr. lat. *benefactum*, et cf. *beñvek*. — Conj. Ern.

Bévézi, vb., dépenser, dissiper : dér. de *bévez*.

Bévin, s. m., viande de bœuf. Empr. lat. adj. *bov-īnum*[1].

Béz, s. m., fosse, tombe, corn. *bedh*, cymr. *bedd*, d'un celt. **bed-o-* « fosse » : rac. BHEDH « creuser », d'où gr. βόθ-ρο-ς « fosse » (pour *πoθ-ρο-ς < *φoθ-ρο-ς?), lat. *fod-iō* « je creuse », lett. *bed-re* « fosse », lit. *bed-u* « je creuse », etc., etc., ag. *bed* et al. *bett* « lit »[2].

Béza, vb., être. Le détail de la conjugaison compliquée de ce verbe n'appartient qu'à la grammaire : il suffit de constater ici que ses formes se ramènent en général, celles qui commencent par voyelle, à la rac. ES (sk. *ás-ti* « il est », gr. ἐσ-τί, lat. *es-t*, ag. *is*, al. *is-t*, etc., etc.), et celles qui commencent par *b* (> *v*), à la rac. BHÛ. V. sous *bout*.

Bézel, s. f., variante de *1 pézel*. V. ce mot.

Bézin, s. m., algue, varech : correspond à une forme ancienne **gw-ethin*, soit « sorte commune de brousse », vbr. *ethin* « plante broussailleuse », corn. *eythinen*, cymr. *eithin*, vir. *aitenn*, ir. *aiteann*, gael. *aitionn* « genièvre »[3]. V. sous **gw-*, mais cf. les notes sous *baizik* et *béven*.

1 Bézô, s. m., bouleau (singul. *bezven*), corn. *bedewen* « peuplier », cymr. *bedw* et *bedwen* « bouleau », ir. *bethe* « buis », gaul. *betu-lla* (d'où fr. *boul-eau*), lat. *betula* « bouleau » : soit un radical celto-lat. **betu-* et **betwo-*, qu'on ne rencontre point ailleurs.

2 Bézô, adv., si fait : exactement « cela sera », futur de *béza*.

Bézou, s. m., variante de *bizou*. V. ce mot.

Bézvoud, s. m., liseron : le premier terme paraît dér. de la rac. BHENDH, qu'on trouvera sous *boaz* ; cf. le nom ag. *bind-weed* « plante qui enlace ». V. le second terme sous *gwivoud*. — Ern.

b devient *v*, et *gw* devient *w*, et la différence de prononciation du *v* et du *w* n'est pas assez grande pour qu'il ne s'établisse pas entre eux quelque confusion. Cf. *baizic*, *bézin* et autres transformations du préf. **gw-*, puis *bestl* qui a une variante *gwestl*, *biouil*, *bugélen*, etc. Mais cette concordance demeure suspecte, soit en elle-même, soit à raison des mutations protéiformes qu'elle semblerait autoriser.

1. Le sens « maigre de lard » procède d'une extension.
2. Primitivement « couche creusée dans le sol de la hutte ».
3. Ce mot peut se rattacher à rac. AK « piquant » (lat. *ac-ūtus*).

Copyright by Editions d'Ainay, Lyon 2008

Bian, adj., variante de *bihan*. V. ce mot.

Biken, adv., jamais (au futur) : abrégé de *birvikenn*. V. ce mot.

Bid, s. m., as : identique au suivant par métaphore obscène. — Conj.

Biden, s. f., variante de *piden*. V. ce mot.

Bidéô, bidev, s. m., gaffe. Empr. fr. altéré[1] *bident*.

Biel, s. f., vielle. Empr. fr. ($v > b$, cf. *berjez*).

Bigôfek, adj., pansu : préf. *bi-*[2] et *kôf*. V. ce mot.

Bigornen, s. f., bigorneau. Empr. fr. *bigorne*.

Bigria, vb., braconner : pour **pigria*, originairement sans doute « gueuser, vagabonder ». Empr. fr. *pègre* « gueuserie » (argot)[3].

Bihan, adj., petit, corn. *bechan*, *byhan*, cymr. *bychan* id. : dér. d'un celt. **bekko-* (cymr. *bach*, vir. *becc*, ir. et gael. *beag*), qui n'a point d'équivalent ailleurs[4], mais dont le radical semble se retrouver dans l'ital. *piccolo* et l'esp. *pequ-eño*.

Bilen, adj., s. m., roturier. Empr. fr. *vilain*.

Bili, s. m., galet. Empr. fr. *bille*, d'où le singul. *bilienn*[5].

Bilôst, s. m., variante de *belôst*. V. ce mot.

Binim, s. m., venin. Empr. fr. ancien **venim*, d'où *venim-eux*.

Biniou, s. m. pl., cornemuse : pl. de *béni*. V. ce mot.

Binnizien, vb., bénir. Empr. lat. *benedictionem* [*dare*].

Bioc'h, s. f., variante de *buc'h* et *buoc'h*. V. ces mots,

Bionen, s. f., tire-lire : dér. de l'empr. fr. *billon*[6].

Biorc'h, s. m., petite bière. Empr. fr. *bière*[7].

Biouil (V.), s. m., variante de *gwil* = *goell*. V. ces mots.

Bîr, s. f., flèche : pourrait se rattacher à la rac. de *béna* ou à celle de *bér*. V. ces mots. Cf. aussi cymr. *bwrw* « jeter », et lit. *bir-ti* dans *kriuszà býra* « il grêle ». — Étym. inc.

Birc'houidik (V.), s. m., pépie : altération bizarre, avec addition de suff.

1. Peut-être par jeu de mots sur *bidéô* « collecteur », qui vient du bas-lat. *bidellus*, d'où aussi fr. *bedeau*. Mais tenir compte du bas-lat. *bitellus* « fibula ».

2. Ce préfixe tout à fait isolé ici ne saurait être ni breton ni emprunté au latin : il a été abstrait, par emprunt plaisant et demi-savant, d'un mot fr. tel que *bi-pède*, en sorte que le mot signifie « qui a un double ventre » (suff. d'adj. *-ek*).

3. Cf. aussi Bas-Maine *bigr* « mauvais garnement » Dn.

4. Tous rapprochements avec lat. *cescus* « chétif », lat. *vix* « à peine », gr. μικκός (< σμικρός), sont de pure hypothèse.

5. Où le groupe *li* représente l'*l* mouillé.

6. Parce qu'on n'y serre que de petite monnaie. — Ici, au contraire, l'articulation de l'*l* mouillé s'est fondue dans l'*i* précédent.

7. La gutturale finale n'est que le prolongement de l'articulation de l'*r*.

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

dimin., du lat. *pituīta* > *pipita*, d'où viennent aussi fr. *pépie* et al. *pfiffix* > *pfipfs* > *pips*. Empr. lat. V. sous *pibit*.

Birvi, vb., bouillonner : dér. de *berv*. V. ce mot.

Birvikenn, adv., jamais (au futur), mbr. *bizhuyquen*, corn. *bys vycken*, etc. : exactement « à jamais, toujours, désormais » ; le premier terme est *bet* (sous *bété*), le second une forme du vb. *béza*, et le troisième *ken*[1], soit donc « autant tant que sera »[2].

Biskoaz, adv., jamais (au passé) : soit **bet-c'hoaz* « aussi longtemps encore », d'où « jusqu'à présent ». Cf. le précédent.

Biskoul, s. f., panaris, chenille : le premier sens est le primitif, cf. cymr. *bystum* « panaris ». Empr. fr. *apostume*[3].

Bitrak, s. m., petite grive (aussi *gwitrak*). Le fr. a les noms d'oiseaux *traquet* et *vitrec* (Littré, God.). Étym. inc., empr. fr. probable.

Bivik-Doué, s. m., coccinelle (bête à Bon Dieu[4]).

1 Biz, s. m., doigt, corn. *bys*, cymr. *bis, bys, bes*, cf. vir. *biss* « cheville » : soit un celt. **bissi-*, sans équivalent ailleurs[5].

2 Biz, s. m., N.-E., vent de N.-E. Empr. fr. *bise*.

Bizou, s. m., bague (fr. *bijou* est empr. br.), mbr. *besou*, corn. *bisou*, cymr. *byson* id. : dér. de *1 biz*.

Bizourc'h, s. f., chevrette : contamination du fr. ancien *bisse* « biche » avec le br. *iourc'h*. V. ce mot et cf. *ében*.

Blâ (T.), s. m., variante de *bloa* et *bloaz*. V. ces mots.

Blañk, adj., délicat, faible : exactement « pâle ». Empr. fr. *blanc*.

Blâz, s. m., goût[6], cymr. *blás*, ir. et gael, *blas*, mais vir. *mlas* id. : soit un celt. **ml-asto-*, cf. tchèque *mlsati* « lécher » et russe *molsatĭ* « sucer », peut-être apparenté à *mél*. V. ce mot.

Blazc'hoarc'h (V.), s. m., sourire : soit « goût (avant-goût) de rire ». V. sous *blâz* et *c'hoarz*[7].

1. C'est en réalité la négation surajoutée qui donne à *birviken* et similaires le sens négatif, ainsi qu'à *ken* lui-même. V. ce mot, et se souvenir que fr. *aucun*, *rien*, *jamais*, etc., sont aussi de par leur origine des mots affirmatifs.

2. Selon M. Rhys, l'élément **bis-* de ce mot et des similaires (cf. *biskoaz*, etc.) serait empr. ir. *bith* « ever ».

3. Voir dans le Gloss. Ern. s. v. *bescul* (p. 60) les curieuses transformations de sens et de forme qu'aurait subies ce mot.

4. Le premier terme est un dimin. de la souche de *béca*.

5. On en a rapproché visl. *keist-r* « rameau » (suédois *qvist*), d'où *il-keistir*, « les ramifications du pied, les orteils ».

6. Il est probable que fr. *blasé* est empr. br. et qu'il faut dès lors renverser l'ordre des sens indiqués par le Dict. Hatzf.

7. Mais ce peut être une altération d'étymologie populaire pour *glâz c'hoarz* « rire vert » (jaune), cf. cymr. *glas-chwerthin*.

Copyright la Maison d'Ainay Lyon 2008

1 Blé (T.), adj., faible, mou, cymr. *blydd* « tendre, délicat » : soit un celt. **bli-yo-*, qui paraît se rattacher à la même rac. que cymr. *blin* « fatigué », vbr. pl. *blin-ion* « inertes », gael. *blian* « insipide », cf. sk. *glā-ná s* « épuisé ». V. aussi sous *blôd*, et Meb. s. v. *blian*.

2 Blé (V.), s. m. variante de *bloa* et *bloaz*.

Blein (V.), s. m., bout, mbr. *blein* « sommet », cymr. *blaen* : pour **brein* (gaul. *brennos* « chef »), qui paraît se rattacher en définitive à la même rac. que *bern*. V. ce mot et *bléña*.

Bleiz, s. m., loup, corn. *bleit* > *bleidh*, cymr. *blaidd*, etc., vir. *bled*, « loup, cerf, baleine », ce dernier gardant encore le sens vague du lat. *bēlua* ou *bellua* (= **beld-va*? Stokes) « bête sauvage », sans équivalent connu ailleurs (la forme celt. est **bled-yo-*).

Bléja, vb., beugler : dér. du précédent « cri de bête fauve »; ou cf. cymr. *bloedd* « cri », gr. φλοιδ-άω « je bruis » ou φλοῖσβ-ο-ς « tumulte »; ou tout simplement empr. fr. avec métathèse.

Bléña, blénia, vb., conduire, gouverner : dér. de mbr. *blein* « sommet », et cf. vbr. *breni* « proue ». V. sous *blein*.

Bleñchou, s. m. pl., extrémités. Cf. *blíñchen*.

Bléô, s. m., cheveu, poil, corn. et cymr. *blew* et *bleu*, d'un celt. **blowi-*, sans équivalent ailleurs (gr. φλοιός « pelure »).

Blérim, s. f., métathèse pour *bréôlim*. V. ce mot.

Bleûd, s. m., farine, corn. *blot*, cymr. *blawt* > *blawd*, vbr. *un-blot* « d'une seule farine » : soit un ppe passé celt. **mlā-to-* « moulu », lit. *miltai*, lett. *milti* « farine ». V. sous *mala*, et cf. *blôd*.

Bleûñ, s. m., fleur, mbr. singul. *bleuzuen*, corn. *blodon* > *blez*, cymr. *blodon* > *blawd*, vir. *bláth*, gael. *blàth*, soit un ppe passé celt. **blā-to-* « fleuri » : rac. BHLÔ, lat. *flō-s*, got. *blō-ma* et al. *blume* « fleur », ag. *bloom* « floraison », etc.

Blim, blin (T.), adj., vif, dispos. Étym. très incertaine[1].

Bliñgein (V.), vb., cligner, loucher : paraît une contamination bizarre de *bigler* et *cligner*. Cf. pourtant ag. *to blink*, al. *blinken*.

Bliñchen, s. m., sommet : dér. de *blîn*.

Blizen, s. f., année : dér. de *bloaz*. V. ce mot.

Blizik, adj., difficile en fait de nourriture : cf. cymr. *blysig* « friand », dér. de *blys* « concupiscence ». — Étym. inc.[2].

1. Cf. le Gloss. Eru. s. v. *bleuin*, et Stokes, s. v. *blibos*.
2. Le mbr. *blisic* (lat. *blaesus*) ne paraît rien avoir à faire ici.

- Copyright les éditions d'Ansay Lyon 2008 -

Bloa, bloaz, s. m., an (aussi *bloé* V., etc.), cymr. *blwydd*, ir. *bliadhain* gael. *bliadhna*, vir. *bliadain* id. : soit un celt. **bleido-*, sans aucun équivalent ailleurs[1]. Cf. *blougorn*, *hévléné*, *warléné*, etc.

Blôd, adj., tendre, mou, mbr. *blot*, ir. *bláith* < *mláith*, soit respectivement celt. **mlo-ti-* et **mlā-ti-* « moulu ou susceptible de l'être ». V. sous *bleud*, et cf. *blé*[2] et *blougorn*.

Bloc'h (V.), adv., totalement. Empr. fr. (*en*) *bloc*.

Blonek, s. m., saindoux, cymr. *bloneg*, mir. *blonac*, ir. *blonog*, *bluinic*, gael. *blonag* « graisse ». — Étym. inc.[3].

Bloñsa, vb., meurtrir: le br. fr. a un vb. *blosser*, qui pourrait être une contamination de *blesser* et *crosser*. Cf. *blosein*.

Bloñtek, s. m., variante corrompue de *2 loñtek*.

Blosein (V.), vb., variante de *bloñsa*. V. ce mot.

Bloué, s. m., peloton: pour *ploué* (attesté par Grégoire). Empr. fr. ancien *ploi*, « ploiement, objet sur lequel on ploie ».

Blougorn, s. m., bouvillon : pour ** blôd-gorn*, soit un celt. **mloto-korno-* « aux cornes tendres ». V. sous *blôd* et *korn*, et cf. *bloa*[4].

Blouc'h, adj., glabre, net : pour **plouc'h* < **pelouc'h*. Abstrait de l'empr. bas-latin. *pĭlucc*ā*re* « épiler ». — Conj.

Blouí, vb., blâmer, mbr. *blouhi*, cf. cymr. *blingu* « irriter », dér. de *blwng* = celt. **blungo-* « irrité ». — Conj. Ern.

Boar (T., V.), adj., variante de *bouzar*. V. ce mot.

Boaz, s. m., coutume, cymr. *moes*, ir. et gael. *beus*, vir. *bés*, gaul. *bēssus* « habitude » : soit **beid-tu-*, dér. de rac. BHEIDH « croire » (gr. πείθ-ομαι, lat. *fid-ēs*, etc.) ; ou **bend-tu-*, dér. de rac. BHENDH « lier » (sk. *badh-nā-ti*, al. *bind-en*, ag. *to bind*, etc.)[5].

Boku (C.), s. m., sorte de cormoran. Onomatopée (?).

Bôd, s. m., buisson, corn. *bos* : le mot est sûrement celt., bien qu'on ne lui

1. Le rapprochement du germ. **glîdan* « glisser » (ag. *to glide*, al. *gleiten*) ne serait possible qu'en admettant i.-e. *gh* > celt. *b*.

2. Si *blé* vaut **bles* = cymr. *blydd* « mou », et si, malgré gr. βραδύς « lent », sk. *mṛdú* « tendre » contient un *l* comme lat. *mollis* = **mld-vi-*, c'est à cette souche qu'il faut le ramener.

3. L'extrême similitude de tous ces mots les rend suspects d'emprunt d'un dialecte celtique à un autre.

4. Suivant une élégante conjecture que me suggère M. Loth : **bloc(d)-gorn* « dont les cornes sont de l'année, d'un an », cf. *gwiz*.

5. Le rapprochement avec got. *banst-s* « grange », mbal. *banse* « étable » (Wind., par une filière sémantique semblable à celle qu'accuse l'al. mod. *Wohn*-ung et Ge-*wohn*-heit), est extrêmement ingénieux, mais semble forcé.

Copyright by Editions d'Ainay Lyon 2008

connaisse pas de répondant certain ailleurs; cf. ag. *bush*, al. *busch*, roman *bosco*, etc., d'étymologie également indécise. V. sous *bouch*.

Bôdréou, s. m. pl., guêtres: pluralisation bretonne de l'empr. fr. **baudrei*, qui est à la base du fr. ancien *baudroyeur* « ouvrier en cuir ».

Boed, s. m., aliment, appât, corn. *buit*, cymr. *bwyd*, vbr. pl. *boit-ol-ion* « nourrissants », cf. vir. *biad*, ir. et gael. *biadh* id. : suppose un celt. **bei-to-* (cf. lat. *vī-ta*), dont on trouvera la rac. sous *béô*.

Boéden, s. f., moelle (des plantes): dér. du précédent[1].

Boest, boestl, s. m., boîte. Empr. fr. ancien *boëste*.

Bôc'h, s. f., joue, corn. et cymr. *boch*. Empr. lat. *bucca*.

Bolc'h, s. m., cosse de lin, cymr. *bul*, vir. *bolg* « outre » : d'un celt. **bolg-o-* « sac », dont on verra les équivalents sous *baouik*.

Bolod, s. m., variante de *poulout*. V. ce mot.

Bolz, s. f., voûte (aussi *volz*). Empr. bas-lat. **volsa* pour *volta*, ou fr. ancien **volse*, d'où *voussure*. Cf. *baol*.

Bolzen, s. f., lézarde: dér. du précédent[2].

Bom, s. m., rehaut entre deux sillons: étymologiquement « coup, coupée » [du soc de la charrue], corn. *bom* « coup », vir. *béim*, d'un celt. **bei-smen-* ou **ben-smen-* « action de frapper ou de couper ». V. la rac. sous *béna*.

Bombard, s. f., hautbois. Empr. fr. *bombarde*.

Boñdil, s. m., tremble, de *gwén* « souple » et *délien*. — Conj.

Boñgors, s. f., butor, cf. cymr. *bwmp y gors* « butor de roseaux » (oiseau de marais). V. sous *kors*, et onomatopée[3].

Bonn (V.), s. m. borne. Empr. bas-lat. *bodina*, lui-même d'origine celtique (cf. Thurneysen, *Keltorom.*, p. 91), ou simplement fr. altéré *borne*.

Born, adj., borgne. Empr. fr.

Borod (C.), s. m., rêverie, radotage, niaiserie, cf. ir. *buaidhirt* « trouble », *buaidhrim* « je dérange » (d'où paraît emprunté ag. *to bother* « vexer » Skeat), gael. *buaidheam* « caprices ». — Étym. inc.

Borzévellek[4], s. m., grosse grive: dér. de l'empr. bas-lat. ** bortivello* (pour **vortibello* « volteur »), d'où aussi fr. *bartavelle*.

Bos, s. m., et **Bosen**, s. f., peste, mbr. *boçen* « tumeur », d'où « pustule caractéristique de la peste ». Empr. fr. *bosse*.

1. Comme qui dirait « suc nourricier ».
2. La filière des sens est « voussure — ventre que fait un mur qui s'affaisse — crevasse qui en résulte ».
3. Le cymr. *aderyn y bwm* signifie « oiseau qui fait boum ».
4. La variante *borzavellek* est due à l'étymologie populaire par *meûr-savellek*, V. ces deux mots.

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

Bôtel, s. m., botte, faisceau : abstrait du vb. *bôtella*. Empr. fr. *botteler*.

Botez, s. f., chaussure, pl. *botaù*. Empr. fr. *botte*.

Bouk, adj., mou, tendre, vbr. *buc* « pourri », vir. *bocc*, ir. et gael. *bog* « tendre » : suppose un celt. **buggo-* pour **bugno-*, sk. *bhug-ná-*, « courbé, flexible », ppe passé de la rac. BHUG, got. *biug-an* (ag. *to bow*, al. *biegen* « courber », ces trois de rac. BHUGH), gr. φεύγ-ω « je fuis » (exactement « je dévie »), lat. *fug-iō*, *fug-a*, etc.

Boud, s. m., bourdonnement. Onomatopée.

Boudédéô, s. m., le Juif errant. Empr. bas-lat. n. pr. *Buttadeus* (= *qui buttat Deum* « le frappe-Dieu »).

Boued, s. m., variante de *boed*. V. ce mot.

Bouec'h, s. f. (V.), variante de *mouéz*. V. ce mot.

Bouch, s. m., touffe, bouquet. Empr. fr. ancien *bouche* « touffe », dont la variante dialectale *bouque* a donné le dér. *bouquet*[1].

Bouc'h, s. m., bouc, corn. *boch*, cymr. *bwch*, vir. *bocc*, etc. : suppose un celt. ** bukko-*, cf. ag. *buck* « daim », al. *bock*[2] et zd *būza* « bouc ».

Bouch'al, s. f., cognée, mbr. *bouhazl*, vcorn. *buhell*, cymr. *bwyell*, vir. *biail* id. : soit un celt. **bei-ali-*, cf. vhal. *bī-hal* > al. *beil* « cognée ». V. la rac. sous *béna*.

Boul, s. f., boule. Empr. fr.

Boulas, s. f., bourgeon : semble une variante de *bolos* = *polos*. V. ce dernier mot[3].

Boulc'h, s. m., entamure, brèche, cymr. *bwlch*, vir. *balg*, cf. ir. et gael. *bil* « bord », *bealach* « défilé », sk. *bila* « trou ». — Étym. inc.[4]

Boulien, s. f., taon, variante probable de *mouien*. — Conj. Ern.

Boull, adj., transparent : pour **gw-wel* « dessous [quoi] on voit ». V. sous **gw-* et *gwél*. — Conj. très hasardée.

Boullen, s. f., prostituée : terme d'injure dér. de *poull*. — Conj.

Boulskaô, s. m., hièble (sureau en boule) ; cf. *skaô*.

Bounta, vb., pousser, heurter. Empr. bas-lat. *buttāre* ou fr. *bouter*[5] (cf. *boutoir* « heurtoir »). V. aussi *Boudédeô*.

Bouras, s. m., cartilage (corrompu en *bourlas* et *bourlañs*). Empr. fr. *bourras* (en tant que bourre insérée dans les interstices des os).

1. Du bas-lat. *buscum* (ag. *bush*, al. *busch*). Cf. *bôd*.
2. D'où est emprunté (ou du celtique lui-même) le fr. *bouc*. — Peut-être le mot signifie-t-il « le fuyard ». V. la rac. sous *bouk*.
3. Le lien sémantique est « [excroissance] en forme de boule ».
4. Pourrait à la grande rigueur rentrer dans la souche de *béna*.
5. Avec nasalisation épenthétique, cf. *beñs* et le suivant.

Copyright by Editions d'Ainay Lyon 2008

Bourbell, adj., qui a de gros yeux à fleur de tête. — Étym. inc.[1].

Bourboulla, vb., fouir du groin. Onomatopée, et cf. fr. *bourbe*, *barboter*, etc., et br. *bourbouten*.

Bourbounen, s. f., pustule. Empr. fr. altéré *bubon*.

Bourbouten, s. f., blaireau. V. sous *bourboulla*.

Bourd, s. m., tromperie, farce. Empr. fr. *bourde*.

Bourc'h, s. f., bourg. Empr. fr. *bourg*[2] (de l'al. *burg*).

Bourr, **bourré** (V.), adj., mal cuit. Empr. fr. *bourru* « grossier ».

Bourra (C.), vb., s'accoutumer : variante de *boaza*.

Bout (V.), vb., être, corn. *bos*, cymr. *bot*, ir. *buith*, etc. : d'un celt. **bu-ti-* « le fait d'être », sk. *bhū-tí-* « prospérité », gr. φύσις « nature » (lat. *fuit* « il fut »), lit. *búti* et vsl. *byti* « être », nom verbal dér. de rac. BHŪ[3]. Cf. *béza*.

Bouta, vb., pourrir, rancir : dér. d'une variante altérée[4] de *pùt*

Boutek, s. m., hotte. Empr. fr. *boutique* (de colporteur).

Boutin, adj., banal, mbr. *butin* « profit »[5]. Empr. fr. *butin*.

Bouzar, adj., sourd, corn. *bodhar*, cymr. *byddar*, gael. *bodhar*, vir. *bodar* id. : d'un celt. **bodaro-*, dont l'unique corrélatif connu est sk. *badhirá* id.

Bouzellen, s. f., boyau : dér. de **bouzel* (pl. *bouzellou*). Empr. fr. tr. ancien **bodel*, du bas-lat. *botellus*, « boudin, saucisse ».

Bôz, s. f., creux de la main, gael. *bas* « paume », vir. *bass* et *boss*, d'un celt. **bost-ā*, cf. gr. ἀ-γοστ-ό-ς (et βαστ-άζω ?).

Bôzen, s. f., œil-de-bœuf (fausse camomille) : dér. de **bōs*, et cf. vir. *bós* « bœuf » = celt. **bou-sso-*. V. sous *buc'h*.

Brabraô, s. m., jouet : terme enfantin formé par réduplication de *braô*.

Braé, s. f., broie à teiller : se rattache, directement ou par emprunt à la nombreuse famille des mots en **bhr-* qui signifient « briser », tels que lat. *frang-ere* (*frāc-tu-s*) et got. *brik-an* (ag. *to break*, al. *brechen*), cf. fr. *broyer* et *briser*, cymr. *brau* « fragile », ir. *com-brug-ad* « briser ». V. aussi *berr* et *1 brézel*.

1. Cf. le Gloss. Ern. s. vv. *bourbell* et *dispourbellet*.
2. Mais cymr. *bwrch* « rempart » vient de l'ags. *burg*.
3. C'est ce même *bout* > *cout* > *out* qui forme le suff. apparent de tous les infinitifs en *-out*. Cf. *anaout* et *anaoudek*. — Observer qu'en letto-slave le suff. n'est pas exactement *-ti-*, mais *-t-* suivi d'une finale de datif primitif (Saussure).
4. Peut-être par euphémisme, d'après mbr. *boutaff* empr. fr. « bouter » > *bouita*.
5. Par la filière « profit — profit commun — commun » [à toute la bourgade ou la population].

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

Braga, vb., s'amuser, s'émanciper, se pavaner: exactement « mettre des culottes, entrer dans l'âge viril[1] ». V. le suivant.

1 Bragez, s. m., culotte (pl. *brag-ou*): de **brag*. Empr. bas-lat. *braga* (cf. provençal *brague*, d'où *braguette*, et fr. *braie*), et celui-ci latinisé du gaul. *brāca*, nom du vêtement traditionnel et bien connu des Gaulois[2], qui a produit aussi l'ag. *breech-es*.

2 Bragez, s. m., germe de blé, cymr. *bragad* « rejeton »; cf. corn et cymr. *brag* et ir. *braich* « malt », vir. *mraich*, gaul. *brace* (nom d'une céréale), sans équivalent en dehors du celt. Cf. pourtant Meb. s. v. et *brein*.

Bramm, s. m., pet bruyant, corn. et cymr. *bram*, gael. *braim*, vir. *braigim* « je pète »: soit un celt. **brag-smen-* « éclat », dér. de la même rac. que *braé*[3]. V. ce mot.

Brân, s. f., corbeau, cymr. *brân*, corn., ir. et gael. *bran*, soit un celt. **gwranā* dont les éléments se retrouvent, mais sans aucune précision, dans le vsl. *gavranŭ*. V. la rac. probable sous *garan*.

Brañk, s. m., rameau. Empr. bas-lat. *branca* ou fr. normand *branque*.

Branel, s. f., béquille, loquet, tourniquet, etc.: dér. de *bran-*, avec le sens du fr. « bec-de-corbin ». V. sous *brân*.

Brañsel, s. f., berceau. Empr. fr. *balancelle*[4].

Braô, adj., beau. Empr. fr. *brave* « beau » (en patois).

Braok, s. m., bar. — Aucune étymologie sûre[5].

Braoued, s. m., boisson. Empr. fr. *brouet* « bouillon ».

Brâz, adj., grand, corn., cymr. et vir. *bras*, d'un celt. **brassos* = lat. *grossus* (d'où fr. *gros*), sans autre équivalent connu[6].

Brazéd, s. m., méteil (gros blé). V. sous *brâz* et *éd*.

Brazez, adj., [femme] enceinte: dér. de *brâz*.

1 Bré (C., dans *oar ar bré* « en haut » Ern.), autrefois s. m., colline, corn. *bry*, cymr. *bre*, vir. *bri* (acc. *brigh*), gael. *braighe* (en tête de n. pr. comme *Ard-aid-albainn*), gaul. **brig-* dans *Brigantia* « Bregenz » et autres; cf. al. *berg* « montagne », etc. V. la racine sous *bern*.

1. Comme espagnol *bragar* « faire le fanfaron ».
2. Suet. *Caes.* 80. — Faut-il le rattacher à la même rac. que *braé* (en tant que vêtement fendu ou formant deux branches)?
3. Bien plutôt qu'apparenté au lat. *fragrāre*, à cause du sens.
4. Cf. *brañsigel* « escarpolette ». La dissimilation du premier *l* a pu être favorisée par le fr. *branler* > br. *bralla*.
5. On songe au gr. latinisé *labrax* « bar », au lat. *perca* « perche » (même famille), au radical « pointu » d'où procèdent fr. *broch-et* et br. *broc'h*, enfin et surtout à celui de l'al. *barsch* « perche » < vhal. *bersich* (poisson hérissé de piquants).
6. Aucun rapport, bien entendu, avec la souche de l'al. *gross* = ag. *great*.

Copyright by Editions d'Artrey Lyon 2008

2 Bré, s. m., peine, travail : soit « brisure[1] », de la même rac. que

3 Bré, s. f., variante de *braé*. V. ce mot.

1 Bréac'h, s. f., bras, corn. *brech*, cymr. *braich*. Empr. bas-lat. *braccia* (pl. nt. de *bracchium* pris pour un fm. sg.[2]).

2 Bréac'h, s. f., variole, vaccin, cymr. *brech* id., et cf. *brych* « tacheté », d'un celt. **mṛk-ko-*. V. sous *brìz* et *2 brézel*.

Brégas (V.), s. m., rot : se rattache au même radical que *breùgeùd*.

Bréchen, s. f., brin de bois long et mince : pour *brochen*[3]. Empr. fr. *broche*.

Bréc'hañ, adj. f., stérile. Empr. fr. ancien *brehaigne* id.

Brein, adj., pourri, mbr. *breyn*, vbr. pl. *arci-bren-ou*, cymr. *braen*, vir. *brén*, ir. et gael. *breun* id. : suppose un celt. **mrak-no-*, cf. lat. *marc-idu-s* « rance », *marc-ēre* « se faner », qui paraît se rattacher à la même souche que *2 bragez*.

Breiz, s. f., Bretagne : d'un celt. **Brittiā* (Procope), d'où l'ethnique *Brittones*, corn. *Brethon*, cymr. *Brython*, vir. *Bretan*, et le dér. br. *brézonek* = *brittonicus*. Cf. d'Arb., *R. Celt.*, XIII, p. 398.

Brell, s. m., brème, perche : formation diminutive sur le même radical que *braok*. V. ce mot. — Conj. Ern.

Brellé (V.), s. m., jachère. Empr. fr. *brelée*[4].

Bréma, brémañ, adv., maintenant : pour **pred-man* « en ce temps-ci ». V. sous *amañ* et *préd*.

Breńk, s. m., nageoire, aileron. Empr. lat. *branchia*[5].

Brenn, s. m., son, cf. cymr. *brann* et fr. ancien *bran* « son », gallo-lat. **brannum* et celt. **branno-*, sans autre équivalent[6].

Brennik, s. m. (aussi *brinnik*), bernache, pinne-marine, cymr. *brennigen*, ir. *bairnech*, gael. *bàirneach*, cf. le fr., et ag. *bernekke* > *barnacle*. Empr. bas-lat. **bernacula*[7], dimin. de *perna* id.

1. Le cymr. *braidd* « à peine » (Ern.) ne peut se séparer de *braidd* « tout proche », qui n'a rien à faire ici.

2. Qui existe aussi. L'*é* vient du pl. *bréch-ín*.

3. La terre semée en « brelée » (Dict. Hatzf.) n'est pas destinée à la culture, mais à la nourriture des bestiaux.

4. En admettant que ce mot ne désigne pas les ouïes (Dict. Le Gon.), il a bien pu les désigner autrefois.

5. Peut-être de la rac. qui signifie « couler, sauter, bouillonner » [dans le crible]. Cf. *berô* et *birvi*.

6. En fait, il est difficile de savoir si le mot est latin, celtique ou germanique d'origine. Mais la dérivation par **bronn-ik* « petite mamelle » est exclue par les formes gaéliques. Le mot a dû beaucoup voyager. Cf. encore le Dict. Stokes, s. v. *barennikā*.

Copyright by Editions d'Ainay Lyon 2008

Brennid, s. m., sein : dér. de *bronn*. V. ce mot.

Bréô, s. f., meule, corn. *brou*, cymr. *breuan*, gaël. *brà*, vir. *bró* (gén. *broon*), etc. : soit un celt. **brewon-*, cf. sk. *grávan* « pierre à pressurer », got. *qairnus* et ag. *quern* « meule », lit. *girnos* et vsl. *žrŭny* id.

Bréôlim, s. f., meule à aiguiser : pour **bréô-lemm*. V. ces mots.

Bréou, s. m. pl., sortilèges : pl. de *brev-* (fr. *bref*) = br. *brevet* (« brevets » au sens de « formules secrètes »). Empr. fr.

Brésa, vb., froisser, chiffonner, cf. vir. *briss-im* « je brise » et germ. **berst-an* « crever » (ag. *to burst*, al. *bersten*, etc.), peut-être aussi gr. πέρθ-ω « je ravage », s'il est pour *φέρθ-ω. V. la rac. (ici sous la forme **bres*) sous *braé* et *1 brézel*.

Bresk, adj., fragile : soit un celt. **bres-ko-*. V. le précédent.

Breskenna, vb., folâtrer : dér. d'un radical **bresk*, cymr. *brysg*, ir. *brisc*, gael. *brisg* « agile », cf. ag. *brisk*. Emprunt scandinave.

Breûgeûd, s. m., rot : soit un celt. **brāk-āto-* qui se rattache, soit à la racine de *braé* (cf. al. *sich er-brech-en* « vomir »), soit au mot suivant (en tant que bruit rauque).

Breûgi, vb., braire : d'un radical **brāk-*, cf. gaul. latinisé *bracillāre* et *bragillāre* (d'où fr. *brailler*). Onomatopée.

Breûr, s. m., frère, mbr. *breuzr*, corn. *broder*, cymr. *brawd* (pl. *brodyr*), gael. *bràthair*, ir. *bráthair*, vir. *bráthir*, d'un celt. **brātēr*, sk. *bhrātā*, gr. φράτωρ « confrère », lat. *frāter*, got. *brōthar* (ag. *brother*, al. *bruder*), lit. *broter-ēli-s*, vsl. *bratŭ*, etc.

Breût, s. m., plaidoyer, corn. *breuth* et *breus* « sentence », cymr. *braut* et *brawd*, ir. *bráth*, gael. *bràth* id. : d'un celt. **brā-to-*, ppe passé d'une rac. celt. BERA BRÂ[1]. Cf. *barn*.

Bréva, brévi, vb., écraser : dér. de *bréô*. V. ce mot.

1 Brézel, s. m., guerre, mbr. et corn. *bresel*, ir. *Bresal* n. pr. d'homme, cymr. *Con-bresal* id. : suppose un celt. **bres-telo-* « briseur, écrasement », dér. de la même rac. que *brésa*.

2 Brézel, s. m., maquereau, corn. *brithel* id., cymr. *brithyll* « truite » : suppose un celt. **brik-tilo-*, pour **mṛk-tilo-*, « marbré, tacheté », cf. vir. *brecc* « truite ». V. sous *brîz* et *2 bréac'h*.

Briad, s. f., brassée : altéré pour *brec'had* (V.), dér. de *1 bréac'h*.

Briken, s. f., brique. Empr. fr.

1. Qui ne se retrouve avec certitude nulle part ailleurs (φρήν signifie « le phragme »). Cf. gaul. latinisé *vergo-bret-u-s* « magistrat ».

Copyright les éditions d'Armeg Lyon 2008

Brîd, s. m., bride. Empr. fr. (changement de genre).

Briénen, s. f., miette, cymr. *briw*, corn. *brew* « brisé » : supposent un plus ancien **briwénen*[1]. Cf. *bréca* et *braé*.

Brifa, vb., manger goulument. Empr. fr. *briffer* (argot)[2].

Briñen, s. m., gruau, mbr. *brignhon*, corn. *brynnian* id. : semble de formation analogue à celle de *briénen*. V. ce mot.

Brîz, adj., moucheté, corn. *bruit*, cymr. *braith* et *brith*, vir. *mrecht* id. : soit un celt. **mrik-to-* < **mṛk-to-* de rac. MERĂG, lit. *márg-a-s* « bigarré », gr. μαρ-μαρυγ-ή « chatoiement », etc. Cf. *2 bréac'h* et *2 brézel*.

Brizen, s. f., tache de rousseur : dér. du précédent.

Brizi, s. m., motte de tanneur (aussi *brézi*). Cf. fr. ancien : *braise* « drèche » ; *bresille* « orge à faire du malt » ; *bresil* « brasier », et aussi « bois de teinture et de tannerie » (God.), à cause de sa provenance. Empr. fr. sûr, mais source indécise.

Brô, s. f., pays, corn. et cymr. *bro*, cymr. *Cym-mro* « compatriote » pl. *Cymmry*, gaul. **brog-* dans *Allo-brog-es* « les gens de l'autre pays », vir. *mrug* > *brug* « pays », ir. et gael. *brugh* « habitation » : suppose un celt. **mrog-i-*, qui paraît apparenté au lat. *margō* « bord » et surtout au germ. *mark* « frontière »[3], persan *marz* id.

Broenn, s. m., jonc, cymr. *brwyn*, cf. vir. *broth* « épi » : paraissent se rattacher à un radical qui signifie « pointu ». Cf. *broc'h*.

Broez, s. f., colère : dér. de la même rac. que *2 broud*.

Brogonen (V.), s. f., éclair : exactement « éclat ». — Conj.[4].

Broc'h, s. m., blaireau, corn. et cymr. *broch*, vir. *brocc*, ir. et gael. *broc* id. : d'un celt. **brokko-*, gaul. latinisé *broccus* (d'où fr. *broc* « vase à bec », *broche*, *brochet*, etc.) impliquant l'idée de « pointu, museau pointu », etc. ; cf. gr. βρύκ-ω « je mords », et russe *barsúkŭ* « blaireau », s'il n'est empr. ouralo-altaïque (Miklosich). V. encore *barr* et *broenn*.

Brôn, s. m., saignée du porc, cf. (non sans une altération inexplicable), vbr. *brehant* « gorge », cymr. *breuant*, vir. *brâge* (gén. *brágat*), ir. *bráighid*, gael. *bràghad* id. : d'un celt. **brāg-n-(t-)*, gr. βρόγχ-ο-ς « larynx », ag. *craw* « jabot » et al. *kragen* « col ».

Bronn, s. f., mamelle, sein, pis, cymr., corn. et vbr. *bron*, vir. et gael.

1. Faut-il y rapporter fr. *brebe*, d'origine inconnue?
2. Cf. *Briffaut* (en vènerie, n. pr. de chien), *brifauder* et *brifferie* (God.)
3. D'où fr. *Marche* (de Bretagne, etc.) et *marquis*.
4. En d'autres termes, de même souche que *brégas*, *bramm*, etc.

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

bruinne, id. : soit un celt. **brond-ā*, dér. de la même rac. que gr. βρεν-θύο-μαι « je me gonfle », lat. *grand-i-s* « élevé » et vsl. *grąd-ĭ* « poitrine »[1]. Cf. *ufern*.

Broñs, s. m., variante nasalisée de *brous*. V. ce mot.

Bronzu, s. f., contusion, meurtrissure (d'où *bronzua* vb. « meurtrir », cf. *bloñsa*) : soit « mamelon noir ». V. sous *bronn* et *du*.

1 Broud, s. m., aiguillon, mbr. *brout*, corn. *bros*, vir. *brot* id., cf. cymr. *brwyd* « broche » et *brwyd* « percé de trous » : soit un celt. **brot-o-*, « piquant » (cf. *broenn* et *broc'h*), « aiguille », d'où procède aussi le fr. *broder*, mais dont la rac. est inconnue par ailleurs.

2 Broud, adj., ardent, en fermentation, vbr. *brot*, « chaleur, zèle », corn. *bred-ion* « cuire », cymr. *brwd* « très chaud », vir. *bruth* « chaleur brûlante » (gael. *bruith* « cuire », *bruth-ainn* « chaleur », *broth* « prurit ») : celt. **bru-tu-*, de rac. BHERw, cf. thrace βρῦ-τo-ν « bière », lat. *dē-fru-tu-m* « moût cuit », ag. *to brew* et al. *brauen* « brasser », ag. *broth* « bouillon ». V. sous *bérô*.

Broued, s. m., lissoir. Empr. fr. *brouette*[2]. — Conj.

Brous, s. m., bourgeon : peut se ramener à un gallo-latin **brocium* « objet pointu » (cf. *broc'h* et fr. ancien *broisson* « bourgeon »[3]), ou bien au même primitif que fr. *broussin*, du lat. *bruscum*, « loupe, excroissance végétale ». V. les suivants.

Brouskaol, s. m., brocoli. Empr. fr. (d'origine italienne)[4].

Brouskoad, s. m., bocage. V. sous *broust* et *koat*.

Broust, s. m., hallier : pour **brous*. Empr. fr. *brousse*[5].

Brousta, vb., brouter. Empr. fr. ancien *brouster*. Cf. *brous*.

Broutac'h, s. m., chaleur étouffante. V. sous *2 broud*.

Brôz, s. f., jupe, vbr. *broth-rac* « robe » (vêtement brodé? cf. *1 broud*),

1. Le rapprochement avec ag. *breast* et al. *brust* n'est sans doute qu'apparent. Quant à celui du fr. *broigne* « cotte de mailles », qui lui-même est germanique d'origine (mhal. *brünne*), il serait plus séduisant, si l'on était sûr que les Germains n'eussent pas emprunté le mot aux Celtes en un lointain passé.

2. Certains lissoirs sont des cylindres qu'on fait rouler, comme la roue d'une brouette, sur l'objet à lisser. — Avec son sens conservé le même mot a donné br. *brôeô* ou *brôec*.

3. Et il est probable que *bourgeon* lui-même, dont l'origine est inconnue, se rattache à la même souche. Cf. encore fr. ancien *brost* « rejeton », qui a donné *brouter*. V. sous *broust* et *brousta*.

4. Altéré par étymologie populaire. V. sous *brous* et *kaol*.

5. Contaminé par *brost*, cf. *brous* et la note; la forme pure dans *brous-koad* et *brous-gwézen* « arbuste ». Il est visible que tous ces quasi-homonymes ont joué les uns avec les autres.

Copyright Les éditions d'Armeg Lyon 2008

cymr. *breth-yn* « drap », vir. *bratt*, ir. et gael. *brat* « manteau » : soit un celt. **brattā* ou **brottā*, sans autre équivalent certain.

Brûk, brûg, s. m., bruyère. Empr. bas-lat. *brūca*[1], mais celui-ci à son tour gaul. latinisé, cf. corn. *grig*, cymr. *grùg*, vir. *froech* id. : soit un celt. **wroik-ā* = gr. * ἐ-ϝρϝικ-ᾱ (?) > ἐρείκη. — Très douteux.

Brûd, s. f., rumeur, renommée. Empr. fr. *bruit*.

Bruched, s. f., sein, jabot. Empr. fr. popul. *bruchet* < *bréchet*.

Bruc'hellein (V.), vb., rugir, mugir. Onomatopée.

Bruļa, vb., vomir (des petits enfants) : pour **bruglia*. Cf. *breùgeud*.

Brulu, s. m., digitale : soit un mot fr. ancien **broellu* > *breullu*, etc., « qui pousse dans les *broils*, fourrés, lieux sauvages » (God.) ; ce dernier d'origine celt. probable, gallo-lat *brogilum* « lande », cf. *brò*.

Brumen, s. f., brouillard épais. Empr. fr. bretonisé *brume*.

Brusk, adj., variante de *bresk* (et fr. *brusque* par contamination ?).

Brusken, s. f., fente de la croûte avant mise au four. Empr. fr. dialectal *brèque* « brèche », contaminé du précédent. — Conj.

Bruzun, s. m., miette. Cf. *briénen* et *brésa* (et fr. *briser*).

Bû, s. f., variante de *buc'h*. V. ce mot et cf. *bugel*.

Bual, s. m., buffle : pour **bucal*. Empr. lat. *bubalus*.

Buan : adj., prompt, rapide ; s. m., belette : formation celt. qui correspond à ce que serait en lat. **vīv-anus*. Cf. *buez*, *buhan* et *béò*.

Bûk (C.), s. m., petit houx : écourté de *bugélen*.

Buez, s. f., vie, vbr. *buhez*, cymr. *buchedd* : dér. de *buc'h*, en tant que la vache, dans les civilisations primitives, est le moyen de subsistance par excellence ; sans aucun rapport avec *béò*. V. ces mots. — Loth.

Buga, vb., fouler, lessiver. Empr. bas-lat. *būcāre* (d'où fr. *buer*, *buée*, *buanderie*), le même que l'al. *bauchen* « lessiver »[2].

1 Bugad, s. m., petite lessive : dér. du précédent.

2 Bugad, s. m., ostentation, cf. cymr. *bugad* « grand bruit », d'un celt. **bouk-ato-* « bourdonnement », de même souche que lat. *fūcus* « frelon »[3].

Bugel, s. m., enfant[4], corn. *bugel*, cymr. *bugail*, ir. et gael. *buachaill* « berger », cf. gr. βου-κόλ-ο-ς « bouvier » : le premier terme est **bou-*

1. D'où un dér. **brūcārium* > fr. *bruyère*. — Sur le mot celtique pur, voir sous *grégon*.

2. Gael. *buaic* « lessive » est pris à l'ag. moyen *bouken*. Mcb.

3. Pour le changement de sens, cf. fr. *fanfare* et *fanfaron*.

4. La filière sémantique est « bouvier — pâtre — petit pâtre — petit garçon — enfant ». La garde des bestiaux est dévolue aux enfants.

Copyright Les éditions d'Armeg Lyon 2008

qu'on trouvera sous *buc'h*; le second, un dér. de rac. QEL « garder », lat. *col-ere*, got. *hal-d-an* (ag. *to hold*, al. *halten*).

Bugélen, s. m., petit houx : préf. *bu-* = **gw-*, et *kélen* (bien douteux); ou bien **bùk-kélen* (cf. *bùk*, mais ce mot ne s'explique pas davantage).

Bugenn, s. m., cuir de bœuf. V. sous *bù* et *kenn*.

Buhan, **buhez**, variantes graphiques (celle-ci normale) de *buan* et *buez*.

Buc'h[1], s. f., vache, vbr., corn. et cymr. *buch* > *bu*, soit celt. **bou-kkā* (= lat. **gwak-kā* > *vacca*) : dér. d'un radical **bou-* « bœuf », ir. *bou*, cymr. *buw*, vbr. **bou* (dans *bou-tig* « étable à vaches », cf. *ti*), br. *bù*, etc.; lequel n'est autre que l'i.-e. **gōw-*, « bœuf, vache », sk. *gāus*, gr. βοῦς, lat. *bōs*, germ. **kō-* (ag. *cow*, al. *kuh*), lett. *gûws*, etc., etc[2].

Bulzun, s. f., navette. Empr. fr. ancien *bolzon* ou *bulzon*, « grosse flèche à tête en verrou, (dans le Morvan) traverse ». — Conj. Loth.

Buńs, s. m., muid : mbr. *bunçe*, pour **muńs*, nasalisé de **mus*. Empr. fr. *muid*, cf. ital. *moggio*, du lat. *modius*.

Buoc'h, s. f., variante de *buc'h*. V. ce mot.

Burlu, s. m., variante métathétique de *brulu*. V. ce mot.

Burtugen, s. f., tas de fumier (aussi *bretugen*) : métathèse pour **butr-ugen*, dér. secondaire. Empr. lat. *putris* « pourri »[3].

Burutel, s. f., blutoir. Empr. fr. ancien *blutel* « bluteau ».

Burzud, s. m., miracle (aussi *burc'hud* V.). Empr. fr. ancien *vertut*[4] pris dans le sens ecclésiastique de « vertu divine ou magique ».

Busella, vb., mugir. Onomatopée, et cf. *buc'h*.

Butun, s. m., tabac. Empr. fr. ancien *pétun*[5].

Buzugen, s. f., ver de terre (aussi *buc'hugen* V.) : suppose un radical **butt*, qui se ramène sans doute à un emprunt pareil à celui de *burtugen*, cf. lat. *pūtēre* « sentir mauvais ».

K

Kab, s. m., bout : autrefois « tête ». Empr. bas-lat. **capum*[6].

Kabel, s. m., coiffure. Empr. bas-lat. *cappa* > dim. *capello*.

1. Avec un *o* épenthétique, *buoc'h*, puis par dissimilation *bioc'h*.
2. V. sous *bôzen* un autre dérivé du même radical.
3. Cf. ir. *otrach* et gael. *òtrach* id., dér. celt. régulier, comme le montre la disparition du *p* initial, de la même rac. que *putris*.
4. Pour l'assimilation vocalique de la première syllabe à la seconde, on comparera *bolod*, *poulout*, *butun*, *munud*, *tugustr*, *lagad*, etc.
5. La forme *butum* vient-elle de *bitume* par contamination?
6. Altéré de *caput*. D'où ital. *capo*, prov. *cap*, fr. *chef*, etc.

Copyright by Editions d'Ainay, Lyon 2008

Kabel-dousek, s. m., champignon : exactement « chapeau à crapaud », sobriquet. V. sous *kabel* et *tousek*.

Kabellek, s. m., alouette (huppée) : dér. de *kabel*.

Kabestr, s. m., licou, cymr. *cebystr*, vbr. *cepister*. Empr. lat. *capistrum*[1].

Kabluz, adj., coupable, corn. *cably*, « incriminer, calomnier », cymr. *cablu* id., vbr. *ceple* « de façon blâmable » : dér. de l'empr. lat. *cavilla* (corn. *cabal* « calomnie ») > **cavla* « chicane ». — Loth.

Kakouz, s. m., cordier, tonnelier (terme injurieux). Empr. fr. ancien *cacou*, *caqueux* « lépreux », aujourd'hui *cagot*.

Kadarn, adj., brave, cymr. *cadarn*, celt. **kat-arno-*, cf. ir. *cath-ach* » belliqueux », br. *Catoc* > *Cadoc* n. pr. : adj. dér. du même radical que celt. **kat-u-* « combat », gaul. *Catu-* dans *Catu-vellaunī* et autres n. pr., gaul. latinisé n. pr. *Catullus*; la rac. KAT se retrouve dans sk. *çát-ru* « ennemi », gr. κότ-ος « haine », al. *had-er* id.[2]; cf. vsl. *kotora* « combat », peut-être thrace Κότυς (déesse de la guerre), sauf toutefois ici le défaut d'accord des gutturales.

Kador, s. f., chaise, mbr. *cadoer*, cymr. *cadeir*. Empr. lat. *cathedra* venu du gr. (d'où aussi fr. *chaire* > *chaise*).

Kaé, s. m., haie, clôture, quai[3], cymr. *cae*, vbr. pl. *caiou* « enclos » : suppose un celt. **kago-*, identique au germ. **haga-* (al. *hag* « haie[4] », et subsidiairement al. *hecke*, ag. *hedge*[5]).

Kael, s. f., balustrade, grille : dér. du précédent.

1 Kaer, s. f., forme ancienne de *kéar*. V. ce mot.

2 Kaer, adj., beau, mbr. *caer*, cymr. et vbr. *cadr*, gaul. **cadros* dans *Beletucadrus* (surnom du dieu Mars) : soit un celt. **kad-ro-*, dér. de rac. KAD « se distinguer », pf. sk. *ça-çád-a*, ppe pf. gr. κε-κασ-μένο-ς « éminent[6] ».

3 Kaer, s. m., bon gré : sens abstrait du précédent.

Kaérel, s. f., belette : dér. de *2 kaer*[7].

1. D'où fr. *chevestre* « corde », *enchevêtré*, et prov. *cabestan*.
2. Premier terme des n. pr. *Hadubrand* et *Hedwige*.
3. Cette dernière extension vient de l'homophonie avec fr. *quai*, lequel au surplus paraît empr. br. : il y a eu réaction réciproque des deux mots.
4. Le fr. *haie* est emprunté au germanique.
5. Il n'y a pas d'autre équivalent sûr; cf. pourtant sk. *kak-ṣā* « ceinture », dont la rac. peut être KAGH.
6. De la même rac., gaul. **cassi-*, dans *Tricasses* « Troyes », *Bodiocasses* « Bayeux », et autres ethniques. Cf. aussi *kasek*.
7. A l'exacte imitation de fr. *bel-ette* dér. de *bel* > *beau*. V. le Dict. Hatzf., s. v. et cf. *dalif*.

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

Kaésour, s. m., ordure, puberté, vbr. *caitoir*, et cf. cymr. *cedor* « parties génitales » : se ramène à un celt. **katt-io-*, d'où procèdent aussi ital. *cazzo*, et fr. ancien *caiche* « membre viril ». Étym. inc.

Kafout, vb., avoir, mbr. *caffout*, « trouver, acquérir, avoir », corn. *cavel*, cymr. *caffael* id. : se ramènent à une variante KÄB de la rac. KÄP qu'on trouvera sous *kaout* et *kavout*[1].

Kafuni, vb., couvrir le feu de cendre, cf. mbr. *caffun* « couvrefeu ». Empr. bas-lat. *camīnāre* « entretenir le feu du foyer ».

Kagal, s. m., crotte : dimin. dér. du suivant.

Kac'h, s. m., excrément, mbr. *cauch*, corn. *caugh*, cymr. *cach*, ir. *cacc*, etc. : d'un celt. **kakko-*[2], gr. κάκκη, lat. *cacāre*, etc. (aucun rapport avec al. *koth*, ni même peut-être avec sk. *çák-ṛt* « excrément » et lit. *szìk-ti* « cacare »).

Kâl, kala, s. m., premier jour du mois, corn. et cymr. *calan*, vbr. *kalan*, ir. *calláin*[3], vir. *callaind*. Empr. lat. *kalendae* « calendes ».

Kaladur, s. m., dévidoir. Empr. bas-lat. **calatórium*, dér. du vb. *calāre*, « détendre, desserrer », lui-même empr. gr. καλάω.

Kalannad, s. m., étrennes : dér. de **kalann*. V. sous *kal*.

Kalar, s. m., boue, ordure, corn. *caillar* id. : pour **kag-eli-ar*, dér. secondaire du même radical que *kagal*. V. ce mot.

Kalken-éjenn, s. f., nerf de bœuf. V. sous *kalc'h*.

Kalet, adj., dur, cymr. *caled*, vbr. *calat*, ir. *calath*, gaul. *Calet-es* « le pays de Caux » (pierreux et en falaises) : d'un radical qui se trouve dans lat. *callum* « durillon » et sans doute dans fr. *caillou*[4].

Kalc'h, kall, s. m., testicules (peut-être aussi autrefois « pénis », cf. *kalken-*), cymr. *caill* id. : d'un celt. **kal-ko-*[5] et **kal-lo-*, qui se rattache à la même rac. que *kalet*. V. ce mot et le suivant.

Kalloc'h, adj., non châtré, vir. *callach*, etc., gael. *cullach* « verrat » : dér. de la seconde forme du précédent. Cf. *2 kell*.

Kalon, kaloun, s. f., cœur, corn. *colon*, cymr. *calon* id. : suppose un celt. **kal-onā*, qui contient, soit le radical du lat. *cal-idu-s* (viscère chaud

1. Sur ce genre d'alternances, cf. *1 aven*.
2. Et aussi **kako-*, comme en témoigne le précédent.
3. Cf. gael. *Calluin* « la fête du jour de l'an ».
4. Au moins en contamination de lat. *calculus*. Car on observera que sur toute la côte *caillou* signifie « rocher ».
5. Dont lat. *calc-ulu-s* est précisément le diminutif.

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

par excellence), soit celui du lat. *call-idu-s*, le cœur ayant souvent passé pour l'organe de l'intelligence[1]. — Conj.

Kalvé, kalvez, s. m., charpentier: pour **karv-ez*, cf. ir. *cairb-re*, tous deux dér. d'un radical **carb-* « chariot », d'où gaul. latinisé *carp-ent-um* « chariot », *carpentārius* « charron », *Carpentoracte* « Carpentras[2] », vbr. pl. *cerpit* « chariots » et cymr. *cerbyd* (empr. vir.), vir. *carpat*, ir. et gael. *carbad*, et peut-être aussi ir. *corb*, gael. *cairb* id. : apparentés au lat. *corbis* « panier » et au visl. *hrip* « bât ». — Mcb.

Kalz, adj., adv., beaucoup: soit **kal-es-*, dér. de la même rac. que *kal-et*, et signifiant « amas, monceau », cf. *kalza*[3]. — Conj.

Kalza, vb., entasser, amonceler: dér. du précédent.

Kambon, s. m., varangue: celt. **kamb-ono-*, dér. de **kamb-o-* (pièce de charpente courbe). V. sous *2 kamm*.

Kamboull (C.), s. m., vallon. V. sous *2 kamm* et *poull*.

1 Kamm, s. m., pas, corn. et cymr. *cam*, vbr. pl. *cemm-ein* « gradins », vir. *ceimm*, ir. *céim*, gael. *ceum* « pas » : soit un celt. **keng-men-*, dér. de **keng-ō* « je vais » (ir. *cing-im*, gaul. *Cingeto-rix* n. pr. « chef des marcheurs »[4], gaul. **keng-mino-* « chemin »[5]).

2 Kamm, adj., courbe, corn., cymr. et vbr. *cam*, vir. *camm*, etc., gaul. *cambo-* dans *Cambo-dūnum* « le côteau courbe » et autres n. pr. : rac. KEMB, cf. gr. κάμβ-ο-ς « lien », σκαμβ-ό-ς « tortu », κάμπ-τω « je courbe »; sans autre équivalent sûr. Voir plusieurs des mots suivants.

1 Kammed, s. f., pas, allure : dér. de *1 kamm*.

2 Kammed, s. f., jante de roue : dér. de *2 kamm*. Cf. *2 kant*, auquel on rattache aussi fr. *jante*.

1. Celui-ci aurait sur l'autre l'avantage d'exister en celt., corn. *cal*, cymr. *call* « habile» : ce qui, en passant, réduit à néant le trop ingénieux rapport qu'on avait établi entre lat. *callēre* « être fort en » et *callēre* « avoir des durillons » (cf. *kalet*). Mais ni l'un et l'autre ne se retrouvent en dehors du celto-latin. Quant à la rac. KAL « chaud », elle est latine, sanscrite et lituanienne, mais n'est représentée en celtique que par deux mots (Stokes, p. 331).

2. Donc nom de lieu signifiant « le Chantier ».

3. La filière est « dur — serré — dru — monceau ». De même lat. *multu* signifie étymologiquement « moulus, serrés, drus », Henry, *Mém. Soc. Ling.*, VIII, p. 171.

4. Deux radicaux s'en laissent rapprocher en dehors du celtique : phonétiquement, KHENG « boiter », sk. *khāñj-ati* « il boite », gr. σκάζω,, al. *hink-en*, etc. ; semantiquement GHENGH « marcher », sk. *jáṅgh-ā* « jambe », al. *gang* « marche », etc. Il a pu se produire une confusion entre eux, ou bien ils n'en faisaient qu'un seul à l'origine. Ces doublets de racines ne sont pas rares.

5. Latinisé en *camminus*, fr. *chemin*, ital. *camminare*, etc.

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

3 Kammed (T.), adv., jamais: identique à *1 kammed*[1].

Kammel, s. f., crosse pastorale: dér. de *2 kamm.*

Kampi, s. m., intérêt, usure. Empr. ital. *cambio*, « change, banque », lui-même du gaul. latinisé *cambium*. V. sous *kemm.*

Kampoulen (T.), s. f., boue: dér. du suivant[2].

Kampoull (C.), s. m., variante primitive de *kamboull.*

Kamps, s. f., aube du prêtre. Empr. lat. *cámisia* « chemise », et cf. *hiviz.*

1 Kân, s. m., chant: abstrait de *kana*. V. ce mot.

2 Kân, s. m., canal, tuyau, gouttière, cf. cymr. *caıon* « tuyau de paille » (vocalisme différent), ir. *conn-all* et gael. *conn-l-ach* id., gr. κάννα, « roseau, tuyau », lat. *canna*, d'où *canālis* « tuyau ».

Kañ, s. f., charogne, prostituée. Empr. fr. *cagne* « chienne » (injure)[3].

Kana, vb., chanter, cymr. *canu*, vir. *canim* « je chante », celt. **kan-ō*, lat. *can-ere*, *can-tu-s*, etc., got. *han-a* « coq » (al. *hahn*, d'où *henne* « poule » = ag. *hen*) : rac. KAN exclusivement celto-italo-germanique.

Kanab, s. m., chanvre. Empr. bas-lat. **canapis* < *cannabis*, lui-même empr. gr. κάνναβις, cf. ag. *hemp*, al. *hanf*, vsl. *konoplja* empr. roman.

Kanaber, s. m., chardonneret: dér. du précédent.

Kanastel, s. f., buffet, armoire. Empr. fr. ancien *canestel*, de **canistellum*, dimin. du lat. *canistrum*[4], lui-même empr. gr. κάναστρον.

Kanastr, s. m., tuyau de chanvre ou de lin: dér. de *2 kân.*

Kander, s. m., blancheur éclatante. V. sous *1 kann.*

Kanel, s. f., bobine. Empr. fr. *cannelle* « petit tuyau ». Cf. *2 kân.*

Kanévéden, s. m., arc-en-ciel: les deux premières syllabes équivalant à **kamb-neno-* suivi d'un suff., soit donc « courbe céleste », d'où « météore en forme d'arc ». V. sous *2 kamm* et *eñv.*

Kañfard, adj., s. m., galant, débauché, polisson. Empr. fr. *cafard*, avec nasalisation épenthétique et forte altération de sens.

Kaniblen (V.), s. f., nuage: exactement « ce qui se forme au ciel, couvre le ciel » ; préf. **ka-* ou **kan-*. V. sous **ke-* et *oabl*, et cf. *koabr.*

1. De même que *pas* négatif fr. est identique au substantif *pas*, abstrait de locutions telles que *il ne marche pas* « il ne fait pas un pas » ; en d'autres termes, un mot qui ne servait qu'à renforcer la négation est devenu la négation elle-même. Cf. *két*, etc.

2. Ce qui se trouve au fond d'un vallon ou d'une fosse.

3. Contrairement à ce que ferait supposer la sémantique, l'étymologie indique que le premier sens est postérieur : il y a eu peut-être confusion des deux mots *cagne* et *carogne*, peut-être influence sémantique de *goann* qui étymologiquement n'a, bien entendu, aucune relation à *kañ*. V. ce mot et cf. *gañ.*

4. « Corbeille », d'où « panier à vaisselle, égouttoir », etc., etc.

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

Kanien, s. f., vallée resserrée. Empr. espagnol *cañon* id.

Kanived (V.), s. m., toile d'araignée: variante de *kefnid(en)*.

1 Kann, adj., blanc, brillant[1], corn. et cymr. *can*, gael. *cann-ach*, « joli, aimable », gaul. *canto-* dans le n. pr. *Canto-benn-īnu-s* « à la pointe blanche » (montagne du Cant-al): soit un celt. **kand-o-*, cf. sk. *cand-rá-* « brillant », lat. **cand-ō* « j'enflamme » (dans le dér. *incendō*), *cand-idu-s* « blanc éclatant », *candēre* « resplendir ». Cf. *keüneüd*.

2 Kann, s. m., querelle, combat: a'strait du suivant.

Kanna, vb., blanchir, battre[2]: dér. de *1 kann*.

Kannad, s. m., messager, corn. *cannas*, vbr. *cannat* « caution »: soit un celt. **ko-gna-to-*[3]. V. sous **ke-* et *anat*.

1 Kanol, s. f., canal, chenal. Empr. lat. *canālis*. Cf. *2 kân*.

2 Kanol, s. m., canon. Empr. fr. altéré par dissimilation.

1 Kañt, cent, corn. *cans*, cymr. *cant*, vir. *cét*, gaul. *canton* id. : suppose un celt. **kn̥-to-* = i.-e. **km̥-tó-*, sk. *çatám*, gr. ἑκατόν, lat. *centum*, lit. *szimtas*, vsl. *sŭto*, got. *hund*, ag. *hund-red*, al. *hund-ert*, etc.

2 Kañt, s. m., cercle, van, tămis, etc., cymr. *cant* id.: soit un celt. **kanto-*[4] = **kamb-to-* = gr. καμπ-τό-ς, « courbé, infléchi ». V. sous *2 kamm*.

Kañten, s. f., fond du crible : dér. de *2 kañt*.

Kañtol, s. f., chandelle, mbr. *cantoell*, corn. *cantuil*, cymr. *canwyll*. Empr. lat. *candēla* (dont la rac. est sous *1 kann*).

Kañtréa, vb., rôder, vagabonder : cf. mbr. *quantren* « fureur », *cantreet* « couru çà et là », cymr. *canrhe* « poursuite », *cethreu* « pousser »: paraît contenir les deux éléments *gañt* et *rén*, soit le sens vague de « diriger ensemble ». V. ces mots et cf. *ambren*.

Kañttoul, s. m., millepertuis. V. sous *kañt* et *toul*[5].

Kañtved, s. m., siècle: ordinal de *kañt*.

Kañv, s. m., deuil, mbr. *caffon*, corn. *cavow*, vir. *cuma*, gael. *cumha* id.: d'un celt. **kama-wo-*, dér. de rac. KEMĂ, sk. *çam-ya-ti* « il se donne de la peine », gr. κάμ-νειν « se fatiguer ».

1. Cf. *loar-gann* = *kann-loar* « pleine lune ».
2. La filière est « blanchir — blanchir le linge — battre le linge pour le blanchir — frapper à tour de bras — se cogner ».
3. Impliquant l'idée de la *connaissance* d'un objet ou d'un fait *commune* à deux personnes. — Douteux : on eût dû avoir un cymr. **cygnat* (Loth).
4. C'est du gaul. latinisé **cantus* « cercle » que vient l'ital. *cantone* > fr. *canton* « division territoriale », fr. *de champ* = *de chant* « de côté », etc.
5. La plante à « cent trous », cf. le nom français.

Copyright Les Éditions d'Armeg Lyon 2008

Kañval, s, m., chameau. Empr. lat. *camēlus* > *camellus*.

Kaô, s. m., cave, grotte. Empr. fr. *cave*. Cf. *kéô*.

Kaoc'h, s. m., variante de *kac'h*. V. ce mot.

Kaol, s. m., chou, corn. *caul*, cymr. *cawl*. Empr. lat. *caulis*.

Kaoñ, s. m., variante de *kañv*. V. ce mot.

Kaot, s. m., bouillie de gruau ou de mil. Empr. bas-lat. *caldum* pour *calidum* « chaud » (cf. esp. *caldo* « sauce »).

Kaoter, s. f., chaudron, corn. *caltor*, cymr. *callawr*. Empr. lat. **caldaria* « chaudière », mais refait sur le type de *kaot*.

Kaouad, s. f., accès subit, ondée, dans vbr. *couhat glau* « averse », corn. *cowes*, cymr. *cawad* et *cafod* « pluie violente », vir. *cúa* « hiver », celt. **kaw-at-* « coup subit » : rac. KU et SKU « frapper », al. *hau-en* id., got. *skūra windis* « coup de vent », visl. *skūr*, ag. *shower* et al. *schauer* « averse », lit. *kaú-ti* « frapper », vsl. *kov-ati* « forger ».

Kaoued, s. f., cage. Empr. lat. *cavitās* au sens de *cavea*.

Kaouen, s. f., hibou (aussi *kaouan*), cymr. *cuan*, vbr. *couann*. Empr. bas-lat. *cavannus*[1].

Kaouled, adj., caillé: dér. de **kaoul*, cymr. *caul* « présure ». Empr. bas-lat. **coagulum* > **coaglo*.

Kaouñ, s. m., variante de *kaoñ*. V. ce mot.

Kaout, vb., trouver, acquérir, avoir: infinitif en *-out* (cf. *bout*) du radical *kab-*, variante primitive de la rac. KĒP KĀP « saisir » : gr. κώπ-η « poignée », lat. *cap-iō*, got. *haf-jan*, ag. *to heave* et al. *heben* « soulever », got. *hab-an*, ag. *to have* et al. *haben* « avoir ». Cf. *kafout* et *kavout*[2].

Kâp, s. m., cape. Empr. bas-lat. *cāppa*. Cf. *kabel*.

Kâr, s. m.: amour, amitié; parent, ami (sens vieilli, cf. lat. *cārus*): abstrait de *karout*. V. ce mot[3].

Karavel, s. f., brancard. Empr. fr. *caravelle*[4].

Karden, s. f., litière qu'on met à pourrir sur les chemins: altéré de mbr. *kar-del*[5] « fumier à charrier ». V. sous *karr* et *teil*.

1. D'où fr. *chouan*, altéré par étymologie populaire en *chat-huant*.

2. Les formes de conjugaison de ce verbe ne dépendent point de sa racine, et il n'appartient qu'à la grammaire de les analyser. Il suffira de dire ici qu'en réalité la conjugaison du vb. « avoir » en breton se rattache étroitement à celle du vb. « être », en sorte que « j'ai » se dit « à moi est » : Loth, *Mém. Soc. Ling.*, IV, p. 38. V. sous *bēza*.

3. Le pl. *kérent* « parents » se rapporte à une forme **karant-* (cf. le dér. *karantez* « amitié »), qui est l'ancien ppe présent du même vb. *kar-out*.

4. Cf. fr. *carabe* (vieilli) « chaise à porteurs ».

5. Conservé dans *kardélat* (V.) « épandre du fumier ».

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

Kardi, s. m., remise. V. sous *karr* et *ti*.

Karg, s. f., charge. Empr. bas-lat. *cárrica*, d'où fr. *charge*.

Karitel, s. f., étui à aiguilles : pour **garitel* « guérite, réduit, boîte », dimin. Empr. fr. ancien *garite* « guérite ».

Karn, s. m., sabot des solipèdes, corn. et cymr. *carn*, cf. galate κάρνον « trompette » [de corne] : soit un celt. **karno-* « corne » de même souche que lat. *cornu*, etc. V. sous *korn*.

Karnel, s. f., ossuaire, charnier. Empr. lat. (avec dissimilation de *r* en *l*) *carnāria*, pl. nt. pris pour un fm. sg.

Karô, s. m., cerf (aussi *karv*), corn. *carow*, cymr. *carw* id. : soit un celt. **kar-wo-*, lat. *cervus*, lit. *kárvė* « vache », al. *hiruz* > *hirsch* « cerf », exactement « le cornu ». V. sous *korn* et *karn*.

Karout, vb., aimer, cymr. *caraf*, ir. *caraim* « j'aime » : rac. KAR, cf. lat. *cār-u-s* « cher », al. *hure* « courtisane », sk. *cā́r-u* « aimable ».

Karr, s. m., charrette, cymr. *car*, vbr. et vir. *carr*, gaul. latinisé *carrus* (d'où fr. *char*), celt. **kars-o-* id. : cf. lat. *curr-u-s* « char », *curr-ō* « je cours », germ. **hors-a-* « cheval » (ag. *horse*, al. **hros* > *ross*, etc.).

Karrek, s. f., écueil, rocher, corn. *carrag*, cymr. *carrecc* > *careg*, vir. *carric*, ir. et gael. *carraig* id. (fr. *garrigue* venu du gaul.) : d'un celt. **kars-ekki-*, dér. de rac. KARS « dur »[1] ; cf. ag. *harsh* et al. *harsch*.

Karv, s. m., variante de *karô*. V. ce mot.

Karvan, s. f., mâchoire, ensouple de tisserand. — Étym. inc.[2].

Karvek, s. m., sauterelle : dér. de *karv*, et cf. l'autre sobriquet du même insecte, *karv-raden* « cerf de fougère ».

Karz, s. m., râclure, ordure : abstrait du suivant, et cf. *skarz*.

Karza, vb., râcler, nettoyer, cymr. *carthu*, vir. *cartaim*, gael. *cairt* id. : dér. d'une rac. KER et SKER, « séparer, trier », etc., sk. *apa-skar-a* « excrément », gr. σκώρ id., κρί-νω « je juge », lat. *cer-nō* « je discerne », *crī-bru-m* « crible », vsl. *skvrŭna* « ordure », etc. V. sous *krouer* et *skarz*.

1 Kas, s. m., haine, cymr. *câs*, ir. *cais* id. : d'un celt. **kassi-* = **kad-ti-*, cf. ag. *to hate*, etc. V. la rac. sous *keüz*.

2 Kas, s. m., mouvement, fougue : abstrait du suivant.

1. Un doublet de cette racine est KERT ou KART, got. *hard-u-s*, ag. *hard*, al. *hart*. Cf. en outre cymr. *carn* « monument consistant en un amas de pierres » (br. *Carn-ac*), ir. *carn*, gael. *càrn* (naturalisé en ag. sous la forme *cairn*).

2. Le second de ces sens paraît procéder de celui de « chariot », qui serait pour l'ensouple une appellation assez appropriée. V. sous *kalvez*. — Subsidiairement, le jeu de la mâchoire a-t-il été comparé à celui des deux ensouples ?

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

3 Kas, vb., envoyer, porter, conduire. Empr. fr. (normand) *casser* = fr. *chasser* « pousser devant soi », du bas-lat. *captiāre*.

Kastiza, vb., punir. Empr. lat. savant *castigāre*.

Kastréjenn, s. m., nerf de bœuf (aussi *kastr* tout court) : contient un radical gallo-lat. **castrum* « pénis », qu'il faut sans doute reconnaître à la base du lat. *castrāre* « châtrer ». Cf. *kalken-* et *éjenn*.

Kava, vb., creuser : dér. de *kav* variante de *kaô*.

Kavaden, s. f., trouvaille : dér. de *kaout*. V. ce mot.

Kavala, vb., insulter (traiter de rosse ?) : dér. de mbr. *cavall*, « roussin, bidet », cymr. *cafall*. Empr. lat. *caballus*. — Conj.

Kavan, s. f., corneille, chouette : variante de *kaouan*.

Kavas, s. m., fourchon d'un arbre (endroit où l'on peut s'y asseoir) : abstrait de *kavazeź* = *koazez*. V. ce dernier mot.

Kavel, s. m., berceau, corbeille, nasse, vbr. *cauell*; cf. gael. *cabhuil* « nasse ». Empr. bas-lat. *cavellum* « petit creux », dimin. de *cavum*.

Kavout, vb., prononciation lente de *kaout*. V. ce mot.

Kaz, s. m., chat, corn. et cymr. *cath*, ir. et gael. *cat*, gaul. *Cattos* n. pr.; cf. lat. *cattus* > fr. *chat*, probablement emprunté au celtique[1].

Kazarc'h, s. m., grêle, corn. *ceser*, cymr. *cesair*, ir. *casair* id., et gael. *casair* « tempête » : soit un celt. **kassri-*[2], pour **kad-tri-* « chute », de même rac. que lat. *cad-ere*; sans autre équivalent.

Kazek, s. f., jument, corn. *casec*, cymr. *caseg* id. : peut-être originairement « [cheval] de prix » (celt. **kassi-ko-*). V. la note sous *2 kaer*.

Kazel, s. f., aisselle, corn. *casal*, cymr. *cesail* id. : soit un celt. **koks-ali-*, dér. du mot correspondant à sk. *kákṣa* « aisselle », zd *kaṣa* « aisselle », lat. *coxa*, « cuisse, hanche »[3], ir. *coss* « pied », cymr. *coes* « jambe », etc.

Ke-, préfixe impliquant originairement conjonction, groupement, accession, parfois avec un sens très effacé : l'une des nombreuses formes que peut revêtir en breton, le préf. celt. **ko-* et **kom-*, corn. *co-*, *ce-* et *cev-*, cymr. *cy-* et *cyf-*, ir. *co-* et *cóm-*, gaul. et lat. *co-* et *com-* (*con-*), cf. la prép. lat. *cum* « avec ». Les autres formes, suivant la liaison qu'elles commandent, sont *ka-*, *kan-*, *kav-*, *kef-*, *kem-*, *keñv-*, *kev-*, *ko-*[4], etc.

1. Ag. *cat* et al. *katze* sont empruntés au latin.

2. La finale bretonne, complètement isolée, procède de la contamination avec *erc'h* « neige ». — Ern.

3. On sait combien les noms de parties du corps sont sujets à être pris l'un pour l'autre.

4. V. la plupart des mots commençant par ces syllabes. — Le préf. copulatif got. *ga-* = al. *ge-* est peut-être de même famille.

Copyright by Editions d'Artrey Lyon 2008

Kéar, s. f., logis, village, bourg, mbr. *caer*, corn. et cymr. *caer* (cf. ir. et gael. *cathair*). Empr. lat. *castra*, nt. pl. > fm. sg.

Kéaz, adj., malheureux, pauvre, cher[1], mbr. *quaez* « captif », corn. *cait-es* « servante », cymr. *caeth* « esclave », vir. *cacht* id., d'où gael. *cachd-an* « affliction », gaul. latinisé *-captos* à la fin d'un n. pr., lat. *cap-tu-s* ppe passé de rac. KÄP, cf. al. *haf-t* « prise », *-haft* (suff.) « doué de » (étymologiquement « pris de > susceptible »), etc. V. sous *kaout*[2].

Kébr, s. m., chevron (aussi *quibr* V.), corn. *keber*, cymr. *ceibr*, vbr. pl. *cepriou*. Empr. bas-lat. *caprio*, dér. de *capra* « chèvre ».

Kéded, kédez[3], s. f., équinoxe : exactement « égale durée » [du jour et de la nuit] : dér. de *1 keit*. V. ce mot.

Kéela, vb., rechercher ardemment, adorer : dér. de *kéél*, forme ancienne de *1 kél*[4]. V. ce mot, mais cf. Gloss. Ern., p. 531.

Kéf, s. m., tronc, mbr. *queff*, cymr. *cyff*. Empr. lat. *cippus*.

Kéfalen, s. f., soupe, ragoût : exactement « contenant du sel, assaisonné ». V. sous **ke-* et *holen* ou *c'hoalen*.

Kéfélek, s. m., bécasse : dér. de **kéfél*[5]. V. sous **ke-* et *ell*.

1 Kéfer, s. m., arpent[6], bois du soc de la charrue : composé du préf. **ke-* et du radical de *arat*. V. ces mots.

2 Kéfer, s. m., opposition, comparaison, proportion, cymr. *cyfer* id., vir. *comair*, « pour, contre » : soit donc un celt. **com-are* prép. impliquant juxtaposition conjointe. V. sous **ke-* et *ar-*.

Kéfilin, s. m. (aussi *kéfélin*), partie du bras attenante au coude (du coude à l'épaule ou du coude au poignet) : préf. **ke-* et *ilin*.

Kéfiniant, s. m., cousin au 4e degré : dér. de mbr. *queffin* = cymr. *cyffin* « contiguïté ». Empr. lat. *confinium* « contiguïté ».

Kéfleûé, adj. f., [vache] pleine. V. sous **ke-* et *leüé*, et cf. *kénep*.

Kéflusk, s. m., agitation, trouble. V. sous **ke-* et *luska*.

Kefn, s. m., dos, cymr. *cefn* id., gaul. *Cebenna* n. pr. « les Cévennes » : aucun équivalent sûr en dehors du celtique.

1. Ce dernier sens provenu de commisération affectueuse.
2. Pour le sens comparer lat. *captivus* > fr. *chétif*.
3. L'étymologie populaire a naturellement préfère cette seconde finale, où elle a eu l'illusion de retrouver le mot *deiz*.
4. Exactement « s'engouer de... comme d'une nouveauté ». Selon Gloss. Ern. ce serait **ko-selg-*, soit « poursuivre ensemble, avec effort ». V. le préf. sous **ke-* et la rac. sous *émolc'hi*.
5. Le long bec de l'oiseau étant comparé à un ergot.
6. Cymr. *cyf-air* « ce qu'on laboure » [en un jour].

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

Kefni (vieilli), s. m., mousse : soit un composé celt. **kom-mâkn-io-* « moussu ». V. sous **ke-*, *1 munn* et *kinvi*.

Kefniden, s. f., araignée (aussi *kañveniden* V.), cymr. *cyffiniaden* id. : soit « la fileuse », dérivation secondaire appliquée sur le radical **kom-spen-*. V. sous **ke-*, et pour la rac. comparer ag. *to spin*, al. *spinnen* « filer », gr. σπάω « je tire ».

Kéfrann, s. f., portion, cymr. *cyfran*. V. sous **ke-* et *rann*.

Kéfré, s. m., lien, vir. *cuimrech* id. : soit un celt. *kom-rigo-*, cf. lat. *corrigia* « courroie » et mhal. *ric* « lien ». V. sous **ke-* et *rumm*.

Kéfréder, s. m., homme pensif, réfléchi : dér. du suivant[1].

Kéfret, adv., ensemble, mbr. *queffret*, vbr. *-cofrit*, cf. cymr. *frit* et vir. *sreth* « série » : soit donc un celt. **ko-sr-to-*, équivalant à lat. *consertum* « arrangé ensemble », rac. SER dans lat. *ser-iēs* « rangée », gr. συν-είρ-ω « je lie ensemble », sk. *sar-at* « cordon », etc.

Kéfridi, s. f., message : soit « com-mission », V. sous **ke-* et *1 réd*.

Kégel, kégil, s. f., quenouille. Empr. vir. *cuicel*, lui-même empr. bas-lat. **conucula*, d'où fr. *quenouille* et al. *kunkel*.

1 Kégin, s. f., geai, cymr. ancien **cegin*[2], dér. secondaire par rapport à cymr. *ceg* « bouche » (souvent employé péjorativement), *ceg-u*, « dévorer avidement, crier », d'étymologie d'ailleurs inconnue : soit donc « le [gros] bec, le goulu, le braillard », etc. Cf. *gégin*.

2 Kégin, s. f., cuisine, corn. et cymr. *cegin*. Empr. lat. *coquīna* > *cocina*.

Kégit, s. f., ciguë, cymr. *cegid*, corn. *ceges*, vbr. *cocit-ou* pl. « endive ». Empr. lat. *cicūta* corrompu en **cucīta*.

Keida, vb., égaliser : dér. de *1 keit*. V. ce mot.

Kein, s. m., mbr. *queyn*, variante usuelle de *kefn*. V. ce mot.

Keini, vb., gémir, mbr. *queiniff*, cymr. *cuin* « plainte » (en justice), corn. *chen* « procès »[3], vir. *cóinim* « je déplore », ir. *caonim*, etc. : soit une base celt. **koi-n-*, dér. d'une rac. KEI[4], sans autre équivalent.

1. « Qui lie les idées ensemble, en fait des séries ». — Ou bien à rattacher, avec cymr. *cy-fryd* « unanime », *dy-fryd-u* « songer », *dy-fryd-ol* « pensif », à cymr. *bryd* « pensée » = corn. *brys* = vir. *breth* « jugement », dont on trouvera la rac. sous *barn* et *breût*. — Ern.

2. Dans un texte que me signale M. Loth, *chweddl y gegin* « la leçon du geai ». Du même, relevé dans la Méthode (récente) de Landivisiau, le pl. *kégined* « geais ». — Si le sens de *ceg* était originairement « bec », on en trouvera quelques similaires sous *keñkis*.

3. Pour le sens, cf. lat. *querēla* « plainte » > fr. *querelle*. La plus ancienne forme connue est vbr. *cuinhaunt* « ils pleureront ».

4. Peut-être KEIP, cf. lit. *sšëp-ti* « faire la grimace ». — Conj. Bzb. — Ou emprunt très ancien au germanique (got. *qainōn* « gémir », etc.) ?

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

Keinvan, s. m., gémissement : dér. du précédent.

1 Keit, s. f., durée, égalité, mbr. *quehit*, cymr. *cyhyd* « aussi long », etc. (de **hit* > *het*). V. sous *ke-* et *1 héd.*

2 Keit, s. f., filipendule : identique à *1 keit* (oscillations isochrones).

3 Keit, prép., pendant : identique à *1 keit* « aussi longtemps que ».

Keiza, vb., dégrossir, cf. ir. *caith-im.* « je consume, use, dissipe », et surtout sk. *çi-çā-ti* « il aiguise » ; sans autre répondant sûr.

Kéjein (V.), vb., mêler, brouiller, cf. cymr. *cyd-io* « unir » : dér. de *ket-*. Cf. aussi *kijout* et *digeiza.*

1 Kel, s. m., nouvelle, conte, mbr. *quehezl* (cf. *kééla*), cf. corn. *whethl*, cymr. *chweddl*, ir. *scél* = celt. **sq-etlo-* id. : soit donc un celt. **ko-sqetlo-*, dont le second terme est dér. de rac. SEQ « dire », gr. ἔνι-σπε « il dit », lat. ancien *in-sequ-e* « dis », vhal. *sag-ēn* (al. *sagen*, ag. *to say*), lit. *sak-yti* « dire » ; le 1er terme sous **ke-*.

2 Kel, s. m., cloison, cymr. *cell.* Empr. lat. *cella* « cellule ».

3 Kel, adv., forme assimilée de *ken* devant *l.*

Kéladur, s. m., doloire. Empr. lat. *caelatorium* « ciseau ».

Kélaoui, vb., publier : dér. de *1 kel.*

Kélastren, s. f., houssine : dér. d'une composition de **ke-* et *lâz*, avec rattachement artificiel à *1 kélen*. V. ces mots.

1 Kélen, s. m., houx, corn. *celin*, cymr. *celyn*, vir. *cuilenn*, ir. et gael. *cuilionn* id. : soit un celt. **kol-enno-*, cf. sk. *çal-á*, « baguette, aiguillon », gr. κῆλ-ο-ν « flèche », et surtout ag. *holly* et al. *huls* > *hulst* « houx » (le mot fr. est emprunté au germanique).

2 Kélen, s. m., leçon : préf. **ke-* et *3 lenn* (comme lat. *lectiō* > fr. *leçon* procède de *legere*). V. ces mots.

Kéler, s. m., noix de terre, mbr. *coloren* (pl. *kéler*), cymr. *cylor*, ir. et gael. *cularan* « concombre » : soit un celt. **kaluro-*, pour **karu-lo-*, apparenté au gr. κάρυ-ο-ν « noix », isolé par ailleurs[1].

Kéléren, s. f., feu follet, lutin. Empr. lat. *celer* « rapide ».

Kelf (C.), s. m., souche (cf. *kef*), cymr. *celff* « pilier », vir. *colba*, ir. et gael. *colbh* id. : cf. lat. *colu-men* « appui », *colu-mna* « colonne », *cul-men* « comble », *cel-su-s* « haut », et gaul. *cel-icno-n* « construction » ; la souche est commune aux deux langues, mais il se peut que le mot soit emprunté au latin.

1. Sans rapport avec *kraoñ* « noix », ni sans doute avec **kos-ulo-*, base de *kelcez* « noisetier ». V. ces mots.

Copyright les éditions d'Ansay Lyon 2008

Kelc'h, s. m., cercle, cymr. *cyrch*. Empr. lat. *circulus* > **circlus*.

Kelc'hen, s. f., collier : dér. du précédent[1].

Kéliénen, s. f., mouche, corn. *kelionen*, cymr. pl. *cylion*, vir. *cuil*, gael. *cuileag* id. : soit un dérivé celt. d'une base **kuli-*, qui ne paraît se retrouver que dans le lat. *culex* « moucheron ».

Kélina, vb., mettre bas : dér. de *kolen* (pl. *kélin*). V. ce mot.

1 Kell, s. m., variante de *2 kel*. V. ce mot.

2 Kell, s. m., testicule, cymr. *caill* id. : d'un celt. **kall-yo-*, de même origine que *kalc'h*. V. ce mot.

Kelléaz, s. m., premier lait d'une vache qui vient de véler, cymr. *cynllaeth* = celt. **kinto-lakt-*. V. sous *kent* et *léaz*.

Kellid, s. m., germe : dér. de *kell* ou *kall*[2].

Kélorn, s. m., baquet couvert, cymr. *cilurnn* > *celwrn*, vir. *cilornn*, gaul. *Cilurnum* (nom de lieu) : soit un celt. **kelurno-* pour **kelp-urno-*[3], cf. sk. *karp-ara* « pot », gr. κάλπ-η « urne », lat. *calpar* « vase à vin ».

Kelvez, s. m., coudrier : serait en celt. **koslo-widu-*, cf. corn. *col-widen* > *colwidhen*. Le premier terme est cymr. *coll-en* « noisette », vbr. *coll*, ir. *coll*, gael. *call-tuinn*, d'un celt. **koslo-* = **kosulo-*, lat. *corylus*, ag. *hazel*, al. *hasel(-nuss)*. Le second est *gwézen*.

Kember, s. f., confluent (Quimper). Cf. *aber*, *gouer* et *kémérout*.

Kembot, s. m., variante de *kombot*. V. ce mot.

Kéméner, s. m., tailleur : soit **kem-ben-er* « celui qui coupe pour assembler ensuite ». V. sous **ke-* et *béna*.

Kémenn, s. m., mandement, ordonnance, cymr. *cymmyn* id. : abstrait de l'empr. lat. *commendāre*. Cf. *mennout*.

Kément, adv., autant : exactement « conjointe (pareille) quantité ». V. sous **ke-* et *ment*.

Kémérout, vb., prendre, recevoir, accepter, mbr. *quempret* < *compret*, cymr. *cymmeraff* id. : dér. d'un celt. **kom-ber-o-* « compréhension ». La rac. est BHER, sk. *bhár-a-ti* « il porte », gr. φέρ-ω, lat. *fer-ō*, vir. *ber-im* et *do-biur* « je porte », got. *bair-an* (ag. *to bear*, al. *ge-bär-en* « enfanter »), vsl. *ber-ą* « je prends ». Le préfixe sous **ke-*. Cf. en outre *kember*, *argourou*, etc.

1. Cf. *kichen*, qui lui est un véritable mot celtique.
2. Plutôt au sens de « pénis » qu'à celui de « testicule ». V. ces mots, et la discussion détaillée, Gloss. Ern. s. v. *quellidaff*.
3. Il est difficile de ne pas songer à une influence, sur la finale, du lat. *urna*.

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

Kemm, s. m., change, échange, troc. Empr. bas-lat. *cambium*[1] (d'où fr. *change*). V. sous *kampi* et *eskemm*.

Kemmesk, s. m., mélange, cymr. *cymmysg*, vir. *cúmmasg*, cf. lat. *commiscēre*. V. sous **ke-* et *meski*.

Kempenni, vb., arranger. Empr. lat. savant *compōnere*[2].

Kempréd, adj., contemporain. V. sous **ké-* et *préd*.

1 Ken, adv., autant, cymr. *cyn* id. : identique au préf. *ken-*, qui répond dans plusieurs mots au préf. fr. *com-*, *con-*, et par conséquent au celt. **kom-*, redevenu mot indépendant comme indice du comparatif d'égalité. V. sous **ke-*, *kémeñt* et *ket-*.

2 Ken, adv., ne... plus : le même, devenu négatif en proposition négative, comme fr. *pas*, *point*, *mie*, *goutte*, etc. Cf. *két*.

Ken-, particule dont on verra le sens et l'origine sous *1 ken*. Exemple : *ken-lévénez* (con-jouissance) « félicitations ».

Kenavézô, kenavô : formule pour prendre congé; le sens originaire est « autant que sera », c'est-à-dire « jusqu'à ce que soit »[3].

Keñkiz, s. m., maison de plaisance, mbr. *quenquis*, cf. cymr. *caingc* et ir. *géc* « branche »[4], gael. *geug* id., sk. *çaṅk-ú* « pal ». — Conj. Ern.

Kenklaô, s. m., étrape, V. sous *kamm* et *klaô*.

Kendalc'h, s. m., maintien. V. sous **ke-* et *dalc'h*.

Kendamouez, s. f., émulation : répond à un celt. **kom-to-amb-(d)uk-ti-*, qui signifierait « le fait de se tourner vers [un but] en concurrence », et contiendrait une rac. suivie d'un suff. et précédée de trois préf. V. sous **ke-*, *1 da-*, *1 am-*, et la rac. sous *dougen*.

Keñderf, s. m., cousin, cymr. *cenfder*[5], vbr. *comnidder*, c'est-à-dire celt. **kom-nit-tero-*, formation équivalente à ce que serait en lat. **cum-nept-iu-s* « petit-fils d'un même [aïeul] »; cf. gr. ἀ-νεψ-τό-ς « cousin », qui a exactement ce sens; sk. *nápat* « fils, petit-fils », lat. *nepōs* (fm. *nept-i-s*), « petit-fils, neveu », al. *neffe* « neveu », etc. Cf. *kéveñderf* et *1 niz*.

Kenderc'hel, vb., maintenir. V. sous **ke-* et *derc'hel*.

Kendrec'hi, vb., convaincre. V. sous **ke-* et *trec'hi*.

1. Ce mot paraît d'ailleurs emprunté par le latin au celtique, où il se rattacherait à la rac. de *kamm*.
2. Ou *kem-penn-*, comme fr. *a-chec-er* (Ernault).
3. Sous-entendu « le plaisir de se revoir ».
4. Ce serait donc une maison « de branchages », ou « bâtie sous les branches », ou mieux « ornée de rinceaux » (???).
5. On voit que le br. a opéré une forte métathèse.

Copyright Les éditions d'Armeg Lyon 2008

Kéned, s. f., beauté: dér. du mbr. *quen* « beau », cymr. *cain*, vbr. *cein*, vir. *cáin*, ir. et gael. *caoin* id.: soit peut-être une base celt. **koi-ni-*, état fléchi de la rac. SKI > KI, « briller, reluire », qui se retrouve dans le got. *skei-n-an* (ag. *to shine*, al. *scheinen*, etc.).

Kénep, adj. f., (jument) pleine: préf. **ken-* et **ep* = celt. **epos* « cheval ». V. sous **ke-*, *ébeul* et *kéflevé*.

Kéniterv, s. f., cousine. V. sous *keṅderf*.

Kenn, s. m., peau, cuir, crasse de la tête[1], corn. et vbr. *cennen*, cymr. *cenn*, ir. *ceinn* id.: d'un celt. **kenni-*, qu'on peut rapprocher du visl. *hinna* « membrane » ou du visl. *skinn* = ag. *skin*[2] « peau ».

Keṅt, prép., avant, corn. *kyns*, cymr. *kynn* > *cyn*, ir. *cét-amus* « d'abord », etc., gaul. *Cintu-gnato-s* n. pr. « aîné », etc. Le même radical paraît signifier « nouveau » ou « dernier », selon qu'on l'envisage dans diverses langues: sk. *kan-iṣṭhá* « cadet », gr. καινός « récent », lat. *re-cens*, al. *hint-er* « derrière » et ag. *be-hind*, etc.: le sens primitif est donc « extrême »[3].

Keṅta, adj., premier: superlatif du précédent.

1 Keṅtel, s. f., leçon, cymr. *cathl* et *cathl-edd* « chant », ir. *cétal* id.: soit un celt. **kan-tlā* ou **kan-tlo-*[4]. V. sous *kana*.

2 Keṅtel, s. f., temps, heure (*e keṅtel* « à point ») : le même que le précédent, au sens de « mesure de chant », d'où « temps marqué, temps précis », etc.

Keṅtiz, adv., d'abord, aussitôt: contamination de *keṅt* et de **hastiz* « hâtivement ». V. sous *hast*, *atiz* et *astizein*.

Keṅtr, s. f., éperon, ergot, cymr. *cethr* « clou », corn. *center*, vir. *cinteir* « éperon »: d'un celt. **ken-tri-*, gr. κέντ-ρο-ν « aiguillon »[5], κεντέω « je pique »; cf. gr. κτείνω « je tue », sk. (*çnáth-a-ti*) *çnath-áya-ti* « il perce », indiquant une base primitive KEN.

1. Ainsi nommée en tant que « peau » morte.
2. Suivant que tombe ou demeure l'initiale mobile.
3. D'où « dernier » ou « premier », suivant qu'on envisage l'une ou l'autre extrémité de la série. Le vsl. cumule les deux sens : *konĭcĭ* « fin », et *is-koni* « depuis le commencement ».
4. Soit donc primitivement « leçon de chant », mot propagé sans doute par les maîtrises des paroisses. Cf. pourtant lat. *carmen* « poésie », mot appliqué dès le temps de Cicéron à tous les morceaux à apprendre par cœur.
5. D'où lat. *centrum* > fr. *centre*, le point où l'on *pique* le compas, pour tracer la circonférence.

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

Kentrad, adv., aussitôt : exactement « coup d'éperon » (sens conservé), influencé par la métaphore et la ressemblance de *kentiz*[1].

Kenver, s. m., variante usuelle de *kéfer*. V. ce mot.

Kéô, s. m., grotte : d'un celt. **kow-io-*, qui est de même souche que le lat. *cav-u-s* « creux » (lat. vulg. *covus* > espagnol *cueva*).

Kéôniden, s. f., variante de *kefniden*. V. ce mot.

Kéouez, s. m., variante de *kévez*. V. ce mot.

1 Ker, s. f., contraction de *kéar*. V. ce mot.

2 Ker, s. f., arête (d'un angle), cymr. *cer* « angulaire » : cf. provençal *caire* « coin ». Empr. fr. ancien **querre* < bas-lat. *quádrum*.

3 Ker, adj., cher (dans les deux sens du fr.), mbr. *quer*. Empr. fr. (normand) *quer* = *cher*. Cf. *kàr* et *karout*.

4 Ker, adv., aussi, autant : variante régulière de *ken*, comme *ar* de *ann* et *eur* de *eunn*. V. ces mots.

Kerkent, adv., aussitôt. V. sous *4 ker* et *kent*.

Kerkouls, adv., au reste, toutefois : exactement « en même temps » (cf. le sens du fr. *ce-pendant*). V. sous *4 ker* et *1 kouls*.

Kerdu, s. m., variante de *kerzu*. V. ce mot.

Kéré, s. m., cordonnier (aussi *kéréour* dér.), corn. *chereor*, cymr. *crydd*, ir. *cairem* id. : tous dérivés, par divers suffixes, d'un radical celt. **kar-* pour **karp-* « chaussure » ; cf. gr. κρηπ-ίς, lat. *carp-isculus*, lit. *kùrp-e*, etc.

Kérentiez, s. f., parenté : dér. de **karant-*. V. sous *kâr*.

Kérez, s. m., cerise (cymr. *ceiros*). Empr. bas-lat. *cerasia*.

Kerc'h, s. m., avoine, cymr. *ceirch*, d'un celt. **kork-yo-*, cf. mir. *corca*, ir. *coirce*, gael. *corc* id. : soit un celt. **kor-ko-*, dont la première syllabe rappelle celle du gr. κόρ-ο-ς « satiété », du lit. *szér-ti* « nourrir » (se dit des animaux) et du lat. *Cer-ēs*. — Conj. Meb.

Kerc'heiz, s. f., héron, corn. *cherhit*, cymr. *crychydd*, vbr. *corcid* « grue », ir. et gael. *corr* id. : supposent un radical celt. **korg-*, cf. gr. κέρχ-νω « je suis enroué », κερχ-νη-ίς « crécerelle », vsl. *kragujĭ* « épervier », vhal. *hreigir* > al. *reiher* « héron ». Onomatopée primitive[2].

1 Kerc'hen, s. m., tour de cou, poitrine : le sens étymologique est simplement « contour ». Empr. lat. *circinus*. Cf. *kelc'hen*.

1. *Kentré* est le même mot, mais avec finale imitée des adverbes et amenée par le sens adverbial. Cf. *adâlek*. — Voir une étymologie plus archaïque au Gloss. Ern., p. 537.

2. Cymr. moderne *cregyr* « héron » se rattache de même à *cregu* « être enroué ».

Copyright Les éditions d'Armeg Lyon 2008

2 Kerc'hen (V.), s. f., mystification, conte plaisant : dér. de *kerc'h*, comme qui dirait « donner de l'avoine à qqun » pour « lui en donner à garder ». — Conj. Ern. (très plausible).

Kerc'hout, vb., chercher, corn. *cerches*, cymr. *cyrchu*. Empr. lat. *circāre* > fr. *chercher*, « faire le tour de > explorer ».

Kerluz, s. m., loche de mer : soit *ker-lus* « brochet géant ». Le premier terme est cymr. *caŵr* « géant » (cf. *keûreuk*), ir. *caur* « héros », gaul. n. pr. Κάυαρος, sk. *çûra* « héros », gr. κῦρος et κόρτος, etc. Le second est empr. fr. ancien *lus* « brochet » (lat. *lūcius*).

Kern, s. f., trémie, tonsure[1]; sommet de la tête. Empr. bas-lat. **cerna* « crible », de *cernere*. V. sous *krouer* et *karz*.

Kerné, Kernéô, s. m., la Cornouaille, cymr. *Cernyw*, du nom de la peuplade brittonique dite en latin *Cornovii*[2].

Kernigel, s. f., vanneau, cymr. *cornicell* « pluvier ». Empr. bas-lat. **cornicilla* « petite corneille ». Ou simple variante de *kornigel*, à cause des allures du vol du vanneau. V. ce mot. — Conj. Ern.

Kerreiz (C.), adj., paisible, modeste. V. sous **ke-* et *reiz*[3].

Kers, s. f., possession, jouissance, vir. *cert* « droit » (adj. et subst.); cf. lat. *cer-tu-s* (mbr. *querz* « certes »), qui est le ppe passé primitif de *cer-n-ere* « juger ». V. la rac. sous *karz*.

Kersé, adj., étrange : exactement « possédé en propre, privé, particulier » (euphémisme); dér. du précédent.

Kerz, kerzed, s. m., marche, allure, corn. *kerd* « route », cymr. *cerdded* « marche », vbr. *credam* « je marche », vir. *ceird* « voyage » : soit un celt. **krid-i-* > **kerd-i-*, qui paraît se rattacher à la rac. KRID et SKRID de l'al. *schreit-en* « marcher ».

Kerzin, s. m., alise : abstrait de *ker-zin-en*, s. f., « alisier, alise », cf. corn. *cerden*, cymr. *cerddinen* et ir. *caorthain*[4], ir. *cair* « baies » et gael. *caor* « alise »; la base celt. **kar-* équivaut à **karp-*, soit gr. καρπ-ός « fruit », καρπ-ών « baie », lat. *carp-ere* « cueillir », ag. *harv-est* « moisson », al. *herb-st*, « vendange, automne ». — Conj. Ern.

Kerzu, s. m., décembre (aussi *kéverdu* V.), mbr. *qeverdu* id. : équivaut à

1. Par passage naturel du sens de « crible » à celui de « couronne ». Cf. pourtant les deux articles *cern* dans Loth, *Mots latins*.
2. Qui a colonisé les deux péninsules de ce nom.
3. Et cf. pour le sens et la formation lat. *correctus* « correct ».
4. La seconde partie du mot identique à *tann*, « arbre, chêne ». V. ce mot.

Copyright la librairie d'Amay Lyon 2008

un cymr. **cyfor-ddu* « tout noir », ainsi nommé par contraste à *mis dù* « le mois noir » qui est « novembre ». V. sous *dù* et *2 kéfer*[1].

1 Kést, s. f., corbeille, ruche, cymr. et vbr. *cest* « panier », d'où « ventre, panse » (cf. ag. *chest* « buste »). Empr. lat. *cista*.

2 Kést, s. f., quête. Empr. fr. ancien *queste*.

3 Kést, s. m. pl., vers intestinaux : le même que *1 kést*[2].

Két, particule négative : étymologiquement, le même que le suivant, devenu comme *1 ken* un mot isolé avec le sens de « autant » ; au point de vue du sens, cf. également *2 ken*[3].

Két-, préf. au sens de fr. *com-*, *con-*. V. sous *gañt*[4].

Keû, s. m., variante de *kéò*. V. ce mot.

1 Keûlé, s. m., variante de *kaouled*. V. ce mot.

2 Keûlé, adj. f., variante de *kefleùé*. V. ce mot.

Keûneûd, s. m., bois à brûler, corn. *kunys*, cymr. *cynnud* (et *cynnen* « allumer »), gael. *connadh*, vir. *condud* id. : soit un celt. **kond-uto-* « combustible », dér. de la même rac. que *1 kann*. V. ce mot.

Keûnujen, s. f., imprécation : de même formation que *kunuda*.

Keûreûk, s. m., saumon-coureur : correspond à ce que serait en cymr. **cawr-eog* « saumon géant ». V. sous *kerluz* et *éok*.

Keûruz, s. m., petite anguille. V. sous **ke-* et *ruza* (reptile).

Keûsteûren, s. f., mauvais ragoût. Empr. esp. *cocedura* « cuisson[5] ».

Keûz, s. m., regret, chagrin, corn. *cueth* id., cymr. *cawdd* « colère », *coddi* « offenser » : d'un celt. **kād-os*, gr. κᾶδος > κῆδος « chagrin », got. *hatis* « haine » (ag. *to hate*, al. *hass*). Cf. *1 kas*.

Kévalen, s. f., variante de *kéfalen*. V. ce mot[6].

Kévatal, adj., proportionné, équivalent, mbr. *attal* id. et préf. **ke-*. V. ce mot, et *talvout* (ici précédé du préf. **ad-*), soit donc une formation celt. **kom-at-tal-o-* (serait en fr. « *co-re-val-ant »).

Kéved (V.), s. m., quenouillée. Empr. fr. ancien *eschevete* « échevette », en prononciation normande.

1. Cymr. *cyfor* « tout contre », d'où « complètement ».
2. Abstrait de locutions telles que *tersien kést* « fièvre de ventre », comprise comme « fièvre de vers » (euphémisme).
3. Soit *né két bráz* « pas si grand » pour « pas grand ».
4. La nasale disparue à cause de l'atonie constante du préfixe.
5. On sait que, dans toutes les langues, les mots empruntés prennent aisément une acception péjorative.
6. D'une manière générale, on cherchera sous l'initiale *kef-* tous les mots qu'on ne trouvera pas sous l'initiale *kec-*.

Copyright les éditions d'Ansay Lyon 2008

Kévenderf, s. m., cousin issu de germain, cymr. *cyfyrder* = celt. **ko-wir-* avec un suff. commun dans les noms de parenté, soit donc « arrière-petit-fils de même [aïeul] »; cf. cymr. *wyr* « petit-fils »[1].

Kévez, s. m., jeune bois pliant : soit un celt. **ko-widu-* « [bois] qui fait [encore] partie de l'arbre ». V. sous **ke-* et *gwézen*.

Kévia, vb., creuser : dér. de *kéó* (*kev*). V. ce mot.

Kéviniterv, s. f., cousine : fém. de *kévenderf*.

Kéz, adj., variante moderne par contraction de *kéaz*.

Ki, s. m., chien (pl. *koun*), corn. *ki*, cymr. *ci*, ir. *cú* (gén. vir. *con*), gael. *cù*, etc. : d'un celt. **kū* (pl. *kun-es*); cf. sk. *çoā* (gén. *çun-ás*), gr. κυών (pl. κύν-ες), lit. *szů* (gén. *szuñ-s*); lat. et germ. amplifiés, lat. *canis*, ag. *houn-d*, al. *hun-d*.

Kia, vb., supporter, résister : dér. récent du précédent[2].

Kib, s. m., cercle de moyeu, coque, pot, cymr. *cib*. Empr. lat. *cūpa*.

Kibel, s. f., cuve, baignoire. Empr. bas-lat. **cūpella*.

Kik, s. m. (aussi *kîg*), chair, viande, mbr. *quic*, corn. *chic*, cymr. *cig*, vir. *cich* « mamelle ». — Étym. inc.

Kidel, s. f., filet qu'on tend [comme une chaîne] entre deux pieux, cymr. *cidell* id. Empr. bas-lat. **catilla*[3], altéré de **catēlla*, dimin. de *catēna* « chaîne »; cf. cymr. *cadwyn* « chaîne » empr. lat.

Kigen, s. f., muscle : dér. de *kîk*.

Kichen, prép. dans la locution *é kichen* « auprès », équivalant à ce que serait lat. *in circinō*, « dans le contour, aux environs », cymr. *cyrchyn* « environnant », vir. *cercenn* id.; d'un celt. **kerk-inno-*, cf. gr. κρίκ-ο-ς « cercle », lat. *circus*, *circum*, *circā*, etc., sk. *cakrá* « roue », gr. κύκλος, ags. *hwéol* > ag. *wheel*[4]. Cf. *kelc'h* et *kerc'hen*.

Kijout, vb., rencontrer : dér. de **ket* « avec ». V. sous *két* et cf. *kéjein* (ce que serait un mot fr. « *ensembler »).

1. Voir ce mot sous *douaren*. Le mot breton a été altéré sous l'influence analogique de *kenderf*. V. ce mot et *kénitero*.

2. Une dérivation ancienne eût donné **kouna*. — Au point de vue du sens, « faire le chien » peut signifier l'un et l'autre.

3. Le fr. *guideau* et l'ag. *kiddle* sont empruntés respectivement au breton et au cymrique.

4. Ces derniers mots ont un *l* au lieu d'un *r*, et cependant il est difficile de ne pas supposer une affinité préhistorique. — Récemment (*Mém. Soc. Ling.*, X, p. 340) M. Ernault a séparé *kichen* de cette souche et l'a rattaché à la même formation que *kéjein* et *kijout*.

Copyright by Editions d'Ainay Lyon 2008

Kil, s. m., dos, mbr. *quil*, corn. *chil* « nuque », cymr. *cil*, ir. *cúl*, gael. *cùl* « dos » : soit un celt. **kūlo-* = lat. *cūlus*[1].

Kildrô, adj., inconstant, volage : le sens est celui d'un composé fr. qui serait « tourne-dos ». V. sous *kil* et *trô*.

Kiļek, s. m., coq (aussi *kiļok*), corn. *chelioc*, cymr. *ceiliog*, vir. *cailech*, gaul. *Caliācos* n. pr. (?) : d'un celt. **kal-yāko-*, dont la rac. est celle de gr. κα-λέω « j'appelle », lat. *cal-āre*[2], etc.

Kiļéri, s. m., ortolan. Empr. fr. ancien *guilleri* « chant du moineau »[3].

Kiļévardon, s. m., porc frais, mbr. *guillevarden* (aussi injure) : le premier terme doit être *kik*, soit donc « viande de Leeuwarden », sobriquet qui peut se rattacher à quelque particularité d'approvisionnement des Bretons pêcheurs dans la mer du Nord. — Conj.[4]

Kilc'ha, vb., cligner, bigler : contamination inverse de *bliñgein*.

Kiļok, s. m., variante de *kiļek*. V. ce mot.

Kiļorou, s. m. pl., avant-train de la charrue [où se trouvent les roues], mbr. *quilhorou*, etc. : pour **kilc'h-ior-ou*, pl. d'un dér. collectif de *kelc'h*. V. ce mot et cf. *kichen*. — Ern.

Kilvid (C.), s. f., coudraie. V. sous *kelvez*.

Kilvizia, vb., charpenter : dér. de *kalvez*. V. ce mot.

Kimiad, s. m., congé, adieu. Empr. bas-lat. *commeātus* « approvisionnement de voyage », d'où vient aussi le fr. *congé*.

Kiñ, s. m., écorchure, portion écorcée : abstrait du suivant.

Kiña, vb., écorcher, écorcer : dér. de *kenn*. V. ce mot.

Kiñkla, vb., parer : originairement « orner de bijoux » (cf. *kiñklérézou* « affiquets »), dér. de l'empr. fr. altéré *clinquant* ou *quincaille*.

1. Sans équivalent connu ailleurs. — Dans le composé *kildant* « molaire » (dent de derrière), le second terme régit le premier, conformément à la loi générale indo-européenne; au contraire, dans *kildourn* « revers de la main », le premier terme régit le second, à la façon d'une juxtaposition bretonne moderne. Cette observation, qui est faite ici une fois pour toutes, s'applique à un nombre considérable de compositions bretonnes, de structure et, par suite, d'époque toutes différentes. Il en est qui opposent l'un à l'autre les deux types : *dourgi* et *ki dour* « loutre » (chien d'eau).

2. Bien entendu sans aucun rapport avec ag. *to call*, qu'on trouvera sous *galcaden*.

3. Onomatopée du même genre que *ftlip*. V. ce mot.

4. Non pas que la Frise soit spécialement célèbre pour ses porcs, ni que Leeuwarden fût jamais un port qui en trafiquât; mais simplement parce que les marins, après avoir longtemps vécu de salaisons, étaient heureux, en prenant terre, de s'y ruer en cuisine et d'y manger de la viande fraîche. — Au point de vue phonétique du moins, cette étymologie bizarre est irréprochable : la gutturale finale a dû disparaître comme dans *drou-liver* « mauvais teint »; et l'initiale frisonne du nom de L. est un *l* suivi de *y* semi-voyelle, qui a sonné aux oreilles bretonnes exactement comme un *l* mouillé.

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

Kiñen, s. m., ail, corn. *kennin* « oignon », cymr. *cenin* et vir. *cainnenn* id. : d'un celt. **ka-niĕn-*, dér. d'un radical **kap-* accusé par gr. κάπ-ια « ail » et lat. *caep-a* « oignon ».

Kiñez, s. m., guigne. Empr. fr. bretonisé.

Kiniad, s. m., chantre d'église : dér. de *kana*. V. ce mot.

Kiniden, s. f., variante de *kefniden*. V. ce mot.

Kinnig, s. m., offre (aussi *kennig*), cymr. *cynnyg* = **cyn-dwg*, soit fr. « il com-porte, con-duit » : abstrait du vb. *kinniga*, qui est une juxtaposition équivalente à **ken-douga*. V. sous **ke-* et *dougen*.

Kinvi, s. m. (*kivini* V.), variante usuelle de *kefni*.

Kioc'h, s. f., bécassine, cymr. *giach*. Onomatopée.

Kiriek, s. m., fauteur, complice : soit un adj. celt. **karyā-ko-* « blâmable », dér. de **kar-yâ* « blâme » > vir. *caire* id. ; cf. mbr. *carez* « blâme », br. *karé* (V., et *karéein* « blâmer »), corn. *cara*, cymr. *caredd* et *cerydd*, lat. *car-ināre*, lett. *karinât*, « agacer, exciter », lit. *isz-ker-nóti* « médire de », vsl. *kar-ati* « punir », etc. Cf. *digarez*.

Kirin, s. f., pot à crème pour le beurre. Empr. scandinave, visl. *kirna* « vase à baratter », d'où aussi anglais *churn*. — Conj.

Kistin, s. m., châtaigne. Empr. bas-lat. *castânia* (< *castanea*).

Kivioh, kivij, s. m., tan, cymr. *cyffaeth* id. : soit un dér. **confectium* « apprêt » de l'empr. lat. *confectus*, « apprêté, confit ».

Kivioul, adj., bourru, fantasque : le sens primitif est simplement « volontaire », soit **kev-ioul*. V. sous **ke-* et *ioul*.

1 Kiz, s. m., recul : originairement « le fait d'aller »[1] : dér. de la rac. signifiant « aller », cf. *kae* « va », *kit* « allez », corn. *ke*, vir. *ro-chi-m* « j'atteins », gr. κί-ω « je vais », κι-νέ-ω « je meus », lat. *ci-eo* « j'excite », *con-ci-tu-s* « fougueux », etc. Cf. la conjugaison de *mont*.

2 Kiz, s. f., variante de *giz* (le *g* pris pour une mutation).

Kizel, s. f., ciseau. Empr. bas-lat. *cīsellus* (de *caedō* > *cīdō*).

Kizidik, adj., sensible, susceptible : exactement « qui recule ou se rebiffe, se replie » [comme la sensitive] ; dér. de *1 kiz*.

1 Klañ, s. m., variante masculine de *klann* = *glann*.

2 Klañ, < **klañv**, adj., malade, mbr. *claff*, corn. et cymr. *claf*, vir. *clam* « lépreux », ir. *clamh*, gael. *cloimh* « gale » : d'un celt. **klam-o-* « malade »,

1. Le sens « retour, recul » a été abstrait de locutions telles que *dont war hé giz* « venir à son aller », c'est-à-dire « retourner d'où l'on était venu ».

Copyright by Editions d'Auray, Lyon 2008

rac. KLÊM et KLÄM, sk. *klām-ya-ti* « il est épuisé », gr. κλαμ-αρό-ς « faible » (Hesych.), lat. *clēm-ens*[1]. — Mcb.

Klaô, s. m., ferrement, outil en fer (cf. *kenklaô*), nœud[2]. Empr. bas-lat. **clavus* < lat. *clāvus* « clou ».

Klaouein (V.), vb., creuser, cymr. *claddu* id., vir. *claidim* « je creuse » : d'une rac. à sens vague, « frapper, endommager, briser, creuser »[3], qu'on retrouvera sous *klâz*, *kleùz*, *klézé*, *koll*, etc. V. ces mots.

Klaouier, s. m., étui à aiguilles : dér. de *klaô*.

Klaoustré, s. f., gageure : altéré de mbr. *coustelé*, cf. cymr. *cywystl* (avec un suff. en plus). V. sous **ke-*, *gwestl* et *gloestr*.

Klask, s. m., recherche : abstrait de *klask-out*, cymr. *clasgu* < *casglu* « chercher ». Empr. bas-lat. **quaesiculāre*, fréquentatif de *quaerere*. — Ern.

Klav, s. m., variante de *klaô*. V. ce mot.

Klâz, s. m., tranchée, cymr. *cladd* « fosse », vir. *clad* et ir. *cladh*, gael. *cladh* « cimetière » et *cladhaich* « fouir » : d'un celt. **klado-* avec *a* bref (cf. gaul. n. pr. *Vindo-clad-ia* « la tranchée blanche »); rac. KLAD. V. sous *klaouein* et *kleùz*.

1 Kleiz, adj., gauche, corn. *gledh*, cymr. *kled* > *cledd*, vbr. *cléd*, vir. *clé* > *cli*, ir. et gael. *cli* id. : d'un celt. **kli-yó-*, dér. de rac. KLI, « s'incliner, obliquer », sk. *çráy-a-ti* « il s'appuie », gr. κλί-νω « je m'appuie », lat. *clī-vu-s* « pente », *clīvius*, « escarpé, [augure] défavorable », *in-clī-nâre*, etc., vir. *clóin* et gael. *claon* « gauchi », lit. *szlë-ti* « pencher », ags. *hlēn-an* > ag. *to lean* « s'appuyer », al. (*sich*) *lehnen* id., got. *hleid-uma* « gauche », etc.

2 Kleiz, s. m., craie : altéré pour **kreiz*. Empr. lat. *crēta*[4].

3 Kleiz, s. m., mouron, cf. cymr. *clais* « scabieuse sauvage »[5].

1 Kleizen, s. f., pène : dér. de *1 kleiz*[6].

2 Kleizen, s. f., cicatrice, cymr. *creithen*, cf. gr. χαραχ-τό-ς, « gravé, entaillé ». Origine indécise; mais en tout cas paraît contaminé de *2 kleiz*[7].

1. Sens primitif « mou » (?), d'où « indulgent, affable ».
2. Ce dernier sens procède de celui de « ferrement ».
3. Mais influencée, dans sa dérivation, par la souche du celto-lat. **covāre cavāre* « creuser »; cf. *kaô* et *kéô*.
4. Pour la finale, cf. *moneiz*. Pour le mot même, cf. *prt*.
5. Les autres sens du cymr. pourraient indiquer un rapport avec *glâz*. V. ce mot.
6. La pièce qui est « à gauche » de la gâche.
7. A cause de l'aspect blanc et crayeux d'une plaie qui s'est cicatrisée normalement. — Conj.

Copyright by éditions d'Ansay, Lyon 2008

Klemm, s. f., plainte, reproche : abstrait de *klemma*. Empr. fr. *clamer* [sg. 3 *il claimet* « il réclame »], du lat. *clāmāre*.

Kleñved, s. m., maladie (et *kleñvel* vb.) : dér. de *klañv*.

1 Klèô, s. m., l'attirail de la charrue : exactement « les ferrements », collectif auquel correspondrait un lat. **clāvium*. V. sous *klaô*.

2 Klèô, s. m., ouïe : abstrait de *klévout*. V. ce mot.

1 Kléren, s. f., pièce principale de la claie, mbr. *clezren*, cymr. *cledr*, « barrière, grille ». Empr. bas-lat. **clātria*, dér. de *clātrī* pl.[1]

2 Kléren, s. f., glace légère à la surface de l'eau, mbr. *clezrenn* « glace » : pour **glezr-*, qui suppose une base celtique **glid-* = **gl-d-*, très voisine, sous cette forme, de ag. *cold* et al. *kalt* « froid » ; cf. lat. *gel-u* et *gl-ac-iē-s* montrant les deux états de la rac. GEL[2].

Klét, adj., à l'abri, cymr. *clyd* « lieu abrité », vir. et gael. *cleith* « cachette » : soit un celt. **klito-* < *kl-to-*, ppe passé de la rac. KEL « cacher », lat. *oc-cul-tu-s* de forme identique ; cf. cymr. *cel-u* « cacher », vir. *cel-im* « je cache », lat. *cēl-āre*, al. *ver-hehl-en*, etc.

Kleûr, s. m., limon de charrette, cymr. *claur* > *clawr* « planche », vir. *clár* id. : soit un celt. **klāro-*[3], sans autre équivalent.

1 Kleûz, s. m., fossé, haie[4], corn. *claud* et cymr. *clawdd* « fosse » : d'un celt. **klādo-*, rac. KLAD. V. sous *klâz* et *klézé*.

2 Kleûz, adj., creux, vide. Empr. fr. altéré, et cf. *klaouein*.

Kleûzen, s. f., arbre creux : dér. de *2 kleûz*.

Kleûzeur, s. m., métathèse de *kreûzeul*. V. ce mot.

Klévout, vb., entendre (aussi *klévet*), corn. *clewas*, cymr. *clywed* et *clyw*, ir. *cluinim* et gael. *cluinn* id., vir. *clú* « renommée », etc. : d'une rac. KLEW, réduite KLU, largement représentée partout, sk. *á-çrav-a-t* « il entendit » et *çráv-as* « gloire », gr. κλύ-ω « j'entends » et κλυ-τό-ς « illustre », lat. *in-clu-tu-s* id. et *glōria* (pour **clo-ves-ia* = sk. *çrav-as-yâ*), vir. *clo-th* et vbr. *clot* « renommée », ags. *hlūd* > ag. *loud* « à haute voix », et cf. ag. *to listen* « écouter », al. *laut* « son », etc.

1. « L'ensemble des barreaux ou la pièce maîtresse qui les relie entre eux ».

2. L'*s* initial de *sklér* (V.) n'est pas clair ; mais il ne le devient pas davantage en tirant *2 kléren* de *1 kléren* au sens de « ratissoire », d'où « ratissure ». Au contraire, le changement de *g* initial en *k* n'est pas un fait isolé.

3. Le rapprochement phonétique est irréprochable ; mais le changement de sens est bien surprenant.

4. Le second sens est sûrement postérieur : il procède du rapprochement avec fr. *clôture* (destination commune aux fossés et aux haies).

Copyright by Editions d'Ainay Lyon 2008

Klézé, s. m., épée, mbr. *clezeff*, corn. *cledhe*, cymr. *cleddyf*, vir. *claideb* (> ir. *clóidheamh* et gael. *claidheamh*)[1] id. : d'un celt. **klad-ebo-*, cf. sk. *khadga* « épée » pour **kald-ga-* (?), tous deux de rac. KLAD « frapper » ; gr. κλαδαρός « fragile » et κλαδεύειν « émonder », lat. *clād-ēs* « désastre » et *gladius* pour **clad-io-* « glaive », russe *klad-u* « je mutile », etc. Cf. *klaouein*.

Kliked, s. m., loquet. Empr. fr. ancien *cliquette*.

Klîn (V.), s. m., pli du genou ou du coude. V. sous *glîn*.

Klipen (C., V.), s. f., crête, huppe, sommet : semble une contamination de *kribel* et *kriben*, avec influence de *penn*.

Klisia, vb., effleurer, s'écorcher. Empr. fr. *glisser*.

Kloarek, s. m., clerc, corn. *cloirec*, vir. *clérech*, ir. et gael. *cléireach*. Empr. lat. *clēricus* (de *clērus* « clergé » > ir. et gael. *cléir*).

Klôk, adj., complet : comme qui dirait « [dur comme] pierre > inséparable », corn. et cymr. *clog* « rocher », vir. *cloch* « pierre », dér. de la même rac. que *kalet*. V. ce mot et cf. *klôpenn*.

Klogé, s. f., métathèse pour **koglé*. V. sous *koklé*.

Klôgôren, s. f., ampoule : dér. de **klog* « cloche ». Empr. bas-lat. **cloca*, pour *clocca*. V. le mot suivant.

Klôc'h, s. m., cloche, corn. et cymr. *cloch*, vir. *clocc* id. : d'un celt. **klokko-*, qui a donné par emprunt bas-lat. *clocca* > fr. *cloche*, ag. *clock* « horloge », al. *glocke* « cloche ». — Étym. inc.

1 Kloc'ha, vb., agacer [les dents] : dér. de *klôc'h*. V. les précédents[2].

2 Kloc'ha, vb., glousser ; cf. gael. *cloch* « petite toux » et *cloch-ranaich* « respirer bruyamment », lat. *clōcīre* « glousser », fr. *kloké* « glousser » (Bas-Maine Dn) et ag. *to cluck*. Onomatopées, et cf. *sklôka*.

Klôpenn, s. m., crâne : pour *klok-penn* « rocher de la tête », cf. cymr. *penglog*, ir. *cloigionn* et gael. *claigionn* (= **cloc-cenn*). V. sous *klôk*.

Kloren, (V.) s. f., boîte : jadis « cosse, pellicule », variante dialectale[3] de

Klosen, s. f., gousse, cosse, enveloppe, boîte. Empr. fr. *cosse*, contaminé de *klôz* « fermé ». V. ce mot et cf. *kos*.

1. D'où le composé *claidheamh mór* « grande épée » > ag. *claymore*.
2. Comme qui dirait « y faire venir des ampoules », expression pittoresque et énergique.
3. Sans doute influencée par le vb. fr. *clore*.

Copyright by Editions d'Auray, Lyon 2008

Klouar, adj., tiède, doux; cf. gr. χλι-αρό-ς et al. *lau* (pour **hlau*, visl. *hlær*) id.; sans autre équivalent appréciable[1].

Klouéden, s. f., claie, corn. *cluit*, cymr. *clwyd* id. Empr. bas-lat. *clēta*, d'où vient aussi fr. *claie*.

Klôz: adj., clos; s. m., enclos. Empr. fr.; cf. *klosen*.

Klôzennek, adj., dissimulé, sournois: dér. du précédent.

Klûd, s. m., juchoir: soit originairement « construction », cf. cymr. *cludo* « amonceler », *cludedig* « entassé », vbr. *clut-gued* « amas », *clut-am* « je construis », d'un celt. **klout-ō* id., qui montre les mêmes consonnes que got. *hlath-an* « charger » (ag. *to lade*, al. *laden*), sans autre équivalent connu.

Kludel, s. f., corps de la charrette: dér. du précédent au sens de « chargé » (la partie du véhicule que l'on charge).

Klucha, vb., s'accroupir: variante de *kluja* « se jucher », dér. de *klùd*.

Klujar, s. f., perdrix, mbr. *gouriar*, cymr. *cor-iar* id.: proprement « poule naine », mais contaminé de *kluja*. V. sous *iar* et *korr*.

Klûn, s. f., fesse, cymr. *clûn* id.: d'un celt. **klouni-*, sk. *çróṇi*, « hanche, fesse », lat. *clūnis*, lit. *szlaūnys*, et cf. gr. κλόνις.

Koabr, s. m., nuage, mbr. *couffabrenn*. V. sous **ke-* et *oabl* (la liquide finale altérée), et cf. *kaniblen*.

Koaden, s. f., pièce de bois: dér. de *koad* = *koat*.

1 Koaga. vb., croasser. Onomatopée. Cf. *gwac'ha*.

2 Koaga, vb., bossuer [la vaisselle]: variante de *koñvoka*[2].

Koaj, s. m., caille. Empr. fr. ancien *quaille* (ital. *quaglia*).

Koan, s. f., souper, corn. *cón*, cymr. *cwyn-os*. Empr. lat. *cēna*.

Koañt, adj., joli (d'où *koañtik* « écureuil » et *koañtiz* « maîtresse »). Empr. fr. ancien *coint* (lat. *cógnitus* « familier »).

Koar, s. m., cire, corn. *cor*, cymr. *cwyr*. Empr. lat. *cēra*.

Koarel, s. f., semelle, mbr. *coazrell*. Empr. bas-lat. *quadrellum* « pièce [de cuir] quadrangulaire[3] ».

Koarc'h (V.), s. m., chanvre, cymr. *cywarch* « chanvre, lin » : soit un celt. **ko-werg-o-* « matière à travailler ». La rac. est WERG, gr. ἔργον = ϝέργ-ο-ν « ouvrage » et ῥέζω « je fais », gaul. *vergo-* « efficace »

1. Le second de ces rapprochements est rigoureux; le premier ne le serait que si l'on pouvait restituer un plus ancien **κλιαρός*, à moins que l'initiale i.-e. ne fût *kh*.
2. V. ce mot et cf. *kouga*. L'une et l'autre opération résultent de choc.
3. D'où aussi fr. ancien *carreau* « semelle ».

Copyright Les éditions d'Armeg Lyon 2008

dans *vergo-breto-s* (titre d'un magistrat, cf. *breùt*), gaul. cisalpin *Vergilio-s* n. pr., got. *waúrk-jan* « travailler », cf. ag. *work* « œuvre », al. *werk*[1], etc. V. le préf. sous **ke-*.

Koat, s. m., bois, forêt, corn. *cuit*, cymr. *coit* > *coed*, gaul. *cēto-* comme premier ou second terme de plusieurs noms géographiques : soit un celt. **keito-* (sk. *kṣé-tra* « champ » ?), lat. *cēto-* (empr. celt. s'il se laisse rapprocher) dans *quer(c)cētum* « chênaie », etc., got. *háithi* (< **koitī*) « champ », ag. *heath* et al. *heide* « lande ».

Koaven, s. m., variante de *koéven*. V. ce mot.

Koaza, vb., dépérir: exactement « se réduire par évaporation » (aussi *coahein* V.). Empr. bas-lat. *coctāre*, fréquentatif de *coquere*.

Koazez, s. m., séant. V. sous **ke-* et *azésa*, et cf. *kavas*.

Kôb, s. m., variante de *kôp*. V. ce mot.

1 Kok (C., V., T., pl. *kégi*), s. m., coq. Empr. fr. (onomatopée).

2 Kok, s. m., baie de houx, cf. cymr. *coch* « rouge vif ». Empr. lat. **cocum* < *coccum*, nom de la baie qui donne la couleur écarlate.

Koklé, koklôa, s. f., grande cuiller. Empr. lat. *cochlea* ou *cochleāre* « cuiller », mais influencé par l'étymologie populaire qui y a vu « cuiller de cuisinier », cf. corn. *coc*, cymr. *cog* (empr. lat. *coquus*) et br. *lôa*. V. ce dernier mot, et rapprocher *klogé*.

Kodioc'h (V.), s. m., alouette. — Étym. inc. Cf. *alc'houeder*.

Koéf, s. m., coiffe. Empr. fr. *coëffe* (orthographe du XVII[e] siècle).

Koenv, s. m., enflure, tumeur, mbr. *coezff*, dont le second terme est mbr. *huezaff* « enfler ». V. sous **ke-* et *c'houéza*.

Koéred (V.), s. m., charrée (cendre de lessive) : contamination des deux empr. bas-lat. **carrāta* (d'où fr. *charrée*, cf. *karr*), et *quadrāta*, pièce de toile carrée dont on recouvre cette cendre. — Ern.

Koéven (T., V.), s. m., crème: serait en cymr. **cy-hyfen* (préf. **ke-*), le cymr. *hyfen* « crème » pouvant représenter une forme celt. **sai-men-* « substance mucilagineuse », qui se retrouve dans gr. αἷ-μα « sang » et al. *seim* « mucilage ». — Étym. inc.

Kôf, s. m., ventre, cymr. *coff* « corps creux ». Empr. bas-lat. **cofus*, abstrait de bas-lat. *cóphinus* (d'où fr. *coffre*).

Kofiñon, s. m., chausson. Empr. fr. ancien *escafignon* id.

Kogénan (V.), s. m., huppe: dér. de *1 kok* (la huppe assimilée à la crête).

1. Pour le sens, cf. aussi l'al. *werg* « étoupe ».

Copyright les éditions d'Ansay Lyon 2008

Kogennek (V.), s. m., alouette : dér. de *1 kok*. Cf. *kogénan*.

Kohan (V.), s. f., hibou : variante de *kaouan*.

Koc'hen, s. f., écorce, pellicule. Empr. bas-lat. *cocca* (d'où aussi fr. *coque*), corrompu de *concha* « coquille ». Cf. *kouc'h*.

Koc'hien, s. f., crasse, lie : dér. de *kôc'h*, variante de *kaoc'h*.

Koc'hu, koc'hui, s. m., halle (aussi *koc'hi*), mbr. *cochuy* « réunion tumultueuse »[1], cymr. *cy-chwyf* « agitation, tumulte », de *chwyf* « mouvement ». V. sous **ke-* et *finval*.

Kojen, s. m., bouvillon pour **gw-ejen*. V. ces mots. — Conj.

Kôlé, s. m., jeune taureau (aussi *kozlé* = *kôz-leué*). V. ces mots.

Kolen, s. m. f., petit d'un quadrupède, corn. *coloin*, cymr. *colwyn*, vir. *culén*, ir. *cuileann*, gael. *cuilean* id. : soit un celt. **kul-eino-*, cf. gr. (éléen) κόλλα glosé par σκύλαξ « jeune chien ». — Étym. inc.[2]

Koll, s. m., perte, dommage, corn. *collet*, cymr. *coll* et *colled*, vbr. *col* « coupable », vir. *coll*, ir. *caill*, gael. *call* id. : d'un celt. **kold-o-*, qui se rattache à la même rac. que lat. *clādēs* « désastre ». V. sous *klaouein* et *klézé*.

Kôlô, s. m., paille, cymr. *calaf*, vbr. *calam-enn-ou* pl. d'un celt. **kalam-on-*, cf. gr. κάλαμ-ο-ς « roseau », lat. *calamus* (empr. gr.) et *culmus* « chaume », al. *halm* id., etc.

Koloren, s. m., singul. de *kéler*. V. ce mot.

Komb, kombant, s. m., vallon, cymr. *cwmm*, gaul. *Cumba* n. pr. (d'où fr. *combe*[3] id.) : soit un celt. **kumb-o-*, cf. lat. *cub-āre* et *-cumb-ere* « être couché, être en contrebas ». V. sous *komm*.

Kombot, s. m., étage, terrasse, cymr. *cwmmwd* « province », vbr. *compot* « division territoriale », vir. *commaid* « camaraderie » : soit un celt. **kom-buti-* « ce qui tient ensemble », dont la rac. est BHÛ « être ». V. sous **ke-*, *béza* et *bout*.

1 Komm, s. m., auge : le même que *komb* (objet creux).

2 Komm, s. m., foulerie : le même que *1 komm* (auge à fouler).

Kommoul, s. m., nuage épais, cymr. *cymmwl* et *cwmwl* id. : paraît dér. de *1 komm* = *komb*, ou de *koumm*[4], ce qui revient au même.

1. Le fr. *cohue* est donc emprunté au breton.
2. On pourrait le rattacher à la même racine que *kl*.
3. C'est sûrement à l'imitation du français qu'a été rétabli en breton le groupe *mb* > *mm*.
4. A cause de la ressemblance des gros nuages, soit avec des montagnes coupées de combes profondes, soit avec les flots de la mer.

Copyright by Editions d'Ainay, Lyon 2008

Kompez, kompoez, adj., uni, lisse, mbr. *compoes* « égal », corn. *compos* « droit », cymr. *cymmhwys*, « de même poids, de même taille, convenable », soit donc « en équilibre ». V. sous **ke-* et *poez*[1].

Kompz, komz, s. f., parole : soit une base celt. **kon-wep-s-*, où la rac. est WEQ, sk. *vác-as*, gr. ἔπ-ος et εἰπεῖν, lat. *vōx*, etc.[2]

Koñ, s. m., coin. Empr. roman, cf. provençal *conh*, wallon *coine*, esp. *cuño*, ital. *conio*, etc.; tandis que cymr. *cyn* vient directement du lat. *cuneus* > *cunius*.

Koñkoez, s. m., gourme : soit « rétrécissement ». V. sous **ke-* et *eñk*[3].

Koñchenn, s. f., récit : dér. de *koñta*. Empr. fr. *conter*.

Koñchéza, vb., salir, tacher. Empr. fr. *conchier*[4].

Konikl, s. m., lapin (aussi *kounikl*, et altéré en *konifl* et en *koulin* V.). Empr. lat. *cuniculus*, d'où fr. ancien *connil*.

Koñtamm, s. m., poison, venin : abstrait de *koñtammi* qui a signifié d'abord « gâter, corrompre ». Empr. lat. *contāmināre*.

Koñtel, s. m., couteau, vbr. *cultell*. Empr. bas-lat. *cuntellus* < *cultellus*.

Koñtron, s. m., ver de charogne, corn. *contronen* « punaise », cymr. *cynrhonyn* « termite » : soit une base celt. **kon-tr-on-*, où la rac. est TER > TR comme dans gr. τερ-ηδών « ver de bois » et lat. *ter-mes* (*tarmes*) « fourmi blanche ». V. sous **ke-* et *tarar*.

Koñvoka, vb., repiquer [une meule], cymr. *cyfhogi* « aiguiser » : soit une base celt. **kom-ak-*. V. sous **ke-* et *ék*. Cf. *kouga*.

Kôp, s. m., tasse, gobelet. Empr. fr. ancien *coppe* > *coupe*.

Korka, vb., quêter, mendier, gueuser. Cf. fr. ancien *cerchier* « quêter » et *courquaille* « mauvais lieu ». Empr. fr. probable.

Korden, s. f., corde. Empr. fr. (malgré corn. et cymr. *cord*)[5].

Korf, s. m., corps, buste, corn. *corf*, cymr. *corff*. Empr. lat. *corpus*.

‡ Korn. s. m., corne, cornet, pipe[6], corn. et cymr. *corn*, vir. *corn*, gael.

1. Le sens de « [cousin] germain » se déduit sans difficulté de celui de « de plain pied », donc « sans intermédiaire ».

2. Ce qui, outre sa complication, rend la conjecture extrêmement douteuse, c'est que la fameuse rac. WEQ « parler », si répandue partout ailleurs, n'a point de représentant en brittonique. — On pourrait aussi songer à un celt. **kommed-tu-* > **kom-messu-*, contenant la même rac. obscure qui se trouve dans *émé*. V. ce mot.

3. Rapprocher cymr. *cyf-yng* « étroit », mais non br. *añkoé*.

4. C'est le *y* intermédiaire entre *i* et *s* qui s'est ici changé en *z*, comme dans br. *fazi* de fr. *faillir* (prononcé *fayir*). V. ce mot.

5. Qui, ainsi que gael. *còrd*, sont empruntés à l'anglais.

6. Le sens « coin » dérive de celui de « corne » ; mais le fr. *carne* « coin » n'y a sans doute pas nui. Cf. *koñ*.

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

còrn « corne à boire » . soit un celt. **korno-* ou empr. lat. *cornu*[1].

2 Korn, s. m., grondin, cf. hollandais *knorhaan*, anglais *gurnard* et le nom fr. lui-même : poisson qui « corne », qui « gronde », qui émet un son ronflant au moment où on le retire de l'eau. V. sous *1 korn* et *kornaouek*.

Kornalen, s. f., trachée-artère : dér. de *1 korn*[2]. Cf. *korsalen*.

Kornańdoun, s. m., génie nain, nabot : exactement « nain de ruisseau », dér. de **korr-nańt*. V. sous *korr* et *ańt*.

Kornaouek, s. m., vent d'ouest, ouest : exactement « le cornant, le vent qui joue de la trompe », dér. de *1 korn*.

Kornel, s. m., hausse de soulier : dér. de *1 korn* au sens de « coin ».

Kornigel, s. f., toupie : exactement « en forme de [bout de] corne », ou mieux « la cornante, la ronfleuse », dér. de *1 korn*.

Koroll (C., V.), s. m., danse : abstrait du fr. ancien *coroller* = *caroler* « danser en rond », d'où aussi ag. *carol* « chanson ».

Koroller, s. m., marchand de cuir, tanneur : contamination de **coazreller* par fr. *corroyeur*, et peut-être par calembour sur *koroller* « danseur ». V. le précédent et *koarel*.

Korr, s. m., nain, corn. *cor*, cymr. *corr* id. : soit un celt. **kor-so-*, cf. vir. *cer-t* « petit », gr. καρ-τό-ς « tondu » (de κείρω), lat. *cur-tu-s* « écourté, court », vsl. *kratŭkŭ* id. (dont la rac. est KERT, cf. lit. *kert-ù* « je coupe »).

Korréen, s. f., courroie. Empr. fr. ancien *coreie*, et cf. *kéfré*.

Korrońka, vb., se baigner : pour *gorrońka*, mbr. *gou-zroncquet* « baigné », cf. cymr. *trochi* et *ym-drochi* « immerger », vir. *fo-thrucud* « bain » : préf. **gu-*. et une base celt. **tronk*, sans équivalent connu[3].

Kors, s. m., roseau, chalumeau, cymr. et vbr. *cors*, corn. *cors* « marais » : pour **korks*, vir. *curchas* et gael. *curcais*, cf. vir. *currech* « marais » et lat. *cărex* « roseau » ; sans autre équivalent appréciable.

Korsalen, s. f., gosier ; dér. de *kors*[4], mais cf. *kornalen*.

1. La racine était KERĂ, dont l'état normal est représenté par gr. κέρα-ς et al. *hir-sch* (sous *karô*), l'état réduit par sk. *çṛ-ṅga*, got. *haûrn* (ag. et al. *horn*) et peut-être lat. *cor-nu*, l'état fléchi peut-être par lat. *cornu* et sûrement par celt. **korno-*. Le celt. **karno-* (sous *karn*) montre un vocalisme modifié.

2. Au sens de « pipe » (forme du larynx), de « trompette » ou simplement de « tuyau » ? La dernière syllabe contiendrait-elle l'élément *all* ou *eil*, comme qui dirait « l'autre tuyau » (le faux gosier) par rapport à l'œsophage ?

3. On a rapproché lit. *trink-ti* « laver ». Il est fâcheux que germ **drink-* « boire » (got. *driggkan*, ag. to *drink*, al. *trinken*) ne s'y puisse absolument raccorder.

4. A cause de sa forme tubulaire, sans difficulté.

Copyright les éditions d'Ansay Lyon 2008

Korventen, s. f., tourbillon de vent, mbr. *cor-uent*, cymr. *cor-wynt*, soit un composé celt. **kuro-wento-* « vent en cercle » ; cf. vir. *cor* « circuit », gr. κορ-τό-ς et lat. *cur-vu-s* « recourbé », gr. κορ-ώνη, « objet recourbé, arc, encorbellement » (d'où lat. *corōna*), etc. V. sous *gwent* et *kichen*.

Korvigella, vb., s'emmêler [à force de se contourner] : soit un composé **kor-mi(s)g-ella*. V. sous *korventen* et *meski*. — Conj.

Kos, s. m., cosse, vermine qui s'y loge. Empr. fr. Cf. *klosen*.

Kostez, s. m., côté (et *kostézen*, s. f., côte). Empr. fr. ancien **costéd* qui reproduit normalemont le bas-lat. **costātum*.

Kouabr, s. m., variante de *koabr*. V. ce mot[1].

Koukoug, s. f., coucou. Onomatopée. Cf. *1 kok*.

Kouer, s. m., paysan. Empr. fr. ancien *coillier* « cueilleur » au sens de « qui récolte ». — Conj., cf. pourtant cymr. *gwaer*, « lourdaud, rustique ».

Kouers (V.), adv., variante de *gouers*. V. ce mot.

Kouévr, s. m., cuivre. Empr. fr.

Kouéz, s. m., chute: abstrait de *kouéza* « tomber », mbr. *coezaff*, corn. *codhe*, cymr. *cwyddo* id. : soit un celt. **keidō* « je tombe », i.-e. **kei-dhō* amplifié de la rac. KEI « aller ». V. sous *1 kiz*.

Kouëz, s. m., lessive : syncopé peut-être pour **gwelc'hez* ou **golc'hez*, avec *g* durci par l'aspiration. V. sous *gwalc'hi*.

Kouga, vb., variante de *konvoka*, et cf. *2 koaga*.

Kougoul, s. m., capuchon. Empr. lat. *cucullus*.

Kouc'h, s. m., couverture de ruche (en cône), cf. cymr. *cwch* « canot, vase rond ». Empr. bas-lat. *cocca*, et cf. *koc'hen*.

Kouiltron (V.), s. m., goudron. Empr. fr. altéré[2].

Kouiñ, s. f., tourte. Empr. fr. ancien et dialectal : *cugneul* « brioche », *coignel*, *cuignet*, *cuignot*, *cuignole*, « sorte de gâteau », tous dans God.

Kouldri, s. m., colombier, mbr. *koulm-ti*. V. ces mots[3].

1 Koulm, s. m., nœud, cymr. *cwlm* « lien », vir. *colmm-ene* « cordon » : soit une base **kolmbo-*, sans affinité connue.

2 Koulm, s. f., colombe, corn. *colom*, cymr. *colommen*, vir. *colomb*, gael. *colman*, *calaman*, *calman*, etc. Empr. lat. *columba*.

1. D'une manière générale on cherchera sous les initiales *ko-* les mots qu'on ne trouverait pas sous les initiales *kou-*.

2. On a de même *pouiltron* « poltron », et cf. une insertion analogue dans *foeltr*, etc.

3. Les intermédiaires peuvent être **koulnti* (assimilation), **koultni* (métathèse), et enfin *n* changé en *r* dans le groupe *tn* comme dans le groupe *kn*, cf. *kraoun*.

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

1 Kouls, s. m., temps (aussi *kours* V.). Empr. lat. *cursus*.

2 Kouls, adv., autant : abrégé de *kerkouls*. V. ce mot.

Koulskoudé (> *kouskoudé*), adv., cependant : exactement « aussi bien après cela » [que sans cela]. V. sous *2 kouls* et *goudé*.

Koumm, s. m., vague : variante de *1 komm*[1].

Koun, kouñ, s. m., mémoire, mbr. *couff*, corn. *côf*, cymr. *cof*, vir. *cuman* (dér. *cuimnech* et gael. *cuimhne*), cf. lat. *com-min-īsco-r* « j'imagine » : composé de préf. **kom-* (sous **ke-*) et de rac. MEN « penser », sk. *mán-as* « esprit » et *mán-ye* « je pense », gr. μέν-ος et μέ-μον-α, lat. *men-s* et *me-min-ī*, got. *mun-an* « penser », lit. *menu* « je me souviens » et *-manaũ* « je pense », vsl. *mĭnêti* « penser ».

Kounnar, s. f., rage, cymr. *cynddaredd* « folie », vbr. *cunnaret* « rage » : soit donc un composé **koun-dar*, dont le second terme est corn. *dar* « abattement » ou cymr. *dar* « tumulte ». — Étym. inc. pour ce terme. V. le premier sous *kî*.

Kouraļ, s. m., fressure. Empr. fr. ancien *couraille*, dér. de *cœur*.

Kouricher, s. m., coiffe de deuil, mbr. *coufforcher*, où apparaît nettement l'altération de l'empr. fr. *couvrechef*, d'où aussi ag. *kerchief* « fichu ».

Kouroul (V.), s. m., verrou. Empr. fr. ancien *verrouil*[2].

Kourrez, s. m., corroi : abstrait du vb. *kourreza*. Empr. bas-lat. **corredāre*. d'où fr. *conreer correier corroyer*.

Kousk, kousked, s. m., sommeil (et *kousket* « dormir »), corn. *cusc* et *cusc-e*, cymr. *cwsg* et *cysc-u*. Empr. lat. *quiesc-ere*.

Kouskoudé, adv., variante de *koulskoudé*. V. ce mot.

Koust, s. m., dépense. Empr. fr. ancien *coust*.

Kouzoumen, s. f., sacrement de confirmation : abstrait du verbe correspondant *kouzoum-enni*. Empr. lat. *consumm-āre*[3].

Kôv, s. m., variante de *kôf*. V. ce mot.

Kôz, adj., vieux, corn. *coth*, gaul. *Cottos* n. pr. et ses dérivés (Alpes *Cottiennes*) : ne se retrouve nulle part ailleurs[4].

1. Avec sens diversifié. A cause des vallonnements que présente l'aspect des vagues. V. ce mot et *komb*.

2. Par les intermédiaires **gweroul* > **gouroul*, d'autant que *digourouillein* « déverrouiller » a pu subir l'influence de *digor*. V. sous *digéri*, mais cf. aussi fr. *crouyet* « verrou » (Mayenne Dn).

3. Qui, dans la langue ecclésiastique, désigne ce sacrement, parce qu'il est la consommation définitive de la vocation de chrétien.

4. N'étant pas irlandais ni même cymrique, on doit supposer qu'il a été emprunté à des aborigènes par les immigrants celtes de Gaule.

Copyright les éditions d'Ansay Lyon 2008

Krab, s. m., crabe (d'où *kraban* « griffe » et *krabisa* « égratigner »). Empr. fr.; cf. pourtant *krâf* pour les dérivés.

Krak, adj., court, corn. *crak* « bientôt », cymr. *crach* « petit », vir. *croc* id.: suppose une base celt. **kr-ako-*, dont la rac. paraît être la même que celle de *korr*. V. ce mot.

Kraé, s. m., variante de *graé*. V. ce mot.

1 Krâf, s. m., prise: exactement « action d'agripper, de saisir [comme] avec des griffes », et conséquemment « de gratter » cf. *kravel*, cymr. *craf-u* « gratter, râcler », cf. gr. γράφ-ω, « je grave, j'écris », al. *grab-en* « creuser »[1] (lat. *scab-ere* « gratter », ag. *to shave* « raser », al. *schaben* « râcler »), lett. *kribināt* « ronger ». Rapprocher *krapa* et cf. *krampinel*.

2 Krâf, s. m., couture: abrégé de *krâf nadoz*. V. ces mots.

Krâg, s. m., grès, cymr. *craig* « rocher »: se rattache à la souche de *karrek*, s'il n'en est une variante très ancienne. Cf. aussi *graé*.

Krampinel, s. f., attrait, amorce: exactement « croc pour attirer ». Empr. fr. *grappin*, *crampon*, et cf. *krapa* et *krâf*.

Krampoez, s. m., crêpe, galette, cymr. *cramm-wyth*, c'est-à-dire **cramm-poeth*[2] « pâte cuite ». Le premier terme est un mot perdu **kramm*, qui a dû désigner tout corps gras et pâteux, mais a passé dans l'usage à un sens péjoratif (cf. *krémen*): il paraît identique au fr. *crème* et *chrème* et semble remonter de même au bas-lat. *chrisma*[3], empr. gr. χρῖσμα « oignement ». V. le second terme sous *poaz*.

1 Kran, s. m., entaille. Empr. fr. *cran*, et cf. *kranel*.

2 Kran, s. m., rouleau broyeur: variante probable de *krenn*.

Krañk, s. m., crabe. Empr. fr. *cancre* (métathèse et cf. cymr. *crangc*).

Kranel, s. m., créneau. Empr. fr., et cf. *kran*.

Kraoñ, s. m., variante de *kraouñ*. V. ce mot.

Kraost, s. m., pituite. Onomatopée. Cf. fr. *cracher*[4].

Kraou, s. m., étable, mbr. *crou*, cymr. *craw*, ir. *cró*, gael. *crò* id.: d'une

1. Les conditions consonnantiques ne sont pas concordantes, mais ce détail est secondaire dans une famille de mots qui sont visiblement des onomatopées. Le sk. a *grbh-ná-ti* « il saisit ».

2. D'où l'ag. a tiré le mot *crumpet* « sorte de pâtisserie ».

3. Fr. *crème* ne vient pas directement de *chrisma*, puisqu'on a lat. *cremor* « crème »; mais il en a sûrement subi l'influence, car *chrisma* seul a pu donner *cresme*.

4. Qui passe pour emprunté au scandinave. Le br. peut l'être de même, soit *kraost* pour **krac'h-ost*.

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

base celt. **krāo-* pour **krāp-o-* « toit »; cf. visl. *hrōf*, ags. *hrōf* > ag. *roof* sans autre équivalent connu.

Kraouaden (V.), s. f., gratin. Empr. fr. bizarrement altéré.

Kraouen, s. f., chas d'aiguille, cymr. *crai*, ir. *cró*, gael. *crò*[1] id. : soit donc peut-être « le toit de l'aiguille », cf. *kraou*.

Kraouñ, s. m., noix, mbr. *knoenn*, corn. *cnyfan*, cymr. *cneuen*, vir. *cnú*, ir. *cno*, gael. *cnò* id. : d'un celt. **kno-wo-*, cf. ags. *hnu-tu* > ag. *nut*, visl. *hnot*, al. *nuss*[2].

Krapa, vb., accrocher. Empr. fr. *grappe*, *grappin*, *gripper*, *agrafer*, et autres de même souche; cf. *krâf* et *krampinel*.

Kravas, s. m., brancard. Empr. lat. *grabātus* > *grabattus*.

Kravel, s. m., grattoir, sarcloir : dér. de *krâf*. V. ce mot.

Kraz, adj., sec, aride, rôti, cymr. *cras* id. : d'un celt. **kraso-*, dont la rac. est la même que celle de sk. *çrâ-ya-ti* « il cuit », *çrā-tá* et *çṛ-tá* « cuit », gr. κερά-ννῡ-μι[3] « je mêle », et cf. *krin*.

Kré, adj., variante usuelle de *krénv*. V. ce mot.

Krégc'h, s. m., tertre, mbr. *knech* (cf. *kraouñ*), vbr. *cnoch*, vir. *cnocc*, ir. et gael. *cnoc* id. : d'un celt. **knokko-*, cf. visl. *hnakke* « nuque », ags. *hnecca* > ag. *neck*, al. *nacken*, sans autre équivalent.

Krédi, vb., croire, mbr. *cridiff*, corn. *cresy*, cymr. *credu*, vir. *cret-im* « je crois » : soit un celt. **kred-dō* « je place dans mon cœur », comme lat. *crēdō* et sk. *çrad-dádhāmi* (= gr. -τίθημι) id. Cf. *kreiz*.

Kréfen, s. f., couture : dér. de *2 krâf*. V. ce mot.

Krégi, vb., mordre, accrocher : dér. de *krôk*.

Krec'hen, s. f., colline : dér. de *kréac'h*.

Kreiz, s. m., milieu : étymologiquement « cœur », cymr. *craidd*, vir. *cride*, ir. *croidhe*, gael. *cridhe*, celt. **kridyo-* pour **krdyo-*, gr. καρδ-ία κραδ-ίη, lat. *cor* (*cord-is*), lit. *szird-i-s*, cf. got. *hairt-ō*, ag. *heart*, al. *herz*. Pour le sens, cf. vsl. *srêda* et russe *seredá* « milieu ».

Krémen, s. f., crasse : dér. de **kramm*. V. sous *krampoez*.

Krén, s. m., tremblement : pour **krezn*, dérivé d'une base celt. **krid-* « trembler » qu'on trouvera sous *kridien*[4].

1. En d'autres termes, partout à peu près identique à *kraou*.
2. Sans équivalent connu (lat. *nux* est isolé), mais commun à tout le celto-germanique. Sur *n* > *r* après explosive, cf. *kréac'h* et *kouldri*.
3. Qui prend aussi la forme κρᾱ dans ἄκρᾱτος, etc.
4. D'où *koat krén* et *krén* tout court « tremble ».

Copyright by Editions d'Ainay Lyon 2008

Kréña, vb., se rouler, se vautrer : aussi *krénia* = **krenn-ia* dér. de *krenn* « se mettre en boule ».

Krenn, adj., rond, vbr. *cron*, cymr. *crwn*, vir. *cruind*, gael. *cruinn* id. : soit un celt. **kr-undi-*, formé comme le lat. *rot-undu-s*, sur une base signifiant « courbe », qu'on trouvera sous *korveñten*.

Kréñv, adj., fort, mbr. *creff*, corn. *crif*, cymr. *craff* id. : soit un celt. **krem-o-*, cf. sk. *krâm-a* « marche », *krâm-ati* « il marche », *vikramâ* « exploit » : sans autre équivalent. — Conj.

Kréoñ, s. m., toison, mbr. *kneau* (cf. *kraouñ*), corn. *cnèu*, cymr. *cnaif*, vir. *cnae* id. : d'un celt. **knaw-ī-*, cf. gr. κνά-ω « je gratte », κνάφ-αλο-ν « flocon », et br. *krévia*.

Krés, s. m., chemise, vêtement, cymr. *crys*, « ceinture, chemise », vir. *criss* et gael. *crios* « ceinture » : d'un celt. **krisso-* qui paraît avoir signifié « [vêtement] du milieu ». V. sous *kreiz*.

Kreski, vb., croître. Empr. lat. *crēsc-ere* > **crĕscere*.

Kresteiz, s. m., midi, sud : altéré pour *kreiz deiz*[1]. V. ces mots.

Kresténen, s. f., variante de *kristinen*. V. ce mot.

Krét, s. m., caution : pour *kréd*, abstrait de *krédi*.

Kreûen, **kreûñ**, **kreunn**, s. m., croûte du pain, corn. *crevan*, cymr. *crawen* id. : soit un celt. **kreuenno-* pour **kreup-enno-*, dont la base se retrouve en lettique et germanique[2].

Kreûzeul, s. m., lampe, mbr. *creuseul*. Emp. fr. ancien *croissel*[3].

Krévia, vb., tondre : dér. de la forme mbr. de *kréoñ*.

Kréz, s. m., variante de *krés*. V. ce mot.

Kri, s. m., clameur. Empr. fr. *cri* (cymr. *cri* aussi, par l'ag. *cry*).

Krib, s. f., peigne, vbr. *crip*, cymr. *crip* > *crib* id., mais vir. *crich* « limite » : d'un celt. **kriqā* dont les conditions originaires sont inconnues[4].

Kribel, **kriben**, s. f., crête, huppe : dér. de *krib*[5].

1. Mot demi-savant calqué sur *meridiēs* qu'on s'est faussement expliqué par *media diēs*.

2. Exemples : lit. *kraup-ù-s* « rude au toucher », lett. *kraup-e* « escarre d'une plaie », vhal. *hruf* id., etc. Donc sans aucun rapport avec fr. *croûte* < lat. *crusta*.

3. En partie germanique ; cf. ag. *cruse* « petit pot », dont le dimin. a donné fr. *creusequin*, ir. *crúisgin* et gael. *crùisgein*. Le type *croissel* vient de la forme latinisée. Il est encore largement représenté dans les patois : M. Rod l'écrit *croijet* en valaisan (*Là-Haut*, Perrin 1897, p. 321).

4. Les deux sens pourraient se concilier par celui de « séparation, séparateur » (crible, etc.), si l'on rattachait le mot à la rac. de *krouer* et *kraz*.

5. Comme en ag. *cock's comb* et en al *hahnen-kamm*.

Copyright les éditions d'Ansay Lyon 2008

Kribin, s. f., carde : dér. de *krib*.

Kridi, vb., variante de *krédi*. V. ce mot.

Kridien, s. f., frisson, cymr. *crit* > *cryd*, vir. et gael. *crith* id. : d'un celt. **krit-u-*, ags. *hritha* et vhal. **hrîtto* > *ritto* « fièvre » ; cf. en outre vbr. *crithot* « il brandit », gael. *crath* « secouer », lit. *kratyti* id., gr. κραδ-άω « je brandis », etc. V. sous *krén* et *skrija*.

Krien, **kriénen**, s. m., gratin : dér. de *krî*[1].

Krin : adj., sec, avare ; s. m., bois mort ; cymr. et vbr. *crin*, vir. *crin*, ir. *crion* et gael. *crion*, « décharné, petit » : soit un celt. **krē-no-*, qui équivaut au sk. *çrā-ṇá*, « cuit », d'où « épuisé par coction, desséché, flétri », etc. V. la rac. sous *kraz*.

Kriña, vb., ronger, miner. Empr. fr. *grigner* (d'où *grignoter*).

Kriski, vb., variante de *kreski*. V. ce mot.

Kristen, s. m., chrétien. Empr. lat. *christiānus*.

Kristilja, vb., hennir : peut-être « sacrer, jurer » en disant « sacristi ! », traduction plaisante du hennissement. Empr. fr.

Kristinen, s. f., peau qui se forme sur le lait qui bout : dér. d'une base **krūst-*. Empr. lat. *crusta* « croûte » > **crūsta*.

1 Kriz, s. m., ride, froncis : abstrait du vb. mbr. *crissaff* > br. *kriza*, « retrousser, froncer ». Empr. lat. *crissâre* « se tortiller »[2].

2 Kriz, adj., cru, cruel, [fruit] vert. Empr. lat. *crūdus*.

Krôa, s. m., variante de *gróa*, et cf. *graé*.

Kroaz, s. f., croix, mbr. *croes* > *croas*, corn. *crois* > *crows*. Empr. lat. *crux* (nominatif). Cf. *kroug*.

Kroazel, s. f., les reins : dér. du précédent[3].

Krôk, **krôg**, s. m., croc, agrafe, prise. Empr. fr.

Krogen, s. f., coquille, anse (pl. *krégin*), corn. *crogen*, cymr. *crogen* et *cragen* (pl. *cregyn*) id. : soit une forme celt. **krok-enā*, sensiblement altérée par rapport à i.-e. **koṅkhā* que supposent sk. *çaṅkh-á* et gr. κόγχ-η.

Kroc'hen, s. m., peau, cuir, corn. *crohen*, cymr. *croen*, vir. *crocenn*, ir. *croiceann*, gael. *craicionn* id. : d'un celt. **krok-kenno-*, « dos, peau du dos, peau », dont le premier terme se retrouve dans visl. *hrygg-r*, ag.

1. Nous disons aussi « la friture *crie* dans la poêle ».

2. Conj. Loth : plus satisfaisante, en tout cas, que celle d'un rapprochement avec *krés* (Stokes). Mais cf. pourtant cymr. *crych* « ride ».

3. La croix que dessine la rencontre de la colonne vertébrale et de l'ossature lombaire.

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

ridge et al. *rücken* « dos », cf. sk. *krúñc-ati* « il se courbe » (?). V. le second terme sous *kenn*.

Kroc'henen, s. f., membrane : dér. du précédent.

Kropa, vb., engourdir, s'engourdir. Empr. fr. *cropir* > *croupir*.

Kros, s. m., tête d'épingle. Empr. fr. *gros* (*bout*). — Conj.

Krouadur, s. m., créature, enfant, corn. *croadur*, cymr. *creadur*. Empr. lat. *creātūra* (pour le genre, cf. *kaladur*, *kéladur*, etc.).

Krouer, s. m., crible, mbr. *croezr*, corn. *croider*, vbr. *cruitr*, ir. et gael. *criathar*, celt. **krei-tro-* « instrument à cribler », cf. ags. *hridder* > ag. *riddle*, al. *reiter*, lat. *crī-bru-m* id. : tous dér. identiques et parfaitement réguliers de la rac. qu'on trouvera sous *karz*.

Kroug, s. m., gibet, corn. et cymr. *crog*. Empr. lat. *cruc-em* [1].

Krouł, s. m., variante syncopée de *kourouł*. V. ce mot.

Kroumm, adj., courbe, cymr. *crwm*, vbr. *crum*, ir. *cromb*. Empr. ags. très ancien *crumb*, cf. al. *krumm* « de travers ».

Kroummel, s. f., anse de vase : dér. du précédent.

Krouzel, s. f., croupe, cime : variante probable de *kroazel*.

Krôz, s. m., murmure, querelle. Onomatopée probable, comme sûrement dans *krôza* « croasser », cf. fr. *croasser*, br. *klòc'ha*, etc. [2]

Krubuł, s. f., estomac, jabot, cymr. *cromil* pour *crombil*. Paraît dér. d'empr. ags. *cropp* > ag. *crop*, cf. al. *kropf* « jabot ».

Krûk, **krûg**, s. f., petit scorpion, cf. cymr. *crugo* « tourmenter » : d'une base celt. **krouk-*, étroitement alliée à la base **krok-* qui a donné bas-lat. **croc-cu-m* > fr. *croc*. Cf. *krôk* et *krégi*.

Krugel, s. f., monceau, butte, vbr. et corn. *cruc*, cymr. *crùg*, vir. *crúach*, ir. et gael. *cruach* id. : dér. d'un celt. **krou-kā*, visl. *hrú-ga*, cf. visl. *hrauk-r* « tas », ags. *hrēac* > ag. *rick* « meule » [de foin] ; la rac. à nu dans lit. *kraú-ti* « entasser », *krūv à* « tas ».

Kuden, s. f., écheveau, cymr. *cudyn*, « boucle de cheveux, flocon », vbr. *cutinniou* pl. « articulations ». Empr. lat. très altéré *condylus*, lui-même empr. gr. κόνδυλος, « nœud d'articulation, bourrelet ».

Kudon, s. f., ramier, cf. cymr. *cuddon* id. : paraît se rattacher à la même

1. Cf. *kroaz*. L'un des deux mots est sorti de l'accusatif latin, et l'autre du nominatif, comme en fr. *chanteur* < lat. *cantórem* et *chantre* < lat. *cántor*.

2. Cf. pourtant cymr. *crwys-edd* « dispute », et l'ingénieuse conj. Ern. qui tire le tout de l'idée de « se croiser », d'où « se traverser, être en désaccord », comme en anglais *to cross*, « contrarier, chagriner ». — Br. *krôsmôla* est l'empr. fr. *grommeler* influencé par br. *kros* > *krôz*.

Copyright by Editions d'Ainay, Lyon 2008

souche obscure que *kud-en-nek* « sournois » = mbr. *cud-en-nec* « farouche ».[1] V. sous *argud*, et pourtant tenir compte du nom de l'oiseau en vir. qui est *ciad-colum* « colombe de forêt ».[2]

Kudou, s. m. pl., basses caresses, flatteries. — Étym. inc.[3]

Kudurun, s. f., tonnerre : semble un composé de *tarann* avec préfixe (**ke-* ou **gw-*), mais influencé par *1 kurun*. V. ces mots.

Kuchen, s. f., parcelle, touffe : variante possible de *koc'hen*.[4]

Kuit, adj., quitte, libre. Empr. fr. ancien.[5]

Kujen (T.), s. m., petit-lait. Cf. *kaouled* et *keùlé* (?).

Kûl, adj., potelé, grassouillet : soit un celt. **koul-yo-*, qui aurait le même sens qu'un adj. lat. **cālius*. V. sous *kil*. — Conj.

Kûn, adj., doux, affable, mbr. *cuff*, cymr. *cum* > *cu*, vir. *cóim* > *coem*, ir. et gael. *caomh* id. : soit un celt. **koimo-*, cf. gr. κοι-μά-ω « faire dormir »[6], état fléchi de rac. KEI « être couché » (sk. *çé-te* = gr. κεῖ-ται « il gît »), exactement reproduit par got. *hâim-s* « demeure », ags. *hām* > ag. *home*, al. *heim*[7].

Kunia, vb., gambader : semble dér. de la souche de *kì*. V. ce mot.

Kununda, vb., caqueter, se plaindre : exactement « crier ensemble », préf. **ke-* et *iuda* (*udein*). V. ces mots et *keùnujen*.

Kunuc'ha, vb., gémir, cymr. et ir. *uch* « soupir » (cf. got. *aúh-jôn* « bruire », ag. *owl* « hibou », etc.), précédé du préf. **ke-*.

1 Kurun, s. f., tonnerre. Cf. gr. κεραυνός « foudre ». — Étym. inc.

2 Kurun, s. f., couronne. Empr. lat. *corōna*.

Kusiadel, s. f., cachette : dér. de *kùz*. V. ce mot.

Kustum, s. m., usage. Empr. fr. ancien *coustume*.

Kutuḷa, vb., cueillir, mbr. *cuntuill*, corn. *cuntell* « réunir » et *cuntellet*

1. Le ramier est un oiseau extrêmement timide et méfiant partout ailleurs qu'au jardin du Luxembourg.

2. Celt. **kēto-kolumbā*. V. sous *koat* et *2 koulm*. Les deux appellations ont pu s'influencer l'une l'autre.

3. Si le mot signifiait ou avait pu signifier « menées secrètes », on le rattacherait au radical **kud-* de *argud*. Mais on songe plutôt à un pl. d'un radical **kud-*, abstrait du fr. ancien *cudoire* (God.) < *cuidoire* « ce qu'on fait accroire », dér. de *cuider* « croire » < lat. *cōgitāre*.

4. Influencée dans le dernier sens par *kuden*.

5. Dans l'expression *mont kuit* « s'en aller », le sens du mot est abstrait du vb. *kuitaat* = empr. fr. *quitter*.

6. D'où κοιμητήριον « dortoir », lat. *coemeterium*, fr. *cimetière*.

7. En d'autres termes, le mot **koimos*, en tant qu'adjectif, signifie « paisible », et, en tant que substantif, « lieu où l'on vit en paix ».

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

« réunion », cymr. *cynnull* id., vbr. *contulet* « réunion » : tous dér. d'une base celt. **kont-oul-* « beaucoup ensemble ». V. le premier terme sous *ket-* et *gant*, le second sous *lies*[1].

Kûz, s. m., cachette, corn. *cudhe* « cacher », cymr. *cudd* « dissimulation » et *cuddio* « cacher » : soit un celt. **koud-o-*, dér. de rac. KHEUDH ou KUDH, sk. *kuh-ī* « brouillard » (?) et *kúh-aka* « trompeur », gr. κεύθ-ω « je cache », lat. *cus-tōs* « gardien », ags. *hȳd-an* > ag. *to hide*, al. *hütte* « cabane » ; cf. encore zd *khaodh-a* « casque » (?).

Kuzul, s. m., conseil, cymr. *cusyl*, vbr. *cusil*. Empr. lat. *consilium*.

D

1 Da, prép., à, pour, sur le point de, corn. *dhe*, cf. les préfixes verbaux cymr. *du-* et *dy-*, ir. *to-*, *do-* et *du-*, gael. *do-*, br. **da-*, etc. : d'un préf. celt. **to-* devenu **do-* en position proclitique, et dont l'unique correspondant possible est got. *du-*[2].

2 Da, indice du subjonctif : le même que **da-* infra.

3 Da, ton. V. sous *té* (initiale proclitique adoucie).

Da, s. m., joie, corn. et cymr. *da* « bon », vir. *dag*, gaul. **dagos* dans *Dago-vassos* n. pr. « Bon-varlet » et autres : soit un celt. **dag-o-* « bon », d'une rac. DÊG (réd. DÄG), « toucher, palper, estimer », cf. gr. δάκ-τυλο-ς « doigt », lat. *dig-itu-s*, got. *tēk-an* « toucher », visl. *tak-a* et ag. *to take* « prendre », visl. *toek-r* « convenable » ; joindre gr. δέκ-εσθαι > δέχεσθαι « accepter ».

***Da-**, préf. verbal de direction, qui sert d'indice de subjonctif, entre dans la composition des préfixes *dam-*, *dar-*, *das-*, etc., et forme le premier terme d'un grand nombre de verbes anciens, mais sans plus créer de composition nouvelle. V. sous *1 da*.

Daé, s. m., défi : préf. **da-* et *hék*. V. ces mots. — Conj.

Dael, s. f., dispute, mbr. **dazl*, cymr. *datl* > *dadl*, « assemblée, discours », vbr. pl. *dadl-ou* id., vir. *dál* et gael. *dàil* id.[3] : soit un celt. **da-tlā*,

1. Dans cymr. *cyfall*, ir. *comhailtim* « je joins », gael. *comhailteachd* « convoi », le premier terme est **kom-*. — La longue radicale est confirmée par le vir. *com-th-in-ōl* « congregatio » ; mais il faut convenir qu'on a quelque peine à concilier ce vocalisme celtique avec celui de la rac. qui a donné gr. πολ-έω, etc.

2. On peut en rapprocher, mais non pas y identifier, la particule de direction i.-e. **de*, **dō*, gr. οἴκόν-δε « à la maison » (illatif), germ. **tō* (ag. *to* « vers », al. *zuo* > *zu*, etc.).

3. Détourné au sens péjoratif en breton seulement.

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

équivalent à ce que serait gr. *θέ-τλη « institution », dér. de la rac. DHÊ de τί-θη-μι[1]. Cf. *krédi*.

Daélaoui, vb., variante de *daéraoui*, dér. de *daérou*.

Daéré, s. m., marée basse, mbr. *dazré* id. : soit une expression telle que fr. « la ramenée ». V. sous *das-* et *rén*.

Daérou, s. m. pl., larmes, mbr. *dazrou*, corn. *dagr*, cymr. *daigr*, vbr. *dacr-lon* « plein de larmes », vir. *dér*, ir. *déar* et *deór*, gael. *deur* et *diar* id., et vir. *daer* « larmes »[2] : d'un celt. **dakru*, gr. δάκρυ, lat. *dacruma* > *lacruma*, got. *tagr* (ag. *tear*, al. *zähre*, etc.).

Daez, s. m., degré. Empr. fr. ancien *dais*, « table, estrade ».

Daf, s. m., variante de *deuf*. V. ce mot.

Daffarer, s. m., aide-maçon : dér. de *daffari* « apporter des matériaux », pour **dad-pari* > **dap-pari* > *daffari* (préf. **da-* et **ad-*)[3]. Cf. *darbarer*.

Dâg, s. m., poignard. Empr. fr. *dague*.

Daik, s. m., caresse : dimin. de *dâ*. V. ce mot.

Dalé, s. m., retard, délai : abstrait de *daléa* « tarder ». Empr. fr. ancien *délaier*, « retarder, allonger », du lat. *dīlātāre*.

Dalc'h, s. m., tenue, maintien, possession, corn. *dalhen-ne* et cymr. *daly* > *dal* id. : abstrait du type verbal qui est en breton *delc'her*, variante par conséquent fort ancienne de *derc'hel*. V. ces mots.

Dalif, adj., posthume : soit « tardif », dér. de *dalé*. — Conj.[4]

Dall, adj., aveugle, corn. *dal*, cymr., vir., ir. et gael. *dall* id. : soit un celt. **dal-no-*, de rac. DHwEL, « troubler, aveugler », gr. θολ-σό-ς « trouble », got. *dwal-s* « sot » (cf. ag. *dull* « obtus »), etc.[5]

1. Cette racine, si répandue dans toutes les langues indo-européennes, était sûrement celtique aussi : cf. gaul. ὄεδε « il a posé » (inscription de statue) et n. pr. *Con-da-te*, « Condat, Condé », etc. (con-fluent).

2. Celui-ci d'un pl. nt. i.-e. **dakrū*, comme l'enseigne M. Strachan, *Idg. Forsch.*, X, p. 76.

3. Sur la délicate évolution phonétique de cymr., corn. et br. *daffar*, cf. récemment Loth, *R. Celt.*, XX, p. 205.

4. La dérivation serait plausible, mais le procédé peu satisfaisant ; car on attendrait **dalé-if*, et d'ailleurs *-if* n'est point un suffixe breton. Il faut supposer une dérivation opérée sur une base imaginaire **dal-*, et au moyen d'un suffixe emprunté au fr., en imitation du rapport fr. *tard* : *tard-if*. — Une étymologie celtique ne satisferait guère davantage : la rac. LEIQ « abandonner » (gr. λείπ-ω, lat. *linqu-ō*, etc.), qui a donné vir. *di-lech-tu* « orphelins » > gael. *dilleachdan*, exigerait en breton **dalip* > **dalib*. Faut-il restituer i.-e. **liq-nó-* « laissé » > celt. **lipno-* > **lippo-* > **liffo-* ? La rac. LEIQ n'a de représentant direct en celtique que vir. *léiec-im* « je laisse ».

5. Il est rare que les noms des infirmités corporelles aient exactement le même sens dans les langues apparentées ; ils procèdent la plupart du temps d'une racine à

Copyright by Editions d'Ainay, Lyon 2008

Dalout, vb., tenir, prendre : pour **dalc'hout*, dér. de *dalc'h*.

Dam-, préf., presque, à demi : exactement « environnant dans la direction de », soit celt. **to-ambi-* V. sous **da-* et *1 *am-*.

Damaṅt, s. m., souci, compassion : abstrait d'un vb. empr. lat. (*sē*) *dēmentāre* « perdre l'esprit » [à force de soucis]. — Conj.[1]

Dambrézein (V.), vb., divulguer, contrefaire. — Étym. inc.[2]

Damouchein (V.), vb., froisser, chiffonner, cf. mbr. *dameuhein* « refléter »[3], cymr. *gwth* « poussée » et *ym-wth* « poussée mutuelle » : soit donc une formation signifiant « pousser légèrement », dont le premier terme est *dam-* (en cymr. *ym-* = **ambi-* tout court) et le second une racine inconnue (gr. ὠθέω « je pousse » ?). — Conj. Ern., très douteuse.

Daṅ, s. m., variante de *daf* = *deuf*. V. ces mots.

Danévella, vb., réciter, raconter : variante de *dasrévella*[4], qui au surplus s'est restreint à un autre sens.

Daṅs, s. m., danse, bal. Empr. fr. *danse*.

Daṅson, s. m., fracas de porte, mbr. *daczon* « écho », *dazsonaff* et *dasonein* (V.) « résonner ». Empr. fr. *son* > *sonner* refait au moyen d'un préf. breton, avec une nasalisation imitée peut-être de *daṅs*.

Daṅt, s. m., dent, corn. *dans*, cymr. *dant*, vir. *dét*, etc. : soit un celt. **dant-* < **dṇt-*, dont les équivalents exacts sont lat. *dēns* et got. *tunth-u-s*, auxquels il faut joindre subsidiairement sk. *dánt-*, gr. ὀδούς, ags. **tonth* > *tōth* > ag. *tooth*, al. *zand* > *zahn*, etc.

Daṅten, s. f., pierre d'attente : exactement « dent » (disposée en saillie), mais avec jeu de mots probable sur le nom français.

Daṅvad, s. m., bête ovine (fm. *daṅvadez*, pl. *deṅved*), corn. *dauat* > *davas*, cymr. *dafad*, correspondant à un celt. **dama-tó-*, « apprivoisé,

acception vague de « trouble » ou de « malaise », cf. gr. τυφλός « aveugle », ag. *dumb* « muet », al. *dumm* « imbécile », etc. — On peut rattacher à la même souche lat. *fall-ere* « tromper », mais non pas aussi sûrement.

1. Si l'étymologie a le moindre fondement, il faut que le mot soit venu très tard, et sans doute par l'intermédiaire du fr. savant; car autrement l'*m* médial serait devenu *v*. Cf. *anéval*.

2. Le premier sens est celui de *danécella*, et le second, celui de *dencéza* et *difréza*. De ces deux derniers, *dambrézein* cumule la nasale de l'un avec l'*r* de l'autre. C'est tout ce qu'on aperçoit de plus clair. Cf. le Gloss. Ern., p. 154-155.

3. La métaphore viendrait de l'aspect « froissé, chiffonné » des rayons et des objets reflétés dans l'eau.

4. Le changement de *r* en *n* favorisé sans doute par l'analogie de *névez* et le sens « conter des nouvelles ».

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

doux », par suite « mouton », lequel est identique au ppe gr. δαματός, cf. lat. *domitus*. V. la rac. sous *doñ*.

Danvez, s. m., matière, moyen, mbr. *daffnez*, cymr. *defnydd*, vir. *damnae* id. : soit un celt. **dam-nyo-*, de rac. DEMĀ « bâtir », dont les nombreux dérivés sont sk. *dam-á* « maison », gr. δέμ-ω « je bâtis » et δόμ-ο-ς « maison », lat. *dom-u-s*, vsl. *dom-ŭ*, got. *tim-r-jan* « charpenter », ag. *timber* « bois de charpente », al. *zimmer* « chambre ».

Daou m., **diou** f.[1], deux, corn. *dou* (*diu*), cymr. *dau* (*dwy*), vbr. *dou* (*dui*), vir. *dá* (*di*), etc. ; cf. sk. *dvaú*, gr. δύω > δύο, lat. *duo*, got. *twái* (ag. *two*, al. *zwei*), lit. *du*, vsl. *dŭva*, etc., etc.

Daougan, s. m., mari trompé : exactement « deux chants, deux notes », euphémisme pour désigner le coucou[2]. V. sous *daou* et *1 kân*.

Daouc'hemeñt, adj., double : exactement « deux autant » (*kemeñt*).

Daoulina, vb., s'agenouiller. V. sous *daou* et *glin*.

Daoust (interrogation indirecte), à savoir[3] : exactement « à toi de savoir » ; le premier terme est *3 da* ; le second est un infinitif (supin) i.-e. **wid-tu-m*, rac. WID. V. sous *ac'houéz* et *gouzout*.

Dar, s. f., dalle, évier. Empr. fr. *dalle* altéré sous l'influence de *darn*.

Dar-, préf. verbal : composé des préfixes **da-* et *ar-*. Cf. plusieurs des mots suivants.

Darbarer, s. m., aide-maçon : abstrait de *darbari*, cymr. *darparu* « préparer ». Empr. lat. *parâre* précédé du préf. *dar-*. V. ce mot et cf. *daffarer*.

Darbôd, s. m., tesson : pour *darn-pôd*. V. ces mots.

Darbout, vb., faillir, être sur le point de, cf. cymr. *darbod* « préparer » : préf. *dar-* et *bout*. V. ce mot et cf. *darvézout*.

1 Daré, adj., variante de *darev*. V. ce mot.

2 Daré, s. m., variante de *daéré*. V. ce mot.

Dared, s. m., javelot. Empr. fr. *dard* (*dard-er*). Cf. *darz*.

Daréden, s. f., éclair de chaleur : dér. du précédent[4].

1. Métathèse, ainsi qu'en corn., pour **doui* (cf. *piou*), qui répond au fm. conservé en sk. (*dvé*) et en lat. (*duae*).

2. Pour la formation, cf. *peder-lagad* (surnom d'un homme qui porte des lunettes) « quatre-yeux ». — Ern.

3. Le sens « nonobstant » s'en déduit naturellement : *daoust d'ann avel* « à savoir pour le vent > par rapport au vent > malgré le vent ».

4. Au moins au sens d' « étoile filante » (Le Gon.).

Copyright les éditions d'Ansay Lyon 2008

Darempredi, vb., fréquenter, visiter, cymr. *darymred* « courir de côté et d'autre » : préf. *dar-*, *1 am-*, et *1 réd*. V. ces mots.

Darev, adj., prêt, en danger de, mûr, cuit : pour *dar-eo*, 3e pers. du sg. du présent du vb. *darbout*. V. ce mot.

Darévella, vb., variante de *darrévella*, et cf. *danévella*.

Darévi, vb., préparer, mûrir, cuire : dér. de *darev*.

Dargreiz, s. m., ceinture, taille : exactement une locution « pour le milieu », *1 da*, article *ar* et *kreiz*. V. ces mots.

Dargud, s. m., le même que *ar-gud*, mais avec préf. *dar-*.

Darc'haout, vb., frapper : peut procéder d'une formation celt. **to-are-gab-*, soit deux préfixes (cf. *dar-*) précédant une racine qui apparaît en irlandais et en germanique, mais avec un sens tout différent, « donner, prendre ».

Darn, s. f., pièce, fragment, corn. et cymr. *darn*[1], celt. **dar-nā* ppe passé d'une rac. DERĂ, « fendre, déchirer », sk. *dīr-ṇá* « fendu » : sk. *dár-ṣi* « tu brises », gr. δέρ-ω « j'écorche », lit. *dir-ti* « écorcher », vsl. *der-ą* « je déchire », got. *dis-tair-an* « déchirer », ag. *to tear*, al. *zerr-en* et *ver-zehr-en* « dévorer », etc. Cf. aussi *dourn*.

Darnija, vb., voler bas (près). V. sous *dar-* et *nich*.

Darvézout, vb., advenir. V. sous *dar-* et *béza*, et cf. *darbout*.

Darvoéden, s. f., dartre, mbr. *daroueden*, cymr. *tarwyden* > *taroden* id. : soit un celt. **der-dw-eitā*, qui se rattache à la même souche de réduplication que lat. **der-dvi-ōsu-s* > *derbiōsus* « teigneux », sk. *dar-dā-* > *dadru*, ags. *teter*, vhal. *zittar-oh*, lit. *dedervinė* « affection cutanée ».

Darvoud, s. m., accident, variante de *darbout*, et cf. *darvézout*.

Darz, s. m., dard (poisson). Empr. fr. ancien, et cf. *dared*.

Das-, préf. itératif[2] : préf. *1 da-* et *as-*. V. ces mots.

Daskiria, vb., ruminer, mbr. *dasquilyat* id. : préf. *das-*, et cf. cymr. *cil*, vir. *cir*, gael. *cir* (dans l'île de Man *keeil*) « la bouchée que remâche un animal qui rumine ». — Étym. inc.

Daskori, vb., rendre, vomir, cf. les composés cymr. *ad-gori* « rendre », vir. *ath-chuir-im* « je rapporte », et le simple vir. *cuir-im* « je place » : soit donc une base celt. **to-at-kor-* (vir. *taidchur* « retour »); rac. inconnue par ailleurs; le double préf. sous *das-*.

Daskréna, vb., trembloter, chevroter. V. sous *das-* et *krén*.

1. Ag. *to darn* « ravauder » et fr. *darne* « grosse tranche de poisson » sont empruntés respectivement au cymr. et au br.

2. On en trouvera à la suite plusieurs exemples.

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

Daspréna, vb., racheter, délivrer. V. sous *das-* et *préna*.

Daspuñ, s. m., amas. cymr. *pwng* « groupe », *pyngu* « grouper »[1].

Dasrévella, vb.: raconter; parler tous ensemble confusément. Dans le premier sens (éteint, cf. *danévella* et *dambrézein*), la base est **to-at-rīm-*, « compter », d'où « conter », cf. cymr. *dyrifo* « énumérer », vir. *torimu* « j'énumère », etc. V. sous *rumm*. Dans le second sens, la base est **to-at-r-hével-*, c'est-à-dire que le premier double préf. *das-* est encore suivi du préf. *ra-*, et le sens est « d'ensemble réitéré ». V. tous ces mots[2].

Dastaz, tout doux (terme de charretier). Le préf. sous **da-*. La rac. est STÂ (cf. *saó*), et conséquemment la seconde partie du mot équivaut au lat. *status*, « station, arrêt ».

Dastum, s. m., amas : soit un celt. **toumb-o-* « tertre », ir. *tomm*, gr. τύμβος, cf. lat. *tum-ulu-s*[3]. Préf. *das-*.

Davad, s. m., variante de *danvad*. V. ce mot.

Davéein (V.), vb., tarder: comme qui dirait « tâtonner », préf. **da-* et *méein* (V.) « pétrir ». Dér. de l'empr. fr. *maie* « pétrin ».

Daz-, préf., variante de *das-*.

Dazorc'hi, vb., revenir à la vie, ranimer, rallumer, mbr. *daczorch*, corn. *dasserchy* id.: préf. *daz-* et empr. lat. *surgere*[4].

Dé, s. m., variante de *deiz* (hors de Léon).

***Dé-**, particule, variante occasionnelle de **da-*[5].

Déac'h, adv., hier, cymr. *y ddoe*, vir. *in-dhé*, ir. *ané*, gael. *an dé* ou *dé* id.: d'un celt. **ges-i*, sk. *hyás*, gr. χθές, lat. *her-ī* et adj. *hes-ternu-s*, got. *gis-tra-(dagis)*, ag. *yesterday*, al. *gestern*, etc., rac. i.-e. GHdhES.[6]

Déañ, s. m., doyen. Empr. fr. ancien *deiien* (cf. ag. *dean*).

1. Le rapport avec πυγ-ή « fesse » (Ern.) est bien douteux, mais possible, à cause des mots slaves qui présentent le même radical, d'une part avec une gutturale initiale (donc une vélaire primitive), de l'autre avec le sens de « bosse ».

2. Le cymr. *rhif* montre partout *ī*; mais rien n'empêche d'admettre que la dérivation bretonne est partie d'une variante radicale à *i* bref, d'autant qu'il y a eu confusion entre deux verbes issus de radicaux différents.

3. Ce dernier sort directement de la rac. de *tum-ēre* « se gonfler »; mais **toumbo-* doit s'y rattacher aussi par amplification.

4. En d'autres termes, identique au lat. *re-surgere*, avec un préfixe breton substitué à son synonyme latin. Évidemment venu par la langue ecclésiastique.

5. Ainsi mbr. *dezreuell*, aujourd'hui *dasrévella*, etc.

6. Le *dh* représente la dentale indécise qui apparaît en certaines langues, notamment en gr. sous la forme θ. Le celt. ici la reproduit par un *d*, devant lequel le *g* est tombé, de même que le *k* dans le groupe similaire médial de gr. ἄρκτος = vir. *art*, etc. V. sous *2 harz*. — Meillet.

Copyright by Editions d'Ainay Lyon 2008

Déaz, s. m., dais, corniche de cheminée, mbr. *daes*. Empr. fr. *dais*, et cf. le sens actuel de *daez*.

Debron, s. m., démangeaison, mbr. *debruan* « prurit » : abstrait du radical br. *debr-*, qui est aussi celui de *dibri*. V. ce mot.

Dék, dég, dix, corn. et cymr. *dec* > *deg*, vir. *deich* (*n-*)[1], etc. : d'un celt. **dekn* < i.-e. **dékm*, sk. *dáça*, gr. δέκα, lat. *decem*, got. *taihun* (ag. *ten*, al. *zehn*), etc., etc.

Déhou, adj., droit (opposé à « gauche »), corn. *dyghow* > *dyow*, cymr. *dehau* et *deheu* id. : d'un celt. **deks-owo-*[2] (vir. *dess* < **deks-o-*), dér. de la rac. DEKS, comme sk. *dákṣ-ina*, gr. δεξ-ιό-ς, lat. *dex-ter*, lit. *desz-iné*, vsl. *desĭnŭ*, got. *taihs-wa*, etc.

Dec'h, adv., variante de *déac'h* (hors de Léon).

Deiz, s. m., jour, corn. *det*, cymr. *dydd* id. : d'un celt. **diyes-*, vir. et ir. *die* et *dia*, gael. *di-* (initiale des noms des jours de la semaine) ; dér. de la rac. i.-e. DIw « briller », sk. *dyaú-s*, « ciel, jour », gr. Ζεύς (dieu du ciel), lat. *diēs*, etc. Cf. *Doué*.

Déjandein, déjanein (V.), vb., railler. Empr. fr. ancien *déchanter*, « chanter en déchant, chanter dans une autre partie le même chant que qqun », d'où « contrefaire ». — Conj.

Délez, s. f., vergue, mbr. *delé*, vbr. pl. *deleiou*, corn. *dele*, vir., ir. et gael. *deil* « verge » : soit originairement « jeune branche » (métaphore), dér. du même radical que *délien*[3].

Delc'her, vb., tenir. V. sous *dalc'h* et *derc'hel*.

Délien, s. f., feuille (pl. *déliou*), corn. *delen*, cymr. *dalen* et *deilen*, ir. et gael. *duille*, gaul. *-dula* dans le composé πεμπε-δουλα « la quintefeuille » : soit donc un celt. **dullā*, dér. d'une rac. DHwEL, cf. gr. θύλλα· κλάδους ἢ φύλλα Hesych. « feuilles », θάλος et θάλλος « jeune rameau », θάλλειν « verdoyer », sans autre équivalent que l'arménien *dal-ar* « vert ».

Dellézout, vb., mériter, mbr. *delezaff* id. = cymr. *dyr-llyddu*, et *dellit* = cymr. *dyr-llid* « mérite » : se ramènent respectivement à **do-sli-yo-* et **do-sli-tu-*, c'est-à-dire à deux dér., précédés de préf. (V. sous **da-*), d'une rac. celt. SLÎ, vir. *do-sli* « il mérite », à laquelle on ne connaît point d'équivalent en dehors du celtique. — Loth.

1. C'est-à-dire que, si le mot suivant commence par voyelle, l'ancien *n* final du mot sonne en liaison.
2. Cf. *Deæsiva*, n. pr. d'une déesse gauloise.
3. *Délez* s. m. « degré » n'est qu'une corruption de *dérez*.

Copyright by Editions d'Ainay Lyon 2008

Delt, adj., humide, ir. et gael. *dealt* « rosée »: soit un celt. **del-to-*, qui n'a pas d'autre représentant, même en brittonique[1].

Dem-, particule, variante de *dam-*. V. ce mot.

Demm, s. m., daim. Empr. bas-lat. *damum* < lat. *dāma*, ou fr. *daim*.

Démorant, s. m., reste, surplus. Empr. fr. ancien *demourant*.

Dén, s. m. f., homme (pl. *túd* s. v.), corn. *den*, cymr. *dyn*, vir., ir. et gael. *duine* id.: d'un celt. **dun-yo-* « mortel », dér. de l'état réduit de la rac. DHwENĂ (sk. *á-dhvan-ī-t*, « il se voila, il disparut »?), dont les seuls représentants sûrs se trouvent en grec, soit θάνα-το-ς « mort », θνη-τό-ς « mortel », θνήσκειν « mourir ».

Déna, vb., téter, vir. *dinim* » je tète »: soit un vb. celt. **de-n-ō*, rac. DHÊi, sk. *dhāy-a-ti* « il tète », *dhē-nú* « vache qui allaite », gr. θή-λη « mamelle », θῆ-λυ-ς « femelle », lat. *fē-lāre* « sucer », *fē-mina* (« l'allaitante », ppe. présent moyen), *fī-liu-s* (originairement « nourrisson »), got. *daddjan* « allaiter », etc. Cf. *1 téz*.

Deñta, vb., denteler: dér. de *dañt*. V. ce mot (pl. *deñt*).

Denvéza, vb., contrefaire: paraît altéré de *difréza*[2].

Deñviad, s. m., glouton: soit *den-viad* « homme de nourriture », le second terme étant l'empr. fr. ancien *viande*[3].

Déok, **déog**, s. m., dîme, mbr. *deaoc*, avec métathèse pour **dékao*. Empr. lat. barbare **decavum* « dizième ». — Conj.[4].

Déol, adj., pieux. Empr. fr. altéré *dévot*.

Déou, adj., variante de *déhou*. V. ce mot.

Déouiein (V.), vb., dépêcher, hâter: dér. de *déou* (diriger).

Déporda, **déporta**, vb., attendre, espérer. Empr. fr. ancien (*se*) *déporter*, « se récuser, se réserver », d'où « attendre ».

Déraoui, vb., commencer: dér. de *dérou*. V. ce mot.

Déré, **déréad**, adj., bienséant: exactement « [bien] amené, opportun », abstrait d'un vb. mbr. *deren* (*dere* « amène » = cymr. *dyre* « viens »), composé de **dé-* et *rén*. V. ces deux mots.

1. On en pourrait rapprocher vsl. *dol-ŭ*, ag. *dale* et al. *thal* « vallée », si ces mots devaient se ramener à un radical qui eût signifié « humide ». Mais il n'y a aucun lien pour y concilier ag. *dew* = al. *tau* « rosée ».

2. Peut-être par la vague association d'idées suggérée par le calembour « être [l'] homme = jouer un rôle ». Le cymr. a *dyn-weddu* « personnifier ».

3. Qui a désigné, comme on sait, toute espèce d'aliments.

4. Le mot serait forgé d'après *octāvum* « huitième »; on ne voit pas d'autre moyen d'expliquer le vocalisme breton; car **demca* (d'Arb.) n'eût pu donner *deaoc*. Le régulier lat. *decima* a produit vbr. *decmint* « il décimera » et cymr. *degwm* « dîme ».

Copyright les éditions d'Ansay Lyon 2008

Dérez, s. m., degré, marche, mbr. *degrez*. Empr. fr., et cf. *dergé*.

Derî, s. m., variante de *dérô*. V. ce mot.

Dergé, s. m., variante de *dérez*. Empr. fr. avec métathèse.

Dergwéner, s. m. (= *deiz-gwéner*), variante de *digwéner*.

Derc'h, s. m., la partie la plus dure du bois: se rattache au même radical que *darc'haout* ou *derc'hel*. V. ces deux mots.

Derc'hel, vb., tenir, arrêter: dér. d'un celt. **derg-elo-* « ferme », d'une rac. DERGH, sk. *dṛ́h-ya-ti* et *dṛ́ṃh-a-ti* « il affermit », *dṛḍhá* « solide », zd *darez-ayeiti* « il attache », lit. *dirž-a-s* « courroie », gr. δρά́σσομαι « je saisis », ags. *targe* « bouclier » (d'où fr. ancien *targe*), etc. Cf. *delc'her*.

Derc'heñt, s. m., la veille, mbr. *dez-quent* id.: équivaut à ce que serait aujourd'hui **deiz-keñt*. V. ces deux mots.

Dérô, s. m., chêne (aussi *dero* et *derf*), cymr. *derw-en*, cf. corn. *dar*, vir. *dair* (gén. *dar-ach*), gael. *darach* id.: soit un radical celt. **der(w)-*, i.-e. **deru-*, **doru-*, **drū-*, sk. *dā́ru* « bois », gr. δόρυ, « tige, lance, », et δρῦ-ς « chêne », got. *triu* « arbre », ags. *trēo* > ag. *tree*, etc.

Dérou, s. m., début, mbr. *dezrou*, cymr. *dechreu*. — Étym. inc.

Dervez, s. m., journée (aussi *deüéh* V.), pour **deiz-vez* = corn. *deth-wyth* = cymr. *dydd-waith* « en un certain jour » : soit un celt. **diyes-wekto-*, « le charriage d'un jour », ou plus simplement « la fois d'un jour », dont on trouvera le premier terme sous *deiz* et le second sous *gwéach*. — Loth.

Désadorn, s. m., variante de *disadorn*, et cf. *dergwéner*.

Deski, vb. (d'où *deskadurez* « instruction »), variante de *diski*.

Despal, s. m., hâte: sens provenu de celui de « détresse », à en juger par mbr. *dyspayllet* « [provision] épuisée ». Empr. lat. *despoliátus* (?).

Deu (V.), variante de *daou*. V. ce mot.

Deuf, s. m., gendre, mbr. *deuff*, corn. *dof*, cymr. *dauu* > *daw* id., vbr. *dauu*, vir. *dám*, ir. *dámh* et gael. *dàimh* « relation de famille »: d'un celt. **dām-o-*, qui rappelle, d'une part, gr. δᾶμος > δῆμος, « clan, tribu, peuple », et, de l'autre, δάμ-αρ « épouse ». Cf. *deuñ*.

Deûi, vb., autre infinitif du vb. *doñt*. V. ce mot.

Deûn (V.), s. m., fond: variante dialectale de *doun*. V. ce mot.

Deuñ, s. m., variante de *deuf* et *dañ*. V. ces mots.

Deurvézout, deurvout, vb., daigner, cf. cymr. *dawr* « s'intéresser à » : soit donc un radical celt. **dāro-* « égard ». — Étym. inc. Cf. pourtant sk. *dr-iyá-te* « il considère », *ā-dar-a* « égard », à peu près isolé.

Deûst (V.), adv., variante de *daoust*. V. ce mot.

Copyright by Editions d'Armorique Lyon 2008

Dévez, s. m., variante de *dervez*, et cf. *dé*.

Dévi, vb., brûler, se consumer, mbr. *deuiff*, cymr. *deifio* « brûler » : soit une rac. celt. DEB, identique à la rac. i-e. DHEGH, « briller, brûler », sk. *dáh-a-ti* « il brûle » et *ni-dāgh-á* « chaleur », gr. τέφ-ρα« cendre », got. *dag-s* (< **dhogh-ó-*) « jour », ag. *day* et al. *tag* id., lit. *dèg-ti* brûler » et *dagà* « temps de la moisson > moisson », etc.

Déviad, s. m., variante de *deñviad* (nasalisation disparue).

1 Déz, s. m., variante de *deiz*. V. ce mot.

2 Déz, s. m., variante de *déaz*. V. ce mot.

Di, particule, là, cf. ir. *-d-* (pronom démonstratif infixe), zd. accus. *dim* « lui » et *diṣ* « eux », gr. *-δε* (dans ὅ-δε etc.), lat. *-dem* et *-dam* (dans *īdem*, *quīdam*, etc.) : d'un celt. **dē*, dont le représentant le plus exact au point de vue de la forme est la particule gr. δῆ « précisément ».

1 Di-, préfixe inversif ou privatif, dont le sens est identique à celui du fr. *dé-* (dans *dé-faire*, *dé-lier*, etc.), corn. *di-*, cymr. *di-*, ir. *di-*, celt. **dē-*, préposition lat. *dē* « de haut en bas > en sens inverse » [1].

2 *Di-, préf., variante occasionnelle de **dė-* < **da-* [2].

Diadavi, vb., perdre haleine : le second terme est dér. d'un celt. **at-amo-* « haleine » ; cf. gr. ἀτμός, « vapeur, exhalaison », al. *atem* et *odem* « haleine », perdu partout ailleurs. V. sous *1 di-*.

Diageñt, adv., auparavant : préf. *2 *di-*, *a-*, et *keñt*.

Diana, **dianaù**, adv., au moins : prononciation rapide pour **di-vihanaṅ* (aussi *da viana*), superl. de *bihan*.

Diañk, adj., égaré : exactement « échappé, détaché, décroché ». V. sous *1 di-* et *añkoé*. — Conj.

Dianéôst, s. m., automne : exactement « à la suite de l'été ». V. sous *1 di-* ou *2 *di-*, **an-* (2°), et *éôst*.

Diañtek, adj., innocent : préf. *1 di-*, et **añtek* « tache », abstrait d'un ppe **anteket*. Empr. fr. (normand) **entaqué* « entaché ». Cf. *tech*.

Diañvéaz, s. m. (préf. **di-* et **an-*). V. sous *diavéaz*.

Diaoul, s. m., diable. Empr. bas-lat. *diabolum* > *diavolo*.

1. Les composés par ce préfixe sont fort nombreux, et l'on peut même en former presque à volonté. On ne trouvera ici que ceux qui offrent quelque particularité intéressante. Ne pas le confondre avec le suivant qui s'en distingue par l'astérisque.

2. On rapportera à ce préf. la plupart des cas où l'initiale *di-*, bien loin d'avoir une valeur inversive ou négative, ne change rien à la signification du mot auquel elle s'adapte. — Quand ce préf. **di-* est suivi d'une voyelle, il représente la forme non élidée du préf. **to-* devant un autre préfixe : ainsi *dambrézein*, par exemple, s'expliquera par **t-am-*, et *diambrézein* par **to-am-*, et ainsi des autres.

Copyright by Editions d'Auray, Lyon 2008

Diaraogen, s. f., devantier, tablier : dér. de *diaraok* s. m. « le devant ». V. sous *2 *di-* et *araok*, et cf. *tavañcher*.

Diarbenna, vb., rencontrer, affronter, obvier à : **di-*, *ar-*, et *penn*, et cf. mbr. *arbenn*, « rencontre, aventure ».

Diaskréña, vb., demeurer renversé : vb. *kréña*, précédé du préf. itératif et de l'indifférent **di-*, soit donc « continuer à se vautrer ».

Diavéaz, s. m., le dehors (d'où *diavésiad* « étranger ») : préf. *2 *di-*, *a-*, et *méaz*. V. ces mots et cf. *diañvéaz*.

Diaz, s. m., le bas : abstrait par apocope de *diazez*, « assise, fondation », et celui-ci de *di-azéza* « asseoir » (préf. **di-*).

Dibab, s. m., élection, tri, choix : originairement « le fait d'élire pape », ne fût-ce que comme abstrait d'une locution telle que *dilenn da bab*, etc. ; puis confondu par quasi-homonymie avec mbr. *dibarz*, « trier, choisir », aujourd'hui disparu[1]. — Conj.

Dibalva, vb., desserrer les mains. V. sous *1 di-* et *palf*[2].

Dibenn-éost, s. m., automne : exactement « fin de l'été », mbr. *diben* et cymr. *dyben* « fin » ; préf. *2 *di-* et *penn*, comme fr. *a-chev-er* « terminer ». Cf. *dianéóst*.

Diboufa, vb. : débusquer, chasser ; débûcher, s'esquiver : exactement « faire sortir du coin » ou « tourner le coin », pour *di-ouf-a*.

Dibr, s. m., selle, cymr. *dibr*, mbr. *dipr*, vbr. *diprou* pl. « harnachement » : exactement « accessoires, ce qu'on adapte », préf. *2 *di-* devant le radical brittonique **per-* « faire », corn. *per-y* « tu feras », cymr. *par* « fais », etc. La rac. i.-e. est QER : sk. *kar-ó-ti* « il fait », *kár-ma* « action », gr. κρα-αίνω « j'opère », lat. *cre-āre*, lit. *kur-iù* « je construis », etc., etc.

Dibri, vb., manger, mbr. *dibriff*, vbr. *diprim* « nourriture » : préf. *2 *di-* (**de-*) devant un radical brittonique **prim*, ir. **crim* dans *crim-óg* « morceau », gael. *criom-ag* et *criom* id., soit donc un radical celt. **qrim*[3] ou **qnim*, vir. *cnám* « ronger » et gael. *cnàmh* « mâcher », gr. κνάω « gratter » et κνώδων « dent », lit. *kánd-u* « je mords », sk. *khád-a-ti* « il mâche ». — Douteux pour ir. *crimóg*, qui a *m* dur.

1. Naturellement parce que, au moyen âge et dans un pays catholique, l'élection au pontificat était le prototype de toute opération électorale. V. sous *dilenn*, *pap* et *abarz*.

2. On cherchera de même sous l'initiale *p* ou *t* le second terme des composés qui commencent par *dib-* ou *did-*.

3. Sous cette forme, et avec le sens « ronger », il serait possible de rapprocher sk. *kṛ́mi* « ver », etc. V. sous *prénc*.

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

Dibuna, vb., dévidêr. Empr. bas-lat. *dēpānāre*, de *pānus* « fil du tisserand » ; mais contaminé par un composé de *di-* et *puno* (C.) « pelotonner », lequel peut se rattacher au radical de *daspuñ*[1].

Didân, adv., prép., variante de *dindân* (préf. **di-*).

Diduel, s. f., divertissement. Empr. fr. *déduit* « plaisir », surchargé d'un suff. secondaire breton[2]. Cf. *dudi* (et *didù* C.).

Diek, adj. (et dér. *diéguz*), paresseux, oisif : exactement « émoussé », cf. *ek* « pointe » ; ou bien « lent », corn. *dioc*, cymr. *diog*, vbr. *diauc*, préf. *1 di-*, et sk. *āç-u*, gr. ὠκ-ύ-ς « rapide », lat. *ōc-er* « fougueux », *ōc-ius* « plus vite », etc.

Diel, s. m., titre, charte. Empr. fr. altéré *title*[3]. Cf. *teùl*.

Diélc'ha, vb., perdre haleine, mbr. *dihelchat* : exactement « perdre la poursuite, s'arrêter de chasser ». V. sous *émolc'h*.

Diénez, s. f., indigence (aussi *dianec'h* V.), mbr. *dieznes* « misère », *diannéss* (V.) id. et *diannes* (T.) « regret » : soit donc un mot auquel correspondrait un cymr. **di-adnes* « absence de secours », cymr. *adnes* « secours » perdu en breton ; préf. **ad-* et *nés*. V. ces mots.

Dienn, s. m., crème (aussi *dihen* V.), corn. *dehen* id. : soit « pâte », dér. lointain de la rac. DHIGH, « pétrir, façonner, enduire », etc., sk. *á-dih-an* « ils enduisirent », gr. θιγγ-άνω « je touche » et τεῖχ-ος « muraille », lat. *fing-ō*, *fig-ūra*, *ef-fig-iēs*, etc., ags. *dāh* > ag. *dough*, et al. *teig* « pâte », etc. — Conj.

Dieskern, adj., variante de *di-askourn*, et cf. *askourn*.

Diez, adj., difficile : *1 di-* et *aez* (*éaz*). V. ces mots.

Diéza, vb., s'évaporer : *1 di-* et *aézen*. V. ces mots.

Difenn, s. m., défense, interdiction : abstrait de *difenni*, « défendre, interdire » (ce dernier sens empr. fr.). Empr. lat. *dēfendere*.

Difézus, adj., invincible, impossible. V. sous *1 di-* et *faez*.

Difloskein (V.), vb., éclater en morceaux. Empr. fr. ancien *fruschier* > *froissier* « briser », avec *r* > *l* et préf. *2 **di-*. — Conj.

1 Diforc'h, s. m., avortement : exactement « défourchement, violent écartement des jambes », euphémisme grossier. V. sous *forc'h*.

1. Douteux : s'il en était ainsi, on devrait trouver quelque part un **dibenna*, qui n'existe pas (Loth).

2. Mais il se peut fort bien que l'étymologie populaire ait vu dans ce mot « le fait de changer de côté » (sens étymologique de *se di-certir*). V. sous *tû*.

3. La filière serait **titel* > **tihel* (dissimilation ?) > *dihel* (mutation du pl. transportée au sg.) > *diel*.

Copyright les éditions d'Arvor Lyon 2008

2 Diforc'h, adj., difforme, mbr. *difurm*. Empr. fr. *difforme*, contaminé du précédent au sens d' « avorton ».

Difourka, vb., débusquer, cf. *diboufa*. Empr. fr. ancien *fourc* « bifurcation » [d'un bois, d'un chemin, etc.], précédé du préf. *1 di-*.

Difraé, s. m., hâte, promptitude : abstrait de *difraéa* > *difréa*, « délivrer, débarrasser, hâter ». Empr. fr. *défrayer* « tirer de peine ».

Difréta, vb., étirer, mbr. *diffraetaff* « harceler » : paraît contenir le même radical que fr. *frétiller*, d'origine inconnue.

Difréza, vb., contrefaire : peut-être originairement « divulguer », cf. *denvéza* et *dambrézein*. V. sous *di-* et *fraez* > *fréaz*.

Difronk, s. m., sanglot : abstrait du vb. mbr. *difroncqa* « s'ébrouer ». Empr. fr. ancien *froncquier fronchier* « ronfler ».

Digabal, adj., sans défaut. Empr. fr. *cabale* « médisance »[1].

Digarez, s. m., excuse, prétexte : exactement « ce qui supprime le blâme », préf. *1 di-* et mbr. *carez*. V. sous *kiriek*.

Digeiza, vb., épeler : exactement « décomposer », cf. (V.) *digueigein* « démêler », préf. *1 di-* et *kéjein*. V. ce mot et *digouéga*.

Digéri, vb., ouvrir, corn. *y-gery* : dér. de *di-gor* « ouvert », le radical étant le même que dans *das-kor-i*. V. ce mot (préf. *1 di-*).

Digouéga, vb., épeler : variante de *digeiza*, contaminée par l'ancien nom de l'alphabet, cymr. *egwyddor* < lat. *abecedárium*. Ou simplement empr. fr. altéré *dégoiser*, surtout si la prononciation vraie est *digouéja*.

Digwéner, s. m., vendredi. Empr. lat. *dies Veneris*.

Digwéz, s. m., accident : abstrait de *digwézout* = cymr. *digwyddo* = corn. *digwydha*. Empr. lat. *dēcédere* altéré pour *dēcidere*.

Dihila (C.), vb., s'égrener, mbr. *dis-hil-ya*, dér. de **hil* « graine »; cf. cymr. *dihil* « sans enfants », de *hil* = vir. *sil* « race », soit un celt. **sē-lo-* de la même rac. que lat. *sē-men*. V. sous *hâd*. — Conj. Ern.[2]

Dihompra, vb., disloquer : cf. *diamprein* (V.) = *divambrein* « démembrer », etc.; variante d'un dér. de *1 di-* et empr. fr. *membre*.

Dihou, adj., variante de *déhou*. V. ce mot.

Dichafranta, vb., déchirer. Empr. fr. *déchiré*, contaminé du br. *diframmel* id., en dérivation verbale. V. sous *1 di-* et *framm*.

1. Préf. *1 di-*. Chercher de même sous *k* le second terme des composés qui commencent par *dig-*, et sous *g* (parfois sous *c'h*) celui des composés qui commencent par *dic'h-*.

2. S. v. *dishilya*. Mais ce verbe n'a en vannetais que le sens « effiloquer, dégueuiller », qui rend douteuse l'étymologie par *hil* (Loth).

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

Dichek, adj., fier, brusque : pour **tech-ek*, cf. le sens du fr. *entiché* [de soi-même]. Empr. fr. en dérivation bretonne. Cf. *tech*.

Dichentil, s. m., gentilhomme (aussi *dijentil*, et *dénjentil* C.) : altéré de *duchentil* (V.), lequel est abstrait de la locution pl. *ann dud jentil* « les gentilshommes » transportée purement et simplement au sg., comme en fr. *gens d'arme* > *gendarme*. V. sous *dén* et *tûd*.

Dic'hêned, adj., laid : pour **di-géned*. V. sous *kéned*.

Dic'hiz, adj., difforme : exactement « sans façon » (*giz*).

Dic'houigein (V.), vb., déchoir : exactement *di-huig-ein*, identique au vb. cymr. *diffygio* id., qui est empr. lat. *dēficere* « manquer ».

Dilad, s. m., hardes, vêtement, mbr. *dillat*, cymr. *dillad*, vir. *dillat* > *diallait* id., ir. et gael. *diallaid* « selle » : dér. d'un radical celt. **dili-* « séant » (vir. *dil* « agréable »), cf. got. *til-s* et *ga-til-s* « qui va bien », visl. *til* > ag. *till* « jusqu'à », al. *ziel* « but », c'est-à-dire « qui atteint » ou « ce qu'on veut atteindre », etc. — Rapprochements très peu sûrs.

Dilambrek, adj., indolent, imbécile : exactement « qui se laisse glisser sans faire un effort ». V. sous *lampr*.

Dilenn, s. m., élection, choix : mot savant formé à l'instar du lat. *dē-ligere* sur le vb. simple *lenn*[1]. V. ce mot et cf. *dibab*.

Dilez, s. m., abandon : abstrait de *dilézi*. Empr. fr. *délaisser*.

Diloc'h (V.), s. m., dégel, mbr. *diloh*, cf. cymr. *dadlaith* « dégel » ou vir. *ladg* « neige ». V. sous *leiz* (= *leic'h* V.).

Diloc'ha, vb., déplacer, partir : contamination du régulier br. *dilec'hi* « déplacer » avec le fr. *déloger*[2]. V. sous *léac'h*.

Diloc'huz, adj., immuable : préf. *1 di-* et *loc'ha* (sous *loc'h*).

Dilôst-han, s. m., automne : exactement « fin (queue) de l'été ». V. sous *2 *di-*, *lôst* et *hanv*, et cf. *dibenn-éost*.

Dilûn, s. m., lundi. Empr. lat. *dies lunae*.

Dimerc'her, s. m., mercredi. Empr. lat. *dies Mercurii*.

Dimeurs, s. m., mardi. Empr. lat. *dies Mârtis* (> ** mârtis*).

Dimézel, s. f., pour *démézel*. Empr. fr. *demoiselle*[3].

Dimizi, s. m., mariage, mbr. *dimiziff* « se marier », corn. *demedhy* id. :

1. Comme si le br. *lenn* avait les deux sens du lat. *legere* « lire » et « choisir », tandis qu'il n'a que le premier.
2. L'influence de *loc'ha* « soulever au moyen d'un levier » ne doit être que fort lointaine. Cf. le suivant.
3. Altéré par rapprochement de *dimézi* > *dimizi*.

Copyright Librairie C. Klincksieck

soit un radical celt. **to-am-wed-* [1], où la rac. est WEDH, celt. **wed-ō*, « je conduis, j'amène » (lat. *uxōrem dūcō*), cymr. *dy-wedd-io* « se marier », *ym-ar-wedd* « se conduire », *ar-wedd* « porter », vir. *fed-im* « je conduis », ag. *to wed*, lit. *ved-ù*, « je mène, j'épouse », vsl. *ved-ą* « je conduis », etc. Cf. aussi *gouhez*.

Dindân, adv., prép., dessous, sous (cf. *didan* V., C.), cymr. *tan* id. : mot d'origine obscure [2], perdu en br. et partout ailleurs, précédé du préf. **di-* avec nasalisation par assimilation des deux syllabes.

Diner, s. m., denier, argent, corn. *dinair*. Empr. lat. *dēnārius*.

Diñs (V.), s. m., variante nasalisée de *dis*.

Diñsa, vb., tinter, cf. vbr. *din-iam* « je fais sonner ». Onomatopée ancienne (compliquée d'empr. fr.?). Cf. aussi ag. *to tink*.

Diod, adj., niais. Empr. fr. populaire *diot* < *idiot*.

Dioda, vb., monter en épi, mbr. *dihodein* (V.), cymr. *hodi* id., cf. cymr. *hedeg*, « monter en épi, voler » : soit un radical celt. **ot-*, « voler, s'élever », pour **pot-*, identique à celui du gr. ποτ-άο-μαι. V. la rac. sous *éon*. — Conj. Ern.

Dionenni, **dioni**, vb., écumer (enlever l'écume), cymr. *diewynu*. V. sous *1 di-* et *éon*.

Diorblein (V.), vb., émonder : pour *diverblein* ou *divelbrein* « démeubler », formes diverses de la composition de *1 di-* et *meulbr* empr. fr.

Diorren, vb., cultiver, élever [un enfant] : avec perte de l'aspiration, pour **di-c'horren*. V. sous *gorré*.

Diouer, s. m., privation, abstinence (aussi *diover* V.) : abstrait du mbr. *dioueret* « privé de », lequel paraît dér., avec préf. *2 *di-*, de mbr. *euver* « fade » (br. *voer* V.), cymr. *ofer* « vain » ; ce dernier susceptible d'être rapproché du lat. *am-ārus* « amer », et subsidiairement des sk. *am-lá* « aigre », *ām-á* et gr. ὠμός « cru » [3]. — Ern.

Diougan, s. m., prédiction : soit un celt. **to-wo-kan-o-* « pré-cantation » littéralement. V. sous *2 di-*, *gw-* et *kàn*.

Dir, s. m., acier, cymr. *dur*. Empr. lat. *dūrum* « [métal] dur ».

Diraṅva, vb., égrener. V. sous *raṅvel*.

1. V. sous *2 *di-* = **da-*, et sous *1 *am-*.

2. On peut le rattacher au lat. *ten-us* « jusqu'à », qui lui-même se rattache à la rac. du lat. *ten-ēre* et du br. *tanaô*.

3. Le sens primitif de *dioueret* aurait donc été, soit « dégoûté », soit « déçu » : d'où celui de *diouer*.

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

Diren, s. f., lame[1], tranchant, briquet: dér. de *dir*.

Diréza, vb., atteindre ou transporter de haut en bas, mbr. *dirhaes*, corn. *drehedhy* id.: soit un composé celt. **to-ro-sid-* « réussir » (cf. cymr. *haedd-u*, *dy-haedd-u* et *cy-r-haedd-u* « atteindre »[2], d'une rac. SÂDH que montrent surtout les mots sk. *sádh-u* « propice », *sádh-a-ti*, *sádh-ya-ti* et *sidh-ya-ti* « il réussit », gr. εὐθύς et ἰθύς[3].

Diribin, adj., en pente, cf. mbr. *diri-bign* « escalier »: *diri*, faux singulier abstrait de *diriou*, pl. de *dérez*. V. ce mot et *piña*.

Diroestla, vb., débrouiller, cymr. *dirwystro*. V. sous *reústla*.

Diroll, adj., débauché: semble altéré pour *di-réol* « déréglé ».

Dis, s. m., dé à jouer, mbr. *diçc*. Empr. fr. ancien *dez* (nominatif).

Dis-, préf., même sens que *1 di-* dont il est d'ailleurs la contamination par l'empr. lat. savant *dis-* > *fr. des-* > *dé-*[4].

Disadorn, s. m., samedi. Empr. lat. *dies* **Sătŭrnī*.

Disk, s. m., plat, vbr. *discl* et pl. *discou*. Empr. lat. *discus* (> ag. *dish*).

Diskar, s., m., chute, abattis, décours : le radical, perdu en br., se retrouve dans cymr. *y-sgar*, « séparer, dissoudre », vir. *scaraim* « je sépare », lit. *skir-ti* « séparer », ag. *to shear* et al. *scher-en* « tondre »; et de plus on le reconnaît à la base du br. *skar-za*. V. ce mot.

Diskenn, s. m., pente. Empr. lat. *descend-ere*.

Diski, vb., apprendre, mbr. *desquiff* > *disquiff*, corn. *desca*, cymr. *dysgu* > *dysgu*. Empr. lat. *disc-ere*.

Diskogella (C.), vb., secouer, cf. cymr. *dy-sgog-i* id. (en dérivation fréquentative) et *y-sgog-i* « bouger »: préf. **di-* précédant une rac. SKAG, « secouer, branler, sauter, se séparer », vir. *scáich* « il s'est écarté » *fo-scaich-im* « je m'éloigne » et *der-scaig-im* « je me distingue », visl. *skak-a* et ag. *to shake* « secouer », lit. *szok-ti* « sauter » et vsl. *skok-ŭ* « saut »[5].

1 Diskolpa, vb., mettre en pièces. V. sous *skolp*.

1. Aussi dans *diren goar* « lame de cire > rayon de miel ».

2. Ces deux derniers sont respectivement **to-sid-* et **ko-ro-sid-*. V. tous ces préfixes sous **da-*, **ra-* et **ke-*.

3. Ces dernières dérivations font bien le sens, « droit, exact, promptement », mais le vocalisme en est des plus obscurs.

4. On prendra garde que, parmi les mots qui commencent par *dis-*, les uns ont le préf. *dis-*, comme *dis-kan*, « refrain, rétractation », les autres le préf. *di-*, comme *di-skanti-a* « écailler ».

5. A cause de l'al. *hink-en*, on n'ose ajouter gr. σκάζ-ειν « boiter », dont l'α peut recéler une nasale; mais en tout cas les deux racines sont apparentées. Cf. *1 kamm*.

Copyright by Editions d'Ainay Lyon 2008

2 Diskolpa, vb., s'amuser. Empr. fr. altéré [*se*] *découpler*[1].

Diskouéza, vb., montrer: préf. *dis-* et mbr. *goez* « vue »[2].

Diskula, vb., dénoncer: soit « faire sortir de l'ombre »[3], préf. *1 di-* devant une base * *skā-lī* « ombre » (vir. *scáil*, gael. *sgàil*, vbr. *esceilenn* « voile ») dér. de la même rac. que *skeùd*. — Conj. Ern.

Disléber, adj., défiguré, vil: préf. *dis-* devant un dér. brittonique **lip-ero-* < celt. **lig-ero-*, contenant la rac. LIQ, « corps, forme », la même que dans *hévélep*. V. ce mot.

Dislévi (gen), vb., bâiller, cymr. *dylyfu gên* id.: exactement « écarter les mâchoires », rac. SLIB « glisser ». Cf. *libonik*[4].

Dismañta, dismañtra, vb., détruire: contamination de l'empr. fr. *démonter* et du vb. br. *mañtra*. V. ce mot.

Dismégañs, s. f., injure, corn. *dis-mig-o* « se méfier », cymr. *dir-myg-u* « mépriser » et cf. *myg* « honoré », vir. *di-mic-in*, « mépris, déshonneur ». — Étym. inc.[5]

Disnévella, vb., contrefaire: cf. *denvéza* et *danévella*.

Dispac'ha, vb., gratter, remuer, etc.: exactement « tirailler en tous sens [comme] avec un croc ». V. sous *dis-* et *bac'h*.

Dispar, adj., impair, sans égal. V. sous *dis-* et *par*.

Dispenna, vb., déchirer: préf. *dis-* et *béna* « couper », contaminé de l'empr. bas-lat. *dis-pannāre* (de *pannus* « lambeau d'étoffe »), ou bien plutôt de l'empr. fr. ancien *despenner*, qui est le même mot et a donné le moderne *dépenaillé*.

Dispil, dans la locution *a zispil* « suspendu » : préf. *dis-* et mbr. *bilh* « billot ». Empr. fr. *bille* « bois d'attache »[6].

Dispiñ, s. m., dépense. Empr. bas-lat. *dispendium*.

Displég, s. m., parole facile, éloquence: exactement « déploiement », cf. *displéga* « déplier » et ag. *to display*. V. sous *plék*.

Disrévella, vb., divulguer: cf. *danévella*, *dasrévella*, etc., et joindre l'influence possible du sens du quasi-homophone fr. *révéler*.

1. Faire cent folies comme les chiens qu'on découple.
2. V. sous *ac'houez*. Le préf. seul est différent.
3. Donc sans aucun rapport avec *skula*.
4. Mais en breton l'étymologie populaire a évidemment traduit « ouvrir la bouche d'une *lieue* de large ». V. sous *léô*.
5. Est-il permis de rapprocher lat. *mic-āre*, « scintiller, briller » (d'où « se distinguer »), qui est, lui aussi, un mot tout à fait isolé?
6. Cf. *bili* et *distribil*, et ne pas confondre avec *pill*.

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

Disronnein (V.), vb., dépaqueter: (pour **dis-gronnein*) cf. *grounn*.

Distaouein (V.), vb., apaiser, s'apaiser, cymr. *dys-tew-i* id.: préf. *dis-*, et dérivation causative de *téo-el* « se taire » (sous *taó*).

Distef, adj., débouché: variante de *distouf*.

Dister, adj., chétif, sans valeur: préf. *1 di-*, et mbr. *ster*, « signification, valeur », cymr. *ystyr* « signification ». Empr. lat. *historia* « récit > sens d'un récit > sens en général ».

Distol, s. m., rebut. V. sous *dis-* et *1 taol*.

Distrémen, s. m., cloison: exactement « empêchement de dépasser > barrière », etc. V. sous *dis-* et *tréménout*[1].

Distribil, dans la locution *a zistribil* « suspendu »: contaminé de *dispil* et d'une onomatopée de brandillement.

Distrouñka, vb., décolorer, pâlir: exactement « essanger » [le linge], d'où « dégraisser, déteindre », etc. Empr. lat. très altéré *distorquēre*. — Conj.

Disûl, s. m., dimanche. Empr. lat. *dies sŏlis*.

Divalô[1], adj., rude, laid: exactement « non tendre », préf. *di-*, et un adj. perdu **malo* < celt. **mal-awo-* « mou », cf. gr. μαλ-α-κό-ς, ἀ-μαλ-ό-ς, μῶλ-υ-ς, et lat. *mollis*. V. sous *mala* et *melc'houéden*.

Divarra, vb., ébrancher, ôter le comble, raser (un bâtiment): cf. les diverses acceptions de *barr* > *bâr*.

Divéga, vb., épointer: préf. *1 di-* et *bék*.

Diveûrel (V., T.), vb., se lever tard: préf. *1 di-* et *beûré*.

1 Divez, s. m., fin, corn. *dewedh*, cymr. *diwedd*, vir. *déad* > *diad* id.: soit un celt. **dē-wed-o-* « action d'ôter le joug » (métaphore rustique), cymr. *gwedd* « joug », vir. *fed-an* « attelage », d'une rac. WEDH, qui se retrouve dans got. *ga-wid-an* « lier » et sk. *vi-vadh-á* « joug ». Cf. aussi *gouzouk*.

2 Divez, adj., impudent. V. sous *1 di-* et *2 méz*.

Diviridigez, s. f., inobservation. V. sous *1 di-* et *mirout*.

Divus, s. m., amusement: suppose, après le préf. *2 *di-*, un vb. simple plus ancien **muza*. Empr. fr. *muser*, « amuser, s'amuser ».

Diwal, s. m., défense, préservation: préf. *1 di-* et *gwall*.

Diwana, vb., grandir (des plantes): préf. *1 di-* et *gwân*.

1. Au contraire, dans le vb. *distréménout* « transgresser », le préf. n'a pas le sens inversif. Cf. *dî-* et **di-*.

2. Les composés qui commencent par *div-* doivent être cherchés, soit sous *b*, soit sous *m*, *divabous* sous *babous*, *divag* sous *maga*, et ainsi de suite.

Copyright by Editions d'Ainay Lyon 2008

Diwar, prép., de dessus, de : préf. *1 di-* et *wâr*.

Diweskr, du., les deux jambes : pour *diou esker*[1], vbr. pl. *esceir* « les jambes ». V. sous *gâr* et la note ; mais cf. en outre *skarr* et *skara*.

Diz-, préf., variante occasionnelle de *dis-*[2].

Dizalbadein, (V.), vb., ravager, cf. provençal *sabatar* « vexer » et poitevin *en-salbat-ai* « ensorceler ». Empr. fr. *sabbat*, venu par les patois, en dérivation verbale, et préf. *2 *di-*[3]. — Conj. Ern.

Dizéria, vb., dépérir. — Étym. inc.

Dizlaou, dizlou, s. m., jeudi. Empr. lat. *dies Jovis*.

Dizôlel, vb., découvrir : pour **dis-gôlei*. V. ces mots.

Dizoñ, adj., sauvage. V. sous *doñ*, et cf. le suivant.

Dizouna, vb., sevrer, mbr. *dizonaff*, cymr. *diddyfnu* id. : exactement « déshabituer », cf. cymr. *dyfnu* « être habitué » et *dyfnad*, « habitude, habitué » ; soit donc un vb. brittonique **dom-na-* (vir. *dam-na-im* = gr. δάμ-νη-μι) « je dompte »[4]. V. *1 di-* et la rac. sous *doñ*.

Dizrein, adj., sans épines, sans arêtes. V. sous *dreinek*.

Dlé, s. m., (aussi *délé* V.), dette, corn. *dylly*, cymr. *dleu* et *dylu* « devoir », vir. *dlig-i-m* « je dois » : soit un celt. **dlig-ō* < **dlg-ō*, cf. got. *dulg-s* et vsl. *dlŭg-ŭ* « dette », inconnu par ailleurs. V. le suivant.

Dléad, s. m.. devoir, cymr. *dyled* et *dlèd* « dette », vir. *dliged* (ir. *dlighead*, gael. *dligheadh* id.) : d'un celt. **dlig-eto-*, dér. du précédent.

Dleizen, s. f., pène, cf. corn. (ancien) *dele-hid* « crampon » : se rattache en dérivation à *dele* (> br. *délez*) au sens de « pièce traversière, barre transversale ».

Dluza, vb., se tacheter (cf. fr. *truité*). V. le suivant.

Dluzen, s. f., truite. Empr. bas-lat. *tructa* (> fr. *truite*), avec *r* > *l*, initiale muée et finale bretonisée.

Doan, s. f., chagrin. — Étym. inc.

Doaré, s. f., forme, apparence extérieure, semblant, cymr. *dwyre*, « apparaître, se lever, se montrer » : soit un celt. **to-wer-owiâ* s. f., dér. de

1. Ce composé est donné comme le type général des duels qui commencent par *diou* prononcé rapidement *diw-*.

2. On cherchera les composés qui commencent par *diz-*, soit sous *d* (*di-zélia* « effeuiller » sous *délien*), soit sous *s* (*di-sac'ha* « désacher »), soit enfin sous la voyelle qui suit le *z* (*dis-anaout* « méconnaître »). Voir la note sous *dis-*.

3. La filière des sens est « assemblée des juifs — assemblée de sorciers — tumulte indécent et malfaisant » — etc.

4. Sens étendu, car la domestication est une accoutumance.

Copyright les éditions d'Ansay Lyon 2008

**to-wer-* « par-dessus », qui serait en br. **do wâr*, « le dessus, la surface ». V. sous **da-* et *wâr*, et cf. *gorré*.

Dogan, s. m., variante contractée de *daogan*.

Dôi, vb., variante écourtée de *dôzvi*. V. ce mot.

Doñ, adj., apprivoisé, doux, docile, mbr. *doff*, cymr. *dôf*, vbr. *dom-etic* id. : soit un celt. **dom-o-*, visl. *tam-r*, ag. *tame*, al. *zahm* « apprivoisé », qui se rattache à la même rac. que lat. *dom-āre*, etc. Cf. *dañvad*, *dizoñ*, *dizouna* et *gouzañv*.

Doñjer, s. m., dégoût, mbr. *doanger* « danger ». Empr. fr. avec sens altéré (ce qui répugne est souvent dangereux).

Doñt, vb., venir, mbr. *donet*, corn. *dons* > *dôs*, mot influencé par l'analogie de l'opposé *monet* > *moñt*, pour mbr. *deu-aff* = vir. *taig* « viens », exactement « amène ici » : soit un celt. **to-ag-ō* « j'amène », sk. *âj-ā-mi*, gr. ἄγ-ω, lat. *ag-ō*, etc[1]. V. le préf. sous **da-*.

Dôr, s. f., porte, corn. *dar-at* et *dar-as*, cymr. *dôr* et *drws*, vbr. *dor* et *drus*, vir., ir. et gael. *dor-us*[2], sk. *dvâr*, gr. θύρ-α, lat. *for-ēs* pl., got. *daúr*, ag. *door*, al. *tor* et *tür*, vsl. *dvor-ŭ*, etc.

Dorc'hel (V.), s. f., loupe, tuméur : variante de *dôrzel*[3].

Dorlôi (T.), vb., pétrir, caresser[4] : exactement « se servir de la main comme d'une cuiller ». V. sous *dorn* et *loa*.

Dorn, s. m., variante de *dourn*. V. ce mot.

Dôrzel, s. f., serrure (aussi *dorc'hel* V.) : dér. de *tors* au sens de « loupe, excroissance » [faisant saillie sur la porte]. — Ern.

Douar, s. m., terre, corn. *doar* > *dôr*, cymr. *daiar* id. : soit peut-être un celt. **di-aro-* ou **di-saro-*, signifiant « ce qu'on partage » ou « ce qui est susceptible de partage, d'appropriation », la syllabe radicale représentant l'état réduit de la rac. DAY « partager », sk. *dây-a-te* et gr. δαί-ε-ται « il partage », δατ-τό-ς et δατ-τρό-ν « portion », etc., vsl. *dě-lŭ* « portion », cf. got. *dáil-s*, ag. *deal* et al. *teil* « partie ». — Conj.

Douaren, s. m., petit-fils : soit un celt. **t-owero-* dont le second terme, perdu en br., équivaut au cymr. *wyr* « petit-fils » < celt. **owero-* = lat. **povero-* > *puer*[5]. V. le préf. sous **da-*.

1. V. le préf. sous **da-*, et cf. *deûi* et *moñt*.
2. Le br. est formation primaire; mais le pl. mbr. *dor-oj-ou* se rapporte aux dérivations secondaires des autres langues.
3. La serrure fait bourrelet sur la porte.
4. Ce sens vient en partie de la contamination de *dorlota*, qui est empr. fr. *dorloter*.
5. La racine se retrouve dans sk. *pu-trá* « fils », etc.

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

Doubier (T.), s. f., nappe. Empr. fr. ancien *doublier*[1].

Doué, s. m.. Dieu, mbr. *doe*, corn. *duy*, cymr. *dïiu-* > *duw*, vir. *día*, gaul. **dīvos* dans *Divo-durum* (Metz) et autres n. pr. : soit donc un celt. **deiw-o-*, dér. d'une rac. DIw « briller », sk. *dev-á*, « dieu, divin », gr. δῖος = δῑϝ-ο-ς « divin », lat. *deiv-o-s* > *deus* (cf. *dīvus* venu du gén. *dīvī*), lit. *dëv-a-s*, visl. *tiv-ar* « les dieux », etc. Cf. *deiz*.

Douez, s. f., variante de *douvez*. V. ce mot.

Dougen, vb., porter, mbr. *douc* « il porte », corn. *duk*, cymr. *dug*, vir. *tuc*, ir. et gael. *thug*, cf. vir. *do-uicc*, *ro-uicc*, etc. : soit donc le préf. **to-* (sous **da-*), précédant une forme aoristique de la rac. GES (**é-gēs-s-t* « il porta », cf. mbr. *dougas*), laquelle se retrouve dans lat. *ges-si-t* « il porta » et **ges-ō* > *gerō*[2] ; cf. aussi visl. *kas-t-a* « jeter » > ag. *to cast*.

Douja, vb., craindre, mbr. *dougiaff* id. : phonétiquement régulier pour **doud-iaff*, dér. d'un radical **doud-* < **dout-*, abstrait de l'empr. fr. ancien *doubter* > *douter* « craindre » (aujourd'hui *re-douter*).

Doulzil, s. m., clepsydre, arrosoir. Empr. fr. ancien *douzil*[3] « bonde de tonneau », plus anciennement « conduit d'eau » (bas-lat. *ducículum*).

Doun, adj., profond, mbr. *don*, cymr. *dwfn*, vir. *dom-ain*, ir. et gael. *domh-ain* id. : d'un celt. **dub-no-*, rac. DHUB, d'où lit. *dub-ù-s* « profond », got. *diup-s* (= i.-e. **dheub-o-s*), visl. *diúp-r*, ags. *dēop* > ag. *deep*, vhal. *tiof* > al. *tief* « profond », etc. Cf. *dour*.

Dour, s. m., eau, corn. *dofer* > *dour*, cymr. *dubr* > *dwfr*, vir. *dobur*, ir. et gael. *dobhar*, gaul. *dubron* (d'Arb.) dans les noms de lieux qui sont aujourd'hui *Douvres*, etc. : d'un celt. **dub-ro-*, dér. par suff. *-ro-* de la même rac. que **dub-no-* > br. *doun*. V. ce mot.

Douren, s. f., suc, jus, humeur : dér. du précédent.

Dourgen, s. f., anse : pour **dourngen*, mbr. *dornguenn*, qui correspond à un celt. **durn-āk-inā*, « main [du vase] » ou « ce qu'on tient à la main», dér. de **durn-āko-*. V. sous *dourn*.

Dourgi, s. m., loutre (chien d'eau). V. sous *dour* et *ki*.

Dourn, s. m., main, corn. *dorn*, cymr. *dwrn* « poing » et *dyrn-aid*

1. Conservé, entre autres, en patois normand.

2. Zimmer, Stokes, Macbain. — Mais aujourd'hui M. Loth préférerait ramener simplement ce verbe à la forme réduite de la rac. DUK (lat. *dŭc-* « chef » et *dūc-ō* « je conduis », got. *tiuh-an* et al. *zieh-en* « tirer »), et expliquer cymr. *duch* « qu'il mène » par un celt. **douc-s-et* subjonctif d'aoriste sigmatique : *R. Celt.* XX, p, 80.

3. Le mot a été altéré par l'étymologie populaire, qui l'a décomposé en *dour-zil* « passoire à eau ». V. ces mots (sous *zil*).

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

« poignée », vir. *dorn, dorn-ach*, « poing, main », gael. *dòrn* « poing », gaul. *Durnacos* n. pr. : soit deux mots celt. **dur-no-* et **dur-nāko-*, qu'on ne rencontre guère ailleurs (gr. δῶρον et δάρις, « palme, la mesure formée par la main étendue »), mais qu'on rattache à la rac. de *darn*[1].

Dourna, vb., battre, vbr. *dorn* « il bat », dér. du précédent.

Douvez, s. f., fossé plein d'eau. Empr. fr. bretonisé *douve*.

Dozvi, vb., pondre, mbr. *dezvyff*, cymr. *dodwy*, vir. *doithim* « j'enfante » : par dérivation secondaire d'un radical celt. *tosw-* < **to-sū-*, préf. **to-* (sous **da-*), et rac. SÛ, cf. vir. *su-th* « descendant » et gael. *su-th* « objet quelconque », sk. *sú-te* < « elle enfante » et *sū-nú* « fils », gr. υἱός < *συ-τό-ς « géniture », got. *su-nu-s*, ag. *son*, al. *sohn*, etc.

Drâf, s. m., claie, guichet, mbr. *draffl*. Empr. fr. ancien *travelle* « petite poutre » ou *trave* « pièce de bois », ou contaminé des deux.

Dral, s. m., fragment, hachure (d'où *drala* « hacher »), mbr. *druilla* « briser », cymr. *dryll* « morceau » : d'un celt. **drus-lo-* < i.-e. **dhrus-lo-*, cf. gr. *θρύσ-ω > θραύ-ω, « je brise, je broie », sans autre équivalent connu (fr. *drille* « chiffon » paraît empr. br.).

Dramm, s. m., javelle, fagot, vir. *dremm* « poignée » [de gens], ir. et gael. *dream* id. : d'un celt. **dreg-smo-* « ce qu'on tient ou peut tenir en main », cf. gr. δράγ-μα « poignée », etc. V. la rac. sous *derc'hel*.

Drammen, s. f., médicament : dér. de l'empr. bas-lat. **dragma* ou fr. technique *dragme*, lui-même emprunté au gr. δράχμη[2].

Draṅt, adj., vif, gai : syncopé en prononciation rapide pour **driaṅt*[3], et celui-ci pour mbr. *drilhant*. Empr. fr. ancien *drillant* « sautillant », d'où l'on a abstrait la locution [*joyeux*] *drille*. — Ern.

Draok, s. m., variante de *dréok*. V. ce mot.

Drask, s. m., grive, mbr. *drasgl*, vbr. *trascl*, cymr. *tresglen* id. : soit un celt. **tresklo-* pour **tred-sklo-*, formé par application d'un suff. secondaire sur le radical de *tréd*. V. ce mot, et cf. la formation de l'ag. *thros-tle* (par rapport à *thrush*) et de l'al. *drossel*.

Draska, vb., frétiller, pétiller : dér. du précédent.

Drâv, s. m., variante de *drâf*. V. ce mot.

Dré, prép., à travers, par : pour **tré* (conservé dans *tré-ménout*), corn. *dre*,

1. La main serait dès lors, soit « la déchireuse », soit plutôt « la fendue », à cause de l'écartement des cinq doigts.

2. « Ce qui se vend à la drachme » (petit poids de pharmacie).

3. Cf. aujourd'hui *Driant*, nom de famille français.

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

cymr. *troi* > *trwy* > *drwy*, vir. *tria* (> ir. *triall* et gael. *triall* « voyage »), d'un celt. **trei*, qui se rattache à une rac. TERĂ « traverser », cf. sk. *tir-á-s* et lat. *tr-ans*[1] « au delà ».

Dréan, s. m., épine, arête (pl. *drein*), corn. *drain* > *draen*, cymr. *draen*, vir. *draigen*, ir. et gael. *droigheann* « ronce » : soit un celt. **drag-ino-*, qu'on peut rapprocher du gr. τρᾱ-χ-ύ-ς « rude » ; mais cf. aussi τέρχ-νο-ς « rameau » et lit. *drìg-nė-s* « ronces ».

Dréd, s. m., variante de *tréd*, et cf. *drask*.

Dreinek, s. m., bar : dér. du pl. de *dréan* (plein d'arêtes).

Dreist, prép., au delà : dér. secondaire de *dré*.

Dreizen, s. f., variante de *drézen* sous l'influence du pl. de *dréan*.

Dremm, s. f., visage, cymr. *drem*, cf. gr. δεργ-μό-ς « regard » et δέργ-μα « aspect » : soit un celt. **driksmā* < **drk-smā*, dér. de la très commune rac. DERK « voir »[2], vir. *derc* « voir », *con-derc-ar* « on voit », *drech* « visage », etc., gr. δέρκ-ε-ται « il voit » et δέ-δορκ-ε = sk. *da-dárç-a* « il vit », got. *ga-tarh-jan* « rendre remarquable », vhal. *zorah-t* « clair », etc.

Dremvél, **dremwél**, s. m., horizon : exactement « ce qu'on voit (embrasse) d'un regard ». V. sous *dremm* et *1 gwél*.

Drén, s. m., variante de *dréan*. V. ce mot.

1 Dréô, adj., gai, un peu ivre, cymr. *drywo* « roitelet », cf. ir. *dreán* et gael. *dreathan-donn* « roitelet » : d'un celt. **driwo-* < **dr-wo-*, dér. d'une rac. DHERĂ « bondir », cf. gr. θορ-εῖν θρώ-σκω ἔ-θορ-ε.

2 Dréô, s. m., coqueluche, mbr. *dreau*, cymr. *trew* « éternuement », ir. *trioch* > *triugh*, gael. *triuthach* « coqueluche » : se rattache, par chute de *s* initial, à la même rac. que *stréfia*. V. ce mot.

Dréok, s. m., ivraie, mbr. *dréaucq*, cymr. *drewg* « pavot blanc » : dér. de *1 dréô* (herbe folle ou enivrante), tout comme fr. *ivr-aie* de *ivre*.

1 Drézen, s. f., ronce, crémaillère, corn. *dreis*, cymr. *drysien*, vbr. *drissi* pl., vir. *driss*, ir. et gael. *dris* « ronce » : soit un celt. **dresso-* ou **dressi-*, pour **drep-s-*, qui coïncide par métathèse avec l'al. *tref-s* > *trespe* « ivraie », mais n'a point d'autre équivalent connu.

2 Drézen, s. f., variante de *trézen*. V. ce mot.

Driked, s. m., loquet : contamination possible de *kliked* et de *dòrikel* « guichet » diminutif de *dôr*. V. ces deux mots.

Drouk, **droug** : adj., mauvais ; s. m., mal ; corn. *drog*, cymr. *drwg*, ir.

1. D'où aussi en fr. *tres-* > *très* et *tré-* (*tré-passer*).
2. Mieux reconnaissable dans le composé vbr. *er-derh* « évident ».

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

et gael. *droch* id. : soit un celt. **druk-o-* (et **drukko-*) < i.-e. ** dhruk-o-*, cf. ags. *dryg-e* > ag. *dry*, al. *trock-en* « desséché »[1].

Drouzivez, s. m., déroute : syncopé avec mutation douce pour *droug-divez* « mauvaise issue ». V. sous *drouk* et *1 divez*.

Drujal, vb., badiner : dér. d'empr. fr. ancien *druge*, « jeu, risée, moquerie » (en Poitou, Basse-Normandie et Haute-Bretagne).

Drûz, adj., onctueux : exactement « épais ». Empr. fr. ancien (nominatif) *drus* « dru ». — Loth.

Dû, adj., noir, mbr. *duff*, corn. *duw* > *du*, cymr. *dub* > *du*, vbr. *du-glas* « bleu foncé » (sous *1 glâz*), vir. *dub*, ir. et gael. *dubh*, gaul. n. pr. *Dub-i-s* « le Doubs »[2] : soit un celt. **doub-o-* < i.-e. **dhoubh-o-*, de même rac. que gr. τυφ-λό-ς « aveugle », ag. *dumb* « muet », al. *dumm* « imbécile », ags. *dēaf* > ag. *deaf* = al. *taub* « sourd »[3].

Dubé, s. m., pigeon domestique. Emprunt germanique d'époque et d'origine inconnues (ags. *dūfe* > ag. *dove*, hollandais *duif*)[4].

Dudi, s. m., plaisir. Empr. fr. ancien altéré *déduit* (cf. *diduel*).

Duhoñt, adv., là-bas : exactement « [de] ce côté là » (*tù-hoñt*).

Dûl, s. m., poignée, poupée de filasse, vir. *dúal*, « boucle de cheveux, tressage » : soit un celt. **dok-lo-* (altéré en br.), apparenté au got. *tag-l* « poil » et au sk. *daç-ā* « frange », sans autre équivalent[5].

Dumañ, adv., par ici. V. sous *tù* et *mañ*, et cf. *duhoñt*.

E

1 É, variante, devant voyelle, de la particule verbale *éc'h* ou *éz*.

2 É, prép., variante de *1 en* avec perte de la nasale[6].

1 Éal, s. m., ange, mbr. *ael*, corn. *ail* (voc.) > *eal* > *èl* (mais cymr. *angel* id.). Empr. bas-lat. altéré **agelus*, pour *angelus* empr. gr. ἄγγελος.

1. Le sk. *drúh* « être malfaisant » = al. *trug* « tromperie » est plus voisin comme sens, mais ne concorde pas pour les consonnes, sauf toutefois la possibilité de l'alternance *gh* : *kh* étudiée par M. Meillet, *Mém. Soc. Ling.*, X, p. 277.

2. Le « fleuve noir » ; cf. le Dourdu, près Morlaix.

3. Cf. la note sous *dall*.

4. Le plus voisin serait mhal. *tûbe* > al. *taube*. Mais on ne voit pas trop comment le mot aurait voyagé si loin.

5. M. Whitley Stokes donne en outre un cymr. *dull* « pli », *dull-io* « plier », qui n'existe plus dans ce sens.

6. On ne donnera les composés par *é* initial qu'autant qu'ils ne sont pas décomposables à première vue. Il est bien entendu qu'il faut parfois les chercher sous l'initiale muée, quoique la mutation ne soit pas régulière : ainsi *éoerr* « bientôt », sous *berr*, etc.

Copyright les éditions d'Ainay, Lyon 2008

2 Éal (T.), s. m., poulain, cymr. *ael* et vir. *ál*, « couvée, portée » : d'un celt. **aglo-* pour **pag-lo-*, cf. lat. *pro-pâg-ō* « postérité », sans autre équivalent connu. V. aussi sous *ala*.

Éan, s. m., variante de *éhan*. V. ce mot.

Éar, s. m., air (aussi *ér*). Empr. fr. *air*.

Éaz, adj., variante de *aez*. Empr. fr. *aise*.

Ébarz, adv., prép., dedans, dans. V. sous *2 é* et *abarz*.

Ébat, s. m., divertissement. Empr. fr. *ébat*.

Ébén, l'autre (en parlant d'une femme, cf. *égilé*), corn. *yben* (des deux genres) : exactement **he ben* « la femme (la compagne) d'elle »[1], d'un mot perdu en br., corn. *ben-en* « femme », cymr. *bun* et *ben-yw*, vir. *ben*, ir. et gael. *bean* « épouse », celt. **ben-ā*, sk. *gnâ*, gr. γυνή (béot. βανά), vsl. *žena*, got. *qinō* et *qēn-s*, ag. *queen* « reine », etc.

Ébeûl, s. m., poulain, corn. et cymr. *ebol* id. : soit un britton. **ep-ālo-* dér. de **ep-o-* « cheval », gaul. **epos* dans *Epo-redia*, *Epona* (déesse des charretiers), *Us-ip-etes* et autres n. pr. ; celui-ci à son tour représentant un celt. **ek-wo-* > vir. *ech* « cheval », identique à sk. *áç-va*, gr. *ἑκ-Fο- > ἵππος, lat. *equu-s*, got. *aihwa-*, lit. *aszva* « jument ».

Ébiou, prép., auprès de, au dessus de, mbr. *hebiou*, cymr. *heibio* « outre », vir. *sceo* « et » : soit « à la suite de », dér. celt. du même radical que *hep*. V. ce mot.

Ebr (V.), s. m., ciel, corn. *ebron* id. : variante dialectale de *oabren*. V. sous *oabl* et *koabr*.

Ébrel, s. m., avril, corn. *ebral*, cymr. *ebrill*. Empr. lat. *Aprīlis Aprilis*.

Ék, s. m., pointe : mot rare, mais d'origine fort ancienne, formé comme le lat. *ac-iē-s* « pointe » sur l'universelle rac. AK « aigu », cf. sk. *aç-rá* « coin », gr. ἀκ-ρο-ς « pointu », lat. *ac-u-s* « aiguille », *ac-ūtu-s*, *āc-er*, vsl. *ostrŭ* « aigu », etc., etc. V. aussi *akr*, *diék*, *ibil*, *higolen*, etc.

Ékañ, **ékañt**, s. m., encan. Empr. fr. ancien, avec chute de la nasalisation, *encant* < lat. *in quantum*.

Ékeñver, **ékéver**, prép., envers : exactement « en opposition à, en regard de ». V. sous *2 é* et *2 kéfer*.

1. L'explication par * *he penn* « une tête de lui » ou « d'elle » (son ou sa pareille) se heurte à l'objection que, dans le second sens, qui justement est le sens breton, on devrait avoir **he fenn*. D'autre part, l'extension de sens en cornique est bien plus aisément concevable que la restriction de sens en breton. — Le radical de ce mot se retrouve en outre dans l'initiale, à fonction féminine, du br. *bizourc'h* et du fr. *biche*.

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

***Eks-**, prép., hors de, de[1] : correspond à l'i.-e. **ek-s* > gr. ἐκ et ἐξ, lat. *ec-* et *ex*, lit. *iš-*, vsl. *izŭ* et *is-* id.; apparaît en br. sous les formes *ac'h-*, *ec'h-*, *ez-*[2], *eüz*, etc.

Éd, s. m., blé, mbr. *it* > *id*, corn. *yd*, cymr. *ith* > *yd*, vir. *ith*, et cf. vbr. *it-lánn* = gael. *iodh-lann* « champ de blé » ; d'un celt. **itu-* pour **pi-tu-*, dér. de rac. PEI « nourrir », sk. *pi-tú* et zd *pi-tu* « aliment », lit. *pĕtŭs* « repas de midi », vir. *i-th-im* « je mange » et gael. *ith* « manger » (sans rapport avec ag. *to eat*, etc.), vsl. *pi-t-ati* « nourrir ».

Édrô, adj., volage, étourdi : semble, malgré mbr. *hedro*, une traduction par calembour de fr. *étour(di)*, compris comme « en tour », c'est-à-dire « faisant des tours ». V. sous *2 é* et *trô*, et cf. *kildrô*.

Éeûn, adj., droit, juste, mbr. *effn*, vbr. *eunt*[3], cymr. *iawn*, vir. *fír-ián* id. : d'un celt. **iāno-* pour **ip-āno-*, qui ne se retrouve avec certitude qu'en germanique (got. *ib-n-s* « plane », ag. *even*, al. *eben*).

Éfreiz, s. m., effroi. Empr. fr. ancien *esfreis*.

Égét, que, corn. *eges* id. : paraît une dérivation déaspirée de *hag*[4].

Égilé, l'autre (en parlant d'un homme, cf. *ébén*), cymr. *y gilydd* > *gilydd*, vir. *a chéle* id. : exactement **he kile* « le compagnon de lui », locution formée d'un mot perdu en br. (cymr. *cilydd*, vir. *céle* « compagnon »), soit un celt. **kei-lyó-*, rac. KEI « aller ». V. sous *1 kiz*.

Égin, s. m., germe, bourgeon, cymr. *egin* id. et *egino* « germer » : d'un celt. **ak-īno-* « pointe », rac. AK. V. sous *ék*.

Éginad, s. m., étrenne : soit « commencement, prémices », cf. cymr. *eginad* « germination », dér. du précédent[5].

Égiz, comme. V. sous *2 é* et *2 kiz* (en guise de).

Égras, s. m., sauvageon, verjus : cf. cymr. *egroes* « églantier » (bas-lat. **ācr-estius*), fr. ancien *egresse* et br. *amgroaz*.

Éhan, s. m., repos, pause (aussi *éan*), mbr. *ehanaff* « s'arrêter » : soit un radical celt. **eks-san-* (cf. vir. *cum-san-ad* « repos », de la même rac. avec un autre préf.), rac. SAN, « accomplir, achever », sk. *san-ó-ti* « il acquiert », gr. ἀνύω « j'accomplis ». Cf. **eks-* et **ke-*.

1. Cymr. *ch-*, vir. *ess-* et *as-*, gaul. *ex-* (cf. *aoun*).

2. Phonétiquement et en principe, le groupe *ks* donne *h* entre voyelles et *s* > *z* devant consonne. V. ces préfixes.

3. Le *t* surajouté sous une influence inconnue.

4. Comme cymr. *nogyt* « que ne » de *nog*. Mais, à raison de l'homophonie partielle et de leur sens vague de conjonction, les deux mots *égét* et *évit* (mbr. *éguit*) se sont parfois confondus. — Loth.

5. L'expression remonte-t-elle à l'époque où l'année commençait avec le printemps ?

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

Éc'h, particule verbale, variante de *éz*.

Ec'h-, préf., une des formes bretonnes de **eks-*.

Éc'hoaz, s. m., sieste du bétail, cymr. *echwydd* « repos » : soit un celt. **eks-sed-o-* id. V. sous **eks-* et cf. *aé*.

Éc'hon, adj., vaste, cymr. *ehang* id. : soit « exempt d'étroitesse ». V. sous **eks-* (négatif par exclusion) et **eng* > *eñk*.

Eil, autre, cymr. *aill*, vir. *aile*, celt. **al-yó-* (cf., pour la forme, sk. *an-yá*), gr. ἄλ-λο-ς, lat. *al-iu-s*, got. *al-ji-s*, etc. V. sous *all*[1].

Eil-, particule verbale qui indique la répétition de l'action (*eil-zimizi* « se remarier ») : identique au précédent.

Eiz, huit, corn. *eath*, cymr. *wyth*, vir. *ocht n-*, ir. et gael. *ochd* : d'un celt. **oktō(n)*[2], sk. *aṣṭaú*, gr. ὀκτώ, lat. *octō*, got. *ahtau*, ags. *eaht* > ag. *eight*, al. *acht*, lit. *aszt̃uni*, etc.

Éjenn, s. m., bœuf, mbr. *eugenn*, corn. *odion*, cymr. *eidion* « bête bovine » : exactement « richesse » [mobilière][3], dér. brittonique d'un emprunt ags. *ēad* « richesse » (vhal. *ōd*). — Conj.

El, dans le, variante de *enn* devant *l*. Cf. *al*.

Él, s. m., contracté de *1 éal*. V. ce mot.

Élaz, s. m., foie, gésier, cf. corn. *glas* « estomac » et vir. *eclas* « jabot » : très obscur; semble en tout cas contenir le mot *glass*, visible dans la juxtaposition cymr. *afu glas* « foie vert » (la vésicule du fiel). V. sous *aü* et *1 glâz*.

Elbik, s. m , émulation : abstrait de l'empr. fr. ancien (argot ou patois) *alebiqueux*, « pointilleux, querelleur ». — Ern.

Élestr, s. m., iris, glaïeul, cymr. et vbr. *elestr*, ir. *elestar* > *elcastar* id. : abstrait de l'empr. bas-lat. *alestrāre* « humecter ». — Conj. Ern. et Stokes[4].

Elf, s. m., palette de moulin, planche : abstrait de mbr. *alcẽen* > *elven* id. Empr. bas-lat. *alcennus* > fr. *auvent*. — Conj. Loth. V. sous *élò*.

Elfen, s. f., élément, cymr. *elfen*. Empr. lat. *elementum*.

1. La différence entre *all* et *eil* tient à deux types d'accentuation divergents, respectivement **ál-yo-* et *al-yó-*.

2. Le cymr. et le br. supposent une forme brittonique **okti*. Le corn. a subi l'influence de l'ags.

3. Le bétail est naturellement la richesse par excellence. — Le vocalisme brittonique suppose que l'emprunt a eu lieu à un moment où l'ags. ne prononçait pas encore *ēad*, mais à peu près **aud*, soit au début même de l'invasion des Saxons en Grande-Bretagne.

4. La plante se plait dans les lieux bien arrosés. Mais les formes ir. et gael. *soilleastar* et *seilisdeir* sont embarrassantes.

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

Elgez, s. f., menton, corn. *elgeht*, cymr. *aelgeth* > *elgeth*. — Étym. inc.

Ell, s. m., membre, ergot : malgré ir. et gael. *alt* « jointure », paraît identique à *ézel*, avec chute dialectale du *z* intervocalique, contraction, et doublement de l'*l* en prononciation rapide, cf. l'*l* simple de *kéfélek*[1].

Élô, s. m., tremble, mbr. *ezlen*, corn. *aidl-en* « sapin », vir. *aidle* « planche », altération de **ezl-* en **eol* > *elo*, sous l'influence de *elf*. V. ce mot, et cf. l'altération similaire de *evn*[2]. — Étym. inc.

Elven, s. f., étincelle, mbr. *elven tan*, exactement « élément, atome de feu » : le même mot que *elfen*, mais contaminé de **uflen* « étincelle ». V. sous *eufl* et *fulen*.

Elvézen, s. m., raifort : contamination possible de *irvin* et de **gwrizienn* > *grisien*. V. ces mots et *alouein*.

Em, syncopé pour *en em*. V. cette locution.

Éma, il est, voici : exactement « ici » [est], etc., soit *é-ma*, composé de *1 en* et du même élément local qui se trouve dans *ama* ou *amañ*. V. ce mot, et cf. *3 ma* et *mañ*.

Embann, s. m., ban, proclamation. Empr. fr. [*proclamer*] *en ban*.

Embouda, vb., greffer : dér. d'empr. lat. vulgaire **emputa* > fr. *ente* « scion de greffe », lui-même empr. gr. ἔμ-φυτον « qui pousse dans ».

Embréga, vb, manier. Empr. bas-lat. *imbrachiāre* « embrasser ».

Émé, émez, vb., dit[-il] : seule forme conservée (*1 é*+*mez*) d'un vb. qui est en cymr. *medd* « il dit ». — Étym. inc.[3].

Émesk, adv., parmi, cymr. *ym mysg*, ir. et gael. *am measg* > *measg* id. : soit un celt. **in med-skō* « au milieu », dont le second terme est une dérivation de la rac. MEDH « milieu », cf. sk. *mádh-ya-*, gr. **μεθ-yo-* > μέσσος > μέσος, lat. *med-iu-s*, got. *mid-ji-s*, ag. (*a-*)*mid*, al. *mit*, *mitte*, etc.[4].

Emgann, s. m., combat : exactement « batterie réciproque ». V. sous *em* et *2 kann*.

1. La désuétude de *ézel* lui-même peut avoir favorisé l'altération phonétique et la légère déviation sémantique.

2. Le type **ez-len* pourrait remonter à un celt. **pat-ilion-* « qui s'étend », cf. lat. *patēre* « s'étendre » et *pat-ulu-s* « louffu », gr. πετά-νυῦμι « j'étends », etc. Quant au type *elo-*, M. Ernault l'en a récemment séparé, en expliquant *élô* « tremble » et *elf* « palette », respectivement par empr. lat. *albus* « blanc » et *alba* « aube » [de moulin] : *Mém. Soc. Ling.*, X, p. 325.

3. Cf. gr. μῦθ-o-ς dont l'origine n'est pas plus claire.

4. Les équivalents celtiques directs sont mbr. (irrégulier) *y metou* « au milieu », cymr. *ymeun* > *meuen* « dans », vir. *im-medón* et adj. *mide* « milieu », gaul. **med-io-s* dans *Medio-lānum* « Milan » (milieu de la plaine), « Meilhan », et autres n. pr. : se garder donc de confondre avec *mesk* « mélange ». V. ce mot et cf. *métou*.

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

Émolc'h, s. m., chasse, mbr. *emolch* pour **em-holch*, cf. corn. *helh-ia* « chasser » et *helh-wur* « chasseur », cymr. *in-helch-a* > *hela* « chasser », vir. *selg* « chasse », ir. et gael. *sealg* id.: soit un celt. **selg-ā*, rac. SELG, sans équivalent connu ailleurs ; le préf. est *1 *am-*. V. aussi *diele'ha*.

Empenn, s. m , cerveau. V. sous *1 en* et *penn*[1].

Empren, s. f., rayon de roue, cf. cymr. *mymryn* « fragment » : dér. de **mempr-* > *cempr-* > *empr-*. Empr. lat. *membrum* au sens de « partie d'un tout ». V. sous *ab*, *azé*, etc., pour la chute de l'initiale.

Emwél, s. m., entrevue. V. sous *gwél*, et cf. *emgann*.

Emzivad, s. m., orphelin, mbr. *emdyrat* « abandonné » : exactement **am-di-mat* (préf. *1 *am-* et *1 di-*), c'est à dire « en-non-bon, en mauvaise posture, dans la détresse ». V. ces trois mots.

1 En, prép. (et *en-* préf., cf. quelques-uns des mots suivants), dans corn. *en*, cymr. *in* > *yn*, vir. *i n-*, gaul. *en-*, *in-*, gr. ἐν, lat. *in*, got., ag. et al. *in* (*ein-* préf.), etc.; commune à toute la famille, sauf peut-être le sk.

2 En, s. m., variante de *enk*. V. ce mot.

Énaoui, vb., animer. V. sous *éné* et cf. *anaoun*.

Enk, adj., étroit, mbr. *enecq*, cymr. **ang* (cf. *ec'hon*) et *cyf-yng*, vir. *cum-ang* id. : rac. ANGH, « serrer, presser », gr. ἄγχ-ω, lat. *ang-ere* « serrer », *ang-ustu-s* « étroit », got. *aggw-u-s* et al. *eng* « étroit », etc.[2].

Enkrez, s. m., chagrin, mbr. *encres*, corn. *ancres*, vir. *an-cride* « tort » : soit un celtique signifiant « absence de droit » (cf. lat. *in-cer-tu-s*), par **an-* privatif et le radical de *kers*. V. ces mots.

Enderf, **enderv**, s. m., soir, cf. cymr. *anterth* « matin ». Empr. lat. altéré *intra tertiam* « pendant la 3e heure » (de 8 à 9 heures du matin)[3].

Endra, tant que : décomposer en *en-dré-hag*, exactement « en travers que, tandis que ». V. ces mots.

Éné, s. m., âme, mbr. *eneff*, corn. *enef* > *ene*, vir. *anim*, ir. et gael. *anam* id. : c'est le sg. dont *anaoun* est le pluriel. V. ce mot.

Énébarz, s. m., douaire : pour **énep-gwerz*, exactement « prix d'achat du visage[4] ». V. sous *énep* et *gwerz*.

1. Comparer la formation du gr. ἐγ-κέφαλον « encéphale ».

2. Le *k* breton est étrange, en regard du *gh* > *g* indiqué par toutes les autres langues. L'altération est inexpliquée.

3. Le mot breton est corrompu. De plus, il a prodigieusement changé de sens ; mais rien n'est plus commun que ces sortes de confusions d'heures, cf. lat. *nōna* « 3 h. après midi » > ag. *noon* « midi ».

4. C'est-à-dire « somme que l'époux donne » ou plus tard « avantages qu'il reconnait à l'épousée comme prix de sa beauté ».

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

Éneb-botez, s. m., empeigne : exactement « face de la chaussure », le premier terme gardant le sens étymologique de *énep*.

Énébi, vb., contrarier, contredire : dér. de *énep*.

En em, particule qui transforme un vb. actif en vb. réciproque ou réfléchi, corn. *em*, *om*, *ym*, et cymr. *ym* avec même fonction : variante de *1* **am-*, répétée deux fois en br., équivalant à ce que serait en gr. *ἀμφι-ἀμφι.

Énep, prép., contre, malgré : exactement « [en] face [de] », mbr. *enep* et *enebenn* « visage », corn. *enep* « page », cymr. *enep* > *gwyneb* et vir. *enech* « visage », sk. *án-īka*, zd *ain-ika* et gr. ἐν-ώπι-α id. ; la rac. est OQ « voir », gr. ὄπ-ωπ-α « j'ai vu » et ὄψομαι « je verrai », lat. *oc-ulu-s*, vir. *ugail*, lit. *ak-i-s*, vsl. *ok-o* « œil », cf. got. *áug-ō* id.

Énet, s. m., carnaval, corn. *enes*, cymr. *ynyd* id. : exactement « entrée dans [le carême] ». Empr. lat. *initium*.

1 Énez, s. f., île (pl. *inizi*), corn. *enys*, cymr. *ynys*, vir. et ir. *inis*, gael. *innis* id. : soit un celt. **iniss-ī* f., apparenté au lat. *insula*[1] et au gr. νῆσος.

2 Énez, s. f., poulette, mbr. *eenez* < *eznez* id. : fém. dér. de *ezn* « oiseau ». V. sous *evn*, et pour le sens cf. ag. *fowl* (sous *falaouéta*).

Enġébenta, vb., engendrer, s'unir : soit un vb. *hentaff* « hanter » précédé des préf. *en-* et **ke-* (*co-īre*), mais contaminé sans doute par le sens et la forme du fr. *engendrer*.

Enġroez, s. m., foule, presse : serait en cymr. **yng-rwydd*, dér. de la même rac. que br. *eŭk*. V. ce mot, et cf. lat. *ang-ī* « être serré ».

Enn, dans le : combinaison de *en* et de l'article défini, cf. *2 é*, *el* et *er*.

Énô, adv., là : dér. advb. du même type que *anô*.

Énoé, s. m., ennui, chagrin. Empr. fr. ancien *enui*.

Énor, s. m., honneur, respect. Empr. fr. *honor-er*.

Enṫân, s. m., incendie. V. sous *1 en* et *tân*.

Enṫré, prép., parmi, entre, corn. *ynter*, vbr. *ithr*, vir. *iter* > *etar*, ir. *eidir*, gael. *eadar*, gaul. et lat. *inter*, sk. *antár* id. : forme comparative de la prép. **en* « dans »[2]. Cf. *1 en*.

Env, s. m., ciel : pour **nenv*[3], mbr. *neff*, corn. et cymr. *nef*, vir. *nem*, ir. *neamh* et gael. *nèamh* id. : soit un celt. **nem-os*, dér. de rac. NEM,

1. Ce mot, en effet, a l'air du diminutif d'un plus ancien **inssa*. Quant à la signification intime, on a suggéré un primitif **eni-sti* avec le sens du lat. *in-stā-re* « se tenir dans » [l'eau].

2. La voyelle finale br. est imitée de *dré* < *tré*, ce qui revient à dire que *entré* équivaut à ce que serait un lat. **in-trans*.

3. Sur la chute de *n* initial, cf. *1 aer*.

Copyright by Éditions d'Artrey Lyon 2008

« courber, fléchir, distribuer », sk. *nâm-as* « courbure » (> voûte), gr. νέμ-ω « je distribue » et νομ-ό-ς « terrain de pâture », lat. *nem-us* « bois ». gaul. νεμ-ητο-ν « enclos sacré » et vir. *nemed* « chapelle », got. *nim-an* « prendre » et al. *nehm-en* (vsl. *im-ą* « je prends » [1]), etc. Cf. *lémel*.

Envez, s. m., virole, anneau : exactement **en-bes* « [ce qui entre] dans le doigt ». V. sous *1 en* et *1 biz*.

Énvor, s. f., mémoire : pour **meñvor* > **veñvor*, cf. cymr. *myfyr* « réfléchi ». Empr. lat. savant *memoria*. V. sous *ab*.

Éô, si fait : exactement « [cela] est », sg. 3 du vb. *bézа*.

1 Éok, éog, s. m., saumon, corn. *ehoc*, cymr. *eawg* > *eog*, vir. *eó* (gén. *iach*), gael. *iach*, lat. *esox*, lui-même d'ailleurs emprunté à un dialecte celtique, ainsi que le basque *izokin*.

2 Éok, éog, adj., mûr, roui, mbr. *eaug* pour **ehaug*, gaul. *exacon* « petite centaurée [2] » : soit un celt. **eks-āk-o-* « qui a perdu son *âcreté* », et cf. lat. *āc-er*. V. sous **eks-* et la rac. sous *ék*.

Éól, s. f., huile. Empr. fr. ancien *oile* avec métathèse. Cf. *oléou*.

Éon, éonen, s. f., écume, cymr. *ewyn* id., vbr. *euon-oc* « écumeux », vir. *ían* « écume » : soit un celt. **ow-eno-* pour **pow-eno-*, rac. SPU dans lit. *pu-tà* et peut-être dans lat. *spū-ma* [3].

Éoñtr, s. m., oncle, corn. *eviter* > *ewiter*, cymr. *ewythr*, d'un celt. **awon-tro-*, qui n'a d'équivalent approché que lat. *avun-culu-s* [4].

Éôr, s. m., ancre, cymr. *angor*, vbr. *aior*, etc. Empr. lat. *ancora*. Cf. *1 éal*.

Éost, s. m., août, moisson. Empr. lat. *Augustus* > *agustus*.

Éostik, s, m., rossignol : dér. du précédent.

1 Er, s. m., aigle, mbr. *erer*, cymr. *eryr*, soit un brittonique **or-iro-*, cf. vsl. *or-ĭlŭ*, al. *aar* et *adel-aar* « noble-aigle » > *adler*, gr. ὄρ-νι-ς « grand oiseau », etc. [5].

2 Er, dans le : combinaison de *en* et *ar*, et cf. *enn*.

Ér, s. m., variante contractée de *éar*. V. ce mot.

1. D'où aussi lat. *em-ō* « j'achète » (sens étymologique dans **dĕ-emŏ* > *dēmŏ* « j'enlève »). Le sens de la racine était évidemment assez fuyant, ce qui justifie les déviations sémantiques.

2. Plante qu'on faisait macérer dans l'eau.

3. L's initiale est mobile, comme dans beaucoup de racines de ce type, cf. aussi sk. *phé-na* et ags. *fām* > ag. *foam* (= lat. **spoi-mā* > *spūma*)?

4. Peut-être bien « petit aïeul », terme de caresse pour désigner un « oncle maternel » (fils de l'aïeul maternel).

5. Peut-on conjecturer quelque rapport avec la rac. de lat. *or-io-r*, gr. ὄρ-νυ-τα; et sk. *r-ṇu-té* « il s'élève » ? De part et d'autre le vocalisme est peu clair.

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

Erbéd, s. m., recommandation : abstrait du vb. *erbédi*, composé d'une forme du préf. **ar-* et de *pédi*. V. ces mots.

Éré, s. m., lien : soit un radical celt. **en-rig-*. V. la rac. sous *rumm*, et cf. *1 en*, *2 é* et *kéfré*.

Éres, s. f., envie, dégoût, mbr. *eres*, « jalousie, malice », cymr. *eres* « étrange » et *erysi* « étonnement ». — Étym. inc. et cf. *gwarizi*.

Ergerz, s. m., voyage à pied, promenade : préf. *ar-* et *kerz*[1].

Erc'h, s. m., neige, corn. *ireh* > *er*, cymr. *eir-a* id., vir. *arg* « goutte » : d'un celt. **argo-* (pour **parg-o-*?), d'étym. inc.[2].

Erméaz, adv., hors, dehors (d'où *erméziad* « étranger ») : à traduire littéralement « dans la campagne ». V. sous *2 er* et *méaz*.

Érô, s. m., sillon, mbr. *eru* id., vbr. *eru-* « fonds de terre », corn. *eru* et cymr. *erw* « champ », vir. *arbe* et *arbar* « blé », ir. et gael. *arbhar* « blé », lat. *ar-vu-m* « terre de labour », etc. : tous dérivés anciens, formés sur la rac. ARĀ. V. sous *arar* et *arat*.

Err, s. m., élan, fougue, hâte. Empr. fr. ancien *erre* (< lat. *iter*) « marche », surtout dans la locution très usuelle *grant erre* « vite »[3].

Errez, s. m., variante de *arrez*. V. ce mot.

Erruout, vb., variante de *arruout*. V. ce mot.

Erv, s. m. (pl. *irvi*), variante de *érô*. V. ce mot.

Ervâd, adv., bien, mbr. *en mat*. V. sous *1 en* et *mâd*.

Es, particule, variante de *ez* dans tous les sens.

Ésa, ésaé, s. m., essai, épreuve. Empr. fr. *essai*.

Eskammed, s. m., billot : contamination du bas-lat. *scamellum* « escabeau »[4] et du fr. dialectal **escaffaud* « échafaud ». — Conj.

Eskemm, s. m., échange (*ex-cambium*). Cf. *kemm*.

Eskenn, s. m., morceau, pour **hesk-enn* avec suff. masc., soit donc « sciure », de même formation que *heskenn* « scie ».

Eskoaz, prép., en comparaison de : exactement « à l'épaule de », parce qu'on se mesure épaule contre épaule. V. sous *2 é* et *skoaz*.

1. Ne pas comprendre *er kerz* « dans la marche »; car, *kerz* étant masculin, *er* n'y peut produire mutation douce; mais il se peut que le type *er* ait agi sur le vocalisme de **ar-gerz*.

2. Si le brittonique est à séparer de l'ir., on peut tout simplement l'interpréter par **arg-io-* « blanc », gaul. **argios* (dans *Argio-talos* n. pr.), gr. ἀργ-ό-ς, etc. V. sous *arc'hant*.

3. Conservé aussi dans le fr. moderne *erre-ments*.

4. Attesté surtout par l'al. *schemel*.

Copyright by Editions d'Ainay Lyon 2008

Eskop, s. m., évêque (pl. *eskep*). Empr. lat. *épiscópus*[1].

Eskuit, adj., agile, cymr. *esgud*, vir. *escid*, ir. *éasguidh*, gael. *easgaidh* « dispos » (exempt de fatigue)[2]. V. sous **eks-* et *skuiz*.

Espern, s. m., épargne. Empr. fr. ancien *esparyne*.

Estel, s. m., dévidoir : jadis pl. de *astel*[3], pris pour un sg.

Estlamm, s. m., étonnement : contamination d'un mbr. **ech-lamm* « bondir hors de [soi] » par le mbr. *eston* empr. fr. V. sous *lamm*.

Estr, estré, adv., prép., outre, en outre : le mot est avec *entré* exactement dans le même rapport que lat. *extrā* avec lat. *intrā*, soit donc un type de comparatif ou d'adv. local dér. de **eks*.

Éta, donc, mbr. *enta*, cymr. *ynte* (particule adversative de liaison), cf. ag. *and*, vhal. *unti* > al. *und*, sk. *átha* « et ».

Étéô, étev, s. m., tison, brandon, corn. *itheu*, cymr. *eteuyn*, cf. vir. *itharnae* « torche » : soit un celt. **itu-* < **pitu-* et **pitaw-i-*, cf. gr. πί-τυ-ς « pin », sk. *pitu-dāru* (nom d'un arbre très riche en résine), lat. *pi-nu-s*, etc. — Conj. Stokes[4].

Étré, prép., variante de *entré*. V. ce mot.

Étrézé, prép., vers, mbr. *entresea* et *entrézec* id. : soit **en-tres-* = lat. **intrans* « dans-à-travers », surchargé d'un suffixe de dérivation adverbiale ; pour le suff., cf. *bété*, *goudé*, *adâlek*, etc. ; pour le corps du mot, *étré*.

Eûb, s. m., embarras : abstrait de *eübi*, mbr. *eübi* « embarrasser », et celui-ci pour mbr. *ac'hubi*. Empr. lat. *occupâre* « s'emparer de > tenir ferme > faire obstacle ».

Eûbeûl, s. m., variante de *ébeül*. V. ce mot.

Eufl, s. m., atome, fétu, duvet volant, cymr. *eflyn* et *yfflyn* id. : peut-être simple variante à métathèse de *elfen* et *elven*. V. ces mots ; mais cf. aussi cymr. *ulwyn* « cendre », br. *fulen* et *ulven*.

Eul, article indéfini devant *l*, cf. *eunn* et *al*.

Eûn, adj., variante contractée de *éeün*. V. ce mot.

Eunn, article indéfini, corn. *un*, cymr. *un*, vir. *oin*, etc. : d'un celt. **oi-no-s* « un » (nom de nombre), lat. *oinos* > *ūnus*, gr. οἰνή « le point de l'as au jeu de dés », got. *áin-s* « un », ags. *ān* > ag. *one* et *an*, al.

1. A la différence du fr., qui suppose *episcopus*.
2. Mais sans doute contaminé, en br., de *kuit* « libre ».
3. Au sens de « menue pièce de bois ». V. ce mot.
4. La phonétique rigoureuse exigerait **édéô*, mais la dentale peut être restée sourde ou s'être réassourdie par contamination de *tân*.

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

ein, etc.[1]; les principales autres dérivations de cette racine universelle sont sk. *éka* (< i.-e. **oi-qo-*), zd *aeva* « un » et gr. οἶος « seul » = οἰ-Ϝό-, peut-être lat. *ae-quu-s*, etc. Cf. *unan*, *intanv*, *itron*.

Eur, variante du précédent. V. sous *ar*.

Eûr, s. f., chance, bonheur. Empr. fr. *heur*.

Eûré, il fit (et formes similaires), mbr. *gueure*. V. sous *gra*.

Eûred, eûreûd, s. m., noce, mbr. *euret*. Empr. lat. *ōrātus* « prière » (*ōrātio*), restreint au sens de « prière prononcée sur les futurs époux > célébration du mariage ». — Conj. Loth.

Eûz, prép., de : forme moderne de **eks*.

2 Eûz, s. m., horreur, terreur : paraît contenir, à l'état long, la même rac. que le lat. *pav-or*, également reproduite par le vir. *iath* id., sans autre répondant sûr ni possibilité de préciser la dérivation.

Éva, vb., boire, mbr. *evaff*, corn. *eve*, cymr. *ib-en* (ancien) « nous buvons », vir. *ib-im* « je bois », gael. *ibh*, etc. : d'un vb. celt. **ib-ō* pour **pib-ō*, sk. *pib-ā-mi*, lat. *bib-ō*[2].

Éval, comme, cymr *efel* > *fel* : forme déaspirée de *héval* à sens adverbial.

Éven, s. m., juin : écourté de *mézéven* par suite d'une confusion qui l'a rattaché au lat. *jūnius* ; *méz-* a été pris pour *miz*. V. ces mots.

Évez, s. m., attention (aussi *évec'h* et *éouec'h* V.), peut-être pour **he-wez* = celt. **su-wik-to-* « bonne garde » (cf. *hé-* et *az-aouez*), dér. de la même rac. qui a donné lat. *vig-il* « qui veille », got. *wak-jan*, ag. *to wake*, al. *wach-en* « veiller », *wack-er* « diligent », *weck-en* « éveiller », etc., etc. (corn. *gwethe* et *gwithe* « veiller »).

Évit, prép., pour, mbr. *eguit*, corn. *awos* id. : ce dernier supposerait une forme plus ancienne **awoet*. — Étym. inc. Cf. *égét*.

Évl, s. m., bourdaine. Empr. lat. *ébulum*, et cf. *2 évor*.

Évlec'h, s. m., orme : dér. d'un radical **ecl-*, métathèse pour **elo-* (contaminé du précédent). Empr. ags. *elm* ou lat. *ulmus*[3].

Evn, s. m., oiseau (aussi *ein* V.) : altéré pour *én* (cf. *2 énez*), et celui-ci pour mbr. *ezn*, corn. *heth-en* > *edhen*, vbr. *etn-*, cymr. *edn*, vir. *én* id. : d'un celt. **etno-* pour **pet-no-* « volatile », dér. de la rac. PET « voler ».

1. Le doublement de l'*n* final vient en br. de l'analogie de *ann*, une fois le nom de nombre devenu article.

2. Subsidiairement apparenté à la rac. PÔ « boire », sk. *pā-hi* « bois », gr. πώ-νω et πί-νω, lat. *pō-tu-s*, *pōtāre*, etc.

3. Le nom celt. est vir. *lem*, ir. *leamh*, gael. *leamhan*, cymr. *llwyf*.

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

et identique à lat. **pet-nā* > *penna* « aile »; sk. *pát-a-ti* et gr. πέτ-ε-ται « il vole », πτε-ρό-ν « aile », ag. *feather* et al. *feder* « plume », lat. *pet-ere* « se diriger vers », etc.

Évodi (C.), vb., monter en épis. Cf. *dioda*[1].

1 Évor, s. m., ellébore : soit un plus ancien **ellevor* > **annevor* où *ann* a été pris pour l'article. Empr. lat. *helleborus*.

2 Évor, s. m., bourdaine, vir. *ibar*, ir. et gael. *iubhar* « if », gaul. *Eburos* n. pr., et cf. cymr. *efwr*, « berce, blanche-ursine » : d'un celt. **eb-uro-*, presque identique au lat. *eb-ulu-m* « hièble ». Cf. *éol*.

3 Évor, s. f., variante dénasalisée de *ênvor*.

Evr (V.), s. m., variante de *ebr*. V. ce mot.

1 Éz, particule verbale (cf. *1 é*), corn. *ydh* et *y*, cymr. *yd* et *y*, vbr. *it*, identique au suivant : en d'autres termes, une phrase telle que *aliez ô kanann* doit se traduire littéralement « [c'est] souvent *que* je chante ». V. sous *1 a*.

2 Éz, que : relatif d'origine obscure. Cf. le précédent.

Ez-, préf., l'une des formes de **eks-*.

Ézel, s. m., membre (pl. *izili*), corn. *esel*, vir. *asil* id. : d'un celt. **ass-ēli-*, lui-même dér. d'un celt. **ass-ā*, « poutre, côte », d'où corn. et cymr. *as-en*, vir. *as-na*, cf. lat. *ass-er* et got. *ans* « poutre »; sans autre équivalent.

Ézêô, s. m., boucle d'attelage. Empr. fr. *essieu*. — Conj.[2].

Ézomm, s. m., besoin (aussi *êhomm* V.), cf. corn. *ethom* id., vbr. *edem-n-etic* « qui a besoin » et vir. *adam-na* « faim » : contamination d'un composé du vb. « être » et du préf. **eks-*, au sens du lat. *de-esse* « manquer », avec un dér. celt. d'origine indéterminable impliquant l'idée de besoin ». — Conj. — Cf. le suivant.

Ezvésañd, adj., absent : préf. *ez-* et *béza*, soit le lat. **ex-sens* s'il existait avec le sens de *ab-sens*. V. le précédent.

F

Fâ, s. m., variante de *fâv*. V. ce mot.

Faé, s. m., dédain, mbr. *fae* et *foi*, cymr. *ffei* « fi! », cf. fr. *fi*, ag. *fie*, al. *pfui*, etc. Onomatopée du mépris. Cf. *fec'h*.

1. Le préf. paraît être ici **eks-*, soit donc **ec'hodi* > **êodi* > *êvodi* (l'o développant une labiale).

2. Peu vraisemblable, à raison de l'énorme changement de sens.

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

Faez, adj., vaincu, las, corn. *feth-e* « vaincre » : soit un celt. (ppe passé), **spak-to-* « vaincu », sans apparentation claire.

Falaouéta, vb., dénicher des oiseaux : pour **faoul-aéta*, dér. d'un radical **faoul*. Empr. ags. *fugol* « oiseau » > ag. *fowl* « volaille ».

Falc'h, s. f., faux. Empr. lat. *falcem*. Cf. *1 fals*.

Falc'han (etc.), s. m., faucon. Empr. lat. *falcónem*.

Fall, adj., mauvais. Empr. fr. ancien *fel*, « félon, pervers ».

Fallakr, s. m., scélérat : combinaison de *fall* et *akr*.

Fallout, vb., manquer, falloir, faillir. Empr. fr. *falloir*[1].

1 Fals, s. f., faucille. Empr. fr. ancien *fals* « faux ». Cf. *falc'h*.

2 Fals, adj., faux. Empr. fr. ancien *fals* id. Cf. *faoz*.

Fañk, s. m., boue. Empr. normand *fanque* « fange ».

Fañken, s. f., sole : dér. du précédent[2].

1 Faô, s. m., fève, mbr. *faff*, corn. *fav*. Empr. lat. *faba*.

2 Faô, s. m., hêtre. Empr. lat. *fágus* > fr. ancien *fou*.

Faout, s. m., fente, cf. *faouta* « fendre » et vir. *scoilt-im* « je fends » : dér. d'une double rac. SPEL et SQEL, sk. *sphát-a-ti* « il éclate », gr. σχίζω « je hache », lit. *skél-ti* « fendre », etc. Cf. *aoten*.

Faoz, adj., faux. Empr. fr. moderne. Cf. *2 fals*.

Fard, s. f., charge, tonnage. Empr. fr. (cf. *fard-eau*).

Farien, s. f., bagatelle : variante de *c'hoariel*. Cf. *c'hoari*.

Farlota, vb., s'amuser : dér. de l'empr. fr. altéré *falot* « bouffon ».

Farouel, farvel, adj., étourdi, bouffon : pour **frav-el*, dér. de *frav* = *fraô*[3]. V. ce mot. — Conj.

Fata, vb., s'évanouir, mbr. *falaff*, « être ébahi, hébété ». Dér. d'empr. fr. *fat* (ou provençal *fat*), « sot, stupide, ahuri » < lat. *fatuus* id.

Fav, s. m., variante de *1 faô* (d'où aussi *fav-az* s. m. « tige de fève ») et de *2 faô*. V. ces mots.

Fazi, s. m., erreur (aussi *faï* V.) : abstrait du vb mbr. *faziaff* « se tromper », pour **faï-yaff*. Empr. fr. *faillir*. Cf. la note sous *koñchéza*.

Féal, adj., fidèle, loyal. Empr. fr. ancien *féal*.

1. Là où ce vb. se traduit en apparence par « vouloir », il n'est en réalité que l'exact équivalent de « falloir » : *pétra a fell d'ehoc'h?* « que vous faut-il ? > que voulez-vous ? »

2. Ce poisson s'enfouit dans le sable ou la vase.

3. Cf. l'expression française « comme une corneille qui abat des noix ». Au sens de « bouffon » la métathèse a été peut-être favorisée par l'existence du mot *fars* « plaisanterie » (empr. fr. *farce*), lequel a aussi agi sur **falota* > *farlota*.

Copyright by Editions d'Auray Lyon 2008

Féaz : adj., variante de *faez*; s. m., battant du métier de tisserand (« le fatigué », parce qu'il est sans cesse en mouvement).

Fec'h ! fi ! Cf. *faé*. Onomatopée de l'action de cracher.

Feiz, s. m., foi, probité, corn. *fedh*, cymr. *ffydd*. Empr. lat. *fidēs*.

Felc'h, s. f., rate, vir. *selg*, ir. et gael. *sealg* id. : soit un celt. **selgā* < **spelg-ā*, cf. sk. *plīh-án* et gr. σπλήν « rate », gr. σπλάγχνον « viscère », lat. *liēn* « rate » < **spli-ēn*, etc. — Rapprochements très obscurs.

Feller, s. m., défaillant, délinquant : dér. de

Fellout, vb., variante de *fallout*. V. ce mot.

Felpenn, s. m., lopin, gros morceau, mbr. *falpen*. Empr. fr. ancien (argot) *felpe*, *flipe*, *fripe*, etc. (sens analogues).

Feltra, vb., éparpiller : primitivement « filtrer » (tamiser). Dér. de l'empr. fr. **feltre* « tamis » > fr. moderne *feutre*.

Félu, s. m., goémon. Empr. lat. *ulva* « algue », avec métathèse; ou bien dér. d'un celt. inconnu apparenté au lat. *ulva*. — Ern.

Fenna, vb., répandre, couler, cymr. *ffynnu*, « produire, prospérer », *ffynnus* « productif ». Empr. lat. *fund-ere* « verser ». Cf. *founn*.

Fénôz, adv., cette nuit : forme imitée de *féteiz*.

Férô, **ferv**, adj., sévère, farouche, mbr. *ferf*, cymr. *ffyrf*. Empr. lat. *firmus* « ferme », mais contaminé du sens du lat. *ferus* « farouche ».

Feskad, s. m., gerbe : dér. d'un simple **fesk* (mbr. *fesq-en*), cymr. *ffasg* « paquet ». Empr. lat. *fascis* « faisceau », et cf. *béac'h*.

Fesken, s. f., fesse. Empr. fr. altéré [1] *fesse*.

Fest, s. f., festin. Empr. fr. ancien *feste*.

Féteiz, adv., aujourd'hui : pour **vet-deiz*, où **vet* est le même élément que *bet* dans *bété*, soit « tout le long du jour ». Cf. *bété*, *birviken*, *biskoaz*, etc., et *deiz*, *fénôz*. — V. le Gloss. Ern., p. 61 sq.

Fétiz, adj., épais, massif. Empr. fr. ancien (nominatif) *faitis* (accus. *faitif*), du bas-lat. *factīvus* « fabriqué » [2].

Feûk, s. m., variante usuelle (muée?) de *peûk*.

Feûl, adj., fringant, alerte. Empr. fr. ancien *fol* [3].

Feunteun, s. f., fontaine. Empr. bas-lat. *fontāna*.

1 Feûr, s. m., prix, taux, cours. Empr. lat. *forum* « marché » ou fr. ancien

1. Sous l'influence de l'homophonie du précédent ?
2. Le sens de « bien fabriqué » s'en déduit naturellement.
3. Cf. les locutions « faire le *fol*, *fol-âtrer* », etc. Toutefois *foll* existe aussi.

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

fuer, conservé dans la locution « au *fur* et à mesure » (en proportion du prix et de la quantité). V. aussi *afeûr*.

2 Feûr, s. f., fourreau. Empr. fr. ancien *feurre* s. m.

Fibla (C.), vb., rosser d'importance. Empr. fr. ancien *afibler* « affubler » [de coups]. Ou empr. ags. **flappan* et **flippan* « battre »? cf. ag. moyen *flapp-en* « battre », ag. *to flap* « battre des ailes » et *flippant* [*tongue*] « langue battante > bavarde »; avec métathèse.

Fibu, s. m., variante dissimilée de *fubu*. V. ce mot.

Figuz, adj., délicat, difficile : dér. d'un radical **fig*. Empr. fr. *figue*[1].

Fichel, s. f., épieu, fourgon. Empr. fr. *fiche*, etc. « tout ce qui sert à *ficher* » (sens ancien); d'où aussi br. *ficha* vb., « fourgonner, vétiller », et l'onomatopée br. *fich-fich* « frétillant ».

Fic'h, s. m., fistule, ulcère. Empr. fr. *fic* < lat. *fīcus*.

Filip, s. m., moineau. Empr. fr. *Philippe*, sobriquet[2].

Fillidigez, s. f., faiblesse : dér. du radical de *fell-out*.

Filor, s. m., filleul. Empr. fr. *filleul* dissimilé.

Finich, finij, s. m., faîne : pour **fic'hin*, par métathèse et peut-être contamination de *kivich*. Empr. lat. *fāginus* > **fāgīnus*. Cf. *fion*.

Finouc'hella, vb., fouir à la manière des porcs : contamination de *finval* et de *houc'hella*, « remuer, cochonner ». Cf. *houc'h*.

Finval, vb., bouger, mbr. *fifual*, cymr. *chwyf-io* (de *chwyf* « agitation »), ir. **siumal* > *siubal* et gael. *siubhal* « marche » : dér. d'un celt. **swem-o-* « mouvement », rac. SWEM, cf. ag. *to swim* et al. *schwimm-en* « nager ». V. aussi *koc'hu* et *gwinval*.

Fion, s. m., faîne : métathèse pour **foïn*. Empr. fr. **fouine*, dér. de fr. ancien *fou* « hêtre ». Cf. *finich*. — Conj.

Firboucha, vb., fureter : contamination possible d'empr. fr. ancien *fourgier* « fouiller » et *forbouter* « chasser ». — Conj.

Fisiout, vb., fier, se fier, mbr. *fizyaff*. Empr. fr. *fier* (< lat. *fidere*), mais peut-être contaminé de *feiz*. V. ce mot, et cf. *fazi*.

Fistil, s. m., babil : soit « frétiller de la langue », cf. fr. (argot) *la festillante*, « la frétillante, la queue », du vb. fr. ancien *festier* « fêtoyer qqun comme le chien son maître » (en remuant la queue). Empr. fr. — Ern.

1. Par l'intermédiaire de la locution « moitié *figue* moitié raisin = bon gré mal gré »? — Conj. désespérée.

2. Par onomatopée du pépiement; cf. d'une part ag. *to chirrup* et *chirp*, et de l'autre le fr. *pierrot*. V. aussi br. *kilèri*.

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

Flak, adj., faible, fade. Empr. fr. (argot) *flac* « flasque ».

Flacha, vb., bouger. Empr. fr. ancien *flaschier*, « fléchir, dévier ». — Conj.

1 Flac'h, s. f., le creux de la main. Empr. ags. *flasce*, « bouteille, récipient » (> ag. *flask*, empr. lat. *vasculum*).

2 Flac'h, s. f., béquille. Empr. fr. ancien *flaque* ou *flasque* « madrier d'appui » (Hatzf. s. v. *3 flasque*). — Conj.

1 Flamm, s. m., flamme, corn. *flam*, cymr. *fflam*. Empr. lat. *flamma*.

2 Flamm, adv., parfaitement : identique au précédent, abstrait de locutions telles que *névez flamm* « flambant neuf », puis transporté à d'autres avec sens généralisé.

Flamoad, s. m., tithymale, épurge (euphorbiacée), cymr. *fflam-goed* « aiguille de bois ». V. sous *flemm* et *koat*.

Flastra, vb., écraser. Empr. fr. ancien *flastrer* « aplatir ».

Flatra, vb., moucharder, dénoncer : contamination de *flatter*[1] et de *flatrer* ou *flétrir* « marquer d'infamie ». Empr. fr.

Fléar, s. m., puanteur, corn. *flair* « odeur », cymr. *fflair* « pet » et *ffleir-io* « puer », vbr. *fler-iot* « odorant » et *flair-maur* « d'odeur forte ». Empr. lat. *fragr-āre* « avoir bonne odeur » (euphémisme) > **flagrāre* (> fr. *flairer*).

Fléd, s. m., lit, grabat, mbr. *flet*. Empr. ags. *flett*, « chambre, demeure », mais primitivement « lit »[2].

Flemm, s. m., aiguillon, injure, cymr. *fflaim* « lancette ». Empr. fr. ancien *flieme*[3], aujourd'hui *flamme*, ag. *fleam*, etc.

Fléria, vb., puer : dér. de *fléar*. V. ce mot.

Flistra, vb., jaillir : altéré pour **fistla*, cf. cymr. *chwistrell* « tuyau » et *chwistrellu* « asperger ». Empr. bas-lat. *fistulāre* id.

Flôda, vb., cajoler, caresser : dér. de l'empr. picard *flaud*, « mou, flasque » (confondu en fr. avec *flou*). — Conj. Ern.

Floc'h, s. m., écuyer, page (pl. *flec'h*), corn. *flogh* et *floch* « enfant », cf. gael. *fleasg-ach* « célibataire »[4]. — Étym. inc.

Floñdren (V.), s. f., vallée. Empr. fr. ancien altéré *fondoire* id. — Conj.

1 Flour, s. m., fleur (de farine), élite, lustre, éclat, cymr. *fflur*, et cf. *fflwrdylis* « fleur-de-lis ». Empr. fr. ancien *flor* et *flour* « fleur ».

1. On se fait souvent dénonciateur par flatterie.
2. Pour le sens, cf. le lat. *cubiculum*.
3. Du bas-lat. *phlébotomum* « lancette ».
4. Rapprochement presque impossible. Autrement on serait fixé sur l'étymologie du mot, qu'on trouvera dans Mcb.

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

2 Flour, adj., frais, doux, bon, doux au toucher : identique au précédent, mais influencé dans la dernière acception par le fr. *velours*.

Fô, s. m., ardeur, chaleur. Empr. fr. ancien *fou* « feu ».

Foar, s. f., grand marché. Empr. fr. *foire*.

Foas, s. m., sorte de gâteau. Empr. fr. *fouace*.

Foeltr, s. m., foudre : contamination de *foultr* par *foët*.

Foenn, s. m., foin, corn. *foen*, cymr. *ffwyn*. Empr. lat. *fēnum*.

Foesk, **foest** (V.), adj. mou, faible. V. sous *ioust*.

Foët, s. m., fouet. Empr. fr. (aussi *fouët*).

Folligen-vaé, s. f., bécassine de mer (oiseau dont le passage s'opère au mois de mai). Empr. lat. *fulica* « poule d'eau », et cf. *Maé*.

Forc'h, s. f., fourche, corn. *forh*, cymr. *forch*. Empr. lat. *furca*.

Forc'hein (V.), vb., priver, sevrer : exactement « contraindre » [à se passer de], dér. de *forh*, forme dialectale de *fors*. V. ce mot.

Forlok, s. m., anse du gouvernail : exactement « très mobile », altéré de *furluok*. V. ce mot. — Conj.

Forn, s. m., four, corn. *forn*, cymr. *ffwrn*. Empr. lat. *furnus*.

Fors, s. m., cas, estime, mbr. et corn. *forz*, « force, estime [1] ». Empr. fr.

Fouanv (V.), s. m., enflure, hydropisie : forme dialectale dont la dérivation se rattache à *c'houéza*. V. ce mot et *koeñv* [2].

Fougé, s. f., vanité, ostentation : dér. d'empr. fr. *fougue* [3].

Fouin, s. m., fauvette mâle. Empr. fr. **fauvin*, qui est, au même titre que *fauvette*, un dér. naturel de l'adj. *fauve*.

Foultr, s. m., foudre. Empr. fr. ancien *fouldre*.

Founil, s. m., entonnoir. Empr. bas-lat. **fundiculum* pour *in-fundi-bulu-m* « instrument à verser ». Ou peut-être empr. fr., cf. gascon *hounilh* id.

Founn, **founnuz**, adj., abondant : abstrait ou dér. de l'empr. lat. *fund-ere* « répandre ». V. sous *fenna*.

Fourgas, s. m., agitation : contaminé de plusieurs sources, cf. mbr. *fregaff* « s'agiter », fr. ancien *fourbot* « tumulte » et fr. ancien *furgier* (> br. *furgein* V.) « fourgonner » (sous *firboucha*).

Foutoula, vb., barboter. Onomatopée.

1. Conservé seulement dans la locution *né rann fors*, qui équivaut au fr. ancien *je n'en fais pas force* « je ne m'en soucie pas » : d'où le changement de sens.

2. A partir d'ici, chercher sous l'initiale *fo-* les mots qu'on ne trouverait pas sous l'initiale *fou-*.

3. La transition de ce sens, tant soit peu étrange, a dû se faire par l'intermédiaire de celui de « fanfaronnade ».

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

1 Fraez, s. m., anus : exactement « la brèche ». Empr. lat. *fractum* « brisé », cf. fr. *fesse* < lat. *fissa* « fendue »[1].

2 Fraez, adj., adv., variante primitive de *fréaz*.

Fraḷ, s. m., fente, crevasse : abstrait de l'empr. fr. ancien *fraill-er* « briser », qui remonte à un bas-lat. **fragillāre*.

Framm, s. m., jointure, charpente, cymr. *ffrâm* id. : abstrait d'empr. ags. *fremman* « ajuster », cf. ag. *frame* « cadre ».

Franǩ, adj., franc, loyal. Empr. fr. ancien *franc*.

Fraó, s. m., corneille grise, corn. *frau*, d'un celt. **srauc-o-* < **spauc-o-*, qui rappelle tout à la fois lat. *parra* « orfraie » et ag. *sparrow* « moineau ». Cf. aussi fr. *freux*[2].

Fraost, adj., inculte. Empr. fr. ancien *frost*, « en ruine, en friche », et cf. le fr. moderne *fruste* refait sur l'ital. *frusto*.

Fréalzi, vb., soulager, consoler : exactement « affranchir » [de peine], mbr. *freals* « libre ». Empr. ags. *frēols* « liberté » et *frēols-ian* « affranchir »[3] ; cf. got. *frei-hals* « qui a le cou libre », al. *freihals*.

Fréaz : adj., clair ; adv., clairement ; cymr. *ffraeth* « éloquent » < celt. **srak-to-* < **sprak-to-*, cf. cymr. *ffrec* « abondance de paroles » et *ffreg-od* « bavardage » : tous dér. de la même rac. qui a donné ags. *sprec-an* et al. *sprech-en* « parler ».

Freḷ, s. f., fléau, mbr. *fraeill*, cymr. *ffrewyll* id. Empr. lat. *flagellum*, ou (pour le br.) fr. ancien *flael*, avec *l* dissimilé en *r*[1].

Frenn (V.), s. m., odorat : soit un dér. celt. **srok-n-yo-*, à rattacher à la même rac. que *frî* et *fron*. V. ces mots.

Frésk, adj. frais. Empr. fr. ancien **fresc*, cf. ital. *fresco*.

Frét, s. m., cercle de moyeu. Empr. fr. *frette* « virole », etc.

Freûza, vb., défaire, briser. Empr. bas-lat. **frāctāre* (fréquentatif de *frangere*), mais confondu avec mbr. *froesaff* (empr. fr. *froissier*).

Freûzel, s. f., herse : dér. du précédent.

Frî, s. m., nez, corn. *fruc* (voc.) > *frig* « narine », pl. *frig-ow*, qu'on ne retrouve ni en ir. ni même en cymr. : soit un celt. **srī-n-*, sans autre équivalent connu que gr. ῥί-ς (< *σρί-ν-ς), mais apparenté à *fron*.

1. Ou simplement empr. fr. *fraise*, euphémisme facétieux (Loth).
2. Issu sans doute d'un mot gaulois de même origine.
3. C'est un des premiers mots qu'ont dû apprendre les Bretons insulaires réduits en esclavage. Cf. ag. *free*, etc.
4. La jolie métaphore *freḷ al lagad* « coin de l'œil » se comprend mieux qu'elle ne se peut définir : regarder quelqu'un qui cligne de l'œil.

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

Frika, vb., écraser, froisser, mbr. *fricaff*. Empr. fr. ancien *friquer*.

Frigas, s. f., boue. Empr. fr. probable *fricass(ée)*, et pour le transport de sens cf. br. *souberc'h*. — Conj.

Frimm, s. m., frimas, verglas: abstrait de l'empr. fr. *frimas*.

Friñga, vb., sauter, s'amuser (d'où aussi *friñgot*, « fredon, roulade »). Empr. fr. ancien *fringuer* « gambader », dont le ppe présent *fringant* est resté en usage. V. aussi *grigoñsa*.

Friol, adj., prodigue, dissipateur, mbr. *frivoll*. Empr. fr.

Frita, vb., frire: dér. de l'empr. fr. *frit frite*.

Fromm, s. m., plénitude, cf. mbr. *from-et* « enflé », cymr. *ffrom* « colère » : soit un celt. **srei-smen-* < **sprei-smen* « extension > gonflement », qu'on peut rapporter à une rac. SPER > SPREI à sens assez variés, vir. *ser-n-im* « j'étends », gr. σπείρ-ω « je sème », al. *sprei-t-en* « étendre », *sproß* « rejeton », etc. — Rapprochements hasardés.

Fron, s. f., narine, mbr. *froan*, cymr. *ffroen*, vir. *srón*, gael. *sròn* « nez » : soit un celt. **srokna*, sans équivalent clair; cf. gr. ῥέγκ-ω « je ronfle », vir. *sren-im*. V. aussi sous *frî*.

Froñden, s. f., cravate: pour **front-en*, dér. d'empr. fr. *front*[1].

Frota, vb., frotter, mbr. *frotaff*. Empr. fr.

Froud, s. f., torrent, corn. *frot*, cymr. *ffrwd*, vbr. *frut*, vir. *sruth*, etc. : soit un celt. **sru-tu-* « courant », dér. de la rac. SRU SREW, sk. *srác-a-ti* « il coule » et gr. ῥεῖ = *σρέϝ-ει, sk. *sru-ti* et gr. ῥύ-σι-ς « courant », lat. *rīvus* = **srīc-o-s* (pour **srēw-o-* avec rac. allongée?), ags. *strēam* (< germ. **srau-ma-z*) > ag. *stream* et al. *strom*, russe *o-strov-ŭ* « île » (autour de quoi il y a courant), etc.

Frouden, s. f., fougue, caprice : dér. du précédent.

Frouez, s. m., fruit, cymr. *ffrwyth*. Empr. lat. *fructus*.

Frougadel, s. f., urine (cf. *frougein* V. « uriner »), mbr. *froucq* « urine » et cymr. *ffrwg* « tumulte » : peut se rattacher par amplification à la même rac. que *frou-d*. V. ce mot[2].

Froun, s. f., variante de *fron*. V. ce mot.

1. Soit donc « fronteau », cf. l'évolution de sens de l'ag. *kerchief* = fr. *couvre-chef*. Ou fr. *fronde* « sorte de bandage »?

2. C'est le plus probable; car ce terme, devenu très grossier, fut sûrement, à l'origine, un euphémisme, comme la plupart des similaires; mais il est absolument impossible d'en suivre de plus près l'histoire.

Copyright by Editions d'Ainay Lyon 2008

Fubu, s. m., moucheron. Empr. ags. *wibba* « scarabée », dont le dat. pl. est *wibbum*[1]. Cf. *c'houibu* et *c'houil*. — Conj. Thomas.

Fui, vb., se répandre subtilement. Empr. lat. *fūm-āre*[2].

Ful, adj., brouillé, crépu, crépi : abstrait de *fula*, qui semble une métathèse de *laia* prononcé **luvia* « brouiller »; ou empr. ags. **full-ian* > *fyllan* « remplir » (cf. cymr. *ffyll* « couvert touffu »), influencé dans son sens par *luia*. Cf. aussi fr. *fouillis*[3].

Fulen, s. f., étincelle : métathèse pour **uflen*, cymr. *ufel-yn* « étincelle », *ufel* et *uwel* « feu », vir. *óibel*, « étincelle, feu », sans autre équivalent connu. Cf. aussi *eloen*. — Conj. Ern.

Fun, s. f., longue corde, corn. *funen*, cymr. *ffun* « gerbe » et *ffun-en* « lien », vbr. pl. *funiou* « bandelettes ». Empr. lat. *fūnis* « corde ».

Fûr, adj., sage, prudent, corn. *fur*, cymr. *ffur* « rusé ». Empr. lat. *fur* « voleur » (le cymr. fournit à souhait la transition sémantique).

Furlukin, s. m., bouffon, charlatan. Empr. fr. *arlequin* (aussi *harlequin*), plus ou moins contaminé du suivant.

Furluok, adj., volage, vagabond; cf. fr. *breloque*, *freloche*, *fanfreluche*, *freluque*, *freluquet*, etc. Empr. fr. populaire.

Fust, s. m., manche de fléau, futaille, corn. *fust* et cymr. *ffust*. Empr. lat. *fūstis*, « gros bâton, fût de colonne », etc.

G

Gâk, adj., bègue; cf. gael. *gagach* id., ag. *to cackle* « caqueter », al. *gackern* « caqueter », *gacksen* « bégayer », etc., etc. Onomatopée.

Gâd, s. f., lièvre, corn. *gad*, mbr. *gat*. — Étym. inc.[4].

Gadal, adj., débauché. Empr. bas-lat. **gatālis* > *gadālis* « prostituée », c'est-à-dire « femme de rue », du germ. (visl.) *gata* (al. *gasse*).

1. Le pl. de ces sortes d'appellatifs est naturellement beaucoup plus courant dans la langue que le sg.

2. On attendrait **fuie-i*, mais la labiale s'est résorbée dans la voyelle labiale précédente, et la nasalisation avec elle. Toutefois cette explication est douteuse.

3. Très obscur. En tout cas, dans le passage de sens de « crépu » à « crépi », il doit y avoir la même évolution qu'en fr., et peut-être une contamination française. V. le Dict. Hatzf.

4. D'après sk. *çaçà*, ag. *hare* et al. *hase*, on attendrait un br. **kas*, et il n'y a pas de transition imaginable de l'un à l'autre. De son côté l'espagnol *gato* signifie « chat », et l'ags. *gāt* (> ag. *goat*) « chèvre ».

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

Gadan (C.), s. f., lien d'osier: contamination de mbr. *cadoen* « chaîne » (empr. lat. *catēna*) et de *gwéden*. V. ce mot.

Gaé, adj., gai, joyeux. Empr. fr. *gai*.

Gal, s. f., maladie cutanée. Empr. fr. *gale*.

Galdu (V.), s. m., macreuse : pour **galc-du* « le crieur noir ». V. sous *galc-aden*, et cf. lat. *gal-lu-s* « coq ». — Conj.

Gall, s. m., Français (d'où *Gallo* « habitant de la Bretagne française »), cf. ir. et gael. *Gall* « Anglais », vir. *gall* « étranger », cymr. *gal* « ennemi »: soit un celt. **gallo-*, i.-e. **ghos-ló-* (ou **ghäs-ló-*), dér. de la même rac. que lat. *hos-ti-s* « ennemi », got. *gast-s*, ag. *guest*, al. *gast*, vsl. *gostĭ*, « étranger, hôte »[1].

Galloud, s. m., puissance (et *gall-out* vb. « pouvoir »), cymr. *gall-u* « pouvoir », corn. *gall-os* « puissance », etc. : tous dér. divers d'une rac. assez rare ailleurs, mais fort répandue en celt., qui se retrouve notamment dans vir. *gal* « vaillance », gaul. Γαλ-άτη,-ς et *Gal-lo-s* ethnique[2], puis dans lit. *gal-ė* « puissance », *gal-ė-ti* « pouvoir », vsl. *gol-ěmŭ* « robuste », sans autre équivalent connu.

Galvaden, s. f., cri d'appel: dér. du mbr. *gal-u* « appel », cymr. *gal-w* « appeler », vir. *gall* « cygne » (crieur) et *gall* « renommé » < celt. **gal-no-* ppe passé; soit donc un vb. celt. **gal-ō* « je crie, j'appelle », dont la rac. GAL se retrouve en germ. et en sl., visl. *kalla* « appeler » et ag. *to call*, vsl. *gla-sŭ* « voix » (russe *golosŭ*) et *gla-gol-ati* « parler ».

Gamblid (**Iaou**), s. m., le Jeudi saint, mbr. *dizyou camblit*. Empr. bas-lat. *complētus* > *complītus* « achevé »[3].

Gañ, s. f., variante de *kañ*. L'orthographe mbr. *gaign* ramènerait à un sens « gain, butin » [des oiseaux de proie]. — Conj. Ern.[4].

Ganax, adj., fourbe, mbr. *ganes*: dér. d'empr. bas-lat. *gannum*, « jeu, moquerie », et cf. ital. *ingannare* « tromper », etc.

Ganédigez, s. f., naissance: dér. de *ganet* « né ». V. sous *génel*.

Gant, prép., avec, par : pour **kant*, corn. *cans*, vbr. *cant*, vir. *cét*, gaul.

1. Le seul fait que, chez les Irlandais, le mot *Gall* a désigné autrefois les Norvégiens et désigne aujourd'hui les Anglais, montre que ce terme n'a rien de commun avec l'appellation bien connue des « Gaulois ». V. le mot suivant.

2. « Les vaillants, les puissants », nom que ces peuples se donnent à eux-mêmes, donc appellation flatteuse. Cf. *Gall*.

3. Comme on dit en liturgie française « le Jeudi absolu ». Cf. aussi le nom de l'office de *Complies*.

4. Toutefois cette origine est bien détournée. Il est bien plus probable qu'il ne s'agit ici que d'un calembour sur *goann*.

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

canta- (et *cata-* dans les n. pr. du type de *Cata-launi* « Châlons »), celt. **kn̥-ta*, qui est une amplification de la prép. **kom*, comme en gr. κα-τά, et en lat. *con-trā* par rapport à *cum*. V. sous **ke-*, *ken*, *ket*, etc.

Gaô, adj., faux : variante de *gaou*. V. ce mot.

Gaol, s. f., enfourchure (aussi *gavl*), mbr. *gafl* et *gaul*, cymr. *gafl*, vbr. pl. *gabl-au* « fourche », vir. *gabul* « fourchette », ir. *gabhal*, gael. *gobhal*, gaul. latinisé *gab-alu-s* « fourche de gibet » (d'où fr. *gâble* « fronton triangulaire allongé »), al. *gab-el* « fourchette », et cf. sk. *gábh-asti* « l'envergure des bras » et lat. *hab-ēre* « tenir »[1].

Gaonac'hen, s. f., femelle stérile, mbr. *gaunach* id. : d'un celt. **gaun-akkā*, dér. du même type que gr. χαῦ-νος, « vain, menteur », par rapport à χαῦ-νο-ς. V. la rac. conjecturale sous *gaou*.

Gaou, s. m., tort, mensonge, mbr. *gou*, corn. *gow*, cymr. *gau*, vir. *gáu* > *gáo* > *gó*, etc. : soit un celt. **gow-o-*, dér. d'une rac. peu claire que paraît reproduire le gr. χαῦ-νο-ς, « mensonger, stérile » ; cf. aussi gr. γαυ-σό-ς « crochu » et lit. *pri-gáu-ti* « tromper »[2].

Gaour, s. f., chèvre (aussi *gavr*), mbr. *gaffr*, cymr. *gafr*, vbr. *mel-gabr* « troëne » (plante-à-chèvre), corn. *gauar*, vir. *gabor*, ir. *gabhar*, gael. *gobhar*, gaul. **gabros* s. m. dans *Gabro-magus* « le champ de la chèvre » et autres n. pr. : se retrouve donc dans toutes les langues celtiques, mais nulle part ailleurs[3].

Gaozan, s. f., mite, mbr. *gausan*, corn. *goudhan*, cymr. *gwyddon* pl., cf. ir. *fíneóg* et gael. *fionag* (concordances irrégulières). — Étym. inc.

Gâr, s. f., jambe, mbr. et cymr. *garr*, corn. *gar*, vir. *gairri* pl. : d'un celt. **garri-* « jarret[4] », sans équivalent ailleurs.

***Gar-**, préf. rare et de sens très indécis, peut-être péjoratif à l'origine : peut se ramener à cymr. (ancien) *gerr-an* « nain », vir. *gerr*, ir. *geárr*

1. La phonétique ne permet pas de décider dans quelle mesure la similitude des mots celtiques et germaniques procède d'emprunt ou d'affinité préhistorique. En tout cas, le got. *gibla* et le vhal. *gebal* « sommet » paraissent hors de cause.

2. Ces divers rapprochements ne se laissent pas concilier entre eux : le premier est le plus vraisemblable; le dernier n'est cité que pour mémoire.

3. Le lat. *caper* a deux sourdes contre deux sonores en celtique ; à *caper* répondent gr. κάπρος « sanglier » et ags. *hæfer* « bouc » : il faudrait supposer une corruption préceltique. Ou serait-ce un emprunt des Celtes aux Germains, à l'époque lointaine où ceux-ci prononçaient encore quelque chose comme **hacraz*, avec *c* bilabial?

4. Fr. *jarret* est emprunt celtique. — Le pl. vbr. *esceir* (cf. *diwesker*) et le cymr. *esgair* « jambe » pourraient être le même mot précédé du préf. **eks-*, soit « [ce qui commence] au jarret ». Le gr. σκέλ-ος « cuisse » est également isolé.

Copyright les éditions d'Artrey Lyon 2008

et gael. *geàrr* « court », soit un celt. **gers-o-*, sk. *hras-vá* « court » et *hrás-a-ti* « il dépérit », gr. χέρ-ης « sans valeur » et χείρων « pire ».

Garan, s. f., grue[1], corn. et cymr. id., gaul. **garanos* (dans *tri-garanus* inscr. de Cluny), cf. gr. γέρανος, ag. *crane*, al. *kranich* (lat. *gr-ū-s*), etc.: tous ces mots paraissent se rattacher à la rac. « crier ». V. sous *garm*.

Gardiz, adj., rude, vif : contamination des deux mots br. *hardiz* « hardi » et br. *garò*. V. ce mot; mais cf. Ernault, *Mém. Soc. Ling.*, X, p. 328.

1 Gargaden, s. f., gosier. Empr. fr. ancien et dialectal *gargate* id.

2 Gargaden, s. f., gardon, goujon. Empr. fr. *gardon*, altéré par contamination du précédent (poisson goulu? ou qui bée?).

Gargel, s. m., houx : préf. **gar-* et *kél-en*.

Garlantez, s. f., guirlande : dér. de l'empr. fr. ancien *garlande*.

Garlizen, s. f., sole : préf. **gar-* et *lizen*. Ou **garo-lizen* « plie rugueuse »? Cf. *fanken*, *lizen*, *garò* et *garo*.

Garlôsten, s. f., perce-oreille : préf. **gar-* et *lòst*.

Garm, s. m., cri, corn. et cymr. id., ir. et gael. *gairm*, soit celt. **gar-smen-*, dér. d'une rac. GER ou GAR, d'où celt. **gar-ō* « je crie » : vir. *gair-i-m*, gael. *goir*, cymr. *gawr* « clameur », etc.; cf. sk. *jár-a-te* et *gr-ṇá-ti*, « il bruit, il chante », gr. γῆρ-υ-ς « voix » et γηρύειν « crier », lat. *garrīre*, lit. *gar-sa-s* « bruit », etc. V. aussi sous *garan*, *gér*, *gervel* et *galvaden*.

Garmélod, s. f., fresaie : dér. de *garm*. Pour la finale cf. fr. *hulotte*.

Garò, adj., rude, dur (aussi *garo*), mbr. *garu*, cymr. *garw*, vir. *gar* ir et gael. *garbh* id. : soit un celt. **garwo-* pour **gars-wo-*, dér. de la rac. GHERS « se hérisser », sk. *hárṣ-a-ti* « il est raide », lat. *hirs-ūtu-s*, *horr-idu-s*, *horr-ēre*, etc., gr. χήρ « hérisson », lit. *žer-iù* « je gratte » (concordances peu claires); mais sans rapport avec lat. *grauis*.

Garr, s. f., variante primitive de *gâr*. V. ce mot.

Garv, s. m., ver d'appât : le même que *garò* (ce ver est ridé).

1 Garz, s. m., jars : cf. fr. (picard) *gars* « jars ». Empr. fr. très probable, mais de toute manière étym. très indécise.

2 Garz, s. f., haie, jardin, cymr. *garth*, vir. *gort* « moisson » : d'un celt. **garto-* et **gorto-*; ce dernier reproduit l'i.-e. **ghorto-*, « champ, enclos, culture », etc., gr. χόρτος « gazon », lat. *hortus*, got. *gard-s* « maisonnée », ag. *yard* « cour » (et *garden*), al. *garten* « jardin ».

1. Le sens « jable » en tonnellerie est secondaire : rainure pratiquée à l'aide d'un outil en forme de bec de grue.

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

Garzel, s. f., râtelier : dér. de *2 garz* « haie ».

Garzou, s. m., aiguillon, corn. et cymr. *garthou*, vbr. pl. *gerthi*. Empr. germanique probable[1] : ags. *gierd* ; vhal. *gartea* > al. *gerte* « baguette ».

Gast, s. f., femme publique, cymr. *gast* « chienne ». — Étym. inc.

Gavlin, s. m., javeline. Empr. fr. Cf. le suivant.

Gavlod, s. m., javelot. Empr. fr. ancien *gavelot*, lequel, à son tour, est celt. d'origine et paraît se rattacher au type *gavl* > *gaol*.

Gavr, s. f., variante de *gaour*. V. ce mot.

Géd, s. m., attente, garde, cf. mbr. *guedaff* « guetter ». Empr. fr. *guet*.

Gédik, s. m., guérite. Empr. fr. *guérite*, probablement contaminé d'un diminutif de *géd* par étymologie populaire. — Conj.

Égin, s. m.[2], geai, variante muée de *2 kégin*. V. ce mot.

Geid, geiz, s. f., ramage. Onomatopée? Cf. fr. *jaser* et *gazouiller*.

Gélaouen, s. f., sangsue, corn. *ghel*, ir. *gel*, gael. *geal*, sk. *jal-ūkā* (aquatique », cf. *jala* « eau », al. *quell-en* « jaillir »), gr. βδέλλα et βλέτυες pl. : mot obscur, qu'on rattache parfois à une rac. GwEL, « dévorer, sucer », sk. *gir-á-ti* et *gil-a-ti* « il dévore », lat. *gul-a*, al. *kehle* « gorge ».

Gell, adj., bai, brun, fauve, cymr. *gell* id.[3] : soit un celt. **gel-so-*, dér. d'une rac. GHEL « jaune », sk. *hár-i* « jaune » (gr. χλω-ρό-ς), lat. *hel-vu-s*, ags. *geol-o* > ag. *yell-ow*, al. *gel-b*, lit. *gel-ta-s* « jaune-clair », etc.

Geltren, s. f., guêtre. Empr. fr. altéré.

Génel, vb., enfanter, naître, cymr. *gen-i* « naître », vir. *gein* « naissance », *ro-gén-ar* « je suis né », etc. : d'un vb. celt. **gen-ō*, dér. de l'universelle rac. GENÄ, sk. *ján-as* « naissance » et *ján-a-ti* « il engendre », gr. γέν-ος, γεν-έ-σθαι, -γνη-το-ς « né », lat. *gen-us*, *gi-gn-ere*, *gnātus* > *nātus*, *gen-s* « race » (gén. *gen-t-is*), *indi-gen-a*, etc., ag. *kin* « race » et *kind* « espèce », al. *kind* « enfant », gaul. *Cintu-genus* n. pr. (premier-né, cf. *kenta*) et similaires, etc., etc.

Genn, s. m., coin à enfoncer, mbr. *guenn*, vbr. *gen*, cymr. *gaing*, vir. *geind*, gael. *geinn* id. : soit un celt. **gendi-*, dont on croit retrouver un équivalent en letto-slave[4] ; sans aucun rapport avec *koñ*.

Génou, s. m., bouche, corn. et cymr. *genau*, gaul. n. pr. *Gen-ava* (em-

1. Toutefois le mot pourrait à la rigueur être celto-germanique, si l'on n'admettait pas l'identification courante et séduisante de l'al. *gerte* avec le lat. *hasta*.

2. La méconnaissance de la mutation a causé l'erreur sur le genre.

3. Mais vir. *gel*, ir. et gael. *geal* signifient « blanc ». Les noms des couleurs sont sujets à ces sortes d'accidents. Cf. *glaz*, *géot*, *glazaour*, *mélen*, etc.

4. Fr. *gond* pourrait procéder partiellement d'un mot gaul. de même souche.

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

bouchure), « Genève, Gênes », etc. : d'un celt. **gen-ow-*, sk. *hán-u* « mâchoire », gr. γέν-υ-ς « menton », got. *kinn-u-s* id., ag. *chin* et al. *kinn*, etc.; cf., avec un suff. plus court, les types lat. *gen-a* « joue », vir. *gin* « bouche », cymr. *gèn*, « joue, menton », mbr. *guen* « joue ».

Genver, s. m., janvier. Empr. lat. *Januárius*.

Géô, s. f., variante de *iéô*. V. ce mot.

Géoren, s. f., écrevisse d'eau douce : curieux singulatif refait sur le pl. *géor* « chèvres », qui se rattache à *gaour*[1].

Géot, s. m., herbe, corn. *gwels*, vbr. pl. *guelt-ioc-ion* « herbeux », et même br. actuel *guelt* « herbe » (Ouessant), vir. **gelt* dans *gelt-both* « pâturage » : d'un celt. **gwel-to-* « vert », cf. cymr. *gl-edd* « gazon », gr. χλό-ο-ς « vert-clair » et χλο-ή « verdure », lit. *žél-ti* « verdoyer », vsl. *zel-ije* « légumes » et *zel-enŭ* « vert ». V. la rac. sous *gell*, et cf. *1 glâz*.

Gér, s. m., mot, cymr. *geir* > *gair*, vir. *gáir* « cri » : d'un celt. **gār-i-* et **gar-i-*, dont la rac. très féconde est sous *garm*.

Gervel, vb., appeler : pour *galva* (conservé dans la conjugaison et dans l'infinitif *galouein* V.), par confusion des deux radicaux celt. synonymes **gal-* et **gar-*. V. sous *galvaden* et *garm*.

Geûn, s. f., marécage : pour **gweùn*, mbr. *gueun* « vallée », cymr. *gwaun* « prairie », vir. *fán* « pente », fr. (ardennais) *fagne* « plateau tourbeux », d'un celt. **wāg-nā*, cf. lat. *vag-u-s* « [lieu] vague »?

1 Gével, s. m., pinces, tenailles, corn. *gevel*, cymr. *gefail*, vbr. *gebell* id. : de la famille de *gaol*, mais probablement contaminé du suivant.

2 Gével, adj., jumeau, cymr. *gefell*. Empr. lat. *gemellus*.

Géver (T), s. m., gendre : seul représentant subsistant du celt. **gem-ero-*, lat. **gem-er* > *gener*, gr. γαμ6-ρό-ς, cf. γάμ-ο-ς « mariage », sk. *jâmâtā*.

Gévred, s. m., vent de sud-est, mbr. *avel gueffret* « vent d'ensemble », pour *queffret*. V. sous *kéfret*. — Conj. Ern.

Giber, s. m., esse, goupille : mbr. *guyber* « couleuvre » par métaphore (c'est une pièce en forme d'S). Empr. lat. *vīpera*.

Gin, adj., l'envers : variante muée de *kein*[2]. — Conj. très douteuse.

Ginidik, adj., natif. V. sous *ganédigez*.

Gîz, s. f., manière, mbr. *guis*. Empr. fr. *guise*.

1. Sobriquet : cf. *gaour-côr* « chèvre de mer », nom de l'écrevisse marine et de la crevette.

2. Cf. pourtant cymr. *gîn* « peau brute ». — Le sens « chagrin » (contrariété), d'où *gina* « se chagriner » est probablement secondaire.

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

Glâd, s. m., fortune, mbr. *gloat* « royaume > fortune », corn. *gulat* « patrie », cymr. *gwlàd* « pays », vir. *flaith* et gael. *flath* « chef » : soit un celt. **wla-to-* et **wla-ti-*, dér. de la rac. qui se retrouve dans lat. *valēre* « pouvoir », got. *wal-d-an* et al. *walten* « gouverner », ag. *to wield* « manier », vsl. *vladą* « je règne », et cf. le n. pr. *Vladi-mirŭ* « qui règne sur le monde », lit. *vald-yti* « régner », etc., etc.

Glac'har, s. f., affliction, cymr. et vir. *galar*, gael. *galar* « maladie » : suppose un celt. **gal-ro-*, d'apparentation indécise[1].

Glan, glaṅ, adj., pur, parfait, cymr., ir. et gael. *glan* (cf. cymr. *glain* « gemme »), gaul. *Glana* (rivière) : soit un celt. **gla-no-*, à rac. réduite par rapport au gr. γλᾱ-νος « bijou », γλή-νη « prunelle de l'œil », γελ-εῖν « briller » (Hesych.), sans autre équivalent[2].

Glandour, s. m., conferves : exactement « laine d'eau ». V. sous *gloan*.

1 Glann, s. f., rive, cymr. *glan* id.; cf. mbr. *glenn* « pays », cymr. *glynn* « vallon », vir. *glenn*, ir. et gael. *gleann* « vallée » : respectivement celt. **glanno-* et **glinno-*, peut-être sans lien entre eux, et d'étym. inc.

2 Glann, particule négative. Empr. fr. *glane* « brin ». Cf. *2 ken* et *morsé*.

Glaô, s. m., pluie, mbr. *glau*, corn. *glau* (voc.) > *glaw*, cymr. *glaw* id. : pour **gw-law*, qui serait en celt. **wo-law-o-*, « petite lavasse », rac. LOW « laver », gr. λού-ω, lat. *lav-ere lav-āre lu-ere*, cf. visl. *lau-g* « bain chaud » et al. *lau-ge* « lessive ». V. aussi *laouer*.

Glaou, s. m., charbon (ardent), mbr. *glou*, corn. *glow*, cymr. *glo* id. : d'un celt. **glo-wo-*, dér. de rac. GHLÔ qu'accusent essentiellement l'ag. *to glow* « briller » et l'al. *glühen* « brûler », isolé par ailleurs.

Glaouren, s. f., glaire, bave, mbr. *glawren*, cymr. *glafoer* et *glyfoer* id. : se rattachent directement ou avec altération à une rac. GLIbh « visqueux », cf. al. *kleb-en* « se coller » et ag. *to cleave* « s'attacher », gr. γλοι-ό-ς « glu, graisse visqueuse », lat. **gloi-s* > *glūs* « glu » », *glū-ten*.

Glasten, s. m., yeuse : pour *glaz-tann*. V. ces mots.

Glavia, vb., pleuvoir, bruiner : dér. de *glaô*.

1 Glâz, adj., vert, bleu, gris, pâle, mbr. et cymr. *glas*, vbr. *glas* et

1. De *galar* la métathèse a fait d'abord br. **glaar*. Puis, selon que la contraction s'est faite, ou qu'un *h* s'est introduit pour pallier l'hiatus, on a eu *glar* mbr., ou **glahar* > *glac'har*. — Le rapprochement avec al. *qual* « tourment » (Mcb.) exigerait rigoureusement un *b* celtique.

2. Ag. *clean* « propre » = al. *klein* « mignon » < i.-e. **gloi-ni-* ne procède pas de la même origine, mais tout au moins d'une racine très voisine.

Copyright les éditions d'Ansay Lyon 2008

du-glas (sous *dû*), vir. *glass*, gael. *glas* « gris » : soit un celt. **gl-asto-*, qui semble tout à fait isolé, mais peut se rattacher à la rac. de *gell*[1].

2 Glâz, s. f., goutte, crampe. Cf. *gloaz* et *2 glizien*. — Étym. inc.

3 Glâz, s. f., glas. Empr. fr. *glas* avec changement de genre.

Glazaour, s. m., loriot. V. sous *1 glâz*[2].

Glazard, s. m., lézard. Empr. fr. contaminé de *1 glâz*.

Gléb, adj., mouillé, humide, mbr. *gloeb*, cymr. *gulip* > *gwlyb*, et *gwlybyr* « humidité » = corn. *glibor*, ir. et gael. *fliuch* « humide » : soit donc **wlip-u-* et **wlik-u-*, qui indiquent un i.-e. **wlq-u-*, rac. WELQ, d'où aussi lat. *liqu-idu-s*, *liqu-or*[3], lett. *walk-s* « humide ». Cf. *gwalc'hi*.

Glec'h, s. m., action de détremper, cymr. *gwlych* « humidité » et *gwlychu* « détremper » : soit un celt. **wlik-ko-* issu de la même rac. que *gléb*[4].

Gleaker (T.), s. m., grenouille de haie, mbr. *gluesquer*, cf. corn. *gwilskin* et *guilschin* (métathèse en br.). — Étym. inc.[5]

Gléz, adv., tout à fait : variante de *kleiz* au sens de « suivant la pente > tout naturellement ». V. ce mot. — Conj.

Glin, s. m., genou, corn. et cymr. *glin*, vir. *glún*, gael. *glùn*, celt. **glū-no-*, pour **gnū-lo-* dér. (reconnaissable dans ag. to *kneel* « s'agenouiller ») d'un i.-e. **genu* et **gnu*, sk. *jânu* et *-jñu*, gr. γόνυ, γνυ-πετεῖν « s'agenouiller » et γνύ-ξ « à genoux », lat. *genu*, got. *kniu*, ag. *knee*, al. *knie*.

Glîz, s. m., rosée, cymr. *gwlith*, d'un celt. **wlīk-to-*, qui serait le ppe passé de la même rac. d'où est dér. *gléb*. Cf. *glec'h*[6].

Glizik, s. m., petit saumon, anchois, cymr. *gleisiad* « saumon » : soit un dér. diminutif de *1 glâz* (bleu-vert, écailles chatoyantes).

1 Glizien, s. f., serein : dér. de *glîz*. V. ce mot.

2 Glizien, s. f., goutte, crampe. Cf. *2 glâz*. — Étym. inc.

Glô, s. m., variante contractée de *glaô*. V. ce mot.

Gloan, s. m., laine, corn. *gluan*, cymr. *gulan* et *gwlân*, vir. *oland*, ir. et gael. *olann* id. : d'un i.-e. **wḷnā* (*ḷ* long) et **wlānā* > celt. **wlano-* et

1. A condition que *-asto-* soit suffixe. V. ce mot et cf. les diverses acceptions de la racine. Le rapprochement avec ag. *glass* = al. *glas* « verre » (Meb.) est extrêmement hasardé.

2. L'oiseau est *jaune* tirant sur le *cert*.

3. Cet équivalent, presque le seul connu, est lui-même bien difficile à maintenir, à moins d'empr. celt. peu probable. Cf. Persson, *Wurzelerweit.*, p. 5.

4. Le suff. étant *-ko-*, le *k* final de la racine vient d'assimilation. Cf. *glîz*.

5. Tous les noms indo-européens de la grenouille sont de physionomie capricieuse et d'identification difficile.

6. Sur ce dernier rapport, comparer *brîz* et *2 brêac'h*.

Copyright by Editions d'Ainay, Lyon 2008

**wlanā*[1], identique à sk. *úrṇā*, gr. λῆνος nt., lat. *lāna* (pour **vlānā*), got. *wulla* (pour **wulnā*), ag. *wool*, al. *wolle*, lit. *vìlna*, vsl. *vlŭna*, etc.

Gloar, s. f., gloire, honneur. Empr. fr. *gloire*.

Gloaz, s. f., souffrance, blessure, cymr. *gloes*. — Étym. inc.

Gloestr (V.), s. m., gage, vœu : variante à métathèse de *gwéstl*.

Glouac'h (V.), s. m., variante à métathèse de *goulaz*. V. ce mot.

Glouec'h, s. m., serein : variante à métathèse du mot br. correspondant au cymr. *gwlych*. V. sous *glec'h*, et cf. *glìs* et *glèb*.

Glout, adj., goulu : abstrait de l'empr. fr. *glout-on*[2].

Glôzard, s. m., fauvette mâle : dér. de *1 glàz* « gris ».

Glûd, s. m., glu, corn. *glut*, cymr. *glud*. Empr. lat. *glūten*, et cf. *glaouren*.

Gluic'h (V.), s. m., variante dialectale de *glìz*. V. ce mot.

Gô, adj., fermenté : abstrait de *gòi* vb. « fermenter » ou de *gòell* « levain » ; et celui-ci d'un radical celt. **wo-yes-lo-*, rac. YES, cymr. *iàs* « chaleur », sk. *yás-a-ti* « il bout », gr. **ζέσει* > ζέει id., vhal. *jës-an* > al. *gähren* « fermenter ». Cf. *goéden*, etc. V. le préf. sous **gw-*.

Goakol, s. m., collier de cheval : variante altérée de *kougoul* avec contamination probable du fr. *col*. — Conj.

Goaf, s. m., lance, gaffe. Empr. fr. ancien *guaffe*.

Goañ, **goañv**, s. m., hiver, mbr. *gouaff*, corn. *goyf*, cymr. *gaem* et *gauaf*, vir. *gaim-red* composé[3] : soit un celt. **gi-amo-* et **gi-mo-*, dér. (par suff. *-em-* > *-äm-* > *-m-*) de rac. GHI, sk. *hi-má* « froid » et *hé-man* « hiver », gr. χι-ών « neige » et χει-μών « hiver », lat. *hi-em-s*, lit. *žëmà*, vsl. *zima*.

Goann[4] (V.), s. f., charogne : on soupçonne un type de dérivation tel que **goat-n-* « sanglant ». V. sous *gwann* et *gwàd*.

Goañven, s. f., engelure : dér. de *goañv*. Cf. *goañ*.

Goap, s. m., moquerie. Empr. fr. populaire (normand) *gouap-er*, et cf. fr. ancien *guaber gaber* « conter des bourdes ».

Goar, s. m., facilité, lenteur : variante de *1 gwâr*[5].

Gôb, s. m., contamination de *kôp* par fr. *gober* et *gobelet*.

Gôbédi, vb., tinter. Empr. fr. ancien *copeter* « copter ».

1. De cette base celtique **clan-* est issu l'empr. roman **flan-ella* > fr. *flanelle*.
2. Cymr. *gloth* ou *gluth* est empr. lat. *glutt-ire*. Si le br. est de même source, il a été du moins influencé par le fr.
3. Devenu *gemred* > *geimhreadh*, gael. *geamhradh*. Cf. le gaul. *giamon*, nom d'un des mois du calendrier de Coligny, *R. Celt.*, XIX, p. 218.
4. Le Gon. — Mais la vraie orthographe serait *gwañ* (Loth).
5. Évolution de sens : « courbe — humble — doux — lent ».

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

Gôber, vb., faire : mutation syntactique pour *ôber*. V. ce mot.

Gobilin, s. m., feu-follet, lutin. Empr. fr. *gobelin*.

Gôd, s. m., sein, poche (aussi *kòd*, et le dér. *gôdel* s. f. « poche »), cymr *cod* « sac ». Empr. ags. *codd* > ag *cod* « bougette ».

Godal, vb., caqueter. Onomatopée.

Gôdisa, vb., se moquer. Empr. fr. (*se*) *gaudir*.

Gôdôer, s. m., cabane, couchette : préf. **gw-* devant un thème dér. de la même rac. que *tei* et *tôen*, et cf. lat. *tug-urio-m*.

Goéden, s. f., levain, présure : dér. de *gò*. V. ce mot.

Goél, s. m., fête, corn. *goil* > *gol*, cymr. *gwyl*, vir. *féil*. Empr. lat. *vigilia* « veille [de fête] ». On n'a que faire d'une soi-disant rac. WIL : *Bzzbg. Btr.*, XXIII, p. 56.

Goell, s. m., levain : dér. du même radical que *gò*.

Goérô, vb., traire, mbr. *gozro*, cymr. *go-dro*, vbr. *guo-troit* « vous trayez » : d'un celt. **wo-trāg-ō* « je tire en dessous », sens et formation homologues du lat. *sub-trah-ere* > fr. *-traire*. V. sous **gw-* et *1 trô*.

Gôf, s. m., forgeron, corn. *gof*, cymr. *gob* > *gôf*, vir. *goba* (gén. *gobann*), ir. et gael. *gobha*, gaul. *Gobann-io* n. pr. « la forge »[1] : d'un celt. **gob-an*, qu'on rattache hypothétiquement au gr. γόμφ-ο-ς « ferrure »[2].

Gôgé, s. m., raillerie, fourberie : dér. d'empr. fr. ancien *gogue* id.

Gôgez, s. f., grondin : dér. du précédent (poisson rusé)?

Gôlei, **gôlôi**, vb., couvrir, dissimuler, mbr. *gueleiff*, cymr. *goloi*, vir. *follugæim* « je cache », ir. *folach* et gael. *falach* « cachette » : contamination très probable des celt. **wo-lug-ō* « je dissimule en dessous » (got. *liug-an*, ag. *to lie*, al. *lüg-en*, vsl. *lŭg-ati* « mentir ») et **wo-leg-ō* « je place en dessous »[3]. V. sous **gw-*, *léac'h* et *gwélé*.

Golf, adj. sans queue : soit originairement « mutilé » ou « infirme »; cf. br. *gòl* (T.) « essorillé » et vir. *goll* « aveugle », sk. *kāṇá* = i.-e. **kol-nó-* « borgne », et surtout gr. κολοβό-ς « mutilé », κολούω « je mutile ». — Rapprochements très obscurs. — Étym. inc.

Golc'hed, s. f., couette, cymr. *cylched*, vbr. *colcet*. Empr. lat. *culcita*.

Golc'hein (V.), vb., variante dialectale de *gwalc'hi*.

Gôlô, s. m., couverture (aussi *gôlòen*). V. sous *gôlei*.

1. Aujourd'hui *Aber-gavenny* dans le pays de Galles.
2. Subsidiairement ag. *comb* et al. *kamm* « peigne ».
3. Le *g* final de la racine subsiste dans *goulc'her*. V. ce mot.

Copyright by Editions d'Ainay, Lyon 2008

Golvan, s. m., moineau, corn. *golvan*, cymr. *golfan*, mir. *gelbund*, ir. et gael *gealbhonn* id. ; cf. gr. χελ-ιδών « hirondelle[1] ».

Golvaz, s. f., battoir à lessive : syncopé pour **golc'h-vâz*. V. sous *gwalc'hi*, *golc'hein* et *bâz*.

Gonid, s. m., variante de *gounid*. V. ce mot.

Goñvor, s. m., mesure, bord du vase. Empr. bas-lat. *gomor*, nom de mesure hébraïque venu de la traduction de la Bible.

Gôpr, s. m., salaire, prix, cymr. *gwobr* id. : d'un celt. **wo-pr-o-*, qui unit le préf. **gw-* à la rac. du vb. *pr-éna*. V. ces mots, et cf. *gôpraer* « mercenaire » et vbr. (avec un autre préf.) *com-pri* « aura acheté ».

1 Gôr, s. m., chaleur étouffante, cymr. *gôr* « qui couve », *gor-i* « couver » et *gwr-ès* « chaleur », vir. *gor* id. et *gor-i-m* > *guirim* « je chauffe » : soit un celt. **gor-o-* « chaleur », issu de rac. GHwER, sk. *ghar-má* « chaud » et *hár-as* « ardeur », gr. θέρ-ος « été » et θερ-μό-ς « chaud », lat. *for-mu-s* « chaud » et *fur-nu-s* « four », ag. et al. *war-m* « chaud », vsl. *gor-ěti* « brûler » et russe *gor-nŭ* « foyer », etc. Cf. le suivant.

2 Gôr, s. m., abcès, furoncle, cymr. *gôr* « pus » et *gor-yn* « pustule », vir. *gor*, « chaleur, pus » : identique au précédent. Cf. *gôrou*.

3 Gôr, s. m., cordon, mbr. *gour*, ir. *gúaire* « cheveu », gael. *guair-sgeach* « bouclé », cf. gr. γῦ-ρό-ς « circulaire » (originairement « flexible » ?), γῦ-ρο-ς « cercle » : rapports étymologiques très obscurs.

4 Gôr, s. m., variante contractée de *govor* = *goñvor*.

Gôrad, s. m., couvée : dér. de *1 gôr*. V. ce mot.

Gorlanô, s. m., variante de *gourlanô*.

Gorlouńka, vb., variante de *gourloñka*. V. ce mot.

Gôrô, vb., variante contractée de *goérô*. V. ce mot.

Gôrou, s. m. pl., amygdalite : pl. de *2 gôr*.

Gorré : s. m., superficie (d'où *gorréa*, « élever, serrer ») ; prép., adv., sur, dessus : dér. de *1 gour-*. V. ce mot, et cf. *doaré*.

Gorrek, adj., lent (aussi *goarek* V.) : dér. de *goar*[2].

1. Étym. inc. ; peut-on supposer quelque rapport avec la rac. de *gell* « fauve » ? Mais cf. aussi vbr. *gilb*, *gilbin*, « bec », vir. *gulban* « aiguillon », corn. *gelvin* et vir. *gulba* « bec », vbr. *golb-inoc* « qui a un bec », vhal. *cholb-o* > al. *kolb-en* « massue » (objet à bec) : *Idg. Forsch.*, IV, p. 105. — Malgré son apparence toute romane, fr. *engoulevent* devrait-il par hasard quelque chose au breton ?

2. La voyelle simple et le double *rr* sont-ils dus à une contamination du précédent soit « qui s'arrête à la surface » ?

Copyright by Editions d'Ainay Lyon 2008

Gortoz, s. m., attente, corn. *gortos* « attendre »; cf. cymr. *gwardu* « garder », ags. *weard-ian* > ag. *to ward*, al. *ward-eñ* « attendre »[1].

Goudé, adv., prép., ensuite, après, cymr. *gwedi* < (ancien) *guotig*, qui équivaut à un celt. **wo-eti-k*, soit sk. *áti* « en outre », gr. ἔτι « encore », lat. *et*, précédé de **gw-* et suivi d'un suff. adverbial.

Gouél, s. m., variante de *goél*. V. ce mot[2].

Gouer, s. f., ruisseau. mbr. *gouher* (pour **gouver*), cymr. *gofer* id.: soit un celt. **wo-ber-o-*, équivalant au gr. ὑπο-φέρ-ο-μαι, « je me transporte, je coule », rac. BHER. V. sous **gw-* et *kémérout*, et cf. *aber*, *kemper*.

Gouers (V.), adv., longtemps. Empr. lat. *versus* au sens de « ligne, rangée, [longue] traînée ». Cf. aussi *gwerz*.

Gouhéré, s. m., juillet: exactement « au commencement de l'automne », comme en lat. *sub autumnum*[3]. V. sous **gw-* et *héré*.

Gouhez, s. f., bru, corn. *guhit*, cymr. *gwaudd*, d'un celt. **vadū-* « épousée », sk. *vadh-ú*. V. d'autres formes de la rac. sous *dimizi*.

Gouhin, s. m., fourreau, corn. *guein* > *goyn*, cymr. *gwain*, ir. *faigen*. Empr. lat. *vāgīna* (> fr. *gaîne*).

Gouiender, s. f., fraîcheur. V. sous **gw-* et *ién*.

Goulaoui, vb., éclairer: dér. de *goulou*.

Goular, adj., fade: variante à métathèse de *klouar*.

Goularz, s. m., ambre jaune: métathèse probable pour **gou-lazr*, cf. cymr. *llathr* « poli » (Loth, *R. Celt.*, XX, p. 78), d'apparentation indécise.

Goulaz, s. m., latte. V. sous **gw-* et *lâz*.

Goulaza, vb., rebattre (un outil): préf. **gw-*, et *laza* au sens de « frapper ».

Goulenn, s. m., demande, question : soit préf. **wo-* (**gw-*) devant une forme à nasale de la rac. LI, cf. vir. *len-im* et ir. *leanaim* « je suis », gael. *lean*, cymr. *can-lyn* et *dy-lyn* « suivre », sk. *li-nā́-ti* « il s'attache à », gr. ἀ-λί-νω et lat. *li-nō* « j'enduis », etc.; la transition de sens serait dès lors « s'attacher à > presser > solliciter », etc.

Goulerc'hi, vb., tarder: préf. **gw-* et *lerc'h*.

1. Relations inextricables : le *t*, que reproduit gael. *feart* « attention », ne permet pas de présumer une apparentation primitive au germanique, ni un emprunt à l'ags.; d'autre part, un emprunt à l'al. n'est pas vraisemblable; quant au cymr., il est d'emprunt récent (ag. *to guard*, fr. *garder*).

2. D'une manière générale, chercher sous l'initiale *go-* ou *gw-* les mots qu'on ne trouverait pas sous l'initiale *gou-*.

3. Cf. vir. *fo-gamur* > ir. *fóghmhar* > gael. *foghar* « automne », qui équivaut au lat. *sub hiemem*. V. sous *goañ*.

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

Goulo'her, s. f., couvercle : dér. de la rac. de *gòlei*. V. ce mot.

Gouli, s. m., plaie, corn. *goly*, cymr. *gweli* id. : formé sur un radical celt. **wel-ī-* ou **wol-ī-*, cf. sk. *vr-aṇá*, gr. οὐλή, lat. *vol-nus*.

Goulló, adj., vide, cymr. *guo-llung* > *gollwng* et (avec un autre préf. *di-llwng*) « lâcher », vir. *folomm* > *folum*, ir. *folamh* et gael. *falamh* « vide » : soit le préf. celt. **wo-* (**gw-*) devant une variante nasalisée de la même rac., d'ailleurs mal connue, qui a donné al. *läck-e* « lacune » et *lock-er* « lâche ». — Conj.

Goulou, s. m., lumière, corn. *golow*, cymr. *go-leu*, d'un celt. **wo-lou-*, cf. lat. **lou-c-s* > *lūx* « lumière » (le br. a primitivement un sens atténué). V. le préf. sous **gw-* et la rac. amplifiée sous *luc'ha*.

Goulten, s. f., fanon de bœuf : pour **kolten* < *kolleten*, dér. de *kollet* (V.) « fanon ». Empr. fr. *collet*.

Gounnon (vieilli), s. f., goémon (empr. br.), cymr. *gwymon*, ir. *feamuin*, gael. *feamainn* id. : peut se rattacher, par l'intermédiaire du sens de « tordu, entrelacé », à la rac. qu'on trouvera sous *gwàd*. — Conj. Meb.

Gounid, s. m., gain, mbr. *gounit* « gagner », cymr. *gweini* « servir », vir. *fo-gnlu* « je sers » et *fo-gna-m* « service » : exactement « action en sous-ordre », le préf. étant celt. **wo-*, et le radical proche parent de l'adj. lat. *gnā-vu-s* « actif » (cf. ag. *to know* « savoir »), qui dépend de la rac. GNÔ; sans rapport avec fr. *gagner*. V. sous **gw-* et *anat*.

1 Gour-, préf. local au sens de « sur », et par suite augmentatif, corn. *gur-* > *wour-*, cymr. *guor-*, *gur-*, *gor-*, etc., vir. *for-*, gaul. *ver-* dans *ver-tragus* « lévrier », *Ver-cingeto-rix*, etc. (cf. *1 trò* et *1 kamm*) : forme préfixée de la prép. celt. qui a donné br. *gwâr* > *wâr*. V. ces mots et qquns des suivants; mais cf. *2 gour-*.

2 Gour-, préf. péjoratif et diminutif : variante de **gar-* peut-être influencé par le préf. précédent (*gour-glézé* « courte épée > poignard », etc.). V. sous **gar-*, et cf. qquns des mots suivants.

Gouraoui, vb., s'enrouer. V. sous **gw-* et *raoula*.

Gourd, adj., raide, rude. Empr. fr. *gourd*.

Gourdrouz, s. m., menace : exactement « bruit mené sur » ou « bruit violent ». V. sous *1 gour-* et *trouz*.

Gouréd, s. m., brasse, mbr. *gour-het*, cymr. *gwr-hyd* : exactement « longueur d'homme ». Le premier terme est mbr. *gour* « homme » [1], corn.

1. Conservé dans les locutions du type *n'eùz-gour*, « il n'y a homme pas une âme, il n'y a personne ».

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

gur, cymr. *gur* > *gwr*, vir. *fer*, lat. *vir*, got. *wair* (cf. ag. *wer-wolf* « loup-garou »), sk. *vīrá*, lit. *výras*, etc. V. le second sous *1 héd*.

Gourel (V.), s. m., variante de *grôel*. V. ce mot.

Gourélin (V.), s. m., juillet : la variante *gour-hen-eñ* semble indiquer un dér. de *hañ* (mais la régularité exigerait **-heñv-en*), soit un sens analogue à celui du lat. *sub aestatem*. Cf. *gouhéré*.

Gourem, s. m., ourlet, cymr. *gwrym* id. : suppose un celt. **wo-rem-no-* « épais par dessous », dont la rac. se retrouve dans cymr. *rhêf* « fort » (cf. *réor*), et vir. *rem-or* « épais » ; la rac. i.-e. probable est PREM, gr. πρέμ-νο-ν « souche » (partie épaisse de l'arbre), al. *fromm* « pieux », autrefois « vaillant, solide », etc. V. le préf. sous **gw-*.

Gourenn, s. m., lutte; cf. cymr. *gwrth-ryn*, dont le premier élément est *gwrth* « contre », le second peu clair. V. sous *ouz*.

Gouréouein (V.), vb., variante de *gouraoui*. V. ce mot.

Gouro'hed (V.), s. f., variante dialectale de *gwersid*. V. ce mot.

Gouro'hémenn, s. m., commandement : préf. *1 gour-* et *kémenn* (le préf. implique naturellement la supériorité de celui qui commande).

Gourin, s. m., linteau, mbr. *gourrin*, cymr. *gor-hin-iog* id., dér. de **gor-hin-*, exactement « limite supérieure » : préf. *1 gour-*, et vbr. *hin* « limite », vir. *ind* « bout », celt. **end-i-*, qui semble une très ancienne corruption pour **ent-i-*, si l'on en juge sur sk. *ánta* « limite », ag. *end*, al. *ende*. Le britt. est au moins contaminé de lat. *fīnis*.

Gouriz, s. m., ceinture, mbr. *gouris*, corn. *guris*, cf. corn. *grugis* et cymr. *gwregys* : soit un celt. **wer-isti-*, dér. d'une rac. WER, « enclore, ceindre » (sk. *vár-aṇá* « rempart », gr. ῥύ-σθαι « protéger », etc.)[1].

Gourlañchen, s. f., œsophage : semble contamination fantaisiste de *gourloñka*, *lañchen* « langue » (?) et fr. *gorge*. Cf. *gargaden*.

Gourlanô, s. m., pleine mer (aussi *gourleùn*), cymr. *gor-llanw*. V. sous *1 gour-* et *lanô*.

Gourloñka, vb., avaler trop à la fois, se gargariser : respectivement préf. *1 gour-* ou *2 gour-*, et vb. *loñka*.

Gourner, s. m., gros crible : comme cymr. *gogr-yn-u* « cribler » sur *gogr* « crible », c'est une dérivation secondaire sur une base celt. **wo-kr-n-* « je crible », cf. gr. κρίνω, lat. *cernō*, etc. V. le préf. sous **gw-*, et la rac. sous *karza* et *krouer*.

1. Racine assez répandue partout, et même en celt., mais sans représentants sûrs ou importants en breton.

Copyright les éditions d'Armeg Lyon 2008

Gourrenn, s. m., sourcil : soit **gour-grenn* « cil supérieur » ou « au dessus de la paupière », préf. *1 gour-*, et cymr. *grann*, « cil, paupière », vir. *grend* « barbe » (> gael. *greann*), d'un celt. **grendā* dont l'équivalent ne se retrouve qu'en très vieux germanique.

Gourrisia, vb., hennir, mbr. *gourhiziat*, vbr. *guirgiriam* « je hennis ». Onomatopée probable et cf. *gristila*.

Gourven, s. m., envie, jalousie, cf. cymr. *gorfyn* id., d'ailleurs identique à *gorfynt* : soit un celt. **wer-men-o-*, équivalant comme formation et sens au gr. ὑπερ-μεν-ής. V. sous *1 gour-* et le suivant.

Gourvent, s. m., dédain, cymr. *gorfynt* « envie », vir. *format* et gael. *farmad* id. : soit un celt. **wer-men-to-*, dér. de rac. MEN et signifiant qqch. comme « haussement, gonflement de pensée » ou « regard jeté de haut ». V. sous *1 gour-*, *koun* et *gourren*.

Gourvéza, vb., se coucher, cymr. *gorfedd* et *gorwedd* : préf. *gour-*[1].

Gourzaot, adj., ruiné: exactement « qui est à court de gros bétail ». V. sous *2 gour-* et *saoud*.

Gourzéz, s. m., retard, lenteur, cf. cymr. *gor-sedd*, « siège, trône », c'est-à-dire « [ce] sur [quoi] on s'assied » : préf. *1 gour-* et rac. SED, cf. le sens du fr. *sur-seoir*. V. sous *aé*, *azéza*, *gouziza*, etc.

Gousiaden (T.), s. f., litière pour fumier. Cf. *gouzer*[2].

Gousoni (C.), s. f., ordure: pour *gwas-oni* (qui existe également) « chose de rebut ». V. sous *gwasa*.

Gouspérou, s. m. pl., vêpres, cf. *gousper* « veille de fête », corn. *gwesper*, cymr. *gosper*, vir. *fescor*. Empr. lat. *vesperum*.

Goustad, adv., tout doucement, mbr. *goustadic* « modéré », cymr. *gwastad* « constant », vir. *fossad* « ferme » : soit un celt. **wo-sta-to-* « qui se tient ». V. le préf. sous **gw-*, et la rac. sous *saò*.

Gouzañv, **gouzav**, vb., souffrir, mbr. *gouzaff*, corn. *godhaf* et *godhevel*, cymr. *goddef*, vir. *fo-dam-im* « je souffre » (ir. *foighid* et gael. *foidhidinn* « patience ») : soit un radical celt. **wo-dam-*, « être dompté, se résigner ». V. le préf. sous **gw-* et la rac. sous *doñ*, et cf. *dañvad*.

Gouzer, s. m., litière, cf. vir. *fo-sair* « couverture de chaume » et (avec un autre préf.) *cossair* « lit » : formations du même type que sk. *upa-stár-*

1. Est-ce *1 gour-* ou *2 gour-*, et quel est au juste le sens ? Cf. *béza*.

2. On ne saisit pas le rapport qui peut unir ces deux synonymes. Il se peut que *gousiaden* se rattache à la même dérivation que *gousoni* et ait pris par ressemblance le sens de *gouzer*.

- Copyright les éditions d'Ansay Lyon 2008 -

ana « jonchée », gr. ὑπό-στρω-μα « litière », lat. *sub-ster-n-ere*, cymr. *gwa-sarn* « litière », etc. : préf. **wo-* (**gw-*) et rac. STER « joncher », sk. *stṛṇó-ti*, gr. στόρ-νῡ-μι et στρώ-ννῡ-μι, lat. *ster-nō*.

Gouzien, s. f., serein : contamination de *glizien* par *gouziza* (rosée du coucher du soleil). — Conj.

Gouzifiad, s. m., épieu : dér. secondaire par rapport à cymr. *gwyddif* « serpe », vbr. *guedom*, vir. *fidba* « faucille », gaul. latinisé *vidu-bi-um* (d'où fr. *vouge*), etc., composé très ancien de celt. **widu-* « arbre » et de la rac. BHI. V. sous *gwézen* et *bouc'hal*.

Gouziza, vb., baisser, diminuer : équivaut à un lat. *subsīdere*, où le préf. *sub-* serait remplacé par son synonyme celt. **wo-*. V. sous **gw-* et *azéza*.

Gouzouk, gouzoug, s. m., cou, gorge, cymr. *gwddwf* et *gwddwg* id. : dér. d'un radical signifiant « joug », soit celt. **ko-wed-* ou **wo-wed-*, le sens étant « endroit où se place le joug ». V. sous **ke-*, **gw-*, et *1 divez*.

Gouzoumen, s. f., variante de *kouzoumen*.

Gouzout, vb., savoir, corn. *goth-vyth* « tu sauras », cymr. (ancien) **guid-bit* > *guibit* > *gwybydd* « il saura », vir. *ro-fet-ar* « je sais » : soit donc un radical brittonique **gwid-* et préirlandais **fid-*, qui équivalent à la rac. i.-e. WID, « voir, savoir », sk. *véd-a* « je sais » et *véd-a* « science », gr. ϝοῖδ-α > οἶδα « je sais », ϝιδ-εῖν > ἰδ-εῖν « voir », ϝεῖδ-ος > εἶδος « apparence », etc., lat. *vid-ēre* « voir », got. *wáit* « je sais », ags. *wāt* > ag. *wot*, al. (*ich*) *weiss*, vsl. *vid-ěti* « voir » et *vědě* « je sais », etc.[1].

Gôz, s. f.. taupe, corn. *god*, cymr. *gwadd*, ir. *fadh*. — Étym. inc.

Gra, s. m., affaire : abstrait des formes de conjugaison du vb. *ober* qui commencent par *gr-*, lesquelles toutes remontent à un vb. celt. **wer-ag-ō* « je fais » ; cf. corn. *gwra* « fais » et *gwrey* « faire »[2]. V. le préf. sous *1 gour-* et la rac. sous *doñt*.

Graka, vb., râcler, coasser, caqueter. Onomatopée.

Grad, s. m., gré, bon vouloir. Empr. bas-lat. *grātum*.

Graé, s. m., grève. V. sous *gròa* et *grouan*[3].

1. Sur la finale *-out*, voir sous *bout* et la note.

2. Au contraire, le cymr. *gwna* « faire » parait se rattacher à *gwn* « je sais », et par suite au lat. *gnāvus*. V. sous *gounid* et cf. *grí*. Au surplus il a pu y avoir contamination de plusieurs synonymes.

3. Le celt. possédait plusieurs radicaux à *gr-* initial avec le sens de « gravier ; mais il n'est pas aisé d'entrevoir comment ils se comportaient entre eux. Ce qu'il y a de sûr, c'est que fr. *gravier* et similaires doivent procéder du gaulois.

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

Gragala, vb., piailler[1]. Onomatopée à finale française.

Grac'h, s. f., vieille femme, mbr. *groach* (pour **gwrach*), cymr. *gwrach*, vir. *fracc*, d'un celt. **wrakkā* sans autre équivalent[2].

Grac'hel, s. f., monceau, mbr. *groachell*, dér. secondaire par rapport à cymr. *gwrych* « haie » et vir. *fraic* « bouclier ». — Étym. inc.

Gré, s. m., troupe (de gros bétail), corn. et cymr. *gre* « haras », vir. *graig* > *groigh*, ir. et gael. *greigh* « haras » : d'un celt. **grag-i-*, qui n'a point d'équivalent sûr en dehors du lat. *grex* (*greg-is*).

Grék, grég, s. f., épouse, mbr. *gruec* (pour **gwrek*), corn. *gurehic* « de femme » > *gurêg* > *gwrec*, cymr. *gwraig* « femme » : soit les dérivés d'un celt. **wrakī*, qui rappelle de très loin le lat. *virgō*. Cf. *grac'h*.

Grégon, s. m., prune sauvage : métathèse de *gwr* initial en mbr. *groegonn*, lequel paraît se rattacher à un radical celt. voisin de celui qui sans doute désignait autrefois, non seulement la bruyère (cf. *brùk*), mais diverses autres espèces de la flore des landes, vir. *froech* et gael. *fraoch* « bruyère », ir. *frach-án* « airelles », etc.

Grec'h, s. m., ciron, mbr. *gruech* (pour **gwrech*), cymr. pl. *gwraint*, vir. *frigit* > *frigde*, gael. *fride*, etc. : dér. d'un radical **wrig-* < i.-e. **wrgh-*, qui est largement représenté en germanique, ag. *to wrigg-le* « tordre », al. *ringen* (< **wringan*), et cf. ag. *wrong*, exactement « tordu » ppe passé, d'où « faux », etc.

Grémil, s. m., saxifrage. Empr. fr. *grémil*[3].

Grén, adj., vif, dispos, mbr. *grezn*, et cf. vir. *greimm* et cymr. *grym* « vigueur » : supposent respectivement **gred-no-* et **gred-smen-*, dér. celt. d'une rac. qui est peut-être la même que celle de sk. *gṛdh-ya-ti* « il s'efforce » (? cf. plutôt Uhlenbeck s. v.), lat. *grad-ior* « je marche », *grad-u-s* et *gres-su-s* « pas », got. *grid-s* id., etc.[4].

Greûn, s. m., grain, graine, corn. *gron-en*, cymr. *graion*, vir. *grán*, gael. *gràinne*, etc. : identique au lat. *grā-nu-m*, soit par emprunt, soit parce que le celt. **grā-no-* est comme lui le ppe passé d'une rac. signifiant « broyer, triturer », cf. sk. *jīr-ṇá* « fragile », got. *kaúrn*, ag. *corn*, al. *korn*, etc.

Gréüz, adj., faisable. V. le radical sous *gra*.

1. On ne peut s'empêcher de songer au lat. *graculus* « geai ».
2. Faut-il couper **wr-akkā*, syncopé de **wir-akkā*, et celui-ci dér. de **wir-* (qu'on trouvera sous *gouréd*) comme lat. *vir-āgō* paraît dépendre de *vir* « homme » ? Cf. aussi *grék*.
3. Ce n'est pas la même plante, mais l'emprunt n'en est pas moins évident.
4. Au point de vue de l'évolution sémantique on peut comparer *kréñv*.

Copyright les éditions d'Ansay Lyon 2008

Grî, s. m., couture (et *gria* vb. « coudre »), mbr. *gruy* et *gruyat*, vbr. *gruiam* « je couds » : originairement, sans doute, « je fais, je fabrique », se rattachant au même radical que *gra*[1]. V. ce mot.

1 Grigoñs, s. m., pomme sauvage : contaminé de *grégon* et de *grigoñsa*[2].

2 Grigoñs, s. m., cartilage : abstrait de *grigoñsa*[3].

Grigoñsa, vb., grincer des dents. Empr. fr. avec onomatopées et contaminations multiples : *grigner* (des dents), *grincer*, *grignoter*, *gringotter* « fredonner », etc.

Griñol, s. f., grenier, coffre à grains. Empr. bas-lat. **graniária*, altéré par dissimilation, et le pl. nt. pris pour un fm. sg.

Grisiaz, adj., grave, atroce, violent, fougueux : dér. de l'empr. fr. ancien *gries* pour *griefs*, cas-sujet de *grief* « grave » < lat. *gravis*.

Grisien, s. f., racine, mbr. *gruizyenn* (pour **gwriz-*), corn. *grueiten*, cymr. *gwreiddyn* id. : soit un celt. **wrid-yo-*, dér. de même rac. qu'un autre celt. **wrid-mā* (vir. *frém* « racine », ir. *fréamh*, gael. *freumh*), gr. **Fῥιδ-yα* > ῥίζα, lat. *rādix* (= cymr. *gwraidd*), got. *waúrt-s*, ag. *wort* (dont ag. *root* est la métathèse), al. *wurz* « plante » et *wurz-el* « racine », etc.

Gristiļa, vb., variante de *kristiļa*, et cf. *gourrisia*. — Si ce type est le plus ancien, on y reconnaîtra une simple onomatopée; cf. fr. « le *grésillement* du feu » et lat. *gracillare* « glousser ».

Grizil, s. m., grésil. Empr. fr. Cf. aussi *grizilon*, « grelot, menotte » (objet qui grésille, cliquète, fr. ancien *gresillons* « menottes », etc.).

Grôa, s. m., grève, cf. cymr. *gro* « cailloux ». V. sous *graé* et *grouan*.

Groac'hen (V.), s. f., ride: dér. de *groac'h*. V. sous *grac'h*.

Grôel (V.), s. m., gruau. Empr. fr. ancien *gruel*.

Groéz, s. f., variante de *grouez*. V. ce mot.

Groc'h (V.), s. m., grotte. Empr. bas-lat. **crŭpta* (*crypta*), d'où aussi fr. *grotte*. Le br. hors de Vannes serait **groz*.

Gromm, s. f., gourmette. Empr. fr. à métathèse *gourme*.

Groñch (C.), s. m., menton, groin. Empr. fr. popul. ou argot.

Groñoni, vb., friser, crépeler: dér. d'empr. fr. ancien *grenon* et *gregnon*, « moustache, favoris ». — Conj. Thomas.

1. Comme le fait présumer, de son côté, l'*n* du cymr. *gwni* « couture » et *gwnio* « coudre ».
2. Fruit âcre qui *agace* les dents.
3. Viande qu'on ronge, qu'on *grignote* autour des os ?

Copyright by Editions d'Armor Lyon 2008

Groñs, adj., arrogant, hardi[1]. Empr. lat. nasalisé *grossus* « gross[e] ».

Grouan, s. m., gravier, cymr. *graian* « sable », *greienyn* « grain de gravier », vir. *grían*, etc. ; d'un celt. **gri-ano-*, dér. de rac. GHRÎ, d'où gr. χρί-ειν « frotter » et lat. *fri-āre* « broyer ». Cf. en outre corn. *grow*, cymr. *gro*, ir. et gael. *grothlach* « sablonnière », fr. *grès*, etc., ags. *grēot* > ag. *grit* « gravier », lit. *grú-s-ti*, « fouler, broyer », etc. ; ces derniers indiqueraient une rac. GHRU, synonyme et quasi-homophone de GHRI. V. aussi *graé* et *grôa*.

Grouéz, s. f., chaleur, ardeur: pour **gworez*, cymr. *gwres*, qui suppose un radical celt. **gor-es-* et **gwr-es-*, à peine différent de celui du gr. θέρ-ος = sk. *hár-as*[2]. V. la rac. sous *gôr*. — Conj. Ern.

Grougousa, vb., roucouler. Onomatopée.

Grounn, s. f., assemblage, paquet, mbr. *gronn* id. : soit un celt. **grond-o-*, que reproduit le gael. *grunn* « poignée »[3] et, en dérivation (**grend-io-*), le vir. *grinne* « paquet » ; sk. *granth-a* « nœud », et *grath-nâ-ti* « il lie », gr. γρόνθ-ο-ς « poing fermé », lit. *grand-i-s* « anneau », al. *kranz* « guirlande » (toutes idées dominées par celle d'assemblage).

Grullu, s. m., blé charbonné. Empr. fr. (terme d'argot) *grelu* « blé » probablement dér. de *grêle* « menu »), au sens péjoratif. — Ern.

Gultan, s. m., pincettes : exactement « pinces à feu », forme de prononciation rapide. V. sous *1 gével* et *tân* ; mais cf. *gweltré*.

Gûp, s. m., vautour. Cf. gr. γύψ (emprunt savant?), et ags. *gīw gīow*[4].

Gurlaz (V.), s. m., lézard, cymr. *gwyrddlas*, pour *gwyrdd-glas* « bleu-vert », vbr. *guirdglas* « mer ». V. sous *gwér*, *glâz* et *glazard*.

Gurzun (V.), s. f., variante de *burzun* = *bulzun*.

***Gw-**, forme théorique et générale d'un préf. prodigieusement répandu dans toute la famille celtique, avec sens primitivement local « au dessous », et par conséquent atténuatif, péjoratif, etc. (cf. *1 gour-*), apparaissant en br. avec les variantes principales *gou-*, *gwe-*, *gw-*, et *b-* ou *g-* tout court[5], corn. *gou-*, *go-*, *gu-*, cymr. *guo-*, *go-*, *gwe-*, vbr. *guo-* et *uuo-*,

1. D'où le sens adverbial « résolument » > absolument ».
2. Le genre féminin aurait dès lors été suggéré au breton par la finale *-es* jointe au fait que le mot est un nom abstrait.
3. Le Gou. donne même un mot *groumm* s. m. « le poing fermé », qui a tout l'air d'être corrompu de **grounn*.
4. D'origine également inconnue : *Journ. of Germ. Philol.*, II, p. 164.
5. V. la plupart des mots commençant par ces groupes.

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

vir. *fo-*, *fu-*, etc. : d'un celt. **wo* < **uo* < **upo*, i.-e. **úpo* « sous », sk. *úpa*, gr. ὑπὸ (lat. *sub*), got. *uf-*. Cf. aussi ag. *up* et al. *auf* « sur ».

Gwâ ! malheur à...! cymr. *gwae*, vir. *fé*, d'un celt. **wai*, gr. οὐαί, lat. *vae*, ag. *woe*, al. *weh*, ital. *guai*.

Gwâk, adj., mou, faible, vain, vide, corn. *guac* « faux » > *gwag* « vide », cymr. *gwag*. Empr. lat. *vacuus* > bas-lat. **vacus*, cf. lat. *vacâre*.

Gwâd, s. m., sang, corn. *guit* > *goys* > *gudzh*, cymr. *gwaed* id. : soit un celt. **wei-to-* et **wi-to-* « tordu », qui a pu primitivement signifier « veine », au même titre que celt. **wei-ti-* > vir. et gael. *féith*, « fibre, nerf, veine », cf. lat. *vē-na* dont le vocalisme est irrégulier ; le tout dér. de la rac. WEI WI, « tordre, tresser, entrelacer, serpenter », dont on trouvera les principaux répondants sous *gwéa*. V. aussi *2 gwâz* et *gwéden*.

Gwaé, ouais, oui-dà : variante de *gwâ*.

Gwagen, s. f., onde, flot. Empr. fr. *vague*.

Gwagren, s. f., glande, fondrière : les deux sens se concilieraient assez aisément par une dérivation de *gwâk*. V. ce mot [1].

Gwac'ha, vb., croasser. Onomatopée.

Gwalarn, gwalern, gwalorn, s. m., nord-ouest. Empr. fr. *galerne*, lui-même peut-être d'origine celtique. — Loth.

Gwalen, s. f., verge, mbr. *goalenn* [2], suppose un celt. **wal-ennā*, dér. de la rac. WEL, « fléchir, tresser » : vir. *fál* « haie » et *fillim* « je courbe », gr. ἕλιξ « hélice » et εἱλύω « j'enroule », lat. *volv-ere*, got. *walw-jan*, etc.

Gwalc'ha, vb., rassasier : dér. de *gwalc'h*, mbr. *gwalch* « abondance » (cf. *awalc'h*), cymr. *gwala* « satiété », vir. *folc*, d'un celt. **wolg-o-* « grande quantité » ; cf. sk. *várg-a* « groupe », lat. *volg-u-s* « le grand nombre », ags. *folc* > ag. *folk* « les gens », al. *volk* « peuple », etc.

Gwalc'hi, vb., laver, pardonner, mbr. *guelchi* et ppe *golchet* « lavé », corn. *golchy*, cymr. *golchi*, vir. *folc-ai-m*, gael. *failc* « laver » : soit un celt. **wolk-ō* « je lave », rac. WELK avec alternance de gutturale et vélaire, dont on trouvera d'autres dérivés sous *gléb*, *glec'h*, *glîz*, etc.

Gwall, adj., mauvais, corn. *gal*, cymr. *gwall* « défaut », vir. *fell*, ir. et gael. *feall* « fourberie » : le germanique (got. *ubil-s*, ag. *evil*, al. *übel* « mau-

1. Mais d'où vient l'*r* inséré ? *Gwagren* « glande » serait-il une métaphore, soit mbr. *goagronenn* < *groégon* « prunelle » ? V. sous *grégon*. D'autre part, *gwagren* « fondrière » signifierait-il, au moins par étymologie populaire, « qui tremble ou vacille sous [le pied] » ? V. sous **gw-* et *kréna*.

2. Le fr. *gaule* paraît emprunté au br. — *Gwalen* au sens de « bague sans chaton » est le même mot, peut-être par imitation du fr. qui appelle une bague unie « un jonc ».

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

vais ») indique un radical primitif **upel-* > celt. **uel-* > **wel-*, sur lequel s'est construit un dér. **wel-no-* altéré en brittonique.

Gwallek, adj., négligent : dér. du précédent.

Gwamm, s. f., femme (terme de mépris). Empr. ags. très ancien **wamb* « matrice » > *womb* > ag. *womb*, cf. al. *wamme*.

Gwân, adj., faible, vain, mbr. *gwan*, corn. *guan*, cymr. *gwan*, ir. et gael. *fann* id. : d'un celt. **wanno-*, exactement « blessé », cf. got. *wunn-s* « douleur », *winn-an* « souffrir », et subsidiairement sk. *á-vā-ta* « invulnérable », gr. ἄτη « fléau », got. *wun-d-s*, ag. *woun-d* et al. *wun-d*, « blessé, blessure », cymr. *gwân* « piqûre », corn. *gwane* « percer », toutes formes dér. de racines WEN WÂ. Cf. *gwenanen*.

Gwann, s. f., variante de *goann*. V. ce mot.

1 Gwâr, adj., courbe, cymr. *gwyr*, vir. *fiar*, ir. et gael. *fiar* id. : d'un celt. **wei-ro-*, dér. de la même rac. que *2 gwâz*, *gwéden* et *gwéa*. V. ce mot, et cf. ags. *wīr* « fil de métal » > ag. *wire* (exactement « tressé »).

2 Gwâr, prép., variante primitive de *wâr*, et cf. *1 gour-*.

Gward, s. m., garde. Empr. fr. ancien *guarde*, et cf. *gortoz*.

Gwarek, s. f., arc, arche : dér. de *1 gwâr*.

Gwaremm, s. f., garenne. Empr. fr. altéré *guarene*.

Gwarigel, s. f., biais : dér. de *gwar* > *1 gwâr*.

Gwarizi, s. f., jalousie, envie : difficile à ramener à *gwâr*. — Étym. inc.

Gwasa, adj., le pire (superl.). V. sous *4 gwâz*.

Gwaska, vb., presser, opprimer, mbr. *goascaff*, cymr. *gwasgu*, vbr. *guescim*, vir. *faiscim*, ir. *fáisg*, gael. *fàisg* id. : soit un celt. **wak-s-ō*, lat. *vexāre*, tous deux amplifiés de la forme de rac. plus simple que montrent sk. *vāh-a-te* « il presse », visl. *vegg-r*, ag. *wedge* « coin à enfoncer » et al. *wecke* « pain en forme de coin », lit. *vag-i-s* « coin », etc.

Gwasked, s. m., abri contre le vent, vbr. pl. *gua-scot-ou* « abri contre le soleil » d'où « fraîcheur, ombre » : soit un celt. **wo-skât-*, dont on trouvera le préf. sous **gw-* et la rac. sous *skeûd*.

Gwasta, vb., gâter, cymr. *gwastio*. Empr. lat. *vastāre*.

Gwastaven, s. f., pellicule de crème : soit un celt. **wo-sta-men-*, exactement « substance un peu ferme ». Cf. *gwestad*.

1 Gwâz, s. m., homme, corn. et vbr. *guas*, vir. *foss* « serviteur » gaul. *vassos* id.[1] : indiquent un celt. **wasso-* pour **was-to-* ou **was-tw-o-* « ha-

1. D'où gaul. latinisé *vassus*, puis fr. *vassal*. Le cymr. a *gwas* « page ».

Copyright by Éditions d'Ainay Lyon 2008

bitant la maison », dér. secondaire par rapport à sk. *vâs-tu* « maison »[1], comme gr. ἀστός « bourgeois » par rapport à ϝάσ-τυ > ἄστυ « ville ».

2 Gwâz, s. f., ruisseau : primitivement « veine » (cf. *gwazen*), corn. *gwyth* « veine », cymr. *gwyth-en* et *gwyth-ien*, vbr. *guith-enn-ou* pl. « les veines » : d'un celt. **wi-ttā* « veine » altéré en br. (cf. lat. *vitta* « bandelette ») dont la rac. est sous *gwâd*, *gwédén* et *gwéa*.

3 Gwâz, s. f., oie, corn. *guit* > *guidh* > *goydh*, cymr. *gwydd*, vir. *géd*, ir. *géadh*, gael. *gèadh* id. : soit un celt. **geg-dā*, dont la première syllabe paraît contenir une onomatopée assez répandue ; cf. br. *gâk*, *kégin*[2], visl. *gag-l* « oie sauvage », mhal. *gigzen* « caqueter », lit. *gag-óna-s*.

4 Gwâz, adj., pire : primitivement « mauvais »[3] (cf. *gwell*), corn. *gweth*, cymr. *gwaeth*, vbr. *guoheth-e* dér. « infamie : d'un celt. **wak-to-*, ppe passé d'une rac. à sens péjoratif accusée notamment par sk. *vak-rá* « de travers », *váñc-a-ti* « il gauchit », lat. *vac-ill-âre*, etc.

Gwazen, s. f., veine (d'eau, de métal). V. sous *2 gwâz* et

1 Gwazien, s. f., veine (du corps). V. sous *2 gwâz*.

2 Gwazien, s. f., oie : singul. de *3 gwâz*.

Gwé, s. m., gué. Empr. fr.

Gwéa, vb., tisser, tresser, tordre, mbr. *gueaff*, cymr. *gweu*, corn. *guiat* « toile », vbr. *gueig* « qui tisse » (cf. vir. *figim*, gael. *figh* « tisser »[4]) : soit un celt. **wegy-ō*, cf. sk. *vây-a-ti* « il tisse », lat. *vi-ēre* « être flexible ». V. sous *gwéden* d'autres dér. de la rac. i.-e. WEI WI très répandue dans tout l'ensemble de la famille.

Gwéach, s. f., fois (aussi *gwéz*[5]), corn. *gweth* et *gwyth*, cymr. *gwaith*, vir. *fecht* « fois » et « voyage »[6] : d'un celt. **wek-tā* « charroi », ppe passé

1. Pour l'évolution du sens, comparer le fr. *domestique* qui a pris l'acception de « serviteur ». — La rac. WES « habiter » a de nombreux autres rejetons, mais non pas en celtique.

2. Et les mots cités sous ces articles. — Aucun rapport, par conséquent, avec ag. *goose*, al. *gans*, etc.

3. Que ce comparatif ait été jadis un simple positif, c'est ce qu'atteste encore nettement l'existence du superlatif *gwasa* et du vrai comparatif *gwasoc'h*.

4. Il faut tenir compte de l'existence, à côté de la rac. simple à finale vocalique, d'un certain nombre de formes d'amplification consonnantique dénoncées surtout par le germanique : al. *wick-eln* « tortiller », *web-en* « tisser » (aussi en sk. dans *ūrṇā-vábhi* « araignée ») et ag. *to weave*, al. *wind-en* « tresser », etc.

5. D'un pl. régulier **gwéjou* > **gwéchou* a été abstrait un sg. *gwech*, qui a remplacé la forme régulière *gwez*, partout ailleurs qu'en vannetais où l'on a la corrélation attendue *gueh*. Cf. aussi *dervez*. Mais voir Ernault, *Mém. Soc. Ling.*, X, p. 332.

6. Le second sens est le primitif : « deux fois » signifie « en deux venues, à deux reprises », et ainsi de suite.

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

fm. de la rac. WEGH, sk. *váh-a-ti* « il charrie », gr. ϝόχ-ο-ς > ὄχος « chariot », lat. *veh-ere* et *vec-tu-m* « charrier », got. *wig-s*, ag. *way* et al. *weg* « chemin », lit. *vèsz-ti* et vsl. *ves-ti* « charrier », etc.

Gwéden, s. f., corde, lien d'osier, corn. *guiden* « cercle », cymr. *gwden* « lien », vir. *féith* « fibre » (cf. *gwâd*), etc. : soit un celt. **wei-ti-* « objet tordu », dér. de la rac. pure de *gwéa*, et cf. zd *vaė-ti* « saule », gr. ϝῖ-τέα > ἰτέα id., lat. *vī-ti-s* « vigne » (et *vī-men* « osier »), lit. *vỹ-ti-s* « verge » et *vỹ-ti* « tresser », vsl. *vi-tĭ* « objet tordu » et *vi-ti* « tresser », al. *wei-de* « saule », etc. V. sous *gwéa* et les similaires.

Gwéga (C.), vb., mugir. Onomatopée peu distincte.

Gwégélen, s. f., petit houx : préf. **gw-* et *kélen*.

1 Gwél, s. m., aspect : abstrait de *gwélout*. V. ce mot.

2 Gwél, s. f., voile, corn. *guil*, cymr. *hwyl*, vbr. *huil*. Empr. lat. *vela* pl.

Gwéla, vb., pleurer, mbr. *goelaff*, corn. *wole* > *ole*, cymr. *gwylo* > *wylo* id. Empr. germ., cf. visl. *vaela*, ag. *weilen* > *to wail*. — Conj.

Gwéladen, s. f., visite, examen : dér. de *1 gwél*.

Gwélan, s. m., mouette, mbr. *goelann* (> fr. *goéland*), corn. *guilan*, cymr. *gwylan*, vbr. pl. *guilann-ou*, vir. *foilenn*, qui supposent un celt. **wail-anno-* d'étym. entièrement inconnue[1].

Gwélaouen, s. f., variante corrompue de *gélaouen*[2].

Gwélé, s. m., lit, corn. et vbr. *gueli*, cymr. *gwely*, d'un celt. **wo-leg-os* « couche » : cf. le simple vir. *lig-e* « lit », gr. λέχ-ος, lat. (avec un autre suff.) *lec-tu-s*. V. le préf. sous **gw-*, et la rac. sous *1 léac'h*[3].

1 Gwéled, s. m., aspect : dér. de *1 gwél*.

2 Gwéled, s. m., fond, mbr. *goelet*, cymr. *gwaelod* id. : dér. secondaire par rapport à cymr. *gwael* « vil », celt. **wei-li-*, cf. lat. *vī-li-s* « sans valeur », sans autre équivalent connu. Cf. aussi *gwélézen*.

Gwéléden (T.), s. f., jupe : dér. de *2 gwéled*[4].

Gwéléoud, s. m., accouchement, cymr. *gwely-fod-i* « être en couche » :

1. Il y a eu toutefois contact, au moins d'étymologie populaire, entre *gwéla* et *gwélan* (cri plaintif). Comparer en outre argot fr. *goualer*, « crier, chanter ».

2. L'étymologie populaire, ayant isolé *laouen* « pou » et ne voyant aucun sens dans l'élément *gé-*, y a substitué *gwé-*, qui est du moins une initiale fort commune.

3. Il semble toutefois bien difficile de séparer cymr. *gwely* de cymr. *gwal* « tanière » (Loth) : dans ces conditions, ce mot et ses similaires corn. et br. se rattacheraient à la même rac. que br. *gwalen*, par les sens de « tressage, couche faite de rameaux plus ou moins entrelacés, litière ». V. ce mot.

4. « Vêtement de fond » ou « de dessous ».

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

soit les composés, cymr. *gwely-bot*, br. *gwélé-bout* > *-vout* > *-oud* « être au lit ». Cf. *bout* et *gwélé*.

Gwélévi (C.), vb., briller : dér. de *goulou*[1].

Gwélézen, s. f., lie, cf. cymr. *gwaelod* id. : dér. de *2 gwéled*, mais phonétiquement identique au cymr. *gwelyddyn*, « dépôt, couche, tombe », qui se rattache à *gwely* = br. *gwélé* ; contamination probable de deux quasi-homophones dont le sens s'est confondu.

Gwélien, s. m., relavure : pour *gwelc'hien*, dér. de *gwalc'hi*.

Gwell, adj., meilleur : exactement « désirable, préférable », cymr. *gwell*, vbr. *guell*, celt. **wello-* pour **wel-no-* dér. de rac. WEL, « choisir, agréer, vouloir », sk. *vr-ṇā-ti*, « il désire, il agrée », lat. *vel-le*, *vel-i-m*, *vol-ō*, etc. (gr. βόλ-ε-ται « il veut », βούλ-ο-μαι, βουλή, etc.), got. *wailla*, ag. *well* et al. *wohl* « bien », got. *wil-jau* « je veux », ag. et al. *will*, etc. ; lit. *vél-yti* et vsl. *vel-ěti* « vouloir » ; ajouter sk. *vár-a* « choix », etc.

Gwélout, vb., voir : contient, avant la finale d'infinitif, la même rac. que *gwell*, et signifie étymologiquement « choisir »[2].

Gweltré, s. f., grands ciseaux, mbr. *guelteff*, composé dont le premier terme est *1 gével*[3]. V. ce mot et cf. *gultan*. L'initiale, toutefois, paraît contaminée de lat. *vell-ere* « arracher » ou d'un mot celt. de même souche.

Gwén, adj., souple, insinuant, mbr. *guezn* id., cymr. *gwydn* « tenace » : soit un dér. celt. **wi-t-no-*, dont on trouvera la rac. sous *gwéa*.

Gwénaer, s. m., chasseur. Empr. lat. *vēnātor*.

Gwénanen, s. f., abeille, corn. *guenenen*, cymr. *gwen-yn-en* et *gwen-yn* (« la perceuse »). V. la rac. sous *gwân*.

Gwendré, s. m., goutte : dér. et altéré de *gwentr* > *gwentl*[4].

Gwéned, s. m., Vannes, gaul. latinisé *Venetī* « les Vénètes » : nom ethnique qui paraît contenir la rac. WEN (sk. *van-ó-ti* « il aime », *ván-a* « charme », lat. *ven-us* et *Venus*, al. *wonne* « joie », etc.), et signifier « les amis, les compatriotes ». Cf. *1 gwenn*.

Gwéner, s. m., vendredi. Empr. lat. *Veneris* (*diēs*).

Gwengoad, s. m., aubier. V. sous *2 gwenn* et *koat*.

Gwengôlô, s. m., septembre, mbr. *guenn-goloff*, parce qu'après la mois-

1. Comparer le mbr. *gueleuiff* au cymr. *goleu*.

2. Pour « choisir » il faut « examiner », et un examen n'est qu'une « vue » plus prolongée. Le sens s'est simplement atténué.

3. Le second est le mot *treff* qu'on trouvera sous *adré*. Le mot a désigné tout d'abord une sorte de charpente fourchue, soit donc « pince de construction ».

4. En tant qu'étendu à toutes douleurs cuisantes.

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

son les toits de chaume nouvellement réparés ont des taches blanches sur leur fond sombre. V. sous *2 gwenn* et *kôlô*.

1 Gwenn, s. f., race, germe, mbr. *gouen*, vir. *fine*, gael. *fine*, « tribu, parenté », et cf. vbr. *co-guen-ou* « indigène » : dér. possible de la même rac. que *Gwéned*, cf. visl. *vin-r* et ags. *wine* « ami », etc.

2 Gwenn, adj., blanc, corn. *guyn*, cymr. *gwyn*, vir. *find*, ir. et gael. *fionn*, gaul. **vindos* dans *Vindo-magus* n. pr. « le champ blanc » et autres : soit un celt. **wind-o-* qui aurait signifié « visible > brillant > blanc », et se rattacherait à la rac. WID. V. sous *gouzout*.

Gwennaen, s. f., verrue, mbr. *guennhaenn*, corn. et cymr. *gwenan*, ir. *faine* et *faithne*, gael. *foinne* id. : se rattache peut-être, avec ags. *wenn* > ag. *wen*, à la rac. de *gwân*. V. ce mot.

Gwennek, s. m., merlan, sou : dér. de *2 gwenn*. V. ce mot.

Gwennéli, s. f., hirondelle, corn. *guennol*, cymr. *gwennol*, vir. *fannall*, ir. *áinl-eóg*, gael. *fainl-eag* et *ainleag* id. : d'un celt. **wann-ello-* (d'où gaul. latinisé *vannellus* > fr. *vanneau*), qui semble un diminutif par rapport au lat. *vannus*, « van, éventail » (forme de la queue).

Gwennen (V.), s. f., taie sur l'œil : dér. de *2 gwenn*.

Gwennik, s. m., saumon blanc : dér. de *2 gwenn*.

Gwénôden, s. f., sentier : dér. probable de *gwén*[1].

Gweñt, s. m., vent, odeur, corn. *guins* > *gwyns*, cymr. *gwynt*. Empr. lat. *ventus*. De là aussi le vb. *gweñta* « vanner ».

Gweñterc'hen, s. f., grand millepertuis. V. sous *gweñt* et *derc'hel* (l'administrait-on d'aventure pour faire passer les vents ?).

Gweñtl, s. m., variante de *gweñtr*. V. ce mot.

Gweñtlé, s. f., variante de *gweltré*. V. ce mot.

Gweñtr, s. m., coliques, maux de nerfs, douleurs de l'enfantement. Empr. lat. *venter* (par extension et euphémisme).

Gwéñvi, vb., se faner, se rechigner : dérivation, en prononciation rapide, de mbr. *goua(n)ff* « hiver ». V. sous *goañ*, mais cf. *gwévi*.

Gwenvidik, adj., heureux, mbr. *guennuidic*, syncopé pour **guenn-ved-edic* = cymr. *gwyn-fyd-edig* dér. de *gwyn-fyd* « bonheur », exactement « univers blanc, brillant », métaphore pour « vie prospère, destinée heureuse » ; cf. cymr. *gwyn ei fyd* (littéralement « heureux son monde ») « heureux celui » [qui]. V. sous *2 gwenn* et *béd*.

1. Chemin « souple, tortueux, qui s'insinue », etc. Mot difficile : cf. *minôten*.

Copyright les éditions d'Armeg Lyon 2008

1 Gwér, s. m., du verre, mbr. *guezr*, corn. *gweder*, cymr. *gwydr*. Empr. lat. *vitrum*, et cf. le singulatif *gwéren*.

2 Gwér, adj., vert-clair, mbr. *guezr*, corn. *guirt* > *gwyrdh*, cymr. *guird* > *gwyrdd*. Empr. bas-lat. *viridis* > *virdis*[1] > fr. *verd*.

Gwerbl, s. f., bubon. Empr. bas-lat. *verbera* « coups et les enflures qui en résultent », pl. nt. pris pour un sg. fm. — Conj.

Gwéré, s. f., échauguette, guérite: dér. du même radical empr. germ. **war-* « garder » d'où nous vient aussi fr. *guérite*. Cf. *gortoz*.

Gwérélaouen, s. f., l'étoile du matin, mbr. *guerelouann* (aussi *berleuenn* V.), corn. *byrluan* : composé de deux termes, dont le premier est le même que cymr. *gwawr*, vir. *fáir* et gael. *fàir* « aurore » : soit un celt. **wās-ri-*, de rac. WAS(?) « briller », sk. *uṣ-ás* « aurore », gr. **ἄυσ-ός* > ἠώς > ἕως, lat. *aur-ōr-a*, lit. *aũsz-ta* « le jour point », al. *Os-t* « l'Orient », etc.; le second n'est guère identifiable, cf. pourtant *2 laouen*.

Gwéren, s. f., verre à boire: dér. de *1 gwér*.

Gwerc'h, gwerc'hez, s. f., vierge, jeune fille, cf. cymr. *gwyryf*. Empr. lat. et dér. d'empr. lat. *virgō*.

Gwern, s. f., aune[2], aunaie, corn. *gwernen*, cymr. *gwern*, vir. *fern* et *fern-og*, ir. *fearn* et *fearn-óg*, gael. *feàrn-a*, gaul. **vernos* dans *Verno-dubrum* « Verdouble »[3] et autres n. pr.: soit un celt. **werno-*, isolé.

Gwers, gwerz, s. f., vers, poème, légende versifiée; cf. cymr. *gwers*, « tour, leçon ». Empr. lat. *versus*. V. sous *gouers*.

Gwerz, s. f., vente (et vb. *gwerz-a* « vendre »), corn. **gwerth* « valeur », d'où *gwerth-e* « vendre » et *gordh-y* « estimer », cymr. *gwerth* « prix » et *gwerth-u* « vendre » : soit un celt. **werto-* « valeur, qui a de la valeur », lequel se retrouve dans toute la famille germanique (got. *wairth-s*, ag. *worth*, al. *wert*), mais manque de répondants ailleurs.

Gwerzid, s. f., fuseau, mbr. *guerzit*, corn. *gurthit*, cymr. *gwerthydd*, vbr. *guirt-it-ou* pl. : soit un celt. **wert-ito-*, ppe passé de la rac. WERT « tourner », sk. *várt-a-te* « il se tourne » et *vart-ulā* « fuseau », lat. *vert-ere*, *vert-ī* « se tourner > se changer », *vert-ex*, *vort-ex*, etc., got. *wairth-an* « devenir » (cf. lat. *vertī*) et al. *werd-en*, lit. *vèrs-ti* et vsl. *vrŭt-ěti* « faire tourner », vsl. *vrět-eno* « fuseau », etc., etc.

1. La métathèse exclusivement propre au breton y résulte évidemment de l'analogie du précédent.
2. Le sens « mât » est naturellement secondaire.
3. « L'Aunaie » (cf. *dour*). De là un gaul. latinisé **vernus*, qu'accuse le fr. *verne* « aune ».

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

Gweskeu, s. f., mors : soit « qui scie en dessous » ou « légèrement » [la bouche du cheval]. V. sous **gw-* et *heskenn*. — Conj.

Gweskléd, s. f., grenouille. V. sous *glesker*. — Étym. inc.

Gwespéden, s. f., guêpe : formation fort complexe, singulatif en *-en* d'un pl. en *-et* tiré d'un sg. **gwesp*. Empr. lat. *vespa*.

Gwestad, adv., variante de *goustad*. V. ce mot.

Gwéstl, s. m., gage, mbr. *goestl*, corn. *guistel* « otage » et *gustl-e* « promettre », cymr. *gwystl*, « gage, otage », vir. *giall*, ir. et gael. *giall* id., gaul. **geistlos* dans *Cogestlus* n. pr. : d'un celt. **geis-tlo-*, dont la rac. n'est pas connue, mais qui se retrouve dans tout le germanique (vhal. *gīsal* > al. *geisel*), empr. probable de celui-ci au celtique.

Gwév, s. m., variante de *gwé*, à cause du pl. *gwéou* prononcé aussi *gwévou*.

Gwévi, vb., variante dénasalisée de *gwéñvi*. V. ce mot. Toutefois le cymr. *gwyw* « fané » impliquerait que les deux formes sont primitivement distinctes ou que la nasale de *gwéñvi* est épenthétique.

Gwéz, adj., sauvage, mbr. *guez* ou *goez*, corn. *guit*, cymr. *gwydd*, vir. *fiad* « gibier » et *fiad-ach* « chasse », ir. et gael. *fiadh* « gibier » : d'un celt. **weid-o-*, que reproduit identiquement le germanique (al. *weid-e* « terrain de chasse > pâturage ») et qui sans doute se rattache à la même rac. que le suivant.

Gwézen, s. f., arbre, mbr. *guez-enn* (singul. de *guez*), corn. *guid-en*, cymr. *guid* > *gwydd* et *gwydd-en*, vir. *fid*, ir. et gael. *fiodh*, gaul. **vidu-s* dans *vidubium* (cf. *gouzȳfiad*), *Vidu-casses* « Vieux » et autres n. pr. : d'un celt. **wid-u-* « bois », qui ne se retrouve qu'en germanique, notamment ags. *wud-u* > ag. *wood*, vhal. *wit-u*. Cf. le précédent.

Gwézout, vb., variante de *gouzout*. V. ce mot.

Gwiaden, s. f., pièce de toile, corn. *guiat* : dér. de *gwéa*. V. ce mot.

Gwialen, s. f., verge, gaule, cymr. *gwialen* id. : contamination de *gwalen* et d'une dérivation de *gwéa* « fléchir ». V. ces mots.

Gwiber, s. m., écureuil (aussi *gwiñver* V.), mbr. *guinfher*, cymr. *gwiwer*, ir. *feor-óg*, gael. *feòr-ag* id. : ne se retrouve qu'en baltique (lit. *voveré*) et en lat. (*viverra* « furet »). Cf. Ernault, *Mém. Soc. Ling.*, XI, p. 103.

Gwiblen, s. f., girouette. — Empr. certain, provenance inc. [1].

Gwîk, s. f., bourg, corn. *gwic*, cymr. *gwig*. Empr. lat. *vīcus*.

1. On peut songer à fr. *guivre* (motif décoratif), fr. *guibre* « charpente d'avant du navire », et surtout lat. *cibr-āre*. Aucun de ces rapprochements n'est sûr, tant s'en faut. Cf. aussi *gwifl*.

Copyright les éditions d'Ainay, Lyon 2008

Gwidila, vb., serpenter : dér. secondaire. Cf. *gwéden*.

Gwidoroc'h, adj., cadet : semble une dérivation de comparatif, d'ailleurs irrégulière, par rapport à *goudé*. V. ce mot.

Gwidré, s. m., ruse : dér. secondaire. Cf. *gwidila*.

Gwifl, s. m., chevron, solive (aussi *gwivr-ajen* V.). Emprunt très probable, mais difficile à préciser : cf. *gwiblen* et *kébr*.

Gwigour, s. f., bruit de gond ou d'essieu : se rattache à

Gwic'h, s. m., vagissement, cymr. *gwich* « cri », *gwichio* « crier ». Onomatopée du même type que ag. *to squeak* « piailler ».

1 Gwil (V.), s. m., variante dialectale de *goell*, et cf. *biouil*.

2 Gwil (V.), s. m., variante dialectale de *goél*. V. ce mot.

Gwil, s. m., larron de nuit, cf. mbr. *gouilh*, cymr. *gwill* « vagabond », corn. *gwilleiw* « mendiant ». — Étym. inc.[1].

Gwiler, s. f., place publique. Empr. bas-lat. *villâre*.

1 Gwilc'ha, vb., faucher, mbr. *guilchat* (avec *ch* et non *c'h*); cf. vbr. *guiltiat* « tonsure » (d'où changement régulier de $t + y$ en *ch*), dont la syllabe radicale paraît être la même que celle du lat. *vellō* < **velnō* « j'arrache », également isolé. V. sous *gweltré*.

2 Gwilc'ha, vb., cligner, bigler : dérivation péjorative[2] sur le radical de *gwél-out*. V. ce mot.

Gwilioudi, vb., accoucher : dér. de *gwéléoud*.

Gwiméled, s. f., vrille. Empr. fr. ancien *gimbelet*.

Gwimm, s. m., regain. Empr. fr. ancien *guaïm*, qui est le second terme de *re-gain*, et cf. fr. *pré guimaud* « pré à regain ».

Gwin, s. m., vin, corn. et cymr. *gwin*, vir. *fin*, ir. *fíon*, gael. *fìon*. Empr. lat. *vīnum*, qui a passé aussi en germanique.

Gwiñka, vb., ruer, cf. ag. *to wince*. Empr. fr. ancien *guenchir*, etc., qui lui-même est d'origine germanique.

Gwiñed, s. f., sarcloir : dér. de *gwini-en* (serpette à vigne?).

Gwiñen, s. f., aubier : dér. de *2 gwenn*. Cf. *gwengoad*.

Gwinien, s. f., vigne. Empr. lat. *vinea*, ou fr. *vigne*.

Gwiniz, s. m., froment (aussi *guinic'h* et *guneh* V., qui montrent que la finale n'a rien de commun avec *éd*) : le cymr. *gwen-ith* « froment » paraît

1. Probablement simple sobriquet (*William*, *Guillaume*, etc.). Cf. *Guillou* « Guillaume » et *guillous* « ménétrier » (ou fr. *vieilleux*?).

2. Dans vbr. *guel-ch* « aspect », cymr. *gwyl-ch*, et *gwyl-ch-u* « sembler », le sens péjoratif est encore latent.

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

signifier étymologiquement « beau grain », mais la provenance du second terme est obscure; pour le premier, cf. *Gwéned.*

Gwiņta, vb., lever, s'élever. Empr. fr. *guinder*[1].

Gwiñval, vb., bouger: variante de *fiñval*. V. ce mot[2].

Gwiou, adj., gai, mbr. *guyou*, corn. *gwyw*, cymr. *gwiw*, « digne, capable, bon », etc., vbr. *uuiu* (?), ir. *fiú*, gael. *fiù*, gaul. **visu-s* dans *Visu-rix* n. pr. « bon roi » : soit un celt. **wis-u-* « bon », cf. gr. *ϝισ-ϝο-ς > ἴσσος > ἶσος « égal », cf. sk. *vásu* et zd *vohu*, etc. — Rapprochements inconciliables[3].

Gwipad (C.), s. m., petit-lait, mbr. *guypat*, cf. cymr. *chwig* et ags. *hwaeg* (*ae* long) > ag. *whey* id. Empr. ags.?[4]

Gwir, adj., vrai, cymr. *gwir*, vbr. *guir*, vir. *fír*, ir. *fíor*, gael. *fìor*, gaul. **co-vēro-s* « fidèle » dans *Dumno-covēros* n. pr.: d'un celt. **wēr-o-* « vrai » (rac. douteuse), lat. *vērus*, got. *tuz-wēr-jan* « douter » et al. *wahr* « vrai », vsl. *vêra* « foi », etc.

Gwiri, vb., chauffer, ppe *gôret*. V. sous *1 gôr* et *gwiridik*.

Gwiridik, adj., sensible, douillet : dér. de *gôri* > *gwiri*, « former abcès » et par suite « devenir douloureux ». V. sous *2 gôr* et *gwiri*.

Gwisk, s. m., vêtement, corn. *guisc*, cymr. *gwisg* (et *gwisg-o* « vêtir »): d'un celt. **wēs-ki-*, presque identique à lat. *ves-ti-s*, tous deux dér. de rac. WES, sk. *vás-te* « il se vêt » et *vás-tra* « vêtement », gr. *ϝέσ-νῦ-μι > ἕννῡμι « je revêts » et ἑσ-θής « habit », got. *was-jan* et *was-ti* id., etc.

Gwispér (V.), s. m., variante altérée[5] de *mespér*.

Gwitibunan, tous tant qu'ils sont, corn. *cetep-onon* id.: semble profondément altéré pour une locution *ket-heb-unan*, soit « ensemble y compris un ». V. ces trois mots et observer le sens archaïque de *hép*.

Gwitod (V.), s. m., petit-lait. V. sous *gwipad*.

Gwivoud. s. m., chèvrefeuille: variante usuelle de *gwéz-voud*, mbr. *guezuout*, cymr. *gwydd-fid* id. ; le mot paraît signifier « buisson sauvage ». V. sous *gwéz* et *bòd*, et cf. *bézvoud*.

Gwiz., s. f., truie (aussi *gwéz*, pl. *gwizi*), mbr. *gues*, corn. *guis*, vir. *feis* id.: d'un celt. **wessi-* « âgé d'un an », cf. sk. *vat-sá* et lat. *vit-ulu-s* « veau »,

1. Cf. le terme technique *gwiñdask* s. m., « levier, cric, cabestan », où le *d* régulier s'est conservé.
2. Même rac., avec chute ancienne de l'*s* initial.
3. Observer toutefois que le corrélatif phonétique exact d'un i.-e. **wisuo-* est le cymr. *gwych*, qui sémantiquement répond bien au br. *gwiou*.
4. Mais la dernière syllabe reste en tous cas inexplicable. Cf. *gwitod*.
5. Par étymologie populaire « poire sauvage » (*gwéz-pér*).

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

got. *with-ru-s* « agneau », ag. *wether* et al. *widder* « bélier », tous issus d'un i.-e. **wet-es-*, « temps, année », cf. gr. Fέτος > ἔτος « an », lat. *vetus* « vieux »[1]. Cf. aussi *blougorn*.

H

Ha, et, variante de *hag* devant consonne.

Habask, adj., doux, d'humeur accommodante : pour **he-bask* « facile à nourrir » (un animal). V. sous *hé-* et *paska*, et cf. *burzud*.

Hak, s. m., hoquet, cf. gael. *agadh* « bégaiement ». Onomatopée.

Hakr, adj., variante de *akr*. V. ce mot[2].

Hâd, s. m., semence (et *hada* vb.), mbr. *hat* et *had-aff* » semer », cymr. *had* et *had-u*, corn. *has* id. : d'un celt. **sa-to-* « semé » = lat. *sa-tu-s* ppe passé de rac. SÊ, sk. *sa-syá* et zd *hahya* « blé », lat. *sē-men*, etc., got. *sai-an* « semer », ag. *to sow* et al. *sä-en*, ag. *see-d* et al. *saa-t* « semence », vir. *si-l* « semence » et cymr. *hî-l* « postérité », vsl. *sê-ti* « semer », etc. Cf. aussi *hoal*, *2 héd*, *heiz* et *dihiļa*.

Hag, et, corn. *hag* et *ha*, cymr. *ac* et *a*, cf. vir. *ac*, *acus*, *ocus*, etc. : exactement « en outre, en ajoutant », d'une rac. qui signifie « proche, approchant, s'ajoutant à », corn. *ogos* « près », cymr. *agos* « voisin », vir. *acus* et *ocus* id., *uc* et *oc* « près » cf. gr. ἀγχ-ι et ἐγγ-ύ-ς « proche », sk. (rac.) *aṅ* et *naç* « atteindre ». Cf. *ha*, *hôgen*, *hôgoz* et *eñk*. — Rapports indécis.

Hal, s. m., pour *halo*, variante de *halô*.

Halébod, halévod, s. m., gueux, vagabond, mbr. *hailhebod*. Empr. fr. ancien *hallebot-eur*, « grappilleur, vagabond ».

Halek, s. m., saule (sg. *haleg-en*), corn. *heligen*, cymr. *helygen*, vir. *sail* (gén. *sailech*), ir. *saileóg*, gael. *seileach* id : d'un celt. **sal-ik-* identique au lat. *salix*, gr. ἰλίκη (arcad.), ag. *sall-ow*, al. *sal-weide*.

1. La filière sémantique est « âgé d'un an — pièce de bétail âgée d'un an — truie âgée d'un an — truie ». Ainsi le mot n'avait rien en lui-même qui signifiât « race porcine » plutôt qu'une autre ; et inversement il a perdu, en celtique, jusqu'au souvenir de sa signification essentielle.

2. Comme l'*h* br. ne se prononce plus guère, il est arrivé fréquemment qu'on l'a supprimé là où il était étymologique, ou au contraire qu'on l'a suppléé où il n'avait que faire. On cherchera donc sous la voyelle suivante les mots qu'on ne trouverait pas sous *h*, et réciproquement. — Toutefois, si *hakr* procède en effet de *akr*, il a, par un effet d'emphase, reçu l'*h* dès l'époque brittonique ; corn. *hac-ter* « laideur » et *hager* « laid », cymr. *hagr* « laid » et *hacr-u* « enlaidir ». — De toute manière, il reste dans cette hypothèse une énigme insoluble : la conservation du *k*, qui aurait dû devenir *g*, puis diphtonguer la voyelle ; et la difficulté ne disparaît pas, si l'on explique l'*h* initial par un emprunt ou une forme celt. apparentée au lat. *sacer* « exécrable ».

Copyright Les éditions d'Ansay Lyon 2008

Halô, s. m., salive, cymr. *haliw*, vir. *saile*, ir. *seile*, gael. *sile* id. : supposent un celt. **sal-iwo-*, presque identique au lat. *salīva*, sans autre équivalent connu, mais très probablement dér. du même radical que *holen* (en tant que liquide salé). V. ce mot.

Haṅ, s. m., variante de *haṅv*. V. ce mot.

Hanaf, s. f., coupe, jatte, etc. Empr. fr. ancien *hanap*.

1 Hanô, adv., variante aspirée de *anô*.

2 Hanô, s. m., nom (aussi *hanv*), mbr. *hanff* et *hanu*, cymr. *enw*, vbr. *anu*, vir., ir. et gael. *ainm* id. : d'un celt. **an-men-*, gr. ὄνο-μα, vsl. *imę*, et cf. sk. *nā́-ma*, lat. *nō-men*, got. *na-mō*, ag. *name* et al. *name* « nom »[1].

Haṅter, s. m., moitié, corn. *hanter*, cymr. *hanther* > *hanner* id. : soit un celt. **san-tero-* < i.-e. **sm-tero-* « l'autre » (en ne parlant que de deux), gr. dialectal ἅ-τερο-ς > ἕτερος[2] ; le celt. probablement influencé dans sa signification par un autre celt. **sēmi-tero-* « demi », dér. de l'i.-e. **sēmi-*, sk. *sā́mi-*, gr. ἡμι- et ἥμισυς, lat. *sēmi-* « demi », etc.

Haṅv, s. m., été, mbr. *haff*, corn. et cymr. *haf*, vir. *sam* (d'où le composé *sam-rad* > ir. et gael. *samhradh* « été ») : d'un celt. **sam-o-*, sk. *sā́m-ā* « année », zd *ham-a* « en été », visl. *sum-ar*, ags. *sum-or* > ag. *summer*, vhal. *sum-ar* > al. *sommer*[3]. Cf. gr. ἡμ-έρᾱ « jour ».

Hanv, s. m., nom. V. sous *2 hanô*.

Haṅvesken, s. f., vache stérile : exactement « [vache] qui n'a pas produit de l'année »[4]. V. sous *haṅv* et *2 hesk*.

Hāô, adj., variante de *aô*. V. ce mot.

Hardiz, adj., hardi, violent. Empr. fr. ancien *hardiz* (cas-sujet).

Harlua, vb., bannir, chasser, mbr. *harluaff*, avec fausse aspiration pour vbr. *ar-lu* « il a empêché », cymr. *arlwo* « arrêter » : dér. de préf. *ar-*, et d'un mot **lu* « force armée » conservé partout ailleurs qu'en br.; corn. *lu* et cymr. *llu*, vir. *slúag* « armée », ir. et gael. *sluagh* « gens », celt. **sloug-o-* attesté en outre par le gaul. *Catu-slōgī* n. pr. (les gens de guerre) et le n. pr. br. *Ker-lu*. Cf. aussi vsl. *slug-a* « serviteur ».

Harnez, s. m., ferraille, harnais : contamination de l'empr. fr. *harnais* (venu du celt.) avec une dérivation de *houarn*. V. ce mot.

1. Les conditions phonétiques indo-européennes ne sont pas pleinement éclaircies; mais on voit que le br. seul présente une aspiration prothétique, relativement récente.

2. Comparatif de l'i.-e. **sém-s* « un » > gr. **ἑμ-ς* > *εἷς*.

3. Le nom d'une saison pris pour celui de l'année, ou inversement, est partout une métonymie courante. Cf. aussi *haṅvesken*.

4. Ou qui a porté toute l'année pour n'aboutir qu'à avorter.

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

Harp, s. m., appui, soutien. Empr. fr. ancien *harper* « empoigner », avec contamination possible du sens du mot suivant.

1 Harz, s. m., arrêt, obstacle, borne, et cf. *harz* (V.) : dans l'hypothèse, d'ailleurs peu probable, où ce dernier serait emprunté à un autre dialecte breton, on pourrait songer à un type de ppe passé celt. **sar-to-*, de même origine que le vb. lat. *ser-ō* « j'entrelace », qu'on trouvera sous *kéfret*.

2 Harz, aboiement (et *harzal* « aboyer »), mbr. *harzaff*, avec une fausse aspiration pour vbr. *arton* et cymr. *arthal* id. : plus anciennement sans doute « grogner à la façon d'un ours », cf. cymr. *arth* et vir. *art* « ours », sk. *ṛkṣa*, gr. ἄρκτος, lat. *ursus*. V. la note sous *déac'h*.

3 Harz, adv., proche (cf. s. m. pl. *harzou* « limites ») : identique à *1 harz* « faisant obstacle > heurtant contre > jouxtant ».

Hast, s. m., empressement. Empr. fr. ancien *haste*.

Havrek, s. m., guéret. Le mot ressemble, mais de bien loin, au bas-lat. **warectum* (du germanique), d'où vient aussi fr. *guéret*.

1 Hé, pronom de 3e pers. du sg., sujet ou complément (aussi *heñ* et *hen*)[1], mbr. *eff*, corn. *ef* > *e*, cymr. *em* > *ef*, d'un démonstratif celt. **emo-* identique au sk. *áma* « celui-ci » ; aspiration surajoutée en br.

2 Hé, son, sa : correspond à deux anciens génitifs du thème indiqué sous *1 a*, l'un msc. (sk. *asya* « de lui »), l'autre fm. (sk. *asyās* « d'elle »), ce qui explique que *hé* « de lui » exige mutation douce et *hé* « d'elle » mutation forte ; cf. cymr. *clust* « oreille », *ei glust* « l'oreille de lui » et *ei chlust* « l'oreille d'elle » ; avec aspiration surajoutée en br.

Hé-, particule préfixée avec le sens du gr. εὖ- « bien », corn. *he-*, cymr. *hy-*, vir. *su-*, gaul. *su-*[2], sk. *su-* (et isolément *sú* « bien »), zd. *hu-*. Cf. *habask* et qquns des mots suivants.

1 Héal, adj., cordial, généreux, mbr. et cymr. *hael*, vbr. *hael-* (dans un n. pr.) : suppose un celt. **sag-lo-*, homologue de **sag-ro-* « fort » qu'on trouvera sous *téar*, et dér. comme lui de la rac. SEGH qu'on trouvera sous le suivant : cf. sk. *sáh-a-te* « il est victorieux » et *sáh-as* « force triomphante », celt. **seg-o-*, « fort, vainqueur », attesté par le gaul. *Sego-* en tête de divers noms propres, got. *sig-is*, visl. *sigr* et al. *sieg* « victoire », etc. V. d'autres répondants sous *2 héal*.

1. La nasale primitive nettement conservée dans *hen-hont*, *hen-nez*, mais perdue dans *hé-man* (démonstratifs).

2. Par exemple dans SV-CELLOS, surnom du dieu qui a « un bon frappeur, un bon marteau », dans le monument qu'a commenté M. d'A. de J. — Cf. V. Henry, *Journ. As.*, 9e sér., XI, p. 329.

Copyright Les éditions d'Ajuny Lyon 2008

2 Héal, s. f., fourche de la charrue (par où on la tient), mbr. *haezl*, cymr. *haeddel*, d'un celt. **sag-e-dlā* = gr. ἐχ-έ-τλη, « manche, poignée » : tous deux dér. de rac. SEGH « tenir ferme », gr. *ἔχ-ω > ἔχω « j'ai », cf. l'esprit rude de ἕξω et le σ de ἔ-σχ-ε « il eut » ; autres dérivés sous *1 héal*.

Hék, s. m., irritation, chicane, mbr. *hec* « odieux ». — Étym. inc., mais les mots fr. *chicane*, *agacer*, etc., ne sont pas plus clairs[1].

1 Héd, s. m., longueur, mbr. *het*, corn. *hês*, cymr. *hyd* « longueur » et « jusqu'à » (cf. *bété*), vir. *sith* « long » (préf. intensif), ir. et gael. *sith*, « marche vers, assaut » : d'un celt. **se-ti-* de même rac. que br. *hîr*.

2 Héd, s. m., essaim, mbr. *het*, cymr. *haid*, vir. *saithe* id. : d'un celt. **sa-tyā* « génération » (cf. lat. *sa-tiō* « ensemencement »), dont on trouvera la rac. sous *hâd* ; mais avec changement de genre en br.

Hégar, hégarad, adj., affable, affectueux, corn. *hegar*, cymr. *hygar*, gaul. n. pr. *Su-car-ios*. V. sous *hé-* et *kâr*.

Hégin, s. m., variante aspirée de *égin*, V. ce mot.

Hégléô : adj., sonore, clair ; s. m., écho[2] : cymr. *hy-glyw* (adj.) < celt. **su-klew-o-*, « qu'on entend bien, facile à entendre ». V. le préf. sous *hé-* et la rac. sous *klévout*.

Heiz, s. m., orge, cymr. *haidd*, gaul. probable *sasia* « seigle » (*asia* après un *s* dans Pline) : d'un celt. **sa-syo-*, sk. *sasyá* et zd *hahya* « céréale », qui peut-être se rattache à la même rac. que *hâd*. V. ce mot.

Heizez, s. f., biche, cymr. *hydd-es* fm. de *hydd* « cerf ». Empr. germanique probable, et vraisemblablement très ancien : cf. ags. *hind* > ag. *hind*, al. *hinde* > *hind-in* « biche ».

Héja, vb., secouer, mbr. *hegaff*[3]. Empr. fr. *hocher*.

Hélavar, adj., éloquent, affable, vbr. *helabar* : préf. *hé-* et *lavar*.

Hélédan, s. m., grand plantain, corn. *enlidan*, cymr. *henllydan* (*y ffordd*) id. : pour *héd-lédan*[4]. V. ces mots.

Helluz, adj., possible : dér. de *gall-oud*. V. ce mot[5].

1. Cf. encore *hakr* et *akr*, *heûg*, fr. *Héguet* n. pr. etc.

2. Il est difficile de croire que le nom de la « joubarbe » ne soit pas le même mot ; mais on n'en aperçoit pas la raison.

3. Tout indique qu'ici le *g* est à prononcer comme *j*.

4. « Longueur large » : les épis sont longs et les feuilles larges. Ou bien *hédlédan* serait-il dû à l'étymologie populaire ? Dans ce cas, le corn. et le cymr. auraient la vraie forme, mais leur syllabe initiale résiste à l'analyse.

5. Le changement de *g* en *h*, ici et dans diverses formes de conjugaison de ce vb., tient, d'une part, à la chute de *g* initial dans certains auxiliaires très usités (cf. *gôber* : *ôber*, *gra* : *ra*, *gouzout* : *ouzout*), de l'autre, à la mutation douce de *g* en *c'h*.

Copyright Les éditions d'Armeg Lyon 2008

Helmoï, vb., s'accouder : dér. et altéré d'un emprunt germanique (ags. ?) au moins très probable, cf. ag. *elbow* « coude ».

Hémolc'hi, vb., chasser. V. sous *émolc'h*.

Hen, adj., vieux[1], corn. et cymr. *hen* > *hèn*, vir. *sen*, ir. et gael. *sean*, gaul. *Seno-* en tête de divers noms propres : d'un celt. **sen-o-* dont le comparatif est lat. *sen-ior*, cf. sk. *sána* « âgé » et *sanád* « depuis longtemps », gr. ἕνος, lat. *sen-ex*, got. *sin-ista* superlatif, germ. latinisé *sini-scalcus* « le doyen des domestiques » (> fr. *sénéchal*), lit. *sénas*, etc.

Héna, adj., aîné, mbr. *henaff*, superlatif de *hen*.

Hénôz, adv., ce soir. V. sous *1 hé* et *nôz*.

Heñt, s. m., chemin, mbr. *hent*, corn. *hins*, cymr. *hynt*, vbr. *hint* « chemin », vir. *sét*, ir. *saod* et *seud*, gael. *saod* « voyage » : d'un celt. **sento-*[2], qui ne se retrouve qu'en germanique, got. *sinth-s* « chemin », vhal. *sind* (disparu, mais cf. al. *ge-sin-de* « cortège » et *sen-den* « envoyer », etc.).

Heñted, s. m., allonge : pour *hét-ed*, avec nasalisation illégitime, peut-être empruntée à *astenn*. V. ce mot et *1 héd*.

Heñtez, s. m., le prochain : comme qui dirait collectivement « ce qu'on rencontre sur son chemin » ou mieux encore « l'ensemble des compagnons de route », dér. de *heñt* ; mais cf. *heñti*.

Heñti, vb., fréquenter ; contamination de l'empr. fr. *hanter* par le br. *heñt*.

Henvel, vb., nommer : dér. de *hano* > *hanô*.

Héol, s. m., soleil, mbr. *heaul*, corn. *heuul* > *houl*, cymr. *haul* > *heul-*, vir. *súil* « œil », gael. *súil* id. : d'un celt. ***sāwali-*** et ***sūli-*** « soleil », cf. sk. *súrya*, gr. *σᾱϝελιος > ἠέλιος > ἥλιος, lat. *sōl*, got. *sauil* (ag. *sun*, al. *sonne* dérivés secondaires), lit. *saulė*, etc.

Héôr, s. m., variante aspirée de *éôr*. V. ce mot.

Hép, prép., sans, corn. *heb*, cymr. *heb*, « sans, outre », *heib-io*, « outre, excepté », vbr. *hep* « sans », vir. *sech*, ir. et gael. *seach* « outre » : d'un celt. ***seg-os***, à peu près identique au lat. *sec-us* « en moins » et au sk. *sác-ā* « avec »[3] ; la rac. est SEQ « suivre », sk. *sác-a-te*, gr. ἕπ-ε-ται et lat. *sequ-i-tur* « il suit », got. *saihw-an*, ag. *to see* et al. *seh-en* « voir ».

L'initiale *h* est comme une forme de compromis entre l'initiale vocalique simple et l'initiale *c'h*.

1. Le mot est tombé comme tel en désuétude ; mais ses dérivés subsistent. Cf. le suivant. Le vbr. a *hendat* « grand-père » et *henmam* « grand-mère ».

2. Gaul. *-sentum* à la fin de divers noms de lieux.

3. Le contraste constant de signification s'éclaire par le lat. *praeter*, qui lui aussi signifie tout à la fois « outre » et « hormis ». Cf. aussi *ébiou*.

Copyright by Editions d'Ainay Lyon 2008

1 Her, s. m., héritier. V. sous *2 aer*.

2 Her, adj., hardi, insolent, mbr. *hezr*, cymr. *hydr*, vbr. *hitr*, vir. *sethar* « fort » : d'un celt. **set-ro-*, qui n'a nulle part d'équivalent certain (vsl. *chot-ěti* « vouloir » peut à peine s'y rattacher).

Herberc'h, s. f., hospitalité, abri. Empr. fr. ancien *herberge* (lui-même empr. germ.), d'où fr. *héberger* et *auberge*.

Héré, s. m., octobre, mbr. *miz hezreff*, corn. *mis hedra*, cymr. *mis hydref*, exactement « mois [de fin] de l'automne » ? : le nom de l'automne serait dér. de *hezr* = *hydr* (sous *2 her*), comme qui dirait « la saison puissante de la fécondité », ainsi qu'en lat. *au(c)tumnus* par rapport à *aug-ēre*.

1 Hérez, s. f., héritière : dér. de *1 her*.

2 Hérez, s. f., variante de *érez*. V. ce mot.

Herlégon, s. m., aigrette (héron blanc). Empr. bas-lat. altéré **hagirónem* (d'origine germanique), d'où viennent aussi les deux mots français.

Herr, s. m. (d'où *herruz* « fougueux »), variante de *err*.

Hervez, prép., selon (aussi *ervez*), cymr. *herwydd*, « à cause de, selon, parmi », corn. *yn aga herwydh* « en leur compagnie » : pour **ar-wez* « en la forme, la manière, la présence de », cf. mbr. *goez* « forme » et cymr. *gwydd* « présence ». V. sous *ar-* et *ac'houéz*.

1 Hesk, s. m., glaïeul ou roseau à feuilles coupantes, corn. *heschen*, cymr. *hesg* « jonc », vir. **sesc* dans le dér. *sesc-enn* « marécage » (roselière, cf. ir. *seisgeann* et gael. *seasgann*), ir. *seisg* « jonc » : soit un celt. **seskā*, qui peut être une forme de réduplication tirée de la même rac. que lat. *sec-āre* « couper » ; cf. aussi ag. *sedge* « jonc ». V. sous *heskenn*.

2 Hesk, adj., stérile, tari : contamination, par le fr. *sec*, du br. régulier *hesp*. V. ce mot. Ou alternance de gutturale et vélaire dans le suff. (*-ko-* : *-qo-*)?

Hesked, s. m., abcès qui ne suppure pas : dér. de *2 hesk*.

Heskémen, s. f., chantier. Empr. fr. ancien *eschamel* « billot », du lat. *scamellum*. Cf. *eskammed* et aussi cymr. *esgemydd* « banc ».

Heskenn, s. f., scie : soit un celt. **se-sk-innā* ou **sek-sk-innā*, dér. d'un type pareil à *1 hesk*. V. ce mot et surtout lat. *sec-āre*.

Heskina, vb., agacer, mbr. *hersquinaff* « railler ». Empr. fr. ancien *eschiner* (en prononciation normande) « échiner »[1].

Hesp, adj., stérile, cymr. *hysp*, vir. *sesc*, ir. et gael. *seasg* id. : d'un celt.

1. Peu sûr : ni le sens du mbr., ni l'*r* qu'il insère, ne s'expliquent par cet emprunt.

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

**sisqo-* « sec », zd *hisku*, gr. ἰσχ-νό-ς « maigre », lat. *siccus* (< **sit-qo-s*, cf. *sit-i-s* « soif »), etc. ; équivalences approximatives.

Héta, vb., souhaiter, plaire. Empr. fr. ancien *haitier* « plaire », qui est le second terme de *sou-haiter*, et cf. la locution *de bon hait* « de bon cœur » encore usitée dans la langue de la Bretagne française.

Heûd (C.), s. m., entrave, embarras (aussi *hod* V.) : abstrait d'empr. fr. ancien *heuder* « fixer », qui est d'origine germanique.

Heûg, s. m., répugnance, aversion ; cf. mbr. *heugui* et *heugal* « roter », cymr. *cyf-ogi* « vomir ». Onomatopée.

Heûl, s. m., action de suivre, suite, trace, corn., cymr. et vbr. *ol* id. : avec chute ou métathèse d'une aspiration devenue finale, pour **olch* < celt. **olg-o-* < **poly-o-*, qui n'a de répondant possible qu'en germanique[1], ag. *to foll-ow*, al. *folg-en* « suivre ».

Heut (V.), adj., maladroit : paraît abstrait et altéré du mbr. *heurtaff* « s'aheurter ». Empr. fr. *heurter* et cf. *horz*.

1 Heûz, s. m., botte, guêtre. Empr. fr. ancien *heuse*.

2 Heûz, s. m., variante de *2 eûz*. V. ce mot.

Hével, adj., semblable (dénasalisé pour *heñvel*), mbr. et corn. *haval*, cymr. *hafal*, vbr. *-hemel* et *amal*, vir. *samail* « image » et *samlith* « ensemble », ir. et gael. *samhail* « pareil », etc. : d'un celt. **sam-ali-*, à peu près identique à gr. ὁμ-αλό-ς « égal » et lat. *sim-ili-s*, tous dér. d'une rac. SEM « un » (cf. *hañter*), sk. *sam-á* « égal. », gr. ἅμ-α et ὁμ-οῦ « ensemble », lat. *sim-ul*, ag. *same* « même », al. *sam-t* « ensemble », etc.

Hévélep, adj., pareil, conforme : pour **kévélep*[2], que semble attester cymr. *cyffelyb* « semblable » à décomposer en **kev-he-lep* « [faisant] bonne figure avec » ; la rac. est LIQ, « forme, corps, apparence » (cf. *dislèber*), surtout développée en germanique, al. *leich-e* « cadavre », got. *ga-leik-s* « de même forme > égal > semblable », ags. *gelīc* > ag. *alike* > *like* et al. *gleich*. V. les préf. sous **ke-* et *hé-*.

Hévléné, adv., cette année (aussi *hélémé* C.), cymr. *eleni* id. : pour **en-vléné* « dans l'annuel », le premier terme étant *1 en*, et le second une sorte

1. Mais dans tout le germanique. La décomposition de *folgen* en **voll-gehen* (Kluge s. v.) rendrait ce rapprochement fort douteux ; mais elle-même est assez douteuse. — Cf. d'autre part cymr. *hawl* « poursuite judiciaire » et *hol-i* « réclamer » : phonétiquement, br. *heûl* semble le même mot ; deux quasi-homophones se sont évidemment contaminés ; mais d'où vient le second ?

2. L'initiale, à raison de la synonymie, s'est assimilée à celle de *hécel*. — Conj. Ern. (la plus plausible de quatre).

Copyright by Editions d'Ainay Lyon 2008

d'adj. (soit celt. **bleinyo-* pour **bleid-n-yo-*) dér. du radical d'où est issu *bloaz*. V. ces mots, et cf. *léné* et *warléné*.

Hi, elle : soit une forme primitive **sī*, fm. du démonstratif **syo-*, sk. *syá*, etc., auquel se rattachent également les formes féminines ag. *she* et al. *sie*. (Ici l'aspirée est étymologique ; cf. *hé*.)

Hibil, s. m., variante de *ibil*. V. ce mot.

Hiboud, s. m., murmure, délation : pour *ibout* < *imbout*, abstrait de l'empr. fr. *imputer* « dénoncer »[1]. — Ern.

Hik, s. m., hoquet, cf. ag. *hiccough*. Onomatopée.

Higen, s. f., hameçon, mbr. *iguenn*, corn. *hyc*, cymr. *hig* et *hig-ell* id. : paraît emprunté (avec *ē* devenu régulièrement celt. *ī*) à un germ. très ancien **hēga* > vhal. *hâgo* > al. *haken* « croc », cf. ag. *hook*.

Higolen, s. f., pierre à aiguiser, mbr. *hygoulen*, corn. ancien *ocoluin*, cymr. *ogalen* et *hogalen* id. : soit un celt. **ak-ulēnā* dér. de rac. AK, cf. gaul. *ac-aunu-m* « pierre » et cymr. *kog-i* « aiguiser ». V. sous *ék*.

Hili, s. m., saumure (aussi *héli*), cymr. *heli* id. : soit un celt. dér. **sal-īn-*, issu de la même rac. que *holen* ; cf. le dér. lat. *sal-īnae* pl.

Hiliber, s. m., corme, sorbe : composé de *pér*, et de mbr. *illy* « sorbier », d'origine inconnue, mais qui se laisse vaguement rapprocher de *hirin* et *iliò* (ce sont tous noms de plantes à baies).

Hillik, s. m., chatouillement : abstrait d'un empr. bas-lat. (avec chute de l'initiale comme dans *inam* et autres) **tillicāre*, écourté de **titillicāre*, fréquentatif de *titillāre* « chatouiller ». — Conj. Ern.

Hiñkané, s. m. f., cheval ou jument qui va l'amble. Empr. fr. ancien altéré *haquenée*, qui a le même sens.

Hiñkin, s. m., pointe du fuseau, chandelle de glace : dér. de *eñk* avec fausse aspiration (extrémités effilées et longues). V. ce mot.

Hiñcha, vb., montrer le chemin : dér. de *heñt*[2].

Hini, celui, celle, cymr. *hyny*, démonstratif secondairement dér. du même radical que *ann*. V. ce mot et cf. *hoñt*.

Hinnôa, vb., braire. Empr. lat. *hinnīre* « hennir ».

Hiñviz, s. f., variante plus ancienne de *hiviz*.

Hir, adj., long, corn. et vbr. *hir*, cymr. *hir*, vir. *sír*, ir. *síor*, gael. *sìor* id. :

1. C'est donc le second sens qui est le primitif. Le premier vient de la contamination de *boud*. V. ce mot et *hirboud*.

2. Très régulièrement, pour **hent-ya*, par métaphonie de *e* en *i* devant un suffixe contenant la semi-voyelle d'*i*, et changement normal du groupe *t* + *y* en *ch*.

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

d'un celt. **sĕ-ro-* identique au lat. *sĕ-ru-s* « tardif » (cf. sk. *sā-yá* « soir ») et dér. comme lui d'une rac. SÊ, « étendre, allonger », vir. *si-n-im* et gael. *sìn* « étendre », vir. *is-sius* « en longueur », mhal. *seine* « tout doucement », ag. *sith*, *sin* et *since* « depuis ». V. aussi *1 hĕd*.

Hirin, s. m., prunelle, mbr. *irin*, cymr. *eirinen*, vir. *airne* : soit un celt. **arinio-*, cf. sk. *aráṇi* « le tourniquet à faire du feu »[1].

Hirîô, adv., aujourd'hui, mbr. *hi-siu*, cymr. *heddyw*, d'un celt. **se-diw-os* = sk. *sa-dív-as* « aussitôt » : le premier terme est le démonstratif qu'on trouvera sous *ann*, et le second la rac. du mot *deiz*. V. ces mots[2].

Hiron, adj., métis. Empr. fr. *Huron*[3]. — Conj.

Hirr, adj., variante de *hir* (d'où *hirraat*, *hirruz*, etc.).

Hirvin, s. m., variante de *irvin*. V. ce mot.

Hirvoud, s. m., sanglot. V. sous *hir* et *boud*.

Histr, s. m., huître, mbr. et corn. *estren*, vir. *ostrin*. Empr. lat. altéré *ostreum* > *ostrea* > **ostria* (cf. le fr.).

Hiviz, s. f., chemise de femme, mbr. *hinvis*, corn. *hevis*, cymr. *hefys*. Empr. germ. très ancien **hamīthya-* « chemise » (> al. *hemd*), d'où vient aussi bas-lat. *camīsia*. Cf. la variante *kamps*.

Hiviziken, adv., désormais : exactement « d'ici à jamais », cf. *1 hé* et *birviken* (et similaires).

1 Hô, votre : procède d'une ancienne forme de génitif de *c'houi*.

2 Hô, leur : procède d'une ancienne forme de génitif pl. du démonstratif indiqué sous *2 hé* (sk. gén. *eṣām* « d'eux »).

Hoal, s. m., âge, mbr. *hoazl*, cymr. *hoedl*, vbr. *hoetl-* (dans un n. pr.) : d'un celt. **sai-tla-*, de formation parallèle à celle du lat. *sae-clo-m* > *saeculum* « génération », et relevant comme lui de rac. SÊ « semer », qui devait avoir une forme secondaire SÊi SÄi. V. sous *hâd*.

Hoala, vb., attirer, capter, mbr. *hoalat*, dér. d'un mot perdu **c'hoel* « tour », cymr. *chwel* et *chwyl*, vir. *sel* et *bel* « action de faire tourner » : supposent une rac. SWEL, « tourner, agiter », gr. σάλ-ο-ς « houle », lat. *sal-u-m* « mer », ag. *to swell* et al. *schwellen* « se gonfler », etc.

1 En bois très dur, comme l'est aussi celui du prunellier. Le rapprochement avec cymr. *aren* « rein » (pl. *eirin*) = vir. *áru* (al. *niere* « rognon », corps dur et ovale) est intéressant, mais bien problématique.

2. Pour la formation, cf. vir. *in-diu* > ir. *andiu* > gael. *diu* « aujourd'hui », et lat. *ho-diĕ*.

3. Nom d'un peuple de race américaine; puis, par extension, sobriquet d'un métis de race européenne et américaine; enfin « métis » en général.

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

Hôgan, s. m., fruit de l'aubépine ou de l'églantier : soit un celt. **ak-auno-* « épineux », corrompu en **aukano-*. V. la rac. sous *higolen*.

1 Hôgen. s. f., ramas : exactement « fait de rapprocher, addition ». V. sous *hag* la racine et les autres répondants celtiques.

2 Hôgen, mais, vbr. *hacen* « et cependant », etc. : identique au précédent et, comme sens, à la locution française « au surplus ».

Hôgoz, adv., presque : exactement « en approchant de », dér. du même radical que *hôgen* et *hag*. V. ces mots.

Hoc'ha, vb., grogner : dér. de *houc'h*. V. ce mot.

Holen, s. m., sel, corn. *haloin*, cymr. *halen*, vir., ir. et gael. *salann* id. : d'un celt. **sal-ēno-* ou **sal-anno-*, dér. de l'i.-e. **sal-*, gr. ἅλ-ς, lat. *sāl*, ag. *sal-t*, al. *sal-z*, vsl. *sol-ĭ*. V. aussi *c'hoalen*.

Holl, adj., tout, corn. et vbr. *hol*, cymr. *holl* et *oll* id. V. sous *oll*.

Hon, notre, corn. *agan*, cymr. *ein*, etc. : paraît contenir le même radical i.-e. que gr. ἀμμές (ἡμεῖς) < **ἀ-σμε* = **n̥-sme*, cf. got. et al. *uns*, ags. **uns* > *ūs* > ag. *us*, subsidiairement sk. *nas* et lat. *nōs*, etc. Cf. *ni*.

Hont, adv., là, cymr. *hwnt*, vir. **sunt* > *sút* « cela » : soit un dér. d'un radical démonstratif pareil à celui qui a produit *ann*. Cf. *hini*.

Hopa, vb., crier pour appeler : dér. de l'exclamation *hop!*

Horden, s. f., paquet, charge : abstrait d'un empr. fr. ancien *se hourder* « se charger » ; cf. *hourd*, terme d'architecture. — Conj.

Horella, vb., vaciller : aussi *horjella*, qui accuse la dér. irrégulière et corrompue de l'empr. fr. *horloge* (à cause de l'oscillation du pendule) > br. *horolach*, etc.[1]

Horz, s. f., maillet, pilon (aussi *orz*), vbr. *ord*, cymr. *gordd*, vir. *ordd*, ir. et gael. *ord* id. : d'un celt. **urd-o-*, « puissant, dressé », etc. ? auquel il est difficile de trouver un équivalent sûr ; cf. sk. *várdh-a-te* « il s'accroît », gr. ὀρθ-ό-ς « droit », lat. *ard-uu-s*[2]. — Mcb.

Houad, s. m., canard (pl. *houidi*), mbr. *houat*, corn. *hoed*, cymr. *hwyad*. — Étym. inc. Cf. Uhlenbeck, *Aind. Wb.*, s. v. *sipras*.

Houarn, s. m., fer, corn. *hoern*, cymr. *haiarn* > *hearn*, vbr. *hoiarn*, vir. *iarn*, ir. *iarann*, gael. *iarunn* id., gaul. **isarnon* dans *Isarno-dorī*

1. Quant à *horella* « jouer à la crosse », il est bien difficile de se prononcer ; car l'ag. *to hurl* (conj. Ern.) ne pourrait être qu'un emprunt récent : au moyen âge encore, la forme correcte est *hurtle* et le mot n'est pas anglo-saxon.

2. Le plus probable, c'est qu'on a affaire à un radical exclusivement celtique (cf. *tourta*), qui lui-même a servi de souche au fr. *heurter*.

Copyright by Editions d'Artrey Lyon 2008

« les Portes de fer » et autres noms de lieux : d'un celt. **eis-arno-*, adj. de matière dér. de l'i.-e. **ais-*, « airain, fer », sk. *áyas*, lat. *aes*, etc.[1].

Houé (V.), s. m., poussière, poudre. — Étym. inc.

Houc'h, s. m., porc. corn. *hoch*, cymr. *hwch*, vir. **socc* > ir. *suig* id. : supposent un celt. **su-kku-*, dér. de rac. **sū-*, qui est le nom générique du pourceau en i.-e., sk. *sū-karā* « sanglier », gr. ὗ-ς, lat. *sū-s*, ag. *sow*[2], al. *sau*, etc. Cf. la rac. SÛ sous *dozvi* (femelle très féconde).

Houja, vb., reculer (se dit surtout des bêtes de trait) : dér. de quelque onomatopée employée pour les faire reculer. — Conj.

Houlier, s. m., proxénète. Empr. fr. ancien *holier* et *houlier*, « débauché, courtier de débauche », d'origine très obscure.

Houpérik, s. m., huppe (oiseau) : dimin. d'un mot **houper* « porteur de huppe », dér. d'empr. fr. *houppe* = *huppe*[3].

Houpez, s. m., houblon : dér. de *hop* emprunté au hollandais.

Houpi, vb., se hérisser (former des houppes) : dér. d'empr. fr.

1 Hû, vous : forme atone de *c'houi*. V. ce mot.

2 Hû, s. m., huée. Empr. fr. ancien *hu* id.

Hual, s. m., entrave, obstacle, corn. *fual* > *hual*, cymr. *hual*, qu'on a ramené avec doute à un empr. lat. *fībula* « agrafe ».

Huanad, s. m., soupir, mbr. *huanat* pour **uh-anat*, cymr. *uch-enaid*, vir. *osnad*, ir. et gael. *osnadh* id. : soit « haute inspiration », composé du radical de *huel* et d'un dér. de la rac. ANĀ « respirer ». V. sous *alan*, *anaoun* et *huel*[4]. Pour la formation, cf. lat. *an-hēlu-s* « haletant ».

Hubot (C.), s. m., fripon, gueux : paraît altéré et écourté de *halébot*. V. ce mot. — Conj. Ern., et cf. Thurneysen, *Keltorom*, p. 24.

Hudur, adj., malpropre, obscène : corrompu de *loudour*[5].

Huel, adj., haut (pour *uc'hel*), mbr. *uhel*, corn. *huhel*, cymr. *uchel*, vir. *uasal*, ir. et gael. *uasal*, gaul. **ux-ello-s* « haut » dans *Uxello-dūnum*

1. Le germanique **eisarn* (d'où ag. *iron* et al. *eisen*) est directement emprunté au celtique très ancien.

2. Ag. *hog* est emprunté au cymr. ou au corn.

3. Le sens fr. dér. « dupe » a aussi passé au breton.

4. Conj. Zimmer. — Ou bien un radical **ouk-s-*, dér. d'un type *uch* (vir.) « soupir », qui se retrouve en germanique et leuo-slave et peut procéder d'onomatopée (Stokes, Mcb.).

5. Abstrait, par exemple, d'un groupe *eul loudouren* « une souillon », comparé à *eun toul loudour* « un sale trou » qu'on peut couper *toull *oudour*, etc. : de là donc aussi *eunn *oudouren*, et subsidiairement *ou* > *u*, puis *h* prothétique. Mais, avec tout cela, l'*u* pour *ou* fait grande difficulté.

Copyright by Editions d'Armor Lyon 2008

n. pr. : d'un celt. **ouk-s-elo-* pour **oup-s-elo-*, gr. ὑψ-ηλό-ς, et cf. ὑπ-ὲρ, ὑπ-ὸ, ag. *up*, vhal. *ūf* > *auf*, etc.[1].

Huélen, s. f., absinthe, armoise, mbr. *huffelen* et *huzelen*, corn. *fuelein* id. : peut-être dér. d'empr. lat. *fibula*[2]. Cf. *hual*.

Huerni, vb., quereller. Empr. fr. ancien *hergner* « hargner ».

Hugen, s. f., luette : dér. br. du genre de *dourgen*, refait sur l'empr. lat. *ūva* « grain de raisin »[3]. — Conj. Ern.

Hugéolen (V.), s. f., ampoule (aussi *ugéolen*) : paraît dér. du même radical que *hugen*, cf. ital. *ugola* « luette ».

Huler (V.), s. m., suie : pour **huc'hl-er*, dér. de **huc'hel*, qui est une variante dialectale de *huzel* ; ou pour *huzel*, par changement de *z* en *r*, soit **hurel*, et métathèse (Loth). V. ce mot.

Hûn, s. m., sommeil (pour **hûnv*, cf. *huñv-ré*)[4], mbr. et corn. *hun*, cymr. *hûn*, vir. *súan*, ir. *suan*, gael. *suain* id. : soit un celt. **swow-no-* pour **swop-no-*, dér. de la rac. SWEP « dormir », sk. *svâp-i-ti* « il dort » et *svâp-na* « sommeil », gr. ὕπ-νο-ς, lat. **sop-no-s* > *somnus* et *sōp-īre*, ags. *swef-n* « songe », lit. *sāp-nas* « songe », vsl. *sŭnŭ* « sommeil ».

Hunégan, s. m., loir, marmotte : dér. du précédent.

Huñvré, s. f., songe : dér. de *hûn*. V. ce mot.

Hurliñk, s. m., cauchemar, cf. cymr. *hun-llef* id. : ce dernier paraît signifier « cri de sommeil ». V. sous *hûn* le premier terme ; le second (éventuellement sous *leñv*) a subi une corruption en cymr. ou en br.

Hurlou, s. m. pl., goutte, crampe : le nom complet est *drouk Sant Ourlaou*, appellation plaisante construite sur le radical *hurl-*, à cause des cris que la douleur arrache au malade. Empr. fr. *hurler*.

Huvré, s. f., variante usuelle de *huñvré*. V. ce mot.

Huzel, **huzil**, s. f., suie, cymr. *hudd-ygl* (et cf. *hudd* « sombre »), vir. *suid-i*, mir. *suithe*, ir. *súithche*, gael. *sùith* id. : soit un celt. **soidyā* ou **soudyā*, altération inexplicable pour **sod-yā* « [substance] qui s'assied », c'est-à-dire « s'agglutine, se dépose », dér. de rac. SED, ags. *sót* > ag. *soot* (le fr. *suie* est empr. germ.), al. *russ* (pour **suss*?). V. sous *azéza*.

1. Cf. Duvau, *Mém. Soc. Ling.*, VIII, p. 256.
2. A cause de la forme des corymbes ; en tout cas, contaminé en br. de *huzel* (amertume de la suie) et de *huel* (plante de montagne). V. ces mots.
3. Cf. lat. *ūvula* dimin. « luette » et fr. *luette* corrompu pour *l'uvette* (forme de cet appendice). Ou empr. fr. *hugue* (Go.l.), mais que signifie ce mot ?
4. Tombé en désuétude en tant que mot simple.

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

CH

Chaga, vb., s'arrêter, s'amasser : variante obscure de *sac'ha*.

Chajel (V.), s. f., mâchoire : dér. du même radical que *chaoka*.

Chal (V.), s. m., flux. — Étym. inc.

Chala, vb., chagriner, s'affliger. Empr. fr. ancien *chaloir* (« que m'en *chaut*-il ? ») devenu par corruption vb. personnel[1].

Chaoka, vb., mâcher (aussi *chakein* V.). Empr. germanique probable (ags. *cēowan* > ag. *to chew*, et al. *kauen*), mais peut-être contaminé de *chik*. Cf. *chajel* et ag. *jaw* « mâchoire » (sous *javed*).

Charoñs, s, m., espèce de vesce. Empr. fr. *jarosse*.

Chatal, s. m., bétail. Empr. fr. ancien *chatel* « cheptel ».

Chédé, chétu, adv., variante de *sétu*. V. ce mot.

Chévech (V.), s. f., fresaie. Empr. fr. *chevèche*.

Chik, s. f., menton. Empr. fr. *chique* « bille ».

Chika, vb., frapper avec un outil à gros bout (et *chikein* V. « meurtrir ») : dér. du précédent au sens de « bille ».

Chif, s. m., chagrin. Emprunt probable, mais d'où ?[2]

Chilpa, vb., japper, glapir. Empr. germanique probable, cf. visl. *gjálpa*, ags. *gilpan* et *gielpan* > ag. *to yelp*.

Chilpion, s. m., pluvier de mer : dér. du précédent.

Chipôd (T.), s. m., petite huche : peut-être « récipient où l'on *chipote*, où l'on prend par menues portions »[3]. Empr. fr.

Chita, vb., piauler. Onomatopée.

Choanen, s. f., miche. Empr. fr. ancien *choine* « [pain] blanc ».

Choka, vb., variante contractée de *chaoka*.

Chomm, vb., rester : autrefois « chômer ». Empr. fr.

1 Chouk, s. m., nuque, mbr. *scouc* ; cf. fr. ancien *suc*, provençal *zuc*, ital. *zucca* « courge », d'où « tête ». — Conj. Ern.

2 Chouk (V.), s. m., le séant : identique à *1 chouk*[4].

1. Comme on dit en fr. même « je me souviens », au lieu de « il me souvient », seul historiquement correct.

2. Le fr. dit « cela me chiffonne = me chagrine », et le mbr. a *mechif*, empr. fr. *meschief* « malheur ». C'est tout ce qu'on entrevoit de plus clair.

3. Car par quelle voie serait venu le gr. κιβωτός ?

4. Par extension et euphémisme ? En tout cas, l'étymologie de l'un et de l'autre est inconnue, probablement compliquée d'argot.

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

Choum (L.), vb., variante de *chomm*.

Chourik (V., C.), s. f., bruit de frottement. Onomatopée ?

Chugein (V.), vb., sucer : dér. d'un mot **chug* = mbr. *sug*, « suc, jus », corn. *syg-an*, cymr. *sug*. Empr. lat. *sūcus* « suc », et cf. fr. *sucer* et br. *sùn* (= *cheunein* V.). Le tout compliqué d'onomatopée.

Chuchuer, s. m., musard, tâtillon. Empr. fr. ancien **chuchilleur*, « chuchotant, balbutiant » ? Ou onomatopée plaisante ?

Chupen, s. f., veste (aussi *jupen*). Empr. fr. ancien *jupe* (en tant que vêtement masculin).

C'H

C'hoalen, s. m., sel : pour **hoalen*, variante métathétique de *haloen*. V. sous *holen* et cf. l'évolution de *mòger*.

C'hoanen, s. f., puce, cymr. *chwain* pl. : paraît dér. d'une rac. SWI « disparaître » (cf. al. *schwinden*, etc.), de même que ag. *flea* et al. *floh* « puce » se rattachent à la rac. germ. qui signifie « s'enfuir ».

C'hoant, s. m., désir, mbr. *hoant*, corn. *whans*, cymr. *chwant*, vir. *sant*, gael. *sannt* id. : d'un celt. **swand-ito-* ppe passé de rac. SWAD « être agréable », sk. *scād-ú* « doux », gr. **σϝᾱδ-ύ-ς* > ἁδύς > ἡδύς id. et **σϝᾱδ-ιν-ω* > ἀνδάνω « je plais », lat. *suāvis* (< **suād ui-s*, cf. *suādēre* « persuader »), germ. **swōt-i-* « doux », d'où ag. *sweet* et al. *süss*, etc. [1]

C'hoar, s. f., sœur, mbr. *hoar*, corn. *huir*, cymr. *chwaer*, vir. *siur* et *fiur* id. : d'un celt. **swesor-* identique au sk. *svásā* et au lat. *soror*, et cf. ag. *sister*, al. *schwester*, vsl. *sestra*, etc. (ne manque qu'au grec).

C'hoari, s. m., jeu, cymr. *chwar-au* « jouer » et cf. vir. *fuir-ec* « festin » : supposent un vb. celt. **swer-ō*, « je chante, je fais du bruit, je m'amuse », etc., dér. d'une rac. SWER « bruire », sk. *svár-a-ti* « il bruit », lat. *su-surr-u-s* « murmure », got. *swar-an* « bruire » [2], secondairement al. *schwirr-en* « bruire » et *schwar-m* « essaim » = ag. *swarm*. Cf. *c'hoarz*.

C'hoarvézout, vb., arriver, survenir, corn. *wharfos* id. : avec aspiration prothétique [3]. V. sous *war* et *béza*, et cf. cymr. *cy-far-fod* « assemblée ».

1. Aucun rapport dès lors avec *koant*, mais il serait surprenant que l'étymologie populaire n'en eût pas établi.

2. Passé au sens de « parler » ou similaire, dans ag. *to an-swer* « répondre » et *to swear* = al. *schwōr-en* « jurer ». — Cf. toutefois cymr. *gwarae* « jeu ».

3. On trouvera dans quelques-uns des mots suivants d'autres exemples du même phénomène ; cf. Ernault, *Mém. Soc. Ling.*, X, p. 334. — Quant à la formation, on peut comparer le fr. *sur-venir*.

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

C'hoarz, s. m., rire, mbr. *huerzin*, corn. *hwerthin*, cymr. *chwarddu*, vb. « rire » et cf. cymr. *chwyr-nu* « ronfler » : soit un celt. **swer-d-ō* « je ris », dér. de la même rac. que *c'hoari*.

C'hoaz, adv., encore, mbr. *hoaz*, corn. *whâth* et *whêth*, cymr. *chwaith* id. : paraît le même mot que br. *gwéz* > *gwéach*, soit « [encore] une fois », avec aspiration prothétique. V. sous *gwéach*.

C'houéac'h, six, mbr. *chouech*, corn. *wheh*, cymr. *chwech*, vir. *sé*, *ses* et *fes* id. : d'un celt. **sweks*, sk. *ṣáṣ*, gr. **ϝεξ* > *ϝέξ* > ἕξ, lat. *sex*, got. *saihs* (ag. *six*, al. *sechs*), lit. *szeszi*, etc.

C'houék, adj., doux, aimable, corn. *whec*, cymr. *chwèg* id. : soit un celt. **swek-o-*, dér. d'une rac. SWEK « avoir de la saveur ou de l'odeur » qui ne se retrouve que dans les vieux dialectes germaniques (ags. *swaec*, « goût, odeur », vhal. *swehh-an* « avoir de l'odeur », etc.).

C'houéda, vb., vomir, mbr. *huedaff*, corn. *hweda* (*hwedzha*), cymr. *chwydu*, et cf. cymr. *chwyd*, vir. *sceith*, gael. *sgeith* « vomissement » : d'un celt. **sqeti-*, dont il n'existe nulle part d'équivalent sûr.

C'houénia, vb., jeter sur le dos, se jeter sur le dos : dér. de *c'houen* (vieilli) « couché sur le dos » = ir. *fóen*, lequel équivaut à un celt. **swino-* pour **sup-ino-*, ayant le sens du lat. *sup-īnu-s* et du gr. ὕπ-τιο-ς ; la rac. est SWEP, cf. lat. **sup-ō* « je jette » et *dis-sup-āre* « disséminer » > *dissipāre*, vsl. *sŭp-ą* « je répands » et *sŭti* « répandre », etc.

C'houenna, vb., sarcler, mbr. *huennat*, issu d'un mot **huenn* = cymr. *chwyn* « mauvaise herbe » : cf. cymr. *cy-chwyn*, « bouger, marcher », dont l'élément radical se rattache au vir. *scend-i-m* « je saute » et, par lui, au lat. *scand-ere*, « monter, s'élever » [1].

C'houérô, adj., amer (aussi *c'houero*), mbr. *hueru*, corn. *wherow*, cymr. *chwerw*, vir. *serb*, ir. et gael. *searbh* id. : d'un celt. **swer-wo-*, dont la rac. se retrouve dans lit. *soar-ù-s* « salé », *sûras* id., ags. *sūr* > ag. *sour* et vhal. *sū-r* > al. *sauer* « aigre », etc.

C'houervizon, s. m., pissenlit : dér. du précédent.

C'houés, s. f., odeur : forme féminine de *1 c'houéz*, et cf. *3 c'houéz*.

C'houévrer, s. m., février, corn. *hweoral*, cymr. *chwefrawr* > *chwefror* > *chwefrol*. Empr. lat. *februārius* > *febrārius* [2].

1. Conj. Ern. — Se rappeler le proverbe « mauvaise herbe croit toujours ». — L'ag. *whynne* > *whin* « mauvaise herbe » est sûrement emprunté au cymrique.

2. L'*f* n'est pas devenu *c'h* ; mais, dans la liaison *mis* **febror*, le groupe médial *sf* a été traité comme *sw*.

Copyright by Editions d'Ainay, Lyon 2008

1 C'houéz, s. m., souffle, mbr. *huéz*, corn. *whyth-e* et cymr. *chwyth-u* « souffler », vir. *sét-i-m* « je souffle », ir. *séidim* et gael. *séid* id : soit un celt. **swidd-*, qui s'analyse en **swiz-dho-* (i.-e.), « souffler, siffler », cf. vsl. *svist-ati* « siffler » (avec sourde au lieu de sonore) et lat. *sīfilus* et *sībilus*, tous deux pour **swĭz-dhlo-*, onomatopée primitive probable. Cf. aussi *c'houibana* et *c'houitel*.

2 C'houéz, s. m., sueur, mbr. *choues*, corn. *whys*, cymr. *chwys* id. : soit un celt. **swit-so-*, dér. de la rac. SWID « transpirer », sk. *svid-ya-ti* « il sue », gr. *σFιδί-ω > ἱδίω, lat. *svoid-āre > sūdāre*, ag. *sweat* « sueur », et *to sweat*, al. *schweiss*, et *schwitz-en* vb., etc.

3 C'houéz, s. f. : le même que *c'houés*, soit « exhalaison ».

C'houéza, vb., souffler, se gonfler, mbr. *huezaff*, etc. : dér. de *1 c'houéz* (de *2 c'houéz* on a *c'houézi* « être en sueur »).

C'houézégel, s. f., vessie, ampoule, mbr. *huysiguenn*, corn. *gusigan*, cymr. *gwysigen > chwysigen*. Empr. lat. *vēsīca*, contaminé par étymologie populaire d'une dérivation de *c'houéza*.

C'houi, vous, corn. *why*, cymr. *chwi*, vbr. *hui*, vir. *si*, etc. : d'un celt. **swēs*, à peu près identique au sk. *vas* et au lat. *vōs*, mais compliqué de la prothèse qu'accuse le duel gr. σφῶ-ι. Cf. *1 hò*, *ni* et *hon*.

C'houibana, vb., siffler des lèvres, cymr. *chwib* « pipeau » et *chwiban* « sifflement » : se rattache visiblement au même radical que *1 c'houéz*, le *b* venant peut-être de contamination du lat. *sībilus*.

C'houibu, s. m., variante de *fubu*. V. ce mot.

C'houil, s. m., hanneton, scarabée, mbr. *huyl*, cymr. *chwilen* id. : ou abstrait du suivant (br. *c'houîl-cac'h* « fouille-merde », mais alors l'étymologie de ce dernier nous échappe) ; ou empr. ags. *wifel* > ag. *weevil* id. Cf. *c'houibu* qui militerait en faveur de l'emprunt.

C'houilia, vb., fouiller, cymr. *chwilio* : dér. de *c'houîl* dans la seconde hypothèse. Ou empr. fr. ancien *foeillier > fouiller* (?).

C'houiliorez, s. f., frelon : dér. de *c'houîl* ou de *c'houilia*.

C'houirina, vb., hennir, mbr. *c'huirinnat*, cymr. *gweryru* id, et cf. cymr. *chwyr-nu*, « ronfler, s'ébrouer » : paraît se rattacher au même radical que *c'hoari* et *c'hoarz*. V. ces mots.

C'houita, vb., être mal à son aise, mbr. *huytout*. — Étym. inc.

C'houitel, s. f., sifflet, mbr. *czutell* (mais cf. *suta*), cymr. *chwythell*, vir. *fet* et *fetán*, ir. et gael. *fead* id. V. la rac. sous *1 c'houéz*.

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

I

Ia, oui, cymr. *ie*, cf. gr. ἦ « en vérité », got. *ja*, ag. *yea* (> *yes*) et al. *ja*, lit. *jè* et *ja*, particule affirmative. Cf. aussi *iéz*.

Iac'h, adj., bien portant, corn. et cymr. *iach*, vbr. *iac* id. : d'un celt. **yak-ko-*, cf. sk. *yáç-as* « prospérité » et *yaç-ás* « prospère », gr. ἄκ-ος « remède » et ἰά-ο-μαι « je guéris »[1].

Ialc'h, s. m., bourse : soit une dérivation de forme indéterminable sur un radical **pell-* qu'on trouvera sous *2 lenn* (objet en cuir). — Conj.

Iaou, s. m., jeudi. Empr. lat. *Iovis* [*diēs*].

Iaouañk, adj., jeune, mbr. *youanc*, corn. *iouenc*, cymr. *ieuange*. gaul. *Iovincillo-s* n. pr., vir. *óac*, etc. : d'un celt. **yowṇkos*, cf. sk. *yuván* et *yuvaçá* « jeune », gr. Ἴακινθος n. pr., lat. *juven-i-s* « jeune » et *juven-cu-s* « jeune taureau », got. *jugg-s*, ag. *young* et al. *jung* (tous contractés d'un germ. **yuwuṇga-* identique au lat. *juvencus*), lit. *jaúnas*, etc.

Iaouher, adj., puîné, cadet, mbr. *youaer* « jouvenceau » : dér. du radical **yuv-* du mot précédent.

Iâr, s. f., poule, mbr. et corn. *yar*, cymr. *iâr*, vbr. *iár*, mir. *eirin*, ir. *eireog*, gael. *eireag* id. : soit un celt. **yar-o-* ou **yar-ā*, qui n'a nulle part d'équivalent sûr, sauf peut-être en balto-slave.

Iaren, s. f., quenouillée : métaphore tirée du précédent ?

Ibil, s. m., cheville, goupille, mbr. *ebil*, cymr. *ebill*, vbr. *epill* id. : d'un celt. **ak-willo-*, à peu près identique au lat. *aculeus* « aiguillon » et à l'ags. *awul* > ag. *awl* « alène », et dér. comme eux de rac. AK « pointu ». V. sous *ék*.

Iéc'hed, s. m., santé : dér. de *iac'h*. V. ce mot.

Ién, adj., froid, mbr. *yen*, exactement « glacial », cf. corn. *iey*, cymr. *iâ* et *iâen*, vir. *aig* et *aig-red* « glace », gael. *oigh-re* et *d-eigh*, etc. : dér. d'un celt. **yagi-* « glace », qui ne se retrouve qu'en germanique, visl. *jaki* « glace » et *jökull* « glacier », ags. *gicel* « glaçon », d'où ag. (*ic-*)*icle*.

Iéô, s. f., joug, mbr. *yeu*, corn. *ieu* et *iou*, cymr. *iau*, ir. *ugh-aim* « attelage » : d'un celt. **yug-o-*, dér. de rac. YUG, « joindre, atteler », sk. *yug-á* « joug » et *yu-ná-k-ti yuṇk-té* « il attelle », gr. ζυγ-ό-ς et ζεύγ-νῦ-μι, lat.

1. Rapports très obscurs, et l'*i* long du gael. et de l'ir. (vir. *iccaim*, gael. *ioc*) complique encore la question.

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

jug-u-m et *jung-ere*, got. *juk*, ag. *yoke* et al. *joch*, lit. *jùngas* et vsl. *igo* « joug »; commun à toute la famille.

Iéot, s. m., variante de *géot*. V. ce mot.

Iéz, s. m., langage, mbr. *yez*, cymr. *iaith* « dialecte » : soit celt. **yek-ti-*, d'une rac. YEK qui ne se retrouve avec certitude qu'en germanique, vhal. *jeh-an* « dire », *jiht* et *bi-jih-t* « aveu »[1].

Ifern, s. m., enfer (aussi *ivern*, *ihuern* V.), corn. *ifarn* > *yffarn*, cymr. *uffern*, vir. *ifurnn*, ir. *ifrionn*, gael. *ifrinn*. Empr. lat. *infernum*.

Iforn, s. m., pelle à enfourner : abstrait du mbr. *yffornaff* « enfourner ». Empr. bas-lat. **infornare*. V. sous *1 en* et *forn*.

Ijin, s. m., adresse, ruse, industrie (aussi *iṅjin*). Empr. fr. ancien *engin* < lat. *ingenium*.

Ilboéd, s. m., disette, mbr. *elboet*, cymr. *ellbwyd* id. : le premier terme est inintelligible[2]. V. le second sous *boéd*.

Ilin, s. m., coude (aussi *élin*), corn. et cymr. *elin*, vir *uil-in*, ir. *uille*, gael. *uil-eann* id. : d'un celt. **ol-ēno-*, gr. ὠλένη, lat. *ulna* « l'étendue des bras », ags. *eln*, d'où ag. *el-bow* (exactement « pli du coude »), cf. al. *elle* « aune » et *ellen-bogen* « coude ».

Ilio, s. m., lierre, mbr. *ilyeauen*, corn. *idhio*, cymr. *eiddew*, ir. *edenn* > *eidhean*, gael. *eidheann*[3] id : d'un celt. **edenno-* pour **ped-enno-*, dér. de rac. PED, « saisir, lier » (plante grimpante); cf. gr. πέδ-η « lien », lat. *ped-ica* et *com-ped-ēs*, ag. *fett-er* « lien », al. *fass-en* et *fess-el*, etc.

Iliz, s. f., église, mbr. *ilis*, corn. *eglos* et cymr. *eglwys*, etc. Empr. lat. *ecclēsia*, mais contaminé en br. du fr. *église*.

Inam, s. m., bouillon blanc : altéré pour *di-nam* « l'innocent, le salutaire », sobriquet[4]. V. sous *1 di-* et *nam*.

Iṅkruzun, adj., mal bâti : exactement « affligeant, désagréable [à voir] », dér. de *eṅkrez*. V. ce mot et *burzud*. — Conj.

Iṅgéd, s. m., pluvier de mer. — Étym. inc.[5]

1. D'où al. *beichte* « confession ». — Un rapport lointain avec la particule *ia* est au moins probable. V. ce mot.

2. Vir. *il-*, ir. et gael. *iol-*, cymr. *ell-* (préfixes) signifie « beaucoup » (sk. *purú*, gr. πολύ, got. *filu*, al. *viel* id.) : c'est exactement l'inverse du sens du composé. Le second terme était-il un mot apparenté au lat. *famēs*, que l'étymologie populaire a transformé du tout au tout quand l'ensemble n'a plus été compris? L'absence de mutation le rend en tout cas suspect. Le problème semble inextricable.

3. L'*l* br. entièrement isolé (ou attendrait **izio*) est dû à la contamination de quelque autre nom d'arbre, par exemple *illy*. V. sous *hilibér*. — Conj. Ern.

4. Abstrait de la locution *ann dinam* > *ann ninam* > *ann inam*. Cf. *1 aer*, etc.

5. La seconde syllabe doit être la même que dans *bargéd*.

Copyright by Editions d'Ainay Lyon 2008

Iṅgroez, s. m., variante de *eṅgroez*. V. ce mot.

Inodein (V.), vb., monter en épis : le même que *di-oda*, mais avec le préf. *in-* = *1 en*. V. ces mots et cf. *nodi*.

Inrok (V., C.), s. m., avance. V. sous *a-raok*.

Iṅtanv, **iṅtaoñ**, **iṅtav**, adj., veuf, mbr. *eintaff*, vir. *ein-tam* « célibataire » : d'un celt. **oino-tamo-* « tout à fait seul », superlatif de **oino-*, « un, seul »[1]. V. sous *eunn*, *unan*, *itrôn*, etc.

Iṅtr, s. m., tache, etc. : abstrait de *iṅtret*, « sali, imbibé ». Empr. bas-lat. *intrâtus* au sens de « pénétré, imbibé », ou simplement fr. *entré*.

Iôd, s. m., bouillie, mbr. *yot*, corn. et vbr. *iot*, cymr. *uwd*, vir. *ith* id. : d'un celt. **yu-to-*, rac. YU, dont les autres dérivés connus sont sk. *yūs* et *yūṣa* « bouillon », gr. ζύ-μη « pâte aigrie », lat. *jūs* et vsl. *jucha* « jus ».

Ioc'h (V.), s. f. (aussi *iuc'h* V.), monceau, mbr. *yoh* « meule » : contamination du radical de *1 hôgen* et du fr. *jucher*. — Ern.

Iouc'ha, vb., crier : cf. mhal. *jûch-ezen* > al. *jauchzen*, bien que les deux mots s'expliquent isolément par onomatopée. Cf. le cri br. *you you* yoù-où.

Ioul, s. f., volonté, projet, mbr. *eoull*, corn. *awell*, cymr. *ewyll* (et cf. vbr. *aiul* « de plein gré »), vir. *áil*, gael. *àill* « désir » : soit un celt. **aw-illā* « désir » et **aw-illo-* adj., dér. de rac. AW, « souhaiter, être favorable », sk. *áv-a-ti* « il seconde », lat. *av-ēre* « désirer », *avidus*, etc.

Iour (V.), s. m., variante dialectale de *éor*.

Iourc'h, s. m., chevreuil, mbr. *yourch*, corn. *yorch*, cymr. *iwrch*, vbr. *iurg-chell* id. : d'un celt. **yorko-*, auquel on ne voit de répondant que le gr. ζόρξ et ζορκός « daim », aussi δόρκος, δορκάς, ὕορκος.

Ioust, adj., mou, délicat : peut-être d'un celt. **aisto-* « brûlé > amolli », cf. lat. *aestus* « chaleur » V. la rac. sous *oaz*[2].

Irien (C.), s. f., trame, mbr. *iryenn*, et *ilyanenn* « pièce de toile » : l'un et l'autre pour **ir-lien-* <**ar-lien-* « à travers la toile ». V. sous *ar-* et *lien*. — Conj. Ern. — Ou simplement *éré lien* « lien de la toile ». V. ces mots.

Irin, s. m., variante plus ancienne de *hirin*.

Irvin, s. m., navet, cymr. *erfin* « grosse betterave » : soit un celt. **arbīno-*, métathèse pour **rab-īno-*, et cf. gr. ῥαφ-άνη « rave », lat. *râp-a*. al. *rüb-e* (le mot a voyagé sans qu'on en puisse tracer la route).

1. Serait en lat. **oino-tumo-* > **ūnitimus*, cf. *finitimus* « limitrophe », et *-tama-* suff. superlatif sk.

2. Sur ce mot difficile et ses variantes bizarres, voir le Gloss. Ern. p. 338, et cf. *foesk*, mais sous toutes réserves phonétiques.

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

Is, adj., bas, cymr. *is*, vir. *íss* « en bas », ir. *s-íos* « vers le bas », etc., gael. *ìos* « en bas » : tous d'un adv. celt. **end-sō*, dér. d'un radical i.-e. **ṇdh-s-*, sk. *adh-ás* « au-dessous », lat. *inf-rā*, *inf imu-s*, et *īmus* (<**ind-s-mo-*), got. *und-ar*, ag. *under*, al. *unter* « sous », *unten* « en bas ».

Isa, vb., exciter (un chien), exciter. Onomatopée (*hiss!*).

Iskiz, adj., vil, laid. V. sous *is* et *2 kiz*.

Itrôn, itroun, s. f., dame, mbr. *ytron* id. : pour **in-tron*, qui suppose un celt. **oino-ṭrawon-* « [épouse] unique > maîtresse de maison »[1] par opposition aux concubines. — Loth.

Iûd, adj., traître. Empr. lat. *Jūdās*, contaminé du fr.[2]

Iuda, vb., crier, hurler, mbr. *iudal*, cymr. *udo* (aussi br. *udein* V.) : rapprochements douteux, étymologie très peu claire[3].

Iûn, s. m., jeûne. Empr. lat. *jējūnium*.

Iuzéô, s. m., juif, corn. *yudhow* > *yedhow* > *edhow*, cymr. *iuddew*. Empr. lat. *Jūdaeus*, venu du nom de la tribu de Juda.

Ivé, ivéz, adv., aussi, de même (aussi *éc'hué* > *éhué* V.) : pour **in-goez* « en [même] aspect », cf. *1 en* et *hervez*.

Ividik, s. m., tempe : exactement « [endroit] sensible », dér. d'un mbr. **iou*, « mou, coi, bon », qui jusqu'à présent n'est pas identifié[4].

1 Ivin, s. m., ongle, corn. *ewin*, cymr. *eguin* > *ewin*, vir. *inga* (gén. *ingen*), ir. et gael. *ionga* (gén. *iongan* et *ing-ne*) id. : d'un celt. **eng-īnā*, dont le radical i.-e. est **ṇgh-*, cf. sk. *nakh-á*[5], gr. ὄνυξ (ὄνυχ-ος), lat. *ungu-i-s*, ags. *naeg-el* > ag. *nail*, al. *nag-el*, lit. *nág-a-s* « ongle » et *nag-à* « sabot », vsl. *nog-a* « pied » et *nog-ŭtĭ* « ongle ».

2 Ivin, s. m., if, corn. *hiuin*, cymr. *yw*, vir. *eo* id. : pour **iw-in*[6], dér. d'un celt. **iwo-* > gaul. **ivos*, d'où procède aussi le fr. *if* et peut-être l'al. *eibe*.

Izar, s. m., lierre terrestre, cymr. *eidr-al*. Empr. lat. *hedera*[7].

1. Le suff. est le même que dans *aotrou*, mais féminisé. Quant au radical, voir sous *eunn* et *iñtarñv*.

2. Car la forme régulière serait **iûz*. Cf. *iuzéô*.

3. On peut songer à la rac. YUDH « combattre » (sk. *yúdh* et gr. ὑσ-μίνη « bataille »), qui a formé plusieurs noms propres anciens bretons commençant par *Jud-*. Le mot signifierait alors « se battre > pousser le cri de guerre > crier ». Mais le *d* breton fait difficulté.

4. Il n'existe plus comme mot isolé, mais sert de suffixe dans la formation *tádyou* « grand-père » (fr. *bon-papa*), etc.

5. Le *kh* asiatique au lieu de *gh* procède d'alternance indo-européenne.

6. Le *w* devenu *o* en br. sous l'influence du fr. *if*.

7. Ou dérivation de l'ancien radical br. **iz-* « lierre » que le mot *ilió* a perdu par corruption ?

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

1 Izel, adj., bas, corn. *ysel* > *ysel*, cymr. et vbr. *isel*, etc. : soit un dér. celt. **end-s-ello-*. V. le radical sous *is*.

2 Izel, s. m., variante altérée de *ézel*[1].

J

Jakudi, jagudi (C.), vb., monter en graine (comme la ciguë, le persil, etc.) : pour **chagudi*, dér. de *chagud*, autre nom d'emprunt de la ciguë (lat. *cicūta*), mais venu de l'ancien fr. Cf. *kégit* empr. lat.

Jalod, jalord, s. m., chaudronnier : pour **chalord*, qui serait métathèse de **chaldro*. Empr. fr. ancien *chaldron* « chaudron » ?

Jaô, s. m. f., monture. Empr. fr. ancien *jou* « attelage », du lat. *jugum*. Cf. *iéô*, qui est le mot celt. authentique.

Jaodel, s. f., soupe à l'oignon ou au gruau : confusion de l'empr. fr. *chaudel* « chaudeau » > br. *chaodel*, et d'un mot **chavoled* qui équivaudrait comme formation à l'italien *cipollata* « chipolata, ragoût d'oignon ».

Jaodré (C.), s. m., rêverie, radotage : dér. de **jaod* pour **chaod*, qui serait empr. fr. [*fièvre*] *chaude* « délire ». — Conj.

Jaritel, s. f., jarret : dér. d'empr. fr. Cf. *gàr*.

Javed, s. f., mâchoire, joue : la graphie mbr. *gavet* doit se prononcer *javet*. Empr. fr. ancien *joette* < lat. *gâbata*, « écuelle, jatte > mâchoire » (argot) et cf. ag. *jaw* « mâchoire » et br. *jôd*. — Loth.

Jéd, s. m., calcul : abstrait de *jéder* « calculateur », exactement « jeteur » [de sorts][2]. Empr. fr., et cf. fr. *jeton* [à calculer].

Jelken, s. f., rouelle, tranche mince. Empr. germanique probable, cf. ag. *sleek* et *slick* « poli », hollandais *slecht* et al. *schlicht* « plane », etc.

Joa, s. f., plaisir, mbr. *yoaff*, etc. Empr. fr. *joie*.

Jobélinen, s. f., voile, fichu ; cf. *mouchour jubile* « fichu de jour de fête » : dér. d'empr. fr. *jubilé*. V. aussi *moucha*.

Jôd, s. f., joue (aussi *jôt*), mbr. *chot*. Empr. fr. ancien *jode* et *jotte*, du lat. *gâbata*. V. sous *javed*.

Jodouin, s. m., feu nocturne, lutin. Empr. biblique *Gedeon* > **jedoen* (à cause de l'histoire des lampes cachées dans les cruches en vue d'une surprise nocturne, *Juges*, VII, 15 sq.). — Conj.

1. Faux singulier abstrait du pluriel *izili*.

2. Aux illettrés les deux opérations paraissent également magiques et compliquées de procédés analogues.

Copyright by Editions d'Ainay Lyon 2008

Jolori, s. m., joie, clameur de joie : aussi *cholori* et *chalvari* (T.), qui marquent les étapes de la transformation de l'empr. fr. *charivari*.

Joser, s. m., sébile à écrémer : comme qui dirait « un *chausseur », dér. de l'empr. fr. *chausse* (à filtrer les liquides).

Jôt, s. f. (et dérivés), variante usuelle de *jôd*.

Jôtôrel, s. f., goître : pourrait signifier par dérivation « ventrée de mâchoire » ou « gorge en ventre ». V. sous *jôt* et *tôrad*.

Jualen, s. f., judelle (oiseau) : paraît une contamination d'empr. fr. et de br. *duanen* id. (oiseau noir). V. sous *dû*.

Juben, s. m., entremetteur de mariage, interprète : peut-être empr. fr. ancien **droujemen* « truchement », dont la 1re syllabe a été supprimée comme impolie, en tant qu'elle paraissait contenir le mot *drouk* « mauvais »[1] ; puis l'*m* a pu devenir *b* par dissimilation.

L

Lâb, s. m., hangar, mbr. *lap* id. : exactement « pan, appentis ». Empr. ags. *laeppa* > ag. *lap*, « pan, lambeau », al. *lapp-en*.

Labasken, s. f., guenille : dér. péjoratif du précédent.

Labenna, vb., babiller, médire : par dissimilation pour **blabenna*, et celui-ci par emprunt d'une onomatopée très répandue, ag. *to babble*, hollandais *babbelen*, al. *pappeln*, fr. *babiller*. Cf. *lañchenna*.

Labéza, vb., lapider. Empr. lat. *lapidāre*.

Labistr, s. m., congre, cf. cymr. *llabwst* « grand flandrin ». Empr. ag. ancien *lopystre*, « sauterelle, homard »[2].

Labour, s. m., travail, corn. *lafur*. Empr. fr. ancien.

Labouz, s. m., oiseau, mbr. *lapous*. Empr. lat. *locusta* > bas-lat. **loquusta* ou ags. *lopust* « sauterelle ». Cf. *labistr*.

Lakaat, vb., mettre, poser. Empr. lat. *locāre*.

Lakébod, s. m., estafier, } cf. aussi *aklépod* « polisson » : contamination
Laképod, s. m., brigand, } de *halébod* par le mbr. *lakés* « laquais » ; tous empr. fr. plus ou moins étrangement corrompus.

1. Il va de soi que cette conjecture est très hasardée et fort peu vraisemblable. M. Loth a appelé mon attention sur fr. *juper* « appeler en criant » (cf. br. *oujen*) et *jupin* « tuteur » (???). Mais qu'est-ce au juste que le premier de ces mots, et surtout le second ? De toute façon l'étymologie est désespérée.

2. Qui a donné l'ag. actuel *lobster* « homard » et qui procède du lat. *locusta*. Cf. aussi *labouz* et *légestr*.

Copyright by Editions d'Ainay Lyon 2008

Laer, s. m., voleur (pl. *laéroun*), mbr. *laezr*, corn. *lader* (pl. *ladron*), cymr. *lleidr* (pl. *lladron*), etc. Empr. lat. *latrō* (pl. *latrōnēs*).

Laérez, s. f., mal de côté, bonde (latérale) d'un étang : représente une dérivation bretonne sur une base **lazr-* équivalente à une base latine *later-* > **latr-*. Empr. lat. *latus* « côté ». Cf. *2 léz*.

1 Laez, s. m., le haut. Empr. fr. ancien *lais* (*laiens*), « léans, là, là-haut »[1].

2 Laez, s. m., legs. Empr. fr. ancien *lais*.

3 Laez, s. m., lait : variante ancienne de *léaz*.

Lagad, s. m., œil, mbr. et corn. *lagat*, cymr. *llygad* id. : d'un celt. **luk-ato-*, qui n'a d'équivalents, encore très approximatifs, qu'en germanique, ags. *lōc-ian* > ag. *to look* « regarder » et al. (dialectal) *lug-en* id. ; cf. sk. *lak-ṣ-a-te* « il considère ». V. la note sous *burzud*.

Lagaden, s. f., cercle : dér. du précédent.

Lagen, s. f., lac, mare, corn. *lagen*. Empr. lat. *lacus*.

Lamm, s. m., bond, chute, cymr. *llam*, vbr. *lamm-am* « je saute », vir. *léimm* > *léim* et gael. *leum* « saut » : d'un celt. **leng-men-* dér. nt. de rac. LENGH, sk. *laṅgh-a-ti* « il saute », al. *ling-en* « aller de l'avant » d'où *ge-ling-en* « réussir », ags. *līh-t* > ag. *light* « léger », al. *leicht* id.[2]

1 Lammen (C.), s. f., épi : paraît signifier « pointe » et dépendre de la même dérivation que *lemm*. V. ce mot.

2 Lammen, s. f., contamination de *lavnen* par le fr. *lame*.

Lampr, adj., poli, glissant. Empr. fr. (ancien et dialectal) *lamper* « glisser », *lambre* « revêtement poli », etc., eux-mêmes d'origine peu claire.

Lampréz, s. m., lamproie. Empr. bas-lat. *lampréda*.

Laṅdar, adj., paresseux, lâche ; cf. gael. *lunndair* id. Empr. fr. ancien *landore* « lourdaud », lui-même empr. germ. probable.

Laṅdourc'hen, s. f., femme publique (terme très grossier) : exactement « pâture à verrats ». V. sous *lann* et *tourc'h*. — Conj.

Laṅfaz, s. m., étoupe, mbr. *lanface*. Empr. fr. (normand) *lanfais* < lat. **lānificium*. Cf. aussi Bas-Maine *lāfey* Dn.

Laṅgouinek, s. m., efflanqué, grand flandrin. Empr. fr. probable (patois ou argot), cf. fr. *berlingouin* id. — Conj. Ern.

Laṅchenna, vb., médire : contamination de *labenna* et d'une dérivation du br. *laṅgach*. Empr. fr. *langage* avec sens péjoratif.

1. Mais cette étymologie n'explique pas la forme *lué* du vannetais.
2. V. sous *lémel* d'autres dérivés de la même racine.

Copyright by Editions d'Artrey Lyon 2008

Lann, s. f., monastère, lieu saint, endroit plan, corn. *lan*, cymr. *llan*, vbr. *lann* « région » (et cf. *éd*), vir. *land*, ir. et gael. *lann* « enclos » : d'un celt. **landā* « étendue de sol », qui représente un i.-e. **landhā*, cf. ag. *land* et al. *land* « pays », vsl. *lęd-ina* « lande » et russe *ljad-ina*[1].

Lanô, lanv, s. m., flux, cymr. *llanw* id., cf. corn. *lan-w-es*, « plénitude, abondance » : dér. secondaire du même radical que *leün*. V. ce mot.

Laon, s. f., variante de *lavn-en*. V. ce mot.

Laosk, adj., lâche, desserré, mbr. *lausq*, etc. : abstrait du vb. mbr. *laoscat*, « lâcher, desserrer ». V. sous *leüskel*.

1 Laouen, s. f., pou, mbr. *louen*, corn. *louen* et *lewen*, cymr. *lleuen*, vbr. *leu-* id. : soit un celt. **low-es-*, dont le radical se retrouve en germanique, ags. *lū-s* > ag. *louse*, vhal. *lū-s* > al. *laus*.

2 Laouen, adj., joyeux, mbr. et corn. *louen*, cymr. *llawen*, et cf. vir. *láine*, ir. et gael. *loinn* « joie » : d'un celt. **law-eno-* > gaul. *-launos* dans *Catalauni*[2] « Châlons » et autres noms de lieux, rac. LAW « jouir » attestée par sk. *ló-ta* et *ló-tra* « butin », gr. ἀπο-λαύ-ειν « jouir de », lat. *lū-cru-m* « gain », got. *láu-n* et al. *lohn* « salaire », vsl. *lov-ŭ* « prise de chasse », etc.

Laouénan, s. m., roitelet : dér. du précédent.

Laouer, s. m., auge, mbr. *louazr*, vir. *lóathar*, gaul. **lautron* « bain » : d'un celt. **lowo-tro-*, cf. gr. λου-τρό-ν « bain », tous deux dér. de rac. LOW. V. sous *glaô*. — Aucun rapport avec le suivant.

Laour, s. f., cercueil : cf. mbr. *laur*, « douleur, peine », empr. fr. *labour* altéré ; mais bien plutôt empr. fr. ancien *laor* s. f., « largeur, étendue », d'où « mesure du corps étendu » (par euphémisme). — Conj.

Lapa, vb., laper. Empr. fr. d'origine germanique.

Lapas, s. m., lavette : dér. de mbr. *lap*. V. sous *lâb*.

1 Lark, adj., libéral, généreux, mbr. *larg*, cymr. *llary* « aimable ». Empr. lat. *largus*, et cf. fr. *larg-esse* (mais le *k* fait difficulté).

2 Lark, adv., loin, profondément : identique au précédent[3].

Lard, s. m., graisse animale non fondue. Empr. fr. ancien *lard*, ou abstrait du vb. *larda* (empr. fr. *larder*), avec extension de sens.

Larein (V.), **laret** (T.), vb., parler, dire : pour *lavarout* (L.), par contraction du radical de *lavar*.

1. Fr. *lande* vient du celtique plutôt que du germanique ; mais, à en juger par le vocalisme slave, le celt. pourrait être empr. germ. très ancien.
2. « Qui prennent plaisir au combat ». V. sous *kadarn*.
3. Cf. le fr. *ample-ment*.

Copyright les éditions d'Armeg Lyon 2008

Larjez, s. f., graisse de cuisson : pour **lard-yez*, dér. de *lard*.

Las, s. m., lacs, lacet, mbr. *lacc*. Empr. fr.

Lastézen, s. f., ordure, souillure matérielle ou morale, corn. *last* id. : paraît dér. d'un emprunt à un dialecte germanique qu'on ne saurait préciser, cf. ag. (ancien) *last*, visl. *lost-r*, al. *laster* « vice ».

Lastr, s. m., lest : emprunté, comme le fr. *lest*, au bas-al. (hollandais) *last* « charge » avec finale altérée d'après *lestr*.

Latar, s. m., brouillard, humidité, cf. corn. *lad* « liquide », vir. *lath-ach* « boue » : tous dér. d'une rac. LAT, d'ailleurs peu répandue en dehors du celtique, gr. λάτ-αξ « goutte », lat. *lat-ex* « source » (peut-être empr. gr.), mhal. *lette* « boue » et al. dialectal *lettern* « patauger ».

Lavar, s. m., parole, corn. *lauar*, cymr. *llafar* « sonore », vir. *labar* « éloquent », ir. et gael. *labhar* « sonore », vir. *labr-ur* « je parle », etc. : soit un celt. **lab-ro-*, très difficile à identifier; cf. lat. *lab-ru-m-* « lèvre », gr. λαβρ-εύ-ο-μαι « je parle avec volubilité » ; ou encore bas-allemand *flappen*, « bruire, bavarder », qui ramènerait à **plabro-*. Cf. *leñv*.

Lavnen, s. f., lame (aussi *laon*, *laoun*), cymr. *llafn*. Empr. lat. *lamina* > *lamna*.

Lavrek, s. m., culotte, mbr. *laurec*, corn. *lafroc* (voc.) et cymr. *llafrog* id.; cf. cymr. *llafru*, « s'étendre, se répandre ». — Etym. inc.

Lâz, s. m., perche, gaule, cymr. *llath* et *yslath*, ir. et gael. *slat* id. : soit un celt. **slat-to-* ou **slat-tā*[1], pour *splat-to-* ppe passé de la rac. qui suit. V. aussi *goulaz*. Cf. pourtant Kluge, s. v. *Latte*.

Laza, vb., tuer, mbr. *lazaff*, corn. *ladhe*, cymr. *lladd*, vbr. *lad-a-m* et vir. *slaid-i-m* « je frappe » : soit un celt. **slad-ō* « je frappe » (d'une gaule, etc., cf. *lâz*), d'une rac. SPLAD qui ne se retrouve que dans les plus anciens dialectes germaniques.

Lazout, vb., importer : faux verbe, abstrait d'un substantif vieilli pris pour une 3e pers. du sg. dans des phrases telles que *pé làz d'inn ?* exactement « quel intérêt à moi ? » corn. *les*, cymr. *lles*, vir. *less*, ir. et gael. *leas* « avantage », d'un celt. **lesso-* pour **ples-so-*, ppe passé d'une rac. PLED, cf. vsl. *plod-ŭ* « profit », sans autre équivalent connu.

Lé, s. m., serment, cymr. *llw*, vir. *luige*, gael. *lugh* « jurer » : soit un celt. **lug-io-* « engagement », de rac. LUGH « lier », cf. got. *liug-an* « se marier »,

1. D'où aussi le fr. *latte*, passé en allemand.

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

ags. *or-lege* et hollandais *oor-log* « guerre » (rupture d'alliance), lit. *lug-ṇa-s* « flexible », lat. *lig-āre* « lier »[1], etc. — Douteux.

1 Léac'h, s. m., lieu, mbr. *lech*, d'un celt. **lek-s-o-*[2], dér. secondaire de **leg-os*, « situation, lit » (cf. *gwélé*), et celui-ci de rac. LEGH « être couché »; cf. vir. *laig-i-m* « je me couche », gaul. *leg-as-it* « il a placé », gr. λέχ-ε-ται « il gît », ag. *to lie* et *to lay*, al. *lieg-en* et *leg-en*, etc.

2 Léac'h, s. m., rachitisme, corn. *leauh* « fièvre maligne » : peut-être identique ou apparenté au précédent (*drouk-léac'h*[3]).

Léal, adj., loyal. Empr. fr. ancien *leial*.

Léanez, s. f., religieuse : dér. de mbr. *lean*, cymr. *lleian* id. : fm. pléonastique refait sur un ancien fm. (cf. *maérounez*), lequel est dér du nom de couleur dont témoigne cymr. *llai*, « gris, brun, sombre ». — Étym. inc.

Léaz, s. m., lait (aussi *léac'h* V.), mbr. *làez*, corn. *lait* > *leyth*, cymr. *llaeth*. Empr. bas-lat. *lact-em* accusatif de *lac*.

Léd, s. m., largeur, mbr. *lehet*, et cf. *lec'hed* « lé » : contamination d'un empr. fr. ancien *lé-esse* « largeur » et d'un substantif abstrait du suivant.

Lédan, adj., large, cymr. *llydan*, vbr. *litan*, vir. *lethan*, ir. et gael. *leathan*, gaul. * *lit-ano-s* dans divers n. pr. : d'un celt. **lit-ano-*, pour **plit-ano-*, de rac. PLT, sk. *pṛth-ú* « vaste » et *pṛth-iv-ī* « la terre »[4], gr. πλατ-ύ-ς, « large, plat », πλάτ-ανο-ς « platane » (arbre qui s'étale) et πλάθ-ανο-ς « planche à gâteau », lat. *plant-a* « plante (partie plate) du pied », ag. *flat* « plat » et al. *flad-en* « tartine », etc.

Léenn, s. m., variante plus ancienne de *3 lenn*.

Légestr, s. m., homard, cymr. *llegest* id. : corrompu d'un bas-lat. **lecista*, lui-même corrompu de lat. *locusta* « sauterelle » (> fr. *langouste*). Cf. *labouz* et *labistr*. Altérations en partie inexplicables.

Lech, s. m., variante de *lich*. V. ce mot.

Lec'h, s. f., grosse pierre plate[5], cymr. *llech*, vir. *lecc*, gaul. **licca* probable : d'un précelt. **plk-nā*, cf. gr. πλάξ « surface plate » et πλακ-οῦς

1. Le lat. a un vocalisme différent ; le gr. λύγ-ο-ς « osier », etc., une non aspirée au lieu de l'aspirée.

2. Mais corn. *le* et cymr. *lle* id. feraient plutôt supposer un nominatif **legos* avec *s* conservé, identique au gr. λέχος.

3. Mal qui force à garder le lit.

4. Cf. gaul. latinisé *Litavia* « terre ferme » (absolument identique à sk. *pṛthivī*), d'où cymr. *Litau* > *Llydaw* « la Bretagne continentale ». — Thurn.

5. Mot vieilli, mais conservé dans br. francisé « cromlech ». V. sous *kroumm*.

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

« gâteau », bas-lat. *planc-a* « planche » (fr. *planche* et *plaque*), al. *flach* « plat ». V. aussi *lédan*.

Lec'hed, s. m., lé d'étoffe, mbr. *lehet*. V. sous *léd*.

Lec'hid, s. m., vase, lie, mbr. *lechit* id. : proprement « dépôt, ce qui gît » [au fond], dér. de *1 léac'h* « lit »[1]. V. aussi *gwélézen*.

Leien, s. m., serpillière, grosse toile: légère variante de *lien*, avec différenciation accidentelle de sens. V. ce mot.

1 Lein, s. m., sommet: pour mbr. *blein* > **vlein*, puis chute du *v* initial. V. sous *bléña*, et sous *ab*, etc., pour la chute du *v*.

2 Lein, s. f., dîner, mbr. *leiff* et *leynff*, corn. *li* « déjeuner », sans autre répondant même celtique. — Étym. inc.[2].

3 Lein (V.), adj., variante dialectale de *leùn*.

1 Leiz, adj., adv., plein, pleinement (aussi *lei* V.) : identique au suivant, par la filière « humide — mouillé — plein d'eau — plein » (tout court), et par influence accessoire du sens de *3 lein*.

2 Leiz, adj., humide (aussi *lei* V.), cymr. *llaith* « humide » et *dad-leith-io* « se fondre », vir. *leg-ai-m*, ir. et gael. *leagh* id.: soit un radical celt. **leg-ō*, d'où procède aussi fr. *dé-lay-er*, et qui a deux ou trois répondants germaniques (cf. ags. *leccan* « mouiller » et ag. *leak* « voie d'eau »).

Lémel, vb., ôter, retrancher, : le ppe *lam-et* semble dénoncer une parenté ancienne avec *lamm*[3]. V. ce mot, et cf. le sens de la rac. LENGH dans sk. *laṅgh-áya-ti* « il endommage », gr. ἔλεγχος « blâme » et ἐλαχύς « petit », lat. **leh-ui-s* > *levis*, lit. *lèng-va-s* et vsl. *lĭg-ŭ-kŭ* « léger ».

Lemm, adj., aigu, tranchant, cymr. *llym*, vbr. *lim* id. : soit un celt. **slib-mo-*, à peu près identique en formation au celt. **slib-no-*, qui a donné cymr. *llyfn* « poli » < vbr. *limn* « flexible », vir. *slemon*, ir. *sleamhuin* et gael. *sleamhuinn* « glissant » ; dérivations diverses de la rac. SLIB « glisser » qu'on trouvera sous *libonik*.

Leñkernen, s. f., ver intestinal, mbr. *lencquernenn*, cymr. *llyngyr* pl. :

1. Cf. al. *lag-er*, « couche, dépôt, terrain vaseux ». Le fr. *lie* est sûrement dérivé d'un radical celtique.

2. Peut-on rapprocher gr. λαιμός « gorge » (*oesophage*), λιμός « faim », etc., tous termes d'origine également obscure ?

3. Les deux sens se concilieraient ainsi : « sauter », c'est être léger ; « enlever » quelque partie d'un objet, c'est le rendre plus léger, plus petit. — Mais néanmoins cette parenté apparaît plutôt comme le résultat d'une confusion postérieure, en tant que la vraie forme du mot non dissimilé (cf. *linad*) serait **ném-el*, de la rac. NEM, « prendre, ôter », qu'on trouvera sous *eñc*. V. aussi *nam* et *német*. — Loth.

- Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008 -

d'un celt. **lengro-*, qui, si le *g* représente un *gh* vélaire, est aussi à la base du lat. *lumbr-īcu-s* id. > fr. *lombric*.

Léné, s. m., année : fausse forme abstraite par étymologie populaire des locutions *hévléné* et *warléné*. V. ces deux mots.

Léned, s. m., les Quatre-Temps : empr. ag. *Lent* « Carême » ; ou abstrait de la locution *ar zul ened* « le dimanche gras ». V. sous *sùl* et *énet*[1].

1 Lenn, s. f., étang, corn. *lin*, cymr. *llynn*, vir. *lind*, ir. *linn*, gael. *linne* id. : soit un celt. **li-nnos* nt., dér. d'une rac. LI à sens général de « liquide », sk. *ri-ya-te* « il coule », gr. λί-μνη « étang », lat. *lī-mu-s* « vase », lit. *ly-jù* et vsl. *li-ją* « je verse », etc.

2 Lenn, s. f., couverture, corn. *len*, cymr. *llen*, vbr. et vir. *lenn*, gaul. *lenna* et *linna* « manteau » : d'un celt. **linnā*, pour **pl-innā* « pel-isse », dont la syllabe radicale est la même que celle de gr. πέλλ-α (et πέ-πλ-ο-ς), lat. *pell-i-s*, ag. *fell* et al. *fell* « fourrure ».

3 Lenn, s. m., lecture : contracté de *léenn*, corn. *lenn* « lire », cymr. *lleen* > *llèn* « instruction ». Empr. lat. *legendum* « ce qu'on doit lire ».

Leñt, adj., timide, abasourdi. Empr. fr. *lent*.

Leñv, s. m., gémissement, mbr. *leff*, cymr. *llèf* et dérivés : soit un celt. **lemo-*, pour **lep-mo-*, issu d'une rac. LEP (d'ailleurs fort rare) ; sk. *lap-a-ti* « il murmure », qui à la grande rigueur pourrait être apparenté à *lavar*, en admettant une alternance indo-européenne de *b* et *p*.

Léô, s. f., lieue, mbr. *leau*. Empr. bas-lat. *legua* pour *leuca*, nom de mesure itinéraire venu d'ailleurs du gaulois.

1 Léon, s. m., lion : contamination de l'empr. lat. *leō* > **levō* > cymr. *llew* et corn. *leu* (voc.) et du fr. *lion*.

2 Léon, s. m., le pays de Léon. Empr. lat. *Legiōnes* (toponymique fréquent en pays conquis par les Romains), brittonisé en **Legiŏnĕs*.

Léor, s. m., variante de *leor*. V. ce mot.

Ler, s. m., cuir, mbr. *lezr*, cymr. *lledr*, vir. *lethar*, gael. *leathar* id. : soit un celt. **letro-*[2], pour **pl-etro-*, dont la rac. semble la même que celle de **pl-innā*. V. sous *2 lenn*.

Lerc'h, s. m., suite, trace, corn. *lerch* et *lyrch*, cymr. *llwrw* et *llyry* « direction », vir. *lorc*, ir. et gael. *lorg* « trace » : d'un celt. **lorgo-*, sans apparentation bien définie (bas-al. *lurken* « traîner les pieds » Bzzbg.)

1. Conj. Ern. — Mais cela supposerait la confusion invraisemblable des Quatre-Temps, non pas même avec le Carême, mais avec le carnaval. L'ags. est *lencten* « printemps ».
2. Emprunté par les Germains, ag. *leather*, al. *leder*.

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

Les-, particule (dans *les-hanó* « sobriquet », *les-vâb* « beau-fils », etc.), cymr. *llys-*, vir. *less-*, ir. et gael. *leas-* id. : d'un celt. **lis-so-* « blâme », dér. de rac. LEID « blâmer » ; cf. mir. *láidh-i-m* « je réprimande », gr. λοιδ-ορέω « j'injurie » et λοιδ-ρό-ς « insolent », sans autre répondant.

Leski, vb., brûler, mbr. *lesquiff*, corn. *losc* « brûlure », cymr. *llosg* « incendie » et *llosgi* « brûler », vir. *losc-ud*, ir. *losc-adh* et gael. *losg-adh* « combustion » : soit un celt. **loskō* « je brûle », pour **lop-skō*, dont la rac. se retrouve avec vraisemblance dans le groupe baltique (lett. *lapa* « torche », etc.) et dans le gr. λάμπ-ειν « étinceler ».

Léspôz, adj., déhanché, cf. *pózlést* (T.) id. : exactement « à qui la hanche pèse ». V. sous *2 léz* et *poéz* (ce dernier contracté).

Lestr, s. m., navire, vaisselle (pl. *listri*), corn. *lester* (pl. *listri*), cymr. *llestr*, vbr. *lestir*, vir. *lestar* « écuelle » : soit un celt. **lestro-* auquel on ne connaît pas ombre d'équivalent ailleurs.

Léton, létoun, s. m., jachère, gazon, cf. mbr. *leter* « litière », qui naturellement est empr. fr.[1] — Étym. inc.

Leûé, s. m., veau, mbr. *lue*, corn. *loch*, cymr. *llo*, vbr. *lo*, vir. *lóeg*, ir. et gael. *laogh* id. : d'un celt. **loig-o-* (?), qui peut signifier « sauteur » (sk. *réj-*, got. *láik-an*, lit. *laig-yti* « bondir ») ou « lécheur » (sk. *rih-* et *lih-*, gr. λείχ-ω, ag. *to lick*, al. *lecken* « lécher »), etc. Cf. *loa*.

Leûn, adj., plein, corn. *leun* et *len*, cymr. *llawn*, vbr. *laun*, vir. *lán*, ir. *lán*, gael. *làn* id. : d'un celt. **lāno-*, pour **plā-no-*, qui est, comme sk. *pūr-ná* et lat. *plē-nu-s*, un ppe passé de rac. PELÄ « remplir » ; sk. *pi-par-ti* « il emplit », etc. ; gr. πίμ-πλη-μι « j'emplis », πλή-ρης « plein » ; got. *full-s* (pour **ful-n-s* < **pl̥-nó-s*), ag. *full* et al. *voll* « plein », etc.

Leûr, s. f., sol, aire, corn. *lor* (voc.) > *luer*, cymr. *llawr*, vbr. *laur*, vir. *lár*, ir. *lár*, gael. *làr* « sol » : d'un celt. **lāro- *lārā*, pour **plā-rā*, à peu près identique à ag. *floo-r* et al. *flu-r* « sol », tous dér. de rac. PLÂ « étendre » ; cf., avec un autre suff., lat. *plā-nu-s* et gaul. **lā-no-s*, « uni, plane »[2], etc. V. sous *lédan* une amplification de la même racine.

Leûri, vb., envoyer, mbr. *leuzriff* id. : paraît être une dér. secondaire à rattacher au celt. **loudiō* « je meus » (pour **ploud-iō*, cf. vir. *im-luad*

1. Le rapport est peu concevable. On songerait plutôt à l'emprunt d'une forme de moyen anglais possible **lei-toun* (cf. ags. *tūn* « enclos » > ag. *town* « ville »), qui aurait eu le même sens que l'ag. actuel *lay-land* « jachère ».

2. Dans *Mediolānum* « Milan », (la ville du) milieu de la plaine (lombarde) : nom fort répandu. V. sous *émesk*.

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

« agitation »), et dépendre, par cet intermédiaire, de la rac. PLU au sens général et vague de « mouvement », dont les principales amplifications sont sk. *pláv-a-te* « il nage », gr. *πλέϝ-ω > πλέω « je navigue », lat. *plu-i-t* « il pleut », ag. *to fly* et al. *fliegen* « voler », ag. *to flee* et al. *fliehen* « s'enfuir » (cf. *lògôden*), al. *fliessen* « couler », etc.

Leûskel, vb., lâcher, mbr. *lauscaff*, et cf. adj. *laosk*. Empr. bas-lat. **laxicāre*, fréquentatif de *laxāre*. — Loth.

1 Lév, s. m., variante de *leñv*. V. ce mot.

2 Lév, s. f., variante de *léô*. V. ce mot.

Lévé, s. m., rente, revenu. Empr. fr. ancien *levée* id.

Lévénez, s. f., gaieté : dér. de *2 laouen*. V. ce mot.

Lévier, s. m., pilote, mbr. *leuyaff* « gouverner », corn. *leu*, cymr. *llyw* et vir. *lúi* « gouvernail » : soit un celt. **lowyo-* « gouvernail », pour **lopuyo-*, dont le correspondant, existant dans les langues germaniques, a produit par emprunt le terme de marine fr. *loff-er*.

Levr, s. m., livre, corn. *liver*, *levar* et *lyvyr*, cymr. *llyfr*, vir. *lebor*, ir. et gael. *leabhar*. Empr. lat. *lĭber*.

Levriad, s. m., chalumeau (où les doigts glissent) : dér. d'une base **levr-* < celt. **slib-ro-* « glissant », cf. cymr. *llyfr* « la partie (du véhicule) qui traîne à terre », vbr. *libir-iou* pl. « traîneaux », lat. *lūbr-icu-s* « glissant ». V. la rac. sous *lemm* et *libonik*.

1 Léz, s. m., cour, mbr. *les*, cymr. *llys*, vbr. *lis*, vir. *liss* et *less*, ir. et gael. *lios* « jardin » (aucun rapport avec le br. *liorz*) : d'un celt. **lisso-*, pour **plisso-* < i.-e. **plt-so-* « enclos », dont on trouvera la rac. sous *lédan*.

2 Léz, s. f., hanche, cymr. *lled*, « côté, moitié », vbr. *let*, vir , ir. et gael. *leth* id. : soit un celt. **let-s-o-*, dér. secondaire par rapport à celt. **let-os* « côté », qui répond au lat. *lăt-us*, sans autre équivalent connu.

3 Léz, s. m., lisière, bord. Empr. fr. ancien *lez* « côté » (< lat. *latus*), d'où aujourd'hui l'adv. fr. *lez* « près ».

4 Léz, prép., près de. V. le précédent.

Léza, vb., allaiter : dér. de *léaz*. V. ce mot.

Lézel, vb., quitter, mbr. *lesell*. Empr. fr. *laisser*.

1 Lézen, s. f., loi : dér. d'empr. fr. ancien *leis* id.

2 Lézen, s. f., lisière : dér. de *3 léz*. V. ce mot.

3 Lézen, s. f., laitance : dér. de *léaz*. V. ce mot.

Lézirek, adj., oisif : dér. de mbr. *lesir*. Empr. fr. *loisir*. Cf. *lure*.

Lézou, s. m. pl., glas : pour **e'hlézou*, pl. de *3 glâz*. V. ce mot.

Copyright les éditions d'Ar Vag Lyon 2008

Liac'h, s. f., pierre, vir. et gael. *lia* id., cf. gael, *leug* « gemme » : contamination du celt. **lēwink-* (cf. gr. λᾶας « pierre » et λᾶιγξ « caillou », ital. *lavagna* et al. *leie* « ardoise ») avec le br. *lec'h*. V. ce mot.

Liamm, s. m., lien. Empr. fr. ancien (< lat. *ligāmen*).

Libistr, s. m., boue, mbr. *libostren* (douteux) : pour **c'hlib-istr*, même radical que dans *gléb*. — Conj.

Libonik (V.), s. m., rémouleur, aussi *limonik*, et cf. vbr. *lemhaam* « j'aiguise » : dér. d'un radical **lib-*[1] qui représente une rac. SLEIB (et SLEUB), dont le sens s'accuse par le lat. *lūb-ricu-s* « glissant », ag. *to slip* « glisser », al. *schleif-en* (ppe *ge-schliff-en*) « aiguiser » et *schleif-en* (ppe *ge-schleif-t*) « traîner ». Cf. *arléc'houein*, *bréolim*, *lemm*, *levriad*, *luban*, et les mots cités sous *jelken*.

Libourc'hen, s. f., souillon : dér. du radical de *libistr*.

Lik, adj., laïque, lascif[2], corn. *leic*. Empr. lat. *lāicus*.

Likaoui, vb., cajoler : dér. probable du précédent.

Likéta, vb., placarder. Empr. ags *līcettan* et *liccettan* « simuler »[3].

Lid, s. m., fête, mbr. *lit*, vir. *lith*, gaul. *Litu-* dans plusieurs noms propres : soit un celt. **līto-* < **lēto-*, le même que gr. *λητο- dans λητουργία[4], etc.; sans autre équivalent connu.

Lien, s. m., toile, corn. (ancien) *liein* et cymr. *lliain* « linge » : d'un celt. **lesanyo-* peut-être apparenté à **plinnā* > *2 lenn*.

Lies, adj., plusieurs, beaucoup, cymr. *lliaws* > *lliaw*, vir. *lia*, gael. *liuth* id. : d'un celt. pl. **leises*, pour **pleis-es*, comparatif du mot signifiant « beaucoup » ; cf. gr. πλείων comparatif de πολ-ύ-ς, lat. *pleor-es* > *plūr-ēs*, visl. *fleir-i* « plus »[5]. (Le vocalisme manque partout de netteté.)

Lich, s. m., liège. Empr. fr., et cf. *sich* pour le vocalisme.

Lilien, s. f., lis, corn. *lilie*, etc. Empr. lat. *līlium*.

Lîm, s. m., lime. Empr. fr. Cf. cymr. *llif* « scie », empr. lat. *līma*.

1. Difficilement; car le phonétique exigerait impérieusement **liconik*. Mais le Gloss. Ern. s. v. admet que l'alternance de *b* et *m* équivaut à l'indication d'un *o* plus ancien. Ce point n'étant pas éclairci, la dérivation de *libonik*, ainsi que celle de *luban*, n'est consignée ici que pour mémoire.

2. En tant qu'opposé à la chasteté ecclésiastique. Mais M. Ernault sépare les deux sens et rattache le second à *link*. V. ce mot, et cf. le double sens du lat. *lūbricus*.

3. Cf. le double sens du fr. *afficher*. Mais ici la métonymie serait inverse.

4. Aussi λειτουργία, d'où le fr. *liturgie*.

5. Se rattache à la rac. PELA qu'on trouvera sous *leûn*. Cf. aussi *alies* et la note sous *ilboéd*.

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

Limestra, adj., violet, pourpre : cf. fr. *limestre* « sorte de serge »; mais il n'est pas dit qu'elle fût nécessairement violette (lat. *limbus ostreus* ?).

1 Lin, s. m., lin, corn. *lin*, cymr. *llin*. Empr. lat. *līnum*.

2 Lin, s. m., pus, cf. cymr. *lliant* « flot » : soit un dér. celt. de la rac. LI « couler », qu'on trouvera sous *1 lenn* et *livaden*.

Linad, s. m., ortie, corn. *linhaden* (voc.) et *linaz* : pour **nenad*[1], vir. *nenaid*, celt. **ne-nad-i*, soit une forme redoublée du même radical primitif **nad-* qui a produit ag. *nettle* et al. *nessel* « ortie »; cf. aussi gr. ἀδ-ίκη < **ṇd-ikā*, qui a la rac. à l'état réduit.

Liñk, liñkr, adj., glissant : contamination de mbr. *lencr* et de *liñtr*. V. ce mot, et cf. (pour le sens) *leñkernen*, *2 lin*, *lemm*, etc.

Lindag, s. m., lacet : exactement « lin à étrangler ». V. sous *taga*.

Linen, s. f., ligne, cymr. *llin*. Empr. lat. *līnea*.

Liñtr, adj., luisant, corn. *ter-lentr-y* « scintiller », cymr. *llithr-o* « glisser » (cf. *liñk*), *lleth-r* « pente » et *llath-r* « poli », vir. et gael. *leit-ir* « pente » : il y a eu corruption par mélange de formes de diverses quantités et issues de racines différentes; mais celle qui paraît prépondérante est SLIDH du gr. ὀλισθάνειν « glisser », ag. *to slide*, al. *schlitten* « traîneau ».

Liorz, s. f., jardin, corn. *luworth* (voc.) > *lowarth*, cymr. *lluarth*, vir. *lub-gort* id. : d'un celt. **lubi-gorto-* (*-gortā*), exactement « enclos à plantes ». V. le premier terme sous *louzou* et le second sous *2 garz*.

Liou, s. m., couleur, corn. *liu*, cymr. *lliw*, vbr. *liou*, vir. *lii* > *lí*, gael. *lì* id. : d'un celt. **līw-es-*, cf. le surnom gaul. latinisé *Līv-iu-s* « coloré » et le lat. *līv-or* « pâleur »; les deux sens se conciliant par la valeur initiale de la rac. LI, « s'attacher, se superposer à », gr ἀ-λί-ν-ειν « enduire », lat. *li-n-ere*, vir. *le-n-im* « je m'attache », sk. *lí-ya-te* « il se colle contre »[2], etc. V. un autre dér. sous *goulenn*.

Lipa, vb., lécher : dér. d'empr. fr. *lippe*, *lippée*, etc.

Lipous, adj., friand : dér. du précédent.

Lireû, s. m., lilas. Empr. fr. altéré par une cause inconnue.

Liser, s. f., drap de lit, mbr. *licel* (pour **lincel*, cf. la variante actuelle *ñinsel* T.). Empr. fr. *linceul* (aujourd'hui spécialisé).

Lisiou, s. m., lessive, cymr. *lleisw*, vbr. *lissiu* et *lisiu*. Empr. lat. *lixīvum*.

Listrier, s. m., buffet : dér. de *lestr*. V. ce mot.

1. A preuve la forme parallèle *lénad*. La contamination vient de *1 lin*, parce que l'ortie est aussi une plante textile. Pour la dissimilation, cf. *témel*.
2. La couleur est comme l'épiderme d'un objet.

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

Liva, vb., peindre : dér. de *lic*. V. sous *liou*.

Livaden, s. f., inondation, cf. cymr. *llif* « flot », vir. *lie*, ir. *lia*, gael. *lighe* « inondation » : amplifié sur la rac. d'où sont issus *1 lenn* et *2 lin*.

Livastred, s. m. pl., canaille. — Étym. inc. [1].

Livrin (C.), adj., bien portant, dispos, mbr. *liffrin*. Empr. ags. *liflīc* (> ag. *lively*) avec nouveau suffixe de type breton. — Conj. [2].

Livriz, adj., frais, doux (lait), mbr. *liufriz*, vbr. *leverid*, cymr. *llefrith*, cf. vir. *lemnacht* (< **lem-lacht* ?). — Étym. obscure.

Lizen, s. f., plie (aussi *pleizen* V., contaminé du fr.), mbr. *leizen*, cymr. *llythien*, et cf. adj. *llyth*, « plat, mou » : contamination ancienne d'un dér. du radical de *lédan* et d'un dér. du radical de *leiz*. V. ces mots.

Lizer, s. m., lettre missive, corn. *lither*, cymr. *llythyr*. Empr. lat. *litterae* pl. (Au singul. *lizéren* « caractère d'écriture »).

Loa, s. f., cuiller, corn. *lo*, cymr. *llwy*, vir. *liag*, ir. *liach*, gael. *liagh* id. : d'un celt. **leig-ā*, dont l'équivalent lat. a produit le diminutif *līg-ula* « cuiller »; le tout de rac. LEIGH « lécher », mbr. *leat*, cymr. *llyf-u* > *llyo*, vir. *lig-i-m* « je lèche », sk. *rih-á-ti* et *lih-a-ti* « il lèche », gr. λείχ-ω, lat. *ling-ere* (qui explique le *g* irrégulier de *līgula*), ag. *to lick* et al. *leck-en*, vsl. *liz-ati* et lit. *lëšz-ti* « lécher ». Cf. *leùé*.

Loakr (T.), adj., louche, mbr. *loes* pour **loesk*, etc. : altérations diverses et peu claires de l'empr. lat. *luscus* par le radical de *lagad*.

Loar, s. f., lune, corn. *luir*, cymr. *lloer*. — Étym. inc. [3].

Lôd, s. m., portion, mbr. *lot*. Empr. fr. *lot*.

Loen, s. m. f., animal, mbr. *lozn* > *loezn*, corn. *lodn* et cymr. *llwdn* « petit d'animal », cf. vir. et gael. *loth* « poulain » : soit un celt. **lutno-*, isolé [4].

Loer, s. f., bas, cf. cymr. *llawdr* « culotte », corn. *loder* « bottine », mbr. *louzr* « chausse » : soit un celt. **lātro-*, sans répondant sûr ailleurs (al. *lode* « lambeau » ??? Bzzbg.).

Lôgôden, s. f., souris, corn. *logoden*, cymr. *llyg* et *llyg-oden*, vir. *luch* (gén. *loch-at*), gael. *luch* id. : soit un celt. **luk-oto-*, peut-être de rac. PLUK « s'enfuir ». V. sous *leùri*, et cf. *lus* et *c'hoanen*.

1. Peut-on rattacher à *liboetren* (sous *libistr*) et *libourc'hen* ?

2. Les formes mbr. *lizrin* et *lirzin* (T.) ne sont pas de même provenance, ou bien elles sont corrompues.

3. On ne voit pas comment rattacher à rac. LUK, d'où lat. *lūna*. V. sous *luc'ha*. Ir. et gael. *luan* « lune » est véhémentement suspect d'empr. lat.

4. Peut-être pour **pl-ut-no-*, dont on rapprocherait vaguement le lat. *pullus*, al. *füllen* « poulain ». Le sens s'est étendu en breton et spécialisé en irlandais. — Mcb.

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

Loc'h, s. f., levier. Empr. germanique probable : cf. visl. *lág* « arbre abattu », d'où ag. *log*, « bloc, souche, loch ».

Lomber, s. m., lucarne, soupirail. Le fr. ancien a *lombre* « nombril » : dans la supposition d'un emprunt bien invraisemblable, l'identité de forme (enfoncement circulaire) justifierait le sens breton. — Conj.

Lomm, s. m., goutte, cymr. *llym-aid* « gorgée », vir. *loimm* id. : soit un celt. **lommen*, pour **lop-men*, qu'on rapproche de gr. λάπ-τειν et lit. *lăk-ti*, « lécher, siroter ». — Aucune donnée ferme.

Loṅk, s. m., gouffre : abstrait du suivant.

Loṅka, vb. engloutir, avaler, cymr. *llyngc-u*, vbr. *ro-lunc-as* « il avala », cf. vir. *slucc-i-m* « j'avale » : soit un celt. **sluṅkō* et **slukkō*, dér. de rac. SLUG > LUG, gr. λύζ-ειν et al. *schluck-en* « avaler », gr. λυγγ-άνειν et al. *schluch-zen*, « sangloter, avoir le hoquet ».

Lonec'h, s. f., rognon : dér. d'empr. fr. ancien *logne* « longe »[1].

Loṅtek, s. m., gourmand : dissimilé pour **loṅkek*. Cf. *loṅka*.

Lorbein (V.), vb., ensorceler : plus anciennement, « corrompre, séduire », et *lorbour* « trompeur » ; cf. fr. ancien *lorberie* pour *loberie* « séduction », de *lobber* et *lober* « cajoler » (God.). — Empr. fr. probable.

Loré, s. m., laurier. Empr. fr. altéré *laurel*. Cf. *morsé*.

1 Lorc'h, s. m., flatterie : identique au suivant[2]. — Conj.

2 Lorc'h (V.), s. m., effroi : comme qui dirait « [coup de] massue », d'un celt. **lorgo-* « gourdin », attesté par mbr. *lorchen* « timon », corn. *lorch* « bâton », vir. *lorg* et *lorc* « massue »[3].

Losk, s. m., brûlure. V. la formation sous *leski*.

Lôst, s. m., queue, mbr. *lost*, cymr. *llost*, vir. *los* id. : d'un celt. **losto-* ou **lostā* sans autre équivalent connu ; tout à fait isolé.

Lôsten, s. f., jupe : dér. du précédent.

Louad, adj., benêt, paresseux. — Aucune donnée ferme.

Louan, s. f., courroie, mbr. *louffan*, corn. *louan*, cymr. *llyfan*, vir. *loman*, ir. *lomna* « corde », gael. *lomhainn* « laisse » : d'un celt. **lomanā*, dont aucun équivalent ne se rencontre nulle part.

Louarn, s. m., renard, corn. et vbr. *louuern*, cymr. *llywern-og* (dans un

1. Ag. *loin* (et *sirloin* « surlonge ») est aussi empr. fr.
2. Comme on dit « louer à tour de bras », etc.
3. On rapproche, sans plus, visl. *lurk-r* « gourdin ».

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

nom de lieu), vir. *Loarn* id., gaul. dér. Λουέρν-το-ς : d'un celt. **luerno-*, pour **lup-erno-*, dont l'équivalent le plus approché[1] est sk. *lop-āçá* « chacal », et gr. ἀ-λώπ-ηξ emprunté sans doute à une langue asiatique.

Loudour, adj., malpropre : dér. d'une base **loud-* qui signifierait « ordure », cf. vir. *loth* « marais », ir. *lod-an*, gael. *lod* et *lod-an* « motte de terre », celt. **lut-*, lat. *lut-u-m* « boue », lit. *lut-yna-s* « fondrière ».

Loued, adj., moisi, gris[2], mbr. *loet*, corn. *luit*, cymr. *llwyd* et vbr. *loit* « chenu », vir. *liath*, ir. et gael. *liath* « gris » : d'un celt. **leito-*, pour **pl-eito-*, de même dérivation que sk. *pal-itá* « gris », gr. πελ-ιτνό-ς id. et πολ-ιό-ς « chenu », lat. *pul-lu-s* « noirâtre » et *pall-idu-s* « pâle », ag. *fallow* et al. *falb* « fauve », lit. *pàl-va-s* « pâle », vsl. *pla-vŭ* « blanchâtre ».

Loufa, vb., vesser : dér. de mbr. *louff* « vesse ». Empr. fr. populaire et dialectal, cf. provençal *loufa* et picard *loufée*.

Loui (C.), puer[3] : dér. du précédent (**loufi* > **louvi* > *loui*).

Lounez, s. f., variante de *lonec'h*[4]. V. ce mot.

1 Louz, adj., malpropre, obscène. Empr. fr. ancien *lous* « misérable » ; mais cf. aussi *loufa*, *loui* et *2 louz*.

2 Louz (C.), s. m., blaireau : identique au précédent (puant).

Louzaou, louzou, s. m., herbe, légume, mbr. *lousouenn*, corn. *losow* pl., cymr. *llys* (pl. *llysiau*), vir. *luss*, ir. et gael. *lus* id. : d'un celt. **lussu-*, pour **lup-su-*, et celui-ci dér. du même radical que celt. **lub-i-* « herbe », attesté par vir. *luib*, ir. et gael. *luibh* « herbe » et br. *liorz*[5]. V. ce mot

Lovr, adj., ladre, lépreux, mbr. *loffr*, cymr. *llwfr* « souffreteux », vbr. *lobur* « faible », vir. *lobur* id., ir. et gael. *lobhar* « lèpre » ; d'un celt. **lob-ro-*, cf. vir. *lobat* « qu'ils pourrissent », ir. *lobhaim* « je me corromps », gael. *lobh* id., lat. *lāb-ī* « s'écrouler », *lāb-ēs* « ruine », sans autre équivalent connu ; on songe aussi à got. *thlaq-u-s* « mou ».

Lû, adj., ridicule : paraît abstrait de *luia*. V. ce mot.

Luban, adj., insinuant : soit un celt. **sloib-ano-* « qui se glisse ». V. la rac. sous *libonik*, mais avec les mêmes réserves. — Conj. Ern.

1. Aucun rapport avec lat. *lupus*, dont le *p* vient d'un *q* primitif ; quant à lat. *vulpēs*, on n'aperçoit pas le lien.

2. D'après l'étymologie, le second sens est le primitif.

3. D'où sans doute aussi *louézaé* s. m. « punaise des bois » ; mais le mot est difficile à analyser.

4. Chercher de même sous *lo-* les mots qui manquent sous *lou-*.

5. Le mot se retrouve dans les vieux dialectes germaniques, mais s'y distingue nettement de ag. *leaf* « feuille » et al. *laub* « feuillage ».

Copyright by Editions d'Ainay Lyon 2008

Ludu, s. m., cendre, corn. *lusow*, cymr. *lludw*, vir. *lúaith*, ir. *luaith*, gael. *luath* id. : d'un celt. **loutwi-*, auquel on ne connaît pas d'équivalent; cf. pourtant al. *lod-ern* « couver sous la cendre ».

Lufr, s. m., éclat, lustre, cymr. *lleufer*, vbr. *louber* id. : d'un celt. **lou-bro-* « luminaire », cf. lat. *lūc-ubrāre* « travailler à la lumière ». V. la rac. nue sous *goulou* et amplifiée sous *luc'ha*.

Lûg, adj., lourd (temps): exactement « blanc »[1], d'un celt. fléchi **louk-o-*, cf. gr. (normal) λευκ-ό-ς « blanc », dont la rac. est sous *luc'ha*.

Lugern, s. m., éclat, corn. *lugarn* « lampe », cymr. *llugorn*, vir. *lócharn*, ir. *lóchrann* et gael. *lòchran* « flambeau » : d'un celt. **louk-orno-*, cf. lat. *luc-erna* « lampe », tous dér. de la rac. LUK. V. sous *luc'ha*.

Lugud, s. m., lenteur, paresse : dér. de *lùg*[2].

Lugustr, s. m., troëne, nénufar. Empr. lat. *ligustrum*. Cf. *burzud*.

Luc'ha, vb., luire: soit un celt. **louk-s-ō* « je brille », dér. de rac. LEUK LUK, universellement répandue ; sk. *róc-a-ti* « il brille », *ruc-á* « brillant », *rok-á* « éclat », etc. ; gr. λευκ-ός « blanc », ἀμφι-λύκ-η « crépuscule », λύχ-νο-ς « lampe », etc. ; lat. **louk-s* > *lūx*, *lūc-ēre*, **louk-s-nā* > *lūna*, *lūmen*, etc., etc.: cymr. *llùg* « lumière » et vir. *luach* « blanc », etc.(cf. les précédents à partir de *lufr*) ; got. *liuh-ath* « lumière », ag. *light*, al. *licht*, et *leuchten* « éclairer » ; lit. *laúk-a-s* « φαίλος » (sous *1 bal*).

Luc'héden, s. f., éclair, corn. *luhet*, cymr *lluched* (singul. *lluch-ed-en*), cf. vir. *lóche* (gén. *lóchet*) et gaul. *Leuc-etio-s* (surnom du dieu Mars) : d'un celt. * *louk-s-etā*. V. la rac. sous *luc'ha*.

Luia, vb., brouiller: variante possible de *luzia*.

Lûn, s. m., lundi. Empr. lat. *lūnae* (*diēs*).

Lupr, adj., en rut. Empr. fr. ancien *lubre*, abstrait de l'empr. lat. savant *lūbricus* > fr. *lubrique*.

Luré (V., C.), s. m., paresse, négligence : contraction dialectale de **lizouré*. V. sous *lézirek* et cf. ag. *leisure*. — Conj.

Lurel, s. f., bande, ligature: contraction de **lezurel*, dér. et altéré de l'empr. fr. *lisière*. Cf. *3 léz* et *2 lézen*. — Conj.

Lus, s. m., airelle, cymr. *llus* id. (singul. *llusen*) : se rattache à un celt. **luk-o-* « noir » qu'attestent cymr. *llwg* « pâle » et vir. *loch* « noir »[3].

1. « Blanchâtre » sous un soleil voilé par les vapeurs.
2. Effet produit par une chaleur étouffante.
3. On y peut rattacher aussi *lùg* et *lógòden*, dont il a été donné d'autres explications. Et même, à la grande rigueur, le sens « noir » se concilie avec celui de la rac.

Copyright by Editions d'Ainay Lyon 2008

Luska, luskella, vb., agiter, bercer, mbr. *queu-lusq* « mouvement », vbr. pl. *lusc-ou* « berceaux », ir. *luasg-aim* « je secoue » et gael. *luaisg* « agiter », etc., etc. : soit un celt. **louk-skō* « j'agite », pour **ploug-skō*, qui se rattache aux racines qu'on trouvera sous *leùri*.

1 Lusen, s. f., brouillard : dér. du même radical que *lus* ou que *lùg*, et probablement de l'un et de l'autre, vu la variante *luzen*.

2 Lusen, s. f., le premier lait d'une vache qui vient de véler : pour *usen*[1] qui s'est partiellement maintenu, et celui-ci d'une base celt. **ous-* pour **pous-*, cf. sk. *pīyūs-a* et gr. *πῦσ-ος > πῦος qui ont le même sens.

Luzen, s. f., vaciet : pourrait signifier « lampe, lanterne » ; cf. le nom de la *luzerne* (« ver-luisant » en provençal), le fr. *oeilleuse*, nom populaire du colchique d'automne, etc.

Luzia, vb., brouiller, confondre, mbr. *luz* « embarras », cymr. *lludd* « obstacle » : soit un celt. **loud-o-*, qui peut se rattacher à la rac. LUDH, sk. *runād-dhi* et *rodh-a-ti*, « il arrête, encombre », etc.

M

1 Ma, mon : le radical *m-* pour le sg. du pronom et du possessif de 1re personne est commun à toute la famille et ne requiert pas d'exemple.

2 Ma, si, corn. *mā*, vir. *má > ma*, gael. *ma* id. : le sk. a une particule *sma* ou *smā*, bien connue, qu'il possède en outre, en commun avec le germanique, à titre d'élément de déclinaison des pronoms et démonstratifs, et qu'on reconnaît aussi dans l'emphatique lat. *-met*[2].

3 Ma, particule correspondant au fr. *-ci*. V. sous *mañ*, et cf. *ama* et *éma*.

4 Ma, où (interrogatif) : cf. les deux précédents et le suivant.

5 Ma, que : paraît identique au précédent[3].

LUK dont il est l'opposé, par le fait que *le noir* est la couleur de ce qui *a brûlé*. C'est ainsi que ag. *black* « noir » se rattache à gr. φλέγω « brûler ».

1. L'*l* vient d'une sorte d'allitération par écho dans la liaison *léaz usen > léaz lusen*. — Conj. Ern.

2. Ces petits mots n'ont en aucune façon le sens conditionnel ; mais ils peuvent figurer dans une proposition conditionnelle, tout comme dans une autre, pour en renforcer le sens, et dès lors prendre dans telle ou telle langue le sens conditionnel par contamination. C'est ce qui paraît être arrivé en celtique. Au reste l'étymologie des particules est rarement claire, et l'on perd son temps à la vouloir serrer de près. Cf. les mots suivants.

3. Le dédale est inextricable. A la rigueur, tous ces sens pourraient s'être attachés artificiellement à la particule de renforcement qu'on a vue sous 2 *ma*. Mais cela n'est point probable. D'autre part, le sens de « où ? » pourrait se déduire de celui de « ici »

Copyright les éditions d'Artrey Lyon 2008

Mâb, s. m., fils, corn. *mab*, cymr. *mâb*, vbr. *map*, vir. *macc*, ir. et gael. *mac* « fils » bien connu par les patronymiques : d'un celt. **mak-wo-*, soit « nourrisson », dont on trouvera la rac. sous *maga*[1].

Mâd : adj., bon ; adv., bien ; s. m., richesse ; mbr. *mat*, corn. *mas*, cymr. *mad*, vir. et gael. *maith* > *math* id. : d'un celt. **ma-ti-* (gaul. *Matidomnus* n. pr.), dont le sens originaire est « mesuré, bien composé » ; dér. de rac. MÊ « mesurer », qu'on trouvera sous *amzer*, ou peut-être de celle plus obscure du lat. *mā-tūru-s*, « mûr, à point ».

Madré, s. m., séneçon. Empr. fr. *madré*. V. sous *baré*.

Maé, s. m., mai, corn. *mè*, cymr. *mai*. Empr. lat. *maius*.

Maérounez, s. f., marraine : féminin pléonastique refait sur le mbr. *mazron* id., qui est empr. lat. *matróna*. Cf. aussi *niz* et *léanez*.

Maga, vb., nourrir, élever, mbr. *maguaff*, corn. *maga*, cymr. *mag-u* id. : d'un celt. **mak-ō*, « je nourris, je fais grandir », qui se rattache à la rac. MAK « grand », zd *maç-aṅh* « grandeur », gr. μακρ-ό-ς « large » et μῆκ-ος « largeur », lat. *mag-nu-s*, etc. V. aussi *mâb* et *bagol*.

Mac'ha, vb., fouler (aussi *mahein* V.). Empr. bas-lat. **maccāre*, attesté notamment par l'espagnol *macar* « meurtrir ».

Mac'haña, vb., mutiler. Empr. fr. ancien *mehaingnier*.

Mac'homer, s. m., usurpateur : dér. d'un type **mac'hom* « oppression », qui est à *mac'ha* ce que fr. *pression* est à fr. *presser*, c'est-à-dire dér. d'un vb. br. par un procédé emprunté au français. Cf. *dalif*, etc.

1 Mal, s. m., béquille, mbr. *mall*, cf. cymr. *bagl* « bâton » : contamination de l'empr. lat. *baculus* et du représentant de l'empr. lat. *malleus* (à cause du gros bout de la béquille). Cf. *1 maḷ* et *bélek*.

2 Mal, s. f., coffre. Empr. fr. *malle*.

1 Maḷ, s. m., maillet. Empr. fr. ancien *mail* < lat. *malleus*.

2 Maḷ, s. m., maille. Empr. fr. *maille* < lat. *macula*.

3 Maḷ, adj., expert, savant : paraît abstrait d'une locution telle que *eunn den maḷ*, « un homme de maléfice, un sorcier », etc. Empr. fr. ancien *malie* « sortilège ». — Conj.

(*ma oud?* « ici es-tu ? > où es-tu ? »), ou du sens de « que » (*ma oud?* «[où est-ce] que tu es? »). Inversement le sens de « que » se déduirait très naturellement de celui de « où » relatif. Mais à peine entrevoit-on des raisons de préférence.

1. La curieuse expression *mâb lagad* « la prunelle » a son pendant en sk., *kanínikā* « la petite fille », et en lat., *pūp-illa* « la petite figure » qu'on voit reflétée dans l'œil d'autrui. — Ce qui rend difficile l'étymologie par **mak-wo-*, c'est que l'ir. devrait en ce cas répondre par **mach* (cf. ir. *ech* sous *ébeúl*). V. sous *merc'h* des formations par addition d'un suff. *-ko-*, qui peut-être est aussi en jeu ici.

Copyright by éditions d'Ainay, Lyon 2008

Mala, vb., moudre, mbr. *malaff*, cymr. *malu*, vir. *mel-i-m* « je mouds », ir. *meilim*, gael. *meil* id. : d'un celt. **mel-ō*, rac. MELĀ, cf. sk. *mṛ-ṇá-ti* « il broie », gr. μύλ-η « meule » et ἀλεῖν « moudre », lat. *mol-a* et *molere*, al. *mahl-en* « moudre » et *mehl* « farine », lit. *mál-ti*, vsl. *mel-ją*, etc.

Malan, s. f., gerbe, mbr. *malazn* pour **manazl*, cf. br. *alan* et corn. *manal* id. : d'un celt. **man-atlā*, qui correspond comme racine et sens au lat. *man-ipulu-s* « poignée »[1], lequel signifie aussi « gerbe ».

Malard, s. m., canard mâle. Empr. fr. ancien *maillart* id.

Mall, s. m., hâte, corn. *mal* « désir », cymr. *malio* « soigner » et *go-fal* « souci » : on rapproche le gr. μέλει μοι « il m'est à soin », qui a en grec de nombreux dérivés, mais point d'équivalent sûr ailleurs.

Mallc'héot, s. m., jusquiame : exactement « herbe molle », le premier terme étant le même que cymr. *mall* « mou » et ir. *mall* « lent », soit un celt. **mallo-*, pour **mal-wo-*, à peu près pareil à lat. *mollis* et ag. *mellow*.

Malloz, s. f., malédiction, mbr. *malloez*, corn. *molleth* (pour **mallocth*), cymr. *melldith*, etc. Empr. lat. *maledictiō* et cf. *millisien*.

Malô, s. m., mauve. Empr. lat. *malva*.

Malok (V., aussi *baḷok*), s. m., menton. Empr. fr. ancien *mailloque* « surface arrondie de l'extrémité du maillet », etc. (métaphore).

Maḷur, s. m., maillot, mbr. *mailluraou* pl. : soit un empr. fr. **maill-ure*, dér. de *maille* comme l'est aussi *maill-ot*.

Malven, s. f., cil, mbr. *maluenn* « paupière », vir. *mala* (gén. *malach*) et gael. *mala* « sourcil » : d'un celt. **malw-* et **malaks-*, dont on ne trouve d'équivalent (douteux) que dans les langues lettiques.

Malzen, s. f., flocon : pourrait se rattacher, par le sens « tendre, délicat » (cf. vir. *meled* « agréable »), au même radical que la syllabe initiale de *malc'héot*. V. ce mot. — Rien de précis.

Mamm, s. f., mère, corn., cymr. et ir. *mam*. Cette réduplication enfantine et caressante de l'i.-e. **mātēr* (cf. *moéreb*) se retrouve dans presque toutes les langues de la famille. Cf. aussi *tâd*.

Mammen, s. f., source, origine : dér. du précédent.

Maṅ, adv., ici, ci : pour *amaṅ*, et cf. *3 ma* et *éma*.

Mân, s. f., mine, apparence : peut-être altéré de *2 mîn* sous l'influence de l'empr. fr. *manière* > mbr. *manier*. Cf. *3 mann*.

1. Le radical **man-* « main » a à peu près disparu en celtique, mais est assez commun ailleurs : il est latin, grec et germanique.

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

Manac'h, s. m., moine. Empr. lat. *monachus*.

Mañk, adj., manchot, mbr. *manc*. Empr. lat. *mancus*.

Mañdok, s. m., goujon, gardon (poisson à grosse mâchoire) : pour **mant-ok*, dér. de **mant* = cymr. et vir. *mant* « mâchoire », et celui-ci d'un celt. **mand-eto-* dér. de la rac. peu répandue qui a donné lat. *mand-ere* « mâcher », *mand-ucāre* > fr. *manger*, et *mand-ibula*.

Manek, s. f., gant. Empr. lat. *manica*.

Maner, s. m., manoir. Empr. fr. ancien *maneir*.

1 Mann, s. m., mousse terrestre (la vraie graphie serait *mañ* Loth), cf. cymr. *mawn* et ir. *móin* « tourbe » : soit un celt. **mak-ni-* ou **māk-ni-* « marais », etc., dont on peut à peine rapprocher lat. *muscus*, ag. *moss*.

2 Mann, s. m., corbeille. Empr. fr. *manne*.

3 Mann, rien, corn. *man* : identique à *mān*, au sens de «[pas]... apparence », devenu négatif par le contact avec une négation ; ou bien à cymr. *man*, qu'on trouvera sous *marbléó*. V. sous *3 kammed*.

Mannou, s. m. pl., menu fumier : pl. de *1 mann*.

Mannouz (V.), adj., nasillard. — Étym. inc., mais cf. *moñkluz*.

Mañouner, s. m., chaudronnier : dér. d'empr. fr. ancien *maignan* (conservé comme n. pr.) = ital. *magnano* < bas-lat. **machinānus*.

Mañtra, vb., accabler, navrer ; cf. cymr. *mathru* « fouler aux pieds » : dérivation secondaire du même radical primitif d'où est issu le vb. *moñt*.

Maô, adj., bien portant, gai, mbr. *mau*, corn. *maw* « garçon », cymr. **mau-* « serviteur », gaul. **mag-u-s* dans le n. pr. *Magu-rix*, cf. got. *mag-u-s* « garçon »[1] : soit un celt. **mag-u-*, dér. de rac. MEGH « grandeur », sk. *mah-ánt* « grand » (gr. μέγ-ας, lat. *ing-ens*), got *mag-an* vb. « pouvoir », ag. *I may* et al. *ich mag*, got. *mah-t-s* « puissance », ag. *might* et al. *macht*, vsl. *mog-ą* « je puis », etc., etc.

Maouez, s. f., femme, mbr. *moues*, corn. *mowes* id. : fm. du précédent.

Maout, s. m., mouton, corn. *mols*, cymr. *mollt*, ir. *molt*, gael. *mult* id. : d'un celt. **mol-to-*, ppe passé de la rac. de *mala*, cf. lat. *mul-tu-s*, « moulu, écrasé, châtré » (d'où le dér. fr. *mout-on*), et russe *mol-itĭ* « châtrer ». V. les mots cités sous *mala* et la note sous *kalz*.

Mar, si. V. sous la forme plus simple *2 ma*[2].

1. Le sens originaire est « beau gars bien portant », d'où « garçon », puis « serviteur ». Cf. aussi *maouez*, *meveł*, *mates*, et une foule de noms propres gaul. dérivés.

2. L'addition de l'*r* est très obscure : ou *mar* est un mot différent de *ma* et inexpliqué ; ou bien *ma* a été influencé par le mot suivant (valeur dubitative de « si »). C'est le plus probable, puisque le corn. et le br. ont en commun les deux mots.

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

Mâr, s. m., doute, corn. *mar* id. : soit un celt. **mar-o-s* « inquiétude »; cf. gr. μέρ-ιμνα « souci », sans autre équivalent connu.

Marbigel, s. f., étrape. V. sous *marr* et *pigel*[1].

Marbléô, s. m., poil follet : le premier terme, *mar-* pour **man*, équivaut au cymr. *man* « petit », cf. vir. *mín* et *menb* id., gr. μείων, lat. *minor*, etc. ; ou bien **marv-bléô* « poil mort ». V. ces mots[2].

Maré, s. m., marée. Empr. fr. (d'où *maréad* « foule »).

Marôla, vb., bigarrer. Empr. fr. (*marelle*, *méreau*, etc.).

Marc'h, s. m., cheval, corn. et cymr. *march*, vir., ir. et gael. *marc*, gaul. **marc-o-s* et fm. μάρκ-α : d'un celt. **mark-o-s*, qui ne se retrouve qu'en germanique, vhal. *marah* « cheval » (d'où *marah-scalc*, « valet de cheval, palefrenier », latinisé *mariscalcus* > fr. *maréchal*), al. *mähre* et ag. *mare* « jument »; tout à fait isolé, si le germ. est empr. celt.

Marc'had, s. m., marché. Empr. lat. *mercátus*.

Maritel, s. m., inquiétude, jalousie : dér. de *mar* > *mâr*, mais peut-être contaminé, quant au sens et à la forme, de fr. ancien *marri*.

Marlouan, s. m., merlan. Empr. fr. altéré.

Marmouz, s. m., singe. Empr. fr. ancien *marmotte* id. et cf. *marmouset*.

Marô, s. m. et adj., mort, mbr. *maru* et *marf*, corn. *marow*, cymr. *marw*, vir. *marb*, ir. et gael. *marbh* « défunt » : d'un celt. **mar-wo-*, dér. de rac. MER « mourir », sk. *mr-iyá-te* « il meurt » et *mṛ-tá* « mort » (*már-ta* « mortel »), gr. βρότος (pour **μρο-το-ς*) « mortel », lat. *mor-io-r*, *mor-s*, *mor-tuu-s*, etc., lit. *mir̃-ti* « mourir », vsl. *mrě-ti*, etc.

Marr, s. f., grande houe. Empr. fr. ancien *marre* id.

Martézé, adv., peut-être, mbr. *martese*, corn. *martesen* id. : les variantes *matrézé* et *matrézen* indiquent une locution du même type que cymr. *o thry hyn* « si cela tourne > en admettant que cela arrive », dont on trouvera les éléments sous *2 ma*, *trei* et *sé* (le démonstratif qui est contenu dans *azé*); la métathèse vient de la variante **mar-tré-sé* (sous *mar*).

Martôlod, s. m., matelot. Empr. fr. peut-être contaminé de *merdéad*.

Marvel, adj., mortel : dér. de *marv* > *marô*.

1 Marz, s. m., merveille, miracle, corn. *marth*, mais cymr. *gwyrth* indiquant la forme inaltérée. Empr. lat. *vírtūs*, et cf. *burzud*.

1. Mais le sens ne concorde pas. Cf. *marbléô*, soit « petite houe ».
2. Cf. cymr. *mar-ddanadl* (ortie morte) « marrube ». — Mais, dans la première hypothèse, on attendrait **manvléô*; dans la seconde, **marvléô*.

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

2 Marz, s. m., frontière, mbr. *marz*. Empr. fr. ancien *marche*, lui-même empr. germanique, et cf. *brô*.

Mastara, vb., salir. Empr. fr. ancien *matrasser* « ébaucher ». — Conj.

Mastin, s. m., mâtin. Empr. fr. ancien *mastin*.

Mastokin, s. m., coquin : contamination de *mastin* et *coquin*.

Matez, s. f., servante, corn. *maghteth* > *mahtheid*, cymr. *machteith* id., vir. *-macdacht* « adulte » : d'un celt. **mag-wa-taktā*, dér. secondaire par rapport à got. *mag-ath-s* « jeune fille », ag. *maid*, al. *magd* « servante », cf. *mädchen* « jeune fille ». V. la rac. sous *mâo* et cf. *mével*.

1 Mé, je, moi : accusatif devenu nominatif. V. sous *1 ma*.

2 Mé (V.), s. m., pétrin. Empr. fr. ancien *mait* > *maie*.

Méan, s. m., pierre, corn. *men*, cymr. *maen*, vbr. *main* id. : d'une forme celtique, qu'on peut rapprocher de lat. *moen-ia* « murailles », isolé.

Méar, s. m., maire, mbr. *maer*, cymr. *maer*, « intendant, administrateur », vbr. *mair*, etc. Empr. lat. *mājor* (d'où vient aussi fr. *maire*, dont l'influence sémantique a amené la restriction de sens en breton).

Méaz, s. m., campagne, mbr. *maes*, corn. *mês*, cymr. *maes* « champ » : d'un celt. **mag-es-tu-*, dér. d'un celt. nt. **mag-es-* « champ », corn. et cymr. *ma*, vir. *mag*, ir. et gael. *magh*, gaul. *-magos* dans un grand nombre de noms propres; cf. sk. *mah-î* « la terre », exactement « la grande », dér. de la rac. qu'on verra sous *maô*. V. aussi *amaṅ*.

Médi, vb., moissonner, mbr. *midiff*, vbr. *met-etic* « moissonné » : soit un celt. **met-ō* « je moissonne », lat. *met-ere*, cf. gr. ἀ-μά-ω, ag. *to mow* et al. *mäh-en* id., *mat-te* « prairie », *ohmet* « regain », etc.

Mégel, s. f., tique : pour *bégel*. V. ce mot[1].

Mégin, s. f., soufflet : variante de *bégin*, non sans influence possible d'empr. lat. *māchina* qui est à la base de *mañouner*.

Mécher, s. f., métier. Empr. fr. (*t* + *y* > br. *ch*).

Méc'hi, s. m., morve : pour **moc'h-i*, dér. du même radical que *môc'h*. V. ce mot, et cf. *moṅkluz* et la variante *mic'hi*.

1 Mél, s. m., miel, corn. et cymr. *mel*, vbr. *mél*, vir., ir. et gael. *mil* id. : d'un celt. **mel-i-*, cf. gr. μέλ-ι (-ιτ-ος), lat. *mel* (*mell-is*), got. *mil-ith*.

2 Mél, s. m., moelle, sève : peut-être empr. lat. *medulla*[2], mais altéré

1. A cause de la petite « boucle » que fait la piqûre. — Dans ce mot et le suivant, le changement *b* > *m* est inverse de celui de *bagol*, etc., mais procède de la même cause.
2. Le cymr. *mêr* indiquerait plutôt un empr. germanique : ags. *mearh* > ag. *marrow*.

Copyright les éditions d'Ainay, Lyon 2008

par contamination du précédent ou contact du roman (prov. *melha*).

1 Mel, s. m., mulet (poisson), mbr. *meill*. Empr. lat. *mugil*, ou plutôt empr. fr. ancien *meuil* (du même). Cf. *moullek* (tout différent).

2 Mel, s. m., poing, mbr. *meilh* et (plus complet) *meilh an dorn*, vir. *mul-dorn*, exactement « tête [formée par] la main »; cf. mbr. *melle* « sommet de la tête », vir. et gael. *mull-ach* « sommet », ags. *mold-a* « suture du crâne » et sk. *mūrdh-án* « tête ». V. aussi *mellez*.

Mélaouen, s. f., mélilot : dér. de *1 mél*.

Mélen, adj., jaune, corn. *milin*, cymr. *melyn* id. : d'un celt. **mel-ino-* (couleur de miel ?), cf. sk. *mal-iná* « sombre », gr. μέλας « noir », lit. *mėl-yna-s* « bleu »[1] (dont le radical est **mēl-*).

Mélének, s. m., verdier : dér. du précédent.

Melchen, s. m., trèfle, mbr. *melchonenn*, cymr. *meillion* id. : dér. de *1 mél* avec évolution normale du *y* brittonique en *ch* breton.

Melc'houéden, s. f., colimaçon, mbr. *melfeden*, etc., et cf. *melhuenn* (V.) « morve », cymr. *malw-od-en* « limaçon » : dér. du radical **mall-*[2] « mou », mais cf. ir. et gael. *mall* « lent ». V. sous *mallc'héot*.

1 Mell, s. m., articulation, vertèbre, corn. *mal* (pl. *mell-ow*), cymr. *cymmal* « jointure » : d'un radical celt. **mel-s-*, qui est le même que celui du gr. μέλ-ος « membre », cf. sk. *már-ma* « organe » et lit. *mel-mů* « dos ».

2 Mell, s. f., gros ballon ; le même que mbr. *melle* (sous *2 meł*).

3 Mell, s. m., millet : soit un celt. **millo-* pour **mil-yo-*, de même formation que lat. *mil-iu-m* (> fr. *mil*), isolé par ailleurs.

Mellez, s. f., suture de la tête : dér. de *melle* (sous *2 meł*).

Mellézour, s. m., miroir : dissimilé pour **merezour*. Empr. lat. romanisé **miradório* < bas-lat. *mīrātōrium*. Cf. aussi *mirout*.

Mellou, s. m. pl., renouée : pl. de *1 mell* « nœud ».

Melré (C.), s. m., souci. — Étym. inc. Cf. *mall*.

Melv (V.), s. m., morve. V. sous *melc'houéden*.

Melven, s. f., variante de *balafen*, et cf. *mégel*.

Men, s. m., variante de *méan*. V. ce mot.

Ménaoued, s. m., alène, mbr. *menauet*, cymr. *mynawyd*, vir. *menad* id. : soit un celt. **minaw-eto-*, cf. gr. σμινύ-η « pioche » (objet pointu).

1. Sur le caractère fuyant des désignations de couleur, on comparera *glas*, *glazaour*, *géot* et *gell*.
2. L'aspiration bretonne n'est donc pas primitive.

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

Mének, s. m., mention, souvenir : cf. cymr. *mynag* « rapport », vir. *muin-ig-in* « confiance », etc. V. la rac. sous *koun* et cf. *menna*.

Ménéc'hi, s. m., asile, franchise, mbr. *menehy*, etc. Empr. bas-lat. *monachia*, « enclos de moines, terre ecclésiastique ».

Ménez, s. m., montagne, corn. *menedh*, cymr. *mynydd*, vbr. *-monid*, gael. *monadh*, gaul. **-menios* dans *Herminius mons*, etc. : d'un celt. **men-iyo-*, dér. d'une rac. MEN « être élevé », cf. lat. *ē-min-ēre*, etc., et *mons* < **mon-t-s*, dont le radical se retrouve dans le gr. μοῦσα[1] (< **μον-τ-γα*).

Menglegûz, s. f., mine, carrière, cymr. *mwyn-glawdd* id. Le premier terme, que le br. a confondu par étymologie populaire avec *men*, est en réalité cymr. *mwyn* « métal brut », vir. *méinn* « métal », qui ne se trouve avec certitude que dans le domaine celtique (soit **meinni-* < **smei-n-ni-*, et cf. ag. *smith*, al. *schmid* « forgeron ») et a donné par emprunt le fr. *mine*. V. le second terme sous *kleûz*, et cf. *men* = *méan* et *miñter*.

Menna, vb., penser, estimer, désirer, cf. cymr. *myn* « désir », vir. *mían* et gael. *miann* « désir », ag. *to mean* et al. *mein-en* « avoir l'intention de » : se rattachent à la rac. qu'on trouvera sous *koun*. Cf. *mének*.

Mennout, vb., demander, offrir. Empr. lat. *mandare*.

Meùt, s. f., grandeur, taille, corn. *myns*, cymr. *maint*, vbr. *-mint*, vir. *mét* > *méit*, gael. *meud* id. : d'un celt. **mn-tī*, auquel on ne connaît pas d'équivalent précis (cf. pourtant *ménez*), mais dont relève le fr. *maint*.

Méra, vb., manier, administrer, mbr. *maerat* id. : dér. de mbr. *maer* > br. *méar*. V. ce mot et *méreur*.

Merk, s. m., marque : contamination de l'empr. fr. ancien *marque* et de l'empr. fr. ancien *merchier* « remarquer », tous deux au surplus venus du germanique. Cf. *2 marz* et *merzout*.

Merdéad, s. m., marin, cf. mbr. *mordeiff* et cymr. *mordwy* « naviguer », cymr. *mordwyad* « matelot ». V. le premier terme sous *mor* ; le second est peut-être une des formes originaires de *doñt*. V. ce mot.

Méren, s. f., goûter. Empr. lat. *merenda*.

Méreur, s. m., fermier : dér. de *méra*[2].

Mergl, s. m., rouille, vir. et gael. *meirg* (les deux mots ne sont pas identiques) : soit une base celt. **merg-*, dont le sens étymologique pourrait être « sombre » (cf. ag. *murk*) ou « émoussé » (cf. gr. μάργ-ο-ς ?).

1. Le sens primitif était « nymphe des montagnes ».
2. On observera que l'al. *meyer* « fermier » vient aussi, et plus directement, du lat. *major*. Au contraire fr. *mehier*, *meyer*, etc., est le lat. *mediarius* « métayer ».

- Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008 -

Merc'h, s. f., fille, corn. *myrch*, cymr. *merch*, etc. : d'un celt. **merg-ekā*, qui est comme un diminutif par rapport au lit. *merg-à* « jeune fille » ; cf. aussi sk. *mâr-ya* et *mar-ya-kâ* « jeune garçon », gr. μεῖραξ et gael. *smarach* id. (et br. *mâb* venu d'un celt. **mago-go-* ???).

Merc'her, s. m., mercredi. Empr. lat. *Mercurii* (*dies*).

Merc'hoden, s. f., poupée : dér. de *merc'h*.

Mériénen, s. f., fourmi, mbr. *merien*, cymr. *myr-ion* et *myr* (singul. *myr-ion-en*), cf. vir. *moirb* id. : d'un celt. **mor-yon-*, cf. vsl. *mra-vija*, gr. μύρ-μηξ (lat. *for-mīca*, sk. *vamrâ*, ags. *mȳre* et *mīre*, etc. [1]).

Merl, s. m., engrais de rivage, cf. cymr. *marl* (empr. ag.). Empr. fr. (picard *merle*) < bas-lat. *margila* [2], lui-même d'un gaul. *marga*.

Mern (V., C.), s. f., dîner : variante de *méren*.

Merrad, adv., apparemment : la variante *merc'had* (V.) semble indiquer un rapport avec *merzout* (cf. *armerc'h*) ; mais, d'autre part, la forme *mohad* (V.) pour *morhad* est difficile à séparer de la locution *moarvad* (L., C.), abrégée de *mé oar vâd* « je sais bien ». Série de confusions peu claires dues à l'étymologie populaire. — Loth.

Mervel, vb., mourir : dér. de *marv* > *marô*.

Merveñt, s. m., vent de sud-ouest : exactement « le grand vent » (d'Arb.), ou « le vent de mer » (Loth). V. sous *meûr*, *môr* et *gweñt*.

Merzout, vb., apercevoir, cf. cymr. *ar-merth-u* et *dar-merth-u* « pourvoir ». — Aucune étymologie bien satisfaisante.

Mésa (C., T.), faire paître les bestiaux : pour **maesa*, dér. de mbr. *maes*, soit « mener aux champs » ; ou de *1 méz* « pâture ». V. sous *1* et *4 méz*.

Meskl, vb., mêler, cymr. *mysg-u*, vir. *mesc-aim* « je mêle » ; cf. sk. *mi-miks-a-ti* « il mêle », gr. μίσγ-ειν, lat. *misc-ēre*, al. *misch-en*, etc. (rac. à amplifications variées MIK MIKS MISK).

Meskl, s. m., moule (coquillage). Empr. lat. altéré *musculus*.

Mesper, s. m., nèfle. Empr. lat. *mespilum*.

Métou, s. m., milieu : aucun rapport possible avec la rac. MEDH, qu'on trouvera sous *émesk*, sauf peut-être une contamination de sens ; mais la locution *é métou* « au milieu » pourrait être à *meñt* ce que la locution *akétaou* = *égétaou* est à *keñt*. V. tous ces mots. — Loth.

Meûd, s. m., pouce, mbr. *meut*, cymr. *maut* > *bawd* id. : suppose un celt.

1. Tous ces noms ont subi autant de déviations inexplicables que ceux de la grenouille. Cf. Uhlenbeck, *Altind. Wb.*, p. 271 b.
2. D'où al. *mergel*, ag. *marl*, fr. *marle* > *marne*.

Copyright by Editions d'Ainay Lyon 2008

**māt-o-*, qui se rattacherait à une rac. MAT « tâter », cf. gr. ματ-εύω « je cherche », lett. *mat-it* « sentir », lit. *mat-yti* « voir », vsl. *-mot-riti* « regarder », et surtout arménien *mat-n* « doigt » (Meillet).

Meûli, vb., louer, honorer, mbr. *meuliff*, cymr. *moli* (et *mawl* « louange »), vir. *molid* « il loue », ir. *mol-aim* « je loue » et gael. *mol* « louer » : rac. indécise, mais cf. gr. μάλα « beaucoup », lat. *mel-ior*, vsl. *iz-mol-ěti* « prédominer ». Ou de même rac. que le suivant ?

Meûr, adj., grand, corn. *maur*, vbr. *máur*, cymr. *mawr*, vir. *mór* et *már*, ir. et gael. *mór*, gaul. *-māros* et *-māra* dans beaucoup de noms propres : d'un celt. **măr-o-* « grand », dont les corrélatifs ne se retrouvent en général aussi que comme derniers termes de composés, savoir gr. *-μωρ-ο-ς* (ἐγχεσί-μωρος « fameux par les coups de lance »), got. *-mēr-s* (n. pr. al. *Waldemar*), vsl. *-mĕrŭ* (mais celui-ci empr. germ. probable).

Meurbed, adv., très, mbr. *meurbet*, exactement « grandement combien ». V. sous *meùr* et *pet*.

Meurs, s. m., mars, mardi, cymr. *mawrth*, etc. Empr. lat. *martis* (gén.), et *martius*, mais prononcé **mārtis*, **mārtius*.

Mével, s. m., valet : soit un celt. **mogw-illo-* dimin. de celt. **mog-u-* « serviteur » (attesté par vir. *mug* « esclave »), et celui-ci se rattachant directement à la rac. qu'on trouvera sous *maô*. Cf. *matez*.

1 Méz, s. m., gland, mbr. *mesenn*, corn. *mesen*, cymr. *mes*, vir. *mess* « fruit », ir. *meas*, « fruit, gland », gael. *meas* « fruit » : d'un celt. **messu-* « nourriture », cf. ag. *buck-mast* « faîne », al. *eichel-mast* « gland » et *mästen* « engraisser », dont on rapproche sk. *méd-as* « graisse ».

2 Méz, s. f., honte, pudeur (aussi *méc'h* V.), mbr. *mezz*, cymr. *methu* « manquer de cœur », vir. *met-acht* « lâcheté » : soit un vb. celt. **met-tō* « je suis en défaut », cf. vir. *mad-ach* « vain », gr. μάτ-ην « en vain », ματ-ά-ω « j'hésite », d'une rac. MAT (?) qui ne se rencontre pas ailleurs [1].

3 Méz, s. m.. hydromel, corn. *med*, cymr. *medd*, vir. *mid* id. : d'un celt. **med-u*, sk. *mádh-u*, « miel, liqueur douce et enivrante », gr. μέθ-υ « vin », ag. *mead* et al. *met* « hydromel », lit. *mid-ù s* id., vsl. *med-ŭ*, « miel, vin » ; ne manque qu'au lat. Cf. *mézo*.

4 Méz, s. m., variante contractée de *méaz*. V. ce mot.

Mézec, s. m., médecin, cymr. *meddyg*. Empr. lat. *medicus*.

Mézer, s. m., étoffe. Empr. lat. *māteria* > roman **madéria*.

1. La base serait-elle d'aventure la particule prohibitive i.-e. **mé*, sk. *má*, gr. μή, etc.?

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

Mézéren, s. f., lange : dér. du précédent.

Mézévelli, vb., éblouir, fasciner (aussi *méz-éven-ein* V., etc.) : dérivation compliquée de *2 méz*, soit « faire baisser les yeux »[1].

Mézéven, s. m., juin, cymr. *mehefin*, et cf. br. *méhéüen* (V.) : serait en vbr. **med-ham-in-*, soit « [mois] du milieu de l'été ». V. sous *émesk* et *haño*, et cf. *éven*, *gouhéré*, *gourélin* et le suivant.

Mézévennik, s. m., juillet : diminutif du précédent.

Mézô, adj., ivre, cymr. *meddw*, etc. : soit un celt. **med-wo-* dér. de celt. **med-u-*. V. sous *3 méz*, et cf. gael. *misg* « ivresse » = ir. *meisge* < vir. *mesce* < celt. **med-skyo-* (gr. vb. μεθ-ύ-σκειν « enivrer »).

Miaoua, vb., miauler. Onomatopée.

Mibiliez, s. f., enfantillage : dér. de *mâb*. Cf. le suivant.

Mibin, adv., vite, mbr. *mibin* « agile », cymr. *mabin* « juvénile », *mabinogi* « enfance » : dér. de *mab* > *mâb*, dont le pl. est *mipien* > *mibien*.

Mik, adv., entièrement, mbr. *mic* et *mouc* id. : formé sur un radical apparenté à celui de *mouga*, soit « d'une manière serrée, étouffante », etc.[2].

Midi, vb., variante de *médi*. V. ce mot.

Migourn, s. m., cartilage, cymr. *migwrn*, etc. Empr. ags. *micgern* « graisse », et cf. *askourn* et *mudurun*. — Conj.

Micher, s. f., variante de *mécher*. V. ce mot.

Mic'hi, s. m., variante de *méc'hi*. V. ce mot.

1 Mil, s. m., animal, corn. *mil*, cymr. *mil*, vir. *míl* et ir. *miol*, « animal, pou, baleine », gael. *mial*, « pou, animal » : soit un celt. **mēlo-* « bétail », le même que gr. μῆλον « petit bétail, brebis », cf. visl. *smale* id., ag. *small* et al. *schmal* « menu ».

2 Mil, mille, cymr. *mil*. Emp. lat. *mīlle*.

Milfid, s. m., mauvis (aussi *milvid*, et *milc'houid* V.), mbr. *milhuyt*. Emprunt du breton au roman, ou réciproquement, on ne sait.

Milgin, s. f., manche d'habit : dissimilé pour **min-g-in*, et celui-ci dér. d'empr. lat. *man-ica*. Cf. *manek*, mais peut-être rapprocher *gin*.

Milin, s. f., moulin. Empr. bas.-lat. *molīna*. Cf. *mala*.

Millisien, vb., maudire, cymr. *melldith* « malédiction » et *melldithio*

1. Procédant d'une locution du genre de *mez m'eus deus an dé* (T.), exactement « le jour me fait honte ». — Ern.

2. Par exemple dans la locution *maru micq* « raide mort »; puis extension à d'autres cas. — Ern.

Copyright by Editions d'Armor Lyon 2008

« maudire ». Empr. lat. *maledīctio* (cf. *binnizien*), tandis que mbr. *milliga* = cymr. *melldigo* sort directement de *maledīcere*.

Milzin (C.), adj., délicat, difficile en fait de nourriture : pour **mlizin*, et celui-ci de **bliz-in*, dér. de même base que *bliz-ik*. — Conj.

1 Mîn, s. f., museau, corn. *meyn* > *min*, cymr. *mîn*, vir. *mén* (> gael. *mèanan* « bâillement ») : d'un celt. **mīknā* < **mēk-nā* « bouche », qu'on a rapproché de l'ag. *maw* « jabot » et de l'al. *magen* « estomac ».

2 Mîn, s. f., mine : le même influencé par le fr. *mine*, qui d'ailleurs paraît être empr. br. et avoir d'abord signifié « visage ».

3 Mîn, s. m., cap : le même, ou celt. **mīkno-* m.

Minel, s. f., fer à talon, etc. : dér. de *1 mîn*[1].

Miñgl, adj., tiède (aussi *mig* V.), cymr. *mwygl*. — Étym. inc.

Minoc'h, s. m., musaraigne : dér. de *1 min*.

Miñon, s. m., ami. Empr. fr. *mignon*.

Minôten (V.), s. f., sentier : variante dialectale de *gwénôden*.

Miñter, s. m., chaudronnier : paraît dér. du radical qui se dissimule sous la syllabe initiale de *meñgleùz*. V. ce mot.

Miñtin, s. m., matin (aussi *mitin* V.), corn. *metin*, *mettin* et *myttyn*. Empr. bas-lat. **mattīnus* < lat. *mātūtīnus*. Cf. *beñdel*.

Miñtrad, s. m., peu, un peu : dér. secondaire d'un type celt. inconnu, mais assez voisin du lat. *minūtus*. Cf. *munud* et le suivant.

Minvik, s. m., mie, mbr. *mynhuiguenn*, cf. corn. *minow* « menu », etc. : originairement « miette », dér. d'un celt. **min-wo-* « petit », cf. ir. *menb-* > *meanbh* « petit », lat. *min-or*, *min-u-ō* « je diminue », *min-ū-tu-s*, etc., sk. *min-ó-ti* « il diminue », got. *min-s* et al. *min-der* « moins », vsl. *mĭnijĭ* « petit », etc. Cf. aussi *moan*, peut-être *moal*, et *marbléò*.

Mirout, vb., regarder, observer, corn. *miras*. Empr. lat. *mīrārī*.

Mistr, adj. propre, coquet. Empr. fr. ancien *miste*, « joli, élégant, adroit ».

Mitouik, s. m., patelin. Empr. fr. ancien *mitouin* id. Cf. Bas-Maine *mit* « chatte » Dn, et le fr. vieilli *chatte-mite*.

1 Miz, s. m., mois, mbr. et corn. *mis*, cymr. *mis*, vir. *mí* id. : d'un celt. **mēns-* > **mīns-*, cf. sk. *más* « lune » et *más-a* « mois », gr. μήν et μήν-η, (lat. *mēns-i-s*), ag. *moon* et *mon-th*, al. *mond* et *mon-at*, etc.

2 Miz, s. m., frais, cf. cymr. *mwys* « panier à provisions » et corn. *moys*

1. C'est un fer en forme de croissant, et par conséquent de *lèore*, et aussi l'anneau qu'on passe dans le *groin* du pourceau.

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

« table » : donc originairement « table, frais de table », puis « dépense » en général[1]. Empr. lat. *mēnsa* « table » > lat. populaire *mēsa*.

Moal, adj., chauve, cymr. *moel*, vbr. *mail* « mutilé », vir. *máel*, ir. et gael. *maol* id. : d'un celt. **mai-lo-* sans équivalent sûr[2].

Moan. adj., mince, corn. *muin* (voc.) > *môn*, cymr. *main* « mince » et *mwyn* « doux », vbr. pl. *mein*, vir. *mín* et gael. *mìn* « délicat » : d'un celt. **mei-no-*, dér. de rac. MEI MI « petit ». V. sous *minvik* et *minṫrad*.

Moell, s. m., moyeu. Empr. fr. ancien *moiuel* id.

Moeltr, adj., humide. Empr. fr. altéré *moite*.

Moéreb, s. f., tante, mbr. *mozrep*, corn. *modereb*, cymr. *modryb* « matrone », vbr. *motrep* « tante » : d'un celt. **mâṫr-qā*, dér. de **mâtēr* « mère »; cf. sk. *mātṛkā* « grand-mère » et lat. *mātertera* « tante maternelle ».

Môg, s. m., feu[3], exactement « fumée », corn. *moc*, cymr. *mwg* et vir. *múch* « fumée » (cf. le suivant et *mouga*) : d'un celt. **muko-* et **mūko-* apparenté par emprunt ou autrement à l'ag. *smoke*.

Môged, s. m., fumée : dér. du précédent.

Môgéden, s. f., vapeur, exhalaison : dér. de *môged*.

Môger, s. m., mur : pour **moager*, métathèse de vbr. *macoer*, et cf. cymr. *magwyr*. Empr. lat. *mācéria* « maçonnerie ». Cf. *c'hoalen*.

Môc'h, s. m., pourceau, corn. et cymr. *moch*, vir. *mucc*, ir. et gael. *muc* id. : d'un celt. **muk-ku-*, dont la rac. paraît la même que celle de lat. *muccus* et *mūcus* « morve » *mung-ere* « moucher » (nasalisée), gr. μύξα « morve » et μυκτήρ « groin », ἀπομύσσω « je me mouche », sk. *muñc-á-ti* « il lâche » (sens général spécialisé partout ailleurs).

Môc'hik, s. m., cloporte : diminutif du précédent.

Môjen (C.), s. f., conte : dér. et corrompu de mbr. *bauche* « pièce pour rire ». Empr. fr. (argot) *se baucher* « se gausser », etc.[4]. — Ern.

Mon, s. m., excrément humain. Empr. fr. ancien *moun* « jaune d'œuf » ou telle autre métaphore d'argot. Cf. pourtant cymr. *monoch* « intestins ».

Moñ, adj., manchot. Empr. fr. ancien *moign* « mutilé »[5].

1. Procédé sémantique inverse de celui de l'allemand, dans bas-lat. **spēsa* « dépense » > al. *speise*, « frais de table, repas ». — Le vocalisme br. a dû être altéré par contamination d'un mot *mts* « mensualité », identique au précédent.

2. On l'a rattaché, sans grande vraisemblance, à la base MI du suivant, soit « diminué ». Comme vbr. *mail* signifie « mutilé », on peut aussi songer au lat. *mutilus*, mais on n'aperçoit pas de lien phonétique entre le celtique et le latin.

3. Dans la phrase « ce bourg est de cent feux », etc.

4. Conservé dans le compose *se débaucher*, etc.

5. Abstrait d'un vb. lat. **mundiāre* (cf. *mundus* « propre ») « nettoyer » [la viande, à la façon des bouchers, en coupant les appendices, les *moignons* inutiles].

Copyright by Editions d'Artrey Lyon 2008

Moṅk, adj., manchot: contamination de *maṅk* et *moñ*.

Moṅkluz (C.), adj., nasillard: doit se rattacher au même radical que *môc'h* (soit « qui a de la morve » ou « qui grogne en parlant »).

Moneiz, s. m., monnaie. Empr. lat. *monēta*> roman *monēda*.

Moṅt, vb., aller, devenir, mbr. *monet*, corn. *mones*, cymr. *myned* id.: dér. d'une rac. MEN, « aller, marcher », d'ailleurs fort peu répandue, gr. (éolien) μά-τη-μι « je marche », lit. *minti* et russe *po-mjatĭ* « marcher »[1].

Môr, s. m., mer, corn. et cymr. *mor*, vir., ir. et gael. *muir* id.: d'un celt. **mor-i-*, à peu près identique à lat. *mar-e*, got. *mar-ei*, ag. *mere* « pièce d'eau », al. *meer* et vsl. *mor-je* « mer »[2], lit. *mãrės* « lagune ».

Moral, s. m., verrou. Empr. fr. ancien *moraille* « verrou de la visière du casque ».

Môred, s. m., variante déaspirée de *morc'hed*.

Moren, s. f., vapeur, surtout au pl. *morennou* « les vapeurs » (accidents nerveux) : dér. de *môr*, soit « flux et reflux, caprices ». — Conj.

Morgaden, s. f., sèche (lièvre de mer ?). V. sous *môr* et *gad*.

Morgô, s. m., collier de cheval, cf. cymr. *myngci* id. : soit donc pour **mon-go*, dont le premier terme est cymr. *mwn* « cou », et le second cymr. *caw* « lien », tous deux perdus en breton.

Morgousk, s. m., assoupissement: contamination de *mor-ed* (cf. *môred*) et de *kousk*. V. ces mots.

Morc'hed, s. m., assoupissement, mbr. *morchet* « souci », corn. *moreth* (pour **morheth*, cf. *môred*) « chagrin », et cf. ir. et gael. *murc-ach* « triste »: soit un celt. **murk-eto-* « fait de se flétrir », lat. *Murc-ia* « déesse de la paresse », *murc-idu-s* « lâche », *marc-ēre* « se flétrir »[3], lit. *mark-atnu-s* « chagrinant » (douteux); isolé par ailleurs.

Môrian, s. m., nègre: dér. d'empr. fr. *More*[4].

Môrlargez, s. m., carnaval, mbr. *marlarjez*, *meurzlargiez*, etc.: dér. de *meurs-lard* « mardi-gras » (par $d + y > j$). V. ces deux mots.

Môrlivet, adj., pâle: soit « grisâtre, verdâtre ». V. sour *môr* et *liou*, et cf. *môrlivid* s. m., « biset, chevalier » (plumage ardoisé).

1. Cf. aussi *mantra* et *tréménout*. — Les formes de la conjugaison de ce vb. qui commencent par voyelle, viennent de la rac. EI de lat. *ī-re*, gr. εἶ-μι « j'irai », sk. *e-ti* « il va », etc.; pour celles qui commencent par *k*, voir sous *1 kiz*.

2. Cf. gaul. *Morinī* (peuple habitant le littoral du Boulonnais actuel), *Are-morica*, etc. V. sous *ar-*.

3. *Marcidus somnō* signifie « accablé de sommeil ».

4. Les Maures ont passé au moyen âge pour le type de la race noire : cf. fr. *moricaud*, espagnol *mor-eno* « noir » et gr. moderne μαῦρος id.

- Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008 -

Mormouz, s. m., morve du cheval : assimilé, pour **morbouz*, formé sur l'empr. fr. *morve*, comme br. *babouz* sur fr. *bave*.

Mors, adj., engourdi, lent : d'un celt. ** murso-*, pour **murk-so-*, dér. probable de la même rac. que *morc'hed*. V. ce mot.

Morsé, adv., jamais (au présent), mbr. *morcé*. Empr. fr. *morsel* « morceau », employé comme *mie* pour renforcer la négation. Cf. *3 kammed*.

Morsen, s. f., mulot : dér. de *mors*[1].

Morser (V.), s. m., gourmand : dér. d'empr. fr. (*morceau*, etc.).

Moruklen, s. f., morille. Empr. fr. ou germanique[2].

Môrvran, s. f., cormoran. V. sous *môr* et *brân*.

Morzed, s. f., cuisse, cymr. *morddwyd*, corn. *mordoit* (voc.) > *mordhos* et vbr. *morduit* id. : soit un celt. **mār-yeito-*, construit sur la même base que gr. μηρ-ό-ς « cuisse », μηρ-ίκ « fémur ». — Très douteux.

Morzil, s. m., vent de sud-ouest, mbr. *morzuill*. V. sous *môr* et *sùla* (vent qui vient de *mer* et pourtant *brûle* les plantes).

Morzol, s. m., marteau, corn. et vbr. *morthol*, cymr. *morthwyl* et *mwrthwyl*. Empr. lat. *martĕllus* > **martĕlus*.

Moualc'h, s. f., merle, corn. *moelh*, cymr. *mwyalch* (cf. gael. *smèor-ach* « grive ») : d'un celt. **meis-alkā*, dont le radical se retrouve altéré dans le lat. *mer-ula* « merle » et intact dans l'al. *meis-e* « mésange ».

Mouar, s. m., mûre, corn. *moyar*, cymr. *mwyar*, vir. *smér*, ir. et gael. *smeur*, gael. *smiar* id. : cf. lat. *mōr-u-m* et gr. μόρ-ο-ν[3].

Mouk, s. m., coquillage à pourpre : écourté de l'empr. lat. *bucinum* id., peut-être par contamination de *fūcus* « teinture ». — Conj.

Mouden, s. f., motte, mbr. *moten*. Empr. fr.

Moué, s. f., crinière, mbr. *moe*, vbr. pl. *mong-ou*, cymr. *mwng*, vir. *mong*, ir. et gael. *muing* id. : soit un celt. **mong-ā*, auquel se rattachent aussi sk. *mán-yā* « nuque », ag. *mane*, al. *mähne* « crinière »[4].

Moués, adj., humide (aussi *mouëst* V.). Empr. fr. ancien *moiste*. Cf. aussi *moeltr*, et rattacher peut-être à *2 mouéz*, *mours*, etc.

1. S'appelle aussi *lôgôden cors* « souris lente ».

2. En tout cas, montrant encore la gutturale du vhal. *morhila* > al. *morchel*, auquel le fr. a emprunté le mot *morille*.

3. La forme primitive est difficilement restituable : le mot a dû passer par emprunts successifs et réciproques. L'*s* initial ir. vient de contamination de *smëar-* « enduire » : sanguineis frontem *moris* et tempora *pingit*.

4. Cf. encore illyrien (péonien) μόν-απο-ς « bison » (ruminant à crinière) : Kretschmer, *Einleit. in die Gesch. d. Gr. Spr.*, p. 249.

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

1 Mouéz, s. f., voix (aussi *mouec'h* V.), mbr. *moez*, pour **voez* (le *v* pris pour une mutation douce). Empr. fr. ancien *vois*, mais emprunté vraisemblablement à une époque où la gutturale latine de *vōx* y sonnait vaguement encore; fait de chronologie indéterminable.

2 Mouéz, s. m., puanteur : abstrait d'empr. fr. ancien *moiseure* « moisissure » ; ou empr. fr. *moise* « caque ». — Conj.

Mouga, vb., étouffer: dér. de *môg*. V. ce mot.

Mougéô, s. m., caverne, cymr. *gogof* (< celt. **wo-kow-yo-*): pour **gwogev* contaminé de *mouga*. V. sous **gw-* et *kéô*.

Moucha, vb., couvrir le visage. Empr. fr. ancien *se musser* « se cacher », contaminé de *mouchouer* « fichu », autre empr. fr.

Moulbenni, vb., rechigner (aussi *mouspenni*). Empr. germanique probable: cf. al. actuel *maulen* et *schmollen* « bouder »[1].

Moullek, s. m., pluvier, cf. mbr. *moullecg* « mulet » (poisson) : dér. d'empr. lat. *mullus*, mais le changement de sens est bien bizarre.

Mouña, vb., manger comme les gens qui n'ont plus de dents, remuer les lèvres sans bruit : paraît une onomatopée assez expressive; cf. pourtant fr. *marmonner* et br. *munzun* (peu clair lui-même).

Mouren, s. f., sourcil, moustache: variante de *gourrenn*[2].

Mours (V.), s. m., excrément humain : altéré pour mbr. *mous* (cf. aussi *mouzenn* V. « souillon »), cymr. *mws* « excrément », ir. *mos-ach* et gael. *mus-ach* « malpropre », qui supposent un celt. **musso-* < **mud-so-*, gr. μύσος < *μυδ-σος « souillure », μύδ-ο-ς, « humidité, moisissure », lit. *mud-a-s* « algue »(?) ; cf. aussi ag. *mud* « boue » (avec une autre dentale) et br. *moués*, car fr. *moite* relève peut-être de cette souche.

Mousc'hoarz, s. m., sourire : exactement « rire qui se dissimule », composé hybride de fr. et de br. Cf. *moucha* et *c'hoarz*.

Moustra, vb., accabler, fouler. Empr. fr. ancien *mousser* « froisser » (cf. *mousse* « émoussé »), contaminé de *mañtra*. V. ce mot.

Mouza, vb., bouder. Empr. fr. ancien et dialectal (picard) *mousse* « moue » d'origine inconnue comme *moue* lui-même.

Mûd, adj., muet, cymr. *mud*. Empr. lat. *mūtus*.

1. Mais la dernière partie du mot est bien obscure. — La variante *mouspenni* paraît contaminée de *mouza*. V. ce mot.

2. *G* et *m*, en mutation douce, devenant occasionnellement *v*, une forme de mutation douce à *v* initial procédant de *g* a pu parfois suggérer une forme faussement primitive, commençant par *m*. Cf. le Gloss. Ern. p., 428 sq.

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

Mudurun, s. f., gond, cf. cymr. *migwrn*[1] et ir. *mudharn*, « la cheville du pied » : dér. d'empr. lat. *mōtōrium* « servant à faire mouvoir ».

Mui, muioc'h, adv., plus (comparatif de *meû-r* comme lat. *mâj-or* l'est de *mag-nu-s*), corn. *moy*, cymr. *mwy*, vbr. *mui*, vir. *máa, móa, mó*, ir. *mó*, gael. *mò* « plus grand » : d'un celt. **māy-os-*, cf. got. *máis*, ag. *more*, al. *mehr*, etc.

Munud, adj., petit, fin. Empr. lat. *minūtus*. V. sous *burzud*.

Munudik, s. m., serpolet : dér. du précédent.

Munzun, s. f., gencive sans dents. Cf. *mouña*.

Musa, vb., flâner, flairer, écornifler. Empr. fr. *muser*, mais évidemment contaminé par *muzel* dans les deux derniers sens.

Muturnia, vb., estropier : contamination de deux empr. fr., soit *mut-iler*, et *bes-tourner*, « tordre, faire biaiser », etc.

Muzel, s. f., lèvre, museau. Empr. fr. ancien *musel*.

Muzul, s. f., mesure. Empr. fr. altéré. Cf. *munud*.

N

Na, ne, ni : pour *nag* devant consonne. Cf. *hag* et *ha*.

Naka, vb., dissimuler : dér. de *nak* > *nag*. V. ce mot et cf. *nac'ha*.

Nadoz, s. f., aiguille, mbr. *nadoez*, cymr. *nodwydd*, vbr. *notuid*, et cf. vir. *snáthat*, ir. *snáthad*, gael. *snàthat* id. ; cf. encore got. *nē-thla*, ag. *nee-dle*, et al. *na-del*, tous dér. de rac. SNÊ, « filer, coudre ». V. sous *néza*.

Nag, ni : juxtaposition de *né* et *hag*. V. ces mots.

Nagen, s. f., querelle. — Étym. inc.[2].

Nahen (V., C.), s. f., tresse, ruban : variante dialectale de **naz-en*, d'un celt. **na-t-to-*. V. la rac. probable sous *nadoz*.

Nac'ha, vb., nier, corn. *nacha*, cymr. *nacau* : dér. de *nag*. Cf. *naka* et *nagen*, présentant les trois variétés de gutturale.

Nâm, namm, s. m., tache, vice : peut-être exactement, « défaut, chose [qui manque parce qu'elle a été] enlevée », en tant que dér. de la rac. NEM qu'on verra dans la note sous *lémel*. Cf. *német*.

1. Le même que *migwrn* « cartilage », mais ayant pris le sens de « cheville » par confusion avec un mot du genre du br. *mudurun*. La métaphore entre « gond » et « cheville » se conçoit d'elle-même.

2. Doit se rattacher d'une manière quelconque au radical de *naka* et *nac'ha*, par le sens « cacher, contester, nier ». Sur le rapport de ces deux mots, cf. le Gloss. Ern. p. 108.

Copyright by Editions d'Auray Lyon 2008

Nann, non : sorte de redoublement de la négation ; cf. aussi lat. *nōn*, al. *nein* « pas un », fr. *nenni*, etc.

Naô, neuf, corn. et cymr. *naw*, vir. *nói n-*, gael. *naoi*, etc. : d'un celt. **nawan*, à vocalisme un peu différent de celui de l'i.-e. **newn̥*, sk. *náva*, gr. ἐννέα, lat. *novem*, got. *niun*, ag. *nine* et al. *neun*, lit. *devyni*, vsl. *devętĭ*, ces derniers avec initiale altérée.

Naon, s. f., faim, mbr. *naffn*, cymr. *newyn*, vir. *nóine* id. : d'un celt. **naw-enyā*, dont le type radical paraît se retrouver dans les langues lettiques (pruss. *nau-ti-* « besoin ») et germaniques (got. *náu-th s* et *náu-di-*, ag. *nēa-d* > ag. *need*, al. *not* id.).

Naou, s. m., pente : pour **tnaou*, devenu en mutation douce **dnaou* > **nnaou*. V. la forme primitive sous *traoñ*.

Naouac'h (V.), néanmoins : correspond au cymr. *na chwaith* « pas encore, pas plus, non davantage », etc. V. sous *gwéach* et *c'hoaz*.

Naoz, s. f., lit de rivière, canal. V. sous *2 aoz* [1].

Napléz, s. m., syphilis. Empr. fr. [*mal de*] *Naples*.

Nask, s. m., lien, vir. *nasc* et gael. *nasg*, « collier, lien », et cf. peut-être sk. *niṣká* « collier » : le tout se rattachant à la rac. du sk. *náh-ya-ti* « il lie », vir. *fo-nasc-ar* « on le lie » et *ro-ne-nasc* « je liai », peu répandue hors de ces domaines. Cf. un de ses dér. italiques sous *nés*.

Né, particule négative, cymr. *ni*, vir. *ní*, etc. : d'un celt. **ne*, **nē* ou **nei*, cf. sk. *ná*, lat. *nē*, got. *ni*, vsl. *ne* et *ni*, etc., etc. Cf. *2 am*.

Néannérez (V.), s. f., nageoire V. sous *neùi*.

Néat, adj., propre, pur. Empr. fr. diphtongué *net*.

Nébeûd, adv., peu : pourrait, à la rigueur, en br., être composé de *né* et *paot* (cf. les variantes vocaliques *kaouled* et *keùlé*, *daoust* et *deùst*, *diroestla* et *reùstla*, *pénaoz* et *neùz*, etc.) ; mais le cymr., qui répond par *nebawd*, ne vocalise jamais *l* devant *t*. — Étym. inc.

Nédélek, s. m., Noël, corn. *Nadelic*, cymr. *Nadolyg*, vir. *Notlaic*, ir. *Nodlog*, gael. *Nollaig*. Empr. lat. **Nātālicium*.

Nec'h, s. m., chagrin, cymr. *nych* « langueur » : exactement « suffocation », d'un celt **nekso-*, pour **pnekso-*, métathèse pour **pnesg-o-*, de même dérivation que gr. πνῖγος « suffocation » et πνίγω « j'étouffe ».

Neiz, s. m., nid, corn. *neith* (voc.) > *neid*, cymr. *nyth*, vir. *nett*, etc. : d'un

1. Le régulier *ann aoz* est devenu *ann naoz*, par le procédé inverse de celui de *1 aer*, *1 aoz*, etc.

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

celt. **nizdo-*[1], dont les équivalents sont sk. *nīḍá*, lat. *nīdus* (pour **nizdus*), ag. *nest*, al. *nest*, vsl. *gnězdo*, lit. *lizdas*, arménien *nist* « siège ».

Neizer, adv., hier au soir, mbr. *neyzor*, corn. *neihur* et *nehuer*, cymr. *neithiwyr*, *neithwyr* et *neithiwr* id. : soit un composé celt. **nokti-gestro-*[2], dont on trouvera les deux éléments sous *nôz* et *déac'h*.

Némét, adv.. excepté (aussi *nameit* V.) : exactement « enlevé », ppe passé de la rac. qu'on trouvera dans la note sous *lémel*. Cf. *nâm*.

Némeûr, adv., peu. V. sous *né* et *meûr*.

Néô, s. f., auge, mbr. *néau*, cymr. *noe*, vir. *nau* « vaisseau » : d'un celt. **nau-*, commun à presque toute la famille, sk. *naú-s* « vaisseau », gr. ναῦ-ς, lat. *nāv-i-s*, visl. *nó-r*, al. dér. *nachen* « barque », etc.

Nép, quiconque (aussi *néb*), corn. *nep* et *neb*, cymr. *neb*, vir. *nech*, ir. et gael. *neach* « quelqu'un » : soit un celt. **ne-qo-* « n'[importe] qui », composé de la négation et du radical des pronoms commençant par *p-*. V. sous **p-*, et pour la formation et le sens cf. *bennâk*.

Népréd, adv., jamais (au présent). V. sous *né* et *préd*.

Ners, s. f., force, corn. et cymr. *nerth*, vir. *nert*, ir. et gael. *neart*, gaul. **nerto-* dans divers noms propres, et n. pr. *Nertacus* > cymr. *nerthog* « fort », vbr. *nerth-i* « tu fortifieras » : soit un celt. **ner-tā* « force », dont la rac. est NER, « mâle, fort, héros », sk. *nár* et *nár-a* « homme vigoureux », gr. ἀ-νήρ, lat. *Ner-ō* n. pr. dér. d'origine sabine, ombrien accus. pl. *ner-f* « les principaux citoyens », etc.

Nerven, s. f., nerf. Empr. fr.

Nés, adj., adv., proche, près (superl. *nésa* < mbr. *nessaff*), corn. *nes* et *nessa*, cymr. *nês* et *nesaf*, vir. *nessa* et *nessam*, etc. : d'un celt. **ned-so-* et **ned-samo-*, dér. de rac. NEDH « lier »[3], cf. sk. *náh-us* « voisin », osque accus. sg. *nesimum* et ombrien advb. *nesimei*. V. sous *nask*.

Nétra, rien (comme ag. *nothing*). V. sous *né* et *trâ*.

Neûd, s. m., fil, mbr. *neut*, corn. *snod*, cymr. *nod-en* et *y-snod-en*, vir. *snáthe*, ir. *snáth*, gael. *snàth* id. : d'un celt. **snā-to-*, forme fléchie ou altérée du ppe passé de la rac. de *néza*. V. ce mot.

Neûi, vb., nager (aussi *neùnoi* > *neùni*, et *néannein* V.). mbr. *neuff*, cymr.

1. Qu'on analyse en **ni-sd-ó-* « [lieu] où on se repose », la rac. étant SED et le préf. sk. *ni* = gr. ἐνί = lat. *in*. V. sous *I en* et *azéza*.

2. « Hier de nuit », formation inverse du got. *gistra-dag-is* (ag. *yester-day*) « le jour d'hier ».

3. Aucun rapport dès lors avec al. *nah* et ag. *neæt*.

Copyright by Editions d'Ainay Lyon 2008

nawf « natation », vir. *snám* id. et *snáim* « je nage », ir. *snámhain* et gael. *snàmh* id. : soit un celt. **snā-ō*, de rac. SNÂ, sk. *snā-ti* « il se baigne », gr. νά-ειν « couler » et νή-χ-ειν « nager », lat. *nā-re*.

Neûz, s. f., façon, forme, mbr. *neuz* (et **naoz* dans *1 aoz* et *pénaoz*, cf. *nébeût*), cymr. *nawn*, ir. *nós* et gael. *nòs* « coutume » : déviations diverses, soit d'un dér. de la rac. GNÔ « connaître » (sous *anat*), soit d'un celt. **nom-so-* à peu près identique au lat. *num-eru-s* et apparenté au gr. νόμ-ο-ς « loi » ; deux dérivés distincts ont pu se confondre.

Neûzé, adv., alors, ensuite, mbr. *neuse* id. : paraît abrégé de *enn eur se* « à cette heure » (*eùr* empr. fr., et cf. *azé*, *sé*, *zé*).

Névez, adj., nouveau, cymr. *newydd*, vbr. *nouuid*, vir. *núe*, gaul. *novio-* dans *Novio-dunum*, etc. : d'un celt. **now-ió-*, dont les équivalents exacts sont sk. *náv-ya*, gr. (ion.) νεϊός (< *νεϝ-ιό-ς), lat. n. pr. *Nov-iu-s*, got. *niu-ji-s* (ag. *new*, al. *neu*), lit. *nàu-ja-s* id. ; un dér. plus simple est sk. *náv-a*, gr. νέϝ-ο-ς > νέος, lat. *nov-u-s*, vsl. *nov-ŭ* id. ; le tout issu de la rac. et particule **nu* « maintenant », allongée **nū*, sk. *nú* et *nú*, gr. νύ « or » et νῦ-ν « maintenant », lat. amplifié *nu-m* et *nu-nc*, ags. *nū* > ag. *now*, « maintenant, or », al. *nu-n*, vsl. *ny-nè*, etc.

1 Néz, s. m., lentes (sg. *nézen*), corn. *nedhan*, cymr. *nedden* (pl. *nedd*), vir. *sned*, ir *sneagh*, gael. *sneadh* id. : d'un celt. **snidā* (pour **sknidā*), cf. gr. κονίδ-ες pl., ags. *hnitu* > ag. *nit*, al. *niss*.

2 Néz, adj., variante de *nés*. V. ce mot.

Néza, vb., filer, tordre, tresser, mbr. *nezaff*, corn. *nedhe*, cymr. *nyddu*, vir. *sní-im* « je tresse », gael. *sniomh* « filer » : soit un celt. **snē-yō* « je file », dér. de rac. SNÊ, sk. *snā́-ya-ti* « il enveloppe » (douteux), *snā́-yu* « ligament », etc., vhal. *snuo-r* > al. *schnur* « cordon » ; plus répandue est la variante radicale NÊ, gr. νέ-ω et νή-θω « je file », νῆ-μα « tissu », lat. *nē-re* « filer », al. *näh-en* « coudre ». Cf. *neùd* et *nadoz*.

Nézé, s. m., doloire, cf. mbr. *ezeff*[1] « besaiguë », vbr. *nedim* « hache », cymr. *nadd-u* « hacher » et *nedd-yf* « hache », vir. *snaid-i-m* « je coupe » et *snass* « coup », ir. *snaidhim* et *snoighim*, gael. *snaidh* « hacher » : soit un celt. **snad-ō* « je coupe », sans équivalent sûr ailleurs[2].

Ni, nous, corn. *ny*, cymr. et ir. *ni*, etc. : d'un celt. **nēs*, contenant le même radical que sk. *nas* (accus.), gr. νώ (duel), lat. *nōs*, vsl. *ny* (gén. *nasŭ*), etc.

1. Avec chute de l'*n* comme dans *1 aer*, etc.
2. L'al. *schneiden* est bien voisin, mais non identique.

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

Nikun, aucun : singulier hybride, semble contaminé de l'empr. fr. *aucun* et de l'empr. espagnol *ninguno* avec mbr. *negun* = lat. *nec ūnus*.

Nich, nij, s. m., vol des oiseaux (d'où *nija* « voler »), mbr. *nigal* (prononcer *nijal*), corn. *nyge* « voler » et *nygethys* « oiseau » : exactement « quitter le nid », dér. ancien du radical **nizdo-*. V. sous *neiz*.

Niñv, s. m., chagrin, mbr. *niff*, vir. *snim* « détresse » : semble un dér. très ancien de rac. SNÊ qu'on trouvera sous *néza*[1].

Niver, s. m., nombre, corn. *niver* et *never*, cymr. *nifer*, vbr. *nimer*. Empr. lat. *numerus* qui a dû être altéré en **nūmerus*.

1 Niz, s. m., neveu, mbr. *ni* « neveu » et *niz*[2] « nièce » : le msc. *ni*, corn *noi* (voc.), cymr. *nai*, vbr. pl. *nion*, ir. *niae*, est le celt. **neōt-*, pour **nepōt-*, sk. *nápāt-*, « fils, petit-fils », gr. νέποδ-ες « descendants », lat. *nepōs*, « petit-fils, neveu », lit. *nep-oti-s* id. ; le fm. *niz*, corn. *noith* (voc.), cymr. et vbr. *nith*, ir. *necht*, est le celt. **neptī*, sk. *naptí*, lat. *neptis* « nièce », lit. *neptis*, vhal. *nift* (aujourd'hui *nichte*), etc. Cf. *kenderf*.

2 Niz, s. m., variante de *1 néz*. V. ce mot.

Niza, vb., vanner, cymr. *nith-io* id. : dér. d'un celt. **nikto-* « nettoyé », qu'accusent vir. *necht* « propre », sk. *nik-tá* « lavé » et gr. ἄ-νιπ-το-ς « non lavé » ; la rac. est NIGw, sk. *né-nej-mi* « je lave », gr. νίζω, vir. *do-fo-nug* id. et *nig-ther* « on lave », al. *nixe* « nymphe aquatique », etc.

1 Noaz, s. m., tort, querelle. Empr. fr. *noise*.

2 Noaz, adj., nu, corn. *noeth*, *noyth* et *noth*, cymr. *noeth*, vir. *nocht*, gael. *nochd* id. : d'un celt. **nok-to-*, ppe passé à peu près identique à got. *naq-ath-s*, ag. *nak-ed* et al. *nack-t*, et dér. du même radical que sk. *nag-ná*, lat. **nogv-edo-s* > *nūdus* et vsl. *nag-ŭ*.

Nodi, vb., éclore (et *nodein* V. « mettre bas »), mbr. *nodas* « il produisit » : peut-être pour **en-odi*, avec un préf. différent de ceux de *di-oda* et *ev-odi*. V. ces mots, mais cf. surtout *inodein*.

Noed, s. m., gouttière. Empr. fr. ancien *noete* f., dimin. de *noe*, « canal, chéneau, gouttière », mais avec changement de genre.

Nouen, s. m., extrême-onction, mbr. *ouenn*, d'où avec l'article *ann ouenn* > *an nouen*[3]. Empr. lat. *unguentum*[4]. Mais cf. Ernault, *R. Celt.*, XIX, p. 320.

1. Signifierait donc « entortillement, embarras ».
2. Remplacé aujourd'hui par un fm. pléonastique *niz-ez*. Cf. *léanez*.
3. Cf. *naoz*, etc. : phénomène inverse de celui de *1 aer*, etc.
4. Ou *unguendum* gérondif ; cf. *méren*, *oféren*, *3 lenn*, *péden*, etc.

Copyright les éditions d'Armeg Lyon 2008

Nôz, s. f., nuit, corn. et cymr. *nos*, ir. *in-nocht* et gael. *nochd* « cette nuit »: d'un celt. **nok-ti-*, sk. *nákti*, gr. νύξ (νυκτ-ός), lat. *nox* (*noct-is*), got. *naht-s*, ags. *neaht* > ag. *night*, al. *nacht*, lit. *nak-tì-s*, vsl. *noštĭ*, etc.

Nozélen, s. f., glande, bouton. Empr. bas-lat. *nōdellus* « petit nœud ».

O

O, particule verbale, variante de *oc'h* devant consonne.

Oabl, s. m., ciel, mbr. *oabren* et *noabrenn* (cf. *koabr* et *naoz*), corn. *huibren* « nuage » et *ebron* « ciel », cymr. *gwybr* > *wybr* (ou plutôt l'inverse, Ern.) : soit un brittonique **oepr*, qui peut répondre au lat. *aequor*, « plaine, vaste étendue »; cf. l'expression *aequora caelī*.

Oad, s. m., âge, cymr. *oed*, mbr. et vbr. *oet* id. : d'un celt. **aiw-ito-*, dér. du radical qui se retrouve dans sk. *áy-us*, « vie, âge », gr. **αἰϝ-ών* > αἰών « siècle », αἰεί et αἰέν « toujours », lat. *aev-u-m*, *aetās* (< **aiw-itāt-s*), corn. *huis* et *oys*, cymr. *oes* et vir. *áes* (< celt. **aiw-estu-*) « siècle », got. *áiw-s*, « temps, siècle », al. *ew-ig* « éternel », etc. — Stokes.

Oaled, s. f., foyer, corn. *oilet* (voc.) > *olas*, cymr. *aelwyd* id. : soit un celt. **āgileitâ*, dont la syllabe radicale paraît la même (à l'état allongé) que celle du sk. *ag-ni* « feu », lat. *ig-ni-s*, vir. *án*, lit. *ug-nì-s*, vsl. *og-njĭ*. (Ags. *āeled* « feu » serait dès lors empr. celt.)

Oan, s. m., agneau, corn. *oin* (voc.), *oan*, *on*, cymr. *oen*, vir. *uan*, ir. et gael. *uan* id. : d'un celt. **og-no-*, cf. gr. **ἀϝ-νό-ς* > ἀμνός, lat. *ag-nu-s*, vsl. *jagnę*, ags. vb. *ēanian* > ag. *to yean* « agneler ».

Oaz, s. m., jalousie, zèle, cymr. *aidd* « ardeur », vir. *aed* « feu », gaul. n. pr. *Aedu-ī* (« les ardents »?) : d'un celt. **aid-u-*, rac. AIDH « brûler »; cf. sk. *édha* « combustible » et *aidhá* « flamme », gr. αἶθος « feu » et αἴθω « brûler », lat. *aed-ēs*[1], *aes-tu-s*, etc. — Stokes.

Ober, vb., faire : identique au mbr., corn. et cymr. *ober* « œuvre ». Empr. lat. *opera*. (Pour la conjugaison, cf. *gra* et *helluz*.)

Od, s. m., variante contractée de *aod*. V. ce mot.

Odé, s. f., brèche, mbr. *aode*, cymr. *adwy*, cf. vir. *áth* « gué ». — Étym. inc., sauf empr. possible du brittonique à l'irlandais.

Of (V.), s. m., auge, mbr. *nof*[2] « crèche » : variante de *néō*.

1. « Foyer », d'où « appartement, temple, maison ».
2. Chute de l'initiale comme dans *1 aer*.

- Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008 -

Oféren, s. f., messe, mbr., corn. et cymr. *offeren*, ir. *oifrend*, gael. *aifrionn*. Empr. lat. *offerenda*, « chose à offrir, offrande ».

Oged, s. f., herse, corn. (ancien) *ocet*, cymr. *oged*, etc. : d'un celt. **ok-etā*, identique à ags. *eg-ethe* et à vhal. *eg-ida* > al. *egge* « herse » ; cf. lat. *occa* et *occ-āre* « herser », lit. *ak-ėti* id. et *ak-ėtes* « herse », tous dérivés dont on trouvera sous *ėk* la racine au moins probable.

Oglen, s. f., saline. Empr. lat. *oculus* « œil » > **oclus*, d'où vient aussi le dimin. fr. *oeillet* [de marais salants] ; métaphore.

Oc'h, particule : variante atone de *ouc'h*, dans la formation des gérondifs[1], et aussi dans la locution *oc'h-penn*, « de plus, en outre », exactement « en tête » ou « au bout » [de cela].

Oléou, s. f. pl., les saintes huiles[2], cymr. *olew* et vbr. *oleu* « huile ». Empr. lat. savant *oleum*, prononcé *oléum*, ou *oliva*. Cf. *éôl*.

Oll, tout (cf. *holl* dont l'aspiration est illégitime), corn. *hol*, cymr. *oll*, vir. *huile* > *uile*, ir. et gael. *uile* : d'un celt. **ol-yo-*, dont la rac. ne se retrouve qu'en germanique, got. *al-l-s*, ag. *all*, al. *all*.

Or, s. m., bord, mbr. *eur-yen*, corn. *urr-ian*, « bord, limite », cymr. *or*, vbr. *or-ion* : soit un dér. d'une base celt. **ār-* pour **ōr-*, qui n'a aucun autre répondant que le lat. *ōr-a* f. « rivage ».

Orbid, s. m., grimace, minauderie : peut-être « cécité > grimace provenant de la cécité », dér. d'empr. fr. ancien *orb* « aveugle » < lat. *orbus*, « privé de, infirme ».

Orged, s. f., amourette, mbr. *orguet*. — Étym. inc.

Ormel, s. m., ormeau (coquillage) : empr. fr. *ormel* dissimilé pour **ormer* = lat. *auris maris* « oreille de mer » (à cause de sa forme).

Orsel, s. m., burette, fiole. Empr. fr. ancien *orçuel* > *orseul*[3].

Ouf (V.), s. m., coin, détour, golfe. Empr. fr. *golfe* > **gwolf* > **wolf* > **wouf* > *ouf* (le dernier sens serait le primitif). — Conj.

Ouc'h, prép., variante de *ouz*. V. ce mot.

Oujen (V.), s. m., entremetteur : abstrait d'empr. fr. ancien *vochier* > *vougier*, « appeler, sommer, dénoncer, assigner ». Cf. *juben*.

Ounézer, s. m., crasse de la peau : semble altéré pour *annézer* (Le Pell.);

1. Ainsi *oc'h éva* signifie « vers boire, à boire », et par conséquent « en buvant », comme en lat. *bibendō*.
2. La forme a fait prendre le mot pour un pluriel.
3. Venu de lat. *urceolus*. Le Bas-Maine a encore *orseol* Dn.

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

ce dernier serait dér. d'un type privatif de même sens et de même formation que gr. ἄνιπτος « non lavé ». Cf. *2 am-* et *niza*.

Ounn, s. m., frêne (sg. *ounnen*), corn. *onnen*, cymr. *onn*, *on* et *onen*, ir. *uin-seann*, etc. : d'un celt. **onno-*, pour **os-no-*, identique au lat. *or-nu-s* et (à la longue radicale près) au russe *jas-enʹ* id. ; pour la syllabe radicale, cf. ag. *ash*, al. *esche*, lit. *ůs-i-s*.

Ounner, s. f., génisse (aussi *annewer* V.), mbr. *annoer*, cymr. *anner*, vbr. *ender-ic* « jeune taureau », vir. *ainder* « jeune fille »[1] : d'un celt. **and-ērā* et **and-erā*, cf. gr. ἀνθ-ηρό-ς « florissant » ou ἀθ-αρής « lascif ».

Ouz, prép., vers, contre, corn. *orth*, vbr. *gurt*, cymr. *gwrth*, vir. *frith-*, *fri* et *ri*, ir. *re*, gael. *ri*, « vers, contre » : d'un celt. **wr-ti*, cf. lat. *versus* (pour **vort-to-s*), ag. *-war-d-s* (*towards*, etc.) et al. *-wär-t-s* « dans la direction de » (*vorwärts* « en avant », etc.). V. la rac. sous *gwerzid*.

Ozac'h, s. m., mari (aussi *oac'h* T., *oec'h* V.), mbr. *ozech*, vir. *aithech* « maître de maison » : soit un celt. **otiko-*[2], pour **poti-ko-*, celui-ci dér. de l'i.-e. **poti-*, « chef, maître, époux », sk. *páti*, gr. πόσις[3], lat. *potis* « qui est à la tête de » (d'où *pot-io-r* « je dispose »), *com-pos*, *im-pos*, *possum* « je puis » < *potis sum*, etc.

P

P- : les pronoms relatifs et conjonctions, très nombreux, qui commencen par cette lettre, correspondent à ceux qui en latin commencent par *qu-* et en germanique par *hw-*[4]. Cf. *pa*, *2 pé*, *pep*, *pet*, *piou*, etc.

Pa, quand, puisque, mbr. *pan*, cymr. *pan*, ir. *can*, etc. ; cf. lat. *quan-dō*, sk. *ka-dā́*, got. *hwan*, ag. *when*, al. *wann* « quand » et *wenn* « si » : radical celto-latin **qu-*. V. sous **p-*.

Pâb, s. m., pape, mbr. *pab*. Empr. fr.

Pabaour, s. m., chardonneret : sobriquet, cf. *pâb* et *aour*.

Pak, s. m., paquet : cf. ag. *pack*. — Étym. indécise[5].

1. Pour le rapport de sens, cf. lat. *juvencus* = br. *iaouank*.
2. Le br. est inexplicablement altéré ; on attendrait **odec'h*.
3. Et cf. gr. δεσ-πότης « maître de maison ».
4. Ces mots sont presque les seuls à *p* initial qui soient d'origine celtique : à raison de la chute celtique du *p* et de la rareté de l'initiale indo-européenne *q*, la plupart des mots de cette partie du dictionnaire viennent d'emprunt.
5. Le radical *pak-* se retrouve identique en roman, celtique et germanique, et l'on ne peut savoir auquel de ces trois domaines il a originairement appartenu.

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

Pâd, s. m., durée : abstrait de *padout*, « durer, persister », cf. cymr. *peidio*, « céder, cesser ». Empr. lat. *patī* « souffrir »[1].

Padal, cependant : dér. de *pâd* < *épâd* « pendant »[2].

Paéa, vb., payer, mbr. *paeaff*. Empr. fr. *payer*.

Paéroun, s. m., parrain. Empr. lat. ecclésiastique *patrinus*, influencé par *patrónus* en imitation de *mātrōna*. Cf. *maérounez*.

Pafala, vb., tâtonner, cymr. *palfu* et *palfalu* id. : métathèse d'une dérivation de *palf*, contaminée sans doute d'empr. lat. *palpāre*.

1 Pâl, s. m., palet. Empr. fr. ancien *pale* ou *pal* id.

2 Pâl, s. f., pelle, bêche, corn. *pal* et cymr. *pâl* id., corn. *pal-as* et cymr. *pal-u* « fouir », vir. *to-chl-ai-m* « je fouis », etc. : soit un celt. **qal-ō* « je creuse », cf. russe *kolótĭ*, « fouir, fendre », et lat. (gaul. latinisé?) *pāla* > fr. *pelle*. Cf. Bas-Maine *pal* Dn, « pelle, vanne ».

3 Pâl, s. f., vanne d'écluse : identique au précédent.

Palaren, s. f, poêle à frire. Empr. fr. ancien *paelle d'arain* « poêle d'airain ». V. les deux termes sous *pézel* et *aren*.

Palastr, s. m., emplâtre. Empr. fr. altéré (*em*)*plastre*.

Palévars, s. m., quarteron, mbr. *parefarth*, etc. : abrégé de *pevare farz* « quatrième partie », celui-ci avec mutation forte d'après *pevar farz* « quatre parties », cf. *pévar* et *parz* (Ern.); ou plutôt le premier terme équivalant au cymr. *pedry-* qu'on trouvera sous *péran* (Loth).

Palf, s. m., paume de la main, mbr., cymr. et corn. *palf*. Empr. lat. *palma*. Cf. *pafala* et *ampafal*. Le br. seul a changé le genre.

Paliked, s. f., pelle à feu, mbr. *palliquet* : dér. de *pal* > *2 pâl*.

1 Palier, s. m., buffet. Empr. fr. altéré *panier*, au sens du lat. *pānārium* (endroit où l'on serre le pain). — Conj. — Cf. *paner*.

2 Palier, s. m., galerie, corridor. Empr. fr. *palier*.

Pallen, s. f., couverture, housse, cymr. *pall* « baldaquin ». Empr. lat. *palla* « robe », ou fr. ancien *palle* « dais » > fr. *poêle*.

Palouer, s. m., brosse : soit avec dissimilation un fr. **paroir* « objet destiné à *parer*, à nettoyer ». Empr. fr. probable, mais indécis[3].

Paltôk, s. m., surtout. Empr. fr. ancien *palloke* > *paletot*.

1. Pour le changement de sens, cf. le passage inverse en fr. du sens de « durer » à celui de « endurer ». Au sens de « cesser », il signifie « admettre [cessation] ».

2. A l'instar du fr. « ce-pendant »; ou bien, avec aspiration finale disparue, pour une locution *pa dalc'h* « quand [cela] tient > incontinent ». V. sous *pa* et *delc'her*.

3. Cf. encore fr. ancien *paluë* « souillé », *parouere* « broussaille » (?); ou bien « objet destiné à enlever les *pailles* » ou « les menus brins *pelucheux* ».

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

Paluc'ha, vb., échalasser, paisseler [le lin] : pour **pac'hula*. Empr. bas-lat. *paxillāre*, dér. de *paxillus* (> fr. *paisseau*). — Conj. Ern.

Pan, s. m., pays : n'existe pas, mais seulement la locution *peban* « d'où », où *pan* pris au sens local est le même que *pan* au sens temporel. V. sous *pa*, et cf. inversement lat. *ubi* « où > quand » [1].

Panen, adj., azyme : dér. de l'empr. lat. savant *pānis* [2], venu par la langue ecclésiastique et exclusivement appliqué au pain liturgique.

Paner, s. f., panier. Empr. fr. Cf. *1 palier*.

Panévéd, prép., sans : dér. de la liaison *pa n'efe* [*ma*], exactement « quand [cela] n'était, si ce n'était, ne fût-ce ».

Panez, s. m., panais. Empr. fr.

Pañvrek, adj., mûr : dér. d'un radical **pañor-*, qui est, soit le lat. *pōmārium* > bas-lat. **pómerio* « verger » (cf. vbr. *Pumurit* > *Pañorit* nom de lieu), soit le roman **maŵr-* procédant du lat. *mātūrus*. — Conj. Ern. (la première est de beaucoup la plus probable).

Paô, s. m., patte, corn. et cymr. *paw*, « pied, sabot » : le mot le plus voisin est ag. *paw* ; puis viennent provençal *pauta*, al. *pfote* et fr. *patte* ; le mot est répandu, mais l'origine inconnue. Empr. bas-lat. ou germanique.

Paol, s. f., barre du gouvernail, timon : semble une simple variante de *peùl*, différenciée en forme et en genre. Cf. *nébeùd* et *neùz*.

Paot, adj., abondant, corn. *pals*, gael. *pailt* (ce dernier dénoncé par son *p* comme empr. brittonique) : soit un celt. **qal-to-*, ppe passé qu'on peut rattacher à la rac. du vir. *cl-and* > ir. et gael. *clann*, « famille, tribu, clan », vbr. *plant* « enfants », sk. *kúl-a* « race », etc. — Conj. Mcb.

Paotr, s. m., garçon, valet, mbr. *pautr*. Empr. roman ou germanique ; cf. fr. ancien *pautr-aille* « valetaille » et ag. *paltr-y* « vil ».

Paouéza, vb., cesser (aussi *pòézein* V.), cymr. *powys*o, corn. *powesy*. Il est impossible de ne pas songer au lat. vulgaire *pausāre* « faire une pause », avec lequel on n'aperçoit pourtant aucun lien phonétique [3].

Paour, adj., pauvre (aussi *peùr* V.). Empr. fr. ancien *povre*.

Pap, papa, s. m., bouillie. Onomatopée enfantine (cf. ag. *pap* et al. *pappe* id.), qui remonte à un lat. vulgaire *pappa*.

1. Cf. les locutions du type de moyen-cymrique *py du pan-doit ?* « de quel côté viens-tu ? » etc., que me signale à ce propos M. Loth.

2. Un emprunt populaire eût donné **peùn*.

3. Si l'on avait la moindre donnée qui permît de rapporter le gr. παύω « je fais cesser » à une rac. commençant par *q*, le mot brittonique pourrait remonter à l'indo-européen. Bien entendu, lat. *pausāre* est dér. d'empr. gr.

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

1 Pâr, s. m., observation, affût : abstrait d'une locution telle que [*être*] *paré*, « prêt à tout événement, aux aguets » ; cf. *paréa* et *parédi*. Empr. fr.

2 Pâr, adj., pareil, égal, cymr. *par*. Empr. lat. *parem* (accus.).

3 Pâr, adj., mâle (d'où *parez* « femelle ») : abstrait du vb. mbr. *paraff*, « accoupler, faire la *paire* ». Empr. lat. *par* « couple ».

Park, s. m., champ, corn. et cymr. *parc*, ir. *páirc*, gael. *pàirc*. Empr. fr. *parc* ou ag. *pàrk* « enclos », suivant la langue emprunteuse.

Pardaez, s. m., soir : écourté et altéré de *abardaez*[1].

Paréa, vb., guérir : dér. de *paré* « guéri ». Empr. fr. *paré*, « prêt, en bon état, dispos », ou comme qui dirait *ré-paré*.

Parédi, vb., cuire : dér. de *pared* « cuit », cymr. *parawd* « apprêté », corn. *parys* et *parez* id., *parusy* « préparer ». Empr. lat. *parātus*.

Parz, s. m., partie (mot vieilli), cymr. *parth*. V. sous *abarz*.

Pâs, s. m., toux, mbr. et corn. *pas*, cymr. *pàs* et *pes-wch*, ir. *cas-achdach*, gael. *cas-ad* > *casd* id. : soit un celt. **qas-to-*, ppe passé de rac. QÂS « tousser », cf. sk. *kás* et *kās-á* « toux », *kās-a-te* « il tousse », lit. *kós-iu* « je tousse », vhal. *huos-t-an* > al. *husten* « tousser », etc.

Paska, vb., nourrir, cymr. *pesgi*. Empr. lat. *pasc-ere*.

Pastel, s. f., tranche : originairement « de pain, de pâte », etc., dér. d'empr. fr. *paste*, d'où aussi *pastez* s. m. « pâtisserie ».

Patéled, s. m., bavette : dér. d'empr. fr. ancien *pate* « chiffon »[2].

Pâz, s. m., variante de *pàs*. V. ce mot.

1 Pé, ou bien, corn. *po* et *pe*, etc. : pour **be*, exactement « soit », forme de subjonctif du vb. « être ». V. sous *béza* et *bout*, et cf. fr. *soit*.

2 Pé, quel, qui, corn. *py* et *pe*, cymr. *pa* et *py*, vir. *ca-*, *co-*, etc. : d'un celt. **qo-*, sk. *ká*, gr. πο- (dans πό-θι, πό-θεν, πό-τε, etc.), lat. *quī* et *qui-s*, got. *hwa-s*, ag. *who* et al. *we-r*, lit. *kà-s*, etc. V. sous **p-*, et cf. *piou*.

Pébez, quoi (quelle sorte, chose, etc.). V. sous *2 pé* et *péz*.

Pebr, s. m., poivre. Empr. lat. *piper*.

Pék, s. m., poix (d'où *péga* « poisser »), corn. *pêk*, *peyk* et *pèg*, cymr. *pyg*. Empr. lat. *pic-em* (accusatif). Cf. *kroug* et *péoc'h*.

Péd, adv., variante de *pet*. V. ce mot.

Péden, s. f., prière. Empr. lat. *petenda*. V. sous *pidi* et cf. *nouen*.

1. V. ce mot : le *b* a été pris pour une mutation.
2. Aujourd'hui encore *pattes* pl. a techniquement ce sens (Littré).

Copyright les éditions d'Ansay Lyon 2008

Péder, quatre (au fm.[1]), corn. *pedar*, cymr. *pedair*, vir. *cetheoir* id. (gael. *ceithir* sans distinction) : d'un celt. **qet-esr-es*, sk. *cát-asr-as*, zd *cataŋrō* « quatre » (au fm.). V. sous *pévar*, *tri* et *teir*.

Pégeit, adv., combien. V. sous *2 pé* et *1 keit*.

Pégemeñt, adv., combien. V. sous *2 pé* et *kemeñt*.

Pégen, peger, adv., combien. V. sous *2 pé*, *1 ken* et *4 ker*.

Pégouls, quand, à quel moment. V. sous *2 pé* et *1 kouls*.

Pelbîz, s, m., osselet à dévider : composé de *2 pell* et *bîz*[2].

Pelkâs, s. m., bris de navire. V. sous *2 pell* et *3 kas*[3].

Péléac'h, adv., où : composé de *2 pé* et *léac'h*.

Péler, s. m., timon de charrue : dér. probable de *paol* ou *peül*.

Pélestr, s. m., cuvier : pour *béol-lestr*. V. ces mots. — Conj.

Pelgeñt, s. m., messe de minuit, cymr. *pilgeint* > *pylgain* ou *plygain* « le point du jour ». Empr. bas-lat. **pulli-cantiō* « chant du coq ».

Pélia, vb., peler, plumer. Empr. fr., ou dér. de *1 pell*.

1 Pell, s. m., paille, bale[4]. Empr. lat. *palea* > **palia*.

2 Pell, adv., loin, corn. et cymr. *pell* id. : soit un celt. **qel-lo-*, dér. d'un radical **qēl-* > **qel-* > **ql-*, accusée par le gr. τῆλ-ε et (éol.) πήλ-οι « loin » et le lat. (*pro-*)*cul*, sans autre équivalent assuré.

Pellen, s. f., balle à jouer, corn. et cymr. *pel*. Empr. lat. *pĭla*.

Pelléter, s. m., peaussier. Empr. fr. *pelletier*.

Pelloc'h, adv., désormais : comparatif de *2 pell*.

Pemdéziek, adj., quotidien. V. sous *bemdez*.

Pémô'ch, s. m., pourceau : pour *penn-môc'h*. V. ces mots.

Pemp, cinq, corn. *pymp*, cymr. *pump*, vbr. *pimp*, gaul. **pempe* dans πεμπέδουλα « quintefeuille », vir. *cóic*, etc. : soit donc un celt. **qenqe* = lat. *quīnque*, tous deux altérés pour i.-e. **péñqe*, sk. *páñca*, gr. πέντε, got. *fimf* (ags. *fīf* > ag. *five*, al. *fünf*), lit. *penkì*, etc., etc. Cf. *pibi*.

Pempiz, s. f., quintefeuille : dér. de *pemp*. V. ce mot.

Pénaoz, adv., comment. V. sous *2 pé* et *neûz*.

Pendôk, s. m., chabot (poisson à grosse tête), mbr. *pendoc*, « têtu, nain, coquin » : écourté de *pendolok*. — Conj. Ern.

1. Le groupe celtique est, avec le groupe asiatique (indo-éranien), le seul qui ait conservé la flexion féminine des nombres 3 et 4.

2. Exactement « loin du doigt » : l'objet éloigne le fil des doigts afin de l'empêcher de les meurtrir.

3. Objet « rejeté au loin » ou « de loin » à la côte.

4. Aussi *pel*. Mais le sens subsidiaire, « écailles, duvet, écorce, peau », doit venir de contamination du fr. *pel* « peau ».

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

Pendôgi, vb., culbuter : dér. du précédent : et cf. *pendolok*[1].

Pendolok, s. m., têtard, cf. mbr. *penndolein* « étêter »[2], etc. : les composants sont *penn*, et l'équivalent br. du cymr. *tol-i* « écourter » lequel répond à une forme hypothétique gallo-lat. **tâliâre* (> fr. *tailler*).

Penduen, s. f., roseau à tête noire : } dér. de *penn-dû*.
Penduik, s. m., mésange : } V. ces deux mots.

Pengamm, s. m., torticolis. V. sous *penn* et *2 kamm*.

Pengap, s. m., garniture du bout du fléau : exactement « tête du bout ». V. sous *penn* et *kab*, et cf. *penvestr*.

Peñgenn, s. m., sillon, arpent, mbr. *penguen*. — Étym. inc.[3]

Penglaou, s. m., mésange. V. sous *penn*, *glaou* et *penduik*.

Pengoat, s. m., massue, mbr. *pengot* altéré par étymologie populaire (cf. *koat*) de *penn-scod* « tête de souche ». V. sous *penn* et *skôd*. — Ern.

Penn, s. m., tête, pièce [de bétail], corn. et cymr. *pen*, gaul. **pennos* dans Πεννο-ούινδο-ς et le nom des Alpes *Penn-ines*, vir. *cenn* < *cend*, ir. et gael. *ceann* id. : d'un celt. **qenno-*, sans équivalent sûr.

Pennaoui, vb., glaner : dér. de *penn*, employé par ellipse pour *penn-éd* « tête de blé > épi de blé »[4] (ou les glane un à un).

Pennaska, vb., entraver. V. sous *penn* et *nask*[5].

Peñs, s. f., fesse. Empr. fr. altéré et nasalisé[6]. Cf. *beñdel*.

Pensac'h, s. m., abcès, tumeur, goître : soit « poche en forme de tête » ou « poche unique ». V. sous *penn*, *pennaoui* et *sac'h*.

Pensac'hen, s. f., cervelas : dér. du précédent.

Pensaouta, vb., courir çà et là[7], extravaguer. V. sous *penn* et *saout*.

Peñsé, s. m., bris, naufrage : pourrait se rattacher au suivant.

Peñsel, s. m., pièce de rapiéçage : paraît dér. d'une forme nasalisée de *pézh*. V. ce mot ; mais cf. fr. (picard) *r'pincheu* « rapiéceur ».

Penvers, adj., opiniâtre (on dit aussi *kil-vers*) : soit « tête à l'envers » composé de *penn* et d'empr. lat. *versus* « tourné ».

1. Les têtards sont très frétillants et culbuteurs.
2. « Étêté », d'où « tête sans corps » : les sens se concilient.
3. On l'a rapporté au radical de *daspuñ*, soit « assemblage » (Ern.) ; en tout cas, l'ir. *cuing* « joug » n'a rien à voir ici, si, comme il est probable, il vient du lat. *conjungere* (Mcb.).
4. On sait que le mot *penn* a couramment le sens d'« unité ».
5. « Attacher la tête d'un animal à l'un de ses pieds ».
6. L'*f* pris pour une mutation forte dans la liaison *hé fenn*.
7. A la façon *d'une seule bête* égarée du troupeau.

Copyright les éditions d'Ansay Lyon 2008

Penvestr, s. m., licou : substitué à *kabestr* par calembour, à cause de la synonymie de *kab* et de *penn*. V. ces trois mots.

Péoc'h, s. m., paix, mbr. *peuch*. Empr. lat. *pāx* et cf. *pok*.

Pep, chaque, tout, corn. *pup* > *pob*, cymr. *pawb*, vbr. *paup*, vir. *cách*, ir. et gael. *gach* id. : soit un celt. **qo-qe* ou **qā-qe*, à peu près formé comme le lat. *quis-que*, c'est-à-dire contenant, à la suite d'un pronom relatif et indéfini (cf. **p-*) la particule i.-e. **qe*, sk. *ca*, gr. τε, lat. *que*, etc.. qui insiste sur le sens indéfini.

Pér, s. m., poire. Empr. lat. *pira*.

Pérâk, pourquoi. V. sous *2 pé* et *râk*[1].

Péran (V.), s. m., quart : syncopé par dissimilation de la forme complète que montre le cymr. *pedry-ran* id. V. sous *pévar*, *péder* et *rann*, et cf. lat. *quadri-* et *quadru-* en composition.

Pergen : adj., propre, pur; adv., expressément. — Étym. inc.

Perc'hen, s. m., propriétaire, corn. *perhen*, cymr. *perchen* et *perchenog*, et cf. *perchi* « respecter » : dér. d'empr. lat. *parc-ere* « épargner », peut-être avec influence d'un bas-lat. **percentāre* « toucher le tant pour cent », et, pour le br., de l'empr. fr. *aparchent* « il appartient ».

Pers, adj., bleu d'azur. Empr. fr. ancien *pers*.

Person, s. m., curé. Empr. fr. ancien *persone* id.[2]

Pervez, adj., avare, corn. *perfeyth* et cymr. *perffaith* « parfait ». Empr. lat. *perfectus* (parfait > bien avisé[3] > économe > avare).

Perz, s. f., part, côté. Empr. bas-lat. *partis* (de *pars*). Cf. *parz*.

Pésavad, quoi (« plaît-il? ») : analyser *pé da mâd?* « quoi pour [votre] bien? = qu'y a-t-il pour votre service? » V. ces trois mots.

Pésk, s. m., poisson, corn. *pysc* et *pesc*, cymr. *pysg*. Empr. lat. *piscis*.

Pet, combien : soit un celt. **qeti-* ou **qeto-*, cf. zd *caiti* « combien », lat. *quot*, *quotus*, et **cottus* dans *cottī-diē* « chaque jour », gr. πόστος, πόσσος, πόσος, et sk. *katithá* « le quantième ». V. sous **p-*.

Pétiz, s. m., petit ver d'appât, cf. fr. (normand) *pestiche* id. Empr. bas-lat. **pasticius* « appât », dér. de *pastus* « pâture ». — Ern.

Pétoun, s. m., palourde : soit un empr. fr. dialectal **pétonque* (?), pour *pétoncle* < lat. *pectunculus* « petit peigne » (nom de ce coquillage).

1. Mot à mot « quoi auparavant? » C'est la traduction en langue vulgaire de la formule : *post hoc, ergo propter hoc*.
2. Bas-lat. *persona* signifie « homme de dignité ». Cf. ag. *parson*.
3. Le Dict. Le Pell. donne encore ce sens pour le breton.

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

Pétra, quoi. V. sous *2 pé* et *trà* (« quelle chose? »).

Peûk, s. m., bourrade, corn. et ir. *poc* « coup », gael. *puc* « pousser ». Empr. ag. ancien *pukken* > *to poke*, « frapper, pousser ».

Peûl, s. m., pieu, cymr. *pawl*. Empr. lat. *pālus*.

Peûr, quand : analyser *2 pé* et *eùr* « heure » empr. fr.

Peûr-, particule indiquant l'accomplissement *total* (*peùr-ôber* « achever », etc.) : forme atone de *pùr* au sens adverbial « purement, beaucoup, très », et ayant pris devant les verbes le sens du préf. lat. *per-* dans *per-ficere*, etc. Double empr. lat. (Sur *ù* > *eù*, cf. *leùri*, etc.)

Peûreul, s. m., palourde. Empr. bas-lat. **perolia*, avec métathèse pour le vrai mot *pelórida*, d'où vient le fr. *palourde*.

Peûrgedged, adv., nommément, surtout : analyser en *peùr-ket-kent* « très tant premier », altéré par assimilation. — Ern.

Peûri, vb., paître, mbr. *peuriff*, cymr. *pori*. Empr. bas-lat. *pāburāre* (Du Cange), corrompu de *pābulāre*, qui est le vb. dér. de lat. *pābulum* « pâturage ». — Conj. à peu près désespérée.

Pévar, quatre (msc.), corn. *peswar*, cymr. *petguar* > *pedwar*, vir. *cethir*, etc. : d'un celt. **qet-war-es*, sk. *catvâras*, gr. τέσσαρες, etc., lat. *quattuor*, got. *fidwōr* (ag. *four* et al. *vier*), lit. *ketur-i*, etc. Cf. *péder*.

Péz, s. m., morceau, corn. et cymr. *peth*, gaul. **pet-ti-s*[1], vir. *cuit*, gael. *cuid* « part » : d'un celt. **qet-ti-*, dér. du radical distributif **qet-*, soit « quantième ». V. sous *pet*. — Conj. Mcb.

1 Pézel, s. f., jatte. Empr. roman **padella*, issu du lat. *patella* « écuelle » et aboutissant à fr. *paelle*. Cf. *palaren*.

2 Pézel, adj., mou, blet : paraît altéré (Ern. s. v.) de mbr. *mezel* (cf. *lovr*) « lépreux > pourri > mou ». Empr. lat. *misellus* > Bas-Maine *mézel* Du.

Piaoua, vb., posséder : dér. de locutions telles que *ouz piou, da piou*, « à qui [cela appartient-il ?] ». V. sous *piou*.

Piben, s. f., tube, fistule, pustule, corn. *pib* « musette », cymr. *pib* « tuyau », vbr. *pip-enn-ou* « canaux ». Empr. bas-lat. *pīpa*.

Pibi, vb., cuire, cymr. *pobi*, corn. *pobas*, cf. corn. *peber* « boulanger » : soit un britt. **pep-ō* « je cuis », pour celt. **qeq-ō* (lat. *coqu-ō* et osque latinisé *pop-īna* « taverne »), et celui-ci altéré par assimilation (cf. *pemp*) pour i.-e. **peq-ō*, sk. *pác-a-ti* « il cuit », gr. πέπ-ων « mûr » et πέσσω « je cuis » (< **πεq-γω*), lit. *kep-ù* (métathèse) et vsl. *pek-ą*. Cf. *poaz*.

1. Attesté par le bas-lat. (empr. gaul.) *petia*, d'où sont issus fr. *pièce* et ital. *pezza*.

Copyright les éditions d'Armeg Lyon 2008

Pibit, s. f., pépie. Empr. bas-lat. **pipīta* < lat. *pituīta*. Cf. *birc'houidik*.

1 Pik, s. m., pic, pique. Empr. fr.

2 Pik, s. f., pie. Empr. lat. *pīca*.

Pikol, adj., gigantesque, très grand. — Étym. inc.[1]

Pikous, adj., chassieux, cf. *pik* « taie sur l'œil ». Empr. roman probable : l'analogue se retrouve en provençal (*piquerno* « chassie »). — Ern.

Piden, s. f., membre viril, cymr. *pidyn* id. : dér. d'une souche romane **pit-* qui rappelle l'al. *spiess* « broche » et *spitz* « pointu ».

Pigel, s. f., houe, pioche : dér. de *1 pik*.

Piger, s. m., ergot du seigle : id., à cause de sa forme pointue.

Pigosa, vb., cogner, becqueter : contamination évidente de *pilgosa* (cf. *pilgoz*) et de l'empr. fr. *picoter* « becqueter », cf. *1 pik*.

Picher, s. m., petit pot. Empr. fr. ancien *pichier* id., du bas-lat. **biccārium* « vase à bec », cf. ag. *pitcher* et al. *becher*. Cf. *bék*.

Picholou, s. m. pl., broussailles, menu bois : exactement « [choses] menues », pl. de *pikol* au sens étymologique. — Conj.

Pil, s. m., guenille, cymr. *pilyn* « couverture », ir. *pillín* et gael. *pillean* « bât », ag. écossais *pillions* « chiffons » : dér. d'empr. lat. *pellis*[2]. — Meb.

Pila, vb., piler, broyer. Empr. fr. *piler*.

Pilgoz, s. m., billot : composé du suivant et d'un mot vieilli *scoss* qui a le sens de *skôd*. V. ces mots et cf. *pengoat*.

Pill, s. m., tronçon de bois, cymr. *pill*, « tronc, fût ». Empr. lat. *pīla* « colonne » (avec doublement inexplicable), d'où aussi fr. *pile*.

Pillik, s. f., poêlon, cf. cymr. *pilig* « cuve » : diminutif de l'empr. lat. *pīla* « mortier ». Cf. le précédent et *palaren*.

Pilpouz, s. m., fil ou laine d'effilochage : dissimilé pour *pil plouz* « guenille en brins ». V. ces mots. — Conj.

Piña, vb., monter : dér. de mbr. (*en*) *pign* « en suspens » (cf. *diribiñ*), lui-même abstrait d'empr. lat. *pend-ēre*[3] « être suspendu ».

Piṅfa, vb., orner, parer : abstrait d'empr. fr. altéré *pimpant*; cf. aussi *pipeler*, *pipeloter*, etc., « parer, enjoliver ».

1. V. sous *bihan* et cf. ital. *piccolo* « petit ». Si, comme l'impliquerait *picholou* infra, le mot a signifié « tout petit », il a pu passer au sens de « très grand » par une plaisanterie ou une antiphrase qui remonterait aux temps lointains où l'adjectif se plaçait à volonté avant le substantif; car c'est ainsi qu'il se construit constamment. Cf. le Gloss. Ern. p. 488.

2. M. Meillet me signale fr. dialectal *peilles* « chiffons » comme très usité dans le Haut-Berry (Chateaumeillaut).

3. *Pendeō* est devenu **pendiō*, d'où l'*i* et l'*n* mouillé.

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

Pinsin, s. m., bénitier. Empr. fr. nasalisé *piscine*.

Pint, s. m , pinson, cymr. *pinc*. Empr. ag. altéré *spink*, et cf. ag. *finch* et al. *fink*, dont le prototype germanique a aussi passé au roman, bas-lat. *pinth-io*, ital. *pincione*, fr. *pinson*.

Pinvidik, adj., riche : métathèse (sous l'influence de *pinvizic*[1]) pour **pindivik* = corn. *pendeuig* et cymr. *pendefig*, « prince, grand personnage », d'un celt. **qenno-tam-īko-* « tout à fait principal », dér. de **qenno-tamo-*, qui est superlatif de **qenno-*[2]. V. sous *penn* et cf. *intañv*.

Piou, qui, corn. *pyw*, pour **pwi* = cymr. *pwy* = vbr. *pui* = vir. *cé* > *cia* id. : d'un celt. **qei*, qui répond au lat. *quī*. V. sous **p-*.

Pirc'hirin, s. m., pèlerin, corn. *pirgirin* (voc.) > *pryerin* « étranger », cymr. *pererin*. Empr. lat. *peregrīnus* avec métathèse.

Pismik, adj., qui fait la petite bouche, délicat, dégoûté : exactement « petite miette », sobriquet. V. sous *2 pîz* et empr. lat. *mīca*.

Pistik, s. m., point de côté : semble une formation hybride mal définie; cf. fr. ancien *pis* « poitrine », et al. *stich*, « point, piqûre ».

Pistri, s. m., empoisonnement, corn. *pystyc* et *pystry* « magie », et cf. ir. *piseóg* id. : dér. d'empr. lat. *pyxis* « boîte [pharmaceutique] ».

Pitoul, adj., friand. Empr. fr. ancien *pitoulz* « piteux »[3].

1 Pîz, s. m., pois (aussi *péz*), corn. *pès*, cymr. *pys*. Empr. lat. *pīsum*.

2 Pîz, avare (aussi *pic'h* V.) : soit donc un radical **pitt-*, qui paraît être le même que celui du fr. *peĭt* d'étymologie inconnue (« petit > mesquin > chiche > avare ») ; apparenté peut-être à *péz* ou *bihan*.

Plâd : adj., plat; s. m., plat. Empr. fr.

Plac'h, s. f., fille, servante, cf. ir et gael. *caile* id. : soit **pal-ac'h*, qui semble empr. gr. byzantin παλλακή ou lat. *pellex* « concubine ».

Plañken, s. f., planche. Empr. fr. (normand) *planque*.

Plañson, s. m., tresse, cf. mbr. *planczonenna* « natter les cheveux », dér. de *planczonenn* « plant »[4]. Empr. fr. *plançon*.

Plaouia, vb., attaquer, blesser, mbr. *plaouhyet*, « très malade », cymr.

1. Ce mot (*pinuik* V.) correspondrait à un cymr. **penn-ceddic* « possédant en chef », composé de *penn* « tête » et *meddu* « posséder ». — Loth.

2. Comme lat. *fīni-tumu-s* « limitrophe », de *fīni-s*, etc.

3. Par la filière sémantique « compatissant — sensible — délicat — friand ». On observera que l'ital. *pietanza* « charité » a abouti de même, par une filière différente, au fr. *pitance*.

4. Par métaphore entre les nœuds d'une tresse et ceux d'une plante grimpante. — Conj. Ern.

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

plau « tourmenter » : dér. de cymr. *pla* « fléau », corn. *pla* « peste ». Empr. lat. *plāga* > **plăga*, « plaie, fléau ».

Plarik (V.), adv., tout doucement : pour **plan-ik*, diminutif du radical **plan-* emprunté au roman ; cf. lat. *plānus* « aplani », ag. *plain* « simple » et ital. *piano* « lentement ». — Conj. très hasardée.

Plék, s. m., pli, tendance, corn. *pleg* : abstrait de *pléga* < mbr. *plegaff* « plier », cymr. *plygu*. Empr. lat. *plicâre*.

Pléd, s. m., attention. Empr. fr. ancien *plaid* « action en justice », pris au sens de la locution *tenir plaid de* « tenir compte de ».

Pleûstra, vb., s'accoutumer, hanter : proprement « habituer [la bête de trait] au chariot ». Empr. bas-lat. **plostrâre* (dér. de lat. *plaustrum*).

Plijout, vb., plaire : formé sur un radical empr. fr. **plez-*, abstrait de *plaisir*, *plaisant* et de la conjugaison du vb. *plaire*.

Ploué, s. m., campagne, village : autrefois, et dans les noms de lieux (*Plou-*), « paroisse, communauté d'habitants », corn. *plui* > *plu* > *plew*, cymr. *plwyf* > *plwy*, vbr. *pluiu*. Empr. lat. *plēbēs*.

Ploum, s. m., plomb, corn. *plom*, cymr. *plwm*. Empr. lat. *plumbum*.

Plouz, s. m., fétu. Empr. fr. ancien *pelous* « velu ».

Plû, s. m., plume, mbr. *pluff* et *pluvenn*, corn. *pliv*, cymr. *pluf* > *plu*. Empr. lat. *plūma*.

Pluia, vb., plonger : pour *plouma*[1], qui existe aussi, et qui est dér. de *ploum* comme lat. **plumbicare* (> fr. *plonger*) de *plumbum* ; ou simplement pour **pluńia* qui serait empr. fr. *plonger*.

Plusk, s. m., cosse, pelure, cymr. pl. *plisg*, ir. *plaosg* id. : très anciennement altéré (*p* pour *b*), comme l'indiquent cymr. *blisg* et gael. *blaosg*, d'un celt. **bloi-sko-* qui paraît se rattacher au même radical que gr. φλοι-ό-ς « cosse », etc. (sous *bléô*). Cf. fr. ancien et dialectal (venu du celte?) *pluskier* « épelucher » (God.), *espelucher* id. (Hatzf.).

Plustren, s. f., signe sur la peau : soit exactement « hantise, objet qui s'attache », à rattacher à la dérivation de *pleùstra*. Cf. *peùr-*, etc.

Poan, s. f., peine, douleur, travail, corn. et cymr. *poen*. Empr. bas-lat. *pēna* (> fr. *peine*) < lat. *poena* « châtiment », empr. gr. ποινή.

Poaz, adj., cuit, cymr. *poeth* « chaud » : d'un celt. **qoq-to-*, sk. *pak-tá*, gr. πεπ-τό-ς, lat. *coc-tu-s*, etc., ppe passé de la rac. de *pibi*.

Pober (V.), s. m., boulanger. V. sous *poaz* et *pibi*.

1. Cf. *plu*. La « plume » substituée au « plomb » (les deux opposés) par une sorte d'allitération facétieuse.

Copyright les éditions d'Armeg Lyon 2008

Pobl, s. f., peuple, corn. *pobel* (voc.) > *pobyl*, cymr. *pobl*, vir. *popul*, gael. *pobull*. Empr. lat. *pópulus* > bas-lat. *poplus*, changé de genre.

Pok, s. m., baiser, cymr. *poc*, vir. *póc*, ir. *póg*, gael. *pòg* et *pàg* id. Empr. lat. très ancien *pācem*[1] (accus.). Cf. *péoc'h*, *kroug* et *kroaz*.

Pôd, s. m., pot. Empr. fr. (abstrait du lat. *pōtāre*).

Poell, s. m., prudence, raison, corn. **pull* (*gor-bull-oc* « fou »), cymr. *pwyll*, vir. *ciall*, gael. *ciall* « intelligence » : d'un celt. **qei-slā*, dér. de rac. QI > QIT « comprendre », sk. *cét-a-ti* « il connaît », *cit-tá* « pensée », *ket-ú* « signe de reconnaissance » = got. *háid-u-s*, « manière, espèce » (ag. *-hood* et al. *-heit* devenus simples suff.), etc.

Poéz, s. m., poids, corn. *poes*, *poys* et *pôs*, cymr. *pwys*. Empr. lat. *pensum* « pesé » > lat. populaire *pēsum* « poids » (d'où aussi fr. *poi(d)s*).

Poc'han, s. m., plongeon (oiseau), plongeur. Empr. ags. *pohha* « poche » (surnom dû à la forme spécifique du bec). — Conj.

Polos, s. m., prune sauvage : pour *bolos*, qui existe aussi, cymr. *bwlas*, etc. : dér. d'empr. lat. *bulla* « boule ». Cf. *boulas*.

Ponner, adj., lourd. Empr. lat. *ponderis* (gén.) « de poids ».

Poñsin, s. m., poulet. Empr. fr. nasalisé *poussin*. Cf. *roñsé*.

Poñt, s. m., pont, corn. *pons*, cymr. *pont*. Empr. lat. *pontem*.

Poraj (C.), s. m., tique : dér. du radical **podr-*[2]. Cf. *poré*.

Porbolen, s. f., ampoule, mbr. pl. *porfolennou*, cf. mbr. *bulbuenn* « pustule », fr. *bourbillon* [d'une pustule], sk. *budbuda* « bulle », etc. : ces semi-onomatopées sont irréductibles entre elles.

Poré, s. m., maladie subite et dangereuse : exactement « infectieuse », corn. *podreth* « gangrène », cymr. *pydredd* « pourriture » dér. de *pwdr* « pourri », soit donc br. **pozr-e* : le tout dér. d'empr. lat. *putris*.

Porc'hel, s. m., pourceau, cymr. *porchell* et *parchell*. Empr. lat. *porcellus*.

1 Pors, s. m., porte, cour, corn. et cymr. *porth* id. Empr. lat. *porta*[3].

2 Pors, s. m., port, corn. et cymr. *porth*. Empr. lat. *portus*.

Post, s. m., poteau, pilier, corn. et cymr. id. Empr. lat. *postis*.

Potaj, s. f., serrure, entrave : se rattache, dans le dernier sens, à la souche du fr. *poteau*, dér. du lat. *postis*. Empr. fr. probable, et cf. *post*.

1. Venu, par le latin ecclésiastique, de l'expression *dare pācem* « donner [le baiser de] paix ». L'iro-gaélique est empr. brittonique.

2. Insecte dont la piqûre peut causer la gangrène.

3. Le second sens (espace découvert qui se trouve entre la porte charretière et la maison) se déduit sans difficulté du premier : cf. russe *dcerĭ* « porte » et *dvorŭ* « cour ».

Copyright les éditions d'Ansay Lyon 2008

Potéô, s. m., aiguière. Empr. fr. *pot d'eau* ou *pot d'ève*.

Pouch, s. m., poulain. Empr. fr. altéré *poul(i)che*.

Pouc'h, adj., sale, vilain : semble abstrait de quelque onomatopée récente de mépris ou de dégoût; cf. fr. *peuh !* et *pouah !*

Poulc'hen, s. f., mèche, mbr. *pourchen* id. : à rapprocher avec doute de gael. et ir. *cuilc* « roseau », d'origine obscure. — Conj. Ern.

Poull, s. m., fosse, étang, corn. *pol* « puits », cymr. *pwll* « mare », vir., ir. et gael. *poll*. Empr. ags. probable *pōl* > ag. *pool* id.

Poulout, s. m., pelote, grumeau. Empr. fr. altéré *pelote*[1].

Poultr, s. m., poussière. Empr. fr. ancien *pouldre*.

Pounner, adj., variante de *ponner*. V. ce mot et cf. le suivant.

Pour, s. m., poireau. Empr. lat. *porrum* ou fr. patois *pour*.

Pourc'ha, vb., vêtir, cf. ir. *cuilce* « toile » : paraît se rattacher vaguement à la même dérivation que *poulc'hen*. — Étym. inc.

Prâd, s. m., pré, corn. *pras*. Empr. lat. tardif *prātum*.

Pratel, s. f., tonnelle. Empr. lat. très tardif *pratellum*[2].

1 Préd, s. m., temps, heure, mbr. *pret*, corn. *prit* (voc.) > *prys*, cymr. *pryd* id. : d'un celt. **qr̥it-u-* « fois », cf. sk *sa-kr̥t* « une fois » et *-kr̥tv-as* pl. « fois », osque *petiro-pert* « quatre fois », lit. *kar-ta-s* et vsl. *krat-ŭ* « fois », qui se rattache à rac. QERT « couper, diviser » (sk. *kr̥nt-á-ti*, etc.).

2 Préd, s. m., repas : proprement « [heure du] repas », écourté de *préd boéd* ou autre locution par suppression du déterminant[3].

Préder, s. m., souci, occupation, cymr. *pryder* « soin », corn. *priderys* « soucieux », vbr. *pritiri* « hésitation » et *preteram* « je me soucie » : dér. de la forme primitive de *1 préd* (ce qui fait perdre le temps).

Preiz, s. m., proie, cymr. *praidd*. Empr. lat. *praeda*.

Préna, vb., acheter, corn. *prenne* et *perna*, cymr. *prynu*, vbr. *prin-it* « acheté », vir. *cren-i-m* « j'achète » (ir. et gael. *creic* id.) : soit un radical celt. **qri-nā-* « acheter », sk. *krī-ṇā-ti* « il achète », gr. πέρ-νη-μι « je trafique » et πρί-α-μαι « j'achète », lit. *per-k-ù* id., russe *krŭ-nu-ti*.

Prénest, s. m., fenêtre : dissimilé pour mbr. *prenestr*, lequel est altéré de mbr. *penestr* < *fenestr*. Empr. fr. *fenestre* et cf. *prenna*[4].

Prenn, s. m., bois en œuvre, corn. *pren*, cymr. *pren*, vir., ir. et gael.

1. L'*ou* pour *o* est régulier (cf. *mouden*, etc.) et la première voyelle s'est assimilée à la seconde (cf. *lagad*, *munud*, *butun*, etc.).
2. Cf. roman *pradello* > prov. *pradel* et fr. *préau*.
3. Cf. A. Darmesteter, *la Vie des Mots*, p. 57.
4. Le *p* pour *f* comme dans *peñs*. Puis une *fenêtre* est un objet qu'on *ferme*.

Copyright by Editions d'Artrey Lyon 2008

crann « arbre » : d'un celt. **qrenno-*, qui rappelle gr. κράνον et lat. *cornus* « cornouiller » (bois très dur), lit. *kér-a-s* « tronc dépouillé », etc. ; cf. aussi lat. *quer-nu-s* « de chêne ». — Rien de satisfaisant.

Prenna, vb., fermer (par une barre de bois). Cf. *prenn*.

Préñv, **prév**, **préoñ**, s. m., ver, corn. et cymr. *pryf*, vir. *cruim*, gael. *cruimh* id. : d'un celt. **qrimi-* < i.-e. **qrmi-*, sk. *kṛmi*, lit. *kirmi-s*, et cf. lat. *vermis* (< **qvermi-*?), mais sans rapport avec ag. *worm*.

Prézek, s. m., parole, discours, sermon : abstrait de mbr. *prezec*, « prêcher, parler », cf. ir. *pritchaim*. Empr. lat. *praedicāre*.

Prí, s. m., argile, corn. *pry*, cymr. *pridd*, vir. *cré* (gén. *criad*), gael. *crè* id. : d'un celt. **qrē-yā*, sûrement apparenté à lat. *crē-ta*, « marne, craie », mais sans aucun autre équivalent connu.

Pried, s. m. f., époux, épouse, corn. *priot* (voc.) > *pries*, cymr. *priod* id. Empr. lat. *prīvātus* « qui appartient en propre à ».

Prim, adj., trop petit, avare, prompt, cf. cymr. *prin* « rare » : paraissent deux dérivations légèrement différentes, ayant eu primitivement le sens de « cher », de la rac. à voyelle longue signifiant « acheter » qu'on trouvera abrégée sous *préna*. Cf. aussi cymr. *prid* « précieux ».

Priz, s. m., prix, valeur. Empr. fr. ancien *pris*.

Prof, s. m., offrande, présent de noce (T.) : abstrait d'empr. fr. ancien *profrer* « offrir ». — Loth.

Pudask, s. m., putois : suppose un vb. perdu **puda* « puer ». Dér. d'empr lat. *pūtēre*, et cf. le nom français.

Pucha, vb., s'accroupir : proprement « se faire petit », dér. d'un mot perdu qui est à peu près identique au cymr. *pwt* « petit ». Dér. d'empr. lat. *pŭtus* « petit » contaminé de *pūtidus* « affecté ». — Conj.

Pul, adj., abondant, mbr. *puill* id. : abstrait de mbr. *puilla* > *pula*, « se multiplier, abonder ». Empr. fr. altéré *pulluler*. — Conj.

Puñez, s. m., abcès, furoncle. Empr. fr. ancien *pugnès*, « punais, fétide ».

Puñs, s. m., puits. Empr. fr. nasalisé. Cf. *beñdel*[1].

Pûr, adj., pur, propre, corn. *pur*, « très, tout à fait » (cf. br. *peùr-*), cymr. *pur*, « pur, sincère ». Empr. lat. *pūrus*.

Pût, adj., âcre, sauvage. Empr. fr. ancien *put* id.

Puzé, s. m., chien courant : pour **buzé*, cf. cymr. *bytheuad* id. Empr. ags. *bicce* > ag. *bitch* « chienne ». — Conj.

1. Cymr. *pydew* est lat. *puteus* sans altération.

Copyright by Editions d'Armorique Lyon 2008

R

Ra, particule marquant le subjonctif ; cf. cymr. *ri-* > *rhy-*, vbr. *ro-* > *ru-*, gaul. *ro-*, vir. *ro-* > *ru-*, ir. *ro* et gael. *ro* « très », particules intensives en composition et conjugaison : d'un celt. **ro* pour **pro* « avant », sk. *prá*, gr. πρὸ, lat. *prŏ-*, got. *fra-* (ag. *fore*, al. *vor*), lit. *pra-*, vsl. *pro-*, etc. Cf. *1 rak*, lequel équivaut peut-être à un adj. dér. **pro-ko-*.

***Ra-**, particule verbale, tombée comme telle en désuétude, mais encore reconnaissable dans quelques dérivations, telles que *ramps*, *reńkout*, *réverzi*, *ros*, *diréza*, etc. : identique au précédent.

Rabin, s. m., avenue. Empr. fr. ancien *rabine* « ravin », etc.

1 Rak, prép., devant, avant, cymr. *rhag*, corn. et vbr. *rac* id. : d'un celt. **rak* pour **prak* (dér. de **pro*, cf. *ra*), qu'on peut rapprocher approximativement de sk. *prâk* « en avant », gr. πρόκ-α « aussitôt », etc.

2 Rak, car : écourté de *rak ma* « parce que », où *rak* est identique au précédent. V. sous *5 ma* et, pour le sens, cf. *pérak*.

Raktal, adv., de front > aussitôt. V. sous *1 rak* et *tâl*.

Raden, s. m., fougère, mbr. *radenn*, corn. *reden*, cymr. *rhedyn*, gaul. *ratis*, ir. *raith*, ir. et gael. *raith-neach* > *raineach* id. : dér. d'un celt. **rati-*, pour **prati-*, cf. lit. *papártis*, russe *paporotĭ*, dont le radical se retrouve dans sk. *par-ṇá* « feuille », ag. *fern* et al. *farn-kraut* « fougère ».

Raé, s. m., raie (poisson). Empr. fr.

Ragéost, s. m., automne. V. sous *1 rak* « devant »[1] et *éost*.

Rambré, s. m., rêverie, radotage : contamination possible de *ambren* et *randon*. V. ces mots, mais cf. ag. *to ramble* « errer ». — Conj.

Rampa, vb., glisser, mbr. *rampaff*. Empr. fr. *ramper*.

Ramps, s. m., géant, cf. ir. *roimse* « perche » : paraît contenir le préf. *ro-* devant le radical de l'ir. *mess* « mesure[2] » > gael. *meas* « opinion », soit « grande taille ». V. sous **ru-*, et cf. *rems*, *màd*, *amzer*.

Ran, s. f., grenouille. Empr. lat. *rāna* > bas-lat. *rána*[3].

Rańklez, adj., insatiable : dér. secondaire par rapport à cymr. *rhangcol* « très désireux », de *rhangc* « appétit ». — Étym. inc.

1. Le sens peut être pris à la lettre : au mois d'*août* on a l'automne *devant* soi.
2. La rac. bien connue MED « mesurer » (lat. *mod-iu-s* « boisseau », got. *mit-an*, ag. *to mete*, al. *mess-en*, etc.) n'a pas laissé de descendant direct en breton.
3. D'où aussi fr. *raine* (rue Chantereine) et *rainette*.

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

Rańdon, s. m , rêverie, radotage. Empr. fr. ancien *à randon*, « à la hâte, au hasard », d'où aussi ag. *at random*.

Rańjen, s. f., rêne (aussi *reńjen*). Empr. bas-lat. **retina* (> fr. *rêne*), qui eût donné br. **reden* ou **rezen*, contaminé du vb. fr. *ranger* [à l'obéissance] ou *arranger* [le harnais]. — Conj. très hasardée.

Rann, s. m., partie, corn. *ran* > *radn*, cymr. *rhann*, vbr. pl. *rannou* « parties » et *rannam* « je partage », vir. *rann* et *rannaim*, ir. et gael. *rann*, etc. : d'un celt. **rannā*, pour **pr-annā*, dér. de la rac. PERĀ « distribuer », que supposent gr. πορ-εῖν « fournir », πέ-πρω-ται « il est assigné », et lat. *pars* (pour **par-ti-s*, cf. *par-ti-m* adv.), *por-ti-ō*, etc.

Rańvel, s. f., seran à égrener le lin. V. sous *rimia*.

Rač, s. m., cordage en chaîne de fer (pour attelage), mbr. *rou* et *raou*, cymr. *rhaw* « chaîne »: rappelle d'un peu loin ag. *rope* « corde ». Empr. ags. *rāp* id., altéré par une influence inconnue ?

Raoskl, s. m., canne : dér. de *raoz* au moyen d'un suff. assez rare.

Raouen, s. f., empan, mbr. *rouhenn*, cymr. *rhychwant* id.: soit un celt. **rokk-inā*, pour **rog-n-inā*, dérivation assez compliquée et diversement altérée de rac. REG qu'on trouvera sous *rén* et *reiz*[1].

Raouia, **raoula**, vb., enrouer, s'enrouer, cf. le ppe *raouet* « enroué » : respectivement dér. et altéré d'empr. bas-lat. *rávus* (lat. *rāvus* id.).

Raoulin, s. m., linteau, mbr. *raulhin* id. : dissimilé pour **raourin* < **ragourrin*, soit le mot *gourin* « linteau » précédé du préf. **ra-*. — Ern.[2]

Raoz, s. m., roseau : semble, comme fr. *ros-eau*, un empr. germanique très ancien; cf. got. *ráus* « roseau » (al. *rohr* « tuyau »).

Raskl (T.), s. m., tiroir. Empr. fr. (objet qui *râcle*). Cf. *araskl*.

Rastel, s. f., râteau. Empr. fr. ancien *rastel*.

Rât, s. f., pensée, dessein, cf. vir. *raith* « il remarqua », etc. : d'un celt. **rat-ā*, dont on rapproche lat. *inter-pret-*[3], got. *frath-jan* « comprendre » et *frōth-s* « sage », lit. *su-prant-ù* « je remarque », etc.

Ratouz, adj., ras, tondu : contamination de *4 râz* et *touz*. Cf. *torgammed*.

Ratoz, s. f., surtout dans *a-ratoz* « à dessein » : dér. de *rât*.

Raveńt, s. m., sentier : soit **rav-heńt* « chemin en cordon » (qui se tord, sinueux). V. sous *raò* et *heńt*. — Conj. (cf. *gwénôden*).

1. Comme gr. ὄργυια « brasse » paraît se rattacher à ὀρέγω « tendre », et cf. fr. *toise* < lat. populaire *tēsa* ppe de *tendere*.

2. Ou contamination de **raok-hin* « limite d'avant » (cf. *1 rak* et *araok*) par **roll-hin* « rouleau-limite » ?

3. « Qui sert d'*inter*médiaire pour la *compréhension* ».

Copyright by Editions d'Ainay Lyon 2008

Ravesken (C.), s. f., synonyme de *haṅvesken* (V. ce mot) : soit donc **ra-haṅv-hesk-* « stérile depuis plus d'une année ». — Ern.

1 Râz, s. m., rat. Empr. bas-lat. *rattus*.

2 Râz, s. m., chaux. Empr. lat. *rasis* « poix crue ». — Douteux.

3 Râz, s. m., détroit, courant en contre-marée : identique au suivant, au sens de « rasure, râclement des contre-courants ». — Conj. Ern.

4 Râz, adj., ras, plat, uni (aussi *râc'h* V.) : abstrait de mbr. *razaff* (*rahein* V.) = cymr. *rhath-u*, « gratter, râcler », le tout se ramenant à un celto-lat. **raz-dō* « je râcle », d'où procède aussi lat. *rādō*, sans autre équivalent sûr. V. un dér. secondaire sous *rozel*.

1 Ré, dans *ar ré* « ceux», *oa ré* « les miens », etc., cf. cymr. *rhai* et *rhyw* « quelques-uns » : d'origine obscure et compliquée de contamination.

2 Ré, s. m., paire : identique au précédent[1].

3 Ré, trop : variante de *ra* pris au sens intensif. V. ce mot.

Réal, s. m., cinq sous. Empr. espagnol *real*.

Rébech, s. m., reproche, remords. Empr. fr. ancien *rebecher* « reprocher » < *rebrecher* < lat. *rubricāre* « marquer [une faute] à l'encre rouge ».

Rébet, s. m., violon. Empr. fr. ancien altéré *rebec*.

1 Réd, s. m., cours, course, flux, cymr. *rhed* « course » et *rhed-u* « courir », vir. *reth-i-m* « je cours », ir. *riothaim* et gael. *ruith* id. : d'un celt. **ret-ō* « je cours », lit. *rit-ù* « je roule », et cf. la rac. RET fléchie sous *rod*.

2 Réd : adj., nécessaire ; s. m., nécessité ; corn. *reys* et *rès*, cymr. *rhaid* id. : d'un celt. **ra-tyo-*, qu'on peut ramener à rac. AR, « ajuster, mettre en ordre », ppe sk. *r-tá* « ordre immuable » et *r-tú* « saison », gr. ἀρ-αρ-ίσκ-ω « j'ajuste », lat. *ar-tu-s* « articulation », etc.

Réga, vb., fouir, tracer de petits sillons : dér. de mbr. et vbr. *rec* « sillon », cymr. *rhych* et vir. *-rech* id., d'un celt. **riko-*[2] et **rikko-*, qui lui-même se ramène à un i.-e. **prko-*, lat. *porca* « le rehaut entre deux sillons », ags. *furh* > ag. *furrow*, et al. *furche* « sillon ».

Régez, s. m., braise, corn. *regihten*, cymr. *rhysod*, vir. *richis* id. L'extrême dissemblance de ces formes ne permet pas de les ramener à l'unité.

Régi, vb., déchirer : variante probable de *réga* « sillonner ».

1. *Ré* est pris pour marque de pluriel, en sorte que la locution *eur ré* indique que l'objet est à la fois unité et pluralité. Au surplus, le cymr. *rhyw* est un substantif qui signifie proprement « espèce ».

2. Ou féminine, soit gaulois latinisé **rica*, d'où viennent ital. *riga* « ligne », fr. *raie* et *rigole*, etc.

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

Réc'h, s. f., chagrin : soit originairement « déchirement »; se ramène à **rikkā*, « sillon, déchirure ». V. sous *réga* et *régi*. — Ern.

Rei, vb., donner, mbr. *reiff*, corn. *rei* et *ry*, cymr. *rhoi*, et cf. vir. *rath* « grâce » (cymr. *rhâd*) et *é-ra* « refus » : rac. i.-e. RÊi, sk. *rā-ti* « il donne », *rā-tá* « donné », *rāi* et *rā* « richesse », lat. *rē-s* « chose ».

Reiz, s. f., ordre, loi, raison (aussi *reih* V.), mbr. *reiz* « juste », cymr. *rhaith*, vbr. *reith*, vir. *recht*, ir. et gael. *reachd* « loi » : d'un celt. **rek-tu-*, à peu près identique à lat. *rec-tu-s*, got. *raih-t-s*, ag. *righ-t* et al. *rech-t*, tous issus de rac. REG « diriger » ; sk. *rñj-á-ti* « il s'étend » et *rj-ú* « droit », gr. ὀ-ρέγ-ω « je tends », lat. *reg-ere*, vir. *rig-i-m*, got. *-rak-jan* et al. *reck-en* « étendre », etc., etc. Cf. encore *rén* et *raouen*.

Remm, s. m., rhumatisme. Empr. fr. ancien *reume*.

Rems, s. m., durée, cf. vir. *rémes* > ir. *reimheas*, lequel s'analyse *ré* « temps » et *mess* « mesure » (tous deux perdus en br.) : le premier est un doublet de vir. *roe* « espace », qu'on rattache à la même origine que lat. *rūs* « campagne », ag. *room* et al. *raum* « espace » (cf. ir. et gael. *raon* « champ ») ; on trouvera le second sous *ramps*.

Rén, s. m., conduite, mbr. *ren* « conduire », cf. vir. *ren* « empan » : soit celt. **rég-no-* « rection », dér. de rac. REG. V. sous *reiz* et *raouen*.

Reńk, s. f., rang, ordre, cymr. *rhencg*. Empr. fr. ancien *reng*.

Reńkout, vb., devoir: identique au cymr. *rhyng-u* « s'interposer », dér. de *rhwng* « entre »; ou bien au vb. vir. *ricc-i-m* « je manque », qu'on explique par préf. **ro-* (sous **ra-*) et rac. ENEK du sk. *ān-áṃç-a* « j'ai atteint », gr. ἐν-εγκ-εῖν, etc.[1]; ou enfin cymr. *rhangc* (sous *rańklez*).

Rendael, s. f., dispute: tiré de l'expression mbr. *ren dael* « mener dispute », et passé au fm. par analogie de *dael* tout court. — Ern.

Réô, s. m., gelée, mbr. *reau*, corn. *rew*, cymr. *rhew*, vbr. *reu*, vir. *reo*, ir. *reó*, et cf. vir. *réud*, ir. *reodh-adh*, gael. *reodh* « gelée »: soit un radical celt. **rewos-*, pour **prewos-* (?), d'une rac. PRUS, que reproduisent lat. *pru-īna* « frimas » (< **prusv-īna*), sk. *prúṣvā* « gelée blanche », ags. *frēos-an* > ag. *to freeze*, vhal. *frios-an* > al. *frier-en* « geler », etc.

Réol, s. f., règle, corn. *reol* et cymr. *rheol*. Empr. lat. *régula*.

Réor, s. m., derrière, anus, cymr. *rhefr* id., et cf. cymr. *rhef* et vir.

1. Pour la première hypothèse, remarquer que la locution « cela s'interpose » aboutit aisément au sens de « cela est nécessaire »; pour la seconde, comparer le fr. « il faut », qui étymologiquement veut dire « il manque ». Mais, dans l'une et dans l'autre, il reste des complications et des obscurités.

Copyright (c) Editions d'Armor Lyon 2008

remor, « gros, gras » : soit un celt. **rem-ro-*, peut-être pour **prem-ro-* « fort », dont les équivalents sont peu sûrs. V. sous *gourem*[1].

Répui, vb., accueillir en hospitalité ; dér. d'empr. fr. *repu*.

Réter, s. m., orient, ir. *air-ther* id. : altéré pour **er-der* (?), d'un celt. **arei-tero-* pour **parei-tero-* « situé en avant », cf. gr. παροί-τερο-ς, forme de comparatif de la prép. primitive qui est devenue br. *ar-*[2].

Reûd, adj., raide, ferme. Empr. fr. ancien *roide*[3].

Réuein (V.), vb., variante de *raoula*. V. ce mot.

Reûn, s. m., crin, soie de porc, cymr. *rhawn*, ir. *róinne*, gael. *ròin*, « poil, crin » : soit un celt. **râni-*, pour **rā-mni-*, et cf. sk. *ró-man* et *lô-man* « poil », mais sans lien phonétique appréciable.

Reûstla, vb., brouiller, mêler (aussi *rouestla*), cymr. *rhwystro* « empêcher », dér. de *rhwystr* « obstacle », et celui-ci de *rhwyd*. Cf. *roued*.

Reûz, s. m., malheur, mbr. *reux* « souci », cf. peut-être corn. *wryth* > *ryth* « malheureux » et *wryth* « chagrin ». Empr. ag. ancien *reuthe* « chagrin » > ag. *ruth* « pitié ». — Conj.

Reûzeûlen, s. f., butte, éminence : dér. de *ros*. V. ce mot.

Réverzi, s. f., grande marée, cymr. *rhyferthwy* « tempête », vir. *ro-bar-ti*, etc., « grande marée » : exactement « poussée en avant », préf. **ro-* et rac. BHER « porter » avec suff. V. sous **ra-*, *aber*, *kémérout*, etc. — Ern.

Révi, vb., geler : dér. de *réo* > *réó*. V. ce mot.

Revr, s. m., variante de *réor*. V. ce mot.

Rèz, adv., à fleur, à niveau. Empr. fr. ancien *rez* id.

Ribin, s. f., brèche. Empr. lat. *rapīna*[4] (d'où aussi fr. *ravine*).

Ribl, s. m., bord, corn. *ryb* « à côté ». Empr. lat. *rīpa* et *rīpula*.

1 Ribla, vb., vagabonder : soit *ribla* « côtoyer », dér. de *ribl*, mais influencé sans doute dans un sens péjoratif par *2 ribla*.

2 Ribla, vb., filouter, cf. mbr. *ribler* « brigand ». Empr. fr. (populaire ou argot) *ribleur* « voleur », et cf. *ribaud*, d'origine germanique.

Ribot, s. m., baratte. Empr. fr. *ribotte* id. (Bretagne et Bas-Maine).

Riboul, s. m., pompe : cf. fr. dialectal (Bas-Berry, etc.) *rabouiller* « tripoter dans l'eau » (Balzac, *Un Ménage de Garçon*). Abstrait d'empr. fr. probable, mais peu clair et en tous cas altéré.

1. Stokes. Mais ailleurs il pose un celt. **rb-rā* apparenté au lat. *orb-i-s*.
2. C'est en regardant l'*est* que *s'orientent* les peuples primitifs.
3. Prononcer *roued*, et pour le vocalisme comparer *reùstla*.
4. Donnant accès à une bête de proie (conj. Ern.) : mais peut-être plus simplement variante de *récin* < empr. fr. *ruine*.

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

Ridel, s. m., crible, corn. *ridar*, cymr. *rhidyll*, vir. *rethar*, gael. *rideal*. Empr. ags. *hridder*[1] > ag. *ridil* > ag. moderne *riddle*.

Riel (C.), s. m., glace, verglas : dér. du même radical que *riou*.

Richona, vb., gazouiller, caqueter. Empr. fr. popul. *richonner* « rire » ; cf. fr. ancien *rinchon* « sifflement du vent », fr. *ricaner*, *rechigner*, br. *rinchana* « beugler », et autres semi-onomatopées. — Ern.

Rimia, vb., frotter, râcler (aussi *riñvia*, etc., et cf. *rañvel*). Empr. fr. ancien *riffer*, « griffer, gratter, râcler ». — Ern.

Riñkin, s. m., ris moqueur. Empr. fr. *ricaner*, et cf. *richona*.

Riñchana, vb., meugler. Onomatopée, et cf. *richona*.

Riñsa, vb., rincer, fourbir. Empr. fr. (d'origine germanique).

Riot, s. m., querelle. Empr. fr. ancien *riote* (d'où ag. *riot*).

Riou, s. m., froid : soit un radical **rinr-*, empr. ags. *hrīm* « gelée » > ag. *rime*, et contaminé de *réó* ; ou dialectal pour **rew* > *réó*.

Riska, **riskla**, vb., glisser : soit un celt. **rit-skō* « je glisse », que reproduit à peu près exactement l'al. *rut-schen* « glisser », mais auquel on ne connaît non plus qu'à *rutschen* d'autre équivalent. Cf. *ruza*.

Riva, vb., refroidir : dér. de *riou*. V. ce mot.

Rizen, s. f., cordon, corniche (aussi *rézen*). Empr. fr. *frise*, contaminé de br. *réz* « de niveau avec ». V. ce mot. — Conj.

Rô (V.), s. m., don, vœu : base du vb. *rei*. V. ce mot.

Rok, adj., brusque, arrogant. Empr. fr. *rogue*.

Rokéden, s. f., veste. Empr. normand *roquet* = fr. *rochet*. Cf. *roched*.

Rôd, s. f., roue, corn. *ros*, cymr. *rhod*, vir., ir. et gael. *roth* id. : d'un celt. **rot-o-* et **rot-ā*, cf. gaul. latinisé *petor-ritum* « char à quatre roues », sk. *rátha-s* « char », lat. *rot-a*, al. *rad* et lit. *rāt-a-s* « roue ». V. la rac. sous *1 réd*. (Ou tout simplement empr. lat. ?)

Rodella, vb., rouler, enrouler : dér. d'empr. lat. vulgaire *rotellus* « rouleau », et cf. *rodel* « boucle » < lat. *rotella* > fr. *rouelle*.

Roénv, **roév**, s. f., rame, mbr. *roeff*, corn. *ruif*, cymr. *rhwyf* (cf. vir. *rám* qui est authentiquement celtique). Empr. lat. *rēmus*.

1 Rog, s. m., déchirure, accroc : abstrait de *régi*[2].

2 Rog, s. f., rogue. Empr. fr. d'origine germanique.

Roched, s. f., chemise d'homme. Empr. fr. *rochet* d'origine germ. (al. *rock*).

1. Dér. de la rac. qu'on trouvera sous *karza*, *krouer*, etc.
2. D'après le rapport de *skei* à *skō*, de *rei* à *rō*, etc. V. ces mots.

Copyright by Editions d'Armorique Lyon 2008

Roc'h, s. f., rocher, cf. fr. *roc* et *roche*. — Étym. inc. [1].

Roc'ha, vb., ronfler, râler, cf. cymr. *rhoch* « grognement », gael. *ròc* « voix rauque » : contamination, sous la forme **rocc-āre*, des empr. lat. *roncāre*, « grogner, ronfler », et *raucāre* « émettre un son rauque » ; cf. ag. *rook* « freux ». V. aussi *raouia*, *roñkel* et *roñken*.

Roll, s. m., rôle, rouleau. Empr. fr. ancien *rolle*.

Rollec'h, s. m., ornière (*rod-lec'h*). V. sous *ròd* et *léac'h* [2].

Roñkel, s. f., râle (aussi *roc'hken* V.). Cf. *roc'ha*.

Roñken, s. f., glaire (qui enroue). V. sous *roc'ha*.

Roñsé, s. m., cheval, mbr. *roncet* et *roncin*. Empr. fr. nasalisé *roussin*, et cf. en fr. même (Bas-Maine) *rōsē* Dn. V. sous *beñdel*.

Ros, s. m., tertre, cymr. *rhos* « plateau nu », vir. *ross*, « promontoire, bois », ir. et gael. *ros* « promontoire » : d'un celt. **rosto-*, pour **pro-st-o-*, « qui se tient en avant, qui prédomine » (cf. sk. *prastha* « plateau »), composé de préf. **pro-* et rac. STÂ. V. sous **ra-* et *saò*.

Rôst, s. m., rôti. Empr. fr. ancien *rost* (d'où aussi ag. *roast*).

Rouanez, s. f., reine, pervenche, clématite (sobriquet) : fm. refait sur une base **rouan-*, soit celt. **rēg-enā* (mais la concordance vocalique est en défaut), à peu près identique au lat. *rēg-īna* fm. de *rēx*. V. sous *roué*.

Rouañv (V.), s. f., variante dialectale de *roéñv*.

Rouden, s. f., raie, marque : contamination d'un dér. de *ròd*, soit « ornière », avec l'empr. fr. *route* au sens de « trace, sentier ».

Roué, s. m., roi, mbr. *roe*, corn. *ruy* et *ruif*, cymr. *rhwyf*, gaul. *-rīx* et *-rēx* à la fin de beaucoup de noms propres : soit un celt. **rēg-* > **rīg-*, sk. *rāj* et *rāj-an* « roi », lat. *rēx*, vir. *rí* (gén. *ríg*), got. *reik-s* « chef » (empr. celt.), d'une forme allongée de la rac. qu'on trouvera sous *reiz*.

Roued, s. f., filet, corn. *ros*, cymr. *rhwyd*, vbr. pl. *roit-ou*. Empr. lat. *rētia* « filets », pl. nt. pris pour un fm. sg.

Rouez, adj., clair, rare, cymr. *rhwydd*, vbr. *ruid*, « vide, libre », vir. *réid*, ir. et gael. *réidh* « uni » : proprement « chevauchable, carrossable », d'un celt. **reid-i-*, cf. got. *ga-ráid-s* « bien disposé », ag. *read-y* et al. *be-reit* « prêt » ; tous issus de rac. REIDH, cf. ag. *to ride* et al. *reiten*

1. Ag. *rock* est sûrement empr. fr. *roc*, et ir.-gael. *roc* peut fort bien être empr. ag. *rock*. Dans ces conditions, il est impossible de savoir si le roman *rocca* vient du celtique, ou si br. *roc'h*, malgré son *c'h*, est empr. fr. *roc*.

2. « Place de la roue ». Mais néanmoins contamination évidente de *rolla* « rouler ».

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

« chevaucher », vir. *riad-ai-m* « je me fais voiturer », gaul. latinisé *rēda* « char »; exclusivement celto-germanique. — Uhlenbeck.

Roufen, s. f., ride, froncis. Empr. ag. *ruff* « froncis ».

Rouñ, s. m., gale. Empr. fr. *rogne*.

Rousin, s. m., résine. Empr. fr. altéré, ou ag. *rosin*.

Roz, s. m., rose. Empr. fr. *rose* ou lat. *rosa*.

Rozel, s. f., instrument à étendre et aplatir (*raser*) la pâte : soit un bas-lat. **rāsella*, de lat. *rādere*. Cf. *4 râz*, qui est celtique.

Ruflа, vb., humer, renifler. Empr. fr. populaire *r'nifler*.

Rujôden, s. f., rouge-gorge : pour *rùz-jôd-en*. V. ces mots.

Rula, vb., rouler, mbr. *ruilhal*, etc. Empr. roman **rodulyāre* > **roüllar*, dér. de lat. *rotulus* ou **rotillus*, etc.[1] Ou simplement fr. *rouller*.

Rumm, s. m., nombre, espèce, génération, mbr. *rum* « bande ». Il importe de bien préciser la relation de ce mot avec ses quasi-homophones ou quasi-synonymes. On distinguera : 1° br. *ru-m*, qui peut procéder d'un celt. **roi-mo-* et dont le seul répondant à ce degré vocalique est corn. *ru-th* « foule »; 2° le cymr. *rhi-f* « nombre » et *cyf-rif* « calcul », qui ramène à un type de même rac., soit **rī-mo-*, que reproduit ags. *rīm* « nombre » et al. *reim* « cadence », cf. gr. ἀ-ριθ-μό-ς à rac. réduite (mais avec une épenthèse inexplicable); 3° enfin, sans rapport avec ceux-ci, vbr. pl. *ruimmein* et cymr. *rhwym* « lien », dont on ne sait que penser, mais qu'en tout cas il faut séparer de **rig-men-*, dér. nt. d'une rac. RIG « lier », cf. vir. *ad-riug* et *con-riug* « je lie », lat. (peut-être empr. gaul.) *cor-rig-ia* « courroie », en sorte qu'il n'y a qu'homonymie superficielle entre cymr. *cyfrif* et br. *kéfré*. V. ce dernier mot[2].

Rûn, s. m., colline, mbr. *reûn* id. : soit un celt. **roino-*, perdu ailleurs qu'en br.; cf. al. *rain* « éminence », d'où fr. ancien *rain*.

Rusk, ruskl, s. m., écorce, corn. *rusc*, cymr. *rhisg*, vir. *rúsc*, ir. *rusc*, gael. *rùsg*, gaul. romanisé **rūsca* id.[3] : le mot paraît celtique, mais emprunté au rameau irlandais par le corno-breton, qui autrement aurait l'*i* cymrique; on ne lui connaît nulle part d'équivalent.

Rusken, s. f., ruche (faite d'écorce) : dér. de *rusk*.

1. On voit que les congénères du fr. *rouler* datent en br. d'époques fort différentes : l'ordre chronologique de formation ou d'emprunt est *rôd* — *rodel* — *rula* — *roll*.

2. Il est possible qu'il se soit produit, entre la plupart de ces mots, des contaminations très anciennes et par conséquent indéterminables.

3. Qui semble attesté par l'ital. (dialectal) *rusca* et le provençal *rusco* « écorce », le fr. *rusche* « ruche ». V. le suivant.

Copyright by Editions d'Ainay Lyon 2008

Rusia, vb., rougir (aussi *ruia* T., C., *ruein* V.). Cf. *rùz*.

Rust, adj., rude, brutal. Empr. fr. *rustre*.

Rustériou, s. f. pl., hémorrhoïdes : altéré, par l'influence de *rùz*, pour mbr. *rudher*, qui paraît se rattacher, comme gael. *ruith-* « flux » (?), à la rac. « courir > couler » qu'on trouvera sous *1 réd.* — Ern.

Rûz, adj., rouge, corn. *rudh*, cymr. *rhùdd*, vir. *rúad*, ir. et gael. *ruadh* id. : d'un celt. **roud-o-*, dér. de rac. RUDH, sk. *loh-á*, *róh-ita* et *rudh-irá*, « rouge, sang », gr. ἐ-ρευθ-ος « rougeur » et ἐ-ρυθ-ρό-ς « rouge », lat. *rūf-u-s* (empr. d'autres dialectes italiques) et *rub-er*, got. *ráuth-s*, ags. *rēad* > ag. *red*, vhal. *rōt* > al. *rot*, lit. *raud-à* « rougeur », etc.

Ruza, vb., glisser, se glisser, ramper, cf. mbr. *rusaff* « tromper ». Empr. fr. ancien *reüser* > *ruser*[1] « faire des détours pour tromper la meute » (de la bête de chasse qui rentre en cachette au gîte). — Ern.

Ruzel, s. f., rougeole : dér. de *rûz*.

Ruziéruz, s. m., liseron : dér. probable de *ruza*.

S

Sabr (T.), s. m., sève. Empr. ags. *saep* > ag. *sap* « sève »[2].

Sadorn, s. m., samedi. Empr. lat. *Sātŭrni* (*diēs*).

Saé, s. f., habit, robe, cymr. *sae*, vir. *sái* « tunique ». Empr. bas-lat. **saia* (> fr. ancien *saie* et dim. *sayon*), pour **saga*, cf. gaul. σάγος « blouse militaire », gaul. latinisé *sagum* et *sagulum*.

Saez, s. f., flèche, corn. *seth*, cymr. *saeth*, vir. *saiget*, ir. et gael. *saighead*. Empr. lat. *sagitta* (> fr. ancien *saete*, savant *sagette*).

Saézen, s. f., rayon : dér. de *saez* (métaphore).

Safar, s. m., bruit, clameur, mbr. *saffar*. Empr. roman probable (provençal *chafaret*, etc.[3]), mais d'origine inconnue (onomatopée).

Safron, s. m., bourdonnement : soit « nasillement », composé de *fron* et d'un élément préfixal inconnu. Cf. *sardonen*.

Safronen, s. f., bourdon, escarbot : dér. de *safron*.

1. Peu probable, si ce mot est contenu dans *keûruz*, qui est un composé de type ancien. Serait-ce un celt. primitif **roud-ō* « je glisse », recélant à l'état fléchi la rac. inconnue qui se cache aussi dans l'al. *rutschen* ? Cf. *riskla*.

2. Le mot est altéré comme *sapr* pour *sap*.

3. Le prov. a aussi *safret*, « frétillant, lascif, égrillard » (Mistral) ; mais il n'y a aucun fond à faire sur ces homophonies. Cf. plutôt fr. *ef-faré*.

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

Sacha, vb., tirer. Empr. fr. (normand, picard) *saquer* ou espagnol *sacar* « tirer », contaminé d'empr. fr. ancien *sachier* « ensacher ».

1 Sac'h, s. m., sac, corn. et cymr. *sach*, vir. *sacc*. Empr. lat. *saccus*.

2 Sac'h, adj., stagnant: soit un celt. **stakko-*, pour **stag-nó-*, identique à lat. *stag-nu-m* dont l'étymologie est assez obscure. Cf. *ster*.

Sâl, s. m., manoir, salon. Empr. fr. *salle*[1].

1 Sal, s. m., bond : abstrait de mbr. *saillaff* « sauter ». Empr. fr. ancien *saillir* (conservé dans *tressaillir* et *assaillir*) < lat. *salīre*.

2 Sal, s. f., seau (aussi *sel* V.), mbr. *sailh* et *seilh*. Empr. fr. *seille* id., du lat. *sĭtula*, dont relèvent aussi fr. *seau*, ital. *secchia*, etc.

Sall, adj., salé: abstrait de mbr. *sallaff*. Empr. fr *saler*.

Salokrâs, terme de politesse : décomposer en **salo ho gras* « sauf votre grâce », où le terme du milieu seul est breton.

Samm, s. m., charge, corn. *sam* (douteux). Empr. bas-lat. **samma* pour *sagma* (empr. gr. σάγμα), d'où aussi fr. [*bête de*] *somme*.

Sammédein (V.), vb., soupeser: dér. du précédent.

San, s. f., aqueduc, canal: abstrait de mbr. *sanell* « rigole ». Empr. fr. ancien *chaignel* > fr. *chéneau*. — Conj. Ern.

Sanab, s. m., morelle. Empr. lat. *sinapi* « moutarde ».

Sanal, s. f., grenier, fenil. Empr. fr. altéré *arsenal*[2].

Sañka, vb., enfoncer, planter, imprimer, cymr. *sangu* et *sengi* « fouler ». Empr. ags. *sencan* « enfoncer », causatif de *sincan*[3].

Sañtol (V.), s. m., encan : la seconde syllabe paraît être *taol* « coup »[4]; le premier élément est inconnu, cf. *safron* et *sardonen*.

Saô, s. m., élévation, montée, lever, mbr. *saff* (cf. *saven* et *sével*), etc.: soit une base celt. **sta-m-*[5], sk. *sthā́-man* « place où on se tient debout », gr. infinitif στή-μεν-αι « se tenir », στή-μων et lat. *stā-men* « chaîne de tissu », got. *stō-ma* « matière », lit. *sto-mů* « stature »; tous issus de rac. STÂ « se tenir debout », sk. *ti-ṣṭh-a-ti*, *sthi-tá*, *sthā-tár*, etc., gr. ἵ-στη-μι « je place », ἕ-στη-κε « il se tient », στα-τό-ς, etc., lat. *stār-e*, *sta-tu-s*,

1. Le sens « manoir » n'a dû appartenir d'abord qu'au pl. *salou*, puis a passé par abus au singulier.

2. Où *ar* a été pris pour l'article breton. De plus l'emprunt procède sans doute d'une corruption populaire *arsenaille* s. f.

3. Devenu ag. *to sink*. Cf. al. *sinken* « s'enfoncer » et *senken* « enfoncer ».

4. Vente *au coup* de marteau ou autre instrument.

5. L'absence totale de nasale dans toutes les formes bretonnes ramènerait plutôt à un type **stab*, cf. sk. *stabh-nā́-ti* « il étaie »; mais celui-ci n'est après tout qu'une amplification ou une contamination de la rac. ci-dessus (sk. *skabh-nā́-ti* id.).

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

si-st-ere, etc., vir. *táu* et *tó* « je suis », etc., got. *st-and-an*, ag. *to stand* et al. *stehen*, lit. *stó-ju* « je marche », vsl. *sta-ją* « je m'arrête » et *sto-ją* « je me tiens debout », etc. Cf. *arzaô*, *gwestad*, *ros*, etc.

Saônen, s. f., vallée. — Étym. inc.

Saotr, s. m., ordure, vbr. pl. *saltr-ocion* « vicieuses » : abstrait d'un bas-lat. *exalter-ātus*, « gâté, corrompu, souillé »[1]. — Conj.

Saoud, s. m. f., gros bétail, vaches. Empr. bas-lat. *solidus* > bas-lat. *soldum*[2] (monnaie), par répercussion du rapport de *pecūnia* à *pecu*.

Saouzan, s. f., surprise, tromperie, corn. *sawtheny* « tromper », vbr. *soudan* « stupeur » : dér. d'un empr. bas-lat. **subidānus* « soudain » < lat. **subitānus*, dér. de l'adv. *subitō*.

Saoz, adj., s. m., Anglais, mbr. *Saus*, corn. *Sows*, cymr. *Sais*, etc. Empr. bas-lat. *Saxo* (pl. celt. **Sax-ŏn-es*), qui est un ethnique germanique.

Sap, **sapr**, s. m., sapin : d'un gaul. latinisé **sap-u-s*, attesté par bas-lat. *sapinus* > fr. *sapin*, etc. ; la forme celt. se ramène à **soq-o-* « résine », gr. ὀπ-ό-ς et vsl. *sok-ŭ* « suc », lit. *sak-aĩ* « résine », etc. ; cf. corn. *sib-uit* « sapin », et cymr. *syb-wydd-en* « pin »[3]. Cf. *sabr*.

Saragérez, s. f., bardane : paraît, comme *sérégen*, se rattacher à une forme sans *t* du radical de *staga*. V. ces deux mots[4].

Sardonen, s. f., frelon : pour **sa-dron-* (vbr. pl. *satron*), dont le second élément paraît l'équivalent de l'ag. *drone* id. et se retrouve ailleurs encore qu'en germanique ; le premier est un préfixe inconnu[5].

Savellek (V.), s. m., râle de genêt, cf. cymr. *sefylliog* « ce qui tient debout »[6] (aussi « flâneur, errant »). V. sous *saô* et *sével*. — Ern.

Saven, s. f., terrasse : dér. de *saô*. V. ce mot.

Skabel, s. f., escabelle. Empr. fr. Cf. *skaoñ* et *eskammed*.

Skaf, s. m., esquif. Empr. lat. *scapha* et *scaphium*.

Skalf, s. m , fente : abstrait de *skalfa* « se fendre », qui pourrait être une métathèse avec corruption de l'al. *spalten* « fendre ».

Skañ, **skañv**, adj., léger, agile, mbr. *scaff*, corn. *scaf*, cymr. *ysgafn*, vbr.

1. Le cymr. *salder* « pauvreté » n'est homophone qu'en apparence : il dérive de *sal* « souffreteux », dont au surplus l'origine m'est inconnue.
2. D'où ital. *soldo* et fr. **sold* > *sol* > *sou*.
3. Pour le second terme de ces composés, voir *gwézen*.
4. L'insertion de l'*r* peut provenir d'une contamination du fr. *grateron*, ou mieux du br. *skraba*, *skrapa*, etc.
5. Conj. Ern. — Cf. *safron* et *sañtol*.
6. Parce qu'il vole avec les pieds en position verticale. Ou le second sens ?

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

scamn-hegint « ils allègent », vir. *scaman* « léger » : d'un celt. **skam-no-* auquel on ne connaît nulle part d'équivalent sûr ; mais cf. *skévent*.

Skañbenn, adj., étourdi. V. sous *skañ* et *penn*.

Skañdala, vb., gronder : dér. d'empr. fr. *scandale*.

Skañt, s. m., écaille, vbr. *-scant-*, isolé : soit un celt. **skant-o-*, pour i.-e. **skṇt-o-*, dont la rac. est la même que celle de l'al. *schind-en* « écorcher », également isolé ; cf. pourtant visl. *skinn*, ags. *scinn* > ag. *skin* « peau ».

Skaô, s. m., sureau, mbr. *scau*, corn. *scawen*, cymr. *ysgaw*, gaul. latinisé *scobis* ou *scobiēs* id. : celtique, sans équivalent connu.

Skaoñ, s. m., banc, mbr. *scaffn*. Empr. lat. *scamnum*.

Skaota, vb., échauder, brûler, détremper, chauffer. Empr. bas-lat. *ex-caldâre* > fr. *échauder*. V. aussi *kaot*.

Skaouarc'h, s. m., fenouil marin : peut se rattacher à *skaô*.

Skara, vb., marcher à grandes enjambées (en se fendant), d'où *skarinek* « qui a de grandes jambes » : dér. de *skarr*. V. ce mot.

Skarn, adj., maigre, sec, décharné : abstrait d'un mot **skarn-et*, qui correspondrait à un bas-lat. **ex-carn-ātus* id. Empr. lat.

Skarnil, s. m., sécheresse, gerçure : dér. du précédent.

Skarr, s. m., fente, fêlure, crevasse : soit un celt. **skar-so-*, qui se rattache à la même racine que *skarza*. Cf. *skara* et rapprocher *diwesker*.

Skarz, adj., nettoyé, net, mince : abstrait du suivant.

Skarza, vb., curer, diminuer, cymr. *ysgarthu* et *dy-sgarth-u* « nettoyer », vbr. *iscarth-ol-ion* « balayures », vir. *diu-scart-ai-m* « j'écarte », ir. *sgardaim* « je déverse », gael. *sgàird* « diarrhée » et cf. cymr. *ysgarth* « excrément » : d'un celt. **skar-tō* « je sépare », dér. d'une rac. SKER, dont les formes plus simples sont cymr. *ysgar* « séparer », vir. *scar-ai-m* « je sépare », sk. *apa-skar-a* « excrément », ags. *scer-an* > ag. *to shear* et al. *scher-en* « tondre », lit. *skir-ti* « séparer ». Cf. le doublet *karza*.

Skéd, s. m., éclat, lustre, vir. *scoth*, ir. et gael. *sgoth*, « fleur, éclat » ; cf. lat. *scat-ēre*, « jaillir, éclater » et lit. *skat-au* « je sautai ». — Étym. inc.

Skei, vb., frapper, mbr. *squey*. — Étym. inc.[1] — Cf. *skô*.

Skéja, vb., tailler, couper, mbr. *squegaff*, cymr. *ysgi* « coupure » et *ysgien* « sabre », vir. *scían*, ir. et gael. *sgian* « couteau » : soit un celt. *skē-ō* « je coupe », rac. SKHÂ, sk. *ch-ya-ti* « il coupe », gr. σχάω et σχάζω « je dépèce ». Tous autres rapprochements sont arbitraires.

1. Le radical étant *skô*, et le sens « échouer » existant pour *squôein*, M. Ernault songe à un rapport avec fr. *eschouer*, dont l'origine est également inconnue.

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

Skeltren, s. f., éclat de bois fendu, trique: se rattache à une forme d'une des racines qu'on trouvera sous *faouta*. Cf. *skirien*.

Skeûd, s. m., ombre, apparence, corn. *scod*, cymr. *ysgod*, vir. *scáth*, ir. *sgáth*, gael. *sgàth* id.: d'un celt. **skāt-o-*, que reproduisent, à des degrés divers, gr. σκότ-ο-ς « obscurité » (cf. gr. σκιά et sk. *chāyā́* « ombre »), got. *skad-u-s*, ag. *shade* et *shad-ow*, al. *schatt-en* « ombre ». Cf. *gwasked*.

Skeûl, s. f., échelle, cymr. *ysgol*. Empr. lat. *scāla* > fr. *eschelle*.

Skévenṫ, s. m., poumon, corn. *skephans* et *scevens*, cymr. *ysgyfaint*, ir. *scaman* > *sgamhán*, gael. *sgamhan*, « foie, poumon »[1]: dér. de la forme qui est devenue en br. *skañ*. V. ce mot.

Skiaṅt, s. f., science, intelligence, corn. *sceans*. Empr. lat. *scientia* (très ancien, vu la prononciation purement gutturale du *c*).

Skiber (C.), s. m., hangar, cf. cymr. *ysgubor* « grange » qui se rattache à br. *skuba*: dér. d'un empr. ags. *scyf-en*, de même famille que ags. *sceoppa* > ag. *shop* > fr. *échoppe*.

Skidi, vb., défricher (enlever des souches): dér. de *skòd*.

Skilf, s. m., griffe, défense, mbr. pl. *squilf-ou*, par métathèse de *squifl-eu*; cf. cymr. *ysgwfl* « prise » et *ysgyfl-u* « saisir », sans équivalent précis[2], et même le vocalisme ne concorde pas. V. aussi *skoul*.

Skiliô, s. m., hièble: soit *skaò* + *éol* (ce dernier empr. lat. *eb'lum* « hièble », et cf. ces deux mots), ultérieurement contaminé de *iliò* « lierre », le tout avec violente contraction; ou simplement syncopé de **skil-iliò*[3] (Loth).

Skiltr, adj., éclatant, sonore: dér. d'un radical **skilt-*, peut-être pour **sklit-*, qui rappelle le fr. *esclat-er*, également d'origine peu claire.

Skîn, s. m., rayon de roue, etc. Empr. germanique **skinu* « aiguille », d'où aussi al. *schien-bein* « tibia » (os allongé) et fr. *eschine*.

Skiña, vb., éparpiller, mbr. *squignet* « épars », cf. aussi *stigna* « étendre » (> *stéña*, sous *stéñ*) : contamination d'empr. lat. *extendere* « étendre » et *scindere* « diviser ». — Conj. Ern.

Skirien, s. f., attelle, gourdin, vbr. *scirenn*: dér. probable de la rac. qu'on trouvera sous *skarza* au sens de « fendre ». Cf. *skeltren*.

Sklas, s. m., glace légère, verglas, mbr. *sclacenn*, etc. Empr. fr. altéré *glace* (avec *s* prothétique, cf. quelques-uns des suivants).

1. Viscères beaucoup plus « légers » que la chair.

2. On songe au germanique (ag. *claw*, al. *klaue*), qui présente à peu près les mêmes éléments dans un ordre différent: en ce cas, il y aurait emprunt; mais de qui à qui?

3. Qui signifierait « lierre d'abri »; le cymr. a un mot *ysgil* « retraite ».

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

Skléar, adj., clair, limpide, mbr. *sclaer*. Empr. fr. Cf. *sklas*[1].

Sklent (méan), ardoise : avec *k* épenthétique[2], pour **slent* = vir. *slind* « tuile » (cf. vir. *sliss* « tranche » et *slissiu* « latte »), d'un celt. **slint-o-* pour **splint-o-*, « [pierre] qui se fend, schiste » ; rac. SPLIT « fendre », ou SPLID, dans ag. *to split* et dans *splint* « éclat de bois », al. *spleiss-en* « fendre » et *splitt-er* « éclat », etc. Cf. les variantes sous *faouta*, etc.

Skléren, s. f., râcloire : variante de *1 kléren*[3]. V. ce mot.

Skleûr, s. m., lueur, apparence. Empr. lat. *clārus*. Cf. *skléar*.

Sklisen, s. f., éclisse, attelle, spatule. Empr. fr. *esclice*.

Sklôka, vb., glousser, mbr. *scloquat* (aussi *sclossein* V.), cf. ags. *clocian*, ag. *to cluck*, lat. *clōcīre*, etc. Onomatopées, comme *kloc'ha*.

Skô, s, m., coup (vieilli). V. sous *skei*.

Skoaz, s. f., épaule, corn. *scuid* (voc.), cymr. *ysgwydd*, cf. vir. *sciath*, « omoplate, aile, nageoire », ir. et gael. *sgiath* « aile » : respectivement d'un celt. **skeid-ā* et **skeit-o-*, qui se rattachent peut-être à la même rac. que sk. *chi-ná-t-ti* « il fend », gr. σχίζω « je fends », lat. *scind-ere*, al. *scheid-en* « séparer »[4] (il y a alternance de dentales finales).

Skoazel, s. f., appui : dér. du précédent. Cf. fr. *épauler*.

Skôbitel, s. f., volant. Empr. espagnol *escobeta*, « petite brosse, tête de chardon » (et non fr. *escopette*, dont le sens est tout différent).

Skôd, s. m., menue branche, souche. Empr. fr. ancien *escot* > *écot*, lui-même venu du bas-al. *skot* (al. *schoss* « rejeton »).

Skôed, s. m., écu, mbr. *scoet*, cymr. *scuit* > *ysgwyd*, vbr. *scoit* « bouclier », vir. *sciath*, ir. et gael. *sgiath* id. : d'un celt. **skeito-*, dont le plus proche parent est en visl., mais joindre lat. *scūtum* (< **skoito-*).

Skôl, s. f., école, cymr. *ysgol*, etc. Empr. lat. *schola*.

Skolaé, s. m., dorade : dér. de *skoul* (poisson rapace). — Conj.

Skolp, s. m., copeau, cymr. *ysgolp*, vir. *scolb*, ir. et gael. *sgolb* id. : dér. d'une amplification (soit i.-e. SKELGw) d'une des racines qu'on lira sous *faouta*, etc. ; cf. gr. σκῦλοψ et ag. *shelf* « billot ». V. aussi *skeltren*. — Mcb. — Ou bas-lat. **excolpāre*, de *colpus* « coup » ?

Skôp, s. f., écope. Empr. fr., lui-même empr. germanique.

1. Ici la prothèse s'explique aisément par un mot abstrait du fr. *esclairer*. Partout ailleurs elle peut être analogique de ce cas.
2. Contaminé peut-être de fr. *esclater*, *esclice*. Cf. *skiltr*.
3. Avec contamination de fr. *rascler*. Ou cf. *skléar*.
4. L'articulation de l'épaule « sépare » le bras du tronc.

Copyright by Editions d'Ainay Lyon 2008

Skôpa, vb., cracher avec effort. Empr. roman ; cf. provençal *escupir* < lat. **ex-con-spuere*.

Skôr, s. m., étai, étançon. Empr. fr. ancien *escore* > *écore*, altéré en *accore* « étai de navire ». Ou bien empr. ags. **scor* > ag. *shore* « étai » > fr. *escore*. Cf. cymr. *ysgor* « rempart », empr. ir. *scor*.

Skorf, s. m., décharge d'un étang. Empr. germanique probable ; cf. ags. *sceorp-an* et al. *schürf-en* « pratiquer une coupure ». — Conj. [1]

Skouarn, s. f., oreille, corn. *scovarn*, cymr. *ysgyfarn*, et *ysgyfarnog* « lièvre » = vbr. pl. *scobarn-oc-ion* « qui ont des oreilles » : soit un celt. **skow-ernă*, dér. de rac. SKOW « faire attention à », sk. *kav-i* « sage », gr. κο(Ϝ)-έω et ἀ-κού-ω « j'entends », lat. *cav-ēre* « être sur ses gardes », vhal. *scouw-ōn* « épier » > al. *schauen* « regarder » (cf. ag. *to show* « montrer »), etc. — Douteux.

Skouér, s. f., équerre, exemple, cymr. *ysgwâr* et *ysgwîr*. Empr. fr. ancien *esquarre* ou *esquierre* (cf. ag. *square* et *squire*) < lat. **exquadrāre*.

Skoul, s. f., milan, corn. *scoul* : pour **skoul* < **skoufl*, attesté par fr. *écoufle* empr. br. ; cf. cymr. *ysgyfflwr* « saisisseur ». V. sous *skilf*.

Skoultr, s. m., branche de bois d'émonde : abstrait de *diskoultra* « émonder », qui contient l'empr. fr. *coultre* « couteau » [2].

Skourjez, s. f., fouet. Empr. fr. ancien *escourgée* id.

Skourn, s. m., glace forte. — Étym. inc. [3].

Skourr, s. m., grosse branche, corn. *scorren* (voc.) > *scoren*, cymr. *ysgwr* id. : soit un celt. **skor-o-*, « séparation, fourche », qui se rattacherait à la même rac. que *skara*, *skarr*, *skarza*, etc.

Skraba, vb., gratter, râcler, cymr. *ysgrafu*. Empr. germanique, visl. *skrapa*, ag. *to scrape*, etc., et cf. aussi *skrapa* et lat. *scabere*.

Skrampa, vb., ramper : contamination du précédent (« râcler le sol ») avec l'empr. fr. *ramper*. Cf. *rampa*, *skrapa* et *krampinel*.

Skrapa, vb., agripper, escroquer. V. sous *1 kraf*, et cf. *skraba* ou *skléar* pour l'explication de l's initial. D'ailleurs semi-onomatopée.

Skrîd, s. m., acte écrit. Empr. fr. ancien **scrit* > *escrit*.

1. M. Loth soupçonne dans le nom du Scorff (rivière) une nasale ancienne devenue *ff*, qui réduirait à néant l'hypothèse proposée.

2. Mais avec contamination probable de *skourr*.

3. La variante *sorn* (Ern.) n'aurait jamais pu signifier que « temps brumeux », et l'on ne voit guère comment une contamination par *sklas* lui aurait donné le sens de « glace forte ». On penserait plutôt à une relation avec lat. *cortex* « écorce ».

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

Skrija, vb., frémir, tressaillir, pousser des cris aigus[1] : dér. d'une variante de *kridien*[2]. V. ce mot, et cf. *sklas*, *skléar*, etc.

Skrimpein (V.), vb., hennir : dans certains dialectes du br. et en corn. (*scrymba*) signifie respectivement « vagir, crier », et paraît une onomatopée vague ; cf. aussi ag. *to screech* et *to shriek*.

Skrîn, s. m., coffret, cymr. *ysgrin*. Empr. lat. *scrīnium*.

Skriña, vb., grincer des dents. Cf. *kriña* et *sklas*[3].

Skriva, vb., écrire, corn. *scrife* « écrit », cymr. *ysgrif* « écrit », *ysgrifo* et *ysgrifenu*[4] « écrire », etc. Empr. lat. *scrībere*.

Skuba, vb., balayer, corn. *scibia*, cymr. *ysgubo*, cf. cymr. *ysgub*, vir. **scōp-* > *scúap*, ir. et gael. *sguab* « balai ». Empr. lat. *scōpae* « balai », d'où ital. *scopa* et fr. *écouv-illon*. Cf. *skôbitel*.

Skudel, s. f., écuelle. Empr. bas-lat. **scūtella* id., dim. de *scūtum*.

Skuiz, adj., las, ennuyé, corn. *squyth*, *squytheys*, etc. : d'un celt. **skwītto-*, dér. d'une variante labialisée de la même rac. qui a produit le celt. **skī-to-* > vir. *scíth*, ir. *sgíth*, gael. *sgìth* « las », soit donc rac. SKI ou SKHI, peut-être variante à métathèse de la rac. d'où procèdent sk. *kṣi-ṇā́-ti* « il détruit » et *kṣi-ti* « destruction », gr. φθί-ω et φθίν-ω « je dépéris », φθί-σι-ς « consomption », lat. *si-tu-s* « corruption ». — Conj. Mcb.

Skuḷa, vb., répandre, mbr. *scuyllaff*, corn. *scullye* (cymr. *chwalu*), vir. *scáil-i-m* « je répands », ir. *sgaoilim* et gael. *sgaoil* id. : dér. d'une forme de la rac. SQEL ou SKEL au sens de « diviser », et peut-être empr. ir. en brittonique (à cause du *k*). V. sous *faouta*, *skarza*, *skolf*, etc.

Skuria, vb., fourbir. Empr. fr. ancien *escurer* « écurer ».

Sé, adv., là : écourté de *asé*. V. sous *azé* et *zé*.

1 Séac'h (V.), s. m., foudre : variante de *saez*[5].

2 Séac'h, adj., sec, corn. *sech*, cymr. *sych*, vbr. *sich*. Empr. lat. *siccus*. Cf. *hesp* et *hesk*, qui au contraire sont celtiques.

Sébéza, vb., éblouir, s'évanouir. Empr. lat. *stupidāre*. Cf. *souez*.

Séder (T.), adj., sain, gai, franc, cymr. *sad* et *sedr* « ferme » : soit un celt. **sta-to-* et **sta-tero-* « ferme », lat. *sta-tu-s* id., dér. de la rac. qu'on trouvera sous *saô*. Cf. aussi *goustad*. — Conj.

1. Ce sens doit provenir de contamination du fr. *crier*.
2. Elle n'est pas isolée : corn. *scruth* et cymr. *ysgryd* « frisson ».
3. Fr. ancien *grigner des dents* id. ; aucun rapport avec ag. *grin*.
4. Br. *skrivan* « lettre missive » = lat. *scribenda*.
5. V. ce mot (*c'h* < *tt*). Le changement de genre est dû à *foultr*.

Copyright by Editions d'Ainay Lyon 2008

Ségal, s. m., seigle, corn. *sygal*. Empr. lat. *secále* id.

Sec'hed, s. m., soif : dér. de *sec'h* > *2 séac'h*.

Sec'hik, s. m., mousse terrestre : du même (mousse sèche).

Seitek, dix-sept : pour **seit-dek*[1], V. sous *1 seiz*.

1 Seiz, sept (aussi *seic'h* V.), corn. *seyth*, cymr. *seith*, vir. *secht n-*, gael. *seachd* : d'un celt. **septen-*, sk. *saptá*, gr. ἑπτά, lat. *septem*, got. *sibun* (ags. *seofon* > ag. *seven* et al. *sieben*), lit. *septyn-ì*, vsl. *sedm-ĭ*[2].

2 Seiz, s. m., soie. Empr. roman **séda* (cf. espagnol et provençal *seda*, fr. *soie*, vhal. *sīda* > al. *seide*), issu de lat. *sēta* « soie de porc ».

Sélaouí, vb., écouter, mbr. *sezlou*, cf. corn. *golsowas* id. — Étym. inc.

Sell, s. m., regard (et *sellout* vb.), corn. *syll* et *sylly*, cymr. *syllu*, vir. *sell* « œil » et *sell-ai-m* « je regarde », gael. *seall* « regard » : d'un celt. **stil-no-* « œil », qu'on peut ramener à **stilp-no-* = gr. στιλπ-νό-ς « brillant » ?

Semel (V.), s. m., fantôme. Empr. lat. *similia* pl. nt.[3].

Sempl, adj., faible, défaillant. Empr. fr. *simple*.

Seni, vb., sonner, bruire : dér. de *son*. V. ce mot.

Señti, vb., obéir. Empr. lat. *sentīre*, qui a pris en roman le sens d' « entendre » ; cf. en lat. même le rapport d'*oboedīō* à *audiō*.

Séô, s. m., sève (aussi *sev*). Empr. fr. Cf. *sabr*.

Sérégen, s. f., bardane. V. sous *saragérez*.

Serc'h, s. m. f., concubinaire, concubine, mbr. *serch* id., cymr. *serch* « amour », vir. *serc*, ir. *searc*, gael. *seirc* « amour » : d'un celt. **serk-o-* et **serk-ā*, contamination du radical **sterg-* « aimer » (gr. στέργ-ω et στοργ-ή) et du radical **serk-* « se soucier de » (got. *saúrga*, ag. *sorrow* et al. *sorge* « souci »)[4], tous deux très isolés.

Serra, vb., fermer. Empr. fr. ancien *serrer* ou espagnol *cerrar* id.

Sétu, voici, voilà : confusion probable de la locution *sellet hu* « voyez là », avec une autre forme plus simple contenant un démonstratif tel que *sé*. V. sous *sé* et *sell*, et cf. *sédé* « voici » qui ne saurait procéder d'une locution hypothétique *sel té* « vois toi ».

1 Seûl, s. f., talon, mbr. *seusl*, cymr. *sawdl*, vir. *sál*, gael. *sàil* (empr. de l'irlandais-gaélique au brittonique? à cause de *st* > *s*) : d'un celt.

1. A une époque où la sourde explosive subsistait encore.
2. La conservation de l's initial, qui aurait dû devenir *h* en brittonique, vient de contamination de *sizun*. — Ern.
3. Cf. le sens du lat. *simulācrum* « apparence ».
4. C'est la seule façon de s'expliquer à la fois l's initial gaélique et le maintien de l's (au lieu de *h*) en brittonique, ainsi que la finale cymr. *ch* au lieu de *g*.

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

**stā-tlā*, « base, piédestal, ce sur quoi on se tient ». V. la rac. sous *saô*.

2 Seûl (particule superlative), d'autant [plus], corn. *suel* et cymr. *sawl* « tel », isolés : paraissent se ramener à une base celt. **stāl-*, contamination d'un type **sā-li-* et d'un type **tā-li-* (= lat. *tā-li-s* « tel »), tous deux construits respectivement sur les thèmes démonstratifs i.-e. **so* et **to-* que montre, entre autres, la déclinaison de l'article grec. V. aussi sous *1 ann.*

Seûlen, s. f., seine à pêcher, mbr. *seulenn* id. : dissimilé pour **seun-en*, dérivation singulative d'empr. lat. *sagēna* id. — Loth.

Seurt, s. m., espèce, qualité. Empr. fr. *sorte*.

Sével, vb., élever, bâtir, aussi *saouein* V., et cf. le ppe *saouet*, etc., cymr. *sefyll* « être debout » : dér. de mbr. *saff*. V. sous *saô* et le suivant.

Séven, adj., honnête, avenant, poli ; mbr. *seven*, « grand, sain, fort, bien venu », vbr. *Seman* n. pr. : dér. de *saff*. Cf. le précédent.

Sévéni, vb., accomplir [loyalement] : dér. de *séven*.

Sézô, s. m., sénevé. Empr. lat. altéré *sesamum*[1].

Siblen, s. f., cordeau. — Étym. inc.[2]

Sidan, s. m., linot : proprement « duveté, soyeux », cf. cymr. *sidan*, « soie, duvet ». Empr. germ. (ags. *sīde* « soie »). Cf. *2 seiz*.

Siel, s. f., sceau. Empr. fr. ancien *séel* (< lat. *sigillum*).

Sifern, s. m., rhume de cerveau, morfondure : abstrait de l'empr. fr. *enchifrené* « enrhumé du cerveau ».

Sifoc'hel, s. f., seringue, sarbacane. Empr. bas-lat. **sifoncella*, dimin. dér. de *siphunculus* « petit tuyau », d'origine grecque.

Sigodiez, s. f., espièglerie. Empr. fr., cf. *gôdisa*. — Conj.

Sigur (V.), s. m., prétexte[3], mbr. *sigur* « sûr », corn. *segyr* « oisif », cymr. *segur* « tranquille ». Empr. lat. *sēcūrus*.

Sich, sij, s. m., siège. Empr. fr. ; cf. *azéza* et *lich*.

Sil, s. f., passoire, mbr. *sizl*, cymr. *hidl*, vir. *sithl-án* id. : soit un celt. **sēd-lā* > **sīdlā*, de rac. SÊdh attestée par gr. ἡθ-ω (et σι/θ-ω) « je filtre » ; cf. une variante radicale SEIbh dans ag. *to sif-t* et *sieve*, al. *sieb* « filtre », etc., et une forme plus simple encore dans lit. *sė-ta-s* « filtre » (accent traînant sur l'initiale), *sijó-ju* « je filtre », etc.[4].

1. La nasale conservée dans *séon* V. < **sesano*.

2. Le visl. et al. *seil* « corde » est trop éloigné, et la locution fr. ancienne *a un sible* (God.) « tout d'une venue » n'est pas étymologiquement éclaircie.

3. « Ce qui couvre, met quelqu'un en sécurité, en repos ».

4. L'*s* br. pour *h* cymr. est une grave difficulté : la conjecture d'une contamina-

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

Sili, s. m., anguille, corn. *silli*, gael. *siolag* « anguille de sable » : peut-être simplement empr. ir. en brittonique. V. aussi sous *stlaoñ*.

Silzik, s. m., saucisse, mbr. *silsiguen*, cymr. *selsig*. Empr. bas-lat. **salsīcia* (dér. de *salsus* « salé »), d'où fr. **saussice* > *saucisse*.

Sioaz, hélas, corn. *soweth*, cymr. *ysywaeth*, soit une locution signifiant « d'autant pire ». V. sous *sé*, *2 seùl* et *4 gwàz* [1], et cf. *sôken*.

Sioc'han, adj., s. m., délicat, faible, avorton, mbr. *Syohan* n. pr. Empr. ags. *sēoc* « maladif » > ag. *sick*, et cf. al. *siech* id.

Sioul, adj., tranquille, patient, cf. mbr. *sioulic*, « tout bas, en secret ». Empr. ags. *stille* « silencieux », cf. al. *still* id. et ag. *still* « encore » (la résonnance de *ll* a pu développer l'*o*). — Conj. hasardée.

Sistr, s. m., cidre, corn. *sicer*, cymr. *suger* id. Empr. bas-lat. **cisera* (d'où aussi fr. *cidre*), altéré de lat. *sīcera* « vin de fruits » < gr. σίκερα.

Sivellen, s. f., surfaix, mbr. *ciuellen* : contamination d'un empr. bas-lat. **cingella* (qui eût pu donner **kinvel*, cf. cymr. *cengl* = empr. lat. *cingula*) avec un mbr. *cenclenn* (prononcé *senkl-*) = empr. fr. *sangle*. — Conj. en l'air, car l'altération serait très forte.

Sivi, s. m., fraise, mbr. *seuuien*, cymr. *syfi*, vir. *subi* pl., ir. *suibh*, gael. *sùbh* « framboise ». Empr. ir. en brittonique. — Étym. inc.

Sizun, s. f., semaine, corn. *seithun* et *sythyn*, vir. *sechtmaine*. Empr. lat. vulgaire *septimāna* (d'où aussi fr. *semaine*) > **sectimāna* par contamination du numéral celtique *secht*. V. sous *1 seiz*.

Soa, **soav**, s. m., suif, mbr. *soaff*, corn. *suif* (voc.) et cymr. *swyf*, vbr. *soui*. Empr. lat. *sēbum*, d'où aussi fr. *suif*.

Soavon, s. m., savon. Empr. fr. contaminé du précédent.

1 Sôl, s. f., sol, aire. Empr. lat. *solum* contaminé du suivant.

2 Sôl, s. f., semelle. Empr. lat. *solum* ou plutôt **sola* fm. [2] contaminé d'un autre empr. lat. plus correct *solea* « semelle », que représentent, sous la forme **solia*, le corn. *sel* et le cymr. *sail* « fondement ».

3 Sôl, s. f., poutre : écourté de fr. *solive* par imitation de *1 sôl*.

Sôlier, s. f., grenier, galetas. Empr. fr. ancien *solier*, du lat. *sōlārium* « terrasse de faîte exposée au soleil », d'où aussi al. *söller* id.

tion par fr. ancien *doulcil* « bonde » (cf. *doulzil*) compris et coupé **dour-sil* (Ern.), est remarquablement élégante.

1. L'élément initial est le démonstratif qui sert de base à *seùl* « tel ».

2. Que supposent également fr. *sole* [d'un four, etc.], et al. *sohle* « semelle ».

Copyright by Editions d'Artrey Lyon 2008

Sommona, vb., assigner en justice. Empr. fr. ancien *semondre* < **semonre* < bas-lat. **summónere* < lat. *submonēre*.

Son, s. m., son, chanson, corn. *son* « son ». Empr. lat. *sonus*.

Sorc'hen, s. f., rêverie, radotage. Empr. ags. *sorg* et *sorh* « souci » (> ag. *sorrow*). V. sous *serc'h*. — Conj. Ern. (peu probable).

Soroc'h, s. m., cri du pourceau, bruit sourd. Onomatopée.

Soroc'hel, s. f., vessie de porc gonflée : contamination par le précédent de l'empr. bas-lat. **syrincella* ou **syringella*, « petit tuyau, corps creux en général », dimin. de *syrinx* empr. gr. Cf. *striñkel*.

Souba, vb., tremper, imbiber, baigner : originairement « tremper la soupe », dér. de **soup-* > **sonb-*. V. les deux suivants.

Souben, s. f., potage : dér. d'empr. fr. *soupe*.

Souberc'h, s. m., neige fondue ou qui tombe à demi fondue : composé de **soub-* et *erc'h*. V. ce mot et les deux précédents.

Soubla, vb., baisser, incliner, mbr. *soublaff*, cf. mbr. *soupl* > *soubl*, « agile, qui se ploie », etc.: dér. d'empr. fr. *souple*.

Souez, s. f., surprise, admiration (aussi *souéc'h* V.). Empr. lat. *stupēdō* « stupeur », contaminé peut-être de *stupefactus*[1]. Cf. *sébéza*.

Soucha, vb., se tapir, s'accroupir (aussi *choucha*): contamination possible de *soubla* et de *pucha*, ou de *soubla* avec empr. fr. *coucher*, ou cf. fr. *se jucher* avec changement de sens. — Aucune donnée ferme.

1 Souc'h, s. m., soc, corn. *soch* (voc.) > *zôh*, cymr. *swch* id.: le même mot que br. *houc'h* « porc > groin » (à cause de la forme de l'instrument qui affouille), mais contaminé d'empr. bas-lat. *soccus*[2].

2 Souc'h, adj., émoussé: soit un celt. **stukko-*, pour **stug-nó-* « froissé », rac. STUG, cf. sk. *tuñj-á-te*, « ils brandissent, lancent, poussent », etc., ag. *stock* « tronc » et al. *stock* « gourdin », ags. *stycce* et al. *stück* « morceau », sans équivalent assuré ailleurs. — Conj.

Souin, s. m., jeune porc. Empr. lat. *suīnus* « de porc »[3].

Soul, s. m., chaume (aussi *seul* V.), corn. *soul* > *zoul*, cymr. *sofl*. Empr. lat. *stipula* > **stupula* ou **stupila* > **stubla*. Cf. ag. *stubble*.

Sounn, adj., droit, d'aplomb, ferme, mbr. *sonn*, « arrêté, sans mouvement »,

1. Pour expliquer l'aspirée vannetaise au lieu de *s*. Ou se ramenant, avec vir. *socht-aim* « je me tais », ir. et gael. *sochd* « silence », à une base celt. **stup-to-*, dont la rac. est la même que celle du lat. *stup-ēre* (Loth).

2. Lui-même évidemment gaulois latinisé.

3. Ou ags. *swīn* > ag. *swine*, qui est aussi empr. lat.

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

cymr. *syn-u* « regarder fixement » : paraît se rattacher d'une manière quelconque à la rac. STÂ (sous *saó*), cf. vir. *con-ó-snaim* « je cesse », etc. ; ou à celle qui a produit ag. *to stun* « rendre immobile », si ce n'est même un emprunt très ancien (le mot ags. est inconnu).

Sourin, s. m., bois de charpente : dér. d'une base celt. **stur-*, cf. gr. σταυρ-ό-ς « poteau », lat. *in-staur-āre* « édifier », sk. *sthā-var-á* « ferme », se ramenant tous en dernière analyse à la rac. STÂ. Cf. le précédent. — Conj.

Sout, s. f., bergerie. Empr. fr. ancien *soute* « abri ».

Souta, vb., souder : contamination d'un dér. d'empr. lat. *solidus* > roman *sóldo* (cf. *saout*) et d'empr. fr. *souder* qui a la même origine.

Spanaat (T.), vb., cesser. Empr. ags. *spannan* « assujettir »[1].

Spanel, s. f., spatule (à étaler) ; cf. le précédent.

1 Sparf, s. m., goupillon : abstrait du vb. *sparfa*, pour **sparc'ha* « asperger ». Empr. bas-lat. *sparg-ere*. Cf. le suivant.

2 Sparf, s. m., asperge. Empr. fr. contaminé du précédent[2].

Sparfel, s. f., épervier (aussi *spalfer* et *spalver* T., et cf. *splaouer*) : dissimilations diverses pour **sparver* forme romane = ital. *sparviere* et fr. *épervier*, empr. vhal. *sparwāri* > al. *sperber*.

Sparl, s. m., barre, pène. Empr. bas-lat. **sparulus*, dér. d'un germanique latinisé **sparus* ou **spara*[3] (> fr. *espar* et *esparre*).

Sparr, s. m., gaffe, lance. Empr. ags. **sparre* > ag. *spärre* > *spar* « barre » (attesté par ags. *sparr-ian* « barrer »), et cf. ags. *spere* « lance » > ag. *spear*. Cf. le précédent et *speür*.

Spaza, vb., châtrer : dér. d'empr. lat. *spad-ō*, « castrat, eunuque ».

Spék, s. m., javelot, levier, dorade (C.), fruit de la bardane, pistil[4]. Empr. lat. *spīca* « épi » (cf. *spīculum* « dard »), d'où un mot **spik* qui a subi par synonymie l'influence de *bék* « pointe ». V. ce mot, et cf. ag. *spike* « pointe » et *pike* « brochet », cymr. *pig*, ir. *pice*, gael. *pic*, etc.

Spelc'h (V.), s. m., hâle, gerçure. Empr. ags. *spile* « éclisse », plus anciennement sans doute « *action de fendre, *fente ».

1. D'où ag. *to span* « saisir », cf. al. *spannen* « tendre » ; l'al. *spannung* signifie encore aujourd'hoi « attente immobile ».

2. A cause de l'homophonie fortuite d'*asperge* (< lat. *aspáragus*) et *asperger*, et de la forme des tiges d'asperge qui figurent un goupillon et en peuvent tenir lieu. — La mutation *c'h* > *f* est peu régulière, mais non sans exemple. Cf. *farien*, *fubu*, etc.

3. Cf. al. *sparren* « poutre » et *sperren* « enclore ».

4. Tous ces sens sont dérivés : le levier a une partie effilée qui s'insinue sous l'objet à soulever ; il y a aussi un poisson qu'on appelle « dard » en fr. ; le reste va de soi.

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

Spéô, s. m., entrave : écourté pour **sepeo*. Empr. fr. ancien *cepiel* « entrave » > fr. *cépeau* (dér. de *cep* id.), Bas-Maine dim. *seplè* Dn.

Sper, s. m., sperme, germe. Empr. lat. savant *sperma*, mais apocopé par une sorte d'euphémisme venu de confusion volontaire avec le radical (empr. lat.) *sper-* « espoir [de génération] ». — Conj.

Spéred, s. m., esprit, intelligence, corn. *spirit* (voc.) > *spyrys*, cymr. *yspryd*, vir. *spirut*, ir. et gael. *spiorad*. Empr. lat. *spīritus* prononcé **spiritus* tel qu'il est venu par la langue ecclésiastique.

Spern, s. m., épine, corn. *spern*, gaul. *sparno-* dans *Sparno-magus* « le champ des épines », soit un radical brittonique **sper-*, pour celt. **skwer-* « piquer », cf. lit. *skvèrb-ti* « forer »[1]. Rien du lat. *spīna*.

Speûñia, vb., glapir, cf. vir. *scem*, ir. *sceamh*, gael. *sgeamh* et *sgiamh*. Onomatopée très ancienne probable à initiale *sq*, cf. ag. *squeak*.

Speûr, s. f., cloison, cf. ags. *sparrian* et al. *sperren* « enclore » : dér. d'une forme altérée par allongement **spāra*. V. sous *sparl* et *sparr*.

Speûrel (C.), s. f., étai : dér. du précédent.

Spévia, vb., entraver : dér. de *spéô*. V. ce mot.

Spézad, s. m., groseille à maquereau, corn. *spedhes*, cymr. *ysbyddad*, vir. *scé* (gén. *sciach*), ir. et gael. *sgeach* « baie d'arbuste épineux » : soit un celt. **skwiyat-* ou **sqiyat-*, qui relève peut-être de la même rac. que lat. *spīca* « épi », ag. *spit* « broche », al. *spitz* « pointu », dont on ignore la forme radicale et les appartenances. — Conj. Ern., très douteuse.

Spi, s. m., affût, attente, espérance ; abstrait de mbr. *spiaff* > br. *spia* « guetter ». Empr. fr. ancien *espier*, d'origine germanique.

Spil (V.), s. m., givre, verglas : variante dialectale de *spelc'h* au sens de « éclisse, éclat ayant un aspect fendu ». — Conj.

Spilen, s. f., épingle : pour **spinl-yen*, qui procède d'empr. lat. *spīnula*, ou d'empr. roman **espin'la* > fr. *espingle*.

Spina, vb., effleurer, ouvrir [avec une pointe très fine, cf. cymr. *yspin* « épine »] une pustule, une ampoule, etc. : dér. d'empr. lat. *spīna*.

Spinac'h, s. f., hâle, gerçure : proprement « incision faite avec une pointe fine », d'où « fente » : dér. d'empr. lat. *spīna*. Cf. *spina*.

Spisa, vb., nouer deux cordes en en entrelaçant les bouts : exactement « épaissir » ; dér. d'empr. lat. **spīssus*, pour *spissus* « épais »[2].

1. Aucun autre équivalent, à moins qu'on n'y rapporte les mots germaniques et latins cités sous *sparl* et *sparr*. Mais i.-e. *kw* peut-il donner germ. *f* ou *p* ?

2. Le fr. a le terme de marine *épissure*.

Copyright by Editions d'Ainay Lyon 2008

Splann, adj., clair, diaphane, pur, évident, corn. *splan*, cymr. *ysplan* (et *ysplenydd*). Empr. lat. *splendens* et *splendidus* « brillant ».

Splacuer (V.), s. m., épervier. V. sous *sparfel*.

Splét (V.), s. m., avantage, profit (a dû aussi signifier « outil », cf. *spléten*[1]) : abstrait d'empr. fr. ancien *espleitier* > *exploiter*.

Spléten (V.), s. f., languette : dér. du précédent.

Spluia, vb., tremper, imbiber. V. sous *pluia*, et cf. *skléar*.

Splûs, s. m., pépin (aussi *spus* mbr.), corn. *sprus* : abstrait d'empr. fr. *épluch-ure*, cf. fr. ancien *espelucher* « becqueter ». — Conj. et cf. *plusk*.

Spoué, s. f., éponge, cymr. *ysbwng*, et cf. le vocalisme de *moué*. Empr. bas-lat. **sponga* altéré de lat. *spongia* id.

Spouñt, s. m., effroi. Empr. fr. ancien *espoenter* « épouvanter ».

Spréc'hen, s. f., haridelle : variante de *bréc'hañ*. V. ce mot, et cf. *sklas*, *skléar* (ici l'*s* a assourdi le *b* subséquent). — Conj.

Spura, vb., fourbir : comme qui dirait lat. **ex-pūrāre*. Cf. *pûr*.

Stâd, s. f., état, situation, État, estime[2], cymr. *ystad*. Empr. lat. *status*.

Stafad, s. f., soufflet : proprement « [coup] sur la bouche », dér. du radical de *1 staoñ* au sens de « bouche ». V. ce mot.

Staga, vb., lier, attacher, cf. cymr. *ystigo* « persévérer » : contamination possible d'empr. fr. ancien (picard) *at-taquer* « attacher » et d'empr. ags. *stic-ian*, « attacher, s'attacher » (ag. *to stick*). — Conj. hasardée.

Stagel, s. f., le filet de la langue : dér. du précédent.

Stâl, s. f., boutique. Empr. fr. ancien *estal* « étal ».

Stalaf, s. f., panneau, vantail, volet : semble identique à l'infinitif mbr. *stalaff* « in-stall-er »[3], dér. du précédent ou empr. fr.

Stalbenn, s. m., pignon : exactement *tâl-benn*, mais avec *s* prothétique (cf. *skléar*), ou (bien plutôt) contamination de *stâl*. V. ces mots.

Stambouc'ha, vb., gonfler, s'enfler : exactement « se trop remplir la bouche », composé de *1 staoñ* au sens de « bouche » et de *bôc'h* au sens de « joue gonflée ». V. ces mots. — Conj. (la formation serait peu claire).

Stamm, s. m., tricot. Empr. fr. ancien *estam*[4] « tricot » Dn > *estaim* *étaim* « longue laine de chaîne », du lat. *stāmen*. Cf. *steùen*.

1. Provençal *esplet* « outil », fr. juridique *exploit* « instrument » au sens de « document, pièce ».
2. Ce dernier sens vient du fr. classique *faire état de qqch.* « en faire cas ».
3. L'*f* final conservé à cause du pl. *stalafou*, plus usité que le sg.
4. D'où fr. *étamine*, tissu qui ressemble au tricot.

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

Stamp, s. m., enjambée: exactement « foulée ». Empr. ags. *stempan* « broyer », cf. gr. στέμβειν et al. *stampfen* « fouler aux pieds ».

1 Staṅk, s. f., étang, corn. *stanc*. Empr. fr. *estang*.

2 Staṅk, adj., épais, serré, abondant : identique au précédent; procède de la locution *dour staṅk* « eau d'étang », d'où « eau stagnante »[1].

Staṅka, vb., étancher, obstruer. Empr. fr., et cf. provençal *estancar*.

Staol, s. f., étable. Empr. lat. *stabulum* > **stablum*.

1 Staoṅ, s. f., le palais de la bouche, mbr. *staffn*, corn. dér. *stefen-ic* « palais », cymr. *safn* « bouche » et *sefn-ig* « gorge » (cf. br. *san* V.). cymr. *ystefaig* « palais », vbr. *istom-id* id. : d'un celt. **stamen-* « bouche », zd *staman* et gr. στόμα id., sans autre équivalent sûr (al. *stimme* « voix »?).

2 Staoṅ, s. f., étrave: suppose un mbr. **staffn* et un vbr. **stamn*. Empr. ags. *stemn*, « tronc, bloc » (>ag. *stem*).

Staot, s. m., urine, mbr. *staut*. Empr. germanique probable; cf. ag. *to stale*, al. *stallen* et fr. ancien *estaler* « uriner », dont les relations sont obscures. Cf. Loth, *Romania*, XIX, p. 593.

Stard, adj., raide, ferme, solide, mbr. *start*. Empr. ags. *stearc* ou ag. *stark* id. (al. *stark*), en tous cas inexplicablement altéré.

Stavad, s. f., variante de *stafad*. V. ce mot.

Stéan, s. m., étain, mbr. et corn. *stean*, cymr. *ystaen*, ir. *stán*, gael *stàn* et *staoin*. Empr. lat. *stannum* > bas-lat. *stagnum*.

Stéki, vb., heurter, se heurter: dér. de *stôk*.

Stéfia, vb., boucher : dér. de *stouf*. V. ce mot.

Stéc'hen, s. f., quenouillée: dér. d'empr. ags. *staef*[2] « bâton » >ag. *staff*, et cf. ag. *distaff* (< **dise-staef* « b. à écheveau ») « quenouille ». — Conj.

Stél, s. m., ciel-de-lit, corn. *stil* « poutre », cymr. *ystyllen* « latte, » etc. Empr. lat. *astilla* « attelle ». Cf. *astel* et le suivant.

Stellen, s. f., maladie de nerfs qui cause raccourcissement et immobilité: abstrait de *stellenna* « consolider à l'aide d'attelles », d'où « immobiliser », dér. du précédent. — Ern.

Stéñ, adj., raide, tendu : abstrait de *stéña* « étendre », lequel est une contamination, par le lat. *extendere*, de l'ancien vb. celt. **ten-yō* « je tends » = gr. τείνω, cf. vbr. *tin-s-ot* « il a épandu » ; la rac. est TEN, sk. *tán* « continuité », *tan-ú* « mince » et *tan-ó-ti* « il étend », gr. τανυ- et ταν-αϝό-ς « étendu », lat. *ten-ui-s* et *ten-dō*, vir. *tan* « temps » et *tana*, etc.

1. Puis, par abstraction, « stagnant » tout court, etc.
2. Sur l'échange d'*f* et *c'h*, cf. *2 sparf*.

Copyright by Editions d'Armorique 2008

(sous *tanaŏ*), ag. *thin* et al. *dünn* « mince », vsl. *tĭn-ŭkŭ* id., etc., etc.

Ster, s. f., rivière, mbr. *staer*: soit un celt. **stag-rā*, qui relève de même rac. que gr. σταγ-ών « goutte », στάζω (< *σταγ-γω), « je dégoutte, je coule », et lat. *stag-nu-m*, sans autre équivalent assuré.

Stéréden[1], **stéren**, s. f., étoile, corn. *steyr* pl. et *ster-en* sg., cymr. *seren*, gaul. *Sir-ona* (nom d'une déesse stellaire) : d'un celt. **ster-ā* « étoile », sk. *stár*, *tár* et *tār-ā*, gr. ἀ-στήρ et ἄ-στρ-ο-ν, lat. **ster-ula* dimin. > **sterla* > *stella*, got. *stair-nō*, ag. *star* et al. *ster-n*, etc. ; subsidiairement tous rattachés à rac. STER, « joncher, épandre », sk. *stṛ-ṇó-ti*, gr. στόρ-νῡ-μι, lat. *ster-nō*, vir. *fo-sair* « couverture », etc. Cf. *gouzer*.

Stern, s. m., cadre, châssis, métier de tisserand, bois de lit, attelage, cf. cymr. *ystarn* « bât » et *ystarnu* « seller », cymr. *sarn*, « pavé, litière »[2] : d'un celt. **star-no-*, dér. de la rac. qu'on verra sous le mot précédent, mais contaminé sans doute d'empr. lat. *sternere*.

Sterven (C.), s. f., morve : variante à métathèse de **streo-en* dont on trouvera l'explication sous *stréfia*. Cf. aussi *2 dérô*.

Steûden, s. f., tenon, mortaise: dér. de mbr. *steut*, « série, rangée » (parce que tenon et mortaise se font suite), cymr. *ystod*, « couche, rang ». Empr. bas-lat. **stātus*, allongé d'après *stāre* « avoir de la consistance ».

Steûein (V.), vb., variante dialectale de *stoufa*.

Steûen, s. f., la chaîne ou la trame d'un tissu, mbr. *steuwen*, cymr. *ystof* « chaîne » seulement. Empr. lat. *stāmen* id. (rien du fr. *étoffe*).

Steûzia, vb., fondre, disparaître. V. sous *teûzi* et cf. *skléar*.

Stiv (V.), s. m., cloison (de navire). Empr. bas-lat. *stūba*, « pièce à feu, salle de bain, chambre » (d'où al. *stube* « chambre » et fr. *étuve*).

Stivel, s. f., fontaine à lavoir: dér. d'empr. bas-lat. *stūba* au sens de « salle de bain ». — Conj., et cf. le précédent.

Stlabéza, vb., souiller, salir. Empr. fr. altéré *esclabouter* « éclabousser », contaminé de *labéza* (l'idée de « jet » leur est commune). — Ern.

Stlaka, vb., claquer. Onomatopée compliquée d'empr. fr. ou germ., cf. fr. *claquer* et fr. ancien *esclachier* « éclater ».

Stlafesk, s. f., mercuriale (plante) ; **Stlañvesk**, s. f., petit plantain : variantes d'un seul et même mot, d'origine inconnue.

1. Singulatif refait sur le collectif *ster-ed*, comme *ster-en* sur *ster* tout court. — Lat. *astrum* est empr. gr.

2. L'idée générale est « jonchée » ou « surface, espace vide destiné à être rempli ». Le cymr. *sarn* est celtique pur.

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

Stlaoñ, s. m., frai d'anguille, cf. cymr. *sloiwen* et *yslywen* « anguille » : ce mot et *sili* paraissent être des variantes différenciées d'un celt. **slangwinā* (empr. germ.?), dont la base est la même que celle de bas-al. *slang* et al. *schlange* « serpent », sans autre équivalent. — Rhŷs.

Stlapa, vb., jeter, lancer. Empr. ags. probable [1].

Stléja, vb., ramper, cf. vir. *slind-* « poli » et *sláet* « glissoire » : dér. d'une rac. SLIDH « glisser », d'où ags. *slīd-an* > ag. *to slide*, lit. *slid-ù-s* « lisse », *slýd-au* « je glissai » et *slýstu* « je glisse ». Cf. aussi *liñtr*.

Stleûk, s. m., étrier. Empr. fr. altéré *estrieu* [2].

Stlôak, s. m., cendre à lessive; cf. al. moderne *aus-laug-en* « lessiver les cendres, etc. » pour en extraire le principe détachant [3].

Stloné, s. f., grand plantain. Cf. *stlañvesk*.

Stok, s. m., choc, pulsation (d'où *stoker* « trébuchet » et *stokérez* « ratière ») : abstrait d'empr. fr. *choquer* et *toquer* (ital. *toccare* « toucher »), contaminés en outre de fr. *estoc*, « souche, tige ».

Stôl, s. f., étole, bande d'étoffe (d'où *stôliken*, « lisière d'enfant, barbe de coiffe »), corn. *stol*, cymr. *ystola*. Empr. lat. *stola* « robe ».

Stonn, s. m., herbe à brûler. Empr. fr. ancien altéré *estoule*, « éteule, chaume », du lat. *stipula*. Conj., et cf. *soul*.

Storéen, s. f., courroie, fouet à sabot : pour **skoréen* (lat. *ex corio* « de cuir »), cf. *skourjez* et *korréen*. — Conj. assez hasardée.

Stou, s. m., inclinaison, mbr. *stouff*, etc., cf. cymr. *ystwng* « dépresssion », vir. *stúag* « arche » et *tuag* « arc » : semble le produit d'une confusion celtique des deux radicaux **stig-* « faire un mouvement ascendant ou descendant » (rac. STIGH, gr. στείχ-ω, got. *steig-an*, al. *steig-en* « monter », etc.) et *bug-* « courber » (rac. BHUG, gr. φεύγ-ω et lat. *fug-iō* « je dévie > je fuis », cf. got. *biug-an*, ag. *to bow* et al. *bieg-en*, br. *bouk* et *bouc'h*); cf. en outre ag. *stee-p* « en pente » et *to stoo-p* « s'accroupir ».

Stouf, s. m., bouchon (d'où *stoufa* « boucher »). Empr. lat. *stuppa* (d'où fr. *étoupe* et al. *stopfen* « bourrer »), et cf. fr. *estouffer*.

Stoup, s. m., étoupe. Empr. fr. *estoupe*, et cf. *stouf*.

Stourm, s. m., bataille, assaut, tourmente (aussi *storm*). Empr. ags. *storm* > ag. *storm* « tempête », et cf. al. *sturm*.

1. Cf. ag. *slappe* > *slap* « coup violent », d'où aussi br. *stlafad* « soufflet » par contamination de *stafad*. V. ce mot.

2. Influence de *stlaka* « claquer, bruire »? — Conj. Ern., d'autant plus légitime qu'il y a une variante *stlec* beaucoup plus rapprochée du fr.

3. Empr. peu vraisemblable : par où le mot serait-il venu?

Copyright by Editions d'Armor Lyon 2008

1 Strâk, s. m., craquement. Empr. fr. *craquer*, cf. *stlaka*.

2 Strâk (V.), s. m., boue, ordure : relève du même radical inconnu qui a produit visl. *threkk-r* et al. *dreck* id., mais avec *s* prothétique.

Straker, s. m., hableur : cf. *1 strak* et fr. popul. *craqueur*.

Strâd (C.), s. m., fond, mbr. et corn. *strad* (toponymique), cymr. *ystrad* « vallée », vbr. *istrat* « plaine », vir. *israth*, ir. et gael. *srath* « vallée » : d'un celt. **stra-tu-* ou **stra-to-*, sk. *str-tá* « étendu », gr. στρω-τό-ς, lat. *strā-tu-s-*[1], tous issus de la rac. qu'on verra sous *stéréden*.

Strafil, s. m., agitation, trouble, émoi, frayeur. Empr. à un radical roman (fr.) *estrebil-*, *estourbeil-*, etc., qui relève en dernière analyse du lat. *ex-turb-āre*, cf. *turba* « tumulte » et *turbō* « tourbillon ».

Strañtal, adj., léger, dissipé : doit se rattacher au même radical que *stréaouein*, mais on ne voit point par quelle dérivation.

Strâp, s. m., fracas. Onomatopée ; cf. *stlaka* et *1 strâk*.

Strapen, s. f., crochet à attacher le bétail : contamination des empr. fr. *trappe* et *grappin* par le mot précédent. — Conj.

Stréaouein (V.), vb., éparpiller : soit un celt. **strou-ō* « je disperse », lat. *stru-ō* « j'édifie » (cf. le suivant), got. *stráu-jan*, ags. *strēawian* > ag. *to strew*, et al. *streuen* « éparpiller », tous relevant, par une amplification primitive (STERu), de la rac. de *strâd* et *stéréden*.

Stréat, s. f., chemin étroit, venelle, rue, mbr. *strehet* « voie pavée », et cf. vbr. *strouis* « j'ai jonché » : ppe passé du vb. précédent au sens de « joncher, édifier, paver », etc.

Strébotein (V.), vb., buter, trébucher : contamination de ces deux empr. français, surchargée de l's prothétique, cf. *skléar*.

Stréfia, vb., éternuer, mbr. *streuyaff*, cymr. *ystrew* et *trew* « éternuement » (*ystrewi* vb.), vir. *sreo-d*, ir. *srao-th*, gael. *sreo-th-art* id. : d'un celt. **streu-ō* « j'éternue », pour **pstreu-ō*, lui-même amplifié (cf. *stréaouein*) d'une rac. PSTER (onomatopée), gr. πτάρ-νυ-μαι, lat. *ster-nu-ō*.

Strec'h (V.), adj., variante dialectale de *strîz*.

Strel, s. m., pierre d'attente. Empr. lat. altéré **extrālium* (corrompu d'après *alius*?), pour *extrāneum*, « extérieur, faisant saillie ». — Conj.

Stréoued (V.), s. m., litière des chemins. Cf. *stréaouein*.

Strep, s. m., étrape, serpe : contamination de ces deux mots français, ou abstrait d'empr. lat. *extirpāre* (d'où aussi fr. *étrape*).

1. Naturellement tous ces mots ne sont pas identiques.

Copyright by Editions d'Ainay Lyon 2008

Strif, s. m., effort, querelle. Empr. fr. ancien *estrif*[1].

Striḷ, s. m., goutte, filet d'eau : abstrait du vb. *striḷa* qui lui-même semble abstrait et altéré d'empr. fr. *distiller* « dégoutter ».

1 Striñk, s. m., cristal. Onomatopée du son cristallin.

2 Striñk, s. m., jaillissement, jet : abstrait du vb. *striñka*, « jaillir, lancer », qui lui-même est abstrait du suivant.

Striñkel, s. f., seringue, sarbacane : dér. d'empr. fr. altéré *seringue* (< lat. *syrinx*). Cf. *soroc'hel* pour la forme et *sifoc'hel* pour le sens.

Stripen, s. f., tripe. Empr. fr. altéré, cf. *skléar*[1].

Striva, vb., s'efforcer, quereller. V. sous *strif*.

Striz : adj., étroit; s. m., détroit (aussi *strec'h* et *stric'h* V.). Empr. lat. **strictus* et *strictus* (> fr. *estreit* > *étroit*).

Strôb, s. m., lien d'assemblage. Empr. lat. *struppus* > bas-lat. **stropus*, « lien, bandelette », lui-même empr. gr. στρόφος[3].

Strôbinel, s. m., tourbillon : dér. d'une forme romane issue du lat. *turbō* (gén. *turbin-is*), cf. cymr. *twrf* « tumulte » et br *strafil*.

Strôden, s. f., coureuse, drôlesse, mbr. *stroton* et *strodton*, et cf. fr. ancien *trottière* ou *troteresse* « prostituée » : dér. d'empr. fr. *trotter*, mais avec contamination du sens de *stroul*, etc.; ou se rattachant par une métaphore grossière au vbr. *strotur* « selle », empr. lat. *strātūra*.

Stroll, s. m., assemblage, amas, bande : peut-être proprement « rouleau [de papier] ». Empr. ag. altéré *scroll*. — Conj.

Stroñs, s. m., ébranlement, cahot. — Étym. inc.[4].

Strouez, s. f., brousse, hallier. Empr. germanique probable; cf. mhal. *strūch* > al. *strauch* « buisson ». — Conj. Ern.

Stroul (C.), s. m., ordure (d'où *stroulen* « souillon ») : terme d'argot populaire d'origine très indécise; cf. *bastroulein*.

Stroulen (C.), s. f., brume (temps sale) : dér. de *stroul*.

Strûj, s. m., fécondité : abstrait du vb. *struja* « féconder » (< **strud-ya-*, dont la base **strūt-* suppose un empr. ags.; cf. ag. *to strut* « se gonfler » = al. *strotz-en*, « regorger, pulluler ».

1. Empr. germ. contaminé d'al. *strīt* > *streit* « combat » et **streb-ēn* > *streben* « s'efforcer », et cf. ag. *to strive*.
2. L's peut provenir d'un vb. **stripaff* < fr. *estriper* > *étriper*.
3. Mais *fals-strôb* est une simple corruption pour *fals-strep*.
4. A la grande rigueur, il n'y a dans le passage de fr. *secousse* à br. *stroums* aucun phénomène inusité dans les emprunts du br. au fr.; mais l'ensemble de la corruption est trop choquant.

Copyright by Editions d'Ainay, Lyon 2008

Stûc'h, s. m., plume, etc., vir. *stuaic* « pointe », gael. *stuaic* « promontoire » : sens primitif mal défini. — Étym. inc.[1]

Stuc'hen, s. f., gerbe : dér. du précédent.

Stumm, adj., petit : comme qui dirait « ramassé », abstrait de *dastumi* analysé faussement *da-stum-i*. V. ce mot. Ou cf. al. *stump* « avorton »[2].

Stûr, s. m., gouvernail. Empr. hollandais *stuur* id.[3]

Sudélen, s. f., judelle (oiseau). Empr. fr. altéré. Cf. *jualen*.

Sûg, s. f., trait, corde d'attelage, cymr. *syg* « chaîne ». Empr. bas-lat. **sōca* (cf. fr. populaire *souquer* « tirer »), d'origine inconnue.

Suien, s. f., dorade. Empr. lat. *sēus*. — Conj. Ern.

Sûl, s. m., dimanche, corn. [*dèdh*] *sùl*, cymr. *sul*. Empr. lat. *sōlis (diēs)*.

Sûl-, préf. augmentatif, variante de *seùl-* « tellement ». V. ce mot.

Sula, vb., rôtir, flamber, cf. *suein* (V.) « noircir » : exactement « se flamber à l'ardeur du soleil », dér. d'empr. lat. *sōl*. Cf. *sùl*. — Ern.

Sulbéden, s. f., imprécation : proprement « prière très instante, surprière ». V. sous *sùl-*, *zôken* et *sioaz*.

Sûn, s. m., suc, succion : abstrait de mbr. *sunaff* « sucer », cymr. *sugno* « sucer » et *sugn*[4] « succion », vbr. *dis-sungn-etic* « épuisé » : soit un celt. **sūk-nō* « je suce », qui relève de la même rac. que lat. *sūc-u-s* et vir. *súg* « suc », lat. *sūg-ō* et vir. *súg-i-m* « je suce », ags. *sūc-an* > ag. *to suck*, al. *saug-en*, lett. *súkt* « sucer », lit. *sùnk-ti* « faire couler », etc.

Sûr, adj., aigrelet, cymr. *sur*. Empr. fr. *sûr*, d'origine germanique.

Suta, vb., siffler, flûter. Onomatopée, et cf. *c'houitel*.

Suzun, s. f., variante de *sizun*. V. ce mot et cf. *burzud*.

T

1 Ta, ton, ta. V. sous *da* et *té*.

2 Ta, variante écourtée de *éta*. V. ce mot.

Tabut, s. m., bruit, querelle, cf. fr. *tabut*, *tabuter*, *tabuster*, *tarabuster*, etc. : onomatopées de langage populaire et de provenance très indécise.

Taken, s. f., goutte, morceau : identique au fond à *takon*.

1. Voir les articles de MM. Stokes, Macbain et Ernault.
2. Dans ce cas le br. serait empr. germ., et le double *m* s'expliquerait mieux, mais en revanche l'*u* ne se comprendrait pas.
3. Cf. al. *steuer*, vb. *steuern*, et ag. *to steer*.
4. L's brittonique maintenu par influence du lat. *sūcus*.

Copyright by Editions d'Artrey Lyon 2008

Takénein (V.), vb., ruminer: proprement « chipoter, manger lentement par menues miettes », dér. du précédent. Cf. toutefois *daskiria* (Ern.).

Takon, s. m., pièce de rapiéçage. Empr. fr. ancien *tacon*.

Tâd, s. m., père, mbr. *tat*, corn. *tat* > *tas*, cymr. *tâd*, ir. *datán* « père nourricier » > *daidín* et gael. *daidein* « papa » : d'un celt. **tato-*, terme de caresse enfantine; cf. sk. *tatá* « père », gr. τάτα et τέττα, lat. *tata*, got. *atta* « père » et al. *ätte* « aïeul », lit. *tėti-s*, vsl. *otĭcĭ*, russe *tjatja*[1].

Taga, vb., étrangler, attaquer[2], corn. *taga*, cymr. *tagu*, vir. *tach-t-ad* « action d'étrangler », ir. *tach-dai-m* « j'étrangle », gael. *tach-d* id. : soit un celt. **to-ang-ō*, où la rac. est la même que celle du lat. *ang-ere*. V. sous *eñk*, et le préf. sous *1 da*. — Très douteux, car il n'y a nulle part trace de la nasale qui eût dû demeurer.

Tach, s. m., clou. Empr. fr. ancien *tache* id.[3].

Tachen, s. f., pièce de terre, pâtis. Empr. roman, qui se ramène au radical de celui des mots qu'on verra sous *tach* et *takon*.

1 Tâl, s. m., front, corn. et cymr. *tâl*, gaul. **talos* dans *Dubno-talos* n. pr., etc. : d'un celt. **talo-* = sk. *tala* « surface », spécialisé ailleurs en divers sens ; cf. gr. τηλία « table à dés », lat. *tel-lūs* « terre », al. *diele* « planche », lit. *tìlė* id. et vieux-pruss. *tal-u-s* « sol », vsl. *tĭlo* « pavé ».

2 Tâl, s. m., fond : identique au précédent[4].

Tâl, s. f., stature, manière, danger[5]. Empr. fr. *taille*.

Taladur, s. m., doloire, mbr. *daladur*. Empr. bas-lat. **dolātōria* (> fr. *doloire*), mais l'initiale influencée par *tarar*. V. ce mot.

Talar, s. m., sillon du bout d'un champ, cymr. *talar* id. : dér. de *1 tâl*, soit un celt. **tal-aro-*, cf. la formation du fr. *front-ière*.

Talbenn, s. m., frontispice, pignon : comme qui dirait « tête de façade », composé du type ancien. Cf. *tâl* et *penn*, et la note sous *kîl*.

Talbôd, s. m., angélique sauvage : pour **tal-vôt*, cf. cymr. *tal-fed-el* « angélique de jardin », soit un celt. **talo-buti-* qui signifierait « la précieuse »[6]. V. sous *bout* et *talvézout*. — Conj.

1. Sur le composé *tâd-iou* et similaires, voir sous *ividik*.
2. Ce dernier sens par influence du fr. *at-taquer*.
3. D'où le vb. fr. *at-tach-er* « clouer ».
4. En partant, bien entendu, du sens de « surface ».
5. Ce dernier sens est abstrait de locutions telles que *é tâl koll* « en situation de perdre », d'où « en danger de ».
6. A cause des propriétés curatives de cette plante, qui passent pour si puissantes qu'on la dit aussi « panacée ». — Conj.

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

Taled, s. f., fronteau : dér. de *1 tâl*.

Talgenn, s. m., fronteau, cf. cymr. *tal-cen* « front » : proprement « peau de front[1] ». V. sous *1 tâl* et *kenn*, et cf. *talbenn* pour la formation.

Talier, s. f., croupe. Empr. fr. *darrière* = *derrière*, bizarrement altéré par rapprochement de contraste avec *tâl*. — Conj.

Talm, s. f., fronde, cymr. *telm* « lacet », vir. *tailm*, ir. *tailmh* et gael. *tailm* « fronde » : d'un celt. **talk-smi-*, dont on ne peut rapprocher que vsl. *tlŭk-ą* « je frappe ». — Stokes, Mcb.

Talvézout, talvout, vb., valoir, mériter : proprement « être paiement », d'où « compenser, équivaloir », cf. corn. et cymr. *tâl* « paiement », vbr. *tal* « il paya », mir. *taile*, ir. *táille*, gael. *tail* et *tail-eas* « salaire », gr. τέλ-ος « impôt » et τάλα-ντο-ν « poids de métal précieux » ; dans ce dernier mot apparaît encore le sens « supporter > peser »[2], qui est l'acception primitive de rac. TELĀ, gr. τλ-άω « je supporte », lat. *tol-lō* et *tul-ī*, al. *dul-den*, « supporter, souffrir ». V. aussi *tleuñ*, *kévatal*, et cf. *béza*, *bout*.

Tamall, s. m., blâme, ir. *támailt* « opprobre » : d'un radical celt. **tamb-*, pour **stamb-*, cf. gr. στέμβ-ω « j'insulte » et στοβ-έω « je gronde » ???

Tamm, s. m., morceau, fragment, corn. et cymr. *tam*, vir. *temm*, gael. *teum* id. : d'un celt. **tend-men-*, dér. de rac. TEND « couper », gr. τένδ-ω « je ronge », lat. *tond-eō* « je tonds », vir. *ro-thunn-setar* « ils taillèrent en pièces », cf. gr. τέμ-νειν et vsl. *tę-ti* « couper ».

Tamoez, s. m., sas, tamis, cf. mbr. *taffoessat* « sasser »[3]. Empr. bas-lat. *tamēsium*, d'où aussi fr. *tamis*.

Tamoézen, s. f., épi : la forme normale est *toézen*[4] (V.), cymr. *tywysen* > *twysen*, vir. *dias*, ir. et gael. *dias*, soit un celt. **to-* ou **do-ek-s-inā*, cf. gr. ἄχνη « épi » < **ak-s-nā*. V. le préf. sous *da* et la rac. sous *ék*.

Tân, s. m., feu, corn. *tan* (voc.) > *tân*, cymr. *tân*, vbr. *tan* et dans *Tanneguy* n. pr. « chien de feu », etc., vir. *tene*, ir. et gael. *teine* id. : d'un celt. **tenos* nt., pour **tep-nos*. Cf. *téz* et *tomm*, et la note sous *kîl*.

Tanaô, tanav, adj., mince, corn. *tanow*, cymr. *teneu*, ir. et gael. *tana* < celt. **tan-awo-*. V. sous *stéñ* la rac. et les homologues.

1. Le mot ne paraît pas de même formation que *dourgen* (Ern.), puisqu'ils sont de genre différent.

2. Cf. l'évolution latine *pendere* « suspendre > peser > payer ».

3. Qui montre que la forme régulière serait **tañcoez* (cf. *tañouez* var. V.) : l'*m* a été ramené par l'influence du fr.

4. Contracté de **taoézen*, qui ailleurs a inséré un *n* par contamination de *tamoez*. Le type brittonique devait être **toëssin-*. Mais cf. Mcb. s. v. *dias*.

Copyright by Editions d'Armor, Lyon 2008

Tané: adj., écarlate ; s. m., cochenille : dér. de *tân* (couleur de feu)[1].

Tann, s. m., chêne : cf. fr. *tan* « écorce de chêne » et al. *tanne* « sapin » (jadis aussi « chêne »). Empr. germanique par intermédiaire roman.

Tanô, adj., contracté de *tanaô*, variante de *tanav*.

Tantad, s. m., feu de joie, cf. cymr. *tandod* « conflagration », vir. *tentide* « enflammé » : soit un dér. celt. **teno-tati-*. V. sous *tân*.

Tanva, vb., tâter, goûter, mbr. *taffhaff*, corn. *tava* id. : d'un radical celt. **tam* et **tab-*, presque isolé, qu'on retrouve aussi dans *téôd*.

Taô, s. m., silence, cymr. *taw* id. : soit un celt. **ta-wo-*, dér. d'une racine qui paraît être la même qu'on retrouve, amplifiée d'une gutturale, dans lat. *ta-c-ēre* et got. *tha-h-an* « se taire ». Cf. *tével*.

1 Taol, s. m., coup, jet (d'où le vb. *taoli* > *teürel*), corn. *toula* « jeter », cymr. *tafl* « jet » et *taflu* « jeter », vir. *tabal*, ir. *tabhall* et gael. *tabhal* « fronde » : d'un celt. **tab-allo-*, auquel on ne connaît pas d'équivalent (Mcb. rapproche ag. *to stab* « percer » ???).

2 Taol, s. f., table, cymr. *tafol* « balance ». Empr. lat. *tabula*.

Taouarc'h, s. m., tourbe, motte, cymr. *tywarchen*, vbr. pl. *tuorchennou*. Celtique d'origine probable[2], mais étym. inc.

Taouz (T.), s. m., yeuse : dér. d'empr. lat. *taxus* « if ».

Taran, s. m., feu follet, corn. et cymr. *taran* « tonnerre », gaul. *Taranis* « Jupiter tonnant », vir. *torand* « tonnerre », ir. *toran* « fracas », gael. *torrunn* « tonnerre » : d'un celt. **tor-anno-* « tonnerre »[3], dont on rapproche ir. *tair-m* « bruit », gr. adj. τορ-ό-ς « à haute voix », lit. *tàr-ti* « dire » et *tar-mė* « dicton », vieux-pruss. *târ-in* « voix ».

Tarar[4], s. m., tarière, mbr. *tarazr*, corn. *tardar*, cymr. *taradr*, vbr. *tarater*, vir. *tara-thar*, gaul. latinisé *tara-tru-m* qu'atteste Isidore et que suppose fr. *tarière*, etc. ; cf. gr. τέρε-τρο-ν et lat. *tere-bra* id. : tous issus d'une rac. TERĀ « percer » (lat. *ter-ere* « user par frottement » et pf. *trī-vī*, vsl. *tĭr-ą* « je frotte » et infin. *trê-ti*), dont relèvent aussi les mots qu'on trouvera sous *kontron* et sous *dré*.

Targaz, s. m., matou : pour *tarv-kaz*. V. ces mots.

Tariel (C.), s. f., niaiserie : variante altérée de *c'hoariel*. — Conj.

1. Plus vraisemblable que la dérivation par *tann* (coccus du chêne).
2. Malgré la quasi-homophonie de l'ags. *turf* > ag. *turf*.
3. Le sens primitif n'est altéré qu'en br., où l'évolution sémantique a dû être « tonnerre > éclair > météore ».
4. Aussi *talar*, par contamination de *taladur*. V. ce mot.

Copyright by Editions H. Armel, Lyon 2008

Tarlouńka, vb., avaler de travers ; préf. *tar-*, équivalent phonétique de *dar-*, précédant avec sens péjoratif le vb. *lońka*. V. ces mots.

Tarner (C.), s. m., torchon, cf. cymr. *tarnu*, « absorber, sécher » : rappellent vaguement le lat. *terg-ere* « essuyer », qui est également isolé.

Tarô, s. m., variante dissyllabique de *tarv*.

Tartéz, s. m., galette : dér. d'empr. fr. *tarte*.

Tartouz, s. m., mite, teigne : par assimilation pour *hartouz* (qui existe aussi) < **artouz*. Empr. fr. ancien *artuison* > *artison*.

Tarv, s. m., taureau, corn. *tarow*, cymr. *tarw*, vbr. *taruu*, gaul. *tarvos* (inscription de Cluny), ir. et gael. *tarbh* id. : d'un celt. **tarwo-*, gr. ταῦρο-ς, lat. *taur-us*, vieux-pruss. *tauri-s* « buffle », vsl. *turŭ*.

Tarval, s. m., cheville : dér. probable de *tarc'*[1].

Tarz, s. m., coup violent, fracas (aussi *tarc'h* V.), cymr. *tardd* id., *tarddu* « éclater » : dér. de la rac. qu'on verra sous *tarar*.

Tarzel, s. f., barbacane, meurtrière, cf. cymr. *tarddell*, « issue, source » : dér. de *tarz* au sens de « percement > percée ».

Tas, s. m., tasse, coupe. Empr. fr. *tasse*.

Tâs, s. m., taxe, taux, prix. Empr. fr. *taxe*.

Tasman, s. m., lutin, fantôme ; cf. ital. *talismano* et fr. *talisman*, qui procèdent d'un empr. arabe *telsam* (pl. *telsamin*) « image enchantée ». Empr. fr. ancien qui a gardé le sens étymologique.

Tastôurni, vb., tâtonner, manier : dér. de *dourn*, précédé de *tas-*, équivalent phonétique du préf. *das-*. V. ces mots.

Tata (terme enfantin), papa. V. sous *tâd*.

Tatina, vb., railler. Empr. fr. *taquiner*.

Tavańcher, s. m., tablier. Empr. fr. altéré *devantier*. Cf. *hincha*.

Tavańtek, adj., indigent : peut s'expliquer à la rigueur par **taz-vant-*, soit préf. itératif *tas-* = *das-*, et empr. ag. *want* « besoin »[2].

Tavarn, s. f., cabaret. Empr. lat. *taberna* ou fr. *taverne*.

Tavédek, adj., silencieux, cymr. *tawedog*. Cf. *taô* = *tav*.

Té, tu, toi : le radical *t-*, pour le sg. de la 2e pers., est commun à toute la famille indo-européenne et ne requiert pas d'exemple. Cf. *mé*.

Téac'h, s. m., fuite : abstrait de *tec'hout*.

Téar, adj., prompt, violent, cymr. *taer* « importun » : composé de **to-* et

1. Au sens primitif « [verge] de taureau ».
2. Voir une étymologie celtique au Gloss. Ern., p. 683.

Copyright by Editions d'Auray Lyon 2008

d'un mot équivalent au cymr. *haer*, « entêté, pressant », soit celt. **sagro-* « fort ». V. le préf. sous *1 da* et la rac. sous *1 héal*.

Tech, s. m., habitude, inclination : abstrait de l'empr. fr. *en-tech-er*, dont survit aujourd'hui le ppe *entiché*. Cf. *dichek*.

Tec'hout, vb., s'enfuir, s'en aller, cymr. *techu* « se blottir », gaul. *Tīc-īnus*[1] « le Tessin » (le rapide), vir. *tech-i-m*, ir. *teith-i-m* et gael. *teich* « fuir » : soit respectivement celt. **tekkō* et **tek-ō* « je fuis », rac. TEQ, sk. *tak-a-ti* et *tak-ti* « il court », lit. *tek-ù* et vsl. *tek-ą* « je cours », got. *thiu-s*, ags. *thēow* et vhal. *deo* « serviteur », etc.

Tei, vb., couvrir [une maison] : dér. de *tô*. V. ce mot.

Teil, s. m., fumier, mbr. *teyl*, cymr. *tail*, cf. gr. τῖλο-ς « purin », sans autre équivalent.

Teir, trois (au fm.), corn. *tèr*, cymr. *teir*, vir. *teora* id. : d'un celt. **tesor-es*, cf. sk. *tisrás* et zd *tiṣarō* < i.-e. **tisres* probablement altéré par dissimilation pour **tri-sr-es*, etc. V. sous *tri*, *pévar* et *péder*.

Télen, s. f., harpe, corn. *telein*, cymr. *telyn*. — Étym. inc.[2]

Tell, s. f., impôt, subside, cymr. *toll*, et cf. corn. *toll-or* « percepteur »[3]. Empr. lat. écourté *teloneum*, lui-même du gr. τέλος. Cf. *talvézout*.

Telt, s. m., tente. Empr. ags. (*ge-*)*teld* > ag. *tilt*.

Tempr, s. m., trempe, tempérament. Empr. lat. savant *tempus*, substantif pris pour équivalent de sens de *temperāre* « tremper ».

Tempr, s. f., épice : abstrait du vb. *tempri*, dér. de *tempr*[4].

Téner, adj., mou, délicat, corn. et cymr. *tyner*. Empr. lat. *tenerum*.

Tenn : adj., tendu, raide, rigoureux ; s. m., tension, trait ; s. f., attelage ; cf. cymr. *tyn*, vir. *tend*, ir. et gael. *teann*, « tendu, serré » : abstrait de

Tenna, vb., tirer, ôter, déduire, corn. *tenna* et *tynne*, cymr. *tynnu*, et cf. le précédent. Empr. lat. *tend-ere*, mais non sans contamination probable du radical celtique qu'on trouvera sous *stéñ*.

Tenza, vb., réprimander. Empr. fr. dialectal *tencer* « tancer ».

Tenzor, s. m., trésor. Empr. lat. savant *tensaurus*.

Téô, adj., gros, épais, mbr. et vbr. *teu*, corn. et cymr. *tew*, vir. *tiug*, gael.

1. La quantité *Tīcīnus* conviendrait mieux, et après tout c'est peut-être la vraie, bien qu'on ne la relève qu'en décadence ; car Sidoine était Gaulois.

2. Les rapprochements gr. τορύνη, « cuiller, plectre de lyre », lat. *trua* et visl. *thvara* « cuiller », d'une rac. TWER TRU « mettre en branle » (Rhŷs), se heurtent à l'*l* celtique.

3. Br. *teller*. La voyelle *o* dénonce l'influence de l'ag. *toll*.

4. Ce qui donne du « tempérament » à un mets.

Copyright by Editions d'Ainay Lyon 2008

tiugh id.: d'un celt. **teg-wo-*, qui ne se retrouve qu'en germanique[1], cf. visl. *thykk-r*, ag. *thick* et al. *dick* « gros ».

Téôd, s. m., langue, mbr. *teaut*, corn. *tavot* (voc.) et *tavas*, cymr. *tafawd* > *tafod* id.: soit un celt. **tab-āto-*, dont la rac. est sous *tañva*.

Téôl, s. m., tuile (aussi *teol* V.). Empr. lat. *tégula*.

Téon (C.), s. m., sève (aussi *teno*) : abstrait de *tinva*[2].

Ter, s. m., goudron. Empr. ags. *teoru* > ag. *terre* > *tar*.

Termen, s. f., terme, corn. *termyn*, cymr. *terfyn*, vbr. *termin*. Empr. lat. *terminus*, mais le br. et le corn. refaits sur le fr. *terme*.

Termi, vb., haleter, gémir. Empr. fr. populaire *trimer*.

Terri, vb., rompre, abolir, se rompre, mbr. *terryff*. V. sous *torr*.

Ters, s. f., fesse. Empr. fr. ancien *tres* « derrière » (prép.).

Tersien, s. f., fièvre, corn. *terthen*, cymr. *tairth* et *teirthon*. Empr. lat. tardif *tertiāna* « fièvre tierce ».

Tes (V.), s. m., monceau, mbr. *tas*. Empr. fr. *tas*.

Teskaouen (T.), s. f., épi, glane. — Étym. inc., mais la syllabe initiale a sûrement quelque rapport avec les mots cités sous *tamoézen*.

Test, s. m., témoin, corn. *tist* (voc.) > *test*, cymr. *tyst*, vbr. pl. *test-ou*. Empr. lat. savant *testis* (et cf. br. *testéni* < lat. *testimōnium*).

Teûl, s. m., titre, charte, mbr. *teuzl*. Empr. lat. *títulus*.

Teûr, s. m., ventre, bedaine, mbr. *tor* et *torr*, cymr. *torr*, vbr. *tar*, vir. *tarr*, ir. *tárr*, gael. *turr* id. : d'un celt. **tarm-sā* (*-so-*), dont le radical se retrouve dans gr. τράμ-ις « périnée », ag. *tharm* et al. *darm* « boyau ». — Conj. Mcb. (très plausible).

Teûrel, vb., jeter, lancer (ppe *taolet*), corn. *tewlel*, cymr. *taflu* id.: métathèse ou dissimilation d'un vb. dér. de *1 taol*.

Teûreûgen, s. f., tique, oursin : dér. prob. de *teùrek* « ventru ». V. sous *teùr*, et cf. toutefois *torlosken* pour le premier sens.

Teurvézout, vb., daigner, simple variante de *deurvézout*.

Teûz, s. m., lutin, fantôme, mbr. *teüs*, et cf. ir. *tucht*, « forme, apparence », gr. τυκ-τό-ς, « formé, façonné » (rapprochements très douteux).

Teûzi, vb., fondre, disparaître, mbr. *teuzyff*, cymr. *tawdd* « fusion » et *toddi* « se fondre » : soit un celt. **tā-yō* « je fonds », dér. d'une rac. TÂ que représentent également gr. τή-κ-ω « je fonds » et τα-κ-ερό-ς « fluide »,

1. Mais qui peut se rattacher à la rac. STEG « couvrir », si l'on en juge par le gr. στεγ-νό-ς, « couvert, solide, épais », et le vsl. *stog-ŭ* « amas ». V. sous *tt* et *tô*.
2. Ou radical de *tinva*, si ce vb. est celtique.

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

lat. *tā-bu-m* « sang » et *tā-bēs* « consomption », vir. *tá-m* id., ags. *thāw-an* > ag. *to thaw* « dégeler » (al. *tauen* id. et *verdauen* « *dissoudre » > digérer »), vsl. *ta-ja-ti* « fondre » et *talŭ* « liquide ».

Tévaat, vb., grossir, épaissir: dér. de *tev*, variante de *téo*.

Téval, adj., obscur, triste (aussi *tenval*, etc.), mbr. *teffal* (corn. et cymr. *tiwul-gou* « ténèbres » et *tywyll* « sombre » procèdent d'une tout autre formation), vir. *temel* « obscurité »: soit un celt. **tem-elo-*, dér. de rac. TEM, sk. *tám-as* « obscurité » et *tam-is-rá* « sombre », lat. *tenebrae* (pour **tem-es-rai*), vir. *tem-en* et vsl. *tьm-ьn-ŭ* « sombre » (de *tьm-a* « obscurité »), vhal. *dëm-ar* et al. *dämm-er-ung* « crépuscule », etc.

Tével, vb., se taire (ppe *tav-et*): dér. de *tav* = *taô*.

Tévenn, s. m., falaise, rivage, corn. *towan*, cymr. *tywyn*. Empr. ag. *doune* > *down*, « colline, dune »[1]. — Conj. hasardée, et cf. *2 tùn*.

1 Téz, s. m., pis, tétine, corn. *teth-an*, cymr. *teth*. Empr. bas-lat. *titta* (d'où aussi fr. *tette* et *teter*), lui-même empr. gr. ou germ. Cf. *déna*.

2 Téz, s. m., échauffement, corruption de l'air par grande chaleur, corn. et cymr. *tès*, vir. *tess*, ir. et gael. *teas* « chaleur »: d'un celt. nt. **tep-es-* = sk. *táp-as* « chaleur » = lat. *tep-or* « tiédeur », tous issus de rac. TEP. V. sous *tomm* et cf. *grouez*.

Ti, s. m., maison, corn. *ti*, cymr. *ty*, vbr. *-tig* (sous *buc'h*), vir. *tech* et *teg*, ir. et gael. *teach* id.: d'un celt. **teg-es-* nt., dér. de rac. STEG > TEG « couvrir », sk. *sthag-aya-ti* « il couvre », gr. στέγ-ω « je couvre » et στέγ-ος « toit », lat. *teg-ō* et *tec-tu-m*, ag. *thatch* et al. *dach* « toit », al. *deck-en* « couvrir », lit. *stėg-iu* « je couvre ». Cf. aussi *tô*.

Tiégez, s. m., ménage: dér. de *tig* > *ti*. V. ce mot.

1 Til, s. m., tilleul, teille de lin, etc.[2]. Empr. fr. ancien *tille*.

2 Til, s. m., torchis à faire les cloisons: peut-être proprement « la cloison » elle-même, dér. d'empr. german., cf. al. *diele* « planche »[3].

Timâd (V., C., T.), adv., promptement: analyser *tiz-mâd*. V. ces mots.

Tiñ, s. m., teigne. Empr. lat. *tinea* > **tinia*, ou fr. *teigne*.

Tinel, s. f., tente, pavillon. Empr. fr. altéré *tonnelle*.

Tiñt (C.), s. m., étai, chantier. Empr. lat. *tentum*, « tente, [objet] tendu ».

1. Lui-même, en dernière analyse, d'origine celtique.
2. L'évolution du sens est « tilleul — écorce de tilleul — écorce teillée en général »; cf. le fr. *teille*.
3. D'où aussi fr. *till-ac*. — Conj. Ern.

Copyright by Editions d'Ainay Lyon 2008

Tinva, vb., se dit d'une greffe qui prend, etc., cymr. *tyfu* « croître » et *twf* « croissance ». Empr. lat. *tum-ēre* « se gonfler »[1].

Tir, s. m., terre, corn., cymr. et vbr. *tir*, vir. *tír* et gael. *tìr* id. : d'un celt. **tērso-* > **tīrso-* « sec », presque identique à lat. **tersa* > *terra*[2].

Tiz, s. m., allure, diligence, cymr. *taith* « voyage », vir. *techt*, ir. et gael. *teachd* id. : soit un celt. **tik-to-* ppe de rac. STIGH > TIGH « monter > aller », cf. vir. *tiag-ai-m* et ir. *tighim* « je vais », gael. *tighinn* « venue », vsl. *stig-nǫ* « je viens », lit. *staig-à* « subitement »[3].

Tizok, s. m., eunuque : cf. ags. *tyska* « busard »; mais peut-être plutôt altéré et incompris pour *tri zôk* « trois chapeaux > triple chapeau », à cause de la forme bizarre de la coiffure des eunuques orientaux ou des castrats romains. — Conj. toute personnelle.

Tizout, vb., atteindre, avoir le loisir, mbr. *tizaff*, cymr. *teith-i* « capacités », vir. *techta-i-m* « j'ai » et *técht-e* « apte », gael. *teachd* « légal » : d'un celt. **tek-tō* « j'atteins », rac. TEQ, cf. ag. *thing* et al. *ding*, « affaire, chose », al. *ge-deih-en* « prospérer », lit. *tenk-ù* « j'atteins » (infin. *tèk-ti*).

Tleûn, s. m., quenouillée, mbr. *tleunv*, vir. *tlám* et gael. *tlàm* « poignée de laine » : correspond à un gr. **τλᾶ-μα* = celt. **tlā-men-* « ce qui est supporté » [par la quenouille] ; cf. gr. *τλά-ω* « je supporte ». V. la rac. disyllabique sous *talvézout*. — Ern.

Tô, s. m., couverture de maison, corn. et cymr. *to* (et *toi* « couvrir »), vir. *tuga* et *tugim*, ir. *tuighe* et *tuighim*, gael. *tugha* « toit » : d'un celt. **tog-o-*, cf. lat. *tog-a* « vêtement qui couvre » et (pour le sens) *tug-uriu-m* « cabane », ags. *thaec* « toit », etc. V. la rac. sous *ti*.

Toal (C.), s. f., nappe. Empr. fr. *toile*[4].

Toalén, s. f., essuie-mains. Empr. fr. ancien *touaille* id.

Tôaz, s. m., pâte, cymr. *toes*, vir. *táis* > *toes*, ir. *taos*, gael. *taois* id. : soit un celt. **taîs-to-*, dont on peut rapprocher vsl. *tês-to* et gr. *σταῖς* « pâte » et lat. *stīr-ia* « goutte épaisse ». — Aucune donnée ferme.

Toazon, s. m., glande, ris de veau : dér. du précédent (pâteux).

Tôk, s. m., chapeau. Empr. fr. *toque*.

Toek, s. m., toison : soit un celt. **tog-iko-* « recouvrant ». V. sous *tô*.

1. Ou celtique, et alors apparenté à *tumeō*, *tumulus*, etc.
2. Cette manière de désigner « la terre » est commune au celto-italique tout entier, mais ne se retrouve nulle part ailleurs. Ou celt. **tēr-o-*, à cause du simple *r*?
3. Voir aussi les mots cités sous *stou*. Mais *tiz* pourrait également se rattacher à la famille de mots visée sous *tizout*.
4. Spécialisé en ce sens par rapprochement de *tô-* « couvrir ».

Copyright by Editions d'Ainay Lyon 2008

Tôen, s. f., toit: dér. moderne de *tô*. Cf. le précédent.

Toézella (V.), vb., émousser, agacer: variante dérivative de *tozona*.

Toézen (V.), s. f., épi, glane. V. sous *tamoézen*.

Toc'haden (C.), s. f., épi, glane. Cf. *teskaouen*.

Toc'hor, adj., faible, moribond (aussi *toc'h* qui en paraît abstrait et écourté). Empr. ir. *torchair* « il tomba »? — Rhŷs (le rapprochement avec cymr. *tochi* « tremper » n'est pas plus satisfaisant comme sens ni dérivation).

Tôl, s. m., variante contractée de *taol* (d'où *tôli* = *teùrel*).

Tomm, adj., chaud, mbr. *toem*, corn. *toim*, cymr. *twym*, vir. *timme* « chaleur »: d'un celt. **tēsmo-*, pour **tep-esmo-*, dér. de rac. TEP, sk. *táp-a-ti*, « il brûle, chauffe », lat. *tep-ēre* « être tiède », vir. *té* (< celt. **tep-ent-*) « chaud », etc. Cf. *tân* et *2 téz*.

Ton (C.), s. m., sorte de goémon [1]: le même que *1 tonn*.

Toñka, vb., toper en signe d'accord. Empr. fr. *toquer* [2].

Toñkadur, s. m., fatalité, prédestination: dér. secondaire par rapport à cymr. *tynged* et ir. *tocad* « chance », lesquels représentent un celt. **tonk-eto-* issu de même rac. que *tiscout*. V. ce mot et *toñka*.

1 Tonn, s. m., flot, vague, vbr., vir. et gael. *tonn* id.: soit un celt. **tund-o-* « heurtant », issu de rac. STUD > TUD, d'où aussi sk. *tud-á-ti* « il heurte » et *tun-ná* « heurté », lat. *tund-ere* (pf. *tu-tud-ī*) et *tud-es* « marteau », got. *stáut-an* et al. *stoss-en* « pousser », etc. [3]

2 Tonn, s. m., variante de *tont* > *toñt*.

Tonnen, s. f., couenne, croûte, cymr., ir. et gael. *tonn* id.: d'un celt. **tunnā*, auquel on ne connaît pas d'équivalent.

Toñt, s. m., amadou. Empr. german., cf. hollandais *tonder*, ags. *tynder* > ag. *tinder* « amadou », etc., et al. *zünden* « allumer ».

Tôrad, s. m., ventrée: dér. de *tôr*. V. sous *teùr*.

Torfed, s. m., délit, crime. Empr. fr. ancien *tort-fait*.

Torgammed (V.), s. m., torticolis: combinaison bizarre des deux synonymes *tort* et *2 kamm*. V. ces mots et cf. *ratouz*.

Torgen, s. f., tertre, butte: dér. d'empr. lat. *torus*. Cf. *dourgen*.

Torgos, adj., trapu, nabot: soit *tort-kôz* [4]. V. ces mots.

1. Dont chaque rangée est la trace d'une « vague » qui l'a apportée.
2. Contaminé de mbr. *tonquaff* « prédestiner », qui est la base du mot suivant: il existe des variantes *toka* et *tonga*.
3. Ce n'est pas la seule étymologie possible. — Cf. *astuz*.
4. « Vieux rabougri », le sens va bien, mais l'étymologie exigerait *z* et non *s* final; cf. le Gloss. Ern., p. 700.

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

Torchad, s. m., bouchon de paille : dér. de *torcha* « torcher », empr. fr.

Torc'houénia, vb., se vautrer (aussi *tòréein* V. et *tòrimella* C., simples dérivés). V. sous *teùr* et *c'houénia*.

Torlosken, s. f., punaise. V. sous *teùr* et *losk* [1].

Torosen (C.), s. f. : synonyme de *torgen* et de même origine.

Torpez, s. m., motte de bouse à brûler : pourrait être contraction et syncope de *taouarc'h-péz*, composé de type ancien. V. ces deux mots.

Torr, s. m., fracture, corn. *torry* et *terry* « briser », cymr. *torr* « fracture », etc. : abstrait d'empr. ags. *tor-en* « déchiré » > ag. *torn* [2].

Tors, s. f., tourte, gros pain rond (aussi *torc'h* V.), corn., cymr. et mbr. (12e siècle) *torth*. Empr. lat. *torta* « tordue » > fr. *tourte*.

Tort : adj., tortu, bossu ; s. m., bosse. Empr. fr. ancien *tort* « tordu ».

Tortel, s. f., botte, faisceau : dér. du précédent (objet tort-illé).

Tortisa, vb., friser, crépeler. Cf. les deux précédents.

Torvéan, s. m., saxifrage. V. sous *torr* et *méan* (casse-pierre).

1 Tôst, adv., prép., proche, près de. Empr. fr. *tost* [3].

2 Tôst, s. m., le banc des rameurs. Empr. fr. ancien et méridional *toste* id., qui paraît d'origine germanique. — Ern.

Tosten, s. f., rôtie : empr. lat. *tosta* ppe fm. « rôtie ».

Touella, vb., charmer, tromper, séduire, corn. *tulle* id., cymr. *twyll* « fraude » : aucun autre équivalent sûr. — Étym. inc.

Touez, s. m., mélange, masse (d'où *é-touez* « parmi »), cymr. *twysg* « quantité » : suppose un celt. **teisko-*, qui pourrait être une contamination du radical de *tôaz* et de celui de *meski*. V. ces mots [4].

Toui, vb., jurer, blasphémer, mbr. *toeaff*, corn. *toy*, cymr. *twng* « serment » et *tyng-u* « jurer » (cf. *moué* pour le vocalisme), vir. *tong-u* « je jure » : d'un celt. **tong-ō* (cf. gaul. *Tong-iu-s* et *Tong-etamu-s* n. pr. « l'assermenté »), qui relève de la même rac. que gr. τε-ταγ-ών « saisissant », lat. *tang-ere* [5] et visl. *thuk-la* « toucher », etc.

Touinel, s. f., hameau : dimin. d'empr. ag. *toune* « ville » > *town*.

1. « Brûlure au ventre »? Car c'est de préférence aux parties molles que s'attaque cet insecte presque inerme. Cf. *teûreûzen*.

2. L'*n* final survivrait-il d'aventure dans *torn-aot* s. m. « falaise », exactement « rivage déchiré » ?

3. Par transport sémantique du temps à l'espace.

4. Ou se rattachant à la rac. qui apparaît nasalisée dans le vhal. *thwingan*, « serrer, presser » > al. *zwingen* « forcer », et le gr. *τ*ϝαχ-γω > σάττω, « je bourre, je charge ».

5. Le serment primitif s'accompagne de l'attouchement d'une partie du corps.

Copyright by éditions d'Ainay Lyon 2008

Toul, s. m., chien de mer : abstrait d'empr. fr. *touiller* « barboter » [dans la vase] ; cf. *toulen* (proprement « mélange confus »).

Toulbaba, vb., tâtonner, manier. Onomatopée plaisante[1].

Toulen, s. f., brume : dér. d'empr. fr. *touille*. V. sous *toul*.

Toull, s. m., trou, cymr. *twll*, vir., ir. et gael. *toll* id. : d'un celt. **tollo-* « creusé », assimilé pour **tor-lo-*, dér. à l'état fléchi de la rac. qu'on trouvera sous *tarar* (ou **tuk-s-lo-*, cf. vsl. *is-tŭk-nq-ti* « creuser »).

Touñ, adj., écourté, camard, mbr. *touign* id. : abstrait de *touigna* « écourter » = empr. lat, *tund-ere* « frapper ». Cf. *1 tonn*[2].

Toupina, vb., écornifler : dér. d'empr. fr. populaire *toupin* « pot-au-feu ».

Tour, s. m., tour, clocher, corn. *tur*, cymr. *tŵr*. Empr. lat. *turris*.

Tourked, s. m., lien de balai : dér. d'empr. lat. *torqu-ēre*[3].

Tourc'h, s. m., verrat, mâle, corn. *torch*, cymr. *twrch*, vbr. *turch*, vir., ir. et gael. *torc* « verrat » : soit un celt. **t-orko-*, dont le second terme est pour **porko-*, lat. *porcus*, vir. *orc*, etc., lit. *pàrsza-s*, ag. *farrow* et al. dimin. *ferk-el* « cochon de lait », vsl. *prasę*. On ne s'expliquerait pas ici l'intervention du préf. **to-*[4] ; cf. *1 da*, *tourta* et *tourz*.

Tourta, vb., cosser de la tête comme les béliers (cf. *tourz*), cymr. *hyrddu* « heurter » : pour **tourza*[5], composé de préf. **to-* (sous *1 da*) et d'un dér. du celt. qui a donné br. *horz*. V. ces mots.

Tourtel, s. f., tourte. Empr. fr. *tourtel* « tourteau », et cf. *tors*.

Tourz, s. m., bélier, corn. *hordh*, cymr. *hwrdd* id. : pour **hourz*, avec la même préfixation que dans *tourta*, ou à cause de la locution **maout ourz* prononcée par erreur **maoutourz* > *maout tourz*. Cf. *tourc'h*.

Touskan (T.), s. m., mousse terrestre : peut-être altéré pour *trousken*. V. ce mot (le lichen est une sorte de lèpre). — Conj. Ern.

Tousek, s. m., crapaud, mbr. *toucec*, cf. provençal *tossec* et espagnol *tósigo* « poison ». Empr. roman, du lat. *toxicum*[6] id., et cf. *taxus* « if » (dont le suc est vénéneux), tous deux venus du gr.

1. La première syllabe peut être l'altération, soit de fr. *tourner*, soit de br. *dourn*. Cf. *tastourni*.

2. Quant à l'*ñ*, comparer *moñ*, soit donc un type **tundiāre*.

3. Cf. cymr. *torch* « collier » = empr. lat. *torques*.

4. Le celto-lat. avait peut-être un mot **trogos* « porc », à demi attesté par un lat. vulgaire **trogia* > *troia* > fr. *truie*. Il se pourrait dès lors que **torkos* > br. *tourc'h* fût une contamination de **porkos* et **trogos* : Sommer, *die Komparationssuffixe im Latein.*, p. 91.

5. Influencé sans doute par le fr. *heurter*, qui représente un roman **urtāre*, évidemment formé sur une base celtique.

6. En conséquence, la vraie traduction de *kabel-dousek*, c'est « chapeau vénéneux ».

Copyright by éditions d'Ainay Lyon 2008

Tousier, s. f., nappe : relève de la même origine que *toal*[1].

Touz, adj., tondu : abstrait de mbr. *tousaff* > br. *touza* « tondre ». Empr. fr. ancien *touser* (< bas-lat. *tonsāre*).

Tôzôna, vb., agacer les dents (aussi *toazòna*), mbr. *tasoanaff*, etc. : variante dérivative de *tuzum*. Cf. ce mot et *toézella*.

Trâ, s. f., chose, corn. *tra* id. : peut-être identique à *1 trô*[2].

Trabel, s. m., traquet : relève plus ou moins d'une onomatopée à laquelle se rattachent aussi *1 strâl* (fr. *traquet*), *stlaka*, et

Trabidella, vb., vaciller, chanceler, et

Trabiden, s. f., haillon (qui bat sur le corps). — Ern.

Tragas, s. m., confusion, tumulte. Empr. fr. *tracas*.

Traṅk, traṅkl, s. m., galetas : métaphore maritime, cf. fr. *trinquet* « la voile la plus élevée du navire »; cf. pourtant fr. ancien *trinc* (God.), terme d'architecture inexpliqué. Empr. fr. — Conj.

Traoñ, s. m., partie inférieure d'un objet quelconque, mbr. *tnaou* et *tnou*, « vallée, en bas », cymr. *tyno* « vallon » : d'un celt. **ten-owo-* = **sten-owo-*, cf. peut-être gr. **στεν-ϝό-ς* > στενός (ion. στεινός) « étroit »; sans autre équivalent. Cf. *kraouñ* et *naou*.

Traoñien, s. f., vallée : dér. du précédent.

Traouil, s. f., dévidoir. Empr. fr. ancien *travoil* id.

Travel, s. m., travail, peine, souci. Empr. fr. *travail*.

1 Tré-, préf., au delà[3]. V. sous *dré*, et qquns des mots suivants.

2 Tré, 1 tréac'h, s. m., reflux, jusant, corn. *trig*, cymr. *trai* et *treio* « refluer », vir. *trág-ud* « reflux » : proprement « [re-]trait », la rac. sous *trô*.

2 Tréac'h, adj., plus fort, supérieur, vainqueur (aussi *trec'h*), cymr. *trech*, vir. *tressa*, ir. *treas*, gael. *treasa* id. : d'un celt. **trek-s-*, forme réduite de **trég-yos-*, compar. de celt. **treg-no-* « fort » (cymr. *tren*, vir. *trén*, ir. et gael. *treun* « brave », et cf. lat. *strēnuus*), tous deux issus d'une rac. STREG « force »; ag. et al. *stark* « fort », lit. *streg-ti* « se raidir », persan *suturg* « vigoureux », etc. — Mcb.

Tréala, vb., haleter. V. sous *tré-* et *alan*, et cf. *tréc'houéza*.

Tréañti, vb., harponner, pénétrer, s'imbiber[4] : dér. de *tréañt* < *trézant* « harpon ». Empr. lat. *tridens* « trident ».

1. Sur l'échange d'*l* mouillé et *z*, cf. le Gloss. Ern., p. 704.
2. Au sens vague « tour > fois > objet »?
3. L'emploi postposé au sens du fr. *très* (de même origine) doit procéder d'une contamination du breton et du français.
4. Sens secondaires procédant de contamination de *tré-*.

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

Tréat, s. m., onguent : abstrait d'empr. fr. *traiter* « médicamenter »

Tréaz, s. m., sable de mer, sable, mbr. *traez* « rivage », corn. *traith* > *treth* > *treath*, cymr. *traeth*, vir. *tracht*, etc. : d'un celt. **trak-tu-*, presque identique au lat. *trâc-tu-s*[1]. V. la rac. sous *trô*.

Trébez, s. m., trépied (aussi *trébé* T., V.), corn. *tribet* (voc.) > *trebath*, cymr. *trybedd*. Empr. lat. *tripedem* accusatif.

Tréki, vb., échanger : dér. de *trok*. Cf. *leski*, *terri*, etc.

Tréd, s. m., étourneau, corn. *troet*, cymr. *drudwy*, ir. *truid* > *trod* id. : soit un celt. **trodi-* et **trozdi-*, à peu près identique à lat. *turdus* (< **turzdo-s*), ag. *throstle* et al. *drossel*, lit. *strázdas* « grive ». Cf. *drask*.

Trédé, adj., troisième, corn. *trysse* > *tressa*, cymr. *trydydd* : d'un celt. **tri-tiyo-* (cf. *tri*), sk. *tṛtîya*, zd. *thritya*, lat. *tertius*, got. *thridja*, ags. *thridda* > ag. *third*, et al. *dritte*, lit. *trẽcza-s*.

Trédémarz, s. f., miracle étonnant. Cf. *marz*[2].

Trédéren, s. f., douaire (tierce-part). V. sous *rann*[3].

Tréf, s. f., territoire dépendant d'une succursale. V. sous *adré*.

Trégas, s. m., variante altérée de *tragas*.

Tréc'hi, vb., surmonter, vaincre : dér. de *2 tréac'h*.

Tréc'houéza, vb., haleter. V. sous *tré-* et *c'houéz*, et cf. *tréala*.

Trei, vb. (ppe *trôet*), tourner, tordre : dér. de *1 trô*.

Treidi (V.), s. m., étourneau : pl. de *tréd* pris pour un sg.

Treiz, s. m., trajet par eau (aussi *treiz'h* V.). Empr. lat. *trajectus*, mais sans aucun rapport avec *treüzi*. V. ce mot.

Tréloñk, adj., âcre : abstrait de *tréloñka*[4]. Cf. *torlouñka*.

Tréma (V.), prép., vers : proprement « par ici » (*tré-*, *3 ma*).

Trémen, tréménout, vb., passer, dépasser, surpasser, transgresser, mourir (tré-passer). V. les deux termes sous *tré-* et *mont*[5].

Trenk, adj., aigre, sévère, cf. cymr. *trwngc* « urine » : on rapproche en outre gr. τάργ-ανο-ν, « vinaigre, piquette », et al. *dreck* « ordure ». V. sous *2 strâk* et cf. *troaz*. — Rien de précis.

1. Qui signifie « étirement > étendue > terrain continu ».

2. « Troisième merveille », locution venue du folklore : dans les contes populaires, les récits fantastiques se succèdent au nombre de trois et en gradation.

3. Le mot, dès lors, devrait être masculin ; mais, l'*a* s'étant affaibli en *e*, il est devenu féminin à l'imitation de nombre de mots en *-en*. Aussi *trédérann*, *trédéarn* et *trédern*.

4. Signifie donc « difficile à avaler » ; mais la corruption du vb. sous l'influence de *tré-* est difficile à comprendre.

5. On attendrait **trécont* ; mais il faut se souvenir que la prép. qui signifie « au delà » a, dans toutes les langues, des formes terminées par une consonne.

Copyright by Editions d'Auray Lyon 2008

Tréô, s. f., variante de *tréf*. V. ce mot et *adré*.

Trés, s. m., lenteur, tranquillité : exactement « allure », identique à *treùz* « travers », qui est abstrait de *treùzi*. V. ce mot[1].

Tréskaô, s. m., hiéble : soit « au delà du sureau », d'où quelque chose comme « faux sureau ». V. sous *tré-* et *skaô*, et cf. *skiliô*.

Treskiz (V.), s. m., rigole : proprement « coupure en travers ». V. le préf. sous *tré-* et la rac. sous *skéja*. — Conj.

Trést, s. m., grand ténement de terre, cymr. *trest* « chose étendue » : paraît empr. ags. altéré *streccan* « étirer », cf. ag. *a stretch of land*.

Treûjen, s. f., tronc, trognon : dér. de *treûd* = *treùt*.

Treûskin, s. m., jabloir. Empr. fr. *troussequin* ou *trusquin*.

Treûst, s. m., poutre : pour **treùstr*, corn. *troster* (voc.), cymr. *trawst*. Empr. bas-lat. **trāstrum* < *trānstrum* « traverse ».

Treûstel, treûstl, s. f., tréteau, linteau. Empr. fr. ancien *trestel* (> fr. *tréteau*), influencé par le précédent qui est de même origine.

Treût, adj., maigre, sec, cymr. *tlawd* « misérable » : soit un celt. **trā-to-* « traversé > transi », ppe de la rac. de *tarar*[2].

Treûzi, vb., traverser, percer (aussi *trézein* V.), d'où a été abstrait *treùz*, « travers, seuil » (> *treùza* « tordre », etc.) = cymr. *traws*. Empr. lat. *trāns-ī-re* > **trāsīre*. Ou d'un celt. **trâs*, cf. *tarar*, etc.

Trével, s. m., variante assimilée de *travel*. Cf. *burzud*.

Trévers, s. f., trêve : contamination d'empr. fr. *tresve* et de br. *trevers* = empr. fr. *traverse*, « qui empêche, interrompt ».

Tréza, trézenna, vb., prodiguer, dissiper : proprement « laisser couler comme un vase percé », abstrait et dér. de *tréz-er*.

Trézen, s. f., lange : dér. d'empr. fr. ancien **trosses* > *trousses* « hardes » lequel est abstrait de *trousser* < lat. **tortiāre*[3].

Trézer, s. m., entonnoir, dissipateur (cf. *tréza*), mbr. *traezer*. Empr. lat. *trajectorium* > bas-lat. *tractārius* (d'où aussi al. *trichter* id.).

Trî, trois, corn. *try*, cymr. *tri*, vir. *trí*, etc. : d'un celt. **treis*, sk. *tráy-as*, gr. τρεῖς, lat. *trēs*, got. **threis*, ag. *three* et al. *drei*, vsl. *trĭje*, etc.

1. L'expression *it war hô trés* signifierait donc « allez selon votre trajet > votre façon d'aller », etc. — Le mot *trés* « trace » est sans doute le même, mais contaminé, quant au sens, du fr. *trace*. — Conj.

2. L'*l* cymr. peut être une altération; sinon, il ferait songer au gr. τλη-τό-ς, « patient », dont la rac. est sous *tleuñ*. — Ern.

3. L'*é* vient d'un pl. *trés* dont *trézen* est le singulatif. — Conj.

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

Trik-heûzou, s. m. pl., guêtres. Empr. fr. ancien *tricquehouze* avec sens analogue. Cf. *1 heûz*.

Triked (V.), s. m., tréteau, linteau. Empr. fr. ancien *triquet* « échafaud de couvreur ».

Trida, vb., tressaillir de joie : sorte d'onomatopée d'origine probablement romane, mais diversement modifiée ; cf. lat. *trepidāre* « trembler » et *tripodāre* « danser », provençal *tridoula* et périgourdin *triboula* « grelotter », etc. Cf. aussi *kridien* et *tripa*.

Trinchin, s. m., oseille, mbr. *trinchonen*. Cf. *treñk*.

Tripa, vb., danser, trépigner (aussi *trépa*). Empr. fr. *treppir* « danser », auquel Ern. rattache aussi *trivia* « tressaillir de peur ». Cf. *trida*.

1 Trô, s. f., tour, corn. *tro*, cymr. *tro*, et *troi* « tourner » (cf. *trei*) : d'un celt. **trog-o-* « traction », dér. à l'état fléchi d'une rac. probable TRAGH que reproduit lat. *trah-ere*, cf. aussi got. *thrag-jan* « courir ». Nombreux dér. celt. sous *1 tréac'h*, *tréaz*, *troad*, *gozrô*, etc.

2 Trô, s. f., présure : identique au précédent[1].

Troad, s. m., pied, marche, mbr. *troat*, corn. *truit* (voc.) > *trois* > *trôs*, cymr. *troed*, vir. *traig* (gén. *traiged*), ir. et gael. *troigh* id. : d'un celt. **trag-et-* ou **trog-et-*, dér. de la rac. TRAGH (sous *1 trô*)[2].

Troaz, s. m., urine, cymr. *troeth*, « urine, eau (alcaline) de lessive » : d'un celt. **trok-to-*, sans équivalent précis. V. sous *treñk*.

Trok, s. m., échange. Empr. fr. *troc*.

Trôel, s. f., liseron : dér. de *1 trô* (qui s'enroule).

Trôen, s. f., tourbillon d'eau, gouffre tournant : dér. de *1 trô*.

Troc'han, s. f., roitelet (T.). — Étym. inc.[3]

Trôidel, s. f., biais, ruse : dér. de *1 trô* (cf. fr. *tour*).

Trompil, s. f., trompette. Empr. fr. ancien *trompille* id.

Tronjen, s. f., tige : contamination de *treujen* et d'empr. fr. *tronc*.

Trônôz, s. f., lendemain, mbr. *tronnos* « après-demain », cymr. *tranoeth* « lendemain » : correspond en celtique à ce que serait en latin *trans noctem*, et *antrônoz* à **in trans noctem*. V. sous *tré-* et *nôz*.

1. Ce qui fait « tourner » le lait.

2. Pour le passage du sens « tirer » au sens « marcher », cf. al. *ziehen* « se diriger vers ». Ce sens est attesté déjà par le gaul. latinisé *ver-trag-u-s* « lévrier » (fort coureur, cf. *war*).

3. Le rapprochement possible avec lat. *trochilus* n'est pas satisfaisant pour la forme ; celui avec cymr. *trochi* « plonger » et *trochydd* « plongeon » (oiseau) ne l'est pas pour le sens.

Copyright les éditions d'Ansay Lyon 2008

Troṅs, s. m., trousse, carquois. Empr. fr. altéré[1].

Trota, vb., trotter. Empr. fr., et cf. *stroten*[2].

Trouc'ha, vb., trancher, couper, cymr. *trwch* « mutilé » : soit un celt. **trokk-ō* « je coupe », dér. d'une rac. de forme indécise, dont paraissent relever aussi lat. *trunc-u-s* et *trunc-āre* « mutiler », al. *dringen* « presser », lit. *trenk-ti* « pousser », vir. *du-thraic* « il désire ». — Très incertain.

Trousken, s. f., croûte qui se forme sur une plaie, cf. vir. *trosc* « lèpre » : dér. d'un radical **trousk-*, qui n'apparaît nulle part mieux que dans le got. *thrūts-* « lèpre », et qu'on peut rattacher à gr. τρύ-ω « frotter » ou lit. *tru-né-ti* « pourrir » ; soit donc un celt. **tru-sko-* de sens indécis.

Trouz, s. m., bruit, cymr. *trwst*. Onomatopée probable.

Truañt[3], s. m., gueux, cymr. *truan*, « faible, calamiteux » : dér. de cymr. et mbr. *tru* « chétif », gaul. *Trōg-o-s* n. pr., vir. *trúag* « malheureux » (et dér. *tróg-án*, etc.) ; soit un celt. **troug-o-*, de rac. TRUG, gr. στρεύγ-ο-μαι « je suis en détresse », vsl. *strug-ati* « râcler », etc. Cf. *truez*.

Trubard, adj., fourbe : contamination possible de deux empr. fr., soit *truffer* « tromper » (mbr. *trufla*) et *fourber*, avec finale dérivative.

Trubul, s. m., affliction, mbr. *tribuill*, etc. : abstrait du vb. *trubula* « affliger » = **tribul-ya*[4], lequel est dér. d'un simple **tribul*, abstrait lui-même du radical de l'empr. fr. *tribul-ation*.

Truez, s. f., pitié, cymr. *truedd* « misère », vir. *tróige*, etc. : d'un celt. **troug-yā*, « misère, commisération ». Cf. *truañt* et *trugarez*.

Trugarez, s. f., grâce, pardon, merci, corn. *tregereth*, cymr. *trugaredd*, vbr. *tru-car-auc* « miséricordieux », vir. *trócaire* et gael. *tròcair* « compassion » : d'un composé celt. **trougo-karyā* « amour des malheureux », dont on trouvera le premier élément sous *truañt* et le second sous *karout* ; mais le second seul est hors de doute.

Trul, s. m., guenille, chiffon : peut-être pour **drul*, cf. cymr. *drull* « fragment »[5], soit un celt. **drous-lo-* et **drus-lo-*, qu'on rattache à gr. θραύ-ω « briser », lat. *frūs-tu-m* « morceau », lett. *drus-ka* « miette ».

1. Ce mot et *troñsa* « trousser » sont naturellement des emprunts beaucoup moins anciens que *très* > *trézen*.
2. Il est à peine besoin de faire observer que ce verbe n'a en tout état de cause rien à voir au br. *troad*.
3. Le fr. *truand* est empr. br. ; mais en revanche c'est au fr. que le br. doit son *t* final, qui n'est pas étymologique.
4. Assimilation de la 1re syllabe à la 2e, cf. *burzud*, *butun*, etc.
5. V. sous *draḷ*. — Le fr. *drille* « chiffon » paraît être emprunté au breton.

Copyright by Editions d'Ainay Lyon 2008

Tû, s. m., côté, corn. et cymr. *tu*, vir. *tóib* > *tóeb*, ir. et gael. *taobh* id. d'un celt. **toibo-*, qui n'a nulle part d'équivalent sûr.

Tûd, s. f., les gens, mbr. *tut*, corn. *tus*, cymr. *tùd* « pays », gaul. *Teuto* en tête de plusieurs n. pr., vir. *túath*, ir. et gael. *tuath* « peuple » : d'un celt. **toutā* (et **teutā*), qui se retrouve en germanique et en lettique (got *thiuda*[1] et lett. *taûta* « peuple », etc.), ainsi qu'en italique (ombr. *tot* « ville », osque *túvtú* « peuple »), mais non en latin ni ailleurs.

Tuellen, s. f., robinet : dér. d'empr. fr. *tuel* > *tuyau*.

Tufa, vb., cracher sans effort. Onomatopée probable.

Tufen, s. f., douve, merrain (aussi *dufen*). Empr. fr. altéré. Cf. *douvez*.

Tuchen, s. f., butte, tertre : pour **tut-yen* (cf. *hińcha*), dér. de *tut* (sous *tùd*) au sens de « pays », puis influencé par *2 tûn*. — Conj.

1 Tûn, s. m., espièglerie, ruse : proprement « friponnerie », abstrait dé l'empr. fr. (argot) *tuner* « friponner »[2].

2 Tûn, s. f., colline, dune, falaise. Cf. fr. *dune*[3].

Turkez, s. f., tenaille. Empr. fr. ancien et dialectal *turcoises* (*tricoises*).

Turc'ha, turia, vb., fouir. — Étym. indécise[4].

Turubaļou, s. m. pl., fatras. Onomatopée.

Turumel, s. f., fourmilière : cf. *turiaden* « taupinière », où la dérivation par rapport à *turia* est mieux marquée; formation obscure.

Turzunel, s. f., tourterelle. Empr. lat. vulgaire *turturella*.

Tuzum, adj., pesant, épais : pour **tus-im*, terme d'argot hybride, dont la finale est celle des anciens superlatifs fr. (*saint-isme*, etc.), et dont le radical se rattache, par emprunt ou autrement, à celui de l'espagnol *tocho*, « grossier, stupide ». — Rien de précis.

U

Ufern, s. m., cheville du pied, cymr. *uffarn*, et tous deux pour **ufrann* que supposent ir. *odbrann* et gael. *aobrann* id. : soit un composé *od-brann*, dont le 1er terme est **od-* pour **pod-* « pied » (cf. sk. *pād*, gr. πούς

1. De même origine sont le nom ancien des Teutons et le véritable ethnique des Allemands (vhal. *diut-isc* > al. *deutsch*).

2. Cf. *le roi de Thunes* (Tunis) « le prince des escrocs ».

3. Le mot est d'origine celtique; mais il a passé par tant de langues qu'il est impossible de savoir où les Bretons l'ont réemprunté.

4. Pourrait se rattacher à une rac. homologue de celle de *tarar*. Cf. cymr. *turio* « fouir », gr. τορύνη et lat. *trua* « cuiller à pot ».

Copyright by Editions d'Auray Lyon 2008

(ποδ-ός), lat. *pēs* (*ped-is*), got. *fōt-u-s*, ag. *foot*, al. *fuss*, etc.), et le 2e se rattache au radical qu'on verra sous *bronn*, soit donc quelque chose comme « gonflement, excroissance, mamelon du pied »[1].

Ugent, vingt, corn. *ugans* et *ugens*, cymr. *uceint* > *ugaint* > *ugain*, vir. *fiche*, etc. : d'un celt. **wikṇt-*, à peu près identique à sk. *viṃçati*, zd *vīsaiti*, gr. Ϝίκατι (dor.) et εἴκοσι, lat. *vīgintī*[2].

Uc'h, adj., haut, corn. et cymr. *uch* « au dessus » : abstrait de *uchel* = *uc'hel*, qui est la variante primitive et subsistante de *huel*. V. ce mot.

Ulmen, s. f., nœud d'arbre, rognure de bois. — Étym. inc.[3]

Ulven, s. f., duvet ou déchet de lin, de fil, etc. V. sous *elfen*, *elven* et *eùfl*.

Unan, un, corn. *onan* et *onon*, etc. : dér. de *un-*. V. sous *eunn*.

Unnék, onze : pour **un-dék*. Cf. *unan* et *dék*.

Unvan, adj., uni, semblable, cymr. *unfan* « le même endroit » et cf. cymr. *man* « place » : le br. est formé de même, du radical *un-* et du mot qui est devenu br. *mân*.

Urlou, s. m. pl., goutte (maladie), variante de *hurlou*.

Urs, s. f., ordre, arrangement, cymr. *urdd*. Empr. lat. *ōrdō*.

Us, haut, dans la locution adverbiale *a us* (aussi corn.), « en haut, au-dessus » : variante de *uc'h* en certaines positions syntactiques, puis généralisée. Pour la phonétique, cf. la note sous **eks-*.

Usien, s. f., criblure, corn. et cymr. pl. *usion*, « bale, paille », et cf. cymr. *us* id., *usyn*, *eisin*, « son, bale », vbr. pl. *eus-in-iou* « criblures », sans équivalent retrouvé ailleurs. — Étym. inc. Cf. Loth, *Voc. Vbr.*, s. v.

Usmol (T.), s. m., synonyme de *usien*, dont le premier terme est *us-* du mot précédent; le second est celt. **muldo-* « résidu de mouture », cf. cymr. *mwl-wg* « bale de blé », vir. *moll* « son », got. *mulda* et vhal. *molt* « poussière », dont on trouvera la rac. sous *mala*.

Uvel, adj., variante ancienne (la seule correcte) de *vuel*. V. ce mot.

V

Va, mon, ma : variante muée de *ma*. Cf. *vâd*.

1. Séduisant, mais rien moins que sûr; car l'*u* brittonique implique en tout état de cause une corruption (**oid-* ou **oud-*). La variante cymr. *ucharn* peut être altérée, et les variantes *ffern* et *ffër*, aphérésées; mais tout cela est bien compliqué.
2. I.-e. **dwi̯ d(e)kṇt-i* « deux dizaines » > **dwi-tkṇti* > **dwitkṇtí* > **wtkṇtí*.
3. Variante possible de *ulven* (Loth).

Copyright by éditions d'Ainay, Lyon 2008

Vak, adj., oisif, paresseux : abstrait de mbr. *vacaff*. Empr. fr. *vaguer*, « être vacant ou en vacances, être de loisir ».

Vâd, s. m., bien, plaisir : variante muée de *mâd*. Cf. *va*[1].

Vaganéein (V.), vb., s'évanouir : contamination probable de deux empr. fr., d'une part *s'évanouir*, et de l'autre la famille des mots *vague*, *vaguer*, *divaguer*, etc.

Valgorlein (V.), vb., balbutier : semble[2] une contamination d'empr. fr. *balbutier* (cf. *balbouza*) et d'empr. espagnol *farfullar* « bredouiller ».

Vergadel, s. f., poisson conservé, morue sèche. Empr. espagnol *vergadele* « merluche » (aussi fr. et provençal).

Vi, s. m., œuf, mbr. *ui*, corn. *oy* et *uy*, cymr. *wi* et *wy*, vir. *og* (gén. *uige*), ir. *ugh* et *ubh*, gael. *ubh* id. : d'un celt. **oges-* nt., qu'il est aussi difficile de rapprocher que de séparer du type i.-e. bien connu, gr. ᾠόν (pour **ὠϝ-ιό-ν*), lat. *ōvu-m*, ag. *egg*, al. *ei*, vsl. *jaje*, etc. ; aucune autre affinité à constater.

Viel (C.), s. m., fainéantise : abstrait du vb. *viella* empr. fr. « jouer de la vielle », d'où « perdre son temps, muser », etc. Cf. *biel*.

Vil, adj., vilain, malhonnête. Empr. fr. *vil* et *vilain*.

Vilgen, s. f., femme de mauvaise vie : dér. du précédent. Cf. *dourgen*.

Viltañs, s. f., vilenie, ordure, pus, race infâme, lutins. Empr. fr. ancien *aviltance*, dér. d'un vb. *avileter* « rendre vil ».

Vuel, adj., humble : fausse lecture pour *uvel*, mbr. *uvel*, corn. *huvel* > *uvel*, cymr. *uvyl* > *ufyll*. Empr. lat. *humilis* > **hūmilis*[3].

W

War, prép., sur, mbr. *voar* et *oar*, corn. *gur* > *war*, cymr. *guar* et *guor* > *gor-*, vbr. *guor*, etc., vir. *for*, etc., gaul. *ver-* dans *ver-trag-u-s* « qui court bien » (cf. *troad*), *Ver-cingeto-rix* (cf. *1 kamm*) et autres n. pr. : d'un celt. **wer* < **uer*, pour **uper* « sur », sk. *upári*, gr. ὑπὲρ, lat. *s-uper*, got. *ufar*, ag. *over* et al. *über*, etc. Cf. aussi *1 gour-*.

Wardrô, prép., adv., autour. V. sous *war* et *1 trô*.

1. Dans ces mots la mutation douce s'est immobilisée et fixée, comme aussi, avec une altération plus forte, dans les mots du type *ab*.

2. Les étymologies de pareils mots, influencés par l'onomatopée, sont nécessairement très flottantes.

3. Cf. aussi vir. *umal*, ir. *umhal*, gael. *ùmhal*.

Copyright by Editions H. Champion, Paris 2008

Warc'hoaz, adv., demain : pour mbr. *arhoaz* (*ar-c'hoaz*), proprement « la fois prochaine », contaminé de *war*. V. ces trois mots.

Warc'horré, prép., par dessus. V. sous *war* et *gorré*.

Warléné, adv., l'année dernière, cf. cymr. *yrllynedd* id. : le premier terme est un adj. celt. **arei-o-*, pour **parei-o-*, « passé, dernier », dér. de la prép. primitive qu'on trouvera sous *ar-* (cf. sk. *parut*, gr. πέρυσι « l'an dernier »), puis confondu, en br. seulement, avec la prép. *war* supra; le second terme est relevé et expliqué sous *léné* et *hévléné*.

Warlerc'h, prép., après : exactement « sur trace de > à la suite de ». V. sous *war* et *lerc'h*.

Warzu, prép., vers, du côté de. V. sous *war* et *tù*.

Z

Zé, adv., écourté pour *azé*. V. ce mot et cf. *sé*.

Zôken, adv., même (aussi *siken* et *ziken* T.), mbr. *so quen*, etc. : exactement « tellement autant », la syllabe initiale étant la même particule démonstrative qui sert de base dérivative à *2 seùl* et qui se retrouve à l'initiale de *sioaz*. V. ces mots et *1 ken*[1]. — Ern.

1. Étymologiquement on peut même traduire « avec > en outre » emphatisé par la valeur intensive du préfixe.

FIN

- Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008 -

- Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008 -

INDEX DES MOTS

(Les nos renvoient aux pages.)

I. INDO-ÉRANIEN

1. SANSCRIT

a- « ce » 1
a- (nég.) 8
áksa 5
agní 213
aṅká 11
ájāmi 204
áñjas 8
áti 138
átha 117
ádiban 96
adhás 175
ádhvanīt 92
an- 8
ániti 6
ánika 114
ánta 140
antár 114
ánti 10
anyá 111
ápa 1
apaskara 55, 240
abhí 7
áma 158
ambu 21
amlá 99
áyas 166
aráṇi 164
árṇa 17
arṇavá 17
áva 14
ávati 174
avāni 14
ávāta 147
aç 156
açrá 109
áçravat 70
áçva 109
aṣṭaú 111
ásti 34
ásthi 19
asya 158
asyās 158
á 1
ādara 93
ānámça 232
ápas 21
āmá 99
áyus 213
āçú 96
úpa 146
upári 276
upastáraṇa 141
uṣás 152
úrṇā 135
ūrṇāvábhi 148
ṛkṣa 158
ṛjú 232
ṛñjáti 232
ṛṇuté 17, 115
ṛṇóti 17
ṛtá 231
ṛtú 231
éka 118
éti 205
édha 213
eṣām 164
aidhá 213
ká 218
kákṣa 56
kakṣā 49
katithá 221
kadá 215
kaniṣṭhá 62
kanínikā 193
karóti 95
karpara 60
kárma 95
kaví 243
kāṇá 136
kás, kāsá 218
kāsate 218
kúla 217
kúbaka 85
kuhī 85
-kṛtvas 227
kṛntáti 227
kṛmi 95, 228
ketú 226
kráma 81
krámati 81
kriṇáti 227
krúñcati 83

- Copyright la éditions d'Ainay Lyon 2008 -

klāmyati ... 69
kṣiṇāti ... 244
kṣiti ... 244
kṣetra ... 73

kháñjati ... 51
khaḍga ... 71
khádati ... 95

gábhasti ... 129
gādhá ... 33
gáhati ... 33
girāti ... 131
gilati ... 131
gṛṇāti ... 130
gṛdhyati ... 143
gṛbhṇāti ... 79
gaús ... 48
gnā ... 109
grathnāti ... 145
grantha ... 145
grávan ... 44
glānā ... 37

gharmá ... 137

ca ... 221
cakrá ... 66
cátasras ... 219
catváras ... 222
candrá ... 53
cáru ... 55
cittá ... 226
cétati ... 226

chāyá ... 241
chināṭṭi ... 242
chyati ... 240

jáṅghā ... 51
jánati ... 131
jánas ... 131
járate ... 130
jala ... 131
jalūka ... 131
jāṇu ... 134
jāmātar ... 132
jīrṇá ... 143
jīvá ... 31
jñātá ... 11
-jñu ... 134

takati ... 262
takti ... 262
tatá ... 258
tán ... 252
tanú ... 252
tanóti ... 252
tápati ... 266
tápas ... 264
-tama ... 174
támas ... 264
tamisrá ... 264
tár ... 253
tala ... 258
tárā ... 253
tiras ... 107
tiṣṭhati ... 238
tisrás ... 262
tuñjáte ... 248
tudáti ... 20, 266
tunná ... 266
tráyas ... 271

dákṣiṇa ... 91
dadárça ... 107
dadru ... 89
dánt ... 87
damá ... 88
dáyate ... 104
dardū ... 89
dárṣi ... 89
dáça ... 91
daçā ... 108
dáhati ... 94
dáru ... 93
dirṇá ... 89
dṛṃhati ... 93
dṛḍhá ... 93
dṛbhyati ... 93
devá ... 105
dyaús ... 91
driyáte ... 93
drúh ... 108
dvár ... 104
dvé, dvaú ... 88

dhāyati ... 92
dhenú ... 92

ná ... 209
nákti ... 213
nakhá ... 175
nagná ... 212
natá ... 13
nápat ... 61, 212
naptí ... 212
námas ... 115
nár, nára ... 210
náva « 9 » ... 209
náva ... 211
návya ... 211
naç « atteindre » ... 156
náçati ... 12
nas ... 165, 211
náhus ... 210
náhyati ... 209
náma ... 157
ní ... 210
niktá ... 212
nidāghá ... 94
niṣká ... 209
niḍá ... 210
nú, nū ... 211
nénejmi ... 212
naús ... 210

paktá ... 225
pácati ... 222
páñca ... 219
pátati ... 119
páti ... 215
pári ... 15
parut ... 277
parṇá ... 229
palitá ... 190
pád ... 274
pāhí ... 118
pitú ... 110
pitudāru ... 117
píparti ... 184
píbāmi ... 118
piyúṣa ... 192
putrá ... 104
purú ... 173
pūrṇá ... 184
pṛcchāti ... 19
pṛthiví ... 181
pṛthú ... 181
prá ... 229
práti ... 4
prastha ... 235
prák ... 229
prúṣvā ... 232
plávate ... 185
plīhán ... 121

phéna ... 115

badhirá ... 41
badhnāti ... 38
barsá ... 26
bíla ... 40
budbuda ... 226
bṛhánt ... 32

Copyright Les Éditions d'Auray Lyon 2008

bhárati..... 60
bhávati..... 11
bhinátti..... 30
bhugná..... 40
bhuráti..... 32
bhūtí..... 41
bhṛṣṭí..... 26
bhrátar..... 44
bhrú..... 3

mádhu..... 201
mádhya..... 112
mánas..... 78
mányā..... 206
mánye..... 78
márta..... 196
márma..... 198
márya..... 200
maryaká..... 200
maliná..... 198
mahánt..... 195
mahí..... 197
má..... 201
mātṛká..... 204
mátra..... 10
más..... 203
másа..... 203
minóti..... 203
mímikṣati..... 200
muñcáti..... 204
mūrdhán..... 198
mṛṇáti..... 194
mṛtá..... 196
mṛdú..... 38
médas..... 201
mriyáte..... 196

yáças..... 172
yaçás..... 172
yásati..... 135
yugá..... 172
yuñkté..... 172
yúdh..... 175
yunákti..... 172
yuván..... 172
yuvaçá..... 172
yūṣa, yūs..... 174

rajatá..... 16
rátha..... 234
rá..... 232
ráj, rájan..... 235
rātá, ráti..... 232
ribáti..... 184, 188
ríyate..... 183
rucá..... 191
runáddhi..... 192
rudhirá..... 237
rej..... 184
raí..... 232
roká..... 191
rócati..... 191
rodhati..... 192
róma..... 233
róhita..... 237

lakṣate..... 178
laṅghati..... 178
laṅgháyati..... 182
lapati..... 183
lináti..... 138
libati..... 184, 188
líyate..... 187
lóta, lótra..... 179
lopāçá..... 190
lóma..... 233
lohá..... 237

vakrá..... 148
vácas..... 75
váñcati..... 148
vatsá..... 155
vadhú..... 138
vána..... 150
vanóti..... 150
vamrá..... 200
váyati..... 148
vára..... 150
varaṇá..... 140
várga..... 146
vártate..... 152
vartulá..... 152
várdhate..... 165
vas..... 171
vásu..... 155
váste, vástra..... 155
vábati..... 149
váta, vāyú..... 21
vástu..... 148
vinçati..... 275
vikramá..... 81
vivadhá..... 102
virá..... 140
vṛṇáti..... 150
véda [2 mots]..... 142
vraṇá..... 139

çákṛt..... 50
çaṅkú..... 61

çaṅkhá..... 82
çatám..... 53
çátru..... 49
çamyati..... 53
çalá..... 59
çaçá..... 127
çaçáda..... 49
çiçati..... 59
çúra..... 64
çṛṅga..... 76
çṛtá..... 80
çéte..... 84
çnathāyati..... 62
çraddádhāmi..... 80
çráyati..... 69
çrávas..... 70
çravasyá..... 70
çrāṇá..... 82
çrātá..... 80
çráyati..... 80
çróṇi..... 72
çvá..... 66

ṣáṣ..... 170

sá..... 12
sakṛt..... 227
sácate, sácā..... 160
sádati..... 22
sádas..... 22
sadívas..... 164
sána, sanád..... 160
sanutár..... 8
sanóti..... 110
saptá..... 245
samá..... 162
sámā..... 157
sarat..... 58
sasyá..... 156, 159
sáhate..... 158
sáhas..... 158
sádhati..... 100
sādhú..... 100
sādhyati..... 100
sāmi-..... 157
sáyá..... 164
sídhyati..... 100
sú, su-..... 158
sūkará..... 166
sūte, sūnú..... 106
súrya..... 160
skabhnáti..... 238
stabhnáti..... 238
stṛṇóti..... 142, 255
stṛtá..... 255

Copyright by Editions d'Auray Lyon 2008

sthagayati..... 264
sthâtâr..... 238
sthâman..... 238
sthâvarâ..... 249
sthitâ..... 238
snâti..... 211
snâyati..... 211
snâyu..... 211
sphâṭati..... 120
sma, smâ..... 192
syâ..... 163
srâvati..... 126
sruti..... 126
svâpiti..... 167
svâpna..... 167
svârati..... 169
svâsar..... 169
svâdû..... 169
svidyati..... 171
hânu..... 132
hâras..... 137, 145
hâri..... 131
hârṣati..... 130
himâ, hêman..... 135
hyâs..... 90
hrâsati..... 130
hrasvâ..... 130

2. ZEND

(Le persan moderne entre parenthèses.)

ainika..... 114
aeva..... 118
aota..... 13
açcu..... 19
kaṣa..... 56
khaodha..... 85
caiti..... 221
cataṅrô..... 219
tiṣarô..... 262
thritya..... 270
darezayeiti..... 93
dim, diṣ..... 94
pitu..... 110
bûza..... 40
(marz)..... 45
maçaṅh..... 193
vaeti..... 149
vanaiti..... 13
visaiti..... 275
vohu..... 155
(suturg)..... 269
staman..... 252
hama..... 157
hahya..... 156, 159
hisku..... 162
hu-..... 158

II. ARMÉNIEN

dalar..... 91
matn..... 201
nist..... 210

III. GREC

(Le grec moderne et les mots non helléniques entre parenthèses.)

'A-..... 8
(ἀθροῦτες)..... 3
ἄγγελος..... 108
ἀγκύλος..... 11
ἄγκυρα..... 11
ἀγοστός..... 41
ἀγχὶ..... 156
ἄγχω..... 113
ἄγω..... 104
ἀδύς..... 169
ἀεί..... 213
ἄελλα..... 21
ἄημι..... 21
ἀήρ..... 21
ἀθαρής..... 215
αἰεί, αἰέν..... 213
αἴθος, αἴθω..... 213
αἷμα..... 73
αἰών..... 213
ἄκος..... 172
ἀκούω..... 243
ἄκρατος..... 80
ἄκρος..... 109
ἀλεῖν..... 194

Copyright la éditions d'Amay Lyon 2008

ἐλίνειν..... 138, 187
ἄλλος..... 7, 111
ἅλς..... 165
ἀλώπηξ..... 190
ἅμα..... 162
ἁμαλός..... 102
ἁμαρτάνω..... 27
ἁμαρτωλή..... 27
ἀμάω..... 197
ἀμμές..... 165
ἀμνός..... 213
ἀμφί..... 7, 114
ἀμφιλύκη..... 191
ἀν-..... 8
ἀνὰ..... 10
ἀνάγκη..... 11
ἄναλτος..... 14
ἀνδάνω..... 169
ἄνεμος..... 11
ἄνευ..... 12
ἀνεψιός..... 61
ἀνήρ..... 210
ἀνθηρός..... 215
ἄνιπτος..... 212, 215
ἀντὶ..... 10
ἀνύω..... 110
ἄξων..... 5
ἀπὸ..... 1
ἀπολαύειν..... 179
ἀπομύσσω..... 204
ἄρακος..... 15
ἀραρίσκω..... 231
ἀργός..... 116
ἄργυρος..... 16
ἀριθμός..... 236
ἄρκτος..... 90, 158
ἀρόω..... 15
ἀστήρ..... 253
ἀστός..... 148
ἄστρον..... 253
ἄστυ..... 148
ἄτερ..... 8
ἄτερος..... 157
ἄτη..... 147
ἀτμός..... 94
αὖρα..... 21
ἄφνω..... 14
ἄχνη..... 259

Βαθύς..... 33
βανά..... 109
βαρύες..... 31
βαστάζω..... 41
βδέλλα..... 131
βένθος..... 33
βῆσσα..... 33
βίος..... 31
βλέτυες..... 131
βόθρος..... 34
βόλεται..... 150
βουκόλος..... 47
βουλή..... 150
βούλομαι..... 150
βοῦς..... 48
βραδύς..... 38
βρενθύομαι..... 46
βρόγχος..... 45
βρότος..... 196
βρύκω..... 45
(βρῦτον)..... 46

Γαμβρός..... 132
γάμος..... 132
γαυσός..... 129
γελεῖν..... 133
γενέσθαι..... 131
γένος..... 131
γένυς..... 132
γέρανος..... 130
γῆρυς, γηρύω..... 130
γλήνη, γλῆνος..... 133
γλοιός..... 133
-γνητος..... 131
γνύξ..... 134
γνυπετεῖν..... 134
γνωτός..... 11
γόμφος..... 136
γόνυ..... 134
γράφω..... 79
γρόνθος..... 145
γυνή..... 109
γυρός, γῦρος..... 137
γύψ..... 145

Δαίεται..... 104
δαιτρόν, δαιτύς..... 104
δάκρυ..... 86
δάκτυλος..... 85
δάμαρ..... 93
δαματός..... 88
δάμνημι..... 103
δάρις..... 106
-δε..... 85, 94
δέδορκε..... 107
δέκα..... 91
δέκεσθαι..... 85
δέμω..... 88
δεξιός..... 91
δέργμα, δεργμός..... 107
δέρκεται..... 107
δέρω..... 89
δεσπότης..... 215
δέχεσθαι..... 85
δή..... 94
δῆμος..... 93
δῖος..... 105
δόμος..... 88
δορκάς, δόρκος..... 174
δόρυ..... 93
δράγμα..... 106
δράσσομαι..... 93
δράχμη..... 106
δρῦς..... 93
δύο, δύω..... 88
δῶρον..... 106

Ἔγγυς..... 156
ἐγκέφαλον..... 113
ἕδος..... 22
ἕζομαι..... 22
εἶδος..... 6, 142
εἴκοσι..... 275
εἰλύω..... 146
εἶμι..... 205
εἰπεῖν..... 75
-εἴρω..... 58
εἷς..... 157
ἐκ..... 110
ἑκατόν..... 53
ἐλαχύς..... 182
ἔλεγχος..... 182
ἐλεημοσύνη..... 7
ἐλίκη..... 156
ἕλιξ..... 146
ἔμφυτον..... 112
ἐνεγκεῖν..... 232
ἐνὶ..... 113, 210
ἔνισπε..... 59
ἐννέα..... 209
ἔννυμι..... 155
ἕνος..... 160
ἐνώπια..... 114
ἐξ..... 110
ἕξ..... 170
ἕπεται..... 160
ἔπος..... 75
ἑπτά..... 245
ἔργον..... 72
ἐρείκη..... 47
ἔρευθος..... 237
ἐρυθρός..... 237
ἔρυσθαι..... 140
ἐσθής..... 155
ἕστηκε..... 238
ἐστὶ..... 34

Copyright la Editions d'Auray Lyon 2008

ἔσχε..... 159
ἕτερος..... 157
ἔτι..... 136
ἔτος..... 156
εὐ-..... 158
εὐθύς..... 100
ἐχέτλη..... 159
ἔχω..... 159
ἕως..... 152

Ζέει..... 135
ζεύγνυμι..... 172
Ζεύς..... 91
ζορκός, ζορξ..... 174
ζυγός..... 172
ζύμη..... 174

ἡ..... 12
ἦ..... 172
ἡδύς..... 169
ἥλιος..... 160
ἧθω..... 246
ἦλιος..... 160
ἡμεῖς..... 165
ἡμέρα..... 157
ἧμισυς..... 157
ἠώς..... 152

Θάλλειν..... 91
θάλλος, θάλος..... 91
θάνατος..... 92
θερμός..... 137
θέρος..... 137, 145
θήλη, θῆλυς..... 92
θιγγάνω..... 96
θνήσκω, θνητός..... 92
θολερός..... 86
θορεῖν..... 107
θραύω,..... 106, 273
θρώσκω..... 107
θύρα..... 104

Ἴάομαι..... 172
ἰδεῖν..... 142
ἰδίω..... 171
ἰθύς..... 100
ἶορκος..... 174
ἵππος..... 109
ἶσος, ἴσσος..... 155
ἵστημι..... 238
ἰσχνός..... 162
ἰτέα..... 149

Κᾶδος..... 65
καθέδρα..... 49
καινός..... 62
καίνω..... 62
κάκκη..... 50
κάλαμος..... 74
καλέω..... 67
κάλπη..... 60
κάμνειν..... 53
καμπτός..... 53
κάμπτω..... 51
κάναστρον..... 52
κάννα..... 52
κάνναβις..... 52
κάπια..... 68
κάπρος..... 129
καρδία..... 80
καρπίον..... 64
καρπός..... 64
καρτός..... 76
κάρυον..... 59
κατὰ..... 129
κείρω..... 76
κεῖται..... 84
κεκαδμένος..... 49
κεντεῖν..... 62
κέντρον..... 62
κεράννυμι..... 80
κέρας..... 76
κεραυνός..... 84
κερχνῆς..... 63
κέρχνω..... 63
κεύθω..... 85
κῆδος..... 65
κῆλον..... 59
κιβωτός..... 168
κινέω, κίω..... 68
κλαδαρός..... 71
κλαδεύειν..... 71
κλαμαρός..... 69
κλίνω..... 69
κλόνις..... 72
κλυτός, κλύω..... 70
κνάφαλον..... 81
κνάω..... 81, 95
κνώδων..... 95
κόγχη..... 82
κοέω..... 243
κοιμάω..... 84
κοιμητήριον..... 84
κολοβός..... 136
κολούω..... 136
κόμβος..... 51
κόνδυλος..... 83
κονίδες..... 211
κόρος..... 63
κορώνη..... 77
κότος, Κότυς..... 49
κραταίνω..... 95
κραδάω..... 82
κραδίη..... 80
κράνον..... 228
κρηπίς..... 63
κρίκος..... 66
κρίνω..... 55, 140
κύκλος..... 66
κύλλα..... 74
κύριος, κῦρος..... 64
κυρτός..... 77
κύων..... 66
κώπη..... 54

Λᾶας..... 186
λάβραξ..... 42
λαβρεύομαι..... 180
λᾶιγξ..... 186
λαιδρός..... 184
λαιμός..... 182
λάμπειν..... 184
λάπτειν..... 189
λάταξ..... 180
λείπω..... 86
λειτουργία..... 186
λείχω..... 184, 188
λευκός..... 191
λέχεται..... 181
λέχος..... 149, 181
λῆνος..... 135
λητουργία..... 186
λίμνη..... 183
λιμός..... 182
λοιδορέω..... 184
λουτρόν..... 179
λούω..... 133
λυγγάνειν..... 189
λύγος..... 181
λύζειν..... 189
λύχνος..... 191

Μακμός..... 193
μᾶλα..... 201
μαλακός..... 102
μάργος..... 199
μαρμαρυγή..... 45
ματάω..... 201
ματεύω..... 201
μάτημι..... 205
μάτην..... 201
(μαῦρος)..... 205
μέγας..... 195
μέδομαι..... 10
μέθυ..... 201

Copyright les éditions d'Ansay Lyon 2008

μεθύσκω..... 202
μείων..... 196
μεῖραξ..... 200
μέλας..... 198
μέλει..... 194
μέλι..... 197
μέλος..... 198
μέμονα..... 78
μένος..... 78
μέριμνα..... 32, 196
μέσος, μέσσος..... 112
μέτρον..... 10
μή..... 201
μῆκος..... 193
μῆλον..... 202
μήν, μήνη..... 203
μηρία, μηρός..... 206
μικκός, μικρός..... 35
μίσγειν..... 200
(μόναπος)..... 206
μόρον..... 206
μοῦσα..... 199
μύδος..... 207
μῦθος..... 112
μυκτήρ..... 204
μύλη..... 194
μύξα..... 204
μύρμηξ..... 200
μῦσος..... 207
μῶλυς..... 102
-μωρος..... 201

Νάειν..... 211
νᾶσος..... 114
ναῦς..... 210
νειός..... 211
νεκρός, νέκυς..... 12
νέμω..... 115
νέος..... 211
νέποδες..... 212
νέω..... 211
νήθω..... 211
νῆμα..... 211
νῆσος..... 114
νήχειν..... 211
νίζω..... 212
νόμος..... 211
νομός..... 115
νύ, νῦν..... 211
νύξ..... 213
νώ..... 211

Ὁ..... 12
ὄγκος..... 11
ὀδούς..... 87
οἶδα..... 142
οἰνή..... 117
οἰός..... 118
ὀκτώ..... 111
ὀλισθάνειν..... 187
ὀμαλός..... 162
ὅμου..... 162
ὄνομα..... 157
ὄνυξ..... 175
ὀπός..... 239
ὄπωπα..... 114
ὄργυια..... 230
ὀρέγω..... 230, 232
ὀρθός..... 165
ὄρνις..... 115
ὄρνυται..... 115
ὀστέον..... 19
οὐαί..... 146
οὐλή..... 139
ὀφρύς..... 3
ὄχος..... 149
ὄψομαι..... 114

Παλλακή..... 224
παρὰ..... 15
παροίτερος..... 233
παύω..... 217
πέδη..... 173
πείθομαι..... 38
πελιτνός..... 190
πέλλα..... 183
πέντε..... 219
πέπλος..... 183
πέπρωται..... 230
πεπτός..... 225
πέπων..... 222
πέρθω..... 44
περὶ..... 15
πέρνημι..... 227
πέρυσι..... 277
πέσσω..... 222
πετάννυμι..... 112
πέτεται..... 119
πήλυς..... 219
πίμπλημι..... 184
πίνω..... 118
πίτυς..... 117
πλάθανος..... 181
πλακοῦς, πλάξ..... 181
πλάτανος..... 181
πλατύς..... 181
πλείων..... 186
πλέω..... 185
πλήρης..... 184
πνῖγος, πνίγω..... 209
πό-..... 218
ποινή..... 225
πολιός..... 190
πολύ..... 85, 173, 186
πορεῖν..... 230
πόσις..... 215
πόσος, πόστος..... 221
ποτάομαι..... 99
ποτὶ..... 4
πούς..... 274
πρέμνον..... 140
πρίαμαι..... 227
πρὸ..... 229
πρόκα..... 229
πρὸς..... 4
πτάρνυμαι..... 255
πτερόν..... 119
πυγή..... 90
πῦος..... 192
πώνω..... 118

Ῥαφάνη..... 174
ῥέγκω..... 126
ῥέζω..... 72
ῥεῖ..... 126
ῥίζα..... 144
ῥίς..... 125
ῥύσις..... 126

Σάγμα..... 238
σάλος..... 164
σάττω..... 267
σήθω..... 246
σίκερα..... 247
σκάζω..... 51, 100
σκάλλω..... 120
σκαμβός..... 51
σκέλος..... 129
σκιά..... 241
σκόλοψ..... 242
σκόλυμος..... 19
σκότος..... 241
σκύλαξ..... 74
σκώρ..... 55
σμικρός..... 35
σμινύη..... 198
σπαράσσω..... 2
σπάω..... 58
σπείρω..... 126
σπλάγχνον..... 121
σπλήν..... 121
σταγών..... 253
στάζω..... 253
σταῖς..... 265
στατός..... 238

Copyright by Editions d'Ainay Lyon 2008

σταυρός..... 249
στεγνός..... 263
στέγω..... 264
στεινός..... 269
στείχω..... 254
στέμβω..... 252, 259
στενός..... 269
στέργω..... 245
στήμεναι..... 238
στήμων..... 238
στιλπνός..... 245
στοβέω..... 259
στόμα..... 252
στοργή..... 245
στόρνυμι..... 142, 253
στρεύγομαι..... 273
στρόφος..... 256
στρώννυμι..... 142
στρωτός..... 255
σφῶι..... 171
σχάζω, σχάω..... 240
σχίζω..... 242

Ταχερός..... 263
τάλαντον..... 259
ταναός..... 252
τανυ-..... 252
τάργανον..... 270
τάτα..... 258
ταῦρος..... 261
τε..... 221
τέγος..... 264
τείνω..... 252
τεῖχος..... 96
τέλος..... 259, 262
τέμνω..... 259
τένδω..... 259
τέρετρον..... 260
τερηδών..... 75
τέρχνος..... 107
τέσσαρες..... 222

τεταγών..... 267
τέττα..... 258
τέφρα..... 94
τήκω..... 263
τῆλε..... 219
τηλία..... 258
τίθημι..... 80, 86
τῖλος..... 262
τλάω..... 259, 265
τλητός..... 271
τορός..... 260
τορύνη..... 262, 274
τράμις..... 263
τραχύς..... 107
τρεῖς..... 271
τρύω..... 273
τυκτός..... 263
τύμβος..... 90
τυφλός..... 87, 108

Ὑάκινθος..... 172
υἱός..... 106
ὑπὲρ..... 167, 276
ὑπερμενής..... 141
ὕπνος..... 167
ὑπὸ..... 146, 167
ὑπόστρωμα..... 142
ὑποφέρομαι..... 138
ὕπτιος..... 170
ὗς..... 166
ὑσμίνη..... 175
ὑψηλός..... 167

Φαίνω..... 24
φάλιος..... 24
φαλλός..... 25
φάρσος..... 32
φάρω..... 32
φέρεσθαι..... 31
φέρω..... 60
φεύγω..... 40, 254

φθίνω..... 244
φθίσις..... 244
φθίω..... 244
φιτρός..... 30
φλέγω..... 192
φλοιδάω..... 37
φλοιός..... 37, 225
φλοῖσβος..... 37
φραδής, φράζω..... 28
φράτωρ..... 44
φρέαρ..... 30
φρήν..... 44
φύεται..... 11
φύρειν..... 32
φύσις..... 11, 41
φῶς..... 24

Χαλάω..... 50
χαρακτός..... 69
χαῦναξ, χαῦνος..... 129
χειμών..... 135
χείρων..... 130
χελιδών..... 137
χέρης..... 130
χήρ..... 130
χθές..... 90
χιών..... 135
χλιαρός..... 72
χλοή, χλόος..... 132
χλωρός..... 131
χόρτος..... 130
χρίειν..... 145
χρῖσμα..... 79

Ὠθέω..... 87
ὠκύς..... 98
ὠλένη..... 173
ὠμός..... 99
ὠόν..... 276

IV. ITALIQUE ET ROMAN

1. LATIN

(Le latin vulgaire entre parenthèses.)

Ab..... 1
abbas..... 1
abecedarium..... 97
Abellanum..... 21
absens..... 119
acer..... 4, 9, 96, 109, 115

Copyright les éditions d'Ansay Lyon 2008

acies..... 109
aculeus..... 172
acus..... 109
acutus..... 34, 109
ad..... 4
(adnominare)..... 13
adorare..... 22
aedes..... 213
aequor..... 213
aequus..... 118
aer..... 21
aeramen..... 16
aes..... 16, 166
aestus..... 174, 213
aetas..... 213
aevum..... 213
agnus..... 213
ago..... 104
agrestis..... 9
(Agustus)..... 115
ala..... 18
alauda..... 7
alba, albus..... 112
alere..... 14
(alestrare)..... 111
alius..... 111, 255
Allobroges..... 7
altare..... 14
altus..... 14
(alvennus)..... 111
amare..... 5, 9
amarus..... 99
Ambiani..... 7
ambire..... 7
amita..... 9
amnis..... 91
ancora..... 115
Andegavi..... 10
(angarium)..... 12
angelus..... 108
angere..... 113, 258
angi..... 114
anguis..... 13
angustus..... 113
anhelus..... 166
anima, animus..... 11
ante..... 10
apostolus..... 3
aratrum..... 15
arca..... 16
arduus..... 166
Aremorica..... 15
argentum..... 16
Armorica..... 15
Arnus..... 17
aro..... 15
articulus..... 18
artus..... 231
arvum..... 116
ascia..... 18
asinus..... 22
asparagus..... 249
asser..... 119
(astilla)..... 20, 252
astrum..... 253
astula..... 19, 20
astutus..... 20
attritum..... 21
(auctoricare)..... 14
auctumnus..... 161
audio..... 245
augere..... 161
Augustus..... 115
aura..... 21
auris..... 214
aurora..... 152
aurum..... 14
(ausaria)..... 14
autumnus..... 161
avere, avidus..... 174
avunculus..... 115
axilla..... 18, 19
axis..... 5

Baca..... 23
baculus..... 30, 193
bajula..... 24, 31
bajulus..... 24
balbus, balbutio..... 24
baptizare..... 23
barba..... 28
(bassus)..... 29
bastum..... 28
batuere..... 29
Becco..... 29
bellua, belua..... 37
benedictio..... 31, 35
benefactum..... 34
beneficium..... 31
(bersa)..... 32
berula..... 30
beta, betonica..... 31
betula..... 34
bibo..... 118
(bidellus)..... 35
bilis..... 33
bis..... 32
(bitellus)..... 35
blaesus..... 37
(bodina)..... 39
bos..... 48
(botellus)..... 30, 41
bovinum..... 34
bracchium..... 43
(bracillare)..... 44
(braga)..... 42
(branca)..... 42
branchia..... 43
Brittones..... 43
brittonicus..... 43
(broccus)..... 45
(brogilum)..... 47
(bruca)..... 47
bruscum..... 46
bubalus..... 47
(bucare)..... 47
bucca..... 39
(buccella)..... 29
bucina..... 29
bucinum..... 206
buculus..... 33
(bulga)..... 26
bulla..... 226
(buscum)..... 40
(Buttadeus)..... 40
(buttare)..... 40
buxum..... 33

Caballus..... 56
cacare..... 50
cadere..... 56
caedo..... 68
(caelatorium)..... 59
caepa..... 68
calamus..... 74
calare..... 50, 67
calculus..... 50
caldum..... 54
calidus..... 50, 54
callere..... 51
callidus..... 51
callum..... 50
calpar..... 60
(cambium)..... 52, 61
camelus..... 54
camera..... 8
(caminare)..... 50
(camisia)..... 52, 164
(camminus)..... 51
canalis..... 52, 53
candela..... 53
candeo, candidus..... 53
canere..... 52
canis..... 66
canistrum..... 52

Copyright la Editions d'Amay Lyon 2008

canna 52
cannabis 52
cantor 83
cantus 52
caper 129
capio 54
capistrum 49
cappa 48, 54
capra 57
(caprio) 57
(captiare) 56
captivus 57
captus 57
caput 48
carex 76
carinare 68
carmen 62
(carnaria) 55
carpentarius 51
carpentum 51
carpere 64
carpisculus 63
(carrica) 55
carrus 55
carus 54, 55
castanea 68
castigare 56
castra 57
castrare 57
Catalauni[1] 179
catena 66, 128
cathedra 49
cattus 56
Catullus 49
caulis 54
(cavannus) 54
cavare 69
cavea 54
(cavellum) 56
cavere 243
cavilla 49
(cavitas) 54
cavus 56, 63
celare 70
celer 59
cella 59
celsus 59
cena 72
centrum 62
centum 53
cera 72
(cerasia) 63
Ceres 63
cerno 55, 64, 140
certus 64
cervus 55
-cetum 73
chrisma 79
christianus 82
cicuta 58, 176
cieo 68
cingula 247
cippus 57
circa 66
(circare) 64
circinus 63, 66
circulus 60
circum, circus 66
(cisellus) 68
cista 65
clades 71, 74
clamare 70
clarus 242
clatri 70
clavis 7
clavus 69
clemens 69
clericus, clerus 71
(cleta) 72
clivius, clivus 69
clocire 71, 242
(clocca) 71
clunis 72
co- 56
coagulum 54
(cocca) 74
coccum 73
cochlea 73
coctare 73
coctus 225
(coemeterium) 84
cogitare 84
cognitus 72
colere 48
(colpus) 242
columba 77
columen, columna 59
com- 56
commeatus 67
comminiscor 78
commiscere 61
compedes 173
componere 61
compos 215
con- 56
concha 74
concitus 68
condylus 83
confectus 68
confinium 57
conjungere 220
consertum 58
consilium 85
consummare 78
contaminare 75
contra 129
conucula 58
cophinus 73
coquina 58
coquo 73, 222
coquus 73
cor 80
corbis 51
corio [ex] 254
cornix 64
Cornovia 64
cornu 55, 76
cornus 228
corona 77, 84
corpus 75
correctus 64
corrigia 58, 236
cortex 243
corylus 60
cottidie 221
(covus) 63
coxa 56
creare 95
creatura 83
credo 80
cremor 79
cresco 81
creta 69, 228
cribrum 55, 83
crissare 82
crudus 82
crusta 81, 82
crux 82, 83
crypta 144
cubare 74
cubiculum 123
cucullus 77
culcita 136
culex 60
culmen 59
culmus 74

1. Erratum. La citation de la p. 129 est à supprimer.

Copyright les éditions d'Amay Lyon 2008

cultellus..... 75
culus..... 67, 84
cum..... 56, 129
-cumbere..... 74
cuneus..... 75
cuniculus..... 75
(cuntellus)..... 75
cupa..... 66
curro, currus..... 55
cursus..... 78
curtus..... 76
curvus..... 77
custos..... 85

Dacruma..... 86
-dam..... 94
dama..... 92
decedere..... 97
decem..... 91
decidere..... 97
decima..... 92
deesse..... 119
defendere..... 96
deficere..... 98
defrutum..... 46
deivos..... 105
deligere..... 98
-dem..... 94
(dementare)..... 87
demo..... 115
denarius..... 99
dens..... 87
(depanare)..... 96
derbiosus..... 89
descendere..... 100
despoliatus..... 93
dens..... 105
dexter..... 91
diabolus..... 94
dies 91,97,98,100,102,103
digitus..... 85
(dilatare)..... 86
dis-..... 100
discere..... 100
discus..... 100
(dispannare)..... 101
dispendium..... 101
dissipo, dissupo..... 170
distorquere..... 102
diurnus..... 19
divus..... 105
domare..... 104
domitus..... 88
domus..... 88
(duciculum)..... 105
duco..... 105
duo..... 88
durum..... 99
dux..... 105

Ebulum.... 118, 119, 241
ecclesia..... 173
effigies..... 96
elementum..... 111
elemosina..... 7
eminere..... 199
emo..... 115
episcopus..... 117
epistola..... 3
equus..... 109
erigo..... 4
esox..... 115
est..... 34
et..... 138
Evangelium..... 21
ex..... 6, 110
(exalteratus)..... 238
excaldare..... 240
(excarnatus)..... 240
extendere..... 241, 252
extirpare..... 255
extra..... 117
extraneus..... 255
exturbare..... 255

Faba..... 120
(factivus)..... 121
faginus..... 122
fagus..... 120
falco..... 120
fallere..... 87
falx..... 120
fames..... 173
fascis..... 29, 121
fastigium..... 26
fatuus..... 120
Februarius..... 170
felare..... 92
femina..... 92
fenum..... 124
ferctum..... 27
fero..... 60
ferus..... 121
fervere..... 32
fibula..... 166
ficus..... 122
fidere..... 122
fides..... 38, 121
figura..... 96
filius..... 92
findere..... 30
fingere..... 96
finis..... 140
finitumus..... 224
firmus..... 121
fissa..... 125
fistulare..... 123
flagellum..... 125
flamma..... 123
flos..... 37
fodio..... 34
follis..... 26
(fontana)..... 121
forare..... 32
fores..... 104
formica..... 200
formus..... 137
forum..... 5, 121
(fractare)..... 125
fractum..... 125
fragrare..... 42, 123
frangere..... 41, 125
frater..... 44
friare..... 145
frons..... 3
fructus..... 126
frustum..... 273
fucus..... 47, 206
fugio..... 40, 254
fuit..... 11, 41
fulcio, fulcrum..... 25
fulica..... 124
fumare..... 127
fundere..... 121, 124
funis..... 127
fur..... 127
furnus..... 124, 137
fustis..... 127

(Gabalus)..... 129
gabata..... 176
(gadalis)..... 127
galeritus..... 7
gallus..... 128
Gallus..... 128
(gannum)..... 128
garrire..... 130
gelu..... 70
gemellus..... 132
gena..... 132
gener..... 132
genista..... 25
gens..... 131
genu..... 134
genus..... 131

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

gero, gessit 105
gignere..... 131
glacies..... 70
gladius..... 71
gloria 70
glus..... 133
gluten.... ..... 133, 135
gluttire 135
gnatus. 131
gnavus.. ..... 139, 142
gnotus..... 11
(gomor)..... .. 137
grabatus..... 80
(gracillare)..... .. 144
graculus.... 143
gradior, gradus 143
grandis 46
(graniaria) 144
granum..... 143
gratum..... ... 142
gravis.... ..... 130, 144
gressus 143
grex 113
grossus..... 42, 145
grus..... 130
gula 131

Habenae..... 21
habere..... 129
hasta..... 20, 131
hedera 5, 175
helleborus 119
helvus..... 131
heri, hesternus..... 90
hiems.. 135
hinnire 163
hirsutus..... 130
historia..... 102
hodie..... 164
homines 11
horrere 130
hortus 130
hostis..... 128
humilis 276

Ignis 213
(imbrachiare)..... 112
impos..... 215
imus..... 175
in 113, 210
in-..... 8
incendo..... 53
incertus..... 113
inclino..... 69
inclutus..... 70
inde 13
indigena..... 131
infernum 173
infimus, infra..... 175
infundibulum 124
ingenium 173
ingens..... 195
initium..... 114
inseque..... 89
instare..... 114
instaurare..... 249
insula..... 114
inter..... 114
interpres..... 230
intra 113, 117
(intratus)..... 174
ire..... 205
iter..... 116

Januarius..... 132
jejunium..... 175
Jovis..... 103, 172
Judaeus, Judas..... 175
jugum..... 173, 176
jungere..... 173
Junius 118
jus..... 174
juvencus..... 172, 215
juvenis..... 172

Kalendae..... 50

Labes, labi..... 190
(labrax)..... 42
labrum 180
lac..... 181
lacruma..... 86
lacus..... 178
laicus..... 186
lamina, lamna 180
(lampreda)..... 178
lana 135
lapidare..... 177
largus 179
latex..... 180
latro..... 178
latus..... 178, 185
lavare..... 133
laxare 185
lectio..... 59
lectus..... 149
legendum..... 183
legere..... 59
Legiones..... 183
(legua)..... 183
leo..... 183
levis..... 182
liber..... 185
lien..... 120
ligamen..... 186
ligare..... 181
ligula..... 188
ligustrum..... 191
lilium..... 186
lima..... 186
limbus..... 187
limus..... 183
linea..... 187
linere..... 138, 187
lingere..... 188
linquere 86
linum..... 187
liquidus, liquor..... 133
litterae..... 188
livor..... 187
lixivum..... 187
locare..... 177
locusta..... 177, 181
lubricus.... 185, 186, 191
lucere, lucerna..... 191
lucius..... 64
lucrum 179
lucubrare..... 191
lumbricus..... 183
lumen 191
luna..... 98, 188
luo 133
lupus..... 190
luscus 188
lutum..... 190
lux..... 139, 191

Maceria..... 204
machina..... 29, 197
macula 193
magnus..... 193, 208
Maius..... 193
major..... 197, 199, 208
maledictio..... 194, 203
malleus..... 193
malva 194
mancus..... 195
mandare..... 199
mandere..... 195
mandibula..... 195
manducare..... 195
manica..... 195, 202
manipulus 194
marcere..... 43, 205
marcidus..... 43, 205

Copyright les éditions d'Amay Lyon 2008

mare..... 205
(margila)..... 200
margo..... 45
(mariscalcus)..... 196
Mars..... 98, 201
(martellus)..... 206
Martius..... 201
materia..... 201
matertera..... 204
matrona..... 193, 216
maturus..... 193, 217
matutinus..... 203
(mediarius)..... 199
medicus..... 201
Mediolanum.... 112, 184
medius..... 112
medulla..... 197
mel..... 197
melior..... 201
membrum..... 113
memini..... 78
memoria..... 115
mens..... 78
mensa..... 204
mensis..... 203
mensura..... 10
mentha..... 31
mercatus..... 196
Mercurius..... 98, 200
merenda..... 199
meridies..... 81
merula..... 206
(mesa)..... 204
mespilum..... 200
-met..... 192
metere..... 197
metior..... 10
mica..... 224
micare..... 101
milium..... 198
mille..... 202
minor..... 195, 203
minuo..... 203
minutus..... 203, 208
mirari..... 203
(miratorium)..... 198
miscere..... 200
misellus..... 222
modius..... 48, 229
modus..... 10
moenia..... 197
mola, molere..... 194
(molina)..... 202
mollis..... 38, 102, 194
(monachia)..... 199
monachus..... 195
moneta..... 205
mons..... 199
mori, mors..... 196
morum..... 206
motacilla..... 30
(motorium)..... 208
muccus, mucus..... 204
mugil..... 198
mullus..... 207
multi, multus... 51, 195
mundus..... 204
mungere..... 204
Murcia..... 205
murcidus..... 205
musculus..... 200
muscus..... 195
mutilus..... 204
mutus..... 207

Nare..... 211
Natalicium..... 209
natrix..... 5
natus..... 131
navis..... 210
ne..... 209
necare..... 12
necesse..... 11
nec unus..... 212
nemus..... 115
nepos..... 61, 212
neptis..... 61, 212
nere..... 211
Nero..... 210
nex..... 12
nidus..... 210
(nodellus)..... 213
nomen..... 157
non..... 209
nona..... 113
nos..... 165, 211
nota..... 17
notus..... 11
novem..... 209
Novius, novus..... 211
nox..... 213, 272
nudus..... 212
num..... 211
numerus..... 211, 212
nunc..... 211
nux..... 80

Oboedio..... 245
occa, occare..... 214
occultus..... 70
occupare..... 6, 117
ocius..... 96
ocrea..... 16
octavus..... 92
octo..... 111
oculus..... 114, 214
offerenda..... 214
oinos..... 117
oleum, oliva..... 214
opera..... 213
ora..... 214
oratio, oratus..... 118
orbis..... 233
orbus..... 214
ordo..... 275
orior..... 115
ornus..... 215
os..... 19
ostreus..... 164, 187
ovum..... 276

Pabulum..... 222
(paburare)..... 222
pala..... 216
palea..... 219
palla..... 216
pallidus..... 190
palma..... 216
palpare..... 216
pālus..... 222
panarium..... 216
panis..... 217
pannus..... 101
panus..... 96
papilio..... 24
pappa..... 217
par..... 218
paratus..... 218
parcere..... 221
parra..... 125
pars..... 221, 230
partim..... 230
pascere..... 218
pastus..... 221
patella..... 222
patere..... 23, 112
pati..... 216
patrinus, patronus... 216
patulus..... 112
(pausare)..... 217
pavor..... 118
pax..... 221, 226
paxillus..... 217
pectunculus..... 221
pecu, pecunia..... 239

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

pedica 173
pellex 224
pellis..... 183, 223
(pelorida) 222
pendere 223, 259
penna..... 119
pensum..... 226
per-..... 222
perca 42
(percentare)..... 221
peregrinus..... 224
perfectus..... 221
perficere..... 222
perna..... 43
persona..... 221
pes 275
(pesum)..... 226
petenda..... 218
petere..... 119
(petia)..... 222
petorritum 234
phalaena..... 24
phlebotomum 123
pica..... 223
picus 29
pila..... 219
pila..... 223
(piluccare) 38
(pinthio) 224
pinus..... 117
(pipa)..... 222
piper..... 218
(pipita)..... 36
pira..... 221
piscis..... 221
pisum..... 224
pituita..... 36, 223
pix 218
plaga 225
(planca)..... 182
planta 181
planus..... 184, 225
plaustrum..... 225
plebes 225
plenus..... 184
pleores..... 186
plicare..... 225
pluit..... 185
pluma 225
plumbum..... 225
plures..... 186
poena..... 225
pomarium..... 217
ponderis..... 226
pons 226
popina..... 222
populus..... 226
porca..... 230
porcellus..... 226
porcus..... 268
porrum 227
porta 226
portio..... 230
portus 226
possum 215
postis..... 226
potare..... 118, 226
potior, potis..... 215
potus 118
praeda..... 227
praedicare 228
praeter..... 160
(pratellum)..... 227
pratum..... 32, 227
preces 19
privatus 228
pro- 229
procul 219
propago..... 109
pruina..... 232
puer..... 104
(pullicantio)..... 219
pullus..... 189, 190
pupilla..... 193
purus..... 228
putere..... 48, 228
puteus..... 228
putidus 228
putris 48, 226
pyxis 224

Quadrata..... 73
(quadrellum)..... 72
quadru-..... 221
quadrum..... 63
quaerere..... 69
quando 215
quantum..... 109
quattuor 222
-que..... 221
quercetum 73
querela 58
quernus..... 228
qui..... 218, 224
quiescere 78
quinque..... 219
quis..... 218
quisque..... 221
quot, quotus 221

Radix..... 144
rado..... 231, 236
rana 229
rapa 174
rapina 233
rasis 231
(rattus)..... 231
(raucare)..... 235
ravus..... 230
recens..... 62
rectus..... 232
reda 236
regere..... 232
regina 235
regula 232
remus 234
res..... 232
resurgere 90
retia 235
rex 235
ripa, ripula..... 233
rivus..... 126
(roncare)..... 235
rosa 236
rota..... 234
(rotella)..... 234
rotulus..... 236
rotundus..... 81
ruber..... 237
(rubricare)..... 231
rufus..... 237
rus 232

Saccus..... 238
sacer 156
saeclum, saeculum.. 164
sagena..... 246
sagitta 237
sagma 238
sagulum, sagum..... 237
sal..... 165
salinae..... 163
salire 258
saliva..... 157
salix..... 156
salsus..... 247
salum..... 164
sapinus..... 239
satio..... 159
Saturnus..... 100, 237
satus..... 156
Saxo 239
scabere..... 79, 243
scala..... 241
(scamellum).... 117, 161

Copyright les éditions d'Amay Lyon 2008

scamnum 240
scandere 170
scapha, scaphium ... 239
scatere 240
schola 242
scientia 241
scindere 241, 242
(scobies, scobis) 240
scopae 244
scribenda 244
scribere 244
scrinium 244
scutum 242, 244
sebum 247
secare 161, 245
secernere 8
securus 246
secus 160
sedere, sedes 22
seditio 8
semen 97, 156
semi- 157
senex, senior 160
sentire 245
septem 245
septimana 247
sequitur 160
series 58
sero 158
serus 164
sesamum 246
seta 245
sex 170
sextarius 20
sibilus 171
sicera 247
siccus 162, 244
(sifilus) 171
sigillum 246
similis 162, 245
simul 162
simulacrum 245
sinapi 238
(siniscalcus) 160
siphunculus 246
sistere 239
sitis 162
situla 238
situs 244
(soccus) 248
sol 102, 160, 257
solarium 247
soldum 239
solea 247
solidus 239, 249
solum 247
somnus 167
sonus 248
sopire 167
soror 169
spado 249
spargere 249
sper- 250
sperma 250
spica 249, 250
spiculum 249
spina, spinula 250
spiritus 250
spissus 250
splendere, splendidus 251
spongia 251
spuere 243
spuma 115
stabulum 252
stagnum 238, 253
(stagnum) 252
stamen 238, 251, 253
stannum 252
stare 238, 253
status. 90, 238, 244, 251, 253
stella 253
sterno 142, 253
sternuo 255
stipula 248, 254
stiria 265
stola 254
stratura 256
stratus 255
strenuus 269
strictus 256
struo 255
struppus 256
(stuba) 253
stupere 248
(stupidare) 244
stuppa 254
suadere 169
suavis 169
sub 146
subito 239
submonere 248
subsidere 142
substenere 142
subtrahere 136
sucus 169, 257
sudare 171
sugo 257
suinus 248
super 276
supinus 170
surgere 90
sus 166
susurrus 169
syrinx 248, 256

Taberna 261
tabes 264
tabula 260
tabum 264
tacere 260
(taliare) 220
talis 246
(tamesium) 259
tangere 267
(taratrum) 260
tarmes 75
tata 258
taurus 261
taxus 260, 268
tectum 264
tego 264
tegula 263
tellus 258
telonium 262
temperare 262
tempus 262
tendere 252, 262
tenebrae 264
tener 262
tenere 99
tensaurus 262
tentum 264
tenuis 252
tenus 99
tepere 266
tepor 264
terebra, terere 260
tergere 261
termes 75
terminus 263
terra 265
tertiana 263
tertius 113, 270
(tesa) 230
testis 263
Ticinus 262
-timus 174
tinea 264
titillare 163
(titta) 264
titulus 263
toga 265
tollo 259
tondere 259
(tonsare) 268

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

torquere 268
torques 268
torta 267
torus 266
tosta 267
toxicum 268
(tractarius) 271
tractus 270
traherc 272
trajectorium 271
trajectus 270
trans 107, 272
transire 271
transtrum 271
trepidare 272
tres 271
tribus 4
tridens 269
tripes 270
tripodare 272
trivi 260
trochilus 272
(troia) 268
trua 262, 274
(tructa) 103
trunco, truncus 273
tudes 266
tugurium 136, 265
tuli 259
tumere 90, 265
tumulus 90, 265
tundere 20, 266, 268
turba, turbo 255, 256
turdus 270
turris 268
turturilla 274
tutudi 20, 266

Ubi 217
ulmus 118
ulna 173
ulva 120
uncus 12
unguen 8
unguendum 212
unguentum 8, 212
unguis 175
unus 117
urceolus 214
urna 60
ursus 158
uva, uvula 167

Vacare 146
vacca 48
vacillare 148
vacuus 146
vae 146
vagina 138
vagus 132
valere 133
vannus 151
vasculum 123
(vassus) 147
vastare 147
vectum 149
vehere 149
vela 149
velim, velle 150
vellere 150, 154
vena 146
venator 150
Veneti 150
venter 151
ventus 21, 151
venus 150
Venus 97, 150
verbascum 27
verbera 152
Vergilius 73
vermis 228
versus 138, 152, 215, 220
vertere 16, 152
vertex 152
verti 152
veru 31
verus 155
vesci 26
vescus 35
vesica 171
vespa 153
vesperum 140
vestis 155
vetus 156
vexare 147
vibrare 153
vicus 153
videre 142
(vidubium) 142
viere 148
vigil 118
vigilia 136
viginti 275
vilis 149
(villare) 154
vimen 149
vindemia 30
vinea 154
vinum 154
vipera 34, 132
vir 140, 143
virago 143
virgo 143, 152
viridis 152
virtus 196
vita 31, 39
vitis 149
vitrum 152
vitta 148
vitulus 155
viverra 153
vivus 31
vix 35
volgus 146
volnus 139
volo 150
(volta) 26, 39
voluta 26
volvere 146
vortex 152
vos 171
vox 75, 207
vulpes 190

Zeus 257

2. OMBRIEN

nerf 210
nesimei 210
toto 274

3. OSQUE

nesimum 210
petiropert 227
túvtú 274

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

4. FRANÇAIS

(Le français ancien, dialectal ou populaire, entre parenthèses.)

(Abéquer) 2
abreuvoir 3
accore 243
achever 6
(acquest) 3
âcre 4, 115
adresser [s'] 20
afficher 186
affres, affreux 6
(afibler) 122
agacer 159
agrafer 80
aguet 3
aigrette 161
aiguillette 4
air 109
airain 16
aise 5, 109
(alebiqueux) 111
allier 7
alouette 7
altérer 7
amour 2
angle 11
angoisse 11, 12
animal 12
(anvin) 13
(apert) 10
apostume 36
appartenir 221
(apuiail) 15
(arein) 16
arlequin 127
arranger 230
arrhes 17
arriver 17
arsenal 238
artison 261
asperge 249
asperger 249
assaillir 17, 238
(atillié) 20
(a toz) 20
attacher 258
attaquer 20, 251, 258
attelle 20
auberge 161
aucun 212
auvent 111
(avileter) 276
avives 21

Babiller 26, 177
babiole 22
baboue 27
bac 23
badaud 23
(badelaire) 23
(badeolier) 22
badin 23
(baguiole) 22
(bailie) 30
baille 24
bâiller 23
bal 24
balai 24
balancelle 42
balbutier 24, 276
(balie) 25
(baller) 24
ballet 28
ban 112
bannière 26
Bar 26
baraterie 27
baratte 27
Barbe-bleue 27
barboter 41
barbouiller 24
barque 27
barre 28
bartavelle 39
bas 29
(bast) 28
baste 28
battre 29
(bauche) 204
baudroyeur 39
bave 22, 206
bayer 23
beau 49
bec 39, 42
bécard 29
bedeau 35
béer 23
bel, belette 49
berle 30
(berlingouin) 178
bernache 43
(bes-) 32
(bestourner) 208
bette 31
(beugle) 33
bévue 32
biais 33
biche 36, 109
bident 35
bière 35
bigler 37
bigorne 35
bijou 36
bille 35, 101
billon 35
bipède 35
biscornu 32
bise 36
biseau 33
(bisse) 36
bitume 48
blanc 36
blasé 36
blesser 38
bloc 38
(blosser) 38
(blutel) 48
(boeste) 39
boeuf 26, 33
(bolzon) 48
bombarde 39
borgne 39
borne 39
bosse 39
botte 40
botteler 40
bouc 40
(bouche) 40
boue 26
bougette 26
(bouis) 33
boule 40
bouleau 34
bouquet 40
bourbe 41
bourbillon 226
bourde 41
bourg 41
bourgeon 46

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

bourras 40
bourru 41
bouse 26
bouter 40, 41
boutique 41
boutoir 40
bouvreuil 33
braguette 42
braie 42
brailler 44
braise 45
bran 43
branler 42
(branque) 42
brave 42
bréchet 47
bref 44
(brehaigne) 43
brelée 43
breloque 127
(brèque) 47
(bresil, bresille) 45
brevet 44
bribe 45
bride 45
Briffaut, (briffer) 45
brique 44
briser 32, 41, 47
broc 45
broche 43, 45
brochet 43, 45
brocoli 46
broder 46
(broigne) 46
(broil) 47
(broisson) 46
(brost) 46
brouet 42
brouette 46
brousse 46
broussin 46
(brouster), brouter 46
broyer 41
(bruchet) 47
bruit 47
brume 47
brusque 47
bruyère 47
buanderie 47
bubon 41
buée, buer 47
(bulzon) 48
buter 255
butin 41

Cabale 97
(cacou) 49
cafard 52
cagne 52
cagot 49
(caiche) 50
caille 72
caillou 50
cancre 79
(canestel) 52
(cannelle) 52
canon 53
Cantal 53
canton 53
(caqueux) 49
(carabe) 54
caravelle 54
carne 75
carogne 52
(caroler) 76
carreau 72
(casser) 56
cave 54
centre 62
cep, cépeau 250
cependant 63
(cerchier) 75
(chaignel) 238
chaire 49
chaise 49
(chaldron) 176
chaloir 168
chambre 8
champ [de] 53
change 61
chant [de] 53
Chantereine 229
chanteur, chantre 83
char 55
charge 55
charivari 177
charrée 73
chasser 56
chat 56
(chatel) 168
chat-huant 54
chattemite 203
chaude [fièvre] 176
(chaudel) 176
chausse 177
chef 48
chemin 51
chêneau 238
cheptel 168
chercher 64

chétif 57
chevèche 168
(chevestre) 49
cheville [en] 8
chicane 159
chiffonner 168
chipoter 168
chique 168
(choine) 168
chômer 168
choquer 254
chouan 54
chrême 79
(chuchilleur) 169
cidre 247
cimetière 84
claie 72
clair 242
(clamer) 70
clan 217
claquer 253
clef 7
cligner 37
clinquant 67
cloche 71
clore 71
clos 72
clôture 71
(coëffe) 73
coeur 78
cohue 74
(coignel) 77
(coillier) 77
(coint) 72
col 135
collet 139
com- 61, 65
combe 74
Complies 128
con- 61, 65
(conchier) 75
congé 67
(connil) 75
(conréer) 78
conter 75
copeter 135
(coppe) 75
coq 73
coque 74
coquin 197
corde 75
(coreie) 76
(coroller) 76
(correier) 78
corroyeur 76

- Copyright la Librairie d'Auray Lyon 2008 -

cosse..... 71, 77
(costé)..... 77
Coutiennes [Alpes]... 78
coucher..... 248
coulire..... 243
coupe..... 75
couraille..... 78
(courquaille)..... 75
(coust)..... 78
(coustume)..... 84
couvrechef..... 78, 126
crabe..... 79
cracher..... 79
crampon..... 79
cran..... 79
craquer..... 255
(craqueur)..... 255
crême..... 79
créneau..... 79
(creusequin)..... 81
crier..... 81, 244
croasser..... 83
croc..... 82, 83
(croissel)..... 81
cromlech..... 181
(cropir)..... 83
crosser..... 38
croupir..... 83
croûte..... 81
(crouyet)..... 78
(cudoire)..... 84
(cuider)..... 84
(cuignet)..... 77

Dague..... 86
daim..... 92
dais..... 86, 91
dalle..... 88
danse..... 87
dard..... 88, 89
darne..... 88
(darrière)..... 259
dé-..... 94, 100
débaucher..... 204
déchanter..... 91
déchiré..... 97
découpler..... 101
déduit..... 96, 108
défendre..... 96
défrayer..... 97
dégoiser..... 97
degré..... 93
(deiien)..... 90
(delaier)..... 86
délaisser..... 98
délayer..... 182
déloger..... 98
demoiselle..... 98
démonter..... 101
(demourant)..... 92
dépenaillé..... 101
déporter..... 92
dérober..... 7
derrière..... 259
dés-..... 100
(despenner)..... 101
devantier..... 261
dévot..... 92
(dez)..... 100
difforme..... 97
(diot)..... 99
distiller..... 256
divaguer..... 276
doloire..... 258
domestique..... 148
dorloter..... 104
(doublier)..... 105
(doubter)..... 105
(doulcil)..... 105, 247
douve..... 106, 274
Douvres..... 105
(douzil)..... 105, 247
dragme..... 106
Driant..... 106
(drillant)..... 106
drille..... 106, 273
(druge)..... 108
(drus)..... 108
dune..... 274
durer..... 216

(Ébaffé)..... 1
ébat..... 109
échafaud..... 116
échauder..... 240
échoppe..... 241
écope..... 242
écore..... 243
écot..... 242
écoufle..... 243
écouvillon..... 244
effaré..... 237
église..... 173
(egresse)..... 110
emplâtre..... 216
(encant)..... 109
enchevêtré..... 49
enchifrené..... 246
engendrer..... 114
engin..... 173
engoulevent..... 137
entaché..... 94
ente..... 112
(entecher)..... 262
entiché..... 98, 262
entré..... 174
(enui)..... 114
épauler..... 242
épervier..... 249
épissure..... 250
épluchure..... 251
(erre)..... 116
erremens..... 116
escabeau..... 116
escabelle..... 239
escafignon..... 73
(eschamel)..... 161
(eschelle)..... 241
(eschevele)..... 65
(eschine)..... 241
(eschiner)..... 161
(eschouer)..... 240
(esclabouter)..... 253
(esclachier)..... 253
(esclairer)..... 242
(esclater)..... 241, 242
(esclice)..... 242
escopette..... 242
(escore)..... 243
(escot)..... 242
escourgée..... 243
(escrit)..... 243
(escurer)..... 244
(esfreis)..... 110
(espar)..... 249
(espargne)..... 117
(esparre)..... 249
(espelucher)..... 225, 251
(espier)..... 250
(espingle)..... 250
(espleitier)..... 251
(espoenter)..... 251
(esquarre)..... 243
(esquierre)..... 243
essai..... 116
essieu..... 119
(estaim)..... 251
(estal)..... 251
(estaler)..... 252
(estam)..... 251
(estang)..... 252
estoc..... 254
(estouffer)..... 254
(estoule)..... 254
(estoupe)..... 254

- Copyright les éditions d'Amay Lyon 2008 -

(estreit) 256
(estrieu) 254
(estrif) 256
(estriper) 256
(étaim) 251
étamine 251
étancher 252
état 251
étiquette 71
étoffe 253
étoupe 254
étourdi 110
étrape 255
étriper 256
étroit 256
étuve 253
évanouir [s'] 276
évêque 117
Èvre 14
exploit 251

(Fagne) 132
faillir 75, 120
(faitis) 121
falloir 120
falot 120
(fals) 120
(falz) 120
fanfare 47
(fanfreluche) 127
(fanque) 120
farce 120
fardeau 120
fat 120
fauvette 124
faux 120
féal 120
(fel) 120
(felpe) 121
(fenestre) 227
fesse 121, 125, 220
(feste) 121
(festier) 122
(festillante) 122
feurre 122
feutre 121
fi 119
fic 122
fiche, ficher 122
fier [se] 122
figue 122
filleul 122
(flac) 123
(flael) 125
flairer 123
flamme 123
flanelle 135
flaque 123
(flasque) 123
(flastrer) 123
(flatrer) 123
flatter 123
(flaud) 123
(fleschier) 123
flétrir 123
(flieme) 123
(flipe) 121
(flor, flour) 123
flou 123
foire 124
fol, folâtrer 121
(fondoire) 123
(forbouter) 122
force 124
(fou) 120, 122, 124
fouace 124
fouet 124
fougue 124
fouillis 127
(fouldre) 124
fourber 273
(fourbot) 124
(fourc) 97
(fourgier) 122
(frailler) 125
frais 125
fraise 125
franc 125
(freloche), freluquet. 127
frétiller 97
frette 125
freux 125
fricassée 126
frimas 126
fringant 126
(fringuer) 126
fripe 121
(friquer) 126
frise 235
frit 126
frivole 126
(froissier) 96, 125
(fronchier) 97
(fronequier) 97
fronde 126
front 126
frontière 258
(frost) 125
frotter 126
(fruschier) 96
fruste 125
(fuer) 122
fur [au] 5, 122
(furgier) 124

Gaber 135
gâble 129
gaffe 135
gagner 139
gai 128
gaine 138
gale 128
galerne 146
garder 138
gardon 130
(gargate) 130
(garite) 55
(garlande) 130
garrigue 55
(gars) 130
gaudir 136
(gavelot) 131
gazouiller 131
Gédéon 176
gendarme 98
gentil 98
gimbelet 154
glace 241
glane 133
glas 134
glisser 76
gloire 135
glouton 135
gobelet 135
gobelin 136
gober 135
goéland 145
goémon 139
(gogue) 136
golfe 214
gond 131
gorge 140
(goualer) 149
(gouaper) 135
goudron 77
gourd 139
gourme 144
goutte 61
grâce 238
grappe 80
grappin 79, 80, 255
grateron 239
gratin 80
gravier 142
(gregnon) 144

Copyright la Librairie d'Auray Lyon 2008

grêle, (grelu)..... 145
grémil..... 142
(grenon)..... 144
grès 145
grésil..... 144
grésillement..... 144
(grésillons)..... 144
grève..... 142
grief, (griès)..... 144
grigner..... 82, 144, 244
grignoter..... 82, 144
grincer..... 144
gringotter..... 126, 144
gripper..... 80
grommeler..... 83
(gronche)..... 144
grondin..... 76
gros..... 42, 83
grotte..... 144
(gruel)..... 144
(guaber)..... 135
(guaffe)..... 135
(guaim)..... 155
(guarde)..... 147
(guarene)..... 147
gué..... 148
(guenchir)..... 154
guéret..... 158
guérite..... 131, 152
guet..... 131
guêtre..... 131
guibre..... 153
guideau..... 66
guigne..... 68
Guillaume..... 154
(guilleri)..... 67
guimaud..... 154
guimbelet..... 154
guinder..... 155
guise..... 132
guivre..... 34, 155

Hacher..... 18
haie..... 49
(hait, haitier)..... 162
halleboteur..... 156
hanap..... 157
hanter..... 160
haquenée..... 163
(hardiz)..... 157
harqueux..... 167
harlequin..... 127
harnais..... 157
(harper)..... 158
(haste)..... 158
(hastise)..... 20
(hatize)..... 20
havre..... 3
héberger..... 161
(heir)..... 5
Hequet..... 159
(herberge)..... 161
(hergnier)..... 167
héron..... 161
(heuder)..... 162
heur..... 118
heure..... 211, 222
heurter..... 162, 268
heuse..... 162
hocher..... 159
hoir..... 5
(holier)..... 166
honorer..... 114
hop..... 165
horloge..... 165
(houlier)..... 166
houppe..... 166
(hourd), hourder..... 165
(hu)..... 166
(hugue)..... 167
huître..... 164
hulotte..... 130
huppe..... 166
hurler..... 167
Huron..... 164

Idiot..... 99
if..... 175
imputer..... 163
installer..... 251
(-isme)..... 274
ivraie, ivre..... 107

Jante..... 51
jarosse..... 168
jarret..... 129, 176
jars..... 130
jaser..... 131
jeteur, jeton..... 176
(jode, joete)..... 176
joie..... 176
(jote)..... 176
(jou)..... 176
jubilé..... 176
jucher..... 174, 248
judelle..... 177, 257
jupe..... 169
(juper, jupin)..... 177

Labour..... 179
lacs..... 180
(laiens)..... 178
(lais)..... 178
laisser..... 185
(lambre)..... 178
lame..... 178
(lamper)..... 178
(landore)..... 178
(lanfais)..... 178
langage..... 178
langouste..... 181
(laor)..... 179
laper..... 179
laquais..... 177
lard, larder..... 179
largesse..... 179
latte..... 180
(laurel)..... 189
leçon..... 59
(lèesse)..... 181
(leial)..... 181
(leis)..... 185
lent..... 183
lest..... 180
levée..... 185
lez..... 185
lézard..... 134
(liam)..... 186
lie..... 182
liège..... 186
lierre..... 5
lilas..... 187
lime..... 186
(limestre)..... 187
linceul..... 187
lion..... 183
lippe, lippée..... 187
lisière..... 191
litière..... 184
liturgie..... 186
(lober)..... 188
loffer..... 185
(logne)..... 189
loisir..... 185
(lombre)..... 189
lombric..... 183
(lorberie)..... 189
lot..... 188
(loufée, lous)..... 190
(lubre), lubrique..... 190
luette..... 167
(lus)..... 64
luzerne..... 192

Madré..... 27, 193

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

maie 90, 197
(maignan) 195
mail 193
maillart 194
maille 193, 194
(mailloque) 194
maillot 194
main d'œuvre 12
maint 199
maire 197
(mait) 197
maladroit 10
(malie) 193
malle 193
(maneir) 195
manger 195
mangoneau 25
manière 194
manne 195
marche 45, 197
(mardelle) 27
maréchal 196
maree 196
marelle 196
(marle) 200
marmonner 207
marmotte 196
marmouset 196
marne 200
marque 198
marquis 45
marre 196
marri 196
(mastin) 197
matelot 196
matras 28
(matrasser) 197
mauvis 202
(mehaingnier) 193
(mehier) 199
Meilhan 112
membre 97
méreau 196
(merchier) 199
merlan 196
(merle) 200
(meschief) 168
mesure 208
métier 197
meuble 99
(meuil) 198
(meyer) 199
mie 61, 206
mignon 203
mil 198
mine 199, 203
(miste) 203
(mitouin) 203
(moign), moignon 204
(moise, moiseure) 207
(moiste) 206
moite 204, 207
(moiuel) 204
(moraille) 205
morceau 206
More, moricaud 205
morille 206
(morsel) 206
morve 206
motte 206
mouchoir 176, 207
moue 207
(moun) 204
mousse 207
(mousse) 207
(mousser) 207
mouton 195
muid 48
(musel) 208
muser 102, 208
(musser) 207
mutiler 208

(Nant) 13
Nantua 13
Naples 209
napperon 5
nenni 209
nerf 210
net 209
(noe, noete) 212
noise 212

Octroi 14
oeillet 214
(oile) 115
(orb) 214
(orçuel) 214
(ormel) 214
(orseul) 214
(otrei) 14

(Paelle) 216, 222
paille 216
paire 218
paisseau 217
(pal, pale) 216
paletot 216
palier 216
(palle) 216
palourde 222
(paltoke) 216
(palué) 216
panais 217
panier 216, 217
pape 215
paquet 215
parc 218
paré, parer 216, 218
(parouer) 216
pas 52, 61
(paste) 218
(pate), patte 217, 218
(pautraille) 217
payer 216
(pègre) 35
(peilles) 223
peine 225
(pel), peler 219
pelle 216
pelletier 219
pelote 227
(pelous) 225
peluche 216
Pennines [Alpes] 220
pépie 36
pers 221
(persone) 221
(pestiche) 221
pétoncle 221
(pétun) 48
peuh 227
Philippe 122
pic 29, 223
(pichier) 223
picoter 223
pièce 222
pierrot 122
pile, piler 223
pimpant 223
pinson 224
(pipeler) 223
pique 223
pis 224
piscine 224
pitance 224
(pitoulz) 224
plaid 225
plaire, plaisant 225
planche 182
(plançon) 224
(planque) 224
plaque 182
plat 224
(ploi) 38

Copyright les éditions d'Amay Lyon 2008

plonger 225
(pluskier) 225
poêle 216
poids 216
point 61
pot 226, 227
poteau 226
pouah 227
(pouldre) 227
pouliche 227
(pour) 227
poussin 226
(povre) 217
préau 227
presser, pression 193
(pris) 228
(profrer) 228
(pugnès) 228
puits 228
pulluler 228
(put) 228
putois 228

Quai 49
(quaille) 72
quenouille 58
(quer) 63
(queste) 65
quincaille 67
quitte, quitter 84

Rabattre 15
rabine 229
(rabouiller) 233
rage 15
raie 229, 231
(rain) 236
(raine), rainette 229
ramper 229, 243
(randon) 230
ranger 230
rascler 15, 230, 242
raser 236
(rastel) 230
ravine 233
re- 4
rebec 231
(rebecher, rebrecher) 231
rechigner 234
redouter 105
regain 154
rêne 230
(reng) 232
réparé 218
repu 233
résine 236
(reume) 232
(reüser) 237
révéler 101
rez 232
ribaud, (ribleur) 233
(ribotte) 233
ricaner 234
(richonner) 234
(riffer) 234
rigole 231
rincer 234
(rinchon) 234
(riote) 234
(r'nifler) 236
(rober) 7
roc, roche 235
rochet 235
rogne 236
rogue [2 mots] 234
roide 233
(rolle) 235
(roquet) 234
rose 236
roseau 230
(rost) 235
rouelle 234
rouler, (roüller) 236
roussin 235
route 235
(r'pincheu) 220
ruche 236
ruine 233
(rusche) 236
ruser 237
rustre 237

Sabbat 103
(sachier) 238
(saete, sagette) 237
saie 237
saillir 238
saler 238
salle 238
sangle 247
sapin 239
(saquer) 238
saucisse 247
sauf 238
savon 247
sayon 237
scandale 240
seau 238
sec 161
secousse 256
(séel) 246
seille 238
semaine 247
semondre 248
sénéchal 160
seringue 256
serpe 255
serrer 245
setier 20
sève 245
(sible) 246
siége 246
simple 245
soie 245
soit 218
sol 239
sole 247
solier, solive 247
somme 238
son, sonner 87
sorte 246
sou 239
soudain 239
souder 249
souhaiter 162
soupe 248
souple 248
(souquer) 257
soute 249
(suc) 168
sucer 169
suie 167
suif 247
sûr 257
surseoir 141

(Tabut) 257
tache, tacon 258
taille 258
tailler 220
talisman 261
tamis 259
tan 260
taquiner 20, 261
tarabuster 257
tard, tardif 86
targe 93
targette 28
tarière 260
tarte 261
tas 263
tasse 261
taverne 261
taxe 261
teigne 264

Copyright les éditions d'Amay Lyon 2008

teille. 264
(tencer) 262
terme 263
téter, tette 264
Teuton 275
(Thunes) 275
tillac 264
(tille) 264
(title) 96
toile 265
toise 230
tonnelle 264
toque 265
toquer 254, 266
torcher 267
tort 266, 267
(tost) 267
(toste) 267
touaille 265
(touille, touiller) 268
(toupin) 268
tour 272
tourner 268
tourte 267
(tourtel) 268
(touser) 269
tracas 269
trace 271
traire 136
traiter 270
trappe 255
traquet 36, 269
travail 269
(trave, travele) 106
traverse 271
(travoil) 269
trébucher 255
trépasser 107, 270
(treppir) 272
(tres) 107, 263
très 107, 269
tressaillir 238
(trestel) 271
(tresve) 271
tréteau 271
tribulation 273
(tricoises) 274
(tricquehouse) 272
(trimer) 263
(trinc), trinquet 269
tripe 256
(triquet) 272
troc 272
(trompille) 272
tronc 272
(troteresse) 256
trotter 256, 273
(trottière) 256
(trouille) 28
trousse 271, 273
troussequin 271
trousser 271, 273
truand 273
truchement 177
(truffer) 273
truie 268
truite, truité 103
trusquin 271
(tuel) 274
(tuner) 274
(turcoises) 274
tuyau 274
Vague 146
vague, vaguer 276
vanneau 151
vaquer 276
vassal 147
(veage) 29
veilleuse 192
velours 124
venelle 25
venimeux 35
vergadelle 276
verger 32
verne 152
(verrouil) 78
vert 152
(vertut) 48
verveine 27
vesce 31, 32
viande 92
vielle 35, 276
vieilleux 154
vif 34
vigne 154
vil 276
vilain 35, 276
(vitrec) 36
vive, vivre 34
(vochier) 214
(vois) 207
vouge 142
(vougier) 214
(vouivre) 34
voussure 39

5. AUTRES LANGUES ROMANES

(L'initiale entre parenthèses indique respectivement l'espagnol, l'italien et le provençal.)

Alazan (e.) 23
ascella 18

Badare (i.) 23
bastare (i.) 28
bayo (e.) 23
becco (i.) 29
berro (e.) 30
bosco 39
bragar (e.) 42
brague (p.) 42
broccoli (i.) 46

Cabestan (p.) 49
caire (p.) 63
caldo (e.) 54
cambio (i.) 52
camminare (i.) 51
cañon (e.) 53
cantone (i.) 53
cap (p.) 48
capello 48
capo (i.) 48
cazzo (i.) 50

cerrar (e.) 245
chafaret (p.) 237
cipollata (i.) 176
cocedura (e.) 65
coine 75
conh (p.) 75
conio (i.) 75
cueva (e.) 63
cuño (e.) 75

Diavolo (i.) 94

Copyright by Editions d'Amay Lyon 2008

Ensalbatai (p.) 103
escobeta (e.) 242
escupir (p.) 243
esplet (p.) 251
estancar (p.) 252
estourbeil- 255
estrebil- 255

Farfullar (e.) 276
fat (p.) 120
fresco (i.) 125
frusto (i.) 125

Gato (e.) 127
guai (i.) 146

Hounilh (p.) 124

Ingannare (i.) 128

Lavagna (i.) 186
loufa (p.) 190

Macar (e.) 193
magnano (i.) 195
mastroulha (p.) 28
melha (p.) 198
Milano (i.) 112
moggio (i.) 48
moneda 205
moreno (e.) 205

Ninguno (e.) 212

Padella 222
pauta (p.) 217
pequeño (e.) 35
pezza (i.) 222
piano (i.) 225
piccolo (i.) 35
pico (e.) 29
pietanza (i.) 224
pincione (i.) 224
piquerno (p.) 223
pradel (p.) 227

Quaglia (i.) 72

Real (e.) 231
riga (i.) 231
rocca (i.) 235
rusca (i.) 236
rusco (p.) 236

Sabatar (p.) 103
sacar (e.) 238
safret (p.) 237
scopa (i.) 244
secchia (i.) 238
seda (e., p.) 245
soldo (i.) 239, 249
sparviere (i.) 249

Talismano (i.) 261
toccare (i.) 254
tocho (e.) 274
tósigo (e.) 268
tossec (p.) 268
triboula (p.) 272
tridoula (p.) 272

Ugola (i.) 167

Vergadele (e.) 276

Zuc (p.), zucca (i.) .. 168

V. GERMANIQUE

1. GOTIQUE

Aggwus 113
ahtau 111
áihwa- 109
áins 117
áiws 213
alan 14
aljis 111
alls 214
ana 10
anan 11
ans 119
arjan 15
atta 258
áugō 114
aúhjōn 84

Baíran 60
bansts 38
beitan 30
biugan 40, 254
blōma 37
briggan 9
brikan 41
brōthar 44

Daddjan 92
dags 94
dáils 104
daúr 104
diups 105
driggkan 76
du- 85
dulgs 103
dwals 86

Fair- 15
faúr- 15
fidwōr 222
filu 173
fimf 219
fōtus 275
fra- 229
fraihnan 19
frathjan 230
freihals 125
frōths 230
fulls 184

Ga- 56
galeiks 162
garáiths 235
gards 130
gasts 128
gatarhjan 107
gatils 98
gawidan 102
gibla 129
gistradagis 90, 210
grids 143

Copyright les éditions d'Amay Lyon 2008

Haban 54
haſtan 54
háidus 226
háims 84
hairtō 80
háithi 73
haldan 48
hana 52
hardus 55
hatis 65
haúrn 76
hlathan 72
hleiduma 69
hund 53
hwan 215
hwas 218

Ibns 110
in 113

Ja 172
juggs 172
juk 173

Kaúrn 143
kinnus 132
kniu 134

Láikan 184
láun 179
liugan 136, 180
liuhath 191

Magan 195
magaths 197
magus 195
mahts 195
máis 208
marei 205
maúrgins 33
maúrnan 32
-mērs 201
midjis 112
milith 197
mins 203
mitan 229
mulda 275
munan 78

Nadrs 5
nahts 213
namō 157
naqaths 212
náudi- 209
náuths 209
nēthla 208
ni 209
niman 115
niujis 211
niun 209

Qáinōn 58
qaírnus 44
qēns, qinō 109
qius 31

Raihts 232
-rakjan 232
ráus 230
ráuths 237
reiks 235

Sa 12
saihs 170
saihwan 160
sauil 160
saúrga 245
sibun 245
sigis 158
sinista 160
sinths 160
sitan 22
skadus 241
skeinan 62
skūra 54
staírnō 253
standan 239
stáuian 20, 266
steigan 254
stōma 238
straújan 255
sunus 106
swaran 169

Tagl 108
tagr 86
taíhswa 91
taíhun 91
-taíran 89
tēkan 85
til(s) 98
timrjan 88
tiuhan 105
triu 93
tunthus 87
tuzwērjan 155
twái 88

Thahan 260
thiuda 274
thius 262
thlaqus 190
thragjan 272
thridja 270
thrūts- 273

Ubils 146
uf 146
ufar 276
undar 175
uns 165

Waila 150
wair 140
wairthan 152
wairths 152
wáit 142
wakan[1] 118
waldan 133
walwjan 146
wasjan 155
wasti 155
waúrkjan 73
waúrts 144
wigs 149
wiljau 150
winnan 147
withrus 156
wulla 135
wunds 13, 147
wunns 147

2. VIEIL-ISLANDAIS

bjarg 32
diúpr 105
fleiri 186

1. Erratum. Lire ainsi la forme citée.

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

gagl 148
gata 127
gjálpa 168
hinna 62
hlær 72
hnakke 80
hnot 80
hraukr 83
hrip 51
hróf 80
hrúga 83
hryggr 82
ilkvistir 36
jaki 172
jökull 172
kalla 128
kasta 105
kirna 68
kvistr 36
lág 189
laug 138
lostr 180
lurkr 189
nór 210
seil 246
sigr 158
skaka 100
skinn 62, 240
skrapa 243
skúr 54
smale 202
sumar 157
taka 85
tamr 104
til 98
tivar 105
toekr 85
threkkr 255
thukla 267
thvara 262
thykkr 263
veggr 147
vinr 151
vist 26
vaela 149

3. ANGLAIS

(L'anglo-saxon entre parenthèses.)

A 117
adder 5
(æeled) 213
alike 162
all 214
amid 112
(ān) > an 117
and 117
answer 169
apple 21
apron 5
ash 215
awl < (awul) 172

Babble 177
balk 25
barnacle 43
bathe 26
be 11
(beadu) 29
beak 29
bear 60
beat 29
bed 34
behind 62
belly 26
bernekke 43
(bicce) 228
bind 38
bindweed 34
bitch 228
bite 30
black 192
blink 37
bloom 37
bore 32
bother 39
bouken 47
bourn 30
bow 40, 254
break 41
breast 46
breeches 42
brew 46
bring 9
brisk 44
broth 46
brother 44
brow 3
buck 40
budget 26
(burg) 41
burst 44
bush 39, 40
(byrgan) 27

Cackle 127
cairn 55
call 67, 128
carol 76
cast 105
cat 56
(cēowan) 168
chest 65
chew 168
chin 132
chirp, chirrup 122
churn 68
claw 241
claymore 71
clean 133
cleave 133
(clocian) 242
clock 71
cluck 71, 242
cod < (codd) 136
cold 70
comb 81, 136
cord 75
corn 143
cow 48
crane 130
craw 45
crop < (cropp) 83
cross 83
(crumb) 83
crumpet 79
cruse 81
cry 81
(cȳta) 27

(Dāh) 96
dale 92
darn 89
day 94
(dēaf) > deaf 108
deal 104
deep < (dēop) 105
dew 92

Copyright la éditions d'Auray Lyon 2008

dish..... 100
display 101
distaff..... 252
door..... 104
dough 96
doune 264
dove..... 108
down..... 264
drink 76
drone..... 239
dry < (dryge)..... 108
(dūfe)..... 108
dull..... 86
dumb 87, 108

(ēad)..... 111
(eaht)..... 111
(ēanian)..... 213
eat 110
(egethe)..... 214
egg..... 276
eight..... 111
elbow 160, 173
(elm)..... 118
end..... 140
even..... 110
evil..... 146

Fallow..... 19[illegible]
(fām)..... 17[illegible]
farrow ..... [illegible]8
feather..... 119
fell 183
fern..... 229
fetter 173
fie..... 119
(fif)..... 219
finch..... 224
five..... 219
flap < flappen..... 122
(flasce) > flask..... 123
flat 181
flea..... 169
flee..... 185
(flett)..... 123
flippant..... 122
floor..... 184
fly..... 185
foam..... 115
(folc) > folk..... 146
follow 162
foot..... 275
fore..... 229

four..... 222
fowl..... 114, 120
frame..... 125
free..... 125
freeze..... 232
(fremman)..... 125
(frēols)..... 125
(frēolsian)..... 125
(frēosan)..... 232
(fugol)..... 120
full..... 184
(furh) > furrow..... 231
(fyllan)..... 127

Garden 130
(gāt)..... 127
(gelic)..... 162
(geolo)..... 131
(gēow)..... 145
(geteld)..... 262
(gicel)..... 172
(gielpan)..... 168
(gierd)..... 131
(gilpan)..... 168
(gīw)..... 145
glass..... 134
glide..... 38
glow..... 133
goat 127
goose 148
great..... 42
greet..... 28
(grēot)..... 145
grin..... 244
grit..... 145
guard..... 138
guest 128
gurnard..... 76

(Haefer) 129
(hām)..... 84
hare 127
harsh 55
harvest 64
hate 55
have..... 54
hazel 60
heart..... 80
heath 73
heave..... 54
hedge..... 49
hemp 52
hen..... 52

hiccough..... 163
hide 85
hind..... 62, 159
(hlǣnan)..... 69
(hlūd)..... 70
(hnecca)..... 80
(hnitu)..... 211
(hnutu) 80
hog 166
hold 48
holly..... 59
home..... 84
-hood..... 226
hook..... 163
horn..... 76
horse 55
hound 66
(hrēac)..... 83
(hridder)..... 83, 234
(hrim)..... 234
(hrith [1])..... 82
(hrōf) 80
hurl < hurtle..... 165
hundred 53
(hwaeg)..... 155
(hwēol)..... 66
(hȳdan)..... 85

Icicle 172
in..... 113
iron..... 166
is..... 34

Jaw..... 168, 176

Kerchief..... 78, 126
kiddle 66
kin, kind 131
kite..... 27
knee, kneel..... 134
knoll..... 25
know 139

Lade..... 72
(laeppa)..... 177
land 179
lap..... 177
last 180
lay 181
layland..... 184
leaf..... 190
leak 182
lean 69

1. Erratum. Lire ainsi la forme citée.

- Copyright les éditions d'Amay Lyon 2008 -

leather 183
(leccan)..... 182
leisure..... 191
Lent..... 183
(licettan)..... 186
lick..... 184, 188
lie..... 136, 181
(līflic)..... 188
light..... 178, 191
(līht)..... 178
like..... 162
listen..... 70
lively..... 188
loaf..... 14
lobster..... 177
(lōcian)..... 178
log..... 189
loin..... 189
look..... 178
(lopust, lopystre)..... 177
lord..... 14
loud..... 70
louse < (lūs)..... 179

Maid..... 197
mane..... 206
manure..... 12
marl..... 200
marrow..... 197
-mast..... 201
maw..... 203
may..... 195
mead..... 201
mean..... 199
(mearh)..... 197
mellow..... 194
mere..... 205
mete..... 10, 229
(miegern)..... 202
-mid..... 112
might..... 195
(mire)..... 200
(molda)..... 198
month..... 203
moon..... 203
more..... 208
morrow..... 33
moss..... 195
mourn..... 32
mow..... 197
mud..... 207
murk..... 199
(mȳre)..... 200

(Naegel) > nail..... 175
naked..... 212
name..... 157
(nēad)..... 209
(neaht)..... 213
neck..... 80
need..... 209
needle..... 208
nest..... 210
nettle..... 187
new..... 211
next..... 210
night..... 213
nine..... 209
nit..... 211
nothing..... 210
now < (nū)..... 211
nut..... 80

On..... 10
one..... 117
(orlege)..... 181
over..... 276
owl..... 84

Pack..... 215
paltry..... 217
pap..... 217
park..... 218
parson..... 221
paw..... 217
pike..... 249
pillions..... 225
pitcher..... 223
plain..... 225
(pohha)..... 226
poke..... 222
(pōl) > pool..... 227
pukken..... 222

Queen..... 109
quern..... 44
quick..... 31

Ramble..... 229
random..... 230
(rāp)..... 230
(rēad)..... 237
ready..... 235
red..... 237
reuthe..... 233
rick..... 83
riddle..... 83, 234
ride..... 235
ridge..... 83
ridil..... 234
right..... 232
(rim)..... 236
rime..... 234
riot..... 234
roast..... 235
rob..... 7
rock..... 235
roof..... 80
rook..... 235
room..... 232
root..... 144
rope..... 230
rosin..... 236
ruff..... 236
ruth..... 233

(Saep)..... 237
sallow..... 156
salt..... 165
same..... 162
sap..... 237
say..... 59
(sceoppa)..... 241
(sceorpan)..... 243
(sceran)..... 240
(scinn)..... 240
scrape..... 243
screech..... 244
scroll..... 256
(scyfen)..... 241
sedge..... 161
see..... 160
seed..... 156
(sencan)..... 238
(sēoc)..... 247
(seofon) > seven..... 245
shade, shadow..... 241
shake..... 100
shave..... 79
she..... 163
shear..... 100, 240
shelf..... 242
shine..... 62
shop..... 241
shore..... 243
show..... 243
shower..... 54
shriek..... 244
sick..... 247
(side)..... 246
sieve, sift..... 246
sin > since..... 164
(sincan) > sink..... 238
sirloin..... 189
sister..... 169

- Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008 -

sit 22
sith 164
six 170
skin 62, 240
slap < slappe 254
sleek, slick 176
(slidan) 254
slide 187, 254
slip 186
small 202
smith 199
smoke 204
son 106
soot 167
(sorg, sorh) 248
sorrow 245, 248
(sōt) 167
sour 170
sow 156, 166
span < (spannan) 249
spar < sparre 249
(sparrian) 249, 250
sparrow 125
spear < (spere) 249
spike 249
(spilc) 249
spin 58
spink 224
spit 250
splint, split 242
(sprecan) 125
square 243
squeak 154, 250
squire 243
stab 260
(staef) > staff 252
stale 252
stand 239
star 253
stark 252, 269
(stearc) 252
steep 254
steer 257
stem < (stemn) 252
(stempan) 252
(stician) > stick 251
still < stille 247
stock 248
stoop 254
storm 254
(strēam) > stream 126
(strēawian) 255
(streccan) > stretch 271
strew 255
strive 256
strut 256
stubble 248
stun 249
(stycce) 248
(sūcan) > suck 257
summer < (sumor) 157
sun 160
(sūr) 170
(swaec) 170
swarm 169
swear 169
sweat 171
sweet 169
(swefn) 167
swell 164
swim 122
(swin) > swine 248

Take 85
tame 104
tar 263
(targe) 93
tear 86, 89
ten 91
(teoru) > terre 263
tetter 89
(thaec) 265
tharm 263
thatch 264, 265
thaw < (thāwan) 264
(thēow) 262
thick 263
thin 253
thing 265
third 270
thorp 4
three 271
(thridda) 270
throstle 106, 270
thrush 106
till 98
tilt 262
timber 88
tinder 266
tink 99
to 85
toll 262
tooth 87
(toren) > torn 267
(tōth) 87
toune 267
town 184, 267
tree < (trēo) 93
(tūn) 184
turf 260
two 88
(tynder) 266
(tyska) 265

Un- 8
under 175
up 146, 167
(ūs) > us 165

Wail 149
wake 118
want 261
ward 14, 138
-wards 215
warm 137
(wāt) 140
way 149
(weardian) 138
weave 148
wed 99
wedge 147
weevil 171
weilen 149
well 150
wen < (wenn) 151
werwolf 140
wether 156
wheel 66
when 215
whey 155
whin 170
who 218
whynne 170
(wibba) 127
wield 133
(wifel) 171
will 150
William 154
wince 154
wind 21
wine 154
(wir) > wire 147
woe 146
womb 147
wood 153
wool 135
work 73
worm 228
wort 144
worth 152
wot 142
wound 13, 147
wriggle 143
wrong 143
(wudu) 153

- Copyright les éditions d'Amay Lyon 2008 -

Yard..... 130
yea..... 172
yean..... 213
yellow..... 131
yelp..... 168
yes..... 172
yesterday..... 90, 210
yoke..... 173
young..... 172

4. BAS-ALLEMAND, NÉERLANDAIS

(Le vieux-saxon entre parenthèses.)

babbelen..... 177
duif..... 108
flappen..... 180
(grōtian)..... 28
hop..... 166
knorrhaan..... 76
last..... 180
Leeuwarden..... 67
lurken..... 183
oorlog..... 181
skot..... 242
slang..... 254
slecht..... 176
stuur..... 257
tonder..... 266

5. HAUT-ALLEMAND

(Le vieux-haut-allemand entre parenthèses.)

Aar..... 115
acht..... 111
adelaar..... 115
adler..... 115
all..... 214
amme..... 9
an..... 10
(āne)..... 13
angel..... 12
anke..... 8
ansitzen..... 13
antwort..... 10
apfel..... 21
atem..... 94
ätte..... 258
auf..... 146, 167
auslaugen..... 254

Baden..... 26
balg..... 26
balken..... 25
bannen..... 25
banse..... 38
barsch..... 42
bauchen..... 47
becher..... 223
beichte..... 173
beil..... 40
beissen..... 30
bereit..... 235
berg..... 32, 42
(bersich)..... 42
bersten..... 44
bett..... 34
biegen..... 40, 254
(bihal)..... 40
(bijiht)..... 173
bin..... 11
binden..... 38
blinken..... 37
blume..... 37
bock..... 40
bohren..... 32
born..... 30
braue..... 3
brauen..... 46
brechen..... 41
bringen..... 9
bruder..... 44
brünne..... 46
brunnen..... 30
brust..... 46
burg..... 41
busch..... 39, 40

(Cholbo)..... 137

Dach..... 264
dämmerung..... 264
darm..... 263
decken..... 264
(dēmar)..... 264
(dēo)..... 262
Deutsch..... 274
dick..... 263
diele..... 258, 264
ding..... 265
(diutisc)..... 274
dorf..... 4
dreck..... 255, 270
drei..... 271
dringen..... 273
dritte..... 270
drossel..... 106, 270
dulden..... 259
dumm..... 87, 108
dünn..... 253

Eben..... 110
egge < (egida)..... 214
ei..... 276
eibe..... 175
ein..... 118
ein-..... 113
eisen..... 166
elle, ellenbogen..... 173
ende..... 140
eng..... 113
enger..... 12
entstehen..... 10
erbrechen..... 44
esche..... 215
ewig..... 213

Falb..... 190
farnkraut..... 229
fassen..... 173
feder..... 119
fell..... 183
ferkel..... 268
fessel..... 173
fink..... 224

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

flach 182
fladen 181
fliegen 185
fliehen 185
fliessen 185
floh 169
flur 184
folgen 162
(fona) 10
fragen 19
freihals 125
frieren < (friosan) 232
fromm 140
füllen 188
fünf 219
furche 231
fuss 275

Gabel 129
gackern 127
gacksen 127
gähren 135
gang 51
gans 148
(gartea) 131
garten 130
gasse 127
gast 128
ge- 56
(gëbal) 129
gedeihen 265
geisel 153
gelb 131
gelingen 178
gerte 131
gesinde 160
gestern 90
gewohnheit 38
gewürm 10
gigzen 148
(gisal) 153
glas 134
gleich 162
gleiten 38
glocke 71
glühen 133
graben 79
gross 42
grüssen 28

Haben 54
hader 49
(Hadubrand) 49
haft, -haft 57
hag 49
(hago) 163
hahn 52
haken 163
halm 74
halten 48
hanf 52
harsch 55
hart 55
hase 127
hass 65
hauen 54
hebamme 9
heben 54
hecke 49
Hedwige 49
heide 73
heim 84
-heit 226
hemd 164
henne 52
herbst 64
herz 80
hinde, hindin 159
hinken 51, 100
hinten, hinter 62
hirsch < (hiruz) 55, 76
horn 76
(hreigir) 63
(hruf) 81
huls > hulst 59
hund 66
hundert 53
(huostan) 218
hure 55
husten 218
hütte 85

In 113
ist 34

Ja 172
jauchzen 174
(jëhan) 173
(jësan) 135
(jiht) 173
joch 173
jüchezen 174
jung 172

Kalt 70
kamm 81, 136
katze 56
kauen 168
keck 31
kehle 131
kind 131
klaue 241
kleben 133
klein 133
knie 134
knollen 25
kolben 137
korn 143
koth 50
kragen 45
kranich 130
kranz 145
kropf 83
krumm 83
kuh 48
kund 11
kunkel 58

Laden 72
lager 182
land 179
lappen 177
laster 180
latte 180
lau 72
laub 190
lauge 133
laus 179
laut 70
lecken 184, 188
leder 183
legen 181
lehnen 69
leiche 162
leicht 178
leie 186
lette, lettern 180
leuchten 191
licht 191
liegen 181
lingen 178
locker 139
lode 188
lodern 191
lohn 179
lücke 139
lugen 178
lügen 136
(lûs) 179

Macht 195
mädchen 197
mag 195
magd 197
magen 203

Copyright by Editions d'Auray Lyon 2008

mähen 197
mahlen 194
mähne 206
mähre 196
(marah) 196
(marahscalc) 196
mark 45
-mast, mästen 201
matte 197
maulen 207
meer 206
mehl 194
mehr 208
meinen 199
meise 206
mergel 200
messen 10, 229
met 201
meyer 199
minder 203
mischen 200
mitte 112
(molt) 275
monat, mond 203
morchel < (morhila). 206

Nachen 210
nacht 213
nacken 80
nackt 212
nadel 208
nagel 175
nah 210
nähen 211
name 157
natter 5
neffe 61
nehmen 115
nein 209
nessel 187
nest 210
neu 211
neun 209
nichte 212
niere 164
(nift) 212
niss 211
nixe 212
not 209
nun 211
nuss 80

(ōd) 111
odem 94
ohmet 197

ohne 12
Ost 152

Pappe 217
pappeln 177
(parrēn) 26
(pfiffiz) 36
pfote 217
pfui 117
pips 36

Qual 133
queck 31

Rad 234
rain 236
raum 232
recht, recken 232
reiber 63
reim 236
reiten 235
reiter 83
ric 58
ringen 143
(ritto) 82
rock 234
rohr 230
ross 55
(rōt) > roth 237
rübe 174
rücken 83
russ 167
rutschen 234, 237

Saat, säen 156
(sagēn) > sagen 59
salweide 156
salz 165
samt 162
sau 166
sauer 170
saugen 257
schaben 79
schatten 241
schauen 54, 243
scheiden 242
scheinen 62
schemel 116
scheren 100, 240
schienbein 241
schinden 240
schlange 254
schleifen 186
schlicht 176
schlitten 187

schluchzen 189
schlucken 189
schmal 202
schmid 199
schmollen 207
schneiden 211
schnur 211
schoss 242
schreiten 64
schürfen 243
schwarm 169
schweiss 171
schwellen 164
schwester 169
schwimmen 122
schwinden 169
schwirren 169
schwitzen 171
schwören 169
(scouwōn) 243
sechs 170
sehen 160
seide 245
seil 246
seim 73
seine 164
senden 160
senken 238
(sida) 245
sie 163
sieb 246
sieben 245
siech 247
sieg 158
(sind) 160
sinken 238
sitzen 22
(snuor) 211
sohle 247
sohn 106
söller 247
sommer 157
sonder 8
sonne 160
sorge 245
spalten 239
spannen 249
spannung 249
sparren 249
(sparwâri) 249
speise 204
sperber 249
sperren 249
spierling 30
spiess 223

- Copyright la Editions d'Auray Lyon 2008 -

spinnen ... 58
spitz ... 223, 250
spleissen ... 242
splitter ... 242
sprechen ... 125
spreiten ... 126
spross ... 126
stallen ... 252
stampfen ... 252
stark ... 252, 269
stehen ... 239
steigen ... 254
stern ... 253
steuer, steuern ... 257
stich ... 224
still ... 247
stimme ... 252
stock ... 248
stopfen ... 254
stossen ... 20, 268
strauch ... 256
streben ... 256
streit ... 256
streuen ... 255
(strît) ... 256
strom ... 126
strotzen ... 256
(strûch) ... 256
stube ... 253
stück ... 248
stump ... 257
sturm ... 254
(sumar) ... 157
(sûr) ... 170
süss ... 169
(swehhan) ... 170

Tag ... 94
tanne ... 260
tau ... 92
taub ... 108
taube ... 108
tauen ... 264
teig ... 96
teil ... 104
thal ... 92
(thwingan) ... 267
tief < (tiof) ... 105
tor ... 104
trefs > trespe ... 107
trichter ... 271
trinken ... 76
trocken ... 108
trug ... 108
(tûba) ... 108
tür ... 104

übel ... 146
über ... 276
(ûf) ... 167
um < umb ... 7
un- ... 8
und ... 117
uns ... 165
unten, unter ... 175
(unti) ... 117

Ver- ... 15
verdauen ... 264
verhehlen ... 70
verzehren ... 89
viel ... 173
vier ... 222
volk ... 146
voll ... 184
von ... 10
vor ... 15, 229

Wachen, wacker ... 118
wahr ... 155
walten ... 133
wamme ... 147
wann ... 215
warm ... 137
warten ... 138
-wärts ... 215
weben ... 33, 148
wecke ... 147
wecken ... 118
weg ... 149
weh ... 146
weide ... 149, 153
weiss ... 142
wenn ... 215
wer ... 218
werg, werk ... 73
werden ... 152
wert ... 152
wickeln ... 148
widder ... 156
will ... 150
wind ... 21
winden ... 148
(witu) ... 153
wohl ... 150
wohnung ... 38
wolle ... 135
wonne ... 150
wund ... 13, 147
wurzel ... 144

Zahm ... 104
zahn ... 87
zähre ... 86
(zand) ... 87
zehn ... 91
zerren ... 89
ziehen ... 105, 272
ziel ... 98
zimmer ... 88
(zittaroh) ... 89
(zoraht) ... 107
zu ... 85
zünden ... 266
(zuo) ... 85
zwei ... 88
zwingen ... 267

VI. LETTO-SLAVE

1. LITUANIEN

(Le lette et le vieux-prussien entre parenthèses.)

Akêtes ... 214 | akêti ... 214 | akis ... 114

Copyright by Editions d'Artrey Lyon 2008

ariù..... 15
aszis..... 5
asztůni..... 111
aszvà..... 109

(Bedre), bedu..... 34
bìrti..... 35
broterėlis..... 44
bùti..... 41

Dagà..... 94
dedervinė..... 89
dėgti..... 94
deszinė..... 91
dėvas..... 105
devynì..... 209
dìrti..... 89
dìržas..... 93
drignės..... 107
(druska)..... 273
dù..... 88
dubùs..... 105

Gagónas..... 148
galė, galėti..... 128
gařsas..... 130
geltas..... 131
girnos..... 44
grandis..... 145
grůsti..... 145
(gůws)..... 48
gývas..... 31

Isz..... 110
iszkernóti..... 68
ja..... 172
jaúnas..... 172
jė..... 172
jùngas..... 173

Kándu..... 95
(karinát)..... 68
kařtas..... 227
kárvė..... 55
kàs..... 218
kaúti..... 54
kepù..... 222
kéras..... 228
kertù..... 76
keturì..... 222
kirmis..... 228
kósiu..... 218

kratýti..... 82
(kraupe), kraupùs..... 81
kraúti..... 83
(kribinát)..... 79
krůvà..... 83
kuriù..... 95
kùrpe..... 63

Laigýti..... 182
làkti..... 189
(lapa)..... 184
laúkas..... 191
lėngvas..... 182
lėszti..... 188
lizdas..... 210
lugnas..... 181
lutynas..... 190
lyjù..... 183

Málti..... 194
-manaũ..... 78
marės..... 205
márgas..... 45
markatnus..... 205
(matìt)..... 201
matýti..... 201
melmů..... 198
mėlynas..... 198
menù..... 78
mergà..... 200
midùs..... 201
miltai..... 37
(milti)..... 37
mìnti..... 205
mirti..... 196
mudas..... 207

Nagà..... 175
nágas..... 175
naktis..... 213
(nauti-)..... 209
nepotis..... 212
neptis..... 212

Obelis..... 21
óbůlas..... 21

Pàlvas..... 190
papártis..... 229
pàrszas..... 268
penki..... 219
perkù[1]..... 227

pėtůs..... 110
pra-..... 229
prigaũti..... 129
putà..... 115

Rãtas..... 232
raudà..... 237
ritù..... 231

Sakaĩ..... 239
sakýti..... 59
sãpnas..... 167
saúlė..... 160
sėdėti..... 22
sėnas..... 160
septyni..... 245
sėtas..... 246
sijóju..... 246
skataũ..... 240
skélti..... 120
skirti..... 104, 240
skvėrbti..... 250
slidùs..... 254
slýdau, slýstu..... 254
staigà..... 265
stėgiu..... 264
stóju..... 239
stomů..... 238
strázdas..... 270
stregti..... 269
(súkt), sùnkti..... 257
suprantù..... 230
súras..... 170
svarùs..... 170
szėpti..... 58
szėrti..... 63
szeszì..... 170
szikti..... 50
sziřntas..... 53
szirdis..... 80
szlaũnys..... 72
szlėti..... 69
szokti..... 100
szů..... 66

(Talus)..... 258
(tārin)..... 260
tarmė, tàrti..... 260
(tauris)..... 261
(taúta)..... 274
tėkti..... 265
tekù..... 262

1. Erratum. Ajouter : « en admettant, par hypothèse, dans ce mot, la métathèse inverse de celle de *kepù* ».

- Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008 -

tenkù 265
tėtis 258
tilė 258
tréczas 270
trėnkti 273
trinkti 76
trunėti 273

Ugnis 213

ûsis 215

Vagis 147
valdýti 133
(walks) 134
vedù 99
vėjas 21
vėlyti 150
vėrsti 152
vėszti 149
vilna 135
voverė 153
výras 140
výti, výtis 149

Žėlti 132
žėmà 135
žerìù 130

2. VIEUX-SLAVE

(Le slave moderne entre parenthèses.)

Ablanĭ 21
ablŭko 21

(Barsukŭ) 45
berą 60
biti 30
bratŭ 44
brĕgŭ 32
byti 41

Chotĕti 161

Derą 89
desĭtŭ 91
devętĭ 209
dĕlŭ 104
dlŭgŭ 103
dolŭ 92
domŭ 88
dŭva 88
(dverĭ) 226
dvorŭ 104, 226

Gavranŭ 42
glagolati 128
glasŭ 128
gnĕzdo 210
golĕmŭ 128
(golosŭ) 128
gorĕti 137
(gornŭ) 137
gostĭ 128
grądĭ 46

Igo 173
imą 115
imę 157
iskoni 62
istuknąti 268

iz-, izŭ 110
izmoléti 201
(jabloko) 21
jagnę 213
jaje 276
(jasenĭ) 215
jucha 174

Karati 68
(kladu) 71
(kolóti) 216
kotĭcĕ 62
konoplja 52
kotora 49
kovati 54
kragujĭ 63
kratŭ 227
kratŭkŭ 76
(krĭnuti) 227

Lędina 179
lią 183
lizati 188
lĭgŭkŭ 182
(ljadina) 179
lovŭ 179
lŭgati 136

Medŭ 201
melją 194
-mĕrŭ 201
mĭnĕti 78
mĭnijĭ 203
(mlsati) 36
mogą 195
(molitĭ) 195
(molsatĭ) 36
morje 205
-motriti 201
mravija 200
mrĕti 196

Nagŭ 212
nasŭ 211
ne, ni 209
noga 175
nogŭtĭ 175
nošĭ 213
novŭ 211
ny 211
nynĕ 211

Ognjĭ 213
oko 114
orĭlŭ 115
orją 15
(ostrovŭ) 126
ostrŭ 109
otĭcĕ 258

(Paporotĭ) 229
peką 222
pitati 110
plavŭ 190
plodŭ 180
po 1
(pomjatĭ) 205
prasę 268
pro- 229

Sedmĭ 245
(sereda) 80
sestra 169
sędą 22
sĕdĕti 22
sĕti 156
skokŭ 100
skvŕna 55

Copyright les éditions d'Amay Lyon 2008

sluga 157
sokŭ 239
solĭ 165
srĕda 80
stają 239
stigną 265
stogŭ 263
stoją 239
strugati 273
sŭnŭ 167
sŭpą, sŭti 170
sŭto 53
svistati 171

Tajati 264
talŭ 264
teką 262
tęti 259
tĕsto 265
tĭlo 258
tĭma 264
tĭmĭnŭ 264
tĭnŭkŭ 253
tĭrą 260
(tjatja) 258
tlŭka 259
trĕti 260
trĭje 271
turŭ 261

Vedą 99
velĕti 150
vesti 149
vĕdĕ 142
vĕjati 21
vĕra 155
vidĕti 142
viti, vitĭ 149
vladą 133
(Vladimirŭ) 133
vlŭna 135
vrĕteno 152
vrŭtĕti 152

Zelenŭ 132
zelije 132
zima 135

Žena 109
živŭ 31
žrŭny 44

VII. CELTIQUE

1. GAULOIS

(Le gaulois latinisé entre parenthèses.)

(Aballo) 21
Abona 21
Abrincatui 9
(acaunum) 163
Aedui 213
alauda 7
Allobroges 7, 45
Ambiani 7
(andabata) 29
Andegavi 10
Aremorica 15, 205
Argentoraton 32
Argiotalos 116
arinca 15
Arnos 17
asia 159
Ategnatos 11
Ἄϋος 14
Avara 14

bardos 28
(battuere) 29
(Beccō) 29
Beletucadros 49
Bĕnăcos 25
(Bergomum) 32
berula 30
bĕssus 38
betulla 34
Biturix 29
Bodiocasses 49
bolga 30
brăca 42
brace 42
brennos 37
(Brigantia) 42
(broccus) 45
(brogilum) 47
brŭca 47
(bulga) 26, 30

Caletes 50
Caliăcos 67
(cambium) 52
(Cambodūnum) 51
canta- 129
(Cantobennius) 53
canton 53
-captos 57
Carpentoracte 51
(carrus) 55
Catalauni 179
Cattos 56
Catuslogi 157
Catuvellauni 49
Cebenna 57
celicnon 59
-cēto- 73
(Cilurnum) 60
Cingetorix 51
Cintugenos 131
Cintugnatos 62
co- 56
(Cogēstlus) 153
com-, con- 56
Condate 86
Cottos 78
Cumba 74

Dagovassos 85
δεδε 86
Dexsiva 91
(Divodurum) 105
Dubis 108
Dubnotalos 258
dubron 105
-dula 91
Dumnocovēros 155

- Copyright les éditions d'Amay Lyon 2008 -

Durnàcos 106

Eburos 119
en- 113
Epona 109
Eporedia 109
ex- 110
exācon 115
Exomnos 14

(gabalus) 129
Gabromagos 129
Γαλάτης 128
Gallos 128
Genava 131
giamon 135
Glana 133
(Gobanniō) 136

(Herminius) 199

in- 113
inter 114
Iovincillos 172
Isarnodori 165

κάρνον 55
Κάναρος 64

lautron 179
legasit 181
lenna 183
(leuca) 183
Leucetios 191
licca 181
linna 183
litano- 181
(Litavia) 181
litu- 186
(Livius) 187
Λουέρνιος 190

-magos 197
Magurīx 195
marga 200
μάρκα 196
-màros 201
(Matidomnus)) 193
(Mediolānum) ... 112, 184
Morini 205

νεμητον 115
Nertācos 210
nerto- 210
(Noviodūnum) 211

πεμπεδουλα 91, 219
Πλεννοσύινδος 220
(petorritum) 234

ratis 229
(rēda) 236
-rēx, -rīx 235
ro- 229

σάγος 237
sasia 159
(scobiēs, scobis) 240
Sego- 158
Seno- 160
(-sentum) 160
Sirona 253
(Sparnomagus) 250
su- 158
Sucarios 159
Sucellos 158

Taranis 260
(taratrum) 260
tarvos 261
Teuto- 274
(Ticīnus) 262
(Tongetamus) 267
(Tongius) 267
trigaranos 130
Tricasses 49
Trōgos 273

Usipetes 109
Uxellodūnum 166

(vannellus) 151
vassos 147
Veneti 150
Vercingetorix ... 139, 276
vergobretos 44, 73
(Vernodubrum) 152
(vertragus) .. 139, 272, 276
(vidubium) 142, 153
Viducasses 153
Vindoclàdia 69
(Vindomagus) 151
Visurix 155

2. IRLANDAIS [1]

(Le vieil-irlandais entre parenthèses.)

(Abac) 21
(aball) 21
(abann) 21
(abbgitir) 2
abhra, (abrait) 3
(ac) 156
(acher) 4
(acus) 156
(adamna) 119
(adriug) 236
(aed) 213
aeghe 21
(áes) 213
(aḃél), aial 21
aibghitir 2
áid- 4
(aidle) 112
(aig, aigred) 172
(áil) 174
(aile) 111
áilim, áiliu 22
aimser 10
(ainder) 215
áinleóg 151
(ainm), ainm 157
airde 18
airget 16
airim [2] 15
airisem 18
(airne) 164

1. Observation importante. On cherchera sous le gaélique les mots qu'on ne trouverait pas sous l'irlandais, et réciproquement.
2. Erratum. Corriger ainsi la forme citée.

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

airther..... 233
ais..... 5
aiteann..... 34
(aitenn)..... 34
áith-..... 4
(aithech)..... 215
aitherriuch..... 4
aithrech..... 19
ál..... 109
alt..... 14, 112
altain..... 14
(altram), altrom..... 14
ammait..... 9
(án)..... 213
anál..... 6
anam..... 113
(ancride)..... 113
and..... 12
andiu..... 164
ané..... 90
(anim)..... 113
arathar..... 15
(arbar, arbe)..... 116
arbhar..... 116
(arg)..... 116
(argat)..... 16
(art)..... 90, 158
(áru)..... 164
as-..... 110
asgall..... 19
(asil)..... 119
(asna)..... 119
(atchuirim)..... 89
(áth)..... 213

Bacaim..... 23
(bacc)..... 23
báidim..... 33
bainfheis..... 26
bainne..... 26
bairghean..... 27
bairnech..... 43
báith..... 23
(balc)..... 25
(balg)..... 40
ball..... 24, 25
(banb)..... 26
(banne)..... 26
(bard) > bárd..... 28
(bargen)..... 27
barn..... 27
(barr) > bárr..... 26
bás..... 29
(bass)..... 41
bathach..... 29
beag..... 35
bealach..... 40
bean..... 109
beann..... 25
bearraim..... 32
(becc)..... 35
béccim..... 29
(béim)..... 39
(bel)..... 164
(ben)..... 109
benim..... 30
(benn)..... 25
beò..... 31
(ber)..... 32
berbaim..... 32
(berim)..... 60
(bés)..... 38
bethe..... 38
beus..... 38
(biad) > biadh..... 39
biail..... 40
bil..... 40
(bilor) > biolar..... 30
bior < (bir)..... 31
(biror)..... 30
(biss)..... 96
bith..... 36
(bithe)..... 30
(biu)..... 31
bláith..... 38
blas..... 36
(bláth)..... 37
(bled)..... 37
(bliadain) > bliadhain 38
blonac > blonog..... 38
bluinic..... 38
(bocc) [2 mots]..... 40
(bodar)..... 41
bog..... 40
bolg, (bolg)..... 26, 39
(bós)..... 41
(boss)..... 41
bou..... 48
(bráge)..... 45
braich..... 42
bráighaid..... 45
(braigim)..... 42
brau..... 42
(bras)..... 42
brat..... 47
(brath), brath..... 27
bráth..... 44
bráthair, (bráthir)..... 44
(bratt)..... 47
(brecc)..... 44
(brén)..... 43
Bresal..... 44
(Bretan)..... 43
(breth)..... 58
breun..... 43
(bri)..... 42
brisc..... 44
(brissim)..... 44
(bró)..... 44
broc < (brocc)..... 45
brón..... 32
(brot, broth)..... 45, 46
(brug) > brugh..... 45
(bruinne)..... 46
bruth..... 46
buachaill..... 47
buaidhirt, buaidhrim..... 39
buith..... 41

(Ca-)..... 218
cacc..... 50
(cách)..... 221
(cacht)..... 57
caile..... 224
(cailech)..... 67
caill..... 74
(cáin)..... 62
(cainnerm)..... 68
cair..... 64
cairbre..... 51
(caire)..... 68
cairem..... 63
cais..... 55
caithim..... 59
calath..... 50
(callach)..... 50
calláin < (callaind)..... 50
(camm)..... 51
can..... 215
(canim)..... 52
caoin..... 62
caomh..... 84
caonim..... 58
caorthain..... 64
caraim..... 55
carn..... 55
(carpat)..... 51
(carr)..... 55
carraig < (carric)..... 55
(cartaim)..... 55
casachdach..... 218
casair..... 56
cat..... 56
cathach..... 49
cathair..... 57

- Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008 -

caur 64
cé 224
ceann 220
céim < (ceimm) 51
ceinn 62
ceird 64
(céle) 110
(celim) 70
cenél 11
(cend, ceann) 220
(cercenn) 66
(cert) 64, 76
cét 53, 128
cétal 62
cétamus 62
cetheoir 219
cethir 222
chéle [a] 110
cia 224
(ciad-colum) 84
(ciall) 226
(cich) 66
(cilornn) 60
cingim 51
(cinteir) 62
cír 89
(clad) > cladh 69
(claideb) 71
(claidim) 69
(clam) > clamh 68
(cland) > clann 217
(clár) 70
(clé) 69
cléir, cléireach 71
(cleith) 70
(clérech) 71
clí 69
(clocc) 71
(cloch) 71
clóidheamh 71
cloigionn 71
(clóin) 69
(cloth) 70
(clú), cluinim 70
(cnae) 81
(cnám) 95
cno 80
cnoc < (cnocc) 80
(cnú) 80
co- 56, 218
(coem) 84
cóic 219
(cóim) 84
(cóinim) 58
coirce 63
(colba) > colbh 59
coll, (coll) 60, 74
(colmmene) 77
(colomb) 77
cóm- 56
(comair) 57
combrugad 41
combailtim 85
(commaid) 74
(comthinól) 85
(condercar) 107
(condud) 65
connall 52
(conósnaim) 249
(conriug) 236
(cor) 77
corb 51
corca 63
(corn) 75
corr 63
coss 56
(cossair) 141
crann 228
(cré) 228
creic 227
(crenim) 227
(cretim) 80
criathar 83
(crich) 81
(cride) 80
crimóg 95
(crín) > críon 82
(criss) 81
(crith) 82
cró 79, 80
croc 79
(crocenn) > croiceann 82
croidhe 80
cromb 83
(crúach) 83
(cruim) 228
(cruind) 81
crúisgín 81
cú 66
(cúa) 54
(cuicel) 58
(cuil) 60
cuilc, cuilce 227
cuileann 74
(cuilenn), cuilionn ... 59
cuimnech 78
(cuimrech) 58
cuing 220
(cuirim) 89
(cuit) 222
cúl 67
cularan 59
(culén) 74
(cuma) 53
(cuman) 78
(cumang) 113
cúmmasg 61
(cumsanad) 110

-d- 94
dá 88
(daer) 86
dag 85
daidín 258
(dair) 93
(dál) 85
(dall), dall 86
(dám) > dámh 93
(damnae) 88
(damnaim) 103
datán 258
(déad) 102
dealt 92
déar 86
(deich n-) 91
(deil), deil 91
deór < (dér) 86
(derc) 107
(derscaigim) 100
(dess) 91
(dét) 87
di, di- 88, 94
(dia, día) 91, 105
(díad) 102
diallait 98
(días) > dias 259
(die), die 91
(dil) 98
(dillat) 98
(dímicin) 101
(dinim) 92
(diuscartaim) 240
(dliged) > dlighead .. 103
(dligim) 103
do- 85
dobhar 105
dobiur 60
(dobur) 105
(dofonug) 212
(doithim) 106
(domain) > domhain. 105
(dorn, dornach) 106
(dorus), dorus 104
(dosli) 91
(douicc) 105

Copyright by Editions d'Auray, Lyon 2008

(draigen)..... 107
dream..... 106
dreán..... 107
(drech)..... 107
(dremm)..... 106
dris < (driss)..... 107
droch..... 108
draigheann..... 107
druim..... 4
du-..... 85
(dúal)..... 108
(dub) > dubh..... 108
duille..... 91
duine..... 92
(duthraic)..... 273

Ésguidh..... 117
éc, écath..... 12
écen..... 11
(ech)..... 109
(eclas)..... 111
(edenn) > eidhean... 173
eidir..... 114
(eintam)..... 174
eireog, eirin..... 172
eleastar, elestar..... 111
(én)..... 118
(enech)..... 114
eo..... 175
eó..... 115
(éra)..... 232
eross..... 17
(escid)..... 117
éss-..... 110
etar..... 114

Fabhra..... 3
fadh..... 142
faigen..... 138
faine..... 151
fáir..... 152
(faiscim) > fáisg..... 147
faithne..... 151
(fál)..... 146
(fán)..... 132
fann..... 147
(fannall)..... 151
(fé)..... 146
fead..... 171
feall..... 146
feamuin..... 139
fearn, fearnóg..... 152
(fecht)..... 148
(fedan)..... 102
(fedim)..... 99
(féil)..... 136
(feis)..... 26, 155
(féith)..... 146, 149
(fell)..... 146
feoróg..... 153
(fer)..... 140
(fern, fernóg)..... 152
(fes)..... 170
(fescor)..... 141
(fet, fetán)..... 171
(fiad)..... 6
(fiad, fiadach)..... 153
fiadh..... 153
(fiar) > fiar..... 147
(fiche)..... 275
(fid)..... 153
(fidba)..... 142
(figim)..... 148
(fillim)..... 146
(fín)..... 154
(find)..... 151
(fine)..... 151
(fineóg)..... 129
fiodh..... 153
fíon..... 154
fionn..... 151
fíor < (fír)..... 155
(fírián)..... 110
(fís)..... 6
fiú..... 155
(fiur)..... 169
(flaith)..... 133
fliuch..... 134
fo-..... 146
(fodamim)..... 141
fóen..... 170
(fogamur) > foghmhar 138
(fognam, fogníu)..... 139
foighid..... 141
(foilenn)..... 149
folach..... 136
folamh..... 139
(folc)..... 146
(folcaim)..... 146
(follugaim)..... 136
(folomm, folum)..... 139
(fonascar)..... 209
for-..... 139, 276
(format)..... 141
(fosair)..... 141, 233
(foscaichim)..... 100
(foss)..... 147
(fossad)..... 141
(fothrucud)..... 76
(fracc)..... 143
frachán..... 143
fraic..... 143
fréamh < (frém)..... 144
fri..... 215
(frigde, frigit)..... 143
frith-..... 215
froech..... 47, 143
fu-..... 146
(fuirec)..... 169
fuiseóg..... 6

Gabhal..... 129
gabhar..... 129
(gabor)..... 129
(gabul)..... 129
gach..... 221
(gaimred)..... 135
(gáir)..... 132
(gairim, gairm)..... 130
(gairri)..... 129
(gal)..... 128
(galar)..... 133
(gall, gall), Gall..... 128
gáo..... 129
(garb) > garbh..... 130
(gáu)..... 129
géadh..... 148
geal..... 131
gealbhonn..... 137
geárr..... 129
géc..... 61
géd..... 148
geimhreadh..... 135
(gein)..... 131
(geind)..... 131
gel [2 mots]..... 131
gelbund..... 137
(gëltboth)..... 132
(gemred)..... 135
(gerr)..... 129
giall < (giall)..... 153
(gin)..... 132
glan..... 133
(glass)..... 134
gleann < (glenn)..... 133
(glún)..... 134
gnáth..... 11
gó..... 129
(goba) > gobha..... 136
(goll)..... 136
(gor) [2 fois]..... 137
(gorim)..... 137
(gort)..... 130
(graig)..... 143
(grán)..... 143

Copyright by Editions d'Art Lyon 2008

greigh ... 143
(greimm) 143
(grend) 141
(grían) 145
(grinne) 145
groegh 143
grothlach 145
gúaire 137
guirim 137
(gulba, gulban) 137

(Huile) 214

(I n-) 113
iarann < (iaru) 165
(ibar) 119
(ibim) 119
(iccaim) 172
ifrionn, (ifurnn) 173
il- 173
(imbárach) 33
imluad 184
immedón 112
in 12
(ind) 140
(indéin) 13
(indell) 13
(indhé) 90
(indiu) 164
(inga) 175
(inis), inis 114
innocht 213
iol- 173
ionga 175
(israth) 255
(iss) 175
(issius) 164
(iter) 114
(ith) 110
(ith) 174
(itharnae) 117
(ithim) 110
iubhar 119

(Labar) > labhar 180
(labrur) 180
(ladg) 98
láidhim 184
(laigim) 181
(láine) 179
(lán), lán 184
(laud) > lann 179
laogh 184
(lár), lár 184
(lathach) 180
leabhar 185
leagh 182
leamh 118
leanaim 138
leas 180
leas- 184
leathan 181
(lebor) 185
(lecc) 185
(legaim) 182
(léiccim) 86
(léim, léimm) 178
(leitir) 187
(lem) 118
(lemnacht) 188
(lenim) 138, 187
(lenn) 183
(less) 180, 185
(less-) 184
(lestar) 184
leth 185
(lethan) 181
(lethar) 183
lí 187
lia [3 mots] 186, 188
liach < (liag) 188
liath < (líath) 190
(lie) 188
(lige) 149
(ligim) 188
(líi) 187
(lind), linn 183
lios < (liss) 185
(lith) 186
(Loarn) 190
(lóathar) 179
(lobat) 190
lobhaim 190
lobhar < (lobur) 190
(loch) 191
(lócharn) 191
(lóche) 191
lóchrann 191
lodan 190
(lóeg) 184
(loimm) 189
loinn 179
(lomau), lomna 189
(lorc) 183, 189
lorg 183, 189
(los) 189
loscadh, (loscud) 184
loth 188, 190
(luach) 191
luaith < (lúaith) 191
luan 188
luasgaim 192
(lubgort) 187
(luch) 188
(lúi) 185
(luib) > luibh 190
(luige) 180
lus < (luss) 190

(Má), ma 192
(máa) 208
mac < (macc) 193
(-macdacht) 197
(madach) 201
madra 27
(máel) 204
(mag) 197
(magen) 8
magh 197
(maith) 193
(mala) 194
mall 194, 198
mam 194
(mant) 195
maol 204
(már) 201
márach 33
(marb) > marbh 196
(marc), marc 196
math 193
meanbh 203
meas 201
measg 112
medón [im] 112
meilim 194
(méinn) 199
(meirg) 199
meisge 202
(méit) 199
(meled) 194
(melim) 194
(mén) 203
(menad) 198
menb- 196, 203
(mescaim) 200
(mesce) 202
(mess) 201, 229, 232
(mét) 199
(metacht) 201
(mí) 203
(mían) 199
(mid) 201
(mide) 112
(mil), mil 197
(míl) 202

- Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008 -

(mín)..... 196, 204
míol..... 202
(mláith)..... 38
(mlas)..... 36
mó < (móa)..... 208
móin..... 195
(moirb)..... 200
molaim..... 201
(molid)..... 201
(moll)..... 275
molt..... 195
(mór)..... 201
mosach..... 207
(mraich)..... 42
(mrecht)..... 45
(mrug)..... 45
muc < (mucc)..... 204
(múch)..... 204
mudharn..... 208
(mug)..... 201
muing..... 206
(muinigin)..... 199
(muir), muir..... 205
(muldorn)..... 198
(mullach)..... 198
murcach..... 205

(Nasc)..... 209
(nathir)..... 5
(nau)..... 210
neach..... 210
neamh..... 114
neart..... 210
(nech)..... 210
(necht), necht..... 212
(nem)..... 114
(nemed)..... 115
(nenaid)..... 187
(nert)..... 210
(nessa, nessam)..... 210
(nett)..... 209
ni..... 211
ní..... 209
niae..... 212
nigther..... 212
(nocht)..... 212
Nodlog..... 209
(nói n-)..... 209
(nóine)..... 209
(Notlaic)..... 209
nós..... 211
(núe)..... 211

(óa)..... 21
(óac)..... 172

(oc)..... 156
ochd..... 111
(ócht)..... 13
(ocht n-)..... 111
(ocus)..... 156
odbrann..... 274
(og)..... 276
(óibel)..... 127
oifrend..... 214
oin..... 117
(olaud), olann..... 134
(omun, oponn)..... 14
(orc)..... 268
ord < (ordd)..... 165
(osnad) > osnadh... 166
(ostrin)..... 164
otrach..... 48

Páirc..... 218
pice..... 249
pillín..... 223
piseóg..... 224
plaosg..... 225
poc..... 222
(póc) > póg..... 226
(poll), poll..... 227
(popul)..... 226
pritchaim..... 228

Raith..... 229
(raith)..... 230
(ráith)..... 32
raithneach..... 229
(rám)..... 234
(rann, rannaim)..... 230
raon..... 232
rath..... 232
re..... 215
(rè)..... 232
reachd..... 232
(-rech)..... 231
(recht)..... 232
(réid) > réidh..... 235
reimheas..... 232
(rémes)..... 232
(remor)..... 140, 233
(ren)..... 232
(reo) > reó..... 232
reodhadh..... 232
(rethar)..... 234
(rethim)..... 231
(rèud)..... 232
(ri)..... 215
(rí)..... 235
(riadaim)..... 236

(riccim)..... 232
(richis)..... 231
(rigim)..... 232
riothaim..... 231
ro, (ro-)..... 229
(robarti)..... 233
(robi)..... 30
roc..... 235
(rochim)..... 68
(roe)..... 232
(rofetar)..... 142
(rogénar)..... 131
roimse..... 229
róinne..... 233
(ronenasc)..... 209
ros < (ross)..... 235
(roth), roth..... 234
(rothunnsetar)..... 259
(rouicc)..... 105
(ru-)..... 229
(rúad) > ruadh..... 237
rusc < (rúsc)..... 236

(Sacc)..... 238
(sái)..... 237
(saiget) > saighead.. 237
(sail)..... 156
(saile)..... 157
saileóg..... 156
(saithe)..... 159
(sál)..... 245
salann..... 165
(sam)..... 157
(samail) > samhail.. 162
samhradh..... 157
(samlith)..... 162
(samrad)..... 157
(sant)..... 169
saod..... 160
(scáich)..... 100
(scáil)..... 101
(scáilim)..... 244
(scaman)..... 240, 241
(scaraim)..... 100, 240
(scáth)..... 241
(scé)..... 250
sceamh..... 250
(sceith)..... 170
scél)..... 59
(scem)..... 250
(scendim)..... 170
(sceo)..... 109
(-scert)..... 2
(scían)..... 240
(sciath) [2 mots]..... 242

- Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008 -

(scíth)..... 244
(scoiltim)..... 120
(scolb)..... 242
(scor)..... 243
(scoth)..... 240
(scúap)..... 244
(sé)..... 170
seach..... 160
sealg..... 113, 121
sean..... 160
searbh..... 170
searc..... 245
seasg..... 161
(sech)..... 160
(secht n-)..... 245
(sechtmaine)..... 247
séidim..... 171
seile..... 157
seisg, seisgeann..... 161
seiss..... 22
(sel)..... 164
(selg)..... 113, 121
(sell, sellaim)..... 245
(sen)..... 160
(serb)..... 170
(serc)..... 245
(sernim)..... 126
(ses)..... 170
(sesc, sescen)..... 161
sét..... 160
(sethar)..... 161
(sétim)..... 171
seud..... 160
sgamhán..... 241
sgaoilim..... 244
sgardaim..... 240
sgáth..... 241
sgeach..... 250
sgian..... 240
sgiath..... 242
sgíth..... 244
sgolb..... 242
sgoth..... 240
sguab..... 244
si..... 171
(síl)..... 97, 156
(sin)..... 12
(sínim)..... 164
síor..... 163
síos..... 175
(sír)..... 163
sith..... 159
(sithlán)..... 246
(siubal)..... 122
(siur)..... 169
(sláet)..... 254
(slaidim)..... 180
slat..... 180
sleamhuin..... 182
(slemon)..... 182
(slind)..... 242, 254
(sliss, slissiu)..... 242
(sluag) > sluagh..... 157
(sluccim)..... 189
sméar-..... 206
(smér) > smeur..... 206
snaidhim < (snaidim)..... 211
(snáim)..... 211
(snám)..... 211
snámhain..... 211
(snass)..... 211
snáth..... 210
snáthad < (snáthat)..... 208
(snáthe)..... 210
sneagh < (sned)..... 211
(snáim)..... 211
(snám)..... 212
snoighim..... 211
sochd, (sochtaim)..... 248
soileastar..... 111
spiorad..... 250
(spirut)..... 250
sraoth..... 255
srath..... 255
(srenim)..... 126
(sreod)..... 255
(sreth)..... 58
(srón)..... 126
(sruth)..... 126
stán..... 252
(stúag)..... 254
(stuaic)..... 257
(su-)..... 158
suan < (súan)..... 167
(subi)..... 247
(súg, súgim)..... 257
suibh..... 247
(suidi)..... 167
suig..... 166
súil..... 160
suithche < suithe..... 167
(sút)..... 165
(suth)..... 106

(Tabal) > tabhall..... 260
tachdaim..... 258
(tachtad)..... 258
(taidchur)..... 89
(taig)..... 104
taile > táille..... 259
(tailm) > tailmh..... 259
tairm..... 260
(táis)..... 265
(tám)..... 264
támailt..... 259
(tan)..... 252
(tana), tana..... 252, 259
taobh..... 274
taos..... 265
(tarathar)..... 260
tarbh..... 261
(tarr) > tárr..... 263
(táu)..... 239
(té)..... 266
teach..... 264
teachd..... 265
teann..... 262
teas..... 264
(tech)..... 264
(techim)..... 262
(techt)..... 265
(techtaim, téchte)..... 265
(teg)..... 264
teine..... 259
teithim..... 262
(temel, temen)..... 264
(temm)..... 259
(tend)..... 262
(tene)..... 259
(tentide)..... 260
(teora)..... 262
(tess)..... 264
thug..... 105
(tiagaim)..... 265
tighim..... 265
(timme)..... 266
(tír)..... 265
(tiug)..... 262
(tlám)..... 265
(tó)..... 239
(to-)..... 85
tocad..... 266
(tochlaim)..... 216
(tóeb)..... 274
(toes)..... 265
(tóib)..... 274
(toll), toll..... 268
tomm..... 90
(tongu)..... 267
(tonn), tonn..... 266
toran < (torand)..... 260
(torímu)..... 90
(torc), torc..... 268
(torchair)..... 266
(tracht)..... 270

Copyright les éditions d'Ansay Lyon 2008

(trágud)..... 269
(traig)..... 272
treas..... 269
(trén)..... 269
(tressa)..... 269
treun..... 269
(trí)..... 271
(tria), triall..... 107
trioch, triugh..... 107
(trócaire)..... 273
trod..... 270
(trógán, tróige)..... 273
troigh..... 272
(trosc)..... 273
(trúag)..... 273
truid..... 270
(tuag)..... 254
tuath < (túath)..... 274
(tuc)..... 105
tucht..... 263
(tuga, tugim)..... 265
tuighe, tuighim..... 265

úacht..... 13
uan < (úan)..... 213
úan..... 115
(uasal), uasal..... 166
(úath)..... 118
uball..... 21
ubh..... 276
(uc)..... 156
uch..... 84, 166
(ugail)..... 114
ugh..... 276
ughaim..... 172
(uige)..... 276
(uile), uile..... 214
(uilin), uille..... 173
uinseann..... 215
uiseóg..... 6
(umal) > umhal..... 276

3. GAÉLIQUE

(Chercher sous l'irlandais les mots qu'on ne trouverait pas ici.)

*Abar, abbor..... 3
abhainn..... 21
abhra..... 3
achlais..... 19
adha, ae..... 21
agadh..... 156
aibidil..... 2
aifrionn..... 214
àile..... 21
àill..... 174
aimsir..... 10
ainleag..... 151
ainm..... 157
aithreach..... 19
aitionn..... 34
alt..... 112
altrum..... 14
ammeasg..... 112
anail..... 6
anam..... 113
aobrann..... 274
aparr..... 10
arbhar..... 116

Bac..... 23
bagaid..... 23
bailceach..... 25
bainne..... 26
bairghin..... 27
bairneach..... 43
ball..... 24, 25
banais..... 26
banbh, Banff..... 26
baoth..... 23
bàrd..... 28
bàrr..... 26
bas..... 41
bàs..... 29
beag..... 35
bealach..... 40
bean..... 109
beann..... 25
bearbhain..... 27
beàrr..... 32
beò..... 31
beus..... 37
biadh..... 39
bil..... 40
biolaire..... 30
bior..... 31
bith..... 29
blaosg..... 225
blas..... 36
blàth..... 37
bliadhna..... 38
blian..... 37
blonag..... 38
bodhar..... 41
bog..... 40
brà..... 44
bràghad..... 45
Braidalbainn..... 42
bràighe..... 42
braim..... 42
bran..... 42
brat..... 47
brath..... 27
bràth..... 44
bràthair..... 44
breun..... 43
brisg..... 44
broc..... 45
broth..... 46
brugh..... 45
bruinne..... 46
bruith..... 46
bruthainn..... 46
buachaill..... 47
buachar..... 33
buaic..... 47
buaidheam..... 39

Cabhuil..... 56
cachdan..... 57
caile..... 224
cairb..... 51
cairt..... 55
calaman..... 77
call..... 74
calltuinn..... 60
Calluinn..... 50
calman..... 77
cannach..... 53
caoin..... 62
caomh..... 84
caor..... 64
carbad..... 51
càrn..... 55
carraig..... 55
casad..... 218
casair..... 56
casd..... 218

- Copyright la éditions d'Auray Lyon 2008 -

cat..... 56
cathair..... 57
ceann..... 220
ceithir..... 219
ceum..... 51
ciall..... 226
cir..... 89
cladh, cladhaich..... 69
claidheamh..... 71
claigionn..... 71
clann..... 217
claon..... 69
cléir, cléireach..... 71
cleith..... 70
clí..... 69
cloch, cloch-..... 71
cloimh..... 68
cluinn..... 70
cnàmh..... 95
cnò..... 80
cnoc..... 80
colbh..... 59
colman..... 77
comhailteachd..... 85
connadh..... 65
connlach..... 52
corc..... 63
còrd..... 75
còrn..... 76
corr..... 63
craicionn..... 82
crann..... 228
crath..... 82
crè..... 228
creic..... 227
criathar..... 83
cridhe..... 80
criomag..... 95
crion..... 82
crios..... 81
crith..... 82
crò..... 79, 80
cruach..... 83
cruimh..... 228
cruinn..... 81
crùisgein..... 81
cù..... 66
cuid..... 222
cuilc..... 227
cuileag..... 60
cuilean..... 74
cuilionn..... 59
cuimhne..... 78
cùl..... 67
culeran..... 59
cullach..... 50
cumha..... 53
curcais..... 76

Daidein..... 258
dàil..... 85
dàimh..... 93
darach..... 93
dé..... 90
dealt..... 92
deigh..... 172
deil..... 91
deur..... 86
di-..... 91
diallaid..... 98
diar..... 86
dias..... 259
dilleachdan..... 86
diu..... 164
dligheadh..... 103
do-..... 85
dobhar..... 105
domhain..... 105
dòrn..... 106
dorus..... 104
dream..... 106
dreathan-..... 107
dris..... 107
droch..... 108
droigheann..... 107
dubh..... 108
duille..... 91
duine..... 92

Eadar..... 114
easgaidh..... 117
eidheann..... 173
eireag..... 172

Fabhra..... 3
failc..... 146
fainleag..... 151
fàir..... 152
fàisg..... 147
falach..... 136
falamh..... 139
fann..... 147
farmad..... 141
fead..... 171
feall..... 146
feamainn..... 139
feàrna..... 152
feart..... 138
féith..... 146
feòrag..... 153
fiadh..... 153
fiar..... 147
figh..... 148
fine..... 151
fiodh..... 153
fion..... 154
fionag..... 129
fionn..... 151
fior..... 155
flù..... 155
flath..... 133
fleasgach..... 123
fliuch..... 134
foghar..... 138
foidhidinn..... 141
foinne..... 151
fraoch..... 143
freumh..... 144
fride..... 143

Gach..... 221
gagach..... 127
gairm..... 130
galar..... 133
Gall..... 128
garbh..... 130
gèadh..... 148
geal [2 mots]..... 131
gealbhonn..... 137
geamhradh..... 135
geàrr..... 130
geinn..... 131
geug..... 61
giall..... 153
glan..... 133
glass..... 134
gleann..... 133
glùn..... 134
gobha..... 136
gobhal..... 129
gobhar..... 129
goir..... 130
gràinne..... 143
greann..... 141
greigh..... 143
grothlach..... 145
grunn..... 145
guairsgeach..... 137

Iach..... 115
iarunn..... 165
ibh..... 118
ifrinn..... 173
im..... 7
innis..... 114

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

ioc..... 172
iodhlann..... 110
iol-..... 173
ios..... 175
ith..... 110
iubhar..... 119

(Keeil)..... 89

Labhar..... 180
làn..... 184
lann..... 179
laogh..... 184
làr..... 184
leabhar..... 185
leagh..... 182
leamhan..... 118
lean..... 138
leas..... 180
leas-..... 184
leathan..... 181
leathar..... 183
leitir..... 187
leth..... 185
leug..... 186
leum..... 178
lì..... 187
lia..... 186
liagh..... 188
liath..... 190
lighe..... 188
linne..... 183
lios..... 185
liuth..... 186
lobh, lobhar..... 190
lòchran..... 191
lod, lodan..... 190
loinn..... 179
lomhainn..... 189
lorg..... 183
losgadh..... 184
loth..... 188
luaisg..... 192
luan..... 188
luath..... 191
luch..... 188
lugh..... 180
luibh..... 190
lunndair..... 178
lus..... 190

Ma..... 192
mac..... 193
magh..... 197
màireach..... 33
maith..... 193
mala..... 194
mall..... 198
maol..... 204
marbh..... 196
marc..... 196
math..... 193
mèanan..... 203
meanbh..... 203
meas..... 201, 229
meil..... 194
meirg..... 199
meud..... 199
mial..... 202
miann..... 199
mil..... 197
min..... 204
misg..... 202
mò..... 208
mol..... 201
monadh..... 199
mór..... 201
muc..... 204
muing..... 206
muir..... 205
mult..... 195
murcach..... 205
musach..... 207

Naoi..... 209
nasg..... 209
neach..... 210
nèamh..... 114
neart..... 210
nochd..... 212, 213
Nollaig..... 209
nòs..... 211

Ochd..... 111
oighre..... 172
olann..... 134
ord..... 165
osnadh..... 166
òtrach..... 48

Pàg..... 226
pailt..... 217
pàirc..... 218
pic..... 249
pillean..... 223
pobull..... 226
pòg..... 226
poll..... 227
puc..... 222

Raineach..... 229
raithneach..... 229
rann..... 230
raon..... 232
reachd..... 232
réidh..... 235
reodh..... 232
ri..... 215
rideal..... 234
ro-..... 229
roc, ròc..... 235
ròin..... 233
ros..... 235
roth..... 234
ruadh..... 237
ruith..... 231, 237
rùsg..... 236

Saighead..... 237
sàil..... 245
salann..... 165
samhail..... 162
samhradh..... 157
sannt..... 169
saod..... 160
seach..... 160
seachd..... 245
sealg..... 113, 121
seall..... 245
sean..... 160
searbh..... 170
seasg, seasgann..... 161
sèid..... 171
seileach..... 156
seilisdir..... 111
seirc..... 245
sgàil..... 101
sgàird..... 240
sgamhan..... 241
sgaoil..... 244
sgàth..... 241
sgeach..... 250
sgeamh..... 250
sgeith..... 170
sgiamh..... 250
sgian..... 240
sgiath [2 mots]..... 242
sgìth..... 244
sgolbh..... 242
sgoth..... 240
sguab..... 244
sile..... 157
sìn..... 164
siolag..... 247
sior..... 163

- Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008 -

th 159
siubhal 122
slat 180
sleambuinn 182
sluagh 157
smarach 200
smeòrach [1] 206
smeur, smiar 206
snaidh 211
snàmh 211
snàth 210
snàthat 208
sneadh 211
sniomh 211
sochd 248
spiorad 250
srath 255
sreothart 255
sròn 126
stàn, staoin 252
stuaic 257
suain 167
sùbh 247
sùil 160
sùith 167
suth 106

Tabhal 260
tachd 258
tail, taileas 259
tailm 259
tana 259
taobh 274
taois 265
tarbh 261
tàrr 263
teach 264
teachd [2 mots] 265
teann 262
teas 264
teich 262
teine 259
teum 259
thug 105
tighinn 265
tir 265
tiugh 263
tlàm 265
toll 268
tonn [2 mots] 266
torc 268
torrunn 260
treasa, treun 269
triall 107
triuthach 107
tròcair 273
troigh 272
tuath 274
tugha 265

Uamhunn 14
uan 213
uasal 166
ubh 276
uile 214
uileann 173
uiseag 7
ùmhal 276

4. VIEUX-BRETON

Admet 14
aior 114
aiul 174
altin 14
amal 162
amser [2] 10
ancou [2] 12
anu 157
aperth, aperthou 2
archenatou 16
arcibrenou 43
arlu 157
arocrion 4
arstud 20
arton 158
at- 4
attal 65
auon 21

Bat 23
beheit 33
bichan [2] 35
bis 36
blinion 37
boitolion 39
boutig 48
brat 37
braut 44
brehant 45
bréni 37
brith 45
bron 45
brot 46
brothrac 46
buc 40
buch 48
buhez 47

Cadr 49
caiou 49
caitoir 50
cálámennou 74
calat 50
cam 51
cannat 53
cant 128
carr 55
carrecc 55
cauell 56
cein 62
cemmein 51
cennin 62
cepister 49
ceple 49
cepriou 57
cerpit 51
cest 65
cilurnn 60
cléd 69
clot 70
clutam, clutgued 72
cnoch 80
co- 56
cocitou 58
-cofrit 58
coguenou 157
col 74
colcet 136
coll 60

1. Erratum. Corriger ainsi la forme citée.
2. On ajoutera ces mots sous leurs têtes d'article respectives.

Copyright Les éditions d'Ainay Lyon 2008

comnidder 61
compret 60
compri 137
contulet 85
corcid 63
cors 76
couann 54
coubat 54
credam 64
crihot 82
crin 82
crip 81
crit 82
cron 81
cruc 83
cruitr 83
crum 83
cuinhaunt 58
cunnaret 78
cusil 85
cutinniou 83

Daerlon 86
dadlou 85
dauu 93
decmint 92
deleiou 91
diauc 96
diniam 99
diprim 95
diprou 95
discl, discou 100
dissuncgnetic 257
dometic 104
dor 104
dorn 105
dou 88
drissi 107
drus 104
duglas 108, 134
dúiú- 105

Edemnetic 119
eguin 175
elestr 111
elin 173
enderic 213
enep 114
ennian 13
epill 172
erderh 107
cru- 116
esceilenn 101
esceir 103, 129
ethin 34

etn- 118
euonoc 114
eunt 110
eusiniou 275

Flairnaur 123
fleriot 123
fual 166
funiou 127

Gablau 129
gebell 132
gen 131
gerthi 131
gilb, gilbin 137
glas 133
golbinoc 137
gruiam 144
guas 147
guascotou 147
guedom 142
gueig 148
guelch 154
gueli 149
guell 150
gueltiocion 132
guescim 147
guid 153
guilannou 149
guiltiat 154
guir 155
guird 152
guirdglas 145
guirgiriam 141
guirtitou 152
guis 155
gúithénnóú 148
gulan 134
gulip 134
guo- 145
guohethe 148
guollung 139
guor- 139, 276
guotig 138
guotroit 136
gur 140
gurt 215

Hacen 165
hael- 158
hanther 157
helabar 159
-helcha 113
-hemel 162
hendat 160

henmam 160
hep 160
hin 140
hint 160
hir 163
hitr 161
hoetl 164
hoiarn 165
hol 165
hui 171
huil 149

Iac 172
iár 172
in 113
iot 174
iou 172
iscartholion 240
isel 176
istomid 252
istrat 255
it 119
ithr 114
itlánn 110
Iud- 175
iurgchell 174

Kalan 50

Ladam 180
lammam 178
lann 179
laun 184
laur 184
lemhaam 186
lenn 183
lestir 184
let 185
leu- 179
leverid 188
liaus 186
libiriou 185
liein 186
lim 182
limn 182
liou 187
lis 185
lisiu, lissiu 187
litan, Litau 181
lo 184
lobur 190
loit 190
louber 191
louuern 189
luscou 192

- Copyright les éditions d'Ansay Lyon 2008 -

Macoer 204
mail 204
main 197
mair 197
map 193
máúr 201
maut 200
med 201
mein 204
mél 197
melgabr 129
metetic 197
-mint 199
mongou 206
-monid 199
morduit 206
morthol 206
motrep 204
mui 208

Natrolion 5
nedim 211
nerthi 210
nimer 212
nion, nith 212
notuid 208
nouuid 211

Ocet 214
ocoluin 163
oet 213
ol 162
oleu 214
ord 165
orion 214

Paup 221
petguar 222
pilgeint 219
pimp 219
pipennou 222
plant 217
pluiv 225
preteram 227
prinit 227
pritiri 227
pui 224
Pumuret 216

Rac 229
rannam, rannou 230
rec 231
reith 232
reu 232
ro- 229
roitou 235
roluncas 189
ruid 235
ruimmein 236

Saltrocion 239
satron 239
scal 19
scamnhegint 240
-scant- 240
scirenn 241
scobarnocion 243
scoit 242
Seman 246
sich 244
soudan 239
soui 247
strotur 256
strouis 255

Tal 259
tan 259
tar 263
tarater 260
taruu 261
termin 263
testou 263
teú 262
-tig 264
tinsot 252
tir 265
tonn 266
trascl 106
treb 4
troi 107
trucarauc 273
tuorchennou 260
turch 268

Unblot 37
uuiu 155
uuo- 145

5. CYMRIQUE

(Le cymrique ancien entre parenthèses [1].)

A 1, 156
ab 1
abcedilros 2
aber 3
Abergavenny 136
ac 156
addawl 22
addfed 14
addoli 22
adgori 89
adnes 96
adref 4
adwy 213
ael 109
aelgeth 112
aelwyd 213
afal, afallen 21
afanc 21
afon 21
afu 21, 111
afwyn 21
agos 156
aidd 213
aill 111
all 7
allt 14
alltraw 14
allwedd 7
alu 6
am 7
amser 10
anadl 6
(anat) 11

1. L'ordre alphabétique est celui de l'alphabet français. On cherchera sous le vbr. les formes anciennes qu'on ne trouverait pas ici.

- Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008 -

anawel 21
angel 108
angen 11, 12
angor 115
(annat) 11
annel 13
anner 215
anterth 113
anwe 13
(aper) 3
arab 15
aradr 15
arbwyll 16
arch 16
archen 16
archmain 17
arddwr 15
aren 164
arf 17
argyfreu 16
ariant 16
arluo 157
armerthu 200
arnod 17
arsaf 18
arth, arthal 158
arwedd 99
arwydd 18
asen 119
asglodyn 19
asgre 19
asgwrn 19
asseddu[1] 22
asyn 22
at- 4
aur 14
(avory) 33
awel 21

Bach 23, 35
bagad 23
bagl 30, 193
baich 29
(baiol) 31
bal 24, 25
balch 25
balog 25
ban 25
banadl 25
banw 26
bar 26
bara 27
barcud 27
bardd 28
barf 28
barlen 27
barn 27
bas 29
bath, bathu 29
baw 26
bawd 200
bedd 34
beddrawd 31
bedw, bedwen 34
bedyddio 23
beichio 29
bendith 31
benffyg 31
benyw 109
ber 31
bera 32
beru 31
berwi 32
berwr 30
(bes) 36
(bet) 33
blaen 37
blaidd 37
blas 36
blawd 37
blawd < (blawt) 37
(bleu) > blew 37
blin 37
blisg 225
blodon 37
bloedd 37
bloneg 38
blwng 38
blwydd 38
blydd 37, 38
blyngu 38
blys, blysig 37
boch 39
boddi 33
bogail 29
bol 26
boreu 33
(bot) > bod 41
both, bothell 30
braen 43
brag, bragad 42
braich 43
braidd 43
bram 42
bran 42
brann 43
bras 42
brat 27
brau 41
(braut) > brawd 44
brawd 44
bre 42
brech 43
brenigen[1] 43
brethyn 47
breuan 44
breuant 45
brith 45
brithyll 44
briw 45
bro 45
broch 45
bron 45
brwd 46
brwyd 46
brwyn 32, 45
brych 43
bryd 58
brynn 32
brysg 44
Brythan 43
bu, buch 48
buchedd 47
bugad 47
bugail 47
bul 39
bun 109
bustl 33
buw 48
bwch 40
bwlas 226
bwlch 40
bwmp 39
bwrch 41
bwrw 35
bwyd 39
bwyell 40
bychan 35
byd 29
byddar 41
byr 32
bys, byson 36
bystum 36
bytheuad 228
byw 31

Cablu 49
cach 50
cadarn 49

1. Erratum. Lire ainsi la forme citee.

- Copyright les éditions d'Artrey Lyon 2008 -

cadeir 49
cadr 49
cadwyn 66
cae 49
caer 57
caeth 57
cafall 56
caffael 50
cafod 54
caill 50, 60
cain 62
cainge 61
calaf 74
calan 50
caled 50
call 51
callawr 54
calon 50
cam [2 mots] 51
can 53
canlyn 138
canrhe 53
cant [2 mots] 53
canu 52
canwyll 53
car 55
caraf 55
(caredd) 68
careg 55
carn [2 mots] 55
carthu 55
carw 55
cas 55
caseg 56
casglu 69
cath 56
cathl, cathledd 62
caul 54
caw 205
cawad 54
cawdd 65
cawl 54
cawn 52
cawr 64
cebystr 49
cedor 50
cefn 57
ceg 58
cegin [2 mots] 58
cegu 58
ceibr 57
ceiliog 67
ceirch 63
ceirios 63
celff 59
cell 59
celu 70
celwrn 60
celyn 59
(cenfder) 61
cengl 247
cenin 68
cenn 62
cer 63
cerbyd 51
cerdded 64
cerddinen 64
Cernyw 64
cerydd 68
cesail 56
cesair 56
cest 65
cethr 62
cethreu 53
chwaer 169
chwain 169
chwaith 170, 209
chwalu 244
chwant 169
chwarau 169
chwarddu 170
chwech 170
chweddl 59
chwefrol, chwefror 170
chweg 170
chwel 164
chwerw 170
chwi 171
chwib, chwiban 171
chwig 155
chwilen, chwilio 171
chwistrell 123
chwyd, chwydu 170
chwyf 74, 122
chwyflo 122
chwyl 164
chwyn 170
chwyrnu 170, 171
chwys 171
chwysigen 171
chwythell, chwythu 171
ci 66
cib 66
(cidell) 66
cig 66
cil 67, 89
cilydd 110
cladd, claddu 69
claf 68
clais 69
clasgu 69
clawdd 70
clawr 70
cledd 69
cleddyf 71
cledr 70
cloch 71
(clog) 71
cludedig, cludo 72
clun 72
clwyd 72
clyd 70
clyw, clywed 70
cnaif 81
cneuen 80
coch 73
cod 136
coddi 65
coed 73
coes 56
cof 78
coff 73
cog 73
(coit) 73
coll, colled 74
collen 60
colomen 77
colwyn 74
(Conbresal) 44
cord 75
corf 75
coriar 72
corn 75
cornicell 64
corr 76
cors 76
corwynt 77
crach 79
craff 81
crafu 79
cragen 82
crai 80
craidd 80
craig 79
crammwyth 79
crange 79
cras 80
craw 79
crawen 81
creadur 83
credu 80
cregu, cregyr 63
creithen 69
cri 81
crib 81

Copyright Les Editions d'Anjou Lyon 2008

crin 82
croen 82
crog 83
crogen 82
cromil 83
crug 83
crugo 83
crwm 83
crwn 81
crych 82
crychydd 63
cryd 82
crydd 63
crys 81
cu 84
cuan 54
cud 27
cudd, cuddio 85
cuddon 83
cudyn 83
(cuin) 58
(cum) 84
(cusyl) 85
cwch 77
cwlm 77
cwm 74
cwmmwd 74
cwmmwl 74
cwsg 78
cwyddo 77
cwynos 72
cwyr 72
cy- 56
cychwyf 74
cychwyn 170
cydio 59
cyf- 56
(cyfair) 57
cyfall 85
cyfarfod 169
cyfer 57
cyff 57
cyffaeth 68
cyffelyb 162
cyffin 57
cyffiniden 58
cyfhogi 75
cyfogi 162
cyfor 65
cyfran 58
cyfrif 236
cyfryd 58
cyfyng 75, 113
cyfyrder 66
cyhudd 16
cyhyd 59
cylched 136
cylion 60
cylor 59
cymmal 198
cymmer, cymmeraf 60
cymmhwys 75
cymmwl 74
cymmyn 60
cymmysg 61
Cymro 45
cyn 61, 62, 75
cynddaredd 78
cynllaeth 60
cynneu, cynnud 65
cynnull 85
cynnyg 68
cynrhonyn 75
cyrch 60
cyrchu 64
cyrchyn 66
cyrhaeddu 100
(cyscu) 78
cystudd 20
cywarch 72
cywystl 69

Da 85
dadl 85
dadlaith 98
dadleithio 182
dafad 87
daffar 86
daiar 104
daigr 86
dal 86
dalen 91
dall 86
daly 86
dant 87
dar 78
darbod 88
darmerthu 200
darn 89
darparu 88
darymred 89
(datl) 85
dau 88
daw 93
dawr 93
(dec) 91
dechreu 93
defnydd 88
deg 91
degwm 92
dehau, deheu 91
deifio 94
deilen 91
derwen 93
di- 94
dibr 95
diddyfnu 103
diewynu 99
diffygio 98
digwyddo 97
dihil 97
dillad 98
dillwng 139
diog 96
dirmygu 101
dirwystro 100
diwedd 102
dlêd 103
dodwy 106
dôf 104
dôr 104
draen 107
drem 107
drewg 107
drudwy 270
drwg 107
drws 104
drwy 107
dryll 106, 273
drysien 107
dryw 107
(du-) 85
du < (dub) 108
(dubr) 105
(duch) 105
dug 105
dull, dullio 108
dur 99
duw 105
dwfn, dwfr 105
dwrn 105
dwy 88
dwyre 103
dy- 85
dyben 95
dydd 91
dyddwaith 93
dyferu 31
dyfnad, dyfnu 103
dyfrydol, dyfrydu 58
dyhaeddu 100
dyled, dylu 103
dylyfu 101
dylynu 138
dyn 92

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

dyweddu 92
dyre 92
dyrifo 90
dyrllyddu 91
dyrnaid 105
dysgarthu 240
dysgogi 100
dysgu 100
dystewi 102
dyweddio 99

Eawg 115
ebill 172
ebol 109
ebrill 109
echel 5
echwydd 111
ed- 4
edn 118
ef 158
(efel) 118
eflyn 117
efwr 119
egin, egino 110
eglwys 173
egroes 110
egwyddor 97
eh- 110
ehang 111
ehedydd 6
ei 158
eiddew 173
eidion 111
eidral 175
ein 165
eira 116
eirinen 164
eisin 275
eithin 34
eleni 162
elestr 111
elfen 112
elgeth 112
elin 173
ell- 173
ellbwyd 173
ellyn 14
(em) 158
enw 157
eog 115
eres 116
erfin 174
erw 116
eryr 115
erysi 116

esgair 129
esgemydd 161
esgud 117
estyn 20
(et-) 4
etewyn 117
etto 20
ewin 175
ewyll 174
ewyn 115
ewythr 115

(Fel) 118
ffasg 121
ffei 119
ffér, ffern 275
fflaim 123
fflair 123
fflam 123
fflamgoed 123
ffleirio 123
fflwr 123
fflwrdylys 123
fforch 124
ffraeth 125
ffrâm 125
ffrec 125
ffregod 125
ffrewyll 125
ffroen 126
ffrom 126
ffrwd 126
ffrwg 126
ffrwyth 126
ffun, ffunen 127
ffur 127
ffust 127
ffwrn 124
ffwyn 124
ffydd 121
ffyll 127
ffynnu, ffynnus 121
ffyrf 121
(frit) 58

(Gaem) 135
gafl 129
gafr 129
gaing 131
gair 132
gal 128
galar 133
gallu 128
galw 128
garan 130

garm 130
garr 129
garth 130
garthou 131
garw 130
gast 131
gau 129
gauaf 135
gawr 130
gefail 132
gefell 132
gell 131
gèn 132
genau 131
geni 131
(gerran) 129
giach 68
gilydd [y] 110
gin 132
glafoer 133
glain 133
glan [2 mots] 133
glas 133
glaw 133
gleisiad 134
glin 134
glo 133
gloes 135
gloth 135
glud 135
glwth 135
glyfoer 133
glynn 133
gnawt 11
go- 145
(gob) 136
godro 136
goddef 141
gof 136
gofal 194
gofer 138
gogof 207
gogr, gogrynu 140
golchi 146
golen 139, 150
golfan 137
gollwng 139
goloi 136
gôr [2 mots] 137
gor- 139, 276
gordd 165
gorfedd 141
gorfyn, gorfynt 141
gorhiniog 140
gori 137

Copyright les éditions d'Ansay Lyon 2008

gorllanw..... 140
gorsedd..... 141
gorwedd..... 141
goryn..... 140
graian..... 145
grann..... 141
grawn..... 143
gre..... 143
greienyn..... 145
gro..... 145
grug..... 47
grym..... 143
(guar)..... 276
(guibit)..... 142
(guo)..... 145
(guor)..... 276
gwadd..... 142
gwae..... 146
gwaed..... 146
gwael..... 149
gwaelod..... 149, 150
gwaer..... 77
gwaeth..... 148
gwag..... 146
gwain..... 138
gwaith..... 148
gwal..... 149
gwala..... 146
gwall..... 146
gwan, gwàn..... 147
gwarae..... 169
gwardu..... 138
gwas..... 147
gwasarn..... 142
gwasgu..... 147
gwastad..... 141
gwastio..... 147
gwaudd..... 138
gwaun..... 132
gwawr..... 152
gwddwf, gwddwg... 142
gwden..... 149
gwe-..... 145
gwedd..... 102
gwedi..... 138
gweini..... 139
gweli..... 139
gwell..... 150
gwely..... 149
gwelyddyn..... 150
gwelyfodi..... 149
gwenan..... 151
gwenith..... 154
gwennol..... 151
gwenynen..... 150
gwern..... 152
gwers..... 152
gwerth, gwerthu.... 152
gwerthydd..... 152
gweryru..... 171
gwest..... 26
gweu..... 148
gwialen..... 153
gwich, gwichio..... 154
gwig..... 153
gwill..... 154
gwin..... 154
gwir..... 155
gwisg, gwisgo..... 155
gwiw..... 155
gwiwer..... 153
gwlâd..... 133
gwlân..... 134
gwlith..... 134
gwlyb, gwlybwr.... 134
gwlych, gwlychu 134, 135
gwn, gwna..... 142
gwni, gwnio..... 144
gwobr..... 137
gwr..... 140
gwrâch..... 143
gwraidd..... 144
gwraig..... 143
gwraint..... 143
gwregys..... 140
gwreiddyn..... 144
gwrês..... 137, 145
gwrhyd..... 139
gwrth..... 140, 215
gwrthryn..... 140
gwrych..... 143
gwrym..... 140
gwth..... 87
gwybr..... 213
gwybydd..... 142
gwych..... 155
gwydd..... 148, 161
gwydd, gwydden... 153
gwyddfid..... 155
gwyddif..... 142
gwyddon..... 129
gwydn..... 150
gwydr..... 152
gwyl..... 136
gwylan..... 149
gwylch, gwylchu... 154
gwylo..... 149
gwymon..... 139
gwyn..... 151
gwyneb..... 114
gwynfydedig..... 151
gwynt..... 151
gwyr..... 147
gwyrdd..... 152
gwyrddlas..... 145
gwyrth..... 196
gwyryf..... 152
gwysigen..... 171
gwystl..... 153
gwythen, gwythien. 148
gwyw..... 153

Hacru..... 156
had, hadu..... 156
haeddel..... 159
haeddu..... 100
hael..... 158
haer..... 262
haf..... 157
hafal..... 162
hagr..... 156
haiarn..... 165
haid..... 159
haidd..... 159
halen..... 165
haliw..... 157
hanner..... 157
haul..... 160
hawl..... 162
heb..... 160
hebrwng, hebryngiad 8
heddyw..... 164
hedeg..... 99
hêdydd..... 6
hefys..... 164
heibio..... 109, 160
hela..... 113
heli..... 163
helygen..... 156
hen..... 160
henllydan..... 159
herwydd..... 161
hesg..... 161
hestawr..... 20
heul-..... 160
hidl..... 246
(hig, higell)..... 163
hil..... 97, 156
hir..... 163
hodi..... 99
hoedl..... 164
hogalen..... 163
hogi..... 163
holi..... 162
holl..... 165

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

hual 166
budd, buddygl..... 167
hún, hunllef 167
hwch 166
hwnt..... 165
hwrdd..... 268
hwyad..... 165
hwyl 149
hy- 158
hyd..... 159
hydd, hyddes..... 159
hydr..... 161
(hyfen)..... 73
hygar..... 159
hyglyw..... 159
hynt..... 160
hyny 163
hyrddu 268
hysp..... 161

Iâ..... 172
iach..... 172
iâen 172
iaith 173
iâr..... 172
iâs..... 135
iau..... 172
iawn..... 110
ie..... 172
ieuange..... 172
(in) 113
is..... 175
isel 176
ith..... 110
ithr 114
iuddew 175
iwrch..... 174

(Kynn)..... 62

Llabwst..... 177
llâdd..... 180
llaeth..... 181
llafar 180
llafn..... 180
llafrog, llafru 180
llai..... 181
llaith..... 182
llam 178
llan..... 179
llanw..... 179
llary..... 179
llath 180
llathr..... 138, 187
llawdr..... 188
llawen..... 179
llawn..... 184
llawr 184
lle 181
llech..... 181
lled 185
lledr..... 185
lleen..... 183
llêf 183
llefrith..... 188
llegest..... 181
lleian..... 180
lleidr 178
llen, llên..... 183
lles..... 180
llestr..... 184
llethr 187
lleuen..... 179
lleufer..... 191
llew 183
lliain 186
lliant 187
lliaws..... 186
llif 186, 188
llin [2 mots]..... 187
llithro..... 187
lliw..... 187
llo..... 184
lloer 188
llosg, llosgi 184
llost 189
llu..... 157
lluarth..... 187
lluched 191
lludd 192
lludw..... 191
llûg..... 191
llugorn 191
llus..... 191
llw 180
llwdn..... 188
llwfr..... 190
llwg..... 191
llwrw..... 183
llwy..... 188
llwyd..... 190
llwyf 118
llydan, Llydaw..... 181
llyfan..... 189
llyfn..... 182
llyfr [2 mots]..... 185
llyfu..... 188
llyg..... 188
llygad 178
llygoden..... 188
llym..... 182
llymaid..... 189
llyngcu..... 189
llyngyr..... 182
llynn 183
llyo..... 188
llyry..... 183
llys..... 185, 190
llys- 184
llyth, llythien..... 188
llythyr..... 188
llyw..... 185
llywernog..... 189

Ma 197
mab 193
mabin, mabinogi.... 202
(machteith)..... 197
mad 193
maen..... 197
maer..... 197
maes..... 197
magnel 25
magu 193
magwyr 204
Mai..... 193
main..... 204
maint..... 199
malio 194
mall 194
malu..... 194
malwoden 198
mam..... 194
man..... 195, 196, 275
mant..... 195
march 196
marddanadl..... 196
marl..... 200
marw..... 196
mathru 195
(mau-) 195
mawl..... 201
mawn 195
mawr..... 201
Mawrth..... 201
medd..... 112, 201
meddu..... 224
meddw 202
meddyg..... 201
Mehefin 202
meillion 198
mêl..... 197
melldigo 203
melldith..... 194, 202
melyn 198

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

mêr..... 197
merch 200
mes..... 201
methu 201
(meun) > mewn.... 112
migwrn 202, 208
mil, mîl..... 202
mîn..... 203
mis..... 203
moch 204
modryb..... 204
moel..... 204
moes..... 38
moli 201
mollt 195
monoch..... 204
môr..... 205
morddwyd..... 206
mordwy, mordwyad. 199
morthwyl..... 206
mûd..... 207
mwg..... 204
mwlwg 275
mwn..... 205
mwng 206
mwngci..... 205
mws..... 207
mwrthwyl..... 206
mwy 208
mwyalch 206
mwyar..... 206
mwygl..... 203
mwyn..... 199, 204
mwynglawdd..... 199
mwys..... 203
myfyr 115
myg..... 101
mymryn..... 113
myn..... 199
mynag..... 199
mynawyd..... 198
myned..... 205
mynydd 199
myr, myrion..... 200
mysg [y]..... 112
mysgu..... 200

Nacau 208
naddu 211
Nadolig..... 209
nai 212
nant..... 13
naw 209
nawf..... 211
naws..... 211
neb..... 210
nedd, nedden..... 211
neddyf..... 211
nef 114
neidr 5
neithiwr, neithwyr.. 210
nerth, nerthog..... 210
nês. nesaf..... 210
newydd..... 211
newyn..... 209
ni 209, 211
nifer..... 212
nith..... 212
nithio..... 212
nod..... 17
noden 210
nodwydd 208
noe..... 210
noeth 212
nog, nogyt..... 110
nos 213
nych..... 209
nyth 209

O barth..... 2
ober 213
oed 213
oen..... 213
oes 213
ofer..... 99
offeren..... 214
ofn 14
(ogalen)..... 163
oged..... 214
ol..... 162
olew..... 214
oll..... 165, 214
on, onen, onn..... 215
or..... 214

Pa..... 218
pâl..... 216
palf..... 216
palfalu, palfu 216
pall..... 216
palu 216
pan 215
par..... 95, 218
parawd 218
parc 218
parchell..... 226
parth..... 2, 218
pâs 218
paw 217
pawb 221
pawl..... 222
pedair 219
pedry-..... 216, 221
pedwar..... 222
peidio..... 216
pel 219
pell..... 219
pen..... 220
pendefig 224
penglog..... 71
perchen, perchi..... 221
pererin..... 224
perffaith 221
pesgi..... 218
peswch 218
peth 222
pib 222
pidyn..... 223
pig..... 249
pilig..... 223
pill 223
pilyn 223
pingc 224
pla, plau..... 225
plisg..... 225
plu, pluf..... 225
plwm..... 225
plwy, plwyf..... 225
plygaint 219
plygu..... 225
pobi 222
pobl 226
poc..... 226
poen..... 225
poeth 225
pont 226
porchell..... 226
pori..... 222
porth [2 mots]..... 226
post..... 226
powyso 217
praidd 227
pren..... 227
prid..... 228
pridd 228
prin..... 228
priod 228
pryd, pryder..... 227
pryf..... 228
prynu 227
pump..... 219
pur..... 228
pwdr 226
pwll..... 227
pwng..... 90

Copyright les éditions d'Amay Lyon 2008

pwt..... 228
pwy..... 224
pwyll..... 226
pwys..... 226
py..... 218
pydew..... 228
pydredd..... 226
pyg..... 218
pylgain..... 219
pyngu..... 90
pys..... 224
pysg..... 221

Rhâd..... 232
rhag..... 229
rhai..... 231
rhaid..... 231
rhaith..... 232
rhangc..... 229, 232
rhangcol..... 229
rhann..... 230
rhasgl..... 15
rhathu..... 231
rhaw..... 230
rhawn..... 233
rhed, rhedu..... 231
rhedyn..... 229
rhef..... 140, 232
rhefr..... 232
rhengc..... 232
rheol..... 232
rhew..... 232
rhidyll..... 234
rhif..... 90, 236
rhisg..... 236
rhoch..... 235
rhod..... 234
rhoi..... 232
rhos..... 235
rhudd..... 237
rhwng..... 232
rhwy..... 234
rhwyd..... 233, 235
r[illegible]..... 235
rhwyn..... 235
rhwym..... 236
rhwystr, rhwystro... 233
rhy-..... 229
rhych..... 231
rhychwant..... 230
rhyferthwy..... 233
rhyngu..... 232
rhysod..... 231
rhyw..... 231

Sach..... 238
sad..... 244
sae..... 237
saeth..... 237
safn..... 252
sail..... 247
Sais..... 239
sal, salder..... 239
sangu..... 238
sarn..... 253
sawdl..... 245
sawl..... 246
sedr..... 244
sefnig..... 252
sefyll..... 246
sefylliog..... 239
segur..... 246
seith..... 245
selsig..... 247
sengi..... 238
serch..... 245
seren..... 253
sidan..... 246
(slowen)..... 254
soft..... 248
sug..... 169
suger..... 247
sugn, sugno..... 257
sul..... 257
súr..... 257
swch..... 248
swyf..... 247
sybwydden..... 239
sych..... 244
syfi..... 247
syg..... 257
syllu..... 245
synu..... 249

Tad..... 258
taer..... 261
(tafawd)..... 263
tafl, taflu..... 260, 263
tafod..... 263
tafol..... 260
tagu..... 258
tail..... 262
tairth..... 263
taith..... 265
tal..... 258, 259
talar..... 258
talcen..... 259
talfedel..... 259
tam..... 259
tan..... 99, 259
tandod..... 260
taradr..... 260
taran..... 260
tardd, tarddell..... 261
tarnu..... 261
taroden..... 89
tarw..... 261
taw..... 260
tawdd..... 263
tawedog..... 261
techu..... 262
teir-..... 262
teirthon..... 263
teithi..... 265
telm..... 259
telyn..... 262
teneu..... 259
terfyn..... 263
tês..... 264
teth..... 264
tew..... 262
tir..... 265
tlawd..... 271
to..... 265
tochi..... 266
toddi..... 263
toes..... 265
toi..... 265
toli..... 220
toll..... 262
tonn..... 266
torch..... 268
torr..... 263, 267
torth..... 267
traeth..... 270
trai..... 269
tranoeth..... 270
traws..... 271
trawst..... 271
trech..... 269
treio..... 269
tren..... 269
tresglen..... 106
trest..... 271
trew..... 107, 255
tri..... 271
tro..... 272
trochi..... 76, 272
trochydd..... 272
troed..... 272
troeth..... 272
troi..... 272
tru, truan..... 273
truedd..... 273
trugaredd..... 273

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

trwch..... 273
trwngc..... 270
trwst..... 273
trwy..... 107
trybedd..... 270
tridydd..... 270
tu..... 274
tud..... 274
turio..... 274
twf..... 265
twng..... 267
twll..... 268
twr..... 268
twrch..... 268
twrf..... 256
twyll..... 267
twym..... 266
twysen..... 259
twysg..... 267
tyfu..... 265
tyn..... 262
tyner..... 262
tynged..... 266
tyngu..... 267
tynnu..... 262
tyno..... 269
tyst..... 263
tywarchen..... 260
tywyll, tywyn..... 264
tywysen..... 259

(Uceint)..... 275
uch..... 84, 275
ucharn..... 275
uchedydd..... 6
uchel..... 166
uchenaid..... 166
udo..... 175
ufel, ufelyn..... 127
uffarn..... 274
uffern..... 173
ufyll..... 276

ugain, ugaint..... 275
ulwyn..... 117
un..... 117
unfan..... 275
urdd..... 275
us, usion, usyn..... 275
uwd..... 174
uwel..... 127

(Wi), wy..... 276
wybr..... 213
wylo..... 149
wyr..... 66, 104
wyth..... 111

Y..... 119
ybore..... 33
yd..... 110, 119
yddoe..... 90
ym..... 114
ymarwedd..... 99
ymdrochi..... 76
ymenyn..... 8
ymwth..... 87
yn..... 113
yngwydd..... 6
ynte..... 117
ynvore..... 33
ynyd..... 114
ynys..... 114
yrllynedd..... 277
ysbyddad..... 250
ysgafn..... 239
ysgallen..... 19
ysgar..... 100, 240
ysgarth, ysgarthu... 240
ysgaw..... 240
ysgi, ysgien..... 240
ysgil..... 241
ysgod..... 241
ysgogi..... 100
ysgol..... 241, 242

ysgolp..... 242
ysgor..... 243
ysgrafu..... 243
ysgrif, ysgrifo..... 244
ysgrin..... 244
ysgryd..... 244
ysgub, ysgubo..... 244
ysgubor..... 241
ysgwâr..... 243
ysgwfl..... 241
ysgwir..... 243
ysgwr..... 243
ysgwyd..... 242
ysgwydd..... 242
ysgyfaint..... 241
ysgyfaru..... 243
ysgyflu..... 241
ysgyflwr..... 243
yslath..... 180
yslywen..... 254
ysnoden..... 210
yspin..... 250
ysplan..... 251
ysplenydd..... 251
yspryd..... 250
yspwng..... 251
ystad..... 251
ystaen..... 252
ystarn..... 253
ystarnu..... 253
ystefaig..... 252
ystigo..... 251
ystod..... 253
ystof..... 253
ystola..... 254
ystrad..... 255
ystrew, ystrewi..... 255
ystwng..... 254
ystyllen..... 252
ystyr..... 102
ysywaeth..... 247
yw..... 175

6. CORNIQUE

(Le voc. corn. entre parenthèses [1].)

A..... 1
abard, abarth..... 2
(aber)..... 3

(abrans)..... 3
agan..... 165
(aidlen)..... 112

(ail)..... 108
(airos)..... 17
(als)..... 14

1. Les formes anciennes, en général, sous le vieux-breton.

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

(altrou) 14
alwedh, alwhedh.... 7
ame 5
(amenen) 8
amser..... 10
an 12
anaf 13
anal 6
(anauhel) 21
ancow 12
ancres 113
anser 10
apert 10
(aradar)..... 15
arch 16
(argant)..... 16
arv 17
ascorn 19
(asen)..... 119
(askellen)..... 19
(auhel)..... 21
(auon)..... 21
avar 33
avond..... 21
avorow 33
(avu) 21
awel..... 21
(awell)..... 174
awos..... 118

Bad, badus 23
bagas, bagat 23
bah 23
(baiol) 31
(banathal)..... 25
(baneu) 26
banna..... 26
bar 26
bara 27
barf..... 28
bargos 27
barne..... 27
(barth)..... 28
bâs 29
bechan..... 35
bedewen..... 34
bedh..... 34
bedhy..... 33
bedidhia 29
begel 29
begy..... 29
(beler)..... 30
benen..... 109
bennath..... 31
ber..... 31, 32
bern [2 mots]..... 32
(binfic)..... 31
(bisou)..... 36
(bistel)..... 33
(-bit)..... 29
bleidh < (bleit)..... 37
(bleu) > blew..... 37
(blodon)..... 37
(blot)..... 37
(boch) 39, 40
bodhar..... 41
bol..... 26
bom 39
bos..... 38, 41
brag 42
bram..... 42
bran 42
bras..... 27, 42
brech 43
(bredion)..... 46
bresel..... 44
Brethon..... 43
breus, breuth 44
brew 45
brithel 44
bro 45
broch 45
broder 44
bron 45
bros..... 46
(brou)..... 44
(bruit)..... 45
(bry)..... 42
brynnian..... 45
brys 58
buch..... 48
bugel 47
(buhell) 40
(buit)..... 39
byhan..... 35
byrluan..... 152
bys 36
bysvycken..... 36
byw 31

Cabel, cably 49
caer 57
caillar 50
(caites)..... 57
(cal) 51
Calan 50
(caltor)..... 54
cam [2 mots]..... 51
can 53
cannas..... 53
cans..... 53, 12
(cantuil)..... 53
cara 68
carn 55
carow..... 55
carrag..... 55
casal..... 56
casec 56
cath..... 56
caugh..... 50
caul..... 54
cavel 50
cavow 53
ce-..... 56
ceges 58
cegin 58
celin..... 59
(cennen) 62
center..... 62
cerches 64
cerden 64
(ceser) 56
ceteponon..... 155
cev- 56
(chelioc) 67
(chen)..... 58
(chereor)..... 63
(cherhit) 63
(chic) 66
(chil)..... 67
claf..... 68
(claud)..... 70
cledhe 71
clewas..... 70
cloch 71
clog 71
cloirec 71
(cluit)..... 72
cnêu..... 81
cnyfan..... 80
(co-)..... 56
coc 73
codhe..... 77
côf..... 78
(collet)..... 74
(coloin) 74
colom..... 77
colon 50
colwidhen 60
compos 75
côn 72
(contronen) 75
cor..... 72, 76
cord 75
corf..... 75

Copyright les éditions d'Ansay Lyon 2008

corn 75
cors..... 76
coth 78
cowes..... 54
crak..... 79
cresy 80
crevan..... 81
(crif)..... 81
(croadur)..... 83
crog 83
crogen 82
crohen 82
(croider)..... 83
(crois)..... 82
crows..... 82
(cruc)..... 83
cudhe..... 85
cueth..... 65
(cuit)..... 73
cuntell..... 84
cusc, cusce..... 78

Da..... 85
daffar 86
dager..... 86
(dal)..... 86
dalhenne..... 86
dans..... 87
dar..... 78, 93
daras 104
darn 89
dasserchy..... 90
(dauat) > davas 87
dec, deg 91
dehen..... 96
(dele)..... 91
(delehid)..... 103
delen 91
demidhy 98
den..... 92
(det)..... 91
dethwyth 93
dewedh..... 102
dhe-..... 85
di-..... 94
digwydha..... 97
dinair..... 99
(dioc)..... 96
dismigo..... 101
(diu)..... 88
doar 104
(dof)..... 93
(dofer)..... 105
dones..... 104
dôr 104

dorn 105
dôs 105
(dou)..... 88
dour 105
dre 106
drehedhy 100
(drein)..... 107
dreis..... 107
drog 107
du 108
duk..... 105
(duw)..... 108
(duy)..... 105
dychow..... 91
dylly 103
dyow 91

E..... 158
eal..... 108
eath..... 111
ebol..... 109
ebral..... 109
ebron..... 109, 213
edhen..... 118
edrek..... 19
ef..... 158
eges 110
eglos..... 173
(ehoc)..... 115
êl..... 108
(elgeht)..... 112
elin..... 173
em-..... 114
en 113
(enchinethel)..... 11
encinedel 11
ene < enef..... 113
enep..... 114
enes 114
enlidan 158
ennian..... 13
enys..... 114
er..... 116
(eru)..... 116
(esel)..... 119
(estren) 164
ethom..... 119
eve 118
(eviter)..... 115
ewidit 6
ewin..... 175
ewiter 115
eythinen 34

Fav..... 120

fedh 121
fethe..... 120
(flair)..... 123
(flam)..... 123
floch, flogh..... 123
foen 124
forh..... 124
forn..... 124
fors..... 124
frau..... 124
frig, frigow 125
frot..... 126
(fruc)..... 125
fuelein..... 167
fûnen..... 127
fûr..... 127
fust..... 127

Gad..... 127
gal..... 146
gallos..... 128
gar 129
garan 130
garm..... 130
(gauar)..... 129
(gelvin)..... 137
(genau)..... 131
(gevel)..... 132
(ghel)..... 131
glas..... 111, 133
(glau), glaw..... 133
gledh 69
(glibor)..... 134
glin..... 134
glow..... 133
(gluan)..... 134
(glut)..... 135
go-..... 145
(god)..... 142
godhevel..... 141
godhfyth 142
(gof)..... 136
goil, gol..... 136
golchy..... 146
golow..... 139
golsowas..... 245
golvan..... 137
goly 139
(gorbulloc)..... 226
gordhy..... 152
gortos..... 138
gou-..... 145
(goudhan)..... 129
gow..... 129
goydh..... 148

Copyright les éditions d'Ansay Lyon 2008

(goyt)..... 135
goyn..... 138
goys..... 146
gre..... 143
grig..... 47
(gronen)..... 143
grow..... 145
(grueiten)..... 144
(grugis)..... 140
gu-..... 145
guac..... 146
(guas)..... 147
gudzh..... 146
(guein)..... 138
(gueli)..... 149
(guenenen)..... 150
(guennol)..... 151
(guhit)..... 138
(guiat)..... 148
(guiden)..... 149, 153
(guil)..... 149
(gùilan)..... 149
(guilschin)..... 134
(guins)..... 151
(guirt)..... 152
guis..... 155
(guisc)..... 155
(guistel)..... 153
(guit)..... 146, 148, 153
(gulat)..... 133
(gur)..... 140
gur-..... 139, 276
(gurehic)..... 143
guris..... 140
(gurthit)..... 152
gusigan..... 171
gustle..... 153
(guyn)..... 151
gwag..... 146
gwan, gwane..... 147
gweder..... 152
gwels..... 132
gwenan..... 151
gwernen..... 152
gwerthe..... 152
gweth [2 mots]..... 148
gwethe..... 118
gwic..... 154
gwilleiw..... 153
gwilskin..... 134
gwin..... 154
gwithe..... 118
gwiw..... 155
gwra..... 142
gwrêg..... 143
gwrey..... 142
gwyns..... 151
gwyrdh..... 152
gwyth [2 mots]..... 148

Ha..... 156
hacter..... 156
(haf)..... 157
hag..... 156
hager..... 156
halcin..... 165
hanter..... 157
has..... 156
haval..... 162
he-..... 158
heb..... 160
(hebrenchiat)..... 8
hegar..... 159
helhia..... 113
(helhwur)..... 113
heligen..... 156
hembronk..... 8
hen..... 160
herwydh..... 161
hês..... 159
(heschen)..... 161
(hethen)..... 118
heuul..... 160
hevis..... 164
hins..... 160
hir..... 163
hivin..... 175
(hoch)..... 166
hoed..... 165
hoern..... 165
hol..... 165, 214
hombronkyas..... 8
hordh..... 268
houl..... 160
huhel..... 166
(huibren)..... 213
(huir)..... 160
(huis)..... 213
hun..... 167
(huvel)..... 276
hweda, hwedzha..... 170
(hwerthin)..... 170
hwevral..... 170
(hyc)..... 163

Iach..... 172
idhio..... 173
(ieu)..... 172
(iey)..... 172
ifarn..... 173
(iot)..... 174
(iouenc)..... 172
(irch)..... 116
(itheu)..... 117

Ke..... 68
(keber)..... 57
(kelionen)..... 60
(kennin)..... 68
(kerd)..... 64
(ki)..... 66
(kinethel)..... 11
kunys..... 65
kyns..... 62

Lad..... 181
lader..... 178
ladhe..... 180
(lafroc)..... 180
lafur..... 177
(lagat)..... 178
(lagen)..... 178
(lait)..... 181
lan..... 179
lanwes..... 179
last..... 180
(lauar)..... 180
le..... 181
leauh..... 181
(leic)..... 186
leisw..... 187
len..... 183, 184
lenn..... 183
lerch..... 183
les..... 180
lester..... 188
(leu)..... 183, 185
leun..... 184
levar..... 185
(lewen)..... 179
leyth..... 181
li..... 182
(liein)..... 186
lilie..... 186
lin..... 183, 187
linaz, (linhaden)..... 187
lither..... 188
(liu)..... 187
(liver)..... 185
lo..... 188
(loch)..... 184
(loder)..... 188
lodn..... 188
logoden..... 188
(lor)..... 184

- Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008 -

(lorch) 189
losc 184
losow 190
(louan) 189
(louen) 179
(louuern) 189
lowarth 187
lu 157
luer 184
(lugarn) 191
(luhet) 191
(luir) 188
(luit) 190
lusow 191
(luworth) 187
lyrch 183
lyvyr 185

Ma 192, 197
mab 193
machteth 197
(madere) 27
maga 193
(mahtheid) 197
mal 194, 198
mam 194
man 195
manal 194
mar 196
march 196
marow 196
martesen 196
marth 196
mas 193
(maur) 201
maw 195
mê 193
(med) 201
mel 197
mellow 198
men 197
menedh 199
mês 197
mesen 201
(metin), mettin 203
meyn 203
(mil) 202
(milin) 198
min 203
minow 203
miras 203
mis 203
moc 204
moch 204
(modereb) 204
(moelh) 206
molleth 194
(mols) 195
môn 204
mones 205
(mor) 205
mordhos, (mordoit) .. 206
moreth 205
morthol 206
mowes 195
moy 208
moyar 206
moys 203
(muin) 204
myns 199
myrch 200
myttyn 203

Nacha 208
Nadelic 209
nader 5
naw 209
neb 210
nedhan 211
nedhe 211
nef 114
nehuer, neihur 210
(neid), neith 209
nep 210
nerth 210
nês, nessa 210
never, niver 212
noeth 212
(noi, noit) 212
nôs 213
noth, noyth 212
ny 211
nyge, nygethys 212

Oan 213
ober 213
(ocet) 214
(odion) 111
oferen 214
ogos 156
(oilet) 213
(oin) 213
ol 162
olas 213
ole 149
om- 114
ôn 213
onan 275
onnen 215
onon 275
orth 215
own 14
oy 276
oys 213

Pal, palas 216
(palf) 216
pals 217
parc 218
parez 218
parusy, parys 218
pas 218
paw 217
pe [2 mots] 218
(peber) 222
pedar 219
pêg, pèk 218
pel 219
pell 219
pen 220
(pendeuig) 224
perfeyth 221
perhen 221
perna 227
pery 95
pês 224
pesc 221
peswar 222
peth 222
peyk 218
(pib) 222
(pirgirin) 224
pla 225
pleg 225
plew 225
pliv 225
plom 225
plu, plui 225
po 218
pob 221
pobas 222
(pobel), pobyl 226
poc 222
podreth 226
poen 225
poes 226
pol 227
pons 226
porth [2 mots] 226
pôs 226
post 226
powesy 217
poys 226
pras 227
pren 227

- Copyright les éditions d'Armeg Lyon 2008 -

prenne 227
(priderys) 227
pries, (priot) 228
(prit) 227
pry 228
pryerin 224
pryf 228
prys 227
pup 221
pûr 228
py 218
pymp 219
pysc 221
pystry, pystyc 224
pyw 224

Rac 229
radn, ran 230
(reden) 229
(regihten) 231
rei 232
reol 232
rês 231
rew 232
reys 231
ridar 234
ros 234, 235
(rud), rûdh 237
(ruif) 234, 235
rusc 236
ruth 236
ruy 235
ry 232
ryb 233
ryth 233

Sach 238
sam 238
sawtheny 239
scaf 239
scawen 240
sceans 241
(scevens) 241
scibia 244
(scod) 241
scoren, (scorren) 243
(scoul) 243
scovarn 243
scrife 244
scruth 244
scrymba 244
(scuid) 242
scullye 244
sech 244
segyr 246
(seithun) 247
(sel) 247
seth 237
seyth 245
(sibuit) 239
(sicer) 247
silli 247
skephans 241
(snod) 210
(soch) 248
son 248
soul 248
soweth 247
Sows 239
spedhes 250
spern 250
(spirit) 250
splan 251
sprus 251
spyrys 250
squyth, squytheys 244
stanc 252
stean 252
(stefenic) 252
(steren), steyr 253
stil 252
(stol) 254
strad 255
(stut) 20
suel 246
(suif) 247
sûl 257
sygal 245
sygan 169
syll, sylly 245
sythyn 247

Taga 258
(tal), tal 258, 259
tam 259
(tan), tân 259
tanow 259
(taran) 260
tardar 260
tarow 261
tas < (tat) 258
(tava?) 260
tavas, (tavot) 263
(telein) 262
tenna 262
têr 262
terlentry 187
termyn 263
terry 267
(terthen) 263
tês 264
test 263
tethan 264
tew 262
tewlel 263
(ti), ti 264
(tir), tîr 265
(tist) 263
(tiwulgou) 264
to 265
(toim) 266
(tollor) 262
(torch) 268
torry 267
torth 267
toula 260
towan 264
toy 267
tra 269
traith, treath 270
trebath 270
tregereth 273
tressa 270
trêth 270
(tribet) 270
trig 269
tro 272
(troet) 270
trois, trôs 272
(troster) 271
(truit) 272
try 271
trysse 270
tu 274
tulle 267
(tur) 268
tus 274
tyner 262
tynne 262

Uch 275
ugans, ugens 275
un 117
urrian 214
(us, usion) 275
uy 276

War 276
whans 169
wharfos 169
whâth 170
whec 170
wheh 170
wherow 170
whêth 170

Copyright les éditions d'Amay Lyon 2008

whethl..... 59
why..... 171
whys..... 171
whythe..... 171
wole..... 149
wryth..... 233
(wur)..... 139

Y..... 119

(yar)..... 172
ybẽn..... 109
(yd)..... 110
ydh..... 119
yedhow..... 175
yfarn..... 173
ygory..... 97
ym-..... 114
ynter..... 114

(yorch)..... 174
ysedhe..... 22
ysel, yssel..... 176
yudhow..... 175

Zôh..... 248
zoul..... 248

7. MOYEN-BRETON

(Y compris les graphies plus modernes, mais qui diffèrent sensiblement de l'orthographe de Le Gon.)

Abaff..... 1
achubi..... 117
adreff..... 4
ael..... 108
a goez..... 6
agroasenn..... 9
ahel..... 5
alazn..... 6
alechsé..... 6
alhuezaff..... 7
aliaff..... 7
alteraff..... 7
alvéen..... 111
amgros..... 9
amneseuc..... 9
ampafalek..... 9
amparfaret..... 9
ampser..... 10
anaff..... 13
anavon..... 11
ancoffuez..... 12
anhez..... 13
anneffn..... 13
anneuffenn..... 13
annoer..... 215
anquen..... 10
aodé..... 213
aparchent..... 221
apert..... 10
arabat..... 15
arazr..... 15
arbenn..... 95
argant..... 16
argoez..... 18
arhmé..... 17
arsaw..... 18
asclez..... 18
asezaff..... 22
attal..... 65

ausill..... 14
azff..... 14
aznat..... 11
azr..... 5
azrec..... 19

Baeguel..... 29
baelec..... 30
balazn..... 24
banazl..... 24
bastroulh..... 28
baus..... 26
bazré..... 27
beaul..... 31
bech..... 29
benaff..... 30
benhuec..... 31
benny..... 31
bennoez..... 31
bescul..... 36
besou..... 36
bet..... 33
beuziff..... 33
bezret..... 31
bilh..... 101
bizhuyquen..... 36
blein..... 37
bleuzuen..... 37
blisîc..... 37
blot..... 38
blouhi..... 38
boçen..... 39
bouhazl..... 40
bresel..... 44
breuzr..... 44
breyn..... 43
brignhon..... 45
brout..... 46
bulbuenn..... 226

bunçe..... 48
butin..... 41

Cadoc..... 49
cadoen..... 128
cadoer..... 49
caer..... 57
caffon..... 53
caffout..... 50
caffun..... 50
camblit [dizyou]..... 128
cantoell..... 53
cantréet..... 53
carez..... 68, 97
Carnac..... 55
Catoc..... 49
cauch..... 50
cavall..... 56
cazr..... 49
cenclenn..... 247
chagud..... 176
chaodel..... 176
chouech..... 170
choues..... 171
chuirinnat..... 170
ciuellen..... 247
claff..... 68
clezeff..... 71
clezren..... 70
clezrenn..... 70
coazrell..... 72
cochuy..... 74
coezaff..... 77
coezff..... 73
coloren..... 59
compoes..... 75
coruent..... 77
couff..... 78
coufforcher..... 78

- Copyright les éditions d'Ansay Lyon 2008 -

coustelé..... 69
creff..... 81
creuseul..... 81
cridiff..... 80
crissaff..... 82
croas, croes..... 82
croezr..... 83
crou..... 79
cudennec..... 16, 84
cuff..... 84
cuntuill..... 84
czutell..... 171

Daczon..... 87
daczorch..... 90
daes..... 91
daffnez..... 88
daladur..... 258
dameuhein..... 87
daroueden..... 89
dasonein..... 87
dazquilyat..... 89
dazré..... 86
dazrou..... 86
dazsonein..... 87
deaoc..... 92
debruan..... 91
degrez..... 93
delé..... 91
delezaff..... 91
dellit..... 91
desquiff..... 100
deuaff..... 104
deuff..... 93
deuiff..... 94
dezquent..... 93
dezreuell..... 90
dezrou..... 93
dezvyff..... 106
diben..... 95
dibriff..... 95
diçc..... 100
dieznes..... 96
diffraetaff..... 97
difroncqa..... 97
difurm..... 97
dihelchat..... 96
dihodein..... 99
dillat..... 98
dilob..... 98
dimizyff..... 98
dioueret..... 99
dipr..... 95
dirhaes..... 100
diribign..... 100

discl..... 100
dishilya..... 97
disquiff..... 100
dizonaff..... 103
doanger..... 104
Doé..... 105
doff..... 104
don..... 105
donet..... 104
dornguenn..... 105
dorojou..... 104
douc, dougas..... 105
dougiaff..... 105
draffl..... 106
drasgl..... 106
dréau..... 107
dréaucq..... 107
drilhant..... 106
druilla..... 106
duff..... 108
dyspayllet..... 93

Eaug..... 115
ebil..... 172
eenez..... 114
eff..... 158
effn..... 110
eguit..... 110, 118
ehanaff..... 110
ehuedez..... 6
eintaff..... 174
elboet..... 173
elven [2 fois]..... 112
emdyvat..... 113
emolch..... 113
encq..... 113
encres..... 113
enebenn..... 114
eneff..... 113
enep..... 114
enmat..... 116
enquelezr..... 11
enta..... 117
entresea, entrezec... 117
eoull..... 174
erer..... 115
eres..... 116
eru..... 116
eston..... 117
estr..... 164
eübi..... 117
eugenn..... 111
euret..... 118
euryen..... 214
euver..... 99

evaff..... 118
eyen..... 6
ezeff..... 211
ezlen..... 112
ezn..... 118
eznes..... 114

Fae..... 119
faff..... 120
fataff..... 120
faziaff..... 120
fenestr..... 227
ferf..... 121
fesqen..... 121
fifual..... 122
fizyaff..... 122
flet..... 123
foi..... 119
forz..... 124
fraeill..... 125
freals..... 125
fregaff..... 124
fricaff..... 126
frivoll..... 126
froan..... 126
froesaff..... 125
fromet..... 126
frotaff..... 126
froucq..... 126

Gaffr..... 129
gafl..... 129
gaign..... 128
galu..... 128
ganes..... 128
garr..... 129
garu..... 130
gat..... 127
gaul..... 129
gaunach..... 129
gausan..... 129
gavet..... 176
glar..... 133
glas..... 133
glau..... 133
glawren..... 133
glenn..... 133
gloat..... 133
gloeb..... 134
glou..... 133
gluesquer..... 134
goagronenn..... 146
goalenn..... 146
goascaff..... 147
goelaff..... 149

Copyright les éditions d'Ansay Lyon 2008

goelann..... 149
goelet..... 149
goestel..... 153
goez..... 6, 153, 161
golchet..... 146
gou..... 129
gouaff, gouanff.. 135, 151
gouen..... 151
gouher..... 138
gouilh..... 154
gounit..... 139
gour..... 137, 139
gourhet..... 139
gourhiziat..... 141
gouriar..... 72
gouris..... 140
gourrin..... 140
gousper..... 141
goustadic..... 141
gouzaff..... 141
gouzroncquet..... 76
gozro..... 136
grezn..... 143
groach..... 143
groachell..... 143
groegonn..... 143, 146
gronn..... 145
gruec..... 143
gruech..... 143
gruizyenn..... 144
gruy, gruyat..... 144
gueaff..... 148
guedaff..... 131
gueffret [avel]..... 132
guelchi..... 146
gueleiff..... 136
gueleuiff..... 150
guelteff..... 150
guen..... 132
guengoloff..... 150
guenn..... 131
guennhaen..... 151
guennuidic..... 151
guerelouann..... 152
guerzit..... 152
gues..... 155
gueun..... 132
gueuré..... 118
guez..... 153
guezenn..... 153
guezn..... 150
guezr [2 mots]..... 152
guezucut..... 155
guilchat..... 154
guinfher..... 153
guis..... 132
guyber..... 132
guyou..... 155
guypat..... 155
gwalch..... 146
gwan..... 147

Hadaff..... 156
hael..... 158
haezl..... 159
haff..... 157
hallaff..... 6
hambrouc..... 8
hanff, hanu..... 157
harluaff..... 157
harzaff..... 158
hat..... 156
haual..... 162
haznat..... 11
heaul..... 160
hebiou..... 109
hec..... 159
hedro..... 110
hegaff..... 159
henaff..... 160
hent..... 160
hentaff..... 114, 160
hersquinaff..... 161
het [2 mots]..... 159
heugal, heugui..... 162
heurtaff..... 162
hezr, hezreff..... 161
hinvis..... 164
hiziu..... 164
hoalat..... 164
hoant..... 169
hoar..... 169
hoaz..... 170
hoazl..... 169
horolach..... 165
houat..... 165
huanat..... 166
huedaff..... 170
huedez..... 6
huennat..... 170
hueru..... 170
huerzin..... 170
huez, huezaff..... 171
huffelen..... 167
huil..... 171
hun..... 167
huysiguenn..... 171
huytout..... 171
huzelen..... 167
hygoulen..... 163

Id..... 110
iguen..... 163
ilis..... 173
illy..... 163, 173
ilyanenn..... 174
ilyeauen..... 173
iou..... 173, 258
irin..... 164
iryenn..... 174
it..... 110
iudal..... 175

Kardel..... 54
Kerlu..... 157
kneau..... 81
knech..... 80
knoenn..... 80

Laez..... 181
laezr..... 178
lagat..... 178
lakés..... 177
langach..... 178
laoscat..... 179
lap..... 177
lapous..... 177
larg..... 179
laur..... 179
laurec..... 180
lauscaff..... 185
lausq..... 179
lazaff..... 180
lean..... 181
leat..... 188
leau..... 183
lech..... 181
lechit..... 182
leff..... 183
lehet..... 181, 182
leiff..... 182
leizen..... 188
lencquernenn..... 182
lener..... 187
les..... 185
lesell..... 185
lesir..... 185
lesquiff..... 184
leter..... 184
leuzriff..... 184
leuyaff..... 185
leynff..... 182
lezr..... 183
libostren (?)..... 186
licel..... 187

Copyright les éditions d'Ansay Lyon 2008

liffrin, lirzin..... 188
lit..... 186
liufriz..... 187
lizrin..... 188
loes..... 188
loet..... 190
loezn..... 188
loffr..... 190
lorchen..... 189
lost..... 189
lot..... 188
louazr..... 179
louen [2 mots]..... 179
louff..... 190
louffan..... 189
lousouenn..... 190
louzr..... 186
lozn..... 185
lué..... 184
luz..... 192

Maer..... 197, 199
maerat..... 199
maes..... 197
maguaff..... 193
mailluraou..... 194
malaff..... 194
malazn..... 194
mall..... 193
malloez..... 194
maluenn..... 194
manc..... 195
manier..... 194
marf..... 196
marlarjez..... 205
mars..... 197
martésé..... 196
maru..... 196
mat..... 193
mau..... 195
mazron..... 193
mechif..... 168
meilh..... 198
meill..... 198
melchonen..... 198
melfoden..... 198
melle..... 198
membr..... 99
menauet..... 198
menehy..... 199
merien..... 200
mesenn..... 201
meuliff..... 201
meurbet..... 201
meurzlargiez..... 225
meut..... 200
mezel..... 222
mezz..... 201
mibin..... 202
mic, micq..... 202
midiff..... 197
milbuyt..... 202
milliga..... 203
mis..... 203
moé..... 206
moez..... 207
monet..... 104, 205
morcé..... 206
morchet..... 205
morzuill..... 206
moten..... 206
mouc..... 202
moues..... 195
moullecg..... 207
mous..... 207
mozrep..... 204
mynhuiguenn..... 203

Nadoez..... 208
naffn..... 209
néau..... 210
neff..... 114
nēgun..... 212
nessaff..... 210
neuff..... 210
neusé..... 211
neut..... 210
neuz..... 211
neyzor..... 210
nezaff..... 211
ni..... 212
niff..... 212
nigal..... 212
niz..... 212
noabrenn..... 213
nodas..... 212
nof..... 213

Oabrenn..... 213
oar..... 276
ober..... 213
oet..... 213
offeren..... 214
orguet..... 214
ouenn..... 212
ozech..... 215

Pab..... 215
paéaff..... 216
pafala..... 9
palf..... 216
palliquet..... 216
pan..... 215
paraff..... 218
parcfarth..... 216
pas..... 218
pautr..... 217
pendoc..... 219
penestr..... 227
pengot..... 220
penguen..... 220
penndolein..... 220
peuch..... 221
peuriff..... 222
pign..... 223
planczonenn..... 224
plaouhyet..... 224
plegaff..... 225
pluff, pluvenn..... 225
porfolennou..... 226
pourchen..... 227
prenestr..... 227
pret..... 227
prezec..... 228
puill, puilla..... 228

Qeverdu..... 64
quaez..... 57
quantren..... 53
queff..... 57
queffin..... 57
queffret..... 58, 132
quehezl..... 59
quehit..... 59
queiniff..... 58
quellidaff..... 60
quempret..... 60
quen..... 62
quenquis..... 61
quer..... 63
querz..... 64
queulusq..... 192
queyn..... 58
quic..... 66
quil..... 67
quilhorou..... 67
quillevarden..... 67

Radenn..... 229
rampaff..... 229
raou..... 230
raulhin..... 230
razaff..... 231
réau..... 232
rec..... 231

Copyright les éditions d'Ansay Lyon 2008

reiff 232
reiz 232
ren 232
reun 236
reux 233
revin 233
ribler 233
rodel 234
roé 235
roeff 234
roncet, roncin 235
rou 230
rouhenn 230
rudher 237
ruilhal 236
rum 236
rusaff 237

Saff 238, 246
saffar 237
sailh 238
saillaff 238
sallaff 238
Saus 239
scaff 239
scaffn 240
scau 240
sclacenn 241
sclaer 242
scloquat 242
scoet 242
scouc 168
scuyllaff 244
seilh 238
serch 245
seulenn 246
seuuien 247
seuzl 245
seven 246
sezlou 245
sigur 246
silsiguen 247
sioulic 247
sizl 246
soaff 247
sonn 248
soquen 277
soubl, soublaff 248
soupl 248
spiaff 250
spus 251
squegaff 240
squei 240
squifleu 241
squignet 241
squilfou 241
squôein 240
staer 253
staffn 252
stalaff 251
start 252
staut 252
stéan 252
ster 102
steut 253
steuven 253
stigna 241
stou 254
strad 255
strehet 255
streuyaff 255
strodton, stroton 256
sug 169
sunaff 257
Syohan 247

Taffhaff 260
taffoessat 259
Tanneguy 259
tarazr 260
tas 263
tasoanaff 269
tat 258
téaut 263
teffal 264
terryff 263
teu 262
téüs 263
teuzl 263
teuzyff 263
teyl 262
tizaff 265
tleunv 265
tnaou, tnou 269
toéaff 267
toem 266
tonquaff 266
tor, torr 263
torth 267
toucec 268
touign 268
tousaff 269
traez 270
traezer 271
treff 4, 150
trevers 271
trezant 269
tribuill 273
trinchonen 272
troat 272
tronnos 272
tru 273
trufla 273
tut 274

Uhel 166
ui 276
usen 192
uvel 276

Vacaff 276
varlen 27
vasé 22
voar 276

Yar 172
yen 172
yeu 172
yez 173
yffornaff 173
yoaff 176
yoh 174
yot 174
you 175, 258
youanc 172
yourch 174
ytron 175

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE

OBSERVATION GÉNÉRALE

Les légères différences qu'on remarquera parfois entre les formes citées au lexique et les mots relevés à l'index proviennent en principe, — sauf inadvertance, comme dans corn. *hembronk* (8), cymr. *cymmer* (60), sk. *grbhṇáti* (79), sk. *kṣiṇáti* (244), — de variantes graphiques justifiées dont il a paru expédient d'informer le lecteur.

- Copyright by éditions d'Artrey Lyon 2008 -

DERNIÈRES ADDITIONS

P. 27 (*baré*). — Les mots corn. et ir. sont empruntés à l'ags. (ag. *madder* « garance »).

P. 29 (*bék*) et p. 35 (*bihan*). — Sur une souche conjecturale celto-germanique *bīg-*, *pīk-*, etc., voir K. F. Johansson, *Kuhn's Zeitschrift*, XXXVI, p. 381.

P. 37 (*bleiz*). — Voir sur ce mot les rapprochements du même auteur, même article, *K. Z.*, XXXVI, p. 373.

P. 43 (*brennik*). — V. sur ce mot l'article *berlin* de M. A. Thomas, *Romania*, XXVIII, p. 172.

P. 73 (*koat*). — Sur le lat. *-cēto-*, voir M. Niedermann, *Studien zur Latein. Wortbildung*, in *Idg. Forsch.*, X, p. 256.

P. 74 (*koc'hen*) et cf. p. 71 (*kloc'h*). — Récemment (*Roman. Stud.*, II, p. 13 sq.), M. H. Schuchardt a rattaché les deux types de lat. vulgaire *clocca* et *coca* au lat. *cochlea* « escargot ».

P. 75 (*komps*). — Au lieu de « celtique », lire « brittonique »; ou bien, au lieu de *-wep-s-*, lire *-weq-s-*.

P. 190, n. 3. — Malgré la différence de genre, *louézaé* doit être un sobriquet signifiant simplement « robe grise ». V. sous *loued* et *saé*.

P. 195 et 196 (*mar* et *mâr*). — Selon M. Zimmer (*K. Z.*, XXXVI, p. 416), le substantif procéderait au contraire de la conjonction, dans une locution *heb mar* signifiant littéralement « sans si » (*si* dubitatif pris substantivement). Cette idée m'était bien venue; mais je l'avais écartée comme trop simple. Elle n'est guère démontrable, tant qu'on n'aura pas démêlé l'origine de l'*r* final de la conjonction *mar*.

P. 215, n. 2. — Il se peut qu'un brittonique régulier **otiko-* soit devenu **odiko-* sous l'influence de **od-* « pied » (cf. *ufern*) : fouler aux pieds une terre est une prise de possession et un acte de propriété.

P. 223 (*piden*). — Sur une souche possible de ce mot et similaires, voir encore Johansson, *K. Z.*, XXXVI, p. 347.

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

VII Oriental 14
53 2

P. 233, n. 2. — Fr. *pailles* « chiffons de papeterie » figure au Dictionnaire de Littré.

P. 259 (*talier*). — L'hypothèse d'une contamination par *tál* est inutile : **darier* est devenu **dalier* par dissimilation ; puis le *d* a été pris pour une mutation douce, et en conséquence le mot est devenu féminin.

P. 268. n. 6. — Au fait je ne sais si *kabel-dousek* signifie étymologiquement « chapeau venimeux » ou « chapeau à crapaud ». Dans mon pays (Colmar, Alsace), la ciguë s'appelle *krötepétrle* « persil à crapaud ».

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE IMPRIMÉS R 16

CHALON-SUR-SAÔNE, IMPRIMERIE FRANÇAISE ET ORIENTALE DE E. BERTRAND

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

MANUEL ÉLÉMENTAIRE

D'ARCHÉOLOGIE

NATIONALE

PAR

L'ABBÉ JULES CORBLET,

Membre de plusieurs Sociétés savantes françaises et étrangères

---

DESSINS DE M. E. BRETON,

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ DES ANTIQUAIRES DE FRANCE.

Ouvrage faisant partie

DE LA COLLECTION DES LIVRES CLASSIQUES PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION

DE M. L'ABBÉ P. M. CRUICE,

CHANOINE HONORAIRE DE PARIS, DIRECTEUR DE L'ÉCOLE NORMALE ECCLÉSIASTIQUE DES CARMES, DOCTEUR ÈS LETTRES.

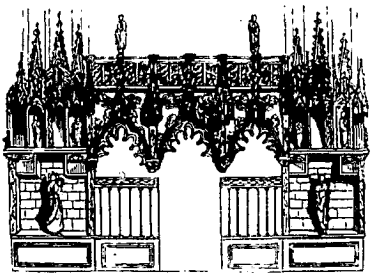

PERISSE FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS

PARIS
NOUVELLE MAISON
RUE SAINT-SULPICE, 38
ANGLE DE LA PLACE.

LYON
ANCIENNE MAISON
GRANDE RUE MERCIÈRE, 33
ET RUE CENTRALE, 68.

1851

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

MANUEL ÉLÉMENTAIRE

D'ARCHÉOLOGIE NATIONALE

- Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008 -

Tout exemplaire non revêtu de ma signature sera réputé contrefait et poursuivi conformément aux lois.

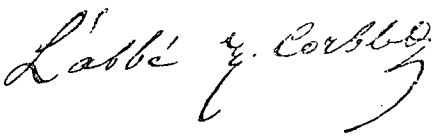

MÊME LIBRAIRIE.

Éléments de Littérature et de Rhétorique; ouvrage destiné aux classes de seconde et de rhétorique, offrant les jugements et les meilleures dissertations littéraires des plus habiles critiques, de Fénelon, Racine, Despréaux, Arnauld, Blair, Voltaire, Vauvenargues, Marmontel, Schlegel, de Bonald, Villemain, etc., etc.; par l'abbé Cruice, docteur ès-lettres, supérieur de l'École Normale ecclésiastique des Carmes, à Paris. Un vol. in-12.

Éléments de Littérature, par L.-L. Buron. Un vol. in-12.

Cet ouvrage, fruit d'une longue expérience, est principalement destiné aux personnes qui ne font que des études françaises; il offre l'avantage de renfermer, dans un nombre de pages très-restreint, les règles du style, la rhétorique, les genres en prose, la prosodie française et les genres en vers. Les exemples les mieux choisis ajoutent à la clarté des règles et des définitions, et contribuent à les faire mieux comprendre.

EXTRAIT DU COMPTE-RENDU DE QUELQUES JOURNAUX.

« Le livre de M. Buron est un résumé fort utile des principes de notre littérature... » (*Journal général de l'Instruction publique*, 17 octobre 1849.)

« La plus grande clarté et la plus grande précision distinguent le petit ouvrage de M. Buron. » (*Le Pays*, 22 novembre 1849.)

« Lorsqu'on a lu attentivement le petit volume de M. Buron, on possède en réalité la substance de tout ce qui se rapporte au double art de parler et d'écrire. »
(*Le Voleur artistique et littéraire*, 17 novembre 1849.)

Abrégé de l'Histoire de la Littérature en France, résumée pour les classes élémentaires. Un vol. in-12.

Ce volume renferme tout ce que notre littérature offre de plus essentiel à connaître, et, quoique resserré dans des limites fort restreintes, l'auteur ne tombe jamais dans la sécheresse d'une aride nomenclature. Il a su mettre ainsi à la portée des jeunes intelligences et leur rendre facile à retenir l'histoire des œuvres si nombreuses qui honorent notre pays.

Histoire de la Littérature en France, par L.-L. Buron. Un fort volume in-8 de 650 pages.

Connaître la littérature de son pays, c'est le complément indispensable des études, et cependant combien savent à peine les noms des auteurs qui font la gloire de leur patrie ! C'est que les ouvrages qui traitent de cette matière sont, pour la plupart, trop considérables pour être adoptés dans les classes, ou trop abrégés et trop secs pour frapper la mémoire et laisser des traces durables dans l'esprit. Celui-ci évite ce double écueil et joint à la division didactique qu'exige son objet tous les charmes d'une œuvre littéraire. Biographies des auteurs, analyses de leurs principaux chefs-d'œuvre, critique : rien n'a été oublié dans cet ouvrage, qui comprend notre littérature depuis la conquête de la Gaule par Jules-César jusqu'à nos jours.

Corbeil, typ. et lith. de Crété.

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

PRÉFACE.

L'étude de l'Archéologie, propagée par le ministère de l'Instruction publique, par les congrès scientifiques, par les sociétés savantes de la Province et par l'enseignement des Séminaires, devient de jour en jour plus populaire, et on la considère avec raison comme un complément indispensable des études historiques. A côté des grandes publications des statistiques et des monographies qui s'adressent aux savants, il est donc nécessaire qu'il y ait des MANUELS qui résument succinctement toutes les découvertes, tous les travaux, toutes les théories, toutes les classifications, pour ceux qui ne sont pas encore initiés à cette étude. Tel a été notre but dans la composition de ce MANUEL, qui, tout en restant véritablement élémen-

- Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008 -

taire, comprend néanmoins toutes les branches de l'Archéologie nationale. Nous l'avons divisé en quatre parties, qui correspondent aux quatre grandes époques artistiques de la France :

1. Ère Celtique.
2. Ère Gallo-Grecque.
3. Ère Gallo-Romaine.
4. Ère du Moyen Age et de la Renaissance.

Cette quatrième partie, qui est évidemment la plus importante, a été traitée avec beaucoup plus de développement que les précédentes. L'architecture religieuse y tient la première et la plus large place ; les chapitres suivants sont consacrés à l'ameublement des églises, aux sépultures chrétiennes, à l'architecture civile et militaire, à la sculpture, à la peinture et à l'iconographie chrétienne. Un chapitre complémentaire renferme de courtes notions sur le blason, la paléographie, la numismatique, la glyptique, la céramique, l'armurerie, l'orfévrerie, l'horlogerie, etc.

L'appendice comprend un glossaire des principaux termes techniques usités par l'Archéologie et une table alphabétique des noms de lieux qui pourra faire de ce MANUEL un guide monumental utile au voyageur en France.

- Copyright les éditions d'Artay Lyon 2008 -

Chaque chapitre est suivi d'un index bibliographique qui signale au lecteur les principaux ouvrages auxquels on peut recourir pour approfondir ces mêmes études.

Le texte est accompagné d'un grand nombre de dessins sur bois, que nous devons à l'habile crayon de notre savant ami, M. Ernest Breton, membre de la Société des Antiquaires de France.

- Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008 -

PREMIÈRE PARTIE.

ÉPOQUE CELTIQUE.

Les *Galls*, que l'on croit originaires d'Asie, furent les premiers habitants des Gaules. Plusieurs migrations de peuples, venus de la Germanie et de l'Ibérie, modifièrent, à diverses époques, l'élément primitif de la population gallique. Lorsque César envahit les Gaules, ce pays était habité par quatre peuples principaux qui différaient entre eux de culte, de mœurs et de langage. La Narbonnaise, soumise depuis soixante ans à l'empire romain, était limitée par les Alpes, le Rhône, les Cévennes et la Garonne. Les Volces, les Ségobriges, les Allobroges, les Caturiges, étaient les principales tribus de cette province romaine. L'Aquitaine s'étendait entre la Garonne, les Pyrénées et l'Océan. La Belgique était bornée par le Rhin, l'Océan britannique, la Moselle, la Seine et la Marne. La Celtique comprenait le reste du territoire, entre l'Aquitaine, la Narbonnaise, la Belgique et l'Océan. C'est à cette dernière contrée qu'appartenaient les Helvétiens, les Éduens, les Arvernes, les Bituriges et les Venètes.

Deux religions bien distinctes régnaient dans les Gaules. L'une, enseignée par les druides, n'était connue que d'un petit nombre d'initiés. Elle admettait un Dieu unique, gouvernant le monde par l'entremise de génies élémen-

- Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008 -

taires, l'immortalité de l'âme, la punition des crimes dans une autre vie, etc. D'après M. Am. Thierry, ces doctrines spiritualistes auraient été apportées en Gaule par les *Kimris*, qui avaient longtemps séjourné en Asie.

Le polythéisme celtique, qui a quelque analogie avec le culte phénicien, avait été la seule religion des premiers habitants des Gaules. Les principales divinités de nos ancêtres étaient *Teut* ou *Teutatès*, qui protégeait le commerce et les arts; *Tuiston*, roi du sombre empire; *Ogham* ou *Ogmios*, dieu de l'éloquence et de la poésie; *Heu* ou *Hésus*, dieu de la guerre; *Belen*, dieu du soleil; *Kirk*, dieu des vents; *Tarann*, dieu du tonnerre et des tempêtes, etc. Chaque province avait en outre ses dieux indigètes et ses dieux tutélaires.

Les Gaulois n'érigeaient point de temples à leurs divinités; ils pensaient, comme les Germains, que ç'aurait été outrager la majesté divine que de la renfermer entre des murailles. Ils accomplissaient leurs rites sacrés au milieu des forêts et sur la cime des montagnes. C'est là surtout que nous rencontrons ces monuments grossiers que nos ancêtres élevèrent dans un but religieux. Ce sont des pierres brutes, isolées ou groupées dans un ordre plus ou moins régulier, et dont l'aspect seul suffit pour accuser une civilisation encore à son berceau. Aussi n'est-ce pas au point de vue de l'art, mais seulement sous le rapport historique, qu'il est intéressant d'étudier ces bizarres monuments, seuls vestiges qui nous soient restés de l'héritage de nos pères.

Ces monuments, dont on ne saurait préciser la date, et dont on ne peut parfois deviner la destination que par des conjectures plus ou moins ingénieuses, se rencontrent fréquemment dans le Maine, l'Anjou, le Poitou, la Saintonge, la Touraine, et surtout dans la Bretagne, c'est-à-dire dans les provinces où l'élément celtique a eu le plus de persistance. Plusieurs de ces pierres monumentales

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

avaient une destination funéraire; d'autres étaient consacrées à des usages purement civils; d'autres enfin étaient un objet d'adoration. Ce n'est pas seulement dans les Gaules que les hommes abaissèrent leur intelligence jusqu'au culte de la pierre, ce honteux fétichisme a régné jadis dans la Grande-Bretagne, l'Hibernie, la Germanie, la Sarmatie, la Thrace et la Grèce. On sait que les Phéniciens adoraient des *bétyles* ou pierres vivantes, que les Arcadiens vénéraient une pierre conique, et que *Jupiter lapis* avait un temple à Rome.

- Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008 -

CHAPITRE PREMIER.

MONUMENTS FIXES.

Un grand nombre de monuments celtiques ont disparu du sol de la France. Ce n'est pas seulement le défrichement des bois et des landes qui a entraîné leur destruction : dès que le christianisme fut introduit dans les Gaules, il dut s'efforcer de faire disparaître tous les symboles du paganisme. Chilpéric et Charlemagne menacèrent des

Mirenh taillé en croix (Carnac).

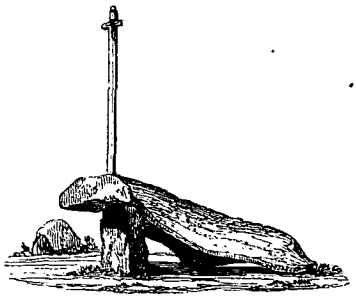

Demi-dolmen de Kerland.

peines les plus rigoureuses ceux qui ne détruiraient pas les pierres (*petras stativas*) dont était parsemé le sol de la France. Quand la religion chrétienne ne put parvenir à renverser ces derniers vestiges du polythéisme, elle essaya parfois de les sanctifier en leur donnant une pieuse desti-

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

nation. C'est là ce qui nous explique l'origine de certaines traditions moitié païennes, moitié chrétiennes, qui, dans certaines localités, se rattachent à ces monuments.

Les diverses espèces de monuments fixes qui appartiennent à l'ère celtique sont : — 1° les menhirs ; — 2° les dolmens, demi-dolmens et lichavens ; — 3° les allées couvertes ; — 4° les pierres percées ; — 5° les pierres branlantes ; — 6° les alignements ; — 7° les cromlechs ; — 8° les tumulus ; — 9° les souterrains et mardelles ; — 10° les maisons et oppida ; — 11° les voies et ponts.

Article 1.

Menhirs ou peulvans.

Description. — Les menhirs (du celtique *men*, pierre, *hir* longue) sont des monolithes, de forme allongée, implantés verticalement dans la terre, à une assez grande profondeur. Leur hauteur varie de deux à dix mètres. Le plus grand qu'on ait signalé jusqu'alors est celui de Locmariaker (Morbihan), qui dépasse vingt mètres. Les sculptures et les inscriptions qu'on remarque sur quelques menhirs ont été ajoutées bien postérieurement à leur érec-

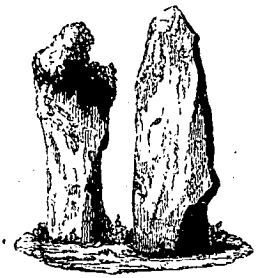

Les grandes pierres de Carnac (Morbihan).

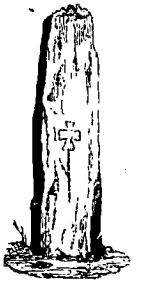

Menhir de la montagne de Justice (Carnac).

tion. Quelques-unes ont été taillées en croix, ou du moins sanctifiées par une croix gravée, depuis l'établissement du

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

christianisme. On rencontre beaucoup de pierres celtiques, de forme inégale, qui ont dû avoir la même destination que les menhirs, mais qui ne sont point implantées dans le sol. M. de Caumont a proposé de les désigner sous le nom de *pierres posées* (1).

Destination. — On a hasardé diverses conjectures sur la destination de ces grossiers obélisques. Les uns n'y ont vu que des pierres limitantes élevées en l'honneur du dieu Mark, qui, chez les Celtes, avait les mêmes attributions que le *Thot* des Égyptiens et le *Terme* des Romains (2); les autres en ont fait des idoles, et ont cru voir un grossier essai de représentation humaine dans les Peulvans de Loudun (Vienne) et de Trédion (Basse-Bretagne). On pense plus généralement que ces pierres étaient élevées tantôt en commémoration de quelque événement remarquable (3), tantôt comme un monument funéraire. Cette dernière destination nous est démontrée par les restes de charbon mêlés à des ossements humains que les fouilles font découvrir au pied des menhirs. Plusieurs passages d'Ossian confirment aussi cette hypothèse; on lit dans *Fingal*, chap. VI : « Que la terre d'Érin donne un asile aux enfants de Lodin, et que les pierres élevées sur leurs tombes attestent leur renommée ! »

Localités. — Les plus remarquables menhirs sont ceux de Doingt (Somme), Dormel (Seine-et-Marne), le Mans, Aignay (Côte-d'Or), la Frenade (Charente-Inférieure), Colombier-sur-Seule (Calvados), Bouillon (Manche), Villedieu (Orne), Saint-Sulpice près Livourne (Gironde), Grabusson (Ille-et-Vilaine), Kerveaton (Finistère), Kergadiou, Ardeven, Conguel, Carnac (Morbihan), etc.

---

(1) *Cours d'Antiquités monumentales*, t. I, p. 70.

(2) Dulaure, *Des Cultes antérieurs à l'idolâtrie*.

(3) « Les Arabes, les Perses, les Scythes et les *peuples antérieurs à ces peuples*, dit Ammien Marcellin, érigeaient des piliers de pierre en mémoire des grands événements. »

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

Noms divers. — Ces pierres sont désignées, en Bretagne, sous le nom de *menhirs*, de *peulvans* (*peul*, pilier, et *van*, pierre), ou de *mensao* (pierre droite). Quelques-unes portent un nom spécial qui pourrait fournir des indices sur leur destination primitive. Un des menhirs de Locmariaker s'appelle *men-braô-saô* (pierre dressée du brave); celui de Guenezan (Côtes-du-Nord) se nomme *men-cam* (pierre du tort). Ces monuments sont connus dans le pays chartrain sous le nom de *Ladères* (du celtique *lac'h*, pierre plate sacrée, et *derc'h*, qui se tient droite). Dans d'autres provinces, on les appelle, suivant les localités; *pierre fite*, *pierre frite*, *pierre fiche*, *pierre fichade*, *pierre levée*, *pierre fixée*, *pierre lait*, *pierre latte*, *pierre droite*, *pierre debout*, *pierre fonte*, *haute borne*, *chaire au diable*, *pavé des géants*, *palais de Gargantua*, etc. En Angleterre, on désigne ces monolithes sous le nom de *stone henge* (*stone*, pierre, *henged*, suspendue).

Article 2.

Dolmens, demi-dolmens et lichavens.

Description. — On donne le nom de *Dolmens* (*dol*, table, et *men*, pierre) à des monuments qui se composent d'une ou plusieurs tables de pierre posées à plat sur d'au-

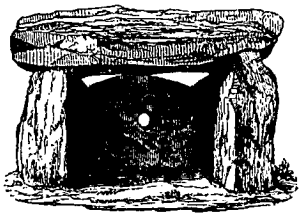

Dolmen de Trie.

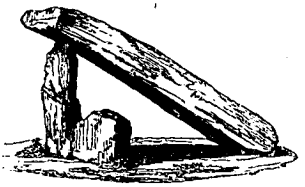

Demi-dolmen de Kerdaniel.

tres pierres brutes qui sont placées de champ. La hauteur de ces soutiens n'excède pas trois ou quatre pieds, et elle

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

se gradue ordinairement de manière à donner un plan incliné à la table; l'intérieur est quelquefois divisé en plusieurs compartiments par une ou plusieurs pierres posées de champ.

On distingue quatre espèces de dolmens : 1° Le demi-dolmen, ou dolmen imparfait, n'est qu'une simple table dont une extrémité repose à terre et dont l'autre s'appuie sur un ou plusieurs piliers : tels sont ceux de Saint-Yvi et de Keryvin (Finistère). 2° Le dolmen simple est formé de trois pierres qui en supportent une quatrième. L'ensemble présente l'aspect d'une chambre ouverte d'un côté et presque toujours vers l'orient : tel est celui de Trie (Oise). 3° Le dolmen compliqué a quelquefois jusqu'à quinze pierres de soutien; elles ne sont pas toujours toutes en contact avec la table, et n'ont, en ce cas, d'autre destination qu'à servir de clôture. Les dolmens de Dollon et de Duneau (Sarthe) appartiennent à cette classe. 4° Les lichavens (de *lec'h*, table, et *van*, pierre) sont formés de deux supports assez élevés sur lesquels repose une troisième pierre en forme de linteau. On leur donne aussi le nom de trilithes. Les plus remarquables sont ceux de Pujols (Gironde), Sainte-Radegonde (Rouergue), d'Allaine et de Maintenon

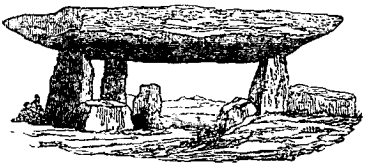

Table des marchands (Locmariaker).

(Eure-et-Loir), et de Saint-Nazaire (Loire-Inférieure). Les lichavens ont beaucoup d'analogie avec les monuments consacrés à Mercure, que Strabon dit avoir vus en Égypte, et qui se composaient de deux pierres brutes qui en soutenaient une troisième.

Destination. — Le docteur Borlase et M. Champollion-

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

Figeac considèrent les dolmens comme des monuments funéraires. Ils expliquent la présence des ossements et des restes de charbon, qu'on rencontre souvent sous les dolmens, par les sacrifices d'animaux qu'on aurait accomplis sur la tombe même des défunts. Mais l'opinion la mieux accréditée regarde la plupart de ces monuments comme des autels où l'on immolait des animaux et même des victimes humaines, dont on réduisait en cendres les dépouilles après le sacrifice. On remarque sur plusieurs dolmens de petits bassins arrondis, communiquant à des rigoles qui devaient faciliter l'écoulement du sang. Les trous qui sont percés dans certaines tables avaient sans doute le même but, en sorte que le fanatique adorateur de Teutatès, caché sous le dolmen, pouvait recevoir le baptême du sang sans être obligé de contempler l'agonie de la victime.

« Si l'on en croit certains écrivains romains, dit M. Ernest Breton, c'était du haut des demi-dolmens de grande dimension que les victimes étaient précipitées sur le fer qui leur donnait la mort. Quant aux trilithes, ce ne furent, selon toute apparence, que des autels d'oblation, à moins qu'ils n'aient été considérés comme des symboles de la Divinité, ainsi que deux poteaux surmontés d'une traverse furent regardés, chez les Romains, comme l'image de Castor et Pollux (1). »

Localités. — Les dolmens qui méritent le plus de fixer l'attention sont ceux de Pinols (Haute-Loire), Saint-Nectaire (Puy-de-Dôme), Limalonges (Vienne), Boumiers et Saint-Lazare (Indre-et-Loire), Pont-Leroy (Loir-et-Cher), Saint-Laurent (Orne), Martinvast et Jobourg (Manche), etc. Les départements les plus riches en dolmens sont le Finistère, le Morbihan et le Maine-et-Loire (environs de Saumur).

(1) *Monuments celtiques*, dans l'ouvrage publié par M. J. Gailhabaud sous le titre de *Monuments anciens et modernes*.

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

Noms divers. — Les anciens ont désigné les dolmens sous le nom de *Fanum Mercurii*. Les Anglais les nomment *cromlec'hs*, et les Portugais *antas*. Cambry les a désignés sous le nom de *pierres levées*, que quelques antiquaires modernes ont réservé pour les menhirs. Ces sortes de monuments sont appelés, suivant les localités, *pierre lévée*, *pierre levade*, *pierre couverte*, *pierre couverclée*, *pierre de Gargantua*, *pierre du diable*, *palais de Gargantua*, *table de César*, *table du diable*, *table des fées*, etc. — On pourrait peut-être aussi ranger dans la catégorie des

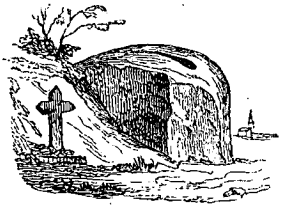

Pierre autel de Cléder.

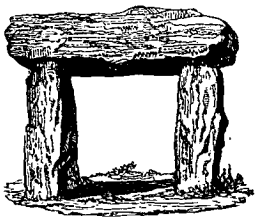

Trilithe de Saint-Nazaire.

dolmens les rochers et les pierres qui ont servi d'autels druidiques. On les reconnaît au bassin qui est creusé à leur sommet; telle est la pierre-autel de Cleder (Finistère).

Article 3.

Allées couvertes.

Description. — Les allées couvertes se composent de deux lignes parallèles de pierres brutes contiguës, plantées verticalement, et recouvertes par d'autres pierres, grossièrement ajustées sans ciment et sans attache, qui simulent un toit en terrasse. Ces galeries sont ordinairement fermées à l'une des extrémités. Parfois elles sont divisées en plusieurs compartiments par des quartiers de roche. Quelques-unes sont terminées par une espèce de chambre

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

ronde ou carrée. C'est à tort que quelques antiquaires ont prétendu que ces allées étaient toujours dirigées d'occident en orient.

Destination. — Ces monuments, auxquels se rattachent encore aujourd'hui beaucoup de légendes superstitieuses, ont été l'objet de bien des conjectures incertaines. Ont-ils servi d'autels, de temples, de pierres sépulcrales, d'habitations sacerdotales (1), de tribunes magistrales, ou de chaires druidiques? Les avis sont bien partagés sur ce point. « Je crois, dit M. Ernest Breton, que la plate-forme des allées couvertes, comme celle des dolmens, dut être le théâtre des sacrifices et des cérémonies auxquels le peuple avait droit d'assister, tandis que l'intérieur du monument était un sanctuaire où les profanes ne pouvaient pénétrer, et où s'accomplissaient les rites les plus mystérieux (2). »

Localités. — Les trois allées couvertes les plus remarquables sont la roche aux fées d'Essé (Ille-et-Vilaine), qui a 19 mètres de long sur 5 de large, et dont le toit se compose de neuf pierres; la grotte aux fées de Bagneux, près

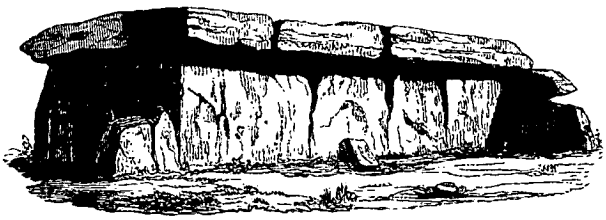

Grotte aux fées de Bagneux.

de Saumur (20 mètres de long sur 7 de large), et celle de Mettray, près de Tours. On peut citer aussi celles de la

(1) « Va trouver dans son rocher le vénérable Allad, sa demeure est dans un cercle de pierres. » *Fingal*, chant V.

(2) *Monuments celtiques.*

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

forêt de Briquebec (Manche), de Ville-Génoin (Côtes-du-Nord), de Plucadeuc (Morbihan), etc.

Noms divers. — Quelques antiquaires ont donné le nom de *grands dolmens* à ces allées couvertes. Elles n'en diffèrent guère, en effet, que par leur longueur. Elles sont désignées sous les noms vulgaires de *grotte aux fées*, *pierre couverte*, *pierres plates*, *roche aux fées*, *coffre de pierre*, *table des fées*, *table du diable*, *maison des fées*, *château des fées*, *palais des géants*, etc.

Article 4.

Pierres percées.

Quelques pierres celtiques sont percées de part en part d'un trou arrondi ou carré. En Angleterre, où elles sont beaucoup plus communes, on les appelle *stone hatched* (pierre taillée). Les uns ont supposé que les Gaulois attachaient à ces pierres quelque vertu miraculeuse (1); les autres y ont vu des espèces de gnomons, destinés à faire connaître la hauteur du soleil (2). Mais, ce ne sont là que de pures conjectures, qui ne sont appuyées sur aucun fait positif.

Pierre percée de Duneau (Sarthe).

(1) M. de Freminville, *Antiquités de la Bretagne.*
(2) M. Renouard, *Histoire du Maine.*

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

Article 5.

Pierres branlantes.

Description. — On nomme ainsi deux énormes blocs de rocher dont l'un supporte l'autre. Ils ne se touchent que par un point, et la pierre supérieure est tellement équilibrée, que le moindre choc lui imprime un mouvement d'oscillation. On en cite même quelques-unes qu'un simple coup de vent peut faire osciller. Certaines pierres branlantes tournent sur elles-mêmes comme sur un pivot.

Destination. — Ces bizarres monuments étaient-ils des pierres probatoires, dont l'oscillation prouvait l'innocence des accusés, ou bien des emblèmes du monde suspendu dans le vide, et du mouvement qui anime l'univers? Les élevait-on pour qu'elles rendissent des oracles par les oscillations que leur imprimait, peut-être, la main cachée d'un druide? Etaient-ils destinés à perpétuer la honte des femmes infidèles? Étaient-ce des idoles ou des monuments funéraires? Servaient-ils de points de réunion pour les grandes assemblées, ou de termes placés sur les limites de différentes confédérations? Telles sont les principales conjectures que l'on a hasardées sur cette sorte de monuments. Nous devons ajouter que quelques-uns d'entre eux peuvent fort bien n'être que de simples jeux de la nature, semblables à ceux qu'a mentionnés Pline le Naturaliste (lib. II).

Localités. — Ces monuments, qui donnent prise à une facile destruction, sont devenus rares en France. On a signalé et décrit ceux de Lithaire (Manche), Mende (Lozère), Uchon (Saône-et-Loire), la Roussille (Creuse), Mont-la-Côte et Rochefort (Puy-de-Dôme), Perros-Guirech (Côtes-

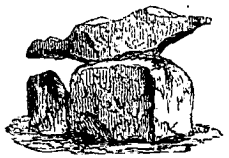

Pierre branlante près Mende (Lozère).

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

du-Nord), Keriskillien et Trecung (Finistère), Saint-Estèphe (Guyenne), Livernon (Lot), etc. On trouve des monuments analogues non-seulement en Angleterre, mais en Espagne, en Grèce, en Norwége, en Chine, et même en Amérique.

Noms divers. — Les antiquaires anglais nomment ces pierres *Rocking-stone* ou *router*. On les désigne en France sous le nom de *pierre roulante, pierre roulée, pierre tournante, pierre croulante, pierre tremblante, pierre vacillante, pierre branlaire, pierre folle, pierre retournée, pierre transportée, pierre qui danse, pierre qui tourne, pierre qui vire*, etc.

Article 6.

Alignements.

Description. — On donne ce nom à une suite de menhirs ou de simples blocs de pierre qui forment soit une seule ligne, soit plusieurs lignes parallèles. Leur direction la plus ordinaire va de l'occident à l'orient ou du nord au sud. Ils sont quelquefois terminés par une enceinte de peulvans ou par un dolmen. L'ensemble de ces dispositions symétriques offre parfois l'aspect d'un quinconce de pierres.

Les deux alignements les plus remarquables par leurs

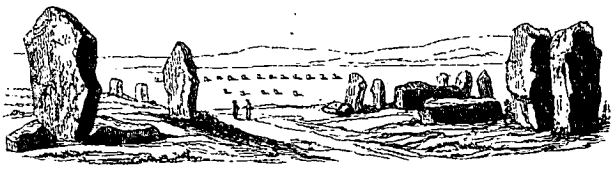

Partie des alignements de Carnac.

gigantesques proportions sont ceux de Carnac et d'Ardven

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

(Morbihan). Le premier se compose de onze files parallèles, qui comprennent encore actuellement plus de 1,200 pierres de granit. Les menhirs les plus élevés ont de 6 à 7 mètres. La plupart sont plantés en terre par l'extrémité la moins large ; les plus gros blocs peuvent peser quatre-vingts milliers. Ce vaste alignement se reliait sans doute jadis à celui d'Ardven par une série de menhirs dont on retrouve encore les traces. Ce dernier alignement occupe un espace large d'une demi-lieue, et comprend neuf files parallèles.

Localités. — Des alignements moins vastes se voient à Tour-la-Ville (Manche), à Landahoudec (Finistère), à Plouhinec et à Kercolleoch (Morbihan). Ce dernier a quatre rangs de pierres ; les autres n'en ont que deux.

Destination. — C'est tout à fait en vain que les archéologues ont essayé d'interpréter ces mystérieuses énigmes. On a successivement supposé que les alignements celtiques étaient des cimetières destinés aux guerriers morts sur le champ de bataille, des enceintes consacrées aux assemblées populaires ou aux rites druidiques, des temples n'ayant que le ciel pour unique voûte, des emblèmes du culte du soleil, des espèces de forums ou de champs de mai. Le physicien Deslondes n'a vu dans les champs de Carnac qu'un phénomène géologique ! La Sauvagère en a fait un camp romain ! « Chaque siècle, dit M. L. Batissier, a envoyé ses savants sur les lieux, pour interpréter ce vaste monument... Ils ont pu bâtir des systèmes ; mais aucun d'eux n'a été encore assez heureux pour déchirer le voile qui cache l'origine de ces alignements. Si, désespéré du résultat de ces investigations, l'antiquaire interroge les habitants de ces contrées, ils lui diront que ces pierres représentent une armée changée en rochers par saint Cornilly ; et cette solution du problème vaudra presque toutes celles qu'on a données jusqu'à présent (1). »

(1) *Histoire de l'Art monumental*, p. 516.

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

Article 7.

Cromlechs ou enceintes druidiques.

Description. — Les cromlechs (de *cromm*, courbe, et *lec'h*, pierre), sont des alignements de menhirs ou de pierres brutes plus ou moins volumineuses, qui se profilent sous la forme d'un cercle, d'un demi-cercle, d'un carré long ou d'une ellipse. Un grand menhir occupe ordinairement le centre. Ces enceintes sont quelquefois formées de plusieurs cercles concentriques et entourées de fossés. D'autres forment une espèce de labyrinthe sans pierre centrale. Elles sont presque toutes avoisinées d'un dolmen; on peut aussi ranger dans la catégorie des cromlechs certaines enceintes formées seulement par des levées de terre, telles que celles qui ont été observées à Kermurier et à Neuillac (Morbihan).

Destination. — Quelques antiquaires ont pensé que les cromlechs étaient destinés à l'observation du cours des astres, et leur ont donné le nom assez fastueux de *thèmes célestes*. D'autres ont cru que c'étaient des sépultures de famille. Cette opinion n'est pas mieux fondée. Car ce n'est que par exception qu'on a rencontré dans ces enceintes quelques débris funéraires. Il est assez probable que c'é-

Cromlech de Gellainville.

taient des sanctuaires destinés aux cérémonies religieuses et aux assemblées où la justice rendait ses arrêts et où se faisaient les élections des chefs. Le menhir central, emblème de quelque divinité, indique peut-être la place que

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

devait occuper le président de ces comices. Cette hypothèse est d'autant moins invraisemblable, que c'est ainsi que s'est faite, jusqu'en 1356, l'élection des princes, dans le comté de Cornouailles.

Localités. — On a signalé et décrit les cromlechs de Gellainville (Eure-et-Loir), de Saint-Hilaire-sur-Rille, près de Fontevrault, de Menée, Locunolé et Kerven (Morbihan), de Roscoff et de Kermorvan (Finistère), etc. Mais aucune de ces enceintes n'est comparable à celle de Stone-Henge, en Angleterre, qui se compose de quatre cercles concentriques, dont le plus grand a environ soixante mètres de diamètre. On rencontre aussi des monuments analogues en Suède, en Norwége, en Allemagne, en Sardaigne et en Espagne.

Article 8.

Tumulus, Galgals et sépultures diverses.

Description. — On nomme tumulus (du celt. *tum*, élévation) ou tombelles les tombeaux gaulois qui sont formés d'un tertre conique ou pyramidal, composé de terre et de cailloux. Les antiquaires anglais les ont appelés *barows* (de *bar*, colline). Ils nomment *cairn* ceux qui sont composés d'un grand amas de cailloux. Nous avons conservé à ces derniers le nom breton de *galgals* (de *gal*, petite pierre). La dimension des tombelles est fort variée. Les petites n'ont que un mètre de hauteur et de cinq à six mètres de diamètre à leur base. Les plus grandes, dont la base est ordinairement de forme elliptique, ont jusqu'à trente-trois mètres d'élévation. On rencontre quelquefois un dolmen ou un menhir dans le voisinage des grands tumulus. Ces derniers renferment ordinairement plusieurs chambres sépulcrales qui communiquent entre elles par des corridors qui ressemblent aux allées

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

couvertes. Ce sont des murs parallèles en pierres sèches recouvertes de grandes dalles en grès. M. de Freminville a signalé un galgal de l'île de Gavrennez (Morbihan) dans l'intérieur duquel se trouve un grand dolmen, où l'on remarque des sculptures fort bizarres. Une des pierres est percée de trois trous ronds, placés à côté l'un de l'autre. « Ces trous, dit M. E. Breton, ne pénètrent pas la pierre de part en part, mais communiquent latéralement l'un avec l'autre, de sorte que leurs séparations ne font pas cloison, mais forment à peu près l'anse de panier, et qu'on peut passer le bras au travers. Ces ouvertures semblent avoir été destinées à introduire des liens pour garrotter des captifs ou des victimes, peut-être des malheureux destinés à être enterrés avec leur prince ou leur maître. Peut-être aussi ce tumulus a-t-il simplement servi de prison, ainsi que le savant antiquaire anglais Pennant croit que cela arrivait quelquefois. Quoi qu'il en soit, le

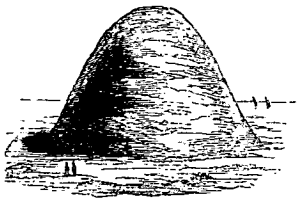

Butte de Tumiac.

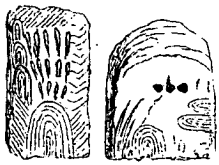

Pierres sculptées de Gavrennez.

tumulus de Gavrennez nous paraît être le seul exemple bien constaté d'un grand travail de sculpture exécuté par les Celtes (1). »

Plusieurs modes d'inhumation se sont succédés dans les Gaules. On a commencé par confier à la terre les cadavres entiers. Plus tard on recourut à l'incinération. Primitivement on plaçait les cendres dans un petit trou, au milieu

(1) M. E. Breton, *op. citat.*

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

de l'aire du tumulus; c'est à une époque plus reculée qu'on déposa dans un vase ces cendres charbonneuses. On croit que le plus ancien mode de sépulture consista à étendre le cadavre, non pas dans toute sa longueur, mais les jambes et les genoux ployés sur le corps. Mais ce ne sont là que des conjectures assez plausibles. Sur divers points du territoire, ces différents modes ont pu subsister simultanément. On enterrait parfois avec le mort des armes, des ornements, des colliers d'ambre ou de verre, et même le cheval qui lui avait appartenu. Ce dernier usage a longtemps subsisté dans les Gaules; car on a trouvé dans le tombeau de Chilpéric Ier les armes et les ossements du cheval sur lequel il comptait se présenter au dieu Odin (1). On rencontre assez communément dans les fouilles de tombelles des vases de diverse nature; les plus grands sont des urnes cinéraires. On suppose qu'on déposait dans les autres des parfums et des aliments. Les antiquaires anglais ont distingué six espèces de tumulus : 1° le tumulus boule (*bolw barow*), dont le nom indique assez la forme; 2° le tumulus large (*large barow*), d'un diamètre plus large que le précédent; 3° le tumulus allongé (*long barow*), dont la forme est tantôt elliptique, tantôt triangulaire; 4° le tumulus conique (*conical barow*); il est ordinairement en terre, de petite dimension, et souvent tronqué à son sommet; 5° le tumulus géminé (*double barow*) se compose de deux tumulus accouplés; 6° le tumulus en forme de cloche (*bell barow*).

Destination. — Les grands tumulus ont dû servir de sépulture à des familles entières. Quand on n'y rencontre

(1) Dans une intéressante dissertation, publiée dans le tome V des *Mémoires des Antiquaires de Picardie*, M. l'abbé Santerre, vicaire général de Pamiers, émet l'opinion que les ossements de cheval qu'on trouve fréquemment dans les tombeaux peuvent n'être souvent que des restes de sacrifices. D'après notre savant ami, les Celtes ont adoré le soleil, comme la plupart des anciens peuples, et le cheval était la principale victime qu'on lui immolait.

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

qu'un squelette, on doit supposer que c'est celui d'un personnage éminent. La hauteur du barow indique probablement l'importance du défunt. Les tumulus géminés recouvraient sans doute les dépouilles de deux personnes qui avaient été unies par les liens de l'hymen, de l'amitié ou de la parenté. On ne doit pas toujours considérer comme des cénotaphes les tombelles où l'on ne trouve point d'ossements. Elles ont pu servir uniquement de bornes ou de tribunaux de justice. Peut-être aussi qu'elles indiquent la place où s'est accompli quelque événement mémorable. Quelques collines factices, tronquées à leur sommet et entourées d'un fossé, peuvent avoir été des constructions militaires destinées à la défense du pays. On doit bien se garder de les confondre avec les mottes féodales dont nous parlerons plus tard.

Localités. — Nous donnons les dessins du tumulus fouillé de Pornic (Loire-Inférieure), du mont Héleu, près de Locmariaker, et de la butte de Tumiac, près Sarzeau (Morbihan). Ce dernier tumulus a trente-trois mètres de hauteur perpendiculaire, et cent vingt mètres de circonférence à sa base. On doit citer parmi les plus remarquables ceux de Port et Noyelles (Somme), Crisolles et Lagny (Oise), Fontenay-le-Marmion et Condé-sur-Laison (Calvados), Bougon (Deux-Sèvres), et Baugency (Loiret). Quelques tumulus où l'on trouve des monnaies et des poteries romaines, sont évidemment postérieurs à la conquête de César. Il est alors assez difficile

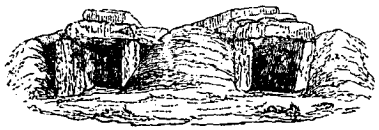

Tumulus fouillé de Pornic.

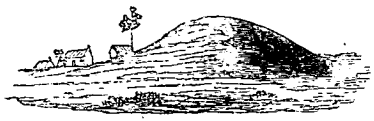

Tumulus allongé (le mont Héleu).

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

de déterminer s'ils sont l'œuvre des Gaulois ou celle des Romains, qui, pendant quelque temps, ont pu adopter les usages funèbres du peuple vaincu. La coutume d'élever des tombelles sur la dépouille des morts paraît avoir cessé complétement chez nous vers la fin du deuxième siècle. Elle était presque générale chez les peuples anciens. On trouve des monticules factices analogues à nos barows non-seulement en Europe et en Asie, mais même chez les Hottentots, les Cafres, les Samoyèdes, les Mexicains, etc. Les tombeaux de Patrocle, d'Ajax et d'Achille n'étaient autre chose que de simples tumulus.

Noms divers. — Les tumulus et les galgals sont nommés *terpen* en Irlande, *mont moth* en Écosse, *pujols* dans les Landes, et *murgeis* en Bourgogne. Dans nos autres provinces, ils sont désignés sous les noms populaires de *globe*, *puy-joli*, *motte*, *malle*, *terrier*, *butte*, *tombelle*, *mont-joie*, *comble*, *combel*, *combeau*, etc.

Autres sépultures. — On rencontre assez fréquemment

Carneillou de la Pallue.

en Bretagne des espèces de cimetières celtiques qu'on désigne sous le nom de *carneilloux* (de *carn*, charnier). Ce ne sont que des pierres brutes, posées sans symétrie, et dont chacune indique une sépulture. Les plus remarquables sont ceux de Trébéron, la Pallue et Trégunc (Finistère).

On a considéré comme celtiques quelques cercueils en pierre, de forme carrée, ronde ou ovale; mais il est plus probable qu'ils appartiennent à l'ère gallo-romaine.

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

On a découvert à Hérouval, près de Gisors, un tombeau gaulois assez singulier : il était composé de six pierres brutes, appuyées par leurs extrémités supérieures, et formant une espèce de toit qui recouvrait six squelettes. On plaçait aussi parfois les cadavres dans des fosses creusées dans le tuf et dans des niches de souterrain.

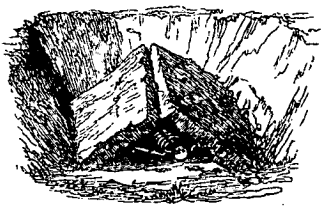

Tombeau d'Hérouval.

On a découvert en 1839, dans la commune d'Abbécourt (Oise), un tombeau celtique, placé presque à fleur de sol, qui avait la forme d'un corridor allongé, divisé en deux compartiments inégaux par une pierre percée, posée de champ. Cette galerie, longue de sept mètres soixante centimètres, ne supportait aucune voûte. Les murs latéraux étaient formés de moellons irréguliers. On a trouvé dans ce tombeau trois haches en silex, des fragments de poteries, trente-trois crânes humains, un squelette de chien et beaucoup d'ossements d'hommes et de chevaux (1).

Article 9.

Souterrains et mardelles.

Description. — Les souterrains ont été la première habitation des Celtes nomades. Plus tard ils bâtirent des cabanes et des *oppida*, et les souterrains n'eurent plus d'autre destination que d'offrir un refuge assuré en temps

(1) *Mém. des Ant. de Picardie*, t. V.— Dissertation de M. l'abbé Santerre.

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

de guerre. C'était là aussi sans doute que nos ancêtres abritaient leurs provisions.

C'est par un puits ou par une galerie percée sur la pente d'une colline qu'on pénétrait dans ces asiles, recouverts de trois ou quatre mètres de terre. Ce sont de longues allées tortueuses, creusées dans le tuf, larges d'un mètre, hautes de deux mètres tout au plus, bordées de cellules, et aboutissant ordinairement à un assez large caveau où se trouve souvent un puits.

Noms divers. — Ces souterrains ou cryptes sont désignés sous le nom de *latebræ* par Tacite et de *speluncæ* par Florus. Suivant les localités, on les appelle *caves*, *caveaux*, *carrières*, *forts*, *retraites*, *muches*, etc.

Localités. — On a découvert des cryptes, attribuées à l'époque celtique, dans les environs de Toul (Creuse), à Ceyssac (Haute-Loire), Calès (Bouches-du-Rhône), la Tannière (Allier), Nogent-les-Vierges et Laversine (Oise). Ce dernier souterrain est taillé dans la craie à trois mètres au-dessous du sol ; il est formé d'une allée longue de sept mètres communiquant à trois caveaux disposés en voûte ; le plus grand a douze mètres de circonférence et deux mètres de haut. Une banquette circulaire se profilant autour des murailles et un pilier central sont taillés dans la roche crayeuse ; cette chambre était séparée d'un puits par un massif de cailloux cimentés avec de la craie délayée. Deux vases couchés, engagés dans cette grossière maçonnerie, avaient peut-être été ainsi disposés pour rendre perceptibles dans l'intérieur de la crypte les bruits du dehors, dont le puits facilitait la transmission. On a trouvé dans la seconde chambre, également de forme elliptique, une grande quantité d'ossements de petits animaux. M. Villars de Saint-Maurice, qui a publié la description de ce souterrain (1), pense qu'il était consacré par

1) *Mém. de la Soc. des Ant. de France*, t. I, p. 339.

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

les druides aux pratiques mystérieuses de l'initiation.

Mardelles. — On rencontre dans le Berri et en Normandie des excavations en forme de cône tronqué et renversé, qu'on nomme *mardelles* ou *margelles*. On a supposé que ce pouvaient être des silos. Il est plus probable qu'elles sont dues uniquement à l'extraction de matériaux employés à des constructions qui ont disparu. On a découvert dans la cité de Limes, près de Dieppe et à Martimont, près d'Abbeville, des fosses circulaires qui, surmontées de faisceaux d'arbres, ont pu servir d'habitation aux Gaulois. Les Russes septentrionaux ont des demeures de ce genre.

Article 10.

Maisons et oppida.

Maisons. — Vitruve et César nous ont laissé quelques précieux renseignements sur les habitations des Gaulois. « Les *ædificia*, dit Vitruve, ne sont, chez plusieurs nations, construits que de branches d'arbre, de roseaux et de boue. Il en est de même de la Gaule, de l'Espagne, du Portugal et de l'Angleterre : les maisons n'y sont couvertes que de planches grossières ou de paille (1). » Ces maisons, qui n'avaient point de fenêtres, étaient de forme ovale ou rectangulaire; elles s'élevaient parfois sur des fondements en pierres sèches.

Murailles. — « Presque tous les Gaulois, dit César, se servent pour élever leurs murailles de longues pièces de bois, droites dans toute leur longueur ; ils les couchent à terre parallèlement, les placent à une distance de deux pieds l'une de l'autre, les fixent intérieurement par des traverses, et remplissent de beaucoup de terre l'intervalle

(1) *Scandulis robusteis aut stramentis.* Vitruve, lib. II, cap. 1.

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

qui les sépare. Sur cette première assise ils posent de front un rang de grosses pierres ou de fragments de rochers; et lorsqu'ils ont placé et rassemblé convenablement ces pièces, ils établissent dessus un nouveau rang de madriers, disposés comme les premiers, en conservant entre eux un semblable intervalle, de telle sorte que les rangs de pièces de bois ne se touchent pas et ne portent que sur des fragments de rochers interposés..... Ces pièces de bois étant liées entre elles dans l'intérieur de la muraille, et ayant la plupart quarante pieds de longueur, il est aussi difficile de les en détacher que de les rompre (1). »

Vici. — Les *vici* ou bourgs étaient composés d'un certain nombre de maisons (*ædificia*) séparées les unes des autres par des champs ou des jardins, comme cela se voit encore aujourd'hui dans beaucoup de villages normands. Il y en avait de fort considérables : tel était Vienne, capitale du pays des Allobroges.

Oppida-villes. — César donne indistinctement le nom d'oppida aux villes d'habitation et aux enceintes fortifiées, où les Gaulois ne se réfugiaient qu'en temps de guerre. Les antiquaires sont convenus d'appeler les premières *oppida-villes* ou *oppida-murata*, et les secondes *oppida-refuges* ou *oppida-vallata*. Ces habitations fortifiées étaient situées dans les bois, près d'une rivière ou sur une éminence, qui devait faciliter les constructions défensives. Les oppida-villes étaient entourés de murailles et n'avaient ordinairement que deux portes. Les principaux étaient *Avaricum*, *Alesiæ*, *Uxelodunum*, *Gergovie*, *Genabum*, *Autricum*, *Bratuspance*, etc.

Oppida-refuges. — Les *oppida-refuges*, entourés d'enceintes fortifiées, étaient plus vastes que les villes, afin de pouvoir, en temps de guerre, contenir une nombreuse population. On a retrouvé des restes d'*oppida* dans la forêt

(1) *De Bello gallico*, l. VIII, 23.

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

d'Eu, près de Dieppe, de Sandouville, de Boudeville (Seine-Inférieure), etc. Certains vestiges de murs et de remparts qu'on attribue soit aux Romains, soit aux Normands, remontent peut-être à l'époque celtique.

Article 11.

Voies et ponts.

Voies. — Les routes des Gaulois étaient peu nombreuses, étroites et non pavées. On en a signalé plusieurs en Bretagne et dans la haute Normandie. Elles étaient trop imparfaites pour laisser des traces durables; les Romains d'ailleurs durent les adopter la plupart et leur faire perdre leur caractère primitif.

Ponts. — Les Gaulois n'avaient que des ponts en bois, et encore étaient-ils assez rares chez eux. C'était le plus ordinairement par des gués naturels ou artificiels qu'ils traversaient les rivières.

- Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008 -

CHAPITRE II.

MONUMENTS MEUBLES.

Nous comprendrons sous cette désignation : 1° les pirogues; 2° les instruments en pierre et en os ; 3° les instruments et ornements en bronze; 4° les vases et poteries; 5° les monnaies.

ARTICLE 1.

Pirogues.

« Les vaisseaux des Venètes, dit César, avaient le fond plus plat que les nôtres, et étaient par conséquent moins incommodés des bas-fonds et du reflux ; les proues en étaient fort hautes, et la poupe plus propre à résister aux vagues et aux tempêtes. Tous étaient de bois de chêne, et par là même capables de soutenir le plus rude choc. Les poutres transversales, d'un pied d'épaisseur, étaient attachées avec des clous de la grosseur du pouce; leurs ancres tenaient à des chaînes de fer au lieu de cordes, et leurs voiles étaient de peaux molles et bien apprêtées (1). »

On a découvert, en 1834, dans une couche de tourbe alluvienne, à Estrebœuf, près de Saint-Valery-sur-Somme, une pirogue celtique que l'on conserve au musée d'Abbeville; elle est creusée dans un seul tronc de chêne, longue

(1) *De Bello gallico*, l. III, 13.

- Copyright les éditions d'Amay Lyon 2008 -

de dix mètres, large de cinquante-quatre centimètres. Elle s'élargit vers la proue. Le fond est plat et entouré de bords droits et peu élevés ; on y remarque une espèce de plate-forme destinée à recevoir un mât qui devait être assez bas et quadrangulaire (1). On avait déjà découvert une semblable barque, en 1800, dans l'île des Cygnes, à Paris. Ces sortes de pirogues, dont se servent encore les habitants de l'Océanie, ont été les premiers essais de l'art nautique chez tous les peuples de l'antiquité. Les Grecs les nommaient, σκαφη et les Romains *alvei* ou *trabariæ*.

Article 2.

Instruments en pierre et en os.

Haches. — Les haches en pierre sont terminées d'un côté par une pointe mousse et de l'autre par un tranchant tantôt droit, tantôt de forme elliptique. La partie inférieure n'est souvent qu'imparfaitement polie, afin sans doute de pouvoir être plus facilement fixée dans une gaîne. On en trouve un grand nombre qui ne sont qu'ébauchées : elles ont probablement été abandonnées par l'ouvrier parce qu'elles étaient trop difficiles à polir. Le plus grand nombre est en silex jaune ou blanchâtre; on en rencontre en granit, en jade, en serpentine, en jaspe, en pierre ollaire, etc. : ce sont les plus soignées et les plus régulières. M. Boucher de Perthes a découvert des espèces de haches en craie, en grès et même en bois : il les considère comme des symboles ou des amulettes ou des signes représentatifs. Il donne la même destination à certaines petites haches de silex qui n'ont que vingt millimètres de haut sur dix de large (2). Celles qui sont les plus longues (de vingt-cinq à quarante centimètres) pouvaient être tenues à la main et servir

(1) Cf. *Mém. de la Soc. d'émulation d'Abbeville*, 1854, p. 81.
(2) *Antiquités celtiques et antédiluviennes.*

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

d'armes offensives ; d'autres, de moins grande dimension (de dix à vingt-cinq centimètres), étaient attachées à des maillets ou à des bâtons dont le bout était fendu. Il ne faut point considérer toutes ces haches comme des armes : elles ont dû très-souvent servir d'outils tranchants et peut-être même d'instruments de sacrifice.

Les haches percées d'un trou pour recevoir un manche sont fort rares ; on les fixait ordinairement dans une espèce de gaîne que traversait perpendiculairement un manche. On a trouvé dans les tourbières de la Somme plusieurs de ces gaînes en bois de cerf ou d'élan ; l'une d'elles est faite d'un fragment de bois de cerf de cent six millimètres de

Hache en silex.

Hache en jade.

Hache à manche.

Hache emmanchée.

longueur sur trente-deux d'épaisseur ; elle est percée de part en part dans sa longueur et traversée par une ouverture ovale qui servait à recevoir le manche (1).

Les Celtes nommaient ces haches *matar* (tuer) : les Romains en ont fait *materies*. Quelques antiquaires les nomment *celtæ*, *coins* ou *casse-têtes* ; elles sont connues dans quelques provinces sous le nom de *pierres de foudre*, *pierres de tonnerre*. Les haches en silex étaient en usage chez plusieurs peuples de l'antiquité. Diverses peuplades sauvages de l'Amérique et de l'Océanie s'en servent encore actuellement.

---

(1) *Mém. de la Soc. archéol. de la Somme*, t. I, article de M. Bouthors.

Copyright les éditions d'Amay Lyon 2008

Masses en silex. — On donne ce nom à des morceaux de silex dont la forme représente en général un cône prismatique allongé, et dont la surface est marquée longitudinalement par des crêtes parallèles: ces crêtes sont les lignes de rencontre de facettes longues, étroites et excavées de manière à former une espèce de rigole.

Couteaux. — Ce sont des morceaux de silex effilés, étroits, légèrement renflés vers le milieu et tranchants des deux bords ; une des faces est parfois convexe et l'autre concave; il est rare que les deux extrémités finissent carrément : elles se terminent ordinairement par une pointe en ogive. On en rencontre qui sont si grossièrement ébauchés, qu'on est exposé à les confondre avec les simples éclats de silex ; ils peuvent avoir été détachés tout d'une pièce des masses en silex où l'on remarque, comme nous l'avons dit plus haut, des facettes concaves. Les procédés employés pour cette opération ont dû être à peu près les mêmes que ceux auxquels on a recours pour la fabrication des pierres à fusil.

Pointes de flèche et de lance. — Ce sont de petits dards en silex, en quartz hyalin, etc., qui sont munis sur les côtés de crochets arrondis ou aigus. Ils ont une forme ovale ou

Pointe de flèche.

Pointe de lance.

triangulaire, et sont longs de un à dix centimètres. On les fixait au bout d'une baguette qui, selon sa dimension, servait de flèche ou de lance.

Marteaux. On a donné ce nom à des silex percés pour recevoir un manche. Les deux extrémités ne sont point toujours arrondies; l'une d'elles est quelquefois tranchante.

Pierres de fronde. — On a découvert près de Périgueux et d'Abbeville des boules en silex et en grès, évidemment

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

travaillées, qui sont de la grosseur d'une pomme moyenne. On a supposé qu'elles avaient pu servir de projectiles pour les frondes ; ce n'étaient peut-être que des boules usitées dans certains jeux.

Idoles et figures symboliques. M. Boucher de Perthes a découvert près d'Abbeville, dans des bancs de terrain diluvien, un grand nombre de silex, où il a reconnu des figures informes d'hommes, d'oiseaux, de poissons, de sauriens, de quadrupèdes ; ces figures ne sont pas, selon lui, un produit fortuit occasionné par les brisures du silex, mais des idoles et des figures symboliques travaillées par la main de l'homme. M. Boucher de Perthes a publié sur cette question controversée un ouvrage fort remarquable, intitulé : *Antiquités celtiques et antédiluviennes.*

Instruments en os. — On a découvert un certain nombre d'armes et d'instruments en os d'hommes ou d'animaux. Ce sont surtout des pointes de flèche ou de javelot, et des espèces de poignards faits avec des tibias de cerf. Les défenses de sangliers étaient aussi employées par les Gaulois comme armes et comme ornements.

Article 3.

Instruments et ornements en métal.

Haches. — Les Gaulois ne connaissaient point le procédé de la trempe du cuivre. Aussi, leurs armes étaient-elles de fort mauvais usage. Les haches en bronze sont de formes assez variées. Quelques-unes sont creuses intérieurement, et munies de rebords. Plusieurs ont un anneau latéral ou une ouverture ménagée pour recevoir un manche. Ces haches ont pu avoir plusieurs destinations, et servir à la fois d'outils de menuiserie, d'armes offensives et d'instruments de sacri-

Hache en bronze.

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

fice. On les coulait dans des moules composés de deux pièces symétriques, s'emboîtant l'une dans l'autre au moyen d'une rainure. On a découvert des fabriques de moules à Ecornehœuf (Dordogne), Anneville-en-Saise (Manche), etc.

Epées. — Les épées gauloises ont jusqu'à huit décimètres de longueur, tandis que les romaines ne dépassent guère quatre décimètres. Elles sont droites, plates, ter-

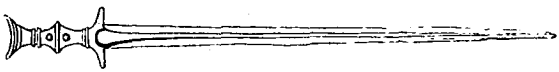

Épée en bronze.

minées en pointe, et tranchantes des deux côtés. Le manche a été coulé en même temps que la lame : il est plat comme elle.

Poignards. — Les poignards ne diffèrent guère des épées que par leur courte dimension.

Poignard.

Tête de lance.

Têtes de lance. — On attribue également à l'époque celtique des têtes de lance percées latéralement pour être fixées à un manche.

Torques. — On a trouvé dans des sépultures gauloises dif-

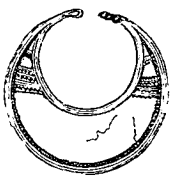

Plaque trouvée à Saint-Cyr.

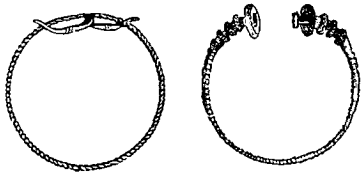

Colliers trouvés à Serviès-en-Val (Aude).

férentes espèces de torques ou colliers. Les uns ressemblent à

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

des chapelets de perles, de verre, de jais, d'ambre, d'anneaux d'or; les autres, d'une seule pièce de métal, ressemblent à une sorte de hausse-col; tel est celui qu'on a découvert à Saint-Cyr, près de Valognes. « Il consistait, dit M. de Caumont, dans une plaque d'or assez mince, taillée en forme de croissant, mais dont les crochets étaient recourbés de manière à former un cercle presque entier. On remarquait près des bords et aux extrémités de cette pièce des festons et quelques autres moulures. Le peu d'espace qui existait entre les deux pointes du croissant ne permet pas de croire que cet ornement eût pu être passé au cou; probablement il tombait sur la poitrine, suspendu au moyen d'une chaîne (1). »

Article 5.

Vases et poteries.

Vases. — Les Gaulois n'eurent d'abord que des vases en terre fort épais ou des corbeilles d'osier qui leur en tenaient lieu. Quelques-uns buvaient dans des cornes d'ure et même dans le crâne des vaincus. Ce n'est qu'à une époque rapprochée de l'invasion romaine qu'ils firent quelquefois des vases de cuivre et d'argent.

Poteries funéraires. — Elles sont faites d'une argile

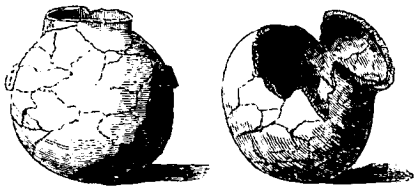

(Fontanay-le-Marmion).

jaune et plus souvent grisâtre, dans laquelle on trouve

(1) *Cours d'Antiquités*; ère celtique, p. 243.

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

des pierrailles et des parcelles de silex. Elles ne sont pas cuites, mais seulement séchées au four. Elles sont ordinairement peintes en noir ou en gris, à l'intérieur comme à l'extérieur : mais les nuances ne sont pas toujours uniformes. Quelques vases sont recouverts d'une couche de vernis. Les autres ont des tâches blanches, faites avec de petits fragments de silex : elles étaient sans doute considérées comme des signes de deuil. Presque toutes les poteries gauloises qu'on a découvertes ont été fabriquées à la main, sans l'usage du tour. Elles n'ont pour tout ornement que des traits ou des points gravés en creux sur l'argile avant sa cuisson. Ces vases, de forme et d'épaisseur diverses, étaient placés dans les tombeaux, pour contenir, les uns, les cendres du défunt, les autres des parfums et des aliments.

Poteries usuelles. — Ces sortes de poteries sont beaucoup plus rares que les autres. Elles sont plus cuites, ont une pâte plus consistante et des ornements plus variés; on y peignait quelquefois des fleurs (1).

Article 5.

Monnaies.

Les monnaies des Gaulois étaient fort grossières. On en rencontre en or, en argent, en *electrum*, en bronze et en *potin*. On donne ce dernier nom à un mélange de cuivre jaune, de plomb et d'étain. La plupart sont coulées et non frappées ; quelques-unes sont convexes d'un côté et concaves de l'autre. Elles ont ordinairement pour type une roue de char, un cheval libre, un sanglier, un porc, un urus, un bœuf, ou quelque animal fantastique. Après l'oc-

(1) *Fictilia in usu habebant densa ac floribus distincta.* Diodore de Sicile.

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

cupation romaine, ces types furent remplacés par l'aigle, le sphinx, le lion, Janus, etc., et on inscrivit sur les médailles des noms de rois, de peuples, de villes, etc.

Montfaucont divise en trois classes les médailles celtiques : 1° les plus anciennes, qui sont tout à fait grossières; 2° celles d'une époque intermediaire, qui sont mieux trai-

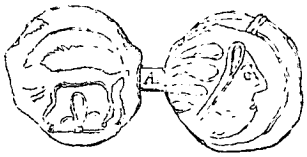

Première époque.

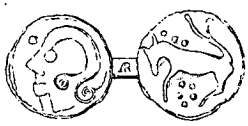

Deuxième époque.

tées; 3° les plus récentes, qui se rapprochent de l'art

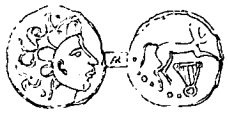

Troisième époque. — Médaille des Éduens.

monétaire des Romains. M. L. de la Saussaye a proposé la classification suivante, qui est toute différente :

Première époque. — Imitation des médailles macédoniennes de Philippe II, rapportées par les Gaulois, après leur expédition en Grèce, près de trois siècles avant notre ère, ou introduites dans les Gaules par le commerce, qui en fit la monnaie la plus universellement répandue de l'antiquité, jusqu'à la décadence de l'empire. Les médailles d'or sont les plus communes. Les légendes sont très-rares; quand il s'en présente, elles sont en caractères grecs.

Deuxième époque. — L'art, en dégénérant, tend à se naturaliser gaulois; il reste d'école grecque, mais il adopte des types et des légendes appartenant plus spécialement au pays. Les chefs ou *vergobrets* font frapper des monnaies à leur nom. L'argent est le métal le plus communément employé. L'influence des relations avec les Romains se fait sentir ; les légendes sont souvent écrites en lettres

- Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008 -

latines vers la fin de cette époque, que l'on peut conduire jusqu'à la conquête totale des Gaules.

Troisième époque. — Médailles autonomes, peu antérieures à la conquête de César, frappées depuis par certaines cités auxquelles les Romains accordèrent ou conservèrent certaines franchises. Les monnaies d'or deviennent très-rares. Il est présumable que les Romains retirèrent au peuple conquis le droit d'en frapper.

Cette classification, dit M. de la Saussaye, ne saurait être uniformément appliquée à toutes les parties du territoire gaulois. Il doit se présenter des différences, et même des exceptions, d'après les divers degrés d'une civilisation fort inégalement répandue dans le pays, selon que les provinces se trouvaient plus ou moins éloignées du littoral de la Méditerranée, où s'était établi un foyer civilisateur dès le VII^e^ siècle avant notre ère. La Belgique pouvait être à ses essais monétaires quand la Narbonnaise touchait à la décadence de l'art. D'après ce système, l'art monétaire chez les Gaulois aurait suivi une marche décroissante à mesure qu'il se serait éloigné de l'art grec, qui présida, à son origine, à une époque où il était arrivé à son plus haut point de perfection. On voit ainsi la décadence du monnayage des Gaulois se lier à celle de leur indépendance nationale (1).

M. Champollion-Figeac range en quatre classes les médailles gauloises autonomes : 1° Celles des villes et des peuples d'origine gauloise (*Santones*, *Turones*, *Remos*, *Virodunum*, etc.); 2° celles des villes ou des peuples qui eurent des monnaies comme colonies romaines (*Nemausus*, *Vienna*, *Lugdunum*, etc.); 3° celles de villes et de peuples d'origine grecque (*Antipolis*, *Avenio*, *Massalieton*, etc.); 4° celles des chefs gaulois (2).

(1) *Revue numismatique*, t. I, p. 76.

(2) *Traité élémentaire d'Archéologie*, t. II, p. 280.

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

On a fait, à diverses époques, de précieuses trouvailles de monnaies celtiques à Soing et Cheverny, en Sologne; à Ploncour et Lamballe, en Bretagne; à Mézières et Clinchamp, en Normandie; à Vendeuil et Beauvoir, en Picardie; à Angers, etc., etc.

BIBLIOGRAPHIE.

Arnaud (Ch.) Monuments religieux, civils et militaires du Poitou. 1840, in-4.

Barailon. Recherches sur les monuments celtiques; in-8.

Bodin. Recherches sur Saumur et le haut Anjou; 2 v. in-8.

Boucher de Perthes. Antiquités celtiques et anté diluviennes. 1847, in-8.

Breton (Ernest). Monuments celtiques. 1843, in-4.

Breton (Ernest). Introduction à l'Histoire de France. 1838, in-folio.

Cambry (de). Monuments celtiques. 1805, in-8.

Caumont (de). Cours d'antiquités monumentales (ère celtique). 1821. in-8.

Caylus (de). Recueil d'antiquités. 1752, in-4.

Duchalais. Description des médailles gauloises.

Dulaure. Des Cultes antérieurs à l'idolâtrie; in-8.

Drouet. Types les plus remarquables des médailles gauloises; in-8.

Fréminville (de). Antiquités de la Bretagne. 1832; 4 vol. in-8.

Keyssler. Antiquitates septentrionales et celticæ. Hanov., 1720; in-8.

King's. Monumenta antiqua. 1799, London; 4 vol. in-fol.

Lambert. Essai sur la Numismatique gauloise du Nord-Ouest de la France. 1849, in-8.

Mahé. Essai sur les antiquités du Morbihan. 1825, in-8.

Martin (Dom). Explications de divers monuments qui ont rapport à la religion des peuples les plus anciens. 1739, in-4.

Maudet de Penhouet. Recherches historiques sur la Bretagne; in-8.

Instructions du Comité historique des arts et monuments; premier cahier. 1839, in-4.

- Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008 -

Mémoires de l'Académie Celtique; 5 vol. in-8.

Mémoires de la Société royale des Antiquaires de France; 24 vol. in-8.

Mémoires des sociétés des antiquaires de Picardie, de Normandie, de Morinie, de l'Ouest, etc.

Mémoires de la Société d'Émulation d'Abbeville ; 7 vol. in-8.

- Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008 -

DEUXIÈME PARTIE.

ÉPOQUE GALLO-GRECQUE.

Les Ligures, qu'on croit d'origine ibérienne, et qui furent soumis à la domination romaine, en l'an de Rome 638, ont occupé les côtes de la Méditerranée depuis l'embouchure du Var jusqu'aux Pyrénées-Orientales. On a cru reconnaître les traces de leur séjour dans quelques constructions situées vers les Bouches-du-Rhône, et qui ont beaucoup d'analogie avec les constructions dites cyclopéennes.

Les Phocéens s'établirent définitivement, en 535, à *Massilia* (Marseille), colonie dont ils avaient jeté les fondements soixante-quinze ans auparavant. Ils conservèrent au milieu des Gaulois leur langue, leur religion, leurs mœurs et leur civilisation asiatique. Ils étendirent peu à peu leur influence par leur alliance avec les Romains, par leur commerce avec les pays étrangers, et par diverses colonisations qu'ils envoyèrent à Narbonne, Antibes, Agde, Tauroentum, et jusque sur les bords de la Somme (1). L'art hellénique des Massiliens exerça une certaine influence sur l'architecture romaine du littoral de la Médi-

(1) De Poilly, *Recherches sur une colonie massilienne établie vers l'embouchure de la Somme*. 1849, in-8°.

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

terranée ; mais, sauf l'arc d'Orange, la Vénus d'Arles, quelques médailles et quelques inscriptions, il nous a laissé peu de monuments importants.

Arc d'Orange. — L'arc de triomphe d'Orange paraît avoir été élevé par des architectes massiliens. Il diffère des arcs de l'Italie non-seulement par les caractères de la sculpture, mais aussi par un fronton triangulaire, au-dessus duquel est un attique couronné par une belle corniche. Le bas-relief de l'attique représente un combat de

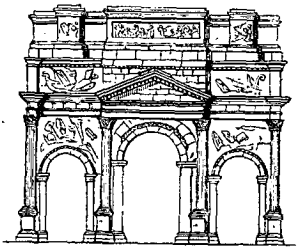

Arc d'Orange.

Romains et de Barbares. L'arc d'Orange, restauré en 1828, a trente-trois mètres de largeur sur vingt de hauteur. Les opinions les plus diverses ont été émises sur l'origine de ce monument. Les uns l'ont attribué à Marius, vainqueur des Cimbres ; d'autres à Marc-Aurel, vainqueur des Germains ; d'autres à Domitius Ænobarbus, vainqueur des Arvernes et des Allobroges.

Fragments d'architecture. — On considère aussi

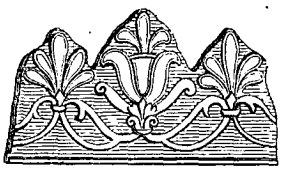

Terre cuite coloriée.

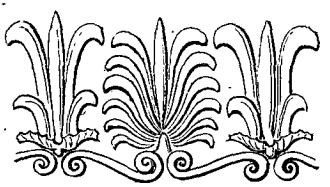

Palmettes.

comme appartenant à la civilisation phocéenne les restes

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

d'un temple situé au bas de Vernègues (Bouches-du-Rhône). On a découvert à Marseille divers fragments d'architecture grecque dans les fondations de la cathédrale et de l'église Saint-Sauveur. On sait que cette cité avait une acropole célèbre et divers temples dédiés à Diane, à Minerve, à Apollon, etc. Divers fragments d'architecture découverts dans le nord de la France, et notamment à Autun, Tours, Champlieu (Oise), portent une empreinte évidente de l'art hellénique.

Statues. — Le musée du Louvre possède un chef-d'œuvre de la sculpture gallo-grecque, c'est la Vénus d'Arles, découverte en 1684, dans l'antique théâtre de cette ville; la tête est un modèle de grâce et de beauté. Cette statue a été restaurée par Girardon. On a découvert en même temps un Silène et deux danseuses. La galerie Alboni, à Rome, possède une autre statue fort remarquable, trouvée à Marseille, et qu'on croit être celle de Diane d'Éphèse.

Stèles. — Les Grecs appelaient *stèles* des pierres funéraires carrées dans leur base et conservant une même grosseur dans toute leur longueur. Souvent une inscription indiquait le nom, la dignité et la patrie du défunt. On a découvert plusieurs stèles, en marbre ou en pierre, sur le littoral de la Méditerranée. Ceux qui ne portent point d'inscriptions sont néanmoins reconnaissables par la finesse des ornements et la délicatesse des palmettes qui y sont sculptées. Un des plus remarquables est celui de Mélitine, femme d'un médecin. Les bas-reliefs représentent une femme debout, entourée de trois enfants et de divers instruments de médecine.

Inscriptions. — Les abréviations rendent souvent difficile la lecture des inscriptions grecques. Voici celles qu'on rencontre le plus ordinairement sur les marbres

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

grecs. Nous joignons à cette liste la valeur des lettres numérales, qu'il est nécessaire de connaître pour interpréter les médailles gallo-grecques.

A	—	un ou premier.
ΑΓΑ. Τ	ἀγαθῃ τύχῃ	à la bonne fortune.
ΑΔΕΛΦ	ἀδελφός	frère.
ΑΝΕΘ	ἀνέθηκε	a placé, a dédié.
ΑΠΡ	ἀπρειλιος	mois d'avril.
ΑΡΙΣ	ἀριστος	excellent.
B	—	deux, deux fois, second.
ΒΙΣ	βίσωμον	tombeau.
ΒΩ	βωμός	base, autel.
Γ	—	trois, troisième, trois fois.
Δ	—	quatre, quatrième, quatre fois. — Signifie quelquefois dix (δέκα).
ΔΕΚ	δεκεμβρίος	mois de décembre.
ΔΕΣ	δεσπότης	maître, seigneur.
Δ M	*diis manibus*	(formule latine funéraire).
E	—	cinq, cinquième, pour la 5e fois.
ΕΒΔ	ἕβδομος	septième.
EI	εἰδῶν	des ides.
EZH	ἔζησεν	il a vécu.
EN	ἐνθάδε	ici, là.
ET	ἐτῶν	d'années, âgé de.
ETE	ἐτελευτεσεν	il mourut.
Z	—	sept, septième.
H	—	huit, huitième.
HM	ἡμέρα	jour.
Θ	—	huit, huitième.
ΘΕ	θεοῖς	aux dieux.
Θ K	θεοῖς καταχθωνιοῖς	aux dieux infernaux.
I	—	dix. C'est le signe de la livre.
IAN	ἰαννευαρίος	janvier.
IOYN	ἰουνίας	calendes de juin.
K	—	vingt, vingtième. — C'est aussi une abréviation de καί, etc.
KE	—	lettres nominales qui marquent l'an 25.

- Copyright les éditions d'Artag Lyon 2008 -

KI	κεῖται	repose.
K Π	κελεύσματι πόλεως	par la permission de la cité.
KΣ	κύριος	maître, seigneur.
ΛΙΘ	λίθος	pierre, inscription, stèle.
Λ	—	30.
Λ Φ	—	an 530.
M	—	40.
M	μῆνας	mois.
M	μνημεῖον	monument, tombeau.
MA	ματηρ	mère.
MA	μασσαλιητον	Marseille.
MAI	μαιων	des calendes du mois de mai.
MAP	μαρτιων	des calendes du mois de mars.
M X	μνήμης χάριν	pour souvenir.
N	—	50 ou νωνων, des nones.
NEPTE	ἐνερτερος	mort.
Ξ	—	60.
OKTB	οκτοβριων	des calendes d'octobre.
P	—	100.
Σ ou **C**	—	200.
T	—	300.
Υ	—	les divers articles qui commencent par cette lettre.
Υ	—	400. — Avec une petite ligne dessous, cette lettre vaut 400 milles.
Φ	—	500.— Cette lettre sert aussi à séparer les mots ou à les ponctuer.
X	—	600.
XEIP	χειρουργός	ouvrier, chirurgien.
Ψ	—	700. — C'est aussi un signe de séparation et de ponctuation.
Ω	—	800. — C'est aussi une abréviation de ὥραι, heureux, et de οκτοβριας, calendes d'octobre. L'Ω est souvent employé pour l'O et, par l'erreur des monétaires, pour l'A.

On remarque dans les inscriptions antiques de Marseille un certain nombre de mots purement latins écrits en lettres grecques.

- Copyright les éditions d'Amay Lyon 2008 -

Monnaies. — Les Grecs avaient pour unité monétaire la drachme. Il fallait cent drachmes pour une mine et six mille pour un talent. La drachme se divisait en six oboles. Les statères d'or valaient vingt drachmes d'argent. L'obole avait plusieurs divisions; il y en avait en argent et en cuivre. La face des médailles grecques a pour type, soit la tête d'un dieu ou d'un prince, soit quelque symbole religieux ou topographique. Le revers offre aussi des types du même genre et quelquefois des inscriptions, des monogrammes, des dates, etc. Chaque province avait son symbole particulier : c'était un dauphin pour Delphes, une chouette pour Athènes, un Bacchus pour les Béotiens, un bouclier pour les Lacédémoniens, etc. Les noms des rois et des villes sont très-souvent accompagnés d'une épithète honorifique et presque toujours au génitif. Le mot νομισμα (monnaie) est sous-entendu.

Les types les plus communs des monnaies massiliennes sont un lion *passant* ou un taureau *cornupète*, et la tête de Diane. On lit dans le champ MAΣΣAΛIHTΩN, ou, par abréviation, MAΣΣA, ou même MA. Nous citerons parmi les autres types les têtes de Mars, Neptune, Minerve, Apollon, Flore; un dauphin, un aigle, une roue à quatre rais. Comme les autres médailles grecques, elles offrent souvent une grande perfection de travail.

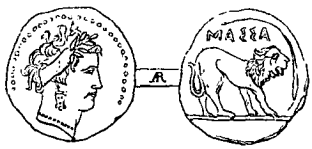

Monnaie de Marseille.

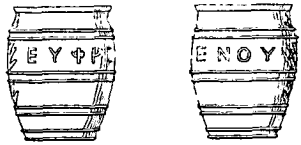

Vase d'Aix.

Vases. — On a découvert dans les environs de Marseille des instruments, des lampes et des vases appartenant à l'époque gallo-grecque. On conserve au musée de la Bibliothèque Nationale une espèce de grand gobelet en verre blanc, trouvé à Aix, qui porte l'inscription : EYΦPENOY.

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

BIBLIOGRAPHIE.

Breton (Ernest). Introduction à l'Histoire de France. 1838 ; in-fol.

Caristie. Notice sur l'arc et les théâtres d'Orange. 1839; in-4.

Fauris de Saint-Vincent. Mémoires sur les monnaies et monuments des anciens Marseillais. 1771 ; in-4.

Fauris de Saint-Vincent. Notice des monuments antiques conservés dans le muséum de Marseille. 1805 ; in-8.

Gasparain (de). Histoire d'Orange.

Grangent. Description des monuments antiques du Midi de la France. 1819 ; in-fol.

Grosson. Recueil des antiques et monuments marseillais. 1775; in-4.

Mionnet. Description des médailles grecques.

Soliers (de). Les Antiquités de Marseille, 1632 ; in-8.

Villeneuve (de). Statistique du département des Bouches-du-Rhône.

Instructions du comité des arts et monuments.

Mémoires des sociétés archéologiques de Béziers et du Midi de la France.

Mémoires des sociétés académiques de Marseille, Arles, Orange, etc.

- Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008 -

TROISIÈME PARTIE.

ÉPOQUE GALLO-ROMAINE.

CHAPITRE PREMIER.

MONUMENTS FIXES.

ARTICLE 1.

Notions préliminaires.

CONQUÊTE DES GAULES. — Les Romains avaient déjà fondé, dans les Gaules, dès l'an 124 avant Jésus-Christ, une colonie, *Aquæ Sextiæ*, qui devint bientôt une province romaine. Jules César, sous le prétexte de protéger cette colonie contre les menaces d'envahissement des Helvétiens, pénétra dans les Gaules, et en tenta bientôt la conquête. Des obstacles de toute nature se dressèrent en vain devant le génie du conquérant romain. Les Gaulois, après une héroïque résistance, furent obligés d'accepter les lois du vainqueur. Ils essayèrent, à diverses reprises, de recouvrer leur indépendance ; mais en l'an 71 de notre ère, après la révolte de Civilis, la Gaule tout entière resta soumise à l'empire romain.

- Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008 -

Division des Gaules. — Les empereurs changèrent plusieurs fois la division des Gaules. Au IVe siècle, sous Valens, on la partageait en dix-sept provinces, dont voici les noms et les capitales :

1 Première Belgique, capitale : *Trevirorum Augusta*, (Trèves).
2 Deuxième Belgique : *Durocorturum*, (Reims).
3 Première Germanie : *Moguntiacum*, (Mayence).
4 Deuxième Germanie : *Colonia Agrippina*, (Cologne).
5 Première Lyonnaise : *Lugdunum*, (Lyon).
6 Deuxième Lyonnaise : *Rotomagus*, (Rouen).
7 Troisième Lyonnaise : *Turones*, (Tours).
8 Quatrième Lyonnaise : *Senones*, (Sens).
9 Première Aquitaine : *Avaricum*, (Bourges).
10 Deuxième Aquitaine : *Burdigala*, (Bordeaux).
11 Première Narbonnaise : *Narbo Martius*, (Narbonne).
12 Deuxième Narbonnaise : *Aquæ Sextiæ*, (Aix).
13 Alpes maritimes : *Ebrodunum*, (Embrun).
14 Hautes Alpes : *Darantasia*, (Moutiers).
15 Viennoise : *Vienna*, (Vienne).
16 Novempopulanie : *Ausci*, (Auch).
17 Grande Séquanie : *Vesontio*, (Besançon).

Civilisation romaine. — L'unité d'institution opéra peu à peu une fusion assez complète entre les quatre cents peuples qui se partageaient les Gaules. Le polythéisme romain contracta une étroite alliance avec la religion celtique. Les Armoricains, seuls, repoussèrent ces transactions de culte, dont le résultat définitif devait être l'anéantissement du druidisme. Les lettres, l'industrie, les arts fleurirent bientôt dans les Gaules. Amiens fabriqua des épées ; Soissons, des boucliers; Autun, des cuirasses. Chaque cité importante avait un forum, des aqueducs, des temples et des théâtres. Des écoles célèbres s'ouvrirent à Bordeaux, Toulouse, Besançon, etc. Vienne et Narbonne formèrent de riches bibliothèques publiques, et Marseille fut surnommée l'*Athènes des Gaules*.

Cette prospérité ne dura que pendant les trois premiers siècles de l'ère chrétienne. Les invasions successives des

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

Germains, des Saxons, des Francs, des Burgundes, des Hérules devaient nécessairement déterminer la décadence de la civilisation et des arts.

Ordres d'architecture.— Avant de parler des monuments que nous a légués la civilisation romaine, il est important de donner quelques notions sur les ordres d'architecture et sur les divers modes de construction des Romains. On appelle *ordre* la réunion des parties qui, dans une proportion déterminée, constituent un édifice d'après un système de disposition, ayant la cabane pour type. Les Grecs en inventèrent trois : le *dorique*, l'*ionique* et le *corinthien*. Les Étrusques y ajoutèrent le *toscan*, et les Romains le *composite*. Les ordres se composent de trois parties principales : la *colonne*, l'*entablement* et le *fronton*. La colonne contient : la *base*, le *fût* et le *chapiteau*. L'entablement comprend : l'*architrave*, la *frise* et la *corniche*. Le fronton comprend le *tympan* et la *corniche*. Les colonnes reposent ordinairement sur des *piédestaux;* ceux qui sont continus se nomment *stylobates*.

Moulures. — On appelle moulures les ornements en saillie ou en creux dont l'assemblage constitue les bases, les entablements, les corniches et autres membres d'architecture. Nous allons indiquer les principales :

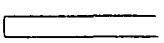

Filet, listel ou réglet.— Petite moulure carrée, servant à séparer deux autres moulures ou membres plus importants. On l'appelle *cote* quand il sert à séparer les cannelures.

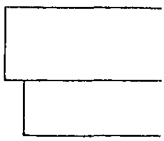

Bande, bandelette, plate-bande. — Partie lisse et plate qui règne tout le long de la partie inférieure de l'architrave.

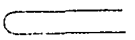

Astragale. — Petite moulure demi-ronde, qui joint le chapiteau à la colonne, et qui entoure ordinairement l'extrémité supérieure du fût. On l'appelle aussi *baguette*. On y taille quelquefois des ornements, tels que

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

rubans, feuillage, perles, etc. La saillie égale la moitié de la hauteur.

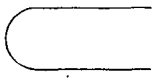

TORE ou BOUDIN. — Moulure semi-circulaire, employée surtout dans la base des colonnes. On lui donne quelquefois les noms de *bâton* et de *bisel*.

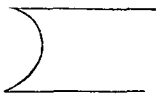

SCOTIE. — Moulure concave, bordée de deux filets. Sa forme est celle d'un segment de cercle, plus grand qu'un *quart* : on l'appelle encore *trochyle* ou *rond creux*.

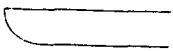

QUART DE ROND. — Moulure formée du quart de la circonférence du cercle, dont la saillie égale la hauteur. On lui donne aussi le nom d'*ove*.

ÉCHINE. — Portion de cercle quelconque qui est au bout du chapiteau dorique.

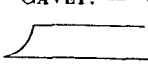

CAVET. — Quart de rond en creux, formé généralement d'un quart de cercle.

CONGÉ ou ESCAPE. — Quart de cercle employé pour adoucir l'angle que formerait l'intersection des pièces du fût de la colonne avec la base d'où il s'élance.

TALON. — Moulure demi-creuse et demi-saillante, composée d'un quart de rond et d'un cavet.

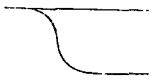

DOUCINE. — Moulure semblable au talon, mais disposée en sens contraire, c'est-à-dire qu'elle est concave par le haut et convexe par le bas.

GORGE. — Moulure creuse, demi-ronde, dont la profondeur égale la moitié de la hauteur. On l'appelle également *cymaise*.

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

LARMIER. — Moulure taillée carrément, avec un bord à vive arête.

PLINTHE.— Partie inférieure de la base. C'est le support essentiel de tout corps posé de haut. On donne aussi ce nom à la moulure plate qui, sur un mur de face, est censée marquer les planches de chaque étage.

C'est au *module*, c'est-à-dire au demi-diamètre des colonnes mesurées dans la partie la plus large du fût, qu'on rapporte les différentes parties des ordres. On divise le module en douze parties égales ou *minutes* pour le dorique et le toscan, et en dix-huit minutes pour les autres ordres.

PIÉDESTAL.

1. Socle ou plinthe.
2. Réglet.
3. Dé.
4. Talon.
5. Larmier.

COLONNE.

6. Plinthe.
7. Tore.
8. Listel.
9. Congé
10. Fût.
11. Congé.
12. Astragale.
13. Gorgerin.
14. Filet ou anneau.
15. Quart de rond.
16. Abaque ou tailloir.
17. Réglet du tailloir.

ENTABLEMENT.

18. Architrave.
19. Listel.
20. Frise.
21. Talon.
22. Filet.
23. Larmier.
24. Réglet.
25. Astragale.
26. Ove.

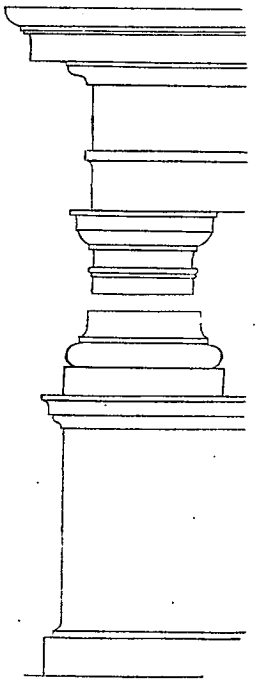

Ordre toscan.

- Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008 -

Ordre toscan. — C'est le plus simple et le plus solide des cinq ordres d'architecture ; il dérive du dorique, et fut employé par les Etrusques, auxquels nous devons aussi le perfectionnement des voûtes. Dans l'ordre toscan le piédestal a quatre modules, huit minutes ; la colonne quatorze modules ; l'entablement trois modules, soixante-une minutes. Le fût toscan diminue depuis sa partie inférieure jusqu'à l'astragale, dans la proportion de douze à neuf et demi. Ces proportions, comme celles que nous indiquerons par la suite, ne sont que des moyennes communément adoptées d'après Vitruve et Vignolle. Mais il est essentiel de se rappeler que les architectes de l'antiquité ne les ont pas observées invariablement.

Nous avons donné plus haut les noms des divers membres de cet ordre en commençant par le bas du piédestal.

Ordre dorique. — Le fût dorique a une forme pyramidale. Chez les Grecs, la colonne n'avait point de base. cet ordre fut modifié par les Romains. Le chapiteau est taillé en quart de rond ; le tailloir est saillant. La frise renferme des triglyphes qui sont composés de deux cannelures triangulaires et de deux demi-cannelures séparées par un listel. Les intervalles ou *métopes* sont tantôt lisses et tantôt remplies par des ornements et des figures ; la corniche est ornée de petits modillons carrés, nommés *mútules*, ou bien de *denticules ;* des *gouttes* placées sous les mutules correspondent à chaque triglyphe. La colonne doit avoir seize modules ; le piédestal, cinq modules, quatre minutes, et l'entablement quatre modules. Voici comment sont disposées les moulures de cet ordre. Le piédestal ne diffère du toscan que par un plus grand nombre de filets au socle et à la corniche.

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

COLONNE.

1. Plinthe.
2. Tore.
3. Baguette.
4. Filet.
5. Orle.
6. Fût orné quelquefois de cannelures, au nombre de dix-huit.
7. Congé.
8. Filet.
9. Astragale.
10. Gorgerin.
11. Trois filets ou annelets.
12. Échine.
13. Plate-bande du tailloir.
14. Talon.
15. Réglet.

ENTABLEMENT.

16. Plate-bande.
17. Filet où sont les gouttes.
18. Cymaise, ou bandelette.
19. Frise, où se voient les triglyphes et les métopes.
20. Chapiteau du triglyphe.
21. Talon.
22. Denticules.
23. Larmier.
24. Talon.
25. Filet.
26. Cavet.
27. Réglet.

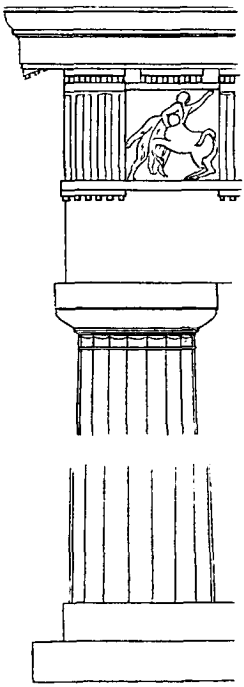

Ordre dorique grec (1).

ORDRE IONIQUE. — Cet ordre fut découvert, en Ionie, au second âge de la civilisation grecque. Il a plus d'élégance que le précédent. Le chapiteau est composé d'un quart de rond d'où partent deux volutes en spirale, bordées par une astragale. Des denticules décorent quelquefois la corniche ; les fûts sont presque toujours cannelés. La colonne a ordinairement dix huit modules ; le piédestal six, et l'entablement quatre.

(1) Voyez page 70, *l'ordre dorique romain.*

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

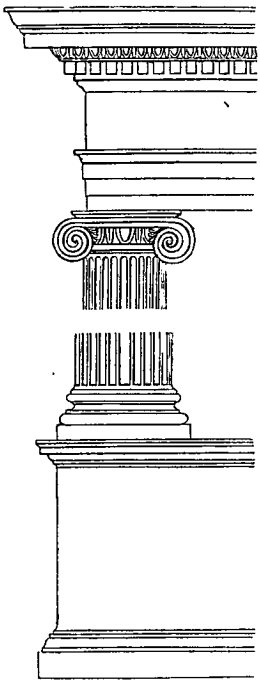

Ordre ionique.

PIÉDESTAL.

1. Plinthe.
2. Filet.
3. Doucine.
4. Baguette.
5. Filet.
6. Dé.
7. Filet.
8. Talon.
9. Larmier.
10. Cymaise.

COLONNE.

1. Plinthe.
2. Tore.
3. Filet.
4. Scotie.
5. Filet.
6. Tore.
7. Filet.
8. Fût avec ou sans cannelures.
9. Orle.
10. Astragale.
11. Ove.
12. Bandes des volutes.
13. Talon du tailloir.
14. Réglet du tailloir.

ENTABLEMENT.

15. Petite face.
16. Face moyenne.
17. Grande face.
18. Talon.
19. Frise.
20. Cymaise inférieure.
21. Larmier denticulaire.
22. Cymaise intermédiaire.
23. Grand larmier.
24. Cymaise supérieure.

ORDRE CORINTHIEN. — C'est le plus riche système architectonique. Le chapiteau figure une corbeille entourée de deux rangs de feuilles d'olivier ou d'acanthe. Le tailloir est échancré sur ses quatre faces par une courbe : ses angles sont supportés par deux petites volutes; deux autres volutes, de moindre dimension, occupent sur chaque face le centre du chapiteau. On prétend qu'une corbeille, recou-

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

verte d'une tuile, placée sur la tombe d'une jeune fille, fut entourée par les feuilles d'une plante d'acanthe et inspira au sculpteur Callimaque l'idée du chapiteau corynthien. La colonne corinthienne a vingt modules ; l'entablement cinq ; le piédestal sept. Voici les principales moulures de cet ordre :

PIÉDESTAL.

1. Plinthe.
2. Tore orné d'entrelacs.
3. Réglet.
4. Gueule renversée.
5. Astragale.
6. Réglet.
7. Congé.
8. Dé.
9. Réglet et congé au-dessous.
10. Astragale.
11. Frise.
12. Filet.
13. Astragale.
14. Gorge.
15. Gouttière.
16. Talon avec raies de cœur.
17. Filet.
18. Plinthe.
19. Tore inférieur.
20. Filet.
21. Scotie inférieure.
22. Scotie supérieure.
23. Tore supérieur.

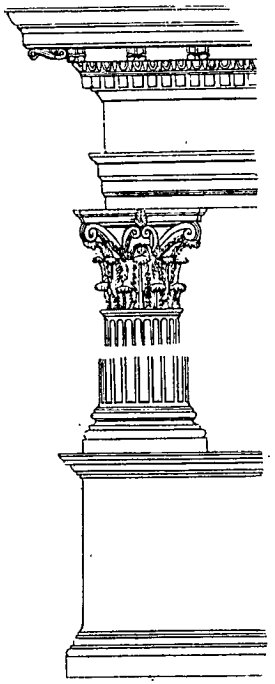

Ordre corinthien.

Trois plates-bandes surmontées de baguettes sculptées composent l'architrave. La frise est souvent ornée de sculptures. On distingue dans la corniche : 1° une cymaise inférieure ; 2° un larmier couvert de denticules ; 3° une cymaise intermédiaire ; 4° un larmier portant des modillons ; 5° un autre grand larmier ; 6° une cymaise supérieure, surmontée d'un socle, et où l'on voit quelque-

- Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008 -

fois des muffles de lion, par où se déversent les eaux pluviales.

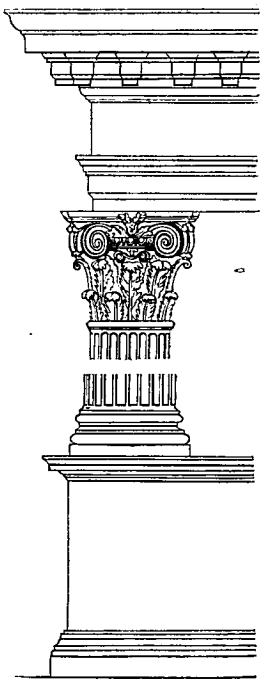

Ordre composite.

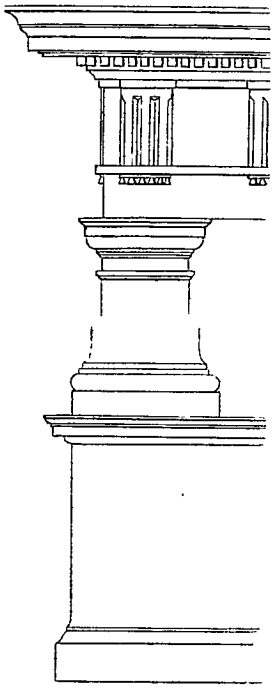

Dorique romain.

ORDRE COMPOSITE. — Ce n'est point un ordre spécial ; la base et le fût ont les mêmes proportions que dans l'ordre précédent. Le chapiteau est un mélange du chapiteau ionique, dont il emprunte les volutes, et du chapiteau corinthien, dont il conserve la corbeille entourée de feuilles d'acanthe. Quand sa corniche n'a pas de modillons, elle les remplace par des denticules. On appelle *métochés* l'espace qui sépare ces denticules.

ORDRE ATTIQUE. — C'est un ordre supplémentaire composé de pilastres de la plus courte dimension. On appelle *pilastres* des colonnes carrées, munies d'un piédestal, d'un

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

fût, et d'un chapiteau qui sont en saillie sur un mur. Une corniche architravée sert d'entablement. Cet ordre peut s'associer à tous les autres.

Arcade. — On appelle ainsi l'espace ménagé entre deux colonnes, et couronné par un arc uni ou couronné par une archivolte. Vers la fin de l'époque romaine, l'arcade s'appuie soit sur des colonnes, soit sur des pieds droits. La surface intérieure et concave de l'arc s'appelle *intrados*. On nomme *extrados* la ligne courbe supérieure, et *voussoirs* les pierres cunéiformes dont se compose l'arc.

Fronton. — C'est une construction triangulaire qui a pour base la corniche de l'entablement. Le champ du fronton entouré par la corniche se nomme *tympan*, les anciens y sculptaient des figures en ronde bosse.

Portique. — C'est un lieu de circulation couvert, orné d'arcades ou de colonnes. C'était le principal ornement de la partie antérieure des temples. On donne au portique le nom de *péristyle* quand il forme galerie autour du monument, et on désigne alors l'édifice lui-même sous le nom de *périptère*.

Porte. — La baie d'une porte rectangulaire est formée de deux montants ou *pieds-droits*, supportant une traverse ou *linteau*. On appelle *tableau* l'intérieur de la baie, et *vantaux* les panneaux mobiles qui composent la fermeture. L'encadrement de moulures nommé *chambranle* est quelquefois surmonté d'un petit fronton. Dans les temples romains, les portes intérieures n'étaient fermées que par des portières d'étoffes. L'unique porte extérieure, ouverte au centre de la façade, se fermait par des vantaux de bois ou de bronze ornés de reliefs et d'incrustations.

Briques. — Les briques romaines étaient ordinairement carrées; on les faisait cuire au four ou seulement sécher au soleil. Dans ce dernier cas, on ne pouvait les employer qu'au bout de deux ou trois ans. Elles portent quelquefois des *sigles*, c'est-à-dire les lettres initiales du nom

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

du fabricant. Les Romains ont parfois employé uniquement des briques dans certaines constructions; mais le plus ordinairement les briques n'ont servi qu'à former des zones horizontales, pour régulariser le niveau des maçonneries de pierres. Ces briques ont peu d'épaisseur, et sont toutes longues de cinquante à cinquante-cinq centimètres. On en rencontre parfois de fort grossières, qui sont évidemment l'œuvre des Gaulois, au commencement de la domination romaine. Il y en a qui pèsent jusqu'à trente-cinq kilogrammes. On s'est servi de briques pour tracer des ornements rectilignes, tels que des losanges et des zigzags, dans les panneaux de maçonnerie.

Tuiles. — Les unes étaient plates et munies de rebords des deux côtés (*tegulæ*). Les autres étaient courbes ou ondulées (*imbrices*). Les premières se plaçaient par rangées et par recouvrement, et leurs jonctions étaient recouvertes par des tuiles concaves. Ce système de toiture est encore usité en Italie. Des antéfixes en tuiles étaient placées sur le devant des toits, au droit des files de tuiles convexes.

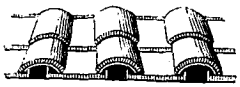

Tuiles.

Antefixe.

Ciment. — Le ciment romain est un mélange de chaux, de sable argileux et de brique cuite concassée. C'est l'habile combinaison de ces trois ingrédients qui donne au mortier romain la compacité et la solidité de la meilleure pierre. On traçait quelquefois des rainures dans la brique encore molle, pour qu'elle offrît plus de prise à l'action du ciment.

Enduits. — On revêtait les murs intérieurs des appartements de plâtre, de ciment ou de stuc. On appelait *tectorium opus* un enduit de mortier de huit centimètres

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

paisseur, fait avec de la chaux, du sable et du marbre pulvérisé. On donnait le nom de *maltha* à celui qui était composé de chaux vive pulvérisée, qu'on broyait dans du vin avec des figues et du saindoux. On s'en servait pour le revêtement intérieur des aqueducs.

Appareils. — L'appareil est la dimension, la forme et l'ajustement relatif des divers matériaux qui entrent dans une construction. Le mélange des matériaux a été souvent mis à profit pour la décoration extérieure des murailles.

Appareil irrégulier. — C'est une construction faite de pierres inégales, non taillées, posées en remplissage, sans observation d'assises. Cet appareil, qu'on nomme aussi *opus insertum*, s'employait principalement pour former le pied d'un mur (enceintes de Tours, Poitiers, etc.).

Grand appareil. — Les murs de cet appareil sont composés de pierres de taille juxtaposées sans ciment et par assises égales. Ces pierres, qui ont jusqu'à un mètre soixante centimètres de largeur sur un mètre d'épaisseur, sont jointes intérieurement par des crampons de fer ou par de simples queues d'aronde en métal ou en bois (théâtre d'Orange). On y mettait quelquefois des pierres en bou-

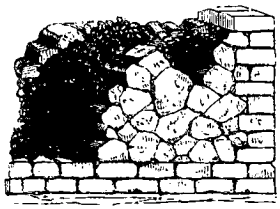

Opus insertum.

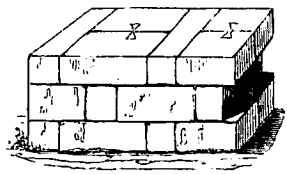

Grand appareil en boutisse.

tisse, c'est-à-dire placées sur leur longueur dans l'épaisseur du mur.

Petit appareil. — Il est formé de petits moellons cubiques de huit à douze centimètres, posés par assises dans un blocage à bain de ciment. La partie engagée dans la couche de mortier est quelquefois moins large que la partie

- Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008 -

extérieure. Les constructions de petit appareil sont souvent sillonnées de plusieurs grandes zones de briques, qui ser-

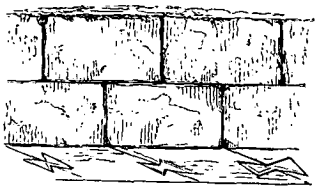

Grand appareil.

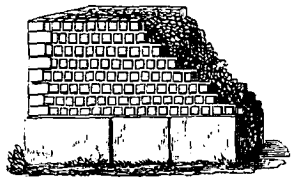

Petit appareil.

vent tout à la fois d'ornements et de régulateurs, pour

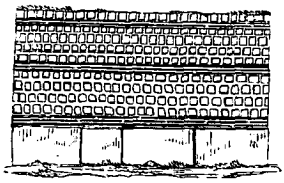

Emplecton ou petit appareil à assises en brique.

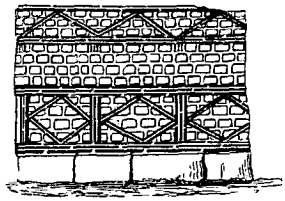

Emplecton avec ornements en briques.

maintenir le niveau des pierres du revêtement. Ces cordons sont composés de deux, trois, et parfois même de six ou sept briques séparées par d'épaisses couches de ciment. Ces briques d'appareil ont été principalement employées dans les Gaules, aux III^e^ et IV^e^ siècles (murs de Clermont, Bourges, etc.). On retrouve des traces de cet usage dans les monuments des premiers siècles du moyen âge. On donne le nom d'*emplecton* à cet appareil.

PETIT APPAREIL ALLONGÉ. — C'est une modification du

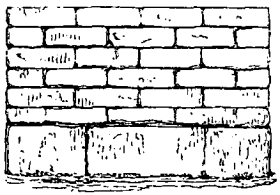

Petit appareil allongé.

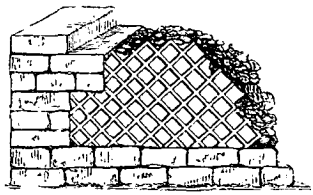

Opus reticulatum.

précédent. Les moellons, au lieu d'être cubiques, ont la

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

forme de briques de vingt-cinq centimètres de long (arènes de Bordeaux).

Moyen appareil. — Cet appareil, peu usité, tient le milieu, comme son nom l'indique assez, entre le grand et le petit. Les pierres, de dimension variable, sont tantôt cimentées, tantôt liées par des queues d'aronde.

Appareil réticulé. — On ne le trouve guère qu'associé au petit appareil. Il présente des pièces de revêtement taillées avec soin, et offrant par leurs dispositions l'appa-

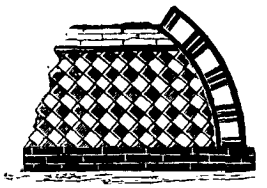

Appareil réticulé en damier.

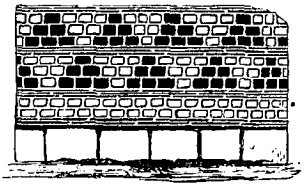

Petit appareil polychrome.

rence des mailles d'un filet (murailles d'Autun), ou des cases d'un damier.

Appareil polychrome. — C'est l'assortiment de matériaux de diverses couleurs, dont la disposition produit l'effet de grosses mosaïques (Saint-Just, à Lyon).

Appareil en épi ou opus spicatum. — Ce sont des pierres plates, posées à plat l'une sur l'autre, de manière à former entre elles un angle plus ou moins ouvert. Dans nos con-

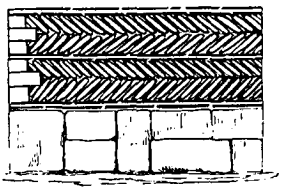

Opus spicatum en galets.

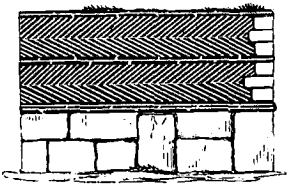

Opus spicatum en briques.

trées maritimes, les Romains ont remplacé les briques par des galets, et ils les ont disposés en forme d'épis ou d'arêtes de poisson.

- Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008 -

Pavés. — Les pavés des appartements et des temples étaient en brique, en marbre, en porphyre, en jaspe, etc. Ces pierres étaient carrées, circulaires, hexagones, octogones, etc. Elles étaient souvent coloriées artificiellement.

Mosaïques. — Les mosaïques sont formées de petits fragments cubiques de pierres, de marbre ou de verre, qui, par la diversité de leurs couleurs, dessinent des fleurons, des rosaces, des losanges, et quelquefois même des figures. Les mosaïques gallo-romaines sont ordinairement en calcaire blanc, en grès rouge, en marbre ou en terre cuite. Les plus belles qu'on ait découvertes sont celles de Lyon, Aix, Carpentras, Nîmes, Orange, etc.

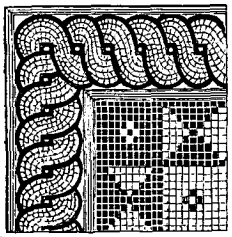

Article 2.

Temples et autels.

Forme des temples. — Les temples romains étaient de forme ronde ou rectangulaire. Les premiers étaient peu communs (temple d'Apollon, à Autun). On les nomme *manoptères*, lorsqu'ils sont formés d'une enceinte de colonnes posées sur un stylobate continu, et supportant une coupole. Les seconds prennent diverses dénominations,

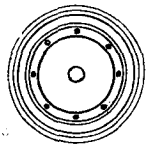

Monoptère.

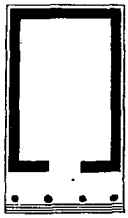

Temple à antes.

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

d'après la disposition des colonnes. 1° Le temple *à antes* (*in antis*) n'a qu'une colonne de chaque côté de la porte; ses encoignures sont munies de pilastres; 2° le temple

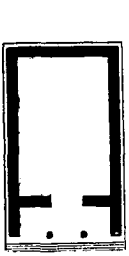

T. Prostyle.

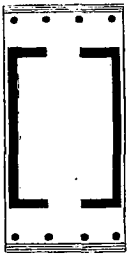

T. Amphiprostyle.

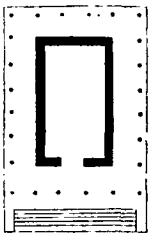

T. Périptère.

prostyle n'a que quatre colonnes à sa façade; 3° le temple *amphiprostyle* offre quatre colonnes à ses deux faces opposés; 4° le temple *périptère* est entouré d'un rang de colonnes isolées qui forment galerie; 5° le temple *pseudopériptère*, dans lequel les colonnes des ailes et de la façade postérieure sont engagées dans les murs de la *cella*; 6° le temple *diptère* était entouré d'un double rang de colonnes; 7° les temples *pseudodiptères* n'avaient deux rangées de colonnes isolées que sur la façade; aux trois autres côtés, une seule rangée

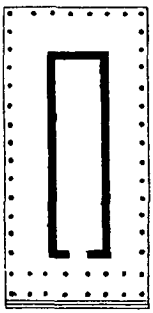

T. pseudodiptère.

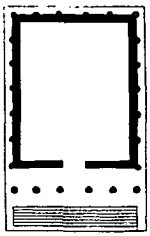

T. Pseudopériptère.

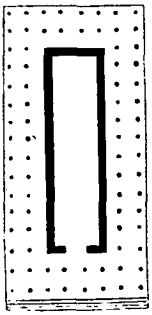

T. diptère.

restait isolée, et l'autre était engagée dans le mur de la *cella*. Les entrecolonnements de la façade des temples quadri-

- Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008 -

latères étaient en nombre impair, et leur nombre était double sur les ailes.

Cella — C'était dans la *cella* ou partie close du temple que se trouvaient l'autel et la statue du dieu auquel était consacré le temple; elle était ordinairement deux fois plus longue que large ; ses murs étaient ornés de sculptures et parfois même de peintures. Quelques *cella* n'avaient point de couvertures ; d'autres avaient des plafonds en bois et des toits en pierre ou en métal, où l'on pratiquait des ouvertures pour éclairer l'intérieur du temple. Quelquefois les temples étaient précédés d'une cour fermée où se trouvaient les logements des prêtres : mais le plus ordinairement ils n'avaient qu'un simple vestibule ou *pronaos*. La partie postérieure correspondante s'appelait *posticum* : c'était là qu'on déposait les vases sacrés, les offrandes et quelquefois même le trésor public.

Temples gallo-romains. — La *maison carrée* à Nîmes est un temple pseudo-périptère, d'ordonnance corinthienne,

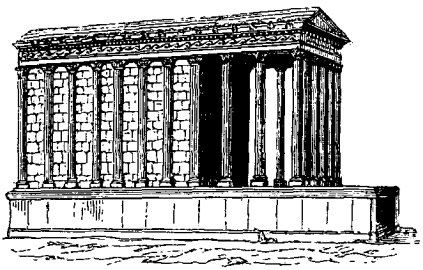

Maison carrée, à Nimes.

dont l'architecture est fort remarquable. On voit des ruines de temples romains à Vienne, Périgueux, Autun, Izernore (Ain), Riez (Basses-Alpes), etc.

Autels. — Les temples contenaient trois sortes d'autels : ceux où on immolait des victimes ; ceux destinées aux libations, et les *enclabres*, où l'on déposait les vases sacrés et

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

les offrandes. Ces autels en bois, en brique, en pierre ou en marbre, étaient de forme circulaire, carrée ou triangulaire; ils étaient tantôt creux et tantôt massifs. Les *altaria*, consacrés aux dieux célestes étaient les plus élevés; les *aræ*, destinées aux dieux terrestres, avaient moins d'élévation. Les autels des dieux infernaux étaient les plus bas. On sculptait ordinairement sur les autels des guirlandes de feuillage, des emblèmes religieux, des vases, des têtes de

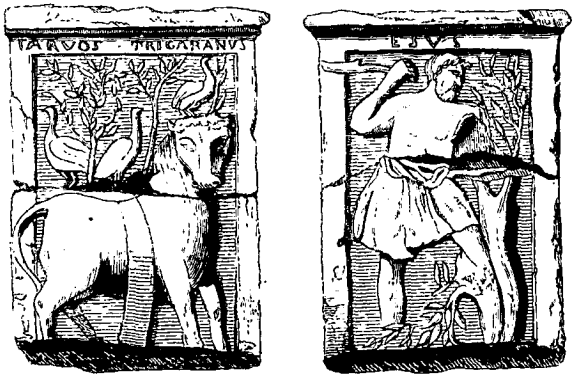

Autel d'Esus.

victimes, des bas-reliefs, la figure du dieu auquel ils étaient voués, etc. Un seul autel était parfois dédié à plusieurs Dieux : tel est celui d'Esus, dont les quatre faces représentent Vulcain (VOLCANVS), Jupiter (LOVIS), Esus (ESVS), et le taureau aux trois grues (TARVOS, TRIGARANVS) (1).

On élevait aussi des autels sur les places publiques, dans les carrefours, dans les champs, sur les montagnes et dans l'intérieur des maisons; tel est celui du musée d'Arles, élevé *à la bonne déesse* par *Caienna, affranchi de Prisca et ministre de la déesse.*

(1) V. *Mém. de la soc. des Antiq. de France*, t. IV.

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

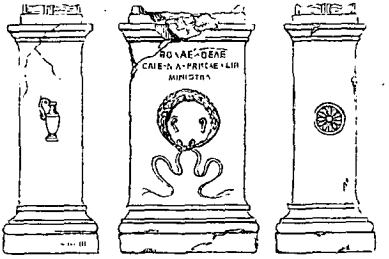

Autel de la bonne déesse.

Autel circulaire
(Mas d'Agenais).

AUTELS TAUROBOLIQUES. — C'est sur ces autels qu'on accomplissait des sacrifices expiatoires en l'honneur de Cybèle, à l'occasion de la consécration des temples et des prêtres. Le prêtre se plaçait sous l'autel, dans une fosse recouverte de planches percées de plusieurs trous, et recevait ainsi le sang du taureau que le victimaire égorgeait sur l'autel. Nous donnons le dessin d'un autel taurobolique

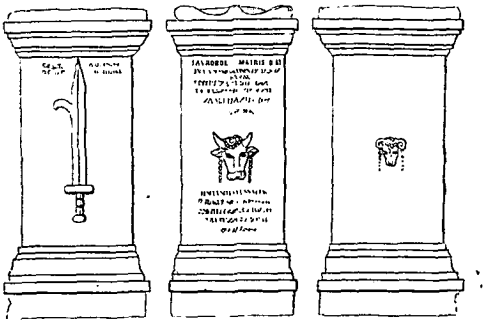

Autel taurobolique de Lyon.

trouvé à Lyon en 1705 : l'inscription indique qu'il fut offert en l'an de notre ère 160, pour le salut d'Antonin Pie.

Les Romains ont érigé plusieurs autels de dimension colossale : tel est celui qu'on éleva en l'honneur d'Auguste au confluent de la Saône et du Rhône, et dont on a retrouvé de précieux débris.

Copyright les éditions d'Amay Lyon 2008

Article 3.

Tombeaux.

Urnes cinéraires. — L'usage de brûler le corps des défunts fut généralement adopté, dans les Gaules, pendant les deux premiers siècles de notre ère. On déposait les cendres dans une urne ordinairement en terre grise. Ces urnes, de formes diverses, n'ont guère d'autre ornement

Urne en verre.

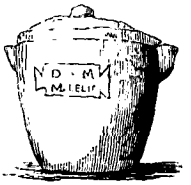

Urne en pierre.

Urne en marbre.

que quelques moulures. Pour les personnages de distinction, on se servait d'urnes en verre, en airain ou en cuivre ciselé, et même de coffrets en marbre ornés de bas-reliefs et d'inscriptions. Les cendres du pauvre n'avaient souvent pour abri qu'une tuile ou un plat renversé. Les urnes cinéraires contiennent ordinairement des débris de charbon et d'ossements, et quelquefois une médaille. Leur orifice était fermé par une ardoise, une tuile ou une plaque de métal. Tantôt on les plaçait dans un cercueil de bois ou de pierre, tantôt on les confiait simplement à la terre : dans l'un et l'autre cas, ces urnes sont quelquefois accompagnées de coupes, de fioles lacrymatoires, et de divers objets qui ont

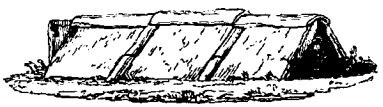

Sépulture de Strasbourg.

appartenu au défunt, tels que miroirs, clefs, style à écrire,

Copyright les éditions d'Artay Lyon 2008

lampes, épingles, etc. On a trouvé des urnes placées sous des tuiles à rebords qui formaient une espèce de toit : telle est la sépulture découverte à Strasbourg.

Les Romains désignaient sous le nom de *columbarium* des salles sépulcrales dont les murs intérieurs étaient percés de niches cintrées superposées les unes aux autres et destinées à recevoir des urnes funéraires. Celui de Villeneuve, près de Fréjus, a été décrit par Millin. Des cimetières d'urnes ont été découverts à Arles, Bordeaux, Poitiers, Autun, Soing et Neung (Sologne), Tours, Gièvres (Loir-et-Cher), Dieulouard (Meurthe), etc.

Cippes funéraires. — On élevait quelquefois des cippes funéraires sur la cendre des morts. Ces petits monuments en pierre sont ordinairement carrés. La partie supérieure figure souvent une coupe ou bien un petit fronton entre deux oreilles. Une inscription, commençant ordinairement par D. M. (*Diis Manibus*), indique le nom, l'âge, la filiation et les titres du défunt, ainsi que le nom de celui qui a fait élever le monument. Nous indiquerons dans un autre article les principales abréviations qui sont usitées dans ces épigraphes. On voit figurer sur quelques-uns de ces tombeaux un *ascia*, instrument qui ressemble à un sarcloir. Quelques antiquaires pensent que c'est la pioche des fossoyeurs; d'autres, que c'est l'instrument avec lequel on ébauchait le tombeau, etc. (1).

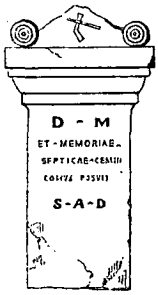

Cippe funéraire.

(1) Voyez sur cette question fort obscure : Muratori, *Sopra l'Ascia sepolcrale* (Acad. de Cortone, t. II) ; Marochius, *De Dedicatione*

- Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008 -

Sarcophages. — L'usage d'inhumer les corps remonte au commencement du IIIe siècle. On ne peut en citer que de rares exemples antérieurs à cette époque. Tantôt on déposait les cadavres dans une fosse, en leur mettant une tuile sous la tête; tantôt on les confiait à un cercueil en plomb, en bois, en terre cuite, en maçonnerie, ou le plus ordinairement en pierre. Ces derniers se composent de deux pierres creusées qui s'ajustent l'une à l'autre, ou bien d'une seule pierre profondément creusée et d'un couvercle plat ou convexe. Ils sont ordinairement de forme parallélipipède et ornés de quelques moulures. Les musées d'Arles et de Marseille possèdent de fort beaux sarcophages. Nous donnons le dessin de celui de *Tyrannia*, dont les bas-reliefs représentent divers instruments de musique. On voit dans le compartiment gauche une syrinx suspendue, un arbre

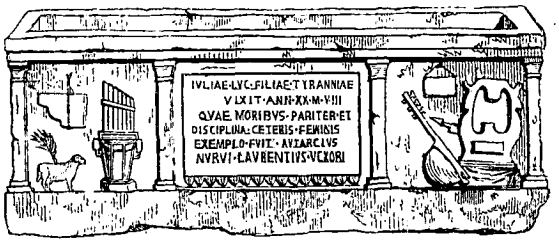

Sarcophage de Tyrannia (Musée d'Arles).

et un bélier; à droite, une lyre avec l'archet (*plectrum*), un livre suspendu au mur, et un instrument qui ressemble à la mandoline.

Pyramides. — On considère comme des mausolées les pyramides de Saint-Rémy (Bouches-du-Rhône), de Couhard, près d'Autun, de Vienne (Isère), de Fréjus, etc. Quelques antiquaires donnent également une destination

---

sub ascia, et un article de Caylus dans les *Mém. de l'Ac. de Toulouse*.

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

funéraire à la Tour-Magne, à Nîmes. D'autres en font un

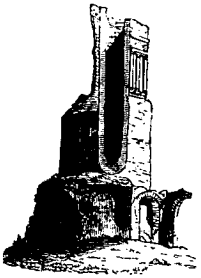

La Tour-Magne.

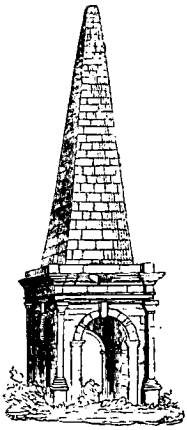

Pyramide de Vienne.

Tombeau de Saint-Rémy.

phare, une tour de défense ou une tour d'observation.

Cénotaphes. — On érigeait des cénotaphes (*tombeaux vides*) aux mânes des morts dont on n'avait pu découvrir les restes.

Objets divers trouvés dans les tombeaux. — Les divers objets qu'on trouve le plus ordinairement dans les tombeaux sont des instruments de sacrifice, des couteaux, des cuillers, des candélabres, des lampes en bronze ou en

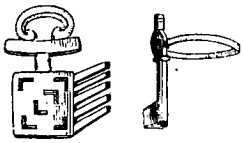

Clefs.

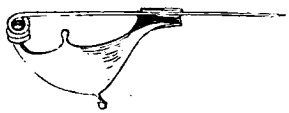

Fibule.

terre, des morceaux de flûte, des tablettes de cire, des styles pour écrire, des vases, des armes, des jouets, des amulettes, des figurines, des médailles, des bijoux, des bracelets, des fibules, des clefs, etc.

- Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008 -

Article 4.

Villes, fora, murailles et portes de ville.

Villes. — Les villes gallo-romaines furent bâties presque toutes sur un plan uniforme. Chaque ville importante avait un forum, un théâtre, un amphithéâtre, des thermes et des temples. Quelques-unes eurent un capitole bâti sur le point le plus élevé de la cité : telles furent Toulouse, Besançon, Angers, Saintes, etc. Au IVe siècle, les villes empruntèrent le nom des peuples dont elles étaient la capitale. Ainsi *Lutetia*, chef-lieu des *Parisii*, prit le nom de *Paris*; *Cæsaromagus*, capitale des *Bellovaques*, fut désignée sous le nom de *Beauvais*, etc.

Fora. Les *fora* étaient de vastes places en forme de carré long, où se tenaient les assemblées du peuple. Ils étaient entourés de portiques qui avoisinaient ordinairement les boutiques, les théâtres, les thermes et autres monuments publics. Il y avait des *fora* entourés de portiques à Besançon, Vienne, Arles, Avignon, etc., et probablement dans toutes les cités importantes.

Enceintes murales. — Les villes étaient entourées de remparts et de murs dont le revêtement est en pierres de petit appareil. Ces murailles sont traversées par des cordons de briques et flanquées de tours rondes ; leur base se compose de gros blocs. On trouve souvent dans les fondations de nombreux débris d'édifices détruits. Ces fortifications furent construites pour défendre les cités romaines contre les fréquentes révoltes des Gaulois. Plusieurs ne remontent qu'au IVe ou au Ve siècle. Quelques-unes ont été retouchées au Xe et à d'autres époques. Nous citerons, parmi les principales enceintes murales, celles de Bordeaux, le Mans, Tours, Orléans, Angers, Beauvais, Auxerre, Langres, etc.

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

Portes de ville. — Elles étaient enclavées dans les murs d'enceinte, quelquefois entre deux tours, et n'offraient par conséquent que deux faces dégagées. Outre la large entrée qu'elles donnaient par une ou deux arcades, elles avaient souvent deux petites portes pour les piétons. La porte d'*Arroux*, à Autun, est la plus remarquable pour la pureté de son style et la beauté de son architecture ; elle date du siècle d'Auguste. Nous devons encore citer les

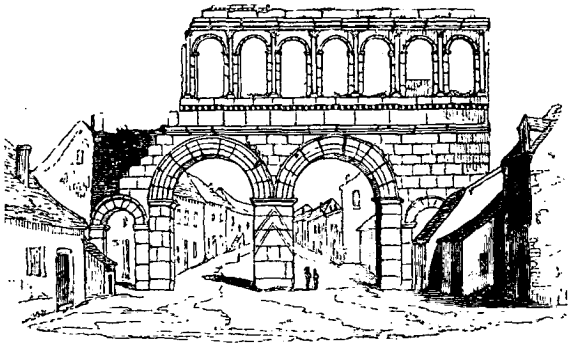

Porte d'Arroux à Autun.

portes d'*Auguste* et de *France*, à Nîmes ; celle de *Mars*, à Reims et celle de *Saint-André*, à Autun.

Article 5.

Maisons, palais, villas et jardins.

Maisons. — Comme il n'existe plus sur notre sol de traces de maisons de ville romaines, nous recourrons à Pompéi pour nous en former une idée. Nous choisirons, comme un des types les plus complets, la maison de Pansa, et nous en donnerons une rapide description, d'après notre savant ami, M. Ernest Breton. Cette vaste maison, dont il donne ici le plan, occupe un espace rectangulaire, isolé entre quatre rues. Au centre est le logis du maître, et au-

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

tour se trouvent des boutiques qui en étaient indépendantes et données à loyer. Les nos 1, 2 et 3 sont des boutiques où l'on a trouvé les couleurs nécessaires à la peinture murale. De 4 à 14 sont autant de boutiques, parmi lesquelles le n° 5 avait un arrière-magasin ; le n° 6, seul, communiquait avec l'intérieur. Les nos 15 à 19 formaient la boutique d'un boulanger. Le n° 15 était la salle où se vendait le pain. Le n° 16 était le *pistrinum* (pétrin), où se trouvent l'entrée du four, 18, et celle d'un

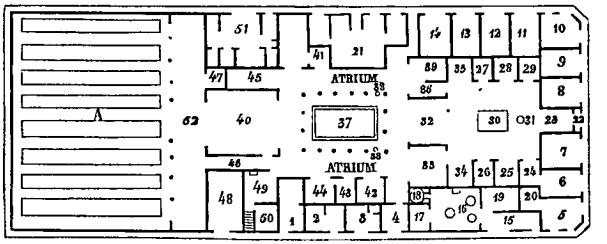

bûcher, 17. Les nos 21 et 51 semblent avoir formé des appartements à part, n'ayant aucune communication avec l'intérieur, et qui sans doute étaient loués à quelques familles. Au n° 22 est l'entrée principale de la maison, que suit un vestibule, 23, et l'*atrium*, petite cour rectangulaire entourée de portiques. Au centre de l'*atrium* se trouve l'*impluvium*, 30, bassin destiné à recevoir les eaux pluviales, qui allaient ensuite s'écouler dans une citerne; en avant, un petit piédestal, 31, dut porter une statue. Autour de la cour sont plusieurs chambres, 26 à 29, qui n'étaient éclairées que par la porte; elles étaient destinées aux esclaves. Vient ensuite le *tablinum*, 32, qui sépare l'*atrium* des appartements intérieurs. En été, il servait de table à manger. C'était là qu'on conservait les images des ancêtres et les archives de la famille. A gauche était la bibliothèque, 33; à droite une chambre à coucher, 39, et un passage (*fauces*), 36, permettant d'arriver aux ap-

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

partements intimes sans traverser le *tablinum*. En avant de celui-ci étaient les *alæ*, 34, 35, galerie avec des siéges, où le patron donnait audience à ses clients. Entrons maintenant dans la partie privée : d'abord se présente une cour avec un péristyle soutenu par des colonnes ; au centre est un bassin, 37 ; aux côtés sont deux petites citernes, 38. Dans beaucoup de maisons, l'entrecolonnement du péristyle était rempli par un petit mur à hauteur d'appui, appelé *pluteum*, sur lequel on posait des vases de fleurs. Aux nos 42 et 44, étaient des chambres à coucher (*cubicula*), dont une avait une sorte d'antichambre, 43. Au fond de la cour est la principale pièce (*œci*), qui répond à notre salon, et qui parfois servait en même temps de salle à manger (*triclinium*). A gauche est la cuisine, 49, avec une petite cour, 48, ayant une sortie sur la rue. A droite est le *lararium*, où l'on conservait les images des dieux pénates. Un corridor (*fauces*), 46, conduisait au jardin A, sur lequel donnait un petit cabinet, 47, où le maître pouvait se retirer pour jouir de la fraîcheur et de la vue des fleurs qui garnissaient ses parterres. Enfin, dans toute la largeur de la maison, régnait un large portique, 52, sous lequel on trouvait un abri contre le soleil et la pluie. Les maisons romaines offraient presque toutes les mêmes dispositions, mais elles n'avaient point la même étendue et le même nombre de pièces. Rarement les maisons antiques avaient un étage au-dessus du rez-de-chaussée. Elles étaient chauffées par des hypocaustes et des fourneaux (1).

Palais. — Les palais qui servirent de résidence temporaire aux empereurs ne devaient différer des maisons de ville que par la magnificence et l'étendue. Trajan et Antonin eurent un palais à Lyon. D'autres empereurs en eurent à Vienne, à Poitiers, à Arles, à Metz, etc.

(1) *Monuments de tous les peuples*, t. II.

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

Villæ. — Les *villæ*, ou maisons de campagne, ne différaient guère des maisons de ville que par une autre disposition des mêmes parties. Elles étaient souvent fort considérables; car, outre l'habitation du maître (*villa urbana*), elles comprenaient encore le logis des laboureurs (*agraria*), la métairie (*villa rustica*), et les magasins de récolte (*villa fructuaria*). Ces maisons de plaisance étaient entourées de jardins, de parcs, de prairies, de champs et d'étangs. M. de Caumont a donné d'intéressantes descriptions des ruines de *villæ* découvertes à Mienne (Eure-et-Loir), Thésée-sur-Cher (Loir-et-Cher), Clinchamps et Hérouville (Calvados), Pérennou (Finistère), etc.

Jardins. — Les jardins des *villæ* étaient entourés de murailles sèches; les allées, plantées de buis, figuraient d'agréables dessins. Les Romains excellaient dans l'art de tailler le buis sous mille formes diverses. Des statues de dieux et de faunes ornaient les parterres, et des siéges de marbre étaient espacés le long des charmilles.

Article 6.

Théâtres, amphithéâtres, cirques et naumachies.

Théâtres. — Les théâtres romains affectent une forme semi-circulaire, et se divisent en trois parties principales : 1° la scène, 2° l'orchestre, 3° la *cavea*.

Scène. — La scène comprenait trois parties : 1° l'avant-scène (*proscenium*), ordinairement en bois, correspondait à l'espace qui, dans nos théâtres modernes, est compris entre la rampe et le rideau. On nommait *pulpitum* l'endroit où les acteurs déclamaient. 2° La scène proprement dite était une construction architecturale, présentant une grande face de bâtiments percée de trois portes, et deux petites ailes en retour percées chacune d'une porte. La

- Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008 -

grande porte centrale était censée conduire dans l'intérieur du palais : on l'appelait *porte royale*. Les deux autres portes du fond (*hospitalia*) donnaient entrée aux hôtes du palais et aux personnages secondaires. Les deux portes des ailes étaient supposées conduire au port et à la campagne. 3° L'arrière-scène (*proscenium*) était l'endroit où s'habil-

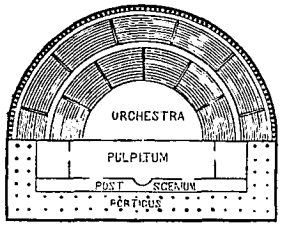

Plan d'un théâtre romain.

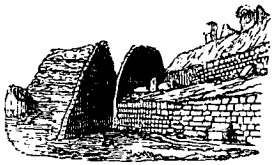
Théâtre de Lillebonne.

laient les acteurs et où l'on conservait les machines et les décorations ; ces décorations (*siparia*) étaient en tapisseries. La toile se baissait jusqu'à terre durant la représentation, et on la levait pendant les entr'actes. C'était donc précisément le contraire de l'usage moderne.

Orchestre. — L'orchestre, situé entre le *proscenium* et la *cavea*, était d'environ trois mètres plus bas que le théâtre. C'était la place réservée aux sénateurs, aux chevaliers, aux vestales et aux personnages de distinction.

Cavea. — La *cavea* ou théâtre proprement dit était l'enceinte garnie de gradins où se plaçaient les autres spectateurs. Elle était ordinairement partagée en trois divisions (*ima*, *media* et *summa cavea*) par des galeries semi-circulaires. Le dernier ordre de gradins (*summa*) était surmonté d'un portique où les spectateurs pouvaient se réfugier en cas de pluie. C'était aussi la place réservée aux femmes. Les autres spectateurs étaient protégés contre le soleil et la pluie par un immense voile (*velarium*) soutenu par des poutres; ces poutres s'appuyaient sur les modillons d'un portique placé derrière la scène. On n'a que de simples conjectures sur la manière dont on

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

pouvait étendre et replier des voiles d'une si grande dimension (1).

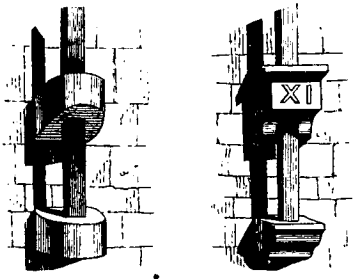

Poutres de Velarium.

Tessère.

Escaliers. — Les gradins étaient coupés par des escaliers qui formaient des divisions cunéiformes, nommés pour cette raison *coins* (*cunei*). Dans les grands théâtres, sept escaliers rayonnaient de l'orchestre et correspondaient à de grandes issues nommées *vomitoires* (vomitoria). Il n'y avait parfois qu'un seul vomitoire aboutissant soit à l'orchestre, soit au portique. Ces deux derniers modes d'entrée se trouvent réunis au théâtre d'Orange. Les spectateurs étaient admis sur la présentation d'un billet, nommé tessère, qui indiquait la place qu'ils devaient occuper. Celui dont nous donnons le dessin doit se traduire ainsi : deuxième travée, troisième coin, huitième gradin ; *la Maisonnette*, comédie de Plaute.

Echea. — On plaçait sous les degrés du théâtre des vases d'airain ou de terre (*echea*) dont l'ouverture regardait la scène, et qui avaient pour destination de rendre plus sonore la voix des acteurs. Ils ont en général la forme d'une cloche.

Jeux scéniques. — On jouait sur les théâtres la tragédie, la comédie et la pantomime. Ces jeux scéniques faisaient

(1) Cf. M. Borgnis, *Traité de Mécanique appliquée aux arts.*

Copyright les éditions d'Art Lyon 2008

partie du culte des Romains ; on les célébrait en l'honneur de Cérès, de Mars, de Neptune, de Jupiter, etc.

Théatres gallo-romains. — Le plus remarquable et le plus vaste est celui d'Orange. Les mieux conservés, après lui, sont ceux d'Arles et de Lillebonne. Il existe des restes de théâtre à Lyon, Autun, Vaison (Vaucluse), Vienne, Tentignac (Corrèze), Antibes et Fréjus (Var), Drevant (Cher), Valognes, Lisieux.

Amphithéatres.—Les amphithéâtres, qui furent inconnus des Grecs, étaient destinés aux combats de gladiateurs et de bêtes féroces. Leur plan elliptique offre la réunion de deux théâtres placés en face l'un de l'autre, et dont les deux orchestres formeraient l'arène : c'est le nom qu'on donne au sol couvert de sable (*arena*), où combattaient les animaux. Les grands amphithéâtres pouvaient contenir jusqu'à quatre-vingt mille personnes ; ils étaient divisés à l'extérieur en plusieurs étages, et entourés de portiques. Ils étaient découverts comme les théâtres, et c'était sous un voile mobile (*velarium*) que s'abritaient les spectateurs. Les animaux étaient renfermés dans des loges voûtées et grillées (*carceres*), qu'on ouvrait au moment du combat.

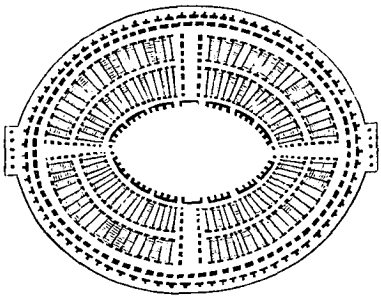

Plan des arènes d'Arles.

Les places les plus recherchées étaient situées au-dessus des *carceres*. L'arène était entourée d'une plate-forme en forme de quai (*podium*), élevée de quatre à cinq mètres

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

où se plaçaient les magistrats et les vestales. Le *podium* était garni de filets et de treillis pour prémunir les spectateurs contre les animaux. Quelquefois même, par surcroît de précaution, le *podium* était séparé de l'arène par un canal nommé *euripe*. Au-dessus du *podium* s'élevaient

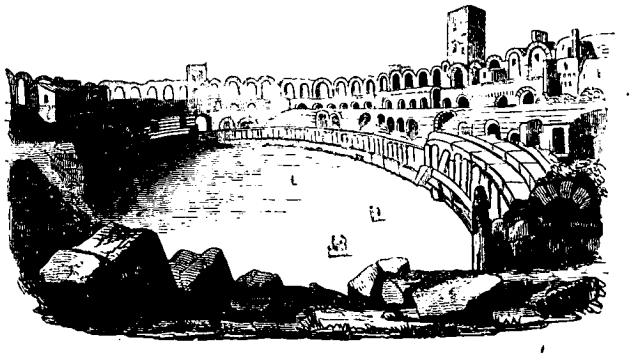

Vue intérieure des arènes d'Arles.

des gradins en amphithéâtre qui servaient de sièges. Ces degrés avaient quarante et un centimètres de hauteur sur quatre-vingt-deux centimètres de largeur. Ils étaient coupés par des escaliers (*scalaria*) conduisant du *podium* aux vomitoires; outre ces escaliers, il y avait encore des ceintures de pierre de distance en distance. L'espace compris entre ces *précinctions* se nommait *cunei*, *coins*, parce qu'il était plus large dans le haut que dans le bas. Des officiers nommés *designatores* étaient chargés de distribuer les places aux spectateurs.

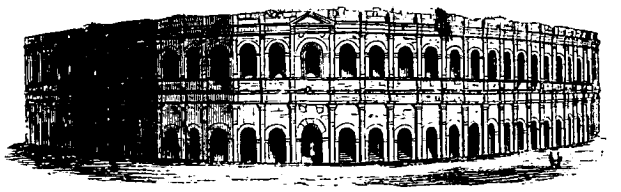

Arènes de Nîmes.

JEUX DE L'AMPHITHÉATRE. — On distinguait chez les

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

Romains diverses espèces de gladiateurs. Les *secutores* avaient pour armes un casque, un bouclier et une épée, ou une massue de plomb. Ils combattaient avec les *retiarii*, armés d'un filet et d'une fourche. Les *Thraces* avaient une armure semblable à celle de ces peuples, c'est-à-dire une dague, un poignard et une espèce de rondache. Les *Samnites* portaient un casque, un bouclier et un baudrier. Les *laquéaires* se servaient d'un cordon pour saisir leur adversaire dans un nœud coulant. Les *mirmillons* étaient armés à la gauloise; leur casque était surmonté d'un poisson. Le prix des vainqueurs était une palme, de l'argent et une épée de bois, symbole de la liberté rendue. Les jeux de l'amphithéâtre furent prohibés dans tout l'empire romain par Honorius : mais ils ne cessèrent complétement dans les Gaules que dans la seconde moitié du v^e^ siècle.

AMPHITHÉATRES GALLO-ROMAINS. Nous donnons le plan et la vue intérieure des *arènes* d'Arles, et une vue des amphithéâtres de Nîmes et de Cran (Loiret). Ce dernier,

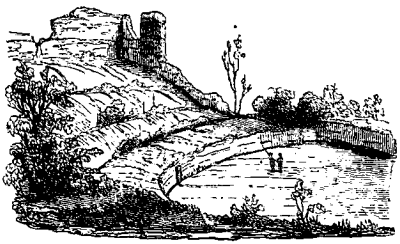

Amphithéâtre de Cran (Loiret).

appartenant à une ville peu importante (*Aquæ segestæ*), et ne devant par conséquent recevoir qu'un petit nombre de spectateurs, n'avait de gradins que d'un seul côté. Les amphithéâtres les plus importants de France sont ceux de Nîmes et d'Arles. On peut citer, après eux, les ruines qui se trouvent à Bordeaux, Fréjus, Saintes, Limoges, Périgueux, Poitiers, Béziers, Auxerre, Angers, Néris (Allier), Langres, Blagnac (Haute-Garonne), etc.

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

Cirques. — Les cirques étaient des monuments de figure oblongue ou ovale, destinés aux courses de chars, aux courses de chevaux et à divers exercices gymnastiques. L'arène était entourée d'un mur en forme de quai, et quelquefois d'un fossé rempli d'eau (*euripe*). Les gradins étaient disposés comme dans les amphithéâtres. Au milieu de l'arène s'élevait un massif de pierres assez étroit, et s'étendait dans une grande partie de la longueur de l'arène. On plaçait sur cette construction, nommée *spina*, des obélisques, de petits temples, des statues, des colonnes,

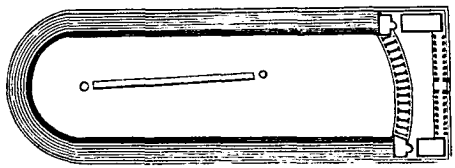

Grand cirque.

l'autel des lares, et des piédestaux qui supportaient sept boules (*ova*) et sept dauphins, au moyen desquels on constatait le nombre des tours accomplis par les chars autour de la *spina*. A une de ses extrémités se trouvait une borne (*meta*), composée de trois cônes placés sur le même piédestal et terminés en forme d'œuf. Cette borne était placée en face de la porte triomphale. A l'extrémité opposée se trouvaient les loges des chars (*carceres*). De là le proverbe : *A carceribus ad metas*, pour signifier : depuis le commencement jusqu'à la fin.

Jeux du cirque. — Les cirques étaient surtout consacrés aux courses de chars; ceux qui les conduisaient se partageaient en quatre troupes ou *factions* qui se distinguaient par la couleur des habits. Ces couleurs étaient au nombre de six : le vert, le bleu, le blanc, le rouge, le pourpré et le doré : ces deux dernières furent ajoutées par Domitien. Les spectateurs prenaient parti pour l'une des factions et engageaient des paris. Le vainqueur était celui qui le pre-

- Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008 -

mier avait fait sept fois le tour de la borne. L'adresse des conducteurs consistait surtout à décrire le plus petit cercle possible, en passant près de la borne, sans la heurter. Les cirques étaient encore consacrés à divers autres jeux, tels que la course à cheval, la course à pied, le pugilat, la chasse, le jeu troyen, etc. Le pugilat se pratiquait au moyen d'un gantelet de cuir, garni de plomb et attaché au bras par des courroies. La chasse consistait en un combat de bêtes entre elles ou d'hommes et de bêtes. Le jeu troyen était un combat simulé à cheval. On comptait quinze cirques à Rome. Quelques restes de cirques mal conservés se voient à Orange, à Fréjus, etc.

Naumachies. — On appelait ainsi des combats simulés de vaisseaux. Il y avait des établissements spéciaux pour les naumachies; l'eau y arrivait par de grands aqueducs et se perdait par des égouts. Mais ces sortes de spectacles se donnaient le plus souvent dans les cirques et les amphithéâtres. En quelques minutes, on les remplissait d'eau, au moyen de canaux souterrains. Le fond de l'arène était ordinairement pavé, pour mieux retenir l'eau. On a découvert des vestiges de naumachies à Metz, à Saintes, à Lyon, etc.

Article 7.

Thermes et hypocaustes.

Thermes. — Chez les Romains, les thermes étaient de vastes édifices qui contenaient non-seulement des bains (*balnea*), mais des portiques, des bibliothèques, des gymnases, des boutiques, etc. On en comptait plus de huit cents à Rome. Quelques-uns étaient si vastes, que trois mille personnes pouvaient s'y baigner à la fois : tels étaient les thermes de Titus, de Caracalla, de Domitien, etc. A l'exception des thermes de Julien, à Paris, qui servirent de palais à cet empereur, nous n'avons guère en France

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

que de simples bains, de beaucoup plus modeste proportion.

Bains. — Le plan ci-joint indique les diverses parties d'un *balneum* complet. Le n° 1 représente une cour entourée de portiques, où se trouve le baptistère, bassin dominé par un toit, et où l'on se baignait en commun. 2, apodyptère ou *spoliatorium*, où l'on déposait ses habits entre les mains de gardiens nommés *capsarii*. 3, salles de service. 4, *frigidarium*, où l'on prenait des bains froids. 5, diverses salles de service. 6, cabinets de bains particuliers. 7, *tepidarium*, ou étuve tiède; on y voit deux bassins et une école (*schola*), c'est-à-dire une galerie où les gens

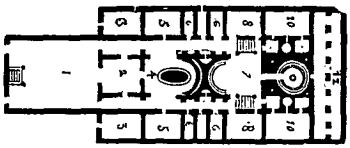

Plan de thermes, d'après Mazois.

qui ne se baignaient pas venaient s'asseoir et causer. 8, *eleotherium* ou onctuaire, où l'on conservait les huiles et les essences dont on se parfumait avant et après le bain. 9, *sudatorium* ou étuve chaude, avec des gradins pour s'asseoir. Un bassin d'eau bouillante remplissait cette salle de vapeur; quelquefois l'air chaud y était amené par les tuyaux d'un hypocauste. 10, officine pour chauffer les bains. 11, officine pour chauffer l'étuve. 12, *aquarium* ou réservoir alimenté par un aqueduc; c'est près de là que se trouvait le *vasarium*, ainsi nommé parce qu'il y avait dans cette pièce trois grands vases remplis d'eau froide, d'eau tiède et d'eau chaude et communiquant ensemble.

Un nombreux personnel d'employés était attaché à l'administration des bains publics. Les principaux étaient le *balneator*, chargé des détails du bain; le *fornicator*, ou chauffeur de l'hypocauste; les *unctores*, qui essuyaient le corps du baigneur et l'oignaient de parfums; les *alyptæ*,

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

qui raclaient la peau des baigneurs avec une espèce d'étrille en corne ou en métal nommée *strigil*.

Strigil.

Celui qui voulait se baigner allait d'abord déposer ses habits dans le *spolatorium*; il passait dans l'onctuaire pour se faire parfumer, et après s'être livré à divers jeux gymnastiques, il se rendait au bain chaud (*caldarium*); après avoir passé par le tépidaire, il allait au frigidaire, où il pouvait encore se baigner dans la piscine; il se faisait ensuite oindre d'essences, et allait reprendre ses vêtements dans le *spolatorium*.

Bains gallo-romains. — Outre les thermes de Julien, à Paris, nous possédons des ruines de bains romains à Langres, Perennou (Finistère), Bagneux, Lillebonne, Valognes, Saintes, Drevant (Cher), Cahors, Metz, etc.

Hypocaustes. — Les hypocaustes, dont nous avons parlé plus haut, étaient des espèces de chambres voûtées où l'on faisait du feu pour distribuer la chaleur dans les thermes,

Hypocauste des thermes de Titus.

Tuyaux en terre.

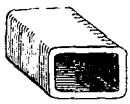

Tuyau en terre.

Tuyau en plomb.

au moyen de tuyaux en terre cuite ou en plomb. On a trouvé de ces fourneaux souterrains, en bon état de conservation, à Saintes, Lillebonne, etc.

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

Article 8.

Voies publiques et colonnes itinéraires.

César et, plus tard, Auguste et Agrippa firent construire dans les Gaules un grand nombre de voies qui excitent encore aujourd'hui l'admiration par la solidité de leur construction. Elles suivent presque toujours une direction rectiligne, en évitant toujours les terrains marécageux. Les voies les plus parfaites comprennent quatre couches : la première (*stratumen*) est composée de moellons plats,

tantôt non cimentés et tantôt noyés dans le mortier ; la seconde (*ruderatio*), de pierres concassées de moins grande dimension ; la troisième (*nucleus*), de chaux remplie de tuileaux pulvérisés, ou bien d'un mélange de chaux, de craie et de terre franche, battues et corroyées ensemble; la quatrième couche (*summa crusta*) était formée de pierres plates, taillées en polygones irréguliers. Quelquefois c'était un simple lit de gros sable ou de cailloux étroitement tassés les uns sur les autres. Les premières couches étaient encaissées par des pieux ou par des murs de revêtement (*margines*) composés de grosses pierres. Quelques-unes des voies gallo-romaines étaient élevées de six mètres au-dessus du sol; elles avaient depuis trois jusqu'à vingt mètres de largeur. La chaussée était bombée et bordée de deux trottoirs plus élevés, en gravier. Toutes les routes gallo-romaines ne présentent pas tous les caractères que nous venons de leur assigner; le caprice, la nécessité, le manque de matériaux ont souvent modifié leur construction; plusieurs n'ont que deux ou trois couches de matériaux divers; quelques-unes, réparées au VI^e^ siècle par la reine Brunehaut, ont perdu leur caractère primitif.

- Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008 -

Voies gallo-romaines. — Nous citerons, parmi les voies romaines les mieux conservées, celles du département de la Moselle, celles qui conduisent de Bruyères à Bourges et d'Arles à Nîmes. Les voies les plus importantes étaient celles qui, partant de Lyon, conduisaient la première à Marseille, la seconde à Boulogne-sur-mer, par la Bourgogne et la Picardie; la troisième au Rhin, près de l'embouchure de la Meuse, et la quatrième dans l'Aquitaine, par l'Auvergne.

Colonnes itinéraires. — Auguste fit ériger dans le Forum une colonne dorée (*milliarium aureum*), à laquelle aboutissaient toutes les routes militaires. C'est de là qu'on comptait les distances, au moyen de bornes milliaires (*lapides*) plantées le long des chemins. On en érigea aussi une à Lyon, qui était devenue, pour ainsi dire, la Rome des Gaules. Les villes principales servaient également de point central, dans les autres provinces, pour la mesure des distances. Elles étaient désignées par des colonnes en pierre, sans chapiteau, cylindriques ou carrées, hautes de deux à trois mètres. Il paraît démontré que, jusqu'au IIIe siècle, on compta chez nous par milles romains (sept cent cinquante-six toises, d'après Danville), et que ce n'est qu'à partir du règne de Septime-Sévère qu'on compta par lieues gauloises, *leucæ* (onze cent trente-quatre toises d'après Danville). Ces colonnes, auxquelles on donne ordinairement le nom de *bornes milliaires*, portent une inscription qui indique non-seulement les distances évaluées en milles ou en lieues, mais aussi le nom et quelquefois les titres de l'empereur qui a fait construire ou réparer la route. Il est probable que, sur les voies de second ordre, les bornes n'étaient point espacées de lieues en lieues, et qu'elles étaient le plus souvent remplacées par de simples pierres brutes.

Borne milliaire.

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

Article 9.

Aqueducs, cloaques, conserves, ponts et quais.

Aqueducs. — On appelle aqueduc (*aquæ ductus*) une construction en pierre, faite dans un terrain inégal, pour conserver le niveau de l'eau et la conduire par un canal d'un endroit à un autre. Ils peuvent être tantôt souterrains et tantôt apparents, selon qu'ils passent par des vallées ou par des collines. Les aqueducs souterrains sont des canaux en maçonnerie, bâtis de pierres de taille ou de moellons, recouverts d'une voûte cintrée ou de dalles juxtaposées sans ciment. Dans l'intérieur de ces conduits se trouvent des tuyaux en plomb ou en terre cuite. Ces derniers sont ronds ou demi-cylindriques, et sont disposés de manière à s'emboîter les uns dans les autres ; les aqueducs apparents sont ceux qui, traversant les vallées, sont supportés par des piliers et des arcades. Ces arcades se divisent

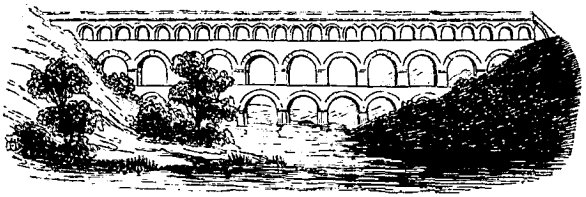

Pont du Gard.

quelquefois en deux ou trois étages pour rendre la construction plus solide. Le canal qu'elles supportent est enduit de ciment et recouvert de dalles qui, d'espace en espace, ménagent une ouverture pour laisser pénétrer l'air.

Aqueducs gallo-romains. — Le plus remarquable est le pont du Gard, près de Nîmes ; il se compose de trois étages d'arcades. Les plus grandes ont treize mètres d'ouverture. Ce magnifique monument, dont on attribue l'érection à

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

Agrippa ou à Adrien, est long de deux cent soixante-huit mètres et haut de soixante. Il nous reste des ruines d'aqueducs à Jouy (Moselle), Cahors, Lyon, Fréjus, Antibes, Luynes (Indre-et-Loire), Saintes, Vienne, Gennes (Maine-et-Loire), etc.

Cloaques. — Ce sont des espèces d'aqueducs souterrains destinés à recevoir les eaux sales et les immondices, pour les conduire par des canaux dans une rivière voisine ou dans des puisards; ceux de Rome étaient justement célèbres. On a découvert des restes de cloaques à Nîmes, Arles, Vaison, Reims, Périgueux, Metz, etc.

Conserves. — La plus belle conserve d'eau qui soit en France est celle où se réunissaient, à Lyon, les eaux de l'aqueduc du mont Pila Elle est située sur la colline de

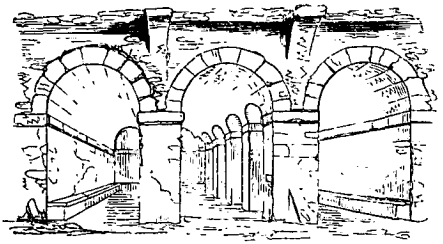

Conserve de Fourvières.

Fourvières; c'est un édifice souterrain dont la voûte est soutenue par des piliers. Des réservoirs du même genre se voient à Fréjus et à Antibes.

Ponts. — Les ponts romains sont ordinairement construits en pierre de grand appareil. Les arches sont rarement égales en largeur et en hauteur; elles offrent quelquefois une saillie triangulaire du côté du courant du fleuve, pour en atténuer la force. Quelques ponts sont surmontés de portes et d'arcs de triomphe : tel est celui de Saint-Chamas (Bouches-du-Rhône), dont nous donnerons le dessin dans l'article suivant. On voit des ponts romains plus ou moins

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

bien conservés à Bredy et Cellas (Cher), à Dordives (Loiret), à Verneuil, sur la Vienne, à Saintes, etc.

Quais. — Des murs de quai étaient construits dans les villes, le long des rivières, pour régulariser le cours des eaux. Ceux de Vaison, sur l'Oueze, dont on voit encore les ruines, avaient trois cents mètres de longueur.

Article 10.

Arcs de triomphe et colonnes monumentales.

Arcs de triomphe. — Ce sont des portiques élevés, à l'entrée des villes, ou sur des passages publics, ou en tête des ponts, pour consacrer le souvenir d'une victoire, d'un fait mémorable ou d'un homme illustre. Quelques-uns n'avaient d'autre destination que l'embellissement de la cité. Les plus complets présentent une grande ouverture cintrée, accompagnée de deux arcades plus petites (Orange); d'autres n'avaient qu'une seule arcade (Besançon, Carpentras); d'autres enfin offraient deux portes d'un égal diamètre (Saintes, Langres). Les arcs de triomphe sont ordinairement surmontés d'un attique et ont les tympans ornés de bas-reliefs, de figures symboliques et de divers ornements.

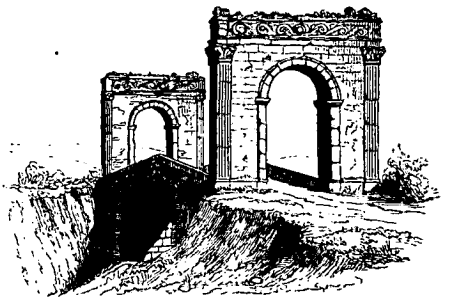

Pont de Saint-Chamas.

L'arc de triomphe le plus remarquable est celui d'O-

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

range, dont nous avons donné le dessin à la page 52. Outre les arcs que nous venons d'indiquer, nous citerons encore ceux de Saint-Chamas et Saint-Remy (Bouches-du-Rhône), Cavaillon (Vaucluse) et Reims.

COLONNES MONUMENTALES. — Nous avons déjà parlé des colonnes itinéraires, des cippes et des pyramides funéraires : nous nous bornerons donc ici à signaler quelques colonnes isolées, rondes ou carrées, qui paraissent avoir eu la même destination que les arcs de triomphe. Mais les antiquaires ne sont point d'accord sur ce point : aussi, la colonne de Cussy (Côte-d'Or), les pyramides de Pirelonge et d'Ebéon (Charente-Inférieure), la grande cheminée de

Pile de Cinq-Mars.

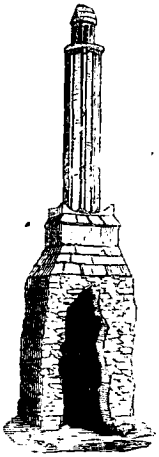

Cheminée de Quineville.

Colonne de Cussy.

Quineville (Manche), la pile de Cinq-Mars (Indre-et-Loire), ont-elles donné lieu à diverses interprétations. D'après Dulaure et M. de Caumont, ce dernier monument n'aurait été qu'une pierre terminale qui marquait les confins d'une province. Selon M. de la Saussaye, ce serait une colonne triomphale élevée à Mars en souvenir de quelque fait d'armes important. Piganiol de la Force y voit un tom-

- Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008 -

beau. Nous n'avons, en France, qu'un seul obélisque romain : c'est celui d'Arles, qui n'a que seize mètres de hauteur.

Article 11.

Camps.

Les Romains avaient trois espèces de camps : 1° les *castra æstiva*, qu'on construisait principalement l'été, pendant les campagnes, n'étaient que des levées de terre bien palissadées et entourées d'un fossé. On les nommait encore *subita*, *temporanea*, *tumultuaria*, parce qu'on les improvisait pour fort peu de temps. 2° Les *castra hiberna* étaient construits avec plus de soin, parce que les troupes devaient y passer leur quartier d'hiver 3° Les *castra stativa*, destinés à protéger un passage ou à maintenir un pays dans la subordination, affectaient souvent la forme d'un carré long, quand la disposition du terrain le permettait. Ils étaient parfois entourés de murailles flanquées de tours rondes ou carrées. Les grands camps étaient divisés en deux parties par une rue nommée *via principalis*. Des tentes larges de 15 décimètres carrés logeaient dix soldats commandés par un *decanus*. Des tentes particulières étaient réservées au général (*prætorium*), aux tribuns, aux préfets et aux centurions. Beaucoup de nos camps romains n'avaient point ces vastes proportions, et ne pouvaient contenir qu'un très-petit corps de troupes. Quelques-uns remontent aux premiers temps de la domination romaine : mais la plupart ne sont pas antérieurs à la fin du IIIe siècle, époque où les Romains eurent à se prémunir contre les irruptions des barbares.

Au nombre des camps romains les mieux conservés, nous citerons ceux de Tirancourt, l'Étoile et Villers-les-Roye (Somme), Clermont (Oise), Arras, Fains (Meuse),

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

Conliège (Jura), Flogny (Yonne), Titelberg (Moselle); le camp du Castellier, à Saint-Désir (Calvados); celui du Chatellier, à Chenehutte (Maine-et Loire); la cité de Limes, près Dieppe, etc.

Article 12.

Inscriptions.

Divers monuments gallo-romains, tels que les autels, les arcs de triomphes, les cippes funéraires, les colonnes itinéraires, etc., portent des inscriptions dont les abréviations peuvent offrir quelques difficultés. Nous allons mentionner les principales, d'après M. Champollion-Figeac (1). Ce tableau pourra également servir pour l'interprétation légendaire des médailles dont nous parlerons dans le chapitre suivant.

PRINCIPALES ABRÉVIATIONS ROMAINES.

A. Ager; annis; augustales; augustalis.
A. A. Apud agrum.
AB. AC. SEN. Ab actis senatûs.
AE. CVR. Ædilis curulis.
A. FRVM. A frumento.
A. H. D. M. Amico hoc dedit monumentum.
A. K. Ante kalendas.
A. O. F. C. Amico optimo faciendum curavit.
Æ. P. A. P. Ædilitiâ potestate amico posuit.
A. S. L. Animam solvit libens, *ou* à signis legionis.
A. T. V. Aram testamento vovit.
A. XX. H. EST. Annorum viginti hic est.

B. A. Bixit *pro* vixit annis.
B. DE. SE. M. Benè de se meritæ *ou* merito.
B. M. D. S. Benè merenti, *ou* benè merito de se.
B. P. D. Bono publico datum.
B. Q. Benè quiescat.
B. V. Benè vale.
BX. ANOS. VII. ME. VI. DI. VII. Vixit annos septem, menses sex, dies septem.

(1) *Traité d'Archéologie*, t. II.

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

C. Centurio.
C. B. M. Conjugi benè merenti. F. Conjugi benè merenti fecit.
CENS. PERP. P. P. Censor perpetuus, pater patriæ.
COH. I. AFR. C. R. Cohors prima Africanorum civium romanorum.
C. I. O. N. B. M. F. Civium illius omnium nomine benè merenti fecit.
C. K. L. C. S. L. F. C. Conjugi carissimo loco concesso sibi libenter fieri curavit.
C. P. T. Curavit poni titulum.
C. R. Civis romanus. Civium romanorum. Curaverunt refici.
C. S. H. S. T. T. L. Communi sumptu hæredum, sit tibi terra levis.

D. Decimus; decuria; decurio; dedicavit; dedit; devotus; dies; diis; divus; dominus; domo; domus; quinquaginta.
D. C. D. P. Decuriones coloniæ dederunt publicè.
D. D. D. S. Decreto decurionum datum sibi, *ou* dono dedit de suo.
D. K. OCT. Dedicatum kalendis octobris.
D. M. ET. M. Diis manibus et memoriæ.
D. N. M. E. Devotus numini majestati ejus.
D. O. S. Deo optimo sacrum, *ou* Diis omnibus sacrum.
D. P. P. D. D. De propriâ pecuniâ dedicaverunt, *ou* de pecuniâ publicâ dono dedit.
D. S. F. C. H. S. E. De suo faciendum curavit, hic situs est.
D. T. S. P. Dedit tumulum sumptu proprio.

E. CVR. Erigi curavit.
EDV. P. D. Edulium populo dedit.
E. E. Ex edicto; ejus ætas.
E. H. T. N. N. S. Exterum hæredem titulus noster non sequitur.
E. I. M. C. V. Ex jure manium consertum voco.
E. S. ET. LIB. M. E. Et sibi et libertis monumentum erexit.
E. T. F. I. S. Ex testamento fieri sibi jussit.
E. V. L. S. Ei votum libens solvit.

FAC. C. Faciendum curavit.
F. C. Facere curavit; faciendum curavit; fecit conditorium, felix constans; fidei commissum; fieri curavit.
F. H. F. Fieri hæres fecit; fieri hæredes fecerunt.
F. I. D. P. S. Fieri jussit de pecuniâ suâ.
F. M. D. D. D. Fecit monumentum datum decreto decurionum.
F. P. D. D. L. M. Feci publicè decreto decurionum locum monumenti.
F. Q. Flamen Quirinalis.
F. T. C. Fieri testamento curavit.
F. V. F. Fieri vivens fecit.

G. L. Genio loci.
G. M. Genio malo.

Copyright les éditions d'Amay Lyon 2008

G. P. R. Genio populi romani, *ou* gloriæ.
G. R. D. Gratis datus, *ou* dedit.
G. S. Genio sacrûm; genio senatûs.
G. V. S. Genio urbis sacrum.

H. Habet; hàc; hastatus; hæres; hic; homo; honesta; honor; hora; horis; hostis.
H. B. M. F. Hæres benè merenti fecit. F. C. Faciundum curavit.
H. C. CV. Hic condi curavit; hoc cinerarium constituit.
H. D. D. Hæredes dono dedêre; honori domûs divinæ.
HE. M. F. S. P. Hæres monumentum fecit suâ pecuniâ.
HIC. LOC. HER. N. S., *ou* HIC. LOC. HER. NON. SEQ. Hic locus hæredem non sequitur.
H. L. H. N. T. Hunc locum hæres non teneat.
H. M. AD. H. N. T., *ou* H. M. AD. H. N. TRAN. Hoc monumentum ad hæredes non transit.
H. N. S. N. LS. Hæres non sequitur nostrum locum sepulturæ, *ou* hæredem... locus, etc.
HOC. M. H. N. F. P. Hoc monumentum hæredes nostri fecerunt ponere.
H. P. C. Hæres ponendum curavit. L. D. D. D. Loco dato decreto decurionum.
H. S. C. P. S. Hic curavit poni sepulcrum, hoc sepulcrum condidit pecuniâ suâ; hoc sibi condidit proprio sumptù.
H. T. V. P. Hæres titulum vivus posuit; hunc titulum vivus posuit.

I. AG. In agro.
I. C. Judex cognitionum.
I. D. M. Inferis diis maledictis, *ou* Jovi deo magno.
I. F. P. LAT. In fronte pedes latum.
II. V. .DD. Duumviris dedicantibus.
II. V. AVG. Duumvir Augustalis.
II. V. COL. Duumvir coloniæ.
II. VIR. QQ. Q. R. P. O. PEC. ALIMENT. Duumviro quinquennali quæstori reipublicæ operum pecuniæ alimentariæ.
III. VIR. AED. CER. Triumvir ædilis cerealis.
IIII. V. Quatuorviratus.
IIII. VIR. A. P. F. Quatuorviri argento publico feriundo, *ou* auro.
IIII. VIREI. IOVR. DEIC. Quatuor viri juri dicundo.
IIIII. VIR. QQ. I. D. Sexvir quinquennalis juri dicundo.
IN. AG. P. XV. IN. F. P. XXV. In agro pedes quindecim, in fronte pedes viginti quinque.
I. P. Indulgentissimo patrono; innocentissimo puero; in pace; jussit poni.
I. S. V. P. Impensâ suâ vivus posuit, *ou* vivi posuêre.

K. B. M. Carissimæ benè merenti, *ou* carissimo.
K. CON. D. Carissimæ conjugi defunctæ.
K. D. Kalendis decembris; capite diminutus.

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

L. Liberta; Lucia.

L. B. D. M. Libens benè merito dicavit, *ou* locum benè merenti dedit, *ou* libertæ, *ou* liberto.

L. F. C. Libens fieri curavit; libertis faciendum curavit; libertis fieri curavit, *ou* locum, *ou* lugens.

LIB. ANIM. VOT. Libero animo votum.

L. L. FA. Q. L. Libertis libertabus familiisque libertorum.

L. M. T. F. J. Locum monumenti testamento fieri jussit.

LOC. D. EX. D. D. Locus datus ex decreto decurionum.

L. P. C. D. D. D. Locus publicè concessus datus decreto decurionum.

L. Q. ET. LIB. Libertisque et libertabus.

L. XX. N. P. Sestertiis viginti nummûm pendit.

MAN. IRAT. H. Manes iratos habeat.

M. B. Memoriæ bonæ; merenti benè; mulier bona.

M. D. M. SACR. Magnæ deum matri sacrum.

MIL. K. PR. Milites cohortis prætoriæ.

M. P. V. Millia passuum quinque; monumentum posuit vivens, *ou* memoriam.

NB. G. Nobili genere.

N. D. F. E. Ne de familiâ exeat.

N. H. V. N. AVG. Nuncupavit hoc votum numini Augusto.

N. N. AVGG. IMPP. Nostri Augusti imperatores.

NON. TRAS. H. L. Non transilias hunc locum.

N. T. M. Numini tutelari municipii.

N. V. N. D. N. P. O. Neque vendetur, neque dollabitur, neque pignori obligabitur.

OB. HON. AVGVR. Ob honorem auguratûs.

II. VIR. Duumviratus.

O. C. Ordo clarissimus.

O. E. B. Q. C. Ossa ejus benè quiescant condita.

O. H. I. N. R. S. F. Omnibus honoribus in republicâ suâ functus.

O. LIB. LIB. Omnibus libertis, libertabus.

O. O. Ordo optimus.

OP. DOL. Opus doliare, *seu* doliatum.

P. B. M. Patri benè merenti, *ou* patrono, *ou* posuit.

P. C. ET. S. AS. D. Ponendum curavit et sub ascià dedicavit.

PED. Q. BIN. Pedes quadrati bini.

P. GAL. Præfectus Galliarum, *ou* præses.

PIA. M. H. S. E. S. T. T. L. Pia mater hic sita est, sit tibi terra levis.

P. M. Passus mille; patronus municipii; pedes mille; plus minus; pontifex maximus; post mortem; posuit merenti; posuit mœrens; posuit monumentum.

P. P. Pater patriæ; pater patratus; pater patrum; patrono

Copyright les éditions d'Amay Lyon 2008

posuit; pecuniâ publicâ; perpetuus populus; posuit præfectus; prætorio præpositus; propriâ pecuniâ; proportione; proprætor; provincia Pannoniæ; publicè posuit; publici propositum.

P. Q. E., *ou* P. Q. EOR. Posterisque eorum.

P. S. D. N. Pro salute domini nostri.

P. V. S. T. L. M. Posuit voto suscepto titulum libens merito.

Q. K. Quæstor candidatus.

Q. PR., *ou* Q. PROV. Quæstor provinciæ.

Q. R., *ou* Q. RP. Questor reipublicæ.

Q. V. A. I. Qui vixit annum unum, *ou* quæ. — A. III. M. II. Annos tres, menses duos. A. L. M. IIII. D. V. Annos quinquaginta, menses quatuor, dies quinque. A. P. M. Qui vixit annos plus minus.

R. C. Romana civitas; Romani cives.

R. N. LONG. P. X. Retro non longè pedes decem.

ROM. ET. AVG. COM. ASI. Romæ et Augusto communitates Asiæ.

R. P. C. Reipublicæ causâ; reipublicæ conservator; reipublicæ constituendæ; retro pedes centum.

R. R. PROX. CIPP. P. CLXXIIII. Rejectis ruderibus proximè cippum pedes centum septuaginta quatuor.

R. S. P. Requietorium sibi posuit.

S. Sacellum; sacrum; scriptus; semi; senatus; sepulchrum; sequitur; serva; sibi; singuli; situs; solvit; stipendium.

S. Uncia; centuria; semiuncia.

SB. Sibi; sub.

S. C. Senatus consulto.

S. D. D. Simul dederunt, *ou* dedicaverunt.

S. ET. L. L. P. E. Sibi et libertis libertabus posteris ejus.

S. F. S. Sine fraude suâ.

SGN. Signum.

S. M. P. I. Sibi monumentum poni jussit.

SOLO. PVB. S. P. D. D. D. Solo publico sibi posuit, dato decreto decurionum.

S. P. C. Suâ pecuniâ constituit; sumptu proprio curavit.

S. T. T. L. Sit tibi terra levis.

S. V. L. D. Sibi vivens locum dedit.

TABVL. P. H. C. Tabularius provinciæ Hispaniæ citerioris.

T. C. Testamento constituit, *ou* curavit.

T. T. F. V. Titulum testamento fieri voluit.

V. C. P. V. Vir clarissimus præfectus urbi.

V. D. P. S. Vivens dedit proprio sumptu vivens de pecuniâ suâ.

V. E. D. N. M. Q. E. Vir egregius devotus numini majestatique ejus.

Copyright les éditions d'Amay Lyon 2008

VI. ID. SEP. Sexto idus septembris.
VII. VIR. EPVL. Septemvir epulonum.
V. L. A. S. Votum libens animo solvit.
VO. DE. Vota decennalia.
V. S. A. L. P. Voto suscepto animo libero posuit.
V. V. C. C. Viri clarissimi.
VX. B. M. F. H. S. E. S. T. T. L. Uxor benè merenti fecit, hic situs est, sit tibi terra levis.
X. Mille.
X. ANNALIB. Decennalibus.
X. IIII. K. F. Decimo quarto kalendas febriarii.
X. VIR. AGR. DAND. ATTR. IVD. Decemvir agris dandis attribuendis judicandis.
XV. VIR. SAC. FAC. Quindecemvir sacris faciendis.
XXX. P. IN. F. Triginta pedes in fronte.
XXX. S. S. Trigesimo stipendio sepultus.

Les abréviations les plus communes dans les inscriptions chrétiennes sont les suivantes :

A. Ave; anima; Aulus, etc.
A. B. M. Animæ benè merenti.
A. D. Anima dulcis.
B. F. Bonæ feminæ; bonæ fidei.
BVS. V. Bonus vir.
CL. F. Clarissima femina *ou* filia.
C. R. Corpus requiescit *ou* repositum.
D. Depositus; dormit; dulcis, etc.
D. B. Q. Dulcis benè quiescas !
D. D. S. Decessit de sæculo.
D. I. P. Decessit in pace.
D. M. Dominus.
DPS. Depositus; depositio.
H. R. I. P. Hic requiescit in pace.
IN. D. In Deo; indictione.
IN. P. D. In pace Domini.
IN. X. In Christo.
M. Monumentum; memoria; martyr.
N. DECUS. Nobile decus.
P. Pax; ponendus; posuit.
P. M. Plus minus.
PRS. Probus.
Q. Quiescat.
Q. FV. AP. N. Qui fuit apud nos.
R. Recessit; requiescit.
RE. PA. Requiescat in pace.
S. Salve; spiritus; suus.
SAC. VG. Sacra Virgo.
S. I. D. Spiritus in Deo.
SC. M. Sanctæ memoriæ.
S. T. T. C. Sit tibi testis cœlum.
TT. Titulum.
V. Vixit; Virgo; vivas, etc.
V. B. Vir bonus.
V. C. Vir clarissimus.
VV. F. Vive felix.
V. S. Vale, salve.
X. Christus; decem.
Z. Zezes; Zezo (Jesus).

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

CHAPITRE II.

MONUMENTS MEUBLES.

ARTICLE 1.

Statues, armes, instruments, ornements.

STATUES. — Les statues romaines offrent à peu près les mêmes caractères que celles des Grecs : mais elles sont en général plus graves, plus ramassées et d'une expression moins idéale. Parmi les statues gallo-romaines les plus remarquables, nous citerons la statue de Mercure et la tête de Cybèle, du cabinet des antiques de la Bibliothèque nationale; la statuette en pierre de Jupiter du musée d'Aix, la Médée du musée d'Arles et le Jupiter hospitalier du musée d'Avignon. Le torse de Mythras, du musée d'Arles, est un témoignage de l'introduction dans les Gaules du culte des divinités étrangères.

ARMES. — Les Romains avaient pour armes défensives : 1° le bouclier oblong (*scutum*) en bois, joint par de légères bandes de fer, ou le bouclier rond (*parma*); 2° le casque

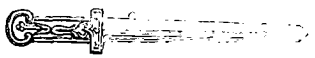

(*galea*) en cuivre ou en fer, surmonté d'un panache;

Copyright les éditions d'Amay Lyon 2008

3° la cuirasse d'airain ou la cote de maille (*lorica*) en cuir recouvert de plaques de fer; 4° des *ocreæ*, espèce de jambarts; 5° des *caligæ*, espèce de chaussure garnie de clous. Leurs principales armes offensives étaient l'épée tranchante des deux côtés, l'arc, le javelot, la fronde, etc.

INSTRUMENTS DE SACRIFICE. — Les principaux instruments usités dans les sacrifices étaient : le préféricule, espèce de bassin d'airain; le *thuribulum* ou encensoir; le *guttum*, vase d'où l'on versait le vin goutte à goutte; le *sympulum*, autre espèce de vase; la patère, coupe dans laquelle on recevait le sang des victimes; la masse, avec

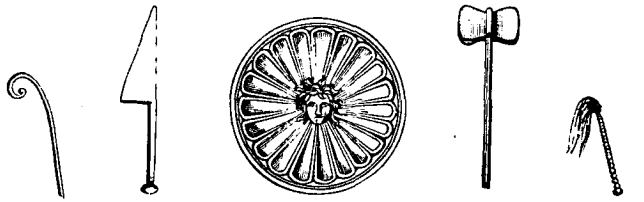

Lituus. Couteau. Patère. Masse. Aspergille.

laquelle on les frappait; le *secespita*, ou couteau avec lequel on les égorgeait; l'*aspergillum*, fait de crins de cheval, et avec lequel on aspergeait ceux qui assistaient aux sacrifices; le *lituus*, bâton sans nœuds et recourbé dont se servaient les augures pour rendre leurs oracles.

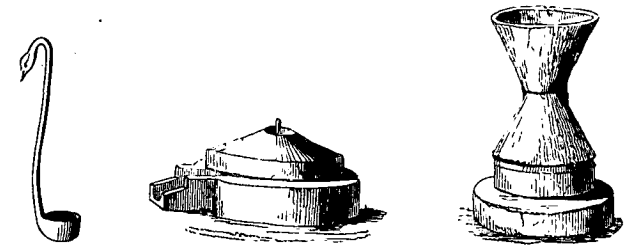

Sympulum. Meule. Moulin de Pompéi.

MOULINS. — Les Romains n'ont connu que l'usage des moulins à bras, composés de deux meules, entre lesquelles on broyait le blé. On les faisait tourner par des esclaves ou

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

par des mulets. Le moulin de Pompéi, dont nous donnons le dessin, se compose de deux meules dont la supérieure est creusée en cône pour s'adapter à l'inférieure.

Cadrans solaires. — L'usage du cadran solaire ne fut connu à Rome que vers l'an 447. On en attribue l'invention à Anaximandre de Milet.

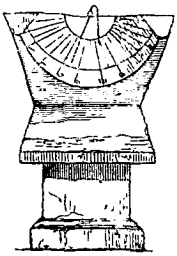

Cadran solaire.

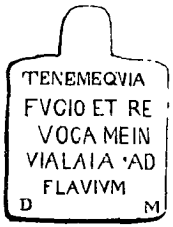

Plaque d'esclave.

Plaques d'esclaves. — Les esclaves enchaînés (*vincti*) et ceux qui avaient tenté une fois de prendre la fuite portaient au cou un collier de fer et une plaque en bronze, sur laquelle on gravait le nom et l'adresse du propriétaire. Celle que nous donnons appartient au cabinet des antiques de la Bibliothèque nationale.

Objets de toilette. — Les objets de toilette qu'on rencontre le plus ordinairement dans les fouilles sont des

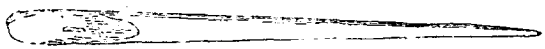

Passe-lacet.

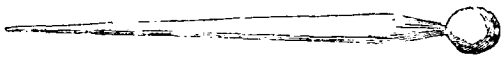

Épingle de tête.

fibules ou agrafes, des épingles de tête, des passe-lacets, des unguentaires, des peignes, des bracelets, des boucles d'oreille, des bagues, etc. Les anneaux et les bagues sont souvent enrichis de pierres gravées avec lesquelles on

Copyright les éditions d'Artay Lyon 2008

scellait les lettres et les dépêches. On donne le nom d'*in-*

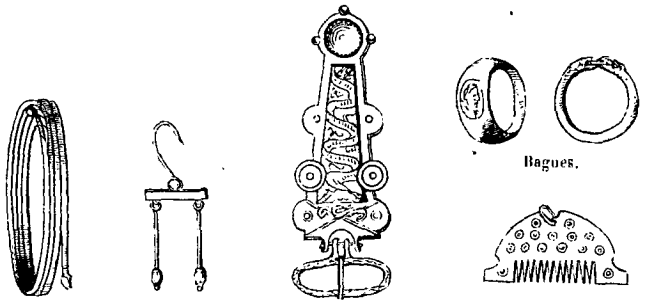

Bracelet. Pendants d'oreille. Fibule. Bagues. Peigne.

tailles à celles qui sont gravées en creux et de *camées* à celles qui sont gravées en reliefs. Leurs sujets mythologiques, historiques ou allégoriques, sont quelquefois accompagnés d'une courte inscription qui indique le nom soit de l'artiste, soit du personnage représenté, ou plus ordinairement du propriétaire de la pierre. Les pierres les plus usitées pour la glyptique furent l'onyx, la turquoise, l'améthyste, l'aigue marine, le grenat, le cristal de roche, l'agate, la sardoine, la cornaline, le jaspe, etc. Les premiers chrétiens adoptèrent l'usage des pierres gravées.

Styles. — Les Romains écrivaient sur des tablettes de cire avec un instrument nommé *style*, terminé d'un côté par une pointe aiguë ; l'autre extrémité aplatie servait

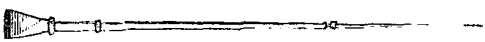

à aplanir la cire et à effacer ce qu'on y avait inscrit. Les Romains faisaient aussi usage du parchemin, sur lequel ils écrivaient avec des roseaux effilés (*calami*) qu'ils trempaient dans l'encre.

Objets divers. — Le cadre de ce Manuel ne nous permet point de parler en détail des divers meubles, instruments et ornements romains qu'on rencontre le plus ordinairement dans les fouilles et qui enrichissent nos musées.

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

Nous devons nous borner à donner quelques dessins, en

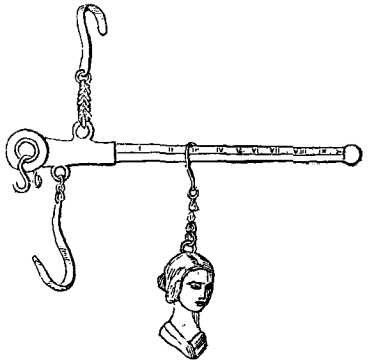

Balance romaine.

Gond.

Spatule.

Sonnette.

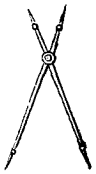

Compas de réduction.

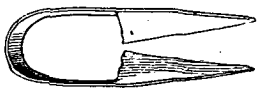

Ciseaux.

renvoyant nos lecteurs aux *Recueils* de Caylus, Montfaucont, la Sauvagère, Grivaud de la Vincelle, etc.

Article 2.

Poterie et verrerie.

Poterie. — On peut diviser les poteries romaines en quatre classes, sous le rapport de leur enduit extérieur : 1° la poterie sans vernis; 2° la poterie noire; 3° la poterie bronzée; 4° la poterie rouge.

- Copyright les éditions d'Artrey Lyon 2008 -

Poteries sans vernis. — Elles sont d'une pâte grossière, rouge, grise ou jaune, mêlée de sable et de pierrailles. Elles étaient destinées aux usages les plus vulgaires. On trouve aussi quelquefois des poteries sans vernis qui sont d'une pâte dont le grain est excessivement fin.

Poteries noires. — Elles sont d'une pâte assez compacte et légèrement cuite. Leur vernis noir indique assez leur destination funéraire. Ces vases, dont les parois sont minces et qui affectent des formes très-variées, étaient quelquefois recouverts avec des disques ou des carreaux d'un centimètre environ d'épaisseur, de la même pâte que les urnes, et que l'on colorait également en noir après leur avoir fait subir une cuite superficielle. Il est à croire que cette matière colorante était faite avec du charbon pulvérisé plutôt qu'avec un oxyde métallique (1).

Poteries bronzées. — Elles sont d'une pâte rouge ou jaunâtre, recouverte d'un vernis qui paraît dû à un oxyde métallique. D'autres sont d'une pâte grise, et présentent à leur surface extérieure des paillettes de mica qui leur donnent une teinte bronzée.

Poteries rouges. — Les plus belles sont couleur de cire à cacheter, recouvertes d'un brillant vernis, et souvent ornées de figures en relief, représentant des feuillages, des roseaux, des animaux, des scènes mythologiques, etc. Ces poteries affectent surtout la forme de nos bols et de nos coupes à pied : c'était une vaisselle de luxe. Le nom du fabricant ou de l'ouvrier est souvent marqué au fond du vase, avec les abréviations O ou Of. (*Officinâ*), M ou Man. (*Manu*), ou bien encore F (*Fecit*) (2).

Principales espèces de vases. — Parmi les principales

---

(1) V. une *Notice* du docteur Ravin insérée dans les *Antiquités celtiques* de M. Boucher de Perthes.

(2) V. *Observations sur des noms de potiers et de verriers romains*, par M. Charles Dufour, 1848.

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

espèces de vases romains, nous citerons le *crater*, grand vase contenant le vin qu'on versait dans les coupes (*pocula*); le *rhyton*, en forme de corne; l'*amphore*, munie de deux

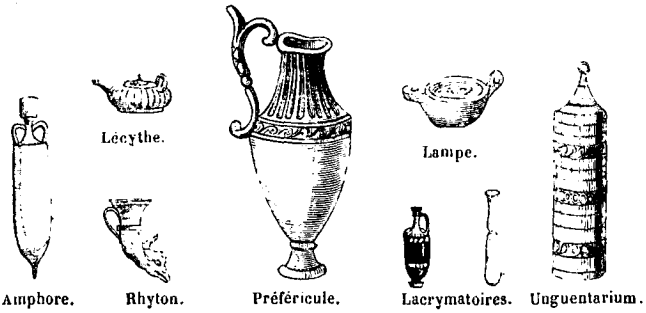

anses, et dont la partie inférieure se termine en pointe; le *préféricule*, dont on se servait dans les sacrifices, et qui ressemble assez à nos aiguières; le *lécythe*, burette d'huile pour les athlètes; l'*unguentaire*, contenant les huiles et les parfums destinés à la toilette; les fioles, improprement appelées *lacrymatoires*, qui avaient la même destination, etc.

Figurines en terre cuite. — On trouve souvent des lampes, des jouets d'enfants et des figurines en terre cuite blanchâtre sur l'emplacement des établissements romains. Ces dernières représentent le plus ordinairement Mercure, Lucine et surtout Vénus. Une importante fabrique de figurines a été découverte, en 1825, à Baux (Eure).

Fabriques de poteries. — Ces vases et ces figurines étaient formés dans des moules, où étaient gravés en creux les dessins qui devaient paraître en relief. Ces moules étaient composés la plupart de deux ou trois pièces en terre rougeâtre. On faisait cuire les vases dans une espèce de laboratoire pourvu d'une cheminée et communiquant avec un cendrier faisant fonction de foyer. On a découvert des manufactures de poteries à Nîmes, Lyon, Paris, Nancy, Bordeaux, Lezoux (Puy-de-Dôme), etc.

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

Verrerie. — Les vases en verre, beaucoup plus rares que les poteries, étaient employés pour les mêmes usages, par les familles riches. Une des plus précieuses découvertes de ce genre a été faite près d'Amiens il y a quelques années. Les vases en métal sont encore plus rares. Ceux qu'on conserve au cabinet des médailles de la Bibliothèque nationale ont été trouvés à Berthouville (Eure).

Article 3.

Numismatique.

La numismatique (de νουμμισμα, monnaie) est la science des médailles ou monnaies. La connaissance des médailles se rattache à l'histoire, à la chronologie, à la géographie, à la mythologie, à l'iconographie, à la paléographie, etc. A ces divers points de vue, elle a droit d'intéresser également l'antiquaire, le littérateur et l'artiste. Nous croyons donc utile de donner ici quelques notions générales de numismatique avant de parler des médailles romaines et gallo-romaines.

Notions générales. — On doit considérer dans une médaille : 1° la matière ; 2° la forme ; 3° le type, c'est-à-dire les figures et les symboles de la face et du revers ; 4° les inscriptions, c'est-à-dire la légende, ou les mots gravés autour de la tête et du revers ; l'exergue, mots ou signes gravés au bas de la médaille, et l'inscription proprement dite, qui se rencontre quelquefois à la place de la tête ou dans le type du revers.

Matière. — Le fer, l'étain, le plomb, le cuir et même le bois ont quelquefois servi de matière aux monnaies des anciens : mais, à part quelques exceptions, ce furent l'or, l'argent et le bronze qui furent universellement employés.

- Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008 -

On donne le nom d'*electrum* à l'or mélangé d'argent, et le nom de *potin* à un alliage de cuivre, de plomb, d'étain et d'un cinquième d'argent. Les plus anciennes monnaies des Grecs, les *dariques*, sont en or, tandis que les plus anciennes monnaies romaines, qui datent de Servius Tullius, sont en bronze. On appelle médailles *saucées* les monnaies de cuivre recouvertes d'une feuille d'étain : telles sont la plupart des monnaies, depuis Claude le Gothique jusqu'à Dioclétien. On donne le nom de *patine* à une espèce de vernis vert ou brun qui recouvre les médailles de bronze qui ont longtemps séjourné dans la terre.

Forme. — Les médailles étaient coulées ou bien fondues et ensuite frappées : le premier mode est le plus ancien. On leur donna presque toujours une forme ronde, plus ou moins imparfaite. Les plus anciennes monnaies ont leur revers entièrement occupé par un creux. Quelques médailles des Gaules et du Bas-Empire d'Orient sont convexes d'un côté et concaves de l'autre. On nomme médailles *dentelées* celles dont les bords sont taillés en forme de dents; *non frappées*, celles qui servaient à faire des échanges, avant qu'on ait trouvé l'art d'y imprimer des figures; *surfrappées*, celles qui, après avoir été déjà frappées, ont reçu une seconde empreinte; *incuses*, celles dont le type est en relief d'un côté et en creux de l'autre; *frustes*, celles dont le type ou la légende sont effacés. Le *module* est la grandeur des médailles. On est convenu d'appeler *grand bronze* les monnaies de cuivre qui sont à peu près de la grandeur de nos décimes; *moyen bronze*, celles qui correspondent à nos sols, et *petit bronze*, celles qui sont plus petites. On fait une classe à part des *médaillons*, qui sont d'un plus grand module et en général d'un travail plus soigné. On les nomme *contorniates* quand ils sont enchâssés dans un entourage du même métal ou de tout autre.

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

Type. — Les types des médailles offrent une très-grande variété. Cependant il y eut des villes, des provinces, des rois et des familles qui conservèrent toujours le même type ; en voici quelques exemples :

Athènes. — Une chouette.
Dyrachium. — Un veau qui tette.
Sybaris. — Un veau qui se retourne.
Thèbes. — Un bouclier échancré.
Rhodes. — Une rose.
Cumes d'Eolide. — Un vase.
Cyrène. — Un silphium.
Métaponte. — Un épi.
Cnosse. — Un labyrinthe.
Sélinonte. — Une feuille d'ache.
L'île Clide. — Une clef.
Cardia. — Un cœur.
Ancône. — Un coude.
Le Péloponnèse. — Une tortue.
La Macédoine. — Un bouclier conique.
La Sicile. — Trois pieds humains.
L'Egypte. — Un crocodile.
La Phénicie. — Un palmier.
Les Ptolémées d'Egypte. — Un aigle.
Alexandre le Grand. — Jupiter debout.
Malléolus. — Un marteau.
Florus. — Une fleur.
Musa. — Les muses, etc.

On peut voir, par ces derniers exemples, que l'emploi des types parlants est bien antérieur à l'art héraldique, qui en fit un usage si fréquent. Les principaux types des médailles romaines sont relatifs à la mythologie et à l'histoire. Quand c'est un Dieu qui est représenté sur la face, on voit ordinairement ses attributs sur le revers. Les revers offrent souvent des personnages symboliques : tels sont la Fortune,

- Copyright les éditions d'Artagnan Lyon 2008 -

tenant un gouvernail et une corne d'abondance; Annona ou l'abondance, ayant à ses pieds un boisseau rempli d'épis; la Sûreté sous l'emblème d'une femme tranquillement assise dans un fauteuil; l'Eternité, portant dans ses mains le soleil ou la lune ou un phénix.

On appelle *contremarquées* les médailles qui portent une empreinte indépendante du type, et qu'on a marquée au poinçon pour les affecter à un usage temporaire. On croit que ces médailles servaient de billets d'entrée à certains spectacles.

Inscriptions. — Les inscriptions ou légendes des médailles font connaître le nom, le surnom, la charge et quelquefois les actions les plus importantes du personnage représenté ; elles indiquent aussi la ville et l'époque où elles ont été frappées. L'inscription TR. POT (*tribunitiâ potestate*), suivie d'un chiffre, indique l'année du règne d'un empereur. On sait que le tribunal des empereurs était renouvelé d'année en année.

Les monnaies des Hébreux portent des caractères samaritains. Les villes de Phénicie, et quelques-unes d'Espagne et de Sicile, employèrent pour leurs médailles la langue phénicienne. La Grèce, et pendant un certain temps, la Lydie, la Phrygie, la Cappadoce, la Syrie et l'Egypte se servirent des caractères grecs. Les colonies soumises aux Romains employèrent, comme ces derniers, la langue latine.

Nous avons déjà donné l'interprétation des principales abréviations latines : nous allons en compléter le tableau en donnant les plus importantes de celles qu'on rencontre dans les légendes monétaires.

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

A. Annus; anno; Augustus.
A. A. A. F. F. Auro, argento, ære, flando, feriendo (1).
A. B. N. Abnepos.
ADVENT. Adventus.
ŒD. Œdificia.
AUG. D. F. Augustus Divi Filius.
B. R. P. N. Bono reipublicæ nato.
C. Caius; Cæsar; colonia.
CC. Deux cents.
CL. Claudius; Clypeus.
D. A. Divus augustus.
D. IN. S. Deo invicto soli.
D. P. Divus pius.
EX. SC. Ex senatus consulto.
F. Fortuna; filius; fecit.
G. AUG. Genio Augusti.
G. Germanicus.
GL. R. Gloria Romanorum.
HO. Honor.
I. Imperator; jussu; Julius.
I. C. A. I. Imperator Cæsar Augustus iterùm.
P. M. Pontifex maximus.
I. O. M. V. Jovi optimo maximo victori.
L. Lucius; legatus; legio; ludi, etc.
M. Marcus; moneta; maximus.
MET. Metallum.
N. Nepos; Nero; nobilis; nostra, etc.
P. Pater; pius; perpetuus; primus; populus; pietas.
P. R. P. Pecunia Romæ percussa.
P. CON. Proconsul.
Q. Quæstor; quintus; quod; que.
R. Roma; Romanus; Rex; recepta; remissa; restituit.
S. Sacra; soli; spes; statu; sextus; senior; sacerdos.
S. D. Senatus decreto.
S. P. Q. R. Senatus populusque Romanus.
SÆC. Sæculum.
T. Titus; tribunus; templum; tertius; titularis.
TR. P. Tribunitiâ potestate.
V. Verus; victrix; vertus; voto; votivus; urbs, etc.

Certaines abréviations sont fort difficiles à interpréter : telle est par exemple la légende d'une médaille de Faustine, SOVSTI, qui a mis à la torture l'imagination des numismates allemands, dont Klotz s'est spirituellement moqué en traduisant ainsi l'inscription : *Sine omni utilitate sectamini tantas ineptias !*

Rareté des médailles. — Certaines médailles, n'ayant été frappées qu'en très-petit nombre, sont devenues extrê-

(1) C'est l'inscription que portent les médailles des triumvirs monétaires, magistrats qui étaient chargés de faire l'épreuve des monnaies.

Copyright les éditions d'Amay Lyon 2008

mement rares. Nous citerons parmi les plus recherchées : les médailles des rois de Syrie, des princes de Béthunie, de Macédoine et de Cappadoce ; des rois des Juifs, des rois du Pont, de Juba fils ; les médailles en or des familles consulaires, de Marc-Antoine le Jeune, Pescennius Niger, Annia Faustina, Quietus, Hélène, femme de Julien II ; les médailles en argent de Philippe et d'Alexandre, de Lucius Claudius Macer, etc.; quelques-unes de ces médailles sont cotées dans le commerce à plus de 1,000 francs.

MÉDAILLES CONTREFAITES. — Quand les médailles commencèrent à être recherchées, des faussaires entreprirent d'imiter les produits les plus rares de l'art antique. Les noms de Padouan, du Parmesan, de Cogornier, de Carteron devinrent célèbres dans les annales de la contrefaçon. Il y a encore actuellement des ateliers de fausses médailles à Smyrne, à Constantinople, en Italie, etc. ; mais les numismates savent les distinguer facilement. En général, les médailles fausses sont moins épaisses que les vraies, d'une rondeur trop exacte ; leurs caractères sont moins nets et trop bien proportionnés. Leur patine factice d'un vert gris ou noirâtre donne un goût amer et piquant quand on leur fait subir l'épreuve de la langue.

MÉDAILLES ROMAINES.—Les premières monnaies frappées

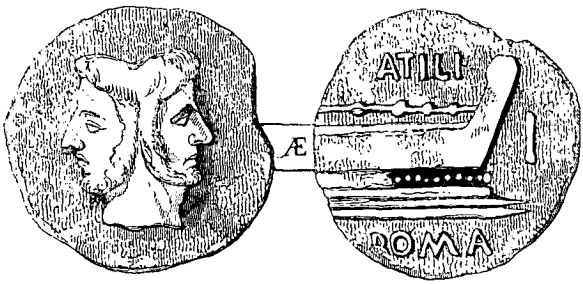

As.

à Rome servirent en même temps de poids. L'as romain,

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

ayant pour type le Janus *bifrons* pesait une livre et se divisait en deux *semis* ou en douze onces. Dès la première guerre punique, il ne pesait plus que deux onces; plus tard il fut fixé à une demi-once. Le *semis*, qui valait d'abord

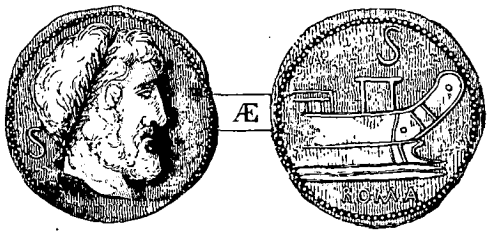

Semis.

six onces, portait pour marque une S. Le *triens*, pièce de

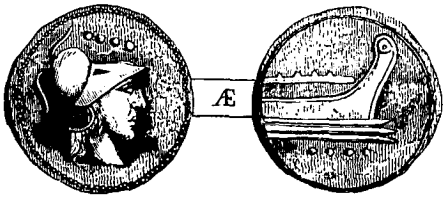

Triens.

quatre onces, était distingué par quatre gros points en relief. Le *quadrans*, pièce de trois onces, portait trois gros

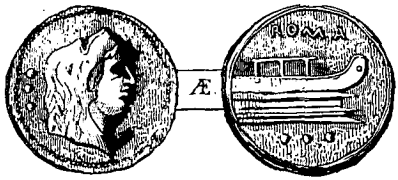

Quadrans.

points. Le *sextans*, pièce de deux onces, n'en portait que deux. Ces diverses monnaies subirent proportionnellement les mêmes diminutions que l'as. Après la deuxième guerre punique, on fit usage de monnaies d'argent. Le denier

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

valait dix as d'airain; le quinaire en valait cinq, et le sesterce deux et demi. Ce dernier portait pour marque les

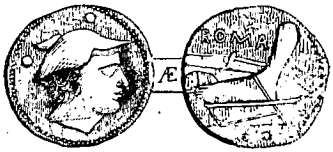

Sextans.

lettres I I S, c'est-à-dire *duo et semis*. Les monnaies d'or ne parurent que soixante-deux ans après. Le denier d'or

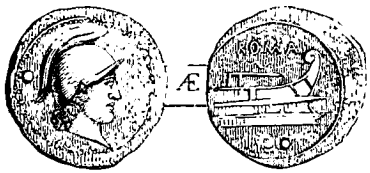

Once.

s'appelait *aureus*; le sou d'or, *solidus*, ne fut connu qu'au III^e^ siècle.

A partir de Septime-Sévère, le titre de l'argent fut altéré. Depuis Gallien jusqu'à Quiétus, les monnaies ne sont que de billon. Depuis Claude le Gothique jusqu'à Dioclétien, les médailles sont *saucées*, c'est-à-dire qu'elles ne sont que de cuivre argenté. L'argent pur reparaît sous ce dernier empereur.

Les médailles romaines se partagent en quatre classes :

Denier consulaire de Brutus.

1° les as ou premières monnaies de la république; 2° les

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

médailles de familles consulaires; 3° les médailles du Haut-Empire ; 4 celles du Bas-Empire.

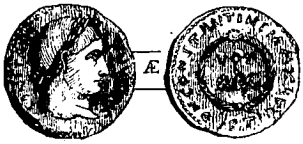

Bas-Empire. — Médaille de Constantin le Grand.

MÉDAILLES GALLO-ROMAINES. — Nous terminons ce chapitre en donnant le nom des villes de la Gaule dont nous possédons les médailles.

AQUITAINE, *Avaricum*, Bourges ; *Petrocorii*, Périgueux ; *Santones*, Saintes ; *Turones*, Tours.

NARBONNAISE : *Antipolis*, Antibes; *Avenio*, Avignon ; *Beterræ*, Béziers ; *Cabellio*, Cavaillon; *Glanum*, Saint-Rémy; *Lacydon* (port de Marseille); *Massilia*, Marseille; *Nemausus*, Nîmes;

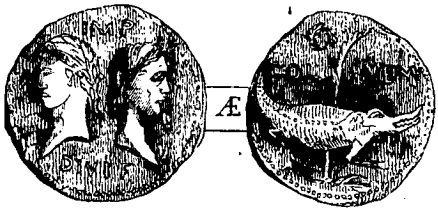

Médaille de Nimes.

Rhoda ou *Rhodanusia*, *Ruscino*, le Roussillon; *Segusia*, Suze; *Vienna*, Vienne.

LYONNAISE : *Abalio*, Avalon; *Andecavi*, Angers; *Aulerci Ebunovices*, Evreux; *Caballodunum*, Châlon-sur-Saône; *Catalaunum*, Châlons-sur-Marne; *Lugdunum Copia*, Lyon; *Remi*, Reims; *Rothomagus*, Rouen.

SEQUANAISE : *Vesontio*, Besançon.

BELGIQUE : *Colonia Agrippina*, Cologne; *Eburones*, Liége; *Mediomatrici*, Metz; *Tornacum*, Tournai ; *Virodunum*, Verdun.

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

BIBLIOGRAPHIE.

ALLONVILLE (d'). Dissertation sur les camps romains de la Somme. 1828; in-4.

ARTAUD. Recherches sur les médailles au revers de l'autel de Lyon. — Mémoire sur les jeux du Cirque, et plusieurs autres dissertations.

ADAM (A). Antiquités romaines. 1826; 2 vol. in-12.

BATISSIER (le Dr). Éléments d'archéologie. 1843; in-12.

BERGIER. Grands chemins de l'empire romain. 1736; in-4.

BRETON. Introduction à l'Histoire de France; in-fol. — Monuments de tous les peuples. 1843; 2 vol. in-8.

CLAIR. Les monuments d'Arles.

CAUMONT (de). Cours d'antiquités monumentales; t. II et III, 1831-1838.

CASSAN. Antiquités gallo-romaines de l'arrondissement de Mantes; in-8.

CAYLUS (de). Recueil d'Antiquités. 1750; 7 vol. in-4.

CHAMPOLLION-FIGEAC. Traité d'Archéologie. 1843; 2 vol. in-24.

DEBAST. Recueil d'Antiquités gauloises et romaines trouvées dans la Flandre; 1 vol. in-8.

ECKEL. Doctrina nummorum veterum. 1792; 8 vol. in-4.

GRIVAUD DE LA VINCELLE. Recueil de monuments antiques de la Gaule. 1817; in-4.

LA SAUVAGÈRE. Recueil d'Antiquités dans les Gaules; in-4.

MILLIN. Voyage dans les départements du Midi de la France. 1807; 5 vol. in-8.

MONTFAUCONT. Antiquité expliquée. 1719; 15 vol. in-fol.

Bulletin monumental.

Congrès scientifiques de France.

Journal de l'Institut historique.

Mémoires de l'Académie des Inscriptions et des belles-lettres.

Mémoires de la Société des Antiquaires de France, de celles de Picardie, du Midi de la France, etc.

- Copyright les éditions d'Artay Lyon 2008 -

QUATRIÈME PARTIE.

MOYEN AGE ET RENAISSANCE.

Nous diviserons cette QUATRIÈME PARTIE en neuf chapitres : 1° architecture religieuse; 2° ameublement des églises; 3° sépultures chrétiennes; 4° architecture civile; 5° architecture militaire; 6° sculpture; 7° peinture; 8° iconographie; 9° notions élémentaires sur le blason, la paléographie, la numismatique, la céramique, l'armurerie, l'orfévrerie, l'horlogerie, etc. Mais avant d'étudier ces différentes branches de l'art national, nous croyons nécessaire de dire quelques mots, dans un chapitre préliminaire, sur les catacombes, les cryptes, les basiliques et sur l'architecture byzantine.

CHAPITRE PRÉLIMINAIRE.

ARTICLE 1.

Catacombes.

ORIGINE ET DESTINATION. — Les catacombes furent creusées par les Romains pour l'extraction d'une terre volcanique, nommée *pouzzolane*, qu'ils employaient dans leurs constructions. Elles s'étendaient non-seulement sous la

- Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008 -

ville, mais sous toute la campagne romaine, et formaient de nombreux labyrinthes à plusieurs étages qui suivaient les veines de pouzzolane. On sait que les premiers Chrétiens furent souvent condamnés aux travaux des carrières : il n'est donc pas étonnant que, pour éviter les persécutions, ils aient choisi pour abri ces asiles souterrains, dont beaucoup d'entre eux connaissaient les détours et les issues secrètes. C'est là que les premiers fidèles allèrent pendant longtemps célébrer les saints mystères, se livrer à la prière, et fraterniser dans de saintes agapes ; c'est là aussi qu'ils recueillaient les restes vénérés des martyrs et qu'ils enterraient les cadavres des morts, au lieu de les réduire en cendres, selon l'usage des Païens.

Les catacombes, qu'on commença à explorer au XVI^e^ siècle, se composent de galeries, de carrefours et de salles. Les galeries, qui varient à chaque instant de hauteur et de largeur, sont percées de petites chapelles et de niches funéraires à plusieurs étages. Les carrefours sont décorés de petits temples et de divers monuments qui se rapprochent du style des basiliques chrétiennes. Les salles ou *cubicula*, de diverse forme et de diverse grandeur, sont terminées par une niche dont la voûte en cul de four est ornée de peintures. Au milieu, s'élève le tombeau d'un martyr qui ser-

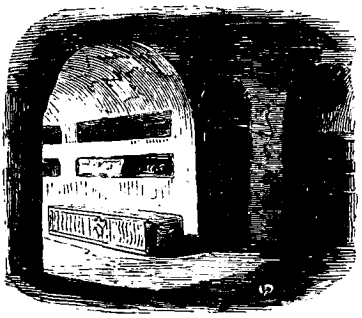

vait d'autel pour le saint sacrifice ; d'autres tombeaux sont

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

creusés dans les parois. Un pilier enduit de stuc soutient parfois la voûte, qui ne laisse pénétrer aucun jour. C'était seulement à la lueur des lampes que s'accomplissaient les agapes et les sacrés mystères. La grandeur primitive des catacombes a été considérablement réduite par de fréquents éboulements. Une louable prudence en fait actuellement interdire l'entrée : mais l'antiquaire peut étudier au musée sacré du Vatican les tombeaux, les peintures murales, et les autres décorations vénérées des catacombes, qu'on y a pieusement recueillies.

Peintures murales. — Ces peintures ne sont remarquables ni par la correction du dessin ni par l'habileté de l'exécution. La plupart des détails sont empruntés à l'art païen : mais les Chrétiens sanctifiaient les symboles dérivés de l'idolâtrie en leur donnant une signification mystique. Les peintures les plus anciennes sont relatives à l'Ancien Testament : elles représentent la tentation d'Ève, le sacrifice d'Abraham, Moïse recevant les tables de la loi, Élie enlevé au ciel, Daniel dans la fosse aux lions, etc. Parmi les sujets tirés de l'Évangile, le plus ordinaire est le bon pasteur portant sur ses épaules la brebis égarée, et tenant à la main le *pedum* ou bâton pastoral. On voit figurer Orphée dans une de ces peintures; c'est probablement parce qu'on lui attribuait des vers où est annoncée la venue du Messie.

Tombeaux. — Outre les tombeaux des martyrs ornés de bas-reliefs, il y avait dans les catacombes un grand nombre d'autres sarcophages moins importants, mais chargés également de symboles et d'inscriptions. Les Chrétiens imitèrent les Païens en ensevelissant avec les défunts des bijoux, des meubles, des armes, des ustensiles, des vases, des cassolettes, etc.; comme eux aussi, ils sculptaient sur les tombeaux des fleurs et les instruments de la profession du défunt. « Si l'examen des peintures chrétiennes des catacombes, dit M. Raoul Rochette, nous a prouvé que la disposition générale de ces peintures et un assez grand nom-

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

bre de leurs motifs avaient été puisés dans les traditions antiques, la même observation s'applique aux sarcophages ornés de sculptures où les Chrétiens, à l'exemple des Romains de cet âge, déposaient les restes de leurs frères. Dans les circonstances où se trouvaient à la fois l'Empire et l'Eglise, il est évident qu'il n'en pouvait être autrement. Il y avait même, pour qu'il en fût ainsi, un motif de plus dans la facilité d'un emprunt matériel des monuments profanes, qui n'avait pu avoir lieu pour les peintures, et qui s'offrait de lui-même pour les sarcophages. C'est, effectivement, une notion qui résulte d'une foule d'exemples, appartenant à toutes les époques du Christianisme, et sur presque tous les points de son domaine, que l'usage qui se fit des sarcophages et des urnes cinéraires antiques dans presque tous les besoins du culte, mais principalement pour les sépultures chrétiennes. Sans sortir de Rome, où ces exemples, plus nombreux que partout ailleurs, sont aussi plus significatifs, comme produits dans le siége même de l'unité catholique, on y trouve des sarcophages, des urnes, et jusqu'à des autels et des cippes funéraires, employés dans les églises et dans les sacristies, en guise de fonts baptismaux, de bénitiers, de vases à laver les mains, de troncs pour les aumônes. Si la plupart des vieilles basiliques de Rome n'avaient pas perdu, sous leur forme actuelle, presque tous les éléments de leur ancienne décoration, on y retrouverait encore aujourd'hui, employés de cette manière, une foule de monuments antiques, et principalement d'urnes et de sarcophages, qui n'en ont disparu qu'à partir des temps de la Renaissance (1). »

ICONOGRAPHIE. — La plus ancienne représentation du Christ se trouve dans les catacombes de Saint-Calixte. La mère du Sauveur s'y montre presque toujours voilée et assise avec l'Enfant-Dieu sur ses genoux. On a trouvé sur des

(1) *Tableau des Catacombes de Rome*, p. 195.

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

verres peints les portraits de saint Pierre et de saint Paul : ces figures sont devenues les types consacrés que l'art a traditionnellement perpétués jusqu'à nos jours.

Les figures symboliques qu'on trouve dans les peintures et les sculptures des catacombes sont la plupart empruntées au Paganisme, mais les Chrétiens leur donnaient souvent un tout autre sens. Voici l'interprétation mystique des symboles qui furent le plus généralement admis :

Arbres. — Paradis.
Agneau. — Le Sauveur.
Douze Agneaux. — Les douze Apôtres.
Cerf. — Le baptême.
Coq. — La vigilance.
Colombe. — Pureté de l'âme.
Phénix. — La résurrection.
Ancre. — Le salut ou le port de la vie humaine.
Navire. — La vie.
Cheval en course.—Le Chrétien travaillant à son salut.
Cheval avec une palme. — Chrétien triomphant.
Lyre, palme et couronne. — Victoire remportée.
Poisson. — Le Sauveur. Ce dernier symbole est emprunté à une espèce d'anagramme ; le mot *poisson*, en grec ΙΧΘΥΣ, offre les cinq lettres initiales du nom de Jésus-Christ : Ιησους Χριστος Θεου Υιος Σωτηρ (Jésus-Christ, Fils de Dieu, Sauveur. (Voyez le chapitre ICONOGRAPHIE)

ARTICLE 2.

Cryptes.

Les Romains, ayant découvert l'existence des réunions chrétiennes dans les catacombes, les interdirent sous des peines sévères ; les fidèles durent alors se réfugier dans des endroits moins connus. Ils creusèrent des retraites dans le roc

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

et dans l'argile, quand ils ne purent point trouver de grottes naturelles à leur convenance. Ce sont ces temples primitifs que l'on nomme *cryptes* (de Κρυπτός, caché). Ils n'avaient pour tout ornement qu'un autel, derrière lequel s'étendait un espace circulaire, un bassin servant de baptistère, et parfois quelques peintures à fresques. La Gaule chrétienne eut ses cryptes comme la Rome des martyrs. Nous citerons, entre autres exemples de cryptes primitives, celles de Saint-Nizier, à Lyon; de Saint-Laurent, à Grenoble; de Saint-Victor, à Marseille, etc. Plus tard, les églises romanes et ogivales consacrèrent ce souvenir des premiers âges chrétiens par des chapelles souterraines, auxquelles on a conservé le nom de cryptes ou de *confessions*. Ce dernier nom vient de ce que, dans les cryptes comme dans les catacombes, on célébrait toujours les saints mystères sur le tombeau d'un *confesseur* de la foi. C'est à cause de cet usage primitif que les autels ont longtemps conservé la forme de sarcophage; c'est pour la même raison qu'on dépose encore actuellement des reliques sous les autels, et qu'à Rome on donne le nom de *confessio* au principal autel des basiliques. Nous parlerons, dans le chapitre suivant, des cryptes du Moyen âge, dont on trouve des exemples jusqu'au milieu du XIV^e^ siècle.

Article 3.

Basiliques.

On donne le nom de basiliques 1° à des monuments civils qui, chez les Romains, servirent tout à la fois de tribunal, de bourse et de bazar; 2° à ces mêmes monuments appropriés aux besoins du culte par les premiers Chrétiens; 3° aux églises primitives qui conservèrent le type de la basilique civile; 4° aux églises impériales, royales et ducales; 5° et enfin, par extension, aux églises d'une

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

grande importance monumentale. Nous ne devons nous occuper ici que des basiliques chrétiennes proprement dites, c'est-à-dire des églises primitives qui succédèrent aux catacombes et aux cryptes : mais il est nécessaire de faire connaître préalablement les basiliques civiles, puisqu'elles furent le type des basiliques religieuses.

Basiliques civiles. — Ces monuments, d'origine grecque, furent nommés basiliques, c'est-à-dire *maisons royales*, probablement parce qu'elles attenaient ordinairement aux palais des rois, ou bien parce qu'on y rendait la justice en leur nom. On en comptait dix-huit à Rome ; la première paraît avoir été érigée vers l'an 204 avant Jésus-Christ. Les basiliques avaient la forme d'un carré oblong terminé par un hémicycle. Elles n'étaient point toujours fermées de tous côtés par un mur, afin de laisser la circulation plus libre. L'extérieur n'offrait que des murs lisses, n'ayant pour toute ornementation que des fenêtres semi-circulaires entourées d'un simple filet, et quelques modillons que terminaient les chevrons de la charpente du toit. Deux rangs parallèles de colonnes divisaient l'intérieur en trois parties, dans le sens de la longueur. Ces

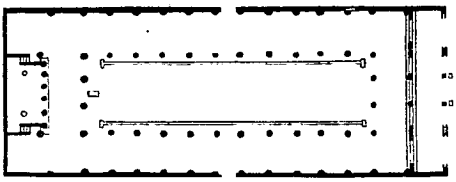

Basilique de Pompéï.

colonnades supportaient quelquefois une galerie supérieure qui régnait dans tout le pourtour, excepté du côté de l'hémicycle. Le tribunal était au fond de la basilique dans le renfoncement demi-circulaire, nommé abside (*apsis*) ; c'était la place du préteur, des centumvirs et des autres officiers de justice. Plus bas se trouvaient les places assignées aux notaires et aux avocats. Les plaideurs se te-

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

naient devant dans un endroit nommé transsept (*transseptum*), qui était séparé du tribunal par une barrière ou cancel (*cancellum*). Les curieux et les marchands circulaient dans les nefs.

Basiliques chrétiennes. — Quand les chrétiens purent produire leur foi au grand jour, ils choisirent les basiliques pour y professer leur culte. Ils durent les préférer aux temples abandonnés par les Païens ; ces derniers étaient trop étroits pour les exigences liturgiques ; et d'ailleurs les basiliques, n'ayant été consacrées qu'à des usages civils, étaient libres des souvenirs qui rendaient les temples païens odieux aux fidèles. Le plan des basiliques se prêtait facilement à cette nouvelle destination. L'abside exhaussée devint le tribunal de l'évêque ; un autel s'éleva à la place qu'occupaient les avocats. Ce sanctuaire resta séparé par le *cancel* de l'espace occupé jadis par les plaideurs et qui fut réservé au clergé. Les fidèles occupèrent les nefs ; une portion de la galerie centrale fut réservée pour les catéchumènes, et les tribunes furent affectées aux vierges et aux veuves qui consacraient leur vie à la prière.

Les premières églises bâties par les Chrétiens se modelèrent presque toujours sur ce type primitif. Leur plus grande modification architecturale fut l'adoption des arcades reposant sur les colonnes. Cette innovation passa plus tard dans l'art byzantin, fut adoptée par l'architecture romane et ogivale, et conservée par la Renaissance. Les nécessités du culte modifièrent successivement le plan primitif des basiliques.

Plan des basiliques. — Les basiliques les plus complètes se composent : 1° d'un porche d'entrée, 2° d'un atrium, 3° d'un grand porche, 4° d'un narthex, 5° de nefs, comprenant le chœur, 6° des transsepts et du sanctuaire, 7° d'une ou plusieurs absides. Les deux plus notables innovations furent l'apparition des transsepts ou nef transversale, qui donna à l'ensemble de l'église la forme d'une

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

croix latine, et l'adjonction de l'*atrium*, esplanade à ciel ouvert, entourée de portiques.

Sainte-Agnès, près de Rome, peut être considérée comme le type le plus général de la basilique chrétienne. Une porte principale et deux autres plus petites donnent accès dans la nef majeure et dans les deux nefs collatérales ; elles sont toutes trois terminées par une abside semi-circulaire. On s'écarta peu de ce plan, dans l'Occident, du IV^e^ au XI^e^ siècle. Les églises circulaires, comme Saint-Étienne-le-Rond, à Rome, ne furent que des exceptions à la pratique commune. Il est à remarquer qu'il n'y avait primitivement aucune règle d'orientation pour le plan des églises.

ATRIUM. — Un porche d'entrée donnait accès dans l'atrium, espace découvert, entouré de portiques et ordinairement planté d'arbres. Les profanes pouvaient pénétrer dans cette enceinte ; c'est là que les indigents venaient solliciter la charité, et que les pénitents publics du premier degré imploraient les prières des fidèles. C'est là aussi qu'on enterrait les personnes de distinction, usage qui s'est perpétué dans le Moyen âge, et qu'on retrouve encore aujourd'hui dans nos campagnes, où le cimetière avoisine souvent l'église. Il y avait dans l'atrium un ou plusieurs bassins, où les fidèles se lavaient les mains avant d'entrer dans le temple ; nos bénitiers actuels, placés à l'entrée de l'église, sont un souvenir de ces lustrations. Ce n'est guère qu'au VI^e^ siècle qu'on plaça dans l'intérieur de l'atrium le baptistère, réservoir d'eau, protégé par un toit que soutenaient plusieurs colonnes, et où les néophytes recevaient le baptême. (V. l'article FONTS BAPTISMAUX, au chap. II.)

PORCHE. — La porte de l'atrium qui s'ouvre dans l'axe de la basilique, et qu'on nommait *porta speciosa*, était encadrée dans un chambranle de marbre au pied duquel on voit parfois deux lions. C'est là qu'on prononçait les arrêts judiciaires, et c'est de cet usage qu'est venue l'ex-

Copyright Les éditions d'Ainay Lyon 2008

pression *reddere justitiam inter leones*. A partir du v^e^ siècle, cette porte principale fut précédée d'un porche ou corps de bâtiment en saillie, dont la charpente est soutenue par des colonnes. Ces colonnes sont imitées de l'antique, et leurs chapiteaux sont liés deux à deux par des architraves. Le fond du porche est souvent décoré de peintures.

NARTHEX. — Avant l'usage des porches, c'est-à-dire antérieurement au v^e^ siècle (1), on entrait par un vestibule intérieur nommé *narthex* qui occupait la première travée de la nef. C'était alors la place réservée aux catéchumènes et aux pénitents de la classe des *écoutants*.

Porche de Saint-Clément, à Rome.

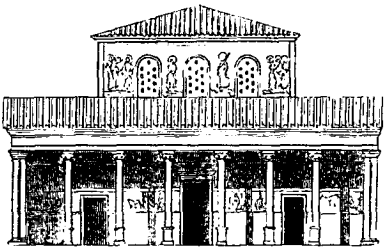

Saint-Laurent-hors-les-Murs.

FAÇADES. — Le sommet de la façade principale est occupé par un fronton, au centre duquel on voit une ouverture circulaire, nommée *oculus*, qui fut l'origine des magnifiques rosaces du Moyen âge. Plus tard cet *oculus* fut percé dans la façade lisse qui s'étend au-dessous du fronton et où s'ouvrent trois fenêtres cintrées. Il a été quelquefois remplacé par une croix grecque, comme dans la basilique de Saint-Alexandre, à Lucques. La partie inférieure de la façade est percée de trois portes. C'est surtout entre ces portes que se déployait le luxe des mosaïques. Les faces

(1) Voyez, sur cette question, un article de M. A. Lenoir, dans le tome I de la *Revue générale de l'Architecture*.

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

latérales offrent une série de fenêtres sans archivolte, dont les cintres sont formés de briques seules ou alternées avec des claveaux en pierre. A Saint-Laurent-hors-les-Murs (Rome), ces fenêtres étaient closes avec des plaques de mar-

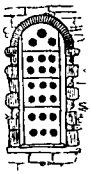

Fenêtre de basilique.

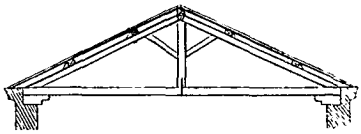

Charpente du v^e^ siècle.

bre percées d'ouvertures circulaires, où l'on avait fixé des morceaux de verre ou d'albâtre. Les toits s'appuient sur un entablement décoré de modillons; leur charpente est fort simple. La façade postérieure, formée d'une ou de plusieurs absides, est rarement percée de fenêtres.

Nefs. — La maîtresse nef était séparée des collatéraux par un mur d'appui; les entre-colonnements étaient fermés par des rideaux pour rendre encore plus complète la séparation des deux sexes. Les hommes se plaçaient dans la nef droite, et les femmes dans le bas côté gauche. Les catéchumènes, qui ne devaient assister qu'à une partie de l'office, se tenaient à l'entrée de la galerie centrale. Dans quelques basiliques, il y avait des galeries (*triforium*) au-dessus des bas côtés qui étaient réservés, comme nous l'avons déjà dit, aux vierges et aux veuves. Mais cette disposition devait être assez rare : on n'en voit que deux exemples à Rome. La nef était pavée en marbre et en mosaïques; elle n'avait qu'un simple plafond en bois; quelquefois même, comme à la basilique des Saints-Nérée-et-Achillée, à Rome, l'absence de plafond laisse voir à nu la charpente et la tuile.

Chœur. — Le chœur était placé au milieu de la nef centrale et entouré d'une balustrade : c'était la place du clergé; de chaque côté s'élevait une chaire nommée *ambon* (V. chapitre II, article 3); on lisait l'épître dans

Copyright les éditions d'Art Lyon 2008

celui qui était à droite, et l'évangile dans l'autre. C'était de là aussi qu'on lisait les ordonnances épiscopales et qu'on prononçait des instructions. Près de la tribune gauche, se trouvait le cierge pascal supporté sur une petite colonne.

Sanctuaire. — Le sanctuaire était compris dans le transept. Il était séparé du chœur par plusieurs marches, par le *cancel* ou *chancel*, espèce de balustrade en bois, en fer ou en marbre, et par des voiles en tapisseries qu'on ne levait qu'au moment de la communion. Cette clôture rappelle celle du Saint des Saints dans le temple de Salomon, comme la disposition générale de la basilique paraît aussi avoir été inspirée par le souvenir du temple hébreu, divisé en trois parties : le Saint des Saints, le lieu saint et le porche. L'autel isolé au milieu du sanctuaire n'était qu'une table de marbre placée sur le sarcophage d'un martyr ou sur une *confession* (V. l'article précédent). Il était quelquefois surmonté d'un baldaquin, à la voûte duquel était suspendue une colombe d'or ou d'argent, où l'on conservait la sainte Eucharistie (1).

Absides. — Derrière l'autel et dans l'abside centrale, était le *presbyterium*. C'est là qu'était le siége de l'évêque (*cathedra*), d'où il dominait l'assemblée ; des siéges moins élevés étaient destinés aux officiants. Cette enceinte était ornée de peintures et de mosaïques. Quand les collatéraux étaient terminés par une abside, celle de gauche (*diaconicum*) servait de trésor pour les vases sacrés, et l'autre (*oblatorium* ou *sacrarium*) recevait les oblations et les offrandes des fidèles. Au Moyen âge, le *sacrarium* fut remplacé par la crédence, et le *diaconicum* par la sa-

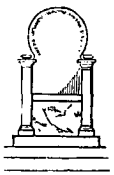

Cathedra.

(1) V. *Mémoire liturgique sur les ciboires du moyen âge*, par l'abbé J. Corblet, in-8.

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

crístie. Ces deux absides étaient closes au moyen de tentures. Dans plusieurs basiliques, elles sont remplacées par un mur droit : en ce cas, les offrandes des fidèles étaient déposées sur une table qui avoisinait l'autel.

Basiliques de Rome. — On sait que Constantin fit bâtir à Rome sept basiliques. Mais avant son règne, comme l'a démontré Ciampini (1), les chrétiens avaient déjà construit des églises. Il est à regretter que la plupart des anciennes basiliques de Rome aient perdu leur physionomie primitive en subissant de nombreuses réparations. Sainte-Agnès (viiie siècle) et Saint-Laurent-hors-les-Murs (vie siècle) sont celles dont le caractère dogmatique a moins payé le tribut à la mode. Sainte-Marie-Majeure (ve siècle) offre le type de la basilique constantinienne, à l'état de

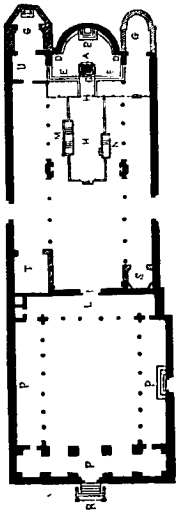

Saint-Clément.

Saint-Paul-hors-les-Murs.

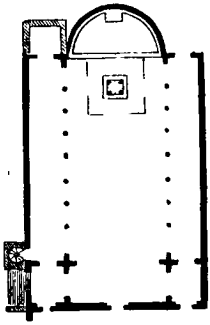

Sainte-Agnès-hors-les-Murs.

progrès. Saint-Clément ne date que du ixe siècle, et Saint-Jean-de-Latran du xe.

(1) *De Ædificiis a Constantino constructis Romæ*; 1695, in-8.

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

Eglises primitives des Gaules. — A part quelques petits monuments, comme la crypte de Saint-Gervais, à Rouen, qu'on attribue au IVe siècle, il ne nous reste aucun vestige des églises primitives de la Gaule, qui devaient, par leur plan et leur simplicité, se rapprocher des premières basiliques de Rome. Il est bien à regretter que nos historiens nous aient laissé si peu de renseignements sur les églises qui furent élevées sur divers points de la France par saint Martin, Perpetuus, Namatius, Clovis, Childebert, Clotaire, etc.

Article 4.

Architecture byzantine.

Style byzantin. — On donne le nom d'architecture byzantine au style latin primitif combiné avec le style grec dégénéré. Ce genre d'architecture prit naissance à Byzance, où Constantin et ses successeurs firent fleurir les beaux-arts. Les églises byzantines diffèrent surtout des basiliques romaines par leurs coupoles et par leur plan. Ce plan est ainsi décrit par l'antiquaire anglais, M. Th. Hope : « Aux

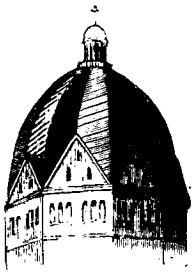

Coupole d'Aix-la-Chapelle (VIIIe siècle).

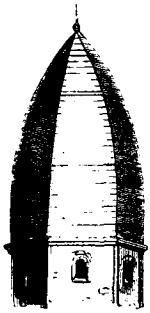

Coupole romano-byzantine (XIIe siècle).

angles d'un vaste carré, dont les côtés se prolongeaient à l'extérieur en quatre nefs plus courtes et égales entre elles,

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

se trouvaient quatre piliers liés par quatre arcades qui s'appuyaient sur eux. Les pendentifs entre ces arcs étaient disposés de manière à figurer avec eux, à leur sommet, un cercle qui formait une coupole; cette coupole ne devait point, comme celle du Panthéon, à Rome, ou celle du Saint-Sépulcre, à Jérusalem, reposer sur un vaste cylindre placé entre elle et le sol : mais elle s'élançait dans les airs, au-dessus de ces quatre immenses arcades; et, pour qu'elle réunît autant que possible la légèreté et la solidité avec le plus grand développement, elle était construite avec des tubes cylindriques de terre, agencés l'un dans l'autre. Des demi-coupoles fermaient les arcs sur lesquels s'appuyait le dôme central, et couronnaient les quatre nefs ou bras de la croix. L'une de ces nefs, terminée par l'entrée principale, était précédée d'un portique ou narthex; la nef opposée formait le sanctuaire, tandis que les deux branches latérales étaient coupées dans leur hauteur par une galerie destinée aux femmes. Souvent encore il s'en échappait de petites absides couronnées de demi-dômes, ou des chapelles surmontées de petites coupoles qui couronnaient toutes les parties des églises grecques (1). »

Ces coupoles sont couvertes de lames de plomb, ou bien de tuiles; les toits sont en terrasse. On remarque dans l'appareil l'emploi fréquent de briques, qui, par leur disposition, figurent des encadrements et des dessins. La façade, ordinairement très-simple, offre une série de fenêtres qui donnent du jour dans la galerie intérieure du premier étage. Le pignon des transsepts est percé d'une porte, et d'un ou deux étages de fenêtres géminées et cintrées. Les absides ont, à l'extérieur, la forme de tours, couronnées par une demi-coupole. Un porche étroit, très-allongé et voûté, donne accès dans l'intérieur par une porte

(1) Th. Hope, *Histoire de l'Architecture*, traduit par Baron, page 110.

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

enrichie de moulures saillantes et arrondies. Les chapiteaux des colonnes abandonnent la forme circulaire, et deviennent des masses cubiques, richement ornées de fleurs, de rin-

Chapiteau.

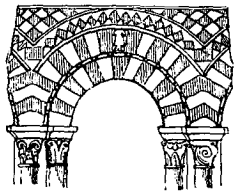

Arcade.

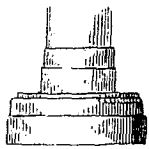

Base.

ceaux, de perles, de galons, de plantes, d'hommes, d'animaux et d'autres ornements qui participent plus du goût oriental que de l'ancienne ornementation grecque.

Églises byzantines. — On distingue trois époques principales dans l'architecture byzantine. La première (de Constantin à Justinien Ier) nous offre des églises construites d'après le plan de la basilique latine, avec l'adjonction des coupoles (Saint-Théodore et Saint-Taxiarque, à Athènes). Pendant la deuxième période (du VIe au Xe siècle), les dômes se multiplient en même temps que les nefs, et l'ornementation s'enrichit (Saint-Nicolas, à Mistra). Du Xe au XIIe siècle (troisième époque), on revient au plan primitif des basiliques romaines; les inclinaisons des toits sont indiquées par des frontons; la profusion des ornements égale leur richesse (Saint-Nicodème, à Athènes; cathédrale de Mistra).

Sainte-Sophie, de Constantinople, est tout à la fois le type et le chef-d'œuvre de l'architecture byzantine. Elle fut élevée à la gloire de J.-C., la Sagesse éternelle (en grec, σοφία). La conception si hardie de sa coupole est due à l'architecte Anthemius.

Influence byzantine. — La persécution des iconoclastes amena des artistes grecs en Occident dès le commencement du VIIIe siècle. Le style byzantin ne s'est jamais im-

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

planté chez nous, dans son ensemble et dans tous ses détails : mais on ne peut nier que, vers le XI^e^ siècle, l'élément oriental ait exercé une certaine influence sur notre architecture indigène. C'est pour cela que nous désignerons cette phase de l'art sous le nom de style *romano-byzantin*, pour indiquer l'alliance de certains principes de l'école byzantine avec ceux de l'école latine : mais nous croyons, avec M. D. Ramée, qu'on a exagéré la puissance de cette influence, et que ces deux écoles, nées simultanément de l'architecture romaine en décadence, ont eu naturellement plus d'un point de contact, qu'il serait inutile de vouloir toujours expliquer par des influences postérieures. Il paraît démontré que les Arabes ont fait de nombreux emprunts au style byzantin, et entre autres, celui de l'arc en fer à cheval qui caractérise l'architecture mauresque.

BIBLIOGRAPHIE.

AGINCOURT (Seroux d'). Histoire de l'Art par les monuments, depuis leur décadence. 1811-23 ; 6 vol. in-folio.

ARNALDI. Delle Basiliche antiche. Vicenza, 1769 ; in-4.

BARD (Joseph). Revue basilicale de Rome. 1848 ; in-12.

BARTOLI. Gli antichi Sepolchi. 1799 ; in-folio.

BOTTARI. Sculture et pitture sagre, estratte dai cimeterj di Roma. 1737-54 ; in-folio.

BOSIO. Roma sottaranea. 1652 ; in-folio.

CIAMPINI. Vetera Munimenta. 1742, in-folio.

COUCHAUD. Eglises byzantines en Grèce. 1841 ; in-folio.

DALLAWAY. Constantinople ancient and modern.

HAMMER. Cpolis und der Bosphorus. 1822 ; in-8.

MAI (l'abbé). Temples anciens et modernes. 1774.

- Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008 -

Raoul-Rochette. Tableau des Catacombes de Rome. 1837 ; in-12.

Suaresius. Noticia basilicarum. Lepsiæ, 1804 ; in-8.

Expédition scientifique de la Morée. 1835 ; 3 vol. in-folio.

- Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008 -

CHAPITRE PREMIER.

ARCHITECTURE RELIGIEUSE.

ARTICLE 1.

Classification des styles architectoniques.

Le style latin, imitation presque servile de l'architecture romaine, fut adopté par tout l'empire d'Occident, et régna chez nous jusqu'à l'an 1000. L'influence de l'architecture orientale, comme nous l'avons dit, modifia à cette époque le style latin; nous donnerons le nom de *style romano-byzantin* à ce mélange de l'art antique et de l'art néo-grec. Au XII^e^ siècle, l'ogive apparaît et se combine avec le plein cintre : le nom de *style romano-ogival* caractérise fort bien l'architecture mixte de cette époque de transition. Au XIII^e^ siècle, le principe de la perpendicularité des lignes l'emporte sur les anciennes tendances horizontales; l'ogive équilatérale détrône définitivement le plein cintre : c'est le *style ogival à lancettes.* Au XIV^e^ siècle, la pureté des lignes commence à s'altérer sous l'envahissement des profils; les rayons des rosaces se ramifient davantage : c'est le *style ogival rayonnant.* Au XV^e^ siècle, les lignes ondulées succèdent aux lignes droites, et font donner à ce style le nom de *flamboyant.* Dès la première moitié du XVI^e^ siècle, ce dernier style se mélange avec le style grec : c'est l'avénement de l'école de la Renaissance, qui

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

dura jusqu'au milieu du XVII^e^ siècle. L'art abandonna alors entièrement les traditions gothiques, en conservant toutefois des formes et des détails inconnus des Anciens.

Ces divisions chronologiques de l'art, on le comprend facilement, sont loin d'avoir une exactitude mathématique. Le style d'un siècle empiète souvent sur le suivant, et les révolutions architectoniques qui doivent caractériser une époque se manifestent ordinairement à la fin de la période antérieure. Il faut également remarquer qu'elles ne se sont point produites simultanément sur tous les points de la France. L'influence du sol, du climat, des souvenirs et de diverses causes locales ont retardé dans plusieurs provinces le développement progressif de l'art. Les règles que nous donnerons pour fixer l'époque des monuments religieux s'appliqueront surtout au Nord, au Centre et à l'Ouest de la France. Mais pour mettre ces règles en harmonie avec la chronologie monumentale des provinces de l'Est et du Midi, nous consacrerons plus tard un article spécial au synchronisme des styles.

Nous pensons qu'il est utile de donner ici la synonymie des termes que nous avons adoptés pour la désignation des styles.

STYLE LATIN (du V^e^ au X^e^ siècle). — Style roman primitif (de M. de Caumont). — Style gallo-romain. — Architecture carlovingienne. — Teutonique.

STYLE ROMANO-BYZANTIN (XI^e^ siècle). — Style roman secondaire (de M. de Caumont). — Style roman fleuri. — Style à cintre. — Style roman (de M. Batissier).

STYLE ROMANO-OGIVAL (XII^e^ siècle). — Style roman tertiaire (de M. de Caumont). — Commencement du style mystique (de M. Woillez). — Phase progressive de l'école romane (de M. J. Bard). — Style ogivo-roman. — Style de transition.

STYLE OGIVAL A LANCETTES (XIII^e^ siècle). — Style ogival primitif (de M. de Caumont). — Style pointu (des Anglais).

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

— Style mystique pur (de M. Voillez). — Style ogivique. — Gothique pur. — Gothique complet.

STYLE OGIVAL RAYONNANT (XIV^e^ siècle). — Style ogival secondaire (de M. de Caumont). — Gothique orné (des Anglais).

STYLE OGIVAL FLAMBOYANT (1400-1550). — Style ogival tertiaire et quartaire (de M. de Caumont). — Gothique flamboyant (de M. le Prevost). — Style perpendiculaire (des Anglais). — Style bâtard. — Style fleuri. — Style prismatique.

L'architecture à plein cintre qui régna chez nous jusqu'au XIII^e^ siècle, a reçu les noms de *saxonne*, *anglo-saxonne*, *byzantine*, *lombarde*, *normande*, *gothique ancienne*, etc. Ces divers termes impliquent une idée fausse, puisqu'ils semblent attribuer exclusivement cette architecture soit aux Saxons, soit aux Lombards, etc. Aussi la désignation d'architecture *romane*, proposée par M. de Gerville, a-t-elle prévalu de nos jours. Elle a le mérite d'exprimer l'idée de la dégénérescence de l'art romain, comme le mot *roman*, dans la linguistique, désigne la langue latine abâtardie et dénaturée par sa fusion avec d'autres éléments.

L'architecture dont l'ogive est le principe a été nommée *gothique*, *sarrazine*, *orientale*, *anglaise*, *polygonique*, *xiloïdique*, etc. Les mêmes raisons que nous venons d'indiquer ont fait remplacer ces qualifications impropres par celle de *style ogival*, qu'a proposée M. de Caumont. Néanmoins on n'a pas entièrement rejeté le nom de *gothique*. On sait bien que les Goths, qui dominèrent au V^e^ siècle, n'ont pu exercer aucune influence sur les formes architecturales du XIII^e^ siècle : mais ce terme est consacré par un long usage, et l'on peut invoquer en sa faveur les bénéfices de la prescription.

Pour soulager le travail de la mémoire et conserver la forme toute classique que nous avons adoptée, nous suivrons toujours la même méthode dans l'examen de chaque période monumentale, et nous étudierons successivement

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

1° les caractères généraux ; 2° le plan ; 3° l'appareil ; 4° les contreforts ; 5° les corniches et modillons ; 6° les porches et les portes ; 7° les fenêtres et les roses ; 8° les tours ou clochers ; 9° les piliers et les colonnes ; 10° les arcades et les travées ; 11° les voûtes ; 12° l'ornementation architecturale. Nous terminerons en décrivant une église de chaque période, et en signalant les principaux monuments de la même époque. Nous ferons précéder chaque article de l'indication de quelques dates historiques de l'architecture.

Article 2.

Style latin.

(du IVe au XIe siècle.)

Dates historiques de l'art. — Ve siècle. L'évêque Perpétue fait élever une grande basilique sur le tombeau de saint Martin, à Tours. Les provinces méridionales se couvrent d'églises. Destruction d'un grand nombre de monuments religieux par les Francs. — VIe siècle. Clovis, Childebert II, Clotaire, Chilperic I, Childebert III et Gontrand, protégent les arts et fondent beaucoup d'églises et de monastères. — VIIe siècle. Saint Éloi exerce l'architecture et l'orfèverie sous les règnes de Dagobert I et de Clovis II. Érection de l'église Saint-Denis, en 638. — VIIIe siècle. Pépin le Bref rebâtit plusieurs monastères. L'art de fondre les cloches fait des progrès. Charlemagne encourage et fait fleurir les arts : Notre-Dame d'Aix-la-Chapelle date de son règne. — IXe siècle. L'invasion des Normands, qui pillent et dévastent les églises, amène la décadence de l'art. Quelques-uns des monuments incendiés par les Barbares sont restaurés par les soins de Charles le Chauve, qui appelle en France des artistes grecs. — Xe siècle. La décadence de l'art est activée par la croyance générale où l'on était que l'an 1000 devait amener la fin du monde. Quel-

- Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008 -

ques prélats protestent contre cette crainte chimérique en érigeant des églises et des abbayes. On voit, d'après ces quelques dates, que l'art ne fut point stationnaire pendant cet espace de sept siècles, et qu'à une époque de progrès succéda une époque de décadence : mais il nous reste trop peu de monuments de ces temps reculés pour que l'on puisse déterminer les caractères spéciaux propres à chaque siècle; et tout en admettant l'existence de ces variations, nous sommes obligés de classer ces divers monuments dans une seule période. Nous suivons l'exemple du *comité historique des arts et monuments* en la désignant sous le nom de *style latin*, parce que tous les monuments de cet âge rappellent plus ou moins la forme et l'ornementation des basiliques latines.

Caractères généraux — Les constructions religieuses de cette période se ressentent de l'ignorance presque générale du temps. C'est une imitation plus ou moins heureuse de l'architecture romaine; l'innovation la plus saillante est l'importance qu'on donne à l'arcade. On fait un emploi fréquent de la brique. Les façades sont sévères, peu ornementées. Dans le Nord, les édifices latins sont lourds et rampants; ils sont moins rudimentaires dans le Midi, où les architectes avaient sous les yeux les chefs-d'œuvre architectoniques des Romains. La rareté des voûtes, l'absence des balustrades, des arcs-boutants, des roses, des meneaux et des décorations végétales, qui n'apparurent que plus tard, sont les principaux caractères négatifs de cette phase primordiale de l'art.

Plan. — Les petites églises ont la forme d'un simple rectangle terminé par une abside circulaire, voûtée en cul de four (1). Les plus grands monuments sont divisés en

(1) On cite quelques exemples d'absides terminées carrément (Collonges, la Magdelaine et Tintry, dans le département de Saône-et-Loire).

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

trois nefs, par deux rangs de colonnes. Les collatéraux sont

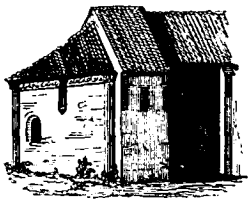

Chapelle de Saint-Quesnin, à Vaison (Vaucluse), VIe siècle.

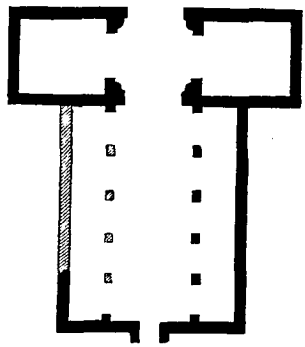

Saint-Martin, d'Angers (IXe siècle).

terminés par des absides qui sont parfois plus grandes que celles du centre. En général, le chœur est plus bas que la nef, et les collatéraux sont plus étroits que la maîtresse nef. On ne compte encore que trois chapelles. Toutes les églises n'ont pas de *transsept*, c'est-à-dire, de nef transversale, perpendiculaire à l'axe de l'édifice et lui donnant la forme d'une croix (1); il arrive parfois que, sans se produire au dehors, ils se dessinent à l'intérieur par la disposition des piliers. A partir du Ve siècle, la façade regarda le couchant, et le chevet fut tourné vers le levant. Cette orientation resta pour les autres siècles une règle liturgique presque invariable.

Cryptes. — Dans les petites églises latines, les cryptes n'étaient que des cavités étroites, où un autel s'élevait sur le tombeau d'un martyr; dans les églises plus vastes, elles s'étendaient sous le chœur et quelquefois sous la nef. On trouve, dans quelques-unes de ces églises souterraines, de précieux débris de sculpture romaine. Nous citerons parmi

(1) C'est pour cette raison qu'on donne aussi le nom de *croisée* aux transsepts.

Copyright les éditions d'Artay Lyon 2008

les cryptes de cette époque, celles de Jouare (Seine-et-Marne), d'Apt, Lyon, Agen, Soissons, Saint-Quentin, Saint-Omer, de Saint-Gervais, à Rouen, etc.

Appareil. — Les murs sont construits en petit appareil, c'est-à-dire en pierres cubiques de huit centimètres de côté, assises dans un bain de mortier, et coupées par des bandes horizontales de briques. Les briques jouent un grand rôle dans l'ornementation. Elles sont alternées dans les cintres avec des claveaux de pierre, et par leurs dessins symétriques forment une agréable décoration qui se détache sur le ton grisâtre de la pierre. Elles simulent même des corniches et des moulures. Nous indiquerons comme des cas exceptionnels, qui se produisent surtout dans le Midi, des murs de moyen et de grand appareil, des murailles entièrement en briques, ou dont le parement se compose de marbre et de silex, quelques exemples de l'appareil en arêtes de poisson, etc. Quelques églises de campagne étaient entièrement construites en bois.

Contre-forts. — Quand des contre-forts soutiennent les murailles, ce sont des pilastres en forme de parallélogrammes, très-larges, peu saillants, sans sculptures ni moulures, et terminés par une retraite en larmier. Ils sont appliqués aux façades principales et aux angles des églises, et ne s'élèvent pas toujours jusqu'au haut de la toiture. On voit quelques contre-forts de forme ronde, terminés en cône, et d'autres qui sont carrés dans le bas et cylindriques dans la moitié supérieure. Les arcs-boutants n'étaient pas encore connus à cette époque.

Corniche et modillons. — L'entablement qui occupait une place si importante dans l'architecture romaine est supprimée dans les monuments du Moyen âge. La corniche seule n'a point disparu : elle se profile sous la forme de larges bandeaux découpés en arcatures semi-circulaires, ou chargés de moulures rectilignes ou ondulées. Dans l'antiquité, les ordres dorique, corinthien et composite, ad-

Copyright by Editions d'Art Lyon 2008

mettaient des modillons ou mutules, qui étaient censés représenter l'extrémité de la charpente du comble : telle est l'origine des modillons ou *corbeaux* du Moyen âge, qui soutiennent la corniche. Au commencement de la période

Marmoutiers (Bas-Rhin), xe siècle.

latine, ce sont des cubes plus ou moins saillants taillés en biseau ou en tête de clou. Plus tard on y cisela des têtes grimaçantes, des masques difformes, des animaux fantastiques, et quelques autres ornements barbares. Ces modillons, soit lisses, soit sculptés, sont quelquefois espacés par des arcades semi-circulaires.

Porche. — On connaît très-peu de porches de style latin. Leur charpente, appuyée sur le mur de la façade, était soutenue par deux rangées de colonnes. Ils étaient ornés de deux fontaines destinées aux ablutions des fidèles qui entraient dans le temple. Le fond était décoré de peintures et de mosaïques, comme dans les basiliques italiennes.

Portes. — Deux pieds droits ou deux colonnes appliquées sur le nu du mur supportent un arc en plein cintre, avec ou sans moulures. Les baies toujours carrées sont surmontées d'un linteau. Le tympan est quelquefois ciselé en damier. Le cintre est ordinairement alterné de claveaux de pierre et de briques, et entouré d'un cordon en briques, ou d'une saillie en pierre. Dans quelques provinces, on alternait des pierres de différentes couleurs. Cet usage a longtemps subsisté en Auvergne; on trouve, dans cette province, des portes carrées, terminées par un tympan aigu.

- Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008 -

Fenêtres. — Les fenêtres sont cintrées, étroites, évasées à l'intérieur de l'église, et d'une hauteur double de leur largeur. Le cintre repose ordinairement sur des pilastres. Les fenêtres primitives ont rarement des moulures; elles sont toujours dépourvues de colonnes et de meneaux. La façade principale est quelquefois percée d'une ouverture ronde (*oculus*), destinée à éclairer les combles : ce fut l'origine des rosaces des âges suivants.

Tours ou clochers. — On ne connaît point de tour antérieure au VIII[e] siècle. Les cloches dont on se servait antérieurement n'étaient point d'assez grande dimension pour nécessiter l'usage des clochers. Nous sommes disposés à croire que, dans le Nord, les tours furent d'abord quadrangulaires, puis rondes, tandis que, dans le Midi, la forme circulaire précéda la forme carrée. Elles sont peu élevées, et percées d'un ou plusieurs rangs de fenêtres sans ornements, et quelquefois géminées, c'est-à-dire réunies deux à deux. Leur toit, à deux égouts, est formé de deux pentes, réunies sous un angle quelconque par un faîtage continu, qui va d'un pignon à un autre. Le couronnement le plus ordinaire des tours est un toit pyramidal à quatre pans, recouvert en tuiles ou en pierres. La tour fut d'abord un monument entièrement isolé de l'église; plus tard on la plaça sur le point central du transsept, puis sur le portail occidental.

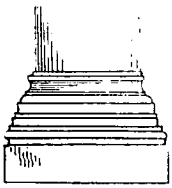

Base latine (IV[e] siècle).

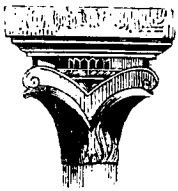

Saint-Jean, de Poitiers.

Base latine (VI[e] siècle).

Piliers et colonnes. — Des fûts massifs, courts et trapus, s'élèvent sur des piédestaux étroits et carrés, et se couron-

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

nent de chapiteaux cubiques ou cylindriques, décorés de moulures grossières. Quelques-uns sont de lourdes imitations de l'ionique et du corinthien. Le chapiteau est

Bases romanes (IXe siècle).

parfois remplacé par un simple ressaut ou par un bourrelet; c'est sur ces chapiteaux que reposent immédiatement les arceaux des voûtes. Dans les régions septentrionales, les piliers carrés et massifs sont beaucoup plus en usage que les colonnes.

ARCADES. — Les arcades sont formées de cintres qui s'allongent verticalement dans leur retombée. On en voit de surbaissées et de surhaussées. Dans le Centre et le Midi de la France, on trouve déjà, à cette époque, des arcs en

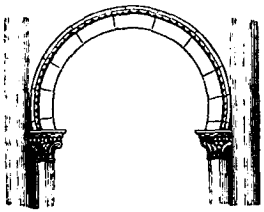

Arcade en fer à cheval.

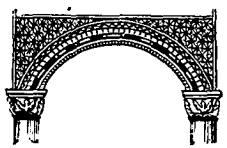

Arcade surbaissée.

fer à cheval, c'est-à-dire prolongés au-dessous du diamètre par la continuation de la circonférence. L'arcade qui se trouve au milieu des transsepts, et qu'on nomme *arc triomphal*, est quelquefois décorée d'incrustations, de moulures, de peintures ou de mosaïques.

- Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008 -

Voutes. — Les premiers architectes chrétiens n'ont point pu surmonter la difficulté de construire de grandes voûtes en plein cintre. Ils laissaient à nu la charpente de la grande nef, ou bien en cachaient la vue par un plafond en bois; ils ne voûtèrent que les cryptes, les absides et les petites nefs latérales. Ces dernières sont en *berceau*, c'est-à-dire qu'elles sont simplement formées par la prolongation non interrompue de la surface intérieure ou *intrados* de l'arc. Quelquefois elles sont d'*arêtes*, c'est-à-dire qu'elles offrent ou simulent par le croisement des boudins la rencontre de deux berceaux. Ces nervures cylindriques reposent immédiatement sur le sommet des colonnes ou des piliers engagés dans les angles des murs. Ces voûtes sont faites en moellons noyés dans un mortier de chaux.

Ornementation. — Les principaux ornements usités à cette époque sont : des arceaux simulés sur le nu du mur, des marqueteries de granit, des incrustations en pierres de couleur ou en terre cuite, des mosaïques en émail ou en verres de couleur, des croix grecques, des bâtons croisés, des rubans, des dents de scie, des hachures, des chevrons,

Frettes.

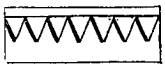

Dents de scie.

billettes.

des billettes, des frettes, etc. Cette dernière décoration, empruntée à l'antiquité, se compose de cordons qui décrivent, par des angles tantôt droits, tantôt aigus, des espèces de créneaux contrariés.

Eglise de Tournus. — Un des types les plus remarquables du style latin est l'église de Saint-Philibert de Tournus (Saône-et-Loire), dont les nefs, le *pronaos*, et diverses autres parties, datent de la fin du x^e^ siècle. « Ce temple vénérable est certainement un des monuments

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

ecclésiastiques nationaux qui rappelle le mieux aux générations présentes les dispositions hiératiques des premières basiliques, et continue la plus fidèle image de la basilique latine, avec son entourage et ses dépendances. Les deux tours circulaires, placées en regard de la façade, semblent indiquer les limites naturelles de l'atrium, dont l'emplacement forme aujourd'hui le parvis du temple. Les deux clochers primitifs, bâtis sans aucun choix de matériaux, sans plan régulier, sans pensée d'art, étaient à pignons et à toiture à deux égouts. Les pignons constituaient les faces latérales de ces édifices, et n'étaient accidentés que par trois baies à plein cintre, et trois ouvertures aveugles ou simulées, cintrées par trois petits arcs. Absence totale de motifs artistiques, grossièreté des matériaux, rudesse de la structure, appareil de simples pierres mureuses ou de briques; tout concourt à produire ici un misérable aspect, à réaliser un ensemble qui se prête mal à l'analyse et qui annonce d'une manière certaine la place du IX^e^ au X^e^ siècle. La partie inférieure des flancs de la basilique n'est accidentée que 1° par des écaillures ou trilobes réunis par cinq, sous lesquels s'ouvre une petite croisée à plein cintre, et séparés par des plates-bandes, 2° par des corbeaux grossiers; 3° par deux espèces de frises superposées, faites de briques. Tout rappelle ici l'extérieur des basiliques élevées à Ravenne au VI^e^ siècle, et ces temps d'épreuves où le Christianisme n'osait pas encore attirer sur ses monuments, les regards jaloux de ses ennemis et réservait ses majestés et ses pompes pour le sanctuaire et les fidèles à genoux devant lui. Il y a dans cette construction je ne sais quelle vigueur, quelle énergie et quelle solidité tout égyptiennes, qui contrastent singulièrement avec les soudures qui furent faites à la basilique en des âges plus rapprochés du nôtre. Le *pronaos*, ou partie intérieure de l'église, est à trois nefs séparées par six arcs d'entre-colonnements, et l'on y accède par trois portes. Les six piliers de

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

soutènement sont cylindriques, faits de briques coupées en quarts de cercle, superposées à la manière romaine. Au lieu de chapiteaux, ils ont un simple rebord saillant, qui annonce assez ou l'impuissance, ou l'absence absolue des idées artistiques. Plusieurs portes latérales, bouchées, donnaient jadis entrée dans cet antitemple, éclairé par six fenêtres étroites et ébrasées. Au-dessus du pronaos, règne une seconde basilique consacrée à l'archange saint Michel, à laquelle on accédait autrefois, de l'intérieur de la grande basilique, par deux escaliers. Cette basilique supérieure est de même style, de même âge, de même fabrique que la région inférieure. Elle est également à trois nefs, séparées par six piliers circulaires construits en briques. La voûte est à pierres jetées : le temple est éclairé au couchant par une croix en meurtrière. La nef majeure de la grande basilique, malgré l'appareil tout rudimentaire de sa structure et la stérilité de sa profilation, se développe avec une remarquable unité de style et une heureuse régularité de proportions. Cette grande arche est accusée par dix arcs d'entre-colonnements égaux, à plein cintre, soutenus par dix piliers cylindriques, à base peu élevée. Leurs chapiteaux ne sont indiqués que par un rudiment de corniche, en ressaut peu saillant, recevant sur leurs côtés les retombées des arcs, et au milieu du bord de leur tailloir, une demi-colonne à chapiteaux ébauchés. Le pronaos, l'église supérieure de Saint-Michel, les trois nefs de la basilique, sont à peu près contemporaines et d'un faire exactement identique : ce sont les régions primordiales de l'édifice; elles représentent exclusivement la phase architecturale comprise entre le VIII^e^ et le XI^e^ siècle (1). » Les transsepts datent du XI^e^ siècle, le chœur du XIII^e^; la porte de la façade est une adjonction du XVIII^e^ siècle.

(1) *Monographie de la basilique de Saint-Philibert de Tournus*, par M. le chevalier J. Bard.

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

Autres exemples. — Chapelle de Saint-Quesnin, à Vaison (Vaucluse); la basse-œuvre, à Beauvais; le baptistère de Saint-Jean, à Poitiers; l'église abbatiale de Saint-Guillem-du-Désert; Saint-Martin, à Angers; Saint-Eu-

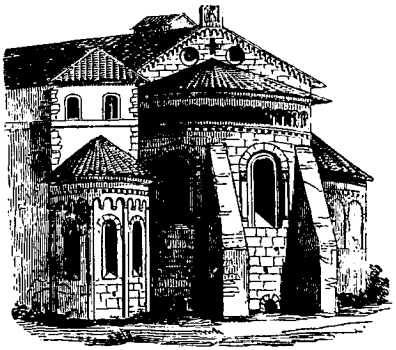

Saint-Guillem-du-Désert.

sèbe, à Gennes (Maine-et-Loire). Quelques parties des églises de Savenières (Maine-et-Loire); Bagé-le-Chatel (Ain); Saint-Pierre, du Mans; Saint-Honorat, d'Arles, etc.

Article 3.

Style romano-byzantin.

(XIe siècle.)

Dates historiques de l'art. — L'an 1000 s'étant écoulé sans amener la fin du monde, les peuples s'empressèrent de manifester à Dieu leur reconnaissance en lui élevant de nombreuses basiliques. « L'univers, dit Rodulphe Glaber, dépouilla ses antiques vêtements pour se couvrir d'églises neuves comme d'une blanche robe. » « On renversait même les vieilles églises pour en construire de nouvelles, » ajoute Mézeray. — Robert le Pieux (996-1030) encourage l'architecture par ses munificences. — L'étude des mathématiques et de la métaphysique, puissamment encouragée par

- Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008 -

le pape Sylvestre II (Gerbert), rend l'architecture plus hardie et plus symbolique. — Plusieurs évêques annoncent des indulgences en faveur de ceux qui contribueraient à l'édification des monuments religieux. — La première croisade est prêchée par Pierre l'Hermite, en 1096.

Caractères généraux. — L'architecture romano-byzantine, tout en cherchant à s'affranchir des formes antiques, reste néanmoins sévère, lourde et massive. Nous indiquerons comme traits caractéristiques de cette époque la maigreur des entablements, la pesanteur des colonnes et la profusion de certains ornements géométriques. On ne fait point encore usage de meneaux, de grandes roses ni de balustrades. L'ogive n'apparaît qu'accidentellement sur quelques points de la France, et n'y est employée que dans les voûtes et les arcades. D'après M. Prosper Mérimée (1), on peut résumer ainsi les éléments qui concoururent à la formation de l'école romano-byzantine : 1° imitation de l'architecture romaine ; 2° imitation des architectures néo-grecque et orientale ; 3° idées mystiques et convenances de certaines corporations religieuses ; 4° besoins du climat ; 5° goût et mœurs nationales.

Plan. — Les églises s'agrandissent, tout en conservant la forme de croix latine. On connaît quelques églises de cette époque en forme de croix grecque, c'est-à-dire que la nef et les transsepts, se coupant par le milieu, produisent quatre bras d'égale étendue. On remarque, dans certains monuments, une inclinaison de l'axe très-marquée, par rapport à la vraie position de l'Orient : cela tient, sans doute, à ce que le commencement des travaux, n'ayant pas eu lieu au moment du lever du soleil, l'habileté de l'architecte se sera trouvée en défaut. Les grands édifices sont partagés en trois nefs ; quelques-uns n'en ont que deux.

(1) *Essai sur l'Architecture religieuse du Moyen âge*, in-18.

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

Cette exception se produit surtout dans les églises conventuelles des ordres mendiants. Les églises de campagne n'ont qu'une nef; elles sont souvent même dépourvues d'abside et de transsept. Une des principales innovations de cette époque est la prolongation des bas côtés autour du chœur. En Normandie, les collatéraux se prolongent au delà du transsept, mais ne tournent pas autour de l'hémicycle du chœur. — Les murs des nefs secondaires sont parfois tapissés, à l'intérieur, d'arcatures en plein cintre, et maintenus, à l'extérieur, par un soubassement en pierre ou en grès, haut d'un mètre environ. Des galeries règnent au-dessus des collatéraux. Celles qui sont placées au-dessus des arcades du sanctuaire prennent le nom de *triphorium*. Les transsepts, en s'éloignant de l'abside, laissent prendre au chœur un plus grand accroissement. Des chapelles, au nombre de trois, quatre ou cinq, rayonnent autour du

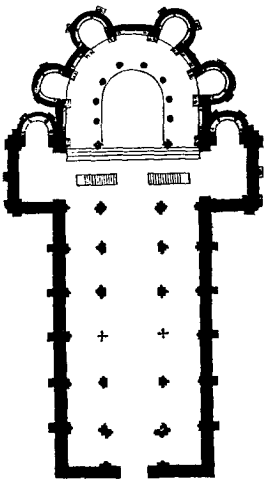

Notre-Dame-du-Port, à Clermont.

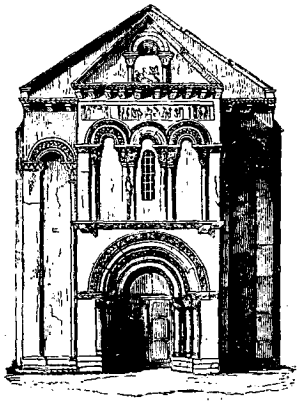

Église de Loupiac (Gironde).

sanctuaire, et forment autour de la croix figurée par le plan, une espèce d'auréole symbolique. L'importation des nom-

Copyright by éditions d'Auray Lyon 2008

breuses reliques recueillies en Orient ou dans les catacombes romaines nécessitait d'ailleurs la multiplication des chapelles ; on en plaça aussi aux extrémités des transsepts. Ordinairement le chœur est plus bas que la nef : mais son aire est plus élevée, pour permettre aux assistants de suivre du regard les cérémonies de l'autel. Nous citerons, comme cas accidentels, des chœurs carrés (cathédrale de Laon), ou terminés par trois absides circulaires (église de Chelles, dans l'Oise).

Crypтes. — Les cryptes reproduisent ordinairement la forme de l'abside supérieure ; quelques-unes, plus considérables, se prolongent sous la nef. On en connaît quelques-unes en forme de croix grecque (église de Pierrefonds, 1060). Les cryptes ne sont éclairées que par un faible jour, et n'ont presque point d'ornementation. Nous citerons, au nombre des cryptes les plus curieuses, celles des cathédrales de Chartres et de Bayeux ; de Saint-Florent-le-Vieil, à Saumur ; de Saint-Eutrope, à Saintes ; des églises de Ham et de Nesles (Somme).

Appareil. — Le moyen appareil remplace presque généralement le petit. C'est surtout dans le Centre et le Midi de la France qu'on trouve des exemples de grand appareil. Les matériaux varient suivant les localités. Outre la pierre de taille, on employa le grès, le silex, la brique, les laves, le granit, des moellons, des pierres de diverses couleurs, etc. Dans les appareils d'ornement, qu'on remarque surtout aux façades occidentales, la disposition des pierres figure des losanges, des feuilles de fougère, des écailles imbriquées, etc. Dans l'Ouest, l'*opus spicatum* fut très en faveur. Dans les régions centrales, on préféra des marqueteries formées de pierres polychromes et de ciment colorié.

Contre-forts. — Les murs sont solidifiés, à l'extérieur, par des contre-forts plus nombreux et plus forts qu'auparavant. Ce sont ou bien des pilastres en saillie sur le nu du mur, et s'élevant jusqu'à la corniche du toit (Bourgogne

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

et bords du Rhin), ou bien des pieds droits offrant des ressauts à diverses hauteurs, et se terminant par une retraite en larmier, ou une espèce de pignon. Dans le Midi, des colonnes plus ou moins engagées, pourvues de base et de chapiteau, font l'office de contre-forts cylindriques. Dans le Nord, deux colonnes accompagnent quelquefois les pilastres. Les arcs-boutants, très-rares à cette époque, ont la forme d'une arcade semi-circulaire, assez massive.

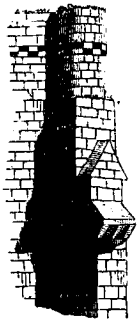

Contre-fort de Morienval (Oise).

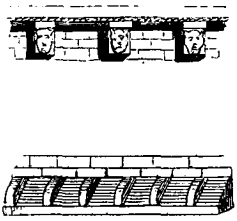

Corbeaux.

Corniches. — Les corniches sont formées d'un larmier et d'un chanfrein. En Provence, l'ancien entablement romain subsiste presque entier, et la corniche est soutenue par des consoles semblables à celles de l'ordre corinthien. Dans les autres provinces, les modillons carrés ou rectangulaires sont ornés de figures bizarres, de feuillages byzantins, de fruits, de têtes de diamant, et de divers ornements que nous signalerons plus loin. On y voit souvent figurer des arcatures simulées ; elles suivent quelquefois les rampants des pignons et la ligne des toits (Est et Midi de la France).

Portes. — Au commencement du xi^e^ siècle, l'ornementation des portes est extrêmement simple. L'archivolte, presque toujours unie, est soutenue de chaque côté par une ou deux colonnes, ou même par de simples pieds droits.

- Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008 -

Au milieu de ce siècle, l'archivolte se pare de dentelures, d'étoiles, de zigzags, de frettes crénelées. Elle multiplie ses voussures concentriques à retrait, et par conséquent ses colonnes de support. Le tympan se garnit de rosaces, de damiers, de compartiments disposés diagonalement et de

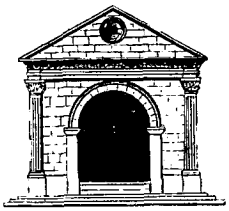

Porche de Notre-Dame-des-Doms (à Avignon).

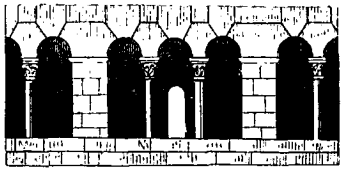

Triphorium de Notre-Dame-du-Port (à Clermont).

bas-reliefs. La porte la plus ornée est celle qui est pratiquée au milieu du grand portail.

Fenêtres. — Elles sont de moyenne grandeur. Leur archivolte, tantôt lisse et tantôt décorée de moulures, a pour supports deux colonnes ou deux simples pieds droits. Quelques fenêtres géminées sont surmontées d'un œil-de-bœuf ou *oculus*, plus grand qu'aux époques antérieures, et

couronnées par un grand arc. On voit même aux étages supérieurs des fenêtres trigéminées. La fenêtre centrale est toujours plus haute. Les fenêtres latérales ne sont ordinairement que simulées.

- Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008 -

Tours. — Elles s'élèvent ordinairement au nombre de trois, l'une sur le centre des transsepts, et les deux autres sur chaque aile du portail principal. Elles sont rondes ou carrées, à un ou plusieurs étages, percées d'arcades cintrées, et entourées d'une ou plusieurs corniches. Elles se terminent par un toit en batière ou par une pyramide à cinq, six ou huit pans. Ces dernières sont les plus remar-

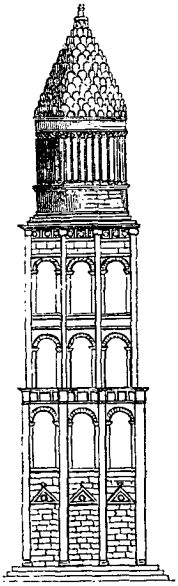

Saint-Front, de Périgueux.

Jumièges.

quables sous le rapport de l'ornementation. De petites pyramides couvertes d'imbrications s'élèvent aux angles de ces tours. Dans quelques églises, la tour est remplacée par une espèce de prolongement de la façade, percé de baies, pour recevoir les cloches.

Colonnes. — Les piliers courts et massifs du siècle précédent continuent de se produire; mais, dans le cours du XI^e^ siècle, des colonnes cylindriques, disposées en faisceau, se groupent autour des piliers pour en dissimuler l'épais-

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

seur. Les bases des colonnes sont peu élevées, et reposent

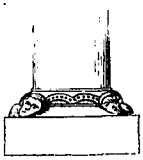

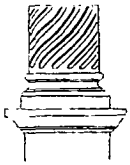

sur un socle polygone ou carré, entouré d'une plinthe. En général, les piédestaux affectent un plan cruciforme. Les angles du socle sont quelquefois ornés de pattes ou de feuilles enroulées. Les fûts des colonnes s'allongent extrêmement, et s'élancent parfois jusqu'aux combles, pour soutenir les nervures des voûtes. Les fûts sont ordinairement simples et lisses ; mais on rencontre à cette époque, comme au siècle suivant, des fûts croisés, entrelacés, brisés, noués, annelés, en spirale, losangés, gaufrés, chevronnés, imbriqués. Les dessins ci-joints expliqueront suffisamment ces différents termes.

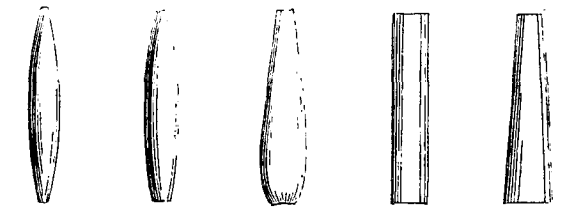

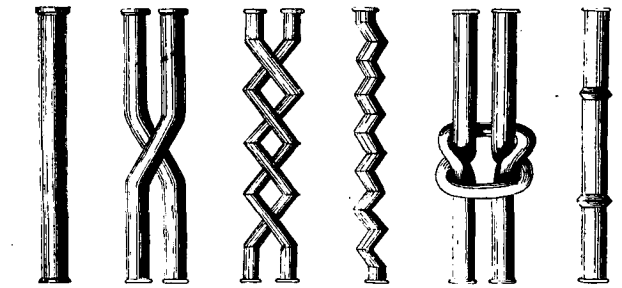

- Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008 -

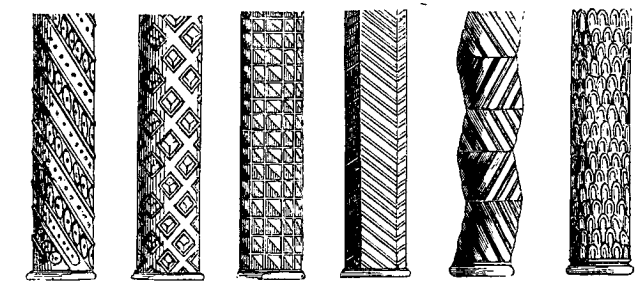

Fût en spirale. losangé. gaufré. chevronnés. imbriqué.

CHAPITEAUX. — Ils sont cylindriques ou cubiques, avec ou sans tailloir. La forme du chapiteau corinthien domine dans le milieu du XI^e^ siècle. Les plus anciens chapiteaux du style romano-byzantin sont d'une exécution barbare; ils représentent des démons, des griffons, des serpents, des épisodes de l'histoire sacrée ou des légendes populaires. Les plantes et les animaux qui figurent dans ces chapiteaux historiés ont souvent une signification symbolique. Nous aurons occasion d'en parler dans notre chapitre sur l'*Iconographie chrétienne*. Dans le Centre et le Midi, ces chapiteaux à bas-reliefs, fort répandus dès le XI^e^ siècle, y sont encore en usage au XIII^e^; tandis que, dans le Nord de la

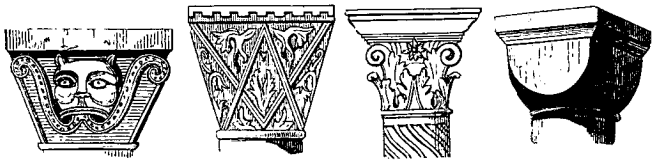

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

France, ils disparaissent à peu près vers la fin du XI^e^ siècle, pour faire place aux fleurs, aux fruits et aux feuilles du style byzantin. «Quelques archéologues ont cru pouvoir assigner à cette adoption d'une décoration toute végétale une origine mystique, fondée sur la décision de plusieurs conciles romains, qui, dès le X^e^ siècle, avaient proscrit la représentation des monstres et des images grotesques à l'intérieur des temples. Quoi qu'il en soit, il est probable que ce langage figuré des dogmes religieux, devenant inutile du moment que les esprits s'éclairaient, que la barbarie s'effaçait, que les prédications, les enseignements se répandaient journellement parmi les peuples, il est probable, disons-nous, qu'on aura cru utile d'abolir ces tristes vestiges des temps primitifs du Moyen âge. Il convient donc de voir dans ces reproductions de formes monstrueusement fantastiques autre chose que l'état de l'art, mais la personnification des vices, exécutée avec la naïveté de l'époque; l'art était l'auxiliaire et non le but (1). »

ARCADES. — Six espèces d'arcades furent employées pendant cette période : 1° l'arc en plein cintre; 2° l'arc surhaussé; 3° l'arc surbaissé; 4° l'arc en fer à cheval; 5° l'arc en mitre; 6° l'arc ogival. L'arc surhaussé est celui dont les retombées sont prolongées par deux verticales. L'arc surbaissé est un demi-cercle tronqué plus ou moins au-dessus de son centre. Il a été employé rarement, ainsi que l'arc en fer à cheval. Dans le Bourbonnais et l'Auvergne, on rencontre des arcades en mitre, c'est-à-dire qui affectent la forme d'un fronton aigu. En Picardie, on rencontre plusieurs monuments du XI^e^ siècle, où apparaît déjà l'arcade ogivale. Nous citerons, comme exemple de cette précocité remarquable, l'église de Saint-Germer (Oise), qui date de

(1) *Mém. de la Soc. des Ant. de Picardie*, t. IV, Mém. de M. E. Woillez.

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

l'an 1036. L'arcade cintrée domine dans les hauteurs de l'édifice, mais l'arc ogival prend sa revanche au rez-de-chaussée (1).

L'arcade géminée est composée de deux petites arcades,

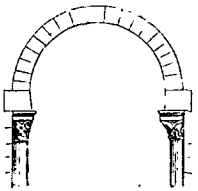

Arcade en plein cintre.

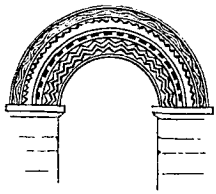

Archivolte à moulures.

qui s'appuient sur une colonne centrale commune, et qui sont comprises sous une plus grande arcade. Dans le Centre de la France, l'archivolte des arcades est presque toujours lisse. Dans l'Ouest et le Nord, elles sont souvent décorées de moulures, ou même découpées en lobes, en chevrons, en dents de scie, etc.

Voutes. — Les grandes voûtes sont encore rares à cette époque; les architectes parvinrent pourtant à en construire quelques-unes en berceau. Les voûtes des bas-côtés sont ordinairement en *arêtes*, c'est-à-dire qu'elles sont renforcées par des arcs doubleaux, et coupées par quatre arêtes qui se croisent par le milieu ; les bas-côtés de beaucoup d'églises romanes du Centre de la France n'ont que des voûtes en demi-berceau ; les arcs doubleaux ne décrivent par conséquent qu'un quart de cercle qui se prolonge inférieurement : c'est là l'origine des arcs-boutants, dont nous parlerons plus tard. Les voûtes en berceau de la nef centrale sont maintenues par les demi voûtes des galeries supérieures. On a quelquefois adopté la courbure en fer à

(1) Voir la *Description historique de l'église de Saint-Germer*, par l'abbé J. Corblet. Amiens, 1842; in-8.

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

cheval pour diminuer la poussée des voûtes. Dans les provinces de l'Est et du Midi, une coupole s'élève au-dessus des transsepts. Les demi-coupoles qui couronnent les absides sont ordinairement construites avec des matériaux légers. Les grandes voûtes sont en grandes pierres plates ou en moellons noyés dans le mortier. L'*arête* ou couronnement supérieur du toit était autrefois composé de cercles entrelacés; des antéfixes, en forme de croix rayonnante, embellissaient le couronnement des tourelles absidales.

Ornements. — Nous nous bornerons à citer parmi les principaux ornements usités à cette époque : les *zig-zags* doubles, simples ou triples, dont les angles sont quelquefois opposés; les *pointes de diamant* formées d'une suite de petits cubes pyramidaux; les *étoiles* à quatre branches; les

Zig-zags.

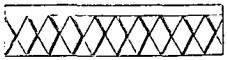

Losanges.

damiers composés de petits carrés, alternativement en re-

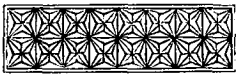

Damier.

liefet en creux; les *frettes crénelées;* les *chaînes en losange;*

Labyrinthe.

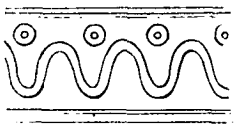

Nébules.

les *labyrinthes*, les *torsades*, les *câbles*, les *hachures losangées*, les *nébules*, les *billettes*, les *demi-cercles imbriqués*, etc. L'ornementation architecturale varie suivant les

- Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008 -

provinces. En Normandie, les moulures sont grosses et saillantes. Dans la Saintonge, le Périgord, le Poitou, la Touraine, elles figurent des broderies, des entrelacs, des

Torsade.

Câble.

rinceaux, des feuillages, des arborescences, etc. L'archi-

Entrelacs.

Rinceaux.

tecture décorative de l'Ile-de-France et de la Picardie est plus sobre de détails. Dans les provinces méridionales, où l'on construisait avec du granit, des incrustations de mastic rouge ou de laves colorées remplaçaient les sculptures variées qui étaient en faveur dans les pays à roches tendres. C'est surtout dans le Dauphiné et le Languedoc qu'on voit beaucoup de sculptures en ronde bosse, représentant des hommes et des animaux au milieu des rinceaux et des feuillages.

Eglise de Preuilly. — L'église de Preuilly (Indre-et-Loire) est un des types les plus remarquables du style romano-byzantin. Elle fut fondée en 1001, et achevée en 1009. Son style est fortement empreint de réminiscences orientales. « Le plan est celui de la croix latine, avec collatéraux et déambulatoires autour de l'abside. C'est peut-être le premier exemple de cette curieuse disposition qui exerça une si profonde influence sur les modifications postérieures du plan des édifices religieux, et qui, plus tard, fut constamment adoptée dans les églises de grande dimension. Le transsept, dans chacune de ses branches, présente une chapelle, ouverte en partie dans le mur oriental. Le

Copyright les éditions d'Amay Lyon 2008

déambulatoire donne accès à trois chapelles absidales, une au centre, deux sur les flancs..... La perspective générale de l'intérieur n'a rien de trop austère ni de trop pompeux. C'est une composition d'un caractère imposant, où la richesse est tempérée par la sobriété..... Chaque pilier, carré dans la masse, est cantonné de quatre colonnettes arrondies, dont deux supportent l'arcade de communication, et les deux autres les arcs doubleaux des voûtes. L'élancement considérable de ces dernières produit un bon effet, en établissant de grandes lignes architecturales qui coupent la monotonie des surfaces : la perspective y gagne beaucoup en pittoresque. Les chapiteaux sont très-variés et généralement bien composés : on y remarque des feuillages, des bandelettes, des figures fantastiques et des représentations humaines. La voûte est à plein berceau dans la nef, sans nervures et sans aucune interruption que celle des arcs doubleaux, en forme de plate-bande. La voûte des nefs collatérales est en arc-boutant. Du reste, les nefs mineures sont fort étroites, et l'on pourrait presque les considérer comme faisant office de contre-forts continus pour soutenir la masse de la nef majeure. La muraille qui clôt le transept à ses deux extrémités est ornée d'une série de petites arcades aveugles supportées sur des colonnettes d'un heureux effet; nous retrouvons au triforium de l'abside une disposition absolument identique. Les constructeurs du Moyen âge étaient habiles dans l'art d'appareiller les pierres; ils comprenaient sans doute leur infériorité dans la sculpture et surtout dans la statuaire : aussi voyons-nous qu'ils cherchent constamment à déployer la science de l'appareil, et qu'ils négligent l'ornementation sculpturale. Preuilly nous offre un des plus curieux exemples de ce dernier parti. La façade occidentale n'est belle que par la disposition des lignes et la taille des pierres. Le second étage est formé d'une magnifique série de petits arcs plein cintre qui s'étend dans toute la largeur de la façade. La haute muraille

Copyright les éditions d'Art Lyon 2008

extérieure de l'abside est également décorée d'une galerie aveugle au niveau de la galerie intérieure du triforium. C'est comme une riche ceinture qui entoure le corps de la basilique. Cette disposition forme un des traits les plus saillants de la physionomie architectonique de l'église de Preuilly : c'est un des premiers exemples d'un mode de décoration qui a été fréquemment reproduit plus tard (1). »

Autres exemples. — Cathédrales d'Avignon, Besançon et Angoulême. — Notre-Dame-de-Cunault (Maine-et-Loire). — Sainte-Magdelaine, à Vézelay (Yonne). — Saint-Trophime, à Arles. — Saint-Étienne et la Trinité, à Caen. — Notre-Dame-du-Port, à Clermont. — Sainte-Croix, à Bordeaux. — Sainte-Eutrope, à Saintes. — Saint-Hilaire, à Poitiers. — Églises de Saint-Nectaire et d'Issoire (Puy-de-Dôme), de Tulle, Valence, le Puy, Grenoble, etc. Plusieurs monuments, actuellement détruits, auxquels une tradition erronée prête une origine romaine, étaient des constructions du XI^e^ siècle (2).

Article 4.

Origine du système ogival.

Le système ogival ne fut complétement adopté qu'au XII^e^ siècle. Mais, comme l'ogive se marie au plein cintre dans le cours du XII^e^ siècle, et que nous l'avons déjà vu apparaître pendant la période romano-byzantine sur quelques points du Nord de la France, nous croyons devoir pla-

---

(1) *Notice archéologique sur l'église de Preuilly*, par l'abbé Bourassé, à la suite de l'*Histoire de Preuilly*, par MM. Audigé et Constant Moisand; in-8, Tours, 1846.

(2) Voyez *Notice sur le prétendu temple romain de Saint-Georges-lès-Roye* (Somme), par l'abbé J. Corblet; 1842, in-8.

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

cer ici quelques réflexions sur l'origine du système ogival. Plusieurs archéologues se sont engagés dans une fausse route en voulant prouver que l'*invention* de la forme ogivale remonte à tel ou tel siècle du Moyen âge, et appartient exclusivement à telle ou telle nation. L'ogive, considérée même dans son application à l'architecture, a existé dans les temps les plus reculés. On l'a rencontrée sur les bords du Gange et de l'Indus, dans l'Asie-Mineure, le Mexique, et même dans les constructions cyclopéennes des Pélasges : mais l'ogive, en ces diverses contrées, n'était qu'un ornement accessoire, une figure accidentelle, et non pas le principe générateur d'un système architectonique. Le problème ne consiste donc pas à savoir quand fut inventée cette forme curviligne qui résulte de deux arcs de cercle, mais à rechercher les causes qui motivèrent l'admission générale de cette forme dans un nouveau système architectural. Les opinions les plus contradictoires ont été émises à ce sujet : nous allons reproduire les principales.

Milizia, en retrouvant dans nos cathédrales la grandiose végétation des forêts, s'imagine de placer le berceau de l'architecture gothique dans ces sombres forêts qui servaient de temples aux Germains (1). L'art se serait modelé sur cette sauvage et forte nature ; la cathédrale du XIII^e^ siècle serait la forêt qui s'est faite pierre. Mais n'y a-t-il point neuf siècles qui séparent le Franc de Germanie du Français du Moyen âge? Et d'ailleurs le développement rapide de la civilisation chrétienne n'avait-il point élevé d'infranchissables barrières entre les idées d'alors et les souvenirs confus du culte primitif des Germains? Le système de Milizia n'est pas plus soutenable que celui de Châteaubriand, qui voit le patron de l'ogive dans la feuille de palmier ; saisir un ingénieux rapport n'est point déterminer une origine.

Amaury-Duval avance que cette architecture, qu'il bap-

(1) *Vies des Architectes.*

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

tise du nom de xiloïdique (ξυλός, bois), est due à l'imitation des églises primitives construites en bois (1). Cette hypothèse n'a pas même pour elle un vernis de vraisemblance. Il suffit de parcourir les descriptions, tout incomplètes qu'elles soient, que quelques chroniqueurs nous ont laissées des basiliques en bois, pour se convaincre de la différence radicale qui existe entre ces deux genres de construction. Qu'y a-t-il de commun entre un monument du XIIIe siècle et ces primitives églises sans voûtes, au plein cintre romain, où les chapiteaux et les piliers étaient souvent d'origine romaine? Comment le caractère ogival se serait-il déjà manifesté dans ces monuments primitifs, alors que nous n'en retrouvons pas la moindre trace dans les édifices en pierre des IXe et Xe siècles?

Warburton, Wilson, et la plupart des écrivains antérieurs au XIXe siècle, ont attribué l'importation de cette architecture aux Goths, les moins barbares d'entre les hordes du Nord qui envahirent l'Europe au Moyen âge. Cette opinion a été solidement réfutée depuis longtemps, bien que l'on ait conservé cette dénomination impropre de *gothique*, que le temps semble avoir consacrée. Il est démontré que les Goths n'avaient nullement le génie artistique; mais on a peut-être été trop loin en les considérant comme dominés par un instinct destructif des beaux-arts. Ils ont, il est vrai, laissé bien des ruines sur leur sanglant passage : mais quel est, au Moyen âge, le peuple vainqueur qui n'ait point fait subir aux nations domptées ces tristes conséquences de la défaite? Quand les Goths eurent affermi leur domination improvisée, ils employèrent les bras des vaincus à l'érection de divers monuments. Théodoric, roi des Ostrogoths, fit élever des aqueducs, des thermes et des palais par des artistes italiens. Ne doit-on pas même reconnaître qu'il avait une certaine compréhension de l'art, lorsqu'il écri-

(1) *France littéraire*, t. XVI.

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

vait à son architecte des conseils que Louis XIV n'a pas su donner aux Perrault et aux Mansard : « *Censemus ut et antiqua in nitorem pristinum contineas et nova simili antiquitate producas, quia sicut decorum corpus uno convenit colore vestiri, ita nitor palatii similis debet per universa membra diffundi.* » Ne croirait-on pas entendre parler quelque membre du *Comité des arts et monuments*, ou de la *Société française pour la conservation des monuments?*

César Cérasiani, C. Wren, R. Willis, donnent une origine sarrasine à l'arc à ogive. Mais le style mauresque ne renferme aucun des éléments du style ogival. Quel air de famille peut-on constater entre l'arc en fer à cheval et l'arc tiers point, entre la coupole à minarets et la flèche gothique? Le palais de l'Alhambra, il est vrai, nous offre des ogives : mais on sait que ce monument ne remonte qu'à l'an 1273.

M. Ed. Boid voit dans l'ogive une invention des Arabes, suggérée par les formes compliquées des ouvrages orientaux en treillage (1). Il cite à l'appui de son hypothèse les ogives des monuments de Caboul et d'Ispahan : mais il n'en parle que d'après les descriptions toutes poétiques des auteurs arabes, qui n'ont été confirmées par aucun voyageur. M. Ch. Lenormand suppose que les Arabes faisaient d'abord usage du mode byzantin, mais que, au VIII^e^ siècle, quand ils eurent conquis le second empire des Perses, ils empruntèrent l'architecture des Sassanides, qui était à ogives ; que, de là, ils l'introduisirent au Caire, puis en Sicile, au X^e^ siècle, et que ce nouveau système, par une sorte d'infiltration, se serait répandu dans tout l'Occident. On peut répondre au savant antiquaire normand : 1° qu'il n'est nullement prouvé que l'architecture des Sassanides

(1) *Histoire et analyse des principaux styles d'architecture*, 1855.

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

fût ogivale ; les ruines de ces antiques monuments semblent, au contraire, démontrer qu'ils ont été construits par les artistes grecs et romains que l'empereur Valérien fit venir en Perse pendant sa captivité (259-269) ; 2° qu'il serait étonnant, dans cette hypothèse, que les Arabes n'eussent point, pendant leur séjour en Espagne, introduit l'élément ogival dans les mosquées mauresques ; 3° qu'il cite à l'appui de ses conjectures des dates qui sont tout au moins contestables. Ainsi, par exemple, le palais de la Ziza, en Sicile, d'après les recherches de Milner, ne daterait que de l'an 1273. Quand bien même on démontrerait évidemment que ce monument est du x^e^ siècle, on pourrait toujours présumer que ses ogives ont été ajoutées à une époque postérieure, probablement au xi^e^ siècle, où les Normands conquirent la Sicile. 4° Ajoutons, avec M. le comte de Laborde (1), qu'on se trompe en attribuant aux Arabes un génie inventif, et qu'ils étaient plus habiles à perfectionner qu'ingénieux à concevoir.

Whittington, lord Aberdeen, Hallam, M. Hittorf, etc., donnent également une origine orientale à l'ogive, dont ils citent des exemples dans l'Arabie, la Perse et l'Asie-Mineure. C'est de l'Orient qu'elle aurait été rapportée dans nos contrées par les pèlerins et les croisés. Mais, comme l'a observé Milner (2), la date des édifices qu'on allègue comme une preuve concluante est fort suspecte ; les monuments à ogives de la Perse ne sont pas antérieurs à Tamerlan, et l'on n'en trouve aucun dans la Terre-Sainte. Les partisans de cette opinion sont tout au moins obligés de convenir que l'ogive orientale diffère beaucoup de celle d'Occident, qu'elle n'est point accompagnée de ces gracieux ornements qui embellissent la nôtre, et qu'enfin l'usage en était fort rare avant le xiii^e^ siècle.

---

(1) *Voyage pittoresque en Espagne.*

(2) *Treatise on the ecclesiastical Architecture of England.*

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

D'après J. Barry, Payne, Knight, Seroux d'Agincourt et M. Quatremère de Quincy, les exemples de voûtes d'arêtes, qui seraient l'origine de l'ogive, se rencontrent dans l'architecture gréco-romaine des temps de décadence, et le style ogival chrétien ne serait qu'une application plus complète de cet ancien système.

F. Rehm, J. Carter, Ed. King, etc., attribuent à l'Angleterre le développement primitif de l'architecture à ogive. Mais l'étude comparative des monuments prouve que nos cathédrales gothiques sont plus anciennes que celles de l'Angleterre.

Vasari, Palladio, G. Moller, L. Stieglitz, D. Fiorillo, etc., font honneur à l'Allemagne de l'invention de cette architecture, qu'ils appellent *germanique*. Mais il paraît constaté que l'ogive n'apparaît en Allemagne que vers le milieu du XII^e^ siècle.

J. Dallaway et R. Smirke font venir d'Italie le style à ogives, vers l'an 1100. Tout le monde convient que l'Italie, fidèle à ses traditions artistiques, ne fut pour rien dans l'invention et le progrès de cet admirable type. Il n'y a à Rome qu'une seule église, *la Minerve*, où l'ogive se montre accidentellement. Les rares monuments ogivals de l'Italie ont été construits par des architectes allemands.

L'invention de l'ogive a été attribuée aux Egyptiens par E. Ledwich (1) ; aux Hébreux par R. Lascelles (2) ; aux Lombards par H. Watton (3) ; aux Normands par Godwin (4) ; aux francs maçons par J. Hall, etc. (5).

Bentham, Milner, M. A. Lenoir, etc., pensent que l'ogive s'est formée par l'intersection des arceaux. On remar-

(1) *Antiquités de l'Irlande.*
(2) *Origine héraldique de l'Architecture gothique.*
(3) *Éléments d'Architecture*, 1824.
(4) *Vie de Chaucer*, 1804.
(5) *Essai sur l'Architecture gothique*, 1813.

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

que dans un grand nombre de monuments du XIe siècle, et surtout aux supports des corniches, des arcs circulaires,

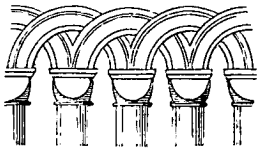

qui, en se croisant, produisent naturellement des ogives. N'est-il point bien présumable que nos ancêtres, frappés de la beauté de cette nouvelle forme, l'aient employée d'abord comme ornement, et qu'ensuite, considérant qu'elle réunissait la solidité à la grâce, ils l'aient introduite comme l'élément générateur de leur architecture? Avec ce système, on s'explique facilement la présence simultanée du cintre et de l'ogive pendant une longue période, et le triomphe définitif de cette dernière forme dans presque toute l'Europe, mais à des époques différentes.

M. Boisserée de Stuttgard croit que l'élévation que prirent les édifices, vers le XIe siècle, produisit un resserrement dans les arcades qui fit jaillir l'ogive du plein cintre.

MM. Young et P. Mérimée voient la principale cause de l'emploi de l'ogive dans ses propriétés de résistance et dans la solidité qu'elle donne aux monuments à toit élevé.

M. l'abbé Bourassé, tout au contraire, rejette ces causes matérielles pour attribuer la forme élancée de l'ogive à la noble exaltation de la foi catholique.

M. A. de Caumont, après avoir admis que l'inclinaison ogivale a pu avoir été adoptée pour faciliter l'écoulement des eaux pluviales, et donner par là plus de solidité aux édifices, termine le remarquable chapitre qu'il a écrit sur ce sujet en disant que l'architecture ogivale s'est développée sous la triple influence des conceptions de nos artistes indigènes, des souvenirs romains et du goût oriental. Par là même, il concilie ensemble les opinions diverses de Se-

- Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008 -

roux d'Agincourt, de Bentham et de M. Ch. Lenormand.

M. le docteur Woillez établit que l'apparition de l'ogive résulte en général de l'adoption des voûtes à nervures croisées, et que c'est d'abord en Picardie que ce germe de l'arc ogival fut fécondé par l'expérience.

M. le docteur Batissier fait remarquer que le système ogival n'est point sorti d'un seul jet du cerveau de quelque artiste ; que l'ogive fut admise d'abord comme élément nouveau et exceptionnel dans l'architecture ; que son emploi n'a été cause d'aucune révolution, et que son avénement n'a fait que coïncider avec d'autres innovations importantes, dont le concours simultané était nécessaire pour développer un nouveau système d'architecture.

D'après M. L. Vitet, l'architecture ogivale est née des mêmes circonstances, et s'est développée d'après les mêmes lois que les langues et les institutions, à cette même époque. Son principe est dans l'émancipation, dans la liberté, dans l'esprit d'association et de commune, enfin dans des sentiments tout indigènes et tout nationaux.

Ce n'est point un motif de goût, selon M. D. Ramée, qui a fait triompher l'ogive. Ce résultat serait dû à la puissance de l'art séculier, qui, au XIIIe siècle, détrôna l'art sacerdotal. Ce serait donc l'influence des artistes laïques, et surtout des francs-maçons, qui aurait fait fleurir le nouveau style dans la chrétienté.

S'il nous était permis, après ces graves autorités, d'exprimer à notre tour notre opinion personnelle, nous la résumerions ainsi : 1° l'architecture gothique ne nous est point venue de l'Orient. Les plus anciens monuments ogivals qu'on y rencontre ont été bâtis par les croisés. Les exemples de date antérieure qu'on a cités sont dénués d'authenticité. 2° Le système ogival est un produit autochthone de l'Occident. Il a eu tout à la fois des causes morales dans le besoin d'innovations et dans les ardentes inspirations de la foi, et des causes purement matérielles, dans l'utilité de

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

l'arc brisé, pour la solidité des édifices, dans l'intersection des cintres, dans l'élévation des voûtes à nervures croisées, etc. 3° L'art ogival, se produisant chez nous plus tôt qu'en Angleterre, en Allemagne, en Italie, etc., doit être considéré comme une innovation française. 4° Les premières manifestations de l'ogive apparaissent en Picardie et dans les provinces avoisinantes. Nous serions donc en droit de réclamer pour la Picardie l'invention du système ogival ; mais nous n'insisterons pas sur ce sujet, dans la crainte de nous faire accuser d'un patriotisme trop exclusif en plaçant dans notre province natale le berceau de l'architecture gothique, comme nous y avons déjà placé, dans un autre ouvrage, le berceau de la langue française (1).

Article 5.

Style romano-ogival.

(XII^e^ SIÈCLE.)

Dates historiques de l'art. — C'est au XII^e^ siècle qu'eut lieu le véritable début de la sculpture, de la peinture, de la littérature, de la langue et de la civilisation française. Quelques architectes laïques commencèrent alors à diriger les constructions, en même temps que les religieux, chez qui se perpétuait la tradition de l'art. — 1107. Reconstruction d'une partie de l'abbaye de Fécamps. — 1108. Louis le Gros, par sa protection, encourage les progrès de l'architecture. — 1112. Premiers actes de l'affranchissement des communes. — 1113. Fondation

(1) *Glossaire étymologique et comparatif du patois picard*, précédé de *Recherches historiques et littéraires sur le dialecte romano-picard*. Ouvrage couronné en 1849 par la Société des Antiquaires de Picardie. 1 gros volume in-8, chez Dumoulin, quai des Augustins, 13.

Copyright les éditions d'Amay Lyon 2008

de l'abbaye Saint-Victor, à Paris. — 1125. Foulques, cinquième comte d'Anjou, fait commencer l'église de Fontevrault, près de Chinon. — 1131. Consécration de l'église de Cluny ; cette colossale église, détruite en 1789, avait cinq nefs et deux transsepts; elle avait plus de 133 mètres de longueur (1). — 1136. Erection de l'abbaye de Chalis, près de Senlis. — 1147. Seconde croisade prêchée par saint Bernard. — 1180. L'avénement de Philippe-Auguste coïncide avec le développement progressif d'un nouveau système d'architecture.

Caractères généraux. — Les églises du XII^e^ siècle sont moins lourdes et moins sévères qu'au siècle précédent. Les lignes perpendiculaires commencent à dominer; les façades offrent moins de massifs de maçonnerie. L'ornementation architecturale devient de plus en plus riche. Mais le caractère le plus distinctif de cette époque est le travail d'élaboration qui devait amener le triomphe du style ogival. C'est avec raison qu'on a désigné ce style sous le nom de *transition* ; car on y trouve réunis les éléments de la période précédente, et ceux qui doivent inspirer l'art ogival du XIII^e^ siècle. On peut citer quelques monuments qui sont tout en pleins cintres, d'autres dont les ouvertures sont tout en ogives; mais la plupart offrent le mélange des deux systèmes d'arcades. Il y a des églises qui sont cintrées à l'extérieur et ogivales à l'intérieur, et dont les clochers romans sont supportés par des arcades en tiers-point : mais le plus souvent les ogives et les cintres s'alternent dans les mêmes parties de l'édifice.

On qualifie de *romane* l'ogive de cette époque, parce qu'elle n'a point encore le caractère élancé qu'elle doit prendre au XIII^e^ siècle, et que ses moulures appartiennent à l'école romane. La présence de l'ogive romane dans un

(1) *Essai historique sur l'Abbaye de Cluny*, par P. Lorain. Dijon, 1839, in-8.

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

monument ne suffirait point pour constater qu'il appartient au XII^e^ siècle. Nous avons déjà fait remarquer que ce

Ogive romane.

caractère se produit, en Picardie, dès le XI^e^ siècle, et nous verrons plus tard que cette phase transitionnelle a eu lieu beaucoup plus tard dans le Midi, et que, même au XIII^e^ siècle, les églises de la province ecclésiastique de Lyon n'ont été ogivales qu'accidentellement.

PLAN. — Les petites églises rurales conservent la forme des anciennes basiliques. Dans les édifices plus importants, les bas côtés ne s'arrêtent plus à la courbure de l'abside ; ils se prolongent ordinairement autour du chœur qui s'entoure de chapelles. En général, le chœur est plus bas que la nef, tandis qu'au XIII^e^ siècle il est plus élevé. Quelques transsepts se terminent en demi-cercle. Les grands murs des façades sont étagés par des retraits et des corniches ; leur couronnement se termine par un fronton triangulaire.

Quelques églises de cette époque sont circulaires. Telles sont celles de Charroux (Vienne) et de Rieux-Mérinville (Aude) : elles ont probablement été érigées en souvenir de l'église du Saint-Sépulcre, à Jérusalem. C'est également à l'influence des modèles orientaux qu'il faut attribuer les coupoles de Saint-Front de Périgueux, de Saint-Etienne de Cahors, de Notre-Dame du-Puy (Haute-Loire), etc. Une autre forme exceptionnelle est celle qu'on remarque à l'église d'Aigueperse, en Auvergne, où le chœur droit, dans

- Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008 -

la première partie, se termine par la moitié d'un décagone.

On commence à voir, dans quelques églises, une disposition de plan qui a été reproduite dans les âges suivants, et que l'on attribue à une idée symbolique. Nous voulons parler de la déviation de l'axe principal par laquelle on voulait figurer la position du Christ sur la croix. Le chœur s'incline à gauche pour traduire iconographiquement l'*inclinato capite* de l'Evangile (1).

Cryptes. — Les cryptes disparaissent avec l'époque

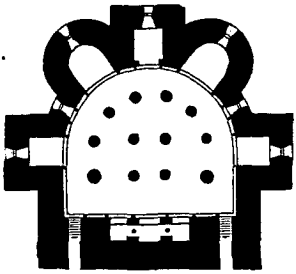

Crypte d'Issoire.

romane. On ne peut en citer que de rares exemples sous le règne du système ogival.

Appareil. — Le grand appareil est beaucoup plus usité que le moyen. Les appareils réticulés, en arêtes de poisson, etc., que nous avons signalés dans les siècles précédents, continuent à être en usage ; mais les décorations en briques deviennent de plus en plus rares.

Contre-forts. — Ils deviennent plus saillants : mais leurs assises, disposées en retraits, en dissimulent la lourdeur. Souvent ils sont surmontés de clochetons quadrangulaires, et l'amortissement de la face principale se couvre d'imbrications. Les arcs-boutants sont moins rares et moins

(1) Voyez, à ce sujet, un article de M. Du Chergé, dans les *Séances de la Société française, à Poitiers*.

- Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008 -

massifs qu'à la fin de la précédente période. Ils n'ont encore d'autre but que de soutenir les murs et de neutraliser la poussée des voûtes. Ce n'est qu'au XIIIe siècle qu'on en tira un admirable parti, pour donner à l'édifice une physionomie plus légère et plus hardie.

CORNICHES. — Elles offrent des dispositions si variées, qu'elles échappent à l'énumération. Les corniches inférieures, destinées à séparer les étages, se composent uniquement, en Normandie, de tores et de cavets. Les figures grimaçantes, les têtes en consoles surmontées d'arcades trilobées ou circulaires sont parfois remplacées par de simples dents de scie.

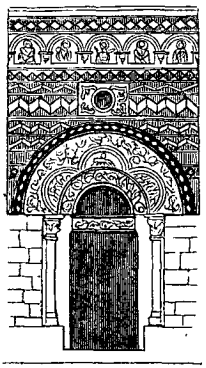

Chapelle Saint-Michel, au Puy.

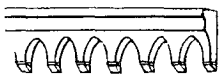

Corbeaux de la Chapelle Saint-Michel, au Puy.

PORTES. — Les portes, ogivales ou cintrées, sont pourvues de colonnes à chapiteaux variés et d'archivoltes chargées de feuillages, d'enroulements, de coquilles, de zigzags, etc. Les pieds droits ornés de figures en demi-relief forment quelquefois un tout continu avec les arcs qui les surmontent. On voit, pour la première fois, apparaître des statues aux voussures et aux parois latérales des portes. Nous en apprécierons le caractère au chapitre SCULPTURE. Le linteau et le tympan se parent de trèfles, de diverses

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

moulures et de bas-reliefs. Des portes bâties aux x^e^ et xi^e^ siècles, et qui étaient restées lisses, furent sculptées à cette époque, qui déploya dans les portails une grande richesse de décorations. La baie du portail principal est quelquefois divisée en deux parties par un trumeau vertical qui supporte une grande statue ; mais cette interposition d'un pilier central ne fut généralement admise qu'au xiii^e^ et surtout au xiv^e^ siècle. Les portes latérales s'ouvrent sur la nef et le chœur, tandis qu'au xiii^e^ siècle elles donnent presque toujours entrée par les transsepts.

L'une des plus belles façades romano-ogivales, celle de Notre-Dame de Poitiers, a subi plusieurs métamorphoses, que M. Thiollet a expliquées d'une manière très-ingénieuse.

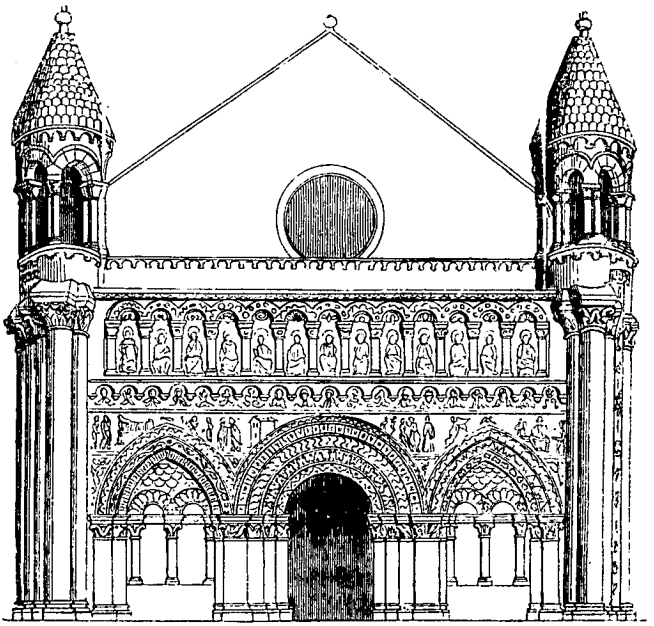

A

« Cette façade, dit-il, a dû être formée par un porche de

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

trois arcades plein cintre, avec une galerie au-dessus, composée de treize arcades. Pendant son exécution, l'artiste, homme de goût et de sentiment religieux, a formé un grand bas-relief dans l'intervalle des murs latéraux jusqu'aux deux tourelles au niveau de la terrasse. Une cause que nous ne connaissons pas a fait couvrir la terrasse qui communiquait avec les deux tourelles; à cet effet, on a ramené le pignon sur le mur de face.

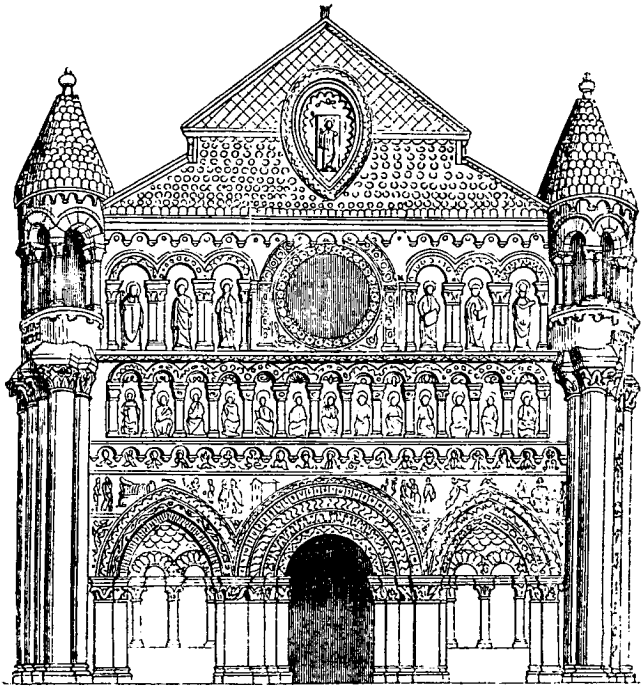

B

L'artiste l'a terminé avec un caractère analogue, mais qui s'accorde mal avec les clochetons de l'architecture primitive. En rapprochant le mur du pignon, il eût été tout naturel de refaire l'*oculus*, comme on le voit, *figure* B; les

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

lignes se trouvaient conservées ; mais il paraît que l'auteur a préféré une fenêtre romane, comme on le voit *figure* D (sauf les parties gothiques qui s'y trouvent).

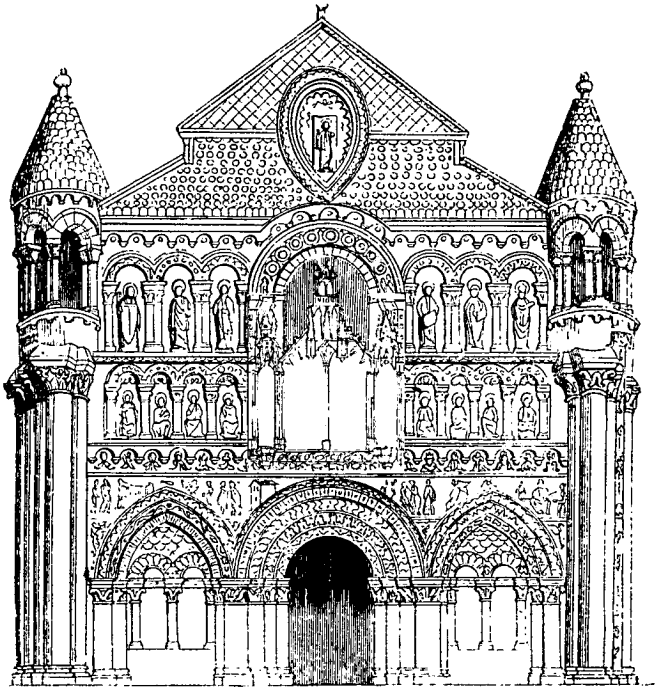

c

Les apôtres qui s'y trouvaient au milieu dans la première partie sont montés à la seconde, et on y a ajouté deux saints en vénération dans le pays. Les figures ont été faites debout, et les colonnes accouplées, à l'effet de donner de la hauteur et de garnir l'espace. La figure du Christ a été remontée dans le médaillon du fronton, et on y a ajouté les attributs des quatre évangélistes. Au xv^e^ siècle, on ajouta au milieu de la façade l'annexe gothique, qu'on voit *fig.* C. La niche du milieu a été enlevée en 1806, de sorte

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

que la façade est actuellement dans l'état de la *fig.* D (1).»

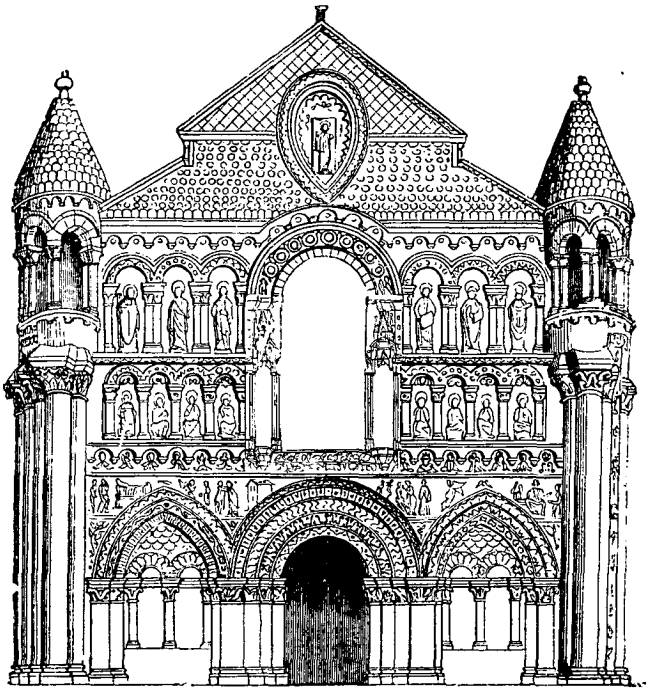

D

Porches. — Parmi les porches qui sont annexés aux monuments romano-ogivals, il en est qui sont postérieurs à l'érection des églises. On ne les élevait point seulement dans un but de décoration, mais aussi dans un but d'utilité, pour défendre l'entrée de l'église contre les injures de l'air. Quelques-uns, couronnés de machicoulis et de créneaux, offraient une véritable défense militaire.

(1) *Leçons d'Architecture théorique et pratique*, 1847, in-4. Nous devons ces quatre dessins à l'obligeance de M. Thiollet. Sa restitution de la façade de Poitiers (*fig.* B) a été reproduite dans plusieurs ouvrages, où l'on a négligé de faire remarquer que c'était une restitution archéologique, et non pas le dessin de la façade actuelle.

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

Fenêtres. — Les fenêtres, isolées, géminées ou ternées, sont tantôt rectangulaires, à arcade pointue (mitrées), et tantôt en plein cintre. Dans le Nord de la France, les fenêtres cintrées disparaissent presque entièrement dès la seconde moitié du XII^e^ siècle. Elles sont plus grandes, plus allon-

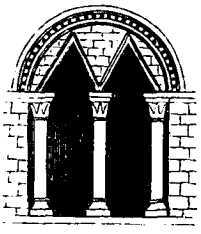

Arcade mitrée.

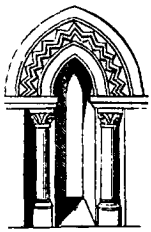

Fenêtre romano-ogivale.

gées et plus ornées que dans la période précédente. La fenêtre centrale de la façade prend de plus grandes proportions, et, vers l'approche de l'ère ogivale, elle offre un luxe remarquable de moulures à cubes pyramidaux et même de figures en relief.

Roses. — L'œil de-bœuf agrandi se divise en rayons qui partent du centre de la baie circulaire pour aboutir au grand cercle de circonférence, orné parfois de moulures et de figures en relief (Saint-Étienne de Beauvais); ces rayons

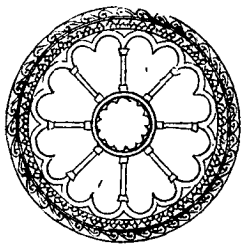

Cathédrale de Noyon.

ou colonnes sont rarement réunis par des trilobes. Cette disposition des roses romanes leur a fait donner le nom de *roues* ou *roues de sainte Catherine*. Elles sont situées aux extrémités des transsepts ou au-dessus du grand

- Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008 -

portail ; on en voit quelquefois au centre de l'abside.

Tours. — Au commencement du XIIe siècle, les tours étaient quadrangulaires, surmontées de pyramides à quatre pans, flanquées aux angles de contre-forts à nombreux larmiers, et étagées par des corniches qui figuraient des losanges, des feuilles entablées, etc. Plus tard elles se couronnent de flèches octogones, revêtues d'imbrications, et dont les angles sont garnis de clochetons en encorbellement. On voit se multiplier les clochers jumeaux, ordinairement d'inégale hauteur, pour symboliser, dit-on, dans la tour moins élevée le pouvoir temporel, et dans la tour plus élevée, le pouvoir spirituel. On trouve des tours romano-ogivales annexées à des églises des styles postérieurs : cela tient à ce que, lorsqu'on reconstruisait une église, on laissait souvent subsister l'ancien clocher, par motif d'économie.

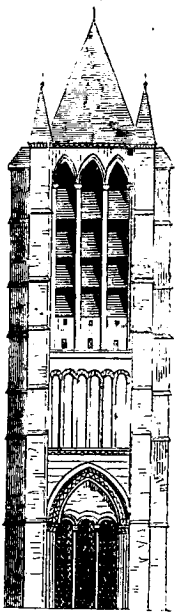

Cathédrale de Noyon.

Colonnes. — Les piliers ne sont plus quadrangulaires, comme au XIe siècle. Ils sont cantonnés d'un grand nombre de fûts qui se détachent presque entièrement du massif, où ils sont plutôt appuyés qu'engagés. Comme à l'époque précédente, ils sont quelquefois chargés de divers ornements. Quelques-uns sont entourés, de distance en distance, de moulures rondes qui leur font donner le nom de colonnes annelées. Dans quelques provinces, la réunion des colonnettes en faisceau ne se produisit que vers le milieu du

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

XIIe siècle, et les angles saillants qui séparent les fûts accolés furent gracieusement ornementés. Les angles de la plinthe offrent aussi une petite décoration qu'on nomme *patte* ou *griffe* (de 1150 à 1250).

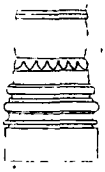

Base.

Chapiteau.

CHAPITEAUX. — On trouve encore, à cette époque, surtout dans les contrées méridionales, des chapiteaux historiés, mais d'une composition un peu moins raide qu'au XIe siècle. Dans le Nord, les figures des chapiteaux n'ont plus d'autre but que de remplacer les volutes aux angles des tailloirs. Dans la plupart des monuments de transition, la corbeille, qui rappelle le galbe corinthien, se tapisse de feuillages profondément fouillés, qui n'ont pas toujours leur type dans la Flore indigène : les uns sont imités de l'antique, les autres de l'art byzantin. On en voit qui sont bordés de perles : c'est le commencement de l'imitation de la nature végétale, qui doit grandement influer sur l'art du XIIIe siècle.

ARCADES. — Elles acquièrent un surhaussement considérable. L'ogive, employée souvent à cette époque dans les arcades, ne constitue pas, à proprement parler, un nouveau système architectonique ; elle reste décorée de moulures romanes, et se combine avec des pleins cintres. La plus ancienne forme de l'ogive n'est même qu'un plein cintre brisé, c'est-à-dire qui présente à son sommet un angle à peine sensible, tandis que l'ogive à lancettes, qui régna au XIIIe siècle, et qui apparut même dès le milieu du XIIe en certaines contrées (Picardie), est formée par deux arcs qui ont leur centre chacun en dehors du contour de l'arc qui lui est opposé.

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

Des arcades cintrées, surhaussées ou ogivales, sont simulées sur le nu du mur, à l'intérieur des églises. Dans le Midi, où le cintre domine presque exclusivement, on voit des arcades semi-circulaires, reposant sur des consoles qui rappellent tout à fait l'ornementation romaine. Cette reproduction des formes antiques n'est qu'exceptionnelle dans le Nord de la France (les Minimes, à Compiègne).

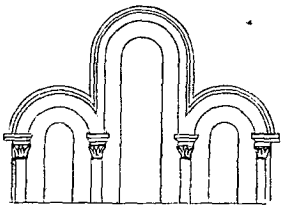

Arcade ternée.

Cul-de-lampe de St-Leu d'Esserent.

Voutes. — Les voûtes ogivales en arête sont employées presque partout. Elles sont renforcées d'arcs diagonaux juxtaposés à la voûte, et prenant leur point d'appui, comme les arcs doubleaux, sur le tailloir des chapiteaux et parfois sur des culs-de-lampe en saillie sur le nu du mur. Les arcs doubleaux, au lieu d'être rectangulaires, se profilent souvent sous la forme d'un gros boudin. Les clefs de voûte commencent à être ciselées avec soin ; elles figurent des rosaces, des animaux, des personnages, des feuillages, etc. Nous devons faire remarquer que, à cette époque, on voûta beaucoup d'églises des siècles précédents.

Ornements. — Les principaux ornements de l'architec-

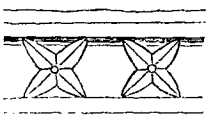

Violettes.

Perles.

Bandelettes.

Pointes de diamant.

ture romano-ogivale sont les *zigzags*, les *frettes*, les *dents de scie*, les *bandelettes*, les *étoiles*, les *violettes*, les *pointes de diamant*, les *moulures nattées*, les *rinceaux*, les *arabes-*

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

ques, les *enroulements*, les *perles*, les *festons*, les *dentelles*, les *trèfles*, les *quatre feuilles*, les *plantes exotiques*, les *ar-*

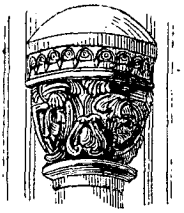

Console (Cath. de Bourges).

Dais (Cath. de Bourges).

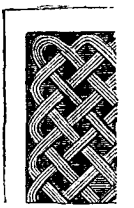

Nattes.

cades simulées, les *clochetons*, les *dais*, les *consoles*, etc. Nous parlerons, au chapitre SCULPTURE, des statues et des bas-reliefs de cette époque.

NOTRE-DAME-DE-NOYON. — « Le plus beau monument d'architecture de l'époque de transition, dit avec raison M. D. Ramée, le plus grand et le plus complet, c'est l'ancienne cathédrale de Noyon (Oise). Elle se compose de trois nefs, de deux transepts, dont les faces septentrionale et méridionale sont circulaires, d'un chœur circulaire autour duquel rayonnent cinq chapelles également circulaires. Sur chacune des faces orientales des transepts, il existe un porche. A l'ouest, on entre dans l'église de Notre-Dame par trois portes, précédées d'un porche qui a été ajouté au XIVe siècle. Le portail est flanqué de deux tours énormes, d'apparence imposante et massive. Quatre escaliers commodes, clairs et spacieux, conduisent au magnifique *triforium* ou tribunes du premier étage, dont les ouvertures sur la nef se composent d'une grande arcade à ogive, divisée par une colonne, qui supporte un côté des deux autres ogi-

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

ves. La nef est formée de piliers carrés, flanqués de fines colonnettes, et de colonnes isolées supportant des arcs à ogive. Les colonnettes du chœur, qui s'élèvent au nombre de trois au-dessus des chapiteaux de chaque colonne du rez-de-chaussée, et qui s'élancent jusqu'à la naissance de la voûte, ont sept annelures... Le chevet penche à droite... L'ornementation est rare dans cette église : elle ne se montre qu'aux chapiteaux et à quelques consoles du chœur. Tous les chapiteaux de la partie qui date du XII^e^ siècle sont composés de feuillages, formés de plantes grasses, de feuilles exotiques. Notre-Dame de Noyon est peut-être le monument religieux où l'ogive se trouve mêlée au plein cintre de la manière la plus prononcée, la plus extraordinaire, la plus énigmatique (1). »

AUTRES EXEMPLES. — Cathédrales de Laon, Tulle, Châlons-sur-Marne, Soissons, Langres, Autun, Angers, Vienne, Vaison; Saint-Germain-des-Prés, à Paris; Notre-Dame de Poitiers; SaintÉ-loi, à Tracy-le-Val (Oise); Notre-Dame d'Étampes; Saint-Nazaire de Carcassonne; Saint-Sauveur, à Nevers; Saint-Martin d'Avallon; Saint-Ours, à Loches;

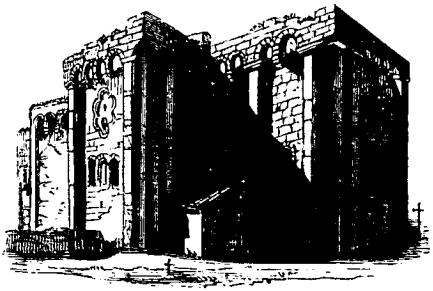

Royat.

Sainte-Trinité, à Laval; Sainte-Croix, à la Charité-sur-

(1) *Histoire générale de l'Architecture*, t. II, p. 178. — Cf. sur la cathédrale de Noyon la *Monographie* de M. Dantier, celle de M. L. Vitet, et l'ouvrage déjà cité de M. E. Woillez.

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

Loire ; églises de Saint-Loup et de Champeaux (Seine-et-Marne), de Sainte-Croix près d'Arles, de Civray (Vienne), de Nantua (Ain), de Fécamp (Seine-Inférieure), etc. Quelques églises romanes étaient fortifiées pour rester à l'abri d'un coup de main : nous citerons, entre autres, celles de Maguelonne (Hérault) et de Royat (Puy-de-Dôme).

Article 6.

Style ogival à lancettes.

(XIIIe siècle.)

Dates historiques de l'art. — Au XIIIe siècle, les architectes laïques prirent une grande part à l'érection des monuments. — En 1277, l'évêque Conrad de Lichtenberg faisait appel à tous les fidèles pour travailler à la grande tour de la cathédrale de Strasbourg ; c'est dans cette ville que fut fondée la grande loge maçonnique, d'où dépendaient vingt-deux autres loges de France et d'Allemagne. En 1278, le pape Nicolas III accorda une bulle d'absolution à cette loge célèbre, où se perpétuaient les grandes traditions de l'art. — Les architectes les plus renommés de cette époque furent Pierre de Montereau, Eudes de Montreuil, Erwin de Steinbach, Robert de Coucy, Robert de Luzarches, Jean de Chelles, etc.

Caractères généraux. — Les fenêtres de cette époque rappellent, par leur forme, un fer de lance : c'est ce qui leur a fait donner le nom de *lancettes* par les Anglais. A l'exemple de plusieurs antiquaires, nous avons adopté cette dénomination pour caractériser le style architectonique du XIIIe siècle. Nous arrivons à l'apogée de l'art chrétien : le goût s'unit à la hardiesse ; les souvenirs païens disparaissent ; l'ornementation s'inspire de la Flore indigène ou de la géométrie ; les effets d'ombre et de lumière sont harmo-

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

nieusement combinés. La sculpture prête à l'architecture un concours sage et modéré. Le plein cintre n'apparaît plus : c'est le règne absolu de l'ogive.

PLAN. — L'introduction des laïques et des ordres religieux dans le chœur (1) en nécessita l'agrandissement. Les petites églises rurales restent sans abside et sans collatéraux : mais les monuments de quelque importance ont constam-

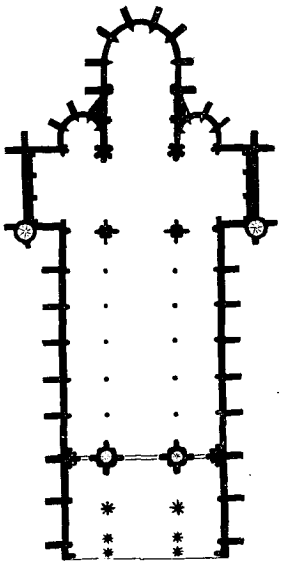

Notre-Dame de Dijon.

ment des bas-côtés tournants, et des chapelles qui rayon-

(1) Les terminaisons du chœur offrent la moitié du pentagone, de l'hexagone, de l'heptagone ou de l'octogone. Le nombre de côtés indique l'unité fondamentale du monument. Dans le premier cas, le nombre cinq domine dans les chapelles, les piliers, les meneaux, etc. ; dans le second cas, le nombre six domine dans les mêmes parties de l'édifice. Le chœur d'Amiens est à sept pans : aussi sept chapelles rayonnent autour du chœur, et il y a sept travées dans la nef. (D. Ramée, *Histoire de l'Architecture.*)

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

nent en nombre impair autour du sanctuaire. La chapelle du rond-point, ordinairement consacrée à la Vierge, commence à prendre un plus grand accroissement. Les bas-côtés de la nef ne sont pas encore pourvus de chapelles ; celles qu'on rencontre dans les monuments du style ogival à lancettes sont des adjonctions postérieures. Le portail se termine par une galerie à jour et un fronton triangulaire. On remarque, à cette époque, quelques transsepts accompagnés de bas-côtés (Notre-Dame, à Saint-Omer), et quelques absides à pans coupés, carrés, ou triangulaires.

Appareil. — Les grands édifices sont en grand appareil peu régulier. Les églises secondaires sont construites en moellons bruts, recouverts d'un enduit de mortier. La maçonnerie en feuilles de fougère, en échiquier, etc., fut abandonnée. On voit aux porches et aux portes de certaines cathédrales une espèce d'appareil, sculpté et en bossage, qui présente des compartiments réticulés.

Contre-forts. — On voit encore, surtout aux églises secondaires, des contre-forts carrés divisés en plusieurs retraits ornés de corniches, et restant accolés aux murs. En général, ils diminuent de grosseur en s'élevant et se terminent soit par un clocheton carré ou octogone, soit par

Contre-fort.

Gargouille.

un édicule destiné à abriter une statue. Ces pyramides sont quelquefois garnies de pinacles hérissés de crochets et af-

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

fectant la même forme. La multiplication des arcs-boutants autour des nefs et des absides fut nécessitée par le développement que prirent les édifices dans le sens vertical. Trois arcs aériens se projettent quelquefois l'un au-dessus de l'autre. Ils servent en même temps de conduits pour l'écoulement des eaux pluviales, qui sont vomies par des *gargouilles*. On appelle ainsi une gouttière de pierre ou de métal qui se projette, en saillie perpendiculaire à la face d'un édifice, sous la figure d'un animal fantastique ou symbolique, d'un démon, d'un homme, et même d'un ange, pour rejeter les eaux loin du pied des murailles.

Corniche. — Les corniches figurent le plus ordinairement des feuilles entablées, et sont surmontées de rampes en pierre, supportées par des arcades en ogives simples ou trilobées, ou bien par des trèfles, des quatre-feuilles, etc. Ces balustrades se prolongent autour du grand comble,

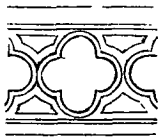

des chapelles, et même des collatéraux, en sorte qu'elles permettent quelquefois de faire le tour de l'édifice. A l'intérieur, des balustrades du même genre couronnent l'amortissement des murs de la nef. Dans le Nord de la France, on peut signaler leur apparition dès le XII^e^ siècle.

Portail. — Dans les grands édifices, le portail occidental offre trois entrées, surmontées de frontons et séparées par des contre-forts en pyramide. Des Anges, des Patriarches, des Prophètes, des Saints s'abritent sous les voussures des portes, dont les parois latérales sont garnies de plus grandes statues qui figurent parfois les évêques, les abbés, les princes, qui ont contribué à la fondation de l'église. Des bas-reliefs d'une composition saisissante représentent, dans le tympan, le jugement dernier, le triomphe des justes, ou

Copyright les éditions d'Art Lyon 2008

quelque autre grande scène du dogme catholique. Les niches, les dais, les statues, les pinacles, les guirlandes, les

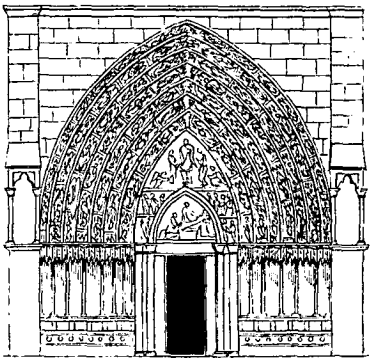

Notre-Dame de Paris.

bas-reliefs, les ornements si variés et si nombreux qui décorent les portails de nos cathédrales du XIIIe siècle sont un inépuisable sujet d'étude pour l'artiste et l'antiquaire. Les portails des transsepts furent également richement ornementés : mais ils n'ont qu'une seule entrée, qui, ordinairement, n'est point partagée en deux baies par un trumeau, comme la porte centrale de la grande façade. Dans les églises secondaires, les statues sont remplacées par diverses moulures géométriques, et les bas-reliefs par des rosaces, des trèfles, et d'autres décorations végétales.

Porches. — On peut distinguer quatre espèces de porches : 1° le porche péristyle; imitation des péristyles antiques; 2° le porche auvent, destiné à abriter contre le vent, et qu'on voit fréquemment dans les églises rurales; 3° le porche accidentel, formé par l'espace que laissent entre elles les tours latérales d'un même portail ; 4° le porche de décoration, qui est simulé par les voussures en retraite plus ou moins profonde, et qu'on voit dans presque toutes les cathédrales. C'est sous les porches construits en charpente que jadis on inhumait les grands personnages, que les pau-

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

vres demandaient l'aumône, que les marchands d'objets de dévotion tenaient boutique, et que parfois même on rendait la justice. C'est là que les fidèles se lavaient les mains dans une fontaine avant d'entrer dans le temple, et que les enfants présentés au baptême attendaient que la prière de l'exorcisme leur ouvrît l'entrée de l'église. Le droit d'asile était attaché aux porches comme aux églises (1).

Fenêtres. — Dès la première moitié du XIIIe siècle, les fenêtres présentent deux ogives accouplées, au-dessus desquelles s'épanouit une rose simple ou découpée intérieurement de trois, quatre, ou six pétales; l'intrados de la grande ogive se décore d'une petite arcature tréflée qui simule une dentelle pendante. Pendant la deuxième moitié de la même période, les fenêtres offrent une combinaison plus compliquée de courbes ogivales ou de cercles plus ou moins ramifiés. Les divisions verticales de la baie se multiplient par des meneaux munis d'un chapiteau et d'un so-

Lancette.

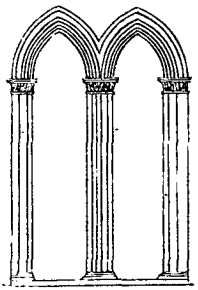

Ogives accouplées.

cle prismatique. Deux grandes ogives accouplées, surmontées d'une rose à six contrelobes, renferment chacune deux autres ogives géminées, au-dessus desquelles s'ouvre également une rose à quatre ou six lobes; chaque tore de l'ar-

(1) V. J.-B. Thiers, *Dissertation sur les porches des églises.*

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

chivolte s'appuie sur une colonne particulière. Le bandeau qui enveloppe l'archivolte est fréquemment décoré de feuillages. Les fenêtres sont généralement couronnées d'un galbe hérissé de crochets, percé au centre d'un trèfle ou d'un quatre-feuilles, et terminé, à son sommet, par un acrotère à fleuron. Dans les petites églises rurales, de simples baies ogivales remplacent les lancettes géminées, bigéminées, et trigéminées de grands édifices.

Roses. — Le champ de la rose s'est tellement agrandi que les meneaux ont besoin d'être soutenus, à leur milieu, par une seconde arcature. Les rayons se terminent souvent par des trèfles, et quelquefois par des cintres intersectés. Vers le milieu du XIIIe siècle, les divisions se multiplient de plus en plus; les meneaux et les tores s'amincissent, et les compartiments de la rose figurent des ogives, des trèfles, des quatre-feuilles, et d'autres ornements géométriques.

Tours. — Les tours, plus hautes et plus hardies que dans le siècle précédent, s'élèvent à droite et à gauche du portail occidental et au centre des transsepts; on en voit quelquefois aussi à l'extrémité des transsepts, et même sur le chœur, comme à Chartres. Elles sont percées de fenêtres à lancettes, surmontées de flèches à huit pans, et flanquées de clochetons aux quatre angles. Les flèches sont découpées à jour ou couvertes d'imbrications. Quand les tours n'ont point été terminées, la flèche est remplacée par une plateforme ou par un toit en charpente. Quelquefois une simple aiguille de bois, couverte de plomb, s'élève au point central de la croix latine. Dans certaines églises de second ordre, on ne voit que des clochetons qui sont de véritables miniatures de tours, et, comme elles, sont percées de lancettes géminées et se terminent par une flèche octogone. La hauteur des tours de Notre-Dame de Paris est de soixante-huit mètres : celle du sud, dont nous donnons le dessein, renferme la cloche connue sous le nom de bourdon de Notre-Dame. Cette cloche, du poids de trente-deux milliers, fondue

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

pour la seconde fois en 1685, fut solennellement baptisée

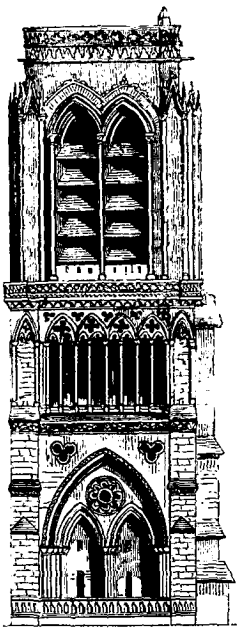

Tour de Notre-Dame de Paris.

Flèche de Saint-Denis

la même année, et eut pour parrain et marraine Louis XIV et la reine Marie-Thérèse.

Colonnes. — Les colonnes soit isolées, soit cantonnées autour des piliers, ont un caractère de légèreté qu'on ne trouve point dans le siècle précédent. Elles varient de hauteur et de diamètre en raison de l'élévation des édifices. Tantôt elles s'élancent d'un seul jet jusqu'à la voûte, tantôt elles sont divisées en plusieurs ordres. Le premier se compose de grosses colonnes cylindriques dont les chapiteaux supportent des colonnettes groupées. Ces colonnettes supportent à leur tour des colonnettes supérieures sur lesquelles viennent se reposer les arceaux des voûtes. En Picardie, les fûts sont toujours lisses. Dans le Midi et l'Est, on en voit qui sont annelées, d'autres qui sont octo-

- Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008 -

gones (église d'Anse, dans le Rhône). Les entre-colonnements sont toujours plus étroits autour de l'abside du sanctuaire : cette disposition est inspirée tout à la fois par un motif de solidité et par les lois de la perspective.

Bases. — Les bases pentagones ou octogones sont formées d'une plinthe fort élevée, surmontée de deux tores séparés par une profonde scotie, par une gorge étroite, ou par un listel. Le tore inférieur est ordinairement plus développé et aminci en dessous par une scotie. On voit rarement des plinthes renflées par le bas : ce caractère ne devint général qu'à la fin du XIVe siècle Le piédestal octogone reste massif : ce n'est que par exception qu'il est décoré de moulures, comme à la cathédrale de Chartres.

Chapiteaux. — Le chapiteau du XIIIe siècle affecte la

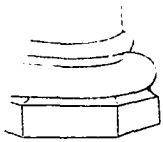

Base.

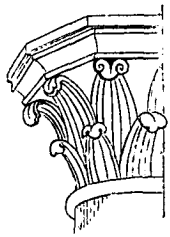

Chapiteau.

forme d'une corbeille évasée ; on abandonne presque entièrement les formes cubique, conique et cylindrique. Le tailloir, d'abord carré, devient octogone à la fin du XIIIe siècle ; le chapiteau typique de ce style se tapisse d'une espèce de feuille d'eau qui se termine par des volutes qu'on a nommées *crosses* ou *crochets ;* il a quelque ressemblance avec le chapiteau corinthien. Sa décoration toute végétale est toujours empruntée à la botanique indigène : ce sont des feuilles de trèfle, de pavots, de bouton d'or, de vigne vierge, de rose, d'iris, de roseau, de chêne, de nénuphar, de renoncule, de fraisier ; des raisins, des pommes de pin, des glands. Quelquefois ces feuilles figurent

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

des couronnes superposées, séparées ou non par un tore, et se combinent avec des têtes d'animaux. On peignait ordinairement en vert les feuilles des chapiteaux.

Arcades. — La courbure des arcades a une forme élancée et resserrée. Elles forment parfois un triangle parfait ; de leur sommet à leur imposte, elles n'ont pour tout ornement que des tores, des scoties et des filets. Les arcatures simulées continuent à être en usage dans l'intérieur des églises. Elles sont en ogive et souvent surmontées d'un cordon de trèfles, de rosaces ou de fleurons.

Galeries. — Des galeries, ordinairement obscures, s'ouvrent à l'intérieur des édifices, entre les arcades des nefs et l'étage supérieur que les Anglais appellent *clerestory*. Ces galeries, qui offrent un passage étroit, pour circuler dans le pourtour de l'édifice, ne diffèrent des tribunes des collatéraux que par leur peu de profondeur. Elles offrent également une suite d'arcades en lancettes simples, géminées, ternées, bigéminées ou trigéminées. On voit, à l'extérieur, et surtout aux grandes façades, des galeries du même genre. Elles sont quelquefois à plein cintre dans l'Est et le Midi de la France.

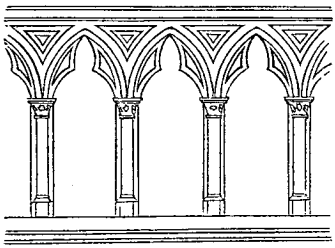

Voutes. — Les voûtes de cette époque sont le triomphe de l'architecture ; elles sont faites de petites pierres noyées dans un épais mortier, et n'ont souvent que quinze à dix-huit centimètres d'épaisseur. Elles sont soutenues par des arcs doubleaux et par des arceaux croisés qui viennent

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

s'appuyer sur les massifs qui séparent les fenêtres. Dans le Poitou et l'Anjou, la retombée des voûtes descend jusqu'à l'archivolte des grandes arcades. Les arceaux, tantôt plats, tantôt semi-anguleux, tantôt formés de deux tores parallèles, étaient quelquefois coloriés, ainsi que les voûtes. Comme au siècle précédent, on en voit qui n'ont que des consoles pour soutien. Les clefs de voûte formées par l'intersection des arceaux offrent une grande variété de dessins. Les voûtes des chapelles sont paraboliques ; au rond-point elles sont en calotte, et leur décoration est disposée en éventail.

Les charpentes de cette époque, d'une très-belle exécution, sont construites en bois de chêne blanc, et non pas en châtaignier, comme on l'a cru longtemps (1). Les plombs qui recouvraient ces charpentes étaient quelquefois décorés de figures en relief et le tout était pourvu d'une crête de métal découpé en fleurons, en trèfles, etc. Les grands combles déversent leurs eaux pluviales par des chéneaux ou gargouilles.

ORNEMENTS. — Ce n'est qu'exceptionnellement qu'on

Feuilles entablées.

rencontre encore à cette époque des zigzags, des frettes crénelées, des étoiles, des losanges et autres ornements romans; on ne voit plus, à l'intérieur des églises, de représentations d'animaux Les plantes exotiques font place aux feuilles indigènes. Les ornements les plus répandus sont les trèfles arrondis ou lancéolés, en creux ou en relief, les quatre-feuilles ronds ou en lancettes, les violettes,

(1) V. le *Bulletin du comité des arts et monuments*, n° 4.

Copyright les éditions d'Amay Lyon 2008

les fleurons, les rosaces, les crochets ou crosses, les feuilles entablées, les arcades simulées, les pinacles, etc. ; les dais,

Trèfle.

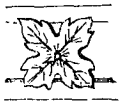
Fleuron.

Quatre-feuilles.

Rosace.

plus fréquents à l'extérieur des églises qu'à l'intérieur, servent de couronnement aux niches qui abritent les statues.

Chapelle de Saint-Germer de Flay (Oise). — Cette église, dont nous avons publié la description en 1842 (1), fut consacrée en 1259, et entièrement achevée en 1272. Elle a tant de ressemblance avec la Sainte-Chapelle de Paris, qu'il est probable que l'un des deux monuments a dû servir de modèle à l'autre. Cette magnifique chapelle communique avec une église romano-ogivale par un élégant atrium de style rayonnant, large de cinq mètres, et percé derrière le rond point de l'église. La chapelle figure un parallélogramme terminé par une abside semi-circulaire. Sa longueur, *dans œuvre*, est de trente-quatre mètres ; sa largeur, de neuf mètres. Elle est construite en pierres de grand appareil. Les voûtes ont vingt-six centimètres d'épaisseur. Les colonnes de l'atrium s'élancent du sol, sveltes et gracieuses, presque détachées de leurs piliers, et se couronnent la tête d'un double rang de branches de chêne. Ces colonnettes, dont quelques-unes ont à peine six centimètres de diamètre, sont séparées par des filets prismatiques qui, du sol jusqu'aux voûtes, suivent inflexiblement la même ligne. Toutes ont une destination d'utilité : celles-ci soutiennent la retombée des arcs qui servent d'avant-corps aux fenêtres ; celles-là épaulent les arcs transversaux ; d'autres, les arceaux parallèles. La tour du nord

(1) Dans le tome V des *Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie.*

Copyright les éditions d'Amay Lyon 2008

conduit à une belle galerie par un escalier à vis. Au-dessus d'une corniche saillante, règne une balustrade composée de quatre feuilles, que surmonte une assez large tablette. C'est derrière cette rampe que s'ouvre une des plus belles roses dont puisse s'enorgueillir la France monumentale. D'un meneau circulaire qui sert d'encadrement à quelques vitraux coloriés, s'élancent seize grands rayons de deux mètres vingt-deux centimètres, qui se terminent en chapiteaux à feuilles de chêne, et dont les tailloirs reçoivent la retombée de légères ogives. Chacune des ogives, dont l'extrémité touche à la circonférence de la rose, en comprend deux autres dont le meneau intermédiaire s'arrête à un mètre vingt centimètres du cercle central et se partage en deux arceaux qui vont rejoindre les grands rayons. Un grand fleuron surmonte les petites ogives; l'espace que laissent entre elles les grandes est rempli par un trèfle encadré. Tous les ornements de ce vaste réseau présentent des moulures anguleuses. Le diamètre de cette rose est de sept mètres vingt-deux centimètres. — Un stylobate relie entre eux les entre-colonnements des parois latérales de la chapelle. Quatre arcades simulées se dessinent sur chaque paroi. L'intervalle qui sépare les ogives de ces panneaux est tapissé de trèfles et de demi-trèfles. Au-dessus règne un large bandeau semé de feuilles élégamment découpées. Les fenêtres sont bigéminées; leur tympan reproduit le même *tracery* que ceux de l'atrium. Les arcades simulées de l'abside, sous lesquelles on a ménagé une crédence, sont surmontées de frontons aigus géminés, garnis de feuilles ou de bourgeons. La plume s'arrête impuissante quand elle veut exprimer la vie qui circule à larges flots dans ces pierres. Un savant et poétique crayon pourrait seul traduire ce lyrisme monumental.... et encore, comment pourrait-il rendre cette harmonie d'ensemble, le luxe et la variété de cette efflorescente végétation, qui pourtant n'enfreint point les règles d'une sage unité, et qui

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

fait qu'on ne sait quoi le plus admirer ou de la poésie, de cette géométrie ou de la géométrie de cette poésie?

Autres exemples. — Cathédrales de Beauvais, Amiens, Reims, Chartres, Rouen, Meaux, Coutances, Paris, Strasbourg, Seez, Nevers, Dijon, Sens, Albi ; Notre-Dame de Mantes, Saint-Julien de Tours, la Sainte-Chapelle de Paris, l'église abbatiale de Saint-Denis, etc. Il est superflu de faire remarquer que diverses parties de la plupart de ces monuments sont d'un style ou plus ancien ou plus nouveau que celui que nous venons de décrire : mais ils appartiennent, par leurs principales parties, à la première phase de l'architecture gothique.

Article 7.

Style ogival rayonnant.

(XIVe siècle.)

Caractères généraux. — A cette époque, les roses et l'arcade des fenêtres sont remplies par des trèfles, des fleurons, des quatre-feuilles et par d'autres formes rayonnantes. C'est cette disposition qui a fait donner le nom de *rayonnant* au style du XIVe siècle. Il ne diffère point essentiellement du précédent ; il est plus riche en décorations, plus compliqué ; mais il est moins sévère et moins pur. La correction des lignes commence à s'altérer ; les moulures deviennent maigres, et l'on voit apparaître les symptômes de décadence qui se manifesteront complétement du XVe au XVIe siècle. Le style rayonnant est une époque de transition entre le style ogival pur et le style flamboyant. Dans quelques provinces du Nord, il apparaît dès la fin du XIIIe siècle ; ainsi on reconnaît plusieurs de ses caractères à la chapelle de Saint-Germer, dont nous avons parlé dans l'article précédent.

- Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008 -

PLAN. — L'agrandissement de la chapelle terminale consacrée à la Vierge devient un fait constant. Des chapelles se rangent le long des bas-côtés ; on en adjoignit souvent, à cette époque, à des monuments du XIIIe siècle.

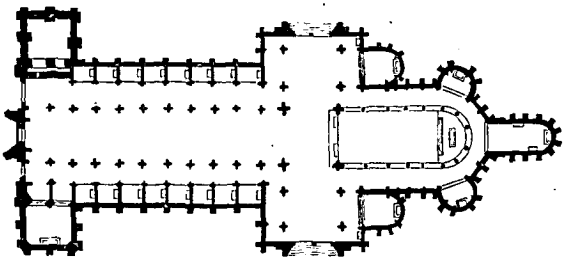

Cathédrale de Rouen.

CONTRE-FORTS. — Les arcs-boutants se multiplient. Les clochetons des contre-forts, rehaussés d'arcades ogivales, ont leur sommet occupé par un fleuron ou une statuette ; ils sont quelquefois remplacés par des aiguilles garnies de crosses végétales, et dont les bases sont octogones ou carrées.

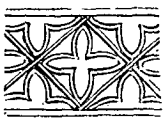

Balustrade.
(Cathédrale d'Amiens.)

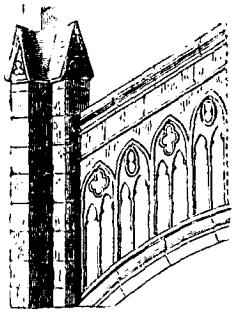

Contre-fort d'Amiens.

BALUSTRADES. — Les arcades deviennent plus rares, et les découpures rayonnantes plus fréquentes. Ce sont d'ordinaire des quatre-feuilles qui se dessinent dans les ouvertures d'un treillis réticulaire.

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

Portes. — Le principal tore des archivoltes se cisèle parfois en guirlandes de feuillage. Les frontons sont plus aigus qu'au XIII^e siècle, toujours hérissés de nombreux crochets, et souvent découpés en moulures à jour. Vers la fin du XIV^e siècle, on voit apparaître, dans le fronton des portails, des compartiments flamboyants, mais pas encore aussi contournés qu'au XV^e siècle (portail occidental de Meaux).

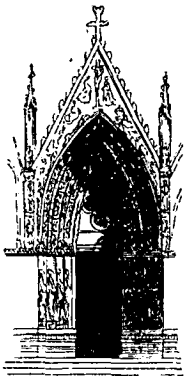

Cathédrale de Reims.

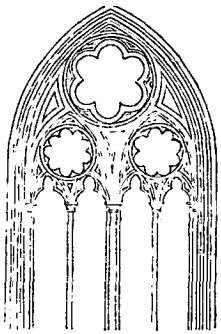

Fenêtre rayonnante.

Fenêtres. — C'est là le véritable triomphe du style rayonnant. L'arc en tiers-point élargit la baie de la fenêtre, qui occupe alors tout l'espace compris entre les piliers. Les fenêtres gagnent en largeur et en magnificence ce qu'elles perdent en élancement. Les ogives cessent de se géminer. Trois, quatre, cinq ou six meneaux divisent la fenêtre, dans sa longueur, jusqu'au champ de la grande ogive, qui se meuble de ramifications conservant toujours le cercle pour courbe génératrice. A l'extérieur, elles se couronnent de frontons aigus, dont les rampants sont hérissés de crosses végétales. Dans quelques provinces, dit M. Shmit, se manifeste alors le style anglais, dit *perpendiculaire*, qui dessine ses longs meneaux verticaux et ses réseaux rectilignes dans la baie de la fenêtre, ou trapéziforme, ou singulièrement allongée, et divisée alors horizontalement en

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

deux ou trois parties par autant d'arcatures superposées(1).

Roses. — Elles se ramifient de plus en plus, et présentent les mêmes dessins qu'on voit aux fenêtres. Quelquefois

Cathédrale de Strasbourg.

les rayons se dédoublent en chemin pour s'épanouir en courbes entrelacées. Certaines roses se trouvent inscrites dans une immense fenêtre (cathédrale de Metz).

Tours. — Elles sont plus ornementées, munies de ba-

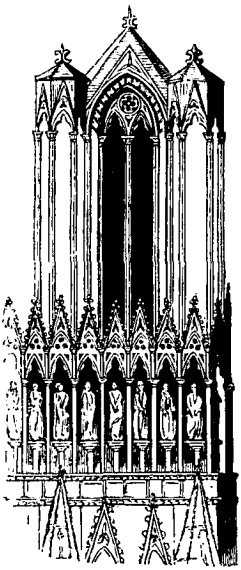

Cathédrale de Reims.

lustrades et surmontées d'une flèche découpée à jour, en

(1) *Manuel de l'Architecte des monuments religieux.*

- Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008 -

ornements rayonnants, et dont les angles sont décorés de crosses végétales. On voit plus fréquemment des flèches en charpente revêtues d'ardoises ou de feuilles de plomb, et dont jadis les arêtes et les fleurons étaient quelquefois dorés. Les contre-forts des quatre angles se prolongent en pyramides ou en clochetons arrondis. En Picardie, les colonnes disparaissent, dès le XIV^e^ siècle, des baies ogivales, et sont remplacées par des larmiers ou abat-son qui les divisent horizontalement. Les tours étaient quelquefois munies de créneaux et de machicoulis, surtout dans les villages, en sorte que, au premier signal d'alarme, les habitants se réfugiaient dans l'église, où ils trouvaient un poste de défense.

Colonnes — Les colonnettes groupées s'amincissent. Les principaux fûts commencent à prendre une espèce d'arête sur leur face, qui présage le règne des filets prismatiques. Les socles, en même nombre que les colonnettes groupées, sont très-élevés et décorés de moulures vigoureuses. Les plinthes se renflent par le bas, et le tore supérieur de la base commence à s'éloigner du gros tore. Les

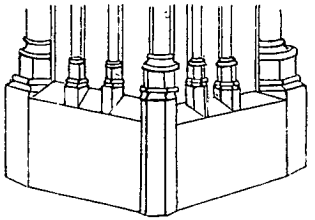

Bases.

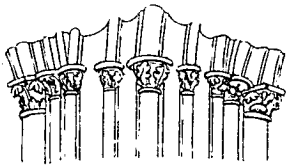

Chapiteaux.

chapiteaux infundibuliformes des colonnettes ne se dessinent plus d'une manière aussi nette; ils s'engagent souvent avec celui du pilier central; d'autres fois, au lieu de se ranger, comme au XIII^e^ siècle, sur la même ligne horizontale, ils se placent à des hauteurs inégales. Les crochets disparaissent et font place aux feuilles de vigne, de figuier, aux rameaux de chêne, de lierre, etc. On voit sou-

- Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008 -

vent deux rangées de bouquets ou de feuilles frisées qui sont superposés.

ARCADES ET GALERIES. — La courbure des arcades est moins aiguë. L'arc en tiers-points, qui caractérise le XIV^e^ siècle, est celui dont les centres sont pris au tiers opposé de la corde. Les galeries, qui généralement étaient obscures pendant le XIII^e^ siècle (exceptions aux cathédrales d'Amiens et Beauvais), furent éclairées par des fenêtres.

VOUTES. — Les voûtes se parent de plus nombreuses ciselures. Les nervures deviennent plus légères et moins arrondies.

ORNEMENTS. — Ils sont à peu près les mêmes qu'au XIII^e^ siècle, sauf les violettes, qui disparaissent : mais leur exécution diffère un peu ; il y a plus de fini dans les détails ; les moulures sont plus sèches et plus maigres. Les trèfles et les quatre-feuilles ont des tores peu saillants, et sont ornés de feuilles trilobées à leurs angles rentrants. Souvent les premiers sont inscrits dans un triangle ou un quadrilatère curviligne convexe, et les seconds, dans un cercle et même dans un carré (bords du Rhin); quelques-

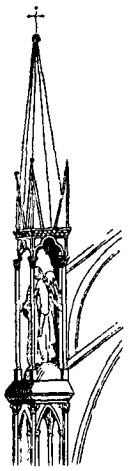

Pinacle.

Trèfle et quatre feuilles encadrés.

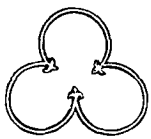

Trèfle fleuronné.

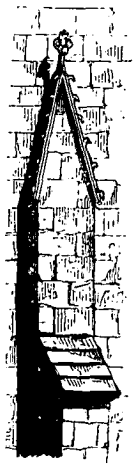

Pinacle en application.

- Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008 -

uns sont gravés en creux. Les feuilles ont leurs lobes lancéolés, plus souvent qu'au XIIIe siècle, mais pas aussi généralement qu'au XVe. Les rosaces ont un nombre indéterminé de festons, qui souvent sont trilobés et ornés à leur extrémité d'expansions végétales. Les crochets, plus serrés et plus épanouis, se tournent vers le ciel au lieu de rester tournés vers la terre, comme au XIIIe siècle. Les arcades simulées sont couronnées de frontons dont le tympan est garni de trilobes. Des frontons exhaussent également les dais ou couvre-chefs, qui s'allongent et se chargent de ciselures. Ils offrent, comme au siècle précédent, la forme d'un édicule à galbe en pendentif, sculpté dans un bloc de pierre. On en voit aussi de plus simples qui figurent de petites voûtes à nervures surmontées d'une espèce de chapiteau prismatique, dont les faces sont décorées d'ogives et de trèfles. Les aiguilles des pinacles sont garnies de crochets. Vers la fin du XIVe siècle, on voit apparaître, sur quelques points, les feuilles de chou, de chardon, de chicorée, et, en général, les formes frisées qui doivent caractériser le XVe siècle.

ÉGLISES DU XIVe SIÈCLE. — Le XIVe siècle éleva beaucoup de forteresses et d'hôtels de ville, mais fort peu d'églises, à cause de nos guerres continuelles avec l'Angleterre. Parmi les églises qui appartiennent en grande partie au style rayonnant, nous citerons les cathédrales de Metz, Perpignan, Clermond-Ferrand, Viviers, Carcassonne, Meaux; Saint-Urbain, à Troye; Saint-Ouen, à Rouen; Saint-Nizier, à Lyon; Saint-Pierre, à Caen; Saint-Jacques, à Dieppe et à Compiègne; l'abbaye de Saint Bertin, à Saint-Omer; le cloître de Saint-Jean-des-Vignes, à Soissons; les Dominicains, à Avignon; les églises de Tarascon (Bouches-du-Rhône), Varzy (Nièvre), Saint-Martin-aux-Bois (Oise); les nefs des cathédrales de Toul, Auxerre, Bayonne; le chœur de Carentan et de Saint-Etienne de Caen; les tours des cathédrales de Reims et de Strasbourg, etc.

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

Article 8.

Style flamboyant.

(De 1400 à 1500.)

Dates historiques. — Nos guerres avec les Anglais et les Bourguignons entraînent la destruction de beaucoup d'églises et arrêtent la construction de celles qui étaient commencées. Un esprit général d'innovation caractérise la politique, la philosophie, les sciences et les arts. La frivolité, la dissolution des mœurs, le rationalisme naissant, affaiblissent la foi religieuse dans les masses. La prise de Constantinople, en 1453, répand en Occident beaucoup de littérateurs et d'artistes grecs qui réveillent dans les esprits le goût de l'antiquité. Telles furent les différentes causes qui, dès le XV^e^ siècle, entraînèrent la décadence de l'architecture gothique, et préparèrent le triomphe du style de la Renaissance, vers le milieu du XVI^e^ siècle.

Caractères généraux. — Le manque de simplicité et de gravité, l'abandon des signes symboliques, les abus du caprice, l'afféterie de certains ornements, l'emploi des lignes contournées, l'élégance et la profusion des décorations, l'exubérance des foliations, la science des détails, le fini du travail, caractérisent l'architecture des XV^e^ et XVI^e^ siècles. On lui donne le nom de *flamboyante*, à cause des lignes courbes qui, par leur disposition, imitent la forme des *flammes*. Beaucoup d'arcades ont une forme presque mauresque, en ce sens que les deux lignes se relèvent subitement à leur point de jonction : c'est ce qu'on appelle *arc en flèche ou en accolade ;* ce caractère se retrouve également dans les portes, les fenêtres, les rosaces, les trèfles et d'autres ornements. Les voûtes perdent de leur légèreté et se surchargent d'ornements. Les colonnettes

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

dégénèrent en baguettes prismatiques. Les surfaces lisses des murs et des tours disparaissent sous les décorations à forme aiguë. Le houx, le chardon, le chou frisé, et d'autres plantes vulgaires, remplacent la noble végétation des âges précédents.

Plan. — Les églises sont en général moins longues et moins hautes. La nef transversale se rétrécit à l'extrémité de chaque croisillon. Le chœur se prolonge quelquefois jusqu'à la nef majeure, au détriment des transsepts. Il est généralement de forme polygonale, et parfois entouré de clôtures sculptées. Dans certaines petites églises rurales on ne voit qu'un seul bas-côté terminé par une abside carrée.

Appareil. — On continue d'employer le grand et le moyen appareil. Quelques églises sont construites en briques, avec des chaînes de pierre. Le silex, le grès, les galets, etc., furent également employés. Les soubassements des murailles sont ordinairement en grès.

Contre-forts. — Ils sont décorés de panneaux à dessins flamboyants, et surmontés de clochetons octogones ou de pinacles hérissés de choux frisés. Ils font souvent face aux angles des murs ce qui était extrêmement rare dans les siècles antérieurs. L'intrados des arcs-boutants est tantôt lisse et tantôt décoré de contre-arcatures découpées à jour.

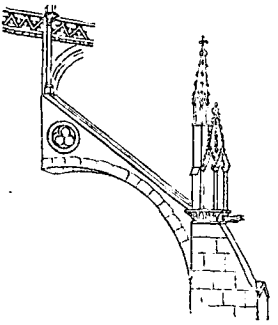

Arc-boutant.

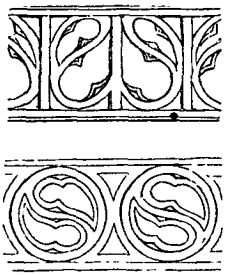

Balustrades.

Corniches. — Elles sont figurées par de simples mou-

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

lures, surmontées d'une balustrade, dont les ornements sont analogues à ceux des fenêtres. Ce sont des combinaisons de lignes contournées formées par des nervures prismatiques. Au XVI^e^ siècle, elles imitent la forme des feuilles de fougère. Une profonde gorge se creuse souvent au soubassement et se tapisse de rinceaux de feuillages frisés.

Portes. — Leur arcade est tantôt en ogive équilatérale, tantôt en accolade, tantôt en anse de panier ; elle est quelquefois inscrite dans un encadrement carré Elle se couronne de frontons en forme d'accolade, dont les angles sont hérissés de feuilles grimpantes. Ces portes, dont le tympan est riche en sculptures, sont entourées de moulures prismatiques et de moulures creuses, garnies de rubans, de torsades, de feuilles, etc.; leurs pilastres, divisés en plusieurs panneaux, sont surmontés de gracieux pinacles.

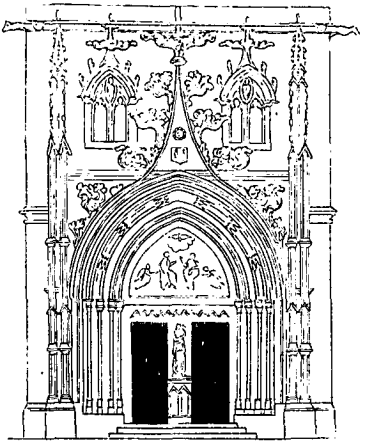

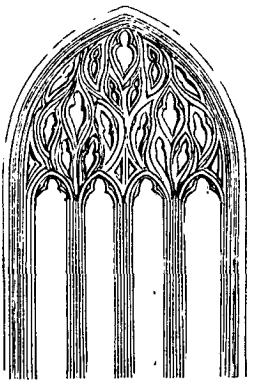

Fenêtres. — Les fenêtres flamboyantes du XV^e^ siècle sont en ogive, en accolade ou en anse de panier. Les colonnettes sont bannies des bases et remplacées par des meneaux prismatiques, en nombre indéterminé, qui forment une série d'arcatures flamboyantes, supportant des

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

roses, ou s'épanouissant en ornements qui figurent des flammes droites ou renversées, des cœurs, des fleurs de lis, des étoiles, etc. Au XVI^e^ siècle, outre les fenêtres en accolade, on en voit de cintrées qui sont divisées en deux compartiments, également cintrés. En général, les fenêtres du style flamboyant, moins élevées et plus larges encore qu'au XIV^e^ siècle, sont encadrées dans des moulures garnies d'animaux et de feuillages frisés. Leur base repose sur une corniche en larmier. Sur les bords du Rhin, on trouve, au XV^e^ siècle, l'alliance des lignes rayonnantes avec les lignes contournées. Nous mentionnerons également, comme un fait exceptionnel, les meneaux verticaux coupés par des meneaux horizontaux, et figurant une espèce de grillage (église de Calais).

Roses. — Les roses du XV^e^ siècle sont fort remarquables. Leur vaste champ favorisait heureusement l'épanouissement du système flamboyant. Le centre est occupé par un

oculus dont les moulures sont extrêmement soignées. Des roses flamboyantes ont été ajoutées à cette époque à des monuments d'un style plus ancien.

Tours. — Les tours sont quadrangulaires, séparées en plusieurs étages par des galeries, garnies d'abat-jour et flanquées de contre-forts dont la face principale est décorée de niches, de clochetons, d'arcades simulées, etc. ; les faces sont parfois sillonnées de moulures verticales ou de cannelures qui caractérisent le style que les Anglais nom-

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

ment *perpendiculaire* (Saint-Vulfranc d'Abbeville). Les tours sont souvent terminées par une pyramide en charpente couverte d'ardoises, ou par un toit cunéiforme; d'autres sont dépourvues de couronnement. On construisit encore quelques belles flèches pendant cette période. Celle de la cathédrale de Beauvais, qui s'écroula en 1572, était

Flèche d'Autun.
(xve siècle.)

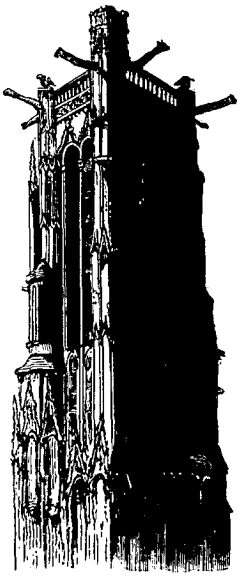

Saint-Jacques-la-Boucherie.
(xvie siècle.)

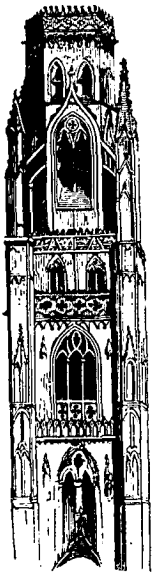

Tour de Toul.
(xve siècle.)

une des plus belles productions du xvie siècle. A cette même époque, on voit, surtout dans le Centre et le Midi de la France, des tours qui se terminent par une coupole hémisphérique surbaissée. Dans le Sud-est, les clochers ont un aspect fort pittoresque, dû au mélange des tuiles jaunes et dorées avec les tuiles vernissées de noir et de brun.

Colonnes. — Les piliers sont formés de plusieurs fûts qui se pénètrent les uns les autres, ou bien de nervures prismatiques qui s'élancent jusqu'à la voûte. Les bases de

- Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008 -

ces piliers sont carrées, sans moulures saillantes. Au XV^e^ siècle, les chapiteaux sont très-courts et ornés de guirlandes de feuillage profondément découpées. Au XVI^e^, ils sont plats, sans corbeille, et parfois ornés de figures grotesques. Mais le plus ordinairement les chapiteaux sont entièrement supprimés; les moulures prismatiques, verticales ou en spirale, qui remplacent les colonnettes, vont,

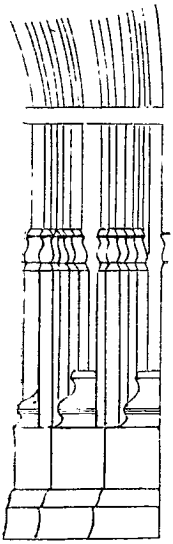

Filets prismatiques du XVI^e^ siècle.

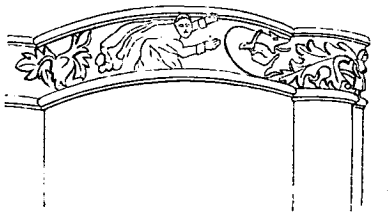

Chapiteau du XVI^e^ siècle.

sans aucune interruption, aboutir aux clefs de voûte. C'est dans le Sud-est et le Midi de la France que l'emploi de la colonne persiste le plus longtemps.

ARCADES. — Sept espèces d'arcades furent en usage pendant cette période : 1° l'arc équilatéral du siècle précédent; 2° l'arc aplati : c'est un arc à quatre centres déterminés par un carré abaissé de la corde de l'arc, dont les côtés sont égaux au tiers de cette corde; 3° l'arc *Tudor*, d'origine anglaise, n'en diffère que par un plus grand aplatissement. Il apparaît quelquefois sous le règne de Louis XII :

- Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008 -

mais il est plus commun en Belgique qu'en France. 4° L'arc en anse de panier est la section d'une ellipse dont

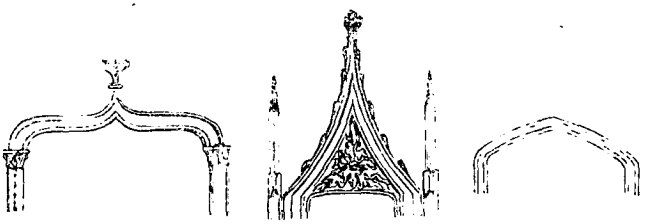

Arc en accolade. Arc infléchi. Arc Tudor.

le grand axe est horizontal. 5° L'arc infléchi est formé de deux talons qui sont tangents par leur sommet. 6° L'arc en accolade est le même que le précédent, mais beaucoup plus surbaissé. 7° L'arc en doucine a sa partie inférieure convexe (à l'intrados), et sa partie supérieure concave. L'intrados des arcades est fréquemment décoré de contre-arcatures tréflées.

Galeries. — Les galeries, obscures dans les petites églises, transparentes dans les grandes, sont formées, au XV^e^ siècle, de meneaux contournés en flammes, et au XVI^e^, d'arcades cintrées, sans compartiments.

Voutes. — Au commencement du XV^e^ siècle, les voûtes ne diffèrent guère de celles du XIV^e^ que par la forme prismatique des moulures, dont la coupe est pyriforme. Les tores se rattachent les uns aux autres par des cavets et des scoties. A la fin du XV^e^ siècle et surtout au XVI^e^, les nervures multiplient leurs combinaisons et forment un élégant réseau, habilement ciselé. Les nervures diagonales sont quelquefois ornées de festons et de contre-arcatures découpées à jour. L'intersection des arcs est décorée de clefs pendantes, de rosaces, d'écussons, de caissons, de médaillons, de personnages sculptés, etc. On voit des pendentifs d'un admirable travail, qui ont jusqu'à deux ou trois mètres de saillie. Ces riches sculptures étaient souvent colo-

- Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008 -

riées ainsi que les arceaux. On construisait également, à cette époque, des voûtes de bois, en berceau ou en arête.

ORNEMENTS. — La forme anguleuse domine dans les moulures. Les feuilles grasses, les feuilles d'acanthe, etc., disparaissent pour faire place aux feuilles de vigne, de

Quatre feuilles.

Festons trilobés.

chou, de houx, de chardon, etc. Au commencement du

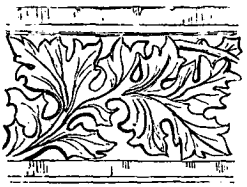

Chardons.

Choux frisés.

XVI^e^ siècle, les crosses végétales rappellent celles du XIII^e^ siècle : mais elles ont des feuilles contournées et frisées. Les trèfles et les quatre feuilles ont toujours des lobes pointus.

Les murailles sont souvent décorées de plusieurs étages d'arcades trilobées, à compartiments égaux, remplis de nervures flamboyantes. On leur donne le nom de *panneaux* à cause de leur ressemblance avec les panneaux des boiseries. Les arcades simulées sont surmontées d'un fronton pyramidal, couronné d'un bouquet de feuilles frisées. Les pinacles appliqués, qui sont très-fréquents, ont le même couronnement; leurs angles sont hérissés de choux frisés.

En général, les dais ont la forme d'une voûte d'arête taillée sous une espèce de chapiteau polygone, surmonté

- Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008 -

d'un grand pinacle ou d'un clocheton à jour. Les dais du

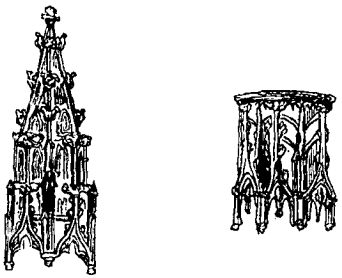

Dais et console (xv^e siècle).

xvi^e siècle, d'un travail tout à fait filigranatique, offrent souvent des groupes de figurines de la plus grande délicatesse.

xvi^e siècle. — Nous n'avons point suivi l'exemple de plusieurs archéologues qui divisent en deux époques le règne du style flamboyant. Les nuances qui différencient le style de la première moitié du xvi^e siècle et celui du xv^e ne nous ont point paru assez tranchées pour justifier cette distinction. Nous nous bornerons à dire qu'on peut reconnaître les églises du xvi^e siècle à la fréquence des pendentifs, des écussons, des armoiries, des festons, des entrelacs et des rinceaux; à l'exclusion beaucoup plus générale des colonnes et des chapiteaux, remplacés par de simples filets; aux ramifications compliquées des arceaux; aux balustrades en feuilles de fougère; aux fenêtres cintrées; aux portes en accolade; aux arcades cintrées des galeries, etc. Les églises du milieu du xvi^e siècle commencent à offrir le mélange des formes flamboyantes avec les formes de la Renaissance: nous en parlerons dans l'article suivant.

Église Saint-Riquier (Somme). — Cette église date de l'an 1487. La nef et l'unique tour de la façade principale sont de l'an 1511. « Cette tour est haute de quarante-huit mètres soixante-dix centimètres. On y voit, disposée avec

- Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008 -

art, une suite de figures et d'ornements distribués avec une heureuse symétrie, et séparés par de belles parties lisses qui en font ressortir la richesse avec avantage. C'est une broderie d'un riche dessin, fruit d'une imagination féconde, et qui produit l'effet le plus ravissant. Cette tour est accompagnée de deux grands contre-forts, dont les différentes retraites sont décorées, dans leur partie inférieure, de statues du plus beau style, portées sur des culs-de-lampe et surmontées de très-jolis dais ciselés et découpés à jour (1). « Le portail central, ajoute M. E. Woillez, ne le cède pas en magnificence à la tour; ses arceaux, d'où pendent des broderies trilobées imitant des trèfles ou des rubans contournés en cœur, sont couverts de rinceaux délicats et encadrent un tympan sculpté, où l'on a représenté en bas-relief la généalogie de Jésus-Christ. Des groupes y rappellent aussi les principaux traits de la vie de saint Riquier et de saint Angilbert. Enfin, les parties latérales de ce portail sont décorées des statues des rois Louis XII et François Ier, en riches costumes, et de plusieurs évêques et abbés célèbres. L'extérieur de ce temple est remarquable par l'harmonie des parties principales avec la façade dont nous venons de parler. Deux étages garnis de galeries, avec balustrades à jour, délicatement travaillées, en divisent la hauteur; et deux rangs de contre-forts, ornés de colonnettes et de pyramides d'un travail délicat, achèvent de donner à tout le monument un aspect aérien et plein d'élégance. L'intérieur de l'église n'est pas moins intéressant à étudier que l'extérieur. La décoration en est simple, l'ensemble sévère, les proportions bien combinées. On cite, comme une particularité de cette église, que la nef principale a précisément en largeur la moitié de la hauteur de la grande voûte, et que les ailes latérales ont juste en largeur la moitié de celle de la nef principale, ce qui forme un triangle équilatéral :

(1) *Description de l'église de Saint-Riquier*, par M. Gilbert.

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

mais cette disposition symbolique est caractéristique d'un grand nombre de combinaisons architectoniques du Moyen âge, à toutes les époques. On admire particulièrement, dans la grande nef, la hardiesse de la voûte, ses arcades avec chapiteaux (particularité fort remarquable au XVI^e^ siècle), et surmontées de tribunes ornées de balustrades flamboyantes On remarque encore, dans la nef transversale, les deux grands portiques, dont l'arcature est ornée de festons tréflés à jour, d'un ensemble aussi élégant que gracieux (1). »

AUTRES EXEMPLES. — XV^e^ siècle. Cathédrales de Limoges, d'Albi et de Moulins; Saint-Séverin, Saint-Méry et Saint-Gervais, à Paris; Saint-Vincent, à Rouen; Saint-Martial et les Célestins, à Avignon; la Collégiale de Saint-Quentin; Notre-Dame de Saint-Lô; Saint-Vulfranc, à Abbeville; Notre-Dame-de-l'Epine, près de Châlons-sur-Marne; les églises de Rue et de Roye (Somme); de Thann (Haut-Rhin); de Villefranche (Rhône), etc.

XVI^e^ siècle. Les transsepts des cathédrales de Beauvais et d'Evreux; le portail de la cathédrale de Rouen; Notre-Dame de Brou (Ain); Saint-Maclou, à Rouen; Saint-Antoine, à Compiègne; Sainte-Catherine, à Honfleur; églises de Caudebec, Lillebonne, Arques (Seine-Inférieure), de Granville (Manche), de Tilloloy et Conty (Somme), de Maignelay et Marissel (Oise), etc.

ARTICLE 9.

Renaissance.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES. — L'affaiblissement de l'es-

(1) *Études archéologiques sur les monuments religieux de Picardie.*

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

prit religieux; la dissolution des écoles de franc-maçonnerie; la sécularisation de l'art; le goût du style italien que les seigneurs français puisèrent à Naples et à Milan, dans les guerres d'Italie, sous Charles VIII et Louis XII; la migration, en France, des artistes italiens protégés par François Ier; l'influence des architectes français qui étaient allés étudier dans la Péninsule; l'exhumation des ouvrages des poëtes grecs et latins et des manuscrits de Vitruve; la découverte des chefs-d'œuvre de la statuaire antique, qui enflamma l'admiration du XVIe siècle pour l'antiquité païenne; l'esprit de réforme et d'innovation qui, à cette époque, travaillait tous les esprits : voilà quelles furent les principales causes qui amenèrent, d'abord en France, puis en Angleterre et en Allemagne, le règne de la Renaissance. Deux éléments apparaissent dans cette architecture : le génie de l'antique avec la pureté de ses lignes, l'élégance de ses proportions, la gracieuse correction de ses ornements; et l'élément national libre, mobile et capricieux comme la littérature du XVIe siècle. L'art ne tombe point dans la froideur d'une stérile imitation ; mais il s'empreint de sensualisme et oublie son antique symbolisme et ses sublimes aspirations. C'est l'image fidèle d'une époque tout à la fois élégante, désordonnée et irréligieuse, où dominait l'individualisme. L'architecture reste encore digne de la France : mais elle n'est plus digne du Catholicisme. On construisit, à cette époque, beaucoup de châteaux et de palais, mais peu d'églises. Avant de revenir aux types consacrés par l'art antique, l'architecture passa par une époque de transition, où le style de la période précédente s'allia au style italien. La Renaissance ne se produisit que fort tard, dans certaines provinces, et surtout dans celles où l'art ogival avait inspiré le plus de chefs-d'œuvre. Ainsi, tandis que Paris élevait le portail latéral de Saint-Eustache, Beauvais construisait, en 1560, la magnifique flèche gothique de sa cathédrale, pour lutter de hardiesse avec la coupole de Saint-Pierre de

- Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008 -

Rome, et comme pour protester solennellement contre l'invasion d'un style étranger. Les formes du style flamboyant se sont conservées, en Picardie, jusqu'au XVII^e^ siècle.

CARACTÈRES ARCHITECTONIQUES. — Ce n'est guère que dans les châteaux et les palais, comme nous le verrons plus tard, que la Renaissance a déployé sa puissance d'imagination et sa fécondité d'ornementation. Les églises de cette époque, de dimension étroite, sont en général en forme de croix latine, avec un chevet semi-circulaire. Un fronton triangulaire ou arrondi surmonte leur façade. Les contreforts sont remplacés par des consoles renversées ou par des pilastres. Les fenêtres sont cintrées et presque toujours sans

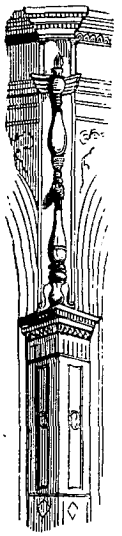

Contrefort
(Saint-Pierre de Caen).

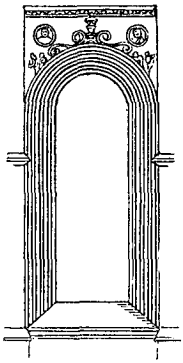

Fenêtre
(Saint-Pierre de Caen).

Chapiteau de Gisors.

Base
(Gisors).

compartiment. Les roses disparaissent complétement. Dans les premiers temps de la Renaissance, on trouve encore quelques fenêtres et quelques portes en ogive. Les tours, plus souvent hémisphériques que carrées, s'étagent en

- Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008 -

plusieurs ordres et se terminent par une coupole ou une aiguille en charpente.

L'entablement reparaît avec ses trois parties distinctes : l'architrave, la frise et la corniche. Des rapports assez exacts de dimension s'établissent entre le piédestal, le fût et le chapiteau. Le chapiteau affecte la forme conique ou corinthienne, quand il ne se décore point d'ornements de fantaisie. Le fût s'orne de cannelures et de rudentures. Dans quelques monuments, les nervures continuent à remplacer les colonnes. L'arche semi-circulaire se marie d'abord à l'ogive, pour régner seule ensuite. Les voûtes cintrées sont ordinairement surbaissées et ornées de culs-de-lampe, de clefs extrêmement saillantes et de caissons élégamment ciselés ; les voûtes sont parfois remplacées par de simples plafonds. La coupole circulaire, dont le Moyen âge n'avait point su tirer parti, devient un des plus importants éléments

Dais.

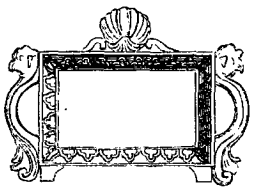

Cartouche.

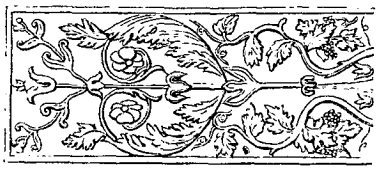

Arabesques.

de l'architecture de la Renaissance. Les coupoles sont en forme de calotte ou de tiare, curvilignes, ovoïdes ou aiguës. Elles sont quelquefois surmontées d'une petite lanterne et même d'une flèche. Leur intrados est orné de fresques, de caissons ou de bas-reliefs. Les principaux orne-

Copyright les éditions d'Art Lyon 2008

ments employés pendant cette période furent les dentelles, les festons, les fleurons, les guirlandes, les torsades,

Médaillon.

les arabesques, les fleurs, les fruits, les entrelacs arrondis, les écussons, les génies, les figures emblématiques, les surfaces vermiculées, les médaillons représentant des personnages célèbres, etc.

Règne de Louis XII (1498-1515). — Les arcs en anse de panier, le mélange de la brique et de la pierre, l'union des ornements gothiques avec les ornements nouveaux, l'emblème du porc-épic et de l'hermine de Bretagne, sont les signes caractéristiques de l'architecture du règne de Louis XII. Le tombeau du cardinal d'Amboise, à Rouen, date de cette époque.

François Ier (1515-1547). — Trois styles différents continuèrent à rester en présence sous le règne de ce prince : le style gothique, le style italien, et le style mixte qui participait tout à la fois de la Renaissance et du Gothique. Le tombeau que François Ier fit élever à Louis XII dans l'église Saint-Denis est entièrement conçu dans le style de la Renaissance, sans aucun mélange : on l'attribue à Jean Juste. La chapelle Saint-Saturnin est la seule partie du château de Fontainebleau qui conserve quelques caraclères de l'architecture gothique ; l'ogive cependant n'y apparaît nulle part.

Henri II (1549-1559). — Il n'y a guère que les tombeaux et les chapelles de châteaux qu'on construisit dans le style

Copyright les éditions d'Art Lyon 2008

pur de la Renaissance. Celle du château d'Anet (Eure) offre un grand luxe de sculptures et d'incrustations; chaque caisson de la voûte représente une tête d'ange. La chapelle du château d'Ecouen conserve le style ogival, ce qui nous prouve que les artistes de la Renaissance comprirent quelquefois eux-mêmes que le nouveau style avait un caractère trop profane pour les édifices religieux.

De Charles IX à Louis XIV. — On ne fit jusqu'à Louis XIV que des tentatives partielles et incomplètes pour assimiler le style des églises à celui des constructions civiles. La plus remarquable eut lieu à Paris, pour l'église Saint-Eustache, qui appartient cependant à l'ancien style par son plan et ses proportions. On ne peut citer de cette école que des adjonctions plus ou moins importantes, telles que le portail de Saint-Michel, à Dijon; le transsept de Sainte-Clotilde, aux Andelys; l'abside de Saint-Pierre, à Caen; quelques portions des églises de Gisors, Aumale, Epernay, etc. L'abandon définitif du style gothique n'eut lieu qu'au XVII^e^ siècle, où le besoin d'unité fit adopter par l'architecture religieuse les transformations de l'architecture civile. La Renaissance resta toujours impuissante pour donner un caractère religieux à ses églises; ce fut, selon l'expression de M. de Montalembert, *la dépravation du sens chrétien.*

Les premières constructions religieuses de quelque importance, en style de la Renaissance, furent des imitations des églises italiennes. Telle est l'église des Carmes, où, pour la première fois, en France, on remarque l'apparition d'un dôme (1). Le remarquable portail de Saint-Gervais, à Paris, fut élevé en 1616, par Jacques Debrosse. L'église

(1) L'ancien monastère des Carmes, d'une physionomie toute italienne, est actuellement occupé par la congrégation des Dominicains et par l'école normale ecclésiastique.

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

Saint-Paul, terminée en 1641, est un modèle du style riche

Saint-Paul-Saint-Louis.

et un peu maniéré, que les jésuites importèrent de Rome dans presque toute l'Europe catholique.

Louis XIV et Louis XV. — Louis XIV, encore enfant, posa la première pierre de l'église du Val-de-Grâce, dont le plan est dû à François Mansard. L'église des Invalides et celle de la Sorbonne sont également surmontées d'un magnifique dôme, qui leur donne un aspect vraiment grandiose.

Article 10.

Synchronisme des styles.

Les caractères que nous venons d'assigner à l'architecture religieuse des différents siècles du Moyen âge se sont surtout produits dans une zone artistique qui comprendrait le nord de la France, la Picardie, la Normandie, le Maine, la Touraine, l'Orléanais, le pays Chartrain, l'Ile de France et la Champagne. Nous avons déjà eu occasion de faire remarquer que, dans d'autres parties de la France, ces mêmes caractères n'apparaissent point à la même époque. L'est, et surtout le midi de la France, sont en retard de plus d'un siècle pour l'adoption du système ogival. Il faut donc modifier chronologiquement, pour ces contrées, les classifications architecturales que nous avons émises. Il faut remarquer, en outre, que même dans les provinces où règne simultanément un style uniforme, on trouve, dans l'or-

- Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008 -

nementation, des nuances caractéristiques qui sont dues à des circonstances locales ou à des influences étrangères qu'il est souvent difficile d'apprécier. Nous ne pouvons donner ici que quelques courtes indications sur ces caractères topiques, en renvoyant aux ouvrages spéciaux qui concernent l'histoire provinciale de l'art.

Picardie. — XI^e^ siècle. Richesse d'ornementation ; détails variés empruntés à l'Orient ; apparition de l'ogive sur quelques points. — XII^e^ siècle. Abandon des chapiteaux historiés ; rareté des statues. Les rapports de la Picardie avec les bords du Rhin introduisent chez nous quelques dispositions d'origine allemande (transsepts circulaires de Soissons et Noyon ; plan en forme de croix de Lorraine, à Saint-Quentin). C'est en Picardie que le style ogival nous paraît avoir pris son premier développement ; il apparaît bientôt après dans l'Ile de France, la Champagne, la Lorraine, l'Orléanais, etc. Nous sommes également en avance, sur les autres provinces, pour le style rayonnant. — XV^e^ siècle. Quelques exemples du style perpendiculaire. — XVI^e^ siècle. Le style gothique persévère chez nous plus longtemps qu'ailleurs. L'érection de la flèche de la cathédrale de Beauvais fut la dernière protestation de la France contre les envahissements de la Renaissance (1).

Normandie. — XI^e^ siècle. Chapiteaux barbares ; moulures géométriques ; maçonnerie en feuilles de fougère ; les bas-côtés s'arrêtent brusquement à la courbure de l'abside ; le grand mouvement de la renaissance de l'art, après l'an 1000, paraît s'être surtout manifesté en Nor-

(1) Cf. *Études archéologiques sur les monuments religieux de la Picardie*, par M. Emmanuel Woillez. — *Archéologie des monuments religieux du Beauvoisis*, par M. le docteur Eugène Woillez. — *Églises, châteaux et beffrois de Picardie*, par MM. Dussevel, Goze, etc. — *Statistiques*, de M. Graves. — *Mémoires de la Société des antiquaires de Picardie.*

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

mandie. — XII^e^ siècle. Tours carrées, couronnées de hautes pyramides ; les angles saillants qui séparent les colonnes sont ornementés ; infériorité artistique par rapport au Midi ; l'influence byzantine y est beaucoup moins sensible que sur les bords du Rhin et dans les provinces situées entre la Loire et la Méditerranée. — XIII^e^ siècle. La Normandie est riche en églises de cette époque : mais elle en a peu du XIV^e^ siècle (1).

POITOU, ANJOU, TOURAINE. — Epoque romane. Supériorité des façades ; solidité des voûtes, dont quelques-unes sont à coupoles ; tour principale au centre de l'édifice ; beaucoup de figures humaines dans les bas-reliefs ; l'influence des matériaux donne à la sculpture une plus grande délicatesse ; enroulements, guirlandes, arabesques ; élégance et profusion des ornements (2).

AUVERGNE. — X^e^ siècle. D'après M. A. Mallay, les caractères romano-byzantins se seraient manifestés en Auvergne, dès le X^e^ siècle. — XI^e^ siècle. Voussoirs qui présentent l'aspect d'angles saillants et rentrants ; quelquefois la face du pilier qui regarde la nef ne présente pas de colonnes engagées ; collatéraux étroits ; incrustations en laves de couleur ; moulures et bases de colonne imitées de l'antique. — XII^e^ siècle. Triphorium à arcades multilobées ; portails et archivoltes lisses ; rareté des bas-reliefs et des statues ; tours peu élevées ; contre-forts rares ; pas de colonnes en faisceau ; absence de zigzags et de frettes canne-

(1) Cf. *Cours d'antiquités monumentales,* par M. de Caumont. — *Calvados monumental*, par MM. Mancel et Thorigny. — *Statistique monumentale du Calvados*, par M. de Caumont. — *Mémoires de la Société des antiquaires de Normandie.* — Pugin, *Specimens of the architectural antiquities of Normandy.*

(2) Cf. *Statistique monumentale de la Touraine*, par M. Clarey-Martineau. — *Antiquités du Poitou*, par M. Thiollet. — *Mémoires des Sociétés archéologiques de la Touraine et de l'Ouest.* — *Notes d'un voyage dans l'Ouest*, par M. P. Mérimée.

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

lées ; marqueteries en pierres de couleur. — XIII^e siècle. Résistance à l'introduction du système ogival. Les monuments du même âge présentent une grande uniformité de style (1).

BORDS DU RHIN. — XII^e siècle. Les contre-forts ne sont que de simples pilastres peu épais, s'élevant jusqu'à la corniche du toit : on leur donne le nom de *bandes lombardes ;* portail occidental remplacé par une abside ; tours nombreuses avec frontons triangulaires ; arcatures prodiguées au couronnement ; fréquence des corbeilles godronnées et cubiques. — XIII^e siècle. Style de transition, qui, dans le Nord et le Centre, caractérise le XII^e siècle. — XIV^e siècle. Style rayonnant, comme dans les autres provinces ; quatre feuilles encadrées dans un carré ; fenêtres d'une élévation démesurée, quelquefois sans meneaux ; beaucoup d'ouvertures aux tours. « Les bords du Rhin, dit M. Peyré, virent s'établir, au XIV^e, comme au XV^e siècle, un mode de décoration qui consistait à placer sur deux plans différents et parallèles les moulures des façades : le plan extérieur formant comme une claire-voie au travers de laquelle s'apercevaient les moulures du plan intérieur. Cette disposition se perpétua jusqu'aux derniers temps de l'ère ogivale (2). » — XV^e siècle. Magnifique développement du style flamboyant, s'alliant quelquefois aux formes rayonnantes ; hardiesse des tours ; sobriété dans l'emploi des découpures fenestrales et des choux frisés ; lignes plus anguleuses, et moulures moins flexibles que dans le Nord-Ouest (3).

---

(1) *Églises romanes du Puy-de-Dôme,* par M. Mallay. — *L'Auvergne au moyen Age,* par MM. Branche et Thibaud. — *L'ancienne Auvergne et le Velay,* par M. A. Michel. — *Notes d'un voyage en Auvergne,* par M. P. Mérimée.

(2) *Manuel d'architecture religieuse.*

(3) *Chefs-d'œuvre de l'architecture romane des bords du Rhin,*

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

Lyonnais, Bourgogne, Bourbonnais. — XI^e siècle. Beaucoup de détails purement romains; ornementation châtiée; imitation du type basilical.— XII^e siècle. Pilastres cannelés; contre-forts en bandes lombardes, sans retraite en larmier; élégance du galbe; régularité du plan; correction des détails; pas d'ogives.— XIII^e siècle. Règne du style romano-byzantin. Le style ogival à lancettes est presque inconnu dans ces contrées; on voit même beaucoup d'églises sans aucune importation de l'ogive septentrionale. — Au XIV^e siècle, la province Burgundo-Lyonnaise se mit, sans presque aucune transition, en harmonie avec le Nord, en adoptant le style rayonnant; elle conserva pourtant toujours quelques réminiscences byzantines dans le plan et l'ornementation; clochers carrés, à cône obtus, analogues aux campanilles romaines, et placés ordinairement au centre de la croix. Les voûtes sont ogivales : mais la porte majeure est quelquefois encore cintrée. Les chapelles latérales des nefs ne paraissent qu'au XV^e siècle, où règne le même style qu'à l'Ouest et au Nord, avec quelques réminiscences accidentelles du caractère romano-byzantin (1).

Guienne et Gascogne. — XII^e siècle. Elégance des formes sculpturales; pas de losanges, de tores rompus, de méandres, etc.; lignes arrondies et gracieuses; abside triangulaire des chapelles, dont l'intérieur est pourtant circulaire; reproduction des formes antiques; fidélité au plein cintre. — XIII^e siècle. Caractères de notre style de transition. « L'ogive, dit M. Renouvier, produit dans les édifices du Midi l'effet d'un élément étranger et bizarre; elle ne se marie

---

par Geier et Gorz. — *Antiquités de l'Alsace*, par M. de Golbéry. — *Cathédrale de Strasbourg*, par M. Schweighæuser.— *Monuments d'architecture sur les bords du Rhin*, par M. Boisserée.

(1) *Manuel d'archéologie Burgundo-Lyonnaise*, par M. J. Bard. — *L'ancien Bourbonnais*, par M. Allier.— *Le Nivernais*, par M. Morellet. — *Monographie de l'église de Brou*, par MM. Didron et Dupasquier.

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

pas avec les autres parties de l'édifice; elle y vient en corps, pour ainsi dire, et non en esprit. L'arc plein cintre est devenu aigu, sans que ses proportions aient été changées. Il n'est ni plus étroit ni plus élevé ; et la pointe qui le termine est souvent si peu prononcée, qu'il faut un œil attentif pour l'apercevoir. Du reste, l'architecture est restée la même. Les colonnes sont courtes et rares; les chapiteaux, carrés, historiés, à feuilles grasses ou à enroulements; les ornements, imités de l'antique ou barbares; les façades sont toujours percées de larges portes cintrées ou d'une ogive à peine sentie, surmontée d'un fronton à peine plus exhaussé que les frontons antiques. Les tours sont rares et massives. Ce climat, qui se rapproche déjà de celui de l'Italie et n'exige pas des toits aigus, résiste tant qu'il peut à l'élancement ogival, et ses monuments conservent longtemps les traces nombreuses de l'art romain, auquel ils durent leur naissance. » Les églises du XIV^e^ et du XV^e^ siècle ont à peu près lesmêmes caractères architectoniques que dans le Centre et dans le Nord, mais avec moins de perfection (1).

LANGUEDOC, PROVENCE ET DAUPHINÉ. — XI^e^ siècle. Piliers carrés, ayant un pilastre imité de l'antique sur chaque face. —XII^e^ siècle. Contre-forts en *bande lombarde;* corniches soutenues sur de véritables consoles, comme dans l'ordre corinthien; appareil d'ornementation formé de marbres polychromes; perfection de la sculpture; des figures naturelles ou fantastiques, en bosse, accompagnent les rinceaux et les feuillages. — XIII^e^ siècle. Style romano-byzantin; l'ogive s'acclimate difficilement ; les réflexions précitées de M. J.

(1) *Types de l'architecture religieuse dans la Gironde*, par M. Léo Drouyn. — *Notes d'un voyage dans le midi de la France*, par M. P. Mérimée. — *Voyage dans les départements du midi de la France*, par Millin. — *Rapports de la Commission des monuments historiques de la Gironde.*

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

Renouvier s'appliquent au Languedoc, à la Provence et au Dauphiné, comme à toutes les provinces du Midi (1).

BIBLIOGRAPHIE.

Batissier (le docteur). Histoire de l'art monumental. 1845, in-4.

Berty (Adolphe). Dictionnaire de l'architecture du Moyen âge. 1845, in-8.

Bloxam. The principles of gothic architecture. London, 1836, in-8.

Bourassé (l'abbé). Les cathédrales de France; in-8.

Bourassé (l'abbé). Archéologie chrétienne. 1847, in-8.

Britton. Dictionary of the architecture of the middle ages. London, 1838, in-8.

Buzonière (de). Histoire architecturale d'Orléans; 2 vol. in-8.

Carter (J.). Specimens of gothic architecture. London, 1824.

Caumont (de). Cours d'antiquités monumentales. 1831, t. IV, in-8.

Chapuy et Jolimont. Cathédrales françaises. 1823, 2 vol. in-fol.

Daly (César). Revue générale de l'architecture.

Didron. Annales archéologiques.

Didron et Lassus. Monographie de la cathédrale de Chartres.

Gailhabaud. L'architecture du v^e^ au xvi^e^ siècle, et les arts qui en dépendent; in-4 (en voie de publication).

Godard (l'abbé). Cours d'archéologie sacrée. 1851, in-8.

Guilhermy (de). Monographie de l'église de Saint-Denis; in-18.

Laborde (A. de). Monuments de la France classés chronologiquement. 1816, 2 vol. in-folio.

Le Hericher. Avranchin monumental; 2 vol. in-8.

Lenoir (Albert). Statistique monumentale de Paris.

Lendsay (lord). Histoire de l'art chrétien; 4 vol. in-8.

Mérimée. Essai sur l'architecture religieuse. 1839, in-18.

---

(1) *Monuments du Bas-Languedoc*, par M. J. Renouvier. — *Voyage archéologique dans le Tarn-et-Garonne*, par M. Dumége. — *Statistique de la Drôme*, par M. Delacroix. — *Mémoires de la Société des antiquaires du midi de la France.*

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

Michon. Statistique monumentale de la Charente; in-4.
Millin. Monuments français. 1790, 5 vol. in-4.
Moret. Le moyen âge pittoresque. 180 pl. in-fol.
Oudin (l'abbé). Manuel d'archéologie. 1845, in-8.
Parker. Glossary of architecture; 5 vol. in-8.
Petigny (de). Histoire archéologique du Vendômois.
Pugin. Specimens of gothic architecture. London, 1821, 2 vol. in-4.
Pugin. The true principles of pointed or christian architecture. London, 1841, in-4.
Ramée (D.). Manuel de l'histoire générale de l'architecture. 1843, 2 vol. in-12.
Taylor et Nodier. Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France; in-folio.
Vitet (Ludovic). Monographie de la cathédrale de Noyon; in-4. (Dessins de M. D. Ramée.)
Vitet (Ludovic). Études sur les beaux-arts. 1850, in-12.
Willemin. Monuments français inédits. 1839, 2 vol. in-fol.
Winkles. French cathedrals. 1837, in-4.

Art (l') et l'archéologie en Province; 12 vol. in-4.
Bulletin monumental.
Congrès archéologiques de la Société française pour la conservation des monuments.
Instructions du Comité des arts et monuments. 1840, in-4.

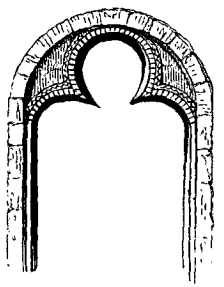

Arc trilobé.

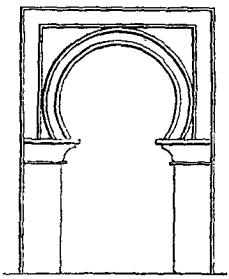

Arc mauresque.

- Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008 -

CHAPITRE II.

AMEUBLEMENT DES ÉGLISES.

Nous traiterons successivement, dans ce chapitre : 1° du pavage ; 2° des portes ; 3° des ambons, jubés et clôtures de chœur ; 4° des stalles et des buffets d'orgues ; 5° des fonts baptismaux et des bénitiers ; 6° des siéges épiscopaux, des chaires, des confessionnaux, des dais, des bannières et des lutrins ; 7° des autels ; 8° des ciboires, des tabernacles, des retables et des crédences ; 9° des vases sacrés ; 10° des châsses et reliquaires ; 11° des croix, des paix, des chandeliers, des encensoirs, des diptyques et des crosses ; 12° des cloches ; 13° des vêtements sacerdotaux.

ARTICLE 1er.

Pavage des églises.

Le plus ancien mode de recouvrement, pour le sol intérieur des églises, a été la mosaïque et la parqueterie. Le chœur et le sanctuaire étaient toujours pavés avec plus de luxe que la nef. Dans les églises peu importantes, on employait de larges dalles en pierre. Ce n'est guère qu'au XIe siècle qu'on adopta l'usage des carrelages en terre cuite émaillée ou sans couverte. Tantôt ce sont des pavés noirs

Copyright les éditions d'Artay Lyon 2008

et blancs, qui, par leur réunion, forment des dessins variés ; tantôt ce sont des pavés, ordinairement à fond rouge, dont les dessins jaunes, bruns ou vert foncé figurent des losanges, des rosaces, des arabesques, des feuillages, des oiseaux, des animaux et des personnages réels ou fantastiques. Les plus curieux que nous ayons rencontrés sont ceux de l'église d'Orbay, dans la Haute-Marne.

Au XII^e^ siècle, époque de la décadence des mosaïques, les pavés en terre cuite furent parfois remplacés, dans le Nord de la France, par des dalles gravées ou sculptées, dont les dessins en relief peu saillantse détachaient sur un fond rempli par un ciment de couleur, et figuraient des arabes-

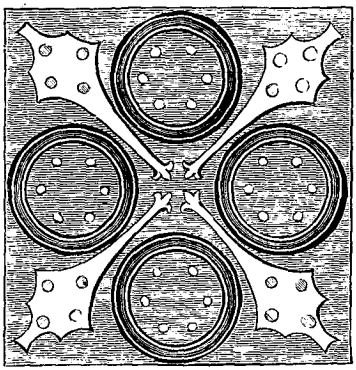

Carreau de Jumièges (XIII^e^ siècle).

ques et des sujets religieux ou profanes. Outre ces grandes pierres d'un mètre quarante-cinq centimètres de côté, il y avait de petites dalles d'entourage ou de remplissage de 28 centimètres, qui représentaient les objets les plus divers. « Sur celles de la cathédrale de Saint-Omer, dit M. L. Deschamps-des-Pas, on voit des rosaces variées à l'infini, des animaux fantastiques ou chimériques, dans les positions les plus contraintes et les plus forcées, des chimères, des sirènes, des oiseaux fabuleux, quelquefois des sujets allégoriques. On y voit des centaures, des griffons,

Copyright les éditions d'Art Lyon 2008

des singes mangeant des pommes, des ânes jouant de la harpe, d'autres animaux jouant de la vielle, des lions, des ours, des éléphants, des chevaux, des oiseaux monstrueux, des aigles à queue de serpent, des sangliers mangeant des glands, des oiseaux montés sur des quadrupèdes, des coqs à buste d'homme ; puis, des hommes montés sur des licornes marines, dont ils tiennent la queue fourchue et recourbée dans la main, tandis que de l'autre ils prennent la corne de l'animal, pour la porter dans la bouche; des hommes ou des singes à tête de perroquet avec des oreilles de quadrupède, tenant un serpent fabuleux entre leurs jambes ; des dromadaires à tête humaine, de la bouche desquels sortent des fleurs idéales ; des oiseaux adossés et enlacés de la tête et du cou; puis, des éléphants chargés d'une tour; des hommes et des animaux fantastiques entrelacés ; des bustes radiés du soleil, terminés en queue de poisson recourbée sur elle-même ; un ange ailé et nimbé, etc. On voit, par cette description sommaire, quels caprices pouvait enfanter l'imagination des artistes du Moyen âge. Ce n'est, au reste, que la répétition des peintures des monuments et de la sculpture de cette époque qu'on retrouve si abondamment sur les portails de nos églises du XII^e^ siècle. D'autres petites dalles ont des sujets moins hétérogènes : ce sont des personnages en prière; une tête à trois visages, qui pourrait être le symbole d'une trinité quelconque ; un calice, une clef. Plusieurs dalles sont triangulaires et servaient à compléter une composition en carré, lorsqu'elle était formée de pierres posées diagonalement (1). » Au XII^e^ siècle, les carrés, les losanges, qui, par leur réunion, formaient un grand dessin symétrique, étaient presque tous autant de pierres émaillées séparées ; tandis qu'au XIII^e^ siècle on économisa la main-d'œuvre, en simulant plusieurs carrés sur un même carreau de

(1) *Annales archéologiques*, t. XI, 2^e^ livraison.

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

douze à vingt centimètres. Du XIVe au XVe siècle, on continua d'employer des carreaux peints en couleurs vitrifia-

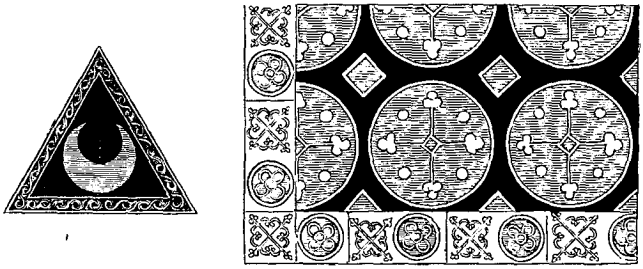

Carrelages de la chapelle abbatiale de Breteuil (XVe siècle).

bles ou vernissées : mais le mode le plus généralement adopté fut celui du dallage en pierres, sans couleurs ni gravures, tantôt sans aucune régularité, tantôt à appareil symétrique. L'usage des pierres tumulaires placées en dallage a fait disparaître un grand nombre de pavages émaillés. Une destruction non moins regrettable est celle des labyrinthes. C'étaient des compartiments de pavés

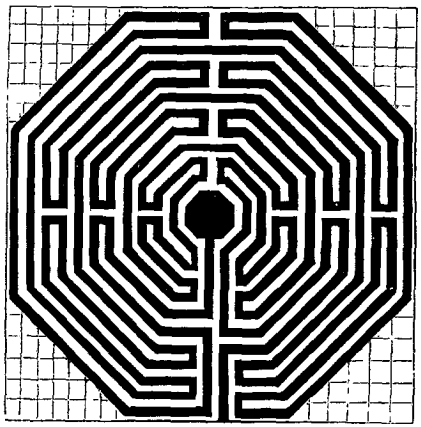

Labyrinthe de Saint-Quentin.

noirs, bleus ou jaunes, formés de plates-bandes rectilignes ou courbes, figurant des détours compliqués au milieu de

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

la grande nef des églises ; celui de la collégiale de Saint-Quentin est octogonal. Quelques antiquaires n'y voient qu'un jeu de patience des artistes ; d'autres les considèrent comme un chemin de pèlerinage que les pénitents accomplissaient à genoux ; d'autres enfin y voient l'emblème du temple de Jérusalem ou de la Jérusalem céleste. Ce n'est que dans les temps modernes que, par un oubli des convenances les plus saintes, on a figuré l'image de la croix sur le pavé qu'on foule aux pieds (1).

Article 2.

Portes d'église.

Jusqu'au XI^e^ siècle, les portes d'église ont été construites dans un goût dérivé du style de l'architecture romaine ; les moulures en étaient correctes et assez ornées. Comme elles étaient en bois, il n'y en a guère qui aient pu résister à l'action destructive du temps. Celles de Saint-Pierre de Cologne, qui sont en bronze, paraissent être du X^e^ siècle, et rappellent celles des temples romains. Les caractères généraux des portes des XI^e^, XII^e^ et XIII^e^ siècles sont une grande simplicité de goût et l'absence d'ornements et de sculptures. Toute leur ornementation consiste en des ferrures plus ou moins compliquées, dans la disposition symétrique des clous, dans l'emploi des caissons appliqués et de baguettes à moulures qui partagent les vantaux en longues bandes verticales ou horizontales. Au XIV^e^ siècle, on commence à voir figurer des panneaux extrêmement simples : mais ce n'est qu'à partir du XV^e^ siècle que la sculpture s'empare de la boiserie des portes, et cou-

(1) V. les articles de MM. Didron, Bazin et Deschamps dans les tomes X et XI des *Annales archéologiques*, et la *Description du pavé de la cathédrale de Saint-Omer*, par M. Emm. Woillez.

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

vre les vantaux de dessins symétriques et, plus tard, de

Notre-Dame de Paris.

bas-reliefs et de statuettes. La Renaissance y a figuré des arabesques, des rinceaux, des médaillons, et quelquefois certains détails fort peu religieux Les plus remarquables portes sont celles de la cathédrale de Beauvais et de Saint-Maclou de Rouen, attribuées toutes deux au ciseau de Jean Goujon; celles de Saint-Sauveur, à Caen; de Maignelay et de Gisors, dans le département de l'Oise (1).

Article 3.

Ambons, jubés et clôtures de chœur.

Ambons. — On donne le nom d'*ambons* aux tribunes isolées qui, dans les églises primitives, étaient destinées à la lecture des leçons de l'office, de l'épître, de l'évangile, et aux diverses communications que le prêtre faisait aux fidèles. On réserve le nom de *jubé* aux constructions élevées entre la nef et le chœur, et accompagnées ou non de deux ambons. L'ambon est une tribune isolée, tandis que le jubé est une tribune continue qui occupe toute la largeur du chœur. Le jubé est ainsi nommé parce que le lecteur,

(1) V. un travail de M. Danjou, sur ce sujet, dans le tome VI des *Mémoires de la Société des antiquaires de Picardie*.

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

avant de commencer, demandait la bénédiction par cette formule consacrée : *Jube, Domine, benedicere*. Les ambons,

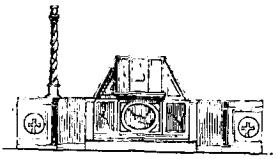

Ambon de Saint-Clément, à Rome.

construits en pierre ou en bois, étaient peu élevés, mais plus larges que nos chaires. Leur usage paraît avoir cessé vers le Xe siècle.

Jubés. — On ne connaît point de jubés antérieurs au XVe siècle. Les plus remarquables sont ceux de la cathédrale d'Albi ; de Saint-Étienne-du-Mont, à Paris ; de la Madeleine, à Troyes ; des églises de Brou (Ain) et du

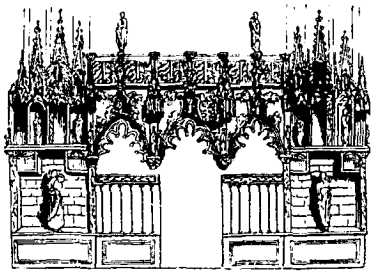

Sainte-Madeleine, à Troyes, 1506.

Folgoat (Finistère). Presque tous les jubés ont été démolis à partir du XVIIe siècle et remplacés par des grilles. Quel que soit le mérite de leur exécution, ce sont toujours de véritables hors-d'œuvre qui nuisent au développement des lignes architectoniques, et qui dérobent aux yeux des fidèles l'auguste pompe des cérémonies.

Clôtures de choeur. — Jusqu'au XIIIe siècle, le chœur n'était entouré que d'une simple clôture massive ou en

- Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008 -

balustres, à hauteur d'appui. La multiplicité des fondations d'offices, qui obligeait le clergé à rester longtemps dans le chœur, donna naissance à ces hautes clôtures destinées à garantir du froid, et qu'on enrichit plus tard de peintures et de sculptures. Les clôtures les plus dignes d'étude sont celles des cathédrales d'Albi, d'Amiens et de Paris (1).

Article 4.

Stalles et buffets d'orgues.

Stalles. — L'usage des stalles remonte au XIIe siècle, époque où les places des prêtres et des moines furent disposées le long du chœur, au lieu de l'être, comme antérieurement, derrière l'autel. Dans les grandes églises, les stalles comprennent la miséricorde, l'appui, la par-

Miséricorde.
(Cathédrale de Rouen, XVe siècle.)

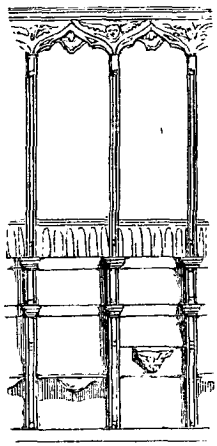

Stalle de Saint-Benoît-sur-Loire.

close, l'accoudoir, le haut dossier et le dais. 1° La miséri-

(1) V. la *Dissertation* de J. B. Thiers sur les *autels, jubés et clôtures de chœur*. Paris, 1688, in-12.

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

corde ou patience est une sellette mobile qui peut servir également de siége, quand on est assis ou debout, et dont la partie inférieure est souvent sculptée ; 2° l'appui est la partie antérieure de la stalle disposée en prie-Dieu ; 3° la parclose est la séparation d'une stalle d'avec une autre stalle ; 4° l'accoudoir est le bras de la parclose sur lequel on peut *s'accouder ;* 5° le haut dossier est le lambris, plus ou moins haut, contre lequel s'appuient les stalles ; 6° le dais en est le couronnement. Les figures des miséricordes et des accoudoirs, les dessins courants des dossiers, les clochetons et les pendentifs des dais font parfois, des stalles, de véritables chefs-d'œuvre. Il ne nous en reste point d'antérieures au XIIIe siècle. Les plus remarquables sont celles des cathédrales d'Amiens, de Rouen, de Poitiers ; des églises de Brou (Ain), Mortain (Manche), Saint-Martin-aux-Bois (Oise), et de l'abbaye de la Chaise-Dieu (1).

Buffets d'orgues. — On prétend que les orgues étaient connues, en France, bien antérieurement à l'envoi de celui que Constantin Copronyme donna à Pepin le Bref, et qui fut placé, en 757, à Saint-Corneille de Compiègne. Quoi qu'il en soit, il est certain que l'orgue eut d'abord une destination toute profane, et qu'on fut longtemps à l'admettre dans l'église, où nulle place d'ailleurs n'était préparée pour le recevoir. Ce n'est qu'au XVe siècle que les buffets d'orgues furent construits dans les grandes églises, et souvent au détriment des harmonies architecturales. C'est de cette époque que datent les magnifiques buffets des cathédrales de Strasbourg et d'Autun.

---

(1) V. *Les Stalles de la cathédrale d'Amiens,* par MM. Jourdain et Duval, 1844, in-8. — La *Description des stalles de Rouen,* par H. Langlois. — *Les Stalles de Mortain,* par M. de la Sicotière.

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

Article 5.

Fonts baptismaux et bénitiers.

Fonts. — On baptisa d'abord par immersion ; ce mode s'est conservé dans quelques églises, et notamment à Strasbourg, jusqu'au xv^e^ siècle. Le baptême par infusion, qui n'était qu'exceptionnel dans les premiers âges de l'Eglise, devint le plus habituel, vers le xiii^e^ siècle ; mais à cette époque même et aux deux siècles suivants, il y avait immersion pour la partie inférieure du corps et infusion pour la partie supérieure : c'est-à-dire qu'on versait de l'eau sur la tête de l'enfant qui était plongé jusqu'au ventre dans l'eau de la cuve baptismale. Jusqu'au xi^e^ siècle, on ne conférait ordinairement le baptême qu'à certains jours de fête; jusqu'au xiii^e^, ce droit fut réservé à l'évêque. Pendant les six premiers siècles, le baptême était administré dans de petits édifices situés au midi des cathédrales et nommés baptistères; ils étaient ordinairement consacrés à saint Jean-Baptiste, et affectaient la forme des temples ronds des Romains. Nous donnons plus loin le dessin de ceux de Poitiers et de Lanleff (Côtes-du-Nord), qui sont antérieurs au viii^e^ siècle.

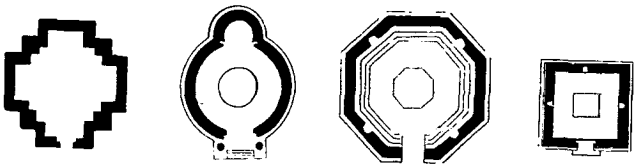

Plans de baptistères.

Les cuves baptismales, destinées à contenir l'eau bénite pour le baptême, sont en pierre, en marbre, en cuivre, en fonte ou en plomb ; elles varièrent de forme et d'ornemen-

- Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008 -

tation, suivant les siècles. On ne connaît point, en France,

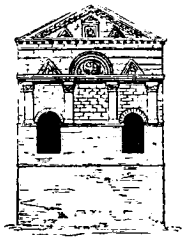

Temple de Saint-Jean, à Poitiers.

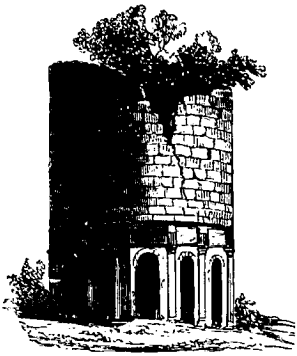

Baptistère de Lanleff.

- Etat actuel -

de fonts antérieurs au XIe siècle; ces derniers affectent la forme de cuves cylindriques avec ou sans colonnes can-

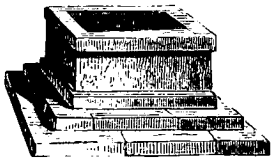

Fonts latins.

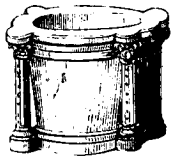

Fonts romans de la crypte de Chartres.

tonnées, ou bien d'une cuve supportée soit par un seul fût cylindrique, soit par un fût principal, accompagné de quatre colonnettes supportant les angles de la cuve. Quelques fonts sont de vastes réservoirs de forme carrée, rectangulaire ou octogone. Beaucoup de cuves sont entièrement couvertes de moulures et de personnages sculptés. Les fonts du XIIe siècle ont les mêmes formes: c'est probablement à cette époque qu'il faut faire remonter certains fonts en granit de la Bretagne, qui sont formés d'une grande coupe hémisphérique supportée par quatre cariatides. Les fonts du XIIIe siècle ne font que subir quelques modifications d'ornementation, inspirées par l'adoption du style ogival. Les

- Copyright les éditions d'Amay Lyon 2008 -

fonts pédiculés, au lieu d'être toujours quadrangulaires, sont quelquefois octogones. Au XIVe siècle, cette forme devient de plus en plus commune, tandis que les cuves cylindri-

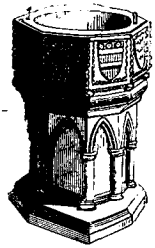

West-Deeping (XIIIe siècle).

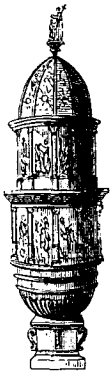

Caudebec (XVIe siècle).

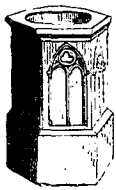

Jumiéges (XIVe siècle).

ques deviennent de plus en plus rares ; le pédicule est également octogone et repose sur une base à huit pans. Les panneaux sont quelquefois ornés d'arcades simulées, et les angles sont garnis de petits contre-forts. Aux XV et XVIe siècles, la forme octogone domine presque exclusivement, en France, comme en Angleterre ; l'intérieur des cuves est quelquefois divisé en deux compartiments. C'est du XVIIe siècle que date le style moderne des fonts, composés d'une coupe ovale et d'un pédicule quadrangulaire ou cylindrique. Au XVIIIe siècle, on remplaça par de simples trappes en bois les gracieux couvercles en pyramide du Moyen âge. Nous citerons parmi les fonts baptismaux les plus curieux ceux des cathédrales d'Amiens, Strasbourg, Chartres ; des églises de Saint-Généroux (Deux-Sèvres), Epauboug et Saint-Just (Oise), Airaines et Montdidier (Somme), et ceux des musées de Rouen et de Boulogne-sur-mer.

Bénitiers. — Il y avait autrefois, devant la porte et à l'extérieur des églises, des fontaines où les fidèles, dans une

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

intention symbolique, se lavaient le visage et les mains. Telle est l'origine des bénitiers du Moyen âge, qui ne diffèrent des fonts baptismaux que par leur petite dimension.

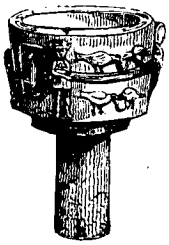

Bénitier roman, à Saint-Aventin, près Bagnères-de-Luchon.

Villeneuve-le-Roi. (XIIIe siècle.)

Jusqu'au XIIe siècle, ce furent de petites cuves supportées par une colonnette ou un petit pilier; ils étaient ordinairement placés en dehors de l'église ou sous le porche. Plus tard, on leur substitua des réservoirs appliqués contre un mur intérieur de l'église ou sur une colonne, et surmontés d'un dais. Le plus ancien bénitier conservé en France est probablement celui du musée d'Orléans, dont l'inscription grecque signifie: *Lave tes péchés, et non pas seulement ton visage.*

Article 6.

Siéges épiscopaux, chaires, confessionnaux, dais et pupitres.

Siéges épiscopaux. — Dans les basiliques, les siéges épiscopaux en bois ou en marbre ressemblaient aux chaises curules des Romains, et étaient placés derrière le chœur, sur un exhaussement. Plus tard, ils prirent la forme d'un

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

pliant en X qui, à partir du règne de Clotaire II, se garnit, aux montants qui se croisent, de têtes et de pieds d'animaux. Au XVe siècle, ces siéges devinrent de véritables trônes, dont le couronnement majestueux était accompagné de dais, de pinacles et de pyramides élancées.

CHAIRES. — L'usage des chaires a été introduit au XIIIe siècle par les ordres mendiants; antérieurement, c'était l'ambon qui en tenait lieu. Les plus anciennes chaires que l'on connaisse sont en pierre et datent du XVe siècle : telles sont celles de Vitré, de Saint-Lô et de Strasbourg. Celle de Saint-Pierre d'Avignon, placée dans l'embrasure d'une fenêtre, ressemble plutôt à un balcon qu'à une tribune. Elles étaient parfois placées en dehors de l'église : le prédicateur pouvait ainsi s'adresser à une foule plus nombreuse que celle qui aurait pu tenir dans l'enceinte de l'église. Nous donnons le dessin d'une chaire en pierre du

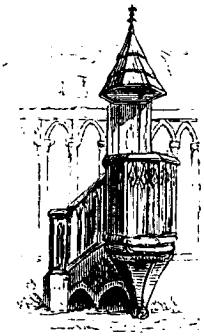

Carmes de la place Maubert, à Paris.

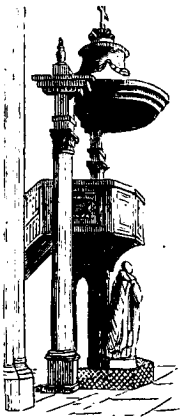

Bruges.

XIVe siècle, qui se trouvait dans l'église des Carmes de la place Maubert, à Paris, et celui de la chaire de Bruges.

CONFESSIONNAUX. — On considère comme des confessionnaux les siéges creusés dans les parois latérales des catacombes. Pour comprendre qu'ils aient pu servir à cet

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

usage, il faut se rappeler que, dans l'ancienne discipline, le pénitent se mettait à genoux en face du prêtre. Le concile de Milan, tenu en 1563, ordonne que le confesseur et la pénitente soient séparés par une jalousie de bois : ce décret prouve que l'usage de nos confessionnaux actuels était inconnu alors, ou du moins très-rare. Pendant tout le cours du Moyen âge, le confesseur s'asseyait sur un

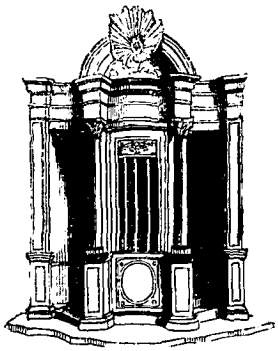

Confessionnal du XVIIIe siècle.

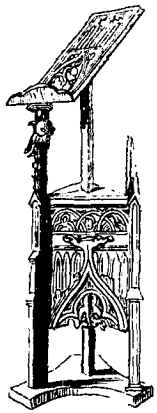

Lutrin du XVIe siècle.

escabeau ou sur un simple banc, et il n'était séparé par aucune cloison du pénitent agenouillé à ses côtés.

Dais. — Les anciens dais du XIIIe siècle se composaient d'une pièce d'étoffe plus ou moins ajustée sur des lances ou sur un châssis brisé, susceptible de se prêter à toutes

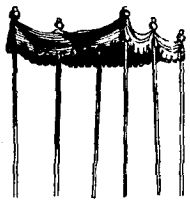

Dais du XIVe siècle.

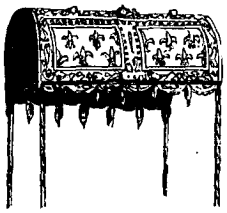

Dais du XVIe siècle.

les inégalités de largeur de passage ; ils ont été remplacés,

Copyright les éditions d'Amay Lyon 2008

au XVII^e^ siècle, par nos disgracieuses charpentes tendues de velours. C'est souvent à cause de ces lourdes machines qui ne pouvaient point, en raison de leur largeur, passer par la porte centrale, qu'on a détruit ces charmants trumeaux qui la partageaient en deux baies.

Bannières. — Les bannières qui précèdent les processions, comme un symbole du triomphe de la résurrection de Notre-Seigneur, sont un souvenir du *labarum* de Constantin, dont ils ont longtemps conservé la forme. Les étendards militaires du Moyen âge, tels que l'oriflamme (*auriflamma*) de Saint-Denys, étaient considérés comme des objets religieux, et ordinairement conservés dans les églises.

Pupitres et lutrins. — La forme la plus ordinaire des lutrins (*lectrinum*) a toujours été un aigle dont les ailes sont déployées, pour soutenir le livre d'office ; on sait que l'aigle est le symbole de l'apôtre saint Jean. Il y avait ordinairement deux pupitres, l'un pour l'évangéliaire et l'autre pour l'épistolaire. Celui des Chartreux de Dijon était une grande colonne de cuivre surmontée d'un phénix et environnée des quatre animaux d'Ezéchiel, qui avaient la destination de pupitres. Quelques-uns, en bronze ou en fer, avaient la forme de nos modernes pupitres de musique.

Article 7.

Autels.

Les premiers Chrétiens ont dû se servir préférablement d'autels en bois, à cause de la facilité du transport. Au IV^e^ siècle, il y avait des autels en pierre, formés d'une table supportée par une ou plusieurs colonnes : dès le VI^e^ siècle, ce fut la matière la plus universellement admise, et l'on ne consacrait avec le saint chrême que les autels

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

en pierre. L'autel des basiliques latines avait souvent la forme d'un sarcophage carré, en pierre, en marbre, en porphyre ou en granit ; diverses figures symboliques, tel-

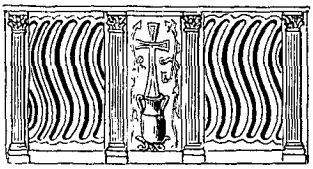

Autel latin, conservé à Saint-Denis.

les que le labarum, la palme, l'A et l'Ω, étaient gravées sur la table. Il était placé au-dessus de la confession. Les Orientaux, dès les premiers siècles du Christianisme, se sont fait une loi de n'admettre qu'un seul autel dans leurs temples ; mais les Chrétiens de l'Occident employèrent des autels secondaires, dès le v^e^ siècle.

L'autel chrétien du Moyen âge a deux formes : c'est une table, ou un tombeau ; le premier est un souvenir de la table de la Cène, où Jésus Christ institua l'eucharistie ; le second rappelle les tombeaux des martyrs, sur lesquels les fidèles des catacombes offrirent d'abord le saint sacrifice. Les autels en table, assez rares en Occident, sont presque tous antérieurs au XIII^e^ siècle. A partir de cette époque, la forme du tombeau a toujours prévalu dans l'Eglise latine. Les autels cubiques des XI^e^ et XII^e^ siècles ont des ouvertures carrées sur la face principale, pour recevoir des reliques ; ils sont parfois enrichis de mosaïques, de peintures, de sculptures, de pierres incrustées et d'inscriptions. Un des plus curieux autels romans que nous connaissions est celui de l'église de Saint-Germer (1). C'est une table rectangulaire, reposant sur neuf colonnes écourtées, dont les piédestaux sont à angles saillants ; un boudin

(1) V. ma *Description historique de l'église de Saint-Germer*. Amiens, 1842, in-8.

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

sert de base aux fûts. Les feuilles des chapiteaux se lancéolent ou se roulent en volute. Les tailloirs, ceux du moins qui n'ont pas subi de dégradation, sont enveloppés par une plate-bande perforée. A l'extrémité du cordon de

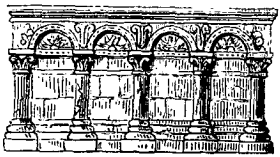

Saint-Germer (XIIe siècle).

chaque arcade se dessine une petite feuille ou un arc en relief. Les moulures de style ogival caractérisent suffisamment les autels des XIIIe et XIVe siècles, qui, comme nous

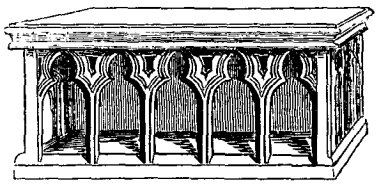

Saint-Germer (XIIIe siècle).

l'avons déjà dit, conservent presque toujours la forme générique des sarcophages; leur ornementation est souvent empruntée au règne végétal; la vigne et le blé y symbolisent le mystère de l'eucharistie. Aux XVe et XVIe siècles,

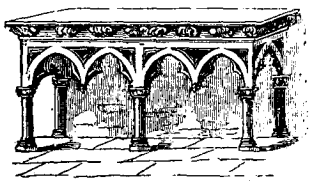

Folgoat (XVe siècle).

les tables d'autel, au lieu d'être soutenues par des colonnettes ou des arcades détachées, n'ont souvent pour support

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

qu'un massif de maçonnerie. A partir de la Renaissance, l'autel n'a plus été qu'un grand coffre plus ou moins allongé, en pierre, en marbre ou en bois.

Article 8.

Ciborium, tabernacles, retables et crédences.

Ciborium et baldaquins. — On donne le nom de *ciborium* à un petit édifice isolé, formé de quatre ou six colonnes correspondant aux angles de l'autel et portant une coupole destinée à le couvrir. On leur a donné ce nom à

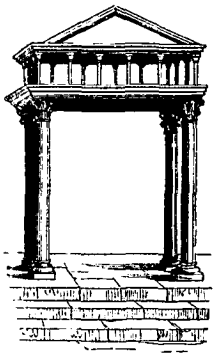

Ciborium de Saint-Clément, à Rome.

Baldaquin à Saint-Pierre de Rome.

cause de leur ressemblance soit à la coupe des ciboires eucharistiques, soit à un fruit d'Egypte qui porte ce nom. L'usage des ciboriums remonte au moins au temps de Justinien : ce prince, ayant rebâti l'église de Sainte-Sophie, à Constantinople, y fit construire un magnifique ciborium dont la voûte était en argent et les colonnes en vermeil. Le Moyen âge fit un usage bien moins fréquent des ciboriums que l'époque latine. La Renaissance les remit en vogue, sous le nom de baldaquins (de l'italien *baldachino*), avec quelques différences de forme. Celui de Saint-Pierre

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

de Rome est le plus grand ouvrage de bronze que l'on connaisse ; ceux du Val-de-Grâce et des Invalides de Paris n'en sont que des copies assez médiocres.

TABERNACLES. — Jusqu'au XV^e^ siècle, les espèces consacrées étaient conservés, soit au-dessus de l'autel, dans une tour ou une colombe suspendue, soit dans une armoire (*armarium* ou *conditorium*) pratiquée dans un mur, près de l'autel. On commença, au XIII^e^ siècle, à se servir quelquefois d'une espèce de tabernacle mobile qui consistait en un coffret de bois ou de métal, recouvert d'un pavillon de soie : mais ce n'est qu'au XV^e^ siècle qu'on construisit quelques tabernacles fixes en pierre, en forme de tour ou de chapelle, et analogues à ceux dont l'usage s'est complétement généralisé au XVII^e^ siècle. On en connaît quelques-uns qui sont remarquables par leur dimension, par la délicatesse de leurs pinacles et la richesse de leurs sculptures. Nous citerons entre autres ceux de Semur (Côte-d'Or), et d'Haguenau (Bas-Rhin).

RETABLES. — C'est ainsi qu'on appelle la décoration qui surmonte quelquefois les autels et principalement ceux qui sont adossés à une muraille. Il n'y eut point de retables avant le XIII^e^ siècle, parce qu'ils auraient caché le trône de l'évêque, qui jusqu'à cette époque resta placé au fond de l'abside. Aux XIII^e^ et XIV^e^ siècles, ils furent très-bas et ornés de petites figures sculptées. C'était quelquefois une réunion de diptyques encadrés dans des marqueteries ; on ne les plaçait sur l'autel qu'au moment du saint sacrifice. Ce n'est qu'au XV^e^ siècle qu'ils deviennent nombreux et qu'ils prennent de vastes proportions. Ils grandissent encore sous les règnes de Louis XI, de Charles VIII et de Louis XII et deviennent parfois des chefs-d'œuvre de fine sculpture qui représentent diverses scènes de la vie et de la mort de Notre-Seigneur. Ils sont plus ordinairement en bois, quelquefois en pierre, et même en albâtre rehaussé de dorures et de peintures. On en voit de fort beaux à la cathédrale de

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

Nevers, dans les églises de Saint-Malo et de Marissel (Oise), et dans les musées de Compiègne, et de Cluny, à Paris. A

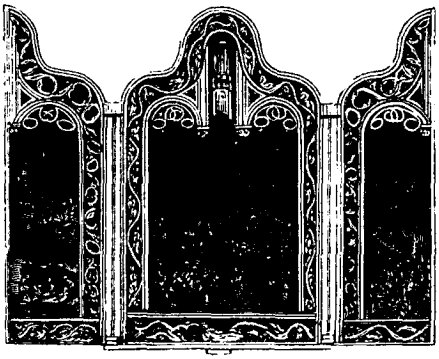

Retable à volets (fin du xv^e^ siècle).

la fin du xvi^e^ siècle et surtout au suivant, les contre-retables adossés au mur des chapelles se composent d'un entablement complet, avec fronton, soutenu par des colonnes; le fond est occupé par une vaste toile peinte.

Crédences. — Dans les basiliques latines, il y avait, outre l'abside principale, deux absides collatérales correspondant aux deux contre-nefs. Celle de gauche, nommée *diaconium*, était une espèce de sacristie où s'habillait le clergé; celle de droite, *secretarium*, servait à la préparation des vases sacrés. Les crédences sont un souvenir du secretarium. Ce sont tantôt des niches pratiquées dans l'épaisseur des murailles et abritant une cuvette percée d'un trou, pour l'écoulement de l'eau qui a servi au *lavabo* de l'officiant; tantôt des espèces de dressoirs supportés par une console ou un cul-de-lampe, et destinés à recevoir les burettes, l'aiguière, le manuterge et les divers objets nécessaires au service divin. Très-rares à l'époque romane, elles deviennent fréquentes au xiii^e^ siècle. Les niches, ordinairement géminées, sont partagées horizontalement par une table de pierre, où l'on disposait certains vases sacrés.

- Copyright les éditions d'Art-Lyon 2008 -

Au XIVe siècle, on ne voit presque plus de crédences géminées; elles sont simples, à une seule piscine et surmon-

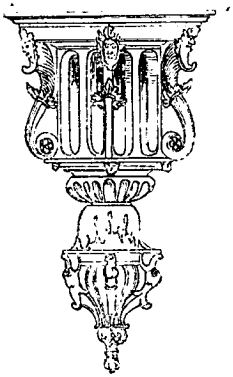

Cul-de-lampe (Renaissance).

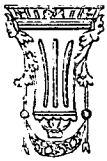

Console de crédence (Renaissance).

Piscine pédiculée (XVe siècle).

tées d'un fronton triangulaire, d'une grande richesse sculpturale. Elles sont moins grandes aux deux siècles suivants, et se parent de dais évidés à jour, de consoles, de culs-de-lampe, de clochetons à crosses végétales, etc. Elles se fermaient quelquefois à clef et pouvaient servir de trésor. Les crédences ont souvent été remplacées par de simples armoires, par des coffres sculptés ou par des piscines pédiculées, semblables à celles dont nous offrons ici le dessin. Il y a de fort belles crédences à la sainte Chapelle de Paris et dans les églises de Sauvigny et de Minot (Côte-d'Or).

ARTICLE 9.

Vases sacrés.

Le trésor des églises du Moyen âge était d'une richesse dont nous ne pouvons nous faire une idée qu'en lisant les

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

inventaires du temps. Voici, par exemple, quels étaient, d'après M. Hurter (*Tableau des institutions*, etc., t. III), les principales richesses de la cathédrale de Mayence : « Elle possédait une si grande quantité d'étoffes de pourpre, qu'aux grandes fêtes on en tapissait la cathédrale tout entière, et encore ne les employait-on pas toutes. Les tapisseries excitaient l'admiration par l'éclat des couleurs et la beauté du travail. Beaucoup de devants d'autel étaient en étoffes d'or, et il y en avait un dans le nombre qui était évalué à cent marcs. Les habits pour la messe, les dalmatiques, les fourrures de toute espèce et de toutes couleurs étaient innombrables, et il y en avait qui étaient brochés en or et en pierres précieuses. Un ornement, dont les évêques ne se servaient qu'aux fêtes les plus solennelles, et alors seulement jusqu'à l'offertoire, était tellement chargé d'or qu'il était impossible de le plier, et il fallait être très-vigoureux pour pouvoir le porter pendant l'office. On comptait dix-huit mitres avec des ornements en or, seize anneaux pastoraux avec différentes pierres fines, deux crosses recouvertes d'argent. Tout cela était réservé pour les grandes fêtes. Ce qui servait aux cérémonies du culte, les jours ordinaires, était incalculable. L'église possédait, en outre, un cabinet d'argent doré, que l'on suspendait devant l'autel, les jours de fête solennelle, et dans lequel on plaçait, pour les exposer, les reliquaires en ivoire et en argent. Parmi les vases les plus précieux était une émeraude de la forme d'un melon qui pendait à deux chaînes d'or. On comptait, dans le trésor, dix encensoirs dorés, un en or pur ; onze boîtes à encens, dont une faite d'un seul onyx, ayant la forme d'un crapaud : la tête était une topaze grosse comme la moitié d'un œuf et les yeux étaient deux rubis. Deux grues en argent, de grandeur naturelle, étaient placées aux deux côtés de l'autel, remplies de braise, et la fumée de l'encens sortait de leurs becs. Les Evangiles étaient reliés en ivoire, en argent et en or, garnis de pierres

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

précieuses. Quatre bassins d'argent, et autant d'aiguières de même métal, qui servaient à verser l'eau sur les mains du prêtre, représentaient des lions, des dragons, des griffons. Les grands chandeliers, ainsi que les petits, sur l'autel, étaient en argent ; deux grands et trois petits lustres de même métal et d'un travail exquis pendaient de la voûte de l'édifice. On admirait aussi la beauté du travail de dix croix en argent que l'on portait aux processions, et un christ auquel on avait employé plus de douze cents marcs d'or : deux gros rubis formaient les yeux ; il était plus grand que nature et travaillé avec tant d'art que, pour pouvoir être mieux conservé, tous les membres s'en détachaient. On comptait en outre douze calices de vermeil avec leurs patènes, trois en or pur avec leurs accessoires ; un ciboire enrichi de perles. Il y avait de plus deux calices d'or si lourds, qu'on ne s'en servait pas ; le plus grand était épais de deux doigts ; il avait deux anses et était tout chargé de pierres précieuses ; sa pesanteur était telle, qu'il fallait être d'une force plus qu'ordinaire pour pouvoir le soulever de terre. » Nous ne parlerons, dans ce chapitre, que des vases sacrés, c'est-à-dire des calices, des patènes, des ciboires, des monstrances et des burettes.

Calices. — On doit distinguer quatre espèces de calices : 1° les calices ministériels avec lesquels on administrait la communion aux fidèles, sous l'espèce du vin ; 2° les calices de baptême, employés pour donner la communion aux nouveaux baptisés ; 3° les calices sacerdotaux, à l'usage du prêtre officiant ; 4° les calices d'ornement, employés à la décoration des autels : ils étaient pourvus de deux anses et avaient ordinairement des dimensions considérables. Pendant les premiers siècles du Moyen âge, on fit usage de calices de bois, de verre, de marbre, d'ivoire, de corne, de cuivre et d'étain : mais les calices d'or ou d'argent ont toujours été le plus généralement usités, surtout à partir du xi[e] siècle. Ces calices ont quelquefois été ornés de

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

peintures, d'émaux, de couleurs, de pierres précieuses, d'inscriptions et de petites clochettes. Les plus anciens ont

Calice de Saint-Gozlin (xe siècle).

Calice de 1550.

la forme d'une coupe hémisphérique portée sur un pivot et sur un pied ordinairement orné de moulures; quelques-uns sont pourvus de deux anses. Aux XIe, XIIe et XIIIe siècles, les coupes, très-évasées, sont portées sur un pied circulaire, dont le diamètre est quelquefois plus grand que celui de la coupe. Au XIVe siècle, les coupes prennent une forme semi-ovoïde et les pieds se découpent en contre-lobes : on y voit figurer des symboles ou des faits en rapport avec le sacrifice de la messe, tels que l'immolation de l'agneau pascal, le sacrifice d'Abel, les vertus inspirées par la communion, les quatre fleuves du paradis terrestre, des grappes de raisin, des épis de blé, etc.

Patènes. — Il y avait également quatre espèces de patènes, correspondant aux quatre espèces de calices que nous avons mentionnées. Quelques-unes, pesant de vingt-sept à trente livres, dont saint Grégoire parle dans son *Pontifical*, ne pouvaient évidemment servir qu'à l'ornementation des autels. On a employé parfois des patènes d'osier, de corne, d'ivoire, de verre et de cuivre ; mais l'usage le plus général a toujours été celui des patènes d'étain dans les églises

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

pauvres, et celui des patènes d'or et d'argent dans les églises riches. Des peintures, des émaux, des pierres précieuses, des monogrammes, des inscriptions, des dessins en relief

Patène de Saint-Gozlin (xe siècle).

servent d'ornements aux patènes. Leur ancienne forme n'a pas été modifiée de nos jours : on aurait bien dû avoir le même respect pour l'antique coupe évasée des calices, qu'on a changée en une espèce de gobelet aussi disgracieux qu'incommode (1).

Ciboires. — Dans les trois premiers siècles de l'Église, il était assez rare que l'on conservât la sainte eucharistie dans les églises, parce qu'il était à craindre qu'elle ne devînt un objet de profanation pour les Païens ; les fidèles l'emportaient dans leur demeure et la conservaient dans des armoires ou dans de petites boîtes destinées à cet usage. Le plus ancien mode d'asservation pour l'eucharistie fut de la placer soit dans une grande boîte en forme de tour qui restait dans le *secretarium* ou sacristie, soit dans une petite armoire (*sacrarium*) creusée dans une muraille, près de l'autel et presque toujours du côté de l'évangile. Plus tard, on abandonna assez généralement ce mode de conservation, pour les ciboires suspendus au-dessus de l'autel à l'aide de petites chaînes. On leur donna souvent la forme d'une colombe, emblème de l'amour. Nous reproduisons

(1) V. la *Notice* de M. l'abbé Barraud *sur les calices et les patènes*, dans le Bulletin monumental, 1842.

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

ici le dessin d'une colombe du musée d'Amiens (XIIe siècle), que nous avons publié dans le tome V des *Mémoires de la Société des antiquaires de Picardie*. Elle est en cuivre

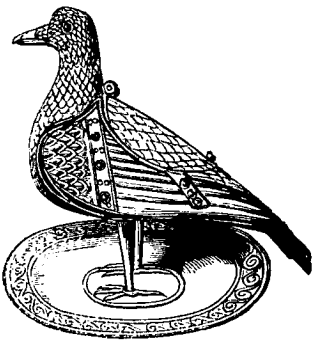

Colombe du musée d'Amiens (XIIe siècle).

émaillé. On a tâché d'imiter l'agencement des plumes par des écailles imbriquées, nuancées d'or, de bleu, de vert, de blanc, de jaune et de rouge. Sur le milieu du dos, entre les deux ailes, on a ménagé une ouverture peu profonde, destinée à recevoir les hosties consacrées et surmontée d'un couvercle qu'on maintient à l'aide d'un bouton tournant. Toutes les colombes n'étaient point destinées à la réserve eucharistique; on en suspendait sur les tombeaux des Saints, sur les fonts baptismaux et sur les chaires épiscopales, comme symbole du Saint-Esprit. Il y en avait qui servaient de lampes ou de reliquaires.

Dès le commencement du IVe siècle, on adopta, pour les ciboires, la forme de tour, en même temps que celle de colombe. Les tours étaient quelquefois surmontées de colombes; il y en avait de très-grandes qui contenaient plusieurs vases eucharistiques : ce fut le type primitif des tabernacles. Il ne faut point les confondre avec celles qui ont pu servir de monstrances ou de châsses. Ces deux formes privilégiées du Moyen âge n'ont pourtant point été exclusives. Les custodes (*pyxis*) n'étaient parfois que des coffrets

Copyright by Editions d'Auray Lyon 2008

de bois, de verre, de cristal, d'ivoire, d'albâtre ou d'argent. On conservait aussi les espèces consacrées dans des globes de cristal, dans des colonnettes de cuivre, et même dans des calices à anse. Assez ordinairement, les ciboires ou *pyxis* étaient suspendus sur l'autel principal ; cependant, dans certaines églises, on les plaçait sur un autel particulier, parce qu'on regardait comme plus conforme à l'esprit de l'Eglise de ne pas mettre la réserve eucharistique en présence du saint sacrement. C'est au XVI^e^ siècle qu'on changea la forme des anciens ciboires, relégués aujourd'hui dans les cabinets d'antiquités ; ils furent alors remplacés par des coupes couvertes, renfermées dans des tabernacles. Cependant, au XVII^e^ siècle, il y avait encore quelques colombes et quelques tours suspendues, comme le témoignent Pierre Lebrun et Claude de Vert (1).

Custode du XIVe siècle
(cabinet de M. Ledicte-Duflos).

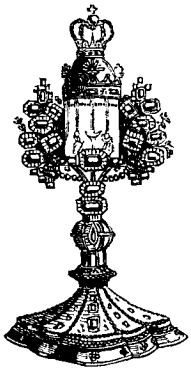

Monstrance du XVIe siècle
(trésor de Cologne).

MONSTRANCES OU OSTENSOIRES. — L'usage des expositions solennelles du saint sacrement et l'institution de la Fête-Dieu, par Jean XXII, donnèrent naissance aux monstrances ou ostensoires (*ostendere*), destinés à *montrer* la sainte

(1) V. mon *Mémoire liturgique sur les ciboires du moyen âge.* 1842, in-8.

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

hostie aux fidèles. La forme de soleil qui domine actuellement ne date que du XVI^e^ siècle. Les monstrances des deux siècles précédents consistaient en un coffret garni d'un verre sur le devant, surmonté d'une petite croix et entouré quelquefois de rayons très-pointus. Il y en avait aussi en forme d'*Agnus Dei*, de croix, de chapelles, de tours, etc. L'ostensoire de Saint-Corneille, à Compiègne, avait la forme d'une tour hexagone, taillée en cristal de roche; il était enchâssé sur un pied d'argent ciselé, et surmonté d'un chapiteau mobile. Le plus ancien qu'on connaisse est celui du trésor de la cathédrale de Reims, qu'on attribue au XIII^e^ siècle. Il a la forme d'un clocher à cinq pans; ce clocher, en cuivre doré, pose sur une petite galerie à jour, soutenue par deux contre-forts à trois étages et ornée de clochetons et d'ogives. La tige est fixée sur un pied à six pans et en forme de rose. Le milieu de l'ostensoire est un tube de cristal qui se lève à volonté.

BURETTES. — On nommait primitivement *amæ* ou *amulæ* les vases contenant l'eau et le vin préparés pour le sacrifice. Le nom plus récent de *buirette* ou *burette* vient de ce qu'on

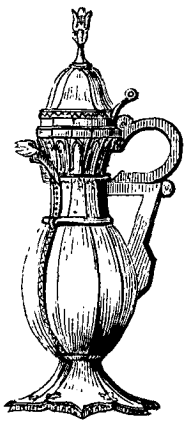

Burette du XIVe siècle.

faisait souvent ces coupes en bois de buis. Elles étaient

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

fort grandes, alors que les fidèles communiaient sous les deux espèces ; celles en argent pesaient jusqu'à huit ou dix kilogrammes. La forme usitée actuellement paraît avoir toujours dominé pour les petites burettes de verre, de cristal, d'étain et d'argent.

Article 10.

Châsses et reliquaires.

On donne souvent indistinctement ces deux noms aux vaisseaux qui contiennent des reliques de Saints : cependant celui de reliquaire s'applique plus spécialement aux tombeaux proprement dits, construits à demeure, ordinairement aux côtés ou en arrière de l'autel ; et on réserve le nom de châsse aux coffres mobiles en bois, en bronze, en argent, etc., contenant quelque relique, et qu'on place habituellement sur l'autel même. Les châsses de style byzantin sont reconnaissables au costume *Bas-Empire* des personnages, à la gravité des physionomies, à l'exagéra-

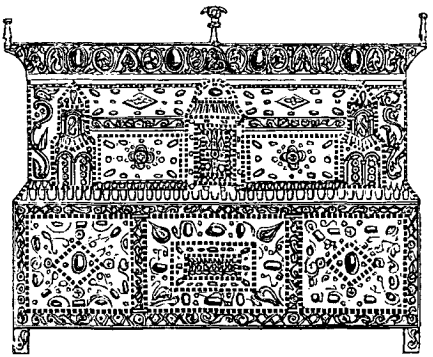

Châsse d'Ambazac (xiiᵉ siècle).

tion de la longueur, à la recherche des lignes droites, aux végétaux orientaux, à l'emploi des nimbes carrés, à l'ar-

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

chitecture à coupole, aux croix à branches égales, au christ en robe, etc. Les châsses des x^e^, xi^e^ et xii^e^ siècles ont ordinairement la forme d'une église, dont les principales façades sont divisées par des arcades cintrées, où se trouvent les figures de Jésus-Christ, des apôtres, des martyrs, de divers personnages de l'Apocalypse, etc. Quand elles sont divisées horizontalement en deux parties, l'inférieure représente des sujets tirés de l'Eglise militante, et la supérieure est consacrée à l'Eglise triomphante. Les ornements sont imités de l'architecture du temps. Les plus grandes châsses sont celles du xii^e^ et du xiii siècles. Celles de cette

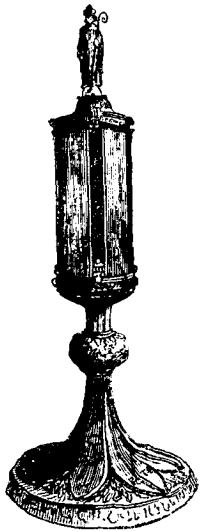

Bourges (xiii^e^ siècle).

dernière époque se distinguent non-seulement par les formes ogivales, mais aussi par le choix des sujets légendaires. A partir du xiv^e^ siècle, on réserva pour les grandes églises les châsses en forme de temple; les reliquaires des petites églises et des chapelles prirent la forme de statuettes, de bustes, de bras, etc.; on en voit, au xv^e^ siècle, en forme

- Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008 -

de tours et de châteaux. Pour que l'on puisse juger quelle était la variété de formes et la richesse des châsses du Moyen âge, nous allons reproduire l'inventaire de celles qui se trouvaient encore, en 1770, dans l'église de Saint-Corneille, à Compiègne (1), et par cet exemple on pourra se figurer ce que devait être le trésor des églises plus importantes : « 1° Une châsse d'or massif où sont les statues des douze apôtres ; le crucifix d'or qui la surmontait était orné de chérubins en mosaïque. 2° Une croix d'or, ornée de pierreries, contenant du bois de la vraie croix. 3° Un reliquaire d'or, haut de cinquante-cinq centimètres, du temps de Charles le Chauve, dont le soubassement est soutenu par trois dragons. 4° Une statue d'argent de la Vierge, haute d'un mètre. 5° Châsse de saint Corneille, en argent doré, haute d'un mètre onze centimètres, avec les statues des

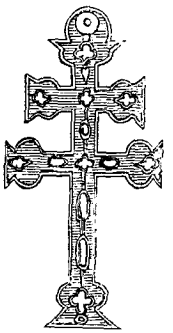

Reliquaire du XIVe siècle (musée de Cluny).

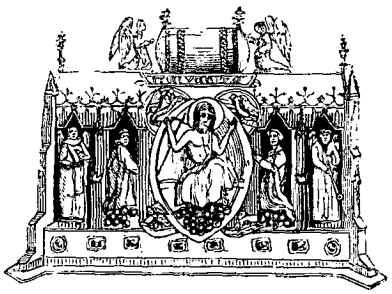

Lunébourg (XVe siècle).

douze apôtres. 6° Un reliquaire d'or couvert d'une grande agate 7° Quatre bras d'argent enrichis de pierres précieuses et de camées. 8° Une statue de la Vierge, faite d'un seul morceau d'ivoire. 9° Une vierge en or, garnie de perles. 10° Un bras de vermeil, orné d'une bordure semée

(1) D'après la *Description historique des reliques qui sont à Saint-Corneille*. Paris, 1770.

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

de pierreries. 11° Une chapelle en vermeil, avec trois saphirs. 12° Un cœur taillé en relief. 13° Un reliquaire en forme de miroir. 14° Deux plaques de vermeil ciselé, de figure octogone, portant plusieurs cristaux enchâssés. 15° Deux reliquaires en forme de ciboire. 16° Un clocher. 17° Un ovale de vermeil, travaillé en filigrane. 18° Un cristal en forme de lanterne. 19° Une rose de vermeil, enrichie de pierreries. 20° Une rose d'argent. 21° Une statuette de saint Benoît. 22° Trois châsses d'ébène, semées de fleurs de lis d'argent. 23° Une statue d'argent de sainte Marguerite, d'un mètre de hauteur. 24° Une image de vermeil de sainte Marie-Madeleine. 25° Une boîte en vermeil octogone, en ivoire sculpté. 26° Une église en ivoire. 27° Trois cristaux de formes diverses, garnis de pierreries. 28° Quatre temples en vermeil. » Plusieurs de ces châsses étaient d'une époque très-reculée ; quelques-unes étaient attribuées à saint Éloi. Toutes les châsses, heureusement, n'ont pas été fondues en 93 : on en conserve de très-belles dans beaucoup d'églises, et entre autres à Limoges, Tulle, Poitiers, Toulouse, Evreux, Laguenne et Chamberet (Corrèze), Ambazac (Haute-Vienne), Coudray (Oise), etc.

Article 11.

Croix, paix, lampes, chandeliers, encensoirs, diptyques et crosses.

Croix et crucifix. — La croix n'est que la figure de l'instrument du supplice de Notre-Seigneur, tandis que le crucifix représente Jésus-Christ sur la croix. On fit des croix dès les premiers siècles de l'Eglise : mais, par respect pour le Sauveur, on ne voulait pas le représenter dans son état d'ignominie et de nudité. Jusqu'au viiie siècle,

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

notre divin Sauveur ne fut guère représenté que sous l'emblème du bon pasteur. Le concile *in Trullo*, tenu en 692, à Constantinople, ordonna d'abandonner l'allégorie dans la représentation du crucifiement. Jean VII, élu pape en 705, paraît avoir le premier consacré l'usage du crucifix dans les églises. En France, ce ne fut qu'au x^e^ siècle qu'on commença à placer des croix et des crucifix sur l'autel ; cet usage ne devint général qu'au xiii^e^ siècle. Il n'y a jamais eu d'uniformité pour la forme et l'inscription de l'écriteau. Bien que le titre de la vraie croix fût écrit en trois langues, les artistes n'ont ordinairement adopté que l'inscription latine et l'ont même fréquemment remplacée par le signe bien connu ICXC, qui n'indique que le nom de Jésus-Christ. Jusqu'au xi^e^ siècle, le Sauveur est revêtu d'une robe, et à partir de cette époque, d'un simple tablier, qui se raccourcit de plus en plus pour de-

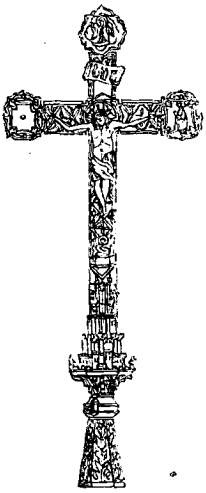

Croix du xiiie siècle, à Saint-Denis.

venir, au xv^e^ siècle, une simple bande d'étoffe. Ce n'est qu'au xiv^e^ siècle qu'on adopta généralement l'usage de représenter les pieds attachés par un seul clou. Au xv^e^

- Copyright les éditions d'Artay Lyon 2008 -

siècle et plus tard, on décora richement les croix rogatoires et processionnelles, et on les surmonta des images de la Vierge ou d'un Saint. Le dessin que nous donnons ici figure la croix processionnelle des grands Carmes (XIIIe siècle), conservée aujourd'hui à Saint-Denis. (Voyez l'article *croix*, au chapitre ICONOGRAPHIE.)

PAIX. — Jusqu'au XIIIe siècle, les fidèles se donnaient le baiser de paix avant la communion : mais comme, à cette époque, les deux sexes n'étaient plus exactement séparés, on adopta l'usage de l'*osculatorium* ou instrument de

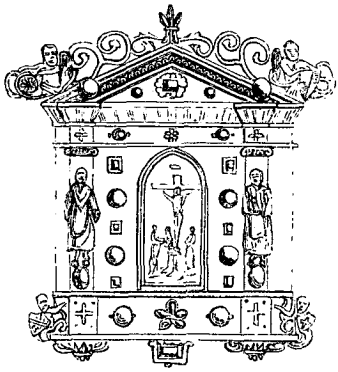

Trésor de Cologne (XVIe siècle).

paix qui, plus tard, fut restreint aux ecclésiastiques. Ils étaient en cuivre, en argent, en or, et quelquefois en marbre. Le crucifiement est le sujet qu'on y représente le plus ordinairement.

LAMPES ET CHANDELIERS. — L'usage de faire brûler une lampe, nuit et jour, dans le sanctuaire, remonte à la primitive Eglise. Elles étaient suspendues par des chaînes de métal et affectaient quelquefois les formes les plus diverses : celles de dauphins, de vaisseaux, de dragons, etc. Rien n'était plus gracieux que les anciennes *couronnes de lumière*, composées d'un ou plusieurs cercles de bronze

- Copyright les éditions d'Amay Lyon 2008 -

garnis de pointes destinées à recevoir des torches de cire jaune. Le siècle de Louis XV les a remplacées par des lustres de café! Les candélabres du XII^e^ siècle ont une base triangulaire formée de bandelettes entrelacées dans

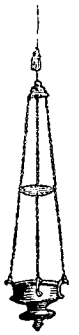

Lampe du XVIe siècle.

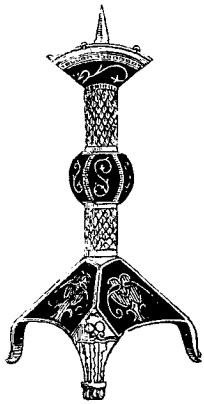

Chandelier du XIIe siècle.

le goût roman. Jusqu'au XV^e^ siècle, les chandeliers ne restaient pas à demeure fixe sur les autels; à cette époque, on les exhaussa, au nombre de six, sur des gradins; dans les basiliques latines, on n'en plaçait que deux ou quatre sur l'autel.

ENCENSOIRS. — Avant l'époque romano-byzantine, les encensoirs étaient dépourvus de chaînes et avaient la forme des cassolettes antiques. Pendant le cours du Moyen âge, les chaînes furent très-courtes, attendu que l'on encensait en décrivant un cercle. Au XII^e^ siècle, ils étaient ronds et très-bas. Au XIII^e^ siècle, ils figuraient parfois une église en miniature avec des sujets symboliques. Au milieu du XIV^e^ siècle, ils commencent à perdre leur forme globulaire pour la forme pyramidale.

DYPTIQUES. — Dans l'antiquité, les diptyques étaient des tablettes de bois ou d'ivoire enduites de cire, qui servirent

- Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008 -

d'abord aux missives secrètes; plus tard, ce furent des dons que les consuls envoyaient à leurs amis et aux principaux personnages de l'empire. L'ivoire sculpté reproduisait souvent l'image du donateur. Quand le Christianisme fut officiellement reconnu dans l'Empire, les consuls envoyèrent des diptyques aux évêques ; et ceux-ci, par une politesse reconnaissante, placèrent les diptyques sur l'autel

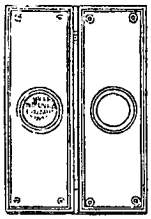

Diptyques consulaires.

pour recommander les donateurs aux prières des fidèles. Les diptyques avaient des destinations diverses : les uns portaient le nom des nouveaux baptisés, les autres le nom des bienfaiteurs de l'église; il y en a qu'on peut considérer comme des espèces d'obituaires et de martyrologes sculptés. Pendant les persécutions des iconoclastes, on en fit un grand nombre, parce que la petite dimension de ces sculptures les rendaient faciles à cacher. Pendant tout le cours du Moyen âge, on se servit des diptyques pour orner les églises, les oratoires et l'intérieur des maisons; on en fit souvent des reliquaires et des portefeuilles d'images.

Crosses. — La crosse ne fut d'abord qu'une houlette pastorale terminée en volute et qui ne s'élevait pas plus haut que le front de celui qui la portait. Au XII^e^ siècle, le cuivre se dore et s'incruste d'émaux; les volutes figurent l'annonciation, le couronnement de la Vierge, l'agneau de l'Apocalypse, la tentation d'Ève ou l'archange saint Michel terrassant un dragon. A partir du XIV^e^ siècle, elle s'allonge

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

progressivement et présente parfois un grand luxe de ci-

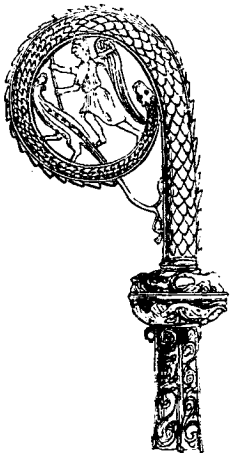

Musée d Amiens (xiie siècle)

selure. C'est au XVIIe siècle que le crochet prit la forme cambrée qu'on lui donne encore aujourd'hui.

Article 12.

Cloches et clochettes.

Cloches. — On attribue l'introduction des cloches dans les églises à saint Paulin, évêque de Nole, mort en 431. Il est certain que leur usage était connu en France dès le VIIe siècle. Elles furent d'abord de petite dimension; leur poids s'accrut successivement, à partir du XIVe siècle. Le bourdon de Notre-Dame de Paris pèse trente-deux milliers. Les inscriptions des cloches indiquent ordinairement leur nom de baptême, le nom du donateur, le nom des parrains, la date de la fonte. On y trouve aussi quelquefois des textes de l'Écriture sainte, l'indication du poids, le nom du fondeur, etc. Ce n'est qu'au XVe siècle qu'on couvrit les clo-

- Copyright les éditions d'Amay Lyon 2008 -

ches de divers bas-reliefs, qui figurent le plus souvent Jésus-Christ attaché à la croix, le patron de l'église, les armoiries des églises et des donateurs, des guirlandes, des pampres, des rinceaux, des anges, etc. (1).

Clochettes. — On croit que c'est le cardinal Guido, légat en Allemagne, qui établit l'usage de la sonnette au moment de l'élévation, vers 1203. C'est également à partir de cette époque que le prêtre portant le viatique fut accompagné d'un clerc sonnant une clochette.

Article 13.

Vêtements sacrés.

Les anciens vêtements ecclésiastiques étaient amples et majestueux. Les innovations mesquines des deux derniers siècles leur ont fait perdre leur gravité sacerdotale et leur signification symbolique. Le clergé catholique d'Angleterre revient maintenant aux anciennes coutumes, et un heureux commencement de réforme se manifeste également sous ce rapport en France et en Belgique.

Amict. — L'amict (de *amicere*, couvrir) est le premier vêtement dont le prêtre se couvre les épaules; autrefois on s'en couvrait la tête, le cou et les épaules; cet usage a persisté plus ou moins longtemps en France, selon les diocèses : dans celui de Beauvais, on le disposait de cette manière pendant la saison d'hiver et on ne l'abaissait qu'au commencement du psaume *Judica*. On voit quelques amicts des XIV^e^ et XV^e^ siècles bordés de bandes d'or et de

(1) V. *Notice sur les cloches*, par M. l'abbé Barraud, dans le *Bulletin monumental*, 1844. — Percichellius, *De Tintinnabulo Nolano*. Naples, 1693, in-12.

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

soie. L'usage de l'amict paraît remonter au VIIIe siècle. Autrefois on l'assujettissait par une agrafe et non par des cordons.

Aube. — L'aube (de *albus*, blanc) a été désignée sous les noms d'*alba*, *camisia*, *linea*, *poderis*. Ce vêtement, dont l'origine fut la tunique blanche portée par les Romains de distinction, fut d'abord commun aux fidèles et aux prêtres ; ceux-ci en adoptèrent de plus riches pour la célébration des saints mystères ; on les orna quelquefois de franges d'or ou de soie. Au XVIe siècle, les guipures et les dentelles remplacèrent cette décoration. On portait jadis une aube noire aux offices du vendredi saint. Le cordon (*baltea*, *zona*, *cingulum*) se ceignait autrefois autour des reins, et non pas comme maintenant autour de la poitrine. On se servait plus ordinairement d'une ceinture plate en forme de ruban.

Manipule. — Comme l'aube était fermée de tous côtés, les prêtres roulaient autour de leur bras gauche une espèce de mouchoir plus long que large, dont ils pouvaient se servir facilement pendant le saint sacrifice : telle fut l'origine du manipule. Au XIe siècle, on le garnit de dentelles et de franges d'or. Ce n'est qu'au milieu du XIIe siècle qu'il ne fit plus l'office de mouchoir (*mappula*, *sudarium*, *phanon*), et qu'il devint un pur ornement. Comme il avait servi d'abord à essuyer la sueur, on en fit le symbole de la patience dans les fatigues et dans les larmes ; c'est pour cela que le prêtre dit en le revêtant : *Mereor*, *Domine*, *portare manipulum fletus et doloris*, *ut cum exultatione recipiam mercedem laboris*. Les anciens manipules avaient la même largeur dans toute leur étendue et ne se terminaient point comme actuellement par des appendices en forme de battoir. A partir du XIIe siècle, on en fit en laine, en soie et en tapisserie.

Étoles. — L'étole (*stola*, *orarium*) paraît être un souvenir de la longue tunique nommée *stola*, portée par les

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

Romains de distinction. Ce fut d'abord une véritable robe, dont on ne conserva, plus tard, que la bordure de devant. Cette bordure avait primitivement la même largeur jusqu'à l'extrémité. Au Moyen âge, l'étole se termine, sans trop s'élargir, par une forme triangulaire. La forme moderne date du XVII^e siècle.

CHASUBLES. — La chasuble du Moyen âge (*casula*, *planeta*) était un grand manteau rond ouvert seulement par le haut pour y passer la tête. Elle devint un vêtement sacerdotal, quand les laïcs ne s'en servirent plus, c'est-à-dire vers le VIII^e siècle. Elles étaient en tissus de soie unis ou à dessins symétriques; les bandes étaient quelquefois ornées de broderies et de pierreries. Au XIV^e siècle, la chasuble fut diminuée d'ampleur et échancrée pour le mouvement des bras. La forme de nos chasubles actuelles date de la fin du XVI^e siècle.

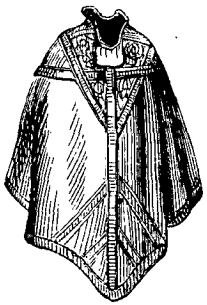

Chasuble de saint Thomas, à Sens.

Fermail de chape (XIV^e siècle).

CHAPES. — La chape était autrefois l'un des attributs exclusifs du sacerdoce; elle a eu pour origine les manteaux à capuchon (*pluviale*) dont on se revêtait pour les processions. Les chapes étaient quelquefois pourvues de manches, et leurs bordures offraient des personnages brodés dans des cercles ronds ou quadrilobés. Les plus anciennes

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

qu'on connaisse sont celles de Saint-Mesme, à Chinon, et de Charlemagne, à Metz. Elles représentent un seul et même sujet constamment reproduit : sur la première, ce sont des tigres enchaînés, et sur la seconde, des aigles aux ailes déployées. L'art de tisser la soie ne s'étant introduit que fort tard en Occident, il est certain que ces tissus sont d'origine orientale. C'est au XVIe siècle qu'on substitua les tissus forts et apprêtés aux étoffes souples de l'antiquité, et que le capuchon de la chape fut remplacé par une grande pièce ronde qui descend sur le dos, en guise de pèlerine.

Mitres. — L'origine des mitres fut le bonnet de drap d'or garni de deux rubans que portaient d'abord les évêques; plus tard, les rubans devinrent des fanons, et on maintint l'étoffe par des cartons. La mitre n'avait d'abord que huit ou onze centimètres de hauteur; elle s'éleva jusqu'à vingt ou vingt-deux centimètres, vers le XIVe siècle, et

Mitre de saint Thomas, à Sens.

jusqu'à trente-trois centimètres, dans le XVe siècle; elle s'exhaussa encore au XVIIe siècle, et prit la forme disgracieuse que nous lui voyons aujourd'hui. Quand on voit, dans les monuments du Moyen âge, un personnage mitré,

- Copyright les éditions d'Amay Lyon 2008 -

il ne faut pas toujours en conclure que c'est un évêque ou un abbé; il faut se rappeler que certains prieurs et certains chapitres ont joui, au Moyen âge, du droit de mitre.

BIBLIOGRAPHIE.

CAHIER et MARTIN. Mélanges d'archéologie et d'histoire (en voie de publication); in-4.

CAUMONT (A. de). Cours d'antiquités monumentales, t. 6; 1841, in-8. — Bulletin monumental.

DIDRON. Annales archéologiques.

GIRARDOT (baron de). Trésor de la sainte Chapelle de Bourges; in-4. — L'art en province; 12 vol. in-4.

HEIDELOFF. Ornementation du Moyen âge; 3 vol. in-4.

LABARTE. Histoire de l'art par les meubles et les bijoux. 1847, in-8.

LACROIX (P.). Le Moyen âge et la Renaissance; in-4 (en voie de publication).

LEBRUN (Pierre). Explication des cérémonies de la messe. 1716, 4 vol. in-8.

LE BRUN (Jean-Baptiste). Voyages liturgiques de France; in-8.

MURATORI. De templorum apud veteres christianos ornatu. 1697, in-4.

PASCAL (l'abbé). Origines et raison de la liturgie catholique. 1844, in-8.

SOMMERARD (du). Les arts au Moyen âge; 5 vol. in-4.

TARBÉ. Trésor des églises de Reims; in-4.

Catalogues des musées de Paris, Amiens, Rouen, etc., etc.

- Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008 -

Instrumenta ecclesiastica (publication de la Société ecclésialogique de Londres); in-4.

Magasin pittoresque; 20 vol. in-8.

Voyages littéraires de deux Bénédictins; in-4.

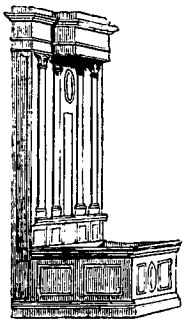

Banc d'œuvre de la cathédrale de Bayeux.

- Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008 -

CHAPITRE III.

SÉPULTURES CHRÉTIENNES.

ARTICLE 1.

Cimetières, cercueils, et croix funéraires.

CIMETIÈRES. — Il est souvent difficile de distinguer les cimetières gallo-romains d'avec les cimetières mérovingiens; il est surtout difficile de déterminer l'âge des diverses sépultures qu'ils renferment, attendu que les inhumations s'y sont quelquefois succédé sans interruption, pendant un laps de temps considérable, et que les cercueils ont toujours à peu près conservé la même forme. L'orientation des cercueils de l'ouest à l'est paraît être un caractère distinctif des cimetières chrétiens. Plusieurs de ces enclos funéraires étaient d'une immense étendue, parce qu'ils servaient ordinairement à plusieurs localités. Ces cimetières étaient situés tantôt près de l'église et tantôt en dehors des villes. A partir du VIII^e^ siècle, les personnages de distinction purent être inhumés dans l'atrium des églises, sous le porche et le narthex : l'intérieur des églises fut longtemps réservé, d'une manière exclusive, aux princes, aux évêques et aux abbés.

CERCUEILS. — Les cercueils en pierre antérieurs au XI^e^ siècle ont la forme de coffres plus étroits vers les pieds

- Copyright les éditions d'Artagnan Lyon 2008 -

que vers la tête. Il n'est guère possible de les distinguer des cercueils gallo-romains, quand des faits historiques, l'orientation, la tradition et surtout la présence d'armes, de médailles ou d'autres objets ne viennent point fixer l'incertitude. Du XI^e^ au XVI^e^ siècle, l'intérieur présente quelquefois une ouverture circulaire pour recevoir la tête. On

trouve dans plusieurs de ces cercueils, dont le couvercle est tantôt plat et tantôt prismatique, de petits vases grossiers où l'on mettait de l'eau bénite et des charbons destinés à brûler de l'encens : ces derniers sont percés de trous pour donner de l'air au charbon allumé. Cet usage a persisté dans quelques endroits jusqu'au XVIII^e^ siècle.

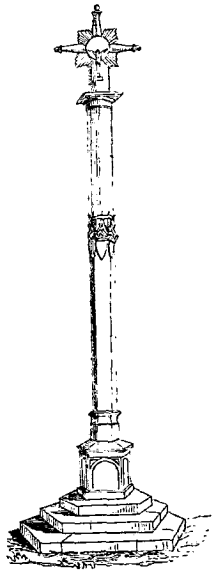

Cimetière de Magny (Calvados), XVI^e^ siècle.

CROIX DE CIMETIÈRES. — Les croix de cimetières anté-

- Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008 -

rieures au XVe siècle sont très-rares. Celle de Gresy (Calvados), qui remonte au XIIe siècle, se compose d'une croix grecque supportée par quatre colonnes groupées en faisceau ; celle de Jouarre est du XIIIe siècle. Depuis cette époque jusqu'à la Renaissance, il arrive souvent qu'une face de la croix représente le Sauveur mourant, et l'autre, Jésus enfant dans les bras de sa mère. C'est surtout en Bretagne que les croix funéraires offrent des groupes de personnages assez compliqués.

ARTICLE 2.

Fanaux et chapelles sépulcrales.

FANAUX. — On voit, dans certains cimetières (1), des

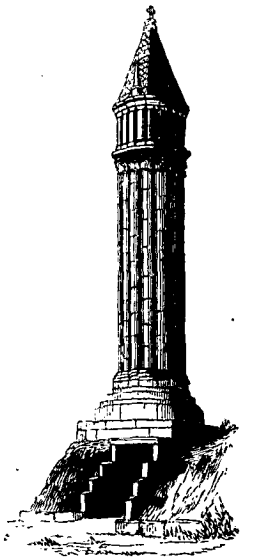

Fanal de Fénioux.

édicules nommées *fanaux*, *lampiers* ou *lanternes des morts*,

(1) A Ciron (Indre), à Fénioux (Charente-Inférieure), à Parigné-

- Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008 -

ayant la forme d'une tourelle ou d'un pilier terminé par un lanternon de pierre, dont les ouvertures regardent les quatre points cardinaux. Ces colonnes, cylindriques ou carrées, sont ordinairement flanquées de colonnettes engagées et surmontées d'une croix. Un flambeau nocturne était allumé dans la lanterne, pour convier les fidèles à prier pour les morts. Presque tous les fanaux avaient à leur base un autel orienté, où se disait probablement la messe d'inhumation.

Chapelles sépulcrales. — Elles avaient la même destination que les colonnes creuses et pouvaient, en outre, servir à diverses cérémonies mortuaires. Elles ont ordinairement la forme d'une tour circulaire à plusieurs étages, dont le toit est surmonté d'un fanal; elles étaient souvent dédiées à saint Michel, parce que cet archange tient le premier rôle dans le pèsement des âmes, au jugement der-

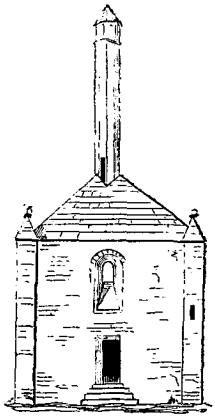

Chapelle sépulcrale de Fontevrault.

nier. La chapelle des morts de Montmorillon, qui date du

l'Évêque (Sarthe), à Felletin (Creuse), à Mauriac et Falgoux (Cantal), etc.

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

XIIe siècle, est remarquable par la bizarrerie de ses sculptures. Nous donnons le dessin de celle de Fontevrault (XIIIe siècle). Ces chapelles servaient quelquefois de charniers. On donne le nom de *reliquaires*, en Bretagne, à des édicules attenantes aux cimetières et où l'on dépose les ossements des morts qui ont été déterrés. Ces constructions ne paraissent point remonter au delà du XVIe siècle. Dans d'autres provinces, certaines cryptes ont reçu la même destination.

ARTICLE 3.

Tombeaux.

Les tombeaux qu'on a désignés sous le nom d'*apparents*, pour les distinguer des simples cercueils en pierre, en plomb ou en bois déposés dans la terre, ont toujours été plus rares que ces derniers. Ils s'élèvent sur la dépouille mortelle des personnages notables dans les églises, les cryptes, les cloîtres et les cimetières; ils sont tantôt isolés et tantôt placés sous des arcades pratiquées dans l'épaisseur des murs. Ce n'est guère que dans le Midi qu'on en

Tombeau de Jouarre.

trouve d'antérieurs au Xe siècle. Ces derniers sont en marbre, ornés de bas-reliefs et de figures emblématiques, inspirées quelquefois par les traditions païennes; plusieurs portent le monogramme du Christ et sont couverts de

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

cannelure en spirales. Ils affectent à peu près la même forme que les sarcophages romains. Le couvercle offre quelquefois la disposition d'un toit à double égout. Ceux dont le diamètre est égal des deux côtés doivent être considérés comme antérieurs au ve siècle. Le plus grand nombre de ces tombeaux étaient sans aucune espèce d'or-

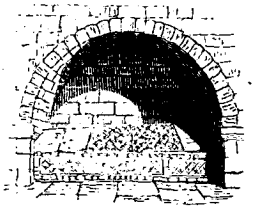

Tombeau arqué.

nements et se plaçaient, sous des arcs semi-circulaires, dans les murs des cryptes et des églises. Une tablette de marbre, incrustée dans l'épaisseur du mur voisin, indiquait le nom et l'âge du défunt.

La décoration des tombeaux quadrilatères des xie et xiie siècles accuse l'influence du style byzantin. Ils reposent sur de courtes colonnes cylindriques ou sur un soubassement en pierre. Leur couvercle, plat ou de forme

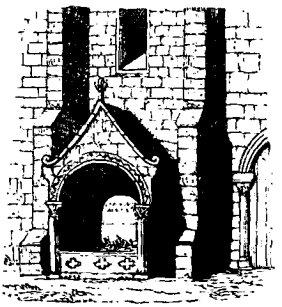

Tombeau de la reine Adelaïde, à Saint-Jean-aux-Bois (xiie siècle).

prismatique, est plus souvent uni que couvert de sculp-

Copyright les éditions d'Amay Lyon 2008

tures; ils commencent à être décorés de la statue couchée du défunt. Cet usage devient général au XIIIe siècle, où l'on voit disparaître les couvercles à double pente. L'ornementation architecturale se modifie au XIVe siècle; les arcades, ornées de moulures, qui recouvrent les tombeaux engagés dans les murs, sont surmontées d'un gable et flanquées de contre-forts. Les détails architectoniques se compliquent encore aux deux siècles suivants. Ce n'est qu'au XVIe siècle qu'on commença à figurer l'image du défunt à genoux et les mains jointes; la figure du défunt est quelquefois reproduite dans le soubassement, mais sous les traits décolorés de la mort. Le style classique prévalut entièrement, au commencement du XVIIe siècle; la manie de l'allégorie dépare les plus beaux tombeaux de cette époque.

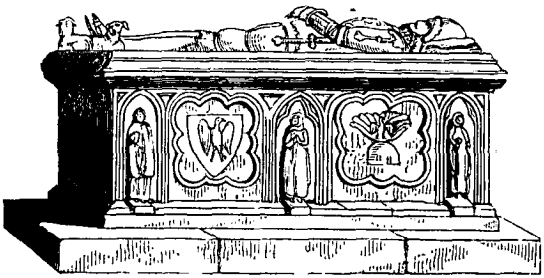

Tombeau de Godefroy d'Arnsberg, à Cologne (XIVe siècle).

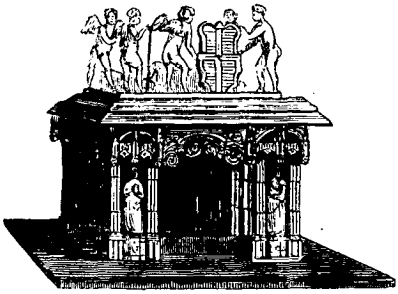

Tombeau de Philibert le Beau, à Brou (XVIe siècle).

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

Nous citerons, parmi les plus anciens tombeaux, ceux de la crypte de Jouarre (Seine-et-Marne); de l'église des Carmes, à Clermont; de la crypte de Saint-Gervais, à Rouen; des musées de Bordeaux, Arles et Marseille; et

Tombeau de Longueville, au Louvre (XVII^e siècle).

parmi les plus remarquables sous le rapport de l'art, ceux des cathédrales de Bourges, Amiens, Rouen, Nantes, le Mans et Bayeux; des églises de Saint-Denis, et de Folleville (Somme); et ceux des musées du Louvre, de Dijon et de Lyon.

ARTICLE 4.

Pierres tumulaires.

On donne le nom de *pierres tumulaires* ou *tombales* aux dalles unies ou ornées de moulures peu saillantes qui

- Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008 -

recouvrent, dans les églises, les cercueils placés sous le pavé. On en connaît fort peu qui soient antérieures au XIIIe siècle. A cette époque, l'image du défunt, gravée au trait sur la pierre, est accompagnée de divers emblèmes, de symboles, de figures d'anges et de saints, et d'une inscription, ordinairement en latin, qui forme la bordure de la dalle; les lettres, gravées en creux, étaient souvent enduites d'un ciment noir ou rouge qui les rendait plus apparentes. Outre cette épitaphe, indiquant le nom et les titres du personnage et terminée par une prière simple et

Étienne de Sens (Cathédrale de Rouen, XIIIe siècle).

naïve, on voit quelquefois une autre inscription, empruntée à l'Ecriture sainte et gravée autour de la tête du défunt. L'architecture figurée des pierres tombales du XIVe siècle subit les mêmes modifications que le style des églises. Un dais se dessine au-dessus de la tête du défunt, qui est revêtu des attributs de sa profession. Les inscriptions ne subissent pas de modifications sensibles ; la langue vulgaire est usitée en même temps que la langue latine, et quelquefois sur la même pierre. Sur les bords du Rhin, on voit des pierres tumulaires dont les figures sont taillées en demi-relief. L'ornementation se complique, au XVe siècle ; les titres honorifiques se multiplient. Quelquefois, les

- Copyright les éditions d'Art Lyon 2008 -

mains, les pieds et la tête, en marbre ou en cuivre, étaient incrustés dans la pierre. On ne remarque plus dans la largeur de la pierre la diminution vers les pieds, qui avait presque toujours lieu au XIIIe siècle. La langue française devient d'un usage beaucoup plus fréquent, et les lettres onciales sont remplacées par les caractères gothiques. La langue française fut définitivement préférée à la langue latine, au XVIe siècle. Des titres honorifiques accompagnent toujours le nom du défunt, qu'on désigne plus fréquemment qu'autrefois sous son nom de famille. Le nom des femmes est précédé du titre de *demoiselle;* celui des laïques, de celui de *noble homme*, *sage maître*, *bonne personne*, etc.; celui des ecclésiastiques est toujours précédé de la formule : *Cy gist vénérable homme et discrète personne*, *messire* ou *maître*... Quand le style de la Renaissance eut remplacé l'ornementation élégante et minutieuse du commencement du XVIe siècle, les grandes figures disparaissent pour faire place aux armoiries, aux allégories, aux détails légers et frivoles, et aux longues et prétentieuses épitaphes. Au XVIIe siècle, ces panégyriques lapidaires sont quelquefois encadrés dans des médaillons ovales; les dalles en pierre ou en marbre noir portent le nom du sculpteur ou du maçon qui les a façonnées.

BIBLIOGRAPHIE.

Caumont (de). Cours d'antiquités monumentales, t. 6; 1841; in-8.

Dufour (Charles). Description de la pierre tumulaire du chevalier Robert de Bouberch. Amiens, 1850; in-8.

Franzenius. Commentatio de funeribus veterum christianorum. 1709; in-8.

Gilbert. Description historique de l'église royale de Saint-Denys. Paris, 1815; in-12.

Legrand d'Aussy. Les sépultures nationales; Mémoire lu à l'Institut, le 7 ventôse an VII.

Copyright les éditions d'Art Lyon 2008

LENOIR (Alexandre). Musée des monuments français. 1822; in-4.

MAGNE (l'abbé). Mémoire sur les pierres tombales de la cathédrale de Noyon. 1844; in-8.

MILLIN. Antiquités nationales. 1800; in-4.

MONTFAUCON. Monuments de la monarchie françoise. Paris, 1729; in-folio.

Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

Recherches sur la manière d'inhumer des anciens, à l'occasion des tombeaux de Civeaux, en Poitou, par le révérend père R., de la compagnie de Jésus. Poitiers, 1738; in-12.

- Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008 -

CHAPITRE IV.

ARCHITECTURE CIVILE.

Sous le titre d'ARCHITECTURE CIVILE DU MOYEN AGE, nous donnerons quelques notions élémentaires sur le style monumental des abbayes, des hospices, des beffrois, des hôtels de ville, des palais, et des maisons particulières, depuis le VIIIe jusqu'au XVIIe siècle. Les documents qu'on a sur les temps antérieurs sont trop incomplets et trop incertains pour que l'on puisse encore essayer une théorie satisfaisante de l'architecture civile, pendant les temps mérovingiens.

ARTICLE 1.

Du VIIIe au XIIe siècle.

VIIIe, IXe ET Xe SIÈCLES. — Charlemagne fit plus de restaurations que de constructions nouvelles. Les deux plus importants monuments qu'on doive à son règne sont le palais d'Aix-la-Chapelle et l'abbaye de Lorsch, près de Worms. — Louis le Débonnaire encouragea surtout les érections de monastères. — Le Xe siècle, désolé par les invasions des Normands, resta à peu près stérile, sous le rapport des arts comme sous celui des lettres. Les monu-

- Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008 -

ments de cette époque, dont les murailles sont ceintes de zones horizontales de briques, ont une frappante ressemblance avec les constructions gallo-romaines.

XI^e SIÈCLE. — Un grand progrès se manifeste à cette époque dans l'architecture civile comme dans l'architecture religieuse. La fondation des ordres de Valombreuse, de Cîteaux et des Chartreux fit ériger un grand nombre de monastères. On les fortifiait comme des châteaux pour qu'ils pussent se défendre contre l'invasion des seigneurs qui venaient les piller, sous prétexte de protection. C'est surtout pour se mettre à l'abri de ces violences que les moines se retiraient dans les lieux les plus écartés, et qu'ils bâtissaient leurs demeures dans les montagnes et dans les forêts d'un difficile accès. Les principales parties d'un monastère étaient : l'*atrium*, cour entourée de cloîtres ou galeries à jour; l'église conventuelle; divers oratoires intérieurs; le chapitre ou salle des délibérations; le *locutorium* ou parloir; la trésorerie, où l'on gardait les vases sacrés, les reliquaires, etc.; la bibliothèque et la salle des archives; le réfectoire; le dortoir, qui plus tard fut remplacé par des cellules; la cuisine; l'hôtellerie pour les étrangers; les granges, pressoirs, jardins, etc. Ce n'est qu'à une époque postérieure que l'abbé eut un logement à part.

Les constructions civiles offrent le même appareil, les mêmes contre-forts, les mêmes modillons de corniche et les mêmes moulures que nous avons décrits dans les églises (V. chap. I^er, art. 3) : mais il y règne moins de luxe de détails. L'archivolte des portes est rarement ornementée; les fenêtres, cintrées, simples ou accolées, sont souvent divisées en deux compartiments par un meneau central. On voit déjà, à cette époque, quelques fenêtres carrées, partagées en quatre baies par une ou deux colonnettes. Le rez-de-chaussée est voûté en pierres; le premier étage, où résidaient les maîtres, n'avait ordinairement qu'un plafond

Copyright les éditions d'Art Lyon 2008

supporté par des colonnes ou par des arcades. Les cheminées, presque toujours cylindriques, se rétrécissaient considérablement vers leur sommet.

XII^e SIÈCLE. — Nous avons vu que le XII^e siècle fut une époque de renaissance pour tous les arts. Comme nous retrouvons, dans les monuments civils, les mêmes formes et les mêmes décorations que dans les édifices religieux, nous ne répéterons pas ici ce que nous avons déjà dit des colonnes, des chapiteaux, des corniches, des fenêtres, des arcades et des ornements du style romano-ogival (V. chap. I^er, art. 5). Nous nous contenterons de signaler, parmi les principaux monuments civils des XI^e et XII^e siècles, les ruines des abbayes de Vendôme, de Fonfroid,

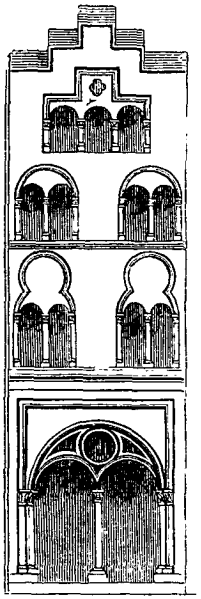

Maison romane, à Cologne.

de Saint-Georges de Bochervile et de Saint-Bertrand de Cominge; quelques restes des hospices d'Angers et du

- Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008 -

Mans; les cloîtres de Saint-Trophime, à Arles, et de Saint-Sauveur, à Aix; la grande salle des chevaliers, au

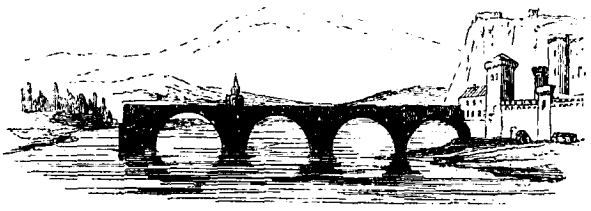

Pont de Benezet, à Avignon.

mont Saint-Michel; quelques maisons à Beauvais, Bourges, Cluny, Lyon, Metz, Lorrez-le Bocage (Seine-et-Marne), etc., etc.

Article 2.

XIIIe et XIVe siècles.

Abbayes. — Les caractères architectoniques des monuments civils continuent toujours à être conformes à ceux des églises de la même époque (V. chap. Ier, art. 6 et 7). Les cloîtres monastiques étaient entourés d'arcades élégantes, soutenues par de légères colonnes (XIIIe siècle), ou par des pilastres ornés de frontons ou de pinacles appliqués (XIVe siècle). On doit citer, parmi les plus beaux cloîtres de cette période monumentale, ceux de la cathédrale de Noyon, de l'abbaye de Saint-Jean-des-Vignes, à Soissons, et de l'abbaye du mont Saint-Michel. Le réfectoire de l'abbaye de Saint-Martin-des-Champs, à Paris (au Conservatoire des arts et métiers), est aussi fort remarquable.

Beffrois. — On sait que les premières chartes de commune furent accordées par Louis le Gros, et que, sous saint Louis, l'établissement des communes était devenu

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

général en France. C'est à partir de cette époque que furent érigés les beffrois, symboles de la nouvelle indépendance communale. La cloche du beffroi était placée soit dans un campanile situé au sommet de l'édifice, soit dans l'une des deux tours à amortissement qui en flanquaient l'entrée. Elle était destinée non-seulement à convoquer les bourgeois aux assemblées municipales, mais aussi à sonner l'Angelus, l'heure des marchés et le couvre-feu. Les beffrois, qui affectaient la forme d'une tour carrée et quelquefois hexagone, surmontée d'une flèche, étaient tantôt isolés sur la place publique et tantôt assis sur la principale porte de la ville. Des hôtels de ville, nommés alors *parlouers aux bourgeois*, étaient souvent annexés aux beffrois : c'est là que se tenaient alors, comme aujourd'hui,

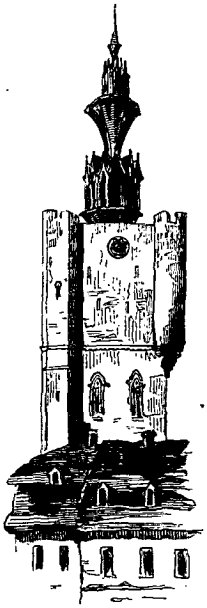

Beffroi de Béthune.

les assemblées municipales; c'est là aussi, souvent, qu'on

- Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008 -

détenait les prisonniers. Ils avaient plutôt l'aspect d'une forteresse que d'une construction civile. Le beffroi de Péronne, qu'on vient de détruire, datait de 1376 : c'était une tour quadrangulaire en grès, terminée dans le haut par une saillie et flanquée d'une tourelle en cul-de-lampe, à chacun de ses angles. La ville de Bordeaux, mieux inspirée, a su conserver son vieux beffroi et son ancien hôtel de ville.

Maisons. — La plupart des maisons, aux XIIIe et XIVe siècles, étaient en bois ou, du moins, n'avaient que le soubassement en pierre. Les maisons en pierre, beaucoup plus rares, ont résisté seules à l'action destructive du temps. Leurs fenêtres ogivales, d'une profonde embrasure, sont quelquefois séparées en trois compartiments et percées d'une ouverture carrée au milieu de l'arcade. Le pignon donne ordinairement sur la rue. Les cheminées ne sont plus toujours cylindriques, comme aux siècles précédents; on en voit d'hexagones. Dans les bâtiments importants, des tourelles placées aux angles sont destinées à contenir des escaliers tournants. Quelques maisons des XIIIe et XIVe siècles se sont passablement conservées à Caudebec, Figeac, Louviers, Martel-en-Quercy, Noyon, Soissons, etc. Il faut également rapporter à cette époque la salle des états, à Blois, et la salle du palais des comtes de Poitou, à Poitiers.

Article 3.

XVe et XVIe siècles.

Hôtels de ville. — Ils devinrent, au XVe siècle, des édifices importants par leur grandeur et leurs décorations. Un portique continu, s'étendant au rez-de-chaussée, devint un lieu de réunion pour les marchands, qui venaient y

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

traiter de leurs affaires. Les salles intérieures étaient ordinairement plafonnées en bois. Le beffroi s'exhaussa et fut pourvu d'une horloge; dans beaucoup de villes on donne le nom de *jacquemarts* aux figures armées d'un marteau qui frappe les heures. Les plus curieuses horloges de ce genre sont celles de Besançon, Dijon, Lille, Moulins, etc. Les hôtels de ville les plus remarquables du style flam-

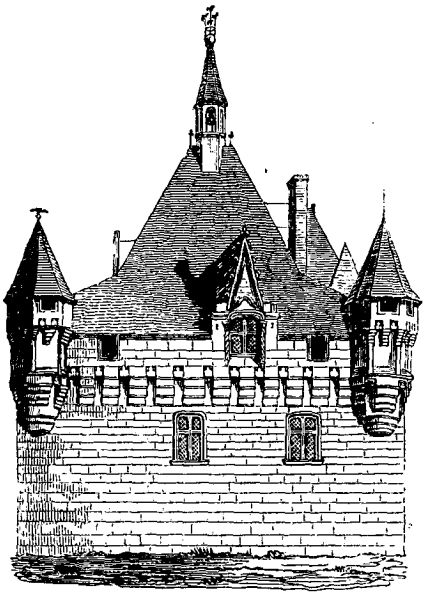

Hôtel de ville de Saumur.

boyant sont ceux d'Arras, Douai, Compiègne, Évreux, Noyon, Orléans, Saumur, Saint-Quentin, etc.

HÔTELS ET MAISONS. — Au XV^e^ siècle, les maisons en pierre sont encore assez rares; celles en bois offrent un luxe de décoration inconnu jusqu'alors. Le pignon donne sur la rue, et les étages sont établis en encorbellement. Les portes sculptées en bas-relief, les croisées en cintre très surbaissé ou en accolade, les bizarres sculp-

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

tures des poteaux corniers, les consoles à figures grotesques, les lucarnes des combles couronnées de frontons pyramidaux, les statuettes de saints abritées sous des niches, les incrustations de terres cuites polychromes, les inscriptions et les devises placées au-dessus des portes, les panneaux ornementés, les chardons rampants et les choux frisés sont les caractères les plus frappants de cette époque.

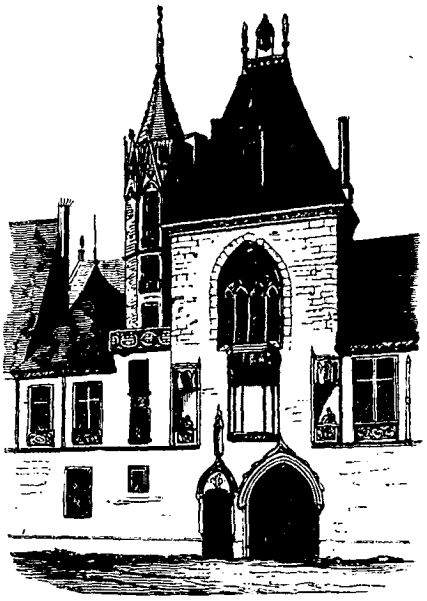

Maison de Jacques Cœur, à Bourges.

Les maisons en pierre offrent souvent un appareil alterné de briques et de pierres; leurs fenêtres carrées ou en accolade sont divisées par une croix de pierre. Les grands hôtels, décorés d'écussons et pourvus de balcons, sont flanqués, aux angles, de tourelles en encorbellement. Au XVI^e^ siècle, la lutte s'ouvrit entre le style gothique et celui de la Renaissance : le triomphe de ce dernier s'opéra plus vite dans les monuments civils que dans les monuments

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

religieux. Le palais des ducs de Bourgogne, à Dijon, celui de Blois, le palais de justice et l'hôtel du Bougthroulde, à Rouen, appartiennent à la période flamboyante. Nous avons remarqué de fort jolies maisons du XV^e^ siècle à Angers, Beauvais, Caen, le Mans, Lisieux, Loches, Orléans, Poitiers, Rouen, Saumur, Tours, etc.

PONTS. — Ce n'est qu'à partir du XVI^e^ siècle que l'on construisit quelques ponts remarquables. Comme aux

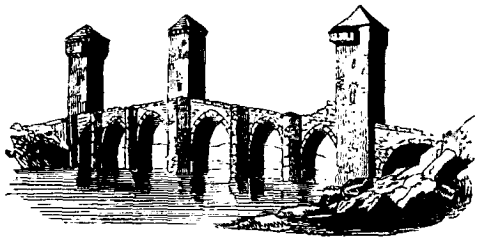

Pont de Cahors (XIII^e^ siècle).

époques précédentes, ils étaient à double pente et bordés de boutiques. Ils étaient quelquefois défendus par des tours et des ponts-levis.

ARTICLE 4.

Renaissance.

L'architecture civile, comme l'architecture religieuse, présente dans les premiers temps de la Renaissance le mélange de l'ancien style avec le style nouveau. Plusieurs constructions civiles du XVI^e^ siècle ne diffèrent que fort peu de celles du XV^e^. La pierre fut employée plus fréquemment. On continua néanmoins, dans certaines villes, à bâtir en bois, jusqu'au XVIII^e^ siècle. Le luxe des sculptures et des arabesques se déploya avec profusion dans les palais, et même dans les maisons particulières.

- Copyright les éditions d'Amay Lyon 2008 -

Règne de Louis XII (1498-1515). — C'est à ce règne que remontent l'hôtel de Cluny, à Paris, les hôtels de ville de Saint-Quentin et Arras : mais ils appartiennent, par leur style, à l'architecture flamboyante.

François Ier (1515-1547). — La rupture avec les traditions du Moyen âge ne fut pas encore complète sous le règne de ce prince. L'art national ne voulut point s'asservir sans protestation sous le joug de l'antiquité. Tandis que les beffrois et les hôtels de ville restaient assez fidèles à l'ancien système architectonique, les habitations particulières s'inspiraient du nouveau goût qui venait de surgir. On imita la disposition et la décoration des maisons italiennes. Les maisons dites de François Ier et d'Agnès Sorel, à Orléans, sont des types de cette école. On continua, au XVIe siècle, comme au XVe, à orner quelquefois d'inscriptions la façade ou la porte des maisons ; elles étaient presque toujours en latin. Nous nous bornerons à en citer quelques-unes :

Ut nos junxit amor, nostro sic parta labore
Unanimos animos operit una domus.
(Maison de Moulins, n° 11, rue des Grenouilles.)

Pax huic domui et omnibus habitantibus.
(Maison de Beauvais, rue du Châtel).

Pulsanti aperietur.
(Maison de Vitré.)

Fais le bien pour le mal, car Dieu te le commande.
(Maison d'Abbeville, rue Vérone.)

Qui scit frenare linguam sensumque domare
Fortior est illo qui frangit viribus urbes.
(Maison de François Ier, aux Champs Élysées.)

Les palais élevés par les rois portaient leurs emblèmes et leurs devises. On voit, au château de Blois, celle de

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

Louis XII ; c'est un porc-épic, avec ces mots : *Cominùs et eminùs*. Le château de Chambord nous montre à profusion celle de François Ier, la salamandre, avec cette légende : *Nutrisco et extinguo*.

L'art du XVIe siècle s'empara des cheminées, pour y déployer tout le luxe de ses décorations. On y sculptait des portraits de famille, des sentences morales, des faunes, des satyres, des nymphes, des animaux, des fruits, des arabesques. On doit citer, parmi les plus remarquables, celles du château de Fontainebleau, et celles qu'on conserve dans les musées de Rouen, d'Orléans et du Louvre.

L'hôtel de ville de Paris, élevé par Dominique Cortone, est un modèle complet de l'application du style de la Renaissance à l'architecture civile. Il fut commencé en 1533, continué sous Henri II, et terminé sous Henri IV.

Henri II (1549-1559). — La maison de Diane de Poitiers, à Orléans, date de ce règne, illustré par Philibert Delorme et Pierre Lescot. C'est à ce dernier architecte qu'on doit le dessin de l'ancien Louvre. Il s'associa Paul Ponce et Jean Goujon pour créer ce chef-d'œuvre, où respire le génie français, libre de toute influence étrangère. Ce magnifique palais fut continué sous Louis XIV, par Perrault, et terminé, sous Napoléon, par MM. Percier et Fontaine.

Charles IX (1560-1574). — La fondation des Tuileries date de 1564 ; mais l'œuvre de Philibert Delorme fut modifiée sous les règnes de Henri IV, Louis XIII et Louis XIV. Cet architecte introduisit le système des *bossages* (pierres saillant hors du nu des murs, des pilastres et des colonnes). C'est un des caractères principaux de l'architecture du temps de Charles IX jusqu'à Louis XIV.

Henri III (1574-1589). — Le style de ce règne est inférieur à celui du précédent. Jacques-Androuet Ducerceau fut le plus célèbre architecte de cette époque. On lui attribue la construction de l'hôtel Carnavalet (rue Culture-

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

Sainte-Catherine, à Paris) et de l'hôtel du duc de Sully (rue Saint-Antoine, n° 143).

Henri IV (1589-1610). — Les bâtiments de la place des Vosges, commencés sous Henri IV, ne furent terminés que sous Louis XIII. Le mélange de pierres et de briques qu'on y remarque se retrouve dans presque toutes les constructions civiles et militaires de cette époque. C'est à Jean-Baptiste Ducerceau qu'on doit la construction du pont Neuf, dont la première pierre fut posée par Henri III, le 21 mai 1578; il ne fut achevé qu'en 1604.

Louis XIII (1610-1643). — Les fondements du palais du cardinal de Richelieu, nommé depuis Palais-Royal, furent jetés en 1629. Le Louvre fut continué, et l'on construisit à Paris un grand nombre d'édifices d'utilité publique; les hôtels de ville de Reims et de Lyon datent de cette époque. D'importantes modifications eurent lieu dans les constructions civiles. Les demeures des grandes familles perdirent entièrement leur aspect féodal. Des escaliers à rampe droite remplacèrent les escaliers à vis; l'intérieur des maisons fut plus commodément distribué; des croisées de bois commencèrent à remplacer les meneaux de pierre. L'hôtel Lambert et l'hôtel de la préfecture de police appartiennent au règne de Louis XIII.

Louis XIV (1643-1715). — Le génie de Louis XIV inspira à l'architecture un caractère noble et majestueux. La colonnade du Louvre, le château de Versailles, les portes Saint-Denis et Saint-Martin sont les plus remarquables chefs-d'œuvre de ce grand siècle, illustré par Charles Perrault, Jules Mansard, François Blondel, Debrosse, Lemercier, etc. La transformation des mœurs et des relations sociales introduisit de nombreuses améliorations dans l'architecture domestique. Elle resta inférieure à la Renaissance, sous le rapport de l'art; mais elle la dépassa de beaucoup, en ce qui concerne la commodité et l'agrément des

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

distributions. L'unité de style, se retrouvant dans les moindres détails, est un caractère frappant des productions architecturales de cette époque.

BIBLIOGRAPHIE.

CAUMONT (A. de). Cours d'antiquités monumentales, 5e partie. Caen, 1835; in-8.

DUSSEVEL et GOZE. Les églises, châteaux, beffrois et hôtels de ville de Picardie. Amiens, 1850; in-8.

LANGLOIS (Hyacinthe). Description historique des maisons de Rouen; in-8.

LENOIR (Alexandre). Statistique monumentale de Paris; in-folio.

MILLIN. Antiquités nationales; in-4.

SAUSSAYE (de la). Églises, châteaux et hôtels du Blaisois; 1840, in-4.

SOMMERARD (du). Les arts au moyen âge; in-folio.

TAYLOR (baron). Voyage pittoresque dans l'ancienne France; in-folio.

WIEBEKING. Architecture civile. Munich, 1821; 3 vol. in-4.

- Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008 -

CHAPITRE V.

ARCHITECTURE MILITAIRE.

L'architecture militaire, d'un aspect sévère et massif, n'offre pas toujours des caractères assez précis pour que l'on puisse, au premier coup d'œil, fixer l'âge d'un monument. Il faut donc, pour en reconnaître l'époque, observer attentivement les moindres détails et se rappeler la classification chronologique des ornements que nous avons décrits dans notre chapitre sur l'ARCHITECTURE RELIGIEUSE. Nous partagerons en six classes les monuments militaires : 1° ceux du Ve au XIe siècle ; 2° ceux du XIIe siècle ; 3° XIIIe siècle ; 4° XIVe siècle et première moitié du XVe ; 5° fin du XVe et commencement du XVIe siècle ; 6° Renaissance.

ARTICLE 1.

Du Ve au XIe siècle.

DU Ve AU IXe SIÈCLE. — Les constructions militaires furent peu nombreuses jusqu'au IXe siècle. Dans les pays de frontières, on utilisait les forteresses construites par les Romains, ou bien on en construisait sur le même plan. Pendant les premiers siècles du Moyen âge, les fortifications se composent d'un parapet en terre, bordé par un fossé, et

- Copyright les éditions d'Amay Lyon 2008 -

couronné de palissades, et d'un réduit où la garnison pouvait trouver un refuge, après la prise de l'enceinte.

IX^e^ SIÈCLE. — Dès que la Couronne eut accordé à ses vassaux le droit de se fortifier, on vit les châteaux se multiplier avec une rapidité prodigieuse. « Alors, dit M. Sismonde de Sismondi, la fable de Deucalion et Pyrrha sembla, pour la seconde fois, recevoir une explication allégorique. La France, en autorisant l'édification des forteresses, sema des pierres sur ses jachères et il en sortit des hommes armés. » Les forteresses de cette époque, comme presque toutes celles du Moyen âge, sont élevées sur des buttes factices, au bord des rivières ou sur le flanc des collines. Les constructions avaient beaucoup d'analogie avec les monuments de l'époque gallo-romaine; on employait les mêmes appareils et on revêtait les murailles de zones horizontales de briques.

X^e^ SIÈCLE. — Une forte enceinte d'épaisses murailles, flanquées de tours, entourait la citadelle centrale ou donjon. Outre cette première enceinte (*cingulum minus*), une seconde beaucoup plus considérable (*cingulum majus*) protégeait l'hôtel du châtelain et les habitations particulières du bourg. On appelait *foris burgum* (faubourg) la partie de la ville qui restait en dehors de cette enceinte, et qui parfois était également protégée par des fortifications. On peut se faire une idée des châteaux du x^e^ siècle, par la description qu'en donne Jean de Colmieu, dans la *Vie de saint Jean, évêque de Thérouanne* : « Les seigneurs, nous dit-il, élèvent aussi haut qu'il leur est possible un monticule de terre rapportée. Ils l'entourent d'un fossé d'une largeur considérable et d'une effrayante profondeur. Sur le bord intérieur du fossé, ils plantent une palissade de pièces de bois équarries et fortement liées entre elles, qui équivaut à un mur. S'il leur est possible, ils soutiennent cette palissade par des tours élevées de distance en distance. Au milieu de ce monticule, ils bâtissent une maison ou

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

plutôt une citadelle, d'où la vue se porte de tous côtés éga-

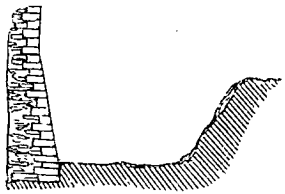

Fossé sans murailles à contrescarpe.

lement. On ne peut arriver à la porte de celle-ci que par un pont, qui, jeté sur le fossé et porté sur des piliers accouplés, part du point le plus bas, au delà du fossé, et s'élève graduellement jusqu'à ce qu'il atteigne le sommet du monticule et la porte de la maison, d'où le seigneur le domine tout entier. »

XI^e SIÈCLE. — La multiplication des fiefs nécessita l'érection de nombreux châteaux fortifiés. On conserva à peu près le même système de construction qu'au siècle précédent, tout en donnant plus de profondeur aux fossés, plus d'élévation aux enceintes et plus d'épaisseur aux donjons. Quelques châteaux avaient jusqu'à trois enceintes ; ce n'étaient parfois que de simples remparts de terre, surmontés de palissades et défendus par un fossé. Dans les contrées

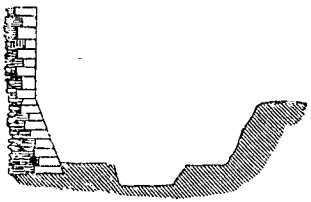

Fossé sans murailles avec cunette.

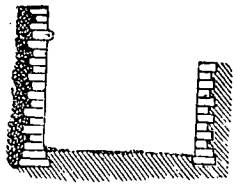

Fossé à parois verticales.

riches en carrières, c'étaient des murailles en maçonnerie, flanquées de tours rondes ou carrées. Quand l'une de ces tours ne servait point de donjon, l'habitation du châtelain,

- Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008 -

en bois ou en pierres, s'élevait au centre de l'enceinte intérieure. Elle était élevée sur une motte, où l'on avait creusé des souterrains, et se composait de deux ou trois étages. Les murs étaient soutenus par des contre-forts carrés et percés de fenêtres rectangulaires ou cintrées. Le rez-de-chaussée servait de magasins et de prison; les maîtres habitaient le premier ou le second étage, où se trouvait une grande salle de réception. Les toits des donjons étaient à quatre pans ou à bouts rabattus, lorsqu'il n'y avait point de plate-forme. La décoration monumentale était conforme à celle des églises romano-byzantines : mais les moulures étaient fort rares, surtout à l'extérieur des édifices.

Exemples. — On ne connaît que fort peu de ruines de forteresses des IXe et Xe siècles. Les châteaux du Pin (Calvados), de Lithaire (Manche), de Nogent-le-Rotrou (Eure-et-Loir), de Loches (Indre-et-Loire), de Beaugency et

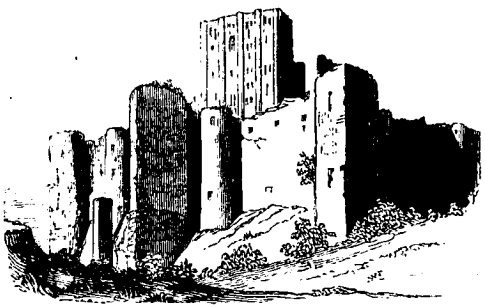

Château de Loches.

d'Hièvres (Loiret), de Falaise (Calvados) et de Domfront (Orne), offrent encore aujourd'hui des ruines remarquables.

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

Article 2.

XII^e siècle.

Caractères généraux. — Les progrès de l'architecture militaire furent très-rapides dès la fin du XI^e siècle. Les Normands, qui avaient conquis l'Angleterre, comprirent la nécessité de s'y fortifier, pour assurer leur domination dans le pays conquis; ils voulurent également élever des châteaux dans leur patrie, où ils avaient conservé de riches domaines : aussi l'architecture de cette époque est identiquement la même en deçà et au delà de la Manche. Il y eut tout à la fois et plus d'élégance et plus de solidité dans les forteresses. Vers la fin de cette époque, on remit en pratique les préceptes consignés dans les œuvres de Végèce : mais on modifia peu les systèmes d'attaque et de défense qu'on avait empruntés à la tradition des Romains, et l'on continua à se servir, comme eux, de tours mobiles, de catapultes, de balistes, de pierriers, etc.

Donjons. — Les donjons sont souvent cylindriques, surtout à la fin du XII^e siècle. Le rez-de-chaussée est sans fenêtres : on n'osait pas donner plus de huit ou neuf cen-

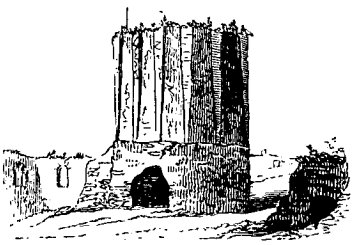

Château Gaillard.

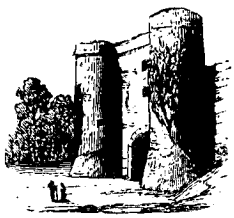

Porte du château de Tancarville

timètres aux fenêtres du premier et du second étage, dans la crainte des escalades. L'entrée était défendue non seu-

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

lement par des portes bardées de fer, flanquées de deux tours, mais encore par une herse : c'était une lourde grille de fer, glissant dans des rainures pratiquées dans les parois des murailles. On la levait à l'aide d'une machine ; quand elle était baissée, les assiégeants ne pouvaient point, sans l'avoir brisée, entrer dans l'intérieur. Les Romains avaient employé ce moyen de défense ; mais on en avait perdu l'usage pendant les premiers siècles du Moyen âge. Plusieurs donjons avaient, au troisième étage, un balcon en bois ; il y avait aussi, au-dessus des portes, des espèces de balcons saillants portés sur des consoles, entre lesquelles on pouvait lancer des projectiles sur les assiégeants ; on les a désignés sous le nom de *moucharabys*. C'est également à cette époque qu'apparaissent les créneaux, dentelures pra-

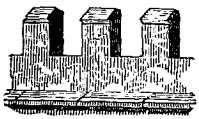

Creneaux dentelés.

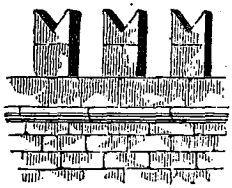

Créneaux quadrilatères.

tiquées dans le parapet des tours ou des murs, à travers les espacements desquels on peut tirer à couvert sur l'ennemi. Ils sont ordinairement quadrilatères et couron-

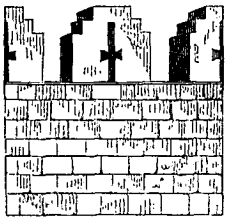

Créneaux à meurtrières.

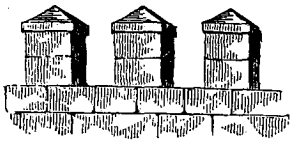

Créneaux à pyramidions.

nés d'une espèce de larmier en glacis ou d'un pyrami-

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

dion très-écrasé; cependant on en voit qui sont terminés en ogive, en queue de poisson, etc. Vers la fin du XII^e^ siècle, on voit quelques donjons de forme polygonale.

ENCEINTES DES CHATEAUX ET DES VILLES. — Elles sont flanquées de tours cylindriques ou carrées. Des guérites à vigies sont quelquefois accolées aux angles des tours carrées. La grande porte, établie entre deux tours, est défendue par un pont-levis et une herse. Une petite porte plus étroite est ordinairement percée à l'un des côtés pour l'usage des piétons. La chapelle se trouve presque toujours dans la première enceinte, près du donjon.

EXEMPLES. — C'est à cette époque que remonte la construction du château Gaillard, aux Andelys (Eure), des

Crypte du château Gaillard.

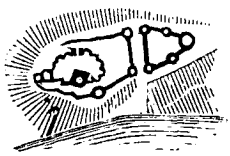

Plan du château Gaillard.

châteaux d'Arques et de Tancarville (Seine-Inférieure), de Chambois (Orne), de Pons (Charente-Inférieure), de Gisors (Eure), etc. « Le château de Gisors, dit M. de Caumont (1), fut bâti par ordre de Guillaume le Roux, vers la fin du XI^e^ siècle (1097). Mais Henri I^er^ augmenta considérablement, d ans la suite, la force de ce château; il l'environna de murs d'enceinte fort élevés et de tours formidables. La plus ancienne partie de ce château, encore très-bien con-

(1) *Cours d'antiquités monumentales*, 5^e^ partie, p. 257.

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

servée, se montre au sommet d'une éminence artificielle, ronde et conique; un mur, flanqué de contre-forts plats, occupait le contour du plateau ménagé sur l'éminence; ces murs renfermaient un assez grand nombre de poutres couchées et incrustées dans la maçonnerie : elles avaient évidemment pour but d'empêcher les dislocations, en reliant, par de grandes traverses, ces murs épais, pour la solidité et la durée desquels on n'avait à craindre que l'affaissement du sol et les crevasses qui pouvaient en être la suite. Une tour assez élevée se trouvait en contact avec le mur d'enceinte et formait le donjon. Elle faisait face à la porte d'entrée de cette petite cour, qui était garnie de logements et dans laquelle on remarque aussi les restes d'une chapelle qui se trouvait placée entre la porte dont je viens de parler et la tour du donjon. Près de cette chapelle et de cette tour était une issue étroite ou poterne, communiquant avec l'extérieur. Le donjon et son enceinte, étant ainsi établis sur une motte artificielle, ne pouvaient offrir que très-peu d'étendue; des logements bien autrement spacieux se trouvaient dans la baille ou grande place d'armes qui entourait cette éminence; on y remarque encore des tours, des portes et des murailles considérables qui montrent très-bien l'étendue et l'importance de la place. »

Article 3.

XIIIe siècle.

Caractères généraux.—Le XIIIe siècle, si riche en églises et en monastères, ne fut pas également fécond en monuments militaires. Il ne faut pas attribuer uniquement la rareté des forteresses à l'absence des seigneurs qui consacraient tout leur temps aux croisades, mais aussi à la sub-

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

stitution de la monarchie féodale au fédéralisme féodal. Le XIIIe siècle démolit peut-être plus de châteaux qu'il n'en construisit. On sait que Philippe-Auguste fit démanteler un grand nombre de forteresses, où les Anglais avaient trouvé un refuge. Les murailles sont ordinairement en moyen appareil; quelquefois le revêtement en moellons est coupé par des assises de pierres de taille. La révolution ogivale, qui avait modifié l'architecture militaire, dès le milieu du XIIe siècle, triomphe entièrement, au XIIIe, de la tradition romane. On voit, dans les châteaux

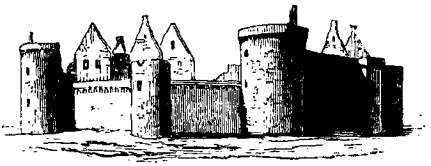

Château de Lucinio (Morbihan).

comme dans les églises, des voûtes avec arceaux croisés, reposant sur des consoles ou des colonnettes; des fenêtres en lancette à vitraux peints, des trèfles, des quatre-feuilles, des violettes, des fleurons, des crochets, des têtes de clou, des feuilles entablées, etc.

Donjons. — Ce n'est plus que par exception qu'on assied les donjons sur des mottes factices et qu'on leur donne une forme carrée. Une tourelle, appliquée contre le donjon, contient un escalier qui ne conduit quelquefois qu'au premier étage : on ne pouvait parvenir aux supérieurs qu'au moyen d'échelles. L'usage des mâchecoulis, avec encorbellements en pierre, devient beaucoup plus fréquent. Les portes ogivales, placées entre deux tours, sont munies d'une ou de deux herses; elles sont rarement décorées de moulures à l'extérieur; il en est de même des fenêtres : la tête de leur ogive est quelquefois bouchée, en sorte qu'elles présentent une baie carrée, divisée par des meneaux en deux ou quatre compartiments. Les apparte-

- Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008 -

ments, de plus en plus spacieux, sont parfois décorés de peintures à fresque.

Porte du bastion des Ormes, à Clisson.

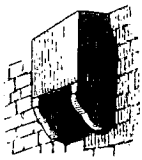

Moucharaby d'Aigues-Mortes.

ENCEINTES DES CHATEAUX ET DES VILLES. — L'érection des communes donna une nouvelle vie aux cités; elles

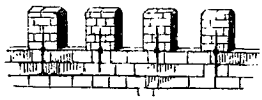

Créneaux quadrilatères sans couronnement.

s'entourèrent de solides enceintes et suivirent l'exemple de

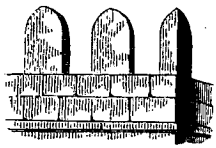

Créneaux en ogive.

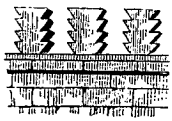

Créneaux en escalier.

Paris, qui, en 1211, s'était entouré d'une nouvelle enceinte. Les tours sont toujours cylindriques et munies de créneaux.

EXEMPLES. — Enceintes d'Angers et de Carcassonne; châteaux de Castéra, près de Bordeaux et de Coucy (Aisne). « Enguerrand III, sire de Coucy, bâtit, en 1205, le château célèbre dont nous voyons encore les ruines. Plusieurs fois assiégée et prise pendant les longues guerres du Moyen âge,

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

cette antique forteresse fut démolie au XVII^e^ siècle, par l'ordre du cardinal Mazarin. Quatre tours d'enceinte sont placées aux angles du château; on a pris soin d'y pratiquer de nombreuses meurtrières; là veillent les hommes d'armes. Il faudra franchir dès fossés profonds pour arriver à la première enceinte; les remparts qui la terminent sont flanqués de dix tours. Passons sous la porte voûtée dont les hommes de garde ont baissé la herse. Des fossés nous séparent encore de la seconde enceinte, et il y a là une autre herse, un pont-levis et cinq portes. En les traversant, on arrive au donjon, à cette merveilleuse tour de Coucy, dont

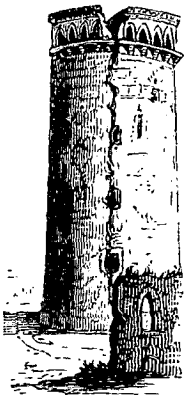

Donjon de Coucy.

Pont-levis.

les restes majestueux étonnent le voyageur. L'élévation de ce donjon est peu commune. Vingt-quatre fenêtres en ogive garnissent le premier étage; elles alternent avec un égal nombre de meurtrières. L'escalier tournant est d'un très-bel effet. Les salles de l'intérieur sont spacieuses; chaque arceau de leurs voûtes repose sur une colonne sculptée. Là sont déposés les archives et le trésor de la maison de Coucy.

L'édifice recouvre de vastes souterrains, sombres prisons où l'on place les vaincus après un combat; où l'on jette,

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

jusqu'à plus ample informé, les bohémiens et autres gens de mauvais aloi que le guet du château a ramassés. Les bâtiments adossés aux tours servent au logement des maîtres du château, des femmes de la châtelaine, des écuyers et des pages. La *salle des preux* ou des gardes est décorée avec magnificence; des armes et des trophées parsèment ses riches tentures; on y voit quatre cheminées spacieuses ornées de bas-reliefs. C'est là qu'étaient reçus les chevaliers, et que les sires de Coucy agréaient l'hommage de leurs vassaux, dans les occasions solennelles. La chapelle du château et le logement de l'aumônier sont placés dans le voisinage de la salle des preux. Partout, d'ailleurs, on a pris soin de pratiquer des chemins de ronde, des parapets et des guérites. La partie basse des bâtiments est occupée par le réfectoire, par l'office et par de vastes greniers. Près de là sont placés les chevaux et la nombreuse meute du châtelain. Plusieurs tourelles et diverses dépendances servent à loger les hommes d'armes, à héberger les voyageurs, à recevoir les lourdes armures pour les jours de bataille, les objets de chasse, les lances, les écus et les bannières aux armes de Coucy (1). »

Article 4.

XIVe siècle et première moitié du XVe.

Caractères généraux. — Le plan des châteaux devient plus régulier; l'habitation seigneuriale s'accroît aux dépens des fortifications; les murs moins élevés sont munis de mâchecoulis et de meurtrières de forme allongée (V. n° 3). On nomme *archères* les fentes verticales qu'on croit

(1) *Archives de la Picardie et de l'Artois*, publiées par P. Roger, tome II, p. 52.

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

avoir été destinées au tir de l'arc, et *arbalétrières* les ouvertures, en forme de croix, qui devaient servir au tir de l'arbalète (n° 4). Il y a des meurtrières en forme de carré

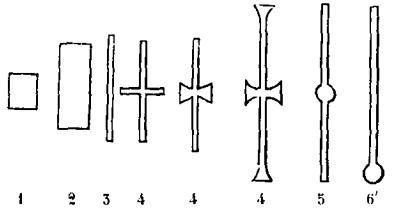

(n° 1) ou de carré long (n° 2) qui n'ont dû servir qu'à éclairer les habitants de la place, sans compromettre leur sûreté, et d'autres de forme allongée, dont le centre (n° 5) ou la partie inférieure (n° 6) présente une ouverture circulaire : ces dernières ont été construites ou du moins disposées pour des armes à feu. En général, les meurtrières sont longues d'un à deux mètres; très-étroites à l'extérieur, elles s'élargissent à l'intérieur.

Au XIV^e^ siècle, l'usage des mâchecoulis devient tout à

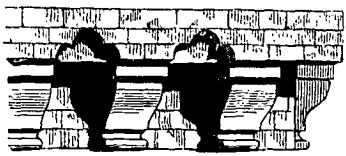

Mâchecoulis d'Amboise.

fait général; les fenêtres sont plus nombreuses, les mou-

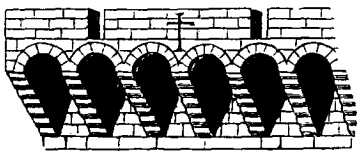

Mâchecoulis d'Avignon.

lures plus soignées. Parmi les ornements les plus répan-

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

dus, nous mentionnerons les crochets, les feuillages, les

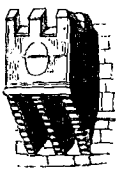

Mâchecoulis de l'hôtel de Sens.

Fenêtre à banc de pierre.

fleurons, les arcades simulées, les pavés émaillés, les animaux fantastiques, etc.

Donjons. — Les portes ogivales sont presque toujours lisses et sans ornements. Quand elles sont carrées, elles sont surmontées d'une ogive d'application ou de décharge. On en voit déjà quelques-unes en anse de panier très-sur-

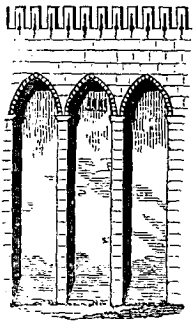

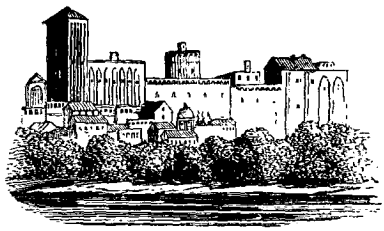

Palais des papes, à Avignon.

baissée ; les fenêtres sont ogivales et plus souvent carrées, surtout au XV^e^ siècle, et divisées en deux ou quatre baies par des traverses en pierre. On commence à surmonter les toits de girouettes, en signe de noblesse.

Enceintes. — L'appareil en diamant est quelquefois mis en usage. Les murs sont toujours couronnés de créneaux percés de meurtrières. Ils sont constamment munis de mâchecoulis, dont les consoles sont plus élégantes et plus allongées qu'au XIII^e^ siècle. Les murs d'enceinte n'ont que

Copyright les éditions d'Artay Lyon 2008

des meurtrières en guise de fenêtres. On donne le nom d'*échanguettes* à des guérites en encorbellement, destinées

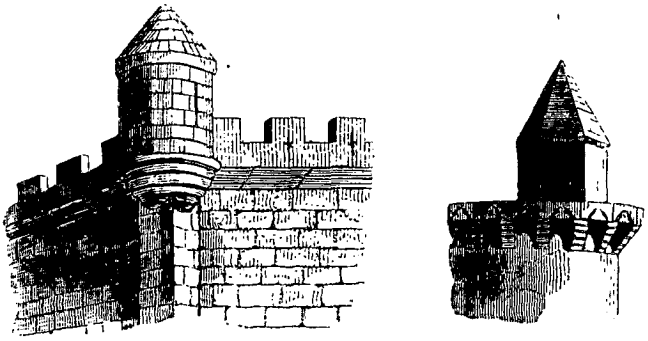

Échanguettes.

aux guetteurs de nuit, et qui sont placées soit à l'angle des courtines, soit au sommet des tours.

Exemples. — Nous citerons, comme appartenant à ce style architectural, la porte du Croux, à Nevers ; le palais des papes, à Avignon; les remparts d'Aigues-Mortes; le

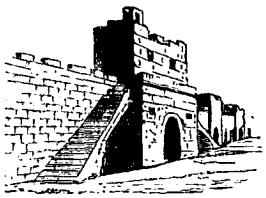

Remparts d'Aigues-Mortes.

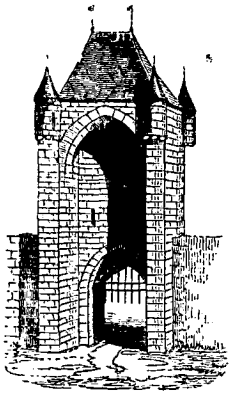

Herse.

château des comtes de Poitou, à Poitiers; ceux de Villebon (Eure-et-Loir), de Montepilloy et Pierrefonds (Oise).

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

« Cette forteresse célèbre, dit M. Graves, bâtie vers 1390, par Louis, duc d'Orléans et comte de Valois, fut démantelée en 1617, par ordre de Louis XIII. On détruisit, à cette époque, les ouvrages avancés, et l'on pratiqua, aux dépens des murs, les profondes entailles qu'on y voit encore; car le reste de l'édifice est demeuré intact. L'enceinte embrasse six mille sept cent vingt mètres carrés, et figure un pentagone irrégulier, présentant au nord un front de quarante mètres, soixante-quatre mètres à l'ouest, quarante et un au sud, et soixante-dix-neuf mètres en une ligne brisée vers l'est. Les neuf tours qui protégeaient le rempart et qui ne sont pas comprises dans ces dimensions ont chacune quinze mètres de diamètre : ce qui donne un développement total de trois cent quarante-quatre mètres. La maçonnerie excite l'admiration des architectes. Tout l'édifice est garni de mâchecoulis dont les consoles sont divisées en trois retraites. Les fenêtres, irrégulièrement percées, sont carrées et encadrées dans des tores; celles de de la chapelle, placées dans la tour du sud-est, sont étroites et à moulures cylindriques, descendant sur des socles anguleux, ce qui indique assez bien la fin du XIVe siècle. Deux tours portaient, à l'extérieur, des niches à ogive, encadrées de feuillages, contenant des statues d'une riche exécution, aujourd'hui mutilées. Le donjon était formé de deux bâtiments carrés, inégaux, contigus, à cinq étages; ses fenêtres larges et carrées ont des colonnettes et des meneaux transverses; on y voit une immense cheminée polygone à grosses colonnes engagées, et une frise à guirlande de feuilles découpées : le tuyau est terminé en cylindre. Il y a des guérites extérieures en encorbellement. Les redans des pignons sont ornés de tores. Tels sont les caractères chronologiques encore visibles de ces restes imposants (1). » La Bastille de Paris, antérieure d'une ving-

(1) *Notice archéologique sur le département de l'Oise*, p. 205.

Copyright by éditions d'Auray Lyon 2008

taine d'années au château de Pierrefonds, avait huit grosses tours rondes, à base conique, liées entre elles par des courtines aussi hautes que les tours.

Article 5.

Fin du XV^e^ siècle et commencement du XVI^e^.

Caractères généraux. — La guerre continue que Louis XI fit à la féodalité, et, d'autre part, l'usage de l'artillerie portèrent un coup fatal à l'architecture militaire. Les châteaux n'eurent plus que l'apparence d'une forteresse et devinrent, en réalité, des maisons spacieuses et commodes, où les beaux-arts déployèrent toute leur élégance. Le donjon, qui perdit son importance militaire, est parfois

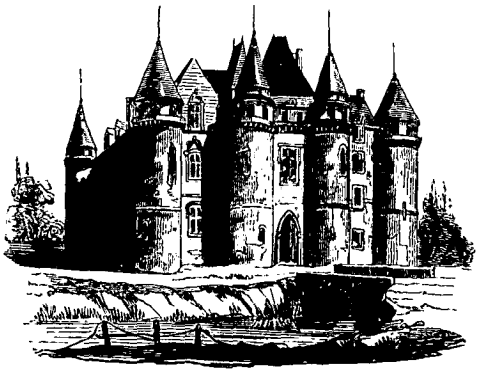

Château de Vigny.

entièrement supprimé. Les maisons seigneuriales ne sont plus bâties sur des éminences, mais dans des plaines fertiles, et ne s'entourent parfois que de fossés peu profonds. La brique remplace souvent le moellon et la pierre de taille. On voit se multiplier les fenêtres carrées ou en accolade, et les tourelles en nid d'aronde. Les ornements et les moulures sont les mêmes que ceux de l'architecture civile, à

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

l'époque correspondante : ce sont des nervures prismatiques, des pinacles appliqués, des niches, des panneaux, des rinceaux, des feuilles de chou, etc. Les portes sont en ogive et plus souvent en arc Tudor, c'est-à-dire en cintre très-surbaissé. Les tourelles, à pans coupés, sont sur-

montées d'un toit pyramidal, décoré de crêtes, de girouettes,

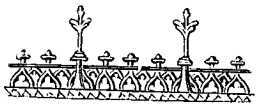

d'épis, de crochets et de diverses moulures en fer, en plomb ou en terre cuite.

Exemples. — C'est à cette époque que remontent les châteaux de Vigny (Seine-et-Oise), de Cagnes (Var), de Courboyer et d'O (Orne), de la Rivière (Manche), de Colombières (Calvados), etc.

ARTICLE 6.

Renaissance.

C'est surtout à la construction des châteaux que s'appliquèrent les architectes italiens que Charles VIII avait ramenés d'Italie. Les châteaux perdirent leur physionomie

- Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008 -

belliqueuse, et leur architecture ne différa guère de celle des palais dont nous avons parlé dans le précédent chapitre.

Règne de Louis XII (1498-1515). — Le premier monument important élevé dans le style de la Renaissance est le château du cardinal d'Amboise, à Gaillon (Eure), que les uns attribuent à Giocondo, et d'autres à un architecte français, Pierre de Valence. Il offre un heureux mélange du style gothique et des nouveaux éléments imités de l'antique. On sait que les fragments réédifiés de ce château sont actuellement dans la cour du palais des Beaux-Arts, à Paris. La partie du château de Blois qui date de Louis XII est construite dans le même style, ainsi que l'ancienne Cour des Comptes, près de la sainte Chapelle de Paris. C'est encore à cette époque qu'appartiennent les châteaux de Chenonceaux et d'Azay-le-Rideau (Indre-et-Loire).

François Ier (1515-1547). — Les améliorations de toute espèce que favorisait l'architecture de la Renaissance, dans le luxe intérieur des maisons, firent adopter ce style dans les châteaux, beaucoup plus tôt que dans les églises et les hôtels de ville. La plus importante construction particulière de ce règne est le manoir d'Ango, actuellement en ruines, que ce célèbre navigateur se bâtit à Varengeville, près de Dieppe. Le château du chancelier Duprat, à Nantouillet (Seine-et-Marne), offre encore de beaux restes : mais il ne peut pas être comparé avec les châteaux royaux de Fontainebleau et de Chambord, qui sont les deux chefs-d'œuvre de cette époque.

Henri II (1549-1559). — Henri II fit bâtir le château d'Anet (Eure), pour Diane de Poitiers, par Philibert Delorme. Le principal portail a été transporté à Paris, dans la cour du palais des Beaux-Arts. Le château d'Écouen fut construit par Jean Bullant, pour le connétable Anne de Montmorency; le croissant de Diane de Poitiers et les

- Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008 -

chiffres de Henri II, qui sont figurés dans toutes les parties du château, prouvent qu'il n'a été terminé que sous le règne de ce prince.

Henri IV (1589-1610). — Dupérac et Jean-Baptiste Ducerceau furent les architectes particuliers du roi. On doit au dernier le château neuf de Saint-Germain et celui de Monceaux.

Louis XIII (1610-1643). — Le style de l'architecture des édifices bâtis sous Louis XIII, dit M. Albert Lenoir, est loin d'offrir la même correction que celui des monuments antérieurs à Henri IV. Il y eut alors un temps d'arrêt, pendant lequel l'architecture subit une transformation, on pourrait même dire, une altération sensible. Il faut toutefois le reconnaître, si, sous le rapport du goût, l'architecture de cette époque est inférieure à celle du XVI^e^ siècle, elle procède en même temps avec plus d'indépendance; tout en se rattachant encore au style italien, elle acquiert une physionomie plus française. L'architecture du XVII^e^ siècle vise surtout à devenir pompeuse et monumentale.

BIBLIOGRAPHIE.

Bazin (Charles). Description historique de l'église et des ruines du château de Folleville. Amiens, 1850; in-8.

Blancheton. Vues pittoresques des châteaux de France.

Boisserée (S.). Monuments d'architecture sur les bords du Rhin.

Caumont (A. de). Cours d'antiquités monumentales; 5^e^ partie.

Deville. Histoire du château d'Arques; 1839, in-8.

Hugo (Abel). France pittoresque et monumentale; 1836, in-4.

Laborde (A. de). Les monuments de la France.

Melleville. Histoire de la ville et des sires de Coucy-le-Château; 1848, in-8.

Copyright les éditions d'Amay Lyon 2008

MÉRIMÉE (Prosper). Instructions du comité des arts et monuments.

QUERRIÈRE (DE LA). Essai sur les girouettes, épis, crêtes et autres décorations des anciens combles et pignons; 1846, in-8.

SAUSSAYE (de la). Châteaux de Blois et de Chambord; 1840, in-4.

TAYLOR (baron). Voyage pittoresque et romantique dans l'ancienne France; in-folio.

VATOUT. Les résidences royales.

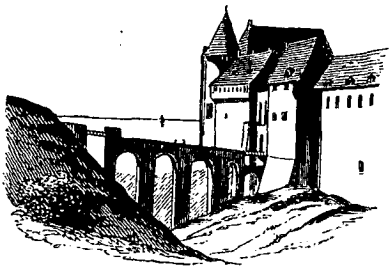

Pont-levis de Dieppe.

- Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008 -

CHAPITRE VI.

SCULPTURE.

Nous avons dû nécessairement parler de la sculpture en général dans les chapitres précédents : mais nous avons réservé pour celui-ci l'indication plus précise et plus détaillée des caractères qui distinguent les statues et les bas-reliefs, depuis le XI^e^ siècle jusqu'à la Renaissance.

XI^e^ SIÈCLE. — Les représentations d'hommes et d'animaux, en ronde bosse ou en simple relief, sont encore très-rares, à cette époque, dans les monuments religieux. La sculpture semble subir à la fois deux influences : celle des souvenirs romains, qui produit des œuvres dépourvues de grâce et de noblesse ; et celle des Byzantins, qui donne naissance à des œuvres bien imparfaites, sans doute, mais qui font présager une prochaine rénovation de l'art. Les plis des robes et des manteaux sont toujours petits, régulièrement disposés et quelquefois en spirale. Les vêtements des Orientaux offrent encore aujourd'hui le même aspect, parce qu'au lieu d'aplatir et de repasser le linge ils le tordent sur lui-même. C'est à l'influence byzantine qu'on attribue la profusion des broderies sur les vêtements, la longueur démesurée du corps, les yeux saillants fortement ouverts et immobiles, les sourcils arqués, le détail minutieux des

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

cheveux et l'absence de perspective dans les genoux et les pieds. Tous les archéologues, cependant, ne partagent point cet avis. M. le docteur Rigollot, entre autres, pense que le style des statues n'est dû qu'aux inspirations du génie national, attendu qu'il n'y avait point de statues analogues en Orient, et que la sculpture proprement dite n'y était point encore connue à cette époque. Les figures des bas-reliefs sont incorrectes, grotesques et hideuses; les formes sont courtes, trapues, sans perspective et sans vie : c'est surtout l'époque des chapiteaux historiés. On y voit représentés d'une manière grossière des personnages de l'Ancien et du Nouveau Testament, des évêques, des saints, des scènes de l'enfer, des démons, des vices, des figures symboliques, etc.; ces représentations cessent au XII^e^ siècle, dans le nord de la France ; mais dans le midi, leur règne dure encore au XIII^e^ siècle.

XII^e^ SIÈCLE. — On peut reprocher aux statues de cette époque l'allongement démesuré du buste, la roideur des

Notre-Dame de Poitiers.

membres, l'incorrection de certains détails ; mais on doit

Copyright les éditions d'Art Lyon 2008

apprécier l'expression calme et recueillie des physionomies. Les cheveux sont traités avec un grand soin; les yeux sont toujours saillants et fendus, et les sourcils très-arqués. Un manteau ouvert par devant recouvre la longue tunique de dessous. On remarque une identité complète d'exécution dans la reproduction de certains types et de certains sujets. C'est alors seulement qu'on essaya de reproduire la ressemblance des physionomies. Les statues des portails, plus grandes qu'au siècle précédent, représentent quelquefois les traits des rois, des princes, des évêques, des abbés qui ont été les fondateurs ou les bienfaiteurs de l'église. On remarque un progrès très-sensible dans l'exécution des bas-reliefs. Les types qu'on reproduisait le plus souvent à cette époque sont Jésus bénissant, entouré des symboles des

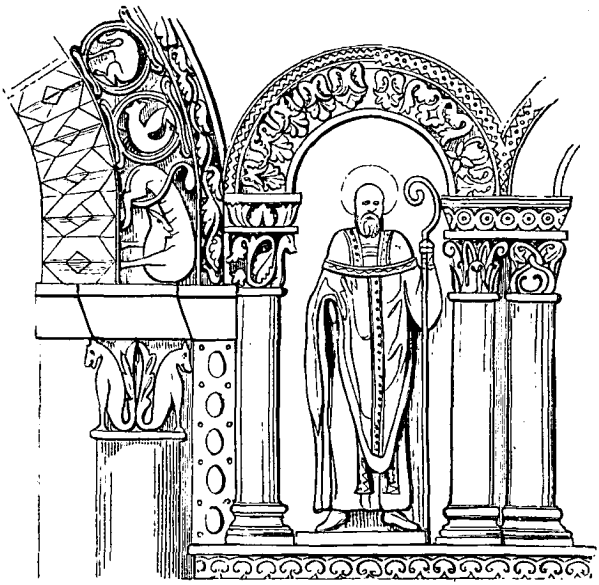

Notre-Dame de Poitiers.

quatre évangélistes; on ajoute deux anges à ses côtés, la

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

nativité, le massacre des Innocents, la résurrection de Lazare, l'annonciation, le pèsement des âmes, le jugement général, l'enfer. Nous avons déjà dit ailleurs que les bas-reliefs et les statues étaient souvent entièrement revêtus de peintures polychromes.

XIII^e SIÈCLE — Ce fut la grande époque de la statuaire chrétienne. Aux siècles précédents, les artistes, comme autrefois Eschyle quand on l'engageait à refaire l'hymne d'Apollon, disaient qu'il y avait des types sacrés dont on ne pouvait s'éloigner sans témérité. Le XIII^e siècle, moins timide dans ses inspirations, entra, sous ce rapport, dans une heureuse voie d'innovation. On admire, dans les statues de cette époque, l'expression religieuse et naïve des physionomies, l'aisance grave de la pose, le modelé bien senti des figures, la gracieuse draperie des vêtements et la verve de ferveur qui caractérise l'ensemble des compositions.

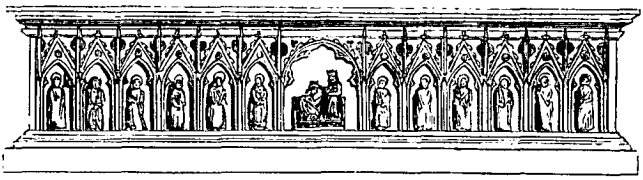

Autel de la cathédrale de Cologne.

Les statues de grandeur naturelle, pleines de mouvement et d'expression, se multiplient sur les côtés des portes, dans les niches des contre-forts et sous les arcades des galeries extérieures des façades; de nombreux bas-reliefs représentent les principales scènes de l'Ancien et du Nouveau Testament. Dans la décoration intérieure des édifices, on abandonna complétement les plantes exotiques et les animaux symboliques, auxquels on substitua des ornements empruntés à la flore indigène. Nous avons vu plus haut qu'à cette époque on ne se contenta plus de graver des

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

effigies sur le couvercle des tombeaux, et qu'on y sculpta de longues statues couchées. On connaissait déjà alors l'art de fondre le bronze, comme le témoignent les deux tombes de la cathédrale d'Amiens et les portes de bronze que Suger fit faire pour l'église abbatiale de Saint-Denis.

XIV^e^ SIÈCLE. — On peut déjà constater la dégénérescence de l'art religieux. Il y a plus d'habileté dans l'exécution, mais moins de chaleur dans la conception générale du sujet; la pureté du dessin s'altère; les draperies sont plus tourmentées; le style, moins ferme et moins noble, accuse parfois un travail trop expéditif; les sujets symboliques commencent à céder la place aux compositions où se révèlent l'expression des passions humaines et la réalité de la nature vulgaire. La statuaire de cette époque fait transition avec la simplicité si grave et si religieuse du XIII^e^ siècle et le style maniéré et négligé du XV^e^. Les figures grotesques, qui avaient disparu au XIII^e^ siècle, apparaissent de nouveau, mais cette fois dans un but évidemment satirique.

XV^e^ SIÈCLE. — Si cette époque est supérieure aux précédentes par l'expression des passions, le progrès du modelé, la perfection de certains détails et de certaines statues tumulaires, elle leur est bien inférieure sous le rapport de l'inspiration religieuse et de la conception artistique. Les draperies, lourdes, tourmentées et prétentieuses, ont des plis épais qui se rompent à angles saillants. Beaucoup des statues des grands portails accusent le mauvais goût ou la négligence par leur maigreur, leur peu de relief et leur attitude peu naturelle. Les bas-reliefs, en général, échappent à ces défauts; les figurines sont supérieures aux statues.

La pierre et l'ivoire avaient obtenu la prédilection des sculpteurs, dans les siècles antérieurs. Au XV^e^ siècle, le bois devient la matière en vogue. On fit alors non-seulement

- Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008 -

des retables, des chaires, des crédences, mais même des statues en bois.

Tombeau de Robert de Bouberch, au musée d'Amiens (XVe siècle).

XVIe SIÈCLE. — Les boiseries de cette époque sont d'une richesse et d'une exécution remarquables; les plantes, les fleurs et les entrelacs sont admirablement traités. La satire et la caricature tiennent parfois une large place dans les lieux saints : la pureté des proportions et le fini du travail ne peuvent racheter, aux yeux de l'archéologue chrétien, les vices de cette espèce de protestantisme artistique.

A la suite des guerres d'Italie, Charles VIII, François Ier et Louis XII attirèrent en France de célèbres artistes italiens, qui imprimèrent à l'art national une nouvelle direction. Joconde, Léonard de Vinci, le Rosso, Primatice, André del Sarte, Benvenuto Cellini, Serlio, Pierre-Ponce Trebati vinrent modifier les idées reçues jusqu'alors. L'art religieux ne fit que décroître; mais les monuments de la vie privée brillèrent d'un luxe tout nouveau. Aux XVIIe et XVIIIe siècles, l'influence de l'école flamande, empreinte d'un naturalisme excessif, l'emporta souvent sur l'influence du style idéal des Italiens. Nous nous bornerons à donner les noms des principaux sculpteurs des trois derniers siècles, sans apprécier le mérite et le style de leurs œuvres : Jean Gou-

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

jon, mort en 1572; Germain Pillon, mort en 1590; Jacques Sarrazin, né en 1590; Puget, 1622; Girardon, 1630; Coisevox, 1640; Lepantre, 1659; Nicolas Coustou, 1658; Bouchardon, 1698; Pigalle, 1714; Falconnet, 1716; Houdon, 1741; Dupaty, 1771.

BIBLIOGRAPHIE.

Ayzac (Mme F. d'). Mémoire sur les statues symboliques de Saint-Denis; in-8.

Buteux. Précis des Arts du dessin; in-8.

Cahier et Martin. Mélanges d'Archéologie (en voie de publication); in-4°.

Clarac (de). Musée de Sculpture antique et moderne. 1820.

Jourdain (l'abbé). Les Clôtures du chœur de la cathédrale d'Amiens. 1849; in-8.

Labarte. Description des objets d'art de la collection Debruge-Duménil. 1847; in-8.

Lacroix (Paul). Le Moyen âge et la Renaissance (en voie de publication); in-4°.

Montfaucon (B. de). Monuments de la monarchie françoise. 1733; 5 vol. in-fol.

Rigollot. Essai sur les Arts du dessin en Picardie. 1840; in-8.

Annales archéologiques. — Bulletin monumental. — Congrès archéologiques, etc.

- Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008 -

CHAPITRE VII.

PEINTURE.

Le Moyen âge a connu la peinture à fresque, la peinture à la détrempe, la peinture à l'huile, l'aquarelle, la peinture sur verre, la peinture sur émail, la mosaïque et la tapisserie. La *peinture à fresque* (*in fresco*, sur le frais, comme disent les Italiens) s'exécute sur un enduit de mortier encore humide, que la couleur pénètre à une certaine profondeur : elle n'admet aucune des couleurs que la chaux peut altérer ; sa durée dépend de la qualité de l'enduit et de la nature des couleurs employées. C'est à tort que, dans le langage de la conversation, on donne le nom de fresques à toutes les peintures murales : elles peuvent être peintes à l'huile ou à la détrempe. La *détrempe* emploie également des couleurs délayées avec de l'eau : mais elle y ajoute de la colle animale ; elle s'applique sur un enduit qui n'a pas été fraîchement posé sur la muraille. Elle est beaucoup moins durable que la fresque ; mais ses procédés sont bien plus faciles. La *peinture à l'huile* est celle dont les couleurs sont détrempées et broyées avec de l'huile ; elles offrent à l'artiste l'avantage de pouvoir placer plusieurs couches l'une sur l'autre, de manière à ce que la couche inférieure se voie à travers celle qui la couvre : avantage précieux que n'offrent point les couleurs à l'eau gommée de l'*aquarelle*.

- Copyright les éditions d'Amay Lyon 2008 -

Le nom des autres genres de peinture indique suffisamment quelle est leur nature. Nous parlerons successivement : 1° de la peinture proprement dite; 2° de la peinture sur verre; 3° de la peinture sur émail; 4° des mosaïques; 5° des tapisseries.

Article 1.

Peinture proprement dite.

VIe SIÈCLE. — Le culte plus solennel qu'on commença à rendre aux images, vers le VIe siècle, donna quelque essor aux arts du dessin. Childebert Ier décora l'église Saint-Vincent (Saint-Germain-des-Prés) de si nombreuses peintures, qu'on donna plus tard à cette église le nom de Saint-Germain-le-Doré. Ce n'était point l'œuvre d'artistes étrangers, mais de peintres indigènes, comme nous l'apprend Fortunat :

> Quod nullus veniens Romana gente fabrivit,
> Hoc vir barbarica prole peregit opus.
>
> (Lib. I, carm. 9.)

Charlemagne prescrivit par une ordonnance de peindre les églises sur toute leur surface, et il accorda une haute protection à l'illustration des manuscrits. Le plus ancien livre à miniatures, dû à des artistes français, est un Virgile du Ve siècle, qui se trouve actuellement à la bibliothèque du Vatican. Au commencement du IXe siècle, la peinture et l'écriture des manuscrits se perfectionnent d'une manière notable. On a, de cette époque, des Bibles, des psautiers, des évangéliaires, dont les dessins au trait rappellent quelquefois la pureté de la statuaire antique.

Xe SIÈCLE — Les livres manuscrits du Xe siècle sont fort

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

rares. Leur principale ornementation consiste dans des encadrements de rinceaux mêlés à des fantaisies bizarres, et dans des lettres initiales enveloppées d'entrelacs et de fi-

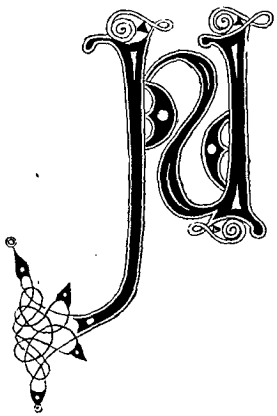

gures grotesques : ces figures sont courtes, sans proportion dans les membres; les têtes sont d'une grosseur démesurée, les profils droits et secs, les physionomies peu variées. Le chef-d'œuvre de cette époque est le *Psautier avec commentaires*, de la bibliothèque Nationale (Gr., n° 139), orné d'un grand nombre d'allégories païennes. L'usage des peintures murales devint de plus en plus fréquent : on les recouvrait souvent d'un vernis pour les protéger contre l'humidité. Dès cette époque, on peignit non-seulement sur le parchemin et sur les murs enduits de mortier, mais aussi sur la toile, le cuir, le verre et l'argile.

XI^e^ SIÈCLE. — Le badigeon a respecté bien peu de peintures murales de cette époque : mais il est avéré que les murs intérieurs des églises, les voûtes des chapelles, les portails, les fûts, les chapiteaux étaient revêtus de peintures, où dominaient le vert, le rouge, le bleu et l'or. Comme elles n'ont jamais été recouvertes de vernis, le

- Copyright les éditions d'Artay Lyon 2008 -

temps leur a donné un aspect terne et terreux.

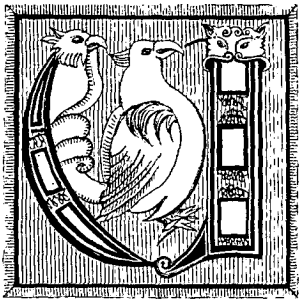

Ce siècle nous a laissé fort peu de miniatures sur parchemin, et encore sont-elles dépourvues du sentiment du beau.

XII^e SIÈCLE. — On continua à revêtir de peintures l'extérieur et l'intérieur des églises, ainsi que les statues, les bas-reliefs et les archivoltes des tombeaux arqués. Dans certaines églises, l'usage des tapisseries rendait moins nécessaire l'emploi des peintures murales. On en voit encore aujourd'hui quelques-unes de cette époque dans les églises de Saint-Savin (Vienne), d'Issoire (Puy-de-Dôme), de Chantelle et de Vicq (Allier), et de la cathédrale du Puy.

Les figures des manuscrits sont maigres, longues, inanimées, méditatives et vêtues à la façon byzantine. A

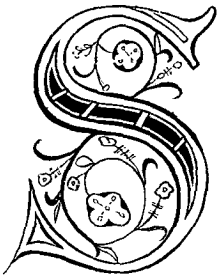

partir de l'an 1150, on trouve plus de naïveté dans l'ex-

Copyright les éditions d'Art Lyon 2008

pression, plus de précision dans le dessin. A l'exception du Christ, de la Vierge et des Apôtres, les personnages sont revêtus du costume contemporain. Cet anachronisme, si précieux du reste pour l'histoire de l'art, dura pendant tout le cours du Moyen âge.

On connaît, de cette époque, plusieurs Vierges noires, et entre autres celle du peintre André Rico. Cette aberration de l'art paraît provenir d'une fausse interprétation donnée à ces paroles du Cantique des Cantiques : *Nigra sum sed formosa*, que plusieurs Pères ont appliquées à la sainte Vierge. Les Byzantins ont peut-être cru par ces représentations se rapprocher de la vérité traditionnelle : Marie, comme toutes les femmes de la Judée, devait être un peu brune; aussi Nicéphore dit-il qu'elle avait la couleur du froment.

La peinture à l'huile était déjà connue quelque peu à cette époque, comme le prouve l'ouvrage du moine Théophile, qui peut-être même est antérieur au XII^e^ siècle.

XIII^e^ SIÈCLE. — Suger fit exécuter de nombreuses peintures murales dans la basilique de Saint-Denis, par des artistes français et lorrains. Le luxe des peintures de Cluny devint si grand, que ce devint un thème de reproches de la part de saint François d'Assise, de saint Dominique et de la rigide abbaye de Cîteaux. Dans les peintures polychromes des églises, le jaune et le rose étaient ordinairement employés pour les fonds; le vert, pour les chapiteaux et les arcades; le bleu, pour les voûtes, qu'on parsemait d'étoiles d'or; le rouge, pour les fûts et certaines moulures. Dans les châteaux, on dorait les corniches et les archivoltes; à Coucy, des rinceaux d'un rouge foncé se détachent sur un fond jaunâtre.

Le dessin des miniatures acquiert de la fermeté et de la précision; les visages se développent; le coloris tente quelques effets de lumière; l'emploi du costume contemporain est admis sans aucune exception. On peut reprocher

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

aux figures des formes trop allongées, des proéminences

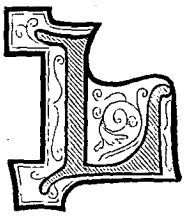

trop aiguës, une attitude gênée, une certaine gaucherie, et, vers la fin du siècle, un peu de mignardise dans la disposition des draperies : mais ces défauts sont compensés par le brillant des couleurs, la fidélité des détails et un sentiment religieux bien prononcé. Les initiales sont tracées en or sur un fond coloré, ou en couleur sur un fond d'or. Les miniatures des livres de piété et de théologie sont d'une exécution bien supérieure à celles des ouvrages d'histoire et de littérature ; ceux-ci étaient dus à des artistes laïques et ceux-là aux monastères. Nous citerons parmi les

plus beaux d'entre ces derniers le *psautier* de la biblio-

- Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008 -

thèque Nationale (Suppl. Franç.) qui porte le n° 1136 *bis*, et le *bréviaire* de Saint-Louis, conservé à la bibliothèque de l'Arsenal sous le n° 145 (B. latin).

XIV^e^ SIÈCLE. — La plume n'assure plus le tracé du dessin ; le pinceau seul est employé. Les pages sont encadrées de feuillages d'or et de couleur, et les initiales deviennent le cadre de petits tableaux dont les motifs sont d'une charmante délicatesse. On commence à tenter quelques heureux essais de perspective linéaire et aérienne. Charles V encouragea puissamment la peinture calligraphique : c'est surtout à partir de son règne qu'on commence à connaître le nom des *enlumineurs* et des *imagiers*, et que la caricature et la peinture des mœurs intimes s'introduisent dans les manuscrits profanes.

XV^e^ SIÈCLE. — L'effet général des peintures murales est moins frappant qu'aux siècles précédents. Dans les manuscrits, des passages remplissent les fonds d'or ; les encadrements se composent de feuillages, de fruits, de fleurs, mêlés à de capricieuses figures. Outre les miniatures enluminées de diverses couleurs, on en exécuta en camaïeu et en grisaille. Le chef-d'œuvre de cette époque est le manuscrit des *Heures d'Anne de Bretagne*.

La France, l'Italie, l'Espagne et la Flandre sont toujours

Copyright by éditions d'Auray Lyon 2008

restées supérieures, dans l'art des miniatures, à l'Angleterre et à l'Allemagne.

XVI^e^ SIÈCLE. — La découverte de l'imprimerie fit bientôt disparaître l'art des calligraphes et des enlumineurs. Les beaux manuscrits à peintures ne furent plus que des pro-

duits exceptionnels, depuis Henri II jusqu'à Louis XIV : mais les premiers imprimeurs rendirent hommage au luxe calligraphique, en imitant les encadrements des manuscrits.

Un passage de l'ouvrage du moine Théophile (ch. 18, *De Oleo lini*) prouve que Jean Van Eick de Bruges, qui florissait au commencement du XV^e^ siècle, a inventé la peinture à l'huile, comme James Watt a inventé la vapeur, c'est-à-dire qu'il a su s'approprier le mérite de la découverte, par le génie de l'application et du perfectionnement. Les peintres auraient pu apprendre dans son livre à faire usage de l'huile de lin pour broyer les couleurs ; mais ils ont persisté à suivre leur ancienne pratique, malgré tous ses défauts, jusqu'au temps de Van Eick. Voici les noms des principaux peintres de l'ancienne école française : Jean Cousin, mort en 1589; Freminet, 1567; Vouet, 1582; le Poussin, 1594; Claude Lorrain, 1600; Valentin, 1600; Philippe de Champagne, 1602; Bourdon, 1615; Lebrun,

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

1618; Noël Coypel, 1629; Jouvenet, 1644; L. Boullogne, 1654; Lesueur, 1655; Mignard, 1695; Antoine Coypel, 1661; Rigaud, 1663; Vanloo, 1684; Watteau, 1684; Lemoine, 1688; de Latour, 1703; Boucher, 1704; Carle Vanloo, 1705; Vernet, 1714; Greuze, 1725. Les meilleurs graveurs français des trois derniers siècles sont: Callot, Lasne, Melan, Thomassin, Depoilly, Masson, Edelenck, Nanteuil, Drevet, Joseph Varin, Aliamet, Beauvarlet, Levasseur, Bouillon, etc.

Article 2.

Peinture sur verre.

L'étude des vitraux peints est d'un immense intérêt pour l'hagiologie, l'histoire religieuse, la symbolique chrétienne et la connaissance des usages et des costumes du Moyen âge. Au point de vue de l'art, les verrières sont certainement le plus bel ornement des églises gothiques.

Ce n'étaient point seulement les princes, les barons, les évêques et les abbés qui enrichissaient les églises de vitraux peints, mais aussi les corporations ouvrières. Aussi voyons-nous souvent, au bas des verrières, les symboles des plus humbles professions, en même temps que sur d'autres on voit le portrait des riches donateurs qui appartenaient au clergé, à la magistrature, à la bourgeoisie ou à l'armée.

C'est un préjugé de croire que le secret de l'ancienne peinture sur verre ait été perdu : ce prétendu secret ne consiste que dans la cuisson des couleurs ; et la fabrication des verres peints est, à peu de chose près, la même aujourd'hui qu'au Moyen âge. « Les artistes chargés d'exécuter les vitraux d'une église, dit M. Émile Thibaud, avaient d'abord à pourvoir leurs ateliers de plomb, d'étain et de feuilles de verre de toutes sortes de couleurs, qu'ils tiraient

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

des verreries; ils réglaient aussi, d'après le plan des fenêtres et les intentions des fondateurs, l'ordre des ornements et les sujets qu'ils devaient y faire entrer. Il fallait ensuite arrêter ces dessins en couleurs sur les *cartons*, et les *profiler* avec une exactitude telle, que les nombreuses pièces dont chaque panneau devait être composé pussent remplir parfaitement l'espace donné, lorsqu'elles étaient réunies par le plomb. Ces cartons étaient conservés avec soin et servaient probablement à l'exécution de différentes églises de France. Ces travaux terminés, on livrait ces dessins à des peintres verriers, simples copistes qui étaient spécialement chargés de les reporter sur le verre. La palette des premiers peintres verriers était peu étendue: un émail opaque, noir ou brun, en faisait tous les frais. Cet émail était obtenu par une proportion donnée de verre très-fusible, appelé *fondant*, et mêlé d'un oxyde colorant qui était ou l'oxyde de fer ou celui de cuivre et quelquefois les deux mêlés ensemble. Les verres étant coupés et *groisés* et réunis sur le carton d'assemblage, les peintres commençaient à calquer tous les contours et les traits principaux du dessin avec le noir vitrifiable; puis, avec la même couleur étendue d'une manière transparente, ils ombraient les draperies et donnaient un semblant de modelé aux têtes, en complétant le travail par des rehauts, qu'on obtenait en enlevant à la pointe toutes les parties que l'on voulait conserver d'une couleur locale brillante. Toute la peinture terminée, venait enfin la partie la plus difficile, la cuisson : il s'agissait de faire passer toutes ces pièces au feu pour y incorporer les couleurs qu'on y avait appliquées. On les étendait pour cela, dans un moufle en fer ou en terre, sur plusieurs lits de cendre ou de chaux bien recuite; ce moufle était placé dans un fourneau où le feu, dirigé par gradation et avec le plus grand soin, faisait entrer les couleurs en fusion, de manière à faire corps avec le verre. A la sortie du fourneau, après un entier refroidissement, les pièces, en sup-

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

posant une parfaite réussite, ce qui n'arrivait pas toujours, étaient réunies sur un troisième carton, pour être mises en plomb par panneau ; et ces plombs avec lesquels étaient réunies toutes les pièces des vitraux, loin de nuire à l'effet, servaient à lui donner de la vigueur et à compléter l'effet calculé des lignes. Ces moyens d'exécution ont été repris de nos jours avec toutes les améliorations matérielles de procédés que les praticiens du XVI^e^ siècle et les chimistes du XIX^e^ y ont apportées. On est parvenu, avec les émaux colorés par les mêmes oxydes que les verrès de couleur, à peindre sur du verre blanc, comme on peint sur des plaques de cuivre émaillées, ou sur des porcelaines aussi émaillées, et à fixer ces couleurs, par le moyen du feu de moufle, d'une manière aussi durable que pour l'émail ou la porcelaine (1). »

V^e^-XI^e^ SIÈCLES. — Dès les premiers siècles de notre ère, les Romains et les Grecs connaissaient l'art de fixer les couleurs sur le verre par l'action du feu. Dès le V^e^ siècle, les fenêtres des basiliques chrétiennes étaient garnies de vitres colorées. Il est difficile de préciser la date de l'emploi des couleurs translucides. Plusieurs archéologues pensent que les vitraux antérieurs au XII^e^ siècle n'étaient que des assortiments de morceaux de verre de couleurs variées; d'autres croient, d'après l'interprétation de certains textes, que la peinture sur verre était connue en France dès le règne de Charles le Chauve. Toujours est-il qu'on ne con-

(1) *Considérations historiques et critiques sur les vitraux anciens et modernes,* par Émile Thibaud ; 1842; in-8. — MM. Thibaud et Didron ont établi récemment à Paris une manufacture de vitraux qui ne laissent rien à désirer sous le rapport de l'exécution, de la science monographique et même du bon marché. Cette association, destinée à exercer une puissante influence sur la rénovation de l'art moderne, se charge en outre de la fabrication et de la restauration de tout ce qui concerne l'ameublement des églises.

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

naît point de vitraux peints antérieurs au XIIe siècle.

XIIe SIÈCLE. — Il est assez difficile de distinguer les vitraux du XIIe siècle d'avec ceux du commencement du XIIIe. Au reste, on n'en connaît guère dont on puisse fixer la date avec certitude qu'à partir de la fin du XIIe siècle : tels sont ceux de Saint-Maurice et de Saint-Serge, à Angers ; de la Trinité, à Vendôme ; de l'abside de la cathédrale de Bourges ; du chœur de celle de Lyon et de l'abside de Saint-Denis. Suger, qui fut le donateur de ces derniers, nous apprend lui-même qu'on a fondu des matières exquises, avec le verre, telles que des saphirs, pour donner plus d'éclat à certaines couleurs. Les vitraux sont composés de petits médaillons circulaires, trilobés ou elliptiques. Les dessins, où domine le rouge, se détachent sur un fond de mosaïque ; leurs principaux linéaments sont dessinés par des filets de plomb qui encadrent toutes les pièces de verre. En général, les couleurs appliquées sur un même morceau de verre sont mal fondues, et les ombres ne sont indiquées que par quelques hachures de couleur bistrée. Chaque panneau se compose d'un grand nombre de petites pièces de rapport : aussi les figures sont-elles de petite dimension. L'ensemble de la verrière est solidifié par une armature générale en fer. Quelquefois elle se ramifiait gracieusement, selon un dessin symétrique, et produisait un effet agréable sans le secours des vitres coloriées. C'étaient des anneaux enlacés par des rubans, des feuillages en sautoir, etc. On rencontre ces sortes de vitraux dans les églises où domina l'influence de Cîteaux ; l'article 82 des règlements de cet ordre, faits en 1134, recommande *que les vitres soient blanches, sans croix et sans peintures* : c'est peut-être là l'origine de la vitrerie en grisaille dont on trouve beaucoup d'exemples à la fin du XIIe siècle. On sait qu'on donne le nom de *grisailles* aux vitraux à fonds blancs couverts de dessins noirs ou gris. Ils offrent de gracieux enroulements, mais pas de personnages.

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

XIIIe SIÈCLE. — Le règne de saint Louis fut la plus brillante époque de la peinture sur verre. Les plombs s'amincissent et s'écartent; les sujets, de plus grande dimension, empiètent sur les fonds de mosaïque; les fonds des médaillons offrent souvent des fleurs, des fleurons et d'autres

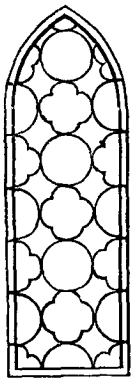

Armature.

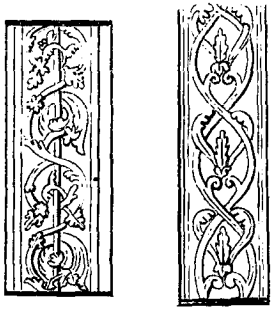

Bordures de vitraux.

ornements variés; il en est de même des bordures. Comme on ne connaissait point encore, au XIIIe siècle, l'art d'étendre le verre en grandes feuilles, les pièces de verre restent d'une petite dimension. Les couleurs dominantes sont le bleu, le vert et le rouge.

XIVe SIÈCLE. — Vers le milieu du XIVe siècle, les morceaux de verre deviennent plus grands; les figures prennent une plus haute dimension; elles se détachent non plus sur un fond de mosaïque, mais sur un fond uni, rouge ou bleu, et s'encadrent tantôt dans une frise qui suit tout le panneau, tantôt dans des arcades surmontées d'un fronton à crochets. Les ombres sont mieux rendues, la nature est copiée avec plus de fidélité. A la fin du XIVe siècle, on remarque déjà la tendance à substituer le dessin à la couleur. Le jaune et le vert pâle se mêlent de plus en plus au bleu et au rouge. Au point de vue de la déco-

Copyright les éditions d'Artay Lyon 2008

ration monumentale, ces vitraux produisent un effet moins saisissant et moins harmonieux qu'au XIIIe siècle.

XVe SIÈCLE ET COMMENCEMENT DU XVIe. — Les procédés d'exécution se perfectionnent de plus en plus. On parvint à obtenir une grande variété de tons juxtaposés, par l'emploi des émaux colorants. On relégua les détails légendaires des saints dans l'espace compris entre les ramifications supérieures des meneaux, tandis que leurs figures se développaient avec de grandes proportions dans les lancettes. Les dessins d'architecture se multiplient dans le style du temps; les clochetons, les niches, les dais, les pinacles offrent souvent une complication qui nuit au sujet

Bordure de vitrail.

principal. Les fonds, unis ou damassés, montrent parfois des paysages en perspective. Le dessin des figures, quoique remarquable en lui-même, manque son effet à cause de l'infériorité des couleurs et des fonds clairs. On se préoccupa du dessin beaucoup plus que de la couleur, et les tons jaunes ou blanchâtres dominèrent de plus en plus. Outre les phylactères à légendes qui continuent à expliquer les sujets, on rencontre quelquefois des dates et des inscriptions à la base des vitraux. La peinture sur verre, tout en se perfectionnant, s'individualisa de plus en plus et oublia qu'elle ne devait être qu'une décoration en harmonie avec tout l'édifice. En certaines localités, néanmoins, la bonne tradition du XIIIe siècle s'altéra peu et produisit des chefs-d'œuvre, où l'éclat des couleurs n'est pas moins admirable que l'exécution du dessin.

RENAISSANCE. — Le vitrail devient de plus en plus tableau: un seul grand morceau de verre carré suffit pour la représentation d'un personnage, dont la figure s'encadre dans une architecture en grisaille. Il y a un progrès incon-

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

testable dans l'étude du nu, la perspective des fonds, l'agencement des draperies, la variété des nuances et la correction du dessin : mais il y a décadence complète de la couleur. Les grisailles deviennent très-communes : elles offrent parfois des scènes de grande dimension, d'après les modèles des peintres en renom.

Les discordes civiles et religieuses, la cessation des priviléges accordés jadis aux peintres verriers, l'abandon du style ogival, la découverte de l'imprimerie et de la peinture à l'huile contribuèrent à la complète décadence de la peinture sur verre. Cette noble industrie fut presque totalement abandonnée vers les dernières années du règne de Louis XIII. A partir de Louis XIV, on substitua, dans beaucoup d'églises, des panneaux de verre blanc aux vitraux coloriés, pour éclairer davantage les nefs et donner plus de jour aux tableaux à l'huile.

Parmi les églises qui méritent de fixer le plus l'attention par la beauté de leurs vitraux, nous citerons les cathédrales d'Auch, Bourges, Strasbourg, Paris, Troyes, Tours, Angers, Chartres, Évreux, Reims; les saintes Chapelles de Paris, Saint-Germer et Riom; Saint-Patrice, Saint-Vincent et Saint-Godard, à Rouen; Saint-Séverin, à Paris; Saint-Étienne, à Beauvais; l'église abbatiale de Saint-Denis, etc.

Article 3.

Peinture sur émail.

On donne le nom d'*émail* à des matières vitreuses diversement colorées en pâte par des oxydes métalliques, et rendues opaques par le mélange d'une petite quantité d'étain ou d'autres substances minérales : ces pâtes polychromes, servant d'enduit à des murs, à des

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

vases, à des reliquaires, à des bijoux, etc., offrent un éclat durable et comparable à celui des mosaïques. On donne, par extension, le nom d'émail à toute pièce d'or, d'argent ou de cuivre émaillé. On distingue trois sortes d'émaux qui correspondent à trois époques distinctes : 1° les émaux incrustés (VII^e-XII^e siècles); 2° les émaux translucides (XIII^e-XIV^e siècles); 3° les émaux peints (XV^e-XVIII^e siècles).

VII^e-XII^e SIÈCLES. — Les émaux incrustés sont ceux où le métal exprime le contour du dessin et où la matière vitreuse ne colore que certaines parties du sujet représenté, et quelquefois le fond seulement. L'emploi de ce procédé imparfait et l'inhabileté des dessinateurs rendent ordinairement peu remarquables les émaux de cette première période. On distingue, dans les émaux incrustés, les *cloisonnés* et les *champlevés*. Les premiers, qui sont les plus rares, servaient à orner les vases sacrés ; exécutés ordinairement en or, par pièces de petite dimension, ils sont renfermés dans de petites caisses de métal ; les dessins sont exprimés par des bandelettes de métal rapportées sur le fond. Quand les linéaments du dessin, au lieu d'être rapportés sur le fond, sont pris aux dépens mêmes de la plaque, on donne à ces émaux incrustés le nom de *champlevés;* ils sont ordinairement en cuivre et datent presque toujours du XII^e ou du XI^e siècle. Les émaux dominants du XI^e siècle sont le bleu, le rouge purpurin translucide, le rouge vif opaque, le vert tendre, le vert tirant sur le bleu, et le jaune. Au siècle suivant, on ajoute le violet et le gris de fer; l'émail a un grain plus fin : mais c'est toujours la même roideur de dessin, la même crudité d'ombres et la même absence d'arrière-plans. L'école des émailleurs de Limoges, fondée probablement par les Vénitiens, était déjà célèbre à cette époque ; sa réputation, franchissant les frontières, s'étendait en Allemagne et en Italie.

XIII^e ET XIV^e SIÈCLES. — On continua encore, pendant cette période, à employer le procédé du champlevé; mais,

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

en même temps et plus communément, on fit des émaux translucides, où les dessins sont gravés en intaille sur le métal ou bien imprimés par une très-fine ciselure en relief. Les couleurs dominantes sont le vert, le rouge, le gris, le noir et surtout le bleu clair; les carnations sont rendues par un émail légèrement violacé.

XV^e ET XVI^e SIÈCLES. — On ne délaissa entièrement le procédé des reliefs et des ciselures qu'à la fin du XVI^e siècle; mais, dès le milieu du XV^e siècle jusqu'à nos jours, on exécuta des émaux bien supérieurs, où le dessin est uniquement exprimé par des couleurs vitrifiables étendues au pinceau. Au XVI^e siècle, on ajouta un fond d'émail entre le métal et la peinture, et on obtint plus de variétés de tons par la superposition des couleurs. Les émaux de la Renaissance se distinguent par une touche plus ferme, un dessin plus correct et des encadrements d'arabesques. Les sujets religieux font place aux compositions mythologiques.

Au XVII^e siècle, on ne fit plus guère que des miniatures en émail sur fond d'émail; et cet art, si goûté du Moyen âge, fut presque abandonné vers le milieu du XVIII^e siècle. Le goût des émaux semble se ranimer de nos jours: puisse-t-il donner de dignes successeurs aux Penicault, aux Limousin, aux Courtois, aux Raymond, aux Nouhallier et aux Laudin !

ARTICLE 4.

Mosaïque.

On donne improprement le nom de peinture aux mosaïques et aux tapisseries, à cause de la propriété qu'elles ont de reproduire, par des procédés qui leur sont particuliers, les mêmes objets que le pinceau peut exécuter. L'invention de la mosaïque en émail est attribuée aux Persans,

Copyright les éditions d'Amay Lyon 2008

par Ciampini. Les Grecs du Bas-Empire en firent une des principales décorations de leurs églises ; les Italiens en ornaient non-seulement l'intérieur, mais aussi l'extérieur des boutiques. Les églises latines de nos contrées furent rarement décorées de véritables mosaïques. Celles des églises romanes consistaient en un revêtement de plaques de verres polychromes, figurant des étoiles, des losanges, des damiers, des zigzags et autres ornements géométriques. On en fit parfois en matières vulgaires, telles que le tuffeau blanc, le marbre commun, la brique, le grès jaunâtre, le granit, la lave, etc., etc. Ce genre d'ornementation, négligé par l'époque gothique, redevint en faveur au XVI^e^ siècle ; on parvint alors, à l'aide des émaux, à obtenir toutes les couleurs et toutes les dégradations de tons, en sorte que la mosaïque put, jusqu'à un certain point, rivaliser avec la peinture.

ARTICLE 5.

Tapisseries.

La fabrication des tapis tissés ne paraît pas avoir été introduite en France avant le IX^e^ siècle. Les tentures dont on décorait les églises avant cette époque étaient brodées à l'aiguille. Dès le commencement du XI^e^ siècle, on fabriquait, à Poitiers, des tapisseries dont les tissus représentaient des fleurs, des animaux, et même des scènes de l'Ancien et du Nouveau Testament. Au XIII^e^ siècle, des manufactures de haute lisse furent établies en Flandre et en Picardie. Les tapisseries à personnages étaient devenues l'ameublement habituel non-seulement des églises et des cloîtres, mais des châteaux, des hôtels et des palais. Dès le XIV^e^ siècle, les sujets furent quelquefois empruntés à l'histoire profane. On sait que le prince Jean, fils de Mar-

Copyright les éditions d'Art Lyon 2008

guerite, comtesse d'Artois, donna à l'empereur Bajazet, outre le prix de sa rançon, une grande tapisserie, exécutée à Arras, et qui représentait une des batailles d'Alexandre (1).

D'autres tapisseries de cette célèbre manufacture représentaient des chasses, des paysages, des sujets tirés des livres saints, des légendes, des poëmes et des romans de

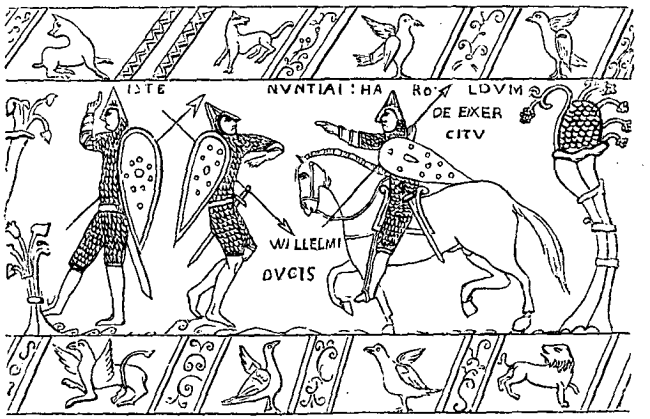

Tapisserie de Bayeux.

chevalerie. Elles furent, pour la plupart, exécutées en laine. Ce ne fut que sous François 1er qu'on tissa de grands tapis d'une seule pièce. Ce prince fonda la manufacture de Fontainebleau, et Henri IV celle des Gobelins, dont les produits peuvent entrer en parallèle avec les plus beaux tableaux. Parmi les plus belles tapisseries du Moyen âge et de la Renaissance, nous citerons celles de Clermont, Beauvais, Bayeux, Chinon, la Chaise-Dieu, Dijon, Dôle, Nancy, Reims, Valenciennes, etc.

(1) Fer. Locrius, *Chron. Belg.*, *ad annum* 1396.

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

BIBLIOGRAPHIE.

Bastard (A. de). Peintures et ornements des manuscrits. 1835; in-folio.

Bourassé et Manceau. Verrières de la cathédrale de Tours; in-folio.

Cahier et Martin. Vitraux de Saint-Étienne de Bourges; in-folio.

David (Émeric). Histoire de la Peinture au Moyen âge. 1842; in-12.

Dussieux. Recherches sur l'histoire de la Peinture sur émail.

Jubinal (A.). Anciennes tapisseries historiées; 2 vol. in-folio.

Jubinal (A.). Recherches sur les anciennes tapisseries à personnages; in-8.

Lasteyrie (de). Histoire de la Peinture sur verre; in-folio.

Levieil. Essai sur la Peinture en mosaïque. 1768; in-4.

Mérimée (Prosper). Peintures de Saint-Savin; in-folio.

Paris (L.). Toiles peintes et tapisseries de Reims; 2 vol. in-4.

Texier (l'abbé). Essai sur les argentiers et les émailleurs de Limoges; in-8.

Théophile (le moine). Essai sur divers arts, publié et traduit par M. le comte de l'Escalopier. 1843; in-4.

Thibaud (Émile). Considérations sur les vitraux anciens et modernes. 1842; in-8.

Danse des morts.

Copyright les éditions d'Art Lyon 2008

CHAPITRE VIII.

ICONOGRAPHIE ET SYMBOLISME.

L'iconographie est, à proprement parler, l'art d'écrire par les images; mais on donne le même nom à l'interprétation de leur langage : c'est donc, en ce sens, la science qui explique les représentations réelles ou symboliques figurées par la sculpture, la peinture, la mosaïque, les tapisseries, etc.

Le symbolisme est l'art d'exprimer une pensée abstraite, sous une forme saisissable à la vue.

Partout et toujours, on a exprimé les sentiments et les idées par des formes conventionnelles qu'on appelle *symboles* ou *emblèmes*. L'étude du symbolisme est donc la recherche des formes figuratives employées dans les monuments de l'art catholique. Comme l'iconographie et le symbolisme sont deux branches de l'archéologie qu'on ne peut séparer, nous les laisserons réunis dans ce chapitre, et pour plus de clarté nous classerons par ordre alphabétique les principales observations qui ont été faites jusqu'à ce jour (1).

(1) Nous avons mis à profit, dans ce chapitre, les excellents travaux de MM. l'abbé Crosnier, Didron aîné, l'abbé Godard, Mason Neale et Benjamin Webb.

- Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008 -

Abeilles. — Attribut de St. Ambroise, à cause de la vision de ses parents qui avaient cru voir des abeilles venir se fixer sur les lèvres d'Ambroise, alors qu'il reposait dans son berceau.

Abbés. — Représentés avec une crosse dont la volute est tournée en dedans, pour indiquer que leur juridiction ne s'étend que sur l'intérieur de leur monastère.

Agneau. — Symbole de la douceur; attribut de St. Jean-Baptiste, de Ste. Agnès, de Ste. Reine, de Ste. Geneviève, et de Ste. Solange. — C'est aussi la personnification

du Sauveur; il porte alors un nimbe crucifère ou une croix, ou bien il est couché sur une croix appuyée sur le livre des sept sceaux.

Aigle. — Attribut de St. Jean l'évangéliste. — Symbole de la générosité, de la puissance de l'âme élevée au-dessus des choses terrestres; c'est aussi le symbole de la résurrection et de l'ascension. « *Christus comparatur aquilæ in resurrectione et ascensione.* » (St. Bonaventure, *Expos. in cap.* 13 *Lucæ.*)

Ames. — Figurées d'abord sous la forme d'une colombe; puis d'un petit être humain, nu, sans sexe, d'un aspect vaporeux; elles sont ordinairement vues de profil et développées seulement dans la partie supérieure. Elles sont nimbées et quelquefois auréolées. L'âme de Marie est revêtue d'une robe blanche.

Ancre. — Symbole de l'espérance et du salut.

Ane. — Attribut d'Issachar, de St. Antoine de Padoue, de Ste. Austreberte et de St. Philibert. — Emblème de la sobriété, de la nation juive et de la synagogue.

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

Anges. — Dans la primitive Eglise, ce sont de jeunes hommes, pieds nus ou cothurnés, vêtus de blanc ou d'un manteau bleu et d'une tunique bleue. Plus tard, ils sont nimbés, peints à mi-corps, pour supprimer l'idée de la vie purement matérielle. Au XIVe siècle, une frange de nuages termine la robe à partir des genoux. Ils sont représentés dans leurs diverses fonctions, balançant l'encensoir, remplissant un message, protégeant les hommes, etc. (V. *Séraphins*, *Trônes*, *etc.*)

Aout. — Figuré par un homme qui bat le blé.

Apôtres. — Ils sont pieds nus : *quam pulchri pedes evangelisantium !* A partir du XIVe siècle, ils portent tous l'instrument de leur supplice. (V. *Pierre*, *Croix*, *Coq*, etc.)

Arbre. — Attribut de St. Sébastien qui y est attaché. Dans les catacombes, les arbres sont l'image du paradis terrestre.

Arbre de Jessé. — C'est un arbre généalogique qui sort de la poitrine de Jessé endormi, pour produire la sainte Vierge à son faîte. On en voit de la fin du XIVe siècle à la fin du XVIe.

Arche de Noé. — Symbole de l'Eglise dans les catacombes. Elle est souvent réduite aux proportions d'une caisse carrée, munie d'un couvercle et posée sur quatre pieds.

Archevêque. — Tient une crosse tournée en dehors ou une croix à double traverse. Le *pallium* le distingue de l'évêque.

Architecture (l'). — Tient une règle ou un bâton.

Aroïdées (plantes). — Ces plantes, à racine tubéreuse, ont pour type de famille le *pied de veau*. D'après M. Woillez, la reproduction figurée de ces plantes aurait été l'origine de la fleur de lis, et elles auraient été considérées, au Moyen âge, comme attribut symbolique de la puissance.

Aspic. — Sous les pieds du Sauveur et du chrétien fidèle : *Super aspidem et basiliscum ambulabis.*

- Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008 -

ASTRONOMIE (l'). — Se reconnaît à sa sphère céleste.

AUGUSTIN (St.). — Représenté avec un cœur simple ou percé. Quelquefois un enfant creuse à ses côtés un trou dans le sable, pour y renfermer l'Océan : symbole des témérités de la science, qui veut sonder le mystère de la Trinité.

AURÉOLE ou GLOIRE. — Figure circulaire ou ovoïde qui environne les Personnes divines, Marie et quelquefois l'âme

Auréole ovale double (xe siècle).

des Saints. Au XVe siècle, on entoura quelquefois le corps

Auréole elliptique (XIVe siècle).

Auréole circulaire (XIVe siècle).

des Saints d'une auréole. L'auréole, comme le nimbe, était considérée, au Moyen âge, comme une vapeur enflammée, une émanation lumineuse.

AUTEL. — Se trouve dans les représentations de St.

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

Thomas Becket, de St. Canut, de St. Charles Borromée et du pape St. Grégoire.

Autruche. — Emblème de la synagogue, à cause de ses ailes impuissantes.

Avarice. — Figurée par une femme qui considère les pièces de monnaie de son coffre-fort.

Avril. — Représenté par un homme qui sème.

Barthélemy (St.). — Tient une croix, un coutelas ou une peau sur un bâton. Ces variations tiennent aux diverses versions sur le genre de mort de cet apôtre.

Barque. — St. Pierre, St. Florent, St. Aré, St. Antonin sont représentés dans une barque.

Basilic. — Emblème du génie du mal et de la débauche.

Baton. — Attribut de St. Jacques le Mineur, et de St. Jude.

Beauté du Christ. — Les Pères se sont partagés sur la question de la beauté physique de Jésus-Christ. St. Irénée, St. Justin, St. Clément d'Alexandrie, St. Cyrille, Tertullien, prétendent que le Sauveur était laid. St. Jérôme, St. Jean Chrysostôme, St. Ambroise, St. Grégoire de Nysse pensent, au contraire, que c'était le plus beau des enfants des hommes, et que sa figure était noble et céleste. La première opinion prévalut en Orient : aussi ce fut autant par conviction religieuse que par impuissance que l'art byzantin pencha d'abord vers le laid. Les portraits du Sauveur attribués à St. Luc et à l'hémorroïsse sont dépourvus d'authenticité. St. Augustin affirme que de son temps on ne possédait aucune image réelle de Jésus-Christ ni de Marie. Le premier auteur qui parle avec détails de la figure de Jésus-Christ est Nicéphore Calixte, qui écrivait vers l'an 1350. Le portrait qu'il en fait est tout à fait en harmonie avec le type qu'avait adopté l'école byzantine : « Cheveux blonds, longs et un peu frisés ; barbe rousse et assez courte; nez long ; yeux grands, vifs et tirant

- Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008 -

sur le jaune; sourcils noirs et imparfaitement arqués. » Ce type s'est conservé jusqu'au Giotto. Les portraits de convention où le Christ est représenté laid, d'après l'opinion de St. Irénée, ne paraissent pas antérieurs au IIIe siècle; ils furent mis en honneur par les Gnostiques.

Bêche. — Attribut de Tobie et de St. Fiacre.

Bénitier. — Attribut de Ste. Marguerite.

Berceau. — Attribut de Moïse et de la sibylle de Cumes.

Biche. — Attribut de St. Gilles, de St. Leu et de Ste. Geneviève de Brabant. — Symbole de la timidité.

Bleu. — Couleur de la pureté.

Boeuf. — Attribut de St. Luc. — Emblème de la patience, de la force et du travail. Il figure aussi les apôtres promulguant l'Evangile.

Bon Pasteur. — C'est le type le plus souvent reproduit dans les catacombes. Notre-Seigneur, sous la figure d'un jeune berger, tient à la main le bâton pastoral et porte sur

ses épaules la brebis égarée qu'il vient de retrouver. Cette

Copyright les éditions d'Artay Lyon 2008

allégorie, qui a traversé les siècles, a son pendant dans l'antiquité grecque. (Voyez *Raccolta di statue*, par Maffei, tav. 122.)

Boue. — Symbole de l'impureté.

Bourdon. — Attribut de St. Roch et de St. Jacques le Majeur.

Bouteille. — Symbole de l'intempérance. — Attribut de St. Côme et St. Damien, médecins.

Brebis. — Emblème de la douceur et de la charité.

Calice. — Attribut de Melchisédech, de Ste. Barbe, de St. Thomas d'Aquin, de St. Richard et de St. Jean l'évangéliste. — Emblème de la foi.

Cerf. — Attribut de Nephtalie et de St. Hubert. Dans les catacombes, c'est l'emblème du chrétien aspirant à la grâce et du néophyte catéchumène aspirant au baptême : *Quemadmodum desiderat cervus ad fontes aquarum, ita desiderat anima mea ad Deum.*

Chaines brisées. — Attribut de St. Léonard et d'une des sibylles prophétesses.

Chameau. — Symbole d'obéissance et de sobriété.

Charité. — Représentée, au XIII^e^ siècle, par une femme qui partage ses vêtements avec un pauvre. Elle porte une brebis sur son écusson.

Chateau fort. — Symbole de la sécurité.

Chaussures. — Pendant le cours du Moyen âge, les Personnes divines, les anges, les évangélistes, les apôtres et St. Jean-Baptiste sont représentés sans chaussure, tandis que Marie et les Saints sont chaussés.

Chêne. — Symbole de la force.

Cheval. — St. Georges, St. Martin, St. Victor, St. Maurice sont représentés à cheval. C'est l'emblème tantôt de la générosité et du courage, et tantôt de la luxure. Dans les catacombes, le cheval avec une palme, vainqueur à la course, figure le chrétien qui a fourni pieusement sa carrière.

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

Chevalet. — Attribut de St. Vincent et de St. Barthélemy.

Chien. — Attribut de St. Roch, St. Blaise, St. Dominique et du pauvre Lazare. — Symbole de la fidélité et de la justice.

Chimère. — Symbole de la ruse.

Christophe (St.). — Représenté sous la forme d'un géant qui traverse un fleuve, en portant un enfant sur ses épaules.

Cierge. — Attribut de Ste Geneviève et de la sibylle libyque.

Clef. — Attribut de St. Pierre. Les armoiries de la Papauté portent deux clefs en sautoir.

Cloches. — Les Pères et les écrivains ecclésiastiques du Moyen âge les considèrent comme symbole de la prédication évangélique. *Campanarium quod in alto locatur est alta prædicatio quæ de cœlestibus loquitur* (Honorius d'Autun, lib. I, cap. 142).

Coeur enflammé a la main. — Attribut de St. Augustin, de Ste Thérèse et de Ste Françoise de Chantal.

Colère. — Figurée, au XIIIe siècle, par une femme cherchant à assassiner un moine qui lui donne des conseils.

Colombe. — Symbole de l'innocence et de la pureté de l'âme. — Attribut de St. Grégoire et du pape St. Fabien. Deux colombes buvant dans un calice rappellent les vertus qu'il faut acquérir pour se nourrir de l'eucharistie (V. *Ame*, *Saint-Esprit*).

Colonnes des églises. — Considérées, au Moyen âge, comme figuratives des apôtres et des évêques. « *Columnæ Ecclesiæ episcopi et doctores sunt, qui templum Dei per doctrinam spiritualiter sustinent.* » (Durand, *Rationale div. off.*)

Coq. — Attribut de St. Pierre. Dès le Xe siècle, il y

Copyright les éditions d'Art Lyon 2008

avait des coqs au haut des clochers. C'était l'emblème non-seulement de la vigilance, mais aussi de la prédication. « *Galli nomine designantur prædicatores sancti.* » (St. Eucher, au *Livre des Formules.*) Le coq palmé des catacombes indique la victoire (1).

Corbeau. — Attribut de St. Paul, ermite.

Cor de chasse. — Attribut de St. Hubert.

Corne. — Emblème de la force.

Couronne de fleurs. — Symbole de la persévérance dans le bien, de la victoire et de la gloire. — Attribut de Ste. Elisabeth de Hongrie, de Ste. Ursule, de Ste. Rose de Lima et de beaucoup de vierges chrétiennes. La sibylle libyque et la sibylle érythréenne portent souvent une couronne de laurier.

Couronne royale. — Attribut de Jésus-Christ juge, de Marie, des élus, des vingt-quatre vieillards de l'Apocalypse et de la persévérance personnifiée.

Couteau. — Attribut de St. Barthélemy.

Crapaud. — Symbole de l'impureté.

Croix. — Il y a diverses formes de croix : la *croix latine* est celle dont le croisillon est plus court que la tige; la *croix grecque*, celle dont le croisillon et la tige sont égaux entre eux; la *croix de St. André*, celle dont les deux pièces sont croisées en ×; la *croix de Lorraine* ou *patriarcale* (attribut des évêques), celle qui a deux croisillons superposés; la *croix en tau* (attribut de St. Antoine et de St. Philippe, apôtre), celle qui a la forme d'un T grec; la *croix papale* a trois traverses; la *croix de résurrection* a un pennon, et la *croix de St. Jean-Baptiste* une simple banderole. Les figures ci-jointes fe-

(1) M. l'abbé Barraud a publié une intéressante dissertation sur *les coqs des églises.*

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

ront connaître les noms de plusieurs autres formes de croix.

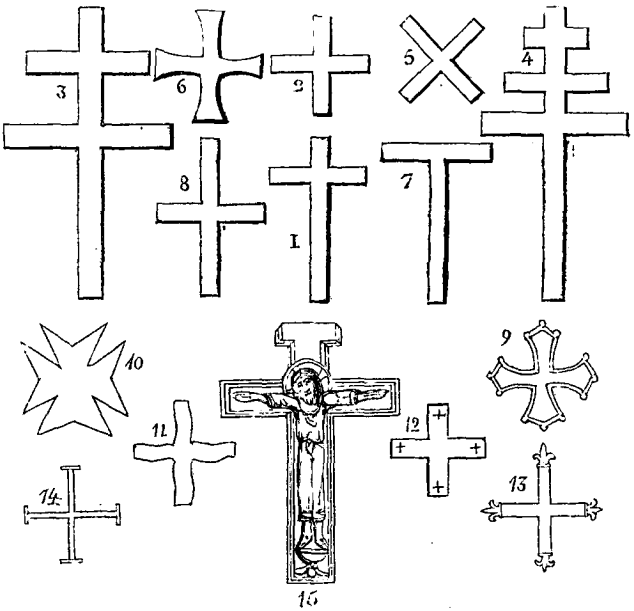

1 Croix latine.
2 Croix grecque.
3 Croix à double traverse.
4 Croix à trois traverses.
5 Croix de Saint-André.
6 Croix pattée.
7 Croix en T.
8 Croix mixte.
9 Croix de Toulouse.
10 Croix de Malte.
11 Croix ondée.
12 Croix recroisetée.
13 Croix de Florence.
14 Croix de Jérusalem.
15 Crucifix byzantin.

Crucifix. — La représentation peinte ou gravée de Jésus sur la croix ne fut point admise avant le vi^e^ siècle. Jusqu'au x^e^ siècle, les bras sont étendus presque horizontalement, mais sans roideur affectée. Dans tout le cours du Moyen âge, plusieurs christs portent la couronne impériale. La blessure de la lance est toujours au côté droit. Au xv^e^ siècle, la pose est triviale et tourmentée; l'artiste vise à l'effet et produit un objet de commisération plutôt que d'amour. Au xviii^e^ siècle, la pose est roide et les bras très-élevés. On sait qu'on a spirituellement donné à ces christs le nom de *Jansénistes*.

- Copyright les éditions d'Artay Lyon 2008 -

DAUPHINS. — Ils sont souvent représentés sur les sarcophages et les cuves baptismales. Est-ce pour rappeler que le chrétien puise sa vie spirituelle dans les eaux du baptême? Est-ce en souvenir de celui qui retira des ondes le corps de St. Lucien, pour le transporter au lieu de sa sépulture?

DÉCEMBRE. — Figuré par un homme qui tue un porc.

DÉMON. — Comme il se révéla à nos premiers parents sous la forme d'un serpent, il garda toujours, dans les monuments chrétiens, quelque chose du reptile, qu'il soit gargouille ou crocodile, chimère ou dragon. Dès le XIe siècle, on le représente avec un corps velu, des cornes à la tête, des griffes aux pieds et une queue de vipère. Il remplit successivement les rôles de tentateur, de tyran, d'idole, d'accusateur et de bourreau (V. *Dragon*).

DÉSESPOIR. — Figuré par un homme qui se perce la poitrine d'un glaive.

DIACRES. — Revêtus de la dalmatique, ils tiennent l'Évangile à la main.

DIEU LE PÈRE. — Il fut d'abord représenté par une main sortant des nuages et bénissant. Cette main, entourée ou non du nimbe crucifère, exprime aussi la Providence. Au IXe siècle, on commença à représenter Dieu le Père sous la

Jehovah en Dieu des combats (Miniature du XIIe siècle).

forme humaine, mais aussi jeune que le Fils. Vers 1360.

Copyright les éditions d'Art Lyon 2008

l'idée de paternité et de filiation se traduisit de plus en plus par l'âge. Ce n'est pourtant qu'au XV^e^ siècle qu'on en fit un vieillard, portant la tiare et revêtu d'une chape (V. *Main divine*).

Dieu le Fils. — Avant son incarnation, il est représenté sous la forme d'un petit être humain, comme l'étaient les âmes. Après l'incarnation, il est figuré par un agneau nimbé, dont la patte droite de devant porte une croix (V. *Jésus-Christ*, *Beauté du Christ*, *Crucifix*).

Dominations, Puissances et Principautés. — Revêtues d'aubes et tenant un sceptre à la main.

Dragon. — Il accompagne les figures de Caïn, de l'archange St. Michel, de St. Georges, de Ste. Marthe et de Ste. Marguerite. C'est un des emblèmes du démon qui, sous d'autres formes, accompagne St. Antoine, Ste. Gudule, St. Martin, Ste. Geneviève, etc. (V. *Jean*).

Eglise. — Attribut des architectes, des fondateurs d'église et des fondateurs d'ordre.

Encens. — Symbole des bonnes œuvres.

Enclume. — Attribut de St. Eloi.

Enfer. — C'est souvent une tête de monstre vomissant des flammes, et dans laquelle les démons entassent les réprouvés avec des crocs.

Epis de blé. — Attribut de Ste. Fare. — Symbole de l'eucharistie.

Equerre. — Attribut de l'apôtre St. Thomas, et quelquefois de St. Matthieu.

Espérance. — Représentée, au XIII^e^ siècle, par une femme voilée, ayant sur son écusson une croix de résurrection.

Évangélistes. — Ils sont pieds nus et portent quelquefois le livre des Evangiles, avec un phylactère accompagné d'une inscription tirée de leur évangile, et ordinairement du commencement du premier chapitre. St. Matthieu a

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

pour attribut un ange; St. Jean, un aigle; St. Marc, un

lion ailé; St. Luc, un taureau ailé. Primitivement, l'ange

et le lion figuraient indistinctement St. Matthieu et St. Marc (V. *Urnes*).

Février. — Figuré par un vieillard qui se chausse.

Foi. — Vierge assise, la tête couverte d'un voile et portant un calice.

Folie. — On la représente marchant sur des pierres roulantes, et en recevant une sur la tête.

Fouet. — Attribut de St. Ambroise, pour exprimer ses succès contre l'arianisme.

Gabriel (l'ange). — Porte un lis à la main, dans l'annonciation, à partir du XIII^e^ siècle, et fléchit un genou devant

Copyright les éditions d'Art Lyon 2008

Marie ; au milieu du siècle suivant, il est entièrement agenouillé.

Gargouilles. — D'après M. Guigniaut, une idée fondamentale du Christianisme est exprimée par cette foule de gargouilles, de dragons, de singes, de monstres qui peuplent les parties extérieures des églises et y font un frappant contraste avec les anges et les saints des portails et des contre-forts. Ce serait l'opposition des bons et des mauvais esprits qui veillent autour de la maison du Seigneur, animés de desseins contraires.

Glaive. — Emblème de la force, de la justice, de l'autorité de la foi, ou de la puissance de la parole divine. — Attribut de St. Paul, de St. Jacques le Majeur, de St. Matthias, et des sibylles Europa et érythréenne.

Globe. — Se voit entre les mains des deux premières Personnes divines.

Goupillon. — Attribut de Ste. Marguerite.

Grégoire Pape (St.). — On le représente offrant le saint sacrifice de la messe, ou portant la grande croix papale. Souvent l'Esprit-Saint, sous la forme d'une colombe, lui dicte ses écrits.

Gril. — Attribut de St. Laurent.

Hachette. — Attribut de St. Matthieu.

Harpe. — Attribut de David, de Ste. Cécile et des vingt-quatre vieillards de l'Apocalypse.

Hibou. — Symbole de l'envie, de l'aveuglement et de l'incrédulité.

Idolatrie. — Figurée par un homme priant devant un singe.

Janvier. — C'est un vieillard en repos, paraissant méditer.

Jean (St.). — Tient un calice d'où s'échappe un dragon. On le figure âgé, avec un visage ovale, un front large et chauve, une grande barbe et des cheveux blancs.

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

Ce n'est que fort rarement que le Moyen âge le représente comme le jeune frère adoptif de Jésus-Christ.

JÉRÔME (St.). — Représenté avec une pierre dont il se frappe la poitrine, ou avec un flambeau qui rappelle ses veilles laborieuses, ou avec un lion qui est l'emblème de sa force d'âme. Le crucifix, la tête de mort et la trompette sont encore des symboles qui accompagnent quelquefois ce célèbre docteur de l'Eglise.

JÉRUSALEM CÉLESTE. — Représentée par un vaste et somptueux édifice. — Figurée, dans le pavement des églises, par un labyrinthe (V. CHAPITRE II, article 1).

JÉSUS-CHRIST. — Le type de sa figure ne fut fixé qu'au IVe siècle. On lui donna un visage de forme ovale, une physionomie grave et douce, la barbe courte et rare, et les cheveux séparés au milieu du front en deux longues tresses

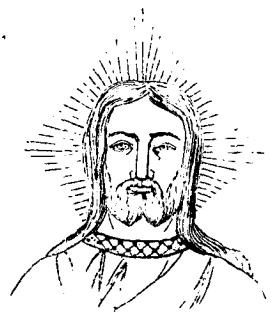

qui tombent sur ses épaules. Jusqu'au XIVe siècle, Jésus enfant est revêtu d'une petite robe; plus tard, on le représente nu ou presque nu (V. *Dieu le Fils*, *Bon Pasteur*, *Crucifix*, *Agneau*, *Poisson*).

JONAS. — L'histoire de Jonas a beaucoup d'analogie avec celle d'Hercule avalé par une baleine et sortant de son ventre au bout de trois jours. Aussi, dans les peintures des catacombes, Jonas est-il représenté sous les traits

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

d'Hercule, ou sous ceux de Jason, dont on raconte une aventure analogue.

Juillet. — Ce mois est figuré par un moissonneur.

Juin. — Représenté par un faucheur.

Lance. — Attribut de St. Longin, de St. Matthieu et de St. Thomas.

Lanterne. — Attribut de Ste. Gudule, de St. Hugues et de la sibylle persique.

Laurier. — Symbole de la victoire.

Licorne. — Attribut de Ste. Justine. — Symbole de la puissance et de la virginité.

Lion. — Attribut de St. Marc, de St. Jérôme, de St. Agapet, de Samson, de Ruben et de Juda. — Symbole de la force, du courage, et quelquefois du crime. Quand il porte un nimbe crucifère, il représente Jésus-Christ. Quelques antiquaires prétendent que cet animal était considéré jadis comme étant doué de la faculté de repousser les esprits malins, et que c'est pour cette raison qu'on en sculptait à la porte des églises.

Lis. — Attribut de St. Joseph, de l'ange Gabriel, de Marie et des vierges chrétiennes.

Livre. — Attribut de Jésus-Christ, de Ste. Anne, des apôtres, des évangélistes, des docteurs, des évêques et des abbés.

Loi ancienne. — Figurée par le livre de la science, arrondi au sommet.

Loi nouvelle. — Figurée par un livre carré au sommet.

Lune. — Représentée dans les catacombes par une tête de femme, avec un croissant au front. — St. Augustin dit que la lune est l'image de la synagogue, quand elle est placée parallèlement avec le soleil dans la scène du crucifiement.

Luxure. — Représentée par une femme nue, dont les seins sont déchirés par des serpents enlacés autour de ses cuisses.

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

Lyre. — Attribut de Ste. Cécile et de la musique.

Mai. — Ce mois est figuré par un homme à cheval.

Main divine. — Jusqu'au XIIIe siècle, on voit souvent figurée une main céleste qui sort des nuages ; c'est l'expres-

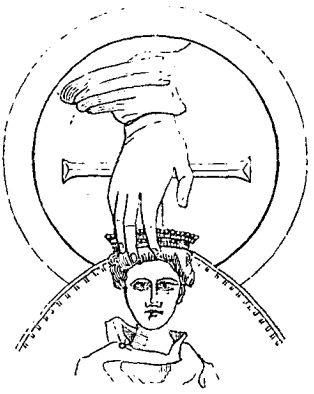

sion la plus immatérielle qu'ait pu trouver le crayon pour représenter l'action souveraine de Dieu et l'assistance qu'il accorde à ses créatures.

Marie. — Le plus ancien portrait de Marie, d'une authenticité certaine, se trouve à Rome, dans le cimetière de Saint-Calixte. Elle est assise, voilée, et porte le costume des dames romaines. A partir du XIIe siècle, on représente tous les traits de sa vie. On donne le nimbe non-seulement à son âme et à son corps vivant, mais aussi à son corps inanimé ; elle a souvent l'auréole divine. Des rayons lumineux s'échappent de ses mains. Jusqu'au XIVe siècle, Marie, tenant l'enfant Jésus, est assise ; plus tard, elle est debout. Ce n'est qu'à l'approche de la Renaissance qu'on représenta Marie les pieds nus, et souvent sous des formes bien peu convenables.

Mars. — Figuré par un vigneron qui taille sa vigne.

Martyrs. — Ils portent une palme à la main.

- Copyright les éditions d'Art Lyon 2008 -

Masse de foulon. — Attribut de St. Jacques le Mineur.

Massue. — Attribut de St. Jude et de St. Bénigne.

Michel (St.) — Terrasse le démon ou bien procède au pèsement des âmes.

Midi. — Dans l'orientation des églises, c'est au Midi qu'est placé principalement tout ce qui rappelle la supériorité, la lumière, la vertu, le bonheur, les dons de l'Esprit-Saint. C'est là que sont sculptés de préférence les événements de la nouvelle loi. Le Midi, étant à droite, se prend en bonne part.

Monogramme. — On donne ce nom à une espèce de chiffre réunissant plusieurs lettres d'un nom. Ils furent adoptés par les premiers Chrétiens pour servir de termes de ralliement inconnus aux Païens. Voici ceux qu'on rencontre le plus souvent : X P (*Christus*) ; I H S (*Jesus Hominum Salvator* ou *Iesous*) ; I N R I (*Jesus Nazarenus Rex Judæorum*) ; D M (*Diis Manibus*) ; S C S (*Sanctus*) ; S C A (*Sancta*) ; I N S (*Johannes*) ; P T S (*Petrus*) ; E P S (*Episcopus*) ; O P S (*Opus*). L'A et l'Ω donnent l'idée de Dieu comme principe et fin de toutes choses. Un A entrelacé

Copyright les éditions d'Artay Lyon 2008

avec un M signifie *Ave Maria*. Du domaine religieux, le monogramme passa dans le domaine public. Au XVI^e^ siècle, les imprimeurs, les libraires, les architectes, les peintres, les sculpteurs, les émailleurs, etc., avaient chacun le leur.

NAVIRE. — Emblème du Chrétien naviguant dans la mer du monde.

NIMBE. — C'est un attribut distinctif des trois Personnes divines, des anges, des saints, et quelquefois des hauts personnages. Les nimbes sont triangulaires, losangés, circulaires ou carrés. Le nimbe triangulaire n'appartient qu'à

Nimbe triangulaire (XVII^e^ siècle).

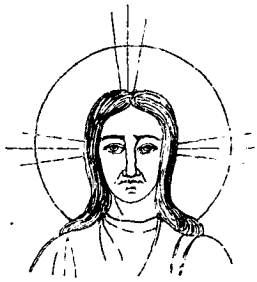

Nimbe crucifère (XI^e^ siècle).

la Trinité ou à Dieu, sans désigner spécialement une Per-

Nimbe crucifère (XII^e^ siècle).

Nimbe carré (IX^e^ siècle).

sonne quelconque de la Trinité. A partir du XV^e^ siècle, il devient l'attribut du Père, en Grèce et en Italie. Le nimbe carré posé en losange se voit également sur la tête des Personnes divines : mais, le plus ordinairement, c'est le nimbe

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

circulaire timbré d'une croix, et qu'on appelle pour cette raison *crucifère*. Dans les figures symboliques des trois Personnes (*main*, *colombe*, *agneau*), la croix est dans l'intérieur, au lieu d'être au-dessus du nimbe. Le nimbe des saints et des anges est rond ou en forme de bouclier. Il est diaphane avant le XII^e^ siècle ; aux XIII^e^ et XIV^e^, il prend la figure d'un corps solide; au XV^e^, il se rétrécit et prend la

Nimbe rectangulaire en rouleau (IX^e^ siècle).

Nimbe du XVI^e^ siècle.

forme d'une espèce de toque ; les saints ne sont pas toujours nimbés; les personnages de l'Ancien Testament le sont rarement. On donne quelquefois le nimbe aux rois, aux papes, aux empereurs, comme étant dépositaires de l'autorité qui vient de Dieu. Le nimbe carré était réservé aux êtres vivants : les artistes du Moyen âge avaient adopté les idées de Pythagore, qui considère le carré comme symbole de la terre et le cercle comme l'emblème du ciel.

NOÉ. — Il est représenté dans les catacombes sous les traits d'un jeune homme et avec les mêmes détails qu'on trouve sur les médailles du temps de Septime-Sévère, frappées à Apamée, et figurant le déluge de Deucalion.

NOMBRES. — St. Ambroise, St. Augustin et divers écrivains ecclésiastiques du Moyen âge se sont occupés du symbolisme des nombres. D'après eux, 1 est le symbole de l'unité-principe; 2 n'est que l'unité répétée; 3 est le nombre divin, le chiffre trinitaire; 4 est le nombre terrestre ;

Copyright les éditions d'Art Lyon 2008

5 est le nombre judaïque, caractère de la synagogue ; 6 est le chiffre de la création et de la perfection ; 7, le nombre du repos, de la charité, de la grâce et de l'Esprit-Saint; 8 le nombre de la résurrection; 9, le nombre angélique (neuf chœurs des anges); 10, nombre de la loi de crainte (Décalogue); 11, nombre de la transgression de la loi ancienne; 12, nombre apostolique; 13, nombre de la perfidie (Judas); 14, nombre de la perfection; 15, accord des deux Testaments; 16, propagation de l'Evangile; 17, gage de la résurrection; 20, loi sanctifiée par l'Evangile; 40, Eglise militante; 50, vie éternelle ; 77, nombre de rémission; 100, nombre de plénitude.

Nord. — Le Nord étant placé à gauche, dans l'orientation des églises, se prend en moins bonne part que le Midi. C'est au Nord qu'appartient en général tout ce qui indique l'infériorité, les ténèbres, le malheur, le péché, le démon. C'est ordinairement au Nord que sont figurées les scènes du jugement dernier, de la chute de l'homme, des conséquences du péché, et les faits de l'ancienne loi (V. *Midi*, *Orientation*).

Novembre. — Ce mois est figuré par un bûcheron dans un bois.

Octobre. — Figuré par l'entonnage des vins.

Olivier. — Emblème de la concorde et quelquefois de la victoire, comme chez les anciens.

Orgues. — Attribut de Ste. Cécile.

Orientation. — L'orientation des églises vers le Levant a plusieurs raisons mystiques. L'Evangile nous est venu de l'Orient ; Jésus-Christ viendra de l'Orient au dernier jour; le nom d'Orient est même donné à Jésus-Christ dans plusieurs passages de l'Ecriture sainte : St. Grégoire le Grand, dans son *Commentaire du prophète Ezéchiel* (ch. XL-XLVIII), dit que la porte orientale du temple de Salomon est Jésus-Christ lui-même, le véritable Orient qui

Copyright by éditions d'Auray Lyon 2008

nous guide vers la vraie lumière. Il est à remarquer que la porte orientale du temple juif est devenue chez nous le portail occidental, et que c'est là que l'architecture et la sculpture ont déployé toutes leurs pompes.

Ostensoir. — Attribut de St. Norbert et de Ste. Claire.

Ours. — Attribut de St. Gilles et de St. Eustache.

Palme. — Symbole de la victoire et de la justice chrétienne. — Attribut des martyrs.

Panetière. — Attribut de St. Roch, de St. Jacques le Majeur et de Jésus pèlerin.

Paon. — Emblème de l'immortalité.

Patriarches. — Ils sont représentés avec un attribut particulier qui fait allusion à quelque circonstance de leur vie : Benjamin, avec un loup; Juda, avec un lion; Issachar, avec un âne, etc.

Patrons. — Il est parfois utile, pour comprendre certaines scènes des bas-reliefs et des vitraux peints, de connaître quels sont les Saints que les corporations du Moyen âge ont choisis pour patrons. Nous allons donner la liste des principaux :

Apothicaires.	St. Nicolas.	Cabaretiers.	St. Laurent.
Arquebusiers.	St. Éloi.		St. Théodote.
Artilleurs.	Ste. Barbe.	Cardeurs.	St. Blaise.
Avocats.	St. Yves.		Ste. Marie Madeleine.
Avoués.	St. Yves.		
Bedeaux.	St. Guy.	Carrossiers.	St. Éloi.
Bergers.	St. Bénezet.	Chandeliers.	Purification.
Bergères.	Ste. Solange.	Chapeliers.	St. Jacques.
Bijoutiers.	St. Louis.	Charcutiers.	St. Antoine.
Boisseliers.	Ste. Anne.	Charpentiers.	St. Joseph.
Bonnetiers.	St. Jacques.	Charrons.	Ste. Anne.
Bouchers.	St. Antoine.		Ste. Catherine.
	St. Barthélemi.	Chasseurs.	St. Hubert.
Boulangers.	St. Honoré.	Chaudronniers.	St. Éloi.
Bourreliers.	St. Éloi.	Chaussetiers.	St. Blaise.

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

Chirurgiens.	St. Côme et St. Damien.
Ciriers.	Ste Geneviève.
Cloutiers.	St. Pierre.
Colléges.	St. Louis de Gonzague.
Compagnons du devoir.	St. Jacques.
Confiseurs.	Purification.
Cordonniers.	St. Crépin.
Corroyeurs.	St. Jacques.
Couteliers.	St. Éloi.
Couvreurs.	Ascension. / Ste. Barbe.
Cuisiniers.	St. Laurent. / St. Just.
Domestiques.	Ste. Zite.
Drapiers.	St. Blaise.
Droguistes.	St. Nicolas.
Écoliers.	St. Nicolas.
Enfants (petits).	SS. Innocents.
Éperonniers.	St. Gilles.
Épiciers.	Purification.
Étameurs.	Visitation.
Faïenciers.	St. Antoine de Padoue.
Ferblantiers.	St. Éloi.
Filassiers.	Baptême de N. S.
Financiers.	St. Matthieu.
Fondeurs.	St. Éloi.
Forgerons.	St. Éloi.
Fouleurs.	St. Michel.
Fourbisseurs.	St. Éloi.
Fripiers.	St. Maurice.
Garçons d'écurie.	St. Étienne.
Graveurs.	St. Jean P. L.
Grènetiers.	St. Antoine.
Guerriers.	St. Georges. / St. Maurice.
Horlogers.	St. Éloi.
Hôtes.	St. Théodote.
Imprimeurs.	St. Jean P. L.
Incendiés.	St. Donat.
Jardiniers.	St. Fiacre.
Joailliers.	St. Louis.
Laboureurs.	St. Isidore.
Lanterniers.	St. Clair.
Lavandiers.	St. Blanc.
Libraires.	St. Jean P. L.
Maçons.	Ascension.
Maîtres d'armes.	St. Michel.
Maquignons.	St. Louis.
Maréchaux.	St. Éloi.
Mariniers.	St. Nicolas.
Matelassiers.	St. Blaise.
Médecins.	St. Luc.
Mégissiers.	St. Jean-Bapt.
Ménétriers.	St. Genest.
Menuisiers.	Ste Anne.
Merciers.	St. Louis.
Meuniers.	St. Martin. / St. Waast.
Mineurs.	Ste Barbe.
Musiciens.	Ste Cécile.
Nattiers.	Nativ. de N. S.
Notaires.	St. Yves.
Orfévres.	St. Éloi.
Papetiers.	St. Louis.
Pâtissiers.	St. Michel. / St. Louis.
Paveurs.	St. Roch.
Peigneurs de laine.	St. Louis.
Peigniers.	Ste. Anne.
Peintres.	St. Luc.
Percepteurs.	St. Matthieu.
Perruquiers.	St. Louis.
Pharmaciens.	St. Côme et St. Damien.
Philosophes.	Ste. Catherine.
Plâtriers.	Les quatre Couronnés.
Poissonniers.	St. Pierre.

- Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008 -

Pompiers.	St. Laurent.	Tanneurs.	St. Simon et St. Jude.
Potiers.	St. Pierre.		
Prisonniers.	St. Léonard.	Tapissiers.	St. Jacques.
Procureurs.	St. Yves.	Teinturiers.	St. Maurice.
Quincailliers.	St. Louis.	Tisserands.	St. Bonavent.
Relieurs.	St. Jean P. L.	Tonneliers.	Ste. Madeleine / Ste. Anne.
Rôtisseurs.	Assomption.		
Savetiers.	St. Crépin.	Tourneurs.	Ste. Anne.
Sculpteurs.	Les cinq Couronnés.	Vanniers.	St. Antoine.
		Verriers.	St. Clair.
Serruriers.	St. Pierre ès L. / St. Gauthier.	Vicaires.	St. Pierre ès L.
		Vignerons.	St. Vincent.
Taillandiers.	St. Pierre ès L.	Vinaigriers.	St. Vincent.
Tailleurs d'habits.	St. Homobon.	Vins (marchands de) en gros.	St. Martin.
Tailleurs de pierre.	Assomption.		

Pavés. — Considérés, au Moyen âge, comme le symbole de la vertu d'humilité : « *Pavimentum humiliatio vel afflictio animæ* » dit St. Eucher (*Lib. formularum*, cap. 10).

Peigne de cardeur. — Attribut de St. Blaise.

Pélican. — Symbole de la charité, de la passion et de la résurrection du Sauveur. On croyait, au Moyen âge, que

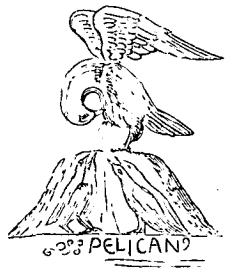

cet oiseau se perçait lui-même la poitrine, non pas pour nourrir ses petits de son sang, comme l'admet le symbolisme moderne, mais pour leur faire reprendre la vie sous l'aspersion de son sang.

Pelle. — Attribut de St. Honoré.

Phénix. — Symbole de l'immortalité et quelquefois de

- Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008 -

la justice, parce que les lois sont éternelles. C'était, chez les Païens, le symbole de l'apothéose.

Pierre. — Attribut de St. Thomas et de St. Etienne martyr.

Pierre et Paul (les apôtres). — Leurs images circulaient dès le IIIe siècle entre les mains des fidèles. Un des vases trouvés dans les catacombes représente les deux apôtres vis-à-vis l'un de l'autre : le premier avec une touffe de cheveux au milieu du front, dans l'attitude de la bénédiction ; et le second, le front chauve, dans l'attitude de la prédication. Ils ont chacun un volume pour tout attribut. Le glaive et la clef sont des attributs qui ne datent point d'une époque fort reculée : c'est seulement à la fin du XIIe siècle que Pierre porte quelquefois une ou deux clefs. Dans les émaux, sa robe est verte et son manteau bleu.

Plan des Eglises latines. — Leur plan figure Jésus-Christ sur la croix. Quelquefois l'axe du chœur dévie légèrement pour traduire l'*inclinato capite* de la passion. Les chapelles rayonnantes autour de l'abside semblent être l'image de la couronne d'épines. L'Eglise partagée en trois parties, la nef, le chœur et le sanctuaire, figure les trois degrés de la vie spirituelle : la purification, l'illumination et l'union.

Poisson. — Le poisson, qui ne peut vivre que dans l'eau, est une image du Chrétien qui puise la vie dans les eaux du baptême. — Dans les peintures des catacombes, c'était le symbole de Jésus-Christ, parce que le mot grec ΙΧΘΥΣ

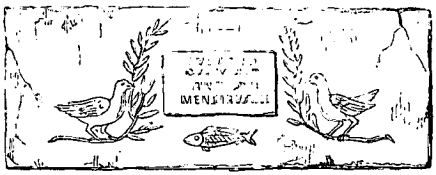

(poisson) exprime par ses initiales le nom et les titres du Sauveur, Ιησους Χριστος Θεου Υιος Σωτηρ, c'est-à-dire, Jésus-

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

Christ, Fils de Dieu, Sauveur. Le poisson de Tobie était aussi le symbole de Jésus-Christ, qui guérit l'aveuglement du monde.

Porc-Épic. — Il apparaît dans les monuments construits sous Louis XII, qui portait cet animal dans ses armes.

Portes. — Les portes de la façade occidentale, au nombre de trois, rappellent le mystère de la Trinité. La porte principale est le symbole de Jésus-Christ, qui est toujours le personnage principal des sculptures. « *Ostium domûs ipse est Christus qui ait : Ego sum ostium* » dit Hugues de Saint-Victor (*De templo Salomonis*).

Prophètes. — Ils n'ont point la tête nimbée, en Occident. Ils tiennent à la main un volume à demi roulé ou un phylactère, avec une inscription tirée de leurs écrits.

Quenouille. — Attribut de Ste. Geneviève et de Ste. Solange.

Raisin. — On mit quelquefois une grappe de raisin dans les mains de l'enfant Jésus, parce qu'il est la cause de notre joie spirituelle, et que l'Ecriture donne le raisin comme l'emblème de l'allégresse : *Vinum lætificat cor hominis* (Ps. 103).

Renard. — Symbole de la ruse et de la fourberie.

Rosaire. — Attribut de St. Dominique, de St. Jean l'Aumônier et de Saintes de divers ordres.

Rose. — Emblème de la générosité du martyre. — Attribut de Marie, de Ste. Rose de Lima, de Ste. Ursule, de Ste. Elisabeth de Hongrie, de Ste. Elisabeth de Portugal et de la Sibylle hellespontique.

Roses des églises. — La rose du Midi semble plus spécialement consacrée aux mystères de la nouvelle loi; elle offre une plus grande richesse d'ornementation que celle du Nord. Les vitraux de la rose méridionale représentent souvent les scènes du triomphe évangélique; c'est un enseignement théologique supérieur à celui des portraits, et qui paraît s'adresser surtout au clergé. Quelques roses, en

Copyright by Editions d'Auray Lyon 2008

forme de roues, sont accompagnées de personnages sculptés, dont les uns montent et les autres descendent : c'est un symbole de la vicissitude des choses humaines.

Roseau. — Attribut de la sibylle delphique.

Roue. — Attribut de Ste. Catherine.

Saint-Esprit. — Il a été figuré, dans tous les âges, sous le type d'une colombe. Du x^e^ au xvi^e^ siècle, on le représente quelquefois sous la forme humaine, et portant, comme le Fils, le livre de la sagesse. Les colombes, au nombre de sept, sont l'image des sept dons du Saint-Esprit.

Salamandre. — Cet animal, que François I^er^ adopta pour ses armes, se trouve figuré dans la plupart des monuments élevés sous le règne de ce prince.

Sceptre. — Attribut de Juda et des rois.

Scie. — Attribut de l'apôtre St. Simon.

Scorpion. — Attribut de la synagogue. — Emblème de la malice et de la perfidie.

Septembre. — Ce mois est figuré par une scène de vendanges.

Séraphins. — Représentés par une tête accompagnée de deux, quatre et même six ailes.

Serpent. — Attribut de St. Patrice, de Ste. Cécile, de Ste. Euphémie, de St. Pèlerin, de la Luxure et de la Médecine personnifiées. — Emblème de la perfidie, de la ruse, et parfois de la prudence.

Sibylles. — Elles figurent dans les monuments de la peinture et de la sculpture, depuis le xiii^e^ siècle jusqu'à la Renaissance, parce qu'on supposait, à tort ou à raison, qu'elles avaient prédit la naissance du Sauveur et les principales circonstances de sa vie. Le Moyen âge en admet douze, tandis que Varron n'en compte que dix. Elles sont accompagnées de divers attributs, qui les font distinguer (V. *Berceau*, *Cierge*, *Couronne*, *Glaive*, *Lanterne*, *Rose*, *Roseau*, *Verge*).

Sirène. — « La sirène à une seule queue ou à deux

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

queues, dit M. l'abbé Crosnier, se rencontre à toutes les époques, mais surtout au XII^e^ siècle. On a cru y reconnaître les deux vies du Chrétien, sa vie spirituelle et sa vie naturelle, ainsi que sa régénération dans les eaux du baptême. Cependant les Pères l'ont considérée autrement : ce serait, d'après eux, l'image du démon et l'emblème de la volupté. »

Soleil. — Pendant tout le Moyen âge, le soleil et la lune figurent sur les crucifix. Sur celui de Lothaire, conservé à Aix-la-Chapelle, ces deux astres sont représentés par deux personnages éplorés. Le soleil est à droite, et la lune à gauche (V. *Lune*).

Synagogue. — C'est une femme aux yeux bandés, laissant échapper de ses mains les tables de la loi et laissant tomber une couronne de sa tête. Elle se tient à la gauche de Jésus crucifié, tandis que la Religion chrétienne est à droite et reçoit le sang divin dans un calice (V. *Scorpion*, *Lune*).

Taureau. — Attribut de St. Luc et de St. Saturnin.

Tête. — St. Denis, St. Lucien, St. Piat, St. Alban, Ste. Solange portent leur tête dans la main, pour indiquer qu'ils ont été décapités. — St. Jérôme, Ste. Magdeleine, St. Antoine et plusieurs saints solitaires méditent devant une tête de mort.

Torche. — Attribut de Ste. Barbe.

Tours des églises. — Les deux tours du portail sont considérées par certains archéologues comme les symboles de la hiérarchie ecclésiastique et du pouvoir temporel, et par d'autres comme les symboles de l'Ancien et du Nouveau Testament, et ils expliquent par là l'inégalité de leur hauteur dans plusieurs églises.

Trèfle. — Saint Patrice évangélisait en Irlande ; l'expression lui manque pour exprimer le dogme de la Trinité : il trouve un trèfle sous sa main et il s'en sert pour symboliser sa définition : c'est pour cela que, à la fête patronale de

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

St. Patrice, les Irlandais se parent d'une feuille de trèfle. L'idée qui vint à St. Patrice fut aussi celle des artistes du Moyen âge qui, par cette plante, figurèrent le dogme de la Trinité.

TRINITÉ. — Ce n'est qu'à partir du IVe siècle qu'on commença à figurer la Trinité, en réunissant ensemble les trois Personnes divines. Quelquefois les trois Personnes, sous la

Miniature de la *Cité de Dieu* — (XVIe siècle, Bibliothèque Nationale).

forme humaine, portent la main à l'extrémité d'un triangle. A partir du XIIe siècle, on voit le Père tenant son Fils en croix, et le Saint-Esprit, sous la forme d'une colombe, planant sur sa tête. Au XIIIe siècle, on voit trois cercles

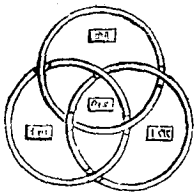

égaux entrelacés les uns dans les autres, et d'autres symboles plus ou moins ingénieux de la Trinité. On rencontre aussi, à cette époque, mais surtout au XVe siècle, des figures trinitaires à trois bouches et trois nez, type plusieurs

- Copyright les éditions d'Art Lyon 2008 -

fois réprouvé par les conciles. Le nimbe triangulaire désigne la Trinité. Ce dogme est rappelé aux fidèles, dans les églises, par les trois portes du portail occidental, par les

Gravure italienne du XVe siècle.

Gravure française du XVIe siècle.

fenêtres et les arcades trigéminées, par les trèfles et divers autres ornements.

TROMPETTE. — Attribut de St. Jérôme.

TRÔNES. — Ces anges sont figurés par des roues de feu placées sous les pieds de Dieu.

URNES. — Quatre urnes d'où sortent des eaux abondantes représentent les quatre fleuves du paradis terrestre, et quelquefois les quatre évangélistes.

VASES. — Ils figurent quelquefois, sur les tombeaux, le corps de l'homme, que l'Écriture sainte appelle *vase de l'âme*, *vase d'argile*.

VERGE. — Attribut de Jérémie, de St. Joseph, de Ste. Foi et de la sibylle tiburtine.

VERT. — Couleur de l'espérance et de la victoire. Le nimbe qui enveloppe l'âme du martyr est de couleur verte.

VERTUS. — Représentées sous la forme de femmes armées d'un bouclier et d'une épée et terrassant les vices. Elles sont désignées spécialement par les actes qui les caractérisent.

VIERGE NOIRE. — Les iconographes ne sont point d'ac-

Copyright les éditions d'Art Lyon 2008

cord sur le motif symbolique qui a fait quelquefois représenter la Vierge avec une figure noire. Il est absurde de prétendre que c'est un souvenir du culte rendu jadis à la Diane d'Éphèse; nous ne saurions admettre non plus, avec M. Paul Lamache, que c'est un symbole de la réhabilitation morale de la race de Cham. Il est beaucoup plus probable que les artistes ont pris trop à la lettre ces paroles du Cantique des Cantiques : *Nigra sum, sed formosa*, que plusieurs Pères avaient appliquées à Marie.

Vigne. — Symbole de l'Eucharistie et de Jésus-Christ lui-même, en raison de ces paroles : *Ego sum vitis.*

BIBLIOGRAPHIE.

Cahier et Martin. Mélanges d'Archéologie. 1851. 3 vol. in-4.

Cartier (E.). Du Symbolisme chrétien dans l'art. 1847; in-8.

Crosnier (l'abbé). Iconographie chrétienne. 1848; in-8.

Didron. Manuel d'Iconographie chrétienne; in-8.

Didron. Histoire iconographique de Dieu; in-4.

Duval et Jourdain. Les Sibylles. Amiens, 1846; in-8.

Guénebaud. Dictionnaire iconographique. 2 vol. in-8.

Mason Neale et Benjamin Well. Du Symbolisme dans les églises du Moyen âge. Édité par l'abbé Bourassé. 1847; in-8.

Moulins (Ch. des). Considérations sur la flore murale; in-8.

Raoul Rochette. Discours sur les types primitifs de l'art chrétien. 1834; in-8.

Wagner. Christusbilder (iconographie du Christ). — Marienbilder (iconographie de la Vierge Marie). 2 vol. in-4.

Annales de Philosophie chrétienne.

Annales archéologiques.

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

Bulletin monumental.
Congrès scientifiques.
Magasin pittoresque.
Le Moyen âge et la Renaissance.
Revue archéologique.

Sceau du couvent des Frères prêcheurs
(Nevers, XIVe siècle).

- Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008 -

CHAPITRE IX.

NOTIONS ÉLÉMENTAIRES

SUR

LE BLASON, LA PALÉOGRAPHIE, LA NUMISMATIQUE, LA GLYPTIQUE, LA CÉRAMIQUE, L'ARMURERIE, L'ORFÉVRERIE ET L'HORLOGERIE.

Nous ne pouvons pas, dans les limites étroites d'un MANUEL, approfondir l'étude du Blason, de la Paléographie, de la Numismatique, de la Céramique, etc. Nous devons nous borner à donner des notions extrêmement élémentaires sur ces branches accessoires de l'archéologie, en renvoyant aux ouvrages spéciaux qui ont été composés sur ces matières.

ARTICLE 1.

Blason.

La nécessité d'adopter un signe distinctif dans les expéditions militaires et dans les tournois donna naissance aux armoiries. Les croisades paraissent avoir rendu les armoiries propres à tous les chevaliers qui firent partie de ces expéditions, et c'est depuis cette époque qu'elles sont de-

- Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008 -

venues héréditaires dans presque toutes les familles d'origine chevaleresque. Les règles de la science héraldique ne paraissent avoir été parfaitement fixées qu'au XIV^e^ siècle. Outre les armes de famille, il y a des armes de dignité, de communautés, de provinces, de villes. Pour décrire

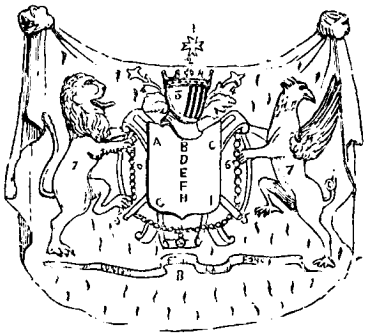

1 Cimier.
2 Couronne.
3 Casque.
4 Lambrequins.
5 Bâtons de commandement.
6 Ordre de chevalerie.
7 Supports.
8 Cordon avec devise.

A Chef de droite ou dextre.
B Chef du milieu.
C Chef de gauche, ou sénestre.
E Centre de l'écu.
F Nombril de l'écu.
G Base de droite.
H Base du milieu.
I Base de gauche.

convenablement les armoiries, il faut connaître l'écu, les émaux, les figures, pièces et meubles, et les ornements extérieurs.

Écu. — L'écu a ordinairement la forme d'un carré long. Il est *simple* quand il n'a qu'un émail sans division; il est *composé* quand il a plusieurs partitions. L'écu est *parti* quand il est partagé par un trait perpendiculaire; *coupé*, par un trait horizontal (V. *planche* 1); *tranché*, par un trait diagonal de droite à gauche; *taillé*, par un trait diagonal de gauche à droite. Le parti et le coupé forment l'*écartelé*. L'écartelé peut avoir depuis quatre jusqu'à seize quartiers, et plus. Pour les distinguer en blasonnant, on les désigne par les chiffres 1, 2, 3, 4, etc., en commen-

- Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008 -

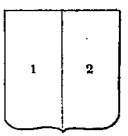

Parti.

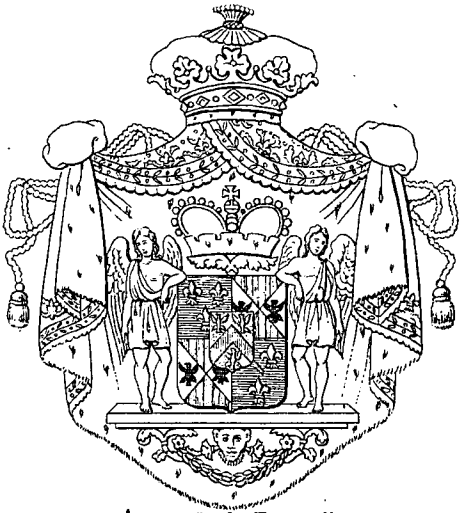

Armes de la Trémoïlle.

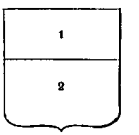

Coupé.

Rois.

Marquis.

CASQUES.

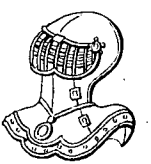

Comtes.

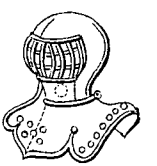

Barons.

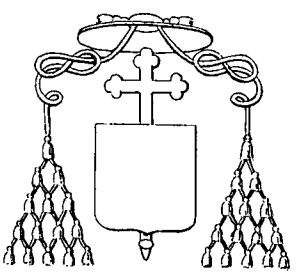

Cardinaux.

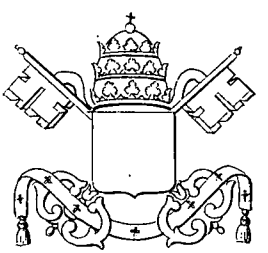

Papes.

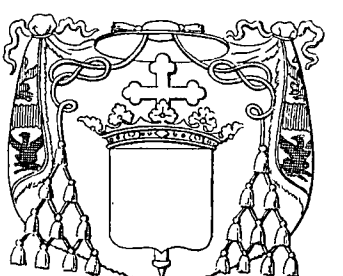

Archevêques.

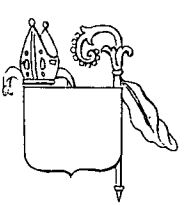

Abbés.

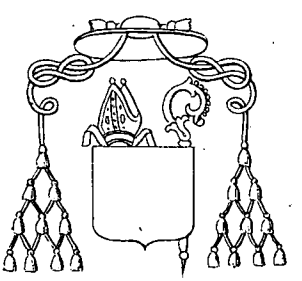

Evêques.

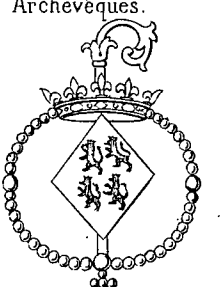

Abbesses.

TIMBRES DE DIGNITÉS ECCLÉSIASTIQUES.

Paris, Lith. Auguste Bry, 142, r. du Bac.

- Copyright les éditions H. Vinay Lyon 2008 -

çant par le chef de l'écu, de gauche à droite, et en finissant par la base de gauche.

Émaux. — On donne ce nom aux métaux, couleurs et fourrures de l'écu. Les deux métaux sont l'or et l'argent. Dans la gravure, on représente le premier par le pointillé,

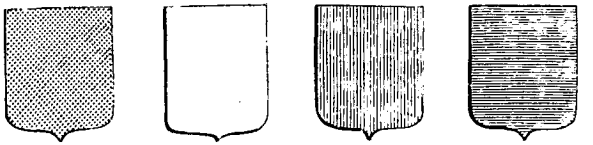

et le second par l'absence de tous traits. Le gueule (rouge) est figuré par des traits perpendiculaires; l'azur (bleu), par des traits horizontaux; le sinople (vert), par des lignes

diagonales, de droite à gauche; le pourpre (violet), par des lignes diagonales, de gauche à droite; le sable (noir), par des lignes croisées. L'hermine est argent pour le fond,

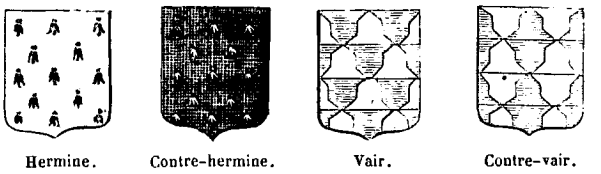

et sable pour les mouchetures; c'est le contraire pour la contre-hermine. Le vair est d'argent et d'azur. Le contre-vair n'en diffère que parce que la couleur est opposée à la couleur et le métal au métal. Quelques nations ont ajouté à ces émaux l'*orangé* et le *sanguine*.

- Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008 -

FIGURES, PIÈCES ET MEUBLES. — Les dessins que

Chef.

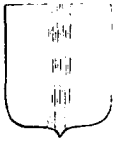
Pal.

Fasce.

Bande.

nous donnons ici nous dispensent de définir les prin-

Barre.

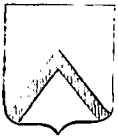
Chevron.

Sautoir.

Croix.

cipales figures héraldiques.

Giron.

Franc-quartier.

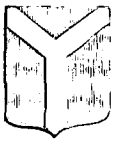
Pairle.

Pile.

Les figures naturelles appartiennent aux anges, à

Fret.

Bordure.

Gouttes.

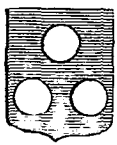
Besants.

l'homme, aux animaux, aux plantes, aux astres et aux

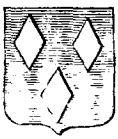
Losange.

Billette.

Lambel.

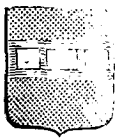
Carreaux.

éléments. Il y a, en outre, des figures allégoriques,

Copyright les éditions d'Amay Lyon 2008

chimériques et artificielles, c'est-à-dire empruntées

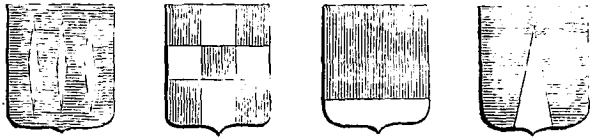

Fuseaux. Points équipollés. Champagne. Pointe.

aux arts et aux métiers.

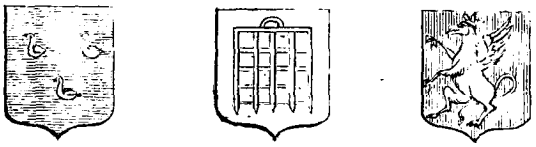

Charge naturelle. Merlettes. Charge artificielle. Herse. Charge chimérique. Griffon.

ORNEMENTS EXTÉRIEURS. — Les principaux sont les couronnes, les casques, les lambrequins, les cimiers,

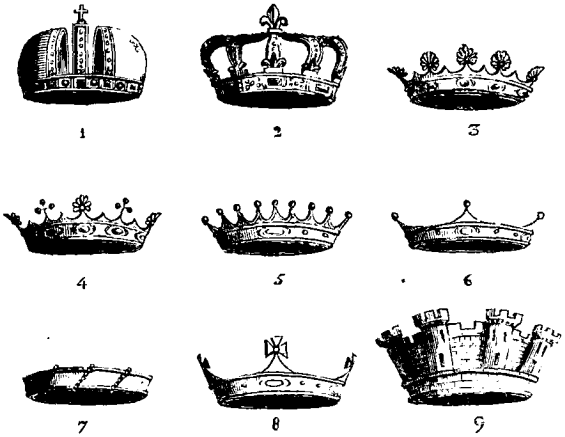

1 Empereur.
2 Roi.
3 Duc.
4 Marquis.
5 Comte.
6 Vicomte.
7 Baron.
8 Vidame.
9 Ville.

les tenants, les supports, le cri de guerre et la devise.

Copyright les éditions d'Amay Lyon 2008

Outre les couronnes de souveraineté (pape, empereur, roi, dauphin), on compte six couronnes de noblesse. Celle de duc a huit grands fleurons; celle de marquis, quatre fleurons alternés chacun de trois perles; celle de comte, dix-huit perles dont neuf visibles; celle de vicomte, trois perles visibles; celle de baron est un cercle d'or entortillé de perles enfilées, posées en bandes, en six espaces égaux, trois à trois.

Les héraldistes ont donné des signes distinctifs aux casques des armoiries, selon le rang des personnes. Le casque des rois est ouvert et sans grille; le casque des bâtards est posé de profil, sans grille et visière baissée. Pour les autres, le nombre des grilles est en raison de la dignité : le marquis en a onze; le comte, neuf; le baron, sept (V. *planche* I).

Les *lambrequins* figurent des morceaux d'étoffe découpés en forme de feuillage, entourant le casque et descendant aux deux côtés de l'écusson.

Le *cimier*, qui est au-dessus du casque ou de la couronne, représente une pièce du blason, comme un aigle, une fleur de lis, etc.

L'écu est soutenu par des *tenants*, c'est-à-dire par des figures célestes, humaines ou idéales, ou par des *supports*, c'est-à-dire par des animaux réels ou fantastiques.

Les feudataires, obligés de suivre le roi dans ses guerres avec un certain nombre d'hommes d'armes, comprirent la nécessité d'avoir un cri de ralliement personnel. C'était tantôt le nom même du seigneur, tantôt le nom d'un fief, d'un patron, d'une bataille gagnée, etc.

La *devise* est une courte pensée exprimant soit une vertu, soit un haut fait d'armes, ou bien une maxime tirée de l'Ecriture ou des auteurs profanes. Ces devises, placées au haut des armoiries, se rapportent ordinairement aux sentiments ou à quelque circonstance de la vie de celui qui l'a adoptée.

Ornements de dignités. — La dignité papale est marquée par la tiare, faite de trois couronnes, et les clefs; les car-

- Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008 -

dinaux timbrent leur écusson d'un chapeau rouge à quinze houppes. Il n'y a que dix houppes pour les archevêques et six pour les évêques. On reconnaît l'écusson des abbés à la croix tournée en dedans (V. *planche* I). Les rois posent leurs armes sous un grand pavillon doublé d'hermine et couvert de la couronne royale. Les ducs et pairs enveloppent les leurs d'un manteau doublé d'hermine. Les attributs du grand chambellan sont deux clefs passées en sautoir; ceux du grand aumônier, un lion; ceux du grand échanson, deux bouteilles; ceux du grand louvetier, deux têtes de loup. Les maréchaux de France ont deux bâtons; les amiraux, deux ancres d'or; les colonels, six ou quatre drapeaux; les grands maîtres d'artillerie, des canons.

On donne le nom d'*armes parlantes* à celles dont les figures font allusion au nom de famille.

La Tour-d'Auvergne.

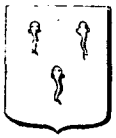

Chabot.

Nous donnons, à la *planche* I, les armes de la Trémoille, pour montrer la manière de blasonner. L'écu est écartelé, au 1^er^, d'azur à trois fleurs de lis d'or, qui est de *France;* au 2^e^, contre-écartelé en sautoir, en chef et en pointe d'or à quatre vergettes de gueules et en flancs d'argent, à l'aigle de sable, qui est d'*Aragon*, *Naples;* au 3^e^, d'or à la croix de gueules chargée de cinq coquilles d'argent et cantonnée (1) de seize alérions (2) d'azur, qui est de *Laval;*

(1) *Cantonné* se dit de la croix et des sautoirs accompagnés dans les cantons de l'écu de quelques autres figures.

(2) Aiglette sans bec et sans ongles.

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

au 4e, d'azur à trois fleurs de lis d'or, au bâton de gueules péri (1) en bande, qui est de *Bourbon*. Sur le tout d'or, au chevron de gueules accompagné de trois aiglettes d'azur, becquées et membrées de gueules, qui est de *la Trémoille*. Tenants : deux anges. L'écu timbré (2) d'une couronne royale fermée et croisetée, et environné du manteau de pair, sommé de la couronne de duc (3).

Article 2.

Paléographie.

La paléographie est la science des anciennes écritures. Nous n'avons à nous occuper ici que des écritures du Moyen âge. Cette étude est nécessaire pour lire les inscriptions des monuments, pour déchiffrer les manuscrits, les chartes et les diplômes. Nous devons, comme dans tout le cours de ce chapitre, nous borner à de très-courtes indications.

Papier. — Le papier de coton, connu en Orient dès le IXe siècle, ne s'introduisit en France qu'au XIIIe. Son usage se popularisa au XIVe siècle, et on réserva, pour les diplômes et les ouvrages importants, le parchemin dont on se servait exclusivement dans les époques antérieures. Le papier de chiffons ou de lin paraît avoir été inventé dès le XIIe siècle ; mais il ne fut généralement usité qu'au XIVe. Dans les siècles primitifs on teignait souvent le parchemin en pour-

(1) Qui ne touche point le bord de l'écu.

(2) Le timbre est tout ce qui se met sur l'écu ; il comprend le casque, la couronne, le cimier, le bourrelet, les lambrequins.

(3) Nous avons emprunté ce blason et la plupart de nos définitions à l'excellent Code héraldique de M. Jules Pautet, bibliothécaire à Beaune.

- Copyright les éditions d'Artrey Lyon 2008 -

pre. Cet art baissa de plus en plus à partir du IXe siècle.

ECRITURES LOMBARDIQUE, GOTHIQUE ANCIENNE, SAXONNE, MÉROVINGIENNE, CAROLINE et GOTHIQUE MODERNE. — Ces noms indiquent suffisamment l'origine vraie ou supposée de ces diverses écritures. La *lombardique* date du VIe siècle et dure jusqu'au milieu du XIIIe. La *gothique ancienne* fut inventée, dit-on, par Ulphilas, évêque arien et Goth de nation. On l'employa assez longtemps encore après la mort de Charlemagne. Elle diffère peu de la *romaine*, employée pendant les premiers siècles du Christianisme : mais elle offre beaucoup d'angles et de tortuosités dans les jambages. La *saxonne* ne remonte pas au delà du VIIe siècle et ne descend pas plus bas que vers la moitié du XIIIe. La *mérovingienne* commence vers le VIe siècle et cesse au IXe. La *caroline* date du VIIIe; elle se soutient sous les premiers Capétiens et finit au XIIe siècle. La *gothique moderne* dure depuis le milieu du XIIe siècle jusqu'au XVIe. Elle coïncide pour l'époque et pour le type avec l'architecture de même nom. Les formes composées (polygonales, elliptiques, pyramidales) remplacent les formes simples et élémentaires (le cercle, la ligne horizontale et verticale), dans l'architecture comme dans l'écriture. Pour faciliter l'étude de la paléographie, on peut diviser toutes les lettres en quatre classes : 1° capitales; 2° onciales; 3° minuscules; 4° cursives.

CAPITALES. — Ce sont les lettres capitales romaines, modifiées successivement selon le goût de chaque siècle; elles sont hautes ou écrasées, droites ou inclinées, simples ou ornées. Les manuscrits totalement écrits en capitales ne sont pas postérieurs au VIIIe siècle; mais jusqu'au Xe siècle on voit des titres de pages écrits en capitales. Quelques chartes du XIe siècle sont encore écrites en capitales. Les capitales sont extrêmement rares dans l'écriture gothique des XIIIe, XIVe et XVe siècles. Elles commencent à s'enjoliver au VIIIe siècle. Ces lettres ornées, auxquelles on donne, selon

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

leur accompagnement, le nom de *fleuronnées*, *marquetées*, *anthropomorphiques*, *zoomorphiques*, *ichthyoïdes*, *ornithoïdes*, n'étaient pas ordinairement exécutées par la même main qui écrivait le texte.

Onciales. — Ce sont de petites capitales arrondies, pour rendre l'écriture plus expéditive. Il n'y en a que neuf qui diffèrent tout à fait des capitales romaines, ce sont les lettres A D E G H M Q T V. Cette écriture fut d'un usage général dans les premiers siècles de l'Eglise, et surtout du VI^e^ au VIII^e^ siècle. Un livre entièrement écrit en onciales est antérieur à la fin du X^e^ siècle. Plus tard, on ne les emploie plus dans les manuscrits que pour les titres et les lettres initiales.

Minuscules. — Elles diffèrent des capitales non-seulement par la dimension, mais aussi par la forme. On la distingue de la cursive en ce qu'elle est plus posée, disjointe et non liée. Les minuscules mérovingiennes sont une dégénérescence de la romaine. Les minuscules carolines qui leur succèdent se rapprochent plus du type romain. La minuscule apparaît dans les diplômes, au VIII^e^ siècle. Aux XI^e^ et XII^e^, elle y règne concurremment avec la cursive. Les minuscules gothiques durent depuis la fin du XII^e^ jusqu'au XVI^e^ siècle.

Cursives. — C'est l'écriture liée, coulée, expéditive et usuelle. Les lettres sont conjointes par des traits et des liaisons qui rendent leur lecture difficile, surtout du XIV^e^ au XVI^e^ siècle. On voit se succéder dans nos manuscrits la cursive mérovingienne, la cursive caroline, la cursive capétienne et la cursive gothique.

Abréviations. — Les scribes du Moyen âge employaient un grand nombre d'abréviations. On peut en distinguer cinq espèces : 1° par sigles, c'est-à-dire par des lettres simples ou doubles : O pour *obitus*, R pour *Robertus*, R F pour *Rex Francorum*, SS pour *Sancti* ; 2° par contraction, c'est-à-dire par la suppression des lettres mé-

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

XIe SIÈCLE.

Majuscules.

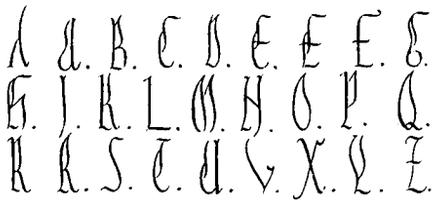

Minuscules.

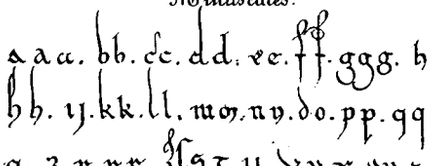

Caractères Carolins.

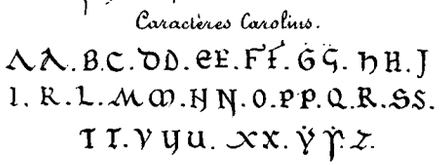

XIIe SIÈCLE.

Majuscules.

Minuscules.

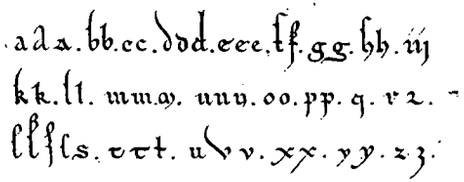

XIIIe SIÈCLE.

Majuscules.

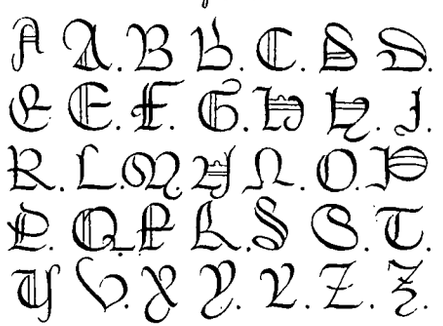

Minuscules.

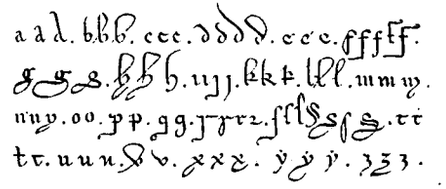

XIVe SIÈCLE.

Majuscules.

Minuscules.

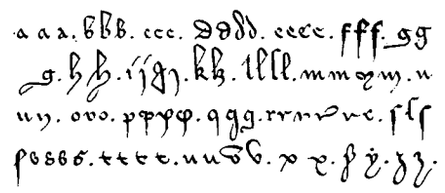

Paris, Lith. Auguste Bry, 142, r. du Bac

XVe SIÈCLE.

Majuscules.

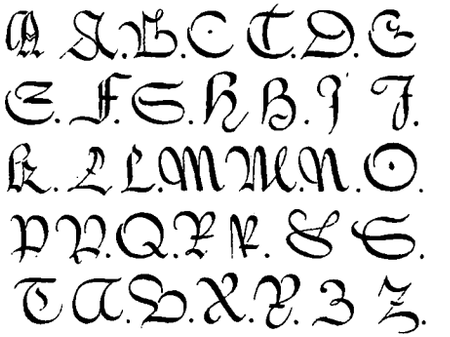

Minuscules.

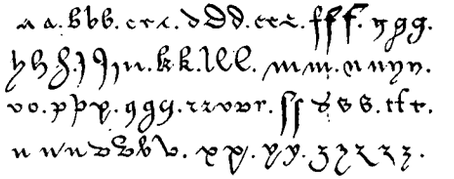

XVIIe SIÈCLE.

Majuscules.

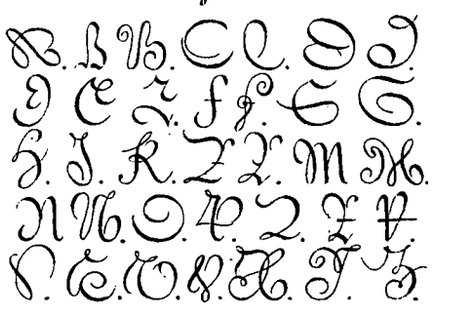

Minuscules

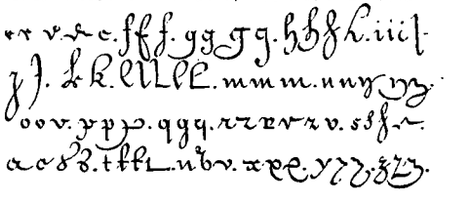

XVIe SIÈCLE.

Majuscules.

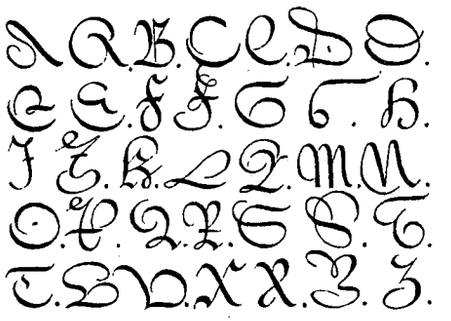

Minuscules.

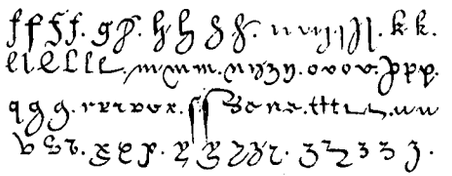

CHIFFRES.

XVIIe Siècle.

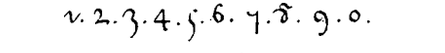

XVIe Siècle.

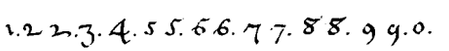

XVe Siècle.

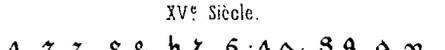

XIVe Siècle.

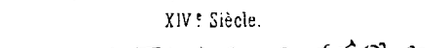

XIIIe Siècle.

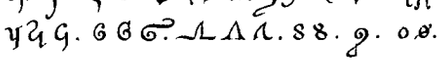

XIIe Siècle

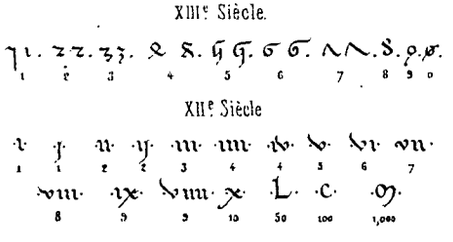

Paris, Lith. Auguste Bry. 142, r. du Bac.

- Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008 -

diales : FLO pour *falso*, MS pour *minus*, SPS pour *Spiritus* ; 3° par suspension, c'est-à-dire par la suppression des lettres finales : EP pour *episcopus*, CAR pour *Carolus*, NOS pour *noster* ; 4° par signes abréviatifs : ce sont des signes conventionnels de formes diverses qui ont varié selon les siècles. On les a principalement employés pour les syllabes *re*, *er*, *us*, *os*, *ur*, *eum*, *rum*, *que* ; 5° par de petites lettres supérieures qui indiquent l'absence de la terminaison : O pour *ro*, E pour *re*, M pour *um*, T pour *it*.

Signes orthographiques. — Aux v^e^, vi^e^ et vii^e^ siècles, il n'y a point d'intersection entre les mots. Aux viii^e^ et ix^e^ siècles, on commence à séparer les mots ; les virgules apparaissent. Au xi^e^ siècle, le point est exprimé par deux points de front, par une espèce de 7 ou une espèce de 5. Le point équivaut aux deux points et au point et virgule. Au xii^e^ siècle, le point rond exprime tantôt la virgule, tantôt le point : on figure plus ordinairement ce dernier par une virgule couchée. Les deux points sont exprimés par un point surmonté d'une virgule couchée. Aux xiii^e^, xiv^e^ et xv^e^ siècles, toutes les pauses sont indiquées par de petites barres obliques très-fines, allant de droite à gauche. On emploie le point rond à la fin des phrases. Au xvi^e^ siècle, les points étaient ronds ou carrés. On employait la virgule, le point d'interrogation, le point d'exclamation, les deux points, l'apostrophe, le tréma, la cédille et les accents. Le point et virgule, avec sa valeur actuelle, ne fut usité qu'au xvii^e^ siècle.

Inscriptions monumentales. — Du v^e^ au xii^e^ siècles, on se servit presque toujours, pour les inscriptions, de capitales romaines légèrement altérées. Le C devient carré, l'O prend la forme d'une losange, le Q ressemble au chiffre arabe 9. Les onciales n'ont été que rarement employées avant le xi^e^ siècle. Du xii^e^ au xiii^e^, elles se resserrent et s'allongent ; des modifications sensibles s'emparent des lettres H, M, N. L'écriture cursive est très-rarement employée ; elle l'est

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

davantage au XVI^e^, où l'on fait un emploi fréquent des minuscules anguleuses. Aux XV^e^ et XVI^e^ siècles, les manteaux des statues, les cloches, certains vases, portent quelquefois des caractères fleuris et illustrés qui flattent agréablement l'œil, mais qui sont très-difficiles à déchiffrer. Les deux planches ci-jointes, tirées de la *Paléographie* de M. Alphonse Chassant, suffiront pour faire distinguer les principales transformations des lettres majuscules et minuscules du Moyen âge.

ARTICLE 3.

Numismatique.

MONNAIES MÉROVINGIENNES. — Les monnaies des Bourguignons, des Francs et des Goths ne furent que des imitations de celles du Bas-Empire ; jusqu'à la troisième race, on désigna même sous le nom de *besants* (de Byzance) les espèces d'or. On donne le nom de *mérovingiennes* aux monnaies de la première race. Les principales étaient le *sol* d'or, le *demi-sol* et le *tiers de sol*. Comme on ne connaissait point alors l'usage de l'emporte-pièce, les monnaies n'offrent point de contours parfaitement réguliers. Ce ne fut que sous le règne de Henri II qu'on commença à distinguer par un chiffre les divers rois qui portaient le même nom, et sous François I^er^ qu'on inscrivit la date de la fabrication. Les noms de lieu ne sont souvent indiqués que par des initiales. Les monnaies de la première race sont les plus rares ; elles sont presque toutes en or et portent l'effigie du roi, tandis que celles de la seconde race sont sans effigie et en argent.

On ne connaît point de monnaie de Pharamond, de Clodion ni de Chilpéric. Sous Clovis, le signe de la croix parut sur les monnaies, pour ne disparaître que dans les temps modernes. Sous Caribert, le calice à deux anses fut substitué à la croix.

- Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008 -

Les monnaies des rois d'Austrasie, et surtout de Théodebert, reproduisent plus ou moins habilement

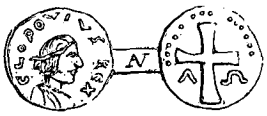

Tiers de sol d'or de Clovis.

les titres, les inscriptions et même les costumes des espèces romaines d'Orient. La plupart des monnaies de la première race portent le nom du fabricant, au lieu du nom du roi : on leur donne le nom de *monétaires*. Elles offrent quelquefois le nom du gouverneur de la ville où était

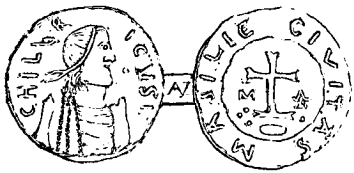

Sol d'or de Childebert II.

établi l'atelier monétaire. Il y avait, sous la première race, des fabriques de monnaies à Soissons, Marseille, Angers, Autun, Orléans, Troyes, Nantes, etc.

Monnaies carlovingiennes. — C'est le nom qu'on donne aux monnaies de la seconde race. Elles sont toutes en argent et n'offrent plus ordinairement l'effigie du roi ; mais elles en portent le nom, au lieu de celui du monétaire. C'est à partir de Charlemagne qu'on divisa la livre en vingt

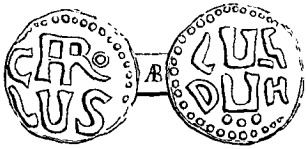

Charlemagne. — Denier d'argent.

sols et le sol en douze deniers. Il ne nous reste, de cette

Copyright les éditions d'Artay Lyon 2008

époque, que des deniers et des demi-deniers : on y voit presque toujours figurer la croix à quatre branches. Les monnaies de Lothaire sont extrêmement rares. On n'en

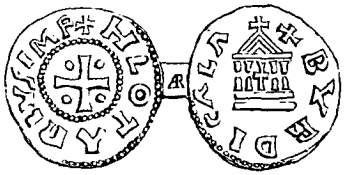

Lothaire. — Denier d'argent.

connaît point de Louis V. Louis le Bègue fut le premier qui prit la légende *misericordia Dei*, qui fut changée plus tard en *gratia Dei* (1).

Troisième race. — L'unité monétaire disparut sous la troisième race, pour faire place à une grande variété de monnaies différentes de titre, de poids et de valeur. Elles prirent tantôt le nom de la province où on les frappait (*parisis*, *tournois*, *bourgeois*, *poitevins*, *angevins*, etc.), tantôt le nom du roi régnant (*Ludovic*, *Carolus*, *Philippe*, *Franciscus*, *Henri*, *Louis*, etc.), tantôt le nom de leur type (*écus*, *testons*, *couronnes*, *agnels*, *saluts*, *anges*, *rois*, *reines*, *masses*, *pavillons*, *chaises*, etc.). Les princes, les comtes, les barons, les évêques, les abbés obtinrent le droit de frapper monnaie. La cupidité des particuliers et celle du fisc altérèrent souvent les monnaies; aussi l'histoire monétaire de cette époque est encore pleine d'incertitude et de confusion.

L'usage du poids de marc remonte à Philippe Ier, ainsi que la dénomination de *florin*, donnée aux monnaies d'or qui portaient des fleurs de lis. — Louis IX réforma, par

(1) Sous Charles le Chauve, il y avait en France neuf hôtels des monnaies. Ils étaient établis à Paris, Rouen, Orléans, Reims, Sens, Narbonne, Châlon-sur-Saône, Melle en Poitou, et au château de Cange, en Ponthieu.

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

de sages règlements, les abus qui s'étaient introduits dans la fabrication des monnaies. Il fit frapper des *moutons*, deniers d'or représentant l'agneau de St. Jean-Baptiste, et des deniers tournois, ayant pour type une porte de châ-

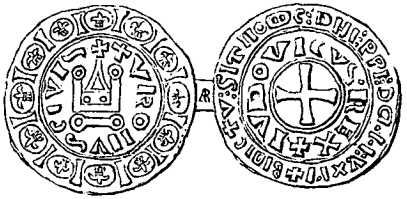

Gros tournois de St. Louis.

teau, flanquée de deux tours. — Philippe le Bel altéra tellement les monnaies qu'on lui donna le surnom de *faux monnayeur*. — Philippe VI fit fabriquer des espèces d'or nommées *parisis*, *écus*, *lions*, *pavillons*, *couronnes*, *angelots*, et des tournois d'argent d'un titre affaibli, nommés *blancs*. — Les Francs à cheval datent du règne de Jean le Bon, et les Francs à pied, de celui de Charles V. Sous ce dernier prince, on supprima la fabrication des *florins*, qui étaient devenus la monnaie spéciale de Florence. — Les *écus heaumes* (écus surmontés d'un heaume), et les *saluts* (écus surmontés d'une gloire, avec deux anges et le mot *Ave*), sont des espèces d'or particulières au règne de Charles VI.

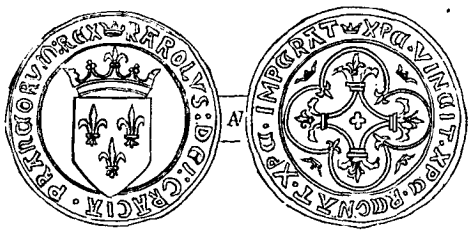

Charles VII. — Écu à la couronne.

On nomma *carolus* les grands blancs, portant un K, ini-

Copyright les éditions d'Amay Lyon 2008

tiale du mot *Karolus*, comme plus tard on appela *ludovics* ou *franciscus* ceux où étaient figurées les initiales de François ou de Louis. En 1430, Jacques Liard inventa la monnaie de trois deniers, qui porte encore son nom ; en Guyenne, ces pièces de billon s'appelaient *hardis*.

Louis XII fit fabriquer des *écus* et *demi-écus au soleil* et *au porc-épic*, des *ludovics*, des *coronats*, des *ducatons*, des *testons*, etc. Cette dernière monnaie est ainsi nommée parce qu'elle offre pour type la tête du roi. Cet usage, qui était tombé en désuétude sous la deuxième race, ne devint gé-

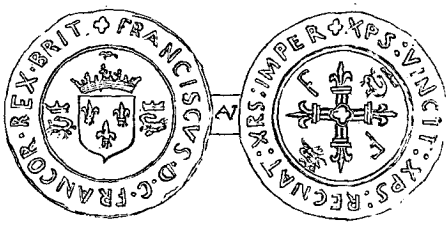

François Ier.

néral que sous Henri II ; c'est aussi sous son règne qu'on inscrivit sur les monnaies le rang numérique des princes du même nom. L'invention du balancier, l'emploi du laminoir et du coupoir firent faire, à cette époque, de grands progrès à l'art monétaire. — C'est en 1584 qu'une légende, en langue française, apparaît pour la première fois sur les deniers tournois en billon. — Henri IV donna cours aux monnaies étrangères.

Monnaies seigneuriales. — L'origine encore assez obscure de leur existence monétaire paraît dater, d'après M. J. Lelewel, de 950 à 1050 ; l'âge de leur perfection, de 1050 à 1150 ; l'âge de leur altération, de 1150 à 1250 ; leur abolition par rachat, confiscation ou désuétude, de 1250 à 1350. La plupart des ateliers carlovingiens furent remplacés, dans les mêmes lieux, par les ateliers monétaires des prélats et des barons. Beaucoup de grands vassaux se

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

dépouillaient du droit de monnayage en faveur des églises et des monastères. Les monnaies des prélats et des barons, sous la troisième race, furent d'abord d'argent, puis de billon. Quand les rois de France recommencèrent, au XIIIe siècle, à frapper des monnaies d'or et d'argent, ils ne laissèrent à leurs vassaux que le monnayage du billon. Par concession royale, il y eut exception en faveur des ducs de Bourgogne, de Bretagne, des comtes de Flandre, etc. Ce droit fut usurpé par plusieurs princes et évêques, par le duc d'Aquitaine, par Édouard III, qui se proclamait roi de France, etc. A mesure que les seigneuries furent réunies à la couronne, l'exercice de ce droit disparut peu à peu. Au XIVe siècle, beaucoup de seigneurs le vendirent au roi. Il ne fut conservé que par les grands feudataires qui relevaient de l'Empire et par certains seigneurs des frontières d'Espagne. Après la deuxième moitié du XVIIe siècle, le droit de battre monnaie fut exclusivement réservé à la couronne.

Monnaies des évêques des fous. — La fête des Innocents et celle des Fous se célébraient, au Moyen âge, dans un grand nombre de villes (1). Elles se composaient généralement de l'élection d'un évêque ou d'un pape, d'un repas et de cérémonies bizarres, qui variaient suivant les localités. A Amiens, et dans quelques autres villes, ceux qui étaient revêtus de cette dignité éphémère jouissaient du privilége de battre monnaie. Leurs pièces sont en plomb et surchargées de *rebus*, dont l'explication est fort difficile aujourd'hui (2). Elles indiquent quelquefois le nom

(1) V. ma *Notice sur la fête de l'âne, à Beauvais*, dans le tome IV des *Mémoires de la Société des antiquaires de Picardie.*

(2) V. le chapitre *Rebus de Picardie*, dans mon *Glossaire étymologique du patois picard.*

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

de l'évêque, sa paroisse et l'année de sa nomination (1).

Jetons. — Leur origine ne remonte qu'au milieu du xv^e^ siècle. A cette époque, ils étaient sans date, sans inscriptions et sans figures; ils ne servaient qu'à *getter*, c'est-à-dire à compter, à calculer. Plus tard, et principalement sous le règne de François I^er^, on en fabriqua un grand nombre avec des inscriptions, des emblèmes, des devises et des armoiries. Les corporations, les universités, les compagnies, les chambres et même les simples particuliers avaient le droit d'en faire fabriquer comme les rois et les seigneurs. Les plus recherchés sont ceux qui représentent le portrait des hommes célèbres, ou qui constatent certains faits historiques peu connus.

Article 4.

Glyptique.

La glyptique, ou l'art de graver les pierres précieuses, qui fut inventé par les Égyptiens, tomba complétement en oubli, au Moyen âge, chez tous les peuples de l'Occident : mais on se servit des camées antiques pour la décoration des meubles religieux et profanes. La renaissance de cet art eut lieu en Italie, au xv^e^ siècle, et en France, au xvi^e^. Les pierres gravées du xvii^e^ siècle sont bien inférieures, sous le rapport de l'exécution, à celles du xvi^e^ et du xviii^e^. Ce ne fut également qu'au xvi^e^ siècle qu'on tailla, en France, des vases et des coupes en agate, en calcédoine, en émeraude, en lapis, en jaspe, en cristal, etc. Les orfé-

(1) Ces monnaies ou plutôt ces médailles ont été décrites par M. le docteur Rigollot, dans l'ouvrage intitulé *Monnaies inconnues des évêques des Innocents et des Fous.* 1833; in-8.— M. de Marsy en prépare une seconde édition.

Copyright les éditions d'Artrey Lyon 2008

vres les montaient en or ou en argent ciselés ; mais l'art du lapidaire n'atteignit jamais chez nous la même perfection qu'en Italie.

ARTICLE 5.

Céramique et verrerie.

CÉRAMIQUE. — A partir du IIIe siècle, on perdit le procédé de la glaçure lustrée des poteries romaines. Lucca della Robia, mort en 1430, fut le premier qui, en Italie, appliqua l'émail blanc stannifère sur les terres cuites : ce procédé fut exploité principalement par les fabriques de Faenza, d'où nous avons tiré le mot *faïence*. On donne le nom de *majolica* à l'application de l'émail comme glaçure des poteries, pour servir de fond à des peintures : cette découverte date de la fin du XVe siècle. Bernard de Palissy, né vers l'an 1510, trouva l'art d'appliquer divers émaux sur les poteries ; ses faïences destinées à parer les dressoirs ont toujours des décorations en relief coloriées : ce sont

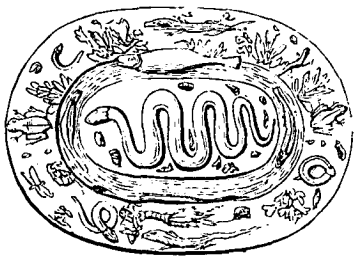

Faïence de Bernard de Palissy.

des reptiles, des coquillages, des poissons, des plantes, des insectes, etc., aussi remarquables par la vérité des formes que par l'éclat des couleurs. La faïence dite de Henri II est en pâte de terre de pipe ; les ornements en intailles sont enduits de matières colorées, recouvertes d'un vernis.

- Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008 -

Ces faïences, d'origine française, sont fort estimées, à cause de leurs élégantes incrustations et de la pureté de leur contour.

La porcelaine chinoise fut introduite en Europe, vers 1508, par les Portugais. Les essais d'imitation qu'on tenta furent infructueux jusqu'aux premières années du XVIIIe siècle, où la Saxe en fabriqua, grâce à la découverte d'une terre blanche et molle nommée *kaolin*. En France, on avait inventé, dès 1695, une porcelaine artificielle qui devait sa transparence à des sels et sa plasticité au savon. Cette fabrication, perfectionnée par la manufacture de Sèvres, cessa en 1804. La découverte d'un gisement de kaolin et de feldspath, près d'Alençon, en 1765, et à Saint-Yriex (Haute-Vienne), en 1768, permit à la France de rivaliser avec la Saxe.

Verrerie. — Jusqu'au XIIe siècle, les Grecs se livrèrent seuls à la fabrication de la verrerie. On ne commença guère qu'au XVe siècle à façonner le verre en vases de luxe. Au commencement du siècle suivant, les verriers vénitiens enrichirent leurs vases de filigranes de verre de mille formes variées et s'élevèrent au rang de véritables artistes. Cette fabrication cessa au commencement du XVIIIe siècle, où le goût se passionna pour les verres de Bohême, en cristal taillé et à facettes. Ce genre de verrerie fut imité par les fabriques françaises.

Article 6.

Armurerie et damasquinerie.

Jusqu'au milieu du IXe siècle, on conserva, en France, le système d'armures des Romains, avec quelques modifications. Sous Charibert, on fabriqua, pour la première fois, des épées à deux tranchants, nommées francisques. Sous

Copyright les éditions d'Amay Lyon 2008

la première race, on se servait aussi de *l'angon* et de la *framée*. L'angon était une courte hallebarde, d'origine

Épée de Chilpéric, trouvée à Tournay.

germanique; la framée était une javeline à fer étroit et aigu. Depuis le milieu du XI^e^ siècle jusqu'au commencement du XIV^e^, l'armure défensive la plus usitée fut la *cotte* ou *jaque de mailles* : elle ne descendait d'abord qu'aux genoux; plus tard elle s'étendit depuis les pieds jusqu'à la tête, qu'elle recouvrit sous forme de capuchon. Les casques du XI^e^ siècle sont étroits et de forme conique; l'appendice de métal, destiné à garantir la figure, fait corps avec le reste du casque; les boucliers étaient convexes, ordinairement arrondis dans le haut et terminés en pointe: on les attachait au bras à l'aide d'une courroie. Au XII^e^ siècle, le casque se munit d'un *nasal*, c'est-à-dire d'un prolongement mobile qui descend entre les deux yeux jusqu'au menton; les écus n'ont pour décoration que des emblèmes et des armoiries. Les nobles se servaient d'épées longues se terminant brusquement en pointe, de lances armées d'un fer aigu, de haches, de javelots et de flèches. Les serfs combattaient avec des masses, des bâtons ferrés et des bâtons fourchus. Au XIII^e^ siècle, on recouvre la cotte

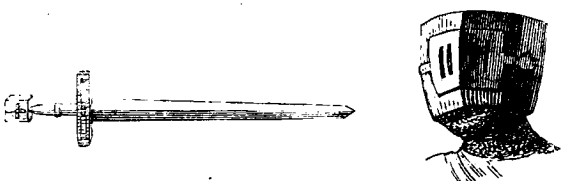

Épée et casque du XIII^e^ siècle.

de mailles d'une *cotte d'armes*, espèce de surcot en drap ou

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

en étoffe précieuse qui descendait jusqu'aux genoux. Les casques de forme cylindrique sont quelquefois arrondis par en haut et ne sont pas toujours entièrement fermés. L'adoption des principales pièces de l'armure de fer plat doit être reportée entre 1320 et 1330; l'armure pleine tout entière de fer plat n'est pas antérieure au règne de Charles VI.

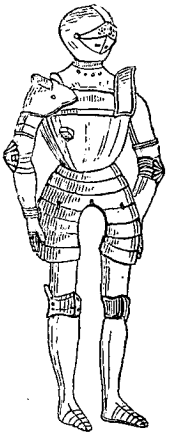

Armure du XVIe siècle.

Casque du XVIe siècle.

On fit usage du canon dès la seconde moitié du XIVe siècle. Sous Charles VIII et Louis XII, on employa l'arquebuse. Quand les armes à feu furent devenues portatives, on les enrichit de ciselures, de damasquinages, de gravures en ivoire. Le luxe des armes devint très-remarquable au XVIe siècle : les poignées des épées offraient des figurines en ronde bosse, des émaux et surtout des damasquinages.

Damasquinerie. — Cet art consiste à rendre un dessin par des filets d'or et d'argent, sur un métal moins brillant, comme le fer ou le bronze, ou bien encore par des filets d'or sur argent ou des filets d'argent sur fond d'or. Cet art, connu des anciens, fut beaucoup plus pratiqué

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

dans l'Orient que dans l'Occident. Ce ne fut que vers l'an 1550 qu'il fut importé en France. On l'employa principalement pour les armures, les boucliers, les armes à feu, les poignées et les fourreaux d'épée.

Article 7.

Orfévrerie et bijouterie.

L'orfévrerie du Moyen âge présente les mêmes phases que l'architecture, dont elle fut souvent l'émule ; et, par des procédés différents, elle arriva également à la création de véritables chefs-d'œuvre. Les monuments de l'orfévrerie des premiers siècles, fort rares aujourd'hui, sont empreints des inspirations de l'art antique. Limoges paraît avoir été, dès le VI^e^ siècle, le centre principal de l'orfévrerie française. On sait quelle fut la réputation de saint Éloi dans cet art. Les travaux de ses successeurs, quoique souvent remarquables, restent bien inférieurs à ceux des orfévres byzantins. Du XI^e^ au XIII^e^ siècle, on abandonna les formes gréco-latines pour adopter un style sévère et religieux, en harmonie avec l'architecture du temps. On fit, à cette époque, un grand nombre de vases sacrés, de châsses, de devants d'autel, de couvertures d'évangéliaires, etc., enrichis de bas-reliefs, de pierres fines, de perles, d'émaux cloisonnés et d'ornements ciselés. Au XIV^e^ siècle, les artistes laïques firent concurrence aux monastères pour l'orfévrerie religieuse. Elle ne fit que décroître depuis cette époque, en suivant les phases de la décadence architecturale ; tandis que la bijouterie suivit, au contraire, une marche ascendante. Au XV^e^ siècle, l'orfévrerie produit beaucoup d'œuvres profanes pour les dressoirs des châtelaines et la table des grands seigneurs ; l'amour exagéré de la finesse fait souvent négliger la fermeté des lignes. Vers

Copyright Les éditions d'Ainay Lyon 2008

1525, les orfévres français adoptèrent le style italien, introduit par les artistes étrangers que Louis XII et François Ier avaient attirés en France. L'orfévrerie religieuse perdit sa splendeur et sa gravité : mais la bijouterie, qui s'exerça principalement sur les sujets mythologiques, produisit des œuvres très-remarquables. Sous Louis XIV, on abandonna le style délicat de la Renaissance pour un style quelquefois grandiose, mais plus souvent lourd et disgracieux. Le bizarre et le maniéré caractérisent l'orfévrerie du XVIIIe siècle : les bijoux de cette époque sont très-recherchés aujourd'hui. Les plus célèbres ciseleurs de bijoux furent Cellini et Ramel, sous François Ier; Briot, sous Henri II; François Desjardins, sous Charles IX; Delahaie, sous Henri IV, et Claude Ballin, sous Louis XIII.

La serrurerie du Moyen âge et de la Renaissance a quelquefois produit des œuvres presque aussi remarquables que l'orfévrerie, dans la décoration des monuments religieux et civils. Les grilles des XIIe et XIIIe siècles, les ser-

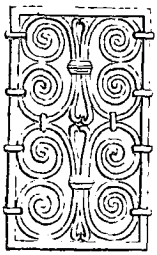

Grille de l'église de Conques.
(Aveyron. — XIIe siècle.)

rures et les clefs du XVIe excitent, à juste titre, l'admiration des antiquaires (1).

(1) MM. Didron et Darcel ont publié, dans le tome XIe des *Annales archéologiques*, de fort intéressants articles sur les grilles du Moyen âge, dont on fait actuellement de fort bonnes imitations.

- Copyright les éditions d'Amay Lyon 2008 -

Article 8.

Horlogerie.

Le sablier, imitation de la clepsydre antique, fut d'abord, en France, le seul régulateur du temps. L'art de l'horlogerie ne date que du x^e^ siècle. Gerbert, né en Auvergne, et qui devint pape (1003) sous le nom de Sylvestre II, appliqua le premier aux horloges le poids moteur, et ce fut probablement lui qui inventa également le mécanisme connu sous le nom d'échappement. Le rouage de la sonnerie paraît avoir été connu dès le commencement du xii^e^ siècle. Parmi les plus remarquables horloges du xiv^e^ siècle, il faut citer celles des cathédrales de Dijon, Sens et Auxerre (1). C'est de cette époque que datent les horloges portatives à poids et contre-poids, destinées à sonner l'heure dans les appartements.

Dès la fin du règne de Louis XI, il existait en France et surtout en Allemagne des réveils et des montres de poche ; il y en avait même déjà de fort petites : telle est celle à sonnerie que Guid' Ubaldo della Rovere offrit, en 1542, au duc d'Urbin, enchâssée dans une bague. Elles furent d'abord cylindriques : plus tard elles affectèrent quelquefois la forme du gland, de l'amande, de la coquille, de la croix latine, de la croix de Malte, etc. On cite, parmi les plus célèbres horlogers français du xvi^e^ siècle, Legrand, Rouhier, Gervais, Delorme et Binet. Sous Louis XIII et Louis XIV, l'horlogerie tomba en décadence sous le rapport artisti-

(1) La Belgique est beaucoup plus riche que la France en carillons. Celui d'Anvers, qui est un des plus complets, se compose de 99 cloches; la plus petite n'a que 40 centimètres de circonférence; la plus grande pèse 8,000 kilogrammes. Celle-ci fut fondue en 1507 et eut Charles-Quint pour parrain.

Copyright les éditions d'Amay Lyon 2008

que ; mais elle s'améliora de plus en plus sous le rapport mécanique, jusqu'à ce que Huyghens eût constitué complétement cette science, en appliquant la pendule aux horloges.

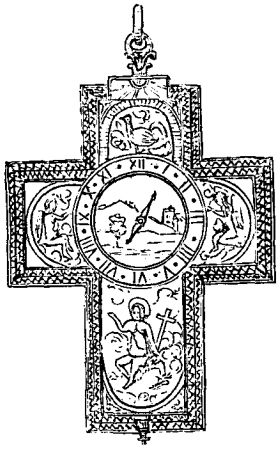

Montre d'abbesse (XVIe siècle).

BIBLIOGRAPHIE.

C' Jouffroy d'Eschavannes. Armorial universel.
Ménétrier (P.). Traité du blason. 1677 ; in-12.
Parker (H.). Glossary of heraldy ; in-8.
Pautet (J.). Manuel du blason ; in-18.

Chassant. Paléographie des chartes ; 2 vol. in-8.
Le Moine. Diplomatique pratique. 1765 ; in-4.
Wailly (N.). Éléments de Paléographie ; 2 vol. in-4.

Barthélemy. Monnaies baronnales. 1851.
Cartier. Revue numismatique.
Leblanc. Traité des monnoyes françoises.
Lelewel. Numismatique du moyen âge ; 2 vol. in-8.

- Copyright les éditions d'Amay Lyon 2008 -

Brongniart. Description du musée céramique de la manufacture de Sèvres; 2 vol. in-4.

Dubois (Pierre). Histoire de l'horlogerie. 1850; in-4.

Du Sommerard. Les Arts au moyen âge; in-folio.

Labarte. Description des objets d'art de la collection Debruge-Duménil. 1847; in-8.

Vieilcastel (H. de). Collection de costumes, armes et meubles, pour servir à l'histoire de France. 1828; in-4.

Annales archéologiques.
Bulletin monumental.
Magasin pittoresque.
Musée des familles.
Le Moyen âge et la Renaissance.
Revue archéologique.

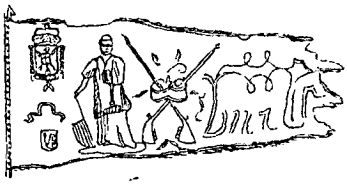

Étendard de Jeanne Hachette, à Beauvais.

- Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008 -

GLOSSAIRE

DES PRINCIPAUX TERMES ARCHÉOLOGIQUES (1).

A

ABAQUE. Synonyme de TAILLOIR.

ABAT-SON ou ABAT-VENT. Espèce de petite toiture couverte en ardoise ou en tuiles plates, disposée à la manière des stores, dans les baies des clochers, et destinée à empêcher que l'action du vent ne disperse le son des cloches.

ABAT-VOIX. Espèce de plafond placé au-dessus d'une chaire et destiné à renvoyer vers l'auditoire la voix du prédicateur.

ABOUT. Extrémité d'une pièce de bois ou d'une pierre taillée.

ABSIDE ou APSIDE (du grec ἁψίς). Chevet d'une église, ordinairement surmonté d'une voûte en cul de four, que termine la nef centrale du côté de l'Orient, et où se trouve placé le sanctuaire.

ACANTHE (du grec ἄκανθα, épine). Sorte de plante dont les feuilles profondément refendues sont divisées en plusieurs segments den-

(1) Pour éviter des répétitions inutiles, nous renverrons quelquefois aux définitions que nous avons données dans le cours de notre MANUEL. Il sera d'autant plus facile d'y recourir, que les termes définis sont presque toujours en *lettres italiques*.

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

telés. Elle fut employée par les sculpteurs grecs pour la décoration du chapiteau corinthien (V. *le dessin de la page* 69).

Accolade. Nom qu'on donne à l'arc, tantôt élancé, tantôt aplati, formé par le relèvement en pointe aiguë et en manière de doucine de la partie supérieure d'une ogive, un peu avant le point de rencontre des deux courbes (V. *le dessin de la page* 225).

Accoudoir. Rebord d'une chaire ou d'une stalle, sur lequel on appuie les coudes.

Accouplé. Se dit des colonnes réunies deux à deux ou même trois à trois.

Ache (Feuille d'). Feuille à trois lobes qui figure dans les couronnes de ducs et de comtes (V. *le dessin de la planche* 1).

Acropole. Citadelle en haut d'une ville.

Acrotère. Piédestal placé à l'angle des frontons ou des entablements et destiné à porter des statues, des vases ou d'autres ornements.

Affronté. Se dit de deux figures qui sont opposées de front.

Agrafe. Morceau de fer de diverses formes qui sert à relier des pierres entre elles.

Aiguille. Ornement en forme de petit obélisque, servant à couronner diverses parties des édifices de style ogival.

Aile. Synonyme de Bas-côté.

Aire. Surface comprise entre les murs d'un bâtiment.

Alæ. (V. *page* 88.)

Alignements. (V. *page* 24.)

Allée couverte. (V. *page* 20.)

Allège. Partie de mur qui se trouve au-dessous d'une fenêtre.

Altaria. (V. *page* 79.)

Amæ ou Amulæ. (V. *page* 271.)

Ambitus. Pourtour d'une église.

Ambon. (V. *page* 248.)

- Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008 -

AMBULATOIRE ou PROMENOIR. Synonyme de GALERIE. — Lieu destiné à la promenade dans un cloître.

AMICT. (V. *page* 281.)

AMORTISSEMENT. Partie culminante, couronnement. Le fronton est l'amortissement de la façade ; l'archivolte est l'amortissement d'une fenêtre.

AMPHIPROSTYLE. Temple qui offre quatre colonnes à ses deux faces opposées (V. *le dessin de la page* 77).

AMPHITHÉATRE. (V. *page* 92.)

AMPHORE. Vase muni de deux anses et dont la partie inférieure se termine en pointe (V. *la figure de la page* 118.)

ANNEAU. Moulure convexe qui ceint le fût d'une colonne.

ANNELÉ (Fût). (V. *la figure de la page* 169.)

ANSE DE PANIER. Arc surbaissé dont le centre est pris au-dessous des points de retombée des deux côtés.

ANTAS. Nom portugais des DOLMENS.

ANTE. Pilastre placé à l'angle des murs. On nommait, chez les Romains, *temples à antes* ceux dont les encoignures étaient munies de pilastres et qui n'avaient qu'une colonne de chaque côté de la porte (V. *la figure de la page* 77).

ANTÉFIXE. On nomme ainsi des figures de diverses espèces placées sous le toit des temples, soit pour maintenir les tuiles, soit pour en cacher les lignes de jonction et décorer la corniche (V. *la figure de la page* 72).

APPAREILS. (V. *pages* 73, 74 et 75.)

APPUI. Tablette de pierre qui couronne l'allége d'une fenêtre. — Partie antérieure de la stalle disposée en prie-Dieu.

APSIDE. (V. ABSIDE.)

AQUARELLE. (V. *page* 339.)

AQUARIUM. Réservoir alimenté par un aqueduc.

AQUEDUC. (V. *page* 101.)

ARABESQUES. Ornements sculptés ou peints qui figurent des feuillages, des fleurs, des animaux et une foule de dessins capricieux.

Copyright les éditions d'Amay Lyon 2008

Aræ. Autels romains dédiés aux dieux terrestres.

Arbalétrière. Meurtrière en forme de croix (V. *la figure 4 de la page* 323).

Arbre de Jessé. (V. p. 361.)

Arc. Section de cercle plus ou moins considérable. Voyez, dans notre Manuel, les définitions de *Arc aplati*, p. 224; *Arc en anse de panier*, p. 229; *Arc en doucine*, p. 225; *Arc en accolade*, p. 225; *Arc infléchi*, p. 225; *Arc surbaissé*, p. 171; *Arc surhaussé*, p. 171; *Arc trilobé*, dessin de la page 242; *Arc mauresque*, dessin de la page 242.

Arc-boutant. C'est celui qui s'appuie d'un côté sur le mur qu'il soutient et de l'autre sur un contre-fort en maçonnerie qui lui sert de point d'appui.

Arc-doubleau. Arc en saillie formant plate-bande sous une voûte qu'il est destiné à fortifier.

Arc rampant. Nom qu'on donne à l'arc-boutant lorsqu'il est disposé en pente.

Arc triomphal. (V. *page* 158.)

Arcade. (V. *page* 71.)

Arcade géminée (V. *page* 172.)

Arcature. Série d'arcades fermées et supportées par des arcades ou des piliers.

Arceaux. Arcs saillants qui traversent le creux des voûtes, ordinairement en ligne diagonale, les soutiennent et se croisent quelquefois.

Archéographie. Science de la description des monuments antiques. — Leur reproduction par le dessin et la gravure.

Architectonique. Substantif et adjectif : se dit de l'architecture considérée comme art et exécution, au point de vue technique.

Architectural ou mieux Architectoral (du latin *architectoralis*). Qui tient à l'architecture.

Architrave. Partie inférieure de l'entablement qui repose immédiatement et horizontalement sur le chapiteau des colonnes.

Archivolte. Bordure simple ou ornementée qui règne autour des arcades.

- Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008 -

AREA. Synonyme d'ATRIUM.

ARÈNE. Sol extérieur de l'amphithéâtre.

ARÊTE. Angle saillant formé par la rencontre de deux surfaces droites ou courbes.

ARÊTES (Voûtes d'). (V. *page* 159.)

ARÊTIER. Angle saillant d'un comble.

ARGENT (Blason). (V. *page* 393.)

ARMARIUM ou CONDITORIUM. Armoire percée dans un mur d'église et destinée à contenir le saint sacrement.

ARMATURE. Ensemble de pièces de fer pour maintenir un assemblage de charpentes, pour soutenir un vitrail ou pour consolider une construction.

ARONDE (Queue d'). Tenon d'assemblage taillé en s'élargissant.

ARQUÉ. En forme d'arc.

ASCIA. (V. *page* 82.)

ASSEMBLAGE. Jonction de deux pièces de bois qui s'emboîtent l'une dans l'autre.

ASSISES. Se dit des rangs symétriques de pierre de taille dont l'ensemble compose une muraille.

ASTRAGALE. (V. *page* 63.)

ATRIUM. Salle d'entrée des maisons grecques et romaines. — Espace environné de portiques.

ATTIQUE. Corps d'architecture, en forme de parallélogramme allongé, qui se place au-dessus de la corniche d'un édifice et sert à en cacher la toiture.

AUBE. (V. *page* 282.)

AUGUSTEUM. C'est le synonyme d'APSIDE : ce mot était employé pour désigner l'emplacement où se mettait le juge, dans la basilique civile, et l'évêque, dans la basilique latine chrétienne.

AURÉOLE. (V. *page* 362.)

AUTELS TAUROBOLIQUES. (V. *page* 80.)

- Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008 -

Auvent. Petit toit incliné, à un seul rampant, qu'on place au-dessus d'une porte, pour la préserver de la pluie.

Avant-corps. Partie importante d'une façade en saillie sur le nu principal.

Aveugle. Se dit d'un arc plein ou bouché. Ce mot s'emploie pour les arcatures ou baies simulées.

Axe. Ligne longitudinale ou transversale qui passe par le milieu d'un plan.

Azur (Blason). (V. *page* 393.)

B

Badigeon. Toute espèce de teinte passée à la chaux, à la colle, à l'huile, sur les parois d'un édifice.

Baguette ou Astragale. (V. *page* 63.)

Baie. L'ouverture d'une porte, d'une fenêtre. — Son épaisseur.

Baldaquin. Petit dôme élevé au-dessus d'un autel et soutenu par des colonnes.

Balustrade. Rampe en pierre, servant de garde-fou le long d'une galerie.

Balustre. Petite colonne renflée qui soutient la table d'une balustrade.

Bande ou Bandelette. (V. *page* 63.)

Bande (Blason). (V. *page* 394.)

Bandeau. Plate-bande unie qui tient lieu d'archivolte dans un arc.

Baptistère. Édicule à part, placé dans l'enceinte de l'atrium, dans l'axe de la principale porte. (Sous l'ère basilicale primitive,

- Copyright les éditions d'Art Lyon 2008 -

où l'on administrait par immersion le sacrement du baptême.) — Se dit aussi de la chapelle des fonts, dans nos églises.

Barbacane. Sorte de tour d'observation. — Ouvrage avancé, devant la porte d'un château ou d'une place fortifiée, ou même placé à quelque distance des fortifications principales.

Barow. Nom que les Anglais donnent aux tumulus.

Barre. (V. *le dessin de la page* 394.)

Bas-côtés Nefs latérales d'une église.

Base. Partie inférieure d'un piédestal, d'une colonne ou d'un pilastre.

Basilique. (V. *page* 136.)

Bas-relief. Sculpture dont la saillie, sur une surface plate, est moindre que la moitié de sa propre épaisseur.

Bastion. Tour qui flanque un mur d'enceinte.

Bayle. Espace découvert compris entre le donjon et la seconde enceinte, et entre la première et la seconde enceinte d'un château fort.

Bec. Petit filet qui borde le canal du larmier.

Beffroi. (V. *page* 301.)

Berceau (Voûte en). Voûte cylindrique non interrompue, dont le cintre est formé par une courbe quelconque et qui porte sur deux murs parallèles.

Besant. (V. *page* 394.)

Biais. Se dit de tout ce qui n'est pas d'équerre.

Biseau ou Chanfrein. Petite surface abattue et dressée comme une règle, de l'arête d'une pierre ou d'une pièce de bois.

Bisel ou Baton. (V. *page* 64.)

Billette. (V. *page* 159.)

Billette (Blason). (V. *le dessin de la page* 394.)

Blocage. Maçonnerie faite de petites pierres brutes jetées pêle-mêle dans un bain de mortier.

- Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008 -

Bornes milliaires. (V. *page* 100.)

Bossage. Saillie non taillée, ménagée au milieu des pierres de l'appareil.

Bosse (Ronde). Sculpture non attenante à un fond et terminée sur toutes ses faces.

Boudin ou Tore. (V. *page* 64.)

Bouquet ou Panache. Ornement qui forme l'amortissement des pinacles et du pédicule par lequel se terminent les arcs en accolade.

Boustrophédon. Manière d'écrire, en traçant alternativement les lignes de droite à gauche et de gauche à droite, comme les sillons tracés par les bœufs.

Boutisse. Pierre placée sur sa longueur dans l'épaisseur du mur, perpendiculairement à la face ou aux faces de celui-ci.

Brisé (Fût). (V. *la figure de la page* 169.)

Broderie. Synonyme de Tracery et de Réseau. C'est l'entre-croisement des meneaux, à la partie supérieure des fenêtres.

Bronze (grand, moyen ou petit). (V. *page* 120.)

Byzantin (Style). (V. *page* 144.)

C

Cable. (V. *la figure de la page* 174.)

Cairn. Tumulus gaulois composé d'un grand amas de cailloux.

Caissons. — Compartiments sculptés en demi-relief, placés aux plafonds.

Caldarium. Salle des bains romains où l'on échauffait l'air pour provoquer la sueur.

- Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008 -

CALENDRIER. Suite de médaillons sculptés représentant les travaux de chaque mois de l'année.

CALICE MINISTÉRIEL, — DE BAPTÊME, — SACERDOTAL, — D'ORNEMENT. (V. *page* 266.)

CAMÉE. Pierre gravée en relief.

CAMPANILE. Synonyme de CLOCHER. — Tour isolée.

CANCEL ou CHANCEL. Nom que l'on donnait, dans l'ère basilicale primitive, à la balustrade qui entourait l'autel.

CANIVEAU. Pierre creusée au milieu de sa face supérieure, pour l'écoulement des eaux.

CANNELURES. Cavités longitudinales taillées sur le fût d'une colonne ou d'un pilastre.

CANTONNÉES. Se dit des colonnettes rangées et rassemblées autour d'un gros pilier central.

CARCERES. Lieux où étaient logés les animaux féroces, les chevaux et les chars, dans un cirque.

CARIATIDE. Figure humaine adaptée à un pilastre et supportant un entablement.

CARNEILLOU. Espèce de cimetière gaulois.

CARREAUX (Blason). (V. *page* 394.)

CARTON. Modèle dessiné, peint ou simplement tracé sur carton, de la grandeur de l'exécution, d'une fresque, d'un vitrail, d'une mosaïque, d'une tapisserie.

CARTOUCHE. (V. *le dessin de la page* 232.)

CASSE-TÊTE. Hache celtique en pierre.

CAULICOLES. Petites feuilles, au nombre de treize, qui ornent le chapiteau corinthien.

CAVÆDIUM. Cour intérieure d'une maison romaine.

CAVEA. (V. *page* 90.)

CAVET. Moulure concave dont le profil est d'un quart de cercle.

- Copyright les éditions d'Artay Lyon 2008 -

Cella. La partie fermée d'un temple antique.

Celtæ ou Coins. Haches celtiques en pierre.

Cénotaphe. Monument funéraire érigé à la mémoire d'une personne inhumée autre part.

Céramique. Connaissance de l'art du potier.

Chaire au diable. Synonyme de Menhir.

Chambranle. Bordure ou encadrement d'une porte, d'une fenêtre, formé de moulures.

Champ. En blason, c'est la surface de l'écu. — En numismatique, c'est la surface de chaque côté d'une médaille.

Champagne. (V. *la figure de la page* 395.)

Champlevés (Émaux). (V. *page* 354.)

Chanfrein. (V. Biseau.)

Chapelet. Suite de perles.

Chapelle sépulcrale. (V. *page* 289.)

Chaperon. Assise qui forme le couronnement d'un mur, en l'excédant en saillie.

Chapiteau. Couronnement posé au sommet de la colonne.

Chargé. Se dit, en blason, de toutes sortes de pièces, sur lesquelles il y en a d'autres.

Charnier. Édicule annexé à un cimetière, où l'on dépose les os déterrés par les fossoyeurs.

Chasse. (V. *page* 272.)

Chasuble. (V. *page* 283.)

Chateau des Fées Nom populaire des allées couvertes.

Chef. Pièce honorable qui occupe le tiers le plus haut de l'écu.

Chemin de ronde. Passage étroit qui permet de circuler le long des remparts.

Chemise. Mur d'enceinte fortifiée.

- Copyright les éditions d'Artay Lyon 2008 -

Cheneau. Canal destiné à recevoir les eaux d'un comble.

Chevet. Partie de l'église située derrière le maître-autel.

Chevron (Blason). (V. *page* 394.)

Chimère. Figure fantastique formée du mélange de la figure humaine avec des membres d'animaux réels ou imaginaires.

Chœur. Partie de l'église qui s'étend depuis l'abside jusqu'aux transsepts.

Ciborium. (V. *page* 261.)

Cimaise ou Cymaise. Toute moulure qui couronne une corniche. — Nom générique de toute moulure profilée en S.

Cimier. (V. *page* 396.)

Cingulum minus et Cingulum majus. (V. *page* 312.)

Cinq-feuilles. Ornement à cinq lobes.

Cintre. Voûte ou toute construction formant le demi-cercle.

Cippe. Pierre de forme quadrangulaire portant une inscription.

Cirque. (V. *page* 95.)

Claire-voie. Synonyme de Clerestory.

Claveau. Pierre taillée en coin, servant à la construction des voûtes, des archivoltes ou des linteaux des portes et fenêtres.

Clef de voute. Pierre en forme de coin (ou voussoir) qui ferme une voûte, une arcade, à sa partie la plus élevée, ou une platebande vers son milieu.

Clerestory. Second étage d'une nef d'église, où se trouvent les fenêtres qui éclairent l'édifice. Le premier étage se nomme Triforium.

Cloaque. (V. *page* 102.)

Clocheton. Petite tourelle surmontée de pyramides.

Cloisonnés (Émaux). (V. *page* 354.)

- Copyright les éditions d'Amay Lyon 2008 -

Cloître. Portiques disposés en carré dans l'intérieur des monastères et destinés à servir de promenade couverte. L'espace découvert qu'ils entourent se nomme Préau.

Clôtures de choeur. Cloisons en pierre ou en bois qui séparent le chœur du collatéral environnant.

Clou (Tête de). Moulure romane qui ressemble à une tête de gros clou.

Coffre. Bloc de pierre ou appareil de bois qui forme l'autel.

Coin ou Matrice. Masse de métal sur laquelle on a gravé en sens inverse le type d'une médaille, afin de l'imprimer en sens droit sur le flan qu'on doit exposer à sa pression.

Collatérale. Nef parallèle à la nef majeure.

Colombarium. Chambre sépulcrale percée de plusieurs étages de niches propres à contenir des urnes funéraires. — On donne aussi ce nom à un ciboire en forme de colombe (V. *le dessin de la page* 269).

Colonnade. Suite de colonnes placées au devant et à une certaine distance d'un mur.

Colonne. Membre d'architecture composé de la base, du fût et du chapiteau.

Colonne itinéraire. (V. *page* 100.)

Comble. Assemblage de charpentes pour soutenir les toits d'un édifice.

Compartiments. Assemblage de plusieurs objets disposés avec symétrie, pour former un tout.

Composite (Ordre). (V. *page* 70.)

Conditorium. Armoire creusée dans un mur pour y conserver le saint sacrement.

Confession. Crypte des basiliques primitives.

Congé ou Escape. (V. *page* 64.)

Conjugées (Têtes). Dont les profils sont superposés l'un au-dessus de l'autre.

- Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008 -

Console. Petit corps d'architecture destiné à supporter la saillie d'une corniche, d'un bastion, d'une pièce de bois ou d'un encorbellement quelconque.

Contorniate (Médaille). (V. *page* 120.)

Contre-corbeau. Petit modillon placé entre deux plus grands.

Contre-fort. Appui ou pilier élevé sur l'extérieur d'un mur pour le conforter.

Contre-hermine. (V. *la figure de la page* 393.)

Contre-lobes. Festons arrondis qui bordent l'intrados d'un arc.

Contremarque. Petite empreinte en creux que les anciens frappaient quelquefois sur les monnaies déjà mises en circulation.

Contre-retable. Appareil d'ornementation qui sert de fond à un autel, adossé à un mur, et que décore souvent un tableau.

Contrescarpe. Pente qui fait face à la ville, dans un fossé d'enceinte. (V. *la figure de la page* 313.)

Contre-vair. (V. *le dessin de la page* 393.)

Corbeau. Nom générique de toute pierre saillante destinée à porter quelque chose.

Corbeille. Partie du chapiteau qui se trouve entre le tailloir et l'astragale.

Cordon. Moulures qui séparent un étage d'un autre, une assise d'une autre assise.

Corinthien (Ordre). (V. *page* 68.)

Corniche. Saillie à profil qui couronne un corps vertical. — Membre supérieur de l'entablement.

Cornier (Poteau). On appelle ainsi celui qui fait l'angle d'une construction en bois.

Coupe. Se dit d'un dessin représentant les dispositions architectoniques intérieures d'un édifice, comme si on le coupait par la moitié longitudinalement, des combles à la base.

Coupe. (V. *la figure de la planche* 1.)

- Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008 -

Coupole. Toit circulaire en forme de coupe renversée.

Couronne de lumière. (V. *page* 277.)

Couronnement. Partie qui termine le haut d'un ouvrage.

Courtine. Espace compris entre deux tours dans les anciens murs de défense.

Couteaux celtiques. (V. *page* 40.)

Crampon. Morceau de fer crochu des deux bouts qui relie deux pierres ensemble.

Crédence. (V. *page* 263.)

Créneaux. Échancrures pratiquées au haut des murs de fortification pour voir au dehors et pouvoir tirer à couvert sur les assiégeants. (V. *les dessins de la page* 320.)

Crête. Ornement découpé à jour, placé sur le faîtage du comble d'un édifice.

Crochets ou Crosses. Feuilles détachées, avec ou sans pédoncule, en forme de crochets, servant d'ornement aux frontons, aux pyramides, etc.

Croisée. Synonyme de Transsepts.

Croisillon. Bras de la croix, dans le plan des églises.

Croix latine, grecque, de Saint-André, de Lorraine, en tau, de résurrection, de Saint Jean-Baptiste. (V. *page* 367.)

Cromlechs. (V. *page* 26.)

Crosse. Synonyme de Crochet.

Crypte (du grec κρύπτω, je cache). Chapelle souterraine. (V. *pages* 136 et 154.)

Cryptoportique. C'est un enfoncement ou vestibule intérieur qui donne accès dans l'église et qui diffère du porche en ce qu'il est toujours fermé sur les flancs.

Cul de four. Voûte formée d'un quart de sphère ou de sphéroïde creux (style latin et romano-byzantin).

- Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008 -

Cul-de-lampe. Ornement en relief plus ou moins orné, ayant la forme d'un cône.

Culée. Massif de maçonnerie adossé à la rive et sur lequel porte d'un côté la première arche d'un pont.

Cunette. Petit canal peu profond creusé au fond d'un fossé.

Cursives (Lettres). (V. *page* 400.)

Custode ou Repositorium. Lieu où l'on conservait le saint sacrement. Ces reposoirs étaient posés sur le sol ou suspendus ; dans ce dernier cas, ils se nommaient *suspensions*.

Cyclopéens (Murs). Construits en pierres polygones irrégulières

Cymaise. Nom générique de toute moulure profilée en S. Synonyme de Gorge. (V. *page* 64.)

D

Dais. Petit dôme en pierre ou en bois, destiné ordinairement à abriter une statue.

Dalle. Tranche de pierre ou de marbre, ordinairement quadrilatère, qui sert au pavage des églises.

Damasquinerie. (V. *page* 412.)

Damier. (V. *la figure de la page* 173.)

Dé. Partie en forme de cube d'un piédestal, placée entre la base et la corniche.

Déambulatoire. Prolongement des nefs latérales autour du chœur, servant à la circulation.

Demi-dolmen. (V. *page* 18.)

Dent de scie. (V. *page* 159.)

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

Denticules. Petits quadrilatères très-rapprochés et également espacés par des vides nommés *métatomes*.

Détrempe. Couleurs broyées à l'eau et à la colle.

Déviation. Inclinaison vers le nord de l'axe d'une église.

Devis. Description explicative et estimative des ouvrages que doit exécuter un architecte.

Diaconium. Salle attenante aux anciennes basiliques et servant de sacristie.

Diptère. (V. *page* 77.)

Diptyque. (V. *page* 278.)

Dolmen. (V. *page* 17.)

Dôme. Synonyme de *Coupole*.

Donjon. Tour massive placée au centre des châteaux forts.

Dorique (Ordre). (V. *page* 66.)

Dos d'ane (en). Offrant un double talus.

Dosseret. Pilastre qui sert de pied droit à une baie quelconque.

Dossier. Partie de la chaire, de la stalle, du siége, etc., contre laquelle on appuie le dos.

Doucine. Moulure concave par le haut et convexe par le bas.

E

Ebrasement ou Embrasement. Évasement intérieur ou extérieur d'une baie.

Échauguette. Guérite de pierre, placée au sommet des tours ou sur les courtines.

Echea. (V. *page* 91.)

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

ÉCHELLE. Ligne divisée par degrés conventionnels, servant à établir les proportions d'un objet ou d'un édifice.

ÉCHINE. Synonyme de QUART DE ROND. (V. *page* 64.)

ECHIQUIER ou DAMIER. Moulures romanes dont les pièces carrées et alternées offrent l'aspect d'un damier.

ÉCU SIMPLE, — COMPOSÉ, — PARTI, — COUPÉ, — TAILLÉ, — ÉCARTELÉ, etc. (V. *page* 392.)

ÉDICULE. Petit édifice. — On donne ce nom aux grandes niches, aux petites chapelles, aux tombeaux d'aspect monumental, etc.

ELECTRUM. Or mélangé d'argent.

ELEOTHERIUM ou ONCTUAIRE. Salle des bains romains où étaient les parfums.

ÉLÉVATION. Dessin représentant l'ordonnance extérieure d'un monument.

ÉMAIL (Peinture sur). (V. *page* 353.)

ÉMAUX (Blason). (V. *page* 393.)

EMPATEMENT. Sorte d'appendice ou patte, en forme de volute, de feuille contournée, de mascaron ou de coquillage, reliant les bases des colonnes aux piédestaux carrés qui les supportent.

EMPLECTON. Construction d'un mur dont les deux parements sont en pierres de taille et l'intervalle rempli de moellons noyés dans le ciment.

ENCAUSTIQUE. Peinture à la cire, appliquée avec le secours du feu.

ENCEINTES DRUIDIQUES. Synonyme de CROMLECHS.

ENCLABRES. Autels des temples romains où l'on déposait les vases sacrés et les offrandes.

ENCOIGNURE. Angle rentrant formé par deux murailles.

ENCORBELLEMENT. Saillie qui s'appuie sur des pierres posées en retraite les unes sur les autres.

ENDUIT. Revêtement d'un mur en plâtre, en ciment, en stuc, etc.

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

ENGAGÉ. Se dit des contre-forts, piliers, colonnes, dont la base est noyée dans un appareil de maçonnerie

ENROULEMENT. Ornement en forme de spirale ou de volute.

ENTABLÉES (Feuilles). Feuilles dressées et rangées sur une même ligne.

ENTABLEMENT. Réunion de l'architrave, de la frise et de la corniche.

ENTRE-COLONNEMENT. Espace vide laissé entre deux colonnes.

ENTRE-CORBEAUX. Espace laissé entre les corbeaux ou modillons.

ENTRELACÉ (Fût). (V. *le dessin de la page* 169.)

ENTRELACS. Ornements et fleurons liés et entrelacés les uns avec les autres.

ÉPERON. Synonyme de CONTRE-FORT.

ÉPURE. Tracé, à la longueur que l'exécution doit donner, d'un membre quelconque d'architecture.

ÉQUERRE (d'). Se dit d'un objet qui présente un angle droit.

ESCAPE ou CONGÉ. (V. *page* 64.)

ESCARPE. Mur ou simple talus qui forme le côté d'un fossé et fait face à l'ennemi.

ESTHÉTIQUE. Qui tient à l'art comme inspiration et comme réalisation du beau moral et idéal.

EURIPE. Canal qui, dans les amphithéâtres, séparait l'arène du *podium*.

EXEDRA. Trône de l'évêque, dans les basiliques.

EXEDRÆ. Bâtiments extérieurs annexés au corps principal de la basilique chrétienne.

EXERGUE. Mots abrégés ou non, inscrits au bas d'une médaille.

EXTRADOS. Partie extérieure et convexe d'un arc ou d'une voûte.

- Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008 -

F

Façade. Région extérieure d'une basilique ou d'une église, placée en perspective, et où sont percées les portes qui donnent accès dans le temple.

Fac-simile. Copie d'un monument, d'un sceau, d'une médaille, d'une pierre tombale, d'une inscription, etc., prise par empreinte, calque ou tout autre moyen, qui en donne une représentation tout à fait semblable.

Faience. (V. *page* 409.)

Faisceau (Colonnes en). Colonnettes engagées et groupées en faisceau autour d'un pilier dont elles dissimulent la masse.

Faitage. Pièces de bois posées longitudinalement, qui maintiennent les fermes du comble.

Faite. Synonyme de Comble.

Fanaux de cimetière. (V. *page* 289.)

Fanum Mercurii. Nom donné aux dolmens par les Romains.

Fenêtrage. Ensemble de la disposition et des formes des fenêtres d'un édifice.

Fenêtriers. Ouvriers qui se chargeaient d'exécuter un fenêtrage.

Fer a cheval. Courbe excédant la moitié de la circonférence du cercle.

Fermail de chappe. (V. *page* 283.)

Ferme. Assemblage de charpente qui forme un comble et supporte les pannes et les chevrons.

Feuilles entablées. (V. *le dessin de la page* 209.)

Figures spirituelles, allégoriques, chimériques et artificielles du blason. (V. *page* 374.)

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

FIGURINE. Sorte de petite statue.

FILET ou LISTEL. Petite moulure carrée séparant deux autres moulures plus grandes. (V. *le dessin de la page* 63.)

FLAMBOYANT. Nom donné au style architectural du XV^e^ siècle et de la première moitié du XVI^e^. (V. *page* 219.)

FLANC. Parties latérales d'un bastion.

FLANQUER. Garnir sur les côtés.

FLÈCHE. Espèce de pyramide en bois ou en pierre élevée sur le sommet d'une tour ou sur le toit d'une église.

FLEURON. Ornement figurant des pétales épanouis dont le nombre est inférieur à cinq.

FLORIN. Monnaie d'or à la fleur de lis, qui remonte à Philippe I^er^.

FONDATIONS. Partie des murs d'un bâtiment qui est enfouie dans la terre.

FORIS BURGIUM ou FAUBOURG. Partie de la ville qui est en dehors de la principale enceinte fortifiée.

FORMERET. Moulure placée à la jonction d'une voûte avec le mur vertical de l'édifice. — Nervure d'une voûte gothique.

FORT. Nom vulgaire donné à certains souterrains celtiques ou gallo-romains.

FORUM. (V. *page* 85.)

FOUILLÉ et REFOUILLÉ. Se dit des chapiteaux et reliefs sculptés profondément et au delà de ce que peuvent voir les yeux.

FRAMÉE. Javeline mérovingienne à fer étroit et aigu.

FRANC-QUARTIER (Blason). (V. *le dessin de la page* 394.)

FRESQUE. Peinture sur un mur fraîchement recrépi. (V. *page* 339.)

FRET (Blason). (V. *page* 394.)

FRETTES. Cordons qui décrivent par des angles tantôt droits, tantôt aigus, des espèces de créneaux contrariés. (V. *le dessin de la page* 159.)

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

Frigidarium. Salle des thermes où l'on prenait des bains froids.

Frise. Partie de l'entablement qui se trouve entre l'architrave et la corniche.

Fronton. Corniche triangulaire ou curviligne qui couronne l'avant-corps principal d'un édifice, d'une porte, d'une croisée, etc.

Fruste (Médaille). Rendue défectueuse par le temps, soit dans sa forme, soit dans son type ou dans ses inscriptions.

Fuseaux. (V. *le dessin de la page* 395.)

Fuselée. Se dit d'une colonne ou colonnette extrêmement grêle, délicate, hardie et haute, par rapport à son diamètre et à sa base.

Fût. Partie cylindrique d'une colonne comprise entre la base et le chapiteau.

G

Gable ou Pignon. Partie supérieure d'un mur se terminant en pointe et supportant le bout du faîtage d'un comble à deux pentes.

Gaine (Figure en). Dont la tête et les pieds seuls sont figurés en bosse et paraissent sortir d'une gaîne.

Galbe. Se dit de la forme et des contours d'une figure ou d'un détail ouvragé.

Galerie. Passage percé d'arcades, au-dessus des nefs mineures d'une église ou au-dessus de l'appui des combles d'un édifice.

Galgal. Tumulus gaulois composé d'un grand amas de cailloux.

Galons. Bandelettes garnies de perles.

Gargouille. Cheneau dont l'extrémité se projette sous la forme d'un animal, d'un monstre, d'un ange ou de toute autre figure.

Gaufré (Fût). (V. *la figure de la page* 169.)

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

Géminée. Se dit d'une arcade ou d'une fenêtre à deux subdivisions.

Giron. (V. *la figure de la page* 394.)

Globe. Nom populaire des tumulus.

Gloire. Réunion du nimbe et de l'auréole. —Soleil en bois doré, au-dessus d'un autel.

Glyptique. (V. *page* 408.)

Godroń. Suite des renflements qui ressemblent à des oves allongés.

Gorge. Moulure concave qui représente, dans son profil, un talon renversé.

Gothique (Style). Synonyme d'Architecture ogivale.

Gothique ancienne et moderne (Écriture). (V. *page* 399).

Gouttes. (V. *la figure de la page* 394.)

Grènetis. Encadrement de petits points ronds sur la face ou le revers d'une médaille.

Grisailles. Vitraux à fond blanc couverts de dessins noirs ou gris.

Grotte aux fées. Synonyme de Allée couverte. (V. *page* 22.)

Guérite. Loge en pierre, ronde ou carrée, placée sur les remparts des châteaux forts, et d'où la sentinelle fait le guet.

Gueules (Blason). (V. *page* 393.)

H

Hachures. Synonyme de Stries. (V. les hachures héraldiques, *page* 393.)

Haute borne. Nom vulgaire de plusieurs Menhirs.

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

Haut relief. Sculpture dont la saillie semble se détacher de la surface placée derrière elle.

Hélice. Ligne courbe qui tourne obliquement autour d'une ligne droite. Les escaliers en hélice sont ceux qui tournent autour d'un pilier central.

Hémicycle. Demi-cercle. — Synonyme d'Abside.

Hermine. (V. *la figure de la page* 393.)

Herse. Espèce de grille ou de barrière, en fer ou en bois, armée par le bas de grosses pointes et placée entre le pont-levis et la porte des châteaux forts. (V. *la figure de la page* 325.)

Hiératique. Qui concerne les choses sacrées et sacerdotales.

Hourd. Échafaud en bois qu'on élevait sur les anciennes forteresses, pour en faciliter la défense.

Hypocauste. Fourneau souterrain qui distribuait la chaleur pour le service des bains romains. (V. *page* 98.)

Hypogée. Construction souterraine.

I

Ichnographie. Plan horizontal d'un édifice.

Iconographie. (V. *page* 359.)

Imbrication. Disposition d'ornements superposés les uns aux autres comme les écailles d'un poisson ou les tuiles (*imbrices*) d'un toit.

Incrustations. Appareil de compartiments de marbre, de pierre, de bois ou de métaux de diverses couleurs, assemblés et ajustés dans un fond de stuc, de bois, de marbre.

Impluvium. Bassin pour les eaux pluviales placé au milieu de l'atrium des maisons romaines. — Nom des porches des basiliques latines

- Copyright les éditions d'Amay Lyon 2008 -

Imposte. Assise de pierre qui couronne un jambage ou pied droit et sur laquelle viennent reposer les premières assises des arcades.

Incuses (Médailles). Frappées seulement d'un côté, par l'oubli du monnayeur.

Infléchi (Arc). (V. *le dessin de la page* 225.)

Intaille. Pierre ou pâte gravée en creux.

Intrados. Surface intérieure et concave d'un arc ou d'une voûte.

Ionique (Ordre). (V. *page* 67.)

Isodomos ou appareil réglé. Dont toutes les assises sont d'égale hauteur.

J

Jaquemart. Figure armée d'un marteau qui frappe les heures dans les beffrois.

Jambage. Montant latéral d'une porte, d'une arcade, d'une cheminée.

Joint. Espace qui existe entre deux pierres posées.

Jour. Espace qui se trouve entre les ramifications des meneaux d'une fenêtre.

Jubé. (V. *page* 248.)

L

Labyrinthe. (V. *la figure de la page* 173.)

Lacrymatoires. Fioles romaines destinées à contenir des parfums

- Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008 -

et auxquelles on a donné ce nom parce qu'on supposait fort gratuitement que les pleureuses des enterrements répandaient leurs larmes dans ces petites fioles.

LADÈRES. Nom qu'on donne aux MENHIRS, dans le pays chartrain.

LAMBEL (Blason). (V. *page* 394.)

LAMBREQUINS. Volets pendants du casque qui enveloppe l'écu.

LAMBRIS. Placages de bois ou de lames de marbre minces, appliqués contre les murailles.

LAMPADAIRE. Candélabre fait pour porter des lampes.

LAMPIER. Synonyme de FANAL DE CIMETIÈRE.

LANCETTE. Fenêtre étroite et allongée, de style ogival, dont la forme, imitant un fer de lance, lui a fait donner le nom de *lancette* par les Anglais.

LANTERNE. Petit dôme ou petite tour ouverte sur ses faces.

LANTERNE DES MORTS. (V. *page* 289.)

LANTERNON. Petite tourelle à bord conique qui surmonte une cage d'escalier et la défend contre la pluie.

LARARIUM. Endroit des maisons romaines où l'on conservait l'image des dieux pénates.

LARMIER. Membre carré de la corniche, placé au-dessous de la cymaise.

LATIN (Style). (V. *page* 153.)

LAVABO. Réservoir en pierre placé dans les cloîtres des monastères et où les moines faisaient leurs ablutions, avant d'entrer au réfectoire.

LÉGENDE. Mots gravés autour de la face ou du revers d'une médaille.

LÉZARDE. Fente qui se déclare dans un mur, par la disjonction des pierres.

LICHAVEN. Synonyme de TRILITHE. (V. *page* 18.)

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

Linteau. Pièce de bois ou de pierre posée horizontalement sur les jambages d'une porte ou d'une fenêtre.

Lisse. Se dit d'une surface qui n'est ornée par aucun profil.

Listel ou filet. Petite moulure carrée qui sépare deux autres moulures plus importantes.

Litre. Bande de couleur noire peinte sur les églises. Ce droit féodal était exercé par les seigneurs hauts justiciers.

Lobes. Parties saillantes formées par les échancrures des feuilles ou des pétales d'une fleur.

Lombardique (Écriture). (V. *page* 399.)

Losange. (V. *la figure des pages* 173 et 394.)

Lucarne. Fenêtre pratiquée dans un toit.

M

Macéria. Appareil de gros blocs de pierre posés à sec, sans mortier.

Machecoulis. Galerie en surplomb portée sur des consoles que l'on établissait au bout des tours et des courtines On pouvait jeter des projectiles par les ouvertures qui régnaient entre les consoles.

Maladrerie ou Léproserie. Hôpital affecté aux lépreux.

Maltha. Enduit romain composé de chaux vive pulvérisée, broyée dans du vin avec des figues et du saindoux.

Manipule. (V. *page* 282.)

Margelle. Excavation en forme de cône tronqué produite par l'excavation de matériaux. — Mur d'appui qui borde l'ouverture d'un puits.

- Copyright les éditions d'Amay Lyon 2008 -

MARMOUSET. Terme par lequel on désigne de petites figures humaines sculptées sur les monuments du moyen âge.

MARQUETERIE. Mosaïque en bois, en laque, en ivoire, en os, etc.

MARTEAU et MASSE EN SILEX. (V. *page* 40.)

MASCARON. Tête d'homme ou d'animal sculptée, comme ornement, sur les clefs de voûte, les chapiteaux, les archivoltes, etc.

MASSIF. Construction de maçonnerie pleine et épaisse.

MATAR et MATERIES. Nom celtique et nom latin des haches en silex.

MÉANDRES. Synonyme de ENTRELACS.

MÉDAILLON. Encadrement tantôt rond, tantôt ovale ou elliptique, au milieu duquel sont des sculptures, des inscriptions, etc.

MEMBRE D'ARCHITECTURE. Toute partie plus ou moins considérable qui forme une fraction bien déterminée d'un tout.

MENEAUX. Montants ou traverses en pierre ou en autre matière, qui divisent une fenêtre en plusieurs compartiments et se ramifient ordinairement dans la partie supérieure.

MENHIR. (V. *page* 15.)

MÉPLAT. Terme de sculpture par lequel on désigne la manière d'exprimer les muscles et les parties rondes du corps, pour les faire paraître plus grands et plus larges, sans que les contours en soient altérés.

MERLON. Partie d'un parapet qui se trouve entre deux créneaux.

METATOME. Espace compris entre deux denticules.

MÉTOPE. Espace carré entre les triglyphes de la frise dorique.

MEURTRIÈRE. Ouverture étroite pratiquée dans un mur, pour tirer à couvert sur l'ennemi.

MINUTE. Division du module; il y a douze minutes dans le module dorique et toscan, et dix-huit minutes pour le module des autres ordres.

- Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008 -

Miséricorde ou Patience. Sellette mobile des stalles qui sert de siége.

Mitre. Amortissement rectiligne qui tient lieu d'arc à une fenêtre ou à une baie quelconque.

Modillon. Petite console en saillie soutenant une corniche.

Module. Demi-diamètre d'une colonne mesurée à la partie la plus large du fût. — Grandeur d'une médaille.

Moellon. Pierre de petite dimension, légère, rustique ou taillée, qui sert à la composition d'un mur.

Monographie. Description d'un seul monument.

Monolithe. Formé d'une seule pierre, d'un seul bloc.

Monoptère. Temple romain rond et formé d'une enceinte de colonnes qui supporte une coupole. (V. *la figure de la page* 76.)

Monstrance ou Ostensoir. (V. *page* 270.)

Montant. Pièce de bois verticale qui en soutient une autre horizontale.

Monumentaliste. Qui étudie ou décrit les monuments. (Mot nouveau proposé par M. J. Renouvier.)

Mosaïque. Sorte de peinture produite par l'assemblage de petites pierres de diverses couleurs. (V. *page* 355.)

Motte. Butte de terre naturelle ou factice, sur laquelle s'élève un donjon.

Moucharaby. Balcon fermé, percé de mâchecoulis, d'où on peut lancer des projectiles sur l'ennemi (V. *la figure de la page* 320.)

Moulures. Ornements creux ou saillants, rectilignes ou curvilignes qui décorent les divers membres d'architecture. (V. *les dessins de la page* 63.)

Muche. Nom vulgaire de quelques anciens souterrains.

Museau. Accoudoir de stalle.

Mutule. Modillon quadrangulaire de l'entablement dorique.

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

N

Naissance Se dit de la partie de la voûte où le cintre commence et de l'extrémité inférieure des nervures.

Naos Mot grec qui correspond au Cella des Romains. Le temple proprement dit.

Narthex. Porche ou vestibule des basiliques et des églises latines.

Nasal. Prolongement mobile du casque, descendant entre les deux yeux jusqu'au menton.

Nattes. (V. *la figure de la page* 196.)

Naumachie. Cirque ou amphithéâtre disposé pour les combats simulés de navires.

Nébules. Moulures romanes en forme de dents arrondies. (V. *la figure de la page* 173.)

Nef. Partie de l'église qui s'étend depuis le portail occidental jusqu'aux transsepts.

Nerfs ou Nervures. Moulures saillantes placées aux arêtes des voûtes ogivales. — Arcs saillants avec moulures qui se croisent sous la voûte gothique. — Côtes saillantes des feuilles et des fleurons.

Nimbe. (V. *page* 377.)

Numismatique. (V. *page* 119.)

O

Obélisque. Pierre quadrangulaire isolée, d'une longueur considérable et dont l'épaisseur diminue de la base au sommet.

- Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008 -

Oblationarium. Abside collatérale de droite, dans les basiliques latines, où étaient conservés les vases sacrés.

Oculus ou Œil-de-bœuf. Baie ronde ou ovale, ouverte ou figurée, dans le tympan d'un fronton.

Œuvre (Mesurer dans). Mesurer l'intérieur d'un édifice, sans tenir compte de l'épaisseur des murailles.

Œuvre (Reprendre en sous-). Refaire les fondations d'un édifice, sans toucher aux parties supérieures.

Ogive. Arc aigu qui est formé de deux arcs de cercle d'un rayon égal et qui se coupent.

Onciales. Petites capitales arrondies pour rendre l'écriture plus expéditive.

Oppida. (V. *page* 35.)

Opposées (Têtes). Dont la face regarde les deux points opposés.

Opus reticulatum, spicatum, etc. (V. *page* 74.)

Or (Blason). (V. *page* 393.)

Ordonnance. Se dit des grandes dispositions architectoniques d'un édifice.

Ordre. Arrangement régulier et proportionné de diverses parties saillantes d'un édifice. — Étage d'un bâtiment.

Orientation. Règle en vertu de laquelle la façade d'une église regarde l'Occident, tandis que son chevet est tourné du côté de l'Orient.

Orle. Bord relevé d'une feuille, d'un écusson. — Filet sous l'ove d'un chapiteau. — Plinthe de la base du piédestal et de la colonne.

Ornementation. Ensemble et style des ornements d'un édifice.

Osculatorium. Instrument de paix.

Ossature (de l'italien *ossatura*). Carcasse d'une construction.

Ove. Moulure en forme d'œuf taillée sur un quart de rond et entourée d'une espèce d'écorce.

Copyright les éditions d'Art Lyon 2008

P

Pairle. (V. *le dessin de la page* 394.)

Pal. (V. *le dessin de la page* 394.)

Palais de Gargantua. Nom populaire de plusieurs monuments celtiques.

Paléographie. (V. *page* 398.)

Palmette. Petit ornement sculpté en forme de feuille de palmier. (V. *la figure de la page* 52.)

Panache. Bouquet de feuillage qui couronne les frontons des églises et les gables des maisons.

Panneau. Surface entourée de moulures. — Compartiment composé de meneaux verticaux et surmonté d'arcatures, destiné à masquer la nudité des murs.

Parallélogramme. Figure dont les côtés opposés sont égaux et parallèles.

Parapet. Mur qui couronne une courtine. — Mur d'appui en général.

Parclose. Séparation d'une stalle d'avec une autre stalle.

Parement. Revêtement extérieur des murs.

Paroi. Surface interne d'un mur, d'un vase, d'un tube, etc.

Partitions. (Blason). Traits qui partagent l'écu en plusieurs parties.

Parvis. Place située devant le portail des grandes églises.

Patine. Espèce de vernis vert ou brun qui recouvre les medailles qui ont longtemps séjourné dans la terre.

Pavé des géants. Nom populaire de quelques pierres celtiques.

- Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008 -

Pédicule. Petit pilier isolé qui sert de support.

Peinture a l'huile, a fresque, a la détrempe, etc. (V. *page* 339.)

Pendentifs. Clefs de voûte pendantes. — Espace compris dans les angles que forme une voûte d'arête à ses points de naissance.

Pénitentiaire. Portion du narthex des basiliques, plus particulièrement destinée aux pénitents.

Périptère. Temple romain entouré d'un rang de colonnes isolées qui forment galerie.

Péristyle. Galerie couverte, soutenue par des colonnes, entourant un monument. — Porche d'une église formé par des colonnes.

Perles. (V. *la figure de la page* 196.)

Perpendiculaire (Style). (V. *page* 214.)

Perron. Escalier extérieur et découvert, composé d'un petit nombre de marches.

Peulvan. Monolithe gaulois fiché en terre.

Phylactère. Banderole accompagnée d'une inscription que tiennent divers personnages, dans les peintures et les sculptures du moyen âge.

Pied-droit ou Jambage. Partie latérale d'une baie, supportant le linteau.

Piédestal. Support composé d'une base, d'un dé et d'une corniche, et sur lequel repose la base de la colonne.

Piédouche. Petit piédestal plus ou moins orné de quelques moulures en cymaise, lequel sert de support à un buste, à une figurine, etc.

Pierre branlante. (V. *page* 23.)

Pierre fiche. Synonyme de Peulvan.

Pierre percée. (V. *page* 22.)

Pierre posée. (V. *page* 16.)

Pignon. Sommet triangulaire d'un mur ou d'une façade d'édifice.

- Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008 -

PILASTRE. Colonne plate, engagée et ordinairement peu saillante

PILE. Pyramide carrée et pleine à l'intérieur.

PILIER. Massif de maçonnerie, ordinairement carré et sans ornements, destiné à supporter une voûte ou une arcade.

PILOTIS. Pieux enfoncés dans l'eau ou dans un terrain mouvant et sur lesquels on établit les fondations.

PINACLE. Espèce de petite flèche, de petit clocheton, tantôt appliqué contre un mur et tantôt complétement dégagé.

PISCINE. Crédence renfoncée en niche, et dont la tablette est percée d'un trou pour l'écoulement de l'eau.

PLAN. Tracé de la place qu'un monument occupe ou doit occuper.

PLASTIQUE. Art de relever, par application de la terre, du stuc ou du plâtre, les reliefs en creux, et de les mouler ensuite dans le creux, par une seconde opération, qui représente absolument l'ornement ou la figure relevée.

PLATE-BANDE ou BANDEAU. Moulure lisse, large et peu saillante.

PLATE-FORME. Surface horizontale qui couvre un édifice.

PLINTHE. Partie supérieure de l'abaque.—Partie supérieure de la base.— Moulure plate qui, sur un mur de face, est censée masquer les planchers de chaque étage.

PLOMBS DE VITRAUX. Lanières de plomb à rainures, dans lesquelles sont enchâssés les morceaux de verre qui composent un vitrail.

PODIUM. Plate-forme des arènes, réservée aux magistrats et aux vestales.

POINTE. (Blason). (V. *page* 395.)

POINTE DE DIAMANT. (V. *le troisième dessin de la page* 173.)

POINTS ÉQUIPOLLÉS. (V. *page* 395.)

POLYCHROME. Peint de diverses couleurs.

POLYGONE. Figure qui a plus de quatre angles et quatre côtés.

- Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008 -

Pont-levis. Pont à bascule qu'on lève à volonté au moyen de chaînes.

Porche. Construction légère placée au-devant du portail d'entrée, affectant diverses formes et dont l'usage remonte aux temps primitifs de l'Église. (V. *page* 203.)

Portail. Façade d'une église. — Grande porte d'église.

Porte-a-faux. Synonyme d'Encorbellement.

Portique. Lieu de circulation couvert, orné de colonnades ou d'arcades.

Posticum. Partie postérieure des temples romains.

Postscenium. Arrière-scène des théâtres romains où se trouvaient les machines et les décorations.

Poteau cornier. Qui forme l'encoignure d'une construction en bois.

Poterne. Porte secrète pour les sorties dans les places fortes.

Potin. Alliage de plomb, de cuivre, d'étain et d'un cinquième d'argent.

Pourpre (Blason). (V. *page* 393.)

Pourtour ou Deambulatorium. La prolongation des nefs latérales d'une église autour du chœur.

Poussée des voutes. Effort que font les voûtes sur les murs qui leur sont opposés.

Préau. Cour intérieure d'un château. — Espace compris entre les quatre côtés d'un cloître.

Presbytère. Enceinte sacerdotale autour de l'autel sous le ciborium des basiliques.

Prismatiques (Moulures). Qui affectent plus ou moins la forme de prisme.

Prisme. Corps solide dont les deux bases opposées sont des polygones égaux et parallèles, et dont les faces latérales sont des parallélogrammes.

Profil. Contour d'un objet regardé de côté.

- Copyright les éditions d'Amay Lyon 2008 -

Pronaos ou Narthex. Vestibule antérieur des anciennes basiliques, auquel donne immédiatement accès le portail occidental et qui se trouve en avant des nefs.

Proscenium. Avant-scène des théâtres romains.

Prostyle. Temple romain présentant quatre colonnes à sa façade.

Pujol et Puy-joli. Noms vulgaires de quelques tumulus.

Pyramide. Corps solide dont la base est un triangle, un carré, ou un polygone, et dont le sommet est en pointe. — Synonyme de Flèche, Clocher.

Pyramidion. Sommité d'un obélisque, d'un créneau, etc., dont les faces inclinées forment une petite pyramide.

Pyxide. Vase ou coffret dans lequel on conservait la sainte eucharistie.

Q

Quadrilatère. Qui a quatre côtés réguliers ou irréguliers.

Quart de rond. Moulure convexe dont le profil est un quart de cercle.

Quartier. Une des quatre parties de l'écu écartelé en bannière ou en sautoir.

Quatre-feuilles. Ornement composé de quatre demi-cercles, ou de quatre ogives en fer à cheval, réunis crucialement par leurs bases. (V. *la figure de la page* 210.)

Queue d'aronde. Entaille pratiquée dans une pièce de bois ou dans une pierre, et dans laquelle s'emboîte une partie opposée, taillée de même forme.

Quintefeuille. Rose à cinq contre-lobes.

- Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008 -

R

Rainure ou Refend. Entaille longitudinale ou carrée, pratiquée dans le bois ou la pierre.

Ramifications. Se prend, en architecture, pour les évolutions que font les meneaux dans les arcs de l'école ogivale.

Rampant. Toute ligne ou toute surface offrant une pente, comme les côtés d'un fronton, d'un pignon, etc.

Ravalement. Opération qui consiste à donner aux moulures et aux pierres des murs leur dernier poli, en les frottant avec divers outils.

Rayonnant (Style). (V. *page* 212.)

Regard. Trou pratiqué pour pouvoir visiter un aqueduc, un conduit.

Region. Se dit d'une portion importante d'une église formant un tout distinct, comme une façade, une abside, un croisillon.

Réglet. Synonyme de Filet.

Relief. Ce qui fait saillie sur une surface.

Reliquaire ou Chasse. (V. *page* 272.) — Reliquaire est aussi synonyme de Charnier.

Rempart. Élévation de terre ordinairement revêtue de maçonnerie.

Renflement. Augmentation ajoutée au diamètre d'une colonne, vers le premier tiers inférieur du fût.

Repère. Marque que l'on fait à une pierre, dans le chantier, pour indiquer la place qu'elle doit occuper.

Réseau. Broderie du tympan d'une fenêtre ogivale.

Résille. Filets de plomb qui réunissent ensemble les verres d'une fenêtre.

- Copyright les éditions d'Artay Lyon 2008 -

Ressaut. Saillie en avant d'une surface en retraite.

Restitution. Reproduction par le dessin d'un monument détruit, à l'aide des descriptions qu'on en a, ou des ruines qui en restent.

Retable. (V. *page* 262.)

Réticulé. Fait en forme de réseau.

Retraite. Renfoncement. — Reculement d'une partie sur une autre. — Disposition d'un objet en retraite.

Revêtement. Parement d'une muraille en matériaux autres que ceux de la muraille.

Rinceaux. (V. *la figure de la page* 174.)

Rocaille. Composition d'architecture rustique qui imite les rocailles naturelles et qui représente des grottes et des fontaines.

Roche aux fées. Nom populaire de quelques monuments celtiques.

Romane (Ogive). Ogive du XII^e^ siècle dont les ornements sont du style roman.

Romano-byzantin (Style). (V. *page* 162.)

Rond-creux ou Trochile. (V. *page* 64.)

Rond-point. Intérieur de l'abside circulaire d'une église. Il comprend le sanctuaire, son pourtour et la chapelle du chevet.

Rosace. Espèce de fleuron, de masse circulaire ayant un nombre indéterminé de pétales. — Terme employé improprement comme synonyme de Rose.

Rose. Grande fenêtre circulaire divisée en compartiments par des meneaux.

Rotonde. Bâtiment construit sur un plan circulaire et couvert en dôme ou coupole.

Roue de sainte Catherine. Rose dont les meneaux, partant d'une baie centrale, aboutissent directement, comme les rayons d'une roue, au grand cercle de circonférence.

- Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008 -

Rudenture. Petite moulure longitudinale, insérée au bas et à l'intérieur d'une cannelure.

Rustique. Se dit d'une taille grossière exécutée sur un moellon ou sur une pierre.

S

Sable (Blason). (V. *page* 293.)

Sacrarium. L'abside mineure de droite où l'on conservait les vases sacrés, dans les basiliques.

Sacrificatorium. Nom donné à l'autel des basiliques constantiniennes.

Saillie. Tout ce qui excède le nu d'une surface quelconque.

Sanctuaire. Partie de l'église (ordinairement du chœur) où est placé le principal autel.

Sarcophage. Coffre en pierre ou en bois destiné à renfermer un cadavre non réduit en cendres.

Saucée (Médaille). Monnaie de cuivre recouverte d'une feuille d'étain.

Sautoir. (V. *la figure de la page* 394.)

Sceau. Empreinte en cire représentant les armoiries d'un prince, d'une ville, d'une communauté, ou de divers personnages, et que l'on suspendait, durant le moyen âge, aux actes écrits sur parchemin et même sur papier.

Scène. (V. *page* 89.)

Scotie. Moulure concave formée de deux cavets dont les centres sont pris à volonté. (V. *page* 64)

Secretarium. Abside secondaire des basiliques, servant de sacristie.

- Copyright les éditions d'Artay Lyon 2008 -

Segment. Partie d'un tout sphérique ou cylindrique.

Sellette. Planche à bascule qui forme le siége d'une stalle.

Sigle. Lettre isolée ou réunion de lettres initiales qui expriment abréviativement une syllabe ou même un mot tout entier.

Sinople (Blason). (V. *page* 393.)

Socle. Plinthe servant de base à une colonne, un pilastre, etc.

Soffites. Compartiments, peints ou non, des plafonds, formés de moulures en relief et de renfoncements. — Surface intérieure du larmier, de l'architrave, et en général de tout corps suspendu.

Solive. Poutre qui soutient un plancher.

Soubassement ou Stylobate. Socle continu avec base et corniche, longeant un mur et destiné ordinairement à soutenir des colonnes.

Soutènement (Murs de). Qui sont destinés à empêcher l'éboulement des terres.

Spina. Construction intérieure des cirques. (V. *page* 95.)

Spoliatorium. Endroit des thermes où les baigneurs déposaient leurs vêtements.

Stèle. (V. *page* 53.)

Stone-Henge. Nom donné aux menhirs par les Anglais.

Strie. Petite cannelure.

Strigile. Cannelure en forme d'S.

Stuc. Mortier composé de marbre pulvérisé et de chaux, dont on fait des ornements et des enduits qui ont l'apparence du marbre.

Style. Réunion de tout ce qui concourt à la composition d'une œuvre d'art.

Stylobate. Synonyme de Soubassement.

Substruction. Construction souterraine. — Construction qui a été reprise en sous-œuvre.

Supports. (Blason). Animaux qui supportent l'écu.

- Copyright les éditions d'Artay Lyon 2008 -

Surélévation. Construction élevée après coup sur une autre.

Symbolisme. (V. *page* 359.)

Synchronisme. Comparaison des styles d'architecture, aux époques correspondantes, dans différentes provinces.

Système. Se prend souvent dans le sens de style.

T

Tabernacle. Édicule ordinairement en forme de temple, placé au centre du gradin de l'autel et destiné à conserver le saint ciboire.

Tableau. Encadrement intérieur de la baie d'une porte limitée par le linteau et les jambages.

Table de Communion. Balustrade en marbre, en bois ou en fer, qui sépare le chœur de la nef et où les fidèles viennent s'appuyer pour recevoir la communion.

Tailloir ou Abaque. Partie supérieure du chapiteau, placée en forme de tablette au-dessus de la corbeille et sur laquelle repose l'architrave.

Talon. Moulure composée d'un quart de rond et d'un cavet.

Talus. Surface coupée en pente.

Tambour. Cage de bois, formant un porche intérieur aux portes des églises, et servant à préserver les fidèles du vent et du froid.

Tassement. Synonyme d'Affaissement.

Tenants. (Blason.) Figures des dieux, des anges et des hommes qui tiennent l'écu.

Tépidarium. Etuve tiède des bains romains.

Terrasse. Couverture plate d'un édifice.

- Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008 -

TERRIER. Nom vulgaire de quelques anciens souterrains.

TERTRE. Éminence de terre dans une plaine.

TESSÈRE Billet d'entrée dans les théâtres romains. (V. *le dessin de la page* 91.)

THERMES. (V. *page* 96.)

TIMBRES DE DIGNITÉS ECCLÉSIASTIQUES. (V. *les figures de la planche* 1.)

TIRANTS. Barres de fer destinées à empêcher l'écartement des différentes parties d'une construction.

TOMBELLE. Tombeau gaulois formé d'un monticule factice.

TORCHIS. Terre franche mêlée de foin et de paille coupée et détrempée avec de l'eau.

TORE OU BOUDIN. Moulure convexe dont le profil est semi-circulaire ou demi-elliptique.

TORSADE. (V. *la figure de la page* 174.)

TOSCAN (Ordre). (V. *page* 66.)

TOURILLONS. Petites tours accolées à une plus grande.

TRANCHE. Bord extérieur de l'épaisseur d'une médaille.

TRANSEPT OU TRANSSEPT. Nef transversale qui donne aux églises la forme d'une croix latine.

TRAVÉE. Chacune des divisions d'une nef, d'une galerie, d'un cloître, d'une voûte.

TRÈFLE. Ornement composé de trois divisions imitant la feuille du trèfle des prairies.

TRÉSOR. Lieu de l'église où l'on dépose les vases sacrés et tous les meubles précieux.

TRIBUNE. Chaire d'un orateur. — Galerie établie au-dessus des nefs latérales.

TRIFORIUM OU TRIPHORIUM. Galerie ouverte établie au-dessus des bas-côtés d'une église, et au-dessous du clerestory ou deuxième étage éclairé par des fenêtres.

- Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008 -

Trigéminé. Subdivisé en six parties.

Triglyphe. Ornement saillant et quadrilatère de la frise dorique.

Trilithe. Monument celtique composé de deux pierres verticales qui en supportent une troisième placée horizontalement.

Trilobé. Qui a trois lobes.

Triomphal (Arc). Grande arcade, plus ou moins ornée, qui marque l'entrée du chœur d'une église.

Triptyque. Panneaux au nombre de trois, sculptés ou peints, et réunis au moyen de charnières.

Trochile ou Rond-creux. (V. *page* 64.)

Trumeau. Pilier ou maçonnerie qui divise une porte en deux baies.

Tudor (Arc). (V. *page* 224 et *le dessin de la page* 226).

Tumulus. Tombeau gaulois formé d'un tertre de terre ou de cailloux. (V. *page* 27.)

Tympan. Espace compris entre les corniches d'un fronton ou les archivoltes d'un portail.

Type. École d'architecture, de sculpture, de peinture. — Modèle d'un style quelconque.

V

Vair. (Blason). Fourrure blanche et bleue d'un animal que les Latins nommaient *Varus*. (V. *page* 393.)

Vantail. Battant de porte ou de fenêtre.

Velarium. Grand voile qu'on étendait à l'aide de poutres au-dessus des théâtres romains.

Verrière. Synonyme de Vitrail.

- Copyright les éditions d'Amay Lyon 2008 -

VESICA PISCIS. Encadrement elliptique ou oval dont le Christ et la Vierge sont entourés, dans les bas-reliefs du moyen âge.

VILLA. (V. *page* 89.)

VIOLETTE. (V. *la figure de la page* 196.)

VIS. Escalier en spirale.

VITRAIL. Ensemble des vitraux qui garnissent une fenêtre.

VITRAUX. Assemblage de petits compartiments de verre incolore, teint ou peint, assujettis et réunis par des lanières de plomb.

VOLUTE. Enroulement en spirale des chapiteaux ioniques et corinthiens.

VOUSSOIR ou CLAVEAU. Pierre taillée en forme de coin et qui entre dans la composition d'un arc ou d'une voûte.

VOUSSURE. Surface interne d'une voûte. — Voûtes en retraite qui couronnent les portes d'église.

VOUTE. Plafond cintré ou ogival, en maçonnerie ou en charpente.

Z

ZIGZAG. (V. *page* 173.)

ZODIAQUE. Médaillons représentant les douze signes du zodiaque.

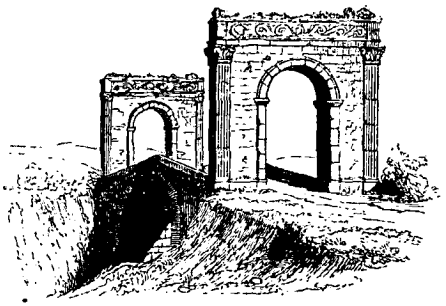

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

TABLE

DES NOMS DE VILLES, DE VILLAGES ET DE DÉPARTEMENTS

CITÉS DANS CE MANUEL.

(POUR SERVIR DE GUIDE MONUMENTAL EN FRANCE.)

ABBECOURT (Oise), 32.
ABBEVILLE (Somme), 34-37-40-41-223-229-307.
AGEN (Lot-et-Garonne), 155.
AIGNAY (Côte-d'Or), 16.
AIGUEPERSE (Puy-de-Dôme), 186.
AIGUES-MORTES (Gard), 325.
Ain, 78-162-199-229-249-251-293
AIRAINES (Somme), 244.
Aisne, 155-165-198-208-229-236-246-301-303-304-307-320-321-343-403.
AIX (Bouches-du-Rhône), 56-76-112-301.
ALBI (Tarn), 212-229-249-250.
ALLAINES (Eure-et-Loir), 18.
Allier, 33-94-229-304-307-342.
AMBAZAC (Haute-Vienne), 271-275.
AMBOISE (Indre-et-Loire), 323.
AMIENS (Somme), 119-200-212-213-217-250-251-254-269-280-294-336-407.
ANDELYS (les) (Eure), 317-334.
ANET (Eure), 229-234.
ANGERS (Maine-et-Loire), 47-85-94-154-162-198-300-306-320-350-353-403.
ANGOULÊME (Charente), 176.
ANJOU, 209-237.
ANNEVILLE-EN-SAISE (Manche), 42.
ANSE (Rhône), 207.
ANTIBES (Var), 92-102.
Ardèche, 218.
ARDEVEN (Morbihan), 16-24-25.
ARLES (Bouches-du-Rhône), 79-82-83-85-100-102-105-112-162-176-199-294-301.
ARQUES (Seine-Inférieure), 229-317.
ARRAS (Pas-de-Calais), 105-304-307-357.
Aube, 218-247-353-403.
AUCH (Gers), 353.
Aude, 186-198-218-300-320-404.
AUMALE (Seine-Inférieure), 234.
AUTUN (Saône-et-Loire), 53-75-78-82-83-86-92-198-223-251-403.
AUVERGNE, 156-171.
AUXERRE (Yonne), 85-218-415.

- Copyright les éditions d'Amay Lyon 2008 -

AVALLON (Yonne), 198.
Aveyron, 18-415.
AVIGNON (Vaucluse), 85-112-167-176-218-229-256-323-324.
AZAY-LE-RIDEAU (Indre-et-Loire), 329.

BAGÉ-LE-CHATEL (Ain), 162.
BAGNÈRES-DE-LUCHON (Haute-Garonne), 262.
BAGNEUX (Maine-et-Loire), 21.
Basses-Alpes, 78.
Basses-Pyrénées, 218.
Bas-Rhin, 81-156-212-215-218-251-254-256-262-353.
BAUX (Eure), 118.
BAYEUX (Calvados), 165-286-294-357.
BAYONNE (Basses-Pyrénées), 218.
BEAUGENCY (Loiret) 30-314.
BEAUVAIS (Oise), 85-162-193-212-217-223-229-230-236-248-281-301-306-307-353-357-417.
BEAUVOIR (Oise), 47.
BERRI, 34.
BERTHOUVILLE (Eure), 119.
BESANÇON (Doubs), 85-103-176-304.
BÉTHUNE (Pas-de-Calais), 302.
BÉZIERS (Hérault), 94.
BLAGNAC (Haute-Garonne), 94.
BLOIS (Loir-et-Cher), 303-306-307-329.
BORDEAUX (Gironde), 82-85-94-118-176-220-294-302.
Bouches-du-Rhône, 33-53-56-76-79-82-83-84-85-92-100-102-104-105-112-136-176-199-218-294-301-403.
BOUDEVILLE (Seine-Inférieure), 36.
BOUGON (Deux-Sèvres), 30.
BOUILLON (Manche), 16.
BOULOGNE-SUR-MER (Pas-de-Calais), 100-254.
BOUMIERS (Indre-et-Loire), 19.
BOURBONNAIS, 171-239.
BOURGES (Cher) 74-100-197-273-294-301-305-350-353.
BOURGOGNE, 31-165-239.
BREDY (Cher), 103.
BRETAGNE, 17-31-36-289-291.
BRETEUIL (Oise), 246.
BRIQUEBEC (Manche), 22.
BROU (Ain), 229-249-251-293.

CAEN (Calvados), 176-218-231-234-248-306.
CAGNES (Var), 338.
CAHORS (Lot), 98-102-186.
CALAIS (Pas-de-Calais), 222.
CALÈS (Bouches-du-Rhône), 33.
Calvados, 16-30-47-89-92-106-165-176-218-231-234-248-286-288-289-294-306-314-328-357.
CARCASSONNE (Aude), 198-218-320.
CARENTAN (Manche), 218.
CARNAC (Morbihan), 14-15-16-24-25.
CARPENTRAS (Vaucluse), 76-103.
CAUDEBEC (Seine-Inférieure), 229-254-303.
CAVAILLON (Vaucluse), 104.
CELLAS (Cher), 103.
CENTRE DE LA FRANCE, 158-165-170-172-223-238.
CEYSSAC (Haute-Loire), 33.
CHAISE-DIEU (Haute-Loire), 251-357.
CHALON-SUR-SAÔNE, 404.
CHALONS-SUR-MARNE (Marne), 198-229.
CHAMBERET (Corrèze), 275.
CHAMBORD (Loir-et-Cher), 308-329.
CHAMBOY (Oise), 317.
CHAMPAGNE, 235-236.
CHAMPEAUX (Seine-et-Marne), 199.
CHAMPLIEU (Oise), 53.
CHANTEL (Allier), 342.
Charente, 24.
Charente-Inférieure, 16-85-94-96-98-102-103-104-165-176-289-317.
CHARITÉ-SUR-LOIRE (Nièvre), 198.

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

Charroux (Vienne), 186.
CHARTRAIN (pays), 235.
Chartres (Eure-et-Loir), 165-205-207-212-253-254-353.
Chelles (Oise), 165.
Chenehutte (Maine-et-Loire), 100.
Chenonceaux (Indre-et-Loire), 329.
Cher, 19-74-92-98-100-103-197-273-294-301-305-350-353.
Cheverny (Loir-et-Cher), 47.
Chinon (Indre-et-Loire), 284-357.
Cinq-Mars (Indre-et-Loire), 104.
Ciron (Indre), 289.
Civray (Vienne), 199.
Cléder (Finistère), 20.
Clermont (Puy-de-Dôme), 74-105-164-167-176-218-294-357.
Clinchamps (Calvados), 47-89.
Cluny (Saône-et-Loire), 301.
Collonges (Saône-et-Loire), 153.
Colombier-sur-Seule (Calvados), 16.
Colombières (Calvados), 328.
Compiègne (Oise), 196-218-229-251-263-271-274-304.
Condé-sur-Laison (Calvados), 30.
Conguel (Morbihan), 16.
Conliége (Jura), 36.
Conques (Aveyron), 414.
Conty (Somme), 229.
Corrèze, 92-176-198-275.
Côte-d'Or, 16-17-47-104-200-212-213-234-259-262-264-294-304-306-357-415.
Côtes-du-Nord, 22-23.
Coucy-le-Chateau (Aisne), 320-321-343.
Coudray-Saint-Germer (Oise), 275.
Couhard (Saône-et-Loire), 83.
Courboyer (Orne), 328.
Coutances (Manche), 212.
Cran (Loiret), 94.
Creuse, 23-33-290.
Crisolles (Oise), 30.
Cunault (Maine-et-Loire), 176.
Cussy (Côte-d'Or), 104.
DAUPHINÉ, 240-241.
Deux-Sèvres, 30-254.
Dieppe (Seine-Inférieure), 34-36-106-218-329-331.
Dieulouard (Meurthe), 82.
Dijon (Côte-d'Or), 212-213-234-258-294-304-306-357-415.
Doingt (Somme), 16.
Dôle (Jura), 357.
Dollon (Sarthe), 18.
Domfront (Orne), 314.
Dordives (Loiret), 103.
Dordogne, 40-42-168-186.
Dormel (Seine-et-Marne), 16.
Douai (Nord), 304.
Doubs, 85-103-176-304.
Drevant (Cher), 92-98.
Drôme, 176.
Duneau (Sarthe), 18.

Ébéon (Charente-Inférieure), 104.
Écorneboeuf (Dordogne), 42.
Écouen (Seine-et-Oise), 234-329.
Épaubourg (Oise), 254.
Épernay (Marne), 234.
Épine (l') (Marne), 229.
Essé (Ille-et-Vilaine), 21.
EST DE LA FRANCE, 166-173-206-208.
Estreboeuf (Somme), 37.
Étampes (Seine-et-Oise), 198.
Étoile (l') (Somme), 105.
Eu (Seine-Inférieure), 36.
Eure, 32-118-119-229-231-234-248-275-300-304-317-329-353.
Eure-et-Loir, 18-26-27-89-165-205-207-212-253-254-314-325-353.
Évreux (Eure), 229-275-304-353.

Fains (Meuse), 105.
Falaise (Calvados), 314.
Falgoux (Puy-de-Dôme), 290.
Fécamp (Seine-Inférieure), 199.
Felletin (Creuse), 290.
Fenioux (Charente-Inférieure), 289

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

FIGEAC (Lot), 303.
Finistère, 18-19-20-24-25-27-31-47-89-98-249-253-260.
FLANDRE, 356.
FLOGNY (Yonne), 106.
FOLGOAT (Finistère), 249-260.
FOLLEVILLE (Somme), 294.
FONTAINEBLEAU (Seine-et-Marne), 233-308-329.
FONTENAY-LE-MARMION (Calvados), 30.
FONTEVRAULT (Maine-et-Loire), 291.
FONTFROIDE (Aude), 300.
FOURVIÈRES (Rhône), 102.
FRÉJUS (Var), 82-83-92-94-96-102.

GAILLON (Eure), 329.
Gard, 76-78-84-100-101-102-118-325.
GASCOGNE, 239.
GAVRENNEZ (Morbihan), 28.
GELLAINVILLE (Eure-et-Loir), 26-27.
GENNES (Maine-et-Loire), 102-162.
Gers, 353.
GIEVRES (Loir-et-Cher), 82.
Gironde, 16-18-82-85-94-118-164-176-294-302-320.
GISORS (Eure), 32-231-234-248-317.
GRABUSSON (Ille-et-Vilaine), 16.
GRANVILLE (Manche), 229.
GRENOBLE (Isère), 136-176.
GRESY (Calvados), 289.
GUENEZAN (Côtes-du-Nord), 17.
GUYENNE, 329.

HAGUENAU (Bas-Rhin), 262.
HAM (Somme), 165.
Haut-Rhin, 229.
Haute-Garonne, 85-94-255-275-300.
Haute-Loire, 19-33-176-186-188-251-342-357.
Haute-Marne, 85-94 98-103-198-244.
Haute-Vienne, 94-103-229-271-275-354-413.
Hérault, 94-162-199.
HÉROUVAL (Oise), 32.
HÉROUVILLE (Calvados), 89.
HIÈVRES (Loiret), 314.
HONFLEUR (Seine-Inférieure), 229.

ILE DE FRANCE, 174-235-236.
Ille-et-Vilaine, 16-21-256-263-307.
Indre, 289.
Indre-et-Loire, 19-21-53-82-85-102-104-174-198-212-284-300-314-323-329-353-357.
Isère, 78-83-84-85-92-102-136-176-198.
ISERNORE (Ain), 78.
ISSOIRE (Puy-de-Dôme), 176-187-342.

JOBOURG (Manche), 19.
JOUARRE (Seine-et-Marne), 155-289-291-294.
JOUY (Seine-Inférieure), 102.
JUMIÈGES (Seine-Inférieure), 168-244-254.
Jura, 106-357.

KERCOLLEOCH (Morbihan), 25.
KERDANIEL (Côtes-du-Nord), 17.
KERGADIOU (Morbihan), 16.
KÉRISKILLIEN (Finistère), 24.
KERLAND (Finistère), 14.
KERMORVAN (Finistère), 27.
KERMURIER (Morbihan), 26.
KERVEATON (Finistère), 16.
KERVEN (Finistère), 27.
KERYVIN (Finistère), 18.

LA FRENADE (Charente-Inférieure), 16.
LAGNY (Oise), 30.
LAGUENNE (Corrèze), 275.
LA MAGDELEINE (Saône-et-Loire), 153.
LAMBALLE (Côtes-du-Nord), 47.
LANDAHOUDEC (Finistère), 25.

- Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008 -

Landes, 31
Langres (Haute-Marne), 85-94-98-198-103.
Lanleff (Finistère), 253.
LANGUEDOC, 240-241.
Laon (Aisne), 165-198.
La Pallue (Finistère), 31.
La Rivière (Manche), 328.
La Roussille (Creuse), 23.
La Tannière (Allier), 33.
Laval (Mayenne), 198.
Laversine (Oise), 33.
Le Mans (Sarthe), 16-85-162-294-300-306.
Le Puy (Haute-Loire), 176-186-342.
Lezoux (Puy-de-Dôme), 118.
Lille (Nord), 304.
Lillebonne (Seine-Inférieure), 90-92-98-229.
Limalonges (Vienne), 19.
Limoges (Haute-Vienne), 94-229-275-354-413.
Lisieux (Calvados), 92-308.
Lithaire (Manche), 23-314.
Livernon (Lot), 24.
Loches (Indre-et-Loire), 198-306-314.
Locmariaker (Morbihan), 15-17-30.
Locunolé (Morbihan), 27.
Loire-Inférieure, 18-20-30-212-294-403.
Loiret, 30-94-103-205-255-304-306-307-308-314-403-404.
Loir-et-Cher, 47-82-89-300-303-306-307-308-329-350.
LORRAINE, 236.
Lorrez-le-Bocage (Seine-et-Marne), 301.
Lot, 24-98-102-186-303.
Lot-et-Garonne, 80-155.
Loudun (Vienne), 16.
Loupiac (Gironde), 164.
Louviers (Eure), 303.
Lozère, 23.
Luynes (Indre-et-Loire), 102.
Lyon (Rhône), 75-76-80-92-96-100-102-118-136-155-218-239-294-301-309-350.

Magny (Calvados), 288.
Maguelonne (Hérault), 199.
Maignelay (Oise), 229-248.
Maine, 235.
Maine-et-Loire, 19-21-47-85-94-102-106-154-162-165-176-198-291-300-304-306-320-350-353-403.
Maintenon (Eure-et-Loire), 18.
Manche, 16-19-22-23-25-42-43-92-98-104-212-229-251-256-301-314-328.
Marissel (Oise), 229-263.
Marmoutiers (Bas-Rhin), 156.
Marne, 86-102-104-198-212-214-215-218-229-234-271-309-353-357.
Marseille (Bouches-du-Rhône), 53-56-83-100-136-294-403.
Martel-en-Quercy (Lot), 303.
Martimont (Somme), 34.
Martinvast (Manche), 19.
Mas d'Agenois (Lot-et-Garonne), 80.
Mauriac (Puy-de-Dôme), 290.
Mayenne, 198.
Meaux (Seine-et-Marne), 212-214-218.
Mende (Lozère), 23.
Méné (Morbihan), 27.
Mettray (Indre-et-Loire), 21.
Metz (Moselle), 96-98-102-215-218-284-301.
Meurthe, 82-118-218-223-357.
Meuse, 105.
Mézières (Calvados), 47.
MIDI DE LA FRANCE, 153-157-158-165-166-170-173-186-196-206-208-223-224-235-241.
Mienne (Eure-et-Loir), 89.
Minot (Côte-d'Or), 264.

Copyright les éditions d'Amay Lyon 2008

MONTCEAUX (Seine-et-Marne), 330.
MONTDIDIER (Somme), 254.
MONTÉPILLOY (Oise), 325.
MONT-LA-CÔTE (Puy-de-Dôme), 23.
MONTMORILLON (Vienne), 290.
MONT-SAINT-MICHEL (Manche), 301.
Morbihan, 14-15-16-17-19-22-24-25-26-27-28-30-319.
MORIENVAL (Oise), 166.
MORTAIN (Manche), 251.
Moselle, 96-98-100-102-106-215-218-284-301.
MOULINS (Allier), 229-304-307.

NANCY (Meurthe), 118-357.
NANTES (Loire-Inférieure), 212-294-403.
NANTOUILLET (Seine-et-Marne), 329.
NANTUA (Ain), 199.
NARBONNE (Aude), 404.
NÉRIS (Allier), 94.
NESLE (Somme), 165.
NEUILLAC (Morbihan), 26.
NEUNG-SUR-BEUVRON (Loir-et-Cher), 82
NEVERS (Nièvre), 198-212-263-325.
Nièvre, 198-212-218-263-325.
NÎMES (Gard), 76-78-84-100-101-102-118.
NOGENT-LE-ROTROU (Eure-et-Loir), 314.
NOGENT-LES-VIERGES (Oise), 33.
Nord, 304-357.
NORD DE LA FRANCE, 153-157-166-170-172-176-193-195-196-202-212-235-238-244.
NORD-OUEST DE LA FRANCE, 238
NORMANDIE, 34-36-164-174-188-235-236-237.
NOYELLES (Somme), 30.
NOYON (Oise), 193-197-236-301-303-304.

O (Orne), 328.
Oise, 17-30-32-33-47-53-85-105-162-165-166-171-193-196-197-198-210-212-217-218-223-229-230-236-246-248-251-254-259-263-271-274-275-281-292-301-303-304-306-307-325-353-357-417.
ORANGE (Vaucluse), 62-76-91-92-96-103.
ORBAY (Marne), 244.
ORLÉANAIS, 235-236.
ORLÉANS (Loiret), 85-255-304-306-307-308-403-404.
Orne, 16-19-212-314-317-328.
OUEST DE LA FRANCE, 165-172.

PARIGNÉ-L'ÉVÊQUE (Sarthe), 209.
PARIS (Seine), 38-53-96-112-114-118-119-198-203-205-206-210-212-223-229-230-234-235-248-249-250-256-262-263-264-274-280-294-301-307-308-309-320-329-340-353-404.
Pas-de-Calais, 100-105-155-201-218-222-244-254-302-304-307-357.
PÉRENNOU (Finistère), 89-98.
PÉRIGORD, 174.
PÉRIGUEUX (Dordogne), 40-78-94-102-168-186.
PÉRONNE (Somme), 303.
PERPIGNAN (Pyrénées-Orientales), 218.
PERROS-GUIREC (Côtes-du-Nord), 23.
PICARDIE, 171-174-184-186-195-206-216-231-235-236-356.
PIERREFONDS (Oise), 165-326.
PIN (le) (Calvados), 314.
PINOLS (Haute-Loire), 19.
PIRELONGE (Charente-Inférieure), 104.
PLONÉOUR (Finistère), 47.
PLOUHINEC (Morbihan), 25.
PLUCADEUC (Morbihan), 22.

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

POITIERS (Vienne), 82-94-156-162-176-189-192-198-251-253-275-303-306-325-334-356.
POITOU, 174-209-237.
PONS (Charente-Inférieure), 317.
PONTLEVOY (Cher), 19.
PORNIC (Loire-Inférieure), 30.
PORT (Somme), 30.
PREUILLY (Indre-et-Loire), 174.
PROVENCE, 166-240-241.
PUJOLS (Gironde), 18.
Puy-de-Dôme, 19-23-74-118-164-167-176-180-187-199-218-290-294-342-353-357.
Pyrénées-Orientales, 218.

QUINÉVILLE (Manche), 104.

REIMS (Marne), 86-102-104-212-214-215-218-271-309-353-357-404.
RHIN (BORDS DU), 166-217-222-236-237-238-295.
Rhône, 75-76-80-92-96-100-102-118-136-155-207-218-294-301-309-350.
RIEUX-MÉRINVILLE (Aude), 186.
RIEZ (Basses-Alpes), 78.
RIOM (Puy-de-Dôme), 353.
ROCHEFORT (Puy-de-Dôme), 23.
ROSCOFF (Finistère), 27.
ROUEN (Seine-Inférieure), 155-212-218-229-233-248-251-254-294-295-306-308-353-404.
ROYAT (Puy-de-Dôme), 199.
ROYE (Somme), 229.
RUE (Somme), 229.

ST.-AVENTIN (Haute-Garonne), 355.
ST.-BENOÎT-SUR-LOIRE (Loiret), 250.
ST.-BERNARD-DE-COMMINGES (Haute-Garonne, 300.
ST.-CHAMAS (Bouches-du-Rhône), 102-104.
STE.-CROIX (Bouches-du-Rhône), 199.
ST.-CYR (Manche), 43.
ST.-DENIS (Seine), 206-212-233-258-259-276-294-336-343-350-353.
ST.-DÉSIR (Calvados), 106.
ST.-ESTÈPHE (Charente), 24.
ST.-GÉNÉROUX (Deux-Sèvres), 254.
ST.-GEORGES-DE-BOCHERVILLE (Seine-Inférieure), 300.
ST.-GEORGES-LÈS-ROYE (Somme), 176.
ST.-GERMAIN-EN-LAYE (Seine-et-Oise), 330.
ST.-GERMER-DE-FLAY (Oise), 171-210-212-259-353.
ST.-GUILHEM-LE-DÉSERT (Hérault), 162.
ST.-HILAIRE-SUR-RILLE (Morbihan), 27.
ST.-JEAN-AUX-BOIS (Oise), 292.
ST.-JUST (Oise), 254.
ST.-LAURENT (Orne), 19.
ST-LAZARE (Indre-et-Loire), 19.
ST.-LEU-D'ESSERENT (Oise), 190.
ST.-LÔ (Manche), 229-256.
ST.-LOUP (Seine-et-Marne), 199.
ST.-MALO (Ille-et-Vilaine), 263.
ST.-MARTIN-AUX-BOIS (Oise), 218-251.
ST.-NAZAIRE (Loire-Inférieure), 18-20.
ST.-NECTAIRE (Puy-de-Dôme), 19-176.
ST.-OMER (Pas-de-Calais), 155-201-218-245.
ST.-QUENTIN (Aisne), 155-229-236-246-304-307.
STE.-RADEGONDE (Aveyron), 18.
ST.-REMY (Bouches-du-Rhône), 83-84-104.
ST.-RIQUIER (Somme), 227.
ST.-SAVIN (Vienne), 342.
ST.-SULPICE (Gironde), 16.
ST.-YVI (Finistère), 18.
SAINTES (Charente-Inférieure), 85-94-96-98-102-103.
SAINTONGE, 165-174-176.
SANDOUVILLE (Seine-Inférieure), 36.
Saône-et-Loire, 23-53-75-78-82-83-86-92-159-198-223-251-301-403-404.

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

Sarthe, 16-18-85-162-290-294-300-306.
Sarzeau (Morbihan), 30.
Saumur (Maine-et-Loire), 19-165-304-306.
Sauvigny (Côte-d'Or), 264.
Savenières (Maine-et-Loire), 162.
Sées (Orne), 212.
Seine, 38-53-96-112-114-118-119-198-203-205-206-210-212-223-229-230-233-235-248-249-250-256-258-259-262-263-264-274-276-280-294-301-307-308-309-320-329-340-343-350-404.
Seine-et-Marne, 16-155-199-212-214-218-233-289-291-294-301-329-330-353.
Seine-et-Oise, 198-234-308-309-328-330-336-353-410.
Seine-Inférieure, 34-36-90-92-98-106-155-168-199-212-218-229-233-234-244-248-251-254-294-300-303-306-308-317-329-331-353-404.
Semur (Côte-d'Or), 262.
Sens (Yonne), 212-284-404-415.
Sèvres (Seine-et-Oise), 410.
Soing (Loir-et-Cher), 47-82.
Soissons (Aisne), 155-198-218-236-301-303-403.
Somme, 16-30-34-37-40-41-105-119-165-176-200-212-213-217-223-227-229-250-251-254-269-280-294-303-307-336-407.
Strasbourg (Bas-Rhin), 81-212-215-218-251-254-256-353.
Sucinio (Morbihan), 319.
SUD-EST DE LA FRANCE, 223-224.

Tancarville (Seine-Inférieure), 317.
Tarascon (Bouches-du-Rhône), 218.
Tarn, 212-229-249-250.
Tentignac (Corrèze), 92.
Thann (Haut-Rhin), 229.
Thézée (Loir-et-Cher), 89.
Tilloloy (Somme), 229.
Tintry (Saône-et-Loire), 153.
Tirancourt (Somme), 105.
Titelberg (Moselle), 106.
Toul (Meurthe), 218-223.
Toull (Creuse), 33.
Toulouse (Haute-Garonne), 85, 275.
TOURAINE, 174-235-237.
Tour-la-Ville (Manche), 25.
Tournus (Saône-et-Loire), 159.
Tours (Indre-et-Loire), 53-82-85-306-353.
Tracy-le-Val (Oise), 198.
Tréberon (Finistère), 31.
Trégunc (Finistère), 24-31.
Troyes (Aube), 218-249-353-403.
Tulle (Corrèze), 176-198-275.
Tumiac (Morbihan), 28.

Uchon (Saône-et-Loire), 23.

Vaison (Vaucluse), 92-102-103-154-162-198.
Valence (Drôme), 176.
Valenciennes (Nord), 357.
Valognes (Manche), 43-92-98.
Var, 82-83-92-94-96-102-328.
Varzy (Nièvre), 218.
Vaucluse, 52-76-85-91-92-96-102-103-104-112-154-155-162-167-176-198-218-229-256-323-324.
Vendeuil (Oise), 47.
Vendôme (Loir-et-Cher), 300-350.
Vernègues (Bouches-du-Rhône), 53.
Verneuil (Haute-Vienne), 103.
Versailles (Seine-et-Oise), 309.
Vézelay (Yonne), 176.
Vicq (Allier), 342.
Vienne (Isère), 78-83-84-85-92-102.
Vienne, 16-19-82-94-156-162-176-186-189-192-198-199-251-253-275-290-303-306-325-334-342-356.
Vigny (Seine-et-Oise), 327.
Villebon (Eure-et-Loir), 325.
Villedieu (Orne), 16.

Copyright les éditions d'Auray Lyon 2008

VILLEFRANCHE (Rhône), 229.
VILLE-GENOIN (Côtes-du-Nord), 22.
VILLENEUVE (Var), 82.
VILLENEUVE-LE-ROI (Yonne), 255.
VILLERS-LÈS-ROYE (Somme), 105.
VITRÉ (Ille-et-Vilaine, 256-307.
VIVIERS (Ardèche), 218.

Yonne, 85-106-176-198-212-218-255-284-415.

FIN DE LA TABLE GÉOGRAPHIQUE.

- Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008 -

TABLE DES MATIÈRES.

Pages.

PRÉFACE. 5

PREMIÈRE PARTIE. — ÉPOQUE CELTIQUE. 9

CHAPITRE I. — *Monuments fixes*. 14

Art. 1. Menhirs ou peulvans. 15

2. Dolmens, demi-dolmens et lichavens. 17

3. Allées couvertes. 20

4. Pierres percées. 22

5. Pierres branlantes. 23

6. Alignements. 24

7. Cromlechs ou enceintes druidiques 26

8. Tumulus, galgals et sépultures diverses. . . . 27

9. Souterrains et mardelles. 32

10. Maisons et oppida. 34

11. Voies et ponts. 36

CHAPITRE II. — *Monuments meubles* 37

Art. 1. Pyrogues. 37

2. Instruments en pierre et en os. 38

3. Instruments et ornements en métal. 41

4. Vases et poteries. 43

5. Monnaies. 44

DEUXIÈME PARTIE. — ÉPOQUE GALLO-GRECQUE 49

TROISIÈME PARTIE. — ÉPOQUE GALLO-ROMAINE 59

CHAPITRE I. — *Monuments fixes*. 61

- Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008 -

Pages.

Art. 1. Notions préliminaires. 61
2. Temples et autels 76
3. Tombeaux 81
4. Villes, fora, murailles et portes de ville. . . . 85
5. Maisons, palais, villæ et jardins. 86
6. Théâtres, amphithéâtres, cirques et naumachies . 89
7. Thermes et hypocaustes. 96
8. Voies publiques et colonnes itinéraires 99
9. Aqueducs, cloaques, conserves, ponts et quais. . 101
10. Arcs de triomphe et colonnes monumentales . . 105
11. Camps. 105
12. Inscriptions. 106

CHAPITRE II. — *Monuments meubles* 112

Art. 1. Statues, armes, instruments et ornements . . . 112
2. Poterie et verrerie 116
3. Numismatique 119

QUATRIÈME PARTIE. — MOYEN AGE ET RENAISSANCE. . . . 129

CHAPITRE PRÉLIMINAIRE. 131

Art. 1. Catacombes 131
2. Cryptes. 135
3. Basiliques. 136
4. Architecture byzantine. 144

CHAPITRE I. — *Architecture religieuse* 149

Art. 1. Classification des styles architectoniques. . . . 149
2. Style latin (du IVe au XIe siècle). 152
3. Style romano-byzantin (XIe siècle). 162
4. Origine du système ogival 176
5. Style romano-ogival (XIIe siècle) 184
6. Style ogival à lancettes (XIIIe siècle) 199
7. Style ogival rayonnant (XIVe siècle) 212
8. Style flamboyant (de 1400 à 1550). 219
9. Renaissance. 229
10. Synchronisme des styles. 235

CHAPITRE II. — *Ameublement des églises*. 243

Art. 1. Pavage des églises. 243
2. Portes d'église. 247
3. Ambons, jubés et clôtures de chœur. 248
4. Stalles et buffets d'orgues 250

- Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008 -

Pages.

Art. 5. Fonts baptismaux et bénitiers 252
6. Siéges épiscopaux, chaires, confessionnaux, dais et pupitres. 255
7. Autels. 256
8. Ciboriums, tabernacles, retables et crédences . 261
9. Vases sacrés. 264
10. Châsses et reliquaires. 272
11. Croix, paix, lampes, chandeliers, encensoirs, diptyques et crosses. 275
12. Cloches et clochettes. 280

CHAPITRE III. — *Sépultures chrétiennes* 287
Art. 1. Cimetières, cercueils et croix funéraires. . . . 287
2. Fanaux et chapelles sépulcrales. 289
3. Tombeaux. 291
4. Pierres tumulaires 294

CHAPITRE IV. — *Architecture civile* 298
Art. 1. Du VIII^e^ au XII^e^ siècle 298
2. XIII^e^ et XIV^e^ siècles 301
3. XV^e^ et XVI^e^ siècles 303

CHAPITRE V — *Architecture militaire* 311
Art. 1. Du V^e^ au XI^e^ siècle 311
2. XII^e^ siècle. 315
3. XIII^e^ siècle. 318
4. XIV^e^ siècle et première moitié du XV^e^ 322
5. Fin du XV^e^ siècle et commencement du XVI^e^ . . 327
6. Renaissance 328

CHAPITRE VI. — *Sculpture* 332

CHAPITRE VII. — *Peinture*. 339
Art. 1. Peinture proprement dite. 340
2. Peinture sur verre 347
3. Peinture sur émail 353
4. Mosaïque 355
5. Tapisseries 356

CHAPITRE VIII. — *Iconographie et Symbolisme*. 359

CHAPITRE IX. — *Notions élémentaires sur le Blason, la Paléographie, la Numismatique, la Glyptique, la Céramique, l'Armurerie, l'Orfévrerie et l'Horlogerie* 391
Art. 1. Blason. 391

Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008

Pages.

Art. 2. Paléographie. 398
3. Numismatique 402
4. Glyptique. 408
5. Céramique et verrerie. 409
6. Armurerie et damasquinerie. 410
7. Orfévrerie et bijouterie. 415
8. Horlogerie 415

APPENDICE 419
Glossaire des principaux termes archéologiques. . . 421
Table alphabétique des noms de villes, de villages et de départements cités dans ce MANUEL. 465

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

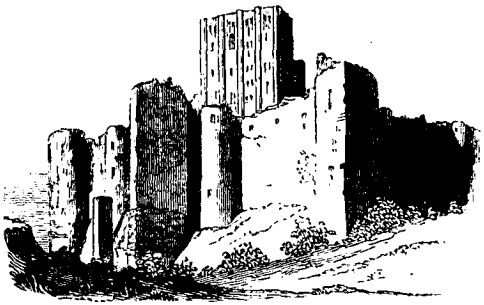

- Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008 -

ERRATA.

Page 14, ligne 7, *mirenh*, lisez : *menhir*.
— 19, — 29, *Pont-Leroy* (*Loir-et-Cher*), lisez : *Pontlevoy* (*Cher*).
— 32, — 15, *Toul*, lisez : *Toull*.
— 42, — 4, *Écornehœuf*, lisez : *Écornebœuf*.
— 43, — 14, *article* 5, lisez : *article* 4.
— 47, — 3, *Ploncour*, lisez : *Plonéour*.
— 65, — 7, *planches*, lisez : *planchers*.
— 76, — 22, *manoptère*, lisez : *monoptère*.
— 76, 3e dessin, *temple à antes*, lisez : *prostyle*.
— 77, 1er dessin, *temple prostyle*, lisez : *temple à antes*.
— 86, ligne 12, *villas*, lisez : *villæ*.
— 90, — 6, *proscenium*, lisez : *postscenium*.
— 120, — 24, *Jupiter debout*, lisez : *assis*.
— 173. Le troisième dessin représente des *pointes de diamants*.
— 196. La vignette représentant les *pointes de diamant* se trouve à la page 173.
— 246. Le carreau triangulaire provient de la sacristie de Sienne et porte le croissant, armes de Pie II.
— 248, ligne 7, lisez : *Maignelay* (*Oise*) et *Gisors* (*Eure*).
— 255. Le dessin du bénitier de Villeneuve-le-Roi est à l'envers.
— 300, ligne 13, *Fonfroid*, lisez : *Fontfroide*.
— 310, — 9, *H. Langlois*, lisez : *La Querrière*
— 319, — 11, *Lucinio*, lisez : *Sucinio*.

Corbeil, typ. et lith. de Crété.

- Copyright les éditions d'Ainay Lyon 2008 -